BIBLIOTECA POPULAR

Estante..... 6
Tabla..... 1
Número..... 462

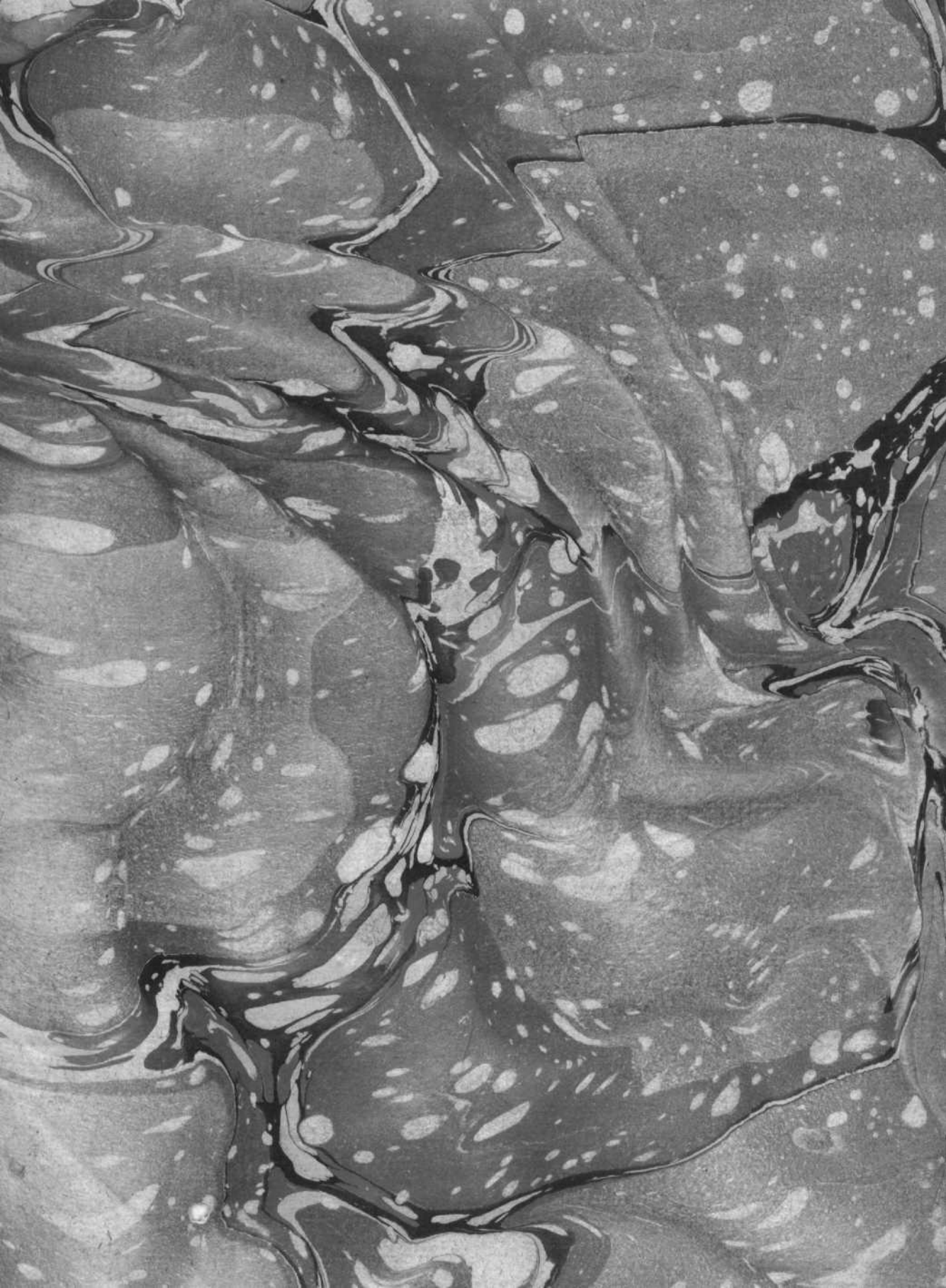

R. 2195

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT,

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & la NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MEDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'eſt-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

Noms des Auteurs par ordre Aphabétique.

Meſſieurrs.	*Meſſieurs.*
ANDRY,	HUZARD,
CAILLE,	JEANROI, le neveu,
CHAMBON,	LAGUERENE,
CHAMSERU,	LA PORTE,
DE BRIEUDE,	MACQUART,
DE HORNE;	MAHON,
DOUBLET,	MAUDUYT,
FAURE,	SAILLANT,
FOURCROY,	THOURET,
GOULIN;	VERDIER,
HALLÉ,	VICQ DAZYR.

MÉDECINE.

ANGLES DES YEUX (*Maladie des...*) *Voyez* MALAD. DES YEUX. YEUX. ŒIL. (M. CHAMSERU).

ANGLETERRE (*Hygiène*).

Partie II. *Choſes mal dites non naturelles.*

Claſſe Iere. *Circumfuſa.*

Ordre II. *Terre, lieux.*

Section I. *Climats.*

L'*Angleterre* eſt un des plus puiſſans royaumes de l'Europe. L'Océan en forme une iſle dont le climat eſt doux & tempéré; les chaleurs n'y ſont jamais très-incommodes, & le froid ne l'eſt pas davantage. En été on y a preſque toujours des vents de mer qui conſervent la fraicheur, en tempérant l'ardeur du ſoleil.

Les vents les plus fréquens & les plus nuiſibles en Angleterre, ſont les vents d'eſt, & encore plus les vents nord-eſt, qui font ſentir momentanément en hiver le froid le plus mordant, & en été la chaleur la plus brûlante. Si le printemps eſt ſec, les vents ſoufflent preſque continuellement des points de l'eſt & du nord. Si le printemps eſt humide, c'eſt du côté du ſud & de l'oueſt.

Comme ces vents apportent avec eux des particules qui viennent frapper les corps & les pénétrer, les perſonnes délicates ont ſoin de prendre des appartemens expoſés au midi ou au couchant, & d'y boire du bon vin qui ouvre les pores & facilite la tranſpiration, que de pareilles conſtitutions de l'atmoſphère tendent toujours à intercepter.

L'air eſt généralement épais en Angleterre & aſſez humide; l'atmoſphère eſt ſouvent chargée d'une grande quantité de vapeurs & de brouillards: le temps y eſt ſujet à de grandes variations, ſurtout en été. Souvent la même journée, on y éprouve un air tempéré le matin, chaud à midi, froid le ſoir, & froid dans la nuit; c'eſt pourquoi on doit porter dans cette iſle que des habits de draps, obſervant ſeulement de mettre des veſtes différentes ſelon l'état de l'atmoſphère.

On ſe porte fort bien dans ce climat, & on y vit fort vieux. Au vin près, l'Angleterre obtient de ſon ſol tout ce qui eſt utile à l'homme en fait de bons alimens.

Le bois eſt rare en Angleterre & la nature ſemble l'en avoir dédommagée en y plaçant des mines de charbon de terre très-abondantes. Ce charbon, en brûlant, cauſe une fumée conſidérable, qui ne contribue pas peu à charger & à épaiſſir l'atmoſphère. Son odeur eſt déſagréable, mais à la longue on n'y fait plus attention.

Les anglais ſont aſſez forts & aſſez robuſtes, leur courage eſt encore au-deſſus de leurs forces. On ſait que dans les hautes ſciences ils ont produit de ces génies faits pour reculer les bornes de l'eſprit humain, & que de ce côté ils diſputent de rivalité avec les français. Leur manière de vivre diffère beaucoup, & l'on peut dire en général qu'on fait meilleure chère en France, mais peut-être n'eſt-elle pas auſſi ſaine. L'aſſaiſonnement de nos mets offre au goût quelque choſe de plus délicat; mais nous employons pour y parvenir une foule de ſubſtances chaudes & aromatiques, qui rendent nos eſtomacs d'autant plus pareſſeux qu'ils ont été plus ſatisfaits. Nos boiſons ſont bien différentes. La bierre dont les anglais font un uſage habituel, les nourrit en les rafraîchiſſant beaucoup mieux que ne fait le vin dans notre pays; peut-être cette boiſſon influe-t-elle ſur le caractère national, & ſeroit-elle, avec l'influence locale, une des principales raiſons du caractère dominant du pays. Je crois que la conſtitution morale doit être bien différente dans des individus qui boivent habituellement du vin, en mangeant beaucoup de pain, & dans ceux qui mangent beaucoup de viande, en buvant une grande quantité de bierre. *V.* EUROPE. — M. MACQUART.

ANGLETERRE. (*Art vétérinaire*). L'*Angleterre* fournit à l'art vétérinaire, en France: 1°. Des che-

vaux de carroſſe, de chaſſe & de ſelle, & quelques étalons. (*V.* CHEVAL, HARAS).

2°. Des palefreniers, qui peuvent, ſans contredit, paſſer pour les meilleurs de l'Europe, mais que la tranſplantation fait bientôt dégénérer. (*V.* ALIPTIQUE, ANGLOMANIE, JOCKEI).

3°. Des chiens de chaſſe de différentes eſpèces. (*Voyez* CHIEN).

4°. Tout ce qui concerne l'hygiène vétérinaire, tel que les inſtrumens propres au panſement de la main, & tous ceux néceſſaires à emboucher & à habiller les chevaux; parties dans leſquelles les anglois excellent, par la fineſſe, la légereté, la commodité & la ſolidité des ouvrages. (*V.* PANSEMENT DE LA MAIN, SELLE, BRIDE).

5°. Enfin quelques remèdes officinaux, ſur-tout des bols diurétiques & purgatifs, des boules fébrifuges & cordiales, & des huiles eſſentielles aromatiques. Pluſieurs apothicaires anglois ont même répandu en France, à différentes époques, & avec profuſion, des liſtes raiſonnées des remèdes qu'on trouvoit tous préparés chez eux pour les chevaux. (*Voyez* ANGLOMANIE).

La médecine vétérinaire, proprement dite, eſt encore peu avancée en *Angleterre*, elle y eſt exercée comme elle l'étoit France, il y a un demi-ſiècle, par des formuliſtes, des empiriques & des charlatans; elle ne tardera pas, ſans doute, à ſortir de cet état, dans un pays ſi jaloux de ſes chevaux, & M. *Moorcroft*, qui, foulant aux pieds l'amour propre & les préjugés de ſa nation, eſt le premier anglois qui ſoit venu étudier l'art vétérinaire dans nos écoles françoiſes, mérite d'être nommé ici. (*V.* VÉTÉRINAIRE). (M. HUZARD).

ANGLOIS. (*Art vétérinaire*) (*Voyez* CHEVAL, HARAS). (M. HUZARD).

ANGLOISÉ, CHEVAL ANGLOISÉ. (*Art vétérinaire*). On appelle *cheval angloiſé* celui dont la queue a été amputée à la manière des anglois. (*Voyez* AMPUTATION DE LA QUEUE). (M. HUZARD).

ANGLOISER *un cheval*. (*Chirurgie vétérinaire*) C'eſt amputer la queue du cheval à la manière des anglois. (*Voyez* AMPUTATION DE LA QUEUE). (M. HUZARD).

ANGLOMANIE (*Art vétérinaire*).

L'*Anglomanie* a ruiné & abâtardi l'eſpèce des chevaux en France, elle les détruit individuellement, & elle s'oppoſe aux progrès de l'art vétérinaire, comme à celui de notre commerce & de nos arts, pour tout ce qui concerne le cheval.

Ce goût, cette paſſion excluſive pour tout ce qui vient de l'Angleterre paroît fondé ſur les qualités qu'on attribue aux chevaux de ce pays, ſur le ſoin que les Anglois en ont, ſur le mérite de ceux qui leur donnent ces ſoins, & enfin ſur la ſupériorité reconnue de leurs ouvriers dans tout ce qui tient à l'habillement du cheval.

L'égoïſme ſeul a pu faire naître l'*Anglomanie* parmi nous. L'*anglomane* n'a cherché que des joüiſſances particulières, il a oublié qu'il étoit françois; il s'eſt abandonné à un goût éphémère, faux dans ſes principes & dangereux par ſes effets. C'eſt dans ce que les anglois ont de bon & d'utile que nous devons nous faire gloire de les imiter, de ſuivre leurs traces & de les ſurpaſſer, & non en adoptant leurs ridicules & leurs vices. Nous ferons ſentir, autant que nous pourrons, les dangers & les funeſtes effets d'une pareille manie; heureux ſi en rélevant des erreurs & en dévoilant des abus, nous parvenons à ramener quelques perſonnes au goût & à la préférence que mérite à tous égards l'*hippique* françoiſe; nous eſſayerons de prouver que ſi les chevaux anglois paroiſſent avoir dans certains genres des avantages ſur les nôtres, cette prétendue ſupériorité eſt due au découragement & au peu de valeur que la plûpart des françois attachent à tout ce qui ne leur vient pas de l'étranger. Croyons qu'aujourd'hui & avec le nouvel ordre de choſes qui s'éleve, le goût national reprendra toute ſon énergie & que l'art vétérinaire en particulier ne pourra que gagner infiniment & faire des progrès rapides.

On ſait que c'eſt aux chevaux arabes que l'Angleterre doit l'amélioration de ſes races; il nous auroit été poſſible de faire à cet égard tout ce qu'elle a fait, &, favoriſés comme nous le ſommes par la nature de notre climat, nous aurions pu faire mieux encore. Les croiſades avoient amené en France, comme dans tout le reſte de l'Europe, des chevaux arabes, mais les anglois ont ſu mieux profiter que nous de cette richeſſe; ils ont même eu l'art de profiter encore de notre inſouciance & de notre pareſſe, en s'appropriant des chevaux que nous dédaignions, que nous ne connoiſſions pas ou que nous nous contentions d'admirer. L'étalon arabe appellé *Godolphin*, du nom du duc à qui il appartenoit, a été acheté à Paris par ce ſeigneur dix-huit louis, comme un cheval de réforme dont nous n'avions tiré aucun parti. Il a fourni à l'Angleterre *Baybrun*, *Maſque*, *Regulus*, & une foule d'autres chevaux dont nous avons payé les deſcendans des prix effroyables (1). N'a-t-on pas vu récemment chez un des

(1) M. le comte d'Artois entr'autres, a, dit-on, payé le cheval de courſe anglois, appellé *King Pepin* (le roi Pepin), dix-ſept cent louis, & le propriétaire ſe jouant complettement du prince, eſt venu ſous un nom emprunté parier mille louis contre ſon cheval qu'il connoiſſoit bien, en ſorte que cet animal qu'on aſſure avoir été vendu depuis au marché aux chevaux de Paris pour trois louis, a valu ſeul à l'Angleterre 64,800 liv. & ne nous a pas donné un poulain paſſable.

premiers marchands de chevaux de la capitale, un ſuperbe cheval entier, normand, admiré froidement par la multitude, être acheté pour l'Angleterre? N'a-t-on pas vu en 1770 M. *Chalet*, choiſir à Paris un cheval normand, moins grand, mais plus parfait que le précédent, qui fut envoyé auſſi en Angleterre à milord *Pembroke*? Les anglois, juges ſévères, ſans doute, charmés de ſa beauté & étonnés de ſes qualités, s'écrièrent qu'ils comprenoient à peine comment nous courrions après leurs chevaux lorſque nous en poſſédions d'auſſi perfectionnés (2).

Si l'on réfléchit que c'eſt avec nos chevaux que les anglois montent leurs manèges, que milord *Pembroke*, le chevalier *Medows*, & la plupart des autres écuyers anglois ne ſe ſervent que des nôtres, qu'*Aſtley*, *Bates*, *Hyam* & tous les *banquiſtes* trouvent dans nos chevaux des qualités qu'ils chercheroient vainement dans ceux des autres contrées; on ne peut qu'être étonné de l'eſpèce de fureur que nous montrons pour ceux de ce pays.

La manière de monter à l'angloiſe n'eſt pas moins ridicule en France pour le cavalier, qu'elle eſt déſagréable & fatigante pour le cheval; c'eſt encore une manie dont il n'eſt guère poſſible de rendre raiſon. Dans tous les manèges qui jouiſſent de quelque réputation en Angleterre, on monte à la françoiſe, ou plutôt on y monte d'après les principes naturels, fondés ſur les règles de la géométrie; toute la cavalerie angloiſe reçoit les mêmes principes, & l'eſpèce de dégingandage anglois n'a été imaginé que parce que le pays eſt coupé fréquemment de haies & de foſſés qu'il faut que les chevaux franchiſſent, & qu'il eſt néceſſaire alors que le cavalier ſe penche plus ou moins ſur le cou de ſon cheval, pour ne pas être jetté en arrière dans l'élan du ſaut, mais à quoi peut ſervir cette méthode dans un pays uni comme la France? A ridiculiſer ceux qui la mettent en uſage & à ruiner promptement les jambes & les épaules des chevaux.

Ce n'eſt à-peu près que vers le milieu de ce ſiècle que l'*anglomanie* s'eſt introduite en France; jamais peut-être mode nouvelle n'a été auſſi générale & n'a duré auſſi long-temps en faiſant toujours des proſélites; jamais elle n'a été portée à un ſi haut degré, & n'a autant contribué à la ruine de cette branche importante de notre agriculture & de notre commerce & à celle des particuliers; qui ſait juſqu'où la folie françaiſe ſe ſeroit portée, ſans la révolution qui paroît avoir donné à la nation un caractère digne d'elle.

L'introduction des étalons anglois dans nos haras a abâtardi & dénaturé nos plus belles eſpèces; envain M. de *de Buffon* avoit-il dit avec raiſon, que les races en ſe portant du midi au nord, amélioroient ces dernières, tandis au contraire que celles qui ſe portoient du nord au midi dégénéroient & s'abâtardiſſoient; les préceptes de M. *de Buffon* ont été juſtifiés par une expérience d'autant plus malheureuſe qu'elle n'a point fait ouvrir les yeux. Nos anciens chevaux limouſins ſont diſparus, nos beaux chevaux normands deviennent de plus en plus rares, & tout a été remplacé par une race métiſſe dans laquelle les vices & les défauts d'organiſation des pères ont prévalu. (*Voyez* HARAS).

Si les étalons anglois ont contribué au dépériſſement de nos haras, le grand nombre de chevaux qu'on a tiré d'Angleterre n'a pu qu'achever la ruine de notre commerce dans cette partie en décourageant tous ceux qui font des élèves; & n'a-t-on pas lieu de croire que ce découragement ſubſiſtera tant que les écuries du roi, celles des princes, des riches particuliers & des grands propriétaires, ſeront remplies de chevaux achetés à grands frais à Londres? Les ſommes immenſes que nous exportons annuellement en Angleterre pour l'achat des chevaux, ne pourroient-elles pas produire des avantages ineſtimables, en les répandant dans les provinces deſtinées à l'éducation de ces animaux, ou en améliorant cette branche de commerce dans tout le royaume.

La France fourniſſoit autrefois des chevaux à tous ſes voiſins, elle en exporte actuellement de la ſeule Angleterre, pour plus de dix millions par an & pour preſque le double des autres états qui l'environnent; les provinces de Normandie, du Perche, du Maine, de la Touraine, de l'Anjou, du Poitou, du Limouſin, de l'Auvergne, de la Navarre, du Béarn, de la Guyenne, & une infinité d'autres dans leſquelles étoient verſées ces ſommes, ont vu avec d'autant moins de plaiſir l'*Anglomanie* s'introduire en France, qu'elle nous a bientôt fait perdre la confiance des étrangers qui fréquentoient nos foires. Comment pouvoient-ils en effet continuer à venir ſe remonter chez nous, quand par les achats que nous faiſions dehors, nous leur prouvions que nous manquions de la confiance, qu'il étoit néceſſaire de chercher à leur conſerver pour nos chevaux?

Dans les premières années du règne de Louis XVI, la fureur des courſes s'étoit auſſi établie en France, mais elle a ceſſé par la ruine de pluſieurs de ceux qui s'y livroient, & avec les chevaux qu'on avoit tiré d'Angleterre exprès pour cet objet. Cette inſtitution, qui, dirigée d'après des vues ſages pouvoit être très-avantageuſe & devenir nationale, n'a contribué qu'à accélérer la dilapidation de nos finances. (*Voyez* COURSES.)

Mais ce qu'on ne croira peut-être pas, & ce qu'il eſt eſſentiel de dire, c'eſt que malgré l'état de détreſſe pécuniaire où nous ſommes actuellement, malgré l'économie prêchée par-tout, malgré les réformes nombreuſes faites dans les écuries royales, les écuyers du roi ne ceſſent d'acheter des chevaux anglois, continuent d'envoyer des piqueurs à Lon-

(2) M. *Flandrin*, *journal de Paris*, 1788, num. 228, 229.

dres & d'y en entretenir même à poſte fixe pour ces achats ; quelle eſt donc la cauſe de cet abus & de contraſtes auſſi frappans ? Il faut bien que l'intérêt particulier les détermine & les entretienne.

Les piqueurs deſtinés à aller en Angleterre ſont entièrement au choix & à la dévotion des écuyers qui les y envoient. On a grand ſoin de ne choiſir que les plus maquignons, & ils ſont toujours préférés aux gens réellement connoiſſeurs ; le traitement qu'on leur fait ſe marchande à la vérité, mais il eſt ordinairement avantageux, & a la diſpoſition des écuyers dont pluſieurs ont les remontes à l'entrepriſe. Lorſque les achats ſont finis, le tableau des dépenſes eſt toujours fait en compenſation & jamais d'après le prix de chaque cheval en particulier, ce qui donne la facilité de les acheter, auſſi en compenſation, c'eſt-à-dire, un bon, un médiocre, & un mauvais, en ſorte qu'un beau cheval en fait ſouvent paſſer quatre médiocres. On donne à ces achats un air d'importance qui n'eſt que de la charlatannerie. Celui qui les conduit a grand ſoin de ne les laiſſer voir à perſonne, les portes des écuries ſont conſtamment tenues fermées. L'écuyer qui doit les recevoir ne les viſite que pluſieurs jours après leur arrivée, & lorſque le conducteur le juge à propos, ce qui donne le temps de les maquignoner & de pallier leurs défauts autant qu'il eſt poſſible. Le jour pris on a grand ſoin de n'oublier aucune des ruſes que les marchands de chevaux pratiquent. Le *gingembre* qu'on leur met dans l'anus pour leur faire dreſſer la queue, & le *fouet* dont on les épouvante ſans ceſſe, les tiennent toujours en mouvement, enſorte qu'il paroît certain que l'acheteur & celui qui les reçoit, s'entendent ordinairement enſemble & ont le plus grand intérêt à empêcher leurs commettans de s'appercevoir de leurs défauts. Une conduite auſſi biſarre & auſſi contraire aux intérêts de celui pour lequel on achète eſt bien capable d'éclairer ſur cet abus, & en dévoile aſſez évidemment la cauſe cachée (1). (*Voyez* MAQUIGNON, MONTRE).

C'eſt dans l'exercice journalier de l'hygiene & de la médecine vétérinaire, que l'*anglomanie* a ſur tout fait de grands progrès en France & particuliérement à Paris. Quoiqu'elle puiſſe compter le nombre de ſes victimes par celui de ſes malades, elle n'en eſt pas moins toujours à la mode.

Le goût des chevaux anglois a fait naître celui des objets qui les entourent. Le cheval amené de Londres n'a pu être bien ſoigné que par un palefrenier anglois, & comme les bons n'ont pas manqué d'occupation dans leur patrie, on ne les a forcé à s'expatrier qu'à force d'argent. Mais le plus grand nombre ſans talens, ſans état, protégés par les premiers, ont été accueillis comme eux, & nos écuries ont été bientôt remplies de *grums*, de *jockeis* & d'une foule d'autres qui ont promptement joint tous leurs vices à ceux de nos gens d'écurie. (*V.* PALEFRENIER).

Munis de quelques bols diurétiques ou purgatifs, de quelques recettes pour toutes ſortes de maladies externes, ils ſe ſont préſentés effrontément comme poſſédant excluſivement le fond de la ſcience, & ils ont été crus ; les chevaux les plus précieux leur ont été confiés, quoiqu'en Angleterre ils ne le ſoient, en cas de maladie, qu'à des médecins & des chirurgiens inſtruits ; leurs talens, auxquels ils ont eu l'art de faire croire, leurs ſotiſes qu'ils ont multipliées, & leurs remèdes qu'ils ont annoncé comme des panacées angloiſes ont été payés au poids de l'or (1).

Nos Palefreniers jaloux par intérêt ſeulement, ont cherché & n'ont pas tardé à ſe montrer auſſi ſavans que leurs concurrens ; ils ont bientôt pris le coſtume & le charlataniſme anglois ; mais malgré ce déguiſement ils n'ont pu échapper long-temps à l'œil fin & exercé de nos véritables *anglomanes* ; ſi quelques-uns ſont parvenus à acquérir la confiance, ce n'eſt qu'autant qu'ils ont été long-temps à Londres, ou qu'ils ont bien profité des leçons de leurs maîtres ; la plupart ont été rejettés, par cela ſeul qu'ils n'étoient pas du pays, & qu'ils n'avoient pas comme les véritables, l'art d'inſpirer ce goût diſpendieux à ceux qui ont la ſotiſe d'être leurs dupes.

Dévoilerons-nous encore un autre abus de l'*anglomanie* ? Dirons-nous que des maréchaux français, des artiſtes vétérinaires, n'ont pas craint d'avilir l'art & de ſe proſtituer eux-mêmes en recourant, non aux lumières, mais aux remèdes des *jockeis* ; en tirant de Londres des compoſitions médicamenteuſes dont ils ignoroient la nature & les effets, & qu'ils ont employés ſans diſcernement comme ſans principes. Trompés dans les eſpérances de fortune qui avoient pu ſeules déterminer leurs démarches, & après avoir ſacrifié quelques victimes de plus à l'*anglomanie*, ils ont été bientôt forcés de renoncer à de pareils moyens, & de reconnoître que l'étude de la médecine vétérinaire, comme celle de la médecine humaine eſt fondée ſur des loix cer-

(1) On aſſure encore que certaines perſonnes dans les écuries du roi tirent une rétribution ou ce qu'ils appellent un droit, par chaque cheval qu'on achete, & même par chaque cheval qu'on réforme ou qui meurt, & que cette rétribution va quelquefois pour les premiers, à dix louis par tête. On doit ſentir d'après tout cela, combien de gens ſont intéreſſés à rendre la conſommation rapide & ſur-tout à choiſir des chevaux anglois, le plus ſouvent promptement hors de ſervice.

(1) Il y a tel *Jockei* à Paris, qui ne purge pas de chevaux à moins d'un louis, & on regrette trois livres que le maréchal demande pour le même objet ; mais le charlataniſme du *jockei* & la ſuperpurgation qu'il donne ſouvent & qu'on regarde comme le bon effet de la médecine angloiſe, doivent être payés. (*Voyez* PURGATIFS.)

Pluſieurs particuliers qui donnent à peine 4 liv. par mois à leur maréchal, pour l'entretien de la ferrure, des panſemens & de la fourniture des drogues de leurs chevaux de carroſſe, donnent 8 liv. par mois pour les panſemens ſeulement de chacun de leurs chevaux de ſelle ou de cabriolet à l'anglois qui les ſoigne, ſans y comprendre ſes gages comme *grum* ou *jockei*. (*Voyez* ABUS DE LA MARÉCHALLERIE.)

taines, qu'on ne peut enfreindre ſans riſques. (*Voyez* ALIPTIQUE, AMPUTATION DE LA QUEUE, AMPUTATION DES OREILLES, COURSES, HYGIENE VÉTÉRINAIRE, JOCKEI, PANSEMENT DE LA MAIN). (MM. DESPLAS ET HUZARD).

ANGOISSE. *Angor* ἄγχονία, ἀδημονία, eſt une concentration de la chaleur naturelle, ou ſon augmentation à l'intérieur, en raiſon de ſa diminution ſenſible au dehors, avec un ſentiment de ſuffocation, de palpitation & de triſteſſe. L'angoiſſe eſt ainſi d'un très-mauvais préſage lorſqu'elle ſurvient au commencement des fièvres aiguës. *Gal. com.* 1, *de hum. & com.* 2, *in lib. epid. t.* 75, *lib.* 4, *de diff. pulſ. c.* 3. Elle eſt ſur-tout remarquable dans les exacerbations ou paroxiſmes des fièvres hémitritées ou ſubintrantes, & c'eſt ce qui rend le friſſon de ces fièvres ſi redoutable : les malades peuvent y ſuccomber. Cette terminaiſon funeſte, ſi ſouvent obſervée par Hippocrate, (*paſſim in epidem.*), étoit bien plus fréquente avant qu'on eût découvert le quinquina, qui ne peut cependant être adminiſtré dans le cours de l'angoiſſe, où il eſt à peine poſſible de faire avaler quelques cuillerées de liquide. Il eſt important de prévenir le paroxiſme qui doit ſuivre, en diſtribuant, ſur la fin du précédent & dans la remiſſion, des doſes plus ou moins fortes & rapprochées du fébrifuge donné ſeul ou mélangé ſelon diverſes autres indications. *Voyez* QUINQUINA, AGONIE, SUFFOCATION, PALPITATION, FRISSON, FIÈVRES, HÉMITRITÉES, SUBINTRANTES. (M. CHAMSERU).

ANGOISSE. (*Pathologie vétérinaire*). (*Voyez* ANXIÉTÉ, INQUIÉTUDE). (M. HUZARD).

ANGOLA, ANGORA. (*Art vétérinaire, hiſtoire des animaux*). On donne ce nom à une eſpèce de chat domeſtique à longs poils ſoyeux & doux, qui eſt actuellement très-commune à Paris, & qui eſt originaire d'Angora. (*Voyez* CHAT). (M. HUZARD).

AMGOLAM. (*Mat. Méd.*). Arbre qui s'élève à cent pieds de haut, qui en prend douze de groſſeur, qui naît parmi les rochers, les ſables & dans les montagnes de Mangotti, & autres contrées du Malabare ; qui eſt toujours verd, qui a le fruit ſemblable à la ceriſe, & qui dure long-temps.

C'eſt chez les peuples de Malabare, le ſymbôle de la royauté, & cette prérogative lui vient de la diſpoſition de ſes fleurs qui forment des diâdemes ſur ſes branches. On dit que le ſuc de ſa racine tiré par expreſſion, tue les vers, purge les humeurs phlegmatiques & bilieuſes, & vide l'eau des hydropiques. On prétend que ſa racine, réduite en poudre, eſt bonne contre la morſure des ſerpens & des autres animaux vénimeux. (Anc. Encyc.). M. FOUCROY.

ANGORA. (*Art vétér. hiſtoire des animaux*). *Voyez* ANGOLA. (M. HUZARD).

ANGOURE DE LIN, AGOURE DE LIN. (*Hygiène vétérinaire*). (*V.* CUSCUTE). (M. HUZARD).

ANGOURIE, *Anguria*. (*mat. méd.*) C'eſt un genre de plantes à fleurs monopétales, de la famille des cucurbitacées, qui paroît avoir beaucoup de rapports avec celui des concombres, & qui comprend des herbes exotiques, ſarmenteuſes & garnies de vrilles.

On diſtingue trois eſpèces d'*Angourie*, dans le dict. de bot. pag. 174. La première eſt celle de la Martinique, *Anguria trilobata*, LINN. Cette eſpèce a une racine qui reſſemble à celle du radis, mais plus groſſe, longue d'un pied & demi, blanche, un peu amere & chargée de verrues dans toute ſa longueur. La tige eſt menue, grimpante ; les feuilles alternes, pétiolées ; le fruit a une baie charnue, ovale, oblongue, ſe terminant par une pointe ombiliquée, verte, tachée de blanc, couverte de verrues, diviſée en ſix loges qui contiennent des ſemences oblongues d'une couleur fauve. La ſeconde eſt celle qu'on nomme *Anguria pedata* LINN. Elle a ſa racine fuſiforme, rameuſe à ſa baſe, épaiſſe d'un pouce, longue d'un pied, & naît à Saint Domingue. Sa tige eſt mince, les feuilles alternes, le fruit ovale, oblong, panaché de verd & de blanc, & qui renferme des ſemences ſemblables à celles des concombres. La troiſième eſpèce eſt celle de Léogane, à Saint-Domingue, *Anguria trifoliata*, LINN. Sa racine a la forme d'une rave épaiſſe d'un pouce, blanche, tendre & longue d'un pied ; le fruit reſſemble aſſez à un petit concombre un peu plus gros que celui de l'eſpèce de momordique, appellé vulgairement, concombre ſauvage, uni, verd, & rayé de bandelettes blanchâtres : ſa chair eſt rouge & fort douce. Ces eſpèces d'*Angourie* peuvent être employées dans les mêmes circonſtances que les melons & les concombres. *Voyez* CONCOMBRE. M. MACQUART.

ANGREC, (*mat. méd. & hygiène*). *Epidendrum*, c'eſt un genre de plante unilobe, de la famille des orquides, qui a des rapports très-marqués avec les elleborines, les limodores & les aréthuſes, & qui comprend des plantes exotiques, la plupart paraſites, produiſant des fleurs très-agréables, & dont une eſpèce, connue vulgairement ſous le nom de vanille, eſt remarquable par l'odeur ſuave de ſes fruits.

Les caractères génériques de l'*Angrec*, ſont de n'avoir point de calice aux fleurs, qui ſont accompagnées d'écailles ſpathacées, qui naiſſent à la baſe de leur pédoncule propre, & qui ſont éparſes ſur leur pédoncule commun. Chaque fleur conſiſte en une corolle de ſix pièces, dont une plus courte que les autres, & deux étamines fort courtes, portant de petites anthères ovales, un ovaire inférieur oblong, ſouvent contourné & reſſemblant quelquefois à une corne. Le fruit eſt une capſule allongée, charnue, preſque cylindrique, trigone ou hexagone dans le plus grand nombre, & qui s'ouvre communément en deux ou trois valves dans toute ſa

longueur : elle renferme des ſemences extrêmement petites. On reconnoit dans le dict. de bot., 48 eſpèces d'*Angrecs*, qui toutes ſont exotiques. Nous ne parlerons que de celles qui méritent une mention particulière par leur utilité.

1°. *L'Angrec* aromatique, ou la vanille. *Epidendrum ſcandens, foliis ovato-oblongis, nervoſis, ſeſſilibus, caulinis, cirrhis ſpiralibus.* On diſtingue celle du Mexique, qui ſe nomme, *Aracus aromaticus, ſeu flos niger mexicanis dictus.* HERNAND ; & celle de Saint-Domingue, appellée *vanilla flore viridi & albo, fructu nigricante.* PLUM. *gen.* 25.

La vanille eſt une plante ſarmenteuſe, qui grimpe ſur les arbriſſeaux & les arbres qui ſont près d'elle, & s'y attache par des vrilles à la manière des lieres, des vignes & des grenadilles. Le P. Plumier dit, que les racines ſont longues de deux pieds, épaiſſes de ſix à ſept lignes, donnant une tige de la groſſeur du doigt, cylindrique, verte, & remplie d'un ſuc viſqueux. Elle eſt noueuſe & chacun des nœuds donne naiſſance à une feuille, & communément à une vrille. Les feuilles ſont alternes ; oblongues, pointues, molles, épaiſſes, liſſes. Les fleurs naiſſent en grappes axillaires avec ſix pétales, l'ovaire eſt long, cylindrique, ſe change en un fruit long de ſix à ſept pouces preſque de la groſſeur du petit doigt, charnu, pulpeux, à-peu-près cylindrique, noirâtre lorſqu'il eſt mur, & qui s'ouvre en deux valves comme une ſilique ; il eſt rempli d'une infinité de petites graines noires. Les fleurs & les fruits de cette plante, qui fourmille dans pluſieurs endroits de Saint-Domingue, ſont ſans odeur, ce en quoi elle differe de celle du Mexique & du Pérou, dont l'odeur très-pénétrante approche de celle du baume du Pérou.

La vanille ſert à parfumer le chocolat. Dans le commerce on en diſtingue trois ſortes.

La première eſt appellée *pompona* ou bouffie, par les eſpagnols. Ses ſiliques ſont groſſes & courtes.

La ſeconde, ou celle de *Lec*, a ſes ſiliques plus longues & plus déliées.

Enfin les ſiliques de la troiſième, qu'on appelle *ſimarona*, ont des dimenſions plus petites en tout ſens.

La ſeule vanille de *Lec* eſt très-bonne, elle doit être d'un rouge brun foncé, ni trop noire ni trop rouſſe ni trop gluante ni trop deſſéchée. Il faut que les ſiliques paroiſſent pleines, & qu'un paquet de 50, peſe plus de 5 onces, celle qui en peſe 8, eſt la *ſobrebuena*, la ſuperfine. L'odeur en doit être pénétrante & agréable ; quand on ouvre une de ces ſiliques bien conditionnée & fraîche, on la trouve remplie d'une liqueur noire & balſamique, où nagent une infinité de petits grains noirs preſque imperceptibles ; il en ſort une odeur ſi vive qu'elle aſſoupit & cauſe une eſpèce d'ivreſſe.

Geoffroi dit qu'il ne faut point rejetter la vanille qui ſe trouve couverte d'une fleur ſaline ou de pointes ſalines très-fines, entiérement ſemblables aux fleurs de benjoin. Cette fleur n'eſt autre choſe qu'un ſel eſſentiel dont ce fruit eſt rempli, & qui ſort au dehors, quand on l'apporte dans un tems trop chaud.

Les grains de la *pompona* égalent ceux de la moutarde : la *ſimarona* eſt moins odorante. On ne ſait point ſi ce ſont des eſpèces différentes, ou ſeulement des variétés qui viennent du terroir & du tems auquel on les cueille.

Lorſque les vanilles ſont mures, les mexicains les récoltent, les lient par les bouts & les mettent à l'ombre pour les faire ſécher. Lorſqu'elles ſont en état d'être gardées, ils les plongent dans une huile qu'ils tirent de la noix d'acajou, afin de les rendre ſouples, & de les mieux conſerver ; enſuite ils les lient par paquets de cinquante ou de cent, pour nous les envoyer.

La vanille eſt cordiale, céphalique, ſtomachique & carminative ; elle atténue les humeurs viſqueuſes, provoque l'excrétion des urines, celle des évacuations périodiques, paſſe pour aider les accouchemens & affermir la mémoire. Cependant on l'emploie rarement en médecine ; ſon uſage principal eſt pour une compoſition huileuſe, qui porte le nom de chocolat, à laquelle elle donne en même tems un goût très-agréable, & la propriété d'être digéré beaucoup plus facilement ; car ſans elle le chocolat, qu'on nomme de ſanté, ſeroit infiniment inſalubre. *Voyez* CHOCOLAT.

On s'en ſert encore utilement, pour faire des crêmes fort agréables dans les entre-mets, & des glaces auxquelles elle procure un goût délicieux ; de plus en Amérique & en France, on en compoſe des liqueurs de table extrêmement fines, & très-ſtomachiques, lorſqu'on n'en fait pas un uſage trop habituel.

2°. Parmi les *angrecs* utiles, *l'epidendrum tenuifolium*, ne doit pas être omis : nous en avons parlé plus haut, ſous le nom d'*ambokely*. *Voyez* AMBOKELY.

3°. *Angrec* à feuilles ovales. *Epidendrum foliis caulinis, ovatis, acutis, amplexicaulibus, nervoſis, ſcapis paniculatis. Anantali.* (*Anc. Ene.*). *Helleborina ramoſa, floribus niveis, Plum. cat.* 9. C'eſt une plante qui croît ſur les arbres comme une fauſſe paraſite, ou rampe dans les terres ſabloneuſes. Ses racines ſont fibreuſes, menues, blanches. Ses tiges ſont nombreuſes, articulées, torſes, vertes, intérieurement d'un rouge de ſang. Les feuilles ſont alternes, ovales, pointues. Les fleurs ſont blanchâtres, d'une odeur très-agréable ; les pétales au nombre de ſix, ſont épais ; les fruits ſont des capſules oblongues avec ſix côtés qui les font paroître hexagones, mais qui ſont néanmoins à trois faces plates.

Cette

Cette plante croît au Malabare, comme la précédente. Elle eſt vivace, ſes fleurs durent l'eſpace de cinq à ſix mois, ſans ſécher ni tomber. Son ſuc, tiré par expreſſion, & donné auſſitôt à avaler, diſſipe la colique & toute eſpèce de douleur de ventre, remue la bile, la déplace, & a une vertu laxative.

4°. Angrec écrit, *Epidendrum ſcriptum*. C'eſt une plante paraſite qui croît ſur les arbres, & particuliérement ſur le tronc du cocotier, & qui, lorſqu'elle eſt en fleur, eſt admirable par ſa beauté; elle adhere à l'écorce des arbres, par une quantité de fibres radicales très-petites qui fourniſſent pluſieurs tiges bulbeuſes, d'une ſubſtance herbacée, qui pouſſent à leur ſommet trois ou quatre feuilles ovales, oblongues, pointues, épaiſſes, d'un pied de long, ſur environ trois pouces de large.

Les fleurs ſont jaunes, diſpoſées en épi; les pétales ſont marqués de taches d'un rouge brun, qui reſſemblent à des caractères hébreux: elles n'ont pas d'odeur. Les fruits ſont des capſules épaiſſes, longues de cinq pouces, trigones & munies de ſix côtes longitudinales.

Cette eſpèce ſe trouve dans les Moluques, à l'iſle de Ternate. Les dames de la première diſtinction s'approprient l'uſage excluſif de ſe parer avec les fleurs de cette plante. Elle n'eſt pas moins utile qu'agréable. On prétend que la pulpe intérieure de ſes tiges mêlée avec du curcuma, dans de l'eau ſalée, s'applique avec ſuccès ſur les panaris; & que miſe ſur le bas-ventre, elle fait mourir les vers & chaſſe les humeurs malignes.

5°. Angrec émouſſé. *Epidendrum retuſum*. LINN. *Ansjelimaravara. Rhed. mal.* 12. *t.* 1. *p.* 2. Cette plante qui eſt au moins auſſi belle que celle qui précède, l'emporte ſur elle par l'odeur gracieuſe dont ſes fleurs ſont munies.

Sa racine eſt blanche, dure, menue, fibreuſe, & s'attache à l'écorce des arbres. Les feuilles ſont preſque imbriquées à leur baſe, & diſpoſées en éventail; les fleurs qui forment des grappes, portées ſur des hampes, ſont éparſes, pédonculées, preſque pendantes, ont ſix pétales blancs mouchetés de rouge & de bleu, livides & de forme ovale.

Le fruit eſt une capſule anguleuſe, qui s'ouvre par trois battans, qui contiennent des graines ſemblables à une pouſſière fine & qui paroiſſent attachées à une eſpèce de laine blanche très-molle, qui tient aux deux bords de chaque ſuture.

Cette plante croît naturellement dans l'Inde; elle eſt vivace, & fleurit deux fois l'an; ſes fleurs durent pluſieurs mois.

Les indiens la font cuire avec du beurre & du petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & les convulſions des enfans. La poudre ſe boit dans l'eau ſucrée, dans l'intention de fortifier le cerveau & de diſſiper les vertiges qui précèdent les fièvres. La leſſive de ſes cendres ſe boit auſſi pour les palpitations de cœur. Les feuilles pilées s'appliquent en cataplaſme ſur le nombril, pour provoquer les règles & les urines, & faire ſortir le gravier des reins. La racine pilée & cuite avec du miel ſe donne dans l'aſthme & la phthiſie; le ſuc viſqueux exprimé des feuilles & appliqué ſur les tempes & les artères des mains, eſt vanté pour appaiſer l'ardeur de la fièvre.

6°. *Angrec*, ſtérile.

Epidendrum ſterile repens bulbis ovatis.

Teka maravra.

Bonka. Encycl. anc.

Cette plante eſt vivace, rampante, paraſite, bulbeuſe, fleurit rarement, car les fleurs n'ont été vues de perſonne qui en ait donné la deſcription. Les feuilles, qui ſortent des bulbes, ſont ovales & elliptiques, obtuſes, épaiſſes, luiſantes, d'un pouce de longueur au plus; celles de la plante ſont longues d'environ deux pouces & larges à peine de deux lignes & demie.

La décoction de ce végétal priſe en bain, guérit, ſelon Rhed., les catarres & les peſanteurs de toute eſpèce. Sechée & rôtie ſur le feu, avec les feuilles de caſſe, avec du gingembre & du ſel, elle guérit les éruptions de la peau. M. MACQUART.

ANGSANA. (Mat. Med.).

Arbre qui croît aux Indes orientales, & qui donne par l'inciſion qu'on y fait, une liqueur qui ſe condenſe en larmes rouges, enveloppées d'une peau déliée; on prétend que cette gomme eſt aſtringente & qu'elle eſt très-bonne pour les aphthes. (Encyc. an.) M. FOURCROY.

ANGUILLE (*Hygiene*).

Partie II. Choſes non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. Alimens.

Section II. Animaux.

Murena Anguilla. LIN.

L'anguille eſt un poiſſon fort allongé, en forme de ſerpent, qui gliſſe facilement entre les mains. Il a la tête petite en proportion du corps, & des écailles extrêmement tenues; la ſubſtance membraneuſe qui commence à l'anus, fait le tour de la queue, & ſe termine au-delà du milieu de la longueur du dos, forme ſa grande nageoire; il y en a encore deux pectorales. L'anus eſt plus près de la tête que de la queue.

Aldrovande diſtingue deux eſpèces d'anguilles, une grande & une petite, il dit que la première,

qui eſt plus grande, a la tête plus groſſe, fournit des mets beaucoup plus délicats que l'autre qui a la tête plus pointue.

L'anguille ſe plaît dans le limon, elle eſt vorace, ſe nourit d'herbes, de racines, d'inſectes, de petits poiſſons. C'eſt le ſeul poiſſon d'eau douce qui aille à la mer; ſelon Rondelet, on le pêche plus aiſément quand l'eau eſt trouble; on dit qu'on en prend dans le Gange, qui ont juſqu'à 30 pieds de longueur. Les anguilles paſſent pour vivre ſept à huit ans, & ſont regardées comme vivipares. *Voyez* le dict. ichthyol. p. 19.

L'anguille eſt fort agréable au goût; ſa chair eſt tendre, molle & nourriſſante; mais elle eſt imprégnée de parties viſqueuſes & graſſes, qui la rendent fort difficile à digérer, & contraire aux eſtomacs délicats.

Il y a peu de poiſſons qu'il faille autant corriger par l'art de l'aſſaiſonnement. Quelquefois on ſale les anguilles, & on prétend que c'eſt un moyen de les rendre moins indigeſtes.

On dit la graiſſe de ce poiſſon, extrêmement fondante, émolliente & adouciſſante; on la vante particulièrement contre la ſurdité.

La meilleure manière de préparer les anguilles, eſt d'en faire des matelottes; pour cela on les coupe par tronçons qu'on paſſe au roux, avec un peu de farine, un peu de bouillon de poiſſon, ou purée claire, avec de fines herbes, & un aſſaiſonnement de ſel, poivre & épices; on laiſſe bouillir le tout avec de bon vin qu'on verſe à meſure que le poiſſon cuit.

On les accomode encore à la tartare, en caiſſe, en fricaſſée de poulet, & frites. M. MACQUART.

ANGUILLE (*mat. méd.*)

L'anguille eſt un poiſſon épineux apode, ou qui n'a pas de nageoire ſous le corps, du genre du murène. Le caractère générique eſt d'avoir l'entrée de la cavité des ouies en forme de canal; la mâchoire inférieure plus longue que la ſupérieure conſtitue ſon caractère ſpécifique. *Muræna anguilla de Linnæus.*

Vanhelmont dit que pluſieurs regardent le foie de l'anguille comme ſpécifique dans les accouchemens difficiles, pour hâter l'expulſion du fœtus ou celle de quelque portion du placenta reſté dans la matrice: on le fait ſécher, & on le donne en poudre, à la doſe d'un demi-gros, ou d'un gros dans du vin ou du bouillon. Sa peau réduite en mucilage, a les vertus de la colle de poiſſon, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt émolliente & réſolutive; ſéchée & miſe en poudre, & bue dans du vin ou autre liqueur convenable, elle eſt très-diurétique: on recommande contre les douleurs de la goutte, la peau récente d'une anguille comme un excellent remède, en l'appliquant au-deſſus du genou en forme de jarretière. De toutes les graiſſes, celle de ce poiſſon eſt la plus fondante, émolliente & adouciſſante; on la vante contre la ſurdité & les maux d'oreilles (Dict. de mat. méd.).

Malgré toute la confiance qu'on accordoit autrefois à ce remède, les connoiſſances exactes des modernes prouvent qu'il n'y a rien de différent dans ſon action de celle de toutes les graiſſes, & qu'il ne mérite aucune préférence. (M. FOURCROY).

ANGUILLE. *Art vétérinaire, Maréchallerie.*

Cette expreſſion auſſi impropre que celle d'*andouille*, a la même ſignification. (*Voyez* ANDOUILLE, ÉTRANGLÉ, ÉTROIT). (M. HUZARD.)

ANGUILLE ÉLECTRIQUE. (*Mat. méd.*).

On croyoit autrefois que la torpille, *raja torpedo*, étoit le ſeul poiſſon électrique ſuſceptible de communiquer la ſecouſſe électrique à l'homme & aux animaux; on a trouvé depuis que l'anguille électrique de Surinam avoit la même propriété. Il a été reconnu que ce poiſſon poſſédoit cette propriété dans un degré plus fort que la torpille. Comme la ſecouſſe & l'agitation produites par la vertu électrique, peuvent avoir autant & peut être même plus de puiſſance ſur l'homme, lorqu'elles ſont communiquées par des animaux qui en jouiſſent, nous avons cru devoir conſigner ici un fait inſéré dans les mémoires de la ſociété royale de médecine, ſur l'anguille électrique. Ce poiſſon eſt épineux & apode; il appartient au genre du gymnote, dont le caractère générique eſt de n'avoir point de nageoire dorſale. C'eſt le *gymnotus electricus* de Linnéus; ſon caractère ſpécifique qui le diſtingue des trois autres eſpèces connues de ce genre, eſt d'avoir la nageoire de la queue obtuſe. Gumilla le nomme le trembleur ou torpille, dans ſa deſcription de l'Orenoque; on l'appelle à Cayenne anguille tremblante; la forme de ſon corps autoriſe cette dénomination, pour les yeux des perſonnes qui ne connoiſſent point l'hiſtoire naturelle, mais il a des caractères très-différens dans ſa ſtructure; ſa peau eſt gluante, ſans écailles & garnie de petits mammelons & de pores. (*Voyez* ſa deſcription exacte dans le dictionnaire des poiſſons). Il habite les fleuves de l'Amérique méridionale; on le trouve dans la Guyanne, à Cayenne, à Surinam, &c. Il tue les poiſſons par le contact & il en fait ſa proie. Il ne vit bien que dans l'eau chaude à 24 ou 27 degrés du thermomètre de Réaumur. M. Walsh, de la ſociété royale de Londres, vit ſur les anguilles électriques en 1776, qu'elles donnoient dans l'air & non dans l'eau, une étincelle en même temps que la commotion, & il décida ainſi par une expérience ſans réplique, l'identité de ce phénomène, avec celui de l'électricité atmoſphérique, identité qu'on n'avoit pas encore démontrée ſur la torpille, & qui avoit laiſſé juſques-là de l'incertitude dans l'eſprit des phyſiciens.

Ce fait qui ſemble annoncer que la propriété

électrique de l'anguille électrique pourra être utile pour la guériſon des maladies, eſt décrit dans une lettre écrite de Cayenne, le premier de juin 1781, par M. Bajon, à M. Daubenton, & inſérée dans le volume de la ſociété royale de médecine, pour les années 1780 & 1781. Voici ce qu'on lit dans cet ouvrage, page 344.

» Un habitant nommé Brifaud étoit attaqué depuis pluſieurs années d'une douleur goutteuſe au pied droit; elle commençoit toujours par le gros orteil, & affectoit enſuite le pied juſqu'au talon, où elle ſembloit ſe fixer. Après avoir reſté quelque-temps à ce pied, elle paſſoit au pied gauche, elle commençoit comme au droit, c'eſt-à-dire, par le gros orteil, & ſuivoit enſuite juſqu'au talon; enfin après avoir reſté quelque-temps à ce pied, elle diſparoiſſoit pour quelques mois. Pendant le temps que cette douleur ſe faiſoit ſentir, le pied étoit toujours un peu gonflé, & ſur-tout dans ſon articulation avec la jambe, & cet habitant ne pouvoit marcher que très-difficilement & pieds nuds, parce qu'il ne pouvoit mettre ni bas ni ſouliers. Il y a quelque-temps qu'éprouvant cette douleur au pied droit, il réſolut cependant d'aller à la chaſſe, c'eſt-à-dire dans un canot ſur le bord de la rivière; il avoit laiſſé ſon nègre à terre avec ſon chien, pour tâcher de faire partir quelque biche ou autre gibier, dont les habitudes ſont de ſe jetter à l'eau dès qu'ils ſe ſentent pourſuivis par les chiens. Impatienté de ne rien voir, M. Brifaud deſcendit à terre, quoique boiteux & ſouffrant beaucoup de ſon pied, dans l'eſpérance de faire mieux chaſſer ſon chien que ne le faiſoit ſon nègre. A peine fut il à terre qu'il vit une troupe de cochons de bois: pour la ſuivre il ſe trouva forcé de traverſer un petit marécage, où il y avoit un pied ou un pied & demi d'eau, & dans lequel il fut touché d'une anguille tremblante, qui lui fit éprouver une commotion des plus plus violentes dans les deux genoux. Après un petit inſtant de réflexion, il pourſuivit ſa route, & ſon nègre ayant pris un cochon, il revint à ſon canot, ſuivant le même chemin. Avant d'y arriver il s'apperçut qu'il marchoit avec moins de gêne, & qu'il ne ſentoit plus de douleur à ſon pied. Arrivé chez lui il vit avec ſurpriſe que le gonflement avoit diſparu, qu'il marchoit avec la plus grande facilité & ſans éprouver la moindre ſenſation douloureuſe. Enfin il eſſaya de mettre des bas & des ſouliers; il y réuſſit, & marcha comme s'il n'avoit jamais ſouffert à ce pied. M. Brifaud crut d'abord que la douleur alloit ſuivre ſon cours ordinaire, qu'elle paſſeroit au pied gauche; mais l'agilité de ce pied gauche, & l'abſence de la douleur & d'un léger gonflement, qui la précédoit ordinairement, le convainquirent bientôt de ſa guériſon. Quelques jours après il s'empreſſa de me faire part de ce fait, qu'il me raconta, avec toutes les circonſtances que je viens de détailler, & voilà plus de huit mois écoulés ſans qu'il ait éprouvé la moindre douleur des deux pieds ».

Il faudroit pluſieurs obſervations ſemblables pour confirmer ce fait, comme l'auteur de l'obſervation le fait lui-même ſentir. (M. FOURCROY).

ANGUIS. (*Mat. méd.*).

Les ſerpens de ce genre ſont très-différens des autres par leur conformation extérieure. Au lieu d'avoir au-deſſous de leur corps de grandes plaques faites en forme de bandes tranſverſales, & une ou deux rangées de ces mêmes plaques, au-deſſous de leur queue, ils ſont couverts par-tout de petites écailles ſemblables à celles que les couleuvres, le boa, les ſerpens à ſonnette, & la plupart des autres reptiles, ont au-deſſus du dos. Les écailles de la rangée du milieu du deſſous du corps & de la queue, ſont cependant dans quelques *anguis* un peu plus grandes que les autres; & c'eſt celles-là qu'il faut alors compter pour reconnoître plus aiſément l'eſpèce de l'animal, de même que l'on compte dans le boa & dans les couleuvres, les grandes pièces que revêtent le deſſous de leur corps.

Comme la plupart des expreſſions exagérées ont produit aſſez ſouvent des erreurs groſſières ou des contes ridicules, on n'a pas dit ſeulement que les anguis pouvoient ſe mouvoir en arrière preſqu'auſſi aiſément qu'en avant; on a prétendu encore qu'ils pouvoient ſe conduire & courir pendant long-temps dans les deux ſens avec une égale facilité; qu'ils avoient des yeux à chaque extrémité du corps pour diſcerner leur route en avant & en arrière, qu'ils y avoient même une tête complette; qu'on s'expoſoit aux mêmes dangers en les ſaiſiſſant par l'un ou l'autre bout; qu'ils étoient très-à craindre pour les petits animaux dont ils ſe nourriſſoient, parce que jamais le ſommeil ne les empêchoit de s'appercevoir du voiſinage de leur proie; que pendant qu'une tête dormoit, l'autre veilloit, &c. Mais c'eſt aſſez rapporter des opinions que l'on ne doit pas craindre devoir ſe répandre, & que par conſéquent on n'a pas beſoin de combattre. Nous devons même convenir que la conformation des anguis eſt une des plus propres à faire naître ces erreurs; leur queue eſt en effet tres-groſſe en comparaiſon du corps, & ſon extrémité arrondie reſſemble d'autant plus à une tête, même lorſqu'on la conſidère à une petite diſtance, que les diverſes taches qui varient ordinairement ſa couleur, ſont diſpoſées de manière à repréſenter des yeux, des narines & une bouche. D'ailleurs les yeux des anguis étant très-petits, on a de la peine à les diſtinguer à l'endroit où ils ſont réellement, & on peut plus facilement être trompé par leur apparence. C'eſt cette petiteſſe des yeux des anguis, qui les a fait nommer *ſerpens aveugles* par pluſieurs voyageurs; mais cette dénomination qui à la rigueur ne convient à aucun ſerpent, ne doit pas être du moins appliquée aux anguis, ni aux amphisbènes ou *ſerpens à anneaux*; nous ne l'em-

ploierons que pour déſigner des dimenſions encore plus petites des yeux des ſerpens, que M. Linnée a nommés *cæcilia*, & que nous nommons d'après lui *cæciles*. (Extrait de l'hiſtoire naturelle des ſerpens, par M. de la Cepède).

Ce genre de ſerpens contient quinze eſpèces décrites par M. de la Cepède, ſavoir : l'orvet, l'eryx, la peintade, le rouleau, le colubrin, le trait, le cornu, le miguel, le reſeau, le jaune & brun, la queue lancéolée, le rouge, le long nez, la plature & le lombric. Parmi ces quinze eſpèces, il n'y en a qu'une de venimeuſe, c'eſt le rouge qui habite la Guyane; il eſt remarquable par la belle couleur rouge des écailles de ſon dos; on le nomme à Cayenne ſerpent de corail, il eſt vivipare. Voici ce qu'en dit le père Gumilla, dans ſon hiſtoire naturelle de l'Orénoque.

Je ne puis paſſer ſous ſilence le ſerpent *corail*, qu'on nomme ainſi à cauſe de ſa couleur incarnate, qui eſt entremêlée de taches noires, griſes, blanches & jaunes. Ce ſerpent ſupporte également tous les climats, ce qui n'empêche pas que les couleurs ne ſe reſſentent de leur variété; mais ſon venin conſerve toujours la même force, & il n'y en a point, ſi l'on excepte la couleuvre *macaurel*, dont la morſure ſoit plus dangereuſe. Parlons maintenant des remèdes qu'on a trouvés contre la morſure de ces reptiles.

On peut ſe ſervir de la feuille de tabac, qui eſt efficace contre la morſure des couleuvres, quelle qu'en ſoit l'eſpèce; il ſuffit d'en mâcher une certaine quantité, d'en avaler une certaine partie & d'appliquer l'autre ſur la plaie pendant trois ou quatre jours, pour n'avoir rien à craindre: j'en ai fait l'eſſai pluſieurs fois ſur des malades & même ſur des couleuvres; après les avoir étourdies d'un coup de bâton, je leur ai faiſi la tête avec une petite fourche, & leur ayant fait ouvrir la bouche en la preſſant, j'ai mis dedans du tabac mâché, & auſſi-tôt elles ont été ſaiſies d'un tremblement général qui n'a fini qu'avec leur vie, la couleuvre étant reſtée froide & roide comme un bâton.

Un troiſième remède dont on peut ſe ſervir, c'eſt la *pierre orientale*; elle n'eſt autre choſe qu'un morceau de corne de cerf, qu'on fait calciner, juſqu'à ce qu'il ait pris la couleur du charbon, il s'attache de lui-même à la plaie & attire tout le venin qui eſt dedans; mais il en faut quelquefois plus de ſix morceaux, & le plus ſûr eſt de mâcher du tabac en même-temps.

Lorſque l'endroit le permet, on applique ſur la plaie quatre ventouſes ſeches dont la première diſpoſe les chairs; la ſeconde attire une liqueur jaune; la troiſième une pareille liqueur teinte de ſang tout pur; après quoi il ne reſte plus de venin dans la plaie.

Voici un cinquième remède dont on a éprouvé l'effet: il conſiſte en une bonne quantité d'eau-de-vie, dans laquelle on a délayé de la poudre à canon, & à la troiſième doſe le venin perd toute ſon activité. (Extrait de l'hiſtoire des ſerpens, par M. de la Cepède). (M. FOURCROY).

ANHALTINA. (*Mat. méd.*). Les médicamens nommés en général anhaltina paroiſſent être les mêmes que ceux que nous déſignons aujourd'hui par le nom d'anti-aſthmatiques. (*Voyez* ce mot). (M. FOURCROY.

ANHELATION. (*Méd. vétérin.*). M. Lafoſſe a placé ce mot dans le ſupplément de ſon dictionnaire d'hippiatrique. (*Voyez* COURTE-HALEINE.) (M. HUZARD).

ANHELATIONES. (*Ordre Noſol.*). Sauvages, cl. V, Sagar, cl. VIII. Série de léſions, qui conſiſtent principalement dans une agitation involontaire & fatigante des muſcles de la poitrine, accompagnée d'une reſpiration difficile & fréquente, exempte néanmoins de fièvre aiguë. On les diſtingue en deux ordres: dans le premier (*Anhelationes ſpaſmodicæ*) on compte l'*ephialtes*, l'éternument, (*ſternutatio*), les rots (*oſcedo*), les hoquets ou ſanglots (*ſingultus*), la toux. Le 2e. (*Anhelationes oppreſſivæ*, SAUV.; *Anhelationes ſuppreſſivæ*, SAG.) comprend le *ronflement* (*ſtertor*), la *dyſpnée*, l'*aſthme*, l'*orthopnée*, l'*angine* ſimple (*angina*), le *point de côté* (*pleurodyne*), le rhume, l'*hydropiſie de poitrine* (*hydrothorax*), l'empyeme. Cette diviſion établie par M. de Sauvages, a été entiérement admiſe par Sagar, à l'exception de l'angine qu'il a retranchée du ſecond ordre. *Voyez* chacun de ces mots à leurs rangs reſpectifs. (*V. D.*)

ANHILATION, ANNULLATION, ANNULLER, (*juriſprudence vétérinaire*). C'eſt la caſſation ou la rupture d'un marché demandée par l'acheteur lorſqu'il ſoupçonne que l'animal dont il a fait l'acquiſition eſt affecté de *cas redhibitoires*. Il faut néceſſairement, pour entraîner l'*annullation* du marché, 1°. que l'animal ſoit réellement dans le cas de rédhibition. 2°. que la demande ait été formée avant l'expiration du délai de la garantie. *Voyez* CAS REDHIBITOIRES). (M. HUZARD.)

ANHIMA. (*mat. méd.*). *Aquila aquatica cornuta*, hiſt. nat. de la France, équin. *Kamichy inſularibus*. JONSTON. Suivant ce naturaliſte, c'eſt un oiſeau de rapine & aquatique du Bréſil, plus grand qu'un cygne. Sa tête n'eſt pas plus groſſe que celle d'un coq; ſon bec eſt noir & recourbé vers le bout; ſes yeux ſont beaux & couleur d'or, entourés d'un cercle noir, ayant la prunelle noire; il s'élève au-deſſus de ſa tête vers le haut du bec, une corne groſſe comme une des plus groſſes cordes à violon, & longue de plus de deux doigts, courbée en ſon extrémité, ronde & blanche comme un os, entourée de petites plumes très-courtes, blanches & noires: ſon col eſt long de plus de ſept doigts, &

ſon corps de preſque d'un pied & demi ; ſes aîles ſont grandes & de différentes couleurs, dit Ray, *ſynopſ. meth. av. p. 96.* Son goſier & la partie ſupérieure de ſon col ſont noirs, le bas & la poitrine ſont couverts de plumes blanches, noires & cendrées. Il a le bas du ventre blanc ; le dos & les côtés avec la queue & les aîles, ſont noirs, excepté les extrémités ; ſa queue eſt longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie ; ſes pieds ont quatre doigts armés d'ongles ; ſa voix eſt forte, criant : *vi, hu, vi, hu.* On ne le trouve jamais ſeul. La femelle eſt toujours accompagnée d'un mâle ; & quand l'un des deux meurt, l'autre le ſuit de près. Cette deſcription eſt celle de la femelle. Le mâle eſt une fois plus gros ; celle-là fait ſon nid de boue & en forme de four, dans des troncs d'arbres & ſur la terre.

La corne de cet oiſeau, dit Léméry, eſt regardée comme un bon remède, pour réſiſter au venin, pour les ſuffocations de la matrice, & pour accélérer l'accouchement. On la met infuſer dans du vin, qu'on fait boire à la femme en travail. (*Dict. de Mat. Méd.*). (M. FOURCROY).

ANI du Bréſil ou diable des ſavanes. (*Hygiene*).

Partie II. Choſes non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. Alimens.

Section II. Animaux.

Ani Braſilienſibus. Marcgrave, *hiſtor. nat. Braſil.* pag. 193. C'eſt un oiſeau de la couleur du merle, & qui en a la groſſeur. Il a une très-grande queue, qui fait plus de la moitié de ſa longueur totale, qui n'eſt guere que de treize pouces & demi. Il a le bec long de treize lignes. Ses pieds noirs ont dix-ſept lignes de hauteur ; à peine apperçoit-on à ſon plumage de légères traces de violet & de verd foncé. Les femelles couvent en ſociété dans de grands nids, qui ont quelquefois un pied de large. Ils ne ſont point du tout farouches.

Ces oiſeaux ont une mauvaiſe odeur lorſqu'ils ſont vivans, c'eſt pourquoi on ne fait pas un uſage très-fréquent de leur chair. Ils ſe nourriſſent de graines, de ſerpens, de lezards, & autres reptiles ; ils ſe poſent ſur les vaches & ſur les bœufs, pour manger les tiques, les vers, & autres inſectes nichés dans le poil de ces animaux. *Voyez* l'hiſt. nat. de Buffon, tom. 12, pag. 87. (M. MACQUART).

ANIER, ASNIER. (*Hygiene vétérinaire*). L'*ânier* eſt celui qui panſe & qui ſoigne les *ânes*. Il eſt à ces animaux ce que le *palefrenier* eſt au cheval, & il doit avoir les mêmes qualités. (*Voyez* PALEFRENIER).

On appelle auſſi *ânier* celui qui a un plus ou moins grand nombre d'*ânesſes* dont il vend le lait. (*Voyez* ANE). (M. HUZARD).

ANIL. (*mat. méd.*). Acoſt. Garz. Nil ou Anil. Cam. *Agnil* Indorum. Annil ſive indigo, Gali ſive Nil, herba roriſmarini facie, Linſc. 4, part. Ind. orient.

Plante du Bréſil, qui a environ deux pieds de haut, dit Pomet, reſſemblant au romarin, garnie de feuilles rondes, d'un verd tirant ſur le brun par-deſſus, & argenté par-deſſous & aſſez épaiſſe ; ces fleurs ſont aſſez ſemblables à celles des pois, de couleur rougeâtre ; elles ſe changent en une gouſſe longue & recourbée en forme de faucille, laquelle renferme une petite ſemence de couleur olive, & ſemblable à celle des raves.

Toute la plante a un goût piquant & amer : on en tire l'inde & l'indigo.

L'inde eſt une fécule que l'on extrait des feuilles de l'anil, par le moyen de l'eau & de l'huile d'olive : il ſert pour la teinture. L'indigo eſt auſſi une fécule tirée de l'anil ; il ne diffère de l'inde, qu'en ce qu'il eſt fait de toute la plante, c'eſt à-dire, des tiges & des feuilles ; il n'eſt employé que pour la teinture.

Lémery dit que cette plante eſt vulnéraire ; qu'elle déterge & mondifie les vieux ulcères, étant appliquée deſſus en poudre ; & qu'on s'en ſert auſſi en frontal, pour les douleurs de tête.

On lit dans les mémoires de l'académie ann. 1718, que ſa racine miſe en décoction, eſt propre contre la colique néphrétique, que ſes feuilles pilées & macérées dans l'eau & appliquées ſur le ventre, opèrent un merveilleux effet dans la ſuppreſſion d'urine ; & qu'elle ſoulage les douleurs de tête lorſqu'on s'en ſert en forme de cataplaſme. (*Dict. de Mat. Méd.*). (M. FOURCROY).

ANIMAL. (nourriture *hyg*) (*V.* ALIMMENS). (M. MACQUART).

ANIMAL. (*Art vétérinaire.*) Dans le Poitou, dans le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & les autres provinces voiſines, où on fait des élèves en mulets, on donne le nom d'*animal* ſeulement à l'âne étalon. Ce terme, quoique ſi général, eſt néanmoins technique dans tous ces lieux, pour cet objet ; & on s'entend parfaitement lorſqu'on dit, j'ai mené ma jument à l'*animal*. (*Voyez* ce que j'ai dit de ces *animaux* à l'article de l'ANE.) (M. HUZARD.)

Animal huché ſur ſon derrière. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* HUCHÉ, RAMPIN.) (M. HUZARD.)

Animal pris dans les épaules. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* EPAULES FROIDES, PRIS DES EPAULES.) (M. HUZARD.)

Animal lunatique. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* FLUXION PÉRIODIQUE.) (M. HUZARD.)

ANIMALCULES. (*méd. prat.*) (*V.* INSECTES). (M. FAURE).

ANIMALISATION. *Animaliſatio.* (*Phyſiologie*). Pendant que l'animal eſt vivant, il perd continuellement une partie des fluides & des ſolides qui compoſent ſa ſubſtance. Les mêmes forces, qui l'animent & lui donnent la vie, ſont la cauſe de cette déperdition. Il répare cette perte dans la même pro-

portion qu'il l'éprouve. Les alimens dont il ſe nourrit, l'air qu'il reſpire, l'atmoſphère ou l'eau dans leſquelles il vit, ſont les matériaux qui lui ſervent pour cette réparation. Il les prépare, il les digère, il les aſſimile, il les convertit enfin en ſa propre ſubſtance.

Sous ce point de vue, nous ne voyons encore dans l'animal que des opérations ſucceſſives, dont le réſultat eſt la nutrition. Ce travail eſt commun aux végétaux & aux animaux; car les uns & les autres perdent, ſe réparent & ſe nourriſſent. Il y a néanmoins une différence eſſentielle qui diſtingue cette opération dans ces derniers. En même-temps que la matière nourricière reçoit dans les organes de l'animal, les qualités qui lui ſont néceſſaires pour réparer ſes pertes & le nourrir, elle acquiert celles qui lui donnent l'eſpèce de vie propre à l'individu dont elle devient partie conſtituante. Chaque molécule nutritive prend un caractère particulier, parfaitement ſemblable à la molécule qu'elle doit remplacer. Si c'eſt une partie nerveuſe, elle prend, à l'inſtant de ſon application au nerf, la ſenſibilité nerveuſe. Si elle devient portion de la fibre muſculaire, elle eſt dès ce moment irritable & propre à exécuter le mouvement dès qu'elle ſera ſtimulée. Il en eſt de même des autres; chacune prend le degré d'animalité qui convient au rôle qu'elle va exécuter dans la partie de l'animal, où elle ſera placée.

J'appelle puiſſance, ou force animale, cette faculté de l'animal, par laquelle il donne la vie & un caractère particulier aux ſubſtances dont il ſe nourrit; & j'appelle animaliſation l'exercice de cette puiſſance. Elle n'eſt pas la ſeule qui concourt à l'aſſimilation & à la nutrition: mais elle en eſt le principal agent; c'eſt elle qui la perfectionne & lui donne ſon caractère diſtinctif; car, ſans elle, les agens chimiques & mécaniques qui agiſſent ſur la matière nutritive des animaux, ainſi que ſur leurs fluides, de même qu'ils compoſent & décompoſent les ſucs des végétaux, ne produiroient que les mêmes réſultats, dans les uns & dans les autres: je veux dire que s'il n'y avoit que les mêmes agens chimiques, qui agiſſent dans les animaux, comme dans les végétaux, la ſubſtance alimenteuſe étant la même, & ces agens étant appliqués ſur elle de la même manière, il n'en pourroit réſulter que des fluides & des ſolides qui auroient la même forme & les mêmes qualités; de ſorte que les animaux auroient les mêmes qualités, en un mot, la même exiſtence que les végétaux. Les uns & les autres ſe reſſembleroient parfaitement, parce qu'ils ſeroient formés de la même matière & par les mêmes agens.

Je définis donc l'animaliſation, une fonction, ou plutôt une ſucceſſion de fonctions propres à tous les animaux, par leſquelles la digeſtion, l'aſſimilation & la nutrition ſont perfectionnées, & qui impriment en même-temps à leur ſubſtance nourricière, le principe de vie qui convient à chaque partie de l'animal & à ſa manière d'exiſter.

L'animaliſation forme un des caractères eſſentiels du règne animal, car c'eſt par elle qu'un animal eſt un animal, & qu'il n'eſt point un végétal, ni un minéral.

Il eſt cependant très-difficile de déterminer exactement l'idée que nous devons attacher à ce mot; car, ſoit que nous concevions l'animaliſation comme puiſſance, ſoit que nous la conſidérions dans ſes effets, nous la trouvons toujours confondue avec la nutrition. Afin de pouvoir diſtinguer l'une & l'autre, d'une manière claire, il faut les conſidérer ſéparément & par abſtraction.

1°. De la nutrition. Avant de commencer cet examen, *Voyez* (ALIMENS, NUTRITION VÉGÉTALE, NUTRITION ANIMALE). Indépendamment de ce qui eſt dit dans ces articles, je vais faire précéder ici un abrégé des opinions que les médecins modernes ont ſur la nutrition animale, afin que nous puiſſions enſuite déterminer plus facilement ce qu'elle eſt, & en quoi elle diffère de l'animaliſation.

La première eſt celle de Boerrhaave & de ſon école. Ce célèbre médecin ſuppoſe que tous les ſolides de l'animal tirent leur origine de ſes nerfs, & qu'ils ne ſont qu'un prolongement de la ſubſtance médullaire.

La lymphe nourricière eſt ſelon lui parfaitement ſemblable au fluide nerveux, & il croit ce dernier de la nature de l'eau.

Voici comme il s'exprime dans ſes inſtitutes, paragraphe 302. *Non erit quoque abſurdum credere, quod in toto corpore vas minimum ex arteria ultimo exortum, evadat ſimillimum fibrillæ minimæ nervi, quoad magnitudinem, humorem contentum, proprietates reliquas.*

Parag. 436. *Ideò ad conſtantiam vitæ ſimilis continuandam opus eſt, ut tantum & tale, in humoribus & ſolidis perpetuò reſtituatur, quantum & quale per motus illos perditum erat. Hoc nutrire dicitur, & ipſa hæc actio, nutritio.*

Parag. 440. *Omnem totius noſtri corporis ſolidam maſſam, meris modo nervis ut elementis ſuis abſolutè conſtructam eſſe.*

Parag. 441. *Et profecto omnis illa maſſa* (les ſolides) *incredibiliter parva particula excepta, concrevit ex iis, quæ antea erant ſubtiliſſimum, quòd ferè naſcitur, colliquamenti liquidum: ipſi ſucco nervorum ſimile, &c.*

Parag. 446. *Fiet ergò nutritio vera ſolidorum in vaſis minimis, quorum adunatione maxima fiunt, id eſt in nervis, aut vaſculis his ſimilibus* (440—302.).

Parag. 447. *Quod cum fieri nequeat, niſi liquido in hæc vaſa advecto, nonne tibi clarum, materiem*

ergò proximam nutritionis eſſe humorem ſubtiliſſimum nerveum, eive ſimillimum ».

Parag. 450. *Idem in pulmone* (le chile) *vi reſpirationis ſubactus, mutatus, attenuatus, miſtus, tranſitui quorumdam vaſculorum aptus redditus : proprior eſt quidem, ſed nondum apta, huic operi materies.*

Parag. 437. *Humores quidem perditi quoad materiem ex cibo, potu, aëre : quoad dotes requiſitas, per vires concurrentes corporis huc uſque expoſitas, reficiuntur, debitiſque ſuis vaſis applicantur, &c.*

Parag. 277. *Quare aquæ ſubtiliſſimæ, fortè ſpiritus hi maximè conveniunt utpotè quæ miſcibilitate, mobilitate, ſoliditate, blanditie, ſimplicitate, abſentia elaſticitatis, ei ſimilis ſit, &c.*

Ces paſſages, ainſi rapprochés, nous préſentent les idées que ce médecin s'étoit faites ſur la nutrition. Son hypothèſe eſt très-ſéduiſante au premier coup-d'œil, parce qu'elle ſemble rendre raiſon, d'une manière ſatisfaiſante, de tous les phénomènes de la nutrition & de l'animaliſation, que j'ai dit être preſque toujours confondus. En effet, dès que l'on ſuppoſe que les ſucs nourriciers reçoivent leur dernière préparation dans le cerveau ; l'on croit comprendre alors clairement que cette limphe nutritive, en recevant le dernier mode qui la rend propre à la nutrition, reçoit en même-temps le mode d'animaliſation, ou le principe de vie qui lui eſt néceſſaire. Or, le cerveau qui eſt l'organe vital par excellence, eſt le plus propre à donner cette dernière impreſſion.

Mais les connoiſſances anatomiques & phyſiologiques, ainſi que l'obſervation, nous démontrent que cette opinion eſt erronée & chargée de contradictions.

1°. Boerhaave imbu, comme il l'étoit, des principes des mécaniciens, a cherché à expliquer les phénomènes de la vie animale par les loix phyſiques. Or, on ne fera jamais, du ſang, des organes, des chairs, &c. en un mot, un animal quelconque ; avec l'attraction & l'impulſion. L'inſuffiſance de ces loix eſt trop univerſellement reconnue, pour que j'inſiſte davantage à réfuter cette explication.

2°. Si le fluide nerveux exiſte, ce qui eſt très-douteux, il n'eſt pas probable qu'il ſoit de nature aqueuſe, ainſi qu'il l'a ſuppoſé. Nous verrons plus bas que M. Cullen, qui a adopté en partie cette opinion, s'eſt bien gardé de donner dans cette erreur.

3°. Le tiſſu cellulaire, ainſi que beaucoup d'autres organes, eſt formé par des ſucs nourriciers qui n'ont point été préparés dans le cerveau. Ces organes exiſtent indépendamment des nerfs. M. de Haller & autres ont mis ce point de phyſiologie dans la plus grande évidence ; ainſi c'eſt mal-à-propos que Boerhaave fait dériver tous les ſolides des nerfs.

4°. Il n'eſt pas poſſible d'admettre que la nutrition & l'animaliſation ſe font également dans les extrémités nerveuſes & capillaires. Les raiſons ſuivantes s'y oppoſent.

J'ai déjà dit que l'exiſtence du fluide nerveux étoit très-douteuſe : car il eſt plus probable que les nerfs ſont ſolides, que vaſculeux. Quand ils contiendroient un liquide en circulation, il ne peut être de nature aqueuſe parceque, les phénomènes de l'économie animale ne ſauroient être exécutés par un tel fluide. Il eſt plus vraiſemblable que le fluide nerveux eſt d'une nature aérée ou ignée, différente de la ſéroſité qui circule dans les extrémités capillaires ; ces deux liqueurs ne peuvent donc point ſervir aux mêmes uſages, ſavoir à la nutrition & à l'animaliſation.

Quand cela ſeroit poſſible, les principes de vie qui animent ces deux organes, étant de nature diverſe, ils doivent donner des modifications oppoſées aux fluides ſur leſquels ils agiſſent. Les nerfs n'ont que de la ſenſibilité. Les extrémités capillaires ſont ſenſibles, à la vérité, mais elles ſont beaucoup plus irritables. Leurs effets ſur le ſuc nourricier doivent donc être différens de l'action des nerfs ſur ce même fluide. La nutrition ne peut donc avoir également lieu dans ces deux organes, puiſqu'ils n'ont point les mêmes principes de vie, & que les fluides qui les parcourent ne ſont point les mêmes. Il eſt donc évident que cette ſuppoſition renferme une contradiction manifeſte.

5°. Si la nutrition & l'aſſimilation ſe faiſoient par le miniſtère des nerfs, ils devroient être diſtribués aux divers viſcères, en raiſon de leurs maſſes & de leurs volumes. Or, les viſcères les plus conſidérables, tels que le foie, la rate, &c. en reçoivent très peu, eu égard à leur maſſe. Cette obſervation eſt de M. Haller.

Toutes ces raiſons, & beaucoup d'autres qu'il n'eſt pas poſſible d'ajouter ici, doivent faire rejetter ce ſyſtême.

M. Cullen eſt le ſeul qui l'ait adopté depuis, avec quelques changemens : voici comme il s'explique dans ſa phyſiologie.

» Parag. 238. La bile qui ſe joint aux matières qui ont paſſé de l'eſtomac dans le duodenum, &c. C'eſt peut-être dans le même but que la lymphe ſe réunit conſtamment au chile dans ſon cours. Mais après tout, nous ſommes obligés de nous borner à cette idée générale, & d'avouer que nous ne ſavons pas exactement comment ſe fait cette fonction, ni comment les fluides, qui ſe mêlent aux alimens dans les différentes parties qu'ils parcourent, contribuent réellement aux changemens qui y ſurviennent ».

» Parag. 239. Néanmoins il eſt probable que le

fluide particulier, connu ſous le nom de chile, réſulte du mélange dont j'ai parlé. L'on ne peut douter que divers fluides peuvent pénétrer les vaiſſeaux lactés, & y accompagner le chile; mais cela ne doit point vous empêcher de regarder auſſi comme probable qu'il y a un fluide particulier produit par l'action de l'eſtomac & des inteſtins, dont la nature eſt telle qu'il devient le principal ingrédient des fluides animaux qui ſe forment par la ſuite, & qu'il mérite ſtrictement le nom de chile. Ce qui prouve réellement qu'il eſt le réſultat d'un mélange particulier, & qu'il ne ſe forme pas tout-d'un-coup, mais ſucceſſivement, dans le cours des inteſtins ».

» Parag. 242. J'ai ſuivi le cours des alimens, autant qu'il eſt poſſible de les conſidérer d'une manière quelconque, dans un état ſéparé. Mais l'on ne voit point, que les fluides animaux, proprement dits, ſoient entièrement formés dans aucune partie de leurs cours, & l'on ſuppoſe, avec raiſon, que le mélange propre, ou l'aſſimilation n'eſt parfaite que quand le chile, mêlé avec la maſſe du ſang, a été expoſé à l'action des poumons, à travers leſquels il doit paſſer preſque immédiatement après être entré dans la ſouclavière: & même, à ce qu'il paroît, avant qu'il ait ſervi à aucune des fonctions de l'économie animale, auxquelles il eſt deſtiné ».

» Parag. 243. L'eſpèce de changement que les fluides ſubiſſent en traverſant les poumons, ou les moyens qui produiſent les changemens ſuppoſés, paroiſſent, d'après tout ce que l'on a dit, être encore très-peu connus. Les puiſſances mécaniques de preſſion, dont on parle, n'ont pas lieu; d'une autre part, il eſt probable que les changemens qui ont lieu, ſont les effets d'une ſéparation ou d'un mélange chimique.... Pour réſumer en peu de mots, nous n'avons encore que très-peu de connoiſſances ſur la production ou la formation des fluides animaux, &c ».

» Parag. 256. La reſſemblance du gluten du ſang, d'une part avec le blanc-d'œuf, & de l'autre avec la matière qui conſtitue les ſolides du corps des animaux; me détermine à le conſidérer comme la principale partie des fluides animaux, & comme celle qui étant immédiatement formée par les alimens, ſert à l'accroiſſement des ſolides, ou à réparer leurs pertes ».

» Parag. 270. On ſuppoſe communément que les alimens, ou le chile qui en eſt formé, ne ſont pas parfaitement aſſimilés, lorſqu'ils n'ont traverſé qu'une fois les poumons; mais que, quelque tems après ce trajet, le chile continue à circuler avec le ſang, en conſervant la même forme & les mêmes qualités qu'il avoit lorſqu'il eſt entré, pour la première fois, dans la ſouclavière, &c ».

» Parag. 271. Il eſt probable que le fluide animal (255—256) eſt dans un mouvement progreſſif continuel, & eſt à peine un inſtant ſtationnaire.... Une partie de ce fluide, qui eſt celle qui a été formée la dernière, approche davantage, par cette raiſon, de la nature végétale: l'autre, au contraire, qui eſt reſtée plus long-tems dans le corps, eſt en conſéquence plus près de la putréfaction. Il eſt poſſible qu'il y ait pluſieurs états intermédiaires entre les deux précédens, &c ».

» Parag. 272. Outre les différentes matières engendrées par le mouvement progreſſif du fluide animal, il y en a d'autres que l'on peut ſuppoſer exiſter dans la maſſe du ſang.

» Parag. 288. Je crois que ce fluide analogue (la lymphe nourricière) eſt le gluten du ſang convenablement délayé, & dégagé de toute matière ſaline qui y étoit adhérente ».

» Parag. 292. Il eſt en même tems évident que les parties fibreuſes (291) ſont, dans la plupart des cas, des parties du ſyſtême nerveux, & que la formation du fœtus, où le ſyſtême nerveux eſt le premier formé, ſe fait par degré; d'où je penſe qu'il eſt probable que toutes les fibres des différentes parties du corps ſont une continuation des nerfs. Ce qui me porte à conclure de nouveau que la nourriture du ſolide mou & homogène, que l'on trouve par-tout le corps, eſt portée par les nerfs ».

» Parag. 293. Cela ſuppoſe auſſi ce qui d'ailleurs eſt probable, que la partie corticale du cerveau, ou l'origine commune des nerfs, eſt un organe ſecrétoire, dans lequel le gluten du ſang, ſe dégageant de toutes les matières ſalines qui y étoient adhérentes, devient propre à ſervir de nourriture aux ſolides: & ce gluten ſuffiſamment délayé, étant verſé ſur les organes des nerfs, ſe filtre le long de leurs fibres, & eſt ainſi porté à chaque fibre primitive du ſyſtême. Nous ſuppoſons auſſi que la ſubſtance médullaire, ou ce que l'on peut appeller la matière ſolide des nerfs, eſt dans le corps vivant, conſtamment accompagnée d'un fluide ſubtil élaſtique, qui les rend propres à devenir organes du ſentiment & du mouvement, & qui probablement eſt auſſi le moyen par lequel le fluide nutritif eſt porté dans la ſubſtance des nerfs, depuis leur origine juſqu'à leur extremité ».

» Je ne puis dire comment le fluide nutritif, ainſi porté aux différentes parties, s'y applique de manière à augmenter la longueur de la fibre nerveuſe même, ou à former un tiſſu cellulaire ſur ſa ſurface, ni comment il paſſe de l'état de fluide à celui de ſolide. On ne peut ſe ſervir d'autre ſuppoſition pour expliquer ces cas particuliers, que de celle qui a été admiſe relativement à la nutrition ».

» Parag. 214. Il eſt probable que l'accroiſſement du corps de l'animal ſe fait pendant un certain tems, c'eſt-à-dire, dans ſon commencement, de la même manière que dans les végétaux; mais il

eſt évident que cela change à un certain période, & qu'enſuite l'accroiſſement paroît dépendre de l'extenſion des artères, qui ſe fait en longueur & en largeur, par le ſang qui y eſt pouſſé par les puiſſances dont j'ai parlé (156—159). On peut ſuppoſer que cette extenſion des artères agit ſur chaque fibre du corps, & que ces dernières, en s'étendant, favoriſent l'application & l'aglutination de la matière nutritive, d'où doit réſulter l'accroiſſement de la fibre même, & celui du tiſſu cellulaire de ſa ſurface. La même extenſion du ſyſtême artériel donne peut-être lieu à la ſecrétion des fluides. Ces derniers, étant verſés dans le tiſſu cellulaire déjà formé, produiſent les degrés de denſité & de dureté qui ſe manifeſtent dans différentes parties du corps, & qui varient ſuivant la diſpoſition de ces fluides à prendre une forme concrète plus ou moins ferme ».

» On voit que M. Cullen a pris une partie des idées de Boerhaave, auxquelles il en a ajouté quelques-unes qui lui ſont propres ».

» 1°. Il croit comme lui que les nerfs ſont l'origine des ſolides des animaux. Il en trouve la preuve dans la formation du fœtus, dans lequel le cerveau & les nerfs paroiſſent les premiers : d'où il conclut qu'ils donnent naiſſance au reſte des ſolides ».

» 2°. Il eſt perſuadé, de même que lui, que le chile nourrit & répare nos fluides, & que ſon changement dépend des décompoſitions chymiques qui s'opèrent dans nos humeurs, ſur-tout en traverſant la ſubſtance des poumons ; que c'eſt du gluten du ſang que les ſolides ſe nourriſſent. Il croit encore que la lymphe nourricière eſt la partie la plus atténuée de ce gluten, & dépouillée de la partie ſaline : il veut néamoins que ce ſoit par voie de ſecrétion qu'elle ſe ſépare dans le cerveau, & qu'elle coule enſuite le long des fibres médullaires, à l'aide du fluide nerveux, juſqu'aux extrémités nerveuſes. Ce dernier eſt ſelon lui un fluide ſubtil & élaſtique qui environne les fibres médullaires, qu'il ſuppoſe être des corps ſolides. On voit que cette dernière partie de ſon ſyſtême eſt entiérement contraire à celle de Boerhaave ».

» 3°. Il veut que le changement du chile ſoit parfait, auſſitôt qu'il a traverſé les poumons ; du moins il l'aſſure dans le paragraphe 242. Boerhaave au contraire le ſuppoſe imparfait pour la nutrition quoiqu'il ait ſouffert l'action de ce viſcère. M. Cullen à la vérité ſemble ſe retracter (270 & 271) où il dit expreſſément, qu'il conſerve ſa nature végétale pendant quelque-temps dans la circulation & qu'il n'y prend le caractère animal, que ſucceſſivement ».

» 4°. Outre la nutrition par les extrémités nerveuſes, il ſuppoſe encore que l'accroiſſement & la nutrition dépendent à certaines époques de la vie, de l'allongement & de l'élargiſſement de la capacité des artères, ainſi que de la réſiſtance des veines, & des forces du cœur. Ces dilatations, ces allongemens des artères favoriſent, ſelon lui, l'application des molécules nutritives d'où réſulte non-ſeulement l'accroiſſement des fibres, mais encore la formation du tiſſu cellulaire autour des fibres, lequel les accompagne par-tout ».

» 5°. Il ſuppoſe encore, avec Boerhaave, que la nutrition ſe fait par-tout dans le ſyſtême vaſculaire, du moins dans ſes extrémités ; ce qui eſt une contradiction, ainſi que je l'ai déjà prouvé ».

» 6°. Il ſuppoſe encore que la matière nourricière préparée dans les premières voies ſous la forme de chile, arrivant enſuite dans la maſſe du ſang, ſe mêle & s'identifie avec nos humeurs, par le ſeul effet de la circulation & des combinaiſons chimiques qui s'opèrent ſoit dans les poumons, ſoit dans les autres viſcères ».

S'il étoit poſſible d'admettre la ſecrétion de la lymphe nourricière dans le cerveau ; s'il étoit probable que tous nos ſolides ont une origine nerveuſe, l'opinion du profeſſeur d'Edimbourg ſeroit préférable à toute autre : parce qu'il fait opérer dans le cerveau l'animaliſation en même-temps que l'aſſimilation. Quelque ingénieuſe que ſoient ces deux ſuppoſitions, nos connoiſſances anatomiques & phyſiologiques ſont néanmoins trop avancées pour qu'on puiſſe les accueillir.

Les principes d'ailleurs ſur l'aſſimilation, ſont preſque les mêmes que ceux des mécaniciens ; ils doivent par conſéquent être rejettés par les mêmes raiſons que l'on réfute ces derniers.

M. de Haller a beaucoup plus conſidéré la nutrition que l'animaliſation. Voici comme il s'explique ſection 8, pag. 239, tom. 7, de ſes élémens de Phyſiologie, édition in-4°. *Diximus lac albiſſimum per ſanguinem circumfluere, facilè oculis ſeparabile, cruore levius ; non continuò naturam mutat ; oſtenditur enim in faminâ lactante maximam chili portionem in mammas venire.... poteſt autem mater ad decimam duodecimamve à cœnâ horam mammam præbere pugioni, qui mutatam chili indolem ſagax novit dignoſcere* ».

» *Poſt eas horas, citius etiam in aliis hominibus, chilus cum multo ſanguine circumductus, expertus frictionis, caloris, commiſtionis, compreſſionis, cum humoribus humanis, laxationis, difficilis per minima itinera, per majora facilis, communes cùm ſanguine efficacias, paulatim in partes ſeparatur & diſcedit* ».

» *Pars adipoſa cum limpha animali miſta, tamen hactenus acida, ſuique memor ex chilo originis, abit in adipem & in cellulas deponitur* ».

» *Pars cum ferri elemento ſubacta, denſata in globulos, ut adeps, ſed firmiores & rubros maturata cruoris jacturam reparat* ».

» *Pars cujus multa portio limpha humana eſt, & ipſa limphaticum ſanguinis ſerum ſuccoſque congeneres ſupplet* ».

» *Pars viſcidior, meracior ad minimorum vaſculorum parietes adhæret, quod vocatur nutrire* «.

» *Pars mucoſa ex ciborum muco & ex humano compoſita iterum in criptis in naturam tenacem muci redit* ».

» *Pars demùm aquea aliquandiù ſanguinem diluit, per cutem perſpirat, partim per renes in veſicam deſcendit* ».

» *Utilitas chili proxima, eſt putreſcibilem naturam ſanguinis, acido ſucco ſuppeditato, contemperare, &c.* »

» *Utilitas paulo remotior, eſt adferre in ſanguinem materiam, ex quâ omnes in corpore humano ſucci excoqui, quo admoto omnes partes ſolidum jacturæ reparari poſſit. Univerſum nempe corpus alere chili eſt officium* ».

» Tome 8, ſect. , page 275. *In animalibus major eſt ad terram comparata animalem, vis glutinis.... Conſiſtent ergò terreæ particulæ quæ in liquore fluido natabant, ſi pro aqua minus uriente, inter eas viſcidus humor introductus fuerit quem terrea elementa utrìmque trahant; & qui nutivo ſucco ad contractionem nixu viciſsìm terrea elementa ad ſe invicem adducat. Ità ſolida natura oritur, quam primùm à potentia fere ponderi particulæ æquali, hæc particularum corpus aliquod efficientium adtractio ſuperari nequit* ».

» *De oſſibus oſtendimus & addito glutine eorum terram in duritatem oſſeam uniri..... eadem autem etiam membranarum & adeò omnium mollium partium corporis humani natura eſt, & ipſius demùm ligni; oſtendimus enim, & ex iis extrahi gluten ut diſſolvantur inque fluidam naturam redeant.... & viciſſim eadem ex glutine conſiſtere* ».

» Pag. 277. *Eſt tamen & in ſanguine & in ſero proprior quædam materies quæ amat in fila coïre, etiam abſque modulo in ſanguine uberior, in ſero tamen aliqua* ».

» Pag. 273. *Multo tamen frequentius eſt, ſuccum concretum non in fibras ſolas ſed etiam laminas conſiſtere, quæ planæ, latæ, infinitatum figurarum*»....

» Pag. 279. *Verum nimis vulgo notum eſt, ex dura cerebri membrana, etiam ex aliis membranis, ex albuginea teſtis tunica, etiam ex inteſtinis, & ex cute rubras, ſanguineas, rotundas guttulas exſudare, quæ in granula conſiſtant & demùm novâ carne duram membranam aut inteſtina, aut teſtem tegant* ».

» *Nunc ſi per morbum ex ſucco celluloſa tela naſcitur, nihil intercedit quin, abſque morbo, naturæ par ſit ſolertia* ».

« *Credas mechanicè celluloſam telam naſci; nam etiam in pane ex aëre & paſta celluloſitas humana non diſſimilis producitur....* ».

» Pag. 280. *Credas eodem modo in fœtu membranas naſci poſſe* ».

» Pag. 282. *Nunc quidem non credo, inciſorum aliquem in calido animale, vel fibram muſcularem vel nerveam noviter vidiſſe creatam* ».

» Pag. 286. *A ſola autem vi impellente de informi materie animal ſtrui, idem mihi videtur, & expectare naſciturum ex lacu lemano flumen cujus rami aquilæ habeant figurant* ».

» M. de Haller, après s'être convaincu par les raiſons les plus fortes, que le cerveau ne peut point être l'organe ſecrétoire de la lymphe nourricière; que le fluide nerveux ne peut point lui reſſembler & être de nature aqueuſe; que la quantité de nos ſolides, quelque petite qu'elle ſoit, eu égard à la maſſe des fluides, ne ſauroit avoir une origine nerveuſe, a ſoumis aux loix méchaniques la nutrition & ſes phénomènes. Voici ce qu'il nous dit: »

» La nutition, dans les végétaux comme dans les animaux dépend de la circulation, de la chaleur & de l'attraction. C'eſt d'après ces loix que nos fluides ſont renouvellés; que le gluten & la terre animale forment la fibre élémentaire; que cette fibre platte ou ronde forme enſuite le tiſſu cellulaire» .

» Arrivé à ce point, il s'arrête, & n'oſe prononcer que la fibre muſculaire & nerveuſe, ainſi que l'organiſation vaſculaire ſont produites par le même méchaniſme. L'ouverture des cadavres, la régénération des chairs dans les plaies, &c. lui ont montré à la vérité toutes les productions du tiſſu cellulaire par la lymphe nutritive: mais les principes de l'animalité, que cet auteur célèbre a ſi clairement démontrés dans les fibres muſculaires & nerveuſes, principes ſi différens des loix générales qui lient la matière brute, l'ont frappé & lui ont fait ſuſpendre ſon jugement, juſqu'à ce que la ſtructure de ces derniers organes ſoit mieux connue. En faiſant dériver l'organiſation vaſculaire de ces mêmes loix, il s'eſt vu entraîné pareillement par les conſéquences: pour lors, il a dit que dans les animaux à ſang chand, on n'avoit point encore obſervé la régénération d'un vaiſſeau, d'un nerf, ni d'un organe conſidérable; car s'il eût fait cet aveu, il eût été contraint de convenir qu'un animal quelconque pouvoit être formé par les loix générales du mouvement; ce qui répugne à la bonne philoſophie ».

« Ce médecin célèbre, conduit uniquement par ſes travaux anatomiques & par l'obſervation médicale, n'a point fait tout l'uſage qu'il auroit pu,

des connoiſſances que la chymie lui fourniſſoit ſur la formation & la reſtauration des fluides. Il a fait mention à la vérité de leur tendance à la putréfaction; mais il exiſte d'autres combinaiſons & d'autres décompoſitions dans les mêmes fluides non moins eſſentielles pour l'intelligence de leur formation, qu'il a paſſées ſous ſilence. Il eſt vrai que depuis ſa mort l'on a fait de grands progrès dans la connoiſſance des gas.

» Il eſt difficile auſſi de comprendre pourquoi il n'a point appliqué le principe de l'animalité, d'une manière plus directe & plus étendue, à la nutrition animale, ſur-tout à celle des ſolides. L'obſervation ſeule devoit le conduire à cette concluſion; car c'eſt l'animaliſation qui leur donne la forme en leur donnant la vie; lorſqu'elle manque dans un organe quelconque, il maigrit ſe deſſeche & meurt ».

» Les nouvelles découvertes faites en chymie, ont jetté quelque lumières ſur la nutrition & l'*animaliſation*. Nous allons en rendre compte, afin de connoître l'opinion des médecins chymiſtes modernes ſur ce point de l'économie animale.

« On trouve des analogies frappantes, nous dit M. Fourcroy, entre les principes qui conſtituent les végétaux & les animaux. La matière extractive exiſte dans la chair des muſcles; le mucilage dans les membranes, &c.; la partie ſucrée dans le lait. Les graiſſes ne ſont que des huiles fixes, &c. ».

» Il eſt vrai que la plupart de ces principes qui paſſent des végétaux aux animaux par la digeſtion, préſentent dans ceux-ci des différences remarquables dues à l'*animaliſation*, &c. »

» Comme ces trois propriétés ſont dues à la même cauſe, c'eſt-à-dire, à l'abondance de l'azote & à ſa combinaiſon avec l'hidrogène, il eſt démontré par-là que la première & la principale différence des ſubſtances animales avec les végétales exiſte dans cette grande quantité d'azote. Il ſemble même, d'après ces conſidérations nouvelles, que l'*animaliſation* conſiſte ſpécialement dans la fixation du gas azotique, & que les matières végétales ne ſe convertiſſent en ſubſtance animale, qu'en abſorbant la baſe de ce fluide élaſtique, &c. ».

» La partie fibreuſe du ſang, &c. ſe fige & ſe feutre par le repos & le refroidiſſement; elle ne reſte donc fondue, & coulante dans le corps des animaux qu'en raiſon de la chaleur & du mouvement qui les anime..... J'ai fait voir que cette partie du ſang eſt la même que la baſe des muſcles; que le ſang qui arrive à ces organes leur fournit cette baſe concreſcible & ſuſceptible de prendre facilement le tiſſu fibreux. Bordeu avoit entrevu cette vérité, en déſignant le ſang ſous le nom de *chair coulante*.

» Le ſang des quadrupèdes ovipares, des ſerpens, des poiſſons, diffère de celui de l'homme, des oiſeaux, des quadrupèdes, par ſon peu de concréſcibilité. L'analyſe y découvriroit des vérités inconnues. Les fluides, &c. ſe convertiſſent peu-à-peu par l'action de la vie en plaques ou en fibres organiques qui conſtituent les diverſes parties du corps des animaux..... On peut les diviſer en deux claſſes, ſavoir: les parties molles & blanches, telles que le tiſſu cellulaire; les membranes, les aponevroſes, les tendons, les cartilages, les nerfs; les parties molles rouges, telles que les fibres muſculaires ».

» Les parties blanches contiennent un principe analogue..... Elles ſe diſſolvent en entier dans l'eau bouillante, & cette diſſolution bien chargée ſe prend par le refroidiſſement en une maſſe tranſparente, molle & tremblante que l'on nomme gelée ».

» Les organes rouges ou la chair muſculaire dont l'irritabilité & la mobilité, &c..... Leur couleur dépend d'une très-grande quantité de ſang qu'ils contiennent..... On y trouve par l'action de l'eau chaude une ſubſtance albumineuſe, une matière extractive, une certaine quantité de matière gélatineuſe: lorſqu'on a enlevé aux muſcles tout ce qu'ils contenoient de liquide & de diſſoluble, il reſte une partie fibreuſe, tenace, blanche, élaſtique, qui eſt abſolument de la même nature que la baſe du caillot de ſang. Elle donne beaucoup de gas azotique, &c. »

» En accordant que ces combinaiſons & ces décompoſitions ont lieu dans les fluides animaux pendant la vie, l'on peut peut-être concevoir par ces ſeuls moyens comment le chyle ſe transforme en nos humeurs; mais on ne ſe rend raiſon que d'une partie de la nutrition qui eſt la rénovation des fluides. Il reſte encore à expliquer le méchaniſme de la nutrition des ſolides qui eſt beaucoup plus compliquée, & l'*animaliſation* des uns & des autres; car le pain que l'on donne à des animaux de différentes eſpèces, devient le ſang & la chair de ces animaux; or certainement leur ſang & leur chair ont des propriétés eſſentielles bien différentes, quoique ce ſoit la même ſubſtance qui les ait fournies. Ce ne peut donc être que le principe de cette *animaliſation*, qui conſtitue cette différence ».

» Les chymiſtes nous diſent que la matière nutritive eſt à-peu-près la même dans les végétaux & les animaux, & que c'eſt par l'*animaliſation* qu'elle change de forme dans ces derniers. Selon eux, cette dernière fonction s'opère par des agens chymiques & des forces méchaniques. Ces principes ſuffiſent-ils pour former les ſubſtances animales? Il me ſemble que cela eſt impoſſible, vous en voyez les preuves ».

» Si les forces de la vie, dans les animaux, ſont les mêmes que celles qui font croître les végétaux; ſi la ſubſtance nourricière ſoumiſe à leur action, eſt la même dans les deux règnes, les réſultats doivent être de même nature ».

» Or, certainement, quand on examine les fluides & les ſolides d'un animal, & qu'on les compare à ceux d'une plante quelconque; ſi l'on trouve qu'ils

ſe rapprochent & ſe reſſemblent par quelques-unes de leurs parties, il y en a beaucoup d'autres où leur différence eſt énorme, & ne permet point de les rapporter aux mêmes principes ».

» Quelques combinaiſons & décompoſitions que l'on ſuppoſe dans l'intérieur du corps de l'animal, on ne parviendra point certainement avec ces ſeuls agens à produire un organe ſenſible, tel que le ſyſtême nerveux, ni un organe irritable capable de mouvement, tel que le muſcle & la fibre muſculaire ».

» J'avoue cependant que les principes, admis par les chymiſtes, contribuent en partie au changement des alimens, & à la nutrition dans les animaux : mais ils ne ſont point les ſeuls qui concourent à cette fonction, & ils n'entrent dans l'opération de l'*animaliſation*, que comme agens ſecondaires ».

» M. Duhamel du Monceau, dans ſon *traité de la phyſique des arbres*, ne craint point d'annoncer que la nutrition des végétaux eſt encore un myſtère ; à plus forte raiſon devons-nous faire le même aveu pour les animaux, où elle tient à des loix plus compliquées. L'extrait des différens ſyſtêmes, que l'on vient de lire, en fournit la preuve : ils ſont tous appuyés ſur quelques principes vrais, ou du moins probables ; ils expliquent un certain nombre de ſes phénomènes ; mais il en eſt un plus grand nombre qu'ils laiſſent inſolubles, parce qu'ils ne peuvent en donner une raiſon ſuffiſante ».

» 2°. De l'*animaliſation*. En conſidérant la nutrition d'une manière abſtraite, il me ſemble qu'elle conſiſte, 1°. dans le changement des fluides alimentaux en ceux de l'animal ; 2°. dans leur mélange intime ; 3°. dans l'application de la lymphe nourricière aux fibres ſolides qui le compoſent ».

» En conſidérant auſſi ſéparément l'*animaliſation*, on voit que c'eſt la manière dont la puiſſance animale vivifie ces fluides & ces ſolides, & qu'elle concourt aux trois opérations qui ſe paſſent dans la nutrition ; car, comme je l'ai déjà obſervé, ces deux fonctions ne ſont qu'une, & s'exercent toujours enſemble dans l'état de ſanté : l'*animaliſation* n'eſt même que le complément de la nutrition ».

» Les connoiſſances acquiſes ſur les fonctions des premières voies, nous laiſſent entrevoir comment les ſucs alimentaux commencent à y être aſſimilés à la ſubſtance animale ; nous y découvrons le chyle ſe ſéparer des alimens ; mais ſavons-nous quel eſt le mode d'animalité qu'il reçoit de la part de l'eſtomach, des inteſtins, & des ſucs digeſtifs qui y abordent ? Nous le voyons enſuite parcourir les vaiſſeaux lactés, & ſe mêler avec la lymphe déjà animaliſée ; mais quel eſt le nouveau mode qu'il acquiert dans ce trajet ? eſt-il bien connu ? Lorſqu'il eſt confondu avec la maſſe du ſang, nous ſavons qu'il parcourt avec lui le ſyſtême artériel & veineux ; qu'il traverſe le cœur & les poumons, qu'ils arroſent enſemble tous les viſcères ; qu'il y eſt ſoumis par-tout à des forces mécaniques, & à des agens chymiques. Pouvons-nous néanmoins, d'après ces ſeules connoiſſances, aſſurer que ces puiſſances ſuffiſent pour le transformer en nos humeurs, & pour compléter leur renouvellement ? Eſt-ce dans le poumon ſeul que ſe fait ce changement ? eſt-ce dans les extrémités capillaires, pendant que le ſang les parcourt lentement, ou bien eſt-ce pendant qu'il eſt entraîné avec lui dans le torrent rapide de la circulation ? eſt-ce uniquement l'ouvrage de la chaleur, de la circulation, & du mouvement putréfactoire commencé » ?

» J'ai déjà dit que chaque molécule de lymphe nourricière, lorſqu'elle eſt appliquée aux fibres de l'animal, ſoit pour ſon accroiſſement, ſoit pour réparer les molécules qui ont été détruites, prend la nature & les propriétés propres & néceſſaires à la partie ſolide qu'elle va remplacer ou qu'elle va accroître, c'eſt-à-dire, que ſi cette molécule fluide va devenir molécule muſculaire, elle ſera, dès l'inſtant de ſon application, irritable & capable de mouvement ; ſi elle devient molécule nerveuſe, elle ſera ſenſible, &c. L'on ne peut pas dire qu'elle poſsède déjà l'une ou l'autre de ces deux propriétés pendant tout le temps qu'elle reſte molécule fluide, car il ſeroit abſurde d'annoncer que le ſang ou la lymphe ſont irritables comme les muſcles, ou ſenſibles comme les nerfs ; or, en ſuppoſant que les agens chymiques ou mécaniques ſuffiſent pour l'aſſimilation & la nutrition des fluides, comment prouvera-t-on qu'ils ſuffiſent pour celle des ſolides ? l'irritabilité & la ſenſibilité étant ſoumiſes à des loix particulières, & oppoſées à celles des agens chymiques & des forces mécaniques, ne ſauroient être produites par ces dernières ; car celles-ci ne ſauroient communiquer ce qu'elles n'ont point, à moins de ſuppoſer que dans le paſſage de l'état de fluide à celui de ſolide, la molécule nutritive acquiert la propriété d'être irritable ou ſenſible ; pour lors il faudroit convenir que c'eſt du nouvel arrangement des parties, du nouveau mode de combinaiſon que naît la ſenſibilité, & la faculté de ſe mouvoir, ou, ce qui revient au même, le mouvement & la ſenſibilité de l'animal ſeroient le produit des loix phyſiques & mécaniques ; dès-lors je rappellerai ici l'objection que j'ai déjà faite aux chymiſtes : s'il eſt poſſible que les affinités électives produiſent un nerf, un muſcle, un vaiſſeau quelconque, elles peuvent produire un animal : or, c'eſt ce que l'on n'a point encore obſervé, & qui eſt certainement impoſſible ».

» Avant de prononcer ſur l'*animaliſation* des fluides & des ſolides, écoutons M. Lorry, dans ſon traité des alimens. « Il eſt donc d'une néceſſité indiſpenſable que tout ce qui peut nous nourrir acquierre, dans notre corps, non-ſeulement le degré d'altération qui lui eſt propre, mais qu'il y prenne encore un caractère particulier, *qu'on ne peut apprécier*. Ce caractère appartient, non-ſeulement à chaque eſpèce, mais auſſi à chaque individu. *La lymphe d'un homme n'eſt pas celle d'un autre homme* : les forces, l'âge,

le ſexe, l'habitude enfin, ſont les cauſes les plus évidentes de ces variations. J'ai préféré le témoignagne de ce médecin, ſectateur de l'école de Boerhaave, à l'autorité de Gaubius, de Kau Boerhaave, & de nombre d'autres médecins célèbres, qui ont admis, pour expliquer l'*animaliſation*, un principe intermédiaire entre l'ame & les loix phyſiques. Il y a donc, non-ſeulement dans les animaux en général, mais encore dans chaque individu en particulier, une puiſſance particulière autre que les forces mécaniques & phyſiques, qui imprime aux fluides & aux ſolides un mode de vie qui leur eſt propre. S'il n'y avoit que ces deux dernières pour exécuter les fonctions animales, les réſultats devroient être les mêmes que ceux que nous préſentent les règnes minéral & animal : le contraire nous prouve donc qu'il faut recourir à d'autres puiſſances. La transfuſion, au lieu d'être meurtrière, ainſi que l'expérience l'a prouvé juſqu'à préſent, pourroit ſe trouver ſalutaire dans certains cas, où les agens chymiques auroient produit la même *animaliſation* dans deux individus; pour lors, on pourroit faire paſſer, ſans danger, le ſang d'un animal dans un autre qui ſeroit de même âge, de même conſtitution, &c. L'expérience devroit réuſſir dans deux jeunes chiens de la même portée, &c.; or, perſonne n'ignore que cela eſt impoſſible ».

» Nous trouvons, à la vérité, dans les animaux, les mêmes principes d'action chymique & mécanique que dans les plantes; ils y opèrent l'aſſimilation des ſucs nourriciers de la même manière; de ſorte que l'animal, dans ſa nutrition, ſe comporte comme la plante, ſous certains rapports. Quoique cela arrive, il ne faut point en conclure que ce ſont ces ſeuls agens qui produiſent l'aſſimilation; car s'ils étoient les ſeuls qui l'animaſſent, il ne ſeroit plus un animal, il ſeroit une plante, puiſqu'il n'auroit que les mêmes principes & la même ſubſtance nourricière; nous devons, au contraire, ſuppoſer qu'il a en lui d'autres puiſſances, qui donnent à ſes parties conſtituantes une forme & une vie particulières, qui ſont ſon caractère diſtinctif ».

» Voici quels ſont les principes de l'*animaliſation* & de la nutrition dans l'homme & dans les animaux: 1°. nous devons reconnoître dans l'homme l'ame comme un agent qui lui eſt propre; car ſuivant qu'elle eſt affectée d'une manière pénible ou agréable, ces deux fonctions ſe font plus ou moins parfaitement: c'eſt ſur-tout par l'imagination qu'elle influe ſur la digeſtion, pendant que nous ſommes éveillés: au lieu que pendant le ſommeil l'action de l'ame eſt nulle preſque toujours ».

» 2°. L'homme eſt en outre doué d'un ſecond principe qui lui eſt commun avec le reſte des animaux. C'eſt une puiſſance d'une nature particulière, inhérente principalement au ſyſtême nerveux & muſculaire; on lui a donné divers noms. On l'appelle principe vital, puiſſance nerveuſe, irritabilité, ſenſibilité, archée, *impetum faciens*, inſtinct, &c. (voyez ces articles). Quoique ſon ſiége ſoit dans les organes que j'ai indiqués, ſon influence s'étend néanmoins ſur tous les ſolides & les fluides de l'animal, d'une manière plus ou moins ſenſible. Sa nature nous eſt inconnue, & on ne peut en raiſonner que d'après ſes effets: elle eſt intimément liée à l'animal pendant qu'il eſt vivant; elle naît & finit avec lui. On ignore ſi c'eſt un mode de la matière, ou ſi c'eſt un être diſtinct de l'ame & de la matière. Les loix auxquelles elle obéit, ſont la plupart inconnues. Ce n'eſt que par leurs effets que nous les découvrons: elle produit preſque tous les phénomènes de l'économie animale, outre ceux de l'*animaliſation* qu'elle dirige & perfectionne par ſon concours. C'eſt elle qui donne aux fluides & aux ſolides leur caractère vital, & qui contribue plus que tout autre principe à leur aſſimilation ».

Il y a encore d'autres loix auxquelles elle obéit, qui dépendent de l'habitude, de la ſympathie, de l'antipathie, &c. L'obſervation nous en a fait découvrir une partie; leur plus grand nombre a échappé à nos recherches juſqu'à ce jour.

Il n'eſt point prouvé qu'un fluide ſubtil, appellé fluide nerveux, ſoit ſon véhicule. L'exiſtence de ce fluide eſt très-douteuſe.

3°. On ne peut déſavouer que les forces méchaniques aident à broyer, mêler, diviſer, la matière alimenteuſe. Nous devons donc admettre ces forces comme un principe qui concourt à l'*animaliſation*. Il ne faut point cependant lui donner plus d'énergie & plus d'influence qu'il n'en doit avoir. Des broyemens, des frottemens, des impulſions, &c. ne produiront jamais ſeuls les changemens que nous préſente l'*animaliſation*.

4°. Il eſt certain qu'il ſe fait des diſſolutions, des décompoſitions, des combinaiſons nouvelles, dans le chyle comme dans le ſang, avant & après leur mêlange; elles ſont l'effet des agents chymiques. Les expériences de la chymie moderne, nous ont fait découvrir quelques-unes des manières d'agir de ces agents. C'eſt ſur-tout pendant le trajet du chyle & du ſang, à travers la ſubſtance des poumons, que ces changemens ont lieu. Des ſucs végétaux, comme les fluides animaux, éprouvent l'action des attractions électives; l'élaboration des ſucs végétaux eſt preſque entiérement leur ouvrage. (*Voyez* NUTRITION VÉGÉTALE, NUTRITION ANIMALE).

L'on voit à préſent que les forces aſſimilatrices & nutritives ſont de pluſieurs eſpèces dans l'homme comme dans les animaux, & que c'eſt de leur concours que réſulte l'*animaliſation* parfaite.

Il eſt encore évident d'après cela, que l'aſſertion de M. Baſter Koelreuter & Barthès eſt très-vraiſemblable; ſavoir: que l'on pouvoit rencontrer dans le même animal des principes de vie végétale & animale co-exiſtans, & produiſant chacun leur effet. Ils donnent les polypes pour exemple. Je ſuis per-

ſuadé que cette obſervation peut ſe vérifier dans les animaux plus parfaits, même dans l'homme. Les maladies & certains états de dégradation chronique, nous en préſentent chaque jour des exemples.

» L'oſſification des parois des artères, des valvules, &c. dans la vieilleſſe, nous fournit, à mon avis, une preuve évidente de l'énergie & de l'intégrité des attractions électives & des forces méchaniques, dans la partie qui s'oſſifie; tandis que le pouvoir de la puiſſance animale y eſt anéanti. Car, pourquoi l'oſſification a-telle lieu dans ces parties? parce que l'irritabilité & la ſenſibilité y ſont éteintes, & qu'en conſéquence les molécules terreuſes ont été rapprochées par les autres deux agens. Les mauvaiſes ſuppurations des plaies, où l'on retrouve la nature du chyle & des ſucs alimentaux, nous prouvent encore que le principe animaliſant y eſt énervé: tandis que le principe chymique, particulier aux ſubſtances végétales, y conſerve toute ſon intégrité.

Il ne nous reſte qu'à jetter un coup d'œil ſur les parties conſtituantes de la matière nutritive. L'homme & les animaux ſe nourriſſent de ſubſtances végétales & animales. Ils convertiſſent les ſucs qu'ils en retirent en leur propre ſubſtance, à l'aide des forces que je viens d'indiquer. Je n'entrerai point dans un plus grand détail ſur cet objet. (*Voyez* NUTRITION ANIMALE). Ces alimens ne ſont point leur ſeule reſſource; l'air de l'atmoſphère fournit peut-être plus abondamment à leur reſtauration. L'air pénètre le corps des animaux, outre celui qu'ils reſpirent; donc il eſt probable qu'une partie entre dans la ſubſtance des poumons: ils en avalent une grande quantité avec les alimens, qui ſe combinent de différentes manières avec les ſucs qui les nourriſſent. Il eſt dans un état de fixité dans chaque partie de l'animal. Il n'en eſt aucune dont on ne puiſſe l'extraire. Il forme le lien & la cohéſion de chaque molécule ſolide: on le retrouve en partie libre dans les fluides animaux après leur ſécrétion. Il entre dans la compoſition alimentaire & animale, non-ſeulement comme partie élémentaire, mais encore comme agent. On ne ſauroit lui refuſer cette dernière propriété. La chymie a mis cette vérité dans toute ſon évidence.

» Je finis cet article par un réſumé du peu de connoiſſances que nous avons acquiſes ſur cette importante fonction «.

» 1°. L'*animaliſation* commence dans l'eſtomac. Indépendamment de ce que les alimens y arrivent broyés, diviſés, mêlés avec de l'air & les ſucs ſalivaires, qu'ils s'y mêlent en outre avec les ſucs gaſtriques; c'eſt du moins ainſi que cela arrive dans preſque tous les animaux. Il eſt probable qu'il y exiſte un diſſolvant particulier, qui commence à modifier la pâte alimenteuſe par un mouvement léger de fermentation. Nous ignorons le caractère d'animalité que cet organe & les voiſins commencent à donner aux ucs alimentaires pendant qu'ils y ſéjournent.

» 2°. Le chyle ſe forme enſuite ſucceſſivement dans le duodenum, le jejunum & l'iléon: il eſt moins abondant dans le cœcum & le colon. Son mélange avec la lymphe dans les vaiſſeaux lactées, ſuppoſe un nouveau degré d'élaboration conſidérable, ſoit de la part du liquide qui s'y joint, lequel eſt entiérement animaliſé; ſoit à cauſe de l'énergie de l'irritabilité, attachée à ce genre de vaiſſeaux: elle eſt ſi forte qu'on la voit ſurvivre à la mort de l'animal pendant quelques heures ».

» 3°. Lorſqu'il eſt arrivé dans la maſſe du ſang, il s'y confond & circule avec lui. Il y éprouve de grands changemens, principalement dans les poumons, mais ils nous ſont peu connus. Il y fournit le gluten du ſang, autrement la lymphe coagulable. Cette dernière eſt la ſource de la matière de la nutrition ».

» 4°. Comment le chyle ſe change-t-il en ſang & en nos humeurs? Comment s'opèrent la nutrition des fluides & celle des ſolides. Nous n'avons ſur cela que peu de lumières. Nous ſavons cependant que les forces méchaniques & chymiques ne peuvent ſeules opérer tous ces changemens. Nous ſommes certains qu'il exiſte dans les animaux un principe de vie, une force diſtincte de l'ame & de la matière, qui produit la vie corporelle, & qui influe principalement ſur l'*animaliſation*. Comment ce principe y influe-t-il? nous l'ignorons ».

» 5°. Quoique les phyſiologiſtes s'accordent à nous dire que les ſucs végétaux approchent beaucoup des fluides animaux, quoiqu'ils nous aſſurent que les ſubſtances animales, dont l'animal ſe nourrit, ont très-peu d'élaboration à ſubir pour être converties en ſa ſubſtance; je n'en ſuis pas moins perſuadé que le gluten, que fournit la chair des animaux, n'eſt point identique avec celui de l'animal qui s'en nourrit, & qu'il a encore de grands changemens à éprouver avant qu'il ſoit animaliſé, & qu'il ſoit de la même nature que l'animal qui l'a mangé. DE BRIEUDE ».

» ANIMATION (*art. de médecine légale*). Les philoſophes ont ſouvent obſervé, & toujours avec étonnement, que les hommes, au lieu de porter leurs recherches ſur les objets qu'ils peuvent raiſonnablement eſpérer d'éclaircir, ſe livrent à des diſcuſſions que ni le raiſonnement, ni les expériences ne doivent jamais terminer; ce ſont même ces ſortes de queſtions, à jamais irréſolubles, ſur leſquelles ils les ont vus s'acharner avec le plus d'opiniâtreté, & entaſſer volume ſur volume, c'eſt-à-dire, le plus ſouvent, erreur ſur erreur. Ainſi, les hommes n'ont jamais pu pénétrer le myſtère de la génération; ils ne connoiſſent ni la nature de l'ame, ni celle du corps, ni le lien qui unit ces deux ſubſtances ſi différentes; & ils ont prétendu, malgré tant d'ignorance, déterminer l'époque à laquelle elles concourent à former l'homme par leur réunion; auſſi, ne ſe ſont-ils jamais accordés. Les uns placent cette réunion au moment même de la conception, les autres, à celui de la

naiſſance ; ceux-ci au quarantième jour, ceux-là lorſque les principaux membres ſont formés. Il y en a qui reculent cette époque plus loin pour les filles que pour les garçons. Phyſiciens, médecins, juriſconſultes, pères de l'égliſe, chacun a forgé une opinion, ou en a ſoutenu une, comme il a pu. On a apporté comme preuve, des ſyſtêmes ſur la génération, & des faits dignes, tout au plus, d'exercer la crédulité des bonnes-femmes. On a diſtingué une ame végétative & une ame penſante ; enfin, toutes les ſuppoſitions, toutes les poſſibilités ont été miſes en jeu. Nous nous garderons bien d'en préſenter ici le tableau : il faudroit alonger cet article outre meſure ; & il ne ſauroit être trop court.

Au reſte, la queſtion de l'époque de l'*animation* a été agitée par des motifs reſpectables, qui tiennent à la religion & à la ſociété. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux ſalutaires du baptême ; ainſi, la dignité du ſacrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi ſur une maſſe qu'on ſuppoſeroit informe & purement matérielle. D'un autre côté, la peine infligée par la loi à quiconque excite un avortement par des moyens violens, devant être plus légère (ſelon quelques juriſconſultes) lorſque le fœtus eſt encore informe, ou qu'il n'eſt pas animé, que lorſqu'il eſt déjà formé & capable de vie : s'il étoit vrai que l'ame ne s'unît au corps, pour former l'homme, qu'à une époque qui ne ſeroit pas celle de la conception, il ſeroit important de déterminer cette époque d'une manière préciſe, pour mettre une proportion exacte entre la peine & le délit ; car tel eſt le but de toute bonne légiſlation criminelle. Ce n'eſt pas que nous adoptions l'opinion de ces juriſconſultes. Il eſt, ſans doute, plus naturel de croire que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe, pour ſi petit qu'il ſoit, eſt la même force qui doit le mouvoir dans tous les temps. On eſt comme forcé d'admettre l'exiſtence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fidèles, que l'ame de l'embryon ſoit végétative ou penſante ; on ſait qu'avec le temps, & le ſecours des développemens des parties, cette maſſe organique, que l'on ſuppoſe brute, deviendra, ſi rien ne s'y oppoſe d'ailleurs, un être raiſonnable, & doué d'intelligence. On eſt donc coupable envers l'état, qu'on prive d'un citoyen, lorſque, par des moyens violens & médités, on met obſtacle au développement d'un germe ; on eſt criminel envers la religion, lorſqu'on la fruſtre de l'eſpoir d'acquérir un fidèle de plus, quand même on n'attenteroit que ſur une maſſe informe ; & le degré de l'attentat ſemble proportionné au degré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. La difformité du germe, ou ſon organiſation peu avancée, n'excuſe point le crime en ſon entier. En effet, ſi parmi tant d'opinions, il falloit en adopter une, celle qui fixe le moment de l'*animation* à celui de la conception ne ſemble-t-elle pas préférable ? C'étoit celle du célèbre Zacchias. (M. MAHON).

ANIMAUX (*mat. méd.*). Les *animaux* & leurs différentes parties ſont ſi utiles & ſi employés en médecine, qu'il eſt indiſpenſable aux médecins d'acquérir ſur leur nature & ſur les propriétés des êtres de ce règne en général, des connoiſſances exactes & multipliées. Ces connoiſſances leur deviennent encore d'autant plus néceſſaires, qu'elles ſont plus analogues aux travaux dont ils s'occupent ſans ceſſe, & plus propres à éclairer l'hiſtoire de l'homme qui fait l'objet de toutes leurs veilles».

On peut conſidérer ſous trois points de vue les recherches relatives aux animaux qui doivent intéreſſer immédiatement les médecins, & qui ſont ſur-tout propres à les éclairer dans le choix & l'adminiſtration des remèdes tirés de ce règne. La première conſidération comprend l'hiſtoire naturelle ; la ſeconde, la ſtructure anatomique des organes intérieurs ou l'anatomie comparée ; & la troiſième, la nature & les propriétés chymiques.

Raſſemblons ſur chacun de ces points ce qu'un jeune médecin doit ſavoir, ou plutôt offrons-lui l'eſquiſſe des travaux auxquels il doit ſe livrer dans chacune de ces parties, & en lui préſentant l'utilité, les avantages, la néceſſité même de cultiver ce genre de connoiſſances, traçons-lui ſur-tout les limites au-delà deſquelles il ſeroit à craindre que le charme de cette étude ne l'emportât.

§. I.

De l'hiſtoire naturelle des animaux rélativement à la matière médicale.

On nomme zoologie la partie de l'hiſtoire naturelle qui s'occupe des animaux. Cette partie eſt la plus vaſte des trois ; car le règne animal comprend à lui ſeul plus d'eſpèces que les deux autres, le règne minéral & le règne végétal enſemble n'en contiennent ; les animaux ont pour caractère 1°. d'être formés d'organes d'un tiſſu & d'une action différentes dans les diverſes parties de leur corps ; 2°. de pouvoir ſe tranſporter d'un lieu dans un autre, à l'aide du mouvement exécuté par leurs muſcles ; 3°. d'être ſenſibles à tout ce qui ſe paſſe autour d'eux, & d'éprouver par les affections continuelles des corps environnans, des changemens plus ou moins rapides qui n'ont pas lieu dans les individus des deux autres règnes. Ces caractères & ſur-tout la dernière propriété, éloignent beaucoup les animaux des végétaux, & quelqu'effort qu'on ait fait pour les rapprocher les uns des autres, la différence eſt ſi grande & ſi réelle, qu'elle fait promptement appercevoir la fauſſeté des analogies qu'on avoit cru y trouver il y a quelques années.

Les animaux exécutent par leurs organes des fonctions dont l'enſemble conſtitue leur vie, & qui ſont au nombre de neuf dans ceux qui ſont les mieux conſtitués ou organiſés. Ces fonctions ſont la circulation, la reſpiration, la digeſtion, la nutrition, la

ſécrétion, l'oſſification, l'irritabilité, la ſenſibilité, la génération. Suivant que les unes ou les autres de ces fonctions ſont plus ou moins énergiques, les animaux ſont plus parfaits. L'homme eſt le premier & le modèle de tous; la diſtance même qui exiſte entre lui & tous les autres eſt immenſe, en raiſon de la fineſſe, de l'harmonie de ſes organes, de la maſſe de ſon cerveau & de ſes nerfs. A meſure que l'on deſcend, après lui, dans l'échelle des êtres animés, les fonctions s'affoibliſſent, ſur-tout les dernieres; il y a des animaux dans leſquels on ne trouve plus que très-peu de ces fonctions, ou au moins qui ne les préſentent que dans une telle dégradation, qu'on a de la peine à en reconnoître l'exiſtence : tels ſont entr'autres les vers & les polypes. Il ſeroit donc poſſible, & cette conſidération eſt la plus immédiatement utile aux médecins, de ranger, ſuivant l'ordre des fonctions, les différentes claſſes d'animaux, & d'arriver ainſi par des nuances bien ménagées, depuis l'animal le plus imparfait, juſqu'à l'homme. Les naturaliſtes ont pris une route oppoſée, & en commençant par l'être le mieux organiſé, ils ont deſcendu juſqu'à l'animal le plus ſimple, par des dégradations ſucceſſives dans leurs organes. M. Daubenton a tracé une belle eſquiſe de ce plan utile dans le premier tableau qu'il a donné pour la diviſion méthodique des animaux; il a réuni dans les caractères dont il s'eſt ſervi pour les claſſer, la ſtructure, les principaux organes intérieurs avec la diſpoſition des parties externes. Son plan, ſa méthode tiennent plus à l'anatomie comparée & à la philoſophie zoologique, qu'à l'hiſtoire naturelle proprement dite.

On doit ſe borner dans celle-ci à la deſcription des parties extérieures & ſenſibles des animaux; on doit tirer les caractères propres à les diſpoſer méthodiquement & à les diſtinguer les uns des autres, des parties apparentes ſeulement; dès qu'on en briſe l'enveloppe, qu'on en examine le tiſſu intérieur, ce n'eſt plus le naturaliſte, c'eſt l'anatomiſte qui s'en occupe; & quoique celui qui joint ces deux genres de connoiſſances, parvienne bien plus certainement au but qu'il veut atteindre, il faut diſtinguer ſoigneuſement le travail de l'un de celui de l'autre. Une deſcription exacte des organes extérieurs, & apparens, & ſur-tout de la tête, des mâchoires, des dents, des oreilles, des yeux, des extrémités de devant & de derrière, des couleurs du corps, &c. l'énoncé exact des proportions de ces parties, les mouvemens généraux & particuliers du corps, l'hiſtoire de la nourriture, des appétits, des mœurs, de la génération ovipare ou vivipare; le nombre des petits, le temps de la geſtation, l'incubation, l'allaitement, la longueur de la vie, l'habitation, les émigrations, les voyages; enfin, le rang qu'ils tiennent dans la nature, & l'uſage auquel ils paroiſſent deſtinés; voilà ce qui appartient en propre à l'hiſtoire naturelle. Son champ eſt aſſez vaſte pour qu'il ſoit néceſſaire de ne pas la confondre avec les autres ſciences qui peuvent s'occuper des animaux ſous d'autres points de vue.

De la comparaiſon des parties extérieures des différens animaux entr'elles, il réſulte que la différence de ces parties peut ſervir à caractériſer & à diſtinguer ces êtres en pluſieurs ordres. Après l'homme on peut partager tous les animaux en huit ordres à ſavoir : les quadrupèdes, les cétacés, les oiſeaux, les quadrupèdes ovipares, les ſerpens, les poiſſons, les inſectes & les vers.

1°. Les quadrupèdes ont quatre pieds & du poil.

2°. Les cétacés, des nageoires ſans poil & des trous ou évents ſur la tête.

3°. Les oiſeaux ſont caractériſés par la ſeule préſence du bec corné & des plumes.

4°. Les quadrupèdes ovipares ont quatre pieds ſans poil.

5°. Les ſerpens ont le corps couvert d'écailles ſans pieds ni nageoires.

6°. Les poiſſons ont des écailles & des nageoires.

7°. Les inſectes ſont reconnoiſſables par des cornes mobiles qu'ils portent au-devant de la tête, & qu'on nomme des antennes.

8°. Les vers n'ont ni pieds ni écailles.

A ces caractères diſtinctifs il eſt impoſſible de méconnoître un animal de chacun de ces ordres, & cette diſtinction doit toujours être préſente à l'eſprit du médecin. C'eſt la première baſe des connoiſſances qu'il doit acquérir pour la matière médicale : car, comme on doit connoître & ſavoir diſtinguer exactement les ſubſtances qu'on emploie pour la guériſon des maladies, comme il eſt néceſſaire de ne pas les confondre les unes avec les autres, & d'éviter les erreurs qui ne ſe préſentent que trop ſouvent dans l'adminiſtration des médicamens; il faut d'abord tracer les premières limites qui ſéparent les êtres naturels, & poſer les fondemens des méthodes imaginées par les naturaliſtes pour claſſer les productions de la nature.

Chaque ordre des animaux offrant au médecin un aſſez grand nombre d'eſpèces, qui peuvent être employées comme médicamens, il faut en s'occupant de ces ordres, les uns après les autres, pénétrer plus avant dans leur hiſtoire, étudier les méthodes néceſſaires pour les partager en claſſes ou familles, en genres & même en eſpèces. (*Voyez* les mots QUADRUPÈDES, CÉTACÉS, OISEAUX, QUADRUPÈDES OVIPARES, SERPENS, POISSONS, INSECTES & VERS. Nous expoſerons à chacun de ces mots, les diviſions imaginées par les naturaliſtes & fondées ſur la ſtructure des parties extérieures. C'eſt en vain que quelques médecins qui ſemblent, en ne parlant que de l'expérience & de l'empiriſme, vouloir faire rentrer la médecine dans les ténèbres & la barbarie qui la couvroient il y a quelques ſiècles, & dont elle a eu tant de peine à ſortir, avancent que toutes ces connoiſſances acceſſoires ne ſont d'aucune utilité, que les

lumières

lumières ſont inutiles dans l'exercice d'une ſcience ſi difficile; qui oſeroit fixer exactement les limites des ſciences acceſſoires deſtinées à éclairer la médecine? A quel empiriſme ne ſeroit-elle pas livrée, ſi, en rejettant tous les ſecours que les ſciences acceſſoires lui procurent ſans ceſſe, elle fondoit uniquement ſa marche ſur une expérience iſolée, ſans chercher à connoître & l'altération produite par la maladie & la nature intime du remède propre à la combattre.

Le même travail préliminaire de la matière médicale, étant néceſſaire pour claſſer les productions minérales, & les plantes, nous donnerons une légère eſquiſſe des méthodes minéralogique & botanique, à chacun de ces mots.

§. II.

Des connoiſſances d'anatomie comparée, néceſſaires à la matière médicale.

Je ſuis bien loin de penſer que le médecin, pour bien connoître les médicamens tirés du règne animal, doive chercher par des diſſections auſſi exactes que multipliées, les différences de tiſſu & de ſtructure qui caractériſent chacun des animaux. Ce travail immenſe & dont on n'a reconnu la vraie utilité que depuis le milieu de ce ſiècle, occupera la vie de beaucoup d'hommes induſtrieux & grands travailleurs, ſans être, je ne dis pas épuiſé, mais même aſſez avancé pour qu'on puiſſe établir entre tous les animaux différens, les points de rapprochement & de comparaiſon, qui offriront quelque jour au philoſophe les idées encore peu connues de la nature animale, conſidérée en général & en particulier. Ce n'eſt point aſſurément dans cet immenſe détail, que je propoſe au médecin d'étudier l'anatomie comparée, qui examinée ſous ce point de vue, n'exiſte point encore; mais je crois qu'il eſt indiſpenſable que le médecin ait des notions générales & exactes, ſur la ſtructure & la comparaiſon des principaux organes, non pas des différentes eſpèces d'animaux, mais des ordres ou des claſſes d'animaux. La forme, la ſtructure, le nombre des cavités du cœur, la nature générale du ſang, le tiſſu du cerveau, des poumons, celui de l'eſtomac, du foie, des organes de la génération, voilà les grands & principaux objets qui doivent fixer ſon attention, dans l'étude des animaux; voilà le genre de connoiſſances les plus propres à l'éclairer ſur la nature & la différence de ces êtres, & même ſur les propriétés qu'ils doivent avoir par rapport à nous, & rélativement à leurs qualités alimentaires ou médicamenteuſes.

Il apprendra avec intérêt, & non ſans utilité, que le cœur qui exiſte dans tous les ordres des animaux, & qui eſt le premier mobile de la vie, a trois formes générales & différentes; qu'il eſt tantôt creuſé de deux cavités profondes ou ventricules, comme dans les quadrupèdes, les cétacés & les oiſeaux; quelquefois il n'a qu'un ſeul ventricule, comme dans les quadrupèdes ovipares, les ſerpens & les poiſſon enfin, qu'il eſt d'une forme très-variée & différente des deux précédentes, ou même inconnu dans les inſectes & dans les vers; il reconnoîtra que ces différences ſont conſtamment accompagnées d'une nature & d'une température générale du ſang; qu'ainſi il eſt chaud & très-concreſcible lorſque le cœur eſt à deux ventricules, qu'il eſt preſque froid lorſque le cœur n'a qu'un ventricule, & qu'au lieu de ſang une liqueur blanchâtre circule dans des canaux, chez les animaux dont le cœur eſt irrégulier.

La ſtructure des poumons ne lui préſentera pas des objets moin importans. Ces organes ſéparés en deux, recevant chacun une diviſion de la trachée artère, & établiſſant une communication immédiate entre les cavités droites & gauches du cœur, une reſpiration formée d'inſpirations & d'expirations d'air fréquentes & meſurées par un eſpace de temps régulier & périodique, lui paroîtront s'accorder avec le cœur à deux ventricules & le ſang chaud, & avoir conſéquemment de grands rapports de fonctions avec ce premier organe, dans les quadrupèdes, les cétacés & les oiſeaux. Le même rapport important s'offrira à lui lorſqu'il reconnoîtra les poumons véſiculaires, n'ayant pour vaiſſeau qu'une diviſion de l'aorte, ne faiſant que des inſpirations & expirations irrégulières & par longs intervalles dans les quadrupèdes ovipares & les ſerpens, dont le cœur n'a qu'un ventricule & le ſang froid; des branchies au lieu de poumons, reſpirant l'eau chargée d'air, dans les poiſſons qui ont en même-temps un cœur à une ſeule cavité & le ſang froid; enfin, l'organe pulmonaire, repréſenté par des canaux ramifiés, nommés trachées, & ouvert à l'extérieur par des ſtigmates dans les inſectes. Des analogies également frappantes entre les organes de la ſenſibilité & les autres viſcères, exciteront ſon attention dans la ſtructure du cerveau & des nerfs, ſi admirables & ſi compliqués dans l'homme, diminuant de volume & de maſſe, depuis les quadrupèdes les plus intelligens & les plus rapprochés de l'homme; juſqu'à ceux de ces animaux qui s'en éloignent le plus, encore moins volumineux, & offrant une texture beaucoup plus ſimple dans les oiſeaux, les quadrupèdes ovipares & les ſerpens, réduits preſque à quelques tubercules ſimples & reſſerrés, enveloppés de graiſſe dans les poiſſons, enfin ne formant plus que de petits globules placés à côté les uns des autres dans les inſectes, & ſouvent nuls dans les vers. Si le médecin deſcend juſqu'à l'examen particulier des organes des ſens comparés entr'eux & aux autres organes dans les diverſes claſſes d'animaux, il admirera les variétés innombrables de leur ſtructure, leur rapport avec le premier modèle dans les claſſes des animaux les plus voiſines de l'homme, & leurs dégradations ſucceſſives, à meſure que les animaux s'éloignent de ce premier type, dans la compoſition duquel la nature ſemble avoir réuni tout ce qu'elle a donné en particulier à chaque claſſe. Toutes ces belles & grandes conſidérations, qui ne doivent être qu'indiquées ici, en

étendant les vues & en élévant les penſées du médecin à la hauteur du ſujet que ſes travaux doivent avoir pour unique but de bien connoître, guideront ſa marche dans l'étude des propriétés utiles de ces êtres animés. Il ſaura mieux dans quelle ſource il peut puiſer les ſecours dont ſon art a beſoin, & ſi la routine aveugle qui enchaîne les pas de quelques hommes peu faits pour concevoir le rapprochement de toutes ces connoiſſances, repouſſe comme inutiles & étrangères ces grandes vues ſur la nature des animaux, la philoſophie qui conſerve l'harmonie des ſciences, & dont l'étude de la médecine, ainſi conſidérée, fait un des principaux objets, ne négligera pas d'en enrichir un art créé pour aider l'homme à ſupporter le poids de ſes miſères.

§. III.

Des connoiſſances de chimie ſur la nature des parties animales néceſſaires à la matière médicale.

Une des branches de l'hiſtoire des animaux qui a été la plus avancée dans notre ſiècle, eſt celle qui s'occupe de l'analyſe de leurs différentes parties. Les procédés, que la chimie emploie aujourd'hui pour rechercher la nature des matières animales, & les découvertes que les modernes ont faites ſur cet objet, promettent la plus grande utilité pour la matière médicale. Cette analyſe a commencé par détruire des préjugés & des erreurs qui avoient été très-préjudiciables à cette partie de la médecine : elle a appris à rejetter toutes les propriétés chimériques des os du cœur de différens quadrupèdes, de ceux du crâne de l'homme, des bézoards de différens animaux qu'on avoit mis autrefois à un ſi haut prix, des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphant, &c. C'eſt elle qui a fait renoncer à toutes ces préparations ridicules, que l'on faiſoit autrefois avec le cœur, le foie, les extrémités du blaireau, du loup, du renard, &c. Elle a fait connoître l'analogie & les différences de la chair des diverſes claſſes d'animaux ; elle a réduit les propriétés de pluſieurs de ces chairs, & entr'autres celles des tortues, des lézards, à leur juſte valeur ; elle a éclairé la formation de l'ammoniaque dans la diſtillation de toutes les ſubſtances animales, & fait voir que le prétendu ſel volatil qu'on en obtient, n'étoit pas tout contenu dans ces matières ; c'eſt à tort qu'on leur attribue les vertus reconnues dans ce ſel une fois formé. En un mot, de quelque côté qu'on conſidère l'hiſtoire des ſubſtances animales médicamenteuſes, on reconnoîtra par-tout la grande influence & l'utilité immédiate de l'analyſe chimique dans cette hiſtoire. La baſe des découvertes faites par ces analyſes dans les ſubſtances animales, eſt ſur-tout rélative aux analogies de ces ſubſtances avec celles du règne végétal, ou aux différences qui ſe préſentent entr'elles. On a trouvé dans les animaux comme dans les végétaux des extraits, des eſpèces de gomme ou gélatine, la matière ſucrée, la baſe des acides oxalique & acéteux, des réſines, des huiles fixes & volatiles, de l'arome de différentes natures, la ſubſtance glutineuſe très-abondante, des principes colorans. La principale, la première différence conſiſte dans la combinaiſon d'un principe particulier, baſe du gas azote, ou de l'azote, qui ſe trouve dans toutes les ſubſtances animales & qui eſt beaucoup moins abondant dans les végétales. C'eſt à ſa préſence qu'eſt due la grande quantité d'ammoniaque fournie par les matières animales miſes en diſtillation ; la facilité avec laquelle ces matières ſe pourriſſent, &c. La chimie qui avoit reconnue, il y a déjà long-temps, cette tendance à la putréfaction dans toutes les ſubſtances animales, en avoit banni l'uſage dans les maladies fébriles, inflammatoires, & putrides. C'eſt donc à cette ſcience qu'on doit les connoiſſances du règne animal les plus utiles & les plus immédiatement applicables à la matière médicale ; & un médecin ne peut pas les négliger ſans ſe rendre coupable. (M. Fourcroy).

ANIMAUX VENIMEUX. (*Hygiène & pathologie vétérinaire.*)

Nous en parlerons à leurs articles particuliers, & autant ſeulement qu'ils auront rapport à la médecine vétérinaire. (*Voyez* Araignée, cantharides, chat, chauve-souris, crapaud, lézard, mouches, porc-épic, rat, vipère, &c. (M. Huzard.)

ANIMÉ. (*Réſine*). (*mat. méd.*). L'on diſtingue deux eſpèces de réſine *animé* : la réſine *animé orientale*, ou *copale vraie*, & l'*animé occidentale* ou *courbaril*. L'*animé* orientale eſt un ſuc réſineux, concret, d'une couleur plus ou moins blanche, ou jaune, approchant de celle du ſuccin blanc ou opaque, ſans ſaveur ni odeur bien marquée, à moins qu'on ne la faſſe brûler ; elle eſt communément en morceaux aſſez gros. On ignore quelle eſt la plante qui la fournit. La réſine courbaril, ou *animé* occidentale, ſe trouve en morceaux très-gros & tranſparens ordinairement d'un jaune citroné, quelquefois d'une couleur plus foncée & tirant davantage ſur le rouge. L'arbre qui fournit ce ſuc ſe nomme *hymœnea courbaril*. Il croît dans les pays chauds de l'Amérique, ſon bois eſt rouge, dur & peſant ; ſon écorce eſt brune, épaiſſe & raboteuſe ; les branches s'étendent au loin, & portent des feuilles compoſées de ſix folioles longues, rondes, d'un verd gai, ſans aucune foliole impaire ; elles paroiſſent percées comme celle du milpertuis. Les fleurs naiſſent au ſommet des plus petites branches ; elles ſont compoſées d'un calice, diviſé en cinq parties, renfermant cinq pétales, dix étamines & un piſtil recourbé, qui devient en mûriſſant une ſilique dure, longue de cinq à ſix pouces, laquelle contient ſous une écorce ligneuſe, trois ou quatre ſemences dures, entourées de fibres dont les interſtices ſont remplies d'une pouſſière farineuſe griſe : cet arbre ne produit que lorſqu'il eſt déjà vieux.

La réſine *animé* ne fournit pas d'huile eſſentielle dans la diſtilation avec l'eau, à moins qu'on n'en mette à la fois une grande quantité en expérience. Cette réſine a beaucoup de peine à ſe diſſoudre dans l'eſprit-de-vin, tant qu'elle eſt pure ; mais à l'aide d'autres ſucs réſineux, elle y devient plus diſſoluble. L'eau n'en tire qu'une couleur foible, & qui, au rapport de Cartheuſer, ne vient que de ce que ce menſtrue a détaché quelque portion de matière réſineuſe pendant la digeſtion ; auſſi ne fait-il pas difficulté de ranger cette ſubſtance au nombre des réſines les plus pures.

La réſine *animé* n'eſt preſque point d'uſage en médecine ; on s'en ſert dans les vernis. La réſine courbaril, examinée chimiquement, préſente les mêmes phénomènes que l'animé orientale, & elle ſert à-peu-près aux mêmes uſages. (*Extrait du règne végétal de Bucquet*). (M. Fourcroy).

ANIMÉ (*teint*), ſymptôme de fièvre.

Lorſque le friſſon d'une fièvre intermittente s'annonce, la peau du viſage ſe décolore, les muſcles ſe retirent, les yeux s'enfoncent, tout annonce l'oppreſſion & la foibleſſe. A l'époque de la chaleur, la ſcène eſt différente ; les forces du malade ſe développent, la vie ſe diſtribue dans toutes les parties, le viſage s'enflamme ainſi que les yeux ; & c'eſt cette rougeur qui ſe répand ſur la figure, qui fait dire que le malade a le *teint animé*. (par M. de Laguerenne.)

ANIMELLES. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. Alimens.

Section II. Animaux. (*partie des*)

On appelle ainſi les teſticules de bélier, que quelques perſonnes ont regardé comme un mets très-nourriſſant & très-fortifiant : on les prépare de trois manières.

1o. On les coupe par morceaux, en quatre, ou en huit ; on ôte la peau, on met deſſus un peu de ſel pilé & de farine, on les fait frire enſuite, juſqu'à ce qu'elles ſoient croquantes.

2o. On fait une pâte avec de la farine, de la bierre, ou du vin, à laquelle on mêle un verre d'huile & de ſel ; on fait frire les animelles à moitié, & on les recouvre de cette pâte ; enfin on les remet frire avec du perſil qui ſert à les garnir lorſqu'on veut les porter à table.

3o. On les fait mariner avec de l'oignon, du perſil, du poivre, du géroſle, du vinaigre, & un peu de bouillon ; on les trempe dans des œufs battus, on les panne, on les fait frire, & on les ſert comme ci-deſſus.

Cette eſpèce de mets n'eſt pas infiniment agréable ; il eſt peu employé dans nos cuiſines ; & il n'y a pas grande privation à s'en abſtenir, puiſque, d'ailleurs, il eſt peu digeſtible. (*V.* Alimelee.) (M. Macquart.)

ANIMER UN CHEVAL. (*Art vétérinaire, éducation du cheval, manége.*)

Lorſqu'un cheval ralentit ſon action au travail, ſoit ſous l'homme, ſoit à la voiture, le cavalier l'*anime* en le *pipant*, en le *rappelant* de la langue, en lui faiſant entendre le ſifflement de la *gaule*, en le *ſerrant* de la *botte*, ou en le *pinçant* des *éperons*. Le charretier & le cocher lui font ſentir l'impreſſion de *la guide* ou *des guides*, en les ſecouant légèrement ſur ou à côté de lui ; ils l'appellent auſſi de la langue, l'excitent par l'expreſſion *ahi ! ahi !* répétée pluſieurs fois vivement ; ils jureñt énergiquement, & enfin, lui appliquent un ou pluſieurs coups de fouet : ce moyen, qui doit toujours être le dernier à employer, & qui eſt annoncé à l'animal par les paroles qui le précèdent, eſt ordinairement le plus efficace. On anime auſſi les animaux en leur parlant & en les appelant par les noms auxquels ils ſont habitués. On ſe ſert de l'*aiguillon* pour le bœuf.

Le beſoin d'être *animé* ſouvent, indique un fond de pareſſe naturelle, & par conſéquent un tempérament lâche & mol, ou beaucoup de foibleſſe, & la longue habitude du travail. (M. Huzard.)

ANIMÉS. (*Remèdes*) (*mat. méd*). Souvent les médicamens que l'on emploie à l'intérieur ou à l'extérieur n'ont pas toute l'action, toute l'énergie néceſſaires pour produire l'effet qu'on en attend, & qu'il eſt indiſpenſable de produire, quoiqu'ils ſoient très-bien indiqués & appropriés aux circonſtances de la maladie. Dans ce cas, le médecin ajoute au principal médicament, à celui qui remplit la première indication, un autre médicament beaucoup plus fort que le premier, & dont la doſe eſt communément beaucoup plus petite. Cette addition eſt faite pour rendre le premier plus pénétrant, plus actif, plus prompt dans ſes effets ; en un mot, pour l'animer. Lorſque c'eſt à un médicament intérieur, à une boiſſon, à une tiſanne, à une potion qu'on fait cette addition, on nomme ſouvent ces médicamens, *aiguiſés*. (*Voyez* ce mot) Ainſi, l'on ajoute du tartrite d'antimoine, ou *tartre ſtibié*, du ſulfute de ſoude, ou *ſel de Glauber*, du ſulfute de magnéſie, ou *ſel d'Epſom*, pour animer ou aiguiſer les médicamens liquides qu'on adminiſtre à l'intérieur ; mais l'expreſſion de *remèdes animés* convient particulièrement aux médicamens qu'on applique à l'extérieur ; ainſi, l'on dit un veſſicatoire animé, lorſqu'on ajoute à l'onguent épiſpaſtique, qui en fait la baſe, des cantharides en poudre, & en aſſez grande quantité pour rendre ſon énergie beaucoup plus grande, ſes effets beaucoup plus prompts. La même expreſſion eſt également admiſe pour les lotions, les fomentations, les épithèmes, les remèdes liquides ou ſolides en général

tal, dont on fait uſage à l'extérieur, & auxquels on mêle des ſubſtances capables d'y porter une action vive, & d'en rendre l'impreſſion plus puiſſante, tels que l'alcohol, la teinture de cantharides, les ſels ammoniacaux, les alcalis cauſtiques, les gommes réſines âcres, l'euphorbe, la gomme-gutte, &c. (M. DE FOURCROY.)

ANINGA-IBA. (*Piſonis & Margg.*) (*mat. med.*) *Arbor braſilienſis aquatica, folio nymphææ, fructu reticulato, pulpâ albâ humidâ.* (ARUM DE PLUMIER.)

Cette plante, dit Ray, croît dans l'eau, à la hauteur de cinq à ſix pieds, & ne pouſſe qu'une ſeule tige fort caſſante, diviſée par des eſpeces de nœuds, de couleur de cendre, comme celle du coudrier; de ſes extrémités ſortent des feuilles larges, épaiſſes & liſſes, d'un beau verd, de la même figure à-peu-près que celles du nénuphar ou de la ſagittale, garnies d'une côte très-ſaillante d'où partent des fibres tranſverſales. Chaque feuille eſt portée ſur ſon pédicule plein de ſuc, d'environ un pied de long. D'entre les aiſſelles des feuilles ſort une fleur grande, concave, compoſée d'une ſeule feuille d'un jaune pâle, avec un piſtil jaune dans le milieu; il lui ſuccède un chaton qui ſe change en un fruit, de la figure & groſſeur d'un œuf d'autruche, vert & plein d'une pulpe blanche & humide, qui acquiert lorſqu'elle eſt mûre, & sèche une ſaveur farineuſe. On s'en nourrit dans le Bréſil en temps de famine; mais elle eſt dangereuſe lorſqu'on en uſe avec excès, parce qu'étant auſſi froide & auſſi venteuſe que le champignon de la mauvaiſe eſpèce, elle peut cauſer la ſuffocation. (M. FOURCROY).

ANINGA. (*Simpliciter dicta.*) (*J. Piſonis.*)

Cette autre eſpèce croît dans le même endroit & à la même hauteur que la précédente, dit Ray; elle pouſſe auſſi une tige qui en jette pluſieurs autres épaiſſes, liſſes et rouſsâtres, pareilles à celles du platane, d'où ſortent des feuilles grandes, oblongues, épaiſſes, compactes & couverts d'une eſpece de grain.

Les naturels du pays en uſent au défaut d'autre nourriture.

Ces deux eſpèces d'*aninga* ont une racine bulbeuſe dont on fait plus d'uſage en médecine que des feuilles & des fruits. Comme elle eſt compoſée de parties extrêmement ſubtiles & propres pour les obſtructions, les naturels du pays, de même que les Portugais, l'emploient à différens uſages. On en met dans les fomentations contre les tumeurs & les obſtructions des reins & des hypochondres. L'huile qu'on en tire, par expreſſion, paſſe pour être très-ſalutaire dans les mêmes maladies, & l'on s'en ſert au défaut de celle de nénuphar & de caprier. Une fomentation chaude, faite avec la décoction de la racine dans de l'urine, renouvellée pluſieurs fois, appaiſe les douleurs de la goutte, ſoit qu'elles ſoient récentes ou invétérées. (M. FOURCROY).

ANINGA-PERI, (*Piſon.*) Plante qui croît abondamment dans les bois, & qui porte une fleur blanche, à laquelle ſuccèdent de petites grappes ſemblables aux baies de ſureau, mais d'une couleur azure, tirant ſur le noir. Ses feuilles ſont cotonneuſes, de figure ovale, d'un verd ſale, fort agréable à la vue, douce au toucher, ayant la même odeur que l'ortie, parſemée d'un grand nombre de nervures épaiſſes.

Ses feuilles broyées ou pulvériſées, guériſſent les ulcères récents & les ulcères invétérés. (*Dict. de mat. méd.*) (M. FOURCROY.).

ANIS. (*Mat. méd.*) *Aniſum vulgare. Cuminum dulce quorumdam. Apium aniſum dictum ſemine ſuaveolente majori & minori.* (TURNEF, 305.) *Pimpinella aniſum foliis radicantibus tr.fidis.* (LINN.)

Cette plante eſt ombelliférе, & une eſpèce du genre des boucages. Sa racine eſt menue, fibrée & blanche. Sa tige, qui s'élève à un pied & demi, & plus, eſt canelée, creuſe & branchue. Les feuilles inférieures ſont arrondies, diviſées en trois parties: les ſupérieures ſont très-découpées, & ont une odeur forte. Les fleurs ſont en paraſſol, jaunes, compoſées de cinq pétales échancrés. Le calice devient un fruit oblong, ovoïde, qui contient des graines menues, convexes, canelées d'un verd griſâtre, d'une odeur & d'une ſaveur très-agréables.

Ce végétal pouſſe communément dans nos jardins: il croît naturellement dans l'Italie, la Sicile, l'Egypte, la Syrie & le Levant. On en cultive beaucoup en Touraine, en Allemagne, dans la Saxe, dans le territoire de Bamberg. On eſtime ſur-tout celle qui vient de l'iſle de Malthe. On fait rarement uſage en médecine des feuilles de cette plante. La racine ne ſert jamais; mais les ſemences ſont employées on ne peut plus communément.

La ſemence d'anis, dit Vogel, contient une grande quantité d'huile eſſentielle verdâtre, d'une odeur aromatique très-forte, qui eſt infiniment agréable à l'odorat, ainſi qu'au goût, qui ſe fige à un degré de froid très-léger, & peut ſervir avantageuſement, pour maſquer le mauvais goût de certaines ſubſtances médicamenteuſes. Elle s'obtient par la diſtillation & par compreſſion. Elle entre dans les tablettes émétiques.

Les grains d'*anis* dont on doit faire choix, ſont ceux qui ſont gros, bien ſecs, d'une odeur agréable, d'un goût un peu piquant; c'eſt dans cet état qu'ils fourniſſent le plus d'huile eſſentielle & de ſel volatil.

En général la ſemence d'*anis* fournit un aromatique aſſez doux, dont les qualités les plus connues ſont d'être un excellent ſtomachique, & de jouir d'une vertu anodine & antiſpaſmodique, qu'on croit capable de chaſſer & d'arrêter les vents de l'eſtomac & des inteſtins, ce qui l'a fait regarder comme un des carminatifs les plus aſſurés.

Mais n'eſt-il pas plus raiſonnable de croire aujourd'hui, que l'*anis*, ainſi que le fenouil & l'aneth,

ne chaſſent les vents de l'eſtomac & des inteſtins, que parce qu'ils ont eu auparavant la propriété de les produire, en ſe décompoſant dans ces organes ; & la preuve en eſt, que ſi on fait manger de ces ſemences à des perſonnes qui n'ont point de vents habituellement, on ne manque pas ainſi de leur en procurer. Je crois bien que c'eſt de cette manière qu'il faut entendre la vertu carminative, & que ſouvent, en employant l'*anis*, on peut donner des flatuoſités à ceux qui n'en ont pas, ou augmenter celles qu'on veut détruire : d'ailleurs c'eſt une erreur de croire que toutes les affections venteuſes exigent des remèdes auſſi actifs que l'*anis*.

On lit dans les anciens que ſouvent ils uniſſoient avec avantage cette ſemence à celle d'aneth & de fenouil, lorſqu'ils purgoient leurs malades, ce qui paroît une ſuite du préjugé dont nous venons de parler. Comme l'*anis* donne une mauvaiſe odeur aux urines, on a cru qu'il devoit avoir une qualité aperitive & diurétique. On lui accorde de faciliter l'excrétion du lait, & les évacuations périodiques des femmes, d'exciter l'expectoration, de reſoudre les tumeurs.

On prétend qu'une feuille de papier plié en quatre, & qu'on a imbibé d'eau diſtillée d'*anis*, ſi on l'applique ſur le creux de l'eſtomac, ſuffit pour appaiſer le hoquet. On doit en mâcher quand on a la bouche mauvaiſe. On peut faire prendre l'*anis* en ſubſtance à la doſe d'un gros & d'un gros & demi : on peut en employer le double dans une infuſion aqueuſe ou vineuſe. On fait entrer l'*anis* dans l'eau cordiale, qu'on nomme encore eau des ſix graines, dans l'eau générale, dans l'eſprit carminatif de Sylvius, dans le ſirop compoſé de velar ou tortelle, dans ceux d'armoiſe & de roſes pâles purgatives, pour le mithridate, la thériaque, & autres compoſitions monſtrueuſes de ce genre. On l'a beaucoup employé dans les lavemens ſoi-diſant carminatifs.

Il eſt bon d'obſerver ici que l'*anis*, qu'on employe de cette dernière manière, ſur-tout ſi on ne le fait pas avec ménagement, lorſque les entrailles ſont dans un état de phlogoſe ou d'irritation, peut aggraver les accidens, qu'il vaut mieux alors s'en abſtenir, & qu'en général cette ſubſtance doit être employée modérément, parce qu'elle eſt extrêmement chaude, & quelle peut donner naiſſance à tous les inconvéniens qui ſont la ſuite d'un régime exalté, & trop actif.

Les anciennes analyſes de la plante entière, récente & ſans racines, ont donné un phlegme inſipide & odorant, qui devient très-acide à meſure qu'il paſſe dans la diſtillation. Enſuite de l'huile eſſentielle ſubtile, puis épaiſſe comme de la graiſſe. Les cendres ont fourni une petite quantité de ſel alkali. Une nouvelle analyſe à l'époque actuelle de nos connoiſſances chymiques, nous éclairera beaucoup mieux, ſur la nature de cette plante & de ſa graine. (M. Macquart).

ANIS. (*hygiène*).

Parties II. Choſes non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre Ier. Alimens.

Section IV. Aſſaiſonnemens.

L'*anis* étant déjà connu par l'article précédent, il nous ſuffira de ſavoir que les gens ſains ſe ſervent aſſez habituellement de liqueurs faites avec de l'eau-de-vie & de l'*anis* diſtillé, dont la meilleure eſt celle qui nous vient de l'Amérique ; qu'en France on vante beaucoup l'aniſette de Bordeaux ; & que les confiſeurs font encore avec l'*anis*, des dragées qui ſont fort eſtimées, telles que celles de Verdun.

Quand on en fait un uſage très-modéré, rarement cette ſubſtance incommode, au contraire, elle peut ſervir à fortifier l'eſtomac. Les Chinois en mâchent ſouvent après le repas, pour faciliter la digeſtion & ſe parfumer la bouche. Ils l'infuſent auſſi avec la racine de ninzin (eſpèce de berle), dans de l'eau chaude, & ils boivent cette ſorte de thé pour rétablir les forces abattues, & récréer les eſprits. Ils ſont auſſi dans l'habitude de mêler la ſemence de leur *anis* étoilé, avec différentes liqueurs, le thé, le caffé (*V.* Badian) & des eſprits ardens, que les Hollandois nomment *anis* arak. M. Macquart.

ANIS. (*Hygiene & matière médicale vétérinaire.*)

L'*anis* (*pimpinella aniſum*) eſt mangé en vert par pluſieurs eſpèces d'animaux domeſtiques, & ſur-tout par les chèvres qui, engénéral, recherchent toutes les plantes de cette claſſe, même la *ciguë*. Les graines ſervent auſſi à la nourriture de quelques oiſeaux, & pluſieurs de ceux de voliere ſont très-friands des *anis ſucrés*.

L'*anis* a les mêmes vertus que l'*aneth*, mais il eſt moins âcre & moins échauffant. On l'emploie de la même maniere & à la même doſe. (*V.* Aneth.) On en fait auſſi un *maſticatoire* dans les *dégoûts* qui ne ſont accompagnés d'aucuns ſymptômes inflammatoires. On concaſſe les graines, & on en fait un *billot* avec du miel.

Quelques perſonnes en recommandent l'infuſion en *fumigations* dans les maladies de poitrine, accompagnées de flux par les nazeaux ; elles peuvent être utiles lorſque l'inflammation eſt diſſipée, & qu'il ne faut plus que donner du ton au poumon, & favoriſer l'expectoration, comme il arrive ſur la fin de la gourme, dans la courbature & dans le cas de vomique.

D'autres recommandent de faire brûler ces graines ſur les charbons ardens, & d'en diriger la fumée dans les nazeaux des chevaux ſuſpectés de morve ; parce que, diſent-ils, cette fumigation fait déclarer poſitivement s'ils ſont morveux. Mais nous obſervons que cette fumée âcre & irritante, ne peut, comme celle de *genièvre* qu'on emploie dans le même cas,

qu'exciter une forte inflammation dans toutes les parties qu'elle parcourt, & donner ſouvent lieu au développement ou à l'incurabilité d'une maladie, qui, peut-être, n'exiſtoit pas auparavant, ou dont le traitement auroit pu encore être tenté avec ſuccès. (*Voy.* MORVE.)

L'*huile eſſentielle d'anis* eſt plus douce que celle d'*aneth;* les anglois l'ajoutent aſſez fréquemment aux bols cordiaux & ſtomachiques qu'ils prodiguent à leurs chevaux.

L'*eau d'anis* peut être donnée dans les indigeſtions & dans les météoriſations des chevaux & des bêtes à cornes & à laine, juſqu'à la doſe d'une pinte en breuvage. On l'emploie auſſi contre la diarrhée des veaux. (M. HUZARD).

ANKYLOBLÉPHARON. (*Pathologie & chirurgie vétérinaire*). *Voyez* AGGLUTINATION DES PAUPIÈRES). (M. HUZARD).

ANKYLOPO. (*Maladie des yeux*). (*Voyez* ANCHILOPO). (M. CHAMSERU).

ANKYLOSE. Maladie des articulations, qui ſe connoît par la perte entière ou partielle de leur mouvement, & par un gonflement contre nature. Ce terme, pris dans ſa véritable ſignification, déſigne la roideur, le gonflement & l'immobilité des jointures, le membre étant dans une ſituation fléchie ou courbée. Les grecs exprimoient, par le mot, ἀγκύλη, la contraction des articles, *articulorum ligatio & contractura;* ἀγκυλαι, *obſtricti articuli.* La perte du mouvement des articulations, avec ou ſans tumeur, le membre conſervant ſa direction naturelle, conſtitue une maladie particulière qu'ils appelloient ὀρθοκωλον, *inflexio ſive curvatura.*

On diſtingue les *ankyloſes* en complettes & incomplettes, en vraies & fauſſes; elles ſont récentes ou anciennes, accompagnées d'une tumeur plus ou moins dure, plus ou moins conſidérable, ou ſans tumeur. L'*ankyloſe* complette eſt celle dans laquelle il y a un gonflement avec dureté, & perte abſolue de mouvement, qui eſt formée par l'épaiſſiſſement de la ſynovie, par l'épanchement du ſuc oſſeux, & par l'union des extrémités des os. Hildanus rapporte des exemples de concrétion ſingulière des articulations; il donne la figure d'un cubitus tellement uni à l'humerus, qu'il ne paroiſſoit plus former avec lui qu'un ſeul & même os, & celle d'un fémur entièrement joint à l'os innominé.

On a vu des ſquelettes d'une ſeule pièce, par la ſoudure de preſque toutes les articulations. Dans l'*ankyloſe* incomplette au contraire, la tumeur eſt moins dure, cède à la preſſion, & le membre conſerve encore quelque mouvement. On appelle *ankyloſe* fauſſe, la roideur, & cette immobilité des articulations, produite par la ſéchereſſe & la rigidité des ligamens, par la contraction des muſcles fléchiſſeurs, par le défaut de ſecrétion de la ſynovie, ou par l'aridité & l'altération des cartilages & des cavités articulaires. Telle eſt celle que l'on obſerve chez les gens âgés, ſur ceux qui ſe livrent à des travaux durs & pénibles, après de violentes inflammations, & dans laquelle il n'y a le plus ordinairement ni gonflement, ni tumeur, ni épanchement, ou amas d'humeur dans l'articulation; ce qui caractériſe l'*ankyloſe* vraie.

Les cauſes de cette maladie ſont internes ou externes. Les cauſes internes ſont toutes celles qui peuvent donner lieu à l'épaiſſiſſement de la ſynovie, à l'amas, ou au défaut de ſecrétion de cette humeur, à la rigidité & à la ſéchereſſe des ligamens, à la contraction violente des muſcles fléchiſſeurs, à l'épanchement d'une humeur étrangère dans la cavité articulaire. Ainſi les différentes eſpèces de cachexie; le vice vénérien, ſcrophuleux; les affections ſcorbutiques, rhumatiſmales, goutteuſes, portées à un haut degré; les abcès, les caries, ou l'exoſtoſe des extrémités oſſeuſes, l'épanchement du ſuc oſſeux, qui ſuccède aux fractures près des articulations, peuvent être les cauſes prochaines ou éloignées des différentes eſpèces d'*ankyloſe*. Les cauſes externes ſont les chûtes, les coups, les contuſions, les ligatures, les entorſes, les luxations & les fractures.

Les moyens propres à diſſiper les diverſes eſpèces d'*ankyloſe*, doivent être dirigés & déterminés par la nature des ſymptômes qu'elles préſentent, des accidens qui les accompagnent, & par celle des cauſes qui les ont produites. Dans les *ankyloſes* récentes, qui dépendent du ſimple épaiſſiſſement de la ſynovie, ou de l'amas de cette humeur dans la cavité articulaire, on emploie avec ſuccès les frictions répétées & sèches, avec des linges chauds; les fomentations pénétrantes, avec les diſſolutions de vitriol, de ſel marin, de ſel ammoniac; les cataplaſmes, avec les plantes aromatiques & le vin; les bains & les douches d'eau minérale, comme celles de Bourbonne, de Barrèges, d'Enghien; les emplâtres fondans & réſolutifs de Vigo, de ſavon, de diabotanum; enfin, les frictions mercurielles. M. Petit recommande une forte diſſolution de ſel ammoniac, mêlée avec l'eau de chaux, qu'on fait tomber de haut, & goutte à goutte ſur l'articulation affectée. Lorſqu'il y a amas ou épanchement conſidérable d'humeur, dont on ne peut attendre la réſorbtion, le même auteur conſeille de percer la tumeur avec une lancette, dans la partie la plus déclive, afin de donner iſſue au liquide épanché. Mais d'autres auteurs, non moins recommandables, craignent les ſuites de cette opération dans l'article, & préfèrent de recourir aux réſolutifs les plus puiſſans.

Le ſavon volatil, fait avec deux gros d'alkali-volatil, & deux onces d'huile d'amandes douces, eſt

un des meilleurs remèdes, & des plus actifs que l'on puiſſe employer dans ce cas. Hippocrate preſcrit une grande quantité d'eau très-froide.

La roideur des ligamens, la contraction des muſcles, que l'on obſerve dans les gens âgés, dans ceux qui ſe livrent depuis long-tems à des travaux durs & forcés, qui ſuccède aux inflammations des articles, aux fractures, aux luxations, & qui donne naiſſance à l'*ankiloſe* fauſſe, ſe guérit par les bains aqueux, & de vapeurs, par les cataplaſmes émolliens, par des onctions avec les huiles chaudes, par des linimens avec les graiſſes & les moëlles, & en même-tems par des mouvemens légers, que l'on donne graduellement à l'articulation.

A ces moyens externes, & qui agiſſent immédiatement ſur la partie affectée, il eſt indiſpenſable de joindre un régime convenable, & les remèdes internes, relatifs à la cauſe ou au vice des humeurs, qui a donné naiſſance à la maladie. Les purgations répétées dans les cas de cachexie humorale; les ſaignées dans ceux de l'inflammation des articles; les boiſſons altérantes, apéritives; l'uſage interne des eaux minérales, ſalines & ſulfureuſes. Nous avons été témoins d'une *ankyloſe* du genou, conſidérable & déjà ancienne, guérie par la boiſſon & la douche de l'eau d'Enghien; enfin les ſpécifiques anti-écrouelleux, ſcorbutiques, vénériens, ſuivant que l'on a reconnu tel ou tel vice comme cauſe première de la maladie. Tels ſont les remèdes, dont l'adminiſtration, ſagement combinée & long-tems continuée, a été preſcrite par les meilleurs auteurs, & dont l'expérience a démontré l'efficacité non-ſeulement dans les *ankyloſes* récentes & incomplettes, mais dans celles qui étoient déjà anciennes, & dans leſquelles il y avoit une tumeur conſidérable, & perte preſque entière du mouvement de l'articulation. Lorſque la tumeur eſt dure & invétérée, que l'on peut ſoupçonner l'épanchement du ſuc oſſeux, la ſoudure des extrémités articulées, la déſorganiſation des ligamens, des cartilages, comme il arrive après les fractures, avec fracas d'os dans les articulations: c'eſt en vain que l'on tenteroit aucun moyen de guériſon dans ces ſortes d'*ankyloſes*, que l'on doit abandonner comme incurables. M. DE LA PORTE.

ANKYLOSE. (*Pathologie vétérinaire*). (*Voyez* ANCHILOSE). (M. HUZARD).

ANNE (*Ste.*) Eaux minérales.

Les eaux de *Ste. Anne* ſont décrites comme minérales, *dans le tombeau de l'envie*, où il eſt prouvé qu'il n'y a qu'une médecine, qui eſt la chymique, par Denis de Maubec. *Dijon*, 1679.

MM. Maret & Durande aſſurent qu'elles ne contiennent aucun minéral: elles ſont froides & ſituées à une demi-lieue de Dijon. (M. MACQUART).

ANNEAU. (*Hygiene & Chirurgie vétérinaire, Maréchallerie*).

Les *anneaux* ſont d'un fréquent uſage dans l'art vétérinaire; ils ſervent habituellement à attacher les animaux; ils forment partie de leurs habillemens, & on en trouve à la plupart des pièces deſtinées à les abattre ou à les maintenir pendant les opérations qu'on leur fait eſſuyer. (*Voyez* ABATTRE UN CHEVAL, APPAREIL, BANDAGE).

Ils ſont ordinairement ronds, oblongs, ou à huit pans. On les fait de fer, de cuivre, ou de corde de crin: les extrémités doivent en être parfaitement réunies ou ſoudées. Leur grandeur & leurs formes varient ſuivant l'uſage auquel ils ſont deſtinés.

Ceux qui ſervent à *attacher* les chevaux dans les cours, à la forge ou au travail, doivent avoir quatre ou cinq lignes d'épaiſſeur ſur trois pouces de diamètre, meſurés de dedans en dedans, & être parfaitement ronds. On les fixe par un piton à ſcellement, ſi c'eſt dans la muraille; & par un piton à pointe ou à tire-fond, ſi c'eſt dans le bois: ces derniers ſont les plus ſolides. Il faut qu'ils ſoient très-mobiles dans l'anſe du piton; quelques perſonnes les y joignent avec un rivet roulant, qui traverſe l'*anneau* d'une part, & le piton de l'autre; & ils tournent alors en tous ſens, ſur-tout ſi le rivet eſt briſé dans ſon milieu: mais cette manière n'eſt pas auſſi ſolide que la première; & les animaux, dans les efforts qu'ils font, caſſent ſouvent le rivet ou le colet qui l'entoure, qui eſt toujours affoibli par le trou qu'on y a pratiqué.

Ceux qu'on place au-devant des *mangeoires* dans les écuries, ſont plus petits; ils ont ordinairement trois à quatre lignes d'épaiſſeur ſur vingt de diamètre, & doivent néceſſairement être arrêtés par des pitons à tire-foud, parce qu'alors ils ſont plus faciles à changer de place. Les *anneaux* ſont en général préférables aux trous que l'on pratique dans les *mangeoires* pour *attacher* les chevaux, parce que la *longe* y coule mieux; & que de cette manière, on évite les *embarrures* & les *enchevêtrures* qui n'arrivent que trop fréquemment. (*Voyez* ATTACHER, ÉCURIE).

Chacun des *entravons*, qui ſervent à abattre les chevaux, eſt auſſi pourvu d'un *anneau de fer*, pour paſſer le *lacs* dont on ſe ſert dans cette opération. Il eſt proportionné au volume de l'*entravon*, qui l'eſt toujours à celui de l'animal à abattre. Ces *anneaux* ne doivent pas être entièrement ronds; mais imiter la forme d'un D, afin de pouvoir être couſus plus facilement à l'*entravon*. On les place entre les deux cuirs qui le compoſent, & à environ trois pouces & demi de la boucle.

Le *travail* eſt la pièce qui en contient une plus grande quantité; ils doivent être forts & ſolidement fixés, pour réſiſter aux efforts violens que cette machine éprouve fréquemment. (*Voyez* TRAVAIL).

Quelques perſonnes donnent auſſi, mais improprement, le nom d'*anneaux* aux *mains de fer* des *ſoupentes* dont on ſe ſert pour maintenir les animaux dans ce même *travail*.

Une des extrémités de chaque *longe*, celle des *lacs*, des *plate-longes*, &c. eſt ordinairement garnie d'un *anneau* fait de la même matière, & pris dans la ſubſtance même de la corde; on paſſe l'autre extrémité dans, ou autour de la partie, où on veut fixer le lien, & on la fait revenir dans l'*anneau*. Il en réſulte une eſpèce de nœud-coulant, qui ſerre d'autant plus fort, que l'animal tire deſſus, & qui ne peut s'échapper.

On eſt encore dans l'uſage de ſe ſervir de petits *anneaux de fer*, pour former la réunion des différentes pièces de cuir, qui compoſent les *licols*; les uns ſe trouvent placés ſur les joues; les autres ſous la ganache: ils ſont plus ſolides que les ſimples coutures; mais ils ont l'inconvénient de bleſſer les animaux, & de donner quelquefois lieu à la carie de la machoire. On prévient cet accident autant qu'il eſt poſſible, en garniſſant le *licol* aux endroits des *anneaux*, avec un large *feutre* de cuir doux, ſur lequel ils portent, & qui eſt fixé aux montans & à la muſelière du *licol*. Il doit en être de même pour ceux qui ſe trouvent aux *harnois*.

On ſe ſert, pour *boucler* les jumens, d'un *anneau de cuivre* creux & oblong, dont nous parlerons en ſon lieu. (*Voyez* BOUCLER.)

Dans les pays où les *buſles* ſont en uſage, on les maintient & on les conduit au moyen d'un *anneau de fer* paſſé à travers la partie inférieure de la cloiſon cartilagineuſe des nazeaux. Pour paſſer cet *anneau*, qui n'eſt pas ſoudé, mais dont les extrémités pointues chevauchent l'une ſur l'autre; on l'ouvre, on perce la cloiſon, & on reſſerre l'*anneau*, dans lequel on paſſe une *longe*, comme nous l'avons dit plus haut. (*Voyez* BUFLE.)

On met auſſi dans pluſieurs endroits aux *porcs*, pour les empêcher de fouiller & de ravager les champs, un *anneau* au *boutoir*, en forme de muſelière. Cet *anneau*, fixé à la tête de l'animal par une eſpèce de *licol*, eſt garni, comme quelques *caveſſons*, a ſa face interne, de pointes plus ou moins aiguës; enſorte que, ſans empêcher le *cochon* de manger, il lui ſuſcite de la douleur, lorſqu'il veut fouiller la terre avec ſon *boutoir*.

On fait encore avec quelques brins de crins, un *anneau* ou un *cercle*, qu'on applique ſur l'extrémité de la queue après l'amputation & avant la cautériſation, pour arrêter plus promptement l'hémorragie, & faciliter la formation de l'eſcarre. (*V.* AMPUTATION DE LA QUEUE.).

Enfin les *brides*, les *licols*, & preſque tout le harnachement du cheval, n'eſt qu'un compoſé d'*anneaux* de cuir ou de cordes, réunis par d'autres *anneaux* de fer. (*Voyez* BRIDE, HARNOIS, LICOL).

Dans les anciens auteurs de maréchallerie, on trouve des fers ayec des *anneaux* aux éponges; ils ſervoient à y paſſer des *lacs*, avec leſquels on ſoçoit le cheval à lever les pieds. On ſe ſert encore aujourd'hui de pareils fers, pour maintenir & fixer certains bandages.

On appelle *annelets*, les petits *anneaux* qui ſervent à l'*embouchure*. (MM. DESPLAS & HUZARD).

ANNEAU DE L'AINE, ANNEAU DU GRAND OBLIQUE, ANNEAU INGUINAL. (*Médecine vétérinaire.*)

Ces *anneaux* ſont formés, de chaque côté de la partie inférieure & poſtérieure du bas-ventre du cheval & des autres quadrupèdes domeſtiques, par la portion aponévrotique des muſcles grands obliques, & ils donnent paſſage aux teſticules & aux cordons ſpermatiques. (*Voyez le dictionaire d'anatomie.*)

Il arrive, dans pluſieurs circonſtances, lorſque les animaux ſont jeunes, mais ſur-tout dans le cas d'efforts violens, que ces *anneaux* laiſſent échapper quelques-unes des parties contenues dans le bas-ventre, & il en réſulte ce qu'on appelle *hernie inguinale*, qui, outre ce nom générique, prend encore le nom particulier de la partie échappée. (*Voyez* HERNIE.)

Quelquefois auſſi l'effort eſt ſi violent que l'*anneau* eſt déchiré, & que la *hernie* eſt très-conſidérable, ſans qu'il y ait aucune rupture à la peau; ce cas, que j'ai vu arriver deux fois dans le cours de ma pratique, eſt ordinairement mortel.

Dans l'homme, lorſqu'il y a étranglement, engorgement, ou difficulté d'opérer la réduction de la hernie, on inciſe, & on dilate l'*anneau de l'aine* avec ſuccès. Dans les grands animaux, on peut bien tenter quelquefois auſſi cette opération, mais elle ne réuſſit que rarement, & lorſqu'ils ſont jeunes & peu irritables. Les moyens moraux, qui ſont d'une ſi grande reſſource pour l'homme, ſont abſolument interdits pour les ſeconds, que des moyens phyſiques & méchaniques ne peuvent même jamais maintenir parfaitement & ſans riſques. (*Voyez* BANDAGE, GASTRORAPHIE, HERNIE, SUTURE.) (M. HUZARD.)

ANNEAU DE L'OS. (*Pathologie vétérinaire.*) *Gibſon*, *Bartlet*, & leurs copiſtes, diſent que l'*anneau de l'os* eſt un engorgement dur, de la nature de l'*éparvin*, ſitué au bas du paturon du cheval, proche la couronne, & qui en embraſſe ordinairement la partie antérieure; ils ajoutent qu'on lui a donné ce nom parce qu'il entoure quelquefois cette partie comme une bague; que les cauſes ſont auſſi les mêmes que celles de l'*éparvin*, & que ce ſont le plus ſouvent les *entorſes* & les *efforts* violens qui y donnent lieu (1). Les praticiens ne peuvent méconnoître, dans l'*anneau*

(1) Voyez *Gibſon*, *a new treatiſe on the diſeaſes of horſes*. *London* 1751. 4°. pag. 372; & la bonne figure qu'il en a donnée, planche XXIII, figure 1. Voyez encore le *Gentilhomme maréchal*, le *Gentilhomme cultivateur*, & ſur-tout M. *Buc'hoz* qui les a recopiés dans trois ou quatre de ſes compilations.

de l'os (*Ring-Bone*) des anglois, les effets de l'*effort de l'os coronaire*, dont je parlerai ſous ſa véritable dénomination. (*Voy.* Effort.) (M. Huzard.)

ANNEAU INGUINAL. (*Médecine vétérinaire.*) (*Voyez* Anneau de l'aine.) (M. Huzard.)

ANNEAUX DES CORNES, BOURRELETS, CERCLES. (*Art vétérinaire.*) Les cornes des animaux, pourvus de cette défenſe, & particulièrement celles du gros bétail, ſont aſſez ordinairement entourées, depuis leur baſe, & en remontant vers la pointe, de pluſieurs *anneaux* ou *cercles* qui indiquent les traces ſucceſſives de leur accroiſſement. Pluſieurs auteurs, & un grand nombre de perſonnes, aſſurent que ces *anneaux* ſont des moyens certains de juger de l'âge de l'animal après la *montée* des dents. (*Voyez* Bœuf.) (M. Huzard.)

ANNEAUX DU SABOT. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* Cercles.) (M. Huzard.)

ANNÉE. (*Hygiène.*) *Annus.* (*Lat.*)

Les anciens diviſoient l'*année* en été & en hiver, ainſi que Lind l'a prouvé par l'autorité de Théophraſte; ceux qui ſont venus enſuite l'ont partagée en quatre ſaiſons, en y ajoutant le printems & l'automne.

Année philoſophique (*Annus philoſophicus*;) eſt le mois commun. Les ſaiſons de l'*année*, & les viciſſitudes auxquelles elles ſont ſujettes, occaſionnent différens changemens dans les conſtitutions des hommes, ce qui néceſſite de faire attention aux effets des différentes conſtitutions, relativement aux différentes ſaiſons de l'*année*. (*Voyez* les quatre Saisons et leurs influences.)

Les anciens diſtinguoient encore des *années* plus ou moins favorables dans le cours de l'exiſtence. (*Voyez* Année climactérique. (M. Macquart.)

ANNÉE CLIMACTÉRIQUE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'*Hygiène*.

Claſſe II. *Hygiène* privée.

Ordre III. Relatif aux âges.

Les anciens ont donné le nom de climactérique à l'âge de ſoixante trois ans, qu'on regardoit comme une année remarquable, dans laquelle on éprouvoit ſouvent des accidens, avant-coureurs de la vieilleſſe, & auxquelles on ſe félicitoit d'avoir ſurvécu, pour conſerver encore l'eſpoir de prolonger fort loin ſes jours. Il eſt aiſé de ſentir qu'il ne peut exiſter une *année* fixe, dans laquelle les hommes puiſſent courir plus de riſques que dans une autre, d'autant plus qu'en admettant même des époques où les hommes ſoient plus ſujets à reſſentir des inconvéniens, relativement à leur âge; on voit aiſément que les circonſtances doivent varier ſuivant la force des individus, ſuivant les alimens, ſuivant le climat, ſuivant leur degré de ſageſſe & de tempérance, ſuivant que leurs organes ont été plus ménagés dans un âge moins avancé. (*Voyez* le mot Age.)

Anciennement, on conſidéroit encore chaque ſeptième *année* de la vie comme une *année* climactérique. On croyoit voir, qu'à différentes époques de l'exiſtence, la conſtitution habituelle changeoit; & il y a encore des médecins qui croient que la nature emploie conſtamment ſept *années* pour opérer une variation notable dans les individus; mais les raiſons que j'ai données plus haut, contre la grande *année* climactérique, ſont encore admiſſibles ici. Je me ſuis d'ailleurs informé à un grand nombre de perſonnes jeunes & vieilles des époques auxquelles elles avoient éprouvé de grands changemens. Tous ceux qui n'étoient pas prévenus qu'on comptoit par ſept *années*, m'ont fixé des époques différentes. Ainſi, on peut aſſurer, avec vérité, que le changement qui ſe fait en nous eſt journalier; que pendant toute notre exiſtence nos ſolides & nos fluides ne gardent jamais le même équilibre; puiſque quand l'âge de la croiſſance finit, celui de la décroiſſance commence, & ſe continue juſqu'à la mort, & que les différentes incommodités, auxquelles nous ſommes ſujets pendant ce trajet, ſont la ſuite des efforts que fait la nature pour ſe débarraſſer des impuretés qui ſe ſont ramaſſées pendant des intervalles très-indéterminés, & qui ſont toujours relatifs à la force individuelle, aux alimens, au climat, ainſi que nous l'avons obſervé. (M. Macquart.)

ANNÉE MÉDICALE, (*annus medicus*).

L'*année*, conſidérée ſous les rapports que les diverſes périodes de ſa révolution ont avec la ſanté, s'appelle l'*année* médicale. Enviſagée ſous ce point de vue, elle offre le tableau des différens états de l'atmoſphère durant ſon cours, & des différens changemens qui en réſultent pour nos corps.

On a obſervé, dès les premiers âges de la médecine, l'influence de l'air & des vents, des ſaiſons, de leur conſtitution particulière, de leur changement & de leur marche régulière ou anomale ſur nous. Hippocrate nous a tranſmis, dans le traité *de aëre, aquis & locis*, les faits qu'il a recueillis ſur cette matière ſi importante pour les médecins; & l'intervalle immenſe qui nous ſépare de lui n'a fait que confirmer l'exactitude de ſes obſervations.

Cet homme célèbre, juſtement nommé le père de la médecine, avoit diviſé en trois claſſes les altérations les plus ſenſibles que les différentes qualités de l'atmoſphère peuvent produire ſur nos corps, dans les diverſes périodes qui compoſent l'*année*. C'eſt pourquoi il diſtinguoit les conſtitutions des jours, celles des ſaiſons & celles des *années*.

Effets des conſtitutions journalières.

Pendant les jours où le vent eſt au nord, dit Hippocrate, les corps ſe reſſerrent, on eſt plus fort; plus agile; on a meilleure couleur; l'ouïe eſt plus fine; le ventre plus reſſerré; les yeux cuiſent; & les douleurs antérieures de poitrine ſe font ſentir plus vivement.

Les vents du midi, au contraire, relâchent les corps, les rendent humides; l'ouïe eſt alors dure, la tête peſante; on a des étourdiſſemens; les yeux ſont appeſantis; le corps ne ſe meut qu'avec indolence, & le ventre eſt relâché. *Aphor.* 7, *ſect.* 3.

Effets des conſtitutions des ſaiſons.

Hyppocrate diviſoit l'*année* en quatre ſaiſons, le printems qu'il regardoit comme chaud & humide; l'été comme chaud & ſec; l'automne comme ſec & froid; & l'hiver comme froid & humide (1). Chacune des ſaiſons étant la ſomme d'un certain nombre de conſtitutions journalières plus ou moins ſuivies, mais prédominantes les unes ou les autres dans leur révolution particulière, on conçoit comment elles doivent influer ſur l'état de nos humeurs & leur imprimer une partie de leurs qualités eſſentielles. C'eſt d'après ces alterations de nos humeurs, qui reconnoiſſoient évidemment pour cauſe la température de l'atmoſphère dans les différentes ſaiſons, qu'Hippocrate a prononcé que la pituite dominoit en hiver, qu'il ſe faiſoit une augmentation de ſang dans le printems, que la bile jaune augmentoit dans l'été, & que l'atrabile étoit plus abondante & plus active en automne. *De natur. hom.*

De-là, la diviſion des conſtitutions, qui appartiennent aux ſaiſons, en pituiteuſe, ſanguine, bilieuſe & atra-bilieuſe; (*Voy.* le mot CONSTITUTION). Et comme il arrive, dit Hippocrate, que pendant le cours de l'*année*, chaque ſaiſon domine à ſon tour, de même auſſi chacune de nos humeurs domine ſucceſſivement ſur les autres. On ne peut obſerver l'influence des ſaiſons ſur l'état de nos humeurs, ſans appercevoir le rapport qui exiſte entre leur diſpoſition & les maladies que nous éprouvons (1); ainſi décrire les affections populaires qui régnent dans chaque ſaiſon, c'eſt preſqu'indiquer & déterminer quelle a été pendant ſon cours la température de l'atmoſphère. (2)

Pendant l'hiver, dit Hippocrate, on obſerve des pleuréſies, des péripneumonies, des léthargies, des coriza, des enrouemens, des toux, des douleurs de poitrine, de côté, & des lombes, des étourdiſſemens, des apoplexies. *Aphor.* 3.

Au printems, des manies, des mélancolies, des ſaignemens de nez, des épilepſies, des eſquinancies, des coriza, des enrouemens, des lèpres, des lichen, des toux, des dartres farineuſes, beaucoup d'éruptions purulentes, des tubercules, des douleurs articulaires. *Aphor.* 20.

En été, quelques-unes des maladies précédentes, des fièvres continues, des ardentes, des fièvres tierces, des fièvres quartes, des vomiſſemens, des diarrhées, des ophthalmies, des douleurs d'oreilles, des exulcérations à la bouche, des pourritures aux parties de la génération, des échauboulures. *Aphor.* 21.

En automne, grand nombre de celles de l'été, des fièvres quartes, des fièvres erratiques, des engorgemens à la rate, des hydropiſies, des phthiſies, des ſtanguries, des lienteries, des dyſſenteries, des ſciatiques, des eſquinancies, des aſthmes, des volvules, des épilepſies, des affections maniaques & mélancoliques. *Aphor* 22.

Les ſaiſons ne ſe ſuccédant pas toujours avec la même régularité, on ne doit pas s'attendre à voir les maladies s'avancer & ſe ſuivre conſtamment dans l'ordre que nous venons d'expoſer & préſenter toujours le même caractère. Hippocrate n'a pas omis de faire mention de la régularité & de l'irrégularité avec laquelle elles peuvent ſe ſuccéder & ſe remplacer dans certaines *années*, comment elles peuvent ſe combiner & ſe confondre; & c'eſt d'après ces obſervations, qu'il indique quelles ſeront dans une ſaiſon ſubſéquente, les maladies qu'on doit rapporter à la ſaiſon précédente, & comment elles peuvent être la ſuite & l'effet d'une influence commune à deux ſaiſons. Il ſuit delà,

(1) Le printemps commerçoit, ſuivant Hippocrate, à l'équinoxe vernal, & duroit juſqu'au lever des *pleyades*, c'eſt à-dire juſqu'à la fin d'avril. L'été étoit diviſé en deux parties: la première embraſſoit l'intervalle qui ſe trouve entre l'apparition des pleyades & le ſolſtice d'été, la ſeconde, celui qui ſe trouve entre le ſolſt ce d'été & le lever de l'*arcturus*, ou l'équinoxe d'automne. L'eſpace qui s'écoule depuis le lever de l'*arcturus*, ou l'équinoxe automnal, juſqu'à la diſparution des pleyades formoit l'automne; elle embraſſoit les mois de ſeptembre & d'octobre. Enfin, l'hiver s'étendoit depuis la diſparition des pleyades, juſqu'à l'équinoxe vernal, & duroit plus de quatre mois. On le diviſoit en trois parties.

Sydenham n'a diviſé l'année médicale qu'en deux parties ou ſaiſons, la vernale & l'automnale: la ſaiſon vernale embraſſoit la dernière partie de l'hiver, tout le printemps & le commencement de l'été; l'automnale comprenoit la ſeconde partie de l'été, l'automne & la moitié de l'hiver. De là la diviſion des maladies, en vernales & automnales. Si l'on fait attention à la deſcription que nous a laiſſée Hippocrate, des maladies propres à chaque ſaiſon, il ſera facile de voir combien la diviſion de Sydenham eſt convenable à la marche de la nature. On obſervera, en effet, que les maladies qu'Hippocrate décrit ſur la fin de l'hiver, ſont les mêmes que celles du printemps, & communes à la première partie de l'été; que celles de la ſeconde partie de l'été, préſentent le même caractère que celles de l'automne & du commencement de l'hiver; de ſorte qu'Hippocrate lui-même n'a préſenté de fait que deux ſaiſons, ſi on ne conſulte que le caractère diſtinctif des maladies qu'il décrit.

(1) *Quæv's anni conſtitutio ſitos particulares morbos excitat. Aphor.* 3. *ſect.* 3. *mutationes anni, præſertim tempeſtatum, pariunt morbos. Aphor.* 1. *ſect.* 3.

(2) *Medicus ſedulo conſideret qualis annus ſit futurus, morboſusne an ſalubris. Lib. de aëre, aquis & locis.*

que plus les ſaiſons ſeront régulières, plus il ſera facile de prédire quel ſera le caractère des maladies, & quand le retour des épidémies aura lieu; tandis que dans les ſaiſons qui ſeront anomales dans leur ſucceſſion, & variables dans leur température, il ſera très-difficile d'annoncer quelles ſeront les affections régnantes, & de diſtinguer même l'époque à laquelle une conſtitution commencera à décliner, & ceſſera pour faire place à une autre.

Effets des conſtitutions annuelles.

Le tableau de l'*année* n'étant que celui des conſtitutions journalières & des ſaiſons conſidérées en maſſe, il eſt aiſé d'appercevoir que, quoique compoſée conſtamment du même nombre de ſaiſons, & d'un nombre à-peu-près égal de jours, cependant l'*année* ne doit pas toujours offrir, en dernière analyſe, le même réſultat, ſoit relativement à la quantité, ſoit relativement à la nature des maladies régnantes (1); parce que l'état le plus habituel de l'atmoſphère pendant les jours & pendant les ſaiſons, pouvant varier à l'infini, l'*année* pourra être ou plus généralement sèche, humide, froide & chaude, ou participer principalement de deux températures, ce qui les rendra tantôt chaude & humide, tantôt froide & humide, tantôt chaude & sèche, ou froide & sèche.

Il ſuffira d'arrêter ſes regards ſur les deux conſtitutions ſuivantes décrites par Hippocrate (2), dont l'une eſt chaude & méridionale, & l'autre froide & humide, pour eſtimer le dégré & l'eſpèce d'influence que doit avoir la température de l'*année*, ſur les maladies qu'on obſerve pendant ſon cours.

A Thaſe, l'*année* ayant été conſtamment dominée par les vens méridionaux, la chaleur & la ſéchereſſe, ceux qui étoient phthiſiques, ou qui y avoient ſeulement de la diſpoſition, tombèrent plus mal, & furent preſque tous obligés de garder le lit. Leurs fièvres étoient horrifiques, continues, ſans intermiſſion parfaite. Elles avoient tous les caractères de la demi-tierce; un jour étoit plus doux, celui du lendemain étoit pire, & enchériſſoit ſur le précédent; la fièvre devenoit de jour en jour plus aiguë. Les malades ſuoient, mais ce n'étoit pas par tout le corps; les extrémités ſe refroidiſſoient tellement, qu'à peine la chaleur y revenoit; les ventres étoient tracaſſés par des déjections bilieuſes, modiques, pures, tenues, mordicantes & fréquentes. Les urines étoient tenues, crues, ſans couleur, & en petite quantité, ou épaiſſes avec un ſédiment modique qui n'étoit pas louable, mais crud & hors de ſaiſon. La toux les fatiguoit conſidérablement; à peine expectoroient-ils quelques matières épaiſſes & peu cuites. Ceux qui avoient une toux plus violente, n'expectoroient rien de cuit, les crachats étoient perpétuellement cruds. La plupart avoient dès le commencement & pendant tout le cours de leur maladie, des douleurs à la gorge avec rougeur & inflammation, occaſionnées par une petite quantité d'humeurs tenues, âcres, qui diſtilloient perpétuellement ſur cet organe. Les malades tomboient tout d'un coup dans le maraſme, & leurs maux augmentoient à vue d'œil: ils avoient une averſion conſtante pour toute ſorte d'alimens, ils n'avaient pas ſoif; la plupart déliroient aux approches de la mort. C'eſt ainſi que cette fièvre maltraita les phthiſiques & ceux chez leſquels cette maladie n'étoit pas encore déclarée, mais qui y avoient quelque diſpoſition.

Ceux dont les viſcères étoient bien conditionnés, éprouvèrent auſſi cette hémitritée continue pendant l'été & l'automne. Ils furent long-temps malades, mais ils ne furent pas à beaucoup près attaqués ſi violemment que les phthiſiques: leurs fièvres étoient bénignes & n'étoient accompagnées d'aucun fâcheux ſimptôme; pluſieurs avoient des flux de ventre qu'ils ſupportoient aiſément, & ſans en être plus incommodés. La plupart rendoient les urines tenues, mais d'une bonne couleur, & qui avoient une coction louable dans le tems de criſe. Ils touſſoient peu & l'expectoration ſuivoit la toux; ils avoient du goût pour les alimens & les prenoient avec ſuccès: en ſomme ils étoient beaucoup moins mal que les phthiſiques; leur fièvre venoit irrégulièrement; elle étoit précédée de l'horreur & ſuivie d'une petite ſueur; ils n'étoient jamais parfaitement ſans fièvre & les redoublemens ſuivoient les types des fièvres tierces. La moindre durée de ces fièvres étoit de vingt jours, la moyenne de quarante, & ceux qui reſtoient le plus long-temps malades, n'étoient guéris qu'au quatre-vingtième. Quelques-uns furent guéris ſans ordre & ſans criſe, ce qui donna lieu à de promptes rechûtes; les uns n'étoient jugés que dans les jours décrétoires ci-deſſus, & les autres gardèrent leur fièvre pendant l'hiver.

On peut conclure delà 1°. que les vents méridionaux ſont non-ſeulement bien dangereux aux phthiſiques, mais encore à tous ceux qui y ont de la diſpoſition. 2°. Que les mêmes vents produiſent des hémitritées. 3°. Enfin, que les demi-tierces occaſionnées par des vents méridionaux, ſont bien moins dangereuſes aux perſonnes bien conſtituées, ſur-tout quand les vents ont été accompagnés de ſéchereſſe.

Hippocrate raconte dans la ſeconde conſtitution, qu'une autre année ayant été humide, froide, & accompagnée de vents ſeptentrionaux, les fièvres de l'été & de l'automne furent diurnes, nocturnes, hémitritées, tierces, quartes, &c. Après avoir parlé de

(1) Nous ne parlerons pas ici de toutes les conſidérations qu'il faudroit avoir pour eſtimer au juſte ce qui, dans les maladies qu'on obſerve, appartient préciſément à l'influence des conſtitutions annuelles; nous reviendrons ſur cet objet à l'article *Conſtitution*. (Voyez ce mot). On ſent d'avance combien il eſt important d'avoir égard aux différentes diſpoſitions du corps, & aux changemens que produit néceſſairement, la révolution ſucceſſive des âges.

(2) Malad. popul. liv. 1. ſect. 1. & ſect. 2, traduct. de M. Aubry.

chacune en particulier, il décrit ainſi les demi-tierces continues.

Leurs paroxiſmes ou redoublemens ſuivoient l'ordre des tierces ; un accès étoit plus foible & plus rallenti ; celui du lendemain étoit plus violent. De toutes les fièvres de cette ſaiſon, elles furent les plus fortes, les plus longues & les plus laborieuſes ; elles étoient douces au commencement, & augmentoient de jour en jour juſqu'à l'approche des criſes, où elles étoient dans leur plus grande force ; puis elles diminuoient un peu, & reparoiſſoient tout de ſuite avec violence, ſur-tout aux jours décrétoires. Les friſſons ſe faiſoient ſentir irrégulièrement & ſans ordre ; ils étoient rares & plus petits que dans les autres fièvres ; les ſueurs étoient abondantes, mais au lieu de les ſoulager, elles nuiſoient au contraire beaucoup ; les extrémités ſe refroidiſſoient conſidérablement & ſe rechauffoient difficilement ; les inſomnies n'étoient pas complètes, mais elles étoient ſuivies d'un profond aſſoupiſſement ; le ventre étoit tracaſſé par des déjections d'une fort mauvaiſe qualité. Pluſieurs rendoient des urines ou crues, décolorées, & qui parvenoient difficilement à quelque degré de coction ; ou épaiſſes, mais troubles, ſans ſédiment & ſans coction ; ou enfin les urines étoient crues, modiques & vicieuſes, avec de très-mauvaiſes hypoſtaſes. La toux qui accompagnoit ces fièvres, ne paroiſſoit augmenter ni diminuer l'état des malades.

Tous les fâcheux ſymptômes ſe ſoutenoient conſtamment ; les criſes étoient rares ; la plus grande partie de ceux qui en étoient attaqués moururent. Si la fièvre en quittoit quelques-uns pour quelque-temps, elle revenoit bientôt après ; ceux qui furent jugés décrétoirement, ne le furent pas avant le quatre-vingtième jour, & très-peu furent de ce nombre. Pluſieurs parmi ceux-ci eurent des rechûtes, qui durèrent pendant l'hiver ; mais en général les fièvres ſe terminoient plus communément ſans criſe, ſoit que les malades guériſſent ou qu'ils mouruſſent. Le ſigne le plus fatal qu'éprouvèrent ceux qui étoient mortellement attaqués, étoit un dégoût général ou une averſion conſtante pour toute eſpèce d'alimens : la ſoif d'ailleurs étoit aſſez modérée. La longue durée de ces maladies, l'épuiſement, l'atrophie, conduiſoient à des métaſtaſes, ou trop grandes pour être facilement ſupportées par les malades, ou trop petites pour leur être de quelque utilité ; ce qui les faiſoit promptement refluer au-dedans & précipitoit les malades dans des accidens encore plus fâcheux. Ceux qui ſe trouvèrent dans ce cas eſſuyèrent des dyſſenteries, des teneſmes, des lienteries, & d'autres flux de ventre ; quelques-uns devinrent hydropiques à la ſuite de ces affections, & d'autres le furent ſans avoir éprouvé ces derniers ſymptômes. Lorſque ces métaſtaſes étoient violentes, elles enlevoient tout-à-coup les malades, ou bien elles ne leur étoient d'aucune utilité ; par exemple, les petits exanthèmes qui ne faiſoient point de dépôts proportionnés à la grandeur du mal, diſparoiſſoient promptement ; les parotides étoient noirâtres & ne ſignifioient rien de bon ; enfin, lorſque l'humeur ſe portoit aux articulations, ce dépôt devenoit rarement critique ; il refluoit bientôt & les malades retomboient dans leur ancien état.

Tous ces ſymptômes faiſoient périr quantité de malades, ſur-tout les enfans, depuis qu'ils étoient ſevrés, juſqu'à l'âge de puberté ; c'étoient auſſi ceux qui étoient le plus ſujets à ces derniers accidens ; car ceux d'un âge plus avancé, quoiqu'accablés par cette dangereuſe hémitritée, n'éprouvoient pas toujours ces ſortes de métaſtaſes.

Le ſeul ſigne ſalutaire qui arrivoit dans ces circonſtances & qui ſauva beaucoup de perſonnes, fut la ſtrangurie qui ſe changeoit en abcès. Cette métaſtaſe arrivoit aux perſonnes de tous les âges, même à celles qui ſoutenoient leur fièvre debout, ſans s'aliter ; il ſe faiſoit alors de grands & ſubits changemens ; les diarrhées les plus opiniâtres s'arrêtoient, les malades prenoient avec plaiſir les alimens qu'on leur préſentoit ; la fièvre ſe ralentiſſoit, mais la ſtrangurie duroit long-temps & fatiguoit beaucoup les malades, leurs urines étoient copieuſes, épaiſſes, variées, rougeâtres, purulentes, & ſortoient avec douleur. Tous ceux qui furent dans ce cas, guérirent ; ceux au contraire qui n'eurent point cette apoſtaſe, furent dans le plus grand danger & périrent preſque tous.

Il réſulte de la deſcription de cette ſeconde conſtitution, 1°. que les ſaiſons froides & humides, avec les vents ſeptentrionaux, cauſent des maladies très-dangereuſes, longues, effrayantes par les ſymptômes, & d'une coction très-difficile ; 2°. que les cauſes morbifiques étant preſque inaltérables, il ne doit y avoir que peu ou point de criſe, & que ceux qui échappent, ne doivent communément leur ſalut qu'à des apoſtaſes difficiles, lentes & laborieuſes.

Nous devons faire obſerver avec Sydenham, & la plupart des médecins qui ont décrit les conſtitutions de leur pays, que quoique la nature des maladies qu'on obſerve dans le cours de chaque année & même dans chaque ſaiſon, ſoit en général la même ; & qu'elles ſe reſſemblent preſque toutes par leurs traits principaux, cependant elles différent entr'elles à beaucoup d'égards. On voit, en effet, qu'elles ſont plus ou moins bénignes, plus ou moins nombreuſes, plus ou moins longues, plus ou moins mortelles, plus ou moins régulières dans leur marche, & enfin que la variété de leurs ſymptômes eſt ſi grande, qu'elle ne peut être déterminée. Ces différences prennent leur origine dans les principes des maladies, qui reconnoiſſent eux-mêmes des cauſes très-diverſes, plus ou moins ſimples ou compliquées ; & ce ſeroit une grande erreur, que de vouloir les faire dépendre

exluſivement de la température des ſaiſons ; de perdre de vue l'influence du ſol, de ſon expoſition, des exhalaiſons que nous voyons ſi fréquemment être le foyer des maladies épidémiques, de la diſpoſition individuelle de chaque corps, de l'âge, du ſexe, & du régime.

L'année mérite encore de fixer, ſous d'autres rapports, les regards & l'attention des médecins, ſoit qu'on conſidère l'influence de ſa température, ou celle de ſa révolution ſur nos corps. S'il eſt des maladies qui doivent leur naiſſance à la révolution des différens âges, il en eſt qui lui doivent leur terminaiſon. L'enfance, l'âge de puberté, l'adoleſcence, l'âge viril & la vieilleſſe, ont leurs affections particulières & leurs mouvemens critiques. Hippocrate a regardé l'époque de la puberté comme véritablement critique ; elle a ſouvent fait diſparoître l'épilépſie, & des engorgemens glandudeux qui avoient été rebelles, & en général elle eſt le terme des maladies de l'enfance, ou bien elles ſeront très-opiniâtres. Celſe prétend que le temps où les hommes connoiſſent les femmes pour la première fois, amène une révolution heureuſe dans l'économie animale. Enfin, il y a des maladies qui ſe terminent à ſept ans, d'autres à quatorze, & quelques autres à vingt. Il y en a qui reparoiſſent tous les ans, & qui ſemblent être critiques & affermir la ſanté pendant le cours de l'année. Baillou rapporte deux obſervations d'une fièvre ſemblable.

Les années climactériques peuvent auſſi être regardées comme des eſpéces de criſes qui arrivent à un certain âge, auxquelles ſuccombent pluſieurs individus, & qui prolongent fort loin la vie de ceux qui leur échappent.

Cet objet mérite quelque diſcuſſion & des détails préliminaires qui aideront à le développer.

Il faut d'abord admettre des principes tirés de l'ordre de la nature : par exemple, on ſait que tous les êtres vivans emploient un certain temps à croître, qu'ils reſtent autant de temps dans leur grande vigueur, & qu'enſuite ils mettent le même de temps à décroître. Ainſi ſi une plante emploie ſept jours à parvenir au terme de ſon accroiſſement, elle conſervera ſa plus grande force pendant ſept jours, & mettra ſept jours à décroître, de ſorte que le temps de ſa durée ſera de vingt-un jour.

Un cheval qui emploie ſept ans à croître, conſerve ſa grande vigueur pendant ſept ans, & la perd dans le cours de ſept autres années : ſa vie ſera donc de vingt-un ans.

Un homme qui croît pendant quinze ans, reſte autants dans la fleur de l'âge, & décroît pendant quinze autre années ; ſon année climactérique ſera par conſéquent la quarante-cinquième.

Celui qui ne prendra tout ſon accroiſſement que dans l'eſpace de vingt-un ans, c'eſt-à-dire, dont tous les organes auront ſeulement acquis vers cet âge leur dernier degré de perfection, après avoir décliné pendant autant de temps, arrivera à l'époque de ſoixante-trois ans, à ſon année climactérique.

En ſuivant le même calcul on trouve que celui qui croît pendant vingt-cinq ans, n'atteint cette fameuſe criſe qu'à la ſoixante-quinzième année de ſon âge.

Il s'en trouve pluſieurs dont les années climactériques ſont intermédiaires à celles que nous venons de citer ; cela dépend du temps que chaque individu emploie à prendre ſon accroiſſement ; mais les plus remarquables & les plus ordinaires, ſont les quarante-cinquième, ſoixante-troiſième, & ſoixante-quinzième. On peut attribuer à la révolution de ces époques, les maladies ſi conſtamment dangereuſes qui moiſſonnent des familles entières au même âge. Les jeunes gens ne doivent-ils pas profiter de cet avertiſſement, pour ménager leurs forces, & les retrouver à une époque où la nature les emploieroit avec tant d'avantage, pour réſiſter à ces maladies critiques?

Ceux qui échapent heureuſement à ces mouvemens violens qu'amène l'année climactérique, qu'on peut appeller le terme du premier âge, peuvent parvenir à la fin d'un ſecond âge, auſſi long que le premier. C'eſt ainſi que Pierre Parry, (1) qui paſſe pour avoir vécu juſqu'à cent cinquante ans, a dû recommencer ſon ſecond âge, après ſa ſoixante-quinzième année. Moïſe qu'on dit être mort dans ſa cent vingtième année a pu prendre tout ſon accroiſſement à vingt ans, ſe trouver dans ſon année climactérique à ſoixante, & après cette criſe en vivre encore ſoixante autres ; ce qui fait exactement cent vingt ans pour ces deux âges. Je vais rapporter quelques obſervations qui paroiſſent favoriſer cette opinion, & que j'ai extrait de l'ouvrage de M. Aubry, qui a pour titre *les Oracles de Cos*. Voyez la ſection troiſième, page 333.

M. Aubry dit qu'il a interrogé pluſieurs nonagénaires & quelques centenaires, ſur le temps de leur accroiſſement & de leur année critique, & qu'il a toujours trouvé que la ſomme des années qu'ils avoient vécu, formoit à très-peu de choſe près, deux âges. Il cite les deux exemples ſuivans.

» J'ai aſſiſté, dit-il, à la mort d'une femme âgée de cent deux ans, dans la paroiſſe de Faucogney, en Franche-Comté : je connoiſſois cette vieille de longue main, parce que ſa fille avoit été domeſtique chez mon père. Elle m'a aſſuré qu'elle avoit fini ſon

(1) Voyez les oracles de Cos, ouvrage de M. Aubry, page 312.

accroiſſement à dix-ſept ans révolus, qu'à l'âge de cinquante-un ans, elle avoit eſſuyé une maladie vive & dangereuſe ; que depuis cette époque, elle n'avoit éprouvé que de très-légères indiſpoſitions, & on ne peut pas plus rarement ; or trois fois dix-ſept font cinquante-un, & deux fois cinquante-un font cent deux. Cette femme ſe portoit paſſablement bien pour ſon âge avancé ; la veille & au commencement du jour qu'elle mourut, il lui ſurvint vers neuf heures du matin, un affoibliſſement général ſans douleur, qui alla en augmentant juſqu'à neuf heures ou dix heures du ſoir, où elle expira paiſiblement ».

» J'ai connu, ajoute-t-il, un nommé M. Billery, ancien profeſſeur en médecine à Beſançon, qui eſt mort en 1757 ou 1758, âgé de quatre-vingt-dix-ans. J'ai vu ſouvent ce vieillard railler des jeunes gens qui ſe plaignoient de rhume & de fluxion, & leur dire, par plaiſanterie : je ne troquerois pas ma vieille ſanté pour toutes les vôtres ; la moindre choſe vous abbat, vous dérange, & moi je fais toujours gaiment mes fonctions : rien ne m'incommode, pas même les changemens de l'air ». Cet heureux vieillard jouiſſoit de tous ſes ſens, à l'exception de l'ouie qu'il avoit un peu dure. Comme j'ai été quelques années à portée de le voir fréquemment ; je lui ai entendu dire ſouvent que lui & tous ceux de ſa branche avoient acquis à quinze ans tout leur accroiſſement, & qu'à l'exception de lui, ils étoient tous morts dans la quarante-cinquième année, que lui-même avoit eſſuyé à cet âge une fièvre aigue bien dangereuſe, & que depuis ce temps il s'étoit toujours bien porté ; mais il croyoit ne devoir ſa bonne ſanté qu'aux bons ſoins qu'il en avoit toujours pris, ſur-tout depuis ſa tendre jeuneſſe juſqu'à quarante-cinq ans. Il eſt mort garçon, & ce n'a été que la crainte de laiſſer vers ſa quarante-cinquième année une veuve & des orphelins malheureux, qui l'avoit décidé à renoncer au mariage : or, deux fois quarante-cinq les font bien quatre-vingt-dix ans de ſa vie.

On ſeroit dans l'erreur, ſi on concluoit de ce que nous venons de dire, que tous ceux qui recommencent un ſecond âge, ſont sûrs de le finir ; les excès de la jeuneſſe, l'abus des forces, la cauſe innombrable des maladies auxquels nous ſommes ſans ceſſe expoſés ; les paſſions peuvent en interrompre le cours ; & on peut joindre à toutes ces cauſes deſtructives les accidens violens & imprévus, qui moiſſonnent chaque année tant d'individus, & dont la durée de la vie ne peut plus être ſoumiſe au calcul que nous venons de faire.

M. Aubry fait obſerver que M. Billery qui a été le ſujet de ſa ſeconde obſervation que nous avons rapportée, avoit gardé toute ſa vie un régime convenable à l'état de ſa ſanté ; qu'il avoit toujours uſé des boiſſons & des alimens que l'expérience lui avoit fait connoître comme les plus analogues à ſon tempérament. Il avoit, dit-il, porté l'attention juſqu'à compter les morceaux ou bouchées d'alimens qu'il devoit prendre aux repas, & il en diminuoit la quantité à meſure qu'il avançoit en âge. Il avoit auſſi grand ſoin de meſurer l'exercice qu'il prenoit, & de le proportionner à ſes forces : enfin, M. Aubry ſe rappelle de lui avoir entendu dire qu'il avoit été extrêmement délicat ; que ſa ſanté avoit été très-vacillante juſqu'à ſa quarante-ſixième année, & que ce ne fut qu'à cette époque qu'il commença à jouir.

Quelques obſervations ont perſuadé à M. Aubry, que l'accroiſſement, l'apogée, & la déclinaiſon du premier âge, ne faiſoient plus que deux temps dans le ſecond ; c'eſt-à-dire, que l'homme, après ſon année climactérique, reſte dans ce nouvel état, pendant l'eſpace de la moitié du premier âge, & qu'enſuite il emploie autant de temps à décliner. Il remarque que ſi nous devons ajouter foi à ce qu'on nous raconte de ceux qui ont vécu pluſieurs ſiécles, il faut néceſſairement que ces hommes aient pris leur accroiſſement bien tard, ou qu'ils aient recommencé trois, quatre & cinq âges, & qu'ils n'aient point été contrariés par l'air, le climat, les alimens, les paſſions & leurs propres diſpoſitions individuelles. (Par M. DE LAGUERENE).

ANNÉE, (Être à l'année). (*Art vétérinaire, maréchalerie*). C'eſt un *abonnement* que les propriétaires font avec le *maréchal*, & au moyen duquel, pour une ſomme fixe par année, il reſte chargé de l'entretien de la ferrure & des panſemens des chevaux ou des autres beſtiaux ; quelquefois auſſi la fourniture des drogues eſt compriſe dans cet *abonnement*. J'ai fait connoître en parlant, des *abus de la maréchalerie*, tous les inconvéniens qui réſultoient pour les propriétaires, & même pour les progrès de l'art vétérinaire, de pareils arrangemens. (*Voyez* ABUS DE LA MARÉCHALERIE). (*Voyez* encore dans le ſupplément le mot ABONNEMENT).

ANNELET. (*Hygiène vétérinaire*). (*Voyez* ANNEAU, EMBOUCHURE). (M. HUZARD).

ANNOTE, ARNOUTE. (*Hygiène vétérinaire*). Ce ſont les noms qu'on donne en Bourgogne à une eſpèce de *geſſe* qui ſert de fourrage pour les beſtiaux. (*Voyez* GESSE). (M. HUZARD).

ANNUELLE (Conſtitution). (*Hygiène*). (*Voyez* SAISON). (M. MACQUART).

ANNULAIRE. (*Chirurgie vétérinaire*). C'eſt le nom qu'on donne à un *cautère* fait en forme d'*anneau*. Il ſert lorſqu'il eſt grand à *appliquer le feu* ſur la cuiſſe, ſur l'épaule, ou à l'encolure, ſoit pour *marquer*, ſoit pour quelques cauſes maladives. On préfère cette forme dans le dernier cas, parce qu'elle

eſt moins remarquable, & que pouvant paſſer pour une marque de haras, elle dépriſe moins le cheval. (*Voyez* ESTAMPER, MARQUER, ROUE DE FEU). Le petit *cautère annulaire*, ſert principalement pour arrêter le ſang après l'*amputation de la queue*, & il porte plus particulièrement le nom de *brûle queue*, (*Voyez* ADUSTION, AMPUTATION DE LA QUEUE). (M. HUZARD).

ANNULATION. (*Juriſprudence vétérinaire*). (*V.* ANHILATION, CAS REHDIBITOIRES). (M. HUZARD).

ANNULLER. (*Juriſprudence vétérinaire*). *Voyez* ANHILATION, CAS REHDIBITOIRES). (M. HUZARD).

ANNUS (*Hygiène*).

Partie II. Matière de l'hygiène.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. Alimens.

Sect. 1re. Végétaux.

C'eſt une racine Péruvienne qui ne nous eſt pas bien connue, qu'on dit longue comme le pouce, & à-peu-près auſſi groſſe. On la croit amère au goût. Les indiens la mangent cuite, ils penſent que ſon uſage fréquent peut cauſer l'impuiſſance & la ſtérilité. (M. MACQUART).

ANODYNIE. (*Ordre noſol*). Genre 284 de Vogel, rapporté par M. Cullen, parmi les *anæſteſiæ*, ou défaut du Tact. C'eſt, ſuivant Vogel, l'état dans lequel la douleur ceſſe de ſe faire ſentir dans une partie malade, ſans que la cauſe de la douleur ſoit détruite, ce qui ſuppoſe la gangrène. Pourquoi créer un mot pour déſigner ce ſymptôme; cette méthode eſt vicieuſe & doit être rejettée. (V. D.)

ANODYNS. (*mat. méd.*). Les anodyns ſont tous les remèdes capables de calmer & de faire même ceſſer tout-à-fait les douleurs. A la rigueur, tous les moyens qui détruiſent la cauſe des douleurs, depuis la vapeur aqueuſe, chaude, qui relâche les fibres tendues, juſqu'au feu qui brûle & cautériſe, au fer qui dans la main du chirurgien ſert à détruire toute communication entre une partie quelconque & le *ſenſorium-commune*, ſont des anodyns. Cependant on ne donne vraiment ce nom, qu'aux médicamens capables d'agir ſur les nerfs, d'affoiblir & de diminuer leur ſenſibilité, & de calmer la douleur en aſſoupiſſant, pour ainſi dire, l'organe ſenſible qui la reſſent, & qui en porte la ſenſation au cerveau. On compte parmi les anodyns.

L'*opium* & toutes ſes préparations.

Les plantes vireuſes & aſſoupiſſantes.

Le ſafran.

La cynogloſſe.

Le pavot.

La belladone.

Le *ſtramonium.*

La juſquiame.

La laitue ordinaire.

La laitue vireuſe.

Le napel.

La ciguë.

La pulſatille ou coquelourde, &c.

Il faut remarquer, à la vérité, que quoique ces ſubſtances puiſſent calmer & détruire même les douleurs, comme elles engourdiſſent en même-temps trop fortement l'organe de la ſenſibilité, & comme elles produiſent un ſommeil ſouvent très-profond, on a coutume de les ranger plutôt parmi les narcotiques. Les véritables anodyns ne font qu'appaiſer les douleurs ſans occaſionner un ſommeil profond; ſi ils font ceſſer la veille, c'eſt en donnant naiſſance au calme, & en diſſipant les ſouffrances qui écartoient le ſommeil.

Auſſi n'uſe-t-on parmi les anodyns que des remèdes très-doux & ſouvent même trop peu actifs: telles ſont particulièrement parmi les ſubſtances ſimples,

Les racines d'iris de Florence.

— De nénuphar.

Les feuilles de cynogloſſe.

— De laitue.

Les fleurs de coquelicot.

— D'œillet.

— De ſafran.

— De nénuphar.

— De primevere.

— De lys.

Les têtes de pavot.

Les ſemences d'anis.

— De laitue.

— Froides.

— Le camphre.

— L'*aſſa fœtida.*

— Le *caſtoreum.*

Telles ſont auſſi parmi les préparations chymiques & pharmaceutiques,

Les eaux diſtillées de coquelicot.

— De laitue.

— De nénuphar.

— D'œillet.

— De lys.

Les ſirops de coquelicot.

— De nénuphar.

— De pavot blanc.

— De karabé.

— D'œillet.

Le *laudanum* de Sydenham.

— La thériaque.

Les pillules de cynogloſſe.

— De Starkey.

L'éther ſulfurique.

L'éther nitrique.

La liqueur minérale anodyne d'Hoffman.

La teinture de ſafran.

Éthérée de *caſtoreum*.

Quoique les remèdes anodyns puiſſent être utiles dans toutes les maladies douloureuſes, il eſt cependant beaucoup de précautions néceſſaires dans leur adminiſtration. D'abord certaines douleurs ſont dangereuſes à calmer : telles ſont ſur-tout celles qui précèdent & acompagnent l'accouchement ; celles qui ſe font ſentir aux extrémités dans les accès de goutte, de rhumatiſme : il ſemble que celles-ci ſoient les criſes des maladies, & qu'il ſoit néceſſaire de les reſpecter. Celles qui appartiennent à des évacuations critiques ſont dans le même cas ; il eſt toujours à craindre en employant des remèdes pour les calmer, qu'ils ne ſuppriment ces évacuations, & ne faſſent conſéquemment beaucoup plus de mal que de bien. Auſſi dans ces cas où la violence des douleurs oblige ſouvent de chercher des moyens de la diminuer, les médecins prudens, ſans employer les anodyns proprement dits, & plus ou moins voiſins des narcotiques ou ſtupéfians, commencent-ils par les émolliens, les relâchans, les adouciſſans ; ils n'en viennent aux anodyns que lorſque ces premiers moyens n'ont point de ſuccès.

On penſe avec raiſon que la vertu des anodyns proprement dits, dépend de la ſubſtance odorante, ou de l'arome qu'ils contiennent. C'eſt le même principe qui conſtitue la propriété ſtupéfiante & narcotique, lorſqu'il ſe dégage très-concentré & très-exalté.

La plupart des plantes qu'on range parmi les anodyns ſont des poiſons, lorſqu'on les prend inconſidérement ou à trop forte doſe. Le meilleur remède dans cet empoiſonnement eſt le vinaigre & l'alcohol uni à différentes matières aromatiques. (*Voyez* les mots CALMANS, NARCOTIQUES, STUPÉFIANS). (M. FOURCROY).

ANODYNS. (*matière médicale vétérinaire*).

On donne dans la médecine vétérinaire le nom d'*anodyns*, aux médicamens qui, appliqués extérieurement, ont le pouvoir de corriger & d'affoiblir la cauſe de la douleur.

Sous ce point de vue général, il eſt une foule d'autres médicamens qui ſont auſſi *anodyns*, tels que les *émolliens*, les *adouciſſans*, les *tempérans*, les *ſtupéfians* & les *narcotiques* ; mais nous ne prétendons déſigner ici ſous ce nom que les remèdes appelés encore *parégoriques* ou *hypnotiques*.

Nous ne nous livrerons point à une vaine théorie pour expliquer la manière dont ils agiſſent ; il paroît qu'en général leur action ſe borne à engourdir & à émouſſer le ſentiment de la partie ſouffrante ſur laquelle on les applique.

Quelle que ſoit cette action, de quelque manière qu'elle s'exerce, il eſt certain que leur uſage extérieur opère avec une efficacité réelle, & qu'ils nous préſentent les moyens les plus ſûrs de calmer & de mettre fin à une tenſion d'autant plus forte que l'animal eſt plus vigoureux ; à des douleurs inſupportables dont la vivacité & la durée trouble la digeſtion, pervertit les humeurs, jette la machine dans l'accablement, & produit les plus grands déſordres dans l'économie animale.

C'eſt principalement dans les inflammations vives & aiguës ; dans les *javarts* ; dans toutes les tumeurs phlegmoneuſes qui n'ont rien de critique ; après les grandes opérations, ſur-tout celles faites dans les parties tendineuſes, aponévrotiques ou nerveuſes, comme les *javarts-tendineux*, la *taupe*, le *mal-de-garot*, la *gaſtroraphie*, les *fractures* ; dans le cas de maladie convulſives & dans les violentes *ophthalmies*, qu'on doit appliquer les *anodyns* & qu'on peut en eſpérer du ſuccès. Ils doivent être rejettés toutes les fois qu'il faut conſerver à la nature & à la partie malade, les forces dont elles ont beſoin pour expulſer l'humeur dépoſée ; lorſqu'on craint l'*atonie* & l'*accablement* ; lorſqu'il y a diſpoſition à la *gangrène*, &c. (*Voyez* ACCABLEMENT, GANGRÈNE).

Les *anodyns* qu'on emploie le plus fréquemment ſont la *juſquiame*, la *ciguë*, la *bella-donna*, la *mandragore*, la *cynogloſſe*, le *coquelicot*, le *pavot*, le *raiſin-d'amérique*, les *ſolanum*, le *ſafran*, la *mie de pain*, le *lait*, l'*opium*, le *baume tranquille* & l'*onguent populeum*.

On

On fait des *cataplaſmes* avec les feuilles de ces plantes fraîches pilées, ou cuites dans l'eau, dans le lait, ou dans l'huile d'olive ; on fait des *lotions* fréquentes avec l'infuſion ou la décoction, lorſque la configuration de la partie ne permet pas de la tenir couverte & enveloppée avec des linges imbibés, ce qui arrive ſouvent dans les animaux ; on en fait des *injections* dans la bouche, on les donne en *lavemens*, auxquels on ajoute le ſafran & l'opium, qu'on met auſſi dans les cataplaſmes : celui de ces derniers, qui eſt le plus en uſage, eſt fait avec la mie de pain, le lait & le ſafran. Les ſubſtances graſſes ſont employées en *onctions* & en *linimens* ; on les joint auſſi aux lavemens & aux cataplaſmes. Il faut avoir l'attention de les renouveller ſouvent : la chaleur de la partie malade & l'humeur de la tranſpiration retenue par les poils, pouvant les faire rancir promptement, elles produiroient alors un effet abſolument contraire à celui qu'on a lieu d'en attendre. (*Voyez* GRAISSE, HUILE, ONGUENT.)

Les *anodyns* forment une des diviſions de la claſſe des remèdes connus ſous le nom général de *calmans*. (*Voyez* ce mot.) (M. HUZARD.)

ANOIA. *Défaut d'imagination.*

L'imagination eſt cette faculté au moyen de laquelle l'ame a le pouvoir de reproduire en elle la perception des divers objets qui l'ont frappée, & de ſe repréſenter les qualités par où ces objets diffèrent entr'eux, lors même qu'ils ſont abſens ; & comme elle peut raſſembler dans un ſeul, les qualités qui ſont diſtribuées à pluſieurs, l'imagination peut ſe créer des images qui n'ont de réalité que dans l'eſprit : c'eſt ainſi qu'un poëte ſe fait, par exemple, l'idée d'un héros qui n'a jamais exiſté.

L'imagination varie beaucoup chez les hommes. Vive, brillante & féconde chez quelques-uns, on la rencontre tardive & peſante chez d'autres ; il en eſt même dont toutes les penſées ne s'étendent pas au-delà de leurs intérêts & des beſoins néceſſaires à leur conſervation. (*Voyez* le mot CRÉTIUS.)

L'éclat, la richeſſe & la pénurie de l'imagination peuvent dépendre de pluſieurs cauſes : la conſtitution individuelle, le genre d'éducation plus ou moins propre à développer les diſpoſitions naturelles, enfin, les maladies ont l'influence la plus grande ſur elle. *Ariſtote* fait mention d'un poëte de Syracuſe, nommé *Maracus*, dont les productions n'étoient jamais plus faciles ni plus rapides, que lorſqu'il avoit l'eſprit aliéné. *Lucrèce* prit, dit-on, des mains de *Lucile*, ſa maîtreſſe, un philtre qui le fit entrer en fureur ; & c'eſt dans les intervalles lucides que lui laiſſoit cette manie, qu'il compoſa ſon beau poëme ſur la nature : *Titi Lucretii vita ex Lilio Gregorio Gyraldo. Le Taſſe* eſt devenu fou ; & c'eſt au milieu des tranſports de ſa maladie, que ſon imagination, ſi l'on en croit l'abbé d'*Aubignac*, étoit plus vive & plus féconde.

Les différentes cauſes, qui peuvent nuire à l'imagination, lui ſont communes avec toutes les autres facultés intellectuelles, & peuvent ſe réduire, 1°. à la diſette ou à l'épuiſement des eſprits animaux ; 2°. aux vices du ſang ; 3°. au défaut de conformation, & à toute autre altération, ſoit naturelle, ſoit accidentelle du cerveau, qui peut gêner l'exercice de ſes fonctions.

Premier ordre de cauſes.

L'épuiſement des eſprits animaux peut prendre ſa ſource, ou dans le travail immodéré de l'eſprit, ou dans l'abus des forces du corps, comme cela arrive à la ſuite du libertinage, ou enfin, il peut être l'effet des maladies longues & dangereuſes, & principalement des fièvres malignes, qui tendent ſi eſſentiellement à énerver le principe de la vie.

Les exemples, qui prouvent les effets pernicieux de l'exercice des facultés de l'eſprit, & de ſa contention trop long-tems ſoutenue, ſont, ainſi que ceux de la débauche, ſi nombreux & ſi connus, qu'il doit ſuffire de les indiquer. Le repos, l'exercice modéré, une nourriture reſtaurante & proportionnée aux forces digeſtives, la continence & les bains froids, ſont les remèdes qui conviennent à ces deux états, qui ont beaucoup d'analogie ; & ces moyens ſont ordinairement employés avec le plus grand ſuccès, ſi l'épuiſement n'eſt pas exceſſif, & ſi l'âge en favoriſe l'action.

Quant à l'effet des maladies ſur les fonctions de l'eſprit, nous ne citerons que l'obſervation ſuivante, qui appartient à *Sydenham*. « Un jour, dit ce fameux » praticien, je fus appelé par un homme de qualité » qui avoit beaucoup d'eſprit ; il relevoit, depuis » peu de jours, d'une fièvre dans laquelle, d'après » le conſeil de ſon médecin, il avoit été ſaigné & » purgé pluſieurs fois ; on lui avoit interdit, pendant » ſa convaleſcence, l'uſage de la viande. Je le trouvai habillé ; & l'ayant entendu diſcourir avec beaucoup de jugement ſur pluſieurs ſortes d'affaires, je » le priai de me dire pourquoi l'on m'avoit envoyé » chercher. Un de ſes amis m'engagea à demeurer » quelque tems, en m'aſſurant que je ne tarderois » pas à juger moi-même de l'objet de ma viſite. » M'étant donc aſſis, & prolongeant la converſation » avec le malade, j'obſervai, bientôt après, que ſa » lèvre inférieure ſe portoit en avant, & pendoit » avec une ſorte de mouvement convulſif, comme » on le remarque chez les enfans de mauvaiſe humeur, qui boudent & ſe mettent à pleurer ; peu » après il répandit un torrent de larmes avec des gémiſſemens & des ſanglots qui alloient juſqu'à la » convulſion ; l'effuſion de ſes larmes ne dura pourtant pas beaucoup. Ayant jugé que cette indiſpoſition venoit de l'épuiſement cauſé, en partie, par » la longueur de la maladie paſſée, & par les évacua-

» tions que les remèdes avoient procurés, & en par-
» tie par l'inanition, & l'abſtinence de viande que le
» médecin ordinaire avoit preſcrite depuis le com-
» mencement de la convaleſcence ; je conſeillai au
» malade l'uſage de la viande & du bon vin, & ſes
» accidens diſparurent en très-peu de tems. »

Deuxième ordre de cauſes.

L'appauvriſſement du ſang & ſa trop grande denſité nuiſent également à la qualité des ſécrétions & au mouvement régulier que les liqueurs doivent avoir dans l'intérieur du cerveau, dont le bon état eſt ſi néceſſaire pour l'exercice des facultés intellectuelles. Pour corriger la première de ces altérations, il faut en connoître la nature, & oppoſer différens moyens, ſuivant les cauſes qui l'ont produite. (*Voyez* le mot CACHEXIE & ſes diverſes eſpèces.) Pour ce qui regarde la trop grande denſité du ſang, on doit la combattre par l'uſage long-tems ſoutenu des délayans, par le régime végétal, & par les ſaignées, dont le nombre ne peut être déterminé que d'après l'état des forces.

Troiſième ordre de cauſes.

La troiſième claſſe des cauſes qui peuvent altérer l'imagination, embraſſe les vices de conformation du cerveau & de ſes dépendances, ſoit qu'ils ſoient naturels ou accidentels. L'art n'a point de ſecours à oppoſer aux premiers ; & quant aux autres ſecours, nous ne pouvons rien préſenter de poſitif, parce qu'il faudroit entrer dans des détails très-longs, qui trouveront place dans d'autres articles de ce dictionnaire, & que d'ailleurs leur traitement eſt ſpécialement du reſſort de la chirurgie. (M. LAGUERENNE.)

ANOMAL. Inégal, irrégulier, qui n'obſerve point la règle des autres. On donne cette épithète aux maladies qui ne ſuivent point un cours régulier dans leurs périodes.

ANOMALES, MALADIES ANOMALES ; ANOMALIE. (*Pathologie vétérinaire.*)

Les animaux étant privés de l'uſage de la parole, peuvent être affectés de pluſieurs maladies qui, dans l'homme, auroient un caractère diſtinctif & particulier, par la facilité qu'il a d'énoncer le genre de douleur qu'il eſſuie, & le lieu où elle ſe fait ſentir, mais qui dans les premiers, ſont, eu égard aux artiſtes-vétérinaires, de véritables *maladies anomales* ou *irrégulières* ; & d'ailleurs encore, les travaux forcés de la domeſticité, une nourriture trop abondante ou trop rare, ou viciée, & une foule d'autres cauſes abſolument cachées, ne peuvent-elles pas donner aux accidens qu'elles accumulent, pour ainſi dire, & même à des maladies bien connues, un caractère d'*anomalie* ou d'*irrégularité*, dans lequel l'œil du praticien le plus exercé ne peut ſouvent reconnoître & démêler la véritable ?

C'eſt dans ces cas que la prudence & l'expectation ſont les ſeules armes à oppoſer à un ennemi qu'on ne peut combattre avec avantage, & qu'il faut ſe borner, par des moyens doux & généraux, à engager la nature à faire des efforts propres à la débarraſſer, ou à donner une idée plus préciſe du genre de ſecours dont elle a plus particulièrement beſoin : nous rapporterons ici une obſervation.

Un cheval hongre, âgé de huit ans, qui travailloit tous les jours au caroſſe pendant deux ou trois heures, parut moins vif, moins vigoureux, il mangeoit moins bien quoique ſes alimens fuſſent toujours de choix ; il ne ſe couchoit point, paroiſſoit un peu triſte & inquiet, ne henniſſoit plus lorſqu'on lui donnoit l'avoine, & maigriſſoit un peu ; du reſte, il mangeoit aſſez pour continuer ſes travaux journaliers, & ſes fonctions paroiſſoient ſe faire comme à l'ordinaire ; il ne touſſoit point, n'avoit aucuns ſignes d'inflammation & de chaleur ; ſes excrémens & ſes urines étoient dans l'état naturel, les yeux étoient bons, la peau ſouple, &c.

Le propriétaire voulut qu'il fût ſaigné ; on le mit pendant deux jours à la *diète blanche*, on le ſaigna, il parut mieux ; & le cinquième jour il recommença à travailler ; le travail étoit léger & peu fatigant ; il retomba bientôt dans ſon premier état ; on vouloit le ſaigner encore, je m'y oppoſai, aucun ſymptôme ne paroiſſant indiquer cette opération ; j'avois envie de le purger, mais le propriétaire s'y refuſa. Je le fis laiſſer à l'eau blanche & à la paille ; il ne travailla point pendant huit jours ; & il ne parut, dans cet intervalle, aucun changement en mieux : il ſe couchoit ſeulement. Laſſé d'attendre inutilement le retour de la ſanté, on le remit à l'avoine, au foin, & au travail ; cet état, ou plutôt cette véritable maladie, dura plus d'un mois. Je lui fis mettre quatre gros de ſel ammoniac dans ſa boiſſon du matin, il refuſa de boire ; on le laiſſa jeûner, & il but. On continua pendant ſix jours ; l'appétit, long-temps après, revint peu-à-peu au point où il étoit, le cheval reprit inſenſiblement ſes forces, ſa vigueur, & ſon embonpoint, ſans aucune criſe, ſans aucune évacuation apparente qui pût laiſſer ſoupçonner par quelle voie la nature s'étoit débarraſſée ; l'étrille même ne fourniſſoit pas plus de craſſe qu'avant & pendant la maladie.

On pourroit multiplier ces obſervations ; & il n'eſt point de vétérinaire qui ne puiſſe en fournir un grand nombre : c'eſt par une longue étude & par une application ſuivie, qu'on parviendra à arracher quelques vérités de deſſous le voile épais qui les recouvre encore. (M. HUZARD.)

ANOMALIE. Irrégularité, inégalité. (M. LAGUERENNE.)

ANON. (*art vétérinaire.*)

On appelle *ânon*, le petit de l'*âne* : il conſerve ce nom juſqu'à trois ans. (*Voyez* ANE.) (M. HUZARD.)

ANNONER. (*Hygiène vétérinaire.*)

C'eſt faire un *ânon* : lorſque l'*ânesſe* met bas ſon petit, on dit qu'elle a *ânonné*. Ce terme eſt le même dans ces animaux, que celui d'*accoucher*, relativement à l'eſpèce humaine. (*Voyez* ANE.) (M. HUZARD.)

ANOREXIE, ANOREXIA. (*ord. noſol.*) Genre 162 de Sauvages, & 107 de M. Cullen : état dans lequel l'appétit manque, ou eſt diminué d'une maniere notable. Je penſe, avec M. Cullen, que cette affection eſt toujours ſymptomatique. Dans preſque toutes les maladies, l'appétit ſe dépraye : il eſt donc inutile, après avoir fait cette remarque, de rappeller ici la longue ſuite des eſpèces d'*anorexies* expoſée par Sauvages : ſi on ſe permettoit cette énumération, il faudroit en admettre preſque autant que de maladies différentes. (V. D.)

ANOREXIE. (*Pathol.*) Ordre noſologique, genre 162 de Sauvages, genre 107 de Cullen. (*Voyez* auſſi claſſe II, ordre II, genre 45 du même.)

ANOREXIE. Ἀνορεξία, d'*α* privatif & ὄρεξις Appétit. Anorexie, inappétence ou défaut d'appétit : l'apoſitie & l'aſitie ſont la même choſe que l'anorexie.

L'anorexie diffère du dégoût, *cibi faſtidium* ; la première eſt ſimplement un défaut d'appétit ; le dégoût, au contraire, eſt l'averſion des alimens, dont la vue ou la deſcription cauſe ſouvent des nauſées, & excite le vomiſſement.

L'altération du ſuc gaſtrique, ou bien les vices de l'eſtomac occaſionnent l'anorexie.

L'altération du ſuc gaſtrique eſt attribuée à quatre cauſes principales ; 1°. il eſt en trop petite quantité ; 2°. il eſt trop aqueux ; 3°. il eſt trop épais ; 4°., mêlé avec une ſabure trop abondante, il n'agit pas ſur les membranes de l'eſtomac.

Défaut du ſuc gaſtrique.

Les maladies longues l'épuiſent, ſur-tout lorſqu'on répète les ſaignées & les purgatifs ; cet épuiſement eſt encore plus ſenſible lorſque les malades éprouvent des évacuations ſoutenues par les crachats, par les urines, par les ſelles ; il a des ſuites encore plus fâcheuſes lorſqu'il ſe rencontre des ſuppurations excitées par la nature, les veſſicatoires ou les cautères ; de quelques-unes de ces cauſes, & à plus forte raiſon de leur concours, qui n'eſt pas rare, réſulte néceſſairement la diminution du ſuc gaſtrique, ou ſon défaut total ; il eſt altéré de la même manière par le crachement de ſang, les pertes utérines, les fleurs-blanches, les jeûnes, les veilles prolongées, & l'uſage immodéré des plaiſirs de l'amour.

De l'aquoſité du ſuc gaſtrique.

Deux cauſes principales rendent le ſuc gaſtrique trop aqueux ; 1°. le tempérament du malade ; 2°. la rétention de quelque humeur ſéreuſe dans la maſſe du ſang. Dans le premier cas, le ſang de celui qui a le tempérament pituiteux ou flegmatique eſt ſéreux, ſa lymphe eſt trop aqueuſe ; dès-lors il a peu d'appétit, & ne mange pas comme celui dont le tempérament bilieux & ſec fournit un ſuc gaſtrique épais, actif, chargé de ſel, & qui agit puiſſamment ſur les membranes de l'eſtomac, qu'il picote & qu'il irrite. Dans le ſecond cas, une humeur ſéreuſe retenue dans la maſſe du ſang, comme l'urine, la tranſpiration, la ſalive, qui, par des circonſtances accidentelles, ne ſe filtrent plus par les couloirs naturels, rend le ſang trop ſéreux ainſi que la lymphe, & vicie de la même manière le ſuc gaſtrique, ce qui nuit, comme dans le premier cas, aux facultés digeſtives.

De l'épaiſſiſſement & de la viſcoſité du ſuc gaſtrique.

L'épaiſſiſſement & la viſcoſité du ſang & des humeurs affectent le ſuc gaſtrique de ces qualités délétères. De cette diſpoſition du ſang & des humeurs, il réſulte que les glandes de la bouche ne donnent point de ſalive, & celles de l'eſtomac, peu ou point de ſuc gaſtrique. Ces accidens affligent ceux qui ont ſouffert une longue perte de ſéroſité, & dont le ſang eſt très-ſalé ; le même inconvénient arrive auſſi du mélange de la bile avec le ſuc gaſtrique, ce qui provient de l'obſtruction du foie ; & c'eſt à cette dernière cauſe ſur-tout, qu'on doit, le plus ſouvent, la viſcoſité du ſuc gaſtrique.

Du mêlange du ſuc gaſtrique avec la ſaburre.

Ce vice du ſuc gaſtrique eſt dû aux excès de la table & aux recherches que la gourmandiſe met en uſage pour exciter l'appétit par la délicateſſe des mets. Cet abus remplit l'eſtomac d'une grande quantité de glaires ; il s'y forme un gluten acide qui dénature & corrompt le ſuc gaſtrique ; il n'agit plus alors ſur les membranes de l'eſtomac, & l'anorexie eſt une ſuite néceſſaire de l'intempérance, comme des cauſes précédentes dont nous venons d'examiner les effets.

Vices propres de l'eſtomac.

On en compte quatre ; 1°. ſa paralyſie ; 2°. ſa calloſité ; 3°. ſon inflammation ; 4°. ſon relâchement.

Le premier eſt très-rare ; & peu d'obſervateurs en ont parlé ; il eſt ordinairement le ſymptôme d'une affection ſoporeuſe & le réſultat de l'abus des narcotiques ou des liqueurs ſpiritueuſes.

Le deuxième ne ſe rencontre que chez les vieillards ou chez ceux qui ont abuſé des liqueurs fortes.

Le troiſième ne produit qu'une inappétence paſſagère, qui eſt même utile au malade, parce qu'elle l'avertit qu'il doit s'abſtenir des alimens pendant la durée de l'accident.

Le quatrième reconnoît deux cauſes principales ; 1°. les excès de la table. Ceux qui mangent & qui boivent trop, ſurchargent leur eſtomac, diſtendent & fatiguent les fibres de ce viſcère ; celles-ci perdent leur reſſort ; & lorſque l'eſtomac eſt vide, elles ſe replient les unes ſur les autres, comme celles d'une veſſie qui a été trop dilatée ; 2°. le ramoliſſement des membranes de l'eſtomac. On doit le redouter lorſqu'on fait un trop grand uſage d'eau, ſurtout d'eau chaude ou de thé pris le matin, & enfin, lorſque la ſérosité du ſuc gaſtrique abonde, comme nous l'avons obſervé déjà chez les pituiteux & les flegmatiques.

Des ſymptômes occaſionnés par l'anorexie.

De l'anorexie ſuit néceſſairement l'atrophie ou la maigreur univerſelle, l'abattement ou la perte des forces ; car la vigueur & l'embonpoint dépendent du fluide vital & de l'abondance du ſang ; or, l'eſtomac qui ne reçoit plus d'alimens, qui les digère mal, ou qui ne les digère point, ne fournit plus de chyle, dès-lors point de lymphe, point de ſuc gaſtrique, point de ſang, point de fluide vital ; & de ce déſordre, réſultent inévitablement la maigreur, l'abattement, la fièvre, l'engorgement, l'embarras des viſcères, l'hydropiſie, & la mort.

Du diagnoſtic de l'anorexie.

Le diagnoſtic général eſt facile à ſaiſir. Le malade n'a point d'appétit. Le diagnoſtic particulier eſt de deux eſpèces ; le premier appartient au ſuc gaſtrique, le deuxième au vice de l'eſtomac.

Signes diagnoſtics des vices du ſuc gaſtrique.

Si la langue, la bouche du malade ſont sèches, échauffées, s'il relève d'une grande maladie, ſi le volume du ſang a été diminué par des ſaignées, appauvri par des évacuations abondantes, par des hémorragies conſidérables, ſi le ſang eſt naturellement fort ſec, tous ces ſignes prouvent que l'inappétence provient d'un défaut de lymphe que le ſang ne fournit pas en ſuffiſante quantité.

Lorſque le malade eſt gras, d'un tempérament pituiteux, flegmatique, que la ſalive, la pituite ſéreuſe abondent dans la bouche, qu'il a fait abus de thé, d'eau chaude le matin, d'eaux minérales, qu'il a eu des rétentions d'urine, il eſt certain alors que l'anorexie eſt cauſée par une abondance de ſuc gaſtrique trop ſéreux.

Lorſque la bouche & la langue ſont pâteuſes, imprégnées d'un limon blanchâtre, jaunâtre, avec une amertume inſupportable, l'anorexie eſt produite par la viſcoſité du ſuc gaſtrique, viſcoſité qui tire ſon origine d'un ſang trop épais ou de la rétention de quelqu'humeur dans la maſſe du ſang, comme la bile, ce qui ſe connoît par la couleur de la peau, des blancs des yeux, qui ſont jaunes, & des urines, qui ſont également jaunes & briquetées.

Enfin, ſi la langue eſt chargée le matin d'un limon épais & blanchâtre, ſi le malade a des nauſées, des vomiſſemens, s'il a fait trop bonne chère, qu'il ait eu une ou pluſieurs indigeſtions, c'eſt une preuve que l'inappétence eſt cauſée par le mélange du ſuc gaſtrique avec des matières glaireuſes, viſqueuſes & glutineuſes contenues dans l'eſtomac.

Signes diagnoſtics des vices de l'eſtomac.

On juge que l'eſtomac eſt paralyſé, lorſque toutes les parties du corps ont éprouvé cette fâcheuſe affection ; on juge qu'il eſt enflammé, par la fièvre, la ſoif, l'aridité brûlante de la bouche, de l'œſophage, de l'eſtomac, lorſque le malade y reſſent une douleur fixe, qu'une ſimple preſſion augmente encore. Chez les vieillards, chez les ſujets d'un tempérament ſec & très-maigre, chez ceux qui ont fait un uſage immodéré des liqueurs fermentées, l'anorexie provient de la calloſité ou du racorniſſement des fibres de l'eſtomac. Les vieillards, qui en ſont attaqués, ſont menacés d'une mort prochaine, *mors ſenilis* ; enfin, ſi le malade ſe reproche des débauches de table, s'il a bu, le matin, ſans ménagement, des fluides chauds, comme du thé, &c., s'il eſt d'un tempérament pituiteux & flegmatique, s'il éprouve une douleur légère, un poids dans l'eſtomac, lorſqu'il le comprime, alors l'anorexie prend ſa ſource dans le relâchement ou dans un reſte d'indigeſtion.

Du prognoſtic de l'anorexie.

L'anorexie eſt une maladie d'autant plus grave, qu'elle nuit aux digeſtions, & dès-lors à la formation du chyle, du ſang, de la lymphe, du ſuc nourricier, & du fluide vital ; qu'elle eſt ſuivie de la maigreur, de la perte des forces, des engorgemens, de l'obſ-

traction des viſcères, de l'hydropiſie & de la mort.

Celle qu'occaſionnent les excès, les débauches, préſage ordinairement une grande maladie, parce que l'eſtomac qui digère mal, qui ne digère point, fournit un chyle, & par conſéquent un ſang rempli de crudités qui deviennent toujours le principe de quelques déſordres dans l'économie animale.

L'anorexie qu'on éprouve dans la convaleſcence, annonce, le plus ſouvent, un rechûte toujours fâcheuſe; on l'attribue, avec raiſon, à l'imprudence des malades qui mangent plus qu'ils ne peuvent digérer, ou qui n'ont point été aſſez évacués.

Celle que produit le racorniſſement des fibres de l'eſtomac eſt mortelle chez les vieillards, & très-difficile à guérir chez ceux qui ont abuſé des liqueurs ſpiritueuſes.

L'anorexie, qui provient des glaires & de la ſaburre contenues dans l'eſtomac, ſe guérit facilement par les vomitifs qu'on répète, s'il eſt néceſſaire.

On traite celle qui eſt occaſionnée par l'inflammation, avec les ſaignées, les bains, les délayans.

Celle qui tient à l'aquoſité de la lymphe ſtomacale ou du ſuc gaſtrique, eſt très-difficile à guérir.

Celle qui eſt due à ſon épaiſſiſſement, ſe guérit ou eſt incurable, ſuivant la cauſe qui a produit cet épaiſſiſſement.

Toute anorexie qui prend ſa ſource dans un vice de l'eſtomac, eſt plus rebelle aux remèdes que celle qui eſt produite par les vices du ſuc gaſtrique.

Celle, enfin, qui ſurvient après une longue maladie, ſe guérit par un bon régime obſervé exactement.

Curation de l'anorexie.

On remédie, ſans médicamens, à la diminution ou au défaut du ſuc gaſtrique occaſionnés par une longue maladie qui a appauvri la maſſe des humeurs, ſoit par la diminution conſidérable du volume du ſang & de la ſéroſité, produite par des évacuations néceſſaires, ſoit par des hémorragies abondantes, ou des pertes conſidérables; il ſuffit alors de preſcrire une nourriture légère & ſucculente; on la preſcrit en petite quantité, & l'on multiplie les repas avec ces précautions. L'appétit ſe rétablit peu à peu, & les forces reviennent. On commence par les crêmes de riz, de pain, de ſalep, de ſagou, de farine de pommes de terre, de gruau, les panades, le vermichel, la gelée, les conſommés, le blanc-manger, les compotes de fruits, les confitures, &c. &c. On donne pour boiſſon, de l'eau pure avec un peu de bon vin de Bourgogne, de Xérès, de Malaga ou d'Alicante, pour aider la digeſtion & rétablir les forces; on peut y joindre auſſi quelques confections cordiales, telles que les confections d'Hyacinte, d'Alkermès, & l'opiate de Salomon; mais on doit employer les ſpiritueux & les cordiaux avec beaucoup de prudence & de circonſpection, ſuivant l'exigence des cas & des circonſtances.

Lorſque l'anorexie eſt produite par l'abondance & l'aquoſité du ſuc gaſtrique, il y a deux indications à remplir; la première eſt d'évacuer le ſuc gaſtrique; la ſeconde, de fortifier les fibres de l'eſtomac, qui ſont trop relâchées. On ſatisfait à la première indication, de trois manières; 1°. par les purgatifs; 2°. par les diurétiques; 3°. par les ſudorifiques.

Les purgatifs les plus convenables, ſont, la rhubarbe, les follicules, le ſel végétal & la manne. Si le tempérament eſt fort pituiteux, on peut employer la racine de jalap, le diagrède, la poudre cornachine. Sous la forme de bouillons & d'apoſèmes, on fera entrer, dans les diurétiques, les racines d'aſperge, de chardon-rolland, les feuilles de creſſon, de ſcolopendre, de bourache, on ajoutera au premier verre un gros de ſel de Glauber, ou de Seignette, ou y faire écraſer vingt à trente cloportes.

Les ſudorifiques indiqués, ſont, les tiſannes faites avec les racines de ſquine, de ſalſepareille, de genièvre, de buis; les bois de gaïac, de ſaſſafras; on peut, de tems en tems, rendre ces tiſannes purgatives. Ces remèdes procurent des urines plus abondantes, augmentent la tranſpiration, diminuent la partie ſéreuſe du ſang, & rendent le ſuc gaſtrique moins abondant & moins aqueux.

S'il y a rétention d'urine, il faut la traiter uniquement: le cours des urines rétabli, la ſource du mal eſt tarie.

Après l'uſage de tous ces remèdes, ſi le ſuccès eſt ſatisfaiſant, & que cependant les fibres de l'eſtomac n'aient pas totalement recouvert leur reſſort, on peut paſſer hardiment à l'uſage des amers légèrement aromatiques, dont nous parlerons à l'article du relâchement de l'eſtomac.

Lorſque l'anorexie eſt cauſée par l'épaiſſiſſement & la viſcoſité du ſuc gaſtrique, il y a auſſi deux indications à remplir. La première eſt d'atténuer, diviſer le ſang, & de le rendre plus fluide; il faut donc preſcrire des remèdes qui agiſſent directement ſur l'eſtomac, & d'autres qui agiſſent ſur le ſang. Les remèdes les plus propres à remplir la première indication, ſont les émétiques, & principalement l'ipecacuanha, qui, outre ſa vertu vomitive, a encore celle de fondre & de diviſer les glaires, & de raffermir les fibres en les reſſerrant; du moins, c'eſt de cette manière qu'on penſe qu'il guérit la dyſſenterie

qui a pour cauſe des crudités dans les inteſtins : la doſe eſt de vingt juſqu'à trente grains dans une taſſe de thé ou d'eau tiède ; le lendemain il faut purger pour emporter le reſte des glaires ; ſi la purgation ne ſuffit pas pour nétoyer l'eſtomac, il faut employer le ſavon, les alkalis fixes, les préparations de mars les plus douces, les ſels neutres, les infuſions de chamœdris, de creſſon, d'abſynthe, de petite centaurée, puis on revient à la purgation ; on peut auſſi donner, avec ſuccès, les eaux de Bourbon, de Balaruc, de Vichy : ce ſont des remèdes ſavoneux, inciſifs, atténuans, qui diviſent parfaitement les glaires, dont ils nétoyent l'eſtomac. Pour remplir la ſeconde indication, on ordonnera les douces préparations de mercure, de mars & d'antimoine, comme l'œthiops minéral, le ſafran de mars apéritif, l'antimoine diaphorétique, ſoit ſeuls, ſoit unis à des ſels alkalis, tels que celui d'abſynthe, de genet, ou ſous la forme de bols & d'opiates, en y mêlant des conſerves ou des ſirops appropriés. Si le ſang du malade étoit ſec, il faudroit donner les fondans dans des bouillons ou des apoſèmes rafraîchiſſans, ou employer les eaux minérales ferrugineuſes, qui détrempent, atténuent & délayent le ſang ; & par le fer qu'elles contiennent, fortifient en même tems les fibres de l'eſtomac. On pourra faire ſuccéder de légers ſtomachiques aromatiques à tous ces remèdes, & y ajouter l'exercice, ſur-tout celui du cheval, qui eſt un des plus efficaces. On doit obſerver que ſi l'épaiſſiſſement vient de la bile, qui ne peut plus ſe filtrer dans le foie qui eſt obſtrué, il faut alors recourir aux apéritifs pour détruire les obſtructions de ce viſcère.

Lorſque l'anorexie vient du mélange du ſuc gaſtrique avec les glaires ou la ſaburre de l'eſtomac, il y a également deux indications à remplir. La première eſt l'évacuation des glaires ; la ſeconde, le rétabliſſement du reſſort des fibres de l'eſtomac. Les vomitifs & les purgatifs évacuent les glaires ; l'uſage des eaux thermales pendant deux ou trois jours, telles que les eaux de Vichy & de Balaruc, fortifie les fibres de l'eſtomac ; car alors les eaux de Bourbon ſeroient trop âcres ; on fait boire en même tems une infuſion abondante de thé ou de fleurs de camomille ; on purge enſuite, & on paſſe à l'uſage des remèdes propres à rétablir le ton des fibres de l'eſtomac.

Il faut obſerver que, lorſqu'on ordonne les eaux minérales & les ſudorifiques aux malades, on doit être sûr qu'ils ont la poitrine en bon état.

Nous terminerons cet article par la curation de l'anorexie qui dépend du relâchement d'eſtomac. Nous avons dit que ce vice reconnoiſſoit deux cauſes principales ; 1°. les excès de la table ; 2°. un ſuc gaſtrique trop ſéreux. Il faut, dans le premier cas, preſcrire aux malades un régime exact, les nourrir très-peu, leur conſeiller des alimens faciles à digérer, qui fourniſſent un bon ſuc, & propres à rétablir les forces ; cependant il faut très-ſouvent conſulter le goût des malades : l'expérience nous apprend qu'en leur permettant l'uſage modéré des alimens qu'ils deſirent ardemment, ils les digèrent plus aiſément que ceux qui paroiſſoient leur être plus convenables ; on ne doit les laiſſer manger que peu à la fois : il vaut mieux multiplier leurs repas. Malgré ces précautions, il arrive que les malades ont encore des indigeſtions ; il faut donc avoir ſoin de les purger de tems en tems, leur preſcrire de boire fréquemment, ſur-tout lorſque les alimens ſe sèchent dans leur bouche ; il eſt bon même de leur faire prendre une ou deux cuillerées de liquide à chaque morceau ; il faut, enfin, leur recommander l'exercice, & celui du cheval, ſur-tout. Pour remédier à la ſeconde cauſe, on interdira aux malades l'abus des liquides chauds, tels que le thé, &c. ; on leur preſcrira un régime ſec, & des alimens aſſaiſonnés de poivre, de gingembre, de macis, de canelle, de géroſle, de muſcade, de petit cardamome, de noix de Madagaſcar ; on leur ordonnera, à leur repas, de bon vin vieux de Bourgogne, avec moitié d'eau, & après le repas, un peu de vin de Beaune, d'Alicante, d'Eſpagne ou de Xérès ; on peut auſſi leur conſeiller l'élixir de Paracelſe, de Garus, le café à l'eau, le ratafiat de caſſis, d'angélique, à petites doſes, l'extrait de genièvre, les pilules gourmandes de Francfort, celles de Stahl, le ſirop de longue-vie, les vins d'abſynthe, d'aunée, de kinkina, les élixirs ſtomachiques, & enfin quelques gouttes d'eſprit de nitre dulcifié dans un peu de vin ſucré.

Nous ne parlons pas ici de l'*anorexie* fébrile : elle eſt un des ſymptômes qui accompagnent toutes les maladies inflammatoires & fiévreuſes, ni de pluſieurs autres eſpèces d'*anorexies* décrites par M. Sauvages, telles que l'*anorexie* mélancolique, l'*anorexie* des cachectiques, celle des enfans nouveau-nés, l'*anorexie* goutteuſe, celle qui provient de l'ouverture de la véſicule du fiel, & de l'épanchement de la bile dans la cavité du bas-ventre : toutes ces *anorexies* ſont ſymptômatiques, ainſi que l'*anorexie* fébrile. (*Voyez* DÉGOUT.) (M. ANDRY.)

ANOREXIE, *dégoût, inappétence, défaut d'appétit.* (*Pathologie vétérinaire.*)

(*Voyez* DÉGOUT.) (M. HUZARD.)

ANOSMIE, ANOSMIA. (*ord. noſol.*) Genre 156 de Sauvages, & 98 de M. Cullen : maladie dans laquelle la ſenſibilité de l'organe de l'odorat eſt diminuée ou détruite. (V. D.)

ANOSMIE, *privation d'odorat.* (*Pathologie vétérinaire.*)

C'eſt un ſymptôme maladif dont les animaux ne peuvent rendre compte, mais qu'il eſt néanmoins

aiſé de reconnoître lorſqu'on leur préſente quelque ſubſtance que l'habitude ne leur a pas rendu familiere, car alors, après l'avoir flairée, & n'avoir pu s'aſſurer de ſa nature par ce ſens, ils emploient celui du goût, & gardent ou rejettent ce qu'on leur a préſenté, d'après les impreſſions qui leur ſont communiquées par cette ſeconde voie. Dans les chiens, chez leſquels on ſait que l'odorat eſt exquis, il eſt plus aiſé encore de s'appercevoir lorſque l'animal en eſt privé : il eſt inquiet, il va & vient de tous côtés, a conſtamment le nez près de terre, ou il le porte quelquefois au vent, comme pour raſſembler & ſaiſir les effluves odorantes de l'objet qu'il cherche; il s'ébroue ſouvent, &c. : on dit alors qu'*il a perdu le nez*.

Cet accident a lieu dans preſque tous les *flux par les nazeaux*, dans la *morve*, dans les *affections catarrales*, dans la *gourme*; il accompagne toujours la *maladie des chiens*; on l'apperçoit encore dans quelques maladies inflammatoires de la poitrine, & dans les maladies nerveuſes, comme le *tetanos* & le *vertige*.

Quelquefois l'action, long-tems continuée, des odeurs vives & fortes, comme celles de l'*alcali-volatil* & du *vinaigre*; celle des *ulcères farcineux* répandus autour des nazeaux; amortit & éteint ce ſens tant qu'elle ſubſiſte, & long-temps encore après qu'elle a ceſſé.

L'*odorat* diminue & s'affoiblit peu-à-peu avec l'âge, dans tous les animaux, & principalement dans les chiens de chaſſe.

Il n'y a pas de moyens propres à faire diſparoître l'*anoſmie* qui accompagne la vieilleſſe; celle qui n'eſt que ſymptômatique, ceſſe avec la maladie qu'elle accompagnoit : les fumigations émollientes & douces ſont très-propres dans les cas d'inflammation, & celles d'une odeur ſuave & aromatique dans les cas d'inertie, a rappeler les nerfs olfactifs à leurs fonctions. (M. Huzard.)

ANOUGE. (*art vétérinaire.*)

On appelle *anouge*, en Provence, les bêtes à laine d'un an : ainſi, ce mot a la même acception qu'*antan* & *antenois*. (*Voyez* Antan.) (M. Huzard.)

ANS-JELI. (*Mat. méd. & Hygiène.*)

C'eſt un grand arbre du Malabar, que Van-Reede a fait graver, en partie, dans ſon *Hortus-Malabaricus*, vol. 3, p. 25, pl. 32.

Les Brames l'appellent *pata-ponouſſou*.

Zanoni *Angelina-Arbor*.

Cet arbre croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar & de Kalicolan; il porte du fruit pendant plus d'un ſiècle, tous les ans, vers le mois de décembre.

Il s'élève juſqu'à la hauteur de cent à cent vingt pieds, avec une cîme arrondie en pomme; ſon écorce eſt blanche; il y a des fleurs mâles & femelles ſur la même branche, & en grande quantité.

Toutes les parties de l'*Ans-jeli*, coupées, rendent un ſuc laiteux; les racines répandent une odeur déſagréable, au lieu que les enveloppes ou capſules charnues de ſes graines en rendent une fort gracieuſe. Son écorce & ſes feuilles ont une ſaveur auſtère; celles des enveloppes charnues des graines ont une ſaveur aigrelette & vineuſe; & ſes amandes ont le goût de la châtaigne.

Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes charnues ſont recherchées, & ſe mangent comme celles du jaka; mais lorſqu'on en a pris une trop grande quantité, & ſans les bien mâcher, elles procurent une diarrhée, que l'on appaiſe facilement, en buvant la décoction de ſes racines & de ſon écorce, dont la vertu eſt très-aſtringente.

Les feuilles amorties ſur le feu, & par la chaleur du ſoleil, s'appliquent, avec ſuccès, ſur les membres roidis, auxquels elles rendent leur première ſoupleſſe. Ces mêmes feuilles, pulvériſées, & réduites en onguent blanc, avec un peu de camphre, & de poudre de la racine de curcuma, fourniſſent un bon topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes; elles diſſipent auſſi les bubons vénériens, les hydroceles & les enflûres des teſticules, ſoit qu'elles ſoient occaſionnées par contuſion, ou qu'elles ſoient dues à quelqu'autre cauſe.

L'huile tirée de ſes amandes, par expreſſion, & au moyen du feu, ſi on la prend intérieurement, ou qu'on l'applique extérieurement, aide la digeſtion, & excite l'appétit; on y fait frire, ſoit de l'ail cuit & pilé, ſoit du lait caillé, pour les appliquer en cataplaſme ſur les hémorroïdes, dont elle calme ſouverainement les douleurs.

C'eſt avec le corps de cet arbre que les indiens ſont de grandes pirogues de quatre-vingt pieds de long, ſur neuf de large; & les enfans allument les chatons ſecs des fleurs mâles, pour en faire des chandelles. (M. Macquart.)

ANSE. (*Chirurgie vétérinaire.*)

(*Voyez* Abattre un cheval, Appareil, Bandage, Suture.) (M. Huzard.)

ANTACIDES. (*mat. méd.*)

On nomme *antacides*, ou *anti-acides*, les médicamens capables de détruire, d'abſorber & de déna-

turer les aigres ou acides qui ſe trouvent dans les premières voies. Les propriétés & l'adminiſtration de ces remèdes ont été expoſées fort en détail, à l'article ABSORBANS. (*Voyez* ce mot.) (M. FOURCROY.)

ANTALE. (*Mat. méd.*)

L'antale, *antalium*, *tubulus marinus*, eſt un coquillage uni-valve, ayant la forme d'un tuyau conique, plus gros & plus long que le dentale, qui préſente la même ſtructure, cannelé comme ce dernier, à ſa ſurface extérieure, mais dont les canelures ſont profondes, & d'une couleur verte. Comme il a à-peu-près la longueur du doigt, on a cru que c'étoit le dactilus de Pline. Cette coquille eſt habitée par un ver molluſque, & peu connu.

Autrefois on employoit l'*antale* dans les maladies de l'eſtomac & des inteſtins, & ſur-tout dans les diarrhées provenant de la préſence des acides dans ces viſcères. On le prenoit, en poudre, à la doſe de douze à vingt-quatre grains dans un verre d'eau tous les matins; on le faiſoit entrer auſſi dans les formules magiſtrales, toniques & fortifiantes, enfin, on l'employoit à l'extérieur, comme deſſicatif.

La nature, mieux connue, de cette coquille, l'a fait regarder comme un ſimple abſorbant; & comme ſa rareté la rend beaucoup plus chère que les coquilles d'huîtres, les pierres d'écreviſſe, & beaucoup d'autres abſorbans connus, on a coutume de préférer ceux-ci. Nous rappellerons même ici ce que nous avons fait obſerver à l'article des abſorbans, que la magnéſie bien préparée a beaucoup d'avantages ſur tous les abſorbans calcaires. L'*antale* eſt donc plutôt un objet de curioſité, à recueillir dans les cabinets, qu'un remède à conſerver dans les pharmacies. (M. FOURCROY.)

ANTALGIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *antalgiques*, ou *anti-algiques*, *antalgica medicamenta*, ſont tous les remèdes qu'on oppoſe aux douleurs, & qui ſont deſtinés à les calmer. En les conſidérant ainſi en général, le mot *antalgique* n'a pas tout-à-fait la même ſignification que le mot *anodyns*: celui-ci déſigne ſpécialement les remèdes qui calment les douleurs par un principe vireux, aſſoupiſſant, ou engourdiſſant l'action des nerfs; la dénomination d'*antalgiques* comprenant, au contraire, tout ce qui peut détruire la douleur, elle doit s'étendre à tous les moyens quelconques de produire cet effet; ainſi, l'extirpation d'une dent eſt vraiment un moyen *antalgique*; la ſection, la cautériſation d'un nerf a le même ſuccès, & appartient à la même claſſe de moyens. Les relâchans, les évacuans, les toniques, les antiſpaſmodiques, ſont ſouvent propres à calmer & à détruire même tout-à-fait les douleurs; les anodyns même ne ſont, ſous ce point de vue, qu'une eſpèce, du genre des *antalgiques*. (*Voyez* les mots CALMANS, ANODYNS. (M. FOURCROY.)

ANTAN, ANTANAIRE, ANTANAIS, ANTANOIS, ANTENAIS, ANTENOIS, ATANAIRE. (*Art vétérinaire.*)

On donne ces différens noms, dans les provinces, aux jeunes animaux d'un an, ou de l'année précédente. On dit un mouton, un veau *antenois*, &c.

Un oiſeau *antanaire* eſt celui qui a conſervé les plumes de l'année précédente, qui n'a pas mué. (M. HUZARD.)

ANTAPHRODISIAQUES. (*Mat. méd.*)

Comme on a reconnu que pluſieurs ſubſtances avoient la propriété d'exciter à l'amour, il a fallu en reconnoître auſſi qui jouiſſoient d'une propriété contraire: ce ſont celles-ci que l'on nomme *antaphrodiſiaques*. On conçoit bien qu'il n'eſt plus queſtion aujourd'hui de mettre dans cette claſſe, les philtres, les amulettes, les prétendus miracles des magiciens, des ſorciers, qui attiroient, autrefois, la croyance des peuples, & qui, malheureuſement, n'ont point encore entièrement diſparu, même dans les pays éclairés, mais bien des matières rafraîchiſſantes, tempérantes, calmantes, affoibliſſantes même, qui peuvent modérer le cours trop rapide des fluides, & la tenſion trop forte des ſolides. La privation du vin & de tout ſpiritueux, des aromates, des épices, des ragoûts, des alimens trop conſiſtans & trop nourriſſans, comme les farineux, des mets trop ſapides, ou d'une odeur trop forte, comme les truffes, le céleri, les artichaux, les boiſſons aqueuſes & acidules en abondance, les bains tièdes, & ſur-tout la petite quantité des alimens les plus doux, le travail ou l'exercice même un peu forcé qui occupe le corps, la converſation, l'étude, les voyages qui arrachent l'eſprit à l'objet qui l'occupoit excluſivement, voilà les vrais *antaphrodiſiaques*. Il n'y a point de ſpécifiques qu'on puiſſe qualifier de ce titre. Si l'on en admettoit autrefois, ce que la phyſique médicale peut faire de mieux ſur ce point, c'eſt d'effacer, s'il eſt poſſible, juſqu'aux traces des erreurs qui en ont ſi long-temps arrêté les progrès. Le nénuphar & tout autre remède rafraîchiſſant, adouciſſant, tempérant de cette nature, n'a aucune qualité ſpécifique dans le genre; & quoiqu'on l'emploie encore avec une partie de cette croyance, ſa propriété *antaphrodiſiaque* n'eſt pas plus vraie que la qualité froide au troiſième degré, que les anciens lui avoient attribuée. (M. FOURCROY.)

ANTARTHRITIQUES. (*Mat. méd.*)

On a déſigné ſous ce nom, les remèdes prétendus ſpécifiques contre la goutte. Les livres de recettes &

de

de ſecrets en ſont pleins ; les gens qui offrent par-tout la ſanté à peu de frais, & qui font cependant payer bien cher les maux qu'ils apportent dans la ſociété, ont des remèdes contre la goutte, comme contre toutes les autres maladies. Les pratiques les plus ſuperſtitieuſes & les plus ridicules, recommandées par les charlatans, ſont ſouvent ſuivies avec une exactitude qui tient du ſcrupule, tandis que le régime ſévère, la diète laiteuſe ou végétale, l'abſtinence du vin, des liqueurs, du café, l'exercice en plein air, les voyages, tous moyens fondés ſur des connoiſſances préciſes, & qu'on peut regarder comme les vrais *antarthritiques*, ſont mépriſés & négligés, parce que les vrais médecins en recommandent l'uſage.

Il n'y a point de vrais *antarthritiques* dans le ſens qu'on attache communément aux ſpécifiques ; aucun remède n'a la propriété de guérir la goutte : les amers, les ſudorifiques, les cordiaux, parmi leſquels on a quelquefois compté des *antarthritiques*, ſont ſouvent plus de mal que de bien ; les topiques ſont encore plus dangereux, car on ne peut pas prévoir l'effet qu'ils produiront, & on eſt ſans ceſſe dans la crainte d'un reſoulement, d'une répercuſſion de l'humeur goutteuſe ; d'ailleurs, comment auroit-on un remède ſpécifique pour une maladie dont on ne connoît pas du tout la nature, & dont les effets ſont ſi ſouvent cachés, qu'on n'en ſoupçonne même pas l'exiſtence. (M. Fourcroy.)

ANTASTHMATIQUES. (*Mat. méd.*)

Quoiqu'il n'y ait pas de vrais *antaſthmatiques*, c'eſt-à-dire, de remèdes ſpécifiques & ſpécialement deſtinés à prévenir la production de l'aſthme ou le retour des accès de cette maladie, l'obſervation & le raiſonnement indiquent que toutes les ſubſtances inciſives, bechiques, fondantes, & ſur-tout celles qui ont particulièrement la propriété de diviſer & d'évacuer les liquides blancs, albumineux, pituiteux, ſont propres à remplir cette indication. Conſidérés ſous ce point de vue, les vrais *antaſthmatiques* ſont, comme on doit le concevoir, très-nombreux & très-variés ; on compte dans ce genre principalement les ſubſtances ſuivantes :

Le ſoufre.

L'acide benjoïque, ou les fleurs de benjoin.

Les baumes de ſoufre, ou ſulfures huileux.

Les foies de ſoufre, ou ſulfures alcalins.

Les eaux ſulfureuſes.

Les antimoniaux ſulfurés.

Le kermès & les ſoufres dorés.

Le tartrite d'antimoine.

L'oignon de ſcille.

La pyrethre.

Le tabac.

Les gommes réſines fondantes, & ſur-tout

Le galbanum.

La gomme ammoniaque.

Chacun de ces médicamens convient dans les cas particuliers, relatifs à l'âge, au tempérament, à la nature de l'aſthme, à ſon eſpèce, à ſon ancienneté, &c. (M. Fourcroy.)

ANTÉMÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

On eſt ſouvent obligé, dans la pratique de la médecine, d'arrêter le vomiſſement exceſſif & fatigant : les remèdes que l'on emploie pour cela, ſont nommés *antémétiques*. Le vomiſſement exceſſif peut avoir deux cauſes différentes ; il peut venir, ou d'une maladie quelconque & interne, ou par l'effet trop prolongé d'un émétique.

Dans le premier cas, on le guérit, ſoit en enlevant la maladie elle-même qui lui donne naiſſance, lorſqu'on en connoît bien la nature, ſoit en faiſant ce qu'on appelle la médecine du ſymptôme, & en ſe ſervant de remèdes palliatifs que l'expérience a fait connoître comme propres à arrêter le vomiſſement. Souvent un émétique arrête ce mouvement contre nature ; les purgatifs en lavement ont quelquefois auſſi cet effet, en excitant le mouvement périſtaltique, oppoſé à celui qui produit le vomiſſement : les cordiaux, les calmans, les acides agréables ont auſſi la propriété *antémétiques*.

Dans le ſecond cas, & lorſque le vomiſſement, trop fort, eſt la ſuite d'un émétique, on emploie, avec ſuccès, les huiles douces, les opiatiques, les corroborans, les abſorbans, le vin, les confections cordiales, les odeurs acides, celle du vinaigre, du citron, de l'orange, &c. (M. Fourcroy.)

ANTÉMÉTIQUES. (*Mat. méd. vétér.*)

La plus grande partie des animaux domeſtiques étant privée de la faculté de vomir, cette claſſe de remèdes eſt peu nombreuſe & de peu d'uſage dans la médecine vétérinaire. (*Voyez* Émétiques, Vomiſſement. (M. Huzard.)

ANTEMIDE CHAMPÊTRE, ŒIL DE BŒUF, *anthemis-arvenſis*. (*Hygiène vétérinaire.*)

M. *Willemet*, dans ſa *Phytographie économique de la Lorraine*, que j'ai déjà citée, dit que cette plante peut ſervir de pâturage aux bœufs, aux chèvres & aux moutons. (M. Huzard.)

ANTENAIS, ANTENOIS. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* Antan.) (M. Huzard.)

ANTENDEIXIS. (*Mat. méd.*)

Les grecs nommoient *antendeixis*, ce que nous nommons, en françois, contre-indication. (*Voyez* ce mot.) (M. Fourcroy.)

ANTENOIS, (*art vétérin.*) (*Voy.* ANTAN.) (M. HUZARD.)

ANTEPHIALTIQUES. (*Mat. méd.*)

Les grecs nommoient éphialtes, la maladie que nous désignons par les noms d'*incube* ou de *cochemar*; c'eſt d'après la dénomination grecque, que l'on a appelé *antéphialtiques* les remèdes propres à calmer cet accident; mais nous ne ſaurions trop répéter qu'il n'y en a point de particuliers, de ſpécifiques dans cette maladie. La ſobriété, & ſur-tout au repas du ſoir, la ſituation latérale dans le lit, éviter de ſe coucher ſur le dos, voilà les premiers & les plus sûrs moyens de prévenir le cochemar, dont la cauſe eſt toujours une digeſtion pénible. La ſaignée, les purgatifs, les émétiques ſont quelquefois néceſſaires; les ſtomachiques, les toniques, les fortifians, les antiſpaſmodiques réuſſiſſent, & doivent ſouvent ſuivre les premiers. Les prétendus ſpécifiques contre le cochemar, ſont,

La bétoine.

La méliſſe.

Le romarin.

La ſauge.

Le pouillot.

La mente.

Le thim.

L'origan.

Le ſtœchas.

La fumeterre.

La racine & les graines de pivoine.

Certaines eaux minérales.

Le fer, &c.

Tous ces remèdes peuvent être bons dans quelques cas; mais il ſeroit ridicule de leur accorder une confiance excluſive, & de les adminiſtrer indiſtinctement : c'eſt à la médecine rationelle que le choix en appartient. (M. FOURCROY.)

ANTÉPILEPTIQUES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ANTI-ÉPILEPTIQUES.) (M. FOURCROY.)

ANTÉPILEPTIQUES. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* EPILEPSIE.) (M. HUZARD.)

ANTHELMINTIQUES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* VERMIFUGES.) (M. FOURCROY.)

ANTHELMANTIQUES, ANTHELMENTIQUES, ANTELMINTIQUES. (*Mat. méd. vétérin.*)

Ces mots ont la même ſignification qu'*anti-vermineux*, ou *vermifuges*. (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.) (M. HUZARD.)

ANTHIA. (*Mat. méd.*)

Eſpèce de poiſſon, différemment décrit par Ariſtote, Rondelet, Aldrovande. Ce dernier prétend que ſon fiel eſt bon contre les exanthèmes & efflorescences de la peau, & ſa graiſſe, contre les tumeurs & les abcès. (*Dictionn. de mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

ANTHITORA. (*Mat. méd. vétér.*) (*Voyez* ANTHORE.) (M. HUZARD.)

ANTHORE, ANTHORIA, ACONIT SALUTAIRE, MACLOU. (*Mat. méd. vétér.*)

On lit, dans les *Élémens de Botanique à l'uſage de l'École Vétérinaire*, que les racines de cette eſpèce d'*aconit* (*aconitum anthora*, *L.*) dont nous avons déjà parlé, ſont alexitères, diaphorétiques, ſtomachiques, efficaces contre les morſures des vipères & des autres animaux vénimeux, ſur-tout contre le poiſon de l'*aconit-tue-loup*, & qu'on les emploie pour les animaux domeſtiques, à la doſe d'une once. Si ces vertus ne ſont pas toujours conſtantes dans la pratique, il réſulte au moins, des expériences de *Sproegel*, qne les racines de cette plante ne ſont pas nuiſibles aux animaux, comme celles des autres eſpèces d'aconit. (*Voyez* ACONIT.)

La deſcription qu'en donne M. *Vicat*, dans ſon *Hiſtoire des Plantes vénimeuſes de la Suiſſe* (p. 10), diffère de celles que nous connoiſſons. Il dit que la racine eſt compoſée de deux juſqu'à quatre bulbes anguleux & charnus; qu'elle eſt âcre, & a une amertume mêlée de douceur, avec une odeur agréable; il ajoute qu'on ne l'a encore trouvé que dans un ſeul endroit de la Suiſſe, ſur la croupe méridionale de la montagne de *Thuiri*, au-deſſous des Étables.

Comme il eſt une foule de plantes qui jouiſſent de toutes les vertus attribuées à l'*anthore*, & qu'on peut lui ſubſtituer avantageuſement dans la médecine vétérinaire : nous penſons, avec M. *Vicat*, qu'il eſt prudent de renoncer à ſon uſage pour les animaux comme pour l'homme, juſqu'à ce que des expériences certaines nous aient convaincus de ſon innocuité. (M. HUZARD.)

ANTHOS, (*mat. méd.*).

Quoique le mot *anthos* ſignifie en général toute fleur, on a plus particulièrement déſigné, ſous ce nom, la fleur du romarin, en raiſon des grandes propriétés qu'on lui avoit attribués. C'étoit la fleur par excellence. (M. FOURCROY.)

ANTHOSATUM, (*mat. méd.*)

La fleur de romarin, nommé par excellence *anthos*, comme on l'a vu dans l'article précédent, a fait donner le nom d'*anthoſatum* en latin, & d'*anthoſat* en françois, au miel préparé avec cette fleur, ou plutôt avec les ſommités du romarin. (*Voyez* le mot MIEL; pharmacie.) (M. FOURCROY.)

ANTHRACOSE. (*Pathologie vétérinaire.*)

C'eſt le nom qu'on donne auſſi, dans les animaux, au charbon ou anthrax qui affecte l'œil ou ſes environs. (*Voyez* CHARBON.) (M. HUZARD.)

ANTHRACOSIS. (*Voyez* ULCÈRE CORROSIF.) (M. CAILLE.)

ANTHRACOSIS, ANTHRACOSE (*maladie des yeux.*) (*Voyez* CHARBON DES PAUPIÈRES.) (M. CHAMSERU.)

ANTHRAX. (*Voyez* CHARBON.) (M. CAILLE.)

ANTHRAX, *carbo*, *carbunculus auctoria* (*Ord. noſol.*) Genre 19 de Sauvages, & 7 de M. Cullen, qui le rapporte aux ſuites de la phlogoſe; c'eſt une tumeur qui s'étend ſouvent juſqu'aux chairs, ayant à ſa pointe une veſſicule qui ſe rompt, & laiſſe à découvert un fond gangrené, dont la couleur rougeâtre devient bientôt livide, qui ſe propage, & qui, ſi le malade n'eſt pas traité convenablement, le fait périr avec quelques-uns des accidens de la fièvre *typhode*.

L'*anthrax* ſymptômatique eſt produit par la peſte & par l'*ignis perſicus*.

L'*anthrax* eſſentiel ſurvient ſeul, ſans aucun ſigne de contagion d'homme à homme; mais le plus ſouvent, il doit ſa naiſſance au charbon des animaux, dans ceux qui en ont touché les chairs ou les dépouilles, le crin ou la laine: il eſt donc contagieux des animaux à l'homme, mais la contagion s'arrête là, & elle ne s'étend pas plus loin. (V. D.)

1. L'ANTHRAX, (*pathol. méd. & chirurg.*) ou le charbon proprement dit, eſt une tumeur contre nature, qui cauſe preſque toujours la mort des malades qui en ſont attaqués, quand elle eſt abandonnée à elle-même. Les médecins grecs l'ont déſignée ſous le nom d'*anthrax*; les latins l'ont appelée *carbo*, & les françois la connoiſſent ſous le nom de *charbon*.

2. Le premier ſigne qui annonce la naiſſance du charbon, eſt un ſentiment de démangeaiſon & de cuiſſon, ou un picottement brûlant, & ſemblable à l'impreſſion que produiroit ſur la peau, la piquure d'une mouche, ou d'une étincelle de feu.

3. Le ſecond ſigne qui accompagne inſéparablement le premier (*art.* 2.), c'eſt une petite veſicule ou pluſieurs phlictaines qui ſoulèvent l'épiderme, & qui reſſemblent aſſez aux puſtules miliaires. Il en découle, quand on les crève, une ſéroſité ichoreuſe, limpide, ou jaune ou rouſsâtre; & la peau, ſous les véſicules, eſt changée de couleur; elle eſt ou blanche, ou jaune, ou livide.

4. A ces premiers ſymptômes, ſuccède bientôt la tuméfaction ou l'inflammation; alors, on diſtingue ſenſiblement deux eſpèces de tumeurs; l'une, vraie, ou eſſentielle, qui, dans ſon principe, étoit à peine palpable; elle prend alors un caractère diſtinctif; elle eſt renitente, dure & inſenſible: comme le noyau, elle occupe le centre; elle eſt couverte de phlictaines, ou sèche, d'une couleur jaune, livide ou noirâtre, ſouvent environnée d'un cercle rouge, brun ou livide, qui en borne l'étendue. Elle s'agrandit plus en ſuperficie qu'en profondeur, ou, ſi quelquefois elle paroît plus épaiſſe, c'eſt qu'elle eſt plus conſiſtante & plus inflexible; quoiqu'elle devienne quelquefois très-étendue, elle conſerve toujours ſon caractère ſpécifique, & ſe reconnoît par la dureté qui lui eſt particulière.

5. L'autre tumeur environne la première; elle eſt accidentelle, ou, comme on voudra l'appeler, ſymptômatique. Elle eſt de ſa nature, inflammatoire, ou érésipélateuſe, ou œdémateuſe; elle fait des progrès rapides, & elle devient ſouvent énorme par ſon étendue; elle s'élève quelquefois au-deſſus de la tumeur principale (*art.* 4), quelquefois elle s'abaiſſe au-deſſous d'elle, ou ſe trouve à ſon niveau. Non-ſeulement elle l'environne, mais elle s'étend encore à des parties très-éloignées: par exemple, ſi le charbon eſt placé au poignet, les glandes axillaires & toute la ſurface antérieure de la poitrine, ſont plus tuméfiées qu'elles ne devroient le paroître, proportionnellement au bras.

6. La douleur ſurvient avec l'inflammation, & s'accroît par gradations; elle prend différens caractères: tantôt c'eſt la ſenſation d'un feu, qui ſemble embraſer la partie malade, tantôt celle d'un poids qui la comprime, tantôt la gêne d'une ligature qui l'étrangle, tantôt la conſtriction d'un lien, ou de pluſieurs forces qui la tiraillent de toutes parts.

7. La fièvre ne ſe déclare qu'avec la tuméfaction (*art.* 5), ou la douleur (*art.* 6); elle s'annonce par une fréquence à peine ſenſible dans le pouls, qui devient peu-à-peu plus fréquent, petit, vacillant, convulſif, tandis que la chaleur générale de la peau eſt très-modérée, & ne correſpond pas à la force de la fièvre eſtimée ſur la fréquence du pouls.

8. Les accidens, ſans ſe borner à la partie affectée, ſe multiplient, & s'emparent de toute la machine; les malades ſe plaignent de *ſoulèvemens de cœur*, d'anxiétés, d'oppreſſions, de douleurs vagues & univerſelles; les fonctions ſe dérangent, l'appétit ſe perd, le ſommeil eſt interrompu, & le courage s'abat.

9. Ces ſymptômes (*art.* 8) changent tout-à-coup de nature, & prennent une autre manière d'exiſter. Le ſentiment ſe perd, le malade tombe dans la langueur; il devient indifférent, hébété, tremblant & ſtupéfait, & il meurt dans le temps qu'on s'y attend le moins.

10. Le charbon ſe place toujours ſur la ſurface du corps, & jamais dans l'intérieur. Il occupe ſouvent le nez, les lèvres & les paupières; mais il ne pénètre jamais dans les ouvertures naturelles. La démangeaiſon, le picottement, le feu, l'éroſion ſuperficielle & la facilité qu'il y a à mouvoir la tumeur vraie, ne permettent pas de douter que la peau n'en ſoit le

véritable ſiége. Le tiſſu cellulaire, qui ne contient que des ſucs épaiſſis par la maladie, eſt bientôt affecté par la facilité que trouve l'humeur à le pénétrer.

11. La matière charbonneuſe ne produit pas toujours des ravages ſemblables : elle eſt quelquefois déterminée par la force des ſolides vers le point d'irritation, ou elle ſe dépoſe toute entière ſur le ſiége qu'elle a choiſi. On s'en aſſure par les opérations qu'on pratique ; ſi on extirpe la tumeur principale ſans employer d'autres moyens, on voit quelquefois céder tout-à-coup les accidens qui, juſqu'alors, s'étoient agravés (*art.* 5 & 6) ; mais le reſte de cette matière, toujours prompte à rentrer dans la maſſe des fluides, ſi on ne lui en interceptoit pas les voies, ſe propageroit ſur lui-même, augmenteroit le volume de la tumeur principale (*art.* 4) ; &, repaſſant dans le ſang, produiroit des métaſtaſes & des déliteſcences funeſtes. L'expérience confirme aſſez qu'un charbon abandonné à lui-même eſt, en général, une maladie mortelle.

12. Quelquefois auſſi la matière charbonneuſe ne ſe dépoſe que ſucceſſivement ; en même temps qu'une partie ſe place à l'extérieur, une autre partie circule avec la maſſe générale des humeurs : l'expérience prouve cette vérité ; 1°. c'eſt qu'on voit quelquefois revenir un ſecond ou pluſieurs charbons dans le temps que le premier eſt déjà éteint ; 2°. c'eſt qu'après avoir extirpé la tumeur vraie, ſans laiſſer la moindre portion qui lui appartienne ; & quoiqu'on emploie encore des topiques puiſſans, la dureté dont j'ai parlé (*art.* 4), qui eſt le ſymptôme pathognomonique du charbon, ſe régénère en même temps que la tuméfaction accidentelle s'accroît (*art.* 5) ; & l'opération, loin de détruire la malignité, lui prêteroit une nouvelle force, ſi on ne lui oppoſoit d'autres ſecours.

13. Il réſulte de ces obſervations, que le levain charbonneux eſt doublement contagieux pour le ſujet qu'il attaque ; 1°. dans ſon propre foyer (*art.* 11), en ſe propageant de proche en proche, comme une matière virulente qui agit par elle-même, & s'introduit dans le torrent de la circulation ; 2°. dans le ſang avec lequel il circule (*art.* 12), comme le venin de la rage, après s'être mêlé au ſang, réagit ſur la maſſe générale qu'il corrompt.

14. Le levain charbonneux agit à la manière des cauſtiques, & il conſerve toujours ſon mauvais caractère (*art.* 11, 12, 13). La tumeur eſſentielle (*art.* 4) ne ſemble pas autrement traitée que ſi elle avoit été deſſéchée, & preſque brûlée par l'approche du feu, ou endommagée par l'application des cauſtiques.

15. Il emprunte les différens caractères de la malignité ; il paroît quelquefois tendre à la diſſolution, après qu'on a ſcarifié ou extirpé la tumeur principale ; & quoiqu'on ne faſſe qu'effleurer la tumeur accidentelle, on voit ſuinter un ſang rouge qui mouille les différentes pièces de l'appareil, & qui continueroit à s'extravaſer tant qu'on n'auroit pas dompté la cauſe qui retient les vaiſſeaux ſanguins dans l'inertie.

16. D'autres fois l'humeur du charbon paroît coagulante ; & l'on peut dire que c'eſt ſon caractère le plus ordinaire. La tumeur principale (comme je l'ai déjà dit), eſt d'une couleur plombée ou griſâtre, livide ou noirâtre ; & le ſang qui s'en écoule après l'extirpation, eſt rare, épais & noirâtre.

17. Les marques de diſſolution ou d'épaiſſiſſement qui s'obſervent dans le contour de la tumeur vraie, ſemblent dépendre de la manière différente dont le charbon a pris naiſſance. Si l'humeur qui le forme eſt moins âcre & moins abondante, ſi elle n'exerce pas auſſi long-temps ſon action ſur les ſolides, le ſang, comme s'il étoit diſſout, paroît rouge, & ne ceſſe de ſuinter (*art.* 15). Si, au contraire, le venin eſt plus cauſtique ou plus abondant, s'il agit d'une manière plus durable, le ſang épaiſſi ſort en petite quantité, & paroît plus noirâtre.

18. L'état d'une partie ainſi affectée n'eſt pas autre que la gangrène ; c'eſt la terminaiſon inévitable du charbon : l'obſervation ne ſe dément point à cet égard. Si on ſcarifie la tumeur principale dans ſon centre, on la trouve dure, sèche, racornie, difficile à inciſer, différente en couleur, blanche, jaune, livide, noirâtre ; & il ne s'extravaſe aucun liquide de ces inciſions, ou il n'en ſort qu'un peu de ſéroſité ichoreuſe, claire ou jaunâtre.

19. Quand on eſt parvenu au-delà du centre de la tumeur vraie, on trouve moins de difficulté à l'inciſer. Les chairs ont une couleur bigarrée qu'on ne peut guère déterminer, & il en ſort à peine quelques gouttes de ſang noirâtre & épais : ce n'eſt qu'en rencontrant la tumeur accidentelle, qu'on trouve autant de facilité a inciſer, que ſi on coupoit les chairs ſaines.

20. La gangrène ne ſe borne pas à la tumeur principale. La tendance à la mortification, ou la mortification imparfaite, s'étend encore ſur les parties voiſines, & elle ſe manifeſte ſous deux formes différentes : tantôt les eſcares, qui en ſont le ſymptôme univoque, ſe montrent ſous la forme de chairs mortes qui ſe ſéparent par l'action de ſuppuratifs ; & ces chairs, après l'extirpation, ne paroiſſent molles, blafardes, inſenſibles & ſuperficielles, que parce que le venin a porté ſon action ſur elles ; tantôt les eſcares ſe montrent ſous leur véritable forme ; elles ſont sèches, dures, noires, ſphacélées, & elles prennent cet état d'elles-mêmes, ou le tiennent des déterſifs qu'on emploie.

21. Quoiqu'en diſent quelques auteurs, le charbon eſt irréſoluble. C'eſt en vain qu'on attendroit ou qu'on

ſolliciteroit la réſolution : ſi quelquefois on a cru l'appercevoir, c'eſt qu'on s'eſt laiſſé tromper par les apparences ; & pluſieurs cauſes ont donné lieu à cette erreur. Premièrement, on a ſouvent confondu le bubon avec le charbon ; & comme le premier eſt ſuſceptible de réſolution ou de ſuppuration, on a cru que le charbon pouvoit auſſi ſe réſoudre ou ſuppurer.

22. On a pu prendre auſſi pour un charbon, un érésipèle veſiculaire ; & la réſolution qui aura eu lieu, a paſſé pour être celle du charbon. N'auroit-on pas pris auſſi, pour la maladie eſſentielle, l'inflammation accidentelle ? &, comme on a vu cette inflammation ſe réſoudre, on a cru que le charbon ſe terminoit par la réſolution. Enfin, la gangrène qui termine le charbon véritable, eſt quelquefois ſi bornée, que, ſans y faire attention, on a regardé l'eſcare qui en réſultoit, moins comme une portion morte, que comme une croûte à laquelle on ne devoit faire aucune attention.

23. La ſuppuration n'eſt point encore la terminaiſon du charbon ; elle ne ſe fait bien que dans les parties qui jouiſſent de leur oſcillation ; la pourriture même, qu'on peut regarder comme un mélange de ſuppuration & de gangrène, n'a pas non plus lieu dans cette maladie ; car, ſi la pourriture devenoit la terminaiſon du charbon, la ſuppuration pourroit prendre le deſſus, & la gangrène ne ſeroit plus la manière eſſentielle dont elle doit finir.

24. Il ne faut pas prendre le change ſur la ſuppuration qui s'établit ſous les bandes gangréneuſes ; cette circonſtance ne change point le caractère de la tumeur primitive, & n'en prouve pas moins que la gangrène eſt ſa terminaiſon eſſentielle.

25. Pour découvrir, d'une manière plus diſtincte, la nature du levain charbonneux, j'examinerai, par ordre, les différens ſymptômes qui lui ſont propres ; &, pour mettre plus de clarté dans ce que je vais dire, je conſidérerai quatre temps dans la maladie.

26. Le charbon, au premier temps, eſt à peine reconnoiſſable au tact & à la vue ; il eſt parfaitement iſolé, ſans fièvre & ſans aucun dérangement dans l'ordre de l'économie animale ; il eſt ſeulement accompagné de cuiſſon (*art.* 2), & marqué par une veſſicule (*art.* 3) ; on croiroit preſque que c'eſt un ciron, & on le regarderoit volontiers comme la maladie la plus indifférente. Telle eſt la marche inſidieuſe des maladies d'un mauvais genre ; elles ont une apparence de bénignité qui les rendroit méconnoiſſables, ſi on apportoit moins d'attention à les obſerver.

27. Le ſecond temps eſt celui où le charbon augmente de volume en même temps qu'il ſe complique d'une tuméfaction ſymptômatique (*art.* 5). Cette nouvelle tuméfaction eſt néceſſaire ; elle doit réſiſter au venin, en déterminant une ſuppuration qui lui ſerve de barrière ; mais ſi par-là même elle eſt utile, d'une autre part elle n'eſt pas exempte de quelque danger, puiſqu'elle livre paſſage aux miaſmes délétères qui la pénètrent, & qui, de là, ſe répandent dans toutes les parties.

28. Cependant le pouls change à peine de mode ; il perd ſeulement un peu de ſa force. Le virus charbonneux qui commence à ſe développer, ſemble donner plus de ſagacité à l'imagination ; le ſentiment devient plus exquis, l'eſprit eſt vif, & les fonctions en général, continuent à s'opérer.

29. Au troiſième temps, la tumeur eſſentielle s'agrandit aux dépens de la tumeur accidentelle ; il ſe forme des amas de phlictènes aux environs. Le tiraillement qu'éprouvent les chairs ſaines engagées avec celles qui ſont ſphacélées, occaſionne des douleurs proportionnées à la ſenſibilité des parties ſouffrantes (*art.* 6). La fièvre, qui vient avec le développement de la matière vénéneuſe, ſe caractériſe par la fréquence du pouls (*art.* 7) ; les friſſons ſont irréguliers ; un feu paſſager leur ſuccède ; les fonctions ſont troublées ; les *ſoulevemens de cœur* ſont fatigans (*art.* 8) ; les défaillances ſont inquiétantes ; les voies de la circulation ſont inondées d'un venin mortifère, & les nerfs qui ſe diſtribuent abondamment à l'eſtomac, en ſont vivement ébranlés.

30. Au quatrième temps, la double tumeur (*art.* 4 & 5) devient énorme par ſon étendue. On ne diſtingue preſque plus la tumeur eſſentielle d'avec la ſymptômatique ; les taches gangréneuſes ſont diſperſées confuſément au loin ; le déſordre eſt univerſel (*art.* 9) ; le pouls eſt petit, & s'affoiblit toujours davantage ; alors, la raiſon, l'imagination & la mémoire s'éclipſent, & le malade eſt ſur le point de périr ſans connoître ſon état, & ſans que ceux qui l'environnent ſoupçonnent ſa mort être ſi prochaine.

31. Le paſſage d'un temps à un autre n'eſt pas le même chez tous les malades ; il diffère à raiſon de la tenacité ou de la tenuité des particules vénéneuſes ; peut-être le tempérament du malade eſt-il la cauſe de cette différence. Quoiqu'il en ſoit de la lenteur ou de la vélocité avec laquelle le charbon parcourt ſes périodes, queſtion qu'il ſeroit trop long de diſcuter ici, il eſt toujours conſtant, par l'obſervation, que ſi le premier temps eſt long, le paſſage du ſecond au troiſième, & de celui-ci au quatrième eſt tardif.

32. Lorſqu'au contraire le paſſage du premier au ſecond eſt précipité, celui du ſecond au troiſième, & de ce dernier à celui qui le ſuit, eſt des plus impétueux. On voit ces temps ſe ſuccéder de trois en trois jours, ou d'un jour à l'autre. Quelquefois ces mutations ont lieu de douze en douze heures ; il

arrive encore qu'elles ſe remarquent de ſix en ſix heures.

33. Le charbon parcourt rarement ces quatre temps ; il ne peut ſe terminer au premier. L'inflammation néceſſaire pour borner la tumeur naiſſante, n'eſt pas encore arrivée. Il ſe termine quelquefois au ſecond temps, rarement par un effort ſpontané de la nature, & preſque toujours par les moyens efficaces de l'art ; il parvient ordinairement au troiſième avant qu'il ſoit éteint : quoiqu'il parvienne au quatrième temps, il ne faut pas déſeſpérer du ſalut du malade.

34. Les cauſes du charbon ſont internes ou externes ; ces dernières ſont, 1°. la morſure ou la piqûre des animaux venimeux ; 2°. les matières ichoreuſes qui découlent des ulcères virulens ou contagieux, comme l'ichor du charbon lui-même ; 3°s le venin qui exiſte dans les chairs des animaux morts de maladies contagieuſes ; 4°. les matières dégénérées dans les inteſtins des bœufs & des vaches, comme le *feu*, & qui ont été long-temps en contact avec la peau.

35. Les charbons de cauſe interne ſont peſtilentiels ou eſſentiels ; le charbon peſtilentiel eſt un des ſymptômes le plus ordinaire de la peſte ; il eſt toujours compliqué avec les accidens qui la forment ; mais cette maladie n'eſt pas celle qui fait le ſujet de mon travail, ainſi, je paſſerai cet objet ſous ſilence.

36. Le charbon eſſentiel ou ſpontané eſt celui-là même dont nous cherchons à dévoiler la cauſe. Il vient tout-à-coup ſans cauſe manifeſte, & dans le temps qu'on ſemble jouir de la meilleure ſanté. Pline dit qu'il fut apporté de la province Narbonnoiſe à Rome, où il régnoit de ſon temps.

37. Sans être connu par-tout, il eſt endémique dans quelques provinces, dans leſquelles l'action de ſes cauſes paroît circonſcrite ; on l'obſerve dans la Bourgogne, dans la Franche-Comté, dans une partie de la Champagne, dans la Lorraine, dans le pays de Metz & de Luxembourg, &c.

38. Il eſt auſſi épidémique dans quelques cantons, & il attaque en même temps, & dans un même village, dix, vingt & trente perſonnes de tout âge, de tout ſexe & de toute condition ; mais les cauſes qui le rendent endémique pour une certaine étendue de pays, quand elles agiſſent dans un lieu plus circonſcrit, avec plus d'activité, peuvent le rendre épidémique dans un endroit particulier.

39. Il ſeroit auſſi curieux pour le médecin, qu'intéreſſant pour les malades, de connoître les lieux dans leſquels le charbon a pris naiſſance, ceux qu'il a parcourus, les ravages qu'il a cauſés, & les temps de l'année où il a paru : ces connoiſſances préliminaires nous mèneroient peut-être à la découverte des différentes cauſes qui peuvent le créer, & nous feroient imaginer les moyens d'éviter ſes pernicieux effets.

40. On remarque que le charbon vient pendant les chaleurs de l'été, qu'il perſiſte juſqu'à la fin de cette ſaiſon ; qu'il attaque de préférence ceux qui, par néceſſité ou par goût, ſe livrent aux travaux de la campagne ; qu'il ſe place uniquement ſur la peau, & particulièrement ſur les endroits qui ſont plus découverts & plus expoſés à l'action des cauſes extérieures.

41. Si la chaleur extérieure devient cauſe éloignée du charbon, la matière de la ſueur en eſt la cauſe prochaine. L'expérience journalière prouve que cette matière, par une infinité de cauſes, acquiert aſſez d'âcreté pour déchirer ſes pores excréteurs, mais elle n'en a jamais aſſez pour devenir cauſtique ſans mélange de parties étrangères ; il eſt donc néceſſaire que la chaleur du ſoleil, comme cauſe éloignée, mette en mouvement d'autres agens nuiſibles, & d'une nature analogue aux cauſes externes du charbon, qui en deviennent la cauſe immédiate. Il ne faut pas la chercher cette dernière dans les grandes révolutions ; il ne ſe paſſe rien d'extraordinaire dans les pays où règne l'anthrax qui en précède le retour. Elle ne conſiſte pas dans le changement ni dans la mauvaiſe qualité des alimens, comme le bled ergoté, &c., autrement il en réſulteroit des déſordres d'une autre nature ; & les moiſſons ne ſont pas encore ouvertes dans le temps que le charbon eſt dans ſa vigueur.

42. Cette cauſe eſt autour de nous ; elle réſide, 1°. dans l'herbe des prés : les plantes vénéneuſes ſont mêlées avec les herbes ſalutaires dans le même ſol ; 2°. Dans le venin que les animaux & les inſectes dépoſent ſur les plantes de toute eſpèce ; 3°. dans les fientes des animaux malades ; 4°. dans les corps des animaux morts de putréfaction, ou putréfiés après leur mort.

43. La multiplicité des manœuvres qu'on emploie pour faire le foin, facilite le contact des matières ſur la peau ; elles s'y attachent & s'y inſinuent d'autant plus aiſément, qu'elles trouvent les pores très-dilatés par la chaleur ; elles s'appliquent d'ailleurs ſur d'amples ſurfaces qui ſont reſtées découvertes, parce que les ouvriers qui remuent les foins en font le tranſport & les approviſionnemens, dorment, couchent & mangent près des tas ; ils ont coutume de ſe déshabiller & de travailler en chemiſe ouverte ; auſſi, les parties les plus expoſées à l'attouchement réitéré des ſubſtances vénéneuſes, ſont auſſi celles qui ſont plus aiſément attaquées du charbon ; tels ſont le viſage, la gorge, le haut de la poitrine, les jambes, l'avant-bras, les mains & les doigts.

44. L'hiſtoire nous apprend que Conſtantin Copronyme mourut d'un charbon fixé ſur la jambe. Il paroît très-vraiſemblable que la cauſe de ſa mort étoit due à la coutume qu'avoit cet empereur de ſe faire frotter avec les ordures de cheval, dont l'odeur lui plaiſoit infiniment. N'étoit-ce pas un moyen pour introduire dans le ſang des particules âcres & putrides capables de cauſer cette maladie ?

45. Les bœufs & les vaches ſont attaqués pendant l'été, lorſqu'ils pâturent dans les prairies, d'une maladie que les habitans de la campagne nomment *catarre*, & qu'ils regardent comme un vrai charbon. Le cuir eſt ſec, dur, épais, élaſtique, & ſonnant comme du parchemin ; on le ſcarifie, & on fait entrer, par les ouvertures, du ſel, du poivre & des herbes âcres. Si la peau devient plus ſouple, le mal eſt bientôt guéri; ſi, au contraire, elle ſe durcit dans une plus grande étendue, on fait des ſcarifications au loin où le mal a gagné, & principalement ſur le dos, où il ſe fixe ordinairement.

46. Dans la même ſaiſon, les mêmes animaux ſont encore ſujets à une maladie des inteſtins, qu'on appelle *feu blanc* ou *rouge*, ſelon la couleur des matières qu'ils rendent. On les ramène de la prairie dans le moment où l'on s'apperçoit qu'ils ſouffrent ; ils s'abattent, s'agitent, ſe relèvent difficilement de terre; quelquefois même ne peuvent plus ſe ſoulever, & & périſſent bientôt, à moins qu'on ne leur donne des ſecours.

47. Pour les guérir, une perſonne pouſſe profondément ſon bras graiſſé dans l'anus de l'animal ſouffrant, & en tire des matières glaireuſes, qu'on appelle *le feu*. Ceux qui font cette manœuvre courent les riſques d'avoir des charbons au bras, s'ils ne ſe lavent pas ſoigneuſement. L'expérience prouve que le danger eſt encore plus grand, s'il y a la plus petite plaie dans la partie qui a été en contact avec ces matières.

48. A ces cauſes, il s'en joint d'autres qui ſont particulières, & qui dépendent du ſujet attaqué de l'*anthrax*. Elles peuvent être très-bien rangées au nombre de celles qu'on nomme prédiſpoſantes. Je parle ici de la tendance de quelques-unes de nos humeurs, à prendre par une eſpèce d'altération, la nature de l'acrimonie qui peut donner naiſſance à l'*anthrax*.

49. Si l'engorgement environnant eſt blanc (*art.* 5) il occupe une grande étendue, & n'eſt point accompagné de douleur ; ſi ce n'eſt au voiſinage de la tumeur principale, où il eſt auſſi inflammatoire ; ſes progrès ſont lents. Le ſang paroît tendre à la diſſolution, & l'on peut croire que l'humeur de la tranſpiration ou les fluides, qui ont quelque analogie avec elle, ont plus de part que toute autre à la production de cette eſpèce de charbon (*art.* 49, 50). Il peut être déſigné par le nom de charbon œdémateux.

50. Quand l'engorgement ſymptômatique eſt jaune plus ou moins foncé, nuancé, & clair dans le lointain ; plus coloré, plus rouge, plus douloureux & plus prêt à s'endurcir & à ſe couvrir de phlictènes au voiſinage de la tumeur eſſentielle, on remarque auſſi, de la part du ſang, une tendance à la diſſolution (*art.* 16). Cette eſpèce eſt moins rare que la précédente, & ſes progrès ſont plus rapides. La bile avec la matière perſpirable, toujours jointe à l'humeur vénéneuſe dont nous avons parlé, n'auroit-elle pas la plus grande part à la formation de ce charbon. Sa préſence n'eſt-elle pas aſſez reconnoiſſable à la couleur, au feu & aux autres accidens qu'elle produit ordinairement. Je l'appellerai *charbon érésipélateux*.

51. La tuméfaction eſt inflammatoire, claire dans le lointain, plus rouge au voiſinage de la tumeur eſſentielle, & ſemblable aux fluxions qu'on appelle *phlegmoneuſes* : c'eſt la marque du charbon le plus commun ; il eſt auſſi le plus accéléré dans ſa marche. Il donne des marques d'épaiſſiſſement (*art.* 17), & les chairs découvertes ſe deſſèchent ou ſe noirciſſent facilement. Le ſang, avec les fluides que nous avons dit être eſſentiels à la production de l'*anthrax*, n'auroit-il pas la plus grande part à la formation de celui-ci ? Je le nommerai *phlegmoneux*.

52. Les eſpèces de charbon ſe diſtinguent encore à raiſon de la forme que prend la tumeur eſſentielle. Cette forme dépend de l'abondance de la matière charbonneuſe, & de la manière dont elle fait irruption ou dont elle ſe propage. Pour éviter la confuſion, j'en remarquerai trois eſpèces principales. Ceux de la première ſont ſecs ou déprimés. Ceux de la ſeconde ſont humides ou éminens, & on peut appeller *moyens* ou *mixtes*, ceux de la troiſième eſpèce.

53. Les charbons ſecs ou déprimés ſont encore différens entr'eux ; l'un eſt petit, l'autre occupe un plus grand eſpace. Le charbon ſec & petit eſt éteint ou mort ; la matière charbonneuſe, rare & inactive, s'épuiſe tout-à-coup ſur la partie qu'elle frappe, & le venin eſt anéanti par la mortification radicale, où les moyens qu'on emploie produiſent les effets les plus heureux & les plus prompts. Il eſt rare, & il tient de la nature du charbon phlegmoneux.

54. Le charbon déprimé & grand, eſt au-deſſous de la tumeur accidentelle ; il ſe deſſèche bientôt de lui-même, comme s'il étoit brûlé par l'application immédiate d'un charbon ardent. La matière dépoſée perd ſon énergie, en ſe fixant ſur la partie qu'elle attaque, y cauſe une mort abſolue & devient incapable de ſe propager. Comme la matière ne continue point à ſe dépoſer, la tumeur eſſentielle ne peut s'accroître ; car elle ne peut devenir très-volumineuſe dès qu'il manque une des cauſes (*art.* 13) qui pourroit la faire groſſir. Les anciens appelloit *pruna* cette eſpèce de charbon. Par la reſſemblance qu'il a avec la gangrene sèche, on pourroit le nommer auſſi *charbon*

ſec; il tient de la nature du phlegmoneux, (*article* 52).

55. Les charbons de la ſeconde eſpèce, humides ou éminens, ſont encore différens entr'eux à raiſon de l'étendue. Le charbon éminent & petit s'élève au-deſſus de la tumeur accidentelle. A la véſicule qui s'annonce par une démangeaiſon vive & qui ſe diſſipe ſouvent par un frottement inconſidéré, ſuccède une petite tumeur d'une forme ronde, égale, circonſcrite, haute d'une ligne, plus petite qu'une lentille dans le premier tems; mais s'augmentant tous les jours juſqu'à préſenter le diametre d'un dépier. Sa couleur eſt plombée, livide; elle reſſemble à une échimoſe qui ſe forme quand la peau a été pincée. Sa conſiſtance eſt ferme ſans être dure: ſon caractère eſt indolent, & elle n'eſt accompagnée, dans le voiſinage, d'aucune eſpèce d'engorgement, ni d'inflammation. Ses progrès ſont lents; elle ne parvient au ſecond tems que le cinquième ou ſixième jour. A cette époque les douleurs deviennent auſſi vives que le commencement a été paiſible. Un cercle enflammé très-rouge ou livide, & toujours diſpoſé à la mortification, s'interpoſe entre la tumeur principale, qui s'agrandit tous les jours, & la tumeur accidentelle, qui s'accroît encore davantage. Ce charbon ſe propage ſur lui-même de proche en proche, & il s'étend encore par l'addition d'une nouvelle matière qui vient ſe dépoſer alternativement. Il eſt plus commun aux doigts. Il eſt formé d'un ſang épaiſſi & coagulé (*art.* 16). A peine en ſort-il quelque goutte, quoiqu'on le diſſéque juſqu'au vif. Je l'appellerai *charbon boutonné* ou *échimoſé*.

56. Le charbon éminent ou humide & grand, ſurpaſſe le niveau de la tumeur accidentelle. Il eſt couvert de phlictaines, & ſemble encore conſerver un reſte de vie. Il en découle une ſéroſité ichoreuſe. Dans le tems même qu'il eſt extirpé, il eſt énorme par ſa grandeur priſe enſemble & par l'engorgement ſymptômatique: il eſt auſſi le plus impétueux dans ſes périodes & le plus meurtrier (*art.* 30). Une nouvelle matière qui roule encore avec les autres humeurs, vient ſe dépoſer ſucceſſivement ſur la partie qui eſt déjà endommagée, tandis que la première dépoſée rentre dans le ſang pour y porter la contagion. Les anciens l'appelloient le *feu perſan*; & par ſa conformité avec la gangrene humide, on pourroit l'appeller *charbon humide*.

57. Le charbon de la troiſième eſpèce, moyen ou mixte, eſt au niveau de la tumeur accidentelle. Il n'eſt pas ſi impétueux que le charbon humide. Il eſt plus véhément que celui qui eſt déprimé. Il n'eſt ni deſſéché, ni couvert de phlictaines; mais ſi on en preſſe la ſurface, il en découle une ſéroſité limpide ou jaunâtre. La tumeur principale eſt environnée d'un cercle rouge qui tend toujours à s'agrandir: il tient de la nature du charbon érésipelateux (*art.* 52), ou d'autrefois de l'œdémateux (*art.* 51).

58. Le charbon eſt unique, ou compoſé ou compliqué. Le charbon unique eſt le plus ordinaire, les véſicules qui ſe manifeſtent au voiſinage de la tumeur principale, ne doivent pas être priſes pour de nouveaux charbons; elles ſe multiplient ſouvent d'un panſement à l'autre, tant que le mal perſiſte dans ſa vigueur. On s'aſſure de leur véritable caractère par le tact: on ſent, ſous la liqueur ichoreuſe qu'elles contiennent, que la peau conſerve ſa flexibilité, au lieu qu'elle prendroit une renitence marquée, ſi ces phlictaines couvroient de nouveaux charbons.

59. Le charbon compoſé eſt rare, & l'invaſion des tumeurs nouvelles ſe manifeſte ſouvent après trois ou quatre jours. Lorſque le premier commence à ſe fixer, un ſecond ſuccéde; après le même intervalle, un troiſième ou un quatrième ſurvient; ils s'amaſſent tous dans la partie, à la diſtance de trois ou quatre pouces l'un de l'autre. Ils ont le même caractère, & durent le même eſpace de tems. D'autrefois le charbon ſuccédané vient huit jours après le premier, & il ſe place ſur une partie fort éloignée. Ceux-ci diffèrent l'un de l'autre à quelques égards; l'un peut être petit, l'autre grand; mais ſi le premier eſt phlegmoneux, l'autre l'eſt auſſi.

60. Le charbon eſt très-rarement compliqué avec d'autres maladies, ſi on en excepte le charbon peſtilentiel (*art.* 35). Il eſt plus ſouvent accompagné d'accidens qui ſont autant de maladies étrangères à ſa nature. Ainſi, les règles qui fluent difficilement, une groſſeſſe fatiguante, l'acouchement, ſont autant de complication: une infirmité habituelle, la délicateſſe du tempérament, la vieilleſſe, ne ſont pas moins des complications inquiétantes.

61. Quoique nous ayons conſidéré le charbon ſous tous ſes rapports, depuis l'article premier juſqu'au trente-quatrième; en parlant du *Diagnoſtic*, nous éclaircirons les doutes qui pourroient reſter ſur cet objet; d'ailleurs, nous montrerons en quoi ont erré la plupart de ceux qui ont traité cette matière.

62. Les cloux & les furoncles ſont les maladies qui ont le plus de reſſemblance au charbon: leur invaſion paroît la même; le picottement qui les annonce & la véſicule qui les couvre, ſeroient équivoques, ſi l'on s'en tenoit à ces premiers ſignes; mais la peau, dans les furoncles, conſerve ſa couleur naturelle, au lieu que, ſous les puſtules charbonneuſes, elle prend une couleur étrangère. Les premières tumeurs deviennent ſouples dans l'augmentation, & la peau ſe durcit de plus en plus dans l'*anthrax*.

63. Une dartre s'annonce avec prurit & véſicules, mais la peau, ſous les véſicules dartreuſes, eſt rouge, molle & ſenſible; & ſous les véſicules charbonneuſes, elle eſt brune, ſèche & inſenſible.

64. La piquure des plantes vénéneuſes produit les accidens

accidens du charbon, picottement, douleur, bouton, inflammation; ſi la peau acquiert beaucoup de dureté, c'eſt un vrai charbon. On en doit dire autant de la piquure des inſectes vénimeux, ainſi que de l'effet de toutes les cauſes extérieures dont nous avons parlé plus haut.

65. La gangrène sèche & humide eſt peut-être comparable au charbon dans ſa plus grande vigueur; mais le principe eſt différent, & les accidens concomitans ne ſont pas non plus les mêmes.

66. L'érésipèle véſiculaire, le phlegmon d'un mauvais caractère, ſont ſouvent pris pour charbon dans les pays où celui-ci eſt commun. Le charbon de même ne paſſe-t-il pas quelquefois pour un érésipèle, ou un phlegmon d'un mauvais genre, dans les provinces où il eſt rare ou inconnu? Ce ſont deux abus également contraires aux règles de la Noſologie.

67. On abuſe encore des expreſſions dans un autre ſens: lorſqu'une maladie ſe complique avec la gangrène, on la dit quelquefois charbonneuſe. C'eſt ainſi qu'on dit qu'un érésipèle, ou un phlegmon, eſt charbonneux, quand il eſt ſuivi de mortification. Mais ſi l'érésipèle eſt la maladie principale, pourquoi emprunter une dénomination étrangère pour dire qu'il y a gangrène. Si l'érésipèle, au contraire, eſt le ſymptôme du charbon, pourquoi ne pas dire que celui-ci eſt érésipelateux? L'*anthrax* n'eſt jamais le ſymptôme, ou la ſuite d'une autre maladie, ſi ce n'eſt de la peſte. Il eſt toujours eſſentiel.

68. Les anciens ont encore donné indifféremment le nom de *charbon* aux bubons, aux abſcès, aux dépôts ſymptômatiques ou critiques qui viennent à la ſuite des fièvres putrides ou malignes, & qui ſe terminent par la gangrène. Ambroiſe Paré n'a pas été exempt de cette faute; mais on n'a pas fait attention que la gangrène eſt eſſentielle au charbon, tandis qu'elle n'eſt qu'accidentelle aux dépôts: ainſi le charbon, indépendamment des autres maladies dont il pourroit être accompagné, conſervera toujours le nom qui le caractériſe plus particulièrement. Sa qualification de malin eſt ſuperflue, parce qu'il eſt de ſon eſſence d'être terminé par la gangrène.

69. Le charbon, dont la matière dépoſée perd tout-à-coup ſon activité (*art.* 55), eſt ſans danger. On peut le conſidérer comme le charbon de cauſe externe (*art.* 35). Celui qui tend de lui-même à la gangrène radicale (*art.* 56), n'eſt pas le plus inquiétant. Celui qui eſt joint à la diſſolution du ſang (*article* 16), n'eſt pas indomptable. Le charbon boutonné qui, dans ſon origine, emprunte un air de bénignité (*art.* 57), n'en eſt que plus redoutable. Le plus véhément & le plus à craindre, eſt celui dont la matière ſe dépoſe ſucceſſivement, & ſe propage encore ſur elle-même (*art.* 38). Il atteint quelquefois le quatrième période (*art.* 31), avant qu'on apperçoive de diminution dans les ſymptômes.

70. Le charbon compliqué (*art.* 62), eſt le plus dangereux. Deux actions importantes ne peuvent s'opérer enſemble dans l'économie animale ſans ſe nuire réciproquement. Pendant que l'une, comme action principale, ſemble s'approprier les forces de la nature, pour décider d'une manière plus parfaite les mouvemens qui lui ſont néceſſaires; l'autre, comme une action ſubordonnée & nouvelle (je parle de celle qui fait parcourir au charbon les périodes par leſquels il doit paſſer) fait moins de ſenſation ſur toute la machine, & s'accomplit difficilement. C'eſt ainſi qu'on peut concevoir comment un ſujet vieux ou infirme, qui a le fibre lâche ou moins irritable, ſuccomberoit bientôt à la violence du mal, ſi l'art ne venoit à ſon ſecours.

71. Si nous avons donné des notions juſtes & préciſes ſur la nature & ſur la cauſe du charbon, nous avons déjà fait une partie intéreſſante de l'ouvrage: il nous reſte à remplir la plus importante; &, pour mettre plus d'ordre dans le plan curatif, nous expoſerons premièrement ce traitement en général; puis nous détaillerons celui de chaque eſpèce de charbon.

Du traitement général du charbon.

72. Les indications primitives conſiſtent, 1°. à déterminer ſur la partie affectée toute la ſomme du virus qui agit ſourdement ſur la maſſe des humeurs. 2°. A prévenir la propagation du charbon, en fixant le venin ſur le ſiège qu'il a choiſi.

73. Les remèdes âcres & irritans ou ſtimulans rempliſſent la première indication; appliqués ſur le lieu vers lequel la nature dirige ſes efforts, ils excitent une ſenſation vive & douloureuſe qui détermine elle-même une *eruption* parfaite: c'eſt ſur la peau qu'elle eſt commencée, & c'eſt ſur la peau qu'elle s'accomplit. La matière qui erre dans les voies de la circulation, & qui a une tendance à s'unir à celle qui eſt dépoſée ſur le lieu primitivement affecté, vient ſe fixer avec elle ſur la partie qu'elle a attaqué.

74. Par ce moyen on évite la multiplicité ſucceſſive des charbons, ou, s'ils ſe multiplient, ils ſe placent plus voiſins les uns des autres; & la ſeconde éruption ſuccède de plus près à la première.

75. Les remèdes conſomptifs ou eſcharotiques, rempliſſent la ſeconde indication. Peut-on mieux réprimer l'humeur mortifère qu'en la mortifiant elle-même? Autrement, tant qu'elle conſerve quelque fluidité, elle conſerve auſſi ſon activité; elle repaſſe dans le torrent de la circulation, & produit des métaſtaſes ou des déliteſcences funeſtes.

76. La chirurgie a cherché à anéantir la ſource de

ces tumeurs malignes par l'extirpation faite avec l'inſtrument tranchant : d'autrefois elle les a conſumées avec les cauſtiques, ou deſſéchées avec le fer rouge. C'eſt d'après les mêmes indications que, dans quelques provinces, on applique, ſur les morſures des bêtes vénimeuſes, un linge enflammé qu'on a auparavant imbibé d'eſprit-de-vin.

77. Il y a trop de variétés dans la marche (*art.* 12, 13), dans la nature (*art.* 14 juſqu'à 24), dans les périodes (*art.* 26 juſqu'à 34), dans la cauſe (*art.* 35 juſqu'à 60), & dans les eſpèces (*art.* 51 juſqu'à 62) de charbons, pour que la méthode curative ſoit uniforme, & puiſſe s'opérer avec un ſeul remède. Cependant les deux eſpèces que je viens d'indiquer ſont toujours néceſſaires. La ſagacité conſiſte à donner la préférence à celui que la nature du mal exige : ou à les employer ſucceſſivement, ou encore à les unir enſemble. Le juſte emploi qu'on en doit faire dépend abſolument des circonſtances.

78. Pour impoſer un frein à l'activité du charbon, l'art a encore eu recours à d'autres moyens. On a pratiqué des opérations & appliqué des topiques de toute eſpèce, ſans négliger les remèdes internes. Mais les ſecours, de quelque nature qu'ils ſoient, qui ne concourroient pas à délivrer le ſang de la matière charbonneuſe, & à la fixer dans le ſiège qu'elle occupe en détruiſant ſon activité, ſeroient inefficaces ou dangereux.

79. On a attaqué la maladie par l'inſtrument tranchant. Les uns ont ſcarifié la tumeur principale & l'engorgement qui l'environnoit, en la diviſant dans tous les ſens, tantôt profondément, d'autrefois ſuperficiellement : d'autres l'ont extirpée. Ces diverſes manœuvres ont été regardées comme un moyen eſſentiel ; comme ſi elles pouvoient toujours être utiles ſans être quelquefois nuiſibles à quelques égards. C'eſt en appréciant leurs avantages réciproques qu'on en reconnoîtra mieux la valeur ou l'inſuffiſance, & qu'on ſaura dans quel cas on doit donner la préférence à l'une ſur l'autre.

80. Les ſcarifications ſont plus uſitées qu'aucune autre opération ; mais l'intention pour laquelle on les pratique n'eſt pas toujours bien réfléchie. On ſe propoſe ſouvent de dégorger la partie ſouffrante, comme ſi la matière vénéneuſe pouvoit s'écouler avec le ſang : elle ſemble au contraire détournée des voies qu'elle affecte, & elle n'en devient que plus véhémente.

81. Les ſcarifications ne doivent être regardées que comme un moyen préparatoire. La véritable intention, pour laquelle on les met en uſage, doit être d'ouvrir des ſentiers à l'action des remèdes topiques, afin qu'ils puiſſent agir ſur les chairs vivantes, & exciter leur ſenſibilité ; autrement ils ne produiroient aucun effet, puiſqu'ils ne porteroient que ſur des chairs mortes. Des auteurs ont recommandé les ſcarifications & les taillades. Il ne faut pas perdre de vue qu'elles ſont inſuffiſantes pour diviſer des tumeurs très-épaiſſes, dont les parois ont toujours une tendance à ſe rapprocher ; elles ne ſont utiles que pour diviſer les tumeurs étendues & ſuperficielles : on peut encore les employer après l'extirpation, lorſque le charbon fait des progrès.

82. Dans ce dernier cas elles exigent les conditions ſuivantes ; ſavoir : 1°. elles doivent être multipliées & parallèles ; 2°. ne ſéparer que les chairs mortes ou mourantes ; n'attaquer jamais les chairs vivantes : autrement il en réſulteroit des cicatrices qui annonceroient un défaut de préciſion de la part de l'opérateur, & qui déplairoient au malade, ſi elles étoient placées au viſage. Les ſcarifications ſont encore néceſſaires pour diviſer des eſcarres épaiſſes & étendues qui ſont déjà ſéparées dans la circonférence : elles donnent paſſage aux remèdes qui doivent hâter la chûte de ces lambeaux ; mais on ne doit pas oublier les conditions ci-deſſus.

83. Les mouchetures n'attaquent que la ſuperficie, & elles deviendroient infructueuſes, ſi elles ne faiſoient qu'effleurer la tumeur eſſentielle ; elles ſeroient inutiles ſi elles entamoient la tumeur accidentelle. Elles ne peuvent ſe pratiquer que pour diviſer des tumeurs très-ſuperficielles & commençantes : ou celles qui ſe trouvent ſur des organes qui n'ont que peu d'épaiſſeur, tels que les paupières ; ou pour entamer la peau, quand elle eſt inſenſible à l'action des remèdes, & menacée de mortification, dans les lieux couverts de phlyctaines au voiſinage de la tumeur eſſentielle.

84. L'inciſion cruciale n'a rien que de ſpécieux ; quoiqu'elle partage la tumeur eſſentielle en quatre parties égales, & que les branches de la diviſion ſe réuniſſent dans le centre, elle a les mêmes propriétés que les ſcarifications : &, comme elle n'a qu'un nombre d'ouvertures limité, elle eſt encore moins utile que les ſcarifications.

85. L'inciſion circulaire qui diſtingue le vif d'avec le mort, ſembleroit plus convenable à la nature du mal, en ce qu'elle paroît fermer les voies à la propagation & préparer un libre accès à l'application des remèdes ; mais elle eſt longue, pénible & difficile à pratiquer, & elle ne peut faire une diviſion exacte, qu'elle n'intéreſſe les parties vivantes, quand elle devient profonde, ou qu'elle ne laiſſe attachées à vif, des portions gangrenées. Il ſeroit plus facile de faire une ſéparation entière.

86. L'extirpation eſt préférable aux autres opérations ; elle enlève dans l'inſtant une tumeur qui eſt déjà circonſcrite par la mortification ; elle tarit la ſource de la contagion, & elle peut être un moyen eſſentiel, quand l'éruption eſt totale ; parce qu'elle détruit le vice, qu'on peut alors regarder comme local, & les chairs qui reſtent légèrement imprégnées du

virus charbonneux s'en débaraſſent enſuite plus aiſément. D'ailleurs, les panſemens ſe font avec plus de liberté ; les remèdes agiſſent ſur une plus grande ſurface ; les cauſtiques ne trouvent preſque plus de ſubſtances maléficiées qu'ils puiſſent conſumer ; la déterſion s'obtient plus facilement ; la cicatrice eſt plus égale ; la guériſon eſt plus prompte, & le malade court moins de dangers.

87. L'expérience a prouvé plus d'une fois que cette méthode a fait ceſſer tout-à-coup les accidens, lorſque la contagion ſeule y donnoit lieu ; mais peut-on compter ſur ces opérations comme ſur un moyen certain ? Si les ſignes qui annoncent l'éruption parfaite ne ſont pas univoques, la prudence veut qu'on ait toujours recours aux remèdes ſpécifiques, qui ne ſont jamais inutiles ; qui ſont même néceſſaires dans toutes les eſpèces de charbon.

88. La manière de pratiquer cette opération eſt de paſſer, à travers le centre de la tumeur, une aiguille courbe enfilée d'un fil double ; d'en raſſembler les deux bouts, &, en les ſoulevant, de diſſéquer la dureté entière ſans toucher aux parties ſaines. S'il reſte encore quelques portions endurcies, les ſcarifier légèrement. Le malade n'a rien à craindre de ces opérations ; il peut bien en être intimidé, mais il n'éprouvera pas de douleur ; la tumeur eſſentielle eſt dépourvue du ſentiment, & c'eſt uniquement ſur elle que s'exerce l'extirpation. Elle eſt difficile à inciſer par la réſiſtance qu'elle offre, & l'opérateur s'apperçoit aiſément qu'il touche aux parties ſaines par la facilité qu'il trouve à les inciſer. Une première opération ne diſpenſe pas toujours d'une ſeconde ; mais on s'en tient aux ſcarifications, quand la dureté charbonneuſe ſe renouvelle.

89. Un membre eſt noir & couvert d'une croûte générale. A en juger par les apparences, on croiroit qu'il eſt mortifié, & qu'il n'y a plus de reſſource que dans l'amputation ; cependant il faut bien ſe garder de la faire ; car, ou le malade eſt ſans remède, puiſqu'il n'eſt pas poſſible qu'un membre ſoit mortifié par l'*anthrax*, ſans que toute la machine ne ſoit attaquée par les ſuites de la gangrène, & en ce cas l'amputation ſeroit inutile ; ou il reſte encore quelque eſpoir de guériſon ; dans ce cas on ſollicite la nature à rappeller ſes forces pour faire la ſéparation des parties mortes d'avec les vivantes, & l'amputation eſt encore défendue. Si on fait des ſcarifications ou des taillades, on s'appercevra que la gangrène n'eſt qu'extérieure, & les parties, qui en ſont recouvertes, n'ont pas perdu la vie. D'ailleurs, la matière charbonneuſe affecte plus particulièrement la peau.

90. Les anciens, à remonter juſqu'aux médecins grecs, & les modernes, ont fait ſervir la ſaignée à la cure du charbon. Les premiers ont ſaigné juſqu'à la foibleſſe, *uſque ad deliquium animi*. Quelques praticiens de nos jours, abuſés ſans doute par tant d'autorités, ont imité cet exemple. Mais à quelle fin verſe-t-on du ſang ? Eſt-ce parce qu'on croit que la ſaignée dérobe la cauſe matérielle de l'inflammation, diminue la tenſion des vaiſſeaux, & qu'en conſéquence la vertu ſiſtaltique qui éprouve moins de réſiſtance, recouvre ſa liberté ? A-t-on conçu le deſſein de procurer la réſolution ? Mais l'inflammation n'eſt pas *ſincere*, elle eſt ſymptômatique (*art.* 5) ; & un remède qui n'attaque pas la cauſe ne peut être ſalutaire. Eſt-ce pour calmer la douleur ? C'eſt une pratique vaine ; la douleur eſt inſéparable de l'inflammation, & l'une & l'autre ſont néceſſaires, ce ſont les inſtrumens dont la nature & l'art ſe ſervent pour établir la ſéparation des parties ſaines d'avec celles qui ſont gangrenées.

91. La ſaignée ne peut pas ſervir à combattre la fièvre, elle n'exiſte pas dans l'invaſion ; &, quand elle ſe déclare, le pouls n'a point une force qui indique la néceſſité de ſaigner : on n'y trouve au contraire que petiteſſe, fréquence, trémouſſement & convulſion ; toutes modifications qui dénotent l'irritation des nerfs & le trouble des eſprits. Eſt-ce pour évacuer ou dériver ſa cauſe morbifique ? Tenue, légère, incoërcible, errante, tant qu'elle n'eſt pas dépoſée, l'effuſion de ſang ne peut rien ſur elle. Une ſeule conſidération rend la ſaignée ſuſpecte quand on veut réfléchir, c'eſt qu'elle agit contradictoirement avec les autres moyens qu'on emploie pour la guériſon. Elle diminue le ton des ſolides, pendant qu'on fait des efforts pour les maintenir par l'uſage des toniques pris intérieurement, & des irritans extérieurement.

92. Si on conſulte l'expérience pour ſavoir ſi la ſaignée eſt utile, voici ce que j'ai pu en apprendre. La ſaignée n'eſt pas toujours ſuivie de mauvais effets quand elle eſt pratiquée par des hommes qui l'aſſocient à des moyens efficaces pour la cure de la maladie ; parce que, par cette conduite, ils en diminuent le danger par des moyens externes : mais elle eſt meurtrière entre les mains de ceux qui la regardent comme un moyen eſſentiel, & qui méconnoiſſent la véritable thérapeutique. Si je cite mon expérience, je n'ai pas ſaigné, j'ai guéri ; & je n'ai jamais trouvé plus de difficulté dans aucune guériſon du charbon que dans celle d'une femme qui accoucha prématurément dans l'invaſion de cette maladie. Le danger qu'elle courut pouvoit-il venir d'ailleurs que des évacuations ſanguines qui contrarient l'éruption & la criſe du charbon ?

93. Les topiques ſont les moyens ſpécifiques auxquels la guériſon du charbon eſt réſervée ; quand ils ſont employés d'après des indications ſûres (*art.* 75). Mais le reproche qu'on peut faire juſtement à la plupart des auteurs qui en ont preſcrit, eſt de n'avoir pas connu la fin qu'on doit ſe propoſer dans la cure de cette maladie. Quelquefois ils ont eu le deſſein de réſoudre, & la tumeur n'eſt pas ſuſceptible de réſolution. D'autrefois ils ont voulu la faire ſuppurer,

& la gangrène eſt ſa terminaiſon eſſentielle. Parmi ces remèdes, les uns ſont vagues & le ſuccès ne peut être qu'incertain : les compoſitions de quelques autres ſont défectueuſes à pluſieurs égards : ceux-ci ne contiennent que des ſubſtances ſans action; dans ceux-là on trouve des médicamens aſſez actifs, mais leur action eſt détruite par le mélange d'ingrédiens contraires ou indifférens. Les chirurgiens qui attachent trop de prix à l'extirpation, (défaut de connoiſſance aſſez ordinaire de nos jours), ne comptent point aſſez ſur les remèdes topiques. Enfin, de tous les remèdes qu'on ait employé, le plus utile eſt, ſans contredit, l'onguent ægyptiac.

94. On a inſiſté, dans tous les tems, ſur les avantages qu'on pouvoit retirer des conſomptifs ou des eſcarotiques pour arrêter les progrès de la gangrène. N'eſt-ce pas comme ſi on eût voulu preſcrire des bornes à la contagion, & prévenir les déſordres de la métaſtaſe ou de la déliteſcence ? Mais quelquefois on s'eſt trop hâté d'en faire uſage; comme pour cerner la tumeur avec le beurre d'antimoine ſans opération préliminaire; d'autrefois on a trop différé à s'en ſervir, & on n'a pas ſpécifié les circonſtances dans leſquelles ils conviennent, ni les conſidérations que leur adminiſtration exige, ni les temps où ils ſont contre-indiqués.

95. Les poiſons, tels que l'arſenic & le ſublimé corroſif, ne ſont pas exclus de la cure du charbon. L'expérience a montré qu'ils ne s'emploient pas toujours ſans dangers; & comme nous avons des remèdes efficaces qui ne produiſent pas les mêmes inconvéniens, on doit s'en tenir à l'uſage de ces derniers.

96. Parmi les remèdes internes on a quelquefois donné des purgatifs. On a cru appercevoir les traces d'une cauſe humorale, par les effets qu'elle ſembloit produire ſur la partie affectée, & les déſordres qu'elle cauſoit dans toute l'économie animale. On avoit peut-être cru la détourner en l'évacuant; mais les remèdes de cette eſpèce n'ont aucune puiſſance ſur une humeur âcre & ſubtile, diſpoſée à ſe porter par-tout ailleurs que ſur les inteſtins. D'ailleurs, en la rappellant de la circonférence au centre, c'eſt s'oppoſer à ſon éruption.

97. Les vomitifs paroiſſent moins ſuſpects; ils pouſſent les liquides du centre à la circonférence, & ils ſont les premiers remèdes qu'on emploie pour l'ordinaire dans les fièvres éruptives; mais comme ils ne rempliſſent point les indications que préſente la cure du charbon, ils ſont au moins inutiles. Outre cela, ils donnent des ſecouſſes à l'eſtomac qu'ils fatiguent ſans qu'il en réſulte aucun bien. Si l'on prenoit pour indication, les ſoulevemens de cœur dont les malades ſe plaignent, on ſe tromperoit ſur la nature de ce ſymptôme.

98. Les alexipharmaques auxquels on attribue la propriété de réſiſter à la malignité, ne pouvoient pas manquer de trouver place dans le traitement du charbon. Pour être utiles, ils doivent remplir deux indications : 1°. déterminer l'éruption vers la peau; 2°. augmenter l'action des ſolides ſans la troubler. Les ſels volatils & les ſubſtances ſpiritueuſes excitent l'action des ſolides, augmentent le mouvement & la chaleur du ſang, diviſent les humeurs vénéneuſes qui auroient une tendance à l'épaiſiſſement. De toutes ces ſubſtances, celle qui paroît la plus utile eſt ſans doute l'eſprit ou le ſel volatil de la vipère, car l'un & l'autre ſont également bons; la préférence qu'il mérite vient de ce que ſon action porte à la peau, mais il ne peut être employé ſûrement que dans les premiers tems de la maladie; car quand l'incendie, cauſée par la matière du charbon, eſt devenue générale, ce moyen, de même que tous ceux qui ſont de même nature, ſeroient plus nuiſibles qu'avantageux.

99. La thériaque eſt plus accréditée & connue depuis plus long-tems. Elle eſt chaude & incendiaire comme les eſprits, elle a les mêmes propriétés. Le vin qu'on a ſubſtitué à la thériaque, dans la pratique ordinaire, n'a aucune des propriétés qui puiſſe convenir dans la cure du charbon, il ne fait qu'augmenter l'action des fluides ſans faire arriver à la peau la matière charbonneuſe.

100. Le quinquina, eſſentiellement tonique, eſt encore un puiſſant alexipharmaque. Il ſoutient les ſolides, les défend de l'action de l'humeur charbonneuſe. Il ne lui manque qu'une propriété pour réunir en lui ſeul toutes celles qui ſont néceſſaires à la cure du charbon, c'eſt de pouſſer la matière vers la peau. Il pourroit ſatisfaire à toutes les indications, s'il étoit uni avec le camphre & le ſel ammoniac ſous forme ſolide, ou ſi ſa décoction étoit jointe à quelques remèdes diaphorétiques.

101. Le régime du malade, dans les premiers tems, doit être doux, humectant & tempérant; il ne faut lui accorder que des ſubſtances végétales, rejetter tout ce qui tient au règne animal. Ainſi il ſe nourrira de ſoupes maigres, de crême de riz ou d'orge : il boira une tiſanne faite avec quelques plantes qui excitent la tranſpiration : il boira fréquemment, quoiqu'il ſoit peu altéré. Un régime chaud ne ſeroit pas moins nuiſible que des remèdes incendiaires. Le propre du venin délétere eſt de communiquer au ſang une diſpoſition inflammatoire & cauſtique; ainſi les alimens & les boiſſons qui auroient de l'âcreté, accéléreroient l'inflammabilité & la mortification, ſur-tout dans la vigueur du mal où le déſordre eſt général; car alors la diette doit être très-ſévère, on accorde ſeulement un peu de nourriture & de vin à proportion que les accidens diminuent.

102. Je diviſerai les tems de la maladie en quatre différens états : 1°. l'état de crudité; 2°. celui d'en-

croûtement ; 3°. l'état critique ; 4°. celui de déterſion parfaite.

103. L'état de crudité eſt celui où le charbon eſt toujours ſuſceptible d'intenſité ; la matière vénéneuſe n'eſt pas dépoſée toute entière, & elle circule encore en partie dans la maſſe générale des humeurs. La tumeur principale participe encore à la vitalité : les ſucs ichoreux en congeſtion conſervent leur mauvais caractère, & ils ſont encore aſſez fluides pour repaſſer dans le ſang & y répandre la contagion : le déſordre régne entre les parties qui ſont atteintes du vice charbonneux & celles qui en ſont exemptes. L'indication conſiſte à détruire un reſte d'action dans la tumeur principale, ou à faire couvrir de croûtes les ſurfaces qui doivent périr, & qui ont été découvertes par l'extirpation ou les ſcarifications.

104. Le ſecond état eſt celui où la tumeur eſſentielle & les parties voiſines ſont parvenues à être couvertes de croûtes. Les eſcares ſont formées, & elles ſont sèches, dures & noires, plus ou moins épaiſſes ou étendues, & elles tiennent encore aux parties vivantes. Celles-ci ſeroient encore priſes de mortification, & la gangrène s'accroîtroit en tout ſens, s'il ne s'établiſſoit pas un ſiège de ſuppuration pour ſéparer ces diverſes parties. L'indication conſiſte à déterminer cette diviſion entre les eſcares & les parties ſaines.

105. Le troiſième état eſt celui dans lequel on apperçoit une ligne de diviſion qui fait la ſéparation des parties gangrenées d'avec les voiſines. C'eſt le terme critique qui diſſipe les alarmes & qui fait naître l'eſpérance ; mais la ſuppuration où la criſe n'eſt encore que commencée, & l'indication conſiſte à détacher entièrement les eſcares.

106. Le quatrième état eſt celui où les eſcares ſont tombées, & dans lequel l'ulcère eſt détergé : il ne s'agit plus que de procurer une entière cicatrice.

Premier État.

107. Les remèdes, deſtinés à remplir la première indication, ne tiennent point de la nature des cauſtiques, quoique leur effet, ſur les chairs affectées par le virus charbonneux, ſoit comparable à celui de ces agens. Ils ſont ſeulement âcres ou irritans, & ſont tirés de la claſſe des déterſifs les plus puiſſans : ils ne produiroient ſur un ulcère parfaitement détergé qu'un feu cuiſant ou une douleur proportionnée à la ſenſibilité des chairs ulcérées. Pour être plus énergiques, ils ne contiennent ni huile, ni graiſſe, ils ſont compoſés comme l'ægyptiac.

Prenez de verdet pulvériſé, ℥ j.
D'aloës, } āā ℥ ſ.
De mirrhe auſſi pulvériſés, }

D'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, } āā ℥ j.
De thériaque de Véniſe, }
De miel de Narbonne, }

mêlés exactement pour en faire un digeſtif.

108. De toutes les ſubſtances qui compoſent ce remède, le verdet eſt le plus eſſentiel : l'aloës, la mirrhe, l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, la thériaque, ſont les remèdes auxiliaires ; le miel eſt le ſeul correctif. C'eſt pourquoi, dans les cas où l'on veut un digeſtif moins âcre, quand le mal paroît plus traitable, on mêle, au digeſtif irritant, dont on diminue la doſe, une plus grande quantité de miel : au reſte, les circonſtances doivent déterminer la manière de faire ces mélanges dans les proportions qui conviennent.

109. Lorſque la tumeur eſſentielle eſt extirpée, le digeſtif âcre & irritant qui ſembleroit alors inutile eſt cependant d'un grand ſecours, parce qu'il fixe la matière charbonneuſe dans ſon foyer : quand même elle y ſeroit complettement raſſemblée, ce ſeroit toujours un avantage réel de l'y maintenir par l'uſage de ce remède. C'eſt dans ces circonſtances que la plupart des praticiens, trop prévenus en faveur de l'extirpation, ne traitent la nouvelle plaie qu'avec un ſuppuratif ou un digeſtif ſimple, & s'ils ſont aſſez heureux pour voir quelquefois les accidens ſe diſſiper, & pour obtenir une ſuppuration qui détache des chairs imprégnées de la matière morbifique ; très-ſouvent ils ſont trompés dans leur eſpérance ; pourroient-ils ne l'être pas puiſqu'aucun ſigne ne nous aſſure que l'humeur ſoit entièrement dépoſée ſur la partie qu'elle affecte ? Quoiqu'il en ſoit, le digeſtif deſſèche la ſurface des chairs qui ont reçu le venin ou qui lui ont livré paſſage, puis il les couvre d'une croûte noire & ſuperficielle qui ſe détache enſuite par la ſuppuration.

110. Le même remède eſt néceſſaire quand l'éruption eſt imparfaite. Il entretient un point d'irritation qui détermine la fluxion (pour parler le langage des premiers médecins) complette ſur la partie malade ; c'eſt ſa propriété eſſentielle. La matière qui, par ce moyen, ſe raſſemble dans ſon foyer & qui conſerve toute ſa cauſticité, devient elle-même cauſe de la formation des eſcares. D'ailleurs, il fait auſſi l'office de cauſtique ; parce que ſon activité eſt proportionnée à la langueur des chairs mourantes ; & il eſt aſſez puiſſant pour les mortifier entièrement & les convertir en eſcares. Il eſt le ſpécifique des charbons petits, commençans, phlegmoneux, enclins à la mortification entière, ou déprimés. Il ſeroit ſuperflu, & même dangereux d'appliquer un autre remède ſur les amas véſiculaires qui s'élèvent au voiſinage de la tumeur eſſentielle, & qui annoncent une mortification prochaine.

111. A ces premières réflexions on peut déjà juger que les remèdes âcres & irritans occupent une place diſtinguée dans le nombre de ceux qui conviennent à

la curation du charbon : ils tiennent un juſte milieu entre les ſuppuratifs qui ſeroient impuiſſans & les cauſtiques qui auroient trop d'activité. 1°. Ils agiſſent conformément aux fins que ſe propoſe la nature, en ſéparant les bonnes d'avec les mauvaiſes chairs ; ils ſoutiennent l'organiſation de celles qui peuvent vivre, & ils réduiſent en eſcares celles qui doivent périr, tandis que les cauſtiques brûlent indiſtinctement les parties mourantes & celles qui peuvent être conſervées. 2°. Ils fixent le venin ſur les parties qu'il a attaquées, & dans leſquelles on retrouve les marques de ſes pernicieux effets ; par ce moyen ils rendent vraie la terminaiſon de la maladie, au lieu que les cauſtiques ne donneroient que l'apparence d'une terminaiſon. 3°. L'expérience prouve que leur uſage eſt plus ſouvent indiqué que celui des cauſtiques. Il eſt auſſi plus difficile de fixer l'humeur errante que de la contenir dans ſon propre foyer. D'ailleurs, ſi quelquefois l'humeur ſe dépoſe complettement dans un court eſpace de tems, d'autrefois elle emploie un tems beaucoup plus conſidérable ; & les cauſtiques ſeuls ne pourroient pas convenir dans ces circonſtances. 4°. Il eſt plus avantageux d'obtenir la cautériſation par un remède qui n'eſt qu'irritant que par un cauſtique même ; & il ſemble que l'art donne une plus grande idée de ſa perfection, en n'employant qu'un remède ſuffiſant plutôt qu'un ſuſpect. 5°. En commençant la cure par les irritans plutôt que par les cauſtiques, c'eſt ſe conformer aux préceptes du prince de la médecine qui ne permet l'uſage des remèdes puiſſans que quand les autres ſont inſuffiſans. 6°. On peut employer les irritans autant de fois que cela eſt néceſſaire, au lieu que la ſeconde application des cauſtiques devient inutile quand l'eſcare a été formée par la première. 7°. Les irritans ſont encore un moyen certain pour reconnoître une maladie dont le caractère ne ſeroit pas déterminé : à leur application le charbon ſe noircit ou ſe gangrène radicalement ; tandis qu'une dartre, par exemple, prend plus d'éclat & plus de rougeur, &c.

112. En fixant l'uſage des irritans on ne doit pas croire que j'aie prétendu exclure les cauſtiques ; tantôt il eſt utile d'unir les uns avec les autres, & dans quelques cas l'uſage des cauſtiques eſt préférable à celui des irritans, qui ne ſeroient ſuivis d'aucuns ſuccès.

113. Les cauſtiques, ou ſimplement les conſomptifs, tariſſent les ſources qui laiſſent continuellement échapper du ſang, en deſſéchant les ſurfaces deſquelles il s'écoule. Ils deſſèchent auſſi les bandes gangréneuſes que les ſcarifications laiſſent entr'elles dans les charbons érésipélateux ou œdémateux. Le précipité rouge ou le précipité fait par la ſeule évaporation de l'eſprit de nitre uni au mercure, eſt un remède qui m'a toujours réuſſi. J'en mêle vingt ou vingt-quatre grains avec un gros de digeſtif. La poudre d'alun calciné ſuffiroit, pourvu qu'on prît la précaution avant que d'en faire l'application, de bien eſſuyer la plaie ſanguinolente.

114. Parmi les conſomptifs la pierre infernale réunit tous les avantages qu'on peut deſirer : elle deſſèche les bouches des vaiſſeaux découverts après l'extirpation ; elle produit une eſcare mince ; ſon action eſt prompte : un remède auſſi facile, quand il eſt ſuffiſant, eſt bien préférable à un remède plus puiſſant qui n'opéreroit pas de meilleurs effets. J'appuie un peu la pierre, & je la promène ſucceſſivement ſur la plaie juſqu'à ce que le ſang ceſſe de couler. Indépendamment de cette manœuvre, j'applique encore, ſur le centre de la plaie, le digeſtif combiné.

115. Les charbons humides négligés ou maltraités, parvenus au troiſième période, extirpés ou ſcarifiés, difficiles à fixer en perſiſtant dans l'état de crudité (*art.* 93), ne ſe guériſſent bien qu'avec le remède combiné (*art.* 114, 115, 116). J'en borne l'application ſur le centre du charbon pour commencer l'eſcare, & j'évite d'en mettre ſur les bords pour laiſſer au digeſtif irritant la liberté de produire ſes effets (*art.* 75, 76).

116. Les cauſtiques ne ſont jamais plus indiſpenſables que pour conſumer les duretés qui ſe renouvellent dans les charbons humides, grands, rebelles, compliqués, extirpés ou ſcarifiés pluſieurs fois, & toujours prêts à s'étendre. Les remèdes les plus propres à diſſiper ces accidens, ſont les poudres peſantes preſque indiſſolubles, & appliquées ſans intermède tels que les précipités mercuriels.

117. L'engorgement, qui environne la tumeur eſſentielle, exige auſſi des ſecours particuliers. Il peut, d'un inſtant à l'autre, contribuer a groſſir la tumeur principale ; il en eſt le ſymptôme inſéparable, & il ſe traite comme elle avec des remèdes irritans. Les liqueurs ſpiritueuſes, telles que l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, ou un vin médicamenteux dans lequel on a fait infuſer des plantes amères, âcres & réſolutives, excitent l'action des parties engorgées & les défendent contre le danger de la mortification.

118. Tant que les eſcares ne ſont pas formées, il eſt néceſſaire de panſer ſouvent, comme de trois en trois heures : ſi l'on panſoit plus rarement, des remèdes trop long-tems appliqués, ſeroient ſans action, & la mortification s'accroîtroit dans tous les ſens. On fait auſſi, à chaque panſement, des lotions avec le vin tiède ou le vin avec l'eau pour enlever les ſucs qui couvrent la plaie & les parties étrangères qui s'oppoſeroient à l'action des médicamens. On s'aſſure chaque fois de leur effet, & on les varie ſelon que la maladie le demande pour les accommoder à l'état actuel du charbon (*art.* 120 juſqu'à 118), juſqu'à la formation entière des eſcares.

Second État.

119. L'union, entre les parties vives & ſphacelées, n'eſt jamais plus prête à ſe rompre que quand l'eſcare a acquis la dureté, la ſéchereſſe & la noirceur qui lui ſont particulières; & la déſunion eſt d'autant plus prochaine, que la peau d'alentour eſt plus flexible, plus rouge & plus ſenſible. Les humeurs qui trouvent fermées les routes qu'elles avoient coutume de parcourir, l'abord continuel du ſang, la chaleur augmentée, le travail des artères, la tenſion inflammatoire des vaiſſeaux ſains, l'étranglement de leurs extrémités, ſont autant de cauſes qui agiſſent contre les eſcares & qui détruiſent l'adhérence qu'elles avoient avec les parties ſaines; elles déterminent en même-tems la ſuppuration par laquelle ſe fait la diviſion des parties mortifiées d'avec celles qui les environnent.

120. Ces diſpoſitions naturelles, quelqu'avantageuſes qu'elles ſoient, ont beſoin du ſecours d'un remède qui les aide, ou même détermine leur action. Nuls ne conviennent mieux que les irritans: comme ſtimulans, ils rendent plus forte la tenſion des ſolides ſans en altérer le tiſſu; ils irritent les fibres nerveuſes qui accélèrent le mouvement du fluide vital; ils excitent un ſentiment de douleur néceſſaire, & par ces moyens le choc combiné qui réſulte de l'effet des remèdes & des efforts de la nature, produit la diviſion déſirée. Elle ſe manifeſte d'abord par une ligne blanche, à peine ſenſible, élevée & arrondie; elle environne la circonférence des eſcares, & commence où celles-ci ſont plus ſuperficielles ou moins adhérentes. Elle s'agrandit de plus en plus, & fait une ligne circulaire plus ou moins régulière qui borne l'étendue de l'ulcère.

121. Nul autre remède ne peut concourir avec les ſtimulans pour opérer un commencement de déſunion. Les ſuppuratifs relâchent les parties ſenſibles qui doivent recevoir de nouvelles forces pour ſe préſerver de la mortification, & ils rendent les eſcares plus molles, ſans en accélérer la diviſion. Les cauſtiques, dès qu'ils ont deſſéché les ſurfaces des chairs qu'ils ont touchées, ne peuvent plus avoir d'action. Les eſcares qu'ils ont produites, ou qui réſultent de tout autre cauſe, ſont inſenſibles à leur application répétée. Les parties vivantes, au contraire, ont beſoin d'un remède qui ſoutienne leur force, & les cauſtiques n'y occaſionneroient que deſtruction.

122. Les panſemens ne doivent pas être moins fréquens pour obtenir un commencement de ſéparation, que pour faire obtenir la formation des eſcares (*art.* 120). Les lotions ſont auſſi ſouvent répétées que les panſemens, & chaque fois on fait un nouvel examen de l'ulcère. Les premiers linéamens de ſéparation s'apperçoivent quelquefois après trois heures, à compter de la formation des eſcares; d'autrefois ils ne paroiſſent qu'après douze heures.

Troisième État.

123. Quand la diviſion eſt commencée il n'y a plus de danger pour le malade. La vertu organique recouvre une partie de ſa puiſſance (*art.* 121, 122), & ſon travail eſt moins violent à proportion que la ligne de ſéparation s'augmente. La fibre qui eſt libre communique ſon mouvement à la fibre vivante qui ne l'eſt pas, & les chairs dégagées viennent à l'appui de celles qui ſont encore mêlées avec les mourantes. Il ne s'agit plus que de ſolliciter l'exfoliation des bandes gangreneuſes, & ce travail eſt de la plus grande néceſſité.

124. La plupart des praticiens ont encore recours aux ſuppuratifs: comme ils ont obſervé que la première diviſion commence à s'opérer par la ſuppuration, ils ont cru qu'ils pouvoient faire ſervir les ſuppuratifs à procurer le détachement parfait des eſcares. Ces remèdes, compoſés de ſubſtances graſſes, onctueuſes & relâchantes, diſſolvent les eſcares qui tombent enſuite par lambeaux comme ſi elles étoient pourries. Il n'y auroit pas d'inconvénient que les ſuppuratifs fondiſſent ainſi des parties étrangères, s'ils bornoient là leur effet; mais ils ramolliſſent de même les chairs vivantes & les dégradent; ils entretiennent un écoulement contraire au but de la nature; ils ſont longs dans leur opération; ils donnent lieu à des végétations ſuperflues; comment ne ſeroient-ils pas ſuivis de pernicieuſes ſuites, puiſqu'ils ne rempliſſent pas les vues qu'on doit ſe propoſer?

125. Le charbon, parvenu à l'état critique (*art.* 25), eſt un véritable ulcère couvert des débris de la gangrène; il eſt ſemblable à tous les autres ulcères garnis de mauvaiſes chairs qui doivent paſſer par l'état de ſalubrité pour arriver à la cicatrice, & qui ne peuvent acquérir les diſpoſitions qui conviennent que par l'uſage des déterſifs. Les remèdes âcres & irritans ſont les véritables déterſifs; ils ſont préférables à tous les autres, par les raiſons que j'en ai données plus haut. Ils ont commencé la ligne de ſéparation entre les chairs ſaines & celles qui ſont gangrenées; ils peuvent ſeuls en procurer la chûte entière: le méchaniſme, qui commence l'ouvrage de la ſéparation, n'eſt point différent de celui qui doit l'achever. Dans ce dernier cas, (quand on continue à employer les mêmes remèdes) ils changent ſeulement leur dénomination. Ils perdent le nom de ſtimulant pour prendre celui de déterſifs. Ils conſervent toujours un avantage précieux, c'eſt celui de continuer à attirer (ſi l'on peut parler ainſi) la matière charbonneuſe & d'en délivrer la maſſe du ſang. Si quelque portion échappe à leur puiſſance, ils ne perdent point leur vertu conſomptive, & ils achevent de gangrener complettement les eſcares qui ſe ſeroient engagées plus profondément dans les chairs, en ſuivant le trajet du tiſſu cellulaire. Les mêmes remèdes rempliſſent donc toutes les indications qui ſe préſentent, parce qu'ils ont réellement différentes propriétés.

126. Quand, dans les premiers tems, la ligne de ſéparation eſt à peine formée, les déterſifs (*art.* 127) poſsèdent le même degré d'efficacité qu'ils auroient en qualité de ſtimulant. Il n'eſt beſoin que d'en modérer l'activité avec une ſuffiſante quantité de miel, à proportion que les chairs ſe découvriront. Cependant il eſt néceſſaire qu'ils excitent toujours une douleur ſupportable. Ainſi combinés, ils ſont encore aſſez âcres pour opérer la mondification. Sous les eſcarres qui ſe détachent, les chairs ſont vermeilles & ſenſibles; l'inflammation ſymptômatique ne tarde pas à diminuer. L'engorgement qui s'étoit emparé des glandes éloignées (*art.* 5), eſt le premier à ſe diſſiper. Le pouls (*art.* 7) reprend ſon état naturel ou s'en rapproche; les nerfs (*art.* 8) ceſſent d'être ébranlés, & l'eſprit (*art.* 9) revient de ſa léthargie.

127. Pour épargner au malade les douleurs que cauſent les déterſifs, & lui procurer un repos néceſſaire, on peut adoucir ces remèdes par une plus ou moins grande quantité de jaunes d'œuf. Mais le temps qu'on donne au ſommeil eſt preſque un temps perdu pour la guériſon; car on retrouve le lendemain matin l'ulcère dans le même état où il étoit le jour précédent.

128. Il y a encore d'autres ménagemens à garder pour régler l'emploi des déterſifs; 1°. ils n'ont aucune action ſur les eſcarres qui ſont au centre de l'ulcère où elles ſont le plus épaiſſes; 2°. en touchant les chairs découvertes dans une grande étendue, ils y excitent une trop grande irritation. Pour remédier à ces deux inconvéniens, on ſcarifie ou on diſſéque les eſcarres (*art.* 84), & on couvre de charpie ſèche les chairs trop ſenſibles, enſorte que les remèdes ne les touchent qu'à la circonférence des eſcarres: on en continue l'uſage auſſi long-temps qu'il reſte des portions mortes. Ce travail bien dirigé eſt de huit à neuf jours, à commencer de celui où l'on a apperçu les premières traces de ſéparation. Cependant je remarquerai en paſſant, que ce terme n'eſt pas toujours le même, & qu'il en eſt des états de la guériſon comme des périodes de la maladie: ainſi, quand le premier état a été de courte durée, le ſecond paſſe vite, ainſi de ſuite.

129. Il eſt utile de panſer ſouvent dans les premiers temps de la déterſion, comme de ſix en ſix heures; mais à proportion que les chairs ſe découvrent, on éloigne les panſemens. Enfin, on ne panſe que deux fois par jour, quand il ne reſte que quelques débris de la gangrène. On met à profit le temps des panſemens pour diminuer les lambeaux qui ſe détachent après qu'on a eſſayé de leur faire quitter priſe en les ébranlant ſans violence. Il eſt encore néceſſaire de laver l'ulcère & les parties voiſines à chaque panſement, ou du moins une fois par jour avec le vin & l'eau tiéde. Le flot de liqueur qu'on laiſſe tomber de près ſur l'ulcère, ſuffit pour le laver; puis, avec un linge trempé dans la même liqueur, on nettoie la peau qui n'a pas été entamée, pour lui rendre toute ſa ſouplesſe.

Quatrième État.

130. L'ulcère eſt entièrement débarraſſé de chairs mortes; il ne s'agit plus que de le faire cicatriſer, & on y parvient plus tôt ou plus tard, ſuivant la méthode qu'on a employée pour le déterger. Si on a aidé la chûte des eſcarres avec les ſuppuratifs, on trouve enſuite l'ulcère garni de chairs molaſſes, inſenſibles ou excédentes, & on eſt obligé de les changer par l'uſage des conſomptifs ou des deſſicatifs.

131. Si on a employé les déterſifs pour dépêcher la chûte des eſcarres, on évite la multiplicité des remèdes, & on obtient promptement la cicatrice. Après l'irritation qu'elles ont éprouvées pour être mondifiées, les chairs apportent les diſpoſitions les plus favorables à ſe conſolider. Elles ſont dans l'état le plus convenable, pour que les tégumens qui ceſſent d'être enflammés s'étendent avec la plus grande aiſance pour former la cicatrice. Combien de fois n'ai-je pas vu avec admiration la cicatrice remplacer les eſcarres au moment où celles-ci ſe détachoient? Le temps eſt paſſé où l'on croyoit à la régénération des chairs; on eſt inſtruit, par l'expérience, qu'un ulcère n'eſt jamais ſi prêt à ſe cicatriſer qu'à l'inſtant où il eſt parfaitement détergé. La charpie ſéche, ſi propre à s'accommoder aux formes des chairs détergées, eſt le ſeul topique qui leur convienne.

132. Quand nous n'aurions pas eu des raiſons pour juger de la ſupériorité des déterſifs ſur les ſuppuratifs, lorſqu'il étoit néceſſaire de faciliter la chûte des eſcarres, nous en aurions de nouvelles pour donner la préférence à ces premiers remèdes dans le temps où il eſt queſtion de terminer l'ouvrage.

133. Il n'en eſt pas des ſuites du charbon comme de celles de toute autre maladie: après la terminaiſon critique de ces dernières, il reſte encore quelques portions de cauſe humorale, qu'il s'agit de corriger par les remèdes qui conviennent, ou d'éliminer par les évacuations alvines, les ſueurs, les urines, les crachats, &c. D'ailleurs, quand il s'eſt formé un dérangement dans un viſcère, il faut le rétablir. Les maladies mêmes qui ne dépendent pas d'une cauſe humorale, & qui viennent uniquement du ſpaſme, comme les affections hiſtériques, laiſſent, dans le ſyſtême nerveux, des diſpoſitions vicieuſes qu'il faut corriger. Après la guériſon du charbon, le ſang eſt débarraſſé de toute humeur; le vice capital eſt détruit par la gangrène entière de la partie affectée. Toute la criſe s'eſt opérée en elle; & il n'exiſte aucun ſigne qui laiſſe appercevoir que quelqu'autres organes en ſoient léſés. La convaleſcence eſt heureuſe, & le malade n'a point de rechûte à craindre. (M. Chambon).

ANTHRAX, (*pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* CHARBON). (M. HUZARD.)

ANTHROPOPHAGE. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre I, alimens.

Sect. II, animaux.

ANTHROPOPHAGE, ou mangeur d'homme, ſont des expreſſions ſynonymes.

A-t-il exiſté, & exiſte-t-il encore, des *anthropophages ?* comment ces hommes ont-ils pu le devenir? que penſer d'un aliment tel que le leur? ce ſont des queſtions auxquelles on ne peut répondre que par des faits que nous expoſerons, ſinon tels qu'ils ſont exactement, au moins tels qu'on les a crus juſqu'à préſent, & tels qu'ils peuvent être réellement. Les Scythes, les Egyptiens, les Phéniciens, les Perſes, les Grecs, les Romains, les Juifs, les Chinois, les Indiens, les Arabes, les Gaulois, les Germains, les Bretons, les Eſpagnols, les Nègres, ont tous eu anciennement la coutume d'immoler des hommes avec profuſion. D'après des rapprochemens qui ſe trouvent dans les mémoires intéreſſans pour ſervir à l'eſpèce humaine, s'il n'eſt pas poſſible de prouver qu'ils ont été tous *anthropophages* dans leur état d'abrutiſſement, c'eſt parce que cet état a précédé les tems hiſtoriques, & par conſéquent une nuit obſcure a dû dérober aux yeux de la poſtérité une partie de ces atrocités.

Quelques philoſophes ont cru que l'uſage de ſacrifier des victimes humaines aux Dieux, dérivoit primitivement de l'*anthropophagie ;* en ce ſens tous les peuples, dont nous venons de parler, ont dû, dans les tems les plus reculés, manger la chair des hommes: car on ne peut nier que le beſoin de ſe nourrir n'ait précédé celui de prier, & beaucoup de ſauvages de l'Amérique rôtiſſoient ou faiſoient bouillir leurs priſonniers ſans avoir jamais eu aucune notion de divinité, & des ſacrifices humains qu'on pouvoit leur faire. Les nations, fanatiques & barbares, ont pu y trouver le double avantage de ſe nourrir, & d'offrir en même-tems des victimes & des hoſties à leurs divinités.

On eſt ſaiſi d'horreur, quand on réfléchit ſur le génie de ces religions fondées ſur des idées affreuſes de vengeance, de maſſacre, de victimes, qui prouvent que les hommes ont plus ſouvent craint les Dieux en colère, qu'ils ne ſe ſont flattés de les avoir pour amis. Dès qu'on les dépeignoit comme des tyrans avides de ſang, il falloit enſanglanter leur ſanctuaire. Quand les prêtres du Mexique vouloient donner une fête, ils annonçoient que leur Dieu Vitzilipultzi avoit ſoif: on aſſommoit un captif au piédeſtal de la ſtatue. Les Portugais & les Eſpagnols ſe récrièrent contre l'abominable cruauté d'un peuple foible & imbécille. Ils auroient dû réfléchir (après s'être permis d'en faire une boucherie pour avoir leur or, & les convertir), que leurs auto-da-fé ſont moins excuſables à mille égards, que les repas des Cannibales & les ſacrifices des Mexicains; que brûler des hommes ſur les bûchers de la ſuperſtition, en proſcrire la race en la renfermant dans les cloîtres, & les cachots du fanatiſme, déshonore plus des peuples qui ſe diſent civiliſés, que n'a pu faire l'erreur des nations encore brutes, & preſque dans l'état de nature. Un peuple, qui perfectionne ſes loix & ſes arts, eſt bien à plaindre quand il ne peut perfectionner ſa religion.

Dans l'ancienne relation de la Chine, publiée par l'abbé Renaudot, il dit qu'il y avoit encore des *anthropophages*, dans cet empire, au neuvième ſiècle. Au reſte, Marc-Paolo, qui n'avoit jamais lu cette relation, écrite par des Arabes, rapporte auſſi que les habitans des provinces de *Xandu* & de *Coucha*, mangeoient leurs priſonniers. La barbarie des Chinois, à l'égard des enfans qu'ils ne veulent pas nourrir, & qu'ils étouffent dans des baſſins d'eau chaude, quoiqu'invraiſemblable, paſſe pour être vraie. On a dit qu'ils perdoient ainſi, chaque année, plus de trente mille enfans nouvellement nés dans tout l'empire; tandis qu'ils auroient dû, dans un pays auſſi fécond, envoyer des colonies ſur des ſols libres, incultes, & éloignés d'eux.

La coutume de ſe nourrir de chair humaine paroît avoir été répandue ſur toute la terre. Des naturaliſtes qui ont voulu expliquer pourquoi il y a des ſauvages *anthropophages*, ont imaginé des humeurs très-âcres, qui, en picotant les parois de l'eſtomac, occaſionnoient une voracité extraordinaire; d'autres ont cru qu'il y avoit des eſpèces d'hommes plus fournies de dents canines que d'autres, conſéquemment plus carnacières; d'autres avec Fioraventi & le chancelier Bacon, ont cru que les maux vénériens devoient leur origine à l'*anthropophagie*. On ſait ce qu'on doit croire de ces aſſertions, on peut les mettre au rang de celles de Scultet, qui dit que la chair humaine, quoique fraîche, produit la lèpre dans ceux qui en mangent, comme celle du cochon la donnoit anciennement aux Juifs. Il eſt très-vrai que le pain d'os humains moulus, que les pariſiens mangèrent pendant la ligue, tandis que le meilleur des rois offroit généreuſement de les nourrir, engendra dans leurs entrailles, une maladie qui les conduiſit au tombeau, plus rapidement, que n'auroit fait la faim même; & ils trouvèrent, dans le conſeil de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, une mort affreuſe ſuite du plus homicide des poiſons. Cependant ce fait, que les Iroquois n'entendroient lire qu'avec effroi dans nos annales, ne prouve pas que des os frais & inaltérés ne puiſſent donner une fort bonne nourriture. Le digeſteur de Papin en fournit la preuve; il en réſulte ſeulement que le mauvais état des os de cimetière qui

étoient pourris & altérés, qui venoient de cadavres, tous morts de maladie, devoit néceſſairement donner la mort, à la place de la vie qu'on cherchoit à conſerver.

Quelques auteurs ont penſé que la haine violente qui régne entre les différentes peuplades américaines, les a portés à manger leurs priſonniers pour aſſouvir leur vengeance. Cigafetta rapporte que dans un canton du Bréſil, où les Sauvages n'étoient point anciennement *anthropophages*, cette coutume s'étoit introduite par l'exemple d'une femme qui ſe jetta, avec furie, ſur le meurtrier de ſon fils, & lui mangea l'épaule. On a vu, chez les nations les plus civiliſées, des excès auſſi funeſtes de l'animoſité publique; on a dévoré à Paris, le foie & les poulmons du maréchal d'Ancre, & en Hollande le cœur de Wit; mais ces inſtans de rage, de quelques malheureux obſcurs & furibonds, n'ont, dans aucune ſociété du monde, dénaturé le caractère général & habituel d'une nation.

Quand on recherche plus avant les cauſes qui ont pu porter les hommes à ſe repaître des entrailles de leurs ſemblables, ne pourroit-on pas en trouver le principe dans la dure néceſſité, dans les beſoins de la vie, ou bien dans le droit affreux & arbitraire de la guerre & des conquêtes.

On ſait que dans les différens âges de la raiſon, on s'eſt arrogé des droits plus ou moins rigides ſur les priſonniers. Les plus ſauvages des hommes les ont égorgés, mangés: c'étoit le droit des gens chez eux. On dit que les Caraïbes ont dévoré, en douze ans, ſix mille hommes, enlevés à la ſeule île de Porto-Rico; il faut qu'ils aient porté le droit de conquête, contre leurs ennemis, auſſi loin qu'il peut l'être entre des barbares, ſi le fait eſt vrai.

Le père Lafitau, jéſuite, dit que preſque toutes les nations barbares de l'Amérique ſont *anthropophages*, ſur-tout celles de la partie méridionale. On diſtinguoit, dans ces climats, trois eſpèces d'*anthropophages*; ceux qui tuoient leurs captifs pour s'en nourrir; ceux qui ne touchoient qu'aux appendices du corps humain, ou qui arroſoient de ſang humain leur pain ſacré, comme le faiſoient les Péruviens; enfin ceux qui mangeoient les morts de maladie ou de bleſſures; le nombre de ces derniers étoit fort petit. On ne pourroit aſſigner que très-peu de peuplades où la mode d'enterrer les parens dans les entrailles de leur poſtérité, fût réellement & habituellement établie.

Si les Américains avoient moins d'humanité & de commiſération, il paroît qu'ils ſe trouvoient dans une poſition à avoir une moindre portion de ſenſibilité que le reſte des hommes. Le nombre conſidérable d'*anthropophages* qu'on a découvert parmi eux en eſt une preuve. Leur pareſſe exceſſive, un ſol mal cultivé, l'impuiſſance de leurs inſtrumens, l'inſtinct farouche de leurs animaux qu'ils ne pouvoient pas réduire en troupeaux, l'état de guerre fréquent dans lequel ils ſe trouvoient avec leurs voiſins, la chaſſe dont ils ſe nourriſſoient ordinairement, ont été autant de circonſtances qui ont pu les familiariſer avec le carnage, & les rendre féroces juſqu'à l'*anthropophagie*.

S'il faut s'en rapporter à ce qu'ont dit les Portugais du roi Macoco, vers le Congo, il lui falloit des centaines de perſonnes pour la nourriture de ſa maiſon & celle de ſes ſerviteurs. Il y avoit des peuples où l'on ménageoit des haras d'hommes & d'enfans, qu'on engraiſſoit pour les manger, comme on fait ici des moutons: de pareilles horreurs ne ſont pas croyables.

Les anciens auteurs, qui ont écrit avec beaucoup de ſimplicité ſur la découverte de l'Amérique, aſſurent que les Cannibales, les peuples de Camana & de la Nouvelle-Grenade, châtroient leurs enfans, deſtinés à la boucherie, afin de les engraiſſer. Les Iroquois ne trouvoient rien de plus délicat que la chair de la nuque du col. Les Caraïbes préféroient les mollets des jambes, les carnoſités des cuiſſes, & dédaignoient de manger des femmes & des filles.

Chez quelques peuplades de l'Amérique Méridionale, le père Lafitau dit encore que lorſque les captifs ont été aſſommés en grande pompe, les femmes les nettoient bien, puis on dépèce le cadavre, dont les membres ſont portés en triomphe avec de grands cris dans tout le village; on en fait enſuite des partages comme à la boucherie. Ils teignent, avec le ſang qui a coulé, leurs corps, & celui de leurs enfans, pour leur inſpirer de l'horreur contre leurs ennemis; les hommes mangent les chairs les plus ſolides; ils laiſſent la tête & les viſcères aux femmes & aux enfans, de manière que ceux-ci mangent la cervelle. Soit appétit pour la chair humaine, ſoit rage & fureur contre ceux qui les ont offenſés, chacun trouve à ces mêts un goût très-délicat, & quand tout eſt dévoré, on choiſit parmi les os ceux qui ſont propres à faire des flûtes, dans leſquelles ils bravent encore la mémoire des malheureux qu'ils ont déchirés.

Les femmes viennent verſer des pleurs ſur le ſort de leurs maris, après quoi elles ne renoncent pas au droit qu'elles ont d'en manger comme les autres; ſouvent elles ſont des plus ardentes à s'en nourrir. On a vu les Juifs, du tems de Trajan, après la priſe de Jéruſalem, commettre d'auſſi grands excès en Chypre & en Egypte. Ils prenoient plaiſir à ſe nourrir de la chair de leurs ennemis, à ſe frotter le viſage de leur ſang, à les écorcher tout vivans, & à ſe revêtir de leur peau pour en faire des trophées à leur rage. A quels excès les hommes animés par de violentes paſſions ne ſont-ils pas capables de s'abandonner, lors même qu'ils ſont civiliſés!

Cependant il ne reſte aujourd'hui que bien peu d'*anthropophages* dans le Nouveau-Monde; on n'en connoît guère qu'à la pointe méridionale, dans l'in-

térieur des terres, où l'on ne pénètre pas ſouvent. Sur les bords de Lynpura, au rapport de la Condamine, il y a encore les Gallibis & des familles Caraïbes, qui ſe ſont réfugiées entre l'Orenoque & le fleuve des Amazones, qui ſe ſont fait un jeu de dévorer les derniers miſſionaires qui y ont paru : ils les regardent comme des ennemis dangereux, à cauſe de l'averſion ſingulière qu'ils ont d'aſſiſter au ſermon.

Voici de quelle manière un auteur très-érudit, très-philoſophe, & fort gai, préſente ſes idées ſur l'*anthropophagie*, dans ſes bigarures de l'eſprit humain.

« Le reſpect qu'on a pour les dernières dépouilles de l'humanité, après la mort, l'horreur qu'on a de s'en raſſaſier, ſont des préjugés, & n'ont de fondement que celui que leur prête notre imaination. La chair de l'homme ne diffère en rien de celle des animaux que nous mangeons. Le germe qui l'a produit n'a point d'autre origine que celui d'un bœuf, ou de tel autre animal que ce ſoit ; c'eſt une même ſubſtance, un peu différemment modifiée ; il eſt fécondé de même ; la même manière le développe : il ne croît, ne vit, ne s'entretient que comme les autres animaux, c'eſt-à-dire, par l'appropriation, par l'aſſimilation de quelques particules de matière qui avoient appartenu auparavant à quelques autres individus, & la mort n'eſt en général, tant chez l'homme que chez la brute, qu'une obſtruction totale, & une ceſſation de toutes les fonctions du corps.

La chair humaine ne doit donc pas plus répugner philoſophiquement parlant, que celle des animaux ; elle n'eſt certainement point d'une nature ſupérieure comme nous venons de le faire voir. On craint cependant de toucher à la coque ou à l'enveloppe de l'ame ; mais la ſéparation faite, en quoi diffère ce corps de celui d'un cochon, d'un mouton ? Qu'importe d'ailleurs à celui qui n'exiſte plus, que ſon cadavre ſoit brûlé, enterré ou dévoré. Toutes les parties qui le compoſent doivent ſe diſſoudre, il doit être anéanti ; que fait le chemin par lequel il arrivera à l'anéantiſſement, la terre, le feu, l'eau, l'eſtomac des hommes, des vers, ou de quelque bête féroce ſont pour lui une ſépulture égale.

Les Meſſagètes croyoient ne pouvoir mieux témoigner leur eſtime & leurs reſpects pour leurs ſemblables, qu'en devenant eux-mêmes leurs tombeaux, & en les convertiſſant en leur propre ſubſtance.

Cependant il faudroit rejetter les hommes morts de maladie ; mais il y a des cas où ils ſont mangeables & très-mangeables. Tantôt un charretier ſe trouve écraſé par la charrette ; un charpentier tombe du haut d'un bâtiment & ſe tue ; un couvreur en fait autant : tantôt un galant ſe bat en duel & perce ſon rival ; un voleur aſſaſſine un richard, la juſtice pend le voleur. La guerre ! que d'occaſions n'offre-t-elle pas de faire bombance aux dépens de notre eſpèce ! mais on enterre le charretier, le charpentier, le couvreur, le galant, on mène le voleur à la voirie, & l'on enrage de faim ſur un champ de bataille couvert de morts.

Mais il faut convenir que quoique notre chair n'ait rien qui la diſtingue de celle des autres animaux, les hommes ſont ſi ſenſuels, ſi cruels, lorſqu'il s'agit de ſatisfaire leur gourmandiſe inſatiable, que ſi la mode de manger de la chair humaine venoit à s'introduire, ils s'égorgeroient peut-être à la fin les uns & les autres pour ſe dévorer enſuite ; ils s'entrechaſſeroient comme ils chaſſent les lièvres & les ſangliers : il n'y a pas fort loin de l'eſpèce de cruauté qu'ils exercent journellement envers les animaux pour aſſouvir leur odieuſe voracité, à la chaſſe en queſtion. Cette plaiſanterie ne nous a point paru dépourvue de vérité & de philoſophie ; mais il faut convenir que la deſtruction, quoique néceſſaire, d'un être animé, répugne naturellement à tout autre individu de la même eſpèce, elle entraîne une ſenſation douloureuſe & un vrai mal phyſique. A l'égard de la façon de décompoſer les élémens bruts & matériels d'un être dépouillé de ſenſibilité, c'eſt ſans doute une action indifférente par elle-même ; il intéreſſe peu que ce ſoient les vers, les Cannibales, les Iroquois, ou tout autre animal qui ronge un cadavre : nous conviendrons même que la chair humaine, lorſqu'elle n'a pas été corrompue par des circonſtances phyſiques ou des maladies, peut très-bien ſe digérer dans l'eſtomac, que le chyle qu'elle produira ſera analogue à celui que fourniſſent les quadrupèdes, ſur-tout ceux qui ſont carnivores ; enfin, qu'il ſera de même très-capable de ſubſtanter & d'entretenir la force & l'exiſtence de ceux qui en feroient uſage ; mais comme pluſieurs actions indifférentes en elles-mêmes, ceſſent de l'être dans l'ordre ſocial, les légiſlateurs ont eu raiſon de faire reſpecter certains préjugés, & de captiver les cœurs par l'erreur de l'eſprit. L'homme eſt ſouvent un animal terrible qu'il faut ſavoir dompter autant par l'illuſion que par la force ; il a fallu à la fois lui inſpirer de l'horreur pour le crime, & pour l'image & l'ombre du crime ; il a fallu, pour aſſurer l'exiſtence des vivans, rendre les morts mêmes reſpectables, en conſacrant, par des cérémonies impoſantes, les déplorables reſtes de leur exiſtence paſſagère & paſſée. (M. Macquart).

ANTHROPOPHAGIE. (*Hygiène*).

L'anthropophagie eſt l'habitude qu'ont certains peuples de manger les hommes. (*Voyez* Anthropophage). (M. Macquart.)

ANTHYPNOTIQUES. (*Mat. med.*).

Le ſommeil contre nature eſt un mal déſagréable

& incommode. On eſt même quelquefois obligé d'y porter un prompt remède. La propenſion au ſommeil étant preſque toujours l'effet de la pléthore & de la lenteur du mouvement des fluides, la ſaignée, les délayans, la diminution des alimens, la diète humide, ſont employés avec beaucoup de ſuccès. Il faut prendre garde de ne pas faire abus de la ſaignée, parce que la pléthore n'eſt ſouvent l'effet que d'une ſimple raréfaction du ſang; auſſi eſt-ce au printems ou au commencement de l'été que cet accident ſe manifeſte le plus ſouvent. (M. Fourcroy).

ANTHYSTÉRIQUES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Antihystériques). (M. Fourcroy.)

ANTIAPHRODISIAQUES. (*Mat. méd.*) (*V.* Antaphrodisiaques). (M. Fourcroy.)

ANTIAPOPLECTIQUES. (*Mat. méd.*)

L'apoplexie étant une maladie bien connue dans ſes cauſes & dans ſes effets, il ne peut pas y avoir de ſpécifiques ou de vrais *antiapoplectiques*, puiſque cette maladie a des origines très-différentes les unes des autres, & exige conſéquemment des remèdes différens. Le mot *antiapoplectiques* ne peut donc ſignifier que l'enſemble des médicamens qu'on a coutume de preſcrire avec ſuccès dans l'apoplexie, & ſur-tout ceux qui ſont capables de détruire promptement la cauſe ou les premiers effets, & d'empêcher la naiſſance des accidens fâcheux qui ſuivent ordinairement les attaques de cette terrible maladie. Ainſi les différentes ſaignées dans l'apoplexie ſanguine, le cautère actuel dans la pituiteuſe, les âcres, les ſpiritueux & aromatiques puiſſans, les draſtiques & les émétiques les plus forts, comme l'ammoniaque ou alkali volatil cauſtique, le tartrite d'antimoine ou tartre ſtibié, le vin émétique trouble, l'eau de méliſſe, l'eau impériale, la fumée & les décoctions de tabac en lavement, rentrent dans cette claſſe. (M. Fourcroy.)

ANTIAPOPLECTIQUE, (baume). (*Mat. méd.*)

Le baume *antiapoplectique* eſt compoſé des drogues ſuivantes, qui ſont des amers, des aromatiques & des huiles eſſentielles. Prenez des huiles diſtillées de cloux de girofle, de lavande, de citron, de marjolaine, de menthe, de romarin, de ſauge, de bois de roſe, d'abſinte, de chacune, deux gouttes; d'ambre gris, ſix grains; de bitume de Judée, deux gros; d'huile de muſcade par expreſſion, une once; de baume du Pérou, une quantité ſuffiſante pour former du tout un baume d'une conſiſtance molle.

Ce baume échauffe & irrite, appliqué aux narines ou aux tempes; il opère ſur les membres paralyſés en les en frottant; il a été en grande réputation; il a fait place à des compoſitions moins efficaces que la mode a miſes en vogue. On l'ordonne encore dans les affections de tête & de nerfs, dans les ſtupeurs, dans l'apoplexie, la léthargie, le carus, & autres maladies ſoporeuſes; on le prend en bol, en électuaire, depuis trois gouttes juſqu'à ſix. *Pharmacop. De Quincy.*

Ce remède doit être adminiſtré avec ſageſſe; il eſt meilleur que les amulettes & les ſachets de nos charlatans, qui ſervent plutôt à altérer la bourſe qu'à déranger l'humeur qui produit l'apoplexie. (*Anc. Encycl.*) (M. Fourcroy.)

ANTI-ARTHRITIQUES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Antarthritiques). (M. Fourcroy).

ANTI-ASTHMATIQUES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Antastmatiques.) (M. Fourcroy).

ANTI-CACHECTIQUES. (*Mat. méd.*)

Tous les médicamens, qui ont la propriété de s'oppoſer aux mauvais effets de la cachexie ou de l'altération lente des humeurs, ſont des *anti-cachectiques*: ce ne ſont que des altérans de diverſe nature, & point du tout des ſpécifiques. Les toniques, les fortifians, les anti-ſcorbutiques, les dépurans, ſont de vrais *anti-cachectiques*. Ces médicamens ſont très-voiſins dans l'ordre de nomenclature, des anti-cacochimiques. (M. Fourcroy.)

ANTI-CACOCHIMIQUES. (*Mat. med.*).

Comme on appelle *cacochimie* la dégénéreſcence ou l'altération des humeurs animales, on nomme par ſuite *anti-cacochimiques* les médicamens capables de s'oppoſer à cette dégénération, ou de la détruire lorſqu'elle exiſte. Mais, ce changement contre nature des humeurs pouvant être très-varié, on conçoit que les médicamens qu'on doit oppoſer à ce mal doivent être eux-mêmes très-variés. En général, les émétiques, les purgatifs, les toniques ou ſtomachiques, ſur-tout ceux que l'on prend dans la claſſe des amers, ſont de vrais *anti-cacochimiques*. Il en eſt enſuite d'autres claſſes propres à dénaturer l'eſpèce de dégénéreſcence que les fluides ont contractée. Les anciens diſtinguoient la *cacochimie* bilieuſe, putride, mélancolique, acide, ſalée, ulcéreuſe, &c.; ſi ces diſtinctions étoient bien fondées, il y auroit autant d'*anti-cacochimiques* appropriés à chacun de ces états, & alors tous les médicamens altérans rentreroient dans cette claſſe. (*M. Fourcroy*)

ANTI-CANCEREUX. (*Mat. med.*).

La plus terrible des maladies par les douleurs intolérables qu'elle cauſe, & par l'impoſſibilité preſque reconnue aujourd'hui de la guérir, eſt le cancer. Il n'eſt donc pas étonnant qu'on ait eſſayé tant de remèdes contre ce mal, & que la mauvaiſe foi, & les préjugés, l'erreur ſi facile dans le traitement de cette maladie, aient fait admettre des *anti-cancéreux*. On peut diviſer les prétendus *anti-cancereux*,

en deux claſſes, les externes & les internes. Parmi les premiers on emploie le feu ou le cautère actuel, la lumière ſolaire, les cauſtiques chimiques, qui déſorganiſent & détruiſent à la vérité les glandes ou les parties affectées du cancer, mais qui n'en détruiſent pas le vice interne ou le virus. Auſſi après leurs effets heureux en apparence, le mal revient ſouvent dans d'autres glandes. Si le vice étoit fixé dans une ſeule partie, comme cela eſt arrivé quelquefois, les cauſtiques & le feu auroient le ſuccès qu'on en attend; mais dans ce cas même, ces remèdes ne ſeroient point des *anti-cancéreux*, car on ne doit donner ce nom qu'à des ſubſtances qui auroient la propriété de dénaturer, de détruire le vice *cancéreux*. On doit juger d'après cela de ce qu'il faut penſer des calmans, des ſtupéfians, dont on a recommandé l'application extérieure & qui ne ſont propres qu'à appaiſer les douleurs; de la ciguë, de la laitue vireuſe, des extraits de ces plantes, des oxides de plomb, de cuivre, de réſines fondantes & deſſéchantes en poudre, des carottes, &c. de la peau de cygne, &c. tous ces remèdes propres à modérer la violence de quelques ſymptômes, ſont bien foibles contre un ſi terrible ennemi.

Il faut en dire malheureuſement autant des remèdes internes. Les extraits de ciguë, de phytolaca, de laitue vireuſe, de napel, de toxicodendron, qu'on a tant vantés dans le Nord, n'ont eu aucun ſuccès; le vert-de-gris n'a fait que nuire. Les dépurans les plus forts n'ont aucun effet; la diéte la plus ſévère, l'uſage de l'eau ſeule pour toute nourriture pendant pluſieurs ſemaines, n'ont préſenté qu'un ſoulagement momentané. Les poiſons minéraux, les préparations de mercure les plus fortes, les plus âcres n'ont pas mieux réuſſi; l'arſenic même qu'on a oſé propoſer & dont la violence même du mal ne peut excuſer l'imprudente adminiſtration, n'a pas rallenti la marche rapide du mal. En un mot, rien n'a encore réuſſi, & le cancer a réſiſté à tout. Comment admettre, d'après cela, des *anti-cancéreux*; il n'y a que le mot qui puiſſe flatter les malades de quelque eſpoir; il faut des illuſions à l'homme qui les accueille même dans les plus grands malheurs. (M. Fourcroy).

ANTI-CAUSOTIQUES. (*Mat. med.*).

Les *anti-cauſotiques* ſont tous les remèdes propres à combattre avec ſuccès la fièvre ardente ou le *cauſus*. Comme ces remèdes ſont très-variés, ſuivant les circonſtances de cette maladie, le mot *anti-cauſotiques* ne peut ni ne doit préſenter l'idée de ſpécifiques. (M. Fourcroy).

ANTICIPANT, *prolectique*, épithète que l'on donne à une fièvre dont les redoublemens ou les accès, reviennent plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient réguliers, & dont chaque accès ſe rapproche toujours du précédent. Ainſi, ſi une fièvre quotidienne commence un jour à quatre heures, & que le lendemain l'invaſion s'annonce à trois, & le jour ſuivant à deux, on dit qu'elle anticipe. (M. Laguerenne.)

ANTI-CŒUR. (*Pathologie vétérinaire*). *Voyez*) Charbon). (M. Huzard.)

ANTI-COLIQUES. (*Mat. med.*)

Les *anti-coliques* ſont tous les médicamens qu'on adminiſtre avec ſuccès dans les *coliques* ou les douleurs des inteſtins. Ces remèdes ſont très-variés & très-nombreux. La ſaignée, les bains, les fomentations, les cataplaſmes émolliens, les tiſannes adouciſſantes, relâchantes, les mucilagineux, les huiles douces, les calmans en conſtituent la plus grande partie. (M. Fourcroy.)

ANTIDARTREUX, ANTIHERPETICA. (*Mat. méd.*)

Comme les dartres ſont une maladie très-incommode & très-répandue, on a cherché des remèdes propres à les guérir. On en a recommandé un grand nombre, & beaucoup d'hommes, à ſecret, en débitent dans toutes les grandes villes. On imagine bien que ce n'eſt pas de ces derniers que nous devons nous occuper, la plupart n'étant que des remèdes externes & repercuſſifs qui font ſouvent beaucoup de mal.

Les véritables *anti-dartreux* ſont les diaphorétiques & les dépurans, tels que

Les bains tièdes.

Le ſoufre.

Les eaux ſulfureuſes.

Les antimoniaux.

Les préparations mercurielles.

Les ſels neutres amers & fondans.

Les racines de patience, de bardanne.

La fumeterre.

La ſcabieuſe.

Le creſſon.

Le lait.

La vipère.

La tortue.

Les lézards, &c.

On a auſſi conſeillé, dans les dartres, quelques plantes vireuſes, & en particulier les tiges de la douce amere, le toxicodendron, &c. Mais ces eſpèces de remèdes demandent beaucoup de précautions & de

prudence dans leur adminiſtration. Peut-être les tiges de penſée, *viola tricolor*, auxquelles M. Strack a reconnu une qualité dépurante très-utile dans la croûte laiteuſe des enfans, auroient-elles du ſuccès dans les dartres.

Au reſte, il n'y a pas de médicamens vraiment ſpécifiques dans les dartres qui ont différentes cauſes. Un médecin inſtruit ne ſe conduit, dans cette maladie, ainſi que dans toutes les autres, que d'après des indications rationnelles; il laiſſe les empiriques vanter tel ou tel remède comme *anti-dartreux*, ſans y donner aucune ſorte de confiance. (M. Fourcroy.)

ANTI-DINIQUES. (*Mat. méd.*)

On nomme *anti-diniques* les remèdes qu'on emploie contre le vertige. La ſaignée & les bains de pied, les antiſpaſmodiques, les purgatifs, & beaucoup d'autres genres de médicamens, peuvent entrer dans cette claſſe, puiſque les vertiges dépendans de pluſieurs cauſes différentes, ils exigent des traitemens variés. (M. Fourcroy.)

ANTIDOTAIRE. (*Mat. méd.*)

C'étoit le nom qu'on donnoit autrefois aux ouvrages dans leſquels on traitoit de la préparation & de la compoſition des médicamens, parce que ces livres étoient remplis d'antidotes. On connoît aujourd'hui ces ouvrages ſous les noms de diſpenſaires, pharmacopées, codex. (*Voyez* ces mots.) (M. Fourcroy.)

ANTIDOTE. (*Mat. méd.*).

L'*antidote* qui a pour ſynonime, dans notre langue, les mots préſervatif, & ſur-tout contre-poiſon, étoit, chez les médecins grecs & romains, tout médicament propre à combattre les mauvais effets des poiſons. Les médecins, de pluſieurs empereurs, ont compoſé un grand nombre d'*antidotes*, parce que les princes anciens redoutoient le poiſon dont ils étoient ſouvent menacés. Auſſi tous les livres des médecins anciens ſont-ils pleins de formules d'*antidote*. La thériaque, le mithridate, l'orvietan, &c., n'ont pas d'autre origine. Lorſque, par la ſuite, on a comparé les effets de quelques maladies à ceux des poiſons, on a conſeillé l'uſage de ces *antidotes* dans ces maladies, & ſur-tout dans la peſte, la fièvre maligne, &c. (*Voyez* les mots Antiloimiques, Antipestilentiels). (M. Fourcroy.)

ANTIDOTE. (*Hygiène*).

Partie II, choſes non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre III, remèdes.

D'*avτὶ*, *contre*, & de *δίδωμι*, donner.

C'eſt un nom qu'on donne à toutes les ſubſtances qui ſont employées pour s'oppoſer aux mauvais effets des poiſons végétaux minéraux & animaux. C'eſt ainſi que, lorſqu'on a mangé des champignons, délétères ou ſuſpects, le vinaigre peut ſervir d'*antidote*, &c. (*Voyez* Antidote, *mat. méd.*) (M. Macquart.)

ANTIDOTE. (*Mat. méd. vétérinaire*).

La médecine vétérinaire a auſſi ſes *antidotes*, & ils ne ſont ni moins nombreux, ni moins employés que dans la médecine humaine; pourquoi d'ailleurs ne jouiroit-elle pas de tous les prétendus avantages qu'on attend de l'emploi de ces remèdes? puiſqu'elle a auſſi ſes préjugés, ſes ſpécifiques, ſes charlatans, ſes crédules, ſes dupes & ſes victimes. (*Voyez* Alexipharmaques). (M. Huzard.)

ANTIDYSENTÉRIQUES. (*Mat. méd.*)

Ce mot exprime, comme la plupart des précédens, la claſſe des remèdes, qu'on emploie le plus fréquemment, & avec le plus de ſuccès, contre la dyſenterie, & non pas des ſpécifiques contre cette maladie. On compte dans cet ordre :

Les terres argileuſes, bolaires & ſigillées.

Le fer & ſes oxides.

L'alun.

Le ſuccin.

L'ipécacuanha.

La rhubarbe.

La racine de columbo.

Celle de *Jean Lopés*.

Le ſimarouba.

La grande conſoude.

Le riz.

Les roſes de Provins.

Le corail.

Le laudanum.

Le ſyrop de karabé.

Le ſyrop magiſtral aſtringent.

La teinture & la conſerve de roſes.

La conſerve de cynorrhodon.

Les gelées animales.

Parmi tous ces remèdes, qui ſont ou incraſſans, ou toniques, ou aſtringens, ou calmans, on choiſit, ſuivant les circonſtances, ceux qui conviennent le

mieux. Les aſtringens & les calmans demandent le plus de précautions dans leur adminiſtration, parce qu'ils peuvent arrêter l'évacuation abdominale, qu'il eſt quelquefois dangereux de ſupprimer. Il faut encore ranger parmi les *antidyſentériques*, le tartrite d'antimoine, ou tartre ſtibié qui calme ſouvent les ſymptômes de cette maladie, ſoit en évacuant ſon foyer, ſoit en augmentant le ton de l'eſtomac, ſoit enfin en changeant le mouvement périſtaltique des inteſtins qui eſt trop fort dans la dyſenterie. Enfin les purgatifs en expulſant la bile & les ſucs âcres qui produiſent ſouvent cette maladie, la guériſſent ſouvent ſans retour, car les premiers ne ſont que des palliatifs, & on ne les emploie communément que pour diminuer la violence des ſymptômes. (M. FOURCROY.)

ANTI-DYSSENTÉRIQUES. (*Mat. méd. vétérinaire*). (*Voyez* DISSENTERIE). (M. HUZARD.)

ANTI-ÉMÉTIQUES. (*Mat. méd. vétérinaire.*) (*Voyez* ANTÉMÉTIQUES, ÉMÉTIQUES, VOMISSEMENT.) (M. HUZARD.)

ANTI-ÉPILEPTIQUES. (*Mat. méd.*)

Il n'en eſt pas des *anti-épileptiques* comme de la plupart des autres remèdes qui ont une dénomination analogue, & qui n'avoient point reçu des médecins le caractère de ſpécifiques; ceux-ci ont été regardés comme tels depuis long-tems. Il ſemble même, en voyant le nombre, qu'on en a propoſé, que plus les maladies, en général, ſont graves & difficiles à guérir, & plus on a trouvé de remèdes propres à les combattre victorieuſement. Cependant rien n'eſt moins vrai que cette prétendue découverte, & aucune maladie ne réſiſte plus aux efforts des médecins que l'épilepſie. Auſſi les anciens la regardoient-ils comme ſurnaturelle & l'appelloient-ils *morbus ſacer*, *comitialis*, &c. Comment guériroit-on, par un ſeul remède, un mal qui a tant de cauſes différentes; comment détruiroit-on, par un médicament interne, les tumeurs cérébrales, les pierres, les concrétions oſſeuſes, les exoſtoſes, les oſſifications des membranes, les congeſtions humorales, & toutes les autres cauſes preſque irrémédiables qui ont leur ſiége dans l'intérieur du crâne. Ce ne pourroit donc être tout au plus que dans les eſpèces d'épilepſie qui dépendent de la frayeur, de la colère, de l'effet de quelques paſſions violentes en général, des humeurs épaiſſes accumulées dans les premières voies, enfin de quelque cauſe qui auroit ſon ſiège loin du cerveau, & qui ſeroit par elle-même ſuſceptible d'être détruite, que de pareils remèdes ſeroient capables de produire des effets heureux, encore ſont-ils preſque tous bien foibles contre une auſſi terrible affection. On en ſera ſur-tout convaincu par le dénombrement des prétendus épileptiques que nous allons offrir. On a propoſé:

L'*ens vénéris*.

L'ammoniaque ou alcali volatil.

Le cinnabre d'antimoine.

L'or.

La racine de valériane ſauvage.

La racine de pivoine.

Le gui de chêne & de coudrier.

Le quinquina.

Le pied d'élan.

La corne de rhinocéros.

La corne de cerf.

Le crâne humain.

L'uſnée.

Les pattes de lièvre.

Le cœur & le foie de grenouille.

—— de taupe.

Les perles.

L'ambre gris.

La poudre de Guttette.

Il n'y a que les ſubſtances amères & aromatiques qui puiſſent avoir quelques ſuccès; tous les corps fades & oſſeux n'ont abſolument aucune vertu; à plus forte raiſon doit-on rejetter toutes les amulettes auxquelles une ſuperſtition aveugle a donné naiſſance. (M. FOURCROY.).

ANTI-EPILEPTIQUES. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* ÉPILEPSIE). (M. HUZARD.).

ANTIES. (*Art vétérinaire.*)

Mot latin que quelques auteurs ont franciſé & employé dans la deſcription des parties extérieures du cheval. Ils ont décrit, ſous ce nom, & ſous celui de *remolins* ou *remoulins*, les *épis* que forment les poils au milieu du front, à l'encolure, au poitrail, aux flancs, &c. (*Voyez* ROBES ou POILS.) (M. HUZARD.)

ANTIFÉBRILES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* FÉBRIFUGES.) (M. FOURCROY).

ANTIFARCINEUX. (*Mat. méd. vétérin.*)

Les *antifarcineux* ſont les remèdes qu'on emploie le plus ordinairement dans le traitement du *farcin*. Ils ſont très-nombreux, ſur-tout entre les mains des empiriques & des ignorans. Un grand nombre les font conſiſter encore dans l'emploi des *amulettes* attachées à la crinière & à la queue, & dans pluſieurs autres pratiques également ſuperſtitieuſes; d'autres

adminiſtrent les *antifarcineux* par les oreilles ou par les nazeaux comme dans la *morve* ; les uns n'en font uſage qu'à l'intérieur, d'autres qu'à l'extérieur. Leur efficacité eſt en raiſon de la nature & du degré d'intenſité de la maladie, de la diſpoſition des animaux malades, & de l'emploi plus ou moins bien indiqué que le haſard détermine ordinairement.

Les *antifarcineux* les plus vantés, ſont :

Les *préparations mercurielles*, ſur-tout le *mercure doux*, le *cinabre* & le *ſublimé corroſif* ;

L'*antimoine*, le *vin émétique*, & les autres *préparations antimoniales* ;

Les *gommes réſines*, & principalement la *gomme ammoniaque* & l'*aſſa-fœtida* ;

Les *pilules puantes* ;

Les racines de *ſceau de Salomon*, (*convallaria poligonatum*) ;

——— d'*ariſtoloche*, (*ariſtolochia rotunda*) ;

——— de *gentiane*, (*gentiana lutea*) ;

——— de *chardon roland*, (*eryngium campeſtre*) ;

——— d'*aunée*, (*ynula helenium*) ;

——— de *reine des prés*, (*ſpiræa ulmaria*) ;

——— de *cabaret*, (*aſarum europœum*) ;

La *noix vomique* ;

Les *poudres cordiales* ;

Les *bois ſudorifiques* ;

L'*onguent de Portugal* ;

——— de *Naples* ;

L'*arſenic*, &c.

Les plus efficaces ſont extérieurement l'*amputation* ou l'*extirpation des boutons & des cordes farcineuſes* ; la *cautériſation* ou l'emploi des *cauſtiques* & les *déterſifs* ; intérieurement après l'uſage des adouciſſans, la *fleur de ſoufre*, *l'alcali volatil*, & les *purgatifs* ; mais l'emploi de ces remèdes doit, au ſurplus, être toujours méthodique & raiſonné. (*Voyez* FARCIN.) (M. HUZARD.)

ANTIGALEUX. (*Mat. méd. vétér.*) (*Voyez* GALE.) (M. HUZARD).

ANTIHECTIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *antihectiques* ſont les remèdes propres à combattre la fièvre hectique & la phtiſie pulmonaire. Leur claſſe eſt donc très-étendue, car les circonſtances & la nature de cette maladie étant variées, les remèdes doivent varier dans la même proportion.

Les principaux médicamens, rangés parmi les *antihectiques*, ſont : 1°. les BÉCHIQUES ADOUCISSANS ET FADES, comme :

Les farines.

Les fécules.

Le ſagou.

Le ſalep.

Le gruau.

Les mucilagineux.

Le tuſſilage.

La colle de peau d'âne.

Les tortues.

Les limaçons.

2°. LES BÉCHIQUES DOUX ET SUCRÉS.

Le ſucre.

Le miel.

Les dattes.

Les jujubes.

Les ſébeſtes.

Le lait.

3°. LES AROMATIQUES BALSAMIQUES.

Les capillaires.

Les labiées.

L'hyſſope.

Le lierre terreſtre.

La ſauge.

La ſclarée.

Le baume du Pérou.

Le benjoin.

Le baume de la Mecque.

4°. LES LÉGERS ASTRINGENS, tels que

La roſe rouge.

Le cynorrhodon.

5°. Les ſubſtances un peu ACRES, AMERES & ANTISCORBUTIQUES.

Le chou rouge.

Le creſſon.

Le quinquina.

Ce dénombrement ſuffit pour faire voir qu'il n'y

a point d'*antihectiques* à proprement parler, ou de ſpécifiques dans les ulcères des poulmons. Au lieu de tous les remèdes qui ont été énoncés, & dont le ſuccès eſt preſque toujours fort douteux, on réuſſit ſouvent avec les véſicatoires, le moxa ſur la poitrine, les ſétons, les cautères, &c. (M. FOURCROY.)

ANTIHECTIQUE, (*de Poterius ou la Poterie.*) (*Mat. méd.*)

L'*antihectique* de la Poterie eſt vulgairement appellé *antihectique de Poterius* ou *de Potier* (*chimie méd.*), parce qu'on a confondu *Michel Potier*, médecin allemand, avec *Pierre la Poterie*, médecin françois, auteur de ce remède, qui eſt bon ſur-tout contre l'éthiſie; c'eſt ce qui la fait nommer *antihectique*.

La Poterie prenoit, pour le faire, une partie de régule martial, & deux d'étain; il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial, & il ſe ſervoit d'eau de pluie pour laver ſon *antihectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut mettre, dans un creuſet, une partie de régule martial d'antimoine; placer le creuſet dans un fourneau, le couvrir & faire du feu autour. Lorſque le régule ſera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin, & l'étain étant fondu on remuera avec une verge de fer, enſuite on retirera le creuſet du feu, & on verſera dans un mortier chauffé.

Lorſque ce régule jovial ſera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mêlera avec autant de nitre purifié & bien ſec; enſuite on mettra dans un creuſet, rougi entre les charbons ardens, une petite cuillerée de ce mêlange, environ un gros. Il ſe fera une détonnation qu'on laiſſera paſſer entièrement, attendant que la matière paroiſſe fondue dans le creuſet pour y mettre une nouvelle cuillerée du mélange.

Tout étant employé, on laiſſera la matière en fuſion pendant environ un quart d'heure, enſuite on la retirera du feu, & on la verſera dans l'eau bouillante. On laiſſera tremper quelques heures, enſuite on agitera le tout, & on verſera par inclination l'eau blanche, ce qu'on réitérera juſqu'à ce que l'eau ne blanchiſſe plus, & qu'il ne reſte que des grumeaux au fond. Enfin on laiſſera toutes ces lotions ſans y toucher; il ſe dépoſera au fond une poudre griſe. On verſera l'eau claire qui ſurnage, & on reverſera de nouvelle eau ſur la poudre pour la deſſaler entièrement, enſuite on la fera ſécher. Ce ſera l'*antihectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial. Cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faiſoit l'auteur. Il faut ſeulement avoir ſoin de choiſir le régule martial fort beau, & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*antihectique* de la Poterie, de ſorte que ſouvent pour conſerver cette couleur, on ne décompoſe pas aſſez l'étain. Celui que faiſoit l'auteur avoit d'abord une couleur griſe cendrée; enſuite il le calcinoit à un feu de reverbère, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre : le feu de reverbère peut tirer des couleurs des chaux métalliques. Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuſet. L'*antihectique* de la Poterie eſt une eſpèce de diaphorétique minéral, & il en a auſſi les vertus; il eſt même à préférer au diaphorétique ordinaire, lorſqu'il y a complication d'hémorragie ou de foibleſſe de poitrine. (*Voyez* DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL, ÉTAIN).

La Poterie donnoit ſon *antihectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obſtruction, pour le ſcorbut, les écrouelles, & ſur-tout pour l'éthiſie.

La méthode, dont il ſe ſervoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains, & il faiſoit augmenter chacun des jours ſuivans d'un ou de deux grains; de ſorte qu'il en faiſoit prendre juſqu'à quarante & quelquefois cinquante grains.

On peut dire en général que dans les maladies longues, dans leſquelles il eſt néceſſaire de faire un long uſage des remèdes pour guérir, c'eſt une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite doſe, l'augmentant de jour en jour juſqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade; & après avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il eſt bon de diminuer comme on a augmenté, & il ne faut pas juger qu'un remède eſt ſans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent ſelon les différentes maladies : on ne doit pas traiter des maladies longues, qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aigues*. On eſt long-tems à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un tems proportionné à celui qu'elle a été à ſe former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne paſſent; & cependant preſque tout le monde fait l'injuſtice aux médecins de trouver mauvais qu'ils ne guériſſent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à ſe former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent preſque toujours de les encourager à faire conſtamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermiſſent point leur confiance en la

médecine. D'ailleurs, comme les maladies longues ſe forment d'abord ſans qu'on s'en apperçoive, leur guériſon eſt de même inſenſible, de ſorte que le malade ſe fatigue de prendre des remèdes, ne croyant pas en recevoir de ſoulagement, & le médecin s'ennuie de s'entendre dire que tout ce qu'on fait, ſuivant ſes conſeils, eſt inutile : le malade & le médecin ſe dégoûtent l'un de l'autre, & ils ſe ſéparent ; c'eſt ainſi qu'il arrive ſouvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les médecins guériroient ſi le malade n'étoit pas impatient, & le public injuſte. (*Anc. Encyclop.*) (M. FOURCROY.)

ANTIHYDROPHOBIQUES. (*Mat. méd. vétérinaire*). (*Voyez* RAGE). (M. HUZARD.)

ANTIHYDROPHOBIQUES. (*Mat. méd.*)

Il y a peu de ſubſtances dans la nature qu'on n'ait propoſées comme remèdes contre la rage. Beaucoup de gens, & ſur-tout dans les campagnes, prétendent avoir des ſpécifiques contre cette cruelle maladie ; mais malheureuſement aucun de ces remèdes n'a mérité la confiance que leurs auteurs ou leurs poſſeſſeurs ſemblent leur accorder. Nous ne citerons ici que les principaux de ceux qui ſont recommandés par des médecins habiles. On en trouvera d'ailleurs une liſte beaucoup plus complette dans les ſavantes recherches ſur la rage, publiées par M. Andry.

Parmi les Minéraux, on trouve :

L'aimant.

Le cuivre.

L'étain.

L'ammoniaque.

Les diverſes préparations du mercure.

Les bains de mer.

Les bains de terre.

Parmi les Végétaux :

Les racines de valériane.

—— d'hellébore blanc & noir.

—— de roſier ſauvage.

L'alyſſum de Dioſcoride.

La pimprenelle.

Le mouron.

L'oſeille.

La plupart des labiées.

La rhue.

Le lichen terreſtre.

Le camphre.

L'opium.

Le vinaigre.

Parmi les Animaux on a choiſi :

Le foie du chien enragé.

Le muſc.

L'hippocampus.

Les ſcarabés.

Le meloë, proſcarabé ou ver de mai.

Les cantharides.

Les écreviſſes.

Les écailles d'huîtres calcinées, &c.

Les chimiſtes ont auſſi propoſé un grand nombre de préparations contre cette maladie. Il y a de même pluſieurs compoſitions pharmaceutiques recommandées comme *antihydrophobiques* ; telles ſont :

La poudre de Julien Paulmier.

La poudre de Tonquin.

La poudre antilyſſe.

L'onguent mercuriel double, &c.

Quoique tous ces remèdes aient paru réuſſir dans certains cas, le mercure & ſes diverſes préparations ſont ceux qui paroiſſent avoir eu le plus de ſuccès. La poudre de Paulmier, le vinaigre à grande doſe, les cantharides & le proſcarabé, ont quelquefois opéré des effets utiles.

Il faut obſerver, relativement aux *antihydrophobiques*, que la plupart de ces remèdes ſont donnés plutôt comme préſervatifs que comme curatifs, & qu'il reſte toujours de l'incertitude ſur leur efficacité, puiſqu'il n'eſt pas certain que ſans leur adminiſtration les malades fuſſent devenus enragés, il n'y a point d'exemples aſſez marqués ou aſſez nombreux pour prouver qu'aucun de ces médicamens ait guéri la rage confirmée, ſi l'on en excepte peut-être les frictions mercurielles à grande doſe, comme l'a indiqué l'auteur qui a remporté le prix propoſé en 1780, par la ſociété royale de médecine.

On ne doit pas perdre de vue que le plus grand & le plus ſûr de tous les préſervatifs, conſiſte dans la cautériſation profonde des plaies & des endroits mordus, & que ce moyen chirurgical ne peut manquer de produire ſon effet en détruiſant le virus cantonné dans les bleſſures. Il faut faire ces cautériſations avec le fer rouge, le plus promptement poſſible après les morſures.

On emploie auſſi, avec un grand ſuccès, & pour remplir la même indication, l'application des cauſtiques les plus puiſſans, &, entr'autres, le muriate de mercure ſublimé, ou beurre d'antimoine. (M. FOURCROY.)

ANTIHYDROPHOBIQUES. (*Remèdes contre la rage*).

Ces remèdes ſont externes ou internes. Les externes ſont l'uſtion avec le fer rouge, ou poudre à canon, la cautériſation avec le beurre d'antimoine, la pierre à cautère, la pierre infernale, l'huile de vitriol, les lotions avec l'eau de ſavon, l'eau ſaturée d'alcali fixe, de ſel marin, de ſel ammoniac, & d'alcali volatil, les frictions huileuſes mercurielles.

Les remèdes internes, ſont : 1°. les ſels mercuriels ; 2°. les pilules mercurielles faites avec le mercure crud, ſoit avec la térébenthine, ſoit avec la gomme arabique, le miel, &c. ; 3°. la racine & les feuilles de belladona ; 4°. les feuilles & fleurs de mouron à fleurs rouges ; 5°. les feuilles de croiſette ; 6°. les ſudorifiques ; 7°. les antiſpaſmodiques, que l'on emploie dans certains cas, tels que l'opium, le camphre, la racine de valériane ſauvage, le muſc, le caſtoréum ; 8°. le ſcarabé-méloé ; 9°. les acides ; 10°. quelques remèdes chimiques, tels que l'alcali volatil, l'eau de luce, &c. Nous parlerons de ces différens remèdes à l'article RAGE CANINE, & de quelques-uns dans des articles ſéparés. (M. ANDRY).

ANTIHYDROPIQUES. (*Mat. méd.*)

Le mot d'*antihydropiques*, ou hydrophuguès, déſigne des remèdes propres à guérir l'hydropiſie, & évacuer les eaux. Il n'y a aucun médicament qui mérite le titre de ſpécifique dans l'hydropiſie, parce que ces maladies dépendent de diverſes cauſes ; elles doivent être traitées de différente manière. Cependant comme les purgatifs draſtiques évacuent ſouvent les eaux avec facilité, c'eſt parmi ces remèdes qu'on choiſit ordinairement les *antihydropiques*. Souvent auſſi les diurétiques chauds, & les apéritifs les plus énergiques, réuſſiſſent dans ces maladies ; on peut donc encore regarder ces médicamens comme de véritables *antihydropiques* On voit, d'après cela, que la claſſe des remèdes comprend les ſubſtances ſuivantes :

Les alcalis fixes.

Les ſels neutres amers.

Les préparations mercurielles purgatives.

Les martiaux.

Les antimoniaux.

Les racines d'aſperge.

——— de perſil.

Les racines de fenouil.

L'écorce moyenne de ſureau.

Le bouleau.

La ſcille.

Les racines purgatives.

Le turbith.

Le jalap.

Le méchoacan.

L'aloës.

La ſcammonée.

La gomme gutte.

Toutes les fois qu'un médecin peut traiter une maladie d'après des indications certaines, comme cela a lieu pour l'hydropiſie, les prétendus ſpécifiques ceſſent abſolument de l'être. On voit d'après cela ce qu'il faut penſer de l'abſtinence de la boiſſon, des frictions avec l'huile, du ſucre, & des différentes préparations, données comme *antihydropiques*, par diverſes perſonnes peu éclairées & enthouſiaſtes. De ce que ces remèdes ont réuſſi quelquefois, on ne doit point en conclure qu'ils agiſſent ſpécifiquement, & qu'ils conviennent dans tous les cas. (M. FOURCROY).

ANTIHYDROPIQUES. (REMEDES).

On appelle, de ce nom, les remèdes qu'on eſtime, propres à diſſiper toute collection aqueuſe : il n'y a, en effet, de remèdes véritablement *antihydropiques*, que ceux qui concourent à détruire la cauſe de cette maladie ou ſes effets, & à rendre enſuite aux organes diſtendus par le liquide ſurabondant ou épanché, le reſſort qu'ils ont néceſſairement perdu par cette diſtenſion. Mais comme la cauſe de l'hydropiſie n'eſt pas toujours la même, (*voyez* HYDROPISIE, cauſes de l'); comme les ſymptômes qui l'accompagnent, qui la caractériſent, ou la différencient, varient ſouvent à l'infini (*Voyez* HYDROPISIE, ſymptômes de l'), on conçoit que les remèdes qui peuvent en opérer la guériſon, doivent conſéquemment varier auſſi, & qu'une ſeule dénomination ne peut leur convenir ; quelques-uns même paroiſſent en oppoſition avec d'autres, quoique, relativement aux circonſtances & aux accidens, ils n'aient les uns & les autres qu'un même but (*voyez* HYDROPISIE, traitement de l'). En donnant à ces remèdes une dénomination générale, il ſeroit donc à craindre qu'on ne confondit des choſes très-diſtinctes ; ce qui ſeroit la ſource d'une infinité d'erreurs dans la pratique.

L'enflure du bas-ventre eſt nommée *aſcite* quand il y a collection aqueuſe dans ſa capacité : &

cette collection eſt contenue dans une enveloppe diſtincte & particulière, on l'appelle hydropiſie enkiſtée; (*voyez* ce dernier article;) il eſt de la plus grande importance dans la pratique, de diſtinguer exactement ces deux eſpèces d'hydropiſie. (M. DEHORNE).

ANTI-HYPOCHONDRIAQUES. (*Mat. méd.*)

Rien n'eſt plus vague en matière médicale que ce titre général de médicamens. En effet, la maladie *hypochondriaque* variant ſuivant une foule de circonſtances, l'âge du malade, l'époque du mal, la nature des accidens qu'il produit, les remèdes qui doivent être employés dans cette maladie, varient également. Comme les remèdes appartiennent alors à différentes claſſes générales, comme les purgatifs, les inciſifs, les apéritifs, les calmans, &c. Il n'y a point d'*anti-hypochondriaques* proprement dits. Ce mot n'exprime donc, comme beaucoup d'autres mots analogues, que l'enſemble des remèdes qu'on emploie le plus ordinairement dans l'affection *hypochondriaque*. Ces remèdes ſont eux-mêmes très-variés; les plus employés ſont:

Les bains tièdes.

Les eaux minérales.

Les frictions sèches.

L'hellebore noir.

La ſcolopendre.

L'hépatique.

Les racines de patience.

—— d'aunée.

La rhubarbe.

Le ſenné.

Les ſels amers, &c. (M. FOURCROY).

ANTI-HYSTÉRIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *anti-hyſtériques*, ou les remèdes propres à calmer les accidens ſpaſmodiques qui ont lieu dans les maladies des femmes, & qui ſont ſouvent dus aux affections de la matrice, ſont pris dans la claſſe des anti-ſpaſmodiques & des uterins. Ce ſont ordinairement les ſubſtances les plus fétides que l'on choiſit, parce que l'expérience a démontré que les odeurs aromatiques & agréables occaſionnent des accès *hyſteriques*. Au contraire, la fumée des matières animales brûlées, & en particulier celle du crin, de la laine, des plumes, de la corne, eſt employée avec beaucoup de ſuccès, pour calmer les convulſions & les ſpaſmes que les femmes éprouvent. Tous les autres anti-ſpaſmodiques peuvent auſſi devenir *anti-hyſtériques*; il faut obſerver que les calmans, & ſur-tout les préparations d'opium, ſont plus ſouvent nuiſibles qu'utiles.

Les principaux *anti-hyſtériques* ſont:

Le caſtoréum.

Le camphre.

L'aſſa fétida.

L'eau de fleur d'orange.

L'eau de meliſſe.

L'huile de ſuccin.

L'ammoniaque retirée des matières animales.

Le ſafran.

L'éther.

L'huile animale rectifiée, &c. (M. FOURCROY).

ANTILAITEUX. (*Mat. méd.*).

On nomme *antilaiteux* ou lactifuges, *antilactea ſeu lactifuga*, les médicamens que l'on croit propres à évacuer le lait.

Quelque choſe qu'on ait pu dire ſur les bons effets de certains remèdes dans les maladies laiteuſes, appellées communément laits répandus, il eſt certain qu'aucun de ces remèdes ne peut être regardé comme ſpécifique. En effet, les apéritifs, les diaphorétiques & les purgatifs, ſont les claſſes des médicamens qui réuſſiſſent le mieux dans ces affections. On ne ſera donc point étonné de trouver, dans la liſte des *antilaiteux* ou lactifuges,

L'ammoniaque ou l'alcali volatil.

Les ſels neutres amers, & en particulier,

Le ſulfate de potaſſe ou ſel *de duobus*.

Le ſulfate de ſoude ou ſel de *Glauber*.

Le ſulfate de magnéſie ou ſel d'Epſom.

Les antimoniaux.

Les racines de bardane.

—— de ſalſepareille.

Les fleurs de ſouci.

—— de caille-lait.

—— de pervenche.

—— de primevere.

La tige de la douce amère.

—— de la canne de Provence.

Le ſucre rouge.

Le miel, &c.

C'eſt en diviſant l'humeur laiteuſe, fixée dans le tiſſu cellulaire, ou arrêtée dans les vaiſſeaux blancs, en la portant à la peau, ou en les évacuant par les

inteſtins, que tous ces remèdes agiſſent; ils n'ont donc aucune eſpèce de vertu ſpécifique dans les affections produites par la déviation du lait.

Il faut ajouter, à ces détails, que quelquefois les émétiques, & en particulier l'ipécacuanha, préviennent les accidens terribles, produits par le lait, porté dans la région épigaſtrique à la ſuite des accouchemens. C'eſt ainſi que feu M. Doulcet a guéri un grand nombre de femmes en couche à l'Hôtel-Dieu de Paris, par l'uſage de l'ipécacuanha.

On a cependant vanté, dans différens tems, des remèdes ſpécifiques contre le lait, & le public a ſouvent ajouté foi à ces remèdes; nous ne voulons pas parler des ſimples végétaux iſolés, dont la plupart, célébrés par les auteurs, mais avec l'honnêteté & la bonne foi qui conviennent à l'exercice de l'art de guérir, ont été compris dans le dénombrement préſenté ci-deſſus; mais des formules plus ou moins compoſées & même compliquées qu'on a propoſées & qui ont été reçues du public avec enthouſiaſme. Nous n'en ferons connoître ici que deux; l'un eſt le remède de Weiſſe, qui eſt beaucoup tombé depuis la mort de ſon auteur; l'autre un élixir américain, de l'invention de M. Courcelle, ancien chirurgien de nos colonies.

Le premier a été publié dans les mémoires de la ſociété royale de médecine; nous inſcrirons ici le rapport entier, redigé par MM. Geoffroy, Lorry, le Roi, Lalouette & Vicq-d'Azyr.

Mémoires de la ſociété.

« La ſociété royale de médecine nous a chargés de » lui rendre compte du remède de feu M. Weiſſe: » la dame ſa veuve nous a remis la recette originale, » telle que l'auteur la conſervoit dans ſes papiers, & » ainſi qu'il ſuit:

Compoſition du remède antilaiteux, *ſuivant la recette de M. Weiſſe.*

℥ Ariſtoloche ronde.
Racine de fougère mâle.
Souci de vigne.
Perſicaire.
Feuilles de mille pertuis avec la fleur.
Pervenche.
Bétoine.
Verveine.
} Une poignée répondant à une once environ de chacune de ces ſubſtances.

Feuilles & fleurs de ſerpolet.
Primevère.
Guy de chêne.
Lauréole.
Polypode de chêne.
Caille-lait jaune.
Feuilles de tilleul.
Racine de grande ſcrophulaire.
} Une forte pincée répondant à un ou deux gros de chacune.

Purgation que l'on doit preſcrire tous les huit jours.

℥ Deux onces & demie de manne;
Quatre gros de ſel d'Epſom, dans une infuſion de chicorée ſauvage & de cerfeuil.

» Le jour de la purgation on ne prendra point » le remède.

» On doit continuer pendant quarante jours, » obſervant un régime exact; point de ragoût, » point de laitage, de ſalades, de fruits, ni de » crudité; la nourriture doit être ſaine, le vin ſera » trempé. Le ſoir l'on prendra un potage ». Telle eſt la copie de la formule remiſe à la ſociété royale.

« Nous avons éprouvé ce remède ſur un grand » nombre de femmes qui étoient dans le cas d'en » faire uſage; voici le réſultat de nos obſervations:

» Le remède produit conſtamment des évacuations » par les ſelles; il en produit ordinairement, ſurtout dans le commencement, quatre, cinq, ou » ſix dans la journée.

» Ces évacuations continuées, comme l'auteur de » ce remède le preſcrit, ſont en général ſalutaires. » On obſerve fréquemment des grumeaux *laiteux* » dans leurs déjections, & un dépôt blanc *laiteux* » dans leurs urines.

» Toutes ces ſubſtances, étant bien mêlées, & » les racines écraſées, on prendra du tout un gros » que l'on mettra dans une cafetière de terre, avec » une chopine de petit lait clarifié, ajoutant depuis » un demi-gros de ſel d'Epſom, juſqu'à deux gros, » ſuivant la force & le tempérament, un demi-gros de follicules de ſéné pour les perſonnes délicates, ou un demi-gros de ſéné pour celles qui ſont » plus fortes. On fera infuſer le tout pendant deux » heures, à un feu modéré ſans le laiſſer bouillir, » enſuite on le retirera du feu; on couvrira bien la » cafetière juſqu'au lendemain matin. Alors on paſſera le petit lait, & on le partagera en deux verres, » que l'on fera prendre à la malade, à une heure de » diſtance l'un de l'autre. Une heure après la dernière priſe, la malade pourra déjeûner avec une » croûte de pain & du bouillon.

» On ſupprimera l'uſage du remède pendant les » règles. Il doit procurer trois ou quatre évacuations » par jour. Si la doſe indiquée ne ſuffiſoit pas pour » cette évacuation journalière, on l'augmenteroit ſuivant le beſoin. Si le remède faiſoit trop d'effet, on » n'en prendroit qu'un verre.

» Il y a des circonſtances dans leſquelles il ſeroit » imprudent d'adminiſtrer ce remède: lorſqu'il ſe » forme, par exemple, un dépôt *laiteux* dans l'une

» des régions iliaques, ou ſur l'une ou l'autre extré-
» mité inférieure, ſi un tel dépôt eſt accompagné de
» fièvre, de douleurs, d'irritation, il convient,
» à notre avis, d'employer uniquement le régime &
» les remèdes les plus adouciſſans, d'avoir recours
» à l'uſage des ſucs d'herbes les plus doux, tels que
» celui de chicorée de jardin, de poirée; de purger
» de tems en tems avec les minoratifs, & d'attendre,
» pour donner le remède de M. Weiſſe, que la
» fièvre, les vives douleurs & l'irritation, ſoient
» au moins très-calmées.

» Il paroît que l'émonctoire des inteſtins eſt celui
» par lequel on obtient le plus facilement l'évacuation
» des ſucs *laiteux* altérés & devenus cauſe de mala-
» die; vérité qui eſt connue depuis long-tems par
» les médecins, & établie dans leurs ouvrages.

» C'eſt une circonſtance digne d'être remarquée,
» que l'action purgative de ce remède, qui, cepen-
» dant, ne contient, de vraiment purgatif, qu'un
» demi-gros de follicules, & autant de ſel d'Epſom (1).

» Les évacuations qu'il procure ne fatiguent pas
» pour l'ordinaire; elles augmentent même l'appétit.
» Il paroît que ce traitement pourroit être étendu
» avec avantage à d'autres maladies, & qu'il convient
» à pluſieurs eſpèces de cachexies.

» Nous croyons que la recette, propoſée, pour-
» roit être ſimplifiée ſans rien perdre de ſon effica-
» cité. La ſuivante nous a paru, dans bien des cas,
» produire les mêmes effets.

℥ Sommités fleuries de ſureau,
De caille-lait à fleurs jaunes.
De millepertuis. } Un ſcrupule.

Follicules de ſéné.
Sel d'Epſom. } Depuis un demi-gros juſqu'à un gros, ſuivant les forces, l'état & la ſenſibilité de la malade.

» On fera infuſer pendant huit à dix heures dans
» une livre de petit lait; paſſez enſuite. La ſociété
» doit avertir que ce remède n'eſt ni auſſi indifférent,
» ni auſſi univerſel que ſon auteur ſembloit le croire.
» Formé d'un grand nombre de médicamens mal
» aſſemblés, mais qui tous ſont apéritifs & to-
» niques, il eſt dangereux toutes les fois qu'il y
» a irritation. Devenant purgatif par l'addition de
» quelques remèdes qui y ſont joints, toutes les
» fois que la nature ne porte pas les humeurs vers
» les couloirs du bas ventre, il peut contrarier ſes
» opérations ſalutaires; on doit en dire autant de
» l'adminiſtration imprudente du ſel *de duobus*,
» auquel on a donné mal-à-propos le nom de ſpéci-
» fique pour ces maladies. En un mot, nous ne
» pouvons nous diſpenſer d'avertir les femmes impru-
» dentes, & leurs conſeils, que les maladies for-
» mées par l'amas, le dépôt ou la corruption des
» parties laiteuſes, exigent plutôt, pour leur traite-
» ment, une méthode ſagement combinée, ſuivant
» les principes de l'art, qu'un traitement empirique,
» dont les ſuites ſont le plus ſouvent très-fâcheuſes.
» Le roi a ordonné, à la ſociété de médecine, de
» publier le remède de feu ſieur Weiſſe, que ſa ma-
» jeſté a fait acheter, en accordant une penſion à la
» veuve de ce médecin ».

Ce rapport a été lu dans la ſéance du 10 novembre 1778, par MM. Geoffroy, Lorry, le Roy, Lalouette, Vicq-d'Azyr.

L'élixir américain de M. de Courcelles, auſſi acheté par le roi, a été publié à part, & imprimé à l'imprimerie royale, en 1789. Nous le copierons ici, & nous y joindrons les réflexions que l'inſpection de cette formule nous a fait naître.

Noms & doſes des drogues ſimples qui entrent dans la compoſition de l'Élixir américain.

	Noms de Botanique.
℞. Racines d'*Aſarum*, ou Cabaret, 1 *once*.	*Aſarum Europæum*, le Cabaret *ou* Oreille d'homme.
Écorce de racines de Palmiſte à Crocros, 1 *once*. . . . *Saint-Domingue*.	*Cocos aculeatus*, Palmiſte à Grou-grou.
Deux Calebaſſes... *Saint-Domingue*.	*Creſcentia Cujette*, le Calebaſſier, *ou* Arbre à Couye.
Opium, deux onces & demie. ..... *Egypte*.	.....
Écorce de bois de fer, 6 *onces*... *S.-Domingue*.	*Erythroxilum areolatum*, le Bois de fer.
Herbe à Charpentier, 2 *onces*... *S.-Domingue*.	*Juſticia aſſurgens*. Herbe à Charpentier.
Feuilles d'Avocatier, *deux livres*... *S.-Domingue*.	*Laurus Perſea*. Avocatier.
Feuilles de Millepertuis, 1 *livre*	*Hypericum perforatum*, le Millepertuis.
Fleurs de ſureau, *demi-livre*.....	*Sambucus nigra*, le Sureau.

(1) Nous avons rarement porté la doſe du ſel d'Epſom à plus d'un demi-gros. La doſe de deux gros, ſouvent employée par feu M. Weiſſe, étoit beaucoup trop forte, & répétée ſouvent, elle pourroit faire beaucoup de mal.

	Noms de Botanique.
N. Feuilles d'Oranger, *quatre onces*..... Fleurs d'Oranger, *deux onces*.....	*Citrus aurantium*, l'Oranger.
Racine d'Énula-campana, *quatre livres*.....	*Inula Helenium*, Aunée ou Enula-campana.
Racine de Cannes de ſucre, 2 *liv*.... *S.-Domingue.*	*Saccharum officinarum*, Canne à ſucre.
Racine d'Ariſtoloche, *trois livres*.....	*Ariſtolochia rotunda*, Ariſtoloche ronde.
Racine de Cannes, *ou* Quenelles, 2 *livres*....	*Arundo Donax*, Roſeau à cannes ou à quenouilles.
Graines de Genièvre, *trois onces*.....	*Juniperus communis*, Genevrier des Landes.
Fleurs de Tilleul, *deux onc.*	*Tilia Europæa*, le Tilleul.
Fleurs ou feuilles de Romarin, *deux onces*....	*Roſmarinus officinalis*, le Romarin.
Petit Baume, *quatre onc*...	*Mentha ſativa*, le Baume de jardin de France. *N. B.* Si c'eſt le petit Baume de S.-Doming., c'eſt le *Croton balſamiferum*, le petit Baume.
Quatre livres de cendres de toutes ces plantes qui ont ſervi à la diſtillation, & qui ont été ſéchées & brûlées.	

Après avoir concaſſé les racines & les écorces, on les mettra infuſer, pendant huit jours, dans huit pintes d'eau de rivière : les deux derniers jours on fera pareillement infuſer, dans la même eau, les fleurs, les feuilles & les fruits écraſés; on mettra le tout dans l'alambic, & on ajoutera huit pintes de la meilleure eau-de-vie. Alors on diſtillera au bain-marie, pour en tirer à-peu-près toute la liqueur ſpiritueuſe qu'il faudra cohober trois fois de ſuite. On mettra cette liqueur ſpiritueuſe à part; enſuite on preſſera & on paſſera au tamis tout ce qui ſera reſté dans l'alambic; on brûlera le marc deſſéché, & on jettera les cendres dans la liqueur extractive qu'on a exprimée; enfin on ajoutera un peu d'eau de rivière, s'il eſt néceſſaire. On diſtillera cette liqueur à feu nud & doux, & on en mêlera le produit, à parties égales, avec la liqueur ſpiritueuſe qu'on a miſe à part.

Pour colorer ce mélange, on y ajoutera ſix onces de fleurs de pavot ſimple, & trois onces de racines de garance (*rubia tinctorum*). Lorſque la liqueur aura acquis une couleur rouge & brillante, on la filtrera & on la conſervera dans des bouteilles bien bouchées.

On doit retirer de ce procédé à-peu-près douze bouteilles de pinte d'élixir.

La doſe de cet élixir eſt d'une cuillerée à café; on en peut prendre juſqu'à quatre par jour, & même davantage dans les cas dangereux & preſſans. On peut le prendre pur; mais pour l'ordinaire on doit le prendre dans un véhicule, c'eſt-à-dire, le mêler avec une cuillerée de *bouillon*, *de thé*, *de vin*, *de tiſanne ou de lait d'amandes*.

On ne peut pas voir une formule plus compliquée, plus barbare, & une préparation plus ridicule. La diſtillation de l'alcohol ſur de la cendre des plantes, celle même de l'infuſion avec l'alcohol, prouvent, ainſi que la multiplicité des drogues, que l'auteur étoit bien peu verſé dans l'hiſtoire des médicamens, & dans la connoiſſance de leurs propriétés. Il n'y a, au-deſſus de l'abſurdité d'une pareille compoſition, que celle des perſonnes qui la vantent & qui l'emploient; à la vérité, celles-ci ſont moins blâmables que l'auteur, parce qu'elles ne doivent point juger la nature & la préparation d'un remède, tandis que l'auteur auroit dû, au moins, en ſavoir aſſez pour ne pas donner une formule tout au plus digne des lumières du quinzième ſiècle. (M. Fourcroy)

ANTILÉNA. (*Art vétérinaire.*)

C'eſt le nom que quelques auteurs latins ont donné au poitrail du cheval; mais il ſignifie plus ordinairement la partie du harnois, qui porte auſſi le nom de poitrail. (*Voyez* Harnois) (M. Huzard).

ANTILLES. (*Hygiène*).

Partie Ire., de l'homme conſidéré ſuivant ſes rapports.

Sect. Ire., l'homme ſain en ſociété.

Ordre Ier., rapports des climats.

Les *antilles* ſont des îles ſituées en Amérique, entre le ſud & le nord de ce continent; c'eſt Chriſtophe Colomb qui en fit la découverte en 1492. Saint-Domingue, Cuba, la Martinique & la Jamaïque, ſont les principales de ces îles, habitées par les françois, les anglois & les hollandois.

La chaleur de ce climat, ſitué ſous la Zône Torride, eſt exceſſive; on n'y connoît pas d'hivers, & les arbres y ſont toujours verds. L'air y eſt ſouvent mal-ſain, & on y eſt ſujet à de furieux ouragans. Ces îles ſont la patrie de beaucoup de ſubſtances

utiles aux hommes, ſoit comme alimens, ſoit comme médicamens. On en tire des cannes à ſucre, de l'indigo, du tabac, du cacao, de la banane, du coton, de la cochenille, des ananas, du café, du quinquina, des liqueurs ſpiritueuſes. La vigne y réuſſit; mais on n'y recueille point de bled. On y fait, avec une racine qui porte le nom de manioc, une eſpèce de pain que l'on nomme caſſave. Les pluies, depuis la mi-juillet juſqu'à la fin d'octobre, tempèrent les grandes chaleurs de ce climat, ainſi que le vent d'eſt; l'humidité alors y eſt quelquefois telle, que les viandes s'y conſervent peu, les fruits s'y pourriſſent facilement, le pain ſe moiſit & le vin tourne à l'aigre.

L'inſalubrité de pluſieurs de ces îles a bien diminué, depuis que l'agriculture y a été en vigueur, qu'on a brûlé les bois qui entretenoient l'humidité, qu'on a fait des ſaignées utiles aux terreins bas, qu'on a détruit les inſectes vénimeux, &c. (*Voyez* le mot AMÉRIQUE). (M. MACQUART.)

ANTILLY. (EAUX MINÉRALES).

C'eſt un village du diocèſe de Meaux, ſur la rivière de Grivette, à deux lieues & demie ſud-eſt de Crépi, à quatre lieues de Meaux, & à cinq de Senlis. Un certain Varin a vanté, d'une manière ridicule & ennuyeuſe, les eaux d'*Antilly*, dans un ouvrage intitulé, admirables & miraculeuſes vertus de la fontaine d'*Antilly*; elles ſont à examiner. (M. MACQUART).

ANTI-LOIMIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *anti-loimiques* ſont les remèdes qu'on a recommandés pour préſerver de la peſte; on les nomme auſſi antipeſtilentiels.

La peſte eſt une maladie ſi terrible & ſi meurtrière, qu'il n'eſt pas étonnant que les hommes aient cherché, dans tous les tems, des moyens de ſe ſouſtraire à ſes ravages. Auſſi la liſte des *anti-loimiques*, ou remèdes capables de préſerver de la peſte, eſt-elle très-nombreuſe dans les auteurs qui ont écrit ſur ce fléau de l'humanité. On trouve, dans cette claſſe, toutes les matières odorantes & aromatiques les plus fortes, les ſubſtances âcres volatiles, les ſpiritueux. Les pharmacopées ſont remplies de préparations deſtinées à cet uſage; mais malheureuſement il n'eſt aucun remède connu qui jouiſſe véritablement de la propriété de préſerver de la contagion peſtilentielle. L'ail, les racines, les bois, les écorces aromatiques des deux Indes, les eaux ſpiritueuſes les plus fortes, les vinaigres les plus actifs & les plus pénétrans ne peuvent jamais être regardés que comme des barrières très-foibles contre les effets de cette cruelle maladie. Tout ce que les médecins, les plus ſavans, les plus expérimentés, & en même-tems de meilleure foi, ont écrit ſur les préſervatifs de la peſte, conſiſte à recommander le courage, la tranquillité de l'eſprit, l'exercice, le bon régime, les vêtemens de ſoie parfumés, un ou deux cautères, l'uſage modéré du vin, le tabac fumé, mâché. Avec ces précautions, Diemerbroeck, & pluſieurs autres, ont échappé à la contagion; mais tous ces moyens ſont inſuffiſans ſi le corps eſt dans une mauvaiſe diſpoſition, ſi les humeurs ſont âcres ou épaiſſies, ſi les premières voies ſont chargées de ſabure, &c.

Quelques exemples ont appris, il eſt vrai, que les vapeurs fétides des matières fécales, des tanneries, des boucheries, ont préſervé des quartiers entiers de la peſte; mais ces exemples ne ſont ni en aſſez grand nombre, ni aſſez concluans pour pouvoir nous fournir des préſervatifs certains contre cette maladie. L'iſolement, l'habitation des lieux élevés & écartés, tout éloignement des peſtiférés, & de ce qui leur appartient, ſont les ſeuls moyens, de ce genre, qui méritent une entière confiance. (M. FOURCROY).

ANTIMÉLANCHOLIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *antimélancholiques* doivent être auſſi variés que les accidens & les ſymptômes de la mélancholie ſont eux-mêmes variés. Auſſi preſcrit-on, dans cette maladie, tantôt les humectans, les délayans, les tempérans, comme l'eau ſimple, les chicoracées, la poirée, le lait d'âneſſe ou de chêvre, le petit-lait, les eaux minérales froides; tantôt les apéritifs, les nitreux, les martiaux, les anti-ſcorbutiques, les céphaliques, les anti-ſpaſmodiques, les calmans, les lavemens & les bains. Enfin les purgatifs les plus forts, les plus actifs, ſont ſouvent employés à la fin de la cure, & ce ſont eux alors qui déplacent & emportent l'humeur mélancholique. L'hellebore a ſurtout cet avantage; les anciens en faiſoient un grand uſage & avec un ſuccès qui eſt preſqu'entièrement perdu pour nous. Lorry a voulu réparer cette perte en apprenant à donner l'hellebore après avoir fait faire aux malades un très-long uſage des délayans, & après avoir réduit à un état cachectique. (*V.* les mots HELLEBORE, HELLEBORISME. (M. FOURCROY.)

ANTIMORVEUX. (*Mat. méd. vétérin.*).

On appelle *antimorveux* les remèdes qu'on croit propres à préſerver ou à guérir la *morve*. Jamais, peut-être, remèdes ne furent auſſi multipliés, auſſi vantés, & malheureuſement auſſi inutiles.

C'eſt dans le traitement, de cette maladie, que les empiriques & les charlatans ont principalement annoncés des ſpécifiques. M. *Lafoſſe*, le père, qui ne doit être rangé ni dans l'une, ni dans l'autre de ces claſſes, avoit cru découvrir un *antimorveux* aſſuré dans le *trépan* & dans les *injections*; cette idée ingénieuſe qui offre une reſſource de plus pour le traitement de la *morve*, n'a pas eu tout le ſuccès que l'auteur croyoit avoir lieu d'en attendre. Les autres *anti-mor-*

veux qu'on a prônés depuis, & deſquels on a obtenu quelquefois du ſuccès, ſont principalement :

L'*éthiops antimonial* ;

La *pervenche*, (*vinca major*) ;

Le *frêne*, (*fraxinus excelſior*) ;

L'*eau diſtillée de laurier ceriſe*, (*prunus laurocerasus*) ;

L'*eau de chaux* ;

L'*alcali volatil* ;

Les *ſetons* ;

Les fumigations d'*orpiment* ;

Les frictions d'*eſſence de térébenthine*, autour des nazeaux ;

Les injections aſtringentes & déterſives ;

La cautériſation du chamfrein, &c.

Parmi les remèdes des charlatans :

L'*électuaire du baron de Sind* ;

Le *remède de Hurn* ;

Les *tablettes de Dubuiſſon* ;

Le *remède préſervatif & curatif de Hél'e*, ſont ceux qui, depuis un demi-ſiècle, ont aſſez conſtamment abuſé de la crédulité & de la confiance du public.

On a long-tems adminiſtré, & on adminiſtre encore, les *antimorveux* en breuvages, ou par les nazeaux ; cette pratique d'autant plus barbare, que la plupart de ces breuvages ſont compoſés de ſubſtances âcres & très-irritantes, & que les parties qu'ils traverſent ſont très-délicates & très-irritables, a détruit aſſez promptement un grand nombre de chevaux, dans leſquels ils ont excité une inflammation violente, & la gangrène.

Il en eſt, au ſurplus, des *antimorveux*, comme de tous les autres *anti* ; il n'en eſt point de ſpécifiques, & le traitement de la *morve* eſt ſuſceptible d'autant de changemens & de variations, que celui de toutes les autres maladies chroniques. (*Voyez* MORVE. (M. HUZARD.)

ANTIMOINE. (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois *antimoine* une ſubſtance minérale, une mine compoſée de ſoufre & de demi-métal, qu'on appelloit alors régule d'antimoine. Aujourd'hui, en banniſſant l'expreſſion vague & alchimique de régule pour toutes les matières métalliques auxquelles on l'appliquoit, on nomme *antimoine* le demi-métal pur, & ſulfure d'*antimoine*, la mine formée de ce demi-métal & du ſoufre. Il ne ſera donc queſtion, dans cet article, que des propriétés médicamenteuſes de l'*antimoine* ou du demi-métal ; & celles de ſa mine, ainſi que l'hiſtoire des préparations auxquelles cette mine donne naiſſance ſeront expoſés au mot ſulfure d'*antimoine*. Il réſultera, de cette dénomination méthodique, que l'article préſent ſera beaucoup plus court qu'il ne l'étoit autrefois, & que l'article ſulfure d'*antimoine* contiendra la plupart des détails qui étoient anciennement traités au mot *antimoine*.

Pour connoître avec exactitude les propriétés médicinales du demi-métal nommé *antimoine*, & celles des diverſes préparations dont il eſt la baſe, il faut d'abord préſenter, en peu de mots, ſes principales propriétés chimiques. L'*antimoine* eſt un demi-métal blanc, criſtalliſé en grandes lames, très-caſſant, qui ſe fond quand il eſt bien rouge, qui s'oxide aſſez facilement à cette température, & dont l'oxide blanc ſe ſublime en aiguilles ou priſmes très-allongés par l'action d'une forte chaleur. La propriété qu'il a de ſe criſtalliſer facilement dans ſon état métallique, eſt la cauſe de l'étoile ou des feuilles de fougère qu'on voit à la ſurface ſupérieure des pains orbiculaires de ce demi-métal. On l'extrait de ſa mine en faiſant brûler rapidement le ſoufre à l'aide d'une certaine quantité de nitre, & en empêchant l'*antimoine* de brûler par l'addition du tartre qu'on mêle avec le nitre. (*Voyez* le *dictionnaire de chimie*).

L'*antimoine* ne s'altère point à l'air ordinaire ; il ne communique rien à l'eau qui ne lui fait rien éprouver ; mais l'un & l'autre de ces corps l'oxident, lorſqu'on aide le premier par une grande chaleur, & le ſecond par les acides. Tous les oxides d'*antimoine* ſont difficiles à réduire en métal, & l'oxigène y tient très-fortement. Le nitre fait très-bien brûler l'*antimoine*, & il réſulte de la détonation de trois parties de nitre avec une partie d'*antimoine*, une maſſe blanche compoſée d'oxide d'*antimoine* & de potaſſe. Si on leſſive cette maſſe, l'eau en extrait la potaſſe ; mais ce ſel emporte avec lui un peu d'oxide d'*antimoine* qui lui eſt uni. M. Berthollet a trouvé que dans cette combinaiſon l'oxide d'*antimoine* fait fonction d'acide, & forme, avec la potaſſe, une eſpèce de ſel neutre criſtalliſable. La portion d'oxide qui n'eſt point uni à la potaſſe, & qui reſte après la leſſive, eſt une ſorte d'*antimoine diaphorétique lavé*, plus pur même que celui qu'on prépare avec le ſulfure d'*antimoine*. On peut ſe ſervir de cet oxide pour faire la tartrite d'*antimoine*.

L'*antimoine* décompoſe complettement le muriate de mercure corroſif, & donne par la diſtillation avec ce ſel le muriate d'*antimoine* ſublimé, fort employé en chirurgie comme cauſtique puiſſant, & connu ſous le nom impropre de *beurre d'antimoine*. Ce dernier ſel, verſé dans l'eau, s'y décompoſe preſque entièrement ; il s'en ſépare un oxide d'*antimoine* blanc qu'on nomme *poudre d'Algaroth*. En traitant le

muriate d'*antimoine* deux ou trois fois de ſuite avec l'acide nitrique, on en dégage l'acide muriatique, on en charge de plus en plus l'oxide d'oxigène, & on en fait une préparation nommée autrefois *bézoard minéral*.

Telles ſont les principales propriétés chimiques de l'*antimoine* qu'il eſt néceſſaire de bien connoître pour la matière médicale, & les préparations les plus utiles que l'on fait avec ce demi-métal & les matières ſalines.

L'*antimoine*, à ſon état de demi-métal, n'eſt que peu employé aujourdhui en médecine. On en faiſoit autrefois un grand uſage comme purgatif; on formoit, dans des moules, des gobelets & des globules d'*antimoine*; on laiſſoit ſéjourner, dans les premiers, de l'eau ou du vin, pendant une nuit; on avaloit les liqueurs le lendemain matin, & on étoit plus ou moins purgé. Mais cette manière de ſe purger étoit fort irrégulière & fort incertaine dans ſes effets. Tantôt l'effet en étoit prompt & trop fort; d'autrefois il étoit preſque nul; cela dépendoit de la nature plus ou moins acide du liquide qu'on laiſſoit ſéjourner ſur l'*antimoine*, & de la ſenſibilité plus ou moins grande des ſujets. Les globules qu'on avaloit comme des pilules, & qu'on rendoit entiers, avoient les mêmes inconvéniens. Ces pilules de métal, nommées pilules perpétuelles, parce qu'elles pouvoient ſervir très-long-tems, purgeoient trop fortement certaines perſonnes, celles dont les ſucs gaſtrique & inteſtinal très-abondans, jouiſſoient d'un caractère acide aſſez puiſſant pour oxider & diſſoudre une portion de la ſurface des globules métalliques. Le plus grand nombre de ceux qui en faiſoient uſage, n'en éprouvoient, à la vérité, qu'une action très-foible; mais l'un & l'autre de ces inconvéniens ont enfin été bien appréciés & bien ſentis; depuis ce tems on ne fait plus d'uſage de l'*antimoine* métallique ſoit en gobelets, ſoit en pilules.

Les différens oxides d'*antimoine*, préparés avec les acides ou le nitre, ont une vertu purgative, émétique, diurétique ou diaphorétique, à différens degrés. Il paroît qu'en général il ne faut pas qu'ils ſoient trop oxidés, pour avoir ces propriétés, & qu'ils les perdent par une trop forte oxidation. C'eſt ainſi que l'oxide d'*antimoine*, le plus chargé d'oxigène, qui eſt préparé par la détonation avec le nitre, & qu'on nomme *antimoine diaphorétique* lavé, n'a aucune vertu ſuivant beaucoup de médecins. Le bézoard minéral ou l'oxide d'*antimoine*, uni d'abord à l'acide muriatique & ſurchargé d'oxigène par l'oxide nitrique avec lequel on le traite, eſt abſolument dans le même cas. Il ne faut pas ignorer cependant que quelques praticiens ſont dans une opinion différente, & qu'ils penſent que l'*antimoine* diaphorétique le plus oxidé, & même le plus ſéparé de la potaſſe par une lixiviation très-exacte, jouit encore de propriétés très-marquées & très-utiles. Comme les propriétés qu'ils lui attribuent ſont de la claſſe de celles qu'on nomme altérantes, & qui ne ſe préſentent pas par des phénomènes ou des actions très-ſenſibles, comme cela a lieu pour des évacuans, il eſt difficile de démontrer, avec exactitude, l'exiſtence ou la non exiſtence réelle de ces effets; d'autant plus qu'on emploie cet oxide d'*antimoine*, dans des cas où ſon effet doit être très-lent, dans les maladies lentes de la peau, des glandes lymphatiques, des maladies, où les ſeules forces vitales, l'air pur, les alimens, les boiſſons, l'exercice, font ſouvent des changemens utiles, ſoit en agiſſant ſeuls & ſans la ſimultanéité des remèdes, ſoit en aidant fortement & puiſſamment l'action de ceux-ci. Cette réflexion, au reſte, n'eſt pas particulière à l'uſage médicinal des oxides d'*antimoine*; elle eſt également applicable à tous les médicamens dont l'action eſt foible & lente, & qu'on adminiſtre dans les maladies chroniques. On ne prépare point communément l'oxide d'*antimoine*, nommé *antimoine diaphorétique*, avec l'*antimoine* métallique, mais bien avec le ſulfure d'*antimoine*, ainſi que la plupart des autres remèdes antimoniaux; mais cette manière commune de les préparer n'eſt pas la plus ſûre & la plus exacte, lorſqu'on veut avoir ces oxides purs.

Quant au muriate d'*antimoine* ſublimé ou beurre d'*antimoine*, il n'eſt d'uſage qu'à l'extérieur, comme cauſtique, & ſur-tout pour détruire les virus communiqués ſous la peau, & arrêter leurs effets, dans les morſures des animaux enragés, &c.

(*Voyez* les articles ANTIMONIAUX, SULFURE D'ANTIMOINE, OXIDES D'ANTIMOINE, SELS ANTIMONIAUX, MURIATE D'ANTIMOINE, &c. (M. FOURCROY.)

ANTIMOINE. (*Mat. méd. & Hygiène, vétér.*)

L'*antimoine crud* qui préſente de belles aiguilles, longues, droites, larges, blanches, brillantes, & qui eſt léger & facile à caſſer, eſt le meilleur. Celui qui reſſemble à du *mâche-fer* ne vaut rien.

Il eſt un puiſſant fondant; nous l'employons en poudre ou en décoction, pour réſoudre les engorgemens des jambes des chevaux, qui ſont la ſuite de la débilité des ſolides, & de la viſcoſité des fluides. Dans le cas où nous croyons devoir préférer de le donner en poudre, nous avons la plus grande attention à ce que cette poudre ſoit extrêmement fine & impalpable, autrement elle ne ſeroit admiſe qu'en petite quantité dans les voies circulaires; auſſi une légère doſe opère-t-elle plus efficacement alors, qu'une doſe conſidérable de cette ſubſtance concaſſée ſeulement.

Cette même poudre n'agit pas avec moins de ſuccès dans le virus ſorique, tel que les *dartres*, la *gale*, &c., alors ſon action eſt celle d'un diaphorétique qui exige que l'animal, auquel on l'a donné, ſoit ſoigneuſement

tenu chaudement & couvert ; on lotionne de tems à autre les parties du tégument tuméfiées par le virus, avec une décoction émolliente, que l'on emploie auſſi chaude qu'il eſt poſſible, dans la vue de diſtendre ces mêmes parties & de les relâcher. C'eſt par cette méthode, auſſi ſimple que peu diſpendieuſe, que nous ſommes parvenus à guérir une *gale épizootique*, qui, dans nombre de paroiſſes du Languedoc, avoit affecté les ânes, les mulets & les chevaux.

Si on ſe propoſe d'employer ce minéral en décoction, on le concaſſe, on en fait un nouet que l'on ſuſpend dans le vaſe deſtiné à faire la décoction. (*Extrait des cahiers manuſcrits de M. Chabert.*)

L'*antimoine crud*, & ſes préparations, ſont employés depuis long-tems dans la médecine vétérinaire ; il ſemble que ce minéral, après avoir été proſcrit pour l'homme, ait été, pour ainſi dire, prodigué aux animaux ; il ne produit point, à la vérité, dans ceux-ci, les mêmes effets que dans le premier, & il eſt rare que l'*antimoine crud* procure le vomiſſement, même aux animaux qui en ſont ſuſceptibles.

On le trouve recommandé par les hippiatres du dernier ſiècle, & par ceux du commencement de celui-ci, contre la gras-fondure, la pouſſe commençante, & contre une foule d'autres maladies dans leſquelles il ne convient peut-être pas mieux ; pluſieurs le regardent comme une panacée, & prétendent que donné pendant vingt ou trente jours à la doſe de deux onces, aux chevaux & aux bœufs, vieux & uſés, il les rajeunit, rétablit leurs forces, & renouvelle la maſſe du ſang. Le comte de *Bonſi* a même conſacré une lettre entière à faire l'éloge de ce médicament & de ſes préparations, qui peuvent en effet agir avec plus d'efficacité en Italie que dans notre climat (1).

M. *Vitet*, au contraire, l'a dépouillé avec auſſi peu de fondement de preſque toutes ſes vertus. L'*antimoine* porphiriſé, dit-il, & mêlé avec un véhicule quelconque, ne produit aucun effet ſenſible ſur le bœuf, la brebis & le cheval ; ſa décoction dans l'eau, à quelque doſe que ce ſoit, n'a jamais fait ſuer le bœuf, ni le cheval, ni diſſiper la moindre tumeur, & contribue rarement à la guériſon des maladies ſuperficielles pour leſquelles il eſt ſi fort recommandé ; M. *Vitet* penſe à-peu-près de même des préparations de cette ſubſtance, qu'il a exclu de la claſſe des diaphorétiques (2).

Il eſt certain cependant que l'uſage, long-tems continué de l'*antimoine crud* en poudre, donné le matin à jeun dans le miel, eſt un excellent fondant qui pouſſe par la tranſpiration ; il détruit des maladies chroniques, qui réſiſtent ſouvent à des remèdes beaucoup plus actifs. On l'a recommandé pour le farcin ; nous l'avons employé un grand nombre de fois dans cette maladie, à la doſe d'une once, ſoit ſeul, ſoit avec addition de pareille doſe de fleurs de ſouffre ; nous en avons ainſi fait manger pluſieurs livres ; le farcin a parfaitement guéri, & les engorgemens, qui en ſont ordinairement la ſuite, ont très-ſenſiblement diminué ou diſparu, il a produit le même effet dans l'induration des glandes qui ſuit aſſez ſouvent l'évacuation imparfaite de la gourme. La chûte des poils qui accompagne ou qui, ſuit ſouvent l'adminiſtration continuée de cette ſubſtance, & la craſſe plus abondante que retire l'étrille dans les chevaux auxquels on le fait prendre ; craſſe obſervée par tous ceux qui ont attentivement ſuivi les effets de ce remède, & très-bien remarquée par les gens d'écurie, pour leſquels elle eſt un ſurcroît de fatigue, ſont des preuves bien évidentes de ſa vertu diaphorétique.

On l'emploie auſſi avec ſuccès dans la ladrerie des porcs ; & M. *Chabert* le recommande encore dans la *ſoye*, maladie particulière à ces animaux. M. *Paulet* regarde cependant la chair du porc guéri de la ladrerie par l'uſage de l'*antimoine* comme très-ſuſpecte (1) ; mais nous penſons que la ſuſpicion eſt mal fondée, qu'elle ne doit avoir lieu que relativement à la maladie, & non relativement au remède. Il paroît qu'en général ſon uſage peut être recommandé dans toutes les maladies chroniques, où il s'agit de fondre, de diviſer, d'atténuer, & de pouſſer par la tranſpiration.

Enfin on l'a recommandé encore comme capable de préſerver des épizooties ; & M. *Malcolin Fleming* prétend qu'un mélange d'une once d'*antimoine* & d'une demi-once d'éthiops minéral & de thériaque dont on faiſoit un bol qu'on donnoit à jeun, a été un bon préſervatif contre une maladie qui affectoit les vaches dans les environs de Hull, & qu'aucunes de celles auxquelles on le donna n'en fut attaquée ; il obſerve qu'elles perdirent l'appétit & le lait, mais qu'ils reparurent bientôt l'un & l'autre, & que toutes ſe portèrent bien (2).

On en fait uſage dans nombre d'endroits pour engraiſſer le bétail, ou plutôt pour le diſpoſer à l'engrais ; & ſi une obſervation conſtante n'avoit pas conſtaté ſes bons effets, dans ce cas, comme dans une foule d'autres, il auroit été ſans doute bientôt abandonné, à l'exemple de pluſieurs remèdes très-vantés & très-promptement oubliés. C'eſt principa-

(1) Voyez *lettere ed opuſcoli ippiatrici. Arimino*, 1755. *in*-8°. Lettre 3, page 23 & ſuivantes.

(2) *Médecine vétérinaire*, tome III, page 126, & ſuivantes.

(1) *Recherches ſur les maladies épizootiques*, tome II, page 334.

(2) *Journal économique*, année 1758, page 284.

ement dans les porcs qu'il produit cet effet, qui eſt peut-être facilité dans ces animaux, par la diſpoſition particulière de leur graiſſe. Nous connoiſſons des marchands de porcs qui nous ont aſſurés en faire un uſage habituel, & dans les troupeaux deſquels la ladrerie eſt, pour ainſi dire, inconnue.

On donne l'*antimoine* en bol dans le miel, en pilules, ou mêlé dans le ſon, ou l'avoine, ou dans les alimens, tels qu'ils ſoient. Les deux premières méthodes conviennent mieux dans les cas de maladies, & on doit, autant qu'il eſt poſſible, l'adminiſtrer à jeun. Il faut avoir ſoin de mouiller légèrement le ſon ou l'avoine avec leſquels on le mêle, non-ſeulement parce que l'animal, par ſon ſouffle, en écarteroit une partie, mais encore parce que ſon propre poids l'entraîneroit au fond de l'auge, où il reſteroit en pur perte.

On emploie dans la gale des chevaux & des moutons, comme deſſicatif, un onguent fait avec une partie d'*antimoine crud*, & deux parties de ſain doux; on augmente la doſe de l'*antimoine* en raiſon de la vertu deſſicative qu'on veut donner à l'onguent. On ne doit en faire uſage qu'après avoir diſpoſé les humeurs par un traitement interne, & qu'après avoir détendu les parties malades par les émolliens. (*Voy.* GALE). Pluſieurs vendent cet onguent pour l'onguent gris, ou la pommade mercurielle.

Il paroît que l'action diaphorétique de l'*antimoine* doit être principalement attribuée à la grande quantité de ſoufre qu'il contient, & cette remarque eſt fondée ſur ce que l'on obſerve, qu'elle eſt augmentée par l'addition de la fleur de ſoufre, & que le *régule d'antimoine*, qui n'eſt que l'*antimoine* privé de ſon ſoufre, étant adminiſtré ſeul, a beaucoup moins de vertus, & ne produit, dans les animaux, aucun effet ſenſible. *Solleyſel* voulant s'aſſurer s'il étoit purgatif, a adminiſtré, à un cheval, deux pilules de régule d'*antimoine* de la groſſeur d'une fort groſſe noix, à l'imitation des *pilules perpétuelles* qu'on adminiſtroit dans l'homme. Le cheval les rendit au bout de deux jours & demi, telles qu'il les avoit avalées, & ſans purger. Il fit avaler les mêmes pilules à un autre cheval, qui, au bout de deux jours, en rendit une ſeulement, l'autre reſta dans le bas-ventre, les ſept dernières années de la vie; & l'écariſſeur, qui la rapporta à *Solleyſel*, la trouva dans un des replis des inteſtins (1).

M. *Vitet* obſerve néanmoins que le vin où l'on a fait macérer le *régule d'antimoine*, donné à haute doſe, purge le cheval, le bœuf & la brebis, ſans exciter de coliques; il augmente leur appétit, & il paroît (comme tous les purgatifs) diminuer la quantité d'humeurs qui ſe portent vers les tégumens; il ajoute que ceux qui prétendent qu'un tel vin n'a jamais purgé les beſtiaux, ne l'ont point adminiſtré à haute doſe, & ſaturé de régule. Rempliſſez, de bon vin, une grande taſſe de *régule d'antimoine*, ou une bouteille compoſée de ce métal, laiſſez digérer ce vin dans un endroit chaud, pendant quarante huit heures, il purgera le cheval & le bœuf, à la doſe d'une livre & demie, & la brebis à la doſe d'une livre. Il vaut mieux renfermer, dans une bouteille de verre, une partie de limaille de régule, & quatre parties de bon vin, & au bout d'un mois paſſer ce mêlange, dont on ſe ſervira au beſoin. La doſe de ce remède varie ſuivant la qualité du vin: plus il contient d'acide développé, plus il ſe ſature de régule, & plus il devient purgatif; ainſi donc, ſans avoir égard aux circonſtances qui apportent des changemens ſi marqués dans la doſe des médicamens, il faut connoître, autant qu'il ſera poſſible, la qualité du vin pour ne pas commettre une erreur conſidérable dans la preſcription de ce remède (1).

Parmi le grand nombre des *préparations antimoniales*, dont la médecine humaine fait uſage, il en eſt pluſieurs qui ſont auſſi employées dans la médecine vétérinaire, telles que l'*antimoine diaphorétique*, le *foye* & le *beurre d'antimoine*, le *kermès minéral*, l'*éthiops antimonial*, &c., nous en parlerons à leurs articles. (M. HUZARD.)

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE. (*Matière méd. vétér.*)

L'*antimoine diaphorétique*, appellé auſſi *diaphorétique minéral*, agit avec plus de douceur que l'*antimoine crud*, & on peut l'adminiſtrer dans des animaux vifs & irritables. On l'emploie efficacement pour les chevaux atteints d'eaux aux jambes, & dans toutes les autres maladies cutanées des extrémités. Quelques hippiatres le recommandent auſſi comme fébrifuge.

Feu M. *Devil'ers* m'a donné l'idée de l'unir au ſavon, & je l'ai adminiſtré avec ſuccès, ſous cette forme, à des chevaux farcineux, & dans la maladie des chiens. Pluſieurs perſonnes faiſoient un ſecret de l'uſage de l'*antimoine diaphorétique* dans cette maladie.

Il eſt auſſi un bon béchique inciſif qu'on peut employer ſur la fin de la gourme, & toutes les fois que la toux graſſe & l'humeur viſqueuſe annoncent le beſoin d'expectoration. On peut le donner à la doſe de deux onces dans le miel, dans le ſon, ou dans l'eau blanche.

Les artiſtes vétérinaires doivent préférer l'*antimoine*

(1) *Parfait maréchal*, 1754, pag. 350.

(1) *Médecine vétérinaire*, tome III, page 127, 129.

diaphorétique non lavé, & ils peuvent le préparer eux-mêmes à peu de frais; il ſuffit de verſer, dans une marmite de fer très-évaſée, & tenue ſur le feu, trois parties de nitre & une partie d'*antimoine*, de mettre le feu à ce mêlange avec un charbon ardent, & de le laiſſer détonner en tenant toujours la marmite très-chaude; au bout de quelque tems, de cette calcination, on laiſſe refroidir le tout, on le met en poudre, & on le ſert dans des bouteilles pour l'uſage. (M. HUZARD.)

ANTIMONIAUX. (*Mat. méd.*).

On nomme *antimoniaux* tous les médicamens préparés avec l'antimoine ou le ſulfure d'antimoine, & dont ces minéraux ſont la baſe. Après la diſcuſſion élevée entre les médecins ſur l'antimoine & ſes préparations, les effets remarquables & utiles qu'elles eurent entre les mains de quelques hommes de l'art, les firent enfin admettre, & les chimiſtes s'occupèrent à l'envi de varier la forme de ce médicament. Quoique depuis ces premiers travaux une longue expérience ait appris à diſtinguer quelques-unes de ſes préparations, de la foule de celles qu'on avoit propoſées dans le commencement, le nombre des *antimoniaux*, qu'on prépare encore en pharmacie, eſt aſſez conſidérable, pour exiger qu'on en préſente le dénombrement avec méthode, qu'on les diviſe en pluſieurs genres, ſuivant leur nature. Voici comment on peut les conſidérer:

GENRE Ier. *Antimoniaux* à l'état métallique.

Sorte 1. Gobelets d'antimoine.

2. Pilules d'antimoine, pilules perpétuelles.

GENRE II. *Antimoniaux* ſulfureux.

Sorte 3. Sulfure d'antimoine; mine d'antimoine.

4. Oxides d'antimoine ſulfurés vitreux. { *Verre d'antimoine*, *foye d'antimoine*, *ſafran des métaux.*

5. Oxide d'antimoine ſulfuré brun; *kermès minéral.*

6. Oxides d'antimoine ſulfurés, orangés; *ſoufres dorés d'antimoine.*

GENRE III. Oxides *antimoniaux.*

Sorte 7. Oxide d'antim. ſublimé; *fleurs argentines d'antimoine.*

8. Oxide d'antimoine par le nitre; *antimoine diaphorétique lavé.*

9. Oxide d'antimoine alcalin; *antimoine diaphorétique non lavé*; *fondant de Rotrou.*

10. Oxide d'antimoine pur, précipité de l'oxide d'antimoine alcalin par les acides; *matière perlée de Kerkringius*; *céruſe d'antimoine.*

11. Oxide d'antimoine, précipité par l'eau du muriate d'antimoine; *poudre d'Algaroth.*

12. Oxide d'antimoine, ſurchargé d'oxigène par le nitre; *poudre de la Chevalleraye.*

GENRE IV. Antimoniaux ſalins; ſels d'antimoine.

Sorte 13. Muriate d'antimoine ſublimé; *beurre d'antimoine.*

14. Tartrite d'antimoine alcalin; *tartre ſtibié.*

15. Muriate d'antimoine décompoſé, & ſurchargé d'oxigène par l'acide nitrique; *bézoard minéral.*

GENRE V. Diſſolutions alcoholiques d'antimoine.

Sorte 16. Diverſes teintures d'antimoine ſulfuré & alcalin.

GENRE VI. Alliages antimoniaux.

Sorte 17. Régule, antimoine & étain; *régule jovial.*

18. Antimoine cuivreux; *régule de Vénus.*

19. Antimoine & fer; *régule martial.*

De ces dix-neuf préparations d'antimoine, on emploie communément l'eau ſulfurée d'antimoine; l'oxide d'antimoine ſulfuré brun ou de *kermès minéral*; l'oxide d'antimoine par le nitre, ou l'*antimoine diaphorétique lavé ou non lavé*; le muriate d'antimoine ſublimé, ou *beurre d'antimoine*, & le tartrite d'antimoine alcalin, ou le *tartre ſtibié*. (*Voyez* chacun de ces articles pour connoître la nature de ces preparations, & leurs propriétés médicinales. (M. FOURCROY).

ANTIMONIAUX. (*Matière méatcale vétérin.*)

C'eſt une dénomination générique ſous laquelle on comprend toutes les *préparations antimoniales*, & l'*antimoine* lui-même, & ſous laquelle encore on les indique quelquefois. On doit, par exemple, dans le farcin, dans la gale, &c., avoir recours aux *antimoniaux*. (*Voyez* ANTIMOINE).

On a reproché, à la plupart des préparations, faites avec l'*antimoine*, de faire périr les chevaux étant

adminiſtrés à de trop fortes doſes (1). Mais quels ſont les remèdes auxquels on ne peut pas faire de pareils reproches, & dans l'homme même; les *antimoniaux* les plus fréquemment employés, ne produiroient-ils pas conſtamment le même effet, s'ils étoient adminiſtrés de la même manière? (M. HUZARD.)

ANTINEPHRÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

Remèdes contre les maladies des reins, telles que la colique *néphrétique*, la pierre, la gravelle. Dans le paroxyſme de la *néphrétique*, on fait uſage des relâchans, des adouciſſans, des calmans, des ſaignées, dont le nombre doit être réglé ſuivant l'âge, l'état du pouls & l'atrocité des douleurs, du petit-lait, de l'eau de poulet, de graine-de-lin, de riz, de fleurs de mauve, de l'huile d'amandes douces, du blanc de baleine, des émulſions avec de la graine de pavot, du ſyrop de violettes, de nénuphar. On tire un grand avantage des hypnotiques, tels que :

Le ſyrop de diacode.

Les gouttes anodynes.

Les pilules de cynogloſſe.

Le ſyrop de karabé.

Dans ce cas, c'eſt-à-dire, dans le paroxyſme, les diurétiques ſont dangereux; les retours peuvent être prévenus par l'uſage,

Du *pareira brava*.

Du bois *néphrétique*.

De la pariétaire.

De l'herniaire.

De la racine d'aunée.

De celle de chauſſe-trape.

Du nitre.

Du baume du Pérou.

De la térébenthine.

On prétend qu'il n'y a pas de meilleur remède que les pilules de mademoiſelle Stéphens, lorſqu'il y a gravier ou pierre, & qu'on peut les donner pendant le paroxyſme. Quant aux prophylactiques, ils conſiſtent dans la diete, les eaux d'Aix-la-Chapelle, de Bagnols, de Balaruc, de Barèges, & autres, tant minérales, chaudes que froides, les bains, les demi-bains, &c. (*Dictionaire de mat. méd.* (M. FOURCROY.)

(1) *Ephémérides des curieux de la nature* déc. 2, an. 6, 1688, &c.; *Paulet, recherches ſur les maladies épizootiques*, tome II, pag. 360.

ANTIOCHUS.

On ne connoît point le lieu où ce médecin a vécu, ni celui de ſa naiſſance, ni ſa manière de pratiquer, ni la ſecte qu'il avoit embraſſée.

Voici tout ce que Galien nous apprend de lui : *de ſanit. tuendâ, lib. 5.*

Après avoir dit, il y a moins de danger de permettre aux vieillards affoiblis une petite quantité de nourriture trois fois le jour, il continue ainſi :

Telle eſt la règle que ſuivoit le médecin *Antiochus*, âgé de 80 ans & au-delà. Chaque jour il ſe rendoit à la place publique (εἰς τὴν ἀγορὰν) à l'endroit où les citoyens ſe raſſembloient; il prenoit quelquefois le plus long chemin pour voir ſes malades. Pour aller de ſa maiſon à la place publique, il parcouroit environ trois ſtades (1800 pieds ou 300 toiſes), puis viſitoit ceux de ſes malades qui étoient le plus près; s'il étoit obligé d'en voir de fort éloignés, il s'y faiſoit porter en chaiſe ou dans une voiture. Il avoit, dans ſa maiſon, une chambre qui, l'hiver, étoit échauffée par le feu d'une cheminée; l'été elle étoit tempérée, bien aërée, & ſans feu. C'eſt-là qu'il avoit coutume de ſe faire frotter, l'été & l'hiver, après avoir été à la garbe-robe. Etant dans la place publique, au lieu où les citoyens ſe raſſemblent, il mangeoit, vers la troiſième heure (du jour), ou au plus tard vers la quatrième, du pain avec du miel attique, le plus ſouvent cuit, mais rarement crud. Il converſoit enſuite avec les autres, ou liſoit ſeul, juſqu'à la ſixième heure, après laquelle il ſe faiſoit frotter dans un bain public, & ſe livroit aux exercices qui conviennent à un vieillard. Puis s'étant baigné, il dînoit; il mangeoit des choſes qui relâchent le ventre, & enſuite du poiſſon pour l'ordinaire, du genre de ceux qui habitent ſur des fonds pierreux, ou du poiſſon de mer. A ſouper, il s'abſtenoit de poiſſon; il prenoit des choſes de bon ſuc, & faciles à digérer; une eſpèce de bouillie ou gruau avec du vin miellé, ou une volaille cuite dans l'eau. C'eſt en obſervant ce régime, dans ſa vieilleſſe, obſerve Galien, qu'*Antiochus* s'eſt conſervé, juſqu'à ſa mort, ſain & vigoureux d'eſprit & de corps.

Suivant Eloi, cet *Antiochus* étoit contemporain de Galien; cela peut être; mais Galien ne le dit pas; il ne dit pas non plus qu'il l'ait vu. Ainſi, on ne ſauroit former aucune conjecture ſur le tems où il a vécu.

Dans l'ouvrage où cette hiſtoire eſt rapportée (*de ſanitate tuendâ*); il eſt parlé de Marc-Aurèle (mais ſous le nom d'Antonin) comme ne vivant plus. Cet empereur ayant terminé ſa carrière, l'an 180. Il s'enſuit que Galien écrivoit ce traité après cette époque. (M. GOULIN).

ANTIPARALYTIQUES. (*Mat. méd.*)

Remèdes contre la paralyſie. Après les remèdes généraux qui ſont dans certains cas, la ſaignée, les émétiques, les purgatifs, les clyſtères âcres, ſtimulans aromatiques; ceux dont l'uſage eſt le plus recommandé, ſont les apéritifs, les fortifians, les céphaliques, les ſudorifiques. On choiſit, par préférence,

La ſauge.

Le ſtéchas.

La méliſſe.

Les fleurs de ſouci.

La camphrée.

Les baies de genièvre.

Le gaïac.

L'aloës.

Les écreviſſes.

Les cloportes.

Les vipères.

Le ſuccin.

Les martiaux.

Le bézoard minéral.

L'antimoine diaphorétique.

L'*aquila alba*.

La térébenthine de Chio.

Celle de Veniſe.

Mais les meilleurs remèdes ſont les eaux minérales chaudes, tant en bouillon qu'en bain, ou en douches; les plus uſitées ſont:

Celles d'Aix-la-Chapelle.

De Bagnères.

De Balaruc.

De Barèges.

De Bourbon l'Archambault.

De Bourbon Lancy.

De Bourbonne.

De Digne.

Du mont d'Or.

De Plombières.

On a eu des ſuccès de l'application des animaux vivans ou nouvellement tués, des linimens avec l'huile de pétrole, de laurier, de fourmis, avec l'onguent martiatum; des fomentations aromatiques & ſpiritueuſes, des flagellations avec des orties, des frictions sèches, ou faites avec l'eſprit-de-vin camphré, & autres liqueurs ſpiritueuſes, des ſinapiſmes, des véſicatoires, du ſéton, des cautères, des bains aromatiques & de vapeurs, du bain de ſable & de marc de raiſin. On regarde encore, comme un excellent topique, les feuilles d'yeble paſſées au four, dont on enveloppe les parties affectées. (*Dict. de mat. méd.* (M. FOURCROY.)

ANTI-PARALYTIQUES. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* PARALYSIE). (M. HUZARD.)

ANTIPATER.

On lit dans un ouvrage (*introductio ſeu medicus*) attribué à Galien, que Theſſalus, qui a mis la dernière main à la méthode, a eu une ſucceſſion de ſectateurs, dont voici les noms: *Mnaſéas*, *Dionyſius*, *Proclus*, *Antipater*

Il paroît que c'eſt de ce dernier que parle Galien, dans un ouvrage reconnu pour être de lui (*de locis affectis*).

Les trois premières années que Galien paſſa à Rome (162, 163, 164) furent brillantes pour lui; l'envie vint enſuite le pourſuivre; afin de s'y ſouſtraire, il ſe renferma dans ſon cabinet. Il paroît que ce fut vers l'an 164, que ſe paſſa ce qu'il raconte du médecin *Antipater*, qui avoit au-delà de 50 ans, & n'avoit pas encore atteint ſa ſoixantième année: en prenant le milieu, il pouvoit avoir environ 55 ans.

Cette époque, qui eſt à-peu-près certaine, & celle de l'arrivée de Theſſalus à Rome, vers l'an 55, indiquent aſſez bien les dates où ont paru les trois médecins méthodiques, Mnaſéas, Dionyſius & Proclus, puiſqu'ils ſe ſont montrés les uns après les autres.

Le premier, Mnaſéas, pouvoit avoir 27 ans, lors de l'arrivée de Theſſalus à Rome, l'an 55. Ainſi, Mnaſéas a pu naître vers l'an 28. Il avoit 40 ans en 68.

Le ſecond, Dionyſius, peut être venu au monde vers l'an 55. Il avoit 40 ans en 95.

Le troiſième, Proclus, en mettant entre lui & Dionyſius, la même diſtance que nous avons ſupoſée entre Mnaſéas & Dionyſius, aura vu le jour, vers l'an 82, & aura atteint ſa quarantième année, vers l'an 122.

Pour *Antipater* qui le ſuit, & qui meurt vers l'an 164, âgé d'environ 55 ans, on voit qu'il a pu naître l'an 109, lorſque la ſecte méthodique, qu'il embraſſa, étoit encore floriſſante.

Avant que de rapporter ce que Galien dit d'*Antipater*, il faut ſavoir ce qui y a donné lieu.

A la fin du livre 4 (*de locis affectis*) Galien traite des affections de la poitrine; objets qu'il termine ainſi :

Un homme qui touſſoit depuis long-tems, & qui rendoit, mais en petite quantité, des crachats viſqueux, expectora en touſſant de petits corps qui reſſembloient à des grains de grêle. Il me les apporta afin que je les viſſe. Quelques ſemaines après il en rendit encore de ſemblables. Il me parut que l'humeur viſqueuſe, qu'il expectoroit auparavant, s'étant deſſéchée, avoit produit ces concrétions. C'eſt pourquoi je lui preſcrivis des potions qui conviennent aux aſthmatiques & les ſoulagent. Etant à l'uſage de ces boiſſons, il rendit encore de petites concrétions, mais dans des intervalles plus longs; cependant il continua d'en rendre ainſi durant pluſieurs années, & juſqu'à la mort. Pour l'ordinaire, ces concrétions étoient de la groſſeur des légumes nommés *orobes*, quelquefois plus groſſes, & même de plus petites. J'ai vu d'autres individus rendre auſſi de ſemblables concrétions durant pluſieurs années; quelques-uns d'entr'eux ſont morts, mais d'une autre cauſe; quelques-autres d'une affection des organes de la reſpiration : l'un d'eux n'avoit pas craché de ſang.

Galien ajoute de ſuite :

Tout le monde a ſu ce qui eſt arrivé au médecin *Antipater*, qui exerçoit à Rome avec diſtinction, (οὐκ ἀφανῶς); il avoit moins de 60 ans, mais il paſſoit 50. Comme il avoit une fièvre éphémère, dont la cauſe étoit évidente, il ſe toucha le pouls dans le déclin de la fièvre, afin de reconnoître ce qu'il avoit à faire. Ayant trouvé une grande irrégularité dans le mouvement des artères, il en fut d'abord ému, mais ſentant enſuite qu'il n'avoit point de fièvre, il alla ſe mettre auſſi-tôt dans le bain, car il étoit fatigué par le travail & les veilles. Il ſe preſcrivit une diète très-ſévère durant trois jours; & comme la fièvre ne reparoiſſoit point, il reprit ſes occupations accoutumées. Mais s'étant touché l'artère au carpe, il fut ſurpris d'y retrouver la même irrégularité dans ſes pulſations. Ce fut alors, que me rencontrant, il me tendit la main en riant, & me pria de lui toucher le pouls. Je lui demandai, en ſouriant, quelle étoit cette énigme qu'il me propoſoit. Il me pria, pour la ſeconde fois, en riant, de lui toucher le pouls; je le fis, & je lui trouvai une très-grande irrégularité, laquelle avoit lieu, non-ſeulement dans les pulſations qui ſe preſſent & s'accumulent (on l'appelle *ſyſtématique*), mais encore dans une ſeule diaſtole de l'artère. Je fus ſurpris, qu'avec un pareil pouls, il vécut encore. Je lui demandai s'il n'avoit point quelque difficulté de reſpirer. Sur ſa réponſe, qu'il n'en éprouvoit aucune, j'épiai s'il ſurviendroit quelque choſe, en lui touchant l'artère au carpe durant ſix mois, ſans interruption. Il m'avoit demandé, dans les commencemens, quelle diſpoſition, chez lui, me paroiſſoit produire cette irrégularité dans le pouls, & de quelle manière cette diſpoſition pouvoit la produire, ſans qu'il y eut de fièvre; je répondis, à cette queſtion, que j'avois expliqué cette anomalie dans mes traités ſur le pouls, où j'ai dit qu'elle provenoit de l'étroiteſſe des grandes artères du poulmon, & que cette étroiteſſe étoit cauſée par l'inflamation de ce viſcère; il eſt impoſſible d'attribuer à cette cauſe l'irrégularité que vous éprouvez; il y auroit fièvre, & vous n'en avez pas. Il faut donc que cette diſpoſition ait été produite en vous par la ſtagnation (*l'obſtruction*) des humeurs fluides, viſqueuſes & épaiſſies, ou par la formation d'un turbercule crud. Il faudroit donc, dit-il, que j'éprouvaſſe l'orthopnée des aſthmatiques. Ce que vous obſervez, répliquai-je, eſt ſpécieux, mais n'eſt pas exactement vrai; l'orthopnée eſt bien produite par cette cauſe, (c'eſt-à-dire, par l'amas d'une humeur viſqueuſe & épaiſſe), mais c'eſt lorſqu'elle agit dans les ramifications de la trachée artère, & non pas dans les vaiſſeaux d'un autre genre. C'eſt pourquoi j'ai cru devoir lui recommander le régime propre aux aſthmatiques, & les remèdes qui leur ſont convenables. Au bout de ſix mois, il éprouva une légère difficulté de reſpirer avec une courte palpitation de cœur; le premier jour, une fois; les jours ſuivans, deux, trois, quatre, & même plus. La difficulté de reſpirer augmenta juſqu'au quinzième jour, qu'elle fut portée au plus haut degré, & lui ôta la vie.

Quoiqu'*Antipater* fut méthodique, Galien a reconnu ſon mérite, en diſant que ce médecin exerçoit à Rome avec diſtinction; la différence des ſentimens ne l'a pas empêché de lui rendre juſtice, de lui être même attaché, & de le voir aſſidument durant ſix mois. (M. Goulin).

ANTIPATHES. (*Mat. méd.*).

L'*antipathes* ou *antiphates*, de pluſieurs auteurs anciens, paroît être le corail noir des naturaliſtes modernes; c'eſt celui que Tournefort nomme *lithophyton nigrum arboreſcens*. (*Voyez* le mot Corail noir.) (M. Fourcroy.)

ANTIPATHIE. (*Hygiène*).

Partie II, matière de l'*Hygiène*, des choſes mal nommées non naturelles.

Claſſe VI, perceptions.

Ordre III, ſenſations.

Sect. V, ſympathie & *antipathie*.

L'*antipathie* eſt une eſpèce de haîne très-forte qu'on a pour des objets extérieurs, animés ou non, & à laquelle on a donné ce nom dans un ſens oppoſé à celui de ſympathie.

L'*antipathie* eſt la ſuite d'une impreſſion phyſique, excitée dans nos organes, à la préſence de certains objets

objets, qui répugnent ſouvent, ſans qu'on puiſſe en donner de bonnes raiſons. En effet, il y a beaucoup d'*antipathies* qui ſont involontaires, telles que celles qu'on éprouve pour certains animaux, pour certaines odeurs, pour certains alimens.

Il y a telle *antipathie* qui, avec l'âge & l'expérience, ſe perd, pour ſe changer en un goût décidé pour le même objet qui avoit repouſſé auparavant; il y a telle autre qui ne change jamais, quelqu'effort qu'on ait pu faire pour y parvenir.

C'eſt donc un point très-important, dans l'éducation des enfans, de ne pas trop s'opiniâtrer après quelques eſſais, à forcer leur goût pour tels ou tels alimens; on peut leur faire beaucoup de mal en les obligeant de manger des ſubſtances qui ſont antipathiques avec leur eſtomac, qu'elle qu'en ſoit la cauſe, mais qui ſont capables de les faire vomir, & même (ainſi que je l'ai vu) de donner à quelques-uns des ſpaſmes & des convulſions, comme s'ils étoient réellement empoiſonnés. On voit tous les jours, dans la ſociété, des perſonnes qui ont en horreur des chats, des ſouris, des araignées, des grenouilles, & qu'on feroit périr plutôt que de les accoutumer à voir froidement ces animaux, que la raiſon leur démontre n'être point dangereux.

D'autres peuvent s'évanouir en ſentant l'odeur du muſc, de l'ambre, du fromage, du melon. Cependant, généralement, toutes ces ſubſtances ſont le plus ſouvent agréées par beaucoup de perſonnes qui en font leurs délices, parce que les émanations de ces corps ne ſont pas antipathiques avec leurs organes.

Néanmoins on ne peut nier, pour peu qu'on ait l'uſage du monde, qu'il y a des *antipathies* comme des ſympathies, qui ont leur ſource dans des affections peu raiſonnées, qu'on peut traiter de caprice, de biſarerie & de prévention; que ſe déterminer à la première vue, à aimer ou à haïr, peut donner un air d'importance à la ſottiſe.

Il n'y a donc, de véritable *antipathie*, que celle qui eſt fondée ſur le tempérament, & ſur ces émanations qu'on a tant de peine à expliquer.

Nous liſons, dans les auteurs des exemples d'*antipathie*, qui ont vraiment droit de ſurprendre par leur ſingularité. Olaus Borrichius dit qu'il connoiſſoit un cabaretier qui frémiſſoit dès qu'il voyoit du vinaigre ſur une table: il éprouvoit tout-à-coup une ſueur froide: s'il ne le voyoit pas, il pouvoit en avaler ſans qu'il lui produiſit aucun effet déſagréable. Le même auteur rapporte qu'un gentilhomme écoſſois pâliſſoit, & étoit prêt à ſe trouver mal, lorſqu'il voyoit une anguille rôtie.

Samuel Petiſius, dit avoir connu un homme qui étoit ſi troublé lorſqu'il voyoit de la ſalade & des harangs, qu'une ſueur froide lui tomboit du viſage & des extrémités; cependant celui-là fut guéri: il avoit hérité de ſon père cette eſpèce d'*antipathie*.

Jean Pechmann, ſavant théologien, avoit une *antipathie* ſingulière contre le balayage; dès qu'il entendoit balayer le pavé, il devenoit inquiet, ſa reſpiration étoit difficile, il ſoupiroit comme un homme qui craint d'être ſuffoqué. Si dans la place publique il rencontroit par haſard quelqu'un qui balayât le pavé, il ſe mettoit à fuir comme un inſenſé. (M. Macquart).

ANTIPATHIE, (*antipathia*), (*ord. noſol.*), genre 225, de Sauvages. Il appelle ainſi l'éloignement invincible, que quelques perſonnes ont pour certains objets, dont elles ne peuvent approcher, ſans éprouver des ſymptômes graves.

Le cercle des ſympathies avoit été trop étendu par des phyſiciens trop crédules; on l'a diminué & réduit à ſa juſte valeur. Il faut en faire de même pour les *antipathies*; la plupart ſont l'effet de l'imagination & de l'habitude, comme les diverſes répugnances que l'on a pour certains mets, ſont le plus ſouvent produits par les préjugés & par une mauvaiſe éducation. J'ai vu une femme qui ſe trouvoit mal, diſoit-on, toutes les fois qu'elle approchoit d'un chat, fût-il caché; reſter long-tems aſſiſe ſur un fauteuil, ſous lequel étoit un chat qu'elle n'avoit point apperçu, & ne point témoigner de ſouffrance. J'ai vu un homme qui tomboit en foibleſſe toutes les fois que l'on ſervoit des pêches à table; en porter une dans ſa poche, toute une journée, ſans s'en douter. On ne doit admettre de vraie *antipathie* qu'à raiſon des molécules odorantes bien marquées, & qui peuvent produire des effets notables ſur le corps humain; encore ſeroit-on preſque toujours, avec de la réſolution & du courage, le maître de commander à ces ſortes d'impreſſions, auxquelles on a coutume de s'abandonner tout entier. Celſe a dit quelque part, que les malades ſont des eſpèces d'empiriques qui cherchent & qui aiment à ſe tromper eux-mêmes: ce que Celſe a dit des malades, un autre pourroit le dire avec autant de vérité des hommes qui ſe portent bien. (V. D.).

ANTIPATHIE, (*antipathia*), (*médecine*).

C'eſt une horreur ſi forte, de certains objets, qu'elle nous occaſionne les accidens les plus graves; des vomiſſemens, des défaillances, des ſpaſmes, des hemorragies, des diarrhées, des friſſons, des ſuffocations, &c.

Ces averſions nous arrivent par les ſens externes, le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe, le tact, &c., par l'imagination, la réflexion, &c., elles ſont héréditaires ou acquiſes, morales ou phyſiques. Elles peuvent être plus ou moins fortes. Leur énumération & leurs

variétés, ſont proportionnées aux goûts de l'homme. Il n'y a point d'idée, de ſenſations, auſſi biſarres, auſſi extravagantes, qu'elles puiſſent être, qui ne puiſſent devenir une de nos *antipathies*.

Par inſtinct, comme par raiſonnement, nous cherchons le plaiſir & fuyons la douleur, parce que nous ſommes perſuadés que notre bonheur & notre conſervation en dépendent. La ſympathie eſt le penchant irréſiſtible qui nous porte vers l'un ; l'*antipathie*, au contraire, eſt la force qui nous éloigne de l'autre.

Je conçois les *antipathies* héréditaires dans le ſens que je vais les expoſer. Il me paroit poſſible qu'un individu reçoive, dans le ſein de ſa mère, une organiſation de nerfs qui ſoit telle, qu'en venant au monde, un ſon donné, un animal, un aliment, &c., feront ſur lui des impreſſions ſi pénibles, qui les abhorrera. Je connois un particulier, âgé d'environ ſoixante ans, qui a une horreur invincible, depuis ſa naiſſance, pour tous les alimens, excepté le pain & l'eau. Quelque ſoin qu'aient pris ſes parens, de ſon éducation, ils n'ont jamais pu l'habituer à aucune autre eſpèce de nourriture. Il eſt doux, paiſible, raiſonnable, maigre, ſec, délicat. Cette diſpoſition malheureuſe eſt certainement venue du ſein de ſa mère.

Il me paroît encore poſſible que les modifications de l'ame, dès le moment de la naiſſance, aient une influence marquée dans les *antipathies*, ainſi que le principe vital.

Les autres *antipathies* héréditaires ſont encore plus faciles à concevoir. La reſſemblance phyſique & morale des enfans avec leurs parens, quoique dépendant en partie de l'habitude de vivre enſemble, en prouvent néanmoins la réalité. Car ſi les diverſes races humaines, & les familles, ont un caractère diſtinctif & héréditaire, qui ſe tranſmet d'une génération à l'autre, pourquoi les vices & les défectuoſités phyſiques & morales ne ſe perpétueroient-ils point? Les boiteux, les louches, les caractères doux, violens, &c., nous fourniſſent des obſervations ſans nombre de cette tranſmiſſion. Un père de cinq enfans, aime toute eſpèce de fromages, ſa femme les déteſte; celui-ci a pris ſoin de leur en faire manger en ſortant de la nourrice : il y en a trois qui s'y ſont accoutumés ſans répugnance ; les deux autres en ont eu une horreur invincible dès le premier inſtant ; & l'ont conſervée depuis ; le plus jeune à quinze ans. Voilà certainement une *antipathie* héréditaire.

Une infinité de cauſes peuvent nous donner des averſions, que nous ne pouvons plus détruire, même avec le tems, ni avec le ſecours de la raiſon. C'eſt ordinairement par l'exercice des ſens que nous les acquérons. Il eſt néanmoins poſſible que nous contractions une *antipathie* avant d'avoir fait l'eſſai de la choſe qui l'occaſionne, par le ſeul récit & la peinture vive que l'on nous en a faite ; c'eſt pour lors l'ouvrage de l'imagination & de la réflexion.

Les excès dans les alimens que nous prenons, ſurtout des liqueurs ſpiritueuſes ; certains mélanges, certains aſſaiſonnemens, contribuent beaucoup à nous en éloigner. Leur uſage, trop long-tems continué, peut nous en donner une grande averſion ; enfin la diſpoſition où nous nous trouvons, l'heure du jour ou de la nuit, les paſſions dont nous ſommes agités, ou qui viennent ſubitement nous troubler, déterminent ſouvent cet effet, qui n'eût pas eu lieu ſans leur concours. L'âge, la ſaiſon, le climat, les maladies, la convalescence, la groſſeſſe, &c., peuvent auſſi coopérer à faire naître nos *antipathies*, par la même raiſon qu'ils changent nos goûts.

Un grand nombre des cauſes, dont je viens de faire l'énumération, peut s'appliquer à l'exercice des autres ſens, & y produire les mêmes révolutions. Le friſſon & l'horreur, que me cauſe un crapaud, ſe reveillera en moi, toutes les fois que je me trouverai dans des lieux où je puis ſoupçonner que ces animaux habitent. Quelle impatience, quel mélaiſe, ne donnent point un bruit, un ſon déſagréable, à toute perſonne accablée par le ſommeil.

Le plus grand nombre des *antipathies*, dérive de la mauvaiſe éducation des enfans, de la foibleſſe des pères & des mères, qui les ont fortifiés dans leurs idées au lieu de les corriger; de la malice & de la dépravation des domeſtiques, ou de ceux qui entourent ces ames foibles, qui ſe ſont plu à les leur inſpirer. Dans un âge plus avancé, c'eſt l'empire de l'imagination, dont nous ſommes malheureuſement eſclaves, qui fournit ces germes vicieux, qui les nourrit & les identifie avec nous. C'eſt dans les grandes villes, au ſein du luxe & de la molleſſe, que ſe développent ces biſarreries du goût & des idées.

Il faut cependant avouer qu'il y a, dans la nature, des choſes pour leſquelles le commun des hommes a de la répugnance ; l'on ne voit point, de ſang-froid, la deſtruction de ſon ſemblable : les ſouffrances, les tortures, les opérations de chirurgie, &c., nous affectent. Les tempêtes, les grands bouleverſemens des montagnes, les tremblemens de terre, &c., font horreur aux animaux comme à l'homme. Les formes hideuſes & monſtrueuſes déplaiſent en général, &c.

L'on comprend comment une *antipathie* phyſique, de quelle eſpèce qu'elle ſoit, peut être excitée; mais l'on a de la peine à ſe perſuader la réalité de certaines *antipathies* morales. Un ſon, une odeur, un mets déteſtable, un corps hideux, &c., peuvent exciter en nous des impreſſions qui nous révoltent; la mémoire, l'imagination, peuvent nous les rappeller hors de la préſence de ces objets : & dans ces derniers cas, une *antipathie* phyſique devient une *antipathie* mo-

rale. Mais comment nous rendre raiſon des angoiſſes qu'éprouvent certaines perſonnes lorſqu'elles ſe trouvent dans des lieux où l'on ne peut ſoupçonner aucun objet qui puiſſe y donner lieu. Un chat, un ſerpent, une ſouris, des pommes, s'y trouvent cachés, auſſi-tôt ces perſonnes tombent en pamoiſon; on cherche, & l'on découvre qu'elles étoient fondées dans leur crainte. Une femme, âgée de 20 ans, née dans la capitale, très-nerveuſe, vint habiter les montagnes d'Auvergne, où je pratiquois alors la médecine. Elle m'y prédiſoit fort ſouvent la chûte de la neige, deux, trois jours à l'avance, quoique le tems fut beau & ſerein, & qu'aucun ſigne dans l'atmoſphère l'annonçât. C'étoit un ſentiment de méſaiſe, qu'elle ne pouvoit définir, qui lui donnoit ce preſſentiment. Pour expliquer ces deux faits, il faut néceſſairement admettre, pour le premier, les émanations du corps antipathique; & pour le ſecond, certaines qualités de l'atmoſphère qui nous ſont inconnues. Car la ſuppoſition d'une vertu occulte entre l'individu qui ſouffre, & le corps qui en eſt la cauſe, ne me paroît point raiſonnable. La ſympathie & l'*antipathie*, que ſentent les perſonnes en entrant dans un cercle, pour ou contre celles qui le compoſent, doit pareillement être attribuée à leurs yeux ou à leur imagination; ceux qui en ſont l'objet, n'y contribuent que par leur figure, plus ou moins agréable.

Outre les effets ordinaires, réſultans des *antipathies*, il en eſt d'autres qui méritent de trouver place ici par leur ſingularité. Je connois des perſonnes que le ſaignement de nez prend auſſi-tôt qu'elles ſont ſaiſies par leur averſion. Une religieuſe étoit couverte d'une éruption ſemblable à la rougeole, chaque fois que l'on ſervoit du gruau d'avoine, au réfectoire; ſi l'on eſſayoit de le mêler, à ſon inſçu, avec le riz qu'elle aimoit, l'éruption, qui paroiſſoit auſſi-tôt, lui apprenoit qu'on l'avoit trompée. D'autres perſonnes ont une migraine violente, ſi elles reſpirent des odeurs qu'elles ne peuvent ſouffrir, &c.

Quelles que ſoient les cauſes qui déterminent les mouvemens antipathiques, il y a des organes qui en ſouffrent conſtamment, indépendamment des effets particuliers, attachés à chaque eſpèce d'*antipathie*. La région des hypocondres, l'eſtomac, & ſur-tout ſon orifice ſupérieur, la peau, &c., reçoivent toujours des impreſſions, plus ou moins fortes, qui ſe manifeſtent par le ſpaſme, ou la douleur, ou par quelque déſordre moral, tels que l'inquiétude, la défaillance, les angoiſſes, &c.

Les remèdes, que l'on peut oppoſer à cette maladie, ſont de commencer par donner une bonne éducation aux enfans. Si l'on parvient à leur former un corps ſain & vigoureux, il eſt très-rare qu'ils aient quelque averſion maladive. L'habitude à tous les exercices, à tous les alimens que leur âge peut ſupporter, eſt, ſelon moi, le meilleur régime qu'ils aient à ſuivre. L'éducation, que les habitans des campagnes donnent aux leurs, dans les provinces éloignées des grandes villes, devroit ſervir de modèle aux citoyens mous & efféminés de ces dernières. Le payſan ſait que l'enfant, auquel il a donné le jour, doit, comme lui, devenir homme. La nature l'a rendu lui-même fort & robuſte; il lui abandonne ſon fils, pour qu'elle le fortifie de même, & qu'il lui reſſemble. Les médecins de nos jours ont perdu l'eſpèce d'habitans de nos villes; en leur conſeillant de vivre de végétaux, & de ne boire que de l'eau, ils les ont rendus frêles & délicats.

En prenant ſoin du phyſique des enfans, il faut porter l'attention la plus ſcrupuleuſe à ne point leur donner des idées fauſſes ou de l'averſion, ſur les objets qui ſont néceſſaires à leur conſervation. On emploiera tous les moyens connus, pour les diſſuader de celles qu'ils auront contractées, le raiſonnement ou l'exemple; & en leur inſpirant du courage pour y renoncer, ils les oublieront.

Dans un âge plus avancé, il n'y a que les ſecours moraux qui puiſſent contribuer à notre guériſon. Il eſt peu d'*antipathies* qui réſiſtent à une ame forte, armée de courage & de réſolution. Mille exemple nous prouvent, qu'avec de pareilles diſpoſitions, on peut ſurmonter l'horreur des combats, de la tempête & du naufrage, des épidémies, & même de la peſte. Si, avec de pareilles diſpoſitions, on revient chaque jour à goûter ces mêmes alimens, à reſpirer ces odeurs nauſéabondes & qui nous ſoulevoient le cœur juſques à nous faire vomir le ſang, il eſt rare que la perſévérance n'en vienne point à bout. Les marins ne parviennent-ils point, par leur courage & l'habitude, à guérir le *mal de mer*. (M. Brieude).

ANTIPATHIE. (*Art vétérinaire.*)

Ce ſentiment, dans les animaux, eſt toujours plus naturel que dans l'homme; il eſt conſtamment fondé comme dans celui-ci, ſur le ſoin de leur conſervation; mais l'état de ſociété ou de domeſticité, quoiqu'en dérangeant plus ou moins leurs facultés, n'a pu, néanmoins, produire encore de ces *antipathies* qu'on rencontre ſi fréquemment dans l'eſpèce humaine, & qui ne ſont uniquement fondées que ſur ſa crédulité & ſa foibleſſe.

On voit, dans nos étables & dans nos écuries, le bœuf & le cheval, chercher à éviter & à fuir le bouvier, le charretier & le palfrenier qui les maltraitent; ils ont pour eux une haine fondée, une véritable *antipathie* qui eſt très-remarquable, ſur-tout dans les mulets, chez leſquels elle ſe conſerve plus long-tems. Des chevaux, après avoir eu une indigeſtion d'avoine, ou après avoir trouvé, dans ce grain, quelques corps étrangers qui ont produit ſur leurs organes une ſenſation déſagréable, l'ont refuſé pendant long-tems, & ont marqué pour lui une averſion ou un dégoût fondé ſur la crainte d'y retrouver la même ſenſation. Le fouet eſt encore un objet d'*anti-*

pathie pour les animaux qui ont ſenti les effets de cet inſtrument; on les voit, à ſa vue, trépigner, ſuer, ſe débattre, chercher à s'échaper & à fuir, ou ſerrer la queue, baiſſer les oreilles, & ſe tapir pour l'éviter. Toutes ces *antipathies* ſont bien l'effet de la domeſticité; mais on voit les volailles de nos baſſes-cours, s'agiter, fuir, crier, & ſe cacher à la vue d'un oiſeau de proie, quelquefois encore trop éloigné pour être apperçu d'une manière diſtincte; on voit les moutons parqués, & même dans les bergeries, témoigner les mêmes ſentimens de crainte & d'averſion pour le loup qu'ils ne voient même pas encore, mais que vraiſemblablement ils ſentent, ou qu'ils entendent de manière à ne pas s'y méprendre; & dans nos appartemens même, ſous nos yeux, ne voit-on pas tous les jours, les animaux les plus domeſtiques, le chien & le chat, ne pouvoir vaincre cette *antipathie* que la nature a placée entr'eux. Si l'éducation a, pour ainſi dire, forcé quelques-uns de ces animaux à vivre enſemble & à être amis, l'averſion n'en ſubſiſte pas moins pour tous les autres individus de la même eſpèce. Le chien, élevé avec le chat, ne lui fera point de mal, mais il pillera tous les chats inconnus qui s'offriront à ſes regards; la chate nourrice permettra au chien affidé de jouer avec ſes petits, & crévera les yeux à tout autre qui oſeroit en approcher, même à une diſtance aſſez éloignée. Cette *antipathie* eſt auſſi naturelle que celle qui fait craindre au gibier le chien qui le chaſſe, à la ſouris, le chat qui en fait ſa proie, & à tous les animaux paiſibles, la vue des animaux carnaciers.

C'eſt ſur cette *antipathie* naturelle que ſont fondées toutes les idées & tous les contes, plus ou moins ridicules, qu'on lit dans *Ariſtote*, *Pline*, *Oppian*, *Cardan*, *Albert*, *Porta*, &c., ſur la vertu que certains animaux avoient de charmer, & ſur les effets que pouvoient produire les différentes parties de ces animaux, même après leur mort. Ils prétendent, par exemple, que le loup, ayant traverſé une route, le cheval refuſera d'y paſſer, & qu'il ſuffit, pour opérer cet effet, de barrer la route avec une corde faite de boyaux du même animal; qu'un inſtrument où il y auroit en même-tems des cordes de boyaux de loup & de mouton, ne pourroit jamais s'accorder; qu'une tête de loup, enterrée dans un champ, empêchera les moutons d'y paître; que la peau de cet animal fera tomber la laine de la peau des moutons, &c., &c. On ſent bien que ſi les effluves, échappées du loup vivant, ont dû produire, ſur le cheval & ſur le mouton, l'effet de l'*antipathie*, de l'averſion ou de la peur, le même effet ne peut avoir lieu avec les parties de ce même animal mort, parce qu'alors elles ne laiſſent plus échapper les mêmes émanations; & on doit ſentir, par conſéquent, l'inutilité, ou plutôt le ridicule de porter ou faire porter aux animaux domeſtiques, telles ou telles parties d'un animal pour les préſerver de tel ou tel autre, pour les garantir du venin, pour les rendre plus vîtes à la courſe, &c. Les vertus de ces amulettes ne ſont pas plus fondées que la plupart de celles des autres. (*Voyez* AMULETTES.

De la Chambre a fait un *diſcours de l'amitié & de la haine qui ſe trouvent dans les animaux* (1), dans lequel on trouvera de bonnes réflexions ſur ce ſujet; il combat ſouvent les préjugés des anciens, & même quelquefois ceux de ſon tems; il réduit à quatre les cauſes de l'*antipathie* des animaux; 1°. contre ceux qui les mangent; 2°. contre ceux qui les tuent par leur venin; 3°. contre ceux qui leur diſputent leur nourriture, & 4°. contre ceux qui ont des qualités ſenſibles qui leur ſont nuiſibles.

Joſeph Boillot, langrois, avoit déjà fait auſſi un ouvrage *in-folio* ſur l'*antipathie des animaux*, qu'il eſſaie d'adapter à l'architecture. Il eſt intitulé: *nouveaux pourtraits & figures de termes pour uſer en l'architecture: compoſez & enrichiz de diverſité d'animaulx, repréſentez au vrai ſelon l'*antipathie *& contrariété naturelle de chacun d'iceulx, imprimé à Langres, par Jehan Deſprey* (1592.) On trouve rapporté, dans cet ouvrage ſingulier, & aſſez rare, preſque tout ce que les anciens ont dit ſur ce ſujet. (M. HUZARD.)

ANTIPÉRISTALTIQUE, ἀντι, contre, & de περισταλτικος, *coarctandi & comprimendi vim habens* (Galien). Mouvement oppoſé à celui par lequel les alimens & les matières contenues dans l'eſtomac & dans les inteſtins, ſont naturellement portés de l'eſtomac, par le pilore, dans les inteſtins grêles, de ceux-ci dans les gros inteſtins où ils ſéjournent quelque tems, juſqu'à ce que par la force expulſive de ces derniers, miſe en action, ils ſoient chaſſés hors du corps par les déjections. Cette action, ou ce mouvement a été appellé périſtaltique, parce qu'il eſt l'effet de la compreſſion que l'eſtomac & les inteſtins exercent ſur les matières qu'ils contiennent; on l'a auſſi appellé vermiculaire dans les inteſtins, en raiſon de ce qu'il a lieu ſucceſſivement dans leur trajet & leurs différentes circonvolutions de la même manière que dans les vers dont il repréſente la marche progreſſive. Le mouvement *antipériſtaltique* eſt donc celui par lequel les alimens où les matières, contenues dans les inteſtins, ſont portées dans une direction oppoſée & contre nature, & rejettées avec violence par le vomiſſement: il eſt l'effet d'une irritation violente de ces organes, par la ſurcharge des alimens, par l'action d'une bile âcre & dégénérée, par celle des poiſons. On l'obſerve dans la maladie noire, dans le cholera-morbus, dans les hernies avec étranglement, dans le volvulus; dans ce dernier cas, il eſt quelquefois porté à un ſi haut degré que les malades vomiſſent les matières fécales. (M. DE LAPORTE).

ANTIPÉRISTALTIQUE. (*Pathologie vétérin.*) Le mouvement *antipériſtaltique* ou *antivermicu-*

(1) *Paris*, *Barbin*, 1667, vol. in 8°., de 248 pages.

laire des inteſtins, eſt dans les animaux la contraction ou l'action, rétrograde & contre nature, de la portion muſculaire du canal inteſtinal de derrière en devant, de manière à faire refluer les excrémens dans l'eſtomac, & à donner quelquefois lieu au vomiſſement ou au rejet de ces matières, par la bouche, même dans les animaux privés de la faculté de vomir.

Ce mouvement ſymptômatique a lieu dans les maladies du bas-ventre, telles que pluſieurs eſpèces de *tranchées*, le *miſerere*, les *bleſſures des inteſtins*, la *rupture de l'eſtomac*, l'*entérocele*, &c. Nous l'avons vu ſubſiſter long-tems dans un cheval de trait, auquel un accident avoit déchiré la peau & les muſcles du bas-ventre, & dont les inteſtins étoient dehors; on le reconnoît dans l'animal, en ce que l'anus eſt renfoncé, le rectum reſſerré, le flanc retrouſſé; on l'apperçoit quelquefois auſſi aſſez diſtinctement à travers la peau & les muſcles, dans les animaux couchés. Le ſymptôme eſt d'un mauvais augure, & il pronoſtique ſouvent la mort. (*Voyez* TRANCHÉES).

M. *Lafoſſe*, dans ſon *dictionnaire d'hippiatrique*, dit que le mouvement *antipériſtaltique* eſt le même que *périſtaltique*. (M. HUZARD.)

ANTI-PESTILENTIELS. (*Mat. med*). (*Voyez* ANTILOIMIQUES.) (M. FOURCROY).

ANTIPHLOGISTIQUES. (*Mat. méd.*)

On déſigne, par le nom d'*antiphlogiſtiques*, tous les remèdes propres à calmer la chaleur & la fièvre qui accompagnent les maladies aiguës; la baſe du traitement, ou du régime *antiphlogiſtique*, conſiſte dans les moyens ſuivans:

La ſaignée.

Les boiſſons aqueuſes, mucilagineuſes.

L'eau de veau.

L'eau de poulet.

Le petit-lait.

L'eau de graine-de-lin.

Les bains partiels ou généraux.

La diete ſévère ou l'uſage des bouillons pour toute nourriture.

L'air frais & humide.

Les fomentations d'eau chaude ou de lait chaud.

Tous les rafraîchiſſemens, les tempérans, les acidules, ſont abſolument de la même nature, & rempliſſent la même indication. On fait un très-grand uſage de tous les remèdes *antiphlogiſtiques* en France; & il paroît que c'eſt aux françois que ces médicamens conviennent, plus qu'à tout autre peuple. (M. FOURCROY).

ANTIPHLOGISTIQUES. (*Mat. méd. vétérin.*)

On trouve ce mot fréquemment employé dans pluſieurs ouvrages modernes de médecine vétérinaire pour déſigner les remèdes propres à combattre l'inflammation, la chaleur & l'effervescence du ſang, & à s'oppoſer aux effets de la brûlure; ils ſont les mêmes que les *rafraîchiſſans*, les *tempérans*, les *adouciſſans*, les *calmans*; la ſaignée eſt ſur-tout placée au premier rang, parmi les *antiphlogiſtiques*. C'eſt en multipliant toutes ces dénominations, qu'on a fait, de l'étude de la matière médicale, une eſpèce de labyrinthe, dont les différentes voies conduiſent ſouvent au même but, & c'eſt en les ſimplifiant que l'on rendra l'étude de la médecine vétérinaire plus aiſée. (*Voyez* RAFRAÎCHISSANS, TEMPÉRANS.) (M. HUZARD.)

ANTIPHTHISIQUES. (*Mat. méd.*) (*Voy.* ANTIHECTIQUES.

ANTIPHYSIQUES. (*Mat. méd.*)

Les grecs ont donné ce nom aux ſubſtances chaudes & abondantes en ſels volatils & très-actifs, capables de chaſſer les vents. Mais, comme on le ſait, c'eſt à tort qu'on leur attribue cette vertu. (*Voyez* CARMINATIF, qui en eſt ſynonyme, & le mot ANIS.) (M. MACQUART.)

ANTIPLEURÉTIQUES. (*Mat. méd.*).

Remèdes contre la pleuréſie. Cette maladie aiguë exige, en général, les antiphlogiſtiques, la ſaignée, l'eau de veau, &c.; on y fait uſage de beaucoup d'autres remèdes béchiques, inciſifs, ſudorifiques, purgatifs, émétiques, diurétiques, &c., ſuivant les circonſtances & la nature du mal, qui peut être dû à la bile, à la congeſtion catarrhale, &c. &c. Le traitement en varie beaucoup, & ne peut pas être preſcrit auſſi vaguement. Il n'y a pas de ſpécifiques dans cette maladie. (M. FOURCROY.)

ANTIPODAGRIQUES. (*Mat. méd.*).

Remèdes contre la goutte des pieds en particulier, mais auſſi contre la goutte des mains, &c.

Dans le paroxyſme, tout le traitement ſe borne à la diète la plus ſévère, & à quelques topiques adouciſſans & relâchans; il faut bien ſe garder d'employer alors la ſaignée, les purgatifs ou les narcotiques. Quant aux topiques, ce ſont les fleurs de ſureau, ou de camomille, les cataplaſmes de mie-de-pain & de lait. Au commencement de l'attaque, les chinois appliquent le moxa; Hippocrate ſe ſervoit du lin; cette eſpèce de cautère actuel a été très-recommandée, & peut avoir de l'utilité, ainſi que les veſſicatoires.

Pour prévenir le retour de la goutte, la diète blanche eſt le moyen le plus aſſuré; on peut faire uſage

du ſavon, des frictions, de l'exercice, ſe précautionner contre le froid & l'humidité, avoit recours aux amers, aux ſtomachiques fortifians, aux ſudorifiques, tels que

Le quinquina.

La germandrée.

Le chamæpitys.

L'épithyme.

La thériaque.

Les préparations antimoniales.

Les eaux thermales, tant en boiſſon qu'en douches & en bain.

Le bain de marc de raiſin.

L'application de l'eſprit de ſel, avec l'huile de térébenthine. (*Voyez* auſſi ANTARTHRITIQUES.) (*Diction. de mat. méd.*). (M. FOURCROY.)

ANTIPOUSSIFS. (*Mat. méd. vétérinaire.*)

On donne ce nom dans la médecine vétérinaire, à tous les remèdes qu'on croit particulièrement propres à guérir la *pouſſe* dans les chevaux, mais il en eſt de la vertu de ces prétendus ſpécifiques comme de celle de tous les autres, & les ſubſtances qu'on regarde comme *antipouſſives*, rentrent néceſſairement dans la claſſe des remèdes *béchiques*, & ſur-tout des béchiques inciſifs. Les *antipouſſifs* les plus vantés ſont entr'autres :

Le ſoufre & l'acier, fondus enſemble.

Le plomb brûlé avec le ſoufre.

L'antimoine.

La fleur de ſoufre.

Le cinabre.

Le baume de ſoufre.

Le foie d'antimoine.

La poudre de réglisſe.

——— d'iris de Florence.

——— de ſcille.

——— de tabac dans le miel.

Le lierre terreſtre.

Le genet, &c.

On trouve encore, dans tous les livres d'hippiatrique, une foule de recettes contre la *pouſſe*, dont les vertus, à en croire les auteurs, agiſſent auſſi certainement que promptement, & il n'eſt pas de maquignon qui ne prétende avoir un ſecret particulier pour guérir, ou au moins ſuſpendre cette maladie. Nous apprécierons & nous ferons connoître la plupart de ces ſecrets en parlant de la *pouſſe*. (*Voyez* POUSSE.) Du reſte, un régime doux, la privation du foin, & un travail modéré, doivent être placés au premier rang des *antipouſſifs*.

Ces remèdes répondent à ceux qu'on appelle *antaſthmatiques* ou *antiaſthmatiques* dans la médecine humaine. (M. HUZARD.)

ANTIPSORIQUES. (*Mat. med.*).

La gale, ainſi que pluſieurs maladies contagieuſes de la peau, cèdent à quelques remèdes particuliers qu'on déſigne ſous le nom d'*antipſoriques*. Les amers & les dépurans ſont les principaux *antipſoriques*; on range, dans cette claſſe,

La racine de patience.

Celle de bardane.

La fumeterre.

La ſcabieuſe.

Les légers diaphorétiques.

Les fleurs de ſureau.

La ſalſepareille.

La ſquine en petite doſe.

Les nouets d'antimoine.

Le diaphorétique minéral.

Le ſoufre.

Les préparations mercurielles.

On emploie la plupart des mêmes remèdes, & ſur-tout les amers & les mercuriaux, à l'extérieur pour faire diſparoître les éruptions galeuſes. On fait particulièrement uſage des remèdes ſuivans en topiques.

L'onguent de ſoufre ſimple.

Le ſoufre délayé dans le jaune d'œuf.

Les ſulfures alcalins étendus d'eau.

Les eaux ſulfureuſes.

L'onguent fait avec la racine de patience.

L'onguent mercuriel.

L'onguent citrin.

On s'eſt aſſuré, dans ces derniers tems, de la propriété *antipſorique* de la racine de dentelaire, *plumbago europæa*.

Il faut obſerver, ſur l'uſage de ces remèdes, qu'il n'y a que très-peu de cas où les topiques, ſeuls, puiſſent être employés pour guérir cette maladie. Un

bon médecin doit toujours joindre aux topiques les remèdes intérieurs, tels que les amers, les purgatifs, les dépurans, & les préparations mercurielles, ſur-tout lorſque cette maladie dure depuis quelque tems, & lorſqu'il eſt plus que vraiſemblable que le virus *pſorique* a infecté les humeurs.

Quelques obſervateurs ont cru que la gale dépendoit d'un inſecte particulier, que RIVINUS & BONANI ont décrit, & que M. Geoffroy a rangé dans le genre des cirons. Il eſt aiſé d'entendre, d'après cette idée, comment les amers & les mercuriaux agiſſent dans cette maladie; mais tous les praticiens n'ont pas, à beaucoup près, adopté cette opinion, & l'on ne peut encore établir, d'après cela, la manière d'agir des *antipſoriques*. (M. FOURCROY.)

ANTIPSORIQUES (*Mat. méd. vétérin.*)

Cette claſſe de remèdes qui comprend tous ceux qui ſont propres à combattre & à guérir les maladies de la peau, eſt une de celles qui, dans la médecine vétérinaire, prête le plus au charlatanisme; chaque maréchal, chaque fermier, charetier, berger &c., a ſon remède contre les dartres, la gale, &c. On ſait qu'il en eſt, des *antipſoriques*, comme de preſque tous les *anti*; ils doivent être ſubordonnés aux cauſes & aux accidens de la maladie, & ils forment néceſſairement partie de quelques autres claſſes, comme les adouciſſans, les déterſifs, les dépuratoires, &c. (*Voyez* GALE.) (M. HUZARD.)

ANTIPUTRIDES. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ANTISEPTIQUES). (M. FOURCROY).

ANTIPUTRIDES, ANTISEPTIQUES. (*Mat. méd vétérin.*)

ANTIPUTRIDE de BEAUFORT. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* EAU MINÉRALE ANTIPUTRIDE). (M. HUZARD).

ANTIPYIQUES. (*Mat. méd.*).

On nomme *antipyiques* les remèdes capables de diminuer & de ſupprimer même la ſuppuration des ulcères internes ſur-tout, & quelquefois externes. On n'avoit recours, autrefois, qu'aux évacuans pour diminuer, & détourner les humeurs qui ſe portoient à l'ulcère. Quelques altérans, & ſur-tout le ſoufre & les antimoniaux ſulfurés, étoient auſſi employés à cet uſage. Aujourd'hui, c'eſt le quinquina qu'on préfère à tous les autres remèdes; l'expérience a conſacré ſa vertu *antipyique*, ſur-tout dans le purulence des organes intérieurs du poulmon, des reins & de la veſſie; Dehaen a donné, dans ſon *ratio medendi*, de bonnes obſervations ſur cette propriété du quinquina. On emploie auſſi quelquefois, avec avantage, les antiſcorbutiques & les dépurans, les choux, le creſſon, le béccabunga, la patience, la fumeterre, &c. (M. FOURCROY).

ANTIPYRÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *antipyrétiques* ſont tous les remèdes qu'on oppoſe aux fièvres. (*Voyez* FÉBRIFUGES.) (M. FOURCROY).

ANTIPYROTIQUES. (*Mat. méd.*)

Remèdes contre la brûlure.

Les répercuſſifs, les adouciſſans, les réſolutifs, les digeſtifs, ſont les topiques les plus employés contre la brulure; mais il ne conviennent pas à tous les degrés, ni à tous les tems: le vin tiède, l'eau-de-vie ſimple ou camphrée, ſont preſque les ſeuls qu'on applique indifféremment à toute ſorte de brûlure. On peut arrêter les progrès de la brûlure légère ou ſuperficielle, en trempant, ſur-le-champ, la partie dans l'eau froide, en y appliquant de la boue, le blanc d'œuf, le vinaigre, l'encre, &c. On a réuſſi par la méthode contraire; c'eſt-à-dire, en expoſant pluſieurs fois la partie brûlée, au feu le plus vif qu'on puiſſe ſupporter, en y appliquant de l'eau-de-vie camphrée, de l'eau de la reine de Hongrie, & autres liqueurs ſpiritueuſes; de l'oignon pilé ſeul, ou qu'on mêle avec le ſel & le ſavon. Les topiques, dont on tire encore avantage, ſont les adouciſſans, tels que le pompholyx, l'onguent nutritum, l'onguent populeum, le cérat de Galien.

Il ne faut point employer les répercuſſifs, ni le réſolutifs, dans les brûlures qui ont pénétré la peau, mais les relâchans, les adouciſſans, les digeſtifs, tels que,

L'émulſion commune.

Le cataplaſme de mie-de-pain.

Les autres cataplaſmes émolliens.

L'onguent baſilicum.

Le nutritum.

Le cérat de Galien.

L'huile roſat.

Celle de lys.

L'huile d'œuf, &c.

On y ajoute de l'opium, lorſque les douleurs ſont violentes. Les ſaignées, dans ce cas, ſont néceſſaires, ainſi que les délayans, & les autres remèdes internes qui conviennent à l'inflammation & à la fièvre.

Dans les brûlures profondes, qui pénètrent quelquefois juſqu'aux os, il faut ſouvent avoir recours aux ſcarifications, auxquelles on unit l'application des relâchans, des calmans & des digeſtifs, tels qu'ils

ont été énoncés ci-deſſus ; on y ajoute le ſtyrax, l'eſprit-de-vin camphré, & les autres antriputrides. (*Diction. de mat. méd.*) (M. Fourcroy).

Les antiputrides ou *antiſeptiques* ſont auſſi dans la médecine vétériuaire, les remédes propres à prévenir ou arrêter les effets de la *putréfaction* & de la *gangrène*, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement; ils diffèrent ſouvent par leur nature & par leurs effets, mais tous concourent au même but.

Leur emploi n'eſt pas auſſi fréquent dans la médecine des animaux que dans celle de l'homme ; il ſemble que la nature des alimens, dont ſe nourriſſent les premiers, qui ne ſont encore ni altérés, ni, en partie, décompoſés par la fermentation & par la cuiſſon, les rend, en général, moins ſujets aux *maladies putrides*, ſi fréquentes dans le ſecond.

Nous n'expliquerons pas ici la manière dont on prétend que ces remèdes agiſſent ; leur action & leurs effets ſont les mêmes dans l'homme & dans les animaux ; nous ne détaillerons pas non plus tous les cas particuliers où ils peuvent être employés ; nous nous contenterons de dire que leur uſage eſt avantageux dans toutes les *épizooties charbonneuſes* & *peſtilentielles*, dans la *pourriture* des bêtes à laine, & dans toutes les *maladies inflammatoires*, internes & externes, lorſque la terminaiſon paroît ſe faire par mortification ou par gangrène, & que la nature eſt prête à ſuccomber ; c'eſt ainſi que dans le *claveau confluent*, dans la *péripneumonie*, dans les violentes *contuſions*, dans les *abcès* & les *ulcères* conſidérables, à la ſuite des *indigeſtions*, &c., on a recours à ces remèdes, ainſi que dans la *carie* & dans les ulcères ſanieux des jambes, du garot, de la taupe qui laiſſent échapper une humeur putride, dont la réſorbtion, dans la maſſe, ne pourroit que la pervertir. On en fait uſage dans tous ces cas à l'intérieur & à l'extérieur. (*Voyez* Charbon, Inflammation, Gangrène, Ulcere).

On les emploie encore pour préſerver des *maladies contagieuſes* ; pour purifier les endroits où les animaux, qui en étoient attaqués, ont ſéjourné, & pour aſſainer leurs alimens & leur boiſſon. (*Voyez* Epizooties, Contagion, Préservatifs.)

Les *antiputrides* ou *antiſeptiques*, les plus en uſage dans la médecine vétérinaire, ſont les *acides minéraux* & *végétaux*, & parmi eux l'*eſprit de vitriol*, l'*eſprit de ſel*, l'*eau de Rabel* & le *vinaigre* ; les *plantes acides*, & principalement l'*oſeille* ; les *ſels alcalis*, ſoit *concret*, ſoit *fleur*, *fixes* ou *volatils*, le *ſel marin*, la *glace*, le *quinquina*, la *gentiane*, l'*ail*, le *poivre*, le *gingembre*, & toutes *les plantes amères & aromatiques*, le *camphre*, l'*aſſa fœtida*, la *gomme ammoniaque*, le *ſtyrax liquide*, le *baume d'Arceus*, l'*eſſence de térébenthine*, & toutes *les huiles eſſentielles* ; l'*eau-de-vie*, & toutes *les teintures ſpiritueuſes*, enfin *les cauſtiques*, l'application des *veſſicatoires* & *le feu*, qu'on peut, à juſte titre, regarder comme le meilleur de tous les *antiſeptiques*. (*Voyez* Adustion).

Le *quinquina*, le *camphre* & l'*alcali volatil*, ſont, de tous les *antiputrides*, les plus efficaces ; mais les deux premiers n'agiſſent promptement que lorſqu'ils ſont adminiſtrés à grandes doſes, & leur cherté s'oppoſe ſouvent à ce qu'on y ait recours. L'emploi du troiſième ne doit être dirigé que par des mains prudentes.

L'uſage des ſubſtances acides tend plutôt à prévenir qu'à arrêter les effets de la mortification ; ils ſeroient inſuffiſans & même dangereux ſi elle exiſtoit déjà parce qu'elles ne pourroient que l'accélérer. Il en eſt de même des autres remèdes qu'on a placé au rang des *antiputrides*, & qui n'ont cette propriété que par relation, c'eſt-à-dire, en calmant la chaleur & l'inflammation, comme la ſaignée, les tempérans, les adouciſſans, &c. ; mais on ne doit regarder comme *antiſeptiques*, proprement dits, que les ſubſtances capables de donner aux fluides un principe volatil aromatique, & aux ſolides aſſez de ton pour réſiſter aux effets d'une décompoſition prochaine ou déjà commencée. (*Voyez* Aromatiques, Astringens.)

On emploie les *antiputrides* comme les autres remèdes, ſous toutes ſortes de formes ; mais on en fait un grand uſage en *maſticatoires* & en *fumigations*, ou en *parfums*, ſoit en les faiſant évaporer, ſoit en les brûlant dans les endroits qu'on veut purifier. (*Voyez* Masticatoires, Fumigations.) Le parfum *antiputride*, le plus efficace, eſt celui qui réſulte du mêlange de l'acide vitriolique & du ſel marin, il dénature & décompoſe entièrement les miaſmes putreſcibles qui ſont ſoumis à ſon action. (*Voyez* Parfums).

Les animaux contiennent en eux-mêmes une ſubſtance (le *ſuc gaſtrique*) dont la vertu *antiputride* a été conſtatée depuis quelque tems, par un grand nombre d'expériences ; on en a même fait l'application ſur des ulcères d'un mauvais caractère, qui exigent l'emploi des *antiſeptiques*, & on en a obtenu des ſuccès. M. *Dépouſier*, artiſte vétérinaire, à Verſailles, a fait uſage de ce ſuc dans quelques ulcères des pieds des chevaux dont la putridité fait le caractère principal. Nous l'avons nous-mêmes employé dans de ſemblables cas, & il nous paroît qu'on a lieu d'eſpérer qu'il pourra ſuppléer avantageuſement une foule d'autres ſubſtances *antiputrides* beaucoup plus chères & moins à la portée de tout le monde. Nous en parlerons plus particulièrement ſous ſon nom propre. (*Voyez* Suc gastrique). (M. Huzard).

ANTIQUOR. (*Pathologie vétérinaire.*)

C'eſt dans quelques anciens hippiatres une des nombreuſes

nombreuſes dénominations du *charbon*. (*Voyez* CHARBON). (M. HUZARD).

ANTIRACHITIQUES. (*Mat. méd.*)

Le rachitis ou la chartre des enfans dépend ou d'une foibleſſe conſtitutionnelle, ou d'un mauvais régime, ou de quelques vices dans les humeurs, provenant des virus ſcrophuleux, vénérien, ou ſcorbutique des parens; c'eſt ſouvent à ces trois cauſes réunies que cette maladie doit ſa naiſſance. On conçoit, d'après cela, que les dépurans, les apéritifs, doivent être les véritables *antirachitiques*; on a obſervé cependant que quelques remèdes particuliers pris dans ces différentes claſſes, paroiſſent avoir un effet plus marqué que les autres dans cette maladie. Tels ſont, la rhubarbe, la garance, le curcuma, le caſſia lignea, le gaïac, le creſſon.

On a auſſi employé, à l'extérieur, avec beaucoup de ſuccès,

Les fumigations aromatiques.

Les frictions faites avec des linges parfumés.

Les bains aromatiques.

Les fomentations compoſées de vin & d'eau-de-vie, dans leſquelles on fait bouillir les plantes ſuivantes:

La ſauge.

Le romarin.

Le ſerpolet.

Le thim.

La méliſſe, &c.

Les onctions avec l'onguent martiatum & l'huile de laurier.

Mais il ne faut jamais oublier que ces différens remèdes n'agiſſent point comme ſpécifiques, & qu'on doit les donner comme tous les autres médicamens ſuivant les indications que la maladie préſente. En général, le bon régime, les frictions, un air ſec & vif, l'habitation à la campagne, le ſéjour dans les prairies parfumées, l'exercice, ſont toujours plus dans le rachitis que la plupart des remèdes prétendus ſpécifiques. (M. FOURCROY.).

ANTISCORBUTIQUES. (*Mat. méd.*)

Il eſt peu de remèdes, parmi les ſpécifiques, qui aient des effets auſſi marqués & qui méritent autant de confiance que les *antiſcorbutiques*. Le ſcorbut ne paroît être autre choſe, comme l'a très-bien vu le docteur LIND, qu'une altération putride du ſang, & les remèdes qui guériſſent cette maladie, ne ſont que des antiſeptiques ou des dépurans. On peut établir, d'après cela, deux claſſes d'*antiſcorbutiques*.

Dans la première on rangera les acides, tels que,

L'acide ſulfurique.

L'acile muriatique.

L'acide carbonique, ou *air fixe*.

L'oſeille.

L'alleluia.

L'épine vinette.

Le citron.

L'orange.

Le vinaigre.

Les végétaux aigris & fermentés, comme le ſaour krout.

Les ſubſtances amères comme les ſels neutres,

Les racines de patience.

—— de ményante ou treſle d'eau.

L'écorce de WINTER.

Le quinquina.

L'écorce d'orange.

La fumeterre, &c.

Dans la ſeconde claſſe, doivent être compris les *antiſcorbutiques* proprement dits, qui ſont, pour la plupart, des ſubſtances âcres dont la nature n'eſt pas très-bien connue; telles ſont,

Les racines de raifort.

——— de patience.

——— de porreau.

——— d'oignon.

Les feuilles de cochléaria.

——— de creſſon.

——— de beccabunga.

——— de berle.

——— de houblon.

——— de roquette, &c.

On fait, avec ces différentes ſubſtances, des préparations pharmaceutiques fort recommandées & fort utiles, comme

Le vin *antiſcorbutique*.

Le ſyrop *antiſcorbutique*.

Le vin de MORETTE.

L'eſprit de cochléaria, &c.

Quelque confiance que méritent les *antiſcorbutiques*, il en eſt de ces remèdes comme de tous les autres; ils ne doivent être adminiſtrés que lorſqu'ils ſont bien indiqués; il faut en obſerver, avec ſoin, les effets pour en modifier la doſe, & les propriétés ſuivant les circonſtances de l'âge, du tempérament, de la nature de la maladie, ſes ſymptômes, ſes degrés, l'état particulier de l'eſtomac; il eſt d'autant plus néceſſaire de mettre la plus grande attention dans leur adminiſtration, qu'ils ſont ordinairement employé dans beaucoup d'autres maladies que le ſcorbut. On les donne avec ſuccès dans les foibleſſes de l'eſtomac, les affections ſcrophuleuſes, les maladies de la lymphe, les fleurs blanches, &c. On les aſſocie ſouvent aux délayans, aux adouciſſans, aux calmans, & ils ſont l'office des ſtomachiques, des inciſifs, &c. (M. FOURCROY).

ANTISCROPHULEUX. (*Mat. méd.*).

Il en eſt des écrouelles, ou ſcrophules, comme du rachitis, elles ſont ſouvent la ſuite du virus ſcorbutique, vénérien, arthritique qui dégénère en paſſant des pères & mères à leurs enfans. On conçoit donc que cette maladie n'a pas plus de ſpécifique que la première. Les adouciſſans, les dépurans, les antiſcorbutiques ſont les véritables *antiſcrophuleux*. On a éprouvé de très-bons effets en particulier;

De l'eau de chaux.

Du ſel marin ordinaire.

Des mercuriaux, tels que la panacée.

Le ſel ALEMBROTH.

Le foie de ſoufre mercuriel.

Les antimoniaux.

Parmi les végétaux on ſe ſert, avec avantage,

Des racines de petit houx.

De ſcrophulaire.

De polypode.

D'ipécacuanha.

Des feuilles de *ruta muraria*.

De creſſon.

De cochléaria.

On vante auſſi les martiaux.

Le ſaſſafras.

La ſalſepareille.

Le ſavon.

La vipère.

Les cloportes.

L'éponge calcinée, &c.

Le remède de ROTROU n'a pas rempli les eſpérances que ſon auteur en avoit données. Chacun de ces médicamens doit être approprié aux circonſtances, & on les emploie d'après les indications rationelles. (M. FOURCROY).

ANTISEPTIQUES. (*Mat. méd.*).

Lorſque les humeurs du corps humain ont acquis un degré de dégénéreſcence & de décompoſition qui les rapproche plus ou moins de la ſepticité ou putridité, on emploie des médicamens ſuſceptibles de corriger ce vice, & auxquels on a donné, par cette raiſon, le nom d'*antiſeptiques*, ou antiputrides. Il ſuffit de jetter les yeux ſur les ouvrages des auteurs qui ont traité de ces remèdes, pour ſe convaincre que leur nombre eſt très-multiplié, & ſur-tout que leurs propriétés ſont très-différentes. M. PRINGLE eſt un des premiers qui ait étendu la claſſe de ces remèdes. Les expériences qu'il a faites, ſur les mélanges des matières putrefiées avec différentes ſubſtances, ont appris que beaucoup de corps jouiſſoient de cette propriété. Les diſſertations que l'académie de Dijon a couronnées en 1767, ont encore multiplié la liſte des *antiſeptiques*, & la table ingénieuſe, que M. BOISSIEU en a préſentée, contient preſque toutes les claſſes des autres médicamens.

Pour donner une exacte idée de ces remèdes, il eſt néceſſaire de connoître les phénomènes de la putréfaction animale, ſes cauſes & ſa nature. Le mouvement trop rapide des humeurs, leur congeſtion & leur ſtaſe, un air chaud & humide ou altéré par la reſpiration, les vapeurs putrides, l'abus des alimens du régne animal, & ſur-tout l'uſage de ces ſubſtances altérées, les poiſons du même régne, les fièvres inflammatoires, accompagnées d'âcreté dans les humeurs, ſont les principales cauſes de la putréfaction. De quelque manière qu'on conſidère cette altération dans les corps des animaux vivans, quelques efforts qu'on faſſe pour en déterminer la nature, on ſe convaincra toujours que la ſepticité des fluides contenus dans les canaux doués des mouvemens de la vie, eſt fort différente de la putréfaction qui a lieu dans les mêmes fluides ſéparés du corps de l'animal. On conçoit, d'après cela, que les expériences, faites ſur ces dernières humeurs, mélangées avec différentes matières, ne ſont point capables d'éclairer, autant qu'on l'a cru, ſur l'action & l'uſage des *antiſeptiques*.

Les différentes altérations putrides des fluides animaux, peuvent exiſter dans cinq circonſtances différentes; 1°. des humeurs amaſſées ſous la peau, & cortompues, produiſent la gangrène externe; 2°. L'eſtomac & les inteſtins contiennent ſouvent des ſucs putrides qui donnent naiſſance à des maladies parti-

culières ; 3°. les fluides qui circulent dans les vaiſſeaux, ſont quelquefois eux-mêmes altérés, ſans que les viſcères de la digeſtion préſentent la même altération ; 4°. le plus ſouvent la ſepticité exiſte en même-tems & dans les premières voies, & dans le ſyſtême vaſculaire ; c'eſt ainſi que lorſque les matières putrides ont ſéjourné long-tems dans l'eſtomac & dans les inteſtins, les vaiſſeaux qui ont abſorbé une partie de ces matières, ont porté, dans tout le corps, un ferment qui en a altéré les humeurs ; on conçoit qu'alors la maladie devient plus grave ; 5°. enfin, il ſe peut que la dégénéreſcence, portée au dernier point, ſe manifeſte en même-tems dans les premières voies, dans le ſyſtême vaſculaire & ſous la peau. Ces circonſtances ont lieu dans toutes les fièvres exanthématiques compliquées de putridité, telles que la petite vérole, la miliaire & les fièvres pétéchiales. Souvent alors il n'exiſte que peu de reſſource ; c'eſt dans tous ces cas que les antiſeptiques ſont indiqués. Il eſt encore important de diſtinguer les maladies putrides fébriles d'avec celles qui ſont ſans fièvre. Dans ces deux cas, l'emploi des antiſeptiques doit être différent ; dans les premières, en effet, on eſt ſouvent obligé de tenter en même-tems tout ce que l'art a de plus puiſſant ; dans les ſecondes on peut en modérer l'énergie, en ſuivre mieux les effets, & eſſayer ceux qui réuſſiſſent mieux.

Quoique les claſſes des antiſeptiques aient été fort multipliées par les auteurs modernes, on peut les réduire aux ſept ſuivantes :

1°. Les antiſeptiques vaporeux ou aériformes, tels que

L'air ſec, frais, & ſouvent renouvellé.

Les acides mêlés, & étendus dans l'air reſpirable.

Les vapeurs des corps en fermentation, ou le fluide élaſtique, connu aujourd'hui ſous le nom d'acide carbonique.

Le vinaigre en évaporation, les fumées des ſubſtances aromatiques brûlées.

2°. Les antiſeptiquuçs acides, qui ſont les plus puiſſans de tous, tels que

Les acides minéraux.

L'eau acidule ou gazeuſe naturelle, ou artificielle.

Les feuilles acides d'oſeille.

—— d'alléluia.

Les fruits aigres, tels que

Les citrons.

Les oranges.

Les limons.

L'épinevinette.

Le verjus.

La crême de tartre, le vinaigre.

3°. Les *antiſeptiques* ſpiritueux qui ſont ſur-tout adminiſtrés avec beaucoup de ſuccès à l'extérieur, comme

Le vin.

La bierre.

Le cidre.

Le poiré.

L'eau-de-vie.

L'alcohol.

4°. Les *antiſeptiques* amers, comme

Le quinquina.

La centaurée.

La gentiane.

La caſcarille.

L'abſinthe, &c.

5°. Les *antiſeptiques* aromatiques, comme

L'écorce de citron.

—— d'orange.

La canelle.

La muſcade.

Toutes les labiées en général.

6°. Les *antiſeptiques* aſtringens, dont nous donnerons le dénombrement à l'article des toniques.

7°. Enfin, les *antiſeptiques* âcres, d'une ſaveur & d'une odeur piquante, telles que les plantes crucifères que nous examinons plus particulièrement dans l'article des antiſcorbutiques.

D'après cette diviſion des *antiſeptiques*, on conçoit qu'ils peuvent être partagés en deux claſſes générales, relativement à la manière d'agir ; les uns en effet modèrent l'ardeur & le mouvement des fluides, & ſont de véritables rafraîchiſſans ou tempérans, tel que l'air pur & les acides ; les autres agitent les humeurs, ſecouent les ſolides, & appartiennent à la claſſe des échauffans. On doit donc, d'après cela, les bien diſtinguer les uns des autres, & avoir égard aux indications différentes qui demandent l'uſage de chacun d'eux. Ainſi, dans les maladies fébriles, accompagnées de putridité, les *antiſeptiques* froids ou afraîchiſſans, ſont très-bien indiqués. Dans les

dégénéreſcences chroniques des humeurs au contraire, ſur-tout celles qui ſont accompagnées de paleur & de foibleſſe, les *antiſeptiques* chauds, adminiſtrés avec prudence, ont beaucoup plus de ſuccès que les premiers.

Obſervons encore que les *antiſeptiques*, adminiſtrés à l'intérieur, jouiſſent en même-tems de pluſieurs autres propriétés, & qu'ils ſont toniques, apéritifs, inciſifs, diurétiques, ſuivant les différentes claſſes où on les prend. Appliqués à l'extérieur, ils ſont auſſi réſolutifs, répercuſſifs & diſcuſſifs. (M. FOURCROY).

ANTISEPTIQUES. (*Mat. méd. vétérinaire.*) (*Voyez* ANTIPUTRIDES.) (M. HUZARD).

ANTISPASE. (*Méd. pratiq.*) (*Antiſpaſis.*) Hippocrate s'eſt ſervi de ce mot pour exprimer le changement de la matière morbifique en un état contraire; BRUNFFELS, *lexicon médicinæ*, αντισπασις ou αντισπασμα, *tractio in contrariam partem*. Αντισπασις, rétraction, révulſion d'une humeur vers une partie différente ou oppoſée; CASTELLI *lexicon*. (M. DE LA PORTE).

ANTISPASIS. (*Mat. méd.*)

C'eſt un mot par lequel les grecs exprimoient ce que nous nommons révulſion, ou l'action par laquelle un médicament de quelque nature qu'il ſoit, attire d'un lieu dans un autre, une humeur, une douleur, un ſpaſme, un effet pathologique quelconque. (*Voyez* RÉVULSION). (M. FOURCROY.)

ANTISPASMODIQUES. (*Mat. méd.*).

Depuis que les affections nerveuſes ſont très-répandues, les médecins ont eu recours à un grand nombre de remèdes propres à les calmer. Quoique leurs efforts ne répondent pas toujours à l'eſpoir qu'on en conçoit, ils en ont cependant un très-marqué, & ſouvent dans l'inſtant même où on les adminiſtre.

En conſidérant en général les remèdes qui appartiennent à cette claſſe, on obſerve que, quoiqu'ils diffèrent ſouvent les uns des autres par leur nature, ils ſe rapprochent cependant par leurs qualités odorantes; le dénombrement de ces remèdes va nous ſervir à prouver cette aſſertion. Il y a peu de minéraux qui jouiſſent de cette propriété. On ne compte, dans ce régne, que les trois ſubſtances ſuivantes:

L'ammoniaque ou *alcali volatil*.

Le ſuccin.

L'ambre gris.

Les végétaux & les animaux en contiennent une grande quantité dont nous ne citerons ici que les principaux; tels ſont,

Les racines de pivoine.

—— d'impératoire.

—— d'angélique.

—— de ſouchet long.

Les feuilles de méliſſe.

—— de menthe.

—— d'ambroiſie.

—— de citronelle.

Les fleurs de muguet.

—— d'œillet.

—— de tilleul.

—— de prime-verre.

—— de caille-lait.

—— de ſtœchas.

Le ſafran.

Le camphre.

Les gommes réſines fétides.

L'aſſa fétida.

Le galbanum.

La gomme ammoniaque.

Le caſtoréum.

Le muſc.

La civette.

Les opérations chimiques, & pharmaceutiques, fourniſſent encore pluſieurs remèdes très-propres à calmer le ſpaſme & les convulſions. On doit mettre, de ce nombre,

Le ſel volatil, & l'huile diſtillée de ſuccin.

Les eaux diſtillées des plantes.

Les teintures aromatiques.

L'éther.

La liqueur minérale anodine.

L'élixir de propriétés.

Le ſel volatil de cornes de cerfs.

L'huile animale de DIPPEL.

La poudre *antipaſmodique* de GUTTETE.

La teinture de caſtoréum.

Les pilules bénites de FULLER.

Il paroît que c'eſt par leur partie odorante que ces remèdes agiſſent, & leur action ſe rapproche de celle des aſſoupiſſans. En effet, lorſqu'on en donne en trop grande quantité, ils relâchent, affoibliſſent ou engourdiſſent les malades. On conçoit, d'après cela, qu'il faut être très-réſervé dans l'adminiſtration de ces médicamens, d'autant plus que le ſpaſme & les convulſions ſont ſouvent calmés par les relâchans & les adouciſſans.

On doit ajouter à ces détails, que quelquefois les *antiſpaſmodiques* produiſent un effet contraire à celui qu'on en attendoit, & qu'ils trompent ainſi les eſpérances des médecins; on adminiſtre ordinairement ces remèdes ſous la forme de potion, de julep, d'infuſion, quelquefois on les donne en vapeur ou en fumigation; enfin, ſouvent on les applique à l'extérieur. Comme on n'a d'autre indication dans l'adminiſtration de ces remèdes, que de calmer & d'aſſoupir l'action trop vive & déréglée des nerfs, ils n'opèrent jamais que comme palliatifs. On ne doit preſcrire que ceux qui agiſſent ſubitement, & dont l'action n'eſt pas permanente. Les anti-ſpaſmodiques, très-évaporables & très-volatils, doivent donc toujours être préférés; & ſous ce point de vue, tous les aſſoupiſſans ou calmans, proprement dits, ne doivent être adminiſtrés dans les ſpaſmes, qu'avec beaucoup de modération, ou dans quelques cas particuliers. (M. Fourcroy.)

ANTISPASMODIQUES. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* Convulsions, Epilepsie, Tetanos).

Nota. M. *Vitet*, dans ſa médecine vétérinaire, range la plupart des *anti* dans la claſſe des remèdes *aromatiques*. (*Voyez ce mot*).

J'aurois pu les multiplier dans la nomenclature vétérinaire, autant qu'ils le ſont dans celle de la médecine humaine; mais comme tous ont la même acception dans l'une & dans l'autre, j'ai cru devoir me borner à rapporter ſeulement ceux que j'ai trouvés dans nos auteurs; & pour ne point leur attacher la vertu ſpécifique que leurs noms paroiſſent leur accorder, & qui n'eſt ſouvent rien moins que conſtante, j'ai renvoyé aux maladies, pour leſquelles on les emploie, & où on verra qu'ils appartiennent quelquefois dans la même maladie, à des claſſes de médicamens dont les vertus & les effets ſont abſolument oppoſés. (M. Huzard.)

ANTISPODIUM. (*Mat. méd.*)

L'*antiſpodium* ou l'antiſpode, eſt un médicament, une eſpèce de *ſpode* (*voyez* ce mot) que les arabes préparoient en brûlant une eſpèce de roſeau; on verra au mot ſpode qu'il y en a trois ſortes; celui des arabes ou la cendre d'un roſeau; celui des grecs qui eſt une matière minérale, une eſpèce d'oxide de zinc; & celui des modernes qui eſt une ſubſtance animale, l'ivoire brûlé, d'où il ſuit que le mot ſpode, en général, déſigne une ſubſtance brûlée, calcinée, fortement chauffée. L'*antiſpode* des arabes a les mêmes vertus & les mêmes inconvéniens en médecine, que les ſels fixes des plantes. (*Voyez* les mots Alcalis, Carbonates alcalins, *ſels fixes des végétaux*. (M. Fourcroy.)

ANTISTIUS. (*Hiſt. de la méd.*)

Ce fut ce médecin, dit le Clerc, qui viſita les plaies de Jules Céſar, après qu'on l'eût aſſaſſiné.

Eloi répète à-peu-près la même choſe, mais, de plus, il fait entendre qu'*Antiſtius* fut médecin de Jules Céſar.

Ces deux hiſtoriens, de la médecine, citent, pour ce fait, Suétone, ſans autre détail, & ſans rapporter le texte de l'écrivain. Il eſt bon de le mettre ſous les yeux du lecteur.

Caſar..... tribus & viginti plagis confoſſus eſt.....: exanimis diffugientibus cunctis aliquandiù jacuit, donec lectica impoſitum, dependente brachio, tres ſervuli domum retulerunt. Nec in tot vulneribus, ut Antiſtius *medicus exiſtimabat, lethale ullum repertum eſt, niſi quod ſecundo loco in pectore acceperat.*

C'est-a-dire:

« Céſar fut frappé de vingt-trois (1) coups de » poignard..... Tous les ſénateurs & les conjurés » s'étant enfuis, il demeura quelque tems étendu » mort ſur la place, juſqu'à ce que trois eſclaves » l'emportaſſent dans ſa maiſon, ſur un brancart, un » bras pendant. Parmi tant de coups, aucun (c'étoit » l'opinion du médecin *Antiſtius*) ne fut trouvé mor- » tel, excepté le ſecond qu'il reçut à la poitrine ».

Il réſulte, à la vérité, du récit de Suétone, que les bleſſures du dictateur furent comptées, mais il n'en réſulte pas que ce fut *Antiſtius* qui les compta, en faiſant la viſite du cadavre, ni qu'il fut le médecin de ce romain célèbre.

Suétone obſerve ſeulement que parmi tant de bleſſures, une ſeule fut trouvée être mortelle: *nec in tot vulneribus lethale ullum repertum eſt, niſi quod ſecundo loco in pectore acceperat.* L'auteur ajoute incidemment: *ut* Antiſtius *medicus exiſtimabat.*. Par ces dernières paroles, il ſemble qu'on croyoit, dans le tems, que pluſieurs plaies étoient mortelles, tandis qu'*Antiſtius* n'en admettoit qu'une de ce genre.

Si l'on eût fait, attentivement, l'inſpection du

(1) Plutarque n'eſt pas affirmatif, en s'exprimant ainſi: « On dit que Céſar reçut vingt-trois coups de poignard, & » que pluſieurs des conjurés, en frappant, ſe bleſsèrent les » uns les autres ».

cadavre, ſi l'on eût ſondé les plaies pour en connoître la profondeur, on auroit prononcé ſur cet objet d'une manière plus poſitive; Suétone, en effet, ne préſente qu'une opinion vague, comme on préſente un oui dire, un bruit populaire.

Mais dans quel deſſein viſita-t-on les plaies de Jules Céſar? étoit-ce en vertu d'une loi qui ordonnât d'en dreſſer un rapport? On ne voit pas néanmoins qu'il y en eût alors aucune qui preſcrivit & une viſite & un rapport.

Céſar étoit reſté mort au même endroit où il étoit tombé percé de coups. Il avoit été aſſaſſiné au milieu du ſénat aſſemblé, & par des ſénateurs même; les conjurés étoient connus, & ils ne ſe cachèrent point. Il n'y avoit aucun doute ſur le genre de ſa mort. La viſite ne pouvoit rien apprendre de plus.

Dira-t-on qu'il falloit ſavoir quelle étoit, parmi tant de plaies, celle qui étoit mortelle? Mais quelle lumière pouvoit-on tirer de cette connoiſſance, relativement à un aſſaſſinat commis auſſi publiquement par des ſénateurs réunis contre un ambitieux dont le projet étoit d'anéantir la liberté, & de ſe rendre le tyran de ſa patrie?

Si le dictateur, après ſon tranſport chez lui, eût été encore vivant, l'examen auroit certainement été fait avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, afin de déterminer les moyens de curation les plus convenables, & pour aſſeoir un jugement ſur l'incertitude ou ſur l'eſpoir de la guériſon.

On pourroit dire (& la choſe eſt poſſible) que Céſar, ayant été reporté vers ſa maiſon, on crut appercevoir en lui quelques ſignes de vie; raiſon pour laquelle on fit l'examen des plaies; mais on dut bientôt reconnoître que ces ſignes n'étoient qu'apparens.

Quoi qu'il en ſoit, ces expreſſions de le Clerc, Antiſtius *viſita les plaies de Jules Céſar*, ſemblent avoir donné lieu de penſer, qu'en cette occaſion, *Antiſtius* avoit agi en vertu de la loi.

Sans doute la viſite juridique des bleſſés & des cadavres, en certains cas, par des médecins & par des chirurgiens, & le rapport qui conſtate leur état, ſont d'une ſage inſtitution. Elle a été faite pour éclairer les juges ſur la nature du délit, ſur la ſentence qu'ils doivent prononcer, &c., &c., &c..... Mais cette inſtitution ne paroît point avoir encore exiſté du tems de Jules Céſar. Si cela étoit, on en trouveroit des preuves ou des traces dans les ouvrages de Cicéron.

Pour détruire entièrement le ſyſtême de ceux qui pourroient ſoutenir que la viſite juridique ou légale, des bleſſés & des cadavres, étoit déjà établie chez les romains, l'an 710 de Rome, avant notre ère 44, année où Jules Céſar termina ſa carrière; il ſuffit d'expoſer un fait arrivé l'année ſuivante, l'an 711 de Rome, avant notre ère 43.

Le Conſul Panſa, à la tête d'une armée, s'avance vers Modène, pour ſecourir cette ville dont Antoine faiſoit le ſiége. Un combat s'engage; Panſa eſt dangereuſement bleſſé; le médecin Glyco (il étoit grec) eſt chargé de panſer ſes plaies. Le Conſul meurt. Glyco, ſoupçonné d'avoir empoiſonné les bleſſures du Conſul, eſt mis en priſon comme parricide.

D'après ce ſoupçon, bien ou mal fondé, la première choſe qu'il falloit faire étoit la viſite du cadavre de Panſa & celle de ſes plaies. Si elle eût eu lieu, le rapport auroit été à la charge ou à la décharge de Glyco. Peut-on croire qu'une loi qui ordonnoit la viſite des bleſſés & des cadavres, n'eût pas été exécutée, lorſqu'il s'agiſſoit du premier homme de l'état? Cependant il n'eſt parlé que du ſoupçon; il n'y a donc point eu de viſite faite; il n'y avoit donc pas encore de loi qui l'ordonnât.

Revenons à Jules Céſar.

Les bleſſures qu'il avoit reçues, il faut en convenir, paroiſſent avoir été comptées. Par qui le furent-elles? Ce fut ſans doute par ceux qui ont été chargés de préparer le cadavre, avant que de le porter au lieu où il devoit être brûlé.

Mais, pourroit-on objecter, un ſeul coup étoit mortel; qui pouvoit mieux en juger qu'un médecin? Sans doute.

Mais les conjurés étoient convenus d'un ſignal pour l'exécution de leur projet; & l'un d'eux étoit déſigné pour porter le premier coup; ce fut Caſca. Le ſignal donné, Caſca frappe, & atteint Céſar au-deſſous du cou ou de la gorge, (c'eſt-à-dire, à la partie ſupérieure de la poitrine). Le dictateur ſe ſentant bleſſé, ſe lève de ſon ſiége, ſe défend, & perce de ſon ſtylet le bras de ſon ennemi. Mais il reçoit d'une main plus sûre un coup dans la poitrine. (1). Ce coup probablement ne tarde pas à le faire chanceler, mais ſerré de trop près, retenu d'ailleurs, & entraîné par les conjurés, il ne peut pas tomber. Comme tous veulent avoir part à ſa mort, ils frappent alors en même tems, & ſi tumultuairement qu'ils ſe bleſſent les uns les autres. Eſt-il étonnant que dans ce déſordre, ils n'aient fait que des bleſſures légères, ou du moins pas mortelles. Plutarque dit que Brutus porta au dictateur un coup de poignard vers les parties naturelles: celui-ci ne pouvoit-il pas être mortel. Les conjurés ſeuls ont pu

(1) Le premier étoit un peu ſupérieur & ſuperficiel; le ſecond étant plus inférieur & pénétrant, a dû être mortel.

parler exactement de ce qui s'eſt paſſé, & apprendre à leurs amis que c'étoit le ſecond coup qui avoit donné la mort au tyran.

Quant à *Antiſtius*, il ſemble que Suétone ne le cite que comme l'auteur d'une relation de cet événement tragique : cet hiſtorien écrivoit cent ans après.

Mais je doute que cet *Antiſtius* ait été médecin.

1°. Parce que, dans le tems de Jules Céſar, on ne voit à Rome que des médecins grecs, & qu'*Antiſtius* étoit romain.

2°. Parce que tous les écrivains de ce tems, & les poſtérieurs, qui ont fait mention de la mort de Céſar, ne parlent point d'un médecin nommé *Antiſtius*, lequel ne paroît que cent ans après, dans l'hiſtoire de Suétone.

3°. Parce qu'on trouve deux *Antiſtius* du même tems, dans Plutarque :

« Après les obſéques de ſa femme, il (Céſar) s'en » alla queſteur, c'eſt-à-dire, tréſorier, ſous le prê- » teur *Antiſtius* Vetus, lequel il honora toujours » depuis, enſorte que quand il fut lui-même fait » prêteur (1), il fit élire ſon fils queſteur. » *Vie de Jules Céſar, de la traduction d'Amyot.*

Je ſoupçonne donc, ou que le queſteur *Antiſtius* a laiſſé une relation de la mort du dictateur, dans laquelle il dit ce que rapporte Suétone ; ou que cette anecdote a été citée, comme étant d'*Antiſtius*, dans quelque mémoire dont s'eſt ſervi l'hiſtorien des Céſars. (M. Goulin).

ANTITHORA, ANTITHORE, (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* Anthore). (M. Huzard).

ANTIVÉNÉRIENS. (*Mat. méd.*).

C'eſt dans la claſſe des *antivénériens* qu'on trouve les ſpécifiques les plus forts & les plus conſtans. Les américains employoient, depuis long-tems, les ſudorifiques pour guérir cette maladie ; & en particulier le gaïac, la ſalſepareille, le ſaſſafras, &c. Depuis que *Berenger de Carpi*, & *Jean de Vigo*, ſe ſont ſervis du mercure pour guérir la vérole, les alchimiſtes & les médecins ont varié à l'infini la forme & la préparation de cette ſubſtance métallique. L'hiſtoire des diverſes manières d'adminiſtrer le mercure, a donné naiſſance à pluſieurs excellens ouvrages, & en particulier à ceux de MM. *Aſtruc* & *Dehorne* ; on peut ſe repréſenter toutes les diverſes préparations mercurielles employées juſqu'aujourd'hui, en jettant les yeux ſur le dénombrement ſuivant :

1. Le mercure crud ou coulant ; *peu actif.*

2. Le mercure éteint dans les graiſſes ; l'onguent mercuriel, la pommade mercurielle.

3. Le mercure éteint dans les gommes ; le mercure gommeux.

4. Le mercure éteint avec le ſucre.

5. Le mercure éteint dans les ſyrops.

6. Le mercure éteint dans les conſerves & les confitures agréables ; *tous ces mélanges ont une vertu modérée, mais incertaine & irrégulière.*

7. L'eau que l'on a fait bouillir ſur le mercure ; *peu de vertu.*

8. L'eau diſtillée pluſieurs fois ſur le mercure ; *peu ou point de vertu.*

9. L'oxide de mercure rouge par le feu & l'air ; *le précipité per ſe ; très-âcre.*

10. L'oxide de mercure jaune, le *turbith minéral. Emétique violent.*

11. L'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique ; le *précipité rouge. Poiſon corroſif.*

12. Le précipité blanc ; muriate de mercure inégal, obtenu par la précipitation ; *très-âcre, & d'une vertu incertaine.*

13. Le muriate de mercure corroſif, le ſublimé corroſif ; *remède heroïque, mais exigeant beaucoup de prudence & de ménagemens dans ſon adminiſtration.*

14. Le muriate de mercure doux, mercure doux, la panacée mercurielle, le calomélas ; *ces trois remèdes, & ſur-tout le premier, ſont très-bons ; Boerhaave en faiſoit le plus grand cas.*

15. Les oxides de mercure, ſéparés des acides par les alcalis, les précipités alcalins ; *action très-incertaine.*

16. Le borate de mercure ; *aſſez bon remède.*

17. L'acétite de mercure ; terre foliée mercurielle, *difficile à bien adminiſtrer, ſouvent émétique.*

(1) Ce fut vers l'an 691 de Rome ; il avoit 36 ans : & *Antiſtius* le fils au moins 30, âge où l'on pouvoit être queſteur. Il y eut, 33 ans après, un Caius *Antiſtius*, conſul ſubrogé, l'an de Rome 724, avant notre ère 30 ; on trouve encore un C. *Antiſtius* Vetus, conſul, l'an de Rome 776, de notre ère 23 ; & un du même nom, l'an de Rome 808, de notre ère 55.

18. Le tartrite de mercure, *peu connu.*

19. Le précipité roſe, formé par le nitrate de mercure verſé dans l'urine humaine; mélange varié & inconſtant de phoſphate de mercure & de muriate mercuriel corroſif; *très-mauvais remède.*

20. Sulfure de mercure noir, éthiops minéral, *peu antivénérien.*

21. Sulfure de mercure rouge, cinabre; il n'eſt *antivénérien* que lorſqu'il eſt reçu en vapeur par les vaiſſeaux abſorbans de la peau, ou en fumigation.

22. Nitrate de mercure mêlé avec l'éther. *Remède très-âcre, & d'une action très-incertaine, en raiſon des décompoſitions qu'il éprouve.*

L'appat du gain & le charlataniſme ont introduit une foule de préparations mercurielles, qui ne diffèrent de l'une ou l'autre des précédentes, que par le nom, & dont il ſeroit inutile de préſenter ici le dénombrement.

Pluſieurs médecins ont cru que l'on pouvoit guérir la vérole avec un aſſez grand nombre de végétaux, outre les racines & les bois que j'ai indiqués plus haut, & dont les Américains font un très-grand uſage; il eſt reconnu aujourd'hui que preſque tous les végétaux ſudoriſiques ſont capables de produire les mêmes effets, lorſqu'on les donne à grande doſe, & ſous une forme telle que leurs principes ſoient concentrés.

Quelques auteurs ont auſſi recommandé comme *antivénériens*; la ſaponaire & le *lobelia ſiphilitica*; leur vertu n'eſt pas encore univerſellement reconnue. Enfin, on a prétendu que les végétaux frais & dépurans étoient antivénériens; mais malheureuſement ces prétentions ne ſont, en aucune manière démontrées.

En général, quoiqu'on ſoit perſuadé que les ſudorifiques peuvent guérir la vérole, ſur-tout lorſqu'ils ſont adminiſtrés ſous une forme concentrée, on leur préfère preſque toujours ici les préparations mercurielles. Mais il n'eſt point indifférent d'employer, dans tous les cas, telles ou telles de ces préparations; les frictions, adminiſtrées avec prudence, paroiſſent l'emporter en général, & pour le plus grand nombre de cas, ſur la plupart des compoſitions ſalines qu'on adminiſtre à l'intérieur. Quelquefois ces dernières ont plus de ſuccès, & enfin on eſt obligé, dans quelques circonſtances, de réunir ces deux méthodes. Les détails, ſur cet objet, appartiennent à l'hiſtoire de la maladie vénérienne. Nous nous contenterons de faire obſerver que, malgré les hypothèſes propoſées par différens auteurs, nous ne connoiſſons point du tout la manière d'agir des *antivénériens* en général, & du mercure en particulier. La forme globuleuſe & la peſanteur exceſſive de cette ſubſtance, ne ſuffiſent point pour expliquer ſes effets ſur l'économie animale. La décompoſition chimique des ſels animaux, & en particulier des ſels phoſphoriques, n'eſt pas plus capable de nous éclairer ſur ſon action; il faut donc renoncer à toutes ces explications, juſqu'à ce que l'on ſoit plus inſtruit ſur la nature des humeurs, & ſur leurs altérations. (M. Fourcroy.)

ANTIVÉNÉRIENS. (Remèdes).

On appelle, de ce nom, les remèdes qui guériſſent ou qui coopèrent à guérir la maladie vénérienne; ceux qui peuvent produire cet effet, ſont ou minéraux ou végétaux.

Parmi les remèdes minéraux, le mercure tient le premier rang; c'eſt même le ſeul ſur lequel les gens de l'art ſoient parfaitement d'accord.

Le mercure s'applique à l'organe de la peau, par les frictions, les fumigations, par le moyen des emplâtres, par les lotions ou par les bains.

On adminiſtre le mercure intérieurement au moyen des ſels mercuriels qui peuvent ſe diſſoudre dans quelque liqueur appropriée; ou l'on forme des bols, des opiats, des pilules, des tablettes, ou des poudres avec les différentes préparations inſolubles de ce minéral.

Je vais traiter, ſéparément, toutes ces différentes manières d'adminiſtrer le mercure pour la guériſon des maladies vénériennes.

Différentes préparations de mercure appliqué à l'organe de la peau.

Frictions mercurielles.

Les anciens médecins regardoient le mercure comme un poiſon; leurs ſucceſſeurs ont long-tems penſé de même; ils n'avoient garde de l'employer dans la curation de la vérole; ils ne lui ſoupçonnoient pas même la propriété de la guérir.

Quelques-uns cependant, plus attentifs & plus rationels, voyant les bons effets qu'il produiſoit dans quelques maladies cutanées, jugèrent, par analogie, que ce remède pouvoit guérir le virus vénérien; ils l'employèrent dans les onguens & linimens deſtinés aux frictions; mais il y étoit en ſi petite quantité, relativement aux autres remèdes âcres qu'ils y aſſocioient, comme correctifs, qu'il ne lui reſtoit preſqu'aucune vertu. On en augmenta inſenſiblement la doſe, & peut-être dès-lors la pouſſa-t-on trop loin; car *Torelle*, & pluſieurs autres médecins, aſſurent que ce

ce remède tuoit les malades, & qu'on le craignoit à l'égal de la peſte; ce qui ne peut s'entendre que de la fauſſe & mauvaiſe adminiſtration qui en étoit faite, ſans aucune préparation qui en aſſurât le ſuccès.

Le mercure crud, trituré & parfaitement éteint avec de l'axonge de porc, ou autre ſubſtance analogue, & enſuite appliqué à l'organe de la peau, par des frictions graduées, s'introduit quelquefois très-facilement dans la circulation, par le moyen des vaiſſeaux abſorbans ſans nombre, dont toute la peau eſt parſemée; (1) mais cette réſorption eſſentielle, pour guérir, par cette méthode, n'eſt pas toujours la même, & elle ne produit pas conſtamment le même effet; car il y a des peaux ſi lâches, d'un tiſſu ſi flexible, ſi rare, & dont les pores ſont naturellement ſi ouverts, qu'elles abſorbent, pour ainſi dire, avec avidité, tous les corps qui leur ſont préſentés ou appliqués; il en eſt d'autres, au contraire, dont le tiſſu eſt extrêmement denſe & compacte, qui n'admettent & ne reçoivent preſque rien. Dans le premier cas, le mercure, introduit avec trop de facilité, & en trop grande quantité relative, exerce une action trop vive, trop prompte, & trop viſiblement dangereuſe, ſi elle eſt ſoutenue; dans le ſecond cas, les malades ne ſont que peu ou point affectés de l'effet du mercure; à peine en ont-ils reçu quelque partie; de ſorte que, s'il étoit déterminé par des expériences réitérées, quelle eſt la doſe de mercure néceſſaire à la guériſon de la vérole, par cette méthode, on pourroit en conclure qu'elle ne ſeroit preſque jamais aſſurée, puiſque cette doſe ſeroit toujours dépendante de la réſorption, qu'on ne peut, raiſonnablement, eſtimer, & dont l'eſtimation eſt, pour ainſi dire, impoſſible.

Mais ces inconvéniens ne ſont pas les ſeuls qui rendent l'adminiſtration des frictions peu ſûre, & quelquefois impoſſible; il en eſt d'autres plus importans encore, comme l'inſuffiſance de cette ſeule méthode pour détruire radicalement le virus, quand il eſt trop ancien, quand il s'eſt niché dans les parties les plus éloignées du torrent de la circulation, quand il eſt inhérent aux membranes & aux os. Car, quoique le mercure, donné ſous cette forme, ſoit très-diviſible, quoique ſon action, dans ce cas, ſoit le produit de ſa gravité, de ſa diviſibilité & de la célérité, qu'il acquiert par la réaction des ſolides; on ne voit, comme il a déjà été dit, dans cette propriété, qu'une action méchanique, au moyen de laquelle les globules de nos liqueurs ſont triturés, attenués, briſés & diviſés autant qu'il eſt poſſible. Mais loin d'en tirer l'avantage qu'on en attend, il peut réſulter de cet effet, pouſſé trop loin, (& il n'eſt pas toujours poſſible de l'arrêter) un développement des ſels, qui, en décompoſant nos liqueurs, les rendroient âcres & muriatiques; ce qui ſeroit la ſource de mille maux, aiſés à concevoir. D'ailleurs, pour que cette action méchanique fût ſuffiſante pour la deſtruction du virus, il faudroit ſuppoſer que l'épaiſſiſſement de nos liqueurs, & l'obſtruction des couloirs, en ſoient les ſeuls ſignes conſtitutifs; mais quoique la nature du virus vénérien ne ſoit pas encore parfaitement connue, & qu'on ne la juge que d'après ſes effets, on ſait, néanmoins, qu'il exerce d'abord, & preſque toujours, une action ſtimulante, irritante ſur les ſolides, qu'il en réſulte aiſément la phlogoſe & l'inflammation, & qu'il communique preſqu'en même-tems aux liqueurs ſéminales, & à celles qui lubrifient l'urêtre, & à la lymphe la plus immédiatement ſoumiſe à ſon action, une acrimonie exceſſive, ce qui produit les ſymptômes les plus urgens, les plus graves, & ſouvent le plus directement oppoſés à ceux qui accompagnent l'épaiſſiſſement des liqueurs, & l'obſtruction des couloirs, d'où il ne peut guères réſulter que des tumeurs *inertes* & indolentes. D'après cette manière d'agir du virus vénérien, confirmée par l'expérience, il ne faut ſouvent regarder les frictions mercurielles que comme un moyen ſecondaire, qu'on ne peut même toujours employer utilement, & qui ſuppoſe des préparations quelquefois indiſpenſables, qui en retardent l'adminiſtration, tandis que le virus, toujours actif & agiſſant, acquiert, par ce retard, de nouvelles forces, & devient journellement plus difficile à détruire. Mais ſi les frictions mercurielles ne ſont pas toujours le remède à préférer dans le traitement des maladies vénériennes; ſi elles ne conviennent pas à toutes, & dans tous les cas, elles peuvent, néanmoins, être auſſi employées avec précaution, & devenir ſuffiſantes toutes les fois que le virus eſt récent, qu'il occupe encore le tiſſu cellulaire de la peau, ou qu'il s'eſt arrêté aux chairs, & qu'il n'a produit, d'ailleurs, aucune inflammation urgente. Le mercure, introduit à l'organe de la peau, par ce moyen, exerce alors une action prompte, & naturellement dirigée ſur le virus, pour ainſi dire, concentré dans ces parties; & ſon action, en ce cas, eſt ſouvent auſſi ſûre, auſſi complette qu'on peut le déſirer, ſur-tout ſi on la modère & ſi on l'emploie avec les modifications dont elle eſt ſuſceptible: il eſt même des circonſtances où cette méthode ſembleroit mériter la préférence ſur quelques autres; c'eſt quand les principaux organes de la vie & de la ſanté, ſont notablement léſés, ou quand, à raiſon de leur texture, de leur délicateſſe de leur configuration, on a à craindre cette léſion. Mais pour préférer, dans ce cas, les frictions à toute autre méthode, il faut que la peau ne ſoit pas ſuſceptible d'éréſipèle, ni d'une aſtriction opiniâtre, que les bains ne puiſſent vaincre; il faut, en outre, qu'il n'y ait point ou qu'il y ait peu d'écoulement gonorrhoïque; car il eſt prouvé que le mercure, appliqué en friction, engorge & relâche, étonnamment, les vaiſſeaux lymphatiques, qu'il les rend baillans & qu'il leur fait perdre preſque tout leur reſſort, ce qui

(1) La pommade mercurielle, pour les frictions, ſe prépare avec parties égales d'axonge & de mercure; on diminue quelquefois la quantité du mercure qu'on emploie pour faire la pommade, relativement à l'effet qu'on veut produire, on la réduit alors à moitié ou au tiers.

rend ces ſortes d'écoulemens, quelquefois incurables, ſur-tout ſi on n'adminiſtre les frictions, comme on le fait communément, qu'à la fin du traitement des gonorrhées; méthode contre laquelle M. Arnaud s'eſt élevé avec autant de force que de vérité, dans ſon excellent traité de la gonorrhée (1).

Il eſt auſſi des cas où les frictions mercurielles ne ſeroient que pernicieuſes comme dans les phtiſies, les hémoptyſies, les hydropyſies & le ſcorbut; elles ne pourroient qu'irriter & diſtendre le tiſſu pulmonaire, aggrandir les ulcères, rendre les vaiſſeaux variqueux, augmenter les infiltrations, la décompoſition des ſucs, & préparer des rechûtes perpétuelles, quand même on ſeroit aſſez heureux pour éviter la mort.

Les frictions ſont dangereuſes pendant la groſſeſſe; elles peuvent occaſionner l'avortement; elles ſeroient imprudentes dans l'enfance & dans l'âge le plus tendre, & l'on eſt communément obligé de remettre à la puberté un traitement de ce genre, quand même il eſt préféré, délai ſouvent fatal, qui donne le tems au virus d'acquérir de nouvelles forces, & plus d'acrimonie, d'où naiſſent des vices infinis qui attaquent & détruiſent à la fin les ſolides, & qui en altèrent la juſte conformation.

Les frictions entraînent ſouvent après elles une infinité de maux preſqu'auſſi fâcheux que la maladie primitive; les douleurs de tête habituelles, celles des articulations, les tremblemens d'un ou de pluſieurs membres, la chûte des dents, quelquefois même la conſomption, ſont les ſuites malheureuſes de l'adminiſtration peu réfléchie de ce remède, ou d'une complication d'événemens qui en dépendent, qu'on n'a pu ni prévoir, ni prévenir.

Un autre inconvénient encore, c'eſt que le malade, après le traitement de la vérole par les frictions mercurielles, reſte foible & languiſſant. Le mercure agiſſant encore long-tems, même après la guériſon, il ne peut ſe livrer ſans riſque à ſes obligations & à ſes emplois; il lui faut des reſtaurans & des analeptiques pour remplacer le ſuc nourricier, gélatineux & plaſtique que le mercure a détruit, & pour rendre aux ſolides la force qu'ils ont néceſſairement perdue.

Plus on connut le mercure & ſes effets, plus on devint circonſpect ſur ſon adminiſtration, on diminua les doſes de la pommade mercurielle, on mit des diſtances plus conſidérables entre chaque friction, &, par ces moyens, on crut être parvenu à fixer, pour ainſi dire, l'opération de ce remède, & à en régler ſûrement la marche: ce fut la manière d'adminiſtrer la pommade mercurielle par extinction; mais cette méthode, plus douce en apparence, plus naturelle, plus convenable aux différentes ſituations des malades, fût ſouvent, par cela même, inefficace: l'action du mercure, coupée & interrompue par de trop grands intervalles, ou affoiblie par une trop petite quantité, devint inſuffiſante pour produire les grands effets qu'on en attendoit: car une foible cauſe ne pouvoit produire qu'une action foible, & cette action ſouvent déjà finie, avant qu'une ſeconde vint l'augmenter, ou au moins l'entretenir, ne fourniſſoit que des efforts vains & impuiſſans, dont le produit ne pouvoit être eſtimé par la ſomme des quantités réunies, défaut eſſentiel qui réduiſoit le médecin à l'impoſſibilité du calcul. Cependant, malgré ces inconvéniens, les frictions bien adminiſtrées, & avec les précautions convenables, ſont journellement employées, & ſouvent avec ſuccès; mais il eſt bon de préſenter aux gens de l'art, & de mettre ſous les yeux du public, les raiſons qui les rendent quelquefois dangereuſes & inadmiſſibles.

On prépare encore un onguent mercuriel avec ſoixante grains de ſublimé corroſif, triturés & mêlés exactement avec une once d'axonge; c'eſt la préparation du docteur Dominique Cirillo, profeſſeur de médecine pratique, en l'univerſité de Naples, que M. Duchanoy, l'aîné, docteur en médecine, à Bourbonne-les-Bains, nous a fait connoître, dans la traduction qu'il vient de faire, de l'opuſcule de cet auteur. Cette préparation nous paroît préférable à celle de Sébaſtien Cortillo, rapportée par Aſtruc, laquelle, outre le ſublimé corroſif, contenoit encore du mercure crud qui ne peut qu'en diminuer l'action, & la thériaque qui y eſt au moins inutile, ainſi que le muſc & l'huile de lavande.

On ne frotte, avec cette pommade, que la plante des pieds, & on emploie, concurremment, les bains de pieds; on craindroit, qu'en l'appliquant à d'autres parties, elle n'y occaſionnât des excoriations; la doſe de pommade eſt de quinze ou vingt grains en commençant, qui contiennent trois grains de ſublimé; on l'augmente avec précaution en ſuivant l'effet produit.

Cette pommade, adminiſtrée en frictions, a le même inconvénient que la pommade mercurielle ordinaire; car on ne peut faire aucune eſtimation du mercure introduit ſous cette forme; il eſt même plus inquiétant avec la pommade du ſublimé corroſif; elle peut, néanmoins, très-bien guérir la vérole quand elle eſt employée avec ſageſſe & avec précaution. Il en eſt ainſi de preſque tous les remèdes qui réuſſiſſent entre les mains des gens habiles & précautionnés, tandis qu'ils produiſent quelquefois les accidens les plus graves, quand ils ſont adminiſtrés mal-à-propos, & ſans aucune parfaite connoiſſance de la maladie, du remède & du ſujet.

Il parut, en 1785, une nouvelle méthode d'introduire le mercure dans le torrent de la circulation par

(1) Arnaud, traité de la gonorrhée vénérienne.

les vaiſſeaux abſorbans, au moyen des frictions faites ſur les ſurfaces internes de la bouche : pour y parvenir, on prend au bout du doigt, humecté de ſalive, un demi-grain ou un grain de *calomélas*, on le frotte ſur les parties intérieures des joues, autour de la place qu'occupe l'ouverture du conduit ſalivaire de la glande parotide, & on répète cette opération trois ou quatre fois dans la journée.

Pour prévenir tous les inconvéniens qui peuvent réſulter de la déglutition de cette poudre, il faut appliquer le *calomélas* principalement ſur l'intérieur des lèvres, & ſur la ſurface des gencives, parties capables de ſupporter une douce friction : de cette manière, on ne riſque d'avaler que peu ou point de mercure qui ſe trouve être abſorbé preſqu'en totalité & en très-peu de tems.

Si l'on trouvoit que la ſurface des lèvres ſeules fût trop peu étendue pour admettre l'abſorption d'une quantité ſuffiſante de mercure, on pourroit faire ces petites frictions ſur la totalité de la ſurface intérieure de la bouche ; mais les frictions répétées d'un peu de *calomélas* ſur une petite ſurface, répondent mieux à l'indication qu'une plus grande quantité employée ſur une plus grande ſurface ; car on peut répéter ces frictions auſſi ſouvent que le requiert l'urgence des cas, & même juſqu'à ce que la bouche ſe reſſente de l'influence du *mercure*.

Il faut encore que le malade, après la friction, s'abſtienne de boire pendant une demi-heure, & plus, afin que la poudre ne ſoit pas entraînée dans l'eſtomac, avant d'avoir eu le tems d'être abſorbée ; enfin, ſi, après le frottement, la ſalive venoit avec trop d'abondance, il faudroit, pour la même raiſon, que le malade la crachât plutôt que de l'avaler. Cependant il obſervera, autant qu'il lui ſera poſſible, de ne pas cracher avant que l'abſorption ſoit faite.

On peut diriger ces frictions ſur la langue même, tous les matins après le déjeûner, obſervant au moins, pendant une minute, de ne point avaler la ſalive.

Ce traitement aura bientôt guéri une maladie vénérienne récente ; mais ſi elle eſt grave & opiniâtre, il faudra répéter cette même doſe, deux ou trois fois par jour, toujours après les repas.

Si la maladie étoit accompagnée de plaies ou d'ulcères, il faudroit répandre, ſur ces plaies ou ſur ces ulcères, deux ou trois fois par jour cette même poudre sèche ou humectée, ſoit avec de l'huile, ſoit avec de l'eau.

M. Clare, chirurgien anglois, auteur de cette méthode, emploie, avec le plus grand ſuccès, le *mercure calciné* à la place, & de la même manière que le *calomélas* ; c'eſt, dit-il, une excellente préparation mercurielle ; elle n'eſt point déſagréable, & une petite quantité produit de grands effets. Il a été encore plus loin, & il a ſubſtitué, dans certains cas, au *calomélas*, le ſublimé corroſif à la doſe d'un quart ou d'un demi-grain ; mais cette ſubſtitution peut avoir des inconvéniens conſidérables, & je n'oſerois être de cet vis quand même on ajouteroit au ſublimé corroſif, ainſi qu'il le conſeille, le bol d'arménie & la crême de tartre, pour en frotter les gencives comme dentifrique ; les douleurs & les excoriations qui pourroient en réſulter, ſont aiſées à preſſentir, elles n'ont pas échappées à M. Clare.

Fumigations mercurielles.

Le mercure crud, incorporé & ſublimé avec le ſouffre, eſt la matière la plus ordinaire des fumigations mercurielles ; le cinnabre artificiel paroît préférable dans ce cas, à celui qui eſt naturel. On ſait, en effet, la quantité préciſe de mercure que contient le cinnabre artificiel, tandis qu'elle peut varier dans celui qu'on retire des mines ; on eſt d'ailleurs plus raſſuré ſur la qualité du mercure employé dans le premier, puiſqu'avant d'en former le cinnabre, qui doit fournir la matière des fumigations, il eſt poſſible & facile de le purger de tous les corps étrangers qu'il contient. On emploie auſſi quelquefois le mercure doux pour les fumigations, & il doit en réſulter une combinaiſon plus heureuſe ; l'effet en ſeroit conſéquemment plus aſſuré & plus prompt.

Les fumigations mercurielles excitèrent l'attention de tous les médecins, dès qu'elles parurent, elles furent louées par quelques-uns, mais conſtamment blâmées par tous les autres. Le mercure reçu, par ce moyen, parut devoir être plus diviſé, plus pénétrant ; il agiſſoit avec plus de célérité, & les ſymptômes vénériens diſparoiſſoient aſſez promptement. Mais ſi c'étoit le feu de l'éclair, il en avoit l'inſtabilité ; les ſymptômes ne tardoient pas à ſe reproduire, & l'on ne fut pas long-tems à s'appercevoir que cette cure n'étoit communément que palliative & ſur-tout qu'elle n'étoit pas ſans danger. La vapeur mercurielle qui occaſionne, à différens artiſtes qui y ſont aſſujettis par leur travail, des engourdiſſemens, des paralyſies, des coliques meurtrières, devoit produire des effets pareils ſur ceux qui s'y ſoumettoient auſſi imprudemment : les dents étoient preſque toujours ébranlées, & ſouvent elles tomboient ; les gencives, la langue, le palais, & toutes les parties qu'il contient étoient communément parſemées d'ulcères rongeans, très-douloureux & très-difficiles à guérir. L'uſage des fumigations paroît à préſent reſtreint à quelques cas particuliers, tels que les ophtalmies vénériennes qui menacent d'un ulcère à la cornée, les ulcères fiſtuleux, & les véroles invétérées que la chûte des cheveux caractériſe & accompagne ; elles ſont auſſi employées pour aider à réſoudre les tumeurs & les exoſtoſes qui ont réſiſté aux remèdes ordinaires, ſur leſquelles on dirige ou détermine la vapeur mercurielle.

Les fumigations mercurielles ont été employées dès l'an 1506 (1); mais dans les premiers tems, on mêloit le cinnabre avec trop de ſubſtances étrangères, pour n'en pas énerver l'action. D'ailleurs, on y aſſocioit, à ce qu'on aſſure, de l'arſenic, du réagal, & d'autres matières auſſi nuiſibles, ce qui produiſit ſouvent des effets ſiniſtres, & fit abandonner inſenſiblement cette méthode comme abſolument pernicieuſe. Un charlatan, plus audacieux qu'inſtruit (2), voulut la renouveller au commencement de ce ſiècle; mais il trouva, dans Aſtruc, chargé par le gouvernement d'en faire l'examen, un obſervateur exact & un juge incorruptible. Ce ſavant médecin prouva que la manière d'adminiſtrer les fumigations adoptée par Charbonnier, étoit pernicieuſe, & qu'elle ne pouvoit manquer d'attaquer la tête & les poumons; & jugeant de ſon remède, par ſon peu de ſuccès, il le fit proſcrire une ſeconde fois.

Un médecin de la faculté de Paris, très-eſtimable & très-inſtruit (3), s'eſt occupé long-tems des moyens de rendre les fumigations utiles, & de les adminiſtrer ſans riſque. Outre la ſûreté de la préparation mercurielle qu'il y emploie, il a fait conſtruire une chaiſe fumigatoire, qui, en garantiſſant la tête, épargne aux yeux & aux dents, l'impreſſion vive que peut faire, ſur les organes, la fumigation mercurielle. C'eſt donc un moyen de plus pour concourir à la deſtruction du virus vénérien, & il faut bien ſe garder de le négliger.

Il eſt des circonſtances où il mérite d'être employé, même de préférence, quand le corps eſt parſemé de puſtules, ou de dartres ſuppurantes, quand il exiſte d'anciens écoulemens gonorrhoïques, ou des ulcères interminables aux parties de la génération & à l'anus. Le mercure, ſous cette forme, eſt en effet plus pénétrant, plus deſſicatif, & il procure plus ſûrement la déterſion & la cicatriſation des ulcères. Mais comme il exerce une action tonique, &, en quelque façon, aſtringente, il faut éviter de l'employer toutes les fois qu'il y a phlogoſe, inflammation, ſenſibilité, douleur, ou diſpoſition au carcinome; il faut auſſi s'en abſtenir quand on a la poitrine délicate, quand on eſt affligé d'un aſthme ſec & convulſif, quand on eſt menacé d'un ulcère à la matrice; quand on eſt d'un tempérament trop ſec, ou qu'on eſt amaigri par la maladie. On adminiſtre les fumigations générales au moyen de la boîte, &, dans ce cas, le mercure doux eſt toujours préférable à toute eſpèce de cinnabre: on peut le mêler avec quelque gomme odorante pour en former des paſtilles; la doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros & demi pour chaque fumigation: on les répète tous les deux jours, juſqu'à parfaite guériſon, en obſervant, avec attention, l'impreſſion que cette manière d'adminiſtrer le mercure, fait ſur les ſymptômes vénériens & ſur la bouche.

On adminiſtre auſſi des fumigations locales, que l'on dirige au moyen d'un entonnoir ou d'un chevalet, ſur les parties que l'on ſoumet à cette action; c'eſt un moyen ſecondaire très-avantageux, & même indiſpenſable, dans bien des circonſtances, pour parvenir à une guériſon radicale.

Emplâtres mercuriels.

La méthode de traiter la maladie vénérienne par l'application des emplâtres mercuriels, eſt très-ancienne, & elle a été pratiquée dès l'année 1553, ainſi que le rapporte le célèbre Aſtruc, pag. 729 & 730, de ſon excellent traité ſur ces maladies: on en couvroit tout le corps, & cette manière d'introduire le mercure, parut à quelques-uns moins dangereuſe. Mais, outre la gêne & une eſpèce d'immobilité dans laquelle les emplâtres tenoient tous les membres, ce remède ne produiſit preſque jamais d'effet certain, malgré la longueur du traitement qu'il exigeoit; d'ailleurs, il en réſultoit ſouvent des éruptions cutanées, des inflammations érésipélateuſes, qui partageoient les ſoins, ſans aucun avantage pour le traitement général. Cette méthode ne tint pas long-tems contre ces inconvéniens reconnus, & l'on borna, de bonne heure, l'uſage des emplâtres mercuriels à l'application ſur les bubons, ſur les nodus, ſur les exoſtoſes vénériennes, & autres tumeurs de même nature, ſur leſquelles il agiſſoit plus ſûrement, en portant immédiatement le mercure ſur ces parties, & en l'y contenant aſſez long-tems pour en fixer & en aſſurer davantage l'action, qui, d'ailleurs, étoit aidée & ſoutenue par les gommes & réſines réſolutives qui lui ſervoient d'enveloppe. Cette méthode peut cependant être utile dans quelques cas particuliers, où les frictions mercurielles ne peuvent ou ne doivent pas être employées; elle a d'ailleurs quelqu'analogie avec la méthode des frictions, en ce que le mercure crud, & diviſé autant qu'il peut l'être par des matières graiſſeuſes, réſineuſes, eſt introduit dans l'une & dans l'autre méthode par l'organe de la peau. Mais l'intromiſſion du mercure, par le moyen des emplâtres, dépendant également de l'état des vaiſſeaux abſorbans de la peau, eſt encore plus équivoque, & ne peut jamais, raiſonnablement, s'eſtimer. Cette intromiſſion peut être ſouvent trop conſidérable, & on n'eſt point averti à tems de ce défaut; elle peut être, en revanche, trop foible, & rien n'apprend cet inconvénient que la longueur exceſſive du traitement, ou la perſévérance des ſymptômes, & l'opiniâtreté de la maladie, malgré cette application.

Les emplâtres occaſionnent encore plus fréquemment & plus vivement que les frictions, des prurits, des démangeaiſons, & même des érésipèles inflam-

(1) Aſtruc de morbis veneveis.

(2) Le nommé Charbonnier.

(3) M. la Louette.

matoires qui obligent à les diſcontinuer, &, alors, ils ne ſont remplacés par aucun autre moyen.

Les emplâtres excitent preſque toujours une ſalivation abondante, quelquefois même très-fougueuſe, inconvénient qu'ils partagent avec les frictions mercurielles; mais il eſt plus difficile de prévenir cet accident, & d'y remédier dans la méthode des emplâtres que dans celle des frictions; parce que dans cette dernière, on peut adminiſtrer le mercure avec aſſez de modération pour l'éviter, ou s'il arrive, ôter les linges imprégnés de mercure, purger les malades, & revenir aſſez promptement au même remède, donné à de plus foibles doſes & avec plus de précaution; au lieu que les emplâtres n'en permettent aucune, & qu'il faut totalement lever l'appareil, ce qui diminue & anéantit même l'effet du remède; ſi on veut courir les riſques de le conſerver malgré la ſalivation, cela ne peut être que très-dangereux, & avoir les ſuites les plus funeſtes, ne fut-ce que par l'appauvriſſement des ſucs qui en réſulte.

On a voulu reſſuſciter, de nos jours, cette méthode très-ancienne, comme on vient de le dire; & les auteurs, d'un emplâtre vanté comme il eſt d'uſage (1), avoient obtenu du gouvernement la permiſſion de l'eſſayer, dans les maiſons de ſanté alors établies, ſur quatre malades attaqués d'une maladie vénérienne bien conſtatée. Il fut dreſſé, en conſéquence, un procès-verbal de ſituation, de ces quatre malades, choiſis & adoptés par les auteurs mêmes de ce remède, & les emplâtres leur furent appliqués par eux; mais le ſuccès n'en fut point heureux, & on eut le droit d'en conclure, que ces emplâtres *antivénériens*, de leur compoſition, ou autres analogues, peuvent bien opérer la guériſon des puſtules, des dartres, de la gale, & d'autres ſymptômes vénériens dont le ſiége eſt a la peau, parce qu'agiſſant immédiatement ſur cet organe, & le mercure, circulant plus librement dans ces parties, ou autres peu éloignées, au moyen du tiſſu cellulaire, il en opère aſſez promptement la mutation; mais cet effet eſt moins prompt & moins aſſuré ſur les chancres qui ne ſont pas bornés à la ſuperficie de la peau, ſur les ulcères un peu profonds, ſur les tumeurs un peu étendues, qui dénaturent les glandes, ou attaquent plus immédiatement les muſcles, parce qu'alors leur effet diminue en raiſon de l'eſpace que le mercure a à parcourir: c'eſt peut-être à ce défaut, qui a perpétué le virus dans le bubon d'une des malades aſſujettie à ces preuves, qu'on doit attribuer la longueur de ſon traitement & ſa terminaiſon malheureuſe.

On peut ajouter que ces emplâtres, *antivénériens*, n'ont aucune action ſur la gonorrhée, que, loin d'arrêter l'écoulement, ils peuvent l'entretenir au contraire, en rendant les vaiſſeaux plus relâchés, plus baillans par les parties intégrantes du mercure qu'ils font parvenir juſqu'au ſiége de cette maladie, inconvénient que cette méthode partage avec celle des frictions; de ſorte qu'il faut néceſſairement procéder à la véritable cure de la gonorrhée, après qu'on a travaillé à détruire le virus par les emplâtres; ce qui multiplie ces objets, & augmente la dépenſe.

Il réſulte enfin, de toutes ces obſervations, que les emplâtres ne ſont ni un remède nouveau, ni un remède ſûr, ni un remède prompt; qu'ils ne ſont différens des frictions, que parce que, dans cette méthode, on applique, ſur-le-champ, à la peau, toute la quantité de mercure qu'on croit néceſſaire à la guériſon, au lieu que dans les frictions, on la diviſe, pour l'augmenter ou la retrancher à volonté: ceci démontre néceſſairement l'avantage des frictions ſur les emplâtres, d'autant plus qu'elles s'allient fort bien avec les autres remèdes, qu'elles en acquièrent plus d'efficacité; ce qui ne paroit pas convenir aux emplâtres, ou ce que leurs auteurs croient au moins inutile & ſuperflu.

Bains mercuriels.

Quoique les bains *antivénériens* ne doivent être communément regardés que comme un moyen ſecondaire de guérir la maladie vénérienne; cependant il eſt des cas où ils peuvent ſuffire & même être employés de préférence, ſur-tout quand les autres méthodes ont été à-peu-près inutiles, ou quand l'organe de la peau eſt tellement entrepris & dégradé par le virus, qu'il eſt intéreſſant & néceſſaire de le ſoumettre à l'impreſſion habituelle & continuée des bains; alors on réunit l'avantage de remplir, par un ſeul moyen, cette première & indiſpenſable indication, en même tems qu'on attaque le virus par le ſel mercuriel diſſous dans les bains; que par-là on en énerve l'action, & qu'on travaille à l'anéantir tout-à-fait. Il eſt ſur-tout une circonſtance ou les bains antivénériens ſont très-recommandables; c'eſt quand des affections nerveuſes, des accès répétés de vapeur, ou de mélancholie, ſe joignent à la maladie vénérienne, la précédent ou la ſuivent, & la rendent conſéquemment plus grave & plus difficile à guérir. On ſait en ce cas les dangers des autres méthodes; la plupart ſont même quelquefois impraticables; les bains antivénériens au contraire, peuvent toujours, dans ce cas s'employer avec ſuccès, & apporter au moins quelque ſoulagement, ce qui ſuffit pour en démontrer l'utilité. C'eſt M. Baumé célèbre apoticaire de Paris, de l'académie royale des ſciences qui eſt l'inventeur de cette méthode: loin de faire comme tant d'autres, un myſtère de la préparation mercurielle qui lui a paru préférable & remplir d'une manière exacte & certaine ſes vues à ce ſujet, il l'annonce au contraire avec la franchiſe & l'aſſurance qui conviennent à ſon déſintéreſſement & à ſon ſavoir. C'eſt le ſublime corroſif diſſous d'a-

(1) Les ſieurs Alandrieux & Lebrun.

bord à la doſe d'un demi grain dans chaque pinte d'eau, & porté enſuite ſucceſſivement & ſuivant le beſoin à une doſe plus forte, qui forme toute la compoſition des bains antivénériens. Ces bains, comme la très-judicieuſement remarqué leur auteur, ont quelque choſe de commun avec les frictions mercurielles, en ce que le mercure eſt introduit dans l'une & l'autre de ces méthodes par les pores de la peau; mais la différence que s'y trouve paroît du premier coup-d'œil être toute à l'avantage des bains; car l'introduction du mercure par cette voie loin d'être agitée & tumultueuſe, eſt au contraire douce & paiſible; & le ſublimé diſſous dans une grande quantité d'eau qui en eſt le plus aſſuré correctif, s'insinue avec elle par les vaiſſeaux lymphatiques dans les veines, & delà parvient, ſuffiſamment adouci, au torrent de la circulation, pour ſuivre avec cet avantage la décroiſſance preſqu'infinie de nos vaiſſeaux. Il faut au contraire des frottemens répétés, pour faire pénétrer le mercure éteint, & les pores cutanés, obſtrués ſouvent par la matière graiſſeuſe qui en eſt l'excipient, ne rempliſſent pas toujours l'intention de celui qui l'adminiſtre.

On ne peut également diſconvenir que ces méthodes n'ayent toutes deux l'inconvénient de ne pouvoir déſigner au juſte la quantité de mercure introduit; ce qui réduit naturellement à la crainte de manquer la cure, ſi l'introduction eſt inſuffiſante, ou de la rendre périlleuſe, ſi elle devenoit exceſſive. Ce dernier inconvénient paroît même d'abord être plus grave par rapport au ſublimé, ſi l'on ne ſavoit que l'eau qui la diſſous, y eſt tellement proportionnée, qu'elle aſſure & garantit ſon action, & que ſon *innocuité*, en ce ſens, augmente encore en raiſon de ſa circulation continuée dans nos vaiſſeaux de tout genre, & de la facilité qu'il acquiert par-là, de pouvoir s'échapper plus aiſément par tous les émonctoires connus.

Loin de pouvoir en dire autant du mercure introduit par les frictions, la diſpoſition qu'il a à réunir ſes globules & à former des aggrégations, détermine au contraire & augmente ſon action méchanique & ſa gravité, relativement à ſa maſſe, ce qui accélère trop vivement la circulation générale, quand il en ſuit le torrent; ou tend à former des ſtagnations plus dangereuſes encore, s'il s'en écarte; de ſorte que ſi la quantité introduite, qui ne peut jamais être ſoumiſe à une appréciation exacte, devenoit accidentellement trop conſidérable; il en pourroit réſulter des maux d'autant plus fâcheux que le mercure dans ce cas & ſous cette forme eſt ſouvent incoërcible.

Quelque ſupériorité que le mercure diſſous & introduit au moyen des bains ait naturellement ſur l'onguent de mercure adapté aux mêmes organes, on ne peut cependant ſe diſſimuler que cette eau mercurielle ne puiſſe être quelquefois relativement trop active, & qu'il n'en puiſſe réſulter auſſi des démangeaiſons & quelques boutons érélipelateux; mais ce défaut qui ne peut avoir lieu que dans les tempéramens ardens, bilieux & facilement irritables, doit être d'autant plus rare que l'action de l'eau appliquée à toute la circonférence de la peau en eſt le véritable préſervatif; au ſurplus, quelques bains émolliens ſimples, ſuffiroient pour le détruire.

C'eſt pourquoi on peut regarder cette méthode comme un ſupplement précieux à toutes celles qui ſont déjà connues, & elle peut avoir lieu, ſur-tout, dans les cas ou la mélancholie hypocondriaque, ſe joignant au vice vénérien, exerce une action ſpaſmodique & irrégulière ſur les nerfs, qui ſouvent dénature les ſenſations ou en intervertit l'ordre, & dérange d'une manière ſurprenante toutes les fonctions ſoumiſes à leur empire. On ſait dans ce cas l'inſuffiſance & le danger de preſque toutes les méthodes, qui, par la fatigue & les anxiétés qu'elles font éprouver & le découragement qui en eſt la ſuite inſéparable, ne font ſouvent qu'irriter le mal & augmenter encore la mélancholie; au lieu que le mercure introduit d'une manière preſqu'inſenſible, par un organe auſſi étendu, s'inſinue ſans trouble, quoiqu'avec célérité, dans la circulation & avec d'autant plus d'avantage, que les parties aqueuſes qui lui ſervent de véhicule, ne peuvent que calmer la maladie primitive, & concourir inſenſiblement au rétabliſſement général. La réunion de ces deux moyens (l'eau & le mercure) étant auſſi intime, peut donc alors produire un effet d'autant plus avantageux, qu'on n'auroit jamais pu l'eſpérer d'un ſeul (1).

Tel ſera en effet le ſuccès de cette méthode, entre les mains d'un médecin habile & réſervé, eſtimateur exact des moyens qu'il emploie, & accoutumé à calculer leur action, relativement au tempérament des malades, & aux maladies qu'il veut guérir; mais cette même méthode pourroit bien ne produire que des effets ſiniſtres ou incertains, ſi elle étoit confiée à des mains ſubalternes, moins exercées à l'adminiſtration des remèdes chimiques.

Ne doit-on pas remarquer auſſi, à l'occaſion de ce remède & de la manière de l'adminiſtrer, que

(1) Ce n'eſt pas que je croie qu'il faille reſtreindre l'uſage des bains *antivénériens* au ſeul cas de l'hypocondrie. Mais comme dans cette maladie on éprouve évidemment la rigidité des couloirs, l'épaiſiſſement des liqueurs, la gêne de la circulation, & le complement du ſpaſme, ſi ce remède pouvoit guérir la maladie vénérienne ſans augmenter cet état malheureux, ſi même il parvenoit à l'améliorer, & inſenſiblement à la guérir, on pourroit en tirer une induction favorable dans tous les cas où ces défauts ne ſont encore que commençans, & ſon action alors n'en ſeroit que plus étendue & plus complette.

ſi le ſublimé, tant redouté de ceux qui ne le jugent que par ſon nom, & qui ne ſavent en apprécier ni en régler l'action, peut être regardé comme un poiſon méchanique, qui détruit l'eſtomac quand il le reçoit immédiatement, ſans précaution, mal préparé, ou en trop grande quantité; il perd cette dangereuſe propriété, quand, appliqué à d'autres organes, il parvient à la circulation générale, par une autre voie: ainſi la ſurface de tout notre corps & les gros inteſtins en reçoivent, ſans riſque, la première impreſſion, & l'action ſecondaire qui en réſulte, peut s'appliquer enſuite avec plus de ſûreté, à tous les viſcères. C'eſt ainſi que le tartre émétique, qui exerce une action vive, tumultueuſe & convulſive quand il eſt dans l'eſtomac, eſt à peine ſenſible quand il eſt donné en lavement, & devient la matière d'un collire bienfaiſant dans quelques maladies des yeux.

Il en eſt à-peu-près de même, quoiqu'en ſens contraire, de l'eſprit de vitriol, qui injecté dans les veines, quoique ſuffiſamment délayé, occaſionne une mort aſſez prompte, tandis qu'avec ces précautions, il peut être reçu impunément dans l'eſtomac & dans les inteſtins, comme on le remarque dans la pratique journalière.

Que conclure de tout cela? c'eſt que la qualité délétere de certains mixtes, n'eſt point abſolue, mais relative; que ce qui eſt un poiſon pour un organe, eſt ſouvent un remède ſalutaire pour un autre, ou devient tel, quand il eſt introduit par l'organe le plus éloigné & le moins ſenſible.

Lotions mercurielles.

Les lotions mercurielles ſont compoſées à-peu-près comme les bains du même genre, avec cette différence, que le ſublimé y eſt plus rapproché, & qu'il eſt introduit avec plus de force & de préciſion, au moyen du frottement que leur application exige. Cette méthode a peu de partiſans, & elle eſt aujourd'hui totalement abandonnée; elle a d'ailleurs les inconvéniens de toutes les autres, par leſquelles on introduit le mercure à l'organe de la peau, & elle y occaſionne, en outre, des excoriations qui, quelquefois ſont difficiles à guérir.

Différentes préparations de mercure ſoluble pris intérieurement.

Sublimé corroſif.

Pour adminiſtrer le mercure intérieurement, ſous forme liquide, on le diſſout dans quelque liqueur appropriée; ce qui ne peut s'entendre que des ſels mercuriels, parmi leſquels le ſublimé corroſif tient le premier rang, étant peut-être le ſeul qui mérite véritablement ce nom. Il eſt compoſé de parties mercurielles, pénétrées par l'acide concentré du ſel marin, en telle proportion, que cet acide ne ſoit point exactement ſaturé de mercure, mais qu'il paroiſſe y dominer. Si l'eſprit acide étoit exactement ſoulé de mercure, cette préparation ceſſeroit d'être ſoluble, & rentreroit dans la claſſe des ſublimés doux.

Suivant la préparation de Tachenius, le mercure ſublimé corroſif contient ſept parties de mercure, & deux parties de l'eſprit acide du ſel marin. Car ſi la maſſe de mercure employée à cette opération, eſt de deux cens quatre-vingt livres, elle péſera, la ſublimation faite, trois cens ſoixante, ce qui démontre qu'elle a acquis le poids excédent de quatre-vingt liv. par la jonction qui s'eſt faite, du mercure avec l'acide du ſel marin. C'eſt cet acide aidé du vitriol & de ſon huile qui s'élève avec le mercure, pour former le ſublimé corroſif, à-peu-près de la même manière que le régule d'antimoine pénétré du même acide, forme ce qu'on appelle le beurre d'antimoine

Tout le monde convient que le mercure par lui-même, n'eſt pas un poiſon, qu'on peut le donner intérieurement, & ſans aucun riſque, quand il eſt éteint & diviſé avec du miel, du ſouffre, ou du ſucre; mais s'il eſt diſſous par quelqu'acide minéral, ſon uſage interne eſt plus important, & peut devenir dangereux: le danger eſt néanmoins différent & varié ſuivant la qualité de l'acide qui l'a diſſous; mais le point eſſentiel, c'eſt que la préparation réſultante ſoit exactement ſoluble, & cette propriété paroît, juſqu'ici, être réſervée au ſublimé corroſif, & le diſtinguer de toutes les autres.

L'adminiſtration de ce remède a d'abord effrayé les médecins; mais comme ils n'ont pu ſe diſſimuler la préférence que mérite le mercure, rendu ſoluble, pour opérer la guériſon de la vérole, ils ont recherché, avec empreſſement, tous les moyens poſſibles de détruire, ou au moins de diminuer la corroſion qu'il acquiert par ſa jonction avec les acides, ſeul moyen reconnu, juſqu'à ce jour, pour en aſſurer la ſolubilité.

Quelques-uns ont cru pouvoir opérer cet effet en mêlant les alcalis avec la ſolution mercurielle; mais il n'en eſt réſulté que des précipités plus ou moins cauſtiques, & la ſolution réſultante perdoit preſque toute ſa vertu.

D'autres ont ajouté à ces opérations, de l'eſprit de vin, & par une digeſtion convenable, ils ont en quelque façon, adouci les pointes de l'acide minéral: quelques uns ont fait brûler ſur les mêmes préparations, de l'eſprit de vin, & il s'en eſt ſuivi un effet à-peu-près pareil, quoique moindre que le premier; mais aucun n'avoit tenté ces moyens de dulcification ſur le ſublimé corroſif, & il étoit toujours regardé par rapport à l'uſage interne, comme le *noli me tangere* des préparations mercurielles.

Cependant ſi l'on fait une attention ſérieuſe ſur la préparation de ce remède, on verra que pour l'adoucir, il ne faut qu'envelopper ou écarter ſuffiſamment les pointes excédentes de l'eſprit de ſel, de telle façon qu'elles deviennent inhabiles à corroder les ſolides du corps humain, ſans occaſionner pour cela la précipitation du mercure qu'elles tiennent diſſous. Tous les huileux ont la première de ces propriétés demandées, & il paroît qu'on pourroit même n'employer que des huiles tirées par expreſſion, pour opérer ſûrement cet effet; mais comme il faudroit en donner une certaine quantité; que cette quantité ſouvent répétée dans le cours du traitement pourroit exciter des naufées, des vomiſſemens déſavantageux aux viſcères & aux vaiſſeaux; que la circulation deviendroit par là, lente & pénible; enfin qu'il pourroit en naître des obſtructions, & que d'ailleurs la vertu du ſublimé ſeroit émouſſée, détruite & preſqu'anéantie par ce moyen, on a rejetté cette méthode, toute naturelle qu'elle paroiſſe au premier coup-d'œil.

On a ſubſtitué aux huiles qui d'ailleurs ne pouvoient diſſoudre le ſublimé, les liqueurs ſpiritueuſes végétales, qui ont le même avantage qu'elles, ſans en avoir les inconvéniens. Ces eſprits diſſolvent facilement & parfaitement le ſublimé corroſif; ils ſe mêlent auſſi exactement avec l'acide du ſel marin; ils en tiennent les pointes écartées les unes des autres par les portions intermédiaires qu'ils lui fourniſſent: les parties huileuſes que les eſprits contiennent, embarraſſent les pointes de l'acide marin uni au mercure & les enveloppent de manière à n'en pas faire appréhender l'action; de ſorte qu'il n'en reſte plus d'actives, qu'autant qu'il en faut pour tenir le mercure en diſſolution. Cette compoſition eſt le vrai mercure perméable & miſcible avec toutes nos liqueurs; les ſucs ſalivaire & gaſtrique, auxquels il ſe mêle d'abord, acheveroient d'adoucir & d'empâter les pointes du ſublimé, s'il y en avoient quelques-unes qui euſſent échappées à l'enveloppe huileuſe qu'on lui a fournie; & il paſſe avec tous ces avantages dans nos vaiſſeaux de tout genre, pour y porter l'action qu'on doit attendre d'un corps exceſſivement diviſé, qui, par ſon activité & par le développement de ſes principes, eſt plus capable qu'aucun autre de décompoſer la matière virulente, de manière qu'aucune partie du virus n'échape à ce furet, & qu'il réſulte naturellement de ſon action des combinaiſons toutes nouvelles. S'il reſtoit encore la moindre crainte, ſur l'acide marin, l'eſprit de vin quelconque, avec lequel il a la plus grande affinité, nous en débarraſſeroit bientôt; & par la propriété qu'il a de ſtimuler les vaiſſeaux, il en procureroit aiſément la ſortie par la voie des urines ou de la tranſpiration.

Cette manière d'adminiſtrer le ſublimé paroîtra d'abord la plus ſûre, puiſque ſon diſſolvant eſt en même tems ſon correctif; mais comme l'eau-de-vie excite ſouvent des ſoulevemens d'eſtomac & une certaine horreur difficile à vaincre; comme il eſt des perſonnes délicates qui ont une répugnance invincible pour les boiſſons ſpiritueuſes, & qu'il exiſte des cas où elles ſeroient très-pernicieuſes quoique priſes en petite quantité; il eſt alors plus convenable de diſſoudre le ſublimé dans l'eau diſtillée; précaution néceſſaire pour s'aſſurer qu'il n'exiſte dans l'eau qu'on emploie aucune partie terreuſe ou calcaire, avec laquelle l'acide du ſel marin, ayant plus d'affinité qu'avec le mercure, ce dernier tomberoit en précipité. Ce moyen de diſſoudre le mercure eſt d'autant plus naturel, que l'acide marin ſe mêle aſſez promptement, exactement & intimement avec l'eau, & que ce véhicule en écarte & en ſubdiviſe les parties ſuffiſamment pour tranquilliſer ſur la corroſion que l'on craignoit, ſans que le mercure tombe pour cela en précipité; l'acide marin & le mercure, ne formant plus qu'un corps ſuſceptible d'une diviſion preſque infinie, ſans éprouver, pour cela, la plus légère décompoſition. C'eſt pour s'aſſurer encore plus de l'intégrité du ſublimé, & prévenir tout ce qui pourroit le décompoſer, qu'il faut quelquefois pouſſer le ſcrupule & l'exactitude juſqu'au point de ne donner au malade aucune tiſanne, avant qu'on ſoit aſſuré qu'il eſt paſſé, ſans altération, dans les voies lactées; l'eau diſtillée, ou l'eau de pluie reçue avec précaution, doit être, juſqu'à ce moment, la ſeule boiſſon permiſe; on peut, on doit même en boire pluſieurs gobelets après avoir pris le ſublimé, pour en faciliter & en ſimpliſier la tranſmiſſion, &, ſans cette précaution, qui eſt véritablement indiſpenſable, on riſquera ſouvent de manquer la guériſon, on n'aura jamais des obſervations exactes & fidelles, & il ſera difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'eſtimer la véritable action de ce remède (1).

(1) Telle étoit à peu-près, il n'y a pas encore long-tems, la manière de voir & de raiſonner en chimie, & je l'avois ſuivie avec ceux qui la cultivoient alors, quand j'ai donné, en 1770, l'expoſition raiſonnée des différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes dont je préſente ici l'extrait. Mais comme cette ſcience s'eſt infiniment perfectionnée de nos jours, & qu'elle a acquis depuis peu des nouvelles connoiſſances encore, dans preſque toutes les opérations de la nature, ſoumiſes à ſon examen, je m'empreſſe d'expoſer, d'une manière plus exacte & plus ſatisfaiſante, les principaux phénomènes qu'on n'avoit qu'entrevus juſqu'alors, & d'adopter les nouveaux principes que MM. de Morveaux, Lavoiſier, Bertholet & Fourcroy, ont reconnus, établis & même démontrés par les expériences les plus intéreſſantes & les plus concluantes. C'eſt d'après les vues de ces ſavans phiſiciens que je conſidérerai dorénavant les changemens qui arrivent à quelques corps, par leur mêlange avec d'autres, & les combinaiſons nouvelles qui en réſultent; mais je m'attacherai principalement aujourd'hui à celles du mercure avec l'acide marin, opérées par la ſublimation.

Pour mieux faire concevoir, dans ce cas, les principes de la théorie moderne, je vais expoſer ſommairement les différences qui exiſtent entre le ſublimé corroſif & le mercure doux, & la vraie nature de la combinaiſon du mercure avec l'acide marin. Pour y parvenir, il faut d'abord ſe pénétrer de cette vérité; c'eſt que les métaux, conſidérés dans leur état métallique, n'ont, en général, que peu d'action ſur

Cette

Cette ſeconde méthode, de prendre le ſublimé, eſt la plus ſimple & la meilleure; car il faut ſe défier de tous les correctifs du ſublimé, qui, en l'empâtant trop exactement, en diminuent ou en détruiſent totalement la vertu. L'eau diſtillée eſt le véhicule qui lui eſt propre; elle le conſerve ſans altération, & le tranſmet à nos liqueurs avec leſquelles il ſe mêle par cet intermède auſſi intimement qu'aiſément.

En général, de quelque diſſolvant qu'on ſe ſerve, il faut être exactement attentif ſur les effets que produit le ſublimé; ce ſont ces effets qui ſervent de guide pour la doſe journalière; pour déterminer la nature des remèdes qu'il faut quelquefois, quoique rarement, lui aſſocier, le régime qu'il faut préférer, & enfin pour fixer le tems précis de la guériſon. On voit aſſez par-là que, pour adminiſtrer ſans danger ce remède, il faut des mains ſûres & habiles, & des connoiſſances chimiques: à moins de réunir ces qualités, on peut faire des fautes eſſentielles, qui même n'inſtruiront jamais.

Les avantages, qui réſultent du traitement des maladies vénériennes par le ſublimé, ſont conſidérables. On ſait préciſément, par cette méthode, la quantité de mercure introduit dans le corps; on eſt ſûr de ſon action, & on ne peut guères, ſi l'on eſt ſage, vigilant & inſtruit, être trompé ſur ſes effets. Cette quantité, il eſt vrai, paroîtra d'abord peu conſidérable & inſuffiſante à ceux qui croient que l'action du mercure eſt purement & ſimplement méchanique, & dépendante de la configuration, de la peſanteur, de l'agilité & de la diviſibilité exceſſive & preſqu'infinie des globules mercurielles, qui briſent, attenuent, diviſent & écartent ce qui s'oppoſe à leur libre action, ſans éprouver aucun changement, ni aucune altération qui leur ſoient propres; c'eſt à ce méchaniſme aſſez ſoutenu pour changer, en quelque ſorte, l'exiſtence formelle de nos liqueurs qu'on attribue communément la guériſon de la vérole. Il eſt poſſible, en effet, que le mercure agiſſant de la manière qu'on vient de l'expoſer, faſſe dans les liqueurs du corps humain des mutations ſuffiſantes pour que les parties virulentes ſe trouvent par-là détruites, ou ne puiſſent plus agir comme telles par la déſunion de leurs principes conſtituans, ou que, rendues ainſi d'une ténuité évaporable, elles s'échappent par tous les émonctoires qui leur ſont ouverts; & cet effet continué peut ſuffire à l'expulſion totale du virus; mais ce méchaniſme ſuppoſant une quantité aſſez conſidérable de mercure, néceſſairement introduit pour l'opérer, il ceſſe, devient nul, ou au moins inſuffiſant, dès que cette quantité, d'ailleurs inappréciable, n'a pu être reçue. Comment, au ſurplus, expliquer, par ce moyen, les guériſons qui s'opèrent journellement par le ſublimé, & quelques autres préparations de mercure ſoluble? On ſait que ces remèdes ne contiennent que très-peu de mercure; on ſait qu'il n'y eſt plus ſous la forme ronde qui lui eſt propre quand il n'eſt pas diſſous: il ne peut, conſéquemment, dans ce cas, agir ni par ſa figure, ni par ſa peſanteur; il

---

l'économie animale; mais lorſqu'on les calcine, ou, ce qui eſt la même choſe, lorſqu'on leur unit la baſe de l'air vital, nommé *oxigène* par les chimiſtes modernes, alors on les rend infiniment plus actifs. Pour prouver, d'une manière frappante, cette aſſertion, il ſuffit de prendre l'exemple du mercure lui-même: dans l'état métallique, il ne fait que rouler ſur nos organes, & alors il n'a guère d'action que par ſon poids: quand on l'a calciné au contraire, ou qu'on y a uni de l'*oxigène*, ſoit en le chauffant avec le contact de l'air, ſoit en le diſſolvant dans les acides, auxquels il enlève cet *oxigène*, il devient très-ſapide, très-âcre, & même cauſtique; & les médecins ont obſervé, depuis long-tems, que les précipités de mercure ont ce dernier défaut, pour l'uſage interne ſur-tout.

D'après cela, il eſt prouvé que plus les métaux ſont calcinés, ou contiennent d'*oxigène*, plus ils deviennent énergiques dans leur action ſur l'économie animale. Ces principes, appliqués immédiatement à la nature & à la formation du ſublimé corroſif, rendront ſon action très-claire & très-ſimple, relativement à l'état actuel des connoiſſances chimiques, & à la néceſſité de leur application à la phyſique animale. En effet, ce qui diſtingue principalement le ſublimé corroſif du mercure doux, c'eſt que le premier contient la chaux du mercure plus calcinée, & qu'elle ne l'eſt point, ou très-peu, dans l'autre. Pour le prouver, il n'y a qu'à prendre une chaux de mercure rouge très-calcinée, comme le *précipité per ſe*, & l'unir à l'acide marin, on fait tout à-coup du ſublimé corroſif, au lieu qu'en ajoutant du même acide marin, au mercure doux, on n'en formera jamais, à moins que ce ne ſoit de l'acide marin dephlogiſtiqué, ou de l'acide muriatique *oxigène* qu'on ait employé. Mais dans l'un & l'autre de ces compoſés (le ſublimé corroſif & le mercure doux) l'acide marin eſt également ſaturé. On obſervera, toutefois, qu'il faut plus de chaux de mercure peu calcinée pour ſaturer l'acide marin, qu'il n'en faudroit ſi cette chaux étoit très calcinée.

Le ſublimé corroſif ne ſera donc plus conſidéré comme un ſel métallique, qui n'étoit ſoluble que parce qu'il étoit ſuppoſé contenir des parties excédentes de l'acide marin, qui s'oppoſoient à la précipitation du mercure; mais on ſe convaincra, d'après les habiles chimiſtes qu'on vient de citer, & qui nous l'ont appris, que cet avantage eſt dû à la grande proportion du principe calcinant, ou baſe de l'air vital, contenu dans la chaux de mercure du ſublimé corroſif, & que cette proportion n'exiſte pas dans le mercure doux.

Au reſte, cette explication nouvelle ne change rien aux précautions que j'avois conſeillées en 1770, que je répète aujourd'hui, & que je crois également indiſpenſables dans la pratique, pour opérer la ſûreté de l'adminiſtration du ſublimé corroſif; mais elle éclaircira des faits qui en rendront, dans certains cas, l'opération plus aſſurée & plus concluante, en mettant, ſous les yeux des médecins, la véritable eſſence de ce remède héroïque.

J'ai cru, néanmoins, devoir conſerver dans cet article l'ancienne théorie du ſublimé corroſif, telle qu'elle étoit adoptée par les chimiſtes, dans le tems que j'ai écrit ſur les maladies vénériennes, tant parce que, d'après l'action connue de ce remède dans le corps humain, les précautions ſages que ſon adminiſtration exige, ſont tellement liées aux principes de la ſaine pratique, qu'elles ſont encore les mêmes malgré les découvertes de la chimie moderne, que pour ne pas interrompre la ſucceſſion de nos connoiſſances dans cette ſcience, & mieux apprécier les travaux de ceux qui s'occupent plus particulièrement de cette partie de la phyſique ſi intéreſſante, par les avantages qui en ont déjà réſulté, & ceux qu'on a lieu d'en attendre encore.

a ut donc concevoir & rechercher, dans le mercure, une qualité inhérente autre que celle qui avoit été reconnue juſques à préſent : mais il eſt très-difficile de la déſigner exactement, puiſqu'elle dépend probablement de quelques-uns de ſes principes conſtituans les plus volatils & les plus actifs, qu'il n'eſt pas aiſé de ſaiſir. Quelques-uns ont conjecturé que la vertu recherchée eſt due au ſoufre de ce minéral, dont la vapeur bienfaiſante enchaîne le virus vénérien, ou le décompoſe. La combinaiſon qui ſe fait du mercure, avec les acides, pourroit être regardée alors comme la cauſe occaſionnelle du développement de ce ſoufre, quoiqu'on ne puiſſe dire comment il s'opère ; & de ce mélange il réſulteroit la forme la plus heureuſe & la plus convenable pour produire l'effet attendu & deſiré ; mais cette opinion n'eſt point abſolument d'accord avec les nouveaux principes de la chimie ; elle pourroit cependant s'appuyer ſur l'exemple & l'analogie. La partie réguline, ou, ce qui eſt la même choſe, le demi-métal que l'on retire de l'antimoine crud, offre, en effet, des phénomènes à-peu-près ſemblables ; il eſt vomitif ſans doute, mais il faut en donner juſqu'à huit grains, & c'eſt d'ailleurs un remède peu maniable ; quelque fine qu'en ſoit la poudre, elle devient dangereuſe, parce qu'étant très-peſante, elle peut ſéjourner long-tems dans l'eſtomac, &, par-là, devenir nuiſible ; au lieu que ſi on unit cette même partie réguline à la crême de tartre, on en forme le tartre ſtibié, dont une très-petite doſe excitera & procurera le vomiſſement. Cet effet dépend d'une certaine réunion des parties ſalines & ſulphureuſes ; les proportions qui l'opèrent ſont connues, mais la manière dont l'union ſe fait, & ce, en quoi conſiſte préciſément la vertu émétique réſultante, eſt encore ignorée. Ce n'eſt pas la ſeule parité qui ſubſiſte entre le ſublimé & le tartre émétique ; celle qui exiſte dans leurs différentes manières d'agir ſur le corps humain, eſt, pour le moins, auſſi ſenſible, & elle eſt encore plus eſſentielle à connoître ; elle règle le réſultat de leurs opérations reſpectives ; elle aſſure leurs ſuccès, & juſtifie plus particulièrement encore la confiance qui leur eſt due. En effet, on peut donner, par méchanceté ou par imprudence, & dans une ſeule doſe, une quantité conſidérable, exceſſive même de tartre émétique le mieux préparé : introduit dans l'eſtomac, il excitera les ſenſations les plus cruelles & les plus tumultueuſes ; des envies de vomir énormes, tormineuſes, preſque toujours inutiles ; des vomiſſemens de ſang, des convulſions, des cardialgies, des crampes, des inflammations, quelquefois la gangrène & la mort. Voilà les fruits de la mauvaiſe adminiſtration de l'émétique, & alors il eſt, ſans contredit, un vrai poiſon.

Que l'on diſſolve la même quantité d'émétique dans deux ou trois gobelets d'eau, & qu'on les donne à des diſtances raiſonnables ; les accidens décrits paroîtront ; mais ils ſeront moins vifs, moins preſſans, moins dangereux ; le danger ſera moins imminent, mais le mal ne ſera pas ſans reſſource ; ce ſera néanmoins une faute conſidérable commiſe par l'excès du remède donné. Si l'on augmente beaucoup la quantité de l'eau dans laquelle on aura diſſous l'émétique ; ſi l'on en éloigne davantage les doſes, le danger & les accidens diminueront en raiſon de l'augmentation du liquide & de la diſtance miſe entre chaque priſe ; enfin on aura un remède très-actif, mais moins dangereux, ſi on continue à augmenter la quantité d'eau, & ſi on éloigne encore plus les doſes ; & inſenſiblement, par ces deux moyens continués & augmentés proportionnellement, on viendra à bout de fixer & régler l'opération de ce remède, & de le rendre ſûr. On pourra même, par-là, lui faire perdre totalement ſa vertu vomitive, & le rendre ſimplement purgatif. On ira plus loin encore, & on lui enlèvera même cette dernière qualité, ſi on outre les proportions du liquide, de ſorte qu'il n'en réſultera plus qu'un remède altérant ; c'eſt même la méthode de donner l'émétique dans quelques fièvres putrides, & le ſuccès la juſtifie.

Qu'on applique les mêmes règles d'adminiſtration au ſublimé, il en réſultera des effets abſolument analogues. La doſe qui, donnée tout d'un coup, occaſionneroit la mort, n'excitera que des ſenſations douloureuſes, & des ſymptômes inflammatoires, ſi elle eſt diviſée & donnée en pluſieurs priſes : on diminuera ces accidens & les ſenſations déſagréables & dangereuſes, à meſure qu'on étendra le ſublimé dans une plus grande quantité de liquide, & qu'on le donnera à des diſtances plus éloignées : on parviendra à régler comme à modérer ces ſenſations, par des gradations auſſi faciles à eſtimer qu'à concevoir, & enfin on rendra, ſi on le veut, le ſublimé preſqu'*inerte* & ſans action, ſi on le donne dans un volume de liquide exceſſif & ſurabondant, ou à des diſtances trop éloignées.

Telle eſt la juſte comparaiſon de deux remèdes, dont l'un, loin d'exciter la moindre crainte, jouit au contraire, & avec raiſon, de la plus grande publicité, tandis que l'autre oſe à peine paroître ſous l'étendart de la prudence & du ſavoir.

La manière d'opérer du ſublimé, loin d'être tumultueuſe, eſt quelquefois même imperceptible, & ſe réduit à l'augmentation de la tranſpiration ; il produit auſſi des ſueurs & des urines plus copieuſes, ou même un léger cours de ventre.

Avant de produire aucun effet ſenſible, il annonce ſa préſence par une ſenſation qui n'eſt point déſagréable quoiqu'elle paroiſſe inquiétante à quelques-uns ; c'eſt une agitation légère du genre nerveux, & une augmentation du mouvement du ſang & des liqueurs. Si l'action de ce remède devenoit plus conſidérable, & qu'elle méritât quelqu'attention, on l'arrête promptement & preſque ſur-le-champ, ſans lui donner le tems de faire des progrès ; les huileux, les mucilagineux, le lait, ſont, dans ce cas, un antidote auſſi facile à trouver qu'il eſt ſûr ; les alcalis,

ſes abſorbans qui décompoſent ſur-le-champ le ſublimé, ſont encore plus énergiques, & ne laiſſent aucun doute ſur l'effet qu'on doit en attendre. Mais ces ſecours, indiqués ſeulement pour la tranquillité, ne deviennent jamais néceſſaires quand le ſublimé eſt donné avec intelligence. Quel eſt, au ſurplus, le remède qui n'en exige pas pour en aſſurer les ſuccès ?

Le ſublimé eſt peut-être le plus puiſſant réſolutif des bubons, des phimoſis & des paraphimoſis ; il déterge ſupérieurement les chancres & les ulcères vénériens ; & quoiqu'il ne ſoit pas également le ſpécifique des gonorrhées, il en accélère & il en termine quelquefois avec ſuccès la cure, quand elles dépendent ſur-tout d'ulcères aux proſtates ou dans le canal de l'urêtre. On connoît aſſez l'inſuffiſance de la méthode ordinaire pour réſoudre les tumeurs & inflammations annoncées, & il arrive ſouvent qu'après l'avoir inutilement tenté, on eſt obligé de les ſoumettre à l'opération ; ce qui, outre la douleur, l'inconvénient de la cicatrice, la ſouſtraction d'une partie du gland ou du prépuce, entraîne néceſſairement après ſoi un panſement long & très-déſagréable. Cette méthode, d'ailleurs, n'exclud pas le traitement par les frictions ; elle le ſuppoſe au contraire preſque toujours.

Mais ſi, à ces moyens, reconnus pour être très-longs, très-douloureux, & quelquefois peu ſûrs, on ſubſtitue le ſublimé pris intérieurement, & qu'on ait ſoin de laver les chancres, les ulcères, les phimoſis, les paraphimoſis, avec quelque décoction déterſive vulnéraire, à laquelle on ajoutera quelques gouttes de ſolution de ſublimé faite dans l'eau-de-vie ; les remèdes généraux, connus pour prévenir & remédier aux inflammations préliminairement employés ; on verra, avec quelque ſorte d'admiration, les bubons ſe réſoudre inſenſiblement, l'étranglement du prépuce diminuer, l'inflammation de la verge ſe calmer, le gland ſe découvrir, les chancres & les ulcères ſe déterger, & la ſanté ſe rétablir parfaitement ; le même remède, attaquant le virus juſques dans ſon principe, en même-tems qu'il en détruit les effets, ce que les autres ne peuvent, tout au plus, opérer que ſucceſſivement.

Un des avantags du ſublimé, c'eſt qu'il ne laiſſe, après lui, aucune impreſſion douloureuſe & déſagréable, à moins que l'imprudence ou l'ignorance n'aient préſidé à ſon adminiſtration : doué de la qualité la plus mobile, la plus active & la plus pénétrante, il parcourt, comme une vapeur légère, aiſément & promptement, les vaiſſeaux, même les plus déliés du corps humain, & il s'échappe avec autant de facilité par les émonctoires les plus fins ; de ſorte que ſon action, s'il en exiſte de déſagréable, n'eſt ou ne peut être que momentanée, & qu'elle eſt d'ailleurs ſuſceptible d'un changement ſûr & prompt. Loin d'affoiblir ou de détruire les ſolides, il ſemble, au contraire, quand il eſt donné avec ſageſſe, qu'il porte avec lui une matière vivifiante qui les conſerve ; eſpèce de phénomène dû en partie à l'acide du ſel marin, qui rend ce remède précieux dans ces inſtans où l'on craint que l'inflammation des parties ne dégénère en gangrène.

Un autre avantage du ſublimé, c'eſt qu'on peut le donner ſans inconvénient à tout âge, même aux enfans (1), en en réglant judicieuſement & relativement la doſe ; en toute ſaiſon, en prenant d'ailleurs les précautions raiſonnables pour ſe garantir du froid & du chaud ; en tout tems, même pendant celui des régles, qu'il ne ſupprime & n'augmente point. D'après cela, ne pourroit-on point le conſeiller, avec prudence, aux femmes groſſes, dans les cas preſſans, ſans riſquer l'avortement.

La préparation, qu'exige le ſublimé, n'effraye ni par ſon appareil, ni par ſa longueur, ni par la dépenſe qu'elle occaſionne : une ſeule ſaignée & une purgation ſuffiſent communément ; elles ne ſont pas même, à la rigueur, indiſpenſables ; car, dans le où il n'y auroit ni pléthore, ni diſpoſition inflammatoire, où la circulation ſeroit paiſible & modérée, il ſeroit très-inutile de recourir à la ſaignée. La purgation n'eſt pas plus néceſſaire, quand les premières voies ſont libres, & que les viſcères ne ſont chargés d'aucune humeur recrementitielle ou dégénérée : on peut, par conſéquent, traiter avec le ſublimé, en ſecret, au ſein même de ſa famille, un jeune homme que l'erreur a ſéduit, un époux que ce malheur va rendre plus ſage & plus attentif, & l'on ménage, par-là, à ces infortunés, le retour au devoir, que la publicité du déſordre fait quelquefois abandonner pour jamais.

Enfin, il eſt conſtant qu'après le traitement de la vérole par le ſublimé, le malade jouit preſque, ſur-le-champ, de toutes ſes forces. Rendu à ſes proches & à ſes emplois, qu'il n'a pas même été obligé d'abandonner totalement, il rentre promptement dans la claſſe des hommes ſains & vigoureux, & devient preſque, ſur-le-champ, propre à remplir tout ce qu'il doit à la ſociété.

L'impreſſion que fait ſur nos organes, le ſublimé, quand il eſt ſuffiſamment étendu dans un véhicule convenable, eſt preſque inſenſible ; on la croiroit même nulle, ſi les ſymptômes vénériens ne diſparoiſſoient en même-tems ; c'eſt tout au plus la ſenſibilité de la fibre, légèrement augmentée ; c'eſt une oſcillation plus forte, plus répétée, plus agiſſante ; c'eſt le mouvement plus vif des liqueurs miſes en action par ce remède ; mais il n'en réſulte ni la moindre irritation, ni la phlogoſe, ni l'inflammation, ni le deſſéchement de la fibre. Comment donc craindre

(1) On en a la preuve dans les obſervations faites dans les maiſons de ſanté dont l'inſpection générale m'avoit été confiée. Pluſieurs enfans, au-deſſous de ſix ans, qui ont été traités par ce remède, ont été guéris ſans avoir éprouvé le moindre accident.

une deſtruction lente & ſucceſſive, quand on ſait que ce remède, ſagement adminiſtré, ne laiſſe aucune trace après lui; quand, pour ſoutenir ſon action & l'entretenir avantageuſement, il a beſoin d'un aliment journalier, ſans quoi cette action diminue inſenſiblement, & ceſſe même tout-à-fait? La réunion des effets ne peut, en ce cas, faire une maſſe dont l'eſtimation ſoit nuiſible au ſublimé corroſif.

C'eſt le nom ſeul de ce remède qui a révolté & prévenu contre lui: on nourrit aiſément les inquiétudes qu'il donne; car la plupart de ceux qui s'en ſervent, n'ont pas le courage de l'avouer, & quelques-uns ont la mauvaiſe foi de le décrier, tandis qu'ils lui doivent ſouvent leur réputation & leurs ſuccès. Le ſublimé n'auroit point éprouvé peut-être ces contradictions, ſi on l'avoit préſenté ſous une forme moins effrayante, ſi on lui avoit fourni quelqu'enveloppe douceureuſe, ou ſi on en avoit fait un ſecret; mais après avoir été d'abord celui de quelques charlatans, qui ſe l'étoient appropriés, il perdit bientôt, entre leurs mains, preſque tous ſes avantages, & il fut décrié par l'adminiſtration hardie, inconſidérée & ſans principes, qu'ils ſe permirent d'en faire. Il fut heureuſement enſuite connu des médecins rationels & inſtruits, qui, en le diſſolvant dans un véhicule convenable, ſurent l'adoucir ſans le décompoſer, qui en réglèrent judicieuſement la doſe, en preſſentirent tous les effets, & en aſſurèrent la vertu. Ils auroient cru faire un vol au public que d'employer les moyens bas & connus pour faire deviner, ou plutôt pour faire acheter la connoiſſance de ce remède: il a paru ſous leurs auſpices, mais ſans ornemens, mais ſans préparation; il n'avoit été annoncé que par la promptitude & la ſûreté de ſes opérations; on n'avoit rien fait pour prévenir la jalouſie & pour le garantir de ſes coups: cependant la concurrence a effrayé ceux qui ont intérêt à n'en pas rencontrer; ils ont proſcrit le ſublimé ſur ſon nom ſeul, c'étoit la ſeule choſe peut-être qu'ils en connuſſent; ils ont alarmé les perſonnes délicates, ou qui croient l'être, ou qui ont intérêt à le paroître; leurs entrailles ſe ſont émues à la ſeule prononciation du ſublimé: c'eſt ainſi qu'on juge, preſque toujours, l'arbre par l'écorce. Mais ſi ce remède, ſi effrayant par ſon nom & par ſes principes, peut devenir, & devient effectivement, quand il eſt bien manié, le remède le plus ſûr, le plus doux, il ne s'enſuit pas qu'il ſoit univerſel pour la guériſon des maladies vénériennes: car il ne convient indiſtinctement ni à toutes les eſpèces de ces maladies, ni à tout le monde: il eſt même des cas où, loin d'être ſalutaire, il ne pourroit que nuire; & ce défaut, ſi c'en eſt un, il le partage avec tous les autres remèdes *anti-vénériens*, dont aucun, quelque bon qu'on le ſuppoſe, & qu'il ſoit en effet, ne peut juſtement s'arroger l'avantage de l'univerſalité. Ce n'eſt pas, il eſt vrai, l'opinion de ceux qui, ayant adopté une méthode, ont intérêt à la rendre excluſive; mais c'eſt celle de tous les médecins qui ſont attachés à la vérité & aux vrais principes.

Sans vouloir décourager ceux qui font des découvertes utiles, on peut, on doit même examiner avec prudence & avec une méfiance circonſpecte, tout remède nouveau dont on fait un ſecret; & nulle eſpèce de conſidération ne doit arracher un ſuffrage, ſi l'on n'eſt perſuadé. Voilà la route la plus ſûre à ſuivre: ce n'eſt pas, il eſt vrai, la plus facile, ni même la plus utile; mais un médecin honnête doit-il délibérer, quand toutes les autres ne conduiſent qu'à l'empiriſme & à la charlatanerie?

D'après ces principes, on comprend aſſez que je ſuis bien éloigné de vouloir donner des règles pour ſe conduire ſoi-même dans la guériſon des maladies vénériennes; je les crois d'une exécution trop dangereuſe pour oſer jamais en propoſer aucune. Quand on pourroit ſuppoſer, dans chaque particulier qui voudroit s'occuper de ce ſoin, un degré d'intelligence & d'inſtruction ſuffiſant pour juger par lui-même du caractère & du degré de ſa maladie; quand à ces notions premières & eſſentielles, il joindroit une connoiſſance exacte du remède qui eſt propre, ce qu'il n'eſt guère plus poſſible de préſumer; il faudroit le ſuppoſer également capable d'eſtimer les cas d'exception, & même d'excluſion au moins les plus eſſentiels, & en outre toutes les circonſtances qui doivent le faire varier dans l'adminiſtration du remède; il faudroit qu'il fût un juge bien compétent de l'effet journalier que ce remède doit produire, & que, dans cet examen, il ne pouſsât pas trop loin la défiance & la ſécurité. Mais la réunion de ces connoiſſances formeroit un médecin très-inſtruit & très-éclairé; & ce ſeroit un phénomène que de les voir réunies dans un autre homme, quelqu'eſprit qu'on lui ſuppoſât, & quelqu'intelligent qu'il fût; il riſqueroit donc preſque toujours, en ſuivant littéralement l'inſtruction qu'on lui auroit donnée pour guide, de faire des fautes eſſentielles & quelquefois irréparables.

De tout ce qui vient d'être dit, on doit donc naturellement conclure que les remèdes mercuriels, & ſingulièrement le ſublimé corroſif, ne peuvent être réputés indifférens entre les mains du premier venu qui ſaura ſe le procurer; c'eſt même un des principaux inconvéniens de ce dernier remède, & les médecins, jaloux de leur réputation, n'ont trouvé d'autre moyen d'y parer, que de porter le ſcrupule juſqu'à n'en preſcrire qu'une doſe à-la-fois, & de la faire diſſoudre dans une quantité de boiſſon ſuffiſante, pour qu'on n'en pût jamais abuſer, même en en réuniſſant pluſieurs; c'eſt d'après ces principes que je me ſuis toujours abſtenu d'indiquer les doſes des remèdes héroïques que j'ai analyſés; elles ſont aſſez connues des gens de l'art.

Si je préſente au public les moyens qui ſont à ſa portée, pour connoître les différentes méthodes de donner le mercure, c'eſt moins pour l'établir juge dans cette partie, qui ne peut être de ſa compé-

tance ; que pour le prémunir contre les piéges qu'on tend fréquemment à ſa crédulité & contre les ruſes des charlatans, dont le nombre eſt ſi prodigieuſement augmenté de nos jours.

Il peut donc être quelquefois eſſentiel de ſavoir apprécier les hommes auxquels on confie ſa ſanté, & un des moyens les plus ſûrs pour y parvenir, c'eſt de n'être pas tellement étranger dans l'art qu'ils profeſſent, qu'on ne ſoit en état de connoître & de diſtinguer ceux qui méritent quelque confiance, d'avec les intrus qui l'uſurpent. Cette connoiſſance, bien réglée, devroit appartenir à preſque tous les hommes, & elle épargneroit ſouvent bien des maux & bien des regrets ; mais ce ſeroit la pouſſer trop loin que de vouloir l'exercer ſoi-même, & s'établir juge dans ſa propre cauſe ; ce ſeroit donc introduire l'abus le plus dangereux & le plus révoltant, que de donner au public des préceptes, & de le perſuader qu'ils ſont ſuffiſans pour ſe conduire dans le traitement des maladies vénériennes ; ce ſeroit le jetter dans un labyrinthe d'erreurs, & le fil qu'on lui confieroit imprudemment, ne pourroit ſouvent ſervir qu'à l'égarer.

Si j'ai tant inſiſté ſur les avantages du ſublimé corroſif, c'eſt qu'il eſt effectivement un excellent remède pour le traitement des maladies vénériennes ; mais je n'ai pas diſſimulé, pour cela, ſes inconvéniens en ce genre, je les ai, au contraire, détaillés avec franchiſe, en indiquant, à meſure, les moyens capables de les prévenir & d'y parer. C'eſt tout ce que peut & doit faire un médecin honnête, qui n'a d'autre intention que de coopérer aux progrès de ſon art & de ſe rendre utile à la ſociété.

Comme citoyen je vois encore un inconvénient plus grand dans l'adminiſtration publique de ce remède ; mais je me borne à faire des vœux pour que le gouvernement, en éloignant tous les abus poſſibles, qui peuvent le concerner, en impoſe enfin à l'ignorance & à la cupidité.

En obligeant les apothicaires à compoſer eux-mêmes le ſublimé, en les en rendant reſponſables, en ne permettant à aucun autre de le tenir & de le vendre, on préviendra ſans doute toute eſpèce de falſification qu'on en pourroit faire ; falſification dont M. Pott, célèbre chimiſte, nous a démontré la poſſibilité.

En défendant aux apothicaires de donner ce remède à quelque perſonne que ce ſoit, ſans l'ordonnance expreſſe des gens de l'art, auxquels l'adminiſtration ſeule en eſt réſervée, on préviendra également les abus de la diſtribution. Ces moyens ſont ſimples ; ils ſont ſûrs, &, pour les faire valoir, il ſuffiroit peut-être de mettre en vigueur, & de faire obſerver rigoureuſement les anciennes loix qui concernent l'exercice de la médecine & de la pharmacie, & qui ſont tombées la plupart en déſuétude.

Eau végéto-mercurielle.

La combinaiſon du mercure avec l'acide végétal n'eſt pas une préparation nouvelle ; elle eſt la baſe des dragées de Keyſer, & le chimiſte Penot l'avoit imaginé long-tems auparavant. M. Preſſavin, membre du collège de chirurgie de Lyon, en uniſſant le mercure avec la crême de tartre, n'a fait que perfectionner & adoucir cette combinaiſon, en renouvellant les expériences de pluſieurs médecins à ce ſujet ; mais il eſt eſſentiel de ſavoir ſi le mercure y eſt en quantité ſuffiſante &, ſur-tout, s'il a le degré de ſolubilité requis pour en aſſurer le ſuccès.

On ne doit pas être ſurpris que la crême de tartre, qui n'eſt preſque pas ſoluble dans l'eau, puiſqu'au rapport de M. Spielman, une once n'en peut diſſoudre que trois grains, ſoit ici l'intermède qui rende le mercure ſoluble : pour peu qu'on connoiſſe les différentes préparations de tartre ſoluble, on admettra aiſément celle-ci qui paroît n'en différer que par ſa baſe.

Il réſulte des expériences faites à ce ſujet, que vingt onces d'eau végéto-mercurielle ordinaire, qui ſont le produit d'une demie livre de mercure, primitivement diſſous dans l'eſprit de nitre, puis dans le vinaigre, & enſuite traité avec la crême de tartre, ne contiennent tout au plus que vingt grains de ce minéral, quoiqu'on ait retiré, en trois criſtalliſations différentes, une once de tartre, qu'on pourroit nommer mercuriel ; c'eſt pourquoi, il faut bien ſe garder d'eſtimer la vertu & l'action de cette eau par la doſe de tartre mercuriel ; on riſqueroit de ſe méprendre, & elle ſeroit probablement exagéré : c'eſt la quantité de mercure d'ou dépend l'efficacité de ce remède qu'il faut ſavoir apprécier, & on voit par-là à quoi elle ſe réduit.

Pour établir les vertus & la ſupériorité de ſon eau végéto-mercurielle, l'auteur eſt tombé dans le défaut de tous ceux qui annoncent une méthode nouvelle, & qui croient ne pouvoir parvenir à leur but qu'en décréditant toutes les autres ; ce qui eſt une erreur d'autant plus grande, qu'il n'y aura peut-être jamais en ce genre, ſur-tout, de méthode excluſive, ou qui mérite de l'être.

Le ſublimé eſt d'autant plus décrié que c'eſt peut-être le ſeul remède auquel on puiſſe comparer l'eau végéto-mercurielle, par la ſolubilité du mercure qui fait le caractère diſtinctif de ces deux compoſitions.

On croit qu'on a tout dit, quand on a caractériſé de poiſon un remède quelconque, & en effet c'eſt quelquefois avoir tout dit pour une partie de ſes lecteurs ; mais cette qualification ſouvent baſardée, ne ſuffit pas pour les autres ; ils exigent plus de détail, ils [illegible] mes

examen des principes : c'eſt à ceux là que je répéterai que le ſublimé corroſif le plus violent de tous les poiſons dans ſon eſſence, eſt entre les mains d'un médecin intelligent, le remède le plus bienfaiſant, le plus ſûr, & ſouvent même le plus doux. La propriété que cette préparation a ſur toutes les autres, c'eſt de pouvoir être diſſoute dans telle quantité d'eau diſtillée que l'on veut, ſans éprouver la moindre décompoſition : par-là on diviſe, on écarte, on éloigne ſuffiſamment les molécules conſtituantes de ce remède pour n'avoir rien à craindre de ſon action, & celle qui exiſte eſt préciſément telle qu'il le faut pour corriger & détruire le virus vénérien ; on modère, on règle même cette action à volonté. Pour opérer cet effet ; il ne faut que doubler le diſſolvant, le tripler ou le multiplier autant qu'il eſt néceſſaire, & quelqu'extenſion qu'on lui donne, on eſt toujours aſſuré de conſerver le ſublimé intact, & par-là, on devient le maître d'en régler judicieuſement la doſe, ſuivant les circonſtances, les beſoins & les tempéramens ; c'eſt donc une objection uſée & répétée comme par écho, par tous ceux qui ont quelqu'intérêt à décrier le ſublimé corroſif.

M. Preſſavin auroit dû d'autant moins l'adopter que ſon eau végéto-mercurielle, n'eſt pas à beaucoup près exempte du défaut qu'il reproche au ſublimé, puiſqu'elle occaſionne même de ſon aveu, ce qui eſt d'ailleurs confirmé par l'expérience, des nauſées, des vomiſſemens, & que c'eſt en effet le propre de preſque tous les ſels métalliques, d'imprimer à l'eſtomac une certaine horreur qui le ſoulève & l'excite à vomir.

De ce que la crême de tartre eſt raffraîchiſſante, de ce qu'elle a la propriété d'adoucir & de mitiger l'action du purgatif, il ne faut pas en conclure comme le fait M. P...., que le ſel mercuriel formé par l'intermède de ſon acide, ſoit d'une douceur analogue ; ce n'eſt point l'acide végétal qui eſt âcre & corroſif, le mercure ne l'eſt point non plus, mais il peut ſe faire que la combinaiſon qui en réſulte le devienne ; c'eſt ainſi que l'acide marin, qui, ſuffiſamment étendu dans l'eau, forme une boiſſon raffraichiſſante & ſans inconvénient, devient un remède très-cauſtique quand il eſt uni au mercure, qui par lui-même, eſt auſſi très-doux.

La différence, qui ſe trouve entre ces deux combinaiſons, ne vient donc que de quelques degrés d'activité de plus que le ſublimé a ſur le ſel mercuriel végétal ; mais ſi le premier ne peut jamais ſe donner ſous une forme sèche, ſans le plus grand danger, le ſecond n'en eſt pas plus exempt ſous cette forme.

Au reſte, le parallèle ne peut nuire à l'eau végéto-mercurielle, puiſque le ſublimé, le plus corroſif de tous les ſels à baſe métallique, n'en eſt pas moins un remède ſûr & exempt de tout danger, quand il eſt bien adminiſtré. Mais ſi le ſel mercuriel végétal a ſur lui l'avantage d'être un peu moins actif, il eſt bien contre-balancé par l'inégalité reſpective de leur qualité ſoluble, la ſolution du ſel mercuriel végétal, n'eſt en effet jamais auſſi exacte, auſſi durable que celle du ſublimé ; car pour juger qu'une ſolution eſt parfaite, il ne ſuffit pas d'établir, comme on le fait quelquefois, la relation de la quantité du diſſolvant à la quantité de la ſubſtance diſſoute : il faut encore pour conſtater la ſolidité de cette opération, examiner ſi l'adhérence eſt parfaite ; enfin ſi rien ne ſe ſépare, ſans quoi elle ne ſera jamais qu'incomplette. Ainſi quoique le ſublimé exige quinze fois ſon peſant d'eau pour le diſſoudre, il ne faut pas juger de cette ſolution par la quantité d'eau néceſſaire pour l'opérer : il faut néanmoins la croire parfaite, s'il ne ſe fait aucune eſpèce de ſéparation, quelque tems qu'on la conſerve ; l'obſervation en ce cas eſt conforme à la théorie même de la diſſolution ; car l'acide marin & le mercure ſous la forme de ſublimé, ſont dans une proportion ſi exacte, ſi préciſe, & ſi déterminée, que l'eau qui le diſſout, n'y pourroit cauſer la moindre altération ſans détruire la combinaiſon : mais loin de produire cet effet, il réſulte au contraire de la tendance connue des parties intégrantes de l'eau diſtillée vers celles du ſublimé, un nouveau compoſé également uniforme, en un mot une diſſolution parfaite & inaltérable.

On ne peut pas en dire autant de l'eau végéto-mercurielle : les parties qui la compoſent ne peuvent jamais contracter une union auſſi intime, auſſi ſolide, puiſqu'il ſe ſépare d'abord de cette liqueur, de la crême de tartre non combinée ; que cette eſpèce de précipitation continuée pendant long-tems, devient à la fin très-conſidérable, & qu'on ne peut ſe diſſimuler d'ailleurs que le mercure n'y ſoit aſſez inégalement diſtribué. L'examen des différens ſels obtenus par l'évaporation de cette eau prouve cette vérité : le premier ne contient que ſix grains de mercure, quoiqu'il ſoit d'un poids peu différent du ſecond, qui en contient quatorze, & le troiſième qui pèſe cinq gros & demi & un ſcrupule, c'eſt-à-dire, quatre fois plus que les autres, n'en contient point du tout : il ne paroît même être que le réſidu alkalin de la crême de tartre ordinaire, dont quelques parties les plus acides ont pu diſſoudre un peu de mercure, inattaquable par les autres.

La crême de tartre n'eſt pas en effet un acide bien déterminé, bien pur, & l'alkali y exiſte déjà tout formé. En verſant tel acide qu'on veut employer ſur ce ſel concret, on produit relativement ou du tartre vitriolé, ou du ſel marin, ou bien du nitre régénéré : cet alkali de la crême de tartre, partageant avec l'acide concret ſon exiſtence, diminue d'autant la ſolution mercurielle qui doit ſe faire au moyen de cet acide, qui, d'ailleurs gêné dans ſes effets par la matière huileuſe qui y eſt très-

abondante, n'a plus qu'une action proportionnelle ſur le mercure, & cette action eſt encore néceſſairement diviſée par la tendance de cet acide vers les autres ſubſtances que contient auſſi la crême de tartre, & qui ſont étrangères à l'eau végéto-mercurielle. C'eſt d'ailleurs une propriété reconnue de la crême de tartre, de ne contracter que foiblement des adhérences avec toutes les ſubſtances auxquelles elle peut s'unir.

Mais quoique ce défaut puiſſe auſſi regarder l'eau végéto-mercurielle, je crois cependant le mercure ſuffiſamment uni à l'acide végétal dans cette compoſition, pour reſter diſſous dans une certaine quantité d'eau, & parvenir avec cet avantage à la circulation en quantité relativement plus conſidérable que dans le traitement par le ſublimé : en effet, chaque once d'eau végéto-mercurielle la plus parfaite, contenant un grain de mercure, on peut eſtimer la quantité néceſſaire pour la guériſon à quarante grains tout au moins, tandis qu'on ne donne guères plus de vingt grains de mercure pur, quand on adminiſtre le ſublimé à une doſe ſuffiſante.

Mais cette différence dans la doſe n'en produit point dans les effets, & ſi le ſublimé contient moins de mercure, l'acide marin concentré en a produit le développement d'une manière ſi exacte & ſi préciſe, qu'il le porte au dernier degré d'activité & de diviſion, ce qui peut multiplier les points de contact du mercure proportionnellement à l'étendue du virus, quelqu'immenſe qu'on le ſuppoſe ; au lieu que le développement par l'acide végétal étant plus imparfait, & proportionné à la foibleſſe de cet acide, il faut donner une plus forte doſe du ſel qui en réſulte, afin d'augmenter celle du mercure & de remplacer, par la quantité de ce minéral ce qui manque à ſon extenſibilité, à ſon activité & à ſon énergie. C'eſt par cette raiſon ſans doute que les forces de la vie ne pouvant jamais parvenir, dans la méthode des frictions, à ſubdiviſer une petite portion de mercure en parties aſſez fines, pour pouvoir embraſſer par un contact général le virus vénérien, on eſt obligé d'en donner ſouvent une quantité aſſez conſidérable pour pouvoir obtenir cet effet, ſans lequel il ne peut y avoir de guériſon.

En enviſageant l'action du mercure ſous ce point de vue, on ſera de plus en plus convaincu de la ſupériorité des préparations mercurielles ſolubles, & la préférence ſera encore pour celle dont la ſolubilité eſt plus conſtante, &, ſi on oſe le dire, imperturbable.

On peut donc dire en général que l'eau végéto-mercurielle, donnée avec prudence, doit aſſez conſtamment réuſſir : mais loin de la croire un remède doux, il faut être attentif ſur les premiers effets qu'elle produit, & conſéquemment réſervé ſur la doſe ; car elle occaſionne aſſez fréquemment des nauſées, des vomiſſemens, quelquefois même la ſalivation.

On peut ajouter à ces obſervations, que le mercure employé à la compoſition de cette eau, y eſt en trop grande quantité relativement à ſon produit ; qu'il ſeroit poſſible de ſimplifier cette compoſition, & d'en diminuer conſéquemment le prix. Mais comme on peut retirer le mercure du réſidu, & qu'il y en a même une partie de révivifié déjà par le phlogiſtique de la crême de tartre, ſa ſurabondance n'a peut-être d'autre défaut que de néceſſiter cette opération.

Sirop Mercuriel.

De tous les remèdes inventés & annoncés pour la guériſon de la vérole, aucun n'a paru avec un appareil auſſi faſtueux & auſſi impoſant que le ſirop mercuriel de M. Bellet. Cet auteur long-tems avant la publication de ſon ſirop mercuriel s'étoit eſſayé à donner des gouttes mercurielles qui n'avoient fait qu'une fortune médiocre. Tant de gens ont donné & donnent encore à leurs remèdes cette forme quinteſſentielle, qu'il eſt difficile de ſe retirer par-là de la multitude. Mais le ſeul nom de ſirop ſéduiſit les eſprits ; on n'y entrevit rien que de doux & d'agréable, & avec un remède de cette eſpèce qui ſembloit fait pour tranquilliſer les perſonnes les plus délicates, on crut qu'on étoit enfin parvenu au point ſi difficile & tant déſiré de guérir ſûrement & agréablement. Si le ſirop de Bellet réuniſſoit en effet ces deux qualités dans la curation de la maladie vénérienne, ce ſeroit ſans contredit, le premier & le plus précieux de tous les remèdes.

On crut d'abord, d'après l'expoſition des effets du ſirop mercuriel, publiés par M. Bellet, & on l'inſinuoit avec aſſez d'adreſſe, que ce remède ne contenoit pas la plus petite portion d'acide minéral : c'étoit, diſoit-on, une préparation mercurielle dans laquelle le mercure étoit portée à la plus grande diviſion poſſible, ſans avoir aucune cauſticité, ni aucun des inconvéniens du ſublimé corroſif ou de tel autre ſel mercuriel, ſoit concret, ſoit liquide : on ſembloit convenir à la vérité que l'acide minéral avoit ſervi à la diſſolution primitive du mercure ; mais par le mélange annoncé de l'éther, on préſentoit dans cette nouvelle préparation une analogie avec ce qui arrive quand on mêle de l'éther avec une diſſolution faite par l'eau régale : on ſait que l'éther s'empare alors de tout l'or diſſous par l'eau régale, & qu'il la ſurcharge de toutes les particules de ce précieux métal. Cette idée étoit d'autant plus ingénieuſe qu'on annonçoit la plus grande difficulté pour ſon exécution : on éloignoit par-là avec aſſez d'adreſſe les curieux ſuperficiels, & en fixant leur idée ſur un objet purement imaginaire, on ſembloit les détourner du véritable point de vue ſous lequel le ſirop devoit être préſenté. Ce n'eſt pas qu'il n'y eut des objections très-fortes à faire contre cette préparation ſi

elle avoit réellement exiſtée ; car en prénant la même analogie pour guide, on pouvoit en conclure que le mercure, ainſi que l'or, devoit tomber en une eſpèce de précipité au fond de la bouteille, à meſure que l'éther s'évaporeroit ; à moins qu'on n'eut conſervé l'eſprit de nitre pour le diſſoudre de nouveau, comme on conſervoit quelquefois l'eau régale, qui dans ce cas faiſoit pour la ſeconde fois la diſſolution de l'or : ce qui en conſtatant la préſence de l'eſprit de nitre dans le ſirop, ou la précipitation du mercure, ſuffiſoit pour prouver que ce remède étoit néceſſairement cauſtique, ou inutile pour la guériſon de la vérole.

Mais au lieu d'inſiſter ſur un raiſonnement, moins vague & moins incertain ſans doute que ce qui y avoit donné lieu, la voie de l'analyſe chymique parut préférable : elle pouvoit ſeule éclairer la queſtion. On ſe convainquit par-là que la liqueur fondamentale du ſirop de M. Bellet, n'étoit autre choſe que du mercure diſſous dans l'eſprit de nitre dulcifié & étendu par quelques parties aqueuſes qu'on y avoit aſſociées, ſoit que le mercure dans cette opération eût été d'abord diſſous dans l'eſprit de nitre, & enſuite adouci avec l'eſprit de vin par les moyens connus, ou qu'aprés avoir d'abord dulcifiée l'eſprit de nitre, on y eut enſuite diſſous un mercure précipité quelconque.

Quelque méthode au reſte qu'on eût choiſie pour cette opération, il paroît que la diſſolution du mercure n'étoit ni fixe, ni ſolide, quoiqu'on eut conſervé aſſez de l'acide nitreux pour la rendre telle : mais comme on avoit été probablement obligé de l'affoiblir pour diminuer ſa cauſticité, & étendre davantage cette opération, on n'avoit pu remplir cet objet qu'en tombant dans le défaut oppoſé par la chûte du mercure, ou, pour mieux dire, on n'en avoit évité aucun. Il faut obſerver ſur-tout qu'il y a une différence eſſentielle entre la liqueur fondamentale & le ſyrop préparé tout récemment, & ces remèdes gardés quelque tems : dans le premier cas, ſi les parties mercurielles n'ont point encore quitté leur diſſolvant, elles peuvent agir ſur le virus vénérien ; mais l'impreſſion que ce remède doit faire ſur les organes, n'eſt pas pour cela affoibli. Si, au contraire, les mêmes parties mercurielles ſont tombées en une eſpèce de précipité, la liqueur fondamentale & le ſyrop reſtent abſolument ſans vertu pour la guériſon de la vérole, & l'uſage n'en eſt peut-être qu'abuſif, inutile, & à la fin même très-dangereux ; ce qui démontre ſuffiſamment l'impoſſibilité de pouvoir conſerver ce remède intact, & d'en faire le tranſport. Cet inconvénient vient principalement de ce que la préparation du mercure, dans la liqueur fondamentale, eſt un accident qui lui eſt propre, qui lui eſt eſſentiellement attaché, & que rien ne peut jamais empêcher. L'acide nitreux étant en effet le diſſolvant du mercure dans cette compoſition, il eſt conſtant qu'il ne pourra le conſerver diſſous qu'autant qu'il conſervera la même qualité d'acide qui a opéré la première diſſolution : & ſi cette qualité s'altère, s'émouſſe, s'affoiblit, devient nulle, en un mot, ſi le diſſolvant ſe décompoſe inſenſiblement, il eſt de néceſſité que ce qu'il a diſſous ſe précipite également & en même proportion : c'eſt une vérité en chimie vraiment inconteſtable. L'acide nitreux qui a opéré la diſſolution du mercure, le conſervera donc diſſous juſqu'à ce qu'une nouvelle ſubſtance vienne rompre ſes rapports par une nouvelle combinaiſon, & c'eſt préciſément ce que fait l'eſprit-de-vin qu'on ajoute pour le dulcifier ; alors l'acide nitreux abandonne inſenſiblement, & peu-à-peu, le mercure, pour s'unir intimement à l'eſprit-de-vin, avec lequel il a plus d'affinité. C'eſt la doctrine de Stahl, c'eſt celle de tous les chimiſtes, & M. Pott l'a très-bien remarqué (1). Cette vérité eſt ſi ſenſible, qu'une des méthodes de révivifier le mercure diſſous dans l'eſprit de nitre, c'eſt d'y ajouter une quantité ſuffiſante d'eſprit-de-vin, & de diſtiller ce mélange (2).

La jonction de l'eſprit-de-vin, avec l'acide nitreux, ne peut, d'ailleurs, ſe faire, qu'il n'en réſulte, comme on vient de le voir, une altération manifeſte dans les parties conſtituantes de cet acide, leſquelles, ſe combinant avec l'eſprit-de-vin, changent inſenſiblement de nature, & comme cet acide eſt la partie diſſolvante du mercure, on comprend qu'il ne peut y arriver aucune altération, aucun changement, qu'il n'en réſulte une précipitation conſéquente de ce minéral, qu'il faudra toujours eſtimer en raiſon de la dulcification qui l'aura opérée. Ainſi prétendre adoucir & dulcifier la ſolution du mercure par l'eſprit de nitre, en y joignant de l'eſprit-de-vin, comme ſi on vouloit dulcifier de l'eſprit de nitre ſeul, c'eſt vouloir joindre & unir des choſes incompatibles, & poſer les fondemens d'un paradoxe en chimie.

Cette incompatibilité de trois matières qu'on veut unir eſt une ſuite de la nouvelle combinaiſon réſultante de la dulcification de l'eſprit de nitre. Cette incompatabilité eſt telle que, dès que le mercure qui a été diſſous dans la liqueur fondamentale commence à ſe précipiter, c'eſt une conſéquence que cette précipitation continue, puiſque la cauſe qui l'a déterminée, agit continuellement juſqu'à ce que l'effet qui doit en réſulter ſoit complet. Ainſi c'eſt une néceſſité qu'il n'y reſte à la fin aucune partie mercurielle diſſoute dans cette compoſition, il faut qu'elles

(1) Cum illuſtri Stalhio affinitatem ſeu identitatem quamdam materiæ ſcilicet principii inflammabilis in utroque ſpiritu pro cauſâ intimioris hujus-ce unionis & coalescentiæ reputamus. *Pott de acido nitri vinoſo.* pag. 203.

(2) Mercurius ſublimatus totus reſolvitur in ſpi. vini rectiſſ: cùm e contrà mercurius in aqu. fort. ſolutus a ſp. vini affuſo cum tempore, vel etiam ſi ſolutio concentretur, revivificari ſolet. *Pott de acido ſalis vinoſo* pag. 129.

ſubiſſent

ſubiſſent toutes la loi des affinités, à laquelle on ne peut les ſouſtraire.

Si la ſuavité progreſſive que la liqueur fondamentale acquiert en vieilliſſant, eſt capable d'augmenter la tranquilité de l'obſervateur inſtruit, en lui apprenant que la combinaiſon de l'eſprit de nitre avec l'eſprit-de-vin devient de jour en jour plus parfaite & plus exacte, & qu'il peut ſe livrer avec plus de ſécurité à l'uſage continué de cè remède; elle ſera peu propre au moins à juſtifier ſa confiance ſur l'effet principal qu'il en attend (la guériſon de la vérole), puiſque cette ſeconde qualité eſt préciſément contraire à la première, & que la dulcification de l'eſprit de nitre eſt un obſtacle à la diſſolution permanente du mercure; ou ce qui revient au même, puiſque le mercure peut reſter d'autant moins diſſous dans la liqueur, qu'elle devient plus vieille, plus combinée, & en ce ſens plus parfaite: d'où réſulte la néceſſité indiſpenſable d'employer ce remède tout récemment, & avant la parfaite combinaiſon de l'eſprit de nitre avec l'eſprit-de-vin, ſi l'on veut qu'il produiſe quelqu'effet, comme d'en reconnoître l'inutilité à meſure qu'il vieillit. Voilà la vraie ſolution de la difficulté qui démontre l'inſuffiſſance & l'inutilité de ces ſortes de préparations quand elles ſont anciennes, ſans nous raſſurer ſur les inconvéniens qu'il y auroit à les employer nouvelles. On peut porter le même jugement de toutes les diſſolutions mercurielles qu'on prétend adoucir avec l'eſprit-de-vin, quand on emploie un autre diſſolvant que l'eſprit de ſel: c'eſt cependant la baſe de la plupart des remèdes ſecrets qu'on préſente tous les jours hardiment au public, ſous les formes les plus douceureuſes & les plus ſéduiſantes. Les quinteſſences, les élixirs, les différens ſyrops mercuriels, &c, ne différent ſouvent que par le nom & par l'enveloppe.

Lavemens antivénériens.

La méthode d'introduire le mercure dans le corps humain, par le moyen des lavemens, eſt aſſez récente, & on peut dire qu'elle eſt très-ingénieuſe (1), on épargne par-là, à l'eſtomac, ce qui eſt quelquefois très-important, le dégoût des boiſſons, &, aux principaux viſcères, l'impreſſion d'un remède qui peut être relativement trop actif. Mais pour que le mercure, qui fait la baſe des lavemens *antivénériens*, ſoit aiſément repompé par les glandes & les vaiſſeaux abſorbans, dont les gros inteſtins ſont auſſi parſemés, & parvienne, avec avantage, à la circulation, il faut abſolument qu'il ſoit ſoluble & miſcible à toutes nos liqueurs; c'eſt la première condition eſſentielle, qui en exclud conſéquemment toute eſpèce de précipité, de chaux, ou d'autres préparations mercurielles, qui ont le défaut d'être inſolubles.

Pour que les lavemens *antivénériens* produiſent l'effet qu'on a lieu d'en attendre, il faut auſſi que le malade puiſſe les conſerver un tems ſuffiſant, ſans quoi la réſorption ſeroit imparfaite, ou ne ſeroit guère poſſible.

Il eſt une autre condition également indiſpenſable au ſuccès de ce remède, c'eſt qu'il ne produiſe ni colique, ni douleur vive, ni hémorrhoïdes enflammées; c'eſt pourquoi il eſt moins convenable aux perſonnes qui ont les entrailles délicates, facilement irritables, & particulièrement aux vaporeux. Ceux qui, par une extrême ſenſibilité, ne peuvent garder un inſtant un lavement ordinaire, pourroient encore moins ſupporter l'effet de ceux-ci, qui doivent néceſſairement avoir une certaine activité. On parvient néanmoins, quelquefois, malgré ces deux obſtacles, à donner, avec ſuccès, les lavemens *antivénériens*, en y mêlant quelques narcotiques, qui, loin d'en diminuer, en aſſurent au contraire l'effet; & cette addition eſt communément ſuffiſante pour prévenir le premier des inconvéniens annoncés, & remédier au ſecond: dans ce cas, il faut auſſi les prendre preſque froids.

Pour recevoir avec plus de fruit les lavemens *antivénériens*, il faut que le canal inteſtinal ſoit libre; ce qui oblige preſque toujours à purger les malades avant de les commencer, & même à revenir quelquefois aux purgations dans le cours du traitement.

Cette manière d'adminiſtrer le mercure eſt préférable toutes les fois qu'on a à traiter des perſonnes qui ont la poitrine délicate, qui ſont ſujettes aux cardialgies, aux maux d'eſtomac, aux vomiſſemens, ou qui ont une répugnance invincible pour les remèdes internes, & qui ne peuvent être aſſujetties aux frictions, pour différentes raiſons tirées de ce même remède, de ſes effets, de ſon inſuffiſance preſſentie, ou déjà éprouvée.

On guérit, par les lavemens *antivénériens*, les chancres, les puſtules, les vieux ulcères, les poiraux, ou autres excroiſſances du même genre; la carie & les exoſtoſes ſouvent ne leur réſiſtent pas, non plus que les douleurs & les inſomnies vénériennes.

Cette méthode peut être regardée comme ſupérieure à toutes celles déjà connues pour la guériſon des vieilles gonorrhées, & à plus forte raiſon des récentes; on ſait combien cette maladie eſt ingrate

(1) On doit cette méthode à M. Royer, ancien chirurgien aide-major des camps & armées, qui avoit été chargé par le gouvernement de l'adminiſtration d'une des maiſons de ſanté établies pour les femmes à la petite Pologne.

Les motifs qui l'ont déterminé à publier cette méthode, ſont amplement détaillés dans un ouvrage qu'il a donné à ce ſujet en 1768, & qu'on vient de réimprimer: on y trouvera des recherches anatomiques auſſi curieuſes qu'utiles ſur les fonctions des organes deſtinés à recevoir ce remède.

à traiter, & combien elle eſt rebelle dans les femmes ſur-tout; les lavemens *antivénériens* la terminent quelquefois d'une manière qui tient du prodige, & ces ſuccès ſouvent répétés, ſont dus ſur-tout à la manière dont le remède eſt adminiſtré. Il faut, en effet, le conſidérer comme un ſpécifique appliqué preſque immédiatement ſur le mal même, qu'il pénètre aiſément, promptement, & ſans aucune altération; c'eſt un topique agiſſant, c'eſt une eſpèce de bain local dont l'effet ſe continue quelquefois pendant des heures entières, ſans augmenter pour cela le relâchement tant à craindre dans cette maladie; & s'il agit d'une manière non équivoque comme ſpécifique, il exerce preſqu'auſſi complettement ſon action tonique & même graduellement aſtringente, ſur des parties originairement engorgées, & quelquefois relâchées juſqu'à l'atonie la plus complette. Au reſte, de quelque manière qu'on veuille enviſager l'action de ce remède dans la cure des maladies vénériennes; on ne pourra s'empêcher de le regarder comme un moyen de plus, qui nous manquoit abſolument, & quand même on ne voudroit pas le croire ſuffiſant, quand il eſt adminiſtré ſeul, quoiqu'il le ſoit en effet dans bien des circonſtances, il faudroit au moins convenir que c'eſt un remède ſecondaire & auxiliaire très-avantageux, quelquefois unique, & dont les médecins tireront le plus grand avantage en l'employant à propos.

Différentes préparations de mercure inſoluble pris intérieurement.

La connoiſſance des inconvéniens, attachés à l'uſage des frictions, des fumigations & des emplâtres, engagerent les médecins à chercher des moyens plus ſimples, moins dangereux, moins coûteux, & d'un appareil moins effrayant. Ils crurent avoir rempli leur objet en donnant le mercure intérieurement, & ils en multiplièrent les formes relativement à leurs vues & à leurs opinions. Ils diviſèrent le mercure avec du ſoufre, des réſines, des baumes, des gommes, des purgatifs, des abſorbans & des ſels (1); & ils donnèrent à ces préparations différentes, des noms pompeux, qui rendoient, avec énergie, la manière d'opérer la guériſon telle qu'ils la concevoient: tels furent les différens éthiops, les préparations mercurielles antiphthiſiques, anti-ſcorbutiques, alcaliſées, purgatives, le mercure violet, & beaucoup d'autres auſſi ſingulièrement qualifiées. Mais l'expérience montra bientôt la vanité & l'inutilité de ces remèdes qui ſe décompoſoient à la moindre chaleur de l'eſtomac, ſans produire preſqu'aucun effet ſenſible, & dont, au ſurplus, l'action ſe bornoit au canal-inteſtinal.

On combina enſuite le mercure avec différens acides minéraux, & par l'addition de quelques ſubſtances alcalines, terreuſes ou ſalines, on fit différentes eſpèces de précipités qui varioient encore plus par leur couleur que par leurs effets. Ces précipités avoient cela de commun entr'eux, qu'étant armés de molécules acides, ils avoient tous une qualité corroſive, relative à la nature & à l'acide qu'on avoit employé: leur action ne pouvoit guère non plus paſſer les organes de la digeſtion qu'ils irritoient de pluſieurs manières, ſoit en excitant des vomiſſemens, ſoit en procurant des ſalivations abondantes; & ils ne pouvoient être facilement tranſmis à la circulation, par l'inſolubilité de leurs parties; eſpèce d'inconvénient qui reſſerroit leur action dans des bornes très-étroites. Tel eſt l'effet que produiſoient toutes les panacées, ſolaire, lunaire, &c., l'or de vie, l'arcane corallin, le turbit minéral, & les précipités de toutes les couleurs.

On chercha alors à empâter & à occuper, par des corps intermédiaires, les molécules acides qui rendoient ces préparations ſi actives & ſi dangereuſes; & l'on vit paroître le mercure doux & la panacée mercurielle, qui fit tant de bruit dans ſon tems, qu'elle mérita l'attention de Louis XIV, qui en acheta le ſecret de ſon auteur. Ces préparations devinrent en effet plus douces, & le devinrent même à un degré qui approchoit ſouvent de l'*inertie*, à meſure qu'on augmentoit les ſublimations auxquelles elles étoient aſſujetties; mais le réſultat n'étoit au fond qu'une matière inſoluble, plus ou moins active, ſuivant la quantité d'eſprit de ſel qui reſtoit intacte. Cette préparation occaſionnoit néanmoins aſſez fréquemment des ſpaſmes, des convulſions à l'eſtomac; tant par ſon propre poids que par l'infidélité de ſon opération, quand elle affectoit quelques rides ou quelques replis de la membrane interne de ce viſcère; qu'elle s'y nichoit & qu'elle s'y accumuloit au point d'irriter ſenſiblement les fibres, d'où réſultoient des maladies chroniques, ſouvent plus dangereuſes & plus difficiles à guérir que la première maladie.

Ainſi, ce remède perdit peu-à-peu la confiance qu'il avoit d'abord inſpirée, & malgré les éloges qui lui furent prodigués dans le tems, il n'eſt plus guère employé que dans les affections cutanées, ou pour tuer les vers; eſpèce de propriété qu'on lui a conſervée même aſſez légèrement.

Tous ces différens remèdes toujours annoncés, comme des ſecrets infaillibles, firent, dans leur tems, une fortune aſſez inégale; elle étoit communément proportionnée au crédit, à l'aſſurance de leurs auteurs, & à l'opinion qu'ils avoient le talent d'en donner au public. Mais ils furent toujours attaqués par les vrais médecins; & à force de raiſonnemens

(1) C'eſt, en peu de mots, avoir déſigné preſque toutes les manières de preparer le mercure inſoluble, qui ſont en uſage depuis long-tems; on affecte cependant quelquefois de nous les propoſer comme des merveilles, & à l'ombre de quelque déguiſement, on les donne tous les jours pour des découvertes modernes.

& d'expériences malheureuſes, on parvint à comprendre, qu'outre leur qualité âcre & cauſtique, ces remèdes étoient inſuffiſans pour guérir la vérole, par l'inſolubilité de leurs parties : ils ne pouvoit, par ce défaut, être miſcibles à nos liqueurs, ni circuler avec elles, pour aller attaquer juſques dans les plus petits recoins de la circulation, le virus qui ſans cela échappe preſque toujours à leur action.

C'eſt pour éviter, au moins en apparence, ce défaut que l'on a cherché d'autres moyens de donner intérieurement le mercure : on a compris que comme les acides ſeuls ont la propriété de le diſſoudre, les inquiétudes diminueroient à proportion que l'acide employé ſeroit plus doux, & plus connu de tout le monde. L'acide végétal parut propre à remplir cet objet ; il eſt en effet d'une nature à ne point effaroucher ; la préparation mercurielle qui en émane ne porte point un nom qui affecte déſagréablement les oreilles délicates & craintives.

Le vinaigre, eſt ſans contredit, le diſſolvant du mercure employé dans les pillules de Keyſer ; quand on voudroit le nier, cet acide frappe trop ſenſiblement l'odorat pour pouvoir s'y méprendre ou le méconnoître.

On peut procéder à la diſſolution du mercure, ou par le moyen de la trituration, ou par la digeſtion, ou par une précipitation antécédente.

La première de ces méthodes conſiſte à expoſer le mercure à un mouvement très-continué dans un vaiſſeau ſuffiſamment rempli d'eau ou de vinaigre ; on diſſout par ce moyen les parties intégrantes ou formelles du mercure ; on rompt leur cohéſion, leur aggrégation, & il ſe réſout preſque totalement en poudre griſe, que le vinaigre diſſout alors plus facilement.

Par la ſeconde méthode, on ſoumet le mercure à une digiſtion très-longue ſur un feu aſſez fort ; on obtient par ce procédé, qui eſt une eſpèce de calcination, une poudre rougeâtre également ſoluble dans le vinaigre. On appelle l'une & l'autre de ces préparations, mercure précipité par lui-même, ou ſans addition.

La troiſième méthode eſt de faire diſſoudre le mercure dans l'eſprit de nitre, & de le précipiter par un alkali : quand on a édulcoré pluſieurs fois ce précipité avec de l'eau diſtillée bouillante, on peut être aſſuré qu'on a une préparation mercurielle très-pure ; car quoique ces ſortes de précipités participent ordinairement des qualités du diſſolvant & du précipitant, on n'a rien à craindre de la petite portion d'acide nitreux & d'alkali qui reſtent unies à celui-ci, ſuppoſé même qu'il en conſerve encore après les lotions réitérées que l'on conſeille, & qui ſont véritablement indiſpenſables. Ce précipité ſe diſſout très-aiſément dans le vinaigre.

Ces trois méthodes de rompre la cohéſion ou l'aggrégation des parties mercurielles, ne ſont pas ſans doute les ſeules qui exiſtent ; mais toutes les autres peuvent s'y rapporter. C'eſt une opération indiſpenſablement préliminaire à la diſſolution du mercure par l'acide végétal : car tant que le mercure reſte en maſſe, il ne donne aucune priſe à cet acide, qui, par lui-même, eſt inſuffiſant pour le diſſoudre, ſi les parties mercurielles ne perdent leur forme première en augmentant leur ſurface, & ſi on oſoit dire, leur poroſité, pour pouvoir être ſaiſies par un plus grand nombre de points.

Quelle que ſoit la méthode que Keyſer ait choiſi pour opérer cet effet, quelques moyens que ſon induſtrie ait imaginés pour la ſimplifier, ou pour la rendre plus efficace ; le réſultat de ſon opération ne peut être qu'une eſpèce de poudre mercurielle, ou ſi on le veut, un mercure ſuffiſamment déſuni, pour recevoir dans ſes interſtices les portions de l'acide végétal qui doivent tenir ſes parties encore plus écartées, & même former un véritable ſel mercuriel.

L'excipient des pillules de Keyſer étoit autrefois de la manne ; mais comme elle étoit facilement pénétrée par l'humidité de l'air, & qu'elle tomboit dans une eſpèce de *deliquium*, on lui a ſubſtitué avec un mucilage gommeux quelque poudre *inerte* qui ſe deſſèche promptement, & qui eſt indifférente au remède & à la maladie, dont la connoiſſance au ſurplus n'eſt nullement importante.

Il ne faut pas croire que la diſſolution de mercure, par le vinaigre, ſoit une opération moderne, comme on l'avoit annoncé d'abord : on en trouve le procédé complet dans le théâtre chymique, imprimé à Strasbourg en 1613, à l'article Penot. Cet auteur l'annonce comme une excellente préparation mercurielle pour la guériſon de la vérole & de pluſieurs autres maladies. Le réſultat de cette opération, eſt une poudre rouge, dont on donne trois fois par ſemaine un grain, diſſous dans du vin ou dans quelque liqueur appropriée : elle purge aſſez puiſſamment, & on en continue l'uſage auſſi long-tems que la maladie ſemble l'exiger.

Les pillules de Keyſer ont en quelque ſorte la même propriété, & l'on remarque aſſez conſtamment, que leur premier effet eſt d'exciter & de multiplier les ſécrétions inteſtinales. Elles ne le font pas toujours ſans trouble & ſans douleur : les borborygmes, la colique, les ſpaſmes accompagnent quelquefois les déjections occaſionnées par l'uſage de ce remède ; & elles paroiſſent être moins le produit d'une dépuration bénévole que de l'expreſſion forcée des glandes. Cet effet au reſte n'eſt point étonnant ; car le mer-

cure pénétré & diſſous par le vinaigre a toujours une certaine acrimonie, on pourroit même dire une certaine cauſticité, d'autant plus forte, que le mercure a été plus calciné & que le vinaigre eſt plus concentré; & comme ce remède, pris ſous la forme sèche, parvient alors aux organes de la digeſtion, ſans aucun véhicule qui en émouſſe ou en éloigne les parties, en ſuppoſant même qu'elles ſoient ſuſceptibles de cette extenſion ſans ſe décompoſer; il eſt bien difficile que l'eſtomac & les inteſtins ne ſe reſſentent d'abord des impreſſions vives & agaçantes qui lui ſont propres, au moins juſqu'à ce que le ſuc gaſtrique ait ſuffiſamment enveloppé ſes molécules agiſſantes, & en ait énervé ſenſiblement l'action; ce que la boiſſon adouciſſante, à laquelle on aſſujettit les malades, acheve ſans doute d'opérer.

La manne, qui ſervoit originairement d'enveloppe cette compoſition, pouvoit conſéquemment ne pas y être inutile: c'étoit une eſpèce d'amalgame mielleux, onctueux & bienfaiſant, que les poudres, & même la gomme arabique, n'ont ſûrement pas remplacé.

Quoique les pilules de Keyſer exercent leur première & leur principale action ſur les viſcères du bas-ventre, il ne faut pas croire pour cela que ce ſoit la ſeule qui leur ſoit propre; elles augmentent auſſi la ſecrétion de l'urine, & elles excitent encore même, aſſez copieuſement, la ſalivation, ſi on en fait un uſage ſuivi & conſtant, en même-tems qu'elles font diſparoître les ſymptômes vénériens. Ces effets, des pilules, ſembleroient pouvoir annoncer & même prouver leur ſolubilité, ſi, d'un côté, on ne ſavoit pas que les purgatifs mercuriaux ont quelquefois ſuffi pour annuler les ſymptômes vénériens les plus graves & les plus invétérés, par une certaine dérivation auſſi heureuſe qu'elle eſt rare, qui détermine ſans doute le virus à s'évacuer par les ſelles; & ſi d'ailleurs la ſalivation, que ces pilules excitent, ne pouvoit être le produit de l'irritation de l'orifice ſupérieur de l'eſtomac & des ſpaſmes qui affectent le plexus coronaire ſtomachique trop agacé par ce remède.

Les glandes ſalivaires, le pharinx, le larinx & toutes les parties de la bouche, éprouvent alors, par les loix commune de la ſympathie, un reſſerrement preſque convulſif, & enſuite un ſimple chatouillement qui détermine la lymphe à s'y ſéparer; à y aborder plus abondamment par un principe méchanique inconteſtable (1), & cette excrétion & ſécrétion ſalivaire continue auſſi long-tems que la cauſe qui l'a produite.

D'après cet apperçu exactement conforme à la récette qui en a été publiée dans le deuxième volume du recueil d'obſervations des hôpitaux militaires, les pilules de Keyſer, ne ſont autre choſe que du *mercure revivifié, enſuite calciné, puis diſſous par le vinaigre, & enfin mêlé avec la manne & la farine pour donner la conſiſtance requiſe à cette compoſition.* Voilà tout le ſecret, & quand on a bien lu la longue & faſtidieuſe deſcription qu'on en a donnée, on n'en ſait pas davantage. Elles peuvent néanmoins guérir le virus vénérien; elles le feront même de préférence à pluſieurs autres préparations mercurielles, toutes les fois qu'il y aura engorgement des glandes, relâchement des ſolides, diſpoſition à l'atonie & épaiſſiſſement des liqueurs, parce qu'alors elles ſont l'office d'un fondant & d'un tonique très-énergique, & que des moyens plus doux ſeroient inſuffiſans & même inefficaces.

Mais en en conſeillant l'uſage dans ce cas, il faut examiner ſi les organes, déjà affoiblis, ou en partie détruits par la maladie, ne méritent pas d'être reſpectés, & s'ils ſont aſſez conſervés pour réſiſter aux efforts & à l'action d'un remède qui agit preſque toujours en maſſe, & qui ne peut guère procurer, comme on ne ſauroit trop le répéter, que des évacuations forcées.

C'eſt d'après ces principes, qui ſont inconteſtables, & qu'il n'eſt pas permis à un médecin d'ignorer, qu'il faut juger les pilules de Keyſer, & plus ils ſeront développés ces principes, plus on conviendra que, loin de donner à ce remède la préférence excluſive dont il a joui ſi long-tems, à peine méritoit-il d'entrer en concurrence avec les autres méthodes.

Mercure gommeux.

M. Plenck, maître en chirurgie, & dans l'art des accouchemens à Vienne en Autriche, ayant obſervé, d'après des expériences répétées, l'eſpèce d'affinité qui exiſte entre le mercure & le mucus de la bouche, jugea, par analogie, que la gomme arabique avoit la même propriété, & pouvoit être ſubſtituée au produit de cette excrétion peu ragoutante. Pour s'en aſſurer encore mieux, il tritura avec l'une & l'autre de ces ſubſtances du mercure crud: le mercure s'éteignit complettement, & il en réſulta un mucilage gris, qui, délayé dans l'eau, la coloroit uniformement, & dont une partie reſtoit ſuſpendue dans la liqueur, tandis que l'autre tomboit au fond, ſans, pour cela, quitter le mercure auquel elle reſtoit étroitement & conſtamment unie en agitant la bouteille, tout ce qui étoit précipité ſe joignoit de nouveau à la liqueur, & y demeuroit quelque tems ſuſpendu. De-là, M. Plenck conclut que ſi la gomme arabique eſt le véhicule du mercure le plus doux, il eſt en même-tems le plus ſûr, puiſque l'eau qui eſt le diſſolvant naturel des gommes, ne peut déſunir cette nouvelle combinaiſon, quand elle a été bien faite.

Le mercure gommeux, donné à très-forte doſe, n'excite jamais, dit M. Plenck, la ſalivation; parce

(1) Ubi datur ſtimulus, ibi datur affluxus.

que la gomme, à laquelle le mercure eſt joint dans cette compoſition, rompt la tendance qu'il auroit à s'unir avec le *mucus*, prévient l'affinité qui le détermine vers lui, & qui le remplace en quelque ſorte, & le repréſente. C'eſt même en ce ſens que la gomme arabique doit être regardée comme un moyen de prévenir la ſalivation, quand on emploie quelqu'autre préparation mercurielle qui doit la faire craindre.

Pour expliquer la tendance du mercure à ſtimuler les organes de la gorge & de la bouche, outre l'expérience qui prouve cette propriété, M. Plenck s'appuie de l'action conſtante que les cantharides exercent ſur la veſſie, l'émétique ſur l'eſtomac, les purgatifs ſur les inteſtins, & il n'eſt pas plus étonné de l'un que de l'autre de ces effets, dont la véritable cauſe eſt encore peu connue.

M. Plenck aſſure avoir guéri, par ce ſeul moyen, les ſymptômes les plus graves, les plus compliqués & les plus effrayans, dont la réunion caractériſoit la vérole la plus confirmée, dans des ſujets ſouvent les plus épuiſés; il ne balança pas à décider conſéquemment que le mercure gommeux eſt le meilleur & le plus ſûr de tous les remèdes *antivénériens* connus.

L'expoſition de ſes ſuccès, jointe à la douceur du remède qu'on ne peut révoquer en doute, étoit bien faite pour multiplier les partiſans d'une méthode auſſi ſéduiſante; & ſi, malgré les magnifiques promeſſes de l'auteur, elle n'eſt point encore parvenue à anéantir toutes les autres; c'eſt que, loin d'avoir été toujours confirmées, elles ont été quelquefois contredites par les obſervations les moins équivoques & les plus déſintéreſſées.

La préparation même du mercure gommeux, faite avec ſoin, ſi elle n'a pas augmenté les défiances, n'a pu du moins, totalement, calmer les inquiétudes qu'on avoit ſur ſon peu de ſolidité.

Afin de pouvoir mieux juger encore ce fait intéreſſant, j'ai pris le parti de préparer moi-même ce remède, & j'ai apporté la plus ſcrupuleuſe attention à ce que le mercure fût exactement diviſé par le mucilage; mais loin de pouvoir y parvenir en quinze minutes de tems, comme le dit M. Plenck, j'y employai ſix heures, & je doutai encore d'avoir exactement rempli mon objet. Je fus même autoriſé à croire ce mélange imparfait, par la précipitation qui ſe fit preſque ſur-le-champ d'une partie du mucilage, où je pus diſtinguer, ſans le ſecours de la loupe, des petits globules mercuriels qui en étoient exactement ſéparés.

Après avoir agité fortement la bouteille, je parvins, il eſt vrai, à produire un mélange en apparence uniforme; mais il ne fut pas de longue durée, & les globules mercuriels, déjà obſervés, reparurent de nouveau au fond de la bouteille avec une partie de la gomme qui s'étoit précipitée; quelques-uns même étoient reſtés attachés au cou, ayant été déterminés ſans doute vers cette partie, par la manière dont l'agitation s'étoit faite. Mais ſi quelques globules mercuriels avoient abandonné la gomme, la majeure partie de ce minéral y reſtoit conſtamment unie, & ce double effet paroiſſoit également prouvé par la petite quantité de mercure précipité, & par la couleur ardoiſée que conſervoit le mucilage diſſous. Celui qui ſe précipitoit de nouveau au bout de quelques heures, avoit la même couleur, mais il faut bien le diſtinguer du premier, dans lequel on voyoit les globules mercuriels; car, dans celui-ci, le mercure paroiſſoit diviſé autant qu'il peut l'être, & il reſtoit conſtamment uni à la partie gommeuſe qui l'avoit pénétré.

Le mercure gommeux eſt donc, effectivement, de toutes les préparations mercurielles, celle qui préſente l'idée la plus douce & la moins révoltante, puiſque ce n'eſt point un acide qui ſert de diſſolvant au mercure, & d'où il puiſſe réſulter une combinaiſon cauſtique; que c'eſt au contraire une combinaiſon mucilagineuſe qui le pénètre, qui le diviſe en atômes preſqu'imperceptibles, & qui l'incorpore d'autant plus exactement avec lui, que ces deux corps ont une facilité extrême à s'unir; mais on ne peut pas en inférer, avec M. Plenck, qu'il ſoit le remède le plus ſûr: car le mucilage de gomme arabique auquel on mêle le mercure ſuivant cette recette par une trituration long-tems continuée, & juſqu'à ce qu'il en réſulte une parfaite extinction, n'eſt pas plutôt délayé dans l'eau & le ſyrop, qu'une partie du mercure ſe précipite même aſſez promptement, comme on vient de le dire, & entraîne avec lui quelques parties du mucilage; l'adhérence qu'il a contractée avec la gomme, quoiqu'exacte, n'étant pas ſuffiſante pour le ſoutenir & le tenir long-tems ſuſpendu dans un volume auſſi conſidérable de liqueur. D'ailleurs, la gomme ayant plus d'affinité avec l'eau qu'avec le mercure, par cette nouvelle combinaiſon, les molécules mercurielles deviennent aiſément libres, & comme elles ont une tendance naturelle à ſe réunir entr'elles, elles doivent s'amaſſer aiſément en petites maſſes, qui ne peuvent plus alors qu'obéir aux loix générales de la peſanteur, & ſe précipiter au fond de la liqueur. Cet inconvénient, néceſſairement attaché à cette préparation, peut donc la rendre ſouvent inſuffiſante, & quelquefois même entièrement inutile.

M. Coſtel, maître apoticaire de Paris, auquel nous devons la bonne & exacte analyſe des eaux de Pougues, s'eſt quelque tems occupé du ſoin de perfectionner cette méthode, & il n'a rien imaginé de plus propre à contenir le mercure diviſé par la gomme, & à conſolider l'intimité du contact de ces deux corps, qu'en les faiſant parvenir enſemble avec beaucoup d'art à un état de deſſication parfaite & pulvérulente, ce qui ſemble d'abord contredire l'opinion & l'expérience de M. Plenck; mais c'eſt une erreur de la part de ce dernier, de croire que ce mucilage ſe

détruit par la deſſication de la gomme : à quelque point que ſoit portée cette deſſication, il ne faut, pour reproduire le mucilage, que procéder à une nouvelle & exacte tritutation avec l'eau.

On comprend aiſément que, dans cette nouvelle préparation, la juxta-poſition du mercure & de la gomme devenant plus intime & plus complette, leur déſunion eſt conſéquemment plus difficile ; mais ſi dans ce cas, la gomme fait perdre au mercure ſa forme & ſa fluidité, on ne peut pas dire pour cela qu'elle en change la nature, & ſi elle le diviſe, elle ne peut le fixer. Ainſi de cette préparation nouvelle, quelque bien exécutée qu'elle puiſſe être, il ne peut jamais réſulter qu'un éthiops qui n'eſt pas même comparable à celui qui ſe prépare par le moyen du ſoufre : la combinaiſon de ce dernier eſt beaucoup plus exacte, puiſqu'il ne peut être décompoſé que par un intermède. Le mercure gommeux auroit donc plus d'analogie avec le ſucre vermifuge du codex ; mais il mérite de lui être préféré, parce que la gomme contient des parties plus rameuſes, plus tenaces ; cependant, comme dans cette compoſition le mercure conſerve toujours ſa même texture, à quelque point de diviſion qu'il ſoit parvenu, la moindre chaleur de l'eſtomac, on ne ſauroit trop le répéter, ſuffit quelquefois pour réunir ſes globules. Cet effet ſera d'autant plus certain, que la gomme trouvant dans ce viſcère des parties aqueuſes, elle abandonnera bientôt le mercure, pour s'unir de préférence avec elles par les loix communes des rapports. Ce n'eſt pourtant pas qu'une partie de ce remède ne puiſſe, à la rigueur, éluder cette décompoſition : de la digeſtion particulière qui ſe fait de la gomme dans l'eſtomac, il peut même réſulter une combinaiſon nouvelle, plus capable de retenir le mercure, & de l'entraîner vers les vaiſſeaux chylifères, pour de-là, la porter dans le ſang ; ce qui paroît par la ſalivation qui réſulte quelquefois de ſon adminiſtration, & par la guériſon des ſymptômes vénériens qu'elle opère ; mais ce double effet dépend de trop de circonſtances & de combinaiſons pour oſer les propoſer comme une vérité conſtante ; c'eſt tout au plus une exception à la loi générale.

Le mercure gommeux ne peut conſéquemment être mis au nombre des méthodes ſûres, dont l'effet puiſſe être conſtamment avantageux dans la cure des maladies vénériennes ; mais ce même remède, préparé à la manière de M. Coſtel, pourroit être employé utilement, & même quelquefois de préférence, dans des circonſtances où les autres méthodes ſeroient peut-être trop ſtimulantes & trop actives : la forme pilulaire lui ſeroit encore d'autant plus avantageuſe, que le diſſolvant aqueux de l'eſtomac, ne pouvant alors l'attaquer que par ſes ſurfaces, il n'auroit pas toujours le tems d'agir avec aſſez d'efficacité pour opérer une déſunion totale du mercure dans ce viſcère ; de ſorte que la gomme ſeroit inſenſiblement entraînée dans les inteſtins ſans être déſunie d'avec le mercure, à meſure qu'elle ſubiroit cette eſpèce de trituration. D'ailleurs, cette nouvelle forme conſerve la gomme dans toute ſon intégrité, tandis que l'humidité qui eſt ſurabondante dans l'autre, l'altère, & par le développement de ſon mucilage, le fait aiſément fermenter & moiſir.

Le mercure gommeux ne peut donc être regardé comme un remède officinal, ſur lequel on puiſſe abſolument compter, que quand il ſera ſous une forme concrète, & quand par une évaporation longue & habilement ménagée, il aura repris une conſiſtance ſolide, approchante de celle qu'avoit primitivement la gomme, qui, dans cette compoſition, eſt l'excipient du mercure ; ſans quoi, ſi l'on veut ſervilement s'en tenir à la formule donnée par M. Plenck, il faut ſe réſoudre à préparer ce remède chaque jour, & à meſure qu'on veut l'employer, afin de conſerver le plus qu'il eſt poſſible le mercure uni à la gomme. Il faut de plus avoir dans ce cas l'attention de jetter le premier précipité globuleux comme abſolument inutile, & de n'adminiſtrer ce remède qu'après que cette première précipitation ſera conſommée.

On comprend bien que l'eſtimation de la quantité du mercure employé eſt ſubordonné à ce *deficit* qu'on peut toujours regarder, comme le tiers de la compoſition. Je ne prétends pas indiquer ici tous les cas où ce remède mérite la préférence ; mais il n'eſt point de praticien inſtruit qui ne puiſſe l'admettre dans les maladies vénériennes de l'eſpèce la plus bénigne, & le regarder comme un moyen de plus pour combattre le virus, quand il accompagne ou qu'il occaſionne, l'hémoptyſie, la phthiſie ou d'autres maladies à peu-près de même genre, qui ne permettent que des remèdes doux.

Il ne faut pas croire que tous les remèdes mercuriels ſoient contenus dans la liſte de ceux que je viens de préſenter : mais il n'y en a aucun qu'on ne puiſſe rapporter à une de ces claſſes connues ; ainſi toutes les fois qu'on annoncera une préparation de mercure ſoluble, on doit être perſuadé, qu'elle ne peut être telle, que parce qu'elle contient du ſublimé corroſif, ou du mercure diſſous dans quelqu'acide minéral, & adouci avec l'eſprit-de-vin, ou du mercure uni à l'acide du tartre ; c'eſt en vain que les auteurs de ces remèdes ſecrets, pour tromper le public, & débiter leurs ſyrops, leurs élixirs, annoncent une ſolution de mercure, ſans l'intermède d'acides minéraux ; c'eſt un fait impoſſible, & toutes les dulcifications qu'ils vantent tant, ne tendent qu'à détruire peu-à-peu la ſolution première, & rendre conſéquemment le remède nul. Il en eſt de même du mercure inſoluble, toutes les préparations qu'on en fait de quelque beau nom qu'on les décore, doivent néceſſairement ſe rapporter aux différens calomélas d'uſage en médecine, ou aux précipités de mercure également connus, ou à une trituration méchanique de ce minéral, avec les graiſſes, les gommes, les

ſoufres ou les ſels ; ainſi quand on voit paroître un remède mercuriel nouveau, ſi vanté qu'il puiſſe être, on peut, en appréciant la forme qu'on lui a donnée, le ranger d'abord dans la claſſe qui lui convient, & dont il eſt impoſſible de le tirer. C'eſt ainſi qu'il auroit fallu juger tous les élixirs, toutes les quinteſſences, tous les ſyrops, tous les nectars mercuriels, toutes les pilules, même celles de Keyſer, toutes les poudres, même la poudre unique, & le public ſéduit par des dénominations doucereuſes, & par des ſuccès exagérés, auroit été moins ſouvent la dupe & la victime de ſa confiance, & de ſa crédulité. Il faut eſpérer qu'à l'avenir on ſera plus précautionné, & qu'on s'en rapportera à la ſociété royale de médecine, à laquelle le jugement de ces remèdes eſt déféré par le gouvernement.

Pour completter cet article, je vais préſenter les remèdes végétaux auxquels on accorde quelques ſuccès dans les traitemens des maladies vénériennes.

Remèdes végétaux.

Les premiers remèdes, pour guérir la maladie vénérienne, ne furent, comme je l'ai déjà dit, ni rationels, ni même analogiques. Les médecins d'alors refuſoient de ſe charger d'une maladie auſſi effrayante, & qu'ils avouoient ne pas connoître ; elle fut abandonnée aux charlatans & aux herboriſtes, qui ſans s'embarraſer du ſuccès, donnoient hardiment leurs pilules & leurs décoctions (1).

Quand les gens de l'art crurent mieux connoître la vérole, ils entreprirent de la guérir. Leurs premiers eſſais ſe reſſentirent de l'idée générale qu'on avoit de cette maladie, qu'on aſſimiloit à la peſte ; ainſi tous les alexipharmaques, les vulnéraires, les déterſifs du ſang, furent ſucceſſivement employés ; on y joignit encore pour évacuer ſans doute les humeurs qu'on ſoupçonnoit ne pouvoir être totalement corrigées par ces moyens, les purgatifs les plus énergiques. Mais ces remèdes n'étant que des palliatifs au moins inutiles, le ſuccès ne répondit point aux vues & aux deſirs des médecins, & les malades conſumés d'ennui & de douleurs périſſoient communément de la maladie qu'on n'avoit pu guérir, ou vivoient dans un état de langueur & de conſomption plus inſupportable encore que la mort. Enfin on eut recours au mercure, & on s'y détermina moins par l'effet du haſard, que par la connoiſſance qu'on avoit de ce remède & de ſon efficacité dans les maladies de la peau, dont quelques ſymptômes paroiſſoient avoir quelque reſſemblance avec la maladie vénérienne.

Dès que la vertu de ce remède, pour la guériſon de cette dernière maladie, fut conſtatée par quelques ſuccès, il fut preſque généralement adopté par les gens de l'art, qui jugèrent par-là de la ſolidité du rapport qui n'avoit d'abord été que preſſenti. Mais la crainte qu'ils avoient de ce minéral, préſidant à leur première adminiſtration, ils le donnèrent ſans doute avec trop de parcimonie, & ce défaut le rendit ſouvent inefficace, ou d'une utilité paſſagère. Les charlatans qui s'étoient emparés de ce remède, en l'employant avec la hardieſſe qui leur eſt propre, & qui les caractériſe, ne ſervirent que trop à juſtifier l'excès de prudence des médecins, & le mercure, dont les premiers ſuccès avoient fait naître l'eſpérance dans tous les cœurs, devint bientôt, entre les mains de ces téméraires, d'un uſage auſſi dangereux que redouté. Loin d'apprécier les malheurs qu'il occaſionnoit tous les jours, par l'ignorance & l'imprudence de ceux qui l'adminiſtroient, ſans le connoître & ſans avoir la plus légère notion de l'économie animale, on les imputa au remède lui-même, & on s'accoutuma à le regarder comme une bête féroce que rien ne pouvoit apprivoiſer.

Telle eſt l'idée qu'on avoit preſque généralement du mercure, quand on apporta de l'Inde le gayac, & ſucceſſivement les autres bois ſudorifiques. On s'y livra avec d'autant plus de confiance que la renommée, qui exagère toujours, l'annonçoit comme le ſpécifique du climat auquel on devoit la maladie vénérienne, & qu'il paroiſſoit naturel, de recevoir le remède de la même main que le mal. Mais les magnifiques promeſſes que quelques premiers ſuccès ſembloient juſtifier, ne ſubſiſtèrent pas long-tems ; & ſi on vit quelques ſymptômes de la maladie céder aux boiſſons ſudorifiques ; ſi même elles en guérirent quelques-uns qui avoient été vainement attaqués par le mercure, on ne peut cependant regarder ce remède iſolé que comme un palliatif quelquefois avantageux, ou comme un moyen de plus pour concourir, dans certains cas, avec le mercure, à la guériſon radicale.

A ces premiers ſudorifiques, dont la vertu parut ſouvent vacillante, même à ceux qui y avoient quelque confiance, ou qui avoient quelqu'intérêt à les prôner, on joignit la racine de buis, celle de bardanne, les baies de genièvre, la canne de Provence, & autres végétaux à-peu-près de même qualité ; on y ajouta enſuite le mercure crud ou l'antimoine dans un nouet ; & ce qui n'étonnera pas ſans doute, ſur-tout dans le ſiècle où nous vivons, on donna preſque toujours ces mélanges pour des ſecrets, & on crut, ſur leurs paroles, des gens de la lie du peuple qui les publioient ; c'eſt ainſi que, même de nos jours, *un Vinache*, fondeur de ſon métier, donna ſon nom à une tiſanne ſudorifique, déjà connue avant lui : c'eſt ainſi que tant d'autres ont abuſé

(1) Literati ab hâc curâ fugiebant, in hoc morbo ſe nihil ſcire confitendo ; quare aromatici herbarum collectores, cæterique mecanici ac vagabundi & impoſtores his temporibus, hujus morbi, veros & perfectos curatores ſe ipſos eſſe profitebantur.

Aſtruc de morbis venereis tom. I, cap. 8, pag. 32, art. Gasp. Torella.

& abuſent journellement de la crédulité du public, & le trompent impunément.

C'eſt donc preſque toujours à la crainte peu réfléchie qu'on a eue du mercure, & à l'intérêt que les charlatans avoient d'accréditer cette opinion, que l'on a dû tous les remèdes végétaux par leſquels ils aſſuroient pouvoir le remplacer avantageuſement.

Pour inſinuer adroitement leurs prétentions à ce ſujet, ils multiplient, ils exagèrent les maux qu'entraîne après ſoi l'adminiſtration imprudente du mercure, comme s'ils étoient inſéparables du remède même. Incapables d'apprécier aucune préparation de ce minéral, ils les décrient toutes avec d'autant plus d'aſſurance, que ce n'eſt que la multitude qu'ils veulent perſuader, & qu'ils ne craignent point d'être contredits à ce tribunal.

Mais le remède qu'ils y ſubſtituent, & qui eſt toujours, ſuivant eux, le fruit de leurs longues & pénibles recherches, dans un art dont, cependant, ils ignorent juſqu'aux élémens, eſt-il auſſi aſſuré, auſſi doux qu'ils le publient, & ne contient-il point de mercure comme ils oſent le publier? c'eſt ce qu'il convient d'examiner, avec attention. La plupart des remèdes de ce genre ſont des tiſannes, des élixirs, des extraits, des opiats ou des ſyrops; chacun, dans ſon choix, a ſuivi ſon goût, ou le haſard qui l'a rendu poſſeſſeur de quelque recette abandonnée. Leurs tiſannes, leurs ſyrops compoſés de remèdes apéritifs, aromatiques, ſudorifiques; leurs élixirs qui, à ces ſubſtances acrimonieuſes qui en ſont toujours la baſe, joignent encore l'activité de l'eſprit-de-vin; leurs extraits, leurs opiats, qui ne contiennent que des réſines & des purgatifs très-ſtimulans (1), ſont cependant les remèdes doux qu'ils donnent indifféremment à tous les malades, & qu'ils aſſurent convenir à tous les tempéramens, comme un vêtement qui iroit à toutes les tailles. Mais en ſuppoſant à ces remèdes une action immédiate ſur le virus (qu'on peut aiſément conteſter) s'ils diviſent, s'ils atténuent la lymphe épaiſſe, s'ils en procurent une grande évacuation par les grands couloirs, & ſur-tout par les pores de la peau, ſi c'eſt même par ces effets qu'on peut leur croire quelque vertu, ils ne peuvent les produire qu'en dépouillant le ſang de ſa partie la plus douce, la plus balſamique; & cette évacuation forcée ſi elle eſt long-tems continuée, extenue les malades & devient la ſource de mille maux: la fièvre hectique, la phthiſie, la conſomption, ſont les ſuites preſque néceſſaires de ce traitement échauffant, ſi on l'applique ſur-tout aux tempéramens ardens, bilieux, à ceux qui ont la fibre trop ſenſible, le genre nerveux trop irritable, qui ſont dans un état de maigreur habituelle, qui ont les entrailles altérées ou les poumons fatigués d'une toux opiniâtre. Mais ſi ces méthodes meurtrières, dans tous ces cas, & qui ne peuvent conſéquemment être univerſelles, ni convenir à tous comme ils le prétendent, étoient encore inutiles pour la guériſon de la maladie vénérienne, ce ſeroit, ſans contredit, le comble du malheur de s'y être ſoumis; c'eſt cependant ce qu'il faut en attendre fréquemment, ſi ceux qui les adminiſtrent n'ont pas l'aſtuce d'y joindre quelque préparation mercurielle pour en établir ou en aſſurer le ſuccès.

Il n'y a qu'à lire tous les auteurs de toutes les

---

(1) En 1779, il parut à Paris un nouveau genre de remède qui fut d'autant plus accueilli, qu'il portoit un nom peu commun, & qu'on l'annonçoit comme le ſecret des ſauvages qui, avec ce ſeul moyen, parvenoient à guérir les maladies vénériennes les plus graves & les plus invétérées.

La tiſanne *caraïbe*, ſous ce nom, fut préſentée au gouvernement comme un préſent à faire à l'humanité, & on donna à ſon auteur des commiſſaires pour en faire l'eſſai ſous leurs yeux. Mais les évacuations glaireuſes, tormineuſes & très-multipliées qu'elle produiſoit avec une abondance étonnante, la fit abandonner du conſentement de l'auteur même, avant le terme fixé pour le traitement parfait, & il n'en reſulta aucun avantage réel qui compenſât les douleurs effrayantes qu'elle excitoit; quoique l'effet des purgatifs, en ce cas, ſoit quelquefois d'entraîner les parties virulentes par la voie des garde-robes. Mais dans ce cas le ſuccès ne fut que momentané, & les ſymptômes reparurent bientôt, & devinrent d'autant plus inquiétans, que les malades avoient été réduits, par ces évacuations forcées, à un état de dépériſſement qui menaçoit du marasme; on fut obligé de les mettre, la plupart, à l'uſage du lait ou des analeptiques. Le réſultat de ces eſſais certifié par les commiſſaires, reconnu par l'auteur même du remède, fut rendu public par ordre du gouvernement, & ce remède fut unanimement rejetté. Comment, en effet, concevoir ſans crainte une opération qui exige & ſuppoſe une irritation du canal inteſtinal auſſi conſtante? Comment ne pas trembler quand on donne tous les jours des agens ſtimulans, âcres, peut-être même un peu cauſtiques? Comment ſe tranquiliſer ſur la phlogoſe, l'inflammation qu'ils ne peuvent manquer de produire, ſi l'on n'étoit averti par les douleurs du tems où il faut les tempérer, en diminuer la doſe, ou même les abandonner totalement. La tiſanne caraïbe eſt un exemple qui peut ſuffire pour porter un jugement certain de tous les autres remèdes qui lui reſſemblent preſque tous, malgré les ſucs mielleux dont on a quelquefois l'adreſſe d'envelopper quelques-uns, & les noms les plus doucereux qu'on donne aux autres.

Quoique les eſpèces qui compoſoient cette tiſanne euſſent été diviſées en parcelles aſſez minces pour n'être pas facilement reconnues; cependant avec une bonne loupe on y apperçut des fragmens très-remarquables, & en grande quantité de feuilles de ſené, quelques feuilles de gratiola, mêlées avec du marrube, de la mauve, de la guimauve, de la pariétaire, de la mercurialle, de la ſcabieuſe des bois & autres plantes de moindre qualité, qui paroiſſent n'avoir été ajoutées que pour maſquer les purgatifs âcres, ou dans l'intention de leur ſervir de correctifs. Mais le ſeul correctif qui parût être utile fut la tête de pavot, qui n'empêcha pas totalement les évacuations forcées de ces drastiques qu'on fut enfin contraint d'abandonner.

L'auteur de cette tiſanne, quoique le jugement ne lui fût pas favorable, fut plus prudent que ne le ſont ordinairement ſes confrères, il quitta la capitale & ne forma aucune plainte. *Voyez* le rapport des effets de la tiſanne caraïbe, imprimé en 1779.

nations qui ont écrit de la maladie vénérienne depuis qu'elle a été connue en Europe juſqu'à nos jours, pour ſe convaincre de cette vérité, & à travers quelques guériſons rapportées dans les premiers eſſais des ſudorifiques, & dans le tems où l'enthouſiaſme de ces remèdes étoit à ſon comble, on remarque que l'adminiſtration des végétaux, ſous quelque forme qu'elle ait été faite, n'a jamais pu guérir ſeule la maladie vénérienne, ou n'a produit qu'une cure palliative : c'eſt ce que n'ignore pas non plus ceux qui, pour gagner la confiance & la bienveillance du public, toujours craintif & crédule, ont adopté cette manière de le traiter ſuivant ſon goût. Mais pour concilier leur intérêt avec cette opinion (car ils voudroient auſſi guérir), ils ont ſouvent l'art de joindre, à leurs remèdes, quelque préparation mercurielle, & ſi cette pratique ruſée leur réuſſit, ils n'en ſont que plus ardens à décrier le mercure, auquel ils doivent quelque ſuccès.

Telle eſt la conduite de la plupart des charlatans de nos jours ; ils ſe reſſemblent preſque tous, & tiennent tous à-peu-près le même langage ; mais ils n'en impoſeront jamais à ceux qui voudront être un peu attentifs, ou plus précautionnés ; on peut être un moment étonné d'un tour de gibecière adroit ; mais il n'y a qu'à ſaiſir à propos la main de l'eſcamoteur, ſe méfier des aſſiſtans & des émiſſaires, & bientôt on découvre tout.

L'impreſſion, que doit faire ſur l'eſprit du public, le ſimple expoſé de la conduite des charlatans, & le développement des moyens qu'ils employent dans le traitement des maladies vénériennes, ſeroit peu utile & peut-être ſans effet, ſi on ne l'éclairoit encore ſur le peu de confiance qu'il doit à la liſte étonnante des guériſons qu'ils ont l'aſſurance de lui préſenter tous les jours. Quoique la fable de ces ſuccès ſoit communément mal ourdie, elle n'eſt pas moins une baſe adroite, ſur laquelle ils s'appuient pour en conclure poſitivement la bonté & la ſûreté de leurs remèdes ; & cette preuve paroît à quelques-uns ſans réplique. Pour qu'elle fût néanmoins auſſi concluante qu'ils voudroient le perſuader, il faudroit ce me ſemble, que les faits annoncés, fuſſent non ſeulement vrais, mais prouvés, & qu'ils ne puſſent eſſuyer la moindre contradiction, ſans quoi on riſque toujours de conclure d'après un principe faux, ou au moins très-équivoque.

Mais ces caractères de vérité demandés, peuvent-ils jamais convenir à ces liſtes vagues uniformes, enfans de l'imagination & de la cupidité, qui n'apprennent rien qu'on puiſſe vérifier ? A ne conſidérer que leur reſſemblance, ne croiroit-on pas qu'il y a en ce genre d'écrits, une formule d'uſage, ſur laquelle elles ſont toutes calquées, ſous le maſque impoſant de l'expérience ?

Il n'eſt en effet aucun remède ſecret, quel qu'il ſoit, qui n'appelle à l'expérience pour en confirmer la bonté, & qui n'admette hautement ſes preuves : elles étonnent quelquefois ceux quelles ne peuvent même ſurprendre, & qui ſont en garde contre cette dangereuſe, & ſouvent très-artificieuſe manière de conclure ; ſemblables en cela à ces obſervateurs attentifs & prudens, qui, quand ils apperçoivent dans une machine, des effets extraordinaires, s'attachent à découvrir ce qui les produit, & ne les apprécient, qu'après avoir bien étudié la machine elle-même, & avoir comparé les rapports de tous les rouages entr'eux.

C'eſt ainſi qu'il faudroit juger les remèdes nouveaux que l'on préſente tous les jours au public ; les témoignages des guériſons qu'ils ſont cenſés opérer, ne devroient jamais avoir un certain poids, que quand on eſt déjà ſuffiſamment inſtruit de la nature de ces remèdes. Cette connoiſſance préliminaire eſt même indiſpenſable, ſi on veut en eſtimer l'action, & poſer de juſtes bornes à leur adminiſtration : l'expérience viendroit enſuite juſtifier le premier jugement : car ſi elle doit concourir à l'aſſurer & à lui donner plus de valeur, elle n'eſt point faite pour le devancer, & l'on ſait trop combien d'erreurs l'opinion contraire a fait naître, & combien elle en a favoriſée.

Qu'on ne vienne donc pas étaler avec emphaſe, pour toute raiſon, une longue ſuite de guériſons, comme ſi cela ſuffiſoit pour nous convaincre de la bonté & de la ſûreté de quelque remède nouveau ! Cette preuve eſt d'autant plus vicieuſe qu'on ne met jamais à côté des guériſons qu'on préſente, les accidens qui pourroient les contrebalancer, comme s'ils n'étoient pas au moins poſſibles ? C'eſt ainſi qu'on étale avec aſſurance des cures merveilleuſes, tandis que la honte & la pudeur cachent peut-être encore avec plus de ſoin de moins heureux ſuccès : ces vertus précieuſes, mais dans ce cas peu utiles à l'inſtruction du public, épargnent tous les jours bien du déſagrément aux auteurs de tous ces remèdes, & l'on comprend bien qu'en tenant cette conduite peu délicate, ils ont encore plus compté ſur la diſcrétion du public, que ſur les guériſons.

Mais pour mieux juger de la juſte valeur de cette épreuve, & du peu de confiance qu'elle mérite, qu'on ſe donne la peine & la patience de lire les affiches & autres papiers publics qu'on diſtribue gratuitement & péridioquement ſur les ponts, & à l'entrée des promenades : on y verra une compilation de faits & de témoignages en apparence les plus authentiques & les plus reſpectables, tous à l'avantage du remède annoncé ; depuis le ſyrop *antivénérien* de Velnoz & autres remèdes de même nature, juſqu'à l'emplâtre pour les cors aux pieds, rien ne paroît ſans être muni de certificats de guériſons toujours étonnantes ; chacun propoſe, comme à l'envi, ſes miracles, &

dans ce genre de travail on parvient bientôt & aiſément au dernier degré de l'exagération.

En effet, n'a-t-on pas vu de nos jours la plupart de ces remèdes ſi vantés, annoncés avec la plus grande oſtentation, comme une pépinière de prodiges, appuyés en outre de témoignages les plus impoſans, tomber enſuite dans l'oubli, & rentrer inſenſiblement dans le néant, dont ils étoient ſortis, & qui leur convient tant ? Ceux qui occupent actuellement la ſcène, éprouveront un jour, comme il eſt plus que probable, le même ſort : que penſer des témoignages dont ils ſont revêtus, puiſqu'ils n'auront pu les en garantir ?

Il faut convenir qu'il y a des circonſtances où les ſudorifiques ſont véritablement indiqués, & concourent au moins à la guériſon de la vérole ; mais ces cas ne ſont pas communs, & ils peuvent ſe réduire aux ſuivans.

Sudorifiques.

Quand le virus vénérien a été ſucceſſivement & toujours inutilement attaqué par différentes préparations mercurielles, ou quand il eſt dégénéré, il réſiſte enſuite quelquefois aux traitemens mercuriels poſtérieurs, les plus ſages & les plus réfléchis.

Quand le mercure, donné en trop grande quantité relative, ou mal adminiſtré, reſte pour ainſi dire, niché dans quelques parties du corps, ſans exercer d'action ſur le virus, & ſans qu'on apperçoive aucune diminution dans les ſymptômes, il faut bien ſe garder de l'employer de nouveau, ſous prétexte de ſon inaction antérieure : on détermineroit, on augmenteroit, par cette conduite, la preſſion qu'il exerce aſſez naturellement ſur les parties qui en ſont ſurchargées, & cette preſſion, pouſſée à un certain degré pourroit avoir les ſuites les plus funeſtes.

Quand le mercure employé trop fréquemment, ou inconſidérément, s'eſt toujours porté à la bouche, & y a produit une ſalivation opiniâtre ; il eſt quelquefois très difficile de pouvoir le détourner de cette voie, qui lui eſt devenue familière ; l'adminiſtration continuée du mercure devient alors preſqu'impoſſible, & il ſeroit même dangereux de s'y obſtiner.

Dans tous ces cas & autres analogues, il faut bien recourir à quelques autres remèdes qui ne ſoient point mercuriels, au moins pour pallier le mal quand il eſt preſſant. Mais ſi l'expérience a appris qu'ils ſuffiſent quelquefois pour opérer une cure radicale, il faut s'y tenir & y inſiſter comme ſur un moyen de plus pour combattre cette maladie ; les ſudorifiques ſont préciſément ces moyens, & ils réuſſiſſent ſurtout dans les cas où le mercure a échoué, pour quelques-unes des raiſons que je viens de détailler. Ces remèdes produiſent alors un effet d'autant plus marqué, que le corps eſt ſurchargé de mercure, ſans qu'il ait opéré aucun changement à la maladie vénérienne ; parcequ'ils exercent preſque néceſſairement une action ſur le mercure même, qui l'ébranle, le volatiliſe, & le porte ſucceſſivement vers les émonctoires du corps, ce qui en prépare & en facilite la ſortie, & que ce dégagement ne peut guère avoir lieu, ſans que le mercure ne réfléchiſſe ſon action ſur les parties virulentes mêmes, & ne les entraîne avec lui : ce moyen de guérir la maladie vénérienne, appartient, il eſt vrai, autant au mercure qu'aux ſudorifiques ; mais ſans le ſecours de ce dernier remède, le premier eût été au moins inſuffiſant. Il eſt d'autres cas peut-être, où les ſudorifiques ſeuls pourroient opérer ſûrement la guériſon ; mais ils ſont d'autant plus rares, & l'obſervation en eſt d'autant plus difficile, qu'on n'abandonne pas aiſément les moyens de guérir connus & aſſurés pour en adopter d'autres qui ſont au moins équivoques.

Indépendamment des ſudorifiques, quelques-uns ont annoncé de nos jours, que les végétaux pouvoient guérir la maladie vénérienne plus ſurement & plus promptement que le mercure même ; ils ont étendu cette propriété, à tous les végétaux, d'abord ſans diſtinction, comme ſi elle étoit propre à tous ; c'étoit une manière adroite d'éviter pour le moment, de nommer les plantes auxquelles ils attribuoient une vertu auſſi étendue. Pour paroître moins inconſéquents, ils ont bien voulu enſuite en déſigner quelques-unes qui leur paroiſſoient plus propres à opérer cet effet ; mais cette dénomination politique, &, en quelque ſorte forcée, n'a point été accueillie, & les eſſais publics qu'on a faits ſucceſſivement dans pluſieurs hôpitaux de ces végétaux déſignés, n'ont été ſuivis d'aucuns ſuccès, ou n'en ont obtenus que d'équivoques, & les gens de l'art, les plus célèbres, & les plus inſtruits qui avoient été chargés par le gouvernement de ſuivre & de juger ce moyen, d'après l'obſervation ſur-tout, ſe ſont tous réunis pour le rejetter, comme peu utile & au moins inſuffiſant, ce qui le rend même dangereux dans tous les cas, où il faut attaquer le virus avec ſûreté, mais avec activité & avec des moyens capables de le détruire.

Mais en reconnoiſſant l'inſuffiſance des végétaux ſeuls dans le traitement de la vérole, il faut convenir que le mercure même, ſous quelque forme qu'il ſoit adminiſtré, acquiert de l'énergie, & que ſon opération eſt encore plus aſſurée, ſi l'on y joint, vers le milieu du traitement, les ſucs d'herbes de la nature de celles propoſées, ou d'autres qui auroient plus de rapport avec les différens virus qui ſont compliqués avec la vérole comme les écrouelles, le ſcorbut, &c.

Il nous vient d'Amérique une plante nommée *lobellia* à laquelle on attribue la vertu ſpécifique de détruire le virus vénérien ; mais on n'a pas encore, ſur cet objet, des obſervations bien concluantes. On peut bien guérir par ſon moyen des ſymptômes légers, que

les bains & le régime ſont quelquefois également diſparoître ; mais pour aſſurer à cette plante la qualité qu'on lui attribue, il faudroit l'avoir employé dans le cas de la vérole la plus complette & la plus confirmée, & c'eſt ce qu'on n'a pas encore fait en Europe, dont le climat, ſi différent de celui d'Amérique, ne lui ſeroit peut-être pas auſſi favorable.

On ne peut mieux terminer cet article, qu'en rendant compte des obſervations, à-peu-près de même genre, faites par ordre du gouvernement.... *Voyez* la note 16, article, *remèdes végétaux*.

Alkali volatil.

Il y a long-tems que Stahl a dit, qu'on pouvoit guérir la maladie vénérienne avec très-peu de mercure, en produiſant par art un mouvement inteſtin approchant de la fièvre, qui préparât l'humeur & diſpoſât la criſe ; mais ce grand homme n'a jamais cru le premier remède ſuffiſant, ni qu'on put parvenir à déraciner cette maladie ſans mercure.

Il employoit le foie de ſoufre pour procurer cette fièvre bienfaiſante, & quand par ce moyen il croyoit avoir ſuffiſamment augmenté l'action des vaiſſeaux, & attenué l'humeur vénérienne ; il donnoit du mercure-doux, ou telle autre préparation mercurielle, qu'il jugeoit convenable, & telle qu'elle fut, il la croyoit capable de procurer la guériſon, ſi la préparation préalable avoit été ſuffiſante.

L'alkali volatil qui eſt âcre cauſtique & brûlant, eſt bien capable ſans doute de produire l'agitation que demande Sthal ; mais il eſt douteux qu'il ſoit ſuffiſant pour procurer la guériſon ; c'eſt ſi l'on veut une diſpoſition quelquefois avantageuſe, c'eſt même dans certaine circonſtance une préparation néceſſaire ; mais ce n'eſt pas toujours le remède propre de la maladie.

Pour approfondir & décider cette queſtion ſi eſſentielle à l'humanité, il faudroit avoir une idée bien juſte du virus vénérien, qui malheureuſement échappe à preſque tous nos ſens ; mais juſqu'à ce qu'on ait ſur cet objet des lumières ſatisfaiſantes, il faudra néceſſairement s'en tenir à l'expérience, qui adjuge en ce cas au mercure une ſupériorité qu'aucun autre remède n'a pu encore lui enlever.

Si l'on ne vouloit juger le virus vénérien que d'après l'idée qu'on a des criſes bienfaiſantes de la nature, il eſt hors de doute qu'on ſeroit très-diſpoſé à employer des moyens capables de les déterminer ; ce ſeroit le procédé de Stahl, & la criſe ne ſeroit jamais cenſée que préparée par l'alkali volatil, qui en ce cas, remplaceroit aſſez bien le foie de ſoufre.

En effet, quelle action peut avoir l'alkali volatil introduit dans notre eſtomac, & enſuite tranſmis à la circulation, ſi ſon extrême acrimonie ne l'en éloigne ? C'eſt de ſtimuler puiſſamment les fibres, d'irriter les couloirs, d'augmenter conſéquemment les ſécrétions, & d'exciter par une ſuite preſque néceſſaire, une tranſpiration plus abondante ; c'eſt donc un ſudorifique, un tonique acrimonieux & pénétrant qui agiſſant encore ſur nos humeurs par des principes volatils ſavoneux, peut bien concourir à décompoſer graduellement le ſang & les liqueurs, & à en changer prodigieuſement la texture, & où l'on n'apperçoit que dans l'éloignement un autre caractère de bienfaiſance. Mais cette agitation étrangère & ſouvent exceſſive, ſi elle étoit inſuffiſante pour détruire le virus, ne pourroit être regardée d'ailleurs, comme indifférente à l'économie animale ; & comme il n'eſt guère poſſible de la juger, que d'après les rapports en ce genre, il ſuffiroit peut-être de les avoir préſentés pour décider la queſtion.

Cependant il convient encore de les comparer au virus tel qu'on le connoît par ſes effets.

On ſait que le virus vénérien porte avec lui un principe d'acrimonie très-cauſtique ; & s'il épaiſſit ſouvent la lymphe, ce n'eſt peut-être qu'une action ſecondaire qui dérive de cette première cauſe, au moins en raiſon de l'aſtriction & du reſſerrement ſpaſmodique qu'elle occaſionne preſque ſur le champ aux ſolides ; de ſorte que l'acrimonie virulente peut être regardée comme primitive & eſſentielle, & l'épaiſſiſſement des liqueurs, comme une ſuite néceſſaire de ce premier défaut : mais quelque ſoit l'ordre & la ſérie de ces vices, tous les ſymptômes qui réſultent de l'action du virus ſur nos organes doivent ſe rapporter à ces deux caractères qui lui ſont propres, & dont ils portent l'empreinte ; & ce qui étonnera toujours, c'eſt que le mercure guériſſe des ſymptômes en apparence auſſi oppoſés : il faut donc qu'il y ait, dans ce minéral, une qualité peu connue qui s'attache au virus ſous quelque forme qu'il paroiſſe, & quelque ſymptôme qu'il produiſe ; car dans certains cas, il adoucit, il calme les douleurs en même tems qu'il déterge les ulcères & la carie ; & dans d'autres il diviſe les matières épaiſſies, & il en procure la réſolution partielle ou complette. Ce double effet du mercure, quelqu'oppoſé qu'il paroiſſe, pourroit cependant s'expliquer d'une manière aſſez ſatisfaiſante, ſi l'on conçoit que dans le premier cas il peut ſe combiner avec le virus, & le décompoſer, & que dans l'autre, il le diviſe par ſon action méchanique, & le met en état d'être évacué.

Mais quelque ſoit ſa façon d'agir, on ne peut méconnoître un caractère de ſpécificité qui le diſtingue, & qu'on voudroit en vain lui conteſter pour le tranſmettre à un autre remède moins approprié ſans doute, & ſûrement moins éprouvé.

L'alkali volatil pourroit donc être intéreſſant dans la cure des maladies vénériennes, ſoit pour préparer les humeurs à l'action du mercure, ſoit pour en préparer la ſortie quand elles ſont ſuffiſamment corrigées; mais pour exercer une action plus poſitive ſur le virus même, il faudroit que le remède ait avec lui quelque rapport, comme il en a avec le venin de la vipère, & qu'il agît comme ce ſpécifique reconnu de tout le monde, & dont les effets ſont conſtamment les mêmes. On doit au ſavant & reſpectable M. de Juſſieu, la confirmation de ce phénomène. L'auteur de l'eſſai ſur la vertu antivénérienne de l'alkali volatil ſera digne de marcher à côté du célèbre profeſſeur de botanique, ſi ſes ſuccès ſont jamais auſſi multipliés & auſſi certains; mais en attendant que ſon ſyſtême ait acquis aſſez de conſiſtance pour pouvoir être comparé aux expériences inconteſtables de M. de Juſſieu, je ne crois pas qu'on doive lui ſacrifier les anciennes méthodes.

Après avoir apperçu la véritable action de l'alkali volatil, & avoir preſſenti le parti qu'on pouvoit en tirer, on voit que je ſuis bien éloigné de le croire indifférent dans le traitement des maladies vénériennes: il peut remplacer en effet avec beaucoup plus de fruit, & plus de ſûreté encore, les ſudorifiques qui ſouvent ſont indiſpenſables pour préparer ou terminer la cure, & par-là, il concourra ſouvent à l'aſſurer, à la perfectionner, ou même il parviendra ſeul à l'établir (1), ſi le virus eſt très-mobile, & ſi ſes effets ſur les ſolides ne ſont point trop fixes ou trop multipliés.

Pourquoi en effet l'alkali volatil ne guériroit-il point dans certains cas privilégiés, puiſqu'on a des exemples de guériſons obtenus par un bon régime long-tems continué? D'ailleurs, il ne faut pas s'y méprendre, ſouvent le virus eſt détruit, quand il paroît ſubſiſter encore par des effets plus tenaces ſans doute à déraciner, que la cauſe qui les a produits: alors tous les mercuriaux deviennent non-ſeulement inutiles; mais même pernicieux, & les remèdes ſavoneux, ſalins, aromatiques, peuvent leur être ſubſtitués; dans ce cas, nous penſons que l'alkali fixe ſeroit encore plus avantageux que l'alkali volatil, & qu'il n'en auroit pas l'inconvénient, mais pour donner à ces remèdes une confiance poſitive, il faut avoir des réſultats plus ſatisfaiſans que ceux qu'on a obſervés juſqu'à ce jour.

Si on fait une attention exacte à la manière d'agir des remèdes antivénériens connus, qui ſont multipliés preſqu'à l'infini, & de ceux que l'avidité proclame & renouvelle encore tous les jours ſous d'autres formes, on verra qu'il n'y en a aucun qui puiſſe convenir indiſtinctement à toutes les perſonnes, & être appliqué à toutes les circonſtances de la maladie, & qu'en marquant à chacun ſa place, & en déſignant ſa manière d'opérer, il faut ſavoir en reſtreindre convenablement l'uſage. C'eſt pourquoi on ne ſauroit trop s'élever contre les prétentions de ceux qui veulent que leur méthode devienne excluſive; il n'y en a aucune à laquelle cette diſtinction ſoit due: toutes ont plus ou moins de cas d'exception qui les exclud du mérite de l'univerſalité, c'eſt aux médecins à choiſir, parmi toutes les méthodes, celle qui convient le plus au ſujet & à la maladie qu'ils ont à traiter; ce ſont eux qui ont ſeuls le droit & les connoiſſances requiſes pour les apprécier, pour les varier avec intelligence, & les combiner avec avantage. C'eſt en ſuivant ce plan, dicté par l'expérience & par la raiſon, qu'on peut eſpérer d'augmenter de plus en plus nos connoiſſances, & de donner plus de conſiſtance à celles que nous avons déjà acquiſes dans cette partie de l'art de guérir; on ne ſauroit trop répéter cette vérité, ni trop gémir ſur la facilité qu'on a eue juſqu'ici d'approuver légèrement pluſieurs remèdes *antivénériens*, il en réſulte trop d'abus pour ne pas en deſirer totalement la réforme.

Le gouvernement doit des récompenſes, ſans doute, à celui qui eſt l'auteur d'un remède nouveau, quand il eſt prouvé qu'il guérit plus ſûrement & plus promptement la plus cruelle & la plus deſtructive des maladies, & celle qui nuit le plus à la population; mais il ne doit que ſon animadverſion, à celui qui, pour faire ſa fortune, déguiſe un remède déjà connu, ſouvent même rejetté, pour lui donner un air de nouveauté, & le préſenter au public ſous une autre forme plus ſéduiſante. Ce ſont ces falſificateurs ſubalternes, qu'on emploie pour ſe ſouſtraire à la ſageſſe de la loi qui ordonne que la compoſition d'un remède nouveau, doit être communiquée à la ſociété royale de médecine, que le roi a établie juge de cette partie, pour en obtenir l'approbation & le privilège de la diſtribution. Mais la plupart craignent trop de voir dévoiler leur ſupercherie & d'éprouver un refus trop bien mérité, pour ſe préſenter à un tribunal juſte, mais rigoureux, qui ne ſe décide que ſur la connoiſſance exacte du remède & ſur les faits bien avérés de ſon opération.

Les médecins, toujours occupés du bien public, ont de tous tems reclamés contre cet abus, & le célèbre Aſtruc en a fait ſentir toute l'importance; mais il exiſte encore quelquefois malgré la loi & les réclamations; il nous a paru conſéquemment

(1) S'il eſt démontré que le virus eſt moins vif, moins dangereux dans les pays chauds que dans les pays froids, s'il y exerce une moindre action; ſi même il paroît quelquefois totalement aſſoupi, c'eſt que la tranſpiration abondante qu'on y éprouve, en enlève une partie, & que la chaleur peut concourir à rendre le ſurplus ſans action. C'eſt dans ce pays, ſur-tout, qu'on voit la nature produire des guériſons ſpontanées qui étonnent; & les moyens naturels qui les opèrent, l'alkali volatil paroît les employer, & les mettre en œuvre: mais ſi ces guériſons naturelles ſont peu ſûres, peu durables; ſi le moindre froid ſuffit quelquefois pour les faire diſparoître, n'y auroit-il pas à craindre le même évènement pour celles qui ont, avec ces guériſons ſpontanées, tant de convenance & de rapport?

indiſpenſable d'y joindre auſſi les nôtres, & de les conſigner dans un ouvrage principalement deſtiné à éclairer le public ſur ſes véritables intérêts.

Pour ne rien omettre ſur un ſujet auſſi important, je vais parler d'un nouveau moyen de guérir la maladie vénérienne par l'opium, qui n'a, dit-on, aucun des inconvéniens du mercure, & paroît l'emporter ſur les ſimples végétaux; mais avant de ſe livrer à l'eſpérance que ſemble promettre une découverte auſſi intéreſſante, il faut examiner ſcrupuleuſement la nature de ce remède, être attentif ſur ſon action, en eſtimer les ſuites & ne prononcer ſur ſon admiſſion qu'après s'être bien convaincu qu'il guérit ſûrement & ſans laiſſer des traces facheuſes après lui.

On pourroit d'abord être raſſuré ſur quelques-unes de ces craintes, ſi on ne conſultoit que les obſervations des médecins anglois qui, en 1770, 1780, 1781, 83 & 84, ont donné l'opium avec une aſſurance que les ſuccès ne paroiſſent pas avoir démentis; mais en examinant attentivement leurs obſervations, on voit que s'ils ſont parvenus à calmer par l'opium les douleurs vénériennes, qui, quelquefois, ſont exceſſives, & s'oppoſent à la guériſon & à l'admiſſion de tout autre remède, ils n'ont pu, malgré cela, le faire regarder comme le remède curatif de la vérole: il a bien pu concourir à la guériſon des accidens, à la cicatriſation des ulcères opiniâtres qui avoient reſiſté au mercure donné ſous toutes les formes, & ils en adminiſtrent les preuves les plus convaincantes; mais dans tous les cas préſentés, les malades avoient déjà pris beaucoup de mercure; on ne peut conſéquemment dire que ce ſoit à l'opium ſeul qu'ils aient dû poſitivement leur guériſon; il paroît même que ces médecins ont plus compté dans ce cas ſur la vertu calmante de l'opium que ſur ſa vertu *antivénérienne*.

M. Merlin, médecin de l'hôpital militaire de Lille, a été plus loin qu'eux, il a regardé l'opium comme un vrai remède *antivénérien*, & il l'a adminiſtré comme tel à très-forte doſe avec quelque ſuccès, (1) il peut donc être regardé comme le véritable auteur de cette méthode, qui mérite quelque confiance dans tous les cas où d'exceſſives douleurs caracteriſent la vérole, ou l'inflammation la plus rebelle s'oppoſe à la déterſion, à la cicatriſation des ulcères; & quand l'opium ne procureroit que cet avantage de donner le temps de recourir à des ſecours plus énergiques & plus déciſifs, c'eſt un moyen qui devroit être accueilli avec reconnoiſſance & qui a réuſſi quelquefois. Cette heureuſe aſſociation, du mercure avec l'opium, n'avoit jamais été tentée avant les expériences des médecins anglois & allemands; elles ont peut-être guidé M. Merlin dans les ſiennes, & c'eſt à la réunion de leurs efforts que nous devons une connoiſſance qui ne peut qu'être utile à la médecine. Elle nous a d'ailleurs appris deux choſes très-eſſentielles, c'eſt que l'opium, adminiſtré dans le cas d'une inflammation qui menace de la gangrène, ne produit pas toujours ce mauvais effet comme on le croyoit communément, ce qui le faiſoit rejetter avec crainte & obſtination; il paroît au contraire qu'il éloigne cette terminaiſon malheureuſe, au moins dans le cas d'inflammation vénérienne; une autre remarque non moins importante, c'eſt qu'on peut donner l'opium à très-forte doſe ſans en craindre aucun mauvais effet; les obſervations réunies des médecins françois & étrangers ſont, à ce ſujet, une preuve qui équivaut à la demonſtration.

Ainſi, en reſtreignant la vertu antivénérienne de l'opium, qui, d'ailleurs, n'eſt pas bien prouvée, & qui paroît au moins avoir été exagérée, on ne peut lui diſputer l'avantage de coopérer à la guériſon, en calmant des accidens trop preſſans & trop inquiétans; & ſous cet aſpect, il peut, dans bien des circonſtances, être aſſocié au mercure & produire des guériſons qui avoient été regardées juſqu'alors comme impoſſibles ou au moins comme très difficiles. C'eſt ainſi, ſans doute, qu'il faut juger ce remède, & il méritera notre confiance quand il ſera bien apprecié; il l'auroit peut-être entièrement perdu ſi on s'étoit obſtiné à vouloir lui donner trop d'extenſion. On peu d'ailleurs préſumer que l'opium, aſſocié au mercure, ou donné, après avoir pris infructueuſement le minéral, en aſſure & en développe l'action, en calmant les ſpaſmes qui gênoient ſa libre diſtribution. Mais pour juger ſi l'opium guérit véritablement la maladie vénérienne, il faudroit continuer à le donner ſeul, & à des malades qui n'aient pas pris de mercure, & dont on puiſſe reconnoître l'état & vérifier la guériſon long-temps après avoir employé cette méthode; car un remède calmant, quelqu'avantageux qu'il ſoit dans ces circonſtances, pourroit bien n'être qu'un ſimple palliatif.

Pour le préſcrire à des doſes qui paroiſſent effrayantes, & qui, quand elles ſeroient ſans inconvénient préſent, peuvent au moins préparer les malades à la mélancholie, à la ſtupeur, & à une eſpèce d'imbécillité qui les rendroit incapables de remplir les devoirs de leur état & ceux de la ſociété; il faudroit cependant être bien aſſuré que ce remède guérit, & guérit ſans retour. D'ailleurs, on ne peut diſconvenir que malgré cette qualité, ſi elle étoit bien conſtatée, il eſt des individus auxquels il ne pourroit abſolument convenir. (M. DE HORNE).

ANTIVERMICULAIRE. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* ANTIPÉRISTALTIQUE) (M. HUZARD.)

ANTIVERMINEUX. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.) (M. HUZARD).

(1) Voyez à ce ſujet le Tom. 7°. du journal de médecine militaire pag.

ANTOFFLES. *(Mat. méd.)*

On nomme *antoffles*, antophylli, les fruits du Giroſſlier qui ſuccèdent aux fleurs ouvertes & fécondées. Les Indiens les appellent *merco des fruits*, & les Européens *des matrices*. Ces fruits aromatiques, comme la fleur non épanouie, le girofle, ont les mêmes vertus ; on les fait entrer dans pluſieurs électaires ; mais, comme ils ſont rares dans le commerce, on y ſubſtitue le girofle. (*Voyez* GIROFLE.) (M. FOURCROY.)

ANTOINE (FEU ST.) *(Pathologie vétérinaire.)*

C'eſt une maladie des moutons. (*Voyez* FEU SAINT ANTOINE.) (M. HUZARD).

ANTOINE (FEU ST.) *(Maladies épidémiques.)*

Antoine (feu St.), c'eſt la dénomination propre de deux maladies épidémiques qui paroiſſent reconnoître à-peu-près les mêmes cauſes, & pour la guériſon deſquelles on a eu recours à l'interceſſion de *St. Antoine*, ce qui a donné lieu à l'établiſſement des Antonins.

Ces deux maladies ſont la gangrène ſeche épidémique, (des Solognots), & la maladie convulſive épidémique (des Suédois). On a donné quelquefois ce nom à des maladies qui ſont une claſſe abſolument différente, telle que le mal des ardens, le charbon, la gangrène humide & la gangrène ſeche ſporadique, dont les cauſes particulières, le grand froid, certaines fièvres malignes, le ſcorbut, &c., la diſtinguent abſolument des maladies épidémiques.

Nous rapporterons d'abord leur origine & ce qui leur a fait donner le nom de *feu St. Antoine* ; nous tracerons enſuite l'hiſtoire de ces deux maladies & des différentes époques où elles ont été obſervées, & nous terminerons par le tableau complet de leurs ſymptômes, & des moyens curatifs propoſés & mis en uſage.

Origine de la dénomination du feu St. Antoine.

Joſſelin, ſeigneur de la Motte St. Didier, dans le Viennois, avoit été à Jéruſalem pour accomplir un vœu fait par ſon père ; en revenant il paſſa à Conſtantinople, il en rapporta le corps de *St. Antoine*, dépoſé dans une égliſe fort ancienne, dont les deſſervans étoient des eccléſiaſtiques très-pauvres. Pour les faire conſentir à cet enlèvement, il leur avoit promis un établiſſement avantageux, & une égliſe plus décente. Ils ſouſcrivirent à cette condition. Joſſelin partit avec cette riche dépouille, vint à la Motte St. Didier, dépoſa la chaſſe de *St. Antoine* dans l'égliſe du lieu, & en fit conſtruire une autre qui ne pût être achevée que par Guignes Didier ſon ſucceſſeur.

Une maladie contagieuſe & cruelle ravageoit alors toute la France.

On la nommoit *feu ſacré*, & dans la ſuite elle fut appellée *feu St. Antoine*. Dieu voulant glorifier de nouveau ſon ſerviteur, permit que les malades ne trouvaſſent nulle part de plus prompt ſoulagement qu'auprès des reliques du St. Abbé. Le nombre & l'éclat des miracles qui s'opérèrent par ſon interceſſion, rendirent bientôt ſon nom célèbre par toute la France, & l'on accourut de toutes parts à la Motte St. Didier pour implorer ſon ſecours. Les offrandes des fidèles, que l'on employoit à la conſtruction de l'égliſe, furent ſi abondantes, que l'édifice fut en peu de temps achevé. Quelques années après Guignes fit venir en ce lieu des bénédictins de Mont Majour, diocèſe d'Arles ; mais les malades, dont l'affluence étoit continuelle, ne trouvoient pas à la Motte St. Didier toute l'aſſiſtance dont ils avoient beſoin. (1)

Un gentilhomme, nommé Gaſton, deſirant la guériſon de ſon fils, nommé Gerind ou Guerin, qui étoit dangereuſement malade, s'adreſſa à Dieu par l'interceſſion de *St. Antoine*, & fit vœu, ſi ſon fils guériſſoit, qu'ils ſe conſacreroient l'un & l'autre avec leurs biens au ſoulagement des pauvres malades attaqués de ce feu ſacré. Son fils ayant été guéri, ils accomplirent ce vœu, & firent bâtir un hôpital près de l'égliſe dédiée à *St. Antoine* ; ils s'y tranſportèrent le 12 juin 1095, ſous le pontificat d'Urbain II ; il ſe joignit bientôt à eux ſix autres perſonnes ; on prit, pour forme d'habillement, un manteau noir marqué d'un T blanc. Toute cette hiſtoire a été rendue en deux vers latins par Aimar Falçon :

Gaſtonis voto, ſociatis fratribus octo,
Ordo eſt inceptus, hoc pietatis opus.

Gaſton mourut en 1120, cette ſociété ſubſiſta ſans aucun vœu juſqu'en 1208 ; alors Honorius III donna à tous les frères la permiſſion de faire les trois vœux. En 1297, le pape Boniface VIII les érigea en abbaye de chanoines réguliers. (2) Ce n'eſt que depuis quelques années que cet ordre a été ſupprimé en France.

Hiſtoire de la maladie.

On a quelquefois confondu le *feu S. Antoine* avec le *mal des ardens*. Cependant la diſtinction, entre ces deux maladies, eſt fort ancienne. Car le nom de *feu S. Antoine* ayant été donné généralement, dès le XIe. ſiècle, à l'eſpèce de gangrène qui deſſéchoit & emportoit les membres, on a conſervé le nom de *mal des ardens* pour déſigner la maladie

(1) Hiſt. de Vienne, 1 Vol. in-4°. p. 312.

(2) Hiſt. des ordres monaſtiques, Tom. 2 p. 108. & hiſt. de Marſeille de Ruffy, Tom. 2. L. 10. Ch. 1.

qui a ravagé toute la France en 1129, & dans laquelle le feu éryſipélateux qui s'attachoit aux membres, dégénéroit en ulcères putrides, emportoit les chairs, & découvroit les os, ſans cependant détacher les membres. Pluſieurs auteurs font remonter cette maladie à la plus haute antiquité; ils croient en trouver des traces dans l'hiſtoire ſainte, & penſent que c'eſt à ſon ſujet qu'ont été établies à Rome, ſous Numa, les fêtes appellées *Rubigalia Feſta*. Nous ne nous appliquerons point à faire, à ce ſujet, des recherches qui ne ſeroient pas inſtructives. Nous nous contenterons de rappeller les principales époques de l'hiſtoire moderne où l'on trouve des traces de la gangrène ſèche épidémique, & de la maladie convulſive épidémique. Ces epoques peuvent ſe diviſer en deux claſſes. La première contient les époques plus reculées & ſur leſquelles nous avons peu de détail. La ſeconde renferme celles des tems poſtérieurs, & ſur leſquelles nous ſommes plus inſtruits par les détails qu'en ont donnés les médecins.

Claſſe première.		*Claſſe ſeconde.*	
1e. époq.	an. 944 & 945.	8e. époq.	an. 1597.
2e. -	- 993. & 994	9e. -	- 1630.
3e. -	- 1034 à 1045	10e. -	- 1675 & 76.
4e. -	- 1090 à 1109	11e. -	- 1710 & 1716 & 17.
5e. -	- 1124 à 1133	12e. -	- 1741 à 1754.
6e. -	- 1373.	13e. -	- 1764.
7e. -	- 1530 à 1533.		

Epoques de la première claſſe.

Première époque.

La première époque porte les caractères d'une maladie peſtilentielle, produite par l'influence de l'air, & par l'épuiſement qu'occaſionne la diſette de vivre. En 944, dit Sigebert, on apperçut en Italie une éclipſe de ſoleil totale, & l'on vit une comète très-conſidérable, qui fut ſuivie de famine.

A Paris, dit Félibien, (1) il ſurvint la même année un ſi furieux orage, particulièrement ſur Montmartre, que toute la montagne fut ravagée, l'égliſe abatue. Mézerai ajoute qu'on vit beaucoup de tourbillons de feu qui parurent en l'air. Il y eut peu après, continue Félibien, dans la ville & aux environs, une grande mortalité: c'étoit un feu qui prenoit à quelque partie du corps, & ne ceſſoit pas, qu'il ne l'eut conſumé tout entier avec les douleurs les plus vives. Flodoart, *chronique*, an. 945, ne déſigne pas autrement cette maladie, & dit que c'étoit un feu qui conſumoit inſenſiblement diverſes parties du corps, juſqu'à ce que la mort finit leur ſupplice. Sauval (1) raconte que quantité de monde, tant à Paris qu'aux environs, périt du feu ſacré. Ce mal les brûloit petit à petit, & enfin les conſumoit ſans qu'on pût y remédier.

Cette maladie, qu'on nomma mal des ardens à cauſe du feu qui conſumoit les malades, & qui s'attachoit d'abord aux parties externes, paroît être un vrai éryſipèle ſimple, mais qui ne fut point accompagné d'ulcères, comme dans le mal des ardens de 1129, ni de gangrène ſèche ou de convulſions comme dans le *feu S. Antoine*; il paroît même qu'on ne l'a point regardé comme peſtilentielle. Car le même Sauval ajoute que, les deux années ſuivantes, une peſte maligne repandant de tout côté ſon venin, déſola la Bourgogne, la Champagne, la Brie, & tout le territoire de Paris & de Meaux, depuis la fin de mai juſqu'à la fin de novembre; & un trait qui ne lui a point échappé & qui convient particulièrement aux maladies peſtilentielles, c'eſt que cette dernière s'attacha particulièrement aux femmes groſſes.

Seconde époque.

La ſeconde époque de 993 & 994, déſigne plus particulièrement la gangrène ſèche. En 993, dit Rodolphe, (2) il régnoit une mortalité parmi les hommes: c'étoit un feu caché, qui, dès qu'il avoit atteint quelque membre, le détachoit du corps après l'avoir brûlé. Pluſieurs éprouvèrent l'effet de ce feu dans l'eſpace d'une nuit. En 994, dit Mézerai, on obſerva une maladie qui emporta, en peu de jours, dans l'Aquitaine, le Périgord, l'Angoumois, & le Limouſin, plus de quarante mille perſonnes, c'étoit le feu ſacré ou mal des ardens; on n'avoit point encore appliqué à cette maladie le nom de *feu S. Antoine*, qu'on n'emploie que depuis le tranſport des reliques de ce St. abbé en France, & on ſe ſervoit d'un terme applicable à toute eſpèce d'éryſipèle, & que les médecins avoient en quelque ſorte conſacré ſous celui d'*ignis ſacer*.

Ce feu, ajoute Mézerai, prenoit tout-à-coup, & brûloit les entrailles ou quelque partie du corps qui tomboit par pièces. Bienheureux qui en étoit quitte pour un bras & une jambe; ce fléau donna lieu à des fondations d'hôpitaux pour recevoir ceux qui en étoient atteints. Ademard, qui vivoit ſur les lieux dans le même tems, s'explique moins clairement, & ſe contente de dire que le feu de la peſte ſe fit ſentir dans tout le Limouſin, qu'il y eut un nombre infini de perſonnes frappées de ce feu, & que cette peſte ne ceſſa qu'après que tous les évêques d'Aquitaine aſſemblés à Limoges eurent montré au peuple

(1) Tom. 1. p. 117.

(1) Antiquités de Paris. Tom. 2. p. 557. L. X.

(2) Rodolphe, hiſtoire, L. 2. c. 7. de l'incendie. p. 59.

le corps de St. Martial. Le caractère qui ſemble déſigner ici le *feu S. Antoine* ou la gangrène ſèche, eſt le détachement ſpontané des membres brûlés par ce feu. Mais la rapidité de la maladie ne s'accorde pas entièrement avec l'invaſion lente de la gangrène ſèche.

Troiſième époque.

Depuis 1039, juſqu'à 1044, il eſt encore parlé, dans pluſieurs auteurs, du ravage du mal des ardens, mais ſans aucun détail. Sigebert ſeulement raconte des phénomènes qui effrayèrent beaucoup. En 1039, une poutre de feu, qui ſembloit traverſer le ſoleil, parut deſcendre juſqu'à terre, & laiſſa après elle des traces qui durèrent long-tems; l'année fut fort orageuſe, le mal des ardens, dit Rodolphe, fit périr cette année beaucoup de monde. Quelques-uns reſtèrent privés d'une partie de leurs membres: cette même maladie attaqua les Normands en 1244, & les obligea de faire la paix avec la France.

Quatrième époque.

Les ſymptômes de la maladie ſont déſignés d'une manière plus claire dans les deſcriptions qui nous reſtent de la quatrième époque, depuis 1089 juſqu'en 1109, tems où les reliques de *S. Antoine* furent apportées en France, comme nous l'avons dit, & où le nom du *Saint* fut donné à la maladie, pour laquelle on venoit recourir à ſon interceſſion. On voit dans Sigebert les deux claſſes différentes de cette maladie, la gangrène ſèche, & la maladie convulſive qui a fait donner à quelques maiſons des Antonins, & entr'autres à celle de Lyon, le nom de *domus contractoria.*

L'an 1089 fut peſtilentiel dans la baſſe Lorraine, dit Sigebert, *chron.* an. 1089, beaucoup de gens furent dévorés par le feu ſacré, la putréfaction les rongeoit en-dedans, les membres rongés & noirs comme du charbon ſe détachoient du corps, & les ſujets mouroient miſérablement, ou trainoient une vie encore plus malheureuſe, privés des pieds ou des mains tombés en putréfaction. Beaucoup d'autres éprouvoient des *tourmens cruels par la contraction & la diſtorſion des nerfs.*

Mézerai remarque qu'on voyoit par-tout ces malheureux, dans les chemins, dans les foſſés & aux portes des égliſes, pouſſant des cris affreux, ou dépouillés des pieds, des bras, ou d'une partie du viſage. Cette circonſtance annonce une maladie chronique.

Vincentius Gallus, parlant de cette même maladie en 1109, joint ces deux caractères, donnés par Sigebert, le détachement ſpontané des membres & les convulſions. Hug. *Ev. de Lincol* ajoute que la guériſon, opérée par l'interceſſion de *S. Antoine*, ſe faiſoit en 7 à 9 jours, que la peau, les chairs & les os des membres, qui avoient été atteints de ce mal, ne ſe rétabliſſoient jamais, mais que les parties qui avoient été épargnées, reſtoient parfaitement ſaines, avec des cicatrices ſi bien conſolidées, qu'on voyoit des gens de tout âge & de tout ſexe, les uns privés de l'avant-bras juſqu'au coude, d'autres de tout le bras juſqu'à l'épaule, enfin d'autres privés d'une jambe, ou de la jambe & de la cuiſſe juſqu'à l'aine, jouir de la ſanté, & de la gaieté de ceux qui ſe portent le mieux.

L'invaſion de la maladie eſt décrite avec exactitude par Hugue Fleury dans ſa chronique, & c'eſt un trait qui achève le tableau de la gangrène ſèche. Une choſe ſurprenante, dit cet écrivain eſtimé, c'eſt que le feu de la maladie agit ſans chaleur, qu'il pénètre d'un *froid glacial* ceux qui en ſont atteints, au point que rien ne peut les réchauffer, &, ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt qu'à ce froid mortel ſuccède une ſi grande chaleur dans les mêmes parties, que les malades y éprouvent, de plus, tous les accidens d'un cancer.

L'effet de cette maladie de langueur, dit-il, eſt tel que ſous une peau livide elle conſume les chairs, & les ſéparant des os & prenant plus de force avec le tems, cauſe une augmentation de douleur & d'ardeur qui font, pour ainſi dire, mourir les malades à chaque inſtant; mais cette mort deſirée n'arrive que lorſque ce feu, après avoir ravagé les extrémités, attaque les organes de la vie.

Cinquième époque.

La cinquième époque renferme pluſieurs années qui furent marquées par des intempéries conſidérables des ſaiſons. C'eſt à l'an 1129 & 1130 de cette époque, que régna le mal des ardens dont nous avons des deſcriptions plus détaillées qui ſemblent annoncer l'éryſipèle ulcéreux & peſtilentiel. (*Voyez mal des ardens.*) Mais il paroit vraiſemblable que le *feu S. Antoine* exerça ſes ravages dans quelques endroits les années précédentes, & c'eſt la première fois que les hiſtoriens aient rapporté ſa véritable cauſe.

L'an 1124, après un froid horrible pendant l'hiver qui fit mourir pluſieurs hommes, & un grand nombre d'animaux, il y eut, dans le printemps, des alternatives continuelles de neige, de pluie, de gelée; la pluie ne ceſſa de tomber les mois ſuivans & conſuma preſque toutes les ſemences. Le ſeigle & l'avoine produiſirent des grains dégénérés, dit Sigebert, *chron.*, an. 1124.

Siligo & avena proventum ſuum ſunt ementita.

Et beaucoup de perſonnes furent attaquées du feu ſacré.

Multi quoque ſacro igne aduruntur.

Il eſt difficile de ne pas reconnoître à ces traits la production extraordinaire du ſeigle, connue depuis ſous le nom d'*ergot*.

Sixième époque.

La ſixième époque de 1373 ne préſente rien de remarquable. La maladie n'eſt indiquée dans Mézerai que par le terme de *mal des ardens* qui, le plus ſouvent, prenoit en l'aine, ce qui peut déſigner ou la vraie maladie des ardens, ou la peſte proprement dite.

Septième époque.

En 1530 on a commencé à ſe ſervir du terme de *gangrène sèche*. Les malades de la gangrène ſèche, ou eſtiomène, mal *St. Antoine*, étoient, dit Sauv. *Antiq. de Paris*, nourris & panſés à l'hôpital ou commanderie de *St. Antoine*, même ceux de Paris. Les autres étrangers, après qu'ils ont eu les jambes ou bras guéris & panſés, ou coupés & conſolidés, on les envoie avec de l'argent dans les autres commanderies de leurs pays. Une ardeur inſupportable, *herpes eſtiomenes*, embraſſoit la partie du corps qui en étoit frappée, & en peu d'heures elle la deſſéchoit juſqu'aux os, elle la rendoit livide & noire comme du charbon; & gagnant bientôt le reſte du corps, ſi cette partie n'en étoit promptement ſéparée, elle faiſoit expirer les malades dans des tourmens inſupportables.

Aimar Falcon dit, qu'en 1533 le concours de monde à *S. Antoine* en Dauphiné fut prodigieux. Sa deſcription de la maladie ne diffère pas de celle de Sigebert.

Epoques de la ſeconde claſſe.

Nous ſommes parvenus aux époques où les maladies, connues ſous le nom de *feu St. Antoine*, c'eſt-à-dire, la gangrène ſèche, & la maladie convulſive, ont été connues & décrites exactement, où leurs cauſes ont été miſes dans le plus grand jour, & les traitemens indiqués par d'habiles médecins. Nous allons rapporter collectivement la deſcription de ces deux maladies, en continuant de ſuivre l'ordre des années où elles ont été obſervées. Nous préſenterons enſuite le tableau de chaque maladie, les cauſes & moyens curatifs qui ont été propoſés, & les obſervations anatomiques, faites après la mort des malades.

Huitième époque.

En 1597 la maladie convulſive ſe fit ſentir à Heſſe en Weſtphalie, dans l'évêché de Cologne & aux environs. La faculté de médecine de Marbourg publia ſur cette épidémie un traité fait dans un grand détail, & avec beaucoup d'exactitude: elle accuſoit en général la mauvaiſe nourriture. Cette conſultation intéreſſante ſe trouve dans la collection des ouvrages d'Horſtius (1). En 1661 une maladie analogue exerça ſes ravages à Londres & par toute l'Angleterre. Willis l'a décrite & s'eſt étendu ſur cette maladie. Il ne lui reconnoît de cauſe éloignée que la conſtitution de l'air, & de cauſe prochaine que l'appauvriſſement du ſuc nerveux. Mais le tableau de cet auteur diffère de celui de la faculté de Marbourg. Il paroît que la maladie n'eſt pas la même, on en reconnoît mieux les traits dans la deſcription de 1754 en Suède. V. ci-après.

Dans ces pays etrangers on n'a conſidéré que la maladie convulſive; elle étoit ſans doute beaucoup plus univerſelle que la gangrène ſèche: cependant Hoffman a obſervé pareillement cette dernière maladie & l'attribue uniquement au ſeigle ergoté; nous verrons dans la ſuite que cette production a cauſé indifféremment dans les mêmes pays l'une & l'autre de ces maladies, & quelquefois dans la même année, mais dans des pays différens: ici la gangrène ſèche; là, la maladie convulſive. Il paroît que cette dernière eſt plus commune dans les pays du nord, & qu'en France l'effet le plus ordinaire du ſeigle ergoté eſt la gangrène ſèche. Un des premiers travaux de l'académie des ſciences a été de s'occuper de la gangrène ſèche & de ſes cauſes.

Neuvième époque.

Nous y trouvons Tom. 10 p. 563 qu'en 1630 M. Tuillier, médecin du duc de Sully, étant à Sully dans la Sologne & ayant appris que le ſeigle cornu étoit la cauſe des gangrènes qui étoient alors très-frequentes, en fit donner à pluſieurs animaux de ſa baſſe cour qui en moururent. Cette obſervation ſe trouvoit confirmée par le rapport que M. Perault avoit fait à la compagnie quelques années auparavant. Ce ſavant, dit M. Dodart, paſſant en Sologne, avoit appris des médecins & chirurgiens du pays que le ſeigle ſe corrompoit quelquefois, en ſorte que l'uſage du pain, dans lequel il entroit beaucoup de ce grain corrompu, faiſoit tomber en gangrène aux uns une partie, aux autres un tautre; que l'un en perdoit, par exemple, un doigt, l'autre une main, l'autre le nez &c., que cette gangrène n'étoit précédée ni de fièvre, ni d'inflammation, ni de douleur conſidérable, & que les parties gangrènées tomboient d'elles-mêmes, ſans qu'il fût beſoin de les ſéparer ni par les remèdes, ni par les inſtrumens.

(1) Horſt. 3 Vol. in-4°. Tom. I, p. 455. Nous renvoyons, à la fin de cet article, le tableau détaillé, que préſenta la faculté de Marbourg. Cette même épidémie ſe reproduiſit en Weſtphalie, en 1648, 1649, 1675.

Fr. Hoffman en a donné la deſcription, Tom. I. p. 231.

En 1702 Buddée, (conſ. med.), publia une conſultation ſur cette maladie, & l'attribue à l'ergot.

Dixième époque.

En 1674, continue M. Dodart, M. Bourdelin nous ayant donné avis qu'il étoit arrivé pluſieurs accidens aſſez ſemblables à Montargis pour la même cauſe, la compagnie m'a ordonné de m'en informer. J'ai envoyé pluſieurs mémoires à différentes perſonnes, & entr'autres à M. Bellay, premier médecin de S. A. R. Mademoiſelle, qui a pratiqué long-tems la médecine à Blois avec réputation, & à M. Dubé, médecin fameux à Montargis, j'ai entretenu M. Tuillier, qui m'a communiqué une lettre de M. Charton, ancien chirurgien à Montargis, & fort habile, & voici ce que j'ai appris. Le ſeigle dégénéra ainſi en Sologne, en Berry, dans le Blaiſois, en Gatinois, & preſque par-tout ſur les terres légères & ſabloneuſes, ſur-tout dans les années humides & après les printems pluvieux. Depuis ces lettres, M. Dodart en reçut une de M. Tuillier, qui lui annonça, qu'en 1675, l'ergot ayant été plus abondant qu'en 1674, avoit encore fait de plus grands ravages. Nous avons vu que, cette même année 1675, la maladie convulſive régna en Weſtphalie.

M. Dodart entre dans de nouveaux détails ſur les effets du ſeigle ergoté, dont il donne la deſcripriion. Ces effets, dit-il, ſont de tarir le lait aux femmes, de donner quelquefois des fièvres malignes, accompagnées d'aſſoupiſſement & de rêveries, d'engendrer la gangrène au bras, & ſur-tout aux jambes qui ſont ordinairement corrompues les premières & auxquelles cette maladie s'attache comme le ſcorbut.

Cette corruption eſt précédée d'un certain engourdiſſement aux jambes, la douleur y ſurvient avec un peu d'enflure ſans inflammation, & la peau devient froide & livide. La gangrène commence par le centre de la partie & ne paroît à la peau que longtems après, de ſorte que l'on eſt ſouvent obligé d'ouvrir la peau pour reconnoître la gangrène qui eſt au-deſſous. (Si l'on ne porte remède à la maladie) la partie devient ſeche & maigre, comme ſi la peau étoit collée ſur les os & d'une noirceur épouvantable, ſans tomber en pourriture. Tandis que les jambes ſe deſſèchent, la gangrène monte aux épaules ſans qu'on ſache comment elle s'y communique. On pourtoit, ajoute-t-il, douter ſi ces gangrènes ſont l'effet de ce bled, & ſi la corruption du ſeigle & celle des parties ne ſont point des accidens également dependans de la même conſtitution de l'air, independant l'un de l'autre. Mais ſi cette gangrène ne vient qu'à ceux qui mangent du pain de ſeigle & ne leur vient que dans des années où il y a beaucoup de ſeigle corrompu, il eſt comme certain que ce ſeigle corrompu eſt cauſe de cette gangrène.

Onzième époque.

Pour s'en aſſurer, M. Dodart propoſa à l'académie un plan d'expériences qui, ſans doute, a été ſuivi; car en 1710, (1), cette compagnie, ayant reçu pluſieurs relations de cette épidémie qui regnoit alors dans les mêmes pays, (2) & entr'autres de M. Noël, chirurgien de l'hôtel-dieu d'Orléans, écrivit à M. le comte de Pont-Chartrain ce qu'elle ſavoit des mauvais effets du bled cornu, afin qu'il eût la bonté d'y apporter l'ordre qu'il jugeroit à-propos. Le roi approuva cette attention, & ordonna à ce miniſtre d'écrire à M. l'intendant d'Orléans qu'il fît bien connoître aux payſans de ſa généralité le danger extrême de l'uſage de l'ergot, & qu'il les obligeât à bien éplucher leurs grains avant que de les faire moudre. Pour cela on lui envoya le mémoire que M. Fagon avoit fait ſur cette matière.

C'eſt ſans doute par une ſuite de ces ſages précautions que nos provinces, en 1716 & 1717, furent à l'abri de cette maladie, qui fit, les mêmes années, de grands ravages dans l'Allemagne. En effet, en 1716, au commencement de ſeptembre, la Saxe, la Luſace, & les contrées voiſines ſentirent de cruelles atteintes de la maladie convulſive (3). M. Schenhzer rapporte que cette année, 1716, une famille, ayant mangé du pain chaud, où il étoit entré beaucoup de farine de grain ergoté, courut un très-grand riſque: ceux qui en avoient mangé parurent d'abord comme ivres & extraordinairement inquiets, leurs mains & leurs pieds devinrent engourdis. Ces extrémités s'enflèrent enſuite, il ſe fit entre les doigts & aux oreilles des ouvertures, d'où coulèrent des ſérofités. Une ſueur très-abondante qu'ils ſe procurèrent, les délivra tous. Un ſeul enfant de 12 ans, qu'on avoit négligé de faire ſuer, perdit quelques doigts du pied gauche où la gangrène s'étoit miſe.

En 1717 la maladie convulſive régna auſſi en Allemagne, dans l'Alſace (4); elle ſe renouvella dans la Luſace, & étoit entremêlée de quelques-uns des accidens de la gangrène ſeche (5). On penſa qu'elle avoit été occaſionnée par le ſeigle

(1) V. Acad. des ſc. an. 1710. pag. 63.

(2) On a recueilli dans le premier vol. des mem. de la ſoc. roem. p. 286 & ſuiv. pluſieurs deſcriptions de gangrène ſeche & humide de cette année 1710, trouvées dans les archives de l'abb. St. Antoine. On remarque que les différences de cette maladie pouvoient être attribuées à la combinaiſon des effets, produits par la diſette de 1709 & par les mauvais alimens dont les pauvres avoient été obligés de ſe nourrir.

(3) Wedel. Haller, theſ. med. tom. 7. 4°.
Journ. de Scav. 1718. p. 608.

(4) Walſchmid Haller, theſ. med. tom. 7. 4°. pag. 518.

(5) Schmeider. miſcell. Lipſ. 8°. tom. 5. pag. 133.

ergoté; en conſéquence le prince Electeur de Luſace établit une commiſſion à ce ſujet; on préſcrivit aux meûniers de ne jamais moudre de ce bled, & on les y aſtreignit par ſerment.

La Suiſſe & les provinces limitrophes de la France avoient partagé avec elle en 1710 les accidens de l'ergot, elles ne furent pas également s'en préſerver en 1716. Mais alors le ſuccès des précautions, indiquées par l'académie des ſciences de Paris, leur ouvrit les yeux. Langius reçut des ordres du gouvernement, & fit, en conſéquence, un recueil d'obſervations ſur cette maladie & ſur ſa cauſe (1). Ces obſervations démontrèrent que le ſeigle ergoté, qui avoit été cette année très-multiplié, étoit la cauſe de la gangrène sèche, comme celles de Schmeider dans la Luſace, paroiſſoient prouver que la maladie convulſive devoit être pareillement attribuée à la même cauſe. Valſchmied & Wedel penſent auſſi que la maladie convulſive pouvoit avoir été occaſionnée par le pain de ſeigle ergoté; le dernier rapporte l'exemple de cinq perſonnes qui en furent attaquées après avoir mangé du pain mêlé d'ergot. Il n'exclud cependant pas d'autres cauſes telles que l'air (2).

Hoffman qui écrivit ſur le même ſujet l'année ſuivante (3), étoit perſuadé, ainſi que Brunner (4), que le ſeigle ergoté étoit la cauſe, non-ſeulement de la gangrène sèche, mais auſſi de la maladie convulſive. Il ajouta que pluſieurs animaux, tels que des poules, des oies, des cochons, ayant mangé de ces grains, moururent après avoir éprouvé des contractions dans les membres. On trouve, dans les éphémérides, un fait qui prouve que le ſeigle ergoté peut produire, chez les mêmes ſujets, la maladie convulſive & la gangrène sèche.

On m'amena, dit Brunner (5), une femme qui ſe plaignoit de convulſions périodiques, revenant tous les jours ſur les onze heures; elle me montra en même-tems les doigts de ſes mains, brûlés, morts, roides, endurcis, & privés de ſens & de mouvement. Surpris d'un accident auſſi étonnant, je demandai au chirurgien, qui m'avait amené cette femme, quelle pouvoit en être la cauſe. J'appris, avec ſurpriſe, que c'étoit des cornes noires qui venoient au ſeigle, à la place des grains naturels; & que cette année il y en avoit beaucoup *in ſilvâ hircinia*, qu'en conſéquence, ceux qui habitoient cette forêt, non-ſeulement étoient tourmentés de convulſions, mais qu'ils perdoient les extrémités par le ſphacèle.

Les réglemens, au ſujet de l'ergot, faits en 1716, en France, dans l'Allemagne, dans la Suiſſe, produiſirent leurs effets pendant pluſieurs années, & il eſt peu parlé de la maladie convulſive & de gangrène sèche, depuis cette époque juſqu'en 1740; mais ces premières idées ſe ſont effacées. Les réglemens, ſans doute, ont ceſſé d'être ſuivis, & on voit les mêmes maladies ſe reproduire en divers pays, depuis 1740 juſqu'en 1748.

Douzième époque.

En 1741 & 1742, (1) on vit, dans les environs du Brunſwich, une grande quantité de ſeigle ergoté. On ne remarqua cependant aucun accident, ſelon toute apparence, parce qu'on n'en fit aucun uſage. Mais à Neo Ruppini, dans la Marche, cent cinquante payſans, après avoir mangé des galettes & des pains chauds, dont la farine avoit été altérée par du ſeigle ergoté, furent attaqués de la maladie convulſive. Les ſymptômes étoient des paroxiſmes épileptiques, des douleurs vagues & lancinantes dans les membres, un fourmillement à la peau, des contorſions des membres, & ſur-tout du poignet; des douleurs de tête, des cardialgies; il ſembloit, à quelques-uns, qu'on leur inondoit le corps avec de l'eau bouillante, ou, au contraire, qu'on les couvroit de glace; dès le commencement les malades vomiſſoient de l'eau verte: ces vomiſſemens étoient ſuivis, chez quelques-uns, de diarrhée aqueuſe de couleur brune, & il y avoit alors un délire violent.

Dans les intervalles des paroxiſmes, & même quelques ſemaines après la guériſon, les malades ſe ſentoient pris de vertiges comme s'ils étoient ivres, & il leur reſta alors un grand affoibliſſement de mémoire.

Chez quelques-uns l'épiderme ſe détacha de l'épaiſſeur d'une demi-ligne, & laiſſa couler un pus épais & fétide; il y en eut deux à qui il reſta une cataracte lactée.

Depuis le mois de ſeptembre juſqu'au mois d'avril, il en étoit mort quarante, & tous les autres, à la réſerve de cinq qui tombèrent en langueur, furent ſauvés par les ſoins du docteur Feldmann, qui employa les émétiques, les laxatifs, les véſicatoires, les ſudorifiques, les acides, les anti-ſpaſmodiques, & autres moyens propres à fortifier les nerfs.

Ce médecin avoit nourri deux cochons avec le ſeigle

(1) Act. acad. Ipſ. 1717, p. 309.
Deſcriptio morborum ex uſu granorum ſecalinorum cum pane.

(2) Le περὶ ἑπτὰ d'Hippocrate.

(3) Tom. I, f. p. 231.

(4) Eph. cur. nat. dec. 3. an. 2. obſ. 224, & Hoyer. ib. dec. 3. an. 10 obſ. 93.

(5) Eph., dec. 3, an. 2, obſ. 224.

(1) Comm. litter. tom. XIII, p. 50

ergoté, & leur avoit donné la maladie convulſive. La même année, cette maladie ſe fit ſentir dans quelques villes & bourgs des environs de Stade (1). Elle ravagea auſſi l'Alſace (2).

En Pologne, la gangrène sèche exerça ſes ravages au mois d'octobre 1747. Depuis la moiſſon, il y avoit eu beaucoup d'ergots dans l'eſpace de dix lieues; un médecin d'Orléans (3) dit n'avoir vu que du ſeigle ergoté, certains épis en portoient juſqu'à ſix ou ſept. Selon M. de Salerne, la proportion de l'ergot, ſur le ſeigle, étoit un quart. La gangrène étoit, cette année, sèche & humide, mais plus sèche qu'humide, dit M. Duhamel (4). Il s'y engendroit ſouvent des vers : enfin, les doigts des pieds ſe détachoient de leurs articulations, & tomboient avec le métatarſe; enſuite, le pied, la jambe, & juſqu'au fémur qui abandonnoit la cavité cotyloïde. Il en arriva autant aux extrémités ſupérieures, & l'on a vu, à l'Hôtel-Dieu, des gens n'ayant plus que le tronc, vivre néanmoins pluſieurs ſemaines. M. Duhamel avoit été inſtruit de cette maladie par les médecins du pays, entr'autres par celui d'Orléans que nous avons cité plus haut. J'ai douté aſſez long-tems, dit ce médecin, que l'ergot peut cauſer la gangrène, mais je n'en doute plus, *ut vidi, ut fremui.* Sans aller chercher des exemples chez les étrangers, il ſuffira d'expoſer ce qui s'eſt paſſé ſous mes yeux. J'y ai vu, le 27 octobre dernier, *horreſco referens*, douze pauvres miſérables ſolonois ergotés, c. a. d., attaqués d'une gangrène cauſée par l'ergot... Le chirurgien amputa ſur-le-champ deux jambes au-deſſus du genou, ſans avoir beſoin de tourniquet. Ces jambes étoient tellement ſphacelées & diſſéquées par la pourriture, qu'il en exhaloit une odeur qui penſa nous ſuffoquer. Il n'y a pas de ſphacèle plus affreux.... Quelques jours avant on avoit coupé une jambe qui fourmilloit de vers. Je ne finirois pas ſi je vous expoſois les maux dont j'ai été le témoin. Que d'hommes eſtropiés pour le reſte de leurs jours! Il eſt étonnant qu'on n'y apporte pas de remèdes; je voudrois qu'on défendît aux meûniers de moudre de l'ergot (on pourroit avoir des cribles faits exprès, dont les trous ſeroient en long & non en rond comme pour l'avoine) & aux moiſſonneurs de battre le ſeigle avec le fléau, mais à la poignée ſur le tonneau. En Bretagne, on m'a aſſuré que, pour empêcher la production de l'ergot, on mêle un dixième de ſel commun avec le ſeigle, & qu'on l'échaude comme le froment.

Sur la communication de ces détails, à M. Duhamel & à M. Reaumur, l'académie des ſciences ſe propoſa de faire de nouvelles expériences.

M. Salerne envoya les réſultats à cette compagnie, ils ſervirent moins à l'inſtruction qu'à confirmer le jugement qu'elle avoit porté anciennement. Il nourrit un petit cochon avec de l'orge mêlé du tiers d'ergot, après l'avoir accoutumé peu-à-peu à cette nourriture; dès-lors cet animal ceſſa de croître, du moins il n'y eut que le ventre qui augmenta, qui devint très-gros & très-dur. Au bout de quinze jours on apperçut que ſes jambes devenoient rouges & enflammées, & il commença à en ſuinter une liqueur verdâtre de mauvaiſe odeur, & dont la puanteur augmenta de jour en jour. Le deſſous du ventre noircit ainſi que le dos; la queue & les oreilles étoient toujours pendantes; au reſte l'animal urinoit bien, ſon urine étoit un peu citrine, & ſes excrémens moulés; enfin, le grain ayant manqué au bout d'un mois, on lui donna du ſon tout pur bouilli & chaud. Ce changement de nourriture le rétablit un peu, ſon ventre s'amollit & diminua de groſſeur, néanmoins il avoit de la peine à marcher, il gigotoit tantôt d'une jambe, tantôt d'une autre; il ſe plaignoit, & les quatre derniers jours il chancelloit & ne pouvoit preſque plus ſe ſoutenir; enfin il mourut. Cette expérience ſe trouva confirmée, dans le tems, par beaucoup d'autres analogues, & depuis ce tems, dans les premières années de l'établiſſement de la Société Royale de Médecine, M. l'abbé Teſſier, chargé par cette compagnie de vérifier les effets de l'ergot, a dreſſé, dans le plus grand détail, un journal des accidens ſurvenus aux divers (1) animaux à qui il en fit manger; ces expériences, dont les attentions ſont portées juſqu'au ſcrupule, s'accordent parfaitement avec celles de M. Salerne (2). M. Salerne ne ſe contenta pas d'expériences ſur les animaux, il fit auſſi des obſervations ſur les hommes qui furent attaqués de cette cruelle maladie. Elle s'attachoit plus aux pieds, & ne paſſoit pas le genou, au lieu que l'année précédente elle ne s'étoit point bornée là; les membres ſe détachoient quelquefois d'eux-mêmes ſans aucune hémoragie. Ceux à qui l'on fit l'amputation du membre gangrené, quoiqu'on coupât dans le vif cinq à ſix travers de doigt au-deſſus de la gangrène, moururent plutôt que ceux à qui on ne fit rien. Quelques-uns avoient des phlyctènes; les membres engourdis, avec des picottemens & des démangeaiſons conſidérables; la gangrène étoit ordinairement ſurmontée d'une traînée d'inflammation où le mal ſe bornoit, & où, par la ſuite, le membre ſe ſéparoit de lui-même toujours obliquement ou en talus. Tous les malades étoient hébêtés & ſtupides, ne pouvant rendre raiſon de leur mal. Leur peau, ſur-tout au viſage, étoit jaune juſqu'au blanc des yeux. Ils tomboient dans un amaigriſſement extrême; leur ventre étoit gros, dur & tendu. Ils

(1) Muller. Haller. theſ. méd. Tom. I, pag. 79.

(2) Kannegeſſeri. Act. phyſ. Tom. VII, obſ. 41.

(3) Mercure 1748, janv. p. 78.

(4) Ac. ſc. 748, mém. p. 528.

(1) Mémoires de la Soc., to. II, mem. p. 587.

(2) Acad. des ſc. an. 1748; Hiſt. p. 122.

urinoient & alloient à la ſelle aſſez régulièrement, & leurs excrémens étoient liés; mais trois ou quatre ſemaines avant de mourir il leur prenoit un dévoiement accompagné de coliques. Ils avoient bon appétit, & dormoient aſſez bien; le pouls étoit extrêmement concentré, & ſouvent imperceptible, quoique les vaiſſeaux fuſſent gros & gonflés. Le ſang étoit tellement couenneux qu'on ne pouvoit le diviſer, & qu'il ne couloit qu'en bavant. Les membres étoient violets, la chair froide & engourdie. M. Salerne conclut de l'analogie entre les ſymptômes obſervés ſur les hommes & les animaux, que la cauſe de la maladie étoit la même.

Ce médecin fut un des premiers qui s'attacha à décrire, avec quelque détail, les ſymptômes de la gangrène sèche. On les voit encore plus circonſtanciés dans une obſervation de M. Cauvet de l'année ſuivante 1748. Cette maladie régnoit à Béthune, en Artois. (1) Elle s'annonçait d'abord par des douleurs vives qui attaquoient dans les uns les muſcles jumeaux, dans d'autres les extenſeurs & les fléchiſſeurs des doigts ſeulement, & dans d'autres toutes les extrémités à-la-fois. C'étoit le premier tems de ces maladies, il duroit dix à douze jours. A ces premiers ſymptômes ſuccédoit un froid des parties affectées, qui perdoient inſenſiblement le mouvement & le ſentiment. La peau pâliſſoit & ſe froncoit, la maigreur s'emparoit des membres; ils étoient froids & languiſſans, & ne pouvoient ſupporter la chaleur du lit, qui faiſoit renaître les premières douleurs: cette ſeconde époque de la maladie avoit la même durée que la première.

Le troiſième tems étoit annoncé par une rougeur qui paroiſſoit aux extrémités affectées, & reſſembloit à un éryſipèle. Il s'élevoit au-deſſus de cette rougeur un grand nombre de puſtules, ou de petites phlyctènes, qui fourniſſoient une ſérosité jaune & corroſive, ſource de la gangrène, qui paroiſſoit bientôt au-deſſus des phlictènes. Elle faiſoit des progrès juſqu'aux extrémités des dernières phalanges, qui ſe cariοient de même que tous les os des extrémités, où s'eſt toujours terminé le ſphacèle.

Le declin de la maladie étoit annoncé par une ſuppuration, qui s'établiſſoit après les amputations & les ſcarifications; celles-ci ſuffiſoient à peine à ceux chez qui la gangrène n'avoit pas fait beaucoup de progrès.

Malgré tous les ſymptômes énoncés, les malades faiſoient bien leurs fonctions naturelles. Ils avoient grand appetit, & les alimens ſolides ne les incommodoient point.

Dans le premier tems de la maladie, les malades étoient ſans fièvre, leur pouls paroiſſoit naturel; il n'en étoit pas de même dans le ſecond tems, le pouls étoit généralement petit, fréquent & concentré, & il s'échappoit presqu'entièrement dans le troiſième tems, ou la circulation du ſang ſe trouvoit dans un état de langueur, & occaſionnoit des ſyncopes, qui étoient preſque toujours les annonces d'une mort prochaine.

M. Cauvet n'attribue cette maladie qu'aux variations de l'air. Mais ſi cette imputation laiſſe quelques doutes ſur la cauſe de la gangrène ſèche épidemique, ils furent aplanis par de nouvelles recherches de MM. Delarſé & Taranger, médecins envoyés par les députés généraux des états d'Artois, pour arrêter les progrès de la maladie, & qui lui aſſignèrent pour cauſe l'uſage du pain fait avec le bled nouveau, mêlé d'une grande quantité d'ergot.

Vers le même tems on vit la gangrène ſèche terminer la maladie convulſive. M. Boucher, médecin à Lille, (1) fait une déſcription de ces deux maladies, qui ſert à donner l'intelligence des déſcriptions tronquées, faites par les anciens hiſtoriens, & en particulier Sigebert an 1089. Cette maladie, dit-il, a commencé, vers le milieu de l'été 1749, dans quelques villages ſitués dans les Marais; elle regnoit auſſi, vers ce tems, dans les territoires d'Aire & de Bethune. L'intérieur des villes en a été exempt. Les pauvres en ont été beaucoup plus ſuſceptibles que les gens aiſés. Dans pluſieurs villages la maladie n'a attaqué que des gens reduits à manquer du néceſſaire à la vie animale.

Dans le plus grand nombre des ſujets, la maladie a eu une marche aſſez uniforme, & à paru indépendante de toute autre maladie; elle a été cependant quelquefois compliquée de fièvre continue rémittente.

Elle a été auſſi ſymptomatique dans quelques perſonnes, mais plus ſouvent critique ou ſuccédant à une maladie aiguë qu'elle terminoit.

Premier période.

Il n'a pas été univerſel. Nombre de perſonnes ne l'ont point eu, ſur-tout les pauvres; il conſiſtoit en contractions ſpaſmodiques violentes des muſcles, des jambes, ou du bras & de l'avant-bras, & par des douleurs vives qui ſe fixoient enſuite dans le pied, ou à la main, ſans qu'il parût rien juſqu'alors à l'extérieur. Elles ſe faiſoient, par-fois, ſentir en même tems dans le pied & dans la jambe, ou dans la main & dans le bras: les contractions des muſcles fléchiſſeurs étoient ſi violentes dans quelques ſujets, qu'elles faiſoient preſque toucher les talons aux feſſes, les douleurs étoient plus ou moins aigues, & n'avoient pas de durée limitée: dans beaucoup de perſonnes elles ont été auſſi cuiſantes que celles que

(1) Obſ. de Raulin & Read., p. 79.

(1) Journal de méd. an. 1762, p. 331.

pourroit cauſer l'application du feu ; on eût dit, (ce ſont les expreſſions des malades) qu'un fer ardent traverſoit les membres affectés ; elles avoient leurs accès ou redoublemens, ſuivis d'un répit plus ou moins conſidérable. C'étoit là le premier tems de la maladie : il étoit ſouvent de quinze jours à trois ſemaines ; il étoit de moindre durée, lorſque les ſymptômes ſe trouvoient au plus haut point de violence. Ces premières atteintes de la maladie ont été, dans quelques ſujets, précédées de douleurs vagues dans le dos, dans la région lombaire, leſquelles enſuite ſe fixoient dans les extrémités : l'œconomie animale ne paroiſſoit guère altérée dans le premier période de la maladie, le pouls ſe trouvoit à-peu-près dans ſon état naturel : il étoit ſeulement un peu géné ; les fonctions animales & naturelles ſe faiſoient ordinairement bien ; quelques perſonnes ont eu des naufées, ou de légers vomiſſemens.

Second période.

A ces douleurs aiguës ſuccédoit un engourdiſſement, ou une ſorte de frémiſſement obſcur dans le membre affecté, avec un ſentiment de froid plus ou moins glaçant ; l'un & l'autre commençoient par les parties, que les contractions ſpaſmodiques & les douleurs avoient d'abord attaquées, les jambes, ou les bras, & paſſoient au pied, ou à la main : les membres, en conſéquence, devenoient peſans & inhabiles au mouvement, & le ſentiment s'y éteignoit peu-à-peu. Mais il ſe ranimoit d'une manière fâcheuſe, lorſqu'on réuſſiſſoit à y rappeller la chaleur, qui réveilloit les douleurs vives : l'extérieur du membre étoit pâle & froid, la peau ſe fronçoit, la partie maigriſſoit & s'appauvriſſoit, l'amaigriſſement ſe communiquoit bientôt à tout le corps ; les fonctions animales n'étoient guères encore altérées dans le ſecond période de la maladie, l'eſtomac faiſoit bien ſes fonctions : le ſecond tems duroit plus ou moins, ſelon l'étendue du premier, mais il ne paſſoit guères les dix jours.

Dans ceux, qui n'avoient pas le premier période, le ſentiment & le mouvement ſe perdoient peu-à-peu dans les membres affectés, ſans que les douleurs précédaſſent ; les ſujets ne s'appercevoient de la maladie que par un engourdiſſement ſubit de la partie, & par la difficulté de la mouvoir. Cet état, en ceux-ci, duroit ordinairement, à-peu-près, autant de tems que le premier, & le ſecond période dans les autres ſujets.

Les ſymptômes de ce ſecond période ont été les plus univerſels, car pluſieurs n'ont point eu ceux du troiſième.

Un homme avoit eu l'engourdiſſement, le frémiſſement, il n'employa d'autres remèdes qu'un liniment d'huile chaude, ce qui empêcha la gangrène.

Troiſième période.

Le troiſième période de la maladie étoit marqué par la lividité de la partie affectée, & bientôt par la noirceur de la peau, qui, dans quelques-uns, étoit précédée de rougeur foncée & bleuâtre, peu ſenſible ordinairement, & par-fois cependant accompagnée d'une grande ſenſibilité & de chaleur brûlante, en forme d'éryſipèle phlégmoneux. Cette rougeur, lorſqu'elle avoit lieu, ſubſiſtoit plus ou moins, ſelon le degré de malignité de la maladie : on l'a vue ſe maintenir pluſieurs jours, & à d'autres elle n'a duré que quelques heures ; plus elle ſubſiſtoit & moins il y avoit à craindre. Dans beaucoup de ſujets la noirceur de la peau s'eſt manifeſtée, ſans aucun prélude d'inflammation, ni vive ni ſourde, ce qui eſt arrivé ſur-tout à ceux, qui n'ont point eſſuyé les ſymptômes du premier période. Dans ceux, en qui la rougeur de la partie a précédé, il s'eſt élévé, ſur le pied ou la main, une ou deux phlytènes, renfermant une ſéroſité jaunâtre, & ſous leſquelles on trouvoit la partie gangrènée & même ſphacelée, le corps graiſſeux ſe trouvant non-ſeulement entrepris, mais ſouvent avec lui les parties muſculeuſes & tendineuſes, & le périoſte même.

Les phlyctènes, cependant, n'ont pas toujours été le ſigne de la mortification abſolument établie : elles ont paru, dans quelques ſujets, n'être rien autre choſe qu'une décharge, faite dans le tiſſu de la peau, d'une matière qui ordinairement faiſoit des impreſſions terribles ſur toute la ſubſtance de la partie, dans laquelle elle étoit dépoſée ; & pour lors elles étoient réellement critiques, comme il le paroît manifeſtement par quelques obſervations.

Dans les malades, auxquels il n'a point paru de rougeur à la partie affectée, il n'a pas été ordinairement queſtion de phlyctène ; le membre devenoit noir preſque tout-à-coup, avec abolition du ſentiment : ce qui commençoit, le plus ſouvent, à un des doigts ou à une des oreilles, aſſez ſouvent au gros-orteil, la mortification gagnoit plus ou moins vite les autres doigts, le metatarſe, ou le métacarpe, & de là tout le pied ou la main ; ceux, qui étoient dans ce cas, avoient ordinairement le pouls ſi foible ou ſi petit, qu'à peine le pouvoit-on ſentir. L'abattement étoit extrême, les yeux étoient ternes, ou éteints & enfoncés dans les orbites, la peau du viſage ridée, & les traits défigurés.

Il ſurvenoit enfin des ſyncopes, qui étoient les avant-coureurs d'une mort prochaine.

Dans les perſonnes, en qui les ſymptômes de l'inflammation ont précédé la gangrène, la fièvre a eu lieu plus ou moins vivement. Un peu de fièvre, avec un pouls dévéloppé, étoit plus favorable que contraire ; mais la fièvre violente ne faiſoit qu'aggraver le mal, & h âter ſon progrès.

La maladie n'a pas eu généralement, dans tous les ſujets, une marche uniforme. J'ai vu des membres tomber tout-à-coup en ſphacèle, comme s'ils euſſent été frappés de la foudre, à la ſuite des douleurs atroces, dont la durée n'avoit pas été de vingt-quatre heures révolües.

La gangrène a été quelquefois, comme la criſe d'une fièvre, continue. Cette fièvre ſe déclaroit preſque dans le même tems que les premiers ſymptômes de la maladie, & l'accompagnoit juſqu'au tems où la nature a paru victorieuſe ou a ſuccombé.

En général, la gangrène, après avoir fait un progrès plus ou moins conſidérable dans le membre affecté, s'arrêtoit chez ceux, en qui la nature opprimée venoit à ſe ranimer. Alors le pouls ſe développoit & prenoit du volume. L'action périſtaltique rendue libre tendoit à ſéparer le mort d'avec le vif, & l'on avoit bientôt des marques de ces efforts ſalutaires de la nature par une ligne de ſéparation, qui aſſuroit des bornes au mal.

Pendant que la nature travailloit à cette ſéparation, le membre ſphacélé ſe deſſèchoit, & ce deſſèchement a été, dans pluſieurs porté au point que la partie formoit une eſpèce de momie: ſéparés du corps, ces membres paroiſſoient comme cautériſés dans l'intérieur, & les os comme s'ils avoient été réduits en charbon. Cette deſcription, ajoute M. Boucher, porte l'empreinte d'une gangrène ſèche, qui, parfois, eſt l'effet ou la ſuite d'une inflammation vive, ſouvent d'une inflammation ſourde, & plus ſouvent encore d'une interception pure & ſimple, & du mouvement des vaiſſeaux ſanguins, & des fonctions des nerfs de la partie affectée ſans inflammation préalable.

En 1746 & 1754 la maladie convulſive régna en Suède, & fut attribuée, par Linné, au *raphaniſtrum*, mêlé avec le bled. M. Vatelin (1) en a tracé la deſcription ſuivante.

1°. Les premiers ſymptômes ſont une démangeaiſon ſemblable à celles, qu'excitent des étincelles de feu avec une traînée dans les vaiſſeaux, une douleur dans le dos.

2°. Perte d'appetit, nauſée, vomiſſement, roideur & tenſion des pieds & des mains.

3°. Convulſions violentes des bras, des doigts, des yeux, de la bouche.

4°. Heurlemens ſuivis de courſes forcenées.

5°. Obſtructions conſidérables du foie, accompagnées de crachemens de ſang d'un fâcheux prognoſtic. Ces ſymptômes étoient ſuivis d'une véritable épilepſie, de paralyſie, rarement d'apoplexie, d'hémoragie, de phthiſie.

Lorſque les ſymptômes les plus graves ſont calmés, il reſte des étourdiſſemens, des tintemens d'oreilles, de la ſurdité, un tétanos, & les accès dégénèrent enfin en épilepſie.

Il eſt rare que l'aliénation d'eſprit guériſſe complétement. La convulſion du thorax eſt preſque toujours mortelle.

Cette déſcripion ſuccinte ſe trouve beaucoup plus détaillée dans le tableau de cette même maladie, dreſſée en 1597 par la faculté de Marbourg, & que nous renvoyons à la fin de cet article.

Treizième époque.

En 1764 MM. du bureau de la ſociété royale d'agriculture du Mans, voyant les ſeigles très-infectés d'ergots, s'empreſſèrent de faire paſſer, dans tous les cantons de cette province, un avis ſur les moyens les plus faciles & les plus ſûrs, de diſcerner l'ergot, & d'en prévenir les effets funeſtes. Les maladies, qu'il occaſionna, donnèrent lieu à de nouvelles obſervations, & en particulier à celle de MM. Vetillard, Maret & Read.

Nous terminerons ce mémoire par le tableau que préſenterent ces auteurs, de la gangrène ſèche & de ſon traitement. Celui de la faculté de Marbourg, ſur la maladie convulſive épidémique en 1597, completera l'hiſtoire des maladies, connues ſous le nom, *feu S. Antoine*.

TABLEAU DE LA GANGRÈNE SÈCHE.

Premier période.

Deſcription de la maladie.	*Expoſition du traitement.*
1°. Le malade ſent un mal-aiſe dont il ne peut pas ſe rendre raiſo	Le plutôt poſſible émétiſer, faire précéder ou même ſuivre l'émétique de la ſaignée, ſi la perſonne eſt ſanguine, & ſi le pouls eſt plein, mais ce cas eſt très-rare.
2°. Une mélancholie, pouſſée quelquefois juſqu'à l'imbécillité, qui s'empare de lui.	Le lendemain du vomitif, purger avec ſéné mondé, ſel d'Epſ. diapr. ſolut.
3°. Il éprouve un accablement univerſel, & un ſentiment de laſſitude dans tous les membres.	Les enfans avec le jalap.
4°. Son ſommeil eſt troublé, la nuit, par des rêves effrayans, & il eſt	Aider, s'il eſt néceſſaire, l'effet du purgatif

(1) Act. de l'acad. de Suede., an. 1771.

Deſcription. *Traitement.*

dans une agitation continuelle.

5°. Des douleurs vagues ſe répandent dans le dos & dans les reins.

6°. Les bras & les jambes ſont agités de mouvemens convulſifs involontaires & ſouvent douloureux.

7°. On ſent quelquefois, dans la partie menacée de gangrène, une chaleur cuiſante & momentanée, & le plus ſouvent on n'en reſſent point.

8°. Le pouls eſt preſque naturel, augmentant un peu de vivacité.

9°. Les malades conſervent leur appétit.

10°. Le ventre eſt gonflé & un peu dur, quelquefois douloureux, mais toujours libre.

11°. Les urines coulent avec facilité & en grande abondance, mais elles ſont pâles, ou de couleur de paille, & toujours très-lympides.

avec un lavement de ſené mondé, cryſtal minéral, miel mercurial. Ajouter même quelquefois un gros de pulpe de coloquinte, & deux grains d'émétique. En même-tems, de quatre heures en quatre heures, un grand verre d'apozème fait avec rap. de rac. de buis, écorces de bardanne, ſcabieuſe, réglisſe, nitre, ou, ſi la répugnance du malade étoit trop forte, un bol compoſé de poudre temp. de Stahl, de camphre, d'antim. diaph. non lavés, de thériaque. Pour boiſſon ordinaire une tiſanne de racine d'oſeilles, d'aſperges, de chiendent, de réglisſe.

On interdira la viande au malade, mais on lui donnera pluſieurs fois, par jour, dans ce premier période, du potage au gras, du riz préparé à l'eau & au ſucre, du bon pain, & quelques gouttes de vin bien mûr.

Le malade gardera ſoigneuſement le lit, ou il demeurera bien couvert ſans l'être trop.

Second Période.

Deſcription. *Traitement.*

Le premier période dure quelquefois à peine deux jours, & ſouvent l'on ne fait attention à la maladie que lorſqu'elle eſt dans le ſecond, celui-ci ſe fait connoître.

12°. Par l'augmentation des accidens, 1, 2, 3, 4, 5 & 10.

13°. Les membres qui, d'abord avoient été affectés de mouvemens convulſifs (1), deviennent peſans & engourdis.

14°. Ceux qui ſont menacés de la gangrène, reſſentent une douleur vive & poignante, dont la violence eſt quelquefois ſi forte que le pouls devient très-fréquent, & qu'il ſurvient une ſueur à la tête & au creux de l'eſtomac.

15°. Chez quelques ſujets on voit une rougeur éryſipélateuſe dans la partie malade qui eſt proprement ce que les auteurs ont appellé *feu S. Antoine*, & qui ſe change rapidement en violet; mais cet accident arrive très-rarement.

16°. Le pouls ſe concentre, & devient de jour en jour très-foible & très-petit.

17°. L'appétit ſe ſoutient encore, mais les alimens chauds fatiguent l'eſtomac.

18°. Si les remèdes parviennent à rallentir les progrès du mal, on s'en apperçoit par une moiteur douce de la peau & par de légères ſueurs.

Si la rapidité de la maladie a empêché d'avoir recours aux remèdes indiqués dans le premier période, il faudra les employer promptement, mais s'ils ont été adminiſtrés, y ſubſtituer un apozème de quinquina 1 onc. tartre ſtibié, gr. 3. ſel d'Epſ. ½ onc. élixi. de prop. 1 onc. quatre verres, de quatre heures en quatre heures.

Faire précéder chaque verre, de cet apozème, d'un bol de 6 gr. de ſel vol. concret, de ſel ammoniac.

Boiſſon ordinaire: infuſ. de fl. de roſes rouges acidulées avec eſprit de ſoufre ou de vitriol, qu'on pourra édulcorer avec un peu de ſucre.

Point de nourriture ſolide, ni de bouillon gras dans ces deux périodes, mais une décoction d'orge avec beurre & ſel, ou bien un bouillon aux herbes, dans lequel on mettra de la carotte, de la mie-de-pain, du beurre & du ſel. à donner de de trois heures en trois heures.

Le malade reſtera au lit ſans être trop ni trop peu couvert.

Soit que la rougeur ſe manifeſte dans la partie malade, ſoit qu'elle ne s'y faſſe pas appercevoir, on y fera pluſieurs fois, par jour, des douches avec une infuſion tiède de ſureau, mélilot, camomille.

On pourra ſeconder l'effet de l'apozème laxatif par les lavemens décrits dans le premier période; on les donnera de ſix heures en ſix heures, obſervant, en cas de ſueur, d'attendre qu'elle ſoit paſſée.

Troiſième période.

Deſcription. *Traitement.*

19°. La chaleur éryſi- On ſe contentera, dans

(1) Mais quelque violentes que ſoient les douleurs, elles diminuent inſenſiblement ſi les malades ſont expoſés à l'air

pélateuſe

Deſcription. *Traitement.*

pélateuſe vive & cuiſante ſe métamorphoſe en un froid qui s'augmente de moment en moment, au point de devenir glacial.

20°. Peu-à-peu la partie malade ne peut plus faire de mouvement, & le ſentiment, après s'être affoibli, s'y éteint abſolument.

21°. La chaleur du membre affecté devient livide, ce qui arrive quelquefois ſans que l'éryſipèle ou *feu S. Antoine* ait précédé; la peau ſe ride comme ſi elle étoit reſtée long-tems dans l'eau froide.

22°. La partie s'amaigrit & ſe deſsèche.

23°. La douleur ſe communique de proche en proche, paſſe du pied à la jambe, & de la jambe à la cuiſſe. La même progreſſion de douleur a lieu de la main à l'avant-bras, & de l'avant-bras au bras.

24°. Les malades pâliſſent, puis jauniſſent, de manière qu'ils ont juſqu'au blanc des yeux très-jaune: ils ſe refroidiſſent peu-à-peu.

25°. Le pouls s'affoiblit & s'appetiſſe de plus en plus, au point qu'on à peine à le ſentir.

26°. Lorſque les remèdes s'oppoſent au progrès du mal, on s'en apperçoit par un fourmillement incommode, & quelce période, de tenir le ventre libre par les lavemens déjà décrits.

On donnera auſſi les mêmes bols de quatre heures en quatre heures, mais on ſubſtituera, à l'apozème purgatif de quinquina, un autre où l'on ajoutera au quinquina le ſcordium & la ſerpentaire de Virginie.

La boiſſon ordinaire, le régime, ſeront les mêmes.

Mais au lieu de la douche précédente, on en fera une autre trois fois par jour, avec une infuſion de rhue, méliſſe, ſauge, ſcordium, ā m. ß. quinquina ℥ i, ſel ammoniac ℥ ß, eau ℔ 3, vin rouge, ℔ 2, eau-de-vie camphrée ℥ 8.

On trempera des linges dans cette infuſion, & on en laiſſera les membres enveloppés dans l'intervalle des douches.

Lorſque le fourmillement de la partie & le retour de la chaleur annoncent l'efficacité des remèdes, on frottera la partie malade avec le baume rouge, fait avec huile d'olive, térébenthine, cire jaune, ſantal rouge, vin rouge, ou avec le baume de Leucatel.

(A cette époque commence quelquefois l'époque de la convaleſ-

Deſcription. *Traitement.*

quefois douloureux, mais qui fait une impreſſion moins déſagréable que l'état d'engourdiſſement auquel il ſuccède.

27°. La chaleur y renaît auſſi peu-à-peu ainſi que par-tout le corps; le pouls ſe ranime, & le viſage reprend ſucceſſivement ſa couleur naturelle.

cence, & alors quand la crainte de la gangrène ſera abſolument diſſipée, on ceſſera les bols, on ſe relâchera du régime, & l'on permettra quelque nourriture ſolide, telle que des potages au gras ou au maigre, des gruaux d'orge & du riz préparés avec du bouillon gras, ou avec parties égales d'eau & de lait; mais le plus ſouvent la maladie parcourt le quatrième période.

Quatrième période.

Deſcription. *Traitement.*

28°. Les membres devenus peu-à-peu noirs, comme s'ils avoient été boucannés, ſont abſolument morts & ſphacélés, & l'on doit en deſirer la ſéparation.

29°. La nature, s'il lui reſte encore aſſez de force pour agir, opère cette ſéparation dans les articulations, & commence par annoncer ſes efforts en établiſſant une inflammation qui circonſcrit le membre affecté d'une ligne rouge plus ou moins large à l'endroit où ſe termine la gangrène.

30°. Il s'établit, en cet endroit, une ſupuration qui détache ſucceſſivement la partie morte, & le membre ſphacelé tombe ſouvent de lui-même: ſouvent auſſi il reſte attaché par quelques tendons plus difficilement altérés que les autres parties.

Cette ſéparation ſe fait toujours ſans aucune hémorragie, lors même de l'amputation; cet acci-

Il faut, dans ce période, ranimer les forces de la nature par une potion faite avec fl. de ſcab. chard. benit, quinquina, thériaque, ſyrop d'œillets, de limons, lilium de Paracelſe. On en donnera des cuillerées de demi-heure en demi-heure; on continuera les bols & l'apozème de quinquina avec le ſcord. & la ſerpentaire; la boiſſon ordinaire ſera une infuſion de fl. de roſ. roug. & de balauſtes avec un cinquième de vin rouge. Des crêmes de riz aromatiſées avec la cannelle, des gelées de viande ou de corne-de-cerf, quelques cuillerées de bouillon gras, ſeront les ſeuls alimens que l'on donnera.

On appliquera, ſur la partie ſphacélée, une eau eſcarotique, faite avec de l'alun calciné, & du vitriol rouge. On attendra patiemment que le membre tombe de lui-même, & l'on n'aura recours à la main du chirurgien que dans le cas où quelques tendons ne ſeroient pas

froid. Il ne faut cependant pas leur permettre de recourir à ce moyen qui eſt très-dangereux dans une occaſion où l'on eſt menacé de gangrène.

Deſcription. *Traitement.*

dent n'eſt point à craindre tant le ſang eſt coagulé.

31°. Mais ſouvent la gangrène, loin de ſe borner à un membre, ou de s'arrêter à un certain point, paſſe aux autres membres, des extrémités inférieures aux ſupérieures, ou gagne le tronc.

32°. Dans le premier cas le pouls, réduit à une petiteſſe extrême, ſe relève peu-à-peu.

Le viſage perd peu-à-peu ſa lividité, & la phyſionomie ſe ranime, à proportion que la ſuppuration s'établit, on voit renaître les forces & la gaîté, & après un tems plus ou moins long, le malade guérit parfaitement.

33°. Dans le ſecond cas, le pouls s'affoiblit de plus en plus, devient fourmillant, & finit par s'éclipſer, de façon qu'on ne peut plus le ſentir. Les yeux s'enfoncent, la voix s'éteint, le viſage, ſurtout le nez, devient d'un froid glacé, une ſueur froide ſe répand ſur tout le corps; l'abattement eſt extrême, le malade eſt abſolument inſenſible; un délire ſourd, & quelques défaillances, ſont les annonces de la mort.

34°. On a vu des malades ſurvivre quelque tems à la perte de pluſieurs de leurs membres, mais tomber par la ſuite dans le maraſme, à raiſon de l'énorme déperdition que la ſuppuration avoit occaſionnée, & périr en quelque ſorte d'inanition après

aſſez pourris pour ſe détacher.

On favoriſera la ſuppuration de la ligne, où doit ſe faire la ſéparation de la partie morte, par des catapl. de mauve, bouillon blanc, oſeille, beurre frais.

Mais en même-tems, de crainte que l'humidité des cataplaſmes ne s'étende ſur la partie morte, & n'occaſionne une humidité putride ſouvent funeſte, on enduira à chaque panſement cette partie d'eſprit de térébenthine. Après la chûte du membre ſphacélé, on panſera la plaie avec un digeſtif, de térébenthine, jaunes d'œuf, huile de millep., quinquina, & s'il y a quelques os dont l'exfoliation doive ſe faire, on la ſollicitera par l'uſage d'une teinture d'aloës ſocotrin & de myrrhe, à l'eſprit-de-vin. Si l'on a lieu d'eſpérer la guériſon, on fera paſſer peu-à-peu les malades au régime décrit à la fin du troiſième période.

Quand la ſéparation de la partie ſphacélée ſera faite, on purgera avec manne, ſéné mondé, ſel végétal, on réitérera ce purgatif, & on continuera l'apozeme de quinquina non purgatif, mais en l'éloignant. Si l'on a lieu de craindre le maraſme, on mettra les malades à l'uſage des mucilagineux, & on leur fera prendre, de ſix heures en ſix heures, un bol de ſix grains d'alun de roche incorporé avec de la conſerve de roſe.

Les boiſſons ordinaires ſeront une décoction de rap. de cor. de

Deſcription. *Traitement.*

avoir porté long-tems une fièvre lente.

Les ſymptômes énoncés dans les quatre périodes ci-deſſus ſont plus ou moins ſenſibles, ſuivant les circonſtances, la conſtitution de l'air, le pays, le tempérament, & la quantité d'ergot dont on a fait ſa nourriture.

Quelquefois la maladie eſt plus rapide, & ne s'annonce point par degrés. On a vu, quoique très-rarement, la gangrène humide.

cerf. & de mie-de-pain, avec du ſucre, on y ajoutera un peu d'eau-de-vie lors des repas.

Nous nous ſommes contentés d'indiquer les médicamens: on peut conſulter le mémoire de M. Maret, pour leur doſe & la manière de les compoſer.

TABLEAU DE LA MALADIE CONVULSIVE ÉPIDÉMIQUE,

Tracé par la faculté de Marbourg.

L'invaſion étoit quelquefois ſi ſubite, que ceux que la maladie attaque, étant à table, ou à leurs affaires, laiſſoient échapper ce qu'ils tenoient dans leurs mains, & tomboient, eux-mêmes, comme dans un accès d'épilepſie.

Premier période.

1°. Sentiment de fourmillement, ou d'engourdiſſement, dans les extrémités des mains & des pieds, quelquefois à une ſeule extrémité, quelquefois à pluſieurs, chez les uns d'un ſeul côté, chez d'autres de tous les deux.

2°. Quelquefois vomiſſement, dès l'invaſion, de beaucoup de ſéroſités & d'une matière viſqueuſe, ſans cependant avoir été précédé de douleur de ventre.

3°. Convulſions des muſcles, ou fléchiſſeurs, ou extenſeurs qui produiſent, ou dans chaque membre en particulier, ou dans tout le corps, des contractions violentes, ou des extenſions forcées, telles que ſi elles affectent tout le corps, il ſe plie en forme de boule, ou devient roide comme un pieu.

4°. Douleurs cruelles & intolérables qui accompagnent ces convulſions, & font jetter aux malades des heurlemens affreux, juſqu'à ce qu'on ſoit venu leur porter du ſecours, en étendant les parties contractées, ou en contractant les parties étendues.

5°. Sentiment de froid glacial, ou d'une ardeur intolérable dans tous les membres.

Ces convulsions ſont un effort de la nature, pour repouſſer & chaſſer, hors du corps, le miaſme étranger, introduit dans le ſang. Elles ceſſent, dès que cette matière eſt expulſée, & reprennent enſuite de nouveau, lorſque la cauſe morbifique reprend une nouvelle vigueur.

Quelquefois les convulſions n'attaquent que les parties externes, ſans ſe porter au tronc, & à la tête, & cet état dure quelquefois ſix, huit, dix jours, ou même des ſemaines & des mois entiers.

6°. Aux douleurs & aux convulſions ſuccèdent l'aſſoupiſſement.

Imbécillité ou aliénation d'eſprit, vertige.

Difficulté de l'ouïe.

Roideur des membres & difficulté du mouvement.

Second période.

1°. Si l'on n'a point apporté les remèdes convénables, ou que le mal ait fait de nouveaux progrès, les convulſions dégénèrent en véritable épilepſie, accompagnée de perte entière des ſens internes & externes. A la ſuite du paroxyſme, quelques-uns reſtent ſix ou huit heures ſans aucun ſigne de mouvement, comme s'ils étoient morts ou aſphyxiés, & pluſieurs auroient été enterrés dans cet état, ſi une nouvelle invaſion de la maladie ne les eût répris, ou que leurs forces ne ſe fuſſent rétablies pendant l'eſpace de la nuit.

2°. Auſſitôt après l'accès les malades ſont tourmentés d'une faim dévorante, & mangent une quantité prodigieuſe d'alimens ſans en être incommodés.

3°. Les ſuites de cette épilepſie varient ſelon les tempéramens. Elle produit chez les pituiteux une imbécillité qui dure trois ou quatre jours. Chez les mélancholiques une diſpoſition à s'effraier de tout, à chercher la ſolitude, à s'enfuir quelquefois ſans vêtemens, ou dans les bois, ou auprès des fleuves, où on les auroit perdus ſans les ſoins les plus attentifs. Chez les bilieux, & ceux qui ont le ſang âcre & brûlé, la colère, la fureur, l'impatience, les haines envenimées, contre des perſonnes qu'ils prennent pour des bêtes féroces, pour le diable; quelquefois des violences atroces contre leurs parens, en un mot, tout l'appareil de la phrénéſie maniaque. Chez les ſanguins un délire doux, accompagné de ris, de geſticulations, & de toutes ſortes de farces.

4°. Toutes les épilepſies ſont ſuivies de quelqu'une de ces eſpèces d'aliénation d'eſprit; mais elles précèdent quelquefois l'accès.

Ces aliénations d'eſprit durent, ordinairement, trois ou quatre jours; mais lors même qu'elles ceſſent promptement après l'accès, il reſte aux malades un état d'ivreſſe, qui leur fait imiter, dans leur marche, dans leurs geſtes, dans leurs paroles, dans leur conduite, tout ce que font les perſonnes priſes de vin; ils n'ont aucun ſouvenir de leurs accès, ne ſe plaignent point de mal de tête, mais il eſt rare qu'il ne leur reſte quelque trace de l'accès par les tintemens d'oreilles, la difficulté d'entendre, de voir; d'autres n'ont plus aucun uſage de leurs membres, ſoit par la foibleſſe, ſoit par la contraction des muſcles.

Troiſième période.

Après un laps de tems, plus ou moins conſidérable, il ſurvient aux malades une diarrhée continuelle, qui augmente, à proportion qu'ils prennent moins d'alimens, & cette diarrhée continue juſqu'à ce que toute l'humeur morbifique ait été épuiſée & chaſſée hors du corps. Quelquefois elle ſe fait jour par les ſueurs; chez d'autres les pieds & les mains ſe gonflent; il ſurvient aux doigts de grandes veſſies, pleines de matière ichoreuſe, dont il ſort, lorſqu'on les ouvre, une grande quantité de ſéroſité, qui coule le long des doigts, mais cette eſpèce de criſe ne rallentit rien des accidens de la maladie, elle reſte dans toute ſon intenſité.

C'eſt à ce période qu'Hoffmann, qui a vu, dans ce pays, la même maladie en 1717, cauſée par l'ergot, & qui décrit les mêmes ſymptômes, rapporte les ſphacèles ſurvenus, chez quelques-uns, à la ſuite des tumeurs, & dont le progrès lent & tardif attaque les os, & les fait tomber par pièces,

Traitement propoſé par la faculté de Marbourg.

Les indications, qui ſe préſentent, ſont:

1°. De déraciner la matière morbifique, contenue dans le canal inteſtinal, & dans les viſcères, & dans les vaiſſeaux du bas-ventre;

2°. De fortifier les parties nerveuſes;

3°. De rémédier aux divers accidens;

Pour remplir la première indication, ils s'étendent ſur le bon régime & propoſent un électuaire purgatif.

Pour fortifier les membres & prévenir les convulſions, ils ont recours à des anti-ſpaſmodiques, auxquels les médecins ſuédois ajoutoient les bains de pied, dans l'intention de détendre; & même des bains entiers & des fomentations de fiente de bœuf, ſouvent répétées, ſur les jointures.

En 1753, les médecins ſuédois, après avoir déſempli les vaiſſeaux, ſi le ſujet étoit pléthorique, adminiſtroient l'ipécacuanha, & à la ſuite de l'accès un laxatif, combiné avec des diaphorétiques. Enfin ils oppoſoient, aux divers accidens, les moyens connus de tous les médecins.

Nous nous contenterons de donner la recette de

l'électuaire purgatif, propoſée par la faculté de Marbourg, de l'antidote ou thériaque convulſive que ces médecins préſcrivoient dans le tems même de l'accès, lorſqu'on étoit parvenu à le ſuſpendre par les ligatures appliquées aux différens membres où la convulſion commençoit à s'annoncer; enfin la poudre convulſive qu'ils ordonnoient dans le cours du traitement, & qu'ils faiſoient continuer pendant un mois à la doſe d'un gros, en interrompant tous les huit jours par l'électuaire purgatif, qui commençoit & terminoit le traitement.

Elect. purg. ℞ *diaphœnici* ℥ iv, *elect. è ſucco roſar.* ℥ ii ß, *antidoti infra deſcripti* ℥ ii, *pulv. hermodact, turbith albi, eſulæ mundatæ ac correctæ* ā ʒ i, *diagridii, caſtorei* ā ℈ ii, *gingib. coſti, caryophyll.* ā ℈ ii, *ſem. rutæ, cymini, croci* ā ℈ ß. *M. & cum ſyr. roſ. ſolut. f. electuarium.*

Antidot. convulſ. ℞ *Rad pœoniæ, viſci querni* ā ℥ ii, *caſtorei, ſalviæ* ā ʒ ii, *bacc. lauri, cranii hum. toſti* ā ʒ ii, *theriacæ Alexandr. Mythridat.* ā ℥ xii. *Mellis deſpumati* ℔ ii. *M. pro electuario theriacali.*

Pulv. convulſ. ℞ *Pulv. rad. vincetoxici, elenii, ſucciſæ, cariophyllatæ, pœoniæ* ā ℥ i ß; *baccar. lauri* ℥ ß; *ſummitat. ſalviæ, ſerpilli, flor. anthos* ā ℥ ii; *ſpec. diamoſch, dianthos* ā ʒ i ß. *M. f. Pulvis.*

On remarque que le froid & l'oiſiveté étoient nuiſibles & propres à rappeller les accès, ou à entretenir l'engourdiſſement & la lenteur; & on recommande les exercices & le bon régime comme préſervatif.

Ouverture des cadavres dans ces deux maladies.

L'ouverture des cadavres a préſenté, dans la gangrène ſeche, tous les viſcères parſemés de taches gangréneuſes; & dans la maladie convulſive on a obſervé que le ſang ſortoit, après la mort, par la bouche & par les narines, & qu'il reſtoit longtems dans ſon état de fluidité (1). Les poumons étoient prodigieuſement enflés & remplis de beaucoup de ſang (2). D'autres ont remarqué que le foie & la véſicule du fiel étoient gorgés de bile, & ils ont vu des inflammations éryſipélateuſes à la ſurface de tous les viſcères, du foie, de la rate, de l'eſtomac, des inteſtins, des poumons, & de la pointe du cœur (3). (M. Saillant.)

(1) Schmid. miſcell. lip. 8, tom. V, pag. 133.

(2) Kanegieſſeri act. phyſ., tom. VII, obſ. 40. Il remarque que cette maladie attaquoit principalement les jeunes gens, les tempéramens pléthoriques, & les femmes à la ſuite de la ſuppreſſion des hémorragies accoutumées: le ſang ſe reportant à l'intérieur par un mouvement ſpaſmodique, les malades mouroient de l'inflammation des viſcères.

(3) Budd. conſ. med., v. Haller, theſ. med., tom. I, pag. 91.

ANTOINE, (FEU SAINT). (*Path. vétérin.*)

C'eſt une maladie des moutons. (*Voyez* Feu St.-Antoine). (M. Huzard.)

ANTONIUS CASTOR.

Pline (lib. xxv. c. 2) nous apprend, que *Caſtor* s'étoit fait une réputation par la connoiſſance qu'il avoit des plantes. Il poſſédoit un jardin, dans lequel il en avoit raſſemblé un grand nombre. L'hiſtorien de la nature déclare, qu'à l'exception d'un petit nombre de plantes, il doit la connoiſſance de toutes les autres à *Caſtor*, qui a vécu au-delà de cent ans, ſans avoir éprouvé aucune maladie, & ſans que l'âge ait altéré ſa mémoire & ſa vigueur.

Il eſt encore parlé de *Caſtor* (lib. xx. c. 17), & cap. 22 de ce même livre. Pline s'exprime de manière à faire entendre qu'il avoit compoſé un traité ſur les plantes, & ſur la matière médicale.

Pline publia ſon ouvrage l'an 830 de Rome, de notre ère 77, âgé de 54 ans. Il parle évidemment d'un homme qui n'exiſte plus. *Caſtor* pouvoit vivre encore, lors que Pline avoit 40 ans, l'an de Rome 816, & *Caſtor* cent: ainſi ce dernier ſeroit né vers l'an de Rome 716, avant notre ère 38, ſix ans après la mort de Jules-Céſar. (M. Goulin.)

ANTONIUS MUSA. (*Voyez* Musa.) (M. Goulin.)

ANTORA, ANTORE. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* Anthore.) (M. Huzard.)

ANTRAC. (*Pathologie vétérinaire*) (*Voyez* Charbon.) (M. Huzard.)

ANTRAX, ANTHRAX. (*Pathologie vétérin.*) (*Voyez* Charbon.) (M. Huzard.)

ANTSJAK. (*Mat. méd. & Hygiène.*)

Nom javanois d'une eſpèce de figuier, dont Rumphe a fait graver la figure, quoiqu'incomplete, dans ſon *herbarium amboinicum*, vol. III, pag. 142, pl. xci & xcii, ſous la dénomination d'*arbor conciliorum*, arbre des aſſemblées.

Les Malabres l'appellent *areti*.

Cet arbre ne s'élève guère au-delà de 20 pieds, mais il s'étend beaucoup en forme de paraſol. Ses feuilles ſont alternes diſpoſées circulairement à ſaillies en cœur. A l'aiſſelle de chacune de ces feuilles, ſortent deux figues petites, ſeſſiles, d'un verd noir, avant leur maturité, puis de couleur purpurine; elles ſont d'une ſaveur douce, mais fade.

L'*antsjak* ne fructifie pas conſtamment dans la même ſaiſon; quelquefois il reſte un an ſans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans l'année. Cet arbre eſt originaire des iſles de Java, Baléya & Célèbe, d'où il a été tranſplanté dans celle d'Amboine & de Banda, au rapport de Rumphe. Il croit ſi promptement, qu'en 30 années ſon tronc

peut acquérir neuf pieds de circonférence ; il ſort de toutes ſes parties, (quand on le pique) une matière laiteuſe, abondante, épaiſſe, douce, & ſans âcreté.

Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations, parce qu'il fournit un ombrage très-épais. Les feuilles, tant qu'elles ſont jeunes ou d'un beau verd, ſervent de nourriture aux hommes, & aux troupeaux de bœufs & de chèvres, ainſi qu'aux éléphans.

Les femmes d'Amboine enlèvent l'écorce du tronc, la pilent avec le riz & les fleurs de manori, pour en former une pâte, dont elles ſe frottent le viſage & le corps, pour ſe décraſſer la peau, & la rendre plus claire & plus unie. Elles mangent les feuilles crues pour ſe rendre la voix claire, & chanter pendant des nuits entières, comme cela leur arrive dans les jours de fêtes. Dans les catarres opiniâtres, lorſque les humeurs ſont viſqueuſes & tenaces, on prend avec ſuccès la décoction des feuilles & de l'écorce de l'*antsjak*, elle paſſe pour atténuer fortement & diſpoſe à l'expectoration. (M. MACQUART.)

ANTU. *(Mat. méd.)*

C'eſt une plante des iſles moluques, décrite par Rumphe, dans ſon *herbarium amboinicum*, vol. IV. p. 38, pl. XIV, ſous le nom de *goſſipium dæmonis*.

Le nom malais eſt *cappas antu*.

Celui de Baleya, *tutup*.

C'eſt un arbriſſeau qui s'élève à dix, à douze pieds, dans les vallons ſabloneux & ſtériles d'Amboine, de Java, de Baleya, & de Borneo. Ses tiges ſont couvertes de poils & d'épines qui piquent. Les feuilles ſont alternes, velues en deſſous, molles au toucher. Les fleurs ſont communément axillaires, diſpoſées au nombre de douze, en une pannicule qui termine les branches ; leur corolle eſt compoſée de cinq pétales jaunes, à fond purpurin rouge ou noir. L'ovaire devient une capſule ovoïde à cinq ongles, diviſés en cinq loges, qui, de chaque côté, contiennent de quatre à ſept ſemences ovoïdes brunes, courbées en forme de rein.

Cette plante n'a ni ſaveur ni odeur dans aucune de ſes parties.

Les habitans de l'iſle Baleya emploient la racine pilée de cet arbriſſeau en cataplaſme, pour guérir la gale. Un de leurs ſoins principaux, eſt d'en tirer des fils analogues à notre chanvre. (M. MACQUART).

ANTY. *(Hygiène.)*

Partie II, choſes dites non-naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre Ier, alimens.

Sect. Ire, végétaux.

Anty eſt le nom malais d'une eſpèce de ſolanum, qu'on trouve communément dans les iſles moluques autour des habitations, & qui ſe trouve bien gravée & ſans détails dans *l'herbarium amboinicum*, de Rumphe, vol. VI, pag. 62, pl. XXVI, fig. 2, ſous la dénomination de halicacabus baccifer.

Les habitans de Java l'appellent canti. C'eſt une plante annuelle, qui ſous la forme de buiſſon s'élève à trois pieds de hauteur. La racine eſt très-rameſiée. Les feuilles ſont diſpoſées alternativement & circulairement à des diſtances aſſez grandes. Chaque fleur eſt compoſée, comme celles de la morelle, d'un calice & d'une corolle d'une ſeule pièce, de 5 étamines. L'ovaire devient, en mûriſſant, une baie ſphéroïde, de la groſſeur d'un pois, avec deux loges, qui contiennent un ſuc aqueux, & des graines plates lenticulaires & tranchantes.

Les feuilles de l'*anty* ont un goût herbacé, qui approche de celui de la poirée ; ſes baies ont une acidité agréable, & comparable à celles des fruits de l'alkekenge.

Dans l'iſle de Baleya, les habitans mangent les feuilles, qu'ils font cuire de préférence au *bliſton* ; ils les mêlent auſſi dans l'eſpèce de mets, qu'ils appellent *ſajor*. Ce qui peut paroître étonnant, puiſque les plantes de la famille des *Solanum* ſont en général des narcotiques puiſſans & dangereux. (M. MACQUART.)

ANTYLUS.

Ce nom eſt écrit ainſi dans l'édition grecque d'Aëtius, Αντυλος, pag. 49, lin. 14, Ald. 1534, in fol. : dans celle de Paul d'Egine, Αντυλλος, pag. 1186, lin. 10, édit. Baſil. 1538, in fol. ; mais l'édition d'Alde 1528, in fol. pag. 85, lin. 45, porte Αντυλος.

On ne ſauroit rien affirmer ſur le tems où a vécu ce médecin. Le ſavant Cocchi eſt tenté de croire qu'*Antylus* fut de la ſecte des méthodiques ; comme cette ſecte, ſelon Cocchi, s'éclipſa vers le tems de Galien, il en conclut qu'*Antylus* a précédé le médecin de Marc-Aurèle. C'eſt auſſi l'opinion de Haller.

Quoiqu'il en ſoit, *Antylus* eſt cité par Oribaſe, qui écrivoit vers le milieu du quatrième ſiècle (350 ou 360) ; par Stobée, qui compoſoit ſes ouvrages vers la fin du même ſiècle, ou au commencement du cinquième ; par Aëtius, par Paul d'Egine ; & par les Arabes, Avicenne & Razis.

Eloy dit, que Paul d'Egine donne à *Antylus* le titre de très-ſavant en chirurgie. J'ignore dans quel endroit ; je ſoupçonne, néanmoins, que c'eſt dans le livre huitième, cap. 33, qui a pour objet la laryngotomie : cependant Paul n'eſt pas auſſi affirmatif. Voici exactement ce qu'il a dit :

« Les meilleurs (ou les plus habiles) chirurgiens (1) » ont écrit de cette opération. *Antylus* en parle » ainſi ». L'éloge ne tombe pas abſolument ſur *Antylus* ; mais il peut y avoir part.

Ce fragment d'*Antylus*, conſervé dans Paul, eſt la plus ancienne deſcription qui exiſte de la laryngotomie. Nous eſtimons qu'on la verra volontiers dans cet article.

J'obſerverai que le commencement de cette deſcription a tellement embarraſſé Dalechamps, qui la rapporte en françois, (dans ſa *chirurgie françoiſe*, 1610, in 4°. pag. 132), qu'il a été obligé de changer un mot du texte, qui, véritablement, ne paroît pas clair d'abord. On s'apperçoit bien cependant qu'*Antylus* fait mention de deux eſpèces d'eſquinancie ; que, pour la première, il défend d'avoir recours à la laryngotomie, & qu'il la recommande pour la ſeconde. Mais les mots ἐπὶ μὲν τῶν συναγχικῶν, paroiſſent être vagues.

Comme Paul, dans ſon troiſième livre, a diſtingué quatre ſortes d'eſquinancies, dont les deux premières ont leur ſiège ſur le pharynx, & les deux autres ſur le larynx, il eſt bon de les rapporter ; elles aideront à entendre la penſée d'*Antylus*.

« Lorſque l'inflammation, dit Paul, attaque les » muſcles intérieurs du *pharynx*, il y a ce qu'on » appelle συναγχη (ſynanche) ; lorſqu'elle attaque » les muſcles extérieurs, c'eſt παρασυναγχη (para- » ſynanche). »

« De même, quand l'inflammation affecte les » muſcles intérieurs du *larynx*, on nomme cette » maladie κυναγχη (cynanche) (2) ; & παρακυναγχη » (*paracynanche*), quand ce ſont les muſcles ex- » térieurs qui ſont affectés ».

Ces mots, ἐπὶ μὲν τῶν συναγχικῶν, par leſquels commence le diſcours d'*Antylus*, ne peuvent s'entendre ici que de la troiſième eſpèce d'eſquinancie, où l'inflammation, qui attaque l'intérieur du larynx, peut ſe communiquer à toute la trachée-artère, & s'étendre juſqu'au poumon, comme l'obſerve *Antylus* ; ainſi, au lieu de συναγχικῶν, il faut lire κυναγχικῶν ; on voit avec quelle facilité le κ a été changé en σ : il n'eſt pas néceſſaire de rejetter abſolument, comme l'a fait Daléchamps, un mot qui marque l'eſquinancie, pour en mettre un en ſa place, qui ſignifie une autre maladie, περιπνευμονικῶν, la péripneumonie. L'eſquinancie, il eſt vrai, & Arétée l'a obſervé, peut ſe changer en péripneumonie ; mais rien ne fait préſumer que, dans ce paſſage, *Antylus* veuille parler de la péripneumonie : il met évidemment en oppoſition deux eſpèces d'eſquinancie.

Voici le paſſage d'*Antylus* :

« Dans l'eſquinancie, où l'inflammation attaque » l'intérieur du larynx, (nous donnerons ailleurs la » méthode de traiter cette maladie), nous condam- » nons la laryngotomie ; elle eſt inutile, parce que » toute la trachée-artère & le poumon ſont » affectés ».

« Mais dans l'eſquinancie, où l'inflammation » occupe la bouche, le goſier, & où les amygdales, » par leur engorgement, bouchent l'orifice du la- » rynx, comme la trachée-artère n'eſt pas enflam- » mée, il eſt raiſonnable de pratiquer la laryngoto- » mie, pour éviter le danger de la ſuffocation ».

« Cette opération ſe fait en inciſant au-deſſous » du larynx, vers le troiſième ou le quatrième » anneau, une portion de la trachée-artère, car il » ſeroit dangereux de la diviſer en totalité. Le lieu » (*que nous indiquons*) eſt favorable, parce qu'il » n'eſt pas charnu, & que les vaiſſeaux ſont éloignés » de l'endroit où ſe fait l'inciſion. La tête du malade » étant inclinée en arrière, nous faiſons une diviſion » tranſverſale que nous dirigeons entre deux anneaux, » afin de ne pas couper le cartilage, mais la mem- » brane qui unit les cartilages ».

« Celui qui n'auroit pas la hardieſſe de procéder, » comme nous venons de le dire, peut s'y prendre » d'une autre manière. Après avoir ſoulevé la peau » avec un crochet, il l'inciſera ; enſuite, ayant mis » le larynx, ou la trachée-artère, à découvert, & » écarté les vaiſſeaux, s'il s'en rencontre, il divi- » ſera la membrane ».

Comme Paul, avant de rapporter la manière de pratiquer la laryngotomie, donnée par *Antylus*, obſerve que de très-habiles chirurgiens en ont parlé, il s'en ſuit que cette opération n'étoit pas nouvelle de ſon temps : mais elle ne devoit pas l'être davantage du tems d'Oribaſe (quatrième ſiècle), qui cite *Antylus*. Celui-ci, ne l'ayant pas inventée, elle eſt plus ancienne que lui.

(1) Paul ſe ſert du mot χειρουργῶν ; mais il ne ſignifie pas ce qu'il ſignifie de nos jours. Il s'entend des médecins qui faiſoient des opérations chirurgicales.

(2) Arétée obſerve auſſi que le mot κυναγχη exprime cette maladie, lors ſur-tout que la langue tuméfiée ſort de la bouche.

Mais il eſt à-propos de mettre ſous les yeux ce que dit Cœlius Aurélianus de cette opération :

Eſt etiam fabuloſa arteria ob reſpirationem diviſura quam laryngotomiam vocant, & quæ à nullo ſit antiquorum tradita, ſed caduca atque temeraria Aſclepiadis inventione affirmata. Morb. acut. lib. III. cap. 4. pag. 195.

Cœlius révoquoit en doute qu'on eût jamais fait cette opération ; mais il en avoit entendu parler, & il en étoit queſtion dans les écrits de ceux qui l'avoient précédé. Cela doit être, puiſqu'il en attribue l'invention à Aſclépiade, qui avoit exiſté près de deux cens ans avant Soranus, dont il eſt grand admirateur, & dans les ouvrages duquel il avoue avoir puiſé beaucoup. Ce doute de Cœlius Aurélianus eſt fondé ſur la nature même de l'opération, qui lui paroiſſoit, ainſi qu'à ceux de ſa ſecte, téméraire & cruelle. Car les méthodiques rejettoient en général, dans les maladies aiguës ou lentes, les remèdes violens, ſoit ſimples, ſoit compoſés, ſoit chirurgiques. Attaché aux principes des méthodiques, Cœlius ne pouvoit donc ſe perſuader que cette opération, bien que décrite, eût été exécutée ; & n'ayant pas eu occaſion de s'aſſurer par lui-même qu'elle eût été pratiquée, il n'ajoutoit aucune foi à quelques faits épars.

Arétée, qui étoit de la ſecte pneumatique, branche de la méthodique, & qui a vécu avant Cœlius, parle ainſi de cette opération : « Les médecins, qui dans » l'angine, lorſque la ſuffocation eſt à craindre » pour le malade, ont inciſé la trachée-artère, afin » de favoriſer la reſpiration, ne paroiſſent pas avoir » inſpiré de la confiance en cette opération par des » ſuccès ». *De therap. morb. acut. lib. I. c. 7.*

Le ſilence de Galien ſur cette opération, ſemble prouver au moins qu'elle ne ſe pratiquoit pas, dans ſa jeuneſſe, en Aſie, ni à Alexandrie, & qu'à Rome elle n'étoit pas en uſage de ſon temps.

Ce ne fut donc qu'après Arétée, Soranus, Galien, & Cœlius que la laryngotomie eſt devenue un moyen regardé comme pouvant être utile, & qu'il fut employé plus ſouvent qu'il ne l'avoit été de leurs tems.

Il ſemble donc que cette opération long-tems propoſée, rarement faite, mais avec peu de ſuccès, ne fût adoptée dans l'art que ſur la fin du deuxième ſiècle au plutôt, après la mort de Galien, ou au commencement du troiſième, d'où il s'enſuivra qu'*Antylus* ne ſauroit guère s'être montré que vers le milieu de ce troiſième ſiècle. Ne faut-il pas en conclure auſſi qu'*Antylus* ne fut pas méthodique, puiſqu'il avoit adopté une opération qui répugnoit aux méthodiques & aux principes de la méthode ?

Nous avons dit, au commencement de cet article, ſur la foi d'autrui, qu'*Antylus* étoit cité par Razis. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage intitulé : *Liber helchaui, id eſt, continens artem medecine & dicta predeceſſorum in hac facultate commendatorum... Venetüs, per Bonetum Locatellum bergomenſem preſbyterum ;* 1506, infol., 2 vol.

« *Dico quod vidi Anciliſium medicum gravi curâ* » *uti in medicinis ſuis ad ſquinantiam : tamen non* » *eſt utenda niſi cùm mors inde futura fuerit judicata* ». Tom. j. folio 68, *verſo.* col. j. lin. 16 & ſeqq. Ces paroles ſont ſuivies de la deſcription de l'opération.

Telle eſt la manière dont l'interprête latin rend le texte arabe. S'il avoit fidèlement exprimé la penſée de l'auteur, il ſeroit conſtant que Razis a vu le médecin qui faiſoit la laryngotomie dans l'eſquinancie ; mais comme elle eſt rapportée par Paul d'Egine qui vivoit dans le ſeptième ſiècle, il eſt impoſſible que Razis, qui écrivit ſur la fin du neuvième, & au commencement du dixième, ait vu le médecin dont parle Paul. En ſuppoſant que le terme arabe ſignifie *vidi*, il ne doit s'entendre que dans ce ſens, *j'ai vu dans quelque auteur.... j'ai lu.* Quant au mot *Anciliſium*, ſi l'on en retranche les trois dernières lettres, il reſte *Ancilis*, qui n'eſt peut-être qu'une faute d'impreſſion, pour *Antilis* ou *Antiles*, qui ſe trouvoit dans le texte arabe. Les noms propres ſe défigurent en paſſant d'une langue dans une autre : d'*Ariſtoteles* n'avons-nous pas fait *Ariſtote* ? Les romains n'ont-ils pas dit *Æſculapius* pour *Aſclepias* ? (M. Goulin.)

ANVALLY. (*Mat. méd. & Hygiène.*)

C'eſt le nom brame, d'une plante des Indes, dont Van-Reede a donné la deſcription dans l'*Hortus Malabaricus ;* vol. I, p. 69, pl. XXXVIII.

Commelin l'appelle *Malabarica acaciæ foliis, fructu rotundo, ſemine triangulo.*

C'eſt le *myrobalanus emblica* des boutiques.

Linné le nomme *phyllantus emblica, foliis pinnatis floriferis, caule arboreo, fructu baccato.*

C'eſt un arbre de vingt à vingt-cinq pieds de hauteur, qui croît à Malaca, & ſur toute la côte du Malabar, dans des terreins ſecs & pierreux. La racine, quoiqu'épaiſſe, eſt très-fibreuſe : les feuilles ſont rangées alternativement des deux côtés ſur un même plan, comme celles du tamarin. Elles ont toutes les nuits un mouvement, par lequel elles ſe couchent les unes ſur les autres, pour ne s'ouvrir que le lendemain matin au lever du ſoleil.

De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent deux à trois petites fleurs en boutons ſphériques blanchâtres, l'une

femelle, & les autres mâles. L'ovaire devient, en mûriſſant, une baie ſphérique d'un pouce de diamètre, à chair ferme, d'un verd clair, un peu tranſparente, & ſucculente; l'ovaire ſe ſépare en trois loges ou capſules bivalves, contenant chacune deux graines triangulaires à deux côtes plates, qui deviennent d'un rouge obſcur & luiſantes.

Le bois de l'*anvally* eſt très-ordinairement fragile; ſes fleurs ſont ſans odeur; ſon fruit a une acidité aſtringente très-agréable; ſes feuilles ont auſſi un goût un peu acide, mais beaucoup plus aſtringent.

Le fruit ſe mange crud ſur les tables: on le sèche auſſi, &, par préférence, on le confit au ſucre, pour lui faire perdre toute ſon auſtérité: cette confiture, très-agréable, ſe tranſporte en Europe. Les Chinois croient ce fruit plus ſalutaire lorſqu'il eſt mariné au ſel, parce qu'il conſerve une ſaveur aſtringente, qui ſe reconnoît facilement quand on le goûte, mais qui ſe perd bientôt. On les fait entrer comme les câpres & les cornichons dans les ſauces & les ragoûts qu'on ſert ſur les tables.

La décoction des fruits d'*anvally* deſſéché, s'emploie avantageuſement dans la diſſenterie cauſée par la trop grande activité de la bile; on fait encore prendre, dans du lait aigri, la poudre ou les feuilles tendres de ce végétal dans les mêmes circonſtances. On en ordonne des décoctions dans les fièvres ardentes & endémiques, dans les chaleurs de poitrine. On croit qu'il ſuffit d'y mêler un peu de ſucre pour diſſiper les vertiges. Ces mêmes fruits ſecs, macerés dans de l'eau, ſe réduiſent en une bouillie, ou eſpèce de pâte, qui, appliquée ſur la tête en topique pendant pluſieurs jours, diſſipe les migraines & les vertiges cauſés par l'ardeur de la fièvre.

L'eau diſtillée de ſes fruits, ſe boit auſſi quand le foie paroit échauffé. On voit, par ces détails, que l'*anvally* eſt un arbre bien précieux ſous deux aſpects pour les climats où la nature l'a placé, ſi toutes les qualités qu'on lui accorde ſont exactes. (M. Macquart.)

ANUS. (*Pathologie chirurg.*) *maladie de.....* (*Voyez* Fistules, Podex, Rectum, Hémorrhoïde, Fondement, Abscès, Bicho); (*Voy. dictionnaire de chirurg.*) (M. Chamseru.)

ANUS, FONDEMENT. (*Path. vétérin.*)

L'*anus*, dans les quadrupèdes domeſtiques, eſt immédiatement placé ſous la queue, & toujours caché par cette partie qui ſe porte de côté ou en haut, lorſque l'animal veut *fienter*; on l'a vu quelquefois, néanmoins, avoir une autre poſition; mais ces cas, aſſez rares, ſont toujours contre nature. Il y a eu, à l'école vétérinaire d'Alfort, une géniſſe dont l'*anus* s'ouvroit au-deſſus de la queue, vers le milieu de la croupe. J'en ai vu une où cette partie étoit placée à l'extrémité des lombes, immédiatement avant l'os ſacrum, un peu ſur le côté droit; il ne paroiſſoit aucune trace de ſphincter; l'ouverture reſſembloit à une plaie nouvellement cicatriſée; lorſque la vache vouloit rendre ſes excrémens, elle voûtoit un peu l'épine en contre-haut, & ils couloient le long du flanc. On ne remarquoit point après les déjections, de ces mouvemens de contraction qui ont lieu dans l'*anus* bien conformé, & il n'y en avoit aucune trace à la place qu'il devoit occuper. Dans un autre la queue manquoit entièrement, la colonne épinière ſe terminoit par l'os ſacrum, & l'*anus*, du reſte, dans l'état naturel, s'ouvroit ſupérieurement, de manière que les excrémens, lors de leur ſortie, couvroient la vulve qui étoit auſſi placée ſupérieurement. La conformation renfoncée de la croupe, dans ces animaux, paroît contribuer plus particulièrement à ce défaut, en gênant le développement ou le paſſage du rectum dans le fœtus.

L'*anus*, dans les animaux, eſt auſſi affecté des mêmes maladies dont on voit cette partie être le ſiège dans l'homme. Il en eſt de particulières aux volailles & aux oiſeaux; nous parlerons des unes & des autres ſous leurs noms propres.

(*Voyez* Imperforation de l'*anus*, chute de l'*anus*, Relachement du sphincter de l'*anus*, Fistule a l'*anus*, Rossignol, Effondrement, Hémorrhoïdes, Constipation, Diarrhée, Tenesme, Maladies vermineuses). (M. Huzard.)

ANUS IMPERFORÉ. (*Médecine chirurg.*) (*V.* dans l'article Anatomie pathologique, troiſième partie, *ſuite des maladies du rectum.* (V. D.)

ANUS IMPERFORÉ. (*Pathologie, chirurgie vétérinaire.* (*Voyez* Imperforation de l'*anus*). (M. Huzard).

ANXIÉTÉ, ANGOISSE, INQUIÉTUDE. (*Path. vétérin.*)

Ce ſont des ſymptômes qui accompagnent ordinairement les maladies aigues & inflammatoires, & qui précèdent la terminaiſon des maladies chroniques. Ils ſe confondent preſque toujours, & ſont le plus ſouvent d'un mauvais prognoſtic. Les animaux, dans l'*anxiété*, ſe lèvent & ſe couchent ſouvent; s'ils ſont libres, ils cherchent des recoins, des endroits ſombres, & changent ſouvent de place; s'ils ſont attachés, ils paroiſſent écouter ce qui ſe paſſe au-dedans d'eux-mêmes; ils ſont attentifs & inquiets ſur tous les objets qui les environnent; alors les yeux, quoique fixes & bien ouverts, ne regardent aucun objet déterminé; l'animal ſe tourne ſur le côté où il reſſent de la douleur, & dans les élancemens ou les redoublemens, il y porte la tête; ſi le mal eſt à une extrémité, il la lève, il la remue conſtamment, il gratte du pied; les oreilles ſont froides, le poil hériſſé, la chaleur paroît concentrée, interne, & quelquefois conſidérable; on apperçoit de légères convulſions

convulſions dans les endroits aponévrotiques, dans les muſcles des mâchoires; la déglutition eſt difficile; la reſpiration & tous les ſens paroiſſent quelquefois comme ſuſpendus, & l'*accablement* ſuccède ſouvent à cet état.

Il eſt important que les vétérinaires diſtinguent l'*anxiété*, l'*inquiétude*, qui ſont les ſuites de l'état maladif, d'avec celles qui ſont les ſuites de l'action des médicamens, qui donnent quelquefois lieu auſſi à de pareils accidens. Le premier état eſt preſque toujours dû à un mouvement de la nature, c'eſt, pour ainſi dire, un raſſemblement de forces qu'elle fait pour ſe débarraſſer de la matière morbifique qui l'opprime, & il ſeroit ſouvent dangereux de la troubler; c'eſt lors de la rémiſſion ou de la diminution des accidens qu'on doit adminiſtrer les ſubſtances propres à triompher de la maladie. (*Voy.* MALADIE). (M. HUZARD.)

AORTE. (*Médec. vétérin.*)

On trouve dans les vieux animaux, principalement dans les cerfs, dans les chevaux, ſur-tout dans les bœufs, & enfin dans quelques eſpèces d'oiſeaux aquatiques, l'*aorte* plus ou moins cartilagineuſe & oſſifiée. C'eſt à ſon tronc, à la baſe du cœur, que ces oſſifications ont plus ordinairement lieu; elles y forment ce qu'on appelle *os du cœur*, auxquels on attribuoit autrefois des vertus merveilleuſes & relatives aux qualités des animaux où on les rencontre. L'*aorte* poſtérieure eſt quelquefois auſſi oſſifiée dans une étendue plus ou moins conſidérable; on l'a vue de pluſieurs pouces de long, tantôt dans la poitrine, tantôt dans le bas-ventre & au tronc méſentérique; ces oſſifications n'occupent néanmoins jamais entièrement le calibre du canal, elles ſe forment plus particulièrement à ſa partie inférieure, & elles ont aſſez conſtamment une figure allongée imitant à-peu-près un lozange.

Il paroît, au ſurplus, que l'*oſſification de l'aorte*, ainſi que celle des autres vaiſſeaux, n'eſt point eſſentiellement mortelle, & eſt toujours la ſuite de la vieilleſſe, puiſque les animaux, dans leſquels on l'obſerve, ſont le plus ſouvent vieux & morts d'accidens; tels que ceux deſtinés à la diſſection, ceux qu'on livre au boucher, ou au cuiſinier, ceux qu'on tue à la chaſſe, &c.

Le ſang, qui ſe coagule dans l'*aorte* après la mort des animaux, prenant la forme du vaiſſeau & de ſes divers embranchemens, a ſouvent préſenté dans des cas d'épizooties, à des yeux crédules & ſuperſtitieux, des figures monſtrueuſes & irrégulières de reptiles, de couleuvres, de ſerpens, de polipes, &c. auxquelles on n'a pas manqué d'attribuer la mort de ces mêmes animaux, & qu'on a cru fermement être l'effet de quelques maléfices ou de quelques ſortilèges. (*Voyez* une longue note de *M. Bourgelat*, à ce ſujet, au mot AMULETTE, tom. II.) (M. HUZARD.)

AOVARA. (*Mat. méd.*)

Fruit de la groſſeur d'un œuf de poule, qui croît avec pluſieurs autres dans une grande gouſſe, ſur une eſpèce de palmier, fort haut & épineux, aux Indes orientales & en Afrique. Lorſque la gouſſe eſt mûre, elle crève & laiſſe voir la touffe de fruits charnus, jaunes & dorés. Les Indiens en mangent. Son noyau eſt dur oſſeux, de la groſſeur de celui de la pêche, & percé de pluſieurs trous aux côtés; il a deux lignes d'épaiſſeur, & renferme une amande qui eſt d'abord agréable au goût, mais qui pique quand on continue de la mâcher, & qui prend la ſaveur du faſſenage. On en tire une eſpèce d'huile de palme. L'amande de l'*aovara* reſſerre, & peut arrêter le cours de ventre. *Lémery* (anc. Encycl.). (M. FOURCROY.)

APACARO. (*Mat. méd.*)

Nom brame d'un arbriſſeau toujours verd décrit dans l'*hortus malabaricus*, vol. 5, p. 31, pl. XVI.

Il s'élève de cinq juſqu'à ſix pieds, a des feuilles alternes pointues, luiſantes. Les fleurs ſont ſolitaires rougeâtres, longues d'un pouce; elles fourniſſent des baies charnues, ſphéroïdes, légèrement acides, qui contiennent un pepin en oſſelet ſphérique noirâtre, dont l'amande eſt blanche, & du diamètre de deux lignes.

Toutes les parties de l'*apacaro* ont une odeur & une ſaveur âcre & aromatique.

Le ſuc exprimé de ſes feuilles, mêlé avec un peu d'opium & de ſuc de pavot, ſe donne au commencement des fièvres intermittentes, pour en calmer les paroxiſmes. La décoction en a été ordonnée avantageuſement, pour appaiſer les douleurs de goutte, ſur-tout celle qui attaque manifeſtement les articulations. (*Anc. Encycl.*) (M. MACQUART.)

APALACHINE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CASSINE). (M. MACQUART.)

APANTHROPIE, APANTHROPIA, mot grec compoſé d'ἀπὸ & d'ἄνθρωπος.

On déſigne, par ce nom, l'averſion que les hommes, diſpoſés à la mélancolie, ont pour la ſociété, & le goût qu'ils montrent pour la ſolitude. (M. LAGUERENE).

APATHIE. (*Hygiène.*)

Partie II, des choſes non naturelles.

Claſſe VI, perception.

Ordre III, ſenſations.

On nomme *apathie* un défaut d'affections phyſiques ou morales, c'eſt-à-dire, l'inſenſibilité.

On peut regarder comme une choſe preſque impoſſible, de parvenir à l'inſenſibilité phyſique dont nous nous occupons; cependant on a vu des hommes ſe flatter d'être inacceſſibles aux douleurs, & s'expoſer à des épreuves très-fortes & très-ſingulières: mais ces hommes n'étoient que des charlatans.

L'inſenſibilité phyſique eſt contraire à l'ordre général & à l'ordre particulier, & ne peut être qu'une prétention abſurde & ſyſtematique, puiſqu'il n'y a pas d'individus qui, ſans la ſenſibilité & l'irritabilité, dont ils ſont pourvus, pourroient courir au bonheur, en cherchant le plaiſir & en évitant la peine: ſans cela, comment pourroient-ils veiller à la conſervation de leur exiſtence.

On ne peut exercer aucune action naturelle ſans qu'on ſoit affecté en bien ou en mal, & que la ſenſation phyſique ne s'en reporte à l'ame qui en reçoit l'impreſſion.

On ne voudroit être inſenſible que pour n'avoir plus à ſouffrir; mais l'abſence du plaiſir eſt pour l'homme équivalente à la douleur; & s'il eſt un cas où il deſire devenir inſenſible, c'eſt ſur-tout lorſqu'ayant abuſé dans ſa jeuneſſe de la force qu'il avoit reçu de la nature, & s'étant livré à l'intempérance, il finit par ne plus recueillir que la douleur où il moiſſonnoit le plaiſir; la nature ſe venge en le rendant encore ſenſible à la douleur.

L'*apathie* morale abſolue n'exiſte pas plus que l'*apathie* phyſique, quoiqu'il y ait des individus qui ſoient très-peu ſenſibles en comparaiſon de beaucoup d'autres; c'eſt la ſuite de leur conſtitution, &, en cela, il n'y a rien d'étonnant pour ceux qui connoiſſent l'influence que les différens tempéramens peuvent porter ſur les actions morales.

Au ſurplus, toute eſpèce d'*apathie* complette ſeroit, comme la lèpre, une monſtruoſité aux yeux de la ſociété, puiſqu'elle anéantiroit la ſenſibilité & le jeu des paſſions, dont le juſte équilibre peut ſeul produire les belles actions, concourir au bonheur de l'humanité & au maintien de la ſûreté.

On nomme ſouvent apathiques les individus d'un tempérament phlegmatique & pituiteux; c'eſt à cette ſorte de tempéramens que ſont adaptés les alimens chauds & ſtimulans pour donner du reſſort à la fibre trop molle, & faciliter un cours plus précipité aux fluides, qui ſont, dans cette conſtitution, rarement en équilibre avec les ſolides. (*Voyez* TEMPÉRAMENT PITUITEUX.) (M. MACQUART.)

APATHIE. (*Méd. vétérin.*)

On trouve ce mot employé dans quelques ouvrages modernes de médecine vétérinaire, pour exprimer l'inſenſibilité phyſique que les animaux éprouvent dans certaines maladies. Nous croyons que cette multiplicité de mots différens, quoique propres à exprimer les mêmes idées, ne peut que rendre longue & difficile l'étude de l'art, & qu'il faut ſe borner, autant qu'il eſt poſſible, à ceux qui, par un long uſage, ſont plus généralement à portée d'être entendus par le grand nombre. (*V.* INSENSIBILITÉ.) (M. HUZARD.)

APEPSIE, APEPSIA. (*Ordre noſol.*)

Genre 276 de Vogel, & 245 de Cullen. C'eſt une affection dans laquelle il y a défaut d'appétit, naufée, même quelquefois vomiſſement, rapport, gonflement d'eſtomac, cardialgie, ſouvent douleur dans la région de l'eſtomac & conſtipation, ſans qu'il exiſte d'ailleurs aucun vice connu dans l'eſtomac ni dans les inteſtins.

Ce mal eſt ſouvent ſymptômatique; il ſe complique avec un grand nombre d'autres affections.

Il eſt eſſentiel, lorſque le relâchement de l'eſtomac, l'altération du ſuc gaſtrique, & le mauvais état des glandes qui le filtrent, en ſont la cauſe. (V. D.).

APEPSIE, APEPSIA. Ἀπεψία d'α privatif, & πέπτω, digérer, indigeſtion.

On diſtingue deux ſortes d'*apepſies*, l'une aiguë, l'autre chronique; celle-ci eſt preſque toujours le ſymptôme de la fièvre lente. (*Voyez* FIÈVRE LENTE.) L'*apepſie* aiguë eſt ce que l'on appelle communément indigeſtion. (*Voyez* ce mot.) (M. ANDRY).

APEPSIE. (*Méd. pratiq.*)

D'α privatif, & de πεπτειν, *coquere*: digeſtion abolie. On entend ſous ce nom cette diſpoſition dans laquelle l'eſtomac ne fait plus ſes fonctions, & ne digère aucun aliment. L'*apepſie* eſt idiopathique ou ſymptômatique; c'eſt-à-dire, elle dépend du vice particulier des organes de la digeſtion, ou elle eſt un ſymptôme d'autres maladies, comme de la cachexie, du ſcorbut, de l'affection hyſtérique. Les ſignes qui la font connoître, ſont les rapports acides, le vomiſſement & les déjections de matières non digérées, la peſanteur, la tenſion & le gonflement de la région épigaſtrique, les urines tenues & aqueuſes, quelquefois mais plus rarement troubles & épaiſſes.

Le pronoſtic ne peut qu'être fâcheux, & dénote toujours une grande maladie. Ettmuller dit : *apepſia eſt totius œconomiæ ruituræ quaſi indubitata denuntiatio.* En effet, la lienterie, l'hydropiſie, le marasme, & enfin la mort, en ſont les ſuites néceſſaires. Les moyens de guériſon doivent être relatifs aux vices particuliers des organes digeſtifs, ou aux maladies dont elle eſt un ſymptôme, mais les uns & les autres ne préſentent que peu de reſſource, & ne permettent le plus ſouvent que l'uſage des palliatifs. (M. DE LAPORTE).

APÉRITIFS.

Tout ce qui peut diviſer, atténuer les humeurs épaiſſies, & ramener les vaiſſeaux à des oſcillations favorables, doit être compris ſous le nom d'*apéritifs*, & ſous cet apperçu on conçoit combien ils peuvent être favorables ; combien même ils ſont néceſſaires à la curation de l'hydropiſie. Mais il ne faut pas croire que tous les remèdes qui portent ce nom conviennent à cette maladie ; ils n'ont cet avantage que quand ils rempliſſent exactement les indications préſentées, & que quand ils ſont employés dans un inſtant favorable à leur opération.

On indiquera, dans le traitement général de l'hydropiſie, les cas où les remèdes ſeront admiſſibles, & la préférence que chacun méritera ; car il ne faut pas confondre les *apéritifs* qui ſont ſimplement émolliens ou relâchans, & qui, n'agiſſent qu'en augmentant la partie aqueuſe des humeurs, avec ceux qui, étant ſavoneux, compoſés de parties ſalines & pénétrantes, diviſent & font circuler la ſéroſité avec plus de vîteſſe qu'auparavant ; il faut encore plus les diſtinguer des amers qui deviennent aiſément toniques, parce qu'étant compoſés de parties ſalines âcres & atténuantes, ils excitent aſſez de chaleur dans l'eſtomac, pour y diſſoudre une matière viſqueuſe & phlegmatique qui ralentiſſoit la digeſtion, opération, qu'ils favoriſent encore en rafermiſſant les fibres trop relâchées de ce viſcère par l'aſtriction qui leur eſt propre. Ces conſidérations, priſes de la qualité reconnue des remèdes & de leur manière d'agir dans le corps humain, nous déterminent à en renvoyer l'examen, & à en fixer l'uſage quand nous traiterons des cauſes, des ſymptômes & des caractères de l'hydropiſie, parce que ces remèdes, devant opérer une mutation favorable, on ne peut bien en déterminer les qualités qu'en marquant préciſément les circonſtances où doivent s'opérer les mutations qui indiquent tout naturellement les moyens d'y parvenir. (*Voyez* HYDROPISIE).

APÉRITIFS. (*Mat. méd.*)

Les *apéritifs* ſont les plus doux ou les moins énergiques des atténuans. (*Voyez* ce mot). La plupart ont beaucoup d'analogie avec les dépurans, car ceux-ci ne corrigent ſouvent l'acrimonie des humeurs, & ne les purifient qu'en détruiſant une partie de leur conſiſtance, en facilitant leur circulation, & en favoriſant l'action que les ſolides exercent ſur elles. Ils excitent en général un mouvement doux, des oſcillations modérées dans les fibres. Ils diviſent légèrement les humeurs, leur donnent la fluidité qu'elles avoient perdue, réhabilitent les fonctions réciproques des unes & des autres. L'effet, que les *apéritifs* produiſent ſur les ſolides & ſur les fluides, eſt preſque toujours ſenſible ſur les urines dont ils augmentent la ſécrétion & l'excrétion, auſſi ont-ils beaucoup d'analogie avec les diurétiques. La force tonique qu'ils excitent les rapproche encore des ſtimulans. On range encore dans la claſſe des apéritifs les ſels neutres médiocrement amers, tels que

Le ſulfate de potaſſe ou *tartre vitriolé*.

Le nitre.

Le muriate de ſoude ou *ſel marin*.

Le tartrite de potaſſe ou *ſel végétal*.

Le tartrite de ſoude ou ſel de Seignette.

Les eaux minérales martiales, dans leſquelles le fer eſt diſſous par l'acide carbonique, telles que les eaux de Spa, de Buſſang, de Forges, d'Aumale.

Les racines d'ache.

—— de fenouil, d'aſperges, de perſil, de petit houx.

(Ces cinq racines ſont appellées apéritives majeures).

Celles de capilaire.

—— de chardon roland.

—— de chiendent.

—— d'arrête-bœuf.

—— de garance, qui conſtituent les cinq racines apéritives mineures.

Les racines de fraiſier.

—— d'oſeille.

—— d'aunée.

—— de chelidoine.

—— de chicorée.

—— de ſcorſonère.

Les feuilles de chiendent.

—— d'aigremoine.

—— de chelidoine.

—— de chicorée.

—— de dent de lion.

—— de ſcolopendre.

—— de véronique,

—— de cerfeuil.

Le ſuc de ces plantes.

On ſe trompe ſouvent ſur les effets & la nature des apéritifs, en les regardant comme rafraîchiſſans; ils ne font ceſſer l'ardeur des entrailles, la ſoif, la chaleur de la peau, les éruptions cutanées, la conſtipation, & tous les autres ſymptômes qui conſtituent ordinairement l'état d'échauffement, qu'en fondant & en faiſant couler les humeurs arrêtées qui produiſent ces ſymptômes. Ils ſont bien indiqués, 1°. dans les mauvais état des premières voies, dépendant de la préſence d'humeurs viſqueuſes qui enduiſent leurs parois; 2°. dans les empâtemens généraux du bas-ventre occaſionnés par les mêmes humeurs qui ont pénétré dans les vaiſſeaux chileux & lymphatiques du méſentère; 3°. dans les engorgemens récens du foie, de la rate, du pancréas, du méſentère, lorſqu'ils ſont dûs à la même cauſe; 4°. dans les maladies de la peau, entretenues par un de ces vices dans les viſcères du bas-ventre; 5°. dans l'affection hypocondriaque produite par la viſcoſité des ſucs des premières voies; 6°. dans la mélancholie; 7°. dans les hydropiſies commençantes; 8°. dans les altérations des humeurs, qui donnent naiſſance au vice ſcrophuleux, &c. On n'emploie les *apéritifs* avec ſuccès que lorſque la température de l'atmoſphère eſt modérée, & que les couloirs ſont ouverts, parce que la plupart pouſſent à la peau, en même-tems qu'ils excitent la ſécrétion des reins. C'eſt dans le printemps qu'on prend ordinairement les bouillons *apéritifs*, compoſés de veau, de cerfeuil, de bourrache, de ſcolopendre, de racine de chicorée, de patience, de fraiſier. On ne doit jamais les adminiſtrer lorſqu'il y a pléthore, il faut alors faire précéder leur uſage d'une ſaignée; on y joint auſſi les purgatifs, ſurtout lorſqu'on les a pris pendant quelque tems, pour emporter des humeurs qu'ils ont diviſées & atténuées. Ces derniers facilitent alors le dégorgement du foie des canaux hépatique & cholédoque, du pancréas, des glandes méſentériques, & ils rendent plus ſûre l'action des *apéritifs* auxquels on les fait ſuccéder. (M. Fourcroy.)

APÉRITIFS, ATTÉNUANS, DESOBSTRUANS, FONDANS, INCISIFS. (*Mat. méd. vétérin.*)

L'action de diviſer, de fondre & d'atténuer, ſuppoſe dans les parties des ſubſtances nombreuſes & multipliées en qui cette faculté a été reconnue; 1o. plus de dureté que dans les molécules des humeurs qui doivent être briſées par elles, car, ſans cette condition, ces parties ſeroient bientôt décompoſées elles mêmes; 2o. plus d'activité ou de diſpoſition au mouvement que les molécules du fluide avec leſquelles elles ſont entraînées; 3o. aſſez de fineſſe pour s'inſinuer avec les différentes humeurs dans les vaiſſeaux tenus & déliés où elles ont à rétablir la liberté du mouvement circulaire; 4°. des principes capables d'irriter les ſolides, d'en augmenter la contraction, le reſſort & le jeu; 5°. la denſité néceſſaire pour recevoir & pour conſerver le mouvement qu'elles tiennent d'eux, & par le moyen duquel ces parties ſe mêlant avec les globules ſanguins & lymphatiques les diviſent & les ſéparent.

Les *atténuans* les moins énergiques ne ſont que des *apéritifs* qui tendent à faciliter le cours des liqueurs, & à vaincre les légers obſtacles qu'elles rencontrent.

D'autres peuvent être regardés comme de vrais *dépuratoires*, & opèrent eu égard aux animaux ce que les *anti-ſcorbutiques* opèrent dans l'homme.

Quelques-uns dans les maladies où la poitrine ſouffre un embarras réel des humeurs viſqueuſes qui le ſurchargent, ſont autant de *béchiques-inciſifs*.

Quelques autres *réſolutifs*, en même-tems que *fondans*, ſont efficaces dans des cas où le ſang ſe grumele & ſe fige, enſuite de chûtes, de contuſions, &c.

Il en eſt encore de *ſtomachiques*, de *purgatifs*, de *diurétiques*, de *diaphorétiques*, &c.

Enfin, les *fondans* & les *inciſifs*, les plus puiſſans, ſont indiqués dans l'épaiſſiſſement de la lymphe, dans l'obſtruction & dans l'engorgement des glandes, dans les maladies cutanées, telle que la *gale*, le *farcin*, les *eaux aux jambes*, &c.

Les *apéritifs*, dont on fait principalement uſage dans la médecine vétérinaire, ſont:

1°. Les jeunes pouſſes & les racines d'aſperge; (*aſparagus officinalis*);

Le fenouil commun, (*anethum fœniculum*);

Le perſil commun, (*apium petroſelinum*);

Le cerfeuil, (*ſcandix cerefolium*), & toutes les autres ombelliféres;

La patience, (*rumex patientia*);

La chicorée ſauvage, (*cichorium intybus*);

La racine de dompte-venin, (*aſclepias vincetoxicum*);

—— d'aunée, (*inula helenium*);

—— de gentiane, (*gentiana lutea*);

—— de ſceau-de-Salomon, (*convallaria polygonatum*);

—— des ariſtoloches, (*ariſtolochia*);

—— de l'arrête-bœuf, (*anonis ſpinoſa*);

—— de bryone, (*bryonia alba*);

—— des différentes eſpèces de chardons, les raiforts;

La fumeterre, (*fumaria officinalis*);

Les creſſons;

Le *cochléaria*;

2°. L'iris de Florence, & toute la claſſe nombreuſe des plantes aromatiques qu'on trouve partout;

3°. Le gaïac;

La ſquine;

La ſalſepareille;

Le ſaſſafras;

4°. La gomme ammoniaque;

Le *galbanum*, le *ſagapenum*;

La myrrhe;

L'aloës;

L'*aſſa fœtida*, & les autres gommes réſines;

5°. L'oxymel-ſcillitique;

La terre foliée de tartre;

La leſſive des cendres;

Les alcalis,

6°. Le ſel de cuiſine;

Le ſel ammoniac, & la plupart des autres ſels neutres.

Les eaux minérales quand les animaux ſont à portée des ſources;

7°. Le fer, & toutes les préparations martiales;

8°. Enfin, le ſoufre, l'antimoine, le mercure & toutes leurs préparations.

Quelles que ſoient les propriétés éprouvées de ces médicamens dans les animaux, la prudence demande que l'on faſſe l'attention la plus grande aux cas & aux circonſtances plus difficiles à ſaiſir ici que dans l'homme.

Les *apéritifs* conviennent principalement lorſqu'on n'a pas à craindre d'irriter & d'échauffer, comme dans la cachexie, l'hydropiſie, l'œdeme, &c., & généralement lorſqu'on a lieu de ſoupçonner pour cauſe de la maladie la lenteur & l'épaiſſiſſement des liquides & le relâchement des ſolides. On connoît les bons effets du ſel pour prévenir ou pour guérir la pourriture dans les bêtes à cornes & à laine.

On doit bannir ces remèdes dans toutes les maladies inflammatoires, ſur-tout dans celles de poitrine, comme la gourme, la courbature, &c.; & ſi l'on étoit obligé de les employer, il faudroit néceſſairement ne les preſcrire que ſur la fin, & après avoir calmé la fougue des humeurs. Le plus ſouvent les *délayans* ſuffiſent pour ſurmonter l'épaiſſiſſement qu'il s'agit de détruire, & pour préparer les voies aux *atténuans*; &, en général, on ne riſque rien de paſſer des *inciſifs* les plus modérés à ceux qui ſont les plus actifs, & qui, adminiſtrés ſur-le-champ, & ſans précautions, pourroient ſuſciter des inflammations plus ou moins fortes, ſur-tout dans des animaux jeunes, vigoureux & très-irritables.

L'uſage en doit être long, & avoir plutôt lieu s'il eſt poſſible dans des tems tempérés que dans la ſaiſon rigoureuſe de l'hiver, ſur-tout en ce qui concerne les aromatiques, les gommes réſines, & les préparations mercurielles, attendu la tranſpiration que ces ſubſtances peuvent exciter, & que le froid intercepteroit néceſſairement ſi on n'en prevenoit les effets par le ſoin que l'on doit avoir de bouchonner & de couvrir les animaux.

Appliqués à l'extérieur, ces remèdes produiſent les mêmes effets, & ſe nomment plus particulièrement alors *réſolutifs*. (*Voyez* RÉSOLUTIFS).

M. *Vitet* (*médecine vétérinaire*, tome III), les place avec une foule d'autres dans la claſſe des *aromatiques* ſeulement.

(Cet article eſt, en grande partie, extrait de la *matière médicale raiſonnée à l'uſage des élèves des écoles vétérinaires par M. Bourgelat*. (M. HUZARD).

APETE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ABEILLE). (M. FOURCROY.)

APHILANTHROPIE, APHILANTHROPIA.

C'eſt le premier degré de la mélancolie; il s'annonce par le dégoût de la ſociété, & par un penchant très-vif pour la ſolitude. Ce mot ſignifie la même choſe qu'*apanthropie*. (M. LAGUERENNE).

APHONIE, APHONIA, (*ordre noſol.*), genre 166 de Sauvages, 110 de Cullen. --- Supreſſion entière de la voix, ſans affection comateuſe ni ſincope.

Cette affection eſt toujours le ſympôme d'une autre maladie; elle eſt due ou à la compreſſion de la trachée par un anevryſme, ou à une angine gutturale, ou à la ſection des *nerfs du larynx*, ou à la paralyſie de cet organe, ou à une maladie catarrhale, ou à l'action des boiſſons enivrantes, ou à l'hyſtéritie. (V. D.)

APHONIE, EXTINCTION DE VOIX, LA PEAU CASSÉE, PERTE DE LA VOIX. (*Path. vétérin.*)

La *perte de la voix* eſt aſſez commune dans les animaux, & elle reconnoît, comme dans l'homme, une multitude de cauſes.

On la remarque aſſez ordinairement pendant le tems de la *mue*, dans les oiſeaux des champs & de volière, & ſi, à cette époque, la voix ne ceſſe pas entièrement dans d'autres, comme dans ceux de baſſe-cour, elle diminue & s'affoiblit beaucoup. Elle peut auſſi, dans les oiſeaux, être occaſionnée par la peur, par la crainte, par la perte de la liberté ou par la vieilleſſe. Nous avons vu des coqs effarouchés par des oiſeaux de proie, être pluſieurs jours ſans chanter, l'eſſayer inutilement, & ne recommencer que d'une manière foible & grêle. On ſait que les vieux roſſignols, pris au filet, gardent le ſilence depuis la fin de la ſaiſon juſqu'au printemps ſuivant; & les vieux ſerins ſont aſſez ſujets à l'*extinction de voix*, qu'on nomme chez eux *la peau caſſée*.

La ligature du nerf de la huitième paire & du récurrent lui-même, produit cet effet dans le chien & dans les autres grands animaux. On peut voir, à ce ſujet, les expériences de *Galien*, de *Haller*, de *Lecat*, &c.; la bleſſure de ces nerfs, ou leur paralyſie, peut également y donner lieu. Nous avons vu un jeune chien dogue, de la grande taille, fort & vigoureux, *perdre la voix* promptement & ſans cauſe apparente; il faiſoit tous les mouvemens pour *aboyer*, ouvroit la gueule, remuoit la langue, les lèvres & toute la mâchoire, ſans, néanmoins, faire entendre aucun ſon.

L'*aphonie* accompagne la plupart des maladies des animaux domeſtiques, & principalement les maladies aiguës de la poitrine, & les maladies ſoporeuſes; il ſemble que dans ces cas (dans le cheval ſur-tout) l'eſpèce de convulſion ou de trémouſſement qui conſtitue le *henniſſement* occaſionne une ſecouſſe fatigante à la machine, & on remarque en effet quelquefois que les chevaux eſſayent de hennir, & commencent même, mais qu'ils s'arrêtent tout-à-coup, & comme s'ils éprouvoient de la douleur, après avoir fait à peine entendre un léger ſon. Si la voix reparoît, & qu'on entende l'animal *hennir*, *mugir*, ou *bêler*, avant que la maladie ait éprouvé une rémiſſion marquée, c'eſt ordinairement un ſigne mortel; & on obſerve très-ſouvent que la plupart des animaux font entendre leur voix avec plus ou moins de force avant de mourir.

Du reſte, l'*aphonie*, ou *la perte de la voix*, dans les animaux, eſt un ſymptôme auquel on fait généralement peu d'attention, & dont on ne s'eſt jamais particulièrement occupé; il ceſſe ordinairement avec la maladie qu'il accompagnoit, & nous n'avons obſervé, que rarement, dans quelques chevaux, que la voix étoit long-tems à reparoître après la guériſon.

Hervieux a indiqué cependant les ſoins à avoir pour faire revenir la voix des ſerins après la mue. Il eſt néceſſaire de leur donner une bonne nourriture humectante, telle que des jaunes d'œuf hachés avec de la mie-de-pain, & de mettre dans leur eau de la réglisſe fraîche bien ratiſſée. La ſaveur ſucrée que la réglisſe donne à l'eau les excite à boire ſouvent; le goſier ſe trouve humecté & la voix revient (1). (M. Huzard).

APHRODISIAQUE. (*Hygiène*).

On donne ce nom à des ſubſtances qu'on a cru capables d'exciter à l'amour, & de s'oppoſer à la ſtérilité; comme on nomme *anti-aphrodiſiaques* celles qui poſsèdent la vertu contraire. Les *aphrodiſiaques* ont encore reçu la dénomination de ſpermatopées, comme excitant une plus grande ſecrétion de la liqueur ſéminale. Ces remèdes qui, comme on peut le voir dans l'article *aphrodiſiaques* de la matière médicale, ſont tous tirés des ſubſtances chaudes, actives & irritantes, ne doivent être connus en hygiène que pour en prononcer l'interdiction. Il ſuffit de ſavoir, qu'ils doivent nuire en général aux perſonnes foibles, délicates & âgées, chez qui les aromatiques, les baumes, les huiles eſſentielles & âcres, comme le borax, la rhue, l'aloës, le caſtoreum, les cantarides, l'opium, ne tendront le reſſort de la nature que pour enſuite la relâcher d'autant plus; chez ces ſortes de tempéramens, ſi elle ne dit rien, c'eſt qu'elle n'a rien à dire; l'exciter eſt un attentat contre elle.

(*V.* Amour Physique; *comment on a cru pouvoir, en amour, donner de l'extenſion* aux forces naturelles, chap. 6. (M. Macquart)

APHRODISIAQUES. (*Mat. méd.*)

Les *aphrodiſiaques* ſont des médicamens, capables d'exciter aux plaiſirs de l'amour, & auxquels on attribuoit autrefois la propriété de guérir la ſtérilité. Ce ſont toujours les ſubſtances chaudes, aromatiques, irritantes, capables de ranimer promptement & vivement les forces; telles étoient l'ambre gris, le muſc, la canelle, le macis, le gérofle, la muſcade, la vanille, toutes les ſemences ombelliſères & âcres qu'on employoit autrefois pour remplir cette indication. Mais cette méthode eſt plus dangereuſe qu'utile, lorſqu'elle eſt miſe en uſage pour des hommes épuiſés par les plaiſirs de l'amour, ou par quelqu'autre cauſe, & ce ſont ces hommes qui demandent le plus ſouvent qu'on les leur adminiſtre. A plus forte raiſon l'uſage intérieur des cantharides, comme irritant particulier des organes de la génération, doit-il être banni de la médecine comme un poiſon, ou au moins borné à quelques cas de foibleſſe & d'inertie bien rares.

Les vrais *aphrodiſiaques*, ſont les ſucculens, &

(1) *Nouveau traité des ſerins de Canarie*, 1785, in-12, p. 143.

faciles à digérer, les farineux, les bouillons, les viandes rôties, quelques aſſaiſſonnemens toniques & aromatiques, les légumes, & les vins de la même nature; ainſi un peu de muſcade, de vanille & de gérofle comme aſſaiſſonnemens, des truffes, des aſperges, du céleri, du vin de Bordeaux, voilà les moyens auſſi ſûrs que faciles à pratiquer pour fortifier les organes de la génération, en fortifiant l'eſtomac, & en portant, dans les vaiſſeaux, des ſucs reſtaurans avec promptitude. Il eſt vrai que les alimens très-nourriſſans, les conſommés, les viandes fortes, les farineux, en procurant une plus grande abondance de liqueur ſéminale, rentrent dans la claſſe des ſpermatopées (*voyez* ce mot); mais auſſi ces derniers ſont de véritables *aphrodiſiaques*. On joint à ces moyens, l'exercice, la promenade & les lectures amuſantes, l'équitation, les voyages, les frictions sèches. Ces procédés détruiſent la ſtérilité, lorſqu'elle dépend de la foibleſſe. (M. Fourcroy.)

APHRODISIAQUES, ÉCHAUFFANS, SPERMATOPES. (*Hygiène vétérin.*)

On appelle de ce nom, dans l'art vétérinaire, les ſubſtances qui, par l'abondance de leurs parties nutritives, ou de leurs parties aromatiques, âcres, irritantes & échauffantes, ſont en même-temps propres à produire une plus grande abondance de liqueur ſéminale, & à donner plus d'activité, de vigueur & de propenſion à l'acte de la génération aux animaux.

La plupart des auteurs qui ont écrit ſur les haras indiquent l'uſage de ces ſubſtances pour les étalons & les jumens, dans le tems de la *chaleur* & de la *monte*; non-ſeulement pour les y exciter, mais encore pour les rendre féconds. Il paroît qu'en général les ſubſtances alimentaires nutritives doivent être préférées dans ces cas aux ſubſtances âcres & échauffantes, parce qu'elles réparent promptement les déperditions auxquelles les animaux ſont expoſés alors, en produiſant une plus grande abondance de chyle (*voyez* Analeptiques), & que l'action des ſecondes ſe borne le plus ſouvent à donner aux animaux une ardeur & une vigueur momentanées qui ne peuvent que tourner à leur détriment & à celle de l'eſpèce.

Les *aphrodiſiaques* & les *ſpermatopés* les plus vantés & les plus généralement employés, ſont:

L'augmentation de la nourriture ordinaire, ſur-tout l'avoine.

Le froment & ſa farine.

L'orge ſeul ou mêlé avec l'avoine & les autres fromentacés. On les donne à la doſe des alimens ordinaires. (*Voyez* Alimens.)

Les veſces, (*vicia ſativa*);

Les féverolles, (*vicia faba*);

Les pois, (*piſum ſativum*);

Le fenu-grec, (*trigonilla fœnum-græcum*), & la plupart des autres graines légumineuſes;

Le chenevis, (*cannabis ſativa*);

Le ſarraſin, (*polygonum fagopyrum*); il eſt particulièrement employé pour exciter la ponte de la volaille.

La graine d'ortie, (*urtica dioica*);

——— de mercuriale, (*mercurialis annua*);

Les ſatyrions, (*orchis*).

On en mêle une poignée à la ration de la nourriture ordinaire le matin.

Le ſel dont on mêle une pincée dans l'avoine ou qu'on fait fondre dans la boiſſon.

Quelques auteurs ajoutent les ſemences des plantes ombellifères, l'ail, le vin, les aromatiques indigènes & exotiques, & ſur-tout parmi ces derniers, le poivre, le gingembre, &c.

Enfin pluſieurs indiquent encore comme de bons *aphrodiſiaques* externes, d'imbiber une éponge de jus d'oignon de ſcille (*ſcilla maritima*), & d'en frotter la vulve de la cavale; d'imbiber une éponge de la liqueur qui découle de la vulve de la jument en chaleur, & d'en frotter le nez de l'étalon peu actif; de mettre des *peſſaires* compoſés de drogues âcres & irritantes dans le vagin, de frotter la vulve avec des orties fraîches; d'oindre les parties de la génération de l'étalon avec des huiles aromatiques, &c.

« Je n'approuve pas, dit M. *de la Font-Poulotî*, les méthodes indiquées par preſque tous les auteurs anciens & modernes pour échauffer les étalons, & les exciter plus fortement à l'œuvre de génération, parce que tous les remèdes *aphrodiſiaques*, en donnant du ton aux fibres, en augmentant la circulation du ſang, affoibliſſent dans la ſuite l'animal, & finiſſent par rendre ſa ſemence *improlifique*. La quantité & la qualité de la liqueur ſpermatique dépendent du chyle, & ce ſont les alimens d'une bonne nature. Tels que le foin, la paille, l'avoine, &c., qui le rendent parfait (1)». (*Voyez* Haras). (M. Huzard.)

APHRODISIASME, APHRODISIASMUS.

Ce mot eſt employé pour exprimer l'acte vénérien, le coït. (M. Laguerenne).

APHRODITAIRE, APHRODITARIUM. (*Mat. méd. vétérin.*)

(1) *Nouveau régime pour les haras.* Paris 1787, p. 132.

Les vétérinaires grecs donnoient ce nom à la compoſition ſuivante :

Prenez ſuif de taureau ;

axonge de porc frais, de chacun une livre ;

ſuif de bouc, demi-livre ;

------ de mouton, demi-once ;

réſine de pin ;

cire, de chacune une livre ;

Faites fondre & coulez.

Quelque ſoit l'uſage qu'ils faiſoient de cette compoſition, elle eſt un excellent *onguent de pied* que nous avons cru devoir faire connoître quant à la manière de l'employer. (*Voyez* ONGUENT DE PIED). (M. HUZARD).

APHTHE, APHTHA, (*ordre noſol.*)

On donne ce nom à de petits ulcères environnés d'eſcarres blanches, qui paroiſſent ſur les bords de la langue, dans le goſier, à l'intérieur des lèvres, & ſur les parties ſexuelles extérieures des femmes. Leurs périodes ſont irrégulieres ; elles renaiſſent ſouvent, après avoir été guéries ; ſouvent auſſi elles ne ſont point accompagnés de fièvre & quelquefois il en ſurvient une ſynoque. — Les *aphthes* ne doivent donc pas être regardées comme un exanthème fébrile ; il n'y a qu'un cas où elles puiſſent être conſidérées ſous cet aſpect, c'eſt dans la fièvre aphtheuſe des enfans, *Aphtha infantum*. Dans toutes les autres circonſtances, elles ſont ſymptômatiques. (V. D.)

APHTHES. Ce ſont de petits ulcères ſuperficiels, ronds, blancs, diaphanes & iſolés qui occupent l'intérieur de la bouche & dont les bords ſont rouges, enflammés & douloureux. Ils s'annoncent ſous la forme d'une puſtule miliaire qui s'étend, s'applatit en blanchiſſant, & ſe termine par une ſubſtance membraneuſe qui ſe ſépare par le deſſéchement. Cette affection particulière, ſur-tout aux enfans, a ſon ſiège principal à l'extrémité des vaiſſeaux excrétoires des glandes ſalivaires & de toutes les glandes qui tapiſſent le canal alimentaire, ce qui fait qu'on les obſerve aux lèvres, aux gencives, au palais, à la langue, au goſier, à la luette, à l'eſtomac & aux inteſtins.

On juge de l'exiſtence des *aphthes* qu'on ne peut appercevoir, par les ſignes ſuivans. S'ils gagnent la gorge, l'enfant refuſe toute eſpèce de boiſſon par l'impoſſibilité où il eſt de boire : s'ils ſe développent dans l'eſtomac, le hoquet & le vomiſſement en ſont la ſuite : & s'ils attaquent les inteſtins, l'enfant à des évacuations laiteuſes.

On diſtingue les *aphthes* quant à leur couleur : ils ſont blancs, diaphanes, jaunâtres & quelquefois noirs ; dans ce dernier cas ils préſagent la gangrène & la mort.

La cauſe première de cette maladie, chez les enfans, eſt une humeur âcre & épaiſſe qui s'attache aux parois des vaiſſeaux, les corrode par ſon ſéjour, & donne lieu à ces petits ulcères que les medécins ont déſignés ſous le nom d'*aphthes*. En général on attribue ces déſordres au mauvais régime de la nourrice, à l'âcreté & à l'ancienneté de ſon lait, au peu de ſoin qu'elle a de nétoyer la bouche de l'enfant, & à ſa négligence lorſqu'elle le laiſſe dormir au téton.

Le danger de cette maladie eſt en raiſon du nombre des puſtules, de leur profondeur, de leur couleur & du lieu qu'elles occupent.

Elle eſt rarement mortelle chez les enfans, excepté dans le cas où les douleurs ôtent le ſommeil à l'enfant & l'empêchent de prendre aucune nourriture, ou, comme l'a obſervé Roſen, lorſque les *aphthes* paroiſſent au goſier ſous la forme d'une couenne de lard qui gêne la déglutition & la reſpiration.

La méthode curative ſe borne, 1°. à remédier aux cauſes qu'on a aſſignées ; 2°. à adoucir l'acreté des humeurs. On conſeille à cet effet des lotions déterſives auxquelles on ajoute du miel roſat & quelques gouttes d'eſprit de ſel, & on y trempe un pinceau avec lequel on lave les parties affectées. On tient la nourrice à des boiſſons délayantes & à un régime rafraîchiſſant ; on la purge, & on donne à l'enfant de tems en tems quelques cuillerées de ſirop de chicorée compoſé de rhubarbe. Les purgatifs ſont d'autant plus néceſſaires que les *aphthes* ne ſont jamais plus fréquentes que dans le tems où les dents veulent percer, & qu'à cette époque il eſt eſſentiel d'entretenir la liberté du ventre pour éviter les dangers qui ſont la ſuite de la conſtipation.

Les adultes, les vieillards ſont auſſi ſujets aux *aphthes* : on les rencontre dans les maladies aiguës, épidémiques & contagieuſes ; & on les obſerve dans certaines maladies chroniques, telles que le ſcorbut & la vérole. Si l'on veut juger de leur différence, on n'aura qu'à conſulter chaque article des maladies que nous venons de nommer. (M. JEANROY.

APHTHES (*eſpèces d'exanthèmes*).

APHTHEUSE, (FIÈVRE.) (MALADIES ÉRUPTIVES.) (*Médecine pratique.*)

Les *aphthes* qui caractériſent cette maladie ne reſſemblent point aux *aphthes* ordinaires, dont on leur a donné mal-à-propos le nom. Ces dernières ſont de petits ulcères, qui quoique ſuperficiels creuſent

ſont cependant plus ou moins & forment une cavité ſur la partie qu'ils occupent. Les *aphthes*, dont il eſt queſtion dans cet article, ont un caractère entièrement oppoſé; ce ſont de véritables exanthèmes qui s'élèvent & forment tumeur en dehors, ſoit qu'ils conſiſtent en des points iſolés, ou qu'ils forment des plaques plus ou moins étendues, ou une couche continue à l'intérieur de la bouche & de l'éſophage. En tombant, ces puſtules ne laiſſent aucunes traces après elles. C'eſt donc au rang des exanthèmes, que l'on doit placer cette eſpèce d'*aphthes*, & la fièvre aphtheuſe doit être conſidérée comme une maladie fébrile éruptive.

Quoique ces *aphthes* ſoient également communes aux enfans & aux adultes, on a cru cependant devoir les conſidérer à part dans les premiers. On a donné à celles qui leur ſont propres, un nom particulier; telle eſt la maladie connue ſous le nom de *muguet*, *millet*, *blanchet*. (*Voyez ces articles.*) Nous ne conſidérerons ici la fièvre aphtheuſe que dans les adultes.

Cette eſpèce d'*aphthes* particulières ne paroît point avoir été inconnue aux anciens. On trouve dans Hyppocrate pluſieurs paſſages, où elles ſont diſtinguées de celles qui forment de petits ulcères: ainſi il fait mention d'une éruption, qui couvroit la langue de petits grains ſemblables à de la grêle, & dans un autre endroit, d'une croute qui blanchiſſoit toute la ſurface de la langue & l'intérieur de la gorge.

Ces citations rapportées par Van Swieten, ne lui paroiſſoient laiſſer aucun doute que les anciens n'euſſent eu connoiſſance des *aphthes* exanthématiques.

C'eſt aux modernes qu'on eſt redevable de la deſcription exacte de cette maladie. Ketelaer qui l'avoit obſervée en Zélande, a publié ſur ce qui la concerne, un traité très-eſtimé, & c'eſt ſur ſes traces enſuite & d'après leur propre obſervation que Boerhaave & van Swieten en ont parlé avec étendue.

C'eſt à l'intérieur de la bouche que ces *aphthes* s'élèvent ſous la forme de puſtules; en les examinant avec ſoin, ſuivant Boerhaave, elles paroiſſent formées par les extrémités des différens émonctoires, qui verſent à l'intérieur de la bouche l'humeur ſalivaire, & les autres liquides dont cette cavité eſt abreuvée. C'eſt lorſqu'elles ſe forment d'une manière iſolée, que l'on peut s'aſſurer de ce fait, qui ne ſe peut remarquer lorſqu'elles forment une croûte épaiſſe. Lorſqu'après la chûte des eſcharres il ſurvient une nouvelle éruption, cette vérité devient encore plus ſenſible. On voit alors, à la ſurface de la bouche, ſe former de petits points blancs. A la loupe, cette formation paroît très-diſtincte, & l'on voit bientôt les points, en ſe multipliant, former des croûtes plus ou moins épaiſſes, ſemblables aux premières.

C'eſt par cette raiſon que ces *aphthes* occupent toutes les parties qui ſont couvertes des mêmes émonctoires que la cavité de la bouche. Ainſi, on les voit occuper les lèvres, les gencives, l'intérieur des joues, la langue, le palais, la gorge, l'éſophage, l'eſtomac & les petits inteſtins. Dans tous les points de ce trajet, elles ſe montrent à-peu-près les mêmes. C'eſt en cela qu'elles diffèrent de la couche de ſaburre, qui ſe forme dans les maladies ſur la langue. Cette couche ne couvre jamais que la ſurface ſupérieure de cet organe. Les *aphthes* au contraire peuvent en occuper toutes les parties, ainſi que tout l'intérieur de la bouche. Il arrive même quelquefois qu'on n'en obſerve aucunes traces dans cette cavité, tandis qu'elles ſont en grand nombre dans la gorge. Il ſuffit de la vue ſeule, pour s'aſſurer de la préſence des *aphthes* dans ces différentes parties qui ſont ſoumiſes à l'œil. Quant à celles qui occupent l'éſophage, l'eſtomac & les inteſtins, c'eſt par la chûte des eſcarres qu'on en eſt certain. Lorſque les croûtes & pellicules, formées par les *aphthes*, ſe détachent & tombent, on voit les malades en cracher des lambeaux plus ou moins larges. Mais ils en rendent auſſi par les ſelles, & en telle quantité quelquefois, que Ketelaer aſſure avoir vu qu'elles auroient pu remplir pluſieurs baſſins. Ce fait doit paroître étonnant, quand on ne réfléchit pas que les *aphthes*, lorſqu'elles ſe ſéparent, peuvent être remplacées ſucceſſivement par d'autres un grand nombre de fois. Mais il prouve au moins que dans ces cas, les *aphthes* ont occupé l'eſtomac & le trajet des inteſtins.

C'eſt parmi les peuples du nord, qui habitent des contrées marécageuſes, que les *aphthes* s'obſervent le plus fréquemment. Une température chaude & pluvieuſe les y rend plus communes. On obſerve de plus, qu'elles attaquent particulièrement les enfans & les vieillards. Il eſt très-rare qu'on en rencontre dans les pays chauds; Cullen aſſure ne les avoir jamais obſervées en Ecoſſe comme maladie idiopathique, qui affectât les adultes. Van Swieten rapporte à ce ſujet, qu'en pratiquant en Hollande, rien ne lui étoit plus ordinaire que d'obſerver des *aphthes* dans les maladies aiguës, tandis qu'à Vienne, après cinq ans de ſéjour, il ne lui étoit pas même arrivé une fois d'en rencontrer. Cette circonſtance avoit fait penſer à Ketelaer que, dans les pays chauds, la tranſpiration étant plus libre, la nature diſſipoit, par les ſueurs, dans les maladies, la matière morbifique, qui, ſous un ciel plus humide & plus froid, ne pouvoit être auſſi facilement chaſſée par cette voie. Cette opinion lui paroiſſoit d'autant mieux fondée, qu'il avoit obſervé que des ſueurs copieuſes & des urines abondantes, rendoient les *aphthes* plus légères & moins dangereuſes, tandis que le défaut de ces évacuations produiſoit des effets oppoſés. Van Swieten ajoutoit à cette remarque, que dans les pays où l'on n'obſervoit point d'*aphthes*, les éruptions miliaires, rouge & blanche, ſe faiſoient au contraire fréquemment remarquer. Seroit-ce qu'alors il ſe porteroit à la peau quelque principe délétère de la même

nature que celui qui, dans les *aphthes*, occupe la ſurface des premières voies? Il obſervoit que les exanthèmes miliaires accompagnent fréquemment toutes les maladies aiguës & les fièvres continues; qu'on y remarque une odeur d'aigre vappide, qu'il aſſure avoir pluſieurs fois remarquée auprès des malades attaqués d'*aphthes*. La forme même des boutons miliaires lui paroiſſoit offrir une conjecture de plus. Ces boutons ſont formés par de petites puſtules élevées en partie au-deſſus de la ſurface de l'épiderme, remplies d'une humeur tranſparente, qui, bientôt ſe trouble, & que l'on voit enſuite ſe deſſécher, tomber, & être remplacées ſouvent par de nouvelles éruptions, qui ſe ſuccèdent. Les mêmes phénomènes lui paroiſſoient appartenir aux *aphthes*. L'anxiété précordiale, la foibleſſe, la ſomnolence inégale & légère qui les accompagne, lui offroient de plus une grande analogie avec les ſymptômes de l'éruption miliaire. Il en étoit ainſi du danger de la répercuſſion, ou de la rentrée de l'éruption, qui lui paroiſſoit auſſi fâcheuſe dans les deux maladies. Toutefois ce n'étoit qu'avec un eſprit de doute, que Van Swieten propoſoit ces rapprochemens. Il ne ſe diſſimuloit pas que l'on obſerve, dans la miliaire, quelques ſymptômes différens de ceux des *aphthes*.

Cependant on ne peut nier qu'on n'obſerve auſſi les *aphthes*, au moins dans les contrées tempérées. Ainſi M. Lepecq en a obſervé dans ſes conſtitutions épidémiques, & M. Lorry les a décrites dans un ſavant mémoire, telles qu'on les voit parmi nous. Il les a comparées avec celles de la Hollande & de la Zélande, décrites par Ketelaer & Boerhaave, & avec celles dont Hyppocrate a fait mention. Suivant lui, on doit les diviſer en chroniques & en aiguës; celles-ci lui ont paru attaquer le plus ſouvent les femmes groſſes, & devenir quelquefois un mal habituel après leurs couches. Un coryſa les précède; la ſalivation les accompagne; elles tiennent toujours du caractère inflammatoire, ce qui les diſtingue du mal de gorge gangreneux, dont Boerhaave ne les a pas aſſez bien diſtinguées, & auquel on doit oppoſer les toniques les plus puiſſans. Ce n'eſt donc pas ſans reſtriction qu'on doit perſer avec Van Swieten, que les *aphthes* n'exiſtant point dans les climats chauds; elles y ſont remplacées par des exhantèmes d'une autre nature.

Mais ſi cette opinion n'eſt pas fondée, il n'en eſt pas de même de celle qui attribue la fréquence de cette maladie à l'influence des pays bas & humides. Dans la Zélande, qui eſt environnée d'eau, & que des digues préſervent de l'inondation, les *aphthes* ſont ſi communes, qu'elles y forment, ſuivant Ketelaer, une maladie endémique. C'eſt ſur-tout en automne, lorſque la température eſt humide & chaude, qu'elles régnent plus fréquemment. Quant à l'âge, où elles ſont plus communes, Van Swieten obſerve que quoiqu'elles n'en épargnent aucun, & qu'elles ne reſpectent pas la différence des ſexes, cependant elles ſont plus familières parmi les enfans, chez leſquels elles naiſſent le plus ordinairement de la manière la plus douce, & ſans avoir été précédées d'aucune maladie grave. Il eſt rare, ſuivant lui, que dans les premières ſemaines de leur naiſſance, ils en ſoient exempts, & elles ſont ſi bénignes pour l'ordinaire, que ſans le ſecours des médecins, les mères ſe contentent de les traiter, en leur donnant à ſucer un mélange de ſyrop de violette, de miel, & de ſyrop de rhubarbe, pour humecter les croûtes & les aider à ſe détacher. Chez les vieillards, les *aphthes* n'offrent pas le même caractère. C'eſt dans les fièvres continues, qu'elles ſurviennent le plus fréquemment; mais comme alors les forces ſont très-affoiblies, elles comportent beaucoup de danger.

L'éruption des *aphthes* eſt ordinairement précédée par une fièvre, ſoit continue putride, ſoit intermittente devenue continue, & accompagnée de diarrhée ou d'un flux diſſentérique. Dans les commencemens, les malades éprouvent des naufées continuelles, ou des vomiſſemens, des anxiétés très-vives, & qui ſe répètent ſouvent dans les parties précordiales; de la foibleſſe, une ſorte de ſomnolence & de ſtupeur qui, ſans diſcontinuer, n'eſt pas toujours au même degré de force, enfin un ſentiment douloureux de peſanteur à l'eſtomac, dont le malade ſe plaint toujours. Suivant Van Swieten, il eſt très-rare qu'on obſerve des *aphthes*, ſi ce n'eſt dans les fièvres continues, & principalement dans les intermittentes automnales, qui dégénèrent ſi facilement en cette eſpèce de fièvre. Il n'en n'avoit obſervé qu'une ſeule fois à la ſuite de quelques accès d'une fièvre tierce exquiſe. C'étoit dans une femme de cinquante ans, à l'époque du mois de juillet, tems où ces fièvres participent encore de la conſtitution vernale. Il n'avoit obſervé qu'une ſeule fois auſſi, dans une petite fille d'un an, des *aphthes* ſurvenues ſans aucune maladie qui eût précédé, & ſuivant ſon rapport, Boerhaave n'en n'avoit vu que deux exemples. Les *aphthes* avoient été très-épaiſſes; mais elles n'occupoient que les lèvres. Les malades étoient tous deux adultes. Ketelaer aſſuroit au contraire en avoir obſervé ſur un grand nombre ſans aucune apparence de fièvre, même avant l'éruption; & cette vérité, ſuivant lui, eſt ſur-tout bien fondée relativement aux enfans.

Sydenham avoit bien remarqué que c'étoit dans les fièvres qui commençoient par la diarrhée, ou un flux diſſentérique, que les *aphthes* ſurvenoient, ſur-tout ſi l'on avoit ſuſpendu les évacuations par l'uſage des remèdes aſtringens, ou qu'on eût négligé d'emporter le foyer de ſaburre par les purgatifs. Ainſi il rapporte que dans une conſtitution, où régnoient des diſſenteries épidémiques, il ſurvint une fièvre accompagnée des mêmes ſymptômes, à la diſſenterie près, & qu'il crut devoir appeller diſſentérique, dans laquelle il remarqua plus de diſpoſition aux *aphthes* que dans aucune autre. Les ſueurs abondantes qui étoient particulières à la conſtitution régnante, manquoient d'ailleurs dans cette fièvre.

Les naufées continuelles, dans cette maladie, dé-

pendent des matières corrompues qui croupiſſent dans l'eſtomac. Auſſi Ketelaer avoit-il obſervé que ceux qui, négligeant les premiers ſecours, n'avoient pas été convenablement évacués les premiers jours, en étoient plus tourmentés; que la maladie devenoit beaucoup plus grave; & que les forces étant une fois abattues, on ne trouvoit plus à placer convenablement les évacuations. La préſence de la matière morbifique, que la nature doit dépoſer au moyen de l'éruption, & qui circule juſqu'à ce moment avec les humeurs, occaſionne l'anxiété qui ſe manifeſte dans cette maladie, comme dans toutes les fièvres éruptives. On ne peut douter que les *aphthes* ne participent du caractère des éruptions ou métaſtaſes critiques. Van Swieten aſſure avoir vu ſouvent les *aphthes* paroître aux jours de criſes, avec une diminution ſenſible des accidens; & qu'elles étoient bien moins favorables, lorſqu'elles paroiſſoient dans d'autres jours. Il ajoute que Ketelaer, qui croyoit peu à la doctrine des criſes & à l'utilité de leur obſervation, s'étoit vu forcé enfin de s'en rapprocher dans le traitement des *aphthes*. Il les regardoit au moins comme prouvant la néceſſité d'admettre des eſpèces de criſes lentes & imparfaites, au moyen deſquelles la nature ſe délivre inſenſiblement de ce qui peut lui nuire. Il avoit obſervé d'ailleurs que celles qui paroiſſoient avant le ſeptième jour de la maladie, étoient beaucoup plus fâcheuſes, que celles qui ſurvenoient ce jour-là ou le neuvième. Ainſi les *aphthes* étant une éruption véritablement critique, ſuivant Van Swieten, il ne devoit pas paroître étonnant de les voir accompagnées du trouble & de l'état d'anxiété, ordinaire aux mouvemens des criſes.

Si cette anxiété ſe répète à différentes fois, c'eſt que les éruptions ſe ſuccèdent à pluſieurs repriſes dans cette maladie, la quantité de matière morbifique étant quelquefois ſi conſidérable, que la nature ne peut s'en délivrer par une ſeule éruption. Ketelaer regardoit ces *aphthes* comme très-dangereuſes, lorſque, par de nombreuſes éruptions, elles fatiguoient ainſi la nature. Van Swieten obſerve de plus, à ce ſujet, que d'après Hyppocrate, les ſaiſons humides & chaudes qui ſont les plus favorables à la naiſſance des *aphthes*, ſont auſſi celles où les criſes manquent le plus ſouvent, ou ſe font avec plus de difficulté.

Quant à la foibleſſe qui accompagne cette maladie, elle paroît dépendre ou des évacuations qui ſurviennent dans ſon invaſion, ou de la qualité de la matière morbifique qui circule avec les humeurs, & qui ainſi que dans les petites véroles, les pétéchies, les miliaires de mauvais caractère, produit ſouvent ce ſymptôme, ou de la préſence des ſucs bilieux & dégénérés dans les premières voies, d'où l'on ſait que la force vitale peut être affectée d'une manière ſympathique. La même préſence de la matière morbifique dans le ſang, à qui elle communique un certain degré d'épaiſſiſſement, occaſionne la ſomnolence & l'état de ſtupeur. Ce ſigne eſt le plus ſûr indice de l'apparition des *aphthes*. Enfin le poids incommode & douloureux à l'eſtomac, dont ſe plaignent continuellement les malades, eſt occaſionné par la préſence des *aphthes* qui occupent déjà les parois de ce viſcère. Le même ſentiment ſe rapporte quelquefois à l'éſophage, où il paroît exiſter un état de rigidité, & un obſtacle qui s'oppoſe au paſſage des liquides. C'eſt à la même cauſe qu'on doit auſſi attribuer le hoquet qui, ſuivant Van Swieten, annonce ſouvent l'apparition des *aphthes* à l'intérieur de la bouche, & qu'il croyoit occaſionné par l'irritation de celles qui occupoient déja l'orifice ſupérieur de l'eſtomac.

C'eſt du lieu & de la nature de l'éruption, que ſe tirent les ſignes qui font juger du plus ou moins de danger des *aphthes*. En général elles paroiſſent çà & là, & par puſtules iſolées, ſoit à la langue, ſoit au bord des lèvres, à la gorge ou en tout autre endroit, & pour l'ordinaire ſans aucune préférence pour le ſiège où elles ſe manifeſtent en premier lieu. Ces *aphthes* ſont preſque toujours de bon augure. Quelquefois on les voit paroître au fond de la gorge, ſous la forme d'une croûte blanche, épaiſſe & luiſante, aſſez ſemblable à du lard frais, qui ſemble monter lentement de l'éſophage, & qui adhère fortement aux parties qu'elle couvre: celles-ci ſont d'un mauvais caractère, & pour l'ordinaire mortelles. D'autres fois elles couvrent de croûtes dures, épaiſſes, & très-tenaces, tout l'intérieur de la bouche qu'elles occupent juſqu'au bord des lèvres; & dans ce cas les malades échappent rarement à la mort. Telles ſont, relativement au pronoſtic, les régles les plus générales. Cependant il peut arriver qu'on n'obſerve que quelques *aphthes* ſolitaires dans la bouche, & qu'elles ſoient très-abondantes dans l'éſophage & les premières voies. Mais alors la gravité des ſymptômes, les nauſées, la violence de la maladie, le hoquet, le poids à l'eſtomac, indiquent bientôt qu'il ne faut pas ſe fier aux apparences. Il en eſt de même lorſque les forces étant affoiblies, l'éruption ne peut avoir lieu que d'une manière incomplette, ainſi qu'il arrive chez les vieillards. Dans ce cas, la foibleſſe & la viteſſe du pouls, le défaut de diminution dans les ſymptômes, annoncent le peu de ſuccès des efforts de la nature.

La couleur des *aphthes* doit en faire porter auſſi un jugement différent. Celles qui ont la tranſparence de la perle, ſont les moins dangereuſes; & telle eſt leur couleur, lorſqu'elles ſont éparſes. Quand au contraire elles ſe réuniſſent & ſe ſerrent, elles paroiſſent d'un blanc mat ou opaque. Celles qui ſont jaunes, livides & noires, comportent d'autant plus de danger, qu'elles ont une teinte plus foncée. Lorſqu'en paroiſſant elles ont une nuance cendrée, c'eſt toujours, ſuivant Ketelaer, d'un funeſte augure. On peut douter, d'après cet auteur, qu'on en ait jamais obſervé de noires; ce n'eſt que long-tems après leur éruption, & au moment de la mort, qu'on les voit noircir. Elles offrent alors le plus hideux aſpect.

Lorſque ces *aphthes* ont duré quelques jours, on les voit ſe détacher par leur baſe, & tomber par lambeaux, de manière que ſucceſſivement, & peu-à-peu, toutes les parties affectées en ſont parfaitement délivrées. Elles tombent les unes plutôt, les autres plus tard. Quelquefois il en paroît de nouvelles, ſoit au moment même, ſoit quelque tems après; & dans ces nouvelles éruptions, il n'eſt pas rare qu'elles reviennent auſſi épaiſſes, & même plus que les premières; leur danger diffère ſuivant ces différentes circonſtances. Le tems de la chûte des eſcarres varie au reſte d'une manière très-marquée. Quelquefois on les voit ſe détacher au bout de douze heures; d'autres fois elles durent pluſieurs jours. Aucune partie ne paroît avoir de privilège ſous ce rapport, & l'on ne remarque aucun lieu, où elles paroiſſent ſe ſéparer plutôt; quoiqu'il ſemble probable que dans l'eſtomac & les inteſtins, où elles ſont plus particulièrement ramollies par les boiſſons, elles doivent ſe détacher plus promptement. Au reſte, ſi, après leur ſéparation, les parties paroiſſent parfaitement liſſes & humides, il y a apparence qu'il n'en reparoîtra pas de nouvelles. Lorſqu'au contraire ces parties ſont rouges & ſèches, c'eſt un ſigne qu'il y aura de nouvelles *aphthes*, & peut être plus épaiſſes que les premières, ſi les forces de la nature ſuffiſent pour continuer l'expulſion de la matière morbifique; ſi au contraire elles ſont fort affoiblies, il ſurvient une grande anxiété, & le malade périt. Quelquefois, après la chûte des eſcarres, le lieu qu'elles occupoient paroît comme tapiſſé & recouvert d'une toile blanche très-tenue, &, en peu d'heures, il paroît des *aphthes* auſſi nombreuſes que les premières. On reconnoît à ce ſigne la grande quantité de matière morbifique à expulſer, & le bon état des forces pour y parvenir. Ces éruptions ſucceſſives ſe répètent ſouvent à diverſes repriſes; Ketelaer aſſure les avoir vu ſe ſuccéder juſqu'à ſix & ſept fois, & même plus. Van Swieten dit avoir fait la même obſervation. Quelquefois, ſuivant lui, il s'écoule un intervalle de quelques jours entre les *aphthes* tombées & renaiſſantes; mais alors le lieu, d'où les *aphthes* ſe ſont détachées, ne devient pas parfaitement humide. Il reſte de l'anxiété & de la ſomnolence, qui indiquent aſſez que la maladie n'eſt pas complettement jugée.

Ces différences ne ſont pas plus indifférentes que celles que nous avons déjà rapportées, pour faire augurer de la terminaiſon du mal. Les *aphthes*, qui ſe détachent de bonne heure, ſont du meilleur augure, lors même qu'elles ſe renouvellent. Elles indiquent, à la vérité, que la matière morbifique eſt très-abondante, mais qu'elle eſt aſſez mobile, que les forces ſont ſuffiſantes, & les voies convenablement préparées. Si les eſcarres ſont lentes à ſe détacher, on en conclut que la matière eſt plus tenace, les forces moins victorieuſes, & que les vaiſſeaux ne ſont pas ſuffiſamment ouverts & perméables. Lorſqu'il y a un long intervalle, entre les premières *aphthes* & les nouvelles, on reconnoît que la matière morbifique n'eſt qu'en partie élaborée, que le reſte a beſoin de maturation pour être dépoſée à l'extérieur, & l'on peut prévoir ainſi que la maladie ſera longue & ſujète à pluſieurs récidives, contre leſquelles le malade aura à lutter, avant d'échapper à la mort. Toutefois il y a en cela un avantage, c'eſt qu'après la chûte des eſcarres les malades ont la déglutition plus facile, & qu'on peut profiter de l'intervalle pour réparer leurs forces au moyen d'alimens légers. Mais lorſque les *aphthes* reparoiſſent auſſi épaiſſes, ou même plus, il y a lieu de craindre que les forces ne ſuffiſent pas pour expulſer la matière morbifique, & qu'alors les croûtes ſe deſsèchent & ne ſe ſéparent pas.

Il eſt facile d'après ces détails de rendre raiſon des divers effets qui réſultent de cette maladie. Lorſque la croûte aphtheuſe occupe toute la ſurface de la bouche & des premières voies, on ſent pourquoi le malade eſt privé de la faculté du goût. Les papilles nerveuſes de la langue & de la bouche ſont recouvertes par la couche aphtheuſe, & les émonctoires étant en même tems obſtrués, il en réſulte une ſéchereſſe qui jointe à la rigidité des croûtes, rend quelquefois les joues, les lèvres & la langue tellement roides, que les malades ne peuvent même retenir quelques liquides dans leur bouche. En même tems les vaiſſeaux obſtrués ſous ces croûtes ſe dilatent, les liquides s'y arrêtent dans un état de ſtagnation, les parties ſe tuméfient & s'enflamment. On obſerve quelquefois de ces gonflemens qui ſont très-incommodes, dans le voiſinage du larynx ou de l'éſophage, & qui empêchent les malades d'avaler, ſi ce n'eſt avec la plus grande anxiété. Van Swieten dit avoir vu chez quelques malades, cette anxiété portée ſi loin, qu'après l'avoir éprouvée pluſieurs fois, ils préféroient de s'abſtenir de boire. Ces inflammations prennent quelquefois un mauvais caractère, à raiſon de la fièvre & de la nature des humeurs qui ſont par le mélange de la matière morbifique plus ſuſceptibles de putréfaction. Les vaiſſeaux abſorbans étant auſſi fermés, le chyle, les boiſſons ne peuvent plus paſſer dans le ſang, ni les principes des médicamens. La nutrition alors, & la réparation des humeurs ne peuvent avoir lieu. Les alimens occaſionnent dans ce cas une angoiſſe intolérable, s'ils ne peuvent parcourir le trajet des inteſtins enflammés, ou le malade les rend tels qu'il les a pris, ſi le canal inteſtinal eſt perméable.

A la chûte des eſcarres de nouveaux effets ſe ſuccèdent. Les vaiſſeaux très-dilatés laiſſent échapper les fluides en abondance. Ainſi il ſurvient une ſalivation copieuſe, accompagnée quelquefois de flux de ventre qui épuiſe les malades. Ces diarrhées ſont avantageuſes toutefois, lorſqu'elles ſont modérées; elle ſervent alors à expulſer au dehors ce qui pourroit reſter de matière morbifique, & elles préviennent ainſi une nouvelle éruption d'*aphthes*. Mais

lorſqu'elles ne l'empêchent pas, c'eſt un mauvais ſigne. On voit que la matière eſt tellement abondante & épaiſſe, qu'elle ne peut ſortir par les extrémités des vaiſſeaux dilatés, & les éruptions nouvelles ne peuvent que nuire beaucoup aux malades, que d'abondantes évacuations ont pour ainſi dire épuiſés.

La ſéparation des croûtes donne lieu d'ailleurs à des douleurs très-âcres qui proviennent de la ſenſibilité des parties, qui ont perdu leur enduit ou vernis naturel, & qui ſont comme excoriées. Quelquefois le ſang en coule & teint les liquides qui s'en échappent; ainſi la ſalivation eſt ſouvent ſanguinolente, & la diarrhée ſe change en diſſenterie. Les malades ne peuvent alors ſupporter ſans de mortelles angoiſſes, la préſence des alimens dans l'eſtomac; & il n'eſt pas rare d'en voir qui ſe plaignent de cardialgie, ou que tourmente un hoquet très-incommode. Van Swieten aſſure avoir obſervé ces deux accidens pendant plus de ſix ſemaines dans un de ſes malades. Cependant c'eſt une néceſſité preſſante de faire prendre quelques alimens au moins liquides, pour empêcher ces parties ulcérées de s'agglutiner, ce qui formeroit un mal incurable. Les croûtes aphtheuſes pouvant occuper la partie du canal inteſtinal où le conduit pancréatique & le canal biliaire viennent s'ouvrir, on voit quelle anxiété il doit en réſulter dans les parties précordiales. Mais lorſque ces croûtes venant à ſe détacher, la voie s'ouvre à la bile qu'un long ſéjour a rendue plus âcre, on voit quelles vives douleurs de coliques & de diſſenteries elle doit occaſionner. C'eſt pour cette raiſon en partie, que l'on paroît avoir toujours rédouté l'uſage des purgatifs dans le traitement des *aphthes*, où l'on a vu qu'ils pouvoient produire de fâcheuſes ſuperpurgations en ſollicitant trop vivement la ſortie d'une bile très-âcre, & ſon trajet ſur des parties ulcérées.

Lorſque les croûtes ſont très-épaiſſes, très-tenaces, & très-compactes, la force vitale peut être ſuffoquée dans les parties qu'elles occupent, & le mal peut dégénérer en ſuppurations gangrèneuſes ou en ulcères du plus mauvais caractère. Quelques auteurs ont regardé les *aphthes* comme une ſorte de gangrène ſuperficielle, & ſi, comme l'a penſé Boerhaave, les croûtes ſont formées par les extrémités des émonctoires obſtrués, dont la nature opère enſuite la ſéparation, on voit combien cette opinion eſt peu éloignée de la vérité. La nature de la matière morbifique, qui eſt quelquefois du plus mauvais caractère, ajoute à cette conjecture un nouveau dégré de force. On a vu d'ailleurs en quelques cas le palais corrodé par les ulcères qui ſuccédoient aux *aphthes* dans cette partie; & lorſque de pareilles altérations ont lieu dans l'eſtomac & les inteſtins, on ſent aiſément quels maux il doit en réſulter.

Dans le traitement de cette maladie, on doit tempérer & ſoutenir le cours des humeurs de manière que les liquides abordent en quantité ſuffiſante pour ramollir les croûtes aphtheuſes par leur baſe, & les aider à ſe détacher. D'abondantes boiſſons tiédes, délayantes & réſolutives rempliſſent cette indication. Mais comme dans l'eſpèce la plus grave de cette maladie, les vaiſſeaux lactés ne font pas convenablement leurs fonctions, c'eſt aux fomentations, aux fumigations & aux bains qu'il faut avoir recours pour y ſuppléer. L'éruption étant une criſe qu'on peut regarder comme favorable, on ne doit rien négliger pour la favoriſer complettement, & c'eſt en cela ſur-tout qu'il faut bien ſe garder de confondre cette maladie avec les *aphthes* ordinaires, les ſeules, pour ainſi dire, que connuſſent les anciens & qu'ils traitoient avec des aſtringens appliqués à l'extérieur. Le danger d'une auſſi pernicieuſe méthode dans le traitement des *aphthes* dont nous parlons, n'avoit point échappé à Ketelaer, qui diſoit qu'autant on procuroit par les applications froides de rélachement & d'eſpace à la gorge, ainſi qu'à l'intérieur de la bouche, autant on occaſionnoit de reſſerrement & d'anxiété dans les parties précordiales.

Boerhaave & van Swieten ont recommandé, pour former les boiſſons, les décoctions de panais, de ſalſifis. Le lait étendu avec deux parties d'eau leur avoit paru très-avantageux pour baigner les pieds ou les mains. Les mêmes liquides peuvent être employés en lavemens. Ils recommandoient pour alimens les décoctions de pain auxquelles on ajoutoit un peu de miel. Le pain très-nutritif par lui-même & d'ailleurs d'une qualité acidule, leur paroiſſoit convenir parfaitement, ainſi que le miel par ſa nature ſavoneuſe & déterſive. Van Swieten propoſoit d'y ajouter du vin dont l'activité très-pénétrante lui paroiſſoit propre à réparer les forces, & à préparer la voie aux parties nutritives par les vaiſſeaux abſorbans. Ketelaer approuvoit lui-même cette eſpèce de diéte nourriſſante & vineuſe: & il donnoit la préférence ſur tous les alimens à cette boiſſon des femmes en couche, que l'on prépare, ſuivant lui, avec du vin du Rhin, des œufs, de la canelle, du ſucre & du ſafran. Il obſervoit toutefois qu'elle ne pouvoit convenir, lorſqu'il y avoit encore de la ſéchereſſe & de la chaleur.

Pour faciliter la ſéparation & la chûte des eſcarres, on a recommandé les fomentations tiédes, émollientes & déterſives, les gargariſmes & les lavemens de même nature. Pour les former on a propoſé de préférer les liquides doués d'une qualité antiſeptique & en même tems d'une viſcoſité ſuffiſante pour pouvoir adhérer plus longtems aux parties qu'il s'agiſſoit de relâcher. Toutes les boiſſons aqueuſes & farineuſes ont paru propres à cet effet; les décoctions de raves, ou leur ſuc exprimé, légérement cuit enſuite, & édulcoré avec le miel, offrent un des remèdes que l'uſage a le plus particulièrement conſacré pour le traitement des *aphthes*. Van Swieten à propoſé, ſi la ſaiſon ne permettoit pas de s'en procurer, d'y

ſubſtituer de la petite bierre ſucrée. Les bouillons de veau avec le ris, & les raves écraſées peuvent être encore employés. Les lavemens peuvent être compoſés des mêmes liquides ; & l'on a propoſé d'appliquer au col des cataplaſmes doués des mêmes vertus.

Une choſe qui paroît peu s'accorder avec ce que nous venons de dire, c'eſt l'efficacité du quinquina dans le traitement des *aphthes*. Sydenham ayant eu occaſion d'en obſerver à la ſuite d'une certaine conſtitution épidémique, croyoit s'être aſſuré qu'aucun autre médicament ne devoit lui être préféré pour hâter la chûte des eſcharres, quand elles étoient très-lentes à tomber. Mais la fièvre qui régnoit pendant cette conſtitution, étoit véritablement intermittente, quoiqu'elle parût continue ; elle avoit des redoublemens bien marqués tous les ſoirs, & l'on ſait que ces fièvres cedent facilement au quinquina. Cette remarque avoit engagé Van Swieten à eſſayer auſſi ſon uſage, ſur des malades foibles, lorſque les *aphthes* dont ils étoient attaqués, étoient très-épaiſſes ; il le donnoit en décoctions, ne pouvant, vu l'état de la bouche & de la gorge, le faire prendre en ſubſtance ; & quoiqu'il eut à craindre, que ſa qualité aſtringente ne fût nuiſible, cependant la prudence exigeant que de deux maux on choiſit le moindre, lui paroiſſoit un motif ſuffiſant de l'employer. Il rapporte qu'il voyoit avec étonnement les croûtes aphtheuſes ſe ſéparer beaucoup plutôt qu'elles ne le faiſoient même chez les malades, qui avoient plus de forces, & dont la fièvre plus modérée n'exigeoit pas qu'on eut recours au quinquina. Mais il ajoute qu'alors il ne connoiſſoit pas l'efficacité de ce remède pour hâter la ſéparation des eſcharres gangrèneuſes, & c'eſt à la vertu dont il eſt doué ſous ce rapport qu'il croit qu'on doit rapporter ſes bons effets dans la cure des *aphthes*. Il propoſoit de partir de cette obſervation pour eſſayer ſon uſage dans le traitement des éruptions qui paroiſſent remplacer les *aphthes* dans les pays où on n'en obſerve point.

Lorſque les croûtes ſont tombées, les parties qu'elles occupoient ſont, pour ainſi dire à nud, & très-douloureuſes ; alors le miel même & les ſucs de raves porteroient trop d'irritation. Il faut préferer les liquides les plus adouciſſans & qui calment les parties les plus ſenſibles. La crême, les jaunes d'œufs, le ſirop de pavot étoient recommandés par Boerhaave. Il les croyoit propres également à défendre les parties excoriées, & à modérer l'écoulement des humeurs par les vaiſſeaux dilatés outre meſure. Van Swieten dit avoir vu quelquefois ſurvenir un flux de ſalive ſi abondant, qu'il convenoit d'avertir les malades de l'avaler, pour n'être pas bientôt épuiſés par une auſſi grande déperdition.

Lorſque la ſenſibilité des parties paroît commencer à s'émouſſer, on peut avoir recours aux légers fortifians. La décoction de feuilles d'aigremoine, avec le miel roſat, convient parfaitement en ce cas. Mais il faut avoir bien attention que la dépuration des humeurs ſoit complettement achevée. Si les vaiſſeaux étoient trop promptement reſſerrés, il y auroit à craindre d'occaſionner quelque récidive, à laquelle le malade déjà épuiſé pourroit bien ne pas réſiſter. C'eſt donc aux ſignes qui indiquent une parfaite dépuration, qu'il faut avoir égard ; tels ſont la ceſſation de la fièvre, le dépôt des urines, la liberté du pouls. Quand ces différens ſignes ſont réunis, on peut en toute ſûreté employer les fortifians.

Pour terminer la cure, on doit avoir recours à un doux purgatif, qui ait en même tems quelque qualité tonique, & aſtringente. Tels ſont les myrobolans & la rhubarbe. Ce n'eſt qu'en chaſſant les eſcharres dont le canal inteſtinal peut être rempli, qu'il peut convenir ; nous avons aſſez fait ſentir plus haut, combien les purgatifs plus forts, ou donnés plutôt, ſeroient propres à occaſionner quelque ſuperpurgation.

On trouve dans cette étiologie des *aphthes*, la ſolution de pluſieurs problêmes de pratique, dont on n'avoit pu donner juſqu'ici l'explication. Ainſi c'eſt à la ſuite des fièvres accompagnées dans leur invaſion de diarrhée ou de diſſenterie, que les *aphthes* ſont plus fréquentes ; parce que les humeurs dépouillées ainſi de leurs parties les plus liquides, ſont plus propres à obſtruer les émonctoires. Dans les enfans & les vieillards elles ſont plus communes, à raiſon de la grande quantité d'humeurs aqueuſes dont ils abondent. C'eſt par la même raiſon de l'épaiſſiſſement des humeurs, que le régime, & les médicamens échauffans rendent les malades plus diſpoſés à les contracter ; & qu'au contraire, on les prévient, ſi dans le traitement de ces fièvres on évacue de bonne heure la ſaburre des premières voies, qui en ſe mêlant au ſang, peut augmenter ſa conſiſtance. On voit auſſi qu'elle eſt la cauſe du hoquet, qui accompagne ſouvent les *aphthes*. Dans le commencement, c'eſt l'éruption qui ſe forme à l'intérieur de l'eſtomac, qui le produit, à la chûte des eſcarres ; il eſt occaſionné par l'irritation des parties, qui reſtent à nud & comme excoriées. La lienterie, qui ſurvient auſſi dans cette maladie, dépend de la préſence de l'enduit aphtheux, qui s'oppoſe à ce que les inteſtins & l'eſtomac rempliſſent leurs fonctions. Les fauſſes couches chez les femmes qui en ſont attaquées, dépendent ou de ce que la nutrition ne peut ſe faire par une ſuite de cette cauſe, ou des évacuations qu'on obſerve ſouvent par le ventre dans cette maladie. On explique de même pour quelle raiſon les *aphthes* noires ſont d'un ſi mauvais augure. Elles annoncent que les parties qu'elles recouvrent, ſont frappées d'une ſuffocation gangrèneuſe. On voit encore pourquoi les *aphthes* ſont un ſymptôme aſſez fréquent ſur la fin de la phthiſie pulmonaire. Les humeurs, à la ſuite des ſueurs colliquatives, contractent un épaiſſiſſement qui s'oppoſe à ce que l'âcre dont elles ſont imprégnées,

ne puiſſe ſortir librement par les pores. D'autres faits encore peuvent être expliqués d'une manière auſſi ſatisfaiſante ; mais ils tiennent à ce qui concerne les *aphthes*, dans les enfans. (*Voyez l'article* MUGUET). Cet article doit être joint à celui-ci, pour avoir une deſcription complette de la maladie. (THOURET).

APHTHES, ALCOLA, BOUCHE CHANCRÉE, BOUCHE ULCERÉE, BOUTONS, CHANCRES A LA BOUCHE, MAL DE LA BOUCHE, POUCHES, ULCÈRES A LA BOUCHE, ULCÈRES SERPIGINEUX. (*Pathologie vétérinaire*).

Les *Aphthes* ſont de petits ulcères ſuperficiels ou peu profonds, qui attaquent toutes les parties de la bouche, ou de la gueule des animaux domeſtiques, mais principalement du cheval, du bœuf, & du chien ; on les trouve quelquefois juſque dans le pharynx & l'œſophage, dans le larynx & la trachée-artere, ainſi que dans les arrières-narines. Ils affectent différentes formes, mais ils ſont le plus ordinairement, régulièrement ronds, & paroiſſent avoir été pratiqués avec un emporte-piece.

Si on examine la bouche des animaux dans le tems où il y paroît des *aphthes*, on apperçoit de petites élévations rougeâtres, ſemblables à des grains de millet, dont le point le plus élevé ou le centre eſt blanchâtre ; il devient bientôt tranſparent, & il forme une petite veſicule qui contient une légère quantité d'humeur lympide & âcre qui a bientôt rongé la pellicule qui s'oppoſe à ſon épanchement. L'ulcère alors n'eſt pas plus étendu que la tête d'une groſſe épingle ; mais il acquiert promptement la largeur d'une lentille, quelquefois celle d'un liard, & rarement celle d'un écu de trois livres ; les bords s'engorgent plus ou moins, ſe durciſſent, l'ulcère paroît plus profond, il eſt blafard, ou d'une couleur d'un gris ſale, & picoté de petits points rougeâtres ; l'humeur qui s'en échappe eſt ſanieuſe, & exhale une odeur fétide ; peu-à-peu les bords ſe dégorgent & s'affaiſent, la ſuppuration devient plus blanche, plus épaiſſe, moins abondante, l'ulcère diminue, & au bout de huit ou dix jours il eſt ordinairement cicatriſé.

Toutes les *aphthes* ne ſuivent pas la même marche dans le même ſujet ; pluſieurs ſe montrent lorſque quelques-unes ſont déja parvenues à leur accroiſſement, que d'autres ſont en train de guériſon, & que quelques autres ſont déja cicatriſées. Quelquefois elles s'ouvrent ſi près les unes des autres que leur réunion forme un ulcère aſſez étendu ; d'autrefois elles ſont tellement multipliées que toute la bouche paroît ne former qu'un vaſte ulcère.

On juge de la malignité des *aphthes* par leur couleur & par leur profondeur. Celles qui ſont ſuperficielles, petites, blanches, ſéparées les unes des autres, qui laiſſent échapper une humeur blanchâtre, ſans odeur, & qui ne ſont pas promptement remplacées par de nouvelles, ſont peu dangereuſes, & ſe guériſſent promptement ; mais celles, au contraire, qui ſont multipliées, profondes, qui s'agrandiſſent rapidement, dont les bords s'engorgent & deviennent calleux, qui ſont d'une couleur noirâtre ou livide, & dont la ſuppuration de mauvaiſe qualité exhale une odeur fétide, ſont d'une eſpèce maligne, guériſſent plus difficilement & emportent quelquefois aſſez rapidement les animaux.

Le ſiége des *aphthes* paroît être à l'extrémité des vaiſſeaux excretoires des glandes ſalivaires & de toutes les autres glandes qui fourniſſent une humeur ſemblable à la ſalive ; & la cauſe paroît être l'âcreté de l'humeur charriée par ces vaiſſeaux.

Les *aphthes* ſont eſſentielles ou ſymptômatiques. Dans le premier cas elles ſe montrent ſeules, & l'animal malade n'eſt affecté que des ſymptômes qui les accompagnent ordinairement ; tels que le dégoût, la ceſſation de la rumination, la difficulté de la déglutition, la triſteſſe, l'épanchement de la bave par la bouche, la chaleur de cette partie, la fétidité de l'haleine & un amaigriſſement aſſez prompt ; quelquefois alors elles prennent un caractère épizootique & contagieux (1). Il paroît qu'en 1763, & au commencement de 1764, elles formèrent le caractère eſſentiel de l'épizootie qui régna ſur les chevaux & les bêtes à cornes dans preſque toute la France, & principalement à Paris, où M. *Lafoſſe* l'obſerva ſur les chevaux, dont elle fit périr pluſieurs (2).

Sagar décrivit, avec beaucoup d'exactitude, une pareille épizootie qui ſe manifeſta en 1764 dans le cercle d'Iglaw en Moravie (3). Elle attaqua généralement tous les beſtiaux. C'étoit une maladie très-contagieuſe, qui ſe communiquoit même aux hommes. Elle s'annonçoit d'abord par la triſteſſe & la chaleur du corps ; les yeux étoient plus ou moins rouges : l'intérieur de la bouche offroit une couleur d'un rouge plus vif que dans l'état naturel : l'haleine étoit échauffée : les animaux étoient dégoûtés des alimens & de la boiſſon ; l'urine étoit au commencement coloré. Tous les ſymptômes croiſſoient inſenſiblement. Le ſecond, le troiſième, ou le quatrième jour, il ſurvenoit des puſtules dans la bouche, le goſier & le nez, qui rendoient la déglutition ſi difficile que les

(1) Ce qui tendroit à prouver la contagion des *aphthes*, c'eſt que quelquefois on en remarque aux mammelles de la jument & de la vache, dont le poulain ou le veau en ſont affectés.

(2) *Dictionnaire raiſonné d'hippiatrique*, au mot *aphthes*.

(3) V. *Joa. Bap. Mich. Sagar circuli Ig'avienſis in Moravia phyſici libellus de aphthis pecorinisonni a. DCC. LXIV, &c., impenſis J. P. Krauſ, bibliop. viennenſis* 1765, in-8°.

animaux malades pouvoient à peine avaler les ſubſtances liquides, ce qui les réduiſoit bientôt à une maigreur extrême. Les *aphthes* étoient ſi multipliées, que ſouvent elles occupoient toute la face interne de la bouche & du goſier. Leur figure approchoit de celle d'une demi-ſphère, quelquefois d'un poligone: leur grandeur varioit; les unes étoient grandes comme un grain de froment, les autres comme un grain de millet, & d'autres comme un pois. Elles contenoient une humeur ordinairement tranſparente, rarement opaque ou rougeâtre, & jamais livide ou noirâtre. Le ſeptième jour de la maladie, les *aphthes* tomboient en croûtes, mais lorſque la maladie étoit dangereuſe les croûtes tomboient ou plutôt ou plus tard. Il faut obſerver que le jour même, où les *aphthes* commençoient à ſe diſſiper, il ſe formoit des dépôts ſur les talons; les ſymptômes diminuoient conſidérablement & ſenſiblement; la fièvre diſparoiſſoit, l'appétit & les forces revenoient peu-à-peu. Auſſi-tôt qu'on approchoit du feu le lait des vaches malades, il ſe tournoit en beurre & en fromage; il n'avoit point ſa douceur & ſa conſiſtance naturelle, & il produiſoit des *aphthes* aux animaux qui s'en nourriſſoient, ſans en excepter l'homme. Les bœufs furent les premiers attaqués; mais parmi les plus vigoureux & les taureaux à peine en mourut-il deux; quelques-uns perdirent leurs ongles. Les brebis furent plus affligées que les bœufs, preſque toutes perdirent leurs ongles, du reſte il en périt très-peu. Les chèvres éprouvèrent la même maladie, ſans rien offrir de particulier. Les pores furent, de tous les animaux, les plus malades, & il en mourut pluſieurs. Il eſt vraiſemblable que l'excès d'embonpoint en fut la cauſe. La plupart de ceux qui en réchappèrent perdirent auſſi leurs ongles. Les hommes, qui furent attaqués de cette maladie, éprouvèrent une difficulté & quelquefois une impoſſibilité d'avaler, une chaleur & une ardeur conſidérable dans la gorge. *Sagar* attribue la cauſe de cette épizootie à une éclipſe de ſoleil, à la rouille qui, en 1763, altéra les plantes, & à l'intempérie de l'air (1).

M. Barailon, aſſocié régnicole de la ſociété royale de médecine, a obſervé auſſi les *aphthes* dans la généralité de Moulins. Elles régnèrent épizootiquement en 1776 & en 1785, en divers cantons de la généralité. C'étoit tantôt de petites veſſicules rouges à leur baſe, ainſi qu'on le voyoit dans l'été de 1785; quelquefois des boutons enflammés, le plus ſouvent des taillades, des coupures, des gerçures, ainſi qu'on l'a obſervé dans le cours de l'hiver de 1786, dans la paroiſſe de Vauroux, ſubdélégation de Varennes; un ulcère enfin qui occupoit la ſurface de la langue. Celle-ci tomboit aux animaux qui n'étoient pas ſecourus, & ils périſſoient dans peu. Les débris de la nourriture, en s'y engageant, en accéleroient encore les progrès. Il eſt des perſonnes qui prétendent que ces *aphthes* ſont toujours précédées d'une ſorte d'ampoule, mais M. *Barailon* dit s'être aſſuré du contraire (1).

Les *aphthes* ſe montrent ſouvent à la ſuite des maladies inflammatoires, putrides & peſtilentielles; elles accompagnent preſque toutes les épizooties de ce genre; on les rencontre ſouvent dans le farcin, dans la gourme maligne. Nous les avons vus tellement multipliées dans ce cas, l'engorgement & l'inflammation portés à un ſi haut dégré que l'animal eſt mort aſſez promptement, ayant toutes les parties de l'arrière-bouche, de la trachée-artère & des arrières narines engorgées au point de ne permettre qu'à peine le paſſage de l'air, & entièrement gangrenées. M. *Lafoſſe* les a obſervées auſſi dans une diſſenterie épizootique qui régna ſur quelques vaches à Paris en 1771, & qui cauſa la mort de pluſieurs. Dans celles qu'il ouvrit il trouva toutes les parties de la bouche, du larynx, de la trachée-artère, &c., couvertes d'*aphthes*; les inteſtins ſphacélés & remplis de liquide qui étoit la matière des déjections diſſentériques. Il obſerve, à cet égard, que les *aphthes* occaſionnent preſque toujours la diſſenterie, ou au moins la diarrhée. Il a remarqué encore, dans les chevaux, que ces ulcères ſont quelquefois ſi multipliés dans l'arrière-bouche, qu'ils gagnent les foſſes-nazales, s'étendent ſur la membrane pituitaire, & produiſent la morve; qu'on en rencontre toujours dans la phtiſie confirmée, & que quelquefois les mauvaiſes digeſtions & la ſabure de l'eſtomac les font naître (2). Mais dans tous ces cas, aux ſymptômes particuliers aux *aphthes*, ſe joignent toujours ceux propres à faire connoître la maladie eſſentielle. M. *Vitet* prétend que lorſque ces ulcères viennent à la ſuite d'une maladie aiguë, & ſur-tout d'une maladie inflammatoire, ils ſont toujours de bon augure (3).

Les jeunes animaux, comme les poulains & les veaux, qui ſortent de téter, ſont aſſez ſujets aux *aphthes* à cette époque; & cette maladie paroît être chez eux l'effet du changement de nourriture; elle a alors beaucoup de reſſemblances avec les *achores* qu'elle accompagne quelquefois, mais elle guérit plus promptement. (*Voyez* ACHORES). Elle ſe montre ordinairement au printemps, & après que les animaux ont brouté les premières herbes.

Il eſt important, au ſurplus, de ne pas confondre comme l'ont fait pluſieurs auteurs vétérinaires modernes, les *aphthes* avec les abcès, qui ſe forment

(1) Paulet, *recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les maladies épizootiques*, tom. I, p. 378.

(1) *Inſtruction ſur les maladies épizootiques les plus familières à la généralité de Moulins*, p. 10, n°. 24.

(2) *Dictionnaire d'hippiatrique*, loc. cit.

(3) *Médecine vétérinaire*, tom. II, p. 505.

quelquefois

quelquefois dans la bouche, & autour des gencives, ni avec le *chancre* proprement dit, qui affecte la langue, qui en occaſionne quelquefois la chûte, & qui eſt preſque toujours mortel s'il n'eſt pas traité convenablement & à tems. Ce *chancre* eſt un véritable *charbon*, ſouvent épizootique, connu ſous le nom de *gloſſantrax*, (*voyez* CHARBON); peut-être même les épizooties de 1731, 1761, 1763, & quelques autres de cette nature appartiennent-elles à cette maladie & non aux *aphthes* qui ne ſont qu'accidentellement mortelles, c'eſt-à-dire, lorſque, comme nous l'avons déjà obſervé, par leur multiplicité, par l'âcreté de l'humeur qui les occaſionne, l'inflammation eſt portée à un degré ſi violent que la ſuffocation & la gangrène ſe manifeſtent promptement. (*Voyez* CHANCRE, ÉPIZOOTIES).

Hiéroclès, parmi les vétérinaires grecs, s'eſt occupé aſſez au long des *aphthes* (1); *J. Ruel* (2); *J. Maſſé* (3); *J. Jourdain* (4); *Liger* (5); & d'autres auteurs françois nous ont tranſmis ce qu'il en a dit, ou en ont parlé dans leurs ouvrages ſous le nom d'*alcola* (*voyez* ce mot). Parmi les Italiens, *Ruini* & *Francini*, ſon neveu & ſon traducteur, ſont auſſi entrés dans beaucoup de détail à ce ſujet. Ils diſtinguent trois eſpèces d'*aphthes*; la premiere n'eſt qu'une inflammation de toute la bouche, ils l'appellent *aphthes ſans ulcères*; ils placent dans la ſeconde les *aphthes ulcérées*, & dans la troiſième les *aphthes rongeantes* ou *ſerpigineuſes* (6). Il eſt aiſé de voir que les deux premières eſpèces n'en forment qu'une ſeule, & la différence ne conſiſte que dans l'état plus ou moins avancé de la maladie.

D'après tout ce qui précède, ne doit-on pas être étonné de lire dans le *dictionnaire d'hippiatrique de M. Lafoſſe*, au mot *aphtes*, qu'il ne connoît aucun auteur qui ait parlé de cette maladie dans les chevaux, & qu'il n'a jamais vu aucun médecin vétérinaire qui l'ait traitée, quoiqu'elle ſoit fort commune dans ces animaux, & ſouvent mortelle.

Le traitement des *aphthes* doit être dirigé d'après leur caractère & leurs progrès. Il s'agit, dans cette maladie, d'adoucir & de dénaturer l'humeur qui l'occaſionne; de la fixer dans le lieu où elle s'eſt dépoſée; de faciliter ſon évacuation & la cicatriſation des ulcères qu'elle fait naître; d'empêcher les mauvais effets qui pourroient réſulter de ſa réſorption dans la maſſe, ſoit par la déglutition, ſoit par la voie ordinaire de l'abſorption; enfin d'évacuer celle qui auroit pu y être reportée, ou qui auroit échappé à l'action des remèdes précédens.

Dès qu'on s'appercevra qu'un animal a la bouche affectée d'*aphthes*, on le mettra à la *diète blanche*. Si elles ſont d'un caractère benin, on fera fondre du ſel marin dans ſa boiſſon, & on lui fera des injections fréquentes dans la bouche avec la décoction de guimauve ou d'orge, miellée, à laquelle on ſubſtituera à meſure que l'inflammation diminuera, celle de ronce, d'aigremoine, de troëſne, ou de quelques autres plantes déterſives, dans l'*eau ferrée*; on y ajoutera l'oxymel, & on laiſſera avaler à l'animal tout ce qu'il voudra de ces gargariſmes. Si l'inflammation & l'engorgement étoient conſidérables, on débuteroit par une ou deux ſaignées. Sur la fin de la maladie on pourra ſaupoudrer, comme le recommande *Hiéroclès*, les endroits ulcérés avec la poudre d'écorce ou de fruit de grenadier, ou avec celle de feuilles d'olivier sèches; & lotionner avec le vin, le collyre de Lanfranc, ou l'huile de mirrhe. Il ſera bon, dans ce cas, de tenir la bouche de l'animal ouverte avec le *pas-d'âne* pendant quelques inſtans pour qu'il n'avale pas ces ſubſtances.

Si l'on eſt dans la ſaiſon des plantes fraîches, acides ou âcres, comme l'oſeille, l'alléluia, le cochléaria, les creſſons, les raves, les navets, &c. On en fera manger aux beſtiaux, ou on leur gargariſera ſouvent la bouche avec le jus; & ſi on ne peut s'en procurer, on y ſubſtituera l'oxymel, ou le vinaigre dans la boiſſon, juſqu'à agréable acidité. On recommande encore le remède ſuivant: pilez de la grande chélidoine avec du ſel, du verjus, & trois ou quatre gouſſes d'ail, lavez-en la bouche des animaux pluſieurs fois par jour.

L'effet de ces remèdes, ſur les *aphthes*, eſt de diminuer l'inflammation, de les reſſerrer, d'exprimer, pour ainſi dire, l'humeur qui les forme en donnant de l'action aux vaiſſeaux, & d'en faciliter ainſi le dégorgement & la guériſon.

Lorſque ces ulcères ſont ſuperficiels & dus aux mauvaiſes digeſtions, ils s'évanouiſſent aiſément en lavant ſouvent la bouche avec un mélange d'ail & de vinaigre, ou en y tenant un *billot* des mêmes ſubſtances, auxquelles on ajoute l'*aſſa fœtida*; & par l'uſage interne des ſtomachiques-purgatifs, tels que l'aloës qu'on donne à petite doſe tous les matins dans le miel. Il faut, au reſte, éviter les purgatifs dans le commencement de cette maladie, quelque bénigne qu'elle paroiſſe, leur effet a ſouvent été ſuivi d'une deſſication très-prompte des *aphthes* & d'une déliteſcence mortelle. Ils ne doivent être employés que ſur la fin.

(1) ΤΩΝ ΙΠΠΙΑΤΡΙΚΩΝ ΒΙΒΛΙΑ ΔΥΟ. *Baſileæ* 1537, *in*-4°., p. 174.

(2) *Veterinariæ medicinæ*, *lib. II*, 1530, *in-fol. fol.* 65, *verſ.*

(3) *L'art vétérinaire, ou grande maréchallerie, &c.*, 1563, *in* 4°. fol. 92.

(4) *La vraie cognoiſſance du cheval, &c.*, 1647, *in*-fol. p. 89.

(5) *La connoiſſance parfaite des chevaux*, 1741, *in*-8°. p. 168.

(6) *Dell infirmita del cavallo di C. Ruini*, 1598, in-fol. page 144, H. --- *Hippiatrique de Francini*, 1646, in-4°., p. 203.

Si les *aphthes* ſont multipliées, malignes, ſi elles ſe montrent épizootiquemment, il faut avoir recours à des ſubſtances plus actives; la ſaignée, dans ce cas, pourroit être funeſte en jettant les parties dans une atonie gangreneuſe à laquelle elles ne ſont ſouvent que trop diſpoſées. Il faudra ouvrir les veſſicules, ratiſſer pluſieurs fois par jour les ulcères avec un inſtrument quelconque, & juſqu'à les faire ſaigner; les frotter ſouvent & même rudement avec de fort vinaigre, dans lequel on aura mêlé de l'ail pilé, du poivre, du gingembre & du ſel ammoniac; ou dans lequel on aura fait infuſer des plantes fortes comme la rhue, la ſabine, l'abſinthe, &c. Quand ils ne ſaigneront plus, on les touchera avec le vitriol bleu, ou, ce qui vaut mieux encore, avec l'acide vitriolique, comme dans le *gloſſantrax*, & on les traitera abſolument de même; (*voyez* CHARBON). On donnera intérieurement les ſubſtances propres à s'oppoſer aux effets de la putridité, & à pouſſer du centre à la circonférence. Le quinquina, dans le vin ou dans le vinaigre, pourroit ſeul remplir cette double indication, ſi ſon prix trop haut ne le mettoit ſouvent hors de la portée des facultés de la plupart des propriétaires, ſur-tout pour les grands animaux; on y ſubſtitue la thériaque, l'orviétan, les gommes-réſines, les poudres de racine de gentiane, d'aunée, des plantes aromatiques, &c., qu'on délaye ou qu'on fait infuſer dans le vin. On continue ce traitement juſqu'à la chûte des eſcarres, après quoi on emploie les gargariſmes de vin miellé juſqu'à la cicatriſation des ulcères. On termine la cure par un purgatif. Si la maladie a un caractère épizootique & contagieux, on mettra en uſage tous les moyens indiqués dans ces cas; (*voyez* ÉPIZOOTIES).

Dans l'épizootie, décrite par *Sagar*, pluſieurs maréchaux n'adminiſtrèrent aucun remède, parce qu'ils avoient obſervé que la maladie n'étoit pas mortelle. Certains laboureurs, inquiets de voir leurs beſtiaux malades, ſuivirent les conſeils des bonnes femmes. Les uns donnèrent de la thériaque délayée dans du vinaigre, les autres du vitriol de mars en ſolution dans l'eau; ceux-ci, des remèdes échauffans, tels que l'aſſa-fœtida, le caſtoreum, &c.; ceux-là, de l'alun; les médicamens échauffans & aſtringens, ne ſervirent qu'à accroître les *aphthes*. Le remède, qui réuſſit le mieux, fut le miel mêlé avec un peu de nitre. La décoction de raves avec un peu de ſel fut encore d'un grand ſecours. Les taureaux & les bœufs ſanguins reſſentirent de bons effets de la ſaignée (1).

Preſque tous les auteurs recommandent d'employer une cuiller ou une pièce d'argent pour gratter les *aphthes*; mais la nature du métal eſt de peu d'importance pour cet objet. Cette idée tenoit ſans doute à celle que l'on ſe formoit de la bénignité des métaux parfaits, & ſi on n'a pas oſé recommander l'or, c'eſt qu'on ſavoit bien qu'il n'étoit pas commun dans les campagnes où régnent le plus ſouvent ces ſortes de maladies.

Lorſque les *aphthes* ne ſont que ſymptômatiques elles diſparoiſſent avec, ou peu après la maladie qu'ils accompagnoient. Leur diſparution (à moins qu'elle ne ſe faſſe ſubitement comme il arrive dans les métaſtaſes) annonce même la guériſon. Elles exigent rarement, dans ces cas, un traitement particulier; ſi elles réſiſtoient à celui employé pour combattre la maladie eſſentielle, on auroit recours aux moyens que nous avons indiqués, & qui paroîtroient les plus appropriés à leur caractère.

Tout ce que nous avons dit des *aphthes*, doit faire ſentir combien il eſt eſſentiel d'examiner ſouvent la bouche des animaux dans toutes les maladies, & ſur-tout dans les cas d'épizooties. (M. HUZARD).

APHTHEUSE, *aphthoſa febris*, (*Ordre noſol.*) Genre 44 de Vogel, & 35 de M. Cullen. La fièvre *aphtheuſe* eſt celle qui accompagne les *aphthes*. (*Voy.* APHTHES).

API. (POMME D'), (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre Ier., *alimens*.

Sect. Ire., *végétaux*.

Malus fructu parvo glabro, hinc ſubflavente, inde ſplendide purpureo inodoro brumali, Duhamel 309.

La *pomme d'api* eſt une pomme aſſez petite, d'un rouge très-vif, du côté qui a eu l'aſpect du ſoleil, & blanche de l'autre, dont la peau eſt extrêmement fine, la chair tendre, le ſuc abondant, doux & ſucré; c'eſt une des pommes les plus agréables au goût, les plus faciles à digérer, qui ſe garde le plus long-tems, & qui ſerve le mieux à rafraîchir la bouche lorſqu'on eſt échauffé (M. MACQUART).

APIAN (PHILIPPE).

Il naquit à Ingolſtaldt, ville de Bavière, le 14 ſeptembre 1531. Il étoit fils de Pierre *Apian*, habile mathématicien, qui le fit élever avec ſoin.

Philippe, né avec des diſpoſitions heureuſes, unies à beaucoup d'ardeur pour l'étude, répondit aux vœux de ſon père. Pour augmenter la ſomme des connoiſſances qu'il avoit acquiſes, il parcourut les différentes écoles de ſon tems, où enſeignoient des maîtres célèbres. Après avoir demeuré à Strasbourg, à Dôle, à Paris, à Bourges, à Orléans, il retourna à Ingolſtadt, en 1552. Il avoit 21 ans.

(1) *Poulet*, loc. cit. page 401.

Comme *Apian* étoit d'une mauvaiſe ſanté, il crut devoir étudier la médecine ; ce fut en Italie qu'il alla chercher les inſtructions qu'il deſiroit ſe procurer. Il fut reçu docteur en médecine à Bologne.

De retour dans ſa patrie, *Apian* fit la deſcription de la Bavière qu'il dédia au duc Albert, qui le gratifia de deux mille écus d'or.

Ce médecin ayant embraſſé les nouvelles opinions, il fut obligé de ſortir d'Ingolſtadt en 1568 ; il ſe rendit à Vienne en Autriche, où l'empereur Maximilien II, le reçut avec bonté. En 1569, il alla profeſſer les mathématiques à Tubinge ; il mourut d'apoplexie en cette ville, le 14 novembre 1589, âgé de 58 ans & deux mois. (M. GOULIN).

APIASTRUM. (*Mat. méd.*)

L'*apiaſtrum* eſt une eſpèce de méliſſe ; (*voyez* ce mot. (M. FOURCROY).

APICIUS, (on écrit auſſi APITIUS).

Il eſt queſtion, dans ce dictionnaire, des alimens, & de la manière la plus ſaine de les préparer, & des dangers de certaines préparations alimentaires. On peut donc parler ſous le mot *Apicius*, de trois fameux gourmands, connus chez les Romains, d'autant plus qu'ils ont donné lieu à la compoſition d'un ouvrage ancien, ſur l'art de la cuiſine, ouvrage dont il y a pluſieurs éditions données par des médecins, & que d'ailleurs pluſieurs médecins ont compoſé ſur l'art de la cuiſine, des traités qui ſeront indiqués à leurs articles. Ainſi cet objet fait eſſentiellement partie de l'hiſtoire littéraire de la médecine.

L'abbé Ladvocat, dans ſon dictionnaire, s'exprime en ces termes :

Apicius, nom de trois Romains fameux, à cauſe de leur gourmandiſe.

Le ſecond, qui eſt le plus connu, vivoit ſous Auguſte & Tibere. Il inventa des gâteaux de ſon nom ; tint à Rome école publique de gourmandiſe ; dépenſa des ſommes immenſes & s'empoiſonna, parce qu'il ne lui reſtoit que deux cents cinquante mille livres, & qu'il ne trouvoit pas cette ſomme ſuffiſante pour s'empêcher de mourir de faim. Il a compoſé un traité ſur la manière d'aiguiſer l'appétit : *de gulæ irritamentis*. Pline l'appelle *nepotum omnium altiſſimus gurges*.

Le troiſième *Apicius*, qui vivoit ſous Trajan, avoit un ſecret admirable pour conſerver les huîtres dans leur fraîcheur. Il en envoya à Trajan, qui faiſoit la guerre aux Parthes.

Cet ouvrage, ſur l'art des cuiſiniers ou de la cuiſine, a été imprimé ſous deux titres, *de re coquinaria*, & *de re culinaria*. Les éditions, que nous allons indiquer, ſe ſuivront dans l'ordre chronologique.

1°. *APICIUS COELIUS, de re coquinariâ, libri decem.* Coquinariæ capita græca hæc ſunt : *epimeles ; artoptos ; cepuros ; pandecter ; oſtrion ; trophetes ; polyteles ; tetrapos ; thalaſſa ; halieus.* Hanc Plato *adulatricem medicinæ* appellat. Venetiis, apud Joh. de cereto de Tridino, 1503. in-4°. MERCK. MANG.

Comme je n'ai point vu cette édition, je l'indique ſur la foi de ces deux bibliographes Mercklin & Manget. Elle eſt pareillement indiquée ſous la date de 1503 par Fabricius, *biblioth. latin.*

Le titre que nous venons de copier porte que les chapitres ont en tête un titre grec ; ces titres ſont en caractères latins. Seroient-ils en caractères grecs dans l'imprimé ?

2°. = Venetiis apud Joh. de Cereto de Tridino, 1504, in-4°.

On trouve cette date dans l'extrait du journal de Léipſic, rapporté par Manget.

Je doute qu'il y ait eu deux éditions du même format, au même endroit & par le même imprimeur en 1503 & en 1504. Peut-être que l'ouvrage, ayant paru ſur la fin de 1503, on a jugé à propos de mettre cette date ſur les premiers exemplaires, & ſur les autres celle de 1504. La choſe eſt poſſible ; on en trouve des exemples dans des circonſtances ſemblables.

3°. = Venetiis, apud Joh. Tacuinum de Trino, 1517, in-4°. MANG.

Cette édition me ſemble douteuſe.

4°. = Coloniæ, apud Eucharium Cervicornum, 1529, in-8°. MANG.

5°. = Coloniæ, apud Eucharium Cervicornum, 1537, in-8°. MANGET.

6°. CAELII APITII ſummi adulatricis medicinæ artificis de re culinariâ libri decem recens è tenebris eruti & à mendis vindicati, typiſque ſummâ diligentiâ excuſi. Præterea P. Platinæ cremonenſis viri undique doctiſſimi de tuendâ valetudine, naturâ rerum, & popinæ ſcientiâ libri decem, ad imitationem C. Apitii ad unguem facti : ad hæc Pauli, æginetæ, de facultatibus alimentorum tractatus, Albano Torino interprete ; cum indice copioſiſſimo. Baſileæ menſe martio anno 1541, in-4°. (paginis 366 conſtans).

BOERNER (*noctes guelphicæ*, pag. 206) dit que cette édition eſt la troiſième. Si cela eſt, il faut que celles que nous avons indiquées ſous les numéros

1, 2 & 3, ſoient une ſeule & même édition, & la première; il faut auſſi qu'il n'y en ait eu qu'une à Cologne, au lieu de deux marquées ſous les numéros 4 & 5.

Cette édition de Bâle, 1541, eſt indiquée par MANGET, avoir été imprimée par Oporin.

7°. CAELII APITII, ſummi adulatricis medicinæ artificis, de re culinaria libri decem. --- B. PLATINÆ cremonenſis de tuendâ valetudine, naturâ rerum, & popinæ ſcientia libri x. --- PAULI æginetæ de facultatibus alimentorum tractatus, Albano Torino interprete. Apud Seb. Gryphium, Lugduni 1541, in-8°.

Je décrirai cette édition que j'ai ſous les yeux. Elle eſt d'abord bien reconnoiſſable par le chiffre emblématique de l'imprimeur, & par l'indication du lieu où il s'eſt gliſſé une faute, car on lit LVGVDVNI, au lieu de *Lugduni*.

Au *verſo* du titre ſe liſent ces mots:

Καταλογος & επιγεαφη decem voluminum de re popinali C. Apitii.

LIB. PRIMUS.	επιμελης,	epimeles inſcribitur.
SECUNDUS.	αρτοπτης,	artoptes.
TERTIUS.	κηπουρικα,	cepurica.
QUARTUS.	πανδηκτης,	pandecter.
QUINTUS.	οσπριον,	oſprion.
SEXTUS.	τροφητης,	trophetes.
SEPTIMUS.	πολυτελης,	polyteles.
OCTAVUS.	τετραπους,	tetrapus.
NONUS.	θαλασσα,	thalaſſa.
DECIMUS.	αλιευς,	halieus.

Y compris le titre, & l'épître dédicatoire, l'ouvrage d'*Apitius* finit à la page 100. Sur cette page commence, appendicula de condituris variis, ex Joanne Damaſceno, Albano Torino paraphraſte; ce morceau finit à la page 105. Le traité ſuivant, de facultatibus alimentorum, ex Paulo æginetâ, Albano Torino interprete, commence page 106, & ſe termine à la page 124. L'ouvrage intitulé: P. B. Platinæ cremonenſis, viri undecunque doctiſſimi, de tuendâ valetudine, natura rerum & popinæ ſcientia ad ampliſſimum D. D. B. Rouerellam S. Clementis preſbyterum cardinalem libri x. comprend depuis la page 125 juſqu'à la page 314 incluſivement. Le volume eſt terminé par une table à deux colonnes, non chiffrée; elle eſt de treize pages. Sur le verſo de la dernière eſt un griffon poſé ſur trois pattes.

Albanus Torinus a dédié cette édition au duc ou comte de Wittemberg, George; l'épître dédicatoire eſt datée de Bâle, le cinq des ides de Mars (le onze mars) 1541. L'éditeur nous apprend, dans ſon épître, des particularités qu'il eſt bon de faire connoître. J'étois, dit-il, à Montpellier, il y a douze ans, (en 1529). Comme j'y obſervois attentivement, & que je recherchois tout ce qu'il y avoit d'intéreſſant, ſur-tout relativement à la médecine, je trouvai dans une île voiſine, nommée Maguelone, (où je m'étois rendu avec Guillaume Peliſſier qui en étoit évêque) un manuſcrit à demi lacéré, abandonné, dans un endroit très-abject. La moiſiſſure avoit tellement attaqué les lettres du titre qu'on n'y liſoit qu'avec peine ces mots, Cælii Apitii de re culinaria libri x. Je crus avoir retrouvé le romain *Apitius* dont les écrivains les plus célèbres font mention, & je m'occupai ſoigneuſement de réparer ces caractères déformés..... Après avoir parcouru ce manuſcrit, & lu rapidement quelques chapitres, j'eſtimai que ſi cet auteur ancien, quoique peu élégant, étoit entier & exempt de fautes, il ſeroit utile à tout le monde, & ſur-tout aux étudians en médecine, relativement à la diététique; puiſque l'art du cuiſinier convient également à ceux qui aiment la bonne chère, & à ceux qui prennent ſoin de leur ſanté. J'emportai en Allemagne cet ouvrage, mais ſi corrompu qu'il étoit impoſſible de le rétablir dans ſon intégrité ſans avoir un manuſcrit plus correct & plus exact. Je crus que, pour m'occuper de cet objet, il falloit attendre que je me fuſſe procuré un exemplaire plus fidele, n'ignorant pas que cet ouvrage avoit été imprimé à Veniſe, il y avoit environ 50 ans (il s'agit de l'édition de 1503, ainſi, en 1529, il ne falloit compter que 26 ans, mais Albanus Torinus, qui n'avoit pas vu l'édition, ne pouvoit en parler avec plus de préciſion). Enfin, neuf ans après, Jean Honter de Cronſtadt m'envoie de Tranſylvanie un exemplaire de Veniſe. L'ayant trouvé beaucoup plus corrompu que celui de Maguelone, toutes mes eſpérances furent évanouies. J'abandonnai le projet que j'avois formé. Cependant quelques étudians, en médecine principalement, ne ceſſoient de me demander pourquoi je différois ſi long-tems de publier cet écrivain ancien, me ſuppliant, avec inſtance, de ne pas le tenir davantage caché, & de le mettre au jour. Il parût donc enfin, après en avoir fait diſparoître la plupart des fautes, mais ſouvent ſans l'autorité d'aucune copie, enſorte que l'ouvrage pourra être lu & entendu ſans peine.

Ainſi s'exprimoit Albanus Torinus dans la préface de l'édition de 1541, ſur laquelle a été faite l'édition de Lyon la même année.

Albanus ne dit rien dans ſa préface du petit traité de Jean de Damas qui ſe trouve dans l'édition de Lyon.

L'édition de Bâle, 1541, & celle de Lyon, la même année, ont cela de repréhenſible, qu'Albanus Torinus a publié un texte corrigé par lui-même, & non d'après les manuſcrits; auſſi ſont-elles peu eſtimées.

8°. APICII COELII de opſoniis & condimentis ſive

de arte coquinariâ cum notis Gabrielis Hummelbergii. Tiguri apud Froſchoverum 1542, in-4°. MERCK. MANG. (Catal. des liv. de Baron,) n°. 2472.

BOERNER dit que cette édition eſt rare.

Elle eſt préférable à celle d'Albanus Torinus, & à celle de Lyon, parce que Gabr. Hummelberg a été moins hardi qu'Albanus, & qu'il n'a rien introduit de lui-même dans le texte. Liſter, pour ſon édition, a ſuivi le texte donné par Hummelberg.

M. Carrere indique une édition de Zurich, ſous la date de 545, in-4o. Elle n'eſt annoncée nulle part; il paroît que c'eſt par erreur qu'il a mis 1545 au lieu de 1542.

9°. = Lugduni, apud Gryphium 1551, in-8°. MANG.

Je doute que cette édition exiſte, & je penſe que Manget a mis 1551 pour 1541.

M. Carrere donne auſſi la date de 1551 à une édition de Lyon faite par Griphe; mais comme c'eſt ſur la foi de Manget, ce n'eſt pas une autorité.

10°. APICII COELII de obſoniis & condimentis, ſive de arte coquinariâ libri decem; cum annotationibus MARTINI LISTER, è medicis domeſticis ſereniſſ. reginæ Annæ, & notis ſelectioribus integris HUMMELBERGII, BARTII, REINESII, A. VAN DER LINDEN & aliorum. Londini 1705, in-8°. BOERNER.

Comme on n'a tiré de cette édition, que cent vingt exemplaires, elle eſt devenue très-rare.

11°. = Amſtelodami, apud Janſonio-Waesbergios, 1709, in-8°.

Pour ſatisfaire aux deſirs des gens de lettres, qui ne pouvoient ſe procurer l'édition de Londres, dont on n'avoit tiré qu'un trop petit nombre d'exemplaires, Théodore Janſon crut devoir en donner une ſeconde. Après avoir obtenu l'agrément de Liſter, (auquel il l'a dédiée) il a revu l'ouvrage; il y a inſéré quelques obſervations qui lui étoient propres, des interprétations qui n'étoient point tombées ſous la main de Liſter, une table beaucoup plus ample, des variantes qui lui ont été envoyées par J. Alb. Fabricius, & dont il n'a eu connoiſſance que lorſque l'édition étoit achevée.

En général, diſent les rédacteurs des actes de Leipſic (*Supplem. tom. IV*), les livres d'Apitius ayant été altérés & corrompus, il s'enſuit que les objets de cuiſine n'ont trouvé, pour approbateurs ou fauteurs, que de vils eſclaves, qui ſemblent ne s'être propoſés, en conſervant les ſecrets de leur art, que d'en propager les préceptes, ſans avoir égard à la diction & aux mots. D'ailleurs, comme ces livres ont été compoſés dans le moyen âge de l'empire romain, tems où l'idiome latin avoit perdu de ſa pureté, & que les littérateurs des ſiècles ſuivans n'ont pas cru qu'il fût honnête de s'occuper de choſes capables d'irriter la gourmandiſe, ils n'ont pas voulu traiter ce ſujet; mais enfin, quelques-uns aſſez inſtruits & raiſonnables pour penſer différemment, ce ſont mis au-deſſus de ce préjugé, & ont montré qu'il étoit du miniſtère du médecin de tracer des loix à la gourmandiſe, & d'indiquer, pour l'uſage journalier, les ſubſtances qui rétabliſſent les forces énervées de l'eſtomac, & qui peuvent exciter l'appétit, ſans troubler la digeſtion: tel eſt le but que Cœlius Apitius, entr'autres, paroît s'être propoſé. On rencontre, dans cet écrivain, beaucoup de choſes qui, étant connues de tout le monde, ſont légèrement traitées par les écrivains romains, par les poëtes ſur-tout, & par ceux qui ont déclamé contre l'intempérance des Romains, & le luxe de leurs tables; objets qui ont été confondus & mal préſentés par ceux qui n'étoient pas au fait de l'art de la cuiſine.

Liſter a recherché quel pouvoit être le véritable auteur de cet opuſcule. On connoit deux célèbres Apitius, & un troiſième dont on doute. Comme Pline aſſure que l'Apitius de ſon ſiècle avoit porté très-loin le raffinement dans la préparation des mets, & que la plupart de ceux qu'on trouve décrits dans ce volume ſont *Apitiens* ou d'Apitius, il y a lieu de conjecturer que c'eſt de-là qu'eſt venu le nom de ce livre, & qu'il a été intitulé *Apitius*, du ſujet même qu'il renferme, tous les gourmands & ceux qui aiment la bonne chère, ayant été communément qualifiés de ce nom. Par la ſuite Cœlius qui a raſſemblé ces formules de préparations, ayant ajouté ſon nom à celui d'Apitius, il en eſt réſulté ce titre: COELII APITIUS. Mais la diction & le ſtyle de l'ouvrage font préſumer que Cœlius étoit un affranchi d'Afrique.

Quant aux préparations mêmes d'Apitius, elles ont été compilées des écrivains grecs & latins, ſur-tout médecins, ce qui eſt indiqué par les noms grecs & latins.

Deux choſes donnent lieu de penſer qu'on a compilé ſur-tout les médecins: la première, c'eſt que dans la plupart des formules on eſt très-attentif aux poids & aux meſures, & qu'ils ont les noms qu'on trouve dans les médecins, ſavoir: *libra*, *uncia*, *drachma*, *ſcrupuli*, *ligulæ*, *pugni*, *ſextarii*, &c.... La ſeconde c'eſt qu'on y rencontre des préparations inuſitées, mais ſalubres, qui ſont utiles à la ſanté, & favoriſent la digeſtion, & qui, étant d'un uſage journalier chez les Romains, ont été preſcrites par les médecins. Mais parce qu'il y en a quelques-unes pour leſquelles nous aurions de la répugnance ou de l'averſion, il n'eſt pas cependant vraiſemblable qu'elles n'aient point été d'uſage ſur les tables des anciens, & qu'elles aient été inventées par Cœlius ou quelqu'autre, puiſqu'au rapport d'Athénée, il en eſt fait mention dans Pline & dans Dioſcoride, & que s'il y en a qui ne ſoient point du goût de certaines nations, elles ſont peut-être en uſage chez

d'autres. Les anciens, pour la préparation de leurs mets, ont apporté plus de recherches & d'attention que nous, parce que ce raffinement des tables, excitant à manger avec excès, ils avoient beſoin de nouveaux aſſaiſonnemens pour réveiller les forces de l'eſtomac. Mais lorſque la puiſſance des Romains fut détruite, & que l'empire eût paſſé entre les mains des nations barbares du nord qui ſe nourriſſoient de lait, de fromage, & de la chair des bêtes fauves, l'art de faire ces préparations tomba dans l'oubli, parce que n'uſant que d'une nourriture ſimple & frugale, ils n'étoient point obligés de rappeller l'appétit anéanti ou la digeſtion dépravée. C'eſt avec raiſon qu'on a conſervé ces monumens de l'antiquité, parce qu'ils ſont de la médecine une partie qui n'eſt point à négliger, & que leur ancienneté même leur donne du prix.

Quoique Liſter, en parlant de ſes notes, déclare qu'il ne s'érige point en critique, n'ayant eu aucun manuſcrit à conſulter, on remarque néanmoins qu'il a expliqué pluſieurs endroits obſcurs, & reſtitué d'autres qui étoient corrompus; ce qu'il a fait ſi heureuſement qu'il a facilité l'intelligence de l'auteur & de pluſieurs paſſages des anciens.

Cet ouvrage n'étant guère connu aujourd'hui que par les littérateurs & les médecins, il nous a paru à propos de faire connoître les objets dont il eſt traité dans chaque livre.

Le premier, qui a pour titre *Epimeles*, contient la manière de faire des *condits*, c'eſt-à-dire, la manière de conſerver, pour en faire uſage ſelon le beſoin, les fruits, les légumes, &c.... C'eſt ainſi que parmi nous on prépare dans la ſaiſon, des haricots verds, des cornichons, des choux, des herbes, des cuiſſes d'oie, &c....

Dans le ſecond, intitulé *Artoptes*, il s'agit de la préparation de différens mets, que nous pouvons comparer à nos cervelats plats ou allongés, à de la farce, &c....

On a dans le troiſième la manière d'aprêter les légumes; ce livre a pour titre *Cepuros*.

Il eſt traité particulièrement dans le quatrième, *Pandecter*, des mets compoſés de différentes ſubſtances qui ſe font cuire dans le plat où ils ſont ſervis; tels ſont à-peu-près, parmi nous, les œufs au lait, où ſeroient ajoutées quelques ſubſtances, les poiſſons panés, les crêmes, &c... On y apprend auſſi à faire différens hachis.

La manière de préparer des eſpèces de bouillie, ou de purées, eſt l'objet du cinquième livre, *Oſprion*.

L'objet du ſixième, *Trophetes*, eſt la manière d'apprêter & de faire cuire les différens oiſeaux.

L'auteur expoſe dans le ſeptième, *Polyteles*, la manière de faire cuire & d'apprêter différentes parties des animaux, telles ſont la tettine de truie, le jambon, le foie, les champignons, les truffes, &c...

Le huitième, intitulé *Tretrapus*, indique la manière de préparer différentes ſauces pour le ſanglier, ſoit bouilli, ſoit rôti; pour le cerf, pour le chevreuil, pour le bœuf, le veau, le mouton, &c....

Le neuvième, *Thalaſſa*, regarde la préparation de différens poiſſons de mer.

Le dixième, *Halieus*, celle de quelques poiſſons d'eau douce, telle que l'anguille.

12°. Cet article étoit à l'impreſſion, quand nous avons eu connoiſſance d'une édition plus récente, que cependant nous n'avons pas vue; en voici le titre:

Cœlii Apicii de opſoniis & condimentis, &c....., cum lectionibus variis atque indice: edidit JOANNES-MICHAEL BERNHOLD, comes palat. medic. doct, (ſine anno) in-8°, pag. 230.

A la fin du volume on lit: Marcobraitâ, excud. Joan. val. Knenlein, 1787.

APIN. (*Jean-Louis.*)

Il naquit le 20 novembre 1668 à Oëhring, dans le comté de Hohenloe en Franconie, où Jean-Frédéric, ſon pere, étoit miniſtre.

Jean-Louis étoit encore jeune lorſqu'il perdit ſon père, qui ne lui laiſſa aucun bien; mais l'éducation qu'il avoit reçue & ſes études, faites avec fruit, furent pour lui une reſſource; il fut correcteur dans l'imprimerie de Meyer, en même-tems qu'il étudioit la médecine ſous Jacques-Pancrace Bruno, & Jean-Maurice Hoffman. Il fut reçu docteur en 1691, à l'âge de 23 ans; & alla exercer la médecine à Herſpruck, dans le territoire de Nuremberg. Il devint enſuite membre de l'académie des curieux de la nature, ſous le nom de Nonus; fut agrégé dans le collège des médecins de Nuremberg en 1694, & nommé profeſſeur de phyſiologie & de chirurgie à Altorf en 1702; il mourut en cette ville d'une fièvre catarrhale, le 28 octobre 1703, ſelon *Mathias*, (p. 823.) à l'âge de 34 ans, 11 mois, 8 jours.

Apin a laiſſé quelques ouvrages.

1°. *Febris epidemicæ anno 1694 & 1695, in noricæ ditionis oppido Herſfruc, et vicino tractu graſſari deprehenſæ, tandemque petechialis reddita hiſtorica relatio, in obſervationum ſemicenturiam digeſta à* Joh.-Ludovico Apino, *d. phyſ. herſprucc., & natur. curioſ. collega, NONUS dicto. Norimbergæ,*

ſumptibus Andr. Otton. Swobaci, 1697, *in*-8°. ELOY.

Sans entrer dans un long détail ſur cette relation, nous obſerverons ſeulement, d'après les actes de Leipſick, que *Jean-Louis Apin* penſe que l'origine de la fièvre épidémique de Herſpruck eſt dûe aux pluies très-abondantes qui tombèrent depuis le mois d'août 1694, juſqu'en décembre de la même année.

2°. *Faſciculus diſſertationum academicarum; Altorffi literis Jod. Guil. Kohleſii*, 1718, *in*-8°. (ELOY, MANGET.)

Voici les titres de ces diſſertations, tels qu'ils ſont indiqués dans les actes de Léipſick :

1°. *Programma de περιεργίᾳ hippocratica, magno ad faciendos in arte progreſſus impedimento.*

2°. *Oratio inauguralis de origine diverſitatis temperamentorum in homine.*

3°. *Æolus microcoſmo commodans & incommodans, ſive diſſertatio phyſico-pathologica de flatibus.*

M. Carrere dit que cette diſſertation fut imprimée à Altorf en 1687, *in*-4°. A cette époque *Apin* n'avoit que 19 ans. Je crois que cette date n'eſt pas exacte.

4°. *Diſſertatio medica inauguralis de ſyncope, ann.* 1690, *Altorffi habita.*

Ce recueil a été publié par les ſoins de ſon fils, *Sigiſmond-Jacques Apin* : il étoit encore alors fort jeune, auſſi la préface qui eſt à la tête du recueil a-t-elle été compoſée par J.-Jacq. Bayer, premier profeſſeur de l'univerſité d'Altorf, lequel doit être regardé comme le véritable éditeur de ces diſſertations.

Au reſte, Sigiſmond-Jacques ne ſuivit point la profeſſion de ſon père; il fut d'abord profeſſeur de métaphyſique à Nuremberg. Il mourut recteur de l'école de S. Gilles à Brunſwik, en 1732. Il ne pouvoit guère avoir que 35 ans; ainſi il n'a pas fourni une carrière plus longue que ſon père. (M. GOULIN.)

APINEL. *(Mat. méd.)*

Racine qui naît dans quelques iſles de l'Amérique. Les ſauvages la nomment *yabacani*, & les françois racine *apinel*, du nom d'un capitaine de cavalerie qui y a ſervi, & qui l'apporta le premier en Europe.

Elle a une ſi grande vertu contre les ſerpens, qu'il ſuffit, pour les tuer, de leur en préſenter un morceau dans la gueule au bout d'un bâton; qu'on en mâche, qu'on s'en frotte les mains & les pieds, non-ſeulement on fait fuir le ſerpent, mais on le prend ſans péril, on en fait ce qu'on veut. Jamais il n'approchera d'une chambre où il y en aura un morceau. Ce ſont-là des faits attestés par M. de Hauterive. Cette même racine, ſi utile à la conſervation des hommes, ſerait auſſi utile à leur propagation, ſi la propagation avoit beſoin de ces ſecours forcés, que l'on n'emploie guère dans les vues ſérieuſes de la nature. (Acad. des ſciences 1714, diſt. de mat. méd.)

Il eſt vraiſemblable, ſuivant M. de la Marck, que cette racine eſt celle de l'Ariſtoloche Anguicide, dont le ſuc mêlé avec la ſalive ſert à engourdir les ſerpens, & dont l'odeur fait fuir ces animaux au rapport de M. Jacquin. Cette eſpèce d'ariſtoloche croît en Amérique aux environs de Carthagène, dans la nouvelle Eſpagne. (M. FOURCROY.)

APIOS. *(Mat. méd.)*

Le mot *apios* déſigne dans quelques auteurs anciens de médecine, une boiſſon fade & inſipide, un aliment peu ſavoureux, comme l'eau d'orge, de ris, &c. Il paroît que le même mot appartenoit auſſi à pluſieurs plantes âcres & purgatives. (M. FOURCROY.)

APIS. *(Hiſt. de l'art vétér.)*

C'eſt le nom du bœuf ou du taureau auquel les Egyptiens rendoient un culte divin. Cet animal devoit être d'un beau noir & avoir une marque blanche au milieu du front.

L'importance de l'agriculture & celle de la conſervation des animaux qui en ſont la baſe, a été ſentie par tous les peuples. Les Egyptiens ont été tellement pénétrés de cette vérité, qu'ils ont déifié le bœuf qui ſillonne la terre & les autres animaux qui la fertiliſent.

C'eſt une belle idée que celle de la toute-puiſſance créatrice, conſidérée dans l'utilité dont les animaux ſont à l'homme, & il ne faut ſans doute pas chercher ailleurs l'explication de la fable des Dieux réfugiés en Egypte, & cachés ſous la figure de différens animaux.

Il y a tout lieu de croire que l'art vétérinaire étoit en vigueur chez les Egyptiens; les ſoins qu'ils donnoient au bœuf *apis* en ſont des preuves. Il eſt fâcheux que nous n'ayons rien de poſitif ſur l'état de cette ſcience chez ce peuple ſavant, guerrier & agricole, dont l'hiſtoire ſacrée & profane nous montre les armées remplies de cavaleries, & les campagnes couvertes de nombreux troupeaux. (M. HUZARD.)

APLESTIE, *apleſtia*, ἀπληστία. Ce mot ſignifie *inſatiabilité*, & eſt pris au moral (*Voyez* LEX. CASTEL.) (M. CHAMSERU.)

APLOMB. (*Art. vétérin.*)

Un cheval bien d'*aplomb*, ou dont les membres ſont bien d'*aplomb*, eſt celui qui trote droit devant lui, ſans *billarder*; dont les extrémités dans l'appui tombent ſur le terrein d'une manière ferme, ſolide, ſans *flageoler*, & ſont détachées du corps & unies entr'elles par de juſtes proportions. L'*aplomb* doit être tel dans le repos, qu'aucune articulation ne dépaſſe en avant, en arrière ou de côté, les bornes que la nature lui a preſcrites, & que le cheval étant vu de face, la jambe antérieure d'un côté ſoit parfaitement au-devant de celle poſtérieure du même côté & l'efface entiérement, priſe à une certaine diſtance; comme vu de côté, l'une des jambes doit également effacer l'autre. Toutes les fois que l'œil de l'obſervateur ne rencontre pas cette préciſion, l'*aplomb* eſt faux, & l'animal pèche dans la juſteſſe & dans la régularité de ſes mouvemens, c'eſt ce qui eſt occaſionné par les târes de toute eſpèce qui affectent les extrémités, par les défectuoſités nombreuſes des pieds, & plus ſouvent encore par la mauvaiſe ferrure dont le but néanmoins doit tendre à y remédier.

La juſteſſe de l'*aplomb* eſt de rigueur dans le cheval de ſelle, autant pour la ſûreté que pour l'agrément du cavalier. Nous ferons voir à l'article *cheval*, combien eſt important dans le choix de cet animal, cette juſteſſe ainſi que la conſidération & l'examen de la direction de ſes membres. (*Voyez* CHEVAL.) (M. HUZARD.)

APNÉE, *Apnœa*, Ἄπνοια.

Défaut de reſpiration. C'eſt la ſuffocation hyſtérique. (*Voyez* CARUS, ou aſſoupiſſement carotique.) Héraclide de Pont a compoſé un traité ſur cette maladie.

APOBAMMA. *(Mat. méd.)*

Les Grecs nommoient *apobamma* ou *embamma*, une teinture, une infuſion légère de quelque nature qu'elle fut, qu'on donnoit comme médicament. (*Voyez* INFUSION, TEINTURE. (M. FOURCROY.)

APOCENOSES. (*Ordre noſol.*)

Vogel (cl. ij. ord. ij.) a déſigné par ce mot la plupart des évacuations contre nature, qui ſe font par les divers émonctoires & dans leſquelles on ne remarque point ou très-peu de ſang. Il a compris dans cette ſérie le *catarrhe*, l'*épiphora*, le *coryza*, l'*otopuoſis*, l'*otoplatos*, le *ptyaliſme*, la *vomique*, la *diarrhée*, la *puorrhée*, la *dyſenterie*, la *lienterie*, le *flux cœliaque*, le *cholera*, la *pituitaria*, la *leucorrhois*, l'*énureſis*, la *diureſis*, le *diabetes*, la *puoturia*, la *chylaria*, la *gonorrhée*, la *leucorrhoée*, l'*exoneiroſis*, l'*hydropédeſis*, la *galactia*, l'*hypercatharſis*, l'*ecphyſe*, la *dyſodia*, (*Voyez* ces mots chacun à leur rang.)

M. Cullen (cl. IV. ord. IV.) a pris le mot *apocenoſes* dans un ſens un peu différent, & il en a reſtreint l'application à un beaucoup plus petit nombre de maladies. Suivant lui, toute évacuation, ſoit de ſang, ſoit d'une autre humeur quelconque, plus abondante qu'à l'ordinaire, & qui n'eſt point accompagnée de fièvre ou d'accélération dans le mouvement des fluides, doit être rangée parmi les *apocenoſes*; tels ſont le *profuſio*, l'*éphidroſis*, l'*épiphora*, le *ptyaliſmus*, l'*énureſis*, la *gonorrhœa*. (*Voyez* ces mots à leurs places.)

APOCHYLISMA. *(Mat. méd.)*

C'eſt ainſi qu'on déſignoit un ſuc de fruit épaiſſi par une douce évaporation, mêlé avec le ſucre ou le miel, & rendu aſſez conſiſtant pour qu'il ne pût éprouver d'altération. C'eſt ce que nous nommons aujourd'hui un rob ou un extrait. (*Voyez* ces mots.) (M. FOURCROY.)

APOCHYMA. (*Mat. méd.*)

Les Grecs ont nommé *apochyma*, & ce nom a été reçu par les Latins, la poix ſalée qu'on retiroit des navires qui avoient été long-tems en mer. Ils lui attribuoient des propriétés nouvelles, communiquées par l'eau de la mer & par le frottement; c'étoit pour eux un remède déterſif, un réſolutif, & un deſſicatif puiſſant, étant appliqué à l'extérieur. On l'appelloit auſſi Zopiſſa. (*Voyez* POIX, GOUDRON.) (M. FOURCROY)

APOCIN. *(Mat. méd.)*

L'*apocin* eſt un genre de plantes qui forme même une famille aſſez naturelle dans ſa diſpoſition méthodique des végétaux; ce genre eſt remarquable par la ſingulière conformation de ſes cinq étamines, de ſes deux ſtyles, des cornets, des écailles & du corps charnu qui accompagnent les organes de la génération.

La plupart des eſpèces de l'*apocin* contiennent un ſuc laiteux, gommeux, réſineux âcre & aſſez abondant. Harris prétend que l'*apocin* eſt ſemblable à l'ipécacuanha, qu'il purge violemment par haut & par bas, & qu'il eſt impoſſible de diſtinguer la racine de cette plante en poudre du véritable ipécacuanha, quoique ces deux racines entières diffèrent par la couleur des filets qui les traverſent.

Malgré cette prétendue analogie avec l'ipécacuanha indiquée par Harris, l'*apocin* doit être beaucoup plus âcre que ce dernier médicament; on croit même, avec aſſez de vraiſemblance, que c'eſt un véritable poiſon, & on ne peut pas en conſeiller l'uſage en médecine; toute la famille des *apocins* eſt juſtement ſuſpecte. (M. FOURCROY.)

APOCIN, *aſclepias ſyriaca*. (*Mat. méd. & Hygiène vétérin.*

M. l'abbé *Roſier* dit que cette plante eſt légérement purgative ; mais que nous n'avons encore aucune bonne obſervation qui conſtate ſes effets certains ſur l'économie animale. M. le chevalier *Duduit de Maizieres* prétend que les vaches mangent ſes feuilles, & que ſon ſuc laiteux ne leur eſt point nuiſible, non plus qu'aux vers à ſoie. Nous avons vu des chevaux & des ânes manger toute la plante ſans inconvénient. Il ſeroit donc intéreſſant de tenter des eſſais pour apprécier d'une manière plus poſitive les vertus de cette plante, conſidérée comme médicament ou comme fourrage. (M. HUZARD.)

APOCRUSTICA. (*Mat. méd.*)

Les apocrouſtiques, *apocruſtica*, étoient chez les médecins grecs les mêmes remèdes que ceux qui ſont déſignés aujourd'hui par le nom de répercuſſifs ; ils y comprenoient les corps froids, la glace, le marbre, les métaux, les ſubſtances acerbes ſtyptiques, & les corps viſqueux, gras, capables de boucher les pores de la peau. (M. FOURCROY.)

APOCROUSTIQUES. (*Mat. méd.*)

Epithète que l'on donne aux remèdes dont la vertu eſt aſtringente & répercuſſive ; ce mot tire ſon origine de *αποκρουω*, je réprime. (M. MACQUART.)

APODACRITICA. (*Mat. méd.*)

Les grecs & les latins ont nommé apodacritiques, *apodacritica*, les médicamens qui introduits entre les paupières faiſoient d'abord couler les larmes, les ſupprimoient enſuite par leur aſtriction & deſſéchoient peu à peu ces organes ; tels ſont les collyres dans leſquels on fait entrer les ſels métalliques, les couperoſes. (M. FOURCROY.)

APOGEUSIS. (*Ordre noſol.*) Genre 449 de Vogel.

Vice de l'organe du goût. (*Voyez* AGEUSTIA, dont le ſens eſt le même.) (V. D.)

APOLLODORE.

Il naquit à Lemnos, iſle de l'Archipel. Il dédia, dit-on, quelques livres à Ptolémée Soter. Le regne de ce prince, en y ajoutant les années intermédiaires durant leſquelles ſon frère occupa le trône, fut de 36 ans, depuis l'an 116, juſqu'à l'an 80 avant notre ére. Rien n'indique à quelle époque de ce long règne *Apollodore* a vécu.

Pline parle d'un *Apollodore* qui avoit écrit à un roi Ptolémée, ſur le choix du vin dont il devoit faire uſage. On ne ſait ſi celui-ci eſt différent du premier.

Le même Pline fait mention de deux autres *Apollodores*, dont l'un étoit de Tarente & l'autre de Citium. Ils ont écrit ſur les contre-poiſons ou antidotes. Seroit-ce de l'un des deux que Galien a tiré la deſcription d'un antidote contre la vipère ? Le ſcoliaſte de Nicander cite un *Apollodore* qui a compoſé un traité ſur les plantes vénéneuſes. On trouve encore dans Pline un médecin nommé *Apollodore*, qui étoit de Pergame.

APOLLON.

Il eſt certain que les grecs ont diviniſé les hommes qui ont été recommandables par leurs talens, & par les ſervices qu'ils ont rendus à l'humanité. L'imagination des poëtes pour rehauſſer encore l'apothéoſe de ces hommes, auxquels ils accordèrent les honneurs de la divinité, leur donna des dieux pour pères ou pour aïeux. Bientôt on oublia qu'ils avoient été hommes, & on ne les conſidéra plus que comme des êtres d'une nature ſupérieure. Le merveilleux entra dans le récit de leurs actions ; elles furent décrites ſous le voile ingénieux des fictions, qui, ceſſant d'être compriſes, firent diſparoître la connoiſſance des faits.

C'eſt ainſi qu'*Apollon* eſt devenu le dieu de la médecine, mais ſous différens noms, & ſous différens attributs.

Latone lui donna le jour, ſuivant la mythologie des grecs, dans l'iſle de Délos, ſous un palmier. Il fut nourri de nectar & d'ambroſie par Thémis ; il apprit de Jupiter, ſon père, l'art de guérir & l'art de prédire, par leſquels il devoit s'attacher le genre humain. Son père lui accorda l'honneur de s'aſſeoir à ſa droite, & d'en obtenir tout ce qu'il voudroit.

On a dit que de ſes cheveux diſtilloit la panacée ; ſur quelque région ou ſur quelque ville qu'elle tombât, elle conſervoit tout ; on a dit qu'il avoit appris aux médecins à prolonger les jours des mortels, & à éloigner d'eux la mort, & qu'il avoit enſeigné à Eſculape, ſon fils, un art qu'il devoit exercer pour la conſervation du genre humain.

Les anciens ont cru qu'*Apollon* avoit une ſi grande puiſſance ſur la vie de l'homme, que ceux qui périſſoient de mort ſubite étoient cenſés avoir été percés par ſes flèches. Auſſi les poëtes, & principalement Homere, donnent-ils pour épithètes à ce dieu *ικαλος*, *ικαιργος*.

Il paroît que c'eſt par la même raiſon qu'il fut appellé *παιων*, & par les Doriens *παιαν*, & que dans le culte qu'on lui rendoit, on crioit, *io ! paan !* parce qu'on étoit perſuadé qu'il frappoit avec ſes flèches.

Ce n'étoit pas toujours pour la deſtruction des hommes, il frappoit auſſi pour leur conſervation ; c'eſt ce qu'on peut préſumer de la fable du ſerpent Python, (dont parle Ovide, *metamorphoſ.* lib. j. ,

verſ. 436 & *ſeq.*) percé & mis à mort par les flèches de ce Dieu : on ſait que ce fut en mémoire de ce ſervice rendu, que furent inſtitués chez les grecs les jeux pythiens ou pythiques : Pindare a célébré quelques-uns de ceux que leur force ou leur adreſſe y ont rendus victorieux.

Beaucoup de temples ont été bâtis en l'honneur d'*Apollon ;* un culte religieux y fut inſtitué. Cependant la plupart ont été plus célèbres par les oracles qui s'y rendoient ſur l'avenir ou ſur les choſes obſcures & inconnues, que par ce qui a rapport à la médecine ; car les anciens penſoient que ce dieu avoit entièrement abandonné celle-ci à Eſculape ſon fils.

C'eſt à quoi ſemble faire alluſion Diodore de Sicile, lorſqu'il s'exprime ainſi : *Apollon* a inventé la ſcience médicale qui s'exerce par la prédiction, moyen par lequel les malades recouvroient autrefois la ſanté. Et c'eſt à cauſe de l'union de ces deux arts, qu'Eſchyle appelle *Apollon ἰατρομαντις, medicus vates.*

Parmi les arbres, les palmiers & les lauriers lui étoient conſacrés ; & parmi les animaux, le cygne, le loup, l'épervier, le cerf, le dauphin.

Apollon & Diane avoient un ſurnom commun ὔυλιος, du verbe grec ὐυλῆιν, *ſanum eſſe*, ſe porter bien. C'eſt ſous ce nom que le frère & la ſœur étoient déſignés par les Déliens & par les Miléſiens, au rapport de Strabon. Les Athéniens donnoient auſſi cette épithèſe à *Apollon.*

Il eſt nommé dans les médailles σωτηρ, ſauveur ; & ſouvent par les poëtes ἀλεξικος, qui écarte les maux ; & même ἐπικουριος, protecteur. Pauſanias (lib. j. p. 3, liv. 35, édit. Francof. 1583, in-fol.) dit qu'*Apollon* fut appellé ἀλεξικακον, parce qu'il avoit fait ceſſer la peſte meurtrière qui infectoit l'Attique du tems de la guerre du Péloponnèſe.

Quoique la plupart regardent *Apollon* & Pæon comme un ſeul & même dieu ; il y en a cependant qui penſent que le mot *paon* convient ſpécialement à Eſculape.

Ceux qui veulent tirer un ſens phyſique des fables des anciens, diſent qu'*Apollon* eſt le ſoleil, parce que c'eſt lui qui fait les conſtitutions de l'année ſalubres ou inſalubres, ainſi que la ſanté et les maladies. (M. Goulin.)

APOLLONIDES. (*de Cos.*)

Amytis, fille de Xerxès, roi de Perſe & d'Amiſtris, & ſœur d'Artaxerxès Longuemain, avoit épouſé Mégabyze, qui fut en grand crédit ſous les deux rois. Après la mort de ſon mari, Amitis (dit Ctéſias au rapport de Photius) ſe choiſit des amans, auxquels elle prodiguoit ſes faveurs ; conduite qu'avoit tenue Amiſtris ſa mère. Amytis eut une maladie légère. Le médecin *Apollonides*, qui en étoit amoureux, lui dit qu'elle rétabliroit ſa ſanté, en goûtant les plaiſirs de l'amour, ſa maladie étant une affection de la matrice. Les tendres ſentimens du médecin furent bien reçus ; il obtint ce qu'il deſiroit : mais la princeſſe étant tombée dans la conſomption, il fallut renoncer à une jouiſſance évidemment nuiſible. Lorſque Amytis ſentit que ſon mal étoit incurable, & ſa mort inévitable, elle pria ſa mère de tirer vengeance d'*Apollonides* qui l'avoit trompée. Amiſtris fit part à Artaxerxès de ce qui s'étoit paſſé, & lui apprit comment *Apollonides* avoit trompé Amytis : elle dit au roi que ſa fille en demandoit vengeance. Artaxerxès permit à ſa mère de punir le médecin comme elle le voudroit. Elle ordonna donc qu'on arrêtât *Apollonides*, & qu'il fût mis dans les fers ; après l'avoir fait tourmenter pendant deux mois, elle donna ordre de l'enterrer vivant, ce qui fut exécuté, lorſqu'Amytis eut ceſſé de vivre.

Cette aventure racontée par Ctéſias me paroît fort douteuſe, pour ne pas dire abſolument fauſſe.

D'après les faits hiſtoriques & l'ordre des tems, on voit qu'Amytis avoit été mariée à Mégabyze, pluſieurs années avant la mort de Xerxès, aſſaſſiné l'an 465, avant notre ère ; & que l'an 450, deux fils de Mégabyze ſont tués dans une bataille, où ils combattoient ſous les ordres de leur père. L'aîné de ces jeunes gens devoit avoir au moins 21 ans ; ainſi il ſera né vers l'an 471 avant notre ère. Amytis ſa mère, à cette époque (471), avoit au moins 18 ans ; donc cette princeſſe a pu naître vers l'an 489 avant notre ère. Mégabyze, ſon mari, vivoit encore l'an 444 ; mais il peut être mort l'année ſuivante 443. Amytis qui ne paroît pas lui avoir ſurvécu long-tems, aura fini ſa carrière l'an 441, la deuxième après le décès de ſon mari. Elle avoit donc au moins 48 ans, & 46 lorſqu'elle devint veuve.

Une femme de 46 ans, fut-elle princeſſe, n'excite pas communément une violente paſſion. Suivant Ctéſias, Amytis, devenue libre, & avant ſa maladie, avoit non pas un amant, mais pluſieurs. Elle avoit donc en ſa diſpoſition le remède de la maladie qui lui ſurvint en ſuppoſant que le médecin la regardât comme une affection de la matrice. Imagineroit-on qu'*Apollonides* ait pu perſuader à Amytis que ce fut en lui, & non pas dans ſes amans, que réſidât l'efficacité du remède ? & qu'elle ſe fût déterminée tout-à-coup à les écarter, & en les écartant de ſe priver de pluſieurs médecins, qui, dans ce cas, d'après la déclaration d'*Apollonides*, devoient valoir plus qu'un ſeul ? Amytis pouvoit-elle être aſſez ſimple pour croire que les talens du médecin l'emportaſſent ſur les talens de ſes amans réunis ?

Avant la mort de Xerxès, Amytis avoit été accuſée d'infidélité par Mégabyze ſon mari ; elle ſe défendit auprès de ſon père. Qu'elle ait été pleinement juſtifiée ou non, elle continua de vivre avec Mégabyze, lui

ſauva la vie deux fois, & le remit en grace à la cour d'Artaxerxès. Délivrée par ſa mort de toute contrainte, elle ſe livre à ſes penchans, comme l'avoit fait ſa mère avant elle. Bientôt elle eſt attaquée d'une maladie, d'abord légère. *Apollonides* eſt appellé; il tranquilliſe la princeſſe, lui fait eſpérer que le mal n'aura pas de ſuite; c'eſt, ſi l'on veut, une affection de la matrice; & bien il preſcrit ce qui eſt capable de calmer le déſordre des nerfs ou le mal local: il ſavoit très-bien que pour une maladie de la matrice, dans une femme de 46 à 47 ans, la jouiſſance, bien loin d'être utile, eſt pernicieuſe. Amytis auroit pu répondre au médecin qui la lui auroit propoſée, ſi c'eſt-là le remède, devrois-je être malade? Mais le mal empire, c'eſt une véritable conſomption, au-deſſus des remèdes, & des ſecours de la médecine. La princeſſe, qui ſe voit mourir, accuſe l'impéritie du médecin, & veut qu'il périſſe avec elle, puiſqu'il n'a pu la guérir. Elle charge de ſa vengeance, Amiſtris ſa mère, qu'on ſait avoir été cruelle & barbare. Toute puiſſante ſur l'eſprit d'Artaxerxès ſon fils, elle en obtient aiſément la permiſſion de faire mourir *Apollonides*, qui, certainement, ne fut point coupable du crime dont le charge Ctéſias: crime dont l'accuſation eſt abſurde. Séduit-on des femmes telles qu'Amiſtris & Amytis, qui ne mettoient pas un grand prix à la chaſteté, & qui s'embarraſſoient peu que leurs galanteries fuſſent connues?

Il y a pluſieurs exemples de médecins, mis à mort par l'ordre des rois, qu'ils n'ont pas guéris; Apollonides en eſt certainement un.

Ctéſias écrivoit environ 50 à 55 ans après la mort d'Amytis. Il a recueilli des diſcours populaires ſur la cauſe de la mort d'*Apollonides*. Les critiques, les plus judicieux, n'ajoutent aucune foi aux récits de cet hiſtorien. Rien ne nous apprend quel âge avoit l'infortuné *Apollonides*, qui termina ſa vie dans les tourmens, vers l'an 441 avant notre ère. Il eſt aſſez vraiſemblable qu'il ne pouvoit pas avoir moins de 40 à 45 ans. (M. GOULIN.)

APOLLONIDES, de Chypre.

Ce médecin étoit de la ſecte méthodique. Il avoit été diſciple d'Olympicos de Milet; & il fut maître de Julianos que Galien avoit connu à Alexandrie.

Apollonides paroît être né vers l'an 91 ou 93 de notre ère. Il avoit 40 ans l'an 131 ou 133, lorſque Galien étoit encore enfant. (M. GOULIN).

APOLLONIUS.

Galien l'appelle diſciple d'Hippocrate.

Eraſiſtrate, dans ſon traité des fièvres, lui reprochoit de faire mourir de ſoif les malades. Il fait, diſoit-il, douze portions de la ſixième partie d'une cotyle d'eau qu'il mettoit chacune dans autant de petites coupes de cire (κηρινων, il faut peut-être ξυλινων, de bois) pour en donner une ou deux tout au plus aux malades dans l'ardeur de la fièvre.

La cotyle, dit Eloi, étoit une meſure qui ne contenoit que neuf onces de liqueur; ainſi ces coupes de cire ne contenoient que la huitième partie d'une once: ce qui étoit plutôt faire goûter l'eau au malade, que de lui en donner à boire.

Galien, en rapportant le paſſage d'Eraſiſtrate, obſerve que c'eſt un trait malin, lancé contre le diſciple, afin qu'il retombe ſur le maître.

Cet *Apollonius* pouvoit être de l'âge, ou à-peu-près de Theſſalus, de Polybe & de Dioxippus. (M. GOULIN.)

APOLLONIUS, d'Antioche.

Il étoit de la ſecte empirique, & paroît avoir été diſciple de Sérapion. J'ai placé la naiſſance d'*Apollonius* ſous l'an 269 avant notre ère; ainſi il avoit 40 ans l'an 229.

C'eſt probablement lui (ſelon le Clerc) que Galien dit avoir demeuré long-tems à Alexandrie, & avoir compoſé des livres intitulés: *des médicamens aiſés à préparer*, ou *à trouver*; il rapporte même la deſcription de pluſieurs de ces médicamens, & témoigne de l'eſtime pour l'auteur, bien qu'il le cenſure en quelques endroits, pour avoir traité ce ſujet ſans diſtinguer aſſez exactement les cas où les remèdes, dont il s'agit, peuvent être convenables (M. GOULIN).

APOLLONIUS.

Fils du précédent; il étoit auſſi d'Antioche. Il ſuivit la ſecte empirique comme ſon père. Il a précédé Glaucias, dont il fut peut-être le maître. Au reſte, j'eſtime qu'il eſt né vers l'an 239, avant notre ère, & qu'il a eu 40 ans en 199, avant notre ère. (M. GOULIN).

APOLLONIUS, Mus.

Il étoit contemporain de Strabon, mais plus âgé: c'eſt pourquoi nous avons placé ſa naiſſance, vers l'an 72, avant notre ère; ainſi il avoit 40 ans vers l'an 32 avant notre ère.

Cet *Apollonius* avoit compoſé quelques traités ſur les médicamens, & ſur la ſecte d'Herophile, de laquelle il avoit embraſſé les dogmes. Aucun ne ſe ſont conſervés. (M. GOULIN.)

APOLLOPHANES.

Ce médecin paroît avoir été un des premiers diſciples d'Eraſiſtrate, qu'on croit n'avoir commencé à enſeigner que dans un âge très-mûr. Il fut médecin d'Antiochus Soter, roi de Syrie, qui mourut l'an 262 avant notre ère, âgé d'environ 54 ans. Ce médecin devoit être à cette époque dans la maturité de l'âge, & avoir au moins 45 ans. Ainſi il

a pu naître vers l'an 307, avant notre ère, lorſque Eraſiſtrate ſon maître avoit 27 ans.

Voici un trait qui fait honneur à ce médecin, & dont Polybe a perpétué le ſouvenir.

Hermias, miniſtre d'Antiochus, exerçoit dans le royaume des concuſſions & des violences, qui répandoient la déſolation. Perſonne n'oſoit porter au roi les plaintes du peuple, parce qu'on craignoit la vengeance du miniſtre oppreſſeur. *Apollophanes* eut le courage de découvrir au roi les excès d'Hermias, & le mécontentement univerſel qu'ils excitoient. Antiochus fait éclairer de près la conduite du miniſtre; les faits prouvent la perverſité d'Hermias, qui eſt condamné à mort.

Apollophanes paroît s'être retiré à Smyrne, après la mort d'Antiochus; il fut le fondateur d'une école d'Eraſiſtratéens, qui floriſſoit encore du tems de Strabon. Les habitans de Smyrne firent frapper en ſon honneur une médaille, dont parle Richard Mead dans une diſſertation, qui a pour titre : *de numis quibuſdam à Smyrnæis in medicorum honorem cuſis.*

APOLTRONI, APOLTRONIR. (*Hygiène & chirurgie vétérinaire.*)

On appelle *apoltroni*, l'oiſeau de proie auquel on a amputé les ongles. *Apoltronir* eſt l'opération elle-même. (*Voyez* AMPUTATION DES ONGLES.) (M. HUZARD).

APOMELI. (*Mat. méd.*)

Les médecins grecs employoient beaucoup l'*Apomeli*, qui paroît être du vinaigre chargé de miel, & d'une portion extractive de la cire. C'étoit un remède déterſif & vulnéraire, dont ils faiſoient beaucoup de cas, & qui, comme on voit, différoit de notre oximel. Dioſcoride donnoit le même nom à une eſpèce d'hydromel ou d'eau miellée; car dans les tems reculés, comme aujourd'hui, les auteurs avoient chacun leurs noms particuliers. (M. FOURCROY.)

APONEVROSE BLESSÉE. (*Chir. vétérin.*) (*Voyez* PLAIES.) (M. HUZARD.)

APOMUTTOSIS. (*Noſol. méthod.*)

Emunctio, ab απομυττω, emungo. (*Voyez* ETERNUEMENT.) (M. CHAMSERU.)

APONO. (*Voyez* ABANO.) (M. GOULIN.)

APOPHLEGMATILAMES. (*Mat. méd.*) (*V.* APOPHLEGMATISANS.) (M. FOURCROY.)

APOPHLEGMATISANS. (*Mat. méd.*)

Les remèdes âcres, propres à faire couler la ſalive avec abondance, & par la ſimple maſtication, ont reçu le nom d'*Apophlegmatiſans*. Ceux qui en excitent l'excrétion, après avoir été adminiſtrés à l'intérieur, ſont appellés Sialagogues ou Salivans. Les premiers ont beaucoup d'analogie avec les précédens; mais en réuniſſant toutes les connoiſſances que nous avons ſur la ſalivation, & en réfléchiſſant aux différens moyens qui peuvent la procurer, on voit qu'on doit diviſer les remèdes qui font couler la ſalive en trois claſſes; la première comprend ceux qui opèrent la ſalivation par le ſimple mouvement méchanique, & toutes les ſubſtances les plus inertes que l'on mâche, produiſent cet effet entiérement dû à la maſtication; les muſcles deſtinés à mouvoir la mâchoire, & l'agitation de cet os, excitent une action plus vive, & une ſorte d'érection dans les canaux excrétoires de la ſalive, & ſollicitent une excrétion conſidérable de ce fluide : telle eſt la raiſon qu'a donnée le célèbre BORDEU de ce qui ſe paſſe dans la maſtication. Il a fait voir que cet effet ne dépend point de la preſſion de la parotide comme les anatomiſtes l'avoient crû avant lui; mais qu'il eſt dû à une ſorte d'érection & d'irritation produite dans les glandes ſalivaires par l'action des muſcles. On emploie ordinairement à cet uſage des morceaux de bois vert, de la cire, le maſtic & pluſieurs autres ſubſtances tenaces, qui ſont très-difficiles à mâcher. Ces moyens méritent le nom d'*apophlegmatiſans* mécaniques. (*Voyez* MASTICATOIRES.)

La ſeconde claſſe renferme les *apophlegmatiſans* proprement dits, ou les ſubſtances âcres, qui lorſqu'on les mâche agiſſent en exprimant par leur principe très-ſapide les canaux ſalivaires, tels ſont

Les racines d'iris.

—— de raifort.

—— de pyrethre.

—— de gingembre.

Les feuilles de tabac.

—— de bétoine.

Le poivre.

Le ſinapi, &c.

Enfin, dans la troiſième claſſe on doit ranger les ſialagogues ou ſalivans qui, pris dans l'eſtomac, paſſent dans nos humeurs, les diviſent, les atténuent, & ſe portent ſpécialement ſur les glandes parotides, les maxillaires & les buccales; telle eſt l'action du mercure & de ſes diverſes préparations ſalines. (*Voyez* les mots SALIVANS, SALIVATION, SIALAGOGUE.)

Ceux dont nous devons examiner ici les propriétés générales, la manière d'agir, & ſur-tout les avantages, appartiennent à la ſeconde claſſe, c'eſt-à-dire aux ſubſtances âcres, dont l'impreſſion portée

ſur la langue, le palais & les parois latérales de la bouche fait couler une grande quantité de ſalive, en ſtimulant & irritant le tiſſu & les canaux excrétoires des glandes ſalivaires : ces remèdes exprimment en même-tems les humeurs des organes voiſins, dont la plupart ont des communications immédiates avec les cavités de la bouche. Les yeux, les foſſes naſales, la caiſſe du tambour, le voile du palais, les amigdales, le larynx & la partie ſupérieure de l'éſophage, & toutes les glandes ſituées ſur les membranes du palais & de la bouche, participent à l'action des *apophlegmatiſans*, qui font couler en même-tems les fluides de toutes ces parties.

Il ſuit de-là que ces remèdes peuvent être utiles dans les affections de ces différens organes. Auſſi les emploie-t-on avec ſuccès dans les maladies ſoporeuſes, dans la paralyſie de la langue & des muſcles de la face, dans les fluxions catharrales des joues, des gencives, de l'arrière-bouche, du nez, des yeux, dans la foibleſſe de la vue. Il y a quelques eſpèces de ſurdité & de douleur de tête, dans leſquelles ils opèrent quelquefois de très-bons effets ; ils ſont pour ainſi dire ſpécifiques dans la grenouillette. Peut-être même pourroit-on les regarder comme utiles dans les maladies des humeurs & ſur-tout dans les maladies dépuratoires, puiſqu'on ſait que la ſalivation eſt quelquefois une criſe de pluſieurs fièvres éruptives, ou au moins diminue l'intenſité de leurs ſymptômes.

Les *apophlegmatiſans* peuvent nuire en épuiſant les malades ; on ne doit donc en faire qu'un uſage modéré. Ils ſont dangereux lorſqu'on les emploie en trop grande quantité ; ils excitent alors de la douleur, des excoriations & des aphthes dans la bouche. Ils ſont entiérement contre-indiqués dans les inflammations de cette cavité, & dans celles de toutes les parties voiſines. Ils ne conviennent point chez les perſonnes foibles & dans le maraſme ; ils produiſent quelquefois le vomiſſement.

On les adminiſtre en général ſous quatre formes ; communément on fait mâcher les ſubſtances âcres dans leur état naturel, comme la racine de pyrethre ; ſouvent on les donne en infuſion ou en décoction, que l'on conſerve dans la bouche ; quelquefois on les preſcrit ſous la forme de vapeurs ou de fumigations ; enfin on les fait prendre auſſi en tablettes. (M. Fourcroy.)

APOPHLEGMATISANS. (*Mat. méd. vétérin.*) (*V.* Masticatoires, Salivans.) (M. Huzard.)

APOPHLEGMATISME. (*Mat. méd. art de formuler.*)

L'apophlegmatiſme, *apophlegmatiſmus*, ou remède propre à faire couler les humeurs de la bouche, eſt de trois eſpèces ; *liquide*, *mou*, *ſec*.

a. Le liquide ne ſe tire ſouvent que des décoctions, des mixtures moyennes & plus fréquemment des mixtures reſſerrées ; (*voyez* Mixture) quelquefois auſſi des infuſions, des ſucs, ou d'autres liqueurs officinales non-mêlées.

b. Le mou n'eſt qu'un électuaire.

c. Le ſec eſt un eſpèce de parfum compoſé de fumée de tabac ſimple ou médicinal, qu'on reçoit dans la bouche, ou une rotule ſublinguale qui ſe diſſout facilement, ou quelque choſe de ſolide & de tenace, d'âcre, qui ſe mâche : ce qu'on appelle ordinairement *maſticatoire* ; (*voyez* ce mot). On emploie auſſi les parties ſolides des plantes âcres, leurs ſucs concrets qui ne ſe fondent pas facilement ; de même que les poudres groſſières compoſées de ces ingrédiens, & d'autres ſemblables. On peut les enfermer dans un linge en forme de nouet, ou ne point les y enfermer, ou bien leur donner la figure de trochiſques ou de paſtilles, au moyen d'une matière glutineuſe.

Il ne faut cependant pas ſe ſervir indifféremment des trois eſpèces d'*apophlegmatiſme*. On doit examiner lequel peut mieux convenir à l'indication, aux circonſtances de la maladie, & à la diſpoſition du malade.

a. Lorſque le cas demande qu'on agiſſe promptement, l'uſage des liquides, & ſur-tout des plus ſimples, ou de ceux qu'on prépare par le mélange ſeul, eſt le meilleur.

b. On doit auſſi les employer dans le cas où il s'agit de dégager le fond du goſier d'une pituite denſe & tenace qui y eſt attachée.

c. L'uſage de l'*apophlegmatiſme*, en électuaire, eſt préférable lorſque la maſtication eſt difficile, & que le malade ne peut tenir ou rouler dans ſa bouche qu'avec beaucoup de peine les liquides ou les ſolides, comme cela arrive dans la paralyſie & dans les affections ſoporeuſes. L'électuaire, dont on enduit le palais, ſe fond peu-à-peu, & agit plus ſûrement.

d. La pipe eſt extrêmement incommode à ceux qui ne ſont point accoutumés de fumer. — La fumée agit violemment ſur les nerfs. Et ſi par haſard elle vient à s'engager dans la cavité des narines, du pharynx, du larynx, elle cauſe des céphalalgies, des vertiges, des toux, des nauſées, des vomiſſemens.

e. Il eſt très-difficile d'aſtreindre les enfans & les perſonnes délicates à mâcher long-tems. Ils aiment mieux prendre des liquides ou des rotules, où l'âcreté eſt corrigée par le ſucre. Mais la vertu de ces préparations eſt moins active.

f. Lorſqu'il faut faire couler la pituite lentement, long-tems, & en grande quantité, les maſticatoires ſont préférables aux deux autres eſpèces, à moins que quelques-unes des conditions ci-deſſus ne s'y oppoſent.

La matière doit ſe prendre parmi les ingrédiens, qui, étant reçus, retenus, agités dans la bouche, peuvent, par leur vertu émolliente, & ſur-tout ſtimu-

lante, faire couler une grande quantité de ſalive ou de viſcoſité. (*Voyez* ci-deſſus le mot APOPHLEGMATISANS.)

Les matières qui, étant avalées, & reçues dans l'eſtomac, font ſaliver en excitant des nauſées, ou qui, étant portées dans le ſang, le diſſolvent, & produiſent par-là le ptyaliſme, ne peuvent avoir lieu dans cette formule, où il ne s'agit que de topiques.

LE CHOIX ſe connoît par la vertu requiſe du remède & par la forme qu'on veut lui donner.

1. Les émolliens, les ſavoneux, les aromatiques, plus ou moins puiſſans, qui renferment une huile ou un ſel âcre, fourniſſent aux médecins un nombre immenſe de remèdes entre leſquels il faut choiſir celui qui convient à l'intention préſente; ainſi il eſt facile, au moyen d'un menſtrue, aqueux, vineux, de préparer, ſelon les régles données ci-devant, des décoctions, des infuſions, des ſucs qui agiſſent plus ou moins fortement. On rend agréables ces ingrédiens, & on modére leur activité en y mêlant du miel ou du ſucre.

2. La matière convenable pour les mixtures ſe tire des eaux diſtillées, des vinaigres, des eſprits, des teintures, des eſſences, des huiles, des ſels compoſés avec des ingrédiens ſemblables à ceux qu'on a cités. On peut auſſi employer ſéparément ceux qui ſont très-délayés.

3. Les aromates, les racines, les écorces, les feuilles, les ſemences fort âcres, entières, que l'on fait quelquefois macérer, avant de s'en ſervir, dans du vin, du vinaigre, de l'eſprit-de-vin; les ſucs tenaces ſemblables, mais qui ne ſont pas néanmoins déſagréables par leurs odeurs, par exemple, le maſtic, la myrrhe, fourniſſent en particulier un maſticatoire fort efficace. Il y a même des perſonnes qui ne haïſſent point de mâcher des feuilles de tabac. Les Indiens mâchent avec plaiſir le bétel & l'areca mêlés avec de la chaux.

4. Ces matières étant pilées donnent des poudres dont on fait des nouets, en les enfermant dans un linge, des rotules en les incorporant avec du ſucre, des trochiſques maſticatoires, en les uniſſant avec de la cire, du maſtic, ou quelqu'autre matière glutineuſe, des électuaires en les mêlant avec beaucoup de miel ſimple ou médicinal.

5. Il faut bien ſe garder par-tout, mais ſur-tout à l'égard des maſticatoires, d'employer des matières d'une odeur ou d'une ſaveur déteſtables, parce qu'elles ſe développent trop par la maſtication. Néanmoins les choſes les plus déſagréables deviennent ſupportables par l'habitude.

L'INSTRUCTION relative à la formule de l'*apophlegmatiſme* eſt aſſez ſimple. Il faut, pour l'eſpèce préſente d'évacuation, que l'eſtomac ſoit preſqu'à jeun. C'eſt pourquoi on la provoque ordinairement une heure ou deux avant le repas, à moins qu'il n'y ait du danger d'attendre. On la facilite en baiſſant la tête, & par-là on empêche auſſi que les parties âcres ne tombent dans le goſier. Elle ne doit guère durer plus d'une demi-heure. Il paroît preſqu'inutile d'avertir qu'après l'action de l'*apophlegmatiſme*, il faut ſe rincer la bouche avec de l'eau tiède, du lait, ou quelqu'autre liqueur douce.

L'USAGE de l'*apophlegmatiſme* ménagé avec précaution produit de bons effets qu'on ne pourroit pas toujours obtenir par d'autres voies dans les affections froides, catarrheuſes, ſoporeuſes, dans les attaques de paralyſie, d'épilepſie; dans la leucophlegmatie, l'angine aqueuſe, l'odontalgie. L'abus dans cette eſpèce d'évacuation quoique très-bonne par elle-même, eſt très-nuiſible; il enlève à la chylification la ſalive qui lui eſt ſi utile; il dépouille le ſang de ſes parties les plus ſubtiles; enfin il fait contracter une habitude dont on ne peut, après, ſe défaire qu'avec peine.

[EXEMPLES].

1.

Décoction apophlegmatiſante, très-utile dans les approches de l'apoplexie froide.

Voyez H. Boerh. mat. méd., p. 175.

℞ *De rac. d'impératoire, de pyrethre.* ana onc. j.

De feuill. récent. de rue, de marj. ana poig. j.

De fleurs de lavande. poig. ß.

De ſemences de moutarde écraſées. onc. ß.

Hachez, faites cuire dans le vin blanc q. ſ. pendant une demi-heure, dans un vaiſſeau exactement fermé. On mêlera dans la colature,

D'eſprit de ſel ammoniac. drag. ji.

De miel ANTHOS. onc. j ß.

I. *On tiendra un peu de cette décoction chaude dans la bouche, & on l'y agitera, l'on crachera l'humeur qu'elle aura tirée. On recommencera dans le beſoin, à chaque heure, ou plus ſouvent.*

2.

Mixture ſemblable, qui convient contre les douleurs des dents, cauſées par une fluxion.

℞ *D'eau diſtil. de lavande.* onc. vj.

D'eſprit de la reine d'Hongrie. onc. ij.

De ſel ammoniac. drag. j.

De teint. de ſel de tartre, de Wanhel. drag. ij.

De gingembre réduit en poudre fine. drag ß.

M. D. dans une fiole fermée. Inſtr. *comme ci-deſſus.*

3.

Apophlegmatiſme, en forme de ſuc exprimé.

℞ *De feuilles récent. de becabung.* poig. j.

—— *de cocléaria.* poig. ß.

De racine récente d'arum, de grand raifort.

De ſemen. de moutarde. ana onc. ß.

Hachez, broyéz, exprimez le ſuc dans lequel vous mêlerez,

De vin blanc. onc. j. ß.

De ſucre blanc. onc. j.

Inſtr. *Le malade, attaqué du ſcorbut, tiendra tous les matins, pendant quelque tems, une certaine quantité de cette liqueur dans ſa bouche, qu'il aura ſoin de laver auparavant avec de l'eau. Enſuite il crachera cette liqueur avec la ſalive qui ſe ſera amaſſée.*

4.

Poudre *apophlegmatiſante*.

℞ *De racine de Pyrethr.*

D'écorce de Magelan. ana drag. j. ß.

De cubeb.

De cardamom.

De geroſles. ana drag. ß.

De ſel ammoniac. drag. j.

D'huil. diſtil. d'œillet. goutt. vj.

Broyez, f. une poudre un peu groſſe; D. dans une petite boîte.

Inſtr. *On prendra de cette poudre tous les matins à jeun, autant qu'il en peut tenir ſur la pointe d'un couteau. On la mâchera & l'on crachera les humeurs qu'elle aura tirées.*

5.

Rotules ſalivantes.

℞ *Les eſpèces précédentes, réduites en poudre très-fine.*

De ſucre très-blanc diſſous dans l'eau de roſes épaiſſie, le ſextuple.

F. ſ. a. des rotules.

Inſtr. *On en tiendra une ou deux ſous la langue, pour qu'elles ſe fondent inſenſiblement; on crachera l'humeur qu'elles tireront.*

6.

Electuaire compoſé des mêmes ingrédiens.

℞ *Les eſpèces précédentes, réduites en poudre très-fine.*

De miel anthos., le triple.

M. exactement D. dans un vaiſſeau de fayence.

Inſtr. *On en prendra une très-petite quantité dont on frottera le palais dans les maladies ſoporeuſes froides.*

7.

Nouet ſemblable.

℞ *Des poudres précédentes.* drag. j. ß.

De maſtic. drag. iij.

Liez dans un linge, f. un nouet.

Inſt. *On le mâchera doucement le matin pendant une demi-heure, pour faire couler la ſalive qu'on aura ſoin de cracher.*

8.

Trochiſques maſticatoires.

Voyez H. Boerh. mat. méd. pag. 175.

℞ *De maſtic.*

De cire blanche.

De gingembre. ana. onc. j.

F. ſ. a. de petites paſtilles chacune, de drag. ß. ou j.

1. Comme ci-deſſus.

(Gaubius, art de formuler.) (M. Fourcroy).

APOPHYSE CARIÉE. (*Chirurg. vétérin.*)

Les protubérances, que forment quelques *apophyſes*, les rendent plus ſujettes aux accidens extérieurs, & à la *carie* qui les accompagne ſouvent, lorſqu'ils ſont ou négligés, ou mal traités. Les *apophyſes*, qui y ſont les plus expoſées, principalement dans le chien & dans le cheval, ſont celles de l'olecrâne ou du coude, celles des iléons ou des pointes des hanches, les *apophyſes* zygomatiques, les épines maxillaires, &c. La *carie* ſe manifeſte dans les premières, lorſque les animaux ſe couchent en vache, (*voyez* Eponge), & dans les autres lorſque dans des maladies aigues ils reſtent long-tems couchés ſur le fumier; après des coups, des chûtes, &c. Le traitement eſt celui de la carie en général. (*Voyez* Carie.) (M. Huzard).

APOPLECTIQUES. (*Mat. méd.*)

On a quelquefois désigné, par le mot *apoplectiques*, les médicamens qu'on emploie contre l'apoplexie. (*Voyez* le mot *Antiapoplectiques*). (M. FOURCROY).

APOPLEXIE, APOPLEXIA. (*Ordre nosol.*) Genre 182 de Sauvage, & 42 de Cullen.

La diminution, ou la suspension totale des mouvemens volontaires, ceux du cœur, des artères & de la respiration continuant d'avoir lieu, & un sommeil profond, constit ent cette maladie.

L'*apoplexie* symptômatique peut être produite par l'hydrocéphale, par les fièvres intermittentes & rémittentes, pernicieuses, par les fièvres continues malignes, par les fièvres exanthématiques, par l'épilepsie, par la goutte, par l'hidropisie, par l'ischurie, par le scorbut, par l'histéricie, par les poisons, par les blessures de la tête & les commotions.

L'*apoplexie* essentielle doit être divisée, comme par les anciens;

1°. En *apoplexie* sanguine, que les signes de la pléthore sanguine annoncent;

2°. En séreuse ou en cachectique. J'appelle ainsi toutes celles qui sont produites par l'abondance & l'épanchement d'une autre humeur que le sang. Le plus souvent c'est de la sérosité ou pituite, comme dans les hydropisies & les hydrocéphales. Quelquefois aussi la bile ou le fluide urineux s'y joignent. Je pense qu'il peut m'être permis de réunir ces diverses espèces dans cet article, parce que toutes présentent à-peu-près les mêmes indications, qui sont très-différentes de celles que l'on doit remplir dans l'*apoplexie sanguine*. (V. D.)

APOPLEXIE, APOPLEXIA d'ἀπο *pra* ou *propter*, et de πλησσειν, *percutere*. Maladie ainsi appellée parce que le sujet qui en est attaqué, tombe comme frappé de la foudre, sans mouvement, sans sentiment, les yeux fixes ou entièrement fermés, & ne différant d'un mort que par le pouls & par la respiration. L'*apoplexie* est donc une cessation de toute fonction animale qui se fait subitement, & quelquefois chez les sujets qui y paroissent le moins exposés, soit par leur constitution, soit par l'absence des signes qui peuvent la faire prévoir.

Ces signes sont suivant Sennert & Duret, la tête pesante, la propension au sommeil, l'inertie ou l'inhabitude aux mouvemens accoutumés, le froid & l'engourdissement des extrémités, les yeux troubles, le visage rouge. A ces signes, il faut ajouter avec Cælius-Aurelianus, le vertige, le tintement des oreilles, la langue embarrassée, les lèvres tremblantes, l'oubli des choses les plus familières, de celles que l'on vient de dire et de faire. Hippocrate a dit *torpores & stupores præter consuetudinem advenientes futuram apoplexiam vel paralysin denotant.* Les personnes adonnées à la bonne chère et grands mangeurs; celles qui ont un embonpoint excessif, qui ont le col court & le visage haut en couleur, sont principalement exposées à l'apoplexie; cependant, il n'est pas rare d'en voir attaqués ceux qui sont d'une constitution entièrement opposée, par exemple, ceux qui sont d'une maigreur extrême, mais dont les fibres sont roides et desséchées.

Les causes capables de produire l'apoplexie sont très-multipliées, et plusieurs d'entr'elles sont très-difficiles à connoître. L'épaississement considérable des humeurs; les tumeurs, de quelque nature qu'elles soient, qui se forment dans l'intérieur des viscères & surtout du cerveau & du cervelet, l'épanchement de sang, de sérosité ou de pus qui se forme dans l'un ou l'autre de ces organes; les concrétions polipeuses dans le cœur ou dans le tronc des vaisseaux, l'ossification des principaux conduits sanguins, leur simple pléthore ou la pression qu'exerce sur eux la plénitude considérable de l'estomac & des viscères; le refoulement des humeurs par la suppression d'une évacuation habituelle; le transport d'une humeur morbifique sur quelques-uns des organes principaux; enfin, toutes les causes qui peuvent gêner le cours du sang & suspendre tout-à-coup celui des esprits animaux dans les organes du sentiment & du mouvement.

De la variété & de la multiplicité des causes qui peuvent donner lieu à l'apoplexie, dépendent les diverses espèces que l'on distingue: l'apoplexie sanguine, l'apoplexie séreuse, la polipeuse de Boerhaave, la nerveuse de Sauvages, celle qui attaque les sujets épuisés par les débauches avec les femmes, & que l'on a observé suivre immédiatement les excès en ce genre. Quelques auteurs étendent cette division, mais on ne doit admettre comme espèces particulières que celles qui se font connoître par des signes propres & caractéristiques, & qui présentent des indications curatives différentes: telles sont l'apoplexie sanguine, l'apoplexie séreuse; celle qui est déterminée par la plénitude & la surcharge de l'estomac peut se rapporter à l'une ou à l'autre, suivant la constitution du sujet; enfin l'apoplexie nerveuse. Les signes qui peuvent les faire reconnoître sont très-obscurs. Ce n'est le plus souvent que de la connoissance du tempérament du malade, de celle de ses habitudes, des circonstances qui ont précédés l'attaque, que l'on peut tirer quelque lumière sur la cause & en même tems sur l'espèce d'apoplexie que l'on a à combattre, & établir un diagnostic certain.

Les simptômes de l'apoplexie sont en général la perte subite du mouvement & du sentiment; la respiration difficile & stertoreuse, & c'est par ceux-ci qu'on peut la distinguer de l'assoupissement profond; le pouls plein, fort & dur, si ce n'est dans les derniers instans, en quoi elle diffère de la syncope; les yeux rouges, ainsi que la face; dans les cas plus graves, celle-ci est livide, quelquefois enflée

enflée ou paroît plus longue que dans l'état naturel; il ſurvient de l'écume à la bouche, les larmes coulent involontairement; le front, la poitrine, les extrémités ſupérieures ſont couvertes d'une ſueur froide; enfin elle eſt accompagnée de la paraliſie de tous ou de quelques-uns des membres, ſouvent d'une hémiplegie complette. La rougeur des yeux & celle du viſage, le gonflement des jugulaires, le battement des carotides & des artères temporales, la dureté & la plénitude du pouls, caractériſent l'apoplexie ſanguine. La couleur livide du viſage, les yeux entièrement ou à demi fermés, la bouche béante & écumeuſe, la paraliſie d'un des côtés du corps, paroiſſent appartenir plus particulièrement à l'apoplexie humorale & à celle qui eſt cauſée par une indigeſtion. La molleſſe & la concentration du pouls, la pâleur du viſage & ſurtout la paraliſie de toute la partie inférieure du corps, ſont les ſimptômes qui caractériſent & appartiennent à celle que nous avons appellée nerveuſe.

Le prognoſtic ne peut qu'être fâcheux & eſt toujours grave. L'*apoplexie* légère donne preſque toujours lieu de craindre une rechûte; celle qui eſt plus forte dégénère en paraliſie, ou tue promptement le malade; *apoplectici in ſeptem diebus pereunt, niſi febris ſupervenerit. — Quæ (apoplexia) intrà ſeptem dies ægrum non occidit, ſanatur, aut in paralyſin ceſſat. Hippocr. de morbis.* Le pouls fort & égal, la reſpiration libre, ſont d'un heureux augure: le pouls d'abord plein, dur & embarraſſé, enſuite prompt, petit & intermittent, la reſpiration difficile & ſtertoreuſe, la tête abſolument abandonnée à ſon propre poids, la couleur plombée du viſage, l'écume à la bouche, une ſueur froide & peu abondante qui s'établit dans le principe, le froid des extrémités, l'inſenſibilité abſolue, la paraliſie des ſphinctères de l'anus & de la veſſie, préſagent une mort prompte & certaine.

Les moyens de guériſon doivent être variés & multipliés ſuivant l'eſpèce & la gravité de l'*apoplexie* que l'on a à combattre. Les ſaignées, les évacuans de toute eſpèce & les plus actifs, les ſtimulans & les irritans, tels ſont les moyens qu'il convient généralement d'employer, mais dont l'application, ſouvent difficile à ſaiſir, doit être dirigée par les règles d'une pratique éclairée, & par un tact ſûr. *Venæ ſectio vel occidit vel liberat. (Celſe.)* La ſaignée eſt un des plus puiſſans ſecours que l'on puiſſe employer dans l'*apoplexie* ſanguine exquiſe. La rougeur du viſage, celle des yeux, la plénitude apparente des veines jugulaires, la dureté, la rénitence du pouls, la gêne & la difficulté de la reſpiration, la ſterteur profonde, ſont les ſignes qui indiquent la néceſſité d'y avoir recours. Si le pouls ſe développe après la première ſaignée, ſi la tête paroît ſe dégager, ſi la reſpiration devient plus libre, on peut & on doit la répéter avec confiance & ſans trop tarder. Quelques auteurs croient qu'il eſt plus prudent de répéter les ſaignées que de tirer trop de ſang à-la-fois, dans la crainte de cauſer un affaiſſement ſubit des vaiſſeaux, & d'autant plus dangereux qu'ils ont plus perdu de leur reſſort. La régle la plus ſûre eſt de proportionner le nombre & la grandeur des ſaignées à l'habitude du ſujet, à ſon âge, à la nature du ſang, & ſur-tout à l'état du pouls après celles qui ont précédé. Dans l'indication de dégager plus efficacement les parties ſupérieures par une prompte dérivation, on préfère les ſaignées du pied. Morgagni recommande la ſection des veines occipitales, Catervood celle des artères temporales. Zacutus preſcrit la ſaignée des veines jugulaires, & c'eſt une des plus utiles, ſur tout ſi l'on a la précaution de faire la moindre compreſſion poſſible par la ligature. Autant la ſaignée eſt néceſſaire dans l'*apoplexie* ſanguine, en comprenant, ſous ce nom, toutes celles dans leſquelles on reconnoît évidemment les ſignes de l'embarras & de la plénitude des vaiſſeaux ſanguins, & de la compreſſion du cerveau & du cervelet qui en eſt la ſuite, & que nous avons rapportés plus haut, autant elle eſt dangereuſe, & même mortelle dans l'*apoplexie* ſéreuſe ou humorale, & dans celle qui dépend de la ſurcharge de l'eſtomac. On a vu des malades, dans ces cas extrêmes, périr ſous la lancette. Les vomitifs, ſont alors le premier moyen à employer, celui qui diſſipe les accidens, & qui facilite l'emploi & le ſuccès des autres remèdes, en enlevant la cauſe prochaine de la maladie. Cependant ſi l'on fait attention que les émétiques en déterminant l'impulſion, le *raptus* des humeurs vers les parties ſupérieures, ne peuvent qu'ajouter à l'embarras du cerveau, & par les ſecouſſes violentes qui accompagnent le vomiſſement, occaſionner la rupture des vaiſſeaux; ſi, d'ailleurs, on reconnoît que la compreſſion du cerveau eſt telle que toutes les fonctions ſont ſuſpendues, que la déglutition eſt empêchée, & que la ſtupeur des organes élude l'action de tous les remèdes, on ſentira combien l'application ſévère des préceptes eſt difficile, & que dans ces cas, par exemple, quelque dangereuſe que ſoit la ſaignée, il faut avoir le courage de la tenter plutôt que d'abandonner le malade & le livrer ſans aucun ſecours à une mort prompte & inévitable. Peu de tems après les ſaignées, lorſqu'elles ont été indiquées, Riviere recommande de purger; dans le principe il vaut mieux ſolliciter les évacuations par des lavemens âcres & irritans qui débarraſſent le canal inteſtinal & procurent une révolution ſalutaire. On emploie enſuite les purgatifs actifs que l'on répète à de courts intervalles, & ſuivant les indications. A ces moyens principaux il eſt utile d'en joindre d'autres que l'on emploie comme ſecondaires dès le principe & dans le cours de la maladie. On fait reſpirer au malade des liqueurs ſpiritueuſes ou du vinaigre; on fait des frictions ſur différentes parties du corps, mais principalement ſur la colonne vertébrale, & ſur la région du cœur; on applique les ventouſes à la tête, le cautère actuel entre la première & la ſeconde vertèbre du col; les potions cordiales ſpiritueuſes, dites apoplectiques, les boiſſons délayantes, celles qui portent aux ſueurs & aux urines. Enfin, dans les *apoplexies* ſanguines,

après les ſaignées plus ou moins répétées, & dans le principe, ou auſſi-tôt l'attaque des autres eſpèces, ſur-tout de celles qui dépendent de la ſupreſſion d'une évacuation habituelle, de la répercuſſion d'une humeur cutanée, de la métaſtaſe d'une humeur morbifique, les véſicatoires ſont de la plus grande utilité en rappellant les humeurs, en réveillant la ſenſibilité, en ſtimulant de proche en proche le ſyſtême nerveux & vaſculaire. Il convient d'appliquer de larges véſicatoires, & d'en répéter l'application aux jambes, aux cuiſſes, entre les épaules, juſqu'à ce qu'on ait obtenu l'effet qu'on doit en attendre.

APOPLEXIE SYMPTOMATIQUE.

Nous venons de traiter de l'*apoplexie* eſſentielle : quelquefois elle eſt un ſymptôme d'autres maladies ; par exemple, des fièvres intermittentes malignes, de quelques affections hiſtériques portées au plus haut degré. La première s'annonce & diſparoît avec l'accès, augmente d'intenſité aux accès ſuivans. Le plus ordinairement le malade ſuccombe à la troiſième ou quatrième attaque, ou plutôt au troiſième ou quatrième accès. L'indication preſſante eſt donc d'en prévenir le retour par le ſpécifique propre à la maladie principale, celle dont l'*apoplexie* eſt le ſymptôme. Le quinquina, donné à très-haute doſe dans l'intervalle d'un accès à l'autre, eſt le ſeul moyen de garantir le malade. (*Voyez* FIEVRE INTERMITTENTE MALIGNE). La ſeconde, ordinairement plus légère & moins dangereuſe, que l'on peut appeller fauſſe *apoplexie*, *quæ apoplexiam mentitur*, ſe guérit par les remèdes propres à l'affection qui la détermine ; (*voyez* MALADIE HISTÉRIQUE). (M. DE LAPORTE).

APOPLEXIE, AFFECTION-COMATEUSE, AFFECTION-SOPOREUSE, ASSOUPISSEMENT, CARUS, COMA, COUP-DE-CHALEUR, COUP-DE-SANG, ÉTOURDISSEMENT, HAUT-SOMME, HYDROCÉPHALE, HYDROPISIE DU CERVEAU, LA GOCCIA, LÉTHARGIE, VERTIGO-DE-SANG, VETORNON. (*Pathologie vétérinaire.*).

L'*apoplexie* eſt une maladie aiguë, moins commune dans les animaux que dans l'homme. Les vétérinaires modernes ne l'ont pas connue, ou l'ont mal obſervée (1). Les uns l'ont confondue avec l'*aſphixie* & le *vertige* ; les autres l'ont déſignée ſous les noms vagues d'*aſſoupiſſement*, d'*étourdiſſement*, &c. ; quelques-uns ſe ſont contentés de copier les médecins qui en ont donné la deſcription dans l'homme ; d'autres enfin en multipliant les dénominations en raiſon des cauſes ou des effets, ont fait de l'*apoplexie* & des ſymptômes, qui la précèdent ou qui l'accompagnent, autant de maladies différentes, ſous les noms d'*affections comateuſes*, d'*affections-ſoporeuſes*, de *carus*, de *coma*, &c. La pathologie vétérinaire n'a pas encore fait aſſez de progrès pour aſſigner un caractère particulier à chacune de ces maladies que nous regarderons comme n'en faiſant qu'une ſeule dont l'*apoplexie* eſt le dernier degré & le terme. Les vétérinaires grecs, italiens & anglois, l'ont mieux obſervée & mieux décrite (1). Nous ajouterons à ce qu'ils en ont dit, ce que nos propres obſervations nous fourniſſent ſur cette maladie, dont la diviſion, la marche & les effets ſont auſſi les mêmes dans les animaux que dans l'homme.

Dans l'*apoplexie*, le cheval ou le bœuf tombent tout-à-coup, ſans ſentiment, & comme s'ils étoient frappés d'une maſſue, ſoit à l'écurie, ſoit à la voiture ou à la charrue, & ſans autre mouvement que le battement des flancs ; c'eſt ce qu'on appelle un *coup-de-ſang* ; ils meurent promptement & ſouvent, ſans donner même le tems de leur adminiſtrer des remèdes. Il eſt néanmoins quelques ſignes précurſeurs de cette maladie, mais le ſilence des animaux, & plus ſouvent encore l'ignorance ou l'inſouciance de ceux qui les ſoignent, les font preſque toujours négliger ou méconnoître.

On diſtingue auſſi, dans les animaux, deux eſpèces d'*apoplexie*, l'une *ſanguine*, & l'autre *ſéreuſe*.

Les ſignes précurſeurs & généraux de l'*apoplexie*, ſont : les bâillemens fréquens, l'étourdiſſement, l'aſſoupiſſement, le battement des flancs, les yeux pleins de ſérosité, gros, peu clair-voyans ; les animaux ſont lourds, engourdis, pareſſeux, ils n'ont point d'appétit, leur tête eſt baſſe, quelquefois juſqu'à terre, & le plus ſouvent appuyé dans l'auge, ou pendue au licol ; ils ſont peu ſenſibles à la parole & au fouet, les chevaux ſe prêtent difficilement au paſſage du colier, la marche eſt chancelante, peſante, irrégulière ; quand on les touche à la tête ils ſe cabrent ou ſe jettent de côté ; ils ſont affectés de vertiges & de convulſions, ſur-tout aux mâchoires & aux nazeaux, la peau eſt couverte de ſueur ; enfin pluſieurs chûtes précèdent ordinairement l'attaque, & s'ils ne meurent pas ſur-le-champ, ils reſtent par terre un ou deux jours ſans ſentiment, & abſolument paralyſés.

C'eſt de la plupart de ces ſymptômes, ainſi que des cauſes de cette maladie que les nomenclateurs ont tiré les différens genres & les différentes eſpèces qu'ils ont établis.

Dans l'*apoplexie ſanguine* les yeux ſont rouges, enflammés, les vaiſſeaux ſanguins engorgés, le battement du cœur eſt fort & fréquent, le pouls plein & tendu, la reſpiration laborieuſe, ſonore ; la tête & toute l'habitude du corps ſont plus chaudes que dans l'état naturel, les nazeaux ſont ſouvent dilatés, les

(1) *MM. Laſoſte, Vitet, Thorel, Robinet*, &c.

(1) *Pelagonius, Ruini, Francini, Bartlet*, &c.

mines ſont hautes en couleur & rares; il y a ſouvent conſtipation, & les excrémens ſont rendus avec douleur & plainte; les animaux ne ſurvivent ordinairement que peu de momens après l'attaque, & ils rendent quelquefois du ſang par le nez; ils ſe météoriſent promptement après la mort, & ſont bientôt putréfiés.

Dans l'*apoplexie ſéreuſe*, qu'on appelle auſſi *hydropiſie du cerveau*, *hydrocéphale*, il n'y a aucun ſigne d'inflammation & de chaleur; la reſpiration eſt gênée, le pouls eſt petit & irrégulier, la bouche eſt quelquefois remplie d'une bave viſqueuſe, & on apperçoit auſſi des mouvemens convulſifs aux lèvres & aux mâchoires; l'animal voudroit ſecouer la tête, mais il ne la remue que doucement & de côté, il la porte quelquefois auſſi dans cette ſituation en marchant; il ne meurt pas ſur-le-champ après être tombé, & il traîne quelquefois pluſieurs jours ſur la litière, ſans pouvoir ſe relever, pouſſant des plaintes, des cris, & quelquefois des hurlemens affreux, & ayant de tems en tems des mouvemens convulſifs très-violens, ſemblables à ceux du vertige avec lequel nous avons dit qu'on confond aſſez ſouvent cette maladie; (*voyez* VERTIGE). Nous en avons vu un entrer dans une érection violente, & ſauter ſur les autres chevaux quelques heures avant ſa mort.

On trouve à l'ouverture des cadavres des animaux morts d'*apoplexie ſanguine*, les vaiſſeaux des enveloppes du cerveau & ceux de ce viſcère, engorgés & injectés, pour ainſi dire, d'un ſang noir & épais qui eſt en partie extravaſé & accumulé dans les ſinus; des échymoſes dans les parties environnantes, quelquefois des dépôts purulents, des fêlures ou des fractures aux os du crâne (1); les ventricules contenant des caillots de ſang, ou étant entièrement privés de ſérоſité; les plexus choroïdes volumineux, d'une couleur rouge très-foncée, & leurs vaiſſeaux variqueux, les glandes pinéale & pituitaire enflammées, quelquefois noires & très-volumineuſes. Les traces de l'inflammation, ou plutôt de l'extravaſion du ſang hors de ſes vaiſſeaux, ſe fait remarquer dans les os ſphenoïde & ethmoïde, dans les cornets du nez & dans toute l'étendue de la membrane pituitaire; ces parties ſont beaucoup plus rouges que dans l'état naturel & la ſérоſité qui les humecte & qui coule quelquefois avec abondance par les nazeaux eſt ſanguinolente. Le poumon eſt ordinairement gorgé de ſang; on remarque des traces inflammatoires dans pluſieurs endroits du bas-ventre, principalement au foie & à la rate, & l'eſtomac ou les eſtomacs & les gros inteſtins ſont quelquefois remplis d'alimens plus ou moins accumulés & durcis.

Dans ceux morts d'*apoplexie ſéreuſe*, on trouve un épanchement de ſérоſité limpide, ou couleur de lavure de chair entre les enveloppes du cerveau & le viſcère, & dans les ventricules, ceux-ci ſont quelquefois remplis d'hydatides qui contiennent des vers, (*voyez* MALADIES VERMINEUSES); la ſubſtance corticale eſt comme macérée, la ſubſtance médullaire eſt décompoſée, détruite; le cervelet, la moële allongée, ſont ſans conſiſtance & abreuvés d'une quantité conſidérable d'eau limpide ou rouſſe; les plexus-choroïdes ſont engorgés, obſtrués, durs, quelquefois même oſſifiés (1). On ne remarque ſouvent aucun ſigne d'inflammation dans la poitrine & dans le bas-ventre, enſorte que la cauſe de la mort des animaux paroît, dans ce cas, fort équivoque aux yeux de la multitude, peu accoutumée à des détails anatomiques, & qui aime toujours à reconnoître dans l'ouverture des cadavres, des effets très-marqués.

Les cauſes de l'*apoplexie ſanguine* ſont, 1°. la pléthore ou la ſurabondance du ſang, & tout ce qui peut l'occaſionner comme un long repos, l'obéſité, une nourriture abondante, ſucculente & échauffante, (*voyez* PLÉTHORE); 2°. la raréfaction du ſang par le long ſéjour dans des écuries ou dans des étables très-chaudes, peu aérées, ou les animaux ſont entaſſés; par les travaux forcés pendant les grandes chaleurs, ſur-tout à la voiture, parce que le collier ou le harnois, en preſſant le poitrail au bas de l'encolure s'oppoſent au retour du ſang des parties ſupérieures; 3°. des indigeſtions; 4°. des coups ſur la tête, des chûtes qui occaſionnent des commotions, des épanchemens ſanguins, des dépôts, &c. dans le cerveau ou aux environs; accidens que le ſilence des malades rend ſouvent impoſſible à découvrir & que les gens d'écurie ont plus ſouvent encore intérêt de tenir cachés, ou qu'ils ignorent eux-mêmes (2);

(1) M. *Deſplas* a ſuivi un cheval qui mourut avec tous les ſymptômes de l'*apoplexie*, & qui rendit, quelques heures avant ſa mort, beaucoup de pus par les nazeaux. A l'ouverture de la tête il trouva un amas conſidérable de matière purulente à la baſe du cerveau, ſur l'os ethmoïde à travers lequel il paroît que la matière s'étoit procurée une iſſue par les nazeaux. Cet accident étoit la ſuite d'une chûte que l'animal avoit fait à la voiture.

On trouva le matin un cheval mort dans l'écurie, couché ſur le côté droit, il ſe portoit bien la veille. On ne lui reconnut aucuns ſignes extérieurs de maladie. A l'ouverture tous les viſcères du bas-ventre & de la poitrine étoient ſains; on remarqua un épanchement ſanguin dans la boîte oſſeuſe du cerveau, le ventricule droit du viſcère étoit rempli de ſérоſité ſanguine, & du côté gauche on apperçut une fêlure longitudinale au pariétal: les enveloppes du cerveau avoient une raie rouge qui ſuivoit la direction de la fêlure. On préſuma qu'en ſe couchant, ce cheval s'étoit donné un coup à la tête, ou qu'il avoit reçu un coup de pied du cheval placé près de lui.

(1) M. *Ceſar*, ancien chef des hôpitaux de l'école vétérinaire d'Alfort, & qui exerce actuellement l'art vétérinaire à Paris, conſerve des plexus-choroïdes très-volumineux & oſſifiés qu'il a trouvé à l'ouverture du cerveau d'un cheval mort avec tous les ſignes de l'*apoplexie ſéreuſe* & du *vertige*.

(2) *Voyez* les obſervations de la note ci-contre.

5°. *les coups de ſoleil (Voyez ce mot)*; 6°. les corps étrangers introduits dans le ſyſtême pituitaire, (1) (*Voyez* CORPS ÉTRANGERS); enfin 7°. l'oubli des ſaignées annuelles ou de précaution qu'on eſt en beaucoup d'endroits dans l'uſage de faire aux beſtiaux au printems, peut encore donner lieu à cette maladie.

Elle ſe développe plus ordinairement dans cette ſaiſon, ainſi que dans les grandes chaleurs de l'été, & elle attaque particulièrement les jeunes animaux, ceux qui ſont vigoureux, ardens, d'un tempérament robuſte, qui ont le ſang épais, inflammatoire. On obſerve dans la Beauce que les chevaux qui ne mangent toute l'année que des fourrages de grains ronds, tels que les *coſſas de pois* & *de veſce*, & dans certains cantons le *ſainfoin d'Eſpagne*, fané ou en graine, dont ils ſont très-friands, ſont aſſez ſujets à cette maladie, & qu'il n'eſt que trop fréquent de les voir tomber & périr à la charrue comme s'ils euſſent été frappés de la foudre. Les chevaux de trait qui ont la tête graſſe & chargée de chair, ceux qui ont une groſſe ganache, l'encolure courte & horiſontale, y ſont auſſi plus expoſés, & il n'eſt pas rare de voir ces ſortes de chevaux attelés & même mangeans, qui ſont aſſoupis & paroiſſent toujours comme endormis.

Les bœufs y ſont plus ſujets que les chevaux. Elle attaque auſſi quelquefois les moutons, & on la confond le plus ſouvent dans ces derniers avec le *tournoiement*. (*Voyez* VERTIGE). Enfin elle s'eſt manifeſtée à la ſuite des ſaignées pratiqués dans le cas de plénitude des eſtomacs, & nous l'avons vu dans les hôpitaux de l'école vétérinaire, ſurvenir après des frictions mercurielles.

Les cauſes de l'*apoplexie ſereuſe* ſont plus cachées & il eſt ſouvent difficile ou impoſſible de les aſſigner. En général les animaux mous & phlegmatiques, les chevaux hollandois, flamands, picards; ceux qui habitent des pays aquatiques, dont l'air eſt épais, nébuleux, les vieux chevaux y ſont plus ſujets (2); elle ſurvient après le travail qui ſuit un long repos, à la ſuite des maladies chroniques dont le traitement a été long, & quelquefois après la guériſon des maladies inflammatoires ou aiguës. On a cru remarquer qu'elle avoit ſuccédé à l'*apoplexie ſanguine*, après d'abondantes ſaignées: nous l'avons vu après la deſſication trop prompte des maladies cutanées des extrémités; elle eſt quelquefois auſſi occaſionnée par la maladie de *la taupe*, par la préſence des vers dans le ſyſtême pituitaire, par le ténia globuleux qui ſe loge dans les ventricules du cerveau dans le mouton (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES); par l'uſage de l'*opium*, de l'ivraie, des plantes vireuſes, &c. Elle ſe montre le plus ſouvent l'hyver.

Souvent les ſymptômes de l'*apoplexie ſanguine* & ceux de l'*apoplexie ſereuſe* ſe trouvent réunis & confondus; les mêmes cauſes pouvant auſſi donner lieu à l'une & à l'autre, elles exiſtent quelquefois enſemble, & ce n'eſt qu'à l'ouverture des animaux qu'il eſt aiſé de les reconnoître & de les diſtinguer.

Quelle que ſoit, au ſurplus, l'eſpèce d'*apoplexie*, elle eſt toujours très difficile à guérir, & le plus ſouvent incurable, ſurtout lorſqu'elle attaque ſubitement. Comment, en effet, pouvoir adminiſtrer des remèdes à une maſſe auſſi énorme, qui tombe tout-à-coup ſans ſentiment & ſans mouvement quelquefois au milieu des champs, éloigné de tout ſecours ou privés de ceux qui ſeroient néceſſaires? Ce n'eſt donc que lorſque les accidens précurſeurs de cette maladie ſe manifeſtent qu'on peut eſpérer de réchapper les animaux malades, & dans ces cas même, le nombre de ceux qui guériſſent n'eſt pas conſidérable; l'obſervation ayant prouvé, dans la médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine, que lorſque l'épanchement étoit formé dans le cerveau, la maladie étoit toujours mortelle.

Il arrive quelquefois, dans les animaux comme dans l'homme, que l'*immobilité* & la *paralyſie* ſuccèdent à l'*apoplexie*. Nous avons vu à Paris un cheval parfaitement guéri de tous les accidens apoplectiques, reſter paralytique du train de derrière & ne pouvoir lever cette partie, enſorte qu'on fut obligé de le faire tuer. Un autre, à Jouy près Maintenon, conſerva après ſa guériſon un air hébété, & un mouvement convulſif de la tête, ſemblable à ceux qui ſont l'effet du *chorea-ſancti-Viti*; il portoit cette partie plus qu'au vent & la hochoit continuellement comme un *cheval qui pompe*, ce qui lui donnoit un air tout-à-fait ſingulier; du reſte, il faiſoit toutes ſes fonctions & travailloit comme les autres. *Francini* obſerve qu'à la ſuite de cette maladie les humeurs ſe portent quelquefois ſur les pieds & les endommagent. En général, les animaux qui réchappent ayant éprouvé une ſecouſſe violente, ſoit par le mal même, ſoit par l'effet des remèdes actifs qu'on eſt obligé de mettre en uſage, reſtent ordinairement foibles & hors d'état de fournir à un travail rude.

Lorſque les ſignes généraux de l'*apoplexie*, tels que l'aſſoupiſſement, la léthargie, l'étourdiſſement &c. ſe manifeſtent, il faut, s'il eſt poſſible & ſi elles ont connues, en détruire les cauſes; on aura recours à la diete, aux délayans, aux ſaignées qu'on fera médiocres & qu'on répétera en raiſon de la force des animaux & de l'intenſité des ſymptômes; on appli-

(1) M *Barrier* a trouvé, à l'ouverture de la tête d'un cheval mort vertigineux & apoplectique, un bout de ruban logé derrière un des cornets du nez.

(2) *Hippiatrique de Franciní*, liv. II, chap. XVIII.

quera les véſicatoires aux feſſes & on adminiſtrera les purgatifs en breuvages & en lavemens ; on fera grand uſage de l'oxicrat ou de l'oximel, ſoit en boiſſons, ſoit en cliſtères ; ſi l'on eſt à la portée d'une rivière on y mènera les animaux, ils y ſeront baignés ; on leur fera des douches ſur la tête avec l'eau vinaigrée ; on les bouchonnera fortement avec des bouchons de paille, imbibés de la même eau ; leur boiſſon ſera nitrée ; ils ſeront tenus dans une écurie fraîche & bien aérée, & s'ils ſont couchés on leur tiendra la tête & les épaules hautes, en les ſoutenant avec beaucoup de litière & de paille fraîche.

Il eſt important de débarraſſer l'eſtomac des alimens qu'il pourroit contenir, par les délayans & même par les purgatifs, avant d'avoir recours à la ſaignée, parce que dans le cas contraire, les accidens prendroient de l'intenſité en ajoutant cette plénitude aux autres cauſes. L'emploi de ces moyens continués avec perſévérance, pourra prévenir l'attaque & peut-être réchapper l'animal.

Pelagonius recommande de frotter ſouvent les extrémités avec le vinaigre & le ſon chauds, de faire boire les animaux à l'eau froide, de les manier ſans ceſſe, de ne les laiſſer aucun inſtant en repos, ſoit en leur parlant, ſoit en les frappant avec la gaule ou le fouet, pour les tenir toujours en action, les exciter à ſe réveiller & empêcher qu'ils ne ſoient conſtamment aſſoupis (1). *Francini* recommande même dans ce cas le bruit des trompettes, des tambours & d'autres inſtrumens ſonores dans l'écurie, « parce que, dit-il, dormant, tout remède eſt » vain & le cheval mourroit, ſe forcera avec la voix » & avec les coups de ſe lever & cheminer, & fera » on couvrir la terre de l'eſtable de paille ou de » foin, afin que le cheval ſe laiſſant cheoir, & » en ſe couchant, ne ſe face dommage » (2).

Le but du traitement étant de s'oppoſer à l'épanchement dans le cerveau, on peut lorſque les premiers ſymptômes ſont calmés, avoir recours aux réſolutifs intérieurement & extérieurement. On en trouve une très-grande quantité indiquée dans les hippiâtres grecs & italiens ; les plantes & les ſubſtances aromatiques, les huiles eſſentielles, les gommes-réſines, le caſtoreum, la thériaque, le vin, &c. employés en lavemens, en frictions ſur la tête, en fumigations, en bains ſur l'encolure, en maſticatoires, en bols, en breuvage, en ſternutatoires, &c. cette multitude de drogues eſt preſque toujours plus diſpendieuſe qu'utile ; nous avons fait uſage dans ces cas de l'infuſion d'abſinte, de ſauge, de romarin, de l'alcali volatil, du ſel ammoniac, &c. & nous n'avons réchappé qu'une très-petite quantité d'animaux.

Si les accidens ſont plus urgens & ſi les animaux tombent ſubitement, il faut avoir recours à des moyens plus actifs. On eſſayera d'ouvrir l'artère temporale ; on appliquera de vigoureux coups de fouets ſur les feſſes ; on fera des ſcarifications profondes dans les parties charnues, même ſur les muſcles crotaphites ; on les cauteriſera ; on paſſera le cautère actuel à travers la peau en différens endroits de la tête & de l'encolure ; les ſternutatoires les plus actifs, comme le tabac, l'ellébore, l'euphorbe ſeront mis en uſage ; on donnera des lavemens irritans & purgatifs, faits avec ces ſubſtances, la racine de brione, la pulpe de coloquinte, l'agaric, la concombre ſauvage, le ſel, le vin émétique ; on mettra dans la bouche un maſticatoire compoſé de ſel ammoniac, de poivre, de pirethre, de ſtaphiſaigre ; on enveloppera le ſcrotum de véſicatoire, enfin on tentera l'opération du trépan, les frictions vigoureuſes faites avec de l'eſſence de thérébentine ſur les reins, ou avec l'alcali volatil à l'entrée des nazeaux, les fumigations de ſoufre enflammé ; on laiſſera fondre de la glace ſur la nuque ; on fera avaler des infuſions aromatiques très-chargées ou des eaux ſpiritueuſes aiguiſées d'alcali volatil ; ſi la déglutition eſt impoſſible par les voies ordinaires on pourra tenter l'*œſophagotomie* & faire pénétrer ainſi les liqueurs dans l'eſtomac, &c. ; ſi l'un ou l'autre de ces moyens ne tire pas l'animal de l'eſpèce de léthargie dans laquelle il eſt plongé & ne lui rend pas en quelques heures le mouvement & le ſentiment, on doit en déſeſpérer & l'abandonner à l'écariſſeur.

Si l'animal échappe à l'accès & s'il ſe rétablit, il faut ſuivre l'action des remèdes qu'on a employés, la modérer, la diminuer peu-à-peu & achever la cure comme celle des autres maladies aigues. (*Voyez* MALADIES AIGUES).

Nous n'avons pas preſcrit de traitement particulier pour l'*apoplexie ſereuſe*, parce que comme nous l'avons dit, elle eſt ſouvent réunie avec l'*apoplexie ſanguine* ; que les ſymptômes de l'une & de l'autre ſont preſque toujours confondus, que les remèdes ſont les mêmes & qu'elle eſt la moins curable. Si on parvient à la reconnoître d'une manière poſitive on n'inſiſtera point ſur les ſaignées qui alors accélèrent ordinairement la mort ; on multipliera les irritans de toute eſpèce, & on pourra adminiſtrer avec moins de danger les ſpiritueux & les cordiaux intérieurement. Le trépan a plus fréquemment réuſſi dans cette eſpèce d'*apoplexie*, ſurtout lorſqu'elle étoit due à la préſence des vers. (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES, TREPAN).

Quoique nous ayons multiplié les remèdes pour

(1) *L'art vétérinaire, &c., par J. Maſſé*, liv. II, chapitre XLIV, fol. 136.

(2) *Loc. cit.*, p. 96.

cette maladie, nous ſommes loin encore d'avoir indiqué tous ceux qu'on trouve dans les auteurs; nous avons choiſi de préférence ceux ſur l'efficacité deſquels on peut plus ſurement compter, & dont nous avons obtenu quelquefois des ſuccès. C'eſt aux artiſtes-vétérinaires à faire choix de ceux qui ſe trouvent le plus à leur portée & qui leur paroîtront les plus appropriés aux circonſtances.

Dans les animaux qui ont la faculté de vomir, comme le porc & le chien, on peut avoir recours aux émétiques qu'on leur donnera en grand lavage & à grande doſe. L'auteur de *la nouvelle maiſon ruſtique* recommande à cet effet, pour les premiers, l'eau dans laquelle on a fait macérer des racines de concombre ſauvage broyées. Le meilleur eſt de les tuer & d'en tirer parti ſur le champ.

Dans l'*aſſoupiſſement* qui eſt produit par la matière de la taupe, il eſt urgent d'y donner iſſue par l'opération qui eſt particulière à cette maladie (*Voyez* TAUPE). Celui qui eſt occaſionné par des enfoncemens & des fractures des os du crâne exige également les opérations chirurgicales propres à remédier à ces accidens. (*Voyez* FRACTURES, TREPAN).

Les oiſeaux de fauconnerie ſont auſſi ſujets à l'*apoplexie*. Elle eſt occaſionnée dans ces animaux ou par une nourriture trop abondante, ou par un vol trop opiniâtre à l'ardeur du ſoleil. Dans le premier cas on paîtra les oiſeaux avec de la chair du cœur de jeunes animaux, comme agneau, veau, poulets, &c., hachée & trempée dans l'eau tiède pendant quelque tems; on les purgera enſuite avec l'aloës & le ſucre. Dans le ſecond cas, on les ſaignera, on les tiendra dans un lieu tranquille & frais, & ſi la maladie ſubſiſte on les cauteriſera ſur la tête. (MM. BARRIER & HUZARD).

APOSITIE, APOSITIA, ἀποσιτία, d'ἀπὸ privatif, & de σιτίον aliment. (*Voyez* ANOREXIE.) (M. ANDRY).

APOSTASE. (*Voyez* ABCÈS & URINE). (M. CHAMSERU).

APOSTASE, APOSTASIS. (*Ordre noſol.*).

Seconde eſpèce de l'apoſtema de Sauvages. On donne ce nom à une collection de pus dans une partie où il n'y a point eu d'inflammation préliminaire. Dans l'abcès au contraire, le foyer de pus a auſſi été celui de l'inflammation. (V. D.).

APOSTEMA. (*Ordre noſol.*).

Parmi les ſuites de la Phlogoſe, *phlogoſes*. Genre VII. de Cullen, *inter phlegmaſias*, ordre ſecond, claſſe première des pyrexies. — Genre 39 de Sauvages, & 55 de Sagar. — Abſceſſus Linnæi, genre 132. — Vogel 354.

L'apoſtême, ou abcès proprement dit, ſuccède à l'état inflammatoire, lorſque la douleur & la pulſation ont ceſſé. La tumeur qu'il forme eſt blanche, molle, accompagnée de fluctuation & ſouvent d'un ſentiment de démangeaiſon. (V. D.).

APOSTÈME, APOSTHÈME, APOSTHUME. (*V.* ABCÈS). (*Path. vétérin.*) (M. HUZARD).

APOSTÈME AU POIL. (*Path. vétérin.*) (*V.* MATIÈRE SOUFFLÉE AU POIL). (M. HUZARD).

APOSTHUME, APOSTUME. (*Path. vétérin.*) (*Voyez* ABCÈS). (M. HUZARD.)

APOSTUMER. (*Pathologie vétérinaire.*)

C'eſt ſe former en *Apoſtume*, en *Abcès*, s'*abcéder*. Cette expreſſion, ainſi que celle d'*Apoſtume*, eſt encore fréquemment employée par les Maréchaux dans les campagnes. (*Voyez* ABCÈS). (M. HUZARD).

APOSYRMA. (*Noſol. Method.*). (*Ecorchure.*) (*Voyez* CASTELLI LEXIC.) (M. CHAMSERU).

APOTHERMUS. (*Mat. Med.*).

Pluſieurs auteurs penſent que le mot *Apothermus*, qu'on trouve dans les anciens médecins grecs & latins, déſigne le moût ou le ſuc de raiſin cuit que nous nommons *Sapa*. Il paroît qu'il a été auſſi employé par eux, pour déſigner le mélange de ſinapi & de vinaigre, que nous nommons aujourd'hui moutarde. (M. FOURCROY.).

APOTHICAIRE. (*Mat. Med.*)

Quoique ce mot, pris dans ſon étymologie, ſemble n'exprimer qu'un homme chargé du ſoin d'un magaſin ou d'une boutique, un uſage fort ancien en a beaucoup étendu la ſignification. On nomme *apothicaire* celui qui eſt chargé de connoître, de préparer, de vendre & diſtribuer les drogues ſimples ou compoſées. Comme les médicamens ſont tirés de tous les règnes, & que le premier objet de l'*apothicaire* eſt de bien connoître les corps dont il ſe ſert, une des baſes de l'art de l'*apothicaire* doit repoſer ſur les connoiſſances d'hiſtoire naturelle. La compoſition des remèdes & leur préparation préſentant ſans ceſſe des phénomènes chimiques qu'il eſt néceſſaire de ſavoir apprécier, ſoit pour en produire ou en accélérer, ſoit pour en prévenir ou en arrêter les effets, l'étude de la théorie & de la pratique de la chimie ſont d'une ſi indiſpenſable néceſſité pour l'*apothicaire*, que cette ſcience conſtitue la plus grande partie de ſon art. Une profeſſion, fondée ſur deux ſciences auſſi vaſtes, exige, dans celui qui veut l'exercer, une éducation, une inſtruction préliminaire, propre à faciliter l'étude dont il a beſoin. Ce n'eſt que par

un travail étendu qu'il peut acquérir l'eſtime & la conſidération attachées a cette honorable profeſſion. On conçoit auſſi que pour qu'elle ſoit exercée convenablement, & pour prévenir les abus qui pourroient s'y gliſſer, il étoit néceſſaire d'établir des loix & des réglemens qui puſſent en fixer les limites & en aſſurer la pratique. Beaucoup de réglemens très-ſages ont été donnés au corps des *apothicaires* par nos Rois ; mais malheureuſement ils ne ſont pas toujours ſuivis avec l'exactitude & la préciſion qu'ils ſemblent exiger. On trouvera dans le Dictionnaire de pharmacie tout ce qui eſt relatif à cet objet ; nous nous contenterons d'obſerver dans celui-ci que le médecin ne peut compter ſur l'effet de ſes remèdes, qu'autant qu'ils ſont préparés avec les ſoins & l'attention convenables ; & que d'après cela le moyen le plus efficace de rendre la médecine utile aux hommes, ſeroit de donner aux réglemens relatifs à la préparation des drogues toute l'exécution qui ſeule peut en conſtater les avantages. (M. Fourcroy).

APOTHICAIRES. (*Voyez* Pharmacie). (*Hiſt. de la Méd.*). (M. Goulin).

APOTHICAIRES, majors des armées. (*Voyez* Officiers des armées). (*Médecine militaire*). (M. Thouret).

APOTHICAIRES, majors des hôpitaux civils. (*Voyez* Officiers de santé des hôpitaux civils). (*Adminiſ. des hôpitaux*). (M. Thouret).

APOTHICAIRES, majors des hôpitaux militaires & de la marine. (*Voyez* Officiers de santé des hôpitaux militaires et de la marine). (*Adminiſt. des Hôpitaux*). (M. Thouret).

APOTHICAIRES (maladie des). (*Médecine prat.*).

Il n'en eſt pas des maladies des *apothicaires* comme de celles de la plupart des autres hommes, provenant de leurs occupations ; quoiqu'elles ſoient très-nombreuſes, on doit en traiter beaucoup moins longuement, parce que les hommes chargés de la préparation des médicamens ſavent non-ſeulement reconnoître les cauſes des affections auxquelles ils ſont expoſés, mais encore les prévenir & même les combattre victorieuſement lorſqu'elles exiſtent. Ramazzini en a traité dans un chapitre particulier de ſon ouvrage ; il inſiſte ſur les effets que les *apothicaires* ont à craindre dans la préparation du laudanum, la pulvériſation des cantharides. Il propoſe le vinaigre pour détruire les effets de l'opium, l'émulſion des ſemences froides pour combattre celui des cantharides. Il cite un fait qui prouve l'âcreté de la racine de pied de veau & ſon action ſur les parties génitales ; enfin il traite du danger qui naît des odeurs agréables, & ſur-tout de celles des roſes. Voici ce que j'ai ajouté à cet article.

La pulvériſation de la coloquinte, des cantharides, de la racine de pied de veau, la préparation du laudanum, de l'onguent d'althea, l'odeur des roſes dont Ramazzini parle dans ce chapitre, ne ſont pas les ſeuls dangers auxquels les *apothicaires* ſont expoſés. Il y a beaucoup d'autres ſubſtances, dont les vapeurs ou les molécules peuvent faire le plus grand tort à la ſanté de ces hommes. Un détail exact & précis de tous les corps qui peuvent nuire, & dont on ſe ſert dans la pharmacie, ſeroit ſans doute d'une grande utilité pour les *apothicaires*, ſur-tout ſi on y joignoit les remèdes qui peuvent prévenir, détruire ou adoucir leurs actions ; mais ce travail demande un grand nombre d'obſervations, faites dans les laboratoires pharmaceutiques, & ne peut être complet qu'en paſſant en revue toutes les ſubſtances médicamenteuſes. Nous nous contenterons de rapporter quelques faits qui pourront ſervir de matériaux pour cet ouvrage.

Parmi les minéraux, l'arſenic, l'antimoine, les acides, &c. peuvent produire des accidens terribles dans les différentes préparations où ils entrent. M. Gardane rapporte, page 43 de ſa traduction de Stockhuſen que la pouſſière antimoniale, qui s'élevoit d'une grande quantité de kermès qu'on pulvériſoit, donna à tous les gens de la boutique, où ſe faiſoit cette opération, un commencement d'ophthalmie, quelques légères envies de vomir & un peu de mal de tête. Le garçon qui pulveriſoit le kermès eut un mal de tête violent, des cuiſſons vives dans les yeux, des ardeurs d'urine, & ſur-tout un ſerrement de gorge & de poitrine qui l'empêchoit preſque d'avaler & de reſpirer. Il guérit aſſez promptement au moyen de deux ſaignées du bras, de beaucoup de petit lait & de lavemens émolliens.

M. F...., apothicaire à Argentan, voulant faire le foie d'antimoine, mit les ſubſtances néceſſaires à cette préparation dans un mortier de fer. Son laboratoire étant trop étroit pour cette opération, il fit tranſporter ſon mortier dans ſon jardin. Comme, après avoir mis le feu à ſa matière, il voulut couvrir ſon mortier, un coup de vent lui envoya la fumée abondante qui s'en élevoit dans le viſage. Auſſi-tôt il lui prit un toux convulſive, qui dura pluſieurs mois avec la même violence ; elle étoit accompagnée d'une ſoif inextinguible, qui le faiſoit boire ſans ceſſe. Il ſe déclara une fièvre lente, la toux diminua peu-à-peu, & le malade maigrit à vue d'œil, & mourut enfin d'une phthiſie confirmée, environ cinq mois après cet accident.

Le ſublimé corroſif, l'aquila alba, le précipité rouge & le verd, le beurre d'antimoine & toutes les préparations où les acides minéraux entrent

dans un état de concentration ou de diviſion extrême, expoſent les *apothicaires* aux plus grands dangers, malgré les précautions qu'ils prennent.

La vapeur de l'acide ſulphurique bouillant, celle des acides nitrique & muriatique ſont très-dangereuſes, & peuvent faire mourir ceux qui les reſpirent, s'ils ne ſont promptement ſecourus. Un *apothicaire* ayant beſoin d'huile de vitriol rectifiée pour l'éther, fit cette opération la nuit dans une chambre où étoient couchées deux perſonnes, qui n'étoient ſéparées du laboratoire que par des planches mal jointes. L'appareil étoit placé au milieu de la chambre; pendant que l'acide diſtiloit, la cornue ſe fendit. Bientôt la vapeur ſulphureuſe réveilla une domeſtique qui, ſe ſentant priſe à la gorge & à la poitrine, voulut s'enfuir. Le bruit qu'elle fit avertit l'artiſte qui étoit deſcendu pour quelque affaire. Il remonta très-vîte, & traîna, comme il put hors de cette chambre, la domeſtique qui n'avoit plus la force de touſſer, & une autre perſonne qui couchoit près de là, & qui ſe ſentoit déjà des mauvais effets de la vapeur; ſans ce ſecours, ces deux perſonnes auroient peut-être été étouffées. Comme elles ne reſtèrent pas long-tems expoſées à l'action de cette vapeur, cet accident n'a eu aucune ſuite.

Beaucoup de végétaux comportent auſſi des dangers dans leur préparation. Pluſieurs dans leur exſiccation répandent des vapeurs de différente nature, qui agiſſent ſur les nerfs & les agacent, ou en engourdiſſent l'action. Un jeune homme, ayant mis un jour de la belladone ſécher dans ſa chambre, fut attaqué de vertiges le lendemain. La fleur de tilleul répand un odeur qui fait mal à la tête à ceux qui ont les nerfs très-irritables. On a beaucoup parlé des exhalaiſons dangereuſes du noyer, de l'if, &c.; les fleurs légumineuſes ont quelquefois produit la folie. Les *apothicaires* doivent donc expoſer les plantes, qu'ils veulent deſſécher, dans des lieux élevés, vaſtes, bien aërés, & ſur-tout éloignés des endroits où ils ſont ſouvent, tels que leur boutique, leur laboratoire & leur chambre à coucher.

Il y a auſſi quelques précautions que les *apothicaires* doivent prendre en préparant certains remèdes compoſés, dans leſquels il entre quelque ſubſtance âcre, & dont l'action eſt très-violente, telles ſont toutes les réſines purgatives, la ſcammonée, l'aloës, la gomme gutte, &c. Quelques-unes ſont ſi actives, qu'elles produiſent des boutons & des démangeaiſons aux endroits de la peau qu'elles touchent. Ils doivent éviter avec ſoin de porter leurs mains à leur viſage & à leurs yeux. J'ai vu un garçon *apothicaire* qui fut attaqué d'une ophthalmie aſſez violente, pour s'être frotté les yeux, en malaxant la pâte d'églantine, ou des pilules purgatives de Rotrou. Ses organes devinrent ſur le champ très-douloureux, & ſes paupières s'enflèrent au point qu'il fut obligé de tenir les yeux fermés. Cet accident réſiſta au bain d'eau tiède & d'huile, il ſe diſſipa de lui-même au bout de ſix heures. (*Voyez* l'article CHIMISTES, maladie des). (M. FOURCROY).

APOTHICAIRES. (*Médecine vétérinaire*).

La médecine naiſſante réuniſſoit toutes les parties de l'art de guérir, c'eſt-à-dire, la médecine proprement dite, la chirurgie & la pharmacie. Dans la ſucceſſion des tems, les connoiſſances du médecin ſe multiplièrent à meſure que les maux de l'humanité s'accrurent; alors la médecine ſe partagea, & ſes branches, quoique partant d'un même trone, portèrent des fruits différens. Il eſt bien eſſentiel que les branches de la médecine vétérinaire ne ſe divergent pas ainſi; elles doivent au contraire s'entrelacer, ſe ſoutenir & ne former qu'un enſemble indiviſible, car ſes ſuccès ne tiennent qu'à ce lien & à cette union intime.

Il eſt inutile ſans doute que l'artiſte vétérinaire réuniſſe toutes les connoiſſances propres à former l'*apothicaire*, mais il eſt indiſpenſable qu'il connoiſſe les principes généraux qui doivent le guider dans la connoiſſance, le choix, la préparation & la mixtion des médicamens. Il trouvera une grande partie de ce qu'il eſt utile de ſavoir, ſur ces objets, dans les *Elemens de pharmacie, par M. Baumé*; dans les *Elemens de chymie & d'hiſtoire naturelle à l'uſage des élèves des écoles vétérinaires, par M. Fourcroy*; dans le tome III de la *médecine vétérinaire de M. Vitet*; & enfin dans la *matière médicale raiſonnée, auſſi à l'uſage des élèves, par M. Bourgelat.*

Il eſt des plantes & des ſubſtances médicinales dont l'action, les effets & les doſes diffèrent eſſentiellement dans l'homme, dans les animaux, & même dans les différentes eſpèces d'animaux; telle plante purge efficacement le premier, ne produit aucun effet ſenſible ſur les autres, & ſert de nourriture à quelques-uns; telle ſubſtance purge l'homme à la doſe de quelques grains, & ne produit le même effet dans les grands animaux qu'à la doſe de quelques onces. Il eſt encore des différences qui réſultent de la conformation même de chaque eſpèce, l'eſtomac du cheval diffère des eſtomacs des ruminans; celui des carnivores & des oiſeaux diffère des uns & des autres. Il eſt des animaux doués de la faculté de vomir, le plus grand nombre en eſt privé; quelques maladies leur ſont particulières, &c. &c. L'artiſte vétérinaire ne peut donc le plus ſouvent avoir recours aux *apothicaires*, & il doit ſe ſuffire à lui-même. Ce n'eſt pas au ſurplus dans les ouvrages que nous avons cités qu'il trouvera tous ces détails; notre matière médicale n'a point encore fait aſſez de progrès pour qu'on ſe ſoit occupé de les réunir, c'eſt par l'obſervation ſeule qu'il apprendra à apprécier toutes ces différences. Nous raſſemblerons

raſſemblerons dans cet ouvrage, autant qu'il nous ſera poſſible, celles que nous avons recueillies, ou que nous avons été à portée de faire. (Voyez *les articles de matière médicale vétérinaire*).

Bartlet en Angleterre, le *Comte de Bonſi* en Italie, *Garſault* & *M. Lafoſſe* en France, & quelques anonymes en Allemagne ont publié des traités *ex profeſſo*, ſur la pharmacie vétérinaire. On a eu ſoin de faire paſſer ceux des premiers dans notre langue, mais ces ouvrages ne ſont que des recueils de recettes, ſemblables à ceux qu'on trouve en ſi grand nombre dans la médecine humaine, & ils ne renferment aucun des préceptes généraux, néceſſaires aux artiſtes. Long-tems avant la publication de ces ouvrages, *le parfait maréchal, par Solleyſel*, contenoit déjà la préparation d'un grand nombre de remèdes propres aux chevaux, & la réputation de cet auteur avoit engagé pluſieurs épiciers-droguiſtes à tenir ces remèdes tous préparés. *Solleyſel* indique même *Michel Eſchard*, épicier-droguiſte & apothicaire des écuries de la Reine, comme celui chez lequel on pouvoit s'adreſſer avec le plus de confiance. Il paroît que cet *apothicaire*, pour faire mieux connoître cette partie de ſon commerce, compoſa ou fit compoſer un petit écrit de ſept pages in-4°., ſans date, intitulé : *Les remèdes que l'on doit porter à l'armée pour les maladies & pour les accidens qui arrivent le plus ordinairement aux chevaux, & le moyen de ſe ſervir deſdits remèdes.* On ne trouve point dans cet écrit la compoſition des remèdes, mais ſeulement leur énumération, la quantité qu'il faut en emporter, leur prix & les indications où ils conviennent. Dans un ouvrage intitulé : *le Livre commode, par Abraham du Pradel*, imprimé à Paris en 1692, in-8°., & qui étoit un eſpèce d'almanach indicateur pour la ville de Paris : on lit auſſi le nom & l'adreſſe de quelques particuliers qui tenoient alors de bons remèdes pour les maladies des chevaux. Enfin à Londres, des *apothicaires* tiennent une foule de remèdes ſecrets, tout préparés pour le même objet, & pluſieurs même ont répandu en France de nombreux proſpectus à ce ſujet. L'Anglomanie, qui a fait de ſi grand progrès parmi nous, n'a pas tardé à y répandre l'uſage de ces remèdes, qu'on a employés ſans en connoître la compoſition. (*Voyez* ANGLOMANIE).

A Paris, la plupart des maréchaux prennent ou font compoſer leurs médicamens chez les épiciers-droguiſtes ; d'autres ſe les font apporter par des eſpèces de *pharmacopoles* ambulans, qui les donnent à bon marché. En général, les uns & les autres fourniſſent, pour cet objet, ce qu'ils ont de plus commun & de plus groſſier ; ſouvent même ces derniers ſubſtituent des ſubſtances les unes aux autres, ou les altèrent par des mélanges de drogues de moindre prix, de manière qu'il y a quelquefois une différence frappante entre celles fournies par ces marchands & celles qu'on trouve dans les boutiques. Souvent les compoſitions de ces coureurs n'ont de commun que le nom avec celles de pharmacie ; & le bas prix, toujours recherché par le maréchal qui a les panſemens à l'entrepriſe comme la ferrure, peut ſeul en déterminer l'emploi. (*Voyez* ABUS DE LA MARECHALLERIE). On doit ſentir au reſte qu'il n'eſt pas poſſible de compter ſur les effets de pareils remèdes, & combien par conſéquent il eſt utile que l'artiſte vétérinaire réuniſſe, pour ſon uſage, la ſcience de l'*apothicaire* aux autres branches de la médecine des animaux.

Au ſurplus, l'*apothicairerie*, ou la pharmacie du vétérinaire doit être ſimple & peu diſpendieuſe ; il n'oubliera pas que le traitement d'une maladie, telle qu'elle ſoit, ne doit jamais outrepaſſer la valeur de l'animal malade, & qu'il ne faut avoir recours aux remèdes coûteux que rarement, dans des cas particuliers ſeulement, & pour des animaux de prix. (MM. DESPLAS & HUZARD)

APOTHICAIRERIE. (*Mat. Med.*).

Une *apothicairerie* eſt un lieu où l'on tient en dépôt & où l'on prépare les ſubſtances ſimples & compoſées, qui ſont employées comme remèdes, & que le médecin preſcrit aux malades. Elle doit donc être compoſée 1°. d'un magaſin où ſont conſervées toutes les matières ſimples, deſtinées à la préparation ou à la compoſition des médicamens ; 2°. d'un laboratoire où doivent être exécutées toutes les opérations néceſſaires à la préparation des médicamens compoſés ; 3°. d'une officine où l'on raſſemble les drogues compoſées, toutes préparées pour le beſoin des malades, & où l'on mêle les médicamens qui entrent dans les formules magiſtrales & extemporanées, preſcrites par les médecins ; c'eſt dans ce dernier lieu qu'on pèſe & qu'on meſure les médicamens ſolides ou liquides, & qu'on diſtribue en général tous les remèdes tout préparés. Chacun des lieux, compoſant une *apothicairerie*, doit être vaſte, aëré, bien éclairé, & l'on doit y entretenir la plus grande propreté, le plus grand ordre. C'eſt dans le Dictionnaire de pharmacie que l'on trouvera tous les détails relatifs à cet objet. (M. FOURCROY).

APOTHICAIRERIE. (*Adminiſ. des hôpitaux civils*).

Dans la diſtribution d'un hôpital, on doit réſerver un département pour la pharmacie. On trouve, dans les mémoires de M. Tenon, un plan très-bien conçu pour le former. Au rez-de-chauſſée, ſont les deux pièces principales qui doivent le compoſer, l'une ſervant de laboratoire pour l'*apothicairerie*, l'autre pour le dépôt des remèdes compoſés, avec un tambour vitré, commun à ces deux pièces. Ce tambour ſert à la diſtribution

des remèdes. Il eſt entouré de tables dormantes & de caſes numérotés, pour les paniers aux médicamens des ſalles, également numérotés. On met dans chaque panier les médicamens étiquetés du numéro de chaque lit, avec le regiſtre également étiqueté, indicatif de la diſtribution de ces médicamens.

Quant à la tiſanne commune, elle ſe prend en dehors ou dans le veſtibule, à un tiſannier toujours plein. (*Voyez* ce mot).

Il convient, ajoute M. Tenon, de joindre à l'*apothicairerie* une pièce pour rincer les bouteilles, & nettoyer les différens vaſes à ſon uſage; un magaſin aux pots & bouteilles vuides; une pièce fraîche propre à prévenir la fermentation de certaines ſubſtances; une autre pièce où règne une douce chaleur qui garantiſſe de la rupture, pendant l'hyver, les vaiſſeaux qui contiennent des liqueurs ſuſceptibles de la gélée; un magazin de médicamens. On peut ſe procurer toutes ces pièces de deſſertes dans les ſouterreins ſous les principales ſalles, avec un eſcalier qui y conduiſe. Au-deſſus on trouvera à diſpoſer les pièces où doivent ſe mettre les médicamens qui ont beſoin d'être à l'abri de l'humidité.

On doit ajouter de plus à l'*apothicairerie* un magaſin de remèdes ſimples; un lieu deſtiné à la préparation des remèdes pour la conſommation de chaque jour; un bucher, un charbonnier, une cour, un logement pour l'apothicaire. On aura beſoin encore, à l'*apothicairerie* générale, d'une étuve pour ſécher les plantes, les racines, les bois; d'un moulin pour les écraſer, d'un tamis propre à tamiſer en grand, les ſubſtances malfaiſantes, & diſpoſé de manière qu'il tienne, dans l'éloignement, ceux qui le feront mouvoir.

Quant à la diſtribution de l'eau, elle doit être abondante, & dirigée d'après les beſoins. A l'hôtel-Dieu de St. Denis, on remarque une cheminée à Loth, ſous laquelle l'eau ſe rend pour l'uſage des alembics, & d'autres robinets placés convenablement, où elle eſt amenée dans des cuvettes en pierre. (M. Thouret).

APOTHICAIRES-*MAJORS* des armées, des hôpitaux civils, des hôpitaux militaires & de la marine. (*Voyez* Officiers de santé de ces différens établiſſemens). (*Adminiſt. des hôpitaux*). (M. Thouret).

APOTRES (onguent des). (*Mat. Méd.*)

L'*onguent des apôtres*, en pharmacie, eſt un onguent qui déterge ou nettoie. Il eſt compoſé de douze drogues, c'eſt la raiſon pourquoi il eſt nommé l'*onguent des apôtres*. (*Voyez* Onguent). Avicenne en fut l'inventeur. On l'appelle autrement *unguentum Veneris*. Les principaux ingrédiens ſont la cire, la térébenthine, la réſine, la gomme ammoniaque, l'oliban, le bdellium, la myrrhe, le galbanum, l'opopanax, les racines d'ariſtoloche, le verd-de-gris, la litharge, l'huile d'olive. (*Voyez* Detergent, &c.).

Cet onguent eſt un excellent digeſtif, déterſif, & un grand vulnéraire. (*Anc. Encyclop.*). (M. Fourcroy).

APOZÊME. (*Mat. méd.*).

Forte décoction des racines, des feuilles & des tiges d'une plante ou de pluſieurs plantes enſemble. Ce mot eſt formé du grec ἀποζέω, *ferveſacio*. Les anciens confondoient la décoction avec l'*apozême*. Cependant l'infuſion ſimple peut faire un *apozême* qui n'eſt autre choſe qu'un médicament liquide, chargé de vertus & principes d'un & de pluſieurs remèdes ſimples; & comme l'extrait ou l'action de les tirer d'un mixte ne demande, dans certains cas, que la ſimple macération de pluſieurs corps qui ſont volatils, & dans d'autres cas l'ébullition, il eſt clair que la décoction n'eſt pas eſſentielle à l'*apozême*. On diviſe l'*apozême* en altérant & en purgatif. Le premier eſt celui qui n'eſt compoſé que de ſimples ou remèdes altérans; le ſecond eſt celui auquel on ajoute des purgatifs.

L'altérant eſt une infuſion qui change les humeurs, le purgatif les évacue.

L'*apozême* ſe compoſe de ſimples cuits ou infuſés enſemble. L'on met d'abord le bois, les racines, enſuite les écorces, & après les herbes en feuilles, puis les fruits, & en dernier lieu les ſémences & les fleurs. L'infuſion de ces ſimples ſe fait dans l'eau de fontaine ou de rivière; on ne règle pas la quantité de l'eau, mais on la laiſſe à la prudence de l'apothicaire.

Les *apozêmes* s'ordonnent ordinairement pour trois ou quatre doſes, & à chacune, on ajoute deux gros de ſucre ou de ſyrop, ſelon que la maladie l'exige. Chaque doſe doit être de quatre ou ſix onces; on la diminue de moitié pour les enfans.

L'uſage des *apozêmes* eſt de préparer les humeurs à la purgation, de les délayer, détremper & diviſer pour les rendre plus fluides, & emporter les obſtructions que leur épaiſſiſſement auroit engendrées dans les petits vaiſſeaux.

Les *apozêmes* doivent donc varier, ſelon les indications que le médecin a à remplir; ainſi il en eſt de tempérans & rafraîchiſſans, de calmans & adouciſſans, d'incraſſans empâtans, d'apéritifs diurétiques, d'emménagogues, d'antipleurétiques. C'eſt ainſi que les anciens ordonnoient des *apozêmes* rafraîchiſſans pour la bile échauffée, âcre, ſubtile & brûlée, qui cauſoit un déſordre dans les maladies aiguës, & dans les fièvres putrides.

Apozême tempérant. Prenez racine de chicorée, d'oſeille, de bugloſe, de chacune une once ; feuilles de chicorée, de laitue, de pourpier, de bugloſe, de chacune une poignée ; raiſins mondés une once ; orge mondé une pincée ; fleurs de violette & de nimphea de chacune une pincée : vous ferez d'abord bouillir les racines, dans trois chopines d'eau réduites à pinte, & ſur la fin, vous ferez infuſer les feuilles avec les ſémences & les fleurs. Cet *apozême* eſt des plus compoſés, il eſt cependant fort tempérans. Pour le rendre plus agréable, on ajoutera ſur cette doſe du ſyrop de nimphea & de grenade, de chacun deux gros, du ſel de prunelle un gros.

Apozême délayant & humectant. Prenez racines de chiendent, de caprier, de fraiſier & de petit houx de chacune une once ; feuilles & racines de chicorée, feuilles d'endive, de capillaire, de pimprenelle & d'aigremoine une poignée de chacune ; fleurs de chicorée, de bourrache, de bugloſe & de violette une pincée de chacune : faites du tout un *apozême* ſelon l'art, comme il eſt marqué ci-deſſus, en ajoutant, ſur chaque doſe, deux gros de ſyrop de guimauve, de limon ou de capillaire avec ſix gouttes d'eſprit de ſoufre. Cet *apozême* eſt délayant & tempérant ; il convient dans l'épaiſſiſſement & & l'ardeur du ſang & des humeurs.

Apozême attênuant & déterſif. Prenez racines d'ache, de perſil & de fenouil ſix gros de chacune ; de racines d'aunée & de patience de chacune demi-once ; feuilles de chamépitys, d'aigremoine, de chamédrys & de capillaire de chacune deux gros ; fleurs de ſtœchas & de ſouci une pincée de chacune : faites bouillir le tout, ſelon l'art, dans de l'eau de fontaine pour quatre doſes, & paſſez la liqueur : ajoutez, à chaque doſe, du ſyrop des cinq racines deux gros.

Apozême apéritif, hépatique & emménagogue. Prenez des cinq racines apéritives de chacune une once ; écorce moyenne de frêne, de tamaris de chacune demi-once ; feuilles de chicorée, de ſcolopendre, de capillaire, de cerfeuil une demi-poignée de chacune : faites du tout un *apozême*, ſelon l'art ; ajoutez à chaque doſe, de ſel de duobus un ſcrupule, de ſyrop d'armoiſe une once.

Apozême contre la pleuréſie, la péripneumonie & la toux. Prenez feuilles de bourrache, de bugloſe, de capillaire de chacune une poignée ; de chicorée ſauvage une demi-poignée : lavez ces herbes & coupez-les un peu ; enſuite faites-en un *apozême*, réduit à une pinte : paſſez la liqueur, & ajoutez ſyrop de guimauve une once. Celui-ci eſt plus ſain & plus agréable. Nous en avons donné des compoſés pour nous accommoder au goût des médecins & de leurs malades.

Apozême anti-ſcorbutique. Prenez racines de raifort & d'aunée de chacune une once ; de pyrethre concaſſée un demi-gros : prenez enſuite feuilles de cochlearia, de becabunga, de treffle d'eau & de creſſon de fontaine de chacune une demi-poignée ; pilez le tout enſemble dans un mortier de marbre, & jettez deſſus une pinte d'eau bouillante ; laiſſez infuſer pendant une heure. On aura ſoin de bien couvrir le vaiſſeau, & de ne le découvrir qu'après que la liqueur ſera réfroidie ; paſſez le tout, & ajoutez, à la colature, du ſyrop d'abſynthe ou anti-ſcorbutique une once.

Apozême pectoral & adouciſſant. Prenez orge mondé une demi-once ; feuilles de bourrache, de tuſſilage & de pulmonaire de chacune une demi-poignée : faites bouillir le tout, ſelon l'art, dans trois chopines à réduction d'une pinte : ajoutez enſuite racine de guimauve deux gros ; fleurs de tuſſilage, de mauve de chacune une pincée. Laiſſez infuſer le tout ; paſſez enſuite ſans expreſſion ; édulcorez la colature avec ſyrop de violette ou de capillaire une once. La doſe eſt d'un bon verre de deux heures en deux heures.

Apozême laxatif. Prenez racines de chicorée ſauvage & de patience ſauvage, de polypode de chêne, ratiſſées & coupées, de chacune une demi-once ; feuilles d'aigremoine, de chicorée ſauvage de chacune une demi-poignée : faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à pinte ; retirez la cruche du feu, & faites y infuſer, pendant quatre heures, ſéné mondé une once ; crême de tartre demi-once ; ſemence d'anis un gros : paſſez la liqueur par un linge avec légère expreſſion, & ajoutez, à la colature, du ſyrop de fleur de pêcher une once & demie : partagez le tout en ſix verres à prendre tièdes, en deux jours, trois dans chaque matinée, un bouillon entre chaque priſe. Cet *apozême* s'ordonnera pour purger légèrement & à la longue, ceux qu'on ne veut point faire évacuer copieuſement, ni fatiguer par un purgatif diſgracieux & dégoûtant.

Apozême apéritif & purgatif contre l'hydropiſie. Prenez racines de patience ſauvage, de chardon roland, d'aſperges de chacune demi-once ; d'aunée deux gros : coupez le tout par morceaux après l'avoir ratiſſé, & faites-le bouillir dans trois chopines d'eau que vous réduirez à une pinte ; ajoutez-y, ſur la fin, feuilles d'aigremoine, de creſſon chacune une poignée : paſſez la liqueur par un linge avec expreſſion ; diſſolvez-y arcanum duplicatum deux gros ; ſyrop de nerprun une once & demie. La doſe eſt d'un verre tiède, de quatre heures en quatre heures, en ſuſpendant les derniers, ſi l'évacuation eſt ſuffiſante. On l'ordonne ſur-tout dans l'œdeme & la leucophlegmatie.

Apozême fébrifuge & laxatif. Prenez feuilles de bourrache, bugloſe, chicorée ſauvage de chacune une poignée ; quinquina pulvériſé une once ; ſo-

licules de ſéné trois gros ; ſel de Glauber deux gros : faites bouillir les plantes dans trois chopines d'eau commune, que vous réduirez à une pinte : paſſez la liqueur avec expreſſion, & ajoutez-y ſyrop de de fleurs de pêcher une once & demie. Cet *apozême* convient dans les fièvres intermittentes ; on le donne de quatre heures en quatre heures, hors les accès, lorſque les urines ſont rouges, qu'elles dépoſent un ſédiment briqueté, lorſque l'éréthiſme & la chaleur ſont fort abattus.

Nota 1°. que les *apozêmes*, ci-deſſus énoncés, peuvent être changés en juleps, en potion ou autres formules plus faciles à exécuter. (*Voyez* JULEP, POTION).

2°. Tous les *apozêmes* peuvent être rendus purgatifs, en y diſſolvant un ſel.

3°. L'uſage de ces *apozêmes* demande une grande attention pour le régime ; la diète doit être réglée ſelon l'état & la force du malade, reſpectivement à la qualité de l'*apozême*. (*Ancienne Encyclopédie*).

Les *Apozêmes*, employés aujourd'hui, ne ſont pas ſi compoſés que la plupart des précédens ; on ne les emploie pas d'ailleurs dans tous les cas où ils ſont annoncés dans cet article. La plupart des décoctions, preſcrites ci-deſſus, ſont épaiſſes & trop chargées de principes, & l'on commence à renoncer à cette ſorte de médicamens ; quelques-unes ſont aſſez légères & rentrent alors dans la claſſe des tiſannes ſimples, car on eſt convenu de ne nommer *apozêmes*, que les décoctions fortes, compoſées de pluſieurs plantes de vertus différentes, & aiguiſées par quelque ſubſtance ſaline. (M. FOURCROY).

APOZÈME. (*Mat. méd vétérin.*).

M. Lafoſſe, en reportant ce mot des Dictionnaires de médecine dans celui d'Hippiatrique, a ajouté inutilement au vocabulaire du vétérinaire. C'eſt en multipliant ainſi ſans néceſſité les mots, qu'on rend plus difficile & plus longue l'étude de la ſcience. Tous les remèdes liquides qu'on fait prendre aux animaux par la bouche, quelles que ſoient les dénominations plus ou moins biſarres qu'on leur donne dans la médecine humaine, doivent dans la médecine vétérinaire être compris ſous le nom générique de breuvage. (*Voyez* BREUVAGE.) (M. HUZARD.)

APPAISER UN CHEVAL. (*Art. vétérinaire, éducation du cheval.*)

Il eſt des chevaux naturellement vifs & colères, ardens, impétueux, impatiens, qui s'ennuient promptement, ſoit au manège, ſoit à la forge, ſoit même lorſqu'on les panſe ; ils ſe livrent à des mouvemens déréglés, s'agitent, ſe tourmentent, s'échauffent, grattent du pied, piétinent, & même quelquefois ruent ou donnent du pied de devant ; non ſeulement ces ſortes de chevaux ſont incommodes, & quelquefois dangéreux pour le cavalier ou pour ceux qui les approchent, mais ils ſe fatiguent & ſe ruinent plutôt que les autres, ſur-tout ſi l'éducation ne corrige pas ce défaut, qui eſt aſſez ordinaire aux jeunes chevaux après leur ſortie des pâturages, dans le commencement de leur ſéjour à l'écurie.

Lorſque cette eſpèce d'inquiétude eſt due à quelques mauvais traitemens, à la peur de quelques objets, ou à une impreſſion ſubite, elle ſe paſſe plus promptement, & les ſuites n'en ſont pas autant à redouter.

On *appaiſe un cheval* en lui parlant doucement, fréquemment & quelquefois fermement, en le careſſant à la tête & ſur le dos, en le ſifflant d'une manière douce & particulière, en lui donnant une poignée d'herbe, de foin ou d'avoine, ou un morceau de pain ; en éloignant de lui les objets qui l'épouvantent ou qui l'agitent ; en répétant pluſieurs fois : *ho ! hola ! là !* en lui préſentant à boire de l'eau blanche, &c. Dans le repos, ſous l'homme ou à la voiture, on remue doucement les rênes ou les guides, le cavalier lui claque légèrement l'encolure en lui parlant, lui tend la main, ne le ſerre point dans les jambes, &c. &c.

Quelquefois les voies de la douceur ſont inſuffiſantes, & il eſt des chevaux qui ne s'appaiſent que lorſqu'ils ſont gênés & contraints ; on doit toujours commencer par les moyens les plus doux, ſi les chevaux s'y refuſent, on a recours aux autres ; on les ſangle fortement ; on leur met le *torche-nez* ou les *morailles* ; on leur bouche les yeux avec les *lunettes* ; on leur enveloppe la tête avec un drap mouillé & frais ; on leur met une charge un peu lourde ſur le corps ; on leur jette quelques ſeeaux d'eau fraîche ſur la croupe & aux feſſes ; on les fait galoper dans les terres labourées ; on leur applique une bonne volée de coups de fouet ; quelques auteurs recommandent même de leur lier & de leur ſerrer plus ou moins fort les teſticules, (1) &c ; on ſent combien tous ces moyens peuvent être dangereux, & combien il eſt prudent de ne les mettre en uſage qu'après avoir épuiſé tous les autres, & être ſûr qu'ils ne produiront pas un effet oppoſé à celui qu'on a lieu d'en eſpérer. Loin d'*appaiſer le cheval*, ils peuvent le rendre fougueux, récif, l'eſtrapaſſer & le ruiner promptement & ſans reſſources. Nous avons vu la ligature des teſticules dans un cheval fougueux, donner lieu à un ſarcocèle qui a entraîné la perte de l'animal.

Tout ce que nous avons dit ici du cheval peut s'appliquer également aux autres animaux domeſtiques,

(1) *De la Broue, Préceptes principaux que les bons cavaleriſſes doivent exactement obſerver en leurs eſcholes, La Rochelle, 1593, in* folio, p. 21.

deſtinés à porter ou à tirer, comme le bœuf, l'âne & le mulet. (M. Huzard.)

APPARENT, PATENT. (*Juriſp. vétérin.*)

On appelle *vices apparents, vices patents* par oppoſition aux *vices latents*, ou *cachés*, tous les vices, ou tous les défauts qui, dans un animal qu'on vend ſont appercevables, & ne peuvent par conſéquent entraîner la *reſciſion du marché*, ou la *redhibition*, comme les *vices cachés*. (*Voyez* Redhibition.) (M. Huzard.)

APPARIAGE. (*Hygiène vétérin.*).

L'*appariage* eſt l'action d'*apparier* ou de choiſir des animaux propres à aller enſemble. Il s'entend plus ordinairement pour la production de l'eſpèce, & on s'en ſert particulièrement pour les oiſeaux. (*Voyez* Accouplement,) & ligne 13 de cet article, où eſt deux fois le mot *appareiller*, effacez le ſecond, & ſubſtituez-y *apparier*.) (M. Huzard.)

APPAREIL. (*Chirur. vétérin.*) (*Voyez* Bandages). (M. Huzard.)

APPAREILLER, APPARIER. (*Hygiène vétér.*) (*Voyez* Accouplement.) (M. Huzard.)

APPARITOIRE. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* Pariétaire). (M. Huzard).

APPATELER, APPATER. (*Higiène vétérin.*)

C'eſt donner de la *pâtée* aux animaux qu'on veut *engraiſſer*, ou qui ne peuvent pas manger ſeuls. Ce terme s'emploie plus particulièrement pour la volaille. (*Voyez* Engrais.) (M. Huzard.)

APPAUVRI, APPAUVRISSEMENT. (*Méd. pratiqué.*)

On ſe ſert de l'expreſſion de ſang appauvri, pour déſigner l'altération, la dégénéreſcence que cette humeur vitale éprouve, dans toutes les maladies longues, à la ſuite des convaleſcences pénibles, & en général dans tous les cas, où les malades perdent leurs forces, & deviennent lentement pâles & décolorés, ſans que les môts, ſang appauvri, appauvriſſement du ſang, aient véritablement une ſignification préciſe, & une application exacte à telle ou telle altération particulière & ſpéciale du ſang & des humeurs; on reconnoît que dans les cas où ils ſont admis, le ſang eſt, en général, pâle, ſans conſiſtance; il ſemble avoir perdu une grande partie de ſa chaleur & de ſa concreſcibilité. Cette expreſſion oppoſée à celle de *ſang riche*, qui déſigne une couleur foncée, une conſiſtance très-forte, une grande chaleur dans ce fluide, annonce en effet qu'il a les qualités abſolument oppoſées.

L'obſervation a prouvé que l'appauvriſſement du ſang dépend de la foibleſſe & de l'inertie des ſolides qui ne réagiſſent point aſſez ſur les fluides, & qui ſont ſuivies de digeſtions pénibles, & ſouvent nulles, de décoloration de la peau, ſur-tout au viſage, de la perte de l'appétit & des forces, d'une lenteur remarquable dans tous les mouvemens, de gonflement & d'empâtement aux extrêmités, & ſur-tout aux articulations des pieds & des mains, autour des yeux, &c. L'exercice, l'air ſec, les toniques, le vin, les frictions sèches, conſtituent les moyens les plus sûrs & les plus utiles pour détruire cet état de langueur & de foibleſſe. (M. Fourcroy.)

APPEL. (*Mat. méd.*)

Plante du Malabar, figurée aſſez bien, mais avec très peu de détails, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. 1, pag. 99, pl. 53.

Les Malabares la nomment *nalla appella.*

Les Brames, *caro-nervolæ.*

Jean Commelin, dans ſes notes ſur cet ouvrage, la déſigne ſous le nom de *arbor malabarica baccifera flore parvo ambellato odoro.*

C'eſt un arbre de moyenne grandeur, qui croît dans les terreins ſabloneux juſqu'à vingt-cinq pieds de haut; ſon bois eſt blanc, à cœur-roux brun; les jeunes branches ſont vertes, tendres, quadrangulaires, & marquées d'un ſillon ſur chaque face: la racine eſt épaiſſe, couverte de fibres, & jaunâtre.

Les feuilles ſont oppoſées deux à deux en croix, & elliptiques.

Les fleurs forment, au bout de chaque branche, un corymbe, à-peu-près hémiſphérique, porté ſur un pédicule de cinquante à cent fleurs. Elles ſont petites, blanches, ou d'un verd blanchâtre, d'une ligne au plus de diamètre; elles donnent des baies ſphériques de la groſſeur d'un pois.

L'appel fleurit & fructifie une fois chaque année, ſa racine a l'odeur de ſafran, & les fleurs répandent une odeur forte qui n'eſt pas déſagréable; ſes autres parties rendent pareillement une odeur piquante, & comme parfumée.

On tire, par la diſtillation de l'écorce de ſa racine, une huile claire, jaune dorée, limpide, d'une odeur pénétrante & très-agréable, d'une ſaveur un peu âcre & légèrement amère. Cette huile eſt employée dans les fièvres froides, & on en frotte le ventre dans les coliques venteuſes. La décoction de ſes feuilles, mêlée avec le poivre en poudre, a à peu près les mêmes vertus, ſoit qu'on en faſſe uſage en bain, ſoit qu'on en prenne dans la fièvre dont nous venons de parler, ou dans les douleurs cauſées par les vents.

Son écorce, pilée très-menue, & miſe en pâte avec le miel, s'applique en cataplaſme pour arrêter la lienterie. La décoction de ſa racine ſe boit pour diſſiper la goutte;

pourvu qu'on applique en même tems ſur la partie affectée un cataplaſme fait avec même racine, pilée, cuite dans de l'eau ſalée. La décoction de toute la plante diſſipe toutes les douleurs de la tête & du corps, ſi on a ſoin d'y baigner les parties malades. Le ſuc extrait de ſa décoction, bien mêlé avec du ſucre, ſe donne dans toutes les maladies occaſionnées par le froid, ou qui exigent de la chaleur ; il eſt très-poſſible que les vertus de cette plante ſoient exceſſivement exaltées. (M. MACQUART.)

APPETENCE, (*Méd. prat.*)

Ce mot exprime en général la tendance ou l'inſtinct de la nature, qui porte l'individu vers tel ou tel objet agréable ou utile à ſa conſervation. Les déſirs ſont l'expreſſion de cet inſtinct ; les ſens en ſont les organes & les moyens. (M. DE LAPORTE)

APPÉTIT. (*Méd. prat.*)

Ce mot déſigne plus particulièrement le déſir des alimens avec la faculté de les goûter. L'appétit eſt différent de la faim, qu'il précède ou dont il eſt le premier dégré, & dans laquelle il ne peut exiſter, mais celle-ci peut avoir lieu ſans lui : en effet, la faim eſt le produit ou le ſigne du beſoin de réparer les pertes par les alimens ; lorſque ces pertes ſont devenus conſidérables, ſoit par une longue diète, ſoit par une exercice long-tems continué, & violent, la faim eſt alors une ſenſation incommode. L'appétit exiſte avant ce beſoin extrême ; il ſuppoſe toujours le bon état des organes de la digeſtion : ainſi un malade peut avoir faim ; un homme en ſanté, chez qui les organes de la digeſtion ne ſont point affectés a ſeul de l'appétit. Nous ne parlons ici que de l'appétit naturel : il en eſt un que l'on peut appeller factice, qui eſt excité par le ſouvenir des ſenſations agréables, qu'ont donné des alimens préparés avec art. Ce dernier nous porte vers des alimens qui pêchent par leur quantité & par leur qualité : l'un eſt un guide toujours ſûr ; l'autre, ſouvent trompeur, eſt la cauſe de toutes les mauvaiſes digeſtions, & parconſéquent, de tous les dérangemens de l'économie animale, qui en ſont les ſuites promptes & tardives, mais inévitables. (M. DE LAPORTE.)

APPÉTIT. (*Hygiène.*) (*Voyez* FAIM.) (M. MACQUART.)

APPÉTIT DÉPRAVÉ, (*Méd. prat.*) eſt cet état contre nature des organes du goût & de la digeſtion, dans lequel on éprouve un dégoût abſolu des alimens, ou dans lequel on les dévore avec voracité, & dans une quantité extraordinaire, où enfin dans lequel on déſire & on mange les ſubſtances les plus biſares, les plus dégoûtantes ou les plus étrangères à notre conſtitution & à notre manière de vivre habituelle ; ainſi l'appétit peut être dépravé de trois manières, ce qui produit trois différentes affections morbifiques. La première, eſt connue ſous le nom d'anorexie ou dégoût abſolu des alimens. (*Voy.* ce mot.) La ſeconde, eſt l'appétit inſatiable, ou plutôt la faim inſatiable, canine. (*Voy.* FAIM CANINE.) La troiſiéme, celle dont nous nous occupons ici, eſt appellée *pica* & *malacia*. *Pica*, parce qu'on a comparé les perſonnes qui en ſont affectées aux pies, non pas, comme le diſent quelques auteurs, à cauſe de la variété de leur couleur, mais parce que ſemblables à ces animaux, elles dévorent toute eſpèce de ſubſtance de la terre, du plâtre, &c. *Malacia* de μαλακία, *mollities*, *langor*, & ce dernier nous paroît plus convenable, puiſque la molleſſe & la langueur du corps l'accompagnent preſque toujours. Cette maladie s'obſerve le plus ſouvent chez les jeunes filles chloroſes, dans certaines affections hiſtériques, dans quelques commencemens de groſſeſſe, & quelquefois chez les hypocondriaques. Elle n'eſt pas eſſentiellement dangereuſe ; on obſerve même que les ſubſtances les plus étrangères, & priſes en aſſez grande quantité incommodent moins les perſonnes dans cet état, que ſi elles étoient avalées par haſard ou imprudence, par quelqu'un d'une bonne ſanté. Elle ceſſe avec la diſpoſition particulière des organes, ou la maladie primitive dont elle eſt une ſuite ou ſymptôme. Les moyens de guériſon doivent être relatifs à cette maladie primitive, ou à l'affection des organes, & c'eſt d'elles que ſe tirent les indications curatives principales. Cependant, il eſt inutile de ſatisfaire en même tems à quelques indications ſécondaire : par exemple, il convient d'accorder aux malades les ſubſtances qu'elles deſirent pour aliment, lorſqu'elles ne ſont pas eſſentiellement nuiſibles, de ſouſtraire de leur vue celles qui ſont l'objet de leur appétit déréglé, d'évacuer celles qu'elles auroient déjà priſes, & dont on auroit à craindre les effets. Ces précautions ſuffiſent, ſurtout dans les commencemens de groſſeſſe, puiſqu'on a remarqué que cette diſpoſition maladive ceſſe le plus ordinairement vers le quatrième mois. (M. DE LAPORTE.)

APPLATIR. (*Art. vétérin., maréchal.*) (*Voyez* AMORCER.) (M. HUZARD.)

APPLIQUER LE FEU. (*Chirur. vétérin.*) (*Voy.* ADUSTION.) (M. HUZARD.)

APPOINT, APPOINTEMENT, APPOINTER, DÉLIVRER, JETTER SON APPOINT, SON DÉLIVRE, SES ORDURES. (*Hygiène & pathologie vétérin.*)

Les marchands de vaches & les nourriſſeurs de beſtiaux appellent *appoint* ou *appointement*, *l'arrière-faix* ou le *délivre* des vaches, & ils diſent pour en exprimer la ſortie après l'*accouchement* ou le *vêlement*, ſoit qu'elle ait lieu naturellement, ſoit lorſ-

qu'elle eſt accompagnée d'accident, que *la vache a appointée*, *a bien* ou *mal appointée*, *a été bien* ou *mal appointée*, *a jetté ſon appoint*, ou *ſon appointement*, qu'*elle appointera mal*, &c. C'eſt principalement dans les provinces du nord que ces expreſſions ſont en uſage ; les marchands les apportent dans les marchés, & les nourriſſeurs les conſervent, & les fixent dans la capitale. (*Voyez* ARRIERE-FAIX, CHUTE DE LA MATRICE, VACHE.) (M. HUZARD.)

APPRELLE. (*Mat. méd.*) *Voyez* QUEUE DE CHEVAL.) (M. MACQUART.)

APPRÊT DES ALIMENS.) *Hygiène.*)

Partie II, des choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre premier, alimens.

Section V, leur préparation.

L'apprêt des alimens doit être conſidéré, comme la diſpoſition des formes & des couleurs propres à flatter la vue, & à faire l'ornement des repas ; c'eſt le quatrième & dernier objet qu'à en vue l'art d'accommoder les alimens ou de cuiſiner. (*Voyez* ACCOMMODER LES ALIMENS.)

Lorſque les alimens ſont préparés, cuits, & aſſaiſonnés, le luxe a inventé l'art de les rendre agréables par des décorations particulières, qui tiennent à l'élégance & à la propreté. Indépendamment du beſoin, l'extérieur appétiſant des mets eſt une raiſon déterminante d'y toucher. Un cuiſinier habile ſait en même temps flatter le goût & les yeux ; & c'eſt la réunion de ces qualités qui devient dangereuſe. C'eſt un appât de plus, auquel ſe laiſſe prendre la ſenſualité de la plus grande partie des hommes, qui vivent dans l'aiſance. Celui qui ſait bien cuire, aſſaiſonner & apprêter les alimens, eſt pour eux une divinité perfide, qui les careſſe pour mieux les entraîner dans le précipice, & qui apporte en échange des hommages qu'on lui rend, toutes les infirmités qui ſont la ſuite de l'intempérance & des grandes jouiſſances trop répétées. (*Voyez* COCTION, ASSAISSONNEMENS, & préparation des alimens.) (M. MACQUART.)

APPROVISIONEMENS *de vivres pour les armées, les vaiſſeaux,* (*Voyez* VIVRES.) (*Médecine milit.*) (M. THOURET.)

APRALAIRE, (*Hygiène vétérin.* (*Voyez* CRÊTE DE COQ.) (M. HUZARD.)

APRE, (*Mat. méd.*)

Une ſubſtance âpre eſt celle qui affecte déſagréablement le ſens du goût, & qui par l'action qu'elle y exerce ſemble en déchirer le tiſſu, comme un corps dont les inégalités, les aſpérités agiroient méchaniquement ſur cet organe. La ſaveur *âpre* a lieu, dans la plupart des fruits non mûrs. On la confond ſouvent avec la ſaveur auſtère, quoiqu'il y ait entre ces deux ſaveurs une nuance que l'eſprit conçoit, mais qu'il eſt difficile de bien définir. On emploie peu de matières âpres pour médicamens ; elles ont les propriétés des ſubſtances auſtères, acerbes ou aſtringentes (M. FOURCROY.)

APRÊLE, ASPRÊLE. (*Hygiène vétérin.*) (*Voy.* PRÊLE.) (M. HUZARD.)

APSINTE. (*Mat. méd. & Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* ALUYNE.) (M. HUZARD.)

APULEIUS CELSUS.

On ne ſait de lui que ce qui nous a été tranſmis par Scribonius Largus qui s'appelle ſon maître, & celui de Vectius Valens. C'eſt en donnant la formule d'un remède contre la toux ſeche, remède dont il ne communiqua point la recette de ſon vivant, parce qu'il avoit fait ſa réputation, & ſans doute auſſi parce qu'il lui procuroit des avantages pécuniaires. SCRIBON. LARG., *cap.* 21, *form.* xciij. *med. princip.* H. STEPH. 1567. in-fol., pag. *vel* col. 208. F.

Dans un autre endroit, Scribonius nous apprend qu'*Apuleius Celſus* étoit de Sicile, qu'il poſſédoit contre l'hydrophobie un antidote qu'il compoſoit tous les ans, & qu'il envoyoit dans cette île, parce que beaucoup de chiens y devenoient enragés. *Ead. ed.* H. STEPH., *cap.* 45 *form.* clxxj. pag. *vel* col. 221. 222.

Scribonius écrivoit après l'an 43 de notre ère, & avant 48 ; il pouvoit avoir alors 45 ans, mais *Apuleius Celſus* ne vivoit déjà plus.

Quelque ſoit l'année où il a terminé ſa carrière, comme il avoit au moins 20 ans de plus que Scribonius, il eſt probable qu'il a dû naître vers l'an 20, avant notre ère, & qu'il a exercé la médecine ſur la fin du règne d'Auguſte, & enſuite ſous Tibère.

On lit, dans le très-inexact *Dictionnaire de Moreri*, édition de 1759, au mot APULÉE (CELSUS) qu'il avoit été précepteur de l'empereur Tibère, & l'on cite, pour cette anecdote, Scribonius Largus qui cependant n'en dit pas un mot. Il y a plus, c'eſt que Tibère eut pour précepteur un philoſophe nommé Athénodore, qu'il ne faut pas confondre avec un autre Athénodore, que Jules Céſar mit auprès d'Auguſte pour l'inſtruire & pour le former. (M. GOULIN).

APULEIUS (LUCIUS). (*Voyez* LUCIUS APULEIUS). (M. GOULIN).

APYREXIE, APYREXIA.

Cette expreſſion étoit plus uſitée chez les médecins anciens, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui; cependant quelques modernes l'emploient encore. On s'en ſert pour exprimer le tems de l'intermiſſion dans les fièvres d'accès. (M. DE LA GUERENNE).

APYROTHIUM. (*Mat. méd.*).

Dans les auteurs de pharmacie, ou de matière médicale qui ont mêlé l'alchymie à la médecine, le mot *apyrothium* déſigne le ſoufre principe, l'eſpèce d'élément fictif, qu'on a nommé enſuite phlogiſtique. (*Voyez* ce mot). (M. FOURCROY).

AQUAPENDENTE. (*Voyez* FABRICIO DE AQUAPENDENTE). (M. GOULIN).

AQUATIQUE, (*aliment*). (*Hygiène*). (*Voyez* VEGETAUX, *alimens aqueux*). (M. MACQUART).

AQUATIQUE, (*ſol*). (*Mat. méd.*). (*Voyez* SOL, HUMIDITÉ). (M. MACQUART).

AQUEUSE, (*ſubſtance*). (*Hygiène*).

Partie II., choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre II, boiſſons.

Sect. II., ſucs aqueux, végét. & animaux.

Les ſubſtances aqueuſes ſont celles qui renferment une très-grande quantité d'eau, qui ſont molles, dont la ſaveur eſt douce & ſouvent inſipide en général. Les plantes potagères, qui ne ſont pas acides ou aromatiques, les fruits doux & fades, les racines jeunes & tendres qu'on mange, comme celles de ſalſifix, de rave, les feuilles de laitue, de pourpier, d'épinard, de bette, de chicorée, de mâche, les concombres ſont de la claſſe des ſubſtances alimentaires aqueuſes. Le lait, parmi les animaux, peut encore être regardé comme un aliment aqueux: les viandes des jeunes animaux ont auſſi les qualités de ſubſtances aqueuſes, c'eſt-à-dire, qu'ainſi que les végétaux dont nous venons de parler, elles fourniſſent une grande quantité de ſuc aqueux, & qu'elles ſont très-peu nourriſſantes. Ces ſubſtances aqueuſes conviennent beaucoup aux perſonnes qu'on veut rafraîchir & qui relèvent de maladie, ou qui ont un excès de force organique. Mais elles ne ſuffiſent pas pour nourrir celles qui ſont fortes & qui font des exercices ſoutenus. Leur mélange eſt infiniment utile avec les alimens nourriſſans que donnent les animaux faits, ou les plantes qui fourniſſent la ſubſtance végéto-animale. (*Voyez* ALIMENS, LEGUMES). (M. MACQUART).

AQUEUX, (*fluides*). (*Mat. méd.*). (*Voyez* BOISSONS, EAU). (M. MACQUART).

AQUEUX. (*Mat. méd.*).

On nomme médicamens aqueux tous ceux qui contiennent naturellement beaucoup d'eau, ou les préparations magiſtrales dont la baſe eſt l'eau, & qui, par les ſubſtances qui y ſont ajoutées, n'ajoutent que peu de vertus à celles de l'eau. On compte, dans cet ordre, les fruits peu ſavoureux & mous, les tiges & les feuilles fades, la poirée, &c.; les eaux minérales ſimples & chaudes, qui ne contiennent preſque pas de principes, les tiſannes très-légères, les bouillons où l'on fait entrer très-peu de viande blanche. Tous les remèdes aqueux ſont relâchans, humectans, délayans, émolliens, tempérans; ils adouciſſent l'âcreté des humeurs; ils détruiſent la ſéchereſſe & le reſſerrement des ſolides; ils diminuent la chaleur & le mouvement trop rapide des fluides; ils font couler la bile; ils augmentent en général les ſécrétions & les excrétions; ils détruiſent ſouvent les obſtructions commençantes. Les médecins françois en font un grand uſage; on leur reproche même de les employer avec profuſion; mais l'excès de ces remèdes eſt aſſurément le moins blâmable de tous, & il n'expoſe point aux dangers que fait naître celui des purgatifs, des irritans, des échauffans. (M. FOURCROY).

AQUILA ALBA. (*Mat méd.*).

Le nom alchymique & ſymbolique d'*aquila alba*, aigle blanc, a été donné au muriate de mercure doux, ſublimé trois fois. (*Voyez*, pour ſa préparation & ſes uſages, les mots MERCURE & MURIATE *de mercure doux*). (M. FOURCROY).

AQUILA (JEAN DELL'). *Joannes Ægidii ab Aquila*, ſeu *Aquilanus*, *anſcanenſis*.

Matthias (*Chronolog. med.*, *pag.* 90, § 167). dit qu'il fut profeſſeur en l'univerſité de Padoue en 1463; qu'il le fut enſuite à Piſe en 1473; qu'il revint enſeigner à Padoue en 1479; qu'en 1491, il fut invité de venir reprendre ſes fonctions à Piſe, mais il ne céda point aux inſtances qu'on lui fit. Il étoit émérite en 1506; ainſi il avoit profeſſé durant 43 ans.

Quand il n'auroit eu que 30 ans en 1463, lorſqu'il fut nommé profeſſeur, on voit que, lorſqu'il fut émérite, il avoit au moins 73 ans.

Corſetti ou Corſetta (écrivain italien probablement)

ment) s'exprime ainſi : *Jean Dell' Aquila*, médecin très-renommé, qui dans notre ſiècle eſt eſtimé & révéré par tout le monde, comme un autre Eſculape. (MANGET, pag. 565.).

Il eſt déſigné ainſi par Tiraqueau Joannes Patavinus Aquilanus.

Toppi (*Bibliot. napol.*) dit qu'il a compoſé un traité *de ſanguinis miſſione in pleuritide*. A-t-il été imprimé ? (M. GOULIN).

AQUILON. (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe Ière, *circumfuſa*, choſes environnantes.

Ordre Ier, air, vents.

Par le mot d'*aquilon* on entend cette eſpèce de vent que les anciens nommoient Borée, & que les poëtes repréſentoient avec une queue de ſerpent, ayant la barbe & les cheveux couverts de glace, ce qui déſignoit parfaitement le vent du nord, qui eſt ordinairement ſec & froid. C'eſt de tous celui qui nous fait jouir du ciel le plus ſerein ; l'air qu'il nous communique eſt auſſi le plus pur. Lorſqu'il ſouffle pendant l'hyver, & ſur-tout dans les pays ſeptentrionaux, ſa violence & ſon activité ſont tels, qu'on eſt obligé de ſe mettre à l'abri de ſes impreſſions, par tous les moyens employés pour garantir nos corps de la trop forte action du froid. (*Voyez* NORD, HYVER). (M. MACQUART).

AQUILA. (*Noſ. méthod.*). (*Voyez* HIDATIDE, PUSTULE, PAUPIERES). (M. CHAMSERU).

ARABES. (*Etat de la médecine chez les*)

Ce fut (eſt-il dit dans la *Biblioth. litt.* de M. Carrere) au tems de la décadence des ſciences, dans le ſeptième ſiècle, que les *Arabes* commencèrent à connoître les auteurs grecs. Pendant les fureurs de la guerre, les ſavans s'étoient diſperſés ; les écoles avoient été détruites ; les bibliothèques publiques avoient été brûlées ; les ſciences étoient ſur le point d'être entièrement abolies ; la ville d'Alexandrie qui étoit l'endroit où elles étoient le plus cultivées, & qui étoit ſurtout renommée pour la médecine, fut ſaccagée par les Sarraſins, vers l'an 640, & ſa fameuſe bibliothèque fut entierement brulée ; ce qui reſta des livres de médecine ne dut ſa conſervation qu'à l'amour de la vie qui avoit porté ces barbares à les épargner. Les ouvrages des Grecs, qu'on y avoit amaſſés avec beaucoup de ſoin, paſſèrent ainſi entre les mains des *Arabes*. Un autre événement avoit déjà contribué à tranſplanter la médecine dans les parties orientales de l'Aſie ; ce fut le mariage de Sapor, roi de Perſe, avec la fille de l'empereur Aurelien, qui la fit accompagner de quelques médecins grecs. Ceux-ci portèrent la doctrine d'Hippocrate à Niſabur, capitale du Chorazan, fondée par Sapor, l'an 272. Ce fut des écoles de Niſabur, comme le conjecture Freind, que ſortirent dans la ſuite Rhaſis, Ali-Abbas, Avicenne.

Le neuvième ſiècle fut celui où les *Arabes* profitèrent le mieux des dépouilles des Grecs. Le calife Almamon-Abdalla, qui monta ſur le trône en 813, fit traduire en arabe les ouvrages grecs (1). Par ce moyen le ſavoir de ceux-ci fut bientôt tranſporté chez les Sarrazins ; ce ne fut plus que dans leur empire qu'on vit des géometres, des aſtronomes, des méchaniciens, des médecins, tandis que toutes les autres nations étoient plongées dans l'ignorance. La médecine joua un grand rôle chez ce peuple penſeur & ſérieux, grand amateur de la poéſie, & dont quelques rois ſe piquoient de protéger les lettres. Cet état dura quatre ou cinq cens ans. Vers le onzieme & le douzieme ſiècle, le ſchiſme & la révolte diviſèrent l'empire des califes. Cette diviſion fut fatale aux ſciences qui commencèrent à décheoir ; la médecine ſubit le même ſort, & dès le quatorzieme ſiècle on n'entendit plus parler des médecins arabes, ou du moins leurs ouvrages n'ont plus mérité la même attention.

La médecine fut plus ariſtérolicienne ou péripatéticienne que jamais entre les mains des *Arabes* ; ce qui ne pouvoit être autrement, puiſqu'un de leurs califes avoit vu dans la nuit un ſpectre, ſous la figure d'Ariſtote, qui l'exhortoit à l'étude. Il ſe fit parmi eux un compoſé ou un mélange des opinions de Galien & d'Ariſtote, jointes à celles de quelques beaux génies parmi les *Arabes*. Il en réſulta un corps particulier de doctrine, dans lequel les nuances du Galéniſme ſe voyoient mêlées avec quelques réflexions particulières, mais ſur-tout avec l'empiriſme propre aux pays qu'habitent & que parcourent les *Arabes*. En effet, les médecins de cette nation ſuivirent le fond du ſyſtême de Galien, quoiqu'ils en fiſſent fort peu d'uſage. Ils mêlèrent aux écrits des Grecs, les traits groſſiers de leur vanité & de leurs ſuperſtitions. Ils fondèrent principalement toute leur ſcience ſur des raiſonnemens généraux & ſur les traditions des remèdes qu'ils n'examinoient point ; par-là il réduiſirent inſenſiblement la médecine à un jeu de mots & à un vain appareil d'érudition.

Dans leurs ouvrages ils traitèrent légèrement de la nature, du caractère, des différences des mala-

(1) La plupart des verſions furent d'abord faites de grec en Syriaque, avant que d'être traduites en Arabe. Les *pandectes médicinales*, qu'Aaron, prêtre d'Alexandrie, avoient compoſées en langue Syriaque, furent quelque tems le ſeul livre claſſique des écoles arabes.

dies; ils les indiquerent encore plus légèrement; marquèrent en détail les indications, ou, comme ils parloient alors, les intentions, *intentiones & ingenia*, qu'il falloit ſuivre pour les guérir, & ils s'étendirent beaucoup ſur les moyens de les remplir. Auſſi a-t-on regardé les *Arabes* comme de ſimples répétiteurs de médecine, occupés à une fauſſe dialectique & enfoncés dans des diviſions frivoles, comme des ignorans qui avoient déshonoré leurs maîtres *(les Grecs)*, & qui, dans l'impoſſibilité de s'élever juſqu'à eux, les avoient rabaiſſés à leur portée, & les avoient embarraſſés de chaînes honteuſes & de termes barbares.

Nous devons cependant leur rendre juſtice. Plus équitables, ou au moins plus inſtruits & moins prévenus que nos pères, nous ne devons point adopter leurs préjugés. Ceux-ci mépriſèrent les *Arabes* au premier moment, où dépouillés du jargon des interprètes, les Grecs reparurent ſur la ſcène; mais nous ne pouvons point nous diſſimuler aujourd'hui que la médecine leur doit beaucoup.

Aux remèdes ſimples connus des Grecs, & à leur pharmacie, qu'ils avoient adoptée, ils ajoutèrent un grand nombre de nouveaux remèdes qui leur étoient propres, parce qu'ils croiſſoient dans leur pays, ou parce qu'ils avoient la commodité de les tirer des Indes, dont ils étoient voiſins. Pluſieurs de ces remèdes ſont encore en uſage parmi nous.

Les médicamens ſimples dont les Grecs & les Romains n'ont point parlé, mais dont nous devons la connoiſſance aux *Arabes*, ſont les purgatifs tirés des plantes, comme la manne, le ſenné, la rhubarbe, les tamarins, la caſſe, les myrobolans, qui ſont plus doux que ceux dont les Grecs ſe ſervoient.

Les *Arabes* ont encore introduit dans la médecine la diſtillation, la connoiſſance des ſels, des eaux thermales, des cordiaux aromatiques gradués. Ils ont rendu l'uſage du ſucre plus commun; de là ce grand nombre de compoſitions où il entre, & qui étoient inconnues avant eux, comme les ſyrops, les juleps, les conſerves, les confections. On doit d'ailleurs leur tenir compte de ce qu'ils nous ont les premiers indiqué pluſieurs ſortes d'aromates. Ils ont auſſi mis en uſage les pierres précieuſes & les feuilles d'or & d'argent; mais en cela ils n'ont fait autre choſe que travailler pour la parade, & ſatisfaire une vanité mal placée.

Tandis que les *Arabes* s'occupoient de l'étude de cette partie de la médecine, c'eſt-à-dire de la pharmacie, ils en négligeoient deux autres qui en ſont le fondement le plus ſolide, la botanique, & ſur-tout l'anatomie. La loi de Mahomet, qui défendoit, comme une pollution, l'attouchement des corps morts, a pu les détourner de l'anatomie; mais ils ont encore inſpiré le même éloignement à leurs ſectateurs parmi les chrétiens qui n'étoient pas retenus comme eux par des motifs de religion.

Il eſt ſurprenant qu'ils aient négligé l'étude de la botanique; cette ſcience avoit été cultivée par les Grecs, dont ils pouvoient paroître les imitateurs.

La raiſon, qui empêcha les *Arabes* de s'appliquer à l'anatomie, les empêcha auſſi d'ouvrir les corps des malades après leur mort pour tâcher de reconnoître la cauſe de leurs maladies; auſſi ne trouve-t'on dans leurs ouvrages aucunes obſervations de cette nature.

L'anatomie, que les *Arabes* ont négligée, a été remplacée chez eux par une nouvelle ſcience inconnue aux Grecs, qu'ils ont cultivée, c'eſt-à-dire la chymie, dont on doit leur faire honneur, quoiqu'il y ait apparence qu'ils la tenoient des Egyptiens qui s'y ſont toujours appliqués. On trouve dans les ouvrages des médecins arabes des traces de cette ſcience qui ne permettent pas de douter qu'ils l'aient connue. Il eſt du moins certain qu'en Europe leurs ſectateurs l'ont pratiquée avec ſuccès; on n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire Arnaud de Villeneuve & Raimond Lulle qui y ont excellé.

Suivons actuellement la médecine des *Arabes*, dans les médecins qui, parmi eux, ſe ſont diſtingués.

On a dit plus haut que depuis la priſe d'Alexandrie, les *Arabes* vinrent peu-à-peu à connoître les ouvrages des Grecs par le moyen des verſions ſyriaques qui en avoient été faites, & ſur leſquelles on fit les traductions arabes; le premier traducteur dont il eſt fait mention, dit *Senac (Idée génér. de l'hiſt. de la méd.)*, eſt Maſer Jawaihus, qui étoit ſyrien-juif, & qui vers l'an 683, publia en arabe les *Pandectes* du prêtre Aaron, d'Alexandrie, contemporain de Mahomet. Cet ouvrage contenoit trente livres, recueillis principalement des auteurs grecs.

George Backtiſhua, médecin indien & chrétien, célèbre par la connoiſſance des langues perſanne & arabe, traduiſit pluſieurs livres de médecine pour Almanzor, ſecond calife de la maiſon des Abbaſides. Ce ſavant homme étoit né à Niſabur, capitale du Khoraſan, bâtie par Sapor, roi de Perſe, en l'honneur de la reine ſon épouſe, qui étoit fille de l'empereur Aurelien. Il eſt probable que la médecine avoit fleuri dans cette ville depuis qu'elle avoit été bâtie, juſqu'au tems dont nous parlons; car les médecins qui accompagnèrent la fille d'Aurélien, y établirent la doctrine d'Hippocrate, qui ſe répandit enſuite dans l'orient.

Almanzor combla George d'honneurs, & lui fit préſent de dix mille écus d'or. Contre l'avis des autres médecins, il conſeilla la ſaignée au calife Rashid, attaqué d'apoplexie, & le tira ainſi de danger; ce qui lui procura la faveur du prince, la place de ſon

médecin, & cent mille dragmes d'appointement par an.

Il y a quelque raiſon de penſer que dans ce tems-là comme dans celui d'Hippocrate, la médecine s'enſeignoit dans certaines familles, où elle ſembloit être un bien héréditaire; car ce George eut un fils élevé dans la même profeſſion, & peu après on vit trois ou quatre générations de Backtiſhua, célèbres par leur habileté & par leur expérience dans la médecine.

Sous le règne de Rashid qui orna Bagdad de pluſieurs moſquées, & qui ſelon la coutume générale des Mahométans en pareil cas, y érigea en même tems des hôpitaux & des écoles publiques, Méſue, ſyrien, profeſſa la médecine avec honneur, & fut employé par les califes pendant plus de 40 ans à expliquer & à traduire les ouvrages des anciens médecins.

Sous ce même règne floriſſoit Gabriel, fils de Backtiſhua, fils de George. Abi Osbaya en raconte une hiſtoire aſſez plaiſante. Une des concubines d'Al-Rashid, avoit perdu le mouvement d'une de ſes mains en l'élévant en l'air, & les médecins avoient employé ſans ſuccès toutes ſortes de linimens & d'onguens, de ſorte qu'on la regardoit comme incurable. Gabriel inſtruit de cet accident, & introduit chez le calif. par Giafar, promit cependant de la guérir, à condition que le commandeur des croyans fit venir la jeune fille en préſence de toute la cour, & qu'il ne s'emportât point s'il voyoit faire quelque choſe qui lui déplut. Al-Rashid y conſentit; la jeune fille vint, & le médecin courant à elle, lui prit le bas de ſa robe, comme s'il vouloit la lever & l'expoſer nue. Effrayée de l'intention qu'elle ſuppoſoit au médecin, elle ſe baiſſa auſſitôt pour l'empêcher de l'exécuter, & ſa main qu'elle avoit tournée en haut, perdit ſa roideur & reprit ſa ſituation naturelle qu'elle conſerva depuis. Le prince fit donner cinq cents mille dragmes à Gabriel qui rendit ainſi raiſon du mal de cette jeune perſonne. *Profudit ſe in puellæ ipſius membra inter venerem humor tenuis præ motu & caloris diffuſione, & cùm ſubitò à motu coitus quieſceret, congelatus eſt in interiore parte nervorum, adeò ut niſi à motu conſimili ſolvi non poſſet; uſus ſum commento, quo dilatato calore, ſolutus eſt humor ſuperfluus.*

Enfin la médecine fut relevée entièrement ſous le règne du calife Almamon, fils de Rashid. Au commencement du mahométiſme, les *Arabes* ne s'attachoient preſque qu'à cultiver leur langue, & à étudier leurs loix, ſi l'on ne veut en excepter la médecine, qui bien que ſue de peu de perſonnes, étoit généralement approuvée à cauſe de l'utilité dont elle eſt pour le genre humain. Il faut ſeulement obſerver que cette médecine étoit purement empirique.

Tel étoit l'état des ſciences ſous les Ommiades qui régnèrent 91 ans. Enfin la maiſon d'Abbas, (elle monta ſur le trône en 754) les retira de l'obſcurité par l'eſtime qu'elle leur témoigna. Almanzor en avoit donné l'exemple par l'application avec laquelle il avoit étudié les loix de ſa nation, la phyſique, l'aſtronomie & l'aſtrologie. Almamon, le ſeptième calife de cette illuſtre race, acheva ce que ſon aïeul n'avoit fait qu'ébaucher. Il fit venir des livres & des ſavans de toutes parts; il honora de ſa faveur & de ſa bienveillance ceux qui enſeignoient les ſciences; il fit conſtruire des inſtrumens aſtronomiques, & établit des aſtronomes en divers endroits.

C'eſt ſous ſon règne que parut Honaïn (vers l'an 840), chrétien, né à Hiza. Il ſavoit parfaitement le grec, l'arabe & le ſyriaque. C'eſt à lui & à ſa famille que nous avons principalement l'obligation des traductions arabes d'Hippocrate, d'Ariſtote, d'Euclide, de Ptolomée & de Galien. La traduction d'Ariſtote lui fut payée, à la lettre, au poids de l'or. Il eſt vrai que ſes traductions & les autres ne ſont rien moins que fideles. On peut dire que les *Arabes* ont gâté tout ce qu'ils ont traduit, ſoit dans l'aſtronomie, ſoit dans les mathématiques, ſoit dans la phyſique, ſoit dans la médecine. Mais d'un autre côté, ils nous ont conſervé quelques livres des anciens, & d'ailleurs il y en a quelques-uns parmi eux, tel eſt Averroës, qui les ont traduits avec une fidélité ſcrupuleuſe.

Le ſavant Haly Abbas, qui fut honoré dans ſon tems du titre de mage (il écrivoit vers l'an 980), dit que le prêtre Aaron péche par trop de brieveté dans ce qu'il dit des choſes naturelles & non naturelles; que Méſué, élevé ſous la direction de Gabriel, fils de Backtiſhua, & Neſtorien, ne ſuit ni ordre ni méthode dans ce qu'il écrit; que Jean, fils de Sérapion, qui vint après, ne parle de la cure des maladies qu'autant qu'on peut l'effectuer par le moyen du régime & des médicamens; que du reſte il ne dit rien de la conſervation de la ſanté ni de la chirurgie; qu'il omet pluſieurs maladies, & qu'il en définit mal quelques-unes.

Rhaſis eſt le dernier des médecins arabes dont Haly Abbas faſſe mention. Il naquit à Rei, ville de l'Irac en Perſe, où il eut la direction de l'hôpital, & d'où il paſſa à Bagdad, à l'âge de 30 ans. Il perdit la vue en ſa 80e. année; il mourut en 932. Les hiſtoriens arabes ſont pleins de ſes louanges. Ils racontent qu'il étoit profondément verſé dans la médecine, dans la phyſique, dans l'aſtronomie & dans la muſique. Il fut préféré entre plus de cent médecins célèbres qui réſidoient alors à Bagdad, pour avoir ſoin de l'hôpital de cette grande ville. Il voyagea beaucoup & fut le médecin de pluſieurs princes; il acquit le ſurnom d'*experimentator* par la multitude des expériences qu'il fit, & il paſſa pour un excellent chymiſte. Abi Osbaya compte deux cens vingt-ſix traités qu'il compoſa; Haly trouve que ſon ouvrage intitulé *continens*, eſt écrit d'une manière confuſe, qu'il eſt difficile à entendre par ſa brièveté, & qu'il n'y

règne aucun ordre, bien que d'ail'eurs il y ait beaucoup de bonnes choſes. Le docteur Freind, qui approuve ce jugement, convient que le *continens* eſt excellent en ſon genre, mais que ce n'eſt qu'une copie ou extrait des auteurs Grecs, ſemblable en cela aux autres ouvrages des *Arabes*. Cependant Rhazis ne laiſſe point de parler ſouvent d'après ſa propre expérience, & de produire des choſes neuves & remarquables. La méthode qu'il employa, à l'égard d'une femme d'un tempérament vigoureux, qui avoit au poignet droit une tumeur accompagnée d'une inflammation & d'une douleur violente, a quelque choſe de ſingulier & d'extraordinaire. Dans l'eſpace de neuf heures, il l'a ſaigna trois fois à la baſilique & à la ſaphène, & chaque fois il tira, de chaque veine, demi-chopine de ſang; ce qui fit ceſſer entièrement la douleur. Rhazis défend d'ouvrir le cancer avec l'inſtrument tranchant. Ceux qui le font, dit-il, occaſionnent un ulcère où il n'y avoit qu'une tumeur; il ne faut, ſelon lui, faire d'opération que lorſque le cancer attaque une partie où il puiſſe être entièrement extirpé ou par le fer ou par le feu. Il eſt le premier qui ait décrit le *ſpina-ventoſa*, c'eſt-à-dire, une carie ou éroſion de l'os accompagnée des douleurs cuiſantes, mais différente du τερηδὼν des Grecs, du παιδαρθροκακὴ, & du nodus. Ses maximes méritent d'être lues.

Avicenne, fils d'Hali, a ſuivi Rhazis. Il naquit vers l'an 980, à Bochara, dans le Koraſan. On a dit que ſes débauches le firent tomber dans pluſieurs eſpèces de maladies, & qu'il mourut dans la cinquante-ſixième année de ſon âge. Il joua un grand rôle; il y a même des *Arabes* qui ont écrit qu'il fut élevé à la dignité de grand viſir; ce qui a donné lieu dans la ſuite à quelques écrivains de s'imaginer, les uns qu'il étoit prince, les autres qu'il fut roi. Il a compoſé un gros ouvrage intitulé, *canon*, qui fut abrégé & commenté par pluſieurs médecins *Arabes*. Avicenne eut tant de vogue en Europe que ſa doctrine y fut ſeule enſeignée dans les écoles juſqu'au rétabliſſement des ſciences. Cependant cette vogue étoit fondée ſur peu de choſe. On ne voit rien dans cet ouvrage qui ne vienne ou de Galien ou de Rhazis, ou d'Haly Abbas. Avicenne multiplie ſans néceſſité les ſignes des maladies; & il donne, pour ſymptômes eſſentiels, des choſes qui n'en ſont que les ſimples accidents, ou qui n'ont pas même la moindre connexion avec elles.

Avenzoar, qui vient enſuite, étoit de Séville, ou du moins y a fait un long ſéjour. Il vécut 135 ans, & avoit commencé à pratiquer la médecine dès ſa quarantième année, ou ſuivant d'autres, dès ſa vingtième, de ſorte qu'il n'y a pas de médecin qui ait pu acquérir autant d'expérience, ayant d'ailleurs joui d'une parfaite ſanté juſqu'à ſa dernière heure. La plupart des écrivains en ont fait un empirique, quoique cette épithète lui convienne moins qu'à aucun *Arabe*, quel qu'il ſoit, puiſqu'il ſortoit d'une famille toute de médecins, qu'il reçut une excellente éducation de ſes parens, comme il le dit lui-même, & qu'outre les connoiſſances abſolument néceſſaires à un médecin, il apprit encore la pharmacie & la chirurgie contre l'uſage de ſon tems, où ces profeſſions étoient ſéparées; qu'il déclame en pluſieurs endroits contre les vieilles femmes qui donnent des remèdes, qu'il affecte par-tout d'être de la ſecte dogmatique ou rationnelle; ce qui fait qu'il ne cite guère que Galien. Il eſt le ſeul qui ait décrit un abſcès dans le médiaſtin, & le premier qui en ait reconnu un dans le péricarde. Ce qu'il a écrit porte le caractère d'un auteur original; mais il lui manque d'avoir eu un bon traducteur.

Averrhoës vécut peu après Avenzoar. Il étoit né à Cordoue. Son aïeul étoit chef des prêtres, & grand juge du royaume de Cordoue, dignité qu'il conſerva long-tems, & dans laquelle il eut, pour ſucceſſeur, ſon fils, & enſuite ſon petit fils. Averrhoës fut élevé pour le barreau qu'il abandonna, afin de ſe livrer à l'étude des mathématiques & de la médecine. Il ſe rendit célèbre par ſa libéralité, par ſa patience, par ſon application infatigable à l'étude, & par le grand nombre d'écrits qu'il compoſa ſur Ariſtote, ce qui lui fit donner le nom de *Commentateur*. Il entremêle la philoſophie d'Ariſtote à ce qu'il dit de la médecine. A l'égard de l'anatomie, il avoue qu'il ne donne rien de nouveau; en effet, il ne fait que copier Galien, & ne paroît pas avoir beaucoup exercé l'anatomie. Pour n'avoir pas conſulté les auteurs originaux, Bayle a commis pluſieurs erreurs au ſujet de ce médecin. Il dit, par exemple, après Champier, qu'Averrhoës étoit ennemi mortel d'Avicenne, & que c'eſt pour cette raiſon qu'il ne le nomme jamais. Or, rien de plus faux. Averrhoës, dans pluſieurs de ſes ouvrages, nomme ſouvent Avicenne; il a même fait un commentaire ſur le *cantica*; loin d'y paroître ſon ennemi, il parle de ce traité comme d'une excellente introduction à la médecine; il déclare qu'il n'a travaillé à l'éclaircir que pour le rendre utile à tout le monde; & lors même qu'Avicenne poſe un principe qui paroît faux, il explique en quel ſens on doit l'entendre, pour qu'il ſoit conforme à la vérité. Voilà des preuves ſuffiſantes d'erreur dans Bayle. Il commet encore deux ou trois fautes du même genre; mais nous ne parlerons que de la dernière qui regarde les thèſes ou diſſertations écrites par Averrhoës contre Algazel (mort l'an de l'hégire 505, de notre ère 1111) fondateur d'une ſecte appellée les *Motazelas*. Dans cet ouvrage, qui contient pluſieurs ſpéculations ſur l'art, ſelon les principes d'Ariſtote, l'auteur explique l'unité de l'intellect, ce qui fait conclure à Bayle, qu'il étoit libertin, qu'il ſoutenoit la mortalité de l'ame, & qu'il nie les peines & les récompenſes de la vie future. Cependant Averrhoës dit poſitivement le contraire; car, dans la troiſième de ſes diſſertations, il affirme que l'ame n'eſt point matérielle; & dans la quatrième il aſſure en propres termes qu'*elle eſt immortelle*.

Le dernier médecin arabe, dont Freind parle d'une manière étendue, eſt Alſaravius, qu'il prouve être le même qu'Albucaſis. Il ne peut avoir vécu

avant le milieu du douzième ſiècle, puiſqu'en traitant des plaies, il décrit les flèches des Turcs, nation qui, avant ce tems, n'a fait aucune figure dans le monde. Il eſt le reſtaurateur de la chirurgie preſque éteinte de ſon tems. Il a joint beaucoup de lectures à beaucoup d'expérience, & proteſte qu'il n'avance rien qu'il n'ait vu de ſes propres yeux. Il eſt recommandable pour avoir été le premier d'entre les anciens qui ait décrit les inſtrumens propres à chaque opération, & qui avertiſſe toujours s'il y a du danger dans quelques-unes, ce qui eſt d'une précaution non moins utile que les directions détaillées des autres, ſur la manière d'opérer dans chaque cas particulier. On voit, par ſon premier livre qui roule ſur les cautères, que l'uſage lui en étoit plus familier, qu'il ne l'avoit été aux Grecs même. Il rapporte cinquante maladies où les cautères peuvent être très-utiles. Il ajoute que, pour s'en ſervir, il faut bien connoître la poſition des nerfs, des tendons, des artères & des veines : il obſerve, à cette occaſion qu'un malade périt, parce qu'on lui avoit brûlé les tendons, en lui cautériſant le cou-de-pied. Au reſte il ne faut pas s'étonner qu'il eut tant de connoiſſance des cautères. Long-tems avant lui, le cautère poſtentiel étoit d'un uſage commun chez les *Arabes*, puiſqu'on appella ce moyen *uſtio arabica*, comme nous l'apprend Dioſcoride, en parlant de la fiente du bouc, dont il ſe ſervoit pour faire l'application de ſes cautères. Dans ſon ſecond livre, il traite au long des opérations faites par inciſion, & en indique quatre-vingt-dix-ſept. Il fait mention d'une maladie très-extraordinaire, qu'il obſerva dans une femme d'une maigreur extrême, & dont les veines paroiſſoient au travers de la peau; c'étoit une douleur qui couroit d'un endroit à l'autre. (*Voyez* le mot ALBUCASIS, *pag.* 623, *col.* 2e.). Il finit ſon ſecond livre par la deſcription des différentes manières de tirer du ſang des veines; il dit que celles du bras peuvent être ouvertes de deux manières; la première en faiſant une ponction avec un inſtrument, fait en feuille de myrte ou d'olivier; la ſeconde en inciſant avec un inſtrument tranchant, que le traducteur nomme *phlebotomus cultellaris*. C'eſt de ce dernier que ſe ſervoient les médecins en qui l'on avoit le plus de confiance. Pour ouvrir la veine du front, il propoſe un autre inſtrument qu'on a déſigné ſous ce nom latin *foſſorium*, lequel reſſemble à la flamme dont ſe ſervent les vétérinaires, & il dit qu'on frappe deſſus avec quelque choſe pour lui faire pénétrer les tuniques des vaiſſeaux. Voilà peut-être la première mention qui ait été faite des inſtrumens particuliers des anciens pour ſaigner, car le *μαχαιριον οξυβελες*, le *μαχαιρια αμφηκη*, le *μηλη* d'Hippocrate, le *σμιλη* ou *σμιλιον* des autres Grecs que Galien explique par les mots *μαχαιριον σφοδρης* d'Hippocrate; enfin le *ſcalper* ou *ſcalpellus* de Celſe, ne ſont que des inſtrumens (ou couteaux) pour faire des inciſions, pour diſſéquer les cadavres & pour ouvrir des tumeurs. Il eſt donc certain que, du tems d'Albucaſis, la flamme étoit en uſage; & ce qui rend vraiſemblable qu'on s'en ſervoit non-ſeulement pour ouvrir la veine du front, mais auſſi pour celles du bras, c'eſt qu'il répète fréquemment le mot qui exprime la percuſſion, en parlant de la ſaignée. Rhaſis & Ali Abbas ſe ſont exprimés de la même manière avant lui. Conſtantin, l'africain, qui les copie en mille endroits, ne ſe ſert, en parlant de la phlébotomie, que des mots *ferire* & *percutere*, frapper. Il ſemble auſſi que le poëte Juvenal veuille faire alluſion à la manière de ſaigner au bras, puiſqu'il ſe ſert d'un terme qui a la même ſignification que les précédens, *mediam percutiditque venam*. Quoi qu'il en ſoit, le terme employé par Celſe, pour déſigner un inſtrument à ſaigner, eſt *ſcalpellus*, que les auteurs de la baſſe latinité expriment généralement par *phlebotomus*. On ne ſait pas combien cet inſtrument s'approchoit ou s'éloignoit de notre lancette, qui eſt un mot que nous avons reçu des anciens Gaulois, & qui eſt dérivé de *λαγκια*, mot ancien de leur langue, ſuivant Diodore de Sicile. L'ancienneté du terme *lanceola*, dans ſa ſignification propre & naturelle, ne remonte pas au-delà de Jules Capitolin (*Julius Capitolinus*), quoiqu'on ne puiſſe pas dire préciſément depuis combien de tems on lui a fait ſignifier un inſtrument de chirurgie. Seulement il eſt ſûr qu'il étoit connu dans cette acception du tems de Guillaume le Breton (il vivoit en 1220), qui écrivit l'hiſtoire de Philippe Auguſte dont il étoit aumônier. Cet écrivain parle de la *lanceola*, & la diſtingue même du *phlebotomus*; voici ſes paroles : « Lanceola dicitur ſubtile ferrum acutum, cum quo minutores aliqui pungendo venam aperiunt in minutione. Aliqui cum phlebotomo tomo venam percutiunt, undè ex phlebotomia dicitur minutio ». C'eſt-à-dire, la lancette eſt un fer mince & aigu, avec laquelle quelques-uns de ceux qui ſaignent ouvrent la veine par ponction. Quelques autres frappent la veine avec le *phlebotomus*, d'où le nom de *phlebotomie* a été donné à la ſaignée. Albucaſis termine ſon ouvrage par la lithotomie.

Tels ont été les différens caractères des principaux médecins *arabes*. On ne ſauroit nier qu'il n'aient ajouté quelque choſe à ce qu'ils avoient appris des Grecs. On leur doit encore l'hiſtoire de la petite vérole, dont on ne peut trouver l'origine que dans leurs écrits (1), & dont l'origine date peut être du com-

(1) On a tâché de prouver, dit Eloy, que les anciens médecins l'avoient connue, & pour cela on a abuſé de quelques paſſages pris dans leurs ouvrages. Jean Godefroi Hahn, médecin de Breſlaw, n'a rien négligé dans les différens traités qu'il a mis au jour, pour établir ſon opinion ſur la connoiſſance que l'école grecque avoit eue de cette maladie. Mais l'illuſion n'a pas duré long tems; & ſon ſentiment n'a point été généralement ſuivi. Paul Gotlib Werloof, médecin de la cour de Hanovre, a travaillé plus que perſonne à réfuter l'opinion de Hahn. Tout le monde convient aujourd'hui que cette maladie propre & particulière aux Arabes, a demeuré cachée chez eux, tant qu'ils ſont demeurés eux mêmes dans leur propre pays, mais que, dans le ſeptième ſiècle, ils l'ont répandue par les conquêtes qu'ils firent en différentes contrées,

mencement du ſeptième ſiècle. Cette maladie ſi ſurprenante dans ſes ſymptômes, ſi régulière dans ſon cours, & ſi commune parmi les hommes, parut du tems d'Omar, ſucceſſeur de Mahomet. Les *Arabes*, ſans doute, l'avoient primordialement reçue de quelques contrées éloignées de l'Orient, car leurs anciens écrivains n'en parlent point comme d'une maladie dont on pût trouver l'origine en remontant un petit nombre d'années. Comme ces peuples étendirent les bornes de leur empire & de leur religion dans l'eſpace de moins de 30 ans, ils portèrent avec eux cette maladie inconnue aux peuples qu'ils avoient conquis, dans l'Egypte, dans la Syrie, dans la Paleſtine, dans la Perſe, le long des côtes d'Afrique, dans la Lycie, & dans la Cilicie; & enfin, dans le ſiècle ſuivant, on la vit ravager les provinces maritimes de l'Afrique, d'où, paſſant bientôt la méditerranée, elle ſe jetta en Eſpagne.

Le premier, qui ait écrit ſur cette maladie avec un peu de clarté & d'exactitude, eſt Rhazis. La petite vérole ayant été inconnue juſqu'alors, il lui a donné une cauſe naturelle & inconnue dans la médecine, ſavoir, une eſpèce de contagion originelle. Il la définit une ſorte de levain dans le ſang, ſemblable à celui qui eſt dans le vin nouveau; ce levain fermente, & le ſang ſe purifie plutôt ou plutard, en rejettant ou pouſſant au-dehors par les orifices des glandes de la peau, les matières peccantes. Il ſuppoſe que ce levain eſt communiqué de la mère a l'enfant dans la matrice, ce qui fait que perſonne n'eſt exempt d'avoir cette maladie. Le tems où elle eſt le plus épidémique eſt le printems & l'automne, ſur-tout ſi l'hyver a été chaud & l'été pluvieux. Les enfans & les adultes y ſont plus ſujets que les vieillards. Les perſonnes corpulentes, dont les chairs ſont moluſſes, qui abondent en humeurs, qui ont fait ſouvent des excès de vin, ou qui font un trop grand uſage de lait, prennent l'infection plutôt que les autres, & elle a plus de violence & de malignité dans ceux qui ſont ſecs & bilieux. Les ſymptômes qui la précèdent, dit Rhazis, ſont une fièvre aiguë, un mal de tête violent, de grandes douleurs dans le dos, qui en ſont un ſigne infaillible; la peau paroît ſèche, on eſt appéſanti; on a de la peine à reſpirer; les yeux deviennent rouges; le ſommeil eſt troublé par des ſonges effrayans; on bâille, on s'étend, la tête bat, & on peut à peine la ſupporter; on a des maux de cœur continuels, avec des envies de vomir. Si les douleurs dans le dos ſont violentes, ſi les maux de cœur ſont inſupportables, ſi tout le corps eſt brûlant, la couleur du viſage haute & ardente, ce ſont autant de ſignes d'une petite vérole très-maligne. Pluſieurs de ces ſymptômes ſont communs à la rougeole, que les *Arabes* regardoient comme une eſpèce de petite vérole, & qu'Avicenne appelle avec aſſez de raiſon *variola cholerica*. Si la chaleur qu'on ſent eſt plus forte, la difficulté de reſpirer & l'oppreſſion plus violente, & particulièrement s'il ſurvient une toux, & une démangeaiſon des oreilles & du nez, il eſt apparent que ce ſont des ſignes de cette dernière maladie. Si les puſtules ſortent aiſément, dit encore Rhaſis, ſi elles mûriſſent, & que la fièvre ceſſe, il n'y a point de danger: ſi au contraire, après l'éruption, la fièvre continue, tout eſt à craindre. On peut juger que la maladie eſt favorable, lorſque la reſpiration du malade eſt aiſée, ſon pouls régulier, ſes ſens dans leur aſſiette naturelle, qu'il peut prendre de la nourriture & dormir, que les puſtules contiennent une matière blanche, qu'elles ſont larges, ſéparées les unes des autres, en petit nombre, mûriſſant ſans beaucoup de fièvre, ſans oppreſſion, ni chaleur immodérée. Mais lorſque les puſtules ſont nombreuſes, ſerrées les unes contre les autres, ſe communiquant enſemble, de ſorte que pluſieurs n'en font qu'une grande: ſi le cercle qu'elles occupent eſt grand, qu'elles reſſemblent à de la graiſſe, qu'elles courent comme du feu volage, qu'elles s'élèvent comme des poireaux ou des verrues, & qu'elles ne contiennent point de matière, on doit conclure que c'eſt une eſpèce de la plus grande malignité, particuliérement ſi, après la ſortie, elles ne mûriſſent pas, que le malade n'en ſoit pas ſoulagé, & que la fièvre augmente après la ſortie de l'humeur. Que ſi des puſtules nouvelles viennent à ſortir, lorſque les autres ſont près à s'en aller, c'eſt une marque d'une grande plénitude d'humeurs. L'eſpèce eſt bien meilleure, quand elle n'eſt pas accompagnée de grandes rougeurs; mais ſi elle eſt d'une extrême pâleur, elle n'a pour l'ordinaire que des ſuites funeſtes. Le tems de la ſortie des puſtules eſt encore un prognoſtique, auquel il faut faire attention. Si elles paroiſſent le premier jour de la maladie, c'eſt une marque d'une impétuoſité exceſſive dans les humeurs; ſi elles ne ſortent que le troiſième jour, les humeurs ſont plus tempérées; enfin ſi on ne les voit qu'aux jours de criſe, la maladie eſt plus modérée encore, & les ſuites en ſeront moins facheuſes. Il y a encore d'autres ſignes funeſtes; par exemple, une grande douleur à une partie qui devient verte, violette, d'un rouge foncé ou noir, ou ſi les puſtules ne mûriſſent point, ou ſi la fièvre continue, ou ſi elle eſt accompagnée de défaillances, de maux de cœur, & de palpitations.

Outre l'obligation que la médecine a aux *Arabes* d'avoir parfaitement décrit la petite vérole, ils ont les premiers introduit dans la médecine des préparations chymiques. Ils n'ont point, il eſt vrai, perfectionné l'anatomie, & Abulcaſis eſt le ſeul d'entr'eux qui ait fait faire des progrès à la chirurgie. Mais en revanche ils ont beaucoup ajouté à la botanique & à la matière médicale, ſoit par l'introduction des eſpèces aromatiques qu'ils tiroient des contrées orientales, ſoit par la découverte de diverſes plantes nouvelles & de pluſieurs vertus dans les anciennes. Ils ont introduit dans la pharmacie des

feuilles d'or & d'argent ; ils ont trouvé l'art de tirer le ſucre par coction, & d'en faire des ſyrops ; ils ont inventé les pilules & les électuaires. Cependant le bouillant Gui Patin s'eſt emporté contre eux, au ſujet de ces derniers remèdes entr'autres ; mais les *Arabes* ne ſont pas les ſeuls partiſans des remèdes compoſés ; Albucaſis même a déclaré que trop d'application à les faire, eſt une peine inutile & perdue. Galien, dans ſes ouvrages, fait mention de remèdes de cette eſpèce. Hippocrate en propoſe de pareils & s'en eſt ſervi. Deux ſiècles après lui, Mantias, ſectateur d'Hérophile, & Héraclide de Tarente ont écrit des traités ſur la manière de les combiner & de les compoſer. Actuarius parle d'un antidote d'Hippocrate, dans lequel entroient pluſieurs drogues, & pour lequel on dit que les Athéniens lui firent préſent d'une couronne. Il ajoute même que c'eſt un excellent remède en bien des cas. Le mithridate & la thériaque d'Andromachus ſont en vogue depuis plus de dix-ſept cents ans. On ne doit donc pas rejetter toutes ſortes de remèdes compoſés, ſous prétexte qu'il eſt bien difficile de déterminer abſolument quelles ſont leurs vertus, par la proportion des qualités de chaque ſimple qui y entre. Il eſt conſtant que d'un certain mélange, il peut réſulter une certaine propriété qu'on ne trouve dans aucune des ſubſtances qui y entrent. Quelques abſurdités qu'on puiſſe commettre dans la compoſition des médicamens, la pratique en elle-même en eſt raiſonnable ; ſouvent elle devient néceſſaire, & la nature ſemble nous l'enſeigner par ce qu'elle fait dans les eaux minérales. Pourquoi donc l'art, aidé de la chymie, ne pourra-t-il pas, à ſon imitation, incorporer tellement pluſieurs ſimples, qu'il en réſulte un corps qui diffère en même-tems de chacun d'eux pris à part, & qui puiſſe produire d'autres effets ? La différente combinaiſon des mêmes ingrédiens peut, de pluſieurs remèdes, en former un d'un goût agréable. Pourquoi ne pourroit-elle pas leur communiquer une nouvelle vertu, ainſi qu'un nouveau goût ?

Une autre remarque eſſentielle ſur la pratique des *Arabes*, c'eſt que leur manière ordinaire de purger étoit moins violente que celle des Grecs. Outre qu'ils avoient inventé des médicamens doux ; lorſqu'il leur arrivoit de preſcrire ceux des anciens, ils en diminuoient la doſe de beaucoup. Ils ne tomboient point dans l'excès des Grecs qui ſaignoient juſqu'à la ſyncope, dans les cas qui demandoient une révulſion grande & ſubite, & dans les cas même où il n'y avoit aucune néceſſité d'en uſer de la ſorte. (M. Goulin.)

ARABIE. (*Higiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe Ire., *circumfuſa*.

Ordre II, terre & lieux.

Section III, ſol.

Sans entrer ici dans des détails géographiques, qui n'appartiennent pas à notre ſujet, nous pouvons énoncer que l'*Arabie* eſt une partie de l'Aſie, qui forme une des plus grandes preſqu'îles du monde ; elle a cinq cents lieues dans une de ſes dimenſions, & quatre cents dans l'autre. Elle a été diſtinguée, par Ptolemée en *Arabie* pétrée ou déſerte, & en *Arabie* heureuſe, à cauſe de la fertilité de ſon ſol & de la bonté de ſon climat.

L'*Arabie* eſt une des contrées qui a rendu le plus de ſervices à la médecine, parce que les Arabes ſont les premiers peuples de l'orient qui ſe ſont occupés des ſciences phyſiques, qui leur ont acquis non-ſeulement de grands hommes & de grands écrivains dans différentes parties des connoiſſances humaines, mais encore des richeſſes conſidérables en tout genre, qui en étoient une ſuite néceſſaire. Toute cette opulence phyſique & morale eſt aujourd'hui diſſipée ; leur commerce eſt preſqu'éteint ; leur richeſſe principale aujourd'hui conſiſte en troupeaux de moutons aſſez nombreux, en haras, en caffé.

On défend la chair de cochon, comme nourriture dans l'*Arabie*, parce que ces animaux y ſont fort ſujets à la ladrerie : celles de mouton & de chameau y ſont les plus communément employés. Le lait, les dattes & quelques racines y ſont d'un uſage familier.

On tire encore de l'*Arabie*, pour alimenter notre luxe dans plus d'un genre, du corail, des perles, des baumes, de l'encens, de l'ambre gris, du muſc, de la canelle & du caffé. Pour les uſages médicinaux, on en obtient de l'aloës, de la caſſe, de la mirrhe, du ſang dragon & différentes autres eſpèces de gommes & de réſines, qui ſe trouvent dans le dictionnaire à chacun des articles qui les concernent.

C'eſt de la Grèce que la médecine a paſſé chez les Arabes & les Perſes ; elle a beaucoup gagné par les travaux relatifs à la conſervation de la ſanté chez ces derniers.

Ce qui contribua à cette émigration fut le mariage de Sapor, roi de Perſe, avec la fille de l'empereur Aurélien, qui la fit accompagner de quelques médecins grecs. Ceux-ci portèrent la doctrine d'Hippocrate à Niſabur, capitale du Choraſan, & qui fut fondée par Sapor, l'an 272. Ce fut des écoles de Niſabur, comme le conjecture Freind, que ſortirent dans la ſuite les plus illuſtres médecins Rhaſes, Haly-Abbas & Avicenne. Rhaſes fut le premier entre ſes compatriotes qui donna des règles générales pour conſerver la ſanté ; au moins c'eſt le premier connu. Il étoit né en Perſe, & à peine il eut atteint l'âge de 30 ans qu'on l'appella à Bagdad où il fut choiſi parmi cent autres médecins pour avoir la direction du fameux hôpital de cette grande ville. Il y mou-

rut octogénaire, & devint médecin d'Almanzor, émir de Chorasan, auquel il dédia plusieurs ouvrages, & entre autres, un traité sur la conservation de la santé.

C'est un abrégé de la plupart des meilleures règles que l'on puisse donner sur ce sujet; on ne sera pas fâché de voir, en peu de mots, ce que pensoient les médecins arabes sur la conservation de la santé.

Pour jouir d'une bonne santé, il faut, suivant eux, faire avec régularité un exercice convenable, & combiner de même les autres choses non naturelles.

Fixer sa demeure dans un lieu sain.

Se bien garder de se défaire tout d'un coup d'une habitude, mais seulement par dégrés insensibles.

Ne faire de l'exercice que quand l'estomac est vuide, & le finir dès qu'on s'apperçoit qu'il coûte, & qu'il fatigue trop.

Manger quand la faim sollicite, ne jamais surcharger son estomac.

Garder le régime, quand on sent du dégoût pour les alimens, quelquefois recourir à de légers purgatifs.

Dès qu'on remarque en soi quelque changement extraordinaire, qu'on ne dort plus, qu'on sue plus ou moins que de coutume, épier la source du mal pour la tarir avant qu'elle ait produit de plus grands ravages.

Augmenter, par la gaîté, la force individuelle, & ranimer les esprits; car la tristesse épuise & abbat.

Fuir, lorsqu'on est maigre, l'excès du mariage, comme on fuiroit un assassin.

Une médecine douce convient, en général, beaucoup mieux aux gens âgés que la saignée; ils doivent, pour boisson, préférer le bon vin mêlé avec de l'eau; ils doivent éviter de se fatiguer; il faut que leur nourriture soit facile à digérer, & qu'ils dorment long-tems.

Ces principes sont très-bons, & seront longtems précieux aux personnes jalouses de conserver leur santé. (M. MACQUART.).

ARABIQUE (*gomme*). (*Mat. méd.*).

Suc gommeux, venant d'Egypte, de l'Arabie. (*Voyez* le mot GOMME).

ARACA-MIRI. (*Mat. méd.*).

Arbrisseau commun au Brésil. Son fruit mûrit en mars & en septembre; il tient de la saveur du musc & de l'arboisier: il se garde confit; il est astringent & rafraîchissant.

On fait, des feuilles & des boutons de l'*araca-miri*, un bain salutaire pour toutes les affections du corps, où l'on peut employer l'astringent; sa racine est bonne pour la dissenterie; elle est surtout diurétique (Ray., hist. *plant.*)

ARACHIDE. (*Mat. méd.*).

L'*arachide* à 4 feuilles, *arachis hypogæa* de Linné, est une petite plante légumineuse, qu'on nomme vulgairement *pistache de terre* & *manobi* des Brasiliens, qui croît dans l'Amérique méridionale; sa gousse oblonge, cilindrique, coriace est marquée de côtes longitudinales & horisontales, saillantes en dehors; elle contient deux ou trois semences grosses, oblongues, tronquées obliquement d'un côté, & d'une couleur rougeatre. La substance des cotyledons est blanche, farineuse, huileuse & nourissante; sa saveur est fade, un peu sauvage, & analogue à celle des pois chiches verts; on les mange cuits dans l'eau ou grillés; on croit qu'ils sont aphrodisiaques. On en tire une huile douce par l'expression. (M. FOURCROY).

ARACK. (*Hygiène.*).

Partie II, choses dites non naturelles.
Classe III, *ingesta*.
Ordre II, boissons.
Section V, liqueurs spiritueuses.

L'*arack* est un nom qu'on donne à une espèce d'eau-de-vie que font les Tartares-Tangutes de la Russie. Ils la composent ou du lait de cavale, ou du lait d'anesse qu'ils font aigrir à plusieurs reprises entre deux pots de terre bien bouchés, d'où la liqueur sort par un petit tuyau de bois. On prétend que cette eau-de-vie est très forte, & mène à l'ivresse bien plus facilement que celle du vin. Lorsqu'on en fait un usage modéré, elle égaie les esprits & fortifie.

Les liqueurs spiritueuses de ce genre sont en général extrêmement recherchées par les habitans du nord, qui en abusent trop souvent. (*Voyez* EAU-DE-VIE de grain, ou le TAFFIA des Anglois).

L'*arack* aromatique des Mexicains est fait avec la vanille. ((*Voyez* le mot VANILLE).

L'*araque* ou l'*arack* des Portugais est la liqueur du coco distillée. (*Voyez* COCO).

L'*arack* des Moxes, nation très-barbare de l'amérique, se fait avec des racines fermentées qu'on a mis dans de l'eau.

Toutes ces liqueurs ne conviennent point aux tempéramens bilieux & incendiaires, & leur usage très-répété a souvent nui à ceux qui s'y sont livrés; elles amènent au moins une vieillesse prématurée. (M. MACQUART.).

ARAIGNÉE. (*Mat. méd.*).

Personne n'ignore qu'il y a plusieurs espèces d'*araignées*, décrites par les naturalistes. En suivant notre plan, il suffira de faire connoître l'espèce la plus commune, l'*araignée des maisons*, dont on peut tirer partie pour l'usage de la médecine.

Elle

Elle eſt de grandeur médiocre, velue & jaunâtre, ou d'un brun pâle, tachetée. La partie antérieure du corps eſt dure, écailleuſe, tranſparente; elle eſt formée de la tête ou de la poitrine. La partie poſtérieure, qui eſt revêtue d'une peau ſouple, ſe nomme le *ventre*. Ces deux parties ſont unies par un étranglement ou anneau fort petit. L'inſecte a huit pattes à la poitrine ou corſelet, leſquelles ont chacune quatre articulations, & ſont armées de deux grands oncles crochus, également articulés; les dernières jambes ſont les plus longues de toutes, en ſuite les premières, puis les ſecondes, la troiſième paire eſt la plus courte. Sa tête eſt garnie de deux eſpèces de bras qui lui ſervent comme de mains, pour contenir ſa proie & la préſenter en tous ſens à ſa bouche; celle-ci eſt placée au-deſſous des deux pinces, qu'elle ouvre & ferme comme font les écreviſſes; leur extrémité eſt armée d'un ongle crochu, grand & articulé. L'araignée a au front, huit yeux, petits, mais aſſez apparens, noirâtres. Son dos eſt marqué, en deſſus, d'un double rang de taches jaunâtres, avec de petites lignes obſcures. Son ventre eſt plein, preſque également gros dans toute ſon étendue; l'anus eſt entouré de ſix mammelons larges vers leur baſe, pointus à leur extrémité, chacun garni d'une baſe muſculeuſe, qui ſert à en exprimer la liqueur gluante, qui, en ſe ſéchant, devient une ſoie dont les fils réunis forment un réſeau capable d'arrêter d'autres inſectes dont elle ſe nourrit.

Ces mammelons peuvent fournir aſſez de liqueur pour fabriquer deux ou trois toiles; lorſqu'elle eſt épuiſée, la ſeule reſſource de l'*araignée* eſt de s'établir ſur une toile abandonné, ou de s'en emparer de force; autrement elle eſt dans la dure néceſſité de mourir de faim, ne pouvant vivre ſans toile. Elle change de peau tous les ans; elle vit long-tems; l'*araignée* femelle eſt bien plus grande que la mâle; les jambes ſont plus longues, plus flexibles, plus habiles au mouvement & à ourdir la toile; elle eſt ovipare.

On connoît les eſſais de MM. Bon & de Reaumur ſur l'uſage économique qu'on peut faire de la ſoie des *araignées*; mais ceci n'eſt pas de notre objet; nous ne nous y arrêtons pas, afin de parler des vertus médicales qu'on attribue à l'inſecte & à la toile qu'il a filée.

Le continuateur de M. Geoffroy dit que, pour la guériſon des fièvres intermittentes & particulièrement la fièvre quarte, on applique ſur les poignets une groſſe *araignée* qu'on a écraſée; d'autres préfèrent la toile, & en prennent de la groſſeur d'un œuf de poule, qu'ils mêlent avec partie égale de ſuie de cheminée, & y ajoutent un peu de ſel commun, & ce qu'il faut de vinaigre pour faire un cataplaſme qui s'applique ſur les deux poignets du malade; on réitère ce remède deux ou trois fois. Cet emplâtre ou cataplaſme eſt de Strobelberger. Liſter, dans ſon traité *de araneis*, annonce bien d'autres propriétés dans cet inſecte. Quand à la toile, elle eſt vulnéraire, aſtringente, conſolidante; ainſi elle arrête le ſang des plaies récentes; auſſi le peuple en fait-il, dans ce cas, un uſage fréquent. On l'emploie encore dans la colique venteuſe, & dans les pertes utérines en la mêlant avec du vinaigre, & on l'applique ſur le nombril en forme de cataplaſme. (*Diction. de mat. med.*). (M. FOURCROY.)

ARAIGNÉE. (*Maux cauſés par la piqûre des araignées, & par celles qu'on peut avaler*).

Y a-t-il quelque ſuite à craindre de la piqûre des *araignées*? ont-elles du venin, & produiſent-elles des effets funeſtes, lorſque par mégarde on les avale? Telles ſont les queſtions qu'on peut propoſer au ſujet des *araignées*. Ces queſtions ne méritent guères d'être examinées, qu'à cauſe de l'importance qu'on y a long-tems attachée, & de celles que quelques perſonnes y attachent encore. Les *araignées* piquent & mordent; il eſt ſi fréquent qu'on en ſoit piqué ou mordu, & ſi rare qu'il ſurvienne, à la ſuite de la piqûre ou de la morſure, quelque accident, qu'on peut répondre en général que la piqûre & la morſure des *araignées* ne ſont pas dangereuſes: d'ailleurs les naturaliſtes qui ont le mieux obſervé les *araignées*, & qui ont reconnu & décrit toutes leurs différentes parties avec beaucoup de ſoin, ne leur ont point trouvé de ces réſervoirs ou ſacs, dont ſont pourvus tous les inſectes & les animaux qui ont du venin, dans leſquels il s'amaſſe, & d'où il coule dans la plaie au moment de la piqûre ou de la morſure. Il eſt donc démontré que les *araignées* n'ont pas de venin, & que par conſéquent elles ne peuvent faire aucun mal comme vénimeuſes. Cependant quoique leur piqûre ou leur morſure ne ſoit en général ſuivie d'aucun accident, il n'eſt pas rare qu'elle excite au moins une légère enflûre, un peu de rougeur ou de chaleur, & l'on cite un grand nombre de faits d'après leſquels il paroît que la piqûre, faite par des *araignées*, a été ſuivie d'accidens graves & même de la mort. Voici un de ces faits les plus remarquables. Un homme eſt piqué au cou dans un grenier, par une *araignée*; il néglige cette piqûre; il fait excès de boiſſon le lendemain; il ſurvient inflammation à l'endroit piqué, chaleur à la poitrine, il éprouve des ſyncopes; on lui applique des topiques, on lui fait prendre des cordiaux & des ſudorifiques; il meurt le ſixième jour. (Collect. acad., tom. 3, pag. 660, extr. des éphm. des curieux de la nat., an. 4. 1685).

Comment eſt-il poſſible que les *araignées* n'ayant pas de venin, leur piqûre ſoit venimeuſe ou paroiſſe l'être? Je réponds d'abord, qu'il faut être en garde contre les faits de ce genre, dont la plupart ſont exagérés; en ſecond lieu, que ces faits étant trop nombreux pour qu'on puiſſe abſolument les nier, voici comment la contradiction apparente

diſparoît. Les eſpèces d'*araignées* ſont très-nombreuſes & fort différentes ; il y en a de petites, d'une groſſeur médiocre, & de fort grandes ; leurs pinces ſont en général fort longues, très-fines, très acérées, d'une ſubſtance cornée, très-élaſtique & très-forte, ce qui les rend capables de pénétrer fort avant, quoique très-fines : il eſt probable, d'après cet expoſé, que les piqûres des groſſes *araignées* pénètrent fort avant, lorſques ces inſectes irrités font tous leurs efforts pour ſerrer autant qu'il le peuvent ; alors la plaie peut avoir quelque danger, cauſer même quelquefois des accidens graves, non pas parce que l'*araignée* a verſé du venin dans la piqûre, comme il arrive de la part des inſectes réellement vénimeux, mais parce que quelques parties tendineuſes, aponévrotiques, ou quelques fibres nerveuſes ont été piquées ; c'eſt ainſi que des accidens ſemblables à ceux qu'on raconte, comme ſuite de la piqûre des *araignées*, ſurviennent quelquefois à la ſuite de la piqûre d'une épingle, d'une aiguille, d'une épine, d'une arête ; ces différens corps n'ont point de venin ; & les maux, que leur piqûre excite, ne ſont dus qu'à ce que quelques-unes des parties que j'ai nommées ont été offenſées.

Il eſt donc démont é que les *araignées* ne ſont pas venimeuſes ; il paroît que leur piqûre en général n'a aucune ſuite ; s'il arrive, comme on ne peut guères en douter, qu'elle en ait quelquefois une fâcheuſe, il eſt probable que cet accident n'eſt à craindre que de la part des groſſes *araignées*, que plus elles le ſont, plus elles ſont dangereuſes, & que le mal qu'elles cauſent n'a lieu que quand elles ont piqué une des parties qui ont été déſignées.

Lorſque donc que la piqûre d'une *araignée* a des ſuites, on doit traiter le malade comme ayant été piqué à quelques-unes des parties qui ont été nommées, chercher à détendre par des topiques relâchans, & employer le traitement antiphlogiſtique, ſuivant les accidens ; ne pas avoir recours aux cordiaux, aux ſudorifiques, aux alexipharmaques, comme dans le cas d'un véritable venin, & comme on les employa pour l'homme piqué au coû, dont nous avons cité l'exemple, & qui mourut le ſixième jour.

Quant à avaler des *araignées*, il eſt démontré, par le grand nombre des perſonnes qui ſe font, par un goût biſarre, un délice de manger de ces inſectes, par les nombreux exemples de ceux qui en ont avalé contre leur gré, & qui n'en ont éprouvé aucun mal, que les *araignées* qu'on avale ne cauſent aucun accident.

Nous ne parlerons pas de la piqûre de la tarentule, *araignée* qui ſe trouve dans les pays chauds, qu'on a longtems regardée comme très-dangereuſe & occaſionnant des ſymptômes convulſifs qu'on ne guériſſoit que par la muſique. Il eſt généralement reconnu aujourd'hui que les accidens, attribués à la piqûre de la tarentule, n'étoient que des farces jouées par de miſérables charlatans, & que cette *araignée* ne fait pas plus de mal que les autres. Si les *araignées* ſont plus dangereuſes dans les pays chauds, comme il ſemble qu'on peut le préſumer d'après les recits des voyageurs, c'eſt qu'elles y ſont beaucoup plus groſſes, & que leur piqûre pénètre beaucoup plus avant. (M. Mauduyt).

ARAIGNÉE, (*inſecte*). (*Hygiène vétérinaire*).

Un grand nombre de perſonnes eſt perſuadé encore aujourd'hui que le ſéjour des *araignées*, dans les écuries & dans les étables, rend ces lieux ſains, & il eſt très-commun d'en voir les planchers couverts de toiles de ces inſectes, au point de ne pouvoir diſtinguer le fond. Ce préjugé, dont nous ignorons l'origine, eſt ſur-tout fortement enraciné dans les campagnes ; & il eſt d'autant plus ſingulier, qu'il ſe trouve entièrement contradictoire avec celui qui regarde les *araignées* comme venimeuſes.

Beaucoup d'auteurs aſſurent, les uns d'après les autres, que les animaux meurent lorſqu'ils avalent des *araignées*, ou lorſqu'ils en ſont piqués, ou qu'il leur ſurvient des maladies plus ou moins dangereuſes. Ils donnent les ſymptômes de ces maladies, & ils preſcrivent les remèdes à mettre en uſage en pareil cas. Il eſt aiſé de reconnoître, à la deſcription qu'ils en font, tous les accidens qui accompagnent & ſuivent le *charbon* & les *météoriſations* ; & nous renvoyons à ces mots, pour le traitement de ces maladies prétendues occaſionnées par les *araignées*. Si un cheval, un bœuf, ou un mouton meurt ſubitement, dans les pâturages ou à l'écurie, on dit auſſi-tôt qu'il a avalé une *araignée*, ou qu'il en a été mordu ; mais, comme l'obſerve judicieuſement *M. l'abbé Roſier dans ſon dictionnaire univerſel d'agriculture* au mot *araignée*, dès qu'on voit qu'il eſt prêt d'expirer, ou immédiatement après ſa mort, pourquoi ne l'ouvre-t-on pas, & ne fait-on pas une recherche exacte dans l'eſtomac, dans les inteſtins, &c. On reconnoîtroit par ce moyen la partie affectée, & la cauſe & le principe de la mort de l'animal ; mais on aime mieux raiſonner ſans preuves.

Si on croit ſur parole, ou ſi on eſt convaincu par l'expérience que l'animal quelconque qui avale ou qui eſt mordu par cet inſecte, en éprouve des ſuites fâcheuſes, ou en eſt empoiſonné, pourquoi a-t-on l'imprudence de laiſſer l'ennemi travailler tranquillement à ourdir ſa toile, dans toutes les parties de l'écurie, dans les greniers à paille, à foin, &c.. Cette négligence impardonnable, & qui ne tient qu'à la malpropreté, s'accorde bien peu avec la croyance. La cauſe du mal eſt ſous les yeux ; à chaque inſtant l'animal peut en être affecté ; & on ne donne pas le plus léger ſoin pour le prévenir ? Si l'*araignée* eſt auſſi venimeuſe qu'on le dit, les accidens devroient être beaucoup plus fréquens.

La propreté des habitations des animaux domeſtiques faiſant partie de l'Hygiène vétérinaire, nous

avons cru néceſſaire de détruire des préjugés, dictés par l'ignorance, perpétués par une ſotte crédulité, & ſouvent fortifiés par la charlatanerie. Qu'on nous permette encore une ſeule réflexion; ne ſeroit-ce pas parce que les *araignées* détruiſent les mouches qui troublent & fatiguent les animaux, qu'on auroit regardé leur ſéjour comme avantageux dans les écuries. (M. HUZARD.)

ARAIGNÉE, LES ARAIGNÉES. (*Path. vétér.*)

On nomme ainſi le charbon à la tête, aux cuiſſes & ailleurs, dans pluſieurs provinces. (*Voyez* CHARBON.) (M. HUZARD.)

ARAIGNÉE, ARAGNÉE, ERIGNÉE, CRU JAUNE. (*Path. vétérin.*)

Dans la province de Beauce, ces noms ſont donnés à tous les gonflemens oedémateux, ſurvenus par une cauſe quelconque & à toute eſpèce d'animaux.

Les bergers redoutent beaucoup ce mal dans leurs brebis; celui d'entre eux qui le guérit quelquefois, acquiert bientôt le nom de ſavant. Ils ſe ſervent en général pour la cure de cette eſpèce d'*hydropiſie* ou de *pourriture*, d'une poudre cauſtique, compoſée d'alun calciné, de vitriol bleu, & de ſublimé corroſif, en poudre impalpable; ils en forment un cautère, & ſi la ſupuration s'établit abondamment & promptement, l'animal guérit. (*Voyez* POURRITURE).

(Cet article m'a été communiqué par M. *Barrier.*) (M. HUZARD.)

ARAIGNÉE DE MER. (*Hygiène.*)

Partie II, claſſes, dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre Ier, alimens.

Section II, animaux.

Aranea cruſtata.

On nomme araignée de mer une eſpèce de cancre, qui habite l'océan & la mer atlantique; mais qu'on rencontre peu dans la méditerranée. Ce cancre a quatre cornes devant les yeux, dont deux courtes, qui ſortent du milieu du front, & deux plus longues, placées au-deſſous des yeux; il a ainſi que la plupart des individus de ſon eſpèce, le bras droit beaucoup plus gros que l'autre; apparemment qu'il doit cette force plus grande d'un côté à l'habitude qu'il a de ſe ſervir plutôt du membre droit que du gauche, ce qu'on voit auſſi chez les hommes qui ne ſont pas ambidextres. Cette araignée de mer ſe diſtingue des autres eſpèces, par une tête plus pointue & plus avancée, par ſes pieds longs & menus, & par des yeux placés l'un à côté de l'autre, qui ſont très-ſaillans.

Il y a des *araignées* de mer fort groſſes, d'autres qui ſont très-petites; il en eſt qui ont ſous la cuiraſſe inférieure quelques petites veſſies, qui s'enflent à volonté.

La chair de ce cruſtacé ſe mange par les habitans des bords de la mer, mais elle eſt dure & de mauvais goût.

On donne encore le nom d'araignée de mer au poiſſon qu'on nomme vive ou dragon de mer.) *Voyez* le mot VIVE.) (M. MACQUART.)

ARALIASTRUM. (*Mat. méd.*)

Eſpèce de plante hermaphrodite, dont la fleur eſt régulière & poſée ſur un ovaire, ſurmonté d'un calice découpé en pluſieurs endroits. Ce calice ſe change en un fruit qui contient deux ou trois ſemences plates & faites en cœur. Sa tige ſe termine en ombelle, dont chaque pointe ne porte qu'une fleur. On y remarque pluſieurs pédicules, comme ſur l'anémone. De leurs extrêmités partent, comme en rayons, pluſieurs feuilles. On diſtingue trois eſpèces d'araliaſtrum, dont nous ne ferons point mention, parce qu'on ne leur attribue aucune propriété. (M. FOURCROY.)

ARALIE. (*Mat. méd.*)

L'*aralie*, *aralia* eſt une eſpèce de plante exotique, de la famille des vignes, dont le caractère eſt d'avoir un calice ſupère à cinq dents, cinq pétales roſacés, cinq étamines terminées par des anthères ovoïdes ſillonnés, un ovaire ſupérieur avec cinq ſtyles courts, une baie arrondie, contenant cinq ſemences dures & oblongues.

Il y en a de deux eſpèces, qui jouiſſent de quelques propriétés médicinales, & qu'on emploie avec ſuccès dans les pays où elles croiſſent. L'une eſt l'aralie à grappes, *aralia racemoſa* de Linné. Elle croît au Canada. Sa racine & ſes feuilles ont une ſaveur analogue à celle du panais. Suivant M. Sarrazin, les racines de cette plante, bouillies & appliquées en cataplaſmes, ſont très-bonnes pour les ulcères invétérés; ſa décoction eſt auſſi fort avantageuſe ſur les plaies.

La ſeconde eſpèce eſt l'*aralie*, à tige nue, *aralia nudicaulis* de Linné; elle croît dans l'Amérique ſeptentrionale. M. Sarrazin, dit avoir guéri des leucophlegmaties, avec la décoction des racines de cette ſeconde eſpèce d'aralie.

Une troiſième eſpèce d'*aralie* à ombelle, l'*aralia umbellifera* de Linné, qui croît à Amboine, laiſſe découler de ſon tronc une réſine jaune, qui devient rouge foncée en ſéchant, & qui répand une odeur agréable, lorſqu'on la brûle. (M. FOURCROY.)

ARAMACA. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites, non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre IIe. Animaux.

Section III. Poiſſons.

L'*aramaca* eſt un poiſſon de l'eſpèce de la ſole, qui vit dans les fonds ſabloneux de la mer du Bréſil, & dont la chair eſt d'un bon goût. Nous n'avons pas des détails très-ſatisfaiſans ſur la figure & les mœurs de cet animal. (M. MACQUART.)

ARAT. (*Hygiène vétérin.*)

Quelques agriculteurs & vétérinaires françois, du quinzième & du ſeizième ſiècle, écrivent ainſi *arat.* (*Voyez* HARAS. (M. HUZARD.)

ARARA DE CLUSIUS. (*Mat. méd.*)

C'eſt un fruit de l'Amérique, long, couvert d'une écorce dure & noire, attaché à une longue queue, & contenant une noix noire, & de la groſſeur d'une olive ſauvage. Il ne s'agit plus que de ſavoir la plante qui porte ce fruit. On dit que ſa décoction nétoie & guérit les ulcères invétérés; il faudroit auſſi s'aſſurer ſi le fruit a cette propriété. (*Anc. Encycl.*). (M. FOURCROY.)

ARBORISTE. (*Mat. méd.*)

On nomme quelquefois *arboriſte*, celui qui cueille les feuilles, les fleurs, les écorces, les fruits & les différentes parties des arbres utiles en médecine, qui les conſerve & qui les vend. Mais, comme dans notre pays il y a beaucoup plus de plantes ou d'herbes que d'arbres, employées comme médicamens, l'homme qui ſe charge de ramaſſer & de débiter les végétaux, eſt nommé plus généralement herboriſte. (*Voyez* ce mot.) (M. FOURCROY.)

ARBOUSES. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier, alimens.

Section Ire, végétaux.

Les *arbouſes* ſont des fruits de l'arbouſier commun, qui ſont rouges, & reſſemblent aux fraiſes quand elles ſont mûres.

Les *arbouſes* naiſſent ſur l'arbouſier, *arbutus*, genre de plante à fleurs monopétales, de la famille des bruyères, qui a beaucoup de rapport avec les andromedes, & les airelles, & qui comprend des arbriſſeaux & des ſous-arbriſſeaux, pour la plupart d'un aſpect agréable, ſoit par les grappes des fleurs qu'elles produiſent, ſoit par leur port gracieux & la beauté de leur feuillage.

La fleur préſente un calice très-petit, partagé en cinq découpures, en une corolle monopétale, ovale ou globuleuſe, en dix étamines non ſaillantes hors de la fleur, en un ovaire ſupérieur, ſurmonté d'un ſtile auſſi long que la corolle, qui lui-même eſt terminé par un ſtigmate obtus, ou un peu épais.

Le fruit eſt une baie arrondie ou ovale, diviſée intérieurement en cinq loges, qui contiennent de petites ſemences très-dures. Parmi les différentes eſpèces d'arbouſier, qui ſont décrites dans le Diction. de Bot., pag. 226, tom. I, nous ne voyons que peu d'eſpèces, dont les arbouſes ſoient employés.

1°. L'arbouſier commun.

Arbutus unedolin.

Eſt un arbriſſeau de quatre à ſix pieds de haut, indigène d'Eſpagne, de la Corſe, & des provinces méridionales de la France, dont les baies ſont preſque une année à mûrir, & dont les feuilles ne tombent pas l'hiver.

On met la feuille, l'écorce & le fruit de cet arbuſte dans la claſſe des aſtringens. On les croit propres à arrêter le cours-de-ventre; mais des auteurs aſſurent que les décoctions en ſont dangereuſes, que les fruits cauſent l'ivreſſe des veſtiges & la ſtupeur.

2°. L'arbouſier à feuilles entières.

Arbutus integrifolia. Baut-pin.

C'eſt un arbuſte preſque introuvable aujourd'hui. Selon Tournefort, il ſe trouve dans l'île de Candie, au pied du mont Ida, dans les environs d'un monaſtère, appelée *Acadi*; & ſon fruit d'un rouge tirant ſur l'orange, ſe mange, & eſt d'un goût fort agréable.

3°. L'arbouſier des Alpes.

Arbutus alpina.

C'eſt un ſous-arbriſſeau preſque rampant, qui a l'aſpect d'une airelle, qui produit des baies ſphériques, bleuâtres ou noirâtres, qui contient cinq petites graines, & qui ſont d'une ſaveur aſſez agréable.

Il croît dans les lieux humides des montagnes de la Laponie, de la Sibérie, de la Suiſſe, du Dauphiné, & des Pyrénées.

4°. L'arbouſier traînant, ou bouſſerole.

Arbutus uva urſi, LINN.

Cet arbuſte eſt toujours verd, & a un bel aſpect; on le trouve dans les Pyrénées, les provinces méridionales de la France, dans les Voſges, au Canada. On le cultive chez le Roi. Ses baies ſont ſphériques, & d'un beau rouge, lorſqu'elles ſont mûres; elles ont un goût

âpre, & un peu acide ; elles ſont regardées ainſi que les feuilles, comme aſtringentes & diurétiques.

Il n'y a guères que la ſeconde & la troiſième eſpèce qui puiſſent être regardées, comme alimens, encore n'en fait-on pas un grand uſage. (M. MACQUART.)

ARBOUSIER. (*Mat. méd.*)

Ou fraiſier en arbre.

La racine de l'*arbouſier* eſt aſſez groſſe & ligneuſe, dure ; il s'en élève un arbriſſeau, dont le tronc eſt revêtu d'une écorce rude, & qui jette un grand nombre de branches rouſsâtres. Elles ſont garnies de feuilles oblongues, un peu larges, preſque ſemblables à celles du laurier, épaiſſes, liſſes, toujours vertes, avec de légères découpures ſur les bords ; ſes fleurs ſont d'une ſeule pièce en grelot à cinq pointes, blanches, fort ſemblables à celle du muguet, diſpoſées en grappe, d'une odeur agréable & garnies de dix étamines. Elles ſe change en des fruits preſque ſemblables aux fraiſes, mais plus gros, charnus, d'un beau rouge dans leur maturité, d'un goût un peu auſtère. On les nomme *arboux*, ils ſont diviſés en cinq loges, dans leſquelles ſont contenues pluſieurs ſemences menues, oblongues, oſſeuſes.

Cet arbriſſeau qui fleurit au mois de juillet & d'août, croît en Italie, en Eſpagne, en Languedoc, en Provence, aux lieux montagneux, dans les bois parmi les brouſſailles. Les mèrles & les grives ſont friands de ſon fruit, qui eſt fort long-temps à mûrir. Dans l'île de Candie & dans les vallées du Monthos, dit Belon, l'*arbouſier* égale en hauteur les plus grands arbres, & ſon fruit eſt gros, comme une petite pomme, ſa couleur eſt d'un rouge noirâtre, plus mou, & d'un goût plus agréable que celui de l'*arbouſier* ordinaire.

Cet arbriſſeau eſt peu employé en médecine, quoique ſes feuilles, ſon écorce, & ſon fruit aient une qualité aſtringente ; en décoction, ils peuvent convenir dans les flux de ventre, ſuivant Amatus Luſitanus ; l'eau diſtillée des fleurs & des feuilles eſt bonne contre la peſte, ſi l'on en fait uſage au commencement de la maladie. (*Dict. de mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

ARBRE-A-FRAISES. (*Hygiène.*) (*Voyez* ARBOUSIER COMMUN.) (M. MACQUART.)

ARBRE DE CORAIL. (*Mat. méd.*)

Ses feuilles ont ordinairement trois lobes, ſes fleurs ſont légumineuſes ; leur étendard eſt long & enſiforme. Aux fleurs ſuccèdent des gouſſes à deux paneaux & noueuſes, qui contiennent pluſieurs ſemences en forme de reins.

M. Chevalier dit, que cet *arbre* eſt devenu fort commun à Saint-Domingue, depuis qu'il l'a multiplié, & qu'il croît environ de ſix lignes en vingt-quatre heures ; enſorte, qu'en moins de deux ans, il a des branches qui ont plus de dix pieds de haut.

Les feuilles de cet *arbre*, dit Ray, pulvériſées & bouillies avec la noix d'Inde lorſqu'elle eſt mûre, ou avec le cacao, conſument les bubons vénériens, & calment les douleurs des os. Broyées & appliquées ſur les tempes, elle guériſſent la céphalalgie. Son écorce broyée dans du vinaigre, ou l'amande de ſon fruit, dépouillé de ſa pellicule rouge, & avalée, appaiſe les douleurs de ventre des femmes. Le ſuc des feuilles pris dans une infuſion de riz, arrête le flux de ventre. Ses feuilles cuites, battues avec de l'huile, guériſſent le pſora ou la gale.

Il y a à Saint-Domingue, dit M. Chevalier, un arbriſſeau qui vient dans les haies, dont les fleurs ſont aſſez ſemblables à celles du chèvre-feuille, on l'appelle auſſi *arbre de corail* ; on fait avec ſes feuilles des bains eſtimés pour la galle. (*Dict. de mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

ARBRE DE RAISIN. (*Hygiène vétérin.*) (*Voy.* BAGUENAUDIER.) (M. HUZARD.)

ARBRE DE VIE. (*Mat. med.*)

Thuya, arbor vitæ, ſeu paradiſiaca vulgo dicta, ad ſabinam accedens. J. B. Raii, hiſt.

C'eſt un *arbre* de hauteur médiocre, dont le tronc eſt dur & noueux ; les feuilles approchent de celles du cyprès. Il porte au lieu de fleurs, de petits boutons écailleux, jaunâtres, qui ſe prolongent en formant le fruit, qui contient des ſemences oblongues, avec une eſpèce d'aile membraneuſe.

Cet *arbre* eſt très-odorant dans toutes ſes parties. Les feuilles cependant ont cette qualité plus marquée : car ſi l'on les écraſe entre les doigts, elles leur communiquent une odeur forte, réſineuſe, qui n'eſt point du tout facile à enlever ; leur goût eſt amer.

Cet *arbre* originaire du Canada, a été donné d'abord en préſent au Roi François Ier. Il réſiſte au froid dans les hivers. Il contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel volatil.

Les feuilles ſont vantées, comme réſolutives, déſicatives, carminatives, ſudorifiques.

Le bois paſſe pour déterſif, céphalique, ſudorifique. Il a été recommandé dans les maladies des yeux & des oreilles, pris en poudre ou en infuſion : aujourd'hui il eſt très-peu employé. (M. MACQUART.)

ARC. (*Hygiène, arcus.*)

Claſſe V, *geſta*, actions muſculaires.

Ordre II, mouvement.

L'arc eſt une arme offenſive, propre à combattre de loin, on la fait avec du bois le plus ſouvent, ou d'autres matières élaſtiques, que l'on bande fortement, par le moyen d'une corde attachée aux deux extrémités; enſorte, que l'arme retournant en ſon état naturel ou du moins ſe redreſſant avec violence, décoche une flèche qu'on a placée deſſus, vers un but quelconque.

Les anciens ſe ſont beaucoup ſervi de *l'arc*: aujourd'hui encore quelques nations barbares, (chez qui l'art de détruire encore plus sûrement les hommes, au moyen de la poudre n'eſt pas parvenu,) ſe ſervent de l'arc pour combattre leurs ennemis, ou pour aller à la chaſſe des animaux. Nous ne nous en ſervons parmi nous, que comme d'un exercice, où peut ſe déployer l'adreſſe des hommes.

Ce genre d'amuſement en même temps qu'il fournit un moyen de rendre les hommes adroits, devient encore très-favorable pour donner aux muſcles, ſurtout à ceux des extrêmités ſupérieures, une force & une énergie particulières. On a vanté l'adreſſe & l'agilité & la force des Scythes, pour s'être formé de bonheur à ce genre d'exercice: cependant il eſt du nombre de ceux qu'il ne faut pas laiſſer de trop bonheur entre les mains de la jeuneſſe, de peur que l'inexpérience & l'étourderie ne rendent cette arme nuiſible aux mains qui commencent à s'en ſervir.

L'xercice de l'*arc* peut encore fournir du développement aux muſcles pectoraux: il donnera plus d'extenſion & un jeu plus libre aux ligamens des articulations du bras & de l'avant-bras. Les muſcles de ces parties deviendront plus forts & plus nerveux; les organes de la poitrine auront des mouvemens plus libres, & une plus grande extenſion. Cet exercice pourroit ſervir à corriger les difformités naiſſantes dans l'épine du dos, en faiſant tirer de l'arc du côté qu'il peut être plus foible, & en combinant les mouvemens des différens muſcles qui ont beſoin d'exercice.

Cet exercice mettant dans les cas d'aller, de venir & de courir, eſt encore excellent pour faciliter la tranſpiration: il convient parfaitement aux perſonnes lentes, convaleſcentes, phlegmatiques, chagrines, en leur donnant un genre d'amuſement, qui eſt peu violent, qui oblige à quelqu'attention, par le déſir qu'on a de prouver ſon adreſſe. (M. Macquart.)

ARCÆUS, (*Baume d'*) (*Mat. méd.*)

Le baume d'Arcæus eſt une eſpèce d'onguent mol. Voici d'après M. Baumé, la manière de le préparer.

℔ Suif de mouton, deux livres.
Terébenthine. } aa une livre & demie.
Réſine. }
Axonge de porc. une livre.

Faites liquefier enſemble ces quatre matières à une chaleur douce; paſſez à travers un linge ſerré, & remuez bien le mélange juſqu'à ce qu'il ſoit entièrement réfroidi.

Il faut bien prendre garde de trop donner de chaleur, lorſqu'on fait liquefier ces matières; elles rouſſiſſent facilement, & l'onguent acquiert une couleur qu'il ne doit point avoir; on le coule ordinairement dans un pot, tandis qu'il eſt encore chaud, au lieu de l'agiter juſqu'à ce qu'il ſoit réfroidi, comme nous l'avons recommandé; ce qui paroît d'abord indifférent. Mais, comme il entre dans cet onguent deux réſines pures, elles ſe deſsèchent conſidérablement; il ſe forme à la ſurface de ce compoſé une pellicule tranſparente, dure, & qui ne peut ſe mêler à l'onguent, qu'en le faiſant liquefier. On remédie en grande partie à cet inconvénient, par l'agitation que nous avons recommandée, du moins cette pellicule ſe forme beaucoup plus difficilement, parce qu'on diviſe ces matières réſineuſes; l'onguent devient auſſi d'un blanc fort agréable.

Tous les diſpenſaires preſcrivent du ſuif de bouc dans cet onguent; mais nous croyons que le ſuif de mouton eſt auſſi bon; d'ailleurs, celui qu'on vend pour ſuif de bouc, n'eſt le plus ſouvent que du ſuif de mouton pur; j'en ai fait venir d'Auvergne, à deſſein d'en faire l'examen; je ne lui ai trouvé aucune différence d'avec celui de mouton, que j'avois préparé pour le lui comparer. (*Pharmacie de M. Baumé.*)

Le baume d'Arcæus eſt employé avec ſuccès en chirurgie, pour fortifier les nerfs, pour détruire les effets des contuſions, des meurtriſſures, pour réſiſter à la gangrène, pour favoriſer la cicatrice, &c. (M. Fourcroy.)

ARCANÇON. (*Mat. méd.*)

L'arcançon, ou bray ſec, eſt une réſine caſſante, d'un jaune rougeâtre, qui eſt le produit du ſuc du pin ou du galipot, cuit dans des chaudières, paſſé à travers d'un natte de paille, & coulé dans des moules creuſés ſur le ſable. On n'en fait uſage, comme de quelques autres réſines sèches & cuites, que pour quelques compoſitions emplaſtiques. (M. Fourcroy.

ARCANES. (*Mat. méd.*)

On ſe ſert ordinairement de ce mot pour déſigner un remède ſecret, un remède dont la compoſition n'eſt pas connue, ce qui le rend myſtérieux & plus eſtimable pour le vulgaire, ou pour ceux qui pèchent

par l'éducation ou par l'eſprit. On diroit que ces perſonnes veulent être trompées, & ſe plaiſent à être les dupes de ces fanfarons en médecine, qu'on nomme *charlatans*.

Les hommes agités par leurs paſſions, détruiſent la ſanté dont ils jouiſſent, & aveuglés par de dangereux préjugés, ils s'en impoſent encore ſur les moyens de recouvrer cette ſanté précieuſe, lorſqu'ils l'ont perdue. Ils blâment injuſtement la médecine, comme une ſcience extraordinairement obſcure; cependant ont-ils beſoin, ils n'ont pas recours à ceux qui par leur étude & leur application continuelle pourroient en avoir diſſipé les prétendues ténèbres, & dans leur maladies, ils s'en rapportent à des ignorans.

Tout le monde eſt médecin, c'eſt-à-dire, tous les hommes jugent ſur la médecine déciſivement, comme s'ils étoient certains de ce qu'ils diſent, & en même tems, ils prétendent que les médecins ne peuvent qu'y conjecturer.

On ne doit avancer que la médecine eſt conjecturale, que parce qu'on peut dire que toutes les connoiſſances humaines le ſont; mais, ſi l'on veut examiner ſincèrement la choſe, & juger ſans préjugé, on trouvera la médecine plus certaine, que la plupart des autres ſciences.

En effet, ſi une ſcience doit paſſer pour certaine, lorſque l'on voit les règles plus conſtamment ſuivies, les médecins ſont plus en droit de réclamer ce témoignage en leur faveur, que les autres ſavans. Quel contraſte de maximes dans l'éloquence, la politique & la philoſophie! Socrate a fait oublier Pythagore, la doctrine de Socrate a de même été changée par Platon ſon élève. Ariſtote, formé dans l'école de Platon, ſemble n'avoir écrit que pour le contredire.

Et pour ſe rapprocher de nos jours, nos pères ont vu Deſcartes, fonder ſon empire ſur les ruines de l'ancienne philoſophie. Les ſuccès ont été ſi éclatans qu'il ſembloit avoir fait diſparoître devant lui tous les philoſophes, & cependant moins d'un ſiècle a ſuffi pour changer preſque toute ſa doctrine, celle de Newton y a ſuccédé, & pluſieurs philoſophes cenſurent aujourd'hui celle-ci.

Au milieu des ruines des écoles de Pythagore, de Socrate, de Platon, d'Ariſtote, de Deſcartes, de Newton, Hippocrate qui vivoit avant Platon, ſe ſoutient, & jouit à préſent de la même eſtime que ſes contemporains lui ont accordée; ſa doctrine ſubſiſte, au lieu que celle des autres ſavans ſes contemporains eſt oubliée & décriée.

Cependant Hippocrate n'étoit pas un plus grand homme que Socrate ou que Platon. Si la doctrine de ce médecin a été plus durable que celle de ces ſavans, c'eſt que la médecine dont Hippocrate a traité, a quelque choſe de plus conſtant que n'ont les ſciences que ces grands philoſophes cultivoient.

Cette foule d'opinions littéraires ou philoſophiques, qui tour à tour ont amuſé le monde, eſt enſevelie depuis long-tems, & l'art qui a pour objet la ſanté des hommes, eſt encore aujourd'hui à peu-près de même qu'il étoit du tems d'Hippocrate, malgré l'immenſe intervalle des tems, malgré les changemens néceſſaires qu'ont introduits en médecine la variété des climats, la différence des mœurs, les maladies inouies aux ſiècles paſſés; toutes les découvertes faites par Galien, par Avicenne, par Raſis, par Fernel, & par Boerhaave, n'ont ſervi qu'à confirmer les anciens.

Pour juger la philoſophie, on ouvre les ouvrages des premiers philoſophes. S'agit-il de la médecine, on laiſſe là Hippocrate & Boerhaave, & on va chercher des armes contre elle dans les livres, & la conduite des gens qui n'ont que le nom de *médecins*; on lui objecte toutes les rêveries des Alchymiſtes, entre leſquelles les *Arcanes* ne ſont pas oubliés.

Il eſt du devoir d'un citoyen de faire tous ſes efforts pour arracher les hommes à une prévention qui expoſe ſouvent leur vie, tant en les écartant des vrais ſecours que la ſcience & le travail pourroient leur donner, qu'en les jettant entre les mains des prétendus poſſeſſeurs de ſecrets, qui achevent de leur ôter ce qui leur reſte de ſanté. Combien d'hommes ont été dans tous les tems, & ſont encore tous les jours les victimes de cette conduite? C'eſt pourquoi les magiſtrats attentifs à la conſervation de la vie des citoyens, ſe ſont toujours fait le plus eſſentiel devoir de leur charge de protéger la médecine, & ont donné une attention particulière à cette partie du gouvernement, ſur-tout, en réprimant l'impudence de ces impoſteurs, qui pour tenter & exciter la confiance du peuple qu'ils trompent, ont des ſecrets pour tout, & promettent toujours de guérir. (*Ancien. Encycl.* (M. DE FOURCROY.)

ARCANE CORALLIN. (*Mat. méd.*)

C'eſt le précipité rouge adouci par l'eſprit-de-vin. *Arcane* veut dire *ſecret*, & *corallin* veut dire ici *de couleur de corail*. En diſant *arcane-corallin*, on dit une compoſition ou un remède ſecret qui eſt rouge comme du corail. Paracelſe a quelquefois nommé l'*arcane corallin*, *diacelta teſton*.

Pour faire l'*arcane corallin*, il faut commencer par faire le précipité rouge, & pour faire le précipité rouge on met dans un matras ou dans une phiole de verre, partie égale de mercure & d'eſprit de nitre; lorſque la diſſolution eſt faite on la met dans une petite cornue que l'on place dans du ſable ſur le feu; on ajoute un récipient à cette cornue, & on en lute les jointures.

Enſuite on diſtille juſqu'à ſec, & on verſe dans la

cornue, ce qui a diſtillé dans la récipient. On fait rediſtiller & on remet dans cette cornue ce qui eſt paſſé dans le récipient. On réitère ainſi cette opération juſqu'à cinq fois ; on a par ce moyen un beau précipité rouge qui eſt en feuilles comme du talc. Il faut à la dernière diſtillation augmenter le feu juſqu'à faire rougir la cornue.

Il y en a qui au lieu de faire le précipité rouge par la diſtillation, comme on vient de le dire, le font par l'évaporation. Ils mettent dans une phiole ou dans un matras à cou court, partie égale de mercure & d'eſprit de nitre; enſuite ils mettent le vaiſſeau ſur le ſable à une chaleur douce. Lorſque la diſſolution du mercure eſt achevée, ils augmentent doucement le feu pour diſſiper ce qui reſte d'eſprit de nitre & toute l'humidité, ce qui donne un précipité blanc qui devient jaune en augmentant le feu deſſous. Enſuite on met ce précipité dans un creuſet qu'on place enſuite au milieu des charbons ardens ; le précipité devient rouge par la force du feu ; cependant il n'eſt jamais auſſi rouge que celui dont on a donné auparavant la préparation, & lorſque pour tâcher de le rendre auſſi rouge on emploie plus de feu, il devient moins fort, parce que le feu diſſipe de l'acide, on rétablit même par là en mercure coulant une partie du précipité. On trouve des globules de mercure au couvercle du creuſet.

Le précipité rouge fait par la diſtillation eſt d'autant plus fort qu'il devient plus rouge, parce qu'il ne devient plus rouge que par la cohobation qui y concentre plus d'acide.

Il y a des fripons qui vendent du minium pour du précipité rouge. Un des moyens de diſtinguer l'un de l'autre, c'eſt de verſer deſſus de l'eſprit de nitre; mais le plus ſûr moyen d'éprouver le précipité, c'eſt d'en mêler trois parties avec de tartre crud & une de ſalpêtre, qu'on fond enſemble dans un creuſet. Si c'eſt du minium, ou s'il y en a avec le précipité, on trouve après cette opération du plomb dans le fond du creuſet. (*Voyez* PRÉCIPITÉ.)

On ne doit point employer intérieurement le précipité rouge, qu'on n'en ait fait l'*arcane corallin*.

Cette opération ſe fait en verſant, ſur le précipité rouge fait par cohobation, de l'eſprit-de-vin, juſqu'à ce qu'il en ſoit couvert. Il faut employer un eſprit de-vin bien rectifié & y mettre le feu; enſuite on fait ſécher, & on réitère quatre fois, & même ſelon quelques chimiſtes on y brûle auſſi de l'eſprit-de-vin juſqu'à ſept fois.

L'*arcane corallin* eſt par ce moyen fort différent du précipité rouge, l'eſprit-de-vin y apporte un grand changement. Il y a autant de différence entre l'*arcane corallin* & le précipité rouge qu'il y en a entre l'eſprit-de-nitre qui eſt une eau forte, & l'eſprit-de-nitre dulcifié qui eſt une liqueur agréable.

On fait peu d'uſage de l'*arcane corallin*, cependant il eſt fort efficace en médecine, & il ſeroit bon de s'en ſervir dans des cas de maladies opiniâtres qui réſiſtent aux remèdes ordinaires.

Il eſt très-bon de ſimplifier la pratique de la médecine, c'eſt-à-dire, il eſt à propos de ne pas donner plus de remèdes qu'il n'en eſt néceſſaire, & il faut les donner les plus faciles & les plus ſimples qu'il eſt poſſible. Mais il eſt des maladies qui exigent plus de remèdes & des remèdes plus forts, ſans leſquels ces maladies reſtent incurables ; & ce que fait un médecin qui a traité par les remèdes ſimples & ordinaires, ne ſert ſouvent que de préparation pour un remède plus efficace; le malade ennuyé de ne pas guérir reçoit quelquefois ce remède d'un charlatan qui le donne ſans connoiſſance, au lieu que le médecin pourroit le donner méthodiquement. Si le médecin ſe conduiſoit ainſi, il ne feroit que ſuivre le conſeil de Celſe, qui dit : *Melius eſt anceps adhibere remedium, quàm nullum.*

On peut regarder l'*arcane corallin* comme un des plus grands fondans des humeurs froides ou véroliques, qui ſont des tumeurs ou des ulcères cancereux. Il produit auſſi de bons effets dans certaines hydropiſies & dans de vieilles maladies de la peau, comme ſont certaines dartres.

L'*arcane corallin* eſt un bon remède pour les vieilles véroles dont le dépôt eſt dans les parties ſolides du corps, comme les os. Il ne réuſſit pas ſi bien pour les véroles qui ne ſont ſenſibles que dans les tumeurs, ſurtout ſi elles ſont nouvelles; pour cela le mercure crû pris en friction ou autrement vaut mieux.

On fait prendre l'*arcane corallin* ou comme évacuant, ou comme purifiant. Lorſqu'on le donne comme évacuant, on le fait prendre à la doſe de trois grains : aux perſonnes délicates, on n'en donne qu'un grain ; aux perſonnes robuſtes on en fait prendre juſqu'à cinq & même dans des cas extraordinaires juſqu'à ſix grains tout d'un coup; il purge par bas & quelquefois par le vomiſſement.

Lorſqu'on veut fondre des humeurs & les purifier on en fait prendre matin & ſoir une priſe d'un demi grain.

Pour purifier & vuider en même tems les humeurs, Malouin en faiſoit prendre trois priſes le matin à une heure de diſtance l'une de l'autre, d'un demi grain ou d'un grain chaque priſe, & un bouillon une heure après la dernière priſe.

On prend une taſſe d'eau tiède ou de tiſane une demi-heure après chaque priſe & un bouillon une heure après la dernière priſe.

On peut auſſi ſe ſervir extérieurement de l'*arcane corallin*; on l'allie avec de la pommade ou avec

du

du cérat de Galien pour en frotter de vieilles dartres, après avoir purgé ſuffiſamment. (*Anc. Encycl.*)

Il eſt reconnu aujourd'hui que malgré le prétendu adouciſſement donné à l'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique, au moyen de l'alcohol brûlé deſſus, qui ne fait que lui enlever une partie de ſon oxigène; cet oxide un peu noirci par le procédé eſt encore très-âcre. D'ailleurs ſon énergie peut varier par beaucoup de circonſtances, & on ne permet plus de l'employer à l'intérieur (M. FOURCROY.)

ARCANE DE TARTRE. (*Mat. Méd.*).

C'eſt une matière ſaline, compoſée de l'acide du vinaigre & de l'alkali de tartre, elle ſe fait lorſqu'on précipite le ſoufre doré d'antimoine avec le vinaigre; on fait évaporer la liqueur où s'eſt faite cette précipitation, & on en tire l'*arcane de tartre*, qui eſt une eſpèce de terre. (*Anc. Encycl.*)

Ce ſel eſt de véritable acétite de potaſſe. (*Voyez ce mot.*) (M. FOURCROY.)

ARCANUM DUPLICATUM. (*Mat. Méd.*)

Comme qui diroit double arcane, c'eſt-à-dire, un remède ſecret préparé par l'acide ſulfurique, verſé ſur le nitre; cet acide en dégageant l'acide nitrique, s'unit à ſa baſe & fait un ſel moyen qu'on nomme auſſi ſel de duobus.

Les noms inſignifians & myſtérieux tenoient à l'époque de la chymie où ils ont été donnés. (*Voyez* SULFATE DE POTASSE & TARTRE VITRIOLÉ.) (M. FOURCROY.)

ARCANUM JOVIS. (*Mat. Méd.*)

Eſt un amalgame fait des parties égales d'étain & de mercure pulvériſé, & digéré avec du bon eſprit de nitre. Après en avoir tiré de l'eſprit dans une retorte, on laiſſe ſécher la maſſe, & l'ayant pulvériſée de nouveau, on la digère avec de l'eſprit-de-vin, juſqu'à ce que la poudre devienne inſipide.

Cet *arcane* eſt fort vanté dans la pharmacopée de Bath; on le donne là comme un puiſſant ſudorifique, & l'on fixe ſa doſe en trois grains & huit grains. Mais l'uſage intérieur de toutes les préparations d'étain eſt dangereux.

ARCELLO. (*Art. vétér.*)

C'eſt le nom italien du cheval *Arzel*, conſervé en françois par quelques-uns. (*Voyez* POILS *ou* ROBES.) (M. HUZARD.)

ARCEUTOS. (*Mat. méd.*)

Quelques auteurs grecs & latins, nomment *arceutos*, *arceutis*, *arkeutis*, les baies de Genièvre. (M. FOURCROY.)

ARCHANGÉLIQUE. (*Mat. méd.*)

Le mot *archangélique* eſt le ſynonime ou l'épithète ordinaire de celui d'angélique; Linné a dit *angelica*, *archangelica*, pour déſigner la plante qu'on emploie en médecine. (*Voyez le mot* ANGÉLIQUE.) (M. FOURCROY.)

ARCHANGÉLIQUE. (*Hygiene & matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* ANGÉLIQUE.) (M. HUZARD.)

ARCHÉE. (*Méd. en génér.*)

Ce mot ſignifie *ancien* dans ſa propre étymologie. Baſile Valentin & autres chymiſtes abusèrent de ce mot, qu'ils convertirent en *den natur-Knaben*, appelant ainſi le principe qui détermine chaque végétation en ſon eſpèce. Paracelſe admit l'*archée*. Vanhelmont voulut exprimer par-là un être qui ne fut ni l'eſprit penſant, ni un corps groſſier & vulgaire; mais quelqu'être moyen qui dirigeât toutes les fonctions du corps ſain, guérit les maladies dans leſquelles il erre, ou même entre quelquefois en délire. Ce qui a engagé ces philoſophes à ſe forger ces hypothèſes, c'eſt qu'ils ont vu que le corps humain étoit conſtruit avec un art ſi merveilleux, & ſuivant les loix d'une méchanique ſi déliée qu'ils ont crû en conſéquence qu'un auſſi grand nombre de fonctions, ſi ſubtilement enchaînées entr'elles, ne pouvoient jamais ſe faire ſans le ſecours de quelqu'intelligence qui préſidât à tout. Mais ils ne voulurent point accorder ce miniſtère à l'ame, parce qu'il leur ſembloit qu'il s'enſuivroit de là que nous euſſions dû ſavoir ce qui ſe paſſe au dedans de nous-mêmes, & pouvoir commander à toutes nos fonctions, ſans excepter celles qu'on nomment vitales. Cette opinion ne mérite pas d'être réfutée; je ne crois pas que Vanhelmont ait été aſſez inſenſé pour croire vrai tout ce qu'il a écrit ſur ſon *archée*, & lorſqu'il dit que l'*archée* a faim ou ſoif, digère, choiſit, expulſe, &c., il n'a ſans doute voulu dire autre choſe ſinon que c'eſt une puiſſance inconnue qui fait tout cela dans l'homme; car qu'importe qu'on avoue ignorer la cauſe de quelques actions, ou qu'on la mette dans un être imaginé dont on ne connoît ni l'exiſtence, ni la nature, ni les affections, ni la façon d'agir? Mais pour nous, nous connoiſſons pluſieurs cauſes méchaniques des fonctions du corps; nous ſavons qu'elles dépendent toutes d'une infinité de cauſes phyſiques connues, tellement raſſemblées en un tout, qu'elles forment la vie & la ſanté, la conſervent & la rétabliſſent. (*Anc. Encyclop.*) (M. FOURCROY.)

ARCHEURE. (*Art vétérinaire.*).

Quelques auteurs, & entr'autres J. *Tacquet*, dans ſa *philippica* ont employé ce mot pour exprimer la courbure de la partie ſupérieure de l'encolure en forme d'arc. (*Voyez* CHEVAL). (M. HUZARD.)

ARCHIATRE.

Quoique pluſieurs ſavans ſe ſoient occupés à expliquer quels étoient la fonction & l'état de ceux qu'on nommoit autrefois *archiatres* ; il me ſemble qu'on n'a pas encore aſſez éclairci ce ſujet. Je m'en ſuis occupé à mon tour. Mais comme mes recherches ne ſont pas complettes, on ne trouvera ici que ce qu'a dit le célèbre hiſtorien de la médecine, Daniel le Clerc, ſur les *archiatres*. Seulement j'y ajouterai, comme en paſſant, quelques obſervations, renfermées entre deux crochets.

Andromachus eſt le plus ancien de tous les médecins connus, écrit le Clerc, qui ait été appellé *archiatres*. C'eſt Galien, dans le premier livre des antidotes, & l'auteur du livre de la Thériaque, attribué à Galien, qui lui donnent ce titre auſſi bien qu'Erotien dans ſon gloſſaire d'Hippocrate.

[Il eſt ſingulier que Julius Pollux, qui vivoit en même temps que Galien, & qui a dédié ſon *onomaſticon* au ſecond fils de Marc Aurèle, c'eſt-à-dire, à Commode, en faiſant l'énumération des différens termes par leſquels on déſigne les médecins & la médecine, ne mette point dans ce nombre celui *d'archiatres* ; c'eſt que ce mot n'exiſtoit pas encore.]

Il y a trois ou quatre ſentiments ſur la ſignification de ce titre. Chaſſanée croyoit qu'*archiatres* ou archiatros ſignifie le portier du palais du prince, comme qui diroit *princeps atrii* ; mais cela ſe refute de ſoi même.

Accurſe a mieux rencontré en traduiſant *archiater* par *prince des médecins*, ou qui eſt des premiers médecins ; ἀρχίατρος *quaſi* ἀρχὸς τῶν ἰατρῶν.

Ce ſentiment d'Accurſe avoit été ſuivi par les anciens traducteurs de Galien, & par divers autres ſavans, qui avoient rendu le même mot par *medicus primarius*.

Mercuriali eſt le premier qui ſe ſoit déclaré contre cette explication d'Accurſe & qui ait ſoutenu qu'*Archiater* ſignifie *le médecin du prince* ; τῦ ἀρχοντος ἰατρὸς. Il appuie ſon ſentiment premièrement par cette raiſon, que le mot *archiater* n'a jamais été employé par aucun auteur grec ou latin avant les empereurs romains. Il croit même que ce n'eſt qu'après les régnes de Tibère & de Claude qu'on l'a mis en uſage ; ce qui ſe prouve parce que l'on a dit au commencement qu'Andromachus qui vivoit ſous Néron eſt le premier qui ait pris le titre d'*archiatres*. Ce titre, ajoute Mercuriali, n'étoit pas en uſage avant les empereurs, parce que la choſe qu'il déſigne n'étoit pas encore, c'eſt-à-dire, qu'il ne pouvoit pas y avoir des médecins des empereurs, avant que les empereurs fuſſent établis. Voilà ce qu'a dit cet auteur ; à quoi l'on peut répondre que les rois ou les ſouverains qui ont été en d'autres pays, pouvoient également avoir donné le nom d'*archiatres* à leurs médecins, ſi ce nom ſignifie *le médecin du prince*. Mais on peut dire auſſi, en rétorquant l'argument, que ſi *archiater* ſignifie le *prince* ou *le premier des médecins*, il ſemble que les grecs n'auroient pas manqué de donner ce titre à Hippocrate, à Eraſiſtrate, & à divers autres grands médecins dont on a parlé ci-devant. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un fait conſtant qu'il n'eſt point parlé d'*archiatres* avant les empereurs.

Mercuriali ſe ſert encore de deux autres preuves ; la première, c'eſt qu'Andromachus n'eſt pas ſimplement appelé *archiatre*, mais qu'il eſt appelé l'*archiatre de Néron* : la ſeconde, c'eſt que ſi Démétrius & Magnus qui ſont appelés *archiatres* par le même auteur qui parle d'Andromachus & qui ont poſſédé ce titre ſous les Antonins, n'avoient pas été les médecins de ces empereurs, on ne voit pas pour quoi ils auroient eu le titre *d'archiatres*, préférablement à Archigène, à Soranus, & à divers autres médecins qui étoient à-peu-près du même tems & qui ont été très-célèbres.

Alciat eſt d'un troiſième ſentiment, qui ſemble tenir le milieu entre celui d'Accurſe, & celui de Mercuriali. Il croit que l'*archiater* eſt effectivement le *prince des médecins*, parce qu'il eſt le médecin du prince ; celui qui eſt médecin du prince étant par la même raiſon au-deſſus des autres médecins, ou du moins étant regardé de cette manière ; mais il ne s'enſuit pas de-là, ſelon ce juriſconſulte, que le mot ἀρχιάτρος, ſoit formé de τῦ ἀρχῦ ἰατρος. Il eſt vrai, comme le remarque Meibomius, qu'Alciat dit quelque choſe immédiatement auparavant que l'on n'entend pas bien ; mais il conclud, à mon avis, d'une manière aſſez claire.

[D'après ce qu'il eſt dit des *archiatres* dans les reſcrits des empereurs, il me ſemble que le mot ἀρχιάτρος peut avoir été formé d'ἀρχῆς & d'ἰατρὸς c'eſt-à-dire médecin du gouvernement, par l'autorité du gouvernement, ou bien d'ἀρχείου & ἰατρὸς, c'eſt-à-dire, *à theſauro publico*, *à ſtipendiis medicus* : ce que j'eſpère pouvoir quelque jour démontrer].

Voilà, continue le Clerc, trois ſentimens ſur cette affaire ; car celui de Chaſſanée ne doit pas être compté. Je ne ſais ſi Alciat a été ſuivi par quelqu'un, mais le gros des ſavants ſe trouve partagé à l'égard de l'explication d'Accurſe, & de celle de Mercuriali. Ce dernier a pour lui, Cujas, Zwinger, Caſaubon, Mattius & Voſſius, comme le remarque Meibomius, qui ne laiſſe pas, nonobſtant l'autorité de tant de grands hommes, auxquels on peut encore joindre Godefroi & Alteſerra, de ſe ranger du côté d'Accurſe. Celui-ci avoit d'ailleurs été ſoutenu par Tiraqueau, par Beroalde, par Jules Alexandrin, par Guido Pancirollus, par

Vives, par Cagnatus, & par Gaſpar Hoffmann, auxquels Ménage ſe joint encore.

La première raiſon qu'apporte Meibomius & qu'il a priſe de Cagnatus, c'eſt que de tous les autres mots grecs qui commencent par ἀρχι comme *architectus*, *archiepiſcopus*, *architriclinus*, *architeſtes*, *archiereus*, pas un ne déſigne rien qui appartienne au prince, ou qui regarde le prince, mais tous ces mots marquent également quelque choſe qui eſt la première ou la plus excellente dans ſon genre. De même, dit Meibomius, l'*archiatre* n'eſt pas le médecin du prince, ou le premier des médecins; autrement ce mot ſeroit le ſeul excepté de la régle dont on vient de parler. Caſaubon avoit prétendu que le mot ἀρχιγυβερνήτης marque dans le paſſage d'un auteur qu'il cite le commandant du vaiſſeau du roi, & non pas le commandant de toute la flotte : mais Meibomius refute ſolidement ce ſavant critique.

La ſeconde raiſon que le même Meibomius emploie pour prouver que l'*archiatre* n'étoit pas le médecin du prince, c'eſt qu'il eſt parlé dans quelques auteurs d'un Théon, & d'un Glauque, *archiatres* d'Alexandrie, & d'un Cyrus qui étoit *archiatre* d'Edeſſe; or il n'y avoit point de roi ou de princes dans ces villes du temps de ces archiatres.

Il apporte en troiſième lieu un paſſage d'Oribaſe où cet auteur dit que l'empereur Julien avoit mandé les *archiatres* de tous les pays, & qu'il en avoit choiſi ſoixante & douze, qu'il avoit cru les plus habiles, du nombre deſquels étoit Oribaſe lui-même : d'où il s'enſuit que le nombre des *archiatres* étoit très-grand & qu'il y en avoit par tout l'empire. Mais on peut répondre à Meibomius que ce paſſage ne ſe trouve pas dans l'Oribaſe grec.

[M. le Clerc ne nous dit pas dans quel endroit Meibomius l'a trouvé. Ne ſeroit-ce pas dans la préface d'un commentaire latin ſur les aphoriſmes d'Hippocrate ? commentaire que Guinther d'Andernac avoit trouvé dans une bibliothèque aſſez eſtimable & qu'il publia en 1533. On ſuppoſe qu'il eſt d'Oribaſe; bien que tout prouve le contraire; & que c'eſt le médecin grec qui tient ce langage : *ego ipſe* (*Oribaſius*) *commentarios conſcripſi*, *monente* (*Juliano*), *poſt ſeptuaginta perfectiſſimorum medicorum examinationem qui unà medicinam prælegerunt & philoſophias quæſtiones diſcuſſerunt.* On ne voit pas, il eſt vrai, le mot *archiater* dans ce paſſage. On peut voir ce que j'ai dit ſur ce paſſage, *Journ. de Méd., tom. LXXVII, p. 342, ann.* 1788.]

Le quatrième argument de ce ſavant médecin (Meibomius), eſt tiré de ce que Galien, où l'auteur du livre intitulé : *de la Thériaque*, dit, en parlant d'Andromachus, qu'il poſſédoit fort bien la médecine, & que c'eſt pour cela que les empereurs l'avoient choiſi pour préſider ſur les autres médecins, c'eſt-à-dire, pour être *archiatre*, comme il en portoit le titre.

La cinquième preuve eſt tirée de ce que Saint-Auguſtin appelle Eſculape *archiatre*, c'eſt-à-dire, comme il eſt tout viſible, chef des médecins, & de ce que Saint-Jérome donne le même titre au ſauveur du monde; qui eſt comme s'il avoit dit que J. C. eſt le ſouverain médecin. Meibomius ajoute que le mot *archiater* ſe trouve traduit par celui de *protomedicus*, dans les auteurs de la baſſe latinité.

Il dit enfin que les médecins des empereurs s'appelloient ſimplement médecins de Céſar, ou de l'empereur tel ou tel, comme cela paroît par quelques inſcriptions, & qu'ils ne prenoient point le titre d'*archiatres* qu'ils ne fuſſent du rang de ceux qu'on appelloit ainſi.

Godefroi (qui écrivoit à-peu-près en même-temps que Meibomius, & qui n'a pas vu le livre de ce dernier, comme celui-ci n'a pas vu ce que Godefroi avoit écrit), eſt du ſentiment de Mercuriali par rapport à l'étymologie du mot *archiater*; mais il remarque qu'il y avoit deux ſortes *d'archiatres*, que Mercuriali a confondus. Les premiers étoient appellés *archiatri ſacri palatii*, qui ne ſervoient, dit Godefroi, que dans la cour des empereurs. Les autres qu'on appelloit ſimplement *archiatri*, ou *archiatri populares*, ſervoient le peuple dans les villes de Rome & de Conſtantinople. On les appelloit *archiatri* auſſi bien que les premiers, pourſuit cet auteur, par rapport à la ville où ils pratiquoient; comme qui diroient *principis urbis medici*, c'eſt-à-dire les médecins de la ville principale, ou de la ville dans laquelle le prince fait ſa réſidence. Ces derniers *archiatres* étoient au nombre de quatorze, autant qu'il y avoit de quartiers à Rome; & comme ils avoient un ſalaire du public, & d'ailleurs divers privilèges, ils étoient obligés de voir indifféremment tous les malades ſans rien exiger d'eux; le but de l'établiſſement de ces *archiatres* ayant été d'empêcher que les pauvres ne ſouffriſſent faute de médecins.

Si Godefroi ne s'eſt pas trompé en ce qu'il prétend que les *archiatres* de Rome & de Conſtantinople étoient ainſi appellés, parce qu'ils étoient médecins des villes où étoit le ſiège des empereurs, ceci fortifieroit beaucoup le ſentiment de Mercuriali, mais outre que ce juriſconſulte ne prouve pas ce qu'il avance, on peut lui oppoſer qu'il y avoit des *archiatres* en d'autres villes que dans les deux capitales de l'Empire; comme à Alexandrie, où il y avoit un *archiatre* nommé *Théon*, & à Edeſſe, ville de Syrie, où il avoit un autre *archiatre*, nommé Cyrus, ainſi qu'on l'a remarqué ci-devant. Je ne ſais ce que l'on peut répondre à cela, ſi ce n'eſt que l'on dit que Théon & Cyrus ne pouvoient

être tous deux *archiatres* de Rome ou de Conſtantinople, quoique l'un fût d'Alexandrie & l'autre d'Edeſſe, enſorte que ces dernières villes doivent être regardées comme leur patrie, & non pas comme le lieu où ils avoient leur emploi. Mais ſi l'établiſſement des *archiatres* de Rome & de Conſtantinople étoit d'un auſſi grand uſage qu'il paroît par ce qui a été dit, on ne voit pas pourquoi on n'en auroit pas auſſi établi dans toutes les bonnes villes de l'empire.

De cette manière, la difficulté, touchant l'étymologie du mot *archiatre*, ſubſiſteroit toujours, & il ſeroit toujours incertain lequel auroit raiſon de Mercuriali ou de Meibomius.

Si j'oſe dire ce que je penſe là-deſſus, il me ſemble que le premier argument de Meibomius eſt très-fort, & que ſi l'on a égard à la juſteſſe de l'étymologie, ou à l'analogie grammaticale, qui dit *archiater* dit un médecin du premier rang, ou un médecin qui eſt par-deſſus les autres.

La plupart des preuves que ce ſavant homme apporte d'ailleurs pour ſoutenir cette ſignification, ne ſont pas moins convaincantes. Mais cela n'empêche pas que ſi l'on fait réflexion ſur l'office des anciens *archiatres*, ou des archiatres proprement dits, on ne voie que, s'ils n'étoient pas les médecins du prince, par rapport à l'étymologie de leur nom, ils l'étoient à l'égard de leur office ou de leur emploi, & en ce ſens là, Mercuriali pourra auſſi avoir raiſon. Il eſt clair premièrement pour ce qui regarde les *archiatres* du palais, qu'ils étoient les médecins des empereurs ou de la cour; quoique tous ceux qui ſuivoient la cour, ne fuſſent pas néceſſairement *archiatres*, comme on le verra ci-après. Secondement pour ce qui eſt des *archiatres populaires*, on peut dire qu'ils étoient auſſi en quelque façon les médecins du prince, puiſqu'ils étoient auſſi bien que les autres, aux gages du prince, & même que le prince ou l'empereur les nommoit ou les confirmoit, après qu'ils avoient été élus par leurs collègues, comme on le verra dans la ſuite.

Cela ſuppoſé, il ne reſte plus qu'à ſavoir pourquoi ces médecins du prince ou du public, étoient donc appellés *archiatres* ou les premiers des médecins? Or, il eſt aiſé de répondre à cette queſtion, en diſant que c'eſt parce que ces mêmes médecins prenoient le pas devant les autres, ce qui ſuffiſoit pour les faire appeller *archiatri*, c'eſt-à-dire, *médecins du premier rang*, quoiqu'ils ne fuſſent pas toujours les premiers en mérite. Ceci revient à-peu-près au ſentiment d'Alciat. Il ajoute que cette prérogative, je veux dire le rang qu'on leur donnoit, étoit un honneur attaché à leur emploi, & dont les médecins des princes étoient ſans doute en poſſeſſion avant que le titre dont il s'agit, ait été inventé, car il eſt certain que ce même titre avoit été inconnu aux anciens grecs, & que l'on ne commença à le mettre en uſage qu'environ le temps que Mercuriali a marqué, ou peut-être même aſſez long-temps après, comme on le remarquera dans la ſuite.

On pourra demander en ſecond lieu, à quoi étoit donc utile les autres médecins, ſi les *archiatres* étoient deſtinés à ſervir le prince & le public. Je réponds que l'établiſſement des *archiatres* populaires, qui étoient principalement faits en vue de ſoulager les pauvres, n'empêchoit point les riches d'appeller tels des autres médecins que bon leur ſembloit; de cette manière ces derniers médecins ne laiſſoient pas d'être fort employés, & il s'en pouvoit trouver de fort habiles parmi eux, les charges publiques ne ſe donnant pas toujours aux plus capables; outre qu'il ſe peut que pluſieurs médecins, qui aimoient leur liberté, refuſaſſent d'être agrégés au nombre des *archiatres* pour éviter la ſujétion.

On pourroit encore faire une troiſième queſtion, ſavoir ſi le mot *archiatres* a toujours eu la même ſignification? On y répondra en finiſſant ce diſcours.

Ce que l'on a dit du ſalaire, des priviléges & de l'élection des *archiatres*, eſt tiré des diverſes loix que les empereurs ont faites ſur ce ſujet, & de quelques écrits des auteurs qui vivoient en ce temps-là.

On trouve premièrement que les *archiatres* avoient des ſalaires du prince ou du public, & que moyennant ces ſalaires, ils devoient voir tous les malades, autant les riches que les pauvres, ſans rien prétendre d'eux que ce qu'on vouloit bien leur donner après la fin de la maladie.

[Voila préciſément ce qui m'a fait croire que le mot ἀρχιατηρ étoit formé d'ἀρχηο ou ἀρχειν & ἰατηρ, c'eſt-à-dire, médecin avec ſalaire, avec gage, médecin du gouvernement].

Il paroît en ſecond lieu, par les mêmes loix que l'on avoit attaché divers priviléges à l'emploi des *archiatres*; que ces médecins étoient exempts de tous les impôts de l'empire romain, pour eux, pour leurs femmes & pour leurs enfans; qu'ils n'étoient obligés de loger ni ſoldats, ni autres dans les provinces, qu'ils ne pouvoient pas être appellés en jugement, ou être obligés de ſe trouver eux-mêmes devant le juge, ou emmenés priſonniers; qu'il étoit défendu ſous de grandes peines de leur faire inſulte, &c.

La loi, qui porte cela, ſemble même rendre communs ces priviléges à tous les médecins, ou du moins

à quelques-uns de ceux qui n'étoient pas du nombre des *archiatres* ; mais il ſe trouve d'ailleurs qu'une autre loi n'attribue ces mêmes priviléges qu'aux ſeuls *archiatres* du palais & à ceux de la ville de Rome.

Il paroît en troiſième lieu que les *archiatres* ſervoient, comme on l'a dit, les empereurs & le public, & que ceux qui avoient ſervi aſſez long-temps, ou à qui l'on trouvoit à propos de donner congé, étoient appellés *exarchiatri* ou *ex archiatris*.

Il paroît enfin qu'il y avoit un *collége d'archiatres*, compoſé d'un certain membre de médecins, qui prenoient rang ſelon l'ancienneté de leur réception, enſorte que s'il en mouroit quelqu'un, on en mettoit un autre en ſa place, qui étoit le dernier de tous ; que c'étoit le collége qui jugeoit de la capacité des prétendans, & qui les éluſoit ; mais que l'empereur les confirmoit après qu'on les avoit élus, ou même les nommoit auparavant, & les propoſoit aux *archiatres*, qui les examinoient enſuite & les recevoient dans leur corps.

Ce n'eſt pas qu'il n'y eût quelquefois des difficultés à l'égard de ce dernier article. L'auteur que nous venons de citer (*Symmaque*), nous apprend qu'un médecin, nommé Jean, de famille patricienne, ayant obtenu de Théodoſe la ſurvivance de la charge d'un *archiatre*, nommé Epictète, prétendit enſuite avoir la ſeconde place, qui étoit celle qu'Epictète avoit tenue. Il ſe fondoit ſur ce qu'il avoit ſervi dans le palais, & ſur les lettres de l'empereur. Cette affaire fit beaucoup de peine au collége des *archiatres* ; parce qu'une partie d'entr'eux vouloient que l'on ſe tînt à la loi, & que les autres n'oſoient pas ſe déclarer contre la volonté de l'empereur. On réſolut d'en écrire à l'empereur lui-même, & d'attendre ſa déciſion.

Au reſte, on peut recueillir d'ici que tous les médecins qui ſervoient dans les palais, n'étoient pas du nombre des *archiatres*, puiſque ce Jean dont parle Symmaque, avoit ſervi dans le palais avant que d'être *archiatre*, & qu'il vouloit faire valoir ſon ſervice précédent pour obtenir la ſeconde place dans le collége des *archiatres*, contre la loi impériale. Il eſt même remarqué qu'on lui citoit des exemples de ceux qui, ayant paſſé du ſervice du palais dans le collége dont il s'agit, avoit ſuivi l'ordre établi par les mêmes loix.

Voilà pour ce qui regarde les *archiatres* en général. Il faut maintenant dire un mot de la comitive ou du titre de comte, dont on honoroit en particulier les *archiatres* du palais. On diſtinguoit entre la comitive du premier rang, & celle du ſecond, & les *archiatres* dont on vient de parler parvenoient à l'un & l'autre. Ceux qui obtenoient la comitive du premier ordre alloient de pair avec les ducs & les vicaires ; & il ſemble que ces dignités étoient au commencement communes à pluſieurs *archiatres*, ou qu'il y avoit pluſieurs de ces comtes dans un même temps ; mais enfin, l'on en établit un ſeul, duquel dépendoient tous les *archiatres*, & même tous les autres médecins.

[Rien n'eſt moins prouvé que cet établiſſement d'un chef réel parmi les médecins.]

Ce fut ſous les rois Goths que ce dernier établiſſement commença, comme le remarque Godefroi dans ſes notes ſur le code Théodoſien, & comme on le recueille de la *formule du comte des archiatres*, que Caſſiodore nous a laiſſée. Il paroît de la manière dont ce dernier en parle, que la choſe étoit toute nouvelle de ſon temps. N'eſt-ce pas, dit Caſſiodore ou la formule, une preuve que l'on néglige entierement le bien de la ſociété, qu'il n'y ait point de juge établi ſur la médecine ? Or, Caſſiodore vivoit ſous Théodoric ; on voit par-là que ce juge n'étoit pas auparavant. Le pouvoir du comte des *archiatres* eſt exprimé par les termes de la même formule.

Nous vous honorons, dès-à-préſent, de la dignité de comte *des archiatres, afin que vous ſoyez ſeul diſtingué entre les maîtres de la ſanté, & que tous ceux qui auront quelque différend, par rapport à la médecine, s'en remette à votre déciſion. Vous ſerez* l'arbitre *d'un art honorable, & le* juge *de toutes les conteſtations, qui ne ſe décidoient auparavant que par la paſſion de chaque particulier. Vous guérirez en quelque manière les maladies, autant que vous terminerez des querelles qui leur ſont préjudiciables. C'eſt un grand hommage pour vous, que les honnêtes gens ſe ſoumetent à vous, & que vous ſoyez conſidéré par tous ceux que tout le monde conſidère. &c...* Voila juſtement une manière de Pape dans la médecine, il ne lui manquoit plus que l'infaillibilité. La même formule ajoute que ce chef des médecins étoit auſſi particulièrement obligé d'avoir ſoin de la ſanté de l'empereur, & qu'il avoit un libre accès auprès de ſa perſonn.

On a parlé d'un Vindicianus qui ſe donne le titre de comte des *archiatres*, & qui vivoit ſous les empereurs Valentinien & Valens. On trouve auſſi dans Aëtius un Andréas qui a le même titre, mais on ne ſait pas quand il a vécu. On pouroit croire qu'un Euſèbe que Symmaque appelle *medicorum potiſſimus* étoit-auſſi un comte des *archiatres* ; mais il me ſemble que c'eſt le même Euſèbe dont cet auteur parle ailleurs & qu'il nomme ſimplement *archiatre*. On ne conoit guère d'autres médecins qui aient poſſédé cette charge, leurs noms n'étant pas venus juſqu'à nous.

Il n'en eſt pas de même des ſimples *archiatres*; on ſait les noms de pluſieurs ; Andromachus eſt, à ce que l'on croit, le premier. Théon Alexandrin, que l'on fait vivre ſous Néron, auſſi bien que le précédent, eſt pareillement appellé *archiatre*, dans le titre d'un de ſes livres, rapporté par Photius. Ce livre étoit intitulé : *L'Homme, par Théon, archiatre d'Alexandrie.* Il y étoit parlé des maladies de toutes les parties du corps humain & des remèdes propres pour les guérir ; mais Photius ne trouve pas que ce medecin eût bien traité cette matière. Galien cite ſouvent d'autres livres que le même Théon avoit écrit, touchant la gymnaſtique, mais il ne lui donne pas le titre d'*archiatre*. Etienne de Byſance parle auſſi d'un Théon médecin, qui avoit commenté le livre de Nicander ; intitulé : *Theriaca*. Nous avons fait mention de *Magnus*, *archiatre* de l'un des Antonins ; l'auteur qui lui a donné ce titre, lui joint un *Démétrius* qui étoit du même-tems, & qui avoit le même office. *Oribaſe*, qui vivoit ſous Julien, eſt auſſi appelé *archiatre*, comme on l'a déjà remarqué. *Théodore Priſcien* qui a été mis ci-deſſus au rang des méthodiques, étoit auſſi *archiatre*, & il avoit un frère, nommé *Timothée*, qui l'étoit comme lui. Le tems des *archiatres*, *Epictète & Jean*, eſt connu par ce que l'on dit au commencement de cet article. L'auteur qui les nomme, parle ailleurs d'un *Euſèbe* & d'un *Gélaſe*, qui avoient le même office. Cæſarius, frère de ſaint Grégoire de Nazianze étoit auſſi de ce rang. Quant à *Cyrus de Lampſaque* & *Cyrus d'Edeſſe*, autres *archiatres*, leur tems eſt incertain. On compte d'ailleurs, entre les *archiatres*, un *Eutychianus*, cité par Marcellus l'empirique ; un *Pierre*, cité par Aëtius ; un *Olympius*, collègue de Théodore Priſcien ; un *Glaucus* & un *Aurelius*. J'en trouve deux autres dans Reineſius ; un *Paſinicus* & un *Euſtathius*, dont il dit que ſaint Baſile a parlé dans ſes lettres, mais je ne les y ai point pu découvrir. Il y a véritablement une lettre de ce père à un Euſtathe, qui eſt ſimplement appelé médecin.

Il faut ajouter, à tous ces *archiatres*, les deux dont il eſt fait mention dans les inſcriptions ſuivantes, & quelques autres dont on parlera à la fin de ce diſcours.

M. Livio Celſo tabulario
ſchola medicorum
M. Julius Eutychus
Archiatros oll. D. II.
In. fr. Ped. IIII.
D. M.

A. Actius Caius
Archiater ſibi &
Juliæ primæ conjugi
incomparabili.

Les écoles des médecins, deſquelles il eſt parlé dans la première de ces inſcriptions, nous obligent de remarquer en paſſant qu'il y avoit à Rome, à ce que dit Mercuriali trois ſortes de lieux où les ſavans s'aſſembloient ; les lieux d'exercice appellés gymnaſes, le temple de la paix & des auditoires particuliers. Cet auteur ajoute qu'il y avoit auſſi une école des médecins dans le quartier appellé *Eſquilia*, qu'elle étoit ornée de pluſieurs belles ſtatues de marbre, comme Ligorius l'a conjecturé, ſur les ruines qui en ſont reſtées.

A l'égard du temple de la paix, ce que Mercuriali en dit, eſt tiré de Galien qui remarque d'ailleurs qu'il y avoit dans ce temple des bibliothèques, & qui ajoute que ce même temple ayant été conſumé par un incendie, ſes livres qui y étoient furent brûlés. Cet incendie conſuma auſſi, à ce que dit cet auteur, les grandes bibliothèques du palais. Je penſe que ces dernières bibliothèques ſont celles qui étoient dans le temple d'Apollon palatin, où Auguſte avoit ordonné que l'on mit les livres des poëtes & des autres ſavans, comme on l'apprend d'Horace, & où les gens de lettres s'aſſembloient pour lire leurs ouvrages. Le même Galien dit que les médecins ſe rencontroient dans le temple de la paix, même après que ce temple eut été brûlé. L'empereur Adrien, qui vivoit un peu avant Galien, avoit fait conſtruire exprès un collège pour les beaux arts, qu'on appelloit *Atheneum*, comme le remarque Aurelius Victor dans la vie de cet empereur. Je ne ſais ſi ce collège étoit vers le temple de la paix ou ailleurs, & s'il fut brûlé dans l'incendie dont on a parlé. Il y a apparence que les médecins y avoient un appartement, auſſi bien que les autres gens de lettres y avoient les leurs ; mais on aſſigna enſuite aux premiers des auditoires particuliers du tems d'Alexandre Sévère, comme l'a remarqué Ælius Lampridius.

Dès que le collège des *archiatres* fut établi, l'école des médecins devint ſans doute plus conſidérable & mieux réglée. On y créa divers offices, & il y eut entr'autres des ſecrétaires, *tabularii*, qui tenoient les regiſtres, comme étoit M. Livius Celſus, dont il eſt parlé dans la première des inſcriptions que l'on a rapportées. Il y avoit même eu, du tems de l'empereur Claude, des médecins qui faiſoient la fonction de bibliothécaires, ou qui avoient la direction des bibliothèques publiques. Tel étoit celui dont il eſt fait mention dans l'inſcription ſuivante.

Ti. Claudius Aug. L.
Hymenæus
Medicus à bibliothecis.

Au reſte, il y a lieu d'être ſurpris que Galien, qui vivoit environ quatre-vingt ans après Andromachus, n'ait point été du nombre des *archiatres*, ou qu'on ne lui donne point ce titre. Il nous apprend

lui-même qu'il avoit ſuivi Marc-Aurele & Lucius Verus dans un voyage, & que le ſoin de la ſanté du premier de ces empereurs & de ſes fils lui avoient été commis pendant quelque tems; par où il paroît qu'il avoit été médecin de cour. Il ſe peut qu'il n'eût pas recherché ce titre; mais il eſt bien plus étonnant qu'il n'ait preſque rien dit des *archiatres*, ou qu'il n'en ait parlé que dans le premier livre des antidotes, où il donne en paſſant le titre dont il s'agit à *Andromachus* & à *Demetrius*; car pour le livre de la thériaque où il met encore *Magnus* au même rang, pluſieurs le croient ſuppoſé. Pline ne dit rien non plus des mêmes *archiatres*, ſi ce n'eſt qu'il met *Damocrate* au nombre des premiers d'entre les médecins. On pourroit croire que Pline, parlant de cette manière, a voulu traduire en latin le grec ἀρχιατρὸς. A cela près, le ſilence de cet auteur, qui cite tant de médecins, témoigneroit que ce titre n'étoit pas en uſage de ſon tems, s'il ne paroiſſoit d'ailleurs qu'Andromachus qui vivoit ſous Néron a poſſédé ce même titre. Galien, comme on vient de le voir, & Erotien le lui ont tous deux donné.

Ce n'eſt pas qu'il ſuffiſe toujours qu'un auteur ait donné un titre à un autre pour inférer de-là que celui à qui on le donne, l'ait poſſédé. Le Scholiaſte de Juvenal appelle Thémiſon *archiater*, quoique celui-ci n'eût jamais été ainſi appelé du tems d'Auguſte, ſous lequel il a vêcu, ce titre étant alors inconnu. Mais comme les médecins les plus fameux du tems de ce ſcholiaſte prenoient le titre d'*archiatres*, ce même commentateur a cru devoir en faire honneur à Thémiſon, qui avoit été célèbre ſous Auguſte. Par la même raiſon, ceux qui ont prétendu qu'Erotien eſt moins ancien que ſa dédicace à Andromachus ne le montre, & qui l'ont regardé comme ſuppoſée, n'auront pas fait beaucoup de cas de ſon témoignage, à l'égard de la qualité d'Andromachus. Mais je ne vois point pourquoi Erotien ne pourroit pas être du tems de Néron ou de Veſpaſien: ce qui ne permet pas de douter qu'il ait pu vivre en ce tems-là, c'eſt qu'il eſt aiſé de recueillir qu'il a écrit avant Galien, de ce que ce dernier parle de divers écrits d'Hippocrate, qui ne ſe trouve point dans la liſte du premier. Cette preuve me paroît forte, car enfin l'on ſait que plus avant l'on eſt venu, & plus le nombre des écrits d'Hippocrate s'eſt trouvé augmenté, par les ſuppoſitions que l'on a faites. Sur ce pied là, Erotien ne pourra pas non plus être le même qu'Hérodien comme l'a cru un ſavant, car Hérodien eſt venu après Galien.

Il en eſt de même du faux Soranus que de Thémiſon; le titre de ſes livres, où il eſt traité d'*archiatre*, n'eſt d'aucun poids, non plus que l'autorité du ſcholiaſte de Juvenal, à l'égard de ce dernier, parce que ce ſcholiaſte, & l'auteur qui a ſuppoſé le livre de Soranus, intitulé: *Introduction à la médecine*, n'ont pas vécu dans le tems des médecins, auxquels ils donnent le nom d'*archiatres*. On ne peut pas dire la même choſe du témoignage de Galien & d'Erotien, concernant Andromachus. Ils pouvoient tous deux ſavoir ſi ce médecin de Néron étoit véritablement du rang des *archiatres*, Erotien ayant vécu de ſon tems, & Galien ſeulement quatre-vingt ans après. Mais ne pourroit-on pas croire que cette qualité d'*archiatre*, que l'un & l'autre de ces auteurs donnent à Andromachus, & que le dernier donne encore à Demetrius, n'eſt fondé que ſur un mot, qui peut avoir été ajouté par quelque copiſte au texte de ces deux auteurs? Ce qui me feroit pencher pour ce ſentiment c'eſt, comme je l'ai remarqué, le grand ſilence que Galien garde par-tout ailleurs, à l'égard de cette dignité, dont il ſemble qu'il auroit dû parler en plus d'un lieu, ſi elle avoit été de ſon tems.

Si Andromachus avoit été effectivement *archiatre*, d'où vient que Galien ne lui donne jamais ce titre dans ſes livres *de la compoſition des médicamens*, où il le cite très-ſouvent? On dira peut-être que le même Galien qui parle en divers endroits de Théon d'Alexandrie, ne l'appelle point non plus *archiatre*, quoique Théon fût de cet ordre, comme il en réſulte du titre d'un de ſes livres que nous avons rapporté dans ce chapitre, après Photius.

Mais il eſt aiſé de répondre que l'exemplaire de ce livre, que Photius a vu, pourroit avoir été copié nouvellement, ou du moins long-tems après la mort de Théon, & que le copiſte y avoit ajouté de ſon chef, la qualité d'*archiatre*, Théon ayant vécu plus de huit cents ans avant Photius. Comme le titre d'*archiatre* ſonnoit mieux que celui de médecin, qui paroiſſoit trop ſimple, il y a de l'apparence que les copiſtes ſuppoſoient ſouvent le premier de ces titres, pour vendre mieux leurs livres, ou pour faire plus d'honneur aux auteurs, à peu-prés comme on a remarqué que le ſcholiaſte de Juvenal en a uſé à l'égard de Thémiſon. Si Théon avoit été *archiatre*, il eſt probable que Galien l'auroit remarqué, & ſon ſilence, en cette rencontre, bien loin de faire contre moi, fortifie la preuve que je tire de celui qu'il garde par rapport à Andromachus, dans les livres que j'ai cités en dernier lieu.

Au fond, ſi les *archiatres* avoient été établis du tems de Galien, quelle apparence qu'étant auſſi diffus qu'il l'eſt & ayant écrit tant de livres, il n'eût point parlé de cet établiſſement? S'il n'avoit pas voulu le faire à l'occaſion d'Andromachus & de Théon, il ne pouvoit guères ſe diſpenſer d'en dire un mot, lorſqu'il parle, dans ſon livre, intitulé *de præcognitione*, des médecins de Rome, de leur orgueil, de leur jalouſie, ou de leur envie, &c.... mais il n'en dit rien. Où pouvoit-il mieux employer le mot ἀρχιατρος, que lorſqu'il fait mention, dans ce même livre, d'un médecin nommé *Antigènes* qui tenoit, dit-il, le haut bout entre les médecins de Rome, & qui traitoit tous les grands ſeigneurs, πρωτιον των

ἰατρῶν πεπιστευμένος, ἀπωλλαστε τὸς πολυδανομένους ἰώμενος: il ne manquoit rien à cet homme pour être *archiatre*. Pourquoi donc Galien ne lui donne-t-il point ce titre, s'il étoit en uſage alors, & pourquoi ſe contente-t-il de dire qu'Antigène paſſoit pour le premier de tous les médecins ?

J'avoue que cette difficulté s'évanouiroit, ſi quelqu'autre auteur de ce tems-là avoit fait mention des *archiatres*, mais on n'a pour tout que la dédicace d'Erotien, qui peut être auſſi ſuſpecte de ſuppoſition que les prétendus paſſages de Galien.

Dioſcoride, s'adreſſant à Andromachus au commencement de ſon livre *de cuporiſtis*, ne lui donne point le titre d'*archiatre*. Il l'appele *très-eſtimé* ou *très-excellent* Andromachus, τιμιωτατε Ανδρομαχε. Pline qui cite un ſi grand nombre de médecins, tant romains qu'étrangers n'en traite pas un d'*archiatre*; & il n'y a dans toute ſon hiſtoire naturelle que le ſeul paſſage qu'on a rapporté concernant Damocrate, où cet auteur pourroit ſembler avoir voulu déſigner le titre dont il s'agit; maiscomme ce paſſage peut fort bien être appliqué d'une autre manière, & dans le ſens qui ſe préſente naturellement, la preuve n'eſt pas ſuffiſante.

Or, Pline a vécu ſous Néron & ſous Veſpaſien, dans un tems que l'on ſuppoſe que les *archiatres* étoient établis. Pline, le jeune, qui a auſſi parlé de quelques médecins, & Plutarque qui en introduit pluſieurs dans ſes *Sympoſiaques*, n'ont donné la qualité d'*archiatre* à aucun. Athénée, qui vivoit ſous Marc-Aurèle, a gardé le même ſilence à cet égard. Enfin, c'eſt un fait dont on ne peut diſconvenir, qu'il ne ſe trouve aucun hiſtorien, ni aucun autre auteur qui ait parlé des *archiatres*, avant le tems de l'empereur Conſtantin, ſi l'on en excepte ce que Galien & Erotien en ont dit dans les paſſages qu'on a examinés. Je n'en ſache pas du moins un, & je ne vois pas que de plus ſavans que moi, & qui ont eu beaucoup plus de lecture que je n'en ai, aient rien découvert à cet égard.

On dira peut-être que ce qui ne ſe prouve pas par des auteurs, ſe peut prouver par des inſcriptions. Meibomius rapporte celle qui ſuit :

D. M.

T. Fl. Paderot. Aug. lib.

Alcimiano ſuperpoſito medicorum ;

ex ratione patrimoni, &c.....

On pourroit ſe perſuader que ce *Titus Flavius Paderotus Alcimianus* étoit un affranchi de l'un des Veſpaſiens, comme on le peut inférer de ce qu'il s'appelloit *Titus Flavius*, ſelon la coutume qu'avoient les affranchis de prendre quelquefois le nom de leurs maîtres, ou de l'ajouter au leur propre. Cela étant, il ſe trouveroit que, du tems des Veſpaſiens, il y auroit déjà eu quelqu'un qui auroit pris le titre de *ſuperpoſitus medicorum*, que Meibonius croit équivalent à celui de *præſul medicorum* donné par Caſſiodore au comte des *archiatres*.

S'il y avoit donc alors un comte des *archiatres*, il devoit y avoir, à plus forte raiſon, de ſimples *archiatres*; mais outre qu'il n'y a point eu de comte des *archiatres*, avant le tems que l'on a marqué ci-deſſus, rien n'empêche que l'affranchi, qui poſſédoit cet office de *ſuperpoſitus medicorum*, ne fut une manière de magiſtrat, établi ſur la médecine en particulier, pour juger des déſordres qui pouvoient ſurvenir, par rapport à l'exécution de cet art, après avoir entendu le ſentiment des experts, ou pour préſider au nom de l'empereur dans l'aſſemblée des médecins, afin que que les choſes fuſſent réglées comme il faut. Ou plutôt il ſe pourroit que ce fut un homme de qui les médecins, chirurgiens & pharmaciens de l'empereur dépendoient, pour recevoir de lui leurs ſalaires, pour lui rendre compte de leur conduite, &c., quoiqu'il ne fut pas lui-même médecin.

Je conclus de tout ceci qu'il eſt fort probable qu'il ne s'eſt point parlé des *archiatres* avant le règne de Conſtantin, ou des premiers empereurs chrétiens. Mais dès-lors ce titre a été fort connu; & les médecins des empereurs ou des *archiatres* de l'empire romain n'ont pas été les ſeuls qui l'ont porté. On l'a auſſi donné, dans la ſuite des tems, aux médecins de tous les autres ſouverains. Grégoire de Tours, parlant de quelques médecins des Rois de France, les appele *archiatri*. Il met en ce rang un *Marileifus*, un *Armentarius*, & un *Reovalis* dont le premier étoit médecin de Chilperic, roi de France; le ſecond ſemble avoir été médecin de Sigebert, roi d'Auſtraſie qui régnoit un peu après le milieu du ſixième ſiècle, en même-tems que Chilpereric; le troiſième poſſédoit le même office ſous Childebert, autre roi d'Auſtraſie, fils du précédent. L'auteur que l'on vient de citer, & qui appelle, en un endroit, Marileifus *archiater*, s'explique ailleurs, en diſant que ce Marileifus étoit ou paſſoit pour être le premier médecin de la maiſon de Chilpéric, ... *Marileifum verò qui primus medicorum in domo Chilperici regis habitus fuerat.* Gregor. Turon. Hiſt. Francor. lib 7, c. 25.

Je ne ſais ſi l'on pourroit inférer de ce paſſage que le premier médecin des rois que l'on a nommé, poſſédoit ſeul le titre dont il s'agit, à l'excluſion des autres médecins qui ſervirent en même-tems ces mêmes rois. Si cette conſéquence eſt bien tirée, le mot *archiater* auroit eu en France une ſignification un peu différente de celle qu'il avoit dans l'empire romain.

Voici un extrait d'un livre de M. de Fileſac qui ſervira encore à illuſtrer notre matière, & où l'on trouvera le nom d'un comte des *archiatres*, & ceux de quelques autres *archiatres* que nous avions omis.

» Il

« Il ſemble, dit cet auteur, qu'il y ait eu deux » ſortes d'*archiatres* qui ſervoient dans le palais im- » périal, & dont la loi que nous venons de citer fait » mention. Les premiers ſont appelés *archiatri ſacri palatii, intra penetralia regalis aulæ florentes*, comme » parle le code théodoſien. Ce ſont les mêmes aux- » quels les empereurs donnoient deux cents cinquante » mille ſeſterces (vingt-cinq mille livres, monnoie » de France) de gage annuel, comme on l'apprend » de Pline, lib. 29 c. j. Les autres *archiatres* pra- » tiquoient la médecine dans les villes, ce qui ſe » prouve par quelques loix du code que nous avons » déjà citées, & particulièrement par la loi ſixième du » liv. 10, tit. 42, & par la loi neuvième du même » livre. C'eſt de ces derniers *archiatres* que parlent » ſaint Ambroiſe, *epiſt.* 64, & ſaint Auguſtin, *epiſt.* » 67, où il y a *architeater* pour *archiater*, (il s'agit » là d'un nommé Dioſcorus). Il y a une autre faute » dans l'épitre 263, où on lit *arriater* pour *archiater*. » Saint Chryſoſtome, epiſt. 38 & 81, parle auſſi » d'un Hymetius, *archiater*. On remarque d'ailleurs » qu'il y avoit deux ordres, ou deux claſſes de ces » mêmes *archiatres*; les premiers étoient ceux qui » étoient deſtinés pour le ſervice de chaque ville, » par les loix des empereurs, & dont le nombre » étoit fixé; en ſorte qu'une petite ville n'en devoit » avoir que cinq, une plus grande ſept, & une mé- » trople dix. Saint Grégoire de Nazianze, dans ſa » harangue à la louange de ſon frère *Cæſarius*, dit » que ce dernier avoit été établi pour enſeigner & » pour pratiquer la médecine dans ſa patrie. (Il ajoute » que ſon frère avoit d'abord été mis entre les mé- » decins du premier rang, & qu'il avoit été compté » entre les amis de l'empereur). La ſeconde claſſe » étoit celle des médecins qu'on appeloit *nouveaux*, » deſquels parle ſymmaque, lorſqu'il dit, *liv.* 10, » ep. 40, que la loi avoit ordonné que les premiers » de l'art jugeroient de la ſcience des nouveaux; cette » loi eſt des empereurs Valentinien & Valens; elle » eſt rapportée au code théodoſien, liv. 3, tit 3, & » au code juſtinien, liv 10, tit. 52. Peut-être que » quelques-uns des *archiatres* accompagnoient tou- » jours le prince, & que les autres ne le voyoient » que lorſqu'ils étoient mandés. Ces derniers fai- » ſoient leur ſéjour ordinaire chacun dans la ville » qui leur avoit été aſſignée ».

« Mais pour revenir à la loi, elle nous apprend » d'ailleurs que les *archiatres* parvenoient à un dégré » d'honneur bien conſidérable, qui eſt la comitive du » premier ordre, c'eſt-à-dire qu'ils étoient faits comtes » du premier ordre. Ceux-ci alloient de pair avec les » vicaires & les ducs qui poſſédoient l'une des plus » grandes dignités de l'empire romain. Il y avoit des » vicaires des provinces d'Aſie, de Pont, de Thrace, » de Macédoine, pour l'Orient; comme on avoit » établi dans l'Occident des vicaires d'Italie, d'Afrique » & d'Illyrie. Il y avoit pareillement des ducs en » Egypte, en Thrace pour ce qui regarde l'Orient; » comme il y en avoit dans les Pannonies, dans la » Séquanique, dans l'Armorique, &c..... Les » *archiatres* étoient donc égaux à ces vicaires & à ces » ducs. S. Auguſtin parle même (*confeſſ.*, l. 4, c. 3.) » d'un médecin qu'il dit avoir été proconſul d'Afrique, » & qui étoit d'ailleurs mathématicien, & ſavant » dans l'art de faire des horoſcopes. Saint Chryſo- » ſtome (*epiſt.* 16, *ad Olympiadem diaconiſſam*) » parle auſſi d'un Théophile qu'il appele comte & mé- » decin ».

Les ducs & les vicaires, auſſi bien que les comtes, avoient le titre de *ſpectabiles*, & ils tenoient le ſecond rang dans l'empire. Voici de quelle manière Caſſiodore en parle (*lib* 6., *c.* 12, *in formulâ comitivæ primi ordinis*).

Comitivam tibi primi ordinis ab illa indictione majeſtatis favore largimur, ut conſiſtorium noſtrum, ſicut rogatus ingrederis, ita moribus laudatus exornes, quando vicinus honor eſt illuſtribus, dum alter medius non habetur.

Or ceux qu'on appeloit *illuſtres* étoient en petit nombre. On ne donnoit ce titre qu'à ceux qui avoient les premiers de tous les emplois, comme au préfet du prétoire, au préfet de la ville, à celui qui étoit appelé *magiſter militum*, aux queſteurs, &c.... Les *ſpectabiles* venoient immédiatement après. Il faut enfin remarquer, ſur ce que dit ici Caſſiodore, que ces comtes du premier ordre étoient auſſi appelés *comtes conſiſtoriens*, & que ce titre étoit par conſéquent commun aux *archiatres* qui acquéroient la comitive du premier ordre. VID. Joan. Fileſacii *ſelectorum*, lib. j. c. 17, quod inſcribitur, *medecinæ defenſio contra Plinium majorem*. VID. & Meibomium in Caſſiodori formulam *archiatrorum*

A la remarque que fait Fileſac, touchant les *archiatres* qui étoient appellés comtes conſiſtoriens, j'ajouterai (continue le Clerc) ce que dit Saumaiſe, *not. in Trebell. Pollionis Macrianum*, que cette dignité revenoit à celle des conſeillers d'état aujourd'hui. De-là eſt ſans doute venu que les premiers médecins des rois de France, qui ſont les mêmes que les *comites archiatrorum* dont on a parlé, ſont appellés conſeillers d'état ordinaires, ou conſeillers du roi en ſes conſeils; en quoi on les diſtingue des autres médecins des mêmes rois, qui ont ſeulement le titre de conſeillers du roi.

Au reſte, j'avois encore oublié de joindre aux *archiatres*, dont j'ai fait mention, un CLAUDIANUS SOLON, *archiatre*, auquel eſt dédié le livre ſecond *de remediis paratu facilibus*, attribué à Galien. Quoique ce livre ſoit viſiblement ſuppoſé, il n'eſt pas impoſſible qu'il y ait eu un *archiatre* de ce nom, mais qui n'aura pas vécu du tems de Galien; car, en ce tems-là, ce titre n'étoit pas encore en uſage, comme je crois l'avoir prouvé. Le même Galien cite ailleurs (*de medic. local.*, lib. 3, c. j.) un SOLON, ſur-

nommé *Diætarius*, & l'on trouve dans Pline (lib. 20) un SOLON de Smyrne.

[L'auteur de l'*histoire de la chirurgie*, M. Peyrilhe, parle assez au long des *archiatres*; tout ce qu'il dit est conforme au sentiment de le Clerc, & il admet avec le jurisconsulte Godefroy, deux sortes d'*archiatres*, savoir, les *archiatres* du sacré palais, & les *archiatres* populaires]. (M. GOULIN).

ARCHINGEAY. (*Eaux minérales*).

C'est un bourg près du Château de la Vallée, à trois lieues sud-ouest de St. Jean d'Angely, à quatre de Saintes, à trois quarts de lieue de Tonnory-Boutonne...

Les eaux minérales se trouvent à la gauche & presqu'au milieu d'une allée, sur la pente qui descend du levant au couchant de ce bourg, au Château de la Vallée. Il y a deux sources qui jaillissent d'un bassin quarré de 8 pieds de longueur, cinq de largeur & cinq de profondeur. La forme de ce bassin a fait donner, à ces deux sources réunies, le nom de fontaine quarrée; les eaux en sont froides.

On a une analyse raisonnée des eaux minérales d'*Archingeay*, faite par M. Marchand. 1777, in-4°. page 28; il résulte de ses expériences que cette eau contient:

1°. Une terre absorbante calcaire.

2°. Une huile minérale qu'il appele bitumineuse dans une forte proportion.

3°. Une petite quantité de sel marin.

4°. Du fer sous forme de chaux martiale, sans acide vitriolique.

Cette analyse est aussi insuffisante aujourd'hui, que les vertus de ces eaux sont exagérées dans presque toutes les maladies. Il faut toujours se méfier des éloges outrés. (M. MACQUART).

ARCHITECTES, (MÉDECINS ARCHITECTES, & MÉDECINS MANŒUVRES.) (*Hist. de la méd.*)

Avant le partage de la médecine en trois branches, partage fait, dit le Clerc, du tems d'Hérophile, & d'Erasistrate, on ne connoissoit tout au plus que deux ordres dans la médecine, ou, il n'y avoit que deux ordres de médecins.

Les premiers, que l'on appeloit *médecins architectes*, servoient seulement les malades de leurs conseils, & donnoient les ordres aux seconds, qui étoient appelés *médecins manœuvres*, & qui travailloient de leurs mains sous les yeux des autres, soit pour les opérations, soit pour la composition ou pour l'application des remèdes. La même subordination se rencontre, selon Aristote, dans tous les arts.

Le passage d'Aristote, dont le Clerc s'appuie, est conçu en ces termes: Ἰατρὸς δὲ ὅτι δημιουργὸς, ὁ ἀρχιτεκτονικὸς, καὶ τρίτος ὁ πεπαιδευμένος περὶ τὴν τέχνην, εἰσὶ γὰρ τινες τοιοῦτοι περὶ πάσας, ὡς εἰπεῖν, τὰς τέχνας, Edit. græc. lat. Paris. 1619, tome II, p. 351, de rep. l. 3. c. x. Ed. Bas. tom. ij. pag. 264. lin. 1.

Lambin, qui a traduit le traité dans lequel se trouve ce passage, le rend ainsi: « Medicus autem est » & is qui alio præscribente medicinam facit, & » is qui docet ac præscribit quomodo medicina sit fa- » cienda, & tertius qui à puero experiendi artem didicit. » Sunt enim tales quidam in omnibus, penè dicam, » artibus ».

Il paroît que c'est la version ou plutôt la paraphrase de Lambin, qui a donné lieu à le Clerc d'établir deux ordres de médecins du tems d'Aristote. Mais il auroit dû en établir un troisième, en s'attachant au texte, & à la version. Pourquoi ne le fait-il pas? C'est qu'ayant cru voir dans la médecine même un supérieur qui commande, & un inférieur qui obéit, un troisième individu devenoit embarassant. Il ne prend donc pour son systême que ce qui lui convient, & supprime le reste de la phrase; première infidélité: il s'accommode de l'autre phrase, qu'il traduit de la sorte; la même subordination se rencontre dans tous les arts; seconde infidélité, car il n'est nullement question de subordination, ni en cet endroit, ni dans ce qui précède, ni dans ce qui suit.

Lorsque le Clerc écrivoit, le partage de l'art en trois corps existoit depuis assez long-temps. Un des trois avoit la priorité, tant légalement que civilement. Des hommes, dont les fonctions visent au même but, n'auroient jamais dû le perdre de vue; au lieu donc de se désunir de sentimens, ils devoient chacun dans leur profession mettre leur honneur & leur gloire, à secourir l'humanité souffrante; mais les passions, l'esprit de parti, l'intérêt font oublier les devoirs les plus sacrés, comme ils font rompre les liens les plus forts. Un des trois ordres forme des projets, & a des prétentions; ils semblent trop ambitieux au prmier ordre, qui d'ailleurs croit ses droits blessés. Une fermentation intestine s'élève; elle est bientôt suivie d'une guerre ouverte. Dans cet état, l'opinion de le Clerc, existante depuis plus de quarante ans, sans être à peine connue, ou ayant fait peu de sensation, parut favorable à la cause du premier des trois corps, qui la fit valoir; elle devoit nécessairement déplaire au second, lequel avoit intérêt de l'affoiblir au moins, s'il ne pouvoit la démontrer fausse. Un de ses défenseurs, zélé, mais secret, l'abbé Desfontaines, jeta, comme en passant quelque doute, sur la solidité de

l'opinion de l'hiſtorien de la médecine, & il le fit de la ſorte :

« M. Le Clerc prétend, ſur un paſſage d'Ariſtote, » qu'avant que la médecine & la chirurgie formâſſent » deux ſociétés ſéparées, il y avoit deux eſpèces de » médecins. Les uns, dit-il, donnoient des ordres, » les autres les exécutoient. Il a fondé ſa conjec- » tures ſur ces deux termes employés par Ariſtote ; » ſavoir, δημιυργὸς & ἀρχιτεκτονικὸς ; mais ces » deux termes extrêmement vagues ne permettent » pas que ſur leur ſignification équivoque, on éta- » bliſſe ce prétendu partage. Cette idée eſt d'autant » plus chimérique, que, dans Ariſtote, il n'eſt queſ- » tion que d'une police idéale. D'ailleurs, ſelon la » penſée de M. le Clerc, les médecins qu'il a jugé » à propos d'appeler *manœuvres* du mot δημιυργος » étoient les enfans ou les diſciples de ceux qu'il ap- » pele *architectes* : or cela n'établit d'autre ſubordi- » nation dans l'art, que celle qui ſe trouve aujour- » d'hui entre un chirurgien & ſon fils, ou bien ſon » diſciple ».

Je conviendrai volontiers qu'en s'exprimant ainſi, il falloit au moins avoir jeté un coup-d'œil ſur l'endroit d'où le paſſage eſt tiré : ce qui ne ſuffiſoit point pour renverſer l'opinion de le Clerc.

Un écrivain du parti oppoſé, M. Andry, médecin de la faculté de Paris, & profeſſeur au collège royal de France (il mourut en 1742), ne put ſouffrir que l'opinion de le Clerc fût qualifiée d'idée chimérique, ni qu'on prétendît qu'il ne s'agit dans Ariſtote, que d'une police idéale : il répliqua qu'Ariſtote fait ici mention d'une police (en médecine) qui s'obſervoit réellement. Il demande même, mais avec le ton d'un homme bien perſuadé qu'il ne ſe trompe point, ſi le texte grec ne ſignifie pas : « Il y a trois » ſortes de médecins, l'un qui fait obſerver la mé- » decine ſuivant les ordres qu'il reçoit ; l'autre qui » donne les ordres dont il s'agit ; & le troiſième, » qui, étant formé dans ſa jeuneſſe dans l'exercice » de l'art, fait les opérations ».

Celui qui auroit bien entendu le chapitre entier du livre d'Ariſtote, où le paſſage ſe trouve, auroit pu répondre à M. Andry : non, ce n'eſt pas là ce que ſignifie le texte ; vous adoptez, il eſt vrai, la verſion de Lambin ; vous vous trompez avec lui, & vous renchériſſez ſur ſa paraphraſe, en parlant d'opérations, dont il n'eſt nullement queſtion. Mais, que pourroit-on entendre, lorſqu'on penſe, qu'on agit, qu'on lit, qu'on écrit par eſprit de parti ?

Je vois en effet qu'on lui répondit, mais différemment ; ce fût le même abbé Desfontaines ; il s'exprime ainſi : « Voici le ſens littéral du paſſage » d'Ariſtote) ; medicus eſt & opifex & præſes & » tertius qui artem edocetur. ..... Pourra-t-on aſſurer » que le δημιυργὸς & ἀρχιτεκτονικὸς fuſſent deux » ſortes de médecins qui compoſoient deux ſociétés » ſéparées, & que l'une fut ſoumiſe à la direction de » l'autre ? Le mot δημιυργὸς n'eſt-il pas un mot » vague, ou ne ſignifie-il pas ſouvent un homme qui » agit de lui-même, ou un homme qui gouverne ? » La ſignification de ce terme eſt d'autant plus incer- » taine dans le paſſage que nous venons de citer, » que la république d'Ariſtote n'eſt qu'une république » idéale ».

Comme avocat, & comme critique, l'abbé Desfontaines lui-même n'a point dû certainement être ſatisfait de ſa propre réplique : il donne à la vérité la verſion littérale des mots grecs ; mais lorſqu'une verſion littérale n'offre pas un ſens qui ſe lie avec ce qui précède & avec ce qui ſuit, elle ne ſauroit être admiſe. Comme interprète, l'abbé Desfontaines, eſt d'ailleurs ſi peu sûr du ſens littéral qu'il produit, qu'il n'en tire aucune induction contre ſon adverſaire. Il ſe borne à faire deux queſtions, ſans s'embaraſſer d'en donner la ſolution ; elle lui auroit ſans doute demandé trop de peine & de recherches. Δημιυργὸς lui paroît même un mot vague, & ſa ſignification incertaine. Il s'eſt fondé ſur ce que la république d'Ariſtote n'eſt qu'une république idéale. Rien de moins concluant que cet argument de l'abbé Desfontaines. Ariſtote dans ſes livres *de rebus politicis* & non pas *de republicâ*, à moins qu'on ne le prenne en général de tout gouvernement civil, quelle qu'en ſoit la forme, examine la nature des différens gouvernemens, & recherche quel eſt le meilleur ; objet bien digne d'un philoſophe. Mais quand un philoſophe propoſeroit une forme de gouvernement qui ne pourroit jamais exiſter, un gouvernement ſyſtêmatique, idéal, chimérique même, ſeroit-ce donc une raiſon pour ne pas croire aux traits hiſtoriques qu'il rapporteroit dans la ſuite de ſon diſcours, pour rejetter comme faux ce qu'il pourroit dire des coutumes, des uſages, des loix obſervés de ſon tems, tantôt en y faiſant alluſion, tantôt en tirant d'eux des comparaiſons, afin de ſe rendre plus intelligibles, & pour regarder comme vagues les termes mêmes qui expriment ſes penſées ? La réponſe de l'abbé Desfontaines ne fut donc qu'une défaite ſur un point de diſcuſſion qu'il n'entendoit pas plus que ceux dont il plaidoit la cauſe avec tant de chaleur.

L'opinion, qui admet des médecins architectes & des médecins manœuvres du tems d'Ariſtote, fut donc ſoutenue & niée ; mais aucun des deux partis ne put prouver ſon ſentiment par de bonnes raiſons ni par des preuves. La diſpute eſt demeurée indéciſe. Trente ans s'étoient écoulés ſans qu'on s'occupât de ce point d'hiſtoire ou de critique, lorſqu'un écrivain moderne jugea à propos d'y revenir. Il ne diſcute pas le paſſage du philoſophe de Stagire ; il dit ſeulement que le texte eſt altéré, qu'on ne connoît plus la valeur des mots δημιυργος & ἀρχιτεκτονικὸς, que c'eſt en vain qu'on s'obſtine à mettre entre ces mots & celui d'*ἰατρὸς* une relation, un rapport qui n'exiſtent point. Il ajoute :

» enfin la ſeule certitude qu'il y ait ici, c'eſt qu'Ariſtote vivant dans un tems où, de l'aveu de tous » les ſavans ſans exception, le même homme exerçoit » toutes les parties de la médecine, il n'a pu dire ce » qu'on lui prête, ou ce que l'obſcurité de ſes écrits » a donné lieu d'y ſuppoſer ».

Il profite d'ailleurs de l'occaſion pour traiter aſſez mal Ariſtote ; puis, reprenant le mot *architecte*, qu'il venoit de dire n'avoir aucun rapport avec ἰατρὸς, *médecin* ; il tache de perſuader que « ſi le titre d'*architecte* pouvoit convenir à quelque claſſe de miniſtre » de ſanté, il eſt hors de doute qu'il appartiendroit au » chirurgien »...

Mais ne pourroit-on pas dire auſſi qu'il conviendroit aux pharmaciens ?

Puis donc que le paſſage d'Ariſtote n'a pas encore été expliqué, & que l'opinion de Le Clerc, fondée ſur ce paſſage, n'a pas été démonſtrativement prouvée fauſſe (un prononcé ſimplement négatif n'étant ni ſatisfaiſant ni ſuffiſant), j'ai cru devoir ſoumettre ces deux objets à un nouvel examen, & entreprendre de fixer, s'il étoit poſſible, pour toujours les idées ſur un point hiſtorique, déjà pluſieurs fois agité ſans ſuccès.

Mais pour réuſſir il ne falloit pas s'arrêter uniquement aux mots que préſente le texte actuel ; il falloit voir à quelle occaſion ils ſont employés, & ſuivre le philoſophe dans le raiſonnement qu'il fait ; il falloit encore s'appercevoir qu'il y avoit dans le texte une légère altération, découvrir ſur quel mot elle pouvoit tomber, & parvenir à deviner comment il peut être remplacé, ſans faire violence au ſens ; il falloit de plus connoître la véritable ſignification des trois termes δημιοργὸς, ἀρχιτεκτονικὸς & πεπαιδευμένος.

L'abbé Desfontaines prétend que le premier eſt vague & que ſa ſignification eſt incertaine ; il dit auſſi qu'ἀρχιτεκτονικὸς eſt vague ; c'eſt que les lexicographes & les traducteurs latins l'ont mal interprété. Le moderne écrivain eſt plus déciſif ; il déclare qu'on ne connoît plus la valeur de l'un ni de l'autre mot. Il faut donc en marquer la véritable ſignification. Je ſerai court.

1°. Δημιοργὸς eſt compoſé de deux mots δημιος *publicus*, lequel vient de δημος, *populus* & d'ἐργον, *opus*. Il exprime celui qui vaque à un travail public, à un travail utile ou néceſſaire dans la ſociété. Les Romains en leur langue le rendoient par *opifex* ; il l'eſt très-bien en françois par *ouvrier*. On nommoit chez les Grecs δημιοργὸς tous les artiſtes, tous ceux qui exerçoient un art quelconque, un métier même peu relevé & purement méchanique, quoique d'ailleurs chaque art fût déſigné par un nom particulier & propre, ainſi que celui qui l'exerçoit. Auſſi trouve-t-on δημιοργὸς τοῦ κοσμου, *mundi creator, fabricator* ; δημιοργοὶ τῶν νομῶν *conditores legum, legiſlatores* ; il ſignifioit auſſi *magiſtratus*. Il eſt employé par Homère pour déſigner le médecin & l'ouvrier qui met le bois en œuvre. Ce mot veut dire auſſi *une courtiſane, une femme publique*.

2°. Ἀρχιτεκτονικὸς. Ce mot, ainſi que le précédent, eſt compoſé. En ôtant ἀρχι, qui marque ſupériorité, il reſte τεκτονικὸς, lequel vient de τέκτων, formé de τευχω.

Mais quelle eſt la ſignification de τεκτων ? Elle eſt bien déterminée dans le dialogue de Platon, intitulé *Cratylos*. Un des interlocuteurs y fait cette queſtion : « De quel ouvrier a beſoin un tiſſerand, lorſqu'il » veut avoir un rot (eſpèce de peigne qui tient ſéparés » les fils de la chaîne) ; un autre lui répond du » τεκτων ». Comme cet inſtrument eſt en bois, il s'enſuit que ce mot exprime l'ouvrier qui travaille cette matière.

Si, comme on ne ſauroit en douter, τεκτων veut dire un ouvrier qui fait des inſtrumens de bois, un ouvrier qui met le bois en œuvre, *lignarius faber*, il doit s'enſuivre que l'adjectif τεκτονικος, qui en dérive, ſignifie, *qui a du rapport, qui appartient à cet ouvrier* ; auſſi les Grecs diſent-ils, τεκτονικον ἐργον, *lignarium opus*, ouvrage en bois. Quant à l'art ou métier, ils l'expriment par ces deux mots τεκτονικη τεχνη, *lignaria ars*, mais le plus ſouvent par le ſeul mot τεκτονικη, en ſous-entendant τεχνη.

« Lorſque vous nommez la *tectonique* (dit Platon » dans le dialogue qui a pour titre Theætetes) entendez-vous autre choſe que l'art de faire des ouvrages ou des inſtrumens de bois ? Non aſſurément, » répond Theætetes ».

Il s'agit actuellement de fixer la ſignification de ces trois autres mots ἀρχιτεκτων, ἀρχιτεκτονικος, ἀρχιτεκτονικη.

» L'*architecton*, dit Platon dans le *Politicus*, n'eſt » pas celui qui travaille, mais celui qui commande aux » travailleurs (qui les dirige).... Il agit par ſon intelligence (par ſes connoiſſances) & non par l'opération de la main ».

Il eſt très-évident que le mot *architecton* exprime celui qui poſſède mathématiquement la théorie d'un art, & qui eſt capable d'en diriger les opérations. Ainſi il ſignifioit chez les Grecs, celui qui formoit & traçoit le plan d'une ville, d'un vaſte édifice, d'un navire, des machines de guerre, des machines hydrauliques, des inſtrumens de méchanique ſi multipliés & d'une utilité ſi grande ; & s'ils avoient connu deux arts que nous poſſédons, l'optique, & l'art de faire des pendules & des montres, ils auroient également déſigné par le mot ἀρχιτεκτων, celui qui en auroit poſſédé mathématiquement la théorie ou les principes, & auroit dirigé le travail des ouvriers. Ses connoiſſances & ſes talens lui firent donner le nom d'*ouvrier ſupérieur*,

& ceux qui exécutoient lui étoient naturellement ſubordonnés.

C'eſt pour exprimer ce qui appartient, ce qui eſt relatif à l'ἀρχιτεκτων, qu'ils ont fait ἀρχιτεκτονικος. Ils ont déſigné par ces deux mots ἀρχιτεκτονικη τεχνη, ou ſimplement par le ſeul ἀρχιτεκτονικη, la ſcience qui commande en quelque ſorte à un ou pluſieurs arts; ou l'art qui, pour être exercé parfaitement, a beſoin du concours de pluſieurs profeſſions qui lui préparent les choſes néceſſaires. Auſſi Galien obſerve-t-il que la médecine eſt *architectonique* à l'égard des profeſſions qui lui procurent des inſtrumens de fer ou de bois, des plantes, des racines, des médicamens ſimples ou compoſés, des bandages ou liens, &c.

Nous obſerverons ici que ce médecin, en parlant de ſon père, dit qu'il poſſédoit ſupérieurement la géométrie, l'*architectonie* (ἀρχιτεκτονία), la dialectique, l'arithmétique & l'aſtronomie. C'eſt ce qui a fait dire à quelques modernes que Nicon, père de Galien, étoit *architecte*. Mais ce terme françois ne préſente pas abſolument la même idée que le mot grec ἀρχιτεκτων. On ne s'y ſeroit pas trompé, ſi l'on eut connu un autre paſſage où Galien explique lui-même ce que c'eſt que l'*architectonie*. « Par ce mot (dit-il) j'entends les deſcriptions (les plans) d'horloges (de cadrans ſolaires probablement) de clepſydres, du cours des eaux, & de toutes ſortes d'inſtrumens, au nombre deſquels il faut mettre les machines pneumatiques ou à vent ».

On voit par-là que Nicon poſſédoit pluſieurs ſciences, dont quelques-unes ont pour baſe les mathématiques. Mais Galien ne dit pas ſi ſon père tiroit avantage d'une ou de pluſieurs de ces connoiſſances pour vivre ou pour augmenter ſa fortune; on ne ſauroit donc inférer de ce paſſage qu'il exerçoit les fonctions d'*architecton*, plutôt que celles de géomètre ou de dialecticien.

3°. Quant à πεπαιδευμενος, il ſignifie *inſtruit*; mais on peut être inſtruit d'un art ſans le pratiquer; c'eſt en ce ſens que ce mot doit être pris dans le paſſage d'Ariſtote, qu'il s'agit actuellement d'expliquer.

Pour y parvenir, il faut ſavoir comment il eſt amené, & mettre ſous les yeux le diſcours du philoſophe.

« Il y a des gens (dit-il) qui ſoutiennent que l'adminiſtration & l'autorité doivent appartenir au peuple, plutôt qu'aux magnats; cela peut être vrai, car dans une grande aſſemblée dont chaque individu n'eſt pas un homme de mérite, il ſe trouve cependant plus d'hommes excellens que dans un petit nombre de magnats. En effet ceux qui compoſent cette grande aſſemblée ont chacun une portion de mérite & de prudence; cette réunion d'hommes eſt comme un ſeul homme qui auroit beaucoup de pieds, beaucoup de mains, beaucoup de ſens, beaucoup d'idées, beaucoup de ſentimens..... Si dans une ville il y a beaucoup de pauvres & beaucoup d'hommes qui ne participent point aux honneurs (ou aux charges), elle eſt néceſſairement pleine d'ennemis; il faut donc qu'ils aient part aux délibérations & aux jugemens. C'eſt pourquoi Solon & quelques autres légiſlateurs leur donnent le droit d'élire les magiſtrats, & d'entendre la reddition des comptes, mais ne leur permettent point de gouverner eux-mêmes; car étant raſſemblés, ils ont un jugement ſuffiſant, & mêlés avec les plus capables, ils ſont utiles aux villes.... Mais il s'élève ici un doute (une difficulté); il ſembleroit que c'eſt au même homme qu'il appartient de juger ſi un malade a été bien traité, & qu'il appartient de traiter un malade & de le guérir de ſa maladie; or, cet homme eſt le médecin; (1) c'eſt ce qui s'obſerve dans preſque tous les arts & profeſſions qui demandent de l'exercice & de l'expérience. De même donc que le médecin doit être jugé par les médecins, ainſi les autres artiſtes ou ouvriers, doivent être jugés par leurs *pairs* ».

De ſuite ſe trouve le paſſage où le Clerc a cru voir des *médecins architectes* & des *médecins manœuvres*. L'erreur vient, 1°. d'un mot altéré, ou plutôt du changement d'un mot en un autre; 2°. de n'avoir pas fait attention qu'il ne s'agit plus des médecins dans cette phraſe, mais des pairs (ομοιοι) des autres artiſtes.

L'altération conſiſte dans ce mot, ἰατρὸς δὲ, qui commence la phraſe, & au lieu duquel il faut lire ὁι τρεις δὲ. Tout devient alors clair, exact, & conforme à ce qui précéde & à ce qui ſuit, & la penſée d'Ariſtote eſt:

« (Dans la plûpart des arts ces *pairs*) ſont de trois eſpèces, l'ouvrier, l'*architecton* (2), & celui qui eſt inſtruit de l'art ».

Ce qui prouve qu'Ariſtote ne parle pas des médecins, mais des pairs, c'eſt qu'il ajoute; *car il y en a de tels dans preſque tous les arts.*

Tels ſont en effet ceux qui peuvent bien juger des opérations d'un art; l'*ouvrier*, puiſqu'il le pratique; l'*architecton*, puiſqu'il en connoît la théorie & les principes, & qu'il dirige ou eſt en état d'en diriger les travaux; *celui qui a fait une étude de l'art*, ſoit par curioſité, ſoit par le beſoin qu'il peut en avoir, & avec cette connoiſſance, éviter d'être trompé.

---

(1) Ariſtote, comme on le voit, ne reconnoît qu'un ſeul homme en médecine, lequel juge, traite & guérit.

(2) Bien que le texte porte ἀρχιτεκτονικὸς, il eſt très-vraiſemblable qu'Ariſtote avoit écrit ἀρχιτεκτων.

Ces trois ſortes de pairs ne ſe trouvent pas dans la médecine. La médecine eſt une ; elle étoit exercée dans toutes ſes parties, par un ſeul & même homme, du tems d'Ariſtote. C'eſt celui qu'Homère déſigne par le mot δημιουργος. Il pouvoit y avoir alors quelques philoſophes qui en avoient appris la théorie & les principes ; (Ariſtote fut de ce nombre) ; ce ſont ceux qui ſont déſignés par le participe πεπαιδευμενοι. C'eſt dans les autres arts qu'il faut chercher un αρχιτεκτων, & non pas dans la médecine, bien qu'elle ſoit *architectonique*. Auſſi Ariſtote n'a-t-il pas reconnu dans cette ſcience trois eſpèces de pairs, ni même dans tous les arts, mais dans la plûpart des arts. Comme donc les médecins dans les tems les plus reculés, exerçoient par eux-mêmes la totalité de l'art, il n'y a jamais eu deux ordres de médecins, ſavoir, comme l'avance inconſidérément Leclerc, des *médecins architectes* & des *médecins manœuvres*.

Cependant longtems après Ariſtote, & après nos ſiècles d'ignorance, cet ordre de choſes a eu lieu juſqu'à un certain point, lorſque les univerſités, abſolument eccléſiaſtiques, furent inſtituées. Ceux qui furent maîtres en phyſique, (comme on s'exprimoit alors) prêtres pour la plûpart, ne pouvant faire les opérations cruelles & ſanglantes de la chirurgie ; & ceux qui n'étoient que clercs, les ayant imités, il y eut des laïcs & des barbiers qui, inſtruits par ces phyſiciens ou médecins des opérations les plus communes de la chirurgie, les faiſoient ſous leur direction & ſous leurs yeux. Cet uſage ſingulier a pourtant duré pluſieurs ſiècles, non-ſeulement en France, mais en Italie & en Allemagne. Mais ces hommes *méchaniques*, comme les appelle Lanfranco, étoient des ignorans qui avoient beſoin d'être guidés. Les choſes ont bien changé depuis à l'avantage de la ſociété.

Non-ſeulement le Clerc s'eſt trompé lourdement, lorſqu'il nous a préſenté, comme un fait hiſtorique, des *médecins architectes* & des *médecins manœuvres*, mais en inſérant cette anecdote ridicule dans ſon *hiſtoire de la médecine*, il a donné lieu à une diſpute aſſez vive, dont néanmoins aucun des contendants n'a pu ſortir victorieux. Le texte d'Ariſtote étoit une énigme, je crois l'avoir expliquée. (M. GOULIN.)

ARCHITECTURE. (*Adminiſt. des hôpitaux.*)

Un hôpital eſt la maiſon du pauvre. La bienfaiſance peut y prodiguer les ſecours, les commodités au-dedans ; mais il eſt décent qu'une ſimplicité noble annonce au-dehors la demeure de l'indigence. Il faut donc exclure de ces bâtimens toute magnificence extérieure, toute décoration de luxe. S'il y avoit une ſorte de ſomptuoſité à répandre ſur ces établiſſemens, ce ſeroit moins en ornemens ſuperflus, qui, dans les hôpitaux nuiſent ſouvent au but principal, qu'en moyens d'une utilité évidente ; tels ſont tous les objets qui ont rapport au claſſement méthodique des malades, à l'heureuſe diſpoſition des ſalles & de tous les bâtimens, à l'abondance, la bonne diſtribution des eaux, des égoûts, des eſcaliers, des voutes, des promenoirs, des bains, des commodités, des réſervoirs, des échangeoirs ; l'économie en ce genre entraîneroit certainement de grandes pertes d'hommes & d'argent. L'Hôtel-Dieu de Paris, dit M. Tenon, en eſt la preuve affligeante. L'état ſouffre du déchet de ſa population ; la fortune publique, du mauvais emploi de fonds appliqués à des hôpitaux trop reſſerrés, mal conſtruits ; les malades, qui ne périſſent point, ont des maladies & des convaleſcences plus longues. Il eſt donc, ajoute-t-il, dans les hôpitaux, une magnificence raiſonnée & bienfaiſante. Elle a pour but, & pour but unique, de ſe procurer ce qui ſert à guérir promptement, à prévenir les rechûtes, à diminuer les journées d'hôpitaux, & ſur-tout la mortalité.

En général, dans la conſtruction des hôpitaux, les architectes doivent ſe conduire d'après des principes particuliers, & varier leurs plans ſuivant ce qu'exigent les beſoins des différentes villes, la nature ou la deſtination de leurs hôpitaux, le climat, les productions du pays, le culte, les loix & les mœurs. Ainſi toutes les villes ne demandent pas des hôpitaux de la même étendue, & en général un grand hôpital entraîne une diſtribution plus compliquée que celle d'un petit. Les maiſons de convaleſcens d'ailleurs, les hôpitaux de fous, de contagieux, de femmes enceintes, ne doivent pas être rangés d'après un même ſyſtême ; ils exigent des diſtributions différentes. On doit auſſi avoir égard à la nature du climat, afin d'en tempérer, par les dimenſions des ſalles, des croiſées, la chaleur, le froid, ou l'humidité. Ainſi, dit M. Tenon, les vaſtes ſalles des hôpitaux d'Italie, où il fait plus chaud qu'en France, ne conviendroient point à Paris ; les ſalles baſſes des hôpitaux d'Angleterre, où il tombe journellement quarante-ſept à quarante-huit pouces d'eau, tandis qu'il n'en tombe que de dix-huit à vingt en France, ne pourroient s'appliquer à nos beſoins. Cette humidité ſurabondante eſt ce qui oblige en Angleterre d'aſſeoir en général les hôpitaux, ainſi que je l'ai moi-même obſervé, ſur des voutes ; d'entourer celles-ci de foſſés, de pratiquer ſous ces mêmes foſſés des égouts, qui facilitent la retraite des eaux, & le deſſèchement des parties baſſes des bâtimens.

Les productions du pays influent de même ſur la diſtribution & le nombre de certaines pièces. Ainſi, dans les pays à bierre, on a coutume de joindre une braſſerie aux hôpitaux. Dans les pays à charbon de terre, il ne faut point de chantiers, ni de buchers, & le défaut de cendres exclut les buanderies, en convertiſſant les leſſives en ſavonnage. C'eſt de même à raiſon du culte, que dans les pays proteſtans, on n'eſt pas tenu de placer dans les ſalles, ou à portée de chaque ſalle, des autels pour le ſervice divin ; qu'un miniſtre ſuffit ſeul pour mille ou douze cents malades ; qu'il ne faut point de couvens de prêtres, ni dortoirs & communautés de religieuſes. Quant aux loix, on ſait combien, en Angleterre, l'impôt ſur les croiſées a introduit de pratiques contraires à la ſalubrité. C'eſt enfin ainſi, qu'à raiſon des uſages

VALLADOLID

& des loix, on doit bâtir plus ſolidement les hôpitaux dans les pays où ils ſont établis ſur des fondations en terres, ou en revenus perpétuels, que dans ceux où ils ne ſont ſoutenus que par des ſouſcriptions annuelles & volontaires.

Mais indépendamment de ces rapports extérieurs ou généraux, il en eſt d'intérieurs & de plus particuliers, qu'il faut également conſidérer: tels ſont tous les objets relatifs à la manière de ranger, dans les hôpitaux, les principaux départemens, les principaux emplois, les principales pièces de deſſerte; de les mettre dans un tel ordre que leur ſervice ſe ſuccède, & de ſorte, que ceux qui doivent être éloignés des malades, à raiſon du bruit ou de l'infection, en ſoient écartés; que ceux qui doivent en être rapprochés, ſoient à leur proximité.

Ainſi, comme l'obſerve M. Tenon, quand un homme d'état, un adminiſtrateur de maiſons de charité, un architecte, un phyſicien voyagent pour étudier les hôpitaux, ils doivent prendre garde de tomber dans l'erreur de ceux qui ne connoiſſant pas ces ſortes de matières, ſe perſuaderoient qu'en allant viſiter les hôpitaux d'un pays, il ne ſeroit queſtion que d'en lever les plans, pour les appliquer indiſtinctement dans tout autre; ce qu'on vient de rapporter, montre combien ce ſyſtême ſeroit fautif; ce n'eſt que parce qu'on l'avoit embraſſé, ſans y avoir réfléchi, que nous voyons en France des hôpitaux défectueux pour notre climat, copiés ſur ceux d'Italie, où ils auroient dû reſter. (M. THOURET.)

ARCHÆUS. (*Mat. méd.*)

Beaucoup de chymiſtes en traitant de la préparation & des propriétés des médicamens, nomment *archæus* le principe volatil & odorant qui exiſte dans toutes les matières naturelles, & auquel ils attribuent beaucoup de propriétés. C'eſt l'eſprit recteur de Boerhaave, & l'atôme des chymiſtes modernes; on ſait que Vanhelmont nommoit *archée* l'eſpèce de principe ſenſitif dont il mettoit le ſiège dans la région du cardia, & auquel il rapportoit l'énergie d'un grand nombre d'effets médicamenteux. (M. FOURCROY.)

ARCHOPTOMA. (*Noſol. méthod.*) (*Voyez* CHUTE DU FONDEMENT RECTUM.) (M. CHAMSERU.)

ARCTION. (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom grec de la Bardane; Linnéus en a pris le mot *arctium* latiniſé, pour déſigner le genre. *Arctium lappa* eſt l'eſpèce employée en médecine. (*Voyez* (BARDANE) (M. FOURCROY.)

ARCTURA. (*Noſol. méthod.*).

Linné déſigne par ce mot, l'enfoncement d'un ongle ſur le côté & au travers de la peau, ou de la chair qu'il coupe; d'où ſuivent une inflammation & d'autres accidens qui ſont l'objet de la chirurgie. (*Voyez* PÉDICURE. DICT. DE CHIRUR.) (M. CHAMSERU.)

ARCUEIL. (*Eaux min.*)

C'eſt un village ſitué aux environs de Paris, dont les eaux ſont amenées à Paris, par le moyen d'un grand aqueduc. Elles ſervent à la partie des habitans de la capitale, qui occupent les points méridionaux. Delahire a obſervé le premier, que les eaux d'*Arcueil* contenoit une ſélenitte conſidérable; ces eaux ſont plus alimentaires que médicinales, & elles ont beſoin d'être repoſées pour qu'on en faſſe uſage.

La faculté de médecine a publié en 1767, une analyſe comparée des eaux *d'Arcueil* avec celles de la Seine, de l'Yvette, de Ville-d'Avray, de Sainte-Reine, & de Briſtol, dont j'ai rendu compte dans le Manuel ſur l'eau, que j'ai publié en 1783. (M. MACQUART.)

ARDENS, *ou mal des ardens.* (*Malad. érupt.*).

Ce mot exprime le feu dont on eſt dévoré dans certaines maladies peſtilentielles. On lui a donné auſſi d'autres noms; les Arabes appelloient *feu Perſique*, *ignis Perſicus* & *Prunæ*, ce que les autres médecins déſignoient ſous les noms de *Charbons* & & *anthrax*: ces deux derniers noms, l'un dérivé du latin, l'autre du grec, expriment en deux langues la même maladie; mais on en a fait différentes eſpèces à raiſon de leur bénignité ou malignité, de leur activité plus ou moins prompte & violente. Enfin on a diſtingué celle qui eſt contagieuſe, de celle qui ne l'eſt pas. Sauvages, dans ſa noſologie, penſe que ce feu perſique pourroit être la même choſe que notre mal des *ardens*, & M. Lorry, dans ſon traité des maladies cutanées, diſtingue le feu perſique de l'anthrax & du charbon; mais il eſt aiſé de ſe convaincre en liſant Avicenne, qu'il n'y a aucune différence. Si l'on a attaché à cette dénomination l'épithète de *Perſique*, c'eſt parce que le charbon & l'anthrax, ſymptômes de la peſte commune, ſont très-fréquens en Perſe, où la peſte eſt comme endémique. Auſſi la peſte, que les Perſes répandirent par-tout l'univers, lorſqu'ils eurent pris la ville d'Antioche, dans le ſixième ſiècle, n'a de conforme avec celle que décrit Thucydide que les ſymptômes de la peſte commune dont pluſieurs ſe trouvent dans toutes les maladies peſtilentielles. Elle avoit pareillement pris ſon origine en Ethiopie. Evagre l'hiſtorien, qui en avoit été lui-même atteint, & qui l'a vue régner pendant cinquante ans avec des intervales périodiques, marqués de quinze ans en quinze ans, pendant leſquels il perdit, de cette cruelle maladie, la plupart de ſes parens, ſa femme, ſes enfans, n'y a point retrouvé pluſieurs accidens de la peſte d'Athènes: *in nonnullis rebus ei qui à Thucydide deſcribitur perſimilis, in aliis quibuſdam ab eo multum diſcrepat.*

Les ſeuls ſymptômes qu'il décrit, ſont le gonflement du viſage, la toux qui, dès qu'elle ſe déclaroit, emportoit auſſi-tôt les malades, comme dans la peſte de 455, la diarrhée, le délire, le bubon & le charbon; quelques-uns ont eu la fièvre ardente; mais ce n'étoit qu'après l'éruption des bubons, & l'on n'y voit point la deſcription des ulcères éryſipélateux. C'eſt le défaut de ce même ſymptôme qui mettoit pareillement une différence eſſentielle entre la peſte contractée en 1566, chez les Turcs, & qui, juſqu'en 1580, répandit enſuite ſes ravages par-tout l'univers, & la peſte d'Athènes, c'eſt-à-dire, la fièvre éryſipélateuſe peſtilentielle. Joubert, qui a décrit, avec le plus grand ſoin, celle de 1566, ſe plaint de ce qu'on ne trouvoit pas une reſſemblance totale entre cette peſte & celle de Thucydide; mais il avoue qu'il n'y avoit point d'ulcère comme dans celle de l'hiſtorien grec.

M. Gaudereau, qui a voyagé en Perſe, y a contracté juſqu'à trois fois le charbon qui n'a aucun rapport avec le mal des *ardens*, c'eſt un des ſymptômes de la peſte commune. Ce fléau exerce preſque continuellement ſes ravages dans ce pays, comme on peut s'en convaincre par la relation que cet obſervateur a dreſſé de ſon voyage. Les mœurs anciennes de ces peuples, leur exceſſive propreté, l'uſage fréquent des bains, la texture de leurs habillemens dont ils rejettent la laine, la conſtruction de leurs bâtimens, où ils ne ſe réſervent qu'une chambre à coucher, faiſant d'ailleurs en plein air le commerce & les autres affaires, leur éloignement extrême à admettre chez eux des étrangers: leur tolérance pour les gavres, ou les ignicoles, c'eſt-à-dire les adorateurs du ſoleil, mépriſables d'ailleurs du côté des mœurs, mais qui leur ſont chers par le miniſtère qu'ils ont exercé de tout tems de purifier l'air, en deſſéchant tous les cloaques qu'ils rencontrent; le choix de leurs alimens dont ils écartent avec ſoin tous les animaux que l'ancienne loi déſignoit ſous le nom d'animaux immondes; leurs ſoins à pratiquer par-tout une multitude de canaux ſouterrains pour détourner les eaux ſtagnantes, ſuppléer au défaut des rivières, & donner cours aux eaux des torrens précipités du haut de leurs montagnes inacceſſibles; tout ſe rapporte aux précautions que ces peuples prennent pour ſe prémunir contre la peſte ou le bubon & charbon peſtilentiels; ces attentions multipliées à éviter la contagion, empêchent que ce fléau ne ſe communique & ne faſſe de grands ravages; il eſt cependant des cas où la conſtitution particulière de l'année peut contribuer à retenir dans l'air les molécules peſtilentielles, & à les étendre au loin, c'eſt ce qui arriva ſous Artaxerxe Longuemain. Après un hyver & un printems fort humides, les vents ordinaires ne ſouflèrent point, & les maladies catarrales, que cette conſtitution devoit produire, furent accompagnées de caractères peſtilentiels qui firent de grands ravages dans l'Ethiopie, l'Egypte, la Perſe & la Grèce. L'air étant alors le véhicule de la peſte, les précautions ordinaires des Perſans, contre la contagion, leur devinrent inutiles, c'eſt ce qui détermina Artaxerxe à appeller Hippocrate en lui faiſant les offres les plus magnifiques, (let. d'Artaxerxe à Hippocrate). Ce citoyen grec les rejetta avec une grandeur d'ame, que les Athéniens ſurent récompenſer dignement. Il prêta ſes ſecours à toutes les villes de la Grèce, corrigea, par des feux multipliés, des embrâſemens de forêts, la mauvaiſe qualité de l'air. Il nous a tracé la deſcription de cette conſtitution peſtilentielle avec une exactitude infiniment ſupérieure à celle de Thucydide & de Lucrèce; ces deux dernieres ſont plus courtes, & tous les auteurs s'y ſont arrêtés pour ſe former une idée de la peſte; ils ſe ſont trompés. Cette conſtitution avoit des acceſſoires qui ne conviennent point à la peſte commune, & qui cadrent parfaitement avec une des eſpèces de maladie peſtilentielle connu ſous le nom de mal des *ardens*.

Le feu, dont les malades ſont embrâſés, eſt tel que quelques-uns l'ont appellé feu infernal, *ignis infernalis*. Comme les anciens donnoient le nom de ſacré aux maladies les plus rebelles aux ſecours de la médecine; la dénomination de feu ſacré, *ignis ſacer*, a pu être donnée à l'eſpèce particulière d'éryſipèle qui accompagne ordinairement cette maladie. On l'a employé dans la ſuite pour exprimer toute eſpèce d'éryſipèle, Fernel l'a conſacré à l'éryſipèle ulcéreux.

Celle de *feu S. Antoine*, qui déſigne pluſieurs eſpèces de maladies, eſt due à la dévotion des peuples, qui, pour en guérir, ont eu recours à l'interceſſion de S. Antoine d'Egypte, dont le corps avoit été tranſporté d'Alexandrie à Conſtantinople, & de Conſtantinople à Vienne en Dauphiné. On a ſouvent confondu le feu S. Antoine & le mal des *ardens*, & on a employé indiſtinctement ces deux noms pour exprimer des maladies qui n'ont de commun que l'ardeur qu'éprouvent les malades. Le mal des *ardens* attaque chez quelques uns les parties de la génération. C'eſt ce qui l'a fait appeller quelquefois *peſtis inguinaria*, aſſez improprement, parce que ce nom convient mieux à la peſte commune, à cauſe du bubon peſtilentiel qui en fait le principal caractère. Evagre donne ce nom à la peſte qu'il décrit, & qui n'étoit pas le mal des *ardens*. On l'employa pour la peſte de 590, dans le tems des guerres de Coſroës, empereur des Perſes. Mais la deſcription de Procope de *bello perſico*, Liv. II, quadre avec la peſte commune, & nullement avec le mal des *ardens*.

Symptômes propres qui diſtinguent le mal des Ardens & le feu S. Antoine des autres peſtes.

Pour ſe former une idée des caractères qui peuvent diſtinguer le mal des *ardens*, le feu St. Antoine des autres eſpèces de maladies peſtilentielles, il eſt néceſſaire d'admettre un principe reconnu par Fernel & pluſieurs autres grands médecins, c'eſt que le terme générique de peſte, maladie peſtilentielle ſuppoſe des caractères particuliers qui ne ſe trouvent point dans toutes les maladies contagieuſes ou épidémiques.

Dans

Dans ce genre de maladie qui, du conſentement de tous les auteurs, a ſon ſiége dans le cœur, cet organe perd preſqu'entièrement ſon reſſort. Il y a une grande proſtration de forces, le pouls eſt foible & petit; les urines ſont dans l'état naturel; les malades éprouvent des anxiétés, des inquiétudes, une inſomnie continuelle, produites par les envies de vomir. S'il arrive d'autres accidens, ils ne tiennent pas à la peſte; mais ils ſont dus à la conſtitution de l'air, ou à certaines affections particulières des malades, ou à la putréfaction de quelqu'une des humeurs du corps, ou à la mauvaiſe qualité des alimens ou boiſſons. Ces ſymptômes ſe rencontrent dans certaines fièvres que les anciens appelloient, pour cette raiſon, peſtilentielles, & auxquelles nous donnons le nom de fièvre maligne ou Typhus; mais cette maladie n'eſt point contagieuſe; dans la peſte au contraire, la contagion eſt très-ſubtile & très-rapide; les bubons, quelquefois les charbons contagieux forment ſon caractère eſſentiel; telles ont été les peſtes des ſeizième & dix ſeptième ſiècles, décrites par une multitude d'auteurs; celles de Marſeille, Laon, Toulon, &c., en 1720. Un ſymptôme commun au mal des *ardens* & au feu St. Antoine, c'eſt une ardeur inſupportable, mais le mal des *ardens* eſt caractériſé par les ulcères éryſipélateux, qui ſe portent ou aux parties de la génération, & alors les malades ſuccombent promptement; ou ſur les membres qui auſſi-tôt tombent en pourriture & ſe détachent quelquefois d'eux-mêmes. La gangrène ici, ſi on peut l'appeller de ce nom, eſt humide, au lieu que dans la maladie, connue proprement ſous le nom de feu St. Antoine, elle eſt ordinairement sèche. Le feu St. Antoine eſt une maladie chronique, le mal des *ardens* eſt une maladie aiguë; la dernière eſt produite par l'intempérie de l'air, & le feu St. Antoine par les alimens. (*Voyez* FEU St. ANTOINE). Cette diſtinction rentre dans celle que l'on a faite des différentes peſtes, à raiſon de leurs cauſes. En effet, Heurnius & pluſieurs autres médecins diſtinguent trois ſortes de peſte.

1°. La peſte ſimple & commune, dont les pays orientaux ſont le berceau, & qui ſe communique aux autres peuples, principalement par la voie de la contagion.

2°. Celle qui vient de l'intempérie de l'air, & qu'ils appelent fièvre éryſipélateuſe, c'eſt le mal des *ardens*.

3°. Celle qui eſt contractée par les alimens de mauvaiſe qualité.

Les deux eſpèces de feu St. Antoine, dont nous avons parlé, ſont de ce genre. Revenons à la deſcription du mal des *ardens*.

Deſcription du mal des Ardens.

Hoffman (1) remarque que la fièvre éryſipélateuſe (& on doit entendre ici celle où l'éryſipèle eſt ulcéreux, la ſeconde eſpèce décrite par Sydenham) a un grand rapport avec la fièvre peſtilentielle; en effet, certaines cauſes particulières peuvent la produire chez quelques individus, mais ſi la cauſe eſt générale & provient des mauvaiſes qualités de l'air, il n'y a aucune différence entre cette fièvre, & l'eſpèce de fièvre peſtilentielle que nous déſignerons ſous le nom de mal des *ardens*, fièvre eſſentiellement éryſipélateuſe ulcéreuſe. Nous obſerverons cependant de nouveau qu'il ne faut pas confondre cette eſpèce de fièvre peſtilentielle, avec celle qui accompagne la peſte commune, & celle qui attaque certains individus hors les tems de peſte, & qui eſt connue ſous le nom de typhus, fièvre nerveuſe, fièvre maligne. La première maladie de cette eſpèce, dont nous ayons une deſcription exacte, eſt la fièvre éryſipélateuſe peſtilentielle, qui ravagea l'Æthiopie, l'Egypte, la Perſe & la Grèce, la ſeconde année de la guerre du Péloponèſe.

Quoique Mercurialis (1) ait voulu établir une différence entre la peſte décrite par Hippocrate & par Thucydide, & que les médecins ſe ſoient attachés à l'hiſtorien plutôt qu'au prince de la médecine, cette erreur a été ſuffiſamment refutée par Paullini (2), & il ſuffit, pour s'en convaincre de faire attention au tems & aux circonſtances de la peſte d'Athènes, décrite par Thucydide; elle arriva la ſeconde année de la guerre du Péloponeſe, Thucydide avoit alors quarante ans, & Hippocrate quarante deux. Les recompenſes, décernées à Hippocrate par la ville d'Athènes, ſont une preuve des ſervices qu'il rendit alors. Artaxerxe vivoit dans ce tems, & mourut ſix ans après; la même peſte régnoit dans ſes états; il mande Hippocrate, Hippocrate refuſe & ſe conſacre à ſa nation. Thucydide lui-même, ſans nommer Hippocrate, ſemble le déſigner par ce terme, *le medecin ὁ ἰατρὸς*.

Veut-on une preuve plus forte, c'eſt l'identité des ſymptômes, décrite par Thucydide & Lucrèce, ſon traducteur, & par Hippocrate dont les détails ſont d'ailleurs beaucoup plus inſtructifs.

Le caractère pathognomonique de cette eſpèce de peſte, eſt tracé ainſi par Hippocrate (3). Il y avoit beaucoup d'éryſipèles ou feux ſacrés qui étoient de mauvais caractère, & tuèrent beaucoup de monde; les uns étoient occaſionnés par quelques accidens, les autres ne l'étoient pas.

Les premiers venoient à la ſuite des moindres bleſſures ou accidens ſemblables, pour peu qu'ils fuſſent négligés, & ſe répandoient par tout le corps. Chez

(1) Tom. II, p. 90, de feb. ereſyp.

(1) Prælect. in 2. libr. epid. Hipp.

(2) Prælect. in Thucyd. hiſt. de peſte Athen. in-4°.

(3) Ep. 3, L. III.

les vieillards, ils s'attachoient principalement à la tête : lors même qu'on traitoit ces plaies, il ſurvenoit ſouvent de grandes inflammations, & l'éryſipèle étendoit bientôt de toutes parts ſes ravages ; le plus ſouvent ces éryſipèles ſe terminoient par des abcès qui venoient à ſuppuration, & les chairs, les nerfs, les os couloient par grands lambeaux. La matière, contenue dans l'abcès, ne reſſembloit point à du pus, mais à quelqu'autre pourriture ; elle étoit abondante & variée. Lorſque ces accidens arrivoient à la tête, les cheveux & les poils du menton tomboient ; les os ſe dépouilloient & s'exfolioient, & il ſurvenoit des écoulemens conſidérables.

Ces accidens arrivoient avec fièvre ou ſans fièvre, & ils étoient plus effrayans que dangereux ; car lorſque les inflammations éryſipélateuſes parvenoient à maturité, & formoient ces ſortes d'abcès, on étoit hors de danger de perdre la vie ; mais il n'en étoit pas de même lorſqu'elles rentroient & ne formoient aucun dépôt, c'en étoit fait le plus ſouvent des malades. Ces abcès ſe formoient auſſi ſur les autres parties du corps ; on en voyoit quelques-uns à qui le cubitus & le bras tout entier tomboient ; à d'autres c'étoit toute la cuiſſe, ou la jambe, ou le pied tout entier. Les plus fâcheux de tous ces ulcères, étoient ceux qui ſe portoient au pubis & aux parties de la génération. Si l'abcès ſe jettoit ſur les côtes ou au dos, ou à la poitrine, ces parties ſe dépouilloient comme la tête ; telles étoient la ſuite des éryſipèles occaſionnés.

Il y en avoit d'autres qui ſurvenoient ſans occaſion pendant les fièvres, ou avant les fièvres ou après les fièvres, & toutes les fois qu'il ſe formoit un dépôt avec ſuppuration, ou un cours de ventre critique, ou une excrétion d'urine louable, le malade étoit ſauvé ; mais lorſque les criſes n'arrivoient pas, & que l'éryſipèle diſparoiſſoit peu à peu, le malade ſuccomboit infailliblement. Ces éryſipèles commencèrent dans le printems, continuèrent l'été, & une partie de l'automme.

Hippocrate ne confond point ces ulcères éryſipélateux, avec les charbons qu'il vit régner en été les herpès & autres eſpèces d'exanthèmes & de tumeurs.

Il fait une claſſe à part des ulcères aux parties de la génération, & une autre des bubons aux aînes, tant externes qu'internes. Pluſieurs avoient des aphtes, accompagnés d'un écoulement âcre & rongeant. On voyoit auſſi beaucoup d'ophtalmies longues & douloureuſes, d'éruptions ſur les paupières, tant extérieurement qu'intérieurement, de l'eſpèce de dartre nommée *ficoſis*, & les malades perdoient la vue. Ces mêmes éruptions dartreuſes accompagnoient les autres ulcères, & ſurtout ceux des parties de la génération, qui, comme on l'a dit, étoient les plus dangereux de tous.

La maladie avoit commencé dès l'hyver par un catarre univerſel, auquel ſuccédèrent chez les uns des ptyſies, chez d'autres les éryſipèles qu'il décrit, chez d'autres des fièvres ardentes, des phrénéſies, des dyſſenteries dont il parcourt pareillement tous les ſymptômes.

Thucydide & Lucrèce ſans entrer dans tous ces détails, décrivent en peu de mots tous les accidens qu'éprouvèrent les différens malades, comme ſi chacun les eût tous éprouvés. Nous nous contenterons de rapporter le ſymptôme analogue à la maladie que nous traitons & par laquelle Thucydide termine ſa deſcription ainſi que Lucrèce.

Le mal, dit Thucydide, paſſoit par toutes les parties du corps, après avoir commencé par la tête, & ſi on en échappoit, il gagnoit les extrémités & ſe jettoit au dehors, ce qui étoit une marque aſſurée de guériſon ; il deſcendoit tantôt dans les bourſes, tantôt aux doigts des pieds & des mains, dont pluſieurs perdirent l'uſage, & quelques-uns même celui de la vue. Cet auteur ne parle ni de bubon, ni de charbon, ce qui montre combien on eut tort de prendre ſa deſcription informe pour celle de la peſte.

Lucrèce termine pareillement ſa deſcription.

In nervos hinc morbus & artus
Ibat, & in partes genitales corporis ipſas.
Et graviter partim metuentes limina lethi
Vivebant ferro privati parte virili.
Et manibus ſinè nonnulli, pedibuſque manebant
In vita tamen & perdebant lumina partim.

Ces deux auteurs, en terminant ainſi leur deſcription, & Hippocrate, en commençant par la deſcription des ulcères éryſipélateux, paroiſſent avoir voulu fixer principalement l'attention ſur ce caractère de maladie.

Hippocrate, ſans inſiſter ſur la ſoif des malades, dit que quelques-uns en avoient ; il exclut ce ſymptôme des autres maladies qui exiſtoient dans cette conſtitution, la fièvre ardente, la phrénéſie, la phtiſie, d'où on pourroit conclure qu'il appartenoit principalement à la fièvre éryſipélateuſe, & que c'eſt à cette eſpèce de maladie qu'il faut rapporter ce que diſent Thucydide & Lucrèce.

Le corps, dit Thucydide, devenoit rougeâtre & livide, avec des élévures ou puſtules qui n'étoient point fort éminentes, & on ſentoit au dedans un tel feu, qu'on ne pouvoit ſupporter la couverture, ni même le drap & il falloit demeurer nud. On eût pris grand plaiſir à ſe jetter dans l'eau froide, & pluſieurs ſe précipitèrent dans des puits, preſſés d'une ſoif que rien ne pouvoit éteindre.

Lucrèce rend cette même idée avec plus d'énergie & de vérité.

Nec nimio cuiquam poſſes ardore tueri
Corporis in ſummo ſummam ferviſcere partem :
Sed potius tepidum manibus proponere tactum
Et ſimul ulceribus quaſi inuſtis omne rubere
Corpus, ut eſt per membra ſacer cum diditur ignis.
Intima pars homini verò flagrabat ad oſſa :
Flagrabat ſtomacho flamma, ut fornacibus intus
Nil adeo poſſet cuiquam leve tenuque membris
Vertere in utilitatem : ad ventum & frigora ſemper,
In fluvios partim gelidos ardentia morbo
Membra dabant nudum jacientes corpus in undas.
Multi præcipites lymphis putealibus altè
Incidere ipſo venientes ore patente.
Inſedabiliter ſitis arida corpora merſans
Æquabat multum parvis imbribus imbrem.

Cette deſcription de Lucrèce corrige en partie ce qu'il y a de défectueux dans celle de Thucydide. En effet, qu'entend cet hiſtorien par la couleur rougeâtre & livide du corps, avec des puſtules ou élevures qui n'étoient point fort éminentes, & accompagnées d'un feu intérieur qui empêchoit de ſupporter le contact du drap, & faiſoit deſirer aux malades de ſe jetter dans l'eau froide ; le feu étoit donc extérieur & ſuperficiel, *Corporis in ſummo ſummam ferviſcere partem.*

Entend-il le charbon ? il eſt accompagné de ſymptômes tout contraires : *Æger languet, ſomnolentus eſt, pulſum habet debilem, rarum, & brevi & medio tollitur.*

Lucrèce préſente des idées bien plus nettes, en nommant l'éryſipèle ulcéreux, *ut per membra ſacer cum diditur ignis* ; & répétant que ce feu, cette ardeur violente étoit extérieure, *ardentia membra* ; d'ailleurs les perſonnes attaquées du charbon, ont-elles cette activité néceſſaire pour aller ſe précipiter dans des puits ? L'expreſſion de Lucrèce & la deſcription de la maladie ſont abſolument conformes à celles d'Hippocrate. Cette ſoif inextinguible, ſur laquelle n'inſiſte pas Hippocrate, n'eſt peut-être préſentée par ces deux auteurs que pour faire tableau. Car l'envie de ſe jetter dans l'eau marquoit plutôt le feu qui les brûloit à l'extérieur, qu'une ſoif qui les dévorât. On voit que Thucydide, pour ſe faire un ordre, a parcouru les différentes parties du corps, ſans obſerver la liaiſon entre les différentes affections, car, après avoir décrit cette inflammation univerſelle & éryſipélateuſe ; il parle de la dyſſenterie, & revient, de même que Lucrèce qui l'a copié, à l'ulcération de l'éryſipèle.

Hippocrate ne dit point que ce fuſſent les mêmes malades qui fuſſent attaqués de la dyſſenterie & de l'éryſipèle ; au contraire, l'éryſipèle étoit une eſpèce de criſe. Si elle ſe reportoit en dedans, les malades mouroient promptement, & il ne pouvoit y avoir lieu à l'ulcération ; mais les flux de ventre emportoient la plupart des malades.

Thucydide parle encore d'un autre ſymptôme qui frappe davantage ceux qui ne ſont pas médecins, c'eſt l'éternuement ; mais comme tout l'appareil de la maladie qu'il décrit eſt catarral, on conçoit qu'il devoit avoir lieu, & on pourroit préſumer que c'eſt de l'obſervation exacte de cette maladie, qu'Hippocrate a tiré la diviſion des catarres : on y voit l'inflammation des yeux, l'angine, la voix rauque, la ptyſie, le catarre inteſtinal ou la dyſſenterie, & le catarre qui ſe termine par des éruptions à la ſuperficie de la peau.

Hippocrate diſtingue les éryſipèles, c'eſt-à-dire, la rougeur à la peau, accompagnée de fluxions & collection d'humeurs, des dartres. Il remarque que ces éryſipèles étoient malins, ou de mauvais caractère, & par conſéquent ulcéreux, ce qui les diſtingue de l'éryſipèle ſimple & ſans ulcère.

Hoffman obſerve que l'ulcère éryſipélateux attaque de même que la peſte les parties inguinales, & Hippocrate nomme le pubis & les parties génitales comme étant ſouvent le ſiège de la maladie.

Les caractères de ces ulcères ſont tout autres que ceux du charbon.

On ne peut donc aſſez ſe convaincre de l'infidélité de Thucydide qui ſemble ne décrire qu'une ſeule maladie, tandis qu'il en décrit pluſieurs, toutes diſtinguées dans Hippocrate.

Il ne paroît pas que les ulcères dont parle Hippocrate, & qui dépouilloient tous les membres de la peau, des muſcles & des nerfs qui les couvroient, juſqu'à exfolier les os, fuſſent gangreneux ; c'étoit une collection abondante d'humeurs de toutes couleurs ποικιλοι. Au lieu de dire que les membres tomboient, comme quelques auteurs l'ont traduit, il eſt dit énergiquement qu'ils étoient tout coulans de cette ſanie putride, περιῤῥυη. Il eſt vrai que Thucydide & Lucrèce diſent que les malades perdoient l'uſage, & étoient privés de leurs membres. Mais Lucrèce fait entendre qu'ils avoient recours à la chirurgie, *ferro privati*. En effet ſans ſuppoſer de gangrène, on conçoit que ces ulcères ne pouvoient guérir, entraînant une telle déperdition de ſubſtance. Alors cette maladie ſeroit diſtincte de la gangrène humide.

Ainſi les ſymptômes pathognomoniques du mal des *ardens* ſont :

1°. Les ulcères éryſipétaleux, avec les ſymptômes de l'éryſipèle, ſoit à la tête, ſur-tout chez les ſexa-

génaires, ſoit aux membres & au tronc, ſoit au pubis & aux parties génitales, ce qui étoit le plus fâcheux; il paroît que de là le mal s'étendoit aux cuiſſes, & de proche en proche juſqu'aux pieds.

2°. L'appareil catarral dont les éternumens ſont un ſymptôme, ainſi que l'enrouement, les toux, les ptyſies dont parle Hippocrate.

Il n'eſt pas étonnant que les auteurs n'aient fait mention que du ſymptôme de l'éryſipèle ulcéreux, auquel ils ont donné différens noms, & que, ſans faire attention aux autres maladies qui doivent accompagner cette mortalité, & qui ne préſente rien d'extraordinaire, ils aient tout rapporté à ce caractère qui étoit plus univerſel, & qui frappoit davantage d'une certaine horreur.

Le défaut d'obſervations exactes nous empêche de rapprocher de la deſcription d'Hippocrate, une deſcription exacte du mal des *ardens* des François; cependant nous recueillerons le peu de faits que les hiſtoriens nous ont tranſmis pour réunir celles qui peuvent avoir quelque analogie.

En 1129, tems où le mal des *ardens* ravagea toute la France, enleva à Paris 14000 perſonnes, & ne fut arrêté dans cette ville qu'à l'inſtant de la proceſſion de la châſſe de Ste Geneviève à Notre-Dame; le père Labbe décrit l'eſpèce d'ulcère qui attaquoit le viſage, ce qu'Hippocrate avoit obſervé chez les ſexagénaires. On fut, dit cet auteur, obligé de renvoyer de l'égliſe une femme de Dormans, à cauſe de l'infection horrible qu'elle y répandoit. Elle avoit été frappée au viſage, & reſſembloit moins à une femme qu'à un monſtre; tout ſon nez & ſa lèvre inférieure avoient été enlevés; les deux joues étoient ulcérées; & il ſortoit de ſes yeux une quantité de ſang ulcéré.

Felibien & Sigebert, chron., an. 1129, ſe ſont plus arrêtés à l'ulcère des extremités. La France, diſent-ils, fut affligée cette année de tous côtés de la maladie qu'on nomme des *ardens*. La maſſe du ſang toute corrompue par une chaleur interne qui devoroit les corps entiers, pouſſoit au dehors des humeurs qui dégénéroient en ulcères incurables aux pieds, aux mains, aux mammelles, & faiſoit des milliers de victimes. C'étoit, dit un auteur contemporain, un feu qui les bûloit petit-à-petit en diverſes parties du corps, ulcéroit ces parties, & ne ceſſoit point qu'il ne les eût conſumés toutes-entières, avec les douleurs les plus vives.

Ces auteurs penſent que c'étoit la même maladie qui avoit régné en 945 autour de Paris, & lui donnent le même nom que lui avoit donné Hippocrate. On l'appelle feu ſacré ou éryſipèle dans la Charte qui ordonne qu'on fera brûler, à perpétuité, ſix lampes devant l'autel de la Vierge à Notre-Dame de Paris qui ſervoit alors d'hoſpice aux malades: *ſtatutum quod ſex lampades ſingulis noctibus in perpetuum in eccleſiâ pariſienſi arderent in loco in quo conſueverunt reponi infirmi morbo qui vocatur ignis ſacer.*

On vit auſſi, dit-on, la même maladie en 1041. On ne peut cependant, ſur une deſcription auſſi ſuccincte, décider ſi la maladie de 945 & de 1041 étoit le mal des *ardens*, ou le feu St. Antoine, la gangrène sèche. L'analogie avec la fièvre éryſipélateuſe peſtilentielle ne paroît complette qu'en 1129; celle de 945, ſur laquelle nous nous ſommes plus étendus, à l'art. Feu Saint Antoine, paroît convenir à la fièvre éryſipélateuſe, ſimple & ſans ulcères. Nous n'avons trouvé aucun détail ſur celle de 1039, à 1044. Enfin quelques-uns ont marqué plus poſitivement l'ulcération des parties génitales. Un auteur (Courz. F°. 73) qui écrivoit au commencement du règne de Henry III, repréſente cette affreuſe maladie de 1129, comme un fruit de déréglémens honteux qui furent cauſe que Dieu, pour punir les coupables, répandit ſon ire ſur eux, les affligeant d'une ardeur extravagante & feu nuiſible, qu'on appèlle feu ſacré, qui leur rongeoit miſérablement les membres ſur leſquels ils avoient failli.

On crut que cette maladie étoit la même qui avoit régné à Rome en 590, qu'on avoit appellé, à cauſe de l'ulcération des mêmes parties, *peſtis inguinaria*, nom ſous lequel, dans le même ſiècle en 566, Evagre avoit décrit la peſte d'Antioche.

Ce fut pour cette raiſon qu'à Soiſſons, où ſont dépoſées les réliques de St Grégoire le Grand, on promena proceſſionnellement cette même année 1129, les reliques de ce ſaint Pape, parce que monté ſur le ſaint Siège dans le moment où cette peſte exerçoit à Rome ſes ravages, il ordonna un jeûne ſolemnel & une proceſſion, à la fin de laquelle ce fleau s'appaiſa. Cet évènement étoit arrivé, dit-on, le jour de ſaint Marc de l'an 590, & c'eſt, pour en conſerver la mémoire, que l'on fait encore abſtinence dans toute l'égliſe romaine, le jour où tombe la fête de cet évangéliſte.

Il eſt à remarquer que l'une & l'autre maladie eurent lieu, comme celle d'Hippocrate, à la ſuite d'un hyver fort humide & de grandes inondations. On a conſervé des traces des affections catarrales, qui accompagnèrent celles de Rome. Quelques hiſtoriens remarquent, peut-être ſans fondement, que c'eſt à cette maladie que remonte le ſouhait que l'on fait aux perſonnes qui éternuent, parce que ce ſymptôme marquoit l'invaſion de la maladie. A Rome on regarda pareillement cette maladie comme une punition du déréglement des mœurs.

Cette eſpèce d'éryſipele ulcéreux, qui attaquoit les parties génitales, étoit, comme le remarque Hippocrate, & comme l'ont obſervé quelques auteurs,

par rapport au charbon, la plus dangereuſe de toutes.

Cette eſpèce n'eſt-elle qu'une variété de la même maladie, comme dans celle que décrit Hippocrate, ou fait-elle quelquefois une maladie diſtincte ? C'eſt ce qu'on ne ſauroit aſſurer. Nous croyons devoir, pour éclaircir ce fait, donner la deſcription d'une maladie qui eſt endémique dans certaines contrées de la France ; on l'appèlle, dans le pays, *feu St Antoine*. Voici ce que m'a marqué ſur cette maladie une perſonne de ma connoiſſance :

De la Renomiere, près Milly en Gâtinois, ce 3 ſeptemb. 1784.

Mon intention, monſieur, étoit de vous donner plutôt les détails de la maladie du feu S. Antoine; cette maladie ne prend qu'aux enfans très-jeunes, & au tetton. Cette maladie eſt bien rare dans les enfans d'un an. Les nourrices couchent leurs enfans bien portans, & n'ayant aucune rougeur, & environ deux ou trois heures après qu'ils ſont couchés, ils font des cris affreux qui ne les quittent qu'avec le mal. Il paroît, dans ce moment, une rougeur & un feu ſans boutons, qui ſe porte aux reins, ou aux cuiſſes & aux parties, & lorſque cela gagne les parties, l'enfant meurt aſſez ordinairement dans la nuit. Cela n'attend pas les douze heures, le mal croît avec une ardeur & un feu inconcevable. Ils ne connoiſſent d'autre remède que celui de la feuille de bouillon blanc, bouillie dans du lait, appliqué deſſus, & renouvellée à chaque inſtant, juſqu'à ce que le mal ſoit paſſé. La feuille devient dans l'inſtant sèche & comme brûlée, ce qui eſt fort prompt. Ils paroiſſent avoir de la fièvre. Cela leur prend été comme hyver, aux filles comme aux garçons. Plus l'enfant eſt jeune, plus il eſt ſujet à cette maladie. Il y en eût un qui l'a eu au bout de huit jours de naiſſance ; la nourrice avoit couché ſon enfant bien portant, & qui avoit bien tetté : ne ſachant ce qui lui prenoit, elle attendit qu'il fît jour pour courir chez le chirurgien ; mais l'enfant eſt mort ſur les cinq heures du matin. La maladie avoit commencé à onze du ſoir ; c'étoit un nourriſſon. Cela prend de même à leurs enfans ; nous ſommes dans le Gâtinois François, qui, ſelon les cartes de géographie, eſt au ſud-eſt ; le terrain eſt fort chaud & ſabloneux, entouré de roches, qui concentrent la chaleur ; il y a beaucoup de mares & eaux dormantes, où l'on met rouir ou croupir des chanvres ; ce commerce eſt aſſez conſidérable, ce qui répand, pendant pluſieurs tems, une odeur affreuſe, & qui, je crois, n'eſt pas ſaine. Il y a toujours aſſez de maladies, ſur-tout dans l'été ; & les gens des environs ſont tous aſſez jaunes. Les filles y ſont mal portantes, beaucoup de fièvres & de jauniſſes, les mœurs très-corrompues. Voilà tous les détails que j'ai pu ſavoir tant du chirurgien que des gens de l'endroit, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ne ſeroit-on pas porté à croire, d'après cet expoſé que cette maladie n'eſt pas différente de l'éryſipèle décrit par Hippocrate. On ne voit point ici d'ulcération, mais Hippocrate obſerve, dans la maladie qu'il décrit, que ſi elle rentre, & que ſans abſcéder, elle ſe porte ſur les organes internes, on eſt aſſuré de la mort des malades. Il a d'ailleurs obſervé que la maladie devenoit le plus ſouvent mortelle dès qu'elle ſe portoit ſur les parties génitales. Ce point mérite d'ailleurs de nouveaux éclairciſſemens. Une lettre qui m'eſt parvenue depuis, du même pays, annonce qu'un enfant de huit ans eſt mort du *charbon* en peu de jours.

Cauſes.

Quoique les cauſes de la plupart de nos maladies ſoient connues, & n'échappent guère aux recherches actives d'un médecin éclairé ; il en eſt cependant qui mettent en défaut les obſervations les plus ſcrupuleuſes & les mieux approfondies. C'eſt principalement dans les maladies peſtilentielles qu'on s'épuiſeroit en de vaines recherches, & qu'il faut, ſans moyen, remonter à la cauſe première, au principe univerſel de tout ce que nous voyons dans la nature. On diſputera tant qu'on voudra ſur les cauſes productives de ces maladies. On les attribuera aux vapeurs malignes d'un air infecté, ſoit par de grandes inondations, ſoit par quelqu'autre cauſe. Il s'en rencontrera de telles, que l'homme le plus inſtruit ſera forcé d'avouer que Dieu ſeul en eſt l'auteur ; & l'homme religieux, & recourant d'ailleurs aux remèdes que la providence a établis, confeſſera humblement qu'elle ſeule peut guérir les maux qu'elle a faits, ſelon les décrets impénétrables d'une ſageſſe que nul homme ne peut ſonder.

Que nos penſeurs modernes viennent nous débiter les rêves abſurdes & impies, les aſſertions révoltantes des mécréans. Appuyés ſur la révélation, nous penſerons toujours que le Dieu qui a fait toutes choſes, & qui nous diſtribue les dons de la nature, nous afflige auſſi, quand il le veut, par des fléaux qu'il fait ceſſer ſelon ſa volonté.

Les médecins qui ne ſe ſont pas fait des ſyſtêmes d'incrédulité, ont été perſuadés de cette vérité. Hippocrate le premier, quoique plongé dans les ténèbres du paganiſme, n'a pas cherché à couvrir ſon ignorance ſous des noms auſſi dépourvus de ſens que le ſont ceux de haſard, de nature. Il a avoué, ſans détours, qu'il reconnoiſſoit, dans ces maladies, le ſceau de la divinité, τὸ θεῖον. Tous ceux qui ſont venus après lui, ont fait le même aveu. Pourquoi nous qui marchons à la lumière des écritures divines, où nous liſons à chaque page les preuves de la puiſſance du Dieu qui créa cet Univers, qui régle ou dérange le cours des ſaiſons, envoie la ſtérilité ou l'abondance, répand ou arrête les influences malignes capables de nous nuire ; pourquoi, dis-je, douterions-

nous un moment que les maladies peſtilentielles ne nous ſoient directement envoyées par ſa juſtice?

On ne peut douter que le mal des *ardens* ne ſoit un de ceux où l'action immédiate de Dieu fût plus ſenſible. En effet, les cauſes ſecondes qui la produiſent, ſont immédiatement & excluſivement dépendantes de la première, & de plus, l'hiſtoire nous fournit des preuves de cette vérité auxquelles il eſt difficile de ſe refuſer.

Sans remonter à la peſte d'Athènes, dans laquelle Thucydide nous apprend que tous les ſecours de la médecine, tout l'art du médecin (Hippocrate) fûrent impuiſſans; nous voyons qu'en 1129, époque la plus connue du mal des *ardens*, les prières furent ſeules capables d'arrêter ce fléau de la colère divine. A Paris il avoit déja enlevé quatorze mille perſonnes, & toutes les reſſources de la médecine étoient épuiſées. Etienne, évêque de Paris, indiqua des jeûnes & des prières publiques; on deſcendit la châſſe de Sainte-Geneviève, & elle fut conduite ſolemnellement à Notre-Dame. La proceſſion n'étoit pas encore finie, que tous les malades ſe trouvèrent guéris, à l'exception de trois dont l'incrédulité punie de mort, ſervit à relever cette même puiſſance qu'ils outrageoient. Le fait eſt conſtaté, & par tous les hiſtoriens (1), & par une fête particulière, & par un temple qui ſubſiſtoit encore au milieu du ſiècle préſent. A Soiſſons, la même maladie venoit d'être arrêtée par un moyen ſemblable, comme nous l'avons dit plus haut. On obſerva que l'ardeur extrême qui conſumoit les malades, s'aigriſſoit par les rafraîchiſſans, & ſe révoltoit contre les remèdes. On eût recours à l'interceſſion de S. Grégoire, pape, dont on porta les reliques proceſſionnellement à la cathédrale; la maladie ceſſa à l'inſtant, & on célébra long-tems la mémoire de cet évènement par une fête particulière dans les premiers jours de novembre (2).

Enfin Sigebert (3) dit que cette maladie ravagea pluſieurs provinces de la France, & que partout on étoit guéri par l'interceſſion de la Ste. Vierge. Il eſt peu de pays en France où l'on ne conſerve des traces de la protection divine, qui accorda ſubitement aux prières des fidèles la ceſſation de ce fléau.

Mais en rendant hommage à cette cauſe première, le médecin peut & doit rechercher en même-tems les cauſes ſecondes qu'elle met en jeu.

Thucydide & Lucrèce font venir la fièvre éryſipélateuſe connue ſous le nom de peſte d'Athènes, de l'Ethiopie, de l'Egypte, de la Perſe. Hippocrate, mandé par le Roi de Perſe, ſavoit auſſi bien que Thucydide, que la même maladie régnoit en Perſe; mais il ne l'a confond point avec la peſte endémique dans ce pays. Une même conſtitution de l'air régnoit alors dans ces pays, & y produiſoit la fièvre éryſipélateuſe, & ſi quelques miaſmes peſtilentiels ſe développèrent dans l'air, & pénétrèrent juſqu'à la Grèce, ils ne conſtituèrent point la maladie eſſentielle.

Telle fut cette conſtitution: l'année fut pluvieuſe; la direction du vent étoit au midi, mais il fut ſans force, ou plutôt dans une inertie entière. Les ſaiſons précédentes avoient été très-sèches; vers la fin d'août de l'année précédente, il y avoit eu beaucoup de pluie de midi.

L'automne avoit été couvert, le tems toujours chargé, & il étoit tombé une grande quantité d'eau. Point de froid en hyver, le midi régnoit toujours, & le tems avoit été humide & mou. Long-tems après le ſolſtice, & vers l'équinoxe, le froid ſe fit ſentir. Près de l'équinoxe le vent de nord ſouffla, & amena de la neige qui dura peu. Le midi revint au printems. Le vent fut dans un calme entier, & les pluies abondantes & continuelles juſqu'à la canicule, l'été ſerein, chaud; la chaleur étoit grande & étouffante. Les étéſies ne ſouflèrent que rarement & ſans force. Vers la fin d'août, le nord ſoufla de nouveau, & il tomba beaucoup de pluies.

La maladie catarrale peſtilentielle de Rome, ne 590, le mal des ardens de 1129, en France, furent pareillement, ſelon les hiſtoriens, précédées d'une grande humidité & d'inondation. Quant au ſiége du mal des *ardens*, & à l'humeur qui les produit, elle paroît avoir beaucoup d'affinité avec la peſte commune, dans celle-ci la bile paroît être altérée, prodigieuſement augmentée de volume, diſtendre la véſicule du fiel, & ſe porter directement au cœur, par la veine cave, & aux glandes axillaires & inguinales par le tiſſu cellulaire. Les obſervations anatomiques de Glacan & de Cardaillac dans la peſte de Toulouſe, en 1629, (1) mettent cette vérité dans la dernière évidence; le mal des *ardens*, qui eſt une eſpèce de fièvre éryſipélateuſe, doit auſſi reconnoître pour cauſe prochaine la même humeur; mais altérée diverſement, & ſe portant principalement ſur la peau & ſur les muſcles où elle produit le délâbrement de ces parties. Si la nature n'a pas aſſez de force, la maladie ne porte point alors le caractère du mal des *ardens*; mais elle produit des toux, des fièvres *ardentes*, des phrénéſies, des diſſenteries, dont les ſymptômes reſſemblent aux maladies de ce genre, pituito-bilieuſes. En effet, l'appareil des ſymptômes catarrales, prouve qu'avec la bile concourt la ſéroſité catarrale, & que ces deux humeurs ſe com-

(1) Felib. p. 156, antiq. de Paris, art. Ste.-Geneviève des ardens, Baillet, vie Ste-Geneviève, &c.

(2) Hiſt. de Soiſſons, 2 vol. in-4°., tom. II, p. 100.

(3) Chron. Pag. 192.

(1) Trait. de peſte, p. 52.

muniquent réciproquement leurs qualités mal-faisantes.

Préſervatifs.

C'eſt ſans doute pour corriger l'exceſſive humidité de l'air qui avoit régné juſqu'en été, & qui reprit en automne, qu'Hippocrate fit brûler une multitude de feux, & juſqu'à des forêts entières. Il recommandoit auſſi de brûler, par préférence, des bois odorans, pour rendre à l'air le reſſort dont il étoit en même-tems privé par le calme entier des vents.

Les autres moyens, recommandés dans la peſte commune, pour éviter la contagion, ne paroiſſent pas ici néceſſaires, & les feux allumés qui peuvent être de grand uſage dans le mal des *ardens*, & dans les maladies épidémiques, qui viennent principalement d'une exceſſive humidité de l'atmoſphère, ne paroiſſent pas devoir produire dans la peſte commune une reſſource auſſi aſſurée.

Prognoſtics, & curation.

Dans cette conſtitution, le corps eſt inondé de ſéroſités âcres, & de ſucs impurs, dont il eſt à ſouhaiter que l'évacuation ſe faſſe par la peau. La quantité des humeurs empêche qu'on ne puiſſe eſpérer d'effet ſuffiſant de la ſeule tranſpiration, à moins qu'elle ne ſoit excitée avec violence; on ne voit pas dans la deſcription d'Hippocrate que la nature ait eu aſſez de forces pour exciter des criſes avantageuſes par les ſueurs, mais ſeulement par un cours de ventre favorable, & venu dans le tems de la criſe, ou par une excrétion d'urine louable, ou enfin par les dépôts. Il ſe formoit ſous la peau des collections conſidérables de ces humeurs âcres qui produiſoient les ulcères éryſipélateux, dont la putréfaction entraînoit celle de toutes les chairs. Hippocrate a obſervé, dans cette épidémie, qu'il n'y avoit rien à craindre pour la vie, lorſque l'éryſipèle ſortoit au-dehors, & formoit ulcère. Le ſeul danger étoit de perdre le membre qui en eſt attaqué par la fonte de toutes les chairs. Il y avoit cependant tout à craindre lorſqu'elle ſe portoit ſur les parties génitales. Mais ſi l'humeur rentre en-dedans, on ne peut en réchapper, le danger eſt prompt. Il eſt plus éloigné ſi elle ſe fait lentement. Ainſi il faut éviter, avec ſoin, & l'eau froide & les répercuſifs de toute eſpèce, & entretenir, autant qu'il eſt poſſible, l'évacuation cutanée par les diaphorétiques; la ſuppuration paroît devoir être laiſſée à elle-même; car il ſeroit auſſi dangereux de l'arrêter que de chercher à la provoquer par les onguens propres par leur nature à étendre l'éryſipèle. La diſſenterie & le cours de ventre, à la ſuite de ces éryſipèles, étant ordinairement une ſuite de leur répercuſſion, ſont du plus mauvais préſage.

Dans la fièvre éryſipélateuſe peſtilentielle, connue ſous le nom de mal des *ardens*, le ſeul moyen curatif, étoit le recours à la clémence divine.

On ne peut s'aſſurer, par aucun des ouvrages qui nous reſtent d'Hippocrate, des moyens qu'il a employés pour guérir cette eſpèce de peſte. Un médecin illuſtre, du dix-ſeptième ſiècle, Vanhelmont, *tumul. peſtis*, a cru les découvrir; ces moyens, dit-il, ſont principalement le ſoufre, le ſel & la poix. Hippocrate, s'il faut l'en croire, employoit le ſoufre pour déſinfecter les maiſons, & les préſerver de la peſte en le faiſant brûler. La poix ſervoit au même uſage, & c'eſt pour cela qu'il fit brûler des forêts entières de bois réſineux; la baſe du traitement conſiſtoit à pouſſer violemment au-dehors la cauſe morbifique par une abondante tranſpiration; pour l'exciter, on mêloit vingt-quatre gros de ſoufre dans un verre de vin qu'on faiſoit avaler au malade, le plus chaud qu'il fût poſſible; on faiſoit diſſoudre dans le même vin du ſel décrépité pour corriger la putridité, & s'oppoſer au dégoût provenant de la ſaburre des premières voies. La ſueur étoit continuée au moins trois jours, & quelquefois juſqu'a ſept. On la provoquoit deux fois par jour, & chaque fois ſix heures, ſi les malades pouvoient la ſupporter, les premiers jours on la forçoit davantage, & on diminuoit par degrés; pendant la ſueur on ne donnoit aucune boiſſon; après la ſueur on faiſoit prendre de la crême d'orge pour nourriture, & pour boiſſon du vin grec qui avoit ſéjourné dans des outres enduits de poix, auquel on ajoutoit quelques grains de ſel & de ſoufre, & on frottoit le corps avec du ſoufre réduit en poudre fine, puis on le lavoit avec du vin où l'on avoit fait bouillir la même poudre.

Le vin ſe ſoufroit d'une autre manière: on expoſoit une bouteille vide à la vapeur du ſoufre. On mettoit enſuite un tiers de vin, & on ſecouoit fortement afin que le vin put s'imprégner de cette eſpèce de gaz.

A ce ſudorifique on ajoutoit le ſpécifique de la maladie, c'étoit la chair de vipère ou autre ſerpent dépouillé, de la peau, de la tête & de la queue, des inteſtins & du fiel. Cette chair n'étoit point bouillie, mais ſéchée au four, réduite en poudre fine, puis mêlée avec du miel. Hippocrate joignoit des aromates pour voiler ſon ſecret, ce qui a donné lieu aux compoſitions appellées thériaques, qui ne tirent leur nom & leur principale vertu que de la chair de vipère.

Le traitement chirurgical conſiſtoit à mettre ſur les anthrax & ſur les ulcères, de la poix, ou des linges imbibés de vin ſoufré; de plus on appliquoit à la plante des mains & des pieds, quelquefois même ſur les anthrax des feuilles d'*aſarum*: on les laiſſoit douze heures, & enſuite on les enſeveliſſoit à cauſe de l'infection horrible qu'elles répandoient.

Ce traitement eſt-il conforme à la ſaine pratique? Sydenham l'eût ſans doute rejetté; Huxham, avec toute l'antiquité, l'auroit adopté; il paroîtra incendiaire; mais quel eſt le plus incendiaire, ou le virus peſtilentiel, qui, dévorant les corps d'une ardeur

inextinguible, les précipitoit dans le tombeau, ou le traitement qui, chaſſant au-dehors ce virus brûlant, pouvoit rendre les malades à la vie. (M. SAILLANT.)

ARDENT. (*Voyez* POILS ou ROBES.) (M. HUZARD.)

ARDENTE, FIÈVRE, CHAUD MAL. (*Tritæophia, cauſus* d'Hippocrate). Claſſe 2, ordre 2, de Sauvages.

On donne ce nom à une fièvre continue, aiguë, accompagnée de ſymptômes très-graves & très-variés, au nombre deſquels on admet aſſez généralement comme ſignes pathognomoniques, une chaleur brûlante & une ſoif intariſſable. Les anciens l'ont décrite ſous la dénomination de *cauſus*, quelquefois ſous celle de *lypirie* & ſous pluſieurs autres encore qu'il eſt inutile de rapporter ici.

Il eſt difficile d'accorder les auteurs entr'eux, d'après ce qu'ils ont écrit ſur la fièvre *ardente*. Les uns l'ont placée parmi les fièvres remittentes, dont les redoublemens doivent être eſſentiellement marqués en tierce; c'eſt le plus grand nombre (1) : d'autres en ont fait une fièvre ſynoque (2); quelques-uns n'ont point voulu qu'elle eût une marche particulière, ni réglée, & l'ont préſentée comme ayant tantôt des redoublemens violens les jours impairs; tantôt ſuivant l'ordre des accès de la double tierce; tantôt parcourant ſes périodes ſans règles, ni pour le retour des redoublemens, ni pour la durée (3).

Hippocrate ne fait pas mention du friſſon, comme étant un des ſymptômes par leſquels débute cette fièvre (4); Galien l'excepte poſitivement (5); Sauvage les a copiés (6); M. Lieutaud, au contraire, dit que cette fièvre commence toujours par le friſſon. *Rigore & horrore, vel frigore tremulo adoritur hæc febris ſpecies* (7).

Enfin on ne retrouve, dans les différens médecins qui ont traité de la fièvre ardente que des oppoſitions propres à répandre l'incertitude ſur ſa véritable nature. Il en eſt qui en ont fait une eſpèce de fièvre aiguë, diſtincte, qui a une marche, des ſignes, des efforts critiques & un traitement qui lui ſont particuliers, tandis que d'autres ne l'ont conſidérée que comme une variété de la fièvre putride (1) ou la fièvre maligne (2); mais tous offrent cela de commun, qu'ils adoptent au au nombre de ſes ſymptômes eſſentiels une chaleur âcre & brûlante, & une ſoif qu'on ne peut éteindre (3).

(1) Exquiſita febris ardens cum omnia alia ferret accuratè tertianæ indicia. Gal. de ariſtb. lib. II, cap. 6, Hollier, de morbis internis. Boerhaave 739.

(2) Perpetuus & conſtans ardor, nec manifeſtè tertiano more excandeſcens.

(3) Dictionnaire de médecine, par une ſociété de médecins, tom. III, p. 8 & 9.

(4) *Voyez* le troiſième livre des épidémies.

(5) Exquiſita febris ardens, cum omnia alia ferret accuratè tertianæ indicia, eo ſolo differt, quod neque cum rigore invadat, neque ad integritatem deveniat. Gal. loco jam citato.

(6) Tritæophia cauſus, claſſe II, ordre II, p. 440.

(7) Sinopſis univerſæ praxeos medicæ, p. 21, tom. I.

(1) *Voyez* Plater, Sylvius & Fernel; ce dernier dit : ineſt autem continua, quæ cauſus appellatur, in primis conſpicuæ ſunt communes putridinis notæ. Lib. IV, cap. 8, de febre contin.

(2) Quod ſi tanta accedat malignitas, ac pernicies, ut interiores partes ipſaque viſcera uri videantur, ſimulque externa frigeant, peculiari ea jam nomine *Lypirias* febris appellatur. (Joannes Fernel. amb. de febribus continuis loco jam citato.

(3) Ces différences ſi frappantes, que l'on rencontre dans les auteurs, viennent ſans doute, ainſi que le remarque Charles-le-Roi, ancien profeſſeur au Ludovicée de Montpellier, de ce qu'on n'a pas attaché toujours les mêmes idées à ce mot *fièvre ardente*. Ce médecin célèbre a fait, à ce ſujet, les obſervations les plus judicieuſes. « Les auteurs citent, » dit-il, ſi ſouvent Hippocrate, en parlant de la fièvre » ardente, qu'on ſe perſuaderoit aiſément que ce père de la » médecine employoit le mot *cauſus* & ſes dérivés, préciſément dans le même ſens que le même mot, & ceux de » fièvre *ardente* ont été employés par Galien & ceux qui l'ont » ſuivi : cependant rien de plus contraire à la vérité. Hippocrate emploie quelquefois le mot *cauſus*, pour ſignifier » une *fièvre forte*, une *fievre vive*, en un mot, pour ſignifier » non l'eſpèce, mais le degré de la fièvre. Mais, pour l'ordinaire, il s'en ſert pour déſigner en général les fièvres » aiguës, dangereuſes & meurtrières. Il comprenoit toutes » les fièvres ſous la dénomination générale de fièvres *ardentes*, » à-peu-près comme nous les avons compriſes avec la plus » grande partie des médecins françois, ſous la dénomination » générale de fièvres malignes : ce qui ſuit naturellement de » ce qu'on ne connoît pas d'autre expreſſion dont il ſe ſoit » ſervi, comme les modernes, pour diviſer les fièvres en » différentes eſpèces. Et, d'ailleurs, il eſt aiſé de s'en convaincre, en conſidérant attentivement pluſieurs paſſages » de ſes ouvrages, où cette expreſſion eſt évidemment employée dans le ſens que je viens de dire, principalement » dans les premiers livres de ſes épidémies ».

M. le Roy fait remarquer que les obſervations d'Hippocrate, ſur le prognoſtic des fièvres *ardentes*, doivent, par conſéquent, être appliquées aux fièvres aiguës en général; & que ce ſeroit abuſer, comme on ne l'a que trop fait, de l'érudition, que de les appliquer uniquement à une eſpèce de fièvre aiguë particulière, qu'on diſtingueroit ſous le nom d'*ardente*, des autres fièvres aiguës appellées putrides & malignes.

Il obſerve enſuite que Galien n'eſt pas toujours d'accord avec lui même ſur le ſens qu'il attachoit à cette expreſſion, *fièvre ardente*, & que ſes variations, ſur cette fièvre, ont été la ſource des diviſions que l'on rencontre chez les médecins qui l'ont ſuivi, & qui ont écrit ſur le même ſujet. Par rapport à la marche de cette fièvre, Galien l'a fait, dans pluſieurs endroits, tierce continue; & ailleurs il parle d'une fièvre du genre des *ardentes* qui marchoit ſans redoublemens. Souvent il donne la chaleur brûlante, & une ſoif intariſſable, pour les ſignes caractériſtiques de cette fièvre; & de cette manière il ſemble la diſtinguer avec préciſion de toutes les autres fièvres aiguës; mais dans d'autres paſſages de ſes ouvrages, il n'inſiſte pas ſur la néceſſité de ces ſignes, & il

Nous penſons que pour bien faire connoître la fièvre ardente, ou le cauſus d'Hippocrate, nous ne pouvons mieux faire que d'en donner l'hiſtoire, telle qu'il nous l'a laiſſée dans différens endroits de ſes ouvrages.

---

lui ſuffit que le feu intérieur qui, ſelon lui, produit cette fièvre, ſe manifeſte par d'autres effets, comme la langue sèche, brune, noire, le délire, le ſentiment d'une grande chaleur interne, le dégoût, peu de fièvre avec des ſymptômes graves, le froid des extrémités. En un mot, dans certains endroits, il ſemble reſtreindre le ſens de cette dénomination; dans d'autres il paroît l'étendre beaucoup, & lui faire embraſſer, comme Hippocrate, toutes les fièvres aiguës, dangereuſes & meurtrières.

En liſant avec attention les ouvrages de Galien, & les deſcriptions des fièvres aiguës qu'ils contiennent, on ne peut pas douter qu'il n'ait obſervé un grand nombre de celles que nous appellons malignes, & il eſt évident qu'il les a compriſes ſous la dénomination de *fièvres ardentes*. Il ſemble même que quelquefois il attachoit à cette expreſſion *fièvres ardentes*, le même ſens que nous donnons à celle de fièvres aiguës, dont les unes étoient plus douces, plus modérées, & les autres pernicieuſes. C'eſt ce que le paſſage ſuivant, de l'article 35 du troiſième commentaire, ſur le troiſième livre, paroît indiquer; il s'exprime ainſi : *nares pauca ſtillarunt : Hoc in comitibus eſt malignarum ardentium febrium, ut ſanguinis eruptiones lenium.*

Depuis *Galien* la confuſion n'a fait que s'accroître. *Ettmuller* a traité des fièvres aiguës ſous ces deux titres, *fièvres ardentes*, *fièvres malignes*.

Lieutaud fait deux articles diſtincts de la fièvre *ardente* & de la fièvre maligne; & cependant en traitant de la première, il eſt évident qu'il décrit la ſeconde. Il dit, en parlant du pouls : *pulſus primò durus & frequens, in dies inordinatus & debilis, cum defectu virium, obſervatur.* Et plus bas : *areſcunt lingua & labia, quæ ſenſim nigredinem contrahunt, & variis ſiſſuris deturpantur. Cephalalgiâ acerbiſſimâ torquentur ægri, vigiliis contumaciſſimis excruciantur; delirio, affectu comatoſo, inſultibus epilepticis, aliisque gravioribus ſymptomatibus affliguntur.... Ex hoc fonte prodire videntur cardialgiæ & anxietates nulla arte leniendæ; leipothymiæ luctuoſæ, ſingultus contumaciores, phlogoſes exitiales. Cutis variis efflorescentiis & exanthematibus ſignatur.* Ne ſont ce pas là des ſymptômes qui caractériſent la malignité dans les fièvres?

Enfin, le célèbre Boërhave a décrit les fièvres malignes des modernes ſous le titre de *febris ardens*. Il a imité, avec trop de ſagacité, les anciens, pour tomber dans la même erreur que ſes contemporains.

Les remarques indiquent aſſez combien la doctrine des auteurs, ſur la fièvre *ardente*, offre peu d'uniformité; & on en ſera peu ſurpris, ſi, comme le dit Charles-le-Roy, « l'on » fait attention que le degré de chaleur & de ſoif, qu'on a » donné pour ſymptôme caractériſtique de cette fièvre, ne » préſente à l'eſprit rien de fixe & de déterminé; & qu'il n'eſt » guères poſſible de décider à quel degré de chaleur & de ſoif » une fièvre ne doit plus être appellée *putride*, mais *ardente*: » ſur-tout ſi l'on remarque d'ailleurs que cette chaleur ne doit » pas s'eſtimer ſeulement ſur celle de l'habitude du corps (qui, » comme nous diſent pluſieurs auteurs, ſouvent n'eſt pas » fort chaude, quelquefois même eſt froide) mais principa- » lement à ſes effets, tels que la langue brune, noire, sèche, » le délire, la peau aride, &c., & ſur-tout la ſoif : encore » remarque-t-on que celle-ci eſt ſouvent diminuée, ou même » éteinte par le concours de différentes circonſtances. Second » mémoire ſur les fièvres aiguës, p. 238.

La fièvre ardente, dit Hippocrate, ſe forme lorſque les petits vaiſſeaux (1), étant déſſéchés par les ardeurs de l'été, attirent ou repompent les humeurs âcres ſéreuſes ou bilieuſes. Quand cette fièvre ſe déclare, les malades reſſentent dans le corps des douleurs & des laſſitudes qui paroiſſent pénétrer juſqu'aux os. Cette maladie arrive communément à la ſuite des longs voyages & après avoir longtems enduré la ſoif; la langue devient ſèche, noire, âpre ou raboteuſe; le ventre ſenſible, douloureux; les dejections ſont très-liquides & très-pâles; les malades ſont au ſurplus tourmentés d'une ſoif ardente, de veilles, & le plus ſouvent de délire. Si le ſang s'ouvre une iſſue par les narines, & qu'il en découle ſuffiſamment, cette fièvre ſe diſſipe; s'il ſurvient des ſueurs décrétoires, avec des urines blanches, épaiſſes, dont le ſédiment ſoit léger, les malades guériſſent.

Hippocrate dit dans un autre endroit, qu'il y a une autre eſpèce de fièvre ardente, dans laquelle le ventre eſt pareillement relâché, avec une grande ſoif, une langue ſèche, raboteuſe & ſalée, une difficulté d'uriner, & des veilles accompagnées de réfroidiſſement aux extrémités du corps. Si dans ce cas le ſang ne coule pas des narines, ou qu'il ne ſe forme aucun abſcès mémorable vers le col, ou qu'il ne ſurvienne point de douleurs aux cuiſſes, avec une expectoration de crachats épais ou des douleurs coxendiques ou une échymoſe aux teſticules, la maladie ne ſe juge pas. Les teſticules tendus ſont auſſi un ſigne décretoire (2).

Ailleurs, Hippocrate annonce que cette fièvre attaque plus ſouvent les tempéramens bilieux que les pituiteux, & qu'elle arrive lorſque la bile, mue par tout le corps, eſt attirée par les veines, d'où réſulte un mêlange de bile & de ſang qui échauffe les chairs & le reſte du corps; qu'il y a cependant des parties qui ſe déſſèchent plus facilement a cauſe de la grande humidité dont elles abondent; & que, quand elles ſe déſſéchent, le malade meurt. Les extrémités du corps qui ſont par leur nature les parties les plus ſèches, ne tardent point à être privées de leur humidité par l'ardeur de la fièvre; d'où il arrive qu'elles paroiſſent au tact, froides & ſèches. C'eſt pourquoi les malades ſentent quelquefois une chaleur brûlante, pendant que les extrémités ſont froides... Pour lors la langue & l'intérieur de la gorge ſe déſſèchent & deviennent raboteux, tant par la chaleur de la fièvre, que par l'air brûlant qui ſort à tout inſtant des poumons. Ce qu'il y a de bile dans l'eſtomac, ſort quelquefois par les ſelles avec irritation : d'autres fois les malades la vomiſſent dans les quatre ou cinq premiers jours. Le vomiſſement arrive quand la poitrine, une fois échauffée, attire cette bile, d'où réſulte le vomiſſement. Il ajoute en même tems que cette maladie ſe change ſouvent en péripneumonie; qu'alors les malades bien affoiblis par

---

(1) Ibidem.

(2) De ratione victus in morbis acutis, ſect. 4.

la fièvre ardente ſuccombent pour l'ordinaire dans cette nouvelle maladie, à cauſe de l'impuiſſance où ils ſe trouvent de ſoutenir les aſſauts d'une péripneumonie pendant les quatorze jours néceſſaires à la maturité des crachats (1). Il aſſure néanmoins que quelques-uns ſont aſſez heureux pour échapper à ces accidens graves.

On voit par le tableau qu'Hippocrate nous a laiſſé de la fièvre aiguë, qu'il appeloit *ardente*, qu'elle préſente de grandes variétés, ſoit par rapport à ſes ſymptômes, ſa marche & ſa terminaiſon, que par rapport au danger qu'elle entraîne après elle. On ſera même convaincu, ſi l'on veut parcourir les épidémies de cet homme célèbre, qu'il n'a pas prétendu décrire une ſeule & même fièvre. En effet, dans le nombre des fièvres qu'il nommoit *ardentes*, il en eſt où la bile dominoit de la manière la plus marquée, tandis que dans d'autres cette humeur n'y jouoit abſolument aucun rôle (2); les unes étoient accompagnées des ſymptômes les plus graves, & communément mortelles; les autres, au contraire, parcouroient leur tems ſans trouble & ſans l'apparence même du danger. Enfin, s'il reſtoit encore quelque doute à cet égard, nous invitons nos lecteurs à parcourir les trois premiers livres des maladies populaires, & cette lecture achevera de les convaincre qu'Hippocrate donnoit le nom d'*ardentes* à toutes les eſpèces de fièvres aiguës en général, ſoit qu'elles fuſſent dangereuſes ou non, & il a ſouvent compris ſous cette même dénomination celles que les modernes appellent malignes (3).

Il ſuit de ce que nous venons de faire obſerver que le prognoſtic de la fièvre ardente varie à l'infini. Le danger s'annonce par pluſieurs ſignes qu'Hippocrate n'a pas recueilli dans un ſeul & même endroit, mais que l'on trouve épars dans les différentes hiſtoires de cette maladie, qu'il a ſemées dans ſes ouvrages.

La voix aiguë, glapiſſante ou rauque, eſt un ſymptôme facheux. Les anxiétés, l'abattement de l'ame & la crainte, les friſſons qui viennent ſans raiſon, les ſueurs partielles, telles que celles du front & des clavicules, l'aridité de la peau, la reſpiration difficile, le tâtonnement des malades & les mouvemens qu'ils font avec leurs mains pour amonceler leurs couvertures & leurs rideaux, pour prendre des mouches, &c.; le froid des extrémités qu'on ne peut réchauffer ſans beaucoup de peine; les redoublemens en jours pairs; les urines tenues, noires & crues; la conſtipation opiniâtre, la diarrhée colliquative ou les déjections crues, noirâtres; la ſoif intariſſable & diſproportionnée à l'ardeur de la fièvre; enfin les convulſions & les ſueurs froides ſont des ſignes preſque toujours mortels.

Cette fièvre ſe juge de pluſieurs manières. Elle peut l'être par un flux abondant d'urine, par la ſueur, le vomiſſement, la diarrhée, l'hémorragie du nez, le flux menſtruel & quelquefois par l'ictère qui ſurvient après le ſixième jour; toutes les criſes ſont bonnes lorſqu'elles arrivent dans un jour décretoire, & après quelque ſigne de coction. Le médecin attentif à tous les changemens de la maladie, & aux différens ſignes qui ſe préſentent dans ſon cours, peut annoncer ces criſes aſſez ſouvent.

On prédit l'hémorragie du nez, s'il y a peſanteur à la tête, au front, aux tempes & tenſion dans le cou; ſi le malade éprouve un battement ſenſible dans les artères de ces parties; ſi les oreilles, le cou ou la face ſont rouges, tandis que le reſte du corps eſt pâle; ſi les yeux ſont larmoyans; s'ils ſont affectés de brouillards & d'un ſentiment de peſanteur; s'ils ſont plus lumineux ou plus étincelans qu'à l'ordinaire; s'il y a démangeaiſon aux narines, de la tenſion aux hypocondres, ſans douleur; ſi les malades ſentent des battemens dans les artères cervicales, épinières; ſi le pouls eſt grand; s'il eſt ſurvenu tout-à-coup un tremblement aux mains; ſi les malades ſont ſanguins; s'ils n'ont pas encore atteint l'âge de trente-cinq ans: enfin il ne faut pas perdre de vue que cette eſpèce de criſe eſt plus commune dans le printems & dans l'été, que dans toute autre ſaiſon, & que le délire la précède & l'accompagne ſouvent.

Les ſignes du vomiſſement ſont le friſſon horrifique; le ſentiment de froid aux extrémités inférieures, aux hypocondres; le pouls dur, inégal; une douleur mordicante à la tête; une vue ténébreuſe, comme s'il y avoit des nuages devant les yeux; une douleur à l'eſtomac; le tremblement, ou un mouvement convulſif de la lèvre inférieure; un écoulement de ſalive par la bouche, de pituite ou d'humeur tenue, & les nauſées.

La ſueur s'annonce par le pouls ondulent & violent; par le friſſon rigoureux qui précède ordinairement les ſueurs, à l'approche des criſes; par la conſtipation du ventre, jointe à une diminution ſenſible d'urine, ou bien par un flux de ventre modéré, accompagné de diminution de l'urine; par une peau plus chaude & plus rouge que de coutume; par une vapeur chaude & humide qui s'élève du corps des malades; enfin par la conſtitution chaude & humide de l'année qui rend cette ſorte de criſe plus fréquente.

On peut prédire aux femmes le flux menſtruel, & aux hommes le flux hémorrhoïdal par les peſanteurs, les tenſions, les chaleurs, les douleurs des lombes,

(1) De morbis, Lib. I, ſect. 5.

(2) Æſtate, dit Hippocrate, febres ardentes plurimæ populariter graſſatæ ſunt; in quibus nulli aderant vomitus, ſed alvi perturbationes ex tenuibus, aquoſis, non biliosis & ſpumantibus multis quæ interdum depoſita ſubſidebant.

(3) Voyez ſur-tout la ſeptième ſection du troiſième livre des maladies populaires, & particulièrement l'hiſtoire du troiſième malade, & celle du huitième.

& de la région hypogaſtrique; par les friſſons horrifiques, & par quelques inégalités du pouls.

S'il ſurvient aux femmes des friſſons qui rendent la fièvre laborieuſe, cela ſignifie ſouvent l'éruption des menſtrues (1); mais ſi ce ſont des hommes, & qu'ils ſe plaignent d'avoir le cou douloureux, il faut annoncer l'hémorragie du nez.

Galien dit qu'on n'a pas de ſignes certains pour prédire les criſes par le flux de ventre & de l'urine. Il convient néanmoins qu'elles doivent arriver, lorſque tous les ſignes que nous venons d'indiquer manquent, & qu'alors la quantité de l'évacuation eſt toujours en raiſon de la hauteur du pouls.

Ceux qui, dans les fièvres, dit Hippocrate (2), ont les hypocondres élevés avec bruit, & auxquels il ſurvient tout-à-coup quelque douleur aux reins, leur ventre ſe lâche & s'humecte, à moins qu'il ne ſe faſſe une éruption de vents, ou qu'il ne ſurvienne un grand flux d'urine.

L'ardeur ou la démangeaiſon à l'extrémité de la verge, jointe au froid des extrémités inférieures, annonce toujours la criſe par les urines, lorſque les autres ſymptômes y concourent. On ne doit pas oublier l'état du pouls qui, ſeul, a ſervi tant de fois de bouſſole aux médecins pour annoncer les criſes.

Tous les ſignes, dont nous venons de faire mention, annoncent une criſe heureuſe dans la fièvre ardente, & ne trompent jamais, lorſqu'ils arrivent après la coction, aux approches des jours critiques, & que les forces des malades ſont ſuffiſantes; au contraire, ces mêmes ſignes prognoſtiquent la mort ou un état dangereux, s'ils paroiſſent dans les commencemens de la maladie, ou dans un état de grande crudité.

Le traitement de la fièvre ardente ne peut être uniforme ſi on la conſidère, ainſi que nous venons de la préſenter, comme une fièvre aiguë, de nature différente, tantôt bénigne, tantôt dangereuſe, & ſouvent même comme maligne.

Si on l'enviſage ſous le rapport de l'humeur dépravée ou ſurabondante, qui paroît y jouer le plus grand rôle, ſon traitement ne devroit pas être moins varié: & pour l'adapter à tous les cas & à toutes les circonſtances qu'elle peut offrir, il faudroit, pour ainſi dire, faire l'hiſtoire de toutes les fièvres aiguës. Cependant, comme *Hippocrate*, en parlant des cauſes qui produiſent la fièvre ardente, fait le plus ſouvent mention de la bile âcre, qui ſtimule & irrite les ſolides, & qui ſe dépoſe quelquefois ſur les différens organes; c'eſt de ce point que nous allons partir, pour tracer les principales indications que cette fièvre offre à remplir au médecin; c'eſt donc une eſpèce de fièvre bilieuſe dont nous allons préſenter les moyens curatifs.

L'ardeur de la fièvre exige ſouvent la ſaignée dans le commencement de cette maladie, ſur-tout chez les jeunes gens, qui y ſont en général plus ſujets, & pour leſquels elle eſt moins dangereuſe (1); mais il faut prendre garde de commettre aucun excès à cet égard, & ne pas perdre de vue que la diſpoſition inflammatoire que l'on obſerve eſt le plus ſouvent ſymptômatique & non eſſentielle; & que cet état peut, dans ce genre de fièvre, faire promptement place à l'affaiſſement. Les émétiques, qui ſemblent être les remèdes les plus indiqués, doivent cependant être donnés avec ménagement; c'eſt l'état de la langue, l'amertume de la bouche, & les diſpoſitions au vomiſſement, qui doivent en régler l'emploi (2). Leur adminiſtration inconſidérée pourroit augmenter l'incendie, exciter l'inflammation au bas-ventre, ou d'autres accidens graves.

Les purgatifs demandent la même attention, & exigent du choix. Ils ne doivent être placés qu'à la fin de la maladie, ou au moins lorſque l'humeur eſt devenue mobile: les tamarins & la caſſe, dans le petit-lait, aiguiſés avec un grain de tartre ſtibié, ſont les plus appropriés. On émétiſe, avec le plus grand ſuccès, les boiſſons, dans les cas où les évacuations alvines ſont rares. Les boiſſons doivent être délayantes, adouciſſantes, rafraîchiſſantes & acidules. On peut les nitrer; les lavemens émolliens préparés avec la pariétaire, la mauve, guimauve, bouillon blanc ou graine-de-lin, doivent être multipliés.

Cette maladie marche quelquefois très-rapidement; & il n'eſt pas rare de voir les malades enlevés le troiſième & le quatrième jour. Le plus ſouvent la durée eſt de quatorze, dix-ſept ou vingt-un jour. L'embarras de la tête, ou le dépôt de l'humeur bilieuſe vers tout autre organe, ainſi que l'affaiſſement exige ſouvent l'application des véſicatoires de bonne heure. (M. LAGUERENNE).

ARDEUR, *ardor*, *ordre noſol. Cauſos Gracis.*

On appelle ainſi le ſentiment d'une ardeur brûlante éprouvée dans une partie quelconque, ſoit en-dedans, ſoit en-dehors du corps humain, ou des *ardeurs* à la peau, *ardeur* interne, *ardeur* dans la région de l'eſtomac & de l'éſophage, *ardeur* d'urine, *ardeur* du viſage, *ou feux qui montent à la tête*, vers

(1) Proreh. tom. 1. texte 145.

(2) Aphr. 73. ſect. 4.

(1) Sanguinem detrahes, ſi vehemens fuerit morbus, & qui ægrotant, ætate florenti fuerint. Hipp. de rat. victûs in morbis acutis. Sect. 4, en parlant de la fièvre ardente.

(2) Et ſi os amarum fuerit, vomere conducit & alvum ſubluere. *Ibidem.*

laquelle en effet le ſang ſe porte abandamment en certaines circonſtances (V. D.)

ARDEUR, ſymptôme que l'on obſerve ſouvent dans la fièvre.

Lorſque la chaleur eſt exceſſive, & le mouvement des liqueurs très-accéléré, il s'enſuit, dans toutes les parties, une tenſion très-remarquable. Cet état de rigidité, & le ſpaſme des extrémités vaſculaires qui l'accompagne preſque toujours, s'oppoſent à la dilatation des orifices des vaiſſeaux, & ſuſpendent toutes les ſécretions. La peau refuſe d'ouvrir ſes pores à la tranſpiration, elle eſt sèche & aride; l'air qui ſort des poumons eſt brûlant; les urines ſont rares & très-hautes en couleur; le pouls eſt dur & tendu; le teint & les yeux ſont animés. Tous ces ſymptômes caractériſent l'ardeur de la fièvre. (M. LAGUERENE).

ARDEUR D'ESTOMAC (*Voyez* PYREXIE). (M. ANDRY).

ARDOISE. (*Mat. méd.*)

L'*ardoiſe* eſt une pierre ſchiſteuſe, formée en plus grande partie d'alumine. (*Voyez* le dictionnaire de Minéralogie). On l'a quelquefois employé en poudre, comme deſſicative, ſur les vieux ulcères. On n'en fait plus d'uſage aujourd'hui. (M. FOURCROY.)

ARDRASE. (*Médec. vétérin.*) (*Voyez* HARTDRASER). (M. HUZARD).

ARECK. (*Hygiène*).

Partie II, des choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Section I^e., végétaux.

Areca.

L'*areck* eſt un genre de plante unilobe, de la famille des palmiers, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces, & dont les caractères génériques ſont d'avoir un calice à trois diviſions profondes, ovales, pointues, coriaces & concaves; d'offrir trois pétales cohérents à leur baſe tout-à-fait ſemblables au calice, & qui perſiſtent enſemble avec ſix étamines non-ſaillantes hors de la corolle, & en un ovaire ſupérieur chargé de trois ſtiles.

Son fruit eſt une eſpèce de noix ovoïde un peu pointue à ſon ſommet, & accompagnée à ſa baſe par le calice & la corolle, qui y forment une étoile, ou une roſette très-adhérente. Il eſt compoſé d'un brou épais, fibreux, qui renferme un noyau arondi ou ovale, un peu applati à ſa baſe, & dont la ſubſtance, quelquefois marbrée, ou teinte de pluſieurs couleurs, paroît cornée.

Dans la claſſe de ces palmiers on diſtingue,

1°. L'arec de l'Inde.

Areca cathecu, LIN.

C'eſt un arbre qui s'élève de trente à quarante pieds, droit & nud, d'un bois qui, à la longue, acquiert la plus grande dureté. La cîme de ſon tronc eſt couronnée par ſix ou huit feuilles longues, d'environ quinze pieds; au centre de la cîme feuillée naît une eſpèce de bourgeon conique, qu'on appelle choux du palmier, & qu'on mange dans divers arbres de cette famille, mais qui a un goût trop acerbe dans cette eſpèce.

Les fruits de cet *areck* ont à-peu-près la groſſeur d'un œuf de poule. L'écorce de ces fruits eſt très-mince, liſſe, d'abord d'un verd blanchâtre, jaune enſuite, & recouvrant une chair ſucculente, blanche & fibreuſe, que les Indiens mangent, & nomment pinangue. Ces fruits deſſéchés renferment un noyau arrondi, un peu applati à ſa baſe, pointu à l'autre extrémité. Ce noyau, dans ſa jeuneſſe, eſt tendre, creux dans ſon milieu, & plein d'une eau lympide, qui a comme lui une ſaveur âpre & aſtringente.

Ce palmier croît naturellement dans l'Inde, dans les iſles Moluques, & dans les contrées méridionales de la Chine.

C'eſt une des plantes dont les Indiens font le plus grand uſage. La fleur extérieure du fruit ſe mange avec le bétel (eſpèce de poivre) lorſqu'elle eſt fraîche; mais le noyau, ou l'eſpèce d'amande qu'elle enveloppe, eſt d'un uſage beaucoup plus général. Son goût eſt un peu aſtringent, il convient à l'eſtomac, & forme une eſpèce de régal, parmi ces peuples, dans les viſites qu'ils ſe rendent.

On préſente l'areck en entier ou coupé par tranches. Le bétel qu'on y joint fait diſparoître l'âcreté naturelle à l'*areck*. L'*areck*, mêlé avec le bétel, eſt d'un uſage journalier dans toute l'Inde; hommes, femmes, enfans, & les Européens même, en mâchent du matin au ſoir. La ſaveur de la pâte, qu'on fait avec ces ſubſtances, eſt d'abord âcre & aromatique, mais elle finit par être très-agréable.

Ceux qui mangent de l'areck, pour la première fois, éprouvent une eſpèce d'ivreſſe; mais on s'y accoutume bientôt. L'eſtomac s'en trouve bien; l'haleine de ceux qui en font un uſage habituel, eſt douce, & ils ont le viſage agréablement coloré, ce qui plait beaucoup dans l'Inde.

L'habitude de manger de l'areck eſt pernicieuſe aux aſthmatiques & aux phthiſiques. Lorſqu'on reſſent des vertiges, ou de l'oppreſſion à la poitrine, la première

fois qu'on mange de l'areck, on avale un peu de ſel ou du jus de limon, ou tout autre acide, & ces ſymptômes diſparoiſſent.

L'amande ſeule de l'*areck* eſt aſtringente, deſſicative; on en fait boire avec ſuccès en poudre, dans du vin rouge, pour la diarrhée & la diſſenterie.

2°. Il y a en Amérique une eſpèce d'*areck*, qu'on nomme

Choux palmiſte.

Areca oleraca, LIN.

C'eſt un palmier qui a quarante à cinquante pieds de haut, & des feuilles longues de dix pieds. Les fruits, ſelon M. Jaquin, ſont des baies oblongues, obtuſes, un peu courbées, d'un bleu pourpre, ſucculentes, peu fibreuſes, & de la groſſeur d'une olive moyenne. Leur pulpe ſe détruit par la deſſication, & il ne reſte qu'une écorce ridée, qui recouvre une coque oblongue, un peu en pointe à ſa baſe, mince, membraneuſe, fragile, & d'un brun blanchâtre, avec une teinte rouge: cette coque renferme une amande cartilagineuſe, oblongue, fort dure, ayant une cavité au milieu d'une petite fente.

Ce palmier eſt indigene des Antilles; le bois de cet arbre eſt creux, & n'a qu'un pouce & demi d'épaiſſeur dans toute ſa circonférence. Les Américains mangent le bourgeon qui eſt à l'extrémité de ce palmier, & qu'ils nomment chou palmiſte. Il eſt tendre, & a un goût délicat qui reſſemble à celui du porte-feuille d'artichaut; on le mange crud, ſoit en ſalade, ſoit à la poivrade; on le cuit à la ſauce blanche ou au jus; on le frit & on en fait des baignets délicieux. Comme il faut abattre ces arbres pour en avoir le bourgeon, il eſt à craindre qu'on n'en détruiſe petit-à-petit l'eſpèce; on fait avec ſon tronc des tuyaux, & des gouttières pour conduire l'eau.

A l'égard des autres *arecks*, comme ils préſentent moins d'utilité, je n'en parlerai point.

(*Voyez* le dictionn. de bot., tome I, pag. 239). (M. MACQUART.)

ARÉFACTION. (*Mat. méd.*)

C'eſt une eſpèce de préparation des médicamens, par laquelle ceux qui ſont pourvus d'humidité parviennent à en être privés par une forte exſication, de ſorte qu'on peut enſuite les diviſer facilement & les réduire en poudre. (M. MACQUART.)

ARÉGON. (*Mat. méd.*)

L'*arégon* eſt un onguent réſolutif, décrit dans pluſieurs diſpenſaires anciens. Cet onguent n'eſt plus du tout en uſage. (M. FOURCROY).

ARÉNATION. (*Mat. méd.*)

Le mot *arénation* a quelquefois été employé pour déſigner l'uſage du ſable en bain, ou appliqué chaud ſur différentes parties du corps, ou dans lequel on plonge celles-ci. Il eſt donc ſynonyme de bain ſec, bain de ſable. (*Voyez* les mots BAINS DE TERRE). (M. FOURCROY.)

AREOMÈTRE.

C'eſt le nom qu'on donne à un inſtrument deſtiné à faire connoître la peſanteur ſpécifique des différens fluides; on l'appelle auſſi *peſe-liqueur*. Cet inſtrument eſt néceſſaire dans le commerce des eaux-de-vie & des eſprits-de-vin; nous ne parlerons pas ici des *aréomètres* qu'on y emploie, & qui ne peuvent ſervir que pour déterminer le poids des liqueurs ſpiritueuſes. Celui qu'a imaginé M. *Baumé*, eſt ce que l'on connoît de meilleur en ce genre. Comme il eſt intéreſſant pour un médecin de connoître la peſanteur des eaux du pays qu'il habite, nous allons donner la deſcription d'un *aréomètre* ou peſe-liqueur, deſtiné uniquement à cet uſage, & qui eſt d'une très-grande ſenſibilité; il eſt de l'invention de M. *Deparcieux*, auteur du beau projet d'amener la rivière d'Yvette à Paris; projet dont on ne peut trop deſirer l'exécution. Nous pouvons parler de cet *aréomètre* avec connoiſſance de cauſe; nous l'avons conſtruit nous mêmes d'après la deſcription qu'on va lire, & nous nous ſommes aſſurés de ſa perfection par le fréquent uſage que nous en avons fait.

« Faites faire une fiole de verre mince, de 6, 7 » ou 8 pouces de long, & de 2 ou 2 ½ pouces de » diamètre, ayant le goulot un peu fort, & le cul » rond en-dehors, au lieu d'être enfoncé en-dedans, » afin qu'en la plongeant dans l'eau il ne s'y enferme » point d'air par-deſſous.

» Si vous voulez avoir une fiole plus promptement, » mais moins ſolidement, prenez une de ces bou- » teilles à liqueur qu'on nomme *rouleaux*, ou autre » à-peu-près ſemblable; mettez une groſſe balle » de plomb dans l'enfoncement qui eſt en-deſſous, » & pluſieurs autres balles ſemblables ou moindres » autour: entourez cette fiole avec du papier pour » former un godet, montant un peu plus haut que » les balles, coulez de la cire fondue pour lier ces » balles entr'elles & avec la fiole, coupez enſuite » cette cire en l'arrondiſſant en forme de ſegment » de ſphère, de manière qu'en la plongeant dans » l'eau, il ne puiſſe point reſter d'air en-deſſous ». *Verniſſez ce culot de cire, & ſi vous craignez que le poids des balles ne le détache de la fiole, retenez-le avec une petite corde de clavecin; que vous arrêterez dans l'étranglement que forme le goulot & le corps de la fiole.*

« Mettez dans cette fiole ce qu'il faudra de mer- » cure pour la faire enfoncer dans l'eau juſques vers » le milieu du goulot, bouchez-la avec un bouchon » de liège neuf, & qui n'ait jamais ſervi, ſuffiſam- » ment long, & tel, qu'étant entré un peu à force, » il reſte quatre ou cinq lignes dehors.....

» Faites faire un vaiſſeau de fer blanc de forme » cylindrique, de trois pieds de long & de trois

» pouces de diamètre. Au haut de ce vaiſſeau, & » en-dehors, faites ſouder un petit tuyau quarré » de fer blanc qui affleure le haut du vaiſſeau, & » qui deſcende de ſix pouces en *contre-bas* : ce » tuyau doit recevoir la queue d'une règle de bois » de trois pieds de longeur, ſur laquelle vous col- » lerez une échelle diviſée en pouces & en lignes, » ayant ſon commencement ou zéro à la ſurface de » l'eau, ou au bord du vaiſſeau. Empliſſez-le » d'abord d'eau de puits, mettez la fiole dans cette » eau, comme il vient d'être dit. Prenez un fil de » laiton d'environ une ligne de diamètre, tel, que » ſa longueur & celle de la fiole, faſſent enſemble » deux ou trois pouces de plus que la longueur du » vaſe de fer blanc : dreſſez-le bien, attachez à un » des bouts de ce fil un petit cornet de papier, » rendez l'autre bout groſſièrement pointu, poſez-le » ſur le bouchon de la fiole, & le tenez dans une » ſituation verticale, en lui laiſſant la liberté de » monter & de deſcendre, comme ſa peſanteur le » demandera.

» Tandis que vous tenez avec une main le fil de » laiton verticalement ſur le bouchon de la fiole, » mettez du ſable ou de la cendre de plomb dans le » cornet qui eſt au haut du fil de laiton, juſqu'à ce » que le bouchon entre tout-à-fait dans l'eau, & » encore un pouce ou environ du fil de laiton.

» Sortez la fiole de l'eau de puits, eſſuyez-la, » jettez l'eau de puits qui eſt dans le vaiſſeau, & » rempliſſez-le d'eau de pluie ou de rivière, que vous » aurez eu ſoin de tenir pendant un jour au moins à » la même température que l'eau de puits. Mettez » la fiole dans l'eau de pluie ou de rivière, poſez » comme auparavant, le fil de laiton ſur le bouchon » de la fiole avec la même charge de ſable ou de » plomb que vous y avez mis. Si la fiole s'enfonce » juſqu'à trois ou quatre pouces du bas du vaiſſeau, » le fil de laiton eſt de groſſeur convenable à la » fiole ; ſi elle alloit toucher au fond, il faudroit » prendre un fil de laiton plus gros, pour qu'il dé- » plaçât plus d'eau en deſcendant, & un moins gros, » ſi la fiole ne deſcendoit pas aſſez bas.

» Ayant trouvé un fil de laiton convenable, prenez » autant peſant de mercure que le plomb ou ſable » qui étoit dans le petit cornet, & le mettez dans la » fiole, bouchez-le avec un autre bouchon, tel, » qu'étant entré à force, il en reſte dehors un peu » plus que du premier ; plantez le fil de laiton au » milieu du bouchon, & l'y faites entrer, enſorte » pourtant qu'il ne le traverſe pas d'un bout à l'autre, » ou qu'il ne perce pas en-dedans, mettez la fiole » dans l'eau de puits, dont vous remplirez de » nouveau le vaiſſeau, dreſſez le fil de laiton de » manière qu'il ſoit vertical.

» Ayant laiſſé hors du goulot un peu plus de ce » ſecond bouchon que du premier, il n'entrera pas » tout-à-fait dans l'eau comme le premier ; ôtez » alors du liège peu-à-peu avec un couteau, en » arrondiſſant la tête du bouchon juſqu'à ce que vous » en ayez aſſez ôté pour qu'il entre tout-à-fait dans » l'eau, & environ un pouce du fil de laiton, & » l'aréomètre ſera fini & en état de ſervir à comparer » toutes les eaux ordinaires ; mais pour que la com- » paraiſon ſoit exacte, il faut que toutes les eaux qu'on » voudra comparer ſoient gardées à la même tempé- » rature (1) ; il eſt à propos, quand le bouchon eſt » ajuſté, d'y mettre du vernis, afin que l'eau ne le » pénètre pas ».

Avec cet inſtrument, qui n'eſt ni coûteux, ni difficile à exécuter, on ſera en état de connoître entre toutes les eaux que l'on a à ſa portée, leſquelles ſont les plus peſantes ou les plus légères, & de faire différentes expériences qui ſatisferont.

Si on met, par exemple, une pincée de ſel ou de ſucre en poudre dans le vaiſſeau plein d'eau de pluie, on verra peu de tems après l'aréomètre monter très-ſenſiblement, & plus par le ſel que par le ſucre.

Si au lieu de ſel ou de ſucre, on met une cuillerée d'eau-de-vie ou d'eſprit-de-vin, & qu'on les mêle bien avec l'eau, on verra l'aréomètre s'arrêter plus bas que dans l'eau pure.

Cet inſtrument eſt ſi ſenſible, qu'on verra quelquefois une différence de vingt-cinq pouces entre deux eaux que l'on compare. On peut voir dans le mémoire d'où j'ai tiré tout ce détail, la comparaiſon des degrés de peſanteur de différentes eaux que M. Deparcieux a faite avec ſon inſtrument. J'ai fait avec ſatisfaction la comparaiſon des eaux de douze ſources différentes que nous avons autour de Montmorenci, & de celle de treize puits.

ARÉOTIQUES. (*Mat. méd.*) Ἀραιωτικα.

Les médicamens, ou remèdes *aréotiques*, ſont tous ceux qui ont la propriété de dilater les pores de la peau, & d'évacuer quelques humeurs nuiſibles par cet organe. Ainſi les diaphorétiques & les ſudorifiques ſont des *aréotiques* ; mais le mot *aréotiques* exprime le genre, & les mots diaphorétiques & ſudorifiques déſignent les eſpèces. (*Voyez* ces derniers mots). (M. FOURCROY.)

ARESGNER, ARREGNER, ARRENGER. (*Art. vétérin.*)

Ce vieux mot, qui ſignifie *arrêter un cheval* par les rênes, & qu'on trouve dans quelques anciens dictionnaires, eſt encore employé par quelques vieux *écuyers* & *courtiers*. On lit la dernière manière de l'écrire dans l'édition du *dictionnaire d'hippiatrique de M. la Foſſe*, faite à Bruxelles en 1776, mais

(1) M. Daniel Bernoully, dans un mémoire manuſcrit, ſur la manière de faire les obſervations météorologiques, dit que les eaux de pluie ſont d'autant plus peſantes, & par conſéquent qu'elles contiennent d'autant plus de ſel, qu'on approche davantage de l'équateur ; & que les eaux de la mer ſont d'autant plus peſantes, qu'on approche davantage des pôles.

c'eſt ſans doute une faute typographique. (M. Huzard.)

ARESTES ou QUEUES DE RAT. (*Pathologie vétérinaire*).

Le *dictionnaire de Manége*, qui eſt à la ſuite de la troiſième édition de *la connoiſſance parfaite des chevaux, par Liger*, appelle auſſi *areſtes* les queues des chevaux dégarnies de poils. (*Voyez* Alopécie). (M. Huzard.)

ARÊTE, CARRE. (*Art. vétérinaire, maréchallerie*).

On appelle ainſi les ongles ou les bords de la table de l'*enclume*. On dit tirer un *pinçon* ſur l'*arête* ou ſur la *carre*. (*Voyez* Enclume, Ferrure). (M. Huzard.)

ARETÉE, de Cappadoce. (*Voyez* Anciens médecins, à la fin de l'article.) (M. Goulin.)

ARGARATAS. (*Path. vétérin.*) (*Voyez* Tranchées). (M. Huzard).

ARGEMON. (*Maladie des yeux.*) (Eſpèce d'ulcère de l'œil.) (*Voyez* Ulcere des yeux). (M. Chamseru).

ARGÉMONE. (*Mat. méd.*)

L'*argémone* eſt un genre de plantes de la famille des pavots, qui diffère du pavot proprement dit par un calice à trois feuilles, plus de quatre pétales, & les demi-battans de la capſule. Il n'y en a qu'une eſpèce bien connue ſuivant M. la Marck. C'eſt celle qui eſt originaire du Mexique. *Argemone Mexicana.*

La plante contient un ſuc jaunâtre, ſemblable à celui de la chélidoine. Ses graines ſont purgatives; on les emploie en Amérique contre la diarrhée & la dyſſenterie. Les fleurs ſont anodynes & pectorales. Les feuilles, employées extérieurement, ſont propres à calmer la douleur & l'ardeur de l'ophtalmie. (M. Fourcroy.).

ARGENSON. (*Eaux minérales*).

C'eſt un village dans les montagnes, près de Veyrés, à cinq lieues de Gap. Il y a, près de ce village, une ſource minérale, dont l'eau eſt froide, & qui porte le nom de fontaine de S. Pierre, ou de fontaine vineuſe.

Il y a eu quelques ouvrages ſur ces eaux, ſur-tout une lettre en 1776, (*voyez* gazette de ſanté, 11 juillet 1776, p. 109.) d'après laquelle on conclut que l'acidité de ces eaux dépend de l'air fixe & élémentaire, qui tient une petite partie de fer en diſſolution. Il faut refaire une analyſe plus complette, & s'aſſurer ſi elles ſont véritablement comme on le dit, ſemblables à celles de Pyrmont, ſur-tout ſi elles ont des vertus apéritives & déſobſtruantes bien marquées. (M. Macquart.)

ARGENT. (*Mat. méd.*)

L'*argent* eſt un métal parfait, qui n'eſt point altérable par le feu & l'air, qui n'a ni ſaveur, ni odeur, dont la ductilité eſt très-grande, qui eſt le troiſième des métaux dans l'ordre de la peſanteur. Il n'y a que l'acide ſulfurique concentré & bouillant, l'acide nitrique & l'acide muriatique oxigéné qui diſſolvent l'argent.

Le premier forme un ſulfate d'*argent*, très-bien cryſtalliſable, peu diſſoluble dans l'eau.

Le nitrate d'*argent* eſt encore plus facile à obtenir ſous forme régulière; il eſt très-diſſoluble dans l'eau; il ſe fond facilement au feu, & il donne, après avoir été refroidi, la pierre infernale.

Le muriate d'*argent* eſt le moins diſſoluble de tous les ſels d'*argent*. Fondu au feu on le nomme très-improprement *lune cornée*. Les ſulfures de potaſſe, de ſoude, &c., ou les différens *foies de ſoufre* diſſolvent l'*argent*; mais l'*argent* ſulfuré ſe décompoſe par le feu qui en volatiſe le ſoufre.

L'*argent* s'unit très-bien à la plupart des métaux; le mercure coulant le diſſout, & l'amalgame qui réſulte de cette combinaiſon cryſtalliſe facilement.

Le cuivre allié à l'*argent* en eſt ſéparé par le plomb dans la coupellation, c'eſt le moyen de l'obtenir très-pur, & de reconnoître ſon titre.

M. Berthollet a découvert que l'oxide d'*argent* précipité du nitrate de ce métal par l'eau de chaux, & imprégné enſuite d'ammoniaque, a la propriété de fulminer par le plus léger contact.

Ce que nous expoſons ici des propriétés de l'*argent* n'eſt deſtiné qu'à préſenter les caractères diſtinctifs de ce métal, & à rappeller celles de ces propriétés qui peuvent éclairer l'uſage de l'*argent* en médecine.

1°. L'abſence de la ſaveur & de l'odeur, dans ce métal, indique qu'il ne peut avoir, dans ſon état métallique, aucune action ſur l'économie animale. Ainſi les feuilles d'*argent* que l'on mêle quelquefois aux électuaires n'ajoutent rien, & ne changent rien à leur vertu; elles ne ſont deſtinées qu'à donner une couleur brillante à ces médicamens, & on peut les ſupprimer ſans aucun inconvénient. Les qualités tonique & cordiale qu'on lui attribuoit autrefois, ſont des erreurs bannies depuis long-tems en médecine.

2°. C'eſt en raiſon de l'inaltérabilité de ce métal

précieux, & de ſon action nulle ſur nos organes, que ſon uſage pour les vaſes & uſtenſiles de cuiſine, & de pharmacie eſt préférable à celui de toutes les autres ſubſtances métalliques. Auſſi dans les laboratoires de pharmacie, doit-on avoir des baſſines, des poëlons, des mortiers, des balances, des ſpatules d'*argent*. On a même ſoin de faire faire les uſtenſiles avec de l'*argent* pur ou de coupelle, & d'éviter l'alliage de cuivre.

3°. La diſſolution d'*argent*, dans l'acide nitrique, eſt quelquefois employée en chirurgie, pour ronger & détruire des excroiſſances. Le nitrate d'*argent* fondu conſtitue la pierre infernale, dont on ſe ſert bien plus fréquemment que de la diſſolution de ce métal, pour remplir la même indication. (*Voyez* les mots NITRATE D'ARGENT & PIERRE INFERNALE). (M. FOURCROY).

ARGENTÉ. (*Voy.* POILS ou ROBES), (M. HUZARD).

ARGENTINE, (bec d'oie). (*Mat. Méd.*)

Argentina potentilla. Anſerina, off.

Potentilla foliis pinnatis, caule repente. LIN.

L'*argentine* eſt une plante qui ſe plaît dans les lieux humides, & ſur le bord des rivières; elle ſe trouve communément aux environs de Paris.

Sa racine eſt noirâtre, tantôt ſimple, tantôt fibreuſe; elle a une ſaveur aſtringente. Ses feuilles ſont conjuguées, ſemblables à celles de l'aigremoine, compoſées de pluſieurs grands lobes obtus, & dentelés profondément vers les bords, vertes par-deſſus, garnies par-deſſous d'un duvet argentin. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des fleurs portées ſur de longs pédicules velus, & compoſés de cinq pétales jaunes. Le calice, qui eſt d'une ſeule pièce, eſt diviſé en cinq parties. Le piſtil devient une tête ſphérique, qui porte de petites ſemences jaunâtres arrondies, ſemblables à celles du pavot.

Toute la plante a un goût herbacé & ſtiptique. Son ſuc rougit le papier bleu. M. Geoffroi dit qu'elle eſt compoſée d'un ſel ammoniac & un peu alumineux ou vitriolique, uni avec une huile épaiſſe; mais cette analyſe doit être répétée.

Cette plante eſt vulnéraire: ſa décoction, faite avec de l'eau ou du vin, arrête les hémorragies, & les autres excrétions trop abondantes; ſon ſuc arrête le ſaignement de nez, en appliquant ſur le front une compreſſe qui en eſt imbibée. Il eſt recommandé contre le calcul des reins. Tournefort l'employoit contre les fleurs blanches, dans des bouillons d'écreviſſe. Son eau diſtillée eſt dite très-bonne pour toucher les aphthes des enfans; mais il faut la mettre au nombre de celles dont on doit débarraſſer la pharmacie, puiſque cette plante inodore ne peut communiquer aucune de ſes propriétés dans la diſtillation.

Les femmes lui croient une vertu coſmetique, capable d'effacer les taches de rouſſeur & de hâle.

On prétend d'ailleurs que l'infuſion, la décoction & le ſuc d'*argentine*, peuvent donner un excellent remède dans les maladies chroniques, dans les fièvres intermittentes, dans les obſtructions, & pour rétablir l'eſtomac; mais comment aſſurer que ceux qui ont préconiſé ces vertus aient pu le faire avec une égale exactitude, dans un auſſi grand nombre de circonſtances.

Le diſpenſaire de Paris fait entrer l'*argentine* dans la décoction aſtringente. (M. MACQUART).

ARGENTURE. (*Mat. Méd.*)

En conſidérant les différentes manières d'argenter les vaſes de cuivre, ou les diverſes argentures, on doit convenir que les vaiſſeaux ainſi argentés valent mieux pour les opérations de pharmacie que ceux de cuivre pur ou de cuivre jaune, & que l'*argenture* eſt au moins un moyen d'éloigner le contact du cuivre pour les médicamens. Mais les vaſes d'argent ſont toujours préférables pour l'uſage des pharmacies. L'argent plaqué, ou les vaſes de cuivre couverts d'une plaque d'argent, ſolidement ſoudée ou attachée à leur ſurface, méritent la préférence ſur les *argentures* ſimples, quelque ſolides qu'elles ſoient. Le prix exceſſif des grands vaiſſeaux d'argent pur, empêche ſouvent qu'on puiſſe les adopter pour les pharmacies: on pourra ſe procurer bien plus facilement ces vaiſſeaux en argent plaqué. (M. FOURCROY.)

ARGENT VIF. (*Mat. méd.*)

(*Voyez* MERCURE); il a été ſurnommé *argent vif*, ou vif argent, parce qu'il a le brillant de ce précieux métal, & parce qu'il y joint une fluidité remarquable. (M. FOURCROY.)

ARGILE. (*Mat. méd.*)

L'*argile* eſt une terre naturelle, formée par le mêlange de l'alumine & de la ſilice, ſouvent mêlangée de craie & de fer. Cette terre, très-abondante dans la nature, ne doit pas être employée en médecine, au moins pour les médicamens internes. Elle eſt par elle-même inerte & peſante; mais comme elle ſe délaye & fait pâte avec les fluides aqueux, elle formeroit dans l'eſtomac & dans les inteſtins des maſſes épaiſſes, viſqueuſes, qui pourroient en troubler les fonctions, & donner naiſſance à des accidens graves. Ainſi les terres ſigillées, les bols, dont on faiſoit autrefois quelque uſage en médecine, ſont de très-mauvais médicamens qu'on ne doit point ſe

permettre

permettre d'employer comme abſorbans. (*Voyez* les mots TERRES SIGILLÉES, BOLS).

On a quelquefois appliqué à l'extérieur les argiles molles pour couvrir les plaies, les ulcères, les extrémités des membres coupés; on attribuoit à ces terres les propriétés toniques, aſtringentes, &c. Mais elle ne font abſolument que couvrir, & défendre du contact de l'air les parties auxquelles on les applique. (M. FOURCROY.)

ARGOT. (*Voyez* ERGOT). (M. HUZARD).

ARGOT. (*Art vétérinaire*).

Il eſt dans l'art vétérinaire comme dans preſque tous les autres arts & métiers un langage particulier à quelques-unes des parties de l'art, & à ceux qui les exercent: & ce langage, qu'eux ſeuls entendent, eſt ce qu'on appelle *argot*. C'eſt principalement dans le commerce des chevaux qu'il eſt employé; il ſert à dépaïſer ou à tromper l'acheteur; & ceux qui l'entourent, comme ceux qui le conſeillent, entendent parfaitement la langue des maquignons. On ſait ce que c'eſt qu'un cheval de *cinq petits pieds*, de *ſix bonnes années*, *ſans tares*, qui a *bon pied*, *bon œil*, *bon au travail*, *à l'écurie*, &c. &c.

Depuis que la plupart des écuyers ſont devenus marchands de chevaux, les amateurs ont été privés de leçons ſur la connoiſſance du cheval; or, pour réparer cette perte, & ſe mettre à l'abri du maquignonage, ils ont penſé qu'il ſuffiroit d'intéreſſer les maquignons dans l'achat des chevaux: mais qu'eſt-il arrivé? les écuyers, les piqueurs, les courtiers, les maréchaux, les artiſtes vétérinaires, les cochers, enfin les amateurs eux-mêmes ſont devenus maquignons. Ce brigandage une fois établi, pour avoir l'entière liberté de ſe concerter tout en préſence de l'acheteur qu'on dupoit réciproquement, il a bien fallu s'entendre & convenir d'un *argot*. Un cheval de cinq petits pieds, par exemple, n'arrive quelquefois pas à quatre pieds dix pouces de hauteur; celui de cinq petites années n'a ſouvent pas quatre ans; celui de ſix bonnes années en a quelquefois huit ou neuf; le cheval ſans tares ne s'entend que de celui qui n'eſt affecté d'aucun des vices rédhibitoires ou de garantie ſeulement; celui qui a *bon œil* n'eſt que borgne, &c. Enfin on regarde comme une choſe permiſe de tromper impunément, & de donner effrontément l'indice du premier point d'une marque, telle qu'elle ſoit, pour la totalité de cette même marque. (*Voyez* MAQUIGNON).

Nous indiquerons, à leurs articles, tous les mots techniques que nous avons pu recueillir ſur cette partie comme ſur toutes les autres de l'art vétérinaire. (M. HUZARD).

ARGRAVE. (*Médec. vétérin.*) (*Voyez* HART-DRASER). (M. HUZARD).

ARGYROPHORE. (*Mat. méd.*)

L'*argyrophore*, *argyrophora*, eſt le nom d'un antidote fameux, propoſé & employé par les Arabes. On en trouve la deſcription dans Myrepſe. (M. FOURCROY).

ARIDITÉ. (*Hygiène.*)

Partie II, matière de l'Hygiène.

Claſſe I^e^., *circumfuſa*.

Ordre I, expoſition, ſol.

L'*aridité* eſt un état particulier de l'atmoſphère, dans lequel certains climats ſe trouvent habituellement, de ſorte que la ſéchereſſe, qui l'accompagne ordinairement, n'eſt pas tempérée par des pluies & par l'humidité pendant un certain tems de l'année: alors ces pays ſont incapables de rien produire; c'eſt ce qui a lieu dans certaines contrées de l'Afrique, où, ſous un ſoleil brûlant, on ne rencontre qu'un ſol aride & inculte. Ce ſeroit la même circonſtance en Amérique, ſans les pluies abondantes qui ont lieu dans l'été & dans l'automne; elles rafraîchiſſent l'air & la terre, & permettent aux hommes & aux végétaux d'y croître & d'y multiplier. (*Voyez* AFRIQUE, AMÉRIQUE MÉRIDIONALE).

Il y a encore des terreins très-arides, parce que les couches calcaires qui les compoſent n'ont pas eu des circonſtances aſſez favorables pour que la terre végétale s'y ſoit formée & les ait recouvertes, à la longue; ce ſont des terreins de cette ſorte qui ſe trouvent dans la Champagne dite pouilleuſe, parce qu'en effet, on peut y faire dix à douze lieues ſans rencontrer un buiſſon, & que les plantes d'aucune eſpèce ne peuvent y croître, tant la craie domine à la ſuperficie. On ſent que les eaux doivent être très-mauvaiſes dans un pareil ſol, & que les hommes doivent éviter d'y établir leurs demeures. On dit encore des humeurs, lorſqu'elles ſont enflammées & peu aqueuſes, qu'elles ont de la ſéchereſſe & de l'aridité. (M. MACQUART).

ARDONA, ordre noſol., genre 278 de Sauvages, maigreur d'une ſeule partie. Ce mot a été employé dans le même ſens par Ettmuller.

ARIDURE.

Maigreur, deſſéchement de quelques parties du corps occaſionné par la privation partielle ou totale des ſucs nourriciers. (*Voyez* AMAIGRISSEMENT, ATROPHIE). (M. DEHORNE).

ARISTOLOCHE. (*Mat. méd.*)

Ariſtolochia.

Les anciens avoient donné ce nom à cette plante;

parce qu'au rapport de Dioſcoride, ils la regardoient comme eſſentiellement favorable à l'excrétion des lochies.

C'eſt une famille de plantes hermaphrodites à fleurs monopétales irrégulières, qui comprend vingt-huit genres d'individus, herbacés ou ligneux, grimpans ou rampans, & qui eſt remarquable par la forme aſſez ſingulière de ſes fleurs. (*Voyez* le dict. de bot., p. 250.)

Parmi les différentes parties de cette plante, c'eſt particulièrement la racine qu'on a eſſayée en médecine. Nous allons examiner celles qui ont été juſqu'ici le plus employées; elles ſont au nombre de ſept.

1°. L'*ariſtoloche* ronde.

Ariſtolochia rotunda flore ex albo purpuraſcente. LIN.

Sa racine eſt ronde, aſſez groſſe, charnue, garnie de fibres, griſe en-dehors, & jaunâtre en-dedans, d'une odeur déſagréable, & d'un goût très-amer. On la tire des champs & des vignes de la France méridionale, de l'Italie & de l'Eſpagne; on la cultive au jardin du Roi.

Cette racine eſt recommandée comme emménagogue, atténuante, vulnéraire, déterſive & tonique.

2°. L'*ariſtoloche* longue.

Ariſtolochia longa, foliis cordatis, petiolatis, integerrimis, obtuſiuſculis, caule infirmo, floribus ſolitariis. LIN.

La racine de cette variété, un peu plus épaiſſe que le pouce, a un pied de longueur, & toutes les diviſions en ſont preſque égales dans les plantes parvenues à la maturité. Sa ſubſtance eſt brune en-dehors, jaunâtre en-dedans, d'une odeur déſagréable, & d'un goût très-amer, ainſi que l'*ariſtoloche* ronde. On la trouve dans les mêmes contrées que la première: elle paſſe pour avoir les mêmes vertus; mais on lui donne la préférence, lorſqu'on veut l'employer à faire des lotions dans les plaies, & les ulcères ſordides, dans la gale & dans les maladies de la peau.

3°. L'*ariſtoloche* clématite.

Ariſtolochia clematitis, foliis cordatis, caule erecto, floribus axillaribus confertis. LIN.

La racine de celle-ci eſt longue, menue, cylindrique, rampante & fibreuſe; la plante ſe rencontre ordinairement dans les lieux ſecs & incultes de la France & de l'Allemagne; ſon odeur eſt forte, ſa ſaveur très-âcre & très-amère. On lui reconnoît abſolument les mêmes vertus qu'aux précédentes.

4°. L'*ariſtoloche* ſerpentaire, vulgairement appellée ſerpentaire de Virginie.

Ariſtolochia ſerpentaria, foliis cordato-oblongis, planis, caulibus infirmis, flexuoſis, teretibus, floribus ſolitariis. LIN.

Ariſtolochia tenuis, vel piſtolochia; ariſtolochia polyrrizos. 33. PLIN.

La racine de cette plante a un grand nombre de fibres menues, longues de trois à quatre pouces, & diſpoſées en faiſceaux: elle a une odeur agréable, aromatique, un goût un peu âcre & amer. On l'apporte de la Virginie, & de la Caroline.

Elle paſſe pour diurétique, diaphorétique & alexipharmaque. On la recommande encore comme antiſeptique, & comme un remède très-puiſſant contre la morſure empoiſonnée du ſerpent appelé boicininga; dans ce cas on mâche cette plante, & on en avale le ſuc. On lui attribue, de plus, de grandes vertus contre l'hydrophobie, les vers, les affections hiſtériques, & les fièvres lentes, nerveuſes, & intermittentes.

Daniel Lyſons a donné de belles obſervations ſur le mêlange de la ſerpentaire de Virginie, avec le kinkina. Il unit la poudre de ſerpentaire à la doſe d'un ſcrupule à celle de kina à la doſe de deux, & en établit l'uſage à chaque troiſième ou quatrième heure après l'accès.

C'eſt la plus petite de toutes les *ariſtoloches*, & celle qu'on préfère aux autres pour la thériaque.

5°. L'*ariſtoloche* anguicide.

Ariſtolochia anguicida. LIN.

Celle-ci a une odeur déſagréable & nauſéabonde. Ses racines ſont cylindriques, rameuſes, contiennent une eſpèce de moële blanchâtre pleine d'un ſuc âcre & fétide, & d'une couleur orangée. L'écorce en eſt brune.

Cette plante croît dans les environs de Carthagène: on dit que ſon ſuc, mêlé avec de la ſalive par la maſtication, étourdit. Il enivre les ſerpens à qui on en a fait prendre quelques gouttes; il les tue ſi on en augmente la doſe. M. Jaquin dit, que dans le pays on fait fuir ces animaux, quand on a dans ſes poches de cette *ariſtoloche*; il ajoute que le ſuc, appliqué ſur la morſure des ſerpens vénimeux, ſuffit pour la guérir.

6°. L'*ariſtoloche* odorante.

Ariſtolochia odoratiſſima.

Toutes les parties de cette plante ont une odeur forte,

& la racine eſt longue, cylindrique, de l'épaiſſeur du doigt. On prétend à la Jamaïque & au Mexique, où on la trouve, qu'appliquée en cataplaſme elle calme les douleurs, peut réſoudre les tumeurs contre nature; que ſa décoction ou ſon ſuc exprimé, peut diminuer & détruire le friſſon des fièvres intermittentes; que l'eſtomac & le cerveau en ſont fortifiés. On ajoute qu'il guérit les diarrhées; que le ſuc de ſa racine s'emploie auſſi avec ſuccès contre la morſure des ſerpens.

7°. Enfin, l'*ariſtoloche* qui nous reſte à décrire eſt celle qui eſt nommée

Ariſtolochia trilobata. LIN.

Ariſtolochia caule volubili, foliis trilobis, floribus maximis. Jacq. obſ. 1, p. 8, t. III.

Sa racine eſt ligneuſe, ſubéreuſe & vivace, allongée, de la groſſeur d'une racine de ſeigle; la plante eſt grimpante, ſes feuilles alternes, pétiolées, diviſées profondément en trois lobes un peu étroits & obtus à leur ſommet.

Cette plante ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à *Surinam*. Son uſage n'eſt pas encore fort introduit dans les pharmacies. M. Bergius le regarde comme un remède précieux, alexitère & ſudorifique; il dit que ſes racines conſervent ſi long-tems leur odeur & leur force, que lorſqu'il en caſſoit, après vingt-cinq ans, leur énergie n'étoit pas diminuée de ce qu'elle étoit lorſqu'il les reçut, & telle que toute la chambre étoit imprégnée de l'odeur. Cet auteur croit que, lorſque dans les fièvres on a beſoin de ſudorifiques mêlés aux ſubſtances actives, on ne peut en trouver qui rempliſſe ce but avec plus d'avantages; il ajoute qu'avec cette racine il a guéri, en peu de tems, un enfant qui avoit été mordu par une vipère.

En général, les racines des *ariſtoloches* doivent être choiſies groſſes, peſantes, bien nourries, nouvellement ſéchées, griſes en-dehors, jaunes en-dedans, & d'un goût amer.

Quant à l'analyſe qui en a été faite, ſelon Geoffroi, on a trouvé qu'en général les *ariſtoloches* donnoient une très-grande quantité d'huile & de terre, aucun ſel volatil concret, une médiocre quantité d'eſprit urineux, & beaucoup de phlegme acide. Le ſuc des racines rougit le papier bleu ou teint du ſuc de tournefol; d'où on a réſumé que la vertu de l'*ariſtoloche* dépendoit d'un certain ſel eſſentiel, compoſé de terre, chargé de ſel acide & ſurabondant, avec une médiocre portion de ſel ammoniac & beaucoup de ſouffre.

On voit que pour s'aſſurer de la nature de ces ſubſtances, dont les qualités ne ſont pas abſolument les mêmes, il faut recommencer l'analyſe de chacune d'elles, & bien ſéparer chacun des principes qui les conſtituent. (M. MACQUART).

ARISTOLOCHIQUES. (*Mat. méd.*)

On donne le nom générique d'*ariſtolochiques* aux médicamens propres à faire couler les lochies, ou le flux ſanguin & laiteux qui s'établit chez les femmes après l'accouchement. Les différentes eſpèces de plantes nommées *ariſtoloches* avoient reçu ce nom parce qu'on les mettoit à la tête de ces médicamens; tous les toniques, les fortifians, le vin, les plantes aromatiques, ſont de cette claſſe. On y comprend auſſi les anti-ſpamodiques, & les anti-hyſtériques, qui rétabliſſent l'écoulement des lochies ſupprimé ou diminué par le reſſerrement & le ſpaſme; enfin on aſſocie à ce genre de médicamens les relâchans, les tempérans, comme délayans, & donnant de la fluidité aux humeurs. On voit par ce léger dénombrement qu'il n'y a pas d'*ariſtolochiques* proprement dits, & qu'il ne peut y avoir de ſpécifiques dans ce genre, puiſque, la ſuppreſſion ou la diminution du flux lochial dépendant de pluſieurs cauſes, comme de chaleur, de reſſerrement ſpaſmodique, d'épaiſſiſſement dans les liquides, &c., il faut employer dans chaque cas ces remèdes particuliers & fort différens les uns des autres pour rétablir, ou augmenter cette évacuation. (M. FOURCROY).

ARISTOTE, *Ariſtoteles.*

Il fut inſtruit à l'école de Platon : parmi tous les philoſophes qui le précédèrent & qui vinrent après lui, il n'en fut aucun dont le nom ait été auſſi célèbre. Il fonda une nouvelle ſecte, lorſque Xénocrates eut ſuccédé dans l'académie à Platon leur maître.

Ariſtote naquit à Stagire, ville de la Thrace, ſur les confins de la Macédoine à laquelle elle appartenoit; ce fut la xcjx olympiade, année première, avant notre ère 384. Il eut pour père Nicomachus, qu'on dit deſcendre d'Eſculape, par Machaon ſon fils aîné, & qui fut médecin d'Amyntas, roi de Macédoine. Ses père & mère étant morts, il fut élevé par un homme d'Atarné (ville de Myſie) & inſtruit de bonne heure dans la connoiſſance des arts libéraux, dans leſquels on eſt convaincu qu'il excelloit, en liſant ſes traités ſur la poëtique & ſur la rhétorique. Ses ennemis diſent que ſon éducation achevée, il mena une vie diſſipée, ou diſſolue, qu'il diſtribua ou vendit des remèdes; (on dit même des poiſons) mais ſes partiſans le nient formellement. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'étant dans ſa dix-ſeptième année (1) olympiade ciij, année 1

(1) Si à ſeize ans accomplis il commence à prendre les leçons de Platon, il faut donc qu'il ait fait le métier de charlatan à quinze ans. Ce métier eſt celui de la pauvreté & de la misère;

il ſe rendit à Athènes, & alla s'inſtruire de la doctrine de Platon; car il n'a pu (comme l'ont dit quelques-uns) entendre Socrate, qui étoit mort 17 ans avant la naiſſance d'*Ariſtote*. Platon qui avoit bien reconnu la vivacité & la beauté de ſon eſprit, appelloit ſon diſciple l'ame de l'école, mais il diſoit qu'il falloit réprimer cette vivacité avec un frein comme on arrête un courſier fier & hardi. Les écrits d'*Ariſtote* prouvent qu'il avoit prodigieuſement lu, ce qui eſt confirmé par le témoignage même de Platon, dont il fut pendant vingt ans le diſciple, & auquel après ſa mort il éleva un autel. Cet acte de gratitude rend très-ſuſpect ce que dit Ariſtoxène (*Ariſtoxenus*), qu'*Ariſtote* ayant déplu à Platon parce qu'il étoit plus recherché dans ſon vêtement (1) que ne l'étoient les philoſophes (2), & étant par lui moins conſidéré que Speuſippe & Xénocrate, il avoit ouvert une école particulière, & qu'étant venu avec ſes diſciples diſputer contre Platon, il avoit eſſayé de le chaſſer de l'académie; mais qu'il avoit été repouſſé par Xénocrate. Ces accuſations & beaucoup d'autres ſont des traits lancés par la jalouſie de ſes condiſciples & par l'envie.

Speuſippe ayant ſuccédé à Platon dans l'académie, *Ariſtote* ſe retira chez Hermias, tyran d'Atarné, avec lequel il s'étoit lié d'amitié à Athènes; il paſſa trois ans avec lui, occupé à le remplir des préceptes de la philoſophie. Après qu'Hermias eût été mis à mort par l'ordre d'Artaxerxe, *Ariſtote* compoſa un hymne ſur la mort de ſon ami, lui fit faire une ſtatue, & épouſa ſon héritière: ce fut l'an 345 avant notre ère; *Ariſtote* avoit 39 ans. Les détracteurs de ce philoſophe lui reprochèrent cette liaiſon qu'ils ont ſoupçonnée contraire aux bonnes mœurs, ils l'accuſent de s'être livré à des amours criminelles, ils le traitent d'impie, comme ayant décerné des honneurs divins à un homme; mais ils ne ſauroient prouver ces accuſations qui ont été réfutées autrefois par Apellicon de Téos.

Ariſtote, après la mort d'Hermias, ſe réfugia à Mitylène, ville de l'iſle de Leſbos, olymp. cviij année quatrième (c'eſt-à-dire l'an 345 avant notre ère). Mais la deuxième année de la cjx olympiade, âgé de 41, avant notre ère 347, il fut appellé à la cour de Philippe, roi de Macédoine, pour apprendre à Alexandre ſon fils l'art de bien régner. Ce jeune prince, qui avoit les plus heureuſes diſpoſitions, étoit âgé de 9 ans. L'affection que témoignèrent à *Ariſtote*, Philippe, Olympias & Alexandre, prouve avec quel ſuccès & avec quelle diſtinction il avoit rempli cette place ſi importante. Il ſut conſerver non-ſeulement la dignité de philoſophe, mais encore ſe prêter aux manières de la cour; ce qui lui donna du crédit à la cour, & le mit à portée de rendre de grands ſervices à ſes amis, & aux citoyens. Alexandre ſentoit ſi bien les avantages de l'éducation qu'il avoit reçue, qu'il diſoit devoir plus à ſon précepteur, qu'à ſon père.

Alexandre étant parti pour ſon expédition de l'Aſie, l'an 334 avant notre ère, *Ariſtote*, alors âgé de 50 ans, après avoir laiſſé auprès du jeune roi Calliſthène ſon parent, abandonne la cour & retourne à Athènes; mais il lui écrivoit, & ſes lettres contenoient des inſtructions; la protection du prince lui fut très-utile pour la compoſition de ſon hiſtoire des animaux, car il lui faiſoit fournir de l'Aſie, tous les renſeignemens & les objets dont il avoit beſoin. Mais la liberté généreuſe de Calliſthène, laquelle déplaît dans les cours, ayant aigri contre lui Alexandre, *Ariſtote* perdit les bonnes graces du roi, ce qui arriva probablement l'année même où Calliſthène, bien qu'innocent, périt dans les tourmens par les ordres d'Alexandre dont ce philoſophe ne vouloit pas reconnoître la divinité que lui décernoit la baſſeſſe de quelques flatteurs. *Ariſtote* ne put apprendre ſans la plus vive douleur la mort de ſon parent & la cruauté d'Alexandre. Les liens qui uniſſoient le diſciple & le maître furent rompus; ce fut l'an 327 avant notre ère, trois ans avant la mort d'Alexandre. Cette inimitié réciproque a donné lieu de ſoupçonner, que le poiſon, par l'effet duquel on croit qu'Alexandre a fini ſes jours avoit été envoyé par *Ariſtote*. Non-ſeulement ce fait n'eſt pas prouvé, mais il n'eſt pas même vraiſemblable. Il y avoit dans la Babylonie des végetaux auſſi puiſſans que ceux qui croiſſoient dans la Grèce; tous les crimats en produiſent; par-tout, le crime & la vengeance en profitent.

Arrivé à Athènes, *Ariſtote* ayant trouvé l'académie dirigée ou tenue par Xenocrate; il prit la réſolution d'inſtituer une nouvelle école; & il choiſit, pour le lieu de ſes leçons, le lycée, qui étoit autrefois le gymnaſe de la ville. Comme c'étoit en marchant ou en ſe promenant qu'il enſeignoit, juſqu'à l'heure où les grecs avoit coutume de ſe faire oindre, ou qu'il diſſertoit ſur tous les ſujets de philoſophie, il fut appellé *peripateticos* (l'homme qui ſe pro-

---

mais Ariſtote n'étoit pas ſans fortune; ſes père & mère qu'il avoit perdus en bas âge, lui avoient laiſſé des biens que ſon tuteur n'avoit point diſſipés, & qu'il n'avoit pu diſſiper lui-même. On voit, par ſon teſtament, qu'il avoit ſoigneuſement conſervé l'héritage paternel dont il diſpoſa en faveur d'Herpylis. Le reproche qu'on a fait à Ariſtote d'avoir vendu des poiſons, eſt donc faux & abſurde, bien qu'on le trouve répété dans un ouvrage moderne.

(1) Si Ariſtote n'eût pas eu de ſes père & mère un revenu honnête, auroit-il pu vivre à Athènes pendant vingt-ans, tout occupé de s'inſtruire, de lire, & d'entendre les leçons de Platon? Auroit il pu s'habiller d'une manière un peu recherchée? Autre preuve qu'il n'a pas vendu de drogues.

(2) Ariſtote ne pouvoit par-là déplaire à Platon qui, lui-même, étoit vêtu proprement, & dont la maiſon étoit très-bien meublée.

mène). Ce nom par la ſuite fut auſſi donné à la ſecte; les anciens donnent de ce nom différentes interprêtation, mais la plus vraiſemblable eſt qu'elle a reçu cette dénomination, de ce que les conférences ſe faiſoient durant la promenade.

Ariſtote avoit adopté dans l'enſeignement, deux modes, ſavoir l'*exoterique* & l'*acroamatique*. Il appliquoit le premier aux objets de la rhétorique, de la poëtique, de la politique; il les traitoit dans l'après-midi, en ſe promenant: l'autre regardoit la métaphyſique, la phyſique, & les queſtions les plus ſubtiles de la philoſophie. Delà vient que les diſciples & les livres d'*Ariſtote* ſe diviſoient en exotériques & en acroamatiques; cette nouvelle maniére d'enſeigner, & la réputation du philoſophe, attirèrent dans cette école un grand nombre de diſciples. Tant que vécut Alexandre, bien qu'*Ariſtote* eut beaucoup d'ennemis, aucun n'oſa rien contre lui. Mais ce prince étant mort, la cxjv olymp. ann. 1. (avant notre ere 324). Le prêtre Eurymedus & Demophile, ſollicités par ſes ennemis, l'accuſérent d'impiété, parce qu'il ſoutenoit que les prières & les ſacrifices ne ſervoient de rien. C'eſt pourquoi afin de ne pas éprouver le ſort de Socrate, & que les athéniens ne ſe rendiſſent pas deux fois coupables à l'égard de la philoſophie, il ſe retira ſecrettement à Chalcis (de Macédoine probablement) la deuxième année de l'olympiade cxjv (avant notre ère 323) âgé de 61 un ans. Il fut ſuivi du nombreux cortége de ſes diſciples; il ne jouit pas longtems de la retraite qu'il s'étoit choiſie; une grande foibleſſe d'eſtomac, occaſionnée par l'excès du travail termina ſes jours, l'an 321 avant notre ère; on fit de grands honneurs à Stagyre lieu de ſa naiſſance, après ſa mort; il laiſſa un fils nommé Nichomachus.

Ariſtote n'étoit pas très-bien fait; mais il corrigeoit ce défaut par ſa propreté & l'éclat de ſes habits. Malgré cette foibleſſe d'eſtomac, la tempérance & le calme de ſon ame le firent parvenir à l'âge de 63 ans.

Quant à ſon caractère moral, ſes vertus & ſes défauts, les écrivains & les modernes en ont parlé très-diverſement, chacun ſuivant ſes affections à l'égard de ce philoſophe. On a tellement exalté ſa haute piété, & ſes ſentimens purs à l'égard de la divinité, que quelques-uns ont eu l'extravagance de croire qu'il avoit pillé aux juifs quelque choſe de leurs dogmes, ou l'abſurdité de dire que près de mourir il avoit embraſſé le judaïſme. L'admiration pour *Ariſtote* portée à l'excès a enfanté beaucoup de contes qui ne méritent point d'être rapportés. Mais parmi les chrétiens pluſieurs ſe ſont perſuadés qu'il étoit parvenu à la plus ſublime connoiſſance de la divinité & des dogmes les plus purs. On ajoute qu'il fut reconnoiſſant envers ſes maîtres, envers ſa patrie, envers ſes amis; modéré dans ſes ſentimens, réſervé dans ſes aſſertions, ami de la vérité, d'une exactitude ſévére & inattaquable. D'un autre côté, il s'en eſt trouvé un petit nombre qui l'ont regardé comme le plus méchant des hommes: déterminés à penſer ainſi, d'après ſes décrieteurs, jaloux de ſa réputation, Timée, Tauromenites, Epicure, Alexinus, Demochares, Céphiſodorus, Licon & autres. C'eſt d'après leurs recits que Fr. Patricius a écrit cette violente diatribe, dans laquelle il accuſe impitoyablement *Ariſtote* d'avoir été impie, audacieux, léger, téméraire, paraſite, gourmand, pédéraſte, traître, plagiaire, & dans laquelle il le charge de ce qu'il y a de plus atroce. Il eſt vraiſemblable que la plupart de ces accuſations ont été inventées par la calomnie, bien qu'il ne paroiſſe point avoir mérité toutes les louanges que lui ont prodiguées ſes admirateurs. Tous ces reproches ne lui ont été faits que par ſes ennemis jurés, & ſont indignes de toute créance; & parmi ces reproches, il y en a pluſieurs qu'on peut tolérer & excuſer. Il eſt prouvé par ſa phyſiologie qu'il ne faiſoit aucun cas de la religion de ſon pays, il n'eſt cependant pas vraiſemblable qu'il s'en ſoit ouvertement moqué. On ne pourroit lui refuſer ſans la plus grande injuſtice, une érudition très-choiſie, un eſprit vaſte, élevé, ſubtil, vainqueur des préjugés, un fond de connoiſſances acquiſes par une immenſe lecture, de l'habileté dans les mathématiques, une ardeur infatigable pour le progrès de la philoſophie, & d'avoir poſſédé l'art admirable de l'invention & de la compoſition; mais il faut convenir qu'on ne doit pas trop exalter ſon ſyſtême phyſique, métaphyſique & moral, & qu'on doit lui reprocher au contraire d'avoir perverti les idées des anciens, & de s'être attaché à déprimer la réputation & le mérite des autres, pour s'élever au-deſſus d'eux, ſans parler d'autres défauts. De ce qui vient d'être dit, on voit qu'Ariſtote, à la vérité, doit être compté parmi les plus grands génies de l'empire, de la philoſophie; mais on eſt étonné que durant un ſi grand nombre de ſiècles, on lui ait prodigué des éloges qu'il ne paroît point avoir mérités.

Ce célèbre philoſophe a compoſé beaucoup d'ouvrages, dont J. Alb. Fabricius nous a donné une hiſtoire ſavante & exacte. *Ariſtote* n'en a publié qu'un très-petit nombre de ſon vivant; pluſieurs ſont péris, & en leur place on en a ſubſtitué quelques-uns qui ſont abſolument ſuppoſés. Ceux que nous avons aujourd'hui ſous ſon nom, ou traitent des objets de logique; on leur a donné le titre d'*organum*; ou des objets de phyſique, ou de métaphyſique, ou de mathématiques, ou de morale & de politique; quelques-uns regardent la rhétorique & la poëtique. Les circonſtances ſingulières qui ont accompagné le ſort des livres d'*Ariſtote* font grandement douter ſi ceux qui nous reſtent ſont véritablement de lui en entiers, ou non. Car par ſon teſtament il laiſſa ſes écrits à Théophraſte, & celui-ci à Nélée, de Scepſis, ville de Myſie, proche le golfe Adramytte, & vis-à-vis l'iſle de

Lesbos. Les héritiers de Nélée, qui étoient des gens ſans lettres, s'en ſaiſirent; mais Nélée en avoit vendu une partie à Ptolemée philadelphe, qui les dépoſa dans la bibliothèque d'Alexandrie, où ils furent brûlés avec tant d'autres. Les héritiers de Nélée ayant appris que les rois de la famille des Attales, auxquels étoient ſoumiſe la ville de Scepſis, recueilloient avec grand ſoin tous les livres qu'ils pouvoient ſe procurer, enfouirent inconſidérément les livres d'*Ariſtote* dans une grotte ſouteraine où ils demeurèrent cachés au-delà de cent trente ans, & furent ravagés par les vers & par la moiſiſſure. Ayant enfin été retirés de ce lieu ils furent vendus à Apellicon de Téos, qui les fit copier, & qui rétablit de lui-même les lacunes; il eſt vraiſemblable qu'ils furent par ce moyen extrêmement corrompus, & qu'on y ajouta beaucoup de choſes étrangères. Sylla s'étant emparé d'Athènes, l'an 86 avant notre ère, peu de temps après la mort d'Apellicon, Sylla ſe ſaiſit des manuſcrits d'*Ariſtote* qui ſe trouvèrent dans ſa bibliothèque & les tranſporta à Rome, 235 ans depuis la mort d'*Ariſtote*. Le grammairien Tyrannion, partiſan zélé de la philoſophie péripatéticienne, ayant obtenu la permiſſion de ſe ſervir de ces manuſcrits, en fit une copie, en donna une édition; mais quelques marchands de livres ayant employé des copiſtes peu inſtruits, & n'ayant pas conféré les copies avec le manuſcrit original, furent cauſe que l'altération fut plus grande encore qu'elle n'étoit. D'où il ſuit qu'on eſt très-incertain quels ſont les livres qu'on peut & qu'on doit véritablement regarder comme étant d'*Ariſtote*.

Après la naiſſance de Jéſus-Chriſt, la philoſophie d'*Ariſtote* acquit la plus grande autorité, & principalement parmi les chrétiens; elle eſt cependant difficile, obſcure, & ne peut être compriſe qu'avec beaucoup d'application; car il voile ſa penſée à deſſein, afin de ne pas être entendu de tout le monde; & ſuivant la méthode de Socrate, il diſpute contre ceux qu'il réfute, de manière que le lecteur eſt embarraſſé ſur le ſens. A quoi il faut ajouter le malheur de ſes livres qui ont été corrompus, mal réparés, & dont l'ordre & la liaiſon ont été tellement perverties que le ſens n'eſt pas raiſonnable, & qu'on ne voit pas ce que l'auteur a voulu dire. Sans nous arrêter à bien d'autres cauſes, nous obſerverons que les anciens philoſophes de la ſecte péripatéticienne, mais les plus voiſins d'*Ariſtote*, ſe ſont écartés de ſon ſyſtême; & que ſa doctrine fut enſuite corrompue par des interprètes qui, en ſéduiſant leurs lecteurs ou leurs diſciples, les écartèrent de l'eſprit du maître. D'ailleurs, comme *Ariſtote* ſème par-tout dans ſes écrits des traits de l'ancienne philoſophie & des propoſitions ou des preuves tirées des mathématiques, le lecteur qui ne s'attend pas à des choſes de ce genre eſt arrêté & ne ſauroit plus ſaiſir le véritable ſens.

Ainſi en étudiant la philoſophie d'*Ariſtote*, il ne faut pas perdre de vue ces cauſes qui la rendent obſcure, il faut encore faire attention au but qu'il s'eſt propoſé, de renverſer, par un ſyſtême nouveau, tous les philoſophes qui l'avoient précédé. De-là vient que n'ayant pas toujours de meilleures idées à propoſer, il leur donne par les expreſſions & la tournure un air de nouveauté, qu'il ſe livre à des notions vagues & incertaines, qu'il altère les dogmes des anciens, que ſouvent même il ſe détourne pour courir après des minuties, & qu'il trompe par une obſcurité affectée. Mais il a accommodé toute ſa philoſophie morale aux idées de la cour, & ſurchargé ſa philoſophie naturelle des principes métaphyſiques qui ne ſignifient rien, & ne ſatisfont pas un eſprit qui cherche la vérité; c'eſt encore mal-à-propos ſouvent qu'il a recours aux mathématiques. Si l'on y fait attention, on conçoit aiſément combien toutes ces choſes apportent d'obſtacles à l'intelligence de ſes ouvrages. Il faut donc lire & examiner *Ariſtote* ſans ſe laiſſer entraîner ſous le poids de ſon autorité, ſi l'on veut diſtinguer ce qui eſt précieux d'avec ce qui eſt à rejetter, & tirer quelque profit de ſa philoſophie.

Ariſtote a diviſé en deux la philoſophie; il dit que l'une conſiſte dans l'action (*in agendo*), l'autre dans la contemplation (*in contemplando*); que la première eſt pratique, & la ſeconde théorique; il ajoute à celle-ci l'inſtrumentale, qui eſt la logique. Cette partition eſt priſe de l'école de Platon. Voici ce qu'*Ariſtote* dit de la logique: ſon but eſt la vérité ou probable ou certaine; la dialectique regarde la première, l'analytique, qui démontre, regarde la ſeconde, &c.

Paſſons à la phyſique.

Ariſtote établit ſur ces dogmes la philoſophie naturelle: le principe des choſes naturelles n'eſt pas un; elles doivent être contraires & oppoſées entr'elles par les qualités & les privations (*per habitus & privationes*); les principes ne ſont pas compoſés des autres ſubſtances, ce ſont d'eux que les ſubſtances ſont compoſées, & ils ſont infinis; ainſi il y a trois principes des choſes naturelles, la forme, la privation & la matière; aucune choſe ne provient de l'acte (*ex actu*), mais de la puiſſance (*ex potentiâ*); la matière n'eſt point engendrée & ne ſe corrompt point; mais elle eſt première, & le ſujet infini de toutes choſes, c'eſt de lui qu'elles ſont tirées, & c'eſt en lui qu'elles retournent enfin.

Il y a quatre eſpèces de cauſes: la *matérielle*, de laquelle tout eſt fait; la *formelle*, par le moyen de laquelle tout eſt fait; l'*efficiente*, par laquelle tout eſt fait; la *finale*, à cauſe de laquelle tout eſt fait: mais les cauſes ſont ou prochaines ou éloignées. La fortune & le haſard ſont cauſe des différents effets; la nature agit toujours pour une fin: la néceſſité eſt de deux ſortes, abſolue, de la part de la matière; conditionnelle, de la part de la forme ou de la fin. Le mouvement eſt l'acte de ce qui eſt en puiſſance,

il exiſte avec l'acte : ce qui a une tranſition ſans fin (ſans interruption) eſt infini ; un acte de cette eſpèce n'exiſte pas dans la nature ; le lieu eſt la ſuperficie immédiate & immobile du corps qui contient. Le lieu vide ne contient pas de corps ; il n'exiſte pas dans la nature. Le temps eſt le nombre (pour la quantité progreſſive) du mouvement (*ſecundum prius & poſterius*) avant & après : le repos eſt la privation du mouvement dans un corps ; tout mouvement eſt fini, & ſe fait dans un temps : tout ce qui ſe meut, eſt mû par un autre que par lui. Comme il n'y a point de mouvement progreſſif infini, il eſt néceſſaire *qu'il y ait un premier moteur*, qui eſt immobile, indiviſible, incommenſurable, (ou qui n'a point de quantité) infini, & ce premier moteur eſt Dieu. Le ciel eſt parfait, il n'eſt ni peſant, ni léger ; il n'a rien de contraire ou d'oppoſé, ainſi il n'eſt pas ſujet au changement. Le monde même n'eſt pas infini ; au-delà du monde il n'y a point de corps infini ; le monde eſt unique & éternel, il ne peut ni être engendré ni être détruit. Le ciel eſt d'une figure ſphérique, & emporté d'un mouvement circulaire. Le mouvement du premier mobile eſt égal, uniforme & éternel. Les étoiles ſont les cauſes de la chaleur & de la lumière dans ce qui eſt au-deſſous d'elles ; elles ne ſe meuvent pas d'elles-mêmes ; mais ſuivant les impulſions de leurs orbes. Le centre du ciel eſt la terre, qui eſt ronde, placée au milieu & immobile. L'élément eſt un corps ſimple, dans lequel ſe diviſent les autres corps ; ſes qualités ſont la gravité & la légéreté. Deux élémens ſont contraires, la terre & le feu, entre leſquels l'air & l'eau tiennent le milieu. Il y a une ſucceſſion perpétuelle de génération & d'altération ; il y a de la différence entre *génération* & *altération* : il y a dans le contact phyſique, une action & une paſſion mutuelles. Les qualités ſenſibles, telles que le chaud & le froid, l'humide & le ſec, le grave & le léger, le dur & le mou, le viſqueux & l'aride, l'âpre & le liſſe, l'épais & le menu, établiſſent une différence entre les corps : deux des premières qualités ſont agentes, c'eſt le chaud & le froid ; deux ſont paſſives, l'humidité & la ſiccité. Tous les élémens peuvent réciproquement paſſer les uns dans les autres ; tous les corps ſont compoſés de tous les élémens. Des animaux ſont produits des ſubſtances putrides à l'aide de la chaleur naturelle &c.

Comme *Ariſtote*, en écrivant ſur l'ame, vouloit paroître s'éloigner de Platon, que cependant il n'avoit rien de neuf ni de plus ſolide à dire, il affecta de répandre une grande obſcurité ſur ce ſujet très-difficile, & le rendit très-embarraſſé. Voici les principaux points de ſa doctrine.

L'ame n'eſt point mue par elle-même ; & il y a dans le corps naturel organique une première *entéléchie* (c'eſt-à-dire, une première force motrice) qui poſſede la vie en puiſſance. L'ame eſt douée de ces trois facultés, la nutritive, la ſentante & la rationelle ; elle eſt auſſi douée de cinq ſens externes, leſquels reçoivent l'impreſſion des objets ſenſibles, abſtraction faite de la matière : il y a une eſpèce de ſens commun, qui peut diſtinguer les différences des choſes. Le ſens diffère de l'intellect ; & la fantaiſie (*phantaſia*), de l'un & de l'autre ; la fantaiſie eſt un mouvement de l'animal qui eſt dérivé du ſens agiſſant, & qui affecte différemment l'animal. De la fantaiſie dérive la mémoire ; le ſommeil vient de l'inertie des ſens enchaînés. L'intellect eſt la faculté propre de l'homme ; il eſt double, patient & agent ; le premier prend la forme des choſes ; le ſecond eſt la puiſſance qui connoit. L'intellect actif peut ſe ſéparer du corps, il eſt immortel & éternel, il ne ſauroit ſe mêler au corps ; l'intellect paſſif eſt mortel. L'intellect agiſſant eſt ou théorétique ou pratique ; le premier connoit la choſe intelligible, le ſecond, ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe : les principes du mouvement local ſont l'intellect pratique & l'appetit : celui-ci eſt double dans l'homme, ſavoir la volonté, & l'appetit ſenſitif, lequel eſt ou iraſcible ou concupiſcible. La vie eſt la permanence de la reſpiration, permanence qui exiſte avec la chaleur naturelle ; & le principe de la vie eſt dans le cœur.

Tel eſt les opinions d'*Ariſtote* ſur l'ame ; comme elles ſont fort obſcures, elles ont donné occaſion à une longue diſpute, pour ſavoir ſi ce philoſophe a fait l'ame immortelle ou mortelle. Le premier ſentiment paſſe pour plus vraiſemblable, puiſque ſelon lui, l'intellect actif eſt le ſeul immortel, & qu'il le regarde auſſi comme l'unique auquel tous les hommes participent.

Nous n'entrerons pas dans un long détail ſur la métaphyſique, nous nous bornerons à ce qu'il a dit de la Divinité.

Le premier moteur jouit de la vie la plus parfaite, laquelle conſiſte à ſe contempler lui-même avec une délectation infinie. Ce premier moteur, dit-il, eſt Dieu : il eſt éternel & vivant ; il l'appelle l'être des êtres (*ens entium*), ſubſtance immuable, incommenſurable. Après cette ſubſtance il faut qu'il y en ait d'autres immatérielles & éternelles, qui préſident aux mouvements des ſphères intérieures : l'ancienne tradition les appelle avec raiſon des dieux ; ce n'eſt que pour le vulgaire qu'on a dit que ces dieux avoient la forme humaine.

Ariſtote dans la métaphyſique comprend la théologie. C'eſt dans ce traité qu'on trouve ſes véritables ſentimens & s'il admettoit l'athéiſme, ſujet ſur lequel on s'eſt long-temps diſputé. Il eſt très-certain qu'il a fait Dieu, abſolument immatériel, mais il l'a décrit d'une manière qui ne convient point à la nature divine ; en faiſant le monde éternel, il le place à côté de la divinité ; raiſons qui ont

jetté du doute ſur l'orthodoxie d'*Ariſtote* à l'égard de la Divinité.

Ce philoſophe a diviſé la philoſophe pratique, en morale, politique & économique. Ce qu'il dit ſur la morale eſt très-foible, parce que, conſidérant la volonté de l'homme, uniquement du côté phyſique, ſans s'embaraſſer de l'honnêteté intérieure des actions humaines, il n'a fait dériver la félicité civile que des mœurs des cours dans leſquelles il avoit formé les ſiennes.

Dans ſes livres politiques où il eſt traité non-ſeulement de tout ce qui regarde le ſyſtême général du gouvernement, mais encore de chacune de ſes parties, *Ariſtote* ſe montre plus ſolide, plus éclairé, plus profond. Comme en effet il connoiſſoit parfaitement la nature, les fineſſes, le manège, les opérations du gouvernement, dont il s'étoit inſtruit, non pas dans l'ombre de l'école, mais dans l'éclat de la cour. Il eſt impoſſible qu'il n'y ait pas obſervé beaucoup de choſes excellentes, ce qui l'a mis à portée de donner bien des conſeils utiles. On ne ſauroit cependant faire de ces vues une application à tous les gouvernemens; ſur-tout dans les derniers temps: car il a eu égard aux hommes de ſon ſiècle, & il a raſſemblé tout ce qui a rapport à la conſtitution d'une cité, & à ſon adminiſtration d'après le ſyſtême des cours & des royaumes, lequel eſt aujourd'hui bien changé.

Il s'eſt comporté de même dans ſes livres économiques, où tous ſes préceptes ſont aſſortis aux uſages & aux coutumes de la Grèce. Mais il convient d'obſerver que ſes traités politiques & ſes traités économiques ne nous ſont point parvenus entiers. (*Extr. de Brak.*) (M. Goulin).

ARLANT. (*Eaux minérales.*)

C'eſt une petite ville de la généralité de Riom, élection d'Iſſoire, ſur la rivière de Dore, à ſept lieues d'Iſſoire. On y a découvert une ſource d'eau minérale froide, qu'on dit ferrugineuſe & vitriolique, mais qui n'a pas encore été examinée. (M. Macquart).

ARME OFFENSIVE. (*Méd. légale*).

L'inſtrument avec lequel un coup a été porté ne peut fournir que des préſomptions ſur la nature ou le caractère de la bleſſure. En effet, ſa forme n'indique point au juſte juſqu'où il a pénétré, ni ſa maſſe avec quelle énergie il a été mis en action. On a vu quelquefois, par exemple, des ſoufflets & des coups de poing occaſionner des contuſions à la tête, & des commotions mortelles; &, tandis que des crânes épais réſiſtoient ſans aucun accident grave à des coups portés avec des pierres énormes ou avec de gros bâtons, d'autres étoient fracturés par des inſtrumens de même nature d'un volume infiniment moindre. (*Voyez* Bleſſures). (*Mortalité des*) (*Médecine légale*). (M. Mahon).

ARMÉES. (*Hôpitaux des*) (*Méd. milit.*).

Quoiqu'il y ait beaucoup de choſes qui ſe paſſent de la même manière dans les hôpitaux des *armées* & dans ceux du royaume, ceux-là diffèrent à tant d'égards des derniers, par la forme, le gouvernement intérieur & l'adminiſtration générale, qu'il ſeroit impoſſible de s'en former une idée exacte ſi l'on en jugeoit d'après ce qui concerne les autres; rien ne reſſemble en effet à la forme de l'*hôpital ambulant*. Ceux qui ſont *ſédentaires*, quoique dirigés comme ceux du royaume, n'ont ni la ſtabilité, ni la ſalubrité, ni même la diſcipline exacte des autres. Les officiers de ſanté, & les autres employés, quoique faiſant les mêmes fonctions que ceux des hôpitaux du royaume, ont généralement pluſieurs autres objets à remplir, & ſont ſubordonnés différemment. Ce ſont ces variétés qui ont engagé les auteurs à faire une claſſe diſtincte de ces hôpitaux, & à s'en occuper en particulier. On trouve dans le *code de médecine militaire*, de M. Colombier, des détails ſatisfaiſans ſur cet objet. Nous en tirerons les détails ſuivans.

Il faut diſtinguer à l'*armée* deux eſpèces d'hôpitaux; celui qu'on appelle *ambulant*, & ceux qui ſont *ſédentaires ou fixes*. Le premier ſuit toujours l'*armée*; les autres s'établiſſent à meſure que le beſoin & la circonſtance l'exigent. L'un & l'autre ont pour chefs principaux l'intendant de l'*armée* ſous les ordres du général, & les premiers médecins & chirurgiens. Un nombre conſidérable d'officiers de ſanté & de commis, à la ſolde du roi, eſt également employé pour l'une & l'autre eſpèce d'hôpitaux; & l'un (l'hôpital ambulant) eſt en régie, tandis que les ſédentaires ſont ordinairement adminiſtrés par des entrepreneurs, qui ont eux-mêmes leurs commis à leurs gages.

Ces hôpitaux, en général, ſont ſujets à un grand nombre d'inconvéniens, à raiſon des diverſes poſitions où ils ſe trouvent, relativement aux divers événemens de la guerre. Si les marches des *armées* n'étoient jamais troublées, ni précipitées, malgré le peu d'aiſance où ſont les malades, il eſt certain qu'avec un peu de diſcipline & de ſoins on en perdroit infiniment moins. Mais on connoît toutes les viciſſitudes de la guerre. Souvent, au moment où l'on y penſe le moins, il faut partir & abandonner les malades à la merci de l'ennemi. C'eſt ſur-tout pour les *armées* vaincues, que ce malheur devient plus grand; car celles qui ſont victorieuſes laiſſent toujours derrière elles leurs hôpitaux avec ſûreté de communication; elles ne ſont guères dans ce cas.

Ainſi les malades ont à redouter les marches précipitées, les déroutes, les retraites des *armées*. Ceux-là ſeuls ſeroient moins expoſés dans ces circonſtances affreuſes, qui ſe trouveroient dans des hôpitaux ſédentaires,

deſtaires, renfermés dans des places fortifiées; ſi alors il n'arrivoit une autre eſpèce de dangers, peut-être plus à craindre encore, ceux de la diſette & du mauvais air.

On ne peut ſe diſſimuler que le tranſport journalier des malades, dans des voitures très-incommodes, où ils ſont ſouvent trop preſſés, ne ſoit un obſtacle réel à leur guériſon dans les hôpitaux ambulans, ſur-tout ſi les ſoins leur manquent. D'un autre côté, leur trop grand nombre, dans les hôpitaux voiſins de l'armée, y fait régner un air contagieux, qui enlève beaucoup de monde, inconvénient d'autant plus fréquent preſque dans tous, que les conditions requiſes pour la ſalubrité, ſont moins faciles à obſerver dans dans des établiſſemens rarement commodes, & pour leſquels on n'a jamais le choix du lieu. Si l'on ajoute à ces malheurs celui d'une ville aſſiégée, celui du défaut d'ordre, celui de l'impéritie, enfin tous ceux qui peuvent naître de la cupidité, ou même de l'impoſſibilité de ravitailler des lieux environnés d'ennemis, on aura une eſquiſſe des diverſes poſitions dans leſquelles les militaires bleſſés ou malades ſe trouvent le plus communément à la guerre.

Pour éviter la plus grande partie de ces malheurs, attachés aux hôpitaux de l'armée, on ne peut trouver de reſſources que dans la règle auſtère qui, en fixant la meilleure adminiſtration, prévienne tous les déſordres qui naiſſent de la cupidité, du choix mal concerté des officiers de ſanté & des autres employés, du défaut d'approviſionnemens de toute eſpèce, des hôpitaux trop remplis, mal ſitués & mal ſervis en remèdes, en alimens & en fournitures. Cette règle exige, de la part du miniſtère, le ſoin le plus exact. L'intendant de l'armée eſt le chef né de cette partie; les commiſſaires des guerres ſont les ſous-miniſtres auxquels il confie les détails, & les médecins & chirurgiens en chef dirigent, par leurs conſeils, les opérations relatives à la ſanté, en veillant à toutes les parties qui y ont rapport, & en plaçant à propos ceux qui ſont à leurs ordres, de ſorte que le concert de l'intendant, des commiſſaires attachés aux hôpitaux, & des médecins & chirurgiens en chef, doit être la baſe de l'adminiſtration. Pour faire connoître en détail quel doit être l'office de chacun, pour établir ce concert par lequel le ſervice iroit de lui-même, & d'une manière propre à diminuer les déſordres, nous ajouterons les deux articles ſuivans.

Hôpitaux ambulans.

Lorſqu'une *armée* eſt éloignée de ſes hôpitaux, ou qu'elle fait des mouvemens qui l'en éloignent aſſez pour ne pouvoir y tranſporter les malades & les bleſſés en quelques heures, on la fait ſuivre par un hôpital qui les reçoit, & où on les traite, juſqu'à ce que l'on puiſſe les envoyer aux hôpitaux fixes ſur les derrières de l'*armée*. C'eſt ce que l'on nomme *hôpital volant* ou *ambulant*. On choiſit pour ces hôpitaux les couvents, les villages voiſins, les fermes, où les égliſes, & les granges ſervent de ſalles: ſi l'on manque de ces commodités, on met les malades ſous des tentes. Cet hôpital ſuit toujours l'*armée*, de ſorte que par-tout où elle ſe trouve, il s'établit ſur le champ un entrepôt pour recevoir tous les officiers & ſoldats malades ou bleſſés. Le fonds de cet hôpital conſiſte dans les différens employés, & dans un nombre conſidérable de chariots, dont les uns ſont chargés de toute eſpèce de choſes propres au ſoulagement & à la nourriture des malades, & les autres ſont deſtinés au tranſport de ces mêmes malades. Ainſi chaque journée de marche de l'*armée* change le ſéjour de l'hôpital ambulant. On ſait que les malades ne doivent y ſéjourner que le moins poſſible; & lorſque l'*armée* ſéjourne quelque tems, on fait retirer ſur les derrières le plus de malades qu'on le peut, en les tranſportant ſoit ſur les chariots ci-deſſus, ſoit dans des bateaux, ſelon la commodité.

On ſent aſſez que l'établiſſement de cet hôpital doit être bien différent des autres, même pendant le tems de la plus grande ſécurité; les malades y ſont ſur la paille, couchés par terre, plus ou moins, mais preſque toujours mal couverts, & le plus ſouvent ſans draps. Quand on les tranſporte, ils ſouffrent beaucoup, ſoit par le défaut de commodités, ſoit par l'intempérie de l'air, & quand on eſt obligé de les abandonner à la merci de l'ennemi, en leur laiſſant même tous les gens néceſſaires pour en avoir ſoin, ils courent beaucoup de riſques.

Il y a chaque jour des médecins, chirurgiens & apothicaires de ſervice, pour viſiter les malades. Les premiers médecins & chirurgiens font une inſpection journalière, & décident ſur les objets les plus importans. Le tranſport des malades ſur les derrières, ſe fait pour éviter l'engorgement.

Pour établir un ordre convenable dans un hôpital ambulant, il faut qu'il y ait pluſieurs commiſſaires des guerres diſtingués par leurs talens en ce genre, qui ſoient uniquement attachés à ſon adminiſtration; ſans cette condition le déſordre y régnera toujours. Au reſte, le nombre des officiers doit être proportionné à celui des troupes dont l'*armée* eſt compoſée, & le choix doit ſe faire parmi ceux qui étoient attachés aux hôpitaux du royaume.

Il y faut un régiſſeur, & des employés à ſes ordres, également connus par leur intelligence & leur probité; un approviſionnement proportionné à la quantité de troupes, mais cependant tel que ſi le nombre de celles-ci augmente, on ne ſe trouve point au dépourvu. Cet approviſionnement conſiſte en chariots de tranſport & de bagage; celui-ci en tentes, en linge, couvertures, médicamens & uſtenſiles.

Il faut, à la ſuite de cet équipage, une boulan-

gerie, une boucherie, une batterie de cuiſine, & toute ſorte d'ouvriers pour réparer ou conſtruire dans les beſoins preſſans.

Le fonds principal conſiſte dans les gens qui exercent l'art de guérir; médecins, chirurgiens & apothicaires. Il y faut beaucoup d'infirmiers, des gens de cuiſine, & une garde de l'*armée*, tant pour le bon ordre que pour la ſureté.

Avec cet appareil, fourni en raiſon des troupes, on établit l'hôpital dans le lieu qui lui eſt deſtiné, en ſuivant les précautions ſuivantes.

L'*armée* étant en marche dès le premier jour, & le fonds de l'hôpital muni, comme ci-deſſus, alors on aſſigne le lieu du quartier général, & l'on indique celui qui eſt déſigné pour l'hôpital. Qu'il ſoit dans une ville, dans un village, ou un hameau, ou même dans la campagne, il doit toujours être ſitué à la portée du camp; mais aſſez éloigné cependant pour que l'air contagieux ne puiſſe y gagner.

Il faut toujours choiſir les lieux les plus vaſtes, les moins humides, les plus élevés & les plus ſuſceptibles d'être aérés. Les granges paroiſſent plus ſaines que les égliſes, ſi toutefois on leur donne de l'air. Les réfectoires, les ſalles, les lieux pavés, ſont plus ſains que ceux qui ne le ſont pas. Lorſqu'il y a des hôpitaux dans l'endroit où l'on établit les malades, on trouve beaucoup de beſogne faite. Mais il faut cependant avoir attention à l'eſpèce de maladie qui y regne, ou qui a régné; car ſi elle étoit contagieuſe, il ſeroit plus utile de choiſir un autre emplacement. Lorſque les circonſtances obligent de poſer des tentes pour les malades, il eſt néceſſaire que les lieux ne ſoient point humides, & qu'on les deſsèche.

Pour remplir toutes ces vues, il eſt eſſentiel de faire partir d'avance des médecins, chirurgiens & autres employés, avec une partie des munitions néceſſaires, afin que le lieu étant choiſi, on établiſſe les cuiſines, un endroit pour la pharmacie, un autre pour la ſalle des appareils de chirurgie; qu'on prépare une certaine quantité de draps & couvertures. Quand il faut camper, on tend des tentes pour la pharmacie.

Tout l'équipage de l'hôpital marche enſuite bien eſcorté, & lorſqu'il arrive au lieu indiqué, l'arrangement devient plus facile. On place les chariots de bagage de manière que l'on ſache ce que chacun contient, pour y recourir en cas de beſoin. On établit la boucherie; on diſpoſe les gardes, & on donne l'ordre pour le ſervice des officiers de ſanté & des autres employés.

Il eſt d'ailleurs d'autres meſures relatives à la ſalubrité, au placement des malades, à l'ordre du ſervice, au tranſport enfin des malades & des bleſſés, que les auteurs ont recommandées. Quoique le plus ſouvent, dit M. le Begue de Preſle, on ne puiſſe choiſir les lieux, ni les préparer comme on le peut faire pour les hôpitaux fixes, cependant il ne faut rien négliger pour les mettre dans des endroits ſecs, où l'air puiſſe ſe renouveller, & qui puiſſent ſe ſécher quand il eſt néceſſaire, tous les malades & bleſſés qui ſe trouvent dans ces hôpitaux, ayant des bleſſures ou des maladies très graves, que le mauvais air rend mortelles, ou plus difficiles à guérir. Comme les malades n'ont, dans ces hôpitaux, que des demi fournitures, c'eſt-à-dire, une paillaſſe, des draps & une couverture, ſans bois de lit; on emploiera du menu bois ſec pour élever un peu la paillaſſe de deſſus la terre ou le pavé; & au défaut de bois, de la paille que l'on renouvellera ou fera ſécher dès qu'elle ſera humide, ou du moins des toiles cirées ou huilées.

Si les malades ſont ſous des tentes, on mettra en uſage, ſuivant le même auteur, toutes les précautions capables d'en rendre le ſéjour moins nuiſible; telles que de battre le ſol, d'y étendre du ſable, d'élever les lits avec du menu bois, ou de la paille, de relever la terre ſur les bords de la tente, de l'entourer d'un foſſé, de la couvrir de pluſieurs toiles, d'y brûler des parfums, d'y faire un peu de feu dans une cheminée de mottes de gazon, ou du moins d'en allumer autour.

Ce ſeroit avec avantage, ajoute M. le Begue de Preſle, qu'on ſubſtitueroit aux tentes, & même à beaucoup d'habitations humides, pour loger les malades des hôpitaux ambulans, des baraques faites d'une charpente légère qui s'aſſembleroit avec facilité & promptitude, & ſe déſaſſembleroit de même.

Comme il n'y a pas de jour qu'il n'arrive des malades, on les diſpoſe de manière que les bleſſés ſoient dans un endroit, & ceux qui ſont attaqués de maladies internes, dans un autre. Il faut, de plus, avoir quelques tentes de relais pour y mettre ſéparément les maladies contagieuſes, dès qu'il s'en déclarera. Si l'*armée* ſéjourne quelque tems, on ne fait tranſporter dans l'hôpital le plus voiſin, que ceux qui ſont en état de l'être; mais ſans cela on y envoie journellement tous ceux qui ſont à ce dépôt.

Quant à l'ordre du ſervice, pour peu que l'hôpital ſéjourne, on marque les heures des viſites, des panſemens, des diſtributions; ſans cela, on prend celles que la circonſtance permet. Il faut qu'il y ait toujours une certaine quantité de bouillon & de tiſanne commune avant l'arrivée de l'*armée* au camp, & c'eſt pour cela qu'il peut être à propos de la faire devancer par un détachement de l'hôpital ambulant. Au reſte, ces hôpitaux manquant ſouvent du tems néceſſaire pour préparer les alimens pour les malades & les bleſſés, il faut qu'il y ait toujours à leur ſuite une

proviſion de gelée ou de tablettes de bouillon, de pâtes d'orge & du ris.

Il ſeroit à propos que les médecins & chirurgiens en chef ſe tinſſent toujours à l'ambulance, leur préſence y étant plus néceſſaire qu'au quartier général, où ils peuvent d'ailleurs ſe tranſporter promptement à raiſon de la proximité. Au reſte, il doit toujours y avoir un certain nombre de médecins, de chirurgiens, & même d'apothicaires, à la ſuite du quartier général pour ſuppléer ces chefs. Les médecins & chirurgiens de ſervice goûteront le bouillon, la tiſanne & le pain. Les autres officiers examineront la viande, avant qu'on l'emploie au ſervice des malades. Il ſe fera de tems à autre une viſite des drogues, afin que celles qui ſont gâtées ſoient rejettées. Le directeur de la régie aura ſoin que les proviſions ne manquent jamais; il donnera journellement un état exact de celles qu'il a, & de leur conſommation. En même-tems, l'intendant de l'*armée*, ſur lequel roule cette grande régie, aſſemblera, au moins une fois par trois ſemaines, les commiſſaires, les régiſſeurs, les médecins & chirurgiens en chef, pour être bien inſtruit de la choſe; & chacun faiſant le rapport de la portion d'adminiſtration qui lui eſt confiée, il en ſera laiſſé un mémoire; enſuite, par une mûre délibération, priſe dans ce conſeil, on aviſera aux moyens les plus ſûrs & les meilleurs pour la diſcipline & la tenue des hôpitaux.

Relativement aux différens déplacemens des hôpitaux ambulans, ils peuvent avoir lieu dans diverſes circonſtances. Si l'*armée* fait quelques mouvemens, on prendra les précautions ſuivantes. A meſure que l'*armée* avancera, on ſuivra le même ordre, & on établira, de diſtance à autre, des hôpitaux, où l'on placera une partie des officiers de ſanté qui ſuivoient l'*armée*. Comme, à meſure qu'on avance, les malades guériſſent ou meurent dans les hôpitaux éloignés, les différens employés reviendront au dépôt. Il ſera néceſſaire qu'on ait toujours une liſte exacte & des officiers de ſanté, & des autres employés dans tous les hôpitaux de l'*armée*, afin que, ſelon le beſoin, les ſecours ſoient envoyés & reviennent. Il ſera eſſentiel en même-tems que l'ordre des marches parvienne très-promptement à l'hôpital ambulant, afin qu'on dirige la ſienne, & celle des malades à tranſporter; dans toutes ces circonſtances, il eſt encore eſſentiel de faire ſavoir, à chaque régiment, le lieu deſtiné pour l'hôpital ambulant, & même la marche qu'il tient, afin qu'on y puiſſe envoyer les malades.

Lors des retraites, malgré la détreſſe, on pourra ne laiſſer que peu de malades en arrière, ſi l'hôpital ambulant, bien fourni de chariots de tranſports, eſt toujours placé dans ſa marche, de manière qu'il ne ſoit point gêné, & qu'il ſoit en ſûreté; ſi les bagages, chargés ſur des chariots d'ordonnance, pris dans le pays, augmentent le nombre de ceux de tranſport; ſi un détachement, envoyé en avant, fait préparer tout ce qui eſt néceſſaire; ſi les malades ſont eſcortés par le nombre ſuffiſant d'officiers de ſanté & autres; ſi l'on fait quelques haltes pour examiner ces malades, & leur donner ce qui leur convient; ſi enfin le bouillon, la tiſanne, ne manquent point en route, & ſi les chars, doux & bien garnis, ſont aſſez couverts pour garantir des injures du tems, & cependant aſſez ouverts pour que l'air puiſſe s'y renouveller. (*Voyez* CHARIOTS DE TRANSPORT.)

Les jours de bataille, il faut que l'hôpital ambulant ſoit diſpoſé de manière que les bleſſés y puiſſent être portés avec promptitude & facilité. S'il ſe fait quelques détachemens de l'armée, il en faut un de l'hôpital, muni à proportion du nombre des troupes détachées. Enfin pour le tranſport des malades de ces hôpitaux, dans les hôpitaux ſédentaires, il eſt un grand nombre de précautions particulières que les auteurs ont indiquées.

Lorſque ces tranſports de malades ſe feront, il y aura toujours un nombre ſuffiſant de médecins & de chirurgiens avec eux, & une caiſſe des médicamens les plus néceſſaires, avec quelques alimens convenables, tels que des gelées & tablettes de viande, du ris, pour ſatisfaire les beſoins les plus preſſans. S'il y a plus d'une journée de marche, ce détachement ſe conduira à l'inſtar de l'hôpital ambulant.

Des chirurgiens & les infirmiers aideront les ſoldats à ſe placer dans les chariots, & les mettront dans la poſition qui ſera la plus convenable pour leur état. Les lits, ou du moins les couvertures & draps des hôpitaux ambulans, ſeront toujours enveloppés dans des toiles huilées ou cirées.

Il y aura à l'hôpital des caſaques & manteaux chauds, qui puiſſent garantir les malades & les bleſſés du froid, de la pluie, de l'humidité dans toutes les ſaiſons, & à toutes les heures du jour où ſe fera le tranſport.

Les chariots de tranſport ſeront toujours accompagnés de quelques officiers qui en impoſent aux conducteurs, de peur que ceux-ci, en allant ou trop vîte, ou trop lentement, ne cauſent quelque préjudice aux malades, ou ne les traitent trop durement.

Au reſte, en envoyant les malades & les bleſſés de l'hôpital ambulant à un hôpital fixe, ou d'un hôpital voiſin de l'*armée*, & ſurchargé, dans des hôpitaux plus éloignés, les noms de ces malades, & celui de leurs régimens & compagnies, doivent reſter entre les mains du régiſſeur, & des médecins & chirurgiens en chef. Ceux-ci enverront, outre cela, à ceux de l'hôpital où l'on tranſporte les malades, le détail du commencement de la maladie & celui du traitement déjà employé à l'hôpital ambulant. Chaque

envoi de malades ou bleſſés ſera accompagné d'un chirurgien ſous aide-major, de pluſieurs garçons & infirmiers, & d'un apothicaire, qui auront avec eux les inſtrumens, linges, médicamens les plus néceſſaires, & des alimens légers, tels que du ris, du bouillon, des gelées & tablettes de viande.

Quant à ce qui concerne le ſervice intérieur, les médicamens, les alimens, la police & la ſubordination parmi les employés, ces meſures étant communes aux hôpitaux ambulans & aux hôpitaux ſédentaires, il en ſera mention dans l'article ſuivant.

*Hôpitaux fixes ou ſédentaires de l'*armée.

On appelle ainſi un ou pluſieurs hôpitaux un peu plus éloignés de l'*armée*, & établis dans des villes pour recevoir les malades que leur état ne permet pas de tranſporter auſſi fréquemment que l'hôpital ambulant change de lieu, ou qui ſont en ſi grand nombre que l'hôpital ambulant ne peut ni les contenir, ni les ſoigner. On choiſit, pour établir ces hôpitaux ſur les derrières de l'*armée*, les poſtes les mieux gardés, & ceux avec leſquels on peut conſerver une communication facile; de ſorte que de proche en proche, juſqu'au royaume, on forme une eſpèce de chaîne d'hôpitaux, où l'on envoie les malades de l'*armée* en prenant ſoin que de celui qui eſt le plus voiſin, ils ſoient tranſportés, ſelon le beſoin & leur état, dans ceux qui ſuivent.

Suivant M. le Begue de Preſle, les lieux les plus propres pour établir ces hôpitaux, ſont les villes qui ſont à portée de l'*armée*, & celles qui doivent s'y trouver dans les momens où la campagne ſera la plus active, & où le beſoin deviendra, par conſéquent, le plus preſſant. Il faut toujours avoir pluſieurs hôpitaux placés de façon que l'*armée*, dans ſes plus grands mouvemens, ſoit peu éloignée de l'un d'eux. On trouvera encore cet avantage à multiplier les hôpitaux, c'eſt que les maladies deviendront moins contagieuſes, & que quand l'*armée* s'éloignera de l'un d'eux, celui-ci aura le tems de ſe vider, & ceux qui y ſeront employés pourront ſe reporter en avant, pour en former un autre, ſans que le ſervice en ſouffre & ſans confuſion.

Il eſt à ſouhaiter que les hôpitaux ſoient dans les villes, ajoute le même auteur, pour trois raiſons principales; la première parce qu'il s'y trouve des bâtimens commodes, ou tout prêts, ou fort faciles à préparer; la ſeconde parce qu'on envoie les convaleſcens chez les particuliers; la troiſième, afin que l'hôpital ſoit garanti des hoſtilités.

Le nombre & la grandeur de ces hôpitaux doit ſe proportionner au nombre des troupes, à l'activité de la campagne, aux maladies que cauſent aux étrangers le changement de climat, & le mauvais air du pays. On eſtime communément, ajoute encore M. le Begue de Preſle, qu'une *armée* de cent mille hommes en Allemagne, aura de huit à quinze mille malades, & qu'il s'en trouvera un peu davantage en Italie.

Dans les villes, les lieux les plus convenables pour établir des hôpitaux, ſont les édifices publics, que ont des chambres ſpacieuſes, sèches & aérées. En général, il faut toujours chercher, pour cet uſage, les grandes maiſons ſituées ſur des terreins un peu élevés, où il y ait beaucoup d'air, & où l'on ait facilement de l'eau.

En hiver, ſuivant Monro, il vaut mieux établir les hôpitaux militaires dans des maiſons dont les chambres ont des cheminées, que dans celles qui n'ont que des poëles, ou qui n'ont ni cheminées, ni poëles, car les cheminées ſervent à entretenir une libre circulation d'air dans les chambres, auſſi bien qu'à les tenir chaudes. C'eſt pour la même raiſon que l'uſage des poëles étant le meilleur moyen qu'on puiſſe employer pour échauffer les grandes pièces où s'aſſemble le ſoldat, telles que les corps-de-garde, les poëles à vent, qui s'ouvrent dans ces chambres ou corps-de-garde, ſont préférables de beaucoup aux poëles fermés.

Lorſqu'il ne ſe trouve pas d'édifices publics, continue le même auteur, les maiſons particulières qui réuniſſent la plus grande partie des avantages qu'ils offrent pour l'ordinaire, ſont les lieux qu'il convient de choiſir pour y établir les hôpitaux. En général les maiſons où il n'y a que de petites chambres, ſont de mauvais hôpitaux, & il faut ſur-tout éviter, avec le plus grand ſoin, les lieux humides & fermés.

Les égliſes, ſuivant le même auteur, ſituées ſur un terrein élevé & ſec, ſont de très-bons hôpitaux d'été, & dans l'hiver même, ajoute-t-il, lorſque la néceſſité obligea en Allemagne l'*armée* angloiſe d'y établir un hôpital, on s'en trouva fort bien, toutefois qu'on eut des bois de lits ou quelque choſe d'équivalent pour coucher les malades, & qu'on y avoit mis des poëles à vent qui y entretenoient une chaleur modérée.

Le choix d'un local étant fait, M. le Begue de Preſle recommande de préférer pour faire les ſalles des malades, les grandes pièces percées de pluſieurs grandes fenêtres, & qu'il eſt facile de ſécher & d'aérer. On ne doit mettre les malades au rez-de-chauſſée, que quand il n'eſt pas poſſible de faire autrement. Si on n'a que de petites chambres, on abattra des cloiſons afin d'en réunir pluſieurs pour la facilité du ſervice. On ne doit excepter que les cas de maladies contagieuſes, dans leſquelles il faut prendre des précautions particulières.

S'il ne ſe trouve pas une ſuffiſante quantité de fenêtres, ou qu'elles ne ſoient pas placées convenablement pour que l'air puiſſe ſe renouveller, on

en conſtruit de nouvelles, & elles ſeront faites de manière que leur partie ſupérieure touche au plancher ſupérieur de la chambre; c'eſt le ſeul moyen que l'air entier d'une chambre puiſſe être parfaitement renouvellé, ſans qu'il devienne préjudiciable aux malades, en les frappant à ſon entrée.

C'eſt ſur cet objet ſi eſſentiel du renouvellement de l'air, que les auteurs ont ſur-tout porté leur attention. Quand les ſalles ſont petites, & les planchers très-bas, M. Pringle conſeille de n'y mettre que peu de malades, & de faire au plancher de ces ſalles, une ouverture qui traverſe les étages ſupérieurs juſqu'aux tuiles. Un autre moyen conſeillé par Monro, & qu'il regarde comme un des meilleurs que l'on ait éprouvés, pour entretenir une libre circulation d'air dans des ſalles trop petites, c'eſt de faire au plancher un ou deux trous d'environ ſix, huit ou dix pouces de diamètre, d'y appliquer une extrémité d'un tuyau ou canal de bois, & de faire rendre l'autre extrémité dans la cheminée de la ſalle ſupérieure, de manière qu'il y entre au-deſſus de la grille qui porte le feu, l'air corrompu qui eſt plus léger, & qui occupe la partie la plus élevée de la ſalle, trouve une libre ſortie par ces tuyaux, & il y eſt attiré par le feu de la ſalle ſupétieure; c'eſt par le moyen de tuyaux ſemblables, que l'air ſe renouvelle dans pluſieurs ſalles de l'hôpital Saint-George, à Londres. Suivant M. le Begue de Preſle, on peut avoir recours à un moyen plus ſimple, ſi au-deſſus des ſalles que l'on prépare, il ne ſe trouve ni chambres qui puiſſe ſervir à mettre des malades, ni greniers néceſſaires. Il ſuffit alors de pratiquer dans quelque partie & ſur-tout au milieu du plancher ſupérieur de ces ſalles, une ouverture d'un ou de deux pieds de diamètre; les vapeurs & l'air qui eſt échauffé, corrompu, s'élevant au haut des ſalles, en ſortiront par ces ouvertures. On a établi de ſemblables ventouſes dans pluſieurs ſalles de l'Hôtel-Dieu. Pour ſuppléer à ces ventouſes, il conſeille encore de faire enſorte que le dernier carreau de la fenêtre la plus éloignée de la porte, s'ouvre & ſe ferme à volonté avec un vaſiſlaſſ, & de pratiquer au deſſus ou à côté de la porte, une ouverture d'un pied de diamètre. En tenant ces deux vaſiſlaſſ ouverts, l'air échauffé & chargé de vapeurs ſortira par le trou de la fenêtre, & il en entrera de nouveau par le trou au-deſſus de la porte, & l'un des deux ſeulement étant tenu ouvert, l'air de la ſalle ne ſe corrompra pas.

Un autre moyen que M. le Begue de Preſle recommande d'après M. de Prémenil de Saint-Malo, qui l'avoit conſeillé, conſiſte à diviſer le tuyau de la cheminée depuis ſon ſommet juſqu'au manteau, à-peu-près en deux parties égales, en mettant la ſéparation un peu de biais, de façon qu'elle faſſe comme deux entonnoirs égaux & adoſſés; mais dont l'ouverture large de l'un ſoit dans le bas de la cheminée, & celle de l'autre à ſon ſommet. La fumée entreroit par celui d'en bas, & l'air froid par celui d'en haut, à la hauteur du manteau de la cheminée. La partie étroite de l'entonnoir feroit un coude qui s'éleveroit juſqu'à trois ou quatre pouces du plancher ſupérieur, & là l'entonnoir ſe termineroit dans la chambre, où il porteroit l'air du dehors qui s'y précipiteroit, comme on l'obſerve dans la manche qu'emploient les gens de mer. Son courant ſeroit acceléré par la chaleur des parois de l'entonnoir, qui recevroit la fumée.

On a encore d'autres moyens un peu plus compliqués, mais aſſez faciles à pratiquer pour renouveller l'air des hôpitaux: ce ſont les ventilateurs, tels ſont ceux que MM. Hales & Pringle ont conſeillés. Quand il n'eſt pas poſſible de pratiquer des ouvertures ſemblables à celles qu'il a indiquées Monro penſe qu'un trou fait au-deſſus de la porte de la ſalle, ou à la partie ſupérieure des fenêtres, avec ce qu'on appelle un ventilateur de chambre appliqué à ces ouvertures, peut tenir lieu des autres moyens pour renouveller l'air des ſalles.

Dans les contrées & les ſaiſons froides, ainſi que dans les pays humides, toutes les ſalles doivent être échauffées en y allumant du feu. M. de Preſle conſeille de conſtruire des cheminées dans celles où il n'y en aura pas, & dans celles où il ſe trouvera des poëles ordinaires, que l'on ôtera. Il penſe cependant qu'on peut laiſſer les poëles à vent, qui n'ont pas les inconvéniens des premiers. Il y a encore, ſelon lui, des cas où l'on doit les préférer, c'eſt lorſque les cheminées ne peuvent pas ſuffiſamment échauffer l'air, & où les poëles ſont moins dangereux, par exemple, lorſque le volume d'air eſt extrêmement conſidérable, & que le lieu eſt humide. C'eſt ce que l'on obſerve quand on ſe trouve obligé de mettre l'hôpital dans des égliſes, dans des granges, ou autres édifices vaſtes, très-élevés, & où les malades ſont au rez-de-chauſſée. En pareils cas on doit ſe ſervir de poëles ordinaires, que l'on entretiendra allumés pour que l'air ſoit toujours tempéré, & auſſi ſec qu'il ſera poſſible. Mais dans les petites ſalles & dans les moyennes, où les circonſtances obligeront de laiſſer ou de placer des poëles ordinaires, on doit avoir attention qu'il y ait par les fenêtres ou les portes, une communication libre avec l'air extérieur, & qu'il s'y opere, quand on le voudra, un renouvellement lent de l'air intérieur. Monro a inſiſté ſur ce genre de précautions; lorſqu'on établit, dit-il, des hôpitaux dans des pays où les ſalles n'ont point de cheminée, mais ſeulement des poëles comme en Allemagne, & où il n'eſt pas facile de conſtruire des cheminées, il y a divers moyens que l'on peut employer pour renouveller l'air de ces ſalles, tels que pluſieurs eſpèces de ventilateurs ou des ouvertures pratiquées au-deſſus des portes & des fenêtres. Il rapporte que pendant les hyvers de 1761 & 1762, pluſieurs des ſalles de l'hôpital de *Bremen* qui étoit ſous ſes ordres,

avoient des poëles. Pour entretenir dans ces ſalles une libre circulation d'air, il fit faire une large ouverture au-deſſus de la porte de chacune, & on pratiqua deux rainures parallèles en dehors de la porte, au deſſus & au-deſſous du trou, dans laquelle gliſſoit une planche, au moyen de laquelle cette ouverture ſe pouvoit fermer en tout ou en partie, ou ſe tenir entièrement ouverte. Il fit faire en même-temps une ouverture de huit ou neuf pouces en quarré à l'un des coins du haut de chaque fenêtre. Lorſque les poëles étoient allumés dans ces ſalles, ſi l'on tiroit la planche qui fermoit le trou du deſſus de la porte, & qu'on ouvrit en même-temps les vaſiſlaſſ des fenêtres, il entroit dans la ſalle par les trous de la porte un nouvel air froid, tandis que l'air chaud & corrompu ſortoit par l'ouverture du deſſus des fenêtres. Quand il faiſoit très-froid, les petites ouvertures des fenêtres étoient ſuffiſantes pour renouveller l'air. Mais dans l'été, & quand l'atmoſphère étoit fort chaude, ou ſeulement tempérée, il falloit, pour changer l'air des ſalles, tenir ouverts les trous des portes & des fenêtres.

Une autre attention que l'on a recommandée, en choiſiſſant des maiſons pour y établir les hôpitaux, c'eſt de prendre garde que les privés n'y ſoient placés de manière à devenir nuiſibles. On ſait, dit Monro, que quand leur odeur ſe fait ſentir dans un lieu, il eſt à craindre qu'elle n'y communique des maladies contagieuſes. C'eſt pour cette raiſon que, s'il ne ſe trouvoit pas près du lieu où l'on fait un hôpital, de privés placés convenablement, on doit en pratiquer, dont les exhalaiſons putrides ne puiſſent pas devenir préjudiciables aux malades, ni aux gens ſains, voiſins de l'hôpital. S'il y a une riviere, ou un courant d'eau un peu fort aſſez près de l'hôpital, Monro conſeille de mettre les privés au-deſſus, dans un lieu où le courant ſoit aſſez rapide pour emporter ce qu'on y jettera. Dans les villages où l'on n'aura pas cette commodité, on fera creuſer des puits larges & profonds derriere l'hôpital, & on établira les privés au-deſſus, comme dans les camps; tous les matins, on jettera ſur les excrémens une couche épaiſſe de terre, juſqu'à ce que ces puits ſoient preſque remplis, & alors on les comblera par une couche de terre épaiſſe de huit à dix pieds, & on creuſera de nouvelles foſſes. Dans ce cas, M. de Preſle recommande que les privés ſoient environnés de murs, & qu'il ſoit pratiqué des ſoupiraux ou des ventouſes, afin que les vapeurs ne montent pas dans les ſalles.

Il n'eſt pas beſoin d'avertir, ajoute le même auteur, de ne point établir des ſalles dans des bâtimens conſtruits ou récrépis en dedans aſſez récemment, pour qu'il ſoient encore pénétrés d'humidité. Les exemples fréquens des maux que cauſe une pareille imprudence, ne ſont ignorés de perſonne. Il vaudroit mieux, ſuivant lui, mettre les malades ſous des tentes. Par la même raiſon, on examinera ſi les parois intérieures des ſalles ſont mal-propres ou humides & ſalpétrés; en ce cas, on les fera grater, enſuite laver avec de l'eau de ſavon, & lorſqu'ils ſeront bien ſechés, on les blanchira avec une ou deux couches de chaux délayée. Il faut auſſi, ſuivant lui, faire racler, laver & ſécher l'aire des ſalles. Dans les étages ſupérieurs, le deſſéchement peut ſe faire en ménageant un courant d'air; mais au rez-de-chauſſée, il faut employer le feu. Il eſt preſque néceſſaire que l'aire des ſalles au rez-de-chauſſée, ſoit carrelée ou pavée, ſans quoi ces ſalles ſont preſque toujours humides & le feu même ne parvient pas à la ſécher. Quant aux ſalles qu'on n'aura pas le tems de préparer & qui ne ſeront ni pavées ni carrelées, on en battera fortement l'aire, on la couvrira de platras écraſés, & enſuite de ſable. Pour ajouter à ces moyens, Monro conſeille de laver l'aire, les murs avec du ſon & de l'eau, d'y repandre du vinaigre chaud, d'y faire brûler de la poudre à canon humectée, & des plantes aromatiques, afin de ſécher le local, & d'y établir une libre circulation de l'air, au moyen de feux clairs, & en ouvrant les fenêtres.

Les ſalles étant ainſi propres, ſeches, & bien aérées, on y tranſportera les lits pour les malades. Ces lits des hôpitaux fixes, qu'on nomme auſſi *fournitures*, (*voyez* ce mot) ſont, ſuivant le détail qu'en donne M. le Begue de Preſle, d'après le traité des ſubſiſtances militaires de M. Dupré, compoſés 1°. d'une couchette de bois de chêne, élevée de douze à quinze pouces au-deſſus du plancher, de quatre pieds de large, de cinq pieds neuf pouces de long, le tout dans œuvre; 2°. d'une paillaſſe de même longueur & largeur; 3°. d'un matelas d'égale longueur & largeur que la paillaſſe, rempli de laine cardée, & couvert de toile leſſivée, avec le chevet ou traverſin de pareille toile, auſſi rempli de laine cardée, leſdits matelas & chevet peſant enſemble trente cinq livres, non compris la toile; 4°. d'une couverture de laine blanche, de huit pieds ſix pouces de long, ſur ſept pieds quatre pouces de large; 5°. de deux draps de même longueur & largeur que la couverture. M. Monro trouve plus convenables, pour les hôpitaux, les paillaſſes & traverſins remplis de paille, qui ont la commodité de ſe laver facilement. Les lits de plume & les matelas de laine ne doivent point, ſuivant lui, être employés. Ils ſont ſujets à conſerver & communiquer la contagion, & ils ne ſe nettoyent pas auſſi facilement & auſſi promptement que les paillaſſes. Cette réforme ne peut que paroître fort avantageuſe, ſur-tout pour prévenir les progrès des maladies contagieuſes, les fièvres malignes & les dyſſenteries.

Après ces préparatifs, on dreſſera les lits; mais on doit avoir grand ſoin, dit M. Monro, en faiſant cet arrangement, de ne pas en mettre dans chaque ſalle un trop grand nombre, parce que rien ne contribue autant à corrompre l'air, & ne fait naître

auſſi-tôt des maladies contagieuſes. M. Pringle dit que les lits doivent être aſſez éloignés pour qu'une perſonne, qui ne réfléchit pas au danger du mauvais air, puiſſe penſer qu'il pourroit tenir dans ce lieu le double & le triple des lits qui y ſont. En général, l'étendue de chaque ſalle, ſon élévation, le genre de maladies auxquelles on la deſtine, doivent ſervir de règle pour laiſſer plus ou moins d'eſpace entre chaque lit, & de vide entre les rangées. Ainſi, ſuivant Monro, dans les endroits où le plafond eſt très-élevé, tels que les égliſes ou autres bâtimens ſpacieux, on peut mettre les lits beaucoup plus près l'un de l'autre, que dans les lieux où les plafonds ſont bas. Si l'on a une égliſe, ou un autre édifice preſqu'auſſi élevé, on peut donner, pour chaque homme, une toiſe quarrée; mais dans les ſalles d'une élévation ordinaire, on prendra, pour chaque lit, depuis quarante-deux pieds quarrés, ou ſix pieds ſur ſept, juſqu'à ſoixante-quatre pieds quarrés, ou huit pieds ſur huit; ce qui doit être déterminé par la hauteur de la pièce, la quantité d'air qu'elle reçoit, & la nature des maladies auxquelles on la deſtine. M. le Begue de Preſle ajoute à ces détails, qu'on peut mettre plus de lits dans les ſalles où il y a des ventouſes ou ventilateurs, que dans celles où il n'y en a point; dans celles où il y a beaucoup de fenêtres, que dans celles où il s'en trouve peu; dans les ſalles où il y a une cheminée ou poële à vent, que dans celles où il n'y a que des poëles ordinaires; enfin dans les ſalles des bleſſés, que dans celles des fiévreux.

Lors de l'entrée des malades à l'hôpital, on doit avoir ſoin, ainſi que l'indique M. le Begue de Preſle, de les placer, autant qu'il ſera poſſible, dans des ſalles ſéparées ſuivant la nature de leur mal. Cette attention rend l'adminiſtration de l'hôpital infiniment plus facile, & les progrès de la contagion moins à craindre. Ainſi, tous ceux qui ont des maladies chirurgicales, tels que les ſoldats qui ont des bleſſures, des abſcès, des ulcères, des maux vénériens, doivent être ſéparés du reſte des malades, & traités dans des ſalles particulières. Les malades attaqués de fièvres contagieuſes, ou de dyſſenterie, doivent être placés également dans des ſalles iſolées, ſuffiſamment aérées, où leurs lits ſeront beaucoup plus éloignés qu'ils ne le ſont dans les autres ſalles de l'hôpital. S'il y a des ſalles, ajoute Monro, aſſez voiſines des privés pour que les malades qui les occuperoient puſſent s'y rendre ſans riſquer d'être plus incommodés, & ſans que l'odeur de ces privés leur nuiſit, ni à d'autres malades placés ailleurs, ce ſont ces ſalles où il faut mettre, par préférence, les ſoldats attaqués de dyſſenterie. Il rapporte à ce ſujet qu'à l'hôpital de Bremen à la tête duquel il étoit, il y avoit un privé ouvert ſur la rivière du Veſer, & qu'à Natzungen, on avoit creuſé un puits dont le fonds étoit à environ ſoixante pieds du grenier où étoient les malades attaqués de dyſſenterie, ce qui faiſoit que ces ſalles n'avoient point de mauvaiſe odeur.

Les malades, ſuivant le même auteur, qui ont la gale, ou quelqu'autre maladie contagieuſe, doivent auſſi être placés dans des ſalles particulières ſéparées des autres; & il faut toujours conſerver un lieu particulier & éloigné des autres malades, pour y traiter ceux qui ſont attaqués de la rougeole ou de la petite vérole. C'étoit dans la même vue, qu'en faiſant la diſtribution des maiſons qui doivent ſervir d'hôpitaux, M. de Preſle recommandoit de ne pas oublier de réſerver une ou deux ſalles vides, pour recevoir les maladies contagieuſes, s'il venoit à s'en déclarer dans les ſalles. Mais pour des maladies auſſi contagieuſes que les dernières que nous venons d'indiquer, une maiſon ſéparée des autres hôpitaux, & pourvue d'officiers de ſanté & de gardes malades particuliers, eſt le moyen le plus ſûr d'empêcher la communication.

Dès que les malades ſont placés ou diſtribués le mieux qu'il a été poſſible, le premier ſoin qu'on doit avoir, eſt d'empêcher qu'il ne s'engendre des maladies contagieuſes & malignes, & s'il en naît, malgré les précautions qu'on aura priſes, on fera tout ce que l'on pourra, pour que la contagion ne ſe répande pas & ne gagne point les autres malades. Ce qu'il y a à faire principalement pour réuſſir, ajoute Monro, c'eſt de tenir les malades & l'hôpital extrêmement propres, de renouveller l'air aſſez ſouvent pour qu'il ne ſe corrompe point, de faire enſorte qu'il n'y ait dans les ſalles aucune odeur putride & déſagréable, & de les parfumer.

Dans le moment où chaque malade arrive à un hôpital, ſuivant lui, il faudroit le laver avec de l'eau chaude, ou s'il y a un bain chaud, on l'y plongera; la mal-propreté & l'odeur forte d'hommes qui ſuent beaucoup, qui changent peu de linge, ne ſe lavent jamais & prennent des alimens groſſiers, ajoute ſon commentateur, contribuent beaucoup à la corruption de l'air. D'ailleurs leur peau étant décraſſée & relâchée, la tranſpiration & les éruptions ſe feront plus facilement. Qu'on ne craigne pas au reſte en cela de nuire aux malades; il y en a très-peu qui ſoient dans ce cas, & l'officier de ſanté qui auroit l'emploi de les recevoir, & faire placer, indiqueroit ceux qu'il faudroit excepter de la règle.

Après avoir bien eſſuyé le malade, on lui donnera une chemiſe blanche bien ſeche, & on le mettra dans un lit ſeul & ſur une fourniture entière. Le linge qu'on lui ôtera, ſera porté dans le moment au lavoir. Monro déſiroit à cet égard qu'il y eût dans tous les hôpitaux militaires, un nombre de chemiſes proportionné à la grandeur de l'hôpital, & qu'il fît partie de ſes approviſionnemens. Elles ſont néceſſaires pour les malades qui entrent à l'hôpital ſans être pourvus de linge blanc. Dès que leurs chemiſes ſeroient lavées & ſéchées, ou qu'ils en auroient reçu d'autres de leurs regimens, il propoſoit de leur retirer celles de l'hôpital. On donnera ſuivant M. de Preſle, une chemiſe blanche deux fois la ſemaine,

& des draps tous les dix jours, & on fera la barbe au moins une fois la ſemaine à ceux à qui il eſt permis de manger.

Tous les matins, ajoutent ces deux auteurs, chaque garde-malade doit porter auprès de tous ceux qui lui ſont confiés, un ſeau ou baquet rempli d'eau de ſavon, chaude, avec des linges, afin que chaque malade ſe lave les pieds, les mains & le viſage. On aidera ceux que leur foibleſſe mettra hors d'état de le faire ſeuls. Il faudroit de plus tous les matins racler & balayer les ſalles; enſuite les arroſer & aſperger avec du vinaigre chaud, & lorſqu'elles ſeroient fort mal-propres ou crottées, on les laveroit & l'on auroit ſoin après d'y allumer du feu, pour en diſſiper promptement l'humidité.

Tout ce qui ſe trouve dans les ſalles & auprès des malades, doit être tenu auſſi propre qu'il eſt poſſible. Les pots-de-chambre, les chaiſes percées doivent être enlevés dès que les malades s'en ſont ſervis; on les vuidera dans le moment, & on les lavera avant de les rapporter. Des gens doivent avoir ce ſoin pour unique fonction. On changera toutes les ſix heures les malades qui ne pourront retenir leurs excrémens.

Pour renouveller l'air des ſalles, on ouvrira les fenêtres matin & ſoir, durant plus ou moins de temps, ſuivant que l'état de l'air le permettra. Si l'air eſt ſec, ſans être ni trop froid ni très-chaud, on les tiendra ouvertes plus long-temps que lorſqu'il eſt humide & exceſſivement chaud ou froid. On doit toujours préférer pour cet effet les heures de la journée, où il y a moins de brouillards & de vapeurs nuiſibles répandues dans l'air. Mais il faut auſſi avoir égard aux caractères des maladies. On ſait combien l'air frais eſt utile dans les affections putrides; mais on ne peut pas en inférer qu'il en ſoit de même dans toutes les autres. Ainſi les affections catarrales exigent que les malades ſe tiennent un peu chaudement. En général, ſuivant M. de Preſle, tous les matins le premier des chirurgiens qui a fait la garde de nuit dans chaque ſalle, y fera ouvrir les fenêtres du côté du Nord ou de l'Eſt, ou d'un autre côté, s'il n'y en a pas aux côtés indiqués, & en cas qu'il faſſe un grand vent, on évitera d'ouvrir de ce côté, à moins qu'il n'y ait pas d'autre ouverture. Ce ſoin doit être pris avant que les viſites du médecin commencent; dans les ſalles des bleſſés, on ouvrira de nouveau les fenêtres après le panſement, & dans les ſalles des malades vers midi, temps où les vomitifs & les purgatifs ont fait leur effet; elles reſteront ouvertes l'eſpace d'un quart d'heure. Dans les ſalles des malades, vers le ſoir, & dans celle des bleſſés après le panſement, on rouvrira également les ſalles: lorſque les ventilateurs ſeront néceſſaires, on les fera agir dans les momens où nous conſeillons ici d'ouvrir les fenêtres.

Quand l'air eſt tempéré, ſans qu'il ſe trouve humide, on peut ouvrir une fenêtre aux deux extrémités de la ſalle, & à l'oppoſite de deux en deux heures: ſi l'air eſt ou fort froid, ou très-humide, on n'ouvrira que dans les momens indiqués ci-deſſus; s'il fait fort chaud, on tiendra une fenêtre ouverte du côté du Nord ou de l'Eſt. Les différentes eſpèces de ventouſes renouvellent l'air continuellement. Lorſque l'atmoſphère eſt froide ou humide, il faut entretenir un feu capable d'échauffer ou de ſécher l'air des ſalles.

On devroit d'ailleurs parfumer tous les jours les ſalles, ſoit en brûlant des herbes ou compoſitions aromatiques, ou des bois réſineux, ſoit en jettant de la poudre à canon mouillée ſur des charbons ardens, contenus dans des réchauds ou des poëles de fer, ſoit au moyen des vapeurs du vinaigre bouillant placé ſur du feu au milieu des ſalles. Quoique la propreté des ſalles & la pureté de l'air contribuent beaucoup à prévenir les maladies contagieuſes, M. Lind penſe que ces moyens ne ſont cependant pas toujours ſuffiſants, & il dit avoir éprouvé que l'uſage du feu & des parfums ou fumigations employés comme il convient, ne manque jamais de produire un effet très-ſalutaire.

D'ailleurs, dans la diſtribution des hôpitaux militaires, ou du moins dans les hôpitaux fixes, ou comme nous l'avons dit, il faut toujours conſerver une ſalle vide, dès que quelqu'eſpèce de fièvre maligne, ou une autre maladie contagieuſe ſe déclare dans une des ſalles, les malades de cette ſalle doivent être tranſportés dans la ſalle d'attente. Monro conſeille enſuite de nettoyer & laver la ſalle où ils étoient, d'abord avec de l'eau de ſon, enſuite avec du vinaigre chaud; après quoi on la purifiera par des fumigations de la même manière qu'on le fait dans les vaiſſeaux de guerre, & avant d'y faire rentrer aucun malade, on y entretiendra du feu, & les fenêtres reſteront ouvertes quelque tems. On doit obſerver, avec le plus grand ſcrupule, ajoute M. de Preſle, dans les ſalles deſtinées à ces maladies, tout ce que l'on a conſeillé ci-deſſus pour le renouvellement de l'air. Ainſi, il eſt néceſſaire de faire agir ſouvent le ventilateur, d'y entretenir toujours un peu de feu dans les cheminées, de les parfumer ſouvent en brûlant de la poudre à canon humectée, du vinaigre, des bois réſineux, ou des parfums compoſés. Les infirmiers d'ailleurs attachés à ces ſalles, ne doivent pas aller dans les autres, ni ſe trouver avec les autres employés, ſoit pour manger, ſoit pour dormir. On ne laiſſera pas non plus tranſporter des meubles & uſtenſiles des ſalles infectées dans les autres, & tout ce qui ſortira des premières, ſera expoſé à l'air, enſuite lavé & parfumé. Les médecins & chirurgiens ne feront leurs viſites, dans ces ſalles, qu'après les avoir faites dans les autres. Dans les fièvres, les flux de ventre & autres maladies contagieuſes, on aura ſur-tout ſoin de changer ſouvent les malades

de

de linge, & tous les linges ſales & les lits ſales de l'hôpital, doivent être parfumés avec du ſouffre ou de la poudre à canon mouillée, ce qui doit ſe faire à l'écart dans un lieu deſtiné à cela. M. Lind conſeille de les faire tremper d'abord à l'eau froide, ou dans une eau de ſavon froide, avant de les mettre dans l'eau chaude, parce que, ſuivant lui, ſi l'on ne prend point cette précaution, la vapeur qui s'en élève dans les premiers momens, eſt fort dangereuſe, & peut communiquer des maladies contagieuſes à ceux qui la reçoivent.

Il eſt encore à propos, pour prévenir la corruption de l'air, ſuivant M. le Begue de Preſle, de blanchir à la chaux, tous les trois ou quatre mois, les murs & les planchers ſupérieurs des ſalles de malades; de laver tous les deux mois les bois de lits, les couvertures, les toiles de paillaſſes, & d'en changer la paille, de rebattre les matelas tous les trois mois.

S'il meurt quelque malade, il faudra le tranſporter au dépôt des morts, & enlever ſon lit, qui ſera mis à l'air, lavé avec de l'eau de ſon, & qui ne doit reſſervir qu'après avoir été ainſi nettoyé. Il en ſera de même des couvertures des ſoldats morts dans les hôpitaux, même de maladies qui ne ſont pas contagieuſes, ainſi que des matelas, traverſins, toile de paillaſſe, qui doivent être portés à la chambre de fumigation, pour y être parfumés, & enſuite ſéchés avec ſoin avant d'être remiſe en magaſin. On a d'ailleurs propoſé de charger quelqu'un de veiller aux inhumations, afin qu'elles ne ſoient différées, après la mort, que le tems abſolument néceſſaire, qui ne doit pas être de vingt-quatre heures, dans les tems d'épidémies; que le lieu de l'inhumation ſoit toujours ſuffiſamment éloigné & de l'hôpital & des habitations; que les foſſes ſoient creuſées d'autant plus profondément qu'on y met plus de corps, & que les derniers ſoient recouverts de dix pieds de terre, ou au moins de ſix. On battra de plus la ſuperficie du terrein, après l'avoir arroſé d'eau de chaux. (M. THOURET).

ARMÉES (*Maladies des*).

(*Tableau général des maladies des* armées *& de leur traitement, ſoit curatif, ſoit préſervatif.*

Ce n'eſt point le feu ni le fer qui détruiſent ces *armées* nombreuſes que l'on voit avec tant d'étonnement s'évanouir d'une campagne à l'autre; les maladies ſont le fléau qui moiſſonne les troupes les plus floriſſantes; & celui qui trouveroit le moyen de les prévenir, épargneroit à l'humanité la plus grande partie des horreurs de la guerre. Les cauſes multipliées qui rendent les maladies ſi fréquentes dans les *armées*, ont dû régner de tout tems; & l'on eſt ſurpris en liſant l'hiſtoire des anciens peuples, qu'il y ſoit rarement fait mention d'une calamité qui devoit être fréquente & très-ſenſible, chez des nations qui étoient preſque toutes belliqueuſes.

Principaux auteurs qui ont écrit ſur les maladies des armées.

Xénophon, le plus ancien des auteurs qui ait traité de l'art militaire, parle en pluſieurs endroits de la néceſſité des médecins pour veiller à la ſanté des gens de guerre, mais ſans donner de détail ſur les maladies auxquelles ils ſont ſujets. Les Grecs cependant avoient toujours des médecins dans leurs *armées*; Critodeme deſcendant d'Hippocrate, étoit médecin des *armées* d'Alexandre: & tout le monde ſait que le médecin Philippe ſuivit ce roi dans ſes conquêtes. Mais du reſte, Quinte-Curce qui a compoſé l'hiſtoire d'Alexandre, d'après les écrivains grecs, dit à peine quelques mots ſur les différentes maladies qui régnèrent pluſieurs fois dans les *armées* de ce prince. Tite-Live & Tacite parlent aſſez ſouvent du ravage que les maladies ont produit dans les *armées* romaines, ſans faire néanmoins connoître la nature de ces maladies, & les moyens qui furent mis en uſage pour les combattre. Ælien & Vegece, ſurtout, dans leurs ouvrages ſur l'art militaire, ont donné quelques préceptes pour conſerver la ſanté des ſoldats, mais ils ſe ſont très-peu expliqués ſur le ſoin qu'il convient de donner aux malades.

Le ſilence ou le laconiſme des hiſtoriens de l'antiquité, ſur une matière auſſi importante, paroît d'abord fort extraordinaire; cependant la conſtitution le régime & la diſcipline de ces peuples, ſont propres à donner juſqu'à un certain point la ſolution de ce problême.

Dans ces tems reculés, la ſanté des hommes n'étoit point encore notablement altérée, par l'intempérance & par les virus deſtructeurs qui ſe ſont introduits depuis parmi nous. Les ſoldats étoient choiſis entre les citoyens les plus robuſtes, & chez eux l'ame avoit autant d'énergie que le corps. A l'imitation des loix diététiques établies chez les Egyptiens, chez les Perſes & les Juifs, les Grecs avoient introduit dans leurs *armées* des pratiques religieuſes qui écartoient les cauſes des maladies. Chez les Romains on ne devenoit ſoldat qu'après des épreuves rigoureuſes, & la diſcipline la plus ſévère renforçoit les corps en élevant les eſprits. On trouve même encore, dans l'hiſtoire du Bas-Empire, des exemples frappans de cette diſcipline admirable qui avoit valu aux Romains l'Empire de l'Univers. Sur la fin du deuxième ſiècle de l'ère chrétienne, lorſqu'il n'exiſtoit plus que l'ombre de la république, l'empereur *Niger* écarta des *armées* les boulangers & les fourniſſeurs de vin, & réduiſit les ſoldats au biſcuit & au vinaigre; peu de tems après des légions battues par les Sarraſins en Egypte, s'excuſant ſur l'épuiſement de leurs forces: *belle raiſon, répondit l'empereur, vos vainqueurs ne boivent que de l'eau.*

Néanmoins en reconnoiſſant que les nations anciennes avoient ſur les modernes de grands avantages, ſoit dans la force de leur tempérament, ſoit dans le choix & dans l'éducation des ſoldats; en rendant le plus grand hommage à la vertu qui animoit également les chefs & la milice; on doit admettre, que ſi nous n'avons pas de tradition plus certaine ſur les maladies qui ont régné autrefois dans les *armées*, c'eſt que les Grecs n'ont pas tenu un fidèle regiſtre des évènemens qui leur ſont arrivés en ce genre, ou que ces monumens ne nous ſont pas parvenus. Quant aux Romains, on ſait quel mépris ils avoient pour les ſciences, & l'on trouve la raiſon du ſilence qu'ils ont gardé ſur les maladies des *armées*, dans le peu de cas qu'ils faiſoient de la médecine.

Avant le milieu du 16e ſiècle, on n'avoit pas encore publié d'ouvrage poſitif ſur les maladies des *armées*. *Langius*, médecin des troupes impériales, commandées par Frédéric II, eſt le premier qui ait décrit ſous le nom de *cauſus*, une fièvre épidémique qu'il avoit obſervée ſur les ſoldats ſoumis à ſes ſoins. Cette maladie qui ſe rapporte à celle qu'on a nommée fièvre d'Hongrie, fixa à cette époque l'attention d'un grand nombre de médecins: en 1576, *Jordan* publia un traité ſur la peſte qui prend naiſſance dans les *armées*; en 1595, *Condronchi* décrivit la même maladie ſous nom de fièvre d'Hongrie, & il fut imité peu de tems après par *Cober*, *Ruland* & *Rhumel*.

Dans le commencement du dix-ſeptième ſiècle, *Screta* décrivoit une fièvre maligne des camps, & le ſavant *Portius* faiſoit paroître un des premiers traités d'Hygiène militaire, car il avoit été précédé dans ce travail par *Schneberger*, médecin polonais; ſur la fin du même ſiècle *Willius* écrivit ſur les différentes maladies internes des camps; *Gloxin* traita de la diſſenterie des *armées*; enfin *Daniel Ludovic* & *Romazzini*, firent des traités particuliers ſur les maladies des ſoldats.

Les travaux qui ont illuſtré la médecine du dix-huitième ſiècle, en la débarraſſant également des préjugés de l'ignorance, & des entraves de l'érudition, ne pouvoient manquer d'influer ſur la médecine militaire qui eſt devenue ſi néceſſaire au milieu des guerres multipliées & longues, qui ont eu lieu dans ce ſiècle.

Stahl a joint à ſes nombreux ouvrages un traité pratique des maladies des *armées*; en 1729, *Alberti* publia un traité très-étendu ſur l'art de conſerver la ſanté des ſoldats, traité qui a reparu avec des augmentations remarquables en 1745. *Kramer*, en 1735, expoſa la nature & le genre des maladies qui règnent dans les *armées* & dans les garniſons. *Molitor* donna, en 1736, une excellente diſſertation ſur la fièvre continue maligne, & ſur la tierce intermittente épidémique qui régnèrent ſur le Rhin les *années* précédentes. *Hilſcher*, *Scincius* & *Buchner*, publièrent des ouvrages où l'on trouve des remarques intéreſſantes ſur les maladies qui ont régné pendant la guerre de 1736 & de 1741.

La chirurgie militaire n'avoit pas été cultivée avec moins de zèle & de ſuccès. Sur la fin du ſeizième ſiècle, *Ambroiſe Paré* & *Joubert*, donnèrent d'excellens traités ſur les plaies d'arquebuſade. *Botal*, *Quercetan* ou *Duchesne*, *Hildan*, *Pechlin*, marchèrent ſur les traces des chirurgiens françois; & les ouvrages donnés dans ce ſiècle, par le *Dran* & *Ravaton*, ſur les plaies d'armes à feu, ſont venus confirmer & aſſurer de nouveau la ſupériorité à la chirurgie françoiſe.

Mais quelqu'eſtimables que ſoient les écrits de ces auteurs, il faut convenir qu'ils ont été de beaucoup ſurpaſſés par ceux de *Pringle*, de *Home*, de *Monro* & *Brock-lesby*. *Pringle* eſt ſur-tout recommandable parce-qu'il eſt celui qui a porté les vues les plus ſages ſur les moyens de rechercher, de connoître & d'éloigner les différentes cauſes qui produiſent les maladies des *armées*; enfin le petit traité de *Van Swieten*, eſt encore recherché pour ſa clarté & ſa préciſion.

Les françois ſe ſont diſtingués dans cette carrière. Outre des diſſertations utiles, faites par les médecins employés dans les guerres de la ſucceſſion, & dans celles de 1736, 1741 & 1756, nous avons des ouvrages qui font honneur à la médecine françoiſe. *Meyſerey* fit paroître, en 1740, un traité méthodique dans lequel on trouve de bons principes & pluſieurs obſervations intéreſſantes. M. *Baron* s'eſt occupé de donner aux formules des hôpitaux militaires, une correction dont elles avoient beſoin; *M. le Begue de Preſle* a joint, à la traduction de l'ouvrage de *Monro*, des additions précieuſes; M. *Richard*, en publiant les obſervations des médecins & chirurgiens des hôpitaux militaires, a fait voir ce que pouvoit produire l'émulation, & vers quel but elle devoit être dirigée; le journal de médecine militaire, rédigé par M. *Dehorne*, depuis 1782, a encore été plus favorable aux progrès de la médecine & de la chirurgie militaire; enfin l'ouvrage le plus étendu & le plus complet que puiſſe offrir, en ce genre, la médecine françoiſe, eſt la médecine militaire de M. *Colombier*, & l'Hygiène militaire du même auteur, que nous avons conſulté ſouvent en rédigeant cet article.

Les ſoldats ſont affectés de toutes les maladies qui peuvent affliger les autres hommes, mais les maladies des *armées* ſont proprement celles qui règnent habituellement dans les camps & dans les garniſons, & qui détruiſent ces *armées*. Ainſi, en conſidérant les maladies des *armées* ſous ce point de vue, nous ne devons nous arrêter qu'à certaines claſſes principales des maladies aiguës & chroniques, qui ſont ſeules capables, par leur origine, leurs progrès, leur complication & leur ſuite, de préſenter un caractère

particulier, qui les différencie, ſous pluſieurs rapports, des maladies ordinaires.

En ſuivant ce plan, nous avons deux parties très-diſtinctes dans cet article : la première offre un tableau noſologique des principales claſſes des maladies aiguës & chroniques qui règnent dans les *armées*; la ſeconde préſente en abrégé le tableau prophylactique des maladies des *armées*, c'eſt-à-dire, un expoſé rapide des cauſes qui les font naître, & les moyens de s'oppoſer à ces cauſes.

PREMIÈRE PARTIE.

Tableau noſologique des maladies des armées, *comprenant un précis de l'hiſtoire & du traitement des principales claſſes des maladies aiguës & chroniques, auxquelles les ſoldats ſont expoſés.*

Les maladies qui portent l'effroi & le ravage dans les camps & dans les garniſons, ſont pour la plupart aiguës, & le petit nombre de maladies chroniques auxquelles les ſoldats ſont ſujets, étant ſouvent des ſuites des premières, il eſt eſſentiel de nous occuper d'abord des maladies aiguës. Nous les réduirons à trois claſſes qui règnent très-fréquemment, & ſont ſouvent épidémiques dans les *armées*, qui préſentent chacune des complications particulières, & auxquelles toutes les autres maladies aiguës des ſoldats, peuvent ſe rapporter. Ces trois claſſes ſont les fièvres, les dyſſenteries & les maladies inflammatoires parmi leſquelles nous diſtinguerons particulièrement la péripneumonie.

MALADIES AIGUES.

PREMIÈRE CLASSE.

Fièvres.

La fièvre eſt la maladie la plus fréquente & la plus dangereuſe pour tous les hommes, mais particulièrement pour les ſoldats, qui ſont journellement expoſés à l'action de toutes les cauſes propres à la faire naître ſous la forme la plus meurtrière : on voit continuellement chez eux, ſoit dans les camps, ſoit dans les garniſons, des *fièvres* continues plus ou moins longues & compliquées, & des fièvres intermittentes qui préſentent auſſi entr'elles de grandes différences, tant dans leur marche que dans leur gravité.

1°. *Fièvres continues.*

Les médecins militaires, ainſi que tous les bons praticiens, diſtinguent la *fièvre continue* en trois grandes claſſes, les continues ſimples ou ſynoques non putrides qui ſont ordinairement bénignes; les fièvres continues ou ſynoques putrides qui ſont plus longues que les premières, & toujours rémittentes; & les fièvres pernicieuſes ou malignes remarquables par les complications multipliées & diverſes qui les rendent encore plus dangereuſes.

Dans la première claſſe, c'eſt-à-dire, dans la fièvre continue ſimple ou ſynoque non putride, il y a une eſpèce très-fréquente dans les *armées*, c'eſt la fièvre ſtercorale, maladie peu grave par elle-même, mais qui peut devenir dangereuſe ſi le médecin n'en ſaiſit pas promptement le caractère.

Fièvres ſtercorales.

La fièvre ſtercorale, quoiqu'elle ne ſoit quelquefois qu'une éphémère prolongée, mérite en effet une conſidération particulière; elle a ſa ſource dans les premières voies; les évacuans la guériſſent conſtamment; mais l'anxiété, l'inſomnie, l'accablement, la tenſion du ventre, la foibleſſe du pouls, & pluſieurs autres accidens formidables en apparence, peuvent en déguiſer la nature aux yeux de l'homme peu inſtruit ou peu attentif. Les médecins expérimentés la reconnoiſſent aux ſignes ſuivans : l'invaſion eſt ſans friſſon; il y a beaucoup d'irrégularité dans les redoublemens qui, en général, ſont très-vifs & de peu de durée, les déjections ſpontanées ou artificielles ſont extrêmement abondantes, & les évacuans procurent un calme merveilleux. Ces fièvres ſont ſouvent épidémiques, parce qu'un très-grand nombre de ſoldats, ſe trouve en même-tems expoſé à l'action des mêmes cauſes générales qui produiſent la dépravation des humeurs dans les premières voies; telles ſont une altération notable dans les choſes néceſſaires à l'entretien & à la conſervation de la vie, comme l'air, l'eau & les ſubſtances alimentaires. Il faut ſur-tout, dans ces fièvres, prendre garde d'être la dupe des ſymptômes de péripneumonie & d'eſquinancie qui ſe déclarent à l'invaſion de la maladie. La ſaignée y ſeroit le plus ſouvent très-nuiſible, tandis que les vomitifs diſſipent ces ſymptômes ſympathiques comme par miracle. Il eſt cependant quelques cas qui peuvent exiger la ſaignée, mais elle ne doit jamais être placée qu'après les vomitifs. Il eſt d'autres cas, au contraire, où l'anéantiſſement eſt tel, qu'on a beſoin de faire paſſer l'émétique dans des cordiaux.

Fièvres ſynoques ſimples ou non putrides.

Les fièvres continues ſimples, qu'on peut appeller auſſi fièvres aiguës, fièvres ſynoques non putrides, ſont de pluſieurs eſpèces dans les armées, ſuivant la ſaiſon, le pays & les circonſtances qui les ont fait naître.

Au printemps, on voit, dans tous les pays, la fièvre catarrale caractériſée par la toux ou des douleurs rhumatiſantes. Le pouls eſt fréquent, la chaleur vive, mais la langue eſt humide, la peau moite, & la nature de cette fièvre eſt communément bénigne.

Dans la même ſaiſon on obſerve, dans les pays humides, des fièvres continues auxquelles on a donné le nom de bilieuſes, parce que la bile y paroît très-dépravée. Telles ſont les maladies de la Zélande.

Dans l'été, ou dans les pays chauds, on obſerve une fièvre continue plus violente. *Van Swieten* & *Pringle*, qui l'ont décrite, l'appellent inflammatoire; elle eſt accompagnée ſouvent de pluſieurs points douloureux à la tête, à la poitrine ou au ventre, mais qui ne ſont point aſſez graves ou aſſez tenaces pour former l'eſſence de la maladie.

En automne la fièvre continue eſt plus grave, & ſa marche eſt moins régulière; elle commence vers le déclin de l'été, & devient épidémique en automne, ſur-tout dans les endroits humides & marécageux, mais il faut preſque toujours que la chaleur ait précédé. Cette maladie eſt plus ou moins putride, & quoiqu'elle ſoit plus fréquente en automne, elle peut régner dans toutes les ſaiſons; quand la fièvre a des redoublemens inégaux, & avec des complications durables, la maladie a le caractère d'une véritable fièvre rémittente.

Fièvres rémittentes.

En 1742, *Pringle* obſerva, pour la première fois, la fièvre rémittente, à *Gand* & à *Bruges*, ſur des ſoldats logés dans des maiſons près de la rivière, ou dans des baraques humides; & en 1747, il lui vit faire de plus grands ravages encore dans le Brabant hollandois, qui étoit tout inondé, & continuellement couvert d'un brouillard épais, formé par les exhalaiſons qui s'élevoient de ces eaux ſtagnantes.

Ces fièvres rémittentes commencent par un friſſon de peu de durée, & ſont ſuivies d'un violent mal de tête; les membres ſont briſés; il y a des nauſées & quelquefois des vomiſſemens verds ou bilieux; la ſoif eſt extrême, le pouls petit & ſerré; le délire s'établit pendant la chaleur de la fièvre, mais il ſe diſſipe dans le déclin qui eſt accompagné de beaucoup de ſueurs. Le paroxiſme revient chaque jour, & ſuivant la manière dont il reprend, la maladie eſt plus ou moins grave. Quand les rémiſſions ſont imperceptibles, que la fièvre eſt preſque continue, & que les ſueurs apportent peu de ſoulagement, la maladie eſt dangereuſe; quand les paroxiſmes ſont diſtincts avec une intermiſſion de quelques heures, la maladie prend une marche favorable; le délire eſt conſidérable dans la chaleur de la fièvre, mais il ne faut pas s'en inquiéter, les ſueurs ſont abondantes, & ont une odeur putride; pluſieurs malades rendent des vers ronds, mais les accès devenant de jour en jour moins longs, la maladie prend le caractère d'une fièvre quotidienne ſimple.

Dans les maladies qui régnèrent ſur les ſoldats anglois, il y avoit, ſuivant Pringle, chez ceux qui mouroient, une confuſion de paroxiſmes répétés. Ces malades exhaloient une odeur putride pluſieurs jours avant leur mort, & quelques-uns avoient le pouls régulier quoiqu'ils fuſſent proches de leur fin. Mais *Pringle* a ſagement remarqué que cette maladie abandonnée à elle-même, conduiſoit preſque toujours à la mort, tandis que la plupart de ceux qui étoient ſoumis au traitement convenable, en réchappoient. La guériſon cependant n'étoit pas complette ſur tous les malades. Pluſieurs avoient des rechûtes qui annonçoient un mauvais état des viſcères du bas-ventre, & quand ces rechûtes ſe prolongeoient ou ſe multiplioient, on voyoit naître communément une tumeur dure au côté gauche du ventre au-deſſous des fauſſes côtes, tumeur que les ſoldats appelloient *ague cake*, gâteau de fièvre.

Le traitement de cette maladie exige ſouvent des antiphlogiſtiques à l'invaſion, parce qu'elle eſt alors autant inflammatoire que putride. L'état du pouls ne doit point en détourner quand les autres ſignes l'indiquent. *Pringle* a obſervé que le pouls devenoit plus fort & plus développé à meſure que l'on tiroit du ſang. Il ne faut pas cependant ſe faire une règle générale de la ſaignée. *Huck*, médecin des troupes hollandoiſes, en 1748, obſervoit, dans une lettre adreſſée à *Pringle*, qu'il avoit fort peu employé la ſaignée. Les françois l'ont pratiquée plus modérément que les anglois, & ils ont pris pour règle la force des malades qu'ils avoient à gouverner. *Pringle* reconnoît cette loi lui-même, lorſqu'il dit que la ſaignée étoit utile aux ſoldats anglois, jeunes, vigoureux & actifs, qu'elle ne convenoit guère aux hollandois dont la fibre étoit plus ramollie, & qu'elle étoit pernicieuſe aux habitans du pays dont la conſtitution étoit molle & le tempérament affoibli.

L'émétique donné immédiatement après la ſaignée comme vomitif, & continué les jours ſuivans, uni avec quelque ſel laxatif, eſt un moyen généralement adopté, & l'on obſerve qu'il emporte ſouvent les fièvres, ou qu'ils les réduit à une marche réglée & bénigne. Les véſicatoires ſont très-recommandés: *Pringle* a dit, qu'appliqués à la nuque, ils diſſipoient la douleur de tête lorſque les ſaignées n'avoient pas réuſſi; l'expérience a prouvé que les remèdes évacuans étoient les meilleurs antiverminеux; *Pringle* s'eſt permis quelquefois, avec beaucoup de ſuccès, d'unir dans ces cas la rhubarbe à la panacée. Cette maladie étant inflammatoire & putride, le quinquina ne convient pas dans le commencement, mais il eſt très-bon pour empêcher la perſévérance des accès, lorſqu'ils ſont déjà diminués, & les médecins les plus expérimentés dans le traitement de ces fièvres, ont fort bien remarqué que les tumeurs du ventre étoient dues aux rechûtes répétées, & non à l'uſage de l'écorce du Pérou.

On voit par cette deſcription quelle analogie il y a entre la fièvre rémittente des pays marécageux, &

les fièvres les plus graves, & que cette maladie qui n'eſt peut-être dans ſon principe qu'une fièvre double tierce, finit ſouvent par avoir le caractère d'une fièvre décidément pernicieuſe ou maligne. En effet, en obſervant avec *Pringle* que la fièvre rémittente des pays marécageux approchoit plus ou moins de la fièvre maligne, ſuivant que la poſition des ſoldats étoit plus ou moins inſalubre; on a un exemple frappant, qu'il y a une chaîne non interrompue entre les différentes eſpèces de fièvres, & qu'en ajoutant complication ſur complication, on paſſe par degrés de la fièvre bénigne à la fièvre pernicieuſe qu'on a nommée maligne.

Fièvres pernicieuſes ou malignes.

Les fièvres graves & compliquées, auxquelles les médecins des *armées* ont donné le nom de *fièvres malignes*, ſont des fièvres rémittentes encore plus dangereuſes que celles que nous venons de décrire, parce qu'elles ſont, dès leur origine, des maladies très-graves. Elles peuvent ſe réduire à deux eſpèces, l'une qui offre différentes complications d'inflammation & de putridité, & que les médecins d'*armée*, pour obéir à l'uſage, ont nommée fièvre d'Hongrie; l'autre qui préſente les ſymptômes de la diſſolution, & qui eſt connue ſous le nom de fièvre des priſons.

Le premier auteur qui ait donné la deſcription de la fièvre d'Hongrie, eſt *Thomas Jordan*, & on la trouvé ainſi décrite dans *Sennert*.

La fièvre d'Hongrie commençoit par un friſſon léger ou par du froid & du tremblement. Un quart d'heure après, la chaleur arrivoit & elle ne quittoit plus les malades qui ſe plaignoient de grands maux de tête, & qui portoient ſur-tout la main au cartilage xiphoide, (ce qui, en langage vulgaire, exprime le creux de l'eſtomac) pour montrer qu'ils ſouffroient beaucoup en cet endroit où l'on ſentoit une certaine dureté & réſiſtance. Dès les premiers jours ces malades avoient une ſoif conſidérable; le ſecond ou le troiſième au plus tard, le délire ſurvenoit, & il duroit aſſez long-tems. Les redoublemens arrivoient vers le ſoir, & les accidens augmentoient durant la nuit. La langue étoit aride, les lèvres gercées; quelques malades crachèrent le ſang, d'autres eurent des criſes favorables par les ſelles: la plupart eurent des fluxions aux oreilles & de la ſurdité, ce qui étoit un ſigne avantageux; il y en eût beaucoup qui eurent des parotides: ceux à qui il ſurvint des tubercules au haut du pied qu'on voyoit ſerpenter & gagner la cuiſſe, périrent: les uns guériſſoient le 14, les autres le 20.

Quand les cauſes, propres à attaquer le principe qui anime les nerfs, ſe joignent à la dépravation des humeurs qui détermine une fièvre rémittente compliquée, la force vitale eſt plus énervée, & la maladie a un caractère encore plus dangereux.

Tel eſt celui qui conſtitue la fièvre maligne d'hôpital ou des priſons, dont voici les principaux traits.

Les forces ſont extraordinairement abattues; l'anxiété des hypocondres eſt extrême; il y a du délire, du tremblement & des convulſions dans les tendons; la langue eſt noire & aride; le goſier exhale une odeur fétide; la peau eſt sèche, & préſente un aſpect ſale & repouſſant. Le pouls eſt ſerré, l'urine eſt preſque toujours vappide, brunâtre ou huileuſe, ayant rarement du ſédiment, ou préſentant quelque choſe de furfureux inégalement épais. Il n'eſt pas rare de voir s'élever dans l'état de la fièvre des pétéchies noires ou des puſtules livides, avec une ſueur huileuſe d'une odeur très-déſagréable. Les puſtules rouges & vives, dans le plus haut point de la maladie, ſont d'un bon augure, & leur couleur livide & noirâtre eſt au contraire un prognoſtic très-fâcheux. De ſimples taches dénotent toujours quelque choſe de mauvais. Des déjections noirâtres, fétides & très-fréquentes, vers la fin de la maladie, ſont un ſigne mortel. Quelques malades ſont ſaiſis de phrénéſie après avoir éprouvé de l'inſomnie pendant quelques jours. Pluſieurs autres tombent dans l'inſomnie dès le commencement de leur maladie; mais s'il arrive à ceux-ci un dévoiement, ils meurent en peu de jours.

Cette fièvre, qu'*Huxham* a obſervée dans les priſons d'Angleterre, où l'on avoit accumulé un beaucoup plus grand nombre d'hommes que l'emplacement ne le permettoit, ſe développe de même dans tous les lieux où l'air devient méphitique, ſoit à raiſon des exhalaiſons humides ou putrides du local, ſoit à cauſe du rapprochement des malades dans un petit eſpace. Elle règne dans les priſons, dans les vaiſſeaux, dans les ſalles d'hôpitaux, quand on y néglige les précautions propres à entretenir la ſalubrité, & paſſant d'un individu à l'autre, par une contagion très-rapide, elle change les affections les plus ſimples en maladies pernicieuſes. *Pringle* a expreſſément remarqué que les cauſes qui font naître la fièvre d'hôpital, donnoient à la fièvre rémittente des Pays-Bas, le caractère de fièvre d'Hongrie, & rendoient la maladie pernicieuſe pour le plus grand nombre.

Il eſt encore une eſpèce remarquable de la fièvre pernicieuſe ou maligne, à laquelle on a donné le nom de fièvre maligne nerveuſe; c'eſt celle dans laquelle la maladie marche ſourdement pendant pluſieurs jours ſous le maſque d'une indiſpoſition, pour faire enſuite une exploſion ſubite & effrayante, dont le ſymptôme le plus fâcheux eſt l'anéantiſſement ſubit des forces. Nous ne nous arrêterons pas à ce degré de complication, ſoit parce qu'il a beaucoup de rapport avec celui de la fièvre d'hôpital, ſoit parce qu'il a rarement lieu dans les *armées*, & qu'il ne peut y

régner généralement que dans les cas où la maladie eſt peſtilentielle.

Ce ſeroit écrire un traité des fièvres, que de tracer la curation de ces maladies, avec un détail relatif à leurs différentes eſpèces. Il ſuffit de dire ici que la méthode de traiter ici les fièvres aiguës dans les *armées* eſt la même en général que dans toutes les fièvres épidémiques, & qu'elle ſe réduit, non à combattre la fièvre, mais à attaquer tout ce qui peut concourir à troubler la marche régulière & critique de la maladie. Ainſi, tout le but du médecin doit être de ramener la fièvre à ſa ſimplicité, en détruiſant la ſource des complications, & de favoriſer la coction, en écartant les obſtacles qui s'oppoſent à la marche ſimple de la nature.

Les moyens à employer ſont ſimples & peu multipliés, mais il faut ſavoir choiſir & modifier ces moyens d'après une infinité de circonſtances qu'on ne peut bien connoître & apprécier qu'à l'aide d'une grande ſagacité & d'une habitude exercée. En effet le traitement conſiſte dans l'art de diſtinguer l'eſpèce de fièvre à laquelle on a affaire, dans celui de juger quel eſt ſon degré de complication, dans la juſte eſtimation des forces & du tempérament du malade, & dans la connoiſſance exacte & préciſe des remèdes indiqués. Or, tous ces calculs qu'il faut établir avec promptitude, ſont fondés ſur un grand nombre de combinaiſons, ſans leſquelles la médecine ne va plus qu'au haſard, & court le riſque d'appliquer infructueuſement les remèdes les mieux indiqués en apparence.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit plus haut ſur la néceſſité des évacuans dans toutes les fièvres aiguës, & ſur les motifs qui doivent guider dans l'emploi des ſaignées, mais nous devons parler de quelques remèdes particuliers dont les médecins des *armées* font un uſage habituel dans ces maladies dangereuſes.

Les véſicatoires ſont un moyen de guériſon bien recommandable dans les fièvres malignes, ils ſervent à détourner la matière morbifique, à prévenir les dépôts intérieurs, & à ranimer le ton de la fibre. Il faut les appliquer du moment où l'on reconnoît que la maladie ſera longue & grave, & qu'elle doit ſa complication au mauvais état des humeurs. Ils ſont ſur-tout très-néceſſaires chez les ſoldats qui ont ſouvent des humeurs répercutées : quand cette humeur eſt celle d'un ulcère, l'application du véſicatoire ſur cet ulcère, eſt un des remèdes les plus efficaces auxquels on puiſſe avoir recours.

Le camphre eſt de la plus grande utilité pour remplir en même-tems pluſieurs indications, telles que celles de tempérer l'agitation nerveuſe, de ranimer les forces & de combattre les hétérogènes putrides.

Le quinquina eſt employé à divers uſages. On le donne joint aux tamarins, & à la crême de tartre, quand il y a en même-tems ſéchereſſe & débilité. On l'unit au ſéné & au ſel d'Epſom, quand il s'agit d'évacuer & d'enchaîner en même-tems le levain fébrile; enfin, on l'emploie ſeul & à forte doſe quand il eſt queſtion d'envelopper un levain fébrile très-délétère.

Les cordiaux ſont ſouvent requis dans les fièvres compliquées des ſoldats, non comme des ſpécifiques, mais comme les ſeuls médicamens propres à agir ſur un eſtomac trop débile, pour pouvoir en ſupporter d'autres, ou comme des ſubſtances capables de ranimer la force de vie, ſans laquelle la coction ne ſauroit avoir lieu. Ainſi, les cordiaux doivent être adoptés & proportionnés aux différentes circonſtances. Au commencement de la maladie ils ſervent quelquefois de véhicule à l'émétique; dans ſon milieu on les unit, ſuivant les indications, à des inciſifs, des antiſeptiques ou des aſtringents; enfin, dans le déclin, ils ſont adminiſtrés comme ſtimulans, & doſés ſuivant le degré des forces du malade.

Les boiſſons doivent être variées ſuivant les circonſtances : il faut qu'elles ſoient délayantes & tempérantes dans la fièvre inflammatoire, acidulées dans la fièvre putride, un peu plus ſtimulantes, lorſque la fièvre eſt plus compliquée, & toniques dans le dernier degré de la fièvre maligne. L'eau d'orge nitrée, l'eau de chiendent & de réglisſe acidulée, l'eau de tamarins ou la crême de tartre, l'eau panée, enfin la décoction de quinquina, ſont les tiſannes les plus propres à remplir ces différentes indications. Une autre boiſſon dont les médecins cliniques font le plus grand cas, c'eſt la tiſanne vineuſe, c'eſt-à-dire, l'eau de chiendent, dans laquelle on met un cinquième ou un quart de vin; elle a l'avantage d'être en même-tems délayante, inciſive & tonique; elle déſaltère, elle ſoutient les forces, elle pouſſe aux urines, & prévient les diarrhées colliquatives ſi fort à redouter chez des malades épuiſés, & qu'il n'eſt pas ſouvent poſſible de mettre à l'abri de l'humidité.

2°. *Fièvres intermittentes.*

Les fièvres intermittentes, qui tiennent du caractère des maladies aiguës, ſont les tierces, les doubles tierces & la fièvre quotidienne. Ces maladies ſont ſi communes dans les *armées*, qu'il eſt peu de ſoldats qui n'en ſoient atteints, d'une manière plus ou moins grave. Les fièvres intermittentes peuvent, ainſi que les fièvres aiguës, être diviſées en fièvres intermittentes bénignes, & fièvres intermittentes gravement compliquées ou malignes.

Fièvres intermittentes de nature bénigne.

Lorſque ces maladies ont un type bien régulier, qu'elles régnent au printems, & qu'elles affectent

des ſujets bien conſtitués d'ailleurs, elles ſont d'une nature très-bénigne, & ſe guériſſent par les moyens les plus ſimples, tels qu'une boiſſon émétiſée, des boiſſons amères & chicoracées, & quelques purgatifs. La ſaignée y eſt quelquefois requiſe pour diſſiper une diſpoſition inflammatoire, cauſée par la jeuneſſe ou par la courbature; mais ce traitement eſt ſi connu, & ſi peu particulier aux maladies des *armées*, qu'il eſt inutile, à tous égards, de nous y arrêter.

Lorſque cette maladie a été négligée ou arrêtée par un mauvais traitement, ou, ce qui revient au même, lorſque le ſujet eſt cachectique ou la ſaiſon mauvaiſe, ces fièvres exigent plus d'attention, ſoit dans l'emploi des fondans, ſoit dans celui des purgatifs qu'il eſt ſouvent néceſſaire d'unir au quinquina; les apozèmes fébrifuges purgatifs, le jalap uni au quinquina, ſoutenu par des boiſſons amères dans leſquelles on fait fondre un ſel neutre & tempérant, ſont les moyens les plus ſimples & les plus efficaces à employer. Il eſt néceſſaire cependant qu'ils aient été précédés des éméti-cathartiques & des délayans, & que la fièvre ait, malgré ces complications, conſervé le caractère de tierce ou de double tierce, car autrement la maladie rentreroit dans le genre des fièvres rémittentes dont nous avons parlé plus haut, & exigeroit le traitement que nous avons expoſé à cet article.

Il ſuffira de remarquer ici deux choſes fort importantes, & propres à jetter quelque jour ſur les cauſes & la formation de nos maladies. 1°. Que la même cauſe qui produit une fièvre intermittente bénigne peut, en augmentant d'intenſité, produire une fièvre intermittente compliquée, ou enfin une fièvre rémittente. L'humidité conſidérable qui régnoit à *Bruges*, au mois d'août 1742, fit naître, parmi les ſoldats anglois, cantonnés dans cette ville, une fièvre rémittente très-dangereuſe, tandis que la plupart des régimens, placés dans le voiſinage, & moins expoſés à l'humidité, n'éprouvoient que des fièvres tierces ou doubles tierces ordinaires; 2°. que la guériſon des fièvres intermittentes des ſoldats ne conſiſte pas ſeulement à arrêter ou à ſuſpendre les accès, mais à empêcher leur recidive, ce qui s'obtient en les faiſant perſiſter long-tems dans l'uſage des amers & des eaux minérales, & en prevenant les erreurs multipliées de diete & de régime dont nous parlerons dans la ſuite.

Il eſt une eſpèce de fièvre intermittente plus rebelle que celle dont nous venons de parler, c'eſt la fièvre quotidienne, mais cette fièvre eſt rare, & l'on prend ſouvent pour elle, la fièvre double tierce, dans laquelle il y a un accès plus fort l'un que l'autre. Au reſte, le traitement de la fièvre quotidienne bénigne eſt fondé ſur les mêmes principes que celui de la fièvre tierce & double tierce. Il n'en eſt pas de même lorſque cette fièvre eſt compliquée d'accidens graves & extraordinaires; elle eſt alors eſſentiellement pernicieuſe ou maligne, & il eſt intéreſſant d'en conſidérer attentivement la nature, les effets & la curation.

Fièvres intermittentes pernicieuſes ou malignes.

La fièvre intermittente, pernicieuſe ou maligne, eſt le plus ſouvent quotidienne, quelquefois double tierce, & plus rarement encore, tierce ou quarte. Cette fièvre que *Torti*, *Morton*, *Werlhoff* & *Ramazzini*, nous ont fait connoître dans le plus grand détail, a produit beaucoup de ravages avant d'avoir été juſtement caractériſée, & ſur-tout avant qu'on ait connu le moyen de la combattre.

Elle régne dans toutes les contrées, mais particulièrement dans les pays chauds & aquatiques, & ne ſe développe guères dans les *armées* que pendant l'été & au milieu des pays inondés.

Cette fièvre débute par un friſſon pendant lequel le malade eſt dans l'aſſoupiſſement: la face eſt d'abord pâle, mais elle rougit bientôt, la reſpiration eſt ſtertoreuſe, le pouls ordinairement fort, avec d'aſſez grands intervalles. Quelquefois le malade eſt dans une véritable catalepſie ou dans des accès épileptiques, mais peu-à-peu le pouls devient plus fréquent, & la chaleur de la fièvre diſſipant l'aſſoupiſſement, ramène la connoiſſance; la ſueur eſt conſidérable, fatigante, mais nullement critique. Le mal de tête, les anxiétés, les nauſées, le vomiſſement, la diarrhée, la migraine, précèdent ou ſuivent le premier accès. Dans l'intervalle qui s'écoule, entre le premier & le ſecond accès, l'apyrexie eſt complette; mais ce ſecond redoublement eſt plus fort que le premier, & le troiſième plus fort que le ſecond. Le plus ſouvent le malade périt au quatrième ou cinquième accès, mais quelquefois le danger ne ſe manifeſte qu'au ſixième ou ſeptième. Dans tous les cas l'augmentation graduelle des accidens, pendant les redoublemens & leur ceſſation dans l'intervalle, la foibleſſe qui paroit après les accès, le dérangement de la phyſionomie, un air d'étonnement & de ſtupidité, la ſéchereſſe de la langue, un battement irrégulier de l'artère temporale, ſont les ſignes qui annoncent la fièvre intermittente ſoporeuſe, qui eſt la plus fréquente de ces fièvres pernicieuſes.

D'autrefois, à la place de l'aſſoupiſſement, il s'établit des douleurs arthritiques, pleurétiques, ſtomachales, ou des coliques néphrétiques atroces, comme l'ont décrit *Morton* & *Muller*, *Bonnet* & *Lemery*; mais tous les accidens ceſſent dans l'intervalle d'un accès à l'autre; & il eſt évident qu'ils dépendent les uns & les autres de l'impreſſion que fait le levain fébrile ſur les différens organes où il ſe dépoſe, parce qu'ils ceſſent au moment où ce levain n'exerce plus ſon action.

Le point eſſentiel, pour bien traiter ces fièvres, eſt de les reconnoître à travers le maſque trompeur,

ſous lequel elles ſe cachent, car une fois leur caractère bien exprimé, la marche de la curation eſt claire & facile à ſaiſir. Il y a, dans ces fièvres intermittentes malignes, un hétérogène plus ſubtil & plus délétère que dans les fièvres intermittentes ordinaires, une foibleſſe plus grande dans les individus, produite ſoit par le mauvais état de l'air, ſoit par l'âge ou l'épuiſement, ou il exiſte des vices organiques qui font que l'eſtomac, la poitrine ou les inteſtins, ſont le ſiège où l'humeur fébrile a de la tendance à ſe porter.

Il faut donc unir aux moyens généraux, propres à expulſer la portion d'hétérogène fébrile qui ſe trouve dans les premières voies, des remèdes propres à déplacer le levain fébrile des organes ſur leſquels il s'eſt porté, à corriger les engorgemens que ſon ſéjour, ſur ces organes, a produit, & à l'enchaîner de manière qu'il ne ſoit plus en état de faire renaître des ſymptômes fâcheux.

La fièvre intermittente ſoporeuſe, affecte les vieillards, les hommes d'un tempérament pléthorique, & les ivrognes. La ſaignée du pied eſt néceſſaire lorſque la force du pouls & la conſtitution du malade le permettent; & les boiſſons ſalines émétiſées, doivent être données dans l'intervalle du premier accès. Si le ſecond & troiſième augmentent, on appliquera les véſicatoires, & on unira les évacuans avec une forte doſe de quinquina; le ſéné & les ſels neutres, ſont les purgatifs les plus convenables dans ces cas. Les accès arrêtés ou diminués, l'on ne doit point regarder la maladie comme guérie, mais il faut, par l'uſage des fondans, des apéritifs & des purgatifs, atténuer & expulſer le levain morbifique qui n'eſt qu'enveloppé. Faute de ces ſoins, continués pendant très-long-tems, les malades éprouvent des rechûtes, ou tombent ſouvent dans une cachexie incurable.

La fièvre intermittente pleurétique, néphrétique, ou ſtomachale, a lieu principalement chez les jeunes gens. Les engorgemens inflammatoires ſont quelquefois aſſez forts dès le premier accès pour néceſſiter une ou deux ſaignées; mais les émético-cathartiques, & le quinquina uni aux purgatifs, & enſuite le quinquina donné ſeul, ſont les remèdes eſſentiels qui ne manquent jamais leur effet, quand ils ſont employés avec hardieſſe & diſcernement.

Seconde Classe.

Dyſſenteries.

La dyſſenterie eſt la maladie aiguë la plus analogue à la fièvre, & c'eſt auſſi, après elle, la maladie la plus funeſte dans les camps. Elle eſt fréquente à la fin de l'automne, & c'eſt aux travaux des médecins des armées, pendant ce ſiècle, qu'on a obligation d'avoir une connoiſſance exacte de ſa nature, de ſes complications & de ſon traitement. *Sydenham* avoit donné d'excellens principes ſur la nature & le caractère de cette maladie, mais la méthode d'obſervation ſimple, qu'il avoit enſeignée, a tardé long-tems à être reçue avec l'univerſalité qu'elle méritoit.

Juſques vers le milieu de ce ſiècle, les idées n'étoient point encore claires & préciſes ſur la nature & le traitement de la dyſſenterie. On en faiſoit des deſcriptions fauſſes ou exagérées; on ne diſtinguoit pas la dyſſenterie ſimple de la dyſſenterie compliquée, & c'étoit un point ſur lequel les médecins, les plus ſavans, n'étoient pas exempts d'erreur. On en voit une preuve dans le tableau de la dyſſenterie de Nimegue, donnée par les médecins de Breslau, tableau, plein de ſcience & d'érudition, mais fort obſcur. *Meyſerey* avoit trouvé, avec aſſez de juſteſſe, les principales diviſions de la dyſſenterie, mais c'eſt particulièrement à MM. *Pringle* & *Monro*, qu'on doit la deſcription vraie de la dyſſenterie des *armées*.

Cette maladie a lieu ſur la fin de l'été, ou au commencement de l'automne. L'invaſion ſe fait ordinairement par la fièvre, accompagnée des ſymptômes ſuivans: un mal d'eſtomac, des vents dans les inteſtins, des ſelles petites, mais fréquentes, d'une matière écumeuſe & gluante, accompagnées de teneſme & de tranchées, & ſouvent d'un ſang noir. Ces ſymptômes ſont ceux qui caractériſent la maladie, & on n'en peut douter puiſqu'ils ſont les mêmes dans les pays chauds & dans les pays froids. Le D. *Huck* & d'autres médecins, employés non-ſeulement en Allemagne, mais en Amérique, ont trouvé, ſuivant *Pringle*, les mêmes ſymptômes, avec la ſeule différence du plus au moins. *Bontius*, qui a fait la médecine dans l'Inde, donne la même deſcription de la dyſſenterie, & les médecins françois, qui ont étudié avec attention cette maladie dans les dernières guerres, viennent encore de confirmer ces obſervations.

Quoique la dyſſenterie ſoit une & la même dans les différens pays, le traitement doit être varié, parcequ'il y a dans cette maladie différens dégrés qui exigent une méthode curative différente. On peut conſidérer la dyſſenterie ſous 4 aſpects qui naiſſent des différens dégrés de complication; la bénigne, l'inflammatoire, la putride & l'ancienne.

La dyſſenterie bénigne a ſouvent des ſymptômes vifs comme la fièvre éphemere, mais ils cèdent promptement aux remèdes dont les principaux ſont le tartre ſtibié, l'ipécacuanha, les boiſſons émollientes, les lavemens & les remèdes qui évacuent & fortifient, parmi leſquels on doit diſtinguer la rhubarbe & ſes différentes préparations.

La dyſſenterie inflammatoire ſe reconnoît à ces ſignes, un pouls fort, redoublé, le ventre douloureux, le ſang abondant. Les ſaignées & les adouciſſans doivent commencer le traitement de cette eſpèce, mais le vomitif doit être donné promptement,

ment. Quand l'inflammation eſt modérée, il faut paſſer aux évacuans tempérans & acidulés, tels que la crême de tartre & les tamarins donnés à petite doſe, & très-fréquemment; & au bout de 24 ou 36 heures, ſi les ſymptômes ne ſont pas encore abattus, il faut avoir recours à la rhubarbe. Cette racine, donnée en poudre à la doſe de 4, 6 ou 8 grains, procure d'abord des évacuations conſidérables, mais les matières glaireuſes ſe détachent, & la guériſon eſt prompte. *Pringle* & *Monro* dans les *armées*, *Lind* & *Zimmermann* dans des épidemies en Suiſſe en ont éprouvé les meilleurs effets. L'ipecacuanha, donné à petite doſe, eſt auſſi très-utile, mais il eſt dangereux d'avoir trop tôt recours au laudanum.

La complication de putridité dans la dyſſenterie des *armées*, peut être de pluſieurs eſpèces. Le premier degré eſt une putridité ſimple, telle eſt celle qui régna après la dernière bataille de *Dettingue* ſur les ſoldats anglois, & qu'ils gagnèrent en couchant deux nuits ſans tente, au milieu de la pluie ou ſur la terre mouillée: telle eſt encore celle que *Buſſet* obſerva à Gibraltar en 1756. Cette eſpèce de dyſſenterie eſt reconnoiſſable à la fièvre remittente, dont elle eſt accompagnée, au mauvais état de l'eſtomac & des premières voies, aux déjections vermineuſes, à l'aridité de la langue, & à la ſéchereſſe de la peau.

D'autres fois la putridité eſt encore plus exaltée, comme lorſque la fièvre d'hôpital s'unit à la dyſſenterie; ce cas arriva dans les campagnes de 1743. On choiſit, dit *Pringle*, pour ſervir d'hôpital, le village de *Feckenheim*, environ à une lieue du camp. On y envoya du camp, pendant le ſéjour que l'*armée* fit à *Hanau*, autour de 1500 malades, ſans compter les bleſſés, & de ce nombre la plus grande partie avoit la dyſſenterie, au moyen de quoi l'air ſe corrompit à un tel point, que non-ſeulement le reſte des malades eut la dyſſenterie, mais que tous ceux, qui étoient employés à leur ſervice, en furent attaqués.

Il régna, en 1758, à *Landau*, & en 1759 dans le camp françois, ſous *Gieſſen*, une dyſſenterie participant de la putride maligne, dont les ſymptômes dominans étoient la ſoif, la pâleur du viſage, le reſſerrement & la foibleſſe du pouls, le météoriſme du ventre, l'aridité extrême de la langue, des exhantêmes, des aphtes & des déjections vermineuſes.

Cette eſpèce de dyſſenterie eſt très-dangereuſe & ſouvent mortelle. Quelquefois on trouve dans les cadavres les inteſtins ulcérés, mais le plus ſouvent ils ne le ſont pas. On y rencontre de plus des vers & de petits corps blancs de la couleur & de la conſiſtance du ſuif, obſervation qu'on retrouve dans *Morgagni*.

Le traitement de la dyſſenterie putride eſt très-difficile. On ſent bien qu'il doit être compoſé du traitement de la fièvre putride & de celui de la dyſſenterie, mais il eſt impoſſible de déterminer ici, & même dans un traité plus étendu, la juſte meſure qu'il faut garder dans ce choix, parce qu'il doit être ſpécifié par le caractère de l'épidemie, & par la diſpoſition antécédante des malades. En général, les évacuans, les acidules, les véſicatoires, ſont on ne peut plus recommandables. Le quinquina convient dans certaines circonſtances, le camphre eſt beaucoup plus fréquemment utile. Tous les obſervateurs ſont d'accord ſur la néceſſité des purgatifs fréquens; le tartre ſtibié en lavage, l'ipécacuanha par fractions, les ſels tempérans, la rhubarbe en poudre ſont ceux dont on peut faire uſage; le verre d'antimoine ciré, recommandé par *Pringle*; le ſel cathartique amer, employé par *Buſſet*, n'ont pas les mêmes avantages, & peuvent être très-dangereux, par l'irritation qu'ils portent avec eux. Les narcotiques doivent être employés avec précaution, & les aſtringens ſont encore plus funeſtes.

Quand les malades ont été long-tems ſans employer des remèdes, ou que les remèdes ne les ont pas guéris après 3 ou 4 ſemaines, ils ont une dyſſenterie ancienne. Le corps eſt abattu, l'appétit foible, les excrémens ſont une matière delayée, acrimonieuſe & fétide. Cette dégénérescence de la dyſſenterie, eſt on ne peut plus dangereuſe. Suivant les médecins anglois & françois employés en Allemagne dans la dernière guerre, ſuivant les obſervations de *Clerghon* à *Minorque*, & des officiers de ſanté qui ont ſuivi les *armées* en Amérique, le plus grand nombre de ces malades eſt voué à une mort certaine, malgré tous les remèdes qu'on peut leur adminiſtrer.

Ces remèdes ſont des aſtringents, des narcotiques, des analeptiques, des cordiaux & des purgatifs.

Les aſtringens, tels que le cachou, la caſcarille, le ſimarouba, ont eu plus de réputation que de valeur, & l'on peut dire, ſans craindre de ſe tromper, que Monro les a trop vantés.

Les narcotiques ne ſont qu'auxiliaires, ſoit pour modérer l'effet des inciſifs, ſoit pour procurer quelques momens de calme, mais ils produiſent ſouvent un calme trompeur.

Les analeptiques les plus doux, tels que les farineux, ne ſont pas toujours aſſez légers pour pouvoir être digérés; les cordiaux irritent & deſsèchent; les purgatifs fatiguent & épuiſent, ainſi l'embarras eſt très-grand. Tout ce que l'on peut dire d'après l'expérience, c'eſt que la marche la moins malheureuſe, dans ces dyſſenteries dégénérées, eſt de commencer par les purgatifs, d'en corriger l'effet par les narcotiques, de donner de la ſapidité aux analeptiques, & de préférer de legers cordiaux aux aſtringens, dont l'effet eſt très-équivoque. Le quinquina réunit les propriétés toniques & aſtringentes, & cette écorce eſt ſur-tout re-

commandable quand on la donne infuſée dans du vin.

Ce qui entretient la maladie & s'oppoſe à la guériſon dans ces dyſſenteries dégénérées, ce ſont des abſcès, des ſquirrhes, des vices organiques dans les viſcères, enfin l'appauvriſſement des humeurs & la débilité de la fibre. Et ces dernières cauſes ſont preſque les ſeules qui ſoient curables.

Troisième Classe.

Maladies inflammatoires.

Tous les hommes robuſtes ſont ſujets aux maladies inflammatoires; les ſoldats y ſont encore plus expoſés par les exercices violens auxquels ils ſont ſujets, & par l'intempérance de leur conduite. La phrénéſie, la nephretique, l'*ileus*, le gaſtritis, & l'inflammation du foie, n'y ſont pas rares: mais ces maladies doivent plutôt être regardées comme des affections qui dependent de la conſtitution particulière des différens individus, que comme des maladies qui ſoient propres à la généralité de l'*armée*, & qui aient, chez les ſoldats, un caractère particulier.

On voit ſouvent, dans les *armées*, des fluxions plus ou moins inflammatoires. Il y eut, en 1760, une ophtalmie épidémique ſur les troupes françoiſes qui étoient auprès de *Fuldes*. On ſait combien les catarres aigus ſont communs chez les ſoldats. Ils ſont ſouvent accompagnés d'une inflammation des amigdales & de l'arrière bouche qui cauſe la difficulté d'avaler; ce qu'on appelle eſquinancie ou angine. Ces maladies ſont toutes mixtes, c'eſt-à-dire, inflammatoires & humorales. Quelquefois cependant il régne des angines véritablement inflammatoires, qui n'offrent d'autres ſymptômes & qui ne demandent d'autre traitement que celui qui eſt preſcrit par tous les auteurs: nous ne nous arrêterons donc point ſur ces maladies. La ſeule inflammation de cette claſſe qui ſoit très-remarquable dans les *armées* par ſon caractère, par ſa fréquence, par ſes dangers & ſes ſuites, c'eſt la péripneumonie; les complications qu'elle préſente, s'obſervent auſſi dans les catarres & dans les angines: il arrive même ſouvent que ces maladies ſe confondent; dans ce précis rapide il ſuffira de nous arrêter un moment ſur les péripneumonies.

Péripneumonies & pleuréſies.

Preſque tous les médecins, qui ont écrit ſur les maladies des *armées*, n'ont pas fait de diſtinction entre la pleuréſie & la péripneumonie. Les différentes eſpèces de péripneumonie ſont communes dans les armées, mais la plus fréquente & la plus meurtrière eſt la péripneumonie humorale, bilieuſe ou putride. Cette maladie régne au printems, dans les étés pluvieux ou dans les provinces humides. Elle eſt particulièrement funeſte aux hommes d'un tempérament phlegmatique ou lâche; mais elle s'étend aux hommes les plus robuſtes. L'invaſion ſe déclare le plus ordinairement par un friſſon, la reſpiration eſt courte avec quelques ſanglots, le point de côté ne ſe fait ſentir qu'au bout de 12 ou 15 heures, la phyſionomie eſt pâle, ſouvent abattue, la langue jaune, les premières voies mal diſpoſées, les déjections ſont putrides ou vermineuſes. Le pouls eſt plus vif que dur, & les anxiétés ſont continuelles.

Quelquefois cette maladie eſt plus effrayante que dangereuſe, & dans ce cas les premiers remèdes, tels qu'une ſaignée, l'émétique, les béchiques adouciſſans ſont ſuffiſans pour mitiger les ſymptômes. D'autres fois les complications ſont très-graves & les médecins des *armées* nous en ont tranſmis l'hiſtoire. On en voit des exemples dans les ouvrages des médecins anglois, *Pringle* & *Monro*; *M. de Plaignes*, médecin des *armées* françoiſes, en a décrit une très-grave qu'il a obſervée ſur la garniſon de Valenciennes; les évacuans & les anti-putrides eurent beaucoup de ſuccès entre ſes mains, mais il recommande ſur-tout l'application des véſicatoires ſur le côté, à l'imitation de *Pringle*, qui vouloit qu'on y employât ce moyen tout de ſuite. M. *Guilbert* a décrit les ravages que cette maladie produiſit parmi les troupes qui étoient à *Fuldes* en 1761 & 1762. Dans celle-ci le caractère de putridité y étoit ſenſible, puiſque la maladie étoit vermineuſe.

A ces trois eſpèces, l'inflammatoire, la rhumatiſante, la putride, il faut en ajouter une autre d'un dégré plus grand, c'eſt la péripneumonie maligne caractériſée par la diſſolution des humeurs.

Ces péripneumonies, *dit Huxham*, attaquent très-fréquemment les marins après de longs voyages & les perſonnes affectées du ſcorbut. Les malades ſentent d'abord de la difficulté de reſpirer, ne ſe ſoucient de rien, tombent en foibleſſe au moindre mouvement qu'ils font; ils ont du friſſon & des chaleurs vagues, & la fièvre ſe met de la partie; elle eſt accompagnée d'un grand poids aux hypocondres & d'une toux ſèche & très-importune, le pouls eſt fréquent, petit, il ſurvient des ſueurs gluantes & inégales, des agitations & des anxiétés perpétuelles; à la fin les malades commencent à expectorer une matière tenue, putride, ſanguinolente ou de couleur brune qui exhale ſouvent une très-mauvaiſe odeur. Outre cela, ces ſortes de péripneumonies ſont aſſez communément accompagnées d'une éruption de taches rouges, livides ou noires, l'urine eſt ordinairement noirâtre & de couleur de leſſive foncée, dépoſant quelquefois un ſédiment livide très-abondant, quelquefois une matiere ſemblable à du ſang qui flotte ça & là. Le ſang eſt noir & forme une maſſe peu cohérente & ſans ſérоſité, qui n'eſt pas recouverte

de couenne, ou dont la couenne eſt verte ou peu épaiſſe.

Dans cette eſpèce de péripneumonie la grande affaire eſt de ſoutenir les forces du malade, pour que le poumon puiſſe ſe débarraſſer de l'humeur lymphatique, dépravée & ſanieuſe dont il eſt engorgé. Les ſaignées ſont contraires & doivent être remplacées les premiers jours par les évacuans, mais enſuite il faut donner à grande doſe les toniques & les inciſifs. *Huxham* recommande les antiaſthmatiques, le vin rouge en grande quantité. On donnoit, dit-il, des rôties dans du vin rouge de Porto, dans leſquelles on mêloit de l'écorce d'orange de Portugal, du macis ou de la canelle. Le quinquina y eſt très-recommandable, mais les véſicatoires y ſont ſouvent nuiſibles.

D'après les différentes modifications que ces quatre eſpèces de péripneumonie doivent prendre ſuivant la conſtitution ou la nature de l'individu, on a l'idée des différentes complications qui peuvent changer l'apparence de la maladie ſans en changer le caractère. Ce n'eſt pas ici le lieu de ſuivre ces différentes complications; il ſuffit de dire qu'en cherchant dans les péripneumonies, ainſi que dans les fièvres, à ſimplifier la maladie, le médecin doit ſur-tout préſerver les malades des cauſes propres à déranger les efforts de la nature; telles ſont les boiſſons froides, les boiſſons ſpiritueuſes, les ſaignées à contre-temps, les purgatifs donnés trop tôt, les narcotiques, les prétendus ſpécifiques, & tout ce qui eſt propre à donner le dévoiement, comme les fautes dans le régime, & la ſuppreſſion dans la tranſpiration.

MALADIES CHRONIQUES.

Les maladies chroniques, les plus communes, & qu'on retrouve dans tous les pays au milieu des *armées*, ſont des catarres lents & la phthiſie, les rhumatiſmes, les obſtructions, les fièvres quartes, la jauniſſe, l'hydropiſie & le ſcorbut. Elles ſont le fruit des intempéries auxquelles les ſoldats ſont expoſés, de la mauvaiſe nourriture qu'ils ſont ſouvent obligés de prendre, de la fatigue qui mine leurs forces, de la débauche qui détruit leur tempérament, ou bien elles ſont le produit des maladies aiguës qui n'ont été guéries que d'une manière imparfaite.

1°. *Catarres lents & phthiſie.*

Les catarres lents ſont la ſuite des péripneumonies épidémiques ou l'effet d'un ſéjour prolongé dans un lieu humide ou marécageux. Ils prennent un caractère plus ou moins vif & plus ou moins tenace, ſuivant l'intenſité & la cauſe, mais en général ils n'offrent dans leurs ſymptômes & dans leur curation que peu de différence avec ce que l'on obſerve ordinairement dans ces maladies. S'ils ſont plus longs & plus rebelles ſur les troupes, que ſur les gens qui habitent le même pays, c'eſt que les circonſtances dans leſquelles les ſoldats ſe trouvent, ne permettent pas le plus ſouvent qu'on attaque le mal dès ſon origine, & que les malades intempérans par nature font tout ce qui eſt néceſſaire pour l'irriter. Auſſi l'eſtomac eſt-il preſque toujours fort mal affecté dans les catarres chroniques des ſoldats, & les évacuans ne ſont pas moins utiles pour les guérir, que les béchiques & les inciſifs. La difficulté de conduire les ſoldats dans le traitement de cette maladie fait perdre beaucoup d'hommes qui, après pluſieurs rechûtes, tombent inévitablement dans la phthiſie.

La phthiſie des ſoldats eſt d'autant plus commune & d'autant plus funeſte qu'elle a lieu principalement ſur des jeunes gens affectés d'un vice héréditaire ou chez leſquels la débauche a produit le même effet, en s'oppoſant à leur développement, & en énervant leurs forces. Elle eſt jointe ſouvent avec l'hydropiſie de poitrine; & cette complication accélère la perte de ces malades qui ſuccombent pour la plupart avant que le troiſième degré de la maladie ſoit arrivé. La médecine ne peut offrir à ces malades que des ſecours palliatifs; le traitement prophylactique eſt le ſeul qui puiſſe convenir, & nous verrons quel parti avantageux on pourroit en tirer.

2°. *Rhumatiſmes.*

Les rhumatiſmes doivent être fréquens chez des hommes journellement expoſés à paſſer ſubitement du chaud au froid, à être pénétrés par la pluie & à coucher ſur un terrein humide. Les ſoldats foibles & peu accoutumés aux fatigues, en ſont promptement ſaiſis, & il eſt peu de vieux militaires qui n'en reſſentent quelques atteintes. Les bras, les cuiſſes, les jambes, l'épine du dos, & le plus ſouvent les lombes, ſont le ſiége de cette cruelle maladie.

Elle eſt ſouvent compliquée avec une humeur goutteuſe, & c'eſt la plus bénigne complication qu'elle puiſſe préſenter. Le virus dartreux, le virus ſcrophuleux & le virus vénérien, ſont fréquemment les cauſes qui entretiennent ou qui font revivre les rhumatiſmes les plus forts & les plus rébelles. On emploie, pour guérir cette maladie, les laxatifs qui attirent ſur le canal inteſtinal, l'humeur rhumatiſante, les fondans ſavonneux qui corrigent la diſpoſition que les liquides ont à régénérer cette humeur & les différens médicamens altérans qui ſont indiqués par les complications qui donnent un caractère plus grave & plus tenace à la maladie. Les évacuans doivent être bien ménagés pour ne pas diminuer les forces & donner de la diſſolution aux humeurs; les fondans ſavonneux ſont ſouvent inéfficaces, & l'on obtient en général beaucoup plus de ſuccès de la part des remèdes mercuriaux.

Les ſudorifiques ſont très-recommandables après

l'uſage des fondans ; les bains ſont le plus grand bien dans le courant de la maladie, mais rien n'eſt égal à l'efficacité des eaux thermales. En uniſſant en même-temps la boiſſon de ces eaux, les bains & les douches, on réveille l'inertie des viſcères, on ranime la circulation, on excite à la ſurface du corps un travail particulier, & l'on guérit en même-temps la maladie & la cauſe : heureux ſont les ſoldats qui peuvent aller à ces ſources ſalutaires ; mais on n'a pas encore aſſez fait d'uſage de la manière dont on peut y ſuppléer par les eaux minérales artificielles. L'électricité peut être un moyen fort efficace dans pluſieurs cas, mais l'application des véſicatoires & du moxa ſont des inſtrumens de guériſon plus prompts & plus ſûrs. Nous verrons en traitant des moyens prophylactiques les précautions que l'hygiène dicte pour prévenir ces maladies.

3°. *Obſtructions*

Les obſtructions ou l'engorgement des viſcères de l'abdomen ſont le principe de preſque toutes les maladies chroniques. Les hommes robuſtes & dont la fibre eſt peu mobile, réſiſtent long-temps à toutes les cauſes qui font naître les maladies aiguës ; les principes morbifiques, attenués & briſés ſont chaſſés des routes de la circulation, mais ils ſe dépoſent dans les cavités ou ils ſe réuniſſent : pompés par les vaiſſeaux abſorbans, ils ſont ſouvent chaſſés par les excrétoires ; mais ſouvent auſſi ils ſont portés dans le tiſſu des viſcères, ils s'y recèlent, ils s'y accumulent, & après avoir été pendant quelques temps inſenſibles, ils arrivent au point de former un obſtacle notable aux fonctions de l'économie animale. Les gens de guerre peu attentifs aux premiers ſymptômes qui en réſultent, ne changent rien à leur manière de vivre, ou même cherchent à diſſiper la langueur qu'ils éprouvent par l'uſage des boiſſons ſpiritueuſes, ce qui rend l'engorgement encore plus tenace, en augmentant le ſpaſme des ſolides, & en diminuant la fluidité des humeurs. D'un autre côté les maladies aiguës, mal jugées, les fièvres intermittentes ou remittentes de mauvaiſe nature, produiſent auſſi des empâtemens dans les viſcères, comme nous l'avons vu en parlant de la fièvre remittente des pays bas, qui laiſſoit ſouvent après elle une tumeur que l'on appelloit gateau de fièvre.

Ces différens engorgemens, qui dépendent preſque tous d'un vice dans le ſyſtême lymphatique ou abſorbant, occupent les différens viſcères du bas ventre, mais particulièrement le foie & la rate. Les maladies qui en réſultent le plus ſouvent ſont la jauniſſe & les fièvres quartes.

4°. *Jauniſſe ou ictere.*

La jauniſſe, qui naît quelquefois ſubitement, lorſqu'une cauſe puiſſante imprime un mouvement ſpaſmodique à la machine, eſt quelquefois l'effet de l'inflammation ; mais, le plus ſouvent, elle eſt le fruit de l'obſtruction du foie. Il eſt des climats, des alimens, des eaux qui ſont ſi propres à faire naître cette maladie qu'on a vu pluſieurs fois la jauniſſe devenir épidémique dans les *armées*. Le traitement de cette maladie rentre dans les principes ordinaires de la médecine : il ſuffit d'obſerver ici que l'expérience a appris aux médecins d'*armées* a rejetter ces prétendues ſpécifiques qui fondent ſubitement l'engorgement biliaire. On ne guérit la jauniſſe que par un traitement méthodique qui attaque cette maladie dans ſa ſource en combattant les cauſes qui la font naître ; ainſi les boiſſons émollientes, les ſaignées, les vomitifs, les doux laxatifs, les calmans, les ſavonneux appliqués & gradués ſuivant les circonſtances & l'exigence des cas, ſont les remèdes les plus favorables. Quand la maladie n'eſt pas aiguë, un émético-catartique, tel que l'eau de caſſe, ou de tamarins unie à l'émétique & au ſel d'epſom, lorſqu'il eſt adminiſtré dès l'invaſion, a ſouvent l'avantage d'abréger beaucoup la maladie & quelquefois de la faire diſparoître en peu de jours. Les ſels neutres ſont employés avec ſuccès dans tous les temps ; les bols de ſavon ſont très-utiles, ſur la fin, & il n'eſt guères de maladie chronique qu'on puiſſe guérir à moins de frais. Un célèbre médecin des *armées*, en Italie, M. Ponticelli, avoit à traiter une jauniſſe épidémique ; il n'employa preſque d'autre médicament que le ſavon & l'eau ; bientôt le ſavon des barbiers même, ſe trouva épuiſé, & la maladie céda promptement à un remède auſſi ſimple & auſſi peu coûteux. En général, cependant, on peut obſerver que les ictères des pays froids ſont chroniques, tandis que ceux des pays chauds ſont aigus ; c'eſt un cas rare dans nos *armées* que de voir les inflammations du foie ſuivies d'abſcès qui s'ouvrent à l'extérieur, tandis qu'au rapport de M. Bourdier, qui a fait la médecine dans l'Inde, ces abcès y ſont fort communs & facilement guériſſables quand on les ouvre à temps.

5°. *Fièvre quarte.*

Les fièvres quartes ſont ſi communes parmi les gens de guerre, qu'on pourroit dire qu'elles y ſont épidémiques. Dans les camps, dans les garniſons, pendant les marches, on voit un grand nombre de ſoldats attaqués de cette maladie. Elle commence ſur la fin de l'été, perſévère tout l'hiver & ſe guérit au printems ; mais il n'eſt pas rare de la voir opiniâtre au point de durer pluſieurs années. Elle n'attaque pas ordinairement les plus jeunes ſoldats ni les plus foibles ; les ivrognes, les crapuleux y ſont plus ſujets que les autres, mais toutes les cauſes qui engendrent les obſtructions la font naître. La rétropulſion d'une humeur dartreuſe ou galeuſe, un virus vénérien mal guéri ſont des cauſes aſſez fréquentes de cette maladie parmi les ſoldats.

Le traitement de la fièvre quarte fait le déſeſpoir des médecins ; ſouvent au bout de pluſieurs mois de ſoins & de travaux, on n'a rien gagné que de fatiguer & d'affoiblir le malade. Quelquefois une

guériſon trop prompte n'eſt pas moins dangereuſe. L'art conſiſte donc à ſavoir diſcerner quelle eſpèce de fièvre quarte demande a être guérie promptement, quelle autre eſpèce doit être reſpectée pendant un certain temps, & qu'elle eſt la gradation à ſuivre dans l'emploi des médicamens, évacuans, fondans, apéritifs & toniques. Quand les viſcères ſont notablement engorgés, il faut attendre long-temps avant d'adminiſtrer le quinquina, & dans cet intervalle, la nature ſeule guérit quelquefois, ſur-tout ſi l'on uſe des apéritifs doux, & ſi l'on approche du printems. Mais lorſque la maladie n'eſt pas ancienne, que l'abdomen eſt en bon état, & que la ſaiſon ne permet pas d'eſpérer une ſolution heureuſe, il faut donner le quinquina. Il eſt un cas dans lequel il ſeroit de la plus grande témérité de ne pas adminiſtrer l'écorce du Pérou à très-grande doſe. C'eſt celui dans lequel l'humeur fébrile ſe porte ſur l'eſtomac, ſur les inteſtins ou ſur quelqu'autre viſcère; les ſymptômes que cette métaſtaſe produit ne ſont point équivoques, tant par leur violence que par leur intermiſſion, c'eſt véritablement alors une fièvre quarte, pernicieuſe ou maligne; le quinquina en ſubſtance ou en décoction à la doſe de trois ou quatre onces par pinte, eſt alors le ſeul remède qui puiſſe guérir, & il agit quelquefois avec une promptitude miraculeuſe.

6°. *Hydropiſies.*

Les obſtructions, la jauniſſe, la fièvre quarte, qui n'ont pas cédé aux remèdes, ſe terminent par l'hydropiſie. Le tableau des différentes eſpèces d'hydropiſie, l'expoſition des principes néceſſaires au traitement méthodique de ces maladies ſont conformes aux loix de la médecine ordinaire. Juſqu'à nos jours le traitement de cette maladie étoit preſque tout empirique, & on regardoit comme des faits rares & extraordinaires les obſervations qui prouvent que l'hydropiſie peut être guérie par des remèdes de différente nature. Aujourd'hui l'on connoît que la pléthore ſanguine, le ſpaſme, la diſſolution des humeurs, les obſtructions & le relâchement des ſolides peuvent donner naiſſance à l'hydropiſie & l'on n'eſt point ſurpris de voir la ſaignée, les antiſpaſmodiques, le lait, les apéritifs, les purgatifs & les toniques, guérir cette maladie.

Auſſi, au lieu de preſcrire une diete deſſéchante & des purgatifs répétés, on ſuit dans le traitement de l'hydropiſie les principes de médecine clinique, en ſpécifiant la quantité & la qualité des remèdes d'après les indications qui ſe préſentent. Dans tous les cas on ſecoue le préjugé qui défendoit la boiſſon, & l'on admet généralement que les boiſſons aqueuſes & ſavonneuſes ſont le véhicule néceſſaire des autres médicamens que l'on peut employer dans cette maladie. Les médecins des *armées* ſont les premiers qui ayent ſu appliquer convenablement cette doctrine qui eſt due au docteur *Bacher*. Ses pillules n'ont point été préſentées comme un remède ſpécifique convenant dans toutes les hydropiſies, mais comme un médicament tonique qui devient apéritif ou purgatif ſuivant la manière dont on l'emploie, & qui ne peut avoir d'efficacité que lorſqu'il eſt appliqué au moment convenable & de même manière.

7°. *Scorbut.*

C'eſt encore aux médecins des *armées* que nous avons l'obligation d'être parfaitement éclairés ſur la nature du ſcorbut. *Boerhaave* avoit ſavamment erré ſur cette matière, & en marchant ſur ſes traces, on avoit adopté les fauſſes deſcriptions d'Eugalenus, & les ſavantes viſions de Willis. On regardoit le ſcorbut de mer comme eſſentiellement différent du ſcorbut de terre; on multiplioit & on diviſoit les acrimonies; & la curation étoit établie ſur ces faux principes. *Lind* en recueillant les différentes obſervations faites ſur les vaiſſeaux Anglois, & celles des médecins d'*armée* d'Allemagne & de Ruſſie, a dévoilé l'erreur. Il a démontré que le ſcorbut étoit un; mais qu'il pouvoit avoir différens degrés; il a fait connoître d'après ſes obſervations que beaucoup de cauſes peuvent concourir à faire naître le ſcorbut, mais que la plus puiſſante eſt l'air froid & humide, qui, ſur mer comme ſur terre, fait toujours naître cette maladie chez les ſoldats & rarement chez les officiers, parce que les premiers plus expoſés que les autres à l'action de l'air froid & humide, ſont de plus hors d'état, par leur ſituation d'en arrêter ou d'en modérer l'influence. Nous n'entrerons point dans le détail du traitement curatif; il ſuffit de dire que les remèdes ſont proportionnés aux différens dégrés. Les antiſcorbutiques alkalins conviennent dans le premier, les acidules & les fortifians, légèrement toniques dans le ſecond, & dans le troiſième les cordiaux & les toniques ſont les remèdes les plus efficaces.

SECONDE PARTIE.

Tableau prophylactique des maladies des armées, *préſentant un précis des cauſes qui les font naître & des moyens de s'oppoſer à ces cauſes.*

On a ſenti dans tous les temps que le point le plus important pour veiller à la ſanté des ſoldats, étoit de prévenir leurs maladies. *Les médecins, dit Cambyſe, dans Xénophon, ne ſont que comme des ravaudeurs qui rajuſtent de vieux habits, car ils n'exercent leur induſtrie qu'autour des corps mal faits & incommodés: vous auriez, ajoute-t-il, un bien plus noble ſoin, ſi vous tâchiez de prévenir les maladies, & ſi vous empêchiez qu'elles ne ſe répandiſſent dans vos troupes* (*Cyropédie*). Cette attention a toujours fait la principale étude des chefs des *armées* romaines & de tous les généraux qui, depuis eux, ſe ſont illuſtrés dans l'art militaire; mais pour en ſentir toute l'importance, il faut voir quelles ſont les cauſes des maladies dont nous venons d'offrir le tableau, & quels ſont les moyens de les prévenir.

Nous ne rapporterons point ici ces cauſes dans le même ordre que nous avons ſuivi, pour préſenter les maladies aiguës & chroniques, parce que cette marche nous engageroit dans des répétitions longues & ennuyeuſes. En effet, il eſt aiſé de voir que la même cauſe peut produire des maladies différentes, & que des cauſes diverſes peuvent donner naiſſance à la même maladie, ſuivant les différentes circonſtances. Ainſi il eſt beaucoup plus ſimple & plus naturel d'examiner directement qu'elles ſont les cauſes qui produiſent les maladies des *armées*, & quels ſont les moyensd'arrêter & de prévenir les effets dangereux qu'elles produiſent.

Les cauſes qui portent la maladie & la mort dans les *armées*, ſont de deux ſortes ou prochaines, ou éloignées.

Les cauſes, prochaines ſont les choſes mêmes qui ſervent à l'entretien de la vie tant qu'elles ne ſont pas viciées ou qu'on n'en abuſe pas, & on peut les réduire à quatre claſſes; 1°. l'air; 2°. les vêtemens; 3°. les alimens & les boiſſons; 4°. le mouvement.

Les cauſes éloignées ſont celles qui diſpoſent les corps à être frappés, plus promptement par les cauſes prochaines: nous les rapporterons à trois claſſes; 1°. la foible conſtitution des chefs & des officiers, & le mauvais choix des ſoldats; 2°. le défaut de diſcipline militaire; 3°. le défaut de précautions relatives à la ſanté, ſoit en temps de paix, ſoit en temps de guerre.

CAUSES PROCHAINES.

PREMIERE CLASSE.

1°. *L'air.*

Ce fluide ſi néceſſaire & ſi propre à entretenir la vie des animaux quand les différens principes dont il eſt compoſé, ſont dans une certaine proportion, devient un poiſon quand les gaz non reſpirables ſont en plus grande quantité, ou que la température au lieu d'être moyenne donne dans l'une ou dans l'autre extrémité. Lorſque l'air n'éprouve que de légers changemens dans ſa compoſition ou dans ſon degré de chaleur, ce ſont de légères variétés, propres, il eſt vrai, à influer ſur la ſanté des perſonnes délicates, telles que les femmes & les citadins ſédentaires, mais qui ne font pas du tout d'impreſſions ſur l'homme robuſte qui habite les campagnes, & par conſéquent ſur les ſoldats. Nous n'avons donc à conſidérer ici que les intempéries notables de l'air, qui ſe réduiſent aux quatre ſuivantes: l'air froid & humide, l'air froid & ſec, l'air chaud & humide, l'air chaud & ſec.

L'air froid & humide eſt de toutes les diſpoſitions de l'air, la plus funeſte, tant par les maladies qu'elle fait naître dans les *armées* que par la difficulté d'en ſuſpendre ou d'en corriger les effets. C'eſt elle qui produit en Flandres ces fièvres intermittentes qui ont été ſi funeſtes à toutes les nations qui y ont fait la guerre; c'eſt elle qui fait naître en Flandre & en Allemagne des fauſſes péripneumonies au printems, & des dyſſenteries dans l'automne; c'eſt-elle enfin qui eſt une des principales cauſes du ſcorbut. Nous ne citerons pas les faits qui prouvent ces aſſertions, parce qu'ils ſont trop nombreux & trop connus. Nous ne rappellerons pas non plus les raiſonnemens pathologiques que l'on pourroit faire ſur ce ſujet; il ſuffit de parler des moyens de prévenir les effets de cette influence dangereuſe. Le premier, ſans contredit, eſt de changer lorſque l'on peut, un local humide contre un local ſec: *Pringle* en rapporte un exemple frappant. En 1743, toute l'armée angloiſe fut ravagée par la dyſſenterie qui ſe déclara au mois de juin, après la bataille de *Dettingue*; trois compagnies angloiſes du régiment d'*Howard* formoient un petit camp particulier qui ne participa point à l'humidité du champ-de-bataille de *Dettingue*, où le corps d'armée fut obligé de ſéjourner; ce camp fut abſolument à l'abri de cette dyſſenterie & des autres maladies qui ravagèrent l'armée. Placés à peu de diſtance ſur le bord de la riviere, les ſoldats qui compoſoient ce détachement reſpiroient le même air, buvoient la même eau; mais ils étoient ſur un terrein élevé & ſec, & ils n'avoient point été mouillés à pluſieurs repriſes comme les autres.

On peut ſuppléer à l'avantage que procureroit le changement de poſition par les moyens ſuivans:

1°. On corrige la nature du terrein, en abattant les forêts, en faiſant couler les eaux par des ſaignées établies dans les endroits déclives, en exhauſſant le terrein, en faiſant des feux, enfin, en établiſſant des courants d'air pendant le jour, & en s'enfermant pendant la nuit.

2°. L'on rend les ſoldats moins propres à être affectés de l'humidité froide par l'uſage de divers moyens ſimples & faciles à employer, tels ſont un régime plus ſec, une boiſſon un peu plus fortifiante & des vêtemens plus chauds.

3°. On aura l'attention de ne pas laiſſer ſéjourner les mêmes compagnies plus de 4 jours dans les endroits les plus expoſés à l'humidité froide, & de fournir leurs habitations de paille bien ſéche, & ſur-tout d'exercer fréquemment les ſoldats. Les romains en pareille circonſtance faiſoient ſortir une partie de l'armée en colonne, & lui faiſoient répéter les exercices les plus actifs.

L'air froid & ſec eſt celui qui règne dans le temps des gelées; & il eſt ſi rigoureux dans les régions ſeptentrionales qu'il va juſqu'à glacer l'humidité de l'at-

moſphère. En Allemagne le froid a ſouvent produit beaucoup de mal ; l'air froid & ſec gèle le nez, les oreilles, les doigts des pieds & des mains. On en a eu de fréquens exemples à la retraite de *Zell* & à celle d'Halberſtadt, dans la guerre de 1758 ; mais on en a éprouvé de bien plus funeſtes dans la guerre de 1745. A la retraite de *Prague*, les membres gelés, la foibleſſe, la toux, le crachement de ſang firent périr ou eſtropièrent beaucoup de ſoldats ; mais il en périt un plus grand nombre d'une autre maladie qui commençoit ainſi : les ſoldats ſe ſentoient d'abord appéſantis, & comme ayant envie de dormir ; leur marche ſe rallentiſſoit par degrés, & ils tomboient comme accablés de ſommeil : mais ce ſommeil étoit un aſſoupiſſement carotique qui les faiſoit mourir, s'ils n'étoient pas promptement réveillés & excités au point de reprendre leur marche. Ces accidens connus chez tous les peuples ſeptentrionaux peuvent-être prévenus par des précautions ſimples, mais multipliées, & ſur leſquelles il ne faut pas ſe relâcher un ſeul inſtant.

Ces précautions propres à prévenir les effets dangereux du grand froid, ſont :

1°. D'être vêtus de manière à n'être pas pénétrés par un contact trop immédiat de l'air. Les habitans du Nord ſe garantiſſent avec des fourures. Il n'y auroit pas de meilleur moyen de préſerver les ſoldats que de leur faire porter un gillet de laine.

2°. On n'expoſera pas les ſoldats aux travaux militaires & à la marche ſans leur faire prendre un peu d'alimens.

3°. On leur fera boire de l'eau-de-vie, mais à petite doſe ; car l'abus du vin & des liqueurs ſpiritueuſes diſpoſe à l'aſſoupiſſement apoplectique.

4°. On fera de grands feux, & l'on donnera à chaque ſoldat une quantité ſuffiſante de graiſſe pour frotter les parties les plus expoſées au froid. Dans la retraite des dix mille, les ſoldats campés à l'air, furent couverts de neige ſur les montagnes d'Armenie, & ne conſervèrent leur ſanté qu'en faiſant de grands feux, & en faiſant des onctions avec différentes huiles dont les habitans du pays ſe ſervoient pour ſe garantir du froid, uſage que nos voyageurs ont retrouvé chez pluſieurs peuples du Nord.

Il règne dans certaines villes ſituées près des Alpes, des Voſges ou des Pyrénées une indiſpoſition générale, qui, quelquefois, devient la ſource d'une infirmité permanente, ou de quelques maladies graves, c'eſt le gonflement de la glande thyroïde & des autres glandes voiſines, auquel on a donné le nom de goëtre. On eſt convaincu aujourd'hui que les goëtres ne ſont pas produits par l'eau qui ſert de boiſſon, mais par l'air que l'on reſpire en ces lieux. Eſt-ce aux qualités tantôt froides & ſéches, tantôt froides & humides, de cet air qu'il faut attribuer ces maladies, ou à quelque propriété particuliere que l'atmoſphère contracte au pied de ces montagnes glacées ? C'eſt ce que la phyſique médicale n'a pu encore pénétrer. L'expérience a appris que le meilleur remède pour guérir ces maladies, quand elles commencent à s'établir ſur un régiment, étoit de le faire paſſer dans une garniſon où il ne fut plus ſoumis à la même influence. La Noſtalgie qui s'empare aſſez généralement des ſoldats, loiſqu'ils ſont renfermés trop long-temps dans ces forteresſes étroites & triſtes, ajoute encore aux motifs qui néceſſitent le déplacement des troupes qui ſont affectées du goëtre. Le ſyſtême des garniſons permanentes ſe trouve ainſi contrarié par les loix de l'hygiène militaire.

L'air chaud eſt plus redoutable que l'air froid, parce qu'il n'eſt pas poſſible de s'y ſouſtraire, ſoit par la néceſſité des opérations militaires, ſoit par le défaut de moyens. L'air chaud eſt ſec ou humide.

L'air chaud & ſec eſt le moins nuiſible : il produit cependant beaucoup de maladies qui ſont toutes du genre inflammatoire ; telles ſont les fièvres ardentes, le crachement de ſang, la phrénéſie, les coups de ſoleil, des ſueurs immodérées, & les foibleſſes qui en ſont la ſuite. Pour avoir une idée de ce que l'air chaud & ſec peut faire ſouffrir, il faut ſuivre la caravane de la Mecque, à travers les déſerts de l'Arabie, & voir comment, malgré l'attention de ne marcher que la nuit, il ne revient guères en Europe que les deux tiers de ceux qui font ce pélérinage. Dans les climats les plus chauds de l'Europe on eſt bien éloigné d'éprouver un degré de chaleur auſſi fort ; cependant il y a des pays où la chaleur eſt preſque toujours conſidérable, tels ſont l'Italie & l'Eſpagne ; mais dans preſque tous les endroits qui peuvent être le théâtre de la guerre, il eſt des temps où la chaleur eſt extrême, & cette différence, encore plus ſenſible pour des hommes qui n'y ſont pas accoutumés, peut produire le plus grand mal quand elle ne dureroit que quelques jours. Les remèdes contre la chaleur ſéche ſont dans le régime, dans les ſoins propres à garantir le corps de l'action trop immédiate de la chaleur, & dans l'attention d'éviter les choſes qui pourroient être nuiſibles.

Le régime eſt une choſe bien eſſentielle. Les Aſiatiques mangent peu en raiſon des Européens, & leur nourriture eſt preſque toute végétale. Les eſpagnols & les italiens, plus expoſés à la chaleur que les françois & les allemands, ſont beaucoup plus ſobres ; il faut donc veiller au régime des ſoldats, & faire enſorte qu'ils puiſſent être fournis de fruits ou d'herbages. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût mettre un peu de vin dans leur boiſſon habituelle, mais à ſon défaut on acidulera l'eau avec du vinaigre.

Les vêtemens étroits, en s'appliquant à la ſurface

du corps, communiquent immédiatement la chaleur qu'ils reçoivent, ils augmentent le frottement & gênent la circulation que la chaleur tend à rendre plus active, il faut donc avoir des habits larges, & ſur-tout un col lâche. Pour éviter les coups de ſoleil, & ſe garantir des fièvres ardentes & des phrénéſies qui en ſont la ſuite, on a propoſé de faire porter un capuchon qui puiſſe couvrir à volonté le chapeau du fantaſſin, & le caſque du cavalier.

Une des choſes les plus nuiſibles dans les pays chauds, ou dans les ſaiſons qui nous en retracent la température, c'eſt de boire de l'eau froide quand on eſt fort échauffé. Au rapport de Quinte-Curce une imprudence de cette nature, cauſa le plus grand dommage dans les troupes d'Alexandre : les troupes s'arrêtèrent au milieu d'une marche pour boire de l'eau froide, *Ceux qui en burent avec le plus d'intempérance*, dit-il, *moururent faute de pouvoir reſpirer, & on perdit par ce malheur plus de ſoldats que dans aucune bataille.* On doit toujours ajouter du vinaigre à l'eau dont on uſe dans ces occaſions, & quand la chaleur eſt forte, rien ne convient mieux qu'un peu d'eau-de-vie, qui en fortifiant l'organe intérieur, s'oppoſe à la ſueur, & en même-temps à la foibleſſe. On doit encore défendre, ſous les peines les plus graves, de ſe plonger dans l'eau froide quand on a chaud : car rien n'eſt plus dangereux. Alexandre fut ſaiſi d'une maladie inflammatoire très-dangereuſe, en ſe plongeant dans le fleuve Cydnus, dans le moment où il étoit baigné de ſueur. Une attention que les chefs doivent avoir toutes les fois qu'ils ne ſont pas forcés d'agir autrement, c'eſt de choiſir pour les marches & pour l'exercice, le moment le plus frais de la journée. *Il faut prendre garde*, dit Vegece, *que les ſoldats partis trop tard, ne gagnent des maladies par la chaleur du ſoleil & par la fatigue; & il faut leur faire commencer leur route à la pointe du jour.*

Lorſque l'humidité ſe joint à la chaleur, il en réſulte la diſpoſition la plus grande à favoriſer les maladies putrides & peſtilentielles : (on en a ſouvent la preuve par les maladies qui règnent dans les *armées* navales). La flotte que Périclès conduiſit dans le Peloponnèſe, fut attaquée d'une maladie peſtilentielle ; & cette flotte perdit, conjointement avec celle des alliés, plus de 100,000 hommes de cette maladie.

La Sicile dans laquelle le *Siroc*, ou vent du midi, apporte une humidité chaude, a été pluſieurs fois le tombeau des *armées* romaines & carthaginoiſes.

Pour combattre cette température, on rendra le régime antiſeptique, mais plus fortifiant que lorſque l'air eſt chaud & ſec ; on fera des feux pour ſécher les habitations, & l'on prendra toutes les précautions indiquées plus haut contre l'humidité de la nuit particulièrement. On éloignera tous les cadavres & les autres ſources de putridité & de méphitiſme. Le vinaigre, le vin, l'eau-de-vie, ſeront mis en uſage, mais avec diſcernement. On fera des parfums avec les bois réſineux : on ſe mettra à l'abri des vents du midi, & l'on recherchera celui du nord : mais comme la putridité eſt de toutes les intempéries celle dont les effets ſont les plus fâcheux, à cauſe de la contagion qui en eſt la ſuite ; le meilleur moyen de ſe mettre à l'abri de cette terrible influence, eſt de changer de poſition ſi cela eſt poſſible. C'eſt ainſi qu'Alexandre arrêta le cours d'une maladie putride qui commençoit à régner dans ſon *armée*, en portant ſon camp dans une expoſition plus heureuſe.

2°. *Les vêtemens.*

Les vêtemens des ſoldats peuvent être conſidérés comme la cauſe d'un grand nombre de maladies, & on en voit la raiſon dans le peu d'ampleur de leurs habits, dans l'étoffe dont ils ſont compoſés, dans la manière dont ils ſont faits, & dans les acceſſoires de l'habillement qui ſont inſuffiſans ou mal ſains ; *l'amour du coup-d'œil, dit M. le maréchal de Saxe, l'emporte ſur les égards que l'on doit à la ſanté, qui eſt un des grands points auxquels il faut faire attention.*

Les habits des ſoldats grecs & romains étoient longs & amples, quoiqu'ils fiſſent habituellement la guerre dans des pays chauds. Les habits de nos ſoldats, déja trop étroits avant la campagne, deviennent encore plus ſerrés lorſqu'ils ont été mouillés par la pluie. La poitrine & le ventre ſont très-peu défendus par la veſte, & la cuiſſe eſt abſolument à découvert.

L'étoffe dont ils ſont compoſés, étant de laine, abſorbe & recele les miaſmes, n'a pas un tiſſu aſſez ſolide pour empêcher la pluie ou l'humidité de pénétrer juſqu'à la peau, & ſe reſſerre conſidérablement quand elle a été mouillée.

Les habits ſont ſerrés au point de gêner la circulation & même le mouvement, & de laiſſer pénétrer l'humidité & la chaleur plus facilement. On penſe que des habits plus amples, des veſtes plus longues & garnie de manches, des culottes & des veſtes d'une étoffe plus denſe, telle que le bufle ou le chamois, préviendroient une grande partie de ces accidens ; mais ce qui ſeroit eſſentiel d'ajouter à l'habit du fantaſſin, c'eſt le manteau ; il ſerviroit en même-temps à braver la pluie, le ſoleil & l'humidité de la terre qui ſert ſouvent de lit au ſoldat ; ſi l'on trouvoit le manteau embarraſſant, il faudroit y ſubſtituer un gillet de flanelle appliqué ſur la peau & deſcendant dans les culottes : deux gillets ſuffiroient pour chaque ſoldat & il en réſulteroit de l'économie pour les chemiſes.

Les acceſſoires du vêtement regardent la tête ou les

les pieds; à la tête les cheveux ſont un ornement ſujet à bien des inconvéniens. Le maréchal de Saxe les déſapprouvoit, & vouloit y ſubſtituer des perruques; il ſeroit peut-être mieux à l'exemple des américains, d'adopter les cheveux ronds, coupés courts, & ſans poudre. Les chapeaux noirs ne garantiſſent pas aſſez du ſoleil dont ils abſorbent les rayons, & de la pluie qui pénétre le derriere de la tête, & s'inſinue le long du dos. Les caſques ſont encore moins propres à mettre à l'abri de la pluie, & ils ont l'inconvénient de s'échauffer au ſoleil. Un chapeau dont la couleur ſeroit d'un blanc griſâtre & un capuchon préviendroient ces inconvéniens. Le capuchon ſeroit particuliérement très-utile, s'il étoit attaché au manteau, à-peu-près comme on le voit à la capotte des factionnaires.

Les cols, ſur-tout ceux qui ont une feuille de carton ou de métal pour baſe, ſont, de tous les acceſſoires du vêtement, les plus nuiſibles, par la compreſſion qu'ils exercent ſur la gorge & ſur les troncs conſidérables des vaiſſeaux ſanguins, qui ſe trouvent en cet endroit. M. le Begue de Preſle, dans ſa traduction de Monro, rapporte un exemple, des effets funeſtes, que les cols trop ſerrés produiſirent dans une compagnie de ſoldats danois. Eſt-il donc ſi difficile de perſuader qu'on peut ſe paſſer de cols en diſpoſant celui de la chemiſe de manière à former un colet qui retombe ſur l'habit, ou en ſubſtituant des cravattes ſouples & nouées mollement à des ligatures qui étranglent.

Aux extrémités inférieures, on doit rejetter les guêtres de toile comme inſuffiſantes pour garantir de l'humidité, & comme ſuſceptibles de ſe retirer par la pluie. Les guêtres de cuir ſont ce qu'on peut propoſer de mieux, mais il faut bien éviter qu'elles ſoient ſerrées. Les ſoldats romains avoient des demi-bottines de cuir qui pourroient auſſi être adoptées. Quant à la chauſſure, elle produit des accidens qui arrêtent bien des ſoldats, ſoit à cauſe de l'humidité dont elle eſt preſque toujours imprégnée, ſoit à cauſe des bleſſures qu'elle fait au pied. Des ſemelles de drap & de crin, que les ſoldats changeroient tous les jours, & plus de ſoin dans la manière dont les ſouliers ſont faits, ſont les ſeuls moyens de prévenir ces inconvéniens.

Le cavalier eſt beaucoup mieux vêtu que le fantaſſin, & il ne lui manque rien qu'un capuchon ajouté à ſon manteau, & des chauſſons pour mettre dans ſes bottes, dans les tems froids.

3°. *La nourriture.*

Quand on compare un bas-officier avec un ſoldat, on voit ordinairement d'un côté un teint fleuri & un certain embonpoint; & de l'autre, une figure havre, plombée, & l'habitude du corps maigre & efflanquée: cette différence, qui tient à pluſieurs choſes, dépend principalement de la nourriture. On en a la preuve, quand on met en parallèle un cavalier avec un fantaſſin, & le ſoldat d'un pays où la ſolde eſt très-forte avec celui dont la paie eſt trop modique. Dans la guerre de 1741, les ſoldats anglois avoient preſque tous beſoin d'être ſaignés à l'invaſion de leurs maladies; ce qui n'étoit pas ſi commun chez les ſoldats françois, primitivement moins bien conſtitués, & dont la paye eſt infiniment plus petite.

La quantité & la qualité de la nourriture, proportionnée à la paye modique des ſoldats & des fantaſſins ſur-tout, ſont des ſources continuelles de maladie, ſi l'on ne prend pas les moyens néceſſaires pour procurer, avec leur paye, une nourriture convenable. Ce qu'il ſeroit impoſſible à chaque ſoldat de pouvoir exécuter ſeul, s'obtient par l'économie qui réſulte de la réunion de pluſieurs ſoldats enſemble; de cette manière chacun peut avoir la quantité de viande & de légumes néceſſaires pour la nourriture, avec les deux livres de pain de munition qui ſont accordés pour chaque homme. Mais il eſt bien important que la viande ſoit cuite convenablement, & dans une quantité de légumes ſuffiſante, pour fournir à chacun ce qui eſt néceſſaire pour nourrir un homme robuſte. En été, l'oſeille, la chicorée, les bettes, les choux; en hiver, les haricots, les pois, les lentilles, les pommes-de-terre, ſont les légumes qu'il faut faire cuire en ajoutant une demi-livre de viande pour chaque ſoldat. Les chambrées ont un inconvénient conſidérable dans le changement de ceux qui préparent les alimens, parce que les alimens mal préparés ne fourniſſent pas une égale quantité de nourriture. On y a ſuppléé, dans la guerre de 1758, en établiſſant un cuiſinier par chaque compagnie, & l'on s'en eſt parfaitement bien trouvé.

L'eau, dont on uſe pour boiſſon, s'épure par différens moyens quand elle eſt corrompue; on la bat, on la filtre, on la fait bouillir, on y ajoute un peu de vinaigre: on eſt heureux quand on peut donner une petite quantité de vin ou de liqueur fermentée.

Si l'art offre des moyens de rendre potable & ſalubre de l'eau bourbeuſe, & même déja corrompue, il n'en préſente aucune pour corriger le mauvais pain qui a ſouvent été, dans les *armées*, la cauſe premiére des maladies les plus dangereuſes. Il vaudroit beaucoup mieux diſtribuer aux ſoldats une certaine quantité de farine comme le faiſoient les anciens, ou de biſcuit comme on le fait pour les marins, que de leur donner du pain fait avec des farines altérées ou dont la préparation & la cuiſſon ont été vicieuſes. C'eſt ici un des articles les plus importans de la ſurveillance des chefs: en tems de paix il n'eſt peut-être pas de meilleur moyen pour aſſurer cette ſurveillance que de laiſſer aux différens corps le ſoin de leur approviſionnement en farine, & de la préparation de leur pain. En tems de guerre des magaſins de farine bien préparée & conſervée avec ſoin, des proviſions

de biſcuit pour ſuppléer à la diſette de farine, ſont les meilleurs moyens préſervatifs à mettre en uſage.

Quant à la manière de fabriquer le pain pour les troupes, il eſt eſſentiel d'obſerver qu'il faut au ſoldat, comme au cultivateur, un pain propre à leſter ſon eſtomac, & qui offre à des viſcères robuſtes le travail dont ils ont beſoin pour entretenir leur vigueur. Il faut d'ailleurs que ce pain ſoit de nature à ſe conſerver frais pendant pluſieurs jours. Des expériences exactes ont prouvé qu'il falloit faire dominer la farine de ſeigle dans ce pain, & qu'il rempliſſoit mieux toutes les conditions précédentes, ſi l'on mêloit enſemble les différens produits de la mouture *économique* en y comprenant toutes les *iſſues* repaſſées à la meule. Il n'en ſeroit pas de même ſi les farines étoient moulues à la *groſſe*; le pain perdroit beaucoup de ſa qualité, & on n'y gagneroit pas du côté de l'économie.

Il étoit extrêmement difficile, ou pour mieux dire, il étoit impoſſible que les ſoldats puſſent, avec la paye qu'ils avoient autrefois, ſe procurer la quantité & la qualité des comeſtibles néceſſaires pour leur nourriture. Ils n'ont plus rien à déſirer aujourd'hui à cet égard, & l'on peut dire que l'augmentation de paye, décrété par l'aſſemblée nationale, eſt, pour l'*armée* françoiſe, le meilleur & le plus excellent préſervatif contre un grand nombre de maladies qui devoient leur origine aux mauvais alimens.

La difficulté de pourvoir convenablement une *armée*, qui eſt en campagne, eſt une des cauſes les plus fréquentes des maladies, & l'on ſait juſqu'à quel point l'art d'approviſionner les troupes concourt à leur ſuccès. Cet art dont *Turenne* & *Villars* ſe ſont occupés avec tant de ſuccès, n'eſt pas du reſſort de la médecine, mais c'eſt à elle à enſeigner qu'elle eſpèce de nourriture convient le mieux en campagne; & comment l'une peut ſuppléer à l'autre. Lorſqu'on eſt dans un pays dévaſté, ou que l'on a conſommé tous les vivres, on ne trouve plus ni viande ni légumes. Souvent avec du bled & de la farine on manque de moyens de faire le pain. Le biſcuit, le riz, les légumes ſecs, la pomme-de-terre fraîche ou deſſéchée au feu & conſervée par tranches, la viande sèche, telle que le bœuf ſalé, offrent de quoi ſuppléer à la nourriture ordinaire. Cette méthode que les hollandois emploient dans leurs voyages, & qui a réuſſi tant de fois en Amérique, offre l'avantage de préſenter un volume moins conſidérable, d'être plus facile à digérer que celle des comeſtibles ordinaires, parce qu'elle n'exige aucune préparation, ou tout au moins qu'une préparation ſimple que chaque ſoldat peut faire en très-peu de tems. Qu'on ne penſe pas que ces alimens ne ſoient pas ſalubres. Les *armées* anciennes en avoient d'inférieurs; les marins n'en emploient ſouvent pas d'autres pendant pluſieurs mois de ſuite, tandis que les troupes de terre trouveront toujours des occaſions aſſez fréquentes d'avoir de la viande fraîche. Au reſte, il eſt poſſible de corriger les effets que l'on pourroit craindre de ces alimens ſecs & acrimonieux, en diſtribuant à l'exemple du capitaine Cook, ſoit le *chou croûte*, ſoit de la drêche, ſuivant les circonſtances, & en ayant une proviſion aſſez grande de vinaigre pour qu'il domine dans tous les aſſaiſonnemens.

4°. *Le mouvement.*

Les mouvemens des troupes, en tems de paix, ſont bien différens de ceux qu'elles exécutent en tems de guerre; les premiers ſont prévus, compaſſés, réguliers, & d'une courte durée; les ſeconds ſont ſouvent inopinés, tumultueux, irréguliers, & d'une longueur conſidérable. Auſſi les modifications, par leſquelles on peut diriger & modérer les exercices militaires en tems de paix, ſont d'une exécution impoſſible en tems de guerre. En tems de paix on a les exercices & les marches. Les exercices faits dans le milieu de la journée, & trop long-tems prolongés, expoſent à toutes les maladies qui ſont la ſuite de la courbature, & ſur-tout aux affections inflammatoires. Mais des officiers, inſtruits de leur devoir, ſavent les régler de manière à ne point fatiguer leurs ſoldats.

Dans la marche il faut ſe garantir de l'ardeur du ſoleil & de la pluie; nous en avons enſeigné les moyens, en parlant de la chaleur & de l'humidité. La pouſſière eſt une des choſes qui incommodent le plus les ſoldats; car non-ſeulement elle bleſſe les yeux, mais elle s'inſinue dans la bouche, dans les narines, & pénètre juſqu'aux poumons. Les anciens qui faiſoient la guerre dans des pays ſecs & ſabloneux, avoient imaginé différens moyens pour diminuer l'effet de la pouſſière, telles ſont la crêpe pour mettre ſur les yeux, & la mentonière pour placer ſur la bouche.

Une longue marche au ſoleil ou ſur un ſol calcaire, tout-à-fait blanc, ou ſur une terre couverte de neige, menace les ſoldats du danger de perdre la vue, ou d'une foibleſſe notable ſur cet organe. Les ſoldats grecs qui firent la belle retraite, connue ſous le nom de retraite des dix mille, craignirent ces accidens en paſſant par les montagnes d'Arménie, toutes couvertes de neige, & il paroît qu'ils firent uſage d'une ſorte de crêpe ou de drap tranſparent qu'ils rabattoient ſur les yeux.

C'eſt ſur-tout dans les marches qu'il faut veiller à ce que les ſoldats ne boivent pas d'eau froide & même d'eau pure, & qu'il faut leur recommander de ſe rafraîchir la gorge par une petite doſe d'oxicrat, & relever les forces quand elles ſont affoiblies, par une petite doſe d'eau-de-vie & un peu de pain & de biſcuit. Souvent les ſoldats ſe bleſſent en marchant, ſoit que les ſoubers ſoient mal faits ou uſés, ſoit parce que leurs pieds ſont délicats; le ſeul moyen

préſervatif eſt de faire frotter le ſoir & le matin les pieds avec du ſuif ou du ſain doux.

Nos exercices militaires, en tems de paix, ſont bien éloignés d'être auſſi ſalubres & auſſi propres à fortifier que ceux des anciens. Nos ſoldats, ſerrés & empriſonnés dans des habits trop étroits, garottés par des ligatures aux pieds, aux genoux, au col, ont à peine la jouiſſance de leurs membres. Une poſture guindée, un port d'armes gênant, un effacement qui fait perdre à chaque ſoldat ſon centre de gravité, forment des lignes d'hommes qui marchent ſans aſſiette, & dont l'harmonie ſimultanée cache les mouvemens foibles & la contrainte de chacun des individus qui les compoſent. Il eſt bien vrai que le ſyſtême militaire eſt abſolument changé, & que nos bataillons ne ſont le plus ſouvent que des eſpèces de machines animées, dont toute l'énergie doit conſiſter à ſouffler avec plus d'activité le feu & la mort qui ſortent de leurs armes meurtrières. Mais ſi les ſoldats ne combattent plus corps-à-corps, ils n'en ont pas moins beſoin d'être robuſtes pour ſupporter les fatigues d'une campagne, & pour remplir une infinité de devoirs pénibles qui exigent de la force dans la conſtitution & de l'agilité dans les membres. Ainſi, en modérant & en modifiant des exercices à feu qui, des ſoldats, font des automates, & qui gênent toutes leurs fonctions par les attitudes forcées & contraintes dont ils ne ſortent pas, il ſeroit bien eſſentiel d'y ajouter les exercices gymnaſtiques des anciens, tels que la courſe, le port des fardeaux, le ſaut, le palet, &c.

Par la même raiſon l'on doit ſe relâcher, dans les marches, de la loi, qui preſcrit de porter les armes & le bagage d'une manière uniforme, parce que la continuité du poids & de la compreſſion, ſur une même partie, eſt auſſi propre à nuire à la ſanté du ſoldat qu'à l'agrément de ſa forme.

Ces réflexions ont encore plus de force, quand on les applique aux mouvemens de la guerre. Il eſt, pour une *armée* en campagne, des momens où la fatigue eſt extrême, ſoit par les marches, ſoit par les campemens, ſoit à cauſe des combats & de leur ſuite. Mais le moyen le plus ſûr de rendre les ſoldats propres à ſupporter ces travaux, c'eſt de les exercer fréquemment en tems de paix, en leur faiſant exécuter des travaux de différente nature, & qui ſoient analogues à ceux qu'ils ſeroient obligés de pratiquer, & de faire enſorte, en tems de guerre, que ces travaux ſoient également partagés entre les différens corps, & ne ſoient jamais interrompus.

SECONDE CLASSE.

Cauſes éloignées.

1°. La foible conſtitution des chefs, & le mauvais choix des ſoldats.

Les cauſes éloignées ſont celles qui diſpoſent les corps à être frappés plus promptement par les cauſes prochaines; nous les rapporterons à trois claſſes: 1°. la mauvaiſe conſtitution des chefs, & le mauvais choix des ſoldats; 2°. le défaut de diſcipline militaire; 3°. le défaut de précautions relatives à la ſanté, ſoit en tems de paix, ſoit en tems de guerre.

C'eſt un emploi glorieux, dit Montecuculli, de commander une *armée*, du ſalut ou de la perte de laquelle dépendent les rois, leur royaume & leurs couronnes; ainſi, pour en remplir les devoirs, il faut avant tout, une ſanté vigoureuſe, capable de ſoutenir les fatigues de la guerre, tels étoient les généraux qui ont fait triompher l'aigle romaine; tels ont été dans nos temps modernes Sobieſki, Guſtave Vaſa, Charles XII, Henri IV, Turenne & le maréchal de Saxe. Mais ces exemples illuſtres ſont bien éloignés d'avoir été ſuivis; l'ancienne nobleſſe françoiſe nous offre le contraſte du courage le plus intrépide pour braver les dangers, & de la ſanté la moins propre à ſoutenir les fatigues. La cauſe de cette frêle conſtitution vient de loin; les héritiers des premières maiſons, ſe marient trop tôt, & leurs enfans provenu d'un germe précoce & par conſéquent deſtinés à être délicats, ſont élevés avec toute la molleſſe propre à rendre encore leur conſtitution plus foible. Les anciens veilloient au bonheur futur des enfans avec bien plus de ſageſſe que nous. Cyrus, Phocion, Pompée, Céſar & Sertorius ont été élevés d'une manière agreſte. Parmi les précautions dont les anciens faiſoient uſage, on ne ſauroit trop vanter le bain froid, l'habitude de braver les injures de l'air & d'uſer d'alimens peu ſucculens. Qui ne ſait pas qu'Henri IV devoit ſa ferme ſanté & peut-être auſſi une partie de ſon mâle courage à la manière agreſte dont il avoit été élevé, vivant comme les enfans qui entouroient le château qu'il habitoit, & graviſſant avec eux nuds jambes les rochers les plus eſcarpés.

Il n'eſt pas poſſible d'imaginer une alternative plus ſingulière que celle qu'offrent les officiers de la ſurclaſſe dans la paix & dans la guerre. On diroit que le même individu eſt compoſé de deux hommes abſolument différens l'un de l'autre; à la cour ou à la ville qu'ils habitent par état, on les voit livrés, ſoit par goût ſoit par habitude, ſoit pour ſuivre l'uſage, à tout ce que la molleſſe, la volupté, la bonne chère & le luxe, ont de plus recherché: à la guerre au contraire, toutes les eſpèces de dangers & de calamités, les travaux les plus vifs ſont pour eux des occaſions de gloire; ils les recherchent par-tout & ils les ſupportent avec intrépidité; de manière que de l'état d'inaction, & pour ainſi dire, d'inertie dans lequel ils ſont plongés à la ville & à la cour, ils paſſent à la vie frugale & laborieuſe des camps, & de celle-ci aux délices précédens, avec une facilité qui doit étonner tous ceux qui connoiſſent ces deux ſituations; enfin, lorſqu'on les voit pendant la guerre partager l'année entre la

campagne & le ſéjour de la capitale, entre les fatigues les plus dures de l'une & les agrémens de l'autre, on a de la peine à ſe perſuader qu'il n'y en ait pas un très-grand nombre qui y ſuccombent.

Il n'eſt aucun homme de cette claſſe qui ne ſoit perſuadé en particulier des riſques qu'il court en menant une vie dont les contraſtes ſont auſſi frappans, & qui ne connoiſſe tous les avantages de la frugalité, de la modération dans les plaiſirs & d'un exercice habituel; mais l'uſage fait une ſorte de loi d'une habitude que la raiſon condamne, & c'eſt ainſi que les abus comme les vertus ſe perpétuent de ſiècle en ſiècle. Tacite dit en parlant des germains, nos ancêtres, *qu'on eſt étonné de voir dans les mêmes hommes tant de goût pour ne rien faire, & tant d'antipathie pour le repos.*

Ce paſſage peut expliquer pourquoi les officiers françois n'ont pas encore pu ſe réformer ſur un point auſſi important à leur bonheur & à celui de l'état.

Les officiers inférieurs ſont bien mieux conſtitués; chez eux le tempérament naturel s'eſt fortifié par une éducation plus active que délicate; une ſuite non interrompue d'exercices à *l'armée*, dans les voyages & dans les travaux ou les plaiſirs de la campagne, leur donne cette ſanté belle & robuſte qui brille ſur le viſage des capitaines, dans les différens régimens. On pourroit ſeulement exiger que les tables fuſſent moins pompeuſes à la garniſon, & que les jeunes officiers fuſſent occupés de manière à ce que l'oiſiveté ne leur faſſe pas voir des compagnies, propres à corrompre leurs mœurs & leur ſanté.

Le mauvais choix des ſoldats eſt, ſans contredit, la cauſe la plus puiſſante des maladies des *armées* & des malheurs qui en ſont la ſuite. « Jamais, dit Vegece, une *armée* dont les enrôlemens ont été défectueux par le mauvais choix des ſoldats, n'a eu d'heureux ſuccès ». Nous avons déja dit que la principale force des *armées* chez les anciens, dépendoit de l'attention qu'ils mettoient à choiſir leurs ſoldats, & comme it, en faiſant le parallèle des qualités phyſiques & morales qu'ils exigeoient pour donner entrée dans la milice, on expliqueroit juſqu'à un certain point pourquoi les maladies étoient ſi rares dans leurs *armées*.

En effet, que ſont les ſoldats dans preſque toute l'Europe? Qu'étoient-ils en France? L'infanterie n'étoit qu'un compoſé de tout ce qu'il y avoit de moins pur dans la nation; jettés preſque tous dans l'état militaire par les ſuites de la mauvaiſe conduite & d'une miſère qui atteſtoit leur engourdiſſement, les ſoldats n'avoient pour la plupart qu'un corps peu accoutumé à la fatigue & énervé par la pareſſe & la débauche. En temps de paix la majeure partie des recrues nouvelles ne ſervoient qu'à peupler les hôpitaux; en temps de guerre, la campagne étoit à peine commencée que la moitié des régimens étoit hors d'état de combattre. La diſcipline, les ſoins des officiers, l'exemple dans toutes les claſſes, ſont parvenus à former des hommes parmi ces gens ramaſſés au haſard, mais ceux qui deviennent de vrais ſoldats ſont le plus petit nombre; ce changement qui ſe produit dans pluſieurs ſujets diminuoit ainſi la quantité du mal, mais ne la prévenoit pas.

Le ſeul moyen d'y parvenir eſt d'avoir une milice nationale, priſe dans la claſſe la plus accoutumée à la fatigue, & la plus ſûre par la pureté de ſes mœurs, c'eſt-à-dire, dans les payſans. C'eſt dans cette milice, liée à l'état par tout ce qui peut enchaîner les hommes, que toutes les recrues devroient être priſes, & nous verrions renaître les *armées* romaines qui ſavoient également bien combattre, ſupporter les injures de l'air, fortifier un camp & faire un chemin inébranlable.

Le moment où cette révolution ſalutaire doit s'opérer eſt enfin arrivé; l'amour de la patrie qui germe aujourd'hui dans tous les cœurs, les changemens ſi avantageux, opérés en un inſtant dans le ſort des ſoldats françois, la certitude qu'ils ont maintenant d'être bien nourris & traités avec les égards dus à l'homme, l'eſpérance de l'avancement qui brille également aux yeux de tous, vont donner à la France une nouvelle *armée* qui ſera compoſée de ſoldats robuſtes, valeureux & dociles à la diſcipline.

Un bon ſoldat, dit Vegece, *doit avoir les yeux vifs & gais, le col nerveux, la poitrine large, les bras avec de gros muſcles, les doigts longs, peu de ventre, les cotes rondes, les jambes & les pieds ſecs*: toutes ces parties ainſi diſpoſées marquent un homme agile & fort, qui ſont les deux plus belles qualités que puiſſe avoir un ſoldat.

Les hommes qui compoſent la cavalerie françoiſe approchent beaucoup plus de ce tableau que les fantaſſins. Les cavaliers pris en général dans la claſſe des gens de la campagne, ſont mieux choiſis, plus robuſtes & plus accoutumés à la fatigue. La ſupériorité de leur paye fait qu'ils ſont mieux nourris & leurs mœurs ſont moins corrompues que celles des fantaſſins. Les dragons ſont plus leſtes que les cavaliers, mais moins robuſtes & moins rangés; les huſſards ont l'avantage d'être mieux nourris & endurcis à la fatigue; mais la licence dans laquelle ils vivent, les expoſent à une foule de dangers dont ils ne tardent pas à être la victime.

2°. *Le défaut de diſcipline militaire.*

C'eſt avec la diſcipline que des *armées* peu nombreuſes ſont parvenues à faire des choſes qui

paroiſſent incroyables, & c'eſt faute de diſcipline que des *armées* innombrables ont été diſſipées en peu de temps. C'eſt là en quoi a conſiſté le ſecret des grands généraux qui ſe ſont illuſtrés dans l'art militaire : cette diſcipline a pour objet tous les devoirs que le ſoldat doit remplir chaque jour, & il n'eſt aucun de ces devoirs qui n'ait une influence plus ou moins grande ſur la ſanté.

Le premier de tous les devoirs eſt celui qui regarde la religion, & il eſt d'autant plus eſſentiel, qu'il eſt un frein contre le vice, une conſolation dans les travaux, & la diſpoſition la plus propre à la ſubordination & au vrai courage. Le grand *Guſtave* compoſoit lui-même les prières qu'il faiſoit faire tous les matins dans ſon camp, & il diſoit qu'un bon chrétien ne pouvoit pas être un mauvais ſoldat. A la bataille de Coutras, quelques momens avant l'action, Joyeuſe entendant les ſoldats *d'Henri IV*, commencer la prière, *le roi de Navarre a peur*, dit-il : *ne le prenez pas là, dit Lavardin, les huguenots ne prient jamais ſans qu'ils ſoient réſolus de vaincre ou de mourir.*

Il faut occuper les ſoldats ſoit par les exercices, ſoit en les faiſant travailler pour la ſalubrité du lieu qu'ils habitent, ſoit enfin, en établiſſant des jeux propres à entretenir leur adreſſe & leur émulation. « Les maîtres de l'art, dit Xénophon, ont toujours cru l'exercice journalier des armes plus propre que les remèdes à entretenir la ſanté ». Nous avons déja dit comment on devoit entendre cet exercice.

C'eſt une louable coutume de veiller à la propreté des vêtemens, mais il ne faut pas mettre moins d'attention à faire régner cette propreté dans les chambres & dans les tentes où la plus petite négligence peut être le germe d'une maladie épidémique. On ſait qu'elle attention a eu à cet égard le capitaine Cook, dans ſon avant-dernière expédition, & quel avantage il en a retiré.

Il eſt contraire à la diſcipline de permettre aux ſoldats de faire remplir leurs fonctions par un autre : chaque ſoldat doit faire ſon ſervice dans tous les points. Comment en effet eſpérer que celui qui fait monter ſa garde & panſer ſon cheval, pour de l'argent, puiſſe être auſſi robuſte que celui qui le ſubſtitue ?

Les jeunes ſoldats abandonnés à eux-mêmes, ſe corromperoient mutuellement, & il eſt d'une bonne & ſage police de les mettre ſous l'intendance des vieux, qui ſont propres à les former ſous toute ſorte d'aſpects.

Les jeunes ſoldats demandent encore des ſoins particuliers pour n'être pas découragés ; il faut les accoutumer par degrés à la vie dure qui conſtitue leur état. Des jeunes gens de famille, enrolés par légèreté ou par libertinage, des artiſans aſſez bien nourris & peu habitués juſqu'à ce moment à ſupporter la fatigue de la vie militaire, ne peuvent pas ſans danger adopter la nourriture & ſuivre tous les exercices d'un ſoldat aguerri. Il faut donc d'abord leur donner un pain plus léger, leur permettre un peu de vin, les exercer doucement, & les amener peu à peu à vivre comme les anciens ſoldats. Un des moyens le plus propre à exécuter ce plan, qui ſauveroit bien de nouveaux ſoldats qu'un changement trop ſubit tue ; c'eſt d'avoir un dépôt pour chaque régiment, dans lequel des officiers ſages & expérimentés, préſident à l'éducation militaire des nouvelles recrues. Les anciens faiſoient grand cas de tous ces petits ſoins, & ils en tiroient de grands avantages.

Le mariage eſt un engagement contraire au bonheur & à la ſanté du ſoldat, qui, ayant à peine de quoi ſe nourrir lui-même, eſt incapable d'accorder le moindre ſecours à ſa famille, ou qui ne peut le faire qu'en négligeant ſes autres devoirs.

3°. *Le défaut de précautions relatives à la ſanté, ſoit pendant la paix, ſoit pendant la guerre.*

Précautions pendant la paix.

Les troupes pendant la paix, ſont en quartier ou en marche.

En quartier les ſoldats ſont preſque tous logés dans les caſernes. Il eſt arrivé bien ſouvent des maladies par la mauvaiſe poſition des caſernes, ou par leur conſtruction vicieuſe. Elles doivent être élevées au-deſſus du ſol, à portée de la rivière, mais à l'abri des vapeurs qui s'en élèvent. Les chambres doivent être aérées, expoſées au midi d'hiver, ouvertes de manière à ce qu'il y ait un courant d'air & qu'on puiſſe ſe garantir également du froid & de la chaleur. Les latrines doivent être placées dans les angles & iſolées, de manière à ce que leur odeur ne ſe porte pas dans l'intérieur. Il eſt arrivé bien des malheurs faute d'une inſpection active & vigilante dans les chambrées. Cette inſpection a non-ſeulement beſoin d'être faite par les officiers, mais il faut que le chirurgien du régiment y faſſe fréquemment des viſites générales pour examiner ſi l'air de ces habitations n'eſt pas inſalubre, & ſi tous les ſoldats ſe portent bien. Souvent de petits ſoins ou de ſimples conſeils de régime, ſuffiſent pour prévenir une maladie, en guériſſant une indiſpoſition, que la négligence ou le ſéjour de l'hôpital auroient rendu très-grave. Suivant Vegece, le préfet des camps, chargeoit les médecins de viſiter les malades dans les chambrées & il regloit la dépenſe néceſſaire à leur traitement.

C'eſt par la vigilance attentive & continue du chirurgien-major dans la viſite journaliere des ſoldats qu'on peut attaquer dans ſa ſource, la gale, maladie qui produit dans les armées les effets les plus fâcheux. Les ſoins qu'il faut mettre en uſage pour

empêcher la propagation de cette maladie ſont très-multiplés; il ne ſuffit pas de ſéparer ceux qui ſont atteints de cette maladie d'avec les autres, de faire laver & parfumer les habits & les linges de ceux qui viennent de l'eſſuyer, de veiller à la propreté des chambres & de régler le régime de manière à ne pas favoriſer la régénéreſcence de cette maladie; on n'aura rien fait, ſi l'on n'empêche pas que les nouveaux enrolés & les ſemeſtriers ne renouvellent continuellement les germes de ce mal contagieux. Ce qui prouve que ce ſont là les cauſes qui entretiennent perpétuellement la gale, c'eſt que cette maladie eſt très-rare dans les compagnies de grenadiers, où il n'y a point de nouveaux enrôlés, & où les ſoldats ſont plus ſédentaires & plus ſoigneux. Il eſt donc néceſſaire, d'établir dans chaque caſerne des chambres ſéparées où l'on dépoſe les ſoldats nouvellement enrolés, juſqu'à ce qu'on ſe ſoit aſſuré de l'état de leur ſanté, & de placer de même les ſémeſtriers dans des chambres particulières & iſolées juſqu'à ce qu'on ait pu juger ſans erreur, s'ils ont la gale ou s'ils ne l'ont pas.

Les médecins les plus expérimentés dans la manière de veiller à la ſanté des ſoldats, croyent qu'il eſt avantageux de traiter dans des chambres particulières diſpoſées pour cet effet dans les caſernes, les indiſpoſitions, les bleſſures légères, les galeux & certaines maladies vénériennes; leur opinion eſt fondée ſur le danger que courent les malades dans les hôpitaux, & ſur l'utilité de cette manière de traiter reconnue dans les cantonnemens & dans les camps, tant pour la conſervation des ſoldats que pour l'économie. (*Voyez* l'article HÔPITAUX RÉGIMENTAIRES).

L'expérience a appris qu'il étoit dangereux de loger les ſoldats chez les bourgeois, parce qu'ils y vivent trop mollement, avec trop d'abondance & qu'ils ne peuvent pas y être ſurveillés avec une attention ſuffiſante ſur les différents points de la diſcipline.

La marche expoſe les ſoldats à toutes les maladies qui naiſſent de la trop grande chaleur, ou du trop grand froid, & du mouvement immodéré. Nous avons parlé de ces inconveniens & de la manière dont il faut y remédier. Il ſuffit d'ajouter ici que la nourriture en étape qu'on fournit au ſoldat dans ſes marches, lui eſt plus nuiſible qu'utile, parce qu'au lieu d'avoir une nourriture ſaine & égale, les ſoldats vendent leur étape pour avoir du vin ou pour ſe procurer des alimens de fantaiſie, ſoit par l'amour de la débauche, ſoit par la pareſſe de préparer leurs alimens. La ſanté des ſoldats dans ces courſes, exigeroit au contraire une nourriture ſubſtantielle qu'il leur fut impoſſible de ſouſtraire ou de changer de nature.

Précautions pendant la guerre.

Lorſque l'on eſt en campagne, les cauſes d'inſalubrité ſe multiplient & naiſſent à chaque pas, & il faut être ſans ceſſe occupé de s'en préſerver ou d'en modérer l'influence, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

L'affaire la plus importante eſt celle d'aſſeoir un camp. *Quand vous aurez à faire ſéjour dans quelques pays, dit Cambyſe, dans Xénophon, il faut regarder ſeulement à vous camper dans un endroit ſain.* Les anciens avoient la plus grande attention à cet art important. On le voit par les monumens qui nous reſtent encore des camps des Romains. L'empereur Léon dans ſes inſtituts militaires, a donné d'excellens préceptes ſur l'art d'aſſeoir & de fortifier un camp, mais ce ſeroit ſortir de notre ſujet que de nous en occuper; il ſuffit de dire que la ſanté des troupes exige que les camps ſoient, autant qu'il eſt poſſible, mis à l'abri des grandes intempéries que nous avons décrites. Il faut ſe procurer l'affluence des vents ſains & ſe garantir de ceux qui produiſent des maladies. Tantôt on cherche un bois ou une colline dont la ſituation eſt favorable, tantôt on les évite, lorſque leur poſition peut empêcher le renouvellement de l'air ou entretenir l'humidité de l'atmoſphère. En général, quoiqu'il ſoit avantageux de n'être point éloigné du bois & de l'eau, il eſt dangereux d'en être trop près; il faut également s'écarter des villes tant à cauſe de la contagion qu'elles recèlent toujours plus ou moins, que pour le maintien de la diſcipline. L'humidité eſt l'inconvénient le plus fréquent & le plus dangereux qui ſe rencontre dans les camps: nous avons déja dit de combien de maladies elle étoit la ſource en parlant des dyſſenteries, des péripneumonies, des rhumatiſmes, ainſi que des fièvres intermittentes & remittentes. On doit donc avoir recours à divers moyens pour éviter une cauſe auſſi puiſſante de maladie. Tout le camp doit être entouré d'un vaſte foſſé, on doit pratiquer des coupures pour faire couler les eaux vers les endroits les plus déclives & détourner ces eaux aſſez loin du camp pour qu'elles ne puiſſent pas y nuire. La paille doit être abondante & ſouvent renouvellée, & le fantaſſin doit être pourvu auſſi bien que le cavalier d'un manteau garni d'une capote.

Dans l'intempérie chaude, on ajoutera aux moyens déja preſcrits pour la combattre, on arroſera le ſol avec une petite quantité d'eau, mais fréquemment; on ouvrira un paſſage à l'air du côté oppoſé au ſoleil, & le manteau étendu ſur la tente, ſervira à fortifier cette cloiſon, pour la rendre moins pénétrable à la chaleur. C'eſt ſur-tout en été qu'il faut défendre ſous des peines très-grièves, de laiſſer ſéjourner dans les tentes des excrémens & d'autres corps propres à corrompre l'air.

Les marches forcées, le bivac expoſent à ſupporter tous les extrêmes de la chaleur, du froid & de l'humidité, & il faut redoubler d'attention pour mettre en uſage les précautions propres à en modé-

rer la violence. Quand la campagne ſe prolonge, on établit des cantonnemens, on fait des camps barraqués, où l'on eſt plus à l'abri des injures de l'air que ſous les tentes; mais la mauvaiſe ſaiſon & les fatigues déja eſſuyées, font naître des maladies qui ſont le plus ſouvent fébriles, dyſſenteriques ou putrides. Dans ces circonſtances deux choſes particulièrement doivent être recommandées, la première, d'empêcher que les ſoldats ne reſtent trop en ſtagnation & la ſeconde, de défendre la maraude.

Les travaux militaires, les ſoins de propreté, l'attention de déplacer les tentes de temps à autre, le fourage fait d'une manière régulière & ſans déſordre, ſont les moyens les plus efficaces pour empêcher les ſoldats de croupir dans leurs barraques ou dans leurs cantonnemens; mais il ne faut pas oublier de changer ſouvent les ſoldats qui occupent les tentes les plus voiſines de l'ennemi, ſoit pour les empêcher de ſuccomber à la fatigue d'une vigilance continuelle, ſoit pour les garantir des effets dangereux du mauvais air qu'on reſpire ordinairement dans ces poſtes avancés.

Il ne ſuffit pas d'ordonner par une loi expreſſe que toutes les matières excrémentitielles ſoient dépoſées à une certaine diſtance du camp, mais il faut empêcher par la ſurveillance la plus exacte que les ſoldats n'infectent leurs tentes ou le ſol qui en eſt voiſin. Une loi divine défendoit aux iſraélites de ſatisfaire aux beſoins naturels dans leurs camps, & leur enjoignoit de creuſer à cet effet un trou dans un endroit écarté, & de couvrir leurs excrémens de terre.

La maraude plonge le ſoldat dans la crapule, & l'énerve par des courſes exceſſives, faites le plus ſouvent la nuit: on ne prévient le déſordre que par la diſcipline la plus ſévère, & l'on ſait à cet égard quels ont été de tout temps les principes des généraux qui ſe ſont fait un nom dans l'hiſtoire.

Soins relatifs aux malades & aux hôpitaux.

Les ſoins relatifs aux malades doivent être un des principaux objets de la ſollicitude de ceux qui veillent au ſalut & à la conſervation des *armées*. La négligence ou le défaut de lumières ont également de fâcheuſes ſuites ſur ce point important, par lequel nous terminerons cet apperçu du traitement prophylactique des maladies des *armées*.

L'inſpection fréquente des ſoldats de chaque régiment par le chirurgien major, & que nous avons recommandée en temps de paix, eſt de la plus grande néceſſité en temps de guerre. C'eſt par ces viſites répétées que les germes d'inſalubrité qui ſont recelés dans les tentes, peuvent être découverts & étouffés dès leur naiſſance, & que des affections légères qui deviendroient des maladies graves cèdent à des moyens plutôt diététiques que pharmaceutiques. C'eſt en examinant les ſoldats malades dès leur première plainte, que les chirurgiens majors dévoilent la ſupercherie qui fait ſimuler au ſoldat pareſſeux un mal qui n'exiſte pas, & guériſſent à peu de frais une maladie qui feroit perdre un ſoldat courageux s'il alloit à l'hôpital; car on a vu pluſieurs fois, lorſque les circonſtances ne permettoient pas de ſortir les malades de leurs tentes ou de leurs barraques, que les ſoins particuliers du chirurgien major qui les gouvernoit, étoient ſuivis d'un ſuccès bien ſupérieur à celui que pouvoient obtenir en même-temps dans les hôpitaux les médecins les plus expérimentés.

Ce n'eſt pas la ſeule preuve qu'on ait eue des dangers attachés aux hôpitaux qui ſuivent les *armées*. Dans la guerre de 1757 on a ſouvent eu l'occaſion d'obſerver dans des temps où tous les malades ne pouvoient être reçus à l'hôpital, que ceux qui reſtoient ſous leurs tentes n'éprouvoient que des fièvres putrides ſimples, tandis que ceux qui étoient à l'hôpital, eſſuyoient tous des fièvres malignes. Les premières guériſſoient facilement & avec peu de remèdes, tandis que les autres périſſoient malgré les ſoins les plus aſſidus & les remèdes les plus appropriés. En 1758, au mois de mars, lorſque l'*armée* françoiſe fut obligée de faire la retraite d'Hanovre, nos hôpitaux regorgeoient de malades, & l'on fut dans la néceſſité d'évacuer pluſieurs de ces aſiles pour ne pas les laiſſer à la merci des ennemis. D'un autre côté l'éloignement de ceux qui reſtoient encore, l'incertitude d'y trouver place, la crainte d'y être pris, & la difficulté d'y arriver, contraignirent la plupart de ceux qui étoient tombés malades pendant la marche, de ſuivre les régimens, & l'on eût une ample occaſion de remarquer avec étonnement comment l'air froid, la pluie & le mouvement qui ſembloient devoir être contraires aux malades, leur furent ſi ſalutaires. Etendus pendant le jour ſur des chariots, recouverts ſeulement d'un manteau, & munis d'une bouteille de tiſanne, ils ſe trouvoient beaucoup mieux dans cette ſituation, que pendant la nuit lorſqu'ils étoient couchés dans des maiſons & garantis du contact de l'air. On obſerva pendant le jour des évacuations ſtercorales abondantes, & pendant la nuit des ſueurs; ces deux eſpèces de criſes furent favorables à ces malades, & particulièrement à ceux du régiment de Moutier, cavalerie, (*Voyez* médecine militaire de M. Colombier, tome II, pag. 241).

On trouve dans *Pringle* des faits qui confirment cette obſervation. Les malades de l'hôpital de Feckeinhem & de deux autres hôpitaux ſitués dans le voiſinage de Worms, ayant été tranſportés à l'hôpital général de Newied; le changement d'air qu'éprouvèrent ces malades, ſoulagea d'abord ceux de Feckeinhem, qui étoient attaqués de diſſenterie putride compliquée de fièvre d'hôpital; les autres, qui n'avoient que des maladies bénignes gagnèrent l'infection; & des ordres étant venus de tranſférer tous les malades d'Allemagne en Flandre, la contagion

ne fit qu'accroître ſur les petits vaiſſeaux où ils étoient entaſſés. Plus de la moitié de ces malheureux ſoldats périt en route, & pluſieurs autres moururent peu de temps après leur arrivée.

Ces obſervations lumineuſes par les conſéquences qu'elles préſentent, & l'expérience des médecins & des chirurgiens des *armées* ſur l'avantage qu'il y a de traiter les ſoldats dans les cantonnemens, démontrent combien les grands hôpitaux ſont dangereux à la ſuite des *armées*, & la néceſſité de multiplier ces aſiles pour qu'on puiſſe réunir les avantages qu'ils procurent, ſans y laiſſer pénétrer les cauſes qui les rendent ſi contraires à leur inſtitution. Ces hôpitaux particuliers ont déja été connus & employés dans l'*armée* françoiſe. On en a reconnu l'utilité dans la guerre de 1758; mais pour qu'ils puiſſent jouir de la réputation qu'ils méritent, il faut qu'ils ſoient établis, ſurveillés & approviſionnés avec intelligence & avec ordre.

L'énumération des choſes néceſſaires pour former un hôpital, feroient ſeules l'objet d'un long mémoire dont il ſuffit ici de rapporter les principaux titres.

L'hôpital doit être placé dans un endroit élevé, expoſé aux vents les plus ſalubres & défendu de l'humidité froide ainſi que de la grande chaleur, par tous les moyens que l'art peut ſuggérer.

Les ſalles doivent avoir autant qu'il eſt poſſible deux ouvertures, l'une du côté de l'eſt & l'autre de celui de l'oueſt, & des croiſées oppoſées du midi au nord, qu'on puiſſe ouvrir, fermer ou voiler à volonté par le moyen de jalouſies ou de rideaux, pour garantir également des effets de la grande chaleur & de l'impreſſion du froid.

Les lits doivent être placés de manière à ce qu'il y ait un intervalle de trois pieds entre chacun d'eux, & les couchettes doivent être élevées d'un pied au moins au-deſſus du ſol. Un lit de paille fraiche & ſèche, un matelas de laine, & mieux encore de crin, deux couvertures de laine & un traverſin de bourre, forment un lit très-bon & très-ſalubre pour un ſoldat.

Jamais on ne doit mettre deux fébricitans dans le même lit, mais les bleſſés, les vénériens & les autres malades attaqués de maladies non-aiguës pourront être placés deux à deux. Les phtiſiques, les ſcorbutiques & ſur-tout les galeux doivent être ſoigneuſement ſéparés des autres malades.

L'air doit être perpétuellement renouvellé par des ouvertures oppoſées par les portes, & par les moyens que l'art a inventés pour faciliter ſa circulation, tels que les ventilateurs, les ventouſes, les *waſſiſtas*; les aſperſions faites avec de l'eau & du vinaigre, ne doivent avoir lieu que par un temps très-chaud, encore doivent-elles être faites avec bien de la précaution pour ne pas trop humecter le plancher; mais on y ſupplée en faiſant évaporer du vinaigre dans les ſalles & en mettant en uſage différens moyens que j'ai indiqués dans un autre article où j'ai examiné tout ce qui a rapport à la ſalubrité de l'air des hôpitaux. (*Voyez* l'article air des hôpitaux de terre & de mer.).

L'atmoſphère des ſalles doit être tempérée, mais plutôt fraiche que chaude. Nous en avons fait voir la néceſſité en rapportant l'efficacité de l'air frais ſur des fébricitans qui n'avoient pu être reçus dans les hôpitaux, & il n'eſt pas d'officier qui n'ait vu les plus mauvais effets des poëles d'Allemagne dont les effets ſont de cauſer des maladies catarrales & inflammatoires aux ſoldats ſains, & de faire développer rapidement la putridité au milieu des ſoldats malades.

Le régime, qu'il convient d'employer dans un hôpital d'*armée*, doit être oppoſé aux cauſes qui y apportent le plus ſouvent la contagion & la mortalité, & par conſéquent doit être antiputride. On doit mettre peu de viande pour chaque ſoldat, mais une grande quantité de légumes frais, auxquels les légumes cuits & le *chou-croute* peuvent ſuppléer. Des décoctions farineuſes, telles que des décoctions de lentille, de riz, d'orge, forment encore une très-bonne nourriture fort analogue à celles dont uſoient les anciens dans les maladies aiguës. On pourroit nourrir ſuffiſamment les malades avec ces farineux, en donnant des décoctions plus ou moins épaiſſes comme faiſoit Hippocrate qui donnoit tantôt la tiſanne d'orge ſimple, tantôt cette même tiſanne coulée qui forme une ſorte d'extrait farineux. Le vinaigre eſt le moyen le plus ſimple de donner de la ſapidité & les qualités inciſives & antiſeptiques à la tiſanne. Le vin mêlé avec quatre parties d'eau eſt dans d'autres cas la boiſſon qui convient pour augmenter la force tonique, & s'oppoſer à la diſſolution des humeurs voiſines de la putridité.

La diſcipline intérieure d'un hôpital militaire eſt réglée par les ordonnances. Elle doit s'occuper principalement & ſans relâche de la propreté à entretenir dans les ſalles, de l'ordre du ſervice des officiers de ſanté & de la police néceſſaire à employer pour maintenir dans leur devoir tous ceux qui ont quelque emploi extérieur ou intérieur dans l'hôpital. Les principaux ſoins relatifs à la ſalubrité, conſiſtent à faire exécuter ſcrupuleuſement les ordonnances des médecins & chirurgiens, à défendre, ſous des peines très-ſévères, qu'on donne des alimens ou des boiſſons ſpirituenſes aux malades, à écarter des ſalles tout ce qui pourroit porter quelque altération dans l'air, tels ſont les excrémens, les cadavres & les linges imprégnés de miaſmes putrides.

On ne doit laiſſer entrer à l'hôpital que les perſonnes qui y ſont employées. Les corps-de-garde qui veillent à l'extérieur doivent en être éloignés, &

& les ſentinelles qui ſont placés dans l'intérieur doivent être ſouvent relevées; enfin lorſqu'on évacue un hôpital, on doit avoir la plus grande attention à brûler, à laver & à purifier les effets & le linge qui ont appartenu à l'hôpital, car les draps, les tentes, les matelats, les couvertures ſont très-propres à communiquer la contagion. On peut citer entr'autres le fait ſuivant rapporté par Pringle. De vieilles tentes qui avoient ſervi de couvertures aux malades tranſportés d'Allemagne en Flandre en 1743, furent remiſes pour être réparés à un ouvrier de gant qui y employa 23 compagnons; mais ces infortunés ſe virent bientôt ſaiſis de la diſſenterie putride qui en enleva 17 quoiqu'ils n'euſſent communiqué d'aucun autre manière avec les ſoldats attaqués de cette maladie qui s'étoient ſervis de ces tentes. (M. DOUBLET).

ARMES. (*Hygiène.*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe V, *geſta*, actions muſculaires.

Ordre II, mouvement.

Faire des *armes* ou s'eſcrimer, offre un genre de gimnaſe ou d'exercice des plus forts, auxquels la jeuneſſe puiſſe ſe livrer. L'art de l'eſcrime a pris naiſſance dans l'art militaire, & c'eſt en France, où la force & la dextérité dans cet exercice, ſe ſont le mieux manifeſtées. Depuis qu'on a quitté les anciens uſages de la chevalerie, & que la lance à la main, on ne vient plus, en champ clos, défendre l'innocence prétendue, ou venger ſes injures perſonnelles; l'eſcrime a fait une des grandes occupations des jeunes militaires, & a plus d'une fois mis le trouble & la mort dans un grand nombre de familles. Mais omettons l'uſage qu'a cru devoir faire de l'eſcrime le ridicule préjugé d'un honneur, que ſouvent on croyoit offenſé ſans de légitimes raiſons, pour n'enviſager ici que l'utilité dont il peut être pour former un jeune homme en développant ſes forces, en lui donnant du maintien, de l'aſſurance, & en facilitant ſa croiſſance, autant que l'art peut la favoriſer.

Il faut convenir qu'il y a peu d'exercices qui procurent à toute la machine d'auſſi vives commotions que celui des armes; tous les muſcles du bras, des cuiſſes, des jambes, du pied, éprouvent alors, alternativement, des mouvemens de flexion ou d'extenſion, de pronation & de ſupination, qui forcent tous les ligamens des articulations, & toutes leurs attaches à céder, à s'étendre, & à ſe raccourcir avec une mobilité, qui doit bientôt augmenter leur force & leur énergie.

Par cet exercice, on imprime au tronc & à tous ſes viſcères, des commotions qui doivent néceſſairement leur être favorables, en leur communiquant une chaleur plus vive, & en facilitant la circulation des humeurs dans les différens départemens où doivent s'opérer les ſecrétions.

Lorſqu'un jeune homme eſt né phlegmatique, qu'il ne grandit pas facilement, qu'il ſe refuſe aux jeux & aux amuſemens violens de ſon âge, qu'on craint que ſon épine ne fléchiſſe, alors on ne peut mieux faire que de lui preſcrire un maître d'*armes*; cet exercice donnera à ſes fibres une ſolidité dont elles ont beſoin, il facilitera un cours libre à des humeurs lentes & viſqueuſes. Il donnera du ton à tous ſes muſcles. Il grandira, & avec la force il prendra, dans ſes mouvemens, une agilité & une grace qu'on n'eut jamais pu lui procurer d'aucune autre manière.

L'art de l'eſcrime, outre les avantages dont nous venons de rendre compte, prête à l'homme un air véritablement noble & majeſtueux, & donne en peu de tems, à un payſan qui a la plus mauvaiſe contenance, une attitude aiſée, mâle, ferme & décidée, & une eſpèce de courage, qui en fait un apprentif héros, & qui le métamorphoſe d'une manière tout-à-fait particulière. (M. MACQUART.)

ARMES (plaies d'). (*Voyez* cet article). (*Méd. milit.*) (M. THOURET).

ARMOIRES (aux onguens, charpie & compreſſes). (*Adminiſt. des hôpitaux civils*).

Dans les grands hôpitaux, les beſoins journaliers du ſervice exigent que l'on place plus à la portée des emplois certains approviſionnemens dont on fait plus fréquemment uſage. Ainſi, indépendamment de la lingerie particulière (dite *du chiffon*) pour la conſervation & la diſtribution des bandes, compreſſes, & de la charpie, & du lieu de dépôt des remèdes compoſés à l'apothicairerie, on a propoſé de deſtiner un cabinet ou dépôt particulier des emplâtres & des onguens, & une ſalle de diſtribution des compreſſes & charpie pour l'uſage journalier de toutes les ſalles de chirurgie. On doit même répéter ces pièces, à raiſon des emplois ou départemens auxquels ils peuvent convenir, & former ainſi, dans chacune des *armoires* au linge des panſemens, avec un cabinet aux onguens. C'eſt ſur-tout à l'emploi des bleſſés que ces diſpoſitions ſont plus utiles. On y ajoutera, dans une dernière pièce, avec des *armoires* pour renfermer les inſtrumens, les bandes, les compreſſes, la charpie, les onguens, l'eau-de-vie & divers uſtenſiles relatifs aux panſemens & aux uſages journaliers. M. Tenon propoſe de confier cette pièce aux ſoins du chirurgien interne qu'on nomme *topique*, & de la placer dans un lieu ſec, & bien éclairé, pour préſerver la charpie de l'humidité & de la moiſiſſure qui la rend ſi nuiſible. (M. THOURET).

ARMOISE. (*Artemiſia*). (*Mat. méd.*)

C'eſt un genre de plante dont les fleurs unies ſont

du genre des compoſées floſculeuſes : elle ſe rapporte aux plantes vulgairement connues ſous les noms d'aurone ou d'abſinthe. Pline prétend qu'elle a reçu ſon nom d'Artemiſe, femme de Mauſole, roi de Carie, qui en fit uſage la première.

Dans le dictionnaire de botanique, de cette Encyclopédie, M. de la Marck, en réuniſſant toutes les *armoiſes*, en décrit quarante eſpèces. Nous allons parler de celles dont la médecine peut faire uſage.

1°. L'*armoiſe* amère, vulgairement connue ſous les noms de grande abſinthe ou abſinthe commune, *herbe de la S. Jean.*

Abſinthium ponticum romanum, off. Tournef.

Artemiſia foliis compoſitis multifidis, floribus ſubglobuloſis pendulis receptaculo villoſo. LIN.

On a parlé de cette plante à l'article abſinthe ; ainſi *voyez* ce mot.

2°. L'*armoiſe* pontique, ou petite abſinthe.

Abſinthium ponticum tenuifolium incanum, C. B. p. 138.

Artemiſia foliis multipartitis, ſubtus tomentoſis, floribus ſubrotundis nutantibus, receptaculo nudo.

Voyez encore, pour cette *armoiſe*, le mot abſinthe petite.

3°. L'*armoiſe* en arbre, ou abſinthe de Portugal.

Abrotanum latifolium arboreſcens, C. B. pag. 136.

Artemiſia fruticoſa foliis compoſitis multifidis linearibus, floribus ſubglobuloſis.

C'eſt un arbriſſeau d'un aſpect agréable, qui a beaucoup de rapport avec l'abſinthe ordinaire. Il s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds : ſes feuilles ſont alternes, aſſez près les unes des autres, compoſées à découpures linéaires blanchâtres comme ſoyeuſes, douces au toucher. Les fleurs ſont jaunâtres, globuleuſes, en grappes droites aux ſommités des rameaux.

Cet arbriſſeau croît naturellement dans le Portugal, dans l'Italie & le Levant. On le cultive au jardin des Plantes. Il a les mêmes qualités que l'abſinthe ordinaire. Il paroît ſeulement un peu plus aromatique.

4°. L'*armoiſe* ombelliforme.

Abſinthium incanum alpinum, de Bauhin, *prodrom.* 71.

Artemiſia umbelliformis humilis, foliis radicantibus verſus apicem diſſectis, ſericeis, pedunculis longis erectis, unifloris.

C'eſt une plante qui ne s'élève guères qu'à cinq ou ſix pouces de hauteur, dont les feuilles inférieures, de deux pouces de long au plus, ſont partagées vers leur ſommet, en trois, & même quatre découpures linéaires & pointues ; de l'aiſſelle des feuilles ſortent des fleurs qui forment un corymbe ombelliforme. Leur calice eſt ſimple, cotoneux & blanc. Cette eſpèce croît naturellement dans les Alpes. M. de la Marck croit que c'eſt le gnépi blanc des dauphinois.

Cette *armoiſe* paſſe pour un très-bon ſudorifique, & ſa décoction guérit les fièvres intermittentes.

5°. L'*armoiſe* de Judée, vulgairement ſémentine, barbotine, poudre à ver, ou *ſemen contra* des boutiques.

Abſinthium ſantonium Judaicum (& Alexandrinum), C. B., page 139.

Artemiſia fruticoſa, foliis obovatis, obtuſis, lobatis, parvis ; floribus paniculatis. LIN. MANT. 291.

Cette plante eſt un ſous-arbriſſeau paniculé, griſâtre, qui s'élève à un pied & demi de hauteur. Ses feuilles ſont petites, planes, preſque ovales, obtuſes, découpées en pluſieurs lobes, un peu cotoneuſes & blanchâtres. Les fleurs ſont globuleuſes, groſſes comme une graine de coriandre, applaties en-deſſus, & naiſſent ſur une pannicule rameuſe, dont les dernières grappes ou les ramifications terminales ſont auſſi pédonculées.

Cette plante croît naturellement dans la Judée, l'Arabie & les contrées boréales de l'Afrique.

On croit que c'eſt de cette eſpèce ou peut-être bien de la ſuivante que provient la poudre qu'on vend dans les boutiques ſous le nom de poudre à vers, ou *ſemen contra vermes*, & qui nous eſt envoyée du Levant par la voie du commerce. Nous la recevons groſſière, compoſée de petites têtes oblongues écailleuſes, d'un verd jaunâtre, d'un goût déſagréable, amer, avec une certaine acrimonie aromatique. Son odeur eſt dégoûtante, & cauſe des nauſées. Rauwolf qui a parcouru les pays orientaux, dit que c'eſt une eſpèce d'abſinthe que les arabes appel'ent *ſcheha*, qui croît auprès de Béthléem, & qui eſt ſemblable à notre abſinthe ; mais les feuilles qu'on trouve parmi ces graines, ſont toutes différentes de celles de notre abſinthe. Paul Herman croit que c'eſt une eſpèce d'aurone qui ſe trouve dans la Perſe & dans quelques pays de l'Orient, &c.

Quoiqu'il en ſoit, cette poudre eſt utile contre les vers lombrics, & de beaucoup d'autres eſpèces, ſoit à cauſe de ſa grande amertume, que les vers

ne peuvent ſupporter, ſoit à cauſe de ſon ſel, ſemblable au ſel ammoniac, capable d'atténuer & de diſſoudre la ſubſtance viſqueuſe qui s'attache aux inteſtins & à l'eſtomac, & dans laquelle ſe nichent les vers & leurs œufs. Cette poudre anthelmintique ſe donne en poudre à la doſe d'un gros; de deux dans une infuſion vineuſe ou mêlée avec du ſucre en poudre. Elle fortifie l'eſtomac, excite l'appétit, & diſſipe les vents. Elle eſt encore anti-hiſtérique & emménagogue.

Alb. ſéba, *de ſantolinâ amboïnenſi, foliis, teretibus, incanis*, tom. II, tabl. 21, fig. 6, dit que la graine de cette dernière eſpèce eſt douée d'une plus grande vertu anthelmintique que la barbotine, qu'elle eſt auſſi plus aromatique, & qu'elle a plus de volatilité : on pourroit la ſubſtituer à la première, ſi on avoit la facilité de s'en procurer.

Il eſt bon d'obſerver que quelques médecins ont prétendu s'être aſſurés par des expériences réitérées, que cette graine n'étoit point vermifuge, comme on l'avoit cru juſques-là. Cela peut bien venir de ce que cette graine aura été avariée ou gâtée dans le tranſport; au ſurplus elle mérite bien de fixer de nouveau l'attention des médecins.

6°. L'*armoiſe* de Perſe.

Artemiſia contra. LIN.

Artemiſia fruticoſa foliis palmatis linearibus minutis : panniculâ racemoſâ, floribus ſeſſilibus. LIN. MANT. 282.

C'eſt, ſelon Linné, un petit arbriſſeau droit paniculé, dont la tige eſt coroneuſe, blanche, & les rameaux plus coroneux encore. Ses feuilles ſont très-petites, linéaires palmées, un peu obtuſes. La panicule qui ſoutient les fleurs eſt compoſée de rameaux très-ſouvent ſimples, ſur leſquels ſont épars de très-petits épis ovales, alternes, formés chacun d'un amas de fleurs fort petites, ſeſſiles, embriquées & moins coroneuſes que les autres parties de la panicule. M. Lerche a trouvé cette eſpèce dans la Perſe.

Les petits épis ovales & embriqués des fleurs ſeſſiles, que Linné attribue à cette plante, font ſoupçonner que c'eſt celle dont Tavernier fait mention, & que ce ſont les mêmes petits épis qu'on remarque dans la poudre à vers des boutiques, dont nous venons de parler. Tavernier, célèbre voyageur dans l'Orient, dit que la ſémentine croît dans le royaume de *Boutan*, dans la haute Inde, vers le bord ſeptentrional du Mogol, d'où on nous l'apporte avec le muſc & la rhubarbe. Il ajoute qu'elle croît encore dans la Caméranie, province ſeptentrionale de la Perſe, mais en ſi petite quantité, qu'elle ſuffit à peine pour les uſages médicinaux de ces climats, où elle eſt employée dans les mêmes circonſtances que chez nous.

7°. L'*armoiſe* citronelle, vulgairement l'aurone femelle des jardins, la citronelle, la garde-robe.

Abrotanum mas anguſtifolium maximum, C. B. p. 136.

Artemiſia abrotanum, artemiſia caule unico fruticoſo; foliis petiolatis tenuiter diviſis ſetaceis; calycibus pubeſcentibus, n. b.

C'eſt un arbuſte qui s'élève ordinairement ſur une ſeule tige, qui ne quitte point ſes feuilles pendant l'hiver, & que la plupart des botaniſtes confondent mal-à-propos avec l'*armoiſe* paniculée. Sa tige eſt un peu plus groſſe que le pouce, brune, pleine de moële, haute d'environ trois pieds, donnant beaucoup de rameaux droits & feuillés. Les feuilles ſont pétiolées d'un verd blanchâtre, à découpures menues comme celle de la camomille, d'une odeur forte, un peu aromatique, qui approche de celle du camphre ou du citron. Les fleurs ſont jaunâtres, ovales-globulaires, naiſſent le long des rameaux ſupérieurs, diſpoſées en grappes menues & terminales. Elles ſont axillaires, preſque ſeſſiles, & les feuilles qui les accompagnent ſont la plupart ſimples, linéaires & étroites.

Cette eſpèce croît naturellement dans pluſieurs contrées méridionales de l'Europe, & on en cultive beaucoup dans les jardins.

L'*armoiſe* citronelle a un goût aromatique, âcre, fort amer; ſes jeunes pouſſes, & ſes feuilles ont une odeur qui, quoique forte, eſt très-agréable; elles ſont inciſives, apéritives, hiſtériques, vermifuges, réſolutives & répercuſſives. Quelques auteurs les recommandent avec un peu de nitre, contre le calcul des reins. On l'eſtime ſur-tout convenable dans les affections vaporeuſes des femmes : on la fait bouillir dans du lait pour la faire prendre plus aiſément aux enfans qui ont des vers. On lui a donné le nom de garde-robe, parce qu'on prétend que ſes feuilles ont la propriété de faire mourir les teignes, ſi on en met parmi les habits. On croit enfin que ſa décoction peut empêcher les cheveux de tomber.

8°. L'*armoiſe* âcre ou l'eſtragon.

Artemiſia draconculus. LIN.

Draconculus hortenſis, C. B., p. 98.

Cette plante vivace pouſſe pluſieurs tiges grêles & hautes de deux à trois pieds, vertes, dures, feuillées & rameuſes. Ses feuilles ſont éparſes, étroites, lanceolées, liſſes, aſſez ſemblables à celles du lin. Leur ſaveur eſt âcre, un peu piquante, aromatique.

Les fleurs ſont fort petites, jaunâtres, & naiſſent dans la partie ſupérieure de la tige & des rameaux, diſpoſées en petites grappes axillaires.

Cette plante croît naturellement dans la Tartarie & la Sibérie : on la cultive dans les jardins potagers.

L'eſtragon eſt puiſſamment inciſif, apéritif, antiſcorbutique. Il eſt ſtomachique, donne de l'appétit, diſſipe les vents, provoque la ſalive & les évacuations des femmes. Chomel le vante contre les indigeſtions & les envies de vomir; dans ces cas il en a fait prendre en infuſion théiforme avec du ſucre. Lobel & les anglois eſtiment beaucoup ſon eau diſtillée pour arrêter la contagion de la peſte. C'eſt à tort qu'on l'a employé comme lithontriptique. On peut le preſcrire dans les décoctions amères, fébrifuges & diurétiques; une légère teinture de cette plante paſſe pour favoriſer le moment où la ſueur ſe développe, ou lorſqu'elle eſt annoncée par la moiteur de la peau.

Cependant cette plante eſt plus généralement connue par l'uſage qu'on en fait communément dans l'aſſaiſonnement des ſalades, ou pour exciter l'appétit, & leur donner un goût plus agréable; on a coutume de mettre les feuilles tendres, & les ſommités de l'eſtragon dans du vinaigre, on les fait ainſi confire avec des cornichons.

90. L'*armoiſe* maritime.

Artemiſia maritima. LIN.

Abſinthium ſeriphium belgicum, C. B., p. 178.

Artemiſia anglica. HORT. REG. PAR.

Cette *armoiſe* eſt très-blanche, & chargée, dans toutes ſes parties, d'un coton fin, court & abondant. Ses tiges ſont droites, cannelées, rameuſes, feuillées, & s'élèvent à un pied & demi de hauteur. Ses feuilles ſont rapprochées, aſſez petites, blanches, à découpures menues, plates, linéaires, & un peu courtes. Les fleurs ſont nombreuſes, ſeſſiles, jaunâtres, oblongues, diſpoſées ſur des grappes pendantes; elles ont leur calice cotoneux vers ſa baſe, & leur réceptacle nud.

Cette plante croît naturellement dans les lieux maritimes de l'Europe. On la cultive au jardin du roi. Son odeur eſt un peu plus agréable que celle de l'abſinthe ordinaire : ſa ſaveur eſt âcre, fort amère, & légèrement aromatique.

Elle paſſe pour avoir des qualités toniques, ſtomachiques, apéritives, vermifuges, & antiſeptiques. (M. MACQUART.)

ARMONIAC. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* SEL AMMONIAC.) (M. HUZARD.)

ARMSTRONG, (Jean) Ecoſſois, fut reçu docteur en médecine dans l'univerſité d'Edimbourg, en 1732. Il fut envoyé par le roi d'Angleterre dans l'iſle de Minorque, en qualité de médecin des hôpitaux, & il ne quitta cette iſle qu'en 1756, lorſqu'elle eut paſſé au pouvoir des françois. Il a donné les ouvrages ſuivans :

A ſynopſis of the hiſtory and cure of the venereal diſeaſe. Londres, 1737, *in*-8. C'eſt un abrégé hiſtorique de la vérole & de ſa curation.

Art of preſerving heal. Londres, 1739, *in*-12. C'eſt un poëme ſur les moyens de conſerver la ſanté, où l'auteur répète ce que les anciens ont tant de fois dit ſur l'efficacité de la médecine, ſur les avantages de l'exercice, des inſtrumens, & du chant.

Il a encore donné, en anglois, une hiſtoire naturelle & civile de l'iſle de Minorque, qui a été traduite en françois, & imprimée à Paris, ſous le nom d'Amſterdam, en 1769, *in*-12. C'eſt ſur les lieux mêmes que l'auteur a raſſemblé les matériaux de ſon ouvrage. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

ARMURE. (*Art vétérinaire*).

On appelle *armure* dans le ſanglier une peau extrêmement épaiſſe & dure, qui revêt le défaut & le deſſus des des épaules. Cette peau réſiſte toujours au petit plomb & quelquefois à la balle; on ne peut l'entamer que de près, ou avec un lingot & en prenant l'animal par le côté. Elle devient ſéche, dénudée, écaillée & dartreuſe dans les vieux ſangliers. (M. HUZARD).

ARNAB. (*art. vétérin.*) (*Hiſtoire des animaux*).

C'eſt le nom arabe du *lièvre*, d'après l'hiſtoire des animaux d'*Eldéméri*. (*Voyez* LIEVRE). (M. HUZARD).

ARNABO. (*Mat. méd.*)

C'eſt un des ſynonymes de zédoacre, racine employée en médecine. (*Voyez* ZEDOACRE.) (M. FOURCROY).

ARNACIS. (*Mat. méd.*)

Les médecins grecs & Hyppocrate en particulier ont employé le mot *arnacis* pour déſigner une peau d'agneau ſans préparation, telle qu'elle ſort de l'animal, & dont la laine contient toute ſa graiſſe, ſon ſuint. On l'appliquoit ſur les articulations malades & douloureuſes. (*Voyez* AGNEAU.) (M. FOURCROY).

ARNAUD DE RONSIL, (George) chirurgien françois, qui, après avoir été reçu maître à Paris,

& après avoir enſeigné dans l'école de Saint-Côme, quitta cette capitale & ſe retira à Londres, où il devint membre de la ſociété des chirurgiens de cette ville. Ses talens, & les bons ouvrages qu'il a donnés au public, l'ont rendu très-recommandable.

Traité des hernies ou deſcentes. 1749, *in*-12, 2 vol.

Il a auſſi paru en anglois, 1754, *in*-8.

Obſervations ſur l'Anévriſme. 1760, *in*-8.

Ce recueil avoit d'abord été écrit en anglois, mais il fut enſuite traduit en françois, & inſéré dans les mémoires académiques de l'auteur.

Inſtructions ſimples & aiſées ſur les maladies de l'uretre & de la veſſie. En anglois, Londres, 1763, *in*-8 En françois, Amſterdam, 1764, *in*-12.

Il donne dans cet ouvrage une deſcription des parties de la génération, explique les différentes eſpèces de gonorrhées par de nouveaux principes, & propoſe les moyens de remédier aux carnoſités de l'uretre par l'uſage des bougies médicamenteuſes.

Diſſertation ſur les Hermaphrodites, écrite d'abord en anglois, traduite enſuite en françois, & inſérée dans les mémoires académiques de l'auteur.

A diſcourſe on the importance of anatomis. Londres, 1767.

Ce diſcours, ſur l'importance de l'anatomie, fut prononcé, le 21 janvier 1767, dans l'amphithéatre des chirurgiens de Londres.

Mémoires de chirurgie, avec quelques remarques hiſtoriques ſur l'état de la médecine & de la chirurgie en France & en Angleterre. Londres & Paris, 1768, deux volumes *in*-4.

On trouve la vie du docteur *Hunter*, médecin de Londres, à la tête de cet ouvrage.

Remarks on the compoſition, &c. c'eſt-à-dire, Remarques ſur la compoſition, l'uſage & les effets de l'extrait de Saturne de M. *Goulard*, & de ſon eau végéto-minérale. Londres, 1771.

Cet ouvrage tend à faire l'éloge de ces préparations, mais en même-temps à annoncer que celles que l'auteur diſtribue, l'emportent ſur toutes les autres du même genre. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

ARNAULD, (de Villeneuve) *Arnaldus de Villa Nova*, du nom d'un petit bourg à deux lieues de Montpellier, où il naquit, ſelon M. Aſtruc; mais il y a pluſieurs autres villages du même nom en Catalogne, en Rouſſillon, en Languedoc, en Provence, où *Arnauld* de Villeneuve eſt peut-être né. Peu importe, on ſait qu'il fut appellé de Barcelone, où il étoit en 1285, pour la maladie de Pierre III, roi d'Arragon qui mourut la même année, à Villefranche, en Catalogne. Après avoir voyagé en Eſpagne, en Italie & en France, ce médecin ſe fixa à Paris, il ſe rendit célèbre en aſtrologie judiciaire, par une prédiction folle que le monde finiroit vers l'année 1335, ſuivant Nicolas Aimeric & ſuivant Nicolas Antonio, en 1376. L'univerſité de Paris, s'éleva contre cette abſurde & dangereuſe opinion. *Arnauld* ſe réfugia en Sicile, à la cour de Frédéric, où il compoſa quelques traités de médecine, & ſon commentaire ſur l'école de Salerne, *ſchola ſalernitana opuſculum*. Cet homme extraordinaire en ſon ſiècle, ſavant dans toutes les langues, tant anciennes que modernes, ſe livra à l'étude de l'alchimie; il y fit de grands progrès. Les Adeptes eſtiment encore ſes ouvrages. Le pape Clément V donna ſa confiance à *Arnauld* & lui accorda ſon amitié, il le retint auprès de lui en 1308. Ce fut à la cour de ce pape qui étoit alors à Avignon, que ce médecin donna de grandes preuves d'habileté dans la ſcience d'alchimie. Il convertit des limes de cuivre en limes d'or très-pur, qu'il ſoumit aux épreuves des orfévres. Ce fait eſt rapporté par André, juriſconſulte célèbre à la cour des papes, *in additionibus ad ſpeculum Durandi*, *in titulo de falſi crimine*, & par Oldradus, autre juriſconſulte, *Conſilio 74 de Sortilegiis*. *Arnauld* eut des diſciples fameux dans la ſcience d'alchimie, Raimond Lulle le reconnut pour ſon maître *in teſtamento ſuo* & *in prefatione artis operativæ*.

Tel étoit le crédit de ce médecin auprès du pape & à la cour de Robert, roi de Naples, auquel il avoit dédié un de ſes ouvrages intitulé: *De conſervandâ juventute & de retardandâ ſenectute*, que Frédéric, roi de Trinacrie ou de Sicile, delà le Phare le chargea de négociations importantes. Clément V étant tombé malade, écrivit à Frédéric pour lui demander ſon médecin; ce fut dans ce voyage qu'*Arnauld* de Villeneuve périt en 1313, âgé d'environ 78 ans, une tempête ayant briſé ſon vaiſſeau.

Le pape fut touché de ſa mort, il témoigna ſes regrets par un bref circulaire adreſſé à tous les évêques, dans lequel il fait l'éloge de ſon médecin. Il ordonne de chercher avec ſoin un traité de pratique de médecine qu'*Arnauld* lui avoit promis, & de le remettre entre les mains du clerc Olivier, ſous peine d'excomunication à ceux qui refuſeroient d'obéir.

Riolan ſe trompe lorſqu'il dit qu'*Arnauld* de Villeneuve n'a jamais enſeigné la médecine dans l'univerſité de Montpellier, & c'eſt à tort qu'il nie l'exiſtence de la bulle de Clément V, donnée en 1308,

où ce pape règle la manière de conférer la licence en médecine, dans cette univerſité célèbre. Ce pape dit qu'il a conſulté ſur cet objet *Arnauld* de Villeneuve & Jean Alais, (*Joannes de Aleſto*) chancelier de l'univerſité de Montpellier, en 1303, médecin & chapelain du pape Clément V, en 1308, *qui diù rexerant in ſtudio prælibato*. Cette bulle exiſte en original dans les archives de la faculté de médecine de Montpellier, M. Aſtruc aſſure l'avoir vue, & dit être en état de la montrer à ceux qui ſeroient curieux de la voir. Baluze la rapporte en entier dans ſon *hiſtoria paparum avenionenſium*, & il dit qu'il l'a eu du tréſor des Chartes *ex archivo regio*. Accurſe & Symphorien Champier affirment le même fait. Enfin, Baluze cite dans la même hiſtoire des papes d'Avignon, un auteur anglois, nommé Thomas James qui *in eclogâ Oxoniæ cantabrigienſi* rapporte qu'il y a à Cambridge, dans les archives du collége de Caïus & de Gonellh, un ancien manuſcrit intitulé *Liber de regimine vitæ humanæ, editus à perito magiſtro Arnaldo de Villa nova, in præclaro ſtudio Montispeſſullani*. Il faut ajouter à toutes ces preuves ce qu'ajoute M. Aſtruc, dans ſon hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier. « On montre encore dans la rue de Campnau, vis-à-vis le couvent des capucins, la maiſon où l'on prétend qu'il demeuroit, laquelle eſt remarquable par deux pierres ſculptées en relief, dont l'une repréſente un lion rugiſſant, & l'autre un dragon qui ſe mord la queue, ce que les Adeptes regardent comme des emblêmes par leſquels *Arnauld* avoit indiqué le grand œuvre dont il étoit fort entêté ». Aſtruc, p. 153 & 154.

Tous les ouvrages d'*Arnauld* de Villeneuve, furent imprimés à Lyon, *in*-fol. 1504, avec une préface de Thomas Marchius; *idem* Paris, 1509, Veniſe, 1514; Lyon, 1520, avec la vie de l'auteur, en 1585; avec les notes de Jérome Taurellus, à Bâle, 1585; & à Lyon, 1586. Quoiqu'il n'ait pas traité *ex profeſſo* de la chirurgie, on trouve cependant dans ſes ouvrages, le traitement de pluſieurs maladies chirurgicales. Il fit ſervir la chimie à la médecine. Il trouva l'eſprit-de-vin, l'huile de térébenthine & pluſieurs autres compoſitions dont il ſpécifia les propriétés, il s'apperçut que ſon eſprit-de-vin étoit ſuſceptible du goût & de l'odeur de tous les végétaux, & delà vinrent toutes les eaux compoſées dont on ſe ſert dans la médecine & à la toilette. Son ſçavoir en médecine & en aſtrologie, fut ſi eſtimé en Eſpagne, qu'il y forma une ſecte de ſes partiſans qu'on appelloit Arnoldiſtes. La maiſon de Villeneuve Montpeſat, en Provence, deſcend d'un frère d'*Arnauld* de Villeneuve.

Arnauld ſe livra auſſi à l'étude de la théologie; mais il s'égara, & il ſoutint ſes erreurs. Ce ne fut pourtant que quatre ans après ſa mort, en 1317, qu'elles furent ſolemnellement condamnées, à Tarragone, par le père Jean de Longerio, de l'ordre des frères prêcheurs, & par Geoffroy de Crudillis, prévôt de l'égliſe de Tarragone & vicaire général, le ſiége vacant. (*Voyez* Nicol. Emeric, de l'ordre des frères prêcheurs,) *in directorio inquiſitorum part. II. quæſtione II. & XXVIII.* On condamna quinze propoſitions d'*Arnauld*, & on y proſcrivit treize de ſes livres. Il prit la défenſe des chartreux contre les frères prêcheurs, qui reprochoient aux chartreux l'abſtinence perpétuelle de la viande, comme déraiſonnable & contraire à la loi naturelle en ce qu'elle privoit les malades & les infirmes d'une nourriture néceſſaire. *Arnauld* fit une diſſertation dans laquelle il prouva que l'uſage de la viande n'étoit pas néceſſaire pour la conſervation de la ſanté, ni pour le rétabliſſement des malades; & depuis ce temps on a vu beaucoup d'ordre religieux ſe conformer à l'uſage des chartreux. Cette diſſertation porte le titre de *Tractatus magiſtri Arnaldi de Villa nova, de eſu carnium pro ſuſtentatione ordinis cartuſienſis, contra jacobitas*. Elle eſt courte & paroît n'être qu'une conſultation; mais elle fit honneur à *Arnauld*; & a contribué à conſerver un ordre qui a toujours édifié l'égliſe, & qui continue à l'édifier d'une manière diſtinguée. Preſque tous les ouvrages d'*Arnauld* ſont courts, & on peut les regarder comme des conſultations, des mémoires, des lettres, plutôt que des ouvrages dogmatiques faits exprès. On ne doit pas s'attendre d'y trouver un ſtyle correct, un latin pur, un ordre méthodique, un raiſonnement ſoutenu, ſans répétition ni digreſſion. On n'écrivoit pas de cette façon dans ſon ſiècle. Les écrits qu'on attribue à *Arnauld*, ſont même au-deſſous de la manière d'écrire de ſon temps, & on n'en doit point être ſurpris s'il eſt vrai qu'il les faiſoit à la hâte, ou qu'il ne les relut point, ſoit parce qu'il avoit la vue aſſez mauvaiſe, ſoit parce que la vivacité de ſon caractère ne lui permettoit pas la réviſion. (*Voyez* Symphorien Champier & Nicolas Antonio).

Comme les écrits d'*Arnauld* de Villeneuve ne portoient pas ſon nom, il y a apparence qu'on lui en a beaucoup attribué qui ne lui appartenoient pas. Geſſner a porté avec raiſon ce jugement, du traité intitulé: *De omni genere ſimplicium medicamentorum*, qui n'eſt qu'un recueil des ouvrages d'Avicenne, de Sérapion, du Pandectaire de Jean Platéarius, plus récent qu'*Arnauld* & d'*Arnauld* lui-même qu'on cite dans cet ouvage. On doit penſer de même du livre qui a pour titre: Tréſor des pauvres (1), ouvrage très-différent de celui de Pierre d'Eſpagne ou Portugal, qui fut pape ſous le nom de Jean. Il en eſt de même d'un traité aſſez gros dont le titre eſt *Breviarium Practicæ à capite ad plantam pedis*, compoſé par un diſciple d'un médecin de Naples, appellé Jean Caſimida, qui ſuivoit ſon maître chez tous ſes malades, dont il recueilloit toutes les obſervations, comme auſſi tou-

(1) Imprimé à Lyon, chez Claude Nourry, dit le Prince, 1527, in-8°., caractères gothiques.

tes les ordonnances, ce qui ne ſçauroit convenir à *Arnauld* qui n'a été à Naples qu'en 1309, dans un temps où ſon âge, ſon ſçavoir, ſa réputation ne lui permettoient pas de lui attribuer un pareil rôle. Il eſt auſſi probable que les alchimiſtes auront publié ſous ſon nom pluſieurs ouvrages pour les faire valoir. Si on ajoute aux ouvrages d'*Arnauld* de Villeneuve, des écrits qui ne lui appartiennent pas, il nous en manque pluſieurs que les anciens auteurs lui attribuent. Nous n'avons plus, par exemple, aucun des traités qui furent proſcrits par la ſentence portée contre lui à Tarragone, & dont Eymeric fait le dénombrement, *in directorio inquiſitorum, part. II. quæſt. XXVIII.* Il en eſt de même de pluſieurs autres qui ſont mentionnés dans les anciens médecins. On accuſe *Arnauld* d'être l'auteur des traités ſuivans: 1°. *De phyſicis ligaturis*, 2°. *De ſigillis duodecim ſignorum*; 3°. *De tribus impoſtoribus.* Le premier livre eſt traduit de l'arabe, & l'ouvrage a été compoſé par Lucas Ben-Coſta. Le ſecond ne ſe trouve pas parmi les ouvrages imprimés d'*Arnauld*; quant au troiſième, je ne ſais pourquoi Guillaume Poſtel a oſé dire qu'*Arnauld* en étoit l'auteur. On l'accuſe auſſi de magie, & *Mariana de rebus hiſpaniæ, lib. 14. c. 9.* lui attribue la folie d'avoir voulu former un homme avec de la ſemence miſe dans une cucurbite de verre avec certaines drogues. Ces impurations ſont, continue M. Aſtruc, une ſuite des impreſſions déſavantageuſes que donna la condamnation de la doctrine d'*Arnauld* par les inquiſiteurs. On ſe crut permis de décréditer un homme qu'on avoit intérêt de rendre odieux. Naudé a déjà juſtifié *Arnauld* ſur cet article, & Delrio lui-même, quoiqu'il donne aſſez facilement dans les bruits populaires, convient pourtant que l'eſtime qu'on a eue pour *Arnauld* à la cour du pape, ſuffit pour prouver ſon innocence.

La plupart des ouvrages d'*Arnauld* ont été réunis en un volume. La première édition parut à Lyon, 1504. *in*-fol. à Paris, en 1509. à Veniſe, en 1514. à Lyon, en 1520. avec la vie d'*Arnauld*, par Symphorien Champier, à Bâle, en 1585, avec des annotations de Jérome Taurellus, & à Lyon, en 1585, *in*-fol., 2 volumes; le premier volume contient 314 pag., le deuxième qui renferme les ouvrages alchimiques en a 47. *Apud Antonium Tardif.* (M. ANDRY).

ARNAULD de Villeneuve, fut ainſi appellé, parce qu'il vint au monde dans un village de ce nom; mais comme on en trouve de ce nom dans la Catalogne, dans le Languedoc & dans la Provence, on eſt en peine de décider en quel pays il a pris naiſſance. Les ſentimens des auteurs ſont aſſez partagés ſur ce point. Crévier, dans ſon hiſtoire de l'univerſité de Paris, dit qu'*Arnauld* étoit clerc du diocèſe de Valence, en Eſpagne. Mais Aſtruc, qui s'appuie des autorités de Symphorien Champier, de Pierre Caſtellan, de Remacle Fuchs & de pluſieurs autres, prétend qu'il naquit dans un bourg appellé Villeneuve, à deux lieues de Montpellier.

Les ſentimens ne ſont pas moins différens ſur l'année de la naiſſance de ce médecin. Champier & Vander Linden la mettent en 1300; le docteur Freind n'eſt point de cette opinion, & il fonde la ſienne ſur l'anecdote ſuivante. Dans un Concile tenu en France, entre autres accuſations contre Boniface VIII, il y eſt porté que ce pape, après avoir condamné un livre d'*Arnauld* que la faculté de théologie de Paris avoit déclaré renfermer des ſentimens hérétiques, s'étoit rétracté de ſon propre jugement, en rendant ſon approbation à cet ouvrage. C'eſt du moins un des reproches que Guillaume Vezenobre articule contre ce pontife, que tout le monde ſait n'avoir pas toujours été agréable aux françois, à raiſon de ſes démêlés avec Philippe le Bel. Quoiqu'il en ſoit de cette accuſation, il eſt au moins certain que Boniface mourut en 1303; ainſi il eſt évident qu'*Arnauld* vint au monde long-temps avant l'an 1300; & ſuivant les mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier, par le célèbre Aſtruc, il eſt évident qu'il naquit vers 1235.

Après avoir étudié les humanités & les langues ſavantes, *Arnauld* s'appliqua à la médecine dans les écoles de Montpellier, & paſſa enſuite en Italie & en Eſpagne, où il conſulta ceux qui jouiſſoient de la plus grande réputation dans les ſciences. Il s'attacha ſur-tout aux médecins arabes qui dominoient alors en Eſpagne, & il apprit leur langue. *Arnauld* étoit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; mais Paris & Montpellier ſont les villes où il s'arrêta davantage. An rapport de Symphorien Champier, ſon hiſtorien, il demeura vingt ans dans la première, & dix dans la ſeconde. Suivant les auteurs eſpagnols, il étoit en 1285 à Barcelone, où il avoit été appellé pour la maladie de Pierre III, roi d'Arragon, qui mourut à Villefranche, en Catalogne, dans le mois de novembre de la même année. Aſtruc le place enſuite à Montpellier, où il régenta dans la faculté. En 1308, il étoit à la cour du pape Clément V, qui ſiégeoit à Avignon. Ce pape donna une bulle pendant le cours de cette année, pour régler la manière de conférer la licence en médecine, il y dit qu'il a conſulté *Arnauld* de Villeneuve & Jean d'Alais, *qui diu olim rexerant in ſtudio prælibato*, c'eſt-à-dire, à Montpellier.

On eut beaucoup de conſidération pour *Arnauld* dans tous ces endroits; il la méritoit par ſa capacité; car les auteurs, qui ont parlé de lui, s'accordent à dire qu'on ne vit dans ſon ſiècle aucun eſprit, ni plus vaſte, ni plus pénétrant, & dont les connoiſſances fuſſent plus univerſelles. Il poſſédoit les langues ſavantes, & en particulier la grecque, l'hébraïque & l'arabe. Il excelloit dans la philoſophie, la médecine, la chimie & l'alchimie: ſon ſavoir lui fit rejetter les ſentimens ſuivis de ſon temps; il expoſa

les ſiens, & fut traité d'hérétique. *Arnauld* étoit alors à Paris, où il jouiſſoit d'une réputation due à ſon mérite; il la ruina en voulant trop attribuer à la médecine. Il chercha l'avenir dans l'aſtrologie; & comme il crut que cette ſcience étoit infaillible, il calcula la durée du monde, & publia qu'il finiroit bientôt; il fixa même ſa diſſolution à l'année 1335, & ſelon d'autres, à l'année 1376. Quelque temps après, il préféra les œuvres de miſéricorde au ſacrifice de la meſſe, il s'éleva fortement contre les établiſſemens d'ordres religieux, & ſoutint qu'il n'y auroit de damnés, que ceux qui donnent mauvais exemple. Les théologiens de Paris s'élevèrent contre cette doctrine, & condamnèrent en 1309, quinze de ces propoſitions. Sur ces entrefaites, les amis de ce médecin craignant qu'il ne fut arrêté, lui donnèrent le moyen de ſe retirer. Il ſortit de France & paſſa en Sicile auprès du roi Frédéric qui le reçut avec bonté & lui donna des preuves de ſon eſtime. Il fut auſſi très-accueilli de Robert, roi de Naples, ou, comme on parloit alors, roi de Sicile deça le Phare, & il dédia à ce prince un de ſes livres intitulé: *De conſervanda juventute & retardandâ ſenectute*. La faveur où il étoit à la cour de Robert, engagea Frédéric à l'employer dans les négociations qu'il avoit entamées avec le roi de Naples, pour le titre de roi de Jéruſalem. *Arnauld* s'acquitta de cette commiſſion, & quoiqu'il n'eût pas réuſſi à la terminer au gré de Frédéric, il ne perdit rien de ſon crédit lorſqu'il retourna à ſa cour, où il demeura juſqu'au temps où il ſe mit en route pour aller voir le pape Clément V, qui étoit dangéreuſement malade à Avignon. Il n'y arriva point, car il mourut dans le trajet de Sicile en Provence, tout au plus tard en 1313. C'eſt l'opinion du docteur Freind, qui ſe fonde ſur ce qu'en cette même année le pape Clément écrivit des lettres circulaires à tous les évêques & à tous les chefs des univerſités, leur enjoignant ſous peine de déſobéiſſance au ſaint ſiége, de chercher le traité *de Praxi médica* qu'*Arnauld* lui avoit promis, & de le remettre entre les mains du clerc Olivier qu'il avoit nommé à cet effet. Cette démarche ne peut être attribuée qu'au grand cas que Clément V faiſoit du ſavoir de ce médecin; c'étoit avec tant de peines qu'il ſe voyoit privé par ſa mort, du livre qu'il lui avoit promis, que dans ſon bref circulaire, il fulmine l'excommunication contre les détenteurs de cet ouvrage & ceux qui refuſeroient de s'en deſſaiſir.

La protection de ce pape avoit mis *Arnauld* à couvert de la nouvelle condamnation dont on s'apprêtoit à le flétrir à cauſe de ſes erreurs; mais trois ans après la mort de Clément, c'eſt-à-dire, en 1317, l'inquiſiteur de Tarragone, qui étoit dominicain, cenſura quinze propoſitions tirées des œuvres de ce médecin, apparemment les mêmes que les théologiens de Paris avoient condamnées en 1309. On pouſſa les accuſations plus loin dans les ſiècles ſuivans. François Pegna & d'autres l'ont taxé de magie; quelques-uns le croient même auteur de deux traités qui ſentent le négromancien, ſavoir: *De phyſicis ligaturis* & *De ſigillis duodecim ſignorum*. Pour le premier, c'eſt la traduction d'un livre arabe, compoſé par *Luc Bencoſta*; le ſecond ne ſe trouve point parmi les œuvres d'*Arnauld*: mais ce n'eſt qu'un traité d'aſtrologie où il a trop attribué aux vaines promeſſes & aux ſuperſtitions d'une ſcience qui étoit la folie de ſon ſiècle. Au reſte, il eſt faux que ce ſavant ait compoſé le livre *De tribus impoſtoribus*, comme Guillaume Poſtel l'a avancé; & il n'eſt point difficile de prouver qu'il eſt encore ſoupçonné à tort, dans *Mariana* d'avoir le premier eſſayé la régénération humaine dans une courge ou citrouille. Delrio, qui donne aſſez facilement dans la ſupart des bruits qui ont couru au déſavantage de ce médecin, avoue qu'il a peine à ſe perſuader qu'il ait été capable de ſemblables manœuvres.

C'eſt avec plus de fondement qu'on reproche à *Arnauld* ſon entêtement pour l'alchimie. Il y fut attaché toute ſa vie, & il écrivit ſur cet art pluſieurs ouvrages, qui ſont encore l'admiration de ceux qui ont la foibleſſe de courir après la pierre philoſophale. Mais en même-tems qu'il donnoit dans ces travers, il travailla à rendre la chimie utile à la médecine. On lui doit d'importantes découvertes, telles que celles de l'eſprit-de-vin, de l'huile de térébenthine, & pluſieurs autres préparations dont il ſpécifie les propriétés. Il s'apperçut que l'eſprit-de-vin étoit propre à ſe charger du goût & de l'odeur de tous les végétaux, & delà ſont venus tous les eſprits compoſés & les eaux ſpiritueuſes, dont les boutiques des apothicaires ſont ſurchargées, & qui, en général, ſont plus lucratives pour les diſtillateurs, que ſalutaires aux malades.

Arnauld de Villeneuve eſt peut-être le premier médecin de Montpellier qui n'ait pas été un compilateur ſervile des arabes & des grecs du Bas-Empire. C'eſt du moins le premier dont les ouvrages aient fait quelque révolution en médecine. Ils ſont preſque tous fort courts, & on peut les regarder comme des conſultations, des mémoires, des lettres, plutôt que des traités dogmatiques. On ne doit pas s'attendre à y trouver un ſtyle correct, un latin pur, un ordre méthodique, un raiſonnement ſoutenu, ſans répétition, ſans digreſſion. On n'écrivoit pas ainſi dans ſon ſiècle. Les ouvrages, qu'on attribue à ce médecin, ſont même au-deſſous de la manière d'écrire de ſon tems, & on n'en doit pas être ſurpris, s'il eſt vrai qu'il les compoſoit à la hâte, & qu'il ne les reliſoit jamais, ſoit parce qu'il avoit la vue aſſez mauvaiſe, ſoit parce que la vivacité de ſon caractère ne lui en permit pas la réviſion, toujours pénible & ſouvent ennuyeuſe. C'eſt ainſi que parle Aſtruc d'après le temoignage de Symphorien Champier & de Nicolas Antonio.

Le même médecin ajoute: comme les écrits d'*Arnauld*

nauld ne portoient pas ſon nom, il y a apparence qu'on lui en a beaucoup attribués qui ne lui appartenoient pas. Geſſner a eu raiſon de porter ce jugement du traité intitulé : *De omni genere ſimplicium medicamentorum*, qui n'eſt qu'un recueil tiré des ouvrages d'Avicenne, de Sérapion, du Pandectaire de Jean Platearius plus récent qu'*Arnauld*, & d'*Arnauld* lui-même qu'on cite. On doit penſer de même du livre qui a pour titre : *Tréſor des pauvres*, ouvrage très-différent de celui de Pierre d'Eſpagne ou de Portugal, qui fut pape ſous le nom de Jean XXI, & dont nous parlerons en ſon lieu. Je crois, dit le célèbre Aſtruc, pouvoir ajouter un traité aſſez gros, intitulé : *Breviarium Practicæ à capite ad plantam pedis*, qui fut compoſé par le diſciple d'un médecin de Naples, appellé Caſamida. Comme il ſuivoit ſon maître chez tous ſes malades, il en écrivoit toutes les obſervations & il en recueilloit toutes les ordonnances ; ce qui ne ſauroit convenir à *Arnauld*, qui n'a été à Naples qu'après l'an 1309, dans un tems où ſon âge, ſon ſavoir & ſa réputation ne permettent pas de lui attribuer un pareil rôle. Je ſerois fort porté à croire que les alchimiſtes ont publié, ſous le nom de ce médecin, pluſieurs ouvrages concernant l'art impoſteur qu'ils exerçoient, afin de leur donner plus de poids, & de les faire valoir. C'eſt ainſi qu'ils ont agi à l'égard des patriarches, des prophètes, des ſaints pères, des docteurs les plus reſpectables.

Si on a ajouté aux ouvrages d'*Arnauld* des écrits qui ne lui appartiennent pas, il nous en manque pluſieurs que les anciens auteurs lui attribuent. Nous n'avons plus, par exemple, aucun des traités qui furent proſcrits par la ſentence portée contre lui à Tarragone, & dont Eymeric fait le dénombrement. Il en manque de même quelques autres, dont certains médecins font mention ; & le ſavant Aſtruc eſt perſuadé qu'on en trouveroit pluſieurs dans les anciennes bibliothèques, mais il ne croit pas que cette recherche mérite la peine qu'on ſe donneroit. C'eſt auſſi la raiſon qui fait que je me diſpenſe d'en rapporter un catalogue détaillé, d'autant plus qu'on le trouve dans tous les bibliographes. Je me borne à parler du recueil des écrits de ce médecin, dont la première édition eſt de Lyon, 1504, *in-fol.*, avec une préface de Thomas Murchius. Il en parut bientôt après une autre à Paris du même format ; elle eſt de 1509. On en fit une troiſième à Veniſe, en 1514, & une quatrième à Lyon, en 1520, avec la vie d'*Arnauld*, par Symphorien Champier. La cinquième eſt de Bâle, en 1585, avec quelques annotations de Jérôme Taurellus de Montbelliard, profeſſeur de médecine à Altorf. Des réimpreſſions ſi multipliées ſont preuve du cas qu'on a fait des ouvrages de notre auteur. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

ARNAULD DE NOBLEVILLE (L. Daniel), médecin d'Orléans, où il vint au monde le 24 décembre 1701, a donné pluſieurs ouvrages au public. Voici leurs titres :

Manuel des Dames de Charité. Orléans, 1747. *in-12*. Paris, 1755, 1758, 1766, *in-12*.

C'eſt un recueil de formules & de médicamens faciles à préparer, qu'il a fait à l'uſage des perſonnes charitables qui diſtribuent les remèdes aux pauvres, dans les villes & les campagnes. Mais ces formules ſont en général trop chargées d'ingrédiens.

Aëdologie, ou Traité du Roſſignol franc ou chanteur, contenant la manière de le prendre au filet, de le nourrir facilement en cage, & d'en avoir le chant pendant toute l'année. Paris, 1751, *in-12*.

Hiſtoire naturelle des animaux, pour ſervir de continuation à la matière médicale de Geoffroy. Paris, 1756, 6 vol. *in-12*.

Cet ouvrage, qu'*Arnauld* a donné avec François Salerne, comprend les inſectes, les poiſſons, les amphibies, les oiſeaux, les quadrupèdes & l'homme. Les recettes qui terminent preſque tous les articles, ne ſont pas ce qu'il y a de mieux dans ce traité.

Deſcription abrégée des plantes uſuelles, employées dans le Manuel des Dames de Charité, 1767, *in-12*.

Cours de médecine pratique. Paris, 1769, *in-12*. Cet ouvrage eſt tiré des leçons de M. Ferrein. (M. GOULIN).

ARNISÆUS (Henningus) étoit des environs d'Halberſtadt, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Baſſe-Saxe. Après ſon cours de médecine, il voyagea en France & en Angleterre pour ſe perfectionner dans cette ſcience. Il l'enſeigna enſuite avec beaucoup de réputation à Francfort ſur l'Oder, & à Helmſtadt au duché de Brunſwick. Cette dernière Univerſité n'avoit point, au commencement du dix-ſeptième ſiècle, d'endroit propre à l'enſeignement. *Arniſæus* en ſentit tout le beſoin ; & après avoir fait conſtruire à ſes frais un laboratoire de chimie, il ſe procura encore un jardin botanique. L'anatomie avoit auſſi beſoin de démonſtrations ; & ce fut pour ſuppléer à la rareté des diſſections publiques, que Henri-Jules, duc de Brunſwick, ordonna à ce médecin de travailler à des planches qui puſſent, en quelque façon, les remplacer, quand on manqueroit de cadavres. On conſerve ces planches à Helmſtadt, elles ſont au nombre de vingt-cinq, & repréſentent les muſcles du corps humain, peints de grandeur & de couleur naturelle, mais avec aſſez peu de netteté. Il en avoit fait d'autres ſur les parties naturelles de la femme, qui ne ſe ſont pas auſſi bien conſervées que les premières ; elles ſe ſont gâtées dans l'endroit où on les cachoit, pour les ſouſtraire aux yeux du public. Conringius, qui les a vues, en parle dans le quatrième chapitre de ſon introduction *in univerſum Artem Medicam*. Haller en fait auſſi mention dans ſes notes ſur la méthode d'étudier la médecine par Boerhaave, & il ajoute que le nombre en étoit diminué, lorſqu'il les vit.

Artiſæus quitta Helmſtadt en 1630, pour aller occuper la place de premier médecin de Chrétien IV, roi de Dannemarck. Il ne jouit pas long-temps de cet emploi, car il mourut au mois de novembre 1636. Voici le titre de ſes ouvrages:

Obſervationes Anatomicæ ex quibus controverſiæ multæ Phyſicæ & Medicæ breviter decidantur. Francofurti, 1610, *in*-3°. *Helmſtadii*, 1618, *in*-4°., avec ſes *Diſquiſitiones de partûs terminis.*

Diſputatio de luæ venereæ cognoſcendâ & curandâ. Oppenheimi, 1610, *in*-4°.

De obſervationibus quibuſdam Anatomicis Epiſtola.

Elle ſe trouve parmi les obſervations médicinales de Grégoire Horſtius, qui ont paru à Ulm en 1628, *in*-4°.

Diſquiſitiones de partûs humani legitimis terminis. Francofurti, 1642, *in*-12.

Il prétend que le dixième mois eſt le terme le plus naturel de l'accouchement. (*Ext. d'Él.*) (M. Goulin).

ARNICA. (*Mat. méd.*) (*Arnique, tabac des Voſges*).

L'*arnica* eſt, ſuivant quelques botaniſtes, une eſpèce de doronic, & doit former un genre particulier ſuivant Linnéus. Ces deux genres ſont au moins très-voiſins l'un de l'autre. Ils ſont tous les deux dans les compoſées corymbifères, dans la polygamie ſuperflue de Linnéus. Le caractère des *arnicas* & des doronics, rapporté au même genre, conſiſte, 1°. dans un calice commun formé de deux rangs d'écailles linéaires, égales, aiguës, plus longues que le diſque de la fleur; 2°. dans le diſque rempli de fleurons hermaphrodites; & le limbe chargé de demi-fleurons femelles à languette mince & fort allongée; 3°. dans les ſemences ovales comprimées, couronnées d'une aigrette ſimple & ſeſſile.

Le genre de l'*arnica*, ſéparé de celui du doronic, n'en diffère que parce que toutes les ſemences, celles du diſque comme celles de la circonférence, ſont aigretées, tandis que celles du diſque ſont ſeules chargées d'une aigrette dans le doronic. M. de la Marck qui ne trouve pas, dans cette différence, une raiſon aſſez forte de les ſéparer, nomme l'*arnica* doronic à feuilles oppoſées, *doronicum oppoſitifolium*; mais il coupe le genre du doronic en deux ſections, par le caractère des aigrettes dont Linnéus s'eſt ſervi pour en faire deux genres. Nous obſerverons ici que Linnéus ajoute au caractère des aigrettes à toutes les graines qui diſtingue l'*arnica* des doronics, la préſence des filamens ſans anthères dans les demi-fleurons femelles de la circonférence de l'*arnica*, qu'il n'annonce pas dans les doronics.

Quoiqu'il en ſoit de cette diſcuſſion botanique qui nous a paru mériter d'être préſentée ici à cauſe de l'importance de l'*arnica* comme médicament, & de l'utilité que cette diſcuſſion peut avoir pour faire reconnoître facilement & avec exactitude l'*arnica*, des plantes qui peuvent avoir avec lui plus de rapports; l'eſpèce d'*arnica* ou de doronic, qu'on emploie en médecine, eſt facile à diſtinguer.

Linnéus la nomme *arnica* des montagnes, *arnica montana*. Elle croît en effet ſur les montagnes, dans les Voſges, les Pyrénées, les Alpes, le Mont-d'Or, le Puit de Dôme; c'eſt une très-belle plante, haute d'un pied ou d'un pied & demi. Elle porte quatre feuilles radicales, ovales, un peu oblongues, un peu amplexicaules, entières, & nervées comme le plantain. Les feuilles de ſa tige cilindrique & velue, ſont lancéolées, oppoſées, & ne paſſent preſque jamais deux paires ſur toute la tige. La fleur eſt ſouvent ſeule à l'extrémité de la tige; il y en a quelquefois deux ou trois. Elle eſt grande, très-belle, de deux pouces de diamètre, & d'une belle couleur d'or; elle fleurit en juin & juillet. Les habitans des montagnes la recueillent & la font ſécher avec ſoin. On la connoît en Alſace, en Lorraine, en Franche-Comté, ſous le nom de tabac des Voſges, parce qu'elle provoque l'éternuement étant priſe en poudre comme le tabac.

L'*arnica* eſt, ſuivant beaucoup de praticiens modernes, un des vulnéraires les plus puiſſans. Les médecins françois en ont fait d'abord beaucoup de cas; mais elle étoit preſque oubliée lorſque l'école de Vienne l'a remiſe en faveur depuis une vingtaine d'années. M. Collin qui a ſuccédé à Dehaen, a publié ſur les vertus de cette plante une bonne diſſertation. Il eſt peu de médicamens apéritifs, réſolutifs, vulnéraires, dont on faſſe plus d'uſage, & qu'on emploie avec plus de ſuccès à l'Hôtel-Dieu de Paris, que l'*arnica*.

L'analyſe chimique de cette plante n'a pas été faite avec ſoin; on ſait ſeulement que l'eau & l'alcool enlèvent les principes de l'*arnica*; elle eſt un peu aromatique & amère; toutes ſes vertus conſiſtent dans une matière un peu âcre & irritante qui, comme nous l'avons déjà dit, procure l'éternuement. Sa principale propriété eſt de diviſer & de réſoudre les humeurs ténues & âcres qui cauſent tant de maladies, & ſur-tout le ſang coagulé après les chûtes & les coups. Auſſi la nomme-t-on en Allemagne *panacea lanſorum*. On la donne avec ſuccès dans les coups à la tête, lorſqu'il n'y a ni fracture, ni dépôt qui exige l'opération du trépan. On l'emploie avec un très-grand avantage dans les douleurs de tête chroniques qui dépendent d'une matière rhumatiſmale portée ſur les membranes de cette partie, ou du ſang épanché entre les membranes après les attaques d'apoplexie ſanguine ou ſéreuſe, ou de paralyſie. L'*arnica* a produit de bons effets à la ſuite des péripneumonies & des pleuréſies, dans les affections rhumatiſmales & ſciatiques lentes, ſur-tout lorſqu'il n'y a plus que de l'engourdiſſement & de la peſanteur dans les membres. Elle a même eu du ſuccès dans la goutte & dans les maladies laiteuſes.

On l'a vantée dans la ſuppreſſion des lochies, dans celle des règles, dans la colique hémorrhoïdale, le vomiſſement & le crachement de ſang après les chûtes, l'épilepſie produite par la peur, les tumeurs des mammelles, les fièvres intermittentes rebelles.

On preſcrit toute la plante, mais ſur-tout ſes ſommités fleuries & deſſéchées avec ſoin, en infuſion théiforme, à la doſe d'une pincée; cette infuſion porte à la peau; elle excite des nauſées, le vomiſſement, des vertiges, des bluettes; je l'ai vu produire de véritables ſyncopes nerveuſes; ces effets annoncent une vertu très-forte, & rendent cette plante vraiment recommandable en médecine. Pour diminuer ces propriétés, ſouvent inquiétantes pour les malades, on a coutume de l'unir avec des mucilagineux, des adouciſſans. Quelquefois on donne l'*arnica* en poudre, à la doſe de quatre ou ſix grains, juſqu'à celle de trente grains. On la fait alors entrer dans des bols, des électuaires. Je ne ſaurois trop recommander l'uſage modéré & prudent de l'*arnica* dans les maladies lentes, où il y a inertie, empâtement, immobilité, torpeur, & qui ſont rebelles au traitement ordinaire des affections chroniques. (M. FOURCROY).

ARNOGLOSSE. (*Mat. méd.*).

Le mot *arnogloſſe*, *arnogloſſum*, eſt un nom que quelques auteurs ont donné au plantain, parce que ſa feuille étoit comparée par ſa forme à la langue d'un agneau. (*Voyez* PLANTAIN). (M. FOURCROY.)

ARNOUTE. (*Hygiène vétérin.*) (*Voyez* ANNOTE, GESSE). (M. HUZARD.).

AROMATES. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre Ier., alimens.

Section IIe., aſſaiſonnemens.

Et claſſe VI, *percepta*.

Ordre III, les ſens.

Aromata.

On comprend, ſous le nom générique d'*aromates*, tous les végétaux abondamment fournis d'huile, & de ſels âcres ſtimulans, & échauffans, dont l'odeur eſt plus ou moins forte, plus ou moins agréable.

Les *aromates*, qui portent le nom d'épices, ſont employées communément dans l'art de préparer les alimens; il y en a qui ſont indigenes, & dont on ſert communément dans les cuiſines; ce ſont:

Le baſilic.

La lavende.

La marjolaine.

La méliſſe.

Les menthes.

Le pouillot.

Le romarin.

La ſauge.

Le ſerpolet.

L'anis.

Il y a beaucoup de ragoûts & de ſauces où on les fait entrer.

A l'égard des ſubſtances étrangères qu'on emploie auſſi aux mêmes uſages, ce ſont:

La canelle.

Le clou de géroſle.

La muſcade.

Le macis.

Différentes eſpèces de poivre.

Ces *aromates* qui viennent preſque tous des Indes orientales, ont une odeur bien plus forte, bien plus pénétrante que ceux qui naiſſent dans nos climats. Ce qui tient à une action d'autant plus forte de la lumière ſur les végétaux, qu'elle tombe plus verticalement du ſoleil. Auſſi les *aromates* des Indes ſont bien plus ſtimulans & bien plus actifs que les autres, bien plus remplis d'huiles eſſentielles & de ſels âcres.

Ces *aromates* ſont employés, non-ſeulement dans la cuiſine, pour donner du montant aux ſauces, & pour relever l'appétit, mais encore pour former des poudres odorantes, des ſachets, des eaux de ſenteur, & des liqueurs dont on fait un grand uſage après les repas.

Cependant il eſt bon d'obſerver, que quoique les perſonnes qui jouiſſent d'une bonne ſanté, en faſſent uſage ſans être incommodées, malgré cela leur habitude trop continuée peut devenir dangereuſe, en ce qu'elle rend l'eſtomac pareſſeux, & que privé de ces ingrédiens, les digeſtions languiſſent. D'ailleurs il eſt poſſible, à la longue, qu'ils donnent aux humeurs une altération quelconque, en y introduiſant des parties âcres & trop ſtimulantes.

Elles ne conviennent point du tout ſous aucune des formes dont je viens de parler, aux perſonnes chez qui l'âge permet encore la croiſſance, elles ne conviennent pas mieux à celles que la vieilleſſe commence à atteindre.

Ceux chez qui elles ſe trouvent placées avec le plus d'avantage, ſont les perſonnes d'un tempérament froid, phlegmatique & lent, chez qui il faut exciter la fibre, & donner aux humeurs un cours plus libre & plus actif.

Toutes ces ſubſtances deviendroient très nuiſibles aux perſonnes d'une conſtitution chaude, bilieuſe ou mélancolique, même à celles qui ſeroient très-ſanguines & pléthoriques; les *aromates* peuvent quelquefois ranimer le cerveau par leur odeur très-active: mais leur trop grand uſage peut émouſſer infiniment le ſens de l'odorat. (*Voyez* ODORAT, ODEURS). (M. MACQUART.)

AROMATIQUES, (ſubſtances), (*Hygiène*).

Les ſubſtances *aromatiques* ſont des corps naturels,

fournis par les végétaux, les animaux & les minéraux, & qu'on peut nommer tout ſimplement aromates.

(*Voyez* l'article qui leur appartient, chacun des aromates énoncées dans l'article précédent. (M. MACQUART.)

AROMATIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *aromatiques* ſont pour la plupart tirés du règne végétal, il s'en trouve peu dans les deux autres règnes.

En général, les plantes *aromatiques* répandent une odeur ſuave, douce & agréable. Les auteurs qui ont écrit ſur la botanique, en ont fait différentes claſſes, comme céphaliques, réſolutives, ſtomachiques, alexitères, cordiales, emménagogues; mais comme toutes ont les mêmes vertus, s'emploient de la même manière, & peuvent ſe ſubſtituer les unes aux autres, il paraît à propos de les renfermer dans une même claſſe, qu'on peut appeller celle des céphaliques, en ce qu'elles ſont amies du cerveau, pourvu qu'on ne confonde point le nom de céphaliques avec celui d'antiſpaſmodiques; car c'eſt une choſe étonnante, de voir dans les auteurs botaniſtes, le mouron, la pivoine, le caille-lait, placés à la ſuite de l'origan, de la méliſſe, dans la claſſe des céphaliques: en effet, l'origan eſt céphalique, par exemple, parce qu'il ranime la machine, rétablit le cours des fluides, donne de la tenſion aux fibres; le caille-lait, au contraire, calme les nerfs, appaiſe les mouvemens déréglés, & enfin, je crois qu'il eſt bien plus à propos de mettre cette dernière plante dans la claſſe des antiſpaſmodiques, que dans celle des céphaliques.

Cette claſſe d'*aromatiques* ou céphaliques, eſt fondée ſur la nature même. En voici la preuve. Tous les auteurs, quelques ſyſtêmes qu'ils aient pris, ont renfermé toutes ces plantes dans la même claſſe, tant leur rapport eſt grand: en effet, elles ont à peu près les mêmes tiges creuſes, quarrées, elles ſont toutes annuelles, leurs feuilles ſont oppoſées; elles embraſſent la tige, il naît de leur aiſſelle un pédicule à fleurons, ou une petite tige, ces feuilles ſont arrondies à quelque choſe près, dentelées légérement, à ſurface plus ou moins grainue; dans preſque toutes ces plantes, les fleurs ſont en tuyau rétréci, ſoutenu par un calice qui l'embraſſe, diviſé en cinq parties, la lèvre inférieur du tuyau ſe rabaiſſe ſouvent, s'élargit. Elles ont preſque toutes même nombre d'étamines, le bout du piſtil paſſe les fleurs, leſquelles, ainſi que les feuilles & les tiges, ont une odeur *aromatique*. Elles ſe reſſemblent encore par la culture, elles viennent toutes dans les pays chauds, aiment les montagnes & les lieux arides; il y en a très-peu d'aquatiques; elles croiſſent toutes dans le même temps, donnent des fruits à peu près ſemblables; non-ſeulement toutes ont les qualités communes qui viennent d'être rapportées, mais encore elles ſont toutes *aromatiques*, ont une odeur ſuave & agréable, elles ſont ameres quand on les mache, & elles donnent une huile eſſentielle, d'où dépendent les vertus de ces plantes, de plus, elles ont toutes les mêmes vertus, c'eſt-à-dire, céphaliques, nervines, irritantes, pénétrantes; elles excitent le cours des fluides, elles conviennent dans les maux de tête, d'oreille, des yeux, & autres produits par le relâchement; elles ſont propres pour ranimer dans la paralyſie, pour attenuer la limphe qui bouche les vaiſſeaux, elles ſont bonnes dans l'œdême, l'hydropiſie, les tremblemens des membres, & toutes maladies provenant de relâchement; elles ſont ſtomachiques, vermifuges, aſtringentes, elles rétabliſſent l'eſtomac relâché, froid; elles ſont utiles dans les dévoiemens & les diſſenteries, elles ſont apéritives, emménagogues, parce que leur huile eſſentielle attenue le ſang. Mais il faut remarquer que leur uſage continué eſt ſujet à criſper les vaiſſeaux, & à les enflammer.

A l'extérieur elles ſont ſtimulantes, réſolutives, propres à raffermir les fibres; mais elles ſont abſolument contraires quand les fibres ſont en éréthiſme, les fluides en mouvement, dans toutes les fièvres inflammatoires, quand il y a roideur aux nerfs, dans les vaporeux & hypochondriaques, quand la lymphe eſt épaiſſie au point d'occaſionner bientôt une inflammation; dans tous ces cas, ces plantes diſſipent le plus fluide, & épaiſſiſſent ce qui reſte. Leurs huiles eſſentielles à l'extérieur, échauffent trop l'eſtomac, l'enflamment ou le diſpoſent à la phlogoſe, ſi on les donne, il faut toujours les mêler avec quelques aqueux pour modérer leur énergie & les preſcrire à petite doſe; à l'extérieur cette huile eſt très-tonique & réſolutive. Ce qui prouve que toutes ces plantes ont les mêmes propriétés; c'eſt que tous les auteurs de pharmacie les ont réunies pour en former la poudre céphalique, toutes entrent dans le vin *aromatique* dont les chirurgiens font tant d'uſage à l'extérieur dans les relâchemens, l'œdême, l'hydrocèle des enfans, leurs deſcentes, pour baſſiner des plaies & ulcères, fortifier des membres; elles entrent preſque toutes dans les anciennes préparations cordiales & alexitères, preſque toutes ſervent à la cuiſine; ce ſont des fines herbes dont on fait des ſauces & des ragouts d'auſſi bon goût qu'avec les aromates qui nous viennent du pays étranger. Ces plantes s'ordonnent plus ſèches que vertes, parce que dans ce dernier cas, leur huile eſſentielle eſt noyée dans du phlegme qui diminue leurs vertus, au lieu que le phlegme eſt diſſipé, quand elles ſont ſèches, & l'huile eſſentielle eſt plus rapprochée. Il ne faut pas les faire ſécher dans un lieu humide, ni au four, ni au ſoleil; dans un lieu humide, elles ſe pourriroient; au four ou au ſoleil, la chaleur diſſiperoit leur huile eſſentielle, mais on les fait ſécher à l'ombre, puis on les garde dans des boëtes bien fermées; on les ordonne toujours en infuſion, ſans ébullition, car l'ébullition diſſiperoit leurs parties eſſentielles: on en met infuſer deux pincées ſur une pinte d'eau comme du thé, ou en fait boire largement au malade,

on peut les donner en poudre à la doſe d'un gros ou d'un gros & demi. Si on les met dans des apozèmes ou bouillons, il faut que ce ſoit ſur la fin, excepté quelques-unes qui ont beſoin d'ébullition pour débarraſſer leurs principes.

Les plantes *aromatiques* indigènes ſont : le baſilic, le calament, le dyctame de crete, l'hyſſope, la lavande, la marjolaine, le marum, la méliſſe, les menthes, le pouliot, le romarin, la ſauge, le thim, le ſerpolet, le ſtoechas, &c.

Les ſubſtances *aromatiques* étrangères ou exotiques, viennent toutes de l'inde orientale; elles ont une odeur, plus pénétrante que celles de ces pays-ci, auſſi elles ſont plus mordantes, toniques ſtimulantes; elles excitent davantage le cours des fluides animaux : on les emploie plus communément auſſi, non-ſeulement dans la cuiſine, mais encore dans les parfums, tablettes & ſachets céphaliques, poudres odorantes, dans les confitures & les liqueurs. Les anciens grecs les avoient connues pour la plupart, mais ils ignoroient & leur hiſtoire naturelle & la façon de s'en ſervir.

Les plantes *aromatiques* exotiques ſont : la canelle, la canelle giroflée, le cloux de giroſle, *le contra-yerva*, les cubèbes, le macis, le poivre de la Jamaïque, ſpicanard, (dict. de matière médicale).

La claſſe des odeurs *aromatiques* dont tout le monde connoît la nature, & qui ſont très-généralement agréables, eſt une des plus étendues, & les médicamens qui en jouiſſent ſont très-multipliés, la famille nombreuſe des lauriers, des ombellifères, des labiées, ſont douées de cette propriété. On la trouve dans toutes les parties des plantes, depuis la racine juſqu'aux ſemences, comme le prouve le dénombrement ſuivant :

Les racines de ſouchet, d'iris, d'angélique de Bohême, de galanga, de zédoaire, de gingembre, *d'acorus verus*, de ninzin, de *contra-yerva*.

Les bois de faſſafras, de ſantal jaune & blanc, de rhodes, de baume, *xylobalſamum* ;

Les écorces de canelle, culaliwan, de winter ;

Les feuilles de calamenth, de pouliot, de thim, de ſerpolet, de romarin, de ſauge, d'hyſſope, de ſariette, de marjolaine, d'origan, de laurier, de menthe, de marrube.

Les fleurs de ſcordium, de ſauge, d'œillet, de *ſpica celtica*, de ſtoechas, de géroſle.

Les fruits, la muſcade, la vanille, la baie de genièvre, de laurier, l'amome, le cardamome, les cubèbes, les anacardes, le *carpo-balſamum*, l'anis étoilé ou badian.

Les ſemences de fenouil, d'anis, de cumin, de carvi, d'ache, d'ammi, d'aneth ;

Les ſucs réſineux ; tels que le benjoin, le baume du Pérou ou de Tolu, le ſtorax calamite, le baume de la Mecque, le baume de Copahu.

Les médicamens *aromatiques* ſtimulent fortement les fibres nerveuſes, muſculaires & vaſculaires; ils excitent conſéquemment l'irritabilité, l'action tonique; ils accélèrent la circulation, ils font couler la tranſpiration & la ſueur, ils échauffent & deſſèchent, ils raniment les forces affoiblies. En irritant légérement l'eſtomac, ils facilitent les digeſtions, ils appaiſent les douleurs & les ſpaſmes produits par les vents, & ils en procurent l'évacuation, en portant leur *ſtimulus* ſur les organes de la génération ils excitent l'amour. On conçoit d'après l'énoncé de toutes ces propriétés qu'on en fait un uſage très-étendu en médecine. Leur adminiſtration demande cependant beaucoup de prudence, on s'en ſert ſpecialement pour maſquer les odeurs & les ſaveurs déſagréables de pluſieurs autres médicamens, & pour tempérer l'action de quelques purgatifs. (M. Fourcroy).

AROMATISATION, AROMATISER. (*mat. med.*)

Outre les uſages fondés ſur les propriétés générales de l'arome, & celles des plantes aromatiques en particulier, dont il a été parlé dans les deux articles précédens ; on emploie ſouvent les aromates pour maſquer la ſaveur ou l'odeur déſagréable d'un grand nombre de médicamens, & pour communiquer leur parfum aux alimens fades & ſimplement muqueux. On dit alors qu'on aromatiſe les préparations; ainſi l'on ajoute aux gelées animales, aux mucilages végétaux, fades & inodores, la canelle, le giroſle, le macis, les eaux diſtillées de ces parties végétales, l'eau de fleurs d'orange, &c. L'*aromatiſation* donnée à toutes les compoſitions inſipides & inodores, eſt relative au goût du malade que l'on a ſoin de conſulter; la doſe & la nature de l'aromate qu'on mêle aux boiſſons médicamentales, fades & muqueuſes, à l'eau gommée, aux décoctions de guimauve, de graine de lin, d'amandes, au petit lait, &c. doivent être indiquées par la maladie, & l'état particulier des malades auxquels on preſcrit ces boiſſons. (M. Fourcroy.).

AROME. (*Mat. méd.*

Boerhaave a donné le nom d'eſprit recteur des plantes, au principe qui conſtitue leur odeur; on ne connoit encore que très-peu de propriétés de cet être ſingulier, ſi intéreſſant par ſes effets ſur l'économie animale. Nous ſubſtituons aux noms d'*eſprit-recteur* celui d'*arome*, qui tient à la dénomination d'aromate déja ſi connu dans notre langue.

L'*arome* paroît être très-volatil, très-fugace, très-atténué; il ſe dégage ſans ceſſe des plantes & forme autour d'elles une atmoſphère odorante, qui ſe propage à une plus ou moins grande étendue; toutes les plantes diffèrent les unes des autres par la quantité, la nature & la force de ce principe. Les unes en ſont abondamment pourvues, & ne le perdent même

qu'en partie par leur deſſication, de ſorte qu'il paroît jouir alors d'un certain degré de fixité, tels ſont en général les bois odorans & toutes les parties végétales, odorantes, ſèches, ligneuſes, d'autres en ont une ſi fugace & ſi volatile que quoiqu'elles aient beaucoup d'odeur; on ne peut en fixer le principe qu'avec peine. Enfin il eſt des plantes dont l'odeur eſt fade & peu ſenſible. On les appelle inodores; ces dernieres n'ayant, pour ainſi dire qu'une odeur d'herbe, leur *arome* a été nommé *herbacé*.

La plus légère chaleur ſuffit pour dégager l'*arome* des plantes. Pour l'obtenir, il faut diſtiller la plante au bain-marie, & en recevoir les vapeurs dans un chapiteau froid, qui les condenſe & les fait couler en liqueur dans un récipient. Ce produit eſt une eau limpide, chargée d'odeur, & qu'on a nommée eau eſſentielle, ou eau diſtillée. Cette liqueur doit être regardée comme une diſſolution du principe odorant dans l'eau, ce principe eſt plus volatil que le fluide qui le tient en diſſolution; ſi l'on chauffe cette eau aromatique, elle perd peu-à-peu ſon odeur & devient fade, ſi on l'expoſe à l'air, elle éprouve la même altération, elle dépoſe des flocons très-légers, comme mucilagineux, & prend même une odeur de moiſiſſure ou de chanci.

Le principe de l'odeur s'unit aux ſucs huileux, & il paroit même faire un des élémens des huiles volatiles, puiſque, 1°. ces dernières en ſont toujours chargées; 2°. les plantes qui ont une odeur tenace donnent conſtamment plus d'huile volatile que celle dont l'odeur eſt très-fugace, qui ſouvent n'en donne point du tout comme les liliacés. On eſt obligé pour retenir l'arome de ces dernières, comme les lys odorans, la tubéreuſe, &c. de le combiner avec des huiles fixes. Le jaſmin eſt auſſi dans ce cas, on met ces fleurs dans une cucurbite d'étain avec du coton imbibé d'huile de ben; on diſpoſe les fleurs & le coton couche par couche, on ferme la cucurbite & on l'expoſe à une chaleur douce, l'*arome* dégagé ſe combine à l'huile, & s'y fixe d'une manière durable; 3°. les plantes qui n'ont point d'odeur ne donnent jamais un atome d'huile volatile; 4°. les végétaux dont on a extrait l'eau aromatique par la diſtillation au bain-marie, ne fourniſſent plus cette eſpèce d'huile, à moins qu'ils ne retiennent encore un peu de leur odeur; dans ce cas ils n'en donnent qu'une très-petite quantité; 5°. une huile volatile qui a perdu ſon odeur, la reprend très-facilement avec toutes ſes propriétés, lorſqu'on la diſtille ſur la plante fraiche dont on l'a d'abord extraite.

On n'a point encore examiné l'action des matières ſalines ſur l'eau aromatique; M. Berthollet a trouvé que l'acide muriatique oxigéné, détruit ſouvent l'odeur des végétaux, & altère conſéquemment leur *arome*.

La nature de ce principe n'eſt pas identique, & il ſemble différer ſuivant les genres de plantes auxquelles il appartient. Macquer penſe avec Boerhaave qu'il eſt en général compoſé d'une ſubſtance inflammable & d'une matière ſaline, mais il obſerve que quelquefois il participe davantage de la nature ſaline, tandis que dans d'autres plantes, il ſe rapproche plus des matières huileuſes. L'*arome* des cruciſères lui paroît être ſalin, & il lui donne pour caractères d'être piquant & pénétrant ſans affecter les nerfs. Celui qui, au contraire, eſt fade ou fort, mais ſans être piquant, & qui affecte les nerfs, de manière à produire ou à calmer les accès qui dépendent de leur agacement, comme le font ceux des plantes aromatiques, & des narcotiques, participe beaucoup de la nature huileuſe, ſuivant ce célèbre chimiſte. Quelques faits viennent à l'appui de cette aſſertion. La fraxinelle répand une odeur qui forme autour de la plante une atmoſphère inflammable, & il ſuffit d'approcher un corps combuſtible en ignition pour l'allumer; cette vapeur brûle alors depuis le bas juſqu'au haut de la tige qui ſupporte les fleurs.

L'*arome* de la fraxinelle ſemble donc être de nature huileuſe. Venel, chimiſte de Montpellier, & élève de Rouelle, avoit retiré du marum à une chaleur douce, un eſprit recteur acide; & Roux, profeſſeur de chimie, aux écoles de médecine, qui a examiné ce produit, a découvert, qu'il ne rougiſſoit point les couleurs bleues végétales, mais qu'il ſaturoit les alcalis. Quant à l'*arome* des cruciſères, on n'eſt point encore d'accord ſur ſa nature. Les uns le croient acide & les autres alcalins. Il paroit, d'après les travaux de MM. Déyeux & Baumé, que le ſoufre ſe trouve combiné avec le principe odorant des plantes anti-ſcorbutiques, & que c'eſt ce corps combuſtible, réduit dans l'état de fluide élaſtique par la combinaiſon avec l'hydrogène, qui conſtitue l'*arome* des cruciſères.

Il y a encore deux conſidérations importantes à faire ſur l'*arome* des plantes. La première c'eſt que, comme l'a très-bien ſoupçonné Macquer, ce principe eſt peut-être un gaz d'une nature particulière; ſon inviſibilité, ſa volatilité, la manière dont il ſe repand dans l'atmoſphère, ſon expanſibilité, & quelques expériences du docteur Ingen-Houſz ſur le gaz nuiſible, fourni par les fleurs, rendent cette opinion très-vraiſemblable. Il ne reſte plus qu'à faire, ſur cet objet, des recherches qui, à la vérité, demandent beaucoup de ſoin & d'exactitude, mais qui promettent auſſi des découvertes brillantes & utiles. Déjà Boyle a ouvert une vaſte carrière ſur les odeurs, ſur leur altérabilité, ſur leur combinaiſon réciproque, & ce travail vient d'être continué avec le plus grand ſuccès par Lorry. Ce ſavant a ſuivi les altérations qui réſultent de leur mélange, celles qu'elles éprouvent par la fermentation, par l'action du feu, de l'air & de différens menſtrues. Nous ne pourrions, ſans nous écarter de notre objet, entrer dans les détails de ſes travaux, mais nous croyons devoir faire connoître ſa diviſion primitive des odeurs. Lorry diviſe ces corps en cinq claſſes; les odeurs camphrées, les éthérées, les vireuſes ou narcotiques, les acides & les alkaline

toutes les odeurs peuvent être, ſuivant ce médecin phyſicien, rapportées à ces cinq claſſes primitives. En s'expliquant ſur la baſe de ſa diviſion, priſe de l'affection que les odeurs font éprouver au ſens de l'odorat & aux nerfs en général, Lorry annonce qu'il ne s'eſt point propoſé d'en rechercher la nature chimique; mais il eſt très-vraiſemblable, comme il le penſe lui-même, que celles de chaque claſſe ſe rapprochent les unes des autres par leurs propriétés chimiques, comme elle le font déjà par leur action ſur l'économie animale.

La ſeconde conſidération par laquelle nous terminerons l'hiſtoire chimique du principe de l'odeur, c'eſt que, quoique les plantes qui ont été appellées inodores ſoient regardées comme ne contenant point ce principe, il eſt cependant très-démontré aujourd'hui qu'on peut en extraire, à l'aide de la chaleur la plus douce du bain-marie, une eau dont l'odeur, quoique très-légère, ſuffit pour faire connoître aux perſonnes exercées la plante d'où elle a été tirée. Je puis aſſurer, pour l'avoir éprouvé un grand nombre de fois, que les plantes réputées les plus inodores, telles que la chicorée, le plantain, la bourrache, &c., donnent au bain-marie une eau qui répand tellement leur odeur qu'on peut les diſtinguer les unes des autres. Il eſt vrai que ces eaux aromatiques fades ſe décompoſent très-vite & perdent bientôt la légère odeur qui les caractériſe. Elles s'altèrent, fermentent & paſſent même à l'acidité ou à l'alcali, ſuivant leur qualité.

Il exiſte un art fondé ſur les moyens d'extraire les parties odorantes des végétaux, de les obſerver, de les fixer dans différentes ſubſtances, c'eſt celui du parfumeur; la plupart de ſes procédés ſont entièrement chimiques.

La médecine fait un aſſez grand uſage des eaux diſtillées ou aromatiques. Elles ont différentes vertus ſuivant leur nature. Elles ſont ſur-tout calmantes, narcotiques, virenſes, antiſpaſmodiques, cordiales, diaphorétiques, &c.

On eſt dans l'uſage de n'employer que celles que l'on diſtille à feu nud avec de l'eau comme on le fait pour obtenir les huiles volatiles. Nous obſerverons que cette manipulation eſt bonne pour l'*arome* des eaux vraiment aromatiques, mais qu'elle eſt défectueuſe pour celui des plantes nommées communément inodores. Nous croyons indiſpenſable de les diſtiller au bain-marie; comme on ne prend point ordinairement cette précaution, elles ont une odeur de feu ou d'empyreume, ſans être chargées de celle de la plante. Si la vertu de ces eaux ne réſide que dans leur *arome*, quelque foible qu'il ſoit, il eſt certain que de la manière dont on les prépare, on leur ôte toutes les propriétés qu'elles peuvent avoir.

Nous ajouterons encore à ces obſervations que les eaux diſtillées des plantes, que l'on prépare en pharmacie, ne ſont point l'*arome* pur appelé *eſprit recteur* par Boerhaave; mais que l'*arome* y eſt noyé dans une grande quantité d'eau que l'on diſtille avec les plantes. (M. Fourcroy.)

AROMATARIIS (Joſeph de) naquit vers l'an 1588, à Aſſiſe dans le duché de Spolette, de Phavorinus qui pratiquoit la médecine avec réputation. Reinier, ſon oncle paternel, qui exerçoit la médecine & la chirurgie, prit ſoin de ſon éducation, l'initia dans les principes des deux arts, & l'envoya enſuite à Padoue, où il fut reçu docteur en médecine, à l'âge de 18 ans. Peu de tems après ſa promotion, Joſeph ſe rendit à Veniſe, où il pratiqua pendant 50 ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort, arrivée le 6 juillet 1660. Nous avons de lui:

Diſputatio de rabie contagioſa, cui præpoſita eſt Epiſtola de generatione plantarum ex ſeminibus. Venetiis, 1625, *in*-4°. *Francofurti*, 1626, *in*-4°.

Il y fait voir l'ancienneté de la rage, & combat les ſentimens de ceux qui la mettent au rang des maladies nouvelles. Selon lui, c'eſt une eſpèce d'eſquinancie, dont le ſiège eſt dans la trachée, & qui s'étend juſqu'au pharinx. Mais il ne veut pas que tous les hydrophobes ſoient attaqués de la rage, & il prétend que l'horreur de l'eau ne vient ſouvent que de l'impoſſibilité de pouvoir l'avaler.

Sa lettre *de generatione plantarum*, fut imprimée ſéparément à Cobourg, vers le milieu de ce ſiècle. Elle a donné ſujet de dire que ce médecin eſt le premier qui ait enſeigné la doctrine de la génération des animaux par le moyen des œufs; mais différens auteurs en ont parlé avant lui. Il eſt vrai qu'il y établit le même ſyſtême pour les plantes; ſelon lui, les ſemences ſont une ſorte de matrice ou d'œuf, dans lequel le germe ſe développe, pendant que le reſte de la graine ſert à ſa nourriture. (*Extr. d'El.*). (M. Goulin.)

AROUSSE. (*Hygiène vétérin.*) (*Voyez* Vesce.) (M. Huzard.)

ARPETTE, ERPETTE. (*Art. vétérin.*) (*V.* Harpette). (M. Huzard.)

ARQUEBUSADE (eau d'). (*Mat. Méd.*)

L'eau d'*arquebuſade* eſt nommée dans les pharmacies eau vulnéraire ſpiritueuſe. Elle eſt préparée avec quinze à ſeize plantes labiées & aromatiques indigènes & l'alcool. On fait macérer ces plantes quelques heures dans l'alcool pur; on diſtille enſuite cette liqueur; qui paſſe chargée de l'odeur & d'un peu d'huile volatile de ces végétaux. On la prépare quelquefois avec le vin, au lieu d'alcool, mais elle eſt moins agréable que la première. (*Voyez* la pharmacie de Baumé & le dictionnaire de chimie & de pharmacie de l'Encyclopédie).

L'eau d'*arquebuſade* eſt employée à l'intérieur, à la doſe d'une demi-cuillerée ou d'une cuillerée mêlée à une double quantité d'eau dans les ſyncopes, les foibleſſes, après les chûtes, dans les attaques de paralyſie, dans les indigeſtions. Elle cauſe quelquefois le vomiſſement; on croit qu'elle empêche les dépôts de ſe former. A l'extérieur on l'applique avec ſuccès ſur les plaies récentes, ſur les contuſions,

C'eſt parce qu'elle a été utile dans quelques bleſſures, & ſur-tout dans les contuſions produites par les coups de feu, qu'on l'a nommée eau d'*arquebuſade*. (*Voyez* l'article EAU VULNÉRAIRE). (M. FOURCROY.)

ARRÊTE-BŒUF. (*Mat. méd.*) (*V.* BUGRANDE). (M. FOURCROY.)

ARRÊTE-BŒUF. (*Mat. méd.*) (*Voyez* BUGRANE.) (M. MACQUART).

ARRÊTÉ, *cheval arrêté*. (*Pathologie & Hygiène vétérin.*)

Liger, dans ſa *connoiſſance parfaite des chevaux*, appelle *cheval arrêté* celui qui a les jambes fatiguées ou uſées, qui ſe tient alternativement ſur l'une ou ſur l'autre, qui montre le *chemin de S. Jacques*, ou qui, arquant une des jambes antérieures en avant, ſe repoſe ſeulement ſur la pince. (*Voyez* JAMBES FATIGUÉES).

On dit encore qu'un cheval eſt *arrêté* quand le développement de ſes formes & de ſes facultés eſt interrompu tout-à-coup, ſoit par un excès de travail, ſoit par quelque maladie, ſoit enfin par la ceſſation des leçons de l'écuyer. Plus la cauſe eſt active & long-tems prolongée, plus l'animal a de difficultés à *reprendre*. (M. HUZARD.)

ARREBŒRRI. (*Art vétérin., hiſtoire des animaux*).

M. de la Chenaie des Bois dit que ce nom eſt celui que les arabes donnent au *lièvre*, & que les chaldéens le nomment *arnebo*. Nous avons déjà dit d'après *Eldmire*, qui eſt un auteur arabe que les écrivains de cette nation appellent le lièvre *arnab*, qui approche beaucoup plus d'*arnebo* qu'*arrebœrri*. Il ſe pourroit bien que M. *de la Chenaie* ait confondu & tranſpoſé les noms dans les deux idiomes. (*Voyez* ARNAB, LIÈVRE.) (M. HUZARD).

ARRIÈREFAIX (extraction de l'). (*Voyez* PLACENTA). (M. CHAMBON).

ARRIÈRE SAISON. (*Hygiène.*) (*Voyez* AUTOMNE). (M. MACQUART).

ARROCHE. (*Mat. méd.*)

L'*arroche triplex* eſt un genre de plantes incomplettes, dont on a décrit douze eſpèces dans le dict. de botan. de la nouvelle Encyclopédie.

Nous allons parler ſeulement de celles qui ſont les plus employées.

1°. L'*arroche* vulgairement dite bonne dame, folette.

Atriplex hortenſis alba pallide virens, c. b. page 119.

Atriplex caule erato herbaceo foliis triangularibus. LIN.

La tige de cette plante s'élève juſqu'à quatre ou cinq pieds; elle eſt rameuſe & feuillée. Ses feuilles ſont, pour la plupart, alternes, pétiolées, aſſez larges, preſque triangulaires, dentées, molles, aſſez ſemblables à celles de la bette, mais moins grandes: elles ſont légèrement farineuſes dans leur jeuneſſe. Les fleurs ſont petites, nombreuſes, & diſpoſées aux ſommités de la plante en épis médiocres, interrompus, & rameux. Les ſemences ſont comprimées, & enfermées chacune entre deux valves arrondies & membraneuſes.

Cette plante eſt originaire de l'Aſie; on la cultive dans les jardins potagers, où elle ſe reſsème, & ſe renouvelle tous les ans d'elle-même avec facilité.

Cette eſpèce paſſe pour rafraîchiſſante, délayante, & laxative. Elle eſt très-émolliente en cataplaſme. On dit ſa ſemence purgative & émétique.

Il y a dans les jardins trois variétés de cette eſpèce dont les feuilles ſont blanches, vertes & rouges. Toutes les trois ont été recommandées aux perſonnes d'un tempérament chaud & bilieux; Pline prétend que Pythagore avoit remarqué que leur uſage trop fréquent rend la maſſe du ſang aqueuſe, cauſe la jauniſſe & l'hydropiſie. Les habitans de la Lombardie mêlent la bonne dame avec du bœur & du fromage: ils en font des pâtes qu'ils eſtiment beaucoup. Ceux de la Virginie tirent de ſa tige un ſel qu'ils eſtiment particulièrement pour la préparation des alimens. Dioſcoride, & pluſieurs auteurs modernes, recommandent les ſemences d'*arroche* mêlée à de l'hydromel contre la jauniſſe & le rachitis: pluſieurs ſont d'avis qu'elles peuvent faire vomir, & qu'elles lâchent le ventre.

1°. L'*aroche* haline, vulgairement pourpier de mer.

Halineus, ſeu portulaca marina, C. B., p. 120

Atriplex caule fruticoſo, foliis deltoïdibus integris. LIN.

Cette eſpèce fournit un arbriſſeau qui s'élève à environ ſix pieds de hauteur, pouſſe une tige rameuſe, a des feuilles alternes pétiolées, deltoïdes, un peu charnues, d'une couleur argentée, qui réſiſtent à à l'hiver. Les fleurs naiſſent en patites grappes terminales non feuillées.

Cet arbriſſeau croît naturellement dans les lieux maritimes & ſabloneux de l'Eſpagne, du Portugal, de la Virginie & de la Sibérie. On le cultive au jardin du Roi. On mange en ſalade ſes feuilles confites dans de la ſaumure. La racine eſt vantée pour exciter le lait des nourrices, pour adoucir les tranchées, pour les convulſions, pour les hernies, étant priſe en poudre ou en décoction.

3°. L'*arroche* pourpière.

Atriplex portulacoïdes. Atriplex caule fruticoſo foliis obovatis. LIN.

Alineus ſive portulaca marina, C. B., p. 120.

Cette eſpèce eſt un ſous-arbriſſeau très-rameux, diffus,

diffus, qui s'élève à peine à un pied & demi de hauteur, & dont la tige ſe partage preſque dès ſa baſe en rameaux grêles, foibles, blanchâtres, & feuillées. Ses feuilles ſont, pour la plupart, oppoſées, ovales ſpatalées, & obtuſes ſur les rameaux. Ses feuilles ſont terminales, diſpoſées en épis grêles & rameux.

Ce ſous-arbriſſeau eſt toujours verd : il croît naturellement en Europe ſur les bords de la mer; on la cultive au jardin du Roi.

Les feuilles & les jeunes pouſſes, macérées dans du vinaigre : ſe mangent en ſalade en guiſe de câpres & de capucines.

4°. L'*arroche* puante.

Atriplex fœtida vulvuria, off.

Chenopodium fœtidum. Inſtit.

Chenopodium foliis integerrimis rhombeo-ovatis. LIN.

Cette eſpèce d'*arroche* eſt menue & fibrée : ſes tiges ſont rempantes, branchues, de la hauteur d'environ neuf à dix pouces. Elles ſont garnies de feuilles arrondies, terminées en une pointe mouſſe, de la figure & de la couleur de celles de l'*arroche* blanche, mais beaucoup plus petites, couvertes d'une pouſſière farineuſe blanchâtre, d'une odeur extrêmement puante, ſur-tout quand on la froiſſe entre les doigts. Ses feuilles ſont entaſſées au ſommet des ramaux. Elles ſont petites, ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines qui s'élèvent d'un calice partagé en cinq parties, & d'un piſtile, qui ſe change en une ſeule graine menue, liſſe, noirâtre, preſque ronde & applatie, enfermée dans une capſule qui a la figure d'une étoile.

Cette plante ſe plaît dans les lieux incultes, le long des chemins, & dans les environs de Paris. Geoffroy, tome V, *ed. franç.*

Selon Vogel, toute la plante a une odeur de bouc; elle paſſe pour un puiſſant aphrodiſiaque. On dit que ſon odeur peut calmer des accès hiſtériques, ainſi que l'infuſion, la teinture & la décoction de ſes feuilles.

Il y a dans cette plante un principe ſalin, urineux, ammoniacal qui paroît dominer & qui mérite un nouvel examen. (M. MACQUART).

ARROCHE bonne dame. (*Hygiène*).

Parties II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre I^r^., alimens.

Section Ire., végétaux.

Atriplex alba vel rubra.

Parmi les différentes eſpèces d'*arroche*, la blanche & la rouge ſont celles qu'on cultive le plus dans nos potagers. Elles ſont annuelles, ſe sèment d'elles-mêmes, & reparoiſſent chaque printems. On les fait cuire, & on les mange comme les autres herbes potagères, mais elles nourriſſent fort peu, ſont très-aqueuſes, & ont beſoin d'être aſſaiſonnées avec du ſel, du vinaigre, des aromates. Lorſque les ſubſtances rafraîchiſſantes peuvent être favorables, il n'y a pas d'inconvénient de faire uſage de ces *arroches*, comme des autres de la même claſſe, indiquées dans les mêmes circonſtances. (*V.* RAFRAICHISSANT). (M. MACQUART.)

ARROSER, ARROSEMENT. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe Ire, *circumfuſa.*

Ordre II, terre, lieux, variations artificielles.

Il ſera fort avantageux d'*arroſer* les appartemens & les endroits publics, tels que les rues & les places publiques, & les promenades, dans les grandes chaleurs. L'eau qui ſe réduit en vapeur dans l'atmoſphère, au moyen de l'arroſement, y entretient une fraîcheur très-deſirable, & qui récrée agréablement les corps fatigués & abattus par l'excès du chaud.

On ſait combien il eſt utile d'*arroſer* les végétaux pour entretenir leur force, & ajouter artificiellement, à leur végétation, une humidité & des ſucs ſans leſquels ils rendroient à l'homme des ſervices bien moins grands. L'agriculture fixe ſur ce point des préceptes dont nous ne devons pas nous occuper ici. (M. MACQUART).

ARSAC. (*Eaux minérales*).

C'eſt une paroiſſe du haut Vivarais, diocèſe de Valence, à une demie lieue d'Entraigues. A un quart de lieu de cet endroit, ſe trouve une ſource minérale, au lieu dit *Maréchal.* Elle eſt froide, & Boniface la dit chargée des mêmes principes minéraux, qu'une autre qu'on trouve à l'Eſcourjade, mais en moindre quantité. Il faut en faire l'examen. (M. MACQUART).

ARSÉNIATES. (*Mat. Méd.*)

On appelle *arſéniates* dans la nouvelle nomenclature de chimie, toutes les combinaiſons ſalines, neutres de l'acide arſénique, avec les baſes terreuſes, alcalines & métalliques; ainſi il y a des *arſéniates* d'alumine, de baryte, de magnéſie, de chaux, de potaſſe, de ſoude, d'ammoniaque, de cobalt, de

biſmuth, d'antimoine, de zinc, de mercure, d'étain, de plomb, de fer, de cuivre, d'argent, &c.

De tous ces ſels le ſeul qu'il ſoit néceſſaire de connoître en matière médicale, eſt l'*arſéniate* avec excès de potaſſe, ou le ſel neutre arſénical de Macquer, parce que ce ſel eſt préparé en grand pour la teinture, & peut devenir une cauſe d'empoiſonnement. Ce ſel eſt le produit de la décompoſition du nitre par l'oxide d'arſénic blanc ſublimé, ou par l'arſénic blanc ordinaire du commerce. Cet oxide, en ſéparant l'eau du nitre lui enlève une partie de ſon oxigène, le dégage en état de gaz nitreux, ou d'acide nitreux, paſſe lui-même à l'état d'acide arſénique, & reſte fixe uni à la potaſſe qui ſe trouvant plus abondante qu'il ne faut pour ſaturer cet acide, forme un ſel avec excès d'alcali.

Ce ſel quoique moins âcre que l'oxide d'arſénic blanc ordinaire, eſt cependant un poiſon terrible; il eſt très-diſſoluble dans l'eau; ſa diſſolution qui n'a point de couleur peut donner lieu à des erreurs très-dangereuſes dans les atéliers où on l'emploie. Les moyens qui ſeront décrits & indiqués à l'article arſénic, réuſſiſſent dans ces empoiſonnemens par l'*arſéniate* de potaſſe. (M. Fourcroy).

ARSÉNIC. (*Mat. méd.*)

Ce qu'on nomme *arſénic* dans les boutiques eſt l'oxide blanc & ſublimé, d'un métal caſſant qu'on appelloit autrefois *régule* d'*arſénic*. Aujourd'hui en mettant plus d'exactitude & de cohérence dans la nomenclature, on nomme *arſénic*, le métal lui-même, & oxide d'*arſénic* ſublimé, la ſubſtance connue ſous le nom impropre d'*arſénic*.

Nous traiterons ici de cette ſubſtance moins pour en recommander l'uſage médicinal, que pour en faire connoître les dangereuſes propriétés, & pour apprendre à en proſcrire l'adminiſtration, ainſi qu'à en prévenir ou en calmer les terribles effets. La matière médicale doit expoſer avec autant de ſoin les propriétés des ſubſtances les plus ennemies de la nature humaine, que celles des corps qui peuvent lui être le plus utiles.

L'*arſénic* eſt un métal fragile, brillant, d'un gris blanc, compoſé de petites lames très-faciles à briſer; ſon caractère diſtinctif eſt d'exhaler une odeur forte d'ail lorſqu'on le brûle. On le trouve dans cinq états dans l'intérieur de la terre; 1°. ſous forme métallique, plus ou moins noir à l'extérieur, blanc en dedans, très-peſant, très-caſſant, & brulant avec une flamme bleue & une odeur d'ail; il eſt en grains, ou en fragmens irréguliers, ou en écailles, on le nomme *arſénic* natif, *arſénic* teſtacé, &c. 2°. L'oxide d'*arſénic* natif; il eſt plus ou moins blanc, maſſif, peſant, volatil en fumée blanche, d'une odeur alliacée, diſſoluble dans l'eau; 3°. les ſulfures d'*arſénic* jaune & rouge; le premier eſt l'orpiment; le ſecond le réalgar. L'*arſénic* y eſt à l'état d'oxide, cette combinaiſon de ſoufre & d'*arſénic* ſe ſublime aſſez facilement, & ſans ſe décompoſer; 4°. l'*arſénic* eſt ſouvent uni à l'état de métal ou d'oxide avec le cobalt, le biſmuth, l'antimoine, dans pluſieurs mines ſulfureuſes de ces métaux; 5°. enfin, l'*arſénic* à l'état d'acide arſénique minéraliſe ſouvent lui-même les ſubſtances métalliques, & ſur-tout l'antimoine, le plomb, l'argent, &c.

L'*arſénic* exiſte le plus ſouvent dans le commerce, à l'état d'oxide blanc, parce qu'en traitant pluſieurs mines, il ſe brule dans les fourneaux, il ſe ſublime, & ſe condenſe dans les cheminées qui terminent ces fourneaux; on l'en détache en morceaux blancs, tranſparens, formés de couches plus ou moins épaiſſes, appliquées ſucceſſivement les unes ſur les autres.

L'*arſénic* métallique ſe ſublime aſſez facilement, il ſe criſtalliſe en ſe condenſant; il brûle par le contact de l'air, lorſqu'il eſt fortement chauffé; il préſente une flamme bleue, & il s'élève en un oxide blanc dont la vapeur répand une odeur d'ail fétide très-déſagréable & très-âcre; à l'air ſon brillant ſe perd & il paſſe d'abord à l'état d'un oxide noir. L'oxide d'*arſénic* blanc qu'on emploie beaucoup plus ſouvent dans les arts que l'*arſénic* lui-même, & qui eſt beaucoup plus à craindre comme poiſon, eſt auſſi très-volatil; il ſe criſtalliſe en tétraëdre en ſe ſublimant, mais ce tétraëdre eſt ordinairement tronqué ſur ſes angles & ſur ſes bords; il eſt diſſoluble dans l'eau & ſe criſtalliſe également par l'évaporation lente de ce liquide. Il ne s'unit que difficilement aux acides parce qu'il tend plutôt à les décompoſer qu'à former avec eux des ſels neutres permanens. C'eſt cette décompoſition de l'acide nitrique par l'oxide d'*arſénic* blanc, qui forme l'acide arſénique découvert par Schèele. En diſtillant ſix parties d'acide nitrique ſur une partie d'oxide d'*arſénic* blanc, on obtient beaucoup de gaz nitreux, & cet oxide ſe convertit en acide arſénique dont les caractères d'acide, la fixité, la fuſion en verre, la plus grande diſſolubilité dans l'eau, l'union avec les alcalis & la formation de ſels neutres ou d'arſéniates que les acides minéraux ne peuvent plus décompoſer ſeuls, conſtituent les propriétés diſtinctives.

L'oxide d'*arſénic* & l'acide arſénique, peuvent être décompoſés par les corps combuſtibles qui ont avec l'oxigène plus d'affinité que n'en a l'arſénic, c'eſt ainſi qu'en chauffant de l'oxide d'*arſénic* avec de l'huile, on obtient de l'*arſénic* métallique ſublimé.

On ſait depuis long-temps que l'*arſénic* & ſurtout ſon oxide blanc ſublimé eſt un poiſon très-dangereux. Peu de temps après qu'il a été avalé,

Il produit un ſentiment de chaleur très-âcre au goſier dans l'éſophage & dans l'eſtomach ; cette ſenſation qui augmente ſans relâche, devient inſupportable ; il s'y joint bientôt des douleurs & des coliques atroces, des convulſions, des vomiſſemens violens, une évacuation abdominale verte & ſanguine, des hoquets, des ſyncopes, la ſueur froide, le gonflement & la douleur exceſſive de l'épigaſtre ; le viſage qui étoit d'abord rouge & enflammé, palit & ſe creuſe en devenant livide ; les yeux s'affaiſſent, la face devient hippocratique, elle ſe couvre de gouttes d'une ſueur froide, les ſyncopes augmentent & ſe rapprochent, les évacuations deviennent noires, peu abondantes, fétides & liquides, le ventre s'affaiſſe, le pouls eſt petit, miſérable, tremblottant, le ſentiment de foibleſſe & de défaillance eſt extrême, les douleurs ne ſont plus que ſourdes, les convulſions ou plutôt les trémouſſemens muſculaires ont lieu dans tout le corps, la mort termine enfin, après 7 à 8 heures de ſouffrances, cette ſcène d'horreur. A l'ouverture des corps on trouve l'eſtomach percé, & des eſcarres gangreneuſes ſur toute ſa ſurface. Le lait à grande doſe, l'huile d'amandes douces & celle d'olive, l'émulſion, le ſyrop d'orgeat, les décoctions d'orge, de guimauve, de graine de lin, les lavemens à l'huile, aux pavots, &c. ont été employés avec ſuccès. Les chimiſtes ont auſſi cherché à détruire par des contraires ou des corps neutraliſans l'acreté de l'*arſénic*. Navier a propoſé la ſulfure de potaſſe mêlé de fer, comme une matière propre à énerver ſingulièrement la nature corroſive de ce poiſon, par l'union du ſoufre avec ſon oxide. Navier preſcrit un gros deſulfure de potaſſe tenant du fer dans une pinte d'eau, qu'il fait prendre par verres ; on peut auſſi donner cinq à ſix grains de ce ſulfure ſec en pilules, & par deſſus chaque pilule un verre d'eau chaude. L'expérience n'a point encore prononcé ſur l'efficacité de ce remède.

Pourra-t-on croire que malgré les terribles effets de l'*arſénic*, on ait cherché dans ce poiſon des remèdes aux maux, à la vérité, les plus affreux qui attaquent l'humanité, & qu'on ait propoſé pluſieurs médicamens arſénicaux. Les alchimiſtes ont eſſayé de l'adoucir par des ſublimations répétées, comme ils croyoient être parvenus à le faire ſur le mercure ; mais malgré leurs prétentions, ils n'ont obtenu aucun ſuccès. On a prétendu guérir le cancer avec l'oxide d'*arſénic* blanc ; ſuivant quelques auteurs, cette ſubſtance enlève les fièvres les plus opiniâtres & dont le principe a le plus de fixité.

Les effets de l'*arſénic* ſont ſi énergiques & ſi puiſſans ſur l'économie animale, qu'il faut même en redouter l'application extérieure. Il y a pluſieurs exemples d'empoiſonnemens produits par cette application ; les vaiſſeaux abſorbans en attirent les molécules, diſſoutes par l'humeur cutanée ; ceux de l'intérieur paroiſſent l'abſorber auſſi dans l'eſtomach & les inteſtins ; auſſi voit-on les empoiſonnemens par l'*arſénic* les plus promptement & les plus ſoigneuſement traités, laiſſer après eux des ſuites fâcheuſes & des impreſſions difficiles à détruire. J'ai vu des éruptions dartreuſes, rongeantes & rébelles, des gonflemens & des ulcères aux articulations, ſuccéder pendant pluſieurs mois aux premières ſecouſſes de l'*arſénic*. La paralyſie, la maigreur, la toux, la phthiſie pulmonaire, ſuivent auſſi les empoiſonnemens par l'*arſénic*. Dans ces cas, le ſoufre & ſur-tout les eaux ſulfureuſes ont eu de grandes vertus.

Quoique l'*arſénic* & toutes les préparations arſénicales aient ſur l'économie animale des effets particuliers & différens de ceux qui ſont produits par d'autres poiſons, il ne faut pas croire qu'il ſoit facile d'en reconnoître les effets à la ſeule inſpection des cadavres, & par l'examen même le plus ſcrupuleux de leurs parties ; ſi les ſymptômes ſont diſtincts, les produits ſecondaires de leurs effets, les eſcarres, l'inflammation, la gangrène de l'eſtomac & des inteſtins, exiſtent de même après l'action de tous les poiſons minéraux corroſifs ; il n'y a que la préſence bien reconnue de l'*arſénic* dans les portions de boiſſons ou d'alimens reſtant de ceux qu'ont pris les perſonnes empoiſonnées, qui puiſſent permettre d'aſſeoir un jugement certain ſur ce fait ; encore ne doit on pas ſe permettre de prononcer que ces portions d'alimens & de boiſſons ſont vraiment ſemblables à celles qui ont été priſes par les malades ſans des preuves certaines & authentiques. On a dit que les liquides & les ſubſtances contenues dans l'eſtomac des perſonnes empoiſonnées, peuvent indiquer la nature du poiſon ; & en effet ſi l'on y reconnoît la préſence de l'*arſénic*, il eſt difficile de douter alors de la nature du poiſon ; mais dans ce cas les preuves de cette préſence doivent être claires & multipliées, il ne faut pas s'en rapporter à de ſimples indices, & l'analyſe la plus ſévère, guidée par les procédés les plus exacts que fournit la chimie, doit aſſurer l'exiſtence de l'*arſénic*. La couleur noire, une légère odeur d'ail ne ſuffiſent point ; il faut retirer l'*arſénic* en ſubſtance, en obtenir un poids ſuffiſant pour le ſoumettre à des épreuves ſures, & en conſtater la nature par des combinaiſons. (M. Fourcroy).

ARSENICALES. (*Mat. méd.*)

On nomme ſubſtances ou préparations *arſénicales*, toutes les combinaiſons dont l'arſénic fait partie. Ainſi l'oxide d'arſénic blanc, nommé improprement arſénic dans le commerce, le métal noirâtre qu'on vend ſous le faux nom de mine de Cobalt, ou poudre à tuer les mouches ; l'oxide d'arſénic ſulfuré jaune ou l'*orpiment* ; l'oxide d'arſénic ſulfuré rouge ou le *réalgar* ; la potaſſe arſeniquée ou le *foie d'arſénic*, l'arſéniate de potaſſe, ou le *ſel neutre arſénical* de Macquer, le *beurre d'arſénic* ou le muriate d'arſénic ſublimé, ſont autant de ſubſtances ou de préparations *arſénicales* plus ou moins dangereuſes.

Leurs effets vénéneux ont été décrits dans l'article précédent, on y a donné auſſi les moyens d'en prévenir ou d'en modérer les terribles effets. De toutes ces ſubſtances *arſénicales*, l'oxide d'arſénic blanc, cet oxide uni au ſoufre dans l'orpiment ou le réalgar, ſont celles qui exiſtent le plus ſouvent dans le commerce & dans les arts, & dont on a le plus à craindre les effets. (M. Fourcroy).

ARSÉNIQUE. (*Mat. méd.*)

La ſeule différence de terminaiſon dans le nom d'une ſubſtance très-connue, a ſuffi dans la nouvelle nomenclature méthodique de chimie, pour déterminer la nature de l'arſénic devenu un acide très-puiſſant par la fixation d'une plus grande quantité d'oxigène que celle qu'il contient dans l'état ordinaire d'oxide blanc. En diſtillant ſix à huit parties d'acide nitrique ſur cet oxide, l'acide nitrique ſe dégage en gaz & en acide nitreux; l'oxide lui enlève une portion de ſon oxigène; cette ſurabondance de principe acidifiant fixée dans cet oxide, le convertit en un acide qui diffère de l'oxide primitif par ſa ſaveur extrême & aigre, par la propriété de rougir les couleurs bleues végétales, par ſa fixité, par ſa plus grande diſſolubilité dans l'eau, & par ſes combinaiſons avec les alcalis; l'acide muriatique oxigéné convertit auſſi l'oxide d'arſénic en acide *arſénique*.

L'effet vénéneux de cet acide doit-être beaucoup plus terrible encore que celui de l'oxide d'*arſénique*, en raiſon de l'âcreté & de la plus grande tendance à la combinaiſon qu'il contracte dans ſon acidification, c'eſt une donnée dont il eſt important que les médecins ſoient prévenus. Heureuſement que l'acide *arſénique* confiné juſqu'aujourd'hui dans les laboratoires de chimie, n'eſt pas à redouter comme d'autres préparations arſénicales, parce qu'il n'eſt encore d'aucun uſage dans les arts. Mais comme il eſt poſſible qu'on s'en ſerve quelques jours dans la teinture, & que cette ſubſtance devenue alors ainſi que l'oxide d'arſénic blanc, l'orpiment, le réalgar & l'arſéniate de potaſſe, une cauſe d'erreurs dangereuſes & d'empoiſonnement; il eſt très-important que les médecins ſachent en quoi les connoiſſances de chimie peuvent éclairer l'adminiſtration des moyens propres à en arrêter les effets déletères.

L'acide *arſénique* eſt plus diſſoluble dans l'eau que toutes les préparations arſénicales; une boiſſon abondante peut donc en modérer la terrible impreſſion. Sans être diſſoluble dans le lait comme l'oxide d'arſénic, il coagule ce liquide animal & fait concevoir l'eſpoir qu'il pourroit être évacué par le vomiſſement, après avoir été combiné & comme attaché à la matière caſéeuſe. Les alcalis en adouciſſent l'âcreté en s'y uniſſant, les ſulfures de potaſſe & de ſoude unis au fer en émouſſent l'activité, en le faiſant paſſer à l'état d'oxide-ſulfuré. Les huiles ſur leſquelles il n'a pas d'action à la température animale, ne pourroient que nuire en enveloppant & fixant ſur les parois de l'eſtomac, les molécules d'acide *arſénique*. (M. Fourcroy.)

ARTABA. (*Mat. méd.*)

L'*artaba* eſt une meſure égyptienne, qui n'étoit en uſage que pour des matières ſèches; elle eſt évaluée à environ 20 livres. On trouve cette expreſſion dans les auteurs arabes. (M. Fourcroy.)

ARTEDI, (Pierre) naquit le 22 février 1705 dans la province d'Ingermanland, en Suéde. Son père le deſtina à l'état eccléſiaſtique; mais comme on ne put vaincre ſon goût pour l'hiſtoire naturelle, on lui laiſſa la liberté de ſuivre ſon inclination. En 1716, il entra dans l'école d'Hurneſand, & pendant ſes études a Upſal, il s'occupa beaucoup d'alchimie; il ſe livra dans la ſuite à des ſciences plus ſolides, & s'appliqua en particulier à la médecine. Charles Linnæus, qui étoit venu à Upſal en 1728; y vit *Artedi*, & ne tarda pas à lier une étroite amitié avec lui. Ils ſe communiquèrent leurs lumières; *Artedi* reconnoiſſoit la ſupériorité de Linnæus en botanique, mais celui-ci regardoit *Artedi* comme ſon maître dans la connoiſſance des poiſſons & des amphibies; quant aux recherches ſur la nature des animaux quadrupèdes & des pierres, ils travailloient avec une égale ardeur, & ils étoient tous deux à-peu-près de même force. L'envie de ſe perfectionner par les voyages ſépara ces deux amis. Linnæus prit la réſolution de paſſer en Laponie, & en cas de mort, il établit *Artedi* héritier de tous ſes manuſcrits. *Artedi* parti pour l'Angleterre, fit la même choſe pour Linnæus. Ils ſe rencontrèrent en 1735, à Leyde. Linnæus y procura à ſon ami la connoiſſance du célèbre Seba, & il l'engagea à mettre en ordre le troiſième tome de ſon tréſor, où il ne devoit traiter que des poiſſons. Ce travail étant fini, *Artedi* voulut approfondir davantage ce qui regarde les plantes *ombelliféres*; il acheva enſuite ſa philoſophie ichtyologique, & la diſpoſa à être miſe au jour avant de retourner dans ſa patrie. Mais la mort le ſurprit dans ce deſſein; le ſoir du 27 ſeptembre 1735, il ſortoit de chez M. Seba pour retourner chez lui, lorſqu'il tomba dans un foſſé, où il ſe noya.

Linnæus obtint ſes écrits, les rectifia, les mit en ordre & les fit imprimer. La philoſophie des poiſſons étoit complette; le traité *De ſynonymis* l'étoit auſſi, mais mal en ordre, la bibliothèque étoit imparfaite, & le ſyſtême avoit preſque reçu la dernière main. Linnæus mit ces ouvrages en état de voir le grand jour, & les fit paroître à Leyde, en 1738, *in*-8, ſous ces titres :

Bibliotheca Ichtyologica, ſeu, Hiſtoria Litteraria Ichtyologiæ, in qua recenſio fit Auctorum qui de piſcibus ſcripſere, Librorum titulis, locô & editionis

tempore, additis judiciis, quid quivis Auctor præſtiterit, quali methodô & ſucceſſu ſcripſerit, diſpoſita ſecundum ſæcula in quibus quiſque Auctor floruerit.

Philoſophia Ichtyologica, in qua quidquid fundamenta artis abſolvit, characterum ſcilicet genericorum, differentiarum ſpecificarum, varietatum & nominum theoria rationibus demonſtratur & exemplis comprobatur.

Linnæus a orné ce recueil de la vie de ſon ami qu'il a écrite en latin. Les autres manuſcrits d'*Artedi*, qui riſquoient de s'égarer ou de tomber en des mains étrangères, ont auſſi été recouvrés & achetés par Linnæus.

Cet ouvrage d'*Artedi* étoit devenu rare; les naturaliſtes & les amateurs ne pouvoient que difficilement ſe le procurer. M. Valbaum, médecin-praticien, à Lubeck, en donna une nouvelle édition en 1788, *in*-4.

La première partie, *Bibliotheca Ichtyologica*, eſt de 230 pag.

La ſeconde, *Philoſophia Ichtyologica*, eſt de 196 pag.

Chaque partie ſe vend trois livres.

Cette édition paſſe pour être fort correcte. Elle s'eſt faite à Gripſwald, chez Antoine Ferdinand Roeſe; & ſe trouve à Strasbourg, chez Amand Kœnig. (M. Goulin.)

ARTELSHEIM. (*Eaux minérales*).

Ce lieu préſente une ſource d'eau froide, entre le Rhin & Sceleſtat, que Guérin (*De fontibus medicatis Alſatiæ*, 1769.) vante contre les affections hiſtériques, la goutte & la paralyſie, ſans indiquer ni ſes principes, ni ſes propriétés phyſiques. (M. Macquart).

ARTEMISE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Armoise.) M. Macquart).

ARTEMONIUM. (*Mat. méd.*)

On trouve dans le traité des médicamens de Galien, un collyre, décrit ſous ce nom; il y a longtemps qu'on n'en parle plus en pharmacie. (M. Fourcroy).

ARTERES, (Bleſſures des) (*de Médecine légale*).

Les bleſſures des *artères* ne ſont pas toutes mortelles: il y en a un grand nombre dont il eſt facile de prévenir les ſuites fâcheuſes par un traitement bien entendu. Lorſqu'une *artère*, ſe trouve par exemple, tellement ſituée, que ſa partie ſupérieure eſt ſuſceptible d'être comprimée, ce ne ſera que par la faute du chirurgien, ou par ſa négligence, que le bleſſé périra d'hémorrhagie. Van Swieten cite le cas d'une bleſſure de l'*artère* qui va ſe continuer le long de l'avant-bras, ſous le nom d'interoſſeuſe interne. L'hémorrhagie qui ſurvint auroit pu être arrêtée, ſi on eût comprimé l'*artère* humérale, dont elle eſt un rameau, vers la partie ſupérieure du bras où elle eſt placée le long de l'os, & preſque ſous les tégumens.

En général, plus une *artère* ſituée extérieurement eſt conſidérable, plus elle eſt voiſine de ſon origine, c'eſt-à-dire, du cœur: moins on a de moyens aſſez puiſſans pour empêcher l'hémorrhagie. En effet, la force de la contraction du cœur & de la dilatation du vaiſſeau ſurmonte tous les obſtacles que l'art peut oppoſer. On a vu cependant, après une perte de ſang énorme, de pareilles bleſſures ſe conſolider, au grand étonnement des gens de l'art. Ainſi l'illuſtre Boerhaave ſe plaiſoit à citer à ſes élèves le fait d'un payſan qui eut l'*artère* axillaire coupée d'un coup de couteau; le ſang coula avec tant d'abondance que le bleſſé tomba bientôt dans une ſyncope que tous les aſſiſtans crurent mortelle. Le lendemain ceux qui devoient, en vertu de l'ordonnance du magiſtrat, conſtater juridiquement la mort du bleſſé, & la mortalité de la plaie, lui ayant trouvé encore un peu de chaleur à la région de la poitrine, différèrent l'examen de quelques heures, quoiqu'il n'exiſtât plus aucun indice de vie. Pendant cet intervalle, le bleſſé ſe ranima inſenſiblement, &, contre l'attente univerſelle, après avoir été long-temps dans un état de très-grande foibleſſe, il recouvra ſa ſanté. Son bras qui ne recevoit plus de ſang, ſe deſſecha entièrement.

Le collapſus des parois d'une grande *artère*, qui n'a lieu que par un effet de la ſyncope, arrive bien plutôt lorſqu'une petite *artère* a été coupée.

Les bleſſures des *artères* un peu conſidérables de l'intérieur du corps, ſont une cauſe de mort inévitable parce que ces vaiſſeaux ſont plus voiſins du cœur, parce que le ſang qui le plus ſouvent ne peut être enlevé de la cavité où il s'épanche, ni être repompé par le travail de la nature, occaſionne un délabrement dans les parties ſolides, parce que la main du chirurgien ne ſauroit parvenir juſqu'à eux pour leur appliquer le panſement qui réuſſit dans les bleſſures qui ont leur ſiége à l'extérieur du corps. Tels ſont: 1°. l'aorte aſcendante & deſcendante, qui reçoit le ſang du cœur avec toute la force d'impulſion dont cet organe eſt capable.

2°. Les *artères* coronaires qui naiſſent de l'origine de l'aorte.

3°. Les ſouclavières qui partent de ſa croſſe.

4°. Les carotides pour la compreſſion deſquelles la trachée *artère* ne peut fournir un point de réſiſtance ſuffiſant, & qui communiquent ſoit entre elles, ſoit avec les vertébrales, par des rameaux très-forts.

5°. Les vertébrales qui ſont renfermées, pendant une partie de leur trajet, dans une ſorte de canal oſſeux.

6°. Les vaiſſeaux placés avec les lobes antérieurs du cerveau au-deſſus de la paroi ſupérieure de l'orbite qui, étant extrêmement mince, peut être percée avec une très-grande facilité, comme le prouve une obſervation du célèbre Ruiſch, (*Frederici Ruiſchii, obſervat. anatom. chirurg. centur. obſervat.* 54.).

7°. L'*artère* épineuſe dont le ſang épanché ne peut avoir une iſſue artificielle, à raiſon de l'épaiſſeur des muſcles temporaux qui rendent l'application du trépan impoſſible.

8°. Tous les vaiſſeaux qui ſont à la baſe du crane. La rupture de ces vaiſſeaux eſt mortelle, & par la même raiſon, & par la compreſſion que l'amas de ſang occaſionne.

9°. L'*artère* pulmonaire qui reçoit le ſang immédiatement du ventricule droit, comme l'aorte du ventricule gauche.

10°. Les *artères* bronchiales, œſophagiennes, médiaſtines.

11°. Les *artères* intercoſtales ſupérieures, & les intercoſtales inférieures ou aortiques.

12°. Les *artères* diaphragmatiques qui viennent également de l'aorte.

13°. Le tronc cœliaque, & ſes trois groſſes branches, ſavoir : l'*artère* coronaire ſtomachique, l'*artère* hépatique, & l'*artère* ſpiénique.

14°. Les deux méſentériques, les capſulaires, les rénales, les ſpermatiques, les lombaires, l'*artère* ſacrée antérieure; enfin, les iliaques communes ou primitives, & leurs ramifications.

Lorſqu'une *artère*, ou à raiſon de ſa petiteſſe, ou par un effet d'autres circonſtances, ne laiſſe épancher qu'une très-petite quantité de ſang dans une des cavités; ce fluide alors n'interrompt point l'ordre des fonctions, il eſt rendu plus fluide, par la lymphe qui y afflue, & plus ſuſceptible ainſi d'être abſorbé. Mais ſi des circonſtances contraires en augmentant la vivacité de la circulation, donnent lieu à une hémorrhagie conſidérable, la bleſſure de cette même *artère* peut devenir une cauſe de mort; par les raiſons que nous avons expoſée ailleurs. (*V* BLESSURES) (*mortalité des*). (*Médecine légale*). (M. MAHON.)

ARTÉRIAQUES. (*Mat. méd.*)

On donne *en médecine* ce nom aux remèdes qu'on emploie contre l'atonie, ou les maladies qui proviennent de la trop grande aridité de la trachée artère & du larynx. On peut mettre de ce nombre; 1°. les huiles tirées par expreſſion, ou les émulſions préparées avec les amandes douces, les ſemences de pavot blanc, les quatre ſemences froides, &c. ou les loochs & les ſirops faits de ces ſubſtances; 2°. les vapeurs qui s'élèvent des décoctions des plantes émollientes ou farineuſes, qu'on dirige vers la partie affectée; 3°. les opiates. (*Anc. Encycl.*) (M. FOURCROY.)

ARTHANITA, (onguent d') (*Mat. méd.*)

L'onguent d'*arthanita* eſt une préparation que l'on fait avec le beurre, la cire & l'huile, brûlées & cuites avec les ſucs de pain de pourceau, de concombre ſauvage, la coloquinte, la ſçammonée, l'aloès, l'euphorbe, &c. Cet onguent très-ancien en pharmacie & qui eſt compoſé de corps gras & de purgatifs draſtiques très-âcres, eſt mal préparé ſuivant la plupart des diſpenſaires. Comme les ſubſtances végétales qui le conſtituent ſont les unes en extrait, les autres en poudre, il forme des grumeaux, il ſe deſſeche en partie, il bleſſe la peau du bas ventre ſur laquelle on l'applique, il agit irrégulièrement, il eſt cauſtique ſur un point & inerte ſur un autre, en un mot, c'eſt une préparation très-infidèle dans ſes effets. On trouvera dans la pharmacie de M. Baumé, de bonnes réflexions ſur cet onguent, & une manière d'en rectifier la préparation.

Cet onguent étoit deſtiné à porter ſon action de l'extérieur du bas ventre à l'intérieur. La propriété purgative des ſubſtances qui entrent dans ſa compoſition, l'âcreté de ces matières, l'inégalité dans les altérations qu'en éprouvent les divers ingrédiens, font naître communément un éryſipèle, une inflammation vive à la peau. Les matières graſſes qu'il contient, s'imbibent dans les linges, la chaleur de la peau deſſeche les extraits, & il bleſſe le malade pour peu qu'il ſe remue; ſouvent il produit des coliques très-fortes, ſans exciter d'évacuation.

On l'employoit autrefois, & quelques perſonnes l'emploient encore pour purger les enfans & pour tuer les vers contenus dans les inteſtins. On le ſubſtituoit à des médicamens internes qu'il eſt preſque toujours impoſſible de faire prendre à cet âge, mais l'incertitude dans les effets, les douleurs & les éroſions de la peau du bas ventre, qu'il occaſionne preſque toujours, ſans produire l'effet qu'on en attendoit

doivent faire renoncer à ce médicament. (M. FOURCROY).

ARTHRITIQUES. (*Mat. méd.*).

On déſigne quelquefois par le nom d'*arthritiques*, les médicamens qu'on emploie dans la goutte. Il en a été queſtion au mot antarthritiques. (M. FOURCROY.)

ARTHRITIQUES, (maladies) mot générique dont on ſe ſert pour exprimer les maladies des articulations; mais on l'emploie ſpécialement pour déſigner les maladies de ces parties occaſionnées par une humeur goutteuſe (*Voyez* GOUTTE.) (M. CAILLE.)

ARTHRITIS.

Ce mot eſt dérivé du grec ἄρθρος *articulus*, articulation, & ſignifie maladie articulaire, ou ce que les auteurs appellent goutte; c'eſt le genre de la maladie dont *podagra* eſt l'eſpèce, ce dernier mot ſignifiant goutte aux pieds. (*Voyez* GOUTTE.) (M. CAILLE.)

ARTHRITIS, (la goutte). (*Ordre noſol.*) Genre 183 de Sauvages, & le 250e. de M. Cullen, qui a préféré, avec Boerhaave, le nom de *podagra*. Sauvages en a diſtingué un trop grand nombre d'eſpèces; il en a admis de différentes pour les différentes ſaiſons. M. Cullen a ſimplifié cet article, & nous admettons avec lui, 1o. une goutte régulière qui eſt caractériſée par la rougeur, la douleur, le prurit & la deſquammation d'une partie des extrémités, avec des ſymptômes inflammatoires.

2o. Une goutte lente & peu active, accompagnée de flatulence & de l'atonie de l'eſtomac, avec peu de douleur & d'inflammation dans les extrémités.

3o. Une goutte rétrograde, qui des extrémités ſe porte vers l'intérieur.

4o. Une goutte errante ou vague, qui ſe fixe avec peine, & paroît rapidement en diverſes régions.

La goutte ſe complique avec le rhumatiſme, le ſcorbut, la vérole & le rachitis. (V. D.).

ARTHROCACE. (*Voyez ſpina ventoſa*). (M. CAILLE).

ARTHROCACE. (*Ordre noſol.*) Genre 78e. de Sauvages, rapporté par M. Cullen au genre 7e. qui eſt la phlogoſe, *inter phlegmaſias*. Ulcère de la moëlle des os, qui ſiége le plus ſouvent vers les épiphyſes, avec carie, exoſtoſe & douleurs très-aiguës.

Le *pedarthrocace* de Vogel eſt à-peu près la même maladie, puiſqu'il le définit la tumeur d'un os, accompagnée de douleurs très-vives & de tendance à l'ulcération.

On doit encore rapporter à ce genre le *ſpina-ventoſa* de Boerhaave, 526. (V. D.)

ARTHRODYNIA.

Douleur des articulations. (*Voyez* RHUMATISME chronique ou ſans fièvre.) (M. CAILLE).

ARTHRODYNIE, *arthrodynia*, (*ordre noſol.*). Genre 22e. de M. Cullen. C'eſt une eſpèce de rhumatiſme. M. Cullen diviſe le rhumatiſme en aigu, qui eſt accompagné de fièvre & de chaleur externe; & en chronique, qui eſt ſans fièvre, ſouvent même ſans tumeur, & dans lequel les membres, quelquefois affoiblis, éprouvent des douleurs plus ou moins vives, dont la chaleur diminue pour l'ordinaire l'intenſité. C'eſt cette eſpèce d'affection que M. Cullen appelle *arthrodynie*. Il eſt juſte, dit-il, de ne pas lui donner le même nom qu'au rhumatiſme aigu, qu'il appelle *rhumatiſmus*, puiſqu'elle en diffère ſous beaucoup de rapports. (V. D.)

ARTHROPUOSIS. (*Ordre noſol.*). Genre 25e. de M. Cullen. Affection douloureuſe & profonde des membres, dont le ſiége eſt ſur-tout dans les parties muſculaires, & qui ſuccède pour l'ordinaire à une contuſion, ſans phlogoſe marquée. La fièvre, d'abord douce, participe du caractère de l'hectique, & il ſe fait enfin un apoſtême. C'eſt l'*iſchias ex abſceſſu* de Sauvages, le *morbus coxarius* de Dehaen, *Rat. med.* tome I.

Cette maladie diffère du rhumatiſme & de l'arthrodynie, dans leſquels il ne ſe forme point d'abcès. M. Cullen a cru devoir créer un mot nouveau pour déſigner cette maladie. (V. D.)

ARTI. (*Mat. méd.*).

Nom brame d'une plante du Malabar de la famille des convolvulus. Elle eſt gravée dans l'*hortus Malabaricus*, vol. II, p. 121, pl. 59.

Linné l'appelle *impomœa*, *pes tigridis*, *foliis palmatis*, *floribus aggregatis*.

Cette plante eſt annuelle rampante & grimpante; la racine eſt courte, cylindrique; les feuilles ſont dans une poſition alterne, pointues, portées ſur un pédicule hériſſé de poil comme les tiges.

La fleur eſt blanche, luiſante, d'une ſeule pièce, en entonnoir; l'ovaire, en mûriſſant, devient une

capſule ſpheroïde de quatre lignes de diamètre, ou quatre loges s'ouvrent par quatre battans, & contiennent chacune une graine triangulaire, qui devient brune & légèrement velue.

L'*arti* n'a qu'une ſaveur & une odeur ſauvages: en quelqu'endroit qu'on le bleſſe, il rend une liqueur laiteuſe abondante.

On pile les feuilles de cette plante avec du poivre; on les applique ſur les tumeurs qu'elles font diſparoître très-facilement. On les place encore ſur les morſures des chiens enragés, dont elles paſſent pour attirer, & dénaturer le venin. (*Anc. Encyclopédie*). (M. MACQUART).

ARTICHAUT. (*Cynara*). (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre Ier., alimens.

Section Ire., végétaux.

L'*artichaut* eſt un genre de plante à fleurs conjointes, de la famille des compoſées-floſculeuſes; il a de très-grands rapports avec les chardons & les carthames.

Nous ne parlons ici que de l'*artichaut* commun.

Cynara foliis ſubſpinoſis, pinnatis indiviſiſque, calycinis ſquamis ovatis. LIN.

Cynara hortenſis acuta, C. B., p. 383.

Cynara hortenſis non aculeata, idem.

On diſtingue trois variétés de cette eſpèce d'*artichaut*.

L'*artichaut* vert,

L'*artichaut* violet,

Et le petit *artichaut*, ou *artichaut* rouge.

L'*artichaut* eſt une plante potagère, dont la racine eſt groſſe, longue, fuſiforme. Elle pouſſe une tige droite, canelée, cotoneuſe, qui s'élève environ à trois pieds de hauteur. Ses feuilles ſont alternes, fort grandes, molles, un peu épineuſes, profondément découpées. La fleur eſt purpurine, terminale, & forme une tête écailleuſe très-groſſe. Cette plante croît naturellement dans les régions méridionales de l'Europe. On la cultive dans les jardins pour l'uſage de la cuiſine.

Ce ſont les fleurs non épanouies de cette plante qu'on ſert ſur nos tables, on n'en mange que la partie charnue qui ſe trouve à la baſe des écailles du calice, & le réceptacle épais qui ſoutient les fleurons qu'on nomme porte-feuille ou cul d'*artichaut*.

On mange communément les *artichauts* frits, à la ſauce blanche, à l'huile & au vinaigre, ſur-tout quand ils ſont jeunes, tendres & crus: alors on les nomme *artichauts* à la poivrade. C'eſt un des mets les plus agréables & les plus utiles, & les plus communs. On fait ſécher les portefeuilles d'*artichauts*, on les mêle aux ſauces en guiſe de champignons. On en a de frais pendant toute l'année dans le Languedoc.

Si, comme on l'a dit, les *artichauts* ont la vertu d'exciter la vigueur des hommes, il faut croire que c'eſt ſeulement par la vertu tonique, ſtomachique & excitante qui leur eſt commun avec tous les alimens tirés de la même claſſe. (M. MACQUART).

ARTICULAIRE (*maladie*). (*Voyez* GOUTTE). (M. CAILLE).

ARTILLERIE (troupes, équipages d') (*Hygiène militaire*).

La ſanté des troupes de l'*artillerie*, & des gens qui conduiſent les canons & les vivres, a paru mériter quelqu'attention, par rapport aux dangers de la guerre. On trouve dans le code de médecine militaire, de M. Colombier, des détails ſatisfaiſans ſur cet objet.

L'équipage de l'*artillerie*, dit-il, & celui des vivres d'une armée, ont une ſuite nombreuſe d'hommes & d'animaux, indépendamment du militaire qui eſt attaché au premier, & des gardes qu'on met de l'autre. Le ſervice des troupes de l'*artillerie*, & celui des charretiers de toute eſpèce qui conduiſent le canon ou les charriots des vivres, expoſe la ſanté à des dangers particuliers, qui dépendent de la poſition & du travail.

On ſait en effet que comme le canon & tout ce qui eſt de la ſuite qu'il entraîne, marchent très-lentement, la plupart du tems on le conduit nuit & jour, & preſque ſans relâche. Il en eſt de même des charios des vivres; & il réſulte de là que les conducteurs & les troupes ſont non-ſeulement haraſſés, mais ſouvent percés par l'humidité, la pluie, tranſis de froid; ce qui rend parmi eux les péripneumonies fréquentes. Enſuite on parque l'*artillerie* & les vivres qui ſuivent l'armée, & dans cette poſition, il n'y a de danger évident que celui d'un ſéjour trop long, où l'on ne prendroit pas les précautions que nous allons indiquer. Mais outre ces parcs, qui ſont à la queue de l'armée, il y a ſur les derrières différens dépôts, ou plutôt des diviſions qui reſtent quelquefois pendant toute la campagne dans le même état.

C'eſt-là que la vapeur du fumier pourri, & des excrémens, l'intempérance, la débauche, une ſituation incommode, &c., produiſent beaucoup de maladies

ladies graves, ſur-tout dans les tems humides & en automne.

Pour s'en garantir il faut prendre les précautions ſuivantes:

1°. On choiſira un terrein ſec, qui ſoit un peu élevé, voiſin, s'il ſe peut, d'une rivière pour former le parc. Ceci s'entend auſſi de ceux qui ſont à la queue du camp.

2°. On fera autour du parc des foſſés aſſez larges pour entretenir les eaux de pluie, ou autres, dans la rivière, ou le plus loin qu'il ſera poſſible.

3°. Tout les huit jours on conduira le fumier hors du parc, & aſſez loin pour qu'il ne nuiſe pas.

4°. On s'éloignera des voieries, des marais, &c.; & les latrines ſeront bouchées tous les jours.

5°. On changera la poſition du parc au moins tous les mois.

6°. On veillera ſur la conduite du ſoldat & du charretier, qui ſont un peu trop relâchés ſur leurs devoirs dans ces poſitions, tant parce que leurs moyens ſont plus grands pour ſe livrer à la débauche, que parce que le voiſinage des villes ou villages les met à même de ſe déranger. On a vu dans ces eſpèces de camps autant de filles ou de femmes que d'hommes.

7°. On fera exercer les ſoldats d'*artillerie* comme ceux des troupes; car s'ils reſtent trop long-tems dans l'inaction, lorſqu'il ſera queſtion de marcher ou d'agir, ils tomberont malades plus facilement.

8°. C'étoit ſur-tout à cette eſpèce de ſoldat, & aux charretiers, que M. Colombier vouloit qu'on donnât des chemiſes de toile bleue, ſemblable à celles que portent les marins, & qu'il croyoit très-propres à prévenir la vermine. Le bufle lui paroiſſoit leur convenir auſſi.

9°. On fera mettre d'ailleurs en uſage les moyens propres à entretenir la ſalubrité dans les camps, & tout ce qui a rapport aux différentes eſpèces d'hommes qui ſervent à l'armée. (M. THOURET).

ARTISANS, (maladies des) (*Méd. pratique*).

Les arts ſont pour ceux qui les pratiquent une ſource de maux qui dépendent ſouvent des ſubſtances qu'on y emploie, des opérations qu'on leur fait ſubir, ou des mouvemens déréglés auxquels les divers procédés qui conſtituent ces arts, obligent de ſe livrer ceux qui les exercent. Pour traiter cet objet en général, nous parlerons dans une première ſection des auteurs qui s'en ſont occupés, & nous offrirons un précis de l'hiſtoire de la médecine ſur cette partie, dans une ſeconde ſection, nous préſenterons un plan qui nous paroît propre à renfermer tout ce que l'art poſſède à cet égard.

SECTION PREMIÈRE.

Des auteurs qui ont traité des maladies des artiſans.

Quoique peu d'auteurs aient écrit ſur les maladies des *artiſans*, en général, & que Ramazzini ſoit preſque le ſeul qui ſe ſoit occupé de cet objet en particulier, on trouve cependant un grand nombre d'obſervations dans la plupart des ouvrages de médecine, anciens & modernes. Hippocrate a décrit une maladie particulière aux fondeurs; Aëtius nous a peint une partie des maux auxquels les lutteurs étoient expoſés. Baillou a vu une ophtalmie cauſée par les vapeurs des boues de Paris, chez un ouvrier qui les ramaſſoit. Poterius a décrit la maladie d'un potier de terre. Ettmuller a donné le détail de celle d'un potier d'étain, dont le métier lui cauſa un aſthme convulſif. Vedelius dans ſa pathologie dogmatique a parlé avec aſſez d'étendue des maladies des ouvriers en petits objets. Diemerbroeck en diſſéquant le domeſtique d'un lapidaire, mort aſthmatique, lui trouva les véſicules pulmonaires remplis de poudre de diamant; un an après il eut occaſion de faire la même obſervation ſur les poumons de deux ouvriers du même état. Beaucoup de médecins ſe ſont occupés depuis plus d'un ſiècle des maladies des mineurs, de ceux qui paſſent preſque leur vie ſous terre, des ouvriers qui fondent & qui travaillent en général les différentes ſubſtances métalliques.

Il eſt une claſſe d'auteurs qui ont décrit en particulier & en détail quelques maladies particulières à certains genres d'ouvriers. La colique produite par le plomb, & à laquelle les plombiers, les peintres, les potiers de terre, les paſſementiers, &c. ſont expoſés, a fait l'objet de beaucoup de travaux. Avicenne, Craton, Cardan, Fernel, Houllier, en ont dit quelque choſe dans leurs ouvrages. Citois, *Citeſius*, eſt le premier qui ait écrit *ex profeſſo* ſur cette maladie, qu'il a vu très-fréquente & comme épidémique en Poitou; après cet auteur on trouve les ouvrages ſuivans ſur la même maladie.

1° *Ilsemann, de Colica Saturninâ.*

2°. Baker, ſur la colique du Devonshire.

3°. *Huxham, de morbo colico dammoniorum.*

4°. *Zeller, Joan. & Emmanuel Weiſman docimaſia, ſigna, cauſa & noxiæ vini lithargyro mangoniſati, &c. variis experimentis illuſtrata.*

5°. Combaluſier, obſervations & réflexions ſur la colique de Poitou.

6°. Tronchin, *de colico dolore pictonum.*

7°. Poitevin, *de colico dolore pictonum dicto.*

8°. Gardane, recherches ſur la colique métallique.

9°. Pluſieurs thèſes de la faculté de médecine de Paris.

10°. Journal de médecine.

11°. *Dehaen ratio medendi.*

12°. Traité des mauvais effets de la fumée de la litharge, par Stockhuſen, traduit par Gardane.

Les maladies particulières aux ſoldats, dans les marches, dans les camps, &c. ont auſſi fait le ſujet des études & des réflexions de beaucoup de médecins.

Les guerres que les anciens peuples ont eu à ſoutenir, les ont mis dans la néceſſité d'avoir des médecins à la ſuite de leurs armées, & on lit dans les hiſtoriens, qu'ils avoient ſur tout le plus grand ſoin de la ſanté de leurs ſoldats. Cependant les médecins de ces temps reculés ne paroiſſoient pas avoir fait beaucoup de progrès dans la médecine militaire, puiſque rien n'eſt ſi commun dans Tite-Live, Tacite, &c. que de trouver les détails de maladies qui ont ravagé la plus grande partie des armées, auxquelles on n'a pu apporter aucun ſecours. Polybe, Ælien, Végece, Hyginus, dans leurs ouvrages ſur l'art militaire, ont donné quelques préceptes relatifs à la ſanté des ſoldats, & ils ont dit très-peu de choſe ſur le ſoin des malades. Si l'on n'avoit pas perdu les traités de Celſe, ſur l'art militaire, nous aurions ſans doute beaucoup de connoiſſances ſur la médecine des armées chez les romains. Ce n'eſt guères que depuis le milieu du ſeizième ſiècle & le commencement du dix-ſeptième, qu'on a travaillé avec ſuccès ſur l'hygiene, la médecine & la chirurgie militaire. Les premiers ouvrages, eſtimés depuis cette époque, ſont ceux de Schneberger, Portius, Dickelius, Botal, &c. mais depuis le milieu du dix-ſeptième ſiècle, on a vu paroître une foule d'ouvrages ſur cette matière importante. Malgré ces traités nombreux, il étoit réſervé aux médecins du dix-huitième ſiècle de rendre ce travail complet. C'eſt principalement aux ouvrages de MM. Pringle, Van-Swieten & Monro, qu'on eſt redevable de cette perfection, & la médecine d'armée eſt devenue, depuis leur publication, & plus facile & plus certaine. Nous n'entreprendrons pas de donner ici un extrait de ces livres déja fait avec exactitude par M. le Begue de Preſle, ni d'offrir une liſte étendue de tous les ouvrages ſur les maladies des ſoldats; nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux principaux ouvrages que nous avons cités, & au traité complet de la médecine militaire par M. Colombier. Le journal de médecine militaire publié par M. de Horne, contient un grand nombre de faits utiles, ſur cette partie de l'art de guérir.

Il y a peu d'auteurs qui aient écrit *ex profeſſo* ſur les maladies des gens de mer. Les anciens chez qui la navigation étoit fort peu avancée, & qui ne connoiſſoient point ces voyages de long cours qui font communiquer aujourd'hui les deux mondes, n'ont preſque rien dit ſur la médecine des navigateurs. Sans doute que dans ces temps reculés, les marins moins nombreux étoient auſſi moins expoſés à ces maladies qui ſont aujourd'hui ſi communes & ſi meurtrières parmi eux. Les médecins anciens n'ont donc rien pu dire ſur cet objet, puiſqu'ils n'ont point eu occaſion de faire des obſervations en ce genre.

Nous ne nous propoſons pas de donner une ſuite exacte & ſcrupuleuſe de tout ce qu'on a dit ſur l'hygiene & la médecine des navigateurs: nous nous bornerons à faire connoître quelques ouvrages ſur cette matière.

Pluſieurs médecins ont écrit ſpécialement ſur la ſanté des gens de mer, & nous avons de très-bonnes diſſertations ſur cet objet. Telles ſont celles de MM. Duhamel du Monceau, *Moyen de conſerver la ſanté des équipages*; Halles, 1°. *Obſervations ſur les moyens de conſerver l'eau douce que l'on embarque ſur les vaiſſeaux*; 2°. *Obſervations ſur les moyens d'empêcher que le biſcuit & le bled qu'on embarque ſur les navires, ne ſoient mangés par les hannetons, les coſſons, les calandres, les ſcarabées, & autres inſectes*, &c. inſérées à la fin du ſecond volume de *l'hiſtoire naturelle de l'homme malade*, par M. Clerc; Deſlandes, ſur les moyens de conſerver l'eau douce dans les vaiſſeaux, *Mémoires de l'académie royale des ſciences*, année 1722. Poiſſonier, *manière de déſaler l'eau de mer*; Huxham, *nautarum in curſibus exploratoriis & itineribus, ſanitatem conſervandi methodus.* Cette diſſertation aſſez courte ſe trouve à la page 86 du troiſième volume des ouvrages de ce médecin; Lind, chapitre quatrième de la ſeconde partie de ſon traité du ſcorbut, intitulé: *La cure prophylactique, ou les moyens de prévenir cette maladie ſpécialement ſur la mer.* Rouppe, quatrième partie de ſon traité des maladies des navigateurs, intitulé: *De claſſiariorum ſanitatem conſervandi modo.*

Quant aux maladies des gens de mer, le traité du docteur Rouppe, *De morbis navigantium*; celui du docteur Lind, ſur le ſcorbut; & l'ouvrage de M. Poiſſonnier Deſperieres, ſont entre les mains de tout le monde, & il ſeroit inutile d'ajouter quelque choſe de plus à leur éloge. Ce que J. de Vigo a dit des fièvres des marins, & l'ouvrage de Glauber, intitulé: *Conſolatio navigantium*, ne doivent être regardés que comme des eſquiſſes des deux précédens. Celui de Glauber a cependant beaucoup de réputation, & il eſt recherché par les praticiens.

Comme les navigateurs ſont expoſés aux maladies

des pays chauds, les auteurs qui ont écrit ſur ces maladies peuvent être conſultés avec beaucoup de fruit. Bontius, Piſon, Proſper Alpin, &c. ſont de ce nombre.

Les médecins anglois ont beaucoup travaillé ſur les maladies des gens de mer. La marine qui a toujours été floriſſante chez eux, a multiplié les obſervations & les ouvrages ſur cette matière. La plupart ſont écrits en Anglois, & ceux qui n'entendent point cette langue, ſont privés des connoiſſances précieuſes qu'ils renferment; cette privation fait ſentir la néceſſité d'une traduction de ces ouvrages à laquelle M. le Begue de Preſle, médecin de la faculté de Paris, a travaillé long-temps; ſon objet étoit de réunir tout ce qui a été écrit ſur le traitement de ces maladies depuis Bachius, en 1631, juſqu'à Clarcke, en 1776. M. le Begue de Preſle y donne en entier les ouvrages les plus eſtimés, tels que ceux de Bontius, Piſon, Sloane, P. Alpin, le Caan, Towne, Wren, Cleghorn, Chalmers, Ruſſelt, Hillary, Lind, Rouppe, Biſſet, Bancroft, Clarke, &c. Il traite auſſi des maladies des nègres, de celles des femmes & des enfans, de l'effet de la ſaignée, des vomitifs, des purgatifs, des véſicatoires & de l'opium dans les pays chauds; du régime, des préſervatifs, & des remèdes propres à chaque contrée.

Les maladies des ſoldats, l'hygiène & la médecine militaire, ainſi que celles des gens de mer, ſeront expoſées dans ce *dictionnaire* à leurs articles particuliers, & nous n'avons eu pour but ici que de faire voir le rapport de cette partie de la médecine avec celle qui s'occupe en général de la nature & de la guériſon des maux produits par les diverſes occupations auxquelles les hommes ſe livrent. Paſſons maintenant aux auteurs qui ont traité de toutes les maladies des *artiſans*.

Les faits iſolés & en petit nombre, relatifs aux maladies des *artiſans*, que les médecins, avant la fin du dix-ſeptième ſiècle, avoient conſignés dans leurs ouvrages, ne pouvoient être que d'une utilité médiocre, ſi un travailleur infatigable n'eût entrepris de les lier, d'y joindre des obſervations particulières, & d'en faire un corps complet d'ouvrage qui peut inſtruire les médecins & leur faire ouvrir les yeux trop long-temps fermés ſur le ſort malheureux des *artiſans*. Ramazzini obſervant à Modène, des vidangeurs qui travailloient aux latrines de ſa maiſon, frappé des dangers qu'ils couroient, réfléchit aux moyens de les diminuer & de rendre leur condition moins affreuſe. C'eſt à cette époque que nous devons le traité qu'il a laiſſé ſur les maladies des *artiſans* dont il ſeroit inutile de faire un éloge étendu. La nouveauté du ſujet, la difficulté de le traiter, le travail immenſe qu'exigeoit l'aſſemblage néceſſaire des obſervations faites avant lui, les détails minutieux & multipliés ſur les manœuvres des *artiſans* qu'il falloit conſulter eux-mêmes, l'âge avancé de Ramazzini, rien ne fut capable de le décourager & de le détourner de ſon projet. Conſulter les ouvrages nombreux des praticiens pour en extraire ce qui avoit rapport à ſon objet, ceux des hiſtoriens, des économiſtes ſur les manœuvres, ſur l'hiſtoire des arts, dans les différens âges du monde; écrire aux médecins célèbres des autres villes pour avoir des éclairciſſemens ſur les maladies des ouvriers particuliers aux lieux qu'ils habitoient, parcourir les boutiques & les atéliers à ſa portée pour y puiſer des connoiſſances qu'aucun auteur ne pouvoit lui donner; interroger les différens ouvriers ſur leurs profeſſions & leurs maladies; telle eſt la tâche que ſe propoſa Ramazzini, & qu'il remplit avec tant de zèle & d'exactitude. Son ouvrage parut pour la première fois à Modène, en 1700; quelques années après on le publia, traduit, en Allemagne; en 1713 il fut réimprimé à Padoue, avec un ſupplément de douze chapitres; il a été depuis imprimé pluſieurs fois dans les différentes éditions des ouvrages de Ramazzini qui ont été données à Londres & à Genève. Ceux qui ont médité les écrits de Ramazzini ſavent aſſez les apprécier, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici l'éloge; nous obſerverons ſeulement que ſon traité des maladies des *artiſans* a été la ſource où ont puiſé tous ceux qui ont voulu écrire ſur cette partie de la médecine, nous donnerons facilement la preuve de cette aſſertion, en paſſant rapidement en revue les principaux auteurs qui ont parlé depuis Ramazzini des maladies de la plupart des *artiſans*. Ces auteurs ſont en petit nombre, nous n'en connoiſſons que cinq; 1°. en 1740 il parut un livre intitulé: *La médecine, la chirurgie & la pharmacie des pauvres*, par Hecquet, mis au jour par Lacherie. On trouve dans le ſecond volume de cet ouvrage, des détails aſſez étendus & qui comprennent environ 140 pages, ſur les maladies des *artiſans*. C'eſt un extrait tout pur de Ramazzini. Hecquet y indique les mêmes obſervations, les mêmes remèdes & les mêmes préſervatifs que le médecin de Padoue, dans l'ouvrage duquel il paroît avoir puiſé.

2°. Le dictionnaire de ſanté, par deux médecins, donné au public, en 1760, offre dans le ſecond volume, à l'article *maladies des* artiſans, environ cinquante pages ſur cet objet; les *artiſans* y ſont rangés par ordre alphabétique. En liſant attentivement & avec ſoin ces détails, & en les confrontant avec ceux de Hecquet, on y trouve les mêmes phraſes, les mêmes expreſſions & les mêmes recettes. Pour en donner une preuve, il ſuffira de rapporter quelques paſſages de ces deux ouvrages. On lit page 91 du dictionnaire de ſanté, maladies des porteurs-de-chaiſe; « les porteurs-de-» chaiſe ſont un autre genre d'hommes que le poids » de leur profeſſion accable ». Dans Hecquet, pag. » 110 les porteurs-de-chaiſes ſont un autre genre » d'hommes que le poids d'une profeſſion accablante; à

» la page 92 du même dictionnaire, vers le milieu, » ſi l'on ajoute à ces inconvéniens l'habitude où ſont » les porteurs-de-chaiſe de s'enivrer de vin & d'eau-» de-vie, l'on ſaura la raiſon pourquoi le ſang » ſouffrant par ſa turgeſcence ou trop raréfié, paſſe » alors difficilement par le poumon ». En confrontant avec Hecquet, on trouve page 3, la phraſe ſuivante : « ſi l'on ajoute à ces inconvéniens l'ha-» bitude où ſont les porteurs-de-chaiſe, de s'enivrer » de vin & d'eau-de-vie, on ſaura pourquoi le » ſang bouffant par ſa turgeſcence ou trop raréfié, » paſſe alors bien difficilement par le poumon; » il n'y a de différent dans ces deux paſſages, que le mot bouffant de Hecquet, auquel les auteurs du dictionnaire de ſanté, ont ſubſtitué celui de ſouffrant. En faiſant un aſſez grand nombre de confrontations ſemblables, il eſt très-aiſé de ſe convaincre que les auteurs du dictionnaire de ſanté, ont copié Hecquet dans ces détails.

3°. Le dictionnaire de médecine publié à Paris, en 1772, eſt une répétition du dictionnaire de ſanté. Les auteurs du premier n'ont fait que changer l'ordre des phraſes du dictionnaire, & en ajouter quelques nouvelles, ſur-tout au commencement & à la fin de chaque article. C'eſt ce dont on peut facilement ſe convaincre en conſultant ces deux livres l'un après l'autre.

4°. Le docteur Nicolas Skragge a ſoutenu à Upſal, le 15 juin 1764, une thèſe ſur les maladies des *artiſans*, que l'on trouve dans le ſeptième volume des *Amœnitates academicæ*, de Linnéus. Cette diſſertation d'environ dix pages eſt un extrait très-précis du traité de Ramazzini : » *Adeò verò ſolidè* » *hoc argumentum ab italo doctiſſimo Ramazzini, in* » *ſuo de morbis artificum libro, eſt elaboratum, ut* » *maximi idem à medicis habeatur pretii. Cùm autem* » *hic liber rarior ſit atque difficilior, quam ut vulgo* » *inſervire queat, ego non tantum optima quæque* » *ex hoc opere ſeligere, ſed meas quoque, & alio-* » *rum addere obſervationes quas in arduo hoc argu-* » *mento, & plurum omninò operam ad perfectum* » *faſtigium poſcente, Ramazzini reliquit intactas* ». M. Skragge s'eſt contenté d'indiquer les maladies auxquelles chaque *artiſan* eſt ſujet ſans donner aucun détail ſur les remèdes qui conviennent à ces maladies; il y a dans cet opuſcule quelques obſervations propres au docteur Skragge, dont voici le précis.

A. Les ouvriers qui font la céruſe, ſont ſujets à la rigidité des membres & à la goutte ſixe.

B. Les fondeurs en caractères, aux maladies des nerfs, à l'engourdiſſement, la contraction, à la colique de plomb & aux vomiſſemens.

C. Ceux qui tirent le charbon de terre de la mine, deviennent tous contrefaits à cauſe de la poſture qu'ils ſont obligés de prendre dans leur travail.

D. Les maçons ainſi que ceux qui habitent des maiſons nouvellement bâties éprouvent une fièvre hémitritée.

E. I. Les charbonniers ſont attaqués de la pâleur, de l'aſthme, de la toux & de la phthiſie.

Ce rapport des deux dictionnaires entr'eux & avec Hecquet, la conformité de ce dernier, ainſi que du docteur Skragge avec Ramazzini, prouvent inconteſtablement la diſette des faits, & le peu de progrès de la ſcience, dans cette carrière depuis le médecin italien qui a commencé à la parcourir.

5°. Telle eſt encore à-peu-près la manière dont le docteur Buchan a parlé des maladies des *artiſans* dans ſa médecine domeſtique, traduite par M. Duplanil, en 1775; ce qu'il en a dit, appartient à Ramazzini, mais il a le mérite d'avoir raſſemblé en peu de pages, le plus utile, & de l'avoir diſtribué en trois articles ſéparés. Dans le premier il traite des maladies cauſées par les vapeurs malfaiſantes des trois règnes; le ſecond offre celles que procure la vie fatiguante & pénible des porte-faix; &c. le troiſième expoſe les maux qui ſont l'effet des travaux ſédentaires. Ces détails ſont tous intéreſſans, ſur-tout par la manière neuve dont ils ſont repréſentés. Nous nous faiſons un devoir d'en donner ici un extrait précis, & d'offrir le tableau de ce qui appartient en propre à M. Buchan.

Ce médecin dans ſon article premier, avertit les mineurs d'éviter la conſtipation, en machant un peu de rhubarbe, ou en avalant une quantité ſuffiſante d'huile d'olive. Il indique les maladies des plombiers, des doreurs, des chandeliers, & de ceux qui reſpirent des vapeurs animales, il leur preſcrit les règles déjà données par Ramazzini, & par ceux qui ont ſuivi ce dernier.

Dans le ſecond article, il paſſe en revue tous les ouvriers occupés à des travaux pénibles. Il leur conſeille d'abord de ne pas faire par oſtentation une épreuve inutile de leurs forces. L'érésipèle, les coliques & toutes les maladies de bas-ventre auxquelles ils ſont trop ſujets, reconnoiſſent pour cauſe, ſuivant le médecin Anglois, la tranſpiration ſupprimée. La mauvaiſe nourriture ajoute encore à ſon intenſité. En parlant des maux des laboureurs, il blâme la coutume où ſont les ouvriers de la campagne, de paſſer ſubitement du froid au chaud, de dormir au ſoleil, de reſter ſans manger des journées entières; il leur preſcrit de ſe laver les mains dans l'eau froide, & de les eſſuyer avec des linges très-ſecs, de ſe mettre à l'abri pour repoſer en ſureté, d'être plus ſoigneux dans le choix de leurs alimens, d'éviter des excès dans le manger & ſur-tout de ne

point s'expoſer à être les victimes d'une ardeur imprudente.

Les ſoldats & les gens de mer occupent enſuite le docteur Buchan, il n'y a qu'une page, & rien de particulier ſur les premiers; ce qui regarde les ſeconds eſt très-intéreſſant. Il croit que l'intempérance eſt la cauſe qui fait périr les matelots ſur les côtes étrangères, & qu'il ſeroit poſſible de diminuer leurs maux dans les voyages de long cours. En conſervant ſur mer des légumes & des racines, des fruits acides, de la farine pour faire du pain frais, du moût de bierre en pâte, des animaux vivans, des tablettes de bouillon & la purée de pois. Il recommande ſur-tout l'uſage des acides; on voit que ſur ce point, il eſt entièrement d'accord avec Huxham dont il a imité la diſſertation ſur les moyens de conſerver la ſanté des navigateurs que nous avons extraite avec ſoin à la fin des maladies des gens de mer. M. Buchan indique le quinquina comme ſpécifique contre les fièvres putrides, intermittentes à la doſe d'un gros par jour, de quelque manière qu'on l'adminiſtre.

Dans le troiſième article, ce médecin remarque que la plus grande partie des hommes ſont occupés à des travaux ſédentaires; il accuſe comme cauſe des maladies qui naiſſent de ces travaux, le défaut d'exercice, l'air gâté par la reſpiration de pluſieurs ouvriers enfermés dans une petite chambre; l'humeur de la tranſpiration de mauvais caractère qui s'exhale de leurs corps, la ſituation vicieuſe où ils ſont forcés de ſe tenir dans leurs travaux, & qui, en gênant l'eſtomac, trouble la digeſtion, & dérange le jeu des poumons. Outre les moyens généraux de remédier à ces maux que M. Buchan indique, il propoſe de changer la poſition vicieuſe des ouvriers par des moyens méchaniques, de faire faire, par exemple, une table particulière pour les tailleurs, de ſorte que leurs jambes ne ſoient pas pliées, de faire de l'exercice, de cultiver un petit jardin; il cite pour preuve de la poſſibilité de cette culture, la ville de Sheffield dans la province d'Yorck, où les couteliers ont chacun un coin de terre qu'ils labourent, & qui leur eſt utile par l'exercice & par le rapport. Mais dans les grandes villes, telles que Londres & Paris, les ouvriers ne pouvant ſe procurer cet avantage, doivent le remplacer par tous les exercices du corps.

SECTION SECONDE.

Plan d'un traité méthodique des maladies des artiſans.

Après avoir rendu compte du travail des médecins ſur les maladies des *artiſans*; nous voyons qu'avant d'expoſer notre plan, il eſt à propos d'apprécier en général les rapports qui exiſtent entre les arts & les maladies qui affectent les hommes, ainſi que l'utilité qui réſulte de l'obſervation des maladies des *artiſans*.

Pour démontrer que les arts doivent néceſſairement influer ſur les maladies, il eſt indiſpenſable de parcourir les différentes claſſes de ces dernieres. On les diſtingue ordinairement en ſporadiques, endémiques & épidémiques.

Les ſporadiques ſont particulières à quelques hommes, elles font peu de ravage, & doivent leur naiſſance, ou à un vice héréditaire, ou à quelque faute dans l'uſage de ſix choſes non naturelles. On ne peut douter que les arts n'influent ſur cette claſſe de maladies, puiſque les travaux que tous exigent ſont des erreurs continuelles dans une ou pluſieurs des ſix choſes non-naturelles, ſoit un exercice trop violent ou plus modéré qu'il ne doit être pour l'entretien de la ſanté, ſoit l'inſpiration d'un air infecté de vapeurs nuiſibles; mais nous devons avertir ici que ſi les arts cauſent certaine maladie, il en eſt d'autres auſſi dont ils garantiſſent. L'influence des arts ſur les maladies que nous nous propoſons d'obſerver, doit donc être conſidérée ſous deux rapports, ou relativement aux maladies qu'ils font naître, ou relativement à celles dont ils préſervent.

Il eſt inutile de démontrer ici que les arts peuvent occaſionner des maladies ſporadiques, puiſque le traité de Ramazzini n'offre qu'une ſuite de maux ſemblables, produits par les arts.

Quant aux maladies de ce genre dont les arts préſervent, il y en a pluſieurs dans le traité de Ramazzini, ainſi les ouvriers qui travaillent dans les mines de cuivre, n'ont jamais mal aux yeux, ſuivant cet auteur; ainſi ceux qui exercent leurs jambes dans leurs travaux, ne reſſentent point les douleurs vives de la goutte, & les femmes qui s'occupent à faire des tiſſus, ne ſont pas ſujettes aux ſuppreſſions des règles.

Il eſt aſſez facile de rendre raiſon de ces influences des arts. En effet, ſi des maladies peuvent naître par des mouvemens vicieux, & par un air plus ou moins altéré; les ouvriers qui ſont forcés d'employer les premiers dans leurs travaux, & de reſpirer un air mal-ſain dans leurs ateliers, ſeront vivement attaqués de ces maux; & d'un autre côté, ſi un exercice continué, & un caractère particulier de l'air, eſt contraire à la production de certaines maladies, il eſt inconteſtable que ceux des ouvriers qui jouiſſent de ces deux avantages dans leur profeſſion, ſeront à l'abri des maux qu'ils éloignent d'eux.

On entend par maladies endémiques, celles qui ſont propres à certains lieux; on les attribue ordinairement aux eaux, à l'air, aux productions du ſol, à la ſituation du pays, à la nature des foſſiles qu'il contiennent. Ne peut-on pas croire que ces maladies,

le plus ſouvent indépendantes de l'influence des arts en ſont quelquefois une ſuite ? Des recherches étendues & exactes découvriroient peut-être le rapport qu'il y a entre les maladies. Seroit-il tout-à-fait hors de vraiſemblance que des manufactures qui occupent quelquefois la plus grande partie d'un bourg ou d'un village, puiſſent préſerver les lieux de certaines maladies, ou en faire naître de nouvelles; en corrigeant l'air & les eaux, ou bien en altérant leurs qualités, & en leur communiquant un caractère nuiſible & même vénimeux ? C'eſt ainſi, par exemple, que les exhalaiſons méphitiques qui s'exhalent des ateliers des tanneurs, des mégiſſiers, des corroyeurs, des bouchers, des poiſſonniers rendent des quartiers entiers infects; & c'eſt pour cette raiſon qu'au rapport de Paul Zacchias, dans les villes policées, ces ouvriers ſont rélégués dans les fauxbourgs & loin du commerce des autres hommes. Ainſi le chanvre qui rouit dans les eaux, les corrompt, & y laiſſe en diſſolution une ſubſtance venimeuſe, comme une funeſte expérience l'a prouvé plus d'une fois.

Ces idées bien appréciées ne pourroient-elles pas répandre des lumières ſur la ſituation des nouveaux ateliers, ſur le déplacement des anciens, & ſur leur tranſport dans des lieux où ils ne ſeroient pas nuiſibles; enfin, ſur la nature de la guériſon, je ne dis pas de toutes, mais de quelques maladies endémiques. C'eſt aux médecins, qui ſont à portée de faire des obſervations en ce genre, à éclaircir ces doutes & à répondre à cette queſtion.

Les maladies épidémiques attaquent tout un pays à-la-fois, & ſont pour l'homme un des fléaux les plus terribles qu'il ait à redouter. L'obſervation de pluſieurs ſiècles peut ſervir ici de preuve pour l'influence des arts ſur ces maladies. Dans toutes les peſtes qui ont déſolé les différentes villes, & dévaſté des régions entières, les médecins qui les ont décrites, ont obſervé conſtamment des arts privilégiés, qui mettoient à l'abri de la contagion tous ceux qui les exerçoient, & d'autres dont les ouvriers périſſoient ſans qu'il en reſtât un ſeul. Parmi beaucoup d'exemples qu'on pourroit citer à cet égard, il ſuffira d'en rapporter ici deux bien frappans. Dans la peſte affreuſe qui déſola Marſeille, en 1720, tous les boulangers périrent, & on fut obligé d'en faire venir des villes voiſines pour ſuffire au beſoin du peuple. Au contraire, dans pluſieurs autres peſtes, on obſerve que les vidangeurs échappèrent à la contagion.

Ces faits ſinguliers qui méritent toute l'attention du philoſophe, ne pourroient-ils pas répandre un très-grand jour ſur la nature, la marche & la guériſon des maladies épidémiques ? N'eſt-il pas probable que des obſervations réitérées ſur les ouvriers qui ſont tous frappés de la contagion ou qui lui échappent tous, éclaireroient ſur la cauſe, & que cette cauſe une fois connue, ouvriroit un chemin à la découverte de celle des épidémies ? Il y a de fortes raiſons pour le croire. En effet, les médecins ont unanimement attribué les maladies populaires à un caractère malin dans l'air, au τὸ θεῖον d'Hippocrate, ou bien à une qualité pernicieuſe des alimens. Mais ſi nous concevons facilement que ces deux cauſes doivent agir avec plus d'énergie ſur des ſujets affoiblis & dont les humeurs ſont viciées; ſi nous pouvons nous perſuader que l'action de ces cauſes peut être détruite ou du moins rendue nulle par un exercice continuel, par des ſubſtances vaporeuſes & préſervatives, qui, en ſe mêlant à l'air, corrigent ſa qualité nuiſible & lui redonnent ſa première pureté; nous verrons pourquoi les ouvriers que leur profeſſion rend foibles, & cacochymes, ſont tous attaqués par la maladie, & pourquoi ceux dont les ateliers répandent des vapeurs d'une certaine nature, réſiſtent à la contagion qui les environne.

Ces conſidérations ſur les arts doivent donc entrer pour beaucoup dans l'obſervation des maladies épidémiques, & un médecin qui décrit une maladie de cette nature, doit donc y avoir beaucoup d'égard; le bien qui réſultera de l'obſervation des maladies des *artiſans*, relativement aux endémies, & aux épidémies, n'eſt pas prochain, il eſt vrai; mais l'éloignement des ſiècles n'eſt rien pour les ſavans; il ſuffit que leurs travaux puiſſent être utiles à ceux qui vivent après eux, pour qu'ils ſoient engagés à les pourſuivre avec ardeur; & le bien des hommes, en quelque temps qu'il arrive, eſt l'unique but où ils tendent tous.

Avant de finir cet expoſé, il eſt à propos de rendre compte d'un plan nouveau qui pourroit être de quelque utilité, ſi l'on entreprenoit un travail ſuivi ſur les maladies des *artiſans*, travail que Ramazzini n'a fait qu'ébaucher comme il nous l'apprend dans ſa préface, & qu'aucun médecin n'a continué depuis lui.

Il y auroit d'abord deux objets à remplir dans un pareil travail. 1°. Ajouter au connoiſſances tranſmiſes par Ramazzini; 2°. donner un ordre aux matières, les lier par des diviſions qui puſſent & faciliter l'intelligence, & en augmenter le prix.

Pour ſatisfaire au premier objet, il ſeroit néceſſaire; 1°. d'extraire de tous les auteurs ce qui peut avoir rapport aux *artiſans* & à leurs maladies.

2°. De conſulter les praticiens célèbres de nos jours pour avoir des lumières plus étendues ſur un objet qu'ils ſont à portée de voir tous les jours, & ſur lequel ils ont tous des connoiſſances précieuſes, & qui reſtent enfouies.

3°. De parcourir les ateliers des ouvriers pour

obſerver leurs manœuvres, & en tirer des conſidérations utiles au traitement de leurs maladies.

4°. D'écrire aux maîtres des manufactures, pour leur demander des détails ſur la ſanté & les maladies de leurs ouvriers, & aux médecins qui ont occaſion de les voir, & dont on peut attendre plus de lumière ſur cette matière.

Quant au ſecond objet, on pourroit faire des diviſions générales, ſous leſquelles, comme ſous autant de chefs ſeroient compris les différens ouvriers. Le plan que nous avons à propoſer, contient des claſſes, des ordres, & des chapitres; nous allons en offrir un tableau abrégé.

PREMIERE CLASSE.

Maladies cauſées par des molécules qui, mêlées ſous forme de vapeurs ou de pouſſière à l'air que les ouvriers reſpirent, pénètrent dans leurs organes & en troublent les fonctions.

SECONDE CLASSE.

Maladies cauſées par l'excès ou le défaut d'exercice de certaines parties du corps.

Avant de paſſer aux ſubdiviſions de ces deux claſſes, on traiteroit de l'action des vapeurs, ſur le corps de ceux qui s'y expoſent, & des effets de l'excès ou du défaut d'exercice ſur l'économie animale.

On ſubdiviſeroit la première claſſe en quatre ordres.

Le premier ayant pour titre: *maladies cauſées par des vapeurs ou molécules minérales*, comprendroit ſous autant de chapitres, les mineurs, les doreurs, les potiers de terre, &c.

Dans le ſecond ordre, intitulé: *maladies cauſées par des vapeurs ou des molécules végétales*, ſeroient rangés les parfumeurs, les ouvriers en tabac, les cabaretiers, & tous les ouvriers expoſés aux vapeurs du charbon.

Dans le troiſième qui traiteroit des *maladies cauſées par les vapeurs ou les molécules animales*, ſeroient placés les vidangeurs, les corroyeurs, les bouchers, les cuiſiniers, &c.

Le quatrième ordre, *ou maladies cauſées par des vapeurs ou molécules des trois règnes mêlées*, renfermeroit les chimiſtes, & tous ceux en général qui emploient des ſubſtances des trois règnes dans leurs travaux, & qui ſont expoſés aux vapeurs malfaiſantes qui s'élèvent de leurs mêmes travaux.

Le cinquième ordre, ou première diviſion de la ſeconde claſſe, expoſeroit *les maladies de tous les ouvriers que leur travail force d'être le plus ſouvent aſſis, & d'exercer en même-temps d'autres parties*, tels ſont les écrivains, les tailleurs, les ouvriers à l'aiguille, &c.

Dans le ſixième ordre, ou *maladies cauſées par la ſtation trop long-temps continuée*, viendroient naturellement les crocheteurs, les coureurs, les menuiſiers, &c.

Dans le ſeptième ordre, ou troiſième diviſion de la ſeconde claſſe, dans laquelle on traiteroit *des maladies cauſées par la trop grande application des yeux*, on s'occuperoit des horlogers, des jouailliers, & en général de tous les ouvriers en petits objets.

Dans le huitième ordre, quatrième & dernière diviſion de la ſeconde claſſe, l'on parleroit *des maladies produites par un trop violent & trop long exercice de la voix*, on ſeroit conduit à traiter de celles des chanteurs, des crieurs publics, des acteurs, des joueurs d'inſtrument à vent.

On comprendroit dans le neuvième ordre qui n'appartiendroit à aucune des deux claſſes précédentes, tous les *artiſans* que leur profeſſion oblige à reſpirer des vapeurs ou des molécules nuiſibles, & à pécher dans l'exercice & qui ſont par conſéquent expoſés aux mêmes maladies que tous ceux des claſſes précédentes, comme les boulangers, les amidoniers, les blanchiſſeuſes, les pêcheurs, les ſoldats, les matelots, &c.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en engageant les médecins de cette capitale, ainſi que ceux de nos villes de province, à ſe livrer à ce genre d'obſervation qui peuvent jetter plus de jour qu'on ne le croit communément ſur la nature des maladies de quelque claſſe qu'elles ſoient. En effet, qui ſait ſi des expériences multipliées, & bien faites ſur les arts qui préſervent leurs ouvriers des maladies contagieuſes, ou qui les y expoſent, ne pourroient pas conduire à la découverte de la contagion, & des moyens propres à s'en garantir. Ce ſoupçon, nous l'avouons, manque de preuves; mais dans une obſcurité pareille, n'eſt-il pas permis, n'eſt-il pas louable même de chercher par-tout à s'éclairer, & la plus foible lueur que l'œil du philoſophe peut appercevoir, ne doit-elle pas lui ſervir de guide, juſqu'à ce que le flambeau de la vérité viennent diſſiper entièrement les ténèbres qui la déroboit à ſes yeux. (M. FOURCROY.)

ARTISCUS. (*Mat. méd.*)

L'*artiſcus* eſt un trochiſque décrit par les anciens, & dans la compoſition duquel entroit la mie de pain. (M. FOURCROY.)

ARTOIS, CHIEN-D'ARTOIS, BASSET. (*Art vétérin.*)

C'eſt le nom d'une eſpèce de *chiens* à jambes courtes, propres à la chaſſe du lapin & des autres animaux à terrier. Les auteurs latins le nomment *canis indagator, atrebaticus, veſtigator cuniculorius.* (*Voyez* CHIEN.) (M. HUZARD.)

ARTOIS & ARRAS. (*Juriſprudence de la Médecine.*)

Arras & l'*Artois* ſont la ville & le pays des anciens *Atrebates*, peuples de la grande Belgique, célèbres dans les commentaires de Jules-Céſar ſur la guerre des Gaules. Cette petite province qui a fait partie de l'empire françois, ſous Clovis & ſes ſucceſſeurs, en a été démembrée par la ſuite. Après bien des révolutions, il a été enfin cédé en 1640, aux françois par les eſpagnols; & il a plutôt été ajuſté à la France, qu'il n'y eſt entré comme une de ſes parties intégrantes. Ses régimes féodal, eccléſiaſtique & civil qu'il a conſervés par les traités, à titre de pays conquis, y ont établi & conſervé un gouvernement particulier ſoumis immédiatement à ſes états & à un conſeil ſupérieur, & immédiatement au Roi, & régi par des coutumes & des loix qui lui étoient propres; de manière que les artéſiens ſe regardoient à peine comme françois, ce qui jettoit quelquefois du trouble dans leur adminiſtration, entretenoit parmi eux des préjugés contraires au bien public, & les mettoit ſouvent en querelles avec les picards & leurs autres voiſins: mais la révolution de 1789, a achevé de les franciſer, & la conſtitution va les ſoumettre au régime général de l'empire.

Par une ſuite néceſſaire de ces circonſtances, les lettres, les ſciences, les profeſſions ſcientifiques, les métiers, & en particulier la médecine étoient ſoumis en Artois à une légiſlation & à un gouvernement particulier, réglés par le conſeil pour la police, & par les états pour l'adminiſtration. Les lettres y ont été introduites avec la religion chrétienne, chez les anciens atrébates idolâtres, par ſaint Waaſt, l'un des catéchiſtes du roi Clovis, & ſacré évêque d'Arras en 449, par ſaint Remi, archevêque de Reims, & qui étoit rempli d'une ſcience & d'une piété éminentes. Son égliſe fut la première école de cette ville; une autre plus fameuſe encore fut la célèbre abbaye fondée ſur la fin du ſeptième ſiècle, par le Roi Thierri, au lieu du tombeau de ce ſaint évêque & ſous ſon invocation. Il n'y a point eu d'univerſité fondée en cette province, après que les communes y ont reçu, comme ailleurs, le droit de faire enſeigner leurs habitans affranchis par leurs ſeigneurs. Il s'y eſt ſeulement établi dans les derniers tems, quelques collèges, dont le plus beau pour les belles-lettres & la philoſophie, eſt à Arras. De plus, l'abbaye de Saint Waaſt poſſédoit depuis long-temps une grande & riche bibliothèque. Il y a à Arras, un collège de médecins, une communauté de chirurgiens & une jurande d'apothicaires, régis par des réglemens qui leur ſont propres.

Il ne paroît pas que l'édit de 1692, portant création de médecins & de chirurgiens-jurés-royaux, regiſtré au parlement de Paris, l'ait été au conſeil d'Artois, & que par conſéquent ces officiers aient été établis dans cette province. Les médecins d'Arras citent un édit de 1693, qu'ils prétendent être propre à leur ville, mais celui de Septembre 1707, qui forme une ordonnance générale de médecine pour tout le royaume, doit être applicable à l'exercice de cette profeſſion, dans cette province comme dans les autres.

Les médecins d'Arras ont coutume de s'aſſembler tous les ans à la Saint-Louis, pour l'élection d'un médecin-conſeiller, & autres affaires relatives au bien public.

Lorſqu'il règne une maladie épidémique, ou qu'il ſe préſente quelque cas à décider, relativement à la ſanté publique ou à la police de la médecine, le magiſtrat convoque leur aſſemblée dans une des ſalles de l'hôtel-de-ville.

Ceux qui veulent exercer la médecine à Arras, préſentent leurs lettres de licence ou de doctorat, avec une requête au corps municipal; le procureur ou ſyndic donne ſon réquiſitoire, pour qu'elles ſoient communiquées au collège des médecins. Ceux-ci s'aſſemblent, ils apoſtillent la requête jointe aux lettres, s'il n'y a point d'empêchement; & ſur cette apoſtille on les enregiſtre au greffe de la ville. Le collége s'aſſemble de nouveau, pour faire le même enrégiſtrement ſur ſes regiſtres, après que le récipiendaire a ſatisfait aux droits fixés par l'édit de 1693.

Les ordonnances concernant la juriſdiction du premier barbier & du premier chirurgien, antérieures à l'édit de 1692, qui les ont détruites, l'édit de 1723 qui a rétabli celle du premier chirurgien ſur les chirurgiens, les ſtatuts généraux de 1730, & les autres réglemens donnés pour leurs communautés, qui ont été regiſtrés au parlement de Paris, ne l'ont point été au conſeil d'Artois, & leurs diſpoſitions n'ont point lieu dans cette province. Ainſi les chirurgiens y ſont immédiatement ſoumis à la police des juriſdictions & du conſeil d'*Artois*.

La communauté des chirurgiens d'Arras eſt régie d'après des ſtatuts particuliers & un édit du 15 décembre 1749, par un doyen & deux juré. Il y a été établi un cours public d'anatomie en 1757, & une école de chirurgie en 1772. (*Voyez* ANATOMIE.)

Il en eſt de même du corps des pharmaciens ou apothicaires,

apothicaires, épiciers ou droguiſtes d'Arras; l'Artois eſt une des belles & des meilleures provinces maritimes du royaume; cependant elle ne fournit pas beaucoup au commerce général. Les principales ſubſtances qu'elle fournit pour la matière médicale & pour ſon commerce, ſont les grains, le houblon & les huiles de graines de chou & de navet. C'étoit une province réputée étrangère pour les droits de ſortie & d'entrée des denrées, épiceries & drogueries, ſuivant les ordonnances des fermes; & elle devoit recevoir celles de l'étranger par le petit port de Saint-Valeri, mais depuis que les barrières ont été reculées aux frontières par les nouvelles loix de l'Aſſemblée Nationale, le commerce de cette province eſt rentré dans l'ordre général. Elle fait partie du département du Pas-de-Calais, depuis la nouvelle diviſion conſtitutionelle du royaume de France. (M. VERDIER.)

ARTOMELI. (*Mat. méd.*)

Les médecins grecs nommoient *artòmeli* une eſpèce de médicament ou de cataplaſme, compoſé de pain & de miel, qu'ils appliquoient ſur la peau & qu'ils y laiſſoient ſéjourner, juſqu'à ce que, par la fermentation & la chaleur qui s'y excitoient, il devint ſuſceptible de diſſoudre l'humeur amaſſée ſous cet organe. Il paroît que le même mot exprimoit auſſi une ſorte de gâteau ou d'aliment préparé avec le pain & le miel. (M. FOURCROY.)

ARTORIUS (MARCUS.) Il eſt cité par Cælius Aurelianus qui l'appelle ſectateur d'Aſclépiades.

Il avoit écrit ſur l'hydrophobie; il rapportoit cette anecdote: un ſoldat hydrophobe, s'indignoit contre lui-même, de ce que n'ayant jamais redouté les dangers à la guerre, il étoit ſaiſi d'une terreur inexprimable lorſqu'il voyoit de l'eau, dont l'uſage eſt ſi agréable. CÆL. AUREL. *de hydroph.* c. 10.

On croit que cet *Artorius* eſt celui dont Plutarque parle ainſi:

» Céſar.... n'eſtoit pas en ſon camp, pource » qu'il ſe trouuoit malade, & ſes gens ne s'attendoient pas que les ennemis leur deuſſent donner » la bataille.... Les légions.... paſſerent outre la » pointe ſeneſtre des ennemis.... & tirant outre, » allerent donner droit dedans le camp de Céſar, » hors duquel, comme lui-même eſcrit en ſes commentaires, il auoit vn peu deuant eſté tranſporté » par le conſeil & auertiſſement de l'un de ſes amis » nommé *Marcus Artorius*, qui la nuict en dormant auoit eu une viſion, laquelle commandoit » qu'il fuſt tranſporté hors de ſon camp; tellement » qu'on penſa qu'il y euſt eſté tué, à cauſe que ſa » litiere, où il n'y auoit rien dedans, fut percée » & fauſſée à coups de traicts & de javelines en » pluſieurs endroits. *Vie de Marcus Brutus; trad. d'Amyot.*

Auguſte étant malade, il falloit une raiſon puiſſante pour le déterminer à ſortir du camp. *Artorius* qui venoit ſans doute d'apprendre que les ennemis s'y portoient avec impétuoſité, & qui voyoit que la perte de Céſar étoit inévitable, s'il y reſtoit, feint officieuſement un ſonge pour l'en faire ſortir, & lui ſauver la vie. Voilà tout le merveilleux dont Céſar lui-même a voulu conſerver le ſouvenir, & prouver en même-temps combien les dieux le protégeoient.

Il s'agit, dans le récit de Plutarque, de la bataille de Philippes, qui ſe donna l'an de Rome 712, avant notre ère 42.

Il y avoit alors environ cinquante-ſix ans qu'Aſclépiades étoit mort; ainſi *Artorius* ne l'avoit point vu, mais il avoit puiſé ſa doctrine ou dans ſes écrits, ou à l'école de ceux de ſa ſecte.

Il mourut après la bataille d'Actium, donnée l'an de Rome 723, le 2 Septembre avant notre ère 31. *Euſeb. chron.* (M. GOULIN.)

ARZEL. (*Voyez* POILS ou ROBES.) (M. HUZARD.)

AS, ASSIS. (*Mat. méd.*)

D'après Varron, Columelle, Pline, l'*as* des romains qui répondoit à notre livre, étoit de douze onces. (M. FOURCROY.)

AS. (*Hygiène & mat. méd. vétérin.*)

On appelle ainſi dans quelques provinces le *marc de raiſin*. (*Voyez* VIGNE.) (M. HUZARD.)

ASAPHIA. (*Ordre noſol.*)

Genre 112e de M. Cullen, & le 250e de Vogel. État dans lequel le ſon de la voix eſt dépravé. (*Voyez* PARAPHIXIA, dont ſe met le nom à laquelle M. Cullen le rapporte.) (M. VICQ-D'AZIR.)

ASARUM. (*Mat. méd. vétérin.*) (*V.* CABARET). (M. HUZARD.)

ASBECHA. (*Art vétérin.*).

Nom du cheval en langue perſane, ſelon M. *de la Chenaie des Bois*, dans ſon *dictionnaire raiſonné univerſel des animaux*. (*V.* ASP, ATT). (M. HUZARD).

ASCAIN. (*Eaux minérales*).

C'eſt un village ſitué à une lieue & demie d'Us-

ragne & de Siboure, & à environ une lieue de Saint-Jean de Luz. La ſource minérale ſe trouve au territoire de cette paroiſſe, dans un endroit qu'on nomme *Vignemont ;* elle paſſe pour être froide & ferrugineuſe. Elle reſte encore à examiner. (M. MACQUART).

ASCARIDE. (1) (*Hygiène & méd. pratique.*) En grec, Ἀσκαρὶς, en latin, *Aſcaris*, en allemand, *Spring wurmer*. L'*aſcaride* vermiculaire eſt le ſeul ver de cette eſpèce qui ait été connu des anciens, ou qu'ils aient décrit dans leurs ouvrages. C'eſt un ver court & rond, ou cylindrique, qui ne diffère au premier aſpect du ver ſtrongle (*v.* STRONGLE) que par la grandeur, (2) laquelle eſt beaucoup plus conſidérable dans cette dernière eſpèce.

L'*aſcaride* eſt aigu dans ſes deux extrémités comme le ver ſtrongle; on obſerve ſeulement, de même que dans celui-ci, que celle de ces extrémités où eſt placée la tête ou la bouche, paroît moins effilée que l'autre, qu'elle eſt partagée en deux lobes ou petites lèvres, & qu'entre ces lèvres ſe voit, à l'aide du microſcope, une fente qui eſt la bouche. C'eſt près de l'extrémité oppoſée, à celle que nous venons de décrire, que ſe trouve l'ouverture par laquelle le ver rend ſes excrémens.

Le corps de l'*aſcaride* groſſit inſenſiblement depuis la tête juſques au premier tiers de ſa longueur; après quoi il ne ceſſe de diminuer de diamètre, en allant vers la queue; il eſt diviſé par petits anneaux ou entrecoupé de rides circulaires d'un bout à l'autre; ſa couleur eſt généralement blanchâtre, comme celle du ſtrongle; mais elle eſt ordinairement mêlée d'une nuance jaunâtre, qui paroît venir du lieu où ce ver a coutume de faire ſa réſidence :

Parties dans leſquelles il ſe loge.

Ce ſont les gros boyaux, ou cette portion du conduit inteſtinal qui eſt particulièrement deſtinée à contenir les matières fécales, le *rectum*, que les vers *aſcarides* choiſiſſent pour leur retraite.

Combien il ſe multiplie.

Bien différent des ſtrongles qui ſe rencontrent rarement en grand nombre dans les entrailles d'un même individu, les *aſcarides* paroiſſent être toujours plus ou moins multipliés dans le corps des perſonnes qui en ſont infectées. On en voit quelquefois ſortir des fourmilières avec les évacuations alvines, dans leſquelles ils s'agitent de mille façons. Souvent même ils s'échappent tous ſeuls ſans que ces évacuations aient lieu. « Il y a des perſonnes, dit M. Andry, » qui en rendent tous les jours des milliers à ſec par » bas ». *Fabrice* parle (1) d'un homme de quarante ans, tourmenté depuis dix ans par cette eſpèce de ver, dont il rendoit ſouvent des légions innombrables dans une ſeule nuit.

Quels ſont les âges & les circonſtances qui favoriſent le plus cette multiplication.

Les vers *aſcarides*, de même que les ſtrongles, attaquent plus communément les enfans que les adultes; mais tous les âges de l'enfance n'y ſont point également ſujets, ou plutôt les circonſtances produiſent à cet égard une différence très-notable; on a remarqué (2), par exemple, que les enfans qui tettent encore ſont rarement expoſés à en être atteints, tandis que ceux qu'on a déjà ſevrés ſont très-expoſés à leurs ravages, ce qu'on doit appliquer généralement à tous les vers inteſtinaux. Il eſt encore d'obſervation que, parmi les différens tempéramens, ceux qu'on ſait être les plus favorables à la génération des vers ſtrongles, tels que les tempéramens flegmatiques, ſont également les plus diſpoſés à la production des *aſcarides*.

Ses effets ſur le corps humain.

Les accidens qui réſultent de la préſence des *aſcarides*, dans les inteſtins, ſe réduiſent en général aux effets d'une irritation plus ou moins vive. Ces effets ſont preſque toujours locaux ou circonſcrits dans les environs des parties occupées par les vers; c'eſt ſur-tout une démangeaiſon très-incommode au fondement; le téneſme ou des épreintes; quelquefois l'éruption des hémorroïdes, la ſtrangurie, &c.; ſouvent néanmoins, ſuivant M. *Andry*, l'effet de cette irritation s'étend ſur les parties éloignées, & va juſqu'à produire des ſyncopes (3).

(1) *Aſcaris vermicularis*. LIN.

(2) Suivant M. VAN PHELSUM (*Hiſtoria phyſiologica aſcaridum*, Leowardini 1762). L'*aſcaride* vermiculaire a tout au plus un tiers de ligne de diamètre ſur quatre ou cinq lignes de longueur. C'eſt principalement ſur les détails contenus dans l'ouvrage de ce naturaliſte qu'eſt fondée la deſcription que nous donnons ici des parties extérieures de ce ver. M. *Werner* rend lui-même hommage à M. *Van Phelſum*, des obſervations dont il a enrichi le livre très-intéreſſant qu'il a publié ſur l'hiſtoire anatomique des vers inteſtinaux. Ce traité a pour titre : *Vermium inteſtinalium, præſertim tæniæ humanæ brevis expoſitio...* Lipſiæ 1782, in 8°.

(1) Diſſertatio de aſcaridibus & lumbricis latis, cité par M. *Werner*.

(2) M. Andry ſur-tout fait cette obſervation, dans l'ouvrage qu'il a publié ſous ce titre : *De la génération des vers dans le corps de l'homme*. in-8°. 2 vol.

(3) De la génération des vers dans le corps de l'homme... Troiſième édition, page 305 du tome premier.

Quelques auteurs, ſelon la remarque de M. *Vandoeveren* (1), ajoutent encore aux effets qui dépendent de la préſence des *aſcarides*, l'éjection des matières fécales ſous la forme de crotins de cheval ou de mouton.

Diagnoſtic.

On eſt peu embarraſſé pour reconnoître la préſence des *aſcarides* dans les inteſtins : lorſqu'ils ſortent d'eux-mêmes, ou qu'ils ſont rendus avec les excrémens, l'inſpection de ces vers & la continuation des accidens qu'ils avoient excités ſuffiſent ordinairement (2) pour faire juger qu'il en doit reſter encore un certain nombre dans le rectum de celui qui les a rendus. La plus grande difficulté, vu la petiteſſe de leur corps, conſiſteroit à les démêler d'avec les jeunes ſtrongles, avec leſquels ils peuvent avoir, au premier coup-d'œil, de grands rapports, comme nous l'avons indiqué. Mais outre que la bouche du ſtrongle eſt faite de trois lèvres ou lobes, tandis que celle de l'*aſcaride* ne l'eſt que de deux, ainſi que nous l'avons également obſervé; le ſtrongle eſt preſque toujours mort au ſortir du corps, ou bien il ne ſe remue que d'une manière foible & très-languiſſante, au lieu que le ver *aſcaride* ſort preſque toujours du corps plein de vie, qu'il s'agite & ne ceſſe de fourmiller (3); enfin il eſt rare qu'on rende plus d'un, de deux ou de trois ſtrongles à-la-fois; & les *aſcarides* au contraire ſortent quelquefois par milliers. Si l'enſemble de ces différens ſignes paroiſſoit inſuffiſant pour établir le diagnoſtic, il ſeroit facile de ſe procurer toute la certitude qu'on deſireroit avoir en comparant les détails que nous donnerons ſur ces deux eſpèces de vers dans la partie anatomique de ce dictionnaire.

Dans le cas où les vers *aſcarides* ne ſe rendroient point ſenſibles par leur ſortie hors du fondement, ce qui eſt très-rare lorſqu'ils exiſtent, la préſence ou l'abſence de la plupart des accidens qu'ils ont coutume de produire, & dont nous avons fait plus haut l'énumération, ſuppléeroient en partie au défaut de ce premier ſigne pour éclairer le diagnoſtic.

Prognoſtic.

Parmi les diverſes ſortes de vers, accoutumés à vivre dans les inteſtins de l'homme, les *aſcarides* ſont du nombre de ceux qui portent le moins d'atteinte à ſa ſanté, pourvu toutefois que leur nombre ne ſoit point exceſſif; car alors, ſoit par le fourmillement continuel qui leur eſt propre, ſoit peut-être en ſe cramponnant aux parois des inteſtins, ſoit enfin par l'acrimonie qu'ils y dépoſent, ils excitent ſur la partie inférieure du tube inteſtinal une irritation plus ou moins vive, accompagnée quelquefois d'accidens aſſez graves, ainſi que nous l'avons fait remarquer dans l'expoſé que nous avons déja donné de leurs effets.

Traitement.

La deſtruction des *aſcarides* eſt beaucoup plus facile à obtenir que celle de tous les autres vers inteſtinaux, parce qu'ils ſont bien plus à la portée des ſecours qu'on peut employer pour les combattre, qu'on peut, pour cette raiſon, les chaſſer avec moins de peine, ou les tuer dans l'eſpèce de nid qu'ils occupent, lequel eſt, comme on ſait, toute l'étendue des gros boyaux, & particulièrement l'inteſtin *rectum*.

On peut réduire à trois chefs principaux les indications qui ſe préſentent dans l'adminiſtration des moyens recommandés contre les accidens cauſés par la préſence des *aſcarides*; 1°. tuer les vers dans les inteſtins.

2°. Les expulſer du conduit inteſtinal, ſoit après leur avoir donné la mort, ſoit pendant qu'ils ſont en vie.

3°. Calmer l'irritation produite par ces animaux.

La première de ces trois indications ſera remplie par l'uſage des divers anthelmintiques qu'on emploie le plus avantageuſement contre les différentes eſpèces de vers inteſtinaux; on doit ſeulement remarquer ici que comme les *aſcarides* ſont beaucoup plus à la proximité de l'anus que des voies ſupérieures, c'eſt principalement par le bas qu'on doit faire paſſer les remèdes avec leſquels on ſe propoſe de les attaquer : les lavemens, compoſés avec les ſubſtances végétales amères & autres anthelmintiques uſités tant contre le *tania* que contre les ſtrongles, ſont les ſecours les plus efficaces dont on puiſſe ſe ſervir dans ce deſſein.

Mais les moyens curatifs, ſur leſquels il faut le plus inſiſter, & dont on doit le plus attendre, ſont ceux qui tendent à procurer la ſortie des vers. Cette expulſion peut être effectuée par le moyen des lavemens propoſés ci-deſſus, mais ils deviennent bien plus efficaces, ſoit par l'addition de quelque ſubſtance purgative, ſoit en les préparant avec des ingrédiens

(1) Obſervations phyſico-médicales ſur les vers qui ſe forment dans les inteſtins, page 309, de l'édition françoiſe.

(2) Nous diſons *ordinairement*, parce qu'il arrive quelquefois que ces accidens ſubſiſtent encore quelque tems après l'expulſion entière des vers, ce qui dépend de l'irritation profonde qu'ils ont excitée, & qui ne ſauroit ceſſer auſſi-tôt après leur ſortie.

(3) C'eſt à cauſe de ce mouvement continu dans lequel ſont toujours les vers *aſcarides*, que ces vers ont reçu des grecs le nom qu'ils portent; c'eſt pour la même raiſon que les allemands les appellent *ſpringwurms*, *vers ſauteurs*, & que le peuple les compare à une eſpèce de ver qui ſe nourrit dans le fromage, quoique celui-ci ſoit d'une claſſe abſolument différente, & ſujet à des métamorphoſes que l'autre n'éprouve jamais.

à-la-fois purgatifs & amers, tels que l'aloës & la plupart des catarthiques amers. Il eſt cependant bon de faire obſerver que lorſque l'irritation, produite par la préſence des *aſcarides*, eſt conſidérable, qu'elle eſt accompagnée d'épreintes ou de fréquentes envies d'aller à la ſelle, & des autres ſymptômes du même genre, dont nous avons fait mention ailleurs, les premiers lavemens doivent être toujours compoſés avec des ſubſtances propres à calmer la vive ſenſibilité des parties, telles que ſont toutes les matières émollientes, & notamment les graiſſes & les huiles, qui, indépendamment de la propriété de détendre & de faire ceſſer la criſpation occaſionnée par les vers, ſemblent être, juſqu'à un certain point, une ſorte de poiſon qu'on oppoſe avec ſuccès à toute cette eſpèce d'êtres. Peut-être y a-t-il auſſi un choix à faire dans l'emploi des huiles pour l'expulſion des vers; les auteurs varient ſur cet objet. Hippocrate a recommandé en ſuppoſitoire l'huile de cèdre; pluſieurs modernes conſeillent l'huile de chenevi mêlée dans les lavemens; on ſait que dans ces derniers tems l'huile de Ricin a été très-vantée pour la deſtruction des ſtrongles. — Ce n'eſt qu'après avoir beaucoup mitigé les ſymptômes de l'irritation par l'uſage de ces différens remèdes, qu'on peut ſolliciter les évacuations, ſoit par le moyen des potions laxatives & ameres, ſoit à l'aide des lavemens propres aux mêmes uſages, ou rendus un peu ſtimulans par tous les moyens qu'on a coutume d'employer à cet effet, ſoit enfin par l'application des ſuppoſitoires doués des mêmes vertus. C'eſt ſous la forme de ſuppoſitoire qu'Hippocrate employoit l'huile de cèdre; mais ce père de la médecine recommande d'y faire quelques additions entre leſquelles le fiel de bœuf lui paroiſſoit devoir tenir la première place: il conſeille (1) de prendre de la ſemence d'*agnus caſtus*, de la bien broyer avec un peu de bile de bœuf, puis de délayer le tout avec une petite quantité d'huile de cèdre, dont on fait enſuite un ſuppoſitoire avec de la laine graſſe. Feu M. Andry, qui n'a point manqué de rapporter ces détails, dans ſon ouvrage ſur la génération des vers dans le corps de l'homme (2), recommande également le fiel de bœuf. « Il n'y a rien de meilleur, à » ſon avis, que de placer dans le fondement un ſup- » poſitoire de coton trempé dans cette liqueur, ou » dans l'aloës diſſous (3) ». — Un autre ſuppoſitoire indiqué encore par cet auteur, mais dont l'action doit néceſſairement différer de celle des précédens, conſiſte à introduire un morceau de lard dans le fondement; peut-être l'avantage de ce procédé ſe réduit-il à préſenter aux *aſcarides* un appât qui les attire; au moins M. Andry aſſure qu'après un certain tems, lorſqu'on vient à retirer le lard, on le trouve rempli de vers. — Au reſte, quelle que ſoit la manière d'agir des différens moyens que nous venons de propoſer pour délivrer le corps de la préſence des *aſcarides*, on ne doit jamais oublier que c'eſt dans l'uſage plus ou moins réitéré des laxatifs, & ſur-tout des lavemens que conſiſte la partie la plus eſſentielle du traitement. (V. D.)

(1) Περὶ γυναικείων. B. 66.

(2) Page 530 du tome II.

(3) Page 529.

ASCARIDE TRICHURIDE.

Deſcription.

Indépendamment de l'eſpèce d'*aſcaride* dont nous avons fait mention dans l'article précédent, ſous le nom d'*aſcaride vermiculaire*, les naturaliſtes en reconnoiſſent une deuxième eſpèce qui vit également dans les inteſtins de l'homme; on la nomme *aſcaride trichuride*. (*Aſcaris trichuria, caudâ capillari, longitudine corporis.* LINN. Mantiſſ. Pantar. ij p. 543.

C'eſt un petit ver (1), long & rond, qui eſt comme partagé en deux parties à-peu-près égales en longueur, mais dont l'une n'eſt pas plus groſſe qu'un fil très-délié, tandis que l'autre a environ une demie ligne de diamètre.

Ce ver eſt de plus très-différent de l'*aſcaride* vermiculaire; 1°. en ce qu'il ſe tient toujours contourné en une ſorte de ſpirale dans la partie la plus groſſe, qu'on peut regarder comme le corps, tandis que l'autre, qui paroît être au contraire la queue, eſt toujours tortillée en manière de zig-zag. — 2°. En ce qu'au lieu de cette bouche à deux lobes ou à deux lèvres qui diſtingue l'*aſcaride* commun, celui-ci porte au bout de l'extrémité de la partie la plus volumineuſe de ſon corps, qui en eſt, comme nous venons de le dire, le tronc, une trompe d'une longueur aſſez conſidérable, plus étroite à ſa baſe, renflée & velue à ſon ſommet, laquelle eſt, ſuivant M. *Werner*, la bouche ou le ſuçoir du ver; — 3°. enfin parce que dans l'*aſcaride* trichuride, l'anus s'ouvre vers l'extrémité oppoſée de la même partie que nous appellons le corps ou le tronc, c'eſt-à-dire à-peu-près entre le tronc & la queue, au lieu que l'*aſcaride* vermiculaire a cette ouverture ſituée exactement au bout de la queue, qui eſt d'ailleurs conformée très-différemment, comme il ſera aiſé de s'en convaincre, par ce que nous en avons dit plus haut, & en comparant les tables que nous donnons de l'une & l'autre eſpèce dans la partie anatomique de ce dictionnaire. — 4°. En ce qu'il habite indifféremment dans tous les inteſtins; tandis que l'*aſcaride* vermiculaire n'occupe que les gros boyaux.

(1) Les individus obſervés par M. *Werner*, à qui nous ſommes redevables de la plupart de ces détails, avoient un pouce & un quart de longueur dans leur tronc ou leur corps, & deux pouces & demi dans la queue.

Remarquons que M. *Wrisberg* (*obſerv. de animalculis infuſoriis*, Gœttingæ, 1765, in-8o.) & *Mueller* (*Naturforscher*, 12, S.) diſtinguent le trichuride en mâle & en femelle; le mâle eſt celui dont on vient de voir la deſcription; la femelle diffère en ce qu'elle n'a point de trompe, qu'elle eſt moins tortillée en ſpirale, & qu'elle a le corps plus gros.

Quant aux accidens dont le ver *aſcaride* trichuride peut être la cauſe, ils paroiſſent devoir être généralement les mêmes que ceux qui ſont produits par la préſence des ſtrongles; mais on eſt forcé de convenir que nous n'avons encore aucune certitude ſur cet objet, non plus que ſur les ſignes qui peuvent ſervir à éclairer le diagnoſtic de ces mêmes ſymptômes. Cette eſpèce paroît être très-rare; on en trouve ſeulement quelques obſervations éparſes dans les auteurs, & c'eſt le haſard qui les leur a fournies. Suivant M. *Werner*, *Roederer* eſt le premier qui en ait parlé (1), & ce n'eſt que depuis lui que les naturaliſtes l'ont rangé dans leurs ouvrages.

Traitement.

Nous n'avons point des règles plus certaines pour ce qui concerne le traitement; il y a lieu de croire que les remèdes uſités contre les autres eſpèces de vers inteſtinaux; & notamment contre les ſtrongles, ne ſont pas moins propres à détruire ou à expulſer les trichurides. (V. D.)

Extrait des obſervations communiquées par le docteur Heberden, ſur les aſcarides. Méd. tranſ. vol. I, page 45.

Ces obſervations ſont rapportées d'après un médecin qui les fit ſur lui-même pendant long-tems, ayant été ſujet à ces vers depuis ſon enfance.

Suivant ce médecin, les ſymptômes particuliers qui annoncent la préſence des *aſcarides*, ſont d'abord un grand mal-aiſe dans le rectum, & une démangeaiſon inſupportable à l'anus. L'un & l'autre ſe font ſentir ordinairement le ſoir, quelques heures avant qu'on ſe couche. Ils ſont accompagnés d'une chaleur, quelquefois ſi conſidérable, qu'elle fait enfler le rectum en-dedans & en-dehors; & bientôt cette enflure eſt ſuivie de teneſme & de déjections ſanglantes. Quelquefois le malade éprouve des tranchées dans le bas-ventre, un peu au-deſſus du pubis. Si ces tranchées ſont violentes, elles font ſortir un mucus ſanguinolent, dans lequel on trouve ſouvent des vers *aſcarides* vivans. Les inſomnies, les maux de tête, ſont des ſymptômes dont on peut facilement ſoupçonner ces vers d'être la cauſe. Au reſte, il n'y a aucun de ces ſymptômes qui ſoit conſtant, & qui ne manque chez quelques malades.

(1) Gotting, Gelehrte Anzeigen 1761, n. 25

Il ſemble que le meilleur moyen de ſe délivrer de ces animaux, eſt de les chaſſer par des purgatifs draſtiques. Le médecin qui en étoit attaqué fit bouillir une dragme & demie de tabac dans ſix onces d'eau, & après avoir paſſé la décoction, il la prit en lavement. Il en eut de vives tranchées au bas-ventre, une défaillance, des ſueurs froides, & quoique ce lavement ne fût gardé qu'une minute, il purgea fortement, mais il ne fit aucun bien ſenſible.

L'eau de chaux, priſe auſſi en lavement, produiſit la conſtipation, & rien de plus.

Six gros de *ſel de mars*, pris dans ſix onces d'eau, causèrent, dans quelques minutes, des tranchées & le téneſme, ſans aucune purgation. Un petit nombre d'*aſcarides* furent rendus, mais tous en vie; & les douleurs ne s'appaisèrent que lorſque le malade eut pris du lait chaud en lavement.

En général, le lait chaud & l'huile procuroient un prompt ſoulagement, toutes les fois que le téneſme & les ſelles muqueuſes paroiſſoient exiger quelque remède. S'il falloit purger enſuite, un minoratif, tel que la manne avec de l'huile, étoit employé avec ſuccès. La rhubarbe ſeule étoit trop irritante. Mais le purgatif qui faiſoit le plus de bien au malade, & dont il faiſoit le plus d'uſage, étoit la rhubarbe avec le cinnabre, chacun à la doſe d'une demi-dragme & en poudre. Ce mêlange manquoit rarement de faire ſortir un mucus parfaitement ſemblable à un blanc d'œuf, dans lequel on voyoit remuer beaucoup d'*aſcarides*. Le cinnabre adhéroit ſouvent au mucus; & celui-ci n'étoit pas ſi abondant lorſqu'il n'entroit point de cinnabre dans la médecine.

Le calomel, pris comme purgatif, & l'huile en lavement, entraînoient auſſi beaucoup de mucus, avec des vers *aſcarides* vivants. Ce mucus garantiſſoit les vers de l'effet des remèdes, qui, ſans doute, n'euſſent pas manqué de les tuer s'ils euſſent pu atteindre juſqu'à eux; car ces animaux ſont tellement ſenſibles, qu'étant ſeulement expoſés au contact de l'air, on les voit, en peu de minutes, privés de mouvement.

Le malade, au reſte, ne ſouffroit pas extrêmement de la préſence de ces vers, il n'éprouvoit ni indigeſtion, ni mal d'eſtomac, ni vertige, ni aucun autre ſymptôme bien grave. On a même vu des perſonnes avoir des *aſcarides* pendant tout le cours d'une longue vie, ſans en avoir été conſidérablement incommodées. Le docteur Heberden eſt porté en conſéquence à regarder ces vers comme peu dangereux, & il préſume que lorſque leur préſence eſt accompagnée de quelque ſymptôme un peu allarmant, ce ſymptôme vient d'une autre cauſe, mais il paroit plus vraiſemblable que lorſque ces animaux n'incommodent pas beaucoup, c'eſt que le mucus qui les met à l'abri eux-mêmes des injures du dehors, garantit auſſi de leurs piqûres, le canal où ils ſont logés.

Ce mucus paroît être leur élément, & en même temps, leur nourriture. Comment l'attirent-ils en ſi grande abondance dans la partie où ils ſe trouvent ? C'eſt ſans doute l'effet d'une cauſe irritante appliquée au canal inteſtinal dans lequel les ſucs abondent, & où ces ſucs augmentent la ſecretion de la mucoſité.

Les purgatifs, en évacuant, produiſent deux bons effets : l'un eſt d'entraîner une partie des vers, l'autre, de retrancher à ceux qui reſtent, une portion de cette matière dont ils ont beſoin pour vivre. Cependant nous avons vu que les purgatifs violens font ici plus de mal que de bien, & que les purgatifs doux ſont les plus convenables dans cette maladie ; mais apparamment cette règle n'eſt pas générale, car notre auteur rapporte, d'après un chirurgien, nommé Thomas Leigh, une cure fort extraordinaire de ce genre, opérée par un remède ſingulier, qui produiſit des évacuations très-abondantes, par haut & par bas. Nous allons le rapporter ici avec toutes ſes circonſtances.

Un homme fut attaqué, vers le mois de février 1717, d'un grand mal d'eſtomac, accompagné de nauſées, de vomiſſemens, de conſtipation, & d'une privation preſqu'entière de ſommeil & d'appétit ; il maigrit extrêmement, & bientôt il ne put ni marcher, ni ſe tenir de bout, ſon ventre devint dur & ſe contracta au point que le ſternum couvroit le nombril. Son urine étoit laiteuſe, & dépoſoit en peu de temps, un ſédiment blanc & épais. Ses excrémens étoient très-durs, & conformés comme des crottes de brebis ; jamais il n'alloit à la ſelle, qu'avec le ſecours des lavemens ou des purgations. Il eſſaya inutilement beaucoup de remèdes, & on lui en fit tout auſſi inutilement beaucoup d'autres, dans un hôpital où il reſta ſept ſemaines ; cet homme étoit dans ce cruel état depuis près de dix ans, lorſqu'un de ſes voiſins lui conſeilla l'uſage de l'eau ſalée, comme un remède qu'il avoit vu guérir radicalement une perſonne affligée du même mal depuis pluſieurs années. Le malade n'eut rien de ſi preſſé que d'eſſayer un remède ſi facile, & pour ſe délivrer tout d'un coup de ſes ſouffrances, il prit dès le lendemain, deux livres de ſel, les fit diſſoudre dans une quantité d'eau ſuffiſante, puis avala le tout en moins d'une heure. Bientôt après il ſentit ſon eſtomac fort oppreſſé, il éprouva une angoiſſe extrême, & il vomit violemment ; au quatrième effort, il rejetta une demi pinte de matière muqueuſe, & de petits vers, dont les uns étoient des *aſcarides*, les autres ſemblables à l'eſpèce qui ſe trouve ſouvent dans l'eſtomac des chevaux ; & ces vers étoient de la groſſeur d'un grain de froment. Le malade eut cinq ou ſix ſelles très-copieuſes, très-fétides, & teintes de ſang, dans leſquelles étoient à-peu-près autant de vers qu'il en avoit vomi. Epuiſé par ces efforts & ces évacuations, il ſe mit au lit, dormit tranquillement pendant deux heures, ſua très-abondamment, & s'éveilla fort ſoulagé de ſes anciens maux. Mais à leur place, il éprouva un ſentiment de douleur dans tout le conduit des alimens, & une ſoif inextinguible ; quoique pour appaiſer cette ſoif ardente, il but beaucoup d'eau, de petit lait, de lait de beurre, & de tout ce qu'il pouvoit imaginer de plus déſaltérant, il ne rendoit que peu d'urine & avec peine, il eut, en un mot, une vraie dyſurie. Cependant, peu-à-peu, ce nouveau mal fut emporté par la grande quantité de boiſſon, & dès le troiſième jour, il ſe trouva ſi bien rétabli qu'il eut le courage d'avaler encore, & en auſſi peu de temps, deux autres livres de ſel, diſſous comme auparavant. La quantité des vers rendus par le vomiſſement & par les ſelles, fut encore plus grande que la première fois. La ſoif & la dyſurie reparurent avec la même violence, & furent appaiſées de la même manière ; le malade, pendant trois nuits d'un ſommeil tranquille, fut baigné de ſueurs. Depuis ce moment, toutes les parties de ſon corps furent détendues ; il ſe tint droit, il marcha ſans peine, en peu de jours ſon appetit & ſes forces ſe rétablirent & il jouiſſoit d'une ſanté parfaite, lorſque cette obſervation fut écrite, il prenoit de temps en temps, une demi-pinte de ſon eau ſalée, mais c'étoit ſeulement par précaution. (V. D.)

ASCARIDES. (*Méd. vétérin.*) (*V.* MALADIES VERMINEUSES, VERS). (M. HUZARD).

ASCI. (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre Ier., alimens.

Section IVe., aſſaiſonnemens.

M. Valmont de Bomare parle d'une plante de ce nom indigène d'Amérique, qui s'élève à la hauteur de trois pieds, qui eſt fort branchue, dont la fleur eſt blanche, petite, & ſans odeur : ſes fruits ſont des eſpèces de gouſſes rouges, creuſes, longues comme le doigt, dont les ſemences ont le goût du poivre. Les américains & les européens en aſſaiſonnent leurs mets. (M. MACQUART).

ASCITE, *aſcites*. (*Ordre noſol.*) Dans le ſecond ordre des cachexies, de M. Cullen, les ſymptômes de cette maladie ſont le gonflement du ventre avec fluctuation de ſéroſité qui y eſt épanchée. On en reconnoît deux eſpèces :

1°. L'*aſcite de la cavité abdominale*, (*aſcites abdominalis*), dont la nature & les cauſes ſont très-variées.

2°. L'*aſcite enkiſtée* (*ſaccatus*). L'ovaire & le tiſſu cellulaire des environs, en ſont ſouvent le ſiége.

Les diverſes eſpèces expoſées par Sauvages & les autres noſologiſtes ſe réduiſent à celles-ci, & aucune ne doit en être ſéparée. (V. D.)

ASCITE.

C'eſt un épanchement de ſéroſité dans la capacité du bas-ventre.

Cet épanchement ſe forme par tout ce qui peut gêner & intercepter le cours du ſang, diſtendre & comprimer les vaiſſeaux, juſqu'à forcer les parties les plus fluides à s'en échapper, ou intercepter le cours de la roſée univerſelle qui s'exhale continuellement des viſcères, qui en facilite le jeu & en empêche la coalition; ce défaut continué produit aiſément un amas de ſéroſité.

Les cauſes prédiſpoſantes à l'*aſcite* ſont ſi variées, elles ſont ſi intimement liées à celles qui produiſent l'hydropiſie en général, & il eſt ſi important de les réunir toutes ſous un même point de vue, que nous croirions manquer le but, ſi nous nous en occupions particellement; c'eſt pourquoi nous les renvoyons à l'article *hydropiſie*.

Mais comme on confond quelquefois l'*aſcite* proprement dite avec l'hydropiſie enkiſtée, & que les ſens extérieurs ne ſont pas toujours ſuffiſans pour les diſtinguer, nous allons rapporter les principaux caractères qui leur ſont propres, & les ſignes qui diſtinguent ces deux maladies.

L'*aſcite* eſt preſque toujours la ſuite de quelqu'autre maladie qu'on n'a pu reconnoître, ſouvent elle lui ſuccède même aſſez promptement, elle commence par être ſenſible & par ſe former aux parties inférieures du bas-ventre; elle eſt ſouvent accompagnée de fièvre, de ſoif, d'amaigriſſement, & gêne enſuite la reſpiration, en rapprochant le diaphragme vers les poumons; dans l'*aſcite* les urines ſont rares, briquetées; il y a communément ſuppreſſion des régles chez les femmes, au lieu que dans l'hydropiſie enkiſtée les règles ne ſouffrent ordinairement aucune altération, elles ſont comme dans l'état de ſanté; on a même obſervé que l'hydropiſie enkiſtée n'étoit pas un empêchement à la conception: les urines, dans cette dernière maladie, ſont également à-peu-près comme dans l'état naturel, il n'y a ni ſoif, ni fièvre, & l'amaigriſſement eſt beaucoup moins ſenſible, parce que l'enflure ne ſe forme que très-lentement. Il n'y a d'ailleurs que peu ou point d'altération au viſage, l'appétit ſe ſoutient mieux, & on apperçoit plus aiſément une proéminence du nombril dans l'hydropiſie enkiſtée que dans l'*aſcite*; la tumeur ſe porte plus en dehors, & dans les différens mouvemens du malade, le ventre change moins de figure & paroît plus également tendu. Quand l'hydropiſie enkiſtée ſe forme, le malade reſſent une douleur obtuſe & une tenſion légère, ce qui eſt encore un caractère qui lui eſt propre.

Nous inſiſtons d'autant plus ſur la différence qui exiſte entre ces deux maladies, que les remèdes qui ſervent à la curation de l'*aſcite*, ſont infiniment nuiſibles dans l'hydropiſie enkiſtée, qui n'en exige preſque point, & avec laquelle on peut vivre même aſſez long-tems. (*V.* les articles HYDROPISIE, KISTE). (M. DEHORNE).

ASCITE. (*Path. vétérin.*) (*V.* HYDROPISIE). (M. HUZARD.)

ASCITIQUE.

On appelle de ce nom celui qui eſt malade d'une hydropiſie *aſcite*. (M. DEHORNE).

ASCLAPO.

On ne connoît ce médecin que par les lettres de Cicéron. Il demeuroit à Patras, ville maritime de l'Achaïe, dans le Péloponèſe. Cicéron, l'an de Rome 703, avant l'ère chrétienne 50, ayant quitté la Cilicie, où il avoit été proconſul, pour retourner à Rome, laiſſa à Patras Tyro ſon affranchi qui étoit malade, & le confia aux ſoins d'*Aſclapo*. Sa confiance en ce médecin ne fut point trompée; ſon ſavant & illuſtre affranchi, qu'il aimoit tendrement, & qui avoit alors 68 à 69 ans, vint reprendre auprès de lui ſes fonctions. La reconnoiſſance de Cicéron ſe remarque dans une lettre à Servius; il s'exprime ainſi: « Je ſuis étroitement lié avec *Aſclapo*, médecin de » Patras. Son commerce m'a été auſſi agréable que » ſon art, dont j'ai éprouvé les bons effets dans les » maladies de ma famille. Il m'a donné, dans ces » occaſions, des preuves de ſa capacité, de ſon » affection & de ſon zèle. Je vous le recommande » donc, & vous prie de lui faire connoître que je » vous ai parlé de lui avec intérêt, & que ma re- » commandation a été d'un grand poids: ce ſera » m'obliger infiniment ».

CICER. *epiſt.* 21. *lib.* xiij.

Comme il eſt parlé dans les lettres de Cicéron à Tyro d'un Lyſo, pluſieurs ont fait un médecin de ce dernier; nous démontrerons cette erreur au mot LYSO. (M. GOULIN).

ASCLÉPIADE, médecin, qu'on dit natif de Myrlée, mais qui ſuivant Pline, étoit de Pruſa dans la Bithynie, a été confondu par quelques auteurs avec *Aſclépiade* le grammairien, diſciple d'Apollonius, qui, ſelon Suidas, enſeignoit à Rome du temps de Pompée. C'eſt ce dernier qui étoit de Myrlée.

Aſclépiade, de Pruſa, après s'être fait une réputation en Aſie, vint à Rome, vers l'an 616 de la fondation de cette ville. Il pouvoit avoir 40 ans au moins. On ſe ſouvenoit encore de la méthode cruelle du médecin Archagatus; celle d'*Aſclépiade* étant plus douce, il obtint bientôt la confiance des grands; d'ailleurs il parloit bien & avec agrément.

Les médecins de Rome étouffoient les malades en les chargeant de couvertures, pour exciter la ſueur ou les faiſoient approcher d'un grand feu, ou les expoſoient aux rayons du ſoleil. *Aſclépiade* rejettoit ces pratiques; il condamnoit la méthode de guérir les eſquinancies, en introduiſant dans la gorge avec beaucoup de peine & d'effort, un inſtrument qui ſervoit à ouvrir le paſſage; mais il ſe récrioit encore plus contre les vomitifs que l'on prenoit alors très-fréquemment, & même contre les purgatifs qu'il regardoit comme nuiſibles à l'eſtomac.

Lorſque le ventre étoit reſſerré, il jugeoit les lavemens ſuffiſans pour le relâcher, & il en donnoit dans preſque toutes les maladies, quoique plus rarement que ne faiſoient les autres médecins & avec plus de précautions. Cependant il ordonnoit quelquefois des vomitifs, qu'il faiſoit particulièrement prendre après le ſouper; quant aux purgatifs, il s'en abſtenoit preſque entièrement. C'étoit d'Eraſiſtrate qu'il avoit pris cette opinion & cette pratique; il n'en fit pas de même à l'égard de la ſaignée que ce médecin n'approuvoit pas. *Aſclépiade* y eût ſouvent recours, ſoit que les bons effets qu'on tire de ce remède l'eût convaincu de la néceſſité de s'en ſervir, ſoit que ce remède s'accommodât mieux à ſes principes, que les purgatifs. Il comptoit particulièrement ſur la ſaignée dans les douleurs, & pour cette raiſon, il ſaignoit dans la pleuréſie, parce que cette maladie eſt accompagnée de douleur. Il ne ſaignoit point dans la péripneumonie ou inflammation du poumon, parce qu'elle eſt ordinairement ſans douleur. Il ne ſaignoit pas non plus dans quelqu'eſpèce de fièvre que ce ſoit, pas même dans la phrénéſie; mais il tiroit du ſang dans l'épilepſie, & en général dans les maladies convulſives, auſſi bien que dans les hémorrhagies, de quelque nature qu'elles fuſſent. Il pratiquoit la même choſe dans l'eſquinancie, ouvrant tantôt les veines du bras, tantôt celles de la langue, tantôt celles du front, & même celle des angles des yeux, appliquant de plus des ventouſes ſcarifiées, afin d'ouvrir les pores. Si ces moyens ne ſuffiſoient pas, il faiſoit une inciſion aux amygdales, il en venoit même à la laryngotomie, c'eſt-à-dire, à l'ouverture du larynx ou de la trachée artère. Cœlius Aurelianus regarde cette opération comme une invention téméraire d'*Aſclépiade* qui n'avoit été pratiquée de perſonne. Notre auteur étoit auſſi pour la paracentèſe; mais il vouloit qu'on ne fît qu'un fort petit trou pour l'évacuation des eaux.

Comme ce fut avec raiſon qu'*Aſclépiade* condamna quelques-unes des pratiques dont on vient de parler, & qu'avec autant de raiſon, il en approuva d'autres, il fit impreſſion ſans qu'on s'attachât beaucoup à démêler ce qu'il y avoit de faux ou de vrai dans ſon ſyſtême. Mais ce qui acheva de mettre ce médecin en crédit, ce fut l'heureux concours des circonſtances qui ſe préſentèrent au temps de ſon établiſſement à Rome. La mort des ennemis d'Archagatus, l'inutilité reconnue des enchantemens & des amulettes, qui juſqu'alors avoient été fort en uſage; le zèle d'Attale, dernier roi de Pergame, qui forma dans l'enceinte de ſon palais, un jardin deſtiné à cultiver les plantes; le goût pour la botanique & la médecine, qui étoit paſſé à Rome avec les richeſſes de ce prince, lorſqu'il inſtitua le peuple romain héritier de ſes états; enfin la réputation où *Aſclépiade* étoit, dit-on, à la cour de Mithridate VI, roi de Pont, prince inſtruit & éclairé: tout cela lui fut favorable & le fit bien accueillir à Rome, ſur-tout lorſqu'il eut déclaré qu'il n'y avoit rien de cruel & d'effrayant dans ſa méthode de traiter les maladies.

Il ſeroit trop long d'entrer dans tout le détail des opinions d'*Aſclépiade*; mais quelles qu'aient été ſes vues dans la manière de faire la médecine, il eſt certain que jamais cette ſcience ne fut en ſi mauvais état que de ſon temps. Juſqu'à *Aſclépiade*, dit Pline, l'antiquité avoit tenu bon. Hérophile ni ſes partiſans, n'avoient point été ſuivis de tout le monde & l'on voyoit encore l'ancienne médecine ſoutenir le crédit qu'elle avoit eu dès le commencement. Mais ce nouvel Eſculape ayant réduit toute la ſcience du médecin à la recherche & à la connoiſſance des cauſes des maladies, la médecine qui avoit été pendant tant de ſiècles un art fondé ſur l'expérience, ne fut plus qu'un tiſſu de conjectures & changea entièrement de face. *Aſclépiade* établit la pratique ſur la théorie, & prit ainſi le contrepied d'Hippocrate, qu'il chercha à cenſurer, ſur-tout au ſujet de la doctrine des jours critiques. Ces jours, diſoit-il, ne ſont pas plus propres à la criſe les uns que les autres; c'eſt une erreur d'attendre qu'une maladie ſe termine d'elle-même dans un certain temps, ſans rien faire, ainſi que le conduiſoit Hippocrate. Le médecin doit par ſes ſoins & par ſes remèdes accélérer ou avancer la guériſon, il doit, pour ainſi dire, ſe rendre maître du temps. Il condamnoit la ſage inaction d'Hippocrate, & c'étoit apparemment elle qu'il avoit en vue, lorſqu'il diſoit, en raillant, que la médecine des anciens n'étoit autre choſe qu'une méditation ſur la mort. Il vouloit faire entendre qu'il ſembloit que les anciens médecins ne ſe tenoient auprès des malades, que pour obſerver de quelle manière & par quels accidens ils mouroient, plutôt que pour les empêcher de mourir, ſous prétexte que la nature doit tout faire en ces occaſions. C'eſt ainſi qu'*Aſclépiade* s'efforçoit de jetter le ridicule ſur la doctrine d'Hippocrate, tandis que celle qu'il débitoit lui-même, meritoit la cenſure la plus vive.

Sa philoſophie conſiſtoit dans la doctrine des corpuſcules d'Epicure: par la diſpoſition des pores & le cours de ces corpuſcules, il rendoit aiſément compte de toutes les maladies & de tous leurs ſymptômes. Voici comme *Aſclepiade* raiſonna. Après avoir établi

bli les atômes & les différentes combinaiſons des particules, relativement à la grandeur, à la figure, au nombre & à l'ordre, pour fondement de ſa théorie ; il en déduiſit les divers interſtices ou pores, dont les corps ſont percés dans toute leur maſſe ; & il en inféra que le corps humain ſubſiſte dans ſon état naturel, tant que les matières circulent librement par les pores, & qu'il commence, au contraire, à en ſortir lorſque leur circulation eſt embarraſſée.

Ces idées philoſophiques plûrent à beaucoup de monde ; mais ce qui fit qu'on ſe rangea plus aiſément de ſon parti au préjudice de l'ancienne médecine, c'eſt qu'il affecta de ne propoſer que des remèdes fort doux & fort ſimples dans la cure des maladies. Pline les réduit à cinq : l'abſtinence des viandes, l'abſtinence de vin en certaines occaſions, les frictions, la promenade & la geſtation, c'eſt-à-dire, les différentes manières de ſe faire porter ou voiturer. Chacun voyant qu'il pouvoit avec beaucoup de facilité obſerver ces préceptes diététiques, crut que cette médecine étoit d'autant meilleure, qu'elle étoit aiſée à pratiquer ; en ſorte qu'*Aſclépiade* qui étoit fort éloquent, perſuada & obtint la confiance de tout le monde. Un événement contribua beaucoup, dit-on, à lui faire gagner l'eſtime des romains ; ayant un jour rencontré un convoi funèbre, il découvrit que le corps que l'on portoit au bucher, avoit un reſte de vie ; il lui donna tous les ſecours qui dépendoient de ſon art, & il parut plutôt reſſuſciter un mort que guérir un malade.

Les vues qu'*Aſclépiade* ſe propoſoit par les différens exercices qu'il conſeilloit aux malades, ſe rapportoient à rendre les pores plus ouverts, & à faire paſſer plus librement les ſucs & les petits corps qui cauſent les maladies par leur ſéjour. Les médecins qui avoient paru avant lui, n'avoient eu recours à la geſtation que ſur la fin des maladies longues & lorſque les convaleſcens, étant ſans fièvre, ſe trouvoient encore trop foibles pour pouvoir prendre de l'exercice en marchant. *Aſclépiade* alla plus loin ; il employa la geſtation dans les fièvres les plus ardentes, & dès le commencement de la maladie, il avoit pour maxime qu'il falloit guérir la fièvre par la fièvre, qu'il falloit épuiſer les forces du malade, en le faiſant veiller, & en le faiſſant avoir ſoif, juſques-là que les deux premiers jours, il ne lui permettoit pas ſeulement de ſe rafraîchir la bouche avec une goutte d'eau. On dira, ſans doute, que cette pratique, qui a quelque rapport avec celle d'Hérodicus, répondoit mal aux douceurs qu'*Aſclépiade* promettoit à ſes malades. Celſe en fait la remarque ; mais il ajoute que ſi ce médecin les traitoit en bourreau pendant les premiers jours de la maladie, il leur accordoit dans la ſuite toutes les aiſances poſſibles, juſqu'à régler la manière dont ils devoient faire dreſſer leur lit pour être couchés plus mollement.

Ce médecin employoit auſſi la friction en diverſes rencontres dans la même vue d'ouvrir les pores. L'hydropiſie eſt des maladies où il pratiquoit ce remède ; mais l'uſage le plus ſingulier qu'il en faiſoit, c'eſt lorſqu'il tâchoit de faire dormir les phrénétiques à force de les frotter. Il n'eſt pas moins ſurprenant de voir qu'*Aſclépiade*, qui exerçoit ſi fort les malades, condamnoit l'exercice à l'égard des perſonnes qui ſe portent bien, diſant ouvertement qu'il ne leur eſt point néceſſaire : dogme qu'il avoit tiré d'Eraſiſtrate.

Pline rapporte qu'*Aſclépiade* s'étoit conſtamment étudié à gagner les eſprits par des manières toutes particulières. Tantôt il promettoit du vin aux malades, & leur en donnoit à propos, quoiqu'il le défendit ordinairement ; tantôt il leur faiſoit boire de l'eau fraîche & comme il avoit été un des premiers qui eût mis en uſage ce dernier remède, il prenoit plaiſir à être appellé le donneur d'eau fraîche, ou le médecin de la fraîcheur, & à être conſidéré par cet endroit. Cependant le vin ne contribua pas moins à établir ſa réputation ; Apulée témoigne qu'*Aſclépiade* s'eſt auſſi aviſé de l'accorder aux malades. Il permettoit cette liqueur aux fébricitans, lorſque le mal avoit perdu ſa première violence. Loin de l'interdire aux phrénétiques, il leur en faiſoit boire juſqu'à les enivrer : le vin, diſoit-il, aſſoupit ; or le ſommeil eſt abſolument néceſſaire dans la phrénéſie. Il ſemble que, par la même raiſon, il en devoit priver les léthargiques qui ne dorment que trop ; néanmoins il le croyoit propre à réveiller leurs ſens aſſoupis. Mais ce n'étoit pas toujours du vin naturel qu'il ordonnoit. Quelquefois il faiſoit prendre à ſes malades du vin mariné, c'eſt-à-dire, trempé avec de l'eau de mer ; s'imaginant que le vin, aidé de la pointe du ſel, dont cette eau eſt chargée, pénétroit plus aiſément & avoit plus de force pour dilater les pores. Si l'on excepte quelques cas particuliers, tel que celui de la phrénéſie, dont il prétendoit guérir les malades par l'ivreſſe, il vouloit toujours que le vin fût trempé. Il ordonnoit, dit Cœlius Aurelianus, à ceux qui avoient un catarrhe, de doubler ou de tripler la quantité de vin qu'ils avoient coutume de boire : mais, ajoute le même auteur, il leur enjoignoit de le boire avec autant d'eau : ce qui montre avec quelle ſobriété les anciens uſoient du vin en parfaite ſanté. Cette liqueur n'entroit ordinairement dans leur boiſſon que pour un ſixième ou tout au plus pour un quart ; il n'eſt donc pas ſurprenant que dans les fièvres même, elle ne fut point interdite.

Aſclépiade ne s'en tenoit pas à ce que nous venons de rapporter ; il imaginoit encore tous les jours quelque nouvelle invention pour faire plaiſir à ſes malades. Il les faiſoit mettre dans des lits, qui étoient des eſpèces de berceaux ſuſpendus qu'on agitoit pour les endormir ou pour adoucir leurs douleurs. Il avoit même inventé pluſieurs ſortes de bains, & entre

autres des bains ſuſpendus. Une médecine ſi douce & ſi flatteuſe enleva tous les ſuffrages.

Pline qui adoptoit quelquefois trop facilement des anecdotes, rapporte qu'*Aſclépiade* oſa publiquement défier la fortune, en diſant, qu'il conſentoit qu'on ne le crût point médecin, s'il étoit jamais attaqué de maladie. Il parvint effectivement à une extrême vieilleſſe ſans aucune incommodité, & il mourut d'une chûte, ſuivant le témoignage du même Pline. Suidas rapporte différemment ſa mort. Il dit qu'*Aſclépiade* périt d'une inflammation de poitrine; la médecine lui ayant manqué la première fois qu'il avoit eu recours à elle. Cela a du être ainſi, ſi par inflammation de poitrine on entend une péripneumonie; comme il ne ſaignoit point dans cette maladie, il n'eſt point étonnant qu'il en ſoit mort.

Aſclépiade finit ſa carrière, vers l'an de Rome, 656, avant notre ère 98, âgé d'environ 80 ans. (*Voyez* ce qui a été dit de lui, *article* ANCIENS MÉDECINS).

L'aſcendant qu'avoit pris *Aſclépiade* ſur les médecins de ſon temps, lui a procuré beaucoup de réputation pendant ſa vie & après ſa mort; il n'a même pas manqué de diſciples & de ſectateurs. Thémiſon tira de lui les principaux fondemens de ſa théorie. Le témoignage de l'antiquité eſt preſque tout à ſon avantage. Apulée l'appelle le prince ou le premier des médecins, ſi l'on en excepte Hippocrate ſeul. Il eſt mis au rang des plus grands auteurs par Scribonius Largus, & Sextus l'Empirique dit qu'il ne cède le pas à aucun autre médecin. Celſe en faiſoit auſſi beaucoup d'eſtime, il a été le médecin & l'ami de Craſſus, célebre orateur de Rome. (*Voyez* le dialogue de CICÉRON, *de orator*, *lib.* édit. Verburg. Amſterdam. Weſtein, 1724. *in*-fol. 2 vol. (*tom.* 1. *pag.* 73. *col.* 2. *lig.* 62.).

Galien qui n'étoit pas pour la médecine d'*Aſclépiade*, avoue qu'il étoit fort éloquent; il lui reproche cependant qu'il étoit ſophiſte, & qu'il étoit en poſſeſſion de contredire tout le monde. Cœlius lui impute auſſi ce défaut. Mais ceux qui ont le plus approfondi la doctrine d'*Aſclépiade*, l'ont accuſé d'avoir arrêté les progrès de l'art.

Il nous reſte quelques fragmens de ſes ouvrages dans ceux d'Aëtius, comme: *Malagmata Hydropica quæ evacuant humorem. Emplaſtrum è ſcylla. Quæ uteri ulcera ad cicatricem ducunt.* C'eſt à quoi ſe réduit tout ce que nous avons de lui; il a cependant compoſé pluſieurs traités, dont Cœlius Aurelianus & Celſe font mention. Le premier lui attribue un livre *de Ulceribus* & trois autres *de celeribus paſſionibus*, ainſi que des traités *de finibus*, *de definitionibus*, *de lue*, *de Paraſcevaſtica*. Le ſecond parle d'un ouvrage *de auxiliis communibus*. Mais aucun n'eſt parvenu juſqu'à nous.

Il y a d'autres médecins du nom d'*Aſclépiade*. Galien en cite deux; l'un, dont il parle plus ſouvent, a vécu dans le premier ſiècle & a été ſurnommé Pharmacion; ce ſurnom marque l'application principale de ce médecin, qui étoit la compoſition des médicamens, appellés en grec Pharmaca. Il avoit compoſé dix livres ſur cette matière, dont cinq traitoient des médicamens qu'on applique extérieurement, & cinq autres concernoient les remèdes qui ſe prennent par la bouche. Les deux premiers de ces livres portoient le nom d'une dame nommée Marcella, à qui ils étoient dédiés; enſorte que le premier des cinq étoit intitulé *Marcelle première*, le deuxième, *Marcelle ſeconde*. Les derniers portoient le nom d'un nommé Maſon ou Mnaſon, à qui ils étoient auſſi dédiés, & qui pouvoit être de la famille Papiria à laquelle ce nom étoit propre. Galien rend témoignage à cet *Aſclépiade* qu'il avoit fort bien écrit & le met au rang des meilleurs auteurs qui ont travaillé ſur la matière des médicamens. Il le loue en particulier de ce qu'il avoit eu ſoin de marquer exactement le *modus faciendi*, ou la manière dont on devoit s'y prendre pour bien faire les compoſitions qu'il décrit. Il le loue encore d'avoir marqué, avec la même exactitude, les qualités de chacun de ces médicamens, ainſi que la méthode de s'en ſervir. Mais les louanges que lui donne Galien en pluſieurs endroits, n'empêchent pas qu'il n'obſerve auſſi que cet *Aſclépiade* avoit affecté de ramaſſer des compoſitions de toutes ſortes de médicamens, de quelque nature qu'ils fuſſent, tant bons que mauvais, & cela dans la vue de groſſir ſes livres.

Cet *Aſclépiade* ſe diſtinguoit encore par le prénom de Marcus Terentius, qu'il avoit emprunté de la famille Terentia, à l'exemple du poëte Térence & de pluſieurs médecins grecs, qui avoient pratiqué la même choſe dès qu'ils s'étoient établis à Rome. L'avantage qu'ils en tiroient, c'eſt qu'en même-temps qu'on les adoptoit dans les familles romaines, ou qu'on leur permettoit d'en prendre le nom, on leur donnoit le droit de bourgeoiſie, & ils étoient inſérés dans les tribus.

Le troiſième *Aſclépiade* ou le dernier, des deux dont parle Galien, a auſſi écrit de la compoſition des médicamens. Il ſe nommoit Arius Aſclépiades. Celui-ci n'avoit pas fait comme l'autre, qui avoit rempli ſes livres de toutes ſortes de compoſitions ſans aucun choix. Tout ce que ce dernier avoit écrit, étoit de ſon propre fonds; c'eſt pourquoi il n'avoit compoſé qu'un ſeul livre, au lieu que le Pharmacion en avoit compoſé dix, qu'il avoit chargés d'une infinité de médicamens copiés d'après d'autres médecins.

L'application particulière que ces deux *Aſclépia*

des ont donnée à la matière des médicamens, fait croire que les fragmens qui ſe trouvent dans Aëtius & que Vander Linden attribue à un *Aſclépiade*, ſans faire aucune diſtinction de ſurnom, de prénom ou de patrie, appartiennent plutôt à l'un ou à l'autre de ces derniers, qu'à *Aſclépiade* le Bithynien.

Galien parle encore d'un *Aſclepiades philoſophicus* ou *philophyſicus*, & d'un Gallus Marcus *Aſclepiades*. Mais ce ne ſont pas là tous les médecins qui ont porté le nom d'*Aſclépiade*, il y en eut un qui fut au ſervice de l'empereur Domitien, comme on le recueille d'une inſcription trouvée à Rome ſur une pierre dans la voie Nomentana :

L. Aruntio Sempronio Asclepiadi
Imp. Domiciani Medico
t. f. i.

L'inſcription ſuivante, qui eſt dans un monument à Arignan, nous fournit un ſeptième *Aſclépiade* :

C. Calpurnius Asclepiades
Prusa ad Olympum
Medicus
Parentibus et sibi et fratribus
Civitates vii a divo trajano impetravit.
Natus iii nonas martias, domitiano xiii cos, &c.

Spon a traduit ainſi toute cette inſcription : « Caïus » Calpurnius Aſclepiades, médecin de la ville de » Pruſe au pied du mont Olympe, a obtenu du divin » empereur Trajan, ſept villes pour ſes pères & » mères, pour lui & pour ſes frères ; & eſt né le » 5 mars, ſous le treizième conſulat de Domitien, » le même jour que ſa femme Veronica Chelidon, » avec laquelle il a vécu cinquante & un ans : ayant » été approuvé par les perſonnes de la première » qualité à cauſe de ſa ſcience & de ſes bonnes » mœurs ; ayant été aſſeſſeur dans les magiſ- » tratures du peuple romain, non-ſeulement dans » l'Italie, mais auſſi dans les autres provinces, &c. » Cet *Aſclépiade*, né ſous le treizième conſulat de Domitien, qui répond à l'année de la fondation de Rome 840, & à celle de celle de notre ſeigneur 87, mourut âgé de 70 ans ſous l'empire d'Antonin le pieux, en 157 de Jéſus-Chriſt. Spon le croit petit-fils d'*Aſclépiade* le Bithynien ; mais il n'en peut être que l'arrière petit-fils, puiſqu'il y a un intervalle de cent quatre-vingt-un ans, entre le temps auquel floriſſoit le premier *Aſclépiade* & la naiſſance de celui, dont l'inſcription fait mention ; ce qui ne peut s'accorder avec le ſentiment de Spon.

On trouve encore d'autres *Aſclépiades*, comme Titius Ælius *Aſclepiades*, affranchi de l'empereur ; Publius Numitorius *Aſclépiades*, affranchi, ſextumvir de Verone & médecin oculiſte : *Aſclepiades* Titienſis, & d'autres. Voici une inſcription qui nous fournit encore un médecin de ce nom ; Rhodius croit qu'il n'eſt point différent de Scribonius Largus dont on parlera ailleurs :

Scriboniæ jucundæ
L. Scribonius Asclepiades
Uxori statuit.

(*Extr. de l'hiſt. de la méd. de le Clerc*). (M. Goulin).

ASCLÉPIADES.

C'eſt-à-dire, deſcendans d'Eſculape. (*Voyez* l'article Anciens Médecins, où ſe trouve la filiation des deſcendans d'Eſculape. (M. Goulin.)

ASCLEPIADE. (*Mat. méd.*) *Aſclepias.*

C'eſt un genre de plante de la famille des apocins, qui a des fleurs monopétales, en bouquets ombelliformes, très-agréables, & dont les individus ſont remplis d'un ſuc laiteux.

On diſtingue dans le nouveau dict. de bot. trente eſpèces d'*aſclépiades*.

Celle qui a eu juſqu'ici le plus de réputation en médecine, eſt l'*aſclépiade* blanche, ou dompte-venin.

Aſclepias vincetoxicum. Lin.

Aſclepias albo flore, C. B. p. 303.

Cette plante a une racine blanche, rameuſe, compoſée de beaucoup de fibres, même d'un goût déſagréable, & d'une odeur aſſez forte & nauſeabonde. Ses tiges ſont droites, foibles, ſimples & hautes de deux pieds ; leurs feuilles ſont oppoſées, ovales, pointues, un peu en cœur à leur baſe ; les fleurs ſont petites, blanches, ou d'un blanc jaunâtre, diſpoſées par petits bouquets pédunculés, compoſés chacun de deux ombelles médiocres, qui naiſſent dans les aiſſelles des feuilles ſupérieures, & au ſommet des tiges ; leur corolle eſt un peu dure & ouverte en étoile.

On trouve cette plante dans les bois, les lieux incultes & pierreux de l'Europe. Elle eſt commune aux environs de Paris, particulièrement au bois de Boulogne.

Sa racine paſſe pour ſudorifique & alexipharmaque ; on la recommande dans la rage, dans la peſte, & autres maladies malignes ; on prétend qu'elle doit

exciter l'excrétion des urines & des évacuations périodiques du ſexe. C'eſt avec raiſon que le célèbre Halles doute de l'efficacité des vertus attribuées à cette plante, & la croit même ſuſpecte.

Parmi les eſpèces d'*aſclépiades* moins connues, il y en a quelques-unes qui ne ſont pas ſans utilité, telles ſont :

1°. L'*aſclépiade* expectorante

Aſclepias aſthmatica. LIN.

Apocinum ſcandens zeylanicum foliis laurinis, *herm. prodr.* 413.

Toute cette plante eſt velue, à l'exception de la ſurface ſupérieure des feuilles ; la tige eſt grimpante, munie de feuilles oppoſées, ovales-lancéolées, aſſez ſemblables à celles du laurier ordinaire. Les fleurs ſont petites, diſpoſées en ombelles axillaires, plus courtes que les feuilles, & ſouvent compoſées ou prolifères.

Cette plante croît dans les bois de l'iſle de Ceylan ; ſa racine paſſe pour très-bonne dans l'aſthme humide ; on en fait des décoctions & des ſirops, qui facilitent l'expectoration des phthiſiques, & les ſoulage.

2°. L'*aſclépiade* tortillée.

Aſclepias ſpiralis. F.

C'eſt un arbriſſeau non-laiteux, dont les feuilles ſont oppoſées petiolées, & quelquefois verticillées, petites, ovales, oblongues, & obtuſes. Les fleurs ſont axillaires, ſolitaires & pédunculées. Elles ont un calice à cinq diviſions linéaires, lancéolées, d'un verd jaunâtre, velues intérieurement, & ſe tourne en ſpirale du côté du ſoleil. Le fruit eſt un follicule que l'on peut manger. Forkale a obſervé cette plante qui naît dans l'Arabie ; ſes ſemences ſont douces, bonnes, & offrent un remède eſtimable pour calmer les douleurs de ventre.

3°. Enfin, l'*aſclepiade* ſtipitacée.

Aſclepias ſtipitacea.

C'eſt un petit arbriſſeau droit, très-rameux, dépourvu de feuilles ; ſes tiges ſont articulées, rameuſes, non-grimpantes, d'un bleu obſcur & chargées d'une pouſſière farineuſe & blanchâtre facile à enlever. Au ſommet des tiges ſont des fleurs pédiculées verdâtres ou blanchâtres ; les fruits ſont deux follicules, longs de trois pouces en alêne, glabres, & verdâtres.

Cette plante croît dans les bois de l'Arabie ; toutes ſes parties contiennent un ſuc laiteux, les enfans & les gardiens des troupeaux mangent ſes ſommités crues à la manière des autres plantes potagères. (M. MACQUART.)

ASERA. ASERETA. (*Mat. méd.* & *hygiène vétérinaire*). (*Voyez* LIERRE TERRESTRE). (M. HUZARD).

ASFOR. (*Mat. méd.*)

Le mot *asfor* eſt un ſynonyme alchimique de l'alun. (M. FOURCROY.)

ASJOGAM. (*Mat. méd.*)

Arbor indica foliis adverſis, flore flaveſcente, tetrapetalo, odorato, fructu nondum comperto. Raj. H. M. p. 5 fab. 59.

C'eſt un arbre d'une groſſeur médiocre, de 15 pieds de haut, qui croît dans le royaume de Malabar & aux indes orientales ; il eſt toujours verd & fleurit tous les ans.

Le ſuc de ſes feuilles, mêlé avec de la graine de cumin, pulvériſé, eſt, à ce qu'on prétend, un bon remède pour la colique ; ces mêmes feuilles pulvériſées, & priſes avec du ſucre, paſſent pour un grand dépuratif du ſang. (M. MACQUART.)

ASITIE, ASITIA, ἀσιτία, d'*a* privatif & σιτος ; aliment. (*Voyez* ANOREXIE.) (M. ANDRY).

ASNE. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* ANE.) (M. HUZARD.)

ASNIER. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* ANIER.) (M. HUZARD.)

ASP. (*Art vétérinaire.*)

M. d'*Apſonville*, dans ſes *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux étrangers*, dit que c'eſt le nom Perſan du cheval. (*Voyez* ASBECHA, ATT.) (M. HUZARD.)

ASPALATH. (*Mat. méd.*)

Cette plante, que quelques-uns appellent *Eryſiſceptrum*, eſt un gros buiſſon ligneux & épineux, qui croît le long du Danube, à Niſaro & à Rhodes. Les parfumeurs s'en ſervent pour épaiſſir leurs parfums. Le bon eſt peſant, rougeâtre ou pourpre ſous l'écorce, rend une odeur agréable, & eſt amer au goût. Il y en a une eſpèce blanche, ligneuſe & ſans odeur ; il eſt échauffant & aſtringent : on en ordonne la décoction en gargariſme pour les aphthes, pour les ulcères, &c. M. Herman & d'autres penſent que l'*aſpalath* n'eſt autre choſe que le bois du cytiſe. Il nous vient de la Morée ; il eſt réſineux & fleurit à-peu-près comme la roſe ; on en fait

eas à la Chine ; on en tire une huile eſſentielle, d'une odeur ſi ſemblable à celle de la roſe qu'on peut donner l'une pour l'autre ; on ne les reconnoîtra qu'au plus ou moins de force dans l'odeur. L'huile eſſentielle de roſe eſt la plus forte ; les anciens l'appelloient *rhodium oleum* : mais on ne ſait s'ils ont voulu dire qu'il venoit de Rhodes, ou qu'il avoit l'odeur de la roſe. (*Anc. Encycl.*) (M. FOURCROY.)

ASPERCETTE. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* ALIMENS. SAIN-FOIN.) (M. HUZARD.)

ASPERGE. (*Mat. méd.*)

Aſparagus.

L'*aſperge* eſt un genre de plante unilobée, de la famille du même nom, qui a de très-grands rapports avec les dragoniers, & qui comprend des plantes herbacées ou ligneuſes, la plupart remarquables par la tenuité de leurs feuilles.

Les *aſperges* ont pour caractère générique de préſenter des fleurs avec une corolle un peu campanulée, profondément diviſée en cinq découpures oblongues, dont trois intérieures, ont leur ſommet ouvert ou rejetté en-dehors en ſix étamines moins longues que la corolle, & dont les filamens inſérés ſur la partie inférieure de ſes diviſions, portent des anthères arrondies ; & en un ovaire ſupérieur, chargé d'un ſtile fort court que termine un ſtigmate trigone.

Le fruit eſt une baie globuleuſe à trois loges diſpermes ; mais beaucoup avortent le plus communément. Les *aſperges* ſont diſtingués des dragoniers, en ce que dans ceux-ci les filamens des étamines ſont un peu épaiſſis dans le milieu, & que les loges de leurs baies ſont monoſpermes. Parmi les dix-ſept eſpèces d'*aſperges* qui ſont décrites dans le dict. de bot. p. 294. t. I. Nous parlerons ſur-tout de la première, parce que c'eſt elle qui eſt la plus connue, & la plus intéreſſante.

C'eſt l'*aſperge* commune.

Aſparagus officin. LIN.

Aſparagus ſativa. BAUH.

La racine de cette plante, que la matière médicale regarde comme très-apéritive, eſt un paquet ou faiſceau de bulbes cylindriques, charnues, & attachées à un collet épais & dur. Il en ſort au printems pluſieurs jets écailleux, cylindriques & verdâtres, & un peu renflés à leur ſommet, où les écailles rapprochées & diſpoſées en un bouton terminal, recouvrent les rudimens des rameaux de la plante.

Ce ſont ces jeunes pouſſes rendres & non ramifiées qu'on nomme *aſperges*, & qu'on coupe en cet état pour l'uſage de nos tables auxquelles elles fourniſſent pendant trois à quatre mois un mets fort ſain, fort agréable au goût, & qui a l'avantage d'être très-commun.

On cultive les *aſperges* dans les potagers & dans les campagnes ; il y en a de très-grandes quantités dans les champs qui avoiſinent la capitale.

Les *aſperges* récentes excitent l'appétit, mais elles nourriſſent peu. On les accommode au jus, en ragoûts, à la ſauce blanche, en ſalade, en petits pois, ou les confit. Elles ont ſur-tout la vertu de provoquer l'urine à laquelle elles donnent une très-mauvaiſe odeur, dont on ſe débarraſſe aiſément en mettant du vinaigre dans le vaſe urinaire.

On prétend que leur uſage très-fréquent a cauſé des piſſemens de ſang, je crois qu'il falloit que les organes de ceux à qui cela eſt arrivé, fuſſent doués d'une bien grande foibleſſe.

Les pouſſes d'*aſperges* paſſent pour contenir un ſel ammoniacal, nitreux, plus abondant que dans les racines. On ne les ordonne pas proprement comme remède, mais comme aliment médicamenteux.

Les racines d'*aſperge* ſont fréquemment employées dans les preſcriptions pharmaceutiques. Elles entrent dans les bouillons & apozèmes apéritifs ; elles ont la réputation d'exciter les urines, de débarraſſer les reins des glaires & des graviers. Elles conviennent dans les maladies chroniques, les obſtructions, les jauniſſes, les pâles couleurs, l'hydropiſie, la cachexie, la leucophlegmatie, en un mot, dans toutes les maladies qui viennent *à ſeroſa colluvie.*

Les racines d'*aſperge* attenuent les humeurs & les portent à la peau ; il paroît bien difficile (ainſi qu'on l'a prétendu,) que cette racine, en poudre dans un véhicule convenable à la doſe de deux ſcrupules, ait la vertu de fondre les carnoſités. On donne une infuſion de cette poudre, à la doſe de deux gros, dans du vin blanc, dans la néphrétique, après y avoir préparé le malade par des remèdes capables d'ôter la fièvre & l'érétiſme.

La racine d'*aſperge* eſt une des cinq racines apéritives. Sa décoction eſt vantée contre les engorgemens du foie & des reins. On la preſcrit depuis une demie once juſqu'à une once pour chaque livre de fluide. Les baies ne ſont pas employées.

Pluſieurs médecins donnent la préférence à l'*aſperge* ſauvage.

Aſparagus ſilveſtris tenuiſſimo folio. C. B. P.

Cette eſpèce diffère de l'autre en ce qu'elle eſt

plus petite ; on croit qu'elle en a les vertus, mais à un plus haut degré, ce qui lui a quelquefois valu la préférence. (M. Macquart.)

ASPERSION. (*Mat. méd.*) (*Art de formuler*).

L'*aſperſion*, *aſperſio*, eſt une poudre que l'on répand ſur la ſurface extérieure du corps pour différens uſages. C'eſt ce que les anciens appellent *paſma cataplaſma*.

La poudre qu'on emploie ici doit être du premier & du moyen degré de ténuité, parce que les molécules, trop groſſières, ne s'attachent pas facilement, & qu'elle ne ſe répand pas aſſez à cauſe de leurs petites ſurfaces.

La matiere, le choix, l'ordre, ſont faciles à connoître en comparant ce que nous dirons à l'article poudres internes ; il n'y a ici aucune différence, ſi ce n'eſt que ſans avoir aucun égard à la ſaveur, l'odeur, la couleur, la peſanteur ſpécifique, on choiſit tout ce qui peut convenir au but qu'on ſe propoſe. Ainſi on ſe ſert ici fréquemment de matières que l'on n'emploie jamais ou que rarement pour l'intérieur.

La dose, il n'y en a point de certaine, jamais on ne la pèſe ; c'eſt la grandeur ſeule de la partie ſur laquelle on répand la poudre qui la fixe. On ne diviſe point ici les doſes comme pour les poudres internes.

La proportion mutuelle des ingrédiens ſe détermine par la vertu connue de chacun, & par l'intention du médecin.

La prescription eſt ainſi F. (faites) ou M. F. (mêlés faites) *pulvis*, *une poudre* ; on ajoute *tenuiſſimus*, *très-ſubtile*, ſi on la veut telle. On ordonne de la mettre dans du papier, & quelquefois de l'envelopper dans un linge clair.

L'instruction expoſe la manière de ſe ſervir de la poudre ; il ne s'agit ordinairement que de la répandre ſur la partie ; ſi elle eſt renfermée dans un nouet on la ſecoue ſur la partie. Mais ſi la partie eſt trop panchée pour pouvoir retenir la poudre, alors on en met une certaine quantité ſur un morceau de toile, de drap ou de papier, que l'on applique, & que l'on aſſujettit ſur cette partie. On fait chauffer rarement la poudre avant de s'en ſervir. Quelquefois on indique ce qu'il faut faire avant & après l'*aſperſion*. Par exemple, *avant*, de déterger, de frotter, d'oindre la partie ; *après*, de la contenir, &c. ; mais tout cela ſe connoît par l'indication.

L'usage des *aſperſions* eſt très-étendu & très-fréquent, ſur-tout en chirurgie. Il convient dans le cas où il faut deſſécher, diſſiper, reſſerrer, nettoyer, corriger l'acrimonie, ronger, conſolider, &c. On en a donc ſouvent beſoin pour les plaies, les ulcères, les hémorragies, les maladies des os, des tendons, des nerfs, ſoit bleſſés, ſoit découverts, dans les catarres, les éryſipèles, les maladies de la peau, &c. ; on doit auſſi rapporter à cette formule toutes les poudres qu'on répand ſur le corps, ſoit pour l'odeur ou l'ornement.

Exemple.

1.

Poudre mondificative convenable dans le bubon vénérien ouvert.

V. H. Boerh. mat. méd. p. 249.

℞ *De poudre de feuill. ſéches de ſcordium.* onc. ij.
De vitriol blanc. drag. ij.
D'aloës. drag. j.

M. F. une poudre.

I. *Après avoir détergé l'ulcère ouvert, on répandra de cette poudre par-deſſus pour le mondifier.*

2.

Poudre contre l'éryſipèle.

℞ *De poudre contre l'éryſipèle de Mynſicht.*
De fleurs de ſureau ſéches. ana onc. iij.
D'émail. onc. ij.
De camphre. drag. j. ß.

Broyez-les très-fin & mêlez.

I. *On fera chauffer un peu cette poudre, & on en répandra* q. ſ. *ſur le lieu affecté, ou bien on l'étendra ſur du papier qu'on appliquera ſur la partie, & on l'y aſſujettira doucement avec une bande.*

3.

Poudre balſamique, convenable quand les os, les tendons, les nerfs, ſont découverts.

℞ *De Myrrh.* drag. ß.
D'oliban.
De maſtic. ana drag. j.
De ſarcocolle. drag. ij.
De colophone. onc. ß.

M. F. une poudre fine.

I. *On en ſaupoudrera à chaque panſement les parties affectées.*

4.

Poudre aſtringente pour arrêter l'hémorragie d'une bleſſure exté ieure.

V. H. Boerh. mat. méd. p. 104.

℞ *De ſang de drag.*	drag. j.
De ſarcocolle.	drag. ij.
De pierr. hematite.	drag. ß.
De bol d'Arménie.	onc. j.

M. F. une poudre très-fine.

I. *On en répandra q. ſ. ſur le vaiſſeau bleſſé, & on mettra par-deſſus des étoupes trempées dans l'eſprit-de-vin chaud, on les aſſujettira au moyen d'une veſſie ou d'une bande.*

5.

Diapaſme pour adoucir l'acrimonie dans l'écorchure.

℞ *D'amidon.*	onc. ij.
De craie très-blanche.	
De céruſe.	ana onc. ß.
De poudre de racin. d'iris de Florence.	drag. j.

M. F. une poudre très-fine.

I. *On renfermera cette poudre dans un linge clair, & on la ſecouera ſur la partie qu'on aura détergée auparavant.*

On pourroit multiplier bien davantage les exemples des poudres ; mais ceux qu'a choiſis Gaubius ſuffiſent pour remplir ſon objet. (Gaubius). (M. FOURCROY).

ASPHALTE. (*Mat. méd.*)

L'*aſphalte* ou *bitume de Judée*, nommé auſſi *gomme des funérailles*, *karabé de Sodôme*, *poix de montagne*, *baume de momie*, *&c.* eſt un bitume noir, peſant, ſolide, aſſez brillant. Il ſe caſſe facilement, & ſa caſſure eſt vitreuſe ; une lame mince de ce bitume paroit rouge, lorſqu'on la place entre l'œil & la lumière. L'*aſphalte* n'a pas d'odeur quand il eſt froid ; lorſqu'on le frotte, il en acquiert une légère. Il ſe trouve ſur les eaux du lac Aſphaltide ou mer morte, dans la Judée, près duquel étoient les anciennes villes de Sodôme & Gomore. Les habitans incommodés par l'odeur que répand ce bitume amaſſé ſur les eaux, & encouragés par le profit qu'ils en retirent, le ramaſſent avec ſoin. L'Emery dit dans ſon dictionnaire des Drogues, que l'*aſphalte* ſe dégorge comme une poix liquide, de la terre que couvre la mer morte, & qu'élevé ſur ſes eaux, il y eſt condenſé par la chaleur du ſoleil & par l'action du ſel que ces eaux contiennent en grande quantité. Il s'en rencontre auſſi ſur pluſieurs lacs de la Chine.

L'*aſphalte* du commerce ſe retire, ſuivant M. Valmont de Bomare, des mines de Dannemore, & notamment dans la principauté de Neufchâtel, & de Wallengin. Il y en a de deux couleurs, ſuivant ce naturaliſte, de noirâtre, de griſâtre ou fauve, mais cet *aſphalte* n'eſt pas à beaucoup près pur, & il paroît n'être qu'une terre endurcie & pénétré par le bitume.

Les naturaliſtes ſont partagés ſur l'origine de l'*aſphalte*, comme ſur celle de tous les bitumes. Les uns le croient un produit minéral, formé par un acide uni à une matière graſſe dans l'intérieur de la terre. D'autres le regardent comme une matière réſineuſe végétale, enfouie & attérée par les acides minéraux. Le ſentiment le plus répandu & le plus vraiſemblable, c'eſt qu'il a la même origine que le ſuccin, & qu'il eſt formé par ce dernier bitume, qui a éprouvé l'action d'un feu ſouterrain. Cette opinion eſt fondée ſur ce que le ſuccin fondu & privé d'une partie de ſon huile & de ſon ſel, par l'action du feu, devient noir, ſec, caſſant & parfaitement ſemblable à l'*aſphalte* ; mais elle ne pourra être ſolidement établie que par une analyſe comparée de ce réſidu du ſuccin & de l'*aſphalte* ; ce dernier bitume n'a point encore été examiné avec l'exactitude néceſſaire pour aſſurer cette analogie.

L'*aſphalte* expoſé au feu ſe liquéfie, ſe bourſouffle, & brûle en répandant une flamme & une fumée épaiſſe dont l'odeur eſt fort âcre & déſagréable. On en retire par la diſtillation une huile colorée comme le pétrole brun & un phlegme acide.

L'*aſphalte* eſt employé, comme le goudron pour enduire les vaiſſeaux, par les Arabes & les Indiens. Il entre dans la compoſition de quelques vernis noirs de la Chine, & dans les feux d'artifice qui brûlent ſur l'eau. Les Egyptiens s'en ſervoient pour embaumer les corps ; mais il n'étoit employé à cet uſage que par les pauvres qui ne pouvoient pas ſe procurer des ſubſtances anti-ſeptiques plus précieuſes. Wallerius aſſure que des Marchands préparent une eſpèce d'*aſphalte* avec de la poix épaiſſie, on en mêlant & faiſant fondre cette dernière avec une certaine quantité de véritable baume de Judée ; mais on peut reconnoître cette fraude par le moyen de l'alcool qui diſſout entièrement la poix, & qui ne prend qu'une couleur jaune pâle, avec l'*aſphalte*.

L'*aſphalte* eſt peu employé en médecine ; l'huile

qu'on en obtient par la diſtillation, eſt fortifiante, réſolutive, tonique; elle peut être utile, appliquée à l'extérieur dans pluſieurs tumeurs indolentes, & dans des affections paralytiques. (M. FOURCROY.)

ASPHODÈLE. (*Mat. méd.*)

Aſphodelus.

Genre de plante unilobée, dont les fleurs naiſſent en épi, & d'un aſpect très-agréable.

On en diſtingue cinq eſpèces, dict. de bot. liv. 1. p. 301. Celle dont on ſe ſert en médecine ſe nomme,

Aſphodelus caule nudo, foliis enſiformibus, carinatis, levibus. Aſphodelus albus, ramoſus, mas & minor. C. B. p. 28. Tournef. 343. Cette belle plante a une racine compoſée d'un grand nombre de tubéroſités oblongues, charnues & réunies en faiſceau, elle reſſemble à une botte de navets. Sa tige a deux ou trois pieds de haut; elle eſt cylindrique, nue, un peu épaiſſe; ſes feuilles ſont radicales, nombreuſes, longues de plus de deux pieds, larges d'un pouce, enſiformes. Les fleurs ſont grandes, nombreuſes, ouvertes en étoile, diſpoſées en épis qui terminent les tiges & les rameaux; les pétales ſont blancs & traverſés dans leur longueur par une ligne rougeâtre.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Eſpagne, en Italie, en Autriche & chez le Roi.

Sa racine eſt nourriſſante, & l'on en tire pulpe préparée, qui, mêlée avec de la farine de bled ou d'orge & du ſel marin, ſert à faire du pain dans des temps de diſette; elle paſſe d'ailleurs pour être déterſive, inciſive, apéritive, emménagogue; elle déterge les vieux ulcères & réſout les tumeurs.

(M. MACQUART.)

ASPHYXIE, *aſphyxia.* (*Ord. noſol.*)

Genre 175 de Sauvages, & 44e de M. Cullen. M. Cullen confond l'*aſphyxie* avec la ſyncope. Sauvages en fait deux genres ſéparés; dans la ſyncope, le mouvement n'a pas ceſſé tout-à-fait; dans l'*aſphyxie* au contraire, le pouls ne bat plus, & aucune fonction ne ſe fait. Dans l'apoplexie, la reſpiration & le pouls ſont très-forts; l'une & l'autre affections ſe manifeſtent ſubitement & d'une manière inopinée; dans l'une le cerveau eſt frappé le premier; dans l'autre, c'eſt le cœur qui ſemble éprouver le premier coup. Elles diffèrent donc l'une de l'autre, quoiqu'en diſent quelques modernes. L'*aſphyxie* ſe termine quelquefois par l'apoplexie; elle a cela de commun avec un grand nombre d'autres maladies, ſans que cette circonſtance prouve leur identité.

Les eſpèces peuvent être réduites aux ſuivantes:

1°. L'aſphixie *produite par les vapeurs méphitiques*, ſoit celle du charbon, ſoit celle du vin qui fermente, celle des puits, des ſouterrains, des lieux d'aiſance, des cimetières & des tombeaux, dont Sauvages a fait des eſpèces différentes. Celle que la foudre produit, peut ſe rapporter aux précédentes.

Ces *aſphyxies* ſont celles qui méritent ſur-tout ce nom; elles ont cela de commun, qu'elles affectent les nerfs, & qu'elles produiſent une immobilité ſubite & générale. Ce ſont auſſi celles qui diffèrent le plus de l'apoplexie; car lorſque l'immobilité n'eſt pas ſubite, & que la circulation du ſang continue de ſe faire en partie, il peut être porté à la tête, & n'en pas revenir en même proportion, & alors l'affection eſt vraiment apoplectique.

2°. L'aſphyxie *des noyés.* Celle-ci & les ſuivantes ſe rapprochent plus de l'apoplexie que les précédentes, quoiqu'elles en diffèrent ſous pluſieurs aſpects.

3°. L'aſphyxie *des perſonnes étranglées*, (*ſuſpenſorum.*)

4°. *Celle des perſonnes gelées.* (*Congelatorum.*) (V. D.)

ASPHYXIE. (*Méd. prat.*) (*Voyez* SYNCOPE.) (V. D.)

ASPIC. (*Mat. méd.*)

Serpent très-connu des anciens, & dont ils ont beaucoup parlé; mais il eſt difficile, à préſent, de reconnoître l'eſpèce de ſerpent à laquelle ils donnoient ce nom. On prétend qu'il appartenoit à pluſieurs eſpèces, & que les égyptiens en diſtinguoient juſqu'à ſeize: auſſi dit-on que les *aſpics* étoient fort communs ſur les bords du Nil. On rapporte qu'il y en avoit beaucoup en Afrique. On a cru qu'il y avoit des *aſpics de terre* & des *aſpics d'eau.* On a dit que ces ſerpens étoient de pluſieurs couleurs, les uns noirs, les autres cendrés, jaunâtres, verdâtres, &c. Ceux qui n'ont reconnu qu'une eſpèce d'*aſpic*, ont réuni toutes ces couleurs ſur le même individu. Les *aſpics* étoient plus ou moins grands; les uns n'avoient qu'un pied, d'autres avoient une braſſe, & ſi on en croit pluſieurs auteurs, il s'en trouvoit qui avoient juſqu'à cinq coudées. Les deſcriptions de cet animal qui ſont dans les anciens auteurs, diffèrent beaucoup les unes des autres. Selon ces deſcriptions l'*aſpic* eſt un petit ſerpent plus allongé que la vipère; ſes dents ſont longues & ſortent de ſa bouche comme les dents d'un ſanglier.

Pline dit qu'il a des dents creuſes qui diſtillent le venin, comme la queue du ſcorpion. Agricola rapporte que l'*aſpic* a une odeur très-mauvaiſe, & qu'il a la même longueur & la même groſſeur qu'une

qu'une anguille médiocre. Elien prétend que ce ſerpent marche lentement, que ſes écailles ſont rouges, qu'il a ſur le front deux caroncules qui reſſemblent à deux calloſités, que ſon cou eſt gonflé, & qu'il répand ſon venin par la bouche. D'autres aſſurent que ſes écailles ſont fort brillantes, ſur-tout lorſqu'il eſt expoſé au ſoleil, que ſes yeux étincellent comme le feu; qu'il a quatre dents revêtues de membranes qui renferment du venin, que les dents percent ces membranes lorſque l'animal mord, & qu'alors le venin en découle, &c. Si ce fait eſt vrai, c'eſt une conformation de l'*aſpic* qui lui eſt commune avec la vipère & d'autres ſerpens venimeux. *Voyez* VIPÈRE.

On a indiqué pluſieurs étymologies du mot *aſpic*: nous les rapporterons ici, parce qu'elles ſont fondées ſur des faits qui ont rapport à l'hiſtoire de ces ſerpens. Les uns diſent qu'ils ont été ainſi appellés, parce qu'ils répandent du vénin en mordant, *aſpis ab aſpergendo*. D'autres prétendent que c'eſt parce que leur peau aſt rude; *aſpis ab aſperitate cutis*, ou parce que la grande lumière les fait mourir, *aſpis ab aſpiciendo*, ou parce que, dès que l'*aſpic* entend du bruit, il ſe contourne & forme pluſieurs ſpirales du milieu deſquelles il élève ſa tête, & que dans cette ſituation il reſſemble à un bouclier, *aſpis ab aſpide clypeo*; enfin parce que le ſifflement de ce ſerpent eſt fort aigu, ou parce qu'il ne ſiffle jamais, on a trouvé le moyen de dériver le mot grec, ασπὶς. De l'un & de l'autre de ces faits, quoique contraires, il nous ſeroit intéreſſant de ſavoir lequel eſt le vrai, plutôt pour l'hiſtoire de ce ſerpent que pour l'étymologie de ſon nom: mais ce que l'on ſait de ce reptible paroît fort incertain, & en partie fabuleux. Aldrovande, *ſerpentum hiſt. lib. I. Ray, de ſerpente anim. quad. ſynop.*

On a donné le nom d'*aſpic* à un ſerpent de ce pays-ci, aſſez commun aux environs de Paris. Il paroît un peu plus éfilé & un peu plus court que la vipère. Il a la tête moins applatie; il n'a point de dents mobiles comme la vipère. (*Voyez* VIPERE). Son cou eſt aſſez mince. Ce ſerpent eſt marqué de taches noirâtres, ſur un fond de couleur rouſsâtre, & dans certain tems les taches diſparoiſſent. Notre *aſpic* mord & déchire la peau par ſa morſure: mais on a éprouvé qu'elle n'eſt point vénimeuſe, au moins on n'a reſſenti aucun ſymptôme de venin après s'être fait mordre par un de ces ſerpens, au point de rendre du ſang par la plaie. Cette expérience a été faite & répétée pluſieurs fois ſur d'autres ſerpens de ce pays; tels que la couleuvre ordinaire, la couleuvre à collier & l'orvet, qui n'ont donné aucune marque de venin. Il ſeroit à ſouhaiter que ces expériences fuſſent bien connues de tout le monde; on ne craindroit plus ces ſerpens, & leur morſure ne donneroit pas plus d'inquiétude qu'elle ne cauſe de mal. (*Voyez* SERPENT).

Cependant, ſelon pluſieurs auteurs, le meilleur remède, contre cette piqûre, eſt l'amputation de la partie affectée; ſinon l'on ſcarifie les chairs qui ſont aux environs de la piqûre juſqu'à l'os, afin que le venin ne ſe communique point aux parties voiſines, & l'on doit appliquer des cautères ſur les autres; car le venin de l'*aſpic*, diſent-ils, auſſi bien que le ſang du taureau, fige les humeurs dans les artères. Paul d'Egine, *liv. V, chap. xviij.* On peut, ſelon d'autres, guérir la piqûre de l'*aſpic*, auſſi bien que celle de la vipère, en oignant la partie affectée avec de l'huile d'olive chaude: mais le meilleur remède eſt de ne point avoir peur. (*Anc. Encycl.*)

L'*aſpic* eſt la vingtième eſpèce du troiſième genre des ſerpens de la méthode de M. Daubenton, c'eſt-à-dire, des ſerpens qui ont de grandes plaques ſous le corps, & de petites plaques ſous la queue; ſon caractère ſpécifique conſiſte, ſuivant ce naturaliſte, dans ſon col étroit. C'eſt dans l'ouvrage de M. de la Cepède, une eſpèce voiſine de la cherſéa, qui, lui-même, eſt placé dans le genre des couleuvres ou du premier genre diſtingué dans cette méthode par de grandes plaques ſous le corps, & deux rangées de petites plaques ſous la queue.

C'eſt en France, dit M. de la Cepède, & particulièrement dans nos provinces ſeptentrionales, qu'on trouve ce ſerpent. Pluſieurs grands naturaliſtes ont écrit qu'il n'étoit point vénimeux; mais les crochets mobiles, creux & percés, dont nous avons vu ſa mâchoire ſupérieure garnie, nous ont fait préférer l'opinion de M. Linné qui le regarde comme contenant un poiſon très-dangereux. Nous le plaçons donc à la ſuite de la *cherſea*, (*voyez* ce mot) avec laquelle il a de ſi grands rapports de conformation qu'il pourroit bien n'en être qu'une varieté, ainſi que l'a ſoupçonné auſſi M. Linné; mais il paroît qu'il eſt conſtamment plus grand que cette vipère. L'individu qui eſt conſervé au cabinet du roi a trois pieds de long, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, dont la longueur eſt de trois pouces huit lignes. Nous avons compté cent quarante-cinq grandes plaques ſous le corps, & trente-ſept paires de petites plaques ſous la queue. Ce nombre n'eſt pas le même dans tous les individus; & l'*aſpic* dont on trouve la deſcription dans le ſyſtême de la nature de M. Linné, avoit cent quarante-ſix grandes plaques & quarante-ſix paires de petites.

La mâchoire ſupérieure de l'*aſpic* eſt armée de crochets, ainſi que nous venons de le dire; les écailles qui revêtent le deſſus de la tête, ſont ſemblables à celles du dos, ovales & relevées dans le milieu par une arête. On voit s'étendre ſur le deſſus du corps trois rangées longitudinales de taches rouſſes, bordées de noir, ce qui fait paroître la peau de l'*aſpic* tigrée, & a fait donner à ce reptile, dans pluſieurs cabinets, le nom de *ſerpent tigré*. Les trois rangées de taches

ſe réuniſſent ſur la queue, de manière à repréſenter une bande diſpoſée en zig-zag ; & par-là les couleurs de l'*aſpic* ont quelque rapport avec celles de la vipère commune, à laquelle il reſſemble auſſi par les teintes du deſſous de ſon corps, marbré de foncé & de jaunâtre.

Il paroît que les anciens n'ont point connu l'*aſpic* de nos contrées, car il ne faut pas le confondre avec une eſpèce de vipère dont nous parlerons ſur le nom de *vipère d'Egypte*, que les anciens nommoient auſſi *aſpic*, & que la mort d'une grande reine a rendu fameuſe. Afin même d'empêcher qu'on ne prit le ſerpent, dont il eſt ici queſtion, pour celui d'Egypte, nous n'aurions pas donné, à ce reptile des provinces ſeptentrionales, le nom d'*aſpic*, attribué par les anciens à une vipère vénimeuſe des environs d'Alexandrie, ſi tous les obſervateurs ne s'étoient accordés à le nommer ainſi. — (Extrait de l'hiſtoire des ſerpens de M. de la Cepède ; un vol. *in*-4°. Paris, 1789, pag. 53.)

Il ſemble, d'après les premières phraſes de cette deſcription, que l'*aſpic* de nos provinces ſeptentrionales, eſpèce de ſerpent qui ſe trouve auſſi aux environs de Paris, eſt réellement vénimeux ; cependant M. d'Aubenton en parle d'une manière fort différente dans le dictionnaire Encyclopédique ; l'*aſpic*, dit-il, paroît plus éfilé & plus court que la vipère ; ſa tête eſt moins applatie ; il n'a point de dents mobiles comme la vipère. Il mord & déchire la peau par ſa morſure ; mais on a éprouvé, continue-t-il, qu'elle n'eſt point vénimeuſe ; au moins on n'a reſſenti aucun ſymptôme de venin après s'être fait mordre par un de ces ſerpens, au point de rendre du ſang par la plaie.

Il eſt étonnant de trouver tant de différence d'opinion entre deux auteurs vivans l'un près de l'autre, chargés tous deux du cabinet du roi, ſe voyant ſouvent. A la vérité, M. de la Cepède ne parle pas des expériences citées dans l'article de M. d'Aubenton.

Si la morſure de l'*aſpic* eſt vénimeuſe, comme le penſent Linnéus & M. de la Cepède, les remèdes employés contre celle de la vipère doivent réuſſir. (*Voyez* Vipère). (M. Fourcroy).

ASPIC. (*Mat. med.*) (*Voyez* Lavande Male.) (M. Macquart).

ASPIC. (huile d') (*Mat. méd vétérin.*) (*Voyez* Lavande.) (M. Huzard.)

ASPLENIUM. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Cétérac.) (M. Macquart.)

ASPRELLE. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* Prêle.) (M. Huzard.)

ASSA. (*Hygiène.*)

Partie, choſes dites non naturelles.

Claſſe III., *ingeſta.*

Ordre I, alimens.

Section IV, aſſaiſonnemens.

L'hygiène, ainſi que la matière médicale, font uſage de deux ſortes d'*aſſa*, dont l'un eſt le benjoin, *aſſa-dulcis*, (*voyez* Benjoin,) & l'autre l'*aſſa fœtida*, eſpèce de gomme réſine, jaune, rouſſe, & quelquefois blanche, d'une odeur très-déſagréable ; ce qui la fait appeller par les allemands *ſtercus diaboli*.

Il faut que les goûts ſoient bien différens chez les diverſes nations, puiſqu'on prétend que les aſiatiques nomment l'*aſſa fœtida*, le manger des dieux. Les indiens en mangent familièrement & lui trouvent un goût exquis. Les benjans ou banianes en mettent ordinairement dans leurs potages, & dans les légumes qu'ils préparent ; ils en frottent leurs chaudrons, & c'eſt l'unique aſſaiſonnement de leurs mets ; ils éprouvent qu'il donne de l'énergie aux organes de la digeſtion, & à ceux de la génération.

Quelque délicat que paroiſſe à ces peuples *l'aſſa fœtida*, je ne crois pas que jamais en Europe on arrive à l'habitude d'un pareil aſſaiſonnement. (M. Macquart.)

ASSA FETIDA. (*Mat. méd.*)

Il y a ſous le nom d'*aſſa* deux eſpèces de ſuc concret. L'*aſſa dulcis*, c'eſt le Benjoin, (*voyez* Benjoin.) L'*aſſa fœtida* ainſi appellée à cauſe de ſa grande puanteur. Celle-ci eſt une eſpèce de gomme réſine compacte, molle comme la cire, compoſée de grumeaux brillants, en partie blanchâtres ou jaunâtres, en partie rouſſâtres, de couleur de chair ou violette, en gros morceaux d'une odeur puante, & qui tient de celle de l'ail, mais qui eſt plus forte, amere, âcre & mordicante au goût. On en a dans des boutiques de l'impure, qui eſt brune & ſale ; & de la pure qui eſt rougeâtre, tranſparente & parſemée de belles larmes blanches. Il faut la prendre récente, pénétrante, fétide, pas trop graſſe, & chargée de grumeaux brillants & nets. La vieille, graſſe, noire, opaque, & mêlée de ſable, d'écorce & d'autres matières étrangères, eſt à laiſſer. Les anciens ont connu ce ſel ; ils en faiſoient uſage dans leurs cuiſines. Ils avoient le *Cyrenaïque* & le *Perſan* ou *Mède*. Le premier étoit de la Cyrénaïque & le meilleur, l'autre venoit de Médie ou de Perſe.

Le Cyrénaïque répandoit une odeur forte de myrthe, d'ail & de poireau, & on l'appelloit par cette raiſon *ſcordolaſarum*, il n'y en avoit déjà plus au temps de Pline. On ne trouva ſous Néron dans toute la province Cyrénaïque, qu'une ſeule plante de laſerpitium, qu'on envoya à ce prince.

On a long-temps diſputé pour ſavoir ſi l'*aſſa fœtida* étoit ou non le *ſilphium*, le *laſer* & le ſuc Cyrénaïque des anciens. Mais puiſqu'on eſt d'accord que la Perſe eſt le lieu natal du *laſer* & de l'*aſſa fœtida*, que l'uſage que les perſans en font aujourd'hui eſt le même que celui que les anciens faiſoient du laſer ; qu'on eſtime également l'un & l'autre, que l'*aſſa fœtida* ſe prépare exactement comme on préparoit jadis le ſuc de *ſilphium* Cyrénaïque, & qu'ils avoient à-peu-

près la même puanteur ; il faut donc convenir que le *ſilphium*, le *laſer* & l'*aſſa fœtida* des boutiques ne ſont pas des ſucs différens.

Le ſilphium des grecs & le laſerpitium des latins, avoit, ſelon Théophraſte & Dioſcoride, la racine groſſe, la tige ſemblable à celle de la férule, la feuille comme l'ache & la graine large & feuillée. Ceux qui ont écrit dans la ſuite ſur cette plante n'ont rien éclairci, ſi l'on excepte Kempfer.

Kempfer s'aſſura dans ſon voyage de Perſe que la plante s'appelle dans ce pays *hingisch* & la larme *hiing*. Cet auteur dit que la racine de la plante dure pluſieurs années, qu'elle eſt grande, peſante, nue, noire en dehors, liſſe quand elle eſt dans une terre limoneuſe, raboteuſe & comme ridée, quand elle eſt dans le ſable ; ſimple le plus ſouvent comme celle du panais, ordinairement partagée en deux ou en un plus grand nombre de branches un peu au-deſſous de ſon collet qui ſort de terre, & eſt garni de fibrilles droites, ſemblables à des crins, roides, & d'un roux brun, d'une écorce charnue, pleine de ſucs, liſſe & humide en-dedans, & ſe ſéparant facilement de la racine quand on la tire de terre ; ſolide, blanche, & pleine d'un ſuc puant, comme le poireau, pouſſant des feuilles de ſon ſommet ſur la fin de l'automne, au nombre de ſix, ſept, plus ou moins, qui ſe ſèchent vers le milieu du printems, ſont branchues, plates, longues d'une coudée, de la même ſubſtance & couleur, & auſſi liſſes que celles de la livèche, de la même odeur que le ſuc, mais plus foible, ameres au goût, âcres, aromatiques & puantes, compoſées d'une queue & d'un côté d'un empan & plus, menue comme le doigt, cannelée, garnie de nervures, verte, creuſée en gouttiere près de la baſe, du reſte cylindrique, d'une côte portant cinq lobes inégalement oppoſés, rarement ſept, longs d'une palme & davantage, obliques, les inférieurs plus longs que les ſupérieurs, diviſés chacun de chaque côté en lobules dont le nombre n'eſt pas conſtant, inégaux, oblongs, ovales, plus longs, plus étroits dans quelques plantes, ſéparés juſqu'à la côte, fort écartés, & par cette raiſon paroiſſant en petit nombre ; ſolitaires, & comme autant de feuilles : dans d'autres plantes, larges, plus courts, moins diviſés & plus raſſemblés, à ſinuoſités ou decoupures ovalaires, s'élevant obliquement, partant en deſſous des bords de la côte par un principe court ; verd de mer, liſſes, ſans ſuc, roides, caſſantes, un peu concaves, en deſſous garnies d'un côté d'une ſeule nervure qui naît de la côte, s'étend dans toute leur longueur, & a rarement des nervures latérales, de grandeur variable : ils ont trois pouces de longs ſur un pouce plus ou moins de largeur.

Avant que la racine meure, ce qui arrive ſouvent quand elle eſt vieille, il en ſort un faiſceau de feuilles d'une tige ſimple, droite, cylindrique, cannelée, liſſe, verte, de la longueur d'une braſſe & demie & plus, de la groſſeur de ſept à huit pouces par le bas, diminuant inſenſiblement, & ſe terminant en un petit nombre de rameaux qui ſortent des feuilles en paraſol, comme les plantes férulacées. Cette tige eſt revêtue des baſes des feuilles placées alternativement à des intervalles d'une palme. Ces baſes ſont larges membraneuſes & renflées, & elles embraſſent la tige inégalement comme en ſautoir ; lorſqu'elles ſont tombées elles laiſſent des veſtiges que l'on prendroit pour des nœuds. Cette tige eſt remplie de moëlle, qui n'eſt pas entrecoupée par les nœuds ; elle eſt très-abondante, blanche, fongueuſe, entremêlée d'un petit nombre de fibres courtes, vagues & étendues dans toute leur longueur.

Les paraſols ſont portés ſur des pédicules grêlées, longs d'un pied, d'un empan, & même plus courts, ſe partageant en 10, 15, 20 brins écartés circulairement, dont chacun ſoutient à ſon extrémité un petit paraſol formé par cinq ou ſix filets de deux pouces de longueur, chargés de ſemences nues & droites ; ces ſemences ſont applaties, feuillues, d'un roux brun, ovalaires, ſemblables à celle du panais de jardin, mais plus grandes, plus nourries, comme garnies de poils ou rudes, marquées de trois cannelures, dont l'une eſt entre les deux autres, & ſuit toute la longueur de la ſemence, les deux autres s'étendent en ſe courbant vers les bords ; elles ont une odeur légère de poireau ; la ſaveur amere & déſagréable, la ſubſtance intérieure qui eſt vraiment la ſemence eſt noire, applatie, pointue ovalaire. Kempfer n'a pas vu les fleurs, mais on lui a dit qu'elles ſont petites, pâles & blanchâtres, & il leur ſoupçonne cinq pétales.

On ne trouve cette plante que dans les environs de Heraat, & les provinces de Coraſan & de Caar, ſur le ſommet des montagnes, depuis le fleuve de Caar juſqu'à la ville de Congo, le long du Golfe Perſique loin du rivage de deux ou trois paraſanges. D'ailleurs elle ne donne pas du ſuc par-tout, elle aime les terres arides, ſabloneuſes & pierreuſes. Tout l'*aſſa fœtida* vient des inciſions qu'on fait à ſa racine, ſi la racine à moins de quatre ans, elle en donne peu, plus elle eſt âgée, plus elle abonde en lait ; elle eſt compoſée de deux parties, l'une ferme & fibreuſe, l'autre ſpongieuſe & molle. Celle-ci ſe diſſipe à meſure que la plante ſeche, l'autre ſe change en une moëlle qui eſt comme de l'étoupe. L'écorce ridée perd un peu de ſa grandeur, le ſuc qui coule de ſes veſſicules eſt blanc, liquide, gras comme de la crême de lait, non gluant quand il eſt récent ; expoſé à l'air, il devient brun & viſqueux.

Voici comme on fait la récolte de l'*aſſa*, ſelon Kempfer ; on ſe rend en troupe ſur les montagnes à la mi-avril, tems auquel les feuilles des plantes deviennent pâles, perdent leur vigueur, & ſont prêtes à ſécher ; on s'écarte les uns des autres, & l'on s'empare d'un terrein : une ſociété de quatre ou cinq hommes peut ſe charger d'environ deux mille pieds

de cette plante : cela fait, on creuſe la terre qui environne la racine, on la découvre un peu avec un hoyau ; 2°. on arrache la racine, les queues des feuilles, & on nettoie le collet des fibres qui reſſemblent à une coiffure hériſſée ; après cette opération la racine paroît comme un crane ridée ; on la recouvre de terre, avec la main ou le hoyau ; on fait des feuilles & des autres herbes arrachée des petits fagots qu'on fixe ſur la racine, en les chargeant d'une pierre. Cette précaution garantit la racine, de l'ardeur du ſoleil, parce qu'elle pourrit en un jour, quand elle en eſt frappée. Voilà le premier travail, il s'achève ordinairement en trois jours.

Trente ou quarante jours après, on revient chacun dans ſon canton, avec une ſerpe ou un bon couteau, une ſpatule de fer & un petit vaſe ou une coupe à la ceinture, & deux corbeilles. On partage ſon canton en deux quartiers, & l'on travaille aux racines d'un quartier de deux jours l'un alternativement ; parce qu'après avoir tiré le ſuc d'une racine, il faut un jour ſoit pour en fournir du nouveau, ſoit au ſuc fourni pour s'épaiſſir. On commence par découvrir les racines, on en coupe tranſverſalement le ſommet, la liqueur ſuinte & couvre le diſque de cette ſection, ſans ſe reprendre ; on la recueille deux jours après, puis on remet la racine à couvert des ardeurs du ſoleil, obſervant que le fagot ne poſe pas ſur le diſque ; c'eſt pourquoi ils en font un dôme en écartant les parties. Tandis que le ſuc ſe diſpoſe à la récolte ſur le diſque, on coupe dans un autre quartier, & l'on achève l'opération comme ci-deſſus. Le troiſième jour l'on revient aux premières racines coupées & couvertes en dôme par les fagots. On enlève avec la ſpatule le ſuc formé, on le met dans la coupe attachée à la ceinture, & de cette coupe dans une des corbeilles ou ſur des feuilles expoſées au ſoleil, puis on écarte la terre des environs de la racine un peu plus profondément que la première fois, & on enlève une nouvelle tranche horiſontale à la racine ; cette tranche ſe coupe le plus mince qu'on peut ; elle eſt à peine de l'épaiſſeur d'une paille d'avoine, car il ne s'agit que de déboucher les pores & faciliter l'iſſue du ſuc.

Le ſuc en durciſſant ſur les feuilles prend de la couleur. On recouvre la racine, & le quatrième jour on revient au quartier qu'on avoit quitté & de celui-là au premier, coupant les racines trois fois, & recueillant deux fois du ſuc. Après la ſeconde récolte, on laiſſe les racines couvertes huit ou dix jours ſans y toucher. Dans les deux premières récoltes chaque ſociété de quatre à cinq hommes remportent à la maiſon environ cinquante livres de ſuc ; le premier ſuc n'eſt pas bon. C'eſt ainſi que finit le ſecond travail.

Le troiſième commence au bout de huit à dix jours, on fait une nouvelle récolte. On commence par les racines du premier quartier : car il faut ſe ſouvenir que chaque canton a été diviſé en deux quartiers ; on les découvre, on écarte la terre, on recueille le ſuc, on coupe la ſurface, & on recouvre. On paſſe le lendemain aux racines du ſecond quartier, & ainſi alternativement trois fois de ſuite ; puis on les couvre de nouveau, on les laiſſe, & le troiſième travail eſt fini. Trois jours après on reprend les racines, & on les coupe trois fois alternativement, paſſant du premier quartier au ſecond, puis on ne coupe plus ; on les laiſſe expoſées à l'air & au ſoleil, ce qui les fait bientôt mourir. Si les racines ſont grandes, on ne les quitte pas ſitôt, on continue de les couper juſqu'à ce qu'elles ſoient épuiſées.

L'*aſſa fœtida* donne dans l'analyſe chymique un phlègme laiteux, acide, & de l'odeur de l'ail ; un phlegme rouſſâtre, ſoit acide, ſoit urineux, de l'huile fétide, jaunâtre, fluide, limpide, & une huile rouſſe & d'une conſiſtance épaiſſe. La maſſe noire reſtée dans la cornue, calcinée au creuſet pendant trente heures, a laiſſé des cendres griſes dont on a retiré du ſel fixe. Ainſi l'*aſſa fœtida* eſt compoſée de beaucoup de ſoufre fétide, ſoit ſubtil, ſoit groſſier, d'une aſſez grande portion de ſel acide, d'une petite quantité de ſel volatil urineux, & d'un peu de terre ; d'où il réſulte un tout ſalin ſulphureux, dont une grande portion ſe diſſout dans l'eſprit-de-vin, & la plus grande partie dans l'eau chaude.

Les anciens ont fort vanté l'*aſſa fœtida* ; nous ne l'employons que dans les coliques venteuſes, ſoit extérieurement, ſoit intérieurement. Nous lui attribuons quelque vertu pour expulſer l'arrière-faix, & les règles, exciter la tranſpiration & les ſueurs, pouſſer les humeurs malignes à la circonférence dans les fièvres, la petite vérole & la rougeole, & pour remédier aux maladies des nerfs & à la paralyſie ; nous la recommandons dans l'aſthme & pour la réſolution des tumeurs. Nous en préparons une teinture anti-hyſtérique ; elle entre dans la poudre hyſtérique de Charas, les trochiſques de myrrhe, le baume utérin, & l'emplâtre pour la matrice. (*Anc. Encycl.*)

La principale vertu de l'*aſſa fœtida*, celle qui rend ce médicament précieux, c'eſt ſa propriété antiſpaſmodique & anti-hyſtérique. Nous rapporterons ici ce qu'en a dit un auteur moderne, feu M. Deſbois de Rochefort, médecin de la faculté de Paris, dont l'ouvrage ſur la matière médicale a le principal mérite de rapprocher cette partie de l'art de guérir de la pratique même de cet art. « L'*aſſa fœtida* eſt un des » meilleurs anti-ſpaſmodiques, un bon fondant, & » un excellent emmenagogue ».

1°. Comme anti ſpaſmodique, on l'emploie dans les hoquets & les vomiſſemens ſpaſmodiques, j'ai vu de ces accidens rébelles aux autres moyens aromatiques, anti ſpaſmodiques, narcotiques, aux terres abſorbantes, à l'éther, à la liqueur d'Hoffmann, à l'opium, à la potion de Rivière, à celle de M. Haen, &c, céder à l'*aſſa fœtida*. Il a auſſi beaucoup de

ſuccès, comme je l'ai vu, dans quelques eſpèces de coliques purement nerveuſes, dans les convulſions, ſur-tout celles qui ont lieu par foibleſſe, dans quelques eſpèces d'épilepſie, &c; dans les vapeurs & accès hyſtériques; & nous remarquerons ici en paſſant que les remèdes anti-hyſtériques ſont la plupart tirées des ſubſtances fétides. Il ne réuſſit pas moins dans les ſpaſmes particuliers à quelque membre : c'eſt ainſi que je l'ai fait appliquer avec ſuccès ſur le muſcle ſterno maſtoidien qui, depuis long-temps étoit agité d'un ſpaſme continuel. On a encore recommandé l'*aſſa fœtida* dans la tympanite: j'ai eu occaſion de l'employer alors à très-haute doſe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, & je n'en ai obſervé aucun bon effet. Mais cela n'eſt point étonnant, parce que les tympanites pour leſquelles j'en ai fait uſage dépendoient d'une cauſe irremédiable; ſavoir d'un foyer purulent dans la capacité du bas-ventre, ou dans les inteſtins. Mais il eſt très-utile dans cette maladie, quand l'expanſion de l'air ne reconnoit pour cauſe que la foibleſſe des inteſtins, ou une matière ſaburrale dont il ſe dégage; alors on le donne à l'extérieur à la doſe de 12 ou 14 grains par jour uni avec un peu de camphre, & quelquefois avec un peu d'opium. Ce même moyen eſt employé comme fondant & anti-ſpaſmodique dans beaucoup d'aſthmes humides & de gouttes lentes.

2°. L'*aſſa fœtida* eſt un excellent emménagogue, quand le flux menſtruel manque par trop de ſenſibilité & d'irritabilité, ſans pléthore, mais plutôt avec relachement; circonſtance où la rue & la ſabine conviennent bien auſſi.

Comme atténuant & fondant, il ne vaut pas la gomme ammoniaque.

3°. En chirurgie on emploie l'*aſſa fœtida* dans les de cas gangrène, d'ulcères anciens, rébelles, qui refuſent de ſe mondifier par les moyens ordinaires. On le donne alors à l'intérieur à haute doſe, & à l'extérieur, c'eſt un excellent anti-ſeptique, dont on fait uſage extérieurement en poudre, en diſſolution, & ſur-tout en teinture. La doſe de celle-ci à l'intérieur eſt de 12, 14, 20, ou 30 gouttes; on fait auſſi diſſoudre un gros d'*aſſa fœtida* dans une once de bon vinaigre, & on étend ce mélange dans l'eau de Menthe, quand on a à combattre un hoquet convulſif; dans celle de camomille, dans le cas de coliques; dans celle d'armoiſe, & de matricaire, quand il y a accès hyſtérique; enfin, on le donne ſouvent avec le quinquina & les amers, dans le cas d'anciens ulcères & de gangrène. On l'applique auſſi ſur le ventre dans les maladies venteuſes, & ſur-tout la tympanite, dans les accès hyſtériques, les ſuppreſſions des règles par ſpaſme ou engorgement de la matrice; dans le cas de vers, & ſur-tout le taenia : dans tous ces cas on le diſſout dans le vinaigre pour en faire des emplâtres. (M. Fourcroy).

ASSA FŒTIDA. (*Mat. méd. Vétérinaire.*)

L'*aſſa fœtida* s'emploie comme apophlegmatiſant dans les cas d'inappetence qui ne reconnoiſſent pas pour cauſe un principe inflammatoire ou irritant; on en forme un nouet que l'on ſuſpend au maſtigadour ou au filet.

Il eſt très-utile dans la circonſtance de maladies épizootiques & contagieuſes des chevaux & des bêtes à cornes; on peut auſſi donner dans de ſemblables occaſions, cette ſubſtance intérieurement en qualité de diaphorétique & alors on l'emploie en bol. Si on l'adminiſtre comme alexitère ou alexipharmaque, on la diſſout dans le vin igre de vin, ce qui en augmente l'efficacité; c'eſt ainſi que nous l'avons employé très-utilement dans des bêtes à cornes, attaquées d'une peripneumonie parvenue au troiſième dégré, c'eſt-à-dire, au moment de la dégénération de l'inflammation en gangrène; cette même diſſolution a ſervi avec non moins de ſuccès pluſieurs fois pour fondre & diviſer les humeurs groſſières & tenaces, d'où réſulte la maladie que l'on nomme *farcin*. On peut encore l'employer comme bechique incifif dans les toux graſſes; on la donne alors à petites doſes réitérées.

Appliquée à l'extérieur en forme d'emplâtre, cette gomme-réſine eſt un puiſſant réſolutif, ſa décoction dans l'eau commune eſt laiteuſe & très-déterſive; on l'emploie utilement dans les ulcères malins, ſur-tout de la bouche. (M. *Chabert.*)

L'*aſſa fœtida* adminiſtré intérieurement ſous forme de bol, diſſipe les coliques venteuſes, il diminue & ſouvent guérit la fourbure, & il réuſſit dans les accouchemens difficiles, lorſque les muſcles du bas ventre & le diaphragme de la femelle n'ont pas aſſez de force pour expulſer le fœtus.

La doſe de l'*aſſa fœtida* pour le bœuf & le cheval, ſous forme de bol, eſt depuis demie once juſqu'à deux onces, & depuis deux drachmes juſqu'à une pour la brebis. (M. *Vitet.*)

Cette ſubſtance a été long-temps la panacée univerſelle des maréchaux, & elle entroit dans toutes les formules d'hippiatrique, quelles qu'en ſoient les vertus; aujourd'hui, encore auſſi-tôt qu'un cheval eſt dégoûté, s'il n'a pas la fève, ou ce que l'on appelle ainſi, (*voyez* ACCROISSEMENT DU PALAIS,) on ſe hâte de lui mettre un billot d'*aſſa fœtida*; au bout de quelques jours le dégoût eſt paſſé, & on ne manque pas de célébrer les heureux effets du remède employé, quelquefois néanmoins bien gratuitement.

L'*aſſa fœtida* eſt difficile a réduire en poudre, il faut néceſſairement l'unir à quelque ſubſtance ſaline ou ſèche & pulverulente, & l'éloigner de l'humidité & de la chaleur pendant cette opération. Il ne faut réduire en poudre que la quantité que l'on ſe propoſe d'employer ſur le champ, parce qu'il ſe grumele bientôt. Cette ſubſtance eſt plus généralement connue en maréchallerie ſous le nom de *merde du diable*. (M. Huzard).

ASSAD (*Art vétérinaire, hiſtoire des animaux.*)

C'eſt le nom arabe du *lion* d'après *Eldémiri.* (M. Huzard).

ASSAIERET. (*Mat. méd.*).

C'eſt le nom arabe d'une compoſition de pilules amères, ſtomachiques & purgatives imaginée & décrite par Avicenne. Elle eſt analogue à pluſieurs de nos formules modernes. (M. Fourcroy.)

ASSAISONNEMENT. (*Hygiène*).

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre IV, aſſaiſonnemens.

Parmi les alimens nombreux que la nature fournit à l'homme, il y en a dans les végétaux auxquels elle a communiqué un ſi bon goût, que nos organes s'y accoutument volontiers, & que toute préparation artificielle devient abſolument inutile. Les fruits qui ont acquis un degré parfait de maturité ſont dans ce cas. Il y a même des animaux que l'appetit recherche & qu'on mange crus, tels que les huitres & certaines petites coquilles des bords de la mer. Encore les aſſaiſonne-t-on avec un peu de poivre, des acides, &c.

Mais il y a une foule d'autres alimens qui ont beſoin de préparations particulières pour plaire aux hommes. Ce ſont en général les animaux quadrupèdes, les volatiles, les poiſſons, & beaucoup de végétaux.

On nomme *aſſaiſonnemens* les différentes manières de relever le goût des alimens, qui ſans cela ſeroient fades & inſipides; l'*aſſaiſonnement* peut leur donner plus d'agrément & même en aider la digeſtion.

Certaines perſonnes ont l'eſtomac ſi foible & ſi délicat que ſi l'on ne ſavoit pas ranimer les forces digeſtives par quelques ſubſtances ſapides, & qui portent avec elles une certaine chaleur, les alimens peſeroient, & leur coction ſeroit peu profitable. Il y a auſſi des alimens qui ont des fibres ſi dures & ſi tenaces, que ſi par la cuiſſon avec des ſubſtances ſalées & actives on ne les pénétroit & on ne parvenoit à les ramollir, l'eſtomac ſeul ne pourroit venir à bout de les décompoſer. Il y a encore des alimens ſi aqueux & ſi inſipides, que ſi leur ſaveur n'étoit aidée par des ſubſtances piquantes, on s'en dégouteroit facilement, & on les mettroit de côté.

On emploie comme *aſſaiſonnement* différentes ſubſtances ſalées, acides, huileuſes, graſſes, piquantes, aromatiques, qu'il ſuffira de déſigner en peu de mots, puiſqu'on en trouvera les propriétés décrites dans chacun des articles qui les concerne en particulier.

Les ſubſtances principales qui ſervent aux *aſſaiſonnemens*, ſont le ſel, le ſucre, le poivre, le gingembre, le clou de gérofle, la muſcade, la canelle, la moutarde & le vinaigre.

Le ſel marin eſt le plus employé de tous les corps auxiliaires qui ſervent à aſſaiſonner. Il pénètre facilement tous leurs pores, a une ſaveur légèrement piquante & agréable, quand il ne domine pas trop, il excite l'appetit, aide la digeſtion, réſiſte à une trop grande fermentation, & facilite l'excrétion de l'urine.

Le ſel marin mêlé en trop grande doſe aux alimens, excite une ſoif conſidérable, déſſeche le ſang, le corrompt, & produit tous les inconvéniens qui ſont la ſuite d'une grande acrimonie. (*Voyez* Sel Marin).

Le ſucre eſt atténuant, réſolutif & bechique; il conſerve & augmente la partie balſamique du ſang, il donne aux alimens qu'il pénètre, beaucoup de facilité pour ſe digérer, & au chyle une très-bonne qualité (*Voyez* Sucre).

Si le ſucre étoit employé en grande quantité, il auroit l'inconvénient d'échauffer, de rendre les humeurs inflammables, & d'attaquer les nerfs, encore ſeroit-ce chez très-peu de perſonnes.

Le poivre eſt chaud, pénétrant, attenuant & réſolutif; on le recommande ſur-tout dans les alimens qu'on donne à ceux qui ont l'eſtomac froid, & qui ſont ſujets aux flatuoſités, & qui ont les humeurs viſqueuſes.

Le poivre nuit aux tempéramens bilieux & chauds, enflamme leur ſang, & porte le trouble dans leurs fonctions. (*Voyez* Poivre).

Le gingembre approche aſſez de la nature du poivre; on l'emploie moins ſouvent dans les *aſſaiſonnemens*; il peut produire à-peu-près les mêmes effets, (*Voyez* Gingembre).

Le clou de gérofle eſt plus aromatique que les ſubſtances précédentes, conſéquemment il doit être fort ménagé dans l'art du cuiſinier, autrement, il porteroit le feu dans les entrailles, & pourroit à la longue rendre les humeurs âcres, & l'eſtomac très-pareſſeux. (*Voyez* Clou de Gérofle).

Le macis n'a pas moins de force & d'activité que la muſcade qu'il enveloppe, ces ſubſtances ne laiſſent pas d'avoir beaucoup de force & d'énergie, elles offrent les mêmes avantages & les mêmes inconvéniens que les dernières dont nous venons de parler, (*Voyez* Muscade et Macis).

La canelle eſt fort aromatique céphalique & cordiale, elle convient aux perſonnes phlegmatiques, mais elle a une huile eſſentielle infiniment énergique & dont il faut ſe méfier. (*Voyez* Canelle).

La moutarde eſt extrêmement employée dans les *aſſaiſonnemens*, elle ranime l'appetit & facilite beaucoup la digeſtion, elle eſt d'un uſage aſſez général; mais elle convient particulièrement aux eſtomacs embarraſſés de viſquoſites & de glaires. Les vieillards s'en trouvent bien; cependant ſon uſage très-continuel

peut échauffer, & donner aux humeurs de l'acrimonie, il faut empêcher les enfans & les jeunes gens chez qui l'eſtomac n'a pas encore été uſé, & dérangé par des maladies, de faire emploi de la moutarde, & encore moins des autres ſubſtances chaudes & âcres dont nous venons de parler. On ſait qu'en général l'eſtomac à cet âge ne doit pas avoir beſoin d'être irrité, ni même ſollicité pour accomplir de bonnes digeſtions. (*Voyez* MOUTARDE).

Le vinaigre eſt employé abondamment dans l'*aſſaiſonnement* : ſous le même point de vue, ainſi que ſous beaucoup d'autres, c'eſt une ſubſtance très-favorable ; elle excite l'appétit, aide la digeſtion, s'oppoſe à l'exaltation de la bile, & ôte à beaucoup d'alimens, les qualités ſuſpectes qu'ils pourroient avoir ; il convient ſur-tout aux perſonnes chez qui les fluides ſont âcres & exaltés, & les ſolides trop tendus.

Si le vinaigre eſt pris en trop grande quantité, il picote fortement l'eſtomac & les inteſtins, s'oppoſe à toute digeſtion, & agace les nerfs. Il doit entrer à bien petite doſe dans le régime des perſonnes maigres, ou qui ont la poitrine délicate ; il ne convient point aux vieillards & aux mélancoliques. (*Voyez* VINAIGRE).

Il y a encore pluſieurs plantes, & certains fruits qui entrent dans l'*aſſaiſonnement* des alimens.

Les plus uſités ſont le perſil qui a une odeur agréable & aromatique qui chaſſe les vents, corrige les mauvaiſes haleines, donne aux ſauces un piquant qui plaît. Le perſil a une vertu échauffante, conſéquemment ne convient que peu aux tempéramens chauds & irritables. (*Voyez* PERSIL).

La ſauge & la ſariette, le thim, le laurier entrent auſſi dans certains *aſſaiſonnemens* de ſauces, de pâtes, &c. Ces plantes excitent l'appétit, aident la digeſtion. Elles ne conviennent pas aux gens bilieux & ardens. (*Voyez* SAUCE, SARIETTE, THIM, LAURIER).

Quelques ſubſtances moins actives journellement employées dans les cuiſines ſont l'oignon, la ciboule, l'échalotte & l'ail ; elles ſont à-peu-près de même nature, elles excitent l'appétit, fortifient l'eſtomac & réuſſiſſent aſſez généralement à ceux qui en font uſage ; cependant l'ail & l'oignon ont une certaine activité, & leur uſage un peu forcé peut cauſer des maux de tête, des rapports déſagréables, une tranſpiration forte & de mauvaiſe odeur. Ainſi les jeunes gens & les perſonnes délicates doivent en uſer ſobrement (*Voyez* OIGNON, CIBOULE, ECHALOTTE, AIL.

Le jus de citron & d'orange, leur oleo-ſaccharum, la poudre de leur écorce, entrent avec beaucoup d'avantage dans les *aſſaiſonnemens*, ſoit en y fourniſſant un acide très-ſain, & qui remplace avantageuſement le vinaigre, ſoit en donnant un goût aromatique très-agéable aux alimens dans leſquels on les incorpore. L'acide du citron peut avoir les inconvéniens des autres acides, s'il eſt employé indiſcretement, & l'huile eſſentielle ceux des ſubſtances âcres & aromatiques dont on a déjà parlé. (*Voyez* ORANGE, CITRON).

Enfin, on fait dans nos grandes cuiſines, pour ſervir à l'*aſſaiſonnement* des mets, des eſſences de jambons, de truffes, de champignons, qui ſont d'une grande force & très-âcres. Ces compoſitions artificielles, ſont au nombre de celles qui doivent nuire le plus à la ſanté. Les mets où l'*aſſaiſonnement* domine, ſont : les ragoûts, les hors-d'œuvre, comme le boudin, les ſauciſſes, les andouilles, les rognons & pieds de mouton, de cochon, qui, étant très-épicés, très-ſalés, ne peuvent pas être regardés comme des alimens ſains. Ce ſont ces ſortes d'alimens qui ſont le plus ſouvent appeller communément les médecins, puiſqu'on les prend quand l'eſtomac eſt déja leſté par des alimens plus ſolides, qu'on a ſervi auparavant, ou qu'on doit encore leur en aſſocier d'autres.

Les aſſaiſonnemens ſont d'ailleurs fort en uſage, pour préparer les légumes & les poiſſons. On rehauſſe d'autant plus leur goût, qu'ils ſont plus aqueux, plus fades, & plus difficiles à digérer. Toutes les ſubſtances, dont je viens de parler, n'ont qu'une légère action ſur la langue & le palais, parce qu'elles y reſtent peu de tems, mais ſéjournant dans l'eſtomac pendant un plus long intervalle, elles le piquottent & l'irritent, exaltent la bile & peuvent fournir au chyle qui eſt le réſidu de la digeſtion des particules âcres qui paſſent dans le ſang, irritent les tuniques des vaiſſeaux qui le contiennent, deſſèchent les ſolides & vicient les fluides par un uſage forcé.

L'art des *aſſaiſonnemens*, dans le grand monde, eſt donc l'art de procurer des indigeſtions aux perſonnes dont la tempérance & la ſobriété ſont fragiles, parce qu'elles ſont excitées à manger beaucoup plus qu'elles ne doivent, & qu'elles finiſſent par ſuccomber à la tentation. En flattant le goût, en irritant l'appétit, on en produit un qui eſt fictif, & l'on charge, outre meſure, un organe qui s'altère inſenſiblement, & ne peut plus à la fin digérer que par les moyens les plus actifs & les plus deſtructeurs de la ſanté.

Boerhaave dit que les *aſſaiſonnemens*, tirés des acides, du ſel, des aromates, nuiſent même aux perſonnes les plus ſaines par leur acrimonie dominante, bleſſent le tiſſu des organes les plus néceſſaires à la vie, & appeſantiſſent le corps plutôt qu'ils ne le nourriſſent, en l'excitant à ſe charger d'une quantité d'alimens qui excède le beſoin. Auſſi ne voit-on pas les perſonnes qui ont les tables les plus ſenſuelles & les plus délicates, vivre le plus long-tems ; cet avantage eſt réſervé à celles qui ſont ſobres qui ſe con-

tentent d'alimens ſimples, & ne mettent en uſage les *aſſaiſonnemens* qu'autant que leur inſipidité peut l'exiger. (M. MACQUART).

ASSARIUS. (*Mat. méd.*).

L'*aſſarius* des romains, confondu avec leur as ou leur livre, eſt un poids d'un quart d'once ou de deux dragmes. (M. FOURCROY.)

ASSATION. (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre Ier., alimens.

Section V, préparation des alimens.

C'eſt une expreſſion dérivée du mot latin *aſſare*, rôtir, qui peut ſe dire de la préparation des alimens dans leur propre ſuc, ſans aucune humidité étrangère.

(*Voyez* (ALIMENS préparation des); les alimens, préparés de cette manière, ſont en général plus nourriſſans que tous ceux qu'on fait bouillir. Auſſi ſont ils recommandés aux perſonnes qui ſont fortes, qui font beaucoup d'exercice & qui ont beſoin de réparer promptement leurs forces.

Le mot *aſſation*, en chimie & en pharmacie, eſt ſynonyme d'uſtion & de torréfaction. (M. MACQUART).

ASSAZOÉ. (*Mat. méd.*).

Plante de l'Abiſſinie, qui paſſe pour un préſervatif admirable contre les ſerpens. Son ombre ſeul les engourdit: ils tombent mort s'ils en ſont touchés; on conjecture que les Pſylles, ancienne nation qui ne craignoit point la morſure des ſerpens, avoient la connoiſſance de cette herbe. Une obſervation que nous ferons ſur l'*aſſazoé*, & ſur beaucoup d'autres ſubſtances naturelles, c'eſt que plus on leur attribue de propriétés merveilleuſes & en grand nombre, plus les deſcriptions, qu'on en fait, ſont mauvaiſes; ce qui doit donner de grands ſoupçons contr l'exiſtence réelle des ſubſtances, ou contre celle des propriétés qu'on leur attribue. (*Anc. Encyclopédie*).

(M. FOURCROY).

ASSENTIMENT. (*Art. vétérin.*)

C'eſt la ſenſation que le chien éprouve, ou plutôt l'action qui eſt produite ſur ſes nerfs olfactifs par les émanations, ou par les effluves odorants qui s'échappent de la bête qu'il chaſſe, & qui le portent à ſe rabattre & à ſuivre les voies de l'animal de qui elles procèdent de préférence à tous autres. Cette ſenſation eſt portée dans le chien à un degré exquis, & paroît être déléguée particulièrement à quelques eſpèces. (*Voyez* CHIEN). (M. HUZARD.)

ASSIÉGEANS. (*Médec. milit.*)

ASSIÉGÉS. (*V.* SIÈGES). (M. THOURET).

ASSIENNE *Ασσος λίθος*. (pierre). (*Mat. méd.*).

Il eſt fait mention de cette pierre dans Dioſcoride, dans Pline & dans Galien. Celui-ci dit qu'elle a été ainſi nommée d'Aſſos, ville de la Troade, dans l'Aſie mineure, qu'elle eſt d'une ſubſtance ſpongieuſe, légère & friable; qu'elle eſt couverte d'une poudre farineuſe qu'on appelle *fleur de* pierre d'*Aſſo*; que les molécules de cette fleur ſont très pénétrantes; qu'elles conſument les chairs, que la pierre a la même vertu, mais dans un moindre degré; que la fleur, ou farine, eſt encore digeſtive & préſervative comme le ſel; qu'elle en a même le goût, & qu'elle pourroit bien être formée de vapeurs qui s'élèvent de la mer, & qui, dépoſées dans les rochers, s'y condenſent & s'y deſsèchent. *V.* Gal. de ſympt. méd. fac. lib. jx. Dioſcoride ajoute qu'elle eſt de la couleur de la pierre de ponce; qu'elle eſt parſemée de veines jaunes; que ſa farine eſt jaunâtre ou blanche; que mêlée à la réſine de térébenthine ou de goudron, elle réſout les tubercules; *v.*, lib. 5, cap. cxlij, les autres propriétés que cet auteur lui attribue. Pline répète à-peu-près les mêmes choſes; on l'appèle, ſelon lui, *ſarcophage*, de *σάρξ*, chair, & de *φαγω*, je mange, parce qu'elle conſume, dit-il, les ſubſtances animales en quarante jours, excepté les dents. (*Anc. Encycl.*). (M. FOURCROY).

ASSIMILATION. *Aſſimilatio*, (phyſiologie phyſique).

Cette fonction eſt commune aux animaux & aux végétaux, car les uns & les autres ſe nourriſſent. Elle fait partie de la nutrition.

Je vais la conſidérer. 1°. dans le régne animal; 2°. dans le régne végétal.

L'animal a en lui le pouvoir de ſe nourrir. Se nourrir, c'eſt réparer les pertes continuelles qu'il fait des fluides & des ſolides, qui le compoſent.

La nutrition, dans les animaux, n'eſt point une opération ſimple. Elle eſt compoſée de l'*aſſimilation*, de la nutrition proprement dite, & de l'animaliſation. (*Voyez* NUTRITION ANIMALE, ANIMALISATION).

L'*aſſimilation* animale eſt donc la première partie de la nutrition. C'eſt par elle que l'animal convertit en ſa ſubſtance la matière qui lui ſert de nourriture. Il la change d'abord en fluides, de la même nature que ceux qui circulent dans ſes vaiſſeaux: puis elle

convertit

convertit ces derniers en ſolides de la même eſpèce, & qui ont les mêmes propriétés que ceux qui le conſtituent.

L'*aſſimilation* eſt l'ouvrage de pluſieurs forces réunies de même que la nutrition ; elle eſt auſſi comme elle une opération ſucceſſive de pluſieurs organes. Ces forces ou facultés ſont au nombre de quatre dans l'homme. 1°. L'ame concourt à la nutrition & à toutes les opérations qui en dépendent. 2°. Le principe vital, *impetum faciens*, l'inſtinct, &c., que j'appelle puiſſance animale, en eſt le principal agent. 3°. Les forces méchaniques. 4°. Les agents chimiques. Ces trois dernières ſont communes aux animaux & à l'homme. (*Voyez* FORCES MÉCHANIQUES, AGENTS CHYMIQUES, PRINCIPE VITAL).

L'*aſſimilation* animale commence dans la bouche ; car les alimens commencent à être broyés, diviſés & mêlés avec les ſucs ſalivaires, l'air de l'atmoſphère ; on l'appelle maſtication ou manducation. Elle continue dans l'eſtomac & les inteſtins. On l'appelle pour lors digeſtion, & les principes qui l'opèrent, forces digeſtives. Le chyle en eſt le réſultat. C'eſt un mêlange des ſucs extraits des matières alimenteuſes végétales ou animales, des boiſſons dont l'animal fait uſage, d'air qui y eſt mêlé, de ſucs digeſtifs fournis par l'eſtomac, le canal alimentaire & les viſcères voiſins. Ce mêlange forme un liquide de nature particulière, par les changemens conſidérables, qu'il a déjà ſubi dans les premières voies, avant d'entrer dans les vaiſſeaux lactés.

Lorſqu'il eſt parvenu dans le torrent de la circulation, il reçoit de nouveaux changemens de la part des forces méchaniques, des agents chymiques, & principalement de la puiſſance animale. A peine a-t-il parcouru pendant quelque tems le ſyſtême vaſculaire, qu'il eſt entièrement converti en ſang.

Le ſang paroît homogène au premier coup-d'œil : il eſt néanmoins compoſé de parties très-diſtinctes, dont quelques-unes ſe ſéparent auſſi-tôt qu'il eſt en repos hors des veines ou des artères. Il eſt la ſource des autres humeurs qui ſe trouvent dans l'animal. Il fournit la partie glutineuſe, qui doit réparer la deſtruction des ſolides, & ſervir à leur accroiſſement. Or, c'eſt le chyle qui, à ſon tour, renouvelle le ſang.

Cette *aſſimilation* du chyle en ſang eſt appellée par les phyſiologiſtes ſanguification, *hæmatoſis*. Il ſemble qu'on a déſigné, par celui de nutrition, l'application des molécules nutritives liquides, aux fibres ſolides : quoique ce ne ſoit qu'une eſpèce d'*aſſimilation* par laquelle la molécule fluide prend une forme ſolide en ſe collant à la portion de la fibre qu'elle répare : il en réſulte néanmoins un fait très-remarquable, c'eſt que, auſſi-tôt que cette molécule de gluten ou de lymphe nourricière, eſt devenue ſolide, c'eſt-à-dire, partie conſtituante de la fibre ; dès-lors elle en acquiert toutes les propriétés. Elle eſt capable de mouvement ou de ſentiment, ſuivant qu'elle eſt devenue fibre nerveuſe ou muſculaire, & dès-lors elle n'obéit plus aux mêmes loix qu'auparavant. Ce dernier changement eſt inexplicable ſuivant les principes des chymiſtes & des méchaniciens.

Il ſemble, au premier coup-d'œil, que l'*aſſimilation* animale ſoit facile à comprendre : & qu'on peut en rendre raiſon par les loix les plus ſimples. L'animal, dit-on, extrait des végétaux, ou des animaux dont il ſe nourrit, la ſubſtance qui lui eſt néceſſaire. Or, cette matière eſt répandue abondamment dans les deux régnes animal & végétal. C'eſt une ſubſtance muqueuſe, glutineuſe ou ſucrée, plus ou moins atténuée, & par cette raiſon modifiée diverſement : mais qui eſt au fond toujours la même. Ses variétés ne ſont qu'apparentes, nous diſent les chymiſtes : car la matière glutineuſe, que fournit le bled ſous la forme de pain, de même que la gelée de viande, n'ont que très-peu de changements à éprouver, pour être transformées en lymphe coagulable ou gluten du ſang. Ce travail, fait par les forces de la vie, voilà les fluides renouvellés ; la réparation des ſolides eſt auſſi ſimple. Ce ſont ces mêmes molécules glutineuſes, changées en ſang, qui ſont appliquées par ces mêmes forces, aux fibres animales, ſoit pour réparer leurs pertes, ſoit pour l'accroiſſement de l'animal. La nature, dont le pouvoir eſt immenſe & ſimple, lie & forme le régne minéral par deux forces & peut-être par une ſeule. Ces deux puiſſances, diverſement combinées, leur ſuffiſent pour modifier la matière organique. C'eſt par les attractions électives, & les forces méchaniques, que tout s'opère dans les végétaux & les animaux. Telle eſt la manière dont nombre de philoſophes célèbres conçoivent la formation de la matière organique Quelque ſublime que ſoit l'enſemble de ce ſyſtême, par la ſimplicité de ſes principes, par l'ordre & la clarté des conſéquences, qui en découlent d'une manière naturelle, il préſente néanmoins des difficultés inſurmontables, qui arrêtent notre raiſon, & lui ôtent la conviction. Ces difficultés ſont une partie des phénomènes que nous obſervons dans les végétaux & les animaux. En vain deſirons-nous, en vain faiſons-nous nos efforts pour les faire dépendre de ces principes ſimples, de ces conſéquences qui nous paroiſſent véritables. Le dernier chaînon, qui lie ces phénomènes à ces conſéquences, nous manque ; ou ſi nous l'entrevoyons, nous nous diſons, il n'appartient point aux loix phyſiques qui gouvernent la nature. Le phénomène qui en eſt l'effet, & qui ſemble le terminer, nous indique que ce chaînon tient à un autre principe & à un autre ordre de conſéquences. Les lumières de notre entendement ne peuvent pas toujours pénétrer juſques à la liaiſon de la cauſe immédiate qui produit le phénomène que nous obſervons ; mais notre conſcience a le ſentiment que notre doute eſt fondé. Telle eſt l'*aſſi-*

milation dans les animaux. Nous avons la certitude du changement de la matière alimenteuſe en notre ſubſtance ſolide & fluide, & nous ſavons qu'elle a en même-tems le caractère de vie qui nous eſt propre. Mais c'eſt parce que nous avons cette certitude, que nous nous demandons, eſt-ce uniquement par les forces méchaniques & chymiques que ce changement s'opère, ou eſt-ce par une autre puiſſance? Le pain, dont pluſieurs perſonnes ſe nourriſſent, devient leur ſang & leur chair : mais la chair & le ſang de chaque individu, n'eſt point la chair & le ſang de l'autre; chacun a ſon mode particulier de vie, & ils ne pourroient point paſſer d'un individu à l'autre, ſans éprouver de nouveaux changemens. Or cela ne devroit point arriver ſi le gluten nourricier étoit le même dans les végétaux & les animaux, & s'il étoit l'ouvrage des mêmes puiſſances. Ce pain, avant de devenir chair & ſang, ne préſentoit qu'une ſubſtance glutineuſe, ſoumiſe aux loix phyſiques de la nature, ſous tous ſes rapports. Son changement en chair & en ſang lui a conſervé ſa nature glutineuſe : mais il lui a imprimé en même-tems un nouveau caractère de vie. Cette chair & ce ſang, ſoumis ſous certains rapports, aux mêmes loix phiſiques, que lorſque la matière, dont ils ſont compoſés, étoit de nature végétale, ont à préſent une autre exiſtence. Ils ſont partie d'un autre être qui obéit à d'autres loix, auxquelles ils ſont par conſéquent forcés de ſe ſoumettre. Puiſqu'ils ont acquis ſa nature & ſes propriétés, il y a donc dans le tout, dont ils ſont partie, un principe différent qui les anime & les régit, comme il régit & anime ce tout; & ce principe eſt une force diſtincte des loix générales de l'univers, puiſque ſes effets ſont d'un autre ordre. L'*aſſimilation* animale n'eſt donc point exécutée par les mêmes puiſſances que l'*aſſimilation* végétale, puiſque les parties organiques de l'animal ſuivent des loix très-oppoſées à celles du végétal.

Aſſimilation végétale.

La plante naît, croît, déſérit & meurt. Pendant qu'elle vit, elle perd & ſe répare ſans ceſſe. L'*aſſimilation* a donc lieu chez elle. Pour ſe former une idée de cette fonction, dont le méchaniſme diffère ſous certains rapports, de celle qui a lieu chez les animaux : il faut conſidérer, 1°. quelle eſt la matière qui ſert de nourriture aux végétaux; 2°. quels ſont les organes qui la préparent; 3°. quelles ſont les forces qui meuvent les organes, ou qui agiſſent immédiatement ſur cette matière.

Il ſe fait une déperdition continuelle de fluides & de ſolides, dans les végétaux comme dans les animaux. Elle diffère néanmoins en ce qu'elle ſe fait par une voie unique dans les premiers; au lieu que les derniers évacuent leur ſuperflu par pluſieurs émonctoires. La totalité néanmoins de cette déperdition eſt moindre dans les uns que dans les autres.

La tranſpiration ſenſible & inſenſible eſt la voie affectée au régne végétal. L'inſenſible tranſpiration eſt très-abondante dans certaines plantes. Elle ſe fait preſque toute par leurs feuilles & leurs fruits, en raiſon de leur nombre & de leur ſurface. Suivant une expérience de M. Halles, la *corona ſolis* tranſpire dix-ſept fois plus que l'homme. Elle ſouffre néanmoins une grande variation à raiſon du climat, de la ſaiſon, de la chaleur, de l'humidité & même des différentes heures du jour. Elle diminue conſidérablement pendant la nuit. Toutes ces plantes ne tranſpirent point également, ſuivant les expériences de M. Guettard. Les plantes graſſes perdent très-peu.

Quelle que ſoit cette déperdition, elle exige un renouvellement continuel, ainſi que l'accroiſſement de la plante, de ſorte qu'il faut néceſſairement d'autre matière pour la remplacer.

Les végétaux étant compoſés de fluides & de ſolides, la matière qui les nourrit doit d'abord être convertie en leur ſève & leurs ſucs divers, pour être enſuite appliquée à leurs ſolides.

L'air de l'atmoſphère, ſon humidité, les parties hétérogènes dont il eſt chargé, leur ſervent d'aliment; c'eſt par leurs feuilles qu'ils les attirent & les ſucent. Ils pompent de même, par leurs racines, les ſucs de la terre, avec une grande quantité d'air. Telles ſont les deux ſources principales d'où ils tirent leur nourriture. Il ſeroit difficile de déterminer quelle eſt celle qui leur fournit davantage. Le ſoleil, par ſa chaleur & ſa lumière, les anime & contribue auſſi à leur nourriture. Les expériences de M. Bonnet ne laiſſent aucun doute ſur l'influence de cet aſtre dans la végétation. Elle eſt d'ailleurs prouvée, quant à la couleur des végétaux, par la pâleur des plantes étiolées.

L'air, l'eau & le feu, forment donc la majeure partie des élémens du ſuc nourricier. L'air ſur-tout entre en très-grande quantité dans la compoſition des végétaux. Il y eſt dans différens états; il y eſt dans celui de fixité, ou il y circule dans un état libre, dans les trachées. Les plantes croiſſent avec de l'air & de l'eau, ſans autre principe. Les phyſiciens ne ſont point d'accord ſur le lieu où commence l'*aſſimilation* végétale. Quelques-uns ont penſé qu'elle ſe fait dans les racines & la tige. M. Duhamel croit qu'elle commence dans la terre, & que les racines ne ſont que les fonctions de vaiſſeaux lactés ou de ſuçoirs. Le travail des feuilles détruit ſon opinion, car on ne peut point dire que la nourriture que la plante reçoit par elles, a été préparée auparavant dans l'atmoſphère; c'eſt au contraire par elles que ſon élaboration commence. Cet auteur admet trois eſpèces de liqueurs en circulation dans les arbres. La première eſt tranſparente & aqueuſe, il l'appelle lymphe ou ſève. La deuxième eſt contenue dans des vaiſſeaux particuliers, qu'il a déſignés ſous le nom de vaiſſeaux propres, &

la liqueur, ſuc propre. Ce ſuc varie dans chaque eſpèce d'arbre, & la même plante en contient de pluſieurs qualités. La troiſième, c'eſt l'air qui circule dans les trachées.

La sève fournit la nourriture; il n'eſt point prouvé que les ſucs propres y contribuent.

On diſtingue dans l'arbre, l'écorce, le bois, la moëlle, les feuilles & les racines. L'écorce eſt compoſée de l'épiderme, du tiſſu cellulaire, & des couches corticales. On trouve dans ces dernières des vaiſſeaux lymphatiques & des vaiſſeaux propres.

Le bois ſe diviſe en bois propre & aubier. Le bois eſt formé par des couches concentriques; ces couches ſont formées par des fibres ligneuſes, ou vaiſſeaux lymphatiques, par le tiſſu cellulaire, qui eſt une production de la moëlle, par les vaiſſeaux propres, enfin par les trachées qui ne contiennent que de l'air.

« La ſubſtance de la moëlle, nous dit M. Duhamel, (*phyſique des arbres*), paroît eſſentiellement la même, que celle du tiſſu cellulaire... » La moëlle n'eſt qu'un amas du tiſſu cellulaire. Elle ſe trouve, pour la plus grande partie, raſſemblée dans l'axe du corps ligneux, où elle eſt renfermée comme dans un tuyau. Le tiſſu cellulaire de la moëlle communique à travers le corps ligneux, preſque à l'écorce, où il ſe diſtribue encore. Les racines ont la même organiſation que le tronc de l'arbre, ainſi que les feuilles. La diſpoſition des organes eſt cependant différente dans ces dernières.

Lorſque nous obſervons une plante en pleine végétation, nous remarquons, 1°. qu'elle a une action très-forte dans ſes organes; 2°. les fluides éprouvent des mouvemens de fermentation, & jouiſſent d'une ſorte de circulation.

Depuis les plus petites racines chevelues juſque aux feuilles, ſes vaiſſeaux ont le pouvoir de pomper & d'abſorber les ſubſtances dont elle ſe nourrit, & de les entretenir dans un mouvement continuel de circulation. La sève monte, deſcend, & ſe communique en tout ſens, ſuivant les expériences de M. Halles, (*ſtatique des végétaux*). Quoique M. Duhamel n'admette point une véritable circulation vaſculaire, il ſuit néanmoins à-peu-près la même opinion d'après ſes expériences.

Les trachées ont pareillement le pouvoir de faire circuler l'air libre qu'elles contiennent.

Les nouvelles découvertes nous ont fait appercevoir dans les feuilles un méchaniſme beaucoup plus admirable. Elles abſorbent une quantité d'air atmoſphérique très-conſidérable qui eſt ſurchargé d'eau. Cette eau y eſt décompoſée par la lumière & la chaleur. La lumière s'unit à l'oxigène, & forme l'air vital qu'elles exhalent en quantité lorſqu'elles ſont expoſées au ſoleil, tandis que l'hydrogène eſt abſorbé par leurs vaiſſeaux, & va ſervir à réparer la plante. C'eſt par elles auſſi qu'elle reçoit une grande portion de ſa matière nutritive.

Quoiqu'il ne ſoit point prouvé que la circulation ſe faſſe dans les végétaux dans un ſyſtême de vaiſſeaux : cela eſt néanmoins très-vraiſemblable. Les expériences de M. Bonnet, & de beaucoup d'autres phyſiciens, démontrent qu'il en exiſte une. D'ailleurs l'abondance de la tranſpiration inſenſible, proportionnée à la vigueur plus ou moins forte de la végétation, ſuppoſe néceſſairement que la sève & les autres ſucs ont un mouvement de circulation quelconque.

Quant aux mouvemens de fermentation, ils ſont pour le moins auſſi évidents que la circulation. Car les fruits, les réſines, les différens ſucs qui ſe forment dans les plantes, ne peuvent être que l'ouvrage des agents chymiques mis en jeu par la chaleur.

Quel eſt le principe qui agit ſur les organes & ſur ces fluides? Je n'en vois qu'un ſeul. Le ſoleil qui, par la chaleur & la lumière, met en jeu les uns & les autres. C'eſt par lui que les vaiſſeaux ſont mus; dès qu'il ceſſe d'agir ſur eux, ils tombent dans l'inaction, & ne reprennent leur mouvement de ſuccion que proportionellement à ſon influence.

C'eſt l'action du ſoleil : qui étant appliquée ſur l'air, l'eau & les autres principes conſtituans, dans les feuilles, dans les racines, dans les moindres vaiſſeaux qui compoſent l'arbre, les combine & les modifie; c'eſt par ſa lumière & par ſa chaleur qu'il les décompoſe, qu'il s'unit avec eux, d'où réſultent les nouveaux fluides qui doivent nourrir la plante, & former des nouveaux ſucs. C'eſt encore par ces mêmes principes qu'il eſt l'ame de tous les mouvemens de fermentation que l'on obſerve dans les fluides végétaux.

C'eſt lui par conſéquent qui favoriſe la grande tranſpiration, en même-tems qu'il la remplace par de nouveaux ſucs alimenteux, au moyen d'une chaleur humide.

Les mouvemens méchaniques peuvent favoriſer tous ces phénomènes; ils n'y concourent néanmoins que bien peu.

Quelques phiſiciens célèbres ont voulu établir d'autres principes de vie dans les plantes, analogues à ceux que nous préſentent les animaux. M. John-Hunter a annoncé dans les tranſactions philoſophiques, qu'elles avoient en elles un principe de la chaleur, identique à celui dont les animaux ſont doués. Les différentes eſpèces de ſenſitives, les divers mouvemens des fleurs, en la préſence du ſoleil, ont

fait penſer à d'autres qu'il exiſtoit auſſi dans les végétaux un principe de mouvement, ſemblable à celui des animaux. De ſorte que, ſelon eux, ces principes d'animalité dans les végétaux, dépendroient d'une cauſe phyſique. Pour moi je ne vois point de preuves certaines du principe régénérateur de la chaleur; & les mouvemens des ſenſitives, ainſi que celui des fleurs, ont leur cauſe hors d'elles. Il ne tient point à leur organiſation comme chez les animaux.

L'*aſſimilation*, dans les végétaux, eſt un pur effet phiſique, dépendant de l'unique principe que je lui ai aſſigné. (M. Debrieude).

ASSIS. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes non naturelles.

Claſſe V, *geſta.*

Odre II. Repos & mouvement.

La poſition dans laquelle l'homme eſt *aſſis*, merite quelqu'attention, parce que ſi l'on reſte longtemps dans cette poſture, où le corps ſe trouve en quelque ſorte plié dans pluſieurs de ſes diviſions, il peut en réſulter des effets déſavantageux qui ſont la ſuite de la gêne & de la compreſſion des nerfs & des vaiſſeaux ſanguins qui ſe portent aux extrémités. La circulation peut en être rallentie, & il arrive dans les parties au-deſſous des courbures un engourdiſſement contre nature. Les parties muſculaires ſur leſquelles le corps eſt poſé, ſont auſſi fatiguées, & en quelque ſorte meurtries par la longue inaction dans laquelle on les laiſſe. C'eſt ce qui a fait imaginer les fauteuils, les canapés & les autres meubles dont la molleſſe s'accommode parfaitement avec la délicateſſe de nos organes. Il faut donc, quand on eſt fatigué de la poſition qui nous occupe, ſe lever ou en changer; avoir ſoin que les ſiéges ſoient dans une juſte proportion avec la ſtature de celui qui doit s'en ſervir. Il eſt ſur-tout eſſentiel pour les perſonnes de cabinet, lorſqu'elles s'occupent à une table ou à leur bureau, d'avoir un fauteuil qui ne ſoit pas aſſez élevé pour que la poitrine ſe trouve courbée, & la tête baiſſée, ou bien il faut élever la table, ou ce qui vaut encore mieux, prendre l'habitude de travailler ſouvent de bout ſur des bureaux exhauſſés, dont on voit des modeles dans quelques cabinets, & qui ont encore l'avantage de faire ſurmonter la propenſion au ſommeil, & de s'oppoſer à l'engourdiſſement, & à la gêne dont j'ai parlé plus haut. (M. Macquart.)

ASSIS. (*Mat. méd.*)

Le mot *aſſis* qui eſt ſouvent le ſynonyme de *as*, livre romaine, eſt employé par quelques auteurs de matière médicale pour déſigner l'opium. (M. Fouacroy.)

ASSODES. (*Fièvre*). (*Ordre noſol*).

Genre 27e de Vogel. Eſpèce de fièvre dans laquelle le malade eſt inquiet, agité & tourmenté par un mal-aiſe, & par un dégoût que rien ne peut calmer. C'eſt moins une fièvre particulière qu'une modification propre à certaines maladies aiguës. (V. D.)

ASSODE. (*Febris aſſodes, fièvre aſſode.*)

C'eſt une eſpèce de fièvre continue, dans laquelle la chaleur eſt modérée à l'extérieur, tandis qu'elle eſt très ardente intérieurement. Les fièvres *aſſodes* ſont accompagnées d'une ſoif très difficile à éteindre, d'inquiétudes, d'anxiétés, & d'agitation continuelle qui tourmentent tellement les malades, qu'ils ne peuvent conſerver la même attitude deux inſtans de ſuite. Ils ont toute la peine poſſible à reſter quelques momens tranquilles dans leur lit; ils demandent à en changer ſouvent: ceux qu'on y retient malgré eux ſe fâchent & font des efforts continuels pour en ſortir; ils ſouffrent très difficilement leur maladie, & ſont ordinairement dégoutés & fatigués de nauſées & de vomiſſemens.

Foreſtus rapporte l'obſervation ſuivante d'un fièvre *aſſode*. Une veuve de quarante ans étoit ſi tourmentée, qu'elle ne pouvoit reſter un moment tranquille dans ſon lit, ni conſerver aucune attitude. Elle avoit de la répugnance pour tout; les hypochondres étoient fort tendus; elle étoit très fatiguée par la ſoif & les veilles; le troiſième jour les extrémités étoient froides; elle s'agitoit beaucoup, & ne pouvoit reſter un inſtant dans la même place; la ſoif continuoit à être ardente; elle rendit tant par le haut que par le bas, beaucoup d'humeurs bilieuſes & âcres; on y voyoit même de la bile verte mêlée d'humeurs épaiſſes. Elle tomboit en ſyncope; elle avoit une violente douleur à l'eſtomac qui étoit par fois lancinante, & une telle tenſion aux hypochondres, qu'on auroit cru qu'elle alloit expirer: elle ſe plaignoit qu'un feu brûlant lui dévoroit l'eſtomac. On lui fit prendre des farineux, des acidules, des rafraîchiſſans, & après le quatrième jour le flux de ventre, la ſoif, & la fièvre diminuèrent. La diète étoit très tenue, le ſeptième jour elle fut guérie. (*Voyez* les oracles de Cos.) ſection 3e. page 428.

Le jeune homme de la place des menteurs, avoit une fièvre de ce genre. Il ſouffroit difficilement ſa maladie; il avoit des anxiétés, de l'impatience; il s'agitoit beaucoup; il étoit tourmenté d'inſomnies & de nauſées; il avoit aux deux hypochondres une tenſion molle & les extrêmités étoient devenues froides & livides vers le milieu de la maladie. Le premier jour le jeune homme eut un flux de ventre abondant d'humeurs bilieuſes & tenues; les veines

noirâtres & tenues ; il ne dormit point, il fut altéré. Le ſecond jour tout redoubla ; les déjections furent encore plus abondantes & pires que les précédentes ; il ne dormit point, ſon eſprit fut dérangé, il eut une petite ſueur. Le troiſième il ſe trouva mal, il eut de la ſoif, des anxiétés, de l'agitation, du déſeſpoir & du délire ; les extrémités devinrent froides & livides, & les hypochondres furent tendus ſans dureté extérieure. Le quatrième jour il fut encore plus mal, & le ſeptième il mourut âgé de vingt ans. (*Voyez* l'hiſtoire du huitième malade des épidémies *d'Hippocrate*. liv. 3 ſection 2.)

Le tableau que nous venons de donner, ſuffit pour prouver que la fièvre *aſſode*, qui eſt, à proprement parler, ardente ou le *cauſus* d'Hippocrate, appartient à un genre de fièvres continues très aiguës, toujours accompagnées de ſymptômes très-graves, & fréquemment mortelles. (M. DE LAGUERENNE.)

ASSORTIR. (*Hygiène. vétérinaire*). (*Voyez* ACCOUPLEMENT.) (M. HUZARD.)

ASSOUPISSANTS. (*Mat. méd.*)

Les *aſſoupiſſans* ſont les remèdes propres à engourdir l'action des nerfs, à produire le ſommeil, & à calmer les douleurs. Ce mot eſt ſynonyme de narcotiques. (*Voyez* l'article NARCOTIQUE. (M. FOURCROY.)

ASSOUPISSANTS (*Mat. méd. vétérinaire*) (*Voyez* NARCOTIQUES.) (M. HUZARD.)

ASSOUPISSEMENT.

Envie extrême de dormir ; état dans lequel les actions qui dépendent du ſentiment & du mouvement volontaire ſont affoiblies ou ſuſpendues : on doit en diſtinguer deux eſpèces : l'un qui n'eſt la ſuite ou l'effet d'aucun cas maladif, mais qui dépend de cauſes accidentelles, comme la chaleur & la peſanteur de l'air, une grande fatigue : les veilles ainſi qu'un ſommeil trop long-tems prolongé, les ténèbres de la nuit, ou un long ſéjour dans un lieu obſcur & mal éclairé, diſpoſent encore au ſommeil & cauſent un *aſſoupiſſement* plus ou moins profond, mais qui ſe diſſipe bientôt par la ceſſation des cauſes qui l'ont déterminé. Le ſecond a lieu dans l'état de maladie ; il eſt idiopatique ou ſymptômatique avec ou ſans fièvre, profond ou léger, long ou court, & quelquefois périodique. Les cauſes générales de *l'aſſoupiſſement* ſont toutes celles qui gênent la circulation des humeurs dans le cerveau, & qui s'oppoſent au libre exercice de ſes fonctions. Les cauſes particulières ſont la chaleur & la peſanteur de l'atmoſphère, ainſi qu'un air trop froid. (On a obſervé que ceux qui avoient été ſaiſis & gelés par un grand froid, avoient, avant d'y ſuccomber, été attaqués d'un *aſſoupiſſement* profond) les alimens de difficile digeſtion ou pris en trop grande quantité ; l'excès & l'abus habituel des liqueurs ſpiritueuſes ; l'odeur des ſubſtances vireuſes & narcotiques, ou leur application ſur quelque partie du corps ; la pléthore par la ſuppreſſion des excrétions & évacuations habituelles ; l'inanition ſuite d'évacuations trop abondantes ou d'un long jeûne ; enfin les diverſes affections de la tête, telles que l'inflammation du cerveau & de ſes membranes, l'engorgement de ſes vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, l'épanchement de quelque liqueur dans l'intérieur de cet organe, ou ſa compreſſion par quelque tumeur, ainſi que par la dépreſſion des os du crâne. *L'aſſoupiſſement* eſt ſouvent un ſymptôme de certaines maladies de la gorge, de la poitrine & du bas-ventre ; il a lieu conſécutivement dans les fièvres malignes, dans quelques maladies éruptives. On a obſervé des *aſſoupiſſemens* qui duroient pendant deux, trois & quatre mois, dont on ne pouvoit reconnoître la cauſe, qui ne portoient aucun dérangement ſenſible dans l'économie animale, & ſe diſſipoient d'eux-mêmes après un certain laps de temps.

L'*aſſoupiſſement* prend différents noms relativement à ſon intenſité & aux différents ſymptômes qu'il préſente ou dont il eſt accompagné. Le malade ſe réveille quelquefois au plus léger bruit ; il ouvre les yeux, répond aux queſtions qui lui ſont faites, enſuite bâille & retombe plus ou moins promptement dans le premier état ; c'eſt ce qu'on appelle *cataphora*, ou envie extrême de dormir. Lorſque le malade ne ſe réveille qu'avec la plus grande difficulté, qu'en même-temps le pouls eſt mol & égal, que la reſpiration eſt libre, la chaleur naturelle, alors il prend le nom de *carus* ou *aſſoupiſſement* parfait. Si le pouls au contraire eſt dur, petit & fréquent, ou grand, inégal & intermittent ; ſi la reſpiration eſt prompte, difficile & ſtertoreuſe ; s'il y a de la chaleur & de la fièvre, on juge cet *aſſoupiſſement* ſymptomatique, c'eſt ce qui conſtitue le coma : enfin lorſque le ſujet ne peut être réveillé, ou ne l'eſt qu'à l'occaſion d'une ſenſation forte & douloureuſe, que le pouls eſt grand, mais lent & inégal, que le *ſtimulus* des urines & des matières fécales ne ſe fait point ſentir, & que le malade revenu à lui ne ſe rappelle aucune des circonſtances de ſon attaque, cet *aſſoupiſſement* eſt celui connu ſous le nom de léthargie.

Le prognoſtic de l'*aſſoupiſſement* ſe tire de la conſtitution des ſujets chez leſquels il a lieu, des cauſes particulières qui le déterminent, de ſon intenſité & auſſi de la nature des maladies dont il eſt un ſymptôme. Il eſt moins à craindre chez les enfants & les femmes que chez les vieillards. Celui qui vient de la pléthore eſt l'avant-coureur de l'apo-

plexie ou d'une mort prompte : celui qui ſuccède à l'inanition peut devenir ſalutaire ; il préſente d'autant moins de danger que le malade ſe réveille aiſément, répond aux queſtions qui lui ſont faites, que la reſpiration eſt libre & que les excrétions naturelles ne ſont point interrompues. L'*aſſoupiſſement* ſymptômatique indique en général la gravité des maladies dans leſquelles on l'obſerve, & eſt preſque toujours un ſymptôme fâcheux.

Rendre à l'air, autant qu'il eſt poſſible, relativement au malade, ſa ſalubrité naturelle ; corriger le vice des humeurs ; diminuer la pléthore générale ou particulière & locale ; dégager l'eſtomac & les premières voies des humeurs ſurabondantes ou viciées qui les ſurchargent ou les irritent ; retablir les évacuations ſupprimées, modérer celles qui ſont trop abondantes ; telles ſont les indications à remplir par les délayans, les ſaignées, les évacuans, les ſtimulans, les épiſpaſtiques & autres moyens appropriés à chacune des cauſes de l'*aſſoupiſſement* que l'on a à combattre, ſoit idiopatique, ſoit ſymptômatique : le choix & l'application de ces moyens doivent être dirigés dans l'un par la connoiſſance que l'on a de ſes cauſes, & dans l'autre ils doivent être ſubordonnés aux indications que préſente la maladie principale. (M. DE LAPORTE.)

ASSOUPISSEMENT *dans l'enfant naiſſant, par la compreſſion du cerveau.*

Ce n'eſt pas ſeulement comme une cauſe fréquente de maladies, que l'on doit conſidérer cette compreſſion dans l'enfant naiſſant. L'engourdiſſement qui en réſulte remplit encore, dans les vues de la nature, un uſage très-important ; & c'eſt en connoiſſant bien en quoi il conſiſte, que l'on pourra apprécier convenablement les ſuites fâcheuſes qu'il peut avoir. Sous ce dernier rapport cet état cache pluſieurs circonſtances dont on ſera peut-être étonné de voir que l'exiſtence, dans le travail de l'accouchement, ait échappé aux recherches des obſervateurs.

Un des plus importans phénomènes que nous offre cette opération de la nature, & le plus remarquable peut-être par la ſingularité frappante qu'il nous préſente, eſt l'état que l'enfant éprouve dans ce travail douloureux ; cet état de l'enfant n'a point été ſuffiſamment approfondi. Toute l'antiquité, depuis Hippocrate, a été perſuadée que l'enfant étoit la puiſſance qui agiſſoit dans l'accouchement. Pour expliquer comment il parvenoit à ſe frayer lui-même le paſſage, on a dit qu'il appuyoit ſa tête contre l'orifice de la matrice, & qu'il le contraignoit de s'ouvrir en appuyant ſes pieds & ſe roidiſſant contre le fond de cet organe avec une force proportionnée à ſes efforts.

Les phyſiologiſtes modernes ſe ſont élevés avec raiſon contre une aſſertion auſſi formellement démentie par l'obſervation journalière. Il faut n'avoir jamais jetté les yeux ſur une femme en travail, pour ne pas reconnoître que ces mouvemens violens & répétés de l'enfant n'ont point lieu, & pour ne pas convenir qu'il eſt abſolument & purement paſſif dans l'accouchement.

Mais, en réfutant ainſi l'opinion des anciens, les modernes ont-ils ſaiſi complettement la vérité ? On peut dire qu'ils n'ont pas ſenti les conſéquences de la doctrine qu'ils établiſſoient. Ils ne ſe ſont pas apperçus que leur ſentiment ouvroit la porte aux difficultés les plus grandes, & qu'ils remplaçoient une erreur par un prodige.

En effet, ſi, comme on ne peut le révoquer en doute, l'accouchement eſt auſſi douloureux pour l'enfant que nous voyons qu'il l'eſt pour la mère (1), peut-on concevoir quelque choſe de plus étonnant que ce calme profond où l'on voit plongé, pendant une criſe de douleurs très-aiguës, un être doué de la ſenſibilité la plus vive ?

C'eſt donc une circonſtance dont on n'a point encore déterminé la nature que l'état de l'enfant pendant le travail de l'accouchement ; ce problême intéreſſant mérite, à bien des égards, de fixer l'attention des phyſiologiſtes. Si l'on cherche quelle eſt la cauſe à laquelle on doit l'attribuer, on verra bientôt qu'elle découle naturellement de quelques principes univerſellement reconnus, & que les réflexions les plus ſimples ſuffiſent pour mettre à portée de la ſaiſir.

Une des différences les plus frappantes de la con-

(1) Les auteurs n'ont jamais douté que l'accouchement ne fût un état violent & douloureux pour l'enfant.

Miratur Galenus infantis exitum, quòd nullâ vulnerandâ particulâ, neque membro exarticulato in lucem prodeat. Lib. 14 de Uſu partium. Riolan, Anthrop. p. 644.

Fœtus & ipſe planctu, depreſſione quam paſſus eſt, conqueſturus, in lucem editur. Haller, Phyſ. t. 8, lib. xxix, ſect. v, p. 432.

Dum nascitur, vi exprimitur.... nec mirum ergò vagitum & ploratum in ipſo vitæ principio adeſſe, licet ſaniſſimus cæteroquin fuerit infans. Wan-Sw. t. 4, p. 574.

L'enfant vivant contribue-t-il en quelque choſe à l'accouchement? Les ſentimens ſont partagés. La douleur qu'il ſouffre lorſqu'il vient à être preſſé par la matrice, fait croire que cela doit être. Roederer, pag 130.

Quand l'enfant vient au monde, il ne reſſent que de la douleur. La Mothe, page 1324.

Le travail de l'accouchement eſt ainſi appelé, parce que la mère & l'enfant ſouffrent, & ſont beaucoup travaillés en cette action. Mauriceau, pag 237

formation des parties dans un enfant qui vient de naître, eſt celle qu'on remarque dans la diſpoſition & la configuration des pièces oſſeuſes qui forment à cet âge la voûte du crâne. Ces différentes pièces, qui, ſolidement articulées, & pour ainſi dire ſoudées enſemble, forment dans l'homme la partie ſupérieure d'une boîte oſſeuſe très-forte & très-réſiſtante, ſont ſéparées dans l'enfant par des intervalles membraneux que n'a point encore remplis l'oſſification. Ces eſpaces intermédiaires n'ont pas dans tous les endroits la même étendue.

Les obſervateurs de tous les tems n'ont entrevu d'autre intention de la nature dans cette conformation particulière, que celle de favoriſer le paſſage de l'enfant. Comme on a vu dans les accouchemens laborieux la tête du fœtus changer de forme & ſe déprimer manifeſtement, pour s'engager dans un baſſin étroit; comme on a ſur-tout obſervé que des accouchemens phyſiquement impoſſibles, à raiſon du volume exceſſif de la tête de l'enfant, ſe terminent promptement peu de tems après ſa mort, à la faveur de l'affaiſſement des os du crâne que cet état procure; la première idée qui a dû s'offrir aux obſervateurs, a été que cette diſpoſition méchanique avoit pour but de permettre aux os du crâne de ſe rapprocher, pour diminuer le volume de la tête, & favoriſer ainſi ſon paſſage dans l'accouchement. Cette idée eſt ſi ſimple & ſi naturelle, que tous les phyſiciens anciens & modernes s'y ſont arrêtés.

Mais, quelque bien fondée que ſoit cette induction, la conformation de la tête dans l'enfant eſt encore établie pour un autre avantage, qui prend ſa ſource dans le rapprochement des os du crâne, & qu'on a droit de regarder peut-être comme plus important que le premier. Ce nouvel avantage dépend de la compreſſion du cerveau. Elle a néceſſairement lieu par l'effet du rapprochement; il n'eſt pas même poſſible qu'elle n'exiſte pas alors. La ſubſtance, qui forme cet organe eſt molle & pulpeuſe : il remplit exactement la cavité qu'il occupe. Comment ſeroit-il concevable qu'il ne ſubit point un état réel de compreſſion, lorſque l'enveloppe oſſeuſe & flexible qui le ceint de toutes parts ſe reſſerre & preſſe fortement ſur lui?

Il eſt donc évident qu'outre le changement de forme qu'il imprime à la tête de l'enfant, le rapprochement des os du crâne fait encore éprouver au cerveau un degré de preſſion proportionné. Voyons quels ſont les effets qui peuvent en réſulter.

Dans le nombre des dérangemens auxquels eſt ſujet l'organe délicat renfermé dans la cavité du crâne, il n'en eſt aucuns qui ſoient mieux connus que ceux qui dépendent de ſon état de compreſſion. La perte du ſentiment & la ceſſation de tout mouvement volontaire, ſont les effets conſtans & néceſſaires qu'elle produit. Lorſque la preſſion n'a lieu que ſur un point de ſa ſurface, le mouvement & le ſentiment ſont détruits dans les parties ſeules qui reçoivent les nerfs de la portion du cerveau comprimée. Mais on ſait que quand elle eſt générale, ou qu'elle étend ſon action ſur une portion conſidérable de cet organe; on ſait, dis-je, qu'elle prive le corps entier de ſes deux facultés les plus eſſentielles, de celles de ſe mouvoir & de ſentir. Il n'eſt point, en médecine, de vérité plus conſtante ni mieux établie. L'obſervation & l'expérience (1) s'accordent ſur ce point. Il ſuffit de citer ici les effets des épanchemens qui ſe font ſous la voûte du crâne, pour qu'il ne reſte aucun doute à ce ſujet.

Ce qu'un effort de compreſſion conſidérable & général produit infailliblement d'altération dans les fonctions du cerveau, l'obſervation & l'expérience prouvent qu'un degré beaucoup moindre peut l'occaſionner, ſi l'action de la force comprimante eſt dirigée vers une partie déterminée de cet organe. Cette partie eſt le *corps calleux*. Sans adopter ici les diſcuſſions élevées parmi les phyſiologiſtes ſur ſa prérogative prétendue d'être le *ſiège de l'ame*, on peut avancer & ſoutenir cette propoſition.

Si l'on injecte ſous la voûte du crâne dans un chien, une once ou deux d'eau par une ouverture pratiquée à l'un des pariétaux près la future ſagittale, & qu'en plongeant l'extrémité de l'inſtrument entre les deux hémiſphères du cerveau, on dirige l'injection vers le corps calleux, alors, à meſure que l'eau s'introduit, on voit les membres du chien tomber dans le relâchement, &, ſi l'on continue d'injecter, il devient tout-à-fait apoplectique. Dans cet état, l'animal, ſoumis aux épreuves les plus douloureuſes, ne donne aucunes marques de ſenſibilité. Après avoir obſervé ce phénomène pendant trente ou quarante minutes, ſi l'on donne iſſue à l'eau injectée, à proportion qu'on la voit ſortir, le ſentiment renaît par degrés; les muſcles reprennent inſenſiblement leur ton; ils deviennent capables d'exercer les divers mouvemens que la préſence de l'eau ſous la *dure-mère* avoit ſupprimés en totalité; & les chiens ſoumis à ces expériences paroiſſent auſſi ſains, auſſi alertes qu'ils l'étoient avant l'opération.

Le traitement des plaies de la tête a donné lieu de faire des obſervations pareilles ſur l'homme. M. de la Peyronnie en a conſigné ſur-tout un exemple frappant dans les mémoires de l'académie (2).

---

(1) M. Haller atteſte avoir vérifié, par un très-grand nombre d'expériences, qu'on néceſſite un ſommeil, même profond, dans les chiens vivans, ſi l'on porte aſſez loin la compreſſion du cerveau. *Phyſiol. tom. 4, lib. 10, p. 300.*

(2) Un jeune homme de ſeize ans, bleſſé d'un coup de pierre au haut & au devant du pariétal gauche, perdit l'uſage preſque entier de ſes ſens, & tomba dans un aſſoupiſſement & un affaiſſement abſolu de tout le corps. La durée des accidens, un peu de lividité & la grande molleſſe de la dure-mère, déterminèrent à ouvrir cette membrane. La quantité

De ces faits, il ſemble qu'on peut conclure que la preſſion exercée ſur la ſurface du cerveau, doit produire d'autant plus ſûrement l'aſſoupiſſement, qu'elle aura lieu ſur des parties & dans une direction capables d'en tranſmettre plus vivement l'effet au corps calleux. Telle ſeroit l'action d'une force comprimante qui appuieroit ſur la partie ſupérieure de cet organe. C'eſt auſſi ce qu'un exemple a prouvé de la manière la plus frappante. Une femme (1), dont le crâne étoit ouvert, s'endormoit dès qu'on lui preſſoit le cerveau, & tomboit, pour ainſi dire, en apoplexie, par l'effet d'une compreſſion plus forte.

Si nous appliquons ces faits à la compreſſion que fait éprouver au cerveau le rapprochement des os du crâne, on ſera convaincu qu'elle doit jetter l'enfant dans un profond aſſoupiſſement. L'effet de ce rapprochement eſt de porter les unes vers les autres toutes les pièces de la voûte oſſeuſe du crâne, juſqu'à ce qu'étant exactement réunies, elles puiſſent ſe ſoutenir mutuellement. On doit remarquer même que le mouvement réciproque des os ne ſe borne pas au point où les pièces rapprochées ſe touchent & ſe ſoutiennent par leurs bords réunis. L'expérience apprend qu'elles peuvent encore ſe croiſer en gliſſant les unes ſur les autres. Alors la cavité naturelle du crâne perd une portion d'autant plus grande de ſon étendue, que les eſpaces intermédiaires qui ont diſparu par le rapprochement, avoient plus de largeur, & que les os ſont croiſés davantage par leurs bords.

Maintenant, ſi l'on conſidère que la preſſion exercée par cette cauſe ſur le cerveau, eſt générale, qu'elle agit au moins ſur la plus grande partie de ſa ſurface avec beaucoup d'effort, on ne pourra douter qu'elle ne détermine dans l'enfant un aſſoupiſſement plus ou moins profond. N'eſt-ce pas la même choſe en effet, que la cavité naturelle du crâne ſoit rétrecie par la préſence de quelque matière étrangère introduite ſous la voûte qui la forme, ou qu'elle ſoit diminuée par le rétreciſſement de ſon enceinte? Dans le premier cas, l'aſſoupiſſement eſt un effet conſtant de la compreſſion du cerveau; il eſt donc indiſpenſablement néceſſaire qu'il ait également lieu dans le ſecond: & ſi la ſimple dépreſſion d'une des portions oſſeuſes du crâne occaſionne infailliblement un aſſoupiſſement léthargique, comment l'abaiſſement de la voûte entière, opéré par le rapprochement des différentes pièces qui la compoſent, ne produiroit-il pas le même effet? La raiſon de cette différence ne pourroit ſe concevoir. Tel eſt donc l'état que fait éprouver au cerveau le rapprochement des os du crâne, qu'en conſidérant l'énergie de cette cauſe & l'étendue de ſon action, elle doit néceſſairement plonger l'enfant dans un véritable état d'aſſoupiſſement.

Si de plus on examine ſur quelle partie de la ſurface du cerveau & dans quelle direction agit plus ſpécialement la preſſion du crâne ſur cet organe, cette aſſertion recevra bientôt une nouvelle force. Les différentes pièces de la voûte oſſeuſe, qui ſont ſuſceptibles de ſe rapprocher, ont toutes, par leur bord inférieur, une jonction plus ou moins étroite avec la baſe du crâne. Si la nature de cette jonction ne leur permettoit qu'un mouvement de charnière, ou même qu'étant ſoudées avec les os du crâne elles ne puſſent ſe rapprocher qu'à la faveur de leur propre flexibilité; alors il eſt inconteſtable qu'elles ne pourroient ſe porter les unes vers les autres, & ſe croiſer par leur partie ſupérieure, ſans que le ſommet de la voûte oſſeuſe ne s'abaiſsât vers la baſe. Maintenant on doit remarquer que les deux portions qui forment le coronal & la grande pièce de l'os occipital, ne jouiſſent pas d'une autre mobilité (1). Les premières ſont fixées par leur

---

de matière que fournit l'abcès, fit penſer qu'il devoit avoir environ le volume d'un œuf de poule; & l'on jugea par la direction d'une ſonde applatie & arrondie par le bout en forme de champignon, qu'on nomme *menyngophylax*, auſſi bien que par la profondeur de l'endroit où la ſonde pénétroit, que, lorſqu'on l'abandonnoit légèrement, elle étoit ſoutenue par le corps *calleux*, à côté de la *faux*. Dès que le pus qui peſoit ſur le corps calleux fut vide, l'aſſoupiſſement ceſſa; la vue & la liberté des ſens revinrent. Les accidents recommençoient, dès que la cavité ſe rempliſſoit d'une nouvelle ſuppuration, & ils diſparoiſſoient dès que les matières ſortoient. L'injection produiſoit le même effet que la préſence des matières. Dès qu'on en rempliſſoit la cavité, le malade perdoit la raiſon, le ſentiment; & on lui redonnoit l'un & l'autre en pompant l'injection par le moyen d'une ſeringue. On crut appercevoir pluſieurs fois qu'en abandonnant, ſur le corps calleux le *menyngophylax* à ſon propre poids, les accidens ſe renouvelloient, & qu'ils diſparoiſſoient dans l'inſtant qu'on le retiroit. Au bout de deux mois le jeune homme fut parfaitement guéri. *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences, ann. 1741, pag. 199.*

(1) Il y a lieu de croire que la femme qui fait le ſujet de cette obſervation, eſt celle dont parle *Saviard, Obſ. xc, pag.* 386. La calotte entière du crâne, détachée par une véritable exfoliation, avoit laiſſé le cerveau à découvert. On engageoit cette malheureuſe, en lui faiſant quelque aumône, à montrer le deſſus de ſa tête, qu'elle couvroit avec une courge ou calbaſſe.

C'eſt auſſi la même femme, dont il eſt fait mention, dans les *Mém. de l'Acad. des Scienc. (Hiſt. p. 45, art. 10, 1700).*

On ne peut douter auſſi que cette obſervation ne ſoit la même que celle rapportée par Haller, *Boerhaav. Prælectiones cum notis Halleri*, §. 284, quoiqu'il cite un homme comme en ayant été le ſujet. Il rapporte d'une manière plus détaillée les effets qu'on obſerva de la compreſſion du cerveau.

« Lorſqu'on en touchoit la membrane extérieure ſeulement » du bout du doigt, il éprouvoit une ſenſation ſemblable » à celle que produiroient mille étincelles devant les yeux. » Si la compreſſion étoit un peu plus forte, ſa vue s'obſ» curciſſoit; ſi l'on augmentoit encore, ſur-tout en em» ployant toute la main, il s'aſſoupiſſoit; bientôt il commen» çoit à ronfler; &, pour peu que la main s'appeſantît, » il tomboit dans un état parfaitement ſemblable à l'apo» plexie, mais qui ſe diſſipoit auſſi facilement qu'il étoit » ſurvenu; car, en ôtant la main, il ne tardoit pas à » reprendre l'uſage de tous ſes ſens. »

(1) Ces différentes pièces participent au rapprochement des os du crâne dans l'accouchement.

Ita ſit ut caput fœtûs mutabile ſit, & poſſit ut ferè ſolet in diſſi-

baſe,

baſe, & comme ſoudées dans leur jonction avec les os de la face ; l'autre paroît participer ſenſiblement au mouvement de charnière. Il n'en eſt pas, à la vérité, tout-à-fait ainſi des pariétaux. Une ſuture membraneuſe les ſépare de chaque côté, par leur bord inférieur, de la portion écailleuſe du temporal. Mais on doit remarquer que ces os ont plus de flexibilité, de molleſſe vers le ſommet de la tête, où l'oſſification eſt moins avancée ; qu'ils ont en même-tems plus de mobilité vers cette région, où la fontanelle & la ſuture ſagittale établiſſent un plus grand vide. A raiſon de cette mobilité plus marquée, on ne peut conteſter que ces os, s'ils ſont preſſés par une force qui les contraigne de céder, ne ſe portent de préférence vers la région qui leur offre moins de réſiſtance ; mais il eſt impoſſible que ces deux pièces oſſeuſes ſe rapprochent ainſi davantage vers le ſommet de la tête que par leur baſe, & qu'elle ne concourent pas, comme les autres, à déprimer la voûte du crâne, à l'abaiſſer dans tous ſes points. La preſſion que font éprouver les os du crâne au cerveau de l'enfant, eſt donc ainſi plus ſpécialement exercée ſur la région ſupérieure de cet organe, & dirigée naturellement vers le corps calleux, puiſqu'il ſe rencontre dans la ligne qui la tranſmet de la voûte du crâne vers la baſe. Or, il n'eſt pas poſſible, après ce que nous avons dit, qu'une ſemblable preſſion ne produiſe pas un état réel d'aſſoupiſſement.

On ne peut douter que ce rapprochement des os du crâne n'ait lieu dans les différentes eſpèces d'accouchemens. Il ſe fait appercevoir manifeſtement, lorſque, dans un travail très-laborieux, la tête de l'enfant franchit avec effort les détroits trop ſerrés du baſſin. Il eſt également conſtant, par le témoignage des praticiens (1), qu'il exiſte dans l'accouchement naturel, lorſque les circonſtances en ſont les plus favorables ; on doit même alors le regarder comme un effet néceſſaire du méchaniſme de cette fonction.

L'accouchement naturel, en effet, eſt toujours accompagné de douleurs, & ne ſe fait que par les efforts conſidérables de la mère, lors même que les voies ſont libres. Ces efforts ſont néceſſités par la réſiſtance, qu'oppoſent à leur diſtenſion les parties, qui doivent livrer paſſage. C'eſt la tête de l'enfant qui produit cette diſtenſion toujours difficile & douloureuſe. Mais la réaction de toutes parties douées de reſſort étant égale à l'action qu'elles éprouvent, la tête de l'enfant doit donc être ſerrée avec autant d'effort, qu'elle preſſe elle-même les parties qu'elle dilate. Maintenant, ſi nous conſidérons que les pièces oſſenſes, qui forment le crâne à cet âge, ſont ſéparées par des intervalles membraneux très-lâches, & que rien ne s'oppoſe à leur réunion que la ſubſtance du cerveau, ſubſtance très-ſuſceptible d'être comprimée, & que ſon extrême molleſſe rend incapable de réſiſtance, il ſera évident que, fortement preſſés comme ils ſont dans le travail ordinaire, les os du crâne doivent ſe rapprocher par la diſpoſition même des choſes dans l'accouchement naturel.

Quoique dans l'accouchement par les pieds, le paſſage de l'enfant s'opère d'une manière très-différente, puiſque dans cet accouchement que la nature, comme l'obſervation nous l'apprend, peut terminer ſeule, ce ſont les parties inférieures & le corps de l'enfant qui font le paſſage ; la tête n'eſt pas moins ſoumiſe à l'effort d'une compreſſion propre à porter au rapprochement les os du crâne. Les réflexions ſuivantes vont démontrer cette aſſertion.

Les parois de la matrice tendent continuellement à comprimer, par leur propre reſſort, les corps qui y ſont contenus ; & quoique les douleurs de l'enfantement ceſſent, cet organe ne ceſſe pas de comprimer ce qu'il contient. Lorſque dans l'accouchement

---

ciliori partu, aut ſecundùm latera comprimi, quò longius fiat, aut etiam os frontis ante os ſincipitis retrorsùm agi, aut viciſſim os ſincipitis ſuper os frontis antrorsùm adtuci. Halleri Phyſ. tom. 8, pag. 359.

Les pariétaux ſe déjettent quelquefois par deſſus le bord ſupérieur du coronal, quelquefois par deſſus le bord de l'occipital. Smellie, tom. 1, page 461, ſect. 3.

Quelquefois le déplacement & le croiſement des os ont lieu au frontal & à l'occipital. Cours d'Accouch. de M. A. P.

La ſuture du coronal ſert à favoriſer l'alongement de la tête. Ridder Wiel, tom. 1, page 19.

(1) Les praticiens ont reconnu que la tête du fœtus change un peu ſa forme, & que les os du crâne ſe rapprochent même dans l'accouchement naturel.

Le témoignage de Levret eſt formel ſur ce point. *La tête prend toujours la forme oblongue, pendant qu'elle ſort ; mais ſitôt qu'elle eſt ſortie, elle n'eſt plus ſi alongée qu'elle l'étoit au paſſage, ſi l'enfant eſt vivant.* Art des Accouch. p. 561.

Les pariétaux ont de particulier de gliſſer ou paſſer un peu l'un ſur l'autre, dans toute la longueur de la ſutur ſagittale, lorſqu'ils s'engagent dans les détroits des os du baſſin. Ibid. p 444.

Conſultez auſſi la figure deuxieme de la planche III, & ſon explication, p. 305. Cette planche repréſente *le mécaniſme de l'accouchement naturel.* Levret y fait remarquer comment *la tête de l'enfant, ſitôt qu'elle paſſe le couronnement, & dans le progrès qu'elle fait,* prend la forme elliptique, & s'alonge de plus en plus juſqu'au *moment où la tête de l'enfant, ainſi pétrie, franchit la vulve.*

Ces déplacemens ont toujours lieu quand l'enfant eſt au paſſage. Cours d'Accouch. de M. A. P.

Hinc a capite toto clauſo partûs difficultas. Halleri phyſiol. t. 8. p. 359, 432.

Je ne dois pas paſſer ſous ſilence le changement qu'éprouve la tête du fœtus dans l'accouchement. Elle eſt ronde dans la matrice, & un peu plus grande que les ouvertures du baſſin ; mais la violence des douleurs & la réſiſtance du baſſin font qu'elle s'alonge dans la direction de l'occiput au front. Les ſutures des os & la ſaillie de l'occiput qui ſe préſente d'abord, contribuent à cet alongement. Roederer, page 103.

contre nature, l'enfant ſe préſente par les pieds pour ſortir, toutes les parties ſupérieures de ſon corps plongées dans la matrice ſont donc ſoumiſes à l'action d'une véritable force de compreſſion. Cette force ſe dirige du fond de cet organe, & de tous les points de ſa ſurface, vers l'orifice; elle appuie donc ſur la tête de l'enfant, de la manière la plus propre à comprimer le cerveau, ou, ce qui eſt la même choſe, à porter les os du crâne au rapprochement. On ne peut conteſter à cette force ſi bien diſpoſée, le degré d'intenſité néceſſaire pour produire, dans les os du crâne, un état de rapprochement réel. Dans les différentes eſpèces d'accouchement naturel, ſoit ordinaire, ſoit laborieux, cet état de rapprochement a lieu par l'effet de la force qui preſſe la tête de l'enfant contre les parois de la cavité du baſſin; mais dans l'accouchement par les pieds, n'eſt-ce pas la même puiſſance qui agit & appuie ſur le crâne de l'enfant, ſavoir, la contraction de la matrice? L'accouchement contre nature nous offre donc, dans le méchaniſme par lequel il s'opère, la même cauſe de compreſſion ſur la tête du fœtus, que l'accouchement naturel; & dans cette eſpèce d'accouchement, comme dans l'autre, les auteurs l'ont reconnue formellement (1). *Lorſque la tête ſort la dernière*, dit Rœderer, *le fond de la matrice agiſſant ſur ſon ſommet, l'écraſe pour ainſi dire, & lui donne plus de largeur*.

On voit par ces réflexions, qu'en quelque ſituation que l'enfant ſe préſente dans l'accouchement contre nature, quelle que ſoit en ce cas ſa ſituation dans la matrice, la tête eſt, ainſi que dans l'accouchement naturel, ſerrée en tous ſens & comprimée de toutes parts. Mais le crâne ne pouvant éprouver ainſi un effort de compreſſion conſidérable & général, que les différentes pièces mobiles qui le forment ne ſe portent réciproquement les unes vers les autres, & ne faſſent diſparoître les eſpaces membraneux qui les ſéparent, le cerveau ne peut manquer d'être à la gêne dans la cavité du crâne & fortement comprimé, dans quelque eſpèce d'accouchement que ce ſoit.

Si l'on trouve ainſi réunies dans le mécaniſme de l'accouchement toutes les cauſes capables d'occaſionner, dans le fœtus, cette eſpèce d'aſſoupiſſement qui naît de la compreſſion du cerveau, on obſerve également tous les ſignes qui caractériſent cet état, dans la manière dont l'enfant ſe comporte pendant la durée du travail. On ne peut douter que le fœtus vivant ne ſoit auſſi douloureuſement affecté que la mère dans le travail de l'accouchement. Soumis à toute la force de contraction de la matrice qui tend à l'expulſer, ſon corps éprouve toute la réſiſtance des parties qui s'oppoſent à ſon paſſage, & le ſerrent très-étroitement. L'enfant eſt donc ainſi placé entre deux forces à-peu-près égales, mais oppoſées entre elles, ou qui ſe contrebalancent à certains égards. Ces forces jouiſſent d'une grande intenſité d'action. On connoît quelle eſt celle de la matrice, dont l'effort eſt aſſez grand pour ſéparer les os dans un baſſin étroit, afin de faire ſortir le fœtus. Si l'on fait attention que ce ſont les membres délicats de l'enfant qui ſont ſerrés & vexés par ces forces, pourra-t-on révoquer en doute l'état de ſouffrance qu'il doit éprouver? Cependant, quelque pénible que doive être pour l'enfant le paſſage qui le conduit au jour, il ne donne, pendant cette criſe, aucune marque de ſenſibilité. On ne remarque pas plus dans l'accouchement que le fœtus offre des ſignes de douleur, qu'on ne voit qu'il exerce des efforts réels pour ſortir de ſa priſon, comme l'avoit penſé l'antiquité. Cette inſenſibilité apparente n'a-t-elle donc pas quelque choſe d'inconcevable?

Ce n'eſt pas ſeulement dans l'accouchement ordinaire qu'on remarque cette immobilité de l'enfant; on l'obſerve également, on pourroit dire même qu'elle eſt plus marquée dans les accouchemens laborieux. L'obſervation & le témoignage des auteurs s'accordent ſur ce point. Cependant l'enfant eſt ſoumis alors à des cauſes de douleur beaucoup plus vives. On ſait à quel degré d'intenſité ſont portées dans ces circonſtances les contractions de la matrice, & quel ſentiment de gêne elles font éprouver lorſqu'on eſt forcé de porter la main dans ſa cavité. Mais ſi le bras d'un accoucheur robuſte, endurci par l'âge & la fatigue, ne peut pendant quelques inſtans ſupporter l'effort de la matrice, l'enfant ſoumis à l'action de ce même organe pendant des heures, des jours entiers, accablé de plus par la violence des efforts que fait valoir une femme au temps des douleurs, ne doit il pas être froiſſé douloureuſement contre les parties qu'il doit franchir? On ne peut ſe refuſer à cette vérité. Cependant l'enfant ne fait alors aucun uſage de ſa force, de ſon activité; ou, s'il en fait uſage, ne doit-on pas être frappé de l'étonnante diſproportion qu'on remarque entre les mouvemens qu'il exerce, & la violence des douleurs qu'il doit alors éprouver?

On ne peut ſuppoſer que cette immobilité ſoit l'effet d'un état d'inertie & de foibleſſe naturel à l'enfant, ni la rejetter ſur la gêne où il ſe trouve quand la matrice eſt vivement contractée ſur lui. Foible & délicat comme il paroît, on ne peut diſconvenir qu'il y a peu de vigueur dans les mouvemens libres & volontaires que le fœtus peut faire pendant le travail. Mais en ſeroit-il de même des mouvemens convulſifs que lui occaſionneroient les vives douleurs de l'accouchement? L'expérience n'apprend-elle pas que, quelque foibleſſe qu'ait un ſujet, on peut exciter en lui les convulſions les plus vives? Ce n'eſt pas par le degré de force ou de vigueur de l'action

(1) Lorſque la tête, reſtée dans la matrice, eſt trop groſſe, les douleurs, loin de la pouſſer dehors, l'empêchent de ſortir, parce que l'occiput ſe préſentant, le fond de la matrice comprime les os du ſommet de la tête, & en l'applatiſſant lui font occuper plus d'eſpace. *Roederer*, page 357.

naturelle des fibres muſculeuſes, que l'on doit juger de celle qui ſurvient dans l'état de convulſion. L'action muſculaire eſt alors prodigieuſement augmentée, comme on le voit dans l'épilepſie. Les efforts, que l'enfant peut faire dans cet état, ſont très-conſidérables; il ſuffit pour s'en convaincre d'avoir eſſayé, comme dit Tiſſot, de réſiſter aux membres convulſés d'un enfant dans les premiers jours de ſa vie. Seroit-ce donc la matrice qui pourroit s'oppoſer aux mouvemens du fœtus qui ſe débattroit pendant le travail contre la douleur? Ce qui ſe paſſe en quelques occaſions, très-rares à la vérité, mais bien réelles, démontre invinciblement combien elle ſeroit peu propre à produire un pareil effet; je veux parler de la rupture de cet organe, accident qui ne manque pas d'arriver quand l'enfant en proie aux convulſions, s'agite avec violence & frappe rudement contre ſa parois interne. Mais ſi l'enfant reſſentoit toutes les impreſſions de douleur auxquelles il eſt ſoumis dans le travail, ne devroit-il pas éprouver des mouvemens convulſifs dans tous les accouchemens laborieux; & la matrice, loin de réſiſter à leur violence, ne ſeroit-elle pas le plus ſouvent déchirée? Cependant cet accident formidable n'a lieu que dans des cas très-rares, & pour ainſi dire, extraordinaires.

Quelle eſt donc la force ſuprême qui ſuſpend ainſi dans l'enfant les effets de la ſenſibilité? On ne peut méconnoître les caractères de la compreſſion du cerveau, qui livre l'enfant à l'aſſoupiſſement le plus profond, & le ſouſtrait de la ſorte à la douleur.

Ces caractères ſont trop frappans pour n'être pas reconnus. La tête de l'enfant, ainſi que les autres parties de ſon corps, devant éprouver une compreſſion plus forte lorſque le travail eſt fâcheux & difficile, la matrice jouiſſant alors d'une force de contraction plus énergique, l'*aſſoupiſſement* de l'enfant doit donc être alors plus profond, & dès-lors auſſi ſon immobilité plus parfaite. Or, cette conſéquence ne ſe vérifie-t-elle pas, comme nous l'avons remarqué, dans les accouchemens laborieux? Mais, ce qui prouve encore plus en faveur de la compreſſion du cerveau, c'eſt que l'immobilité du fœtus n'eſt en aucun cas plus marquée que dans la circonſtance particulière où, la tête étant ſerrée avec le plus violent effort, la compreſſion de l'organe qu'elle contient eſt ſur-tout portée au plus haut point. Tel eſt manifeſtement l'état qu'on obſerve dans l'enclavement réel. Or les témoignages les plus poſitifs prouvent que le fœtus eſt, en ce cas ſur-tout, réduit à l'immobilité la plus abſolue (1).

L'enfant eſt donc plongé, pendant le travail de l'accouchement, dans un *aſſoupiſſement* profond, & tout annonce que cet *aſſoupiſſement* eſt occaſionné par la compreſſion du cerveau. Mais par quel méchaniſme s'opère cette compreſſion? Peut-on méconnoître la cauſe qui la produit, après ce que nous avons dit du rapprochement des os du crâne? & la révoquera-t-on en doute, lorſqu'elle-même ſe rend ſenſible dans certaines circonſtances? Les os reſtent ſouvent croiſés dans l'enfant après ſa naiſſance, principalement dans un premier accouchement. Le fœtus eſt alors dans un état réel d'étonnement & d'inſenſibilité, dont on ne le voit ſortir qu'après avoir rétabli les pieces oſſeuſes. Si on tarde à le faire, l'enfant reſte plus long-temps engourdi. L'obſervation de ce fait n'eſt pas rare, ainſi que nous l'atteſtent des obſervateurs dignes de foi. (2).

Cet *aſſoupiſſement* de l'enfant, pendant le travail de l'accouchement, eſt remarquable par la nature des avantages qu'il procure. Si le fœtus eût joui, dans cette circonſtance, de toute la ſenſibilité phyſique qui le caractériſe, non-ſeulement il auroit éprouvé les plus vives douleurs, mais les mouvemens que cet état lui auroit arrachés lui ſeroient devenus très-nuiſibles, en même-temps qu'ils auroient été très-préjudiciables à la mère. En effet, ſi l'enfant, éprouvant à ſon paſſage un ſentiment de gêne & de compreſſion, eût eu la puiſſance de s'agiter, quel trouble ſes mouvemens n'auroient-ils pas apporté dans le jeu des cauſes qui doivent opérer ſon expulſion? Dans le cas où, ſa poſition étant naturelle, il auroit exercé des mouvemens violens & répétés, ſes pieds, appuyés ſur le fond de la matrice, ne l'auroient-ils pas pouſſé dans un ſens contraire à celui dans lequel il doit s'avancer pour forcer le col de deſcendre & de s'ouvrir? Lorſque le corps du fœtus eſt placé en travers, la tête pouſſant d'un côté, les pieds de l'autre, la matrice ne s'allongeroit-elle pas de droite à gauche, ce qui ne ſeroit pas capable d'ouvrir ſon orifice de la manière qui convient? Ainſi donc, avec un peu d'attention ſur les mouvemens que l'enfant auroit pu faire alors, on verra ſans peine qu'ils auroient été très-nuiſibles à l'action de la matrice dans l'accouchement, & qu'il auroit oppoſé lui-même des obſtacles à ſa ſortie.

Les jours de la mère auroient été expoſés par la même cauſe aux plus grands dangers; elle auroit porté dans ſon ſein le plus redoutable ennemi. Nous

(1) L'illuſtre M. Camper s'exprime ainſi à ce ſujet: *Capite incuneato, nemo, quamvis expertiſſimus, in initio detegere poteſt utrùm fœtus vivat necne.* Epiſt. de Emolum. ſect. Syncondr. oſſ. Pub.

Roederer adopte le même ſentiment. *Que le fœtus ſoit mort ou vivant, lorſque ſa tête eſt deſcendue dans le baſſin ſans la liqueur de l'amnios, il n'a aucun mouvement ſenſible.* Page 207.

On n'a pas aſſez de ſignes certains de la mort d'un enfant, quoique reſté enclavé au paſſage depuis pluſieurs jours. Lamothe, page 644, note. Levret, accouch. lab. page 76.

(2) Cours des accouch. de M. A. P. *Ipſi fœtus, qui valde compreſſo capite in lucem prodeunt, aliquandiù inſenſiles & quaſi attonori manent.* Haller, phyſiol. tom. 4, lib. 10, page 300.

avons des obſervations qui nous ont appris que la matrice ſe rompt & ſe déchire quand les membres de l'enfant heurtent avec violence contre ſa paroi interne ; mais ſi l'enfant éprouvoit la criſe de douleurs que doit lui cauſer ſa ſortie, on ſent que, dans tous les accouchemens laborieux, il devroit rompre cet organe : les convulſions les plus violentes, les plus capables de produire cet effet funeſte, ſeroient alors inévitables.

C'eſt donc pour de puiſſantes raiſons que la nature s'eſt propoſé pour but dans l'accouchement, d'aſſoupir l'enfant au paſſage qui le conduit au jour. Le méchaniſme de cette opération eſt fondé ſur les moyens les plus ſimples. La même puiſſance, qui ſemble avoir hâté le développement de la tête dans le fœtus, paroît avoir en même-temps retardé celui des pièces qui doivent former ſa voûte oſſeuſe. Ce ſimple retard dans l'accroiſſement des os du crâne, donne naiſſance à de grands avantages. La loi, qui préſide à ſon développement, dirige & modère de telle ſorte la marche de l'oſſification pendant le cours de la groſſeſſe, qu'il reſte au crâne de l'enfant aſſez de molleſſe pour être compreſſible, en même temps qu'il a acquis le degré de ſolidité néceſſaire pour réſiſter, pendant l'accouchement, aux efforts qui tendent à le déſorganiſer. C'eſt ainſi qu'il ſe trouve entre un avantage réel, qu'il étoit important d'obtenir, & un danger très-grand, qu'il étoit eſſentiel d'éviter, un point juſte que la nature a ſu ſaiſir avec la plus merveilleuſe préciſion.

A la faveur de cette ſtructure, les pièces oſſeuſes qui forment la voûte du crâne ſont ſuſceptibles de ſe rapprocher & de preſſer ſur la ſurface du cerveau. Les eſpaces membraneux qui les ſéparent ne leur permettant que de foibles mouvemens, la preſſion ne peut être portée trop loin : elle ne produit aucun dérangement ſenſible, elle ne laiſſe aucune altération ſubſiſtante dans l'organiſation du cerveau. Le principe des nerfs eſt alors légérement comprimé, & la ſenſibilité ſe trouve anéantie ; mais à peine la cauſe de la compreſſion a-t-elle ceſſé d'agir, que le crâne ſe rétablit, & la ſenſibilité reprend tous ſes droits.

Dans l'état du fœtus que nous venons d'indiquer, on trouve la cauſe de pluſieurs phénomènes remarquables, dont on n'a point encore donné une explication ſatisfaiſante, & la ſource de pluſieurs cauſes de mort ou de maladies dont il peut être frappé.

1°. L'*aſſoupiſſement*, qui réſulte de la compreſſion du crâne, n'eſt pas borné dans l'enfant au travail de l'accouchement : on ne peut douter qu'il n'ait lieu pendant le cours de la groſſeſſe. Tant que l'enfant eſt renfermé dans la matrice, il eſt preſſé par le reſſort de cet organe. On ſait combien eſt grande la réaction de ce viſcère muſculeux, diſtendu par les eaux comprimé par les muſcles abdominaux & le diaphragme, ſur le fœtus contenu dans ſa cavité. Si l'on compare l'action de cette puiſſance avec l'état de molleſſe du cerveau dans l'enfant, on ne pourra douter qu'il ne ſoit dans un état de compreſſion habituel. On doit remarquer que le crâne, à cet âge, loin de préſerver l'organe qu'il contient de toute preſſion extérieure, emprunte de lui ſeul ſa forme naturelle & ſon état de ſolidité. Le cerveau doit donc être conſidéré dans l'enfant, comme s'il étoit à découvert, & ſoumis à nu à l'action des cauſes qui peuvent agir ſur lui. Mais ſi une ſimple preſſion, en appuyant avec les mains ſur la ſurface du cerveau, produit dans l'homme un *aſſoupiſſement* profond, comme le prouve l'obſervation, la réaction de la matrice ſur le fœtus pendant la groſſeſſe ne doit-elle pas occaſionner d'autant mieux cet effet, qu'à cet âge le cerveau a moins de conſiſtance ?

On ne doute plus de nos jours que l'*aſſoupiſſement* ne ſoit l'état habituel de l'enfant au ſein de ſa mère. Tout annonce en lui cette manière d'être. Le repos auquel il eſt livré, le caractère de ſes mouvemens, la ſituation même qu'il garde dans la matrice, ne laiſſent aucun lieu d'en douter. Les muſcles, abandonnés à leur propre contraction, donnent à ſes membres la même poſition qu'on obſerve dans les perſonnes qui dorment : ſon attitude eſt celle que donne le ſommeil. Mais quelle eſt la cauſe de ce long engourdiſſement étendu ſur toute la vie du fœtus ? C'eſt ce que les auteurs n'ont pas approfondi d'une manière ſatisfaiſante. Environné d'un grand nombre d'enveloppes, & plongé dans une maſſe de fluide qui le défendent de toutes parts, ſéparé des objets extérieurs qui n'agiſſent point ſur lui, ne conſervant d'ailleurs aucun commerce de ſenſibilité avec la mère, (le cordon ombilical étant abſolument dépourvu de nerfs), on a dit que l'enfant étoit porté au repos par le calme des ſens le plus abſolu. Mais ce calme, qui diſpoſe au ſommeil, eſt-il une cauſe ſuffiſante pour le faire naître, au moins pour en éterniſer la durée ? Un repos auſſi long, auſſi continu que celui du fœtus, peut-il ſubſiſter de lui même ? Ne reconnoît-il pas une cauſe accidentelle, étrangère, dont au moins l'action conſtante le prolonge & l'entretient, & quelle eſt cette cauſe ? Les auteurs ont eu recours à la molleſſe des fibres dans l'enfant, qui leur permet de ſe relâcher ; d'où il ſuit, ſelon eux, que le cerveau s'affaiſſe naturellement ſur lui-même, & comprime l'origine des nerfs. Mais ce méchaniſme de la compreſſion du cerveau a-t-il quelque réalité, & n'en trouve-t-on pas une cauſe plus naturelle & mieux fondée dans la preſſion de la matrice ſur le fœtus ?

Ajoutons à ces réflexions. Les précautions avec leſquelles la nature a renfermé l'enfant au ſein de ſa mère, n'auroient pas été ſuffiſantes pour établir ce calme inaltérable des ſens, qui, ſuivant les

auteurs, plonge le fœtus dans un auſſi long ſommeil : elles ſuffiront bien pour éloigner toutes les attentes qui tendroient du dehors à troubler ſon repos. Mais n'y a-t-il pas des cauſes dont le principe ſoit propre au fœtus, qui produiroient néceſſairement cet effet ? Si l'enfant, par ſa propre conſtitution, eſt ſujet à la mort dans le ſein de ſa mère, ne peut-il pas, par la même raiſon, y éprouver des maladies, de la douleur ? Et, ſans en rechercher une autre ſource, n'éprouve-t-il pas, de la part de la matrice, un ſentiment de gêne & de compreſſion, au moins dans les derniers temps de la groſſeſſe, comme l'ont penſé ceux qui ont aſſigné cette cauſe à l'accouchement ? Ce n'eſt donc pas aſſez que la nature ait iſolé l'enfant au ſein de ſa mère ; on eſt forcé de reconnoître qu'elle a dû, pour ainſi dire, iſoler dans le fœtus lui-même le principe d'activité qui l'anime (1), l'engourdir au moins dans l'organe qui lui ſert de ſiège. Cet effet eſt produit naturellement par la compreſſion du cerveau.

2°. L'enfant au ſein de ſa mère ne rend aucun de ſes excrémens. Ce phénomène ſingulier a vivement excité l'attention des phyſiologiſtes. Le méconium s'accumule pendant tout le temps de la groſſeſſe dans le canal inteſtinal, qu'on en trouve farci lorſque l'enfant vient de naître, depuis l'eſtomac juſqu'à l'anus. Ces excrémens ſont ſi copieux, qu'Ariſtote a remarqué qu'un enfant nouveau-né en rend plus que la grandeur de ſon corps, & plus que ſes proportions ne permettroient de l'imaginer. On trouve également une grande quantité d'urine dans les fœtus qui naiſſent morts. Pourquoi ces différentes matières ſéjournent-elles ainſi dans le fœtus ? pourquoi les organes deſtinés à les expulſer, après les avoir contenues quelques temps, ne s'en délivrent-ils pas à proportion qu'elles abondent & qu'elles s'accumulent ?

Ce qu'on a dit de plus ſatisfaiſant pour expliquer pourquoi ces excrétions n'ont pas lieu, c'eſt qu'il n'y a, dans le fœtus, aucune des cauſes propres à les déterminer. Lorſque l'urine, qui ne ceſſe d'abonder, eſt ſur le point de diſtendre la veſſie outre meſure, elle reflue par l'ouraque dans la membrane allantoïde, & de la ſorte la diſtention de l'organe n'a pas lieu. Mais, quoique pluſieurs anatomiſtes célèbres prétendent avoir découvert cette membrane, ſon exiſtence n'eſt point encore démontrée dans l'homme. D'ailleurs, l'ouraque n'eſt point un canal de communication : on le trouve fermé à ſon extrémité ; tel eſt au moins l'opinion la plus générale. Admettons cependant que les choſes ſe paſſent comme on le dit : la réponſe ſera-t-elle même encore ſatisfaiſante ? La raiſon pour laquelle l'homme rend ſon urine n'a-t-elle pas lieu dans le fœtus ? La veſſie contenant une grande quantité de cette humeur, ſes fibres n'en ſont-elles pas irritées ? Les muſcles de l'abdomen ne la preſſent-ils pas ? Y a-t-il quelque obſtacle qui s'oppoſe à ſa ſortie ? Pourquoi donc ne ſe vide-t-elle pas dans la cavité de l'amnios ?

Ces raiſons ſont plus fortes encore, relativement au méconium. Il n'a point, comme l'urine, d'autre voie de décharge. Pour s'accumuler lentement, comme on l'a fait entendre, il n'en parvient pas moins au point de diſtendre les parties contenantes. Exactement clos dans le canal inteſtinal, n'a-t-il pas de lui-même un genre d'âcreté qui lui eſt particulière, & dont l'action ſur des fibres auſſi ſenſibles que celles du fœtus, ne peut être révoquée en doute ? Si les inteſtins & la veſſie ne ſe vident pas dans le fœtus ce n'eſt donc pas faute de cauſes propres à les ſolliciter. Mais ſi la préſence, ſi l'action de ſes cauſes eſt réelle, leur effet doit être regardé comme nul. Dans le calme profond où l'enfant eſt plongé, la ſenſibilité des organes eſt engourdie : les impreſſions excitées ſur les nerfs ſont amorties, & ne retentiſſent point au cerveau. On peut comparer alors l'état de l'enfant à celui d'une perſonne enſevelie dans un ſommeil profond. Ne nous arrive-t-il pas d'être éveillés par des beſoins vifs, dont nous ne pouvons ſupporter longtemps l'impreſſion, ce qui prouve que la cauſe qui les produit, exiſtoit depuis un temps plus ou moins long, quoique nous n'euſſions aucun ſentiment de ſes effets ? Ce qu'on obſerve dans l'enfant nouveau-né vient à l'appui de cette comparaiſon : à peine le fœtus a-t-il vu le jour, que, pour l'ordinaire, il rend ſon urine & les excrémens des inteſtins.

3°. Le nouvel uſage attribué ici à la conformation du crâne dans l'enfant, s'accorde avec la ſtructure naturelle des parties. C'eſt à la region ſupérieure du crâne qu'on obſerve les eſpaces membraneux qui établiſſent entre les pièces oſſeuſes un plus grand intervalle. Telles ſont la future ſagitale qui ſépare les os pariétaux, & la fontanelle, dont on doit la regarder comme un prolongement. Si l'on remarque quelle eſt la direction de cette future & la ſituation de la fontanelle, on ſera frappé de leur poſition correſpondante au corps calleux. C'eſt donc vers la région du crâne, qui répond à cette partie eſſentielle du cerveau, que les eſpaces que nous

(1) L'état du fœtus, au ſein de ſa mère, a été un ſujet de controverſe dans l'antiquité. On a diſputé long-tems pour ſavoir s'il veille, s'il dort, s'il a le libre exercice de tous les ſens, tant internes qu'externes, s'il jouit des facultés intellectuelles. Quelques auteurs ont embraſſé l'affirmative. *Movetur fœtus, vigilat & dormit, ut notat Avicennas; quin etiam matris doloribus compatitur, & frigus, ventri materno affusâ aquâ, perſentiſcit. Sic enim vitam infantis explorat Cardanus.* Riolan, Anthrop. lib. 6, cap. 9.

Cependant les anciens ont été plus généralement dans l'opinion que le fœtus eſt privé de tout mouvement, de tout ſentiment dans la matrice : *Neque indiget fœtus, qui in utero geſtatur cerebro, quum nec voluntario motu, aut actione, nec ſenſu ullo aut exteriori, aut interno habeat opus.* Galeni Epit. de format. fœtus, l. I, page 60.

venons de nommer, en établiſſant un plus grand vide, déterminent ſpécialement le rapprochement des pièces oſſeuſes. Or, on ne peut douter que la compreſſion du corps calleux, qui réſulte de cette circonſtance, ne ſoit ſingulièrement propre à produire l'aſſoupiſſement. Cette vérité peut être confirmée ici par de nouvelles obſervations.

Il ſuffit, pour abolir le ſentiment, que la ſurface ſupérieure du corps calleux ſoit comprimée. M. de la Peyronnie a rapporté pluſieurs faits qui démontrent cette vérité dans le cas d'une preſſion immédiate. Il ſuffit également, pour produire le même effet, d'une compreſſion médiate, telle qu'elle a lieu ſi l'on comprime la portion de la ſurface du cerveau qui répond au corps calleux. Les exemples ſuivans vont le prouver.

Il y a des perſonnes chez leſquelles le *bregma* ne s'oſſifie jamais. Levret rapportoit à ce ſujet l'exemple d'une femme chez laquelle la fontanelle s'étoit ſi bien conſervée dans un âge avancé, que, lorſqu'on preſſoit deſſus, à meſure qu'on appuyoit par degrés, les paupières s'appeſantiſſoient, & elle s'endormoit, ne ſe réveillant que lorſqu'on ceſſoit de preſſer. On lit dans les mémoires de l'académie de Suède, *Vol.* 39. 3e *ſemeſtre*, l'obſervation d'une petite fille de 4 ans, qui portoit au coté droit du front, une tumeur formée par une hernie cérébrale. En appuyant la main ſur cette tumeur, on ſentoit des battemens manifeſtes, & lorſqu'on la comprimoit du coté du cerveau, l'enfant ſe plaignoit de bruit aux oreilles, & de pente au ſommeil.

L'obſervation ſuivante mérite auſſi d'être rapportée. Un enfant de neuf à dix ans, s'étoit fait, en tombant d'un arbre, une plaie conſidérable à la partie ſupérieure du coronal, d'où l'on tira une pièce d'os fracturé tranſverſalement, de la largeur d'environ trois travers de doigt, & d'une longueur plus étendue, qui laiſſa les lobes antérieurs du cerveau à découvert. A la levée du premier appareil, on s'apperçut qu'en appuyant ſur les meninges, & par conſéquent ſur le cerveau on jettoit le malade dans un aſſoupiſſement dont il ne ſortoit que lorſque la preſſion avoit ceſſé. Cette obſervation fut répétée pluſieurs fois avec le même ſuccès.

Ces exemples prouvent qu'une preſſion aſſez légère exercée ſur la région de la ſurface du cerveau qui répond à la fontanelle, ſuffit pour produire l'aſſoupiſſement. Mais, puiſque tel eſt l'effet naturel de cette partie, qu'elle détermine ſpécialement vers la même région la preſſion du crâne ſur le cerveau, peut-on douter qu'elle ne contribue à produire dans le fœtus un état d'aſſoupiſſement réel & que cet avantage ne ſoit le vrai but de ſa deſtination primitive? Juſqu'ici on n'avoit point indiqué quels pouvoient être ſes uſages dans le fœtus.

4°. Pluſieurs auteurs ont marqué leur étonnement de la direction que la nature imprime au corps du fœtus dans l'accouchement. Telle eſt cette direction, qu'il ſe préſente pour ſortir la tête la première. On peut dire que rien ne ſemble plus contraire aux idées les plus ſimples, aux principes les plus ſûrs. Contraint de ſe faire un paſſage en dilatant des parties très-ſerrées, en forçant un orifice étroit de s'ouvrir, c'eſt par l'extrémité de ſon corps la plus volumineuſe, la plus arrondie, & conſéquemment la moins pénétrante, que l'enfant ſe préſente pour exercer ces efforts.

Entre pluſieurs raiſons ſatisfaiſantes qu'on peut donner de cette loi de la nature, la ſuivante, puiſée dans les réflexions précédentes, mérite d'être conſidérée.

Ce n'eſt pas aſſez pour l'accouchement que l'enfant ait fait, comme l'on dit, la culbute, c'eſt-à dire qu'il ait le ſommet de la tête tourné vers l'orifice de la matrice : il faut encore qu'il le dilate, qu'il écarte les parties qui s'oppoſent à ſon paſſage, & que la tête elle-même ſe moule pour ainſi dire ſur le paſſage pour en prendre la forme. Si l'on a égard au dégré de diſtention conſidérable qu'éprouvent ces parties, aux efforts violens qu'elle exige de la part de la mère, on ſentira combien la tête doit en être fortement preſſée. Cette compreſſion s'étend & continue pendant tout l'eſpace de temps que la tête emploie à ſortir : mais à peine eſt-elle dégagée de ces entraves, que l'accouchement ſe termine promptement & avec facilité.

Dans l'accouchement naturel, la poſition de l'enfant eſt donc la plus favorable pour qu'il ſorte ſans reſſentir de douleur, puiſque la tête qui fait le paſſage ſe trouve comprimée tant que la dilatation des parties donne lieu à quelques violences dont le fœtus pourroit ſouffrir, & qu'à l'inſtant où elle ſe dégage & qu'elle ceſſe d'être preſſée, parce que le paſſage eſt fait, le corps ſuit & le *fœtus* ſort comme un trait.

5°. Mais ce n'eſt pas ſeulement des avantages que produit la preſſion du crâne ſur le cerveau de l'enfant dans l'accouchement; il peut en réſulter auſſi des ſuites funeſtes.

Les auteurs paroiſſent avoir connu ces inconvéniens, mais il eſt conſtant qu'ils ne les ont pas enviſagés dans toute leur étendue : tant il eſt vrai de dire que cette circonſtance, ſi frappante dans le phénomène du rapprochement des os du crâne, a été méconnue ou négligée. Lorſque l'enfant reſte long-temps la tête engagée dans la cavité du baſſin, & fortement preſſée dans ce paſſage étroit, il ne tarde pas pour l'ordinaire à périr dans une ſituation auſſi violente. C'eſt ſur la forte compreſſion qu'éprouve le cerveau, qu'on a rejetté ſa mort dans ces cas. Mais cette violente compreſſion eſt encore

funeſte au fœtus dans un grand nombre d'autres circonſtances où les auteurs paroiſſent l'avoir méconnue. Dans les accouchemens contre nature, où la fauſſe poſition de l'enfant ne lui permettant en aucune manière de s'engager, il reſte contenu en entier dans la matrice, après l'écoulement total des eaux, l'obſervation apprend qu'il ne tarde pas à perdre la vie ſi les douleurs ſont fortes & redoublées. On a dit qu'il périſſoit alors, à force d'être violemment froiſſé par les contractions de la matrice. On a ſuppoſé le reſſerrement de cet organe porté au point d'écraſer, en quelque ſorte, le corps délicat du fœtus, & de ſuſpendre en lui toute action organique. Mais quoique l'engouement que le ſpaſme de la matrice fait éprouver alors à la main de l'accoucheur, ne permettre pas de douter que ce viſcère n'agiſſe avec violence ſur le corps de l'enfant, ſes membres n'ont-ils pas acquis aſſez de fermeté pour réſiſter à cette preſſion; & la crainte du froiſſement du fœtus, bien fondée ſans doute pour un embryon de quelques mois, peut-elle également être admiſe, quand il s'agit d'un enfant à terme? On ne peut douter que, pour expliquer ſa mort dans ces cas fâcheux, on n'ait, même en admettant les effets de la compreſſion, une cauſe plus naturelle, plus frappante dans l'affaiſſement mortel qu'éprouve le cerveau. L'obſervation vient à l'appui de ce ſentiment. Si l'enfant perd la vie dans ce cas, il peut frappé d'apopléxie: ſon état au moins en offre tous les ſignes. S'il ſurvit aux violences qu'il a éprouvées, l'expérience apprend qu'il contracte une diſpoſition marquée aux maladies qui dépendent d'engorgement vers la tête, & qu'il devient ſur-tout ſujet aux convulſions. On ne peut méconnoître dans ces accidens le caractère propre aux grandes affections du cerveau.

6°. Lorſque, dans l'une des circonſtances précédentes, l'enfant eſt prêt à périr, un ſimptôme d'une eſpèce particulière annonce l'état fâcheux dans lequel il ſe trouve. Ce ſigne particulier & extraordinaire eſt l'écoulement du méconium. Les auteurs en ont fait la mention la plus expreſſe. La doctrine précédente ſe lie parfaitement avec ce qu'ils ont publié ſur cet objet.

On doit bien diſtinguer, ſuivant les auteurs, deux circonſtances très-différentes, dans leſquelles ce ſimptôme ſe préſente. L'expulſion du méconium peut être occaſionnée par la preſſion des inteſtins qui ſe trouvent alors forcés de s'en débarraſſer: elle n'eſt en ce cas aucunement funeſte. Ainſi, on ne doit pas s'en inquiéter lorſqu'elle a lieu quand l'enfant ſe préſente dans une ſituation où le bas-ventre peut être fortement comprimé. Tel eſt ſpécialement le cas où le fœtus vient en double. Mais dans toutes les circonſtances dans leſquelles la direction qu'obſerve l'enfant ne permet pas de ſoupçonner cette cauſe, & telle eſt ſingulièrement celle où l'enfant ſe préſente dans la direction naturelle, c'eſt à-dire, la tête la première, l'apparition du méconium eſt regardée comme un ſimptôme du plus fâcheux augure, comme un ſigne que l'enfant, s'il n'eſt pas mort, ſe trouve au moins ſur le point de perdre la vie. Ce pronoſtic eſt établi de la manière la plus poſitive, & les praticiens le donnent comme confirmé par l'expérience.

Les auteurs ont aſſigné à ce phénomène différentes cauſes relatives au danger qui l'accompagne. Les uns ont dit qu'il avoit lieu par l'effort de quelques convulſions dont l'enfant étoit agité. Roederer avoit adopté ce ſentiment. Il arrive ſouvent, ſuivant cet auteur, que lorſqu'on eſt prêt de mourir, les muſcles deſtinés à expulſer les excrémens éprouvent les mêmes convulſions que tous les autres muſcles du corps. La Mothe penſoit que c'étoit plutôt l'effet d'un affoibliſſement extrême & du relâchement des fibres inteſtinales, qui ne leur permettoit plus de retenir le méconium dans le corps de l'enfant. Quelle eſt, entre ces deux opinions, celle que l'on doit adopter? Et dans l'une ou l'autre, quel eſt le changement phyſique ſurvenu dans le principe des nerfs, qui ſe manifeſte ainſi par un ſymptôme extraordinaire, particulier aux inteſtins?

On ne peut méconnoître, dans cet écoulement involontaire du méconium, un des effets les plus conſtans de la forte compreſſion du cerveau. L'expérience ne permet de former aucun doute à ce ſujet; elle nous apprend que la léſion ou une forte compreſſion du corps calleux occaſionne la ſtupeur, la perte du ſentiment, & la ſortie involontaire des excrémens. On peut apporter en preuve, des faits atteſtés par un obſervateur exact & judicieux.

Après avoir découvert le crâne dans un gros chien, au moyen d'une couronne de trépan, je portai, dit M. Saucerotte, doucement & perpendiculairement un ſcapel vers le corps calleux, que j'inciſai de devant en arrière. Dans le moment de la ſection, l'animal éprouva un violent trémouſſement de tout le corps, & dans l'inſtant il tomba dans la léthargie, eut le hoquet, urina, & lâcha ſes excrémens. Il paroiſſoit avoir le ſentiment anéanti: on lui coupoit le nez, on lui brûloit & lui piquoit les yeux, on lui enfonçoit un ſcapel dans les chairs, ſans qu'il donnât aucun ſigne de ſentiment. A tout moment il lâchoit ſes excrémens, mais ſes urines ſur-tout. A l'ouverture du crâne on trouva que la commiſſure antérieure du cerveau, & le corps calleux, avoient été détruits, à l'exception d'environ deux lignes poſtérieurement.

M. Saucerotte déſirant répéter cette expérience par le moyen de la compreſſion, trépana un autre chien; &, après avoir inciſé la dure-mère avec précaution, il fit gliſſer entr'elle & le cerveau une plaque de plomb huilée, qu'il laiſſa appuyer ſur le corps calleux. L'animal offrit les mêmes ſymptômes que dans l'expérience précédente, au hoquet près. En retirant la

plaque de plomb, les fonctions parurent ſe rétablir, mais pas parfaitement. En laiſſant retomber le corps comprimant, les accidens reparurent encore avec plus de force, & l'animal périt au bout d'une demi-heure. « Concluons, dit M. Saucerotte, que la léſion du » corps calleux produit la léthargie, la perte du ſen- » timent, & la ſortie involontaire des excrémens ».

Mais cette concluſion n'eſt-elle pas évidemment applicable au cas particulier dans lequel nous conſidérons ici l'expulſion du méconium dans l'enfant ? Une forte compreſſion du crâne ne peut-elle pas tranſmettre ſon action juſqu'au corps calleux ; & produire, quoiqu'elle n'agiſſe que médiatement ſur lui, le même effet que produiroit une preſſion moins forte, qui agiroit d'une manière immédiate? Dans cette ſuppoſition, d'une compreſſion du crâne aſſez forte pour être tranſmiſe juſqu'au centre du cerveau, y a-t-il rien qui ne ſoit fondé ſur ce que l'obſervation nous apprend du rapprochement conſidérable que ſubiſſent les os de la tête du fœtus dans les accouchemens longs & laborieux ? Dans ce cas, le cerveau eſt fortement comprimé, & l on ne peut douter qu'une preſſion auſſi violente ne ſoit capable de nuire à la vie de l'enfant, en portant ſes effets juſqu'aux parties les plus intimes & les p'us eſſentielles du principe des nerfs. Alors les forces vitales ſont conſidérablement affoiblies : l'affaiſſement s'empare des organes, & les effets du relâchement ſe communiquant aux ſphyncters des inteſtins & de la veſſie, la voie eſt ouverte aux excrémens.

7°. Quoique le forceps ſoit un inſtrument précieux, ſon uſage n'a point été approuvé par tous les auteurs. Le reproche le plus grave qu'on lui ait fait, eſt de multiplier celui de tous les dangers qu'on doit le plus redouter dans l'accouchement. On a penſé que ſon application étant très-douloureuſe pour l'enfant, dont cet inſtrument ſerre violemment la tête, & contond la peau tendre & délicate, on devoit craindre qu'elle ne jettât le fœtus dans des mouvemens convulſifs, & n'expoſât la matrice au danger de la rupture, dans un grand nombre d'accouchemens. Il eſt aiſé de voir, d'après nos réflexions, combien ce reproche eſt peu fondé. En effet, l'action conſtante & naturelle du forceps eſt d'exercer ſur la tête du fœtus une preſſion douce & modérée, qui porte les os du crâne au rapprochement. Une compreſſion de cette nature, exercée ſur la ſurface entière du crâne, loin d'exciter le ſentiment de la douleur, a pour action néceſſaire & conſtante de jetter dans l'*aſſoupiſſement* & d'engourdir la ſenſibilité. Les obſervations ſuivantes en offrent la preuve.

Quelques-unes des affections de la tête exigent que, dans les enfans, on ſoumette le crâne à la gêne d'une compreſſion durable & modérée : telle eſt ſpécialement la maladie des nouveau-nés, qu'on nomme *hydrocéphale*. En même-tems qu'on s'occupe à procurer un écoulement inſenſible des eaux épanchées, on ſe propoſe de reſſerrer la voûte du crâne pour s'oppoſer au retour de l'épanchement que favoriſeroit ſon état de vacuité, s'il avoit lieu. On ſe ſert en ce cas, pour operer la compreſſion, de linges ou bandes imbibées d'une liqueur ſpiritueuſe, ou d'un bonnet, ou bourrelet fait pour les circonſtances. M. Rozen rapporte, d'après M. Zacharie Vogel, qu'on voit ces enfans tomber dans un ſommeil de vingt-quatre heures, dont on les retire toutes les trois heures, en les chatouillant, pour leur donner le ſein.

L'obſervation apprend encore que les enfans tombent quelquefois dans un *aſſoupiſſement* dangereux par la compreſſion que font les nourrices ſur leur cerveau, en ſerrant trop leur tête, dont les os ſont encore mous & flexibles. Les bonnets, qu'on met aux enfans nouveau-nés, produiſent auſſi ces effets, ſi l'on n'y prend garde, comme l'obſervoit M. Levret, lorſqu'étant trop larges on eſt obligé de les replier, & qu'on les rétrecit outre meſure.

Dans ces cas, la tête de l'enfant n'eſt-elle pas ſoumiſe à l'effort d'une compreſſion parfaitement ſemblable à celle que lui fait éprouver le forceps ? Et peut-on, d'après cette parité d'action, refuſer à cet inſtrument l'avantage d'agir ſuivant le vœu de la nature, en plongeant l'enfant dans l'engourdiſſement ?

On doit bien remarquer que, ſi le forceps a les avantages qui peuvent réſulter de la compreſſion du crâne, il peut auſſi participer aux inconvéniens que nous en avons fait craindre. La preſſion qu'il met en état d'exercer, peut devenir immodérée ; elle peut être funeſte à l'enfant. On a, dans Smellie, l'obſervation d'un fœtus extrait par le forceps avec beaucoup de force, dont toutes les parties inférieures ſe trouvèrent gâtées par le méconium, preuve qu'il avoit ſouffert quelque violence dans la manœuvre.

Ainſi, l'on trouve le principe d'un grand nombre d'accidens que peut éprouver le fœtus, ou l'enfant naiſſant dans cet état d'engourdiſſement, qui réſulte du rapprochement des os du crâne, & dont le but eſt dans les vues de la nature d'un ſi grand avantage pour ſa propre conſervation. Il doit paroître également ſurprenant que les praticiens & les phyſiologiſtes n'en aient eu aucune idée. Pour rapprocher ici les effets ſi nombreux qu'il produit, telle eſt l'idée qu'on doit s'en former.

Pendant le cours de la groſſeſſe, l'enfant eſt, par l'effet de la compreſſion, dans le calme de l'engourdiſſement & de la ſtupeur. On pourroit comparer ſon état à celui des animaux que le froid engourdit pendant l'hiver, s'il n'en différoit par deux circonſtances frappantes ; par la température du lieu dans lequel vit le fœtus, & ſpécialement par ſes rapports avec l'ouvrage de la nutrition, dont il concourt à perfectionner le travail dans l'enfant d'une manière toute particulière. On ſait combien les effets du ſommeil ſont favorables à l'élaboration de la matière nutritive, combien ils aident

aident au travail de la réparation des parties. L'engourdiſſement, auquel le fœtus eſt livré, ſecondé d'ailleurs par la chaleur humide & molle du lieu dans lequel il réſide, paroît avoir pour lui ces avantages dans le degré le plus éminent. Cet état d'engourdiſſement eſt léger; la compreſſion qu'éprouve la tête eſt douce & modérée. Tranſmiſe par un fluide environnant, elle eſt égale ſur tous les points de la ſurface du crâne. On doit la regarder comme une réſiſtance propre à contrebalancer l'action de cette force expanſive qui agit dans le développement de toutes nos parties: elle ne trouble aucunement la marche de leur accroiſſement; elle ne porte aucune atteinte à l'organiſation du cerveau. Eſſentiellement ſubordonnée à la force de contraction de la matrice, elle varie dans les différens ſujets, ſuivant le degré d'action ou d'inertie de cet organe. De-là vient ſans doute que les mouvemens de l'enfant ne ſont pas égaux chez toutes les femmes; que les unes en éprouvent de forts & de fréquens, tandis que la groſſeſſe ſe paſſe chez quelques autres ſans qu'il s'en manifeſte. Cet état de calme & de repos n'eſt pas uniforme dans ſa durée: il paroît être plus profond dans les premiers tems de la groſſeſſe, où le crâne n'eſt qu'une veſſie membraneuſe, & la tête une bulle molle & flexible: il s'affoiblit enſuite, & diminue à proportion que les organes prennent plus de conſiſtance. La ſenſibilité du fœtus s'accroît donc progreſſivement, & c'eſt au terme de la groſſeſſe qu'elle eſt plus développée. Mais c'eût été pour l'enfant un préſent funeſte, ſi elle n'étoit abolie pendant le travail de l'accouchement. La nature y a pourvu. L'enfant paſſe alors de l'état de ſimple engourdiſſement, à l'*aſſoupiſſement* le plus profond. Soumis à toute la force de contraction de la matrice, le fœtus ſe préſente pour naître, la tête appuyée contre les parties qu'il doit traverſer. Serré de toutes parts, le crâne éprouve un degré de compreſſion plus ou moins conſidérable; & par cet artifice ſublime, la nature, dont le but eſt de ſouſtraire l'enfant à la criſe de douleur qu'il occaſionne & qu'il devroit partager, le réduit, en le frappant d'un engourdiſſement profond, à l'état d'une maſſe inerte & paſſive, dont il doit jouer le rôle dans ces momens douloureux. (M. Thouret).

ASTAPHIS. (*Mat. méd.*)

On aſſure que les habitans de l'Attique nommoient aſtaphis, ou ſtaphis, le raiſin ſéché au ſoleil; celui que nous nommons encore ainſi de Corinthe. (M. Fourcroy.)

ASTARIUS ou ASTERIUS (Blaiſe).

Ce médecin, qui vécut au commencement du XVI ſiècle, étoit de Pavie, ſelon quelques auteurs, & de Parme, ſelon d'autres. Son ſavoir & ſa grande expérience lui méritèrent l'eſtime de ſes contemporains. On remarque, dans ſes ouvrages, des obſervations bien faites. Sa méthode de traiter la petite vérole appuie fortement celle des modernes qui ne craignent point de ſaigner & de purger dans le temps de l'éruption. On a d'*Aſtarius*:

De curandis febribus Tractatus ab Aben Haly ſuper primam quarti traditus. Lugduni, 1506, *in*-4°, avec d'autres ouvrages. *Idem*, 1532. *Baſilea* 1535, *in-folio*, avec quelques traités d'autres médecins. *Francofurti* 1604, *in*-8.

Conſilia quædam valde utilia. Venetiis, 1521, *in-folio*, avec les conſultations de *Jean-Mathieu de Gradibus.* (*Extr. d'El.*)

(M. Goulin.)

ASTARZOF. (*Mat. méd.*)

Paracelſe, qui cherchoit à ſe diſtinguer par la plus ſingulière originalité, a donné le nom d'*aſtarzof* à deux préparations médicamenteuſes dont il recommandoit beaucoup l'uſage. L'une étoit de l'eau-roſe mêlée de camphre. L'autre étoit une eſpèce d'onguent fait avec deux onces de ſucs de Nenuphar & de porreaux, une once de frai de grenouille, & ſix gros de litharge. Ni l'une ni l'autre de ces formules n'eſt praticable. Il ne peut y avoir d'union entre les ſubſtances que Paracelſe indique.

(M. Fourcroy.)

ASTER ATTICUS. (*Mat. méd. & hygiène vétérinaire.*) (*Voyez amellum.*)

(M. Huzard.)

ASTHENIE *aſthenia* ἀσθενεια d'a privatif, & σθένος force. Epuiſement. (*Voyez* ce mot).

(M. Andry.)

ASTHME, *aſthma.* (*Ordre noſol*).

Genre 145 de Sauvages, *inter anhelationes*, & le 55 de M. Cullen, *inter ſpaſmos*, *in claſſe neveſium.*

L'*aſthme* eſt une difficulté de reſpirer qui ſe manifeſte par intervalles, avec reſſerrement dans la poitrine, quelquefois de la toux, du ſifflement, & des crachats vers la fin du paroxiſme. Il diffère de la dyſpnée, qui eſt continuelle, & de l'orthopnée, qui eſt une affection aiguë.

L'*aſthme* peut être produit par la pléthore, par

la rentrée de quelque éruption, par la goute, par les vices de l'épine, par les maladies du cœur, par les exhalaiſons pulvérulentes & métalliques dans divers atteliers, & par les affections de l'eſtomac; tels ſont les *aſthmes* ſymptômatiques. On peut regarder comme ſpontanés & eſſentiels, 1°. l'*aſthme* humide de Rivière, ou humoral de Baglivi; 2°. l'*aſthme* convulſif, appellé par Vanhelmont l'*épilepſie du poumon*. L'*aſthme* hyſtérique s'y rapporte.

(V. D.)

ASTHME, *aſthma*. (*Pathologie*.)

L'idée qu'exprime ce terme, n'eſt pas tout-à-fait la même chez les anciens & chez les modernes.

Les anciens donnoient ce nom à une reſpiration difficile, mais fréquente & accélérée, telle qu'on l'éprouve à la ſuite des courſes & des exercices violents.

Le terme grec, dans ſon véritable ſens, répond au terme latin *anhelatio*, & au terme françois, *eſſoufflement*.

Les modernes au contraire ont obſervé que dans la maladie à laquelle ce nom eſt conſacré, la reſpiration eſt difficile, mais haute, lente & rare.

Les uns & les autres ont pu s'appuyer de l'obſervation : car tous les *aſthmes* ne ſe reſſemblent pas.

Sans nous attacher à l'étymologie grammaticale, nous appellerons *aſthme* une maladie intermittente, périodique, qui, par ſa nature, dure toute la vie, & ſe caractériſe par des accès d'étouffement, qui ſuivent une marche réglée, comme les accès d'épilepſie, & ceux des fièvres intermittentes.

Dans ces trois maladies, on remarque également le ſpaſme qui ſurvient tout-à-coup, enſuite l'effervescence du ſang, le travail de la nature pour ſe délivrer de l'atteinte portée aux organes vitaux, & enfin la détente, & la terminaiſon de l'accès.

Les anciens ſuppoſoient que l'*aſthme* étoit toujours produit ou par une affluence ſubite d'humeur catarrale ſur les poumons, ou par quelque tubercule, qui s'étoit formé dans ce viſcère.

Vanhelmont a remarqué que beaucoup d'*aſthmes* ne ſe terminoient pas par l'expectoration; que rarement on trouvoit des tubercules dans le poumon de ceux qui étoient morts de cette maladie; & que l'ouverture des cadavres ne préſentoit quelquefois aucune cauſe ſenſible qui parût altérer ce viſcère. Il en concluoit que l'expectoration qui ſurvenoit à la ſuite de certains *aſthmes* étoit l'effet & non la cauſe de l'accès; qu'il exiſtoit une cauſe occulte, un virus particulier, qui ſe portoit ſur les bronches, & irritoit leurs membranes, de même que l'action des cantharides ſe porte ſur la veſſie. Il appelloit l'*aſthme*, l'épilepſie du poumon, *caducus pulmonum*, & prétendoit guérir par le même moyen l'*aſthme* & l'épilepſie.

Floyer, médecin anglois, qui étoit aſthmatique, a fait, pendant pluſieurs années, un journal exact de tout ce qu'il éprouvoit lui-même, & de ce qu'il obſervoit chez les aſthmatiques. Il eſt forcé d'admettre le ſyſtême de Vanhelmont par rapport à l'*aſthme* convulſif, & hyſtérique, dans lequel on obſerve des convulſions à quelque autre partie du corps; mais il eſt perſuadé que dans l'*aſthme* ordinaire, l'*aſthme* pulmonaire humide, il n'y a aucune convulſion, mais ſeulement tenſion des organes du poumon; & au lieu d'appeller cet *aſthme*, l'épilepſie du poumon, il lui trouve plus de rapport avec la catalepſie, dont l'eſſence eſt la rigidité des fibres.

Ce ſyſtême diffère peu de celui de Vanhelmont. Il ſuppoſe toujours que ſans autre cauſe exiſtante, l'*aſthme* humide eſt produit par un reſſerrement de la membrane des poumons, qui comprime ce viſcère, & empêche la libre introduction de l'air dans ſes véſicules : & ſelon le même auteur, la matière des crachats à la ſuite de l'accès, eſt de la lymphe chyleuſe, contenue dans les vaiſſeaux ſanguins, qui en eſt exprimée, & forcée de ſe faire jour par la trachée-artère.

Pour étayer ſon ſyſtême, Floyer rapporte une obſervation, qui lui avoit été communiquée par le docteur Tyſon : « Lorſque j'étudiois autrefois à Oxfort, dit ce docteur, j'entendis parler d'un chien eſpagnol, qui, après avoir été fort célèbre pour ſa viteſſe à la courſe, avoit été attaqué depuis peu, & tout-à-coup, d'une ſi grande difficulté de reſpirer, qu'il ne pouvoit courir quinze ou vingt pas ſans s'arrêter enſuite pendant quelque temps, pour reprendre ſa reſpiration, qui étoit très-courte, très-prompte & très-laborieuſe... Je l'achetai, voulant voir ce qui lui cauſoit cette courte haleine, dès qu'il faiſoit le moindre mouvement.

L'ayant ouvert, il ne ſe préſenta rien d'extraordinaire dans l'abdomen, mais je trouvai les poumons extrêmement reſſerrés, en ſorte qu'ils ſembloient n'occuper que la moitié de la place qu'occupent ceux d'un autre chien de la même taille. Cependant je ne trouvai aucune altération dans les poumons : il n'y avoit ni changement de couleur, ni adhérence à la plévre, ni tubercules au-dedans, & leur ſubſtance étoit molle & ſpongieuſe à l'ordinaire. En ſoufflant dans la trachée-artère, les poumons s'enfloient un peu, mais plus de la moitié moins que dans un autre chien; & je vis clairement que ce qui les empêchoit de s'enfler davantage, étoit la contraction de leur membrane extérieure ou com-

mune, qui, à cauſe de cette contraction, paroiſſoit un peu épaiſſie, & d'une couleur un peu plus blanche.

Il paroît donc qu'indépendamment des autres cauſes qui peuvent produire l'*aſthme*, il en exiſte une que nos ſens ne ſauroient découvrir, & dont l'effet eſt de ſe porter dans des intervalles périodiques ſur la ſurface du poumon, & peut-être de la trachée-artère, de contracter ce viſcère, de gêner fortement la reſpiration, & de former ainſi l'accès d'*aſthme*.

C'eſt cette eſpèce d'*aſthme* que nous appellerons *eſſentiel*, ou *périodique*, pour le diſtinguer d'une multitude d'autres *aſthmes ſymptômatiques*, ou *continus*, qui reconnoiſſent pour cauſe la léſion organique de quelque viſcère.

La périodicité n'eſt pas la même chez tous les aſthmatiques; chez les uns, l'accès revient ordinairement tous les dix ou quatorze jours; chez d'autres, il eſt annuel ou bien il ſuit les changemens de ſaiſon.

La forme de l'accès a donné lieu à la diſtinction d'*aſthme humide* & d'*aſthme ſec*. Dans le premier il y a ronflement; l'accès termine par l'expectoration; dans le ſecond, il n'y a pas de ronflement, pas d'expectoration; l'*aſthme* ſec finit ordinairement par devenir *aſthme* humide.

Nous traiterons d'abord de l'*aſthme eſſentiel*. Nous parcourrons enſuite les *aſthmes ſymptômatiques*.

Paragraphe Premier.

Nous ſuivrons pour l'*aſthme* eſſentiel le tableau & les idées du docteur anglois, qui, atteint lui-même de cette maladie, étoit à portée d'en ſaiſir les moindres détails, & avoit un intérêt perſonnel à ne point embraſſer de doctrine erronnée.

Dans l'après-midi, qui précède l'attaque de l'*aſthme* venteux ou humide, vers le premier tems de la digeſtion, c'eſt-à-dire, deux ou trois heures après le repas; la plupart des aſthmatiques ſentent une grande oppreſſion ou plénitude vers le creux de l'eſtomac, accompagnée de vents & de rapports inſipides. Il n'y a, remarque Floyer, aucune humeur plus ſuſceptible de fermentation & de flatuoſité que le chyle; s'il n'eſt pas parfaitement travaillé (ou ſi quelque levain particulier y mêle ſon action) il reſſemble à de la bierre nouvelle, qui eſt fort venteuſe.

Dès le commencement de l'accès, le reſſerrement des bronches, & des véſiculaires pulmonaires, met obſtacle à l'abaiſſement du diaphragme; ce défaut de mouvement du diaphragme donne lieu à la ſtagnation des matières contenues dans le canal inteſtinal, & favoriſe leur fermentation, le gonflement & les flatuoſités qui en ſont la ſuite. Ce gonflement de la pâte alimentaire, produit celui des membranes de l'eſtomac, & met un plus grand obſtacle à l'abaiſſement du diaphragme, & à la liberté de la circulation. La compreſſion de la véſicule du fiel donne quelquefois lieu à des vomiſſemens de bile verte ou jaune. Si, dans ce commencement d'accès, il y a indigeſtion, plénitude dans l'eſtomac, alors le danger eſt très-grand, l'accès très-violent, plus long & accompagné de plus de flatuoſités.

Cette plénitude de l'eſtomac eſt le premier ſigne de l'accès prochain. Elle ſe fait ſentir avant qu'il y ait ni toux, ni oppreſſion de poitrine.

Bientôt ſe manifeſtent les ſignes d'une effervescence dans le ſang. Car ces ſortes d'aſthmatiques ſont un peu échauffés pendant la nuit, & ne peuvent ſupporter la chaleur des couvertures ſur leur poitrine.

Tout ce qui échauffe, les incommode encore davantage, le feu, le vin, le tabac, &c. Toutes les liqueurs rafraîchiſſantes, l'eau ſeule, ſoulagent la plénitude de leur eſtomac, & leur ſont utiles dans toutes les périodes de l'accès.

Pendant ces préludes, les cautères ſont ordinairement enflammés, très-douloureux, & donnent du ſang. La tête eſt fort lourde, & un peu douloureuſe. Il y a beaucoup d'aſſoupiſſement le ſoir qui précède l'accès, & ſouvent de grands bâillements.

Au commencement de la nuit, le malade rend une grande quantité d'urines pâles; il en rend de ſemblables toute cette nuit-là, & pendant le premier jour de l'accès.

Floyer s'eſt aſſuré, par des expériences chymiques, que cette urine n'eſt pas acide. L'alun ne la caille pas, comme les autres ſucs nourriciers. Évaporée, elle ne laiſſe qu'un ſédiment brun & ſalé, non viſqueux, mais ſabloneux & graveleux. Mêlée avec le lait, elle ne le coagule point. Au goût, cette urine n'eſt ni douce, ni âcre, mais fort ſalée. Floyer en conclut que cette urine n'eſt autre choſe que la ſérosité deſtinée à rentrer par le canal thorachique dans la voie de la circulation, & qui, ne pouvant y être pouſſée par le diaphragme, dont les mouvemens ſont preſque totalement interrompus, retourne vers les reins, & produit hydropiſie, ſi les urines ne coulent pas abondamment; qu'ainſi l'écoulement des urines n'eſt point un diabétès, & que la matière qui s'écoule eſt l'effet & non la cauſe des accès.

Après l'accès, l'urine eſt fort colorée, dépoſe un ſédiment, & reſſemble tout-à-fait à l'urine que l'on rend à la fin des accès de fièvre intermittente.

Vers deux heures après minuit, tems où le chyle

eſt mêlé dans le ſang en plus grande abondance, & lui communique, dans les vaiſſeaux pulmonaires, ſa qualité viſqueuſe & flatueuſe, la circulation du ſang, dans le poumon, s'exécute avec peine; l'attaque de l'*aſthme* ſe déclare plus manifeſtement: la reſpiration eſt fort lente. Peu de tems après, elle devient plus difficile; le diaphragme ſemble être roide, & tiré en haut par le médiaſtin; à peine ſe meut-il vers le bas; les muſcles intercoſtaux, qui ſervent à élever les côtes dans l'inſpiration, font un plus grand effort pour élargir la poitrine: les narines s'ouvrent avec force; les lèvres ſont diſpoſées comme pour ſucer l'air; l'expiration ſe fait preſqu'auſſi difficilement; elle eſt lente, accompagnée d'enrouement, & d'un ſon rauque très-remarquable. Le malade ne peut ni touſſer, ni cracher, ni éternuer, ni parler librement; le ſang s'enflamme de plus en plus: le malade brûle; il étouffe; il ſe jette à bas du lit; cherche de l'air frais; ſe tient aſſis dans une ſituation droite, afin que le poids des viſcères puiſſe tirer en bas le diaphragme.

Cependant l'étouffement continue; le mouvement du cœur eſt ſingulièrement altéré & gêné. Le pouls eſt foible & intermittent; les yeux pétillent & répandent involontairement des larmes; le col ſe gonfle; il en découle de la ſueur, qui inonde pareillement le tour du front; les joues ſont d'un rouge foncé & preſque violet; & les autres parties du viſage pâles & livides; les forces vitales s'oppriment; le malade éprouve quelquefois des défaillances, des palpitations de cœur; les pieds & les mains deviennent froids; tous les muſcles ſemblent s'affaiſſer; tous les mouvemens des membranes languiſſent.

Après que le malade eſt levé, il arrive ſouvent que l'agitation des muſcles de l'abdomen comprimant fortement les inteſtins, le fait aller une fois à la garde-robe. Souvent le gonflement, que produit l'accès, paroît deſcendre plus bas dans le ventre qu'à l'ordinaire; mais alors l'accès ſe paſſe avec moins de difficulté de reſpirer: le malade rend des vents par le bas avec bruit, & fait pluſieurs ſelles.

Quelquefois l'accès n'eſt que de deux ou trois heures: quelquefois auſſi il dure deux, trois & quatre jours; à la fin de l'accès l'oppreſſion diminue; le malade crache une matière crue, ſemblable à du phlegme, ou du blanc d'œuf, ou de la diſſolution de gomme adragant; & cette matière, que Floyer croit être la lymphe lactée, ſéparée du chyle par les glandes muqueuſes du poumon, & exprimée par les bronches, eſt rayée de noir comme une plume, ou plutôt comme une toile d'araignée. Ces raies ſont quelquefois de couleur de ſang. Selon Vanhelmont, avant l'accès, la ſalive eſt ſalée. Floyer ne l'a pas obſervé telle; mais il a reconnu que le jour qui précédoit l'accès, elle étoit viſqueuſe ou mucilagineuſe.

Le premier & le deuxième jour il y a peu de crachats; il y en a davantage le troiſième, lorſque la contraction ceſſe, alors le phlegme mucilagineux ſe digérant & ſe pourriſſant, perd ſa viſcoſité, & ſort aſſément par l'expectoration.

Si les accès durent long-tems, par exemple, quatre jours, le malade ne crache pas de pituite les deux premiers jours. Vers le troiſième ou le quatrième, il en crache en touſſant, qui eſt un peu digérée, moins gluante qu'elle ne l'étoit le jour qui précédoit l'accès, d'une couleur blanche, verdâtre, ou jaune, & dans l'*aſthme* invétéré, elle eſt d'une ſaveur douce, comme le ſang, ou la réglisſe, ou bien d'une ſaveur un peu putride, ſalée ou acide; & alors, ſelon la remarque d'Arétée, les malades ont une diarrhée ſéreuſe; dans l'intervalle des accès, le malade crache peu de pituite.

Lorſque l'accès eſt court, il n'eſt accompagné que de vents & de crachats écumeux avec un pouls fiévreux, & beaucoup de diſpoſition à ſuer. L'urine eſt plus colorée le matin à la ſuite de l'accès; il n'eſt point précédé d'oppreſſion à l'eſtomac, ni d'un écoulement d'urine pâle, mais ſeulement d'un peu d'aſſoupiſſement vers le ſoir, avant l'accès. C'eſt ce qu'on peut appeller l'*aſthme* avec crachats, & tel qu'il eſt ordinairement avant qu'il ait pris des périodes réglées.

*Cauſes évidentes de l'*aſthme *humide périodique.*

L'*aſthme* eſſentiel, périodique & humide, tel que nous venons de le décrire, ſuccède ordinairement,

A des fièvres intermittentes; & c'étoit l'eſpèce dont Floyer étoit attaqué;

A une inflammation du poumon; c'eſt la cauſe la plus ordinaire. Après la mort, on trouve communément le poumon adhérent aux côtes, & de plus il ſe rencontre des tubercules ou des skirroſités dans ce viſcère; la plupart de ces aſthmatiques meurent étiques;

A la petite vérole; cette maladie, dit Floyer, laiſſe quelquefois dans le poumon une matière viſqueuſe, qui, dès la moindre effervescence du ſang, gonfle & obſtrue ce viſcère, & empêche le chyle d'y paſſer;

Le *rica*, & autres cachexies viſqueuſes, produiſent un *aſthme* de la même eſpèce;

L'*aſthme* humide ſuccède encore quelquefois à un catarre. Les accès ſont alors, comme nous l'avons déjà dit, très-légers, très-courts, & accompagnés de peu de crachats. Le traitement eſt le même que celui du rhume; cet *aſthme* eſt ordinairement annuel, & les accès ſurviennent dans les grands changemens de ſaiſon. Les malades en général ne redoutent point les échauffans.

PARAGRAPHE SECOND.

L'*aſthme* périodique, ſec ou convulſif, diffère de

l'*aſthme* humide, en ce qu'il n'y a point dans l'*aſthme* ſec de preſſentiment, & que le malade éprouve tout-à-coup à quelque partie de la poitrine, une vive douleur, une crampe qui cauſe la ſuffocation, laquelle ne vient que par degré dans l'*aſthme* humide. Cette douleur empêche que la reſpiration puiſſe être grande, elle doit être au contraire petite & accélérée, & répondre à la deſcription de l'*aſthme* des anciens médecins. L'accès eſt rarement ſuivi d'enrouement & de crachats. C'eſt cette eſpèce qu'on pourroit appeller avec Vanhelmont, l'épilepſie des poumons. Il ſe joint auſſi quelquefois des mouvemens convulſifs de quelques autres parties du corps, qui la font diſtinguer plus aiſément. Vanhelmont ſe vantoit de pouvoir la guérir avec le même remède que l'épilepſie; il ne dévoile pas ce remède. Crambs, ſon diſciple, recommande de prendre tous les jours, durant un mois, ſept grains de cinabre d'antimoine dans une cuillerée d'eau de couleuvrée, remède conſeillé par quelques auteurs dans certaines eſpèces d'épilepſie. Floyer propoſe d'autres moyens, conſeillés pareillement pour l'épilepſie, l'eſprit de vitriol d'Harttmann, l'eſprit de gom. ammon d'Ettmuller, l'eſprit de crâne humain, mêlé avec l'eſprit de vitriol, l'eſprit de venus.

On peut donner à cet *aſthme* différents noms relatifs à la partie qui éprouve en même-tems des convulſions; *hyſtérique*, s'il y a des ſignes de convulſions hyſtériques; *diaphragmatique*, ſi l'on reconnoît la convulſion du diaphragme.

Cet *aſthme* ſuccède à des humeurs répercutées, la goutte, la galle, l'éryſipèle, l'enflure des pieds, à des ulcères fermés trop tôt.

Les humeurs âcres, telles que le ſcorbut, la vérole, produiſent encore un *aſthme* de cette eſpèce, accompagné d'un grand ſerrement de poitrine.

Enfin perſonne n'y eſt plus ſujet que les ouvriers obligés de reſpirer des fumées métalliques, l'acide ſulfureux, & des pouſſières de divers genres.

PARAGRAPHE TROISIÈME.

L'*aſthme* continuel ou ſymptômatique, a ſon ſiége, ou dans quelqu'une des différentes parties du thorax, qui forment une compreſſion ſur le poumon, ou dans quelqu'un des viſcères du bas-ventre, dont le poids gêne le mouvement du diaphragme & des muſcles qui ſervent à la reſpiration.

Ainſi on a trouvé pluſieurs fois des pierres dans le poumon d'aſthmatiques, qui avoient une gêne continuelle de reſpiration.

Chez quelques aſthmatiques, le poumon eſt tellement engorgé de ſang, que les bronches ſont preſque entièrement comprimées. Les ſuppreſſions d'hémorragie, de quelque nature qu'elles ſoient, peuvent donner lieu à cette eſpèce d'*aſthme*. Les auteurs ont appellé cet *aſthme ſanguin*.

L'adhérence du poumon au diaphragme, ou au péricarde, eſt encore une des cauſes de l'*aſthme* continuel.

Le polype du cœur produit un *aſthme* formidable, qui ſe reconnoît principalement à la violence des palpitations, & à l'intermittence du pouls.

Dans le cadavre de certains aſthmatiques, on n'a trouvé d'autre cauſe de cette maladie, que beaucoup de graiſſe autour du cœur.

L'hydropiſie du péricarde eſt encore accompagnée d'une gêne extrême de reſpiration. Les malades ne peuvent reſpirer aiſément que couchés.

L'hydropiſie de poitrine produit le même effet à cauſe du poids qui preſſe ſur le diaphragme. L'inſpiration doit être alors plus aiſée que l'expiration, & l'air vif nuire à ces malades. J'ai connu une perſonne qui ne pouvoit habiter le fauxbourg S. Jacques à Paris, & les pays élevés ſans avoir des accès de ſuffocation, qui la tourmentoient jour & nuit. Elle ne pouvoit ſouffrir la fenêtre ouverte. Il n'y eut d'autre moyen de ſoulager un de ſes accès, dont j'ai été témoin, que de la tranſporter au bas de la montagne; l'accès ceſſa à l'inſtant; j'avois employé inutilement toute ſorte d'autres moyens.

La difformité de l'épine eſt une des cauſes d'*aſthme* continuel, & les aſthmatiques qui le ſont dans leur jeuneſſe deviennent quelquefois boſſus, accident ordinairement mortel avant l'âge de puberté.

Les tumeurs du foie, de la rate, du pancréas, les engorgemens de la veine porte &c., ſont accompagnés de difficulté de reſpirer, dont on ne reconnoît pas toujours auſſi-tôt la cauſe. Cet *aſthme* eſt ſans enrouement & ſans crachats. Les malades ont les ſymptômes des affections hypocondriaques; la reſpiration eſt courte, la poitrine oppreſſée, l'eſtomac rempli de vents, la tête attaquée de vertiges, avec crainte de ſyncope; le poumon n'eſt pas beaucoup affecté, mais plutôt le diaphragme & le médiaſtin. Les auteurs ont appellé cet *aſthme* hypochondriaque. Ces aſthmatiques peuvent dormir & reſpirer à leur aiſe, en ſe tenant couchés ſur le ventre.

Enfin il y a des maladies de la tête qui produiſent l'*aſthme* continuel.

Certains vieillards, après une légère attaque d'apoplexie, ou de vertige, qui les fait tomber par terre, deviennent aſthmatiques. Cet *aſthme* dure pluſieurs ſemaines, & quelquefois pluſieurs mois avec perte d'appétit, & finit par des tumeurs œdémateuſes des jambes. Il eſt rare que ces aſthmatiques vivent plus de ſix mois.

Ces *aſthmes* ſymptômatiques ne ſont que ſecondaires. Il n'eſt pas néceſſaire de diriger le traitement vers l'*aſthme*, il ſuffit d'attaquer la maladie eſſentielle; & s'il eſt poſſible de parvenir à la détruire, l'*aſthme* ſera en même-tems guéri.

Obſervations particulières ſur les cauſes prédiſpoſantes de l'accès, & ſur le régime des aſthmatiques.

Chaque accès d'*aſthme* eſt précédé & accompagné de gonflements, qui annoncent un développement de gaz, ſemblable à celui que produiſent les liqueurs en fermentation. Ce développement ſe fait avec d'autant plus de facilité, que la colonne d'air de l'atmoſphère qui pèſe ſur nos corps eſt plus légère. Cette expérience eſt ſenſible ſur les animaux qu'on met dans la machine pneumatique. Dès qu'on a commencé à puiſer l'air, le corps de ces animaux ſe gonfle, la gêne de la reſpiration eſt extrême; & l'anxiété qui la ſuit produit ſouvent des convulſions, & une eſpèce d'épilepſie.

C'eſt par la même raiſon que les accès des aſthmatiques ſont plus fréquens, plus graves & plus longs, dans les tems où le baromètre eſt le plus bas, dans les grands vents, les orages, le changement de vent, lorſqu'il ſe tourne vers le midi & l'oueſt, dans le paſſage de la gelée au dégel, dans les tems humides, les tems de neiges, de brouillards. Il eſt cependant à obſerver que la pluie n'affecte pas beaucoup les aſthmatiques, au moment où elle tombe: ils ſont plus incommodés des vapeurs aqueuſes qui la précèdent. Avant les grandes neiges, ils éprouvent des inquiétudes, des mal-aiſes, des douleurs rhumatiſmales, aux tempes, ou au ſommet de la tête avec une eſpèce de délire, & des douleurs dans les membres.

Les habitations humides, les pays marécageux leur ſont auſſi contraires, les vents du nord rappellent quelquefois les accès, peut-être parce qu'ils ſuppriment la tranſpiration. Leur effet ſe fait ſentir, même dans les chambres chaudes.

Mais ſi, en général, les changemens de l'air & les vents diſpoſent les aſthmatiques aux accès, & ſouvent même les produiſent, ces accès accidentels ſont courts. C'eſt l'eſtomac qui eſt alors plus incommodé. Il eſt gonflé de vents qui empêchent l'abaiſſement du diaphragme. Le poumon eſt peu affecté, & les accès ceſſent bientôt par des vents, des crachats & des ſelles.

La chaleur eſt, comme nous l'avons dit, très-préjudiciable dans les accès; auſſi, en été, ſont-ils plus fréquens & plus fâcheux.

Il y a cependant des aſthmatiques qui ſouffrent plus en hiver; mais c'eſt parce qu'ils ſont ſujets aux rhumes, & que les rhumes accélèrent les accès d'*aſthme*.

Tout ce qui peut échauffer, la chaleur du feu, les lieux renfermés, où il y a beaucoup de monde, les exercices violens, les liqueurs chaudes ou ſpiritueuſes, les odeurs fortes, ſont préjudiciables aux aſthmatiques.

Toutes les fumées, en deſſéchant le poumon, diſpoſent à l'accès. Mais elles ſont encore plus dangereuſes, lorſqu'elles entraînent avec elles des acides corroſifs, ou des parties métalliques, qui rongent & irritent la trachée artère.

Il eſt, par la même raiſon, dangereux pour les aſthmatiques d'être expoſés à reſpirer des pouſſières.

Tout exercice continué produit un accès.

Pendant l'accès, l'exercice peut cauſer la ſuffocation, les aſthmatiques craignent même avec raiſon de parler. Hors de l'accès, il faut faire de l'exercice pour éviter la léthargie, la cachexie, l'hydropiſie, la perte d'appétit, la conſomption.

Les plus utiles pour faciliter l'expectoration, & dégager le poumon, ſont ceux du cheval, de la voiture & ceux qui exigent le mouvement des bras.

Les frictions à la poitrine, recommandées par quelques auteurs, produiſent des accès; aux extrémités, elles agitent trop le ſang.

Toutes les paſſions, à cauſe de l'efferveſcence qu'elles excitent dans le ſang & les eſprits, ſont auſſi nuiſibles que les exercices violens. La triſteſſe produit un effet contraire aux paſſions vives, mais elle n'eſt pas moins préjudiciable.

Les aſthmatiques éviteront tous les alimens crus, ou qui, étant difficiles à digérer, produiſent un chyle viſqueux, tous ceux qui donnent des vents, ceux enfin, qui, par leur acrimonie, peuvent exciter dans l'eſtomac une fermentation violente. Ils ſe preſcriront une vie ſobre & réglée, & ne mangeront jamais de viande à ſoupé.

Leur boiſſon doit être rafraîchiſſante; il faut, comme nous l'avons déjà dit, qu'ils s'interdiſent toutes les boiſſons chaudes & ſpiritueuſes.

La force de l'accès oblige ordinairement les aſthmatiques de ſe lever hors du lit; mais s'ils s'accoutument à reſter aſſis toute la nuit, ils ont à craindre les rhumatiſmes & la cachexie.

Prognoſtics.

Les jeunes gens guériſſent difficilement;

L'*aſthme* des vieillards & celui qui eſt héréditaire, n'admettent qu'une cure palliative;

Les enfans en ſont ordinairement ſuffoqués.

S'il ſurvient une péripneumonie ou une phrénéſie avec l'*aſthme*, elle eſt le plus ſouvent mortelle.

L'*aſthme* aboutit ordinairement à la conſomption chez les perſonnes maigres; & alors il ſe forme des tubercules dans le poumon.

Le polype du cœur tue ſouvent tout-à-coup les aſthmatiques. Le foie s'obſtrue quelquefois chez les malades; & ils ſont ſujets à la jauniſſe, tant dans l'*aſthme* humide, que dans l'*aſthme* ſec.

L'hydropiſie aſcite, ou la tympanite, ſuccède ſouvent à l'*aſthme*, ſoit à cauſe du tempérament trop ſéreux, ſoit par la rupture des vaiſſeaux lymphatiques, ſoit par des tumeurs internes qui compriment les viſcères, ſoit par la conſtriction des vaiſſeaux ſanguins, ou enfin parce que l'écoulement des urines, avant les accès, vient à s'intercepter; alors les jambes s'enflent, & la poitrine ſe remplit d'eau.

Obſervations générales ſur l'effet des différens remèdes employés pour l'aſthme.

La ſaignée, quelque fréquemment qu'on la réitère, ne guérit pas l'*aſthme*. Mais elle diminue un peu dans le moment l'oppreſſion & l'étouffement. Elle convient quelquefois aux jeunes gens; mais elle eſt très-préjudiciable aux vieux aſthmatiques, car ils n'en ſont guères ſoulagés dans le moment, & quelque tems après ils deviennent cachectiques.

Les baumes, la térébenthine, le ſoufre, ne peuvent ni prévenir, ni guérir l'accès. Ils l'augmentent plutôt en raréfiant & échauffant les eſprits & les humeurs.

Les urines abondantes ont été quelquefois utiles. On a vu auſſi de bons effets de la diarrhée, mais elle eſt dangereuſe pour les aſthmatiques maigres; ſi cependant on l'arrête, ils en ſont plus mal.

La ſuppuration des plaies, les ulcères, l'enflure des jambes ont quelquefois ſoulagé les aſthmatiques.

La ſueur n'eſt en général d'aucune utilité. Les ſudorifiques rendent l'accès plus violent.

Les aſthmatiques ſont rarement reſſerrés; & la plupart ſont faciles à purger. Quelquefois la purgation produit les accès, loin de les détourner. Dans l'accès, elle met en danger de ſuffoquer.

Les narcotiques, en petite quantité, empêchent les gonflements, ſur-tout s'ils ſont mêlés avec des acides.

Idée générale du traitement pour l'aſthme, propoſé par Floyer.

Traitement pendant l'accès.

PREMIÈRE INDICATION.

Diminuer la quantité du chyle flatueux, qui eſt dans les inteſtins, par des lavemens ou des ſuppoſitoires par un vomitif léger, tel qu'un mêlange d'huile & d'oxymel ſcillitique.

SECONDE INDICATION.

Diminuer le reſſerrement des bronches, ou des vaiſſeaux ſanguins par la ſaignée, moyen qui, cependant, ne doit être employé que dans les violents accès, & chez les jeunes gens.

TROISIÈME INDICATION.

Réprimer l'expanſion & la raréfaction des flatuoſités par des liqueurs rafraîchiſſantes, telles que l'eau pure, l'eau panée ou nitrée, ou bien acidulée, avec le vinaigre, l'acide ſulfurique, &c.; moyens cependant qui ne conviendroient pas dans l'*aſthme* catarral, un des plus fréquens. Les forts inciſifs, la ſcille, la gomme ammoniaque, &c., ſont alors les plus puiſſans & preſque les ſeuls remèdes.

QUATRIEME INDICATION.

Détourner, vers les extrémités, le mouvement des eſprits par des véſicatoires aux bras, aux jambes.

CINQUIEME INDICATION.

Après les évacuations, diminuer le gonflement de la membrane muſculeuſe de l'eſtomac, & du poumon, par de doux narcotiques donnés le ſoir, tels que dix grains de ſafran, un grain de muſc délayé dans du vin.

Traitement dans l'intervalle des accès.

Il répond à-peu-près aux mêmes indications. Evacuer la cacochymie par des moyens doux, auxquels on revient de tems en tems; corriger la viſcoſité du chyle & de la lymphe; diſſiper les obſtructions des glandes du poumon par des délayants, des amers légers, en évitant avec ſoin tous les inciſifs trop chauds, les aſtringens: ranimer le ton des nerfs avec des ſtimulans, tels que le caſtoréum, qu'Avicenne mêloit avec partie égale de gomme ammoniaque, & d'ariſtoloche ronde dans du rob de raiſins, pour en donner la groſſeur d'une fève avec de l'oxymel: prévenir & diminuer l'effervescence des humeurs, & la raréfaction des eſprits par les acides, c'eſt à quoi ſe réduit la longue ſuite des remèdes que Floyer a recueillis de tous les auteurs anciens & modernes, & dont il n'a cependant pu retirer pour lui-même la guériſon qu'il cherchoit. Les ſeules gué-

riſons qu'il cite, ont été opérées par les eaux de Bath en boiſſons & en bains.

On ſe ſerviroit peut-être, avec le même ſuccès, des eaux de Cotterêts, de Dax, de Digne, & autres eaux ſulfureuſes. Beaucoup d'aſthmatiques ont éprouvé de bons effets de l'infuſion de fleurs de genet d'Eſpagne, de la teinture de baies d'hieble dans l'intervalle des accès. (M. Saillant.)

ASTOCHODAS, (*Mat. méd.*)

Ce mot, employé par pluſieurs auteurs, arabes & tranſporté dans quelques traités latins ſur les médicamens, eſt le nom que les premiers ont donné au ſtæchas arabique. (M. Fourcroy.)

ASTRE AU FRONT. (*Art vétérinaire*)

Quelques auteurs ont appellé ainſi la marque blanche ou l'étoile que beaucoup de chevaux ont au milieu du front. (*Voyez* Poils ou Robes.) (M. Huzard.)

ASTRES. (Influence des) (*Hygiène.*) (*Voyez* Astronomie.) (M. Macquart.)

ASTRINGENS. (*Hygiène*).

Les *aſtringens*, comme moyens de reſſerrer, ont été quelquefois employés dans l'art de conſerver la ſanté. Les femmes ont fait uſage pour quelques circonſtances, de l'alun, de la décoction d'écorce de grenade; mais elles ſont rarement, difficilement, & très-momentanément parvenues à leur but. De tels moyens, qui entraînent ſouvent après eux les plus funeſtes inconvéniens, ne valent pas la peine qu'elles ſe ſont donnée pour complaire aux hommes. (*Voyez* Astringens.) (*Mat. méd.*) (M. Macquart.)

ASTRINGENS. (*Mat. méd.*)

Les *aſtringens* diffèrent des ſtimulans & des fortifians, en ce qu'ils n'augmentent pas fortement les mouvemens, & n'excitent point promptement les forces, mais produiſent dans les fibres un rapprochement, un reſſerrement qui diminue leur volume, & que l'on connoît ſous le nom d'aſtriction. C'eſt une propriété inhérente à la fibre animale de ſe contracter & de ſe reſſerrer ſur elle-même par l'impreſſion des ſubſtances dont la ſaveur eſt auſtère & aſtringente. Cette ſaveur produit avec plus ou moins d'énergie cette ſenſation ſur les fibres de la langue & de la bouche; elle fait reconnoître avec certitude les médicamens qui appartiennent à cette claſſe. C'eſt d'après elle autant que d'après l'obſervation clinique qu'on range parmi les *aſtringens* les ſubſtances ſuivantes:

Les acides minéraux.
L'alun.
Le ſulfate de fer ou le *vitriol de mars*.
Le *colchotar* ou ſulfate de fer calciné au rouge.
Le ſulfate de zinc.
Les eaux minérales ferrugineuſes.
Les racines de biſtorte.
— de tormentille.
Les écorces de chêne.
— de capprier.
— de frêne.
— de tamariſc.
Le ſimarouba.
Le quinquina.
Les feuilles & les tiges de myrthe.
— de ciprès.
— de chêne.
— de ſumac.
— de plantain.
— de centinode ou renouée.
— d'argentine.
— de bourſe à berger.
— de millefeuille.
— d'ortie.
— de preſle.
Les fleurs de grenade ou balauſtes.
— de roſes rouges.
— de ſumac.
Les fruits d'épine vinette.
— de caprier.
— de néflier.
— de coignaſſier.
— de cyprès.
— de chêne.
— de cynorrhodon.
— de murier.
— de ronce.
— de myrte.
— de ſorbier.
Les poires.
Les pommes, avant leur maturité.
La noix de Galle.
Les ſucs de prunelle.
— d'acacia.
— d'hypociſte.
Le cachou.
Le ſang dragon.
Le maſtic.

L'art prépare auſſi un aſſez grand nombre de médicamens aſtringens; tels ſont en particulier,

Les préparations de fer.
Le ſafran de mars aſtringent.
Les fleurs ammoniacales martiales.
Le tartre chalybé.
Les boules de mars.
L'eau de Rabel.
Les ſyrops de coings.
— de grenades.
— de myrte.
— de roſes sèches.
Le ſyrop magiſtral aſtringent.
Les conſerves de fruits aſtringens.
La teinture de ſang dragon.
Les pilules d'Helvetius, &c.

Quelques auteurs diſtinguent les *aſtringens* en pluſieurs claſſes, ſavoir 1°. ceux qui reſſerrent & condenſent par leurs propres impreſſions le tiſſu des fibres trop relâché, les *aſtringens* condenſans, ou pycnotiques; 2°. ceux qui rapprochent les fibres en enlevant les humeurs aqueuſes qui en entretenoient l'écartement, les *aſtringens* abſorbans; 3°. ceux qui reſſèrent & bouchent ſpécialement les extrémités des petits vaiſſeaux d'où s'écoulent des liqueurs lymphatiques & utiles dont ils arrêtent l'écoulement: ce ſont les *aſtringens* ſtegnotiques ou reſſerrans proprement dit; 4°. enfin ceux qui font ceſſer les différens flux d'humeur, en enduiſant les parois des vaiſſeaux par ou elles coulent d'une matière viſqueuſe qui bouche en grande partie leur ouverture; on appelle ceux *aſtringens emphractiques*, ou inviſquans. Cette diſtinction nous paroît plus embarraſſante qu'utile, puiſque d'une part les abſorbans inviſquans ne ſont point des *aſtringens* proprement dits, & de l'autre les *aſtringens* pignotiques, & les ſtegnotiques rentrent abſolument dans la même claſſe; ils ont les mêmes propriétés, & les dénominations

minations qu'on leur a appliquées, n'expriment que la différence des organes ſur leſquels ils agiſſent, & deux modifications de leur action.

Il y a deux circonſtances générales dans leſquelles les *aſtringens* ſont parfaitement indiqués; l'une eſt la foibleſſe & l'inertie des fibres; l'autre eſt l'écoulement immodéré de quelque humeur utile. Cependant on doit obſerver, avec la plus grande attention, quelle peut être la cauſe de ces deux états, pour adminiſtrer ces remèdes ſans danger. Lorſque la foibleſſe eſt accompagnée de ſéchereſſe, de tenſion & de ſpaſme, les *aſtringens* ne feroient qu'augmenter cet état, & le rendre plus dangereux. Si les évacuations ſont dues à l'abondance des humeurs, & produites par un effort critique de la nature, leur ſuppreſſion ne peut être que nuiſible. En obſervant avec ſoin ces modifications qui ſe préſentent ſouvent dans les maladies, on emploie les *aſtringens* avec plus de certitude & de ſécurité.

Les *aſtringens* qui jouiſſent d'une vertu tonique, tels que les martiaux, ſont indiqués dans la bouffiſſure, la leucophlegmatie, quelques eſpèces d'hydropiſies récentes, les pâles couleurs, la foibleſſe de l'eſtomac, les obſtructions accompagnées de relâchement, les fièvres intermittentes opiniâtres, les convaleſcences longues à la ſuite des maladies fébriles. Les *aſtringens* proprement dits conviennent dans les flux de ventre, les vomiſſemens de ſang, & toutes les évacuations ſanguines & immodérées. Il faut les employer avec la plus grande circonſpection dans les hémoptyſies, & ne s'en ſervir que dans celles qui mettent la vie des malades dans le plus grand danger; encore dans ces cas doit-on n'adminiſtrer que les moins actifs, lorſque les autres moyens n'ont pas réuſſi.

On leur aſſocie ſouvent avec avantage les apéritifs, les adouciſſans, les calmans, pour en diriger ou en modérer les effets trop actifs.

La plus néceſſaire des attentions qu'il faut avoir dans la preſcription des *aſtringens*, c'eſt de ne pas les employer dans toutes les évacuations critiques qu'ils ſont ſuceptibles de ſupprimer; il ne faut jamais perdre de vue qu'ils ont ſouvent fait du mal dans les flux de ventre, les évacuations périodiques du ſexe, le flux gonorrhéïque, les hémorragies des poumons, &c. & que lorſqu'ils arrêtent à contre-temps ces écoulemens excités par les efforts critiques de la nature, ils donnent naiſſance à des obſtructions & à des ulcères incurables, ou à toutes les maladies dépendantes d'un virus repercuté. Les *aſtringens* les plus forts ſont appellés ſtiptiques; ils froncent & reſſerrent fortement les vaiſſeaux. Ils arrêtent promptement les hémorragies; on ne les emploie qu'à l'extérieur. (M. Fourcroy.)

ASTROLOGIE.

Pendant long-temps l'homme a eu l'orgueil de croire que le ciel s'occupoit de ſa deſtinée, & qu'un ou pluſieurs aſtres influoient ſur ſes organes. Les grands de la terre ont ſur-tout chéri cette penſée, & l'on ne manquoit pas d'hommes ſuperſtitieux ou de flatteurs adroits qui s'efforçoient de maintenir cette illuſion; les ſavans y trouvoient leur profit, & on peut leur reprocher à cet égard leur complaiſance coupable. Les yeux ſe ſont enfin ouverts, & l'on a vu que toute l'influence des aſtres ſur la terre, ſur l'atmoſphère & ſur les animaux, ſe bornoit aux effets de cette attraction univerſelle que les corps exercent les uns ſur les autres, & dont les loix ſont maintenant connues.

Le docteur Mead a développé cette théorie dans une ſavante diſſertation, *de imperio ſolis & lunæ in corpora humana & de morbis inde oriundis*, dont j'ai cru devoir placer ici un extrait.

On ſait depuis long-temps, dit Mead, que l'air qui nous environne eſt un fluide peſant dont les parties inférieures ſont comprimées par les ſupérieures, & que chacune de ſes molécules exerce une preſſion en tout ſens; d'où il ſuit que ſi une cauſe quelconque vient à en diminuer la gravité, elle obligera cet élément de ſe répandre avec uniformité de toutes parts, juſqu'à ce que l'atmoſphère ait recouvré ſon équilibre; c'eſt-là une loi que ſuivent tous les fluides. Or, cette impétuoſité de l'air, ſur les parties latérales, ne manquera pas de produire des vents qui ne ſont autre choſe qu'un ébranlement de l'atmoſphère. Si donc on peut découvrir une cauſe qui, à des temps marqués, en diminue la preſſion, on pourra en déduire celle des vents & des autres phénomènes qui en dépendent.

De même que la mer s'élève & s'abaiſſe deux fois dans un jour; il eſt certain auſſi que l'air éprouve les mêmes variations; la lune paſſant au-deſſus du méridien doit néceſſairement changer la figure de cet élément, & lui faire prendre celle d'un ſphéroïde dont le grand axe prolongé paſſe par la lune; le ſoleil doit, dans la même circonſtance, produire un effet analogue.

L'élévation produite dans l'atmoſphère par ces deux aſtres, doit être plus conſidérable que celle des eaux de la mer; on ſait que celles-ci rencontrent pluſieurs obſtacles, comme les écueils, les côtes &c.; au lieu que l'air peut ſe mouvoir librement dans le vuide démontré par Newton & par Euler. Ajoutez que la loi de l'attraction s'exerçant en raiſon inverſe du quarré des diſtances, la proximité de l'air doit faire que la lune l'entraîne avec plus de force. L'élaſticité du même fluide doit encore favoriſer l'action de cette planète. En effet, la preſſion ſur les parties les plus baſſes, ayant été diminuée, celles-ci doivent

ſe répandre de tous côtés beaucoup plus facilement qu'auparavant.

On ne peut oppoſer aux raiſonnemens précédens qu'une objection ſpécieuſe : ce ſeroit de dire que ſi la lune diminuoit effectivement le poids de l'air, on devroit obſerver dans la nouvelle & dans la pleine lune, que le mercure baiſſât dans le baromètre : cependant ce phénomène n'a pas lieu.

Pour trouver la ſolution de cette difficulté, il faut obſerver que pluſieurs cauſes peuvent augmenter le poids de l'air, & par conſéquent empêcher l'abaiſſement du mercure. Tels ſont les vents qui le pouſſent de tous les côtés, l'accumulent dans un même endroit, & font qu'il pèſe d'avantage ſur la colonne du vif argent. C'eſt la même raiſon pour laquelle le baromètre n'éprouve aucune variation entre les tropiques où Hallei a remarqué que c'eſt toujours un vent doux qui ſouffle du nord au ſud. L'on obſerve tout le contraire dans les pays du nord.

Après cet expoſé, ſur l'élévation de l'air dans la nouvelle & pleine lune, & les équinoxes, il faut voir quels ſont les effets qui peuvent en réſulter ſur l'économie animale.

D'abord il eſt certain que les animaux ont beſoin, pour la reſpiration, d'un air qui ait une peſanteur déterminée. C'eſt pourquoi il doit arriver dans les temps que nous avons indiqués, temps où cette peſanteur eſt diminuée, il doit arriver, dit Mead, que la quantité de ce fluide qui pénètre dans la poitrine, ſoit moins conſidérable que dans d'autres ; d'où peuvent naître divers effets contraires à la ſanté.

Nous ſavons que les liqueurs du corps humain ſont imprégnées d'air, & que c'eſt ce fluide qui produit leurs mouvemens inteſtins. Si donc celui de l'atmoſphère qui comprime la ſuperficie du corps, vient à diminuer de poids, l'air intérieur cherchera à briſer ſes entraves, & pourra produire la rupture des vaiſſeaux où il ſe trouve.

Il eſt à propos de faire ici deux obſervations. L'une eſt qu'il y a des ſujets qui éprouvent, plutôt que d'autres, les effets des cauſes précédentes. Ce ſont ceux qui ont un tempérament foible, délicat ou très-nerveux, & dont la ſanté eſt facilement altérée par des cauſes même légères. Pour ceux d'une conſtitution différente & dont la fibre eſt d'un tiſſu plus ſerré, ils réſiſtent aux impreſſions externes avec plus de force & de vigueur.

La ſeconde obſervation eſt que les autres planètes concourent quelquefois avec le ſoleil & la lune, dont elles augmentent ou diminuent l'influence ſur les hommes.

Examinons maintenant quelles ſont les affections auxquelles la lune ſemble avoir le plus de part.

Le fluide qui circule dans les nerfs, étant, dit Mead, d'une ténuité extraordinaire, il n'eſt point étonnant que les cauſes extérieures agiſſent ſur lui avec une grande intenſité. C'eſt ſur-tout l'épilepſie dont les accès ſont évidemment liés avec la révolution de la lune. Auſſi les latins appelloient-ils les perſonnes attaquées de cette maladie, *lunatici*. Je me ſouviens à ce ſujet, ajoute Mead, d'un fait ſingulier que j'ai autrefois obſervé dans l'hôpital de Saint-Thomas, quand j'y rempliſſois la fonction de médecin pendant la guerre contre les françois. J'y ſoignois pluſieurs matelots de la flotte angloiſe qui étoient devenus ſujets à des attaques d'épilepſie ; la plupart étoient jeunes & ſervoient depuis peu dans la marine ; les uns avoient été frappés de cette maladie dans la chaleur des combats ; les autres après une frayeur occaſionnée par des tempêtes. Ces malades éprouvoient ſi ſenſiblement les effets de la lune, que je pouvois, ajoute-t-il, annoncer, d'une manière aſſez certaine, le temps des accès à l'approche de la nouvelle ou de la pleine lune. Thomas Bartholin a vu une fille épileptique à laquelle il étoit ſurvenu au viſage des taches dont la couleur & l'étendue varioient ſuivant les phaſes de la lune.

J'ai eu occaſion d'obſerver, (c'eſt toujours le docteur Mead qui parle), une eſpèce d'épilepſie dans une jeune fille dont la maladie s'accordoit d'une manière ſurprenante avec les diverſes poſitions de la lune. Elle étoit âgée de cinq ans, & éprouvoit des convulſions ſi fortes que ſouvent elle reſtoit étendue par terre comme ſi elle eût été morte. Quelques jours après cette maladie reparut dans le temps de la pleine lune, & les paroxiſmes s'accommodoient ſi bien avec les périodes de cette planète, qu'ils revenoient tous les jours à l'heure du flux & reflux de la mer. La malade perdoit toutes les fois l'uſage de la voix & des ſens, dans l'inſtant où les eaux ſe précipitoient ſur le rivage, mais revenoit à elle-même lorſque les eaux s'éloignoient. Ce fut ſon père qui fit cette obſervation, c'étoit un maître de bateau qui habitoit ſur le bord de la Tamiſe, & par-là avoit occaſion d'en obſerver le cours. Le retour de cette maladie étoit ſi réglé que pluſieurs fois le père ſe levoit pour vaquer aux fonctions de ſon état, éveillé par les cris que pouſſoit ſa fille : ce bruit ſuffiſoit pour l'avertir du flux & reflux de la tamiſe. La maladie ſe ſoutint dans cet état juſqu'à la nouvelle lune ; une gale ſèche, dont cette petite fille étoit attaquée, engagea Mead à lui faire appliquer un véſicatoire ſur le ſommet de la tête ; la croûte qu'y produiſit cet emplâtre ayant été enlevée, il en ſortit une grande abondance de ſérоſité. Cette évacuation ſoulagea beaucoup la malade : mais comme les parens étoient ennuyés d'un ſi long traitement, on cicatriſa l'ulcère ; puis on purgea ſur-tout dans la nouvelle & dans la pleine lune, avec le mercure doux & d'autres remèdes

ſemblables, pour prévenir la récidive de la maladie, & on eut ſoin de pratiquer un cautère au bras.

L'affection hyſtérique éprouve auſſi des modifications de la part des aſtres. Pitcarn dit avoir connu une jeune femme mariée, d'un embonpoint conſidérable, & dont les règles avoient diminué. Depuis quatre ans elle s'étoit plainte d'un ſentiment de compreſſion au ſommet de tête, & en même temps d'une humeur froide qui lui deſcendoit juſqu'aux épaules; à ces ſymptômes ſe joignoient un vertige & une eſpèce de ſuffocation; elle vomiſſoit une matière âcre & pituiteuſe; le matin, elle avoit une difficulté de reſpirer; tous ces maux ne manquoient pas de revenir à chaque nouvelle & pleine lune.

Les médecins ont auſſi obſervé des paralyſies périodiques. Charles Piſon dit avoir vu un vieillard atteint de nauſée avec une extrême laſſitude; il lui ſurvenoit de plus une paralyſie avec ſtupeur & perte de mémoire; il s'y joignoit ſouvent de la fièvre & une ſorte de folie. Ces accidens reparurent pendant deux années à chaque nouvelle lune; mais dans la ſuite, ils ſe calmèrent peu-à-peu, & les derniers accès n'étoient plus qu'une légère ébauche des premiers.

L'influence de la lune peut encore s'étendre ſur les hémorragies. Muſgrave (*philoſoph. tranſact. num.* 277) en rapporte un exemple. Un homme fut ſujet, depuis ſon enfance, juſqu'à l'âge de 24 ans, à une perte ſanguine par le pouce de la main gauche, laquelle revenoit à chaque pleine lune; d'abord elle fut de quatre onces, mais elle fut d'une demi-livre après que le jeune homme eut atteint ſa ſeixième année; un fer chaud ayant été appliqué ſur la partie, le malade fut bientôt attaqué d'une hémoptyſie très-grave. Ce fut avec beaucoup de peine qu'on le guérit par des ſaignées répétées & divers médicamens convenables.

Les ulcères ne ſont pas non plus à l'abri des influences céleſtes. Un jeune homme qui s'étoit livré à une femme gâtée, reſſentit bientôt après une douleur au dos, à laquelle ſuccéda une peſanteur dans les cuiſſes, accompagnée de foibleſſe, & ce dernier état dura quatre jours. Il parut ſur le gland un petit ulcère dont il couloit un pus de mauvaiſe odeur. Au bout de ſept jours cet écoulement ceſſa de lui-même: mais le mal revenoit enſuite à chaque nouvelle lune, & les choſes reſtèrent dans cet état pendant quelques mois après leſquels les accidens diſparurent, le remède ſpécifique ayant été employé.

Tulpius rapporte un exemple de douleurs néphrétiques dans leſquelles on pouvoit découvrir facilement le rapport de cette maladie avec l'action des planètes. Il s'agit d'un théologien qui vivoit à Amſterdam; il éprouvoit à chaque pleine lune une ſupreſſion d'urine accompagnée d'une grande difficulté de reſpirer & d'une chaleur univerſelle; accidens qui perſiſtoient juſqu'au quatrième jour. L'urine ne recommençoit enſuite à couler que vers le dernier quartier, ou après une ſaignée du bras. (*Obſerv. méd. lib.* II. *cap.* 43.)

Les fièvres épidémiques, ſont encore ſoumiſes à l'influence des aſtres. Ramazzini en donne une preuve bien ſenſible dans ſes commentaires ſur la conſtitution des années 1682, 83, & 84. Il obſerva dans ces trois années une fièvre peſtilentielle du genre de celles où la peau eſt parſemée de taches pourprées; ce qu'il y eut de remarquable, dit-il, dans ces épidémies, c'eſt que la maladie augmentoit d'intenſité après la pleine lune, & encore plus dans la nouvelle.

Le célèbre Bacon avoit reçu de la nature un tempérament des plus délicats. A chaque nouvelle lune il reſſentoit tout-à-coup des défaillances.

La criſe des maladies ſemble tenir encore aux phaſes de la lune. C'étoit des différentes poſitions de cet aſtre que Galien faiſoit dépendre la marche qu'Hippocrate avoit obſervée dans les fièvres; il eſt vrai que ce médecin ignoroit la manière dont la lune pouvoit produire ces effets. Ne peut-on pas dire que l'action de cet aſtre diminuant le poids de l'atmoſphère ſur nos corps, la ſortie de la tranſpiration & de la ſueur, doit ſe faire alors avec plus de facilité?

On peut même expliquer, dit le docteur Mead, par le ſecours de cette influence, pourquoi dans certaines maladies la criſe ne ſe fait pas aux jours déſignés par Hippocrate, comme le 7, le 14 &c. En effet, ne peut-il pas arriver par exemple, que la lune étant nouvelle le ſixième jour d'une fièvre, ſon effet ſur l'atmoſphère hâte le mouvement critique qui n'auroit eu lieu que le 7.

J'ajouterai ici l'extrait d'une diſſertation de M. Balfour, docteur en médecine, & chirurgien au ſervice de la compagnie anglaiſe des Indes orientales, concernant l'influence de la lune ſur les fièvres, *Calcutta* 1784 & Edimbourg 1785.

Il règne au Bengale, dit M. Balfour, une fièvre bilieuſe intermittente, ordinairement tierce ou quotidienne, quelquefois auſſi quarte. Sous quelque forme qu'elle ſe préſente, j'ai, dit-il, invariablement obſervé que ſa première attaque a lieu dans l'un des trois jours qui précèdent ou qui ſuivent la nouvelle ou la pleine lune; de ſorte que l'influence de cet aſtre ſur la fièvre dure ſix jours à chacune de ces époques. Ce médecin croit, ſans oſer pourtant l'aſſurer, que cette influence eſt plus forte dans les trois jours d'après, que dans les trois jours d'avant la nouvelle ou la pleine lune. Quant aux deux périodes, priſes dans leur totalité, il n'a pas obſervé de différence bien ſenſible entr'elles.

Suivant M. Balfour, la lune influe ſur les rechûtes, d'une manière encore plus marquée que ſur les premières attaques. Il y a, dit-il, des cas où il eſt ſi aſſuré de l'influence de cet aſtre, qu'il peut prédire les rechûtes avec autant d'exactitude que les phaſes même. Voici un fait bien remarquable qu'il rapporte. Pendant les années 1773 & 1774, étant médecin d'un régiment de Cipaies, il eut juſqu'à 400 ſoldats attaqués de fièvres. Bientôt, avec le ſecours des remèdes, le nombre de ces malades fut réduit à 70 ou 80; mais enſuite à chaque nouvelle ou pleine lune, ce nombre doubloit conſtamment, & il diminuoit de même pendant les huit jours qui ſéparoient les deux périodes, juſqu'à ce qu'il fût revenu au même point.

Sans doute, pourſuit cet auteur, il y avoit des attaques & des rechûtes qui arrivoient à des époques différentes de celles qui ont été indiquées: mais alors c'étoit avec des circonſtances qui contribuoient à rendre plus certaines encore, l'influence de la lune ſur les fièvres.

On ne ſauroit nier que tous ces faits ne ſoient très-dignes d'attention; mais ils ont grand beſoin d'être confirmés, avant de ſervir à fonder une théorie, & avant qu'on puiſſe en tirer des règles de pratique. (V. D.)

ASTROLOGIE. (*Hygiène*). (*Voyez* ASTRONOMIE.) (M. MACQUART)

ASTRONOMIE. (*Hygiène*).

Partie II, choſes improprement appellées non naturelles.

Claſſe I, *circumfuſa*, choſes environnantes.

Ordre I, atmoſphère.

Action I, influences.

Parmi les ſciences naturelles, qui ont occupé l'eſprit des ſavans, l'influence des aſtres, ou la connoiſſance de l'*aſtronomie*, mérite d'être diſtinguée. On ſait combien de controverſes & de diſputes ſe ſont élevées, ſur ce ſujet, parmi les médecins & les philoſophes de tous les âges; quelques-uns n'admettent aucun influence de la part des aſtres qui circulent autour du ſoleil, mais ils croyent que le ſoleil agit ſur tous les corps terreſtres. Ceux qui embraſſent cette opinion, prétendent, que les planètes & les étoiles fixes ſont ſi éloignées de notre globe, qu'il eſt impoſſible que la petite lueur qu'elles répandent puiſſe avoir quelque influence ſur lui, tandis que le ſoleil peut communiquer ſa douce influence juſqu'à la terre, & par ſa chaleur vivifiante donner en quelque ſorte la vie & une extenſion d'exiſtence à une foule d'animaux & de végétaux qui la recouvrent.

Les anglois ſur-tout ont penſé particulièrement que les aſtres avoient une influence marquée ſur tous les corps ſublunaires; ils ont cherché à prouver l'influence des aſtres, non-ſeulement relativement aux phénomènes des météores, mais encore par des rapports avec le corps humain.

C'étoit la doctrine des anciens, qui attribuoient aux aſtres une telle influence, qu'ils les regardoient comme la cauſe immédiate des divers accidens & des révolutions heureuſes ou malheureuſes qui arrivoient dans la vie. Ils étoient ſi prévenus en faveur de ce ſentiment qu'ils attribuoient la ſanté, les maladies, les tempéramens, les inclinations des hommes, le ſort même des empires, à l'influence des corps céleſtes.

On prétend que l'*aſtronomie*, ou la connoiſſance des aſtres, eſt due aux égyptiens, qui la tranſmirent aux autres nations, par leſquelles elle fut très accueillie; & c'étoit avec raiſon, puiſque cette ſcience a toujours été de la plus grande utilité aux hommes, ſoit pour calculer & meſurer les époques des tems, ſoit pour fixer la marche des planètes & prédire les éclipſes, ſoit pour jouir de la lumière qui en émane, ſoit pour en recevoir les influences douces & productives; c'eſt par le moyen des corps céleſtes que les hommes ont appris à mépriſer la fureur des flots & à ſe tranſporter à travers les mers au gré de leurs deſirs & de leur induſtrie.

Bien des perſonnes ſont perſuadés que les différentes ſituations ou poſitions des aſtres cauſent des changemens dans les ſaiſons différentes de l'année, produiſent en conſéquence des effets différens ſur les végétaux & ſur les animaux. On peut avoir cette idée, ſans embraſſer les opinions de cette ſcience ridicule & mépriſable, qu'on appelloit aſtrologie, qui, dépourvue de vérité & remplie de ſuperſtition, prédiſoit, par le moyen de ce qu'on nommoit horoſcope, la fortune, les maladies, la ſanté, la mort des hommes, en examinant l'aſpect & la poſition des aſtres à l'heure de leur naiſſance. C'eſt par une ſuite de cette charlatannerie qu'on a diſtingué les jours en heureux & en malheureux, & qu'on a compoſé des calendriers du deſtin des mortels.

On a pouſſé la ſottiſe juſqu'à fixer en médecine des jours propres à être ſaigné, purgé, &c., & juſqu'à menacer du courroux céleſte & de toute ſorte de maux ceux qui ne ſe conformeroient pas à ces oracles menſongers.

Il y a encore aujourd'hui, parmi le peuple, & même parmi les grands (qui ont ſouvent en partage avec la claſſe ſubalterne la plus aveugle crédulité) une foule de gens qui rendent hommage à l'aſtrologie & à beaucoup de ſes preſtiges; ils vont ſe faire dire, ce qu'ils appellent la bonne avanture, ſe faire tirer les cartes, chez des obſcurs & délés fripons, qui leur prennent leur argent en échange des abſurdités qu'ils leur débitent. Ce qu'il y a de dangereux dans

toutes ces pratiques ridicules & méprisables, c'eſt que la ſanté de beaucoup de gens puſillanimes, des femmes ſur-tout qui ſont très mobiles, ſe trouve altérée par des prédictions faites dans des circonſtances, où leur imagination, une fois frappée de l'objet redouté, en cherchant à s'inſtruire, a fini par s'affecter réellement, & par y trouver même le germe de la mort, cherchant à connoître l'époque à laquelle elle doit les enlever. Ces eſprits foibles, toujours occupés d'un mal qui s'aggrave de jour en jour juſqu'à l'inſtant prédit, finiſſent par être les victimes de leur abſurde curioſité. Mais en rejettant les ſuperſtitions fabuleuſes des aſtronomes & des aſtrologues, il ne ſeroit pas prudent de nier entièrement l'influence & le pouvoir des aſtres ſur les corps ſublunaires.

Hippocrate, dans ſon traité de l'air des eaux & des lieux, dit qu'on doit obſerver les changemens des ſaiſons, le lever & le coucher des aſtres, leurs cauſes, leurs effets, pour connoître ce que doit être l'année dans laquelle on entrera, que les corps céleſtes agiſſent ſur notre atmoſphère.

L'expérience, qui ſait mieux conduire au vrai, que tous les raiſonnemens, prouve que les aſtres ont une influence ſurprenante, non-ſeulement ſur les météores, mais encore ſur nos corps.

On a remarqué qu'à l'équinoxe du printems, la quantité & la violence des fièvres intermittentes diminue beaucoup, qu'à l'approche du ſolſtice d'été les fièvres quartes obſtinées, que l'automne produit pour l'ordinaire, & qui ſouvent ont été incurables dans l'hiver & le printems, ceſſent d'elles-mêmes, ou cèdent facilement aux remèdes qu'on emploie. On eſt encore bien ſûr que les humeurs de tous les corps éprouvent une eſpèce de fermentation, un mouvement plus conſidérable, vers l'équinoxe du printems & celui de l'automne, que dans aucun autre tems. C'eſt ce qui fait que tant de perſonnes ſont, à ces époques, tracaſſées par beaucoup de petites infirmités, que ceux, qui ſont ſujets aux hémorrhagies, en ont alors de plus fréquentes & de plus fortes, que les vieillards ſont plus tourmentés d'hémorrhoides, que les engorgemens prennent racine chez les femmes particulièrement. C'eſt la raiſon pour laquelle on a eu ſouvent raiſon d'ordonner dans ces momens des ſaignées aux perſonnes d'un tempérament pléthorique & ſujettes aux pertes de ſang.

Voilà en ſomme ce que les anciens ont obſervé de plus raiſonnable, relativement à l'influence des aſtres ſur les corps : la médecine pratique fera une attention plus grande à toutes les conſéquences qu'ils en ont pu tirer ; nous paſſerons actuellement aux idées plus modernes qu'on a acquis ſur la véritable action du ſoleil & de la lune, qui ſont véritablement les aſtres auxquels on peut remarquer des influences fortes & particulières ſur les corps ſublunaires. Les phyſiciens, qui ſe ſont occupés de la connoiſſance de l'atmoſphère, ont remarqué que c'étoit aux équinoxes du printems & de l'automne que les vents étoient plus conſidérables, que même, à ces époques, c'étoit plutôt à midi & à minuit qu'on en remarquoit mieux la force & les effets. La même choſe arrive lorſque la mer eſt extrêmement agitée, c'eſt-à-dire, lorſque la pleine lune a lieu.

Les agriculteurs & les marins y font une attention particulière, & ils ſavent les effets de la nouvelle & de la pleine lune. On a été long-tems à connoître l'action de cet aſtre, ſans rechercher philoſophiquement quelles pouvoient en être les cauſes, & pourquoi, à de certaines époques, les vents, ainſi que la mer, ſe trouvoient agités d'une manière particulière ; cependant on ſavoit depuis long-tems que le fluide, qui nous environne, ou l'atmoſphère, eſt ſubtil, peſant, élaſtique, que les couches ſupérieures compriment les inférieures, & que naturellement ſon action doit être égale ſur toutes les parties du globe. Mais ſi quelque cauſe extérieure & différente diminue ſa peſanteur dans quelques-unes de ſes parties, il faut néceſſairement que l'équilibre naturel à ce fluide, ſoit rompu ; c'eſt ce qu'il faut chercher dans une cauſe générale, qui, comme on l'a obſervé, diminue à certaines époques la force des vents, & les fait reparoître dans des tems déterminés.

Le grand Newton a deviné les cauſes de ces influences. Il a fait voir qu'elles étoient dues aux forces réunies ou ſéparées du ſoleil & de la lune, & comme les grands changemens, qui arrivent dans les eaux de la mer, ſont iſochrones avec ceux qui ſe font relativement aux vents, il paroît que la même loi les gouverne, & qu'on doit ſe rendre au principe du philoſophe anglois, c'eſt qu'on doit attribuer la même cauſe aux effets naturels qui ſont du même genre.

Comme c'eſt à la phyſique à developper tout ce qui eſt relatif au ſyſtème de l'attraction, nous n'entrerons pas dans les détails de cette belle découverte. Il ſuffit de ſavoir que le ſoleil agit conſtamment ſur notre globe par ſa chaleur qui varie relativement à ſon degré d'élévation, & qu'il donne des influences bien différentes à l'atmoſphère qui approche de la zone torride, ou à celle qui touche les poles, ainſi que l'a obſervé Halley, & qu'ainſi il peut porter plus ou moins ſon action ſur nos corps.

Mead a fait des recherches très-intéreſſantes pour développer l'influence de l'atmoſphère ſur les corps dans les tems où l'attraction newtonienne agit ſur les flots de la mer : il a remarqué que tous les animaux ont beſoin d'air pour exiſter, que ce fluide, par ſon poids & ſa force élaſtique, s'inſinue dans les trachées pulmonaires ; mais que, relativement

à ſa gravité, qui dépend, comme on l'a dit, de l'attraction, ſon action ſera plus ou moins forte ſur les organes dans leſquels il aura pénétré. Elle ſera encore relative à la poſition des animaux; car on ſait que dans les hautes montagnes, l'air eſt plus vif & plus pur que celui qu'on reſpire dans les vallées. Il produira donc ſur les corps des effets différens, ſelon les conſtitutions ſur leſquelles ſe portera cet agent: mais ſa pureté, ſa force pour le pénétrer, ſeront les plus puiſſans mobiles de leur action, & celle qui influera le plus ſur la ſanté. On peut voir à l'article AIR comment les différentes eſpèces de ce fluide peuvent agir ſur les individus. Il faut ſeulement faire attention que les effets, dont nous parlons, ſont d'autant plus ſenſibles ſur les corps qu'ils ſont plus foibles & plus délicats; que, quoique les aſtres, différens du ſoleil & de la lune, n'égalent pas en action ces deux globes, cependant ils peuvent bien avoir auſſi une influence ſur nos corps. Mead regarde leur concours comme ſi remarquable, qu'il leur attribue cette force ſubite & occulte de certaines maladies qui portent particulièrement leurs ravages chez certaines nations, mais dont la cauſe n'eſt pas également admiſe par tous les phyſiciens.

(M. MACQUART).

ASTRUC, (Jean,) naquit à Sauves gros bourg du bas-Languedoc, dans le diocèſe d'Alais, le 19 mars 1684, d'une famille honnête & alliée à pluſieurs maiſons nobles de la Provence. Son père, miniſtre proteſtant, abjura peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes, & ſe livra tout entier à la profeſſion d'avocat dans laquelle il s'acquit une grande réputation, & à l'éducation de ſes enfans dont les ſuccès firent le bonheur de ſa vieilleſſe.

Jean *Aſtruc* fit ſes premières études & ſon cours de philoſophie à Montpellier, où il fut reçu maître ès arts en 1700. Auſſi-tôt après, ſon choix le deſtina à étudier la médecine. Il reçut le degré de Bachelier en 1702, & commença dès ce moment ſa réputation. Né avec une mémoire heureuſe, avec un jugement ſain, & une force inaltérable de conſtitution, il n'a pas paſſé pendant 70 ans un ſeul moment qui n'ait été occupé à des travaux ſérieux & utiles. C'étoit en changeant d'objet de travail, qu'il trouvoit quelque eſpèce de repos. Tous les évènemens de ſa vie ſont des évènemens littéraires, & toutes les époques par leſquelles on peut la diviſer, ſont les dates des ouvrages utiles dont il a enrichi la profeſſion & la république de lettres.

Cette année même (1702) il publia une diſſertation à Montpellier *de motus fermentativi cauſâ*. Il s'agit dans cet ouvrage de la cauſe de l'impulſion de l'acide dans l'alkali, ce que nous appellons *effervescence*, & qu'on ne diſtinguoit pas encore de la fermentation.

On ſait (dit l'illuſtre auteur de qui nous empruntons ce que nous diſons ici de M. *Aſtruc* (1) que Sylvius de le Boë, Graaf & ſurtout Willis, avoient introduit cette théorie chymique dans les écoles, malheureuſement ſans connoître la vraie chymie. Cette ſcience commençoit à être cultivée à Paris par les ſoins de MM. Homberg & Geoffroy; mais avant que les obſervations des ſçavans faſſent loi dans les écoles, il s'écoule toujours quelques années. M. *Aſtruc* fit entrer les tourbillons, les exploſions de la matière ſubtile, dans la cauſe de l'effervescence; mais au-moins, ajouta-t-il des faits aux faits déjà connus; on entrevoit qu'il ne ſera pas long-temps la dupe de cette fauſſe phyſique. Cette diſſertation eſt l'ouvrage d'un jeune homme; mais elle fait concevoir les plus hautes eſpérances de ſon auteur; elle ſervit du moins à fixer ſur lui l'attention des médecins de ſon temps. Raymond Vieuſſens qui jouiſſoit à juſte titre de la plus grande réputation en anatomie, & qui avoit déjà publié ſon excellent traité ſur la neurologie, crut cet ouvrage d'un jeune homme digne d'une critique publique. M. *Aſtruc* y répondit avec les égards qu'il devoit à l'âge & au mérite de ſon adverſaire. (2).

Licentié le 12 octobre 1702, & docteur le 25 janvier 1703, M. *Aſtruc* ſentit toute la charge qu'il s'étoit impoſée; il ſuivit les actes de la faculté avec zèle & avec aſſiduité, il fréquenta les hôpitaux; & ne ſortoit de ſon cabinet que pour ces deux occupations. C'eſt-là le temps où il a embraſſé en grand, toute l'étendue de l'art auquel il s'adonnoit, & dont il vouloit augmenter la ſplendeur. La barbarie étoit bannie des écoles; mais la vérité n'y règnoit pas encore. Il ne s'agiſſoit pas, dans le commencement de ce ſiècle, de peſer les phénomènes, d'étudier les exceptions, de borner les règles, de s'arrêter où l'évidence nous abandonne. On ſuppoſoit le fait, il falloit l'expliquer; faire une hypothèſe qui quadrât bien avec les phénomènes, qui répondit bien à toutes les objections, étoit le chef-d'œuvre d'un profeſſeur.

Cette gloire à laquelle il avoit plus de droit qu'un autre, ne le ſatisfit pas. Cependant avant que d'oſer élever la voix, il fit des proviſions immenſes de travail & d'obſervations. Pendant ce ſéjour paiſible à Montpellier, il lut avec la plus grande application tous les auteurs anciens & modernes. Il en a fait des morceaux d'analyſe dans leſquels il auroit eu lui-même de la peine à ſe reconnoître, s'il n'eût été guidé par la ſévérité de ſa méthode. Il diviſoit la médecine en époques hiſtoriques; dans chaque époque, il ſuivit le plus ancien des auteurs, & preſque tou-

(1) Eloge hiſtorique de M. *Aſtruc*, par M. Lorry, docteur régent de la faculté de médecine de Paris. Cet éloge ſe trouve au commencement de l'ouvrage de M. *Aſtruc*, intitulé: *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la faculté de Montpellier.*

(2) *Reſponſio critica animadverſionibus F.R. Vieuſſens in tractatum de cauſâ motûs fermentativi. Monſpelii, apud* Péch, 1702 *in*-4°.

jours celui qui a travaillé d'après la ſeule nature, par conſéquent le meilleur ; il en fait l'analyſe exacte, & de-là en deſcendant ſuivant l'âge de chaque écrivain, il met à part ce que chacun d'eux a ajouté, & ce qu'ils ont de contraire entr'eux. Il pèſe enſuite leur autorité dans la balance de l'obſervation. Telle fut la méthode d'étudier de M. *Aſtruc* ; on la retrouve dans ſon traité des maladies vénériennes, & on oſe la propoſer pour règle à tous ceux qui voudront approfondir quelque partie de la médecine, qui toute entière étant une ſcience de faits, ne peut tirer de lumières que de la comparaiſon des faits entr'eux.

La phyſique de la médecine (dit M. Lorry que nous continuons de copier) ne conſiſte de même que dans les faits qui ne peuvent être unis que par les liens naturels. Ces liens ſont la méchanique & la chymie. Diſciple de Malpighi, de Boyle, de Bellini, & de Borelli, M. *Aſtruc* eſt un des premiers profeſſeurs qui ayent ſuivi l'ordre des démonſtrations mathématiques dans la phyſique du corps humain ; il eſt un des premiers auteurs de l'école, qui ait appris aux profeſſeurs à douter, à s'arrêter à propos, à obſerver la nature, & à avouer que ſouvent elle eſt au deſſus de leurs recherches. Il eſt un des premiers qui ait enſeigné aux écoliers, qu'une autorité quelque reſpectable qu'elle ſoit, ne peut jamais être irréfragable, & qu'elle doit être examinée avec le doute de l'obſervation. Pour étudier avec fruit la phyſique du corps humain, M. *Aſtruc* ſonde, par des recherches très-profondes, les myſtères de l'anatomie ; il y employa un temps très-conſidérable. Il ne peut pas être compté entre les anatomiſtes de notre ſiècle, parce qu'il n'a pas eu le temps de ſuivre ſes obſervations, de les vérifier, de les critiquer lui même ; mais du moins on ne peut pas nier que les remarques qu'il a faites ſur les appendices cécales de la matrice, dans ſon traité des maladies des femmes, ne nous annoncent un homme qui a beaucoup vu & bien vu, quoiqu'on puiſſe n'être pas d'accord avec lui ſur les conſéquences qu'il tire de ſes obſervations.

Telle fut la vie de M. *Aſtruc* depuis 1703 juſqu'en 1710 ; cet intervalle qui s'écoule entre le doctorat & le temps tumultueux où il faut qu'un médecin citoyen ſe dévoue lui & ſes travaux à l'utilité de la patrie, & où il commence à ſubir l'eſclavage fatiguant de la pratique, eſt ſans doute le temps le plus heureux du médecin, *ſua ſi bona norit* ; c'eſt le moment où l'on peut avancer à grands pas dans le chemin de la vérité ; obſerver ſans interruption, ſans paſſion, ſans préjugé. Enfin c'eſt celui où on ne trouve pas à ſes cotés tant de parleurs hardis, qui aſſomment un ſçavant de leur réputation, & qui ne doutent de rien, parce qu'ils ignorent preſque tout. Ce qui lui donnoit de nouvelles vues lui appartenoit de droit, & entroit dans ſes études. Tantôt il étudioit l'hiſtoire naturelle ; mais toujours dans les grandes vues d'utilité publique, & ſurtout des avantages de la province qu'il habitoit, & qu'il chériſſoit ; tantôt pour faire connoître l'ancienne ſplendeur de cette province, il recherchoit les monumens antiques, les expliquoit & critiquoit les auteurs les plus ſçavans (1). Un de ſes plus grands plaiſirs, un de ſes délaſſemens les plus agréables, étoit de penſer & de parler métaphyſique. Cette étude lui étoit chère, & il l'auroit préférée aux autres, ſi l'amour de la patrie ne l'eut pas forcé à ſuivre une autre carrière. Mais l'objet principal de ſes études étoit d'introduire dans les écoles de médecine la ſaine phyſique, & le gout des expériences, dont les univerſités commençoient à retentir ; mais dont on connoiſſoit à peine les fruits, qu'on ne devoit gouter, que quand il a été permis aux profeſſeurs d'avouer qu'ils ignoroient quelque choſe.

Après une auſſi longue retraite philoſophique, il ſe crut en droit de rompre le ſilence & donna en 1710 une diſſertation phyſico-mathématique ſur le mouvement muſculaire. Cette diſſertation (2) eut une réputation ſi brillante, qu'à peine avoit-elle paru, Manget crut devoir l'inſérer dans ſon *theatrum anatomicum*. Elle eſt écrite dans les principes de Borelli, & dans l'ordre mathématique que notre auteur introduiſoit dans les écoles. Elle joint à la clarté une élégance de ſtyle qu'on paroiſſoit avoir trop négligée depuis quelques années à Montpellier. Ce fut auſſi cette même année qu'il lut à la ſociété royale des ſciences de Montpellier, dont il étoit membre, une diſſertation ſur la digeſtion dont il fut beaucoup queſtion quelques années après.

Il ſe crut enfin appellé à profeſſer, & qui pouvoit l'être mieux que lui ? Lorſque Chirac fut appellé par le duc d'Orléans pour le ſuivre à l'armée, il le chargea de faire ſes leçons en ſon abſence, en qualité de ſubſtitut ; ce qui fut agréé par la faculté. Il remplit le même emploi les trois années ſuivantes, 1707, 1708, & 1709. Ayant appris qu'on alloit ouvrir un concours dans l'univerſité de Toulouſe, en 1710, pour remplir trois chaires de médecine qui étoient vacantes ; il y alla, fut admis au concours, & obtint la chaire d'anatomie dont il prit poſſeſſion en 1711. En quittant Montpellier, il regretta cette patrie qu'il s'étoit adoptée, qui ſeule étoit capable de fixer ſes deſirs & d'être le prix de ſon émulation. Ce fut à Toulouſe qu'il publia ſon traité ſur la nature de la digeſtion, (3) ſur le-

(1) *Mémoire ſur les pétrifications de Boutonnet*, petit village près de Montpellier, 1708 ; *conjectures ſur le redreſſement des plantes inclinées à l'hiſtoire*. Mém. de l'acad. des ſciences, 1708.

(2) Diſſertatio phyſica de motu muſculari, 1710, *in*-12, *Montpelii apud Pech.*

(3) Traité de la cauſe de la digeſtion, où l'on réfute le nouveau ſyſtême de la trituration & du broyement, & où l'on

quel il s'étoit déjà expliqué (1). Cette queſtion étoit alors très-fameuſe à Paris. M. Hecquet ſoutenoit la trituration avec feu. Pitcarn, profeſſeur écoſſois, que ſa réputation avoit fait appeler à Leyde, la regardoit comme une invention qui lui étoit propre; avant lui, elle n'avoit été propoſée que par Leuwenhoek, qui, quand il n'avoit pas les yeux armés d'un microſcope, étoit un phyſicien d'une autorité très-médiocre. Les deux parties convenoient que l'*atteri cibos* d'Eraſiſtrate n'étoit autre choſe que la trituration. Prétendre exclure une des cauſes de la digeſtion étoit donner une extenſion violente à l'autre. M. *Aſtruc* diminua trop les forces des ſolides que les triturans augmentoient prodigieuſement. Quelques mathématiciens écrivirent contre lui; Pitcarn qui, du fond de l'Ecoſſe où il s'étoit retiré, paroiſſoit vouloir régner ſur toute la médecine, qu'il ignoroit aſſez pour la réduire à trois probêmes, ne lui répondit que par une plaiſanterie baſſe & déplacée, pendant qu'un de ſes diſciples nommé Thomas Boër, lui prêta ſon nom & ſa plume pour répondre à M. *Aſtruc*, ſans urbanité, avec dédain & d'un ſtyle qui tient encore à la barbarie des ſiècles précédens, où les ſavans, dans leurs querelles littéraires, ſe diſoient les plus groſſières injures. M. *Aſtruc* prit un ton tout différent pour lui répondre dans une lettre adreſſée à un médecin de la faculté de Paris qui fut imprimée à Toulouſe en 1715. (2) Hecquet ſe conduiſit vis-à-vis de M. *Aſtruc* d'une manière honnête & toute différente de celle de Pitcarn & de ſon diſciple (3).

Dans de pareilles diſputes il eſt aſſez inutile de chercher de quel parti ſe range la victoire; chacun reſte perſuadé de la vérité de ſon opinion; mais du moins le public profite toujours des obſervations ſavantes que chaque adverſaire a occaſion de ſemer dans le cours de la diſpute. La diſſertation de M. *Aſtruc*, pleine de faits & d'expériences, appuyant toutes ſes concluſions ſur les vrais principes de la phyſique, nous a laiſſé de nouvelles vues, qu'on peut appliquer à un uſage plus légitime. Cet ouvrage étoit un de ceux de ſa jeuneſſe dont il faiſoit le plus de cas, & il les jugeoit très-ſévèrement. Ces travaux publics avoient acquis à M. *Aſtruc* une très-juſte réputation, quand Chirac & Vieuſſens eurent entr'eux une violente diſpute au ſujet de l'acide que ce dernier prétendoit ſavoir extraire du ſang à l'excluſion de tout autre auteur. Pour l'extraire, il joignoit au *caput mortuum* du ſang diſtillé une terre bolaire. Il n'avoit pas réfléchi que le bol, à la violence du feu, fournit réellement un acide. Chirac, au lieu de ſentir le faux des prétentions de Vieuſſens, s'attribue l'honneur de cette découverte, & accuſa ſon adverſaire de plagiat. Après beaucoup d'écrits injurieux publiés de part & d'autre, & oubliés heureuſement par tous les deux; on prit M. *Aſtruc* pour arbitre. Il falloit que ſon ſavoir & ſa probité fuſſent en grand crédit. Chirac ſe regardoit comme le premier médecin de l'Europe, & portoit la haute idée qu'il avoit de lui-même juſqu'au mépris pour les autres médecins. Vieuſſens n'étoit pas moins fier de l'eſtime univerſelle que ſa neurologie lui avoit juſtement mérité dans toute l'Europe. M. *Aſtruc* leur démontra à l'un & à l'autre que la découverte n'étoit rien moins que réelle, & qu'il étoit ridicule de ſe diſputer pour un être de raiſon; que tout l'acide de la diſtillation dépendoit du bol. On ignore de quelle façon Vieuſſens prit ce jugement; mais M. Chirac eut la généroſité de n'en pas moins eſtimer ſon auteur; puiſqu'obligé de ſe fixer à la cour en 1715, il demanda & obtint pour M. *Aſtruc* l'exercice & la ſurvivance de ſa place; mais la chaire dont jouiſſoit Jacques Chaſtellain, ayant vaqué par ſa mort, *Aſtruc* la ſollicita, l'obtint & en prit poſſeſſion en 1716. Il devint par-là profeſſeur en titre. C'eſt dans ce temps qu'il développa les rares talens que nous lui avons vu conſerver juſques dans la dernière vieilleſſe, pour définir avec juſteſſe, diviſer avec exactitude, expoſer avec méthode & avec clarté juſqu'aux moindres circonſtances de ſon ſujet. Il rapportoit à leur place les ſentimens des auteurs qui lui ſervoient de guide, il les réfutoit ſans aigreur, les louoit ſans reſtriction, & ſur-tout parloit peu de lui; il falloit qu'il y fût forcé, & alors il le faiſoit ſans la moindre vanité.

M. *Aſtruc* a eu une étendue de talens qui étonne; mais de tous celui qui étoit le plus frappant, étoit celui d'enſeigner. Il étoit profeſſeur par goût & par nature. Il avoit l'art de conduire & de former, pour ainſi dire, la mémoire de ſes auditeurs. Sans travail, on retenoit preſque l'eſſentiel de ces diſcours rapides

---

prouve que les alimens ſont digérés & convertis en chyle par une véritable fermentation, 1714, *in*-8°. Toulouſe chez Colomiez.

(1) Mémoire ſur la cauſe de la digeſtion des alimens. Montpellier, 1711, *in*-4°. Paris, 1711, *in* 8°. Il ſe trouve dans la collection des Mémoires de l'académie de Montpellier. Lyon, 1766, *in*-4°.

De la digeſtion des animaux pour démontrer qu'elle ſe fait par un levain. Paris, 1710, *in*-12.

(2) Epiſtolæ Joannis *Aſtruc*, quibus reſpondetur epiſtolari diſſertationi Thomæ Boëri de concoctione, 1715.

(3) La nouvelle diſſertation qui vient de paroître contre le ſyſtême de la trituration, demande qu'on ajoute ici quelque choſe de phyſiologie aux réponſes que j'ai déjà faites dans la première partie. Cette diſſertation étant de M. *Aſtruc*, habile médecin de Montpellier, connu déjà par le ſavant traité du cœur qu'il a donné au public, on ne peut ſe rendre ſourd aux réflexions ſenſées d'un tel antagoniſte, dont l'honneur de la profeſſion & l'amour de la vérité paroiſſent animer la plume. Ses objections, d'ailleurs, partent d'un fonds de ſcience qui leur attire de l'attention, découvrent de nouveaux jours, ou préparent à de nouvelles lumières. Il eſt enfin un de ces hommes que les ſciences n'ont fait que polir, & avec lequel on ne craint pas de ſe commettre, parce que la diſpute en lui n'intéreſſant pas le cœur, on peut eſpérer d'un bon eſprit, ſans rien appréhender de la paſſion. *Voyez de la digeſtion & des maladies de l'eſtomac, tome II, p. 414.*

pides qui ſe font ordinairement à peine comprendre aux commençans ; véritablement éloquent, il plaçoit des reflexions ſi juſtes auprès des vérités, elles en couloient ſi naturellement, que l'attention ſe trouvoit fixée ſans travail & ſans gêne. Les graces du ſtyle qu'on néglige trop ſouvent, prêtoient encore des charmes à ſes diſcours, peut-être auſſi la gravité importante de la figure lui donnoit-elle un nouveau droit à ſe faire écouter.

M. *Aſtruc*, outre ſes leçons verbales, dicta quelques traités. On a de lui une phyſiologie manuſcrite, dont on fait encore grand cas dans les écoles, & que les étudians copient avec ardeur. Mais les grands travaux que beaucoup d'hommes illuſtres ont ajouté à la phyſique du corps humain, ont rendu ces cahiers d'autant moins importans, que M. *Aſtruc* n'a jamais voulu les rendre dignes du public. Tout ce qui étoit travail inutile, n'eut jamais aucun droit ſur lui. Il détournoit avec modeſtie de cette lecture ceux qui lui en parloient.

Cependant ſa grande réputation engagea un médecin, nommé la Motte, à publier une thérapeutique qu'il avoit dictée de même à Montpellier ; mais il le fit en s'en arrogeant la gloire, & de peur qu'on ne reconnût ſon auteur, il y ajouta du ſien, ce qui gâta l'ouvrage & le rendit moins bon qu'il n'étoit. Le génie de M. *Aſtruc* perçoit encore ſous ces déguiſemens. On le reconnut à Genève, où on ne laiſſa pas de l'imprimer en ajoutant le nom de ſon véritable auteur. Mais M. *Aſtruc* le déſavouoit comme une production qui s'étoit altérée dans des mains étrangères (1). Il n'en étoit pas de même de la pathologie, imprimée dix ans après ſous ſon nom ; il l'avouoit & convenoit qu'il y a peu de choſes à y changer (2). Occupé de tant de travaux, méditant des projets plus grands encore, nous ne devons pas être étonnés, ſi, depuis ſon inſtallation juſqu'en 1725, il n'a rien donné de bien conſidérable à l'impreſſion. Cependant il a publié quelques diſſertations pour les théſes auxquelles il préſidoit ; telle eſt celle où il diſcute quelle opération convient à la fiſtule de l'anus, publiée en 1718 (3) ; celle qu'il a fait ſoutenir en 1719 ſur l'hydrophobie, où l'érudition, la plus variée amuſe & inſtruit, & où il aſſure au mercure la propriété d'être l'antidote de ce poiſon (4).

M. *Aſtruc* avoit conſervé un goût décidé pour les recherches métaphyſiques ; elles le délaſſoient de ſes travaux phyſiques. Ces vérités avoient pour lui un attrait, qui ſouvent le ramenoient à la théologie la plus profonde. Il l'avoit étudiée en chrétien ſoumis ; mais en philoſophe qui ne l'arrêtoit préciſément qu'aux bornes preſcrites par la foi. Toutes les fois qu'il pouvoit faire quadrer les vérités métaphyſiques avec la phyſique, il étoit véritablement content de lui-même. Et de tous ſes ouvrages ceux qui réuniſſoient ce double avantage étoient ceux qui lui plaiſoient le plus. Il commença en 1719 à parler publiquement de la métaphyſique dans une diſſertation qu'il donna *de ſenſatione*. Il y revint en 1720 & en 1723, en donnant deux nouvelles diſſertations, l'une *de phantaſiâ & imaginatione*, la ſeconde *de judicii exercitio* (5). Nourri dans les principes de Mallebranche, il s'y étoit livré avec tout le feu que cet auteur ſait communiquer à ſes lecteurs. La lecture du livre de Locke, ſur l'entendement humain, avoit fait tomber cette effervescence ; elle lui avoit appris le mérite de l'obſervation, & l'art de combiner avec ſageſſe ſes réflexions. Il en étoit reſulté dans ſa tête une eſpèce de phyſique des ſens, qu'il vouloit donner au public, & qu'il intituloit *de animiſtica*. L'envie de perfectionner cet ouvrage l'occupoit toujours. Toutes les fois qu'il pouvoit parler philoſophiquement de l'ame, de ſes liaiſons avec le corps, & de la méchanique intermédiaire, qui, placée ſur les confins de cette région inconnue, eſt toujours obſcure, toujours épineuſe, il le faiſoit avec complaiſance.

La réputation de M. *Aſtruc* croiſſoit de jour en jour. Les acclamations de ſes écoliers le rendoient célèbre dans toute l'Europe. La cour retentit enfin de ces éloges. On crut devoir lui donner des marques d'attention ; en un mot le récompenſer & l'encourager. Le roi lui donna une penſion de 700 liv. il n'avoit point ſollicité cette grace, elle alla le chercher à Montpellier en 1720. L'année ſuivante M. Dodart, premier médecin, inſtruit des recherches qu'il avoit faites ſur l'hiſtoire naturelle de ſa province, le nomma inſpecteur des eaux minérales de Languedoc. Ce fut dans le même tems que la contagion, s'étant répandue de Marſeille dans la Provence, la crainte de la peſte allarma toute la France. M. *Aſtruc* qui n'étudioit pas ce que penſoient les gens en place pour former ſon avis, prononça, en 1721, que ce fléau étoit contagieux, &

(1) *Tractatus therapeuticus. Genevæ*, 1743.

(2) *Tractatus pathologicus*, in-8. *Genevæ*, 1753. *Pariſiis apud Cavelier*, 1767, *editio quarta.*

(3) *Quæſtio an fiſtulis ani chirurgica diſſectio? Monſpellii*, 1718, in-12, *apud Martel.* Il recommande lorſque la fiſtule commence à ſe former, les injections avec une eau ſtyptique de M. Matte, & enſuite l'opération telle qu'on la pratiqua ſur Louis XIV, & telle qu'elle eſt décrite par Dionis.

(4) *Diſſertatio medica de hydrophobiâ*, 1720.

(4) *Diſſertatio de ſenſatione Monſpellii apud Pech.* 1720. in-8.

Quæſtio medica de naturali & præternaturali judicii exercitio... An judicii exercitium ſive rectum, ſive depravatum, à cerebri mechaniſmo, & quâ ratione dependeat. Monſpellii apud Pech. 1720. *Voyez* l'abbé Goujet, hiſt. du coll. roy. p. 239.

Diſputatio de phantaſiâ & imaginatione Monſpellii, 1723, in-8. *Voyez* Portal, hiſt. de l'anat. tome IV, page 302.

qu'étant étranger à nos climats, introduit par le commerce, il falloit, pour l'extirper, borner la contagion (1). Cette opinion étoit celle de tous les médecins & de tous les hiſtoriens; cependant par un zèle indiſcret, capable d'inſpirer au peuple une ſécurité dangereuſe, ſi la frayeur étoit ſuſceptible de conſeils, des médecins fameux, ſortis de l'école de Montpellier, ſoutinrent que la contagion étoit une chimère, accréditée par la frayeur. Ils s'exposèrent en conſéquence de leurs principes avec une témérité heureuſe à tous les dangers de la peſte. Nous ne parlerons pas (dit M. Lorry) des différens écrits que cette opinion occaſionna; mais celui, par lequel M. *Aſtruc* leur repondit, contient une érudition hiſtorique, variée & exacte, une ſuite de raiſons dévéloppées & d'objections refutées avec tant de force, qu'on y voit toute la maturité de ſon génie, toute l'étendue de ſes connoiſſances, & que l'opinion de ſes adverſaires y eſt terraſſée de façon à ne jamais ſe relever (2); il remporta une victoire complette, exemple aſſez rare dans la republique des lettres.

Au milieu de cette conteſtation il en eut une plus légere ſur un fait purement phyſique, qui eſt la cauſe de l'intercalation de la fontaine de Fonteſt Orbe en Languedoc. Il n'étoit pas de même avis que le P. Planque de l'oratoire ſur l'explication de ce phénomène. Ils ſe ſont réunis depuis. L'hiſtoire de ce leger différend littéraire fut imprimée à Toulouſe en 1731, notre auteur étant à Paris.

Quelque agrément qu'eut M. *Aſtruc* à Montpellier, il s'apperçut enfin que la maſſe de ſes recherches augmentant, il manquoit de moyens pour les perfectionner. Son grand ouvrage *de morbis venereis*, qu'il méditoit depuis long-tems, ſes recherches ſur la faculté de Montpellier, ouvrage auquel il étoit fort attaché, exigeoient qu'il vint puiſer à la ſource des manuſcrits. Il ſe détermina à quitter Montpellier, & vint à Paris avec un nombre conſidérable d'ouvrages qui n'attendoient de nouvelles perfections que du commerce des ſavans & des richeſſes de la capitale; il comptoit ſe concentrer dans les bibliotheques; mais ſon grand nom ne lui permit pas de s'y enfermer. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, l'appella auprès de lui, en qualité de ſon premier médecin, en 1729; les conditions étoient utiles & honorables. Il s'y rendit; mais M. *Aſtruc* à la cour étoit déplacé. Sa façon de penſer libre, hardie, toute de lui, ſa fermeté dans ſes opinions, le rendoient peu propre au commerce des grands. Il s'ennuya bientôt de ce ſéjour, & ſous prétexte de quelques affaires de famille, il obtint un congé paſſager, rempli d'éloges & d'invitations à un prompt retour; mais il renonça abſolument à la Saxe. Il y a apparence que la diſgrace du comte d'Hoym, avec qui il avoit des liaiſons, le dégouta de cette cour. On a trouvé dans ſes papiers une apologie de ce miniſtre. Il revint donc retrouver ſes livres & ſes amis, attraits flatteurs pour un homme qui ſait penſer, mais auxquels les hommes ordinaires ſont toujours étonnés qu'on puiſſe faire des ſacrifices.

Dans le même tems la ville de Toulouſe fit éclater ſa reconnoiſſance, en le nommant capitoul. Il y avoit enſeigné l'anatomie qui y étoit oubliée, il avoit rétabli l'amphithéatre anatomique, en avoit orné le frontiſpice de très-beaux vers latins. La nobleſſe héréditaire, qui eſt attachée au capitoulat, fait rechercher cette dignité. La nobleſſe d'un ſavant conſiſte dans l'étendue d'un ſavoir inacceſſible au vulgaire, & dans l'uſage précieux qu'il en ſait faire pour la ſociété; mais les ſuffrages libres de la patrie, qui recompenſe un citoyen utile, ne ſont pas moins chers à ſon cœur. On offrit cette dignité à M. *Aſtruc*, qui l'accepta comme un témoignage honorable, rendu à ſes ſervices. Cette offre étoit d'autant plus flatteuſe pour lui, que la province, en le nommant, ne pouvoit pas ignorer qu'il étoit abſolument perdu pour elle.

Son retour en France & la préférence qu'il avoit donnée à ſes travaux, ſur le commerce des cours, ne fut point regardé comme l'effet de l'inconſtance. Auſſi preſque à ſon retour, fut-il décoré du titre de médecin conſultant du roi en 1730, & l'année ſuivante, M. Geoffroy, doyen de la faculté de Paris & profeſſeur au college royal, étant mort au grand regret de tous ceux qui s'intéreſſoient aux progrès de la phyſique & de la médecine, on crut réparer cette perte immenſe, en nommant M. *Aſtruc* à cette chaire (1). Il fut donc enfin fixé dans la capitale ſuivant ſon goût, c'eſt-à-dire, pour y enſeigner. Perſonne ne l'a fait avec plus d'exactitude que lui juſqu'à ſa mort. En ſix ans il expliquoit en latin (ou en françois) à ſes auditeurs toutes les maladies & la méthode de les traiter dans le plus grand détail. Toujours le premier à l'heure indiquée, il parloit pendant une heure entière avec une facilité & une méthode dont il eſt peu d'exemples, & qu'on croiroit à peine poſſible. Rien n'étoit préparé. Lui faiſoit-on une objection, il y répondoit ſur-le-champ,

(1) Diſſertation ſur l'origine des maladies épidémiques, particulièrement de la peſte, 1722, *in*-8.

(2) Diſſertation ſur la peſte de Provence, 1720. *in*-8. Montpellier, 1722, *in*-8. Cette diſſertation a été traduite en latin, & accompagnée de ſavantes notes par J. J. Scheuchzer. Zurich., 1721, *in*-4. de 62 p. *Voyez* journ. des ſav. 1722, page 136 & ſuivantes.

Diſſertation ſur la contagion de la peſte, où l'on prouve que cette maladie eſt véritablement contagieuſe, & où l'on répond aux difficultés qu'on oppoſe contre ce ſentiment. Toulouſe, Deſclaſſeaux, 1724, 1725, *in*-8.

(1) Vers le même tems M. *Aſtruc* fut fait médecin du duc d'Orléans.

& c'étoit ſouvent une occaſion de dévélopper de nouvelles vérités, ou de donner à ſes auditeurs, ſans réſerve, des traits d'érudition & de critique qui n'étoient connus que de lui. J'ai vu, (continue M. Lorry) des étrangers après avoir entendu les plus grands profeſſeurs des écoles de Hollande & d'Allemagne, reſter étonnés de la juſteſſe des raiſonnemens de M. *Aſtruc*, des graces de ſon ſtyle; & bien des gens, auxquels la médecine étoit indifférente, ſuivoient ſes leçons comme des modèles de belle latinité. Cette occupation étoit pour lui un moment de plaiſir. D'ailleurs il pratiqua bientôt la médecine avec la vogue d'un médecin qui paroit ſur l'horiſon, annoncé par d'excellens ouvrages, accueilli par les ſuffrages de ſes confrères, & par l'eſtime de tous les ſavans avec qui il figuroit; mais il ne s'y livroit qu'avec ſageſſe. Son nom étoit ſi celebre, que lorſqu'il parut à Paris, on s'attendoit à lui voir faire des miracles. Modeſte & ſage, il rejettoit avec pudeur ces éloges déshonorans dont le vulgaire ébloui accable tous ceux qui ſont nouveaux pour lui. Il les fit bientôt taire en ne s'y prêtant pas, en ne parlant jamais de lui-même, en faiſant croire poſſible qu'un autre médecin que lui eut du mérite. Auſſi écoutoit-il tous ſes confrères. Cependant il ne ſacrifioit point ſon opinion à la légereté des idoles que le peuple s'étoit élevées. Ils s'en vengeoient en exaltant ſa théorie aux dépens de ſa pratique, diſtinction auſſi odieuſe que frivole, mais qui contient du moins un hommage perfide, que l'ignorance rend au ſavoir. Il mépriſoit leur éclat paſſager. En effet qu'il eſt facile à mépriſer, quand on jette un coup d'œil ſur les héros du jour, quand on voit marcher dans le public d'un pas égal l'ignorant audacieux, qui enchaîne à ſon char une troupe de ſots, en parlant avec impudence de lui-même; le bouffon fade, & la ſingularité bruſque de l'homme à incartades, qui, pourvû qu'il ſe diſtingue, ſe ſoucie fort peu de paroître ſingulier. Que peut faire au milieu de ces perſonnages ridicules un homme ſage & éclairé? Parler vrai, quand on l'interroge, & détourner les yeux de ces charlataneries qu'il mépriſe? C'eſt ce que fit M. *Aſtruc*; il crut être d'une bien plus grande utilité à ſa patrie, en conſacrant à la poſtérité la vérité dans ſes écrits; auſſi ſe hata-t-il, au milieu de cette vie tumultueuſe & agitée, de nous donner, en 1736, ſon grand ouvrage *de morbis venereis*. (1)

Les maladies honteuſes, ſuites preſque inévitables de la débauche, ſont un objet de travail d'une étendue immenſe pour un médecin. Il eſt ſouvent difficile d'appercevoir leur exiſtence, quand elles ſont maſquées par des ſymptômes étrangers.... Beaucoup d'auteurs illuſtres avoient exercé leurs talens ſur un champ auſſi vaſte, depuis l'origine de cette maladie, juſqu'à ce jour; beaucoup d'autres eſclaves d'un intérêt ſordide, avoient enveloppé d'erreurs, des vérités éparſes; en un mot, aucun champ de la medecine n'étoit ſi occupé par la charlatanerie, par l'ignorance, & par la mauvaiſe foi. On peut aſſurer que M. *Aſtruc* l'a entièrement défriché: on admire ſon courage quand on conſidere la quantité de travaux qu'il a fallu employer à cet ouvrage; le grand nombre d'auteurs intéreſſés qu'il a fallu démaſquer, de protecteurs qu'il a fallu outrager. Il a commencé par démêler l'hiſtoire de la maladie; cette hiſtoire eſt un prodige de critique & d'érudition.... L'expoſition des ſymptômes qu'il ſuit partie par partie, les différentes eſpèces de déguiſement que ce levain emprunte des autres maux, les phaſes qu'il ſuit depuis ſon principe juſqu'à la fin, les dangers qu'il occaſionne, forment la ſeconde partie de cet ouvrage, qui montre, combien l'auteur étoit conſommé dans la médecine pratique: il ſeroit à ſouhaiter (dit M. Lorry) qu'il eut voulu pouſſer ſes recherches juſqu'aux effets de ce levain dégénéré, qu'il eût examiné ſi, en dégénérant, il n'a pas produit des maladies différentes de lui-même, comme le rachitis, maladie plus nouvelle encore.... Mais ſi nous examinons ſes travaux du point duquel il eſt parti, M. *Aſtruc* en a fait plus qu'on n'en pouvoit attendre d'un ſeul homme; en un mot, plus qu'on n'en a fait depuis deux ſiècles.

Il n'eſt pas de médecin verſé dans la lecture des auteurs, tant anciens que modernes, qui ne ſoit effrayé du fatras d'écrivains qu'il lui a fallu débrouiller, des dégouts qu'il lui a fallu eſſuyer, de la juſteſſe qu'il a été obligé d'avoir pour apprécier dans l'hiſtoire du traitement de cette maladie, ce qu'il y avoit de bon, de ce qui étoit futil ou même mauvais, toujours propoſé avec audace, quelquefois avec ſerment, toujours appuyé d'obſervations preſque toujours déguiſées, quelquefois par l'ignorance, le plus ſouvent par la mauvaiſe foi. C'eſt ici le triomphe de M. *Aſtruc*, il n'a rien omis, il a tout ſondé, tout examiné; il ne s'égare pas un moment.... Il a fallu à l'auteur non ſeulement un appareil immenſe de ſavoir médicinal; mais un courage preſque héroïque pour ſuivre la vérité à travers les pièges que lui tendoit la cupidité. Auſſi ce livre, qui lui a donné tant de gloire, a-t-il

(1) *De morbis venereis libri ſex, in quibus differitur tum de origine, propagatione & contagione horum affectuum in genere, tum de ſingulorum naturâ, æriologiâ & therapeiâ, cum brevi analyſi & epicriſi operum plerorum quæ, quæ de eodem argumento ſcripta ſunt*, in-4. 1735, réimprimé à Bâle, en 1738, par Jean Rodolphe Im-Hoff. avec le même titre, & l'annonce de Paris; traduit en anglois, en 1737, par Guillaume Barrowby de Londres, Bachelier en médecine, 2 vol. in-8.; en françois, par Auguſtin François Jault d'Orgele, en Franche Comté, diocèſe de Beſançon. Paris, Cavelier, 1740, in-12. 3 vol., réimprimé en latin, ſous le titre *de morbis venereis libri novem, &c., Lutetiæ Pariſiorum. Apud Guillel. Cavelier*, 1740, 2 vol. *in*-4. traduit en françois, 1743, 4 vol. *in*-12, 1755, 4 vol. *in*-12, 1777, 4 vol. *in* 12, avec des remarques de M. Louis, chirurgien de Paris. Cet ouvrage a auſſi été traduit en allemand.

ſouvent troublé le repos de ſes jours. Tout Paris ſe ſouvient d'un procès qu'il a été obligé de ſoutenir, & qu'il a gagné, pour avoir parlé trop légèrement, diſoit-on, d'un homme oublié aujourd'hui (1). Il avoit appris, au milieu de tant d'ouvrages miſérables, qu'il avoit été obligé de feuilleter, à ſe méfier des hommes toutes les fois que leur intérêt ſe trouve en compromis avec l'utilité publique; & ſi, dans les derniers tems de ſa vie, il paroit avoir mal accueilli des méthodes eſtimables, on doit le pardonner à un homme honnête & ferme dans le chemin de la vérité, qui, pendant le cours d'une longue vie, avoit vu la plûpart des hommes occupés à tromper leurs ſemblables, pendant que ceux-ci, de leur côté, tantôt par enthouſiaſme, tantôt par ſottiſe, toujours par défaut de reflexion, courent au-devant de l'erreur.

On a reproché à la méthode du traitement, propoſée par M. *Aſtruc*, d'être trop uniforme, de n'être pas toujours pliée aux différentes circonſtances, qui peuvent accompagner la maladie. Il n'eſt point de méthode générale qui n'ait de défaut. Les livres comme les loix écrites, ne peuvent pas comprendre toutes les combinaiſons, c'eſt pour cela qu'un homme inſtruit eſt néceſſaire pour en diriger les principes. Loin d'adopter une méthode univerſelle, il étoit le grand ennemi de celles qui paroiſſoient ſe préſenter comme excluſives à toute autre; Sa méfiance étoit juſte, elle doit être une loi pour tout homme ſage en médecine.... Au milieu des travaux les plus faſtidieux, des controverſes perpétuelles, & d'une pratique très-nombreuſe, M. *Aſtruc* trouva un délaſſement à donner au public des mémoires qu'il avoit compoſés en différens tems de ſa vie ſur les antiquités & ſur l'hiſtoire naturelle du Languedoc. Il y examine la poſition des routes romaines, & des différens campemens des empereurs dans cette province. Il recherche les origines de la langue, les changemens des noms & des lieux. Il fouille l'ancien ſol de la province, examine les terreins que la mer a engloutis, ceux qu'elle a laiſſé découverts. Il deſcend en médecin dans l'hiſtoire des eaux minérales, des fleuves qui ſe perdent ſous terre, il reſtitue & corrige les textes des anciens auteurs qui ont parlé de cette province (2). Un homme qui auroit vieilli dans l'étude de l'antiquité, ſe feroit honneur d'un pareil ouvrage, & cependant c'eſt le fruit du loiſir d'un médecin occupé de ſa profeſſion, méditant de grands ouvrages, & vivant dans un combat perpétuel contre la charlatanerie. Auſſi M. *Aſtruc* travailloit-il une grande partie de ſes nuits. On l'a trouvé, pendant l'hiver le plus rigoureux, à trois heures du matin, dans un âge avancé, étudiant ſans feu, à la lueur d'une lampe; il avoit perdu toutes les ſenſations, & les avoit enſevelies dans ſon travail. On ſe reprochoit d'interrompre le ſommeil d'un homme ſi précieux, on ne troubloit que ſes études.

Il avoit depuis long-tems formé le deſſein de publier l'hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier, dans laquelle il avoit été nourri & qu'il chériſſoit; il avoit même annoncé ce projet dans la ſeconde édition de ſon traité *de morbis venereis*, quand le fameux procès de la faculté de médecine de Paris, contre les chirurgiens, l'engagea dans de nouveaux travaux, & dans des travaux polemiques. Ce procès paroiſſoit par lui-même indifférent à M. *Aſtruc*, qui n'étoit pas membre de la faculté; mais il crut voir la gloire de la profeſſion compromiſe. Il n'attendit pas d'autre ſignal. Il fit paroître ſucceſſivement cinq lettres qui furent regardées comme d'un très-grand poids dans le procès que les médecins gagnèrent au parlement. On ne peut guères trouver ni des raiſonnemens plus forts, ni plus de critique dans l'érudition. Aujourd'hui même, quoique l'intérêt, qui les a produites, ne ſubſiſte plus, ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de la médecine, les liſent avec plaiſir (1). La réconnoiſſance de la faculté égala le mérite de cet ouvrage. M. *Aſtruc* étoit depuis long-tems lié d'amitié avec les principaux membres de cette compagnie. Il ſouhaita d'être coopté dans leur corps, ils deſirèrent de l'avoir pour confrère. La cooptation eſt une des portes légitimes par leſquelles on peut entrer dans la faculté. Mais elle exige tant de conditions néceſſaires

(1) Louis Charbonniere, écuyer, ancien premier huiſſier au parlement d'Aix, intenta un procès à M. *Aſtruc* qui l'avoit peint dans ſon traité *de morbis venereis*, &. en le déſignant, s'étoit ſervi des termes ſuivans, *homo quidam*. Ces termes offenſèrent M. Charbonniere, qui, d'ailleurs, étoit aſſez maltraité par M. *Aſtruc*, qui déteſtoit les charlatans, quelques nobles qu'ils fuſſent. Il attaqua M. *Aſtruc*; le ſieur Rigoley de Juvigny, avocat, prit ſa défenſe, mais les juges conclurent en faveur de M. *Aſtruc*.

(2) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire naturelle de la province de Languedoc, diviſés en trois parties, ornés de figures & de cartes en taille douce, 1737, *in*-4. Cet ouvrage (dit l'abbé Goujet) renferme quantité d'obſervations importantes, phyſiques, hiſtoriques & littéraires. Dans cet ouvrage ſe trouve inſérée la diſſertation imprimée à Toulouſe, ſur la cauſe des intercalations de Fonteſt-Orbe. On y trouve auſſi la traduction de quelques endroits de Feſtus Avienus, & de Théodulfe, évêque d'Orléans. *Voyez* obſervations ſur les écrits modernes, Lettres 127, 129, 133; journal de Verdun, 1738; août; mémoires de Trevoux, 1737; décembre & 1738, janvier; journal des ſavans, 1737; août & ſeptembre; bibliothèque raiſonnée, tome XXII, page 374, tome XXIII, page 86, réflexions ſur les ouvrages de littératures, tome III, p. 193, & ſuivantes.

(1) Lettre ſur un écrit intitulé, ſecond mémoire pour les chirurgiens, 1737, *in* 4. Seconde lettre ſur un écrit intitulé, ſecond mémoire pour les chirurgiens, 1737, *in*-4. Troiſième lettre ſur un écrit intitulé, réponſe d'un chirurgien de S. Côme, 1738, *in*-4. Quatrième lettre ſur un écrit intitulé, réponſe d'un chirurgien de S. Côme à la première, &c., 1736, *in* 4. Cinquième lettre ſur l'extrait qui a été donné de la quatrième par l'auteur des obſervations ſur les écrits modernes.

M. *Aſtruc* eſt auſſi auteur de la lettre ſuivante. Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province, ſur la place d'un médecin conſultant, occupée par M. la Peironnie, *in* 8, de 15 pages.

à celui qui y aſpire, elle a été ſi rare, la faculté a reſiſté avec tant de fermeté dans différens âges, à des princes qui vouloient lui faire enfreindre ſes ſtatuts; que cet honneur ſemblable au droit de bourgeoiſie, que certaines villes de la Grèce n'accordoient qu'à des héros ou à des demi-dieux, devenoit très flateur pour M. *Aſtruc*. Le 26 ſeptembre 1743, il ſupplia pour obtenir la cooptation. Il fit un diſcours étant en robe & en bonnet quarré, après lequel il repondit à une queſtion de médecine qui lui fut propoſé par le docteur le plus ancien, & cette queſtion fut précédée de la demande que l'on fait ordinairement aux bacheliers ſur leur nom, ſurnom, patrie & religion. Il préſenta en même tems ſes lettres de docteur &c. & on lui indiqua les deux jours d'examen, où il devoit répondre ſur la théorie & ſur la pratique.

Le 30 ſeptembre ſuivant M. *Aſtruc* répondit aſſis & en robe aux queſtions qui lui furent faites ſur la théorie de la médecine, par MM. Finot & Procope, les deux plus anciens docteurs préſens, & le deux octobre ſuivant MM. Finot & Baron, les deux plus anciens docteurs préſens, lui firent quelques queſtions ſur la pratique; à la fin de cet examen M. *Aſtruc* fut admis unanimement ſans ſcrutin, & on lui indiqua le jour où il devoit ſoutenir ſa thèſe ſans préſident.

Le 18 octobre 1743 M. *Aſtruc* ſoutint ſa thèſe d'aggrégation depuis huit heures juſqu'à midy. Cette thèſe avoit pour titre *an ſympathia partium à certâ nervorum poſiturâ in interno ſenſorio* ? concl. affirm(1). MM Bergier, F. Baron, Louis Al. vieillard, Ferrein, Bellot, Chomel, Mery, de l'Epine, Michel Procope, diſputèrent contre lui. Auſſitôt après la thèſe, ſes réponſes furent approuvées, & il parut en chaire en habit de docteur où il reçut le bonnet des mains du doyen, après avoir prêté les ſermens accoutumés; cette cérémonie fut terminée par un diſcours de remerciement de la part de M. *Aſtruc*, qui enſuite invita à un repas le doyen & les docteurs diſputans, la faculté ne voulut reçevoir aucune rétribution de M. *Aſtruc*; mais il paya les droits de la régence: ſon acte de paſtillaire fut célébré le 23 octobre, & il préſida le 24 à la thèſe ſuivante dont Jacques Bénigne Winſlow étoit auteur, & à laquelle il avoit préſidé le 27 décembre 1717. *An ex anatome ſubtiliori ars medica certior ?* concl. affir.

M. *Aſtruc* eſt le premier qui ait été reçu de cette manière dans la faculté. On lui accorda de plus un rang diſtingué dans le catalogue, puiſqu'il fut inſcrit à l'année où il avoit eu droit de conſultation à Paris.

(1) Il revint dans cette thèſe à ſes principes ſur les liaiſons de l'ame avec le corps.

On doit compter (dit M. Lorry) cette époque dans ſa vie, comme celle qui lui ait fait le plaiſir le plus ſenſible. Le ſuffrage unanime de gens éclairés n'eſt-il pas plus précieux pour un ſçavant, que toutes les faveurs que la fortune jette quelque fois indifféremment ſur le mérite & ſur l'ignorance. Auſſi jamais médecin n'a eu un plus tendre attachement pour ſon corps que M. *Aſtruc* n'en a eu pour la faculté. En 1745, il fit aux écoles de médecine en faveur des matrones & ſages-femmes, des leçons ſur l'art d'accoucher, & ſur les accidens qui arrivent dans les accouchemens, & M. de l'Epine qui étoit alors doyen, éterniſa cette époque mémorable pour M. *Aſtruc* & pour la faculté, par le revers qu'il fit frapper ſur un des jetons de ſon décanat. Le 18 novembre 1751, il fit ſoutenir une thèſe ſur la colique de Poitou, dans laquelle il ſe déclare pour la méthode douce & calmante, & conſeille en même tems les ſaignées, *an morbo colicæ pictonum dicto, venæ ſectio in cubito ? ergo morbo colicæ pictonum dicto Rachialgiæ verius dicendo conducit venæ ſectio in cubito. Voyez* journ. de méd. t. 16 p. 203 483 & Recher. ſur la col. métall. par Gardane. p. 143 194. En 1747 il fit imprimer, pour ſoutenir les droits de la faculté, la pièce ſuivante: état des conteſtations entre la faculté de médecine, faiſant tant pour ſoi que pour les autres facultés & colléges de médecine du royaume, dont pluſieurs ſont actuellement dans l'inſtance, & la communauté des maîtres chirurgiens jurés de la ville de Paris, & M. la Peyronnie premier chirurgien du roi, agiſſans comme s'ils étoient chargés de la procuration de toutes les autres communautés de chirurgiens & jurandes du royaume par M.... docteur régent de la faculté de médecine de Paris, 1747 *in*-4°. Les moindres actes, les moindres aſſemblées de ce corps ont été honorés de ſa preſence juſqu'à la fin de ſa vie; quelque rigoureuſe que fut la ſaiſon, quelque temps qu'ils exigeaſſent. Il y viſitoit les pauvres malades qui s'y aſſembloient tous les ſamedis, comme s'il n'eut point eu d'autres affaires. Il vieilliſſoit, les infirmités commençoient à ſe faire ſentir, il ſe preſſoit d'autant plus d'avancer dans ſes travaux. En 1749 il donna une lettre ſur l'eſpèce du mal de gorge gangreneux qui a régné parmi les enfans en 1748. Cette lettre ſe trouve à la ſuite de la diſſertation de Chomel. Ce ne fut que lorſqu'il ſe ſentit avancé en âge, qu'il ſe crut en droit de donner au public, un travail qu'il avoit médité long-temps, & qui a été reçu des ſçavans avec applaudiſſemens. Ce ſont ſes conjectures ſur les mémoires originaux dont Moyſe a pu ſe ſervir pour compoſer la genèſe (1). Le ſcrupule le retenoit. Il étoit bien ſûr de ſes intentions; mais il avoit peur que quelques eſprits forts ne cruſſent pouvoir, de

(1) Conjectures ſur les mémoires originaux dont il paroît que Moyſe s'eſt ſervi pour compoſer le livre de la Geneſe; avec des remarques qui appuient ou qui éclairciſſent ces conjectures; à Bruxelles. (Paris) 1753, *in*-12.

ces conjectures, tirer quelque induction contre la divinité des livres ſaints. Il eut beſoin d'être raſſuré long-temps par des perſonnes pieuſes & inſtruites, avant de donner cet ouvrage qui n'eſt que curieux ſans être dangereux, & que M. l'abbé Fleury avoit déja regardé comme poſſible. Mais en même temps il ſe hâta de publier deux diſſertations ſur l'immortalité, & ſur l'immatérialité de l'ame, comme un garant de ſa foi (1). M. *Aſtruc* publia en 1756, ſes doutes ſur l'inoculation (2). Les objections propoſées par M. *Aſtruc*, ſont préſentées avec le ton de modeſtie qui caractériſoit tous ſes écrits, cependant on en fit une critique amère & indécente dans un recueil de pièces concernant l'inoculation qui parut la même année, Paris, Deſaint, Saillant & Vincent, *in*-12. Entraîné par d'autres objets, il paroiſſoit avoir oublié ſon hiſtoire de la faculté de Montpellier. Il alloit enfin revoir tous ſes manuſcrits, lorſque de nouvelles circonſtances le forcèrent à changer l'objet de ſon travail.

Les leçons qu'il faiſoit au collége royal étoient ſi claires & ſi méthodiquement diviſées, que les écoliers qui l'écoutoient, pouvoient aiſément avec une main un peu prompte, en écrire les diviſions & les principales remarques, qui, liées avec ces diviſions & miſes à leur place, reſtoient aiſément gravées dans la mémoire. Les leçons que chacun rédigeoit à ſa guiſe, étoient répandues dans toutes les univerſités de l'Europe. M. *Aſtruc* le ſçavoit & s'applaudiſſoit de l'utilité dont pouvoit être ſon miniſtère. Mais quel fut ſon étonnement lorſqu'il apprit qu'on avoit publié à Londres ſous ſon nom, & qu'on avoit accueilli avec empreſſement un traité des maladies du bas-ventre. Cet accueil lui faiſoit d'autant plus d'honneur qu'il lui venoit de la part d'une nation très-ſçavante, qui produit tous les jours un grand nombre d'écrivains illuſtres; mais qui prévenue contre tous les étrangers, l'eſt particulièrement contre les françois. Cependant il ſentit tous les inconvéniens de ces éditions furtives; inquiet également de ce qu'on pourroit y ajouter & de ce qu'on pourroit y retrancher, il réſolut de retravailler ſes leçons & de donner au public ce que ſon âge lui permettoit de travailler avec ſoin.

Il commença par le traité des tumeurs qui ſert de baſe à preſque toute la médecine, & à toute la chirurgie. La première édition en a été enlevée avec une promptitude qui ſemble n'appartenir qu'à des ouvrages d'agrément. Il ne faut juger cet ouvrage que ſuivant la fin qu'il lui deſtinoit, l'utilité des étudians. On trouve cependant dans le traité des tumeurs, l'érudition & les recherches qui caractériſent le travail de M. *Aſtruc*; mais la netteté, l'exactitude des idées, les vues vraies & ſimples d'un traitement dogmatique, en font le principal ornement (1). Cet ouvrage eſt terminé par deux lettres, l'une ſur la compoſition de quelques remèdes dont on vante l'utilité, & dont on cache la préparation. (Sçavoir les remèdes antiſcorbutiques du ſieur Moret, l'emplâtre de l'abbé Doyen, & les bougies de M. Daran.) La ſeconde ſur la nature & le ſuccès des nouveaux remèdes qu'on propoſe pour la guériſon des maladies vénériennes. (Sçavoir le ſublimé corroſif, & les pillules du ſieur Keyſer dans leſquelles M. *Aſtruc* croyoit qu'il entroit du ſublimé).

Des critiques violentes & injurieuſes (2) auxquelles il répondit avec le ton d'autorité qui lui convenoit (3), ne détournèrent pas M. *Aſtruc* de donner deux ans après le traité des maladies des femmes écrit dans le même goût (4). Ce traité manquoit à la médecine moderne. M. *Aſtruc* y eſt entré dans un très-grand détail ſur la phyſique des parties qui conſtituent le ſexe, il a traité leurs maladies en détail. Quelques

(1) Diſſertation ſur l'immortalité, l'immatérialité & la liberté de l'ame, 1755, *in*-12. Paris, veuve Cavelier.

(2) Doutes ſur l'inoculation de la petite vérole propoſés à la faculté de médecine de Paris. *Dignus tali vindice nodus*, 1756 *in*-12.

(1) Traité des tumeurs & des ulcères, où l'on a tâché de joindre à une théorie ſolide la pratique la plus ſûre & la mieux éprouvée avec deux lettres, &c. Paris. Cavelier 1759, 2 vol. *in*-12.

(2) Extrait du traité des tumeurs & des ulcères. Journ. de méd. Juin 1759, tome X. page 483 & ſuivantes. Diſſertation épiſtolaire adreſſée au maréchal duc de Biron, pair de France, &c. 1760, *in*-8.

(3) Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province.

Lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris.

Seconde lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris ſur les dragées du ſieur Keyſer. Ces deux lettres ſe trouvent dans l'ouvrage ſuivant

Recueil de pluſieurs pièces concernant le traité des tumeurs & des ulcères, & l'extrait qu'on en trouve dans le journal de médecine de M. Vandermonde, Paris. Guillaume Cavelier, 1759, *in*-12.

(4) Traité des maladies des femmes où l'on a tâché de joindre à une théorie ſolide la pratique la plus ſûre & la mieux éprouvée; avec un catalogue chronologique des médecins qui ont écrit ſur ces maladies, par Jean *Aſtruc*, profeſſeur royal de médecine & médecin conſultant du roi. Paris. Guillaume Cavelier, 6 vol. *in*-12. Les quatre premiers volumes parurent en 1761, les deux derniers en 1765. On trouve à la fin du tome ſixième deux diſſertations pour ſervir d'éclairciſſement à quelques endroits du traité des maladies des femmes. M. *Aſtruc* tâche, dans ſa première, d'éclaircir les doutes de M. Van-Swieten ſur la ſtructure de la matrice, propoſée dans le premier volume; il répond dans la ſeconde, aux réflexions critiques d'un extrait des premiers tomes de cet ouvrage, inſéré dans le journal des ſavans de l'année 1762. *Voyez* au ſujet de cet ouvrage l'extrait donné par M. Roux, alors auteur du journal de méd. Juillet 1761, tome XVII, page 13 & ſuivantes; & janvier 1766, tome XXIV, page 3 & ſuivantes; février *idem*, page 99 & ſuivantes. Cet ouvrage a été traduit en anglois. Londres 1762, Nourſe. *in* 8. 2 vol.; & en latin 1 vol. *in*-4. *Voyez* auſſi la gaz. de méd. 1761, page 239

faits qu'il avoit avancés, pour l'explication du méchaniſme des règles, parurent nouveaux, & on ne leur accorda pas toute la foi que l'auteur leur revendiquoit. M. Van-Swieten propoſa avec la politeſſe qui ſied ſi bien au vrai ſçavoir, avec la politeſſe qui accompagne les grands talens, quelques doutes à M. *Aſtruc*. Il répondit à ce grand homme avec les égards qu'il mérite dans les deux nouveaux volumes qu'il publia ſur les maladies des femmes groſſes & accouchées. Il fit plus, pour prouver ſon aſſertion il voulut joindre l'autorité à l'obſervation. Il développa encore les fruits d'une lecture immenſe. C'eſt dans le tome IV. de cet ouvrage que M. *Aſtruc* traite en paſſant de l'inoculation. M. de la Condamine a fait une critique de ce qu'avoit avancé M. *Aſtruc*. *Voyez* lettres au doct. Maty, *in*-12 1764 p. 183 & ſuiv. Un manuel des accouchemens deſtiné pour les ſages-femmes, a été ſon dernier ouvrage (1); il l'a publié peu de temps avant ſa mort. Ses infirmités augmentoient, mais il ne relâchoit rien de ſes travaux. Il eſpéroit donner inceſſamment ſon hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier, & ſon animaſtique. Il ne bornoit pas là ſes eſpérances. La force de ſa tête lui faiſoit illuſion ſur la foibleſſe de ſon corps, Tout objet de travail utile lui étoit précieux. Il s'y livroit avec toute l'ardeur de la jeuneſſe. Nommé commiſſaire par la faculté pour examiner la queſtion de l'inoculation, nous l'avons vu la dernière année de ſa vie (dit M. Lorry, qui étoit auſſi un des commiſſaires nommés par la faculté), aſſiſter aux aſſemblées que nous tenions ſur cet article important, ſe charger d'une grande partie des recherches, écouter tous ſes confrères avec douceur & tranquillité, ne point préſumer de ce ſçavoir immenſe auquel on auroit pardonné un peu de préſomption. Tel fut M. *Aſtruc*. Que la poſtérité lui aſſigne le rang qu'il a mérité entre les bienfaiteurs de l'humanité, les étrangers lui ont rendu plus de juſtice que ſes concitoyens. Un grand roi écrivoit à un philoſophe ſon ami, qu'il ſçavoit malade: je ſuis tranquille ſur votre ſort, un homme tel que vous ne peut avoir pour médecin qu'*Aſtruc*.

Après avec peint M. *Aſtruc* par ſes ouvrages, il nous reſte (continue M. Lorry) à dire fort peu de choſes de ſa vie privée. Toujours occupé à des études ſérieuſes & utiles, toute ſa vie étoit renfermée dans l'enceinte de ſon cabinet. Père heureux, ami fidèle & zélé, il ne donnoit cependant que peu de momens à ſes enfans & à ſes amis. Ce même père qui dans le temps où ſon fils avoit beſoin de ſes ſoins, étoit au milieu de toutes ſes occupations, ſon répétiteur, & ſembloit ſe multiplier pour ſon éducation, ne donnoit à la tendreſſe de ce fils que quelques inſtans, les regardant comme dérobés au travail. Auſſi diſoit-il, qu'un honnête homme que ſon état & ſon ſçavoir rendoient dépoſitaire d'une partie de la vérité, devoit mener une vie militante, c'étoit ſon expreſſion, ſe tenir toujours prêt à la défendre quand elle eſt attaquée, aller même audevant des attaques, dût-il en être le martyr. Cependant ſon courage n'avoit rien de cette férocité ruſtique qui rendroit la vérité même odieuſe & inſupportable, ſi ſon éclat ne ſe ſoutenoit pas par lui-même, malgré les dehors qui la défigurent quelquefois. Il aimoit les jeunes médecins & quoiqu'il ſe livrât peu, il les inſtruiſoit ſans affectation, leur donnoit ſon avis ſans vanité & corrigeoit leurs erreurs avec bonté. C'eſt au milieu de l'exercice conſtant de ces vertus, que la mort l'a enlevé au public le 5 mai 1766 âgé de 82 ans deux mois & ſeize jours. Son corps fut inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois.

M. *Aſtruc* s'étoit marié à demoiſelle Jeanne Chaunel, fille d'une très-bonne famille de ſa province. De ſon mariage il a eu deux enfans, un fils & une fille. Sa fille a été mariée à M. de Silhouette miniſtre d'état & controleur-général des finances. Sa mort qui a précédé celle de ſon père d'environ une année, a augmenté de beaucoup ſes infirmités, par la vive douleur qu'elle lui a cauſé, ſans qu'elle ait pu le forcer à abandonner un ſeul moment ſes travaux. Son fils ſur lequel toute ſa tendreſſe s'étoit juſtement réunie, eſt mort peu d'années après lui, préſident honoraire de la cour des aydes de Paris, & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi.

L'ouvrage de M. *Aſtruc* ſur la faculté de médecine de Montpellier a paru en 1767 par les ſoins de M. Lorry (1).

Le portrait de M. *Aſtruc* a été gravé 1°. par Jacques Daullé en 1756, d'après le portrait peint par L. Vigée. On lit au bas: *Joannes Aſtruc, ſalubris conſilii regii ſocius doctor medicus Pariſienſis, profeſſor regius* &c. *in*-4°. 2°. (*Par Gautier Dagotty*,) en manière noire, d'après Vigée. 3°. Par Louis Stalbon, d'après Monnet en 1771.

Le buſte de ce médecin célèbre eſt dans l'amphithéâtre anatomique des écoles de médecine. Ce buſte eſt de bronze, & c'eſt un don de M. ſon fils, qui a fait un préſent ſemblable à la faculté de Montpellier. (M. ANDRY).

(1) L'art d'accoucher réduit à ſes principes où l'on expoſe les pratiques les plus ſûres & les plus uſitées dans les différentes eſpèces d'accouchemens, avec l'hiſtoire ſommaire de l'art d'accoucher, & une lettre ſur la conduite qu'Adam & Eve durent tenir à la naiſſance de leurs premiers enfans. Par Jean *Aſtruc*, profeſſeur royal de médecine, & médecin conſultant du roi. Paris. Guillaume Cavelier, 1766, 1 vol. *in* 12.

(1) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier, par feu M. Jean *Aſtruc*, médecin conſultant du roi, ancien profeſſeur de la faculté de médecine de Montpellier, docteur-régent de celle de Paris, & profeſſeur royal. Revus & publiés par M. Lorry, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. Paris. Cavelier, 1767, *in*-4.

ATANAIRE. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* ANTAN). (M. HUZARD.)

ATAXIE, *Ataxia.* Défaut d'ordre, irrégularité, trouble, confuſion.

Ce mot ſignifie, dans un ſens particulier, un dérangement & une irrégularité dans les paroxiſmes des fièvres & dans les criſes. *Galien* emploie ſouvent cette expreſſion. (M. LAGUÊRENNE).

ATECKMA. (*Ord. noſol.*) Genre 119 de Linnæus. (*Voyez* ANAPHRODISIA) dont la ſignification eſt la même. (*V. D.*)

ATECHNIA. (*Noſol. meth.*) *Impuiſſance, ſtérilité.* (*Voyez* ces mots) (M. CHAMSERU).

ATELIERS (*des hôpitaux.*) (*Adminiſt. des hôpit. civils.*)

Dans quelques hôpitaux très conſidérables, qui, comme l'Hôtel-Dieu de Paris, ſemblent former une ville entière, on a cru devoir raſſembler divers *ateliers* & gens de métiers pour ſe pourvoir des objets en gros ouvrages, dont on avoit beſoin pour le ſervice. Ainſi l'on trouve dans cet hôpital divers *ateliers* d'ouvriers, comme de chaudronniers, de menuiſiers, de ſavetiers, de vitriers, de charons &c. Dans le nouveau plan pour la diſtribution de l'Hôtel-Dieu en cinq hôpitaux, M. Tenon paroit avoir regarde ces *ateliers* comme utiles à conſerver. Ainſi dans la formation de la maiſon commune, où il propoſe de réunir les départemens généraux de ces différens hôpitaux, il conſeille d'y ajouter les *ateliers* de charronnage, charpenterie, menuiſerie, ſerrurerie, chaudronnerie, cordonnerie, bourrelerie, marechalerie. Sur le plan de l'hôpital, projetté à la Roquette, on trouve indiqué plus en particulier une forge à réparer les lits de fer, une bourrelerie, &c. C'eſt à l'expérience à faire connoître s'il ne ſeroit pas beaucoup plus avantageux de débarraſſer les hôpitaux de ce nombreux attirail d'ouvriers & d'*ateliers* qui ne peuvent qu'occaſionner une grande confuſion dans la geſtion & qui ſuppoſent des hôpitaux très-étendus, dont les inconvéniens ne ſont plus revoqués en doute.

Il eſt une autre eſpèce d'*ateliers* que l'on a propoſés d'établir dans quelques-uns de ces aſyles, & qui peuvent y avoir de l'utilité; tels ſont ceux que l'on établiroit dans les maiſons de convaleſcens, pour faciliter aux ſimples journaliers, ou artiſans, qui en ſortent, la pluſpart du tems, ſans argent & ſans ouvrage, les moyens de pourvoir à leur ſubſiſtance, pendant les premiers jours. (*Voyez* CONVALESCENS) (*hôpitaux ou maiſons de*). (M. THOURET.)

ATHANASIA. (*Mat. méd.*)

L'*athanaſia* eſt une compoſition d'opiate hyſtérique, dont on trouve la formule dans la pharmacopée de Lemery. Comme elle n'eſt plus employée, nous n'en parlerons pas. (M. FOURCROY.)

ATHANOR. (*Mat. méd.*)

L'*athanor* eſt une eſpèce de fourneau, portant ſur ſon côté une tour creuſe, deſtinée à contenir & à faire paſſer peu-à-peu dans le foyer le charbon dont on la remplit. A côté de ce foyer eſt un four où l'on expoſe différentes ſubſtances au feu ou à la chaleur. Cette eſpèce de fourneau étoit employée autrefois à la préparation de médicamens, & aux opérations alchimiques, qui duroient long-tems. Aujourd'hui on n'en fait plus d'uſage, & on n'en trouve plus même dans les laboratoires de chymie. (M. FOURCROY.)

ATHÉNÉE. Galien, pour exprimer le lieu de ſa naiſſance, ajoute à ſon nom le mot ατταλης, & Cœlius Aurelianus, le mot *tarſenſis.* Il fut le chef de la ſecte pneumatique, dont on parlera ſous le mot PNEUMATIQUE.

A l'égard des autres particularités de ſa vie, on les ignore. Nous ne pouvons dire de lui que ce qu'en a dit M. le Clerc.

Pluſieurs villes, dit-il, ont porté le nom d'Attalie, mais je crois qu'il s'agit ici d'Attalie, ville de Cilicie, ſur ce que Cœlius Aurelianus parle d'un *Athénée* de Tarſe, qui eſt apparemment le même. Or Tarſe étant une ville de la province que l'on vient de nommer, Cœlius a pu fort bien mettre l'une de ces deux villes pour l'autre.

Ce médecin, ajoute le Clerc, parut après Thémiſon, comme on peut l'inférer d'un paſſage de Galien, où il dit que Magnus, qui fut ſectateur d'*Athénée*, avoit compoſé un livre intitulée: *des choſes qui ont été découvertes après Thémiſon.* Il eſt fort probable que ce Magnus n'avoit compoſé ce livre qu'en vue d'y rapporter principalement ce que ſon maître avoit innové dans la médecine. Le ſilence de Celſe & de Pline à l'égard d'*Athénée*, pourroit auſſi être une preuve qu'il ne vivoit pas, ou du moins qu'il n'étoit pas encore connu de leur temps; à cela près, il ſemble qu'en faiſant mention des autres novateurs, ils n'auroient pas oublié celui-ci. Il ſe peut véritablement qu'*Athénée* ne fut pas encore au monde pendant la vie de Celſe, qui a vécu ſous Auguſte & ſous Tibère. Mais à l'égard de Pline, ſi l'on conſidere d'un côté qu'il ne s'eſt écoulé qu'environ cinquante ans entre cet auteur & Archigéne; le premier ayant écrit ſous les empereurs Néron & Veſpaſien, & le ſecond au plus tard ſous Adrien; & de l'autre qu'Archigéne a été diſciple d'Agathinus, & celui-ci d'*Athénée*, on trouvera que ce dernier doit avoir eu pour le moins cinquante ans plus qu'Archigène. Cela étant, comme l'un des deux a pu écrire avant l'autre, ſi l'on ſuppoſe

ſuppoſe que Pline ait écrit le premier, ou qu'il fut un peu plus âgé qu'*Athénée*, il n'y a pas de quoi être ſurpris qu'il n'ait point parlé de lui.

Nous ajouterons à cet expoſé de M. le Clerc quelques remarques.

Il paroit qu'*Athénée* avoit d'abord ſuivi les ſentimens de Thémiſon, fondateur de la ſecte méthodique. Il les avoit étudiés non pas ſous Thémiſon lui-même, mais dans ſes écrits, ou ſous quelques-uns de ſes ſectateurs. Comme il ne paroît point que Thémiſon ait vécu au-delà de l'an 84 avant notre ère, & qu'*Athénée* ne peut guère être né que l'an 9 de cette même ère, il eſt impoſſible qu'il ait appris la médecine ſous ce fameux réformateur, y ayant un intervalle de 92 ans entre la mort de Thémiſon & la naiſſance d'Athenée.

Mais pourquoi Celſe ne nomme-t-il pas *Athénée?* Le Clerc dit qu'il ſe peut véritablement qu'*Athénée* ne fût pas encore au monde pendant la vie de Celſe. Il y a une raiſon plus préciſe, c'eſt que Celſe paroiſſant avoir écrit vers l'an 30, *Athénée* n'avoit que 21 ans environ.

Il eſt plus étonnant que Pline, dont le grand ouvrage fut mis au jour ſur la fin du regne de Veſpaſien, & qui à ſa mort l'an 80 avoit 56 ans, étant né l'an 24, n'ait fait aucune mention ni d'*Athénée*, ni de la ſecte pneumatique qu'il eſt dit avoir créée. Nous répondons que l'hiſtorien de la nature garde le ſilence ſur ce médecin, parce que peut-être ſes écrits ne lui étoient point parvenus, ou parce que la ſecte, qu'il forma, ne fut bien établie qu'après ſa mort, ou enfin par ce qu'elle étoit une branche de la méthodique; conjecture fortifiée d'ailleurs par cette remarque de Seneque; *alia eſt Hippocratis ſecta, alia Aſclepiadis, alia Themiſonis.* (Epiſt. 95 ad Lucil.) Ce philoſophe écrivoit ainſi à ſon ami, lorſqu'Athénée avoit déjà près de 50 ans. Si le ſyſtême des pneumatiques eût été accrédité & répandu, n'étoit-il pas naturel qu'il ajoutât *alia Athenæi?*

Athénée, entre autres diſciples, eut Agathinus, lequel fut maître d'Archigène.

Galien parle des ſentimens d'*Athénée*. Il dit que ce médecin croyoit que le feu, l'eau, l'air & la terre ne ſont point les véritables élémens; mais qu'il donnoit ce nom à ce qu'on appelle les qualités premières de ces quatre corps, c'eſt-à-dire, au chaud, à l'humide, au froid & au ſec, dont le chaud & le froid tiennent lieu, ſelon lui, de cauſes efficientes, & l'humide & le ſec de cauſes matérielles. *Athénée* ajoutoit un cinquieme élément qu'il appelloit eſprit. Il concevoit que cet eſprit pénétre tous les corps & les conſerve dans leur état naturel; ſentiment qu'il avoit tiré des ſtoïciens, & qui porte Galien à donner à Chryſippe, l'un des plus fameux d'entre ces philoſophes, le nom de père de la ſecte pneumatique. C'eſt la même opinion que Virgile inſinue dans ces vers:

Principio cœlum, ac terras, campoſque liquentes,
Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque Aſtra,
Spiritus intùs alit: totamque infuſa per artus
Mens agitat molem; & magno ſe corpore miſcet.

Athénée, appliquant ce ſyſtême à la médecine, vouloit que la plupart des maladies vinſſent lorſque l'eſprit, dont on a parlé, ſouffre ou reçoit le premier quelque atteinte. Mais comme les écrits de ce médecin ne ſont pas venus juſqu'à nous, on ne ſait point plus particuliérement ce qu'il entendoit par cet eſprit, ni comment il concevoit qu'il ſouffre. On peut ſeulement recueillir de la définition qu'il donnoit du pouls, qu'il croyoit que cet eſprit eſt une ſubſtance qui pouvoit être plus ou moins étendue ou reſſerrée. Le pouls, diſoit-il, n'eſt autre choſe qu'un mouvement qui ſe fait par la dilatation naturelle & involontaire de l'eſprit qui eſt dans les artères & dans le cœur; lequel eſprit ſe mouvant de lui-même, meut en même tems le cœur & les arteres. C'eſt tout ce qu'on peut découvrir des ſentimens d'*Athénée*, lequel avoit adopté l'anatomie d'Ariſtote ſur la ſtructure de la plupart des parties du corps humain.

Galien remarque qu'aucun des médecins contemporains d'*Athénée* n'avoit écrit ſi univerſellement que lui ſur la médecine; mais il ne nous reſte de tous ſes ouvrages que deux ou trois chapitres qu'on trouve dans les recueils d'Oribaſe & dont on ne peut rien tirer qui ſerve à l'établiſſement de l'opinion qui fait le fondement de ſa doctrine, & encore moins qui faſſe voir de quel uſage elle étoit par rapport à la pratique de la médecine.

ARÉTÉE.

J'ai dit (tome II de ce dict., p. 685) que je ſerois tenté de croire qu'Arétée n'eſt autre qu'*Athénée* lui-même, chef de la ſecte pneumatique, &c....

Mais ce ſoupçon n'empêche point de donner place ici à Arétée, ſous le nom duquel nous avons,

1°. Deux livres qui traitent des cauſes & des ſignes des *maladies aiguës*;

2°. Deux livres qui traitent des cauſes & des ſignes des *maladies chroniques*;

3°. Deux livres dans leſquels eſt expoſée la curation des *maladies aiguës*;

4°. Deux livres dans leſquels eſt expoſée la curation des *maladies chroniques*;

Lorſque Junius Paulus Craſſus, en 1552, publia une verſion latine d'*Arétée*, on connoiſſoit à peine ſon nom, cité deux fois par Aëtius qui écrivoit au commencement du ſixième ſiècle.

La première citation que produit Aëtius, & qui indique les cauſes de l'angine, eſt conçue en ces termes :

Ἀρεταῖος δὲ φησὶν. αἰτίαι τῆς συνάγχης, πολλαὶ μὲν. μάλιστα δὲ ψύξις πλείων τῶν ἐγκαυσίων καὶ πλησὴ, καὶ ὀστέων ἰχθυῶν εἰς τὰ παρίδμια ἐμπαρσις, καὶ ψυχροποσίαι, μέθη, πλησμονὴ, καὶ ἀναπνεόμενα κακά. AETIUS, edit. græc. Aldus 1534, in folio. libr. viij. cap. de anginâ, fol. 263 recto, lin. 54.

On trouve ces mêmes cauſes de l'angine énoncées dans le texte d'*Arétée*, mais avec de légères différences dans les expreſſions, ſoit qu'Aëtius citât de mémoire, ſoit que ces différences proviennent des copiſtes. Voici les paroles d'*Arétée :*

Προφάσιες δὲ μυρίαι. ψύξιες μᾶλλον, ἧσσον ἐκκαύσιες, πλησαι, ὀστέων ἰχθύων διαπάρσιες ἐς τὰ παρίδμια, ψυχροποσίαι, μέθαι, πλησμοναί, καὶ τὰ ἀπὸ τῆς ἀναπνοῆς κακά. ARETÆUS, edit. gr. lat. Boërhaav. Lugd. Batav. 1735, in-fol. pag. 6. C.

Cauſæ (anginæ) *numeroſiſſimæ ſunt : refrigerationes ſæpius, exuſtiones minùs, plagæ, penetrationes oſſium piſcium in tonſillas, potus frigidi, ebrietates, ſaturitates, & mala à reſpiratione prodeuntia.*

La ſeconde citation qu'Aëtius fait d'Arétée ſe trouve dans ſon chapitre *de diabete.* Comme cette partie du texte d'Aëtius n'a pas été imprimée, nous allons copier la verſion de Cornarius.

Materia etiam ipſa ad exudationem divertenda. Optima verò, inquit Aretæus, *eſt in dolio facta evaporatio, ad exudandum, eo modo ut caput extra dolium promineat, frigidumque aërem attrahat, reliquum verò corpus omne caleſiat.* AETII tetrabiblos. Lugd. 1549. in-folio. col. 666. lin. 4.

On ne voit point ce paſſage dans le chapitre où Arétée traite de la curation du diabetès.

Quoiqu'il en ſoit, Aëtius eſt le ſeul qui ait véritablement nommé Arétée.

Mais, dira-t-on, on lit ſon nom dans un livre intitulé περὶ ευπορίων, qu'on attribue à un Dioſcoride ; oui, mais l'endroit où il eſt ne ſauroit être entendu.

On va être en état d'en juger : Ἀρεταῖος ονομα εν τοις νεφριτικοις ἐγραψεν.

Sarraſin a rendu ainſi ces paroles : *Aretæus inter nephreticorum remedia* onoſma *repoſuit.* Ainſi il croit qu'au lieu d'ονομα, qui n'eſt pas, à la vérité, l'expreſſion vraie, il faut lire ονοσμα. Je conviens que Galien (de ſimpl. medicam. facult.) indique une plante de ce nom ; mais il obſerve qu'elle eſt d'une ſubſtance âcre & amère, & qu'on la croit propre à tuer le fœtus & à l'expulſer. Cette plante âcre ne ſeroit pas un bon remède dans la néphrétique.

Au reſte, Arétée n'indique point de remède nommé *onoſma* contre les douleurs des reins ou la néphrétique.

D'ailleurs, l'auteur du traité περὶ ευπορίων, quel qu'il ſoit, ne cite perſonne ; il ſeroit aſſez ſingulier qu'il eût réſervé cet honneur à un ſeul homme, ſans y joindre un mot d'éloge, qui auroit été comme la raiſon de la préférence. Mais ce paſſage étant corrompu, ne ſauroit être d'une grande autorité.

On pourroit en trouver une plus ſûre dans Paul d'Egine ; mais ſi dans l'édition grecque de ce médecin, ſortie des preſſes d'Alde, en 1528, in-fol. on lit Αρεταιον ; dans celle de Baſle, 1538, in-fol. qui eſt beaucoup meilleure, on lit au contraire Αετιον ; & en effet, Aëtius dit ce qui lui eſt attribué par Paul.

Nous allons indiquer les différentes éditions des livres d'*Arétée* (très-eſtimés par tous les médecins), en ſuivant les dates où elles ont paru.

I. 1552. Ce fut cette année que Junius Paulus Craſſus, profeſſeur de Padoue, publia une verſion latine de l'ouvrage d'Arétée ; *Venetiis*, in-4.

L'interprète dit, dans ſa préface, que le hazard lui procura la découverte d'un manuſcrit grec, très-ancien & gâté par la pourriture ; que l'ouvrage portoit en tête ce nom : *Arétée de Cappadoce*, & qu'il y étoit traité des maladies. Il ajoute : ſuivant ma coutume, je l'ai lu trois ou quatre fois. Mais après cette lecture, je me trouvai partagé entre la joie & la triſteſſe : je me réjouiſſois d'avoir recouvré l'ouvrage d'un auteur excellent, qui étoit reſté tant de ſiècles dans les ténèbres, par l'injure du tems & par la négligence des hommes ; mais je me trouvois ſenſiblement affecté de le voir en mauvais état, mutilé, rempli de fautes, lacéré. Au reſte, je penſai qu'il étoit plus à propos de raſſembler ces fragmens, & de les publier en latin pour l'utilité de plus de perſonnes, que de les laiſſer ſe détruire entièrement par la moiſiſſure & par les vers. On ne ſauroit croire combien ce travail a exigé de ſoins & de tems, tant ce manuſcrit avoit ſouffert d'altération. Cependant avec le ſecours de trois manuſcrits, que j'ai conférés, je ſuis parvenu à rétablir beaucoup de lacunes ; à corriger des endroits défigurés ; à remettre en ordre ce qui étoit tranſpoſé ; & par des conjectures tirées des connoiſſances de l'art de guérir, j'ai reſtitué beaucoup de fautes commiſes par la négligence des copiſtes, & rappellé les anciennes & légitimes leçons. Mais j'ai marqué, d'un aſtérique, les endroits dont je doutois, ou que je n'ai pu rectifier, ou dont je n'étois pas ſatisfait ; & j'ai laiſſé, à la ſagacité des ſavans, l'examen & la correction des autres endroits. Il y a à la marge de l'ouvrage un petit nombre de variantes, non pas écrites en grec mais en latin.

Au reſte, dans cette édition de Craſſus, on ne trouve point les chapitres deuxième, troiſième, cinquième, ſixième & ſeptième du ſecond livre de la curation des maladies chroniques ; ils ont été rétablis dans les autres éditions, tant en grec qu'en latin.

Cependant il reſte encore des lacunes à réparer ;

on ne le pourra faire qu'en découvrant quelque nouveau manuſcrit plus complet que tous ceux qui ont été conſultés juſqu'à préſent.

II. 1554, in-8. GRÆCE, *Pariſiis, apud Adrianum Turnebum, typographum regium.*

Cette édition grecque eſt due aux ſoins de Jacques Goupyl, docteur de la faculté de médecine de Paris. Il a ajouté dans ce texte les cinq chapitres qui manquent dans la première édition de la verſion latine faite par Craſſus. L'éditeur nous apprend qu'il a ſuivi pour le texte un manuſcrit de la bibliothèque du roi, qu'il a conféré avec deux autres; l'un qu'il s'eſt procuré à ſes propres frais, l'autre qu'il tenoit du cabinet de Capel.

Cette édition eſt nette; Goupyl s'eſt attaché d'ailleurs à la rendre correcte; on y rencontre peu de fautes; pluſieurs phraſes altérées ou corrompues ont été rectifiées d'après les trois manuſcrits; à la fin de l'ouvrage ont été ajoutées les variantes fournies par ces manuſcrits, & quelques conjectures qui ne ſont pas à rejetter.

III. 1554. Cette même année, mais après l'édition grecque de Goupyl, fut réimprimée à Paris, la verſion latine de Craſſus, in-8. *apud Guilielmum Morelium & Jacobum Puteanum.*

On a ajouté à cette édition, les notes des endroits qui, dans l'exemplaire grec d'Arétée, diffèrent de l'interprétation faite par Craſſus. L'auteur de ces notes s'eſt déſigné par ces lettres, G. M. T. On ſoupçonne que Goupyl eſt cet auteur.

Quoi qu'il en ſoit, on trouve dans cette édition les cinq chapitres que Craſſus n'avoit point traduits.

IV. 1567. La verſion de Craſſus a été inſérée dans cette édition ſi connue & ſi recherchée, donnée par Henri Eſtienne, *in-fol.*, ſous ce titre : *Artis medicæ principes.*

V. 1581. Ce fut en cette année que fut faite à Baſle, in-4. *apud Petrum Pernam*, une quatrième édition de la verſion de Craſſus.

Cet interprête avoit omis cinq chapitres dans la première édition de 1552, parce que ſans doute le texte manquoit dans les manuſcrits qu'il avoit conférés : mais ayant vu cette omiſſion réparée dans le texte publié par Goupyl, il médita une nouvelle édition de la verſion d'Arétée; il la revit, la corrigea, & y ajouta les cinq chapitres qui manquoient dans la première édition. Son travail étoit prêt dès 1555.

Ce ne fut pourtant que vingt-ſix ans après que ſe fit à Baſle la ſeconde édition de la verſion de Craſſus revue & corrigée par lui-même.

VI. 1603. Ἀρεταίου καππαδοκος ιατρικα. *Aetiologica, ſimeiotica, & therapeutica morborum acutorum & diuturnorum* ARETÆI *cappadocis, græcè & latinè conjunctim edita, tribus manuſcriptis codicibus Veneto, Bavarico, Auguſtano collatis; cum commentario, quo obſcura doctrina de nominibus & parte affecta morborum ſingulorum cum ſuis ſignis perſpicua methodo illuſtratur*, autore Georgio HENISCHIO B. medico Auguſtano. *Auguſtæ Vindelicorum, ſumptibus Georgii Willeri, apud Davidem Francum.* Cum privilegio S. cæſ. majeſt. M. DCIII, *in-fol.*

Heniſch dit avoir conſulté, pour cette édition, trois manuſcrits qu'il déſigne ainſi, *Venetum, Bavaricum, Auguſtanum* : dans ce dernier, le commencement de l'ouvrage d'Arétée eſt le même que dans le le manuſcrit de Paris; mais il y manque les chapitres qui ne ſe trouvent point dans la première édition latine de 1552.

Les deux autres manuſcrits ſont moins complets, ils ne commencent qu'au ſixième chapitre *de tetano*, & ils n'ont pas d'ailleurs les chapitres qui manquent dans la première édition.

Dans cette édition de 1603, le texte grec eſt ſur une colonne, & ſur l'autre la verſion latine de Craſſus, dans laquelle Heniſch a fait quelques additions d'après les notes de l'édition latine de Paris 1554 : ces additions d'Heniſch ſont diſtinguées par la différence du caractère. On trouve en marge des variantes extraites de celles données par Goupyl, & du manuſcrit d'Ausbourg.

Pour tenir lieu des premiers chapitres du premier livre qui ſont perdus, Heniſch a eu recours à Galien, à Paul d'Egine, à Alexandre de Tralles; il préſente ce qui a été dit *de la phrénéſie* par Galien; *de la léthargie, du maraſme, de l'apoplexie, de l'épilepſie* par Paul d'Egine; des ſignes de l'épilepſie par Alexandre de Tralles. Il a également remplacé les chapitres qui manquent à la fin par des extraits des mêmes médecins.

Quant au commentaire d'Heniſch, ce ſeroit perdre ſon tems que de le conſulter.

Cette édition n'a enfin aucun mérite, ni aucune valeur.

Nota. Il s'étoit fait ſix éditions d'Arétée de Cappadoce, lorſque Pierre Petit, né à Paris, & docteur en médecine, s'occupa d'éclaircir, par un commentaire, le texte de cet ancien auteur.

Dans une lettre, datée du 13 mai 1662, le célèbre Gui Patin s'exprime ainſi : « Nous avons ici » un *Petrus Petitus*, pariſien, fort ſavant homme, » *qui ſe accingit ad novam editionem* ARETÆI, qui » eſt un ancien grec que pluſieurs croient avoir vécu » avant Galien. Il nous en promet une verſion nou» velle, & de bonnes notes qu'il y ajoutera ». (*Recueil de lettres de* Gui Patin, *tome V, page* 231, ed. Rotterd. 1695, *in*-12.)

Depuis l'an 1662, juſqu'à la mort de Pierre Petit, arrivée le 13 décembre 1687, il s'eſt écoulé vingt cinq ans. On ne ſait point pourquoi ſon travail n'a

pas été imprimé de ſon vivant, car Ménage, en publiant ſon édition de Diogene de Laerce, en 1663, obſerve, dans une de ſes notes, que les obſervations de Pierre Petit, ſur Arétée, ſeront bientôt miſes au jour, & qu'elles lui ſeront dédiées.

Quoi qu'il en ſoit, le travail de Pierre Petit, qu'on attendoit avec impatience, paſſa en différentes mains ſans qu'on pût découvrir celles qui le poſſédoient. Enfin Maittaire recouvra une partie des notes de Petit (1), leſquelles étoient long-tems demeurées cachées dans le cabinet de Grævius. Il les fit imprimer ſous ce titre :

Petri Petiti, medici, *pariſienſis in tres priores Aretæi, Cappadocis libros commentarii, nunc primum editi.* Londini, typis Gulielmi Bowyer. MDCCXXVI, *in*-4.

Il y a d'abord vingt-quatre pages numérotées par des chiffres romains; 1°. pour l'Epitre dédicatoire à Richard Hale, docteur en médecine; 2°. pour une notice ſur la vie & les écrits de P. Petit; 3°, pour la préface que P. Petit a miſe à la tête de ſes commentaires : ceux-ci occupent cent vingt-huit pages numérotées par des chiffres arabes. A la fin du volume eſt une table (*index vocum, rerum & autorum in* Petiti commentariis *occurrentium*). Elle eſt à deux colonnes, & contient onze feuillets non chiffrés.

Petit avoit fait ſes notes ſur l'édition grecque de Goupyl, dont il indiquoit les pages & les lignes. Maittaire chargea ces renvois, & les fit rapporter à l'édition d'Arétée, donnée par Wigan, en 1723.

Petit, dans ſes notes, s'eſt efforcé de corriger un grand nombre d'endroits corrompus dans le texte grec d'Arétée; il s'étoit ſervi de trois manuſcrits; l'un lui avoit été communiqué de la bibliothèque des Jéſuites du collége de Clermont; les deux autres de la bibliothèque de Mentel. Mais il avoue qu'il a plus rectifié d'erreurs par conjectures que par les manuſcrits qui paroiſſent avoient tous été copiés d'après le même exemplaire; cependant il reconnoît qu'un des deux de Mentel lui a été très-utile. Il déclare, à la fin de ſa préface, qu'il avoit eu le projet d'entreprendre une nouvelle verſion; mais, ajoute-t-il, comme celle de Craſſus, ſatisfait en général au beſoin, & qu'elle ne manque ni d'élégance, ni de clarté, j'ai craint qu'on ne m'accuſât d'envie & de ſuffiſance, ſi, à cauſe d'un petit nombre de fautes, je voulois changer toute cette verſion; pour éviter ce reproche, je me ſuis contenté d'y faire quelques corrections.

VII. 1700. Aretæus *ex interpretatione* Jun. Paul. Craſsi. Patav. 1700.

Haller fait mention de cette édition latine d'Arétée, ſans en indiquer le format.

(1) Avant que Maittaire eût entre les mains ce fragment, Boërhaave avoit dans les ſiennes le commentaire entier.

VIII. 1723. Αρεταιου καππαδοκος περι αιτιων και σημειων οξεων και χρονιων παθων βιβλια τεσσαρα. Περι θεραπειας οξεων και χρονιων παθων βιβλια τεσσαρα.

Aretæi Cappadocis *de cauſis & ſignis acutorum & diuturnorum morborum libri quatuor; de curatione acutorum & diuturnorum morborum libri quatuor.*

Cum manuſcriptis duobus, Harleyano & Vaticano contulit, novamque verſionem dedit, Johannes Wigan, A. M. ædis Chriſti alumnus.

Accedit præfatio : diſſertationes in Aretæum; *variæ lectiones; notæ & emendationes : tractatus de ionicâ* Aretæi *dialecto : quodque difficiliores hujus authoris voces exponit, lexicon.* Oxoniæ, è typographeo clarendoniano 1723, *in*-fol.

Quoique cette édition ſoit faite avec ſoin, qu'on y ait employé de beaux caractères, & que le papier en ſoit très-blanc & très-fort, & les marges grandes, l'édition de Boërhaave qui l'a ſuivie paroît être préférée; 1°. parce qu'on y a inſéré la préface, les diſſertations, les variantes, &c. de Wigan & autres; 2°. parce qu'on y a inſéré auſſi le commentaire complet de Pierre Petit.

Boërhaave nous apprend, d'après une lettre qu'il avoit reçue du docteur Mead, qu'on n'a tiré que trois cents exemplaires de l'édition d'Oxford. Ceux qui furent d'abord vendus, furent payés cher. Celui que Burette, médecin de Paris, poſſédoit, lui avoit coûté 53 liv. 10 ſ. en 1728. J'ai cet exemplaire, qui a appartenu à M. Demours; je l'ai payé à la vente de ſes livres, le 24 novembre 1788, 11 liv. 12 ſols. Le prix a bien baiſſé, il remontera.

Le titre que nous avons mis entier, expoſe exactement tout ce que renferme l'édition de Wigan; il ſuffit d'obſerver que le texte grec eſt placé le premier, & que la verſion eſt à la ſuite.

Cette édition a été entrepriſe à l'inſtigation de Freind; Wigan commença ſon travail vers 1720, & ne négligea rien pour le rendre parfait.

N'ayant pu trouver chez les libraires aucun exemplaire grec d'Arétée (qui pût ſervir de copie pour l'impreſſion) & le peu qu'il y en avoit, dans les bibliothèques particulières, étant trop précieux & trop chers aux ſavans qui les poſſédoient, pour en faire le ſacrifice, Wigan fut obligé de tranſcrire lui-même tout Arétée, & ce fut cette copie qui fut donnée à l'imprimeur.

Pour rendre, autant qu'il étoit poſſible, à Arétée ſon ancienne pureté, Wigan conféra enſemble deux imprimés, (c'eſt-à-dire l'édition de Goupyl, & celle d'Heniſch) & avec ces deux imprimés, deux manuſcrits. L'un de ces deux manuſcrits lui fut communiqué par Harley, comte d'Oxford; l'autre étoit une copie qu'il fit faire ſur un manuſcrit du Vatican.

Il manque dans le manuſcrit d'Harley cette partie du chapitre *des cauſes & des ſignes de l'épilepſie*, maladie par laquelle commencent les liv. imprimés; cependant tout ce qui eſt contenu d'ailleurs, dans ces derniers, ſe trouve dans le manuſcrit. Mais les cinq chapitres du dernier livre qui manquent dans la première édition de la verſion de Craſſus, ne ſont point placés à leur rang, mais dans les premières pages du manuſcrit, y ayant un eſpace vide entre ces chapitres & celui qui traite *des cauſes du tétanos*. Les trois chapitres qui, dans tous, ſont tronqués, ſavoir : *de la curation de la phthiſie, du foie & de la rate*, ſont auſſi hors de place dans ce manuſcrit; le chapitre qui regarde la rate, étant avant celui de la phthiſie; tandis que ce qui regarde le foie ſe trouve à la fin du manuſcrit, après la curation de l'éléphantiaſis. Ce manuſcrit, au reſte, eſt entier & écrit de la même main, mais quoiqu'il ne paroiſſe point avoir plus de trois cents ans (c'eſt-à-dire qu'il fut écrit ou ſur la fin du 14e. ſiècle, ou au commencement du 15e.) & quoiqu'il s'y rencontre de tems en tems des fautes; elles proviennent moins du copiſte, que de la copie ſur laquelle il faiſoit la ſienne; car l'écriture d'ailleurs eſt aſſez nette & aſſez ſoignée; les fautes les plus graves qu'on y voit ſont les mêmes que dans tous les manuſcrits & les mots défigurés, par-tout où ils ſe montrent, y ſont marqués & comme flétris par des petits points ou de petits traits. Auſſi ce manuſcrit lui a-t-il été d'un plus grand ſecours, pour corriger Arétée, qu'il n'avoit oſé s'en flatter; tous les manuſcrits de cet auteur, deſquels Wigan a eu connoiſſance, étant aſſez récents, & remplis de fautes très-graves. A l'aide de ce manuſcrit, les mots ont été rétablis dans le dialecte ionien, & les penſées de l'auteur ont repris leur préciſion, & leur élégance. C'eſt pourquoi Wigan eſt porté à croire qu'il n'exiſte point de manuſcrit d'Arétée plus correct que celui de Harley.

Le manuſcrit du Vatican, dont Wigan a obtenu une copie, eſt fort récent; il en a tiré peu de ſecours, excepté pour rectifier quelquefois le dialecte, qui n'étoit pas conſervé dans les autres manuſcrits. L'éditeur obſerve qu'il eſt très-défectueux, ainſi que les autres manuſcrits; il croit même qu'il eſt plus tronqué; car bien qu'il renferme ce qui eſt au commencement du chapitre, *des cauſes & des ſignes de l'épilepſie*, on n'y trouve point les dix-ſept lignes qui, dans l'édition de Wigan, terminent le chapitre *de la curation de la mélancolie*.

L'éditeur a cru devoir donner une nouvelle verſion latine d'Arétée. Elle lui a paru néceſſaire, parce que celle de Craſſus, ſans être abſolument mauvaiſe, eſt néanmoins fort ſouvent obſcure & incertaine, parce que Craſſus n'avoit, pour la faire, que peu de manuſcrits, leſquels étoient encore inexacts, parce qu'elle lui a ſemblé d'ailleurs un peu dure & peu élégante, de ſorte qu'elle n'exprime point parfaitement pluſieurs choſes pour ceux qui liſent le grec, & que ſans le ſecours du grec elle eſt ſouvent à peine intelligible. Wigan, avec les moyens qu'il a eus, & par la comparaiſon qu'il a faite d'Arétée avec les médecins anciens, ſur-tout avec Aëtius qui, très-évidemment, a copié de lui pluſieurs choſes ſans le citer, & par la comparaiſon d'Arétée avec lui-même, eſpère avoir rendu, d'une manière claire, beaucoup de phraſes, auparavant difficiles à comprendre. Toutes les fois que le texte eſt corrompu de telle ſorte qu'il lui a été impoſſible d'y remédier, il s'eſt attaché à lui trouver un ſens probable, & qui s'accorde avec l'objet dont il s'agit. J'ai cru, dit Wigan, que cette licence m'étoit permiſe dans une verſion; parce qu'en ſe comportant ainſi, on ne fait aucun tort à l'auteur; car je n'ai rien changé dans le texte, même pour le mieux, ſur de ſimples conjectures ou des apperçus; mais les changemens que j'ai faits ſont tous appuyés ſur quelque autorité. Comme j'ai remarqué que Craſſus, ſervilement attaché à la lettre, ne repréſentoit pas toujours les penſées du médecin grec, en ſuivant le génie de la langue latine, je me ſuis plutôt appliqué à exprimer les membres entiers du diſcours, avec clarté & avec préciſion, que de rendre expreſſion pour expreſſion; je me ſuis ſervi, le plus ſouvent que j'ai pu, des phraſes & des tournures de Celſe, qui a écrit avec tant d'élocution & d'agrément.

Au reſte, dit l'éditeur, en finiſſant ſa préface, je n'ai épargné ni ſoins, ni dépenſes, afin que cet ouvrage fût imprimé avec exactitude & avec netteté. Le texte grec, ſur-tout, imprimé en très-gros & très-beaux caractères, ne préſente qu'une ou deux fautes qui conſiſtent dans l'emploi d'une lettre pour une autre. *Textus præſertim unius tantum aut alterius literulæ mendâ laborat, typis oxonienſibus maximis atque optimis excuſus.*

Je ne contredirai point Wigan ſur ce point; mais j'ai découvert un comma omis dans le chapitre des ſignes de l'éléphantiaſis; ce comma conſiſte en ces mots : οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἢν μὴ πέψωσι γιγνώσκουσι.

Il ſe trouve dans l'édition d'Heniſch, p. 130, lin. 3, & dans l'édition de Boërhaave, p. 69, E 3.

Mais cette omiſſion, faite dans le texte de Wigan, n'exiſte point dans ſa verſion, dans laquelle on lit : *neque enim, an concoxerint, necne, ſatis ſciunt.* (WIGANI verſio, p. 90, lin. 6.)

Ce comma grec doit être placé dans l'édition d'Oxford, entre le mot μελιτη & le mot ὁμοίη, p. 78, lin. 14 du texte grec.

IX. 1731. Ἀρεταίου καππαδόκος περὶ αἰτίων καὶ σημείων ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν βιβλία τέσσαρα. Περὶ θεραπείας ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν βιβλία τέσσαρα.

ARETÆI cappadocis *de cauſis & ſignis acutorum & diuturnorum morborum libri quatuor; de curatione acutorum & diuturnorum morborum libri quatuor.*

Cum commentariis integris Petri PETITI medici Pariſienſis, atque clariſſimi Joannis WIGGANI *doctis & laborioſis notis*, &c.... *Editionem curavit* Hermannus BOERHAAVE. Lugduni Batavorum apud Janſſonios Van-der-Aa. MDCCXXXV; *in*-folio.

Boërhaave avoit formé le projet de donner une édition de tous les médecins grecs, à l'exception d'Hippocrate & de Galien qui ſont réunis dans l'édition de Chartier. Il voulut commencer par Arétée de Cappadoce, dont les exemplaires étoient devenus rares. Il s'occupoit déjà de ce travail, mais bientôt la multitude d'affaires dont il étoit chargé l'empêchèrent de le continuer ſeul; il engagea Van-Groeneveld, docteur en droit & en médecine, de partager avec lui ce travail; celui-ci s'y porta avec tant de zèle, que le texte grec & la verſion latine furent imprimés en 1719. Mais l'édition ne fut point publiée, parce que Boërhaave ayant recouvré le commentaire de Pierre Petit ſur Arétée, voulut le joindre à ſon édition. Le commentaire de Petit étoit imprimé lorſque, le 30 juin 1724, il reçut, du docteur Mead, un exemplaire de l'édition de Wigan, avec une lettre dans laquelle il lui mande que, comme on n'avoit tiré que trois cents exemplaires, cela n'apporteroit aucun obſtacle au debit de la ſienne. Wigan fit enſuite un voyage à Leyde; il vit Boërhaave auquel il fit préſent de la copie du manuſcrit du Vatican, & qu'il laiſſa le maître de prendre dans la ſienne (d'Oxford) tout ce qu'il voudroit. Boërhaave uſa de la liberté que lui laiſſoit Wigan; & augmenta la ſienne (qui n'avoit pas encore paru) de pluſieurs diſſertations qui l'ornèrent & la rendirent plus complette; elle parut enfin en 1731. Si donc au bas du titre que j'ai rapporté, on lit 1735, c'eſt que ce titre a été refait, car, en d'autres exemplaires, on lit 1731.

Boërhaave, pour ſon édition, a ſuivi le texte publié par Goupyl, en 1554, & a adopté la verſion de Craſſus, telle qu'elle ſe trouve dans la collection d'Henri Eſtienne, *Artis medicæ principes*, 1567, *in-fol.*

Ainſi, ces deux éditions de Wigan & de Boërhaave faites preſque en même-tems, diffèrent eſſentiellement entr'elles par le texte & par la verſion.

Wigan a revu avec ſoin le texte qui avoit beſoin de l'être; ce travail ſeul rend ſon édition ſupérieure à toutes les autres; il a fait d'ailleurs une nouvelle verſion: Boërhaave a pris ce qu'il a trouvé; auſſi déclare-t-il qu'il n'a aucun mérite d'avoir publié Arétée.

Il faut ſavoir gré cependant, à Boërhaave, d'avoir mis au jour le commentaire de Pierre Petit, qui, lui-même, déclare qu'il l'acheva le jeudi 12 janvier 1662. Petit étant mort le 13 décembre 1687, on fut juſque vers 1718 ou 1720, ſans ſavoir ce qu'étoit devenu ſon grand travail.

Il eſt aſſez ſingulier que tandis que Boërhaave en avoit une copie entière, peut-être même l'original, il s'en ſoit trouvé une partie entre les mains de Maittaire; & que Maittaire ait publié ce fragment à Londres, en 1726, *in*-4., tandis que le tout étoit déjà imprimé à Leyde, par les ſoins de Boërhaave.

Nous avons obſervé précédemment que P. Petit avoit fait ſon commentaire ſur l'édition grecque de Goupyl; & que Maittaire avoit adapté à l'édition de Wigan, le fragment qu'il avoit publié en 1726. Il étoit naturel que Boërhaave, en publiant ce commentaire avec le texte d'Arétée, changeât auſſi les renvois de Petit, & en mît d'autres qui ſe rapportaſſent à ſon édition: ce qu'il a fait.

X. 1763. ARETÆUS, Cappadox, *ex interpretatione* Jun. Paul. CRASSI. Venet. 1763, *in*-8.

Cette édition eſt annoncée par Amand Kœnig, libraire à Strasbourg, dans ſon catalogue de 1789, *in*-8.

XI. 1768. ARETÆUS, *ex interpretatione* Jun. Paul. CRASSI. Argentorati 1768, *in*-8.

Il paroît que cette édition a été imprimée aux dépens de Kœnig, qui l'annonce également dans ſon catalogue de 1789. Elle a peut-être été faite ſur la précédente de Veniſe.

XII. 1772. On ſait que Haller a donné une édition des anciens médecins, ſous ce titre: *Artis medicæ principes*, *in*-8. Les premiers volumes parurent en 1769. Le tome V de cette collection contient l'ouvrage d'Arétée, *ex interpretatione* Jun. Pauli CRASSI. 1772.

A la tête de ce volume ſe trouve la préface de Wigan, avec ce qu'il a dit ſur le tems où Arétée a vécu, ſur la ſecte qu'il ſuivoit, ſur ſes connoiſſances anatomiques, ſur ſa méthode curative. Elle occupe, y compris le faux titre & le titre, LXXJV pages numérotées en chiffres romains.

Elle eſt ſuivie de la préface de Haller qui s'étend juſqu'à la page LXXX. La table des chapitres de l'ouvrage d'Arétée finit à la page LXXXVJ.

Vient enſuite la verſion latine de Craſſus, adoptée par Haller qui avertit avoir corrigé quelques endroits, mais qui ne dit point les raiſons pour leſquelles il a préféré cette verſion à celle de Wigan. Quoiqu'il en ſoit, elle remplit deux cents cinquante ſix pages. Le reſte du volume qui finit à la page 291, eſt deſtiné à une table faite par Phil Rud. Vicat, docteur en médecine. (M. GOULIN).

ATHERA. (*Mat. méd.*)

Il paroît que le mot *athera*, aſſez ſouvent employé dans les anciens auteurs de médecine & de matière médicale, déſignoit une ſorte de pâte, ou de bouillie faite avec de la farine & du lait ou de l'eau; cette préparation imite les cataplaſmes. Quelques commentateurs veulent que ce mot ſignifie la barbe des épis d'orge. (M. FOURCROY.)

ATHEROMATEUX, ce qui tient de l'athérome (*Voyez* ATHÉROME.) (M. CHAMSERU).

ATHÉROME. (Chirurgie.) (*Voyez* TUMEURS ENKISTÉES.) (M. CHAMSERU.)

ATHÉROME, *atheroma* (*Ordr. noſol.*)

Genre 285e. de Vogel rapporté par M. Cullen au genre 136 du *lupia*. Tumeur molle, mobile, indolente, & qui eſt placée ſur la peau. (V. D.)

ATHLETES. (*Hygiène.*).

Partie II, matière de l'hygiène.

Claſſe V. *geſta*.

Ordre II, efforts.

On donnoit anciennement le nom d'*athletes* à des hommes vigoureux, qui dans les jeux ou ſpectacles qu'on donnoit aux peuples, combattoient pour remporter des prix. Les *athletes* avant de paroître en public s'exerçoient dans les gimnaſes, d'où ils ſortoient pour montrer au peuple leurs talens, quand ils avoient acquis une force & une adreſſe particulière.

Mercurial diſtingue trois eſpèces de gimnaſtique, la guerrière, la médicale, & l'athlétique. Il regarde cette dernière comme fauſſe ou vitieuſe, parce qu'elle a expoſé ceux qui s'y livroient à des inconvéniens, qui étoient la ſuite des violens exercices que prenoient les *athletes*, lorſqu'ils s'adonnoient avec excès à la lutte, au pugilat, à la courſe, au ſaut, & au jet du diſque.

Platon, Hippocrate, Galien & les anciens conviennent que les *athletes* avoient coutume de s'abandonner facilement au ſommeil, qu'ils étoient peſans, ſots, ignorans, incapables des exercices de l'eſprit, ſouvent hébétés & ſtupides, & très-ſujets aux maladies.

La gimnaſtique modérée, la ſeule que permet l'higiène, peut être admiſe comme utile à la ſanté.

On eſt convenu de donner le nom d'*athlétique* aujourd'hui, à la force & à l'énergie de certains individus, lorſqu'elle eſt ſupérieure à celle qu'on connoit au commun des hommes. (M. MACQUART.)

ATHLETES, (maladies des.). (*Méd. prat.*)

Quoique nous n'ayons plus d'*athletes*, ou d'hommes qui faſſent en public, ſpectacle de leurs forces, de leur adreſſe, en ſe batrant contre d'autres hommes, comme cela étoit établi chez les anciens, Ramazzini a cru devoir parler des maladies des *athletes*, pour faire connoître les ſoins que les anciens médecins prenoient de ces hommes. Leurs maladies ordinaires étoient l'apoplexie, la ſyncope cardiaque, les catarres ſuffoquans, la rupture des vaiſſeaux pulmonaires, les indigeſtions. La ſaignée, les purgatifs actifs, le régime modéré étoient employés par les médecins grecs & romains pour calmer ces accidens. Il paroît que l'abſtinence preſque totale des femmes à laquelle on les condamnoit, pour prévenir la perte de leurs forces, abſtinence jointe à l'abondance & à la qualité nourriſſante des alimens dont ils uſoient, étoient les vraies cauſes des maladies indiquées ci-deſſus; auſſi la ſaignée & les purgatifs étoient-ils employés avec un vrai ſuccès dans ces maladies. Galien nous apprend auſſi par ſon exemple que par les exercices auxquels on ſe livroit dans les gymnaſes, & ſur-tout dans l'arêne des ſpectacles, les lutteurs couroient fréquemment les dangers des luxations & des fractures. L'exercice de la lutte fut cauſe qu'il ſe luxa l'épaule.

Quoique nous n'ayons plus d'*athletes* comme il y en avoit chez les grecs & chez les romains, nos ſpectacles des foires & des places publiques, dans leſquels on nous offre des danſeurs de corde, des voltigeurs, des ſauteurs, & ſur-tout ce qu'on appelle des faiſeurs de tours de force, peuvent être regardés comme les palæſtres, les arênes, les gymnaſes des anciens, & les hommes qui s'y exercent ſont expoſés aux mêmes dangers. (*Voyez* les mots, DANSEURS DE CORDE, VOLTIGEURS, SAUTEURS, pour connoître les maladies qui naiſſent de leurs profeſſions.

(M. FOURCROY.)

ATHYMIA. (*Ordre noſol.*) Genre 329e. de Vogel. *Voyez* MÉLANCOLIE, dont le ſens eſt le même.

(V. D.)

ATHYMIE, *athymia*, ſignifie puſillanimité, défaut de courage.

Les auteurs ſe ſervent communément de ce mot, pour exprimer l'abattement, le découragement, & le déſeſpoir qui s'emparent des malades & ſur-tout de ceux qui ſont d'un tempérament mélancolique, dans le cours des maladies. (M. DE LAGUERENNE.)

ATHOTIS ou THOT, à qui les égyptiens ont attribué des connoiſſances en médecine & même des livres d'anatomie, étoit roi de Thèbes & fils de Menès, roi de toute l'Egypte. Les tablettes chronologiques de l'abbé Lenglet du Freſnoy le placent

à l'an du monde 1101, avant J. C. 2903, & le font régner 59 ans; mais il n'eſt pas ſi ancien, s'il eſt vrai qu'il ſoit le même que Meſraim, fils de Cham.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

ATINCAR. (*Mat. méd.*)

Dans quelques auteurs de matière médicale, le mot *atincar* eſt un des ſynonymes de Borax.

(M. Fourcroy.)

ATMIDOMETRE. (*Phyſique médicale*).

C'eſt le nom qu'on donne à un inſtrument ou plutôt à un vaſe deſtiné à meſurer l'évaporation de l'eau, *voyez* Evaporation. Les quantités d'évaporation dépendent beaucoup de la hauteur & du diamètre des vaſes, auſſi bien que de l'épaiſſeur de leurs parois. J'ai fait en 1781 une ſuite d'expériences ſur l'évaporation de l'eau contenue dans des vaſes de différente hauteur & de diamètres différents. J'ai conſigné ces expériences dans le *journal de phyſique tome XVIII, année* 1781, *pag.* 306 & dans mes *mémoires ſur la météorologie, tome I. page* 184. Je me contenterai d'en préſenter ici les réſultats. 1°. L'évaporation ne ſe fait point en raiſon des hauteurs des vaſes. 2°. Elle eſt d'autant plus grande que les vaſes ſont plus petits & qu'ils préſentent moins de ſurface à l'air extérieur, parce qu'une petite maſſe d'eau s'échauffe bien plus promptement qu'une grande maſſe, & l'on ſait que la chaleur eſt le principe de l'évaporation. 3°. La différente forme des *atmidomètres* apporte beaucoup de différence dans les quantités d'évaporation, 4°. Cette quantité dépend auſſi beaucoup de l'expoſition des vaſes. 5°. Enfin, on ne peut guères compter ſur ces ſortes d'obſervations, à moins que les obſervateurs ne s'accordent à ſe ſervir de vaſes ſemblables ſoit pour la forme, ſoit pour la capacité, ſoit pour l'épaiſſeur des parois, & qu'ils ne ſoient tous expoſés de la même manière, c'eſt-à-dire qu'il faut faire enſorte que la pluie ne tombe pas dans ces vaſes. Si on ne peut l'éviter, il faudra joindre aux obſervations de l'évaporation, celles des quantités de pluie, & avoir ſoin de ſouſtraire à la fin de chaque mois de la quantité d'eau que l'on a mis dans l'*atmidomètre*, celle que l'on a meſurée pendant le mois dans l'Udomètre, (*Voyez* ce mot), ou, ce qui eſt la même choſe, ajoutez à la quantité d'évaporation meſurée, celle de la quantité de pluie, ces deux ſommes formeront l'évaporation totale de ce mois. Il y aura des mois, comme ceux d'hyver où la quantité de pluie ſera plus grande que celle de l'évaporation; pour déterminer dans ce cas la quantité d'évaporation, on ajoutera enſemble le nombre de lignes d'eau que contenoit le vaſe au commencement du mois, & de celui des lignes d'eau de pluie tombée pendant le mois; meſurant enſuite à la fin du mois, la quantité réelle d'eau que contient l'*atmidomètre*, la différence qui ſe trouvera entre cette meſure & la ſomme des deux quantités trouvées, cette différence, dis-je, ſera la quantité d'évaporation du mois: *exemple*: J'ai mis 40 lignes d'eau dans l'*atmidomètre* le premier janvier; j'ai meſuré pendant ce mois 25 lignes d'eau fournie par les pluies, la neige &c. 40 + 25=65 lignes; Je ne trouve le 31 janvier dans le vaſe évaporatoire que 56 lignes d'eau; l'évaporation a donc été de 9 lignes, parce que 65—56=9. Il faut éviter auſſi que le ſoleil donne ſur l'*atmidomètre*, il doit être expoſé au libre cours des vents.

Je dirai encore un mot des quantités d'évaporation relatives à la grandeur & au diamètre des vaſes, pour rendre compte des obſervations faites à ma prière ſur cette matière par un de mes confrères (le p. *Rondeau*, prêtre de l'Oratoire). Il a fait faire trois vaſes de fer blanc, dont le 1er. A avoit 3 pouces cubes, le 2e. B 3 pouces carrés & 6 pouces de profondeur, le 3e. C 6 pouces carrés & 3 pouces de profondeur. Il a meſuré chaque mois, pendant deux ans, la quantité d'évaporation de chacun de ces vaſes: en voici le réſultat.

	Vaſe A.	Vaſe B.	Vaſe C.
1782. 14 pouc.	9,6 l.	14 pouc. 9,7 l.	10 pouc. 2,0 lig.
1783. 15	6,3.	16 5,9	13 2,0
Total 29.	9,9.	31 3,4	23 4,0

L'évaporation a donc été la plus grande dans le vaſe qui préſentoit moins de ſurface, & qui contenoit un volume d'eau conſidérable, elle a été la moindre dans le vaſe qui préſentoit plus de ſurface & qui contenoit un égal volume d'eau. Ces réſultats, comme on voit, s'accordent avec ceux que j'ai rapportés plus haut. (Le P. Cotte.)

ATMOSPHERE. (*Phyſique médicale*).

C'eſt le nom que l'on donne à cette maſſe d'air, de vapeurs & d'exhalaiſons qui enveloppe la terre; elle eſt compoſée de pluſieurs couches dont les denſités diminuent à meſure qu'elles s'éloignent de la terre. L'*atmoſphère* eſt le ſiège de tous les météores; elle eſt auſſi, juſqu'à un certain point, la ſource des maladies, ſelon qu'elle eſt plus ou moins pure, plus ou moins ſtagnante. *Voyez* Air. Les médecins attentifs & zélés pour les progrès de leur art, ont toujours eu ſoin de joindre à leurs obſervations noſologiques, celles qui ont pour objet les viciſſitudes qu'éprouve l'*atmoſphère*; c'eſt l'objet de la Météorologie. *Voyez* ce mot. (Le P. Cotte).

ATMOSPHÈRE. (*Hygiène*).

Partie II, matière de l'hygiène ou choſes appellées improprement non naturelles.

Claſſe I, *circumfuſa* ou choſes environnantes.

Ordre I, *atmoſphère*.

(*Nota*. Je m'étois propoſé de donner dans cet article l'enſemble des révolutions atmoſphériques: mais pluſieurs

plusieurs objets, qui concernent ces révolutions, ne peuvent être traités qu'après des recherches relatives à d'autres articles de ce dictionnaire. Tout ce qui regarde les vents doit sur-tout résulter des observations topographiques propres à chaque climat & à chaque pays; & le tems ne m'a pas permis de terminer cette partie de mon travail. Il a fallu d'ailleurs sacrifier beaucoup de choses à la promptitude de l'exécution, éternel défaut des grandes entrepriſes; beaucoup d'autres ont dû, par la même raison, être renvoyées à un supplément au lieu d'entrer dans le corps du dictionnaire; je me suis déterminé en conséquence à donner ici seulement une idée de l'électricité atmosphérique, dont la connoissance, jointe à celle de plusieurs objets déjà développés à l'article AIR, donne l'idée des causes principales de la plupart des météores. C'est principalement dans la doctrine de M. *Mahon*, sur les contre-coups électriques, & dans le développement de l'expérience de la foudre de M. *Mauduyt*, qu'on trouve la théorie la plus claire de l'électricité atmosphérique. Et cependant ces deux objets sont en général peu connus du commun des physiciens.

Je dois avertir encore ici d'une erreur que j'ai commise dans plusieurs endroits de l'article AIR, & dans laquelle j'ai été induit par l'assurance que m'avoit inspiré l'assertion d'un chymiste justement célèbre, & l'un des plus ingénieux & des plus versés dans la connoissance de l'économie animale. J'ai dit en plusieurs endroits que l'action de l'air vital pur sur la respiration des animaux, étoit telle qu'elle excitoit en eux une forte chaleur qui finissoit par les mettre dans un état véritable de fièvre. Ce fait n'est pas exact. Et des expériences répétées avec soin par MM. Lavoisier & Séguin, ont prouvé que la proportion d'air vital qui se combine ou s'altère dans la respiration, est toujours à-peu-près la même, & ne produit, quelque pur qu'on le suppose, qu'une somme déterminée de chaleur. Les nouvelles expériences qui ont été faites à ce sujet, & qui répandent un grand jour sur toute l'économie animale, ne sont pas encore publiées, & nous en rapporterons les résultats dans un supplément à l'article (AIR).

L'ATMOSPHÈRE est ce fluide qui environne la terre, dont l'air fait la base, mais dans lequel l'air est uni, suivant les circonstances, à différentes proportions de fluide électrique, de chaleur solaire, de lumière, souvent à des émanations de différentes espèces & qui est l'intermède de toutes les révolutions qui se font autour de la surface du globe.

En parlant de l'air (*voyez* art. AIR) j'ai considéré ce fluide seulement dans les propriétés physiques & chymiques qui le caractérisent, & dans l'influence que ces propriétés lui donnent sur nos organes & sur nos corps. Cependant on trouvera dans ce que j'en ai dit alors, les principales bases sur lesquelles est établie la connoissance de l'*atmosphère*.

J'ai exposé, dans ce premier article, les différentes altérations qu'impriment à l'air la respiration & les autres fonctions des animaux, dans lesquelles l'air joue quelque rôle; & j'ai taché en même-tems de déterminer quelle étoit précisément l'action & les effets de l'air dans ces différentes fonctions.

J'ai parlé, avec quelque détail, de la pesanteur spécifique de l'air & de ses variations, du poids total de l'*atmosphère* & de ses différences à différentes hauteurs, du degré & des variations de sa force élastique.

J'ai encore fait voir quel effet la chaleur produit sur ce fluide, & comment ces effets varient suivant les densités de l'air & l'élévation des lieux.

J'ai montré comment l'air se charge d'humidité & comment on peut se convaincre de sa faculté dissolvante, du degré de cette faculté dans différentes circonstances, de la quantité d'eau qui est contenue dans ce fluide, & j'ai tâché de démontrer ce qu'il faut entendre par la sécheresse & l'humidité de l'air.

J'ai exposé les différentes combinaisons de l'humidité & de la chaleur dans l'air, & je les ai rapprochées des phénomènes atmosphériques.

On a vu dans le même article à quels degrés de froid & de chaleur le corps humain peut être exposé, soit naturellement, soit artificiellement, & quels effets la chaleur, soit sèche, soit humide, soit combinée avec la lumière, soit sans le concours de la lumière, peut produire sur notre corps.

J'ai de même exposé quels sont les effets des différens degrés de froid sec ou humide, & j'ai surtout insisté sur les effets importans des vicissitudes plus ou moins promptes de l'humidité & de la sécheresse, du froid & du chaud combinés ensemble; & j'ai toujours appuyé ce que j'ai dit touchant ces différens objets sur les expériences les plus démonstratives & les plus dignes de confiance.

J'ai donc commencé, en parlant de l'air, l'histoire de l'*atmosphère*; je n'ai plus rien à dire de sa pesanteur en général, ni de sa chaleur, ni des loix suivant lesquelles elle se charge d'humidité.

Mais je n'ai pas parlé de son électricité, & pour qu'on entende l'histoire des différentes révolutions atmosphériques, dont il sera parlé dans différens articles de ce dictionnaire, je réunirai dans cet article-ci quelques réflexions sur l'idée qu'on doit se faire de l'état de l'électricité dans l'*atmosphère*.

DE L'ÉLECTRICITÉ ATMOSPHÉRIQUE.

(DES CORPS QUI SONT LES INTERMEDES DE L'ÉLECTRICITÉ ATMOSPHÉRIQUE).

Principes généraux.

PARAGRAPHE PREMIER.

On sait, & je ne ferai que le rappeller ici, que,

relativement à l'électricité, on diviſe les corps de la nature en corps *conducteurs* & en corps *non-conducteurs ;* ou, pour parler plus exactement, en corps plus ou moins parfaitement conducteurs, & en corps plus ou moins imparfaitement conducteurs.

§. II.

On ſait que les premiers ſont ceux à travers ou autour deſquels l'électricité, ou le fluide électrique paſſe avec une grande facilité, & que les ſeconds ſont ceux qui oppoſent tant de réſiſtance à ſon paſſage, qu'ils paroiſſent l'arrêter & intercepter ſon cours.

§. III.

Le cours de l'électricité eſt la direction que prend le fluide électrique à travers les corps, ou plutôt, à leur ſurface, pour paſſer des uns dans les autres, afin de ſe mettre en équilibre dans tous. Car une des loix du fluide électrique, comme de tous les fluides, eſt la tendance à l'équilibre ; tendance, qui, dans l'électricité, comme dans la lumiere & la chaleur, n'eſt point modifiée ainſi que dans tous les autres fluides connus par une tendance particuliere de gravitation vers le centre de la terre.

§. IV.

Quand pluſieurs corps conducteurs ſont en contact les uns avec les autres, le fluide électrique paſſe des uns aux autres ſans aucun obſtacle, & comme s'ils ne faiſoient qu'un ſeul & même corps, & dans tous il ſe met dans un parfait équilibre.

§. V.

Si donc tous les corps, qui ſe touchent dans la nature, étoient également conducteurs, ou n'offroient aucun obſtacle au paſſage du fluide électrique, ſon équilibre ne ſeroit jamais rompu, ou ſe rétabliroit promptement & inſenſiblement, ou ſans aucune ſecouſſe violente.

§. VI.

Mais l'interpoſition des corps non conducteurs met obſtacle à l'établiſſement de cet équilibre en retardant le cours de l'électricité.

§. VII.

Les corps conducteurs qui ſont environnés de toutes parts de corps non conducteurs, tellement qu'ils ne communiquent librement avec aucun autre corps conducteur ſont nommés pour cela *corps iſolés ;* & les corps non conducteurs, qui les environnent ainſi, de maniere à intercepter toute communication libre entr'eux, ſont nommés *corps iſolans.*

(*Application des principes généraux aux phénomènes atmoſphériques.*)

§. VIII.

La terre eſt un corps conducteur, *l'air* qui l'environne eſt un corps non conducteur & d'autant moins conducteur qu'il eſt plus pur. (1. 2.)

§. IX.

Comme l'air environne tous les corps qui ſont à la ſurface de la terre, il en reſulte que dans les corps conducteurs le fluide électrique, une fois mis en mouvement, ne peut s'échapper librement à la ſurface de ces corps dans tous les points où ils ſont touchés par l'air. (6. 7.)

§. X.

Ainſi les corps ſuſpendus dans l'air, & ne communiquant par aucun conducteur avec la terre, ſont iſolés. (7. 9.)

§. XI.

Mais s'ils viennent à être touchés par quelques corps conducteurs, ils ceſſent d'être iſolés, & le fluide électrique, s'échappant par le point de contact, paſſe néceſſairement de conducteurs en conducteurs juſqu'au grand conducteur central qui eſt la terre. (4.)

§. XII.

C'eſt cette direction déterminée par la nature de l'air environnant qu'on nomme le cours du fluide électrique. (3.)

§. XIII.

Ce cours eſt d'autant plus ſenſible & plus aiſé à obſerver que l'air eſt plus pur, & par conſéquent moins conducteur ou plus iſolant.

§. XIV.

Cette direction eſt au contraire d'autant moins ſenſible que l'air eſt moins iſolant, & il l'eſt d'autant moins qu'il eſt plus chargé d'humidité, c'eſt-à-dire, qu'il a moins de faculté diſſolvante (*voyez* T. I, mot AIR, p. 536-541) au point que quand il eſt très-humide, les phénomènes électriques ne ſont plus ou preſque plus apparens, parce que les corps conducteurs ne ſont plus iſolés. L'humidité, c'eſt-à-dire, l'eau diſſoute dans l'air, eſt donc un corps conducteur.

§. XV.

L'eau, reduite en vapeurs, eſt encore un conducteur plus efficace, & il ſuffit d'environner de ces vapeurs un corps électriſé, pour faire diſparoître tout-à-coup tous les phénomènes électriques.

§. XVI.

Il en réſulte que dans les tems de brouillard, & dans les tems pluvieux, aucun corps, expoſé à l'air libre, n'eſt véritablement iſolé. (5. 14. 15.)

§. XVII.

Mais ſi l'eau eſt tellement combinée à l'air qu'elle lui laiſſe encore une grande faculté diſſolvante, (*voyez* le mot AIR, p. 539) comme il arrive dans les tems chauds & ſecs, pourvu qu'il n'en ſoit pas abſolument ſaturé, elle n'altère point ſa propriété iſolante, & en général, l'air ſec ou l'air très-diſſolvant eſt un corps fort iſolant ou fort peu conducteur.

§. XVIII.

M. Mauduyt a démontré, par une ſuite d'expériences, (*premier mém. ſur l'électricité, mém. de la ſociété royale de médecine, ann.* 1776, *p.* 473 *& ſuiv.*) 1°. à quel point l'humidité, ou la vapeur de l'eau, ſont conducteurs de l'électricité, & peuvent dépouiller de leur fluide électrique les conducteurs électriſés. (p. 474-478.)

§. XIX.

2°. Comment cette vapeur, qui a ainſi fait diſparoître les ſignes électriques d'un conducteur électriſé, reſte elle-même chargée du fluide électrique dont elle a dépouillé d'autres corps, le tranſporte avec elle en s'élévant dans l'air & le communique aux corps, avec leſquels elle ſe trouve en contact. (p. 478 & 479).

§. XX.

3°. Comment la chaleur, ſoit ſeule, ſoit combinée avec la vapeur de l'eau, paroît contribuer à enlever & diſſiper le fluide électrique, accumulé dans les corps, & paroît par conſéquent être par elle-même un véritable conducteur de l'électricité & augmenter dans les autres corps la propriété conductrice. (p. 380-483)

§. XXI.

On ſent, par ces expériences, de M. Mauduyt, (18. 19. 20.) dont il faut lire le détail dans le mémoire même que je viens de citer, comment la vapeur de l'eau, ſuſpendue en l'air, peut devenir un réſervoir du fluide électrique, toutes les fois que quittant le contact d'un conducteur électriſé elle s'élève en l'air, chargée de l'électricité de ce corps, & l'on conçoit comment des nuages, élevés & détachés de la ſurface de la terre, peuvent, ſuivant l'état plus ou moins électrique du globe, s'élever chargés d'une portion d'électricité plus ou moins grande, & la conſerver en flottant librement dans l'atmoſphère.

§. XXII.

Il réſulte de tout cela que les nuages ſont des corps conducteurs, & que, ſuſpendus dans une *atmoſphère* d'ailleurs fort ſèche, comme j'ai démontré que cela arrivoit ſouvent, (*voyez* le mot AIR p. 539) ils ſont des conducteurs très-iſolés. (10. 15.)

§. XXIII.

Ainſi trois principaux corps ont part aux phénomènes électriques de l'*atmoſphère* : la *terre*, & les objets qui y ſont attachés, qui ſont conducteurs ; l'*air*, ou l'*atmoſphère* qui environne la terre, qui eſt un corps non conducteur iſolant ; & les *nuages*, ou l'eau ſuſpendue en l'air ſous forme de vapeurs qui ſont des corps conducteurs iſolés. (8. 22.)

DU MOUVEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ ATMOSPHÉRIQUE.

Principes généraux.

§. XXIV.

Pour que le fluide électrique ſoit mis en mouvement, il faut que ſon équilibre ſoit rompu, c'eſt-à-dire, qu'il exiſte dans des proportions différentes, dans pluſieurs corps voiſins les uns des autres. Alors il ſe met en mouvement par la ſeule loi de la tendance à l'équilibre.

§. XXV.

Le frottement eſt le moyen le plus connu d'opérer ce changement.

§. XXVI.

Dans les expériences électriques on ſe ſert des corps conducteurs que leur forme & leur conſiſtance rend commodes pour cet uſage ; on les frotte fortement & par un mouvement régulier contre certains corps non conducteurs, & alors les phénomènes électriques ſe manifeſtent.

§. XXVII.

En ſorte que tout appareil électrique conſiſte dans trois ordres de corps ; 1°. des corps conducteurs non iſolés qui ſervent de *frottoirs* ; 2°. des corps non conducteurs qui reçoivent l'action des frottoirs & qu'on nomme corps *électriques*, parce que c'eſt à leur ſurface que ſe manifeſtent les phénomènes électriques ; 3°. des *conducteurs* iſolés qui communiquent plus ou moins immédiatement avec les corps électriques, & auxquels ceux-ci tranſmettent le fluide accumulé & mis en mouvement par le moyen du frottement.

§. XXVIII.

Outre cela l'action de la chaleur communique à beaucoup de corps non conducteurs les propriétés électriques. Les corps réſineux fondus, & le verre même, acquièrent, en ſe réfroidiſſant, cette propriété. La Tourmaline, & différentes pierres électriques échauffées, préſentent les mêmes phénomènes.

§. XXIX.

Il eſt important de remarquer ici une double propriété, par laquelle la chaleur 1°. électriſe les corps non conducteurs, comme je viens de le dire (28) ; 2°. augmente la propriété conductrice de certains corps conducteurs, ainſi que l'a remarqué M. Mauduyt, enſorte qu'une bouteille de Leyde, remplie de

vapeurs d'eau chaude, ou même de celle de l'haleine, en quantité à peine ſuffiſante pour former par le réfroidiſſement quelques gouttes d'eau, ſe charge infinement plus par quelques tours de plateau qu'elle ne le feroit, ſi elle renfermoit une quantité d'eau conſidérable, (mémoire cité p. 489.); cette double propriété ſemble démontrer parfaitement la propriété conductrice de la chaleur.

§. XXX.

Si donc la chaleur eſt un corps conducteur (20. 29.); quand on voit par ſon moyen des corps non conducteurs devenir électriques (28), peut-on comparer ſon action ſur ces corps à celle des frottoirs? c'eſt-à-dire, peut-on penſer que la chaleur eſt aux corps, ainſi électriſés, ce que les frottoirs ſont aux plateaux électriques dans l'appareil électrique ordinaire? Peut-on croire que la diviſion, qu'une forte chaleur établit entre les parties des corps ainſi électriſés, équivaut à un frottement violent entr'elle & ces parties? c'eſt ce que je ne déciderai pas ici.

(*Application de ces principes à l'atmoſphère.*)

§. XXXI.

Maintenant ſi nous examinons la nature des corps qui contribuent à l'électricité atmoſphérique, nous y voyons d'abord toutes les parties qui compoſent un appareil électrique. (27.)

§. XXXII.

Deux corps, l'un conducteur non iſolé, l'autre non conducteur, ſont emportés par un mouvement commun extrêmement rapide, mais outre cela ſont mus l'un ſur l'autre par une grande variété de mouvemens & dans une infinité de directions; ces corps ſont la *terre* & l'*atmoſphère* (8). N'eſt-on pas tenté de comparer la terre au frottoir de l'appareil électrique, & l'*atmoſphère* au corps électrique?

§. XXXIII.

On voit enſuite dans les *nuages* les conducteurs iſolés en communication avec le corps électrique, ſouvent entraînés auſſi ſur ces corps par un mouvement très-rapide.

§. XXXIV.

Outre cela une alternative perpétuelle de chaleur & de réfroidiſſement complette l'enſemble des cauſes qui ſemblent produire l'électricité naturelle. (20. 28. 30.) Malgré cela les cauſes génératrices de cette électricité qui nous environne, ſont encore regardées comme un des myſtères de la nature.

§. XXXV.

Les ſignes de cette électricité ont été conſtatés par des milliers d'obſervations depuis que Franklin a démontré, en 1752, que les phénomènes de la foudre & des éclairs n'étoient autre choſe que des phénomènes électriques. (1)

(*Différence entre l'état de l'électricité atmoſphérique & celui de l'électricité artificielle.*)

§. XXXVI.

Il y a une importante diſtinction à faire ici entre l'état de l'électricité artificielle & l'état de l'électricité atmoſphérique. Les phyſiciens diſent: dans tel tems l'électricité a été très-forte, dans tel autre elle a été très-foible; ces expreſſions ne regardent pas l'électricité atmoſphérique, elles ont pour objet de déterminer l'état de l'électricité artificielle, relativement à l'état de l'*atmoſphère*, elles ſignifient que l'air étant plus ou moins ſec, & par conſequent plus ou moins iſolant, l'électricité, excitée dans les appareils électriques, donne des ſignes plus ou moins frappans de ſa préſence, que les étincelles, tirées de conducteurs électriſés, partent de plus ou moins loin, que l'état électrique de ces corps dure plus ou moins de tems, ceſſe plus tard ou plus tôt.

§. XXXVII.

Au contraire l'électricité véritablement atmoſphérique dépend ſeulement des conducteurs atmoſphériques, ou de l'état électrique de l'air & des nuages ſuſpendus dans l'air, c'eſt-à-dire, de la quantité d'électricité dont ils ſont chargés; en ſorte qu'il arrive ſouvent, comme dans les tems d'orage & dans les brouillards, que ces corps donnent des ſignes très-évidens & très-violens d'électricité, tandis que l'électricité artificielle eſt preſque nulle, c'eſt-à-dire, que l'air dans notre région eſt très-peu iſolant & eſt devenu preſque totalement conducteur.

---

(1) Il eſt bon de citer ici ce que dit M. Cavallo à ce ſujet, dans ſon traité intitulé *a complete treatiſe of electricity* (p. 70.)

« That effects of electricity bore a great reſſemblance to » thunder and lightning, had been ſeveral times remarked » by philoſophers and eſpecially by the learned *abbé Nollet*; » but that they ſhould actually be found to be effects of the » ſame cauſe, and that the phenomens of electricity ſhould be » imitated by lightning or thoſe of ligthning by electricity » was neither thought poſſible nor ſuſpected, till the » celebrated docteur *Franklin* made the bold aſſertion, and » the *french philoſopher firſt, and afterwards Dr. Franklin* » proved the fact by undeniable arguments in the year 1752 ».

Que les phénomènes de l'électricité euſſent une grande reſſemblance avec ceux de la foudre & des éclairs, pluſieurs philoſophes, & ſpécialement le ſavant abbé Nollet *l'avoient déjà obſervé plus d'une fois. Mais qu'on put démontrer qu'ils étoient les effets d'une ſeule & même cauſe, que les phénomènes électriques puſſent être imités avec la matière de la foudre, & que les effets de la foudre puſſent être imités par l'électricité, c'eſt ce qu'on n'avoit ni cru, ni ſoupçonné poſſible, juſqu'à ce que le célèbre Franklin en eut fait l'aſſertion hardie, & que d'abord les philoſophes françois, & après eux le docteur Franklin, l'euſſent prouvé par des argumens ſans réplique, en l'année 1752.*

§. XXXVIII.

Ainſi deux ordres de phénomènes ſe manifeſtent dans l'*atmoſphère* par rapport à l'électricité. Les uns ſont de nature à conſtater l'état de l'air & ſa propriété iſolante, & ſont comme un complément de l'hygrométrie, puiſque les propriétés iſolantes ou conductrices de l'air ſont en proportion de ſa ſéchereſſe ou de ſon humidité : les autres appartiennent à l'état électrique, & de l'*atmoſphère*, & des corps qui y ſont ſuſpendus, c'eſt-à-dire, des nuages.

Mon objet ici eſt principalement renfermé dans cet ordre de choſes. Mais l'état des appareils électriques, relativement à l'*atmoſphère* ne doit pas non plus être abſolument mis en oubli.

(*Rapports entre l'état de l'atmoſphère & celui de l'électricité artificielle.*)

§. XXXIX.

Je me contenterai, à cet égard, de rapporter quelques obſervations générales, conſtatées avec beaucoup de préciſion & de vérité par M. Mauduyt dans ſon premier mémoire ſur l'électricité, p. 471 & ſuivantes.

§. XL.

« Des obſervations, dit M. Mauduyt, ſuivies » pendant ſix mois avec les attentions que je viens » de rapporter, m'ont appris : « 1°. Que la force » de l'électricité (dans les appareils électriques) n'a » aucun rapport avec les variations du thermo- » mètre. »

« 2°. Qu'il n'y a pas plus de rapports entre le » baromètre & l'électricité. Souvent l'électricité » foiblit, quoique le vif-argent s'élève dans le baro- » mètre, & l'électricité devient plus forte, quoique » le vif-argent baiſſe ; cette obſervation demande » cependant une explication. »

§. XLI.

« Les variations du baromètre dépendent d'une » ou de pluſieurs cauſes qui nous ſont inconnues. » Ces variations précèdent & annoncent des effets » qui nous ſont d'abord inſenſibles, dont nous ne » nous appercevons que lors qu'ils ſont portés à » un degré conſiderable & qu'ils approchent de » leur terme.... »

§. XLII.

» Les variations du baromètre & la force de l'é- » lectricité n'ont point de rapport entr'elles, tant » que les effets, annoncés par les variations du » baromètre, nous ſont inſenſibles ; mais lorsque » ces effets, portés à un haut degré, commencent » à nous frapper, à proportion qu'ils nous ſont » plus ſenſibles, qu'ils le ſont depuis un tems plus » long, l'électricité & le baromètre ont un rapport » plus marqué & plus grand. »

§. XLIII.

« Je m'explique : tant que le ciel paroît ſerein, » que le vent ſouffle du même rhumb, que le tems » n'eſt encore que chargé, quoique le vif-argent » baiſſe dans le baromètre, l'électricité ne s'affoiblit » pas, & quelquefois même ſe fortifie. Lorſqu'au » contraire le même vent étant encore très-violent, » l'orage ſe faiſant encore entendre, & la pluie » n'ayant pas ceſſé de tomber en abondance, le » vif-argent s'élève, l'électricité ne ſe fortifie pas » & affoiblie par les effets qui ont éclaté, elle » continue, malgré l'élévation du vif-argent dans » le baromètre, de diminuer de force, non-ſeule- » ment juſqu'à ce que les effets, qui ont eu lieu, » ſoient paſſés, mais juſqu'à ce que les effets » oppoſés, qui ſuccèdent aux premiers, nous ſoient » devenus ſenſibles. »

§. XLIV.

« Les cauſes qui influent ſur le baromètre, qui » produiſent l'élévation ou l'abaiſſement du vif- » argent, n'ont donc point d'action ſur la force de » l'électricité, & elle n'a avec le baromètre que des » rapports indirects, produits par les effets qu'an- » noncent les variations de cet inſtrument, & elle » ne les a, que quand ces effets ſont portés à un » très-haut degré. »

§. XLV.

« Nous verrons bientôt que l'électricité varie ſur- » tout, & ne varie peut-être qu'en raiſon de la » ſéchereſſe & de l'humidité. C'eſt donc par cette » cauſe qu'elle n'a point de rapport avec les pre- » miers mouvemens du baromètre, qui annoncent » & qui devancent la ſéchereſſe ou l'humidité, mais » qui n'en dépendent pas. »

§. XLVI.

« 3°. Les vents influent beaucoup ſur la force » de l'électricité. Elle eſt dans la plus grande vi- » gueur quand le nord eſt dominant, elle eſt auſſi » très-forte quand le vent ſouffle de l'eſt. Elle foiblit » quand le vent paſſe à l'oueſt, & le vent humide » eſt celui qui lui eſt le plus défavorable. ».

§. XLVII.

« 4°. Lorſque l'état de l'*atmoſphère* eſt conſ- » tant, quand il n'arrive point de ces changemens » ſi fréquens dans nos climats, l'électricité augmente » de force le matin, à proportion qu'on s'éloigne » du lever du ſoleil, elle eſt à ſon plus haut point » vers le milieu du jour ; elle décline l'après-midi, » elle diminue ſenſiblement ſur-tout en été au » moment qui ſuit le coucher du ſoleil, & elle

» continue de s'affoiblir à meſure qu'on s'avance » dans la nuit. »

§. XLVIII.

« Frappé de voir pendant trois ſemaines de ſuite, » à la fin de mars 1777, que l'électricité ſe ſoute- » noit à très-peu de choſes près dans le même degré » de force, qu'elle s'élevoit tous les jours avec le » ſoleil, baiſſoit avec cet aſtre, & qu'elle diminuoit » ſenſiblement quelques momens après qu'il s'étoit » couché, je ne pus m'empêcher de penſer que la » préſence du ſoleil ſur l'horiſon influoit par elle- » même & directement ſur la force de l'électricité, » mais ayant reconnu par la ſuite que l'électricité » ſe fortifie quelquefois même dans la nuit, j'ai été » convaincu que le ſoleil n'influe ſur l'électricité » que médiatement par un effet indirect & par ce » qu'il diſſipe l'humidité répandue dans l'*atmo-* » *ſphère*. »

§. XLIX.

» 5°. Lorſque le tems eſt variable, qu'il eſt in- » conſtant, la force de l'électricité éprouve des » alternatives fréquentes & ſubites; ces changemens » ont ſouvent lieu dans les jours orageux, car alors » l'électricité eſt tout-à-coup très-forte ou très- » foible, elle ſe fortifie ou s'affoiblit ſelon la pro- » ximité ou l'éloignement d'un nuage qui paſſe & » qui agit, ſuivant qu'il eſt électriſé lui-même » poſitivement ou négativement. »

§. L.

« 6°. L'hiver eſt en général la ſaiſon la plus » favorable à l'électricité, elle eſt beaucoup plus » foible pendant l'été. Elle n'eſt jamais auſſi forte » que dans les grandes gelées, ſur-tout ſi le ciel eſt » en même-tems découvert. Quoique forte en été » quand le ciel eſt ſerein, elle l'eſt bien moins » qu'en hyver quand il gèle fort & qu'il n'y a pas » de nuages. »

§. LI.

» Tout le monde ſait que l'humidité eſt contraire » à l'électricité, qu'elle eſt foible dans les jours » pluvieux, & d'autant plus foible que la pluie dure » depuis plus de tems : cependant les frimats de » l'hiver, les brouillards, la pluie même qui tombe » alors, encore qu'elle ait une longue durée, ne » diminuent pas autant la force de l'électricité que » les ſimples vapeurs qui s'élèvent en été, qui obſcur- » ciſſent le ciel, & la pluie la plus légère qui tombe » en cette ſaiſon ».

§. LII.

« L'humidité & la pluie influent d'autant plus ſur » l'électricité que l'air eſt plus échauffé, & cette » même cauſe a enfin d'autant moins d'action que » l'air eſt plus froid. Ainſi la force de l'électricité ſe » ſoutient à un certain degré pendant les pluies qui » viennent du nord; mais celles qui nous ſont ap- » portées par les vents du midi ou du couchant l'af- » foibliſſent tout-à-coup ».

§. LIII.

Revenons à l'électricité vraiment atmoſphérique, c'eſt-à-dire qui eſt propre à l'*atmoſphère*, conſidérée comme une grande machine électrique dans un mouvement continuel.

(DES DIFFÉRENS ÉTATS DE L'ÉLECTRICITÉ ATMOSPHÉRIQUE).

Principes généraux.

§. LIV.

Les phyſiciens ont obſervé généralement deux états dans la diſpoſition électrique des corps; & comme dans l'un de ces états le courant électrique paroît s'établir du corps électriſé aux corps environnans, & que dans l'autre il paroît au contraire ſortir des corps environnans pour ſe porter ſur le corps électriſé; on a ſuppoſé d'après la loi connue de la tendance à l'équilibre, que dans le dernier de ces cas, le corps électriſé étoit dépouillé de ſa portion naturelle de fluide électrique, & attiroit celui des corps environnans, & que dans le premier au contraire il en recevoit une ſurabondance qu'il verſoit ſur tous les corps voiſins. Chacun de ces états ſe manifeſte par des phénomènes particuliers dont je ne donnerai pas ici le détail. Il me ſuffit de dire que l'on a donné à l'un de ces états le nom d'*électricité poſitive* ou *en plus*; & à l'autre celui d'*électricité négative* ou *en moins*.

§. LV.

Cette diſtinction, entre l'état de l'électricité dans les corps, peut être conçue de deux manières, car un corps ſe trouve moins ſurchargé de fluide électrique qu'un autre, & alors on pourroit dire qu'il eſt électriſé en moins, relativement à l'autre, parce que la rupture d'équilibre, entre ces deux corps, eſt à ſon déſavantage: cette différence n'eſt que relative. Mais un corps quelconque peut être dépouillé de ſon fluide électrique de manière à ſe trouver au-deſſous de l'équilibre général du globe, & alors il ſe trouve électriſé en moins relativement à tous les corps qui ſont dans l'état naturel: c'eſt-là vraiment & abſolument ce qu'on appelle l'*électricité négative* ou *en moins*.

§. LVI.

Pluſieurs moyens produiſent, dans l'électriſation, cette différence d'où réſulte l'état poſitif ou négatif de l'électricité, cet état dépend de la nature des corps qui s'électriſent mutuellement, & de la manière dont ils ſont diſpoſés dans leur électriſation.

§. LVII.

Il eſt des corps, tels que les réſines, le ſoufre, &c. qui, communément, s'électriſent négativement, &

il en eſt, tels que le verre & les ſubſtances vitreuſes, qui, communément, s'électriſent poſitivement; & cependant la nature des frottoirs influe encore ſur cet état, & tel corps s'électriſe poſitivement avec telle ſorte de frottoir qui s'électriſe négativement avec un frottoir d'un autre nature. On en voit des exemples dans l'ouvrage de M. *Cavallo*, ſur l'électricité.

§. LVIII.

Enfin la manière dont ſont diſpoſés les corps qui s'électriſent mutuellement, détermine la nature de l'électricité qu'ils prennent, & l'on ſent qu'une machine électrique peut être montée poſitivement ou négativement, à volonté, ſelon le ſens dans lequel s'établit le courant électrique, & ſpécialement lorſque les frottoirs ſont iſolés.

§. LIX.

Ce ne ſont pas encore là les ſeules circonſtances dans leſquelles ſe manifeſtent les différents états de l'électricité. Le voiſinage des corps électriſés influe ſur tous les corps environnans d'une manière plus ou moins ſenſible, ſuivant la diſtance à laquelle ils ſont les uns des autres.

§. LX.

1°. Ou les corps environnans ſont en contact avec les corps électriſés; alors ils communiquent immédiatement, & ne font qu'un avec eux, & l'équilibre s'établit entr'eux parfaitement (4).

§. LXI.

2°. Ou ils ſont ſéparés des corps électriſés par une diſtance telle que l'équilibre ne s'établit entr'eux que par une décharge rapide, ſonore & lumineuſe qui forme l'étincelle électrique; c'eſt cette diſtance que les anglois appellent *ſtriking diſtance*, diſtance frappante, diſtance de décharge, dont la latitude eſt plus ou moins grande, ſuivant les circonſtances qui varient de pluſieurs manières.

§. LXII.

3°. Ou enfin les corps environnans, quoique placés hors de cette diſtance néceſſaire pour donner lieu à l'étincelle électrique, ſont encore dans l'*atmoſphère* du corps électriſé, c'eſt-à-dire, ſont aſſez près pour éprouver ſon l'influence ſans que pour cela l'équilibre puiſſe ſe rétablir entr'eux, ſoit par une communication ſenſible, ſoit par une décharge ſubite.

§. LXIII.

C'eſt cette influence là qui ſubſiſte hors de la portée de l'étincelle, qu'un des plus fameux phyſiciens anglois, M. *Mahon*, a ſoumiſe à une analyſe exacte, & a démontrée par nombre d'expériences ingénieuſes. (*Principles of électricity*).

§. LXIV.

De ces expériences il ſuit qu'un corps iſolé, placé dans l'*atmoſphère* électrique d'un conducteur électriſé ſans recevoir aucune portion de l'électricité de ce conducteur, éprouve dans l'état & l'équilibre de ſon électricité naturelle un changement remarquable.

§. LXV.

Si le conducteur eſt électriſé en plus, l'extrémité du corps iſolé, la plus voiſine de ce conducteur, ſe trouve électriſée en moins, & la plus éloignée ſe trouve électriſée en plus, & réciproquement, comme ſi l'électricité naturelle de ce corps étoit refoulée d'une extrémité à l'autre par la force électrique de l'*atmoſphère* dans laquelle il eſt plongé.

§. LXVI.

Entre ces deux extrémités, différemment électriſées, eſt un point moyen dans lequel le corps paroît dans ſon état naturel, & l'électricité en plus & en moins de l'une & de l'autre extrémité devient d'autant plus ſenſible qu'on s'éloigne davantage de ce point moyen, (*neutral point*). Ainſi ce point diviſe la ſomme d'électricité du corps qui eſt en cet état en deux parties, dont l'une ſe fortifie de tout ce que l'autre paroît perdre.

§. LXVII.

Ce point n'eſt point placé au milieu précis des deux extrémités; il eſt plus près de celle qui eſt la plus voiſine du conducteur; & telle en eſt la proportion, que les diſtances des deux extrémités à ce point-moyen ſont entr'elles géométriquement dans la même raiſon que leurs diſtances reſpectives de l'extrémité du conducteur dans l'*atmoſphère* duquel eſt placé le corps dont elles ſont partie (1).

§. LXVIII.

De cette obſervation M. Mahon déduit une démonſtration exacte, & conforme à une ſuite remarquable d'expériences, que l'*atmoſphère* électrique décroit en raiſon inverſe du quarré des diſtances (2).

§. LXIX.

Il réſulte de cette même démonſtration que le déplacement de l'électricité dans le corps iſolé eſt entièrement dû à la loi de la tendance à l'équilibre, & que la proportion dans laquelle le fluide électrique ſe porte d'une extrémité vers l'autre, eſt entièrement conforme à celle dans laquelle décroît l'*atmoſphère* électrique du conducteur.

§. LXX.

Si tandis que le corps iſolé eſt ainſi diſpoſé, on décharge ſubitement le conducteur dans l'*atmoſphère*

---

(1) C'eſt cette raiſon que M. Mahon appelle moyenne proportionnelle harmonique; & il appelle le point trouvé le quatrième point d'une diviſion harmonique.

(2) Cette démonſtration a été depuis donnée d'une autre manière, par M. Coulomb, qui a démontré que le magnétiſme ſuivoit auſſi la même loi.

duquel il eſt placé, ce corps revient auſſi-tôt à ſon état ordinaire ſans avoir rien perdu de ſon électricité naturelle; ſans avoir rien acquis non plus, & ſeulement parce que le niveau électrique ſe rétablit entre ſes deux extrémités.

§. LXXI.

Si, ſans décharger le conducteur, on ſe contente de retirer le corps iſolé de l'*atmoſphère* électrique dans laquelle il a été plongé, il revient de même à ſon état naturel ſans avoir rien acquis ni perdu.

§. LXXII.

Mais ſoit avant de décharger le conducteur, ſoit avant de retirer le corps iſolé de l'*atmoſphère* électrique, ſi on décharge l'extrémité de ce corps qui ſe trouve dans un état d'électricité poſitive, alors dépouillé d'une portion de ſon électricité naturelle il ſe trouvera électriſé négativement quand on le retirera de l'*atmoſphère* électrique. Il ſe trouvera au contraire électriſé poſitivement ſi l'on fait la même opération avec un appareil d'électricité négative.

§. LXXIII.

Si vers l'extrémité de ce corps, la plus éloignée du conducteur, on place ſucceſſivement un ou pluſieurs corps, iſolés ou non, qui ne ſoient point contigus avec lui, mais qui en ſoient ſéparés par un petit intervalle, alors ſon électricité naturelle, aulieu de s'accumuler ſur une des extrémités, comme on l'a dit, paſſe dans les corps voiſins par un courant électrique ou par de petites étincelles répétées, ſelon la diſtance qui les ſépare.

§. LXXIV.

Tout reſtant en état, ſi l'on décharge ſubitement le conducteur; toute l'électricité qui étoit paſſée ſucceſſivement dans les corps voiſins, revient ſubitement ſur elle-même, & rentre en un inſtant dans le corps iſolé d'où elle avoit été dérivée. Cet effet a lieu dans le moment même où l'étincelle part du conducteur. C'eſt-là ce que M. Mahon appelle *contre-coup électrique*, *electrical returning ſtroke*.

§. LXXV.

Si dans l'intervalle qui ſépare le corps iſolé des corps voiſins, & où le contre-coup a lieu, on place une feuille d'étaim très-mince, l'étaim ſe fond en cet endroit quand la machine électrique a un certain degré de force.

§. LXXVI.

Si une perſonne ſe met en place du corps iſolé, ſes deux mains figurant les deux extrémités de ce corps, & que dans cette poſition il ſubiſſe la même épreuve, au moment du contre-coup, il reçoit une commotion ſemblable à celle de la bouteille de Leyde. Cette commotion l'atteint dans les deux poignets & dans la poitrine; & elle eſt plus ou moins forte ſuivant les circonſtances & la diſpoſition de l'appareil.

Application de ces principes aux phénomènes atmoſphériques.

§. LXXVII.

Pluſieurs phénomènes atmoſphériques répondent à ces loix (54-76) générales de l'électricité, & y ſont évidemment conformes.

Etat poſitif & négatif dans l'atmoſphère.

§. LXXVIII.

Il eſt d'abord démontré que les deux états de l'électricité (54-55) l'état poſitif & l'état négatif, ſe rencontrent l'un & l'autre dans l'*atmoſphère*.

§. LXXIX.

On a obſervé que l'*atmoſphère* éprouvée ſoit par le cerf-volant électrique ſoit par tout autre inſtrument diſpoſé à cet effet, ſe trouvoit preſque toujours dans un état électrique ſenſible, ſoit poſitif ſoit négatif (ouvrage de M. Cavallo, p. 392 397); & que très-rarement paroiſſoit-elle dans un état neutre, ce que M. Cavallo a obſervé une fois par un temps chaud avec très-peu de mouvement dans l'air, & ce jour là le vent étant venu à s'élever & à paſſer du nord-oueſt au nord-eſt, l'électricité eſt devenue poſitive & très-forte. (L.c. p. 392 note †).

§. LXXX.

Souvent cet état neutre n'eſt qu'apparent & vient du paſſage de l'état poſitif à l'état négatif par l'approche d'une nuée chargée d'une électricité oppoſée à celle de l'*atmoſphère* (*ib.* p. 375 376 &c.)

§. LXXXI.

En général l'état électrique de l'*atmoſphère*, quand le temps eſt clair & ſerein, eſt preſque toujours poſitif, ſur-tout pris à une certaine diſtance des maiſons, des arbres & des mâts des vaiſſeaux. (*ib.* p. 72, 370 &c.)

§. LXXXII.

Au contraire l'état électrique de la plupart des nuées eſt négatif; & de même celui des pluies, de la neige & de la grêle eſt auſſi la plupart du temps négatif. (*ib.* p. 72. 370 & ſuiv. 393, 401 &c.)

§. LXXXIII.

Cependant celui des brouillards eſt preſque toujours poſitif. (*ib* p. 72 397 &c.)

§. LXXXIV.

§. LXXXIV.

L'approche des nuées diminue preſque toujours l'état électrique de l'*atmoſphère* (*ib.* p. 393, 398), parce que comme il vient d'être dit (80, 82) leur électricité eſt preſque toujours oppoſée à celle de l'*atmoſphère*, c'eſt-à-dire preſque toujours négative.

§. LXXXV.

Cependant ces nuées ſont ſouvent très-électriques (*ib.* p. 364... 376, 377, 378), & l'électricité la plus forte dans l'état négatif a communément lieu dans ces temps de nuées orageuſes & pendant les pluies qui les accompagnent; la plus forte au contraire, dans l'état poſitif a lieu dans les temps de gelée & de brouillards (v. *ib.* p. 392, 398) & toutes choſes égales, les ſignes électriques ſont d'autant plus forts & plus ſenſibles que l'inſtrument deſtiné à en faire l'épreuve, eſt plus élevé dans l'*atmoſphère*. (*Ib.* p. 394).

§. LXXXVI.

Les vents paroiſſent auſſi influer ſouvent ſur les variations électriques de l'*atmoſphère*, augmenter ou diminuer ſon électricité & en changer l'état ſuivant le rhumb vers lequel ils ſe dirigent, ſuivant la force avec laquelle ils ſouffient & les nuées qu'ils chaſſent devant eux. C'eſt ce qui paroît ſuivre de pluſieurs obſervations de M. Cavallo, quoique, à cet égard, elles ne préſentent rien de conſtant.

§. LXXXVII.

La nuit ne change rien dans l'état de l'électricité atmoſphérique; elle ne paroît pas plus foible dans ce temps que dans le jour. (V. *ib.* p. 398).

§. LXXXVIII.

Les étincelles qu'on tire des conducteurs diſpoſés pour éprouver l'*atmoſphère*, ont un caractère que M. Cavallo détermine avec une attention particulière. Elles ſont courtes comme l'étincelle qu'on tire d'une bouteille de Leyde chargée; elles ſont de même extrêmement piquantes; & lorſque le conducteur les lance avec vivacité, ſouvent même ſpontanément ou lorſque l'électromètre auquel aboutit ce conducteur eſt à un degré un peu fort, alors ces étincelles donnent dans les coudes & même dans les jambes & dans la poitrine des ſecouſſes ſemblables à celles de la commotion électrique (*ib.* p. 377, 378... 394). Cette obſervation rappelle celle de M. Monnet ſur la commotion qui accompagne les contre coups électriques (76).

§. LXXXIX.

Il eſt donc bien démontré que l'électricité répandue dans l'*atmoſphère* s'y trouve dans les deux états, poſitif & négatif, ſuivant les circonſtances; que l'air, les nuées, la pluie, la grêle, la neige, & les brouillards ſont preſque toujours dans un état électrique bien ſenſible; & qu'il eſt peu de circonſtances où l'*atmoſphère* & les corps atmoſphériques ne donnent à l'eſſai quelques ſignes remarquables d'électricité.

Effets de la tendance à l'équilibre dans l'électricité atmoſphérique.

§. XC.

Mais il faut ſonger que l'air, les nuées, la pluie ne donnent des ſignes d'électricité que parce que le globe eſt lui-même, relativement à l'*atmoſphère*, dans un état électrique. Que ces ſignes ne ſont que l'expreſſion ſenſible de la différence qui exiſte entre l'électricité du globe & celle des corps atmoſphériques; que quand ceux-ci paroiſſent dans un état négatif, on doit en conclure que le globe, dont nous faiſons partie, eſt, lui-même relativement à ces corps, dans un état poſitif & réciproquement; & que le cas très-rare où ces corps ne donneroient aucun ſigne d'électricité, ſeroit celui où l'équilibre ſeroit parfait entre le globe & l'*atmoſphère* (55).

§. XCI.

Ainſi l'électricité atmoſphérique, de même que l'électricité artificielle, eſt ſoumiſe à la loi univerſelle de la tendance à l'équilibre, & les phénomènes qui réſultent de cette loi doivent être déduits, 1°. des proportions reſpectives entre l'état électrique du globe & celui des corps atmoſphériques; 2°. de l'intervalle qui les ſépare; 3°. de l'état de l'air qui remplit cet intervalle & qui, ſelon les tems, eſt plus ou moins électrique & plus ou moins iſolant.

§. XCII.

De deux choſes l'une, ou l'iſolement perſiſte ou l'équilibre ſe rétablit. Il ſe rétablit ou inſenſiblement, ou avec des phénomènes apparens.

§. XCIII.

Si l'air eſt très-iſolant, ou ſi les corps atmoſphériques ſont à une grande diſtance du globe, la communication eſt abſolument interceptée (10), & il ne ſe manifeſte aucun phénomène électrique dans l'*atmoſphère*: à moins qu'on n'attribue à l'électricité de l'air même ces feux qui ſont connus ſous le nom d'aurores boréales, de lumière zodiacale, d'étoiles tombantes, & de phénomènes qui ont lieu ſur-tout lorſque l'air eſt très-ſerein & très-ſec, & qu'il eſt par conſéquent dans un état d'électricité poſitive (81).

§. XCIV.

L'iſolement ceſſe, quand il s'établit une communication entre le globe & les corps atmoſphériques. Si cette communication eſt ou immédiate, (60) ou

fort étendue, l'équilibre s'établit insensiblement & sans phénomènes apparens. C'est ce qui arrive dans les tems très-humides, dans les pluies d'une grande étendue & d'une longue continuité, dans les brouillards, les fortes rosées, & dans les tems couverts uniformément & non par des masses de nuages isolés. Dans tous ces cas, l'air perd plus ou moins de sa faculté isolante (14); & il est prouvé par l'expérience, ainsi que nous l'avons dit, que les intermèdes de cette communication sont réellement des conducteurs dans un état électrique.

Phénomènes sensibles du rétablissement de l'équilibre.

§. XCV.

Si la communication n'est point assez complette, si elle n'a point une étendue proportionnée à la charge électrique des corps atmosphériques, alors la décharge ne peut plus être insensible & l'équilibre ne se rétablit que par de violentes explosions, qui donnent lieu à des phénomènes apparens, tels que les éclairs & le tonnerre (61).

§. XCVI.

C'est ce qui a lieu lorsque, 1°. les corps atmosphériques sont très-électrisés, c'est-à-dire que la différence entre leur état électrique, soit entr'eux respectivement, soit relativement à celui du globe, est très-grande (90). 2°. Qu'ils sont en même-tems fort volumineux & fort multipliés. 3°. Qu'ils sont fort rapprochés du globe, rapprochement qui, même est un effet nécessaire de la différence qui est entre l'état du globe & le leur. 4°. Lorsque l'air conserve malgré cela une propriété dissolvante, suffisante pour l'empêcher d'être conducteur au moins dans sa région la plus voisine du sol. Alors il y a un état électrique très-énergique, & la communication n'est point en proportion avec la charge ou la différence électrique des corps électrisés.

§. XCVII.

Ainsi quand après un tems sec, chaud, & serein, dans lequel l'air prend, comme nous avons dit, un état électrique très positif (81), il se forme de gros nuages qui s'amoncèlent sans se confondre qui paroissent très-bas, & qui, comme le prouvent les observations (82, 84) sont en général, par rapport au globe, dans une différence électrique très-considérable. Alors les orages éclatent, les nuages se déchargent, soit les uns sur les autres, selon leur état respectif, soit sur les parties les plus éminentes du globe, & l'équilibre se rétablit plus ou moins complettement.

Expérience de la foudre.

§. XCVIII.

Cet effet est rendu singulièrement sensible par une expérience de M. Mauduyt, la plus frappante & la plus démonstrative peut être qu'on ait jamais exécutée, & qu'on a nommée pour cela l'expérience de la foudre. (*Mémoire sur l'électricité déjà cité*, page 494 & suivantes.)

» Ayez une jarre électrique capable de contenir » un demi-setier de fluide; ayez aussi une boule » de métal assez grosse pour qu'elle ne puisse pas » entrer dans cette jarre; montez la boule sur une » colonne de verre supportée par un pied auquel elle » est adaptée, ménagez un anneau en-dessous & sur » le côté de la boule, attachez à cet anneau une » baguette de métal qui, par son autre extrémité, » s'accroche à l'anneau du conducteur (d'une machine » électrique).

» Après avoir bien fait sécher la jarre & l'avoir » laissé refroidir dans un air sec, prenez-en le fonds » dans votre main, renversez-en l'orifice, appliquez- » le sur la boule de métal; faites tourner le plateau, » la jarre se chargera; & si l'électricité est forte, de » grosses étincelles tomberont de moment en mo- » ment de la doublure qui est à l'intérieur de la jarre » sur la boule de métal. Quelque long-tems que » vous tourniez le plateau, vous n'obtiendrez rien » de plus. Si l'électricité n'est pas bien forte, & s'il » y a un peu d'humidité dans l'air il ne se détachera » point d'étincelles de la doublure intérieure, & la » jarre se chargera sans détonner. »

Ici M. Mauduyt conseille de décharger la jarre comme on décharge la bouteille de Leyde, de la charger aussi par les moyens ordinaires, & de la décharger ensuite, & d'observer les phénomènes qui ont lieu dans ces expériences, pour servir d'objet de comparaison. Ensuite il procède à l'expérience principale, dont les phénomènes sont très-différents de ceux qui ont lieu dans la jarre sèche; les voici: « pre- » nez la même jarre d'une main en la soutenant par » son fonds; soufflez trois ou quatre fois votre » haleine dans la jarre, renversez-la ensuite, & » appliquez son orifice sur la boule de métal, en » appuyant la paume de la main sur le fonds de la » jarre; faites tourner le plateau ».

» Il se passera quelque tems sans qu'on entende » aucun bruissement, quelque forte que soit l'élec- » tricité, & sans que les coussins soient lumineux, » si vous faites l'expérience dans l'obscurité, & c'est » la manière de la faire pour en remarquer tous les » effets ». (Cette remarque est importante, parce que ce fait a lieu toutes les fois que l'on charge les vapeurs aqueuses qui absorbent beaucoup de fluide. (15). Au lieu que lorsqu'on charge tout autre corps de la même manière, on entend autour du plateau des bruissemens très-sensibles quand l'air est sec, & les plateaux sont lumineux dès le commencement de l'expérience).

« Bientôt il s'établira des courans qui paroîtront

» deſcendre de la doublure intérieure ſur la boule de
» métal, ils ſeront accompagnés d'un bruiſſement
» qui ira toujours en augmentant. Les courans qui
» (dans l'expérience à ſec) ſe propageoient par des
» lignes parallèles, ſeront dirigés en lignes conver-
» gentes, ces courans diſparoîtront, le bruiſſement
» augmentera beaucoup, & dans le moment il partira
» une exploſion dont le bruit ſera ſec, aigu, auſſi
» conſidérable que celui que produit le coup de fouet
» de poſtillon le plus fort. Je crois même ce bruit
» plus conſidérable ».

« Au même inſtant où part l'exploſion, ſans doute
» avant qu'on en entende le bruit, mais d'une ma-
» nière ſi momentanée, qu'on n'en peut diſtinguer
» l'intervalle, on apperçoit dans la jarre une lumière
» vive qui la remplit en plus grande partie. Cette
» lumière eſt blanche, étendue, ſemblable à celle
» de l'éclair, & aſſez conſidérable pour qu'au milieu
» de la nuit quatre à cinq perſonnes qui ſont autour
» de celle qui tient la jarre ſe reconnoiſſent un inſ-
» tant; une pièce de vingt deux pieds ſur dix-huit,
» en eſt éclairée dans toutes ſes parties, comme il
» pourroit arriver par la lueur d'un éclair foible ».

» Cette lumière blanche & étendue eſt traverſée par
» une lumière plus vive qui paroît plus concentrée,
» qui, quelquefois, eſt d'un rouge tirant ſur le
» violet, & plus ſouvent d'une couleur de feu vive
» & perçante. Cette dernière lumière occupe le
» centre de la première au moment de l'exploſion,
» ſemble la traverſer avec impétuoſité, quelquefois
» comme un ſillon, d'autres fois ſous des formes
» qu'il eſt difficile de ſaiſir & de comparer à des formes
» connues ».

« Cette double lumière eſt-elle réelle, inhérente à
» l'expérience, ou n'eſt-elle qu'un effet du reflet
» occaſionné par les parois de la jarre?.... Quoi qu'il
» en ſoit on n'obtient rien de ſemblable lorſque la
» jarre eſt chargée à ſec, que l'on tire l'étincelle,
» même très-près du fonds de la jarre...., circonſ-
» tance dans laquelle les reflets, quoique moins
» forts, devroient avoir lieu, & produire les mêmes
» effets qui ne devroient différer qu'en ce qu'ils
» ſeroient plus foibles ».

« Lorſque l'exploſion eſt finie, ſi l'on continue
» de tourner le plateau, il ſe fait un nouveau ſilence
» ſuivi des mêmes phénomènes, & une détonnation
» ſemblable en tout à la première. Il y en a cinq ou
» ſix de ſuite, après quoi les étincelles commencent
» à tomber des bords de la doublure ſur la boule de
» métal (comme dans l'expérience à ſec) où il ſe
» fait un ſilence profond, & la jarre ſe charge in-
» complettement ſans détonner, de même lorſqu'on a
» tenté l'expérience ſans avoir ſoufflé dans la jarre,
» & lorſqu'elle étoit sèche: mais ſi l'on ſouffle de
» nouveau dans la jarre, ce phénomène recommence,
» ce qui me fait penſer qu'il a lieu autant de tems
» qu'il reſte de la vapeur dans l'intérieur ».

« La quantité de lumière, & le bruit qu'on entend
» (dans cette expérience) ſont peut-être dix fois
» plus conſidérables que la lumière & le bruit qui ont
» lieu lorſque la jarre détonne à ſec, ce qui me
» paroît une forte conjecture, que la vapeur ſe
» charge dans cette expérience d'une très-grande
» quantité de fluide électrique. Je n'exagère rien
» dans le rapport que je fais. L'éclat & le bruit ſont
» tels qu'on croit que la jarre eſt briſée par la déto-
» nation précédente, ou qu'elle va l'être par la ſui-
» vante, je me ſuis cependant toujours ſervi de la
» même jarre qui n'en a ſouffert aucune atteinte ».

« Les expériences, dont je viens de rendre compte,
» & ſur-tout les dernières, ne réuſſiſſent bien
» qu'autant que l'air eſt ſec, & que les vaiſſeaux le
» ſont auſſi ».

Application de l'expérience précédente.

§. XCIX.

Il eſt aiſé de faire à la nature l'application de cette expérience. L'état habituellement électrique du globe terreſtre & de l'air qui l'environne (79), eſt très-bien repréſenté par l'état électrique du globe de métal lorſqu'on vient de tourner le plateau; & dans le reſte de l'expérience, *la vapeur*, comme dit M. Manduyt, *paroît repréſenter le nuage; la lumière blanche, l'éclair; la lumière plus vive, la foudre; la détonation, le bruit; car pour le roulement, on ſent pourquoi il n'a pas lieu.* On peut ajouter encore ici que l'épuiſement de la vapeur ſemble annoncer quelque choſe d'analogue avec ce qui a lieu dans la nature, où les nues ſe changent en torrens, & ſe précipitent ſur la terre. Mais tout cela indique combien on peut varier cette ſuperbe expérience, & à combien de réflexions elle peut donner lieu. Il eſt étonnant qu'elle n'ait pas eu plus de célébrité. C'eſt le malheur de beaucoup d'excellentes choſes perdues dans les collections académiques. Et je ne la tire, en ce moment, d'une collection, que pour la plonger dans une autre.

§. C.

Un autre avantage que nous tirons de cette expérience, eſt de voir la manière dont le fluide électrique circule du globe à la vapeur, & de la vapeur au globe, & d'accorder les phénomènes conſtatés par les phyſiciens, avec les apparences les plus ordinaires de la foudre & des orages.

§. CI.

L'état habituel d'électricité poſitive du globe terreſtre, & l'état preſque toujours négatif des corps atmoſphériques, a fait penſer à pluſieurs phyſiciens, que la foudre s'élançoit auſſi preſque toujours de la terre vers la nue; pluſieurs exemples où la foudre eſt réellement & ſenſiblement partie du globe confir-

moient cette opinion. Les déſordres qu'elle occaſionne ſur les corps terreſtres ne la détruiſoient pas ; parce que l'on conçoit aiſément que dans une explosion pareille, le corps duquel part l'explosion peut être affecté d'une manière auſſi violente que celui vers lequel elle ſe dirige ; néanmoins les apparences les plus ordinaires ont toujours fait croire que la foudre partoit de la nuée.

§. CII.

La difficulté qui naît de cette contradiction apparente, paroît entièrement levée par l'expérience de M. Mauduyt. Qu'arrive-t-il dans cette expérience ? Dans le premier tems l'électricité communiquée au globe s'eſt abſorbée en ſilence par la vapeur aqueuſe, qui, par rapport à lui, ſe trouve, comme la nue, par rapport à la terre, dans un état négatif. C'eſt le propre des vapeurs aqueuſes d'anéantir tous les phénomènes électriques dans le tems qu'elles reçoivent le fluide des conducteurs électriſés.

§. CIII.

Dans le ſecond tems la ſurcharge commence à ſe manifeſter dans la doublure de la jarre, & les étincelles s'élancent non du globe vers cette doublure, mais de cette doublure ſur le globe. Ainſi la doublure a déjà paſſé à l'état poſitif, relativement au globe. En effet, l'électricité communiquée au globe ſe répand à meſure ſur la vapeur & ſur la doublure, mais de celles-ci elle ne paſſe à aucun autre corps parce qu'elle eſt contenue par le corps non conducteur ou le verre qui les environne.

§. CIV.

Dans le troiſième tems la vapeur, qui eſt plus longue à ſe ſurcharger que la doublure, prend enfin une forte ſurcharge ; toutes ſes parties deviennent lumineuſes, & le feu électrique, réuni dans un ſillon, fond ſur le globe avec un bruit d'autant plus éclatant que la matière qui a produit la ſurcharge étoit plus abondante. La décharge faite, il faut une nouvelle ſurcharge pour produire une nouvelle détonation.

§. CV.

Dans le quatrième tems la vapeur étant détruite, comme l'a dit M. Mauduyt, le phénomène n'a plus lieu, & ne peut ſe renouveller que par l'introduction d'une nouvelle vapeur. C'eſt dans cette partie de l'expérience qu'il reſte à faire beaucoup de recherches pour connoître l'état précis auquel eſt paſſée la vapeur lorſqu'elle eſt devenue incapable de recevoir une ſurcharge nouvelle.

§. CVI.

Quoi qu'il en ſoit, n'eſt-on pas très-porté à croire que dans le tems qui précède un orage, dans ce tems où tous les animaux ſont dans un accablement ſi ſingulier, où l'électricité aérienne s'anéantit (80, 84), toute cette électricité ſe porte ſur la nue avec une extrême rapidité. Si elle n'eſt pas aſſez conſidérable pour y produire une prompte ſurcharge, l'orage eſt différé, & l'on ſait que l'eſpèce d'anéantiſſement qui précède les détonations orageuſes dure ſouvent très-long-tems, & quelquefois pluſieurs jours.

§. CVII.

Preſque toujours l'orage eſt précédé d'éclairs, ou de grondemens ſans éclat ; alors c'eſt entre les nuées que toute la ſcène ſe paſſe, & il ſemble que la nue ſurchargée ſe décharge ſur celles qui le ſont moins ; & quelques orages ſe bornent à ces foibles détonations où les nuages ſemblent ſeulement s'équilibrer les uns aux autres.

§. CVIII.

Mais c'eſt lorſque la foudre éclate & fond ſur le globe qu'on entend ces bruits déchirans, dans leſquels le ciel paroît en feu, & où le trait qui traverſe l'air ſemble ſillonner la nue, & y laiſſer quelque tems une empreinte embraſée. Des flots d'eau terminent la ſcène, épuiſent la nue, & le calme ſe rétablit.

§. CIX.

Il en réſulte, quoique les nuages, avant l'orage, ſoient, relativement à l'air & au globe, dans un état négatif, que la foudre peut, dans ce cas même, partir de la nue, & peut réellement être, comme elle en a l'apparence, la décharge d'un état électrique poſitif, état que la nue paroît recevoir du globe ; puiſque le globe, comme on l'a obſervé, perd ſubitement ſon état poſitif par l'approche d'une nuée électriſée négativement.

Exemples de contre-coups électriques.

§. CX.

Cette théorie de la foudre n'eſt nullement en contradiction avec celle de M. Mahon, qui croit que ſouvent, dans le moment où la foudre part d'une partie de la nue, il arrive que de la partie oppoſée & même fort loin du lieu où s'eſt faite la décharge foudroyante, les corps expoſés à l'atmoſphère électrique de cette même nue ſont frappés par le ſeul effet d'un contre-coup électrique, ſuivant la théorie & les expériences rapportées ci-deſſus, (63 & ſuiv.)

§. CXI.

Il cite pluſieurs faits (*principles of electricity*, §. 323-332), qui ſemblent démontrer cette idée. Pluſieurs perſonnes, dit-il, fort diſtantes les unes des autres, ont été à-la-fois, & du même coup, frappées de la foudre. Des animaux ont été frappés

à une grande diſtance du lieu de l'éclair. On a vu des perſonnes frappées de la foudre, n'avoir éprouvé d'altération que dans leurs pieds & dans leurs chauſſures, déchirées & miſes en pièces, c'eſt-à-dire dans la partie la plus proche du ſol, dans celle par laquelle le contre-coup doit ſe faire au moment où la nue éprouve loin de-là une décharge ſubite (73, 74, 75, 76). En effet, les cuirs des chauſſures, ainſi que beaucoup d'autres corps intermédiaires entre le ſol & l'homme, étant des conducteurs imparfaits, ne peuvent pas être conſidérés comme établiſſant du ſol à l'homme une communication immédiate. On a vu une perſonne touchant un paratonnerre, dont la conduite étoit interrompue, recevoir une violente commotion au moment où un éclair partoit très-loin de l'endroit où il étoit ſitué : enfin on a vu, dans une ſemblable interruption, paroître une lumière brillante & ſubite au moment où, à une grande diſtance de ce lieu, un éclair partoit de la nue.

§. CXII

Je bornerai, à ce peu de réflexions, toute la théorie de l'électricité atmoſphérique. D'après cette théorie on concevra aiſément comment, ſuivant les variations de la propriété iſolante de l'air, ſuivant le nombre & la diſpoſition des corps atmoſphériques, ſuivant la force de la charge électrique que reçoit le globe avant de la communiquer à ces corps; les phénomènes électriques doivent varier dans les différentes heures du jour, dans les différentes ſaiſons de l'année, dans les différents climats du globe.

§. CXIII.

On conçoit comment très-peu d'orages ont lieu le matin depuis une heure avant juſque deux heures après le lever du ſoleil, qu'au contraire le très-grand nombre arrive depuis trois ou quatre heures après midi juſque dans la nuit. Le réfroidiſſement qui a lieu à l'heure du lever, la roſée qui ſe forme alors, les vapeurs qui s'élèvent enſuite tant du ſol que de la ſurface des rivières, forment une immenſe moyen de communication qui ôte à l'air ſa propriété iſolante. Dans le jour, la faculté iſolante de l'air ſe rétablit, les nuages dilatés & en partie abſorbés s'éloignent davantage de la terre; le ſoir ils ſe condenſent, ſe précipitent, ſe rapprochent du ſol, & dans ces jours orageux où le ſerein n'a point lieu, il ne ſe forme au coucher du ſoleil aucune communication qui puiſſe rétablir inſenſiblement l'équilibre entre le ſol & les corps atmoſphériques.

§. CXIV.

On conçoit comment les orages les plus violens ſont ceux qui ſurviennent après une ſaiſon long-tems ſèche, & où l'air ayant long-tems conſervé ſa faculté iſolante, a dû devenir très-électrique; & par conſéquent pourquoi dans nos climats tempérés, mais inconſtans & variables, les orages, quoique ſouvent très-fréquens, ſont bien moins violens que dans ces climats où les températures ſèches, ſoit chaudes, ſoit froides, ſe ſoutiennent long-tems; pourquoi nos étés ſont orageux, tandis qu'en Italie les orages, beaucoup plus violens que les nôtres, ont principalement lieu dans les derniers mois de l'automne.

§. CXV.

On conçoit pourquoi on voit des orages conſidérables dans les contrées très-boréales, dans ces lieux où l'air, long-tems ſec au milieu des glaces, eſt en même-tems lumineux pendant ces longues nuits où les aurores boréales remplacent la clarté du ſoleil; pourquoi on en voit également dans ces contrées placées ſous l'équateur, où l'année ſe partage en deux grandes ſaiſons, la ſaiſon ſèche & la ſaiſon des pluies; pourquoi les orages très-fréquens & très-multipliés dans le continent américain, abreuvé de tant d'eaux, y ſont cependant beaucoup moins violens que dans le climat, ſec, aride, & brûlant de l'Afrique.

§. CXVI.

On traitera dans d'autres parties du dictionnaire Encyclopédique de la propriété des pointes, & de cet art ſi connu maintenant & cependant encore trop peu répandu, de prévenir la foudre au moyen des pointes élevées par leſquelles la matière électrique s'échappant en ſilence, s'écoule doucement & ſans effort de la terre vers la nue ou de la nue vers la terre, & prévient à-la-fois & les éclats dangereux de la foudre & les effets non moins redoutables des contre-coups électriques. Bienfait ineſtimable de Franklin, de cet homme vraiment grand, à quelques génies & à quelques ſiècles qu'on le compare, & dont la deſtinée incroyable, fut d'affranchir les hommes de tant de fléaux, de rendre le calme à l'air, & la liberté, la paix, & le bonheur à ſes concitoyens.

§. CXVII.

Nous ne nous occuperons pas non plus d'entamer ici une queſtion très-difficile, celle de l'influence de l'électricité atmoſphérique ſur la pluie, la grêle, la gélée, & les autres météores par leſquels l'eau ſe précipite de l'air ſous tant de formes différentes.

§. CXVIII.

On ſent facilement que l'homme, placé au milieu du jeu continuel de cette immenſe machine, dont il fait lui-même partie, ne peut reſter indifférent à ce flux & reflux d'un fluide perpétuellement en mouvement. Néanmoins on n'a que des obſervations très-générales ſur cet objet, & l'on ſçait ſeulement que les perſonnes ſenſibles ſont affectées long-tems avant les orages, & les prévoient par le mal-aiſe qu'elles en éprouvent. Quelques-unes ſont dans un état violent, & dans ces altérations pénibles on reconnoit aiſément l'effet des *atmoſphères* électriques

ſi bien obſervé par M. Mahon, & ſoumis, par lui, à des calculs ſi précis & à des expériences ſi démonſtratives. (62, 76). Qu'on reliſe ce qui a été dit dans ces paragraphes où nous avons expoſé cet excellent ſyſtême, qui n'eſt compoſé que de faits & d'expériences. Qu'on y joigne les obſervations vraiment importantes de M. Mauduyt, qu'on ſe repréſente dans le corps humain tout ce qui arrive aux corps iſolés de M. Mahon, & au globe électriſé de M. Mauduyt, & l'on aura toute la théorie poſſible de l'influence inévitable & inconteſtable de l'électricité atmoſphérique ſur nos corps.

On verra d'ailleurs dans l'article électricité médicale tout ce qui réſulte au-dedans de nous, des différentes directions qu'on fait ſuivre au fluide électrique en le déterminant ſur nos différens organes.

(M. Hallé.)

ATMOSPHERE. (*Méd. légale*).

Il exiſte quelquefois dans l'*atmoſphère* une diſpoſition, ſoit endémique, ſoit épidémique, qu'aucun ſecours de l'art ne peut changer, ni ſeulement corriger en partie : & cette diſpoſition eſt capable de rendre mortelles les bleſſures qui ne l'auroient pas été ſous toute autre diſpoſition. Il ſemble même, au rapport de pluſieurs auteurs dignes de foi, que certains climats ſoient plus contraires, ou plus favorables que d'autres au traitement des bleſſures de telles parties du corps. Ainſi Sébigius atteſte que celles de la tête ſont moins dangereuſes ſous le climat d'Eſpagne ou d'Italie qu'en Allemagne. Ambroiſe Paré dit qu'*au ſiège de Rouen il y avoit un air ſi malin, que pluſieurs mouroient, voire de bien petites bleſſures, de façon qu'aucuns eſtimoient qu'ils avoient empoiſonné leurs balles. Ceux de dedans diſoient le ſemblable de nous : car encore qu'ils fuſſent bien traités de leurs néceſſités dedans la ville, ils ne laiſſoient point de mourir comme ceux de dehors*, Selon Guy de Chauliac, la cure des plaies de la tête eſt plus longue & plus difficile à Paris qu'à Avignon, où, au contraire, celles des jambes ont plus de peine à guérir qu'à Paris. On voit dans les œuvres de Donat, que pendant 4 ou 5 ans à Mantoue, les moindres bleſſures de tête étoient mortelles, & qu'au bout de ce terme on les guériſſoit preſque toutes. *Jam agitur quartus aut quintus annus, quod in civitate noſtrâ Mantuanâ quicumque in capite vulnerabantur, licet leve admodum vulnus ipſis inflictum eſſet, quovis adminiſtrato auxilio ſanari minimè potuerant : qui tamen influxus poſt tertium vel quartum annum penitùs abolitus fuit, ita ut tunc ferè nullus in eâdem parte fauciatus moriatur.*

Il n'eſt aucun homme de l'art qui ne connoiſſe l'influence de l'air des hôpitaux ſur l'événement des bleſſures, & ſur-tout de l'air des grands hôpitaux. Par exemple, il meurt beaucoup plus de bleſſés, à proportion, à l'hôtel-Dieu de Paris que dans l'hôpital de la Charité.

Si donc il étoit conſtaté qu'il règne une diſpoſition de l'*atmoſphère* générale ou locale, de laquelle réſulte une mortalité inévitable ; & que d'ailleurs l'examen le plus ſcrupuleux du cadavre prouvât que la bleſſure n'a affecté aucun organe eſſentiel : l'accuſé ne pourroit-il pas tirer de ces conſidérations un puiſſant moyen de défenſe ? La loi ſévira-t-elle contre l'auteur d'une bleſſure légère, qui n'eſt certainement pas mortelle par elle-même, mais qui n'eſt devenue mortelle que par des circonſtances au-deſſus de tout pouvoir humain ? les gens de l'art ne ſont-ils pas tenus alors de déclarer dans leur rapport que la mort du bleſſé n'eſt due qu'à une réunion de pluſieurs cauſes ; & que celle qui vient du coup porté eſt la moindre de toutes, quoiqu'elle ait mis les autres en jeu ? n'eſt-ce pas, en quelque ſorte, une mortalité individuelle produite par une cauſe générale ? (*Voyez* Bleſſures). (*Méd. lég.*) (M. Mahon.)

ATOLLI. (*Mat. méd.*)

L'*atolli* eſt une bouillie ou pâte de farine de maïs que les indiens mettent dans le chocolat.

(M. Fourcroy).

ATOMBI. (*Pathologie vétérinaire*). (*Voyez* Alourdi.) (M. Huzard.)

ATONIE, *atonia*. (*Ordre noſol.*)

Genre 120e de Linnæus, M. Cullen le rapporte au 43e genre. Sa ſignification, dans le ſens de Linnæus, eſt la même que celle du mot Paralysie.

(V. D.)

ATONIE *de matrice*. (*Voyez* Inertie de Matrice.) (M. Chambon).

ATRABILAIRE. (*Hygiène*)

Partie I, de l'homme ſain.

Section II, conſidéré individuellement.

Ordre III, relatif à la conſtitution.

On nomme *atrabilaire* les perſonnes bilieuſes & mélancholiques, chez qui on prétend que l'humeur dominante eſt une bile noire & âcre. Elles ſont ordinairement triſtes & chagrines, & ſe plaiſent à s'appeſantir ſur les ſcènes les plus ſérieuſes & les déſagréables de la ſociété. (*Voyez* Tempérament mélancolique.) (M. Macquart).

ATRABILAIRE, (homme).

On dit qu'un homme eſt *atrabilaire* lorſqu'il

réunit au moral & au phyſique les ſymptômes qui annoncent ordinairement la préſence de l'atrabile. Ces ſortes d'individus ſont ſoucieux, inquiets ; ils fuyent la ſociété, & lorſqu'ils y paroiſſent, ils s'y montrent cauſtiques dans leurs propos & très-diſpoſés à la colère.

Le teint des *atrabilaires* eſt d'une pâleur qui tire ſur le verd ; ils ont les yeux ardens, les cheveux noirs, la peau & le ventre arides ; l'habitude de leur corps eſt maigre & ſèche ; leurs ſolides fermes & d'un tiſſu ſerré ſont toujours dans un état de contraction & d'irritation. (*Voyez* le mot ATRABILE.)

(M. LAGUERENNE).

ATRABILE, (bile noire, *bilis atra*).

Les anciens avoient donné ce nom à une humeur qu'ils regardoient comme eſſentielle à la compoſition du ſang, & qu'ils croyoient auſſi propre à ſervir à la nutrition & à l'accroiſſement.

Ils avoient été conduits à ce ſyſtême erroné par les différens phénomènes, que leur avoit offerts l'examen du ſang. Le caractère homogène qu'il préſente, tant qu'il eſt ſoumis aux forces de la vie, tant qu'il eſt agité par elles, ne les avoit pas trompés. Ils l'avoient obſervé, lorſque dépourvu du mouvement vraiment vital qui entretient ſa maſſe entière dans un état de fluidité égale, il tend à ſe figer, à s'épaiſſir, à ſe déſunir.

Le ſang ſorti de la veine, reçu dans un vaſe expoſé à l'air libre, offrit à leurs yeux des parties très-différentes les unes des autres.

1°. Un coagulum d'un rouge éclatant dans la portion que frappe l'air ;

2°. Sa couleur plus ou moins noire du côté oppoſé ;

3°. La ſéroſité gélatineuſe, plus ou moins concreſſible ;

4°. La teinte particulière à cette ſéroſité, qui eſt d'un jaune tantôt plus, tantôt moins foncé.

Ils attribuèrent la couleur rouge du caillot, au ſang proprement dit ; la couleur noire à l'*atrabile* ; la ſéroſité, qu'ils appelloient indifféremment le flegme ou la pituite, donnoit, ſuivant eux, la ténacité plaſtique ; enfin ils firent dépendre la teinte remarquable qu'elle a, de la bile jaune.

De-là les anciens conclurent que le ſang étoit formé de quatre humeurs primitives, la pituite, le ſang proprement dit, la bile jaune & l'*atrabile* (1).

C'étoit, ſuivant eux, dans le foie que leur mélange exact, leur combinaiſon intime qui étoient néceſſaires pour la parfaite ſanté, ſe faiſoient dans de juſtes proportions. Lorſque la ſanguification avoit été achevée dans ce viſcère, les humeurs ſurabondantes, & devenues inutiles à la compoſition du ſang, étoient dirigées vers les organes auxquels elles étoient propres. La bile jaune étoit reçue dans la véſicule du fiel, & l'*atrabile* étoit charriée par la veine ſplénique dans la rate (1) qui s'en nourriſſoit & verſoit le ſuperflu dans le canal inteſtinal.

Ce viſcère, (la rate) étoit regardé par Hippocrate, & par tous les anciens, comme le réſervoir de l'humeur *atrabilaire*, & ſon organe ſecrétoire (2) ; ſa couleur aſſez ordinairement livide chez les hommes les plus robuſtes & les plus ſains, leur ſembloit analogue à cette fonction, & leur paroiſſoit même en indiquer la nature. Tant que l'*atrabile* conſervoit ſes qualités naturelles, & ne prenoit pas par excès, elle étoit non ſeulement utile, mais même néceſſaire ; lorſqu'au contraire elle venoit à ſurabonder ou à dégénérer, elle devenoit la ſource des affections les plus dangereuſes.

Tel étoit le ſyſtême des anciens, mêlé, comme on le voit, d'erreurs & de vérités ; tel étoit encore celui qui étoit le plus généralement adopté, lorſqu'on découvroit la route du chyle à travers les vaiſſeaux lactés juſqu'au réſervoir lombaire, & de-là par le canal thorachique & la veine ſouclavière dans le torrent de la circulation. Cette découverte changea toute la théorie qui avoit fleuri juſqu'à cette époque ; on ôta au foie la fonction de préparer le ſang, & on le reconnut pour l'organe vraiment ſecrétoire de la bile ; la rate ceſſa d'être regardée comme le réſervoir de l'*atrabile*, mais on lui accorda d'autres uſages ſuivant les différentes hypothèſes qui furent accueillies ſucceſſivement.

Enfin la doctrine de l'humeur *atrabilaire* fut elle-même ébranlée ; & autant les anciens lui avoient accordé d'influence ſur les diverſes conditions de l'économie animale, autant les modernes s'obſtinèrent à lui refuſer la moindre importance : pluſieurs même en ſont venus au point de nier ſon exiſtence, &

(1) At corpus hominis, in ſe ipſo ſanguinem, & pituitam, & bilem duplicem, nempè flavam, atramque obtinet, atque hæc ipſius ſunt corporis natura ; ob eaque dolet, & benè valet. Ergo ſanitate tum maximè fruitur, cum mediocri hæc inter ſe temperatione & facultate, & copia conſiſtant, præſertim ſi promiſcua ſint : dolet verò cum horum aliquod plus minuſve jam ſemotum in corpore eſt, atque omnibus permiſtum. Ex Hippocrate Galenus, de atra bile libellus. *Claſſ. prim. cap.* 5.

(1)..... Veteres purgari jecur à liene pronuntiarunt, cum ad ſe quidquid lienoſum eſt attrahat. *Id. Gal. cap.* 6.

(2) Wan-Swieten de melancolia, tome III, p. 462. Quelques-uns parmi les anciens ont auſſi attribué cette fonction aux reins ſuccenturiaux, aux glandes ſurrénales,

de proſcrire ſon nom de leurs ouvrages. Tel eſt l'empire abſolu qu'exercent toujours ſur les ſciences les nouveaux ſyſtêmes, juſqu'à ce que des obſervations exactes viennent rajeunir les vérités anciennes qui avoient été livrées à l'oubli, & ſacrifiées à l'amour des hypothèſes.

La doctrine de l'*atrabile*, après avoir éprouvé cette révolution, fut enfin recueillie & défendue par un petit nombre de médecins, obſervateurs ſages & impartiaux, qui ſurent diſtinguer avec ſagacité ce qu'il y avoit de vrai dans le ſyſtême de l'ancienne école de ce qui ne devoit ſon origine qu'aux écarts de l'imagination. Quel nom en effet pouvoient-ils donner à ces humeurs noires, viſqueuſes, qui adhèrent fortement au vaſe qui les contient; qui tantôt épaiſſes comme de la bouillie ou de la lie de vin, offrent quelquefois la conſiſtance de poix ou de goudron; que l'on voit fréquemment rejettées par les efforts du vomiſſement, & que l'on obſerve auſſi dans les ſelles de quelques mélancoliques, & dans le cours de certaines maladies ſoit aiguës, ſoit chroniques: ne ſont-ce pas là tous les caractères de l'*atrabile* des anciens? Envain quelques auteurs célèbres ont refuſé de la reconnoître; envain le célèbre *Simſon* (1) a prétendu que les matières noires n'étoient que du ſang corrompu produit par l'éroſion ou le déchirement des vaiſſeaux ſanguins, & devenu âcre & fétide par ſon ſéjour dans le canal inteſtinal: les anciens ont enſeigné eux-mêmes le moyen de diſtinguer les matières noires qui ſont dues au ſang de l'*atrabile*, & les ſignes qu'ils nous ont indiqués ne ſont pas équivoques (2); d'ailleurs peut-on lire *Simſon* & ne pas appercevoir qu'il ſe condamne lui-même par les obſervations qu'il rapporte à l'appui de ſon opinion. Il dit que dans un cadavre, dont il fit l'ouverture, il trouva la rate gonflée par une grande quantité d'air qui ſe dégagea par les inciſions qu'il fit, & que toute la ſubſtance de ce viſcère étoit gorgée d'une quantité de matière ſemblable à de la poix liquide; il ajoute que dans la véſicule du fiel d'un autre cadavre, il trouva beaucoup de bile noire & ſi épaiſſe qu'il ne pût parvenir à la faire couler par le canal cyſtique. Qui pourroit ne pas reconnoître dans cette deſcription l'humeur atrabilaire?

Mais comme dans une diſcuſſion auſſi intéreſſante on ne ſauroit s'étayer d'un trop grand nombre d'obſervations, nous allons rapprocher ici quelques-unes de celles qui nous ont paru les plus favorables au ſyſtême des anciens. Nous regrettons que les bornes que nous ſommes obligés de mettre à nos articles, ne nous permettent pas d'en citer un plus grand nombre.

Première obſervation.

Un enfant âgé de ſept ans, fils unique, doué d'une figure très-agreable, & né de parens qui vivant à la campagne, & s'y livrant entièrement aux travaux ruraux, avoient acquis une conſtitution vigoureuſe, & toujours joui d'une bonne ſanté, fut attaqué dans le mois d'août d'une maladie qui s'annonça d'une manière grave. Dès les premiers jours, M. *Jeunet* (1) appellé pour le ſecourir, le trouva preſque mourant, & tourmenté par des douleurs atroces, avec une dyſſenterie du plus mauvais caractère. Il interrogea la mère pour s'aſſurer des circonſtances qui avoient précédé cette maladie, & il fut inſtruit des détails ſuivants.

Cet enfant, dès les premiers inſtans de ſa naiſſance, avoit eu pour ſeule nourriture le lait de ſa mère, & néanmoins il n'avoit ceſſé de rendre, dans ce tems, des matières fortement colorées, & même noirâtres. De plus il étoit ſujet tous les mois à des vomiſſemens copieux d'humeur noire, dont l'évacuation périodique n'avoit point été interrompue depuis qu'il étoit né, & qui étoit accompagnée conſtamment de grandes douleurs & de longues anxiétés. Le volume de la matière qu'il rendoit par le vomiſſement égaloit à peine ce que pourroit contenir un verre ordinaire, mais elle étoit ſi âcre & ſi corroſive que l'impreſſion ſeule qu'elle faiſoit en paſſant par l'œſophage & la bouche, en excorioit profondément la membrane intérieure, dans pluſieurs points de ſon étendue. A la ſuite de cet accident la déglutition étoit pendant pluſieurs jours difficile, & ſouvent même impoſſible chaque fois qu'il ſe renouvelloit, & on ne pouvoit alors nourrir ce malheureux enfant qu'avec un peu de lait tiède. Cette eſpèce de mouvement critique, une fois achevé, tous les ſymptômes diſparoiſſoient.

Ce qui mérite ſur-tout d'être obſervé, parce que cela confirme la doctrine des anciens, c'eſt que le vomiſſement & les déjections noirâtres étoient plus abondantes & plus fréquentes dans l'automne que dans toute autre ſaiſon. D'ailleurs cet enfant étoit vigoureux & paroiſſoit jouir d'une ſanté robuſte, lorſque le retour périodique de la maladie étoit paſſé. Ses ſelles étoit régulières, & n'offroient d'autre différence qu'une teinte plus foncée & plus de conſiſtance que dans l'état naturel.

Tous les accidens dont nous venons de faire l'énumération,

(1) Concedendum eſt aduſtam illam antiquorum bilem, quam illi ſæpè vomitu reddiam eſſe prodiderunt, aliud fuiſſe nihil quam concretum ſanguinem. *Diſſertat. 42. de re medica, p. 239.*

(2) *Quoniam igitur atrabilis non concreſcit, ab atro quidem ſanguine diſtincta eſt.* Galen. de attabile, cap. 3.

(1) Mémoire qui a remporté un prix au jugement de la ſociété royale de médecine, & qui a pour titre: *De annuâ atrabiliariæ conſtitutionis exiſtentiâ & ejuſdem influxu in morborum præſertim epidemicorum geneſi*; par M. Jeunet.

mération, s'étoient exactement montrés pendant ſept ans, & s'étoient renouvellés conſtamment chaque mois, lorſque la ſcène changea bruſquement. L'enfant n'eût point de vomiſſement pendant tout le mois d'août, mais cette époque fut remplacée par la dyſſenterie grave dont nous avons parlé.

Il étoit au troiſième jour de cette maladie lorſque M. Jeunet fut appellé. Il trouva le ventre tendu, douloureux; les hypochondres & ſur-tout le gauche rénitent, & les évacuations ichoreuſes, noirâtres & très-fœtides; enfin les douleurs devinrent ſi vives & ſi multipliées qu'il ſuccomba le quatrème jour.

Cette obſervation rappelle l'aphoriſme d'Hippocrate, dans lequel ce père de la médecine dit: « *ſi dyſenteria à bile nigrâ inceperit, lethalè.* (Aphor. 24, ſect. 4) ». Si la dyſſenterie s'annonce par des évacuations de bile noire, elle eſt mortelle. Dans le cas que nous venons d'expoſer, l'enfant qui avoit coutume de rendre par le vomiſſement une grande quantité d'*atrabile*, n'ayant pas éprouvé le même mouvement critique, cette humeur pernicieuſe s'eſt portée ſur le canal inteſtinal, s'y eſt accumulée, & après y avoir dégénéré encore par ſon ſéjour, elle eſt devenue la cauſe de tous les ſymptômes graves dont nous avons fait mention, auxquels a ſuccédé la gangrène qui a enlevé ſi rapidement le malade.

Seconde obſervation.

La femme, qui fait le ſujet de cette obſervation, avoit été, dès ſa plus tendre enfance, d'une maigreur exceſſive. Elle racontoit elle-même, comme une choſe qui l'avoit toujours étonnée, qu'elle avoit toute ſa vie beaucoup mangé, que ma'gré cela ſes ſelles avoient toujours été on ne peut pas plus rares, & formoient à peine quelques excrémens fort petits & fort durs. Cette femme perdoit auſſi fort peu à toutes les époques de ſes règles; le ſang en étoit noir & âcre, & cette excrétion ne ſe renouvelloit jamais ſans de grandes douleurs. Si quelque évènement y apportoit du retard, elle éprouvoit ſur-le-champ des accès d'une colique très-vive qui ne ceſſoit qu'après le rétabliſſement de la menſtruation. Elle avoit été mariée à trente ans, & avoit vécu dans cet état pendant vingt ſans avoir d'enfans. A l'âge de cinquante ſes règles ſe détangèrent & ceſſèrent très-promptement; mais cette époque faillit lui coûter la vie. Elle reſſentit des douleurs de colique les plus aiguës qui ſe renouvelloient pluſieurs fois dans le jour, & qui ne cédoient que lorſqu'elle avoit rendue quelques excrémens très-noirs, d'une tenacité & d'une couleur ſemblables à celle de la poix. Tant que les accidens ont duré, la malade a toujours eu les hypochondres durs & élevés, ſur-tout le droit. Les lavemens émolliens, les bains tièdes, les purgatifs doux, ſouvent répétés, avec la crême de tartre & le régime végétal, ont toujours été les moyens qui ont paru avoir le plus de ſuccès; & la malade après avoir inſiſté longtems ſur leur uſage, leur a enfin dû ſa guériſon (1).

On peut joindre à ces obſervations un grand nombre d'autres qui confirment l'exiſtence de l'*atrabile*, & ſon influence ſur l'économie animale. 1°. Le célèbre M. Lorry a pluſieurs fois obſervé, après Hippocrate, des évacuations de bile noire par l'uterus, à la ſuite de violens paroxyſmes hyſtériques. Il a vu un enfant âgé de ſept ans, attaqué de fièvre avec aſſoupiſſement, ſoubreſauts des tendons & diarrhée, rendre par les ſelles, le quatrième jour de la maladie, des matières noires & tenaces comme de la poix, & par le vomiſſement, une humeur auſſi noire que de l'encre. Cette criſe fit ceſſer tous les ſymptômes effrayans qui avoient paru, & l'enfant, qui avoit été menacé du danger le plus imminent, fut guéri comme par enchantement (2).

2°. Pecklin rapporte qu'il a vu pluſieurs fois la bile hépatique noire, ou de couleur de plomb. J'ai trouvé, dit-il, dans un jeune homme d'un tempérament mélancolique, la bile contenue dans la véſicule épaiſſe & noire: ce que je me ſouviens auſſi d'avoir rencontré dans le cadavre d'un maniaque (3).

3o. Bontius a obſervé, dans un enfant aſtmatique, qui mourut d'une dyſſenterie, la véſicule du fiel remplie d'une humeur noirâtre; couleur, ajoute-t-il, dont il ne faut chercher la ſource que dans la grande quantité d'un acide qui prédomine (4).

4°. M. Lieutaud a recueilli, dans ſon *hiſtoria anatomico-medica*, beaucoup de faits analogues, deſquels il conclut qu'il n'y a aucun doute ſur l'exiſtence de l'*atrabile* (5).

5°. M. Geoffroy fait mention d'un vomiſſement, à la ſuite duquel il a vu rendre des matières charnues, avec de l'*atrabile*.

6°. M. de Sauvages raconte qu'à l'ouverture d'un cadavre, il trouva la rate gorgée d'une humeur ſi noire, qu'en injectant dix livres d'eau par l'artère ſplénique, cette eau, qui ne faiſoit que paſſer par ce viſcère, ſortoit toujours teinte d'un noir foncé juſqu'à la dernière goutte (6).

(1) Ibidem.

(2) De melancholiâ, *part. II, cap. 2, pag. 246 & ſequent.*

(3) Exercitatio de purgant.

(4) De medicinâ Indorum.

(5) V. les obſervations 95, p. 273 126 lib. I, p. 333 161 lib. I p. 41.

(6) Noſologie méthodique.

7o. Le docteur Galéazzi a obſervé, ſur une religieuſe, réduite à un état d'hectiſie, à la ſuite d'une fièvre maligne pétéchiale, une ſueur & des urines auſſi noires que de l'encre (1).

8o. Enfin l'hiſtoire des calculs biliaires n'eſt point indifférente à cet objet, puiſqu'elle nous offre la bile à laquelle ils doivent leur origine dans ſes différents états. On les rencontre tantôt jaunes, tantôt verds, & quelques-uns parfaitement noires. Bonnet rapporte qu'il a pluſieurs fois trouvé, dans les veines du foie, & dans le canal cholédoque, des pierres biliaires, qui, intérieurement, étoient jaunes tandis qu'elles étoient noires extérieurement (2); & on lit, dans le recueil du baron de Haller, qu'un malade rendit, par les ſelles, des calculs biliaires qui reſſembloient parfaitement, ſoit par la forme, ſoit par la couleur, aux baies de laurier (3).

Tous ces faits permettent-ils de douter de la vérité du ſyſtême qui avoit été généralement adopté par l'antiquité, & la théorie ne ſera-t-elle pas d'accord avec l'obſervation, quand il s'agira d'expliquer comment la bile peut dégénérer, & perdre par degrés ſes qualités naturelles pour ſe changer en une humeur tenace, viſqueuſe, noire, âcre; & former ainſi l'*atrabile* des anciens. Nous croyons donc cet objet ſuffiſamment developpé, pour qu'il ne reſte plus aucun doute, & nous paſſons à deux autres queſtions très-importantes.

Première queſtion.

Quel eſt le caractère diſtinctif de l'humeur atrabilaire?

On peut réſumer du ſyſtême d'*Hippocrate* & de tous les anciens, qu'ils conſidéroient l'*atrabile* ſous deux rapports, ou plutôt dans deux états différens. Dans le premier ils l'enviſageoient comme une humeur naturelle, filtrée dans la rate pour divers uſages, & formant une des parties conſtituantes du ſang. Dans le ſecond ils la regardoient comme privée de ſes qualités en tout, ou en partie; dès-lors elle n'étoit plus propre à la nutrition, mais elle pouvoit au contraire devenir une des ſources les plus fécondes des maladies. Elle produiſoit ces effets de différentes manières, ou ſimplement par le vice de ſa proportion avec les autres humeurs du ſang, ou par ſes écarts qui la déterminoient vers quelque organe important (1), quelquefois auſſi par le concours de ces deux cauſes, enfin par les qualités nuiſibles qu'elle étoit ſuſceptible de contracter. Dans ce dernier cas les affections les plus graves & les plus meurtrières réſultoient de ſon impreſſion. *Hippocrate* & *Galien* lui attribuoient le charbon, l'éléphantiaſe & même le cancer (2). Lorſqu'elle ſe montroit pure dans les déjections, & ſur-tout à la ſuite du vomiſſement, elle entraînoit preſque toujours la mort après elle (3). Cependant, quel que fût le genre de ſes vices & de ſon altération, la nature n'a pas toujours fait des efforts impuiſſans pour s'en débarraſſer; ſouvent au contraire ils ont ſuffi pour la détourner des organes les plus eſſentiels à la vie, & la porter ſur l'eſtomac & les inteſtins, d'où elle a enſuite été évacuée (4), & quelquefois auſſi les ſueurs & les hémorrhoïdes ont été les émonctoires, par leſquels elle s'eſt heureuſement fait jour (5).

Suivant Galien, l'*atrabile* réuniſſoit pluſieurs conditions au moyen deſquelles on pouvoit aiſément la reconnoître; ſavoir, l'adhérence intime des parties qui la compoſent, & leur grande tenacité; une qualité âcre & corroſive très-remarquable & une acidité ſi forte, qu'en paſſant le larynx & la bouche, elle ulcére les parties molles, imprime une ſorte de ſtupeur aux dents, & fait effervescence avec la terre qu'elle rencontre (6).

Cette acidité, qui eſt particulière à l'*atrabile*, n'eſt pas ſimple, & on n'en connoît point qui lui ſoit analogue dans aucun corps de la nature, mais elle eſt le produit d'une dégénéreſcence putride, qui la rend en quelque façon vénéneuſe. Les expériences

(1) Mémoires de l'inſtit. de Bologne, tom. 6, année 1783; M. de Bordeu rapporte que dans pluſieurs maladies, il a vu l'humeur noire teindre toutes les excrétions, l'urine, la tranſpiration, les crachats & les évacuations du ventre. *Anal. méd. du ſang; pag.* 506.

(2) Hepatis venas & ipſum ductum choledocum obſtructos fuiſſe lapillis foras nigris, intus verò flaveſcentibus. *Anat. prat. obſerv.* 8, §. 12, *ſect.* 18.

(3) Tome III, page 589.

(1) De melancholia, t. I, p. 199.

(2) Sed & alia quoque pluribus non febricitantibus exanthemata, per cutem craſſeſcentem ſicceſcentemque, oriri videmus, utique natura humoris melancolici redundantiam foràs extrudente, cujus generis eſt is, quem elephantem nominant. .. item in carbonem & in cancrum ſpatio temporis deſinit, utique cùm cutem exedendo, acrior, contumaciorque fit; cùm mitiusculus eſt, ſine ulcere cancrum latentem, ut vocant, producit. *Galen, de atrab. lib. cap.* 4.

(3) At qui puram exactamque atram bilem dejecerunt; omnes periere; talis namque aſſatum ſanguinem eſſe indicat. *Ibid.*

(4) Sanguinem defæcare & expurgare nunquam non tentat natura, quod vitioſum eſt ab eo ſecernens. *Ibidem.*

(5) Quæ ejus tenuioris ſunt ſubſtantiæ, per ſudores evaneſcunt. .. ſæpè autem natura vaſorum ſedis viam recludens, talem permixtum ſanguini humorem excrevit, undè hemorrhoïdes. *Ibid.*

(6) Cum bilis atra tum guſtu ipſam vomentibus, tum olfactu non illis ſolum, ſed aliis quoque innoteſcat: quin terram fermentat. .. ſed quamvis hæc atrabilis in hoc quoque acero ſimilis acerrimo ſit, ob craſſas ſubſtantiæ partes, ei contraria eſt. *Gal. cap.* 3.

ingénieuſes du célèbre M. *Lorry* lui ont appris, que les animaux de toute eſpèce s'éloignent avec horreur des matières atrabilieuſes (1), & on a été juſqu'à dire que leurs taches ne pouvoient être enlevées en aucune manière au linge qui en avoit été une fois imprégné, & que ſouvent elles produiſoient ſur lui l'effet d'une liqueur corroſive.

Ces ſignes étant propres à l'*atrabile*, il eſt aiſé, avec leur ſecours, de la diſtinguer de ces matières qui ſemblent, au premier coup-d'œil, avoir de l'analogie avec elle, à raiſon de la couleur noire qui leur eſt commune. *Hippocrate* en fait mention, & dit que, ſans être de l'*atrabile*, elles ont cependant quelque rapport avec l'humeur atrabilaire, & ſont même ſuſceptibles, à la longue, de prendre le même caractère. Il leur attribue certaines fièvres pétéchiales, qu'il dit avoir obſervées, dans leſquelles on voyoit paroître, vers la fin, des exanthèmes noirs qui étoient critiques, & jugeoient la maladie, lorſque, dans le principe, il n'y avoit point eu d'évacuation de matière noire (2). Ces matières, ſuivant Galien, ne ſont pas noires par leur nature, & le deviennent ſeulement par la ſtaſe qu'elles éprouvent dans quelques parties, & la corruption qu'elles y contractent. Leur préſence & les ſymptômes qui marchent à leur ſuite, ne préſentent pas le même danger que l'*atrabile*; ſouvent même elles peuvent être évacuées au grand avantage du malade.

Hippocrate donne quelques autres indices qui peuvent faire ſoupçonner que l'*atrabile* exiſte chez quelque ſujet, plutôt que ces matières noires, lorſque les ſignes plus déciſifs, que nous avons expoſés, ne ſe ſont pas encore manifeſtés : ces indices ſont la pâleur du viſage, l'enfoncement des yeux, la triſteſſe & l'abattement, & une ſorte de trouble dans l'exercice des ſens.

Nous avons parlé plus haut, en faiſant mention du ſyſtême de *Simſon*, d'une autre eſpèce de matière noire, très-différente de celles-ci, & qui n'eſt autre choſe que du ſang corrompu. Il ſeroit encore poſſible de le prendre au premier abord pour de l'*atrabile*; mais, avec de l'attention, cette erreur ſera promptement diſſipée. *Galien* indique le moyen de ne pas s'y méprendre, c'eſt d'examiner la forme extérieure de ces matières. *Quoniam igitur*, dit-il, *atra bilis non concreſcit, ab atro quidem ſanguine diſtincta eſt* (3); l'*atrabile* ne ſe coagule pas comme le ſang; on ne peut donc les confondre enſemble. Mais cependant, un long ſéjour, ſoit dans l'eſtomac, ſoit dans les vaiſſeaux qui l'y dépoſent, ſoit enfin dans le canal inteſtinal, peuvent faire dégénérer le ſang, de manière à en détruire & l'eſſence & la forme, & à le rendre méconnoiſſable. Il ne reſte plus alors qu'une expérience à tenter, c'eſt d'étendre & de diviſer une partie de cette matière dans l'eau chaude, à laquelle elle ne manque pas de communiquer une teinte rouge, plus ou moins foncée, ſi c'eſt du ſang (1).

Quant à l'humeur mélancolique, que quelques médecins ont propoſé de diſtinguer de l'*atrabile* par des ſignes particuliers, nous pouvons aſſurer qu'il eſt impoſſible d'extraire quelque choſe de poſitif de ce qui ſe trouve dans les auteurs, & de les concilier entr'eux ſur ce point. Les uns n'ont fait de l'une & de l'autre qu'une ſeule & même humeur, qu'ils appelloient indifféremment *humeur mélancholique*, *atrabile*; & comme c'eſt le plus grand nombre, nous nous rangeons de leur côté; les autres ont prétendu qu'elles différoient eſſentiellement entr'elles, & *Duret*, parmi les modernes, a embraſſé cette opinion : il comparoit l'*atrabile* au fer rouge, & l'humeur mélancolique au fer éteint. D'autres enfin ont voulu que l'*atrabile* fût le dernier degré de corruption de l'humeur mélancolique qui, par ſon eſſence, étoit une humeur douce & naturelle (2). Mais d'après la deſcription que les anciens en donnent, il eſt bien difficile d'établir ſolidement quelque différence entre ces deux humeurs, puiſque d'après eux l'une & l'autre n'offrent

(1) Nec verò ſimplex haberi poteſt, aut nativa aciditas, ſed corruptela quadam, à naturâ prorſus diſſidente contracta & enata; cum virulenti id præ ſe ferat, ut nullum ſit animal quod eam impunè aut vorare, aut accedere poſſit, quod ne corruptiſſimis quidem humoribus accidit. De melancol. part. II, cap. 1. p. 205 & 206.

(2) Ibid. pag. 205.

(3) Galenus de atrâ bile, *cap.* 3.

(1) Il eſt de la plus grande importance de ne pas ſe méprendre ſur la nature des déjections noires qui paroiſſent dans le cours des différentes maladies. En général, elles ſont d'un aſſez mauvais augure; mais comme elles ne ſont pas, à beaucoup près, également dangereuſes, on ne ſauroit apporter trop de ſoins pour en connoître le vrai caractère. On peut diſtinguer trois ſortes de déjections noires; 1°. celle qui a une conſiſtance de bouillie, & qui a préciſément la couleur du ſang noir : cette eſpèce de déjection, ſuivant *Hippocrate*, (coac. ſect. 3.) eſt des plus mortelles. Pluſieurs médecins ont vérifié cette obſervation du père de la médecine; j'en ai vu ſouvent, dit M. Aubri (les oracles de Coſ. ſect. 2. p. 232) ſans jamais avoir pu ſauver un de ceux qui en ont ainſi rendu; 2°. Il y en a une autre qui paroît compoſée d'humeurs bilieuſes & ſéreuſes, liées avec quelques excrémens noirs; quand on la laiſſe repoſer, elle dépoſe ordinairement au fond du baſſin une matière noire, tandis que la partie ſupérieure de la déjection paroît d'une fluidité brunâtre. Lorſque cette évacuation n'a pas de mauvaiſe odeur, elle n'eſt pas communément dangereuſe : mais ſi elle exhale une odeur fétide, elle eſt pernicieuſe. 3°. La dernière eſpèce de déjection noire reſſemble à des matières liées, mais recuites; elle a ordinairement l'odeur purement fécale; celle ci eſt mauvaiſe, mais elle n'eſt pas pernicieuſe. Il ne faut pas confondre l'odeur putride avec l'odeur fécale; la première eſt une odeur de chairs pourries ou de cadavre, qui eſt preſque toujours accompagnée de colliquation : il eſt rare que les malades ſe ſauvent avec de pareilles déjections. L'odeur fécale n'a rien de putride : elle eſt, à la vérité, forte ou puante, mais elle eſt naturelle & ſemblable à celle que l'on rend dans la meilleure ſanté.

(2) Undè melancholia, ſi credamus Hippocrati, humor ſimplex atque naturalis habebitur. Clar. *Lorry* de melancholiâ, p. 208. t. I.

également qu'un *magma* noir, tenace, ſemblable à de la poix, dépouillé de parties fluides, qu'ils comparoient au *reſidu* de l'incinération, ou au *caput mortuum* que les chimiſtes retrouvent après la diſtillation de quelque ſubſtance (1). La diverſité ſeule des noms, qui ont été employés dans ce principe, paroît donc avoir fait naître la différence imaginaire, qui a été accueillie par quelques médecins.

SECONDE QUESTION.

Quelle eſt l'origine de l'humeur atrabilieuſe ?

Les anciens ont diſtingué pluſieurs eſpèces d'*atrabile*, ſoit à raiſon de ſes différentes ſources, ſoit à cauſe des propriétés qui la rendent utile, mais néceſſaire à la vie, ou qui, lorſqu'elle eſt une fois dégénérée, la rendent capable de produire une foule de maladies plus ou moins mortelles, mais toujours très-dangereuſes. Nous avons expoſé aſſez longuement leur ſyſtème ſur l'*atrabile* conſidérée par eux comme une humeur naturelle, concourant à la compoſition du ſang, & ſervant à la nutrition. Nous allons maintenant nous occuper de l'origine de cette humeur, enviſagée ſous les différents points de vue de ſon altération, & comme cauſe de maladies.

On trouve, en parcourant les auteurs, tant anciens que modernes, qu'on a aſſez généralement admis quatre eſpèces d'*atrabile*.

La première, la plus douce de toutes, étoit produite par l'exſiccation du ſang, elle en étoit, pour ainſi dire, la lie. Cette eſpèce d'*atrabile* n'a point été adoptée par tous les médecins, & le célèbre M. *Lorry* eſt du nombre de ceux qui n'ont pas voulu la reconnoître. Il s'exprime ainſi : *Sanguis enim propriè dictus numquam in atram bilem tranſit, cum & naturâ ſuâ dulceſcit, & excrementa quæ in ipſo generantur per varia emunctoria ablegando, purus ſemper remaneat.* De melanch. p. 216, t. I. *Galien* inſiſte ſur l'exiſtence de cette première eſpèce. *Atra bilis*, dit-il, *quatuor ſunt differentiæ : una ex ſanguinis fæce ; altera ex bilis flavæ exuſtione ; tertia bituminoſa, quod bituminis inſtar ſplendet ; quarta autem ſanguinea.* (Lib. de humoribus) (2).

Si l'on ſoumettoit cette queſtion à la diſcuſſion, elle ſeroit également difficile à juger au tribunal de la raiſon & de l'expérience. On concevra d'abord comment le ſang, dépouillé de ſes parties les plus fluides par les mouvemens exceſſifs du corps, ou l'agitation immodérée de l'eſprit, eſt réduit à ſes parties groſſières & ſolides, ſi je puis m'exprimer ainſi, qui, ſe trouvant dans un état de rapprochement & de combinaiſon diſproportionné, s'oppoſeront à leur libre circulation & produiront des ſtaſes. Ces effets nous permettent même de preſſentir qu'il s'en ſuivra des altérations qui transformeront le ſang en une matière épaiſſe, noire, aſſez ſemblable à de la poix, & ce ſont là, en partie, les caractères de l'*atrabile* ; mais ce ſang a-t-il, ou pourra-t-il, acquérir cette acidité, & cette propriété corroſive, ſi remarquables dans l'*atrabile* la plus meurtrière, c'eſt ce qu'aucune obſervation n'a conſtaté juſqu'ici.

La ſeconde eſpèce étoit formée, ſuivant le ſyſtème des anciens, de l'humeur mélancolique, corrompue & brûlée, (ſi je puis conſerver leur langage) par l'événement d'une chaleur accidentelle. Si, comme nous l'avons propoſé d'après un très-grand nombre de médecins, on veut regarder la *mélancholie* & l'*atrabile* comme une ſeule & même humeur, & n'avoir pas égard à la différence de cette dénomination ; l'*atrabile* qui forme cette ſeconde eſpèce, ſe trouvera produite par la dégénéreſcence de cette même *atrabile*, que les médecins de l'antiquité ne ceſſoient de regarder comme une humeur bienfaiſante & néceſſaire, tant qu'elle conſervoit ſon état naturel.

La troiſième eſpèce d'*atrabile* puiſoit ſon origine dans la corruption & l'aduſtion de la bile jaune ; mais avant que d'être transformée en bile noire, les anciens penſoient que cette humeur éprouvoit diverſes altérations ; d'abord elle ſe changeoit en bile porracée, & ſucceſſivement devenoit érugineuſe & bleue. C'eſt de ce dernier état qu'elle paſſoit à celui d'*atrabile*. C'eſt-là l'eſpèce la plus redoutable & la plus meurtrière (1) ; c'eſt celle qui produiſoit une impreſſion ſi forte ſur les dents, qui entroit en efferveſcence avec les terres qu'elle rencontroit, & qui, enfin, repouſſoit ſi puiſſamment les animaux qui oſoient en approcher.

Enfin, la quatrième & dernière eſpèce d'*atrabile* appartient à Fernel : quoique, ſuivant l'obſervation de M. Lorry, on en trouve des traces dans Hippocrate. Celle-ci prend naiſſance dans l'altération de la pituite. Pour entendre le ſyſtème de Fernel, il faut le ſuivre dans la diviſion qu'il fait de cette humeur, ſuivant la diverſité de ſes formes. Il conſidère une

(1) Voici ce que dit M. Lorry d'une matière atrabilieuſe qui avoit été rendue par le vomiſſement, & qu'il examina très ſcrupuleuſement. « Acerrimus quidem erat liquor, ſed » ex duabus diſtinctis partibus conſtabat. Cum quia viſſet, » ſurſùm extabat liquidum tenuius atrum ; inferius fæx » quædam amurcoſa tamentis variis conſtans : nullatenùs » mutabatur illa à liquoribus variis admixtis, niſi quòd » obſcurè cum debilioribus acidis iniret efferveſcentiam, » clarius cum fortioribus. Linteo ejus tinctùrâ imbuto maculam » imprimebat atram, non niſi frequenti ſaponis uſu delè- » bilem ».

(2) Multo verò hæc profectò pernicioſior eſt ea bilis atra, quæ à flavâ bile progignitur, quàm ea quæ ſanguinis veluti ſubſidentia exiſtit. *Gal de atrâ bile, cap.* 3.

(1) Atque idcirco exitialis ejus generatio eſſe videtur, ut quæ atro humore ſuperaſſato contingat. Multo verò hæc profectò pernicioſior cenſenda eſt ea bilis atra, quæ à flavâ bile ſuperaſſatâ progignitur. *Galen, de atrâ bile. cap* 3.

première eſpèce de pituite comme douce, dépourvue de toute acrimonie, & propre à garantir les parties de toute irritation au moyen de la mucoſité adouciſſante qui lui eſt particulière. Sa ſeconde eſpèce eſt la même pituite devenue plus épaiſſe, tranſparente & vitrée, telle qu'elle ſort du canal inteſtinal, mais ſuſceptible d'acquérir la dureté de la pierre, & de former des tubercules, ſi elle éprouve de la ſtaſe dans quelque partie.

Fernel obſerve enſuite les changemens que peut éprouver la pituite dans ces deux états, & comme il l'a trouvée ſuſceptible de tourner à l'aceſcence, de devenir âcre, ou de contracter toute autre altération; il en a conclu que l'effet de la chaleur ſur elle devoit être de la coaguler, de lui faire éprouver une ſorte de calcination, à la ſuite de laquelle elle ſe transformoit en *atrabile* (1).

M. Lorry, dans le ſavant mémoire qu'il a publié dans le recueil de la ſociété royale ſur la graiſſe & ſes différens vices, après avoir démontré l'analogie reſpective de la graiſſe & de la bile, l'action mutuelle qu'elles exercent l'une ſur l'autre, en ſervant réciproquement à leur combinaiſon; après avoir conclu de ſes expériences que la graiſſe eſt le principe élémentaire de la bile, & celle-ci de la graiſſe, trouve dans cette humeur dégénérée & altérée, le principe le plus puiſſant de l'*atrabile*. Nous n'en faiſons pas une eſpèce particulière à cauſe du rapport direct qu'elle paroît avoir avec celle des anciens, qui étoit formée de la bile jaune; mais il n'eſt pas moins intéreſſant de la connoître. « Il n'en faut pas douter, dit M. Lorry; » cette humeur effarouchée, & tournée en une eſpèce » de corruption acide, ne peut être que celle qui prend » le plus aiſément le caractère de l'*atrabile* des an» ciens: alors elle ronge, corrode, détruit. Ce » ſavant médecin rapporte un fait dont il a été té» moin, & qui l'a convaincu de tous les ravages » qu'étoit capable de faire la graiſſe dénaturée & » viciée. J'ai vu, dit-il, le dos d'un homme tout » couvert de tumeurs graiſſeuſes, connues ſous le » nom de ſtéatômes.... A chaque ſuppuration qui » s'excitoit dans chacune des tumeurs de cet homme, » déja âgé, pluſieurs d'un moindre volume s'élevoient » autour de la principale; c'étoit une végétation ag» glomérée, ſemblable à celle que nous voyons ſe » former dans les têtes de ſaules qu'on ébranche, ou » même des champignons (2) ».

(1) At vero pituita ſalſa, quoniam caloris cujuſdam præter naturam particeps eſt, ſi vehementius & prorſus torreatur, acrem atram que bilem giguit, quæ tertia ſpecies eſt. *Fernel* ne diſtinguoit que trois eſpèces d'*atrabile*, & M. Lorry a embraſſé la même opinion, ainſi que nous l'avons déja fait obſerver. L'un & l'autre n'ont point voulu admettre celle que les anciens croyoient produite par l'exſiccation & la corruption du ſang. *Fernel* dit: « Ex ſanguine nulla proximè bilis atra profertur. De humor. different per. *Lib.* 6, *cap.* 9, *page* 147 & 148.

(2) Mémoires de la ſociété royale de médecine, page 139, année 1779.

Parmi les cauſes les plus propres à faire naître dans l'économie animale les premiers élémens de l'humeur atrabilieuſe, les anciens en ont diſtingué pluſieurs: &, dans leur dénombrement, les choſes non naturelles occupoient le premier rang. Nous ne faiſons que parcourir, ſans nous y arrêter inutilement, celles dont l'action a été tant de fois calculée, & paroît ſi bien connue des médecins.

1°. La conſtitution individuelle. Les tempéramens robuſtes, ceux chez leſquels *Hippocrate* diſoit que les maladies étoient rares, & les convaleſcences tardives, ceux dont les ſolides fermes, & d'un tiſſu ſerré, pèchent ſouvent par excès d'action & de chaleur, dont le ſang épais & fortement coloré, les yeux ardens, le ventre aride, les urines âcres & rouges, l'habitude du corps maigre & sèche, enfin dont la violence des paſſions caractériſe la rigidité de la fibre, ſont les plus expoſés à ce genre d'affection. La bile, toujours âcre chez ces individus, n'a plus beſoin que du concours de quelques obſtacles à ſon cours & à ſa ſecrétion, & de quelque excès dans ſon mouvement, pour éprouver le changement qui eſt, ſuivant le langage des anciens, la calcination ou la torréfaction; état duquel elle paſſe facilement à celui de bile noire (1).

2°. L'âge. Quoiqu'il n'y ait point d'époque de la vie qui ne puiſſe donner accès aux cauſes capables de produire l'*atrabile*, il en eſt cependant qui favoriſent davantage leur développement. L'automne étoit, ſuivant les anciens, la ſaiſon la plus propre à engendrer cette humeur. L'âge qui offre des rapports plus directs avec cette ſaiſon étant celui qui ſuccède à la virilité, c'eſt cette époque, qui eſt moyenne entre celle où ces forces ſont dans toute leur vigueur & celles où elles commencent à décliner, que tous les médecins regardoient unanimement comme la plus féconde en affections mélancoliques. La nature appauvrie par ſes pertes antérieures, dépourvue de ſes moyens les plus puiſſans qui lui en auroient facilité la réparation, ſe trouve opprimée par des ſucs épais, tenaces & viſqueux, auxquels elle ne peut donner l'élaboration néceſſaire, & qui dégénèrent rapidement en cette humeur analogue aux matières extractives des végétaux, filante & tenace comme la poix, conditions que nous avons préſentées comme familières à l'*atrabile*.

3°. L'air. Son influence s'étend à toutes les nuances de la ſanté & des maladies. Nous nous bornerons à obſerver ici ſommairement, combien il concourt puiſſamment à faire naître ou à développer la diſpoſition atrabilieuſe. N'eſt-ce pas dans le foyer

(1) In animantibus qui temperaturis calidiores, ſicciores que ſunt, plus iis generari videtur atra bilis. *Gal. de atra bile*, *cap.* 6.

de cet élément que l'anglois trouve, dans ſa patrie, la ſource de la mélancolie nerveuſe ſi commune dans cette île, & dont il ſe délivre comme par un enchantement quand il change de climat? N'eſt-ce pas à l'action de ce fluide qu'eſt due la mélancholie humorale ſi fréquente chez les Italiens & les Eſpagnols, relativement à ce qu'elle eſt en France : & n'eſt-ce pas elle encore qui, au rapport d'Arétée & d'Aëtius, rendoit les Egyptiens, les Arabes & les Syriens ſi ſujets à ce genre d'affections.

4°. La nature des alimens & des boiſſons. Ce que nous avons dit plus haut de la bile a prouvé ſuffiſamment qu'elle eſt un des ſucs les plus propres à dégénérer en bile noire; ainſi tous les alimens qui peuvent fournir des ſues gros, épais, & en général ceux qui abondent le plus en matériaux du ſuc bilieux doivent être regardés comme des cauſes prédiſpoſantes à la formation de l'*atrabile*. Les anciens avoient obſervé que le pain & tous les farineux mal fermentés; les fruits & les légumes qui n'avoient pas acquis un degré de maturité convenable; la chair, & particulièrement la rate de certains animaux, tels que le chevreau, le bœuf, & ſur-tout le taureau & le cochon; certains gibiers, comme le lapin; pluſieurs poiſſons, ſur-tout ceux qui ſont mous & gras comme la lote & l'anguille; tous les cruſtacées; un grand nombre de ſemences parmi leſquelles ils diſtinguoient les fèves, la veſce, les lentilles & le froment, qu'ils appelloient tendres : les anciens avoient, dis-je, obſervé que la nourriture extraite de ces différentes ſubſtances contenoit, ainſi que les vins noirs & épais, une plus grande qualité d'alimens propres à créer l'*atrabile*, ou l'humeur mélancolique,

5°. L'oiſiveté & le trop grand mouvement. Si la vie ſédentaire concourt ſi puiſſamment à faire languir l'action des vaiſſeaux, & à relâcher les ſolides; ſi elle nuit d'une manière ſi frappante à l'élaboration des humeurs, & à leur ſecrétion : le mouvement exceſſif tarit la ſource des fluides; épuiſe les ſolides qu'il deſſèche; rend toutes les humeurs trop denſes; retarde leur circulation; & ces deux états, oppoſés par leurs effets, n'ont pas moins un action très-directe ſur la craſe des liqueurs animales. On conçoit aſſez combien l'une & l'autre de ces cauſes peuvent diſpoſer à la mélancholie, ſoit nerveuſe, ſoit humorale : & nous croyons qu'il eſt inutile de nous appeſantir davantage ſur cet objet,

6°. Les paſſions de l'ame. Leur empire abſolu ſur nos fonctions s'eſt manifeſté par tant d'exemples, qu'il ſeroit ſuperflu de s'arrêter à vouloir les raſſembler ici. Ce qui mérite d'être obſervé, c'eſt qu'il paroît qu'il n'y a point d'organe ſur lequel les affections, vives ou lentes, agiſſent plus puiſſamment que ſur le foie; & point d'humeur qu'elles altèrent auſſi promptement que la bile. Voyez avec quelle rapidité les impreſſions profondes de l'ame altèrent les traits du viſage & flétriſſent la peau. Combien de fois n'a-t-on pas vu la jauniſſe ſuccéder bruſquement à la colère, ou marcher lentement ſur les traces du chagrin!

Enfin on peut ranger encore parmi les cauſes qui peuvent favoriſer la génération de l'*atrabile* les maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques; & elles peuvent produire cet effet de trois manières principales; 1°. par les engorgemens qu'elles laiſſent ſouvent après elles, dans les organes deſtinés à la ſecrétion de la bile, dont la dégénéreſcence en *atrabile* eſt ſi facile, ainſi que nous l'avons déja fait obſerver.

2°. Par la foibleſſe qu'elles impriment à l'économie animale en général, ou ſpécialement à quelque viſcère : d'où peut s'enſuivre le défaut d'excrétion des humeurs viciées, ou la ſuppreſſion des évacuations habituelles, telles que le flux hémorroïdal, & le flux menſtruel.

3°. Par les criſes fauſſes & incomplettes qui les terminent aſſez ſouvent. Nous ferons remarquer, à ce ſujet, que cette terminaiſon imparfaite des maladies n'eſt jamais plus propre à faire naître les affections atrabilieuſes, que lorſqu'elle a lieu à la ſuite des fièvres bilieuſes, & qu'il arrive que l'épaiſſiſſement jaune qui les a produites n'a pas été ſuffiſamment atténuée ni évacuée (1).

Tous les médecins ont auſſi obſervé la grande influence de la bonne ou mauvaiſe diſpoſition de la rate ſur la couleur, la forme, & la nature des excrémens. Dès que quelque affection vient à attaquer la fonction encore inconnue juſqu'ici de cet organe, on voit les matières alvines prendre une conſiſtance dure, une couleur noire ou brune, & au lieu d'être moulées comme dans l'état naturel, elles ſont évacuées ſous la forme de petits corps durs, plus ou moins arrondis, que les médecins ſont dans l'uſage de diſtinguer des excrémens ordinaires, par le nom de *ſcybala* (2). Si la rate devient plus malade, on

(1) *Voyez Grant*, traité des fièvres, tome II, page 248, 251 & ſuivantes.

(2) Nous avons déja fait remarquer que les anciens étoient très-attentifs aux différens états de la rate; les malades que l'on appelloit dans l'école ancienne *lienoſi*, *ſublienoſi*, rateleux, demi-rateleux, étoient ſujets à des gonflemens & des engorgemens plus ou moins fixes de la rate, à des tiraillemens de tout le côté gauche du corps, aux ſuites de ces engorgemens, à des évacuations d'urines & de matières fécales particulières, qu'on croyoit venir de la rate, à une ſorte d'ictère différent, pour la couleur, de celui qu'on attribuoit au foie. Quelques modernes ont été frappés de ces phénomènes particuliers à la rate. « Nous voyons tous les jours, » dit M. de Bordeu, (anal. médic. du ſang, page 487) de » ces ſortes de maladies; tous les jours nous ſommes obligés » de calculer les accidens qu'ils éprouvent, & qui ſe trouvent » conformes aux obſervations anciennes. J'ai deſſiné le dé- » partement de la rate. Quoiqu'il ſoit vrai de dire que » l'organiſme hémorrhoïdal joue le premier & le principal

voit paroître une diarrhée noire, & bientôt après un vomiſſement de même nature. Toute l'habitude du corps participe à cette altération; le blanc des yeux & la peau du viſage ſe décolorent, & prennent une teinte plombée plus ou moins décidée, qui ne ſe diſſipe qu'après une évacuation abondante de ces matières noires. Pluſieurs praticiens, ſoit parmi les anciens, ſoit parmi les modernes, font mention d'urines noires, qui ont été critiques chez les femmes, & qui ont ſouvent terminé des paroxiſmes hiſtériques.

Si l'on veut ſe rappeller ici toutes les conditions qui ſe rencontrent dans l'*atrabile*, & qui la caractériſent, l'adhérence forte de ſes parties & leur ténacité, ſon acrimonie corroſive, & ſon acidité ſi forte qu'elle imprime de la ſtupeur aux dents; on ſera convaincu qu'elle peut produire, dans l'économie animale, les plus grands déſordres, & devenir la ſource des affections les plus graves. Mais, comme elle peut poſſéder ces qualités dangereuſes à un degré plus ou moins éminent, les maux qui marchent à ſa ſuite préſentent des nuances différentes dans la violence de leurs ſymptômes & dans leur danger.

Ses premiers effets, dit *Actuarius* (1), ſont de diſpoſer le corps tantôt à la torpeur, tantôt à une agitation convulſive; tandis que la crainte, le découragement, l'inquiétude, une triſteſſe profonde, l'impatience & le délire s'emparent de l'ame, & viennent en troubler les fonctions.

Les anciens diſtinguoient ſoigneuſement, lorſqu'ils décrivoient l'eſpèce de mélancolie humorale qui provenoit de l'*atrabile*, la nature & l'eſpèce de cette humeur. Celle qui avoit pris ſa ſource dans l'altération du ſang ou de la pituite, n'étoit pas auſſi redoutée que celle qui reconnoiſſoit pour cauſe la dégénéreſcence de la bile jaune. C'eſt à la ſuite de celle-ci qu'on voyoit, ſuivant les obſervations, les affections vives & meurtrières, les déſirs furieux & maniaques, qui répandent l'horreur & l'effroi autour de leurs malheureuſes victimes.

Bien plus, ceci mérite d'être confirmé par de nouvelles expériences; les anciens croyoient avoir obſervé, que, ſuivant la partie du cerveau où l'*atrabile* ſe dépoſoit, elle donnoit lieu à l'altération des différentes facultés intellectuelles. L'affection du ventricule poſtérieur attaquoit, ſuivant eux, la mémoire; celle des deux ventricules antérieures, l'imagination; enfin celle du ſinus longitudinal, portoit plus immédiatement ſon influence délétère ſur le jugement (1).

Cependant ils avoient auſſi reconnu que l'*atrabile*, dans les différentes ſtaſes qu'elle vient à éprouver, peut demeurer dans une ſorte d'état de ſommeil, qui ne lui permet pas de développer ſes funeſtes effets. Les anciens & les modernes ont également obſervé des ſquirres, qui ſont reſtés pendant un grand nombre d'années dans une indolence innocente. Mais ſi, par quelque cauſe accidentelle, ou par un traitement inconſidéré, la matière paſſive de cette humeur eſt miſe en mouvement, elle produit les plus grands maux. L'*atrabile* ainſi arrachée à ſon état de ſtaſe & d'inaction (ce que les anciens appeloient *atrabilis turgens ſeu mota*) devient la ſource des affections les plus dangereuſes. Les anciens lui attribuoient l'éruption des exanthèmes les plus malins (2); le charbon, l'éléphantiaſe, le cancer, & même diverſes épidémies. Ils étendoient encore plus loin ſon empire, & ils avoient obſervé qu'elle compliquoit ſouvent les maladies ſporadiques & populaires qui étoient dues à une autre cauſe; mais cette complication, qui fait partie de leur doctrine, eſt celle dont il eſt peut-être plus difficile de ſaiſir & de confirmer l'exactitude & la vérité.

La ſociété de médecine, toujours attentive à diriger ſes travaux vers les objets de l'art les plus obſcurs, & qui ſemblent avoir échappé juſqu'ici aux regards des médecins, a préſenté, il y a quelques années, à ſes correſpondans, une queſtion très-intéreſſante à réſoudre; celle de déterminer ſi la conſtitution atrabilieuſe a une exiſtence diſtincte, & quelle eſt ſon influence dans les maladies épidémiques. Pluſieurs mémoires lui ont été adreſſés ſur cette queſtion, & c'eſt pour concourir à ſes vues que nous nous ſommes particulièrement attachés dans cet article à faire connoître ce que nous devons aux anciens ſur la nature & le vrai caractère de l'*atrabile*; perſuadés que ces recherches nous conduiroient, d'une manière moins incertaine, à la connoiſſance de la conſtitution qui emprunte ſon caractère eſſentiel de cette humeur. Nous avons toujours, en effet, penſé qu'il n'y avoit point de moyen plus ſûr, pour reculer les bornes de la ſcience, que de rapprocher & de préſenter, dans un même point, les différentes époques qui ont vu naître

» rôle dans les occaſions; quoique les rateleux ſoient caractériſés par la ſurabondance d'action, ou par un engourdiſſement particulier de la rate & de ſon département nerveux: il ſe peut qu'il y ait quelque humeur, ou miaſme particulier, qui, réſidant actuellement dans la rate, ſe multiplie, s'agite, & porte ſes impreſſions & ſes caractères dans toute la maſſe ».

(1) De methodo medendi. *Lib. I, cap.* 16.

(1) Qu'a & noviſſe decet memoriam aboleri, ubi poſtremus cerebri locus eſt affectus :..... imaginatio deperit, ſi qui in anterioribus eſt ventriculus patiatur; ut ſi medius cerebri ſinus offenditur, ratiocinatio potius collabatur. *Ibid. p.* 154, 155, 156.

(2) Sed et alia quoque pluribus non febrientibus exanthemata per cutem craſſeſcentem ſicceſcentemque oriri vidimus, item in carbonem & in cancrum ſpatio temporis deſinit. *Gal. de atra bile, cap.* 4.

ſes découvertes, & développer ſes progrès. (*Voyez* les mots BILE & CONSTITUTION).

(M. LAGUERENNE.)

ATRABILIEUSE, (conſtitution.)

Aprés avoir démontré l'exiſtence de l'atrabile & de ſes différentes ſources; après avoir tracé le caractère diſtinctif de cette humeur, que les anciens avoient long-tems & mal à propos regardée comme une des parties conſtitutives du ſang, utile à la nutrition & à l'accroiſſement, mais qu'ils avoient, avec tant de raiſon, placée au nombre des cauſes les plus puiſſantes & les plus actives des maladies les plus graves; il nous reſte à traiter de la conſtitution dont elle eſt l'origine, & que l'on a diſtinguée des autres, par le nom de *conſtitution atrabilieuſe*.

Nous rappellerons ſommairement que l'atrabile eſt une humeur noire, ou de couleur brune plus ou moins foncée, très-tenace, très-viſqueuſe, qui n'entre que difficilement en mouvement, & qui eſt ſuſceptible d'acquérir par degrés une acrimonie corroſive, & une acidité ſi forte, qu'elle imprime de la ſtupeur aux dents, & produit une effervescence très-ſenſible avec les terres qu'elle rencontre.

Nous obſerverons enſuite, que, quoique ces divers phénomènes appartiennent très-eſſentiellement à l'atrabile, on ne les trouve pas toujours réunis dans toutes les affections *atrabilieuſes*, parce que ſuivant la remarque que nous avons faite ailleurs, (*voyez* le mot *Atrabile*) cette humeur peut être dépravée à un dégré plus ou moins éminent, & que le développement de ſon action ſur la terre peut être favoriſé ou rallenti par un grand nombre de circonſtances.

Ainſi, cette action variant ſans ceſſe & à l'infini dans les différens individus, ſoit à cauſe de l'énergie plus ou moins marquée de la conſtitution régnante, ſoit à raiſon des diſpoſitions particulières qui peuvent ſe joindre à elle dans les ſujets qu'elle affecte, on conçoit qu'elle eſt ſuſceptible d'obſerver dans ſes effets une ſorte de gradation, qui peut annoncer très-diverſement les ſymptômes, les affections & le danger qui leur ſont dus. Nous croyons que, pour donner une idée exacte de l'atrabile, dans ſes différens états, on doit diviſer le tableau général des déſordres qu'elle traine après elle, en trois époques ou périodes qui nous paroiſſent en effet très-diſtinctes.

La premiere période remonte aux élémens même qui ſervent à la formation de l'humeur atrabilaire, & embraſſe tous les dérangemens qu'elle peut cauſer, avant d'être devenue aſſez viſqueuſe, pour produire des engorgemens très-ſenſibles.. Pendant la durée de la période, l'atrabile, quoique épaiſſe & gluante, roule encore confondue avec les autres humeurs dans le torrent de la circulation; ſi elle éprouve des ſtaſes, elles ne ſont que momentanées; ſi elle donne naiſſance à quelques engorgemens, ils ſont légers, & la nature peut ſe ſuffire à elle-même pour les diſſiper. Tant que les cauſes auxquelles elle doit ſon origine ſubſiſtent, ſans ſe renforcer davantage, elle peut être évacuée d'une manière critique & ſans aucuns ſecours de l'art, ainſi qu'on l'obſerve fréquemment chez les mélancoliques & les hypocondriaques.

Dans la ſeconde période, l'atrabile a contracté plus de viſcoſité & de tenacité, elle eſt plus noire, elle adhère fortement aux vaiſſeaux qui la contiennent, & elle forme alors des engorgemens dont la réſolution eſt très difficile.

Enfin la troiſième période a lieu, lorſque l'atrabile, accumulée dans quelque partie, eſt miſe en mouvement par quelque cauſe accidentelle. Cette humeur, devenue mobile, ſe jette ſur différens organes, ſur leſquels elle déploie les plus funeſtes & les plus rapides effets.

Les trois périodes ayant des ſymptômes particuliers qui les diſtinguent entr'eux, & chacun préſentant des indications différentes à remplir & divers mouvemens critiques, il nous a paru eſſentiel de les décrire avec une certaine étendue.

Premiere période de la conſtitution atrabilieuſe.

Lorſque le ſuc biliaire, & les autres humeurs qui peuvent dégénérer en atrabile, commencent à s'altérer & à ſe rapprocher de la nature *atrabilieuſe*, les malades ſe plaignent de mal-aiſe, ſans pouvoir déſigner avec préciſion ce qu'ils ſouffrent.

Ils éprouvent de l'anxiété, une grande diſpoſition à l'impatience & à la colère, & ils montrent ſurtout de l'inconſtance dans leur goût, & une incertitude fatigante dans les différens partis qu'ils ont à prendre, non-ſeulement dans leurs affaires, mais même dans les actions les plus indifférentes de leur vie.

Le mouvement eſt pour eux un travail pénible & cependant néceſſaire; à peine ſe livrent-ils à l'exercice, qu'une ſorte de beſoin invincible les rappelle au repos, qui lui-même fait bientôt place à la néceſſité de ſe mouvoir.

Les atrabilaires, à ce dégré, ſont très-ſenſibles au froid; ils ſont languiſſans, taciturnes, ſoucieux, preſque toujours oppreſſés & gonflés par les flatulences qui les tourmentent particulièrement pendant le travail de la digeſtion. Les fâcheuſes conditions attachées à leur exiſtence paroiſſent venir de ce que leur ſang trop épais & trop viſqueux circule difficilement, & fatigue leurs organes trop foibles pour vaincre la réſiſtance qu'il éprouve dans ſon cours: auſſi voit-on les mélancoliques

choliques tomber dans l'affaibliſſement après le plus léger exercice & ſe livrer au ſommeil dès qu'ils ont mangé, ſans éprouver de ſoulagement à leur réveil. Ils reſſentent auſſi après leur repas une grande chaleur dans les pieds & dans les mains.

Si l'on examine la langue des atrabilaires, elle offre un enduit muqueux, épais & gluant, ſur-tout le matin au ſortir du lit. La même humeur engoue les bronches & les organes de la déglutition, ce qui les excite à touſſer & à cracher avec effort une partie de cette matière épaiſſe.

Leur pouls eſt lent; leur reſpiration languiſſante; la couleur de leur peau inanimée & ſouvent jaune; leur ventre pareſſeux juſqu'à la conſtipation; leur urine rare à cette époque, mais trouble, épaiſſe, & d'une teinte obſcure; leur appétit fort inconſtant, tantôt éteint, tantôt vorace; enfin ils ſont maigres, défaits, &, quoique jeunes encore, leurs traits ſont flétris par tous les ſignes avant-coureurs de la vieilleſſe.

Tant que l'humeur atrabilaire n'affecte ſpécialement aucun organe, ſon impreſſion ſur l'économie animale varie beaucoup, & les douleurs qu'éprouvent les malades ſont vagues. Elles occupent indiſtinctement toutes les parties du corps, quoique cependant elles ſe faſſent plus communément ſentir à la tête & aux hypochondres. Mais, chez les individus qui ont quelque viſcère plus foible que les autres, l'atrabile manque rarement de produire ſur lui une action plus marquée, &, ſi c'eſt la poitrine, ils ſont menacés de toux, de catarre, d'une péripneumonie que *Grant* & *Reil* ont appellée péripneumonie fauſſe ou *atrabilieuſe*, de phthiſie & de tubercules: ſi ce ſont les hypochondres ou la matrice, on voit paroître la paſſion hypochondriaque & hyſtérique *avec matière*; ou bien elle fait naître des engorgemens opiniâtres dans le méſentère, le foie, le pancréas, la rate, les ovaires & l'uterus. Cette humeur influe auſſi ſur la nature des fleurs blanches, chez les femmes qui y ſont ſujettes. Enfin pendant la même période les anciennes affections, indépendantes de l'humeur *atrabilieuſe*, ſe renouvellent & prennent un caractère mixte qui participe de la première cauſe & de la conſtitution régnante. Ainſi dit *Grant* (tom. 2. pag. 223. traité des fièvres) »les ſujets goutteux ſe plaignent » d'une goutte vague à des préludes d'un accès; ceux » qui ſont hémorroidaires ſont incommodés par les » hémorroïdes aveugles. Les femmes ſont expoſées » au dérangement de leurs règles; d'autres ſont at» taqués de dartres, qui leur donnent une déman» geaiſon à laquelle ils ne peuvent réſiſter & qui » leur fait déchirer la peau, d'où l'on voit couler » quelquefois, même aſſez abondamment, une ſanie, » brune & âcre, qui donne à leur linge une teinte » d'une odeur déſagréable, principalement aux par» ties génitales & au périné. » La nature des évacuations qui terminent ces ſortes de douleurs d'une manière critique, prouve évidemment l'influence de la conſtitution *atrabilieuſe* ſur elles, & leur rapport mutuel; en effet, on les voit ſe diſſiper également après des ſelles noires & poiſſeuſes, parfaitement ſemblables à celles qui paroiſſent quand la paſſion hypochondriaque eſt ſur ſon déclin; & on voit auſſi que le même traitement, le même régime, l'uſage de l'eau de mer, tant en boiſſon qu'en bain, le cheval & la promenade ſont employés avec le même avantage chez tous ceux qui éprouvent ces différentes incommodités.

Seconde période de la conſtitution atrabilieuſe.

Grant qui a diviſé la conſtitution *atrabilieuſe* en deux parties, a donné à la première le nom de paſſion hypochondriaque & hyſtérique, ou mélancholie des anciens, & à la ſeconde celui de péripneumonie. Non-ſeulement cette diviſion ne préſente à l'eſprit aucune idée ſatisfaiſante, mais elle ſemble même contrarier la marche que la nature obſerve dans la production ſucceſſive de ces deux maladies. En effet, lorſque le ſuc atrabilaire peut produire la fauſſe péripneumonie, quoique viſqueux, il conſerve encore aſſez de fluidité pour flotter dans le ſang avec les autres humeurs, & il n'a pas encore atteint le dégré d'épaiſſiſſement morbifique qu'il adans la ſeconde période & qui le diſpoſe ſi puiſſamment à former des engorgemens rébelles. Dans le premier état, c'eſt plutôt par des cauſes accidentelles, que par le degré de ſon altération, qu'il produit ſur les poumons une fluxion qui auroit pu ſe former ſur tout autre viſcère; tandis que dans le ſecond, comme il a fait un pas de plus vers la dégénéreſcence dont il eſt ſuſceptible, c'eſt bien plus par l'excès de viſcoſité & de tenacité qu'il a acquis, que par d'autres circonſtances, qu'il engorge les viſcères contenus dans les hypochondres: état qui eſt une des cauſes ſi fréquentes de l'hypochondriaciſme avec matière. C'eſt cette conſidération qui nous a déterminés à rejetter la diviſion de *Grant*, & à lui ſubſtituer celle que nous venons de préſenter, qui nous paroît plus conforme à la marche progreſſive de l'atrabile vers les différens degrés de ſon altération.

Quoi qu'il en ſoit, la fauſſe péripneumonie de Sydenham n'eſt pas la ſeule maladie que le ſuc atrabilaire faſſe naître à la ſeconde période de ſa dégénéreſcence. Les fièvres intermittentes & ſur-tout la quarte; des accès de colique qui ont quelque analogie avec les bilieuſes; différentes affections du pancréas, de la rate & de l'uterus, dont la ſtructure & les rapports de ſympathie ſecondent ſi efficacement ſon action nuiſible; des ſquires, des paralyſies partielles, l'apoplexie même ſuivant l'obſervation de *Reil* & de *Van-Swieten* lui doivent leur origine. Lorſqu'il ſe borne à la peau, il y produit des puſtules, des tumeurs dures, & quelquefois des ulcères opiniâtres,

(1), & quand ſon influence plus générale s'étend en même-temps à pluſieurs facultés du corps, il amène aſſez ſouvent la conſomption.

Les moindres maux dont l'atrabile eſt la ſource, à cette époque, ſont un déſordre marqué dans les fonctions digeſtives; une expectoration épaiſſe & muqueuſe, qui a lieu à toutes les heures de la journée, mais qui eſt plus ſenſible après le travail de la chylification; un flux d'urine très-abondant, & des ſueurs copieuſes & graſſes. Ces derniers ſymptômes paroiſſent annoncer que le nouveau chyle ne pouvant ſe mêler au ſang trop viſqueux, pour admettre l'interpoſition de nouvelles humeurs, ſe réduit preſque entièrement en matière excrémentitielle.

Les malades ſe plaignent encore d'un poids incommode dans toutes les parties du corps, principalement dans la région précordiale & dans les hypochondres, & d'un ſentiment de froid qui occupe le ſommet de la tête & ſe prolonge le long du col. Leur ſalive contracte à la longue une qualité qui agace les dents, comme les fruits acerbes & non mûrs: une pulſation aſſez forte & qui ſe diſtingue au toucher, ſe fait ſentir dans l'abdomen & paroit venir de la gêne qu'éprouve le tronc de la cœliaque. La reſpiration eſt pénible & fréquemment interrompue par les hoquets, les palpitations & les ſpaſmes intérieurs; à ces ſymptômes, ſe joignent ſouvent le vertige, la céphalalgie, des douleurs de colique erratiques, le dérangement du flux menſtruel & hémorroïdal, la conſtipation, la crudité des urines, & les vomiſſemens de matière noire ſouvent mêlée avec le ſang qui s'échappe des conduits biliaires, ſoit par la dilatation, ſoit par l'éroſion des vaiſſeaux qui les arroſent. C'eſt à cette même cauſe que ſont dues les ſelles ſanguinolentes qu'éprouvent quelquefois les mélancholiques. Mais ces deux derniers accidens, très familiers aux rateleux, ne ſont pas mortels à cette époque, comme Hippocrate a obſervé qu'ils l'étoient conſtamment dans la troiſième période.

Troiſième période de la conſtitution atrabilieuſe.

La troiſième période de cette conſtitution, qui nous reſte à décrire, eſt la plus dangereuſe de toutes. Elle embraſſe tous les ravages que peut faire l'humeur *atrabilieuſe*, lorſqu'elle a acquis le dernier degré de corruption dont elle eſt ſuſceptible. Cet excès d'altération paroît lui venir de l'inertie à laquelle elle a d'abord été réduite & du mouvement qui lui ſuccède. Le calme dont elle a laiſſé jouir dans cet intervalle les infortunés dont elle fait ſes victimes, peut être regardé comme un tems d'incubation, qui étoit néceſſaire au développement de ſes propriétés vénéneuſes. Arrachée par quelque cauſe accidentelle à cet état de repos qu'elle peut conſerver plus ou moins longtems dans les engorgemens & les ſquires qu'elle produit, elle entre en mouvement; elle dévient fluide & coulante, & ſe répand par-tout ſuivie de l'appareil formidable des ſymptômes les plus graves: alors elle eſt âcre, acide & corroſive. Tous les viſcères ſur leſquels elle ſe jette, portent les marques funeſtes de ſon action déletère. Semblable à l'huile bouillante, elle brûle, ronge & détruit tout ce qu'elle touche. Les accidens les plus horribles marchent ſur ſes pas: une ſoif intariſſable, un feu dévorant, l'inſomnie la plus rébelle, les douleurs de colique les plus aiguës, des convulſions, le délire maniaque le plus furieux, le vomiſſement d'une humeur noire, dont l'impreſſion ulcère toutes les parties ſur leſquelles elle paſſe,

---

(1) L'obſervation ſuivante, qui m'a été communiquée par mon confrère, M. Chambon, médecin de l'hôpital de la Salpêtrière, prouve combien la bile, devenue noire, épaiſſe, & parvenue à cet état de dégénéreſcence, qui lui avoit mérité le nom d'*atrabile* chez les anciens, peut produire de ſymptômes à la peau & à la ſurface des organes intérieurs.

M. de...., âgé de cinquante ans environ, d'une grande & forte ſtature, & d'un tempérament très-bilieux, avoit eſſuyé une longue maladie, pendant laquelle on lui avoit fait prendre des remèdes incendiaires. Peu-à-près, tout ſon corps, à l'exception du viſage, fut couvert d'une éruption, dont voici le caractère: d'abord des élévations (*ſudamina*, échauboulures) pleines d'une ſéroſité quelquefois limpide, quelquefois colorée, parurent en très-grand nombre ſur les différentes parties du corps; & lorſque quelques-unes d'elles étoient guéries, d'autres de même nature reparoiſſoient dans les eſpaces que les premières avoient laiſſés. Souvent elles ſe réuniſſoient de manière à ne former qu'une cloche d'un pouce ou deux de longueur. Bientôt après l'éruption, la ſéroſité acquéroit une couleur jaunâtre, quelquefois brune, d'autres fois noire. Elles ſe deſſéchoient ordinairement ſans former de croûte, mais le plus grand nombre ſe rempliſſoient d'une matière vraiment purulente. Ces croûtes, après la deſſication, tomboient par écailles, comme toutes les croûtes ſuperficielles. L'intérieur de la bouche, de l'œſophage, du ventricule & des inteſtins, étoit couvert des mêmes ampoules, dont le malade rejettoit des débris par le vomiſſement qu'excitoit la toux. D'autres paroiſſoient venir des bronches, ou étoient évacuées par les ſelles. De tout cela réſultoit ſouvent de la gêne dans la reſpiration, & quelquefois même la chûte de ces débris de l'épiderme intérieure menaçoit le malade d'une ſuffocation prochaine.

La langue & la couleur de la peau de tout le corps préſentoient les ſignes d'une ſurabondance exceſſive de bile; auſſi les apéritifs ſavonneux faiſoient couler beaucoup de cette humeur, en partie adufte, en partie ſous la forme d'un ſédiment ſolide & grainé, qui n'étoit point miſcible au reſte de la bile poiſſeuſe & brune. Les bains diminuèrent beaucoup l'ardeur interne & l'irritation que reſſentoit le malade à toute la peau, & qui étoit due en grande partie au régime échauffant auxquel il avoit été ſoumis. La fièvre qui avoit accompagné ces accidens avoit le caractère rémittent. Au moyen des nouveaux remèdes, l'éruption diminua, & même les nouvelles ampoules qui paroiſſoient étoient plus petites, ſéreuſes, & ſe diſſipoient ſans préſenter aucun foyer purulent. Dans les derniers tems, le malade rendit, avec beaucoup de bile, une quantité aſſez conſidérable de morceaux ſolides, très-durs, verdâtres, & qui, lorſqu'ils avoient été lavés, étoient diaphanes. L'eſprit-de-vin les diſſolvoit, &, ſi on les enveloppoit dans du papier, il en étoit taché comme il l'auroit été avec de l'huile.

Le malade renonça à ſon traitement, avant d'être parfaitement guéri: mais la couleur de la peau, l'état de la langue, le retour de l'appétit ne laiſsèrent aucun doute ſur la plus prochaine & la plus entière guériſon.

la gangrène, le charbon, le cancer, ſont une partie des maux dont elle eſt la ſource, & qui n'ont d'autre terme que la deſtruction la plus épouvantable. C'eſt auſſi à cette époque qu'on voit paroître les dyſſenteries mortelles dont Hippocrate fait mention, & cette eſpèce de phthiſie tubéculeuſe, qui dégénère en ulcère cancereux..

Pluſieurs circonſtances malheureuſes paroiſſent avoir accéléré la marche de ces accidens. L'exercice immodéré, les fièvres aiguës, un genre de vie âcre & échauffant, l'uſage inconſidéré des réſolutifs, ou celui des purgatifs draſtiques, ont ſouvent hâté leur développement.

Telle eſt la ſérie des phénomènes que préſente l'atrabile, depuis le principe de ſa formation juſqu'au dernier terme de ſa dégénéreſcence. Les différentes maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques dans leſquelles on les obſerve & qu'ils ſervent à caractériſer, règnent, ou ſporadiquement, ou d'une manière épidémique. Les premières paroiſſent dépendre plus particulièrement des diſpoſitions individuelles, & les ſecondes ſont l'effet plus immédiat de l'influence de la conſtitution de l'air & des ſaiſons; dans ce dernier cas, les différens états dans leſquels ſe trouvent les corps ne font que modifier l'action générale de la conſtitution; & cette modification eſt l'origine des différences qu'on rencontre dans les maladies *atrabilieuſes*, qui, toujours fidèles à leur génie eſſentiel, offrent néanmoins tant de nuances dans les ſujets qu'elles attaquent. Nous avons déjà fait remarquer, & c'eſt ici le lieu de le rappeler, qu'il en étoit de la conſtitution *atrabilieuſe* comme de toutes les autres; je veux dire que toutes les affections anciennes qui ſe renouvelleut pendant que cette conſtitution prédomine, & qui, cependant, lui ſont étrangéres, empruntent d'elles un caractère plus ou moins vierge, ou compoſé, qui, pour être reconnu, exige la plus ſcrupuleuſe attention de la part des médecins. Nous avons dit, d'après *Grant* & tous les obſervateurs exacts, que la goutte, les hémorroïdes, les différens dérangemens provenant du déſordre dans le flux menſtruel, les douleurs rhumatiſmales, & les autres maladies intercurrentes portoient avec elles le caractère atrabilieux, & ſe terminoient par les criſes propres à cette humeur, lorſque la conſtitution *atrabilieuſe* exerçoit une action bien marquée ſur les corps.

Mais en reconnoiſſant cette action, en avouant que l'*atrabile* doit non-ſeulement occuper un rang diſtingué parmi les cauſes des maladies opiniâtres, mais qu'elle peut modifier celles qui dépendent d'une autre origine; nous ne perdons point de vue l'écueil qui a fait échouer un grand nombre de médecins, qui, ſe livrant à l'excès oppoſé de ceux qui ont nié juſqu'à ſon exiſtence, lui ont trop attribué. Nous ne penſons pas, comme l'ont voulu quelques-uns, que la couleur noire du ſang hémorroïdal; celle du flux menſtruel; qu'on obſerve auſſi quelquefois dans ce ſuintement ſanguinolent & continuel par la vulve auquel ſont ſujettes quelques femmes, la teinte brune des eaux qu'on tire aux hydropiques par la paracentèſe; l'acrimonie & la couleur des fleurs blanches ſuffiſent pour regarder ces maladies comme le produit de l'*atrabile*, ſi ſes caractères généraux & eſſentiels ne ſont pas liés à ſes accidens particuliers.

Nous ſommes bien loin auſſi de vouloir faire dépendre excluſivement de l'*atrabile*, ainſi que l'ont voulu d'autres médecins, ces maladies rebelles de l'uterus, tous les engorgemens que l'on rencontre dans les viſcères abdominaux, la cohorte nombreuſe des maladies cutanées, les rhumatiſmes, la claſſe ſi variée des maladies & de tous les ſymptômes nerveux, enfin la petite vérole, la rougeole & les autres fièvres éruptives.

Quant aux affections qui ſont toutes & eſſentiellement *atrabilieuſes*, nous avons dit qu'elles formoient naturellement deux claſſes. Suivant cette diviſion, la première claſſe ſeroit compoſée des maladies *atrabilieuſes*, que l'on voit plus conſtamment régner d'une manière épidémique, & la ſeconde comprendroit celles qui paroiſſent ſporadiquement. Ces affections *atrabilieuſes* épidémiques, les plus communes, ſont le catarre atrabilieux du poumon, l'influenza, la péripneumonie fauſſe de Sydenham, & les fièvres intermittentes: les ſporadiques ſont l'hypochondriacie, le *morbus niger* d'Hippocrate, ou *fluxus ſpleneticus*, la dyſſenterie & le vomiſſement atrabilaires.

Nous allons jetter un coup-d'œil rapide ſur ces différentes maladies.

Premiere Classe.

Des affections atrabilieuſes *épidémiques; du catarre atrabilieux.*

L'été & ſa température ont une grande influence ſur la conſtitution qui doit avoir lieu en automne. Ils la préparent; en quelque façon, ſuivant la remarque des anciens & modernes, parce que de tous les matériaux propres à former l'atrabile, il n'en eſt pas de plus puiſſant que le ſuc bilieux, que l'été engendre ſi abondamment (1). C'eſt ainſi, lorſque les maladies bilieuſes commencent à ceſſer, qu'on voit paroître la conſtitution *atrabilieuſe*. Nous avons dit, dans un autre endroit (*voy.* l'article Atrabile) que leur terminaiſon imparfaite, & l'évacuation incomplette de l'épaiſſiſſement jaune qui les a produites, concouroient ſingulièrement à faire naître les affections

(1) Bilis autem per æſtatem & autumnum corpus poſſidet, id quod inde cognoſcere potes, quod homines ſuâ ſponte hoc tempore bilem vomunt, & in medicamentorum potionibus bilioſora purgantur, *Hipp. lib. de naturâ hominis.*

atrabilieuſes. Toutes les maladies ne marchent pas avec le même appareil. Les unes ſont accompagnées de fièvre, les autres en ſont exemptes, & on y trouve même le pouls, comme l'a obſervé *Grant*, plus lent qu'en ſanté & au-deſſous de l'état naturel. Le catarre atrabilieux eſt de ce nombre : une toux incommode & plus forte la nuit que le jour, avec ou ſans enchiffrenement, en eſt le prélude, ſans qu'il y ait aucun mouvement fébrile. Cette toux a quelque choſe de particulier, c'eſt qu'elle eſt preſque toujours précédée ou ſuivie d'un ſentiment douloureux aux hypochondres, à l'eſtomac, ou dans quelque partie de l'abdomen ; de façon que cette douleur ſuffit pour annoncer que le malade ſera tourmenté par la toux. La ſecouſſe qu'elle procure ſert puiſſamment à diviſer l'humeur épaiſſe, qui engorge tout le tiſſu pulmonaire. *Reil*, qui a très bien obſervé ce genre d'affections, a vu, dans certains automnes, que tous ceux qui avoient éprouvé quelques accès de fièvre intermittente, ou rémittente, avoient en même-tems reſſenti de la difficulté de reſpirer, de l'oppreſſion & le catarre dont il eſt ici queſtion.

En général la toux eſt sèche dans le commencement ; les malades ſe plaignent d'un ſentiment de plénitude, de chaleur & de douleur dans la poitrine, de difficulté de reſpirer, de peſanteur de la tête & de poids ſur les yeux. Les crachats ne ſont d'abord que ſéreux ; ils deviennent enſuite viſqueux, gluans, jaunes, verds, & même noirs ; & les urines dépoſent, vers la fin, un ſédiment briqueté.

Ce catarre dure pluſieurs ſemaines, & même pluſieurs mois, quoique la température douce de l'air, & une tranſpiration abondante, ſemblaſſent promettre une terminaiſon plus prompte. Il ne paroît pas céder à l'uſage des diaphorétiques ; mais on lui oppoſe, avec avantage, les doux réſolutifs & les inciſifs, tels que la ſcille, le tartre ſtibié, le ſoufre doré d'antimoine, & le calomélas adminiſtré à petite doſe. Souvent ce catarre ſe prolonge fort avant dans le printems ; on le voit quelquefois dégénérer en phthiſie tuberculeuſe, ou ſe déguiſer ſous la forme de l'ulcère du poumon.

L'influenza.

Il y a encore une autre eſpèce de catarre qui prend ſa ſource dans l'atrabile, & qui, ainſi que le premier, régne ſouvent d'une manière épidémique. On l'a obſervé il y a quelques années dans pluſieurs contrées de l'Europe, & il a été déſigné dans quelques-unes ſous ce nom de gripe. Il paroît vers la fin de l'hiver, lorſqu'après un froid rigoureux la température de l'air s'adoucit & ſe réchauffe ſubitement. Ce changement bruſque de l'atmoſphère fait entrer l'humeur *atrabilieuſe* en fonte, & elle produit une fluxion ſur les poumons. Ce catarre-ci diffère du premier, en ce qu'il eſt accompagné de fièvre. Il s'annonce par des alternatives de froid & de chaleur. La toux, la difficulté de reſpirer, des douleurs à la tête & dans tous les membres, des ſueurs nocturnes très-abondantes, l'enrouement, de fréquens éternuemens, & un ſentiment de chaleur qui s'étend du larinx à toute la poitrine, enfin la triſteſſe & un grand abattement d'eſprit ſont les ſymptômes qu'il préſente.

Il attaque, par préférence, les individus qui ont eu, pendant l'automne précédent, des fièvres intermittentes dont ils ont été mal guéris, & ſouvent il ſe termine par la phthiſie.

La nature le guérit quelquefois par le vomiſſement & l'expectoration d'une matière très-viſqueuſe, ou d'une bile très-épaiſſe, ou bien par une diarrhée de même nature.

L'art imite avec avantage la nature, en excitant les mêmes mouvemens critiques. La ſaignée y eſt quelquefois, mais rarement, néceſſaire ; les véſicatoires ſont plus ſouvent utiles ; mais les alexipharmaques, en calmant la toux, ſont toujours ſuſpects.

La fauſſe péripneumonie de Sydenham.

S'il ſe joint, à cet engorgement viſqueux & atrabilieux des poumons, une douleur gravative de la poitrine, avec de la toux, de l'oppreſſion & de la fièvre, alors ſe déclare la fauſſe péripneumonie. *Sydenham* eſt le premier d'entre les modernes qui l'ait bien obſervée. Elle eſt plus dangereuſe que les autres affections *atrabilieuſes* que nous venons de décrire, mais elle eſt auſſi de plus courte durée, parce que la fièvre & le travail de la toux facilitent & provoquent l'expulſion de l'humeur *atrabilieuſe* qui embarraſſoit tous les viſcères.

La péripneumonie fauſſe s'obſerve plus communément chez les femmes, les enfans, & tous les individus dont le tiſſu des ſolides eſt lâche & mou. Comme la matière jaune & morbifique qui forme les élémens de l'atrabile, n'a pas encore acquis, à ce degré, un fort épaiſſiſſement, ſon cours a plus facilement lieu dans le ſyſtême vaſculaire, & ſon atténuation eſt plus prompte.

Les ſymptômes qui caractériſent cette maladie, ſont la fièvre avec des alternatives de froid & de chaud ; une forte douleur de tête avec des vertiges, plus fréquente lorſque la toux tourmente le malade ; le pouls mou, foible & petit ; des vomiſſemens de matières diverſement colorées, qui, tantôt ſont provoqués par les efforts de la toux, tantôt ſe font ſpontanément ; l'urine tantôt rouge & trouble, tantôt pâle ; la reſpiration courte, difficile, & accompagnée de ſifflement ; de l'oppreſſion avec des douleurs vagues à la poitrine ; les yeux jaunes & proéminans ; le ventre plus ordinairement dur, gonflé & reſſerré ; la langue chargée d'un limon épais, plus ou moins coloré ; des envies d'aller à la garde-robe ſouvent infruc-

tueuſes ; enfin, ſuivant la remarque de *Grant*, les hémorroïdes aveugles y ſont communes, & les malades éprouvent ſouvent du prurit autour de l'anus ; &, ſi l'on ſaigne le malade, ſon ſang eſt coëneux comme celui d'un pleurétique, mais il eſt plus jaune.

Les ſueurs viſqueuſes qui paroiſſent dans le principe de la péripneumonie n'en diminuent pas les ſymptômes ; mais celles qui arrivent vers la terminaiſon, lorſque les premières voies ont été débarraſſées, ſont très-utiles. Cette maladie prend quelquefois, vers la fin, le type de fièvre rémittente ou intermittente. *Grant* dit que, ſi on l'arrête par des médicamens échauffans & par une diète acrimonieuſe, elle devient miliaire, &, maligne & que ſi on la traite bien, elle eſt plutôt guérie qu'aucune autre affection *atrabilieuſe*, parce que ſa cauſe matérielle, étant moins viſqueuſe & moins tenace, elle eſt plus aiſément atténuée & évacuée.

La fauſſe péripneumonie, relativement à ſon traitement, peut être diviſée en deux parties ou périodes. Dans la premiere, où tout annonce la crudité & l'état d'engorgement, on doit inſiſter ſur les fondans & les émétiques. Les derniers ſont infiniment utiles, parce qu'ils impriment, au moyen de la ſecouſſe inſéparable de leur action, du ton à tous les viſcères, en même-tems qu'ils expriment de leurs cavités les ſucs épais qui y languiſſoient. Les ſaignées y ſont quelquefois, mais rarement, néceſſaires. Cette période dure ordinairement juſqu'au 14. Dans la ſeconde, qui eſt celui de la coction, toute la matière morbifique qui n'a pas été évacuée dans les premiers tems, ſe trouve fixée ſur les poumons, & l'indication qu'on a alors à remplir, eſt d'en procurer l'expectoration. On emploie pour cela, avec ſuccès, les émétiques à petite doſe, les préparations antimoniales, celles de ſcille, & de gomme ammoniac, les boiſſons & la vapeur des infuſions émollientes, enfin les véſicatoires qui ſont un des plus puiſſans moyens pour atténuer la matière épaiſſe, & en faciliter l'expectoration. En ſoutenant cette opération de la nature, on obtient ordinairement une criſe aſſez prompte.

Nous devons faire mention de deux obſervations importantes qu'a faites le docteur *Grant*, dans le traitement de cette maladie. La première roule ſur la néceſſité d'être attentif à la manière dont ſe fait l'expectoration & à la nature de la matière expectorée. « Plus elle eſt jaune & tenace, dit *Grant*, plus les » acides & les purgatifs ſont néceſſaires ; mais auſſi, » dans tous les cas où les acides ſont indiqués, les » alimens animaux ſont pernicieux, ou au moins ne » ſont pas indiqués. Le pain, l'orge, le riz, ou » l'eau de riz avec le miel, le vinaigre, un peu de » vin, ſoutiendront mieux le malade, que le poiſſon » ou la viande. Mais dès que la matière expectorée » devient blanche & cuite, alors on peut accorder » les bouillons, & l'on peut auſſi augmenter peu-à-» peu la nourriture & la boiſſon, à meſure que la » maladie tombe, & que le ventre devient un peu » plus reſſerré ».

Il ajoute qu'il ne faut pas oublier que, comme l'expectoration eſt extrêmement néceſſaire dans la fauſſe péripneumonie, on doit auſſi éviter de la porter trop loin, pour ne pas exciter l'évacuation d'une humeur trop crue ; & que quatre onces de matière bien cuite, expectorée en vingt-quatre heures, ſoulageront plus la reſpiration qu'aucune quantité de matière crue expectorée ne le feroit.

Il ſuit de-là que cette partie du traitement doit beaucoup varier, & que les boiſſons, ou les autres remèdes adminiſtrés dans le commencement pour exciter les crachats, ne ſauroient convenir à la fin.

La ſeconde obſervation, non moins importante, eſt relative à l'uſage des anodyns & des opiariques que l'on ordonne pour calmer la toux, & qui ont ſouvent l'inconvénient de retarder l'expectoration, ce qui produit fréquemment une nouvelle maladie plus dangereuſe que la première. Lorſque cela arrive, il faut recourir promptement aux inciſifs, tels que le kermès, l'oximel ſcillitique, & aux véſicatoires.

Enfin il paroît quelquefois, à cette époque, une fièvre intermittente bien caractériſée avec des accès réguliers, qui commencent par le friſſon. Dans ce cas il eſt eſſentiel d'obſerver l'effet que produit l'accès fébrile ſur la péripneumonie qui eſt la maladie principale, & qui doit, avant tout, fixer l'attention du médecin. Cette fièvre, dit *Grant*, peut être un effort de la nature qui tend à abréger la maladie. En effet, dès que le friſſon eſt paſſé, le pouls & la reſpiration ſe développent, la matière qui engorgeoit les poumons ſort plus aiſément, & elle eſt d'une couleur & d'une conſiſtance plus louable qu'avant. Ce ſeroit donc une pratique fort dangereuſe, que d'arrêter une telle fièvre : car les remèdes qui en auroient ſuſpendu les accès auroient auſſi probablement ſuſpendu l'expectoration. A la ſuite d'une pareille impéritie, on a ſouvent vu ſuccéder des engorgemens opiniâtres aux poumons, & aux viſcères abdominaux, la goutte, & quelquefois une hydropiſie incurable.

« Mais il faut ſoigneuſement diſtinguer, ajoute » *Grant*, cette fièvre intermittente ſalutaire, d'une » fièvre d'accès qui paroît quelquefois fort tard dans » la maladie, quand les forces ſont très-épuiſées, » les poumons flaſques & fatigués. Ce que le malade » expectore alors, eſt délayé, jaune, acrimonieux, » & il ſemble que les glandes ſe déchargent exceſſive-» ment d'un flegme catarreux & crud. Dans ce cas » chaque accès augmente la quantité du flegme, qui, » en même-tems, devient d'un jour à l'autre plus » tenace & plus jaune. Le pouls devient auſſi plus » petit ; l'eſtomac ne veut plus de nourriture ; le » malade devient languiſſant, a l'air défait ; la peau » prend une couleur blanche terne ; les yeux ſont

» gris-perlés, & tout le corps eſt leucophlegmatique. » Dans ce cas le quinquina eſt le meilleur remède » pour calmer la toux & la fièvre. Souvent il arrête » la fièvre en peu de jours, en laiſſant cependant un » crachement aiſé, de matière bien cuite, qui dure » juſqu'à ce que la maladie ſoit parfaitement guérie. » Le quinquina doit être alors donné ſeul, ou en » décoction avec la réglisſe, évitant ſoigneuſement » les médicamens alkalins & échauffans.

» Il faut obſerver que, quoique ces médicamens » puiſſent être utiles en quelques cas pour faciliter » l'expectoration, quand le phlegme eſt clair & tenace, » cependant ils ne réuſſiſſent pas quand le phlegme » eſt tenu, jaune & acrimonieux. Ils ont quelquefois » l'inconvénient de convertir la fauſſe péripneumonie » en un catarre opiniâtre, & de mauvais caractère».

Des fièvres intermittentes atrabilieuſes.

Outre cette fièvre intermittente accidentelle & ſymptômatique que l'on voit quelquefois ſuccéder à la fauſſe péripneumonie, il en eſt qui tiennent immédiatement à la conſtitution *atrabilieuſe*. Il n'y a point de praticien qui n'ait vu la mélancholie humorale dégénérer en fièvre d'accès, & cette même fièvre ſervir de criſe à la mélancholie.

Lorſque dans la conſtitution bilieuſe la bile n'a pas été aſſez évacuée, elle dégénère facilement, & tend à s'épaiſſir par ſon ſéjour; alors on voit ſuccéder les maladies *atrabilieuſes* qui s'annoncent en automne, & durent quelquefois juſqu'au printems. Les fièvres intermittentes ſont communes à cette époque, ſuivant l'obſervation générale; elles ſont ſouvent épidémiques, accompagnées d'engorgemens dans les viſcères; elles réſiſtent toutes long-tems au traitement le mieux ordonné; mais la quarte eſt la plus rebelle.

L'état de la langue qui ſe montre couverte d'un limon épais & tenace, & l'uſage utile des remèdes fondans, annoncent que la matière qui les produit adhère fortement aux parois des organes. Le type intermittent décèle même leur caractère. On obſerve en effet que plus la cauſe morbifique eſt tenue & fluide, plus les fièvres ſe rapprochent de la continuité; & que plus, au contraire, les humeurs qui en ſont la ſource ſont viſqueuſes, plus l'apyrexie eſt longue. Hippocrate faiſoit dériver la fièvre quarte de l'atrabile, & lui attribuoit ſa durée : *atra enim bilis omnium qui corpori inſunt humorum glutinoſiſſima eſt; ac diuturniſſimas ſtationes facit.* (De naturâ hominis).

C'eſt ſur-tout dans ce genre d'intermittentes, qu'on a beſoin des remèdes qui diviſent puiſſamment les humeurs, & des émétiques qui excitent l'action des organes engourdis par les ſucs épais & viſqueux qui obſtruent leurs cavités.

SECONDE CLASSE.

Des affections atrabilieuſes *ſporadiques de l'hypochondriacie.*

La congeſtion de la matière *atrabilieuſe* dans les viſcères de l'abdomen, & ſur-tout dans le foie, la rate, l'uterus, l'eſtomac & les tuniques du canal inteſtinal chez les ſujets doués d'une grande ſenſibilité, produit fréquemment la maladie hypochondriaque. Elle peut dépendre de différentes cauſes, mais nous nous bornons ici à préſenter quelques réflexions ſur l'eſpèce qu'on appelle hypochondriacie avec matière.

Elle attaque principalement ceux qui ſont de haute taille, qui ont de gros os, une mine ſombre, des cheveux fort noirs ou roux, les yeux enfoncés, la peau sèche ou dure, avec un pouls plein & lent, qui ſont habituellement reſſerrés, urinent rarement, mais copieuſement. *Grant*, page 226, tome II.

Les hypochondriaques éprouvent différens ſymptômes. Ils ſouffrent, dit *Hippocrate*, (lib. II, de *morbis*, cap. 29,) difficilement la diète & les alimens. A jeun ils reſſentent des douleurs mordantes à l'eſtomac, & ils vomiſſent tantôt de la ſalive, tantôt de la pituite ou de la bile âcre. Dès qu'ils ont mangé, ils ont du mal-aiſe, la rougeur leur monte au viſage, ils ſe plaignent de plénitude & de flatulences dans les inteſtins, & ils ſont ou conſtipés, ou excités par un beſoin fréquent d'aller à la garde-de-robe. Ils ont la tête douloureuſe, les cuiſſes & les jambes comme briſées, & reſſentent une grande foibleſſe. Les femmes ſont ſujettes à des ſuppreſſions, & recourent ſouvent à des emménagogues échauffans, qui paroiſſent les ſoulager pendant quelques inſtans, mais qui ne font qu'irriter tous leurs ſymptômes. *Cum mulieri, inquit Hippocrates, caput & cervix dolet & vertigo ob oculos verſatur, terretur & mœſta eſt, & urina nigra, & ſimilia ex utero feruntur, & anxietas & animi mœror detinet; bilis atra in uteris eſt.* De morbis mulier. lib. II, cap. 58.

Les hypochondriaques ſont triſtes, ſoucieux, timides & défians, même à l'égard de leurs meilleurs amis. Les uns redoutent la mort, les autres la deſirent; à la fin ils deviennent d'une inſenſibilité ſurprenante. Le froid, le chaud, la faim, la douleur & le plaiſir, ne paroiſſent pas les affecter. Quelquefois ils ſont revêches, obſtinés, & ne prononcent pas un ſeul mot dans l'eſpace de deux ou trois jours. Enfin il ſurvient ſouvent un vrai délire ſans fièvre, accompagné de ſymptômes très-variés.

L'hypochondriacie alternant avec les douleurs de rhumatiſme, la goutte, la fauſſe pleuréſie, les hémorrhoïdes & les dartres, annoncent l'identité de leurs cauſes, & la mobilité de l'humeur *atrabilieuſe* qui les produit. Elle ſe termine quelquefois d'une manière

très-fâcheuſe, & fait place à la maladie noire, à la corruption du foie, ou à une diarrhée colliquative.

La nature la guérit d'elle-même par différens moyens, les plus ordinaires ſont, 1°. une diarrhée, ou des ſelles poiſſeuſes de couleur de caffé, ou noires, maſſives & tenaces. 2°. Un écoulement conſidérable de ſang par les hémorroïdes, ou par les règles. 3°. Une eſpèce de *herpes*, impétigo, ou dartres. 4°. Une fièvre bien caractériſée, qui, au commencement, eſt de l'eſpèce des intermittentes, & ſouvent quarte. Mais, comme l'obſerve *Grant*, malgré les autres évacuations, la criſe n'eſt complète, que lorſque les ſelles noires commencent à paroître. Alors une purgation douce qui n'auroit pas excité le moindre mouvement dans le principe de la maladie, produira pluſieurs évacuations. L'obſervation ſuivante, qui eſt du même médecin, mérite de trouver place ici. « Je vis une fois, dit-il, cette maladie paroître ſingulièrement. Un jeune homme plein de ſanté, d'un tempérament vraiment atrabilieux, fut pris d'une fièvre bilieuſe de la moiſſon; on le ſaigna largement; on le traita avec des diaphorétiques; on employa auſſi les véſicatoires très-long-tems; mais on avoit trop négligé les émétiques & les purgatifs. Les ſueurs continuelles firent ceſſer la fréquence du pouls & la chaleur de la peau, mais l'anxiété reſta avec l'inſomnie & l'accablement d'eſprit. Le muſc, le camphre, & l'opium augmentèrent les ſymptômes, & le pouls devint ſi lent, qu'il ne battoit que quarante neuf fois en une minute. La conſéquence fut une vraie mélancholie qui paſſa ſucceſſivement par tous les états ci-deſſus mentionnés.

» Je ſuivis pour le jeune homme le traitement que recommande M. *Muſſel* de Berlin dans ſes obſervations médicales. Tous les jours il prenoit une quantité conſidérable de tartre ſoluble & de miel; la diète fut végétale, & toutes les boiſſons furent acidulées avec l'oximel ſimple. Nous fûmes obligés d'ajouter au commencement deux onces de manne tous les jours, afin de lui tenir le ventre libre; mais deux drachmes de tartre ſoluble, ſans manne, ſuffirent à la fin pour remplir ces vues. Au bout de quelques ſemaines j'apperçus quelques diminutions de ſymptômes, & le pouls devint plus fréquent. Les ſelles parurent plus foncées, & après la neuvième ſemaine, il fit des ſelles poiſſeuſes trois ou quatre fois par jour. Depuis ce moment, il reprit ſi promptement, qu'en trois ſemaines de plus il fut rétabli.... Quand les ſelles eurent recouvré leur couleur naturelle, il ſe plaignit de flatulences conſidérables aux inteſtins, ce que l'on fit bientôt ceſſer par les bains froids & l'équitation, ſelon la pratique des anciens ».

De la maladie noire d'Hippocrate.

Morbus niger, melaina, fluxus ſpleneticus.

Cette maladie s'annonce par le vomiſſement & par des déjections d'une humeur noirâtre.

Reil en diſtingue trois eſpèces. La première eſt celle qui reconnoît pour cauſe l'obſtruction du foie. Les vaiſſeaux ou pores biliaires, diſtendus outre meſure par l'humeur viſqueuſe qui les engorge, verſent dans le duodenum une matière noire mêlée quelquefois avec du ſang, qui vient tantôt de l'eſtomac, tantôt des inteſtins.

La ſeconde eſpèce n'eſt que l'évacuation des humeurs corrompues, gluantes & bilieuſes, qui étoient contenues dans les premières voies & qui ont acquis une couleur très-foncée.

La troiſième eſt le ſymptôme de l'*atrabile*, qui a atteint ſon dernier degré de dégénéreſcence. Elle eſt le plus ſouvent mortelle, ſuivant l'obſervation d'*Hippocrate*.

Les accidens qui l'accompagnent ſont de grandes anxiétés, un ſerrement preſque continuel de la région précordiale & de la gorge, la proſtration, les cardialgies, les ſyncopes, les crampes, les convulſions & les douleurs atroces de coliques. Le malade a les hypochondres élevés & tendues, les yeux hagards, le viſage décompoſé, le teint plombé, la reſpiration courte & entrecoupée par de fréquens hoquets, le pouls foible, intermittent, & par fois défaillant.

Voici la deſcription qu'en donne *Hippocrate* lib. 2, de morbis, ſect. 5 pag. 45. *Bilem atram tamquam fæcem vomit, interdum quidem velut ſanguinem, interdum verò velut vinum ſecundarium, quandoque etiam velut polypi, (piſcis) atramentum, quandoque acidum tamquam acetum, nonnunquam bilem ex viridi pallidam. Et cum nigrum quidem cruentum vomuerit, fæcem olere videtur, fauces & os ex vomitu incenduntur. Dentes obſtupeſcunt, & quod vomitu rejectum eſt terram attrahit, cumque vomuerit, paulo melius habere videtur. Neque ſine cibo eſſe, neque copioſiorem cibum ingeſtum ferre poteſt. Verum cum jejunus fuerit, viſcera ſtrepitum edunt, & ſaliva areſcit; ubi verò cibum ſumpſit, pondus in viſceribus ſentitur, pectus & dorſum tamquam ſtilis pungi videntur, latera dolor detinet, febris levis eſt, caput dolet, oculis non videt, crura gravantur, color nigricat & minuitur.*

Huic medicamentum purgans crebrò propinato & ſerum & lac, ſi anni tempus ferat; & cibis abſtineat dulcibus, oleoſis & pinguibus, utaturque quam maximè frigidis & alvum ſubducentibus; caput purgato, & poſt potiones medicamentorum per ſuperiora purgantium, niſi debilis fuerit, ſanguinem ex brachio detrahito. Quod ſi alvus non dejiciat, molli infuſo ſubluito. Crapulâ & venere abſtineat; &, ſi venere utatur, jejunus utatur, & ſole abſtineat, neque multum exerceatur, atque deambulet; calida non lavet, acria non edat, neque ſalſa. Quæ cum fecerit, cum ætate etiam morbus fugit; etiamſi corpus ad ſenectutem comitetur. Si verò denigretur, ad mortem uſque comitatur.

Dans la matière que rend le malade en vomiſſant, on voit ſouvent ſurnager des parties ſolides, ſemblables à des feuilles de végétaux putréfiées, tandis que le fond préſente une poudre noirâtre (1). On obſerve cette même poudre dans les ſelles, & quelquefois auſſi des portions de matière ſemblable à de la poix liquide.

Cette maladie ne marche pas toujours environnée du même danger. Dans le paroxiſme les anti-ſpaſmodiques doux, les lavemens émolliens, & les linimens volatils peuvent être employés avec avantage. Hors du paroxiſme, il faut s'occuper de la cauſe & évacuer l'*atrabile*.

Il eſt on ne peut pas plus important de diſtinguer cette affection d'une autre qui en diffère eſſentiellement, & à laquelle les praticiens donnent le même nom. Je veux parler du vomiſſement & des déjections d'un ſang corrompu, qui vient des vaiſſeaux de l'eſtomac ou de ceux des inteſtins dont les tuniques ont été ulcérées par quelque humeur âcre, ou ſimplement relâchées, comme dans les varices, & enſuite rompues par quelque autre cauſe. Le pouls eſt auſſi très-foible & ſouvent intermittent dans ce cas. Le malade eſt fréquemment tourmenté par les ſincopes, les hoquets, les ſueurs froides & les convulſions. Cet état eſt accompagné du plus grand danger & l'uſage des purgatifs qu'Hippocrate conſeille dans l'hiſtoire de la première maladie que nous avons extraite de ſes ouvrages, ſeroit ici extrêmement dangereuſe. Les acides tels que le vinaigre, le ſuc de citron qui ſont préférables à l'eau de Rabel, ſont les remèdes qui réuſſiſſent le mieux. On peut auſſi employer les légers cordiaux pour ſoutenir les forces; mais ce n'eſt qu'après que les grands accidens & ſur-tout la foibleſſe ſe ſont éloignés, qu'on peut évacuer; & encore n'eſt-il permis de le faire qu'avec des minoratifs tels que la caſſe, la manne & les tamarins.

De la dyſſenterie atrabilieuſe.

Cette dyſſenterie, ſuivant le témoignage d'Hippocrate, eſt toujours très-dangereuſe & ſouvent mortelle. Elle eſt précédée de friſſon, de chaleur, de nauſées, de vomiſſemens bilieux; elle eſt accompagnée d'une fièvre continue ou d'une quotidienne, de la perte des forces, de l'amertume de la bouche, de la cardialgie, de l'inſomnie & de la pâleur du viſage. (Noſolog. de Sauvages. Claſſe 9e. tom. 3 pag. 76).

Outre les tranchées & le teneſme, il y a des déjections brunes, verdâtres ou noires, & très-fœtides; enſuite les urines dépoſent un ſédiment de couleur de caffé, tout le corps eſt bientôt exténué; dans le fort de la maladie il y a difficulté d'uriner, le hocquet, & des ſueurs viſqueuſes. Cette eſpèce eſt ordinairement mortelle, attendu que les atrabilaires qu'elle attaque, ſont chargés d'humeurs âcres & viſqueuſes, dont il ſe fait une congeſtion dans le canal inteſtinal. Elle paroît produite par une fièvre violente, qui, rencontrant dans le corps une atrabile abondante, emprunte d'elle le caractère pernicieux avec lequel elle s'annonce.

Du vomiſſement & de la colique atrabilieuſe.

Les matières que l'on rend par le vomiſſement ſont brunes, noirâtres, plus ou moins foncées, ſemblables à peu-près pour la couleur à de la ſuie détrempée. Son prognoſtic doit être très-différent, ſuivant les circonſtances dans leſquelles il ſe rencontre. Dans les maladies aiguës, il eſt mortel; lorſqu'il ſurvient dans une maladie chronique mortelle, il annonce que la fin du malade eſt prochaine; mais il n'eſt pas à beaucoup près auſſi funeſte, lorſqu'il a lieu dans un accès de colique *atrabilieuſe*. M. le Roy ancien profeſſeur du ludovicée de Montpellier obſerve qu'il y a des perſonnes tellement diſpoſées, ſoit par un vice de leur conſtitution, ſoit par l'effet de longues erreurs dans le régime, qu'il s'engendre continuellement dans leurs entrailles une matière de cette eſpèce, qui accumulée à un certain degré détermine un paroxiſme de colique. Les paroxiſmes de cette eſpèce de colique ſont caractériſés par le vomiſſement d'une matière brune, noirâtre, pour l'ordinaire exceſſivement aigre, qui paroit avoir auſſi quelquefois un gout affreux de rance. On obſerve beaucoup de variétés dans la durée de cet accès. On en voit qui ſe termine dans l'eſpace de quelques heures; d'autres durent juſqu'à huit jours, ſans avoir cependant de ſuite funeſte. M. le Roy a connu un homme qui a eu environ quarante accès de cette colique, dans l'eſpace de 28 ans.

Outre ces maladies qui dépendent évidemment de l'humeur *atrabilieuſe* & qui règnent ſporadiquem nt, on peut encore ranger dans la même claſſe une eſpèce de phthiſie tuberculeuſe décrite par *Reil*, le ſquire, le cancer, certains engorgemens des viſcères dont nous avons fait mention dans le ſecond periode de

la

(1) Pluſieurs praticiens ont obſervé ces parties membraneuſes & en quelque façon ſolides, dont il eſt queſtion dans les déjections, pendant le cours de la maladie noire ou *fluxus ſplenaticus*. Voici ce qu'en dit *Reil*: *in materiâ eructatâ fungoſa natant, quaſi folia putreſcentia cum pulvere nigro, fundum petente mixta; per diarrhœam evacuata materia, guttulis picis liquidæ ſeu pulveri nigro ſimilis eſt.*

M. Lorry en donne la deſcription ſuivante tome I, part. II, cap. 5, page 329 de melancholiâ & morbis melancholiæ. *Ea autem vomitus nigri forma eſt. In humore perſe aqueo atque limpido, natant ramenta nigra, quaſi foliorum putrescentium detrita mixta ſimul pulveri tenui primo ab ipſo liquore ſeparato & per naturam ſuam ſejuncto, quaſi motu mixtus fuerit in aquâ; & ſi pauliſper materia vomitu rejecta quieverit ad fundum, partim ſubnatant. Ex hâc mixturâ porro quaſi atramentum fit, quod veſcula nigro colore tingit, imo & ipſi argento tinCturam imprimit, facile quidem debilem, ſed ſatis alte impreſſam, ut mordacem humoris naturam demonſtret.*

la conſtitution *atrabilieuſe*, certaines apoplexies & paralyſies, & différents exanthèmes (1).

Toutes ces maladies, qui appartiennent à la conſtitution *atrabilieuſe* (2), ont des caractères communs au moyen deſquels on peut les diſtinguer de celles du même genre, qui dérivent d'un autre ordre de cauſes.

Ces caractères généraux ſont :

1°. L'abattement de l'eſprit & la triſteſſe qui les accompagne toujours.

2°. Une grande viſcoſité dans les humeurs qui paroiſſent les produire, d'où vient que leur élaboration & leur coction ſont très-difficiles.

3°. Une lenteur remarquable dans leur marche, & une grande irrégularité dans leurs criſes ; puiſque, ſuivant l'obſervation de *Grant* & de *Reil*, la coction de la premiere période de l'atrabile & ſon évacuation ſont à peine achevées dans l'eſpace de 40 jours ; & que, lorſque ſes racines ſont profondes, elles ne s'opèrent pas avant la révolution de deux années.

4°. La nature particulière des évacuations qui ont lieu pendant leurs cours. Les affections *atrabilieuſes* ont des criſes qui leur ſont communes, & qui peuvent également les terminer toutes heureuſement. Si la criſe ſe fait par les crachats, ils ſont épais, gluants, d'une couleur foncée, & quelquefois noire. Si c'eſt une diarrhée qui juge la maladie, l'humeur qui eſt évacuée eſt poiſſeuſe, maſſive, tenace, & de couleur de café. Il n'eſt pas rare que l'atrabile paroiſſe, dans les ſelles ou les urines, ſous la forme d'une poudre, ou d'une farine noire. Les hémorroïdes & le flux menſtruel ſont auſſi les voies par leſquelles la nature charie la matière critique ; on a pluſieurs fois obſervé qu'un ſuintement ou un écoulement par la vulve, qui offroit les mêmes conditions, remplaçoit les autres moyens de ſolution.

D'autres fois l'humeur *atrabilieuſe*, très-atténuée, s'eſt portée du côté de la peau ſous la forme de dartres, d'échauboulures, ou d'exanthèmes ; & tant que les éruptions ſe ſont faites régulièrement le malade a joui d'une parfaite ſanté.

Enfin les fièvres intermittentes, & ſur-tout la quarte ont ſouvent éloigné tous les ſymptômes produits par cette humeur (3). *Celſe*, & après lui pluſieurs médecins modernes, ont obſervé qu'elles ont diſſipé la douleur de la région précordiale, celle du foie, & les ſpaſmes, pourvu néanmoins qu'elles n'entraînaſſent pas après elles une inflammation trop vive des organes, ſur leſquels l'atrabile s'étoit fixée.

(M. Laguerenne).

ATRE. (*Art vétérinaire, maréchallerie.*) (*Voyez* Forge.) (M. Huzard.)

ATRETA. *Atrète.* (*Noſol. méth.*) Imperforé. (*Voyez* Imperforation.) (M. Chamseru.)

ATROCE. (*mat. méd.*) L'*atroce* eſt une eſpèce de couleuvre d'Aſie dont la morſure eſt très-venimeuſe, & contre laquelle il eſt néceſſaire d'indiquer une méthode de traitement.

Nous conſervons ce nom, dit M. de la Cepède à un ſerpent venimeux des grandes Indes, & particulièrement de l'Iſle de Ceylan. Sa tête eſt aplatie par deſſus, ainſi que par les côtés très-larges en proportion de la groſſeur du corps ; elle eſt blanchâtre & couverte de petites écailles ſemblables à celle du dos, comme la tête de la vipère commune ; & on voit au-deſſus de chaque œil, comme dans cette même vipère d'Europe, une écaille un peu grande & bombée. Les crochets mobiles & attachés à la mâchoire ſupérieure ſont très-grands ; des écailles petites, ovales & relevées par une arête, garniſſent le dos dont la couleur eſt cendrée, & variée par des taches blanchâtres. La queue eſt très menue, & ſa longueur n'eſt ordinairement que le cinquième de celle du

(1) *Sed & alia quoque pluribus non febrientibus exanthemata, per cutem craſſeſcentem, ſiccеſcentemque oriri videmus, utique naturâ humoris melancholici redundantia foràs extrudente : cujus generis eſt is quem elephantem vocant.* Gal. de atra bile, lib.

(2) La conſtitution atrabilieuſe commence ordinairement à la fin d'octobre, & dure pendant tout le cours des mois de novembre, décembre & janvier, dans les hivers ſereins. Souvent elle ſe complique, comme l'ont remarqué *Sydenham* & *Grant*, avec les maladies inflammatoires de cette ſaiſon, & alors elle rend la cure plus longue & plus difficile, que lorſque le tems eſt ſec & à la gelée ; voilà pourquoi *Sydenham* obſerve que les vraies inflammations n'étoient pas ſi fréquentes pendant les hivers ſereins, avant le mois de mars. L'eſpèce de fièvre qui réſulte de la conſtitution atrabilieuſe, compliquée d'inflammations, nous a été indiquée par *Sydenham* ſous le nom de fièvre d'hiver. (*Voyez* le mot Fievre).

(3) Les anciens diſoient, en parlant de la fièvre qui peut ſervir de criſe dans les maladies atrabilieuſes : « Ce qu'il y a » d'étonnant, c'eſt que la fièvre eſt ſouvent avantageuſe ; car « elle fait ceſſer les douleurs des hypocondres, s'il n'y a pas » d'inflammation ; elle remédie aux douleurs du foie, à la » diſtenſion des nerfs & à la rigueur ; &, ſi elle fait couler les » urines après la chaleur, elle fait ceſſer les douleurs des intef- » tins grêles, lorſqu'elles viennent de la difficulté d'uriner. » Et ailleurs, il eſt d'un médecin prudent de renouveller quel- » quefois, & d'augmenter la maladie, & de ſuſciter des » fièvres, parce que ſi l'état actuel ne peut admettre de gué- » riſon, il peut cependant tirer de l'avantage de ce qui en » réſultera. On ne doit donc pas arrêter une fièvre d'accès, » fût-elle même quarte, durant la conſtitution atrabilieuſe, » quand on a ſujet d'attendre qu'elle pourra enlever une ma- » ladie auſſi difficile à guérir que l'hypocondriaque : or, on » doit avoir cette eſpérance, tant que les forces du malade » ſont capables de ſoutenir les aſſauts d'un accès. Il faut, dans » ce cas-là, être très attentif à les relever dans les jours inter- » médiaires, au moyen des alimens convenables. *Voyez* ce » que dit à ce ſujet *Grant*, tome II, page 242.

corps. L'individu, décrit par Linnéus, avoit un pied de longueur totale, cent quatre-vingt-ſeize grandes plaques ſous le ventre, & ſoixante-neuf paires de petites plaques ſous la queue. »

La mâchoire ſupérieure de ce ſerpent, eſt, ſuivant M. d'Aubenton, armée de deux grandes dents cachées dans une veſſie, ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter que ſa morſure ne ſoit très-venimeuſe. L'application d'un cauſtique ſur la plaie, celle d'un cautère actuel, l'exciſion prompte de la partie mordue, les ſcarifications profondes, la combuſtion d'une mèche, ſont les vrais moyens de prévenir les ſuites fâcheuſes de cette morſure; on peut y joindre les ſudorifiques, la thériaque, l'ammoniaque ou alcali-volatil à l'intérieur. (*Voyez* VIPERE)

(M. FOURCROY.)

ATROPHIE, *Atrophia.* (*Ord. noſol.*) *inter cachexias.* Maladie dont les ſymptômes principaux, ſont la maigreur, le dépériſſement & l'affoibliſſement ſucceſſifs & gradués de tout le corps, ſans perte des ſens & ſans fièvre, au moins ſans fièvre hectique; ce qui diſtingue l'*atrophie* du *tabes.*

Elle ſuccède:

1°. Aux évacuations ſucceſſives;

2°. Au défaut d'alimens, à une faim prolongée;

3° Au vice ou à l'affoibliſſement des organes propres à la nutrition, ſans cacochymie ni évacuation antécédente comme dans les vieillards.

M. Cullen rapporte à cette eſpèce le *tabes dorſalis*, qui eſt une vraie *atrophie*, puiſqu'il n'eſt point accompagné de ſuppuration ni de fièvre hectique.

4°. Aux progrès d'une maladie virulente, particulière dont elle eſt le ſymptôme, telle que le ſcorbut, la vérole, &c. (V. D.)

ATROPHIE, exténuation, dépériſſement de tout le corps ou de quelques-uns de ſes membres avec foibleſſe, quelquefois même avec perte totale du mouvement. Cette maladie a pluſieurs degrés: le premier eſt la maigreur qui provient de la diſſipation preſque continuelle des parties graiſſeuſes, ſans remplacement ſuffiſant: dans le ſecond degré, la maigreur eſt jointe à la foibleſſe & à la diminution ſenſible des parties charnues, que cauſe le défaut de nutrition: enfin le troiſième degré eſt l'état de conſomption ou de maraſme, caractériſé par le dépériſſement de tout le corps, ou par le deſſéchement abſolu du membre affecté. Quelques auteurs prétendent que l'*atrophie* exiſte ſans fièvre, & que l'abſence des ſymptômes fébriles diſtingue cette maladie de la conſomption: mais l'abſence de la fièvre ne peut réellement s'appliquer qu'à l'*atrophie* partielle ou bornée à quelque membre; car lorſqu'elle eſt générale & qu'elle affecte tout le corps, il eſt preſqu'impoſſible qu'elle ne ſoit pas accompagnée de la fièvre hectique. Les cauſes de l'*atrophie* peuvent être internes ou externes; mais dans tous les cas, leur effet conſiſte à empêcher l'abord des nouvelles ſubſtances réparatrices, ou à s'oppoſer à leur diſtribution convenable & à une juſte aſſimilation. (*Voyez* AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, PHTHISIE, CHARTRE.) (M. DEHORNE.)

ATROPHIE DE L'ŒIL. (*Voyez* SYNCHYSIS.) (M. CHAMSERU.)

ATROPOS. (*Mat. méd.*)

Ce ſerpent venimeux *coluber atropos l. cobra atropos de Laurenti*, qui ſe trouve en Amérique, mérite bien le nom, que Linnéus lui a donné, par la force du poiſon qu'il récèle, & c'eſt en effet à une parque qu'il convenoit de conſacrer un reptile auſſi funeſte. Sa tête a un peu la forme d'un cœur, elle préſente pluſieurs taches noires, ordinairement au nombre de quatre, & elle eſt garnie par deſſus d'écailles ovales rélevées par une arête, & ſemblables à celle du dos.

La couleur générale du deſſus du corps eſt blanchâtre, & au-deſſus de ce fond s'étendent quatre rangs de taches rouſſes, rondes, aſſez grandes & chargées dans leur centre d'une petite tache blanche. L'*atropos* a 131 grandes plaques ſous le ventre, & 22 paires de petites plaques ſous la queue.

Les naturaliſtes & les voyageurs ſont d'accord ſur les dangers de la morſure de l'eſpèce de couleuvre dont nous parlons dans cet article, & dont nous avons tiré la deſcription de l'ouvrage de M. de la Cépède. Mais on n'a point décrit exactement les ſymptômes de cette morſure, ni fait connoître les remèdes qu'on emploie pour en détruire les dangereux effets. Il eſt vrai que cette indication de remèdes dans les voyageurs, eſt ſouvent tirée de fables des pays qu'ils ont parcourus, & n'eſt preſque toujours propre qu'à conduire à l'erreur. Les méthodes aujourd'hui, très-connues de remédier aux dangers de la morſure de la vipère, paroiſſent être applicables à celle de tous les autres reptiles. (*Voyez* VIPERE.) (M. FOURCROY.)

ATT. (*Art vétérinaire.*)

J. Jourdain dans ſa *vraie connoiſſance du cheval*, dit que les Perſans nomment ainſi cet animal. (*Voyez* ASBECHA, ASP.) (M. HUZARD.)

ATTAINTURE. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* TENDON - FERU.) (M. HUZARD.)

ATTENCOURT. (*Eaux min.*)

C'eſt un village du diocèſe de Châlons, à une demi-lieue de Vaſſy, à deux de Saint-Dizier & à trois de Joinville. On y trouve une ſource minérale d'eau froide, à côté du village, près de la rivière de Bloiſe. La dernière notice fournie ſur ces eaux, eſt de Navier; elle contient quelques expériences ſur les qualités ſenſibles & ſur les principes de cette eau: mais à l'époque où nous ſommes, elles ſont devenues inſuffiſantes. (M. MACQUART.)

ATTEINTE. (*Path vétérin.*) (*Voyez* dans le ſupplément ce mot, ainſi que quelques autres auxquels j'ai renvoyé, & qui ne ſe trouvent pas à leur rang dans ce dictionnaire. (M. HUZARD.)

ATTENUANS. (*Mat. méd.*)

Il n'y a pas de médicamens d'un uſage plus étendu, & qui ſoient en même-tems plus nombreux que les *atténuans*. On range dans cette claſſe toutes les ſubſtances qui ont la propriété de diviſer les humeurs épaiſſes, de leur donner de la fluidité & de détruire les engorgemens & les embarras qu'elles occaſionnent par leur conſiſtance & leur viſcoſité. Il exiſte un grand nombre de maladies chroniques dans leſquelles les fluides ont une telle conſiſtance qu'ils ne coulent qu'avec beaucoup de difficulté dans leurs canaux, & qu'ils s'y arrêtent & s'y épaiſſiſſent encore au point de produire des engorgemens qu'on ne connoît ſous le nom d'obſtruction, que lorſqu'ils ont leur ſiège dans le tiſſu glanduleux des viſcères. Il eſt aiſé de concevoir que les humeurs qui ont acquis ce dégré de viſcoſité, & d'épaiſſiſſement, doivent s'arrêter d'abord dans les plus petits vaiſſeaux, en retrécir le diamètre, & les boucher tout-à-fait; les glandes étant formées par des replis multipliés de ces petits vaiſſeaux, ſont les organes les premiers affectés par ces vices, & c'eſt conſéquemment dans leur tiſſu que les obſtructions ont leur ſiège.

Les remèdes, capables de corriger ces vices, ne le peuvent faire qu'en atténuant les humeurs épaiſſes qui les ont produits, & voilà pourquoi on les range parmi ceux qui agiſſent ſur les fluides; cependant en réfléchiſſant ſur leurs effets, on reconnoît bientôt qu'ils ne peuvent point diſſoudre immédiatement les fluides concrets, qu'ils ne ſont point capables d'en opérer la fonte à la manière des diſſolvans chimiques, & qu'ils ne les attenuent véritablement que par un effet ſecondaire, & après avoir augmenté l'énergie & la force des ſolides. Conſidérés ſous ce dernier point de vue, les *atténuans* ſont de vrais ſtimulans, & ce n'eſt que d'après l'altération qu'ils font naître, par ſuite, dans les humeurs, qu'on les aſſocie aux ſubſtances qui agiſſent ſur les fluides.

En examinant avec attention la manière d'agir des diverſes matières que les médecins ont rangées parmi les *atténuans*, on voit 1°. que les unes n'ont que peu d'énergie, qu'elles ne détruiſent que les plus légers embarras, & que leur action ſe porte particulièrement ſur les premières voies, & ſur les organes urinaires; ce ſont des apéritifs. 2°. Que d'autres ont une action un peu plus forte, qu'elles diviſent les fluides avec plus de puiſſance que les premieres, qu'elles enlèvent les obſtructions des viſcères du bas-ventre; on les déſigne ſous le nom d'inciſifs, déſobſtruans, déſopilatifs. 3° Enfin, qu'il eſt une claſſe de remèdes plus actifs, plus puiſſans que les deux premières, & qui, outre leur énergie ſur les viſcères du bas-ventre, ſe portent dans les parties les plus reculées & les plus ſolides du corps humain, fondent & diſſolvent avec activité les embarras qu'ils rencontrent dans leur paſſage; on appelle ceux-ci fondans de la lymphe, parce que c'eſt particulièrement ſur cette humeur qu'ils portent leurs actions. Pour bien connoître les diverſes eſpèces des *atténuans*, & pour faire une juſte application des connoiſſances théoriques à la pratique de la médecine, il eſt néceſſaire de conſidérer ſéparément ces trois ſubdiviſions. (*Voyez* les mots APÉRITIFS, INCISIFS, FONDANS.) (M. FOURCROY.)

ATTENUANS. (*Mat. méd. vétérin.* (*Voyez* APÉRITIFS.) (M. HUZARD.)

ATTERRER UN CHEVAL. (*Art vétérin.*)

Expreſſion employée par quelques anciens auteurs; & qui a la même ſignification qu'*abattre*. (*Voyez* ABATTRE UN CHEVAL.) (M. HUZARD)

ATTI-ALU. (*Mat méd.*)

Eſpèce de figuier du Malabar, connu par la deſcription qu'en a donnée Van-Rheede, dans ſon *hortus malabaricus*. Vol. 1. pag. 43. pl. 25.

Les brames le nomment *imbadoe*.

Jean Commelin, dans ſes notes ſur cet ouvrage, le nomme *ficus malabarenſis folio oblongo acuminato fructu vulgari æmulo*.

Linnéus dans ſon ſyſtême naturel, le déſigne ainſi:

Ficus racemoſa foliis ovatis integerrimis, acutis, impreſſo punctalis; caule arboreo.

C'eſt un arbre toujours verd, qui s'élève juſqu'à ſoixante pieds, ayant une cime ſphérique ſur un tronc droit de neuf pieds de circonférence, dont l'écorce eſt épaiſſe, coriace & blanche.

Les feuilles ſont alternes, diſpoſées circulairement, fort ſerrées & ouvertes ſous un angle de quarante-cinq degrés, molles, minces & luiſantes.

Les figues, c'eſt-à-dire, les enveloppes qui contiennent les fleurs, naiſſent diſpoſées en épi, au nombre de ſix à huit; elles ſont ſphéroïdes, un peu déprimées ou applaties en-deſſus, elles ſont rouges, quand elles ont acquis le point de maturité. Toutes les parties de ce végétal n'exhalent aucune odeur; elles donnent un ſuc blanc, rougeâtre, aſtringent. Il porte,

du fruit deux ou trois fois l'an, & croît dans les lieux sabloneux du Malabar.

Les figues se mangent lorsqu'elles sont bien mûres, & alors elles sont remplies de fourmis. Leur goût n'est pas si délicat que celui de la figue commune. Elles passent pour resserrer le ventre, & corriger la mauvaise qualité des humeurs & de la pituite.

On prend la décoction de la racine comme altérante. On avale le suc qui coule des racines, dans les maladies du foie. La décoction de son écorce guérit les crevasses & gerçures de la bouche, & des autres parties du corps; elle s'applique pilée sur les ulcères.

Dans les fièvres ardentes, on frotte avec succès la tête & le corps avec une décoction de feuilles de cette plante dans de l'huile. (A. E.) (M. MACQUART.)

ATTI-MEER-ALU. (*Mat méd Higiéne.*)

Figuier du Malabar, dont Van-Rheede a donné la figure dans son *hortus malabaricus*. Vol 3. p. 75. pl. 58.

Les brames l'appellent *ranka-paray*.

Les portugais, *arvore de rays ladrao*.

C'est l'arbre le plus gros des indes, & celui dont l'accroissement est le plus singulier. Son bois est blanc, mou, flexible & recouvert d'un écorce verd-cendré. Les feuilles ressemblent à celle de l'atti-alu, moins grandes. Les figues qui contiennent les fleurs, sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, dont elles surpassent de beaucoup le pédicule en longueur. Elles ont la forme de la figue ordinaire, mais elles n'ont que six lignes de diamètre. En mûrissant elles deviennent rouges, pleines d'une chair blanche.

L'*atti-meer-alu* est sans odeur. Toutes ses parties ont une saveur acerbe & amère, elles rendent un suc laiteux, épais, onctueux, âcre, qui, en séchant, devient purpurin. Cet arbre est toute l'année couvert de feuilles & de fruits. Il croît par-tout dans le Malabar, dans le Candenate, au royaume de Cochin; on dit qu'on y voit un de ces arbres, dont le tronc a 50 pieds géométriques de circonférence, & que les habitans assurent exister depuis deux mille ans.

Les figues de cet arbre se mangent comme celles de l'atti-alu. Elles sont excellentes pour arrêter le flux de ventre de toute espèce. Le suc de ses feuilles est employé dans les fièvres ardentes; la décoction de ses racines est très-apéritive, dégage puissamment les engorgemens du foie, & guérit tous les ulcères de la bouche. (A. E.) (M. MACQUART.)

ATTINGAT. (*Mat méd.*)

On à quelquefois désigné par ce mot, en chimie & en matière médicale, la rouille de cuivre, ou l'espèce d'oxide brun & vert qui se forme à la surface de ce métal, par le contact de l'humidité & de l'air atmosphérique. (M. FOURCROY.)

ATTIRANS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ATTRACTIFS.) (M. FOURCROY.)

ATTOUCHEMENT. (*Hygiène.*) (*Voyez* TACT.) (M. MACQUART.)

ATTRACTIFS. (*Mat. méd.*)

On nomme *attractifs*, en matière médicale, les remèdes capables d'attirer, par leur application sur la peau, le sang & les humeurs, à cet organe. Comme ils ne peuvent pas produire cet effet sans exciter une action considérable, une inflammation vive, comme ce n'est même que par la suite de cette action augmentée, & de l'inflammation produite dans les vaisseaux cutanés, que les humeurs se portent à la peau, ils méritent plutôt les noms de rubéfians & d'enflammans. Les liquides blancs amassés sous l'épiderme, le soulevant & formant des vessies, ces remèdes ont aussi reçu le nom de vessicatoires. (*Voyez* les mots RUBÉFIANS, ENFLAMMANS, VESSICATOIRES)

(M. FOURCROY.)

ATTRACTION. *Influence des astres.* (*Hygiène.*) (*Voyez* ASTRONOMIE.) (M. MACQUART.)

ATTRAPPE-MOUCHE. (*Mat. méd.*)

Muscipula, *à musca*, mouche, *& pulla*, noire.

Lychnis viscosa purpurea latifolia levis. C. B. Raii. hist. pit. tom. 7.

C'est une espèce de lychnis qui s'élève à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi. Les feuilles naissent opposées, & ont un goût assez semblable à celui des herbes potagères. Les fleurs forment des petits bouquets rouges comme la centaurée, & sont un peu odorantes. Il leur succède un fruit qui contient des semences menues, plus que rondes, rougeâtres.

Cette plante croît sur les bords des chemins, dans les lieux incultes & secs; il coule de sa tige une humeur visqueuse, où les mouches viennent se prendre. Elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Suivant les anciennes analyses, cette plante a la réputation d'être détersive & consolidante. On lui a cru aussi une vertu particulière contre les morsures & les piqûres des bêtes venimeuses, ce qui mérite confirmation. (M. MACQUART.)

ATTRITIO. *Ecthuma*, εκθυμα, *Nosol. method.* Ecorchure des extrémites par la compression

des tégumens, dans de longues marches, ſoit à pied, ſoit à cheval, &c. (M. CHAMSERU.)

ATTRITION. (*Pathologie vétérinaire.*)

Quelques anciens hippiâtres françois, & entr'autres le traducteur de *Ruini*, appellent ainſi l'*atteinte*. (*Voyez* ATTEINTE.) (M. HUZARD.)

AUBÉPINE (*Mat. méd.*) Épine blanche, vulgairement noble épine.

Cratægus oxyacintha. LIN.

Mespilus apii folio ſilveſtris ſpinoſa ſ. oxyacantha, Bauh. pin. 555.

C'eſt une eſpèce de néflier, qui offre un arbriſſeau d'un bois fort uni, armé de piquans. Ses feuilles ſont dentelées & d'un fort beau verd; les fleurs ſont blanches, & d'une odeur agréable. Le bois en eſt très-ſolide, & ſert communément à former des haies, & des paliſſades.

L'*aubépine* fleurit au mois de mai, vient de graine, & eſt très-ſujette aux chenilles.

Il ne paroît pas vraiſemblable que les fleurs de l'*aubépine* puiſſent, par leur odeur, infecter la marée comme on l'a avancé. Le fruit de cet arbre reſte long-tems attaché aux branches, & eſt fort recherché des oiſeaux, ſur-tout des grives & des merles. Il y a des eſclaves dans le nord qui en mangent. On peut en tirer un eſprit ardent.

Tragus aſſure que l'eau diſtillée de ſes fleurs, ou l'eſprit qu'on en tire en les diſtillant avec le vin, dans lequel elles ont macéré pendant trois jours, ſoulage beaucoup les pleurétiques, & ceux qui ont la colique; ce qui reſte à obſerver.

(M. MACQUART.)

AUBERGINE. (*Mat. méd.*)

Melongena; ſolanum melongena. LIN.

Parmi les 12 ſortes qu'a décrites Tournefort, nous ne parlerons ici que de celle qu'emploie la médecine.

L'*aubergine*, ou la mélongène vulgaire *melongena fructu oblongo violaceo vel albo*. Cette plante a la racine fibreuſe, pouſſe une tige ſimple d'environ un pied de haut, groſſe comme le doigt, ronde, rougeâtre, rameuſe, couverte d'un léger duvet. Les feuilles ſont vertes, larges, pliſſées ſur les bords, & un peu couvertes d'une poudre farineuſe. Ses fleurs ſont des roſettes à cinq pointes blanches ou purpurines, ſoutenues par des calices hériſſés de petites épines rougeâtres, & diviſés en cinq ſegmens pointus: à ces fleurs ſuccèdent des fruits oblongs, aſſez ſemblables à de gros œufs ſolides, liſſes, de couleur purpurine blanche ou verte, remplis d'une chair blanche, ſucculente & qui renferme des ſemences, qui ont le plus ſouvent la figure d'un petit rein.

Il eſt bon, comme l'a remarqué Tournefort, de diſtinguer ce genre de plante de la morelle, dont le fruit eſt très-mou, & très-plein de ſuc.

On ſe ſert en médecine de l'*aubergine* pour l'extérieur, dans les cataplaſmes anodins & réſolutifs, dans les hémorroïdes, les cancers, les brûlures & les inflammations. Ce remède ne me paroît pas de nature à avoir des vertus bien éminentes, auſſi n'eſt-il pas fréquemment employé. (M. MACQUART).

AUBERGINE, *melongena vulgaris*. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Sect. I, végétaux.

L'*aubergine* étant décrite dans l'article ſuivant, il nous ſuffira ici d'en faire connoître les propriétés alimentaires.

L'*aubergine* paroît avoir un goût fade & inſipide, qui oblige d'en relever la préparation par les ſubſtances actives & aromatiques, pour que la digeſtion en ſoit aiſée.

Dans les pays chauds, & particulièrement dans nos provinces méridionales de France, on mange ces fruits en ſalade, ou cuits comme des concombres; les habitans des Antilles, après l'avoir fait bouillir le mangent avec de l'huile & du poivre. Ailleurs on le confit au vinaigre, comme des cornichons. En Egypte, ſelon *Belon*, on le fait cuire ſous la cendre ou dans l'eau, & on le ſert journellement ſur les tables; on en mange auſſi beaucoup aux indes orientales.

Il y a des médecins qui regardent cet aliment froid, comme propre à exciter des vents, des indigeſtions & même la fièvre, ſur-tout ſi on ne le mange pas, lorſqu'il eſt très-jeune & très-tendre.

Ray & *Margrave*, ont ſoutenu contre Jean de Laët que notre *aubergine* eſt la même que le *belîngela* des portugais, le *bédingian* des arabes, le *tongi* des habitans d'Angola & le *macumba* de ceux de Congo; ils ajoutent que ces fruits approchent des mandragores, & quelques modernes ont ſoupçonné que c'étoit une mandragore mâle ſuſceptible de produire des effets pernicieux; mais le grand uſage qu'on en fait, ſans des inconveniens bien marqués, prouve qu'en leur donnant un apprêt convenable, on ne doit rien craindre de leur uſage.

(M. MACQUART.)

AUBERRE, AUBER, AUBERT, MILLE-FLEURS, FLEUR DE PÊCHER. (*Voyez* ROBES *ou* POILS.)

(M. HUZARD).

AUBERT, (Jacques) né à Vendôme en Beauce, étoit docteur en philoſophie & en médecine. Il mourut à Lauſanne en 1586, & laiſſa les ouvrages ſuivans :

Libellus de peſte. Lauſannæ, 1571, *in*-8.

Des natures & complexions des hommes, & d'une chacune partie d'iceux, & auſſi des ſignes par leſquels on peut diſcerner la diverſité d'icelles. Lauſanne, 1571, *in*-8. Paris, 1572, *in*-16.

De metallorum ortu & cauſis, brevis & dilucida explicatio. Lugduni, 1575, *in*-8.

Duæ apologeticæ reſponſiones ad Joſephum Quercetanum. Lugduni, 1576, *in*-8.

Ce ſont deux déclamations contre la chimie que l'auteur avoit déja attaquée dans l'ouvrage précédent.

Progymnaſmata in Joannis Fernelii librum de abditis rerum naturalium cauſis. Baſileæ, 1579, *in*-8.

Inſtitutiones phyſicæ inſtar commentariorum in libros phyſicæ Ariſtotelis. Lugduni, 1584, *in*-8.

Semeiotice, ſive ratio dignoſcendarum ſedium malè affectarum & affectuum præter naturam. Lauſannæ, 1587, *in*-8. *Lugduni*, 1596, *in*-8.

(M. GOULIN).

AUBERT (François) naquit le 28 ſeptembre 1695, à Dormans, petite ville de France en Champagne. Il ſe livra à l'étude de la médecine, & après avoir été reçu docteur, il fut fait médecin des hôpitaux de Châlons-ſur-Marne. On a de lui :

1°. *Diſcours ſur les maladies des beſtiaux.*

2° *Conſultations médicales ſur la maladie noire*, 1745, *in*-4.

3°. *Réponſe aux écrits de* M. Navier, *touchant le Péritoine*, 1751, *in*-4. (M. GOULIN).

AUBERY, (Jean) médecin du XVII ſiècle, a donné au public un livre ſous ce titre : *L'antidote de l'amour*; il fut réimprimé à Delft, en 1663. Il eſt dédié à *Du Laurens*, profeſſeur royal dans l'univerſité de Montpellier, ſous qui *Aubery* avoit étudié. Cet ouvrage eſt curieux & ſavant tout enſemble; il eſt même plus utile & plus agréable que le titre ne le promet. De la manière dont l'auteur a traité ſon ſujet, il ne paroît pas qu'il ait été du ſentiment d'*Ovide*, qui regardoit l'amour comme un mal rebelle aux ſecours que propoſe la médecine : *nullis amor eſt medicabilis herbis*. Métamorph. *Lib.* I.

On a encore d'*Aubery* :

Les bains de Bourbon-Lancy & de l'Archambaut. Paris, 1604, *in*-8.

De reſtituenda & vindicanda medicinæ dignitate. Pariſiis, 1608, *in*-8. (M. GOULIN).

AUBIER. (*Mat. méd.*) (*Voyez* OBIER.)

(M. FOURCROY.)

AUBIFOIN. (*Mat. méd.*) (*Voyez* BLUET.)

(M. MACQUART.)

AUBIFOIN. (*Eau d'.*) (*Mat. méd.*) (*Voyez* BLUET.)

AUBIFOIN. (*Mat. méd. vétérin.*) (*Voyez* BLUET.) (M. HUZARD.)

AUBIGNÉ DE LA FOSSE, (Nathan) médecin & mathématicien du XVII ſiècle. Il naquit le 16 Janvier 1601, à Nancray, près de Pluviers en Gatinois, de *Théodore Agrippa d'Aubigné*, & ſe retira à Genève avec ſes père & mère, le 1 ſeptembre 1620. Il épouſa *Claire Peliſſari* le 15 juillet 1621, fut reçu docteur en médecine à Fribourg en Briſcaw, le 2 mai 1626, obtint *gratis* la bourgeoiſie de Genève le 20 mars 1627, devint veuf le 11 ſeptembre 1631, & ſe maria en ſecondes noces, le 23 mai 1632, avec *Anne Creſpin*, fille du conſeiller *Samuel Creſpin*. Le 18 Janvier 1658, il fut fait membre du conſeil des deux cens, & vivoit encore en 1669; mais on ne ſait pas l'année de ſa mort. Comme *Aubigné* s'étoit particulièrement attaché à la chimie, il a écrit quelques ouvrages qui ont rapport à cette partie de la médecine, & qui ſont intitulés :

Bibliotheca chymica contracta. Genevæ, 1653, *in*-8; 1654, *in*-4; 1673, *in*-8.

C'eſt un recueil des écrits d'autrui.

Lumen novum chymicum. Ibidem, 1654, *in*-8.

Arcanum hermeticæ philoſophiæ. Ibidem.

Carmen aureum & enigma.

C'eſt un poëme ſur des matières chimiques; on le trouve dans le ſecond volume de la bibliothèque de *Manget*. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

AUBIN. (*Eaux min.*)

C'eſt une paroiſſe ſur la rivière d'Avre, près de Nonancourt, à cinq lieues de l'Aigle. Il s'y trouve au nord, des eaux minérales froides, qu'on croit martiales & gazeuſes, mais qui n'ont pas été examinées. (M. MACQUART.)

AUBIN. (*Art vétérin.*). (*Voyez* ALLURES).

(M. HUZARD.)

AUBIN D'OEUF (*Mat. méd. vétérin.*)

Le traducteur françois du traité d'agriculture & de vétérinaire de *Pierre des Crescens*, & quelques autres anciens, appellent *aubin*, le blanc de l'œuf. On le trouve auſſi dans pluſieurs dictionnaires. (*Voyez* OEUF.) (M. HUZARD.)

AUBINER. (*Art vétérin.*) (*Voyez* ALLURES).

(M. HUZARD.)

AUBINS. (*Art vétérinaire*)

On appelloit anciennement *aubins* les chevaux d'Irlande, & c'eſt, dit *Liger*, parce qu'ils alloient l'*amble*. Nous penſons que c'eſt plutôt parce qu'ils étoient accoutumés à l'eſpèce d'allure qu'on nomme *aubin*. (*Voyez* ALLURES.) (M. HUZARD.)

AUBOURG. (*Mat. méd.*)

Ebène des alpes, faux ébènes; arbre de trèfle.

Laburnum arbor trifolia, anagridi ſimilis. J. B.

Cytiſus foliolis ovato-oblongis, racemis ſimplicibus pendulis.

L'*aubourg* eſt un arbre qui reſſemble à l'anagyris, mais ſans en avoir la peſanteur; il s'élève à dix pieds; ſon tronc n'eſt pas fort gros : le bois eſt dur : les feuilles ſont diſpoſées trois à trois, grandes & pointues : les fleurs ſemblables à celles du petit genêt ſont jaunes. Il leur ſuccède des gouſſes ſemblables à celles des pois, dans leſquelles ſont contenues des ſemences de la groſſeur des haricots.

Cet arbre croît dans les bois & les montagnes. Ses feuilles ſont digeſtives, réſolutives, emménagogues, & anti-aſthmatiques. Boccone en dit les feuilles vulnéraires, & ſuivant Mathioli les ſemences ſont extrêmement émétiques.

Les préparations pharmaceutiques faites avec cette plante, ſont extrêmement rares, parce qu'il y en a beaucoup dont la nature eſt plus connue, & l'uſage plus ſûr. (M. MACQUART).

AUBRY, (Jean d') natif de Montpellier, étudia la théologie, & reçut l'ordre de prêtriſe. Sectateur zélé de *Paracelſe*, dont les ouvrages lui avoient gâté l'eſprit, il voulut ſe mêler de la médecine, vint à Paris, & s'y afficha comme médecin vers les années 1658, 1659, & 1660. D'*Aubry* n'étoit qu'un chimiſte enthouſiaſmé de ſon modèle, dont il a adopté le langage & les rêveries dans les ouvrages qu'il a publiés ſous ces titres :

La merveille du monde ou la médecine véritable reſſuſcitée. Paris, 1655, *in*-4°.

Le triomphe de l'archée & le déſeſpoir de la médecine. Paris, 1656, *in*-4°. Les deux enſemble. Paris, 1660, *in*-4°. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

AUDINAC. (*Eaux minérales*).

C'eſt un village ſitué dans le Couſerans à une demi-lieue de Saint-Girous, & à une de Saint-Lizier. La ſource minérale eſt froide, & dans un pré au bas d'un coteau. Il exiſte des obſervations medico-chimiques ſur les eaux minérales d'*Audinac*, par M. Campmartin. Elles lui ont appris qu'on y trouve un ſel neutre à baſe terreuſe, dont un des principes eſt l'acide vitriolique & du fer. Il dit ces eaux purgatives, diurétiques, toniques, apéritives, qualités qui ne ſont pas abſolument d'accord entre elles; mais de nouvelles obſervations médicales & chimiques pourroient nous éclairer un peu plus ſur la nature & les vertus de ces eaux.

(M. MACQUART).

AUDOIN DE CHAIGNEBRUN. (Henri).

Il naquit vers 1713 ou 1714 à Chefboutone, département des deux Sèvres. Il vint faire, à Paris, ſes études en chirurgie. Il s'appliqua ſérieuſement à l'anatomie, ſcience ſi néceſſaire au chirurgien; il eut même occaſion d'en donner des leçons, & il s'en acquitta parfaitement. Après ſon cours de chirurgie, qu'il avoit prolongé afin d'augmenter & de perfectionner ſes connoiſſances, il retourna dans ſa patrie; il y exerça la grande chirurgie, il opéroit bien, & fit des cures brillantes. Il avoit le deſſein de s'y fixer; mais ſes anciens maîtres de Paris, qui étoient devenus ſes amis, l'ayant preſſé de revenir dans la capitale, il ſe rendit à leurs inſtances. En 1745 il étoit à l'armée en qualité de chirurgien. Au retour de cette campagne il fut chargé, par l'intendant de Paris, du traitement des maladies épidémiques de la généralité. Ce fut alors qu'il prit des inſcriptions en médecine. Lorſqu'il eut le tems d'étude, exigé par l'édit de 1707, il alla à Montpellier où il fut reçu docteur. On lui expédia à ſon retour le brevet de médecin pour les épidémies de la généralité de Paris. Il en a rempli les fonctions pénibles durant trente-cinq ans. Le médecin en chef a ſouvent donné des témoignages mérités du zèle, de la méthode curative, & des ſuccès d'*Audoin*. Il étoit chéri des habitans de la campagne, dont il avoit toute la confiance : lorſqu'une maladie grave infeſtoit un canton, la déſolation des habitans ſe calmoit, leur eſpoir ſe ranimoit, dès qu'ils le voyoient arriver pour leur porter des ſecours. Il avoit le coup d'œil juſte & le tact excellent. Il étoit ferme & faiſoit exécuter ponctuellement ce qu'il avoit preſcrit. Bouvard avoit été à portée de juger des talens d'*Audoin*, il lui avoit rendu juſtice, & accordé ſon eſtime. Toute la vie d'*Audoin* fut conſacrée à la médecine; toute autre étude lui fut comme étrangère.

Cinq à ſix fois il contracta les maladies qu'il avoit heureuſement traitées : il fut même attaqué d'un charbon à la cuiſſe. Comme il étoit d'un tempérament robuſte, fortifié encore par un exercice continuel, il recouvroit promptement ſes forces, & retournoit avec courage & avec intrépidité à ſon poſte.

Quoiqu'*Audoin* menât une vie très-ſobre, très-frugale, très-active, il fut ſujet à des accès de goutte.

Il écrivoit les faits intéreſſans qu'il rencontroit dans ſa pratique ; il en avoit amaſſé un fort grand nombre qu'il ſe propoſoit de faire imprimer après les avoir revus. La mort l'a ſaiſi au moment où il s'occupoit de cette réviſion.

Il lui ſurvint à la joue droite, au commencement de 1780, un bouton qui lui donna des inquiétudes. Il conſulta ; mais les remèdes qu'il y appliqua, aigrirent le mal ; il ſe forma une tumeur qui devint carcinomateuſe. Il invoqua du ſecours & des lumières. On crut ſentir une fluctuation profondément ſituée, on y porta le biſtouri le 8 février 1781 ; on reconnut auſſi-tôt la mépriſe. *Audoin* mourut le 28 du même mois à 3 heures du matin, âgé de 67 à 68 ans.

On a de lui quelques écrits :

1°. Parallèle nouveau, ou abrégé des différentes méthodes de tailler ; *in*-4. de 6 pages.

2°. Lettre à M. Guattani, chirurgien-major de l'hôpital du S. Eſprit à Rome, ſur la cautériſation des plaies d'armes à feu, 1749, *in*-4. de 8 pages.

3°. Lettre ſur le même ſujet : *journal de médecine*, tome XII, page 371, année 1760.

4°. Etat des malades qui ont été le plus ſaignés dans les maladies épidémiques du Beauvoiſis, en 1747 & 1750 ; journ. de méd., tome XVI, page 74, année 1762.

5°. Obſervation ſur une tumeur formée par une épingle. Journ. de méd. tome XVI, février, page 174, ann. 1762.

6°. Relation d'une maladie épidémique qui a régné en 1757, ſur les animaux de la Brie. Paris, 1762, *in*-12, de 58 pages.

7°. Cartes microcoſmographiques, ou deſcription du corps humain, *in*-4. de 64 pages. Quoiqu'on voie à la fin la date de 1768, elles ne parurent qu'en 1770.

8°. Pluſieurs obſervations inſérées dans les mémoires littéraires critiques de M. Goulin, années 1775 & 1776, *in*-4. (M. Goulin.)

AUGURE-DE-LIN. (*Hygiène vétérinaire.* (*Voyez* Cuscute). (M. Huzard.)

AULNE. (*Mat. méd.*)

Alnus foliis glabris rotundis, rotundè crenatis, ſpongiolis ad nervorum angulos. Haller.

Cet arbre glutineux a été mis, par Linné & M. de la Marck, dans la claſſe des bouleaux à cauſe du peu de différence qui ſe trouve entre la fructification de ces différens arbres. (*Voyez* le mot Bouleau, dict. de bot. t. 1. p. 452. Les fleurs ſont mâles & femelles, ſéparées ſur le même pied. Les fruits naiſſent à côté des fleurs ſur le même individu, & préſentent des cônes écailleux, ſemblables à des petites pommes de pin, dont les graines ſont rougeâtres, applaties, d'une ſaveur aſtringente & amère.

On emploie en médecine l'écorce & la feuille d'*aulne*. L'écorce eſt aſtringente & deſſiccative. Les feuilles vertes appliquées ſur les tumeurs paſſent pour en procurer la réſolution & diminuer les inflammations. Priſes intérieurement elles ont été crues vulnéraires. On a prétendu que, miſes dans les ſouliers, elles ſoulageoient les voyageurs de leurs fatigues. Dans les mêmes vues on leur fait laver les pieds dans cette décoction, qui n'a ſûrement que la vertu de les rendre propres, comme eût pu faire de l'eau toute ſeule, ou peut-être de les raffermir un peu. On veut encore que le fruit de l'*aulne* ſoit aſtringent, raffraîchiſſant, & répercuſſif dans les inflammations de la gorge, ſur-tout ſi on le prend en gargariſme, ainſi que l'écorce. (M. Macquart).

AUMALE. (eau d'). (*Mat. méd.*)

Aumale eſt une ville ſituée dans la haute Normandie au pays de Caux, dans le voiſinage de laquelle on a découvert, il y a 34 ans, pluſieurs ſources d'eaux minérales ferrugineuſes. Feu Marteau, médecin diſtingué de ce pays, en a fait une analyſe très-détaillée, & ſur laquelle M. Monnet a écrit contradictoirement avec lui. Il réſulte de l'examen de ces deux ſavans, que l'eau d'*aumale* eſt une eau ferrugineuſe, dans laquelle le fer eſt diſſous à l'aide de l'acide carbonique.

Cette eau eſt claire ; elle a une ſaveur d'encre très-forte ; elle dépoſe de l'oxide ou du carbonate de fer, par ſon expoſition à l'air ; quelquefois on y remarque une odeur de poudre à canon ou de ſulfure alcalin, qui ne dépend que des matières contenues dans le fond des baſſins agitées pendant la chaleur. La chaleur trouble & précipite cette eau ; on voit, pendant l'évaporation, des flocons jaunâtres ſe former & ſe dépoſer ; à meſure que le fer ſe précipite ainſi par le contact de l'air, & ſur-tout par la chaleur, on obſerve qu'il ſe dégage une grande

grande quantité de petites bulles qui ne ſont que de l'acide carbonique; chaque bulle élève ſouvent avec elle un petit flocon de carbonate ou *rouille* de fer. Les carbonates alcalins précipitent cette eau; le ſirop de violette y prend une teinte verte; la noix de galle les rend violettes; on y trouve un peu de muriate de chaux & de ſoude, de la craie diſſoute comme le fer à l'aide de l'acide carbonique. Deux grains de carbonate de fer, quelques grains de craie, quatre grains de muriate de ſoude & de chaux mêlés à peu près à parties égales, pour chaque pinte d'eau chargée d'acide carbonique, forment une eau minérale très-analogue à celle d'*Aumale*. Marteau y admettoit le ſulfate de fer, mais M. Monnet n'y a pas trouvé d'acide ſulfurique, & la chimie moderne fait voir que ce n'eſt que du carbonate de fer qui minéraliſe cette eau. On a cru auſſi qu'un peu de tourbe entroit dans ſes principes. L'eau d'*Aumale* n'eſt donc qu'une eau ferrugineuſe dans laquelle le fer eſt diſſous à l'aide de l'acide carbonique. Ce n'eſt que par ce principe qu'elle peut agir ſur l'économie animale; car les ſubſtances ſalines qu'elle contient ne ſont point aſſez abondantes pour lui donner quelques vertus.

Le comte d'Eu, duc d'Aumale, fit embellir le lieu de ces ſources, & conſtruire un très-beau baſſin de cinquante-trois pieds de longueur ſur quatorze pieds de largeur. Elles ſont à quatre cents pas de la ville, dans une prairie tourbeuſe; on y diſtingue trois principales ſources; la *Bourbonne*, la *Savary* & la *Malon*.

L'eau d'Aumale eſt ſpécialement utile dans les maladies de l'eſtomac; elle remédie à la foibleſſe de ce viſcère; elle convient dans les obſtructions commençantes, à la ſuite des fièvres intermittentes; elle a fait obtenir des ſuccès dans les maladies de la peau, dans les vomiſſemens habituels, dans les maux qui ſuivent les coups portés à la région de l'eſtomac, dans pluſieurs maladies de la matrice, & ſur-tout dans celles qui ſont accompagnées de foibleſſe, d'inertie, dans tous les cas où le ſang eſt appauvri, peu coloré, & privé d'une partie de ſa chaleur, dans l'ictère & les hydropiſies commençantes. On l'a comparée, avec raiſon, à l'eau de Forges; c'eſt de cette eau qu'elle ſe rapproche le plus.

Au reſte, il eſt bon de faire obſerver que les eaux ferrugineuſes ſimples ſont les plus abondantes que la nature nous offre, qu'on en trouve dans preſque tous les pays; qu'elles conviennent à un grand nombre de maux, & qu'il n'y a de choix entr'elles qu'en raiſon de leur légèreté, & de l'abſence des ſels terreux peu ſolubles qui rendent ordinairement les eaux dures & crues. Sous ce point de vue, l'eau d'Aumale mérite d'être préférée à beaucoup d'autres eaux martiales. Il eſt encore néceſſaire de remarquer que dans l'uſage des eaux de cette nature, il faut toujours choiſir la plus voiſine du lieu où l'on eſt, parce qu'elles ſont ſujettes à perdre plus ou moins dans leur tranſport. Auſſi beaucoup de médecins prennent-ils aujourd'hui le parti de faire préparer, par les apothicaires, des eaux ferrugineuſes factices; ce procédé a l'avantage de les employer plus ou moins chargées de fer, ſuivant les indications qu'on veut remplir. (*Voyez* EAUX MINÉRALES FERRUGINEUSES). (M. FOURCROY.)

AUNÉE, *enule campane*. (*Mat. méd.*)

Enula campana, aut helenium, inula, off.

Inula foliis ovatis, ſubtus tomentoſis, calycum ſquamis ovatis. LIN.

C'eſt une plante qui a des feuilles extrêmement longues, d'un verd pâle en-deſſus, & blanchâtres en-deſſous; elles ſont crénelées. La tige eſt haute, & ſoutient de grandes fleurs radiées de couleur d'or, auxquelles ſuccèdent des ſemences longues, étroites, & garnies d'aigrettes. Linné en a formé un genre particulier dont le principal caractère qui le diſtingue des autres plantes radiées, & ſur-tout de l'*after* ſe tire de ce que chacune des anthères qui forment un tube autour du piſtil, ſe termine inférieurement par deux fils de la longueur des ſtiers des étamines.

Cette plante croît dans les lieux gras & humides. Elle eſt commune aux environs de Paris, & rare dans les pays chauds.

On emploie particulièrement, en médecine, la racine de cette plante, qui eſt diviſée en pluſieurs branches, charnues, brunes en-dehors, blanches en-dedans, d'une ſaveur âcre, un peu amère & aromatique, lorſqu'elle eſt récente, mais d'une odeur douce & agréable, lorſqu'elle eſt sèche; on la tire de la terre en automne, & même aux mois d'avril & de mai.

La racine d'*aunée* eſt inciſive, atténuante, expectorante, très-fondante & très-apéritive.

Hippocrate en faiſoit cas dans les affections de la matrice, & Galien dans celles de la poitrine. Cette racine, fraîche & odorante, ſe donne en ſubſtance. On la met auſſi infuſer dans du vin blanc ou dans de l'eau, à la doſe d'une once ſur une chopine de vin, ou ſur une pinte d'eau; on la conſeille ainſi dans beaucoup de maladies chroniques; contre la toux, l'aſthme, les ſuppreſſions d'évacuations périodiques, la paralyſie, la foibleſſe des organes, le tremblement occaſionné par le mercure, les vers, & même le calcul, comme l'a remarqué Catierius.

Avec la pulpe d'*enula campana* & du ſucre, on fait une conſerve qui ſert à incorporer d'autres médicamens. On en forme auſſi des opiats, des extraits & des ſyrops, qui ne ſont plus d'un uſage auſſi familier.

On prépare encore un vin d'*aunée* avec du moût

qu'on fait cuire avec cette plante ; il paſſe pour diſſiper les vents, & faciliter la digeſtion.

La racine d'*aunée* eſt extérieurement réſolutive ; on l'applique ſur toute ſorte de tumeurs, & ſur l'œdème ; elle eſt rubéfiante, & unie avec le ſaindoux elle ſert à faire des frictions pour chaſſer la galle. Schalz croit qu'en jettant de la poudre de cette racine ſur des charbons ardens, on force les mouches & les puces à s'éloigner.

Dans quelques maladies très-ſérieuſes des moutons, on prétend que l'infuſion d'*aunée*, dans du vin ou du vinaigre, devient un excellent remède. Enfin il y a un proverbe qui dit : *enula campana reddit præcordia ſana.*

Vogel a obſervé que la racine d'*aunée* fournit, quand elle eſt récente, une huile éthérée.

Lewis, dans une analyſe, en a recueilli :

Huile odorante épaiſſe..... $\frac{1}{240}$
D'extrait ſpiritueux..... $\frac{1}{15}$
——— aqueux..... $\frac{1}{2}$

Neuman a obtenu,

D'extrait aqueux..... $\frac{7}{8}$
Preſque réſineux..... $\frac{1}{5}$ au moins.
D'huile concrete..... $\frac{1}{192}$

Cartheuſer accuſe,

Extrait aqueux..... $\frac{1}{2}$
——— réſineux..... $\frac{1}{12}$

D'où il réſulte que ce végétal abonde en huile eſſentielle qui a beaucoup d'âcreté, & qui doit être ſuſpecte juſqu'à un certain point. M. Cullen obſerve qu'elle donne, par la diſtillation, une huile qui reſſemble au camphre & au ſel volatil. Ainſi il ſeroit important de donner une nouvelle analyſe bien détaillée de cette plante, pour qu'on ſût bien à quoi s'en tenir, lorſqu'on voudra faire, en médecine, de nouvelles obſervations ſur un végétal qui méritera alors, à bien des égards, de fixer l'attention des praticiens.

L'*aunée* n'eſt pas employée comme aliment, ſeulement on pourroit ſe ſervir de ſa conſerve, ou de ſon vin, comme d'un moyen utile de donner un peu d'énergie à des eſtomacs lents & pareſſeux. Mais nous avons des moyens plus ſûrs & plus employés. (*Voyez* STOMACHIQUE, TONIQUE).

(M. MACQUART.)

AUREA ALEXANDRINA. (*Mat. méd.*)

L'*aurea alexandrina* eſt une eſpèce d'opiate, ou antidote renommé dans les livres des anciens, & compoſé de quantité d'ingrédiens.

On le nomme *aurea*, de l'or qui entre dans ſa compoſition, & *Alexandrina*, d'Alexandre, médecin qui en fut l'inventeur. On dit que c'eſt un bon préſervatif contre la colique & l'apoplexie : mais on lui attribue une infinité de vertus dans l'épilepſie, les maladies des yeux, les affections de la poitrine & du bas-ventre. On en peut voir la recette dans Myrepſus : la doſe eſt de la groſſeur d'une noiſette. Il faut remarquer que toutes les drogues qui y entrent, au nombre de ſoixante-douze, en ſont un électuaire des plus compoſés, & dont la plupart des ingrédiens perdent leurs vertus par le mélange, & deviennent inutiles ; d'ailleurs, ce remède n'étant compoſé que de plantes aromatiques, & de drogues extrêmement chaudes, ne peut convenir que dans les cas où il faut employer des remèdes fortifians, reſtaurans & toniques : dans ces cas, la thériaque vaut mieux, à tous égards, que l'antidote d'Alexandre.

(M. FOURCROY.)

AUREA. (*Art vétérin.*)

C'eſt le nom que les romains donnoient, & que les latins donnent encore à la *têtière de la bride* du cheval. (*Voyez* BRIDE.) (M. HUZARD.)

AUREL. (*Eaux min.*)

C'eſt un village de l'élection de Montelimart, à une demi-lieue de Saint-Die, où ſe trouve une ſource minérale froide, qu'on dit gazeuſe, & qui eſt encore à examiner. (M. MACQUART.)

AURIGO, ICTERUS, JAUNISSE. *Ordr. noſol.* Genre 306 de Sauvages, 91 de M. Cullen.

Maladie dans laquelle la peau & la conjonctive ſont colorées en jaune par une matière bilieuſe, tandis que les matières fécales ſont blanchâtres.

Les eſpèces principales ſont les ſuivantes :

1°. La jauniſſe qui ſuccède aux obſtructions ſans douleurs marquées.

2°. Celle qui accompagne les calculs & toutes les concrétions biliaires ; *ictierus calculoſus ;*

3°. Celle des femmes groſſes, qui diſparoît après l'accouchement ;

4°. Celle des enfans nouveau-nés : *neophitorum ;*

5°. Celle qui ſuccède à certaines fièvres, aux purgatifs, aux ſpaſmes, aux poiſons ; celle qui eſt endemique dans certains climats. — Cette affection eſt toujours ſymptômatique. Les noſologiſtes ont abuſé de leur nomenclature au point de déſigner ſous le nom d'*aurigo indica*, la couleur naturelle des habitans de certaines contrées de l'Inde. (V. D.)

AURIGO, jauniſſe ou bile répandue, eſpèce d'ictère dans laquelle la bile épanchée, teint en jaune, plus ou moins foncé toute la peau, & particulièrement le blanc des yeux. (*Voyez* ICTERE.)

(M. DEHORNE.)

AURILLAC. (*Eaux min.*)

C'eſt une ville de la haute Auvergne, ſituée ſur la rivière de Jordane, dans un vallon, à 11 lieues de Tulles, & à 12 de Saint-Flour. Il y a deux ſources d'eaux minérales froides dans les fauxbourgs de cette ville : la première appellée du *Pradet*, eſt ſituée à l'extrémité d'un des fauxbourgs & au ſud d'*Aurillac* ; la ſeconde appellée du *Patey*, eſt dans un jardin d'un fauxbourg au nord de la même ville. M. Roquier les dit l'une & l'autre très-légèrement ferrugineuſes, & non gazeuſes. (M. MACQUART.)

AURILLAS. (*Art vétérin*). (*Voyez* OREILLARD.)

(M. HUZARD.)

AURONE. *Abrotanum.* (*Mat. méd.*)

Genre de plante qui a les plus grands rapports avec l'armoiſe & l'abſinte, dont on a improprement diſtingué deux eſpèces, l'une mâle, l'autre femelle, puiſqu'elles portent toutes deux des fleurs hermaphrodites.

M. le chevalier de la Marck a reporté l'*aurone* à l'article où il traite de l'armoiſe, comme étant un genre de cette dernière eſpèce. (*Voyez* ARMOISE & ABSINTHE.) (M. MACQUART.)

AURORE.

On donne ce nom au crépuſcule du matin, cette lumière foible qui commence à paroître quand le ſoleil eſt à 18 degrés au deſſous de l'horiſon, & qui continue en augmentant juſqu'au lever du ſoleil. Le tems que dure l'aurore eſt celui où l'air eſt le plus pur, dégagé de toutes les parties groſſières, connues ſous le nom d'EXHALAISON. (*Voyez ce mot.*) Il ne contient plus que des parties aqueuſes qui lui donne une fraîcheur délicieuſe & favorable aux poitrines foibles & délicates. C'eſt pendant la durée de l'*aurore* que la roſée tombe en une petite pluie ſi fine & ſi déliée, qu'on ne s'en apperçoit que par l'humidité dont les plantes & les vêtemens ſont imprégnés.

Cette légère humidité, connue ſous le nom de ROSÉE, eſt bien différente & bien plus ſaine que celle que l'on éprouve le ſoir après le coucher du ſoleil, & qui eſt connue ſous le nom de SEREIN. (*Voyez ce mot*). Il tombe immédiatement après le coucher du ſoleil, (*Voyez* CRÉPUSCULE.) & continue de tomber ainſi une partie de la nuit.

(Le R. P. COTTE.)

AURORE BORÉALE.

On appelle *aurore boréale*, une certaine lumière particulière aux pays ſeptentrionaux. Lorſque le phénomène a lieu, on apperçoit une grande lumière blanchâtre qui ſe répand le long de l'horiſon du côté du Nord dans une étendue d'environ 80 degrés, & qui en a quelquefois ſept de largeur vers ſon centre. Le haut de cette lumière eſt un peu affoibli, les étoiles paroiſſent au travers ; on voit de tems en tems s'élever de cette lumière, couchée ſur l'horiſon, des traits lumineux comme des colonnes perpendiculaires à l'horiſon, qui excèdent d'un ou deux degrés la plus grande hauteur de la lumière horiſontale, & y forment des eſpèces de crénaux. Quelquefois on remarque, ſoit dans ſes colonnes, ſoit dans la lumière blanchâtre qui forme le fond du phénomène, des mouvemens d'ondulation ; on croiroit voir des drapeaux agités par le vent. Ces mouvemens, ces agitations qui excitent l'admiration du naturaliſte, inſpirent la terreur & l'effroi aux ignorans ; ils s'imaginent voir des combats d'armées céleſtes, qui leur préſagent les plus grands malheurs ; telles ſont les ſuites ordinaires de l'ignorance.

On peut diſtinguer les *aurores boréales* en différentes claſſes, ſelon la variété, ou plutôt ſelon la pluralité des circonſtances. Nous nous en tiendrons ici à l'*aurore boréale* commune, pour rendre les explications plus ſimples, renvoyant pour le reſte à l'ouvrage même de M. Mairan, que nous analyſons.

L'*aurore boréale* n'eſt pas un pur météore formé par l'atmoſphère terreſtre, comme les éclairs, les étoiles tombantes, &c. Il y a trop d'uniformité dans ce phénomène pour le regarder ainſi ; il tient donc le milieu entre les météores proprement dits, & les phénomènes qui ſont les objets de l'aſtronomie.

Nous avons vu que la lumière zodiacale étoit formée par l'atmoſphère du ſoleil qui, rencontrant notre atmoſphère, y répand de la lumière ; il s'enſuit de-là que ces deux atmoſphères ſont beaucoup plus grandes qu'on ne l'a cru juſqu'à préſent, puiſqu'elles ſe touchent, ou que du moins elles s'approchent de très-près. La lumière zodiacale ayant quelquefois quatre-vingt-dix degrés d'étendue, prouve que l'at-

moſphère ſolaire peut aller même au-delà de l'orbite de la terre, & qu'elle eſt ſujette à beaucoup de variations. Le phénomène de l'*aurore boréale* exige auſſi que l'atmoſphère de la terre ſoit plus haute qu'on ne le penſe. M. de Mairan prouve que cette hauteur peut aller à deux ou trois cents lieues. Rien n'empêche, en effet, de ſuppoſer qu'il y a, au-deſſus de l'air groſſier qui pèſe ſur le baromètre, un air fort ſubtil; cela même doit être ainſi en conſéquence de la peſanteur univerſelle; car il eſt certain qu'il doit y avoir équilibre entre les forces centrales qui réſident dans le ſoleil & dans la terre; ſans cela l'un emporteroit l'autre à cauſe de leur inégalité. M. de Mairan trouve que le point d'équilibre, qui eſt néceſſairement plus proche de la terre que du ſoleil, en eſt à ſoixante mille lieues; ainſi les atmoſphères ſolaires & terreſtres peuvent ſe rencontrer, ou quand l'atmoſphère ſolaire s'étend juſqu'à la terre, ou quand elle en eſt ſeulement à moins de ſoixante mille lieues. Cette rencontre des deux atmoſphères produira néceſſairement une lumière, ou parce que l'atmoſphère ſolaire eſt lumineuſe; ou ſi elle ne l'eſt pas, le frottement de l'une contre l'autre produira néceſſairement une lumière phoſphorique, ou plutôt électrique. L'atmoſphère ſolaire tombant dans l'atmoſphère terreſtre s'y filtrera & fera une eſpèce de *précipité* de ſes parties les plus denſes, qui formeront un ſegment obſcur qu'on apperçoit immédiatement au-deſſus de l'horiſon. La rotation diurne de la terre, imprimant un plus grand mouvement aux parties qui ſont à l'équateur, les chaſſe néceſſairement vers les pôles, ce qui ſuppoſe qu'il y aura auſſi des *aurores* auſtrales; ſuppoſition qui eſt aujourd'hui une réalité, depuis l'obſervation qu'on a faite de ce phénomène vers le pôle auſtral. (*Hiſt. de l'acad. des ſcienc., année* 1745, *page* 17).

Les jets de lumière qu'on apperçoit ſont des traînées de matière nouvelle qui tombent ſur un amas déjà formé, s'y enflamment, ou réfléchiſſent la lumière des parties enflammées.

Comme la grandeur de l'atmoſphère varie beaucoup, on ne peut pas déterminer au juſte quels ſont les tems favorables à ces ſortes de phénomènes; mais en ſuppoſant la rencontre de deux atmoſphères, il s'enſuit, 1°. que l'*aurore boréale* eſt plus fréquente en hiver qu'en été, à cauſe de la plus grande proximité du ſoleil dans cette première ſaiſon; 2°. elle eſt plus fréquente auſſi quand la terre eſt dans les ſignes aſcendans, parce que c'eſt ſon pôle boréal qui va le premier, & qui rencontre le premier l'atmoſphère ſolaire; ce qui a lieu depuis le mois de juin juſqu'au mois de décembre; 3°. le tems des équinoxes eſt encore favorable à ce phénomène, parce que c'eſt alors que le mouvement d'aſcendance de la terre eſt le plus fort, & que les effets de ce mouvement ſont plus conſidérables; 4°. enfin, l'*aurore boréale* doit encore être plus fréquente lorſque la terre eſt dans les nœuds de ſon écliptique avec l'équateur du ſoleil, qui y eſt incliné de ſept degrés & demi. Ces nœuds ſe trouvent au huitième degré des gemeaux & du ſagitaire; ce qui concourt avec la fin des mois de mai & de novembre.

Voilà le précis du ſyſtême de M. de *Mairan*, le premier phyſicien qui, après *Gaſſendi* & MM. *Caſſini* & *Maraldi*, ait donné une attention particulière à ce phénomène. Son ſyſtême ſera encore mieux développé dans une nouvelle édition du *Traité de l'aurore boréale* de ce ſavant, que M. *Wan-Swinden*, célèbre profeſſeur de Franeker, ſe propoſe de publier avec des augmentations conſidérables.

De tous les phénomènes naturels, celui de l'*aurore boréale* eſt peut-être un de ceux ſur lequel les ſavans ſe ſont le plus exercés pour tâcher d'en découvrir la cauſe. Nous venons de donner une idée de l'explication qu'en donne M. de *Mairan*; qu'il nous ſoit permis de parcourir les différentes cauſes que l'on a aſſignées à ce phénomène.

Le célèbre abbé *Hell*, aſtronome de Vienne en Autriche, penſe que l'*aurore boréale* appartient aux phénomènes des Hales, Parhélies, Paraſelènes, &c., & qu'elle eſt formée par les vapeurs congelées qui ſont abondantes dans les corps froids, & qui réfléchiſſent tantôt la lumière du ſoleil, tantôt celle de la lune, & quelquefois la lumière de ces deux aſtres enſemble.

La plupart des phyſiciens regardent aujourd'hui l'*aurore boréale* comme un phénomène électrique & phoſphorique; tels ſont MM. *Muſſchenbrock*, l'abbé *Mann*, membres de l'académie de Bruxelles, *Cantin*, *Franklin*, *de la Cépède*, l'abbé *Bertholon*, *Darquier*, célèbres aſtronomes de Toulouſe, &c. M. Volta ſemble attribuer la cauſe de l'*aurore boréale* à l'air inflammable.

Pluſieurs phyſiciens ont cru remarquer une eſpèce d'influence de l'*aurore boréale* ſur la température. Pour ſavoir à quoi nous en tenir ſur cette opinion, nous avons examiné dans nos regiſtres d'obſervations météorologiques, les températures qui ont précédé & ſuivi l'apparition de l'*aurore boréale* pendant douze ans, & nous avons tiré de cet examen les réſultats ſuivans:

1°. Le beau tems précède & ſuit l'*aurore boréale* plus ordinairement que toute autre température;

2°. Le froid domine plus ſouvent que le chaud, avant & après ce phénomène;

3°. L'*aurore boréale* eſt plus ſouvent ſuivie de pluie, de neige & de brouillards qu'elle n'en eſt précédée;

4°. Elle ne paroît pas influer ſur la direction, ni ſur la force du vent.

L'apparition de l'*aurore boréale* eſt d'autant plus fréquente qu'on s'approche davantage du nord; ce phénomène eſt preſque continuel aux environs du pôle pendant la longue nuit qui a lieu dans ces régions; il ſupplée en partie à la lumière du ſoleil dont les habitans de ces pays ſont privés pendant des mois entiers. Ce phénomène y eſt de la plus grande magnificence; il faut voir la deſcription qu'en donne M. *de Maupertuis* qui l'avoit obſervé dans ſon voyage fait au cercle polaire, en 1736, par ordre du roi. (*Figure de la terre, page* 60, *mém. de l'acad. des ſciences, année* 1737, *page* 420.)

(Le R. P. Cotte).

AUSTERES. (*Mat. méd.*)

Les ſubſtances *auſtères* ſont communément regardées comme acerbes; ces deux mots paſſent pour être ſynonymes l'un de l'autre; mais on peut s'en ſervir, cependant, pour déſigner une différence ou une modification dans la ſaveur reſſerrante ou acerbe en général. En effet il ſemble que l'expreſſion d'*auſtères* appartienne particulièrement à ceux des acerbes dont la ſaveur eſt plus forte & reſſerre avec plus d'énergie les fibres de la langue, du palais, & de l'arrière-bouche, de manière à exciter une ſenſation très-déſagréable. Si l'on compare entr'eux les différens fruits, avant leur maturité, on prendra une idée exacte de la ſaveur *auſtère*; la nèfle, le fruit du cormier, certaines eſpèces de poires, ſont *auſtères* avant de mûrir, tandis que beaucoup d'autres ne ſont qu'acerbes. Cette diſtinction eſt une preuve que, ſur-tout dans les ſciences, notre langue n'a pas de véritables ſynonymes. Les *auſtères* ſont plus fortement aſtringens que les acerbes. (M. Fourcroy.)

AUSTÉRITÉ. (*Hygiène.*)

Partie III, règles de l'hygiène générale.

Claſſe II, hygiène particulière.

Ordre II, régime des choſes non naturelles.

On nomme *auſtérité*, ou régime auſtère, celui dans lequel on ſe conforme ſcrupuleuſement aux intentions, par leſquelles on a été dirigé dans la diette qu'on s'eſt preſcrit ſoi-même, ou qui a été preſcrite par d'autres. On ſent qu'il y a mille circonſtances où l'on perdroit le fruit d'une diette bien commençée, ſi on ſe relâchoit ſur ſon exactitude. C'eſt la raiſon pour laquelle, après les maladies les plus graves, on voit tant de malades avoir des rechûtes, lorſqu'ils ſe livrent à leur appétit déſordonné, & que la diette n'eſt pas auſtère. (*Voyez* les mots Diette, Régime.)

Si la diette, d'un autre côté, eſt trop auſtère, alors elle produit les plus grands maux, qui ſont la ſuite du défaut de nourriture, & de la perte des forces: toutes les fonctions languiſſent & donnent aux individus un air ſec & décharné, qu'on trouve ſouvent à ces bigots ou bigotes, qui croyent obliger la divinité, en détruiſant une bonne organiſation qu'elle ne leur a ſûrement point donnée pour la laiſſer flétrir volontairement. Ces perſonnes, qui ont le moral foible, ainſi que le phyſique, ont beſoin de nourritures plus ſubſtantielles & plus fortes que les autres. (M. Macquart).

AUSTRAL, (vent) (*Voyez* Vents).

(M. Macquart).

AUTERIVE. (*Eaux minérales*).

C'eſt un village près d'Iſſoire, où ſe trouve une ſource minérale ſur laquelle on n'a preſque point de renſeignemens. (M. Macquart.)

AUTEUIL, près Paris. (*Eaux minérales*).

Il y a à *Auteuil*, village ſitué ſur la rive droite de la Seine, à une demi-lieue oueſt-ſud-oueſt, de Paris, des eaux minérales qui ont été découvertes vers la fin du ſeizième ſiècle, dans la maiſon du préſident Broé. On n'en fait pas uſage aujourd'hui, parce qu'on a reconnu que leurs vertus étoient extrêmement foibles. Pierre Habert, en 1628, les a fait connoître par un petit ouvrage qu'il a publié ſur leurs qualités. Il dit les avoir employées avec ſuccès dans la rétention d'urine, la gravelle, le calcul, les obſtructions du foie & de la rate; il les a recommandées dans les fièvres tierces, & les ulcères des reins & de la veſſie. Il les croyoit encore utiles dans la ſtérilité des femmes & l'hydropiſie.

Il regardoit ces eaux comme contenant du fer & du vitriol. Depuis, en 1682, Pierre le Givre a donné une notice ſur les eaux d'Auteuil, dans le huitième chapitre d'un ouvrage qui a pour titre: *arcanum acidularum*; il dit ces eaux ferrugineuſes d'après leurs qualités ſenſibles, & ſans aucune analyſe particulière.

Il y a encore un village qu'on nomme *Auteuil* dans le diocèſe de Soiſſons, à deux lieues de Crepy, & trois quarts de lieue de la Ferté-Milon, où l'on a découvert une ſource d'eau minérale froide, mais qui eſt très-peu connue. (M. Macquart).

AUTOMNALE, *conſtitution*.

La conſtitution *automnale* étoit, ſuivant la doctrine des anciens, une des quatre principales conſtitutions des maladies qui règnent aſſez conſtamment dans le cours ordinaire de l'année, & qui ſemblent la diviſer en autant de parties.

Elle commence vers la fin d'octobre, & dure pendant les mois de novembre, décembre & janvier, dans les hivers ſereins. Souvent elle ſe complique, ainſi que l'ont remarqué *Sydenham* & *Grant*, avec les maladies inflammatoires de cette ſaiſon, & alors elle rend la cure des affections régnantes plus longue & plus difficile.

(*Voyez* les mots ATRABILE, CONSTITUTION ATRABILIEUSE). (M. LAGUERENNE).

AUTOMNALES, *maladies.*

Les maladies qui règnent le plus fréquemment en automne, ſont celles qui reconnoiſſent pour cauſe l'épaiſſiſſement des ſucs, & l'appauvriſſement des humeurs. L'été & ſa température ont une grande influence ſur la conſtitution *automnale*; elles la préparent, en quelque façon, ſuivant l'obſervation des anciens, qui eſt confirmée journellement par celle des modernes. La plupart des maladies *automnales* portent le caractère atrabilieux; &, comme un des principaux élémens de l'atrabile, eſt le ſuc bilieux que l'été engendre ſi abondamment, c'eſt de ce nombre plus ou moins grand des maladies bilieuſes, de l'époque à laquelle elles ceſſent, & de la manière plus ou moins complette dont elles ont été terminées, que dépendent le développement plus ou moins rapide, & le caractère plus ou moins prononcé des maladies atrabilieuſes.

La claſſe de ces affections eſt très-nombreuſe. Mais les principales ſont le catarre atrabilieux, l'influenza, la fauſſe péripneumonie de Sydenham, les fièvres intermittentes, l'hypochondriacie, une eſpèce de maladie noire, connue & déſignée par Hippocrate ſous le nom de *fluxus ſplenetieus*, la dyſſenterie atrabilieuſe, une colique du même genre, différens engorgemens qui deviennent ſouvent ſquirreux.

Les anciens rangeoient encore, au nombre des maladies atrabilieuſes, le cancer, l'éléphantiaſe, pluſieurs maladies cutanées, quelques rhumatiſmes, certaines apoplexies & paralyſies. Toutes les affections ont des ſignes particuliers, au moyen deſquels on peut les diſtinguer de celles qui, ayant quelque rapport avec elles, en diffèrent eſſentiellement par leur nature, & dépendent d'un autre ordre de cauſes. (*Voyez*, pour la deſcription de ces ſymptômes, les articles ATRABILE ET CONSTITUTION ATRABILIEUSE).

(M. LAGUERENNE).

AUTOMNE. (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe I, *circumfuſa.*

Ordre I, atmoſphère.

Sect. V, variation naturelle de l'atmoſphère, ſucceſſion de tems.

L'*automne* eſt une des quatre ſaiſons de l'année, qui commence lorſque l'été finit, c'eſt-à-dire, lorſque la diſtance méridienne du ſoleil au zenith, après avoir décru, ſe trouve moyenne entre le plus grand & le moindre éloignement. L'*automne* finit lorſque l'hiver commence; ſes jours vont toujours en décroiſſant, & ſont plus courts que les nuits, excepté le premier jour d'*automne*, qui eſt le jour de l'exquinoxe.

Diverſes nations ont compté les années par les *automnes*, comme les anglo-ſaxons par les hivers. Mais Tacite nous apprend que c'étoit la ſeule des ſaiſons que les germains ne connuſſent en aucune manière.

Tertulien appelle l'*automne*, *tentator valetudinum*, &, en effet, c'eſt une ſaiſon qui eſt mal ſaine à bien des égards. Les maladies putrides y abondent ſur-tout lorſque la chaleur eſt encore très-forte, & qu'il pleut beaucoup. Les variations de l'atmoſphère n'y entrent pas pour peu; les alimens végétaux, les fruits, dont le peuple uſe en grande abondance, ſont ſouvent la cauſe de beaucoup d'incommodités. Il faut donc s'abſtenir, à cette époque, de faire un trop grand uſage des fruits même les plus mûrs, il faut rejetter ceux qui ne le ſont pas aſſez. Boire avec la plus grande modération du moût de vin, du poirée, du cidre, lorſqu'ils ſont très-nouveaux. On ſait que ſouvent les incommodités de cette ſaiſon ſont d'autant plus communes, que les années ont été plus abondantes en fruits : il faut donc être réſervé ſur la quantité & la qualité de ces ſortes de nourritures, ou l'on court riſque d'avoir des fièvres longues & opiniâtres, qui dérangent les meilleures conſtitutions. Comme les brouillards & l'humidité ſe font ſouvent ſentir avec énergie dans l'automne, on doit éviter de ſe promener dès le matin, & ſur-tout le ſoir après le coucher du ſoleil. Le ſerein eſt dangereux alors pour les perſonnes qui n'ont pas une ſanté très-vigoureuſe. Il faut occuper les appartemens qui ſont expoſés au midi, ſur-tout avoir bien ſoin de ſe couvrir aſſez le jour & la nuit, pour que le froid, & ſur-tout l'humidité, ne pénètrent pas les pores cutanés; on ſait que ces deux circonſtances réunies offrent la température la plus mal ſaine, & celle qui peut cauſer le plus d'accidens fâcheux, par le reflux de l'inſenſible tranſpiration.

La nourriture doit, en général, ſe tirer des animaux & des végétaux à parties égales, il faut boire du bon vin, faire un exercice plus fort que dans l'été, ſoit à pied, ſoit à cheval; la chaſſe ſera un bon exercice pour les perſonnes fortes & vigoureuſes qui en ont l'habitude; mais les gens de lettres, les robins, les habitans des villes, un peu foibles & délicats, ne doivent s'y livrer qu'avec beaucoup de modération pour ne pas faire d'un délaſſement une ſource de maux. Dans l'intérieur, les jeux qui peuvent en procurer davantage, comme la paume, le billard, le volant, ſont très-convenables pour conſerver la ſanté.

Les maladies qu'on voit régner dans cette ſaiſon, ſont ſouvent plus funeſtes & plus graves que celles du printems, parce qu'elles ne dépendent pas ſeulement du défaut de tranſpiration, mais qu'elles reconnoiſſent encore pour cauſes l'âcreté & l'épaiſ-

ſſement des humeurs, qui, fort ſouvent, ſont une ſuite de la chaleur conſidérable de la ſaiſon précédente, & du régime qu'on a ſuivi. La coction & la dépuration des humeurs ne ſe font plus de la même manière que dans l'été, ſouvent la nature emploie d'autres moyens, comme des rhumes, fluxions, rhumatiſmes, diarrhées, dyſſenteries, maladies de peau, fièvres intermittentes, & qui ſurviennent à cette époque, & qu'un régime exact peut ſeul faire éviter. (M. Macquart.)

AUTOUR. (*Art vétérin., oiſeaux domeſtiques*)

L'*autour* eſt un oiſeau de proie, domeſtique, dont autrefois on ſe ſervoit beaucoup pour la chaſſe. Tout ce qui concerne ſon hiſtoire naturelle & ſon éducation, a été traité par M. *Mauduyt* dans le *dictionnaire ornithologique* de cet ouvrage, aux mots Autour & Fauconnerie; nous parlerons de ſes maladies, ainſi que de celles des autres oiſeaux, ſous leurs noms propres. (M. Huzard.)

AUTOURSERIE. (*Hygiène vétérin.*)

L'*autourſerie* eſt l'art de ſoigner, d'élever, de dreſſer, de traiter les *autours*. Puiſqu'elle a pour objet une eſpèce particulière d'animaux domeſtiques, elle forme une des branches de la *zooiatrique* ou de la *vétérinaire*, comme la *fauconnerie*, *l'hippiatrique*, &c. On peut conſulter pour ce qui concerne particulièrement cette partie, le *dictionnaire ornithologique de M. Mauduyt* & celui de *Vénérie*, *chaſſe & pêche*.

Quelques auteurs ont écrit *ex profeſſo* ſur l'*autourſerie*; tels ſont entr'autres, *P. & F. de Gommer*, *C. d'Arcuſſia d'Eſparron*, *F. de Sainte-Aulaire de la Renaudie*, &c. (*Voyez* Bibliographie vétérinaire. (M. Huzard.)

AUTOURSIER, AUTRUSSIER. (*Hygiène. vétérinaire.*)

L'*autourſier* eſt celui qui a ſoin des *autours*; il eſt à ces oiſeaux, ce que l'*ânier* eſt à l'âne; le *berger* au mouton; le *bouvier* au bœuf; le *chévrier* à la chèvre; le *fauconnier* au faucon; le *haraſſier* au haras; le *magnaguier* au ver à ſoye; le *palefrénier* au cheval; &c. &c. Tous doivent en général avoir les qualités que nous indiquerons à l'article *palefrénier*.

(M. Huzard.)

AUTRUCHE. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Sect. II, animaux.

M. de Buffon rapporte, que des peuples entiers ont mérité le nom de ſtruthophages, par l'uſage où ils étoient de manger de l'*autruche*; ces peuples étoient voiſins des éléphantophages, qui ne faiſoient pas meilleure chère. Apicius preſcrit avec grande raiſon, une ſauce un peu vive pour cette viande qui eſt de difficile digeſtion; ce qui prouve qu'au moins elle étoit en uſage chez les Romains; mais nous en avons d'autres preuves. L'empereur Héliogabale, fit un jour ſervir les cervelles de ſix cents *autruches* dans un ſeul repas. Il mangeoit encore la chair de ces animaux.

Les habitans de la Nubie, de la Numidie, nourriſſent des *autruches* privées, dont ils mangent la chair, & vendent les plumes. Les chiens & les chats ne voulurent pas manger d'une *autruche* que Valliſnieri avoit diſſéqué, quoique cette chair fût encore fraîche & vermeille; à la vérité l'*autruche* étoit d'une grande maigreur: de plus elle pouvoit être vieille; Léon l'afriquain qui en avoit goûté ſur les lieux, nous apprend qu'on ne mange guères que les jeunes, même après les avoir engraiſſées.

Cadamoſto, & quelques autres voyageurs, diſent avoir mangé des œufs d'*autruche*, & les avoir trouvés fort bons. De Bruc & le Maire aſſurent, dans le voyage au Sénégal, pag. 104, que dans un ſeul des œufs d'*autruche* de ce pays, il y a de quoi nourrir huit hommes; d'autres diſent qu'il pèſe autant que 30 œufs de poule.

Lorſque les Arabes ont tué une *autruche*, ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au-deſſous du trou, & la prenant enſuite à trois ou quatre; ils la ſecouent & la reſacent, comme on reſaceroit une outre pour la rincer: après quoi, la ligature étant défaite, il ſort par le trou fait à la gorge, une quantité conſidérable de mantèque, en conſiſtance d'huile figée. On en tire quelquefois d'une ſeule *autruche*, juſqu'à vingt livres. Cette mantèque n'eſt autre choſe que le ſang de l'*autruche* mêlé avec la graiſſe, qui, dans ces animaux, forme une couche épaiſſe de pluſieurs pouces ſur les inteſtins. Les habitans du pays prétendent que la mantèque eſt un très-bon manger, mais qu'elle donne le cours de ventre.

(M. Macquart.)

AUTRUCHE. (*Mat. méd.*)

L'*autruche* eſt un gros oiſeau trop connu, & trop diſtingué par la longueur de ſon col, l'étroiteſſe de ſes ailes, les eſpèces de poils ou crins qui garniſſent ſa tête, la forme de ſes pieds, ſes deux doigts, la groſſeur de ſes œufs, l'uſage de ſes plumes; pour qu'il ſoit néceſſaire d'en donner une deſcription, qui d'ailleurs regarde entièrement l'hiſtoire naturelle, & qu'on trouvera très-détaillée dans le dictionnaire d'ornithologie par M. Mauduyt. Nous nous contenterons de faire connoître ici, ce que cet oiſeau fournit à la matière médicale, les propriétés qu'on attribue à quelques-unes de ſes parties, & les uſages qu'on en fait pour la guériſon des maladies.

Dans quelques contrées de l'Afrique, on mange la chair de l'*autruche*; mais au rapport de Bilon, cette chair eſt dure, d'aſſez mauvais goût & ſe digère difficilement. Il n'en eſt pas de même des œufs de cet oiſeau. C'eſt un aliment ſain & agréable, dont le volume & la qualité nourriſſante, ſont d'une très-grande reſſource pour les voyageurs, dans les parties non-habitées de l'Afrique, où les *autruches* ſe trouvent ſouvent, même en très-grande quantité. M. Sparman dans ſon voyage au Cap, a trouvé quelquefois une grande reſſource dans cet aliment, un des meilleurs que l'on puiſſe rencontrer dans les déſerts.

La graiſſe de l'*autruche* eſt émolliente & réſolutive, comme toutes les autres graiſſes; on dit qu'elle fortifie les nerfs, qu'appliquée ſur la région des reins, elle calme les douleurs néphrétiques. Quant aux vertus diurétiques & lithontriptiques qu'on accorde à la coquille des œufs de l'*autruche*, elles ne méritent pas beaucoup de confiance; cette ſubſtance ne paroît être qu'abſorbante, comme toutes les coquilles des œufs des oiſeaux.

La membrane intérieure de l'eſtomac de l'*autruche*, ſéchée & réduite en poudre, paſſoit pour avoir une vertu ſtomachique, elle eſt manifeſtement fondée ſur le préjugé qu'on a eu long-tems, que cet oiſeau avoit une force digeſtive ſi conſidérable, qu'il digéroit même le fer. (M. Fourcroy.)

AUTRUSSIER. (*Hygiène vétérin.*) (*Voyez* Autoursier. (M. Huzard.)

AUXILIAIRES. (*Mat. méd.*)

On nomme en matière médicale, remèdes auxiliaires, ceux qui dans une formule, ſont ajoutés pour aider l'action des plus énergiques, & pour la rendre plus certaine. Ainſi dans les potions purgatives, les ſels neutres & amers qui en font partie, ſont preſque toujours auxiliaires du ſenné, de la rhubarbe, de la manne, & de tous les autres purgatifs qui en font la baſe. Les remèdes auxiliaires ſont toujours en plus petite doſe, que ceux dont ils ſont deſtinés à aider l'action, & on les place immédiatement après ceux-ci dans les formules. Quoique la dénomination de remèdes auxiliaires, & la définition qu'on en donne, ſemblent annoncer qu'on admet dans les médicamens des degrés de force très-bien connus & très-conſtans, c'eſt auſſi ſouvent ſur la doſe de ces remèdes comparés à ceux qui font la baſe des médicamens compoſés, qu'on fonde leurs qualités d'auxiliaires; il arrive encore quelquefois que les remèdes, qui n'avoient été donnés que comme auxiliaires, augmentent tellement l'action des médicamens compoſés, qu'ils ſemblent devenir alors la baſe active de ces médicamens; ainſi le tartrite d'antimoine & de potaſſe ou *tartre ſtibié* employé comme remède auxiliaire dans une potion purgative, ajoute tellement à ſa vertu & à ſon action, que la même potion preſcrite ſans ce ſel métallique, n'a preſque nul effet. On voit par cet exemple, que l'expreſſion d'auxiliaire ne peut convenir très-ſouvent, que parce que le médicament qu'on qualifie ainſi, eſt en doſe beaucoup plus petite que les autres; mais que conſidérés par rapport à leur action, les auxiliaires ſont quelquefois les principaux remèdes qui entrent dans les médicamens compoſés. (M. Fourcroy.)

AUZON. (*Eaux min.*)

C'eſt un bourg de l'élection d'Iſſoire, à une petite diſtance de la rive droite de l'Allier, à trois lieues & demie au ſud d'Iſſoire, & à deux au nord de Brioude; il s'y trouve une ſource minérale peu connue.

(M. Macquart.)

AVAILLES. (*Eaux min.*)

C'eſt une petite ville du haut Poitou, ſur la rive gauche de la Vienne, à deux lieues de Confolens, à onze de Poitiers, & à douze de Limoges. Les fontaines minérales ſont au pied d'une petite montagne à mille pas de cette ville, & renfermées dans trois puits de huit pieds de profondeur, de trois pieds de diamètre, & à deux pieds de diſtance les uns des autres. On prétend qu'ils peuvent fournir trente muids d'eau dans douze heures. Ce ſont des eaux froides, dans leſquelles *Duclos*, pag. 3, a trouvé une ſaveur un peu ſalée, & beaucoup de cryſtaux de ſel marin par l'analyſe. Rondelet, dans l'ouvrage qu'il publia en 1640, vante trop leurs vertus, pour qu'on puiſſe s'en rapporter à ſes idées. Il y a encore une diſſertation de M. de Launay 1771, où après avoir décrit les qualités ſenſibles de ces eaux, il dit que par l'analyſe, il a trouvé:

Du ſel commun;

Du ſel alkali;

Du ſel marin, à baſe terreuſe;

Du ſel de Glauber;

Du fer.

Il eſt tombé dans le même défaut que Rondelet, & fait de ces eaux une panacée univerſelle.

(M. Macquart.)

AVALEMENT DE LA LANGUE. (*Voyez* Langue. (M. Chamseru.)

AVALER L'EAU. (*Hygiène vétérin.*) (*Voyez* Abattre-l'eau.) (M. Huzard.)

AVALER LA BOTTE. (*Hygiène vétérin.*)

C'eſt ôter aux chiens de chaſſe le collier qu'on nomme botte, pour les laiſſer chaſſer en liberté, la bête qu'on leur faiſoit chaſſer au bout du trait. (*V.* Botte *dans le dictionnaire de Vénérie.*) (M. Huzard.)

AVALI. (*Mat. méd.*)

Plante du Malabar, gravée dans l'*hortus malabaricus* vol. V, p. 33, pl. 17.

Les Brames l'appellent *avali aparaco*.

Son nom Malabar, eſt *Kal-isjerone-panel*.

C'est un arbriſseau toujours verd, toujours chargé de fleurs & de fruits, haut de 4 à 5 pieds. Sa racine eſt courte & à branches alternes. Les feuilles ſont auſſi alternes, écartées, elliptiques, & diſpoſées ſur un même plan. Les fleurs ſont le plus ſouvent ſolitaires, ont une corolle à ſix petales égaux. Les ovaires en mûriſſant, deviennent autant de baies ſphéroïdes à une loge, contenant chacune une graine ſphéroïde de même.

L'*avali* a une odeur ſuave & aromatique dans toutes ſes parties. Il croît communément au Malabar dans les lieux montueux & pierreux, voiſins de *paracaro*.

On ordonne la poudre faite avec l'écorce de ſa racine dans l'eau, pour arrêter les dyſſenteries; elle eſt recommandée dans les fièvres ardentes, en y joignant du ſucre.

La décoction ſe prend en bain pour les douleurs des articulations; l'écorce qu'on pile dans l'eau ſalée, ou de mer, ſert à frotter le ventre pour tuer les vers.

L'huile extraite de la racine, appaiſe les douleurs des hypochondres, & guérit les gerçures de la bouche. (*Anc. Encycl.*) (M. Macquart.)

AVANACU. (*Mat. méd.*)

C'eſt une eſpèce de ricin ainſi nommé au Malabar, & gravé dans l'*hortus malabaricus*. vol 11, p. 57, pl. 32.

Les Malabares lui donnent le nom d'*Ovanacoé*.

Les Brames, celui de *Erando*.

Jean Commelin, croit que c'eſt le *ricinus vulgaris* de Gaſpard Bauhin.

Linné l'appelle *Ricinus communis*, *foliis peltatis ſubpalmatis ſerratis*.

L'*avanacu* eſt un arbriſſeau qui s'élève à la hauteur de neuf à dix pieds. Il a la racine courte, fibreuſe & blanchâtre. Ses feuilles rondes ſont diſpoſées alternativement & circulairement le long des branches.

Les branches ſont terminées par un panicule en épi de quinze à vingt fleurs vertes, de quatre à cinq lignes de diamètre. Elles n'ont point de corolle. L'ovaire en mûriſſant devient une capſule ſphéroïde, verte, comme poudrée d'une roſée bleuâtre. Elle eſt partagée en trois loges, contenant chacune une graine ovoïde, longue de quatre à cinq lignes, rouge-brune, très-dure, & portant à ſa face intérieure vers le haut, un corpuſcule charnu blanchâtre.

La ſaveur de cette plante eſt amère, légèrement aſtringente & âcre.

L'amande des graines roties ſe donne en poudre avec le ſucre, pour purger. L'huile qu'on en tire par expreſſion, eſt très purgative, ſoit qu'on la prenne ſeule, ſoit qu'on la mêle avec du lait doux. Cette même huile ou ſon marc s'applique ſur les reins ou le ventre, pour en appaiſer les douleurs. La décoction de ſa racine eſt vantée contre les vents, l'aſthme, les douleurs de ventre, des reins, l'enflure des pieds, la goutte & le feu ſacré. Les feuilles entières ou pilées, ſe placent ſur la tête pour diſſiper la migraine, la goutte. On expoſe les parties malades à la vapeur de leur décoction. On parle encore dans l'*hortus malabaricus* d'une autre eſpèce d'*avanacu*.

Les Malabares le nomment *pandi-avanacu*.

Les Brames, *vollo erando*.

Tournefort, *ricinus*, *africanus maximus caule geniculato rutilante*.

Il diffère du premier, en ce qu'il eſt d'un beau rouge dans toutes ſes parties, qu'il eſt plus grand, qu'il a les graines plus applaties, plus brunes, &c.; il eſt plus rare que l'autre.

On prétend que l'écorce du *pandi-avanacu* ſuſpendue au col, a la vertu d'arrêter les vomiſſemens. (A. E.)

En général nous ne devons pas accorder une créance abſolue à toutes les qualités décrites dans les ouvrages qui parlent des plantes étrangères. Les pays où on les emploie, ne ſont pas aſſez éclairés, pour que la ſaine phyſique ait préſidé aux recherches & aux obſervations dont elles ont pu être le ſujet; l'empiriſme preſque tout ſeul a produit le plus ſouvent leur grand mérite. (M. Macquart.)

AVANT-COEUR. (*Pathologie vétérin.*)

On appelle ainſi les tumeurs charbonneuſes qui paroiſſent au poitrail. (*Voyez* Charbon.)

On donne communément auſſi ce nom, ſurtout

dans les campagnes à toutes les tumeurs qui paroiſſent à cette partie quelque ſoit leur nature ; ainſi les *loupes*, les *tumeurs carcinomateuſes* ou *enkiſtées*, &c., qui ſont la ſuite du frottement du *collier*, ſont auſſi indiſtinctement appelées *avant-cœur* & c'eſt toujours attendu leur poſition. (*Voyez* LOUPES, TUMEURS.)

(M. HUZARD.)

AVANT-COURROUX. (*Voyez* CHARBON).

(M. HUZARD.)

AVARU. (*Mat. méd.*)

Nom que les Cingales, habitans de l'Iſle de Ceylan, donnent à l'eſpèce d'*indigo* figuré ſous le nom de Malabar *amiri*, par Van-Rheede, dans ſon *hortus Malabaricus*, vol. I, page 101, pl. 54. Les brames lui donnent la dénomination de *nely*.

Les ceylanois l'appellent *alwari*, ſelon Hermann. Linné le nommé *indigofera tinctoria*, *leguminibus arcuatis incanis lucentibus folio brevioribus*.

C'eſt un arbriſſeau qui croît dans les terreins ſecs & pierreux, qui s'élève à la hauteur de cinq à ſix pieds, ſous la forme d'un buiſſon ſphéroïde.

Ses feuilles ſont alternes, aſſez ſerrées. Les fleurs conſiſtent en un calice d'une ſeule pièce, formé en tube, diviſé juſqu'à ſon milieu en cinq parties égales, deux fois plus court que la corolle, qui eſt à cinq pétales inégaux, repréſentans un papillon qui vole ; il en naît une gouſſe cylindrique, cloiſonnée, qui contient des graines ovoïdes runes & luiſantes.

L'*avaru* fleurit deux fois l'an : ſes fleurs ſont ſans odeur ; ſes feuilles ont une ſaveur un peu amère, & produiſent une légère ſaveur dans la bouche, lorſqu'on les mâche un peu long-tems.

La décoction de la racine dans l'eau, ſe prend pour arrêter les douleurs néphrétiques. Mêlée avec l'eau de coco, elle eſt vantée contre les morſures vénimeuſes : ſes feuilles pilées s'appliquent en cataplaſme ſur le ventre dans les difficultés d'uriner ; le principal avantage qu'on tire de ſes feuilles dans l'Inde, c'eſt d'en extraire une fécule bleu-outremer ou céleſte, très-eſtimée pour la teinture, qu'on nomme indigo en Europe, pour indiquer le lieu de ſon origine. Cette fécule s'applique encore ſur les tumeurs pour les ſécher. (*Anc. Encycl.*). (M. MACQUART).

AVANCOULE (*Hygiène vétérinaire.*)

C'eſt le nom qu'on donne dans quelques endroits à Pers. (*Voyez* ERS). (M. HUZARD).

AVELINE. (*Hygiène*). (*Voyez* NOISETTE).

(M. MACQUART.)

AVENHEIM. (*Eaux minérales*).

Ce nom indique un village à trois lieues nord-oueſt de Strasbourg, dans lequel on trouve une ſource d'eau minérale, appelée dans le pays, *le puits intariſſable*. Suivant Raulin, ces eaux contiennent un peu de bitume, de l'alcali minéral, & un peu d'acide vitriolique. (Raulin, page 273).

M. Guerin, dans un ouvrage intitulé : *De fontibus medicatis alſatiæ* 1769, dit, après les avoir examinées par les réactifs & l'évaporation, qu'on peut conjecturer qu'elles contiennent de l'air, beaucoup de terre calcaire très-diviſée, quelques veſtiges d'acide vitriolique, quelque choſe de bitumineux, & un alcali qui peut être un alcali foſſile. On voit que cette analyſe laiſſe encore quelque choſe à deſirer. Il dit ces eaux émollientes, déterſives, apéritives, abſorbantes. (M. MACQUART).

AVEN-ZOAR, & ſuivant les arabes ABEN-ZOAR.

Quoiqu'on ne puiſſe pas fixer préciſément, dit Freind, le tems où *Aven-Zoar* a vécu, il ſemble être venu plus tard qu'Avicenne. Il eſt ſûr cependant qu'il a vécu avant Averrhoës, qui, plus d'une fois, lui donne de hautes & juſtes louanges, l'appelant l'*admirable*, l'*illuſtre*, le *tréſor de toute ſcience*, & le prince de la médecine, depuis le tems de Galien juſqu'au ſien. Il naquit, ou au moins il réſida à Séville, capitale d'Andalouſie, qui étoit alors le ſiége du Calife Mahométan. Il vécut cent trente-cinq ans, commença de pratiquer à quarante, & eut l'avantage d'une expérience plus longue que perſonne peut-être ait jamais eue, car il jouit d'une parfaite ſanté juſqu'à ſa dernière heure.

Il raconte lui-même comment Haly, conneſtable du roi (*comes ſtabuli*) dans cette ville, le fit mettre en priſon, & traiter d'une façon barbare, quoiqu'il paroiſſe, par ſon propre récit, que devant ou après il guérit de la jauniſſe le fils de ce miniſtre.

Il a écrit un livre qu'il appele en ſa langue *Thaïſſer*, c'eſt-à-dire, un livre qui contient toutes les règles pour les remèdes & la diète dans la plupart des maladies. Ce livre prouve certainement qu'il a été un médecin très-occupé. Il paroît par-là encore qu'il avoit la charge d'un hôpital, & qu'il étoit ſouvent employé par les ordres des Miramamolins.

Il eſt regardé, par le plus grand nombre des écrivains, comme un empirique ; néanmoins je ne ſaurois m'imaginer pourquoi ils ſe ſont aviſés de dire de lui une choſe qui lui convient moins, je penſe, qu'à aucun autre des auteurs arabes. On pourroit ſoupçonner, par-là, qu'ils n'en ont lu que la préface qui con-

rient un amas de recettes, dont lui & d'autres ſe ſervoient.

Aven-Zoar étoit né d'une famille de médecins; ſon père & ſon aïeul l'avoient été. Il parle même d'eux, à cet égard, en termes pleins de reſpect & de reconnoiſſance. Il nous dit lui-même qu'il avoit reçu une excellente éducation; qu'il avoit appris, non-ſeulement ce qu'il eſt néceſſaire à un médecin de ſavoir, mais qu'il avoit étudié de plus, par amour pour la ſcience, ce qui regarde la pharmacie & la chirurgie.

Il poſe, pour maxime, que l'expérience eſt un guide aſſuré pour une pratique ſalutaire, & ſera le fondement ou de l'abſolution, ou de la condamnation en cette vie & en l'autre, pour lui comme pour tout autre médecin. Il y a un autre endroit encore plus remarquable, où il dit, combien il eſt indifférent d'employer, dans certaines tumeurs, une huile ou une autre; & il obſerve, en paſſant, que l'art de guérir les maladies ne s'obtiendra jamais par des diſtinctions logiques ou des ſubtilités ſophiſtiques; qu'une longue expérience ſeule, éclairée d'un bon jugement, peut donner un talent ſi rare. Par exemple, dit-il, ſi quelqu'un ſe mettoit dans l'eſprit de faire des ſpéculations rafinées ſur les remèdes laxatifs, & qu'il prétendît trouver la quantité & la qualité relative de chaque purgation, de manière à la proportionner exactement à la conſtitution du malade & à la nature des humeurs qui doivent être évacuées, & calculer cela ſi bien qu'il n'y eût ni du trop, ni du trop peu: il penſe que de telles ſpéculations ne contribuent preſque point à donner des idées juſtes ſur la méthode de la cure. Il fait alluſion ici ſans doute à Alkindus, qui avoit écrit un traité biſarre touchant les doſes & les qualités des remèdes.

Aven-Zoar a ſi peu de penchant pour la charlatanerie, & il fait ſi peu de cas d'une ſimple recette, qu'il ſe plaint de l'indiſcrétion des vieilles femmes à ce ſujet, comme il rejette auſſi les vaines ſuperſtitions des aſtrologues.

Il raconte de lui-même une choſe qui eſt aſſez remarquable: il dit que dans un cas particulier, il ne ſut comment procéder; il demanda inutilement le ſentiment de pluſieurs médecins; enfin il s'en alla à la ville, où ſon père vivoit, pour avoir ſon avis. Le vieillard ne voulut pas lui donner une réponſe directe; mais il lui montra un endroit dans Galien, & lui dit de le lire, & que s'il pouvoit y découvrir la méthode de la cure, ce ſeroit fort bien; mais que s'il ne le pouvoit, il ne devoit pas ſe flatter de faire aucun progrès en médecine. Le conſeil réuſſit, & le malade fut guéri à la ſatisfaction du père & du fils.

Par-tout, dans ſon ouvrage, *Aven-Zoar* fait profeſſion de la ſecte dogmatique. Par-tout on remarque qu'il ſpéculoit beaucoup ſur les cauſes & ſur les ſymptômes des maladies. Dans ſa théorie, il ſuit principalement, pour ne pas dire entièrement, Galien; & il le cite à toute occaſion beaucoup plus que ne font les autres médecins arabes.

Quoiqu'il ſoit ſi fort partiſan de Galien; il y a pluſieurs choſes particulières dans ſes ouvrages qu'on ne trouvera que rarement, & même point du tout ailleurs; & il rapporte, d'après ſes expériences, pluſieurs faits qui méritent d'être lus. Il parle de quelques maladies auxquelles il avoit été lui-même ſujet, particulièrement de la ſciatique & de la dyſſenterie; il dit qu'il ſe guérit de la dyſſenterie, en portant une émeraude ſur ſon ventre; il conſeille, dans le même cas, d'en donner environ ſix grains en poudre. Aëtius eſt le premier qui attribue, à cette pierre, la vertu d'arrêter tout flux de ſang.

(On ſait aujourd'hui combien il faut rabattre des propriétés attribuées par les anciens aux pierres précieuſes).

Aven-Zoar rapporte encore un cas fort ſingulier qui lui arriva à lui-même; ſavoir un abſcès dans le médiaſtin, qui eſt la membrane, dit-il, qui traverſe le thorax par le milieu. Au commencement de ſon mal, qui arriva dans un voyage, il ſentit, en cet endroit, quelque douleur qui augmenta, & fut ſuivie de la toux; ſon pouls étoit très-dur, & la fièvre très-aiguë. La quatrième nuit, il ſe fit tirer une chopine de ſang; il en fut peu ſoulagé. Cependant comme il fut obligé de continuer ſon voyage tout le jour, il s'endormit à la nuit; & pendant ſon ſommeil, la ligature de ſon bras ſe défit; en s'éveillant, il trouva ſon lit inondé de ſang, & ſes forces conſidérablement affoiblies. Le jour ſuivant il commença à cracher une matière ſanglante; & bien qu'après il tombât dans le délire, & qu'on lui donnât une grande quantité d'eau d'orge, comme il l'avoit ordonné d'avance; il attribue cependant ſa guériſon à l'évacuation conſidérable de ſang qui lui étoit arrivée.

Je me ſuis un peu étendu, dans ce détail, parce que c'eſt le premier exemple que je ſache où cette maladie ait été décrite. En général, dit *Aven-Zoar*, les ſymptômes de cette ſorte d'abſcès, ſont une toux continuelle & ſucceſſive, une douleur de tenſion en long, un dérangement dans la reſpiration, lequel la rend fréquente & petite, une fièvre aiguë, une grande ſoif, un pouls fort & inégal. C'eſt pourquoi la ſaignée eſt abſolument néceſſaire au commencement; & quoique ces ſymptômes ſemblent fort être les mêmes que ceux de la pleuréſie, il parle cependant de ces deux maladies, comme de différentes maladies, en deux chapitres ſéparés; & il eſt à obſerver que, bien qu'il conſeille poſitivement dans le premier cas, de ſaigner au côté oppoſé, ſans quoi l'on tueroit le malade ſi l'on faiſoit autrement; néanmoins, dans le dernier cas, il permet de faire la ſaignée où l'on voudra, pourvu que ce ſoit à la baſilique, regardant tout cela comme indifférent.

Non-ſeulement *Aven-Zoar* parle d'un abſcès au

médiaſtin, mais encore au péricarde; ce que je ne trouve point avoir été décrit par aucun des grecs ou des arabes. Cependant il n'y a point de doute que cette membrane & le médiaſtin auquel elle eſt contiguë, ne ſoient ſujets à l'inflammation de même que la plevre & les poumons. Salius Diverſus qui a rendu raiſon avec beaucoup de jugement de diverſes maladies, & duquel la plupart des auteurs ne diſent pas le mot, décrit cette maladie dans un chapitre diſtinct; il dit même qu'aucun auteur praticien ne l'avoit remarqué avant lui. Sa deſcription des ſymptômes qui ſuivent l'inflammation de cette partie, eſt très-circonſtanciée & très-exacte: & parce que le cas n'eſt pas ordinaire, quoiqu'on puiſſe fort bien le connoître ſi l'on y fait attention, je donnerai une idée de ce qu'il obſerve; ce qui répond au cas que j'ai rapporté d'*Aven-Zoar*.

Il y a (dit Salius Diverſus) fièvre aiguë, inquiétude, ſoif, reſpiration courte & fréquente, grande chaleur dans le thorax, une petite douleur par-tout, excepté au ſternum, où l'on ſent un reſſerrement, & un obſtacle, plutôt qu'une véritable douleur dans la reſpiration; la toux eſt continuelle, & le pouls dur comme dans la pleuréſie. Cependant la douleur qui eſt moins aiguë la fait diſtinguer de la pleuréſie; & la difficulté de reſpirer qui eſt moindre, de la péripneumonie. Quand le péricarde eſt auſſi enflammé, il y a une plus grande chaleur; en un mot, tous les ſymptômes ſont plus graves. Il juge fort ſenſément que la douleur eſt moindre dans ces membranes, parce qu'elles ſont plus lâches, & ne ſont pas attachées aux côtes, comme l'eſt la plevre: il y a ſeulement quelqu'embarras au ſternum, auquel le médiaſtin eſt attaché. Pour preuve de ce qu'il avance, il donne le cas d'une perſonne qui mourut au neuvième jour, après quelques accès de ſyncope; par la diſſection on trouva une inflammation aux membranes ſéparantes, comme il les appelle, de même qu'à une partie du péricarde.

Je ſuis perſuadé que cette maladie arrive plus ſouvent que les praticiens n'y prennent garde. Lorſque l'inflammation ſe termine par la ſuppuration, le pus doit ſe faire jour dans la cavité du médiaſtin; car, encore qu'il y ait eu de grandes diſputes entre les anatomiſtes, s'il y a une telle cavité ou non, le ſcalpel, je penſe, décide la controverſe, & montre qu'il y en a une, bien qu'elle ne ſoit pas ſi grande que quelques-uns l'ont décrite: au moins, comme le médiaſtin part du ſternum, ſes deux membranes ſont à telle diſtance, qu'une humeur ou du pus peut tomber entre deux, comme Colombo l'a obſervé; ce qui l'a déterminé, ainſi que Barbette à ordonner l'application du trépan au ſternum. Spigel obſerve de plus qu'il a vu quelquefois des chirurgiens trompés par des plaies faites tranſverſalement dans cet endroit, au point qu'ils croyoient qu'elles avoient pénétré les poumons, tandis que réellement elles ſe bornoient à cette cavité. Et pour plus grande & plus convaincante preuve de ce qui vient d'être remarqué, une perſonne recommandable par une longue expérience & par un jugement ſûr à l'égard de tout ce qui a rapport à la chirurgie, m'a aſſuré que les abſcès du médiaſtin arrivent particulièrement dans les maladies vénériennes, & que dans ces cas il a ſouvent pratiqué le trépan avec beaucoup de ſuccès. On voit par-là combien peu eſt fondée la penſée de Paré qui ſemble trouver ridicule de tenter cette opération.

Aven-Zoar, comme il a été dit, a fait mention d'une inflammation & d'un abſcès au péricarde; Rondelet, dans le livre où il traite de la manière de diſtinguer les maladies par les ſymptômes, parle auſſi à-peu-près de même de cette affection. Il obſerve que dans ce cas, outre une moindre difficulté de reſpirer, lorſque le malade vient à cracher, il eſt moins ſoulagé par cette expectoration qu'on ne l'eſt dans la péripneumonie. Il a trouvé, dans une perſonne qu'il a diſſéquée, une grande inflammation au péricarde, & quelque matière ſanieuſe autour du cœur. On peut voir, dans Hildan, un exemple ſemblable où la matière épanchée alloit à plus de deux pintes, ſans qu'aucune partie du cœur fût ulcérée: la principale choſe, dont ſe plaignit le malade quelque tems avant ſa mort, étoit une douleur qui s'étendoit en haut vers les épaules, & une violente palpitation. Rondelet reconnoît que ce cas étoit auſſi aigu & dangereux qu'il eſt rare, n'ayant été obſervé de perſonne auparavant. Sans doute ce dernier, ainſi que Salius, ignoroient ce qui avoit été dit avant eux ſur ce ſujet; car, quoique Rondelet fût mort depuis pluſieurs années, ſon ouvrage cependant ne fut imprimé qu'une année ſeulement avant que Salius publiât le ſien. Néanmoins, bien que ces obſervations aient été préſentées comme neuves par ces deux auteurs, on voit que cette maladie avoit été très-exactement décrite par *Aven-Zoar*. Il eſt arrivé de même à pluſieurs des modernes, pour avoir négligé de lire les anciens, de produire, comme de nouvelles découvertes, ce qui ſe trouvoit conſigné dans leurs écrits.

Oribaſe ajoute quelque choſe de plus à l'égard du péricarde. Il parle de ſon augmentation par la production d'une nouvelle ſubſtance, qui a l'apparence du cartilage ou de pellicule; ce qu'il aſſure, n'avoir été remarqué de perſonne. Je crois que ceci doit s'entendre des tuniques épaiſſies de ce ſac; car lorſqu'il y a obſtruction dans ſes glandes, ou une trop grande viſcoſité de la lymphe qui doit fournir la liqueur naturellement contenue dans ſa cavité, les membranes du péricarde s'épaiſſiſſent conſidérablement, & ſe trouvent ſouvent adhérentes au cœur; ce qui s'obſerve particulièrement dans les phthiſiques & les aſthmatiques, & d'où s'enſuit palpitation fréquente & ſyncope. Cette adhéſion, à laquelle on n'a point pris garde, a peut-être donné occaſion à Colombo & à d'autres, de dire qu'ils avoient vu des cœurs ſans péricarde: il eſt beaucoup plus raiſonnable de ſuppoſer la cohéſion de cette membrane, que de penſer qu'elle manque abſolu-

ment. Je me ſouviens de l'avoir vue dans ſa totalité de l'épaiſſeur d'un quart de pouce, & ſi étroitement unie au cœur qu'on ne pouvoit l'en détacher ſans la déchirer. Il paroiſſoit évident qu'il y avoit eu inflammation, car elle étoit ſquirrheuſe en quelques endroits, & couverte de petits abſcès en d'autres. Le ſujet, où ſe rencontroit ce déſordre, avoit éprouvé, durant quelque tems, une grande diminution de forces; la fièvre ſurvint alors, avec difficulté très-grande de reſpirer, & douleur de poitrine. Les douleurs enſuite ſe firent ſentir par tout le corps, & principalement dans les membres, la fièvre continuant un peu : vers la fin de la maladie, le pouls fut conſtamment précipité, ſouvent inégal & intermittent, avec une palpitation violente. Le malade, enfin, mourut ſubitement, & ſans qu'on s'y attendît : cependant, après avoir ouvert la poitrine, & en avoir fait un examen ſérieux, il parut très-ſurprenant que la circulation ait pu ſe ſoutenir auſſi long-tems, le cœur ayant à peine un eſpace pour ſon mouvement. Il y avoit d'ailleurs, dans l'artère pulmonaire & dans le ventricule gauche du cœur, un polype conſidérable qui, peut-être, devoit ſon origine à la maladie primitive du péricarde.

Aven - Zoar fait auſſi mention d'une hydropiſie dans cette partie; ce qu'il n'a jamais vu lui-même, dit-il, & dont Galien ne parle point; d'autres cependant l'ont obſervé. Dans l'état naturel, & dans une conſtitution robuſte, l'eau contenue en cette partie, n'excède pas trois cuillerées. Cependant, dans des ſujets d'une mauvaiſe conſtitution, ainſi que chez les vieillards, on en a ſouvent trouvé un demi-ſetier, & quelquefois davantage. Piſon rapporte une obſervation où l'on en tira pluſieurs pintes. On ne doit pas être ſurpris de l'extenſion extraordinaire qui ſe fait à cette membrane, puiſqu'il en arrive autant à beaucoup d'autres. Il décrit lui-même un abſcès à un des reins où étoient contenues ſept pintes de pus; cependant la capſule du rein étoit entière. On a vu la même choſe dans une partie du corps auſſi petite, l'ovaire, lorſqu'il s'y forme une hydropiſie; dans ce cas, non-ſeulement la membrane ſe diſtend, & forme un grand kyſte, mais encore ſes enveloppes deviennent épaiſſes, à meſure qu'elles s'élargiſſent, comme cela arrive à l'utérus dans la groſſeſſe.

En traitant de la conſomption, il remarque comment Galien recommande fortement le lait d'ânesſe; mais il ajoute que parce que la loi ne permettoit point aux Sarraſins de manger du lait ou de la chair de cet animal, il ſubſtituoit le lait de chèvre, ce qu'il fait dans toutes les occaſions où le lait eſt indiqué.

Autant que je m'en ſouviens, je n'ai point trouvé cette remarque dans aucun médecin arabe. Auſſi il ne me paroît pas que Rhazis & Avicenne, en décrivant les différentes parties de l'ânesſe qui peuvent ſervir aux uſages médicinaux faſſent aucune mention de lait; & celles dont il parle, ne ſont deſtinées qu'à des applications externes. Ils preſcrivent pourtant auſſi le foie, le ſabot & les excrémens pour être pris intérieurement. Avicenne lui-même en recommande le lait pour l'hectiſie & la jauniſſe. Je laiſſe à ceux qui ſeront plus profonds & plus curieux, le ſoin de concilier ces deux écrivains. D'après ce que je puis recueillir de d'Herbelot, il eſt clair que, dans l'Orient, parmi une partie des Mahométans, cet animal étoit en grande eſtime, & pour d'autres en abomination; que ceux qui étoient ſcrupuleux obſervateurs de la loi, étoient de la dernière opinion, de manière que Meriſſi, qui fut eſtimé à cauſe de ſon profond ſavoir dans la philoſophie & dans la loi, & qui, par ſon caractère, ſemble avoir été un grand innovateur, a été un des premiers qui a reconnu qu'il étoit permis de manger de la chair des ânes; ſon diſciple, Bokhari, qui eſt mort l'an de l'hégire 256 (de notre ère 869) ſoutint, parmi beaucoup d'autres nouvelles doctrines, la même opinion contre le muphti, qui croyoit que les laits de vaches & de brebis étoient également défendus par la religion mahométane.

On trouve, parmi les mahométans, d'autres opinions différentes à l'égard d'autres choſes qui ont du rapport à la médecine. *Aven-Zoar* lui-même décrit certaines opérations de chirurgie, comme abominables (ce ſont ces termes) & mal-ſéante à un honnête homme, telle eſt l'extraction de la pierre. Il penſe que, ſuivant la loi, un homme religieux ne doit pas porter ſa vue ſur les parties de la génération. Il parle cependant de quelques opérations qui regardent ces parties. Les autres médecins arabes ſont du même ſentiment.

Aven-Zoar ſeul, parmi les arabes, ſemble avoir bonne opinion de la bronchotomie, dans une eſquinancie déſeſpérée; cependant comme cette opération eſt difficile, & qu'il ne l'a jamais vu faire, il n'en parle qu'en paſſant, & déclare qu'il ne voudroit pas être le premier qui la recommandât; il l'a croit pourtant praticable, d'après l'expérience qu'il a faite lui-même ſur une chèvre. Il fit, entre les anneaux, une inciſion, de la grandeur environ d'un lupin, panſa la plaie chaque jour avec de l'eau miellée; & comme la cicatrice commençoit à ſe faire, il y appliqua de la poudre de noix de cyprès, & acheva parfaitement la cure.

Ce qu'il dit d'un relâchement & d'un embarras dans le pharynx, d'où s'enſuit l'impoſſibilité d'avaler aucune nourriture, eſt nouveau, & n'a été expoſé ni par les grecs, ni par les arabes.

Il propoſe trois manières d'apporter du ſoulagement dans ce cas :

La *première* eſt d'inſinuer, dans l'œſophage, un inſtrument d'étain ou d'argent, en forme de tuyau, que les anglois appellent *provengue* (inſtrument dont

perſonne n'a parlé avant lui) & d'introduire, par ce moyen, du lait ou quelque nourriture lègère ;

La *ſeconde* voie qu'il propoſe eſt de mettre dans un bain de lait, afin que quelques parties nutritives du lait puiſſent s'introduire par les pores ; mais il regarde, avec raiſon, cet expédient comme frivole ;

La *troiſième* méthode eſt le clyſtère ; c'eſt la méthode qui ne manque jamais.

Néanmoins, bien qu'il obſerve qu'on peut objecter l'impoſſibilité de faire parvenir aucune choſe, par cette injection, juſqu'à l'eſtomac, comme l'a dit Galien, il croit pourtant qu'il y a une grande diſtinction à faire dans cette circonſtance particulière. Il avoue qu'un clyſtère, pouſſé avec quelque force que ce ſoit, dans les occaſions ordinaires, ne peut jamais monter juſqu'à l'eſtomac ; car la force contractive des inteſtins réſiſte & fait effort pour le chaſſer en bas. Il croit que le cas eſt différent ici où le corps a grand beſoin de nourriture, & où les inteſtins ſont vides & non embarraſſés du poids d'aucuns excrémens : il ſuppoſe que dans ce cas il y a un pouvoir attractif dans l'eſtomac & dans les inteſtins qui travaille alors & attire, ou ſuce d'un inteſtin à l'autre tout ce qui peut y être contenu de matière nutritive. Il s'explique par un exemple.

Pourquoi, dit-il, ne pourrions-nous pas ſuppoſer que du lait ou du bouillon peut être porté des inteſtins dans l'eſtomac par cette force attractive, puiſque ſouvent nous voyons que ſi l'on met quelques ſemences dans un vaſe quelconque, elles attirent l'humidité, & s'imbibent de cette nourriture au-delà de l'étendue de ce vaiſſeau même ? Quelqu'opinion qu'on ait de la philoſophie d'*Aven-Zoar* à ce ſujet, il mérite pourtant qu'on faſſe attention à ſa pratique, parce qu'elle n'eſt pas de ſon invention, & qu'elle eſt appuyée de l'autorité d'Oribaſe, qui en parle dans un chapitre *ex profeſſo*. D'ailleurs la choſe eſt bien fondée, & elle doit réuſſir en pluſieurs cas.

Quelques modernes regardent cet eſſai comme inutile, parce que, diſent-ils, rien ne peut paſſer à travers la valvule du colon ; & qu'il n'y a, dans le colon, ni dans le rectum, aucunes veines lactées pour ſucer la nourriture. On peut répondre que quelques anatomiſtes habiles ont démontré qu'il y a quelques veines lactées dans les inteſtins, bien qu'en nombre peu conſidérable. Car les glandes de Peyer, quoique ſéparées & beaucoup plus éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le ſont dans les inteſtins grêles, ſont cependant fort grandes, & plus propres ſans doute à recevoir les particules les plus groſſes des alimens ; mais ſuppoſé qu'il n'y ait point là de vaiſſeaux lactés, il n'eſt pas contraire à la nature, ni aux loix qu'elle obſerve dans l'économie animale, de dire que les particules nutritives, particulièrement dans l'état d'inanition, peuvent être abſorbées par les pores dans les vaiſſeaux mêmes du ſang. Pluſieurs raiſons viennent à l'appui de cette idée. Sans entrer dans aucun détail, j'obſerverai que la méthode de donner des clyſtères nutritifs eſt fondée ſur une expérience inconteſtable, & que nous avons dans l'hiſtoire de la médecine nombre d'exemples où cette méthode a été avantageuſe, lorſqu'il étoit impoſſible d'en tenter aucune autre.

Hildanus rapporte qu'une femme enceinte fut retenue au lit durant ſix ſemaines par la fièvre, que pendant tout ce tems, ni ſolide, ni liquide ne pût paſſer par le goſier, & qu'elle fut uniquement ſoutenue par des clyſtères, enſorte qu'elle guérit & accoucha en bon état d'un gros enfant. Je parlerai d'un cas ſemblable & extraordinaire, dont j'ai été récemment témoin : dans une perſonne de qualité, la déglutition s'étoit extrêmement affoiblie, par un relâchement des membranes du goſier, relâchement aſſez conſidérable pour former une eſpèce de poche latérale ; il arrivoit ſouvent que cette perſonne, durant des ſemaines entières, ne pouvoit recevoir de nourriture que par la méthode recommandée par *Aven-Zoar*.

Dans le chapitre où il traite des cauſes d'une violente toux, il met les vers comme une cauſe : mais comme il ne l'avoit point obſervé lui-même, il avoue qu'il n'en parle que d'après d'autres médecins. Galien dit, il eſt vrai, que quelques auteurs l'avoient penſé, & avoient imaginé que ces vers, montant des inteſtins à l'orifice de l'eſtomac, pouvoient cauſer de la toux ; mais il ſemble regarder cette idée comme dénuée de fondement, ayant ſouvent obſervé que des vers, en cet endroit, n'avoient cependant pas excité de toux. Je ne trouve pas que les anciens écrivains aient mis la toux parmi les ſymptômes des vers ; il n'en eſt pas même fait mention dans le traité des anciens le plus exact en ce genre, celui d'Alexandre de Tralles : cependant ſi nous conſultons les modernes, nous trouvons une infinité d'exemples où ce ſymptôme eſt marqué, & notre propre expérience nous convainc tous les jours que quand il y a des vers, la toux eſt un des ſymptômes le plus fréquent, ſur-tout chez les enfans.

Nous avons obſervé qu'*Aven-Zoar* s'étoit appliqué à la pharmacie ; il déclare, en propres termes, qu'il prenoit plaiſir à faire des ſyrops & des électuaires ; qu'il étoit attentif aux effets des remèdes, pour en connoître les opérations ; qu'il ſe plaiſoit à faire des extraits des ſubſtances médicamenteuſes, à les mêler, à les combiner. Auſſi trouve-t-on, dans ſon traité, pluſieurs remèdes ſimples & compoſés avec des obſervations qu'on ne rencontre nulle part. On y lit encore beaucoup de choſes ſur les plantes vénéneuſes, & ſur les antidotes ; il parle des grandes vertus de l'huile d'œufs, huile appellée *alquiſeemi*, excellent lithontriptique que ſon père, dit-il, avoit apporté de l'Orient. Il parle des fleurs de nénuphar (*nymphæa*), dans leſquelles ſon aïeul a reconnu

une vertu particulière pour corriger l'acrimonie dangereuſe de l'hellebore noir; il dit encore que le maſtic corrige la ſcammonée, & les amandes douces, la coloquinte. Mathiole obſerve, avec raiſon, que les écrivains grecs n'ont pas fait mention des fleurs de cette plante, n'ayant parlé que de ſa racine & de ſa ſemence; il ajoute que c'eſt Sérapion & Avicenne qui l'ont décrite les premiers. Mais il ſemble qu'il ſe trompe à cet égard; car Sérapion & Rhazis n'ont rien dit des fleurs; Avicenne, dans cet article, tranſcrit le dernier; & quoique, dans la verſion, il y ait les fleurs, cependant Plempius, auquel on peut mieux ſe fier, dit que tous les manuſcrits arabes ne portent point ce mot. Ainſi l'honneur, d'avoir le premier parlé de cette partie du nymphæa, peut être accordé à *Aven-Zoar*.

Pour ce qui eſt de l'hellébore noir, il le preſcrit dans une maladie peu commune, dont le remède ne pourroit donner aucune idée; c'eſt une excroiſſance oſſeuſe. Il dit que ſon père en avoit vu une ſur le dos d'un homme, laquelle tenoit beaucoup de la ſubſtance de la corne; & que par des évacuans & des deſſicatifs cette excroiſſance étoit tombée, comme tombent au printemps les cornes du cerf. Il ajoute qu'il lui ſurvint à lui-même une excroiſſance oſſeuſe, accompagnée d'une grande douleur; & que par l'uſage des purgatifs & des diſſolvans, il s'en étoit détaché la plus conſidérable partie, & que ce qui en étoit reſté, ne le gênoit point, & ne lui cauſoit aucune douleur. L'hellébore noir eſt le purgatif qu'il recommande par préférence dans ce cas, bien qu'il ne ſoit pas le moins dangereux de ſon aveu. On ſait que les anciens faiſoient grand cas de l'hellébore noir, auſſi bien que du blanc, pour évacuer les humeurs ſuperflues (particulièrement les atrabilaires) mais ils regardoient ce purgatif comme auſſi violent que dangereux. La manière dont ils le donnoient peut avoir fait naître cette opinion; car, comme nous l'apprend Arétée, ils portoient ſouvent la doſe à deux drachmes. Actuarius eſt un des premiers qui a cru qu'on pouvoit le donner avec ſureté, & ſans cauſer un grand déſordre; il le recommande comme un excellent remède en différens cas; mais la doſe à laquelle il le preſcrit excède rarement une drachme. L'expérience de quelques modernes a confirmé la juſteſſe de ſon obſervation. Mais comme on a parlé diverſement de l'opération de l'hellébore noir, quelques-uns croient que celui dont ſe ſervoient les anciens, eſt aujourd'hui inconnu, & que celui qui eſt employé actuellement n'eſt pas le même.

Je laiſſe aux botaniſtes à décider cette queſtion; j'obſerverai ſeulement que l'hellébore en uſage parmi nous & décrit par Bauhin, eſt un remède très-innocent & très-efficace, & que quand la doſe en eſt médiocre, bien loin d'être un violent purgatif, il ne purge quelquefois pas du tout, & bien qu'il faſſe quelquefois vomir, il ne produit très-ſouvent aucun effet ſur l'eſtomac. Avicenne reconnoît à l'hellébore deux autres vertus; de provoquer l'urine & les règles; la dernière eſt très-connue. J'ai fait pluſieurs eſſais avec cette plante, & j'avoue que j'en ai obtenu, dans les hydropiſies, de plus grands effets que de tout autre diurétique. Cependant l'hellébore ne réuſſit pas toujours. Ces différences, dans ſon opération, proviennent, je penſe, de la nature de la maladie, qui eſt toujours dangereuſe, lorſqu'elle le paroît le moins, & qui eſt tellement variée, que tantôt elle demande un traitement & tantôt un autre. On ſait qu'il y a pluſieurs cas de cette eſpèce qui ſe reſſemblent à tous égards, & cependant la méthode qui a réuſſi au-delà de toute attente, ne réuſſit point, & cela ſans que les médecins puiſſent en rendre raiſon.

Aven-Zoar, en parlant d'une jauniſſe qu'il ſuppoſe avoir été occaſionnée par un poiſon, ordonne le bézoard au poids de trois grains d'orge, & non au poids de trois grains ordinaires, comme quelques-uns l'ont dit: c'eſt ici la première fois que je trouve le bézoard employé comme remède, ou qu'il ait été décrit. Dans le pays où vivoit *Aven-Zoar*, les cerfs mangent des ſerpents qui les rendent forts. Avant qu'ils en aient reçu aucun mal, ils ſe jettent dans des eaux courantes, dit l'auteur, & vont juſqu'à ce qu'ils aient de l'eau juſqu'à la tête; ils y ſont portés par un un inſtinct naturel; ils s'arrêtent alors, ſans toucher à l'eau (car, s'ils en buvoient, ils mourroient immédiatement) juſqu'à ce que leurs yeux commencent à dégoûter; la liqueur qui ſort de deſſous leurs paupières, s'épaiſſit, ſe coagule, & continue à fluer, juſqu'à ce qu'elle s'amaſſe à la groſſeur d'une châtaigne ou d'une noix. Quand les cerfs ſentent que la force du poiſon eſt diſſipée, ils ſortent de l'eau, & retournent à leur repaire ordinaire. Cette ſubſtance parvenant par degré à la dureté d'une pierre, tombe enfin après qu'ils l'ont beaucoup frottée. C'eſt-là le plus utile de tous les bézoards.

Ce récit, d'*Aven-Zoar*, eſt confirmé par d'autres écrivains arabes qui ont voyagé en Perſe & à la Chine, où ce bézoard eſt abondant. L'auteur du livre, ſur les ſimples, qui eſt attribué à Sérapion, ſuppoſe, à tort, qu'il croît dans certaines mines; & pour donner une preuve de ſon prix extraordinaire, il cite Abdalanarack qui a dit que le palais de Cordoue avoit été donné en échange contre une de ces pierres.

Quelques modernes ne veulent pas reconnoître que le bézoard d'*Aven-Zoar* ſoit le même que celui qui a paſſé ſous ce nom dans les ſiècles paſſés, parce que ce dernier, ſuivant le rapport de pluſieurs ſavans naturaliſtes, ſe trouve toujours dans l'eſtomac, ou plutôt dans l'*omaſum* d'un animal qu'ils appellent *cervicapra*. Je ne puis cependant ne pas croire qu'*Aven-Zoar* parle de la même choſe, bien qu'il diffère d'eux en indiquant l'endroit où ſe forme le bézoard dont il fait l'hiſtoire (1).

(1) L'opinion de Freind eſt celle d'un ſavant & d'un homme de grande autorité; cependant on peut être ici d'un ſentiment

J'ai obſervé que cet écrivain étoit, non-ſeulement verſé en pharmacie, auſſi bien qu'en médecine; mais il l'étoit encore en chirurgie. Il dit que, quand il étoit jeune, il ſe donna beaucoup de peine pour entendre la ſituation des os & leur connexion, non-ſeulement afin d'en avoir la connoiſſance, mais ſurtout afin de pouvoir opérer lui-même; il s'occupa de cet objet avec ardeur, uniquement par goût, comme un laboureur & un chaſſeur qui ſont animés pour le plaiſir que leur donne la peine même qu'ils prennent. Ce qui lui avoit donné tant de paſſion pour la chirurgie, c'eſt l'eſpoir & la confiance qu'il pourroit être utile ou à lui-même, ou à ſes amis, ou aux pauvres.

Aven-Zoar traite des diſlocations & des fractures; par ce qu'il a dit ſur ce ſujet, comme auſſi par les obſervations qu'il a faites ſur le péricarde & ſur le médiaſtin; on ſeroit tenté de croire qu'il avoit quelque connoiſſance en anatomie, & qu'il avoit fait lui-même quelques diſſections. Je n'ignore pas qu'on croit communément qu'il étoit défendu aux mahométans, par la loi, d'ouvrir des corps morts; cependant, relativement à la chirurgie, on ne laiſſe pas de trouver, dans ſon ouvrage, pluſieurs choſes qui ont rapport à l'anatomie. Telles ſont la cure d'une hernie; une fracture de l'os de la hanche; une bleſſure au ventre, par laquelle ſortoient les excrémens; des plaies aux veines & aux artères. Il rapporte qu'il fut appellé pour une mortification. Contraire à l'opinion de pluſieurs autres médecins qui vouloient qu'on appliquât ſeulement quelques remèdes, il prononça qu'il n'y avoit aucun eſpoir de guériſon, ſans une inciſion par laquelle il falloit emporter toute la chair morte: ſon avis n'ayant pas été ſuivi, le mal empira, & indubitablement le malade en mourut.

Il cite une cure remarquable que fit ſon père. Il s'agiſſoit d'un empyème. La nature lui ayant ſans doute indiqué la route qu'elle vouloit s'ouvrir, il attira les humeurs vers les parties extérieures; il ſurvint une tumeur, elle ſupura, & la maladie fut diſſipée.

Je ne puis m'empêcher de relever la modeſtie qu'il fait paroître en beaucoup d'endroits; mais en cette occaſion il avoue, avec candeur, qu'il n'étoit pas encore arrivé à un point tel qu'il pût faire une ſi belle cure, ſi la nature n'avoit fait la plus grande partie du travail.

En liſant cet auteur, il m'eſt venu à l'eſprit deux obſervations: l'une qu'il paroît clairement, que de ſon tems la médecine, la chirurgie, la pharmacie, étoient trois profeſſions ſéparées; il s'excuſe lui-même de ce que, contre la coutume de ſon pays & l'exemple de ſon père, il s'étoit appliqué aux deux dernières dont il ſemble que les médecins (qui, dans la langue arabe, étoient déſignés par deux mots rendus en latin par *honorati* & *nobiles*) faiſoient ſi peu de cas qu'ils regardoient, comme au-deſſous d'eux, de les entendre ſeulement. C'eſt pourquoi ils négligeoient toutes les opérations manuelles, telles que de ſaigner, d'abattre la cataracte, d'appliquer les cauſtiques, &c....; comme auſſi de préparer des remèdes; ils en laiſſoient la fonction à ceux qui étoient ſous eux, *ſervitoribus aut miniſtris*.

Nous trouvons qu'il y avoit, du tems d'*Aven-Zoar*, pluſieurs grandes écoles de médecine en Eſpagne, & une particulièrement à Tolede. Par l'épithète d'*homme ſage*, que cet auteur donne aux profeſſeurs, & par l'appel qu'il fait ſouvent à leur jugement, il paroît que ces écoles étoient en grande réputation.

L'autre remarque eſt que les médecins arabes, plus anciens, ſemblent lui être entièrement inconnus; car il n'en nomme aucun, & je ne vois pas qu'il ait fait uſage d'aucun de leurs écrits, de ſorte qu'il paroît que dans le ſiècle d'*Aven-Zoar*, il n'y avoit point, ou du moins fort peu, de correſpondance entre les arabes d'Eſpagne & ceux des contrées orientales. Il eſt aiſé peut-être d'en donner la raiſon, ſi l'on ſe rappelle ce qui ſe paſſa parmi les ſarrazins quelques ſiècles avant le tems d'*Aven-Zoar*.

L'hiſtoire nous apprend qu'Abdalrhaman, fils de Moavie, de la maiſon d'Ommiah, après l'entière deſtruction de cette famille, par les Abbaſides, l'an de l'hégire 139 (de notre ère 756) s'enfuit en Eſpagne ſous Almanzor, qui régnoit à Bagdad, & fut reconnu par tous les arabes pour le véritable calife dans l'occident. Il fit ſa réſidence à Cordoue, & bâtit la grande moſquée de cette ville. Il fut, dans l'Occident, le fondateur de cette monarchie, qui paſſa à ſa poſtérité. Quelques-uns de ſes deſcendans perdirent l'Andalouſie, & régnèrent en quelques parties de l'Eſpagne, juſqu'à l'an de l'hégire 416, où cette race d'Abdalrhaman fut dépoſſédé par le roi de Maroc, vers l'an de notre ère 1030.

Tel eſt le principe de cette haine invétérée qui exiſta

---

contraire. En effet, ſi le bézoard, dont il parle, ſe forme d'un ſuitement d'humeur ou des larmes du cerf, que la maſſe coagulée ne tombe qu'après un tems, & par les efforts que fait l'animal pour la détacher, il eſt de toute évidence que le bézoard qui nous eſt connu, ne ſauroit être le même.

Le premier tombe & ſe ramaſſe dans les endroits où ſe raſſemblent les cerfs; le ſecond ne ſe recueille qu'après la mort de l'animal dont on a ouvert le ventre; à moins qu'on ne ſuppoſe que l'animal le rende avec ſa fiente, car étant ruminant, il ne ſauroit vomir.

S'il n'y a qu'une eſpèce de bézoard, qui eſt celui qui ſe forme dans l'intérieur du cerf ou des animaux à-peu-près du même genre, il faut en conclure que l'hiſtoire, rapportée par Aven-Zoar, eſt infidelle, & qu'il l'a donnée ſur le rapport d'autrui. On avoit répandu du merveilleux ſur cette production pour la rendre plus précieuſe, & la vendre plus cher. Aven-Zoar a débité ce qu'on diſoit de ſon tems ſur ſa formation. Ceux qui la vendoient, étant intéreſſés à cacher le véritable endroit où ils trouvoient cette ſubſtance, afin d'écarter les concurrens, ils imaginèrent une fable par le moyen de laquelle ils s'aſſuroient un commerce certain.

exiſta entre la partie orientale & occidentale de l'Empire des ſarrazins, averſion qui, ſans doute, rompit entr'eux tout commerce. Pour plus grande preuve de ceci nous trouvons que les ouvrages d'Averrhoës qui vécut peu de tems après, bien qu'ils aient fait tant de bruit en Europe, n'étoient nullement connus, & ne le ſont pas même encore aujourd'hui des arabes orientaux. D'un autre côté nous trouvons cependant que dès le tems même d'Averrhoës les écrivains aſiatiques ont commencé d'être connus en Eſpagne, mais il ne paroît pas qu'on en fît un grand cas.

Au reſte, je regarde *Aven-Zoar*, que les médecins connoiſſent peu en général, comme un auteur plus original que ne le ſont les autres médecins arabes.

La traduction qu'on a faite des écrits d'*Aven-Zoar* eſt très-mauvaiſe; elle a cela de commun avec toutes les verſions des autres écrivains de cette nation.

Freind ne marque point le tems précis où a vécu *Aven-Zoar*; il obſerve ſeulement que ce fut un peu avant Averrhoës qui donne à ce médecin célèbre les plus grands éloges.

Pour parvenir, au moins par approximation à connoître d'une manière plus préciſe le tems dans lequel a paru *Aven-Zoar*, nous nous ſervirons de quelques traits puiſés dans l'hiſtoire.

1°. Thophaïl, qui naquit à Séville, & qui s'eſt rendu recommandable par ſon ſavoir en médecine & par ſes connoiſſances philoſophiques, mourut, dit Brucker, lorſque le douzième ſiècle alloit finir; *ſeculo* xij *expirante*.

2°. Maimonides, célèbre & ſavant rabbin, naquit à Cordoue, l'an 1139, & mourut, âgé de 70 ans, l'an 1209, dit Ladvocat, *dictionn. hiſt.*

3°. Averrhoës, né auſſi à Cordoue, mourut en 1198; on ne marque point la date de ſa naiſſance.

Maimonides & Averrhoës, compatriotes, & étroitement liés, eurent, l'un & l'autre, Thophaïl pour maître.

Maimonides étant né en 1139, eut 25 ans l'an 1164, époque où il a pu prendre les leçons de Thophaïl, qui pouvoit avoir 50 ans. Ainſi Thophaïl ſeroit né vers 1114; on peut ſuppoſer qu'il mourut vers l'an 1198 (*ſeculo* xij *expirante*) & qu'il avoit alors environ 84 ans.

Comme Maimonides, dans un âge mûr, continuoit d'entendre avec plaiſir Averrhoës, on peut préſumer que ce dernier étoit, de quelques années, plus âgé, & placer ſa naiſſance vers l'an 1134; il eut 25 ans en 1159, époque à laquelle il put prendre des leçons de Thophaïl, alors âgé de 45 ans. Averrhoës ayant atteint ſa trentième année, l'an 1164, aura pris les leçons d'*Aven-Zoar*, qui en avoit 50; (ce fut ſans doute pour ſe perfectionner dans la pratique, après avoir appris les principes de l'art). Ainſi *Aven-Zoar* pouvoit être né vers 1114: comme il a vécu 135 ans, on voit qu'il a terminé ſa carrière vers l'an 1249.

Cependant il ſeroit poſſible qu'*Aven-Zoar* eût 60 ans, lorſqu'Averrhoës s'inſtruiſoit de la médecine ſous ce maître; en ce cas, *Aven-Zoar* ſeroit né l'an 1104, & ſeroit mort l'an 1239.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt évident qu'*Aven-Zoar* a pratiqué la médecine plus de 50 ans dans le douzième ſiècle, & qu'il la pratiqua encore plus de trente ans dans le treizième. Mais bien qu'Averrhoës parut après *Aven-Zoar*, celui-ci ſurvécut à ſon diſciple d'un bon nombre d'années; car Averrhoës mourut en 1198, ne pouvant guère avoir que 64 ans, lorſque Maimonides en avoit 59.

Réſumons; naiſſance; mort.

THOPHAÏL, vers 1114, vers 1198.
AVEN-ZOAR, vers 1114, vers 1249.
AVERRHOES, vers 1134, en 1198.
MAIMONIDES, en 1139, en 1209.

Il nous reſte à faire connoître les éditions de l'ouvrage d'*Aven-Zoar*; nous allons le faire ſur la foi peu certaine des bibliographes (ils ſe ſont copiés les uns les autres ſans examen) n'ayant pu voir par nous-mêmes les exemplaires imprimés; mais nous citerons nos garants, pour les dates de ces éditions.

ABHUMERON AVEN-ZOAR, *liber theiſir dahalmodana vahaltabir*; cujus eſt interpretatio: *rectificatio medicationis & regiminis.* Venetiis, 1490, *in*-fol. ELOY.

= Venetiis, *apud Octavium Scotum*, 1496, *in*-f. PASCH. GALLUS, MERCKLIN, KESTNER, ELOY.

= ABHUMERON ABYN-ZOAR: *colliget Averrhoïs, edente Hieron, Suriano*; Venetiis *per Otinum, papienſem*, 1497, *in*-fol. goth.

Cette édition eſt inſcrite ſous le numéro 2065, du catalogue de Baron en 1788, avec cette note de Née de la Rochelle, libraire, qui a dreſſé le catalogue: *édition rare, & la ſeule qui ait été faite des ouvrages d'Aben-Zoar.*

Ne peut-on pas douter de l'exactitude de cette note? Par l'annonce de ce libraire on voit que cette édition de 1497, renferme deux objets: 1°. l'ouvrage d'*Aven-Zoar*; 2°. le *Colliget* d'Averrhoës: ce qui indique une édition différente de celle de 1496 au moins.

= Venetiis, *apud Gregorium de Gregoriis*, 1514, *in*-fol. MERCKLIN, ELOY.

= Lugduni, 1531, *in*-8. *Additis antidotario ejusdem, & Averrhoïs colliget.* MERCKLIN, ELOY.

= Venetiis, 1553, *in*-fol. CARRERE.

Dans une collection faite à Veniſe, & bien connue, *de balneis*, on trouve, ſur cet objet, un article extrait d'*Aven-Zoar*.

Dans une autre collection, auſſi de Veniſe, 1576, de *febribus*, eſt également un article d'*Aven-Zoar*. MERCKL.

Jean Colle a publié un commentaire intitulé : *de cognitu difficilibus in praxi ex libro Aven-Zoaris.* Venetiis 1628, *in*-4. ELOY. (M. GOULIN).

AVERNO. (*Hygiène vétérin.*) (*Voyez* AUNE).

(M. HUZARD.)

AVERTE-CŒUR. (*Art vétérin.*) (*Voy.* CHARBON.) (M. HUZARD.)

AVERRHOES, dit Freind, vécut peu après Aven-Zoar; car il dit lui-même qu'il étoit en liaiſon avec ſes fils. Il mourut à Maroc, l'an de l'hégire 595 (comme le diſent quelques-uns) ou en 603 de l'hégire (ſuivant d'autres). Il jouit durant ſa vie d'une grande réputation, & après ſa mort ſes ouvrages le rendirent célèbre dans toute l'Europe.

Il naquit à Cordoue, en Eſpagne, & fut élevé dans l'étude de la juriſprudence, après laquelle il s'inſtruiſit des mathématiques & de la médecine.

Jean Léon parle beaucoup de l'aïeul d'*Averrhoës*; il dit qu'il fut envoyé par ſes compatriotes, leſquels avoient deſſein de ſe révolter, pour offrir la couronne à l'empereur de Maroc; qu'il fut établi chef des prêtres, & grand juge du royaume de Cordoue; place dont il jouit long-tems, & dans laquelle il eût pour ſucceſſeurs ſon fils & ſon petit-fils.

Quant à *Averrhoës*, il ſe rendit eſtimable par ſa libéralité, par ſa patience, & par ſon application continuelle à l'étude. Il étoit né avec d'heureux talents; ce fut un ſubtil dialecticien. On lui donna le nom de *Commentateur*, à cauſe du grand nombre de volumes qu'il compoſa pour expliquer Ariſtote. Il fut même appellé l'*ame d'Ariſtote*.

Averrhoës écrivit un livre de médecine, à la prière du Miramamolin de Maroc : il a pour titre, COLLIGET; il eſt diviſé en ſept parties, qui contiennent toute la ſcience de la médecine; c'eſt, comme il le dit lui-même, un abrégé de tout ce qui avoit été dit par les médecins ſes prédéceſſeurs, avec quelques additions de lui.

Il y donne d'abord les règles générales de la médecine, & entre enſuite dans le détail; c'eſt pourquoi, dit-il, perſonne ne pourra bien entendre ce que j'écris, à moins qu'il ne ſoit verſé dans la logique & la philoſophie naturelle; il mêle dans ſa théorie de médecine beaucoup plus de philoſophie ariſtotélicienne, que les autres arabes.

Pour l'anatomie, *Averrhoës* avoue qu'il ne donne rien de nouveau; en effet, il copie ſervilement Galien. Il ne dit rien, ou preſque rien, de lui, ſur la pratique; & quoiqu'il faſſe ſouvent mention de ſon expérience, il ne paroît pas néanmoins avoir été grand praticien, comme on peut en juger d'ailleurs par l'hiſtoire de ſa vie.

Il fait cependant une obſervation que je ne trouve nulle part; ſavoir : que perſonne ne peut avoir la petite vérole plus d'une fois.

Le principal objet de ſon traité eſt de donner des idées juſtes ſur la partie ſpéculative de la médecine, à l'égard de laquelle il y avoit, de ſon tems, de grandes diſputes. Comme il obſerve la méthode qu'Ariſtote a ſuivie dans ſon hiſtoire des animaux, *Averrhoës* s'eſt propoſé, dans ſon ouvrage, de concilier les opinions de ce philoſophe avec celles de Galien, écrivain qui ſemble tenir la ſeconde place dans ſon eſtime.

Bayle a recueilli, ſur *Averrhoës*, pluſieurs paſſages de différens auteurs : comme il ne paroît point avoir connu l'original, il s'en eſt rapporté à des écrivains qui l'ont égaré. Bayle dit, par exemple, d'après Champier, qu'*Averrhoës* étoit ennemi mortel d'Avicenne, & que pour cette raiſon il évita même d'écrire ſon nom; il le fait cependant très-ſouvent dans ſon *Colliget* & dans ſes diſputes métaphyſiques; *Averrhoës* a d'ailleurs commenté le *cantica* d'Avicenne.

A l'égard de cette inimitié, que Bayle ſuppoſe à *Averrhoës* contre Avicenne, ſi l'on jette les yeux ſur ce commentaire, on ſera aiſément détrompé; car il regarde le *cantica* comme une des meilleures introductions à la médecine qui ait jamais paru; & c'eſt parce qu'Avicenne eſt quelquefois concis, & qu'il a ſouvent beſoin d'être expliqué, qu'*Averrhoës* a entrepris de le commenter. Et ce qui prouve la candeur d'*Averrhoës*, c'eſt que lors même qu'Avicenne ſemble établir quelques fauſſes propoſitions, ſon commentateur explique en quel ſens elles doivent être entendues pour être conformes à la vérité; c'eſt ce qu'il obſerve à l'égard de la ſaignée dans les vieillards, où il propoſe une excellente diſtinction; & à l'égard de l'uſage des cavernes ſouterraines, elles ne ſauroient convenir, obſerve *Averrhoës*, en Eſpagne, qui eſt ſous le cinquième climat, tandis qu'elles peuvent être utiles ſous le quatrième où vivoit Avicenne, & où la chaleur eſt plus forte.

Quant à ce que Bayle rapporte d'après Paſquier,

qu'*Averrhoës* ſaigna ſon fils à l'âge de trois ans, c'eſt encore une mépriſe ; car *Averrhoës* dit poſitivement que ce fut Aven-Zoar qui fit une ſaignée à ſon fils n'ayant encore que cet âge.

Bayle n'eſt pas plus heureux, lorſque ſur la foi de Petit, médecin, il avance qu'*Averrhoës* ne preſcrivit jamais de médicamens aux malades ; Bayle n'eſt pas plus exact, lorſque, d'après la même autorité, il dit qu'*Averrhoës* lui-même reconnoît qu'il n'étoit pas grand praticien ; qu'on conſulte l'ouvrage du médecin arabe, & l'on ſe convaincra du contraire. Cependant il paroît aſſez probable qu'*Averrhoës* ne pratiqua point beaucoup.

Bayle s'eſt plû à ramaſſer quelques mauvais propos qu'on a faits ſur l'irréligion d'*Averrhoës* ; il rapporte ſur-tout ce mot célèbre qu'on lui attribue, *ſit anima mea cum philoſophis ;* mot qui eſt peut-être ſans fondement. Il s'étend d'une manière emphatique ſur les diſputes élevées entre *Averrhoës* & Algazel, philoſophe arabe qui fut le fondateur de la ſecte nommée *motazelas*, & qui mourut l'an de l'hégire 505.

L'ouvrage polémique d'*Averrhoës*, dit Bayle, d'après Rapin, eſt bien écrit, mais très pernicieux ; il contient nombre de ſpéculations ſur l'ame, conformes à la doctrine d'Ariſtote ; l'unité de l'entendement y eſt expliquée. Bayle voudroit en inférer qu'*Averrhoës* étoit un impie qui, viſiblement, ſoutenoit la mortalité de l'ame, & nioit par conſéquent toute récompenſe ou toute punition future. Mais ſi Bayle avoit conſulté l'écrit d'*Averrhoës*, au lieu des compilateurs qu'il cite, il auroit, continue Freind, jugé tout autrement de ſes ſentimens : car dans une de ſes diſſertations, *Averrhoës* affirme que l'ame n'eſt pas matérielle, & dans un autre qu'elle eſt immortelle.

Je n'ai plus qu'une choſe à obſerver, c'eſt qu'*Averrhoës* fait mention d'Alkindus, auteur d'un traité qui ſubſiſte encore, ſur la proportion & les doſes des remèdes compoſés. Cet Alkindus eſt peut-être le même que le fameux péripatéticien de ce nom, ſous le régne d'Almamon. Il tâche, dans ce livre, de réduire les qualités des remèdes aux règles d'arithmétique & de muſique ; mais *Averrhoës* penſe, avec raiſon, qu'il a trop raffiné.

Averrhoës mourut l'an 1198. (Voyez la fin de l'article AVEN-ZOAR.)

Voici la liſte des ouvrages imprimés d'*Averrhoës*, telle que la donne Eloy.

1°. *Cantica Avicennæ cum* Averrhoïs *commentariis, Armegando Blaſio interprete.* Venetiis 1484, *in*-folio.

— *Venetiis*, 1555, in-fol. ; *caſtigata ab Andrea Alpago, bellunenſe.*

2°. Averrhoïs *colliget libri VII. Item cantica Avicennæ cum ejuſdem* Averrhoïs *commentariis, & tractatus de theriacâ. Armegandus Blaſius de Montepeſſulano ex arabico in latinum tranſtulit ; Andreas Alpagus bellunenſis caſtigavit. Venetiis*, 1552, *in*-fol., dans le tome X des œuvres d'*Averrhoës*.

— *Venetiis*, 1496, *in-fol., cum Aben-Zoaris libris.*

— *Venetiis*, 1514, *in-fol.*

— *Lugduni*, 1531, *in*-8., avec le Theiſir d'Aven-Zoar.

3°. *De venenis liber. Lugduni*, 1517, in-4, cum libro cui titulus *regimen ſanitatis, à Magnino.*

4°. *De ſimplicibus medicinis. Argentorati* 1531, *in folio ;* avec les traités que Sérapion, Méſué, & autres ont écrit ſur ces objets.

5°. *Collectaneorum de re medicâ ſectiones* 3. *Lugduni*, 1537, *in*-4.

C'eſt un extrait des livres deuxième, ſixième & ſeptième du *Colliget.*

6°. *De theriacâ tractatus. Venetiis*, 1562.

7°. *De febribus liber.* On le trouve dans la collection de Veniſe. (M. GOULIN).

AVETTE. (*Mat. méd.*). (*Voyez* ABEILLE).

(M. FOURCROY.)

AVETTE, (*art vétérin.*) (inſectes domeſtiques).

On donnoit anciennement ce nom, en françois, aux *abeilles*, & on les appelle encore ainſi dans quelques endroits. (*Voyez* ABEILLES, dans le ſupplément). (M. HUZARD).

AVEUGLE. (*Maladie des yeux*). (*V.* CÉCITÉ).

(M. CHAMSERU).

AVEUGLEMENT. (*Maladie des yeux*). (*Voy.* CÉCITÉ). (M. CHAMSERU).

AVEUGLEMENT. (*Art vétérin.*) (*V.* CECITÉ).

(M. HUZARD.)

AVEUGLES (hôpital d'). (*Adminiſtration des hôpit. civils*).

A Paris, les *aveugles* ſont reçus dans trois hôpitaux, les Quinze-Vingts, la Salpêtrière & Bicêtre. On a penſé qu'il pourroit être utile de raſſembler tous ceux qui ſeroient curables dans un aſyle commun ; & M. Tenon a propoſé de former, aux Quinze-Vingts, un pareil établiſſement pour la capitale.

L'emplacement & le bâtiment s'y prêtent. On y a déjà ouvert des infirmeries; il ne s'agiroit plus que d'y en diſpoſer de convenables, d'y placer un habile oculiſte, verſé dans l'étude de l'anatomie, de la chirurgie, de la médecine, & même de l'optique. Les maladies de l'œil, ajoute M. Tenon, ne procèdent pas ſimplement de cauſes locales, ou qui réſident uniquement dans l'œil. Un certain nombre, il eſt vrai, en dérangent ou en détruiſent l'organiſation. Mais il en eſt de particulières qui ont des rapports avec certaines humeurs du reſte du corps. Il en exiſte auſſi qui dépendent de certaines relations de l'œil avec différentes parties, ſoit de la poitrine, ſoit du bas-ventre, des vaiſſeaux, des nerfs, du tiſſu cellulaire. Ajoutons que diverſes maladies ne ſe traitent que par des moyens tirés de l'optique. Or, jamais ce qu'on appelle des experts oculiſtes, renfermés dans la ſeule étude de l'œil, n'atteindront à ces rapports des maladies de l'œil, avec la ſtructure & les maladies du reſte du corps. *Plempius*, *Antoine*, *Maître-Jean*, avoient ouvert la route dans laquelle on propoſe de rentrer. Un homme habile, verſé dans ces connoiſſances, avanceroit inconteſtablement cette partie eſſentielle de l'art. En rendant la vue à beaucoup de pauvres, on leur rendroit les bras, & on déchargeroit les hôpitaux. Car on ne devroit alors recevoir d'*aveugles* dans les hôpitaux de pauvres invalides, pour y reſter à demeure, que ſur un certificat d'oculiſte qui atteſtât leur incurabilité. (*Voyez* HÔPITAL DES QUINZE-VINGTS). (M. THOURET).

AVEUGLES-NÉS (établiſſement des). (*Ad. d'hôpitaux civils*).

Ne pourroit-on pas définir la cécité ou l'aveuglement du corps, *la privation ou l'anéantiſſement de l'organe qui tranſmet à l'ame, tant les effets de la lumière que la forme des corps*, d'où réſulteroit la différence entre *cécité incomplette*, & *cécité complette?* La cécité incomplette laiſſant ſouvent appercevoir, à celui qui en eſt attaqué, des couleurs vives & tranchantes, & même des formes de corps mates & mal deſſinées; tandis que le ſujet, aveugle de cécité complette, ne diſtingue abſolument aucunes formes ni couleurs; & que l'impreſſion de la lumière, ſur ſon organe, ſi toutefois il lui en reſte, eſt ſemblable à celle que nous éprouvons lorſque nous fermons les yeux en préſence du ſoleil, du feu ou d'une chandelle allumée.

Il n'eſt que trop commun, dans les propos de ſociété, d'entendre des perſonnes, habituées aux exagérations, commettre des impropriétés de terme, en donnant pour cécité ou aveuglement abſolu, ſoit des privations, ſoit des altérations paſſagères de la vue, & de déclarer elles-mêmes avoir été *aveugles* ou l'être encore à raiſon de quelque indiſpoſition des yeux ou de leur voiſinage qui rendent ces organes foibles, ou gênent un peu leurs fonctions, ſans jamais conduire à l'abolition du ſens de la viſion. Ces mêmes perſonnes, guéries de leur prétendue cécité, continuent de mettre autant de prévention à vanter le guériſſeur, le traitement, ou le remède auquel ils attribuent leur rétabliſſement miraculeux, qui, ſouvent, n'eſt qu'un réſultat ſpontané des ſeules forces naturelles.

Des ſujets intéreſſés à paſſer pour *aveugles*, ont ſouvent abuſé de l'état de cécité incomplette, & même d'une ſimple ophtalmie, pour obtenir des ſecours deſtinés à l'homme qui, au malheur d'être frappé d'une cécité complette, joignoit encore celui d'être privé de la fortune. Et ces abus ont été quelquefois favoriſés par des hommes aſſez peu éclairés, ou d'aſſez mauvaiſe foi, pour délivrer des certificats de cécité en partie le circonſtance.

Parmi les êtres infortunés qui ont été privés, ſoit dès l'inſtant de leur naiſſance, ſoit dans le cours de leur vie par quelqu'accident de l'organe qui contribue le plus à nous faire jouir des avantages & des agrémens de la ſociété, il s'en eſt trouvé dont les efforts courageux ont réuſſi à adoucir, par quelqu'occupation, cette poſition affligeante. Les uns pleins de pénétration ont enrichi leur mémoire des productions de l'eſprit humain, & ont puiſé dans les charmes d'une converſation ou d'une lecture à laquelle ils aſſiſtoient, des connoiſſances qu'il leur étoit impoſſible de recueillir eux-mêmes, dans les dépôts précieux où elles étoient renfermées. Les autres, doués d'une dextérité capable de faire honneur à un artiſte muni de ſes yeux, ont exécuté des travaux méchaniques, où l'on retrouvoit & l'exactitude, & le fini d'une main dirigée par la lumière. Mais malgré d'auſſi heureuſes diſpoſitions dans les *aveugles*, ces eſpèces de prodiges n'étoient, de leur part, que le fruit d'une application opiniâtre, & ne ſembloient réſervés qu'à un petit nombre d'êtres privilégiés parmi eux; tandis que le reſte de leurs frères, livrés à une oiſiveté dont ils croyoient ne pouvoir jamais ſortir, mouroient à la ſociété, au moment même où ils recevoient leur exiſtence au milieu d'elle; & la plupart, victimes tout-à-la-fois de la privation de la vue & de celle de la fortune, n'avoient en partage que la reſſource triſte, humiliante & même dangereuſe d'aller s'expoſer ſur la voie publique pour y demander cette eſpèce de ſecours foible & paſſager que l'indigent arrache ſouvent avec peine au riche qui fuit ſes importunités.

C'eſt pour ſervir cette claſſe d'infortunés, c'eſt en faveur des ſujets complettement *aveugles*, ſoit de naiſſance, ſoit par accident, & qui ont épuiſé vainement toutes les reſſources de l'art pour recouvrer la lumière, que M. Haüy, interprète du roi & de la municipalité de Paris, a imaginé un plan général d'éducation. A l'aide de ſa méthode, il eſt parvenu à procurer aux *aveugles* la jouiſſance de pluſieurs objets dont les ſeules perſonnes qui voient clair ſembloient avoir d'abord une poſſeſſion excluſive. Il ne s'agiſſoit que de ſeconder chez eux tout-à-la-fois, &

la délicateſſe du tact, & la dextérité des mains; c'eſt ce qu'a fait l'auteur des moyens de leur inſtruction. 1°. En rendant palpables les formes de certains objets que nous ne ſaiſiſſons que par leurs deſſins; 2°. en leur faiſant conſtruire des machines qui les aident à exécuter manuellement certaines opérations, que nous ne faiſons nous-mêmes ſans ces machines, que parce que la lumière nous dirige.

M. Haüy auroit cru manquer ſon but s'il n'eût travaillé pour toutes les claſſes d'*aveugles*, les pauvres, ceux d'une fortune modique, & les riches. Il a regardé les *aveugles* comme un peuple par qui on pouvoit faire cultiver ſuivant le beſoin, le goût & la capacité de chaque individu, tous les métiers, les arts, les talens & les ſciences que la cécité pouvoit exercer à l'aide de moyens capables de ſeconder ſes efforts.

Il s'eſt attaché principalement à mettre les *aveugles* dans le cas de travailler ſans être aidés dans leurs opérations par les perſonnes qui voient clair; il s'eſt occupé d'abord des travaux qu'ils peuvent faire avec avantage en communauté de leurs frères d'infortune, il s'eſt appliqué enſuite aux beſognes qu'ils exécuteront lorſqu'ils voudront vivre ſeuls & ſéparés de leurs camarades.

Nous diviſerons en quatre branches toutes les opérations que peut faire l'*aveugle*, ſoit à l'aide de ſa ſeule adreſſe, ſoit par le ſecours de machines & d'uſtenſiles à ſon uſage, ſoit enfin par la fineſſe du tact.

Dans une maiſon d'inſtitution, formée d'abord en 1784, ſous les auſpices & à l'aide des ſecours accordés par la ſociété philantropique, & tranſportée en 1791 aux Céleſtins, ſous la ſurveillance du département de Paris, où cet établiſſement eſt maintenant réuni à celui des ſourds-muets, les *aveugles* ſont occupés journellement aux quatre ſuſdites branches de travaux; ſavoir: 1°. aux travaux manuels, relatifs à des métiers; 2°. à une partie de l'enſeignement de la jeuneſſe du ſecond âge; 3°. à une partie de l'imprimerie en gros caractère, appellée imprimerie de Ville; 4°. à l'exécution de la muſique.

Travaux manuels, relatifs à des métiers.

Les *aveugles* exécutent, avec facilité, la filature, la corderie, le tricot, les ouvrages au boiſſeau, la groſſe rubanerie, le filet, &c., & peuvent, ſur ces travaux, retirer un bénéfice d'à-peu-près les deux tiers de celui que gagnent les ouvriers qui voient clair. Les procédés que les *aveugles* emploient dans ces travaux, ſont en général les mêmes que ceux de nos ouvriers. Il eſt très-peu de circonſtances où il faille ajouter ou changer en faveur de leur infirmité: & l'*aveugle* y ſupplée le plus ſouvent de lui-même & facilement.

Enſeignement de la jeuneſſe du ſecond âge.

Avant de rendre compte des facultés des *aveugles* dans cette branche de leur inſtitution, il eſt à propos de dire un mot relativement à leur propre éducation dans les lettres.

On enſeigne d'abord aux aveugles les formes des lettres, des chiffres, des notes de muſique & de toutes les autres figures propres à repréſenter ſous leurs doigts les objets qui ſe peignent à nos yeux; on ſe ſert, à cet effet, de caractères d'étaim, placés par ordre ſur une planche percée de pluſieurs rangées de trous, propres à les recevoir. Et on leur fait exécuter, par les diverſes combinaiſons de ces caractères ſur la planche, comme nous le faiſons ſur le papier, des phraſes, des diſcours, des règles d'arithmétique & des airs de muſique.

De ce premier pas de leur éducation, qui eſt celui de la lecture, les *aveugles* paſſent aiſément à la lecture dans des livres exécutés à leur uſage, c'eſt-à-dire en relief, à-peu-près comme celui que préſente le foulage d'une feuille d'impreſſion, en caractère de gros canon, ſortant de la preſſe. C'eſt par ce procédé qu'ils ſe forment une bibliothèque compoſée de livres élémentaires, propres à l'éducation, & même des traités, ainſi que des partitions & parties de muſique.

L'auteur des moyens de leur inſtruction, a imaginé de faire graver des poinçons à ſens contraire de ceux que l'on emploie ordinairement, & en obſervant de donner aux lettres la forme de l'écriture bâtarde pour rendre plus facile aux *aveugles* l'écriture & la lecture.

Pour imprimer leurs livres en relief, les *aveugles* impoſent les quatre formes in-4°. tête-à-tête, dans cet ordre 4, 1, 2, 3. Lorſque la feuille eſt sèche, ils la plient en deux en adoſſant leſdites quatre pages deux à deux, en obſervant que le relief ſoit en-deſſus. Ils colent enſuite les marges de l'extrémité de la feuille l'une à l'autre, ce qui produit l'effet de la retiration.

C'eſt avec la même facilité que les *aveugles* parviennent à écrire & lire leur propre écriture à l'aide d'une table qui eſt auſſi de l'invention de M. Haüy. Tout le méchaniſme de cette table conſiſte dans un aſſemblage de pluſieurs pièces mobiles ſur ſon fond, & deſtinées aux uſages ſuivans. Le deſſus préſente dans ſon milieu un petit cadre de cuivre, formant une grille à l'aide de fils de laiton fort minces, propres à diriger la main de l'*aveugle* à chaque ligne qu'il écrit. Ce cadre grillé eſt contenu ſur ſa largeur entre deux compartimens de même grandeur, leſquels, s'ouvrant de côté, permettent de ſoulever le cadre pour placer ſur le fonds, & ſur un cadre non grillé de la grandeur du premier, le papier ſur lequel l'*aveugle* doit écrire en relief, avec un ſtilet d'acier, & en appuyant un peu. Ce ſecond cadre eſt

entièrement détaché du fond, & tient à un contrefond qui s'abaiſſe à volonté, ſe relève & ſe fixe par une targette, afin que lorſqu'il eſt ouvert, l'*aveugle* puiſſe lire en-deſſous, à l'aide du tact, ce qu'il vient d'écrire ſur le papier. Lorſque la page eſt pleine, l'*aveugle* retourne ſa feuille de papier en logeant ſous un des compartimens la page de relief qu'il vient d'écrire, & qui ne s'affaiſſe point, attendu que les compartimens ſont creuſés à leur ſurface intérieure. Enfin l'eſpace, compris entre les deux cadres, eſt déterminé par deux chaſſis ou rebords, & renferme, 1°. un papier blanc, placé immédiatement ſous la grille de laiton; 2°. un papier noirci avec du noir de fumée & du ſain-doux. Au-deſſous de ce papier noir, & ſous le double chaſſis, l'*aveugle* étend un papier blanc deſtiné à recevoir l'impreſſion que ſon ſtilet produit à l'aide dudit papier noir; c'eſt cette ſeconde copie faite en même-tems que celle en relief que l'*aveugle* peut adreſſer aux perſonnes qui voient clair.

L'*aveugle*, muni de ſes planches, de ſes caractères mobiles, de ſes livres en relief, de ſes cartes de géographie auſſi en relief, ainſi que de ſon écriture, peut donc non-ſeulement cultiver ſa propre éducation, mais encore faire une partie de celle des enfans du ſecond âge.

Il peut même avoir, à l'aide de ces uſtenſiles, des relations avec un ſourd-muet de naiſſance, inſtruit ainſi qu'on l'a vu dans diverſes expériences publiques, où le nommé Maſſieu, ſourd-muet, premier élève de M. l'abbé Sicard & le nommé le Sueur, premier élève aveugle de M. Haüy, ont communiqué l'un avec l'autre ſur diverſes parties de l'éducation, en ſe faiſant réciproquement diverſes queſtions & diverſes réponſes.

Quant à l'inſtruction que l'aveugle a la faculté de communiquer aux enfans du ſecond âge, il peut en effet, avec ſes livres & ſes caractères mobiles, leur enſeigner à lire & à compter; & leur donner auſſi méthodiquement les premiers élémens de la grammaire, de l'hiſtoire, de la géographie, de la muſique, &c.

On ne doutera pas du ſuccès de l'enſeignement de ces ſortes d'inſtituteurs, lorſqu'en ouvrant l'hiſtoire on y verra le célèbre Saunderſon, aveugle anglois, donner à ſes compatriotes des leçons de mathématiques & même d'optique.

Imprimerie en gros caractères, appellée imprimerie de ville.

Les *aveugles* réuſſiſſent paſſablement à former des planches d'imprimerie pour les objets d'une ſeule page, & dont la formule eſt toujours la même, tels que les billets de mariage, de part d'accouchement, d'enterrement, de ſervice, &c. Au lieu de ſe ſervir de *compoſteur*, ils rangent leurs lettres à meſure dans un chaſſis à fonds, muni de vis de preſſion ſur le côté droit & ſur le bas de la page, & monté ſur quatre pieds, dont ceux de la tête de la page ſont de moitié moins hauts que ceux du bas. Ils font peu de fautes: & corrigent aiſément celles que leur indique leur prote voyant, lorſque celui-ci ne ſe charge pas lui-même de ce ſoin.

Ce genre d'ouvrage d'imprimerie n'exigeant point un œil auſſi ſatisfaiſant que celui des exécutions, les *aveugles* en tirent de même les épreuves, & font avec facilité tout le ſervice de la preſſe.

Exécution de la muſique.

Quoique l'*aveugle* ne puiſſe exécuter que par cœur, il apprend ſi vîte ſur le papier, & retient ſi bien, que, calcul fait d'après l'expérience, il peut avoir, dans la mémoire, cinq à ſix cents morceaux de muſique, qui, étant d'un bon choix, peuvent lui faire un répertoire très-préſentable. C'eſt ſur-tout à la muſique ſacrée, & à celle deſtinée à célébrer les vertus & les talens, qu'ils s'appliquent. A l'aide d'un corps de muſique inſtrumentale & vocale, ils ſont parvenus à exécuter des meſſes pour les fêtes d'égliſes, les bouts de l'an, &c.

Quelques *aveugles* uniſſent avec ſuccès leurs petits talents, pour la poéſie, à ceux de leurs camarades dans la muſique, pour exécuter de petites fêtes de famille & de ſociété.

Telles ſont les diverſes occupations miſes avec ſuccès entre les mains des *aveugles*, ſoit pour les arracher tous à l'oiſiveté, & les conſoler dans leur affliction, ſoit pour fournir à ceux d'entr'eux qui ne ſont point avantagés des biens de la fortune, quelques honnêtes moyens de ſubſiſtance.

On verra, à l'article SOURD & MUET, combien il importe d'accorder, pour le moins, autant de protection & d'encouragement à l'éducation des *aveugles* qu'à celle des ſourds & muets. Car les premiers attendent, principalement des arts méchaniques, un moyen de ſubſiſter qu'ils n'obtiendroient pas s'ils n'étoient guidés & exercés convenablement, par un inſtituteur habile, dans une pratique uſuelle de leurs mains, au défaut des organes dont jouiſſent les ſourds & muets, pour apprendre, par imitation, & aſſez promptement, ces mêmes arts qui ſuffiroient à leur exiſtence. Il eſt vrai que rien n'intéreſſe davantage la curioſité, que de voir les ſourds & les muets cultiver leurs facultés intellectuelles par tous les genres de connoiſſances abſtraites, que des maîtres auſſi ſavans que patiens, ont ſu analyſer dans la forme la plus propre pour parler aux yeux. Mais le bonheur de ces infirmes (en mettant à part ce qui concerne l'inſtruction religieuſe & morale) dépend-il abſolument d'un luxe de ſcience dont le mérite, le mieux prouvé, conſiſte dans le ſeul plaiſir d'étonnement que recueillent les perſonnes qui aſſiſtent aux leçons des ſourds & muets? Quand, d'un autre côté, on ſe rend témoin des divers exercices manuels des *aveugles*, il eſt un

ſentiment dont on n'eſt pas maître; c'eſt celui de vouloir concourir avec eux aux travaux productifs dont ils s'occupent. Les ſourds & muets n'inſpirent point le même intérêt. On les admire beaucoup, ſans éprouver le beſoin de les imiter; & on admire moins les *aveugles*, en deſirant bien plus d'agir à leur place. (M. Chamseru).

AVICENNE, fils de Hali, naquit à Bochara, dans le Choraſan, l'an 980. Il étudia la philoſophie de bonne heure. Dès l'âge de 16 ans, dit Sorſanus, ſon diſciple, *Avicenne* entendoit parfaitement Euclide, & les autres livres de mathématiques. Mais ſe livrant enſuite à l'étude de la médecine, il devint célèbre dans l'art par les connoiſſances dont il enrichit ſon eſprit.

Les écrivains arabes rapportent un trait de ſa ſagacité. Il découvrit, par le pouls, que la maladie du neveu de Cabous étoit cauſée par l'amour; & par un ſtratagême dont il ſe ſervit, il reconnut encore quel étoit l'objet de ſa paſſion.

On croiroit qu'ils ont copié Appien qui raconte une ſemblable découverte, faite par Eraſiſtrate, chez le jeune Antiochus, fils de Seleucus, tant ces deux anecdotes ont rapport entr'elles.

Avicenne a paſſé la plus grande partie de ſa vie à Iſpahan. L'hiſtoire le repréſente comme un homme ſi adonné aux plaiſirs, qu'il en contracta pluſieurs maladies différentes; & l'on diſoit en proverbe que toute ſa philoſophie ne pouvoit le rendre ſage, ni tout ſon ſavoir en médecine le rendre ſain.

Il mourut âgé de 58 ans, ou, ſi nous voulons calculer plus exactement, âgé de 56, l'an de notre ère 1036, à Medine, & fut enterré dans la ville de Hamadan.

On voit, par l'hiſtoire, qu'il a joui d'une très-grande réputation; auſſi quelques arabes ont-ils dit qu'il fut élevé à la dignité de viſir; ce qui a fait penſer à quelques modernes qu'il avoit été réellement prince, & même roi, ſuivant quelques autres; les uns diſent que ce fut à Cordoue qu'il régna; d'autres, en Bithynie.

Quelques-uns ont ſuppoſé, mais ſans fondement, qu'il étoit eſpagnol; d'autres l'ont fait égyptien.

On ne conçoit point où Néandre a pu prendre tous les matériaux avec leſquels il a compoſé le roman qu'il appelle la vie d'*Avicenne*: il dit formellement que ce médecin naquit à Edeſſe, capitale de la Comagène, en 1145, d'où il ſe rendit à Alexandrie, où il étudia ſous Rhaſis; qu'enſuite il voyagea en Eſpagne, où il fut à Cordoue diſciple d'Averrhoës; mais il arrive ſouvent, à cet auteur extraordinaire, d'écrire autant de fauſſetés que de pages.

Avicenne, dit Freind, a compoſé un ouvrage conſidérable, intitulé, *canon*. La réputation de ce livre fut ſi grande dans toute l'Aſie, qu'on en a fait des abrégés, & qu'il a été commenté par beaucoup de médecins arabes dans le douzième & dans le treizième ſiècle; & même avant ce tems *Avicenne* étoit ſi eſtimé que ſa doctrine étoit preſque la ſeule qu'on enſeignât dans les écoles de médecine. Il demeura en poſſeſſion de ſa gloire juſqu'au renouvellement des lettres vers la fin du quinzième ſiècle.

On devoit, ajoute Freind, s'attendre à trouver, dans *Avicenne*, des choſes qui répondiſſent à la haute réputation dont il a joui; mais bien que j'aie parcouru ſon ouvrage, je n'y ai preſque rien vu qui n'ait été pris dans Galien, ou dans Rhaſis, ou dans Hali-Abbas.

Avicenne, en général, ſemble très-porté à multiplier, ſans raiſon, les ſignes des maladies, en quoi il a été imité par les modernes faiſeurs de ſyſtêmes.

Souvent *Avicenne* donne pour ſymptôme eſſentiel, ce qui n'eſt qu'accidentel, & ce qui n'a aucun rapport immédiat avec le véritable caractère de la maladie, ou la maladie elle-même.

Mais ſi l'on vouloit adopter un ſyſtême arabe de médecine, celui de Hali ſemble moins confus, plus clair & plus ſoutenu que celui d'*Avicenne*.

Puiſque Freind n'eſt entré dans aucun détail ſur la doctrine d'*Avicenne*, nous ajouterons ici ce qu'en dit Barchuſen.

Avicenne appelle, ou définit, la médecine, la conſervation de la ſanté & la curation des maladies; il diviſe l'art en théorie & en pratique; la théorie s'occupe des ſix choſes naturelles, des cauſes des maladies & de leurs ſymptômes; la pratique conſiſte dans la chirurgie, la diète & la pharmaceutique.

Parmi les choſes naturelles, il met les quatre élémens, ſi connus, de la compoſition & de l'union deſquels ſont formés les corps. Il appelle élémens légers, le feu & l'air; les graves ou peſans, l'eau & la terre.

Le tempérament, dit-il, naît de l'action & de la *paſſion* mutuelle des qualités contraires des élémens: & parce que chaque élément a ſa qualité propre qu'il appelle ſimple, il en conclut que relativement à l'excès de ces quatre qualités ſimples, il y a quatre états de maladie ſimples, dont les deux premiers dominent dans le corps compoſé, comme ſupérieurs aux autres en puiſſance; outre cela, que chacun de ces huit états conſiſtent ou ſans matière, ou avec matière; ſans matière, lorſque le corps ſeul eſt affecté par la qualité; avec matière, lorſqu'une humeur voiſine, où ſe trouvent une ou deux des autres qualités, produit l'affection ou la maladie du corps. Il prétend que le troiſième genre des ſix choſes naturelles embraſſe les quatre humeurs du corps.

A l'égard des viſcères & des membres, il penſe que le cerveau, le cœur, le foie & les teſticules,

tiennent le premier rang, & jouent le plus grand rôle dans l'économie animale : que le cerveau protège le cœur contre la chaleur, & le met à l'abri de l'inflammation ; que le cœur procure la vitalité à tout le corps ; que les fonctions du foie ſont de rendre les alimens propres à nourrir ; & que ſans teſticules il n'y auroit ni génération, ni propagation. Ce ſont ces membres qui conſtituent la quatrième claſſe des choſes naturelles.

A la cinquième claſſe appartiennent les *eſprits* qui ſont dans le corps de trois ſortes, le naturel, le vital & l'animal ; chacun d'eux eſt produit de la vapeur du ſang.

Enfin il rapporte à la ſixième claſſe, les ſept facultés naturelles, telles ſont les facultés d'engendrer ou de changer la ſemence, de former le fétus, d'attirer, de digérer, de retenir, d'expulſer, d'aſſimiler tout ce qui eſt deſtiné à nourrir le corps. Il ajoute deux puiſſances vitales, dont l'une eſt la cauſe ou le principe de la dilatation ou de la contraction du cœur & des artères ; & l'autre, des différentes paſſions, de l'amour, de la haine, de la joie, de la triſteſſe, &c.

Avicenne établit enſuite neuf facultés animales, dont cinq, ſuivant le nombre des ſens externes, par leſquels l'ame reçoit les ſenſations ; il établit encore une faculté qui met en mouvement les muſcles & les membres, & une autre faculté qui préſide à l'imagination, à la mémoire, au raiſonnement.

Outre ces ſix eſpèces de choſes naturelles, il admet ſix eſpèces contraires, ou oppoſées, de choſes non naturelles qui ſe retrouvent dans la théorie médicale de nos jours.

Il penſe au reſte qu'il eſt très-eſſentiel, pour une parfaite digeſtion, que les alimens ſoient d'abord bien broyés avec les dents, & bien imbibés de ſalive : qu'après cette double opération, les alimens ſe convertiſſent en chyle, non pas ſeulement par la chaleur de l'eſtomac, mais encore par la chaleur du foie & de la rate : que la portion la plus ſubtile eſt attirée par les inteſtins, & porté dans les veines mézaraïques, d'où elle parvient à la veine-porte du foie, & ſe diſtribue dans tout le pérenchyme de ce viſcère, s'y change en ſang, en bile jaune ou noire, & en pituite. C'eſt-là que chaque humeur commence à ſe former ; mais chacune ſe perfectionne dans les autres viſcères, où elle ſe conſerve comme dans un réſervoir, pour l'uſage de l'économie animale. De même, dit-il, que le chyle, par une faculté particulière au foie, ſe convertit en ſang, de même le ſang ſe convertit en lait dans les mamelles. Mais il appelle nourriture ou aliment, tout ce qui a la propriété de nourrir le corps animal, ou de procurer ſon accroiſſement ; & médicament, tout ce qui a la puiſſance d'altérer.

Il nomme cauſe ce qui exiſte d'abord, & ce dont provient quelque affection dans le corps humain, par exemple, la pourriture. Il dit que la maladie eſt un état non naturel du corps, par exemple, la fièvre ; que le ſymptôme eſt ce qui ſuit cet état, ſavoir, la ſoif, la douleur de tête, &c.... ; que parmi les cauſes les unes ſont primitives, les autres conjointes, les autres efficientes ; *Avicenne* diviſe ces cauſes en une infinité d'eſpèces qu'il ſeroit trop long & trop faſtidieux de rapporter. Ces partitions ſubtiles ſe confondent très-aiſément enſemble ; non-ſeulement elles embarraſſent la mémoire, mais même l'eſprit.

Pour expliquer les cauſes des maladies, il embraſſe particulièrement les dogmes de Galien. Ainſi, il dit que la fièvre eſt une chaleur externe, un feu allumé dans le cœur, & qui, de cette partie, au moyen de l'*eſprit* & du ſang, ſe diſtribue dans tout le corps par les artères & les veines ; qu'en particulier la putréfaction de la bile eſt cauſe de la fièvre tierce ; celle du ſang, de la fièvre continue ; celle de la mélancholie, de la fièvre quarte ; celle de la pituite, de la fièvre quotidienne.

Eloy a recherché les différentes éditions des ouvrages d'*Avicenne* ; nous allons les rapporter d'après la liſte qu'il a produite.

AVICENNÆ *opera omnia*, *venetiis*, 1484, *in-f.*

= 1492, *in-fol.*, 4 vol., avec les expoſitions de Gentilis.

= *Lugduni*, 1598, *in-fol.*, 4 vol., avec les éclairciſſemens de *Jac. de Partibus*.

Canon medicinæ. *Patavii*, 1476, *in-fol.* A Gerardo carmon. tranſl.

AVICENNÆ *medicina*. *Venetiis*, 1483, *in-fol.* Maittaire cite cette édition.

Liber canonis primus, *tranſlatus* à Gerardo carmon. *Venetiis*, *ex arabico in latinum*. *Venetiis*, 1486, *in-4.*

Canon AVICENNÆ, *ex arabico in hebraïcum converſus*. *Neapoli*, 1492, *in-fol.*

AVICENNÆ *opera* ; *liber ſcilicet canonis & cantica*, *latinè verſa* à Gerardo carmonenſi. *Venetiis*, 1495, *in-fol.*

= *Venetiis*, 1500, *in-4.*

= *Baſileæ*, 1536, *in-fol.*

Liber canonis, *Venetiis*, 1520, *in-fol. cum expoſitione* Gentilis ; & *ſupplement.* Jacobi de Partibus & J. Matth. de Grado.

Liber canonis de medicinis cordialibus & cantica ; *his acceſſerunt* AVICENNÆ *de removendis nocumentis quæ accidunt in regimine ſanitatis* ; *& tractatus de ſyrupo acetoſo*. *Ex verſione* Gerardi carmon. *ex arabico ſermone in latinum cum emendationibus* Andreæ Al-

pagi

pagi be'lunenſis, & *indice* Benedicti Rinii Veneti. *Venetiis*, 1544, *in-fol.*

= *Venetiis*, 1555, *in-fol.*

= *Baſileæ*, 1556, *in-fol.*

= *A* Joan. Paulo Mongio & Joan. Coſtæo *recognita quibus acceſſere eorumdem in libros canonis annotationes.* Venetiis, 1564, *in-fol.*, 2 vol.

= *Additis librorum canonis œconomiis & tabulis iſagogicis per* Fabium Paulinam, *Venetiis*, 1580, *in-4.*

Liber canonis ab Alpago *partim tranſlatus, cum cogitationibus* Rinii, medici. *Venetiis*, 1582, *in-fol.*

Index in hanc editionem à Julio Palamede, *editus*, 1584, *in-fol.*

Libri quinque canonis medicinæ Aben Ali principis filii *Sinæ, alias corruptè* Avicennæ, *arabicè nunc primùm impreſſi. Romæ*, 1593, *in-fol.*

Pierre Kirſtenius a publié le ſecond livre du *canon* en arabe & en latin. Breſlau, 1609, *in-fol.*

Canon & cantica ex verſionibus Gerardi & Alpagi, cum annotationibus Coſtæi & *emendationibus* Mongii. *Venetiis*, 1593, *in-fol.*, 2 vol.

= *Venetiis*, 1607 & 1608, *in-fol.*, 2 vol.

Libellus de removendis nocumentis quæ accidunt in regimine ſanitatis. Tractatus de ſyrupo acetoſo, unà cum Syriaci, medici *expoſitione in* 2 & 3 *partem*, 4 *fen*, 1 *canonis* Avicennæ, & Ebeneſi *ſuper* 5 *canonem. Venetiis & Ticini*, 1547, *in-fol.* cartâ magnâ.

Canon & cantica, ſine caſtigationibus, cum Aphoriſmis Meſuei, *ab* Antonio Deuſingio ex arabicâ linguâ in latinam verſis. Groningæ, 1649, *in-12.*

De corde ejuſque facultatibus libellus, Joh. Bruyetino Campegio *interprete. Lugduni*, 1559, *in-8.*

Canonis libri 3, *fen* 2, *quæ eſt de ægritudinibus nervorum*, à Quinquarboreo *latinè verſa. Pariſiis*, 1570, *in-8.*

Canonis libri 3, *fen* 1, *tractatus quartus à* Campegio *latinè verſus & ad fidem codicis hebraïci correctus. Pariſiis*, 1572, *in-8.*

Canon medicinæ interprete & ſcholiaſte Vopiſco Fortunato Plempio. *Tomus primus librum* 1 & 2, *canonis exhibens; atque ex libro* 4 *tractatum de febribus. Lovanii*, 1658, *in-fol.*

Quarti canonis fen prima de febribus. Patavii, 1659, *in-12.*

De morbis mentis tractatus ex arabico in latinum verſus à Petro Vaterio. *Pariſiis*, 1659, *in-8.*

La réputation des ouvrages d'*Avicenne* étoit ſi grande dans l'Aſie, que la plupart des médecins arabes du douzième & du treizième ſiècle, ne s'occupèrent qu'à en donner des abrégés, ou à les expliquer par des commentaires. L'eſtime, pour les écrits d'*Avicenne*, avoit paſſé en Europe : c'étoient les les livres claſſiques de preſque toutes les écoles. On ne ſuivit guère que la doctrine d'*Avicenne* juſqu'à la renaiſſance des lettres. Guerner Rolfinck fut un des derniers médecins allemands qui demeura attaché au médecin arabe ; il en expliquoit encore les livres au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Il en étoit de même dans les Pays-Bas ; car le décret de la viſite de l'univerſité de Louvain, publié par ordre des archiduc Albert & Iſabelle, le 5 ſeptembre, 1617, s'exprime ainſi, article cxjv : *volumus ut prima lectio ſit inſtitutionum, quæ eas tradet juxta ſeriem doctrinarum quas habet* Avicenna *in ſua pandecta* 2 *libri primi canonum.* Ceci prouve en quelle vénération étoit encore alors la doctrine des arabes dans la faculté de médecine de Louvain ; elle continua d'y être ſuivie durant 40 ans, puiſque Plempius publia des commentaires ſur *Avicenne* en 1658. Son régne ne fut nulle part plus long que dans les écoles de Montpellier. Cependant dans ces deux facultés (Louvain & Montpellier) on expliquoit auſſi quelques ouvrages d'Hippocrate & de Galien ; mais ceux des arabes tenoient le premier rang. Les univerſités d'Italie & celle de Paris, furent les premières à abandonner les arabes, & à ſuivre la doctrine des grecs.

L'attachement des médecins de l'Europe, aux ouvrages d'*Avicenne*, fut ſi grand, que l'énumération des traductions ſeroit bien plus nombreuſe que celle que nous avons donnée, ſi toutes les traductions qui ont été faites avoient été imprimées.

La verſion de J. C. Scaliger, dont Laurent Gryll fait mention, n'a pas été publiée, non plus que celle d'Amatus Luſitanus, que Jacq. Montinus avoit revue. Ravius en avoit promis une, elle n'a pas vu le jour. Guillaume Poſtel poſſédoit un abrégé d'*Avicenne* qui eſt demeuré manuſcrit.

Mais pour montrer combien fut grand l'empire d'*Avicenne* ſur la médecine & ſur les médecins, nous ajouterons une liſte des commentaires faits ſur ſes ouvrages.

In 1 *fen libri* 1 *expoſitio* Jacobi forolivienſis. *Papiæ*, 1512, *in-fol.*

= Venetiis, 1518, 1547, *in-fol.*

Hugonis Bencii. *Venetiis*, 1523, *in-fol.*

Bernardi Paterni *poſthumæ explanationes. Venetiis*, 1596, *in-4.*

Oddi de Oddis *expoſitio dilucidiſſima. Venetiis*, 1575, *in-4.*

= *Patavii*, 1612, *in-4.*

Petri Garciæ Carrero *diſputationes medicæ & commentaria in ſen* 1, *primi libri. Compluti*, 1612, 1617, *in-fol.*

J. B. Montani *explanatio. Venetiis*, 1554, *in-8.*

J. B. Montani *in ſen* 2 *libri* 1. *Lectiones de cauſis, ægritudinibus, accidentibus, pulſibus, & urinis, à* Franciſco Regolato *editæ. Venetiis*, 1557, *in-8.*

Siraſi vel Seraſi *commentarius in ſen* 2 *& 3 libri primi. Venetiis*, 1547, *in-fol.*

Jacobi de Partibus *expoſitio in ſen* 3 *libri* 1. *Doctr.* 2. *Venetiis*, 1518, *in-fol.*

Dini de Garbo *commentarius in ſen* 4 *libri* 1. *Venetiis*, 1514, *in-fol.*

Hugonis Bencii *expoſitio, cum* Jacobi de Partibus *annatationibus. Venetiis*, 1517, *in-fol.*

Marſilii de ſancta ſophia. *Lugduni*, 1517, *in-4.*

= Venetiis, 1514, *in-fol.*

Antonii Mariæ Betſi. *Bononiæ*. 1491, *in-fol.*

Stephani *commentarii & paraphraſis in ſen* 9 *libri* 3, *& in ſen* 1 *libri* 4. *Venetiis*, 1649, *in-12*, 1653, *in-fol.*

Matthæi de Gradibus *commentarius in ſen* 22, *libri* 3; *Mediolani*, 1494, *in-fol.*

Gentilis Frulginatis. *Venetiis*, 1496, 1513, 1552, *in-fol.*

Joan. Arculani *commentarius, cum* Symphor. Campegii *annotationibus. Lugduni*, 1518, *in-fol.*

= *Venetiis*, 1560, *in-fol.*

Hugo Bencius *cum caſtigatione* J. Tolentini. *Venetiis*, 1515, *in-fol.*

Petri Garciæ Carrero *commentarius in ſen* 2, *libri* 4. *Burdigalæ*, 1628, *in-fol.*

Ebeneſi *commentarii in quintum canonem. Ticini*, 1547, *in-fol.*

Symphor. Campegii *in omnia opera caſtigationes. Lugduni*, 1522, *in-4.*

— Ejuſdem *cribratio, lima & annotationes in* Galeni, in Avicennæ & conciliatoris (Petr. de Apono) *opera. Pariſiis.* 1516, *in-12.*

Petri Antonii Ruſtici *expoſitio. Papiæ*, 1521, *in-fol.*

J. Pauli Mongii *annotationes. Venetiis*, 1594, *in-fol.*

Jul. Palamedis *index in* Avicennam. *Venetiis*, 1584, *in-fol.*

Gilberti Philareti *conciliatio* Avicennæ *cum* Hippocrate & Galeno. *Lugduni*, 1541, *in-4.*

(M. Goulin.)

AVICULÆ CYPRÆ. (*Mat. méd.*)

Ces mots latins qu'on a traduits par ceux d'oiſelets de cypre, déſignent des trochiſques ou des paſtilles odorantes, faites avec des baumes, des bois aromatiques, du charbon fin, liées avec un mucilage, & qu'on brûle pour parfumer les chambres des malades, pour corriger l'odeur déſagréable qui les infecte ſouvent. C'eſt à cauſe de la volatilité des vapeurs que ces ſubſtances exhalent, qu'on leur a donné ce nom. (*Voyez* les mots Cloux odorans, Pastilles odorantes, &c. (M. Fourcroy.)

AVIER. (*Hygiène.*)

Vieux terme très-employé énergiquement pour exprimer *nourrir, alimenter, faire vivre*, & qui eſt au moins auſſi expreſſif que ceux qu'on lui a ſubſtitués. Le Cerf dit, dans une complainte à *du Fouilloux*,

Faut-il en me mangeant, celui-là *avier*
Qui, par ma dure mort, veut ſa vie allonger?

(*Vénérie, édition de* 1568, *page* 294).

(M. Huzard.)

AVIGNON. (*Juriſprud. de la médecine*).

Avignon, Avenio, eſt le nom d'un état enclavé dans la Provence, & celui de ſa capitale. Cette ville, très-ancienne, a toujours été regardée comme françoiſe, ſous tous nos rois, depuis les commencemens de la monarchie, même depuis l'an 1348, juſqu'en 1791, que les papes l'ont gouvernée comme ſeigneurs temporels : & les avignonois ont toujours été regardés comme regnicoles. Cette prérogative de cette ville, ſa ſituation avantageuſe, ſa population, l'antiquité de ſon évêché qui remonte aux premiers ſiècles de l'égliſe, & la culture & l'enſeignement des lettres & des ſciences par les eccléſiaſtiques qui y ont toujours été en grand nombre, y ont fait établir une univerſité & des corps de médecine. La réunion de cette contrée à la France, par les décrets 2, 3, 4 de ſeptembre 1791, nous intéreſſe encore davantage à ſa légiſlation.

Le pape Boniface VIII y inſtitua, en 1303, une univerſité, ſur la réquiſition de Charles II, comte de Provence. Elle fut compoſée des quatre facultés. Celle de théologie a eu trois profeſſeurs; celle de droit, quatre; & celle de médecine, trois. Celle des arts poſsède un très-beau collège, où les jéſuites ont enſeigné.

Les avignonois, cenſés regnicoles, étoient exempts du droit d'aubaine, & ils pouvoient non-ſeulement

posséder des biens en France, mais encore toutes sortes de charges & de bénéfices : ils n'ont point été compris dans les dispositions portées contre les gradués des universités étrangères, dans la pragmatique sanction, le concordat & les ordonnances. En conséquence, les avignonois, gradués dans l'université d'*Avignon*, ont joui en France des mêmes privilèges que les françois gradués dans leurs universités : réciproquement ceux-ci ont dû jouir des privilèges de leurs grades dans le comtat Venaissin.

Par une suite naturelle, les maîtres-ès-arts d'*Avignon* avoient le droit de se présenter aux degrés de médecine & de théologie dans les universités de France comme dans la leur, & les maîtres-ès-arts chirurgiens jouissoient des mêmes prérogatives que ceux des autres universités françoises.

Les docteurs & licentiés en médecine, furent nommément compris dans la faculté que Louis XIV donna par ses lettres-patentes de juillet 1650, aux gradués de l'université d'*Avignon*, d'exercer leur profession librement dans tout le royaume, & de jouir des privilèges académiques, comme ceux des plus fameuses universités de France : & ils ont été spécialement confirmés dans ce droit, par la jurisprudence des arrêts, entr'autres par un arrêt de réglement du parlement de Paris, rendu le 23 juin 1657, contradictoirement entre les médecins d'Auxerre & un docteur d'*Avignon*, sous plusieurs interventions; notamment celle du recteur de cette université, par un arrêt du conseil du 23 décembre 1675, rendu contre les docteurs de l'université d'Aix, & de plusieurs autres universités de la Provence & du Languedoc, par un autre rendu en 1670, au conseil, le 18 novembre 1676, en interprétation de la précédente déclaration.

La ville d'*Avignon* est assez grande & peuplée, pour posséder un nombre suffisant de médecins, en état de soutenir la dignité d'une école de medecine. Ils y sont actuellement au nombre de quinze environ. Leur faculté a fourni des noms célèbres dans l'histoire de la médecine. Cauliac ou Guy de Chauliac, médecin des papes Clément VI & Urbain V, au milieu du quatorzième siècle, s'est immortalisé en enrichissant considérablement la chirurgie, en la réformant & donnant un ordre nouveau à son enseignement. Nous lui devons la description d'un terrible fléau, qui, en 1348, enleva le quart du genre humain. François Valleriola, médecin d'*Avignon*, se fit une grande réputation, par bien des ouvrages qu'il publia sur la médecine, au milieu du seizième siècle. Il est encore, dans cette ville, plusieurs médecins estimés par leur pratique & par leurs ouvrages.

Cependant, il faut l'avouer, l'enseignement de la médecine a toujours été incomplet dans cette faculté, & cette université a toujours été accusée de trop d'indulgence dans la collation des degrés. Astruc dit positivement qu'elle a toujours été mal formée, & que ses degrés ne sont pas honorables. Il reproche à la faculté de médecine d'avoir donné, à celle de Montpellier, des docteurs & professeurs, qui ne l'ont pas illustrée ; & particulièrement Pierre-Richer de Belleval, son premier professeur royal d'anatomie & de botanique, qui, sous Henri IV, y a établi, contre les statuts, une aristocratie ministérielle, qui s'est propagée, jusqu'à nos jours, dans la famille des Chicoineau. (*Voyez* ANATOMIE & BOTANIQUE).

M. le président Rolland s'est déchaîné en 1783, contre cette université, dans son *plan d'éducation & de correspondance des universités*. Il ne vouloit pas la comprendre parmi les universités du royaume, dans la crainte que ses étudians & ses gradués n'infectassent la France des maximes ultramontaines. Il vouloit que le roi défendît à ses sujets d'y aller étudier. Mais les circonstances de la révolution détruisent ces universités, & vont amener un autre ordre de choses dans le Comtat.

Le parlement de Paris a su concilier les prérogatives de cette université avec la sûreté publique, il y a quelques années, par un arrêt, dont la sagesse doit être imitée dans le nouveau régime. Les médecins d'Auxerre virent, tout-à-coup, se présenter au public, parmi eux, un commis des fermes, avec des lettres de docteur en médecine, d'*Avignon*, quoiqu'ils ne l'eussent point vu s'absenter de leur ville. Ces médecins le traduisirent en justice, comme un faux gradué. Le parlement fit confronter les titres du docteur avec les registres de la faculté d'*Avignon*, & tout s'y trouva en règle, inscriptions & acte des examens, conformément à l'édit de 1707. Mais l'incapacité se présentoit trop à découvert, pour s'en tenir aux formalités. La cour ordonna que le docteur, qui étoit si bien en règle, subiroit un acte public. Ces actes publics ont toujours été, & seront toujours, la vraie pierre de touche des talens scientifiques : le gradué d'*Avignon* n'eut pas le courage de soumettre les siens à cette épreuve.

Les chirurgiens d'*Avignon*, au nombre d'une vingtaine, ont pu former un corps de la nature de ceux qui se trouvent dans les villes médiocres de France. Le pape Martin V les établit en maîtrise, & autorisa leurs statuts par une bulle du 7 février 1429. Ces statuts furent confirmés par une autre bulle du pape Sixte IV, du 28 septembre 1479; depuis ce tems, cette bulle a été observée dans *Avignon* comme dans Rome; & elle a été particulièrement autorisée par les cardinaux légats Chissy, Altiery, Cibo & Otobon.

Nonobstant toutes ces confirmations, cette maîtrise, ou communauté, reçut, dans le siècle dernier, de rudes atteintes, de la part de différentes personnes, qui, par de mauvaises interprétations de ses statuts, suscitèrent un grand nombre de procès aux chirurgiens; & par-là les obligèrent à aliéner plusieurs fonds appartenans à leur corps, & à faire des em-

prunts, tant pour le ſoutenir que pour ſoulager celles de leurs veuves, qui ne pouvoient faire valoir les privilèges de leurs maîtriſes. Pour prévenir leur corps d'une ruine totale, ils firent une collection de leurs anciens ſtatuts, en 25 articles; les expliquèrent mieux, les corrigèrent, les augmentèrent de pluſieurs droits uſités, mais qui n'y étoient point mentionnés, & les préſentèrent au vice-légat Galtiery, gouverneur général de la cité & légation d'*Avignon*. Ce vice-légat confirma & autoriſa ces ſtatuts, le 24 juillet 1700; & le 18 juillet 1704, M. Gaſquy, juge ordinaire de la cour temporelle d'*Avignon*, fit vidimer, collationner & régiſtrer ces ſtatuts par ſon décret & autorité judiciaire.

Ces ſtatuts défendent à toute perſonne d'exercer la chirurgie à *Avignon*, s'il n'a été reçu maître ou approuvé & admis par les baîles & autres maîtres dudit article, après avoir été, par eux, examiné; & à toute perſonne de tenir boutique, & faire fonction de barbier, s'il n'eſt maître en chirurgie ou jugé capable, de la manière portée par les ſtatuts: mais ſans doute ces chirurgiens ont abandonné depuis la barberie à l'imitation des chirurgiens françois.

Ces chirurgiens forment, comme ceux de Paris, une confrérie ſous l'invocation de S. Côme & de S. Damiens: tous les ans la confrérie fait célébrer les veille & jour de la fête de ces ſaints, un ſervice ſolennel conſiſtant en une grand'meſſe en muſique, proceſſion & vêpres; chaque dernier dimanche du mois une meſſe, & le lendemain une meſſe des morts. Toutes les perſonnes de la confrérie ſont obligées d'y aſſiſter ſous peine d'amende.

Cette communauté eſt régie par deux baîles ou recteurs, nommés tous les ans le jour de S. Côme; elle nomme en outre quatre jurés & examinateurs.

Elle ne forme point une école, mais elle fournit un démonſtrateur au collège de médecine. De plus, l'article XXIII des ſtatuts, porte que « pour maintenir le luſtre de l'univerſité & collège des maîtres chirurgiens & barbiers de cette ville, il ſera tous les ans, le premier dimanche de ſeptembre, élu à la pluralité des voix de tous les maîtres chirurgiens de cette ville, un abbé qui ſera un des plus capables d'entre les ſerviteurs..... lequel abbé étant élu & admis fera élection de ſon lieutenant, tréſorier & conſeiller, pour mieux entretenir les études.....: & ſi ledit abbé refuſoit la charge, il ſera contraint *ipſo facto*, & ſans autre forme de procès, de vider la ville, ſans y pouvoir revenir d'une année, auquel cas on en élira un autre ». Voilà une bien ſingulière manière de pourvoir à l'inſtruction. Cet abbé eſt chargé de trouver boutique aux ſerviteurs: & pour ſubvenir aux dépenſes dont il eſt chargé, il exige 18 ſ. patats de chacun de ceux qui entrent chez un maître.

Les pharmaciens ou apothicaires d'*Avignon*, au nombre de douze environ, forment auſſi une communauté régie par deux recteurs ou baîles; mais nous n'avons pu nous rien procurer ſur ſon régime.

Le commerce des drogueries eſt bien peu de choſe à *Avignon* & dans le Comtat Venaiſſin: elles leur venoient de Marſeille, en payant les droits de ſortie, dont la nouvelle légiſlation les affranchit; & ce pays ne rend rien, ou preſque rien, en échange à ſes voiſins.

Les corps de médecine étoient ſoumis aux conſuls, comme juges de police. De ce tribunal on appelloit au vice-légat, qui commettoit l'affaire à la rote; & de ce tribunal on pouvoit encore appeller à Rome. La nouvelle légiſlation les ſoumet aux municipalités.

Après avoir tout-à-fait réuni le Comtat d'*Avignon* à la France, en ſeptembre 1791, l'aſſemblée conſtituante a déclaré qu'il ne formeroit point un département, mais ſeroit diviſé & réparti dans les départemens voiſins. D'après ce décret, il y auroit à craindre que ce pays perdît ſes écoles de médecine, ſi le plan d'*inſtruction publique* du comité de conſtitution, étoit décrété tel qu'il eſt: mais les ſept hôpitaux d'*Avignon* & le grand nombre de ſes médecins, chirurgiens & pharmaciens, y doivent faire conſerver ces établiſſemens, qui y peuvent former une des meilleures écoles ſecondaires de médecine; ſuivant le diſcours & le projet de décret de Mirabeau ſur l'*éducation nationale*. (M. VERDIER.)

AVILA. (*Mat. méd.*).

Fruit des Indes. C'eſt, dit Lémery, *traité des drogues*, une eſpèce de pomme, ronde, charnue, jaune, & plus groſſe que l'orange; elle croît ſur une eſpèce de liane, ou plante rampante qui s'attache aux arbres voiſins, & qu'on trouve dans l'Amérique eſpagnole; elle contient, dans ſa chair, huit ou dix graines plates, orbiculaires & terminées en pointe obtuſe. Ces graines ſont unies les unes aux autres, mais ſe ſéparent facilement; elles ſont convexes d'un côté, & concaves de l'autre, de la largeur de nos pièces de vingt-quatre ſols, épaiſſes d'un demi-doigt, couvertes chacune d'une peau médiocrement épaiſſe, dure, ligneuſe, un peu raboteuſe, principalement en la partie convexe, & de couleur jaunâtre; ſous cette peau eſt une amande tendre, qu'on eſtime grand contre-poiſon, & remède excellent dans les humeurs malignes. On en prend une ou deux pour doſe. (*Anc. Encycl.*) (M. FOURCROY.)

AVOCATIER. (*Mat. méd.*)

Cet arbre, dont nous donnons la figure, dit Cluſius, eſt rare; je n'en ai vu qu'un dans le royaume de Valence, au monaſtère de la Ste. Vierge, ſurnommé *de Jeſus*, à un mille de Valence; on diſoit qu'il avoit été apporté d'Amérique.

Il eſt ſemblable au poirier; ſes rameaux s'étendent au loin, & ſont toujours verts, ſes petites branches

ſont d'un vert pâle ; ſes feuilles reſſemblent à celles du laurier à larges feuilles, elles ſont vertes ſupérieurement, cendrées inférieurement, fermes, ayant quelques nervures obliques, une odeur & une ſaveur remarquables, laiſſant ſur la langue une impreſſion aſtringente & mordicante. Ses fleurs ſont approchantes de celles du laurier, nombreuſes, par faiſceaux, pâles, compoſées de ſix folioles. Son fruit reſſemble d'abord à une prune; mais avec le tems il s'allonge en forme de poire; il eſt noir & d'une ſaveur agréable; il contient un noyau en forme de cœur, d'un goût qui approche de celui de la châtaigne ou de l'amande douce. Je l'ai vu en fleur au printemps. Jean Plaça, médecin & profeſſeur à Valence, qui me le faiſoit voir au lieu que j'ai dit, m'apprit que ſon fruit mûriſſoit en automne, & que les habitans le nommoient *Mamay*, quoique les eſpagnols, qui ont décrit l'Amérique, donnent ce nom à un autre arbre différent de celui-ci. Mais pluſieurs années après, j'ai ſu, de Synon Thovart, ſavant médecin eſpagnol, qui, parmi d'autres arbres étrangers, cultivoit celui-ci dans un jardin bien entretenu, j'ai ſu, dis-je, qu'il ne s'appelloit pas *Mamay*, mais *Agnacate*.

C'eſt de-là ſans doute que, par un léger changement, & eu égard peut-être à la prononciation de ce mot, on a fait celui d'*avocatier*, ſous lequel il eſt connu à S. Domingue.

Mais, continue Cluſius (de Lécluſe) examinons ſi c'eſt *le perſea* des anciens.

Théophraſte, liv. 5, hiſt. pl. c. 2, fait ainſi la deſcription du *perſea*. Il eſt grand, beau, très-ſemblable, par ſes feuilles, ſes fleurs, ſes rameaux & ſon port au poirier, avec cette différence que le *perſea* conſerve ſon feuillage, & que le poirier s'en dépouille. Il porte beaucoup de fruits, leſquels mûriſſent en tout tems; de nouveaux ſuccèdent aux anciens. Le vrai tems de leur maturité eſt lorſque les vents étéſiens ſouffient; alors on cueille ceux qui ſont les moins mûrs, & on les ſerre. Ce fruit de la groſſeur d'une poire, oblong comme une amande, de couleur herbacée, contient une noix (ou noyau) comme la prune, mais beaucoup plus petite & plus molle. La chair de ce fruit eſt douce, agréable, facile à digérer, & ne fait aucun mal à ceux qui en ont mangé beaucoup. Les racines du perſea ſont très-longues, très-épaiſſes, très-nombreuſes; ſon bois eſt fort beau, noir comme celui du Lotos; on en fait des ſtatues, des tables & d'autres ouvrages.

Pline le décrit preſque de la même manière, & en mêmes termes (l. xiij. c. 9), ſous le nom de *perſica arbor*, en tranſpoſant néanmoins les mots; mais (l. xv, c. 13) il ne ſuit plus cette deſcription. Il le nomme *Perſica arbores*. Ces arbres n'ont été apportés que fort tard & avec difficulté. Ils ne produiſent point de fruit dans l'île de Rhodes, où ils avoient d'abord été tranſportés d'Egypte. Il eſt faux que leurs fruits ſoient un poiſon chez les perſes, & que les rois de ce pays, dans le deſſein de nuire aux égyptiens, aient fait tranſporter ces arbres dans cette terre, où ils ſe ſont adoucis, & ont perdu leur mauvaiſe qualité : telle eſt ce que les plus exacts hiſtoriens rapportent du perſea, qui eſt abſolument différent, qui reſſemble à des prunes qui rougiſſent, & qui ne ſe plaît que dans l'orient. D'autres ſavans ſoutiennent qu'il n'a pas été tranſporté de Perſe pour nuire aux égyptiens, mais qu'il fut planté à Memphis par Perſée, raiſon pour laquelle Alexandre voulut que ſes feuilles ſerviſſent à couronner les victorieux, par honneur pour un de ſes ancêtres. Or, le perſea eſt toujours garni de feuilles & de fruits.

Ce paſſage réfute évidemment le ſentiment de ceux qui ſoutiennent avec opiniâtreté que le perſea eſt la même choſe que le *malus perſica* (le pêcher) ſans m'appuyer de leur hiſtoire qui eſt bien différente.

Strabon fait mention du perſea; il dit auſſi qu'il conſerve toujours une cîme verte, que ſon fruit eſt de la groſſeur de la poire, de figure oblongue; & comme l'amande, enveloppée d'une écale & d'une peau épaiſſe.

Galien (l. ij, de alimentis) dit qu'il a vu un perſea à Alexandrie, & en parle en d'autres endroits. Tous s'accordent à dire qu'il conſerve ſes feuilles vertes; que ſon fruit eſt oblong & enveloppé, comme l'amande, d'une peau épaiſſe & d'une écale. L'arbre, dont je donne la figure, continue Cluſius, reſte toujours vert; mais, par ſes feuilles & ſes fleurs, il reſſemble plus au laurier qu'au poirier; ſon fruit eſt auſſi oblong, mais plus ſemblable aux prunes oblongues, (comme le dit Pline) qu'aux amandes, & d'une couleur noire, ſelon le rapport de Plaça, & non herbacée.

Ainſi, quoique l'arbre que je décris ait quelques-uns des caractères du perſea de Théophraſte, il me paroît cependant avoir plus de rapport à celui de Pline, ou à celui de Plutarque, qu'il dit croître dans l'Egypte, & être conſacré à Iſis, parce qu'il porte un fruit qui approche de la forme d'un cœur, & des feuilles approchantes de celles de la langue. Mais ſans prononcer, à cet égard, d'une manière déciſive, il me ſuffit d'avoir fait connoître mon ſentiment; cependant j'ai vu avec étonnement, que ſans avoir attentivement examiné la deſcription du perſea, quelques botaniſtes n'avoient pas héſité d'ajouter dans leurs ouvrages, à côté de la figure que nous avons donnée au lieu du fruit de perſea, celle du *cuci*, abſolument oſſeux, lequel nous a été autrefois donné au lieu du fruit du bdellium; ce qui a pu les engager à cette addition, c'eſt qu'il a, en quelque ſorte, la forme d'une poire, ou celle d'un cœur. Mais le cuci entier, conſervé même pluſieurs années, & abſolument ſec, eſt plus gros que le poing, & reſſemble mieux à une groſſe pêche, qu'à une poire & à une prune. THEOPHRASTE, l. iv, hiſt. c. 2, & PLINE, l. xiij, c. 9, en font l'hiſtoire un peu après avoir donné la deſ-

cription du perſea : ni l'un ni l'autre ne diſent cependant que le fruit du perſea ſoit ſemblable à la poire, mais qu'il l'égale en groſſeur.

Perſonne, que je ſache avant moi, n'avoit fait cette obſervation, ni donné la figure de cet arbre. Dioſcoride, dit que le fruit du perſea eſt bon à manger, & qu'il eſt utile à l'eſtomac; il ajoute que ſes feuilles ſéchées, réduites en poudre très-fine, arrêtent les hémorragies des plaies, ſi on en ſaupoudre la partie.

Suivant M. Chevalier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, qui a été médecin du roi à S. Domingue, & qui a fait des obſervations ſur les plantes de cette île, l'*avocatier* eſt un arbre fruitier qui croît fort haut, qui s'étend peu. Ses fruits ſont gros comme une poire de virgouleuſe, oblongs, d'un verd qui jaunit un peu en mûriſſant. Il pend à l'extrémité des branches, par une queue longue comme la moitié d'un doigt, le noyau eſt fort gros, rond, & extrêmement amer; on n'en fait aucun uſage. Il eſt couvert d'une chair blanche, tirant ſur le jaune, qui a la conſiſtance de beurre frais, dur, & il en a preſque le goût. On le mange avec du ſel ou du poivre. Communément les nouveaux débarqués ne le trouvent pas bon d'abord; mais ils s'y accoutument aiſément, & en mangent avec plaiſir.

Minguet aſſure que ce fruit eſt bon pour le flux de ſang : je ne l'ai point éprouvé.

On ſe ſert aujourd'hui de ſes bourgeons en infuſion, pour rétablir l'écoulement des règles, & dans les ſuppreſſions qui arrivent après les couches. On s'en ſert auſſi après les chûtes & les contuſions, pour diſſoudre le ſang caillé. M. Poupée Deſportes les ordonne dans les tiſannes apéritives & emménagogues.

Quoiqu'il enſoit, ajoute Cluſius, le *mamay*, décrit par les hiſtoriens eſpagnols, eſt un bel arbre, toujours vert auſſi, comme le noyau; il a une cîme large, mais haute, laquelle, ainſi que celle du cyprès, ſe termine en une eſpèce de pyramide; ſes feuilles ſont plus longues que larges, ſon bois eſt fongueux, ſon fruit eſt long & grand; ſa chair paroît ſemblable à celle du coing, mais elle a le goût de la pêche. (*Perſici mali auracini*). Au-dedans ſont trois ou quatre oſſelets, quelquefois davantage, leſquels ſont amers. (*Voyez* auſſi M. Sloane). (*Dict. de mat. méd.*) (M. Fourcroy.)

AVOINE, *avena*. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles,

Claſſe III, *ingeſta*,

Ordre I, alimens.

Section I, végétaux.

L'*avoine* eſt un genre de plante unilobé, de la famille des graminées, dont les individus ont, pour la plupart, les fleurs diſpoſées en panicule.

L'*avoine* donne un fruit ou ſemence oblongue, pointue aux deux bouts, avec un ſillon longitudinal placé d'un côté.

M. de la Marck en diſtingue dix-huit eſpèces. Dict. de bot., tome I, p. 330.

Les eſpèces les plus communes & les plus en uſage, ſont :

1°. L'*avoine* blanche; *avena ſativa. Lin. avena paniculata calycibus diſpermis, ſeminibus levibus altero ariſtato avena vulgaris ſeu alba.* Bauh. pin. 23. Tournef. 514.

2°. L'*avoine* nue; *avena nuda paniculata calycibus triflori, receptaculo calicem excedente petalis dorſo ariſtatis.* Lin.

3°. L'*avoine* noire; *avena nigra, qui eſt une variété de l'avena ſativa.* Lin.

4°. L'*avoine* d'Hongrie ou de Turquie; *avena orientalis panicula coarctata ſecunda, ſpiculis biflori horizontalibus parallelis ſeminibus levibus. Schreberi flora lipſienſis*, page 52, no. 987. Cette dernière eſpèce paſſe pour foiſonner beaucoup plus que les autres, & eſt plus groſſe.

5°. Les canadiens ont une eſpèce d'*avoine* qu'ils recueillent en juin, qui eſt auſſi beaucoup plus groſſe & plus délicate que la nôtre : on la compare au riz pour la bonté. Les climats très-chauds fourniſſent moins d'*avoine* que les autres, & on y nourrit les chevaux d'orge & de paille hachée pour remplacer l'*avoine*. Cette graine a la forme oblongue, pointue aux deux bouts, & celle qui eſt plus groſſe, & dont l'épiderme eſt la plus noire, eſt la plus eſtimée.

Perſonne n'ignore que l'*avoine* ſert particulièrement de nourriture aux chevaux, qui s'en trouvent parfaitement bien : beaucoup d'autres quadrupèdes & des volatiles l'aiment auſſi. Dans les pays où la culture du froment n'a pas lieu, & encore plus où la miſère preſſe les paysans, on fait du pain d'*avoine*, qui eſt noir, lourd, & fournit peu de ſubſtance nutritive. Cependant en y mêlant une certaine quantité de froment ou de ſeigle, on en fait une aſſez bonne nourriture. Dans la Zambre, en Angleterre, un peuple vigoureux vit habituellement avec un pain d'*avoine*, qui réuſſit très-bien ainſi que dans la Norvege.

Dans la Suiſſe ſeptentrionale, après avoir fait beaucoup rôtir l'*avoine* on la pulvériſe, & on en forme une bouillie très-nourriſſante & d'un grand uſage, ſuivant le rapport de Haller. Pline dit que les anciens germains faiſoient leur nourriture d'une bouillie faite avec l'*avoine*.

Cette ſubſtance peut donc être regardée comme

un farineux, mucilagineux, nourriſſant & rafraîchiſſant. On en forme une eſpèce de bierre douce, limpide & rafraîchiſſante, preſqu'auſſi bonne que celle qui eſt faite avec l'orge.

Scheele a obſervé que trois onces d'*avoine* contenoient une once & demie d'amidon; & M. Sage, par la diſtillation de quatre onces de farine d'*avoine*, a obtenu une once cinq gros dix grains d'acide, cinq gros d'huile légère, dix grains d'alcali volatil. Le poids du charbon, qui reſtoit au fond du vaſe, étoit d'une once ſoixante-ſix grains.

M. Cullen prétend que l'*avoine* donne une nourriture plus ſolide que celle que l'on tire de l'orge, que ſa douceur eſt plus enveloppée, parce que ſon huile eſt plus intimement unie avec ſa partie ſucrée. Il a obſervé qu'à parties égales elle nourriſſoit plus que l'orge & le ſeigle. Il croit que c'eſt parce qu'elle eſt moins ſoluble que le froment, qu'elle fournit moins de nourriture. Mais la véritable raiſon de cette différence, doit être déduite de ce que l'*avoine* ne contient aucunement la partie vegeto-animale qu'on a découvert dans le froment. C'eſt la raiſon pour laquelle ce dernier, après un léger mouvement de fermentation, lorſqu'on en forme des pains, lève facilement & reſte cohérent, tandis que ceux d'*avoine*, d'orge, & même de ſeigle, ſont peſans, cuiſent difficilement, & préſentent une grande quantité de gerçures.

Pluſieurs auteurs ont avancé que l'*avoine* gâtée cauſoit des maladies de l'imagination, mais ſi quelque choſe de ſemblable eſt jamais arrivé, il faut croire que cela a été dû au mélange de grains étrangers, qui ont végété en même-tems que l'*avoine*, ou qu'en ſe dénaturant, elle produit des effets bien ſinguliers.

(M. Macquart).

AVOINE, *avena*. (*Mat. méd.*)

Après avoir développé, dans l'article précédent, ce qui a rapport aux avantages que procure l'*avoine* aux hommes & aux animaux ſains, il ne nous reſte plus qu'à faire connoître dans quelles circonſtances on a coutume de l'employer en médecine.

On prépare, avec l'*avoine*, une tiſanne rafraîchiſſante, tempérante & adouciſſante, en la faiſant bouillir dans l'eau pure: alors il s'en dégage une ſubſtance mucilagineuſe qui communique à l'eau ſes vertus, & qu'on emploie avec avantage dans un grand nombre de maladies, ſur-tout dans les fièvres continues, dans les inflammations, les hémorragies exceſſives, les rhumatiſmes, les affections ſpaſmodiques & goûteuſes, dans le ſcorbut, la dyſſenterie, & les maladies de poitrine. On fait avec l'*avoine*, en Bretagne & en Tourraine, un gruau très-bon en la dépouillant de ſon écorce, & en la réduiſant en poudre groſſière, dans des moulins faits exprès. On en forme une boiſſon adouciſſante, pectorale & nourriſſante; on en fait bouillir dans de l'eau, du lait & du bouillon. On prépare, avec le lait & le gruau, une ſorte de bouillie, qui, mêlée d'un peu de ſucre & d'eau de fleurs d'orange, donne un aliment anti-ſpaſmodique auſſi léger que le riz qu'on dit mondé, & bon pour les convaleſcens.

On emploie la farine d'*avoine* comme un bon réſolutif. On l'applique dans les pleuréſies ſur le côté affecté; on dit de plus la farine d'*avoine* très-deſſicative, lorſqu'elle eſt appliquée en cataplaſme.

Hoffman l'a vantée comme un excellent remède pour la colique, lorſqu'elle eſt fricaſſée & appliquée en fomentation.

Hippocrate recommandoit l'*avoine* dans les fièvres ardentes & inflammatoires.

Il réſulte des obſervations des médecins de tous les âges, que ce médicament mérite une place diſtingué parmi ceux qui entrent dans la ſérie de la matière médicale. (M. Macquart.)

AVOLD (Saint-).

C'eſt une petite ville ſituée ſur la Roſſelle, à quatre lieues de Boulay, à ſix de Sarlouis, & à huit de Metz. Il y a tout à côté de cette ville des eaux minérales froides, qu'on croit ferrugineuſes, & ſur leſquelles on n'a encore que très-peu d'éclairciſſemens.

(M. Macquart.)

AVORTEMENT. (*Med. lég. & prat.*)

Les anciens déſignoient, par le mot *effluxion*, *effluxio*, une ſorte d'*avortement*, ſi on peut parler ainſi, ou plutôt la chûte de la ſemence, qui avoit lieu les ſept premiers jours, à compter de celui de la conception, ils penſoient que ce liquide avoit éprouvé une altération qui le rendoit incapable de former un fœtus. Quelques-uns diſtinguoient auſſi le mot *aborſus* d'*abortus*; par le premier ils déſignoient un fœtus corrompu, ſorti de l'uterus dans les premiers mois de la groſſeſſe; par le ſecond un enfant qui étoit expulſé de la matrice, près du terme de la geſtation. On a encore établi une différence entre un *avortement* ſpontané qui a lieu ſans cauſe manifeſte, & celui dont la cauſe eſt connue. Les auteurs ont reſtreint, dans les derniers tems, la ſignification de ce mot, en diſtinguant l'*avortement*, des naiſſances prématurées: ils ont compris, ſous la première dénomination, tous les enfans qui naiſſent avant l'âge de ſept mois; & dans la ſeconde, ceux qui viennent au monde depuis le ſeptième mois inclusivement, juſqu'au terme. Le motif de cette diviſion eſt que, ſelon eux, les premiers ne peuvent être conſervés à la vie (nous démontrerons, au mot avorton, la fauſſeté de cette opinion) tandis qu'il y a des exemples fréquens, de fœtus nés au ſeptième mois de la groſſeſſe qu'on a parfaitement bien élevés. Sans nous embarraſſer de ces diſtinctions

qui ne préſentent pas toujours une idée bien poſitive dans les ouvrages de leurs auteurs, nous appellerons *avortement* l'expulſion du fœtus hors de la matrice, avant le terme ordinaire; ſans vouloir comprendre dans cette définition les maſſes petites ou volumineuſes qui auroient pris leur accroiſſement dans l'uterus d'une femme, & qui ne renfermeroient pas un fœtus.

Il n'eſt point d'accident dont les cauſes ſoient auſſi multipliées que celles de l'*avortement*: chacune des maladies dont une femme groſſe eſt attaquée, peut la faire avorter. La force même de ſa conſtitution eſt encore une cauſe d'*avortement*. Ainſi la plétore ſanguine & tous les ſymptômes qu'elle occaſionne, procurent plus ou moins facilement l'excluſion du fœtus, avant le terme ordinaire de ſa naiſſance. Les changemens qui arrivent dans les digeſtions, en ſont une cauſe éloignée; en ce que l'eſtomac & les inteſtins ſe rempliſſent ſouvent de matières qui les irritent, d'où les dévoiemens opiniâtres & les vomiſſemens. Le dévoiement, qui porte le trouble dans les inteſtins, fait parvenir juſqu'à l'utérus, le ſpaſme & l'irritation qu'il faiſoit éprouver aux viſcères qui en étoient les premiers affectés: l'utérus, à ſon tour, eſt attaqué de mouvemens convulſifs qui déterminent la ſortie du fœtus. Cette action eſt d'autant plus prompte, que l'acrimonie des matières qui agacent le rectum, eſt plus conſidérable; & comme les nerfs de cet inteſtin ſont en partie les mêmes que ceux de la matrice, l'irritation ſe communique aiſément de l'un à l'autre, pour opérer la révolution dont je parle.

Dans le vomiſſement, l'*avortement* eſt encore plus facile, parce qu'outre l'irritation communiquée de l'eſtomac à la matrice, les ſecouſſes violentes qui accompagnent le vomiſſement, excitent des commotions promptes dans l'utérus, & déterminent ſa contraction: d'où l'*avortement*. Cependant on a vu des femmes conſerver les fœtus juſqu'au terme ordinaire, malgré des vomiſſemens preſque continuels dans tout le cours de la groſſeſſe; mais il faut obſerver, pour concevoir comment la choſe a pu arriver ainſi, que certains ſujets vomiſſent preſque ſans effort. Cette particularité ne peut avoir lieu que chez les perſonnes extrêmement irritables, & qui ont les nerfs de la plus grande mobilité. Une autre cauſe qui contribue à la conſervation de certains fœtus, malgré les vomiſſemens fréquens, c'eſt le défaut de nutrition ſuffiſante qui met obſtacle à leur accroiſſement, & qui prive auſſi le placenta de la quantité d'eau qu'il contient ordinairement. Il ſuit de cet état que la matrice acquérant moins de développement dans un tems déterminé, elle ſupporte plus aiſément les ſecouſſes opérées par les vomiſſemens. Cette explication fait auſſi concevoir comment quelques enfans réſiſtent à un dévoiement opiniâtre, juſqu'au terme ordinaire de la geſtation.

Toutes les grandes douleurs, quel que ſoit le ſiége qu'elles occupent, cauſent un agacement dans les nerfs, & par conſéquent peuvent déterminer l'*avortement*. Leur effet eſt d'occaſionner des mouvemens convulſifs dans toutes les ſubſtances muſculaires; c'eſt pourquoi les perſonnes, qui en ſont attaquées, ſont ſouvent priſes de convulſions. Les douleurs qui ſe fixent dans des parties très-éloignées de la matrice, ſont moins à craindre que les autres; mais ſi elles perſiſtent avec violence, elles communiquent enfin un agacement au viſcère que j'ai nommé, agacement qui le fait entrer lui-même en convulſion, & qui occaſionne l'*avortement*.

Une toux permanente eſt un ſymptôme dangereux; tous les accoucheurs citent des exemples d'*avortemens* qui ont été la ſuite de cet accident. En effet, les contractions convulſives du diaphragme entraînent avec elles celles des muſcles du bas-ventre, & l'effet de ces ſecouſſes ſe porte avec effort ſur la matrice, & détruit l'adhéſion du placenta à ce viſcère. On juge bien qu'une toux légère, qui n'occaſionne pas de grands ébranlemens, n'eſt pas capable de détacher les membranes, ni d'irriter la matrice au point de la faire contracter. Il n'en eſt pas de même des toux catarrales d'eſtomac, & des coqueluches dont les accès déterminent de grandes convulſions dans les muſcles du bas-ventre & dans le diaphragme; celles-là ſont très-dangereuſes: auſſi les praticiens ont-ils obſervé que dans les toux épidémiques de cette nature, les *avortemens* étoient très-fréquens.

Quand les vaiſſeaux de la matrice & du placenta ſont remplis par une trop grande quantité de fluides, ils réſiſtent difficilement à l'extenſion qu'ils éprouvent; & comme les canaux, qui forment la communication entre les extrêmités utérines & les membranes, ſont d'une ſtructure infiniment plus foible que les premières, il n'eſt pas ſurprenant que leur tiſſu ſe rompe, lorſqu'il eſt gorgé par un liquide ſurabondant. C'eſt de cette cauſe que les accoucheurs font dépendre la plupart des hémorrhagies utérines qui ont lieu pendant la groſſeſſe. De la rupture de quelques-uns de ces vaiſſeaux, réſulte un épanchement qui écarte la portion des membranes, détachée de la matrice; de cet écartement naît un tiraillement exceſſif dans les vaſes qui ont réſiſté à la pléthore, ſi le liquide épanché ne trouve pas d'iſſue, & qu'il ſoit retenu dans l'intervale de la portion ſéparée de la matrice. Les vaiſſeaux tiraillés ſe rompent à leur tour, & le détachement d'une grande ſurface détermine bientôt l'expulſion du fœtus.

Les tiraillemens douloureux que les femmes reſſentent dans les lombes & aux côtés du pubis, ſont ſouvent un effet de la pléthore ſanguine. Les ligamens de la matrice reçoivent un grand nombre de vaiſſeaux, dont la plénitude cauſe ce ſymptôme, parce que ces ligamens s'attachent aux parties que j'ai nommées. La différente longueur des attaches de l'utérus, eſt une nouvelle cauſe de douleur au lieu d'adhéſion du ligament le plus court, parce que celui-là éprouve un tiraillement

tiraillement continuel dans la groſſeſſe. La déviation de matrice occaſionne le même phénomène, parce que ce viſcère étant plus incliné ſur un des côtés, quelques ligamens ſont très-diſtendus, pendant que les autres ſont relâchés. La mort du fœtus, dans la matrice, occaſionne un tiraillement dans les mêmes parties, parce que l'utérus n'étant plus ſoutenu convenablement, il ſuit les inclinaiſons du tronc, & ſon déplacement ſucceſſif fait éprouver aux femmes un ſentiment d'avulſion dont le ſiège eſt toujours fixé dans le lieu oppoſé à celui qu'il occupe; dans tous ces cas, l'irritation que la douleur occaſionne, ſe communique à l'utérus, & devient une cauſe d'*avortement*.

La ſuppreſſion d'urine & la conſtipation agiſſent également ſur la matrice par une irritation violente qui s'étend juſqu'à elle, & qui a ſon principe dans la veſſie ou dans le rectum. C'eſt aux ſymptômes graves, dont chacune de ces maladies eſt accompagnée, qu'il faut attribuer l'*avortement* qu'elles occaſionnent. La plénitude extrême des vaiſſeaux hémorroïdaux, dont la circulation eſt interrompue par le poids de l'utérus, & met obſtacle au retour du ſang de ces vaiſſeaux, produit des effets ſemblables; douleur intolérable, tiraillement douloureux, irritation violente, fièvre, convulſions, &c.

Les chocs violens, & les coups reçus à la région hypogaſtrique, toutes les commotions & les ébranlemens capables de rompre l'union du placenta à l'uterus, ſont des cauſes d'*avortement*. Il en eſt de même des hémorrhagies, qui ſont une marque certaine de la rupture des vaiſſeaux qui ſe propagent de l'utérus au placenta. Le même accident ſuccède à la rupture prématurée des membranes qui contiennent les eaux, ſoit qu'un choc occaſionné par un corps étranger, une chûte & une ſecouſſe violente, ou les contractions convulſives de l'utérus, aient déterminé cette rupture.

Les grandes agitations de l'ame, comme la ſurpriſe, la frayeur, une crainte ſubite, une paſſion quelle qu'elle ſoit, capable d'occaſionner un grand trouble dans le ſyſtême nerveux, ou un ébranlement convulſif dans la machine, ſont des cauſes fréquentes d'*avortement*.

Les maladies aiguës, accompagnées de fièvre, de douleurs vives, de convulſions, produiſent le même effet; mais plus difficilement & plus lentement, parce que le déſordre des fonctions n'eſt jamais auſſi ſubit ni auſſi tumultueux que dans les grandes paſſions. Les remèdes âcres, les purgatifs violens, les infuſions aromatiques, les emménagogues, opèrent, dans l'économie animale, un trouble qui reſſemble beaucoup à celui qui naît de l'agitation des eſprits; mais celui qui eſt une ſuite des purgatifs draſtiques, porte plus directement ſon effet ſur la matrice, par la liaiſon des nerfs des inteſtins avec ce viſcère: c'eſt pourquoi les lavemens compoſés de ſubſtances très-acrimonieuſes, ſont pernicieux aux femmes enceintes.

On en doit dire autant d'un froid ſubit qui ſe fait ſentir ſur une grande ſurface du corps, par la contraction ſpaſmodique qu'il occaſionne dans tout le ſyſtême nerveux; c'eſt ainſi que j'ai vu une femme avorter après être tombée dans une fontaine dont l'eau étoit très-froide.

Un préjugé dangereux qui ſubſiſte dans quelques provinces de France, veut qu'on ſaigne du pied les femmes groſſes: par cette méthode on attire ſur la matrice une trop grande quantité de ſang, on détermine une pléthore locale; d'où l'hémorrhagie, &, par ſuite, l'*avortement*.

Quelques femmes ne portent point leurs enfans à terme, & parmi celles-là, quelques-unes avortent conſtamment après le deuxième mois; d'autres plus tard, mais toujours à la même époque. C'eſt au vice de la matrice qu'il faut rapporter cet accident. Les perſonnes qui ont les nerfs faciles à agacer, & dont la vie ſe paſſe dans un ſpaſme preſque continuel, avortent facilement, parce que l'irritation de l'utérus empêche ce viſcère de ſe prêter convenablement à l'extenſion néceſſaire aux progrès de la groſſeſſe. Son développement eſt accompagné d'une irritation conſtante, qui donne lieu aux contractions convulſives, d'où l'*avortement*. Chez celles qui avortent dans un tems déterminé, & toujours le même à-peu-près, l'utérus eſt vicié. Il eſt ordinairement engorgé dans quelqu'une de ſes parties. Il ſe prête bien à une dilatation modérée dans les premiers tems de la groſſeſſe; mais quand la portion, qui eſt engorgée, empêche l'égalité du développement, le tiraillement qui réſulte d'une extenſion outrée dans les environs du ſiège de l'obſtruction, cauſe un ſpaſme douloureux, & une irritation qui eſt ſuivie des contractions de la matrice & du décollement du placenta.

L'hydropiſie de la matrice, lorſqu'elle fait des progrès rapides, entraîne l'*avortement*; tandis que celle qui naît lentement, ne cauſe pas le même accident, parce que le tiſſu de ce viſcère ſe développe d'une manière inſenſible, & ſans irritation. C'eſt par la même raiſon que les femmes groſſes de pluſieurs enfans ſont ſujettes à l'*avortement*. L'extenſion de la matrice eſt toujours trop prompte; elle eſt exceſſive dans tous les tems de la groſſeſſe. Si la moindre irritation étrangère ſe joint à celle qu'occaſionne un développement trop accéléré, mais néceſſaire pour contenir le volume de pluſieurs enfans, de leurs membranes & de leurs eaux; la matrice entre bientôt en contraction, & expulſe les fœtus de ſa cavité.

Il paroît que les femmes, dont l'organiſation eſt foible, ne ſont pas capables de former des placentas qui adhèrent ſuffiſamment à l'utérus. Les molécules qui compoſent les ſolides, ne contractent chez elles qu'une médiocre adhérence; c'eſt pourquoi leurs enfans ſont languiſſans. Le même défaut d'organiſation ſubſiſte auſſi dans les vaiſſeaux qui uniſſent le placenta

avec l'utérus; c'eſt par cette raiſon qu'une ſecouſſe légère ſuffit pour détruire leur union. C'eſt par la même raiſon qu'elles ne s'expoſent pas ſans danger à la fatigue des voyages, & d'une marche prolongée; que les voitures, dont les mouvemens ſont rudes, les font avorter; que l'excès des plaiſirs vénériens, ou des plaiſirs rares, mais peu modérés, détachent le placenta, &c.

Lorſqu'une femme, dont la matrice eſt abreuvée par les fleurs blanches, a conçu, les membranes qui enveloppent le fœtus adhèrent imparfaitement à la matrice; la pléthore humorale, qui ſubſiſte dans ce viſcère, ne permet pas que les vaiſſeaux, de nouvelle formation, acquièrent une conſiſtance ſuffiſante pour réſiſter aux ſecouſſes auxquelles ils peuvent être expoſés. Si la groſſeſſe n'apportoit pas quelque changement dans l'*intempérie* de l'utérus, il y auroit toujours *avortement*, dès que le poids du fœtus & des membranes ſeroit devenu conſidérable. Mais comme une partie des humeurs, qui formoient les fleurs blanches, eſt employée à la nourriture de l'enfant, la matrice devient moins humide. Quand l'humeur eſt trop abondante, il eſt rare que les fœtus ne naiſſent pas long-tems avant le terme ordinaire de la groſſeſſe; parce que la cauſe la plus légère ſuffit pour décoller le placenta.

Si la matrice contient une môle, un polype, un fœtus ancien ou ſes débris, comme on l'a obſervé, & qu'il ſe forme une nouvelle conception, l'enfant arrive rarement à terme, parce que l'utérus n'eſt ſuſceptible que d'une certaine extenſion, au-delà de laquelle il s'irrite & ſe contracte; d'où réſulte l'*avortement*.

Une femme groſſe qui perd une grande quantité de ſang, dans un court eſpace de tems, de quelque partie qu'il s'échappe, eſt expoſée à l'*avortement*. Ainſi les ſaignées du bras, quand elles ſont portées à l'excès, ſont dangereuſes. Une ſeule ſuffit pour occaſionner l'expulſion prématurée du fœtus, ſi elle eſt faite à contre-tems, ou qu'on tire une trop grande quantité de ſang à-la-fois. Morgagni dit qu'une femme avorta, parce qu'on lui avoit tiré une livre de ſang d'une ſeule ſaignée. Ces pertes ſubites déſempliſſent la matrice; le fœtus ne reçoit plus la quantité de fluides néceſſaires à ſa nutrition & à ſon accroiſſement; il devient languiſſant & quelquefois perd la vie. Bientôt la circulation s'affoiblit dans le placenta, il en réſulte une maſſe peſante & ſans vie; les radicules vaſculaires, par leſquelles il s'implante dans la ſubſtance de l'utérus, ſe deſſèchent également, & le poids du fœtus & de ſes enveloppes, qui tiraille ſans ceſſe l'utérus, détermine enfin ſes contractions. Le tems de cette eſpèce d'*avortement* n'eſt pas toujours rapproché de celui où les hémorrhagies ſe ſont manifeſtées. Si la perte eſt abondante, l'*avortement* eſt prompt, & l'enfant, à ſa ſortie, eſt épuiſé, ainſi que le placenta. Si le fœtus ſurvit quelques tems à la perte, il s'épuiſe davantage, parce que l'accroiſſement conſume une partie des liquides qui parviennent juſqu'à lui, & il meurt dans le marasme; par conſéquent les chairs ſont plus flaſques, plus deſſéchées, ainſi que le placenta. Le cordon ombilical eſt auſſi affaiſſé, grêle, & preſque deſſéché.

Le défaut de nutrition du fœtus, occaſionné par une maladie aiguë ou chronique, produit avec le tems un effet ſemblable. S'il a perdu la vie, la circulation languit dans le placenta, cette maſſe de vaiſſeaux s'affaiſſe; & comme elle occupe un volume moins conſidérable, elle n'eſt plus ſoutenue dans l'utérus. Elle détruit inſenſiblement ſes adhérences avec ce viſcère, & le tiraillement qu'elle lui fait éprouver accélère ſon expulſion.

Un fœtus pléthorique, qui ſouffre de la gêne qu'occaſionne la ſurabondance de ſes liquides, s'agite avec des mouvemens violens dans l'utérus; il le frappe, il l'irrite. Si ce viſcère eſt compoſé de fibres très-mobiles, ſi ſon irritabilité eſt portée à un degré éminent, comme on le remarque dans les conſtitutions nerveuſes, il entre bientôt en contraction, & chaſſe au-dehors la cauſe de ſon irritation.

Les vices du placenta contribuent à l'*avortement*: ou ſon volume eſt exceſſif ou inſuffiſant. Dans le premier cas, il comprime le fœtus, empêche ſon accroiſſement & ſa nutrition, & lui fait perdre la vie. Les changemens qui arrivent alors dans la circulation de l'uterus, procurent l'*avortement* par les raiſons que j'en ai données précédemment. Si ſon volume dépend de la pléthore, il ſe détache de l'utérus, parce que ſon poids rompt l'adhérence qu'il avoit contractée avec ce viſcère. Le volume du placenta pèche par défaut d'étendue, quand la nutrition a été interrompue; il ſe deſſèche, il ſe durcit & ſe détache de la matrice, parce que les vaiſſeaux qui s'y uniſſoient ſe ſont affaiſſés & ne ſe nourriſſent plus.

Le placenta contracte auſſi des maladies qui lui ſont particulières. Il eſt le ſiège de pluſieurs eſpèces d'hydropiſies qui peuvent accélérer ſon décollement. Il ſe forme auſſi dans ſa ſubſtance, des concrétions qui acquièrent la ſolidité du ſquirre, & qui ſont plus ou moins nombreuſes. Quelquefois toute la ſubſtance du placenta devient elle-même ſquirreuſe, & par conſéquent ne peut plus ſervir à porter la nourriture au fœtus. D'autres l'ont vu deſſéché & rapetiſſé; le cordon ombilical étoit flétri. Dans ces différentes circonſtances, l'enfant perd la vie, & la matrice ſe débarraſſe enfin de l'un & de l'autre.

Cependant le placenta reſte quelquefois dans l'utérus, avec lequel il a contracté une adhérence extrême; alors il forme ce qu'on appelle une môle. Si la femme qui la porte, conçoit, elle eſt expoſée à l'*avortement*, parce qu'au moment où l'utérus ſe développera, la môle ſe trouvera partiellement ſéparée de lui; mais les points par leſquels elle étoit

plus fortement unie à lui, réſiſtant davantage à cette ſéparation, la matrice ſera tiraillée, irritée & forcée à ſe contracter, pour chaſſer au-dehors le corps étranger qui entraînera le fœtus avec lui.

Le cordon ombilical occaſionne le décollement du placenta, quand il eſt trop court. Le fœtus, dans ſes mouvemens, cauſe des ſecouſſes qui rompent les vaiſſeaux qui uniſſoient les membranes à l'utérus. Si le cordon eſt trop long, il forme quelquefois des circonvolutions autour du fœtus, dans leſquelles celui-ci s'embarraſſe. On a vu des enfans étranglés par le cordon ombilical. D'autres fois il ſe forme un nœud dans un de ſes points, quand l'enfant, par des mouvemens variés, forme une anſe qu'il traverſe, & laiſſe, après ſon paſſage, un nœud dans le cordon. Le nœud, en ſe ſerrant, prive l'enfant de la nourriture néceſſaire, & lui fait perdre la vie. Si quelques fœtus ont ſurvécu au nœud du cordon, il n'en eſt pas moins certain que cet état en a fait périr un grand nombre. Le fœtus, entrelacé dans un cordon trop long, tiraille le placenta & le détache.

Chacune des cauſes d'*avortement* que j'ai réunies dans les articles précédens, n'agit pas toujours d'une manière aſſez active pour déterminer la ſortie du fœtus hors de la matrice. On peut aſſurer même qu'il n'en eſt aucune dont l'exiſtence n'ait été prolongée juſqu'au terme ordinaire de la groſſeſſe : c'eſt donc particulièrement au degré d'intenſité de chacune d'elles qu'il faut attribuer les déſordres auxquels elles peuvent donner naiſſance. Je n'ai point parlé des moyens uſités chez les dames romaines, pour procurer un *avortement* aſſuré. Il eſt eſſentiel que ces manœuvres ſoient ignorées dans le monde, parce qu'elles deviendroient ſouvent une ſource de dépopulation, en facilitant l'infanticide, & mettant à l'abri des punitions, les femmes qui détruiroient leur fruit.

L'*avortement* eſt précédé de ſignes particuliers, qu'il eſt néceſſaire de diſtinguer, afin de prévenir, autant qu'il eſt poſſible, l'expulſion prématurée du fœtus. Ces ſignes ſont de deux eſpèces ; les uns ſont les accidens mêmes qui occaſionnent l'*avortement* ; les autres ſont les marques des changemens qui ſont arrivés dans l'état de la matrice, la nutrition du fœtus, & la diſpoſition phyſique de la mère. On peut en général conſidérer l'*avortement* comme un évènement qui marche rapidement à ſa fin, ou qui arrivera lentement à ſa terminaiſon.

Parmi les premiers ſignes, on doit compter les hémorrhagies ſpontanées, qui ſont une ſuite de la pléthore, ou les accidentelles qui dépendent du décollement du placenta, occaſionné par des ſecouſſes réitérées, des chocs violens, &c. Les douleurs que reſſentent les femmes dans la région hypogaſtrique, les lombes & les côtés du pubis, ſont d'autant plus à craindre, qu'elles partent des lombes en ſe terminant vers les attaches des ligamens ronds. Cette ſorte de ſouffrance annonce que la matrice eſt irritée, & qu'elle fait des efforts pour ſe débarraſſer du fœtus. Si quelque cauſe contribue à la continuation de ces douleurs, on eſt aſſuré que l'*avortement* aura lieu. Ainſi, quand une toux fréquente & vive, un vomiſſement opiniâtre, une diarrhée qui irrite le rectum, une ſuppreſſion d'urine, accompagnés de grands accidens, entretiennent ces douleurs, l'*avortement* eſt prochain. On reconnoît encore, par l'état de la matrice, ſi les douleurs ſont une ſuite de ſes contractions pour expulſer le fœtus.

J'ai dit que les ſignes, qui annonçoient un *avortement* éloigné, ſe manifeſtoient par d'autres ſymptômes. Les femmes ſentent la matrice deſcendue, elle leur paroît plus peſante. La compreſſion qu'elle exerce ſur les parties environnantes, eſt gênante & douloureuſe ; elle rend la marche difficile ; elle occaſionne un ſentiment de ſouffrance & de tiraillement dans les parties où ſes attaches ſont fixées ; elle n'eſt plus ſoutenue comme auparavant dans l'abdomen ; elle tombe lourdement quand le corps change d'attitude, comme une maſſe iſolée ; elle ſe porte indiſtinctement de l'un à l'autre côté, quand les femmes prennent une poſition différente. Le ventre s'affaiſſe ſur-tout à la région épigaſtrique, ſi la groſſeſſe étoit avancée ; & à la région ombilicale, ſi la geſtation n'avoit pas une auſſi longue durée.

Les mammelles ſe ramolliſſent, & le lait devient plus ſéreux ; ſon écoulement diminue ſenſiblement avec le tems. S'il n'avoit pas encore coulé, on n'obſerve dans les ſeins qu'un *dégonflement* progreſſif. La peau n'eſt plus auſſi animée, les femmes deviennent triſtes & languiſſantes ; elles ſont moins propres au travail : l'exercice les fatigue davantage ; leur appétit diminue ou ſe perd preſqu'entièrement : la maigreur ſuccède à la perte des forces, & le poids incommode de la matrice, augmente la gêne qu'elles éprouvent dans la région hypogaſtrique, comme ſi le viſcère deſcendoit davantage dans le baſſin par ſucceſſion de tems.

Si le fœtus exécutoit des mouvemens ſenſibles avant la révolution qui détermine l'*avortement* futur, ſes mouvemens deviennent plus rares ; ils ſont moins forts de jour en jour ; ils deviennent inſenſibles. Au reſte, ſoit que les cauſes de l'*avortement* aient été actives, ſoit qu'elles aient eu une marche lente ; les derniers ſymptômes ſont les mêmes ; tels ſont les ſignes inſtans de l'accouchement, la rupture des membranes, l'écoulement des eaux, les douleurs rapprochées, les contractions de la matrice, la dilatation de ſon orifice, l'hémorrhagie, &c.

On diſtingue encore l'*avortement* à des ſignes conſécutifs ; ils conſiſtent dans l'inſpection du fœtus qui n'a pas acquis le volume convenable, circonſtance qui ne ſeroit pas toujours une preuve d'une excluſion prématurée hors de la matrice, puiſqu'il y a des

enfans très-foibles & très-petits, quoiqu'ils naiſſent au terme ordinaire de la geſtation. Mais quand les cheveux ſont trop courts, ou ne paroiſſent point encore, quand les ongles des mains & des pieds ne ſont pas bien formés, ou ſont trop mols, quand l'étendue de la fontanelle eſt conſidérable, & que l'oſſification des os de la tête n'eſt pas avancée, on eſt aſſuré que le fœtus eſt ſorti de la matrice avant terme. On s'en convaincra encore par ſa difficulté à exécuter quelques fonctions, comme de ſe mouvoir, de pleurer, de tetter, &c. Quant aux autres marques de l'*avortement*, elles reſſemblent tellement aux ſuites du véritable accouchement à terme, qu'il eſt bien difficile de les diſtinguer; c'eſt pourquoi des lochies plus fétideuſes, un lait plus tenu, une fièvre moins violente, un gonflement des ſeins moins conſidérable, des vuidanges qui ceſſent plutôt de couler, ſont des ſymptômes ſi communs dans un grand nombre de femmes, qu'ils ne deviennent point les marques caractériſtiques de l'*avortement*. Cependant, en conſidérant le tempérament de la mère, la force de ſa conſtitution (ſi on l'a connue avant ſa groſſeſſe), on jugera plus facilement ſi elle eſt accouchée à terme, ou ſi elle a avorté; au reſte, on ne peut former à cet égard que des conjectures probables.

Quand les juges recherchent les ſignes d'un *avortement* forcé, il eſt néceſſaire que les particularités qui ſont la baſe de leur déciſion, ſoient de la plus grande évidence; une fille qui détruit ſon fœtus par l'*avortement*, ne paroît pas toujours criminelle, parce qu'un grand nombre de circonſtances peuvent accélérer la ſortie de l'enfant hors de la matrice, ſans qu'on doive ſoupçonner ſa conduite. La loi qui la contraint à le repréſenter après ſa naiſſance, eſt un règlement ſage & d'une bonne police, mais il eſt bien rigoureux; car ſi elle n'a pas contribué par quelques moyens à l'expulſion du fœtus, il eſt rare que la mort de ce dernier puiſſe lui être imputée. Tant de cauſes concourent à faire périr les enfans, qu'on ne doit point être étonné, ſi une femme qui accouche ſans ſecours, & qui a le plus grand intérêt à dérober la connoiſſance de ſon accouchement à tous ceux qui l'entourent, ne peut pas toujours conſerver ſon fruit. Eſt-ce par des marques de violence imprimées ſur le corps d'un enfant qu'on doit décider qu'il a été aſſaſſiné? L'accouchement le plus ménagé n'a-t-il pas quelquefois les mêmes ſuites? Ne voyons-nous pas tous les jours des fœtus perdre la vie, malgré l'habileté des accoucheurs?

Les accidens qui dépendent de l'*avortement*, ſont les mêmes que ceux de l'accouchement, comme hémorrhagies, douleurs abdominales, auxquelles il faut joindre ceux qui dérivent des cauſes qui l'ont occaſionné, ſi elles ont été violentes; comme les chocs, les coups, les maladies aiguës, les affections locales, inflammatoires, &c. Les ſymptômes qui dépendent des manœuvres forcées, les déchiremens, les meurtriſſures des parties de la génération, &c.

L'*avortement*, diſent les auteurs, met preſque toujours la mère en danger de perdre la vie. Cette propoſition eſt trop vague, & il s'en faut de beaucoup qu'elle ſoit vraie. Les dangers ſont relatifs à la difficulté que la matrice éprouve dans l'excluſion du fœtus, ou parce que le volume de celui-ci eſt conſidérable, ou parce qu'il eſt mal ſitué, ou parce que l'utérus lui-même n'agit pas avec force, & ne ſe contracte pas aſſez pour ſe débarraſſer de l'enfant, ou parce que la mère eſt conformée d'une manière déſavantageuſe. Or, dans tous ces cas, l'excluſion prématurée du fœtus eſt plus facile que dans le terme ordinaire de la geſtation. Premièrement, le volume de l'enfant, quelqu'accroiſſement qu'il ait acquis, n'égale pas celui qu'il aura au terme de la groſſeſſe. S'il eſt mal ſitué dans la matrice, il peut l'être auſſi dans l'accouchement, & les ménagemens qu'il exige alors, rendent la manœuvre plus circonſpecte, & par conſéquent plus embarraſſante. Je ne veux pas dire qu'il faille uſer de violence dans l'*avortement*, mais plus le fœtus ſera éloigné du neuvième mois, & par conſéquent moins *viable*, plus on aura de motifs de le ſacrifier à la conſervation de la mère, ſi les accidens l'exigent. Si l'utérus ne ſe contracte pas convenablement, s'il y a inertie, ce ſymptôme n'eſt-il pas plus grave dans l'accouchement, puiſque les forces de ce viſcère ſont encore plus diſproportionnées, avec la réſiſtance qu'oppoſe le fœtus à ſa ſortie, réſiſtance qui croît comme ſon volume eſt augmenté? Dans le cas où il y auroit vice de conformation du baſſin, n'eſt-il pas clair qu'un enfant de médiocre volume, éprouvera moins de difficulté dans un paſſage rétréci par un vice organique, que lorſqu'il aura acquis ſon entier accroiſſement?

Les ſuites de l'*avortement* ſont auſſi moins dangereuſes que celles de l'accouchement (je fais toujours abſtraction de ſes cauſes, & je le conſidère en lui-même) l'hémorragie eſt moins grave, puiſque l'utérus contient moins de ſang dans ſes vaiſſeaux, les lochies durent moins long-tems: & comme les fluides, dont elles ſont formées, ſont moins abondans, leur métaſtaſe, ſi elle a lieu, eſt moins funeſte. La fièvre de lait eſt moins violente, & la ſécrétion de ce liquide moins orageuſe.

C'eſt donc plus particulièrement aux cauſes les plus communes de l'*avortement*, qu'il faut attribuer le danger qui l'accompagne, qu'à l'*avortement* lui-même. En effet, toutes les fois que l'utérus irrité, chaſſe le fœtus de ſa cavité, ſi l'irritation eſt paſſagère, la ſortie de l'enfant n'eſt ſuivie d'aucun danger. Mais quand des chocs violens portent leurs effets juſques dans la ſubſtance de la matrice, occaſionnent des contuſions dans ſon tiſſu, l'engorgement inflammatoire auquel cet accident donne lieu, devient une maladie grave. Une diarrhée opiniâtre, entretenue par une humeur acrimonieuſe, & qui cauſe l'*avortement*, eſt très-dangereuſe, parce que le lait qui ſe mêle enſuite au ſang, & qui eſt attiré ſur les inteſtins,

par l'irritation dont ils ſont le ſiège, acquiert bientôt une dégénéreſcence marquée : celle-ci devient à ſon tour, une cauſe de maladie d'autant plus funeſte, qu'elle ſe réunit à la première pour troubler l'ordre des fonctions, &c.

Le danger, le plus habituel de l'*avortement*, naît de l'hémorrhagie qui l'accompagne. L'orifice de la matrice réſiſte au paſſage du fœtus, parce qu'il n'a pas encore été aſſez développé pour ſe prêter avec facilité aux contractions de l'utérus. La réſiſtance qu'il oppoſe au paſſage du fœtus fait continuer long-tems la perte de ſang. Pendant cet intervalle, la mère s'affoiblit, & peut même perdre la vie, ſi on ne remédie pas à l'hémorrhagie, ou qu'on ne facilite pas le développement du col de la matrice. Les phiſiologiſtes n'ont pas aſſez fait d'attention à la différence des contractions de ce viſcère dans ſa dilatation complette, c'eſt-à-dire, au terme de la groſſeſſe, comparées avec celles qu'il opère dans les premiers mois de la geſtation. Pour bien connoître les particularités de ce phénomène, il eſt néceſſaire de ſe rappeller que l'adhérence du placenta devient plus étendue à proportion de ſon accroiſſement. Dans les premiers tems, il eſt attaché par un eſpace très-circonſcrit, c'eſt pourquoi il eſt facilement détaché, & la perte de ſang eſt très-modérée ; mais quand il a un accroiſſement plus conſidérable, il s'unit à l'utérus par une ſurface plus étendue, alors un décollement partiel n'empêche pas que la maſſe ne reſte encore fixée ſolidement à la matrice, par conſéquent l'hémorrhagie doit être plus long-tems continuée, puiſque le placenta ne peut pas en être détaché auſſi facilement. D'ailleurs, les vaiſſeaux ayant acquis une dilatation plus marquée, ils verſeront plus de ſang que dans le tems où leur diamètre étoit plus rétréci.

Lorſque le placenta eſt étendu, les contractions auxquelles il eſt ſoumis le détachent plus facilement, parce que la matrice étant alors très-dilatée, une partie des fibres muſculaires ſe contracte pendant que les voiſins reſtent dans le repos. La membrane externe du placenta éprouve, par ce méchaniſme, un tiraillement qui rompt ſes adhérences dans les points contractés ; la contraction paſſe enſuite en d'autres lieux où elle produit un effet ſemblable. Pour que ce phénomène s'opère, on conçoit qu'il eſt néceſſaire que les fibres charnues de la matrice aient acquis preſque tout le développement dont elles ſont ſuſceptibles. Ce viſcère agit alors comme tous ceux dont la conſiguration ſe rapproche de la ſienne ; c'eſt ainſi que dans les inteſtins le tube ne ſe contracte pas toujours en entier, mais des portions iſolées ſe reſſerrent pendant que les voiſines reſtent dans le repos. Par conſéquent les rétréciſſemens partiels de l'utérus rompent les vaiſſeaux par leſquels il étoit uni au placenta. Avant que les fibres muſculaires ſoient étendues, la matrice n'a qu'une action ſimultanée qui preſſe toute la ſurface du placenta, & la réſiſtance étant égale de toute part, l'avulſion eſt plus difficile ; parce qu'il n'exiſte aucun eſpace qui ſoutienne ſeul l'effort de la contraction, & par laquelle le détachement commence ; c'eſt pourquoi le placenta conſerve beaucoup plus long-tems ſon adhérence avec l'utérus. Il ſuit de ces réflexions que l'hémorrhagie eſt peu dangereuſe dans les premières ſemaines, mais que le danger augmente enſuite juſqu'au tems où la matrice eſt aſſez développée pour opérer des contractions partielles, & qu'enſuite le placenta étant plus facilement détaché, l'hémorrhagie devient moins formidable, pourvu qu'alors elle ne ſubſiſte pas long-tems, parce que les vaiſſeaux ayant acquis un volume exceſſif, le ſang s'écoule en grande quantité, & épuiſe promptement les malades.

L'*avortement* exige deux ſortes de moyens curatifs ; les uns ſont relatifs aux cauſes qui le déterminent, les autres conſiſtent dans la curation des accidens qui l'accompagnent & qui le ſuivent. Je parlerai d'abord des premiers qu'on peut nommer préſervatifs. J'ai fait connoître précédemment quelle étoit la nature des ſymptômes qui entraînoient après eux l'*avortement*, comme la diarrhée & le vomiſſement. La curation de ces deux accidens ſe trouvera expoſée en détail au mot diarrhée & vomiſſement des femmes groſſes. Quand aux douleurs qui dépendent d'un engorgement ſanguin, dans les ligamens de la matrice, & les lombes, on ne peut les terminer que par la ſaignée. Il eſt quelquefois néceſſaire de la réitérer, ſi elle ne procure pas un calme ſuffiſant. On la fera de huit à dix onces de ſang, dans les tempéramens ſanguins, & qui offriront à l'obſervateur des ſignes manifeſtes de plétnore. On ſe comportera de la même manière, dans la curation des convulſions qui tireront leur origine de la même cauſe.

Si la toux dépend d'une humeur catarrale fixée ſur l'eſtomac, on fera uſage de l'ipécacuanha, à la doſe d'un demi-grain, incorporé dans une ſubſtance ſucrée. La malade en prendra pluſieurs fois par jour, en évitant le vomiſſement qui ne ſeroit cependant pas violent, mais qu'on doit toujours craindre dans la groſſeſſe ; car il n'y a que des cas très-urgens, qui permettent d'y avoir recours. La toux qui reconnoîtra pour cauſe un embarras dans les poumons, occaſionné par la ſtaſe du ſang dans les vaiſſeaux de ce viſcère, cédera facilement à la ſaignée. On diſtinguera celle-ci de la première, par des ſignes faciles à ſaiſir.

La ſuppreſſion des évacuations alvines, exige des ſecours particuliers ; ſi les urines ſont retenues dans la veſſie, on y introduira la ſonde, en obſervant de ne pas uſer de violence, afin de ne pas bleſſer ces parties ; car l'enfant exerce ſouvent une compreſſion ſur le canal de l'urêtre qui rend l'introduction de l'inſtrument impoſſible. Il en eſt de même des matières fécales qui ſtaſent ſouvent dans le colon, faute de trouver un paſſage ſuffiſant dans le rectum trop comprimé.

Les coups reçus à la région hypogaſtrique, exigent la ſaignée promptement : quelques jours après la première, on en pratiquera une ſeconde, ſi la partie frappée eſt contuſe, douloureuſe, enflammée, &c. Mais on fera auſſi un uſage ſuivi du ſuc de creſſon, comme le meilleur vulnéraire dans cette circonſtance. Comme la plupart des femmes groſſes éprouvent des tranchées, en prenant les ſucs des plantes, on leur donnera le creſſon en infuſion. Après l'avoir légèrement broyé, on verſera ſur la plante la quantité d'eau bouillante ſuffiſante. Une taſſe d'eau ſuffit pour une poignée de creſſon, qu'on laiſſe enſuite infuſer à la manière du thé. Si les coups reçus au bas-ventre ſont ſuivis d'hémorrhagie, il ſera difficile d'éviter l'*avortement*, parce qu'outre la portion de placenta décollée, le reſte de cette maſſe a été ébranlé, & les douleurs qui ſurviennent augmentent la déſunion, & déterminent les contractions de l'utérus ; cependant le repos le plus abſolu, les ſaignées du bras, & les narcotiques, pourront diſſiper l'hémorrhagie. Si elle perſiſte, & qu'elle paroiſſe dangereuſe, on accélérera l'accouchement.

Les grandes paſſions, comme la colère & la crainte, fatiguent la matrice, quoiqu'elles agiſſent l'une & l'autre d'une manière différente. La première excite une effervescence dans le ſang, qui forme une pléthore dont les ſuites pourroient être dangereuſes, ſi on ne les prevenoit par la ſaignée : enſuite on preſcrira les boiſſons acidulées, les émulſions & les calmans. Dans la crainte, le ſang paſſe rapidement de la circonférence au centre du corps, & le ſpaſme qui entretient cet état, maintient l'embarras des viſcères ; les antiſpaſmodiques diſſiperont le trouble de la circulation. On n'aura recours à la ſaignée, que dans le cas où le ſang, porté rapidement ſur l'utérus, auroit donné lieu aux douleurs des reins, des lombes, &c.

Les femmes d'une conſtitution nerveuſe & délicate, dont la fibre eſt très-irritable, ont beſoin de toniques pour conſerver leur fœtus au terme ordinaire de la geſtation. Une cauſe légère occaſionne chez elles un agacement qui détermine un trouble général dans l'économie animale. On diſſipera ce déſordre par l'uſage des antiſpaſmodiques & des calmans. Quoique je n'ai pas indiqué dans tous les articles précédens ces derniers remèdes, cependant je les preſcris habituellement, dans la plupart des accidens qui attaquent les femmes dans la groſſeſſe. La raiſon en eſt, que cet état rend le ſyſtême nerveux, beaucoup plus mobile chez elles, qu'il ne l'étoit auparavant ; & comme l'irritation qui en dépend ſe joint aux maladies dont elles ſont attaquées, & que cette même irritation a une influence marquée ſur tous les ſymptômes, en les agravant ; on détruit cette cauſe, dont les effets ſont nuiſibles, en leur preſcrivant les calmans. Cette ſorte de pratique qui n'eſt pas adoptée, a été entrevue par des médecins habiles ; mais ils ne ſe ſont pas aſſez appliqués à faire connoître de quelle importance elle eſt pour les femmes, pendant la geſtation.

Telle eſt la méthode curative qui convient aux accidens qui précèdent l'*avortement*. Ceux qui l'accompagnent, comme les douleurs violentes, les hémorrhagies, &c., lui ſont communs avec l'accouchement : les ſuites de l'un & l'autre état étant auſſi les mêmes, à quelque différence près dans leur intenſité, dans la quantité d'excrétions des lochies, de l'écrétion du lait, &c., je renvoie pour ces différens objets aux articles relatifs à l'accouchement.

J'ai parlé ci-deſſus d'une ſorte d'*avortement* qui avoit toujours lieu dans un même tems, en ſorte qu'on voit des femmes porter conſtamment leurs enfans juſqu'à cette époque déterminée, mais pas plus long-tems. J'ai dit auſſi que les auteurs avoient regardé cet accident, comme étant ſouvent une ſuite de la trop grande irritation de la matrice. S'il n'y a pas une autre cauſe, jointe à cette première, comment arriveroit-il que l'irritation d'un viſcère, fut toujours portée au même degré, pour produire le même effet, dans un tems toujours le même ? C'eſt ce qui n'eſt pas aiſé à concevoir, d'autant plus que cette modification des ſolides eſt extraordinairement inconſtante, ſur-tout parmi les femmes, chez leſquelles les différens évènemens de la vie, les couches antérieures elles-mêmes apportent une ſi grande variété dans la manière d'être ; ſans compter que l'âge, les paſſions, les habitudes, &c., qui changent ſans ceſſe, doivent auſſi rendre la conſtitution toute différente.

C'eſt plus particulièrement à l'intempérie de l'utérus, qu'il faut attribuer l'origine de cet évènement. Hippocrate l'avoit remarqué ; il faiſoit dépendre d'une humeur catarrale, cette eſpèce d'*avortement* ; il aſſuroit auſſi que les ſinus & les lacunes de la matrice ſe rempliſſent d'une humeur acrimonieuſe & rhumatiſmale qui produit un effet ſemblable. Baillou donne un exemple de cette affection, dans le recueil de ſes conſultations. Il étoit conſulté par un médecin de Melun, pour une dame de la même ville. Il remarque par les accidens dont on lui fait l'énumération, que la perſonne pour laquelle on lui demande ſon avis avoit une humeur rhumatiſmale, qui s'étoit portée ſur la matrice. Il en réſulte, ſelon lui, une irrigation continuelle ſur les parois de la matrice, toujours couvertes d'une matière muqueuſe, qui facilite l'excluſion du fœtus, comme on le remarque chez les femmes qui ont des fleurs blanches.

J'ai prouvé ailleurs, par un certain nombre d'obſervations, qu'une humeur rhumatiſmale pouvoit ſe fixer ſur la matrice, & occaſionner de grands déſordres dans ce viſcère, mais je ne les ai pas conſidérés de la même manière que Baillou ; je crois comme lui, qu'une humeur catarrale ſuffit pour rendre les parois de la matrice trop humides, remplir les ſinus d'un mucilage abondant, que cette même humeur peut acquérir le caractère de rhumatiſme, & donner lieu, dans ſes commencemens aux accidens

que Baillou annonce; mais quand le rhumatiſme eſt ancien, je ſuis perſuadé qu'il forme des engorgemens dans les parois de l'utérus, qu'il occaſionne des obſtructions, & que c'eſt de ce dernier état que réſulte l'impoſſibilité de porter le fœtus à ſon terme. En effet, il y a dans cette circonſtance, une combinaiſon d'effets différens; ſi l'orifice de la matrice laiſſe paſſer la ſemence, qu'elle arrive aux ovaires, & que là, ſe faſſe une nouvelle conception, quand l'œuf ſe trouvera attaché à l'utérus, après ſon retour par la trompe, dont je ſuppoſe que le canal a conſervé ſa liberté, l'affluence du ſang qui aborde de toutes parts pour l'accroiſſement de l'embrion, diſtend la matrice qui eſt forcée à ſe développer; mais quand les portions qui étoient ſaines ont acquis une certaine extenſion, les points obſtrués occaſionnent un tiraillement inégal dans les fibres de ce viſcère; quelques-unes ſe trouvent forcées à s'étendre promptement, malgré qu'elles ne ſoient ſuſceptibles que d'une dilatation graduelle: il en réſulte dans leur tiſſu une irritation qui ſe communique à tout le corps de la matrice, & qui détermine ſes contractions.

Il n'eſt pas poſſible qu'une femme, attaquée de cette maladie chronique, porte un enfant à terme. Il eſt néceſſaire, avant qu'elle devienne mère, qu'elle ſe ſoumette au traitement du rhumatiſme, qui conſiſte dans les fondans, tels que la gomme ammoniac, le ſagapénum, les ſavons médicinaux, les préparations mercurielles ou martiales, les eaux alcalines, ferrugineuſes, ſalines, &c.

Une diſpoſition ſcorbutique eſt encore un obſtacle à l'accroiſſement du fœtus. Madame D..., fauxbourg S. Germain, a preſque toujours des taches de différentes couleurs ſur diverſes parties du corps. Elles n'occupent pas conſtamment les mêmes parties; elles changent de place. Dans cet état, elle a conçu pluſieurs fois; elle a toujours avorté, dans les premiers mois de ſa groſſeſſe. L'*avortement* a été plus prompt, quand les taches étoient plus nombreuſes ou plus étendues, ou d'une couleur plus foncée; quand elles n'étoient que d'un jaune très-pâle, le fœtus a été conſervé dans l'utérus, juſqu'au cinquième mois: autrement l'embrion ſortoit après cinq & ſix ſemaines, à dater du moment de la conception. C'eſt ſans doute à différens remèdes qu'elle a pris, par le conſeil d'un chirurgien, qu'on peut attribuer les groſſeſſes plus long-tems continuées, mais comme il ne paroît pas qu'on ait combattu le vice radical, l'effet de ces médicamens n'a pas été ſuffiſant pour opérer une guériſon entière.

Comme la diſſolution, ou une diſſolution commençante, eſt le caractère principal du ſcorbut, il eſt impoſſible que les molécules, dont les membranes ſont compoſées, aient entr'elles une union aſſez intime pour former un tiſſu ſolide. Le placenta ne peut donc contracter qu'une très-légère adhérence avec la matrice, adhérence qui ſera détruite au moindre ébranlement, & qui peut l'être par le poids même du placenta, malgré qu'il ne ſoit pas volumineux. A ces cauſes on en peut, ce me ſemble, ajouter une autre, c'eſt qu'un ſcorbut commençant peut attaquer certaines parties, de préférence à quelques autres: c'eſt-à-dire que là ſe manifeſtent les ſymptômes du ſcorbut, pendant que les autres organes n'en paroiſſent point affectés. Cette propoſition n'eſt-elle pas prouvée par les accidens locaux de cette maladie? En effet, on remarque que les ſymptômes ne marchent pas par-tout d'une manière uniforme: puiſqu'au milieu des parties ſaines, on remarque des abſcès, des ulcères, & des gangrènes ſcorbutiques, des caries partielles, &c. &c. Or, ſi on ſuppoſe qu'une femme, qui a une *diſpoſition ſcorbutique*, devienne enceinte, le changement qui arrive dans l'ordre de ſes fonctions, & ſur-tout dans la circulation, ne peut-il pas déterminer les fluides viciés à ſe porter plus particulièrement vers l'utérus? On peut donc regarder ce viſcère comme un point d'irritation, vers lequel tendent les humeurs qui ont plus d'acrimonie: comme dans la cacochimie dartreuſe, un véſicatoire attire autour du lieu qu'il occupe, la plus grande partie du levain dartreux. Ces conjectures me ſemblent approcher de la vérité, & pour leur donner plus de poids, conſidérons l'*avortement* qui a lieu chez les femmes, ſujettes aux exanthèmes.

Une femme, dit Baillou, avoit la main gauche couverte d'une dartre; elle devint groſſe, la dartre diſparut, & la main recouvra ſa blancheur & ſa netteté; l'humeur ſe porta aux parties internes de la génération, & l'*avortement* eut lieu au quatrième mois. L'auteur ajoute une circonſtance remarquable. L'enfant, à ſa ſortie de la matrice, étoit gangréné, & dans un état de pourriture preſque univerſelle, à la ſuperficie du corps. Les praticiens ont vu pluſieurs fois des femmes dont la peau étoit couverte en différentes parties, de boutons rouges & enflammés, avoir enſuite le teint beaucoup plus net, & les couleurs plus vives après la conception; mais ils ont auſſi remarqué que les enfans qu'elles mettoient au monde, naiſſoient prématurément, ou paroiſſoient mal nourris. Il paroît, en comparant ces obſervations entr'elles, que les mères qui avoient le ſang très-acrimonieux, ont ſouvent accouché d'enfans morts dans l'utérus.

Quoi qu'il en ſoit, il réſulte des réflexions que j'ai réunies plus haut, & des faits par leſquels je les ai prouvées, que l'*avortement* a quelquefois pour cauſe une diſpoſition ſcorbutique, ou une cacochimie quelconque, capable d'empêcher une nutrition, & qui ne laiſſe pas même ſubſiſter long-tems le fœtus, ſi le virus dominant eſt de nature à faire perdre à la limphe, l'eſpèce de ténacité qui la caractériſe. Pour prévenir de ſemblables *avortemens*, il eſt donc eſſentiel de détruire la maladie antérieure, & ces différens objets, ne ſont pas du reſſort de la queſtion que je traite dans cet article. (M. Chambon).

AVORTEMENT. (*Art. de médecine légale.*)

Faire périr un fœtus dans le ſein de ſa mère, ou l'en chaſſer, par un moyen quelconque, avant l'époque à laquelle la nature lui auroit permis de vivre de ſa propre vie : tel eſt le crime que les loix pourſuivent ſous le nom d'avortement, *Aborticidium*, *embryoctonia*. Ce crime demeura long-tems impuni chez pluſieurs peuples très-policés de l'antiquité ; & il étoit fort commun parmi les Romains en particulier, comme on peut en juger par ces vers de la ſixième ſatyre de Juvénal :

Sed jacet aurato vix ulla puerpera lecto,
Tantùm artes hujus, tantùm medicamina poſſunt,
Quæ ſteriles facit, atque homines in ventre necandos
Conducit.

Ovide a dit auſſi :

Sine creſcere nata :
Eſt pretium parvæ non leve vita moræ.
Veſtra quid effoditis ſubjectis viſcera telis,
Et nondùm natis dira venena datis ?....
Hoc neque in Armeniis tigres fecêre latebris :
Perdere nec fœtus auſa leæna ſuos.
At teneræ faciunt, ſed non impune, puellæ ;
Sæpe ſuos utero quæ necat ipſa perit.
Ipſa perit, ferturque toro reſoluta capillos :
Et clamant, meritò, qui modo cumque vident.

On ne ſait auſſi comment accorder le conſeil que donna Hippocrate, pour faire avorter certaine chanteuſe, avec le ſerment qu'il ſemble prêter à la face du ciel & de la terre de ne jamais rien preſcrire qui doive produire un pareil effet. Le livre *de naturâ pueri* eſt-il de lui, ou bien de Polybe, auquel pluſieurs ſavans l'attribuent. Quel ſens faut-il donc donner à ce mot *genitura* γόνη ?

Nos loix ſont très-ſévères ſur cet objet ; & elles ſéviſſent non-ſeulement contre celle qui perd ſon fruit, mais encore contre tous ceux qui ont participé au délit. La peine doit-elle être moindre, lorſque le fœtus n'eſt encore qu'informe, que lorſqu'il eſt tout-à-fait formé & capable de vie ? Il ſemble que cette diſtinction tient plus à une ſubtilité qu'au droit naturel. Le fœtus, tout informe qu'on le ſuppoſe, vit, puiſqu'il croit. L'empêcher de naître, c'eſt le faire périr avant qu'il naiſſe ; *homicidii feſtinatio eſt, prohibere naſci ; nec refert, natam quis eripiat animam, aut naſcentem diſturbet. Homo eſt, & qui futurus eſt.* Qu'importe, dit M. de la Foſſe, pourvu qu'il ſoit capable de perfection & de vie ? Chaque âge de l'homme a ſa manière d'être : un enfant ne reſſemble en rien à un adulte ni par les facultés morales, ni par les phyſiques. Il y a peut-être moins de diſtance du fœtus informe au fœtus organiſé, qu'il n'y en a de ce dernier au nouveau-né & à l'adulte. (*Voy.* au mot ANIMATION.) (*Médec. légale*).

Mais le fœtus pouvant auſſi périr, ſoit par une ſuite des maladies auxquelles les femmes ſont ſujettes durant leur groſſeſſe comme en tout autre tems, ſoit par des cauſes qui lui ſont perſonnelles, ſoit enfin par des accidens fâcheux où la perverſité humaine ne concourt pour rien, les miniſtres de la loi ont ſoin de s'éclairer des lumières de la médecine, afin de parvenir plus ſûrement à diſtinguer l'innocence du crime. Ainſi, quand il y a des motifs pour ſuſpecter un avortement, ils cherchent d'abord à s'aſſurer, s'il a eu lieu véritablement, & enſuite s'il a été l'effet de manœuvres criminelles.

Les ſignes communs à toute eſpèce d'avortement & même à l'accouchement, ſe tirent de l'inſpection de la mère morte ou vivante, de l'examen du fœtus, de la connoiſſance des choſes qui ont précédé ou ſuivi.

« On voit ſortir du lait aqueux ou ſanguinolent des mammelles dans les femmes qui vivent après l'avortement ; les mammelles s'affaiſſent & ſe rappetiſſent preſque ſubitement : elles ont un flux de ſang ichoreux par le vagin, quelquefois mêlé de caillots plus ou moins conſidérables ; ce ſang eſt auſſi grumelé ou mêlé de mucoſités. L'orifice de l'uterus eſt béant, applati, le vagin dilaté, la peau du bas-ventre ridée & flaſque, les grandes lèvres molles & enflées ; elles ſentent des douleurs vagues qui vont ſe terminer vers l'utérus ; il s'en exhale quelquefois une mauvaiſe odeur. Les femmes éprouvent des friſſons & des tremblemens vers les extrémités, des envies fréquentes d'accoucher, ou des efforts qui ſe dirigent vers les parties. Ses extrêmités inférieures ſont quelquefois enflées ; les veines qui étoient autrefois ſur la peau diſparoiſſent ; les différentes parties extérieures ſe décolorent, elles vacillent dans la marche & ſe balancent des deux côtés, elles ont des laſſitudes ſpontanées, &c. Tous ces ſignes ſont déciſifs, lorſqu'ils ſont raſſemblés en une certaine quantité ; mais la plupart peuvent être la ſuite de pluſieurs autres maladies des femmes.

« L'état des parties intérieures de la génération ajoute beaucoup à ces preuves, lorſque, par la mort de la mère, il eſt permis d'en faire l'examen. L'épaiſſeur & la capacité de la matrice, plus grandes que dans l'état naturel, les traces de l'adhérence du placenta à la ſurface interne de l'utérus, les inégalités de cette ſurface, le relâchement de ſon col, la dilatation conſidérable du vagin, ſont des ſignes péremptoires pour établir un *avortement*, ou un accouchement.

« Comme il eſt eſſentiel de faire ces perquiſitions peu après l'*avortement*, & qu'un intervalle de pluſieurs jours met dans l'impoſſibilité d'avoir recours à ces ſignes ; il importe de s'aſſurer par d'autres voies, ſi, malgré la non-exiſtence des indices décrits, il y

à d'autres motifs de ſuſpicion. Un fœtus, dont le volume eſt petit, ou qui eſt peu avancé, occupe peu d'eſpace dans l'utérus; la ſaillie du ventre eſt moindre, les traces qu'il laiſſe ſont moins ſenſibles; en un mot, après l'*avortement*, tout ſe remet dans l'état naturel par le ſeul reſſort des parties. Si ſon volume, au contraire, eſt conſidérable, la diſtenſion ayant été exceſſive, le reſſort des parties eſt diminué, leur remplacement eſt lent, & tous ces ſignes indiqués ſont évidens, même pluſieurs jours après. Le tempérament, plus ou moins robuſte de la mère peut, à cet égard, cauſer quelques différences.

» Parmi les ſignes antérieurs ou commémoratifs, ſont l'affaiſſement ſubit du ventre à la ſuite d'une enflure formée ſucceſſivement, la ceſſation du flux menſtruel, l'appétit déſordonné de pluſieurs alimens peu familiers, le vomiſſement fréquent dans une femme auparavant bien conſtituée.

» A l'*avortement* ou à l'accouchement ſuccède une hémorrhagie utérine plus ou moins conſidérable, ſelon que le fœtus eſt plus ou moins avancé. Cette hémorrhagie eſt plus abondante que l'évacuation menſtruelle ordinaire dans les femmes ſaines, elle dure plus long-tems, elle abat les forces, & laiſſe toutes les fonctions dans un état de langueur; tandis qu'au contraire l'évacuation menſtruelle développe les fonctions, redonne le jeu aux organes, & laiſſe un certain bien-être indéfiniſſable. Ces derniers ſignes ſont conſécutifs; & comme ils ſont bien plus conjecturaux que ceux que l'anatomie fournit, je les range dans la dernière claſſe. Une grande quantité de linges teints de ſang, & où l'on trouve quelques caillots, eſt une raiſon qui autoriſe à pourſuivre l'examen fait par des experts. L'allégation que quelques femmes donnent d'une ſuppreſſion de régles, qui ſont revenues en plus grande abondance, peut être vraie, mais elle ne doit point empêcher cet examen ultérieur.

» On peut joindre, au détail de ces ſignes, une partie de ceux que nous expoſerons ailleurs. (*Voyez* les articles GROSSESSE & INFANTICIDE).

» Les ſignes de l'*avortement*, que preſcrit l'examen de la mère, ne ſont pas également ſenſibles dans tous les tems, & ne paroiſſent pas à-la-fois. L'hémorrhagie, par exemple, ceſſe, pour l'ordinaire, quelques jours après; & c'eſt à des accidens particuliers qu'il faut attribuer ſa durée pendant trente ou quarante jours après l'*avortement*. L'applatiſſement du col de l'utérus & le relâchement de ſon tiſſu & de celui du vagin, diſparoiſſent auſſi peu-à-peu; le lait des mammelles prend d'autres routes, les friſſons, les tremblemens, les douleurs, les laſſitudes diminuent à proportion que l'hémorrhagie & la foibleſſe ceſſent; de façon qu'au bout de dix jours, pour l'ordinaire, il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'appercevoir des traces ſenſibles de ces incommodités.

» Si l'*avortement* s'eſt fait dans les premiers tems de la groſſeſſe, comme le volume du fœtus étoit peu conſidérable, le changement dans les parties ſuit la même règle: c'eſt en vain qu'on eſſayeroit de reconnoître, par des ſignes ſenſibles, un *avortement* de cette eſpèce, même peu de tems après. Les *avortemens* qui ſe rapprochent du terme naturel de l'accouchement, laiſſent un eſpoir bien mieux fondé, leurs ſignes perſiſtent durant quelque tems, & ce tems eſt proportionné à l'âge de l'avorton.

» Les rides, ou les plis du bas-ventre, s'étendent au-delà du terme des autres ſignes: mais ces ſignes, pris ſéparément ou collectivement, ne deviennent déciſifs qu'après avoir conſtaté la cauſe dont ils dépendent. Ils peuvent être l'effet de quelques cauſes entièrement étrangères à l'*avortement*. L'hydropiſie du bas-ventre, une tympanite conſidérable, & qui a duré quelque tems, & tout ce qui cauſe en général de grandes tumeurs dans cette partie, peuvent donner lieu à ces plis.

» La ſimple ſuppreſſion des règles peut auſſi quelquefois produire du lait dans les mammelles: mais ce lait s'y trouve alors en moindre quantité; il eſt plus aqueux, les mammelles ſont moins pendantes ou moins flaſques, que dans l'état de groſſeſſe ou après l'*avortement*.

» Enfin l'ouverture de l'utérus devient quelquefois encore plus étroite après l'*avortement* qu'elle ne l'étoit auparavant: il eſt des ſubſtances qui en favoriſent le reſſerrement. On voit d'ailleurs des filles qui, de leur nature, ont cette ouverture auſſi conſidérable que celles qui ont accouché. Cela ſouffre des variétés preſqu'infinies. (*Voyez* DÉFLORATION).

D'après tout ce que nous venons d'expoſer, il eſt évident que les ſignes de l'*avortement* ſoit ſpontané, ſoit produit par des moyens violens, ſont le plus ſouvent les mêmes. Ces ſignes ſont d'ailleurs d'autant moins exprimés, que la groſſeſſe étoit moins avancée. Il eſt même des cas dans leſquels, par la réunion & le concours de diverſes circonſtances, ou parce que l'examen n'en aura pas été fait aſſez promptement, ils deviennent abſolument nuls. Les juges ne peuvent donc alors aſſeoir un jugement que ſur des preuves, pour ainſi dire, extrinsèques & étrangères au délit. S'il eſt conſtaté, par exemple, que l'accuſée a caché ſa groſſeſſe avec ſoin: qu'elle a cherché à acquérir la connoiſſance des moyens qui peuvent procurer l'*avortement*: qu'elle a tout diſpoſé chez elle, comme devant être malade: qu'elle a entrepris des travaux immodérés & contre ſon habitude, des exercices violens de toute eſpèce: qu'elle s'eſt fait faire clandeſtinement des ſaignées répétées, tantôt par un chirurgien, tantôt par un autre, & ſur-tout des ſaignées de pied: qu'elle a demandé à des médecins, à des chirurgiens, à des apothicaires, à des charlatans, à des commères, quelqu'une de ces ſubſtances emménagogues, ſoi-diſant abortives: qu'elle en a acheté, qu'elle les a préparées, qu'elle en a fait uſage;

que, ſans le conſeil, ou contre le conſeil des médecins, elle s'eſt purgée avec des draſtiques, quoiqu'aucune autre maladie ne pût l'y engager: qu'elle a été trouvée encore munie de ces ſortes de drogues: qu'elle a feint une maladie ſubite & de faux accidens, en diſſimulant les véritables: enfin qu'elle porte encore des traces de la violence exercée ſur elle.

Cette dernière préſomption eſt certainement la plus forte. Cependant lorſqu'elle eſt iſolée, les médecins ne doivent pas plus l'aſſimiler à une preuve complette que les autres, attendu que bien des accidens peuvent donner naiſſance à de ſemblables apparences. L'exiſtence d'un fœtus doit ſeule la confirmer; dans cette queſtion de médecine légale, comme dans preſque toutes les autres, la conviction ne doit naître que du rapprochement des préſomptions. Il n'eſt qu'un cas d'*avortement* provoqué, où la preuve phyſique ſoit auſſi évidente qu'elle puiſſe l'être; c'eſt lorſque le fœtus exiſtant porte ſur lui des empreintes de la violence qui a cauſé ſon expulſion, & conſtitue par-là ce que les juriſconſultes appellent *corps de délit*, *corpus delicti*. Tels ſont les cas rapportés par Brendel & par Hébenſtreit; & celui qui eſt conſigné dans une des lettres de Guy Patin. On doit être porté, dans tous les autres, à préſumer qu'il y avoit des cauſes naturelles d'*avortement*; que la diſpoſition individuelle, la ſaiſon de l'année, l'époque de la groſſeſſe, des maladies antécédentes, des fautes même légères dans l'uſage des ſix choſes naturelles, des remèdes adminiſtrés pour quelque maladie, l'auront favoriſé. Ainſi Seulzius rapporte, dans les éphémérides des curieux de la nature, « qu'une femme qui » étoit affectée de jauniſſe, prit une once de manne » qui lui procura quelques évacuations: la nuit ſuivante elle fut tourmentée de coliques violentes & » de diarrhée, & le lendemain elle avorta ». Des faits analogues à celui-là, ne ſont malheureuſement que trop multipliés.

D'un autre côté, des obſervations bien faites nous apprennent qu'il n'eſt pas très-facile de provoquer un *avortement*; & que ces ſubſtances ſoi-diſantes abortives, quand une certaine diſpoſition individuelle ne concourt pas avec elle, ne produiſent point l'effet que quelques hommes pervers en attendent. Guarénonius dit avoir vu nombre de femmes enceintes, ſe ſupplicier par des ſaignées répétées, & par les médicamens les plus énergiques, ſans qu'aucune d'elles pût parvenir à ſe faire avorter. *Vidi multas utero gerentes fortiſſimis medicamentis, multiſque venæ ſectionibus, cruciatas; & nulla abortum fecit.* Zacutus Lufitanus rapporte que des purgatifs très-violens, ſix & même huit ſaignées, des onguens & des peſſaires de la plus grande activité, une diète prolongée juſqu'à une exténuation exceſſive, ne produiſirent pas plus d'effet. Telle eſt encore l'obſervation de Sommer, d'une femme qui prit, tous les matins, pendant vingt jours, cent gouttes d'huile de genièvre diſtillée, ſans que ſes règles euſſent été provoquées; & au bout du terme ordinaire elle accoucha d'un fils. Bartholin cite auſſi deux femmes groſſes qui avoient la vérole, & qui ſubirent le traitement par ſalivation, ſans que leur fruit en eût été aucunement altéré. Au reſte, tous ces moyens & d'autres, dont il ſeroit dangereux de préſenter le tableau, parce qu'il pourroit fournir à des ames atroces des moyens pernicieux, ſont ſouvent funeſtes à celle qui les emploie, bien plus encore qu'au fœtus, contre lequel on prétend les diriger; & on les a vus occaſionner non-ſeulement des maladies terribles ou de longues infirmités, mais même une mort plus ou moins lente, & toujours affreuſe.

Si le fœtus, dont une femme avorte volontairement, a atteint le ſeptième mois, & s'il eſt prouvé par l'examen qu'il eſt ſorti vivant du ſein de ſa mère, elle eſt dans le cas d'infanticide, parce que la viabilité de l'enfant, & les preuves poſitives de vie après la ſortie, indiquent ſa négligence ou ſa mauvaiſe volonté. Elle eſt criminelle dans ce cas, lors même qu'elle ne paroît point complice de l'*avortement*.

Mais ſi l'enfant dont elle avorte eſt né mort, foible, avant tout terme uſité; alors elle n'eſt criminelle que dans le cas de complicité de la cauſe de l'*avortement*.

Dans tout *avortement* d'un fœtus qui a vie, il y a néceſſairement hémorrhagie par la rupture des vaiſſeaux ſanguins qui uniſſent le placenta à la matrice. Cette circonſtance peut n'avoir pas lieu dans la ſortie d'un avorton mort depuis quelque tems; mais alors les cauſes de l'*avortement* n'ont rien qui indique violence extérieure ou intérieure. L'hémorrhagie n'a pas lieu de néceſſité dans les *avortemens* des premiers tems de la groſſeſſe, c'eſt-à-dire depuis deux ou trois ſemaines juſqu'à deux mois après la conception. Le placenta n'eſt pas encore adhérent à la matrice; l'embryon eſt contenu dans ſes membranes comme dans un petit œuf; & cet œuf peut s'échapper par accident, lorſque l'orifice de l'utérus ſe dilate.

Si, au contraire, l'*avortement* dépend de violence extérieure ou intérieure, il y a toujours hémorrhagie plus ou moins conſidérable, quand même le fœtus ſeroit mort dans le ventre de ſa mère avant ſa ſortie. La connoiſſance de l'union du placenta à la matrice prouve aſſez ce que je viens de dire. Mais il arrive quelquefois que des cauſes violentes, qui rompent cette union, ne ſuffiſent point pour faire ſortir le fœtus & l'arrière-faix de la cavité de l'utérus. L'hémorrhagie ſuit néceſſairement la ſéparation de l'arrière-faix: mais le volume du fœtus, l'inertie ou la foibleſſe de la matrice, la conſtriction de ſon col, permettent la ſortie au ſang, & non à d'autres parties plus volumineuſes ou moins fluides: ainſi ce fœtus, retenu plus ou moins long-tems dans la matrice ſans aucune adhérence, y ſéjourne même après l'entière ceſſation de l'hémorrhagie, & n'en ſort qu'au bout de quelque tems, lorſque le viſcère qui le retient a

repris quelque reſſort. Dans ce cas la ſortie du fœtus peut n'être point accompagnée d'hémorrhagie, quoiqu'elle dépende d'un *avortement* par cauſe violente. Les ſignes commémoratifs, que nous avons expoſés plus haut, deviennent alors fort néceſſaires; l'hémorrhagie a dû ſuivre la ſéparation de l'arrière-faix, lorſqu'elle a agi; cette partie, une fois ſéparée, eſt un corps étranger qui incommode la matrice, cette incommodité s'annonce par des ſymptômes auxquels il faut avoir recours.

Si, après avoir conſtaté l'exiſtence d'une hémorrhagie antérieure, on trouve une continuité de ſymptômes juſqu'au moment de la ſortie du fœtus, & qu'il ſoit prouvé que ces ſymptômes dépendent d'un fœtus mort, putréfié, ou même de la ſimple irritation qu'excite un placenta non adhérent; il eſt évident que le cas eſt ſemblable à l'*avortement* accompagné d'hémorrhagie : la putridité du fœtus & de l'arrière-faix, leur noirceur, le raccorniſſement des vaiſſeaux, leur oblitération, ſont des ſignes non équivoques d'une ſéparation de l'arrière-faix préexiſtante depuis long-tems à la ſortie.

On préſume la mort de l'enfant dans le cours de la groſſeſſe, par la nature & la violence des cauſes qui ont précédé & qui ont pu le tuer, par l'affaiſſement du ventre, la molleſſe ou flaccidité des mammelles, la ceſſation des mouvemens de l'enfant, les défaillances de la mère, ſans cauſe manifeſte, les friſſons vagues, l'écoulement de matières noires, fétides, par le vagin, &c. (*Voyez* OPÉRATION CÉSARIENNE).

L'obſervation démontre qu'il eſt des femmes ſi mal conformées, ou douées d'un tempérament ſi délicat, qu'il eſt impoſſible qu'elles puiſſent parvenir au terme naturel de l'accouchement, ou qu'elles réſiſtent à l'accouchement lui-même. Dans ce cas, eſt-il permis, pour ſauver la mère, d'exciter l'*avortement*, comme le veut Slevogt? Il eſt abſurde de prétendre décider cette queſtion, comme l'ont fait Junker, Moxius, & d'autres, qui abſolvent du crime d'homicide celui qui fait avorter un embryon, parce que, d'après leur opinion, il n'eſt pas encore animé. Toutes les analogies, toutes les vraiſemblances, concourent à prouver que l'embryon eſt animé lors de la conception. Si l'on refuſe d'admettre cette aſſertion comme prouvée, il eſt impoſſible d'aſſigner le terme de la végétation du fœtus & le commencement de ſon animation.

» J'ajoute encore qu'il importe peu pour le fait que l'ame s'y trouve ou ne s'y trouve pas : il ſuffit que l'embryon ſoit capable de la recevoir, que ſes organes aient les diſpoſitions requiſes pour former un être vivant lorſqu'il plaira à l'auteur de la nature de l'animer, pour mettre cet *avortement* dans le cas de tous les autres. La conception faite, un nouvel être a pris vie par la loi de nature : il croît, il ſe développe : &, ſi on ne s'oppoſe à ſes accroiſſemens, il jouira de tous les droits des hommes. (*Voy.* au mot ANIMATION, *Méd. lég.*)

La certitude de la mort de la mère eſt-elle néanmoins une raiſon ſuffiſante pour exciter l'*avortement*? Zacchias, Low, Mercurialis, Hucher, Sennert, & pluſieurs canoniſtes ou théologiens ont agité cette queſtion. Il ne réſulte rien de lumineux de tant de controverſes. Quelques diſtinctions ſubtiles, fondées ſur des propoſitions pour la plupart étrangères au ſujet, ſont tout ce que l'on peut recueillir de la lecture de pluſieurs immenſes volumes. Cette diverſité d'opinions effraie dans une queſtion délicate, & qui paroît ſi familière; mais l'étonnement diminue, lorſqu'on ſe rappelle combien il eſt rare qu'un médecin ſoit conſulté pour exciter l'*avortement* dans un pareil cas. On parvient rarement à ce degré de preuve qui ſuffit pour annoncer la mort infaillible d'une femme enceinte. La nature, ou le principe de vie, a dans l'homme des reſſources dont on n'a point d'idée. Si l'on juge du danger à venir par les mauvaiſes groſſeſſes, les *avortemens* antérieurs, par la difformité ou conformation vicieuſe des parties, on eſt alors autoriſé à conſeiller à une femme de ne point habiter avec ſon mari; mais il n'eſt jamais permis d'exciter l'*avortement* par aucun motif, & moins encore ſi le fœtus eſt déjà avancé.

Dans une femme ſaine & bien conſtituée, l'union du placenta avec la matrice eſt ſi intime, qu'il eſt impoſſible de la rompre par les cauſes ordinaires : les agens même les plus énergiques ſont employés quelquefois ſans aucun ſuccès à cet égard; & il eſt infiniment plus aiſé de porter une atteinte mortelle à la vie de la mère, que d'altérer cette liaiſon avant le terme marqué par la nature.

Il n'y a point de ſubſtances propres à exciter *l'avortement*, qui ne ſoient en même tems capables d'altérer la conſtitution de la mère. L'action de ces ſubſtances s'exerce principalement ſur les organes de la circulation & le cours du ſang : elle augmente le reſſort des ſolides, elle excite des mouvemens violens & contre nature dans les organes. De-là réſultent une augmentation de la chaleur, des douleurs quelquefois exceſſives, une fièvre plus ou moins conſidérable. Le ſang, porté avec plus de force dans les vaiſſeaux du placenta, les déchire, s'épanche par leurs ouvertures; l'utérus s'enflamme quelquefois, les traces de ſon union avec le placenta ſuppurent, s'ulcèrent; d'autres fois il s'enſuit des ſquirrhes qui dégénèrent tôt ou tard, des fleurs blanches très-difficiles à arrêter; enfin un dépériſſement général dans tous les organes qui, dans l'état de vie, ont avec la matrice une correſpondance immédiate & réciproque.

Le danger commun que courent la mère & le fœtus, & l'incertitude des moyens qu'on peut employer, les rendent donc illicites de toute manière,

& en toutes circonſtances. Il faut attendre le développement du fœtus ; on a l'eſpoir de le conſerver avec ſa mère par l'opération céſarienne, ou même par celle de la ſymphiſe, lorſque l'accouchement naturel eſt impoſſible. (*Voy.* OPÉRATION CÉSARIENNE, *art. de médec. leg.*)

Seroit-ce d'ailleurs la première fois qu'on verroit, par ſucceſſion de tems, une femme mal conſtituée en apparence rentrer dans la claſſe ordinaire, & porter des fœtus à terme ſans accident, après avoir fait pluſieurs fauſſes couches ?

Si le vice de conformation eſt extrême, que le danger ſoit évident pour la mère, & que le fœtus ſoit encore dans les premiers tems, ſeroit-il permis par le droit naturel d'exciter l'*avortement* par des moyens prudens & à l'abri des altérations intérieures ? Les *avortemens* ſont infiniment moins dangereux pour la mère dans les premiers tems ; on auroit donc l'eſpoir de lui conſerver la vie : le fœtus au contraire eſt condamné à mourir de néceſſité avant ou pendant l'accouchement. Seroit-il permis, dans ce cas, de faire un bien réel, en conſervant la mère aux dépens d'un fœtus qui ne peut jamais jouir de la lumière ? C'eſt une queſtion trop délicate & trop difficile à réſoudre, pour que nous oſions haſarder, en bravant le préjugé, de dire ce que nous en penſons.

Un autre cas encore plus ordinaire, c'eſt lorſqu'on voit tous les ſignes d'un *avortement* inévitable, l'ouverture de l'utérus reſſerrée, & l'hémorrhagie ſi conſidérable, qu'on ne peut ſauver la mère qu'en la faiſant ceſſer. On ſait qu'alors le plus sûr, & même l'unique moyen d'arrêter l'hémorrhagie, c'eſt de tirer le fœtus & l'arrière-faix. Alberti s'oppoſe à cette pratique qu'il taxe d'être criminelle : cependant elle eſt miſe tous les jours en uſage par les accoucheurs. On dira, avec raiſon, que le fœtus périt de néceſſité dans ces circonſtances, puiſqu'on n'a aucun moyen de recoller le placenta à la matrice, & que la mère court auſſi le même danger tant que dure l'hémorrhagie.

La certitude de la mort du fœtus, s'il eſt peu avancé, & la poſſibilité, ou même la vraiſemblance, du ſalut de la mère, ſeroient des raiſons aſſez puiſſantes pour autoriſer cette pratique. Si le fœtus a atteint le ſeptième ou huitième mois, on a une raiſon de plus pour la mettre en uſage, parce qu'alors le fœtus étant capable de vie, on peut eſpérer de conſerver & l'enfant & ſa mère.

Mais le fœtus ayant atteint le neuvième mois, & ne pouvant ſortir vivant par la mauvaiſe conformation de la mère, ou les inconvéniens de ſa ſituation, eſt-il permis de le faire périr dans l'utérus, & de le ſortir par pièces, dans le deſſein de conſerver la mère ? Cette queſtion importante a ſouvent été agitée, & l'on s'eſt même décidé pour la négative.

Dans la ſuppoſition qu'on avoit à opter entre la vie d'une femme qui a déjà parcouru la moitié de ſa courſe & celle d'un enfant qui eſt au point de la commencer, on a cru qu'il étoit de l'intérêt de la ſociété, & même du droit naturel, de ſacrifier la mère pour conſerver l'enfant. On n'a pourtant point raſſemblé tous les élémens de cette eſpèce de calcul. Si l'on donne pour raiſon de ce choix le bien qui revient à la ſociété de toute la vie d'un homme, comparé avec celui qu'une femme peut procurer par la moitié de ſa vie ; malgré l'apparence qui en impoſe en faveur de l'enfant, je croirois que la préférence doit être pour la mère. Elle a déjà franchi l'âge le plus critique de la vie (l'enfance) : elle a donné des preuves de fécondité, elle a rendu des ſervices qui exigent quelque reconnoiſſance ; & le droit qu'elle a à la vie eſt plus probable & mieux fondé que celui d'un fœtus dont on ne connoît ni la force ni l'organiſation. En admettant que l'enfant ſoit vigoureux & vivace, il faudroit tenter l'opération céſarienne, en cas qu'elle fût praticable ; mais s'il n'y a point d'eſpoir de réuſſite, comment ſe réſoudre à ſacrifier la mère ? Ce que je viens de dire ſuppoſe toujours la poſſibilité de ſauver la mère ou l'enfant, ſelon qu'on voudra ſe déterminer : car, ſi l'état de la mère eſt déſeſpéré, peut-être faudroit-il préférer de la ſauver. (M. MAHON).

AVORTEMENT. (*Pathologie vétérinaire.*)

Part prématuré, contre nature dans toutes les femelles des animaux domeſtiques, qui a lieu dans tous les tems de la geſtation, avant le terme preſcrit par la nature, & qui donne naiſſance à un fœtus, ou mort, ou expirant, ou quelquefois, mais très-rarement, plein de vie, & n'étant preſque jamais alors aſſez vigoureux pour vivre.

Cet accident, qui anéantit inévitablement les deſſeins primitifs de la nature, puiſqu'il détruit les individus avant de ſe reproduire, s'exerce ſur deux individus à-la-fois ; ſavoir : ſur le fœtus qui en eſt la victime, & ſur la mère qui en ſouffre plus ou moins, & qui même peut devenir incapable de concevoir, ou qui périt.

Lorſque l'*avortement* n'a lieu que dans quelques ſujets, d'une eſpèce quelconque, répandus çà & là, & qui ne forment qu'un nombre à peine remarquable parmi la foule, il fixe à peine l'attention ; mais lorſqu'il affecte un grand nombre d'animaux à-la-fois, & ſur-tout de la même eſpèce, lorſqu'il ſe répète chaque année, il devient un fléau redoutable pour le cultivateur chez qui ce malheur s'exerce, & même pour l'agriculture.

Les vaches y ſont plus expoſées que les femelles de toutes les autres eſpèces domeſtiques ; il a ſouvent en elles le dernier caractère que nous venons de lui reconnoître, & l'*avortement* eſt enzootique i

dans une ferme, dans une paroiſſe, un canton, & même dans tout un pays, pendant quelques années, ou aſſez de tems pour être regardé comme un mal perpétuel.

Ce qui rend ce mal plus à craindre, c'eſt le peu de connoiſſance qu'on a de ſa véritable cauſe, qu'on lui oppoſe le tâtonnement qu'on eſt obligé de mettre dans le traitement, ainſi que la difficulté d'en prévenir le retour : auſſi, eſt-il du nombre de ceux ſur leſquels on n'a que peu de notions, que le vulgaire n'attribue que trop communément à des ſorts, qui ſont par conſéquent à approfondir, & qu'il importe d'étudier avec beaucoup d'attention.

Dans les circonſtances de l'eſpèce de celle-ci, difficiles eu égard à l'obſcurité qui les couvre encore, il faut connoître, avec détail, tous les faits qu'on poſsède avant d'en ſavoir les réſumés, pour s'exercer ſoi-même à en découvrir les conſéquences : c'eſt afin de ſe conformer à ces idées, qui ont pour baſe les règles à ſuivre pour la recherche de la vérité ; que dans l'hiſtoire que nous offrons de l'*avortement*, nous expoſerons d'abord les obſervations importantes qu'on a recueillies ſur cet évènement fâcheux.

Première obſervation.

Le ſieur Pelé, artiſte vétérinaire, établi à Toury, province de Beauce, mande que celui qui éprouve ce malheur, ſe plaint que ſes vaches y ſont expoſées depuis près de trente ans, non pas de ſuite, mais avec interruption de quelques années ſeulement.

L'étable eſt grande & ſpacieuſe, aſſez élevée ; les vaches y ſont à l'aiſe ; la porte eſt en plein nord ; il y a deux fenêtres à la même expoſition, & une du côté du couchant ; le ſol, ſur lequel elles repoſent, eſt parfaitement horizontal.

Point de marre dans la cour de la ferme ; on nettoie l'étable deux fois par ſemaine.

La nourriture des vaches eſt, en hiver, de la paille d'avoine, des menues pailles de bled & du ſon ; en été de la luzerne, du treffle, du coſſa de poids verds, & des herbes du jardin.

Elles boivent preſque toute l'année de l'eau d'une marre qui eſt placée dans le village, où s'abreuvent également les vaches des autres fermes, qui n'avortent pas ; le reſte de l'année on les abreuve d'eau de puits, qui paroît très-bonne.

Les ſervantes qui les mènent aux champs en été, (parce qu'en hiver elles ne ſortent pas de l'étable) évitent de les faire courir ; d'ailleurs, depuis trente-trois ans, on en a beaucoup changé.

Les plantes qui croiſſent dans les champs, dépendans de la ferme & des environs, n'offrent rien de remarquable ; le pays eſt en plaine, ſans aucun vallon, point d'eau ſtagnante, point de fontaines ni ruiſſeaux, ni bois, par conſéquent point de plantes aquatiques ; il n'y vient que du bled, du ſeigle, de l'avoine, de l'orge, des pois, de la veſſe, & autres pâturages artificiels ; les herbes qui ſe trouvent mêlées n'incommodent pas les vaches des endroits voiſins, ni celles des autres fermes du lieu même.

Cela ne dépend pas non plus du taureau, car on en a changé bien des fois ; celui qui y eſt maintenant n'a pas plus de quatre ans.

L'opinion des gens de la campagne eſt que l'*avortement* ſe communique ; ils penſent que ſi l'on paſſe par la porte de l'étable, un veau venu avant terme dans un *avortement*, toutes les vaches pleines qui paſſent par cette porte avortent auſſi ; en conſéquence ils pratiquent un trou dans le mur pour le faire ſortir.

Ce fut cette opinion qui détermina, il y a quelques années, le fermier à faire conſtruire une nouvelle étable ; celle où les vaches étoient alors, avoit une porte ouverte au levant, celle où elles ſont maintenant, ainſi qu'on l'a vu, ouvre du côté du nord, l'*avortement* n'a pas ceſſé pour cela.

Il ſemble que la cauſe du mal ne peut dépendre que de la cohabitation des vaches, parmi leſquelles il y en a toujours qui viennent d'avorter ; dans ces *avortemens*, le placenta ne ſuit pas le fœtus, mais il entre en putréfaction, & tombe peu à-peu par lambeaux. L'odeur qui s'en exhale ſe répand dans l'étable, & s'y conſerve ; les autres vaches pleines reſpirent au détriment du fœtus qu'elles portent ; toutes n'avortent pas, parce que toutes n'ont pas la même diſpoſition ; on a changé d'étable il eſt vrai, mais on a mis dans la nouvelle les mêmes vaches dont il pouvoit y en avoir quelqu'unes de nouvellement avortées ; on a employé des fumigations pour purifier l'air ; le fermier a de tems en tems mis de nouvelles vaches dans ſon étable pour remplacer quelques-unes de celles qui avortoient, mais il n'en a pas renouvellé la totalité, & il lui en reſte toujours quelques-unes.

On lui a donné l'avis de vendre toutes ſes vaches & même le taureau ; de faire frotter enſuite les murailles de l'étable avec de l'eau de chaux vive, de bien laver les mangeoires avec de bon vinaigre de vin, d'enlever la ſuperficie du ſol, d'environ quatre pouces de terre, d'y rapporter de la terre blanche, afin de remplir le vide, & de remettre dans ſon étable de jeunes vaches qui ne ſeroient pas pleines, & de ceux qui viendroient de main ſûre.

Le fermier prétend que ce qui a ramené l'*avortement* cette dernière fois, parmi ſes vaches, c'eſt qu'il en avoit acheté une dans une foire, qui lui donna, dans ſon étable, un veau avant terme, mal conformé & monſtrueux ; ce n'eſt que depuis cette époque que ce malheur a reparu.

Les vaches qui ont avorté reſtent long-tems ſans concevoir ; d'autres ne conçoivent plus ; toutes recherchent fréquemment le taureau, & quelques-unes tombent dans le maraſme.

Une vache qui avorte pour la première fois, à quatre mois, ſi elle peut concevoir enſuite, elle avorte pour la ſeconde fois, à un terme plus avancé, & la troiſième fois plus près encore du terme naturel ; mais après cela les veaux viennent toujours à bien ; ſi, dès la première fois, la bête avorte à ſix mois ou plus, l'*avortement* n'a lieu qu'une fois ou deux, à proportion de ce que le premier *avortement* a le plus approché du neuvième mois.

Cette remarque a engagé une fermière, qui éprouvoit le même malheur, à ne point renouveller ſes vaches pendant environ trois ans ; elle prétend que cela a fait ceſſer les *avortemens*. Ce moyen, s'il eſt bon, eſt-il applicable au cas préſent ? puiſqu'il arrive que pluſieurs vaches, qui ont une fois avorté, ne conçoivent plus du tout dans la ſuite.

Il y a dans l'étable ordinairement ſeize ou dix-huit vaches.

Deuxième obſervation.

M. Barrier, artiſte vétérinaire, à Chartres, a communiqué les détails ſuivans, ſur les effets de l'*avortement*, dans la province de Beauce, ils ſont les réſultats d'une ſuite d'obſervations.

L'*avortement* a lieu dans tous les tems de la plénitude, mais plus ordinairement à cinq ou ſept mois.

Lorſque les vaches s'y préparent, & qu'aucunes cauſes externes n'y ont contribué, elles montrent toutes les ſymptômes d'un vélage à terme.

Ce part anticipé eſt tout au plus huit jours à ſe préparer, il eſt même aſſez ſouvent inopiné, alors le lait diminue, ou eſt entièrement tari, le pis ſe tuméfie, les grandes lèvres ſe gonflent, ce que les gens de la campagne exprimen en diſant que *la vache fait ſes peaux* ; les os du baſſin ſe relâchent ou ſe déſuniſſent, ce qu'on exprime en diſant que *la bête ſe démanche* : on ſent encore quelquefois le veau remuer, mais ſes mouvemens ſont ſi foibles qu'il faut de l'exercice dans ce travail pour les appercevoir ou les ſentir.

L'inſtant de l'*avortement* eſt annoncé par le démanchement complet du baſſin, par le coaillement, le trépignement, le beuglement, de légères tranchées, les déjections fréquentes des excrémens & de l'urine.

Tous ces ſymptômes ſont plus ſenſibles à meſure que le terme du part approche, ſi le placenta eſt plus ou moins adhérent, le fœtus plus ou moins vivant, & ſitué plus ou moins avantageuſement.

La ſortie du fœtus eſt quelquefois précédée de vingt-quatre heures par celle du délivre ; d'autres fois le fœtus ſort deux jours avant le placenta ; nous avons auſſi vu l'un & l'autre ſortir en même-tems, mais le plus ſouvent l'avorton vient ſeul, & la vache ne délivre point, alors on eſt obligé d'extraire ce corps étranger, qui, dans ce cas, eſt toujours très-adhérent ; ſi on ne l'extrait pas, il ne ſort que peu-à-peu, par lambeaux putréfiés & entraînés par une ſuppuration d'une très-mauvaiſe nature ; la bête reſte pendant environ ſix mois dans un état de langueur, l'appétit ſe perd ou devient capricieux, la ſecrétion du lait eſt nulle ou preſque nulle, & enfin elle tombe dans l'atrophie & le maraſme.

Preſque tous les veaux ſont vivans en ſortant du ventre de la mère ; quelques-uns ont vécu huit jours, d'autres un ſeul inſtant : ceux qui vivent ont un râlement plus ou moins fort, accompagné d'un écoulement par les narines, d'une liqueur mucilagineuſe, couleur de rouille de fer ; ils ont un beuglement continuel & effrayant ; enfin ils ſont toujours maigres & flaſques ; les gencives, le palais, la conjonctive, ſont pâles ; les vaiſſeaux ombilicaux affaiſſés & livides, & la dyſpnée, jointe à la grande foibleſſe, annoncent en eux une organiſation manquée.

Ouverture des fœtus.

La peau eſt molle, adhérente aux os, aux muſcles ; ceux-ci ſont blafards & ſans conſiſtance.

Les eſtomacs & les inteſtins ſont reſſerrés ſous un très-petit volume ; ils contiennent une humeur bilieuſe, ſemblable à celle que nous avons vu fluer par les nazeaux. Les vaiſſeaux lactés du meſentère ſont peu ou point ſenſibles. La véſicule du fiel paroît avoir ſouffert de l'acrimonie du fluide qu'elle ne contient d'ailleurs qu'en petite quantité ; il eſt d'une couleur plus foncée qu'à l'ordinaire ; les graiſſes qui avoiſinent cette poche ſont bourſouflées, & dans un état de fonte.

Les poumons paroiſſent tuméfiés, rouges & charnus ; il nous eſt arrivé de les ſouffler quelquefois ſans pouvoir parvenir à les gonfler, quoique le cœur du ſujet fût encore palpitant. La trachée-artère, & les bronches, ſont auſſi plus ou moins remplies de cette liqueur ſafranée dont nous avons parlé : c'eſt ſans doute cette liqueur plus ou moins glutineuſe qui s'oppoſe à l'entrée de l'air dans les poumons, à la facile dilatation du viſcère, & qui rend la reſpiration laborieuſe & accompagnée de râlement.

Le cœur, & tout le ſyſtême vaſculaire, ne contient que peu de liquide, légèrement coloré & ſans conſiſtance : cette eſpèce de ſang eſt ſemblable à de la lavure de chairs ; ſa couleur tire ſur le violet, & il eſt dans un véritable état d'appauvriſſement.

Le cerveau eſt preſque ſans conſiſtance ; ſes ventricules contiennent une ſéroſité légèrement mucilagineuſe, ſans goût & ſans couleur.

Obſervations générales.

1°. Les vaches ne ſont malades ni avant, ni pendant, ni après l'*avortement* ſi elles délivrent bien, mais le plus ſouvent elles ne délivrent point, ou très-difficilement.

2°. Elles deviennent en chaleur auſſi-tôt après l'*avortement*; mais elles conçoivent difficilement, & pour me ſervir de l'expreſſion de la campagne, elles ſont ſouvent *en chaſſe* avant de ſe faire emplir (1); quelques-unes le deviennent même encore après avoir conçu; d'autres enfin, & ce cas eſt le plus fréquent, ne peuvent concevoir, ſur-tout avant la révolution du terme.

3°. Quelquefois c'eſt par une ancienne habitante de la ferme que commence la maladie, mais le plus ſouvent elle eſt communiquée par une vache nouvellement acquiſe.

4°. Elles avortent les unes & les autres ſans qu'on puiſſe ſoupçonner que des cauſes externes y aient contribué.

5°. Il eſt rare de voir une établée n'avorter qu'une ſeule année; nous avons vu un troupeau nombreux dans lequel cet accident a duré cinq années, au bout deſquelles la maladie du ſang ſurvint & emporta douze mères, l'*avortement* reparut après la ceſſation de cette maladie, & dura encore deux ans.

6°. Pluſieurs vaches ſont ſujettes à des ardeurs, des ſéchereſſes de la peau, à des démangeaiſons, à des ébullitions, &c.

7°. Quand cette maladie exiſte dans un village, ou dans une ferme, elle s'y borne, & y dure plus ou moins long-tems; mais elle ſe propage quelquefois d'un village, ou d'une ferme à une autre, lorſqu'on y introduit une bête qui doit avorter.

8°. On a obſervé cependant que l'émigration affoibliſſoit la maladie, ainſi que l'attention d'éloigner ou de ſéparer des autres les vaches prêtes à avorter, de les laiſſer ſe rétablir parfaitement, de ne les rejoindre au troupeau qu'environ ſix ſemaines après, & de ne leur permettre l'approche du mâle qu'à la révolution du terme, &c.

Les cauſes de l'*avortement* épizootique, dont nous venons de reconnoître la marche, ſont la conſtruction vicieuſe des étables, où les animaux ſont renfermés preſque toute l'année; les mauvais ſoins qu'on donne aux animaux, qu'on y tient, les alimens & les eaux de mares dont on les abreuve. Les viciſſitudes de l'atmoſphère, la diſpoſition des organes de la génération, le ſéjour ou la putréfaction des cotylédons dans la matrice, lorſque la vache eſt couverte immédiatement après avoir avorté, &c.

Cette maladie eſt généralement regardée comme contagieuſe dans les campagnes; on eſt perſuadé que la première vache attaquée de la maladie la communique aux autres; peut-être auſſi que les émanations du corps de la malade, jointes à des cauſes générales, facilitent le développement de la maladie, ſon accélération, ſa naiſſance même dans des bêtes qui n'en auroient pas été affectées. L'on a ſouvent vu la maladie commencer, & être communiquée par une vache nouvellement acquiſe, & le mal une fois exiſtant ſe renouveller pluſieurs années de ſuite, ſoit dans les mêmes individus, ſoit dans de nouveaux, joints au troupeau. Ces obſervations qui, au premier coup-d'œil, paroiſſent fortifier l'idée de la contagion, ne lui ſont cependant pas entièrement favorables: en effet, ou les bêtes acquiſes ſortent d'un lieu où elles étoient expoſées à toutes les cauſes de la maladie, & alors elles ont déjà le germe qui ne fait que ſe développer, ou bien elles ſortent d'un endroit ſain, & dans ce cas comment occaſionnent-elles la contagion? Eſt-ce parce que moins expoſées ſubitement dans une atmoſphère nouvelle pour elles, chargée de vapeurs épaiſſes, & plus ou moins délétères, elles y réſiſtent d'autant moins, qu'elles y ſont moins habituées, & que la ſecouſſe générale qu'occaſionne cette tranſplantation donne lieu à l'*avortement*?

Au ſurplus, les payſans ſont ſi perſuadés que ces *avortemens* ſont contagieux, qu'ils ne ceſſent de répéter, guidés ſans doute par une expérience tranſmiſe de père en fils, & conſtante, que les ſavans traitent peut-être trop ſouvent de préjugés & de ſuperſtitions (2), que pour éviter toute récidive, il faut ſortir les veaux ſoigneuſement enveloppés, & avec précaution, par une fenêtre, par une brèche, & non par la porte, & prendre garde ſur-tout qu'aucune vache ne ſuive ou ne traverſe la route qu'on a priſe.

Troiſième obſervation.

Il y a eu en juillet 1786, aux environs de Mirepoix, pluſieurs vaches qui ont mis bas des veaux morts hydropiques: l'eau étoit répandue entre cuir & chair, & particulièrement depuis la tête juſqu'au baſſin; les côtés & le deſſous du ventre n'en étoient pas auſſi affectés: on prétend que cette maladie dépend d'un épanchement d'urine dans le tiſſu cellulaire, il y a diverſes de ces poches cellulaires qui contiennent 3, 4 à 5 l. de liqueur: tous ces veaux pèſent ordinairement 45, 50 à 60 livres, ce qui eſt ſurprenant, puiſque les vaches ſont très-petites; la tête eſt toujours d'un volume

(1) Tous les fermiers de cette province obſervent que les vaches qui deviennent ſouvent en *chaſſe*, & que l'on conduit ſouvent au robin (c'eſt le nom qu'on donne au taureau) ſont ſujets à ſe gâter. Nous traiterons dans la ſuite de cette maladie que nous croyons encore particulière à la province de Beauce.

(2) « S'il eſt vrai que le préjugé aveugle ſouvent les habitans des campagnes, dont l'intelligence ne peut être que bornée, il eſt vrai auſſi que ſouvent ils obſervent exactement ce qui ſe paſſe dans la nature, & ne ſe trompent pas ».

énorme; les vaches ne portent jamais les veaux juſqu'à terme, il s'en faut ordinairement trois ſemaines ou un mois; elles deviennent monſtrueuſement groſſes vers le ſeptième mois, au point qu'on diroit qu'elles portent deux veaux; elles conſervent leur gaieté juſqu'au deux ou troiſième jour avant le part; à cette époque elles deviennent triſtes, & perdent l'appétit; les mouvemens des veaux diminuent conſidérablement, & enfin ils ceſſent entièrement; alors le fœtus eſt mort.

Quatrième obſervation.

Juillet 1784. A Châlons, & dans les environs, les vaches & les jumens ont preſque toutes avorté; pluſieurs ſont mortes par la faute des propriétaires, qui ne leur ont pas donné tous les ſecours néceſſaires, tant pendant le tems de l'*avortement* qu'après. Le ſieur Moiſeau, artiſte vétérinaire, dans cette ville, qui rend compte de ce fait, a été appellé pour la réduction de pluſieurs renverſemens de matrices de vaches: il a mis cette partie dans ſa poſition, il a fait quelques points de ſuture, & il a ſuſpendu les bêtes pendant cinq ou ſix jours; il a auſſi fait faire, par jour, pluſieurs injections de vin chaud & de ſel commun, il a même été obligé d'en venir à celles d'eau-de-vie camphrée qui lui ont parfaitement réuſſi.

Cinquième obſervation.

Nov. 1787. Une vache appartenante à M.. au Pont-au-Choux, à Paris, perdit inſenſiblement l'appétit, au point qu'on lui a adminiſtré du pain délayé dans une décoction d'herbes légumineuſes, de l'eau blanche & des lavemens. Cette vache, achetée depuis environ trois ſemaines, arrivoit du Cotentin. Le neuvième jour de l'apparition de ces ſymptômes, elle avorta d'un fœtus d'environ ſix mois, qui mourut un inſtant après. Depuis ce tems, elle mange neuf à dix livres de foin par jour, mais ſans montrer un appétit comme ci-devant. A chaque inſtant, elle eſt attaquée de coliques & de battemens de flancs.

Sixième obſervation.

Le ſieur Deſchamps, artiſte vétérinaire, à Andely, a mandé que dans ce lieu un grand nombre de vaches avortent depuis pluſieurs années, & que cet accident ne paroît provenir ni de la nourriture, ni du défaut de boiſſon, ni des étables, ni de l'air.

Septième obſervation.

M. Montonnet, artiſte-vétérinaire, à Bournuville, mande que toutes les vaches y avortent ſans qu'on en puiſſe reconnoître la cauſe.

Les vaches ne ſortent plus de l'étable dès le commencement de l'hiver, & on en a le plus grand ſoin.

On a ſéparé trois vaches qui étoient pleines, de celles qui ne l'étoient pas: deux de ces vaches ont avorté, l'une a fait ſon veau à terme.

Ces vaches avortent toutes au quatrième mois.

Ces *avortemens* s'opèrent comme le part naturel.

Le taureau eſt très-gros & très-long de corps; il fatigue les vaches dans le tems du ſaut.

Quatorze des vaches qu'il a couvertes ont avorté en moins d'un an.

Elles ont, pour nourriture, de la paille d'avoine, du regain de luzerne, du foin & des navets.

On a attribué cet *avortement* à la groſſeur exceſſive de la panſe: on a propoſé, pour le prévenir à l'avenir, de mettre les vaches ſous un hangard, de diminuer la nourriture d'un tiers, de ſupprimer ſurtout celle qui fournit peu de ſuc nourricier.

Huitième obſervation.

Une geniſſe, âgée de neuf mois, a avorté d'un veau de la groſſeur d'un chat: ce veau avoit ſix ſemaines.

Cette geniſſe avoit été couverte par un taureau de ſon âge avec lequel elle avoit pâturé pendant l'été.

Neuvième obſervation.

Une vache, âgée de huit ans, eſt affectée du clou, à la ſuite d'un part prématuré, & de la pourriture du placenta qui avoit reſté dans l'utérus: le lait tarit, la bête tombe dans la phthiſie pulmonaire; le poil eſt terne, piqué, la peau attachée aux os, aux chairs, dure, douloureuſe, couverte de petites tumeurs contenant des œſtres.

Peu de tems après, la bête éprouve un flux par la bouche & les nazeaux, de matière laiteuſe très-épaiſſe, fétide & immiſcible à l'eau; le flux n'a duré que quelques jours, la bête étant morte, peu de tems après ſon apparition.

Ouverture.

La panſe légèrement rétrécie: le bonnet contenant huit grandes aiguilles, dont pluſieurs étoient très-longues, le feuillet dur & rempli de matière deſſéchée; la matrice épaiſſie, durcie & remplie intérieurement de matière épaiſſe & jaunâtre, entièrement putréfiée; la chaux qu'on a verſée ſur cette matière, a fait dégager une odeur très-forte d'alcali volatil; cette ſubſtance a verdi le ſyrop violat. L'alcali volatil ne l'a point liquefiée: elle étoit très-peu diſſoluble dans l'eau, d'où il réſulte que cette matière n'étoit autre choſe qu'une ſubſtance animale putréfiée.

Le

Le foie ſquirreux, les reins flaſques & gorgés, la veſſie balonnée : les deux lobes pulmonaires abſcédés, remplis de clapiers contenant une matière ſemblable à celle que l'animal avoit rendue par la bouche & par les nazeaux.

Dixième obſervation.

On ſe plaint à Mantoue de l'*avortement* des vaches : cet accident, qui y eſt très-fréquent, arrive entre le cinquième & le ſixième mois ; il ſe montre principalement en automne, tems où on retire les vaches des champs pour les renfermer dans les étables.

Onzième obſervation.

L'*avortement* a lieu en Suiſſe aſſez ſouvent : les vaches qui avortent une fois, ſont plus ſujettes à cet accident que les autres ; celles qui pâturent l'herbe couverte de gelées blanches, avortent fréquemment.

Douzième obſervation.

Janvier 1782. Les vaches du fermier d'Eurufe, paroiſſe de Grand-Villiers, en Picardie, ont toutes avorté.

Elles étoient nourries avec la paille d'avoine, de ſeigle & de froment : elles étoient abreuvées avec de l'eau de fontaine très-pure. Cet *avortement* eſt le premier qui arrive aux vaches de cette ferme : il a eu lieu à la moitié du terme de la portée, un mois plutôt, un mois plus tard.

Les vaches qui ont avorté ont eu infiniment de peine à délivrer : elles ne témoignoient aucun ſymptôme maladif, ſoit avant, ſoit après l'*avortement* ; tous les fœtus avortés ſont morts : toutes les mères ont perdu leur lait.

On a cru devoir attribuer la cauſe de cet accident, aux chaleurs exceſſives de l'été paſſé.

Treizième obſervation.

Le ſieur Fermier, à Maiſon-ſur-Charenton, avoit un troupeau de vingt-huit vaches ; ſeize ont avorté, les unes après les autres, à différentes époques de la geſtation.

L'été étoit très-ſec ; les animaux ont pâturé pendant toute cette ſaiſon, dans une eſpèce d'étang, très-fangeux, formé par les eaux de la Seine : les vaches y étoient dans la vaſe juſqu'aux genoux, l'herbe qu'elles y paiſſoient, étoit compoſée de jonc, lèche, renoncule, &c.

Ce troupeau étoit formé, partie d'anciennes vaches, partie de vaches nouvellement achetées dans la Baſſe-Normandie ; les dernières n'ont avorté qu'après les autres.

La première à laquelle cet accident eſt arrivé, eſt morte deux heures après avoir mis bas un veau mort depuis pluſieurs jours dans ſa matrice.

La ſeconde, qui a auſſi avorté d'un veau mort, n'a pas pu délivrer ; il a été impoſſible d'introduire la main dans l'utérus, pour opérer l'extraction de l'arrière-faix, la fièvre s'eſt emparée de la bête, & elle eſt morte trente-ſix heures après.

Les autres vaches de ce troupeau ont auſſi avorté, chacune d'un veau mort : cet accident ne leur eſt arrivé qu'après avoir été guéric d'une indigeſtion de luzerne qu'elles avoient mangée dans le champ : elles ont toutes été ſecourues à tems, & toutes ont été ſauvées.

L'une de ces vaches avoit la panſe ſi pleine d'alimens, qu'il a fallu ouvrir ce viſcère, & en retirer la luzerne avec la main, preſque toutes les autres ont eu la panſe ouverte par le trois quart.

L'*avortement* de ces dernières vaches a eu lieu quelques mois après l'indigeſtion ; cinq n'ont pas pu délivrer, le placenta s'eſt pourri dans la matrice, & elles ſont mortes des ſuites de cette corruption.

Quatorzième obſervation.

Les vaches avortent auſſi en Angleterre ; j'en ai vu des exemples dans le comté d'Eſſex : je ſais que cet accident a lieu auſſi dans d'autres parties du royaume.

On y eſt perſuadé que l'*avortement*, dont il s'agit, eſt contagieux.

On a obſervé que les vaches qui ont avorté, éprouvent de nouveau cet accident, plus aiſément que les autres.

Beaucoup de particuliers ſe défont de toutes les vaches qui ont avorté une ſeule fois.

D'autres perſonnes ſéparent la vache qui a perdu ainſi ſon veau, du reſte du troupeau, & la mettent à l'écart juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaitement rétablie, alors on lui donne le taureau. On ſaigne cette vache un mois avant le tems où l'*avortement* eſt arrivé. Ces perſonnes font auſſi oindre le tour de la bouche & des nazeaux, ainſi que la circonférence de l'anus & des parties naturelles avec du goudron, afin de répandre une odeur forte, capable de s'oppoſer aux effets de la contagion.

Quinzième obſervation.

Toutes les vaches, de la paroiſſe de Beaulieu, à trois lieues de Mantes, ont avorté l'année dernière.

On obſerve que les terres ſont ſi graſſes, qu'elles retiennent l'eau, & que, comme il a beaucoup plu,

les pâturages étoient couverts d'eau, ce qui a relâché les fibres de la matrice.

Seizième observation.

Depuis trois ans un grand nombre de vaches, qui paiſſent dans la forêt d'Orléans, avortent.

Dix-ſeptième observation.

On lit le fait ſuivant dans la gazette d'agriculture, 1777, page 244 : en date de Leipſick, le 22 mars. « Par une ſingularité inouie dans ce pays-ci, l'*avortement* des vaches a été preſque général ; malgré toutes nos recherches, nous ignorons encore quelle en eſt la cauſe, & nous n'avons pu trouver des remèdes ou des moyens pour arrêter le cours du mal. »

« Les économes ſeroient bien-aiſes d'apprendre ſi, dans d'autres pays, on a jamais éprouvé de pareils accidens : ce qu'ils deſirent principalement, c'eſt de connoître la cauſe du mal, car alors il ſera aiſé d'appliquer des remèdes efficaces ».

Dix-huitième observation.

A S. Maur, pluſieurs jumens, appartenant à M. le prince de Condé, ont avorté.

Ces bêtes étoient dans le parc, où elles vivoient de l'herbe qu'elles y trouvoient, & elles paroiſſoient jouir de la meilleure ſanté : les gelées ſurvenues à la fin d'octobre 1776, étant très-fortes, une de ces jumens eſt avortée d'un poulain mort, qui n'avoit que quatre mois & demi.

La mère ne parut pas ſouffrir de cet accident : elle fut cependant affectée le dixième jour de fièvre violente, dont elle eſt morte le onzième.

Ouverture.

On ne trouva de remarquable que la tuméfaction énorme du foie.

Quelques jours après, une ſeconde jument avorta encore, c'eſt à cette époque que nous fûmes appelés.

La fièvre étoit forte, l'inflammation générale, la bouche, les nazeaux, le fondement, étoient d'une chaleur brûlante : on ne trouva dans le vagin, que beaucoup d'inflammation, la matrice étoit très-reſſerrée & retirée ſur elle-même.

La crainte du développement de la gangrène dans l'utérus, empêcha de pratiquer la ſaignée : on preſcrivit l'eau de Rabel, étendue dans une infuſion antiſpaſmodique ; on continua ce traitement pendant quatre jours, tems où la bête fut regardée comme guérie.

On mettoit un demi-gros d'eau de Rabel par chopine d'infuſion de mélisſe : l'effet ſalutaire qu'il produiſoit étoit ſenſible au moment même où on l'adminiſtroit à l'animal.

Dix-neuvième observation.

Une jument ayant été couverte avec fruit au printems paſſé, les ſignes de la plénitude étant peu ſenſibles, & la bête étant redevenue en chaleur le ſeptième mois de la ſaillie, on crut devoir la regarder comme n'étant pas pleine, & la faire couvrir de nouveau ; elle avorta le lendemain de cette opération.

Vingtième observation.

Une jument, âgée de neuf ans, pleine depuis peu de tems, éprouve des coliques : on voit ſortir du vagin une partie du placenta ; le col de la matrice eſt reſſerré ; on le dilate peu-à-peu, & on fait l'extraction du fœtus : le placenta eſt très-adhérent ; on donne des emménagogues ; à la quatrième doſe, ils opèrent la ſortie de l'arrière-faix.

Le fœtus a cinq pouces de longueur du bout du nez à l'extrémité des feſſes.

On donne à la mère de l'eau blanche tiède miélée : peu de jours après on la purge, la médecine a agi comme diurétique.

Vingt-unième observation.

Au château de Sainte-Marie-du-Néant, en Normandie, par Carentan, les jumens avortent. On obſerve qu'une belle jument a avorté d'un poulain, étant à la dernière ſemaine de ſa geſtation.

Sur cinq il n'en reſte que trois de pleines : il en avorte tous les jours ; & déjà plus de trente ont éprouvé cet accident dans le voiſinage

Le pays que les jumens habitent eſt ſujet à des brouillards, à cauſe du grand & du petit d'Eix qui l'avoiſinent ; le terrein y eſt extrêmement gras.

Obſervations générales.

C'en eſt aſſez de ces exemples, pour montrer combien les *avortemens* ſont fréquens parmi les vaches & les jumens, & que ſouvent cet accident eſt épizootique en elles : que même il n'eſt que trop fréquemment enzootique parmi les premières.

Il n'a pas, pour l'ordinaire, ces caractères de permanence & de communauté dans les autres femelles des animaux domeſtiques.

Les brebis ſont, parmi ces derniers, les plus expoſées à cet accident après les jumens ; mais il ne ſe montre jamais dans un troupeau que comme un effet particulier ; & lorſqu'il ſe multiplie, ce qui eſt fort rare, cela n'a lieu que par des cauſes connues, comme par exemple, lorſqu'on laiſſe ſouffrir les animaux,

dont il s'agit, de la faim, de l'humidité : lorſqu'après un été & un automne pluvieux, pendant leſquels ils ont été mal nourris, on les enferme pendant l'hiver pour l'être plus mal encore. On voit auſſi des *avortemens* de brebis, lorſque ces animaux, expoſés à l'air toute l'année, ſont placés dans des lieux où ſe raſſemble une grande humidité dans l'atmoſphère : nous avons eu pluſieurs exemples de cette eſpèce en parcourant les campagnes de la France.

La toiſon tombe généralement dans les brebis qui avortent en Angleterre, dans les provinces de Suffolk & de Norfolk : elle eſt complettement détachée au printems.

Les chèvres n'avortent preſque jamais, & à peine en eſt-il quelques exemples dans les pays où elles ſont les plus communes.

Les truies avortent rarement, & nous n'en n'avons qu'un petit nombre d'exemples particuliers. On voit cependant, gazette d'Agriculture, année 1777, page 578, qu'on ſe plaint à Hanovre de cet accident. Sur les cochons on ſe rappelle, y dit-on le 28 août, que l'an paſſé, des armées de ſouris parcoururent pluſieurs contrées d'Allemagne, & que les porcs leur firent la guerre en dévorant toutes celles dont ils pouvoient ſe ſaiſir : il tomba auſſi beaucoup de nielle ou de roſée maligne qui infectèrent les pâturages. On obſerva enſuite qu'un grand nombre de truies avortèrent en pluſieurs endroits, & que la plupart des petits, de celles qui n'avortèrent pas, en moururent. On demande ſi les ſouris, ou les herbes imprégnées de nielle, dont les truies ont fait leur nourriture, doivent être regardés comme la cauſe des *avortemens* des mères & de la mort des petits.

Il en eſt de même des chiennes, à l'exception de celles qui, très-petites, très-délicates, trop jeunes, trop graſſes, ne portent preſque jamais leurs petits à terme.

Les chattes avortent très-rarement, & on en a vu de pleines tomber de vingt pieds de haut, & plus, ſans éprouver cet accident, & cependant être malades de leur chûte.

Les volatils ne ſont pas exempts de cet accident, & les poules y ſont plus ſujettes que les autres eſpèces. On doit regarder comme avortés les œufs hardés, pondus avant que la coque ſoit formée, & par conſéquent avant le terme preſcrit par la nature : ces œufs ne peuvent éclore, & les germes doivent être regardés comme morts.

*Signes de l'*avortement.

L'*avortement* étant un accident qui oblige de donner les ſoins néceſſaires à l'animal qui va l'éprouver, à celui qui l'éprouve, de le prévenir, s'il eſt poſſible, dans le premier cas, & de diſtinguer les animaux qui y ont été, ou qui peuvent y être expoſés; on doit conſigner les ſignes de l'*avortement* ſous ces cinq rapports :

*Signes de l'*avortement *prochain*, ou *ſignes pathognomoniques de l'*avortement.

Comme on peut en juger par les obſervations qu'on vient de lire, cet accident n'eſt précédé immédiatement d'aucun ſigne maladif dans un grand nombre des femelles qui l'éprouvent : dans d'autres l'*avortement* eſt précédé de la triſteſſe, du dégoût; les mouvemens des veaux diminuent d'abord conſidérablement, & finiſſent enfin par ceſſer entièrement; le lait diminue ou tarit; les mammelles ſe flétriſſent; alors le fœtus eſt mort. Il eſt des femelles en qui l'*avortement* eſt annoncé un jour, ou pluſieurs jours même avant le part prématuré par l'écoulement par la vulve d'une humeur glaireuſe, jaunâtre ou rougeâtre, quelquefois fétide : on conçoit que ce ſigne n'eſt point équivoque.

Ceux qui ſuivent exactement leurs animaux, & qui obſervent ſoigneuſement toutes leurs habitudes, reconnoiſſent la diſpoſition prochaine à l'*avortement* dans les bêtes même qui paroiſſent en ſouffrir le moins, par plus de peſanteur dans la marche, la perte du reſſort & le gonflement des parties naturelles, & ſur-tout par la chûte du ventre, qui n'a plus cette égalité & cette rondeur, qui ſont un indice certain de l'enſemble des forces vitales. La partie antérieure du ſacrum, ainſi que du baſſin, s'abaiſſent dans les grands animaux. Les jumens henniſſent, les vaches mugiſſent, & les brebis bêlent plus ſouvent qu'à l'ordinaire; ces cris ont un attribut d'émotion qui annonce un trouble intérieur dans la mère qui le fait entendre. Le pouls eſt, ſur cela, un guide fidèle; mais ceux qui entourent habituellement les animaux, ne le conſultent que rarement; on le trouve alors ému, dur, il eſt intermittent, l'artère eſt reſſerrée, & à la fin de chaque pulſation elle fuit ſous le doigt, comme dans les cas d'hémorrhagie.

On ſent que l'ordre des ſymptômes, qui précèdent l'*avortement*, doit différer ſuivant que le fœtus eſt mort ou vivant; que la mère eſt ſaine ou viciée; que la diſpoſition qui donne lieu à l'*avortement* eſt ſpaſmodique, ou inflammatoire ou cachectique; que l'état qui détermine cet accident, le développe ſubitement ou peu-à-peu; que le part prématuré ſuccède immédiatement à cet état, ou a lieu beaucoup plus tard : delà l'abſence de tout ſymptôme apparent, ou l'exiſtence de quelques-uns de ceux que nous avons indiqués, modifiés diverſement eu égard à la différence des diſpoſitions que nous venons d'énoncer, & que l'exercice dans la pratique des maladies fait aiſément ſaiſir.

*Inſtant de l'*avortement.

La ſortie du fœtus eſt ici de même que dans le

part naturel : cependant, dans les grands animaux, on obſerve en général plus d'inquiétude, le trépignement, un coaillement qui annonce une émotion déſagréable, le beuglement, de légères tranchées, des déjections fréquentes.

*Signes qui peuvent faire juger de l'exiſtence des diſpoſitions à l'*avortement.

L'accident dont il s'agit, étant toujours une choſe très-fâcheuſe, ſur-tout dans les grands animaux, il deviendroit fort intéreſſant, d'avoir des indices propres à faire connoître que l'*avortement* aura lieu ſi on ne le prévient pas promptement ; cette partie de la ſéméiotique eſt compoſée de deux eſpèces de moyens, les uns ſont les ſignes que pourroit offrir l'individu ſous ce rapport : & il faut convenir que nous ne poſſédons encore à cet égard aucun indice, & que même cela ſera toujours très-difficile juſqu'à ce que des hommes très-éclairés dans la ſcience vétérinaire, puiſſent ſe livrer entièrement à l'éducation & à la conſervation des animaux domeſtiques : les autres moyens propres à répandre du jour ſur le prognoſtic que nous propoſons ſont la connoiſſance des cauſes qui donnent lieu à l'*avortement*, voie bien plus propre que la première à l'établir d'une manière certaine.

*Signes qui annoncent que les animaux ont été expoſés à l'*avortement.

L'importance dont il eſt pour ceux qui acquièrent des femelles dans le deſſein d'en tirer race, & la crainte trop ſouvent légitimée par l'expérience que celles qui ont avorté une fois ne récidivent, rendroient très-précieux des ſignes propres à faire juger de cette diſpoſition contre nature, afin de diriger dans l'acquiſition qu'on veut en faire : mais nous ne voyons pas encore des indices pour nous faire ſoupçonner qu'il puiſſe en exiſter jamais, à moins qu'on ne parvienne à les tirer de la forme & de la conſtitution du ſujet, & dans ce cas on jugeroit de la diſpoſition à l'*avortement* avant qu'il ait eu lieu. Des perſonnes ont penſé qu'il pouvoit en être autrement, & elles propoſent avec confiance les indices ſuivans :

« Il eſt aiſé de voir, aux anneaux creux qui paroiſſent ſur les cornes des vaches, combien de fois elles ont été mères. Si, entre deux anneaux, il y a un eſpace uni de la largeur d'un doigt, c'eſt que la vache a été ſtérile cette année-là ; ſi, ſur cet eſpace, uni entre deux anneaux, on obſerve quelque choſe, qui ait dû être un anneau, & qui n'en ſoit point, c'eſt une marque certaine que la vache a alors avorté ». *Journal d'Agriculture, janvier, année* 1777, page 71.

*Epoques de l'*avortement.

L'*avortement* a lieu à toutes les époques de la geſtation : lorſqu'il eſt épizootique ſur les vaches, on a remarqué qu'il avoit plus communément lieu à certaines époques : dans certains pays, c'eſt au quatrième mois ; ailleurs, c'eſt entre le cinquième & le ſixième ; dans d'autres, entre le cinquième & le ſeptième. On a obſervé que les vaches avortoient pluſieurs fois de ſuite, pour ne plus avorter enſuite & que le ſecond *avortement* avoit lieu plus tard que le premier, le troiſième que le deuxième. Un fermier a obſervé qu'une vache, qui avorte pour la première fois à un terme, avorte la ſeconde fois à un terme plus avancé, la troiſième fois le veau eſt encore plus près de ſon terme ; enfin la quatrième fois le veau vient toujours bien. Si le premier *avortement* s'effectue à ſix mois de terme ou plus tard, l'*avortement* ne ſe réitérera qu'une fois ou deux au plus, & s'il a lieu au huitième, il ne ſe réitérera plus. Il eſt des cas où l'*avortement* a lieu, peu avant le part naturel.

Lors de ces circonſtances générales, on n'a rien obſervé de régulier eu égard aux *avortemens* particuliers : on a ſeulement remarqué, qu'excepté les cas où ils ſont l'effet d'un accident évident, & lorſqu'ils paroiſſoient être ſpontanés, ils avoient lieu au-delà des deux tiers de la durée du part.

*Effets ou ſuites de l'*avortement.

Les ſuites de l'*avortement* doivent être conſidérées relativement à la mère, & relativement au produit.

Enviſagées eu égard à la mère, elles ſont quelquefois, quoique cependant rarement, ſuivies de la mort ; mais plus ordinairement ces ſuites ſont la diſpoſition à éprouver cet accident plus aiſément que les autres ; la fièvre & l'inflammation ; la difficulté ou l'impoſſibilité de délivrer. Beaucoup d'animaux n'éprouvent auſſi aucun dérangement dans leur ſanté.

Les vaches, en qui l'*avortement* n'eſt ſuivi d'aucun accident fâcheux, deviennent en chaleur peu de tems après l'avoir éprouvé ; leurs chaleurs ſont plus longues, plus difficiles à calmer, & pluſieurs manifeſtent même des fureurs utérines : elles conçoivent plus difficilement, on a même remarqué que pluſieurs ne conçoivent que lorſque le tems que devoit durer la geſtation eſt entièrement paſſé. Pluſieurs deviennent ſtériles.

Les ſuites de l'*avortement* d'une vache, conſidérées eu égard à celles qui cohabitent avec elles, ſont très-ſouvent l'*avortement* de celles-ci : cette marche a fait regarder, dans ce cas, l'*avortement* comme contagieux.

La ſuite de l'*avortement*, pour le produit, eſt toujours la mort de l'animal, ſoit avant, ſoit après ſa ſortie de la matrice ; on voit quelquefois les plus avancés naître morts, & des fœtus même de quatre mois jouir de la vie : lorſque les premiers ſortent vivans, ils ont les anxiétés des derniers momens, & ne vivent que peu de tems.

*Cauſes de l'*avortement.

Les cauſes de l'*avortement* ſont :

1°. Tout ce qui peut intercepter la communication des ſucs de la matrice dans le placenta, ainſi que l'épaiſſiſſement de ces ſucs, l'atonie de ce viſcère, ſa compreſſion par la panſe, par l'expanſion demeſurée du fœtus; le fourvoyement & le tranſport de ces ſucs ſur d'autres parties, & leur ſouſtraction dans la matrice.

2°. La compreſſion du cordon ombilical, ſon tiraillement, ſa torſion, & tout ce qui peut retrécir & obſtruer les vaiſſeaux qui le compoſent.

3°. L'inflammation de l'utérus, l'abord & l'affluence du ſang étant exceſſifs, ſuffoquent les organes du petit, ainſi qu'il arrive très-ſouvent dans la maladie rouge, & dans toutes les maladies où le ſang pèche par quantité & par raréfaction. Dans tous ces cas le fœtus a le foie très-gorgé & les inteſtins remplis de ſang corrompu.

4°. Les maladies aiguës, telles que les tranchées, les indigeſtions, les météoriſations de la panſe, ſuſcitent des mouvemens déſordonnés qui meurtriſſent le fœtus & ſes dépendances, qui lui donnent des commotions & des ébranlemens qui ſe communiquent au placenta & qui le détachent; de-là l'*avortement*. On a vu l'*avortement* dans certaines épizooties malignes & mortelles, ſauver quelquefois la mère: mais il y a peu d'exemples de ce fait.

5°. Les toux violentes, ſuites de la péripneumonie, ou dues à d'autres cauſes, des diarrhées, accompagnées d'épreintes, de téneſmes, d'où réſulte la rupture du placenta.

6°. Une nourriture très-abondante, priſe incontinent après une diète ſévère, ſuffoque non-ſeulement les organes de la mère, mais encore ceux du fœtus; c'eſt cette cauſe qui rend les *avortemens* ſi fréquens, dans les vaches, qui ont pâtis tout l'hiver, & qui ſont miſes enſuite tout-à-coup dans des pâturages abondans.

7°. Le défaut d'exercice, dans les vaches qui portent, eſt on ne peut pas plus funeſte à leurs productions. Tout animal qui croupit dans une étable, y reſpire un air épais, corrompu & très-mal ſain: il digère mal, ſon ſang eſt épais, viſqueux, ſes entrailles ſe vident difficilement; il ſe fait des amas de crudité & de ſabures qui portent dans les ſucs utérins des qualités contraires à la nourriture, à la ſanté, à la vigueur & à l'expanſion du petit.

8°. Les coups, les heurts, les ſauts, les ſecouſſes, les courſes violentes, qui bleſſent la mère & le petit, ſont autant de cauſes de ſa ſortie prématurée & de ſa perte. On peut mettre, au nombre de ces cauſes, les coups que donnent les veaux qui tettent les mères dans les pays où, pour faire des veaux, on eſt dans l'uſage de les faire tetter ſucceſſivement toutes les vaches du troupeau: ces jeunes animaux, les uns plus forts, les autres plus foibles, preſſés par le beſoin, ſecouent fortement les mammelles, & d'autant plus qu'elles ſe vident davantage; j'ai vu ces ſecouſſes aſſez fortes pour ébranler la nourrice, & la déranger de la place où elle étoit comme campée pour y réſiſter.

9°. La ſoif exceſſive, que la mère étanche ſubitement avec de l'eau froide, donne lieu à la condenſation du ſang, & ſur-tout à la criſpation des parties, d'où réſulte l'arrêt du ſang qui devroit revenir de la matrice & des autres viſcères qui reçoivent beaucoup de ce fluide, de-là une ſorte de refoulement qui produit la ſéparation des vaiſſeaux du placenta de ceux de la matrice: le refoulement, dont il s'agit, ſe communique au fœtus lui-même, & il le ſuffoque. Aldrovande dit que les cauſes de l'*avortement* ſont les boiſſons d'eau froide ou d'eau crue.

10°. La frayeur ſuſcite toujours de fortes commotions dans l'intérieur, qui ſe communiquent au fœtus, & qui ont été ſouvent ſuivies de ſa perte: c'eſt ainſi qu'on a vu des troupeaux entiers de vaches avorter de fœtus morts, après avoir été fortement épouvantés par le tonnerre.

11°. Le coït produit le même effet, lorſque la plénitude eſt un peu avancée: il tue indubitablement le petit. La vache, la jument, la brebis, avortent conſtamment vingt-quatre ou trente-ſix heures au plus tard après le congrès. Il eſt prouvé, par nombre d'exemples, qu'il n'en eſt pas de même à l'égard de la truie.

12°. L'atonie, la foibleſſe des fibres de la matrice, rendent foible & inſuffiſante, l'adhéſion du placenta avec cet organe, & elle ſe détruit à la moindre cauſe qui peut y donner lieu: le fœtus dépérit & meurt. Cet état de flaxité s'oppoſe encore à l'abord des ſucs dans ce viſcère, à l'expanſion journalière du placenta & de la matrice, en ſorte que le ſujet ne pouvant croître que juſqu'à tel point, il ſuccombe dès qu'il a acquis telle ou telle capacité: c'eſt ainſi que les vaches & les jumens qui ont avorté une fois, ſont infiniment plus ſujettes à cet accident que les autres.

13°. L'excès de rigidité de ce viſcère produit le même effet, par une action diamétralement oppoſée: cette rigidité ne lui permet pas de s'étendre, & de ſe prêter à l'accroiſſement journalier du fœtus; l'étroiteſſe de ſon enceinte, fait qu'il eſt comprimé, gêné & opprimé, enſorte qu'il ſuccombe par défaut de jeu. Cet état de la matrice a ſouvent pour cauſe des *avortemens* antérieurs, ou des parts laborieux & difficiles, ſuivis de la dilacération du placenta;

ce qui donne lieu à la tuméfaction & à l'induration de la membrane interne de l'utérus, dans les endroits où les cotyledons étoient attachés; en ce cas, l'*avortement* dont il s'agit ceſſe ſouvent après deux ou trois *avortemens* ultérieurs.

14°. Certaines maladies de la mère qui ſe communiquent au fœtus, telles que la fièvre maligne, la peſte, le charbon & autres maladies contagieuſes.

15°. La jeuneſſe du ſujet, dont les organes trop foibles ne peuvent pas ſupporter la diſtenſion où ils doivent parvenir pour permettre la parfaite formation du fœtus.

16°. Des froids qui ſurviennent tout-à-coup & qui ſuccèdent à des chaleurs conſidérables : des tems humides long-tems continués, le pâturage de l'herbe couverte de roſée ou de gelée blanche.

17°. L'uſage de remèdes donnés pour quelques indiſpoſitions, & qui ont la propriété emménagogue : c'eſt ainſi que la racine de garance cauſe l'*avortement* dans les jumens : que le ſel, donné à trop forte doſe, le produit dans les brebis : on voit encore des fourrages donner lieu à cet accident, c'eſt ainſi que le trèfle, dans certains pays, donné vert aux truies pleines, les fait avorter.

18°. Les exhalaiſons putrides, & ſur-tout celles qui ſont dues aux matières corrompues qui ſortent de la matrice des vaches qui ne délivrent que tard après avoir avorté, & par la corruption du placenta lui-même.

19°. Doit-on mettre, au nombre de ces cauſes, l'effet contagieux qu'on attribue à l'*avortement* pour les femelles du troupeau, où quelques vaches l'ont éprouvé? n'eſt-il pas préférable d'attendre des obſervations faites avec tout le ſoin néceſſaire pour prendre un parti à cet égard : juſques-là nous devons regarder l'*avortement* de toutes les vaches, ou du plus grand nombre de celles d'un troupeau, ſucceſſivement les unes après les autres, comme l'effet d'une cauſe générale, qui agit dès-lors ſur un très-grand nombre, & en même-tems auſſi comme l'effet de cauſes particulières à quelques individus.

Ce qui paroît fortifier cette opinion, c'eſt ce qu'ont obſervé quelques fermiers, que des vaches ceſſoient d'avorter après l'avoir fait pluſieurs fois; que pluſieurs devenoient ſtériles; que d'autres éprouvoient des beſoins exceſſifs du taureau, & qu'on ne pouvoit pas ſatisfaire; c'eſt qu'on voit auſſi l'*avortement* avoir lieu par rapport au terme de la geſtation de la femelle qui avorte, & non pas eu égard aux *avortemens* qui ont précédé : c'eſt qu'on voit des fermiers n'avoir aucun égard à ces idées de contagion, laiſſer même les vaches qui ont avorté avec les autres, & ne pas éprouver pour cela un plus grand nombre d'accidens de cette eſpèce; j'obſerverai que chez ceux où j'ai vu cette conduite, les vaches qui avoient avorté délivroient aiſément, que l'accident dont il s'agit avoit lieu à un terme avancé, & que même les vaches ne perdoient pas leur lait.

Réflexions générales.

Il n'eſt pas étonnant, à raiſon de la diverſité des cauſes que nous venons d'énoncer que l'*avortement* ſe manifeſte d'une manière ſi différente, que dans les uns il ſoit ou précédé ou ſuivi de maladies plus ou moins conſidérables; dans d'autres de la mort; qu'ici, il ſoit ſuivi de la ſtérilité; ailleurs de chaleurs qu'il eſt impoſſible d'appaiſer : que quelquefois il ne ſoit ſuivi d'aucuns ſymptômes fâcheux, & que même quelques-uns des animaux qui l'éprouvent, n'en ſouffrent en aucune manière.

L'effet de chacune de ces cauſes doit être accompagné de ſymptômes qui y ſont relatifs, & qui ſont diſſemblables dans chaque cas; ce ſeroit ici le lieu d'étudier cette relation, s'il n'étoit aiſé d'y parvenir, & par les détails que nous venons d'expoſer & par la connoiſſance des ſymptômes particuliers aux léſions qui ſont la ſuite de chacune des cauſes énoncées.

Il eſt ſur-tout à deſirer qu'on puiſſe acquérir une connoiſſance certaine de la cauſe de l'*avortement* épizootique des vaches; à voir l'uniformité de ſa marche, quelque part qu'il ait lieu, il ſembleroit ne devoir être attribué qu'à une ſeule, ou du moins à un très-petit nombre de cauſes; mais ces cauſes ont échappé juſqu'ici, ou elles n'ont été que foiblement ſaiſies, car cet *avortement* épizootique s'effectue, quels que ſoient les uſages condamnables à l'égard des animaux qui l'éprouvent dans les pays qui y ſont expoſés.

Au ſurplus, à l'égard de ces dernières cauſes, nous penſons comme ceux qui les font conſiſter dans la foibleſſe de l'union des vaiſſeaux du placenta, dans les cotyledons de la matrice, & dans la difficulté qu'éprouve le développement du fœtus, à raiſon des compreſſions qui ſont dues au volume des eſtomacs, compreſſions qui agiſſent ſoit ſur la matrice, ſoit ſur toutes les autres parties du bas-ventre & même de la poitrine; & dont les ſuites fâcheuſes ſont très-ſenſibles ſur les glandes lymphatiques, trop communément tuméfiées, endurcies, & même plus malades, & ne faiſant qu'incomplettement leurs fonctions.

*Traitement de l'*avortement.

Le traitement de l'*avortement* doit être relatif aux ſymptômes qui l'accompagnent, & eu égard au moment de l'*avortement* lui-même, ainſi qu'aux diverſes époques qui le ſuivent ou qui le précèdent eu égard à ſa récidive.

*Du tems qui précède l'*avortement.

Ce tems doit être enviſagé à deux époques; lorſque l'*avortement* eſt encore douteux; lorſqu'il eſt inévitable.

Avortement *douteux.*

L'*avortement* eſt tel, lorſque l'exiſtence des cauſes connues, capables de le produire, fait craindre cet accident, & que cependant aucun ſigne ne l'indique encore : ainſi, par exemple, une femelle en état de geſtation, a éprouvé une chûte, elle a reçu un coup, elle eſt atteinte d'une fièvre inflammatoire, voilà des cas qui font craindre que l'*avortement* n'ait lieu : il faut alors ſe conduire de manière à le prévenir.

Si le ſujet eſt ſanguin, vigoureux, que les accidens, capables de produire l'*avortement*, ſoient récens, la ſaignée ne peut-être que ſalutaire : il importe d'éviter de la faire très-conſidérable, il vaut mieux la répéter; à moins que le volume du ſang n'y force, que la ſoupleſſe & le reſſort des parties ne faſſent croire qu'on peut vider conſidérablement les vaiſſeaux ſans faire craindre de ſecouſſe & de changement ſubit par ſon effet. Hors les circonſtances que je viens de déterminer cette opération doit être abſolument prohibée.

Une des premières indications à remplir, dans ces circonſtances, c'eſt de débarraſſer le canal alimentaire, & d'empêcher l'accumulation des alimens en maſſe ou de la détruire, par des lavemens, par des boiſſons délayantes, ou compoſées de plantes légèrement ſtomachiques, mais aſſez douces pour qu'elles ne produiſent, dans le canal alimentaire, que le ton néceſſaire pour l'exécution de ſa fonction, & qui ne ſoit pas de nature à s'étendre à d'autres parties.

Des boiſſons tempérantes, un régime humectant, aſſoupliſſant, doivent être les vulnéraires, les antiphlogiſtiques & les antiſpaſmodiques, à adopter de préférence dans ces cas divers.

Une grande tranquilité, la liberté dans un lieu commode, la propreté, un air pur, ni trop chaud ni trop froid, ſont des détails néceſſaires eu égard aux maux auxquels on veut remédier, & de la plus grande importance pour ceux qu'on veut prévenir.

Avortement *inévitable.*

Lorſque l'*avortement* eſt inévitable, & qu'il ſe prépare pendant un certain tems, il faut s'attacher à le déterminer de la manière la plus heureuſe.

On eſt dans le cas de dégager le canal alimentaire par des lavemens & même par des laxatifs doux & antiphlogiſtiques ou toniques ſuivant les circonſtances.

On doit détruire le ſpaſme par des fomentations d'eau tiède ſur les reins, par des fumigations ſous le ventre, aux naſeaux, par un bouchonnement doux; en laiſſant ſéjourner des lavemens dans le rectum, en faiſant même des injections émollientes & miélées dans le vagin; par un exercice doux, au pas, de peu de durée, répété en proportion des bons effets qu'il produira.

La ſaignée peut opérer un relâchement ſalutaire : cela a toujours lieu, lorſque le ſpaſme qu'on a à combattre vient de la ſtaſe & de l'accumulation du ſang dans quelque partie, ou de ſon abondance.

*Tems de l'*avortement.

La bête ſera en liberté; elle ne doit pas être diſtraite; elle pourra ſe coucher commodément; on ſe conduira du reſte comme dans le part naturel (*voy.* ce mot); ſoit que la ſortie du fœtus ſe faſſe naturellement, ſoit que le fœtus ſe préſente mal, & qu'il ſoit néceſſaire d'en diriger la ſortie.

Le veau, hors du ventre de la mère, on s'occupe de retirer le placenta : ſi l'inflammation de la matrice n'eſt pas trop conſidérable, que des matières rougeâtres, épaiſſes, & comme ſanieuſes, ſortent du vagin, & annoncent qu'il y a des cotyledons de ſéparés, il faut alors introduire ſa main dans la matrice, après l'avoir humectée avec une eau mucilagineuſe, ou quelque corps gras très-innocent, & tenter de ſéparer les cotylédons qui ſont encore engagés : il ne faut le faire qu'autant qu'on éprouve peu de réſiſtance, & que d'ailleurs la ſéparation qu'on opère n'eſt pas ſuivie d'effuſion de ſang. Alors, & dans ce cas, il faut s'abſtenir de cette opération, recourir aux injections émollientes dans la matrice, aux fomentations émollientes ſur les reins, à la ſaignée, aux bains des extrémités ſi cela ſe peut, & retirer l'arrière-faix peu-à-peu, à meſure qu'il ſe détache.

S'il y a du ſpaſme avec inflammation, alors l'eau de Rabel, les gouttes anodines minérales ſeront employées avec ſuccès; ſi le ſpaſme n'eſt pas ainſi compliqué, l'opium à petite doſe, ſeul ou combiné avec des acides, produira les plus heureux effets.

Le régime humectant & délayant doit être mis particulièrement en uſage.

*Epoque qui ſuit l'*avortement.

Le fœtus & le placenta, expulſés de la matrice, il s'agit de s'occuper du complet rétabliſſement de la mère. Si l'*avortement* eſt compliqué de fièvre ou de quelqu'autre maladie, deux indications ſe préſentent, celles relatives à cette maladie, celles qui naiſſent de l'*avortement* : il faut conſulter, pour les premières, les maladies dont elles forment le traitement, & nous ne nous occuperons ici que des dernières.

L'objet que nous devons avoir en vue, c'eſt le nétoyement & la dépuration de la matrice : on y parvient par un traitement local, relatif à l'état de la partie ; s'il y a beaucoup d'inflammation, on a recours aux émolliens ſimples en fomentations ſur les reins, en lavemens & en injections ; une eau chargée d'un mucilage fin de plantes émollientes, & dans laquelle on met un peu de fleurs de ſureau ; remplit parfaitement cette dernière indication.

Lorſqu'on reconnoît un empâtement que les émolliens & les réſolutifs ne peuvent pas détruire, on a recours à l'eau d'orge miélée ; aiguiſée ſuivant le beſoin, avec de l'eau-de-vie ammoniacale ; aux injections d'eau de ſavon ; lorſqu'on reconnoît un relâchement manifeſte, on a recours à des injections aromatiques aiguiſées par le ſel ammoniac ou le ſel commun : on donne des lavemens, qui contiennent en diſſolution du ſel commun, & on met des ſachets réſolutifs ſur les reins, tels que de l'avoine cuite avec le vinaigre.

S'il exiſte dans la matrice une diſpoſition putride par l'effet du long ſéjour du placenta dans cette partie, quoique ne participant plus à la circulation qui étoit entr'elle & lui, parce que le fœtus eſt mort avant l'*avortement* : il faut après avoir nétoyé ce ſac de la matière purulente qu'il contient, par des lavages d'eau pure ou d'eau miélée, faire uſage des fomentations anti-putrides, telles que la décoction d'abſinthe, de ſauge, de quinquina, animée par le ſel ammoniac, l'eau-de-vie camphrée, &c. ; on doit affoiblir ces remèdes, & venir à des réſolutifs ſimples, à meſure que les bons effets, qu'on en a obtenus, les rendent inutiles. En faiſant uſage de ces moyens de détruire l'état putride de la matrice, il faut prendre garde de n'en pas contrarier l'action par des ſubſtances trop actives, ſoit en lavemens, ſoit en topiques ſur les reins & ſur le ventre, car alors on s'expoſeroit à produire l'endurciſſement de la matrice, & on feroit naître des cauſes d'*avortement* ou de ſtérilité. Ces moyens ſecondaires ne doivent donc conſiſter qu'en émolliens réſolutifs.

Lorſque l'état de la matrice eſt la cauſe de la fièvre, du ſpaſme, ou de la diſpoſition générale putride, qu'on a à combattre : on ſent que le traitement local n'eſt pas moins néceſſaire que celui qui convient à l'état général du ſujet, puiſqu'en diminuant la maladie particulière on fait diſparoître le dérangement qui affecte toute l'économie animale.

Dans un cas, par exemple, de cette eſpèce, où il s'agit d'un état putride, les remèdes propres à le combattre, ne peuvent qu'opérer le plus heureux effet ; étant adminiſtrés intérieurement, ils excitent alors heureuſement la matrice ; ſon traitement local, dans cette circonſtance, doit être fort doux, afin de ne point contrarier la force qui porte du centre à la circonférence.

Les ſuites de l'*avortement* diſſipées, il convient, ſur-tout lorſqu'il y a eu un véritable état maladif, & que les digeſtions ont langui pendant un certain eſpace de tems, d'adminiſtrer un purgatif, & de le faire ſuivre de l'uſage des ſtomachiques & des fortifians : car il convient de purifier tous les organes, d'aſſurer l'énergie de toutes les fonctions & l'harmonie qui doit régner entr'elles, afin d'aſſurer la conception, & de prévenir le retour de l'*avortement*.

*Des voies propres à prévenir l'*avortement.

Ces moyens conſiſtent à écarter les cauſes qui peuvent y donner lieu : mais leur emploi ſuppoſe & la connoiſſance de ces cauſes, & qu'il eſt en notre pouvoir d'en empêcher l'effet : quelques-unes ſont dans ce cas, & il eſt trop aiſé de les appercevoir pour nous y arrêter ; d'autres, totalement hors de la portée de nos recherches, ne ſont que des accidens très-rares, & dont l'impoſſibilité de les prévoir ne laiſſe que peu de regrets ; il n'en eſt pas de même des cauſes dont la connoiſſance dépend de celle des loix de l'économie animale & de l'effet des puiſſances qui entourent les animaux, & qui agiſſent ſur eux ; qui, certaines dans leurs actions, apparentes à certains égards, le ſont à peine à quelques autres, parce qu'elles ſont très-difficiles à ſaiſir ; ces cauſes ſont généralement la ſource de ces *avortemens* épizootiques auxquels ſont expoſées les vaches & qu'il ſeroit très-important de prévenir.

Ce ſont elles ſur-tout qu'il eſt intéreſſant de reconnoître & de détruire.

Lorſqu'on juge, dans des circonſtances de cette eſpèce, que l'*avortement* eſt la ſuite du trop de volume des eſtomacs & des entrailles en général, ce trop de volume vient, ou de ce que les évacuations ne ſont pas proportionnées à ce que prend l'animal, ou de ce que les animaux, très-voraces, mangent trop, ou de ce que les alimens, dont ils ſe nourriſſent, ne contiennent que peu de ſubſtance nourricière ſous un très-gros volume.

On ſe conduit différemment ſuivant chacune de ces cauſes : dans le premier cas, des purgatifs, des ſtomachiques, des alimens humectans ſubſtantiels, ſous un petit volume, ſatisferont ; le trop de voracité s'appaiſe, en prolongeant le tems du repos, en donnant des alimens qui contiennent des matières huileuſes, ou farineuſes, en aſſurant la perfection des digeſtions par l'uſage du ſel. Dans le troiſième cas enfin, on rend les ſubſtances peu nourricières plus propres à leur deſtination par l'uſage du ſel, des ſtomachiques, en les préparant avant de les faire prendre par la fermentation, par leur mélange avec des matières ſavonneuſes, & de nature à les rendre propres à fournir plus de ſucs.

Lorſque ces *avortemens* viennent d'une organiſation foible, délicate, les martiaux, les ſtomachiques, des

des ſaignées faites à propos, ſont les moyens à mettre en uſage.

S'il y a cachexie, les ſtomachiques aromatiques & ſucrés, les martiaux, les purgatifs mêlés à ces ſubſtances, ou donnés ſéparément, des exutoires ſatisferont à cette indication.

Lorſqu'il y a pléthore, & que cette diſpoſition renaît aiſément, on a recours à la ſaignée, aux évacuans, au panſement de la main : ce dernier ſecours a pour objet d'établir la tranſpiration.

Soins à donner au veau.

Lorſque le veau avorté donne quelqu'eſpérance de vie, il faut le laver avec de l'eau tiède, aiguiſée d'une liqueur vineuſe, ſoit un peu d'eau-de-vie, ſoit du vin, ſoit de la bierre ou du cidre, le ſécher enſuite, lui faire avaler des œufs frais crus ſans coquille, lui donner, pour boiſſon, du lait coupé avec de l'eau d'orge miélée : & veiller à ce qu'il ait le ventre libre en lui donnant des lavemens : il faut lui adminiſtrer ces ſecours avec beaucoup d'attention, de précaution, & ne lui donner que peu à la-fois de ſubſtance nourricière.

Ces moyens employés à propos ont un ſuccès complet ; mais il faut du diſcernement pour ſaiſir l'occaſion où ils conviennent ; & on l'acquiert en étudiant attentivement la nature. Des indices, plus ſûrs que ceux qu'on a aujourd'hui, rendroient la connoiſſance de ces indications plus faciles ; ce ſont eux qu'il faut s'efforcer de découvrir ; c'eſt la ſeule manière de parvenir avec certitude à parer à l'accident dont nous venons de nous occuper. Pour favoriſer ce travail, nous croyons convenable de terminer l'expoſé que nous venons de faire, par quelques queſtions qui dirigeront l'attention vers les objets dont il faut s'occuper pour y réuſſir.

*Queſtions relatives à l'*avortement.

Les vaches, tranſportées dans le pays, avortent-elles plus aiſément que celles qui y ſont nées ?

Parmi ces dernières, celles qui viennent immédiatement des vaches tranſportées, ſont-elles plus expoſées à cet accident que les autres ?

Les vaches, tranſportées de certains cantons, avortent-elles plus aiſément que d'autres ?

A quel âge commencent-elles à avorter ?

Juſqu'à quel âge avortent généralement les vaches ?

L'*avortement* a-t-il lieu pendant une ſaiſon de l'année plutôt que pendant une autre ?

A-t-il lieu à la ſuite d'une température chaude ou froide, sèche ou humide ?

Les vaches qui avortent, ont-elles, entr'elles, quelque choſe de commun pour la taille, la conformation, la couleur, la forme, la direction des cornes, la qualité du lait, l'appétit, le naturel, les déjections, &c. ?

Indépendamment des conſidérations précédentes, peut-on tirer quelques indices de la forme du ventre, du baſſin, de la direction du ſommet de la croupe, de l'embonpoint, de la formation plus ou moins parfaite, & plus ou moins prononcée ; & les caractères qui frappent, préſentent-ils quelque choſe de poſitif, & qui puiſſe ſervir de meſure ?

L'*avortement* dépend-il quelquefois du taureau ?

Lorſque l'*avortement* a lieu dans pluſieurs vaches du même troupeau, quel intervalle y a-t-il de l'un à l'autre ; ces *avortemens* ſucceſſifs, ſont-ils relatifs au terme : ont-ils tous le même caractère, & pour les ſignes précurſeurs, & pour l'inſtant, & pour les ſuites ?

En ſuivant avec ſoin le troupeau, en étudiant les habitudes de chaque vache, ne pourroit-on pas parvenir à diſtinguer, chez celles qui paſſent pour avorter ſans ſignes précurſeurs, quelqu'indice de la diſpoſition à l'*avortement* ? ne pourroit-on pas étudier le pouls, le flanc, les mouvemens du fœtus ?

Dans les vaches en qui l'*avortement* eſt annoncé par les ſignes précurſeurs, ces ſignes eux-mêmes ne ſont-ils pas précédés d'autres ſignes, dont la connoiſſance donneroit le tems de prévenir le mal ? les uns ou les autres des ſignes dont il s'agit, ne ſeroient-ils pas l'effet d'une maladie dont l'*avortement* n'eſt pas le principe, mais la ſuite ? dès-lors en prévenant ou en guériſſant cette maladie, n'empêcheroit-on pas l'*avortement* d'avoir lieu ?

Les vaches qui avortent, n'ont-elles pas eu des humeurs qui ont été répercutées, ou n'y a-t-il pas quelqu'humeur intérieur dont la ſortie, par des veſſicatoires ou des ſétons, ſeroit avantageuſe ?

N'importe-t-il pas, dans des circonſtances ſi épineuſes, d'obſerver, d'étudier, tout ce qui peut devenir ſujet d'une indication, comme les poſitions des étables, les circonſtances du ſaut, la ſalubrité du lieu ? &c.

M. Chabert *a fourni le plus grand nombre des obſervations expoſées dans cet article.* (M. Flandrin).

AVORTEMENT. (*Juriſprud. de méd.*).

On donne en général le nom d'*avortement* à la ſortie prématurée du fœtus avant neuf mois accomplis. On le donne plus particulièrement à la ſortie d'un fœtus qui ne peut pas encore ſe nourrir & vivre ;

ce qui arrive avant le ſeptième mois. C'eſt donc un des plus grands maux qui puiſſent venir troubler le bonheur des époux & celui de la famille qu'ils doivent fonder. Il ôte la vie à une créature innocente, deſtinée à être la tige d'une ſuite perpétuelle de générations. Il met en outre la mère dans un plus ou moins grand danger de la vie : ſouvent il la laiſſe en proie à des maladies ou à des infirmités tenaces, habituelles & même incurables. Il la prive de ces purgations & d'une ſorte de rajeuniſſement, qui affermiſſent la ſanté & allongent la vie des femmes qui rempliſſent bien les devoirs de mère dans une groſſeſſe, par un accouchement & un alaitement heureux. L'*avortement* eſt donc toujours dans la nature un forfait qu'elle punit toujours avec plus ou moins de rigueur. Auſſi toutes les nations qui l'ont conſultée ont travaillé à le prévenir, & à punir l'*avortement* volontaire, par des loix plus ou moins ſévères, portées également contre les pères & mères, & contre les médecins, chirurgiens, ſage-femmes, pharmaciens, & tous ceux qui peuvent s'en rendre coupables ou complices. Cependant les *avortemens*, devenus auſſi fréquens que les accouchemens naturels, ont été un des plus grands fléaux dans nos mœurs corrompues, ſous un régime deſpotique, qui priſoit moins les hommes que les animaux, que l'argent & que toutes les autres richeſſes. Quel plus grand objet peut donc ſe préſenter à nos nouveaux légiſlateurs, chargés par la nation de fonder le bonheur public par un régime de liberté, de juſtice & d'humanité, que l'établiſſement des moyens & des loix, qui puiſſent rendre l'*avortement* auſſi rare que la ſociété le deſire, & que la nature le permet ?

Borné à travailler par l'expoſition de la juriſprudence médicinale, à aſſurer les devoirs, & à prévenir les fautes & les crimes de ceux qui exercent quelque partie de l'art de guérir, je ne m'étendrai point ſur les devoirs & l'intérêt propres aux parents, relativement à l'*avortement*. J'obſerverai ſeulement que les cauſes qui le produiſent, ſont preſque toujours en leur pouvoir ; qu'elles ſont preſque toujours les effets de leur mauvaiſe éducation phyſique ou de leur mauvais régime, de leur ignorance ou de leurs préjugés ſur l'un & l'autre, de leur négligence, de leurs paſſions ou de leurs imprudences ; que preſque toujours ils ſont coupables ou complices de ces délits contre nature ; que la loi peut les prévenir, en établiſſant une éducation & une inſtruction vraiment naturelle & nationale ; en y aſſerviſſant toutes les familles, & en leur préſentant les précautions que la nature & la religion infligent contre ces délits ; peut-être même en les faiſant prononcer par les miniſtres des loix religieuſes & civiles, contre ceux qui les auroient commis par une ignorance ou par des actes volontaires.

Les loix canoniques & civiles ont recherché, & même déterminé, les cauſes forcées, mécaniques & abſolument volontaires, par leſquelles ceux qui aſſiſtent les femmes dans leurs groſſeſſes & dans leurs accouchemens, peuvent retirer un enfant du ſéjour où la nature le retient, pour ſatisfaire les vues déteſtables de mères & même de pères atroces ; ou ſous de vains prétextes, par leſquels ils croient, diſent-ils, devoir ſacrifier l'enfant à ſa mère. Ces cauſes ſont pharmaceutiques ou chirurgicales.

Les véritables agens abortifs que fournit la pharmacie, ſont pris des claſſes des forts purgatifs, des vomitifs, des emménagogues & de tous les remèdes, qui produiſent des effets violens ſur l'économie animale en général, & ſur la correſpondance de l'enfant avec la mère en particulier : & ils ſont compris dans le nombre des drogues dangereuſes, ſur la vente deſquels les gouvernemens bien policés, ont pris des précautions. Comme les payens s'étoient arrogé le droit de vie & de mort ſur leurs enfans, on trouve des collections de ces remèdes abortifs dans les auteurs anciens, & même dans des auteurs modernes, encore imbus de l'inhumanité du paganiſme. Une nommée Aſpaſie, perſanne, a laiſſé pluſieurs livres de médecine, dont on trouve des fragmens dans Aëtius : & parmi les remèdes qu'elle y indique, il y en a qu'elle dit propres à faire avorter & à rendre les femmes ſtériles, & dont elle conſeille l'uſage dans quelques cas. Nous ſommes bien éloignés de croire & de dire que ces remèdes produiſent ſûrement les effets que l'empiriſme leur attribue : mais il n'en eſt pas moins certain que leur uſage peut en effet le produire, & en même-tems les plus grands troubles dans le corps de la mère. Ce grand danger ſuffit pour en ſoumettre l'uſage à une légiſlation prévoyante & bienfaiſante, qui ſe propoſe de prévenir & d'éviter les maux terribles de l'impéritie & de la cruauté.

Les gens de l'art ont été long-tems dans l'opinion que la ſaignée de pied produit efficacement l'*avortement*, & l'ont fait proſcrire par des loix dans la groſſeſſe ; c'eſt encore celle du vulgaire ; des filles incontinentes ont ſouvent recours à ce moyen, dans des vues criminelles, & des loix en ont défendu l'uſage. Cette opinion n'eſt pas née de l'expérience, mais des fauſſes idées, que les anciens médecins s'étoient faites de la dérivation & de la révulſion du ſang, qu'ils attribuoient aux ſaignées des différentes veines ; les principes de la vraie phyſique ont fait diſparoître cette fauſſe théorie dans ces derniers tems ; elle n'eſt plus admiſe que d'hommes ignorans & d'eſprits faux ; & l'expérience confirme la vraie théorie qui a ſuccédé à l'ancienne ſur les effets de la ſaignée.

Ce n'eſt point à moi de le démontrer : mais je ne puis m'empêcher d'étayer le principe qu'il me faut indiquer, par une des obſervations les plus frappantes, ſur ce point de médecine médico-légal. J'ai vu, il y a environ vingt-cinq ans, une femme qui avoit été ſaignée vingt-ſix mille fois au moins pendant cinq à ſix ans, pour les ſuites de coups qu'elle avoit reçus à la tête : je lui ai vu les milliers de cicatrices des ouver-

tures par leſquelles elles avoient été faites à toutes les veines extérieures des pieds, des jambes & des cuiſſes, comme à celle des extrémités ſupérieures; & pendant cette longue maladie, elle a porté & rendu heureuſement trois enfans, qui ſe ſentoient ſeulement des véritables effets de ce nombre prodigieux de ſaignées. Ces enfans étoient chétifs, maigres & impregnés, comme la mère, d'un ſang blanc, reſſemblant plutôt à de la lymphe qu'à du ſang. Ce principe démontré doit fixer les magiſtrats & les caſuiſtes dans les jugemens qu'ils auroient à porter ſur des accuſations d'*avortement* opéré par la ſaignée du pied.

Une autre queſtion plus importante s'eſt préſentée dans les tribunaux: ſavoir ſi l'*avortement* peut être procuré par des moyens vraiment chirurgicaux. Valentini, dans ſes *pandectes médico-légales*, rapporte qu'un chirurgien dénonça en juſtice une ſage-femme du lieu de ſa réſidence, pour être dans l'uſage d'accélérer l'accouchement des femmes en rompant les eaux, & en employant d'autres manœuvres, pour avoir le tems de ſe trouver auprès de toutes celles qui réclamoient ſon ſecours; le magiſtrat conſulta la faculté de médecine de Leipſick: & celle-ci, par un décret du 23 ſeptembre 1682, répondit que ce cas étoit impoſſible; & que toutes les manœuvres imputées à la ſage-femme, retarderoient plutôt l'accouchement qu'elles ne le favoriſeroient. Cette déciſion fut dictée par la fauſſe idée qu'on avoit encore généralement des cauſes & du mécaniſme de l'accouchement naturel ou prématuré, & particulièrement de la fauſſe opinion où l'on étoit alors d'en attribuer la principale à l'enfant: mais le docteur Haller ayant démontré au milieu de ce ſiècle, la mécanique de l'irritabilité, & ſon grand jeu dans les opérations ſpontanées & volontaires de l'économie animale, le célèbre A. Petit a démontré, ſans réplique, que l'accouchement étoit dû à l'irritabilité de la matrice, que cette irritabilité pouvoit être miſe en jeu par bien des moyens intérieurs & extérieurs, phyſiques, chimiques & mécaniques, & que l'enfant étoit toujours abſolument paſſif dans cette merveilleuſe opération de la nature: il ſuit de-là que l'*avortement* peut-être occaſionné, & qu'il l'eſt en effet par des agens extérieurs & intérieurs, dont les actions ſont ſoumiſes à un art funeſte; & malheureuſement, je le dirai à la honte des maîtres de l'art ſalutaire, il s'eſt trouvé des modernes, qui ont mis en pratique cet art infernal.

De quelle cauſe que vienne l'*avortement*, il eſt toujours un crime & un grand crime, lorſqu'il eſt volontaire? Il eſt bien honteux, pour l'humanité, que nous ayons cette queſtion à réſoudre. Les anciens grecs & romains qui croyoient avoir droit de vie & de mort ſur leurs enfans, le permettoient dans bien des circonſtances. Ariſtote l'approuvoit pour diminuer le nombre des enfans. Hippocrate même, auſſi humain & auſſi pieux que le pouvoit être un payen, dit avoir fait avorter une eſclave: mais lorſque le paganiſme a été plus éclairé ſur la politique & ſur la morale, les médecins ont eu ce crime en horreur. Galien dit que ceux qui le commettent méritent d'être punis.

Les religions les plus pures, & les états les mieux policés, ont décerné des peines contre ceux qui s'en rendoient coupables.

La loi des hébreux porte que ſi quelqu'un fait avorter une femme, & que celle-ci ſurvive, il ſera tenu des dommages-intérêts, que ſon mari exigera, à la déciſion d'arbitres, mais que ſi la femme vient à mourir, il ſera puni de mort. *Exod. cap. xxj, verſ.* 22 & ſuivans.

Dans la religion chrétienne ce crime a toujours été eſtimé comme atroce, & digne de la plus ſévère répréhenſion. Il ne paroît pas que le texte ſacré l'ait exprimé explicitement; mais les ſaints canons en ont développé l'eſprit d'une manière frappante: & les ames vraiment pieuſes, & les chrétiens dignes de ce nom, ne les confondront pas ſans doute avec ceux qui ont la diſcipline pour objet, & dont la révolution a tant diminué l'autorité. Le concile d'Elvire défendit, dès l'an 305, de donner la communion, même à la mort, aux femmes coupables de ce crime. Le vingtième canon du concile d'Ancyre, tenu en 314, leur impoſa ſeulement dix ans de pénitence. Le concile de Lérida, tenu en 524, en les obligeant à une pénitence, les priva de la communion pendant ſept ans. Le concile aſſemblé à Conſtantinople, en 692, dans le palais de l'empereur, voulut que ceux qui en ſeroient coupables, fuſſent traités avec la même rigueur que les homicides. Celui de Mayence, de 847, renouvella les décrets d'Elvire & de Lérida. Celui de Worms voulut qu'on les regardât comme des homicides. Les mêmes diſpoſitions ſe trouvent établies dans pluſieurs endroits des compilations canoniques; entr'autres *cap. ſi aliquis de homicid. Et can. conſuluiſti* 2, *queſt.* 5.

Les pontifes de Rome ont rendu des conſtitutions analogues à ces décrets. Sixte V, dans ſa troiſième bulle du 16 novembre 1588, déclara tous ceux qui tombent dans ce péché, qu'il appelle *exécrable*, ſujets à toutes les peines que les loix civiles & canoniques décernent contre ceux qui commettent un homicide volontaire, les met dans le cas d'une irrégularité totale & éternelle, s'ils ſont clercs, & les excommunie *ipſo facto*, s'ils ſont ſéculiers. Grégoire XIV, en confirmant ces diſpoſitions par ſa bulle du 9 juin 1591, donna cependant le pouvoir à tout prêtre d'abſoudre de ce forfait, que Sixte V s'étoit réſervé. Que l'on ôte aux papes leur autorité temporelle, des déciſions de ce genre, réduites à de pures exhortations, n'en auront pas moins de force ſur des ames qui veulent ſuivre les loix de la nature & de la religion. Malheur à ceux qui les confondroient avec celles par leſquelles on ordonnoit autrefois le maſſacre des hérétiques au nom d'un dieu de paix. C'eſt

au moyen de ces ſalutaires & reſpectables décrets, que l'égliſe chrétienne a diminué prodigieuſement les *avortemens* volontaires, dont les payens ſe faiſoient un jeu.

C'eſt d'après ces autorités que le droit romain a développé la plus grande rigueur contre ce crime. La loi *ſi quis aliquid ff. qui abortionis ff. de panis* porte que ceux qui donneront des remèdes avortifs ou aromatoires, ſeront punis extraordinairement, quand même ils prétendroient ne le pas faire par malice; parce que c'eſt une choſe d'un mauvais exemple; mais que ſi la femme ou l'enfant périſſent, ils ſeront punis du dernier ſupplice. La même choſe eſt portée en pluſieurs autres endroits; entre autres dans la loi *cicero* du même titre; dans la loi *divus ff. des ar. & extraord. criminibus*; dans la loi *ſi mulierum ff. ad leg. cornel. de ſicar*; enfin dans la loi *necandi cod. de ſicariis.*

Zacchias obſerve que les loix canoniques & civiles contre ce crime, établiſſent des différences ſur leſquelles elles méritoient leur rigueur. Elles ſuppoſent, dit-il, deux cas: l'un dans lequel le fœtus eſt animé, & l'autre dans lequel il ne l'eſt point encore. Dans le droit canon le texte diſtingue ſi l'enfant eſt formé ou s'il ne l'eſt pas. Si l'enfant n'eſt point formé, il eſt dit que ce n'eſt point être homicide que d'en procurer la ſortie: *canon quod verò 32. Queſt. 2.* Les juriſconſultes romains ont admis la même diſtinction dans leurs commentaires ſur le droit civil, & leur opinion commune, eſt que l'*avortement* du fœtus inanimé doit être repris d'une peine extraordinaire, mais que celui du fœtus animé doit être puni du dernier ſupplice. Ainſi le dit la gloſe ſur la loi *divus* & ſur la loi *ſi quis necandi*, citées plus haut; & Zacchias cite les juriſconſultes qui ont ſuivi la gloſe ſur ce point. Cette double diſtinction eſt abſolument le fruit de l'ignorance des anciens ſur les réſultats du myſtère de la génération, & du préjugé des différentes formes que l'embryon & le fœtus préſentent aux yeux dans leur extérieur: mais ſi l'on ſuit ſa conformation intérieure depuis l'inſtant de la conception juſqu'à la naiſſance, on reconnoît qu'elle ſe développe & ſe métamorphoſe inſenſiblement, ſans qu'on puiſſe aſſigner une époque, où l'enfant paſſe de l'état prétendu informe, à l'état prétendu formé. L'obſervateur voit plus: il trouve que l'homme adulte ne reſſemble pas plus à l'enfant, & l'enfant au fœtus, que le fœtus à l'embryon. Le développement de l'homme en tous les âges n'eſt que le développement inſenſible du germe par les mêmes loix. Delà il ſuit que le fœtus eſt animé dès l'inſtant de la conception; & ſi l'on vouloit conclure qu'il ne l'eſt pas, ou ſi l'on veut que ſon ame n'exiſte pas encore, de ce que ſes ſens extérieurs ſont dans l'inaction, l'on concluroit auſſi bien que le nouveau-né n'a point encore d'ame, ou du moins que le fœtus n'en a point encore une, à dire vrai, puiſqu'alors il penſoit ſans ſentiment, & que tous ſes mouvemens ſemblent encore être purement méchaniques & ſpontanés. Concluons donc que l'*avortement* eſt un homicide dans la première époque de la groſſeſſe, comme dans les ſuivantes: cependant s'il eſt vrai que l'avortement ſoit toujours le meurtre d'un enfant, il eſt du moins vrai auſſi qu'il eſt d'autant moins dangereux pour la mère, qu'elle eſt moins éloignée de ſon premier terme ou de la conception.

La rigueur des loix romaines ſur l'avortement a été ſuivie en France, & ce crime y a été communément puni de mort, dans ceux même qui y ont participé. Des parlemens ont condamné des ſages-femmes à être pendues, pour avoir procuré l'*avortement* à des filles. Cependant on a ſouvent adouci la rigueur à l'égard de ceux qui, par ignorance des règles de l'art & ſans mauvaiſe intention, ont donné des remèdes abortifs, pour ſauver la mère en péril. Dans ces derniers tems la police devenue ſi atroce contre ceux qui inſultoient le gouvernement & les courtiſans, a pris une douceur criminelle à l'égard de ceux qui outrageoient l'humanité. Quelquefois elle a ſouſtrait au glaive de la loi, des femmes & des accoucheurs homicides d'enfants, & s'eſt contentée de les chaſſer ſecrettement & d'interdire à ceux-ci leur ſainte profeſſion: mais ſous le régime de la liberté & de la juſtice, qui proſcrit les punitions arbitraires, il devient néceſſaire d'établir dans le nouveau code criminel une loi contre les *avortemens* volontaires.

Mais ſi les homicides échapent à la vengeance humaine, ils ne peuvent échapper à la vengeance divine. Les pères de l'égliſe & les théologiens s'accordent à regarder l'*avortement* comme un grand forfait. Saint Auguſtin qui en parle dans les termes les plus forts, le nomme une cruauté de l'impudicité. *Libidinosa crudelitas.* Il eſt égal d'arracher la vie ou d'empêcher de naître, dit Tertulien: *Nec refert natam quis eripiat animam, an naſcentem diſturbet.* Cependant quelques uns de ces auteurs ſubtils, qui ont eu l'art d'embrouiller les plus grandes vérités, & d'éluder les maximes les plus ſaintes, ont mis en queſtion s'il eſt des cas où l'on puiſſe procurer l'*avortement*: par exemple pour ſauver la vie à la mère dans le cas où ſa mort & celle de ſon enfant ſeroient certaines ſans ce moyen. Les auteurs ont répondu différemment à cette queſtion.

Des docteurs ont permis dans le cas marqué par Aſpaſie, de donner les remèdes abortifs, pour conſerver les femmes qui ne peuvent accoucher ſans un péril manifeſte de la vie. De ce nombre ſont Cajétan & Torreblanca parmi les canoniſtes; & Moxius parmi les médecins. Une des raiſons qu'ils donnent pour faire valoir leur ſentiment, eſt que le droit naturel permet de tuer celui qui nous veut ôter la vie, lorſque nous ne pouvons faire autrement. Peut-on abuſer plus étrangement de la raiſon qu'en mettant

le fœtus au nombre des aſſaſſins ? Un motif moins révoltant, c'eſt que la groſſeſſe & l'accouchement devant entraîner néceſſairement la perte de la mère & de l'enfant, dans certains cas, il paroît du moins juſte de ſauver l'un des deux : mais à cela Zacchias répond que l'*avortement* étant un acte forcé de la nature, c'eſt plutôt un moyen de faire périr la mère que de la ſauver ; & il apporte pluſieurs obſervations pour appuyer ſon aſſertion, qui paroît contraire à ce que dit Hippocrate. Mais ſi la ſuppoſition d'Aſpaſie a pu jamais avoir de la réalité, elle n'en a plus depuis les grands progrès de l'art des accouchemens. Jamais la groſſeſſe n'a pu être regardée comme une cauſe certainement meurtrière : & l'opération céſarienne & la ſection de la ſymphyſe du pubis, ſont des reſſources dans les accouchemens les plus contre nature. La Souchot étoit autant qu'aucune femme, dans le cas ſuppoſé, puiſque pluſieurs de ſes enfans lui ont été ſacrifiés ; & que la ſection du pubis lui a enfin donné un enfant vivant. Il eſt vrai que des chirurgiens ont nié l'utilité de cette dernière opération ; mais les accouchemens de cette femme ſont atteſtés par des témoins oculaires, & j'en ſuis un. D'ailleurs, en admettant le cas ſuppoſé, quel accoucheur habile oſera en aſſurer la réalité ? Admettons-la pourtant : mais raiſonnons conſéquemment. Que doit-on en conclure ? qu'une femme inhabile à la groſſeſſe & à l'accouchement, ne doit pas ſe marier, & que, ſi elle ſe marie, elle doit encourir les haſards auxquels elle s'eſt expoſée librement.

Des auteurs, plus ſévères que les précédens, mais qui admettoient la double diſtinction que nous avons réfutée, ont dit qu'on ne peut procurer l'*avortement*, que quand l'enfant n'eſt encore ni formé, ni animé. Ainſi penſoient Navarra, Azor, Leſſius & S. Antonin, qui citent pluſieurs théologiens & médecins, l'auteur de la théologie de Grenoble, Pontas, &c. Mais leur principe fut-il fondé, il ne pourroit pas être d'un grand uſage. En effet, dans cette théorie, ni les théologiens, ni les médecins, ni les phyſiologiſtes, n'ont point déterminé ni pu déterminer au juſte, le tems où le fœtus eſt formé & commence à être animé. Dans la pratique il ſeroit impoſſible de donner des ſignes certains, qui fiſſent reconnoître les deux cas ſuppoſés dans cette diſtinction.

En troiſième lieu, la plus grande & la plus ſaine partie des auteurs prenant abſolument la négative, diſent qu'il n'y a aucun cas qui puiſſe rendre l'*avortement* légitime. De ceux-ci ſont parmi les Canoniſtes Sylvius, qui appuie ſon ſentiment de l'autorité de pluſieurs autres, & particulièrement S. Ambroiſe ; Silveſtre de Ruerio, le cardinal de Lugo & Cabaſſutices, qui réfute S. Antonin à cet égard ; parmi les juriſconſultes Carranzo, après un grand nombre d'autres qu'il cite ; & parmi les médecins Mercurius, Syteraticus, Rancliis, Ennert & Zacchias. Ce ſentiment eſt appuyé ſur la conſtitution citée du grand & ſavant Sixte V, il porte qu'il n'eſt aucun cas, qui puiſſe permettre de procurer directement l'*avortement* ; cependant ils penſent qu'il n'eſt point défendu de donner, pour ſauver la mère, des remèdes indiqués qui puiſſent en devenir une cauſe indirecte ; pourvu que l'on faſſe d'ailleurs tous ſes efforts pour que ces remèdes n'aient point l'effet qu'on en craint ; mais l'abus de cette permiſſion ne peut tirer à conſéquence. Ces remèdes alors, indiqués, ne ſont point abortifs : & c'eſt à tort que Sennert met de ce nombre les lavemens, les ſaignées de pied & d'autres, dont la crainte n'étoit qu'un préjugé.

Concluons donc, d'après les loix de la nature, les maximes de l'humanité & les principes de la religion, qu'une perſonne ne peut ſe déterminer à procurer l'*avortement*, s'il n'eſt de ces aſſaſſins, à qui la conſcience blâſée ne peut plus rien reprocher, & dont le front ne rougit plus : que les époux, dignes de ce titre, doivent s'inſtruire & inſtruire leurs enfans, des cauſes qui peuvent le procurer ; & que des mères qui s'aiment & aiment leur fruit, prendront, avec autant de ſcrupule que d'exactitude, tous les moyens d'éviter ce grand malheur. (M. VERDIER.)

AVORTER. (*Méd. lég. & prat.*).

Se dit d'une femme qui accouche avant le terme ordinaire de la geſtation. Quelques auteurs diſent qu'une femme fait une fauſſe couche (*voyez* ce mot) quand l'enfant naît au ſeptième mois, & dans les tems ſuivans, juſques vers la fin du neuvième : nouvelle diſtinction qu'on peut ajouter à celles qu'on a inſérées au mot *avortement*. Si on ſuivoit la doctrine de quelques auteurs qui prétendent que *le terme de neuf mois n'eſt point tellement fixé par la nature, qu'on ne le voie ſouvent devancé ou prolongé par des cauſes multipliées* ; on pourroit croire que la naiſſance de quelques enfans, au neuvième mois révolu, n'eſt point un véritable accouchement. Quels ſont ces cas où l'on pourroit le regarder comme une fauſſe couche, un avortement, ou un accouchement prématuré ? c'eſt ce qu'ils ne déterminent point : cependant pour éclaircir cette queſtion, qui a ſa ſource dans l'exiſtence d'*un préjugé qui leur paroît reſpectable*, il étoit néceſſaire de diſtinguer, par des ſignes certains, la différence qui exiſte entre les enfans qui auroient dû prolonger leur ſéjour dans l'utérus d'avec ceux qui naiſſent au tems convenable.

Ils prétendent prouver la certitude de leur opinion en ſuppoſant que les accidens auxquels la mère & le fœtus ſont expoſés, ſont capables de retarder l'accroiſſement, & par conſéquent la naiſſance. Comme cette queſtion, ainſi qu'ils l'obſervent, tient à de grands intérêts, qui ſont particulièrement la légitimité des enfans, l'honneur des familles & la validité aux ſucceſſions, elle mérite d'être diſcutée avec le plus grand ſoin. Elle a été le ſujet de pluſieurs mémoires publiés par deux médecins qui jouiſſent de la plus grande réputation. Le parlement de Paris attendoit

la ſolution de cette importante queſtion pour fixer le ſort d'un enfant, en lui adjugeant ou lui refuſant une ſucceſſion conſidérable. Tout le monde a ſu, dans le tems, quelle a été la teneur de l'arrêt de cette cour ſouveraine; comme il ne peut avoir aucune influence ſur un point de phyſique, dont la déciſion appartient aux naturaliſtes, je n'en ferai aucun uſage non plus que de toutes les autres déciſions de cette eſpèce.

On convient généralement que le terme de la groſſeſſe eſt de neuf mois: quelques médecins penſent qu'on doit ajouter quelques jours aux neuf mois; mais cette opinion ne me paroît pas prouvée d'une manière démonſtrative. On convient encore que l'accouchement précède très-communément le terme de neuf mois; ce qui, probablement, n'a lieu que quand un état, contre nature, détermine la ſortie prématurée du fœtus. Pour avoir une règle fixe dans l'état naturel, on doit remarquer ce qui ſe paſſe chez les femmes bien portantes pendant leur groſſeſſe; ſurtout quand elles ont déjà eu des enfans: elles annoncent ordinairement à un jour près celui de leur accouchement. Il faut encore ſuppoſer que celles-là ont des maris qui ne leur donnent pas d'occaſion d'errer ſur des calculs auſſi précis; ce qui n'eſt pas rare parmi les femmes dont les maris ſont chargés d'affaires qui les éloignent fréquemment de leur domicile. Ce ſont des obſervations que j'ai eu occaſion de multiplier dans les campagnes & dans la ville, où j'ai exercé la médecine avant mon retour à Paris.

Un médecin de ma province, qui étoit obligé de s'abſenter ſouvent pluſieurs jours de ſuite, a voulu ſe procurer des époques certaines ſur le tems de la geſtation. Pour ne pas ſe tromper, il écrivoit ſcrupuleuſement la date des jours auxquels il voyoit ſa première femme, dont il a eu cinq enfans. Il a eu les réſultats ſuivans: la naiſſance du premier a été incertaine, quant au nombre de jours (alors il n'avoit pas encore formé le projet dont je viens de rendre compte) le ſecond eſt né à neuf mois, jour pour jour de l'imprégnation; le troiſième a devancé le terme de neuf mois, de deux jours. On trouve dans ſes notes, dont j'ai eu communication, que ſa femme, huit jours avant ſon acconchement, avoit fait une chûte légère, à laquelle ce médecin attribue cependant cette naiſſance avancée: opinion qui paroît d'autant plus vraiſemblable, que la dame dont je parle avoit eu conſtamment, depuis cette chûte, des douleurs légères à la vérité, mais continuelles, dans la région lombaire. Le quatrième & le cinquième enfant ſont nés au tems fixe de neuf mois précis. Ces faits ſont d'ailleurs atteſtés par des perſonnes qui ont vécu en ſociété très-intime avec l'épouſe de ce médecin; perſonnes auxquelles il avoit communiqué ſon projet, & qui m'ont pluſieurs fois entretenu de l'étonnement dans lequel elles avoient été de ce que l'accouchement eût un terme invariable; étonnement qui avoit ſon origine dans la croyance où elles étoient que la groſſeſſe ſe prolongeoit ſouvent à huit, dix, douze & quinze jours du dixième mois. (C'eſt une opinion généralement admiſe dans pluſieurs provinces). Je garantis la vérité de ces faits, pour avoir lu les notes du médecin que je cite; notes ſignées par ſon beau-frère, médecin comme lui. La ſignature eſt en date de la ſemaine de l'imprégnation; ce n'eſt donc point par l'évènement qu'on a juſtifié la vérité de la prédiction, mais l'évènement, au contraire, a été la preuve du ſyſtême à établir. Quant aux notes qui ont été de nulle valeur, faute de groſſeſſe, elles n'infirment point la validité des premières, elles ſont une nouvelle marque de l'exactitude de cette conduite.

Il ſuit de ces obſervations, qu'au moins, dans un grand nombre d'individus, la geſtation (dans l'état naturel) eſt de neuf mois juſtes. La même choſe s'obſerve par rapport aux quadrupèdes domeſtiques. Les habitans de la campagne ſavent le tems auquel les jumens, les vaches, &c., mettront bas, parce qu'ils ſont preſque toujours témoins de l'accouplement des mâles avec les femelles. Les perſonnes qui ont vécu dans la campagne, & qui en connoiſſent les uſages, ſont perſuadées de cette vérité. Il en eſt encore de même des poules, des oies, des canards, & même des oiſeaux libres qu'on connoît plus particulièrement. On ne doute point de la vérité de ces faits.

La nature ſuit-elle conſtamment cette règle, & ſi elle s'en écarte, comment s'en écarte-t-elle? Quelles ſont les différences qui réſultent de la diverſité de ſa marche habituelle par rapport à la geſtation? C'eſt ce qu'il faut examiner.

Les phyſiciens qui admettent les naiſſances tardives, ſe fondent ſur les circonſtances ſuivantes: 1°. l'état morbifique de la femme groſſe; 2°. les différences qu'on obſerve dans la germination des plantes d'une même graine ſemée dans un même terrain, la naiſſance des fleurs & la maturité des fruits d'une même même plante & d'un même arbre; il en concluent par analogie que des fœtus doivent arriver tantôt plutôt, tantôt plus tard, au degré d'accroiſſement qu'ils recevront dans la matrice, duquel degré d'accroiſſement ils font dépendre l'accouchement.

L'état pathologique d'une femme enceinte s'entend de toutes les maladies, ſoit locales, ſoit univerſelles, dont elle peut être affectée. Les maladies locales qui peuvent le plus influer ſur la nutrition, l'accroiſſement & la formation du fœtus, ſont celles des organes de la génération, ou les ſolides ſont vicieux, ou les fluides n'ont pas les qualités néceſſaires à la conſervation de la ſanté. Dans la première hypothèſe, on doit comprendre le relâchement de la matrice, *imbecillitas uteri*, ou ſon irritabilité & ſon élaſticité augmentées. Si la matrice eſt relâchée, les femmes engendrent difficilement, parce que l'utérus eſt imprégné de liquides muqueux qui l'enduiſent, & qui diminuent ou anéantiſſent l'énergie du liquide ſémi-

nal ; telles ſont les fleurs blanches, les écoulemens ſéreux, les règles glaireuſes, &c. Si, malgré ces vices, la femme conçoit, le fœtus n'arrive pas au terme de ſon accroiſſement, parce que l'adhérence du placenta avec la matrice eſt trop foible, & que la moindre cauſe ſuffit pour la détruire : ſouvent même, comme il eſt d'obſervation, l'avortement a lieu ſans cauſe manifeſte. Si la geſtation parvient à ſon terme, l'enfant eſt débile, &c.

Mais, dans ce cas, peut-on préſumer qu'une matrice *inerte* puiſſe être diſtendue au-delà du point néceſſaire pour contenir un fœtus de neuf mois, s'enſuit-il que le fœtus reſte plus long-tems dans ſa cavité? Pour que le ſyſtême qu'on défend pût être admis, il faudroit que les phyſiciens, qui l'ont embraſſé, euſſent prouvé par les faits, que les enfans qui naiſſoient au terme de neuf mois paſſés, étoient foibles, languiſſans, ou nés de mère valétudinaire : or, ils rapportent eux-mêmes des exemples contraires. Donc ce n'eſt pas aux maladies de la mère qu'ils pouvoient attribuer la prolongation de la groſſeſſe, ni à celle des fœtus, puiſqu'ils nous aſſurent que la plupart de ceux qui ſont nés à dix, onze, douze mois & plus, étoient bien portans. Il faudroit encore une circonſtance, ſans laquelle ce ſentiment ne me ſemble pas probable ; c'eſt que les fœtus mal nourris devroient être généralement plus tardifs (d'après les principes qu'on adopte), que ceux qui ſont nés bien conſtitués. Or, nous trouvons encore, dans les remarques des mêmes phyſiciens, des obſervations qui contrediſent cette opinion, la ſeule qui puiſſe étayer leur ſyſtême ; autrement la cauſe de leur naiſſance eſt la même que celle des enfans bien portans, puiſqu'on ne peut pas l'attribuer au développement complet de l'utérus.

Si l'utérus eſt trop contractile, trop irritable ; ſi une cauſe légère excite ſa contractilité, comme on le remarque chez les ſujets nerveux, l'accouchement eſt preſque toujours prématuré, parce que la matrice eſt plus ſujette aux ſpaſmes, aux convulſions, par conſéquent au décollement du placenta, aux hémorrhagies & à l'avortement ; ce ſont encore des faits qu'une pratique journalière confirme.

La ſubſtance de la matrice peut encore être viciée par ſolution de continuité ou par engorgement ; on doit rapporter au premier cas les déchiremens qui ont lieu dans les couches précédentes, après leſquelles ſon col conſerve une ouverture latérale, parce que les côtés de la plaie n'ont pas été réunis. Quand il y a groſſeſſe dans cette circonſtance, l'avortement eſt preſque inévitable ; la dilatation de l'utérus n'ayant pas lieu d'une manière uniforme, le point où la diviſion du col commence, ſupporte lui ſeul tout l'effort de la dilatation ; elle n'eſt point partagée par les parties déſunies, dont la liaiſon lui prêteroit des forces pour rendre le développement égal. Or, ce point, devenu plus foible, éprouve un tiraillement qui tend à augmenter la diviſion antérieure ; ſes fibres ſont plus allongées que celles qui lui correſpondent, cet allongement eſt trop prompt, il devient douloureux, il détermine les contractions de la matrice, & l'avortement s'enſuit.

S'il y a ulcération aux parois de ce viſcère, la conception n'a pas lieu, parce que le liquide ſéminal perd ſon activité, d'ailleurs, il y a inflammation, accident qui détermine un ſpaſme continuel, diminue la cavité de la matrice, étrangle l'ouverture des trompes de Fallope, & empêche par conſéquent que la ſemence parvienne aux ovaires.

Quand il y a congeſtion dans la matrice, la geſtation n'arrive pas non plus à ſon terme, car alors la dilatation étant inégale, il en naît une irritation qui occaſionne l'avortement. Si le col de la matrice eſt engorgé, la geſtation ſe continue quelquefois pendant les neuf mois entiers, mais comme cette partie ſe prête difficilement au développement de l'utérus, ce qui eſt indiſpenſable dans les derniers mois, le trouble qui en réſulte ne peut pas être ſuppoſé continué trop long-tems, puiſque le viſcère manque d'extenſion ſuffiſante pour contenir le volume du fœtus, qu'un plus long ſéjour rendroit plus conſidérable ; (principes avoués par la doctrine des partiſans des naiſſances tardives) donc cette circonſtance eſt défavorable à leur opinion, d'après leurs aſſertions mêmes.

Les liquides peuvent pécher par quantité, par défaut ou inſuffiſance & par qualité ; dans le premier cas, le fœtus prenant promptement ſon accroiſſement (aſſertion des partiſans des naiſſances tardives, & que je crois fauſſe) il n'y a pas de raiſon, d'après eux, de penſer que le fœtus ſéjournera plus de neuf mois dans la matrice. Sans compter que la pléthore peut faire naître des accidens, comme hémorrhagie, décollement du placenta, avortement, &c....

Quand les liquides pèchent par défaut de quantité, le fœtus eſt mal nourri ; (ce qui n'eſt pas toujours vrai puiſque des femmes épuiſées mettent au monde des enfans bien portans) il croît, dit-on, lentement : le développement de la matrice eſt retardé ; donc l'enfant peut ſéjourner plus de neuf mois dans la matrice. Pour que cette propoſition fût vraie, il faudroit, ainſi que je l'ai déjà dit plus haut, que dans ces circonſtances, dont l'action eſt toujours la même, le réſultat ne variât point ; or, les femmes épuiſées, comme celles qui ſont robuſtes, accouchent dans le même tems, ſi on en excepte les accidens qui réſultent du défaut de nutrition, qui cauſent quelquefois la mort au fœtus, & qui hâtent ſon expulſion avant le terme ordinaire de la geſtation.

Les fluides qui pèchent par acrimonie, rendent-ils la geſtation plus longue ? Les enfans qui naiſſent de parens vénériens, rachitiques, ſcrofuleux, ſé-

journent-ils plus long-tems dans l'utérus avant la naiſſance ? C'eſt ce que l'obſervation ne prouve point. Eſt-on pour cela en droit d'en conclure que la mauvaiſe diſpoſition des liquides prolonge la groſſeſſe ? S'il y avoit une conſéquence légitime à tirer de l'état vicieux des liquides, voici, ce me ſemble, comment on pourroit raiſonner. On a vu que les femmes malades, pendant la geſtation, quel que ſoit l'accident dont elles ſont attaquées, accouchent généralement (je dis généralement, parce qu'il n'y a pas ſur cet objet des dates toujours priſes avec ſoin, & du jour de l'imprégnation & de celui de l'accouchement, par conſéquent on a vu généralement) dans le même-tems que celles qui jouiſſent d'une bonne ſanté pendant la groſſeſſe, en ſuppoſant qu'elles n'aient pas averti avant cette époque, car c'eſt l'accident dont elles ſont menacées, & qui attaque le plus grand nombre. Remarque confirmée par les praticiens de tous les âges de la médecine.

Si des maladies des parties de la génération, nous paſſons à celles qui occaſionnent un trouble univerſel, voici ce que nous remarquons. Prenons pour exemple les maladies fébriles, qu'on regarde communément comme inflammatoires : elles nous préſentent deux objets à conſidérer par rapport à la groſſeſſe. Je la ſuppoſe au cinquième ou ſixième mois, pour mieux faire entendre les phénomènes que je vais expoſer. Dans l'invaſion, le trouble qui exiſte dans les fonctions paroît inquiéter le fœtus : il manifeſte ſa gêne par des mouvemens plus forts & plus fréquens ; cependant on donne des ſecours à la malade, on eſt quelquefois forcé à lui tirer beaucoup de ſang, à la purger pluſieurs fois, à ſoutenir, par des boiſſons relâchantes, les évacuations du ventre ; il y a, ſi l'on veut, turgeſcence d'humeur (& ces cas ſont très-communs). Qu'en réſulte-t-il ? 1°. que quelques jours après que la maladie a commencé, la mère eſt affoiblie, & par la maladie, & par les moyens dont on a fait uſage pour combattre les ſymptômes ; 2°. que la nutrition du fœtus eſt plus *foible* : (qu'on me paſſe cette expreſſion) ; 3°. que l'enfant, la plupart du tems, n'exécute plus de mouvement ſenſible ; 4°. que la matrice ne paroît plus également ſoutenue dans le bas-ventre, qu'elle tombe dans la région hypogaſtrique ; 5°. que cet état annonce un avortement prochain ou une diſpoſition à l'avortement ; 6°. que les mammelles s'affaiſſent par inanition, 7°. que ſi les choſes ſubſiſtent long-tems de cette manière, il y aura avortement ; 8°. que ſi l'avortement n'a pas lieu, le fœtus n'acquiert pas la force & le volume ordinaire, (ce ſont auſſi les principes des fauteurs des naiſſances tardives) ; 9°. enfin, ſi la maladie ſe guérit, la mère accouche à ſon terme & l'enfant eſt plus foible, plus petit, plus maigre, & on le conſerve plus difficilement.

Si cet exemple ne ſuffit pas, je donnerai un autre genre de preuves. Une femme eſt hydropique, elle devient groſſe, l'enfant languit, parce qu'une partie des fluides qui augmentent la collection d'eau épanchée ou enkiſtée, eſt une perte réelle pour la mère & pour l'enfant. Qu'en reſulte-t-il ? un fœtus qui naît à ſon terme, qui eſt plus foible & qui meurt ſouvent à ſa naiſſance, mais la groſſeſſe n'a pas été prolongée. Dira-t-on, dans ce cas, que la petiteſſe du fœtus n'a pas aſſez étendu les fibres de l'utérus, & que par conſéquent il ne doit ſa naiſſance qu'à la préſence des eaux qui formoient l'hydropiſie, & qu'autrement la naiſſance auroit été prolongée. Cette objection eſt nulle quand on ſe rappelle que le degré de dilatation de l'utérus peut être exceſſif (ce qui eſt prouvé par une multitude d'obſervations) ſans accélérer l'accouchement.

Quelles ſont donc les circonſtances les plus favorables aux naiſſances tardives, ſi ce ne ſont pas celles que je viens de donner pour exemples ? Si, dans ces mêmes circonſtances, les enfans ſont nés à neuf mois (comme l'obſervation le prouve) il s'enſuit que le défaut de nutrition ſuffiſante, la foibleſſe de la mère, les maladies qui l'attaquent, & l'influence qu'elles ont ſur l'accroiſſement du fœtus, ne changent rien au terme de la geſtation.

On argumente de la germination des plantes, de l'accroiſſement & de la maturité des fruits ; on dit qu'une graine de la même qualité, ſemée dans le même ſol, ne donne pas des réſultats égaux : quelques graines, dit-on, lèvent & croiſſent avant d'autres, & parviennent à la maturité avant ces dernières. Ce fait eſt vrai ; que prouve-t-il ? Quelques graines n'ont pas reçu la même action du ſoleil ; car, dans un ſol qui nous paroît égal, un peu plus de terre qui couvre la graine C, une terre un peu plus compacte qui diminue l'impreſſion de la chaleur ſur elle, ſont les cauſes qui retardent ſa germination. A ces circonſtances, ajoutons un peu moins d'humidité pour la gonfler dans les premiers tems, on aura les raiſons de cette différence. On ajoute, la pluie s'eſt répandue uniformément : point du tout. L'eau a gliſſé à côté de la graine, elle en a moins reçu que celle B, l'arroſement n'a pas été le même pour toutes deux, parce que la diſpoſition de la terre, la préſence de quelques pierres, &c., ont facilité la perte des eaux pour la graine C, tandis que la graine B en a été plus pénétrée. Ce ſont de petits détails ſans doute, mais ils tiennent à la circonſtance, & prouvent qu'il n'y a pas une uniformité d'action, en quoi les adverſaires font conſiſter la ſolidité de leur objection.

La maturité d'un fruit dépend auſſi d'une infinité de circonſtances ; cette fleur eſt mieux ou plus mal expoſée aux rayons du ſoleil, elle eſt portée ſur une tige plus ou moins couverte de feuilles ; cette tige qui l'a portée a plus ou moins ſouffert de l'impreſſion du froid, du chaud exceſſif, d'une inclinaiſon forcée, d'une diſtorſion, des injures des inſectes, &c., toutes circonſtances qui ont, comme on ſait, une grande influence ſur la maturité d'un fruit. Ce que

je

je viens de dire de la tige s'entend de la feuille, qui, comme on ſait, contribue auſſi à l'accroiſſement & à la maturité du fruit : or, comme celles-ci (les feuilles) ſont expoſées à un plus grand nombre d'accidens de la part des agens extérieurs, que les tiges, leur influence ſur la maturité des fruits doit y apporter une plus grande variété. Il n'y a donc point de parité entre la manière dont un fruit s'accroît & mûrit, & celle dont un embryon acquiert ſon développement. L'inégalité de la chaleur, des vents pernicieux, des tems trop ſecs, trop pluvieux, la piqûre des inſectes, &c., ſont des cauſes de retard ou d'accélération de maturité pour le fruit B, pendant que le fruit C, qui n'eſt pas également expoſé à l'influence de ces cauſes, ſe comporte différemment dans ſon accroiſſement.

Dans la matrice, les choſes ſe paſſent autrement. De l'aveu même des phyſiciens qui admettent les naiſſances tardives, la chaleur eſt toujours égale, l'abord des fluides eſt à-peu-près le même. Des ſpaſmes paſſagers ne changent rien à la circulation du fœtus, parce que le placenta eſt une ſubſtance intermédiaire, entre ce viſcère & lui, qui empêche que les déſordres momentanés qu'il éprouve n'interrompent toujours la nutrition. Si l'enfant recevoit directement ſes liquides de la part de la mère, il ſeroit expoſé à une multitude d'accidens, qui ne le laiſſeroient peut-être jamais arriver aux derniers tems de la geſtation ; comme les liquides qui le nourriſſent s'amaſſent d'abord dans le placenta, où ils circulent d'une manière qui leur eſt particulière, il en réſulte que le fœtus ne peut pas être aiſément privé de nourriture, & que les accidens, auxquels la mère eſt aſſujettie, quand ils n'occaſionnent pas un déſordre violent & durable, n'apportent aucun changement dans l'état actuel de l'enfant.

D'après ce que je viens de dire, on ne doit donc point arguer des expériences qu'on aſſure avoir été faites à Lyon, ſur l'incubation, & deſquelles il réſulte qu'en donnant un degré de chaleur conſidérable, on a eu des poulets après dix-huit jours, & qu'en modérant extrêmement cette même chaleur, on en a fait éclore à vingt-cinq. Comme il n'exiſte pas dans le corps humain des différences de chaleurs approximables à celles qu'on a entretenues artificiellement dans la circonſtance donnée, cet exemple ne prouve rien. Les enfans qui naiſſent dans le Sénégal, reſtent neuf mois dans la matrice, comme ceux qui naiſſent en Sybérie : cependant la conſtitution des femmes eſt différente dans l'un & l'autre climat. Les femmes qui ont le ſang *chaud*, les femmes bilieuſes, ont une geſtation de neuf mois, comme les phlegmatiques. On ne doit donc pas avancer qu'une matrice froide, glaireuſe, &c., retarde le développement du fœtus.

Après quelques conſidérations ſur la queſtion que je traite, un auteur ajoute : *Il eſt donc poſſible que les germes d'un vieux coq, même d'un jeune, tranſmis aux ovaires d'une poule, après des ſervices réitérés, ſoient moins énergiques que ceux qu'il aura fournis en commençant ſon exercice.* On ne peut pas déſavouer que cet *exercice* ne ſoit un peu fatigant quand il eſt répété, & que par conſéquent il n'épuiſe l'animal ; mais qu'en réſultera-t-il ? Ou qu'il ne fournira pas aſſez de liquide ſéminal, & que dans ce cas les œufs ne ſeront pas féconds ; ou qu'il en donnera autant que cela eſt néceſſaire pour que les germes produiſent des êtres vivans, par l'incubation : dans l'une & l'autre ſuppoſition, je ne vois point de raiſons pour que l'incubation ſoit prolongée : car la fécondation aura lieu ou non ; dans le premier cas, l'incubation donnera des poulets au tems ordinaire ; dans le ſecond, elle ſera inutile. Voilà, ce me ſemble, ce qu'on peut conclure de plus poſitif d'après l'hypothèſe donnée. Je ne nie pas que la ſemence d'un animal malade ne puiſſe influer ſur la conſtitution de celui qui en eſt iſſu ; mais qu'arrive-t-il dans l'eſpèce humaine ? Des enfans plus foibles, mais au terme ordinaire. Dans le ſyſtême des adverſaires, la geſtation ſeroit néceſſairement prolongée toutes les fois (je dis toutes les fois, parce que c'eſt une conſéquence juſte de leurs principes) qu'un homme languiſſant féconderoit une femme. Or, comme la choſe ſe paſſe autrement, j'en conclus tout ſimplement que les vices de l'homme ni de la femme n'ont aucune influence ſur le tems de la geſtation.

En liſant les raiſonnemens des partiſans des naiſſances tardives, on y trouve une *poſſibilité de défaut d'énergie de la part de la ſemence*, & cette poſſibilité eſt ſuppoſée ; de cette ſuppoſition on en conclut que la geſtation peut être retardée, & c'eſt par des raiſonnemens de cette nature, qu'on croit *démontrer* l'exiſtence des naiſſances tardives. Il n'eſt pas néceſſaire d'indiquer les vices de ces argumens, parce que leur foibleſſe ſe manifeſte d'elle-même.

Il nous reſteroit à conſidérer les faits par leſquels on croit avoir démontré la réalité des naiſſances tardives, mais aucun d'eux ne ſont concluans : on cite des femmes qui prétendent avoir conçu à telle époque, & qui ſont accouchées plus de neuf mois après la date de l'imprégnation ſuppoſée, d'où on conclut que ces naiſſances ſont le produit d'une groſſeſſe prolongée. Pour pouvoir en tirer cette conſéquence, il falloit donner des ſignes évidens de la conception en tel tems, afin que les naiſſances qui n'auroient pas pu correſpondre au terme fixé, euſſent été prouvées tardives ; faire en ſorte enſuite que la cohabitation des femmes avec leur mari n'eût pas lieu dans les tems ſuivans ; alors on auroit apporté des faits convaincans en faveur des groſſeſſes prolongées.

La propoſition de M. Aſtruc, à cet égard, n'étoit donc pas ridicule, ou ne devoit pas paroître telle aux phyſiciens qui admettoient ces longues geſtations, puiſqu'en ſuppoſant que leur ſyſtême fût établi d'après l'ordre des évènemens, la conduite dont ce médecin avoit donné l'idée, auroit ſervi à leur procurer les

obſervations qui étoient néceſſaires pour défendre leur opinion.

On peut réduire ce chapitre aux propoſitions ſuivantes : les médecins qui admettent les naiſſances tardives, aſſûrent que l'accroiſſement du fœtus peut être retardé par les maladies de la mère ; on accorde qu'il arrive ſouvent qu'un enfant ſoit plus petit, plus mal nourri, quand il naît de parens infirmes, quoique ſouvent le fait ſoit différent. Les premiers en concluent que la geſtation peut être prolongée ; conclure de l'exiſtence d'un fait à la poſſibilité d'un autre, quand ils préſentent des rapports différens, c'eſt raiſonner foiblement. Les adverſaires diſent : les maladies des mères, au lieu de prolonger la geſtation, en abrègent fréquemment le tems ; donc l'influence de cet état eſt contraire à la ſuppoſition propoſée par les partiſans des naiſſances tardives ; ce raiſonnement eſt prouvé par l'expérience : enfin ces derniers prouvent leur ſentiment par des faits, & les autres par des *ſuppoſitions de poſſibilité*. On juge aiſément en faveur deſquels les ſectateurs d'une bonne doctrine doivent ſe décider.

Eſt-il permis de procurer l'avortement, & dans quel cas ? Pour décider cette queſtion, liſez les articles HÉMORRHAGIES, HERNIES DE MATRICE, &c. le fœtus ne pouvant ſortir vivant par la mauvaiſe conformation de la mère ou les inconvéniens de ſa ſituation.

« Eſt-il permis de le tirer de l'utérus, & de le » ſortir par pièce, dans le deſſein de conſerver la » mère ? Cette queſtion importante a ſouvent été » agitée, & l'on s'eſt même décidé pour la négative. » Dans la ſuppoſition qu'on avoit à opter entre la » vie d'une femme qui a déja parcouru la moitié de » ſa courſe, & celle d'un enfant qui eſt au point de » la commencer, on a cru qu'il étoit de l'intérêt de » la ſociété, & même du droit naturel, de ſacrifier » la mère pour conſerver l'enfant, on n'a pourtant » point raſſemblé tous les élémens de cette eſpèce de » calcul, ſi l'on donne, pour raiſon de ce choix, le » bien qui revient à la ſociété de toute la vie d'un » homme, comparé avec celui qu'une femme peut » procurer par la moitié de ſa vie, malgré l'appa- » rence qui en impoſe en faveur de l'enfant, je croi- » rois que la préférence doit être pour la mère ; elle » a déja franchi l'âge le plus critique de la vie (l'en- » fance) : elle a donné des preuves de fécondité, elle » a rendu des ſervices qui exigent quelque reconnoiſ- » ſance, & le droit qu'elle a à la vie, eſt plus pro- » bable & mieux fondé que celui d'un fœtus dont on » ne connoît ni la force, ni l'organiſation. En ad- » mettant que l'enfant ſoit vigoureux & vivace, il » faudroit tenter l'opération céſarienne, en cas » qu'elle fût praticable ; mais s'il n'y a point d'eſ- » poir de réuſſite, comment ſe réſoudre à ſacrifier » la mère ? Ce que je viens de dire ſuppoſe toujours » la poſſibilité de ſauver la mère ou l'enfant, ſelon » qu'on voudra ſe déterminer, car ſi l'état de la » mère eſt déſeſpéré, peut-être faudroit-il préférer » de la ſauver. Dans une femme ſaine & bien conſti- » tuée, l'union du placenta, avec la matrice, eſt ſi » intime, qu'il eſt impoſſible de la rompre par les » cauſes ordinaires ; les agens mêmes les plus éner- » giques ſont employés quelquefois ſans aucun ſuccès » à cet égard, & il eſt infiniment plus aiſé de porter » une atteinte mortelle à la vie de la mère, que » d'altérer cette liaiſon avant le terme marqué par la » nature, il n'y a point de ſubſtances propres à exci- » ter l'avortement, qui ne ſoient en même-tems » capables d'altérer la conſtitution de la mère, l'ac- » tion de ces ſubſtances s'exerce principalement ſur » les organes de la circulation & le cours du ſang ; » elle augmente le reſſort des ſolides, elle excite des » mouvemens violens, & contre nature, dans les » organes, de-là réſultent une augmentation de la » chaleur, des douleurs quelquefois exceſſives, une » fièvre plus ou moins conſidérable, le ſang porté » avec plus de force dans les vaiſſeaux du placenta, les » déchire, s'épanche par leur ouverture ; l'utérus » s'enflamme quelquefois, les traces de ſon union » avec le placenta, ſuppurent, s'ulcèrent ; d'autres » fois il s'enſuit des ſquirres qui dégénèrent tôt ou » tard, en fleurs blanches très-difficiles à arrêter ; » enfin, un dépériſſement général de tous les or- » ganes qui, dans l'état de vie, ont, avec la ma- » trice, une correſpondance immédiate & réci- » proque ».

Rien n'eſt donc plus dangereux que les ſubſtances qu'on met en uſage pour favoriſer l'avortement. On ne doit point compter non plus ſur l'efficacité des vertus qui leur ſont attribuées par les auteurs anciens ou modernes ; enfin, s'il eſt des cas où il ſoit indiſpenſable d'accélérer l'accouchement, on emploiera les moyens que j'ai indiqués en traitant de l'hernie de matrice, pour donner de la ſoupleſſe au col de ce viſcère, faciliter la dilatation de ſon orifice, & rendre l'expulſion du fœtus auſſi facile que dans un accouchement qui auroit lieu au terme ordinaire de la geſtation. (M. CHAMBON).

AVORTIN ou AVORTON. (*Phyſ. méd.*)

On nomme ainſi les fœtus nés avant terme. C'eſt l'idée générale des phyſiciens, on les a diſtingués en *viables* & non *viables*. On comprend, ſous la première dénomination, ceux qui naiſſent dans le ſeptième mois, & après ce tems : par non *viables* on déſigne ceux qui ont été donnés au jour avant le ſeptième mois.

Quoique les anciens fuſſent perſuadés que les enfans qui naiſſoient avant le ſeptième mois, ne puſſent pas être conſervés, cependant l'obſervation nous a démontré le contraire. Le témoignage de Diémerbroeck, de Valiſneri, & avant eux, celui d'Avicenne confirme la vérité de ces faits. Il eſt vrai que les ſoins

qu'exigent les enfans qui ont des organes ſi imparfaits, ſont infinis, & que le plus léger accident leur fait perdre la vie.

Il eſt bien difficile de ſe perſuader qu'on ait élevé des fœtus de cinq mois. Cependant Ferdinand Ména, Valléſius, Montuus & Cardan, atteſtent qu'on en a conſervé. Montuus cite l'exemple d'un officier de la maiſon d'un Henri, roi de France, qui étoit parvenu à un âge avancé, dans le tems qu'il publioit ſon obſervation. Pour prouver la vérité de l'une des ſiennes, Cardan ajoute qu'un enfant de cinq mois, qui ne pouvoit pas tetter, fut nourri long-tems en lui verſant du lait dans la bouche par un ſiphon; mais cette particularité n'eſt point une marque aſſurée de l'extrême jeuneſſe d'un fœtus, puiſqu'on en a vu un grand nombre chez leſquels la même fonction étoit impoſſible, quoiqu'ils fuſſent nés au terme de neuf mois, parce que le frein de la langue étoit prolongé. Si ces aſſertions ſont fondées, comment eſt-il poſſible que nos contemporains qui ont porté l'art des accouchemens à un degré de perfection qu'il n'avoit pas dans les tems précédens, & qui, par conſéquent, faiſant uſage de manœuvres plus ménagées, plus adroites, & moins nuiſibles au fœtus, ne puiſſent parvenir à les conſerver quand ils naiſſent à cet âge? Les principes qu'ils adoptent unanimement ſur la queſtion que j'examine, me feroient croire que les auteurs cités dans cet article, n'ont pas pris le ſoin néceſſaire de s'aſſurer de la vérité, ſi Valléſius n'avoit rapporté des circonſtances qui donnent quelque probabilité à cette aſſertion. « Il exiſte, dit-il, une fille de douze » ans & quelques mois, née au cinquième mois de la » groſſeſſe, elle eſt d'une délicateſſe & d'une taille » différente de celles des enfans de ſon âge, circonſ- » tance qui confirme l'opinion qu'on a de ſa naiſ- » ſance; outre que ce fait eſt atteſté par ſa famille, » & prouvé par des raiſons qu'on ne peut révoquer » en doute ».

De quelqu'autorité que ſoit le témoignage de Valléſius, il eſt néceſſaire que les obſervateurs s'appliquent à nous donner de nouveaux faits, afin de fixer la croyance des phyſiciens ſur un objet auſſi important.

Les fœtus qui naiſſent dans le courant du ſixième mois ont acquis une force plus marquée, leurs organes ſont plus développés, ils ſont donc plus *viables*; cependant on nie encore qu'ils puiſſent être conſervés, & ce ſentiment paroît d'autant plus probable que les auteurs qui ont écrit le plus ſavamment ſur la groſſeſſe & les avortemens, ne nous citent point d'exemples favorables. Dans cette opinion nous ſommes donc réduit à quelques obſervations particulières qui ne paroiſſent pas avoir tous les caractères de la vérité. La mémoire m'en fournit une dans ce moment; je la rapporterai quoique je ne me rappelle plus le nom du médecin qui nous l'a tranſmiſe. « Un enfant vint au au monde dans le ſixième mois de la groſſeſſe; les doigts n'étoient point encore ſéparés; les paupières n'étoient pas ouvertes; il ne tettoit point, on lui donnoit du lait avec un ſiphon, on l'a conſervé, & il eſt parvenu à un âge avancé ».

Qu'on me permette de citer un fait plus extraordinaire. Un auteur dit qu'un enfant, né long-tems avant le terme de la geſtation, fut conſervé avec grand ſoin; on le nourrit comme celui dont je viens de donner l'hiſtoire: mais il ne rendit point d'excrémens, & ne piſſa point; il ne reſpira point non plus que les neuf mois, à dater du moment de la conception, ne fuſſent écoulés. Ces particularités ſont ſi éloignées de la vraiſemblance, que ſi toutes ces obſervations, qu'on nous a communiquées, ne ſont pas mieux préſentées, elles ne méritent pas qu'on y faſſe attention. Je ne crois point, avec quelques modernes, qu'il ſoit des cas *où, vers la fin du ſixième mois, ils doivent être regardés comme des fœtus parfaits*. On ne terminera point *le cours des controverſes qui ſe ſont élevées entre les auteurs, en aſſignant pour règle, dans ces cas douteux, la perfection d'un fœtus & ſon aptitude en vivant* en naiſſant à ſix mois. Cette manière de penſer, quelqu'ingénieuſe qu'elle ſoit, ne s'accorde nullement avec les faits, & l'expérience journalière prouve qu'elle eſt erronée.

Quand Hippocrate parle des enfans qui naiſſent dans le ſeptième mois, il annonce que ceux qui ſont languiſſans, & qui n'ont pas acquis un accroiſſement proportionné au tems de la geſtation ne peuvent vivre; il ajoute même que parmi les plus forts, il en périt auſſi un grand nombre; la raiſon en eſt qu'outre les accidens qui ont hâté leur naiſſance, accidens ſouvent auſſi funeſtes pour eux que pour les femmes; la révolution à laquelle ils ſont expoſés de la part des nouveaux agens qui ont ſur eux une impreſſion vive leur fait aiſément perdre la vie.

On ne ſait pas pourquoi les anciens ont penſé que les fœtus qui naiſſoient dans le courant du huitième mois étoient moins *viables* que les précédens. En ſe rapprochant davantage du terme de la geſtation, on devoit penſer qu'ils ſouffriroient avec plus de facilité les révolutions auxquelles ils étoient ſoumis, puiſque leur organiſation étoit plus parfaite, & par conſéquent leur force ſupérieure à celle des enfans de ſept mois. Hippocrate croit « qu'il eſt impoſſible qu'ils ſupportent une double ſouffrance, l'une dépend des dangers qu'ils courent dans la matrice; l'autre de ceux qui ſont inhérens à l'accouchement même, c'eſt pourquoi, ajoute-t-il, aucun fœtus de cet âge ne peut ſurvivre à l'accouchement: » à ces raiſons, il en réunit d'autres qui ſont communes à tous les enfans au moment de leur naiſſance, & qui, par cela même, ne prouvent pas qu'un enfant qui vient au monde dans le huitième mois ſoit moins viable que celui qui parcoure le ſeptième. D'ailleurs l'expérience nous apprend que cette doctrine eſt erronée, & qu'en général les fœtus qui ſe rapprochent le plus du terme de la geſtation à leur naiſſance, ſont plus facilement conſervés.

L'inattention de quelques accoucheurs, par rapport aux enfans qui naiſſent dans les ſix à ſept premiers mois de la groſſeſſe, eſt donc une faute grave; la perſuaſion générale dans laquelle on eſt que leur conſervation eſt impoſſible, les fait abandonner ſans ſecours; ſi on leur accorde quelques ſoins paſſagers, on les laiſſe bientôt à eux-mêmes, & ils périſſent en peu de tems. Van-Swieten cite l'exemple d'une femme qui avorta après avoir fait un voyage dans lequel elle éprouva des ſecouſſes violentes, & qui fut tourmentée par la crainte que lui cauſoit une tempête; elle croyoit n'être pas éloignée du ſeptième mois de ſa groſſeſſe. L'enfant étoit de la grandeur *de la paume de la main*. Le père, qui étoit médecin, ne déſeſpéra pas de le conſerver, il le plaça dans une ſorte d'étuve dont la chaleur étoit toujours égale; il inſtruiſit une femme à le nourrir; cet enfant fut élevé; il parvint à l'âge de quatre-vingt ans, & acquit même une grande réputation dans les ſciences.

On ne peut pas ſe diſſimuler qu'un fœtus qui naît au ſixième mois de la groſſeſſe, ne ſoit pas ordinairement expoſé à des compreſſions violentes dans l'accouchement par la petiteſſe de ſon volume; ce ne ſeroit donc que dans le cas où des manœuvres peu ménagées l'auroient bleſſé gravement qu'il ne conſerveroit plus la même aptitude à vivre que celle qu'il avoit dans le ſein de ſa mère, ou bien encore parce que la nutrition auroit été imparfaite; mais ſi aucun de ces inconvéniens n'a précédé ſa naiſſance; on ne doit pas déſeſpérer de ſon ſalut; je dirai même que quand les circonſtances de ſa naiſſance l'auroient expoſé à des dangers évidens, on n'eſt pas diſpenſé de le ſecourir. Les moyens qu'on doit employer conſiſtent à lui procurer une chaleur qui ſe rapproche de celle du ſein de ſa mère, c'eſt-à-dire de trente-un à trente-deux degrés du thermomètre de Réaumur. Pour l'avoir toujours égale, on pourra, comme dans l'exemple cité par Van-Swieten, le contenir dans une eſpèce de caſe imperméable à l'eau, toujours entretenue à la même température, & dans laquelle cette caſe ſeroit plongée. Toute autre manière d'entretenir la chaleur ſeroit également bonne, pourvu que le degré en fut toujours à-peu-près le même.

On enveloppera l'enfant dans des linges très-doux, pour éviter la rudeſſe d'un contact qui irriteroit ſa peau, & lui occaſionneroit de la douleur. Un homme de ma province conſerva un de ſes fils dans une boîte pleine de coton; l'enfant en étoit recouvert, excepté ſur la bouche, pour faciliter la reſpiration & le paſſage des alimens. Soit qu'il rende ou non des excrémens; dans les premiers tems, on changera, chaque jour, les ſubſtances dans leſquelles il aura été dépoſé. Quand il rendra ſes excrémens on aura ſoin de le changer le plus ſouvent qu'il ſera poſſible, car la délicateſſe de ſa peau ne réſiſteroit pas à l'impreſſion de l'urine ou des autres matières ſi elles reſtoient long-tems en contact avec elle. L'inflammation qui ſurviendroit, les gerçures & l'ulcération qui en réſulteroit, occaſionneroient bientôt la gangrène.

Il eſt impoſſible de faire teter des enfans qui naîtroient au ſixième mois, ſouvent même ceux qui ſont plus âgés ne peuvent pas exécuter cette fonction; d'ailleurs le lait qu'ils prendroient ſeroit trop nourriſſant pour eux. On introduira l'extrémité d'un ſiphon dans la bouche, en verſant une très-petite quantité de liquide à-la-fois, enſorte qu'il ne s'échappe que goutte à goutte. Le liquide ſera compoſé d'une décoction des plantes graminées, coupée avec une égale quantité de lait; on y ajoutera un peu de ſucre. On aura égard à la foibleſſe de l'enfant pour déterminer l'eſpèce de nourriture qui lui convient: s'il eſt né très-foible on ne lui donnera que la décoction de froment, d'orge ou de riz. S'il paroît vigoureux on ajoutera du lait à cette décoction.

Comme on ne pourra lui donner à-la-fois qu'une très-petite quantité de liquide nourriſſant, on ſera forcé à renouveller fréquemment cette précaution. Il eſt eſſentiel de lui procurer un calme continuel, & le plus grand repos. Il ſeroit utile qu'on pût le conſerver dans un ſommeil preſque continuel qui ne fût interrompu que pour lui donner ſa nourriture néceſſaire. Les forces s'augmentent plus facilement dans la tranquillité, & les fonctions s'exécutent avec plus d'énergie.

On fait généralement un abus dangereux du lait qu'on donne aux enfans foibles, quoique nés à terme; ils le digèrent difficilement, à plus forte raiſon eſt-il trop nourriſſant pour les *avortons*. Je connois des enfans qui n'ont été conſervés que par l'uſage des décoctions de ſemences graminées, parce que le lait les incommodoit conſtamment. Il vaut mieux les élever avec des nourritures moins ſucculentes que de leur en donner qui les fatiguent, parce qu'ils ne réſiſteroient pas aux maladies que ces dernières occaſionneroient. On apportera la plus grande attention à ce que les décoctions, dont on les nourrira, ſoient toujours nouvelles, & particulièrement exemptes d'un commencement de fermentation, car il en réſulteroit des coliques violentes, des diarrhées opiniâtres, & des enflammations de bas-ventre qui leur cauſeroient la mort.

Comme les avortemens ſont ſouvent occaſionnés par la pléthore chez les femmes ſanguines: les fœtus qui naiſſent dans ces circonſtances, ſur la fin du huitième mois, & ſur-tout dans le courant du neuvième mois, ſont quelquefois pléthoriques. J'ai parlé de cet état au mot accouchement; j'ai indiqué les moyens qu'il falloit employer pour les ſouſtraire aux maladies dont ils étoient attaqués. (M. CHAMBON).

AVORTIN, AVERTAIN, AVERTIN, ÉTOURDISSEMENT, TOURNOIEMENT, VERTIGE DES MOUTONS. (*Path. vétérin.*)

C'eſt une maladie ou aiguë & inflammatoire, ou chronique, & quelquefois épizootique, qui attaque

le cheval, le bœuf, les moutons, ainſi que les chiens, les oies & les abeilles. Les chèvres en ſont rarement affectées; les jeunes brebis en ſont plus ſouvent attaquées que les vieilles, & y réſiſtent moins. Parmi les bêtes à cornes, il ne faut pas la confondre avec l'épilepſie & l'apoplexie qu'elle précède aſſez ſouvent & avec le vertige qu'elle accompagne preſque toujours dans le cheval & dans le bœuf, ce qui la diſtingue en eſſentielle & en ſymptômatique.

Les jeunes taureaux & les géniſſes, au-deſſous de deux ans, y ſont particulièrement ſujets. Elle s'annonce par la peſanteur de la tête qui eſt dans l'auge ou contre terre, & que l'animal tourne ſouvent du même côté; l'action de la ſecouer ſouvent, la perte de l'appétit, une marche chancelante & oblique, des bondiſſemens inopinés, une forte chaleur au front, de l'inquiétude dans les yeux, qui, quelquefois, ſont triſtes, abattus & larmoyans, d'autres fois hagards & très-éveillés, & un flux lympide & âcre par les nazeaux, des ébrouemens répétés; mais le ſymptôme caractériſtique, & qui a donné le nom à cette maladie eſt le *tournoiement*. Les animaux courent & tournent circulairement; enfin ils tombent & reſtent dans cet état quelques minutes; les accès reviennent plus ou moins fréquemment, ſelon l'intenſité de la cauſe qui y donne lieu. La durée entière de la maladie, depuis ſon invaſion, eſt de quinze jours; elle emporte cependant quelquefois les malades le 4me. ou le 5me., & ils meurent toujours dans des convulſions plus ou moins fortes; la mortalité devient quelquefois générale dans un troupeau.

A l'ouverture des cadavres on trouve les vaiſſeaux du cerveau enflammés & engorgés, les ventricules remplis d'une ſérоſité âcre & ſalée, des hydatides à la ſuperficie du viſcère, ou dans ſes ventricules; dans les brebis on y a vu quelquefois de petits vers vivans, de différentes groſſeurs, les uns tous blancs, les autres griſâtres & tachetés de noir ſur le dos; on en trouve auſſi dans les ſinus frontaux & maxillaires des bêtes à cornes & des chiens; on remarque ſouvent, dans le cheval, un épanchement ſanguinolent & de l'inflammation dans le bas-ventre, &c.

Les cauſes de l'étourdiſſement & du tournoiement ſont, quand il eſt aigu; la longue expoſition à l'ardeur du ſoleil, (*voyez* COUP DE SOLEIL) la marche long-tems continuée ſur un même cercle, ſoit au trot, ſoit à la longe, ſoit au pas, comme au travail des pompes, &c.; la mauvaiſe conſtruction des étables & des écuries trop chaudes, où les animaux ſont en grand nombre; les alternatives ſubites de chaud & de froid, le défaut de boiſſons dans les grandes chaleurs de l'été, une nourriture trop ſucculente, le long repos, l'uſage des ſudorifiques, des ſolanum, de l'opium, de la ciguë, des camphrées; des coups ſur la tête, des fractures au crâne, l'introduction ſubite des corps étrangers dans les oreilles, les nazeaux; & quand il eſt chronique, la mouche (*œſtrus ſinus frontis ruminantium de Linné*) qui s'introduit dans ces parties, & y dépoſe ſes œufs, d'où naiſſent des vers qu'on trouve à l'ouverture, la préſence des hydatides, dont on ignoroit les cauſes, & qu'on ſait aujourd'hui être une eſpèce particulière de ver ſolitaire. (*V.* MALADIES VERMINEUSES). M. *Paulet*, dans ſes *recherches ſur les maladies épizootiques*, préſume qu'elles ſont les mêmes que celles de la pourriture; & comme on a obſervé principalement ce ſymptôme dans les climats froids, humides, cette circonſtance juſtifie ce ſoupçon. Quoiqu'il y ait beaucoup de plantes qui donnent le vertige, il ne paroît pas, par les obſervations anatomiques, qu'on ait trouvé, dans ces cas, des hydatides dans le cerveau.

Le traitement doit toujours être relatif aux cauſes de la maladie. Dans les premiers cas pratiquez une ou pluſieurs ſaignées, ſelon l'intenſité des ſymptômes; mettez les animaux à la diète, à l'eau blanche nitrée; s'ils la refuſent, faites la leur boire avec la corne, s'il eſt poſſible; donnez des lavemens émolliens, tenant en diſſolution du ſel d'Epſom; mettez les malades dans une écurie dont l'air ſoit renouvellé par un courant, & où ils ne ſoient point en trop grand nombre; bouchonnez-les ſouvent pour rétablir l'inſenſible tranſpiration; ſi au bout de deux jours il n'y a pas de mieux, appliquez les veſſicatoires aux feſſes; adminiſtrez des breuvages de décoction d'orge avec l'oximel ſimple; rendez les lavemens plus tempérans par la ſuppreſſion du ſel purgatif & l'addition du nitre; faites ſuppurer les veſſicatoires juſqu'à ce que les accidens ſoient paſſés; promenez l'animal au pas ſur un terrain droit & uni; remettez-le peu-à-peu à ſa nourriture ordinaire; donnez-lui de l'herbe fraîche; menez-le dans des pâturages abrités des rayons du ſoleil, & lorſque la grande chaleur eſt paſſée, &c.

S'il eſt dû à l'uſage des ſolanum, de la ciguë, &c., la ſaignée pourroit être mortelle; l'eſtomac étant toujours alors dans l'inertie, adminiſtrez abondamment, en breuvages & en lavemens, les acides, tels que le jus de citron, d'orange, le vinaigre, les acides minéraux étendus dans une légère infuſion aromatique. Si, après quelques jours de l'emploi de ces remèdes, les accidens ne diminuent pas, l'eſtomac débarraſſé & rétabli, employez le traitement précédent.

S'il eſt occaſionné par des coups, des fractures, des corps étrangers, ayez recours aux ſaignées & aux vulnéraires à l'intérieur & à l'extérieur; pratiquez des ſcarifications s'il eſt néceſſaire (*voyez* COUP); enlevez les eſquilles; relevez les pièces d'os enfoncées, qui, par leur compreſſion ſur la dure-mère & le cerveau, donnoient lieu aux accidens, ôtez le ſang caillé, & faites l'extraction des corps étrangers, ſoit par les voies naturelles, ſoit au moyen d'une ou pluſieurs couronnes de trépan (*voyez* ce mot); ayez auſſi recours à cette opération dans le cas de la préſence des vers dans cette partie après avoir préalablement fait uſage, ſans ſuccès, des fumigations de tanaiſie. (*Voyez* CORPS ÉTRANGERS, VERS).

Quant aux hydatides le danger de la maladie eſt toujours relatif à leur ſiège. On a lieu de préſumer leur préſence dans le cerveau par l'abſence des cauſes & des ſymptômes inflammatoires, par la nature du climat froid & humide, où règne la maladie, le ſon particulier que peut rendre la tête lorſqu'on la frappe, la continuité des ſymptômes, la ſaiſon qui peut n'être pas celle de la ponte des œufs de la mouche des ſinus, par la diſpoſition où ſont alors les animaux de tourner ſouvent la tête du même côté (ce ſymptôme, dans le tems des mouches, ſeroit équivoque) à la mortalité qui peut être générale dans un troupeau, à d'autres hydatides qui peuvent exiſter ailleurs, & enfin à l'inſpection du cerveau des bêtes mortes de la maladie, ſi elles n'occupent que la ſuperficie du viſcère, ce dont on ne peut ſe convaincre que par l'ouverture du crâne & l'évènement; le mal eſt quelquefois guériſſable par l'évacuation ſeule du fluide épanché: mais ſi elles ſont plus profondes, placées dans les ventricules, ce dont on juge par la continuité des ſymptômes après l'évacuation, alors il eſt incurable.

Columelle conſeille d'établir un cautère avec la racine d'ellébore à l'oreille des animaux qu'on ſoupçonne attaqués d'hydatides, l'écoulement qui s'y fait préſerve quelquefois l'animal d'un épanchement dans le cerveau; on peut faire uſage auſſi des errhines ou ſternutatoires dans la même vue, mais lorſqu'il eſt formé, & que le fluide ne peut ſe faire jour ni par les oreilles, ni par les nazeaux, alors il n'y a qu'un moyen d'y remédier.

Ce moyen, pratiqué de tems immémorial chez les ſuiſſes & les allemands, conſiſte à ouvrir le crâne de l'animal, avec le trépan ou une groſſe vrille qui en fait l'effet. Avant de faire cette opération les payſans ſont dans l'uſage de frapper avec un marteau ſur la tête de l'animal derrière les cornes; ſi le coup réſonne & fait juger à la nature du ſon qu'il y a un vide, ils ouvrent en cet endroit; *Wepfer* qui parle de cette opération, dont il a été témoin oculaire chez les ſuiſſes, & qu'il a pratiqué lui-même, aſſure qu'en facilitant l'évacuation du fluide épanché, on en a guéri pluſieurs, lorſque l'hydatide n'occupe que la ſuperficie, mais lorſqu'elle eſt dans la ſubſtance du cerveau, on livre la bête au boucher. Pour faire cette opération on ſe décide toujours du côté où l'animal tourne le plus ſouvent la tête, & où l'on ſoupçonne épanchement; l'ouverture du crâne (*voyez* TRÉPAN) doit être aſſez grande pour faciliter de ſaiſir l'hydatide qu'on doit toujours enlever entièrement avec des pinces appropriées après en avoir évacué le fluide. On a remarqué que lorſqu'on laiſſe le ſac, il s'y fait un nouvel amas de ſéroſité. Après l'opération, on bouche le trou avec une tente d'étoupe qu'on recouvre d'une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie, ou imbibée d'eſſence de térébenthine. On panſe les jours ſuivans comme une plaie ſimple. Si le mal revient ſans hydatide apparente, il faut tuer la bête; elle eſt ſans reſſource.

Le vertige eſt ſouvent mortel, & quelquefois épizootique ſur les oies; il en périt en 1774, un grand nombre de cette maladie en très-peu de tems dans quelques villages ſur les rives de la Meurthe. Les ſaignées ſous l'aîle (*voyez* SAIGNÉE), un air frais, de l'eau ſalubre acidulée avec le vinaigre de vin, un régime approprié, arrêtent ſouvent les progrès de la mortalité.

Dans les chiens cette maladie précède quelquefois la rage (*voyez* ce mot), mais elle eſt le plus ſouvent due à la pléthore, à des excès vénériens ou à la préſence des vers dans les ſinus de la tête ou dans le bas ventre, tel que le ver ſolitaire. Dans le premier cas les ſaignées à la jugulaire, les bains tièdes, les boiſſons délayantes nitrées, les lavemens laxatifs rempliront les indications.

M. *Ducarne de Blangi* eſt le premier qui ait fait connoître le *vertige des abeilles*; on l'obſerve principalement depuis le 25 mai juſqu'au 20 juin. Lorſqu'elles en ſont atteintes elles volent continuellement çà & là autour du rucher; on les voit tourner, aller & venir ſans ceſſe, juſqu'à ce qu'ayant trouvé dans quelques coins une de leurs compagnes, elles s'y amaſſent & périſſent quelquefois par milliers. Elles ont le train de derrière ſi foible qu'à peine peuvent-elles ſe ſoutenir; elles le traînent à terre, & lorsqu'une fois elles y ſont, elles n'ont plus la force de s'envoler, quelqu'effort qu'elles faſſent.

On ne connoît point encore de remède pour cette maladie; mais on en peut trouver la cauſe & en empêcher l'effet. Il eſt vraiſemblable qu'elle n'eſt due qu'à quelque fleur ou plante vénéneuſe, ou qui l'eſt pour ces inſectes. *Pline* conſeille d'éloigner les ruches des cornouillers, dont les fleurs ſont pernicieuſes aux abeilles. Elles leur donnent le dévoiement qui les fait périr, ſi on n'a l'attention d'y remédier au plutôt. Il eſt vraiſemblable que la plante qui cauſe le vertige aux abeilles eſt de la claſſe pernicieuſe des ombellées, telle que la ciguë, ou quelque œnanthe. Il ſeroit peut-être prudent d'éloigner des ruches les plantes de cette claſſe qui ſont preſque toutes ſuſpectes, & d'obſerver en même-tems ſi les fleurs de perſil, de cerfeuil, de juſquiame, &c., ne ſeroient pas capables de produire cette maladie. (M. HUZARD.)

AVORTON. (*Art. de méd. légale.*)

En général on appelle *avorton* tout ce qui vient avant le tems légitime, c'eſt-à-dire, avant celui de ſa maturité ou de ſa perfection. Mais en médecine légale un *avorton* eſt un fœtus ſorti du ſein de ſa mère avant l'époque à laquelle, ſuivant le cours ordinaire de la nature, il peut vivre iſolé. La naiſſance d'un enfant ayant des effets civils très-importans, quand même ſon exiſtence ne ſeroit pas long-tems prolongée, il ſeroit donc très-eſſentiel de fixer, d'après les lumières de la phyſique, le terme qui

devroit ſervir de règle ſûre & infaillible aux déciſions des miniſtres de la loi. Les fœtus nés avant le ſeptième mois, dit M. de la Foſſe, ſont regardés ordinairement comme *avortons* : il eſt pourtant des cas où, vers la fin du ſixième ou le commencement du ſeptième mois, ils doivent être regardés comme des fœtus parfaits. Les limites, fixées par les auteurs, ont été long-tems un ſujet de controverſe. Si la nature elle-même les eût poſées, auroit-on même ſongé à diſputer ? & ne pourroit-on pas eſpérer de terminer le cours de ces querelles, en n'aſſignant d'autre règle dans les cas douteux que la perfection du fœtus & ſon aptitude à vivre ? Ce moyen de diſtinction nous eſt fourni par la nature : il prévient pluſieurs inconvéniens, il ſubſtitue une règle ſimple & poſitive à une loi juſqu'à préſent arbitraire.

En effet, les phyſiciens ont conſtaté, par des obſervations innombrables, que la nature mettoit une certaine latitude dans toutes ſes opérations. Ainſi dans le règne animal, les individus de la même eſpèce ne prennent point leur accroiſſement dans un intervalle rigoureuſement égal en durée ; leur vie entière n'eſt point circonſcrite dans des limites exactement les mêmes ; les ſignes de la puberté, dans les deux ſexes, ſe manifeſtent plutôt chez les uns, plus tard chez les autres. Il en eſt de même de la dentition. Il en eſt enfin de même des différens degrés par leſquels ils retombent dans le néant dont ils ſont ſortis ; & les différents âges qui partagent la vie ſe trouvent rapprochés entr'eux, ou éloignés, par des intervalles qui varient à l'infini. Il doit, ſans doute, en être de même du terme de la groſſeſſe. Celui de neuf mois n'eſt point tellement fixé par la nature, qu'on ne le voie ſouvent devancé & quelquefois plus ou moins prolongé. Outre les cauſes qui tiennent à la conſtitution individuelle du fœtus ou de ſa mère, ou de tous les deux en même-tems, & qui influent non-ſeulement ſur cette première époque de ſon exiſtence mais encore ſur toutes les autres ; il y en a dont l'effet n'eſt qu'accidentel & momentané. Ce ſont celles qui doivent leur naiſſance à différentes maladies. On ne ſauroit douter que le fœtus n'y ſoit expoſé dans le ſein de ſa mère.

Les ſignes d'un fœtus avorté, & au-deſſous du terme requis pour qu'il ſoit viable, ſont : l'imperfection de ſes membres ou de ſon corps, le défaut de cheveux, d'ongles aux pieds & aux mains, leur molleſſe s'il y en a, les doigts informes ou confondus, les paupières collées, les orifices trop béans ou même imperforés, la couleur de la peau d'un rouge vif & comme tranſparent, la grandeur de la fontanelle ou l'oſſification peu avancée des os de la tête. On juge encore de ſon peu de maturité par le défaut de pleurs ou de cris, par ſon immobilité ou la foibleſſe de ſes mouvemens, ſur-tout s'il y a deux jumeaux : s'il n'exécute point de fonction naturelle, telle que l'éternuement, le piſſer, &c.

Lorſque ces ſignes ne ſe rencontrent pas, lorſqu'un fœtus eſt, au contraire, vigoureux & bien organiſé au moment de ſa naiſſance, lorſqu'il exécute les fonctions de cet âge, qu'il tette, qu'il crie, pourquoi héſiteroit-on à le déclarer viable ? Pourquoi un fœtus de ſix mois n'eſt-il reconnu tel, & ſuſceptible de produire des effets civils, qu'après ſix mois de vie écoulés depuis ſa naiſſance ? N'eſt-ce pas une véritable injuſtice que de le rendre reſponſable lui, ou ſes ayant cauſe, de tous les accidens ſans nombre qui peuvent avoir lieu à ſon égard dans ce long eſpace de tems ? Il ne faudroit cependant pas que cette règle, pour décider de la viabilité d'un nouveau-né, s'étendît par-delà le ſeptième mois. Car au-deſſus de ce terme l'opinion générale regardant le fœtus comme mûr & capable de vie, elle auroit l'inconvénient de priver de cette prérogative un fœtus qui, ayant le tems preſcrit, auroit le malheur d'être foible & mal conſtitué. Rien en effet n'eſt plus ordinaire que de voir une femme qui ſurvit à ſon mari, mettre au jour, au bout de huit ou neuf mois après ſa mort, un enfant infirme, exténué, dont la vigueur égale à peine celle d'un fœtus de ſix ou ſept mois : parce que, ſi la mauvaiſe conſtitution d'un fœtus peut retarder ſon développement, il peut encore dégénérer dans le ſein de ſa mère par différentes maladies. Ne doit-on pas, en pareilles circonſtances, n'aſſeoir ſon jugement qu'avec la plus grande circonſpection, & accueillir, de préférence, tout ce qui tendroit à protéger & à favoriſer l'innocence ? De même peut-on, ſans crainte de ſe tromper également, déclarer non légitime un fœtus qui montre plus de force & de vigueur que l'on n'en remarque ordinairement dans ceux d'une époque pareille à la ſienne ? La Motte, célèbre chirurgien à Valogne, rapporte le fait d'une jeune femme qui accoucha au bout de ſept mois de mariage ; une ſeconde couche, qui eut lieu à la même époque, calma les inquiétudes & les ſoupçons de l'époux. Les filles de cette femme n'eurent, comme leur mère, que des groſſeſſes de ſept mois. Fortunius Licetus dût ſa naiſſance précoce à un accident ſurvenu à ſa mère avant le commencement du ſeptième mois de ſa groſſeſſe. Son père, médecin, ne déſeſpéra cependant pas de le conſerver, quoiqu'il n'eut pas plus de longueur que la main. Il le plaça dans un four, dans lequel il entretint une chaleur modérée, égale à celle qui favoriſe le développement du poulet dans ſon œuf, ſelon la méthode des égyptiens, & qui, vraiſemblablement, eſt à-peu-près la même que celle que le fœtus éprouve dans le ſein de ſa mère. Il le nourrit d'une manière proportionnée à ſa foibleſſe ; & les ſoins qu'il en prit eurent un tel ſuccès, que cette eſpèce d'*avorton* devint un homme qui vécut juſqu'à près de quatre-vingt ans. Brouzet nous a tranſmis un fait bien plus étonnant encore. Au cinquième mois de ſa groſſeſſe une femme eſt délivrée d'un fœtus vivant, mais très-petit, & extrêmement foible. Il ne pleuroit point, paroiſſoit à peine reſpirer ; ſes yeux étoient fermés, ſes extrémités flaſques, & ne ſe ſoutenant point : quelques légers mouvemens & de la chaleur atteſtoient ſeulement qu'il avoit vie. On le couvrit de

linges moilets; on lui fit éprouver ſans aucune interruption une douce chaleur; on lui fit avaler, goutte à goutte, un peu de lait tiède. Pendant quatre mois entiers il demeura dans la même ſituation, faiſant tout au plus quelques légers mouvemens à peine ſenſibles, mais ſans jetter le moindre cri, & ſans rendre d'excrémens. Au bout de ce tems, il cria, rendit des matières, eut des mouvemens bien caractériſés, prit le teton; &, en un mot, fait comme tous les autres enfans, enſorte qu'à ſeize ans il ſurpaſſoit ceux de ſon âge en force & en vigueur.

Je crois devoir inférer de ces faits, que je pourrois appuyer de pluſieurs autres, qu'à meſure que la groſſeſſe avance vers ſon terme, le fœtus prend de l'accroiſſement & ſe perfectionne dans la matrice; qu'ainſi il n'y a aucune raiſon de ſoutenir que les fœtus de huit mois ſont plus foibles & moins viables que ceux de ſept. C'étoit le ſentiment, ou plutôt l'erreur d'Hippocrate, dont l'opinion a eu un grand nombre de partiſans. On voit tous les jours certaines obſervations entraîner le ſuffrage des médecins, quoiqu'un raiſonnement ſévère ſemble militer en faveur du ſentiment contraire. Mais ces obſervations, le plus ſouvent iſolées, ſont combattues, & plus que contrebalancées par des obſervations contraires qui ſont toujours en très-grand nombre, & atteſtent par là le cours régulier des opérations de la nature. C'eſt ainſi que Mauriceau a oppoſé les ſiennes à celles de Peu. La doctrine que nous avons préſentée dans cet article eſt auſſi celle des plus célèbres univerſités d'Allemagne: & nous pourrions citer, d'après Valentini, pluſieurs déciſions qui ont ſervi de baſe aux jugemens par leſquels on a déclaré légitimes des fœtus nés avec des apparences de force qui avoient fait ſoupçonner la vertu de leurs mères.

(M. MAHON).

AVRANCHES. (*Eaux min.*)

C'eſt la ville capitale de l'Avranchin, à neuf lieues de Coutance, à quatre du Mont S. Michel de Pont-Orſon, & de la Luzerne. La ſource minérale de ces eaux, qui ſont froides, eſt à un demi-quart de lieue à l'eſt de cette ville, dans la paroiſſe de Saint-Cémien.

On trouve dans le tome I, page 337, de l'hiſtoire de la ſociété royale de médecine, un extrait de l'analyſe de ces eaux par les réactifs & l'évaporation faite avec ſoin par M. Fleury. Il en réſulte qu'elles ſont acidules & martiales, qu'elles contiennent un peu de ſel marin, & de ſelénite, & que le fer y eſt tenu en diſſolution par l'air fixe. (M. MACQUART.)

AVRE-SAC. (*Hygiène milit.*).

Eſpèce de ſac de cuir ou de peau que le ſoldat porte ſur le dos, & qui contient les divers objets dont il a beſoin dans les marches. Ce ſont les troupes de pied, ou les fantaſſins qui en font uſage. On ne le portoit autrefois qu'en bandoulière. M. Poiſſonnier eſt le premier qui en ait fait ſentir les inconvéniens; car outre la mauvaiſe grace que ce poids donne au corps, la courroie de l'*avre-ſac*, en portant ſur la poitrine, y fait une compreſſion très-forte, qui gêne d'autant plus la reſpiration, que la chaleur, l'exercice & la marche ſont plus violens. Au moyen de deux courroies en forme d'anſe, dans leſquels on paſſe les bras, on prévient ces mauvais effets. (*Voyez* BAGAGES).

(M. THOURET).

AURA EPILEPTICA. (*Art. de path.*).

L'*aura épileptica* eſt la ſenſation de quelque choſe qui ſe meut dans quelque partie des membres ou du tronc du corps, & qui, de-là, ſe porte à la tête; &, quand elle y eſt arrivée, la perſonne eſt immédiatement privée du ſentiment, & éprouve une attaque d'épilepſie. Les perſonnes qui en ont fait la triſte expérience la comparent à une vapeur froide, quelquefois à un fluide qui coule, d'autrefois à la marche d'un petit inſecte qui ſe traîne vers la tête: très-ſouvent elles ne peuvent pas donner une idée diſtincte de leur ſenſation, autrement qu'en la repréſentant comme quelque choſe de mobile. On a ſuppoſé que cette ſenſation naît de quelque affection de l'extrémité, d'une autre partie ou du nerf mis en action par quelque partie irritante, & que cette ſenſation ſuit par conſéquent le cours de ce nerf; mais je n'ai jamais obſervé qu'elle ſuivît diſtinctement le trajet d'aucun nerf; &, en général, elle ſemble paſſer le long des tégumens. On a trouvé dans quelques cas qu'elle vient de quelque choſe qui preſſe ou qui irrite un nerf particulier, quelquefois à la ſuite d'une contuſion ou d'une bleſſure. Mais ces exemples ſont plus rares, & l'effet le plus ordinaire des contuſions & des bleſſures, eſt le tétanos qui n'eſt point accompagné de la circonſtance qu'on appelle *aura*; &, d'un autre côté, cette *aura*, qui produit l'épilepſie, vient le plus ordinairement d'une partie qui n'a jamais éprouvé de bleſſure ni de contuſion, & qui ne paroît point affectée d'aucune matière irritante.

Il eſt naturel d'imaginer que l'*aura epileptica* eſt l'effet de quelque *ſtimulus* direct, qui agit dans la partie, & de-là, par communication, dans le cerveau. Il faudroit donc la rapporter à la claſſe des cauſes qui excitent l'énergie de cet organe: mais la différence remarquable qu'on obſerve dans des cauſes ſemblables en apparence, & qui produiſent le tétanos, laiſſe quelque doute ſur cet objet.

L'épilepſie, qu'accompagne l'*aura epileptica*, eſt une épilepſie ſymptomatique. Quoique cette *aura epileptica*, qui naît d'une partie déterminée, indique le lieu de l'affection; cependant, comme dans pluſieurs cas nous ne pouvons appercevoir de quelle nature

ture eſt cette affection, j'offrirai ſeulement en général les règles ſuivantes :

1°. Quand la partie entière peut être détruite avec ſûreté, on emploiera ce moyen, ſoit avec l'inſtrument tranchant, ſoit avec le cautère actuel ou potentiel ;

2°. Quand on ne peut détruire la partie en entier, il faut tâcher de corriger l'affection morbifique par des véſicatoires, ou en y établiſſant un cautère ;

3°. Quand on ne peut point prendre ces meſures, ou bien qu'elles ne réuſſiſſent pas, ſi la maladie ſemble procéder de l'extrémité d'un nerf particulier qu'on ne puiſſe point aiſément ſuivre dans tout ſon cours, il ſera à propos de couper ce nerf en travers, comme nous l'avons propoſé au ſujet du tétanos.

4°. Quand on ne peut point appercevoir de quel lieu naît préciſément cette *aura*, enſorte qu'on ne puiſſe point pratiquer les règles qui viennent d'être décrites ; mais quand, en même-tems, nous appercevons ſes progrès le long du membre, il arrive ſouvent que l'épilepſie peut être prévenue, par une ligature de ce membre, pratiquée au-deſſus du lieu d'où s'élève cette *aura* : & on doit toujours ſe conduire ainſi, parce qu'en prévenant l'attaque, on rompt l'habitude de la maladie, & auſſi parce que la fréquente compreſſion rend les nerfs moins propres à propager cette *aura*. (*Voyez* EPILEPSIE). (*Extrait de Cullen*). (M. MAHON).

AWOLS. (*Hygiène*).

Partie II, de l'uſage des choſes non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, végétaux.

On donne le nom d'*awols* à une eſpèce de mets dont ſe ſervent les indiens. On le deſtine particulièrement aux gens de mer. Il pourroit peut-être ſuppléer le biſcuit dont on fait uſage ſur nos vaiſſeaux & dans nos armées.

Pour le préparer, on prend du riz qui n'eſt pas encore débarraſſé de ſa capſule ; on le laiſſe dans de l'eau un peu tiède, pendant vingt-quatre heures ; on l'étend enſuite pendant une heure ou deux ſur des nattes, où l'on doit le laiſſer égouter. On en met quelques poignées dans un vaſe de terre préalablement bien échauffé ſur un feu ardent ; on l'y remue, juſqu'à ce que la chaleur le faſſe créver : auſſi-tôt on le retire, & pendant qu'il eſt encore chaud, il doit être pelé, non pas pour le réduire en farine, mais aſſez ſeulement pour faire détacher l'enveloppe du grain, & écraſer celui-ci de manière à le concaſſer.

Quand on veut faire uſage de ce riz on en met une poignée dans de l'eau, ou dans du lait avec du ſucre ; il renfle promptement, & fournit un aliment ſain, dont on a fait dans l'Inde un uſage très-heureux ſur terre & ſur mer. (M. MACQUART).

AX. (*Eaux min.*)

La ville d'*Ax*, dans le comté de Foix, eſt ſituée dans une vallée agréable, à trois lieues de Taraſcon, à deux journées de Toulouſe & de Carcaſſonne. Elle eſt entourée de montagnes graniteuſes, & abonde en ſources d'eaux thermales.

M. Pilhes, médecin, intendant de ces eaux, en a donné, en 1787, un fort bon traité analytique & pratique, auquel il a joint celles d'Uſſat. Ce médecin a compté cinquante trois ſources, dont les degrés de chaleur ſont variés depuis le dix-ſeptième juſqu'au ſoixante-unième degré du thermomètre de Réaumur. Ces eaux ont été connues très-anciennement : elles ne ſont fréquentées que depuis que l'accès en eſt devenu facile, au moyen de très-beaux chemins qu'a fait pratiquer la province.

Les eaux d'*Ax* ont été diſtinguées par les noms des lieux où elles ſourdent, & l'on en fait trois claſſes ; celles du *Foix* ; celles de l'*hôpital* ou *faubourg* ; enfin celles du *Couloubret* ; différentes rivières les ſéparent les unes des autres.

M. Chaptal, très habile chimiſte, qui a auſſi travaillé à l'analyſe de ces eaux, dit qu'elles contiennent bien peu de principes fixes chimiques, que c'eſt dans le principe ſulphureux qu'il faut chercher leur vertu ; il ne croit pas qu'il exiſte, dans le royaume, une eau minérale qui en contienne davantage. Ces eaux ont, ſelon lui, une qualité inappréciable ; c'eſt que leur vertu eſt nuancée par une diſtribution inégale du ſoufre dans les différentes ſources ; ce qui fait qu'on peut en aſſortir naturellement la force aux beſoins des divers malades, & paſſer graduellement de l'une à l'autre avec ſuccès, en ſuivant la méthode de M. Pilhes.

Les eaux d'*Ax* ſont donc des eaux très-pures, imprégnées à diverſes doſes des principes & de gaz ſulphureux.

M. Pilhes, en rendant compte de la vertu des eaux d'*Ax*, appliquées à diverſes maladies, dit que les eaux nommées des canons ſont utiles dans les aſthmes humides, dans les vieilles affections catarrales des poumons, dans les dartres & gales anciennes. On en fait uſer contre les engorgemens des viſceres, & aux tempéramens lents, pituiteux & cacochymes.

La ſource de la canalette eſt légèrement apéritive, rafraîchiſſante, diurétique & dépurative.

La gourguette, la ſource douce, celle du Breil,

ſont manifeſtement ſavoneuſes. On s'en ſert contre les ulcères internes, particulièrement des voies urinaires & des poumons; contre les embarras chroniques de ce viſcère, par une lymphe épaiſſie. Les perſonnes qui ont la poitrine foible en font leur boiſſon ordinaire pour ſoutenir les effets des eaux du bain fort & des canons.

Le bain fort & l'étuve fourniſſent les ſources où s'opèrent les guériſons les plus remarquables. On a vu des gens perclus de goutte, de rhumatiſmes, d'ankiloſes, y trouver leur guériſon, ou bien un ſoulagement remarquable. Ces eaux ne paroiſſent pas le céder aux eaux de Barreges, dans les maladies écroueleuſes, les vieux ulcères, l'épaiſſiſſement de la lymphe & de la ſinovie, après des chûtes, des entorſes; elles ne ſont pas d'une moindre efficacité contre les exulcérations de la matrice & des poumons.

Ces eaux étant bien connues aujourd'hui, tant pour leurs propriétés phyſiques & chimiques, que pour leurs vertus médicinales, il en réſulte qu'il y en a peu en France qui puiſſent être employées auſſi méthodiquement & auſſi ſûrement.

(M. MACQUART).

AXONGE. (*Mat. méd.*)

L'eſpèce de graiſſe que l'on appelle *axonge* dans les quadrupèdes, & ſur-tout dans le porc, eſt celle qui eſt la plus blanche & la plus ſolide, comme l'eſt celle qui eſt renfermée dans les cellules muqueuſes de l'épiploon & des environs des reins. On la nomme ſuif dans le mouton. (*Voyez* le mot GRAISSE).

(M. FOURCROY.)

AXONGE DE VERRE. (*Mat. méd.*)

C'eſt un ſel mêlé de ſulfate de potaſſe, de muriate de ſoude, qui ſe dégage du verre à meſure que celui-ci ſe fond, & qui ſe trouve au-deſſus de cette ſubſtance dans les pots de verrerie. Cette matière ſaline a une ſaveur âcre & amère. Les maréchaux & les gens qui ſoignent les chevaux l'emploient pour nettoyer les yeux de ces animaux. On l'a recommandé pour nettoyer les dents; on l'applique comme deſſicatif ſur les ulcères corroſifs, ſur la galle, &c. Mais on poſsède en médecine tant de médicamens plus connus dans leur nature, & dont les propriétés ſont plus uniformes & plus conſtantes, que l'on a renoncé depuis long-tems à faire uſage du ſel du verre. (*Voyez* FIEL DE VERRE).

(M. FOURCROY.)

AXONGE ou AXONGE DE VERRE. (*Hygiène & matière médicale vétérin.*) (*Voyez* SEL DE VERRE).

(M. HUZARD.)

AXUNGIA *lunæ, & ſolis.* (*Mat. méd.*)

On a donné le nom impropre d'*axungia lunæ*, *axungia ſolis*, à des terres calcaires blanches, jaunes, tendres, mêlées d'un peu d'argile, & poreuſes, délayées dans aſſez d'eau pour avoir une conſiſtance molle, aſſez ſemblable à celle d'une graiſſe. (*Voyez* TERRE CALCAIRE, MARNE).

(M. FOURCROY.)

AYRER, (Melchior) ce médecin verſé dans les mathématiques & la chimie, étoit de Nuremberg, où il naquit le 10 avril 1520, reçu docteur en médecine à Bologne en 1546, il alla exercer dans ſa patrie, où on lui donna la direction de l'hôpital en 1549. Heureux dans le traitement de ſes malades, il s'acquit une réputation qui ſe répandit dans les pays voiſins; il fut le premier médecin de la femme de Frédéric II, électeur palatin. On met la mort d'*Ayrer* au 17 mai 1579.

Nous ne connoiſſons de lui aucun ouvrage; mais les médecins ſuivans, du même nom & peut-être de la même famille, ont donné au public les traités, dont voici les titres:

Chriſtophe-Henri Ayrer.

Methodica & ſuccincta informatio medici praxim aggredientis. Francofurti, 1594, *in*-8.

Regimen peſtis & dyſenteriæ. Argentorati, 1607, *in*-8.

Jean-Chriſtophe Ayrer.

De Morbo Ungarico; cette diſſertation ſe trouve dans la ſeptième décade des diſputes de Bâle, imprimée dans cette ville, en 1631, *in*-4.

(M. GOULIN.)

AYTUY. (*Mat. méd.*)

C'eſt un arbre qui vient dans l'Ile d'Amboine. Rumphius l'appelle ichthyoctonos litorea, ſans doute de l'uſage que l'on fait de ſon fruit pour empoiſonner les poiſſons. Quoique l'on mange ces poiſſons ſans qu'ils incommodent aucunement, cependant l'*ayt.y* a été mis au nombre des arbres laiteux pernicieux. (*Extr. de l'Anc. Encycl.*). (M. MAHON).

AYUNE. (*Mat. méd.*)

L'ayna ou *ayune*, eſt un arbre peu connu, mal décrit par Rumphe, & qui croît à Amboine, à Célèbes, &c. Ses fruits ou baies cordiformes ſont

acides & auſtères, lorſqu'ils ne ſont qu'à moitié mûrs. Ils conſervent une partie de cette ſaveur acerbe dans leur maturité. Il en ſort un ſuc violet foncé, qu'on emploie pour teindre en noir. On mange ces fruits; ils ſont rafraîchiſſans & antiſeptiques.

(M. FOURCROY.)

AYYIL. (*Art vétérinaire.*)

Eldémire, dans ſon *hiſtoire des animaux*, que j'ai déjà cité, dit que c'eſt le nom que les arabes donnent au cerf. (*Voyez* CERF).

(M. HUZARD).

AZARINIT. (*Mat. méd.*)

C'eſt une pierre qui ſe tire d'une mine au royaume de Cananor, & à laquelle on attribue de belles propriétés contre la fièvre, le flux de ſang & la morſure des ſerpens, & qui ſembleroit, par cette raiſon, mériter une deſcription exacte.

(M. FOURCROY.)

AZEDARACH. (*Mat. méd.*)

Melia azedarach. LIN.

Ziziphas alba, OFF.

L'*azedarach* a été nommé, par quelques auteurs, *lilas* des Indes, & ſicomore faux de Provence.

Dans ce genre d'arbriſſeau, les fleurs en roſe ſont réunies en bouquet comme celle du lilas. Il eſt originaire de Provence, d'Italie & d'Eſpagne. Il produit un fruit qui renferme un noyau cannelé & dur, dont on fait des chapelets, & qui a fait encore donner à cet arbre le nom d'arbre ſaint.

L'*azedarach* eſt conſidéré comme propre à faire mourir les poux, & à faire pouſſer les cheveux; ce qui mérite d'être confirmé. On croit la fleur apéritive, deſſicative, ſoit qu'on la prenne en infuſion, ſoit qu'on en prépare des décoctions.

Ce remède eſt rarement employé, & Mathiole penſe qu'en général la plante eſt mal-faiſante, que les pédicules, les feuilles & les fruits peuvent donner la mort aux animaux qui en mangent.

(M. MACQUART).

AZERAT. (*Eaux minérales*).

C'eſt un village de l'élection d'Iſſoire, à une petite diſtance de la rive droite de l'Allier, à une lieue & demi nord-nord-eſt de Brioude, à quatre au ſud d'Iſſoire; il y a une ſource d'eaux minérales ſur laquelle nos connoiſſances ſont très-bornées.

(M. MACQUART).

AZEROLLES. (*Mat. méd. & hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Sect. I, végétaux.

Fruit de l'azerolier.

Azarolas.

Anthedon. Theoph & Plinii.

Meſpilus apii folio laciniato. C, B.

C'eſt une eſpèce de néflier qui porte des fleurs, ſemblables à celles de l'aube-épine, mais plus grandes, & qui rougiſſent un peu avant de tomber.

Ses fleurs forment une grappe, de couleur verdâtre; chacune d'elles a pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe, & ſoutenues par un calyce découpé en pluſieurs parties: lorſque la fleur eſt paſſée, ce calyce devient un fruit preſque rond, charnu, beaucoup plus petit que la néfle ordinaire, offrant une eſpèce de couronne formée par les pointes permanentes du calyce. Ce fruit, en mûriſſant, devient rouge, aigrelet, & fort agréable au goût.

Cet arbre ſe cultive en Italie & en Languedoc, où il ſe nomme pommette. Il y a des *azeroles* blanches qui ne ſont pas ſi bonnes. Le fruit de l'azérolier paſſe pour contenir beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel acide.

Il fournit une nourriture aſſez agréable, lorſqu'on le mange crud ou avec du ſucre. Il fortifie l'eſtomac, arrête les vomiſſemens & les cours de ventre. Geoffroi obſerve que cela tient au degré de maturité des fruits, qui ſont toujours doux & viſqueux quand ils ſont bien mûrs: c'eſt ce qui a fait croire à Anguillara qu'ils étoient laxatifs, quoique cela ne ſoit pas véritable.

Rai aſſure, d'après beaucoup de botaniſtes, que l'eau diſtillée des fruits de cette plante, ou la poudre de ces mêmes fruits deſſéchés, ou leur infuſion dans du vin, chaſſent les graviers, & le calcul des reins & de la veſſie; aſſertions qui méritent d'être confirmées par de nouvelles obſervations.

(M. MACQUART.)

AZOTE. (*Mat. méd.*)

L'*azote*, dans la nouvelle nomenclature méthodique de la chimie, eſt la baſe ſolidifiable du gaz ou fluide élaſtique délétère qui fait les $\frac{73}{100}$ de l'air atmoſphérique, ou de l'air phlogiſtiqué des premiers phyſiciens qui ſe ſont occupés des recherches pneumatiques modernes. Cette ſubſtance eſt très-importante à connoître en médecine, parce qu'elle fait un des principes des matières animales; M. Bertholet, en apprenant à l'extraire de ces matières, & à l'obtenir ſous la forme de gaz, par le moyen de l'acide ni-

trique foible, a fait voir que l'*azote* fait une des principales différences qui exiſte entre les matériaux du corps animal, & ceux qui conſtituent les végétaux. C'eſt l'*azote* des matières animales qui les rend ſuſceptibles, 1°. de donner de l'ammoniaque ou alcali volatil dans leur analyſe par le feu; 2°. de ſe pourrir promptement, & de fournir le même alcali par les progrès de la putréfaction. L'*azote* eſt auſſi un des principes de l'acide nitrique, & il paroît former le principe alcalifiant. J'avois propoſé, en raiſon de cette propriété, de le nommer *alcaligene*. Il doit donner quelques propriétés médicamenteuſes particulières aux corps dont il eſt un des élémens, mais on ne ſait encore rien ſur cet objet.

(M. Fourcroy.)

AZOTH. (*Mat. méd.*)

Autrefois les chimiſtes déſignoient, par le nom d'*azoth*, la matière précieuſe des métaux, qu'ils appelloient auſſi mercure; c'eſt le mercure des philoſophes; leur art tendoit à l'extraire de tous les métaux, & ils croyoient qu'uni à d'autres corps, ils pouvoient reformer les métaux. Il eſt bien clair que dans un tems où les hommes ne connoiſſoient pas exactement les altérations que les métaux ſont ſuſceptibles d'éprouver par le contact de l'air, les oxides métalliques qu'ils obtenoient repaſſant à l'état de métaux lorſqu'ils les traitoient avec quelques corps combuſtibles, ils avoient cru ſéparer, par leurs opérations, le principe métallifiant, & l'unir enſuite à d'autres corps. C'eſt de pareilles erreurs que ſont ſorties toutes les prétentions folles des alchimiſtes.

(M. Fourcroy.)

AZOTH de Paracelſe. (*Mat. méd.*)

Paracelſe appelloit *azoth* un remède qu'il croyoit univerſel, & qui étoit une préparation ou une eſpèce d'amalgame d'or & d'argent en partie oxidés. On aſſure qu'il en portoit toujours avec lui, & qu'il le tenoit renfermé dans le pommeau de ſon épée. On ne doit pas oublier que malgré cette croyance, il eſt mort à quarante & quelques années.

(M. Fourcroy).

AZOTH de Héſſingius. (*Mat. méd.*)

Wedelius a décrit, dans ſon ouvrage intitulé: *Materia ſpagyrica*, une préparation métallique qu'il a nommé *azoth de Héſſingius*, ou *or horizontal*. On faiſoit chauffer de l'or, & on le jettoit dans du mercure bien chaud; on agitoit ce mélange, & on continuoit à le chauffer juſqu'à ce que tout le mercure excédent fût diſſipé. On lavoit l'amalgame dans de l'eau avec du ſel & du vinaigre, juſqu'à ce que ce liquide n'emportât plus de poudre noire; on la broyoit ſur un porphyre, on la paſſoit à travers un linge, enfin on la chauffoit dans un matras plat, ſur un bain de ſable, juſqu'à ce qu'elle fût convertie en une poudre rouge. Par ces opérations il eſt clair qu'on oxidoit le mercure, qu'on ſéparoit l'oxide d'or à meſure qu'il ſe formoit, & que le remède de Héſſingius n'étoit qu'un oxide de mercure rouge. Il n'eſt pas étonnant qu'on regardât ce médicament comme très-efficace dans pluſieurs maladies lentes, & notamment dans les affections vénériennes anciennes, ainſi que dans les divers maux qui en ſont les ſuites. Mais ce médicament très-âcre & très incertain dans ſes effets, comme tous les oxides de mercure, dont les propriétés & l'énergie varient ſuivant toutes les circonſtances de leur préparation, a été bientôt abandonné; on préfère, avec raiſon, les ſels mercuriels qui ſont toujours les mêmes lorſqu'on les obtient ſous forme criſtalline, & qui ont des effets conſtans.

(M. Fourcroy.)

AZYME. (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Sect. I, végétaux.

On nomme *azyme* une pâte qui n'a pas fermenté.

D'ἀ privatif & de ζυμη, ferment.

Cette pâte eſt rarement en uſage parmi nous; c'eſt avec elle que les juifs faiſoient, & font encore dans le tems de Pâque, le pain dont ils ſe nourriſſent.

Galien croyoit, avec raiſon, que ce pain étoit fort peſant & fort indigeſte; tout le monde ſait aujourd'hui qu'en général la farine cuite avec de l'eau, forme une ſorte de pain *azyme* non fermenté, qui eſt un mauvais aliment; c'eſt pourquoi on évite de la donner aux enfans ſous forme de bouillie, dans tous les endroits où l'on eſt éclairé ſur les qualités bonnes ou mauvaiſes des alimens.

(*Voyez* régime des enfans, & bouillie.

(M. Macquart).

B

B. (*Mat. méd.*)

La lettre *B*, ſeule & iſolée, eſt un caractère dont Raymond Lulle, & pluſieurs alchimiſtes qui l'ont ſuivi, ſe ſervent pour déſigner leur mercure.

La lettre *B* eſt auſſi, dans les auteurs de matière médicale, une abréviation de *balneum*, bain.

(M. Fourcroy.)

B, A. (*Mat. méd.*)

Ces deux lettres, en abréviation, déſignent les mots *balneum arenæ*, bain de ſable. Dans quelques auteurs elles ſignifient auſſi *bolus armena*, bol d'arménie; le ſens des phraſes détermine facilement l'une ou l'autre de ces ſignifications.

C'étoit autrefois une ſorte de mode de ſe ſervir de caractères, d'hiéroglyphes, d'abréviations dans les formules des médicamens, comme dans la chimie, d'où l'art de formuler tire ſon origine la plus pure; mais cette méthode ayant donné naiſſance à des erreurs préjudiciables, & l'occaſion de les commettre étant trop fréquente pour ne pas inſpirer les craintes les plus fondées; on a renoncé à cette manière d'écrire; & dans les formules délicates & importantes, on ne ſe permet même pas d'employer des caractères pour indiquer les poids des ſubſtances médicamenteuſes actives. (M. Fourcroy).

BABEURE, ou lait de beurre. (*Hygiène*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre II, boiſſons.

Sect. III, ſucs aqueux des animaux.

C'eſt une liqueur ſéreuſe que laiſſe le lait quand il eſt battu, & lorſque ſa partie graſſe eſt convertie en beurre: ſi le beurre n'en eſt pas parfaitement dépouillé, cette liqueur eſt une des principales cauſes du goût fort qu'il acquiert.

La vertu principale du lait de beurre eſt d'être fort rafraîchiſſante. (*Voyez* le mot Beurre).

(Macquart.

BABILLEMENT. (*Hygiène*).

Partie III, règles de l'hygiène, relativement aux beſoins de l'homme.

Claſſe II, règles qui regardent les individus.

Ordre IV, relatif aux habitudes vicieuſes.

Le *babillement*, la loquacité, le bavardage, ou la manie de parler, ſont à-peu-près ſynonymes. Les perſonnes qui ont la manie de babiller ſont ordinairement ſottes & indiſcrettes. Mais, indépendamment de ce qu'elles ſont à charge à la ſociété dont elles fatiguent impitoyablement les oreilles, elles peuvent encore nuire beaucoup à elles-mêmes: en effet, le *babillement* eſt un exercice des organes de la voix, qui, trop répété, amène le deſſéchement de la gorge, échauffe les poumons, les irrite, & fatigue leur action. On a vu plus d'une fois le *babillement* opiniâtre, ſuivi de toux violentes, d'anhelations, & même de crachemens de ſang. Il ſeroit utile, pour la ſociété, que les perſonnes, atteintes de ce défaut, fuſſent bien perſuadées qu'elles compromettent leur ſanté, chacun y trouveroit de l'avantage.

(M. Macquart.)

BACCANELCIUS, (Jean) médecin né à Régio, fut en réputation dans le ſeizième ſiècle. Il étoit d'une ſtature fort petite, ſon corps étoit très-difforme, mais ſon eſprit étoit vaſte & étendu. Il nous reſte de lui:

De conſenſu medicorum in curandis morbis libri quatuor.

De conſenſu medicorum in cognoſcendis ſimplicibus liber. Lutetiæ, 1554, in-12. Venetiis, 1555, in-8, 1558, in-16. Lugduni, 1572, in-12.

(M. Goulin).

BACCHANTE. (*Mat. méd.*).

M. de la Marck décrit, ſous le nom de *bacchante*, *baccharis*, un genre de plantes floſculeuſes exotiques, analogues aux conyſes, dont elles ne diffèrent que par leur calice plus allongé, leurs fleurons à cinq dents, & le mêlange des fleurs femelles avec les fleurs hermaphrodites.

Il y a deux eſpèces de *bacchantes* qui ſont employées comme médicamens dans les lieux où elles croiſſent.

1°. La *bacchante* à feuilles d'iva, *baccharis iva folia* de Linnéus. Cette eſpèce qui forme un petit arbriſſeau toujours vert, croît au Pérou & en Afrique; les indiens l'emploient en décoction pour fortifier l'eſtomac.

2°. La *bacchante* du Bréſil; *baccharis braſiliana* de Linnéus. Les feuilles de cet arbriſſeau, qui a le port du grenadier, ſont broyées par les braſiliens, & appliquées ſur les yeux dont elles diſſipent la douleur, les rougeurs & l'inflammation. (M. Fourcroy.)

BACCHIA.

Selon Linnéus, gen. 271. C'eſt ce que les françois appellent bourgeons au viſage, les latins *vari*. (*Voyez* Pustules). (M. Caille).

BACCHICA. (*Mat. méd.*)

Le mot *bacchica*, bacchique, eſt dans pluſieurs auteurs ſynonyme de celui de lierre terreſtre, parce que les poëtes de l'antiquité ont orné ce perſonnage de la fable avec cette plante. (M. Fourcroy).

BACCHIUS, médecin, ſectateur d'Hérophile, a écrit un livre qui traite *des choſes les plus remarquables concernant Hérophile & ceux de ſa ſecte*. Suivant Galien, il a encore donné des commentaires ſur les épidémiques d'Hippocrate, dont il a éclairci les endroits les plus obſcurs. C'eſt tout ce que l'on ſait de ce médecin.

(M. Goulin).

BACCIUS, ou BACCIO, (André) médecin né à Saint Elpidio, dans la marche d'Ancone, vécut ſur la fin du ſeizième ſiècle. C'étoit un homme d'eſprit & d'érudition, mais qui ne fut pas heureux dans la pratique. Il profeſſa la médecine à Rome; il fut médecin du Cardinal Aſcanio Columna, & enſuite du pape Sixte V. Le nombre des ouvrages qu'il a compoſés eſt conſidérable, pluſieurs même ſont très-recherchés.

Diſcorſo dell'acque albule, bagni di Ceſare-Auguſto a Tivoli, dell'acque acetoſe preſſo à Roma, e dell'acque d'Anticoli. Rome, 1567, *in*-4.

De Thermis, Lacubus, Fluminibus, Balneis totius orbis, libri 7. *Venetiis*, 1571, 1588, *in-f. Romæ*, 1622, *in-fol. Patavii*, 1711, *in-fol.* La dernière édition eſt augmentée d'un huitième livre ſous ce titre: *De nova methodo Thermarum explorandarum, deque minera & viribus Fontium Medicatorum.*

Del Tevere Libri III, ne quali ſi tratta della natura dell'acque, ſpecialmente del Tevere, e dell'acque antiche di Roma, del Nilo, del Po, dell' Arno, e d'altri fonti, e Fiumi del mundo, &c. Veniſe, 1576, *in*-4. Rome, 1599, *in*-4.

Tabula ſimplicium medicamentorum, Romæ, 1577, *in*-4.

De Balneis oppidi Bergomatis. Bergomi, 1583, *in*-4.

Epiſtola ad Marcum Oddum de dignitate Theriacæ. Altera ad Antonium Portum, quænam ratio ſit viperinæ carnis in Theriaca? On les trouve dans le traité *de componendis medicamentis* de *Marc Oddus*, qui fut imprimé à Padoue en 1583, *in*-4.

De Venenis & Antidotis. Romæ, 1586, *in*-4.

De naturali Vinorum hiſtoriâ, de vinis Italiæ & de Conviviis Antiquorum Libri VII. Acceſſit de factitiis ac Cereviſiis, deque Rheni, Galliæ, Hiſpaniæ & totius Europæ Vinis, & de omni Vinorum uſu compendiaria Tractatio. Romæ, 1596, *in-fol. Francofurti*, 1607, *in-fol.* Cet ouvrage eſt ſavant & plein de recherches.

De magna beſtia Alce, ejuſque Ungulæ pro Epilepſia viribus & uſu. Stutgardiæ, 1598, *in*-8.

Ce traité avoit été compoſé en italien; il a été traduit en latin par Gabelchover.

De Monocerote ſeu Unicornu, ejuſque admirandis virtutibus & uſu. Venetiis, 1566, *in*-4, de la Traduction d'*André Marinus*. *Stutgardiæ*, 1598, *in*-8; *par Gabelchover.*

De Gemmis & Lapidibus pretioſis, eorumque viribus & uſu. Francofurti, 1603, 1643, *in*-8.

Cet ouvrage avoit paru en italien à Rome, en 1587, *in*-4. *Gabelchover*, qui l'a mis en latin, l'a enrichi de notes & d'obſervations. (M. Goulin).

BACCIUS ou BACK, (Jacques) médecin de la ville de Rotterdam, ſa patrie, vécut dans le 17me. ſiècle. On ne ſait rien de lui. *Manget* le dit auteur d'une lettre latine, dans laquelle il diſcute pluſieurs queſtions touchant la pierre & la gravelle. Elle a paru à *Leyde*, en 1638, *in*-12, avec le traité *de calculo* de *Beverovicius*.

Le même bibliographe lui attribue encore l'ouvrage ſuivant:

Diſſertatio de Corde, in quâ agitur de nullitate ſpirituum, de hæmatoſi, de viventium calore. Rotterodami, 1648, *in*-12. *Ibidem*, 1660, 1671,

in-12., avec les écrits d'*Harvée*; *Lugduni Batavorum*, 1664, *in*-12. *Ibidem*, 1766, *in*-12, avec les ouvrages d'*Harvée*. Back n'admet point l'exiſtence du fluide nerveux, qu'il regarde comme un être imaginaire. La vîteſſe, avec laquelle les ſenſations ſe tranſmettent des parties au cerveau, ne lui paroît pas pouvoir s'opérer par la circulation d'un fluide; il a recours à l'ondulation, & compare les nerfs aux cordes de violon. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BACHE. (*Mat. méd.*)

Le *bache* eſt une eſpèce de palmier qui croît dans la Guyane, qui paroît être analogue au raphia de Madagaſcar; Aublet n'en a pas donné une bonne deſcription; il dit que l'amande de ſon fruit ſert à la nation des Maiés pour faire leur pain. Le bois ſert aux conſtructions, & les pétioles des feuilles donnent un fil qu'on fabrique en une eſpèce de toile. Les perroquets ſont très-friands de ſon fruit.

(M. FOURCROY).

BACHTISHUA (George) médecin indien, étoit chrétien. Il ſe diſtingua dans le huitième ſiècle, par ſa grande application à l'étude & par la connoiſſance qu'il avoit des langues perſanne & arabe. Sa demeure ordinaire étoit à Niſabur, capitale de la province de Choroſan. Cette ville a été bâtie, vers l'an 270, par Sapor I, roi de Perſe, en l'honneur de la reine, ſon épouſe, qui, ſelon quelques auteurs, étoit fille de l'empereur Aurélien; on ajoute que cet empereur envoya à Niſabur quelques médecins grecs en conſidération de ſa fille, & que par leur moyen la ſcience qu'ils profeſſoient, ſe répandit par tout l'Orient.

Almanſor II, calife de Bagdad (ville qu'il bâtit ſur le Tygre, l'an 763 de J. C.) fit venir *Bachtishua* à ſa cour, pour demander ſes conſeils ſur la maladie qui mettoit ſes jours en danger. Le calife guéri, le retint à Bagdad pour travailler à la traduction de quelques livres de médecine; il l'en récompenſa par un préſent de dix mille pièces d'or, avant de lui donner la permiſſion de retourner dans ſon pays.

La médecine étoit héréditaire dans la famille de *Bachtishua*, ainſi qu'elle l'avoit été autrefois dans celle d'Hippocrate & de quelques autres perſonnages illuſtres. On tranſmettoit alors à ſes deſcendans les connoiſſances particulières qu'on avoit acquiſes; c'étoit un dépôt qui paſſoit de père en fils, & qui recevoit de nouveaux accroiſſemens d'une génération à l'autre. La poſtérité du médecin, dont nous parlons, a joui de cet avantage; l'art de guérir s'eſt perfectionné entre les mains de ſes enfans; & ſes deſcendans, juſqu'à la quatrième génération, furent tous d'excellens médecins. Gabriel, ſon fils, quoique jeune encore, ſe diſtingua à la cour d'Aaron Raſchid, ſucceſſeur d'Almanſor. Appellé pour le calife, attaqué d'apoplexie, il propoſa la ſaignée. Mahomed Alomin, l'aîné des fils du calife, s'y oppoſa par des raiſons qui ne tendoient qu'au préjugé; *Bachisthua* les combattit par les ſiennes, & leur ſolidité fit tant d'impreſſion ſur un autre fils du malade, nommé Almamon, que la ſaignée fut enfin décidée. Ce remède réuſſit, & détourna avec promptitude le danger qui faiſoit craindre pour les jours du calife; ce généreux convaleſcent nomma ſon libérateur premier médecin de ſa perſonne, avec un appointement annuel de cent mille dragmes, qui revient à-peu-près à la ſomme quarante mille de nos livres.

Ceux qui voudront être plus inſtruits de la vie de Gabriel *Bachtishua*, pourront avoir recours à ce qu'en a dit le docteur Freind, à la ſuite de ſon hiſtoire de la médecine. La traduction latine qu'il en donne, eſt parfaitement littérale; il l'a faite d'après le manuſcrit arabe d'*Abi Osbaia*, dont *Richard Mead* étoit poſſeſſeur. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BACHOT (Etienne), né dans le diocèſe de Sens, docteur de la faculté de Reims, ſe préſenta à la faculté de Paris, en 1646; il y fut reçu bachelier la même année, & docteur en 1648.

Il a donné pluſieurs ouvrages de médecine & de littérature: le premier eſt une *apologie ou défenſe de la ſaignée contre ſes calomniateurs, & réponſe au libelle intitulé*: Examen ou raiſonnement ſur l'uſage de la ſaignée. *Paris. Cramoiry*, 1646, 1648, *in*-8.

Il fit imprimer, en 1675, un recueil des diſcours qu'il prononça aux écoles de médecine, dédié au prince Henri de Bourbon, duc de Verneuil, pair de France, & gouverneur du Languedoc. Il eſt intitulé: *Veſperiæ & Pileus Doctoralis cum aliquot quæſtionibus medicis in utramque partem agitatis, in ſcholis medicorum ann. M. DC. LXXIV. Novembris VIII. Decembris X & XX. Nec non VIII, januarii anni ſequentis. Auctore Stephano Bachot. Doct. med. Paris*; avec cette épigraphe:

Segnius irritant animos demiſſa per aurem,
Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.

Pariſiis typis viduæ Edmundi Martin, 1675, *in*-12.

On trouve à la fin de ce recueil les différentes thèſes que *Bachot* a compoſées, ſavoir: *An affectibus melancholicis manna?* Concl. neg. *An patrum in natos abeant cum ſemine mores?* Concl. affir.

An venus hyſtericis? Concl. affir. Cette dernière thèſe n'a jamais été ſoutenue; mais elle parut en 1674, & fut imprimée *in*-4., chez la veuve d'Edmond Martin.

Bachot fit imprimer le diſcours qu'il prononça aux écoles, comme profeſſeur du cours en 1677. Ce

diſcours latin parut la même année, *in*-12, imprimé par Gabriel Martin.

Ses heures coupées ou ſubciſives, parurent en 1686, ſous le titre ſuivant :

Parerga ſeu horæ ſubciſivæ Stephani Bachot *medici pariſienſis & regii ;* avec cette épigraphe :

Nec muſas colimus ſeveriores.
Pariſiis excudebat Gabriel Martinus.

Ce dernier recueil, dédié à Louis Boucherat, chancelier & garde des ſceaux de France, contient un grand nombre de pièces latines, tant en vers qu'en proſe. *Bachot* mourut le 18 mai 1688, âgé de quatre-vingt ans. (M. Andry).

BACILLE MARIN. (*Mat. méd.*)

Le *bacille marin*, nommé auſſi paſſe pierre ou perce-pierre, & criſte marine, eſt une eſpèce de plante ombellifère, qui croît en France dans les lieux voiſins de la mer, & ſur-tout ſur les rochers. Pluſieurs botaniſtes l'ont comparée au fenouil ; Bauhin l'a nomme *chrithmum ſivè fœniculum maritimum minus ;* ſa phraſe a été adoptée par Tournefort. Linnéus l'appelle *chrithmum maritimum.*

Cette plante eſt apéritive & diurétique ; on la confit dans le vinaigre, & on la ſert ſur nos tables, comme les cornichons. (M. Fourcroy.)

BACINET. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Renoncule).

(M. Macquart).

BACKER (George), membre de la ſociété royale de Londres, du collège des médecins de la même ville & de celui de Cambridge, avoit exercé la médecine dans la capitale d'Angleterre avec diſtinction, depuis pluſieurs années, lorſqu'il fut nommé médecin de la maiſon du roi & enſuite médecin ordinaire de la reine. On a de lui :

De Catarrho & de Dyſenteria Londinenſi, epidemicis utriſque annó 1762. *Londini*, 1764.

Inquiry in to the merits of inoculating, c'eſt-à-dire, recherches ſur les avantages de la méthode d'inoculer la petite vérole, qui eſt en uſage en différentes provinces de l'Angleterre. Londres, 1766, *in*-8.

An Eſſay concerning the cauſe of the endemical colic of Devonshire, &c. C'eſt-à-dire, eſſai ſur la cauſe de la colique endémique du Dévonshire, lu dans le théâtre des médecins de Londres, le 29 juin 1767. Londres, 1767, *in*-8. Il regarde cette colique comme l'effet du plomb diſſous par l'acide du cidre dans les preſſes qui ſont doublées de ce métal.

Opuſcula medica iterùm edita. Londini, 1771, *in*-8. C'eſt le recueil de ſes opuſcules qui n'avoient encore été imprimés que ſéparément.

(M. Goulin.)

BACON (François), baron de Verulam, vicomte de Saint-Alban, naquit au palais d'Yorck, près de Londres, le 22 janvier 1560, de Nicolas *Bacon*, chancelier d'Angleterre. Il fit ſes études au collège de la Trinité à Cambridge ; à peine avoit-il atteint l'âge de ſeize ans, qu'il donna des marques de ſon profond ſavoir en philoſophie. C'eſt dans cette partie que *Bacon* s'eſt rendu recommandable ; il eſt regardé comme le précurſeur de la bonne philoſophie. Son génie vaſte & hardi le porta à entreprendre une logique entièrement nouvelle. Il vit que la voie des ſyllogiſmes étoit trompeuſe & qu'elle dépendoit trop des mots ; il s'attacha donc à la recherche des choſes, & ſe propoſa une méthode de raiſonner, fondée ſur l'expérience. La philoſophie expérimentale, à laquelle on ne penſoit point de ſon tems, fut toujours l'objet favori de ſes études. Mais les démonſtrations qu'il appuyoit ſur l'expérience, n'auroient point ſuffi à convaincre ſes contemporains, s'il ne les eût encore ſoutenues par le don de la parole : Addiſſon a dit de lui, qu'il joignoit à l'étendue des connoiſſances & au profond jugement d'Ariſtote, toutes les graces, les charmes & la beauté de l'éloquence de Cicéron.

Bacon fut ſucceſſivement procureur général, garde des ſceaux & chancelier ; mais par une complaiſance criminelle pour ſes domeſtiques, ayant ſouffert qu'ils priſſent de l'argent des perſonnes dont les affaires étoient pendantes devant lui, il fut accuſé au parlement ; & ayant avoué une partie des faits, nié les uns & pallié les autres, il fut privé des ſceaux, dépouillé de ſes biens, & renfermé à la tour de Londres, d'où il ſortit quelque tems après. Réduit à une extrême pauvreté, il écrivit une lettre très-touchante à Jacques I, roi d'Angleterre, par laquelle il le prioit de le ſecourir, de peur, dit-il, qu'il ne fût contraint à porter la beſace, & que lui, qui n'avoit ſouhaité de vivre que pour étudier, ne fût obligé d'étudier pour vivre. C'eſt après ſa diſgrace qu'il compoſa la plupart de ſes ouvrages. Cet homme célèbre par ſa ſcience, par ſes places, par ſes malheurs, mourut à l'âge de 66 ans, le 9 avril 1626, chez le comte d'Arundel, à High-Gate, près de Londres.

Parmi les traités qui nous reſtent de lui, & dont le recueil a paru à Londres, en 1638, *in-fol.*, par les ſoins de Rawley, à Francfort, en 1665, *in-fol.* ; à Leipſick, en 1694, *in-fol.* ; à Amſterdam, en 1730, 7 vol. *in*-12 ; à Londres, en 1740, *in-fol.* ; il y en

a pluſieurs qui ont rapport à la phyſique & à la médecine :

De dignitate & augmentis ſcientiarum. En anglois 1605. En latin, Londres, 1623, *in-fol.* Paris, 1624, *in-4.* Strasbourg, 1635, *in-8.*

Hiſtoria vitæ & mortis. Londres, 1623, *in-8.* Leyde, 1637, *in-16.* Cologne, 1645, *in-8.* Paris. 1647, *in-8.*

Sylva Sylvarum. En anglois. En françois, par Pierre Amboiſe, ſieur de la Magdelaine. Paris, 1631, *in-8.* En latin, par Jacques Gruter, docteur en médecine, Leyde, 1648, *in-12.* Amſterdam, 1661, *in-12.* Londres, par Rawley, 1658, *in-fol.*

Partitio doctrinæ circa corpus hominis in medicinam & voluptuariam. Extat libro IV, cap. II, de dignitate & augmentis ſcientiarum. Londini, 1623, *in-fol. Pariſiis*, 1624, *in-4. Argentorati*, 1635, *in-8.* (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BACON (Roger), cordelier anglois, eſt le premier qui ait introduit la chimie dans ſa patrie. Cette ſcience étoit ſi peu connue dans les contrées occidentales de l'Europe, qu'il rapporte que de ſon tems on ne comptoit que trois perſonnes qui en fuſſent inſtruites, parmi leſquelles il nomme le fameux Pierre de Maharncourt, natif de Picardie, dit le maître des expériences.

Bacon vint au monde à Ilcheſter, l'an 1214, & donna, dès ſa plus tendre jeuneſſe, des marques d'une ſagacité étonnante. Il commença ſes études à Oxford, puis étant allé à Paris pour les achever, il s'y diſtingua par l'étendue de ſes connoiſſances dans la philoſophie & les mathématiques ; on dit même qu'il y enſeigna publiquement la théologie. De retour à Oxford, il s'appliqua à l'étude des langues avec un tel ſuccès, qu'il ſe trouva bientôt en état de compoſer une grammaire latine, grecque & Hébraïque. Tant de talens réunis ne manquèrent pas d'attirer les regards de ſes confrères. On admira ſon ſavoir ; mais on paſſa bientôt de l'admiration aux ſoupçons les plus outrageans, & cet homme, par la ſeule raiſon qu'il avoit des connoiſſances ſupérieures à celles de ſon ſiècle, ſe vit expoſé aux caprices & aux inſultes de l'ignorance qui avoit le pouvoir en main. On lui fit un crime de déſapprouver la forme obſcure de raiſonner ſuivant les principes d'Ariſtote, & de condamner en même-tems la méthode des ſcholaſtiques. Les philoſophes de ſon ordre murmurèrent contre lui ; & comme leur amour-propre ſe trouva bleſſé par la ſupériorité de leur collègue, pour s'en venger, ils épièrent les occaſions de lui nuire. *Bacon*, qui cultivoit la chimie, opéroit des choſes extraordinaires par les ſecrets de cet art. Ce qui étoit inconnu, parut ſurnaturel ; & l'auteur de ces merveilles ne tarda pas à être dénoncé comme magicien au chapitre général de l'Ordre. L'accuſation fut admiſe, & le chapitre lui défendit d'écrire. Mais ce jugement ne ſatisfit pas ſes ennemis ; ils ne le trouvèrent pas aſſez rigoureux. Ils revinrent à la charge, & manœuvrèrent ſi bien, qu'ils obtinrent un arrêt d'empriſonnement. On le prit au corps, on le jetta dans la priſon. Il eſt vrai qu'il en ſortit quelquefois ; on le força cependant à y rentrer, & ce ne fut que vers la fin de ſa vie qu'on lui rendit abſolument la liberté, à la requiſition de quelques perſonnes de la plus haute conſidération. C'eſt ainſi que celui qui a détruit avec tant d'évidence les folles prétentions de ceux qui ajoutent foi à la magie, a été lui-même traité de magicien, & empriſonné comme tel. On ne diſconvient pas que l'ignorance du treizième ſiècle étoit ſi grande en matière de phyſique, qu'il étoit difficile de percer à travers les ténèbres qu'elle répandoit. Tout ce qui étoit ſurprenant, paroiſſoit ſurnaturel aux yeux même des perſonnes qui jouiſſoient de quelque réputation dans les ſciences ; & le peuple, abruti par l'oiſiveté & preſque incapable de penſer, donnoit tête baiſſée dans les ſoupçons de magie, qui n'étoient que trop ſouvent appuyés ſur la conduite de ceux qui diſpenſoient la juſtice dans les magiſtratures. Delà vint cette malheureuſe fatalité qui mit tant de grands hommes en butte aux traits de l'injuſtice & de la calomnie. Delà vinrent ces arrêts également iniques & cruels qui, dans les ſiècles ſuivans, condamnèrent au feu comme ſorciers ou magiciens, des gens dont le cerveau brûlé méritoit ſeulement qu'on les reléguât aux petites maiſons, & d'autres que la vengeance vouloit ſacrifier.

La manière injuſte, dont *Bacon* fut traité, auroit été capable de ralentir ſon ardeur pour les ſciences, ſi cet homme, qu'on peut appeler le prodige de ſon ſiècle, n'eût ſenti qu'il étoit né pour l'éclairer. Il pouſſa l'étude de la philoſophie auſſi loin que le permettoient les moyens qu'il avoit pour la dépouiller du jargon des écoles. Il travailla à la rendre utile & curieuſe par une foule d'expériences qui lui réuſſirent. Son traité d'optique eſt un chef-d'œuvre. Il inventa les microſcopes, les téleſcopes, la chambre obſcure, les miroirs ardens & ceux qui renverſent les objets ; au moins, ce qu'il en a dit a préparé les voies à la perfection de ces découvertes dont il a prévu la poſſibilité. Il doit encore être conſidéré du côté de l'aſtronomie ; peut-être fut-il le ſeul aſtronome de ſon ſiècle. Il découvrit une erreur conſidérable dans le calendrier, dont il propoſa la correction, en 1267, au pape Clément IV ; on ne fit uſage de ſes obſervations que plus de trois cens ans après, ſous le pontificat de Grégoire XIII. Il ne ſe borna pas à l'aſtronomie ; entraîné par le goût qui dominoit de ſon tems, il s'appliqua à l'aſtrologie judiciaire, & ne s'apperçut point aſſez des erreurs que cette vaine ſcience lui fit commettre. Son aveuglement, à cet égard, lui a mérité les reproches dont on l'a chargé ; mais il a réparé ce défaut par tant de belles connoiſſances, qu'on doit lui faire grace ſur cet article. Il étoit ſi

bien au fait de la méchanique, qu'après Archimede il peut paſſer pour le premier qui l'ait poſſédée ſupérieurement. Les réflexions qu'il fit ſur les effets merveilleux des corps élaſtiques, lui donnèrent l'idée de conſtruire des machines qui ſe mouvoient d'elles-mêmes. Les automates paroiſſoient des êtres animés au ſortir de ſes mains; on auroit dit que les loix du reſſort étoient ſoumiſes à l'ingénieuſe diſpoſition de ſes ouvrages, tant elles ſe prêtoient à la fécondité de ſon eſprit qui inventoit chaque jour de nouvelles machines. En un mot, *Bacon* ſut tellement allier les règles de l'art avec celles de la nature, qu'il exécuta des choſes beaucoup plus ſurprenantes que celles qu'on croyoit alors dépendre de la magie. Il alla même plus loin; il prouva, par l'expérience, qu'un homme inſtruit des loix de la nature, eſt en état de produire des effets qu'il eſt impoſſible d'imiter par les charmes, les ſortilèges & les preſtiges.

C'eſt ainſi qu'il a frayé le chemin aux découvertes qui enrichiſſent aujourd'hui la phyſique; il en a fait lui-même une bien importante, mais qui, malheureuſement, n'a que trop ſervi à la deſtruction des hommes. Il a connu la poudre à canon. L'art, a-t-il dit, peut imiter le tonnerre & les éclairs; car le ſoufre, le nitre & le charbon, qui ne produiſent ſéparément aucun effet ſenſible, éclatent avec grand bruit, lorſqu'on les mêle dans une proportion convenable, qu'on les enferme dans un lieu étroit, & qu'on y met le feu. On ne peut ſûrement décrire la poudre à canon avec plus de préciſion; auſſi au jugement du docteur Freind, c'eſt faire tort à *Bacon* que de lui diſputer cette découverte.

Voici comme parle ce médecin anglois, pag. 289, de ſon hiſtoire de la médecine, édition latine de Paris, de 1735: *eſt etiam mirabile in chimia inventum, in quod is inciderit, ars inquam pulveris pyrii conficiendi; compoſitionis enim materia omnis ab illo deſcribitur, effectuſque ejus ſtupendi, fragor atque lumen. Mira hæc profectò reperta ſunt quæ vir unus ità rudi in ſæculo, nullo uſus magiſtro, è mente propria in lucem proferat: ſed magis adeo mirandum eſt, hujuſmodi inventa uſque eo potuiſſe celari, ut ſequentibus ſæculis alii orirentur homines, qui pro ſuis vendicarent ea quæ haud alii quàm Baconi adſcribi debeant.* Parmi ceux à qui l'on a attribué cette découverte, on remarque principalement Berthold Schwartz, cordelier allemand, vers la fin du treizième ſiècle, & par conſéquent, contemporain de Roger *Bacon*, ſon confrère, qui mourut à Oxford, le 11 de juin 1292.

Ce que nous venons de dire fait aſſez voir que *Bacon* doit être mis au rang des premiers philoſophes de ſon tems. Il n'y en eut point qui lui fuſſent ſupérieurs en ſcience; le nombre de ceux qu'on peut lui comparer, eſt même fort petit; mais il peut être mis en parallèle avec quantité d'auteurs qui ont vécu après lui.

Ses ouvrages ſont écrits avec tant d'élégance, de préciſion, de force, & ils préſentent des obſervations ſi juſtes & ſi exactes ſur la nature, que perſonne parmi les anciens n'en a découvert les myſtères auſſi bien que lui. Il a compoſé pluſieurs traités, dont quelques-uns ſont perdus ou cachés dans les bibliothèques. Ceux qui ont rapport à la chimie, ſe trouvent en manuſcrit dans la bibliothèque de Leyde, où ils ont été tranſportés d'Angleterre parmi la riche collection de Voſſius. Tels ſont: *Theſaurus chimicus. De ſecretis artis atque naturæ operibus, & de nullitate magiæ. Specula mathematica.*

L'impreſſion a rendu publics quelques ouvrages de cet auteur, qui traitent auſſi de la chimie:

De alchimia libellus, cui titulum fecit ſpeculum alchemiæ.

Il eſt différent d'un traité qui porte le même titre, & qui ſe voit dans la bibliothèque de Leyde parmi les manuſcrits. Celui dont nous parlons a été inſéré par Guillaume Gratarole dans la collection *de veræ alchemiæ ſcriptoribus*, imprimée à Bâle, en 1561, *in-fol.* On le trouve encore dans le ſecond volume du *Theatrum chemicum*, publié à Strasbourg, en 1613, *in-8.* Dans le cinquième volume du même ouvrage, qui parut dans la même ville, en 1622, *in-8*, & à Hambourg, en 1608 & 1618, *in-8*; on remarque le traité *De ſecretis artis atque naturæ operibus & de nullitate magiæ*, avec des notes.

De arte chymiæ ſcripta. Francofurti, 1603, 1620, *in-12*, avec d'autres pièces du même auteur.

Il y a auſſi un recueil de pluſieurs traités d'alchimie, imprimé à Lyon, en 1557, *in-12*, dans lequel on lit quelques morceaux de Roger *Bacon*; & dans les uns & les autres on trouve beaucoup de découvertes touchant les méchaniques, la magie naturelle, &c., que l'on a fauſſement attribuées aux auteurs modernes. Mais ce ne ſont pas là tous les ouvrages de *Bacon* qui ont rapport à la médecine. Il en a encore compoſé un ſous ce titre:

De retardandis ſenectæ accidentibus & conſervandis ſenſibus.

Il le mit au jour peu de tems avant ſa mort, & le dédia au pape Nicolas IV, apparemment pour ſe concilier l'eſtime de ce pontife qui avoit été général de ſon ordre, & qui, en cette qualité, avoit ſans doute eu quelque part dans les perſécutions dont on a parlé plus haut. L'auteur a recueilli, dans ce livre, tout ce que les médecins grecs & arabes ont écrit ſur ce ſujet; mais il ne s'eſt pas borné au rôle de copiſte, il y a joint pluſieurs obſervations qui ſont de lui. Les bibliographes parlent d'une édition de ce traité, qui parut à Oxford, en 1590, *in-8.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BACOPE AQUATIQUE. (*Mat, méd.*)

Aublet, dans les plantes de la Guianne, a décrit celle-ci ſous le nom que nous lui indiquons; la *bacope* eſt de la famille des lyſimachies, elle eſt monopétale à cinq étamines & à un piſtil; on trouvera la deſcription botanique dans l'auteur cité, & le dictionnaire de M. Delamarck. Nous dirons ſeulement qu'elle croît dans l'eau ou ſur les terreins aquatiques. On la trouve à Cayenne ſur le bord des ruiſſeaux. Les habitans la nomment herbe aux brûlures, & aſſurent qu'elle les guérit promptement.

(M. Fourcroy.)

BACQUERRE (Benoit) vécut dans le 17me. ſiècle. On ne ſait rien de particulier de lui, ſinon qu'il eſt auteur d'un ouvrage très-rare & très-eſtimé, dans lequel il s'attache aux moyens les plus propres à conſerver la ſanté des vieillards. Il porte ce titre:

Senum medicus, quadam præſcribens obſervanda, ut ſinè magnis moleſtiis aliquò uſque ſenectus protrahatur. Coloniæ, 1673, 1683, *in*-8.

Il y a long-tems qu'on a dit que la vieilleſſe étoit une maladie, & même une maladie incurable; mais il y a des lénitifs pour tous les maux. C'eſt cette eſpèce de remèdes que *Bacquerre* conſeille pour adoucir les amertumes inſéparables d'un âge qui mérite nos ſoins & nos reſpects.

M. Carrere dit que *Bacquerre* étoit profeſſeur de théologie, & prieur de l'abbaye de Dunes. Cela peut être; il eſt même d'autant plus apparent que cet auteur a raiſon, qu'à la ſuite de l'ouvrage cité, on en trouve un autre qui n'eſt relatif qu'au ſalut de l'ame des vieillards, ſous le titre de *Salvator ſenum, remedia ſuggerens pro ſenum ſalute æternâ.*

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BADAMIER. (*Mat. méd.*)

Le *badamier*, *terminalia* de Linnéus, eſt un genre de plantes exotiques qui renferme des eſpèces très-importantes à connoître pour la matière médicale, ſoit parce qu'elles ſont employées à différens uſages médicinaux dans les pays où elles croiſſent, ſoit parce qu'elles fourniſſent des ſucs réſineux très-utiles, & qu'on tranſporte par-tout. Ce genre de plantes a dix étamines, un piſtil; beaucoup de ſes fleurs avortent; les fruits ſont des noix concaves ou cymbiformes.

Il y a quatre eſpèces de *badamier*, dont nous devons faire mention.

1°. Le *badamier* de Malabar; *terminalia catappa* de Linnéus. Ce grand & bel arbre donne des amandes qu'on mange crues, & qui fourniſſent, par expreſſion, une huile douce, analogue à celle d'olives; Rhéede aſſure que cette huile ne rancit jamais. On fait des émulſions avec ces amandes. Le ſuc de ſes feuilles, mêlé à l'eau de riz, eſt employé par les indiens contre la colique bilieuſe, l'âcreté de la bile, les douleurs de tête, dont la cauſe provient de mauvaiſes digeſtions.

2°. Le *badamier* des Moluques; *terminalia Moluccana*. Les amandes de celui-ci ſont fort eſtimées, & mangées crues; on n'en peut pas tirer d'huile ſuivant Rhéede.

3°. Le *badamier* au benjoin; *terminalia benjoin*; c'eſt cet arbre qui, ſuivant Linnéus le fils, fournit le benjoin, & non pas un laurier comme ſon père l'avoit cru d'après Commelin. Cet arbre qui croît à la Cochinchine, au royaume de Siam, dans les îles de Java & de Sumatra, ne fournit ſon ſuc réſineux qu'à cinq ou ſix ans. On coupe obliquement ſon tronc vers ſa tête; on reçoit ce ſuc, qui ne donne par arbre qu'environ trois livres de benjoin pur. Celui qu'on laiſſe long-tems ſur l'arbre eſt impur. Après cette récolte on arrache l'arbre, qu'on remplace par d'autres. (*Voyez* le mot Benjoin).

4°. Le *badamier* au vernis; *terminalia vernix*; c'eſt l'arbre qui fournit la réſine que les chinois emploient pour fabriquer le vernis, connu ſous le nom de laque; ils le nomment *tſi-chu*. Ils mêlent le ſuc de cet arbre avec une huile ſiccative, tirée des fruits du *tong-chu*, eſpèce de *cavalan*; on fait deux eſpèces principales de ces vernis ſiccatifs; le jaune, c'eſt celui des japonois; le noir, qui eſt le plus commun. L'huile de cette eſpèce de *badamier* eſt très-âcre quand elle eſt fluide; en ſe ſéchant elle perd ſon âcreté, & elle n'en conſerve rien dans les vaſes qu'on en recouvre, & qui ſervent même aux uſages de la table.

(M. Fourcroy).

BADIAN. (*Hygiène*). (*Voyez* Anis de la Chine). (M. Macquart).

BADIAN. (*Mat. méd.*).

Le *badian*, *illicium aniſatum* de Linnéus, ou anis étoilé de la Chine, eſt le fruit d'un arbre qui croît à la Chine & au Japon, dont la fleur a ſix folioles au calice, ſeize à vingt pétales ligulés, diſpoſés en roſette, vingt à trente étamines; douze à vingt ovaires, terminés chacun par un ſtyle; le fruit eſt formé de neuf à douze capſules réunies en rayons, & ayant la figure d'une étoile. Ces capſules dures, comprimées latéralement, pointues à leur extrémité, s'ouvrent en deux valves ſupérieurement en reſtant unies par leur bord inférieur. Chaque capſule contient un noyau lenticulaire, liſſe, gris, rouſſâtre; qui renferme ſous une coque mince une

amande blanchâtre, graſſe, d'une ſaveur chaude, plus forte que celle de l'anis & du fenouil. L'odeur & le goût de la capſule elle-même ſont âcres, fortes, aromatiques, analogues à cel'es du fenouil & de l'anis, mais beaucoup plus pénétrantes.

Les orientaux aiment mieux le *badian* que l'anis & le fenouil. Les chinois en mâchent après le repas pour faciliter la digeſtion, & parfumer la bouche. Ils en font une infuſion avec la racine du ninzin, & ils la boivent comme du thé pour rétablir les forces abattues. Ils en mêlent la ſemence avec le thé, le café, &c.; ils en préparent une eſpèce de liqueur que les hollandois nomment *anis arack*. En un mot ils eſtiment beaucoup cette ſubſtance, & en font un très-grand uſage. Le *badian* eſt tonique, cordial, ſtomachique, carminatif. Il eſt bon dans les maladies de l'eſtomac, les vents, la foibleſſe; mais il faut en craindre & en éviter l'abus. Il eſt nuiſible à tous les tempéramens chauds & ardens, à ceux qui ont la bile âcre, exaltée, épaiſſe. On l'emploie dans pluſieurs préparations officinales, pour les eaux diſtillées aromatiques, pour les liqueurs de table, &c.

(M. Fourcroy).

BADIRI.

Nom d'une plante de l'île d'Amboine, dont la ſaveur, d'abord fade, eſt enſuite âcre & mordicante, comme dans le dracunculus.

Les indiens, dit M. Adanſon, ne font aucun uſage médicinal de cette plante : ils emploient ſeulement ſes branches ſouples avec leurs feuilles, pour fouetter légèrement leurs enfans, pendant qu'ils les exercent à la courſe, perſuadés qu'elle a la vertu de les faire marcher ſeuls promptement, fondés ſur ce qu'elle a la faculté de ſe ſoutenir droite, lorſqu'après avoir atteint la hauteur d'un pied, elle trouve un appui ſur les arbriſſeaux voiſins. Combien de ſubſtances en matière médicale, n'ont d'autre réputation que celle que leur ont attirée ou leurs noms, ou leurs formes, ou les lieux dans leſquels elles ſe trouvent le plus communément. L'opinion eſt prompte & légère. Mais l'expérience ne marche qu'à pas lents. (M. Mahon).

BADITIS. (*Mat. méd.*)

Marcellus-Empiricus, donne ce nom au nénuphar; pluſieurs auteurs de matière médicale ont employé cette dénomination. (M. Fourcroy).

BADUKKA. (*Mat. méd.*)

Plante ou arbriſſeau du Malabar, appellé par Linnéus, *capparis*, *baducca*, *inermis*, *foliis ovato-oblongis determinatè confertis perennantibus*. Les indiens cultivent cette plante à cauſe de la beauté de ſes fleurs. Le ſuc exprimé de ſes feuilles, uni au ſain-doux ou à la graiſſe de porc, fournit un liniment ſouverain contre les douleurs des membres. En décoction avec les fleurs, elles lâchent le ventre, & leur vapeur ſuffit pour nettoyer les ulcères de la bouche; ſes fruits, mangés dans le lait, tempèrent les feux de l'amour. (*Extr. de l'anc. Encycl.*).

(M. Mahon).

BAGAGES. (*Hygiène milit.*).

Dans les marches, ce n'eſt pas ſeulement aux fatigues de la route que ſe trouve expoſé le ſoldat, celui ſur-tout qui voyage à pied; il a encore la fatigue du poids des armes & bagages qu'il porte. Pendant les ardeurs de l'été, ces deux cauſes peuvent avoir de funeſtes effets. Delins rapporte que les ſoldats, ſuccombant à la chaleur & au poids qu'ils portoient, ont été pris d'hémoptyſie, qui a été ſuivie promptement de la mort. Des chirurgiens dignes de foi, ont aſſuré avoir vu pluſieurs ſoldats périr du même accident, & par la même cauſe, au retour de l'exercice. C'eſt pourquoi il faut, ſur-tout dans les marches, les débarraſſer des grands fardeaux, que leurs armes ſoient légères, & que l'avre-ſac ne ſoit pas en bandoulière. (*Voyez* Avre-sac).

(M. Thouret).

BAGARD (Antoine), né à Nancy, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle, fut un des plus habiles médecins de ſon tems. Le duc Léopold lui avoit donné ſa confiance, & lui fit expédier un brevet de conſeiller d'état. Ce médecin a laiſſé pluſieurs enfans, parmi leſquels j'en trouve un qui s'eſt diſtingué par des talens ſupérieurs dans la profeſſion de ſon père.

Charles, né à Nancy, le 2 janvier 1696, prit de bonne heure le parti de la médecine, & fut reçu docteur à Montpellier, en 1715. Animé par l'exemple de ſon père, il crut n'avoir pas de meilleur modèle à imiter; mais il le ſurpaſſa. La ducheſſe de Lorraine lui confia le ſoin de ſa ſanté. Staniſlas, roi de Pologne, devenu duc de Lorraine & de Bar par la ceſſion de ces provinces à la France, nomma *Bagard* ſon médecin-conſultant, & bientôt après lui donna le titre de premier médecin, & obtint pour lui la croix de l'ordre royal de Saint-Michel. Il profita de tout le crédit qu'il avoit auprès du roi Staniſlas, pour en obtenir des établiſſemens qui puiſſent faciliter les progrès de l'art. Ce prince reſſembloit trop au ſage de Térence, pour ne pas croire que tout ce qui intéreſſe l'humanité étoit digne de lui; c'eſt à ſes libéralités que la ville de Nancy doit le jardin botanique, que *Bagard* y fit conſtruire ſur un terrein d'environ huit arpens. C'eſt aux ſollicitations & aux ſoins de ce médecin que la Lorraine doit la fondation du collège établi dans la même ville. Il en fut nommé préſident par le roi Staniſlas, qui crut ne devoir point conſulter l'ancienneté pour décider des talens. Ces

établiſſemens, & tant d'autres qui ont illuſtré le règne de ce prince bienfaiſant, feront vivre ſa mémoire à jamais : ce qu'il a fait d'avantageux pour la médecine, a diſpoſé la capitale de la Lorraine à recevoir l'univerſité de Pont-à-Mouſſon, qui fut tranſportée dans l'enceinte de ſes murs après la mort de Staniſlas, arrivée le 23 février 1766. Les lettres de tranſlation ſont du 3 août 1768.

Bagard eſt connu dans la république des lettres par ſes *obſervations médicinales*, par ſon *traité* des eaux minérales de Lorraine, ainſi que par les ouvrages ſuivans : *Diſſertation ſur la cauſe phyſique des tremblemens de terre & ſur les maladies épidémiques qui peuvent en réſulter. Traité ſur la durée de la vie de l'homme. Diſſertation ſur l'inoculation de la petite vérole. Diſcours ſur l'hiſtoire de la thériaque.* Il a auſſi travaillé à un recueil qui devoit paroître ſous le titre de *materies medica uſualior, ſive ſelectus medicamentorum uſualiorum catalogus.* Il a été publié ſous celui-ci : *Pinax materiei medicinalis, ſeu, ſelectus medicamentorum officinalium, ſimplicium & compoſitorum. Pariſiis*, 1771, *in*-8.

Ce médecin eſt mort d'apoplexie le 7 Décembre 1772, au grand regret de ſes collègues, à qui ſon mérite l'avoit rendu autant reſpectable que ſon âge. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BAGASSIER. (*Mat. méd.*)

Le *bagaſſier*, *bagaſſa Guianenſis* d'Aublet, eſt un grand arbre des forêts de la Guiane, dont le bois ſert à la conſtruction des pyrogues, & dont le fruit ſert d'aliment. Ce fruit, d'un goût très-bon, eſt fort eſtimé par les naturels & les créoles; on n'en connoît pas bien les propriétés, & on ne peut pas dire à quel genre médicamenteux il appartient.

(M. Fourcroy).

BAGGAERT (Jean), né à Fleſſingue, vers l'an 1657, fut long-tems médecin de cette ville, où il pratiqua avec réputation juſqu'à ſa mort, arrivée en décembre 1710. Il ne comptoit pas beaucoup ſur l'autorité des anciens & des modernes; attentif obſervateur, il en appelloit toujours à l'expérience, & c'étoit ſur elle qu'il jugeoit les auteurs auxquels il avoit recours.

On a de lui deux ouvrages en flamand, dont les titres peuvent ſe rendre ainſi :

La vérité dégagée des préjugés par un raiſonnement juſte ſur les ſix choſes non-naturelles, &c. Avec un Diſcours préliminaire ſur la petite vérole, & quelques obſervations ſur la fermentation, & ſur d'autres ſujets importans. Ouvrage où l'on met en évidence la fauſſeté des idées qu'on s'eſt faites ſur les acides & les alcalis. Middelbourg, 1696, *in*-12.

Traité de la petite vérole & de la rougeole, où l'on décrit la nature, les cauſes, les ſignes, les prognoſtics & la cure de ces maladies. On y montre auſſi les mauvais effets de la vieille méthode de tenir les malades chaudement au péril de les étouffer. Amſterdam, 1710, *in*-12. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BAGLIVI (George), célèbre médecin, & profeſſeur de la Sapience à Rome, étoit membre de la ſociété royale de Londres & de l'académie impériale des curieux de la nature. Haller dit qu'il naquit à Raguſe; mais Nicolas Comnene, qui parle de ce médecin dans ſon hiſtoire de l'Univerſité de Padoue, aſſure qu'il étoit de Lecce, ville de la terre d'Otrante, dans le royaume de Naples. Il vint au monde en 1668.

Ce fut à Naples & à Padoue qu'il étudia la médecine; mais ce fut dans la dernière ville qu'il fut reçu docteur. Il ſentit dès-lors toute l'importance de l'obſervation, & la néceſſité dont elle eſt pour entreprendre heureuſement la pratique. C'eſt pourquoi il voyagea par toute l'Italie.

En même-tems qu'il épioit dans les hôpitaux la marche de la nature, il s'appliqua à reconnoître quel étoit l'état de la médecine dans les académies. Le jugement qu'il porte ſur la manière dont cette ſcience étoit traitée dans les écoles, ne fait point honneur à celles de ce tems-là. Suivant lui, la paſſion pour les ſyſtêmes avoit produit un bouleverſement preſque général dans l'ancienne doctrine. L'étude de la nature étoit négligée, les médecins grecs dans l'oubli ou le diſcrédit, & pour avoir trop accordé à la raiſon qui chancelle toujours quand elle n'eſt pas ſoumiſe à l'expérience, l'art de guérir n'étoit plus qu'un aſſemblage monſtrueux d'opinions ſoutenues par l'entêtement, ou par la honte d'avouer ſes fautes. *Baglivi* touché du triſte état dans lequel étoit plongée une ſcience, qu'il avoit étudiée par goût, réſolut d'en entreprendre la réforme en réduiſant les ſyſtêmes à de juſtes bornes, & ſur-tout en rappelant les médecins à la lecture des grecs. Plein de cette idée, il ſe rendit à Rome, où il ſuivit d'abord la pratique de Malpighi & de Pacchioni, & ne tarda pas à travailler aux traités qu'il méditoit de donner au public. Ce fut dans ce tems que ſon mérite perça, & que le pape Clément XI le nomma à la chaire de théorie & d'anatomie dans le collège de la Sapience. Il en remplit les devoirs avec tant de réputation, qu'il ſe vit bientôt entouré d'un grand nombre d'écoliers. Méthodique dans ſes leçons, ſes auditeurs le ſuivoient ſans peine dans les matières les plus difficiles; éloquent autant que les anciens romains, il donnoit du poids & de la grace aux plus petites choſes qui ſortoient de ſa bouche. Mais le redoublement de ſes études, ſes démonſtrations anatomiques, les viſites des malades qui étoient toujours en grand nombre, ne tardèrent point à l'accabler. Trop de mérite nuiſit à la ſanté de *Baglivi*; demandé de toute part, & ne ſe refuſant à perſonne, il épuiſa bientôt les forces de ſon tempérament. Il mourut en 1706, âgé ſeulement de 38

ans. Son corps fut honorablement enterré dans l'égliſe de Saint Marcel *in Hippodromo*, qui eſt ſituée dans le quartier de la ville de Rome, dit *Trevi*.

Ce médecin eſt auteur de pluſieurs ouvrages qu'on ne peut lire ſans ſe rappeler les regrets que ſa mort prématurée a excités parmi les ſavans. Il eſt vrai que les différens traités que nous avons de lui, n'ont pas toute la ſolidité qu'un âge plus mûr auroit pu leur donner; ils ne ſont pas même ſans défauts: *Baglivi* qui déclamoit ſi hautement contre les ſyſtèmes, en a adopté pluſieurs qui ne s'accordent qu'avec ſon imagination. D'ailleurs, s'il eſt vrai que ſes ouvrages ſoient tirés en partie des écrits d'autrui, comme Morgagni & Bazzani l'ont avancé, cela rabatteroit beaucoup de l'eſtime qu'ils lui ont méritée.

Le recueil des ouvrages de notre auteur a paru pluſieurs fois ſous ce titre:

Opera omnia Medico-Practica & Anatomica. Lugduni, 1704, 1710, 1715, 1745, *in*-4.

Pariſiis, 1711.

Antverpiæ, 1715, *in*-4.

Baſileæ, 1737, *in*-4.

Venetiis, 1754, *in*-4.

Lugduni, 1765, *in*-4.

On a imprimé ſéparément:

De praxi medica libri quatuor. Romæ, 1696, *in*-8. *Lugduni*, 1699, *in*-8.

En anglois, Londres, 1703, *in*-4.

En allemand, Leipſic, 1718, *in*-4.

Specimen quatuor librorum de fibra motrice & morboſa. Peruſiæ, 1700, *in*-4. *Pariſiis*, 1709, *in*-4. *Romæ*, 1702, *in*-12. *Ultrajecti*, 1703, *in*-8. *Baſileæ*, 1703, *in*-8. *Altdorfii*, 1703.

L'auteur de *La Galeria di Minerva* attribue cet ouvrage à Jean Caſalecchius, médecin, natif de Reggio. Qu'il ſoit de lui, ou de *Baglivi*, on doit ajouter qu'il a été vivement critiqué par Nellen, médecin hollandois, dans ſon traité de théorie méchanique; par Senac, dans ſes commentaires phyſiologiques ſur l'anatomie d'Heiſter; par Poli, chimiſte de Rome, dans ſon triomphe des acides. La critique de ce dernier eſt pouſſée juſqu'à l'indécence. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BAGNERES de Bigorre. (*Mat. méd.*).

Il y a deux petites villes en Gaſcogne qui portent le nom de *Bagnères*; l'une eſt ſituée dans la vallée de Campan, ſur l'Adour, à quinze lieues d'Auch, douze de Pau, vingt-trois de Toulouſe, cinq de Barrège, quatre de Tarbes, deux cents douze de Paris. On nomme celle-ci ſimplement *Bagnères*, & quelquefois *Bagnères* de Bigorre ou en Bigorre; ce ſont les eaux de celle-ci qui ſont l'objet de cet article. Il y a dans cette ville beaucoup de ſources chaudes & de bains chauds, mais elles ſont peu abondantes, & la plupart dans des lieux reſſerrés, obſcurs & humides. On en compte plus de trente. La poſition de *Bagnères*, la beauté de ſes environs & de ſes promenades; l'abondance de ſes eaux, variées dans leurs températures, en font un lieu que la nature ſemble avoir comblé de tous ſes bienfaits.

La température de toutes les ſources varie beaucoup, mais c'eſt toujours entre 24 & quarante-cinq degrés du thermomètre de Réaumur. Voici les principales ſources, les plus employées avec la température qu'on y a reconnue.

La ſource de la reine	40 degrés.
Le bain des pauvres	38
Le bain nouveau	32
Le roc de l'anes	36
La chaude de la ſerre	38
Le petit bain de Dumorat	43
Saint Roch	38
Les douces de la ſerre	30
Le foulon	30
L'hôpital	26
L'anes	25
L'artigue	30
Le prieur	27

Les eaux de *Bagnères* ſont en général ſans ſaveur & ſans odeur. Leur peſanteur ne diffère pas ſenſiblement de l'eau commune; elles ne ſont que chaudes & un peu aſtringentes quand on les goûte avec attention. On eſt étonné que la plupart de ceux qui en ont fait l'analyſe y aient annoncé, les uns du fer, du ſoufre, du ſulfate de magnéſie, du ſel marin ou muriate de ſoude; d'autres de l'alcali, de la terre calcaire. Les ſels de ces eaux, ſi elles en contiennent ſont au moins très-peu abondans puiſqu'ils n'influent ni ſur ſa ſaveur, ni ſur ſon odeur, ni ſur ſa peſanteur. Le fer & le ſoufre n'en ſont certainement pas des principes. Les médecins penſent donc aujourd'hui que la chaleur eſt le ſeul caractère de ces eaux, & qu'elles ſont ſimplement thermales.

Leurs propriétés médicinales ſont d'être diurétiques, apéritives, légèrement purgatives, inciſives, réſolutives, fortifiantes, diaphorétiques. On les emploie intérieurement avec ſuccès dans la cachexie, la jauniſſe, les ſuppreſſions des règles & des hé-

morrhoïdes, les maladies chroniques de la poitrine. A l'extérieur elles ſont très-efficaces dans les rhumatiſmes, la paralyſie, les tumeurs des membres, les maladies de la peau; on en prend depuis une livre juſqu'à quatre par jour. On les adminiſtre auſſi en bains & en douches. L'auteur de l'art d'imiter les eaux minérales aſſure que l'eau de la Seine, chauffée du vingt-cinquième au quarante-cinquième ou cinquantième degré, produiroit abſolument le même effet que celle de *Bagnères*. (M. FOURCROY).

BAGNERES de Luchon. (*Mat. méd.*)

Il n'en eſt pas des eaux de *Bagnères* de Luchon, comme des précédentes. Elles ſont bien éloignées d'être des eaux purement chaudes, ou ſimplement thermales. *Bagnères* de Luchon eſt une petite ville du haut Comminges, ſituée dans la vallée de Luchon, à deux lieues de la frontière d'Eſpagne, & à vingt-une de Toulouſe. Les eaux ſourdent à une portée de fuſil de la ville, au pied d'une montagne qui la borde au couchant. Autrefois on comptoit douze ſources dans cet endroit, mais aujourd'hui on n'en diſtingue que ſept. Savoir : 1°. la grotte ancienne ou grotte de l'hôpital; elle remplit quatorze baignoires où ſe baignent les pauvres; elle ſert à la douche. 2°. La ſalle; elle eſt reçue dans un réſervoir placé chez un particulier, & ſe diſtribue de-là dans onze baignoires ſéparées dans des cabinets. 3°. La douce ou ſource aux yeux; elle eſt dans un baſſin découvert. 4°. La ſource des romains ou de la nouvelle grotte. 5°. La blanche ou ſource du dauphin. 6°. La ſource de la reine. 7°. La froide; c'eſt la ſeule dont la température n'eſt pas élevée beaucoup au-deſſus de celle de l'atmoſphère. Chacune des quatre dernières ſources eſt couverte d'une petite voûte, & elles ſont toutes quatre renfermées dans une cour, irrégulièrement quarrée, au pied de la montagne d'où elles ſourdent.

Deux diſſertations très-bien faites, l'une de M. Bayen ſur l'analyſe des eaux de *Bagnères* de Luchon, & l'autre de M. Campardon ſur leurs vertus, & leur adminiſtration, nous ſerviront pour faire connoître ces eaux, que l'on range parmi les plus utiles médicamens de cette nature. Parlons d'abord de la température des différentes ſources de ces eaux; nous traiterons enſuite de leurs principes & de leurs vertus.

	Température des Eaux.	Température de l'Atmoſph.
I. Grotte ancienne...	51 51 ½ 52 54 en été.	14
II. Nouvelle grotte...	41 47 52 en été.	14
III. Source de la Reine.	31 39 en été.	14
IV. La ſalle.....	31 35	14
V. La blanche.....	24 27	14
VI. Source aux yeux..	50 38	18

L'analyſe faite en 1766, par M. Bayen, eſt une des plus exactes & des plus ſavantes recherches chimiques que l'on ait données ſur les eaux minérales. Ce chimiſte eſt le premier qui ait trouvé le moyen de démontrer le ſoufre dans les eaux; & d'en apprécier la doſe. On a cité avec raiſon ſon travail comme un modèle. Nous n'en expoſerons ici que les principaux réſultats.

M. Bayen a fait, ſur les eaux de *Bagnères* de Luchon, une foule d'expériences qu'on n'avoit pas eu coutume de pratiquer pour l'analyſe de ces fluides, & c'eſt à l'aide de tous ces moyens qu'il eſt parvenu à en reconnoître exactement la nature. Il avoit ſpécialement pour but de démontrer le ſoufre de ces eaux. Leur précipitation par les diſſolutions métalliques, & notamment par le nitrate de mercure, la ſublimation du précipité qu'il en a obtenu en véritable cinnabre, n'a laiſſé aucun doute ſur cet objet. On ſait que depuis ſon travail, Bergman & Schèele, ont donné de nouveaux moyens pour ſéparer le ſoufre pur des eaux. (*Voyez* les articles EAUX MINÉRALES, EAUX SULFUREUSES, ENGHIEN, &c.)

L'effet d'un grand nombre de réactifs; l'examen des précipités, celui des dépôts, des incruſtations, des pellicules, l'évaporation, la diſtillation, l'analyſe exacte des réſidus, tout a été employé par M. Bayen, pour parvenir à des reſultats exacts. Ces réſultats ſont que les eaux de *Bagnères* de Luchon contiennent du ſulfure de ſoude, ou *foie de ſoufre à baſe d'alcali minéral*; du ſulfate de ſoude ou *ſel de Glauber*; du muriate de ſoude ou *ſel marin*, & une petite portion de matière graſſe & de terre vitrifiable ſur laquelle les acides n'agiſſent pas. On voit de quelles

difficultés l'analyſe des eaux eſt environnée, puiſque celle de M. Bayen n'a pu lui indiquer avec préciſion les quantités de ſoufre contenues dans les différentes ſources des eaux de Luchon.

Ces eaux connues dans leur nature, & employées aujourd'hui avec un grand ſuccès, ſont pénétrantes, réſolutives, fortifiantes, déterſives & vulnéraires. Elles augmentent la tranſpiration, & pouſſent ſenſiblement à la peau; elles diviſent & atténuent les humeurs viſqueuſes, épaiſſies, & relâchent en même-tems les fibres trop dures; elles ont les plus grands ſuccès dans les engorgemens lymphatiques, les obſtructions des viſcères, la jauniſſe, la ſuppreſſion des règles, les douleurs de l'eſtomac, les mauvaiſes digeſtions, la paralyſie. On les dit propres à prévenir le retour de l'apoplexie ſéreuſe, des douleurs rhumatiſmales, de la ſciatique, de la goutte vague; elles guériſſent les tremblemens & les engourdiſſemens, la ſurdité & le bourdonnement des oreilles.

L'expérience prouve qu'elles ne ſont pas moins utiles dans les maladies de la peau, telles que les dartres, les gales rebelles, les taches bilieuſes, les éruptions chroniques quelconques. C'eſt même à ce genre de maladies qu'elles ſont le plus ſouvent appliquées avec le plus brillant ſuccès.

On les a trouvées également utiles dans les maladies lentes des poumons, & ſur-tout l'aſthme humide, les catarres anciens & dégénérés, la phthiſie commençante, les tubercules ſuppurans, les toux opiniâtres, les ulcères de la trachée-artère & la phthiſie trachéale. On leur a reconnu des vertus très-efficaces dans les maladies des reins, de la veſſie & de l'urètre; elles entraînent les graviers & le mucus épais qui tapiſſe ces organes; elles calment les douleurs de la néphrétique; elles aſſurent la guériſon de la gonorrhée & des fleurs blanches; elles ſoulagent les perſonnes attaquées d'affections hypochondriaques ou hyſtériques; elles ſont enfin très-recommandables dans les maladies des yeux, les ophtalmies rebelles, les ulcères des paupières.

Leurs effets, dans les maladies chirurgicales, ſont très-connus, & c'eſt un des objets les plus utiles de leur adminiſtration. Elles détergent les vieux ulcères, les fiſtules; elles ramolliſſent les calloſités, les cicatrices dures & douloureuſes; elles diminuent la rigidité & l'endurciſſement des membranes, des tendons, des ligamens; elles font ceſſer les contractions; elles ſont précieuſes dans toutes les maladies des muſcles & des tendons, qui viennent à la ſuite des bleſſures, des luxations, des fractures, dans les entorſes, les ankyloſes, &c.

Tous ces avantages rendent les eaux de *Bagnères* de Luchon ſi utiles, que quoique le ſéjour du lieu où elles ſont ſituées, n'offrent que peu les commodités & les agrémens de la vie, les malades les plus accoutumés aux douceurs de la vie, y abondent de toutes parts. On les prend en boiſſon, en bains, en douches; on les emploie ou ſous les trois formes à-la-fois, ou ſeulement ſous l'une d'elles. On les coupe avec le lait, ſur-tout dans les maladies de la poitrine. M. Campardon a réuni, dans ſa diſſertation citée plus haut, un grand nombre d'obſervations qui conſtatent toutes ces bons effets. On mêle les eaux des différentes ſources pour modérer leur chaleur, & quelquefois leur activité. La ſource froide a cependant l'inconvénient de hâter la décompoſition des eaux chaudes, & de les faire devenir blanches & laiteuſes. Le contact de l'air ſuffit auſſi pour opérer la déſunion des principes de ces eaux, & la précipitation du ſoufre & de la terre qu'elles contiennent.

Ces eaux ont été, à ce qu'il paroît, utiles aux hommes qui en ont reconnu depuis long-tems l'efficacité. Les romains en ont fait beaucoup d'uſage, puiſqu'on a trouvé un grand nombre de marbres & d'inſcriptions anciennes qui prouvent les bons effets qu'elles ont produits. Un grand nombre d'autels votifs ou d'ex-*voto*, leur ont autrefois été élevés par la reconnoiſſance des malades. Dans les fouilles faites aux environs des ſources, on a retiré, à différentes époques, du ſein de la terre, les preuves de leur ancien uſage, & de la réputation qu'elles ont eue autrefois comme aujourd'hui. On avoit même fait un dieu du lieu qui les produit; *lixoni deo ſacrum*.

(M. Fourcroy).

BAGNOLLES. (*Eaux minérales*).

C'eſt un bourg de la contrée de Séez, canton d'Argentan, à ſix lieues de Falaiſe, au ſud, à trois & demie d'Argentan au ſud-oueſt, & à ſix nord-oueſt d'Alençon. On y trouve deux ſources d'eau minérale, tiède.

Elles ont été fort vantées dans pluſieurs ouvrages qui ont paru dans le ſiècle dernier, & qu'on trouvera détaillés dans le catalogue raiſonné des eaux minérales de la France, par M. Carrère. Mais d'après quelques obſervations plus modernes, faites par MM. Geoffroy, Mounet & Lepec de la Cloture; il paroît évident que ces eaux n'ont rien de minéral, & qu'elles n'ont dû leur degré de célébrité qu'a leur chaleur. (M. Macquart).

BAGNOLS. (*Eaux minérales*).

C'eſt un village de Gévaudan, ſitué ſur le penchant d'une montagne, à côté du Lot, à l'Orient, à à deux lieues de Mende, & à trois ſud-oueſt du Pont Saint-Eſprit. Des eaux minérales chaudes, ſourdent au bas de ce village.

Parmi les ouvrages qui ont paru en faveur de ces eaux, & qui ſont détaillés dans le catalogue de M. Carrère, nous nous bornerons à un apperçu de

ce qu'en a dit M. Raulin, dans ſon traité analytique des eaux minérales 1774, chap. 9., t. 2.

D'abord il décrit les qualités ſenſibles des eaux de Bagnols, ainſi que leur analyſe par les réactifs & l'évaporation, faite par M. Girard. Il en réſulte que ces eaux contiennent,

Du ſel alkali.

De la terre abſorbante.

Et un principe incoërcible.

M. Raulin préſente enſuite ces eaux, priſes intérieurement, comme apéritives, purgatives pour ceux qui ont une diſpoſition à être purgés, comme utiles dans les vices de digeſtion, qui dépendent d'acides ou d'inertie des premières voies, dans les ſéchereſſes de poitrine, les toux & catarres rebelles, dans l'aſthme tuberculeux, hors le paroxiſme, dans l'épaiſſiſſement des fluides, les engorgemens, les pâles couleurs, les dérangemens, enfin, des évacuations périodiques.

Les bains de la troiſième grotte ſont recommandés dans les douleurs, les affaiſſemens des organes, les affections ſopореuſes, les ſuites d'apoplexies féreuſes, les paralyſies, parce que ce ſont les plus chauds; mais il les croit auſſi nuiſibles aux perſonnes ſèches & bilieuſes, qu'utiles aux tempéramens pituiteux, dont la fibre eſt lâche & diſpoſée à l'atonie.

On conſeille les bains tièdes de la grotte la plus éloignée du côté droit, dans les affections nerveuſes & hypochondriaques, dans les coliques bilieuſes hépatiques, hémorrhoïdales, les maladies des reins & de la veſſie dépendantes d'irritation, les obſtructions des viſcères, &c.

Il préſente les bains tempérés de la ſeconde grotte à droite, comme efficaces dans les douleurs rhumatiſmales, les engorgemens, les ardeurs d'entrailles, les maladies de la peau, nerveuſes, & les inſomnies.

Enfin, il paſſe aux bains de vapeurs, aux douches, aux boues de *Bagnols*, & il indique leurs propriétés qui ſont les mêmes que celles qui ſont décrites dans les généralités des eaux minérales.

(M. Macquart.)

BAGRE, (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Sect. II, poiſſons.

Silurus, pinnâ dorſali poſticâ adipoſâ, radio primo dorſalis pectoraliumque cetaceo, cirris quatuor. Lin.

Le *bagre* eſt une eſpèce de ſilure, à tête courte, à petits yeux, à dents fines. Le corps de ce poiſſon, ſelon Gronovius, eſt dépourvu d'écailles, & recouvert ſeulement d'une peau liſſe, dont la couleur jette divers reflets, ſemblables à ceux de l'or & de l'argent. Il prend ſur le dos une teinte de bleu ſombre. On le trouve dans les grands fleuves de l'Amérique méridionale.

Ce poiſſon ſe pêche dans la mer & dans l'eau ſalée des rivière du Bréſil. On le mange, & ſa chair eſt de fort bon goût; elle eſt fort graſſe dans les rivages limoneux, & qui ſont bordés de manglier & autres arbres ſemblables. (M. Macquart.)

BAGUENAUDIER. (*Mat. méd.*)

Colutea.

Le *baguenaudier* eſt un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des légumineuſes, qui a beaucoup de rapports avec les aſtragales, & qui comprend des arriſſeaux, des ſous-arbriſſeaux, & des herbes, dont les fleurs ſont papillonnacées, les fruits véſiculeux, & les feuilles ailées avec impaire.

On diſtingue ſept eſpèces de *baguenaudier* dans le dictionnaire de botanique, page 352. Nous ne parlerons que de celle dont on a fait le plus mention dans les matières médicales.

C'eſt le *baguenaudier* commun, ou faux ſenné.

Colutea arborea foliis cordatis. Lin.

Colutea veſicaria veſiculis ubertibus, J. B.

C'eſt un ſous-arbriſſeau très-rameux qui s'élève de huit à douze pieds. Les fleurs ſont diſpoſées en grappes, peu garnies, & naiſſent des aiſſelles des feuilles ſupérieures: leur fruit eſt une gouſſe très-enflée & véſiculeuſe.

Cet arbriſſeau croît naturellement en Italie, & dans les provinces méridionales de la France; il fleurit en mai.

Les gouſſes & les feuilles du *baguenaudier* ſont employées en médecine aſſez rarement. Cependant elles paſſent pour être purgatives, & dans le cas d'être ſubſtituées à celles du ſenné, en ſuppoſant qu'on en employât une plus grande quantité.

Leur goût eſt âcre & rauſéabonde.

(M. Macquart).

BAGUETTE de communication, (*électric.*)

C'eſt une tige de laiton, liſſe, polie, terminée

ſpaſmodiques, auxquelles ils ſont ſujets, en les portant à l'air frais, en leur faiſant reſpirer du vinaigre, de l'ammoniaque, en agitant leurs membres, en les frottant avec des flanelles chaudes, en leur faiſant prendre des eaux ſpiritueuſes.

Les *baigneurs* doivent encore, avoir l'attention de ne pas paſſer ſubitement d'un air très-chaud dans une atmoſphère très-froide, afin d'éviter les maux graves que produit la ſuppreſſion de la tranſpiration.

(M. FOURCROY).

BAIGNOIRE. (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe II, *applicata*.

Ordre III, bains.

Une *baignoire* eſt une eſpèce de cuve faite en bois, en pierre, en marbre ou en métal, à laquelle on donne ordinairement la proportion de quatre pieds & demi de longueur, ſur environ deux de largeur, qui eſt arrondie dans ſes angles, porte à-peu-près vingt-ſix pouces de hauteur, & ſert à prendre des bains.

Les *baignoires* dont on ſe ſert le plus communément ſont faites avec des grandes plaques de cuivre laminé, qu'on réunit, & qu'on étame intérieurement, pour empêcher que le verd-de-gris ne s'y engendre. On les place dans des cadres de bois ſculptés & peints, & pour en jouir commodément on y place des roulettes de cuivre.

Lorſqu'elles ſont arrangées dans des niches particulières, on y adapte deux robinets qui communiquent l'eau des réſervoirs par des tuyaux de plomb. Ces robinets, placés au-deſſus de la partie moyenne de la *baignoire*, fourniſſent l'eau chaude & l'eau froide en même-tems. On a ſoin de remuer l'eau qui s'en échappe à meſure qu'elle tombe avec un grand baſſin, & quand on juge qu'il y a aſſez d'eau chaude, on ne laiſſe plus couler que la froide pour remplir la *baignoire*.

Au fond de la *baignoire*, on a pratiqué une bonde, qu'on lève avec un cordon, ſoit pour faire écouler l'eau dont on n'a plus beſoin, ſoit pour faire ſortir celle qu'on veut remplacer par de la chaude ou de la froide lorſqu'on doit ſortir du bain.

Ces ſortes de *baignoires* ſont les plus avantageuſes de toutes, en ce qu'on ne peut riſquer en aucune façon d'être incommodé par les vapeurs du charbon qu'on a employé pour échauffer l'eau. Mais comme il n'eſt pas également facile à tout le monde d'en avoir de cette eſpèce, on a imaginé des *baignoires* de cuivre, à roulettes, qu'on place dans l'endroit qu'on deſire, & qu'on échauffe au moyen de ce qu'on nomme des cylindres. Ce ſont des vaiſſeaux de cuivre profonds & vraiment cylindriques, dans leſquels on place ordinairement du charbon allumé qui les échauffe, & communique ainſi à l'eau le degré de chaleur qu'on deſire. Ces cylindres peuvent être fort dangereux ſi on les emploie dans des appartemens où il n'y a pas un courant d'air très-facile pour chaſſer la vapeur du charbon. Il eſt arrivé fort ſouvent que des perſonnes ont été aſphixiées, pour n'avoir pas pris ſur ce point important, les précautions convenables.

Afin d'avoir moins à redouter de la vapeur du charbon, on a employé, pour échauffer, ſoit les *baignoires* ovales ordinaires, ſoit les *baignoires* auxquelles on a donné le nom de ſabot à cauſe de leur forme; on a, dis-je, employé des eſpèces de réchauts placés à une des extrémités extérieures de la *baignoire*, ce qui lui donne en cet endroit une ſaillie intérieure qui fournit une eſpèce de cavation intérieure, ou de ſiège, qui rend la *baignoire* plus commode: on place de la braiſe de boulanger au-deſſus du cendrier, & on échauffe ainſi très-facilement la *baignoire*, & dans un eſpace de tems plus court que celui qui eſt employé pour chauffer, comme nous venons de le dire, au moyen des cylindres.

Cependant, quoique la braiſe de boulanger ſoit moins dangereuſe que le charbon, il faut toujours ménager un courant d'air qui éloigne les accidens qu'on pourroit riſquer encore avec cette ſorte de *baignoire*. Pour trouver les moyens d'obvier aux inconvéniens qui ſont la ſuite de l'aſphixie dans les circonſtances dont nous parlons. (*Voyez* les mots CHARBON ou ASPHYXIE).

On a la précaution de laver les *baignoires* dont je viens de parler chaque fois qu'on veut s'en ſervir, & on a ſoin d'y placer un drap blanc; afin d'éviter l'impreſſion déſagréable qu'éprouveroit la peau, en s'appliquant ſur le cuivre, & d'un autre côté, pour plus grande propreté.

Les grands font encore maçonner des *baignoires* dans des pièces qui ſont deſtinées à cela; on les revêt de marbre blanc, ainſi que les gradins pour y deſcendre; il y a des conduits de plomb cachés ſous terre, qui apportent l'eau chaude & l'eau froide dont on a beſoin, ainſi que des canaux qui la rapportent extérieurement, lorſqu'on n'en a plus beſoin.

La claſſe des citoyens, la moins aiſée, trouve à louer, à bas prix, chez les tonneliers, des *baignoires* de bois, dans leſquelles on verſe de l'eau, qu'on a fait bouillir auparavant, & qu'on mêle avec de l'eau froide. Le ſervice n'en eſt pas ſi commode, ni auſſi prompt que celui des autres *baignoires*; mais le déſagrément eſt plutôt reverſible ſur ceux qui préparent ces ſortes de bains, que ſur les perſonnes pour leſquelles ils ſont préparés.

Quand on ne doit prendre le bain que partiellement, alors on a des demi-*baignoires*, dans leſquelles le corps ne plonge que juſqu'à la ceinture. Ou bien on ſe ſert des *baignoires* ordinaires, dans leſquelles on ne place d'eau que ce qu'il en faut pour arriver au même but.

Quelquefois on veut baigner le tronc ſeul, ſans les extrémités; alors on emploie ce qu'on nomme *baignoire* en fauteuil, c'eſt une eſpèce de cuvette de cuivre bien évaſée, & attachée à un fauteuil, & aſſez profonde, pour qu'en s'y aſſeyant, les reins & une partie des cuiſſes, puiſſent être baignées.

Quand on ne veut faire baigner que les pieds, alors on a des ſeaux de fer-blanc ou de faïence, aſſez profonds pour que les jambes y entrent tout entières, & y ſoient à leur aiſe, ce ſont les vaſes qu'on emploie journellement pour nettoyer les pieds, très-ſouvent ſales, chez les perſonnes qui n'ont pas de voiture, & qui habitent une grande ville auſſi malpropre que Paris. (M. MACQUART.)

BAIGNOIRE OCULAIRE. (*Voyez* BASSIN OCULAIRE. (M. CHAMSERU).

BAILEY (Vautier). (*Voyez* BALEY).

(M. GOULIN).

BAILLEMENT. (*Phyſiologie.*) Action de bailler. (*Voyez* BAILLER.) (M. CHAMSERU.)

BAILLER. Le baillement eſt une inſpiration lente & profonde, accompagnée d'une ouverture forcée de la bouche & d'un écartement non-volontaire des mâchoires, ſuivie d'une expiration ſoit rallentie, ſoit précipitée. Cet état doit être également conſidéré en ſanté & en maladie. (*Voyez* RESPIRATION. OSCEDO, OSCITATIO.) (M. CHAMSERU.)

BAILLÈRE. (*Mat. méd.*)

M. Delamarck a donné ſous le nom françois, la deſcription de deux eſpèces de plantes d'un genre décrit par Aublet, ſous celui de *Baillera*. Ce ſont deux plantes vivaces à fleurs floſculeuſes, dont le calice eſt formé de quatre ou cinq écailles arrondies, dont la fleur a au centre 7 fleurons hermaphrodites, ſtériles ou mâles, & à la circonférence 7 fleurons femelles plus courts; dont les ſemences ſtriées ſont garnies d'un rebord membraneux, formant deux pointes à leur ſommet.

La première eſpèce, la *Baillère* franche, *Baillera aſpera* d'Aublet doit être indiquée en matière médicale, parce que toute la plante qui croît à Caïenne & dans toute la Guyanne, eſt amère, fort odorante, analogue au perſil par ſon odeur, & a la propriété d'enivrer le poiſſon. Les habitans s'en ſervent pour rendre leur pêche abondante & prompte. Les créoles la nomment le conami franc; c'eſt le contoubou des galibis. (M. FOURCROY.)

BAILLY ou BAILLIF, (Roch le) plus connu ſous le nom de la Rivière, médecin du ſeizième ſiècle, étoit natif de Falaiſe en Normandie. Il devint médecin ordinaire du roi Henri IV; mais ſa manière particulière d'exercer la médecine, ſuivant les principes de Paracelſe, lui ſuſcita tant de critiques, qu'il ſe vit obligé de faire l'apologie de ſa doctrine. Il mourut à Paris le 5 novembre 1605; on a de lui pluſieurs ouvrages

Demoſterion, ſeu, Aphoriſmi CCC, continentes ſummam doctrinæ Paracelſicæ. Pariſiis, 1578, *in*-8. C'eſt l'apologie de ſa doctrine. Elle a été traduite en françois & imprimée à Rennes en 1578, *in*-4., avec un traité du même auteur ſur les antiquités de la Bretagne.

Reſponſio ad Quæſtiones propoſitas à Medicis Pariſienſibus. Pariſiis, 1579, *in*-8.

De peſte Tractatus. Pariſiis, 1580. Le même en François. Paris, 1580, *in*-8.

Premier Traité de l'homme & de ſon eſſentielle anatomie. Paris, 1580, *in*-8.

Comme le *bailly* voulut que le public fût inſtruit des attaques qu'il avoit ſoutenues ſur ſa doctrine, il mit au jour les deux pièces ſuivantes:

Diſcours des interrogatoires faits en préſence de MM. du parlement, à Roch le Baillif, ſur certains points de ſa doctrine. Paris, 1579, *in*-8.

Sommaire de défenſe de Roch le Baillif *aux demandes des docteurs & faculté de médecine de Paris*, 1579, *in*-8.

On rapporte de ce médecin un trait fort ſingulier, s'il étoit bien conſtaté. Lorſqu'il ſe ſentit près de la mort, il fit venir tous ſes ſerviteurs, l'un après l'autre, & dit à l'un: « tiens, voilà deux cens écus que je te » donne, va-t-en, & que je ne te voie jamais ». Il donna ſa vaiſſelle d'argent à un autre; il diſtribua ainſi tous ſes meubles, avec la même condition que chacun ſortiroit à l'inſtant de ſa maiſon, enfin il ſe trouva ſeul, & il ne lui reſta que le lit où il étoit couché. Quelques médecins vinrent le voir, pour ſavoir de ſes nouvelles, & pour continuer à le ſoigner dans ſa maladie; il les pria d'appeller ſes gens: ceux-ci lui répondirent qu'ils avoient trouvé la porte ouverte & qu'ils n'avoient rencontré aucun domeſtique; la Rivière leur dit alors: « adieu, Meſſieurs, il eſt » donc tems que je m'en aille auſſi, puiſque mon » bagage eſt parti; » & il mourut bientôt après.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

d'alliaire.
de mauve.

ana poig. ij.

F. les bouillir dans de l'eau, exprimez-les, & ajoutez ſur deux livres de décoction,

De ſavon de Veniſe. drag. j.
Eſprit-de-vin, ordin. drag. vj.

I. *On mettra la verge & le ſcrotum dans ce* bain *tiède trois ou quatre fois par jour, pendant une demi-heure, enſuite on fera tremper des morceaux de flanelle dans cette même décoction, & après les avoir exprimés, on en enveloppera tout le pubis, le ſcrotum & le périné.* (Extr. de Gaubius).

Nota. La plupart des formules, dans cet article, comme dans tous ceux qui appartiennent à l'art de formuler, ſont tirées de la matière médicale de Boërhaave. C'eſt Gaubius lui-même qui en a fait le choix. (M. Fourcroy).

BAIN de ſable (*Mat. méd.*)

On nomme *bain* de ſable un vaſe de terre ou de métal, dans lequel on met une couche plus ou moins épaiſſe de ſable très-fin, & qu'on expoſe enſuite ſur le feu. Les matières que l'on veut échauffer par ce procédé ſont enfoncées dans le ſable, & plongées juſqu'à une hauteur plus ou moins grande; ſuivant la nature de la ſubſtance à chauffer, & le volume qu'elle occupe dans le vaſe, mis ſur le *bain* de ſable. On fait des évaporations de liqueurs ſalines, d'extraits, des diſtillations, au *bain* de ſable; on y prépare les teintures, les élixirs, &c. En général cet inſtrument eſt très-utile dans un laboratoire de pharmacie, parce qu'on donne, pour ainſi dire, tous les degrés de chaleur différens dont on a beſoin, depuis la plus douce, néceſſaire pour chauffer les préparations ſpiritueuſes, & augmenter l'action diſſolvante de l'alcool, juſqu'à celle qui décompoſe les matières organiques, & qui, ſi l'on veut, rougit même le fond des *bains* de ſable, & les vaiſſeaux qui y ſont plongés. (*Voyez* le dictionnaire de chimie & pharmacie).

(M. Fourcroy).

BAIN de terre. (*Mat. méd.*)

On a propoſé, dans différens tems, les *bains* de terre pour guérir pluſieurs maladies, & particulièrement l'œdeme, la bouffiſſure, l'hydropiſie, les douleurs vagues, les rhumatiſmes, la phthiſie, &c. On faiſoit un trou de cinq pieds de profondeur, & de deux pieds de diamètre; on y plaçoit le malade debout, tantôt les bras au-dehors, tantôt les bras au-dedans & couchés le long du corps. On remettoit une partie de la terre enlevée de ce trou, & paſſée à la claie entre les parois de la foſſe & ſon corps, de manière que celui-ci fût également ſoutenu & comprimé de tous côtés. On choiſiſſoit pour cela un terrein ſec & non pierreux, dont le ſol fût compoſé de ſable, & dans un lieu expoſé au ſoleil. Le malade ſuoit beaucoup, & il étoit ſoulagé au bout de deux ou trois *bains*. On trouve dans les auteurs de pratique pluſieurs obſervations ſur cette pratique.

Quant à l'explication de ce phénomène, il eſt facile de concevoir que la preſſion exercée par la terre, le frottement de ſes molécules, la gêne que le corps éprouvoit, la chaleur ſolaire, contribuoient à la production des effets qu'on en a obſervés. On les attribuoit auſſi aux vapeurs dégagées de la terre; mais ces vapeurs ne peuvent point agir dans un trou rempli par le corps, & bouché d'ailleurs avec une portion de la terre qu'on en avoit tirée. Enfin des obſervations ſur l'inutilité de ce moyen dans la plupart des cas, & le tourment que les malades éprouvent par ce procédé, l'ont fait proſcrire avec raiſon de la thérapeutique. (M. Fourcroy).

BAIN de vapeur. (*Mat. méd.*).

Le *bain* de vapeur eſt en chimie, pharmaceutique, celui qui eſt formé par la vapeur d'eau dans laquelle eſt plongée la ſubſtance que l'on veut chauffer par ce procédé. Il y a deux manières d'adminiſtrer le *bain* de vapeur, ou dans un vaiſſeau découvert, d'où l'eau, s'échappant dans l'atmoſphère, porte, par la vapeur chaude qui s'en exhale, la chaleur ſur le corps qu'on y expoſe; ce premier procédé échauffe peu les corps, & on ne l'emploie que pour produire de légers degrés de chaleur, & pour pénétrer quelques corps par la vapeur d'eau, comme des amandes qu'on veut peler, des ſubſtances qu'on deſire de ramollir, &c. L'autre procédé conſiſte à employer la vapeur d'eau comme *bain* dans un appareil bien fermé; on produit, par ce ſecond moyen, une chaleur conſidérable ſi l'on veut, parce que la vapeur d'eau qui ne ſe perd pas, prend une température bien plus haute que celle de l'eau bouillante; dans la machine de Papin, les os les plus durs ſont ramollis par la vapeur de l'eau, qui rougit comme un corps ſolide; il eſt rare qu'on ait recours à ce procédé, en chimie ou en pharmacie.

Le *bain* de vapeur eſt ſouvent employé comme médicament. On le confond quelquefois par une erreur ſingulière avec les fumigations; ce mot doit être réſervé pour exprimer les vapeurs ſèches ou les fumées, de quelque nature qu'elles ſoient, auxquelles on expoſe les parties malades, comme la vapeur du mercure, du cinabre, du benjoin, des plantes brûlées. (*Voyez* Fumigation).

Le mot *bain* de vapeur ne doit être entendu en médecine que de la vapeur d'eau ſeule, ou entraînant avec elle les parties odorantes & volatiles des médicamens,

camens ; on plonge dans cette vapeur ou tout le corps, & alors c'eſt une étuve que l'on emploie, ou quelques parties du corps, ſur laquelle on dirige la vapeur à l'aide d'un tuyau. On enveloppe la partie qu'on veut baigner ainſi, d'un cerceau recouvert d'un linge & d'une étoffe de laine, afin de conſerver quelque tems la vapeur chaude. Ce *bain* ramollit & détend promptement le tiſſu de la peau ; il relâche les parties tendues, il en diminue le gonflement & l'inflammation ; il en modère & en appaiſe même tout-à-fait les douleurs ; il fond certains engorgemens ; il ouvre les pores cutanés, les ouvertures des vaiſſeaux lymphatiques & fait couler la ſueur. Il a un inconvénient qui en fait ſouvent rejetter l'uſage, ou au moins qui exige des ſoins particuliers dans ſon adminiſtration. C'eſt que la vapeur d'eau, en cédant le calorique qui la tenoit en fluide élaſtique aux corps environnans, reprend ſa forme liquide, & ſe ramaſſe en gouttes ſur la peau des malades ; le refroidiſſement produit par le contact de cette eau condenſée, détruit ſouvent le premier bien produit par la vapeur chaude.

Il a régné long-tems, & il règne encore pour les hommes qui n'ont pas l'inſtruction ſi néceſſaire en phyſique & en chimie, un préjugé ſur la nature du *bain* de vapeur employé en médecine. On penſe que les plantes émollientes qui trempent dans l'eau, donnent à ſa vapeur la vertu émolliente dont elles jouiſſent ; & d'après cela on n'oublie point de mettre dans l'eau toutes les plantes de cette nature ; c'eſt une erreur d'autant plus ſingulière, qu'il eſt démontré que la propriété émolliente de ces plantes conſiſte plutôt dans l'eau chaude qui les pénètre & qui s'en échappe ſeule, que dans un principe particulier. Il n'y a que les végétaux aromatiques, âcres, narcotiques, vireux, fétides, dont le principe odorant, volatilé avec l'eau, puiſſe avoir une action ſur les organes qui reçoivent cette vapeur.

(M. Fourcroy).

BAIN. (*Hygiène.*) (*Balneum.*)

Partie II, matière de l'hygiène.

Des choſes dites non naturelles.

Claſſe II, *applicata* ou choſes appliquées à la ſurface du corps.

Ordre III, bains & lotions.

Le *bain* eſt une immerſion totale ou partielle du corps dans l'eau. Comme c'eſt un des moyens les plus capitaux que puiſſe employer l'art de guérir, j'entrerai dans des détails proportionnés à l'importance du ſujet, & qui ſont le réſultat d'un travail aſſez conſidérable que j'ai fait ſur cette matière.

Les avantages des bains ſe manifeſtent également dans l'état ſain & dans celui qui eſt contre nature. La première partie qui appartient à l'hygiène, ſera diviſée de la manière ſuivante :

1°. Des *bains* en général.

2°. Des *bains* des anciens.

3°. Des *bains* modernes.

4°. Conſidérations ſur le corps humain & ſur la peau, relatives aux *bains*.

5°. Diviſion des *bains*.

6°. Expériences relatives à l'action des *bains* ſur la peau inanimée.

7°. Phénomènes que produiſent les bains, quand on y plonge les corps vivans.

8°. Manière d'agir de l'eau dans les différens *bains*.

9°. Des avantages particuliers, & des déſavantages des *bains*.

1°. *Des* bains *en général.*

La néceſſité & le beſoin, qui ont toujours commandé impérieuſement aux hommes, leur ont appris à chercher & à choiſir les alimens qui leur ſont convenables pour prolonger leur exiſtence ; à ſe bâtir des retraites où ils puſſent conſtamment être à l'abri du froid & du chaud, à trouver des vêtemens avec leſquels ils puſſent ſe garantir des injures & des intempéries de l'air. Ces mêmes beſoins leur ont montré qu'il étoit indiſpenſable de ſe laver & de ſe nettoyer lorſque la propreté l'exigeoit, d'employer en outre à ſe rafraîchir & à ſe délaſſer, un élément dont, par la ſuite, ils ont développé les uſages, pour conſerver & rétablir leurs conſtitutions altérées.

De-là l'uſage des *bains*, qui remontent à la plus haute antiquité. En effet, nous voyons que les auteurs les plus anciens en ont fait mention plus ou moins. Mais le premier qui les ait fait valoir en médecine, eſt cet homme immortel à qui la nature avoit accordé un génie ſi vaſte, & ſi bon obſervateur, que depuis lui aucun médecin n'a approché de ſa célébrité, & que ceux qui prétendent à la gloire d'être utiles n'ont aucun modèle à ſuivre qui lui ſoit comparable, puiſque bien des ſiècles ont à peine apporté un léger changement à ſa doctrine. Il paroît que les hommes ont commencé par ſe baigner dans les eaux qui avoiſinoient leurs habitations ; mais bientôt les beſoins de la vie, la commodité, l'avantage des malades, la volupté induſtrieuſe, firent arriver les eaux dans les habitations, & introduiſirent des *bains* particuliers chez ceux qui étoient en état de ſe les procurer : on vit qu'il ſeroit fort avantageux pour les hommes réunis en ſociété d'avoir des *bains* publics, où l'on pût ſe baigner plus facilement & ſe procurer de l'eau au degré de chaleur qui convînt ; on en conſtruiſit donc où ils purent à volonté ſe baigner dans l'eau

chaude ou dans l'eau froide. Les eaux thermales furent recherchées, parce que la nature les fourniſſoit au degré de chaleur que deſiroit la ſenſualité; on connut enſuite leur efficacité dans certaines maladies, & on les fit ſervir fréquemment dans l'art de guérir. Le luxe petit-à-petit décora de ſes ſuperfluités ce que le beſoin avoit naturellement trouvé : l'on vit bâtir à Rome les *bains* les plus ſomptueux, & dont les reſtes laiſſent encore appercevoir les traces de leur ancienne grandeur (1). La licence la plus grande y régna juſqu'à ce qu'Adrien fit ceſſer l'uſage indécent de laiſſer baigner les deux ſexes indiſtinctement dans le même lieu.

En effet, les écrivains grecs ont reproché aux romains le mêlange des ſexes dans les *bains*; mais la loi que cet empereur promulgua retint beaucoup les femmes, contre leſquelles elle décernoit peine de répudiation, & perte de dot. Elle condamnoit à mort les hommes qui forceroient les *bains* des femmes; mais à cette époque, les romains n'avoient plus cette vigueur qui les avoit diſtingués au commencement de la république; & indépendamment des autres cauſes, ils avoient perdu l'habitude des *bains* froids, qui endurciſſoient leurs corps & leur donnoient l'énergie dont ils avoient beſoin. Auſſi les poëtes du tems ſe plaignent-ils des uſages abuſifs du *bain* (2).

A la fin du quatorzième ſiècle les *bains* publics étoient encore connus en France, ſur-tout à Paris (3). Jacques Deſparts, docteur en médecine de la faculté de Paris, penſa être la victime du peuple, pour avoir conſeillé aux magiſtrats de ne point permettre qu'on fît uſage des *bains* pendant la peſte qui ſe fit ſentir dans la capitale à cette époque. Les guerres civiles, la barbarie dans laquelle on étoit plongé dans ces malheureux tems, ont laiſſé détruire & oublier de ſi heureuſes inſtitutions. Il faut eſpérer que le ſiècle éclairé dans lequel nous avons le bonheur de vivre ne ſe paſſera pas ſans voir élever des *bains* publics, froids & chauds, où les citoyens de tous les ordres pourront, en tout tems ſatisfaire un des premiers beſoins de la nature, & entretenir la ſalubrité & la propreté, dont s'embarraſſe fort peu, ſur-tout en hyver, la claſſe ſubalterne des hommes, par le défaut des moyens néceſſaires & commodes, pour fixer leur attention & leur goût.

(1) Tels ſont ceux de Néron, de Dioclétien, d'Agrippine, de Titus, de Trajan, qu'on voit encore à Rome.

(2) Perſe dit : *Crudi tumidique lavantur.*

Et Martial : *In thermis ſumit laſſucas, ova, lacertum,*
Et cœnare foris ſe negat Æmilius.

(3) Un italien nommé Brixianus, qui étoit contemporain, parle ainſi des *bains* qui exiſtoient alors à Paris.

Balnea ſi calidis quæras ſudantia Thermis,
In claras intrabis aquas, ubi corpus inungis
Callidus, & multo medicamine ſpargit aliptes.
Mox ubi membra ſatis geminis mundata lacertis
Laverit, & ſparſos crines ſiccaverit albo
Marcida ſubridens componit corpora teclo.

Extrait d'un ouvrage qui a pour titre : *Curieuſes recherches ſur les écoles de médecine.*

2°. *Des* bains *des anciens.*

Les anciens latins donnoient ordinairement le nom de *bain*, *balneum*, à une partie de leur maiſon qui étoit deſtinée à laver les corps dans l'eau, ſoit tiède, ſoit chaude, & ils ſe ſervoient de l'expreſſion de *balnea* pour déſigner les *bains* publics.

Les deſcriptions de *bains* qui nous ſont reſtées des anciens, ne ſont pas toujours auſſi lumineuſes qu'on pourroit les deſirer. Cependant en réuniſſant ce que Vitruve & Pline ont dit de plus eſſentiel, avec les inductions qu'on a pu tirer des peintures antiques qui ont ſurvécu aux outrages des tems, on peut avoir des connoiſſances aſſez juſtes de ce qu'étoient les *bains* chez eux.

On trouve dans l'antiquité expliquée du Père Montfaucon, le deſſin d'une peinture à freſque qui repréſente quatre chambres de *bains* ſur leſquels les antiquaires ont diſcuté d'une manière auſſi différente qu'embrouillée. Ce deſſein offre une machine qui paroît placée ſur du feu, c'eſt une grande chaudière, dont le couvercle eſt fixé par des chaînes à un levier, qu'un eſclave peut fait mouvoir à ſon gré, pour laiſſer échapper dans la chambre des *bains* chauds, autant de vapeur d'eau bouillante qu'on en deſire. Cette chambre a des gradins en forme d'amphithéâtre, & ceux qui étoient aſſis près de la voûte, recevoient la vapeur la plus chaude, comme nous aurons occaſion de voir que cela ſe pratique aujourd'hui en Ruſſie. On peut s'aſſurer encore par l'inſpection de ce deſſin qu'ils avoient deſtiné des niches pour pouvoir n'expoſer au *bain* de vapeur que certaines parties ou membres qui étoient malades.

Les *bains* étoient indiſpenſablement néceſſaires dans l'antiquité, où, l'uſage des ſouliers n'étant pas introduit, on marchoit nuds pieds, où, celui du linge n'étant pas commun, on étoit obligé de ſe laver fréquemment pour entretenir la propreté. Auſſi voyons-nous que la coutume de ſe baigner a exiſté depuis les tems les plus reculés. Homère envoye la princeſſe Nauſicaa ſe baigner dans un fleuve. Les auteurs de l'écriture diſent que la fille de Pharaon alla ſe baigner dans le Nil.

Il eſt probable que les Grecs furent les premiers qui s'aviſèrent d'avoir des *bains* particuliers, & que les Romains, leurs imitateurs en tout, ne manquèrent pas de les copier en ce point, & de les ſurpaſſer en

magnificence; car, avant qu'ils euſſent quitté leur genre de vie dure & auſtère, ils n'avoient point d'autre *bain* que le Tibre, où ils alloient journellement ſe laver & s'exercer à nager.

Il n'étoit pas permis de prendre le *bain* à toutes les heures du jour, mais ſeulement à celles qui étoient déterminées, & indiquées par le ſon d'une cloche. Vitruve dit en général que c'étoit depuis midi juſqu'au ſoir. L'empereur Adrien défendit par un édit d'ouvrir les *bains* avant deux heures après midi, à moins que ce ne fut pour des cas de maladie. Les romains ne prenoient donc le *bain* qu'après-midi, lorſqu'ils étoient débarraſſés de leurs affaires, & qu'ils avoient mangé ſobrement. Après s'être repoſés quelque tems, ou avoir fait quelqu'exercice ils entroient au *bain* pour ſe diſpoſer à bien ſouper, dans la perſuaſion que le *bain* aidoit à la digeſtion. Juvenal fait un reproche à ceux qui s'y rendoient ayant l'eſtomac trop chargé de viandes.

Pœna tamen præſens, cum tu deponis amictum
Turgidus, & crudum pavonem in balnea portas.

Les hôtes & les étrangers étoient admis à ces *bains* ſans rien payer, & les anciens étoient fort exacts à obſerver cette loi de l'hoſpitalité.

Les *bains* publics ont été dès long-tems en uſage en Grèce & à Rome; mais on croit que les orientaux les employèrent encore auparavant. On peut préſumer, en liſant l'Odyſſée, que la Grèce connoiſſoit les *bains* chauds du tems d'Homère, & qu'ils étoient ordinairement placés à côté des gymnaſes ou paleſtres, parce qu'en ſortant des exercices, on alloit immédiatement après ſe jetter dans le *bain*.

Vitruve a donné une deſcription fort détaillée de ces ſortes de *bains*, d'après laquelle on voit qu'ils étoient compoſés de pluſieurs pièces différentes, la plupart détachées les unes des autres, & entremêlées de quelques autres, deſtinées aux exercices. Ces pièces étoient:

1°. Le *bain* froid, *frigida lavatio*.

2°. *L'elæotheſium* ou chambre dans laquelle on avoit coutume de ſe frotter d'huile.

3°. Le lieu du rafraîchiſſement, *frigidarium ou ſolium frigidum*.

4°. Le *propnigeum*, c'eſt-à-dire l'entrée ou le veſtibule du poële, *hypocauſtum*.

5°. L'étuve voûtée, ou *bain* de vapeur, *tepidarium*.

6°. Le *bain* d'eau chaude, *calida lavatio*.

A l'égard des *bains* ſéparés des gymnaſes, voilà ce que les deſcriptions de Vitruve nous apprennent.

1°. Ces *bains* étoient ordinairement doubles; les uns pour les hommes, les autres pour les femmes. Les romains de ce côté conſultoient plus les bienſéances que les lacédémoniens, chez qui les deux ſexes ſe baignoient pèle mêle.

2°. Ces deux *bains* chauds ſe joignoient aſſez pour pouvoir être chauffés en même tems par un même fourneau.

3°. Le milieu de ces *bains* étoit occupé par un grand baſſin qui recevoit de l'eau par divers tuyaux, & dans lequel on deſcendoit au moyen de quelques degrés.

4°. Ce baſſin étoit environné d'une baluſtrade, derrière laquelle régnoit une eſpèce de gallerie aſſez large pour contenir ceux qui attendoient que les premiers venus fuſſent ſortis du *bain*.

5°. Les étuves appellées *laconicum* & *tepidarium* étoient réunies.

6°. Ces pièces étoient de forme ronde, afin que la vapeur ne fut pas moins grande dans le centre qu'à la circonférence.

7°. Ces pièces avoient autant de hauteur que de largeur, juſqu'au commencement de la voûte, où on laiſſoit une ouverture pour donner du jour, & pour ſuſpendre avec des chaînes un grand bouclier d'airain, qu'on hauſſoit ou qu'on baiſſoit à volonté, pour augmenter ou diminuer la chaleur.

8°. Le plancher de ces étuves étoit creux & ſuſpendu pour recevoir la chaleur de *l'hypocauſtum*, ou grand fourneau maçonné deſſous, qu'on avoit ſoin de remplir de bois, ou d'autres matières combuſtibles, & dont la chaleur ſe communiquoit aux étuves, à la faveur du vuide qu'on laiſſoit ſous les planchers.

9°. Le même fourneau ſervoit encore à chauffer une autre chambre appellée *vaſarium* dans laquelle étoient trois grands vaſes d'airain, appellés *milliaria* à cauſe de leur capacité; ils contenoient de l'eau chaude, de la tiède & de la froide, qui, par des tuyaux, correſpondoient aux bains, où elle étoit employée ſuivant le beſoin des baigneurs.

A l'égard de l'arrangement ou diſpoſition des différens appartemens de *bains* publics, voici ce qu'on en ſait.

On y voyoit d'abord un grand baſſin ou piſcine, *piſcina natatio*, diſpoſé du côté du nord, où l'on pouvoit non-ſeulement ſe baigner, mais encore nager commodément: il y avoit des *bains* particuliers qui jouiſſoient de cette commodité; tels étoient ceux de Pline & de Ciceron.

L'édifice des *bains* étoit ordinairement expoſé au

midi, avec une belle façade aſſez étendue. Il y avoit à droite & à gauche quatre ou ſix pièces à-peu-près ſemblables qui ſe communiquoient; ces pièces, nommées en général *balnearia*, étoient celles dont nous avons parlé ci-deſſus. La ſalle du *bain* chaud étoit une fois plus grande que les autres, à cauſe du grand concours du peuple qui y abordoit, & du long ſéjour qu'on y faiſoit d'ordinaire.

Les anciens, comme nous l'avons dit, prenoient le plus ordinairement le *bain* avant le ſouper; cependant les perſonnes voluptueuſes ſe baignoient à la ſuite de ce repas. En ſortant du *bain*, ils ſe faiſoient frotter d'huile ou d'onguens parfumés, par des eſclaves nommés *alypta vel unctuarii*.

Les *bains* publics, ſi on en croit Pline, ne furent en uſage à Rome que du tems de Pompée; dès lors, les Ediles eurent ſoin d'en faire bâtir pluſieurs.

Dion, dans la vie d'Auguſte, rapporte que Mécène fit bâtir le premier *bain* public. Agrippa en fit conſtruire cent ſoixante & dix. A ſon exemple, Neron, Veſpaſien, Tite, Domitien, Sevère, Gordien, Aurelien, Dioclétien, & preſque tous les empereurs qui cherchèrent à ſe rendre agréables au peuple, firent conſtruire des étuves, & des *bains* froids, avec les marbres les plus précieux, & dans les régles de la plus belle architecture; ils prenoient plaiſir à s'y baigner quelquefois avec le peuple; on prétend qu'il y avoit juſqu'à huit cents de ces édifices répandus dans tous les quartiers de Rome.

La principale régle des *bains* a été d'abord de ne les ouvrir jamais avant deux ou trois heures après midi, & enſuite, ni avant le ſoleil levé, ni après le ſoleil couché. Alexandre Sevère permit cependant qu'on les tînt ouverts la nuit dans les grandes chaleurs de l'été. Il ajouta même la libéralité à la complaiſance en fourniſſant l'huile qui brûloit dans les lampes.

Le prix qu'il falloit payer pour entrer aux *bains* étoit extrêmement modique, puiſqu'il ne montoit qu'à la quatrième partie d'un *as*, nommé *quadrans*, ce qui peut être eſtimé un liard de notre monnoie, encore les enfans étoient-ils exempts de payer. Il y avoit des *bains* où le prix augmentoit en raiſon des petits ſoins qu'on y rendoit & du luxe qui y regnoit.

Le *bain* gratuit étoit au nombre des largeſſes que les empereurs faiſoient au peuple à l'occaſion de quelque réjouiſſance publique, mais auſſi dans les tems de calamité on lui retranchoit cette commodité, ainſi que celle des ſpectacles.

Dans l'origine, tout ſe paſſoit avec la plus grande décence dans les *bains;* les femmes étoient abſolument ſéparées des hommes; c'eût été un crime à un des ſexes de paſſer dans le *bain* de l'autre. On avoit pouſſé ſur cet objet le ſcrupule, au point que les enfans qui avoient acquis la virilité ne ſe baignoient plus avec leurs pères, ni les gendres avec leurs beau-pères. Les gens qui ſervoient dans chaque *bain* étoient du ſexe auquel le *bain* étoit deſtiné; mais quand le luxe eut pris la place de la modeſtie, que la débauche fut ſubſtituée à la décence, les hommes ſe mêlèrent avec les femmes, il n'y eut plus de diſtinction; les maîtres des *bains* avoient, à l'envi, des eſclaves plus belles les unes que les autres pour ſervir les baigneurs, ſatisfaire leur ſenſualité, & attirer un plus grand nombre de perſonnes.

Les magiſtrats firent quelques défenſes pour empêcher les femmes & les filles de garder les habits, & de rendre d'autres ſervices aux *bains*, mais en vain; enfin, les empereurs Adrien, Marc-Aurele, & Alexandre Sevère, défendirent ce mêlange d'hommes & de femmes ſous les peines les plus rigoureuſes, & ſous leur règne les *bains* des deux ſexes furent ſéparés & la décence rétablie.

Les *bains* particuliers, quoique moins vaſtes que les *bains* publics, étoient de la même forme, mais ſouvent plus magnifiques & plus commodes; on les ornoit de meubles précieux en marbre, en or & en argent. On s'y baignoit à toute heure, & on a dit des empereurs Commode & Gallien, qu'ils prenoient le *bain* cinq ou ſix fois le jour.

Pluſieurs empereurs, Adrien ſur-tout, ne dédaignoient pas d'aller ſe baigner avec le peuple dans les *bains* publics; mais ils exigeoient qu'on y mît une décence qu'on avoit peu connue juſqu'alors.

On ſait que les Perſes firent pour les *bains* des dépenſes ſi conſidérables, & y prodiguèrent un luxe ſi recherché, qu'Alexandre, après avoir vaincu Darius, voulant ſe baigner pour enlever la pouſſière dont il étoit couvert, & voyant cette magnificence ſuperflue, ne put s'empêcher de dire aux généraux de ſa ſuite: *Eſt-ce ainſi qu'on commande aux hommes?*

Les autres peuples n'affichèrent pas, à beaucoup près, la magnificence des romains, des perſes & des grecs, dans leurs *bains*; mais tous en avoient adopté l'uſage: ils les regardoient également comme des lieux propres à prendre des exercices utiles, & à ſe rafraîchir des fatigues qu'ils venoient d'eſſuyer; ils avoient auſſi la bonne habitude de ſavoir nager; ils y employoient beaucoup de tems, ce qui les avoit engagés à multiplier beaucoup les *bains*, pour augmenter ainſi les moyens d'entretenir la force, le courage & la ſanté. Ils en faiſoient également uſage dans la jeuneſſe, l'âge viril & la vieilleſſe; & dans le fait, dès qu'on ſaura régler les circonſtances dans leſquelles il doit convenir à chaque âge, & à chaque conſtitution, on ſera aſſuré de n'avoir point de meilleur moyen de conſerver la ſanté & de prolonger ſes jours.

Les anciens, pour éviter l'inconvénient de la fumée dans les *bains*, avoient ſoin qu'ils fuſſent bien

eſpacés avec des fenêtres larges & exhauſſées, pour y entretenir facilement un courant d'air ; les murs étoient peu élevés, pour qu'on pût aiſément les tenir propres.

Il paroît que, malgré toutes les précautions que prenoient les grecs, ils manquoient encore à beaucoup de petits ſoins importans dans l'uſage des *bains* ; ce qui faiſoit qu'Hippocrate les proſcrivoit ſouvent dans des circonſtances même où ils auroient été utiles, parce qu'il craignoit qu'en n'appliquant pas bien le degré de température qui convenoit aux différens individus, cette pratique fut dans le cas de procurer plus de mal que de bien.

Les romains avoient porté beaucoup plus loin l'attention & les ſoins ſur les avantages qu'on pouvoit retirer des différens *bains*. Ce qu'en dit Galien ſemble aſſez le prouver. On peut ſoupçonner que ces derniers ſavoient paſſer inſenſiblement de la température froide à la plus chaude. Ceux qui jouiſſoient d'une ſanté robuſte, alloient ſe jeter dans l'eau froide ou s'en faiſoient verſer ſur le corps, comme les Ruſſes le font aujourd'hui, après quoi ils ſe tenoient dans une pièce pour tranſpirer à leur aiſe. Ceux qui n'étoient pas très-bien portans s'abſtenoient du *bain* froid.

3°. *Des* bains *modernes*.

Après avoir fait connoître ce qui peut jetter quelque jour ſur les *bains* & la doctrine des anciens qui y eſt relative, nous ne devons pas paſſer ſous ſilence les *bains* des modernes qui ont le plus de célébrité. Nous paſſerons enſuite aux détails qui ont rapport aux *bains* dont nous faiſons l'uſage le plus habituel.

§. Ier.

Sur les bains *Ruſſes*.

M. Sanchez, ancien premier médecin de l'impératrice de toutes les Ruſſies, aſſocié-étranger de la ſociété royale de médecine, a donné à cette compagnie un mémoire ſur les *bains* de vapeurs de Ruſſie, conſidérés comme utiles à la ſanté, & à la guériſon de pluſieurs maladies. Je prendrai, dans ce qu'a dit ce médecin recommandable par ſes connoiſſances profondes dans la pratique de l'art de guérir, & dans les notes que j'ai fait moi-même dans la Ruſſie, &c. ce qui eſt relatif aux *bains* d'un pays qui devient chaque jour plus intéreſſant, depuis qu'une ſouveraine philoſophe, perſuadée que l'état le plus vaſte ne doit ſa grandeur qu'à la connoiſſance particulière des ſciences & des arts utiles, a ſu employer ſi efficacement leur flambeau pour procurer à ſes peuples les avantages dont ils jouiſſent ſous ſon empire.

M. Sanchez croit que les *bains* Ruſſes ſurpaſſent, en utilité & en commodité, ceux dont les grecs, les romains & les turcs ont fait uſage, tant pour conſerver que pour réparer leurs ſantés. Ils offrent la réunion du *bain* des romains & du *bain* turc de nos jours, & l'on y trouve pour ainſi dire réunis en une ſeule pièce, les avantages que préſentent les autres *bains* dans quatre ou cinq pièces différentes.

La différence qu'il y a entre les *bains* ruſſes publics, & ceux des particuliers, c'eſt que, dans ces derniers, on a à côté une chambre où l'on peut ſe coucher à la ſortie du *bain*, & s'y repoſer juſqu'à ce que la ſueur ſoit finie.

Quand on entre dans le *bain*, on s'y déshabille, on s'y couche ſur un matelas rempli de foin ou de paille, mis ſur la première ou ſur la ſeconde banquette ; comme le four eſt chaud, & qu'il eſt garni de cailloux de rivière rougis, & preſque embrâſés par le feu qui eſt deſſous. & qu'on verſe deſſus de l'eau froide, on a bientôt une vapeur épaiſſe ardente, qui échauffe d'autant plus l'intérieur du *bain*, qu'on y répand de l'eau plus ou moins abondamment. Les corps commencent alors à éprouver une ſueur conſidérable, & quand on veut la faire ceſſer, on ſe fait frotter avec du ſavon & des branches de bouleau ; on eſt lavé avec de l'eau tiède, enſuite de la froide, dont on verſe pluſieurs ſeaux ſur la tête. Ceux qui ſe baignent dans un *bain* public, au défaut d'eau froide pour ſe laver dans le lieu même du *bain*, vont ſe plonger à côté, dans quelque ruiſſeau ou étang expoſé à l'air libre (1).

Après s'être jetté dans l'eau glacée ou dans de la neige, le *mougik*, ou l'homme eſclave va boire un gobelet ou deux d'eſprit de grain très-fort, ou de bierre chaude, dans laquelle il fait infuſer la *miata* en Ruſſe, ou menthe, ce qui le rend propre à exécuter avec gaité les plus rudes travaux.

La boiſſon des ſeigneurs, au ſortir du *bain*, eſt compoſée de bierre angloiſe, de vin blanc de France ou d'Allemagne, de pain rôti, de ſucre & de tranches de citrons ; cette boiſſon eſt cordiale, mais infiniment moins forte que l'autre ; il en réſulte que le peuple ſe guérit & ſe préſerve, par ce moyen, de grand nombre de maladies, au lieu que les gens plus diſtingués ſe procurent des fluxions, des maux de gorge, des rhumes & des catarres opiniâtres, qui quelquefois ſe terminent par la phthiſie.

Les ruſſes, au lieu d'entrer dans le *bain* lorſque l'air eſt ſec & brûlant, ne devroient le faire qu'après avoir fait répandre de l'eau ſur la pierre qui couvre le fourneau. Cette roſée chaude & humide tempéreroit la chaleur & préviendroit les effets dangereux d'un air brûlant ſur les poumons. Cet air eſt ſi actif, que ceux qui n'y ſont pas faits ne peuvent le reſpirer pendant quelques minutes, ſans ſe trouver mal.

(1) C'eſt ainſi qu'on trempe l'acier.

Pour conſerver la chaleur du *bain*, de 5 minutes en 5 minutes on verſe de l'eau ſur les cailloux échauffés; la vapeur qui s'en élève eſt très-conſidérable, & ſurpaſſe en chaleur & en activité celle de tous les autres *bains*. On ſait que la chaleur fait entrer en expanſion les particules de feu & d'air qui ſe trouvoient combinées avec l'eau. Si on fait attention combien de fois ces effets ſeront renouvellés pendant une heure, on verra qu'il ne ſera pas aiſé de trouver dans la médecine un remède égal à celui-là, pour la force, l'énergie. On s'aſſurera encore qu'il l'emporte beaucoup ſur les étuves des grecs, des romains & des turcs, chez qui le renouvellement de l'air, ſi eſſentiel ſur-tout dans tous les lieux où ſe trouvent réunis un grand nombre de corps, ne peut avoir lieu auſſi efficacement, & n'a jamais été bien obſervé.

Les incommodités produites par de violens exercices, les changemens ſubits de l'atmoſphère, les contuſions, les réfroidiſſemens, les grands repas, les excès dans la boiſſon ou dans les plaiſirs, engendrent une langueur univerſelle, ſupprimen t la tranſpiration, & peuvent produire de grands accidens. On ſaura s'y oppoſer fortement par cette eſpèce de *bain*, qui relâche doucement la peau, ouvre les pores, augmente la circulation, ſans laiſſer la poitrine expoſée à aucune eſpèce d'embarras : il procure une ſueur facile, ſuivie d'un calme heureux, qui amène inſenſiblement un ſommeil tranquille & ſalutaire

La vapeur du *bain* ruſſe donne environ 40 à 45 degrés du thermomètre de Réaumur : elle eſt animée par les élémens du feu & de l'air conſtamment renouvellés, donne de la flexilité à la peau, ſans la relâcher, de l'élaſticité aux organes de la reſpiration, aux veines & aux artères, enfin rétablit la vitalité dont toutes les parties étoient douées avant la maladie.

Dans les inflammations ou tumeurs internes, externes, avec fièvre, douleur & tenſion, dans les fièvres ardentes, la petite vérole, les fièvres putrides & lentes, les pleuréſies, M. Sanchez croit qu'un médecin inſtruit tireroit un bon parti du *bain* ruſſe pris chaque ſix ou huit heures, en nourriſſant le malade lorſqu'il eſt hors du *bain*, en lui conſervant le ventre libre avec quelque lavement, en le faiſant laver après avec de l'eau tiède, ſans frictions, en lui donnant pour boiſſon du *quaz* avec le vinaigre ou le miel, du petit lait avec de l'oſeille; pour nourriture du *cacha*, ou potage fait avec la farine d'avoine : alors preſque tous les autres remèdes deviendroient inutiles.

S'il conſidère les maladies chroniques, comme le but eſt de produire une fievre légère au moyen de laquelle on puiſſe diſſoudre la matière qui cauſe des embarras dans les vaiſſeaux capillaires de quelque partie que ce ſoit, que tous les remèdes qu'on conſeille doivent tendre là, il eſt très-perſuadé qu'on ne peut rien comparer à l'avantage qu'on peut tirer dans ces cas de 4 ou 5 heures par jour de l'uſage des *bains* ruſſes.

J'ai obſervé que le premier abus qu'on fait de ce *bain* eſt d'y entrer lorſque l'air eſt encore ſec & ardent, & qu'on ſent un bandeau autour de la tête, avec une odeur déſagréable. Les inſpecteurs ne devroient y laiſſer entrer qui que ce ſoit, avant que tout le lieu fût purgé de vapeurs nuiſibles.

On doit mettre entre le repas & le *bain* 4 ou 5 heures d'intervalle, plus ou moins, ſuivant que l'eſtomac eſt plus ou moins chargé. Ce *bain* eſt très-dangereux pour les perſonnes qui ont le ventre reſſerré, ſur-tout pour les perſonnes du ſexe, & en particulier les femmes groſſes, qui ſont dans ce cas.

Il eſt auſſi très-nuiſible de faire uſage des ventouſes ſcarifiées de tems à autre, comme le font certaines perſonnes, qui ne peuvent plus en perdre l'habitude ſans courir de grands dangers.

Les frictions avec le ſavon & les branches de bouleau amollies dans l'eau chaude ſont très-avantageuſes, & doivent exclure les eaux-de-vie, de ſenteur, pommades, infuſions de raifort dans l'eau-de-vie, & autres compoſitions, introduites par le luxe ou par l'ignorance.

Ceux qui ſont forts & robuſtes peuvent ſe laver, après le *bain*, avec de l'eau tiède ou froide, ſe frotter ſur la neige & nâger dans l'eau glacée; ce que doivent éviter ceux qui ſont délicats, qui ont la poitrine très-ſenſible & la tête aiſément douloureuſe. Dans ces cas, après l'uſage du ſavon, l'eau tiède ſeule doit être employée, & on fera bien de ſe coucher. Généralement parlant, il eſt eſſentiel qu'en ſortant on ait le même degré de chaleur qu'en entrant.

Après leurs couches les femmes ruſſes, chez le peuple, vont au *bain*, entretiennent la tranſpiration & évacuent copieuſement les humeurs ſurabondantes, ſans éprouver aucun inconvénient; ce qui fait voir que, dans les premiers jours qui ſuivent l'accouchement chez les femmes aiſées, on ne doit rien avoir tant à cœur que d'entretenir la tranſpiration par tous les moyens poſſibles. M. Sanchez regarde ſur-tout cette pratique comme indiſpenſable pour les femmes chez qui on pourroit ſoupçonner un virus vénérien.

Autant cet avantage eſt ſenſible pour les mères, autant il eſt nuiſible pour leurs enfans, chez qui la poitrine, qui n'eſt pas encore bien développée, ne permet pas un libre cours au ſang, & les expoſe à être ſuffoqués.

Si dans les maladies dont nous avons parlé & dans les fièvres chaudes, le ſang ſortoit par le nez, les

urines ou le fondement, le malade étant dans le *bain* ou qu'on y vît des diſpoſitions, alors on le fait ſortir, on le couche dans un endroit froid, on lui fait boire de l'oxicrat goutte à goutte. C'eſt le ſpécifique de tous les flux de ſang, excepté celui de la matrice, dont le remède eſt l'eau pure & fraîche bue continuellement goutte à goutte à l'air libre.

Lorſqu'on fait uſage du *bain* ruſſe ou de vapeur, on joint les frictions avec le ſavon dans toutes les maladies où il n'y a point de fièvre; dans celles de poitrine, où on ne crache pas le ſang, & où le pouls n'eſt pas fébrile, on donne pour aliment un ou deux laits de poule.

Les maladies vénériennes ſe montrent aſſez en Ruſſie ſous le caractère de la maladie appellée *cinga*, ou ſcorbut; ces maladies ſont alors dégénérées, mais ne peuvent être guéries par les anti-ſcorbutiques. Deux heures de *bain* deux fois par jour, des frictions de ſavon une fois ſeulement, une forte décoction de buis ou de genièvre en boiſſon, ou de l'*hydrogala*, s'il y a fièvre & ardeur dans les parties génitales, de plus une teinture de ſublimé corroſif au ſortir du *bain*, réuſſiſſent on ne peut mieux. M. Sanchez croit le lait contraire à la guériſon du virus vénérien en général, à moins que ce ne ſoit lorſque les ſymptômes vénériens ſont encore très-actifs. J'ai eu plus d'une occaſion d'éprouver le contraire. Il ſeroit utile de purifier le *bain* avec du vinaigre : peut-être le nitre & d'autres ſubſtances du même genre ſeroient-elles indiquées dans ces cas, dans d'autres maladies, ſur-tout dans les conſtitutions épidémiques & peſtilentielles, ſi toutefois les *bains* y conviennent, ce qui n'eſt pas encore aſſez déterminé.

La maladie connue ſous le nom de fleurs blanches eſt commune dans les pays froids & humides; elle a le double inconvénient de rendre les femmes ſtériles, & d'éloigner d'elles leurs maris : le *bain* de vapeur y convient fort avec la lotion tiède; on le continue pendant un mois tous les ſoirs, avec une forte décoction des ſommités récentes de genêt, priſe à la doſe de trois verres le matin.

Il ſeroit avantageux pour les *bains* publics ruſſes, qu'on y établît un tribunal de police, qui en eût l'inſpection dans tout l'empire, & promulguât des réglemens qu'il ne pût être permis d'enfreindre ſans encourir la vindicte publique; c'eſt au gouvernement à veiller à ce que ce point eſſentiel ſoit pris en conſidération.

Les *bains* devroient être conſtruits en pierre de taille ou en briques bien cuites, au lieu de bois qui ne peut ſe conſerver que 10 à 12 ans; d'ailleurs ils perdent leur chaleur par leurs angles & les fentes qui reſtent entre les ſolives. Au lieu d'une pièce pour l'uſage des *bains* il en faudroit trois, une pour ſe déshabiller, avec l'attention de faire couvrir la ceinture d'un linge que la modeſtie fait employer aux turcs & aux perſans; dans la ſeconde pièce, on ſueroit & on ſeroit frotté; dans la troiſième, on ſeroit lavé avec l'eau chaude ou froide.

Il ſeroit encore néceſſaire de bâtir des *bains* dans les hôpitaux, où le four ſera au milieu de la ſalle du *bain*, pour avoir un côté de plus que par la conſtruction actuelle, de proportionner le nombre de ces *bains* à la quantité des malades qui ſeront dans le cas de s'en ſervir, d'en avoir d'autres pour les gens bien portans. Il ſera bon de placer dans chaque pièce des thermomètres & des hygromètres, pour pouvoir conſerver toujours la même température. M. Sanchez donne un modèle de conſtruction qu'on pourra conſulter dans le mémoire de la ſociété royale (1).

§. II.

Bains *de Finlande.*

En Finlande, on employe 2 ſortes de *bains* d'étuve, l'une sèche, l'autre humide. Dans la première, le thermomètre de Réaumur marque de 48 à 60 degrés. Une corde & une courroie à 49 degrés s'y peuvent raccourcir d'un tiers de pouce ſur une longueur de 16 pouces. Dans l'étuve humide la chaleur eſt beaucoup moins grande, elle monte de 36 à 40 degrés; les courroies s'y allongent : la vapeur eſt âcre, attaque les yeux; aucune lumière n'y peut reſter allumée; les animaux y pâtiſſent, & peuvent y périr; les hommes y ont des vertiges & y deviennent comme ſtupides.

La chaleur humaine monte au plus à 30 degrés dans une étuve échauffée à 50 degrés; on a trouvé que celle de la main, des aiſſelles, alloit de 31 à 32. L'urine, dont la chaleur ne paſſe pas 29 dans l'état de ſanté, élève le mercure à près de 32. Chez les jeunes gens, dans des étuves les plus chaudes qu'ils pouvoient ſupporter, le mercure a monté dans leurs mains entre 33 & 35 dans l'étuve, le pouls qui bat de 70 à 75 fois par minute dans les hommes de moyen âge, a donné de 115 à 125 pulſations. Chez des enfans de 11 ans les pulſations qui ſont ordinairement de 80 à 90 ont donné de 150 à 160 pulſations.

Malheureuſement les petits enfans y ſont expoſés comme les grandes perſonnes : il eſt preſque impoſſible chez eux de compter les pulſations, mais ils reſpirent 150 à 180 fois par minute. Quelquefois ils y reſtent comme morts, & ont l'air de ſe réveiller en ſurſaut. On les baigne en outre deux fois par jour.

On a obſervé que les *bains* ſont cauſe que beaucoup d'enfans périſſent obſtrués, ou à la ſuite d'autres maux auſſi funeſtes.

---

(1) Mémoires de la ſociété royale de médecine, tome III, 1780.

Ces *bains* chauds de la Finlande donnent un mouvement de fièvre très-remarquable & par la rougeur, la phlogoſe de la peau, ſa chaleur, & par la ſoif ardente des patiens, leur ſalive écumeuſe, leur mal-aiſe, leur foibleſſe, leur démarche chancelante, l'abondance de la ſueur, la difficulté de la reſpiration, l'aſſoupiſſement des uns, l'inſomnie des autres, la chaleur de l'haleine; il n'eſt pas poſſible que ces excès puiſſent devenir avantageux.

La tranſpiration eſt augmentée à l'excès; les ſecrétions ſont diminuées, ſur-tout celle du lait & de l'urine; les ſenſations deviennent obtuſes; la chair molle, les membres allongés plus petits & plus foibles. On eſt quelquefois plus grand d'un pouce au ſortir d'un pareil *bain*. On commence par le prendre à 36 degrés, on en ſoutient enſuite 48; c'eſt à 40 qu'on ſue le plus. Après un long uſage de ces *bains*, on ne ſue plus qu'à 51 degrés; il y a apparence que les pores ſe deſſèchent, ſe ferment & ne s'ouvrent plus qu'à l'aide d'une extrême chaleur. On ſent combien d'inconvéniens doivent en réſulter.

Le *bain* ſec de 48 à 56 degrés eſt plus ſupportable que le *bain* de vapeurs de 38 à 40; aujourd'hui, on ne va plus comme autrefois ſe jetter dans la neige, & revenir après dans l'étuve. Ils le font lorſqu'on les paye pour cela, mais ils ſavent que ceux qui ont des éruptions cutanées riſquent beaucoup à le faire.

Dans la Carelie, la Tavaſtie, le Savolax, on ſe baigne tous les jours, ou de deux jours l'un, moins ſouvent dans le Niland. On a auſſi la coutume d'y porter une femme qui vient d'accoucher avec ſon enfant. On fait beaucoup de pratiques ſuperſtitieuſes; on lui étend les membres; on pronoſtique le ſort de l'enfant; on lui enlève la ſoye ou ex-croiſſance de poil, que cauſe apparemment la chaleur. C'eſt une éruption cutanée, qui ſe déclare par des corps étrangers, tantôt noirs, tantôt clairs à la pointe, courbés ou droits comme des vers ou des ſoies de cochon. L'enfant s'inquiète perd le ſommeil, tremble & pleure. Ils croient dans ce pays que c'eſt parce que les mères ont trop mangé de cochon, ou qu'elles en ont touché pendant leur groſſeſſe.

§. III.

Des bains *égyptiens.*

M. Savari, dans ſes lettres ſur l'Egypte, a recueilli ſur les *bains* de cette nation, des connoiſſances que nous croyons devoir réunir à celles que nous ont fournies les autres peuples de l'Europe, ſur le même objet.

Les ſoins de la propreté ſont devenus indiſpenſables dans un climat où l'on tranſpire abondamment, & le bien-aiſe qu'ils procurent en a conſervé l'uſage. Tous les *bains* des principales villes de l'Egypte ſont faits ſur le même plan, & ils ne diffèrent ſouvent qu'en grandeur; ainſi, en donnant la deſcription exacte d'un ſeul, on aura celle de tous les autres.

Le premier appartement que l'on trouve en arrivant au *bain*, eſt une grande ſalle, qui s'élève en forme de rotonde: elle eſt ouverte au ſommet, afin que l'air pur y circule librement. Une large eſtrade couverte d'un tapis, & diviſée en compartimens, règne tout autour; c'eſt-là qu'on dépoſe ſes habillemens; au milieu de l'édifice eſt un jet d'eau, qui, jailliſſant d'un baſſin, récrée agréablement la vue.

Quand on eſt déshabillé, on ſe ceint les reins d'une ſerviette; on prend des ſandales, & l'on entre dans une allée étroite, où la chaleur commence à ſe faire ſentir. La porte ſe referme: à vingt pas on en ouvre une ſeconde, & l'on ſuit une allée qui forme un angle droit avec la première. La chaleur augmente: ceux qui craignent de s'expoſer ſubitement à une plus forte doſe de cet agent, s'arrêtent dans une ſalle de marbre, qui précède le *bain* proprement dit.

Ce *bain* eſt un appartement ſpacieux & voûté; il eſt pavé & revêtu de marbre. Quatre cabinets l'environnent; la vapeur ſans ceſſe renaiſſante d'une fontaine, & d'un baſſin d'eau chaude, s'y mêle aux parfums qu'on y brûle, lorſque les perſonnes qui ſont dans le *bain* en deſirent. Ils ſe mêlent à la vapeur de l'eau, & produiſent un effet agréable.

Les perſonnes qui prennent le *bain* ſont couchées ſur un drap étendu, la tête appuyée ſur un petit couſſin, elles prennent librement toutes les poſtures qui leur conviennent; cependant un nuage de vapeurs odorantes les enveloppe, & pénètre très-agréablement dans l'organe de l'odorat.

Lorſqu'on a repoſé quelque tems, lorſqu'une douce moiteur s'eſt répandu dans tout le corps, un ſerviteur vient, vous preſſe mollement, vous retourne, & quand les membres ſont devenus ſouples & flexibles, il fait craquer les jointures ſans effort; il maſſe, & pétrit la chair doucement, à la manière des indiens.

Cette opération finie, il s'arme d'un gant d'étoffe, & vous frotte long-tems; pendant ce travail, il détache du corps du patient, tout en nage, des eſpèces d'écailles, qui ſont les parties les plus sèches de l'épiderme. Il enlève ainſi juſqu'aux ſaletés imperceptibles qui bouchent les pores. La peau devient douce & unie comme du ſatin; il vous conduit enſuite dans un cabinet, vous verſe ſur la tête de l'écume de ſavon parfumé, & ſe retire.

On ſait que les anciens faiſoient encore plus d'honneur à leurs hôtes, & les traitoient d'une manière plus voluptueuſe. En effet, ſelon Homère, pendant que Télémaque étoit à la cour de Neſtor, la belle Polycaſte,

caſte, la plus jeune des filles de Pilos, conduiſit le fils d'Ulyſſe au *bain*, le lava de ſes propres mains, &, après avoir répandu ſur ſon corps des eſſences précieuſes, le couvrit de riches habits, & d'un manteau écarlate. Piſiſtrate & Télémaque ne furent pas moins bien traités dans le palais de Ménélas. Lorſqu'ils en eurent admiré les beautés, on les conduiſit à des baſſins de marbre où le *bain* étoit préparé. De belles eſclaves les y lavèrent, & après avoir répandu ſur eux de l'huile parfumée, les revêtirent de fines tuniques & de ſuperbes peliſſes.

Le cabinet égyptien où l'on eſt conduit en dernier lieu, offre un baſſin avec deux robinets, l'un pour l'eau chaude, & l'autre pour l'eau froide. On s'y lave ſoi-même : bientôt le ſerviteur revient avec une pommade épilatoire (1), qui, dans un inſtant, fait tomber le poil aux endroits où on l'applique.

Quand on eſt bien lavé, bien purifié, on s'enveloppe de linges chauds, & l'on ſuit le guide à travers des détours qui conduiſent à l'appartement extérieur; le paſſage inſenſible du chaud au froid, empêche qu'on ne ſoit incommodé; les perſonnes délicates ne manquent pas de s'arrêter quelque tems dans la ſalle voiſine de l'étuve, afin de n'être pas incommodées, en paroiſſant à l'air extérieur : il y en a qui ſe tiennent chaudement tout le jour, & qui gardent leur appartement lorſqu'il fait froid.

Lorſqu'on eſt arrivé ſur l'eſtrade, on trouve un lit préparé; à peine y eſt-on couché, qu'un enfant vient preſſer de ſes doigts délicats toutes les parties du corps, afin de les ſécher parfaitement; on change une ſeconde fois de linge, & l'enfant rape légèrement avec la ponce les culs des pieds. Il apporte la pipe & le café moka (2).

Sorti d'une étuve où l'on étoit environné d'un brouillard chaud & humide, où la ſueur ruiſſeloit de tous les membres, tranſporté dans un appartement ſpacieux, & ouvert à l'air extérieur, la poitrine ſe dilate, on reſpire avec volupté. Parfaitement maſſé, & comme régénéré, on ſent un bien-aiſe univerſel : le ſang circule avec agilité, & l'on ſe trouve dégagé d'un poids énorme : on éprouve une ſouplеſſe & une légèreté juſqu'alors inconnues, il ſemble qu'on vit pour la première fois. Un ſentiment vif & voluptueux ſe répand juſqu'aux extrémités du corps.

C'eſt ainſi que les égyptiens préviennent ou font diſparoître les rhumatiſmes, les catarres & les maladies de la peau, ou celles qui ont pour principe le défaut de tranſpiration; c'eſt-là qu'ils ſe guériſſent radicalement de ce mal funeſte qui attaque les ſources de la génération. C'eſt-là qu'ils ſe défont de ce mal-aiſe, ſi ordinaire aux autres nations, qui n'ont pas autant de ſoin d'entretenir la propreté de leurs corps.

M. Savari penſe contre l'opinion de Tournefort, qui avoit pris des *bains* de vapeurs à Conſtantinople, où l'on eſt bien moins recherché qu'au grand Caire, que ces ſortes de *bains* ſont bien loin de nuire à la poitrine. Il a obſervé qu'il n'eſt point de peuple qui en faſſe un plus fréquent uſage que les égyptiens, & qu'il n'y en a point où les poitrinaires ſoient plus rares.

Les femmes aiment paſſionément ces *bains*. Elles y vont au moins une fois par ſemaine. Plus ſenſuelles que les hommes, après avoir ſubi les préparations ordinaires, elles ſe lavent le corps & ſur-tout la tête avec de l'eau roſe. C'eſt-là que des coëffeuſes treſſent leurs longs cheveux noirs, auxquels, au lieu de poudre & de pommade, elles mêlent des eſſences précieuſes; c'eſt-là qu'elles ſe noirciſſent les bords des paupières; c'eſt-là qu'elles ſe teignent les ongles des mains & des pieds avec le ſuc de *henné*, arbriſſeau fort commun en Egypte, & qui donne une couleur aurore. Le linge & les habits, qui ſervent à les vêtir, ſont paſſés à la vapeur ſuave du bois d'aloës.

Les jours de *bains* ſont des fêtes pour les égyptiennes; elles ſe parent magnifiquement ainſi que les georgiennes & les circaſſiennes que les turcs placent dans leurs ſerails; elles ſont d'une propreté que rien n'égale, & marchent environnées d'un nuage d'odeurs. La jalouſie qui les obsède leur permet un luxe intérieur qui ſurpaſſe celui des européennes; elle calcule l'attrait irréſiſtible du plaiſir dans un pays chaud, ſans faire attention que ſi l'on peut gagner les femmes lorſqu'elles ſont libres, elles ſe donnent elles-mêmes dès qu'elles ſont eſclaves.

Sur les bains *turcs*.

On doit à M. Antoine Timoni, médecin de Conſtantinople, une diſſertation ſur les *bains* des orientaux, dans laquelle, après en avoir fait connoître la conſtruction, il décrit les maladies dans leſquelles on a coutume de les employer, & les maux qui en ſont quelquefois la ſuite.

Il dit que la loi de Mahomet ordonne aux turcs de ſe laver, avant chaque prière, le viſage, le col, les mains, les bras, les pieds; ainſi comme ils ſont reſtreints à cinq prières par jour, cinq fois ils ſont les

(1) Elle eſt compoſée avec un minéral nommé *ruſma*, qui eſt d'un brun foncé; les égyptiens le brûlent légèrement, le mêlent avec de l'eau, & y mêlent une moitié de chaux éteinte; cette pâte grisâtre, appliquée ſur le poil, le fait tomber en trois minutes, ſans que l'on éprouve la plus légère douleur. Ce ruſma eſt le dersa des arabes, qui eſt compoſé de quatre-vingt dix parties d'orpiment, & de ſept cents vingt de chaux.

(2) Les *bains*, avec toutes ces précautions, ne coûtent que trois livres. Les gens du peuple ne font pas tant de façons; ils vont ſimplement ſuer dans l'étuve, ſe lavent eux-mêmes, & donnent trois ou quatre ſols en ſortant.

ablutions preſcrites ; en outre chaque fois que les ſexes ſe rapprochent, ils doivent ſe baigner tout le corps ; les femmes ne peuvent s'en diſpenſer après chaque excrétion périodique. Dans le voyage de la Mecque, comme ils n'ont pas d'eau facilement dans les déſerts de l Arabie, ils font leurs ablutions avec du ſable.

Les turcs ne ſe ſervent que d'eau très-pure, tandis que les chrétiens ont la mauvaiſe coutume d'employer des eaux de citerne qu'ils ont dans leurs habitations. Il n'y a point de nation plus ennemie de la mal-propreté que celle des turcs ; ils ſe lavent en ſe levant, & chaque fois qu'ils ſatisfont quelque beſoin naturel : auſſi tous ceux qui ont des facultés qui le leur permettent, poſsèdent des *bains* dans l'intérieur de leurs maiſons, où ils étalent tout le faſte & toute la pompe aſiatiques. Ces *bains* ſont l'étuve sèche, ou le *laconium* des grecs & des anciens.

On les conſtruit en pierre de taille dans pluſieurs pièces ſéparées, où ſe trouvent des baignoires de marbre, qui ſont fournies d'eau chaude ou froide, au moyen de deux robinets. Ces pièces ſont pavées de larges dalles de marbre ; elles ſont voûtées & percées par haut, pour recevoir la lumière. Dans les parois des murailles ſont des tuyaux qui laiſſent échapper la chaleur & la fumée des poëles : à côté d'une de ces pièces, eſt un réſervoir d'eau froide, plus bas une chaudière de cuivre qui reſſemble à un chapeau dont les bords ſont abattus, & au-deſſous un four, qui répond à la grandeur de la chaudière, dont la chaleur ſe répand au-deſſous des pièces deſtinées à ſe baigner. Le feu brûle jour & nuit dans les *bains* publics ; il y a une pièce voiſine où l'on dépoſe ſes habits pour ſe couvrir d'une eſpèce de ſerviette bleue ou blanche, de ſoie ou de coton, qui va de la poitrine aux talons ; on ſe ſert de galoches de bois contre la ſaleté & la forte chaleur. Le *bain* dure une demi-heure en hiver, un quart-d'heure en été ; dès qu'on y entre on commence par ſuer, on ſe fait enſuite frotter avec un morceau de camelot, après quoi on paſſe ſur tout le corps du ſavon ou une eſpèce de terre argilleuſe.

Dans les *bains* publics les hommes & les femmes n'ont aucune communication ; ou ils ſont diviſés en deux parties, ou ils y vont à des heures différentes ; les turcs ont très-peu de *bains* où l'eau courante abonde. On ſe ſert beaucoup de l'eau des puits, qui, tariſſant dans les grandes ſéchereſſes, les plongent dans la plus grande conſternation.

Il n'y a point de village, avec une petite moſquée, qui n'ait un *bain* public, où l'on conſume immenſément de bois.

Les pièces où l'on ſe baigne chez les particuliers ſont ſoutenues avec des colonnes de marbre, ciſelées avec art, les chapiteaux en ſont dorés, & les murs ornés de carreaux de fayence peinte ; les voûtes le ſont auſſi, à l'imitation des égliſes d'Italie ou gothiques. Chez les gens ſomptueux, la chambre où l'on ſe repoſe après le *bain* eſt ſupérieurement peinte, richement meublée ; les lambris & les fenêtres en ſont dorés. Tous les vaſes dont on ſe ſert ſont d'or ou d'argent ; les linges en ſont tiſſus ; on garnit les galoches de nacre-de-perle, d'or, d'émeraudes, & de diamans. Les fenêtres ſont d'une ſeule glace, afin de laiſſer mieux jouir de la vue du jardin de la maiſon, où l'on fait ordinairement jouer les eaux dans ces momens.

Au ſortir du *bain*, les turcs boivent leur café, ou du ſorbet ; quelques-uns ont pris la coutume de boire de la limonade françoiſe.

Les grecs, les arméniens & les juifs ſe ſervent du *bain* moins fréquemment ; mais ceux qui ſont aiſés y déploient une grande ſomptuoſité.

M. Timoni croit que c'eſt à l'uſage du *bain*, chez les turcs, qu'on doit attribuer le peu d'intenſité du virus vénérien ; il le vante contre la ſtérilité & l'hyſtériciſme. Quoique les femmes turques ne faſſent point d'exercice, puiſqu'elles ſortent rarement, & ſe tiennent preſque toujours ſur leur ſopha, elles ne laiſſent pas d'être bien réglées & exemptes des accidens ſpaſmodiques auxquels ſont ſujettes les femmes des autres climats ; c'eſt ſans doute au *bain* qu'elles ſont redevables de ces avantages. Un mari, même jaloux, ne peut empêcher ſa femme d'aller au *bain* public, s'il n'en a pas chez lui ; & cette obligation eſt plus indiſpenſable que celle d'aller aux moſquées.

M. Timoni ajoute, qu'il s'eſt ſervi avec le plus grand ſuccès, ainſi que Muſgrave, du *bain* contre la goutte vérolique, en y ajoutant des pillules mercurielles ; que ſans faire d'injection dans les gonorrhées, on tire le plus grand parti d'un mêlange de mercure doux avec le baume de la Mecque.

Mais ſi les *bains* ſont très-utiles aux orientaux, il faut auſſi convenir que les incommodités qui en ſont les ſuites ont des conſéquences dangereuſes, & donnent naiſſance à des maladies incurables.

La fréquence des *bains* chauds relâche toutes les fibres, cauſe ſouvent des ſyncopes, des vomiſſemens, des maux de tête, des vertiges, des cardialgies, ſurtout chez les femmes délicates, chez qui le ſang ſort quelquefois par les yeux, le nez & la bouche ; il leur cauſe auſſi des fauſſes-couches, des hémorrhagies qui ont des ſuites funeſtes, quelquefois l'apoplexie, la phthiſie, l'hydropiſie, des points de côté, des bourdonnemens d'oreille, des ophtalmies opiniâtres, ſouvent pour s'être réfroidi au ſortir du *bain* ; d'ailleurs une ſueur trop abondante deſsèche le ſang & les autres humeurs, diſpoſe le corps à différentes maladies, comme l'aſthme, le hoquet, les convulſions, &c.

Ce *bain* eſt particulièrement nuiſible à ceux qui ont la poitrine délicate ; ils ſentent augmenter la douleur & l'oppreſſion après en avoir fait uſage. Il eſt également à redouter pour ceux qui ont une diſpoſition prochaine à la cachexie, ou qui ont eu des fièvres d'accès : ces derniers doivent s'attendre à une rechûte très-prompte. Ceci peut très-bien être appliqué aux *bains* ruſſes qu'on prendroit dans les mêmes circonſtances.

Le plus dangereux de tous les maux que peuvent produire les *bains* en Turquie, c'eſt de diſpoſer le corps à la contagion. Il eſt aiſé de ſentir que, dans les tems où la peſte exerce ſes ravages, le *bain* tenant les pores continuellement ouverts, les corps ſont bien plus diſpoſés alors à recevoir les miaſmes peſtilentiels.

Cette remarque a été faite particulièrement par M. Paris, médecin de Montpellier à Andrinople, dont un mémoire ſur la peſte a été couronné par la faculté de médecine de Paris : il a encore fait un mémoire ſur les *bains* turcs, où il prétend que la ſenſualité, l'habitude, & le beſoin des *bains* ſont tels chez les turcs, qu'ils ne peuvent être arrêtés par aucun frein ſur cette pratique dangereuſe.

M. Paris prétend encore que cet uſage habituel, auſſi-tôt la première époque des évacuations périodiques chez les femmes, rend bientôt leur peau molle, flétrit leurs appas les plus ſéduiſans ; le deſir de plaire & de plaire long-tems, qui eſt ſi naturel au ſexe, n'a pu cependant leur commander le ſacrifice d'une habitude, ſi conforme à leurs goûts.

Les vapeurs hyſtériques, les ſuppreſſions de règles, les obſtructions, ſont les maux qui les accablent le plus journellement ; en effet, on ſent que le ſyſtême vaſculaire doit beaucoup perdre de ſon énergie, de ſon activité, que l'impreſſion de l'air extérieur eſt très-fort à redouter, que ſi l'air eſt de pluſieurs degrés plus chaud que le poumon, il ne peut manquer de détruire plus ou moins les ſolides, de vicier les fluides, de déranger les organes, ſur-tout les poitrines délicates.

Il eſt des individus que la privation du *bain* rend triſte, à qui elle ôte l'appétit, qu'elle fait même tomber malades. On ne peut donc veiller trop attentivement à fixer les circonſtances où l'on a apperçu qu'ils ſont dans le cas de nuire à différentes conſtitutions, à faire connoître celles où le développement de l'énergie du *bain* peut être le plus favorable, à répandre enfin des préceptes qu'on n'a pas aſſez promulgués pour l'avantage de la nation.

§. V.

Bains *des indiens.*

M. Anquetil nous a donné une idée des *bains* des indiens, qui eſt aſſez curieuſe pour que nous croyons devoir la faire connoître. Il en a fait un grand uſage à Surate.

Dans ces climats, le *bain* ne conſiſte pas à ſe plonger, comme en Europe, dans une rivière ou dans une cuve ; on trouve dans ceux qui ſont publics trois ſalles voûtées & éclairées par en haut, au moyen de fenêtres rondes. On ſe déshabille dans la première ; il y a, dans la ſeconde, des fontaines d'eau tiède ; dans la troiſième, l'eau eſt preſque bouillante, & la chaleur eſt ſi grande, qu'on peut à peine marcher ſur le plancher.

Dès qu'on eſt entré nud dans l'une de ces deux dernières ſalles, un des ſerviteurs du *bain* vous étend ſur une planche, & vous arroſe d'eau chaude, enſuite il vous preſſe tout le corps avec un art admirable. Il fait craquer les jointures de tous les doigts, & même celles de tous les membres. Il vous retourne & vous étend ſur le ventre. Il s'agenouille ſur vos reins, vous ſaiſit par les épaules, fait craquer l'épine du dos, en agitant toutes les vertebres, donne des grands coups ſur toutes les parties les plus charnues & les plus muſculeuſes, puis il revêt un gant de crin, & il vous en frotte tout le corps au point de ſe mettre lui-même en ſueur, il lime avec une pierre ponce la chair épaiſſe & dure des pieds, ils vous oint de ſavons & d'odeurs, enfin il vous raſe & vous épile.

Ce manége, dit M. Anquetil, dure bien trois quarts-d'heure, après cela on ne ſe reconnoît plus, il ſemble qu'on ſoit un homme nouveau : on ſent dans tout le corps une ſorte de quiétude, & le deſir de ſe reproduire par l'irritation, & l'harmonie que les frottemens & les tiraillemens ont établi entre toutes ſes parties : la peau eſt quelque tems couverte d'une ſueur légère qui lui donne une douce fraîcheur : on ſe ſent vivre. On paſſe enſuite deux heures ſur un canapé, & on s'endort, ſoit foibleſſe, ſoit excès de chaleur, après avoir fumé un demi-hoka : c'eſt un plaiſir que ne ſentiront jamais les corps reſſerrés par les froids du nord, ou livrés à l'activité inquiète des climats tempérés.

Les femmes prennent les *bains* avec des mêmes cérémonies, mais ce ſont des femmes qui les maſſent, ou qui les frottent. Ce plaiſir eſt ſi grand, que dans leurs maiſons mêmes, elles paſſent une partie de la journée ſur des canapés, entourées d'eſclaves accroupies qui leur preſſent & leur frottent les jambes, & quelquefois tout le corps.

Je croirois aſſez que le ſens du toucher, répandu dans tout le corps, pourroit être ſuſceptible de plus de plaiſir que nous ne l'imaginons dans notre Europe, & qu'il n'y a pas un ſeul endroit en nous, où une douce irritation des houpes nerveuſes ne pût procurer une ſenſation délicieuſe. Cet art de la volupté ne me paroît avoir été cultivé qu'aux Indes : nous le dédaignons en Europe. Notre activité rejette un plaiſir

qui entraîne une perte de tems considérable, & rend les corps mous & efféminés.

(M. Macquart.)

BAIN. (*Mat. méd.*)

Nous avons fait connoître, dans l'article précédent, tout ce qui est relatif à l'historique des *bains*, leurs différentes natures, leurs différentes manières d'agir, leurs avantages & leurs inconvéniens, particulièrement dans l'état sain, il ne nous reste plus qu'à développer dans quelles circonstances des dérangemens de l'économie animale ils doivent être employés, en rapportant les cas principaux dans lesquels ils ont été recommandés par les médecins de tous les âges.

Nous diviserons donc cette seconde partie des *bains* de la manière suivante :

1°. Doctrine des anciens médecins sur les *bains* ;

2°. De l'utilité générale des *bains* dans les maladies, d'après les médecins modernes ;

3°. Des *bains* chauds ;

4°. Des *bains* tièdes ;

5°. Des *bains* froids ;

6°. Des *bains* composés ou médicinaux ;

7°. Des *bains* de vapeurs.

8°. Notice des ouvrages les plus importans, qui ont paru sur les *bains*, & en même-tems sur les eaux.

1°. *Doctrine des anciens médecins sur les* bains.

Avant d'entrer dans des détails sur les avantages des *bains* reconnus par la médecine moderne, il est bon de savoir ce qu'ont dit les anciens sur l'utilité que l'art de guérir pouvoit en retirer ; c'est pourquoi nous examinerons progressivement les observations essentielles qui se rencontrent dans leurs ouvrages sur cet objet ; nous éviterons les redites assez fréquentes chez les différens auteurs qui n'ont fait que copier ceux qui, avant eux, avoient, sur ce même point, laissé des écrits qui jouissoient de quelque réputation. J'ai seulement extrait de leur doctrine particulière, ce qui peut laisser appercevoir les progrès de leurs connoissances. Comme ils n'avoient que des idées très-circonscrites sur la physique de nos corps, & de ceux qui nous entourent, ils n'ont pu perfectionner les détails relatifs aux *bains*, comme nous avons été dans le cas de le faire depuis : cependant il faut convenir que c'est un des objets dont ils se sont le plus occupés, & on peut dire avec avantage, puisqu'il est une foule de circonstances dans lesquelles nous employons encore aujourd'hui ce moyen comme ils le faisoient autrefois, & que, tant pour conserver la santé que pour la réparer, c'est peut-être le plus efficace de ceux qu'ils ont connu, comme c'est encore un des plus utiles qui soient en notre disposition.

Aristote.

Avant Hippocrate, Aristote est un des premiers qui ait écrit quelque chose sur l'eau & les *bains*. Il a cru que les *bains* d'eau chauffés au soleil étoient contraires à la santé. Il a encore dit quelque chose sur les eaux de la mer & leur salure (1). Mais c'est en très-peu de mots. Comme l'eau peut-être considérée comme un bain intérieur & extérieur, je joindrai succinctement ce que les anciens ont dit sur l'eau, & ce qu'ils ont écrit sur les *bains*.

Hippocrate & Galien.

Le flambeau de la médecine, Hippocrate, qui a observé avec tant de justesse, & tiré un si grand parti des moyens les plus simples, n'a pas manqué de saisir tous les avantages que son art pouvoit rencontrer dans l'usage tant interne qu'externe de l'eau ; aussi a-t-il fait l'énumération d'une infinité de cas où elle lui a été d'un merveilleux secours, & sans bien connoître la nature de cet élément, dont il n'étoit guères possible qu'il fût instruit, il a su le distinguer, en rendre les qualités applicables à l'économie animale, & enrichir par son autorité respectable, l'art de sauver les hommes, du moyen peut-être le plus efficace dont il puisse faire usage.

Galien s'est aussi beaucoup occupé de cette partie, & il a commenté tout ce qu'Hippocrate a dit sur ce point, singulièrement dans son livre *De aquis & locis* ; & comme il s'est attaché à la même doctrine, qu'il a seulement un peu plus étendue ; je prendrai chez lui le texte même d'Hippocrate, sans oublier le commentateur, s'il en est besoin.

Hippocrate regardoit l'eau comme nourrissant tout, & le feu comme le grand mobile du mouvement : il avoit observé le poids de certaines eaux, la saveur particulière à chacune d'elles : on voit qu'il s'est trompé quelquefois en les jugeant, comme lorsqu'il prétend que celles qui jaillissent à travers les pierres, ou qui se rencontrent près de quelque substance minérale, sont mauvaises, qu'il faut préférer celles qui sortent des terres molles & friables, que les eaux qui prenoient leur cours habituel du côté de l'occident, n'étoient pas également bonnes, qu'il est dangereux de boire l'eau des grands fleuves, à cause des petits qui s'y jettent.

Dans son livre sur l'air, les eaux & les lieux, il expose la nature des eaux de fontaine, des marais,

(1) Ex problem. sec. 24.

des lacs, & décrit les maladies que cauſent les mauvaiſes eaux.

Dans le chapitre IV il traite de la pluie, de la neige & de la glace (1). Il dit que l'eau eſt le moins pur des élémens, parle du ſens par lequel on peut la juger, prévient que l'uſage en fait connoître la valeur (2); que l'eau rafraîchit les corps; qu'il y a des différences entre les eaux potables & les autres eaux (3); que l'eau douce ôte la ſoif, tandis que les autres l'augmentent: qu'elle rend les ulcères ſecs plus mous, & qu'elle ne convient point aux hydropiques, qui, ſuivant lui, devoient ſouvent leurs maux à l'eau de marais, qui procure beaucoup de diarrhées, de dyſſenteries & de fièvres intermittentes.

Il conſeilloit les eaux de pluie, comme les meilleures, après les avoir fait bouillir, rejettant celle de neige & de glace, comme ayant perdu la partie la plus légère & la meilleure (4).

Il diſoit que l'eau humecte toujours, & qu'on eſt dans l'erreur de croire que les lotions d'eau chaude deſſèchent le corps, que celle qui s'échauffe le plus aiſément, ſe refroidit de même, eſt la plus légère, qu'enfin elle s'évapore facilement.

Il diſtingue les bonnes des mauvaiſes, par la faculté qu'ont les premières de bien faire cuire les légumes, ce que ne font pas les autres.

Hippocrate & Galien, *de morbis acutis*, recommandent l'eau avec l'oximel aux péripneumoniques; ils connoiſſoient l'uſage des eaux de mer, & l'art d'en compoſer d'artificielles. Ils la preſcrivoient dans les érésipèles, ainſi que les autres eaux médicamenteuſes.

L'eau répare les forces; la meilleure pour rafraîchir eſt celle qui eſt mêlée à du vin ou du vinaigre. Lorſqu'elle eſt froide, sèche & crue, elle empêche les évacuations périodiques du ſexe, ne permet pas d'accoucher facilement, éteint la ſource du lait, ôte la force de l'eſtomac, & cauſe des maux de tête.

Il croit qu'en donnant du vin au lieu d'eau aux enfans, on les empêchera d'avoir la pierre (5). Il dit que les jeunes gens & ceux qui ont un tempérament très-chaud doivent faire uſage de l'eau froide (6).

Les fomentations d'eau chaude ôtent les douleurs des extrémités, favoriſent la maturité du pus, enlèvent les maux de côté & de la veſſie (7). Si la fièvre ne vient pas de la bile, une douche froide ſur la tête ſuffit pour la faire ceſſer.

Hippocrate (1) fait connoître les avantages & les déſavantages du *bain*, le lieu du *bain*, comment il faut y entrer, en ſortir, le tems qu'il faut y reſter, combien de fois dans le jour il faut le prendre: il nous apprend qu'il y avoit chez les anciens des *bains* d'eau douce, d'autres d'eaux médicamenteuſes ou minérales; que le *bain* convient dans la plupart des maladies, dans certaines conſtamment, dans d'autres non; que pour arriver au *bain* froid, on commence par le chaud, on paſſe au tiède, puis on entre dans le froid: qu'il faut que l'eau ſe jette ſur le corps avec rapidité, qu'on ſe ſerve d'éponge pour ſécher la tête lorſqu'elle eſt mouillée, qu'on ne doit pas entrer dans le *bain* lorſqu'on vient de boire ou de manger, qu'il faut laiſſer écouler un certain intervalle de tems quand on en ſort, avant de prendre de la nourriture, ou de boire, que le *bain* convient mieux dans la péripneumonie que dans la fièvre ardente, qu'il adoucit les douleurs du dos & de la poitrine, fait mûrir les crachats, reſpirer plus facilement, uriner, qu'il ôte les peſanteurs & les maux de tête, que quand le ventre eſt trop relâché les *bains* ne valent rien, que les gens gras, qui veulent devenir maigres, doivent éviter de prendre des *bains* qui ont été pratiqués particulièrement pour réchauffer les corps trop froids. Il ſpécifie les cas où les *bains* chauds ou froids peuvent convenir, & dans quel tems des fièvres il faut les prendre.

Hippocrate & Galien déſignent l'utilité de l'huile dans les *bains* pour exciter la ſueur, pour que l'eau reſte plus long-tems à la ſurface des corps, ſur-tout lorſqu'il faut laver des gens dont la peau eſt sèche & ſale; ils prétendent que pour faire ſuer, on doit commencer par frotter avec de l'huile, à laquelle on peut ſubſtituer du beurre.

(2) Ils recommandent l'exercice avant le *bain*, les frictions sèches juſqu'à la rougeur de la peau, de n'y pas ſéjourner trop long-tems, de peur de tomber en ſyncope, & de voir ſuivre quelquefois la mort, de ne point faire uſage des *bains* chauds pour les enfans, de ſe baigner quelquefois avant de ſe faire ſaigner.

Ils font ſentir que les gens exténués doivent être lavés après le repos, ce qui eſt indifférent pour les conſtitutions très-robuſtes à qui le *bain* convient en tout tems: ils défendent les *bains* & le vin aux conſtitutions pléthoriques, le conſeillent pour qu'on ne ſoit pas ſaiſi par le trop grand froid ou le trop grand chaud (3).

Le *bain* provoque le ſommeil, s'il eſt froid, il ne vaut rien contre les affections nerveuſes & les maux

(1) Simp. med. cap. 4.
(2) C. 6.
(3) C. 7.
(4) Cap. 8.
(5) V. de Sanitate tuenda.
(6) V. Meth. med.
(7) De Sim. med. c. 25.

(1) De victus rat. in mor. ac. comm. 48.
(2) Sanit. tuend. c. 8.
(3) Meth. med. c. 6.

de tête. Il ne faut pas baigner les épileptiques, ni ceux qui ont des ulcères, mais ceux qui ont des maux d'yeux (1).

Le *bain* change le pouls & la reſpiration : celui qui eſt chaud la rend grande, le froid moins fréquente, mais ce changement ne dure pas beaucoup. Ils conviennent à ceux qui ont l'eſtomac dérangé, dans les obſtructions du bas-ventre (2).

Le *bain* d'eau douce eſt nuiſible aux hydropiques, auxquels ceux des eaux naturelles minérales ſont très-convenables. Les *bains* ſont très-bons contre la pierre & facilitent le flux de ventre (3).

Les *bains* guériſſent les fièvres quotidiennes, les tierces & d'autres encore, mais portent beaucoup de préjudice dans les quartes (4). Quelquefois les *bains* froids ſont favorables dans les fièvres ardentes, dans les fièvres hectiques, quelquefois auſſi dans les putrides (5).

Ils croyoient que l'eau froide, ne procurant pas de chaleur par elle-même, produiſoit des affections froides, cauſoit des convulſions; qu'elle convenoit dans le tétanos, dans la jauniſſe, mais point dans l'âge le plus tendre.

Les *bains* d'eaux minérales atténuent & réchauffent, ôtent les palpitations, évacuent les humeurs; dans les ulcères ſanieux, les eaux minérales alumineuſes ſont très-propices, elles reſſerrent la peau, & on ne doit jamais s'en ſervir, quand on eſt dans le cas d'employer les émolliens (6).

Galien a ſuivi preſque par-tout la doctrine d'Hippocrate relativement aux *bains*. On voit qu'ils ſe ſont trompés plus d'une fois dans leur opinion ſur les qualités & les uſages des eaux, mais ils les ont employés également pour conſerver la ſanté auſſi bien que pour la réparer dans preſque toutes les circonſtances.

Galien a prétendu de plus que l'eau ainſi que l'air n'étoient pas des élémens, que l'eau étoit due à l'évaporation de l'élément du feu dont elle étoit l'aliment propre ayant la facilité d'être changée en air. On voit qu'en cela, il avoit quelques-unes des idées qui ont été ſi avantageuſement développées depuis par les chimiſtes modernes.

Il croyoit l'eau très-propre à rafraîchir, à humecter & à détendre.

Il ſavoit qu'il n'y avoit point d'eau ſans mêlange de quelque matière hétérogène, que la plus pure étoit ſans ſaveur, & qu'il falloit la laiſſer dépoſer quelque tems dans des vaſes de terre, avant que de s'en ſervir. Lorſqu'il s'agiſſoit de rafraîchir, il conſeilloit d'y mêler du vin en petite quantité.

Il remarqua très-bien que l'eau froide étoit tonique, empêchoit le corps de croître, reſſerroit les pores de la peau, l'endurciſſoit, guériſſoit les convulſions, les fièvres ardentes. Cependant il ne vouloit pas qu'on l'employât indiſtinctement dans beaucoup de maladies.

Il employoit l'eau tiède pour faire vomir, connoiſſoit le danger de laiſſer ſéjourner l'eau dans des vaiſſeaux de plomb. Il s'eſt extrêmement étendu ſur toutes les qualités des différentes eaux : les erreurs dans leſquelles il eſt tombé ſur leurs qualités phyſiques & ſur leur uſage ſont très-pardonnables à l'époque à laquelle il vivoit; on doit être bien étonné de l'immenſe étendue de connoiſſances qu'il poſſédoit, & qu'il ait ſu tirer un ſi grand parti d'un élément, que ſi peu de médecins avant lui avoient pris dans une conſidération particulière.

Celſe.

Celſe a donné quelques préceptes ſur l'uſage du *bain*.

Il recommande (1) aux gens ſains, tantôt le *bain* tiède, tantôt le froid, tantôt de ſe faire huiler le corps ſans que cela paſſe en habitude.

(2) Il défend les boiſſons froides à ceux qui ſont fatigués, mais il recommande les frictions répétées & le vinaigre dans la bouche pour ſe rafraîchir, lorſque l'on a trop chaud dans le *bain*.

Il dit que l'eau chaude exténue les corps qui s'y plongent; qu'il faut boire après les vomiſſemens trois verres d'eau froide, & qu'on doit étuver les enfans & les vieillards avec de l'eau chaude.

Dans la douleur de tête il veut qu'on la plonge dans l'eau juſqu'aux oreilles. Il prétend dans ſon ſecond livre que ceux qui l'ont précédé employoient les *bains* avec trop de timidité; il en vante l'efficacité dans les fièvres lentes où il n'y a pas de bouffiſſure au ventre, & de douleur à la tête.

Il croyoit que dans les maladies de la peau il valoit mieux ſe ſervir de l'eau froide que de la chaude; que dans les fièvres peſtilentielles le *bain* convenoit mieux que dans toutes les autres maladies; qu'il étoit bon dans les maux de tête de la plonger dans un vaſe rempli d'huile chaude, ou dans une décoction chaude de fenugrec avec un tiers d'huile.

Il preſcrit ſur-tout le *bain* dans les maux de reins, de ventre & des articulations, & l'eau froide contre le relâchement des véſicules ſéminales.

(1) De Sanit. tuend. c. 8.

(2) De cauſis pul. c. 10.

(3) Simp. med. c. 7.

(4) Ad glaucum. c. 3.

(5) Meth. med. c. 9

(6) De tremore, c. 5.

(1) Cap. 1, lib. 1.

(2) L. 1. c. 3.

Il le croit bon contre la morſure des chiens enragés, les engelures, les maladies des yeux & des oreilles, contre le feu ſacré ; & tout au contraire très-nuiſible dans les cas d'ulcères.

Pline.

Pline, dans ſon ſecond livre, décrit les eaux de mer, de fleuves & de fontaines. Dans le troiſième, il fait mention de quelques uſages médicinaux de l'eau. Dans le trente-unième, il donne les différences des eaux, relativement à la médecine, ſur-tout des eaux communes ſalées & nitreuſes. Il a fait connoître quelques propriétés de ces eaux ; il attribue à la lune la cauſe de leur mouvement, décrit la manière de les trouver dans le ſein de la terre, tous les avantages qu'on en peut retirer, celles qui ſont ſalubres, celles qui ne le ſont pas.

Il dit (1) que pendant 600 ans on ne connut d'autre médecine à Rome que celle des *bains* ; lorſque les premiers médecins grecs furent reçus à Rome, on ne mouroit pas moins qu'on le faiſoit auparavant, & la pharmacie diſtribuoit une abondance bien moins grande de remèdes qu'on n'avoit fait par le paſſé.

Il eſt étonné qu'Homère n'ait fait mention de ſe laver qu'à l'eau froide, & point à l'eau chaude. Il dit que l'eau ſulfureuſe eſt très-bonne pour les nerfs ; que celle qui eſt alumineuſe convient aux paralytiques, que celle de mer eſt bonne pour enlever les tumeurs, ſur-tout les parotides, en faiſant cuire dans cette eau de la farine d'orge.

Dioſcoride n'a preſque point parlé des eaux.

Savonarola.

Jean-Michel Savonarola de Padoue, médecin du marquis de Ferrare & de la maiſon d'Eſt, dans le quinzième ſiècle, entre beaucoup d'autres ouvrages, a compoſé un traité conſidérable ſur les *bains* en général, & ſur toutes les eaux thermales de l'Italie. C'eſt un de ceux qui aient recueilli le plus de choſes ſur la manière dont les anciens faiſoient uſage des *bains*.

Suivant lui, les anciens entendoient par *ſtupha* un lieu bien fermé dont l'alentour, ou *parietes* étoit échauffé, ou par les vapeurs de l'eau chaude, ou par le moyen du feu ſeul. Dans ce ſecond cas c'étoit ce qu'on appelloit *ſtupha ſicca*, & dans l'autre *ſtupha humida*.

Ce qu'ils appeloient *lavacrum* ſe rapprochoit aſſez du *bain* humide. Les grecs appeloient le *bain*, *balaneion vel tollens dolorem* ; ils ſe perſuadoient que c'étoit un des plus excellens moyens pour calmer les chagrins de la vie ; &, en conſequence, non-ſeulement ils en faiſoient le plus grand cas, mais encore ils leur donnoient des noms de déeſſes, en ornoient leurs jardins & leurs plus belles maiſons. Pour peu que les gens euſſent de triſteſſe, on les y conduiſoit ſur-le-champ.

Indépendamment des *bains* que chaque particulier riche avoit chez lui, on en fabriqua de publics, ſur-tout à Rome. D'abord les dames & les demoiſelles les plus honnêtes les fréquentoient beaucoup ; elles y alloient goûter des plaiſirs que la décence la plus ſcrupuleuſe pouvoit avouer ; mais bientôt la volupté prit la place, & enfin on les vit le repaire de la débauche la plus outrée & la plus vile.

Après ces préliminaires, Savonarola parle des *bains* d'eau froide dans l'ordre ſuivant : il diſcute d'abord le choix de l'eau, ſa manière d'agir ſur toutes les parties du corps, ſon utilité dans certaines maladies, le mal qu'elle peut faire dans d'autres ; la manière d'entrer au bain, d'en ſortir, les circonſtances, les tempéramens auxquels il convient, & le régime qu'il exige.

Il croyoit, avec Hippocrate & Galien, que le *bain* froid avoit l'inconvénient de trop réfroidir : il le recommande dans les mêmes maladies. Il parle enſuite du bain chaud d'eau ſimple ; il veut qu'on faſſe choix pour le lieu du bain d'un endroit couvert qui ne ſoit pas récemment bâti, ſans fumée, qu'on le prenne dans une baignoire de bois aſſez grande pour que le volume d'eau ſoit conſidérable, par conſéquent plus émollient & plus pénétrant.

Il recommande de n'en pas faire trop uſage pour éviter la foibleſſe qui en ſeroit la ſuite ; de s'en ſervir pour les nouveau-nés, contre la paralyſie, les affections nerveuſes & articulaires. Il a conſeillé le premier de donner aux vieillards des bains dans leſquels on feroit entrer le vin, & où ils ſe plongeroient une heure & demie avant de manger.

Il prévient ſur les inconvéniens de ſe baigner quand il fait très-chaud ou très-froid. Il croit les *bains* utiles dans les fièvres étiques à la fin des putrides, & celui des vapeurs très-important dans les fièvres éphémères. Il les proſcrit immédiatement après les repas.

Il parle enſuite des *bains* d'eaux minérales chaudes ; vante l'efficacité de ceux qui ſont faits avec l'huile, dans les cas de ſpaſmes après la piqûre, la bleſſure & la douleur des membres, pourvu que l'huile ſoit très-chaude, dans les coliques qui proviennent des matières fécales retenues dans les inteſtins, pour faciliter la ſortie des pierres des reins, de la veſſie, de l'urètre, ainſi qu'il l'a eſſayé avec ſuccès ſur deux ſoldats qui ſont le ſujet de ſes obſervations.

Il fait un grand éloge des *bains* de lait pour rétablir ceux que les plaiſirs de l'amour ont epuiſé, les étiques, les vieillards ; il les croit beaucoup plus pénétrans & humectans que ceux qui ſont faits avec l'eau ſimple.

Il fait conſidérer que les *bains* ſecs ou de vapeurs,

(1) Liv. 29, ch. 1.

que les anciens appeloient *ſtupha*, ſe prenoient dans un endroit circonſcrit dont l'air & les murs étoient échauffés au moyen des vapeurs de l'eau chaude naturelle ou artificielle; qu'ils avoient regardé ces *bains* comme ſi néceſſaires pour conſerver la ſanté ou la réparer, qu'ils avoient mis beaucoup de dépenſe & de ſoin dans leur conſtruction.

Il a examiné l'effet des *bains*, quand il faut y entrer ou en ſortir, dans quels cas & dans quels pays ils étoient le plus convenables; il deſiroit ſur-tout que, dans l'élévation des édifices qui y étoient deſtinés, les fenêtres fuſſent vaſtes, & percées de manière que l'air y pût circuler librement, & balayer à volonté les miaſmes hétérogènes qui pourroient émaner des corps qui ſe trouveroient dans le lieu du *bain*.

Dans le deuxième livre, de la nature & des propriétés des *bains* naturels ou d'eaux minérales, il recherche les cauſes de la chaleur de ces eaux, les propriétés du ſouffre, du ſel, de l'alun qui ſe communique à ces eaux, celles du nitre, de la cendre, de la chaux, du gipſe, du fer & du cuivre.

Il termine ce livre par une deſcription fort détaillée de ces ſortes de *bains* qui ſe trouvent en Italie. Après cette énumération; il rend compte des *bains* compoſés, des ſubſtances qu'on y peut employer, comme ſels, minéraux & plantes qui conviennent aux différentes parties du corps qui ſont affectées.

Il préſente les ſignes auxquels on pourra reconnoître ſi les *bains* doivent être utiles ou nuiſibles, à quelle heure il faut y entrer; il conſidère la température de l'air, ſur-tout dans l'année biſſextile, année dans laquelle on croyoit encore de ſon tems que la nature devoit en quelque ſorte dévier de l'ordre ordinaire.

Il croit qu'ils conviennent ſur-tout le ſoir & le matin, qu'on doit s'eſſuyer après avec des linges chauds. A la ſuite des obſervations pour les gens en ſanté, il en fait d'autres pour ceux qui ne ſe portent pas bien, & tâche de remédier aux accidens qui pourroient arriver à la ſuite des *bains*. Il ne veut pas qu'on néglige l'uſage des douches ſur la tête.

C'eſt l'auteur de ſon tems qui a traité cet objet avec le plus d'étendue, de ſageſſe & de connoiſſances. Il avoit une profonde érudition des ouvrages des médecins qui avoient écrit avant lui.

De Montagnana.

Bartholomé de Montagnana de Padoue, médecin en 1440, a donné la deſcription de l'aſpect, de la poſition, & des vertus des eaux qui ſe trouvent aux environs de Padoue; il preſcrit la manière de ſe baigner, de parer aux inconvéniens des bains; il aſſure que les *bains* de vapeurs ont plus d'effet que l'eau immédiate, lorſqu'il s'agit d'appaiſer les douleurs aiguës de certains membres, & de réſoudre les duretés qui s'y rencontrent. Il n'a donné qu'une deſcription très-ſuperficielle des *bains*, encore a-t-il preſque partout puiſé ſes connoiſſances dans les ouvrages de Savonarola, qui avoit écrit avant lui.

Un peu après, Gainerius a donné un traité ſur les *bains* de Montferat; il a ſuivi la même marche que Montagnana, & a copié, ainſi que lui, Savonarola.

Ugulinus.

Ugulinus a écrit un livre ſur les *bains* du comté de Piſe, de Volterre, de Padoue & des autres endroits de l'Italie, dont les eaux ont de la célébrité; il ne veut pas que les gens forts & bien portans faſſent uſage du bain; il les proſcrit ſur-tout en tems de peſte, donne une énumération aſſez détaillée des *bains* ſimples & compoſés, & des ſubſtances à employer, qui conviennent le mieux à chaque partie affectée.

Faventinus.

Menghus Blachellus Faventinus a donné un traité ſur les *bains*, qu'il a diviſé en trois parties. Dans la première, il traite des *bains* ſimples; dans la ſeconde des *bains* compoſés naturels; dans la troiſième, des *bains* compoſés artificiels; il a donné ſon ouvrage dans la forme ſyllogiſtique, auſſi en a-t-il toute la ſéchereſſe & le pédantiſme.

Il examine longuement ſi les *bains* doivent être pris avant ou après la digeſtion, pour maigrir ou engraiſſer, & il prétend que le meilleur pour engraiſſer eſt celui qui ſuit la digeſtion; conſeille des *bains* avec le vin rouge, comme plus tonique dans les cas où il faut reſſerrer.

Il a preſque par-tout ſuivi la doctrine d'Hippocrate & de Galien; il parle de tous les *bains* de l'Italie, qui ont le plus de réputation, & il indique les doſes des ingrédiens dont on doit ſe ſervir dans les *bains* compoſés, ce que n'ont pas fait les autres avant lui.

Il a écrit contre le ſentiment d'Eugalenus, qui avoit prétendu qu'on ne devoit pas employer les vapeurs humides dans les obſtructions; il a fait valoir d'aſſez bonnes raiſons dans cette circonſtance.

Jean Dondis.

Jean Dondis de Padoue a travaillé ſur les fontaines d'eaux thermales de ſon pays; il vivoit vers l'an 1385; il eut pour père Jacques de Dondis, célèbre médecin de Padoue, ami de Pétrarque. Il a beaucoup parlé des eaux de Sainte-Hélène & d'autres voiſines, qui ſont ſi chaudes, que tous les oiſeaux expoſés à la vapeur qui en émane ne manquent pas d'être déplumés, les cochons ſont épilés, & les œufs s'y durciſſent très-vîte.

Il croit, ainſi qu'Ariſtote & les anciens, que la chaleur de ces eaux eſt due à un feu intérieur caché, ou à la diſſolution du ſel & du ſouffre dans le ſein de la terre. Il les croit bonnes pour preſque toutes les eſpèces de maladies, ſans s'étendre ſur la manière de les adminiſtrer, & trop ſpécifier les circonſtances où elles conviennent.

Son père, Jacques de Dondis, eſt auteur d'une courte diſſertation ſur les cauſes de la ſalure des eaux de la mer, & ſur la manière d'en tirer le ſel marin.

Pantheus & Vitruve.

Jean-Antoine Pantheus a donné des dialogues ſur les eaux thermales des environs de Veronne, où il fait connoître les propriétés & les vertus médicinales du fer, du nitre, du ſouffre qui y ſont contenus; il fait le récit de la licence extrême qui régnoit à Rome dans l'uſage des *bains*, des dépenſes conſidérables qu'occaſionnèrent la conſtruction des *bains* publics d'Agrippine, de Néron, de Domitien, d'Antoine & d'autres; du faſte qu'étalèrent les particuliers pour en faire bâtir de plus ſomptueux dans l'intérieur de leurs maiſons.

Il rapporte ce que nous a laiſſé Vitruve ſur la conſtruction des *bains* de ſon tems. Celui-ci nous apprend que les anciens avoient coutume de bâtir le lieu deſtiné aux *bains* dans des endroits qui étoient à l'abri du froid; qu'ils jettoient dans le four qui appartenoit au lieu du *bain*, des boules de métal, qui, en s'échauffant donnoient apparamment à la chaleur plus de conſtance & d'intenſité. Nous ne pouvons pas aſſurer trop au juſte le véritable avantage de ces ſortes de boules. On nommoit *Hipocauſis ſeu Furnus* le lieu dans lequel on allumoit le feu; au-deſſus il y avoit un endroit rempli de vaſes qui contenoient de l'eau; la chaleur & les vapeurs de ce lieu devenoient très-commodes pour faire ſuer; on le nommoit *Vaporarium*.

On employoit, pour contenir l'eau qui devoit ſervir aux *bains*, de grands vaſes qui contenoient, les uns de l'eau chaude, d'autres de l'eau tiède, d'autres de l'eau froide. Le lieu dans lequel on plongeoit le corps ſe nommoit baptiſtaire; on y étoit fort reſſerré pour l'eſpace, au lieu qu'on étoit bien plus à l'aiſe dans les piſcines, dont l'étendue permettoit de ſe promener & même de nager. Il y a lieu de croire que c'eſt de-là que les chrétiens ont tiré l'expreſſion de baptiſtaire, d'autant plus que les anciens lavoient avec ſoin les enfans auſſi-tôt qu'ils étoient nés, & ils appelloient ce jour *diem luſtricum*. Macrobe dit que c'étoit le huitième jour que cette cérémonie ſe pratiquoit pour les femmes, & le neuvième jour pour les hommes, & à cette époque on leur donnoit le nom qu'ils devoient porter. Peut-être cette circonſtance avoit-elle lieu chez les femmes plutôt que chez les hommes, pour exprimer que chez les premières la croiſſance eſt plus prompte.

Plutarque dit qu'on donnoit analogiquement le nombre parfait ou impair aux hommes, & le nombre imparfait aux femmes; ſi cette raiſon étoit véritable, elle ne nous donneroit pas une haute idée de la galanterie des anciens. Il y avoit deux baptiſtaires, l'un froid, l'autre chaud; on choiſiſſoit pour le lieu des étuves un endroit où le ſoleil pût avoir une influence continuelle.

La chambre où on alloit ſe repoſer après le *bain* étoit conſtruite à l'extrémité des appartemens, & là on donnoit carrière à toutes les jouiſſances dont l'eſprit & les ſens pouvoient être ſuſceptibles. Vitruve dit, en parlant du *bain* de vapeurs, *ſudatorium* ou *vaporarium*; que quand on avoit beaucoup tranſpiré on frottoit le corps avec de l'huile, & on le plongeoit dans l'eau froide; il fait mention des ſueurs forcées des anciens à l'aide de la chaleur des fours du ſoleil même, des bains froids, de l'onction qui ſuivoit les exercices du corps, des édifices pour les lieux d'exercice & les *bains*, *fontes & gymnaſia*. Il décrit quelques propriétés médicinales des *bains* les plus recommandables de ſon pays. Il paroît avoir mis plus de ſoin & de ſagacité dans ſes recherches que tous les auteurs qui l'ont précédé.

Bendinelli.

Bendinelli, Bertholinus, George Franciotti, Gentilis de Fulgineo, ont donné des deſcriptions particulières ſur les différens *bains* de l'Italie; le dernier a parlé de ceux de Saint-Philippe, aſſez renommés aujourd'hui (1).

Joannes-Franciſcus Branchaleo a fait des dialogues ſur les bains, dans leſquels il a développé les principes d'Hippocrate & de Galien, & c'eſt celui qui, juſqu'à ſon tems, a le mieux apperçu l'abus des remèdes, & particulièrement des potions purgatives.

Dans le même tems Léonard Fuſchius a donné quelques deſcriptions relatives aux *bains*.

Conradus Geſnerus.

Conradus Geſnerus a donné la deſcription des eaux thermales de la Suiſſe; il fait mention d'une lettre aſſez curieuſe de Poggius Florentinus, par laquelle on peut voir, que du tems du concile de Conſtance les *bains* de Baden étoient moins un objet de ſanté que de volupté, on pourroit même dire de débauche, puiſque les hommes, les femmes, les filles, les enfans, les prêtres, tous indiſtincte-

(1) J'ai été à portée de voir à ces *bains* une particularité aſſez frappante. Les eaux qui les compoſent contiennent de la ſélénite en ſi grande quantité, qu'en poſant au fond d'une fontaine un creux repréſentant un ſujet particulier, au bout de quelques jours vous avez un relief très-blanc & très-beau, dont on decore les cabinets des curieux & des amateurs d'hiſtoire naturelle, & dont on fait dans le pays une affaire d'intérêt.

ment, les prenoient dans le même endroit ſans la moindre retenue. Il parle dans ſon ſecond livre des eaux thermales de l'Allemagne, & ſur-tout des eaux de Plombieres en Lorraine.

Il ſuffira de nommer ici quelques auteurs qui ont écrit particulièrement ſur les *bains* d'Italie : comme leurs ouvrages ne peuvent rien apprendre d'intéreſſant pour nous, ou qu'ils ont écrit fort peu de choſe, nous ne nous appeſantirons point ſur les détails, qui étant toujours à-peu-près les mêmes, ne pourroient que devenir faſtidieux. Ce ſont Antonius Fumanellius, médecin de Véronne, Zimalinus, Gratarolus, Guenerius, Tura de Caſtello, Alcardus, Paravicinus, Paſinus, Alcadinus Poeta Siculus, Maſſa, Eliſieus Neapolitanus, Conciliator, Jovianus Pontanus, Ovidius, Lucretius, &c.

Nous trouvons dans les ouvrages que nous ont laiſſé les médecins arabes différens traités ſur les *bains*, qu'il n'eſt point hors de propos de faire connoître ici.

Razès.

Razès a ſuivi la doctrine de Galien, & l'a commentée dans pluſieurs endroits : il rapporte en outre les ſentimens de beaucoup d'autres auteurs ; il apprend que Rufus vantoit beaucoup l'eau ſulphureuſe dans la paralyſie ; que dans la même maladie, Archigenes vouloit, avant de faire entrer dans le *bain* qu'on appliquât un veſſicatoire ſur le lieu affecté, juſqu'à ce que l'ampoule fût formée.

Dans les pertes des femmes en général, il fait grand cas de l'eau froide en boiſſon, en *bain*, après l'avoir imprégnée de fer & d'alun. Il fait obſerver que, dans les ſpaſmes, Galien uniſſoit dans les *bains* avec avantage le lait à l'eau. Il n'y a preſque pas de circonſtances où il ne prétende que les *bains* ſont utiles, d'après tout ce que les auteurs qui l'ont précédé ont dit ſur cette matiére.

Avicène.

Avicene eſt un des médecins arabes qui ſe ſoit le plus étendu ſur la doctrine des *bains* ; ce qu'il en a dit de plus important a été puiſé dans Galien, Razès & autres. Cependant pluſieurs auteurs tels que Séraſis, Gentilis Fulginas, ſe ſont donnés la peine d'étendre & de commenter ſon texte.

Cet auteur a décrit les avantages des *bains* de ſable au ſoleil, pour provoquer la ſueur, enlever les ſuperfluités, guérir l'aſthme & l'hydropiſie ; il recommande de laver tous les jours les nouveau-nés avec de l'eau tiède ; il donne des moyens de parer aux inconvéniens qui arrivent par mal-adreſſe en prenant les *bains* ; il recommande de n'y point entrer ſubitement, & de n'en point ſortir de même, de ſe faire flotter & huiler quand on y eſt, de n'y point boire d'eau froide. Cet auteur a une manière de s'énoncer ſi peu intelligible & ſi diffuſe, que ce ſeroit faire perdre à des lecteurs le tems qu'on auroit employé ſoi-même peu fructueuſement, que de s'étendre davantage ſur ſes productions ; d'ailleurs ſes idées ſont très-peu fondées ſur la pratique à laquelle on lui reprochoit fort de ne pas aſſez s'appliquer de ſon tems. Malgré tous ces défauts, il n'a pas laiſſé de jouir d'une très-haute réputation.

Averrhoës, Méſué, &c.

Averrhoës a dit peu de choſe ſur les *bains*, il en décrit l'utilité & la manière dont on doit les prendre, depuis la première enfance juſqu'à l'adoleſcence, le bien que procure le *bain* dans les laſſitudes, les avantages qui réſultent, dans certaines fièvres, des ablutions répétées.

Méſué recommande les bains dans preſque toutes les maladies ; mais il conſeille dans chacune de compoſer les bains avec des plantes particulières, qu'il varie ſuivant les circonſtances. Cette méthode me paroît avoir été un peu trop abandonnée par les médecins modernes, à cauſe de l'avantage qu'on pourroit en retirer dans bien des cas.

Abimeron, Abimoiſes, Pedemontanus, Gentilis Fulginas, Jacobus de Partibus, Jean Herculanus, Hugo Senenſis, ont encore dit quelque choſe ſur les *bains*, mais leur doctrine ſe reſſent beaucoup de l'obſcurité des connoiſſances phyſiques de leur tems ; il faut éviter un ennui qui ne ſeroit compenſé par aucune eſpèce d'utilité.

Oribaſe, Arétée.

Oribaſe, médecin de Julien ſurnommé l'Apoſtat, & qui vivoit avant l'an 400, a beaucoup écrit ſur ce qui a rapport aux eaux & aux *bains* ; mais dans tous ſes ouvrages, on apperçoit toujours un diſciple qui n'oſe s'éloigner de la trace de ſon maître, & ce n'eſt pas à tort qu'on l'a nommé le ſinge de Galien. Il ordonnoit pour échauffer, délaſſer & ôter les douleurs, des bains avec l'origan, l'hyſope, le pouillot, les feuilles de rue, la racine de pyretre & autres plantes de la même claſſe. Il preſcrivoit dans les inflammations légères, des *bains* avec la mauve, le lin, le fénugrec.

Il a donné de fort bons préceptes, relativement aux eaux ferrugineuſes qu'il recommande particulièrement dans les affections de l'eſtomac & du foie ; il avoit quelques apperçus ſur les eaux ſpiritueuſes, qu'on nomme aujourd'hui gazeuſes, qu'il croyoit bonnes pour toutes les maladies de ſens appartenans à la tête.

Il a beaucoup parlé des eaux minérales naturelles ; &, s'il a beaucoup extrait de Galien, il faut cependant confeſſer à ſa louange que, dans beaucoup d'endroits, le texte a gagné entre les mains du commentateur, & qu'il l'a rendu plus intelligible.

Arétée de Cappadoce a décrit la manière d'employer l'eau pour la guériſon des maniaques, de la néphrétique & des affections de matrice; il conſeille de jetter de l'eau froide ſur la tête de ceux qui ont de grandes douleurs & des vertiges, de ſe ſervir de *bains* chauds pour les mélancholiques, & d'employer les *bains* ſulfureux contre l'éléphantiaſis.

Alexandre de Tralles ordonne les *bains* contre la frénéſie, la léthargie, les coliques, le cours de de ventre, la goutte, la fièvre hectique, la tierce & la quarte.

Aëtius.

Aëtius, né en 455, paroît s'être beaucoup occupé des *bains*. Il étoit aſſez porté pour les *bains* chauds auxquels il mêloit du vin, les conſeilloit aux gens qui mènent une vie paſſive ou qui ſont fatigués, & ſur-tout aux vieillards. Il veut que les tempéramens chauds & ſecs, dans les maladies inflammatoires, reſtent long-tems dans l'eau. Il recommande les *bains* ſur la fin des fièvres, ſur-tout de celles qui ſont la ſuite des ſollicitudes & des veilles; il preſcrit les eaux alumineuſes, ſulfureuſes contre les maladies de nerfs & les grandes douleurs, ſur-tout contre la lèpre, la gale & les démangeaiſons, vante les eaux ferrugineuſes dans les incommodités du foie & de l'eſtomac. Il croit que rien n'eſt plus utile aux gens ſains, pour maintenir leur force & leur énergie, que de faire uſage des *bains* froids, obſervant toutefois qu'il faut dans ces cas jouir bien réellement d'une ſanté complette. Il veut qu'alors on plonge bruſquement tout le corps dans l'eau, qu'on ſe faſſe frotter lorſqu'on en ſort, juſqu'à ce que la peau ſoit bien échauffée, & qu'on ſe faſſe oindre enſuite avec de l'huile. Il croit avantageux aux gens maigres d'employer les *bains* chauds, & même à ceux qui tombent dans le maraſme, pourvu qu'il n'y ait point de putréfaction dans les humeurs, & qu'on paſſe inſenſiblement du *bain* chaud au *bain* froid. Il y a peu d'auteurs qui ayent autant travaillé ſur cet objet, & qui s'en ſoient acquittés avec la même ſagacité; c'eſt en outre celui de ſon tems qui a jetté le plus de lumière ſur les maladies des yeux, & ſur la bonté des topiques.

Paul d'Égine.

Paul d'Egine prétend avoir éprouvé de très-bons effets de l'uſage des *bains* froids dans le commencement des fièvres inflammatoires, il le conſeille aux conſtitutions foibles, contre le calcul, le cholera morbus, la ſuppreſſion des règles. Il répète ce qu'ont dit les grecs, les latins & les arabes ſur les *bains*.

Siccus de Crémone.

Siccus Cremenſis a fait un traité fort étendu ſur les *bains*: il a puiſé dans Hippocrate & Galien ce qu'ils ont dit de mieux ſur cet article, relativement à leur uſage en médecine. Ce qu'on y trouve de plus intéreſſant, ce ſont des détails ſur les *bains* domeſtiques des anciens.

C'eſt celui de tous les auteurs qui a le mieux raſſemblé ce que Vitruve & Pline, qui ne ſe ſont pas beaucoup étendus ſur cette matière, nous ont communiqué de plus poſitif.

Ceux qui n'étoient pas très-bien portans, s'abſtenoient du *bain* froid; ceux au contraire qui jouiſſoient d'une ſanté floriſſante obſervoient pour ſortir du *bain*, les gradations qu'ils avoient employées pour y entrer; une fois hors de l'eau chaude, on les lavoit avec de la tiède, puis enfin ils paſſoient à la froide.

Quand on avoit à baigner des gens mal-propres, ou qui avoient des ulcères, on les lavoit avec beaucoup d'eau chaude, ayant ſoin de faire écouler l'eau à meſure qu'on s'en ſervoit, pour en ſubſtituer de la nouvelle.

En ſortant de l'eau, on mettoit ſur le corps une eſpèce de couverture qu'on appelloit *ſindone*; on épongeoit enſuite, puis enfin on eſſayoit avec des linges ſecs. On commençoit par faire ſécher la tête avec le plus grand ſoin, on évitoit l'impreſſion de l'air froid, & le *bain* étoit terminé par une onction avec une huile douce; au défaut de l'huile on ſe ſervoit de beurre. Là ſe trouvoient les ſerviteurs du *bain*, appellés *unctores*, qui les oignoient d'huile, les frottoient enſuite avec un inſtrument appellé *ſtrigilum*, eſpèce d'étrille ou de gratoir, qui avoit la forme d'un couteau courbe, pour ratiſſer & nettoyer la peau, & on finiſſoit par eſſuyer. On ſe ſervoit quelquefois d'éponges, quand on avoit affaire à des gens foibles ou malades; on ſe rhabilloit.

Pluſieurs avoient l'habitude de ſe faire frotter d'huile avant & après le *bain*, mais cet uſage étoit proſcrit lorſqu'on avoit le moindre ſoupçon de crudité, de l'exiſtence de ſucs groſſiers & nuiſibles.

D'après ces détails, on voit que chez les anciens, tout le régime des corps ſains conſiſtoit à uſer de frictions ſèches ou huileuſes, à faire de l'exercice, à ſe baigner, ſe bien ſécher, recommencer ſouvent une nouvelle onction, puis manger quelque tems après.

Telles ſont à peu-près les connoiſſances que nous avons ſur les détails relatifs à l'uſage des *bains* dont les anciens faiſoient uſage.

Siccus Cremenſis a fait graver d'après Antonius Ruſconus, (qui a obſervé en curieux & en vrai connoiſſeur tous les anciens édifices des romains) une planche, où on peut appercevoir une partie de la diſtribution intérieure des *bains* dont ils ſe ſervoient; mais on n'en peut tirer qu'une connoiſſance imparfaite.

4°. *Conſidérations ſur le corps humain & ſur la peau, relatives aux* bains.

Le corps humain qui donne une ſurface évaluée à;

pieds quarrés dans un individu de taille moyenne (1), conſidéré phyſiquement, eſt préciſément une machine hydraulique, dans laquelle les liquides ſont ſans ceſſe en action contre les ſolides, qui de leur côté réagiſſent continuellement, & donnent par un juſte équilibre le terme fixe de la ſanté.

Ses parties ſolides ſont compoſées de fer & de gluten animal : ce dernier eſt formé d'air, de ſel, d'eau, d'huile & d'une terre fine, qui forment l'élément de la fibre la plus tenue. Ces fibres ſont ou nerveuſes ou charnues; l'impreſſion des corps extérieurs fait éprouver aux premières des ſenſations agréables ou déſagréables; elles ſont l'ame de la ſenſibilité, de la contractibilité, & du mouvement : qualités qu'elles reçoivent par l'influx d'un fluide ſpiritueux qu'on n'a encore pu démontrer juſqu'aujourd'hui, malgré les recherches les plus particulières, & qui peut-être n'eſt autre choſe que le fluide électrique.

La chaleur produit ſur les nerfs une ſenſation agréable, le relâchement, & une eſpèce d'atonie qui rend leurs oſcillations douces & foibles; le froid au contraire, les irrite, les tend, augmente leur contractibilité, & quelquefois leur chaleur.

Les nerfs ont une correſpondance preſque générale dans tout le corps, elle eſt appellée ſympathie; c'eſt ce qui fait que la douleur d'une partie ſe communique ſi facilement à une autre très-éloignée, que le relâchement des nerfs des pieds & des mains devient bientôt commun à tout le corps.

La ſenſibilité & l'irritabilité des fibres nerveuſes ou charnues les diſpoſent à produire des mouvemens : cette diſpoſition eſt ce qu'on appelle le ton des ſolides, qui ſont, pour être plus intelligible, & ſelon le principe des méthodiques, ſeulement ou tendus ou relâchés.

Le pouls eſt ſouvent la bouſſole de la régularité ou de l'irrégularité de la ſanté. Dans un homme ſain, de moyenne taille & de moyen âge, il doit être de 60 à 80 pulſations par minute, dans la fièvre, il va quelquefois à 120 & plus, & alors la chaleur animale diminue, à proportion que la vîteſſe du pouls augmente.

Tous les animaux portent en eux le foyer de leur chaleur, qui paroît due à l'action & à la réaction des ſolides & des fluides, qui eſt d'autant plus grande, que la circulation eſt plus forte, parce que les humeurs ont plus d'acrimonie, & les ſolides plus de tenſion. Un homme ſain élève la liqueur du thermomètre à 31, 32 ou 33 degrés; le mouvement, la maladie donnent 36, 37, rarement plus d'élévation.

L'atmoſphère eſt toujours moins chaude que notre ſang; ſans cela, la raréfaction romproit l'équilibre entre l'air interne & externe, les ſolides ſe deſſecheroient, la circulation qui commence par être forte & vive, ceſſeroit. Le froid, qui n'eſt pas exceſſif, condenſe au contraire les ſolides & les fluides, augmente la circulation, de ſorte que ſi le froid extérieur abſorbe une partie de la chaleur animale, il en augmente intérieurement la ſomme & la force génératrice, ce qui donne lieu à la tranſpiration inſenſible.

Sanctorius, Dodart, Keill, ont prouvé que de toutes les évacuations du corps, celle-ci étoit la plus conſidérable, puiſqu'elle eſt aux autres en raiſon de 15 à 12. Ils ont mis à portée de ſentir combien ſa ſuppreſſion totale, ou ſa diminution pouvoient cauſer de mal. Ces accidens viennent de la viſcoſité de la maſſe humorale, de ſon âcreté, de la tenſion des ſolides qui cauſe de la réſiſtance dans les vaiſſeaux exhalans, quelquefois de leur foibleſſe qui ne permet plus l'impulſion néceſſaire à la tranſpiration. Ainſi tout ce qui atténuera la maſſe humorale y fournira des parties douces aqueuſes, & favoriſera la tranſpiration.

On a cru que l'eau dans le *bain* devoit empêcher la tranſpiration, mais il eſt ſûr au contraire qu'on tranſpire plus dedans que hors de l'eau, que l'humeur de la tranſpiration eſt ſpécifiquement plus légère que l'eau dans laquelle elle ſort, & qu'elle s'élève à ſa ſurface, loin d'être repouſſée & arrêtée dans ſes vaiſſeaux.

Keill, (2) dans ſon état naturel, tranſpiroit par heure trois gros 27 grains, & dans le *bain* tiède une demi-livre, ce qui donne une différence qui eſt en raiſon de 1 à 19. M. Lemonnier rapporte auſſi des épreuves de ce genre, dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1747; mais la diminution qu'on obſerve dans le poids du corps n'indique pas avec préciſion ce qu'on a tranſpiré pendant le *bain*, parce que l'abſorption compenſe les pertes, & dans le vrai, on n'a que l'excédent de la tranſpiration ſur l'abſorption, à moins que le *bain* n'ait été très-chaud (3), parce qu'alors il ne ſe fait point d'abſorption.

L'abſorption n'eſt autre choſe que l'effet de l'action des vaiſſeaux capillaires veineux, qui attirent & pompent les liquides qui ſe trouvent dans la ſphère de leur attraction. Elle ſe fait intérieurement & extérieurement. On connoît ſes effets à l'intérieur par le développement des fièvres putrides ſtercorales, la guériſon de certaines hydropiſies, la réſolution de quelqu'extravaſation ſanguine, & la maigreur qui ſuit les jeûnes exceſſifs. L'abſorption externe ſe démontre par l'effet de l'air humide, quand on y a été expoſé quelque

(1) M. Marot, mémoires ſur les *bains* d'eau douce, p. 12.

(1) Eſſais de Keill ſur la force du cœur, Aph. 25.

(2) Nous ne parlons ici que du *bain* au degré de la chaleur naturelle.

tems (1), par la manière dont on contracte certaines maladies épidémiques, par l'abondance de l'urine qu'on rend dans le *bain*, & le poids qui eſt plus grand quand on en ſort.

Il réſulte de ce que l'on vient de dire, que le corps humain préſente une machine dont toutes les parties correſpondent entr'elles, par la ſympathie des nerfs, la circulation du ſang, & celle qui réſulte en quelque ſorte de la continuité & de l'étendue du tiſſu cellulaire (2), dont les reſſorts ſont ſuſceptibles de différens degrés de tenſion & de relâchement. On ſent que le *bain* eſt un des moyens que l'art doit employer avec plus de ſuccès pour entretenir l'ordre, l'harmonie & l'équilibre dans un compoſé auſſi ſuſceptible de ſe déranger, pourvu qu'on s'aſſure du degré de chaleur qui convient aux différentes circonſtances & aux différens individus.

L'organe ſur lequel le *bain* agit le plus immédiatement eſt la peau, dont l'épiderme eſt criblée d'une infinité de pores qui permettent d'un côté l'excrétion de la tranſpiration & de la ſueur, de l'autre l'abſorption des fluides extérieurs, dont la ténuité eſt aſſez grande pour pouvoir s'inſinuer facilement au travers de ſon tiſſu.

L'eau pénètre d'abord l'épiderme, qui n'eſt qu'une eſpèce de tiſſu glutineux, deſſeché & tenu, elle paſſe enſuite à travers la partie qui la ſuit immédiatement, qui eſt un tiſſu muqueux, humide, cellulaire & mou (3), où viennent aboutir tous les vaiſſeaux capillaires, ſanguins & nerveux, qui ſe portent à la ſuperficie du corps : on l'appelle corps réticulaire.

La peau, qui eſt ſans contredit l'organe qui engendre le plus de chaleur, contient encore beaucoup de mamelons qui ſont l'origine des poils, & beaucoup de glandes ſébacées.

Cette chaleur, qui eſt peut-être due à la matière de l'électricité, eſt la cauſe la plus active de la tranſpiration : en effet, la tranſpiration augmente, comme l'obſerve M. Raymond, par tout ce qui favoriſe l'électricité, & elle eſt très-forte dans les ſujets d'un tempérament chaud & ſec, d'une conſtitution forte, d'une habitude grêle ; on ſait que l'électriſation des animaux rend la tranſpiration très-abondante (4) ; au contraire, elle diminue par tout ce qui énerve l'électricité, par tout ce qui eſt dans le cas de réfroidir & de relâcher (1) ; auſſi eſt-elle moindre dans les ſujets d'une conſtitution contraire à la précédente.

Si le fluide tranſpirable vient particulièrement de la partie ſolide des alimens (2), ſubtiliſée par toutes les élaborations de l'économie animale, il acquiert des principes très-actifs, très-élaſtiques & infiniment électriques. Il ſe développe dans les vaiſſeaux de la peau, où il donne un degré de chaleur conſidérable, qui peut devenir l'agent le plus prompt de la diſſolution & de la pourriture.

M. Raymond (3) croit que parmi les réſeaux artériels & veineux qui abondent à la peau, les premiers ſont deſtinés à la tranſpiration, les ſeconds à l'abſorption.

Sanctorius a appris que la tranſpiration inſenſible eſt ſi conſidérable, qu'elle conſume ordinairement en Italie cinq huitièmes des alimens ; mais on n'a pas encore aſſez déterminé les circonſtances dans leſquelles ſe fait l'abſorption, en quelle quantité elle peut avoir lieu, & les avantages que peut en retirer l'économie animale ; on pourroit préſumer qu'elle ſert particulièrement à rafraîchir les humeurs portées à la ſurface du corps, peut-être à leur fournir une certaine quantité de l'air de l'atmoſphère, qui, s'inſinuant avec l'humidité qui pénètre les pores, tempère la chaleur intérieure, diviſe & atténue les fluides qui la reçoivent, & répare en partie les pertes que cauſe la tranſpiration, qui eſt à la peau ce que les plumes des oiſeaux ſont à leur reſpiration.

L'eau par ſon action phyſique, pèſe ſur la peau immédiatement, & en comprime les vaiſſeaux qui portent les humeurs des parties baignées vers celles qui ne le ſont point. A une certaine profondeur, le poids deviendroit tel que la tranſpiration ſeroit abſolument ſupprimée, & que l'abſorption ſeule auroit lieu. Ainſi moins le corps eſt enfoncé dans l'eau, moins le volume d'eau eſt conſidérable, plus la tranſpiration eſt forte, la chaleur étant égale d'ailleurs.

Dans le *bain*, l'eau augmente, par ſa gravité, le poids de l'atmoſphère ſur le corps qui y eſt plongé. On ſait que la preſſion de l'atmoſphère eſt égale à celle d'une quantité d'eau qui auroit environ 32 pieds de hauteur ; que la preſſion d'un liquide ſur un corps qui y eſt plongé, eſt en raiſon compoſée de la gravité ſpécifique, & de la hauteur de la colonne de ce liquide, qui auroit pour baſe la ſurface du corps preſſé. Un homme de 5 pieds 4 pouces préſente une

(1) Keill cite un jeune homme, qui, après avoir couché à l'air humide, ſe trouva le lendemain peſer dix-huit onces de plus que la veille.

(2) Voyez la thèſe de M. Thiery, 1757. *An in textu cellulofo frequentius morbi & morborum mutationes*, & l'excellent traité du corps muqueux de M. Bordeu, 1766.

(3) C'eſt à ce tiſſu cellulaire qui ſe trouve noir chez les nègres qu'eſt dûe leur couleur.

(4) Nollet, recherches ſur la cauſe de l'électricité.

(1) Sanctorius, med. Stat. Sec. 11. Keill, S. 4. Dégortes, c. 12.

(2) Dodart, med. Stat. Gall.

(3) Diſſertation ſur le *bain* aqueux.

ſurface d'environ 15 pieds quarrés; ils ſoutiendra dans l'atmoſphère un poids de 15 fois 32, ou 480 pieds cubiques d'eau; or, le pied cubique d'eau peſant au moins 64 livres, le poids de l'air ſur tout le corps eſt d'environ 480 fois 64 liv., ou environ 30,720 liv. Il augmentera en proportion dans l'eau, à raiſon de ſon poids, qui eſt déterminé par une plus ou moins grande quantité de ſels, & à raiſon de la profondeur à laquelle on y ſera plongé.

L'eau a encore des qualités abſolues, qui ſont ſa force d'adhéſion, ſa pénétration, ſa vertu diſſolvante & ſa chaleur abſolue.

1°. La force d'adhéſion croît ſuivant le rapport des ſurfaces attirantes aux maſſes attirées; l'eau ſera attirée par les pores veineux avec beaucoup de force; d'ailleurs l'attraction ou la ſuccion des veines, eſt en raiſon directe de la ſéchereſſe, & inverſe de la preſſion latérale du ſang veineux: ce qui s'accorde avec l'aphoriſme de Keill (1).

2°. On ſait avec quelle facilité l'eau pénètre les vaiſſeaux & les membranes par le moyen du tiſſu cellulaire qui les compoſe & les unit, qu'elle paſſe également à travers les cellules adipeuſes, qu'elle ne connoît point d'obſtacles pour pénétrer dans toutes les parties du corps. Pluſieurs perſonnes enflent après le *bain*, ou quand elles ſont expoſées aux vapeurs aqueuſes. Les cadavres qui trempent dans l'eau, ſe gonflent.

3°. L'eau diſſout la craſſe qui eſt à la ſuperficie du corps, ramollit les écailles de l'épiderme, fond les ſels qui y ſont diſſolubles, s'unit par leur intermède avec les autres humeurs, devient ſavoneuſe & le meilleur de tous les délayans, énerve l'acrimonie des humeurs en la diviſant beaucoup.

4°. L'action de la chaleur du *bain* ſur les corps eſt 800 ou 900 fois plus grande qu'une ſemblable action de l'air, à raiſon de leurs gravités ſpécifiques: ce qui fait qu'on ne peut ſupporter la chaleur de l'eau à un auſſi haut degré que celle de l'air. Le *bain* de vapeur chaud au 40°. degré n'incommode pas les habitans du nord (2), qui ne pourroient ſupporter un pareil degré, s'ils étoient plongés dans le *bain*.

Lorſque la chaleur du *bain* ſurpaſſe celle de la peau, la graiſſe de l'habitude externe ſe liquifie, ſort par les pores dilatés, donne une ſoupleſſe permanente à cet organe. Si le *bain* eſt très-chaud, l'alkaleſcence du ſang & des humeurs a lieu, & ce fin leur diſſolution.

La raréfaction du ſang, occaſionnée par la chaleur du *bain* tiède eſt ſenſiblement nulle; car la chaleur agréable de l'eau, n'étant que de 31 degrés, la raréfaction du ſang porté à la peau, qui eſt moins chaud d'un degré, n'eſt que comme $\frac{1}{100}$ eſt à $\frac{1}{32}$: ce ſang, à la vérité, peut être plus chaud que celui du reſte du corps.

On appelle qualités ſenſibles de l'eau, le ſentiment de chaleur ou de froid qu'elle excite à la ſuperficie du corps.

5°. *Diviſion des* bains.

L'immerſion d'un corps dans un fluide quelconque, pendant un certain tems, offre l'idée du *bain*: il eſt ſimple ou compoſé.

Le *bain* d'eau douce ſeul peut être conſidéré comme ſimple.

On compte parmi les compoſés, ceux de mer, ceux d'eaux minérales, chaudes ou froides, ceux qui ſont aromatiques, émolliens, ſavoneux, adouciſſans, compoſés avec le lait, le vin, ou d'autres ſubſtances capables d'en augmenter l'énergie.

Le corps eſt plongé dans le *bain* en totalité ou partiellement; dans le premier cas, on a un *bain* général ou entier; dans le ſecond, le *bain* eſt partiel ou local. Ce dernier ſe ſub-diviſe encore en demi-*bain*, en pédiluve, en douche, en fomentations, en fumigations, &c.

La chaleur de l'eau étant toujours relative à celle du corps qu'on y plonge, pour caractériſer les différentes eſpèces de *bains*, il eſt néceſſaire d'admettre des points fixes, d'après leſquels on puiſſe partir, & ſe retrouver toujours.

Baccius & M. Maret ont admis quatre ſortes de *bains*: le *bain* froid, le *bain* frais, le *bain* tiède, & le *bain* chaud. Je penſe qu'on peut encore ſimplifier cette diviſion en la réduiſant à trois points capitaux.

1°. Le *bain* froid, dont l'eau ne ſera éloignée du terme de la glace que de 10 à 25 degrés; 2°. le tiède, qui s'étendra de 25 à 35 degrés; 3°. le chaud, qui ira depuis 35 juſqu'à 40 degrés & plus.

Le *bain* qu'on nomme frais ne ſera qu'un intermédiaire du 12 au 27°. degré, qui aura des propriétés dépendantes de la nuance de chaleur qu'on lui donnera.

On diviſe encore les *bains* en *bains* ſimples ou d'eau pure à différentes températures, & en compoſés, dont l'eau eſt chargée de différens ſels ou ſubſtances que l'art ou la nature ont communiqué aux eaux.

6°. *Expériences relatives à l'action de l'eau ſur la peau inanimée.*

Pour déterminer quelle eſt la manière d'agir du

(1) Corpora morbo aliquo extenuata aut evacuatione exinanita, plus humoris attrahunt quàm repleta. Med. Stat. Britan.

(2) Voyage au nord par les académ. franç.

bain ſimple, il eſt bon de connoître ſon action ſur nos organes, en comparant analogiquement l'action de l'eau ſur des ſubſtances mortes; puis enſuite en faiſant de nouvelles tentatives pour déterminer avec une préciſion plus grande, ce qu'on peut perdre ou gagner dans le *bain*, eu égard aux différens degrés de chaleur de l'eau.

Première expérience.

Je me ſuis procuré un morceau de la peau d'un malheureux qu'un accident avoit fait périr ſubitement. Je l'ai partagé en ſix parties, peſant chacune quatre onces. Le thermomètre marquoit le neuvième dégré au-deſſus de zéro, le baromètre 27 pouces 6 lignes, le 9 Mars 1783 à 10 heures du matin.

J'ai plongé une de mes lanières dans l'eau de Seine, où le pèſe-liqueur ne s'enfonçoit pas au-delà du premier degré, & qui avoit la chaleur ordinaire des *bains* tièdes ou 25 degrés. J'ai ſoutenu la chaleur à ce point pendant une demi heure; je l'ai retirée de l'eau; je l'ai bien ſéchée avec du linge, & peſée enſuite; elle m'a fourni une augmentation de poids d'un demi-gros 7 grains.

Au bout d'une heure, avec le même degré de chaleur, elle m'a donné un gros & quelques grains & m'a paru très-ſenſiblement allongée.

Deuxième expérience.

Dans les circonſtances ſemblables à celles décrites ci-deſſus, j'ai placé une autre lanière dans un baſſin d'eau à la température du moment, c'eſt-à-dire, au 7e degré; elle y reſta pendant une heure & demie; au bout de ce tems je l'ai trouvée un peu raccourcie, mais peſant abſolument le même poids qu'avant d'être immergée dans le vaſe qui la contenoit.

Troiſième expérience.

J'en ai eſſayé une autre ſur de l'eau à 4 degrés au-deſſus de la glace; elle y eſt reſtée pendant une heure; elle s'eſt raccourcie encore davantage que dans l'experience précedente: & n'a pas paru donner un poids plus fort que celui qu'elle poſſédoit avant ſon immerſion dans l'eau.

Quatrième expérience.

J'ai jetté une quatrième lanière dans un grand bocal rempli de glace, le thermomètre marquant bien le degré de la glace. La peau s'eſt durcie & reſſerrée davantage, & ne m'a pas paru plus peſante au bout d'une heure & demie d'immerſion.

Cinquième expérience.

J'ai mis dans un vaſe où le thermomètre déſignoit 33 degrés de chaleur, une lanière de la même peau, du même poids que les autres: je l'y ai laiſſée pendant une heure; au bout de ce tems elle peſoit un gros 46 grains de plus.

Sixième expérience.

Enfin, j'ai placé une dernière lanière dans de l'eau bouillante; en cinq minutes, elle a peſé une once 4 gros de moins.

D'après ces expériences, on voit que ces lanières de peau ont éprouvé différens changemens relatifs aux degrés de chaleur ou de froid de l'eau dans laquelle je les ai plongées.

Dans la première expérience, j'ai eu une augmentation de poids d'un demi-gros moins 7 grains en une demi-heure, & au bout d'une heure, ſeulement quelques grains de plus: ce qui fait voir qu'à ce degré l'abſorption de l'eau eſt infiniment petite.

A la température de 7 degrés dans la ſeconde expérience, au bout d'une heure & demie, il n'y avoit eu ni excrétion de la part de la lanière, ni abſorption. Mais elle paroiſſoit un peu raccourcie, ce qui fait voir qu'un *bain* de cette température eſt vraiment aſtringent, & qu'il eſt fort peu de cas où il puiſſe être employé, ſur-tout généralement.

Dans l'eau de la troiſième expérience, qui étoit à 4 degrés au-deſſus de la glace, la bandelette s'eſt beaucoup plus raccourcie, ſans augmenter de poids: ce qui prouve que le *bain* eſt devenu d'autant plus reſſerrant & tonique, qu'il eſt devenu plus froid.

Au bout du même tems d'immerſion, dans la quatrième expérience, la lanière de peau s'eſt durcie & raccourcie conſidérablement: ce qui confirme toujours ce qu'ont annoncé les expériences précédentes.

Dans la cinquième expérience, le thermomètre étant à 33 degrés, au bout d'une heure, la lanière peſoit de plus un gros 46 grains, d'où l'on peut inférer qu'à ce degré l'eau eſt bien plus pénétrante; &, en effet, ce ſeroit là à-peu-près le véritable point où les *bains* pourroient être employés ſans cauſer de trouble & des inconvéniens dans l'économie animale, ſi le chaud & le froid agiſſoient également ſur les ſubſtances mortes & vivantes; mais l'action ſur les ſubſtances mortes n'étant pas aidées de la chaleur qui eſt propre à l'exiſtence, a exigé 12 à 15 degrés de plus.

Si on paſſe à un degré de chaleur ſupérieur, alors les lanières ſe durciſſent, ſe reſſerrent & ſe raccourciſſent d'autant plus, qu'on approche davantage du degré de l'eau bouillante; cinq minutes ont ſuffi pour diminuer du poids de la lanière, une once 4 gros: ce qui fait ſentir que lorſque le degré de chaleur devient conſidérable, il agit pour ainſi dire à nud ſur la peau & la ſubſtance graiſſeuſe, parvient à l'exprimer & à la fondre; le tiſſu cel-

lulaire qui la contient ſe déſsèche, ainſi que la peau qui la recouvre, les pores ne tardent pas à ſe reſſerrer & à ſe boucher de la manière la plus forte.

Des recherches ſur ce point, faites par M. Maret (1) en 1767, viennent à l'appui de mes expériences.

On peut en conclure que l'eau agit dans le *bain* par ſa peſanteur & ſa pénétration, comme nous l'avons déjà obſervé, mais d'une manière toujours ſubordonnée à ſa chaleur; que dans le *bain* tiéde elle pénètre très-facilement à travers la peau, diminue le contact des ſolides & des fluides en s'y uniſſant; conſéquemment relâche les premiers, en donnant beaucoup plus de fluidité aux ſeconds que dans le *bain* froid, &c.

Que dans le *bain* froid & le *bain* chaud, l'eau, ne pénétrant point dans le tiſſu des parties qui ſont expoſées à ſon action, ne peut point diminuer le contact de leurs élémens; qu'elle les augmente même dans le *bain* froid par l'effet de ſa peſanteur & l'abſorption de la chaleur; tandis que dans le *bain* chaud, c'eſt l'action de la chaleur qui fond & diſſipe le gluten; & que ſi dans le *bain* chaud, la chaleur atténue & raréfie les fluides, le froid, dans les *bains* froids, les condenſe & en augmente la viſcoſité; mais que, dans les uns & les autres, les effets ſont toujours proportionnés à l'intenſité du degré de chaleur de l'eau.

Après avoir conſidéré le *bain* appliqué à un corps inanimé, il faut voir ſon action ſecondée par un corps vivant, & l'effet qu'il produit ſur les hommes qu'on y plonge.

7°. *Phénomènes que produiſent les bains quand on y plonge les corps vivans.*

Dès qu'un homme entre dans le *bain* froid, il eſt ſaiſi d'un reſſerrement univerſel, il pâlit, ſes lèvres deviennent livides, il peut à peine reſpirer, ſa tête s'embarraſſe, un tremblement convulſif agite ſes mâchoires & ſes membres, ſon pouls ſe concentre; il devient petit, irrégulier, un froid mortel ſemble s'emparer de lui, & ſa mort eſt inévitable, s'il eſt foible, ou s'il y reſte long-tems.

S'il eſt robuſte, & qu'il ne reſte que quelques minutes dans le *bain*, il s'échauffe quand il eſt dehors, la réaction devient égale à l'action, ſon pouls s'anime, une fièvre aſſez vive s'allume, la chaleur ſe développe, le viſage & la peau ſe colorent, la reſpiration devient grande & forte, & bientôt une ſueur copieuſe s'établit.

Dans le *bain* tiède, le reſſerrement dure à peine quelques ſecondes, la reſpiration eſt peu gênée, les vaiſſeaux extérieurs ſe gonflent peu-à-peu, le pouls devient plein, bat mollement, mais avec force, ſa fréquence augmente peu-à-peu, le viſage ſe colore aſſez bien, on y remarque une légère moiteur, le baigneur urine abondamment, ſouvent le ſommeil s'empare de lui, & au ſortir du *bain* il pèſe plus qu'avant d'y entrer.

Quelquefois la tête eſt un peu douloureuſe, la reſpiration eſt gênée; mais ces accidens ne durent pas: l'eau du bain porte une légère pellicule, & eſt très-facile à corrompre.

A l'égard du bain chaud, celui qui y entre ſe ſent affecté par une chaleur vive, ſa peau rougit, ſon viſage s'enflamme, une ſueur abondante en ruiſſelle, les vaiſſeaux de la ſurface du corps ſe gonflent, le pouls qui d'abord eſt fréquent & élevé, le devient de plus en plus, s'affoiblit enſuite, & bat très-irrégulièrement avec la plus grande célérité, le baigneur s'agite, il a des palpitations, ſent des étourdiſſemens, une ſoif ardente le tourmente, & l'on ne pourroit ſans danger le laiſſer long-tems dans ce bain.

Sorti du *bain*, bientôt il eſt couvert d'une ſueur abondante, le pouls s'aſſouplit, la chaleur ſe diſſipe; il y a beaucoup perdu de ſa force & de ſon poids.

Tout annonce que dans le *bain* chaud la circulation ſe fait tumultueuſement, que le jeu des ſolides prodigieuſement excité, atténue la maſſe humorale au point d'en décompoſer les principes, d'altérer les fonctions vitales par l'épuiſement des forces, & même de les faire ceſſer complettement. On ſent que dans le *bain* froid les obſtacles de la circulation ſe multipliant, deviendroient inſurmontables, étoufferoient pour ainſi dire le principe vital, s'il étoit prolongé.

On voit d'ailleurs que des organes vigoureux, capables de ſeconder les efforts de ce principe conſervateur, les ſurmontent aiſément, & produiſent pour un certain tems tous les avantages de la circulation accélérée.

C'eſt donc principalement en modifiant les organes de la circulation que les différentes eſpèces de *bains* agiſſent. Il faut examiner comment ils parviennent à procurer cet effet.

8°. *Manière d'agir de l'eau dans les différens bains.*

C'eſt par ſa peſanteur & ſa froideur que l'eau agit dans le *bain* froid; les vaiſſeaux extérieurs comprimés par le poids que l'eau ajoute à celui de l'air, euſſent réſiſté à la dilatation qu'éprouvoit le ſang qui y étoit pouſſé; forcé alors en quelque ſorte de refluer, il s'eſt oppoſé à l'abord de celui qui le ſuivoit: la réſiſtance augmentée, le mouvement de la colonne du ſang a été retardé, le cœur a eu de la peine à chaſſer celui qui y abordoit,

(1) Mémoire ſur la manière d'agir des *bains* d'eau douce, page 48.

doit, les ſyſtoles n'ont pas eu tout l'effet qu'elles devoient produire, le froid d'ailleurs par l'abſorption des particules ignées a condenſé les ſolides & les fluides, & a augmenté la réſiſtance que les vaiſſeaux oppoſoient au cours du ſang. De-là la pâleur du viſage, ce reſſerrement intérieur, ces friſſonnemens, ces tremblemens convulſifs, la difficulté de reſpirer, les douleurs de tête, la concentration du pouls. Dans ceux qui prennent le *bain* froid, les engorgemens étendus juſqu'aux grands vaiſſeaux anéantiroient infailliblement la circulation, ſi le *bain* duroit long-tems, ou que le baigneur fût trop foible.

A la ſuite de ce *bain* il s'allume une fièvre d'autant plus vive, que les engorgemens ont été plus conſidérables, & les vaiſſeaux plus irrités par le froid: bientôt le ſang circule avec force & rapidité, développe des petits vaiſſeaux qui ne l'avoient pas encore été ſuffiſamment, détruit non-ſeulement des obſtructions que le froid avoit formé, mais encore d'autres produites par des cauſes antérieures, toutes les excrétions & ſecrétions deviennent plus fortes, & l'accélération du mouvement réveille le jeu des vaiſſeaux abſorbans, tant internes qu'externes.

L'action tonique & fortifiante de ce *bain* dépend de l'immerſion ſubite, du tems que dure l'application de l'eau froide, & du degré de froid relatif à l'état actuel de la peau.

Il eſt certain que le ſaiſiſſement eſt moins vif pour ceux qui ſe plongent petit à petit dans l'eau, & qu'il eſt bien plus facile de s'y familiariſer ainſi. A l'égard de la durée de l'immerſion, ſi elle n'eſt que momentanée, elle ne produira qu'un reſſerrement paſſager, mais on peut la réitérer avec un degré de froid relatif à l'état actuel de la peau.

Il eſt sûr que la même eau peut en même-tems paroître chaude & froide à différentes perſonnes, de même que les caves ne ſont pas plus chaudes dans les plus grandes chaleurs que dans les froids les plus rigoureux.

La ſeule différence de la température de la peau peut expliquer ce phénomène, & il eſt démontré que plus elle aura de chaleur, plus l'eau paroîtra froide & *vice verſâ*. C'eſt par cette raiſon que l'eau de la Seine paroît plus chaude à ceux qui ſe baignent lorſque le ſoleil eſt couché, qu'à ceux qui vont ſe baigner quand il eſt au haut de ſa courſe; en effet, la chaleur de la rivière baiſſe, mais celle de l'atmoſphère diminue beaucoup plus; l'air que nous reſpirons & qui nous environne ſe trouve beaucoup plus frais, la peau eſt moins chaude, par conſéquent beaucoup moins ſuſceptible de ſaiſiſſement que dans un cas oppoſé.

Quand on a affaire à des perſonnes très-ſenſibles, on adminiſtre le *bain* tiède pour venir inſenſiblement au froid par l'addition graduelle de l'eau froide. On peut de cette manière paſſer de 30 dégrés à 18, ſans être affecté à beaucoup près auſſi vivement. Le *bain* deviendra par ce moyen tonique & raffraichiſſant, quoiqu'il le ſoit moins que celui qui a lieu par une immerſion ſubite dans l'eau froide.

Le reſſerrement qui a lieu inſenſiblement n'eſt guère que le produit de la preſſion, & non d'une criſpation ſpaſmodique, parce que le corps s'accoutume par une tranſition lente à ſouffrir le froid; la révolution eſt moindre dans le ſyſtême nerveux.

L'influence du *bain* ſur la circulation ſe manifeſte bien plus promptement dans le *bain* chaud que dans le froid. Ce n'eſt qu'après que le baigneur eſt ſorti du *bain* froid, que la circulation s'anime; elle eſt accélérée dans le chaud dès le premier moment où le baigneur s'y eſt plongé.

L'effet de la peſanteur ne mérite dans celui-ci aucune conſidération, la chaleur de l'eau produit ſeule par ſon impreſſion ſur les ſolides & ſur les fluides tous les phénomènes qu'on obſerve dans ceux qui prennent cette eſpèce de *bain*. Alors la capacité des vaiſſeaux n'eſt plus proportionnée à la maſſe humorale qui doit les parcourir, parce que les ſolides trop irrités, trop tendus, ont une trop forte réaction ſur les fluides, ce qui eſt cauſe que le ton des plus petits vaiſſeaux eſt forcé, que les frottemens ſe multiplient, que la chaleur croît de plus en plus, que les humeurs ſont décompoſées, briſées, que les vaiſſeaux qui, à raiſon de leur poſition, ſont moins en état de réſiſter à l'irruption des fluides, ſeront ſurchargés, tels que ceux de la poitrine & de la tête. On ſent quelles doivent être les ſuites des efforts d'une circulation forcée, gênée & précipitée dans des organes auſſi délicats, & qu'il ne ſera pas étonnant de voir ſuivre des anxiétés, des palpitations, des étouffemens, des crachemens de ſang, des étourdiſſemens, des vertiges, des tintemens d'oreilles, d'autres affections comateuſes, l'apoplexie même, puiſqu'elles dérivent ſouvent d'une trop grande pléthore des vaiſſeaux, & qui ne manquent jamais de comprimer outre meſure le principe des nerfs.

Cette pléthore & le relâchement de la peau ne ceſſent pas quand on ſort du *bain* chaud; auſſi la tranſpiration reſte encore très-abondante pendant quelques heures (1). C'eſt à cette ſouſtraction, que rien ne répare, que ſont dues les plaintes de foibleſſe & d'épuiſement. C'eſt pourquoi il eſt ſouvent eſſentiel, quand on ne veut pas provoquer des ſueurs au-delà de la durée du *bain*, de les réprimer doucement & ſans efforts vers la fin du *bain*, en

(1) A balneo aquæ tepidæ perſpiratio unius horæ ad ſeſqui libram aſſurgit, nec præcedentium horarum perſpiratio à præcedente evacuatione exhibetur. *Keill med. Stat. Aph.* 25.

le réfroidiſſant par degré juſqu'à ce que l'excès de la chaleur interne ſoit tempéré, & la raréfaction du ſang arrêtée.

Souvent dans les circonſtances où la chaleur agit trop puiſſamment, la graiſſe ſe fond, &, conjointement avec la ſéroſité du ſang, ſort par les pores artériels exhalans, qui oblitèrent les inhalans par leur dilatation, donnent lieu à une tranſpiration extrême & pernicieuſe, tant interne qu'externe.

En effet, il faut avouer que l'abſorption de l'eau n'eſt pas la même à tous les inſtans du bain chaud; car l'effet de ce bain étant d'augmenter beaucoup l'inſenſible tranſpiration, les vaiſſeaux qui la laiſſent échapper ne manqueront pas de comprimer, de reſſerrer & preſque effacer les pores abſorbans. L'abſorption diminuera donc à proportion de la durée du *bain* & de l'intenſité de la chaleur; ce qui ne manque jamais, quand elle eſt conſidérable, de dépouiller le ſang d'une grande partie de ſa ſéroſité. M. Lemonnier s'en eſt aſſuré par ſa propre expérience.

Les effets de la chaleur dans le *bain* tiède, ne ſont pas à beaucoup près ſi violens: mais on doit y ajouter ceux de la peſanteur, de la pénétration & de la vertu diſſolvante de l'eau.

La peſanteur de l'eau fait d'abord un effet ſenſible ſur les vaiſſeaux de la peau; & dans le premier moment, le ſang, trouvant plus de réſiſtance du côté des vaiſſeaux extérieurs, que des intérieurs, ſe porte à la tête & à la poitrine; ce qui occaſionne aux baigneurs des douleurs de tête & un reſſerrement de poitrine qui n'eſt pas long-tems à ſe diſſiper. Le ſang, repouſſé vers le cœur par cette preſſion, l'irrite, la circulation eſt accélérée; mais cet effet ceſſe bientôt d'être ſenſible, parce que l'eau, par ſa chaleur douce, a affecté agréablement les nerfs, pénétré & amolli les ſolides, relâché les vaiſſeaux, augmenté leur calibre, détrempé, délayé, raréfié les fluides: ce qui fait qu'aucun vaiſſeau ne réſiſtant à la dilatation, la circulation devient paiſible & facile, les ſecrétions ſe font avec la plus grande facilité, la tranſpiration devient abondante, ſans empêcher la ſuccion des vaiſſeaux des pores inhalans, qui eſt d'autant plus conſidérable, que l'eau eſt plus fluide, & qu'elle fournit aux humeurs âcres une eſpèce de véhicule, qui lui-même favoriſe & augmente la tranſpiration.

Il réſulte de ces détails, que le *bain* chaud & le *bain* froid augmentent prodigieuſement la circulation, en portant les ſolides à une tenſion exceſſive; le premier en raréfiant beaucoup la maſſe humorale, le ſecond en la condenſant fortement: que les *bains* tièdes & frais, en relâchant les ſolides, donnent à la circulation une liberté & une force modérée; que les premiers atténuent prodigieuſement toutes les humeurs, & produiſent une évacuation qui peut être avantageuſe, mais qui peut facilement devenir exceſſive, & épuiſer ceux qui font uſage de ces *bains*; que les ſeconds détrempent la maſſe humorale, l'édulcorent, en modèrent la fluidité, facilitent la dépuration, en occaſionnant des évacuations proportionnées aux beſoins de la machine. Les uns échauffent en augmentant l'action génératrice de la chaleur animale; les autres rafraîchiſſent en modérant le jeu des agens de cette chaleur; remettent l'équilibre dans l'économie animale par leur vertu delayante, relachante, apéritive, diurétique & diaphorétique; c'eſt ce qui les rend ſi précieux & d'un uſage plus commun que les autres.

2°. *De l'utilité générale des* bains *d'après les modernes.*

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir examiné l'action phyſique des *bains*, leur manière d'agir dans leurs différentes circonſtances, nous croirions avoir peu fait pour l'humanité, ſi nous n'appliquions ces principes à l'uſage important qu'on en peut faire pour la guériſon des maladies. Voyons donc ce que la pratique & l'expérience des modernes nous ont développé de plus certain dans les rapports qu'ont les différens *bains* dont nous venons de parler, avec les dérangemens particuliers qui affectent journellement l'humanité.

Si ſur cet objet nos lumières théoriques ont été portées plus loin qu'elles ne le furent chez les anciens, peut-être ſeroit-il difficile de leur refuſer la ſupériorité du côté de l'obſervation & de la pratique: il eſt bon d'aſſurer qu'à beaucoup d'égards, nous n'avons rien changé de ce qu'ils nous ont laiſſé ſur ce point, & qu'il faut peut-être reprocher à la médecine moderne de s'être long-tems endormie ſur un article auſſi important que celui-ci, & qui avoit été ſi bien ſenti par eux.

L'adminiſtration des bains eſt devenue, par la déſuétude, en quelque ſorte arbitraire, & ſoumiſe au caprice; on n'a pas plus ſuivi de règles dans leur uſage, & on a conſéquemment rencontré bien des circonſtances où leur inutilité a pu être due au défaut de ſoins & d'attentions, qui entrent au moins pour moitié dans les avantages qu'on en peut retirer. En conſéquence le ſuccès échappe, le préjugé s'établit, & l'art de guérir ſe voit priver de ſecours qui, bien adminiſtrés, doivent triompher de tous les autres.

Il faut donc aſſujétir l'adminiſtration des *bains* à des règles à peu-près fixes & invariables, enſuite bien connoître la manière d'agir de chacun d'eux dans les différentes circonſtances de chaleur & de froid; obſerver les dérangemens de l'économie animale, ou tels ou tels *bains* doivent être préférés. On ne peut manquer avec ces précautions de faire du *bain* un remède d'autant plus important, qu'il n'eſt preſque pas d'occurrence où ſes différentes modifications ne puiſſent s'employer, ſoit en maladie ſoit en ſanté.

S'il falloit en effet décrire tous les maux auxquels les *bains* peuvent apporter du ſoulagement, il faudroit faire un traité de médecine complet; nous examinerons ſcrupuleuſement les cas principaux où leurs avantages & leurs déſavantages ſe manifeſtent clairement.

Il n'eſt point du tout indifférent de prendre un *bain* à tel ou tel degré de chaud ou de froid. D'un côté, les médecins n'ont pas aſſez fait d'expériences pour déterminer le dégré de chaleur qui convenoit aux différentes maladies, ou n'ont pas fait part de leurs obſervations; de l'autre, les malades, ou ceux qui les ſoignent, ſe ſont perſuadés que des *à-peu-près* étoient ſuffiſans, tandis qu'il eſt bien conſtant que tel *bain*, dont le degré de chaud ou de froid ſera ſupérieur ou inférieur au but qu'on ſe propoſe, produira des effets tout oppoſés à ceux qu'on attend.

La perſuaſion où nous ſommes des avantages réels qui doivent ſuivre la pratique bien détaillée des *bains*, nous fait ſouhaiter ardemment que, dans un ſiècle éclairé où les ſciences & les arts ont pris un ſi haut degré d'accroiſſement, on ſe détermine à faire conſtruire des monumens publics (1), où les hommes de tous les états ſe trouvent naturellement invités par la commodité, la température des eaux, le deſir de conſerver leur ſanté & de la réparer, à venir ſe plonger dans une onde pure & ſalutaire, dont la claſſe ſubalterne ſe trouvera toujours privée, tant qu'on ne lui en facilitera pas la jouiſſance. Des monumens auſſi utiles ne feroient pas moins d'honneur à la nation, que ceux que des ſpectacles de tous genres font élever journellement avec la plus grande ſomptuoſité.

3°. *Utilité des* bains *chauds.*

Le *bain* chaud eſt très communément employé, & ſon utilité a été reconnue dans une multitude de circonſtances. Cocchi, célèbre médecin italien, rapporte qu'Hérodote & Agathinus, qui vivoient avant Galien, en faiſoient un grand uſage. L'enchantereſſe Médée paſſoit pour ſe baigner dans une décoction d'hommes vivans. Platon vouloit qu'il y eût une loi expreſſe promulguée pour l'établiſſement de *bains* chauds publics. Ces ſortes de *bains* ont été adoptés dans preſque tous les pays, ſous différentes formes, & leur chaleur peut s'élever de 25 à 30 dégrés & plus.

On convient qu'il eſt une quantité de maladies, où la nature porte ſes efforts vers l'extérieur, & cherche à ſe débarraſſer par la peau du levain morbifique, qui détériore la maſſe des humeurs. On ſent encore qu'il eſt peu d'émonctoire auſſi favorable pour procurer une excrétion ſalutaire, & dont le reſſerrement faſſe craindre autant que l'humeur refoulée ne porte ſur quelque organe de premiere néceſſité. Il eſt donc bien intéreſſant d'entretenir la peau dans un état de ſouplеſſe précieux à l'excrétion qu'on deſire. Rien n'y conduira auſſi ſûrement que le *bain* chaud bien ordonné; il attirera l'humeur au-dehors, & en détrempera l'acrimonie, diſſoudra les ſels particuliers qui y abondent. Ces effets ſeront ſur-tout très-marqués, dans les tempéramens chauds, ardens, bilieux, mélancholiques; dans les femmes nerveuſes & hyſtériques, qui ont la peau ſèche, tendue, qui ſont maigres, délicates, jeunes, inflammables, chez qui la mobilité morale eſt égale à celle du phyſique, qui, avec beaucoup d'eſprit & de graces, ſont ſuſceptibles de fortes paſſions; lorſqu'elles éprouvent des ſpaſmes, des ſuppreſſions à la ſuite d'accidens, que la circulation eſt, en quelque ſorte, interrompue ou gênée: on ne peut faire mieux que de les plonger dans un *bain* chaud, dont on diminue petit à petit la chaleur, pour la conduire au degré d'une fraîcheur agréable, lorſque des circonſtances, que peut ſeul déterminer le médecin qui connoit bien leur conſtitution, l'exigent.

Une des occurrences dans leſquelles ce *bain* n'eſt point aſſez employé, c'eſt dans les maladies & fièvres inflammatoires, où la ſéchereſſe & la tenſion de la peau ſont manifeſtées: le bain alors eſt extrêmement indiqué. Il porte ſon action ſur les fluides qu'il délaie, & les ſolides qu'il ramollit; il ouvre les pores perſpiratoires que la fièvre ne manque pas de reſſerrer; il s'oppoſe au ſpaſme qui arrive dans certaines fièvres, le prévient en calmant la tenſion qui le précède, dompte par ce moyen le ſymptôme le plus énergique de la fièvre: la maladie devient d'autant plus douce & plus ſimple, que le ſyſtême nerveux eſt plus détendu par l'action émolliente & relâchante du *bain* chaud; auſſi voit-on les malades, au ſortir du *bain*, tomber dans un ſommeil ſalutaire, la peau devient moîte, les ſueurs ſe modèrent.

M. Gilchriſt, médecin anglois (2), a éprouvé les plus grands ſuccès, après avoir fait plonger dans ces circonſtances des malades dans les bains entiers, compoſés avec des décoctions de ſon, de tripes & de plantes émollientes, en obſervant de les y placer avant le redoublement; par ce moyen ils étoient diminués ou prévenus. Il joignoit à cette pratique des ſanglues, un ſéton, un véſicatoire ſur l'endroit qui paroiſſoit le plus affecté, ſur-tout dans les délires, les violens maux de tête; il réitéroit le *bain* pluſieurs fois dans la journée, ſouvent même y mêloit des décoctions de ſubſtances animales. Par ces

(1) On avoit autrefois en France des établiſſemens de ce genre. Les guerres inteſtines ſuites du fanatiſme, & de l'ambition, les ont fait perdre de vue.

(2) De l'utilité des voyages ſur mer pour la cure de la conſomption.

ſecours réunis, il diminuoit la force des ſymptômes, préparoit une coction aiſée aux criſes & à la colléction des humeurs. On ſent que l'âge, le tempérament, le ſexe, la ſaiſon, le climat, doivent modifier la manière de prendre ces *bains*.

Il eſt bon d'obſerver que quand, par l'uſage du *bain* chaud, on eſt parvenu à fixer à la peau une humeur éruptive, il faut quelquefois y ſubſtituer le *bain* tiède qui en tempère la phlogoſe efficacement, & devient plus délayant; on le fait ſans rien craindre, quand on a la précaution d'y habituer le malade en rafraîchiſſant de quart-d'heure en quart-d'heure le *bain* chaud.

La petite vérole eſt une des maladies où la néceſſité des *bains* chauds ſe manifeſte de la manière la plus impoſante, quoiqu'il puiſſe y avoir du danger dans quelque tems de cette maladie. Un pouls petit, rapide & ſerré le premier jour, qui ne ſe développe pas au ſecond, annonce une éruption difficile; elle eſt quelquefois foible encore au troiſième, au quatrième ou au cinquième jour; quelquefois elle s'affaiſſe, diſparoît même; les poumons, la tête, la gorge, le canal inteſtinal deviennent des victimes d'expiation, ſi on n'emploie bien vîte ces *bains*.

Quel remède, en effet, peut devenir plus intéreſſant que le *bain* chaud qui relâche, ramollit la peau, y attire l'humeur, procure une éruption douce ſans tumulte, des ſueurs favorables, & bien différentes de celles qu'extorquent les remèdes incendiaires malheureuſement trop familiers au peuple? Il ralentit preſque toujours la fièvre: c'eſt un excellent moyen d'attirer vers le tronc & les extrémités, des humeurs qui vont ôter au viſage ſon agrément naturel, & enlever à tant de femmes ces charmes ſéducteurs qui font la plus douce ſatisfaction de leur vie.

Cette conſidération a déjà aſſez de poids; mais il en eſt une plus déciſive, c'eſt le danger qu'amène toujours un très-grand nombre de puſtules à la face, des gonflemens qui peuvent conduire à la ſuffocation, des coups de ſang, des maladies cruelles des yeux, ſouvent la perte de cette organe, ainſi que l'ont obſervé Rhasès, Boerhaave, Sydenham, Huxham, &c. qui ont bien ſenti l'utilité de cette pratique.

M. Marteau (1) cite des exemples frappans de l'efficacité des bains dans cette maladie.

Fichet dit en avoir obtenu les plus grands avantages dans ces circonſtances, ainſi que dans les pleuréſies & les péripneumonies, où par le relâchement général qu'ils produiſent, ils doivent déterminer un relâchement qui facilitera l'expectoration, & fera plus d'effet que les meilleurs topiques locaux.

Souvent, dans la petite vérole, il ſuffit de plonger le malade dans un demi-*bain* chaud pour le préparer à l'éruption: peut-être eſt-il quelquefois préférable, en ce qu'il attire davantage les humeurs vers les parties intérieures; quelquefois le pédiluve ſuffit; la violence des ſymptômes détermine le médecin.

Ce *bain* eſt encore recommandable lorſque la petite vérole a laiſſé après elle des taches, des petits ulcères ſanieux, des ophthalmies, des humeurs errantes: on tempère par-là la diſpoſition phlogiſtique, on ramollit le lieu des cicatrices, &c. Cette méthode réuſſit parfaitement dans les fièvres miliaires, & pourroit s'adapter aux autres éruptions aiguës, comme la ſcarlatine, la rougeole, &c.

La douleur, ce tyran de la vie, ne peut s'appeſantir long-tems ſur nous ſans troubler l'économie animale; elle accompagne tous nos maux; elle eſt due au tiraillement des fibres nerveuſes qu'elle maltraite; cette action de la douleur peut avoir lieu dans beaucoup de parties du corps (puiſqu'il y a des fibres nerveuſes par-tout) ſans que l'obſervateur le plus délié en ſaiſiſſe la cauſe. Eſt-il dans ce cas un remède plus ſouverain que le *bain* chaud? On eſt sûr par ſon action, ſinon d'enlever, au moins de diminuer beaucoup toutes les douleurs des parties qui ſont ſoumiſes au *bain*.

Il ne faut pas paſſer ſous ſilence la vertu révulſive du *bain* chaud, qui, dans certain cas, attire aux extrémités l'humeur qui étoit inhérente à des viſcères plus eſſentiels; c'eſt ainſi que la goutte aux pieds ſoulage la douleur arthritique qui fatigue des parties plus importantes à la vie.

Les *bains* chauds, généraux ou particuliers, conviennent dans les différentes eſpèces de coliques d'eſtomac, des inteſtins, la paſſion iliaque, la colique de Poitou, l'arthritique, la néphrétique, l'hépatique, la convulſive, dans les douleurs d'oreilles qui viennent de quelqu'humeur âcre, dans les rhumatiſmes, & ſciatiques, les panaris, les douleurs des cors, dans toutes les douleurs qui dépendent de la goutte remontée, du virus vénérien, du ſcorbut, de l'inſomnie, dans l'inflammation de la matrice, le ſquirre & le cancer de cette partie, qui lors même qu'ils ne peuvent être guéris en tirent toujours un ſoulagement réel.

La colique d'eſtomac, & l'inteſtinale n'ont ſouvent d'autre cauſe que le froid humide des pieds & de tout le corps: le pédiluve chaud, des délayans légèrement aromatiques, les frictions des jambes ſuffiſent ordinairement; ſi le mal eſt opiniâtre, il eſt rare qu'il puiſſe réſiſter au *bain* chaud, & aux autres remèdes acceſſoires.

Dans la paſſion iliaque, ou l'inflammation du canal inteſtinal, il n'y a pas de tems à perdre; après les ſaignées, le *bain* chaud eſt le plus puiſſant remède;

(1) Mémoire ſur les *bains*, page 111.

on y ajoute des embrocations avec le baume tranquille; on joint ſi l'on veut à ces *bains* des décoctions anodines, émollientes & carminatives. Hippocrate (1) guériſſoit avec l'eau chaude les fièvres qui ne devoient pas leur origine à la bile; ſes ſuccès ſont aſſurés dans les ſuppreſſions des lochies, des règles, dans l'inflammation & la tenſion douloureuſe de la matrice, qui menacent ordinairement du plus grand danger, ſurtout ſi à la ſuppreſſion des lochies ſe joint l'épanchement de lait, toujours prêt à former quelque dépôt.

Dans ce cas, pour éviter la ſaignée qui ne doit avoir lieu que dans la plus urgente néceſſité, on tente le retour des ſuppreſſions, & on arrête les progrès de l'inflammation par des demi-*bains* chauds, deux fois le jour, de deux heures par ſéance s'il ſe peut : le *bain* n'excède pas 32 degrés, & au bout de 25 minutes on le ramène entre 28 & 30. Les fomentations laiteuſes, anodines, émollientes, les lavemens de même nature ſont placés dans les intervalles, & concourent au même but. Au bout de quelques jours, quand la tenſion douloureuſe de la matrice eſt diſſipée, on place un minoratif.

On réuſſit ſouvent en donnant alternativement les laxatifs & les *bains*, où l'on fait diſſoudre du ſavon de Veniſe. On a vu par ce moyen opérer des cures preſque déſeſpérées.

Dans les affections comateuſes, les hémorrhagies des parties ſupérieures, les ſpaſmes de la gorge, ſurtout après la ſuſpenſion des mois ou des hémorrhoïdes, le demi-*bain*, celui de vapeur avec un entonnoir, l'application des ſang-ſues, ont été du plus grand ſecours. Si on emploie le *bain* des pieds, on le rend plus favorable en faiſant après une ligature au-deſſous du jarret.

Dans les convulſions, maladies qui tuent avant le cinquième jour, Celſe & Lieutaud conſeillent ſans différer, & preſque ſans relâche, d'avoir recours aux *bains* chauds. Rien n'eſt plus propre pour ramollir & aſſoupir la roideur & l'inflexibilité des fibres muſculaires, ſur-tout chez les enfans qui ont le genre nerveux très-irritable, & chez qui la peau ſert plus ſouvent d'émonctoire dans les dépurations chroniques, que chez les adultes.

Dans les inflammations de poitrine, Hippocrate avoit beaucoup recommandé, ainſi que le font les modernes, l'application du *bain* chaud univerſel (2); il appaiſe les douleurs du côté du thorax & du dos, mûrit les crachats, facilite l'expectoration, & rend la reſpiration plus libre. Il eſt encore également important dans les fièvres intermittentes pour relâcher les vaiſſeaux & délayer les humeurs. C'étoit l'avis de Celſe, de Sydenham, de Boërhaave, qui vouloient par là prévenir le friſſon & les horripilations. Huxham recommande particulièrement, que la chaleur n'excède point celle du corps (3), pour qu'il ſoit en même tems émollient, humectant & rafraîchiſſant. Ils ont ſoin de preſcrire quelques heures avant le retour de l'accès, une infuſion de légers ſudorifiques, comme la ſauge, la ſerpentaire de Virginie : bien entendu que quand les premières voies ſont embarraſſées, on aura préludé par les évacuer par haut ou par bas.

Il eſt encore bien utile d'ajouter à ces *bains* l'uſage préparatoire des frictions aux mains & aux pieds. Si on les emploie avec l'acceſſoire des médicamens, ils ſont ſouvent d'un effet beaucoup plus certain.

La ſuppreſſion de tranſpiration cauſe ſouvent des vomiſſemens, des cours de ventre, des dérangemens dans les viſcères, comme l'ont obſervé Hippocrate (4), Huxham (5) & Baglivi (6). D'après ces principes, les *bains* & les eaux ferrugineuſes ont ſuffi pour guérir des vomiſſemens rebelles, des flux lienterique & cœliaque. Il faut bien obſerver que les *bains*, pour être réputés chauds, ne doivent point être au deſſous de 31 degrés, ni au-deſſus de 33, pour éviter une trop grande pléthore & ſes ſuites.

4°. *Utilité des bains tièdes.*

Le *bain* tiède eſt celui dont la chaleur eſt portée de 20 à 25 degrés : il eſt plus émollient, plus humectant, & plus rafraîchiſſant que le chaud, il permettra une plus grande abſorption par les pores relâchés; ſon énergie dépendra de la connoiſſance antérieure de l'état de la peau, & de l'impreſſion que le froid de l'atmoſphère peut faire ſur elle.

Ce *bain* s'éloigne peu de la température du ſang. Ces *bains* conviennent à tous les âges, à tous les tempéramens, & à plus de maladies que le *bain* chaud. Ils offrent de grands ſecours contre la ſuppreſſion de la tranſpiration qui eſt ſuivie d'une infinité de maux. Ils nettoyent cette craſſe onctueuſe qui s'amaſſe inſenſiblement ſur l'épiderme, s'y épaiſſit, & bouche les pores de la peau. Ils pourront ſervir à la cure prophylactique de la goutte; il eſt utile dans les tumeurs inflammatoires externes, en ramolliſſant les ſolides, en détrempant les humeurs âcres & épaiſſes, dans les inſomnies, en calmant la fougue du ſang, la tenſion & l'éréthiſme des ſolides & des nerfs : dans ce cas, 15 ou 20 minutes d'immerſion ſuffiſent. Quelquefois le *bain*

(1) Si febris ſit non ex bile orta, multa aqua calida capiti ſuperfuſa febrem ſolvit. *Sect.* 7, *Aph.* 42.

(2) De victus rat. ſec. 4.

(3) Huxham, eſſai ſur les fièvres, p. 14.

(4) Cutis denſitas alvi laxitas. *Liv.* 6, *Epid.*

(5) Conſtricta cute mox plectuntur viſcera. *Huxham de aër. & morb. Epid. Tome II.*

(6) Via regia eſt à cute ad alvum, ab alvo ad cutem. *Canon.* 22.

des pieds produit l'effet qu'on deſire : on peut encore y joindre une décoction de quelques têtes de pavots.

Dans les vertiges qui ſont ſouvent l'effet de la criſpation des ſolides, & d'une détermination trop directe des fluides vers le cerveau, ſi la pléthore n'exiſte pas, le demi-*bain* tiède ſera très-utile, ſur-tout ſi on fait jetter de l'eau froide ſur la tête raſée, ou qu'on la couvre de linges mouillés, qu'on renouvelle quand ils commencent à s'échauffer. Ils ſont avantageux dans le hoquet, le teneſme, & la ſuppreſſion des urines.

Les vapeurs, ou plutôt les maladies hyſtériques & hypochondriaques, forment une claſſe de maladies qui ſe couvrent du maſque des autres, & qui, ſelon Sydenham, décèlent ſouvent leur véritable caractère par la crudité des urines. Soit que leurs ſymptômes ſoient dûs au mouvement ſpaſmodique des nerfs, ſoit qu'on les attribue à l'irritabilité & à la trop grande ſenſibilité du genre nerveux, ou enfin au ſpaſme particulier & au racornifſement des nerfs; il n'eſt pas moins difficile de juger ſi le ſiège de la maladie n'exiſte pas dans les nerfs. Les principales vues conſiſtent donc à délayer ces humeurs, à remédier à la tenſion des ſolides, conſéquemment à celle des nerfs.

Le *bain* tiède ſeulement dégourdi, remplira ces vues avec avantage, auſſi Aſtruc (1) le recommande-t-il beaucoup contre l'hyſtériciſme; mais il faut que la peau ne ſoit pas trop sèche, & l'irritabilité trop forte.

Dans la mélancholie & la manie, le *bain* tiède produit éminemment l'effet de détendre & de délayer; c'étoit la méthode des anciens, on peut y joindre avec ſuccès l'uſage de la douche froide, en ayant ſoin de couvrir les épaules & le col du malade d'un manteau de toile cirée qui couvre la baignoire, afin de mettre en jeu & d'ébranler les liquides du cerveau; par-là on reſſerre les vaiſſeaux gonflés & variqueux par l'impreſſion ſympatique du choc & du faiſiſſement : on interrompt la douche de minute en minute. Si le malade étoit furieux, on l'enfermeroit dans un ſac qu'on lieroit au-deſſus des épaules, on lui fait boire dedans & dehors du bain beaucoup de petit-lait chalibé, on lui couvre la tête de linges trempés dans l'oxicrat nitreux, qu'on renouvelle à meſure qu'ils s'échauffent. M. Marteau conſeille de joindre à cette pratique qui lui a réuſſi la pratique de Celſe, que Galien & Riviere recommandent auſſi dans les mélancholies hypocondriaques, de frotter le malade d'huile au ſortir du *bain*, pour arrêter la diſſipation des parties aqueuſes qui ont été abſorbées par le *bain*.

Ce ſeroit en vain qu'on emploieroit les fondans les plus efficaces dans les engorgemens des viſcères, ſi les vaiſſeaux bouchés & tendus n'acquéroient plus de ſoupleſſe en reprenant le ton néceſſaire à l'impulſion des fluides. Cet effet ſuivra naturellement l'uſage du *bain* tiède; il aura encore l'avantage de détremper l'humeur concrète, & de la rendre de nouveau perméable.

Ce *bain* ſera d'un uſage indiſpenſable dans les obſtructions du foie, de la rate, du méſentère, de la matrice, des ovaires. Il faut faire attention de diminuer un peu la chaleur du *bain* tiède avant d'en ſortir, pour modérer la tranſpiration qui doit ſuivre, ſi on le juge important.

Dans la ſuppreſſion des évacuations périodiques, dans les dérangemens qui ſont ſouvent la cauſe de de la ſtérilité, on voit qu'on peut en tirer grand parti, ainſi que lorſque les règles vont paroître chez les jeunes filles. Lorſqu'elles ont les pâles couleurs & des fleurs blanches, les apéritifs & les chalybés ſur-tout deviennent infiniment plus utiles, ſi leur action eſt ſecondée par les *bains*.

Ces *bains* pris dans un fauteuil conviennent beaucoup après l'opération de la taille, comme l'a remarqué Celſe dont la pratique a été ſuivie par M. Lecat & autres chirurgiens qui s'en ſont toujours très-bien trouvés. L'eau tiède lave, amollit les parties contuſes & tiraillées, empêche la phlogoſe qui pourroit dégénérer en gangrene.

Dans le marasme & la fièvre hectique qui n'a pas atteint le dernier degré, & où il n'y a point d'ulcération des poumons, beaucoup de médecins, qui ont reconnu l'impuiſſance de la nature, recommandent les *bains* tièdes ou laiteux, dont on diminue la chaleur à proportion que la peau devient plus molle, moins raboteuſe & moins ſale. Ce ſera le moyen de tempérer la chaleur âcre qui eſt un ſymptôme individuel de la fièvre lente, de réprimer les ſueurs colliquatives qui l'accompagnent; auſſi, dans ce cas, Galien faiſoit toujours ſuccéder le *bain* frais au tiède.

Tout le monde ſait que pour traiter avec ſuccès les maladies vénériennes, on ne manque pas de faire précéder l'uſage du mercure de celui des *bains* tièdes, & qu'ils y ſont de la plus grande utilité, en diviſant les fluides, en relâchant les ſolides, en empêchant qu'ils ne ſoient trop frappés par l'activité du mercure, en facilitant ſon introduction par les pores plus ouverts de la peau, en procurant au virus détruit & atténué une expulſion facile par cet émonctoire.

Ces *bains* ſont très-indiqués dans les courbatures accidentelles, cauſées par excès de chaleur ou de travail, ou par l'interception de l'humeur tranſpiratoire, dans les coups de ſoleil, ainſi que l'ont obſervé Celſe & M. Tiſſot; ſi le mal n'eſt pas grave, un pédiluve ſuffit; c'eſt le remède le meilleur après

(1) Balnea vel ſemicuſpia in aqua fluviatili gelida... in illa ægræ bini die demitti ſolent, & ibi continuari per duas horas, juſſa, manu vel ſpongiâ aquam in mulieris alias propellere, quæ profluantur. *Aſtruc de furore uter.* Tome II.

la ſaignée; on y ajoute avec fruit l'uſage des fomentations froides ſur la tête, après les avoir fait précéder de quelques-unes qui ſoient tièdes.

Celſe, pour prévenir les friſſons dans les fièvres intermittentes, faiſoit uſage des *bains* chauds: mais il y en a (telles ſont celles d'automne) qui deviennent opiniâtres, & dégénèrent en quartes rebelles avec engorgement dans quelque viſcère; alors il faut recourir au *bain* tiède dans les jours d'intermittence, il ſuppléera aux ſueurs qui terminent chaque accès, aidera la coction & la réſolution, qui pourroient ſe changer, par un *bain* trop chaud, en une fonte ſubite, ou en dépôts dangereux, qu'on n'a pas à craindre avec le *bain* tiède, ſur-tout quand auparavant on a eu ſoin de bien balayer les premières voies.

Galien (1) baignoit auſſi dans preſque toutes les fièvres, mêmes putrides, quand la coction étoit faite, qu'il avoit évacué l'humeur, & qu'il ne ſoupçonnoit point une trop grande foibleſſe à quelque organe important.

Fernel (2) a été plus hardi, il préparoit à la coction par le *bain* tiède; & il eſt des cas où cette pratique peut très-bien réuſſir, ſi à la maladie eſſentielle ſe joignent des ſymptômes nerveux.

Hippocrate, Galien, Aétius, Sennert, Riviere & les médecins plus modernes, ont recommandé l'uſage du *bain* tiède dans l'opthalmie, quand on aura ſuffiſamment évacué les humeurs par la ſaignée & la purgation, pour ne pas les déterminer vers la partie affectée.

Aſtruc conſeille ce bain pour prévenir les avortemens que pourroit occaſionner l'acrimonie du ſang. Il eſt juſte d'en conſidérer encore l'avantage dans les conſtitutions sèches & irritables, pour faciliter l'extenſion des fibres de la matrice, & l'accroiſſement du fœtus, ſur-tout à la fin de la groſſeſſe.

Si le *bain* eſt plus frais, il rend l'appétit, vivifie les digeſtions, procure un ſommeil paiſible.

Hippocrate (3) étendoit l'uſage de ce *bain*, non-ſeulement à la péripneumonie, mais encore à la cure de la vomique & de l'empyème; l'inflammation des poumons, dit-il, peut durer juſqu'au quatorzième jour, après leſquels la fièvre perſévérant on doit s'attendre à la rupture de la vomique: profitez de la rémiſſion de la fièvre pour baigner votre malade, en prenant garde ſur-tout qu'il n'éprouve aucun froid.

Ces *bains* ſont ceux qui conviennent particuliérement dans l'état ſain, à tous les hommes jaloux de conſerver leur ſanté & la propreté: il n'eſt pas de ſemaines où il ne ſoit très-raiſonnable de prendre au moins un *bain*; cette pratique eſt ſur-tout importante pour les gens qui ont une conſtitution sèche, tendue, irritable, pour les gens de lettres, pour ceux qui ſont ſédentaires, pour les perſonnes d'un certain âge, chez qui il arrête les progrès de la deſſication des fibres, & rallentit les pas d'une vieilleſſe toujours trop prompte à affoiblir nos organes, & à nous conduire au terme fatal, auquel aboutiſſent tous les êtres vivans, qui ſont à la ſurface du globe.

On pourroit citer à Paris pluſieurs vieillards, qui doivent à cette heureuſe habitude d'avoir prolongé une carrière que les excès de leur jeuneſſe auroient dû raccourcir beaucoup.

5°. *Utilité des* bains *froids*.

Les propriétés du *bain* froid, dans preſque toutes les maladies, viennent, comme on l'a vu, de ce qu'il augmente l'énergie des ſolides, reſſerre les pores de la peau, condenſe les fluides, les repouſſe de la circonférence au centre, & précipite d'abord la circulation intérieure.

Les corps inanimés ont une chaleur correſpondante au degré de chaud ou de froid de l'atmoſphère. Le degré de chaleur de l'homme en ſanté eſt plus grand que celui de l'atmoſphère, & de tous les corps inanimés; il eſt comme 10 eſt à 26. Si quelques parties du corps humain ont été d'abord raréfiées & laſſées par la chaleur, on les rend plus fortes par le froid, & plus propres à de nouveaux mouvemens.

Cette denſité des parties vient de la fermeté & de l'élaſticité des fibres animales, qui rendent la contractilité des muſcles plus forte, forment l'énergie de la vie & des fonctions dont l'intégrité de la ſanté & de l'exiſtence dépendent.

Si donc le corps humain eſt foible & languiſſant, on peut lui rendre ſa force par le *bain* froid pris avec meſure & précaution.

Il eſt d'obſervation conſtante que les hommes, expoſés à de grands froids, ſont vivaces & vigoureux: au contraire, ils ſont foibles, grêles, quand ils ſont très-expoſés à la chaleur; dans la Sibérie, où le froid va au moins juſqu'à 30 dégrés au-deſſous de la glace, les habitans ſont très-forts & ſe portent mieux la plupart du tems, en faiſant un exercice modéré, que ceux qui cherchent dans leurs appartemens à ſe ſouſtraire au chaud dans les climats brûlans.

(1) Ego vero nec eorum qui ex putreſcente humore febricitant lavem quemquam... priuſquam ſupervacua purgarim... his vacuatis audacter lavem. *Meth. med. lib.* 11.

(2) Fernel, Meth. med. l. 3, cap. 14, de præparatione purgationi præmittenda.

(3) Lib. de inter. affect. ſect. 5.

Pluſieurs auteurs rapportent des guériſons notables faites par l'immerſion ſubite des hydrophobes dans l'eau de la mer: il paroît même que ſi beaucoup n'en ont pas tiré tous les avantages poſſibles, c'eſt qu'on ne leur a pas procuré un aſſez grand ſaiſiſſement; qu'on ne les y a pas laiſſé aſſez longtems; qu'on n'a pas employé ce moyen tout au commencement de la maladie. Boerhaave recommande de baigner l'enragé dans l'eau très-froide, ou de lui en verſer ſur le corps juſqu'à ce que l'horreur de l'eau ceſſe; cette pratique, unie avec les frictions mercurielles à des doſes beaucoup ſupérieures à celles qu'on employoit de ſon tems, forme une excellente méthode de traiter les hydrophobes.

L'immerſion ſubite dans l'eau froide eſt très-utile dans certaine léthargie cauſée par l'ivreſſe, ainſi que par tout ce qui peut raréfier le ſang & comprimer le principe des nerfs, & les jeter dans la ſtupeur & l'engourdiſſement: c'eſt pourquoi l'application continuée de l'eau froide ſur la tête, peut guérir des manies ſymptomatiques; c'eſt pourquoi M. Herman & beaucoup d'autres médecins ont coutume de faire jeter beaucoup d'eau froide ſur le corps des gens noyés, & de ceux qui ont été ſuffoqués par différentes vapeurs méphitiques.

Dans les écoulemens de ſemence involontaires, ſoit qu'ils ſoient la ſuite de l'épuiſement, ſoit qu'ils ſoient occaſionnés par un relâchement accidentel, le *bain* froid eſt extrêmement recommandable: il fait fortifier, ſans échauffer, ſans agacer & ſans exciter de nouveaux deſirs; ce qui eſt bien important dans ces circonſtances.

On ſait que ce fluide précieux, que la nature reproductive accorde à l'homme pour perpétuer ſon eſpèce, eſt infiniment eſſentiel pour lui conſérer la force dont il a beſoin pour exécuter les travaux d'une vie pénible & laborieuſe: s'il fait à ſes plaiſirs le ſacrifice de ſa vigueur, il en eſt cruellement puni; bientôt il tremble, ſa vue s'affoiblit, ſa reſpiration devient difficile, ſon eſtomac ſe dérange, plus de bonnes digeſtions, plus de fonctions utiles à ſon économie; enfin on voit arriver la conſomption dorſale qui ſuit la perte de cette émanation vivifiante & ſalutaire, qu'il eſt difficile de réparer, & contre laquelle le bain froid eſt, ſans contredit, la reſſource la plus preſſante & la plus recommandable. M. Tiſſot a fait connoître tous ſes avantages, ainſi que Lewis, dans ſes eſſais de pratique (1). M. Marteau cite pluſieurs cas où il en a tiré auſſi le meilleur parti (2). Il eſt d'un grand ſecours dans les gonorrhées bénignes; j'ai eu dans ces cas un grand ſuccès de l'application de la glace au périné. Ce ſeroit un foible ſecours ſi l'écoulement dépendoit d'une éroſion conſidérable de l'orifice des vaiſſeaux excréteurs de la proſtate & des véſicules ſéminales.

Les médecins ne s'accordent pas ſur l'eſpèce de *bain* qui convient à la paralyſie. Cela n'eſt pas étonnant, puiſqu'ils en pénètrent ſi difficilement les cauſes, qui vont ſe perdre dans les liqueurs les plus ſubtiles & les vaiſſeaux les plus déliés. La véritable marche, dans un cas ſemblable, eſt de ſuivre la nature, & d'examiner, comme l'a fait Boerhaave, de quelle manière elle guérit.

Ces conſidérations doivent déterminer le degré de confiance que peuvent mériter les *bains* chauds, & la ſupériorité des *bains* froids dans les paralyſies chroniques. Souvent les fièvres intermittentes guériſſent cette maladie, ſur-tout lorſqu'elles déterminent des ſueurs copieuſes & ſalutaires.

Il ſera donc utile, dans ce cas, d'aider la nature par l'art, d'exciter une ſorte de fièvre intermittente, par le moyen d'un *bain* très-froid pendant quelques minutes: il fera naître des horripilations, des tremblemens, des ſecouſſes, qui peuvent enfin devenir très-ſalutaires, en procurant une criſe. Si la paralyſie n'occupe qu'une partie, alors on y excitera une fièvre locale avec la douche d'eau froide. La glace, à laquelle on ajoute momentanément cinq ou ſix onces de ſel ammoniac par pinte, ou de ſalpêtre qui eſt moins diſpendieux, ſi on la continue pluſieurs jours de ſuite, eſt très-utile, en provoquant petit à petit la chaleur & le mouvement inteſtin néceſſaires pour réſoudre les engorgemens de l'influx nerveux, ou la compreſſion des vaiſſeaux ſur les nerfs.

Les *bains* chauds, ceux de vapeurs, & qui ſont aromatiques, peuvent être avantageux, mais ſelon la remarque de Daret fils, ne guériſſent pas ſur le champ; ils jettent dans l'épuiſement, qu'on peut éviter en jugeant leur effet à la première ou ſeconde fois qu'on en fait uſage. Dans ce cas il faut bien vîte avoir recours au *bain* froid. Il y a des coliques venteuſes qui ſe guériſſent par la boiſſon & des fomentations d'eau froide.

La paralyſie du ſphincter de la veſſie, ſon relâchement ou l'incontinence d'urine, ne reconnoiſſent pas de meilleur remède que le *bain* froid. Mais quand on a affaire à la vieilleſſe, comme alors il faut craindre de donner naiſſance à une fièvre interne toujours dangereuſe, on pourroit ſe contenter d'appliquer la glace au périné.

L'eau froide, l'oxicrat froid, la neige, la ſolution du ſel ammoniac appliqués au ſcrotum, modèrent l'hémopryſie. MM. Lieutaud & Marteau en ont éprouvé les meilleurs effets. Cette ſympathie a lieu ſans qu'on puiſſe facilement l'expliquer, puiſque le *bain* froid produit quelquefois le contraire.

Lorſque les femmes ont des pertes prolongées ou ſanguines ou blanches, on doit croire qu'il y a peu de liaiſon dans les humeurs; qu'elles commencent

(1) Lewis practical, eſſais, pag. 36.

(2) Mémoires ſur les *bains*.

cent à ſe diſſoudre, qu'il y a un très-grand relâchement dans les vaiſſeaux qui cèdent trop facilement à l'impulſion des fluides qui y abondent. Il faudra pour parvenir à la guériſon, rendre du ton à tout le ſyſtême vaſculaire & nerveux, reſſerrer doucement tous les vaiſſeaux utérins. On commencera par le demi-*bain* frais de 20 à 25 degrés l'hiver, & de 15 à 20 pendant l'été; il durera d'abord un quart-d'heure, & par degré on arrivera à un *bain* moins chaud, enfin à 16 degrés: en procédant ainſi graduellement, on évite beaucoup d'inconvéniens, & ſurtout des ſquirres de matrice, qu'il ſeroit on ne peut plus difficile de guérir.

Les fomentations ſeront tièdes dans les douleurs vives: mais pour la cure prophilactique, on aura recours aux *bains* froids, qui reſſerreront les vaiſſeaux de la matrice; ce qu'on fera encore plus ſûrement, en ſubſtituant des injections même avec la décoction de feuilles de myrte, d'olivier ou de roſe des champs. Ce moyen pourra détruire une cauſe de ſtérilité qui arrive ſouvent, parce que les orifices de la matrice ſont trop béans. Lorſqu'il y a cachexie avec des fleurs blanches, ou de la difficulté de reſpirer, Hippocrate interdit toute eſpèce de *bains*, qui en effet ſeroient très-nuiſibles.

On a ſoin d'interrompre ces *bains* à l'époque du retour des mois. L'uſage intérieur des eaux minérales eſt en même-tems on ne peut plus favorable. Ce traitement doit ſouvent ſe terminer par l'uſage du lait d'ânesſe, quand les conſtitutions ſont délicates, & qu'on a beaucoup perdu.

L'eau froide eſt le repercuſſif le plus aſſuré contre les entorſes ſans échimoſe ni contuſion, & avant l'enflure.

Autant le *bain* chaud eſt avantageux pour la cure des rhumatiſmes chroniques, des ſciatiques invétérées; autant le froid eſt néceſſaire pour en prévenir les retours. Il ſuffit de les prendre pendant quelques minutes, parce qu'alors les fluides n'ont pas le tems de ſe condenſer, leur reflux vers le centre augmente la force des coups de piſton qui renvoient le ſang à la ſurface, les frottemens ſe multiplient, la chaleur s'accroît en proportion, les humeurs ſont atténuées, la tranſpiration devient plus abondante, ſur-tout quand on a ſoin de ſe faire frotter à la ſortie du *bain*.

Contraria contrariis curantur. Cette règle de pratique n'a été déſavouée par perſonne depuis Hippocrate. Le *bain* froid pourra donc être un remède de la fièvre ardente; mais ſon application n'eſt reſervée qu'aux grands maîtres de l'art. (1). Galien le recommande, ſi la fièvre eſt très-ardente dans un ſujet très-robuſte, ſi la température eſt ſéche & chaude, avec des ſignes de coction; mais dans les cas oppoſés rien ne ſeroit plus pernicieux, & on s'oppoſeroit aux évacuations, qui doivent ſe faire le plus ordinairement par les ſelles: c'eſt une circonſtance des plus délicates.

Les *bains* chauds ont été regardés comme de puiſſans moyens de relâcher dans les convulſions; il paroîtra ſurprenant d'attribuer les mêmes vertus à l'eau froide. Cependant le père de la médecine la croit capable de produire cet effet. « Le froid, dit-il (1), » peut exciter des convulſions, il eſt cependant des » cas où l'affuſion de l'eau froide les guérit; dans les » grandes chaleurs de tête, ſi le malade eſt jeune & » bien conſtitué, ſi d'ailleurs ſes convulſions ne tirent » pas leur origine d'une bleſſure, ne balancez pas à » l'arroſer de beaucoup d'eau froide. Enſuite cou- » vrez-le d'habits légers, nets, & chauds; ne l'ap- » prochez pas du feu, la chaleur naturelle ſe rétablira » d'elle-même. La perfuſion d'eau froide ne manque » jamais de la rappeller, & cette chaleur diſſipe la » convulſion ». On lui voit en effet procurer ces heureux effets. C'eſt à la faveur d'une petite fièvre locale qu'excite le choc de l'eau froide, qu'on peut tirer grand parti de cette méthode: c'eſt ſans doute d'après ces apperçus que M. Pomme a employé les *bains* froids dans les ſpaſmes, les convulſions, & les maladies nerveuſes de beaucoup de femmes hyſtériques & très-irritables. J'ai éprouvé dans ces cas le plus grand avantage des *bains* frais & froids, lorſque les *bains* chauds & tièdes n'avoient pas réuſſi.

Dans les fièvres intermittentes, rebelles (2), Huxham recommande en été l'uſage journalier des frictions avec la broſſe, & des bains froids, il eſt fondé ſur ce que ces fièvres ceſſent de ſe montrer en hiver, à cauſe du reſſerrement des fibres occaſionné par le froid, & ſur ce qu'elles durent plus long-tems, lorſque cette ſaiſon eſt chaude & humide.

Les hommes ſeroient ſans doute plus vigoureux & mieux portans, ſi dès la plus tendre enfance, au lieu de les charger de couvertures épaiſſes, de les entortiller dans les maillots, de les reſſerrer dans un air épais & mal-ſain, d'exciter des ſueurs nuiſibles & qui diſpoſent aux engorgemens, on les accoutumoit de bonne heure à l'uſage de l'eau froide, mais par des gradations inſenſibles; ce ſeroit le moyen de ménager une tranſpiration mieux réglée dans toutes les ſaiſons, & d'obvier à un très-grand nombre de maladies, qui ſouvent attaquent les enfans & les hommes faits, lorſque cette fonction eſt dérangée.

M. Tiſſot (3) a donné ſur ce point les préceptes les plus ſalutaires & les plus importans. Il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on les appliquât généralement, qu'on en fit uſage dans tous les tems & dans tous les pays.

M. Raſt, médecin de Lyon, a guéri deux tympanites déſeſpérés, en leur faiſant appliquer ſur le ventre

(1) Meth. med. lib. 11.

(1) Aph. 17 & 21, ſect. 5.

(2) Eſſai ſur les fièvres, page 22 & 29.

(3) Avis au peuple, page 332.

d'abord de l'eau froide, & enſuite de l'eau à la glace; c'eſt ce qu'a fait avec prudence M. Tiſſot pour guérir le gonflement du ventre, qui accompagnoit habituellement les fièvres bilieuſes de Lauſanne.

Hippocrate parle d'une femme qui avoit le ventre gonflé, de la difficulté de reſpirer & beaucoup de douleur : après l'avoir purgée, il lui fit verſer ſur le ventre de l'eau froide en quantité, & obtint le ſuccès qu'il avoit deſiré. En effet, lorſque les fibres nerveuſes & muſculaires ont trop de délicateſſe & de foibleſſe, rien n'eſt plus propre à leur rendre du ton que le bain froid, & dans ces cas, il y aura d'autant moins de douleur, que les fibres auront recouvré plus de ton.

Les *bains* froids ſeroient ſouvent d'une grande reſſource, quand tous les autres remèdes ont échoué; dans ces circonſtances les miniſtres de ſanté paroiſſent n'y avoir pas fait aſſez d'attention.

Sanctorius a prouvé, qu'avant le *bain* froid les corps tranſpirent bien moins qu'après, ou qu'ils deviennent ſenſiblement plus légers. C'étoient les *bains* froids qui rendoient les anciens Celtes, les Germains, les Spartiates ſi vigoureux.

M. Browne aſſure que dans la principauté de Galles, les femmes, en lavant leurs enfans ſoir & matin avec de l'eau froide, rendent introuvables dans ce pays les ſcrophules, les rachitiſmes, les convulſions, l'épilepſie, empêchent la ſenſibilité du corps aux variations de l'atmoſphère, & aux viciſſitudes des ſaiſons.

Alexandre Sévère, Horace, Séneque ſe baignoient à l'eau froide dans les tems de l'année les plus rigoureux. On trouve aujourd'hui en Angleterre des *bains* froids publics, où ſe baignent les perſonnes attaquées de rhumatiſme, d'épilepſie, de folie, & d'autres maladies auxquelles les médecins jugent ces *bains* appropriés.

Ces *bains* diſſipent ſouvent des rhumatiſmes, en diſſolvant la lymphe qui ſe coagule & s'attache au ſyſtême membraneux : ils empêchent les mouvemens volontaires, en excitant de la douleur & de la fièvre.

On lit dans les mémoires de l'Académie des ſciences (1), qu'un cataleptique fut parfaitement guéri après avoir fait uſage pendant quatre mois des *bains* froids.

Antonio Cocchi (2) dit, qu'ils détergent fort bien les vieux ulcères vénériens qui ont réſiſté à tous les autres traitemens; on y injecte auſſi l'eau froide.

Brown, au dire de M. Smitz, aſſure qu'ils ſont de la plus grande efficacité contre les vices des articulations & les foibleſſes des ligamens, ſur-tout dans les engorgemens ſcrophuleux.

M. Home, qui a beaucoup de célébrité à Edimbourg, a guéri des *volvulus*, en faiſant mettre les pieds dans l'eau froide : il a ainſi déterminé le ventre à ſe relâcher (1), diſſipé des vomiſſemens de matières puantes, & ſauvé des malades déſeſpérés.

6°. *Des* Bains *compoſés & médicinaux.*

On donne particuliérement le nom de *bains* compoſés & médicinaux ou artificiels à ceux qu'on a coutume de compoſer avec des ſubſtances tirées le plus ſouvent des végétaux & des minéraux. Quelques perſonnes croyent qu'il n'eſt pas poſſible d'égaler la nature dans la compoſition de ces ſortes de *bains* : cependant il eſt hors de doute, qu'un *bain* artificiel, bien combiné avec les mêmes ſubſtances qu'on a découvertes d'une manière préciſe dans les eaux naturelles, doit équivaloir à ces ſortes d'eaux, lorſque la ſynthèſe eſt abſolument conforme à l'analyſe qui en a été faite, & la chaleur égale.

Il y a plus, quand on ſait la manière de former de bonnes eaux minérales, & qu'on veut ſuivre les procédés décrits dans les ouvrages des chimiſtes modernes, on peut ſe flatter dans bien des circonſtances de faire mieux que la nature, ſur-tout lorſque les eaux tiennent des ſels inſolubles, tels que la terre calcaire la ſélénite, &c. qui ſont contr'indiquées dans beaucoup de maladies, où ſur-tout il faut prendre intérieurement ces eaux, auſſi bien qu'extérieurement. On ſent que ces compoſitions artificielles permettent de doſer ſcrupuleuſement les ingrédiens dont on doit ſe ſervir, de leur donner plus ou moins de force, de les rendre adouciſſantes, relâchantes, reſſerrantes, évacuantes, échauffantes, rafraîchiſſantes, en les étendant avec de juſtes proportions, dans l'eau qui leur ſert d'excipient.

On peut former des *bains* adouciſſans, émolliens, en mettant dans de l'eau tiède des décoctions de mauve, de guimauve, de mercuriale, de ſeneçon, de chicorée, de mélilot, de graine de lin, de ſon, du lait, &c. On les rend rafraîchiſſans, en y joignant des acides végétaux, des ſels acides, le vinaigre, l'huile de vitriol, le nitre, la crême de tartre, le ſel ammoniac. Ces *bains* conviennent particuliérement dans les inflammations externes ou internes, ſur-tout dans celles des reins, des parties génitales des deux ſexes, de la veſſie, dans les accouchemens laborieux, les coliques violentes, lorſqu'on rend du gravier, que la pierre cauſe des tiraillemens douloureux. Dans beaucoup de ces circonſtances, il ſuffit

(1) Mémoires de l'académie pour l'année 1702.

(2) Del uſu eſterno del acqua fredda.

(1) J'ai obſervé qu'il ſuffiſoit, pour avoir la colique, & déterminer le relâchement du ventre, d'avoir le bas-ventre en butte à une impreſſion froide, ou les pieds ſur du marbre; ne pourroit-on pas ainſi occaſionner par le froid artificiel des contractions ſur le canal inteſtinal, & en faire un remède utile dans quelques circonſtances.

de prendre ce qu'on appelle des *bains* de fauteuil, qui portent ſeulement leur action dans le canton des parties affectées.

Les *bains* compoſés diſſolvans, ſont ceux au moyen deſquels on veut atténuer, réſoudre, diviſer les humeurs; les végétaux qui ſervent ordinairement à les préparer, ſont les décoctions de carottes, de panais, de ſemences d'orties, d'anis, de fenouil, des racines apéritives, auxquelles on ajoute les ſavonneux, de la terre foliée de tartre, &c. Ils ſont très-efficaces contre les ulcérations, les varices, la galle, la lépre, les dartres, les obſtructions, & conviennent particuliérement aux gens gras & bouffis.

Les *bains* compoſés ſtyptiques, ſont faits avec des ſubſtances aſtringentes & froides, qu'on a fait bouillir dans l'eau: les plus actifs s'obtiennent avec du plantain, des ronces, de la myrthe, des balauſtes, l'écorce de grenade, les feuilles de roſe rouge, on y ajoute de l'alun, du fer, du vitriol, & on s'en ſert utilement dans les écoulemens contre nature des deux ſexes, dans les flux de ventre continus, quand on eſt bien ſûr d'avoir ſuffiſamment évacué & diſſipé l'inflammation: quelquefois dans les entorſes, les foibleſſes des membres & des tendons, &c.

On ſent combien on peut modifier à volonté l'action des médicamens, en la confiant au véhicule aqueux. Il eſt ſurprenant que les médecins faſſent ſi peu d'uſage de ces moyens d'autant plus avantageux, qu'ils évitent un travail conſidérable aux organes de l'eſtomac & des inteſtins, qu'on fatigue d'autant moins avec les remèdes violens, qu'on eſt ſouvent forcé d'employer, qu'on peut en communiquer davantage au moyen de la ſolution dans l'eau. Il m'eſt arrivé plus d'une fois de faciliter la guériſon des maladies vénériennes, que je traitois avec le ſublimé, à la manière de Van-Swieten, (& que je faiſois prendre quelquefois intérieurement à petite doſe) (1), en mettant depuis une pinte juſqu'à quatre de ſolutions à 12 grains, dans chaque *bain* que les malades prenoient. On ſent que la doſe de mercure qui peut pénétrer au moyen d'un bain chaud, doit être peu de choſe, & qu'elle ne ſuffiroit ſouvent pas pour guérir toute ſeule des maladies vénériennes; mais on voit qu'elle a l'avantage de diminuer d'autant la ſomme du remède qu'on a à prendre intérieurement; j'ai obſervé que le mercure ainſi appliqué à toute la ſuperficie du corps pouvoit être particuliérement utile dans les maladies vénériennes très-invétérées; il ſe conduit à l'égard de la peau, comment peuvent le faire les frictions qu'on y applique, & il n'en a pas tous les déſagrémens.

Le *bain* de mer peut être conſidéré comme un *bain* compoſé, puiſque ſon action doit être en raiſon des qualités ordinaires de l'eau & des ſels particuliers qui y ſont tenus en diſſolution. Ils pénètrent avec l'eau dans le tiſſu de la peau, & y portent une action plus tonique, plus apéritive & plus diurétique que ne le peut faire l'eau ſimple.

Depuis que j'ai fait ces remarques, on en a établi à Boulogne ſur mer, dont l'utilité m'a été démontrée dans des circonſtances analogues.

Un cas dans lequel ce *bain* pourra avoir une efficacité très-marquée, c'eſt lorſqu'on jettera dans les abîmes de la mer un individu chez lequel il faut produire une grande révolution dans la machine, & faire l'échange d'une irritation particulière contre une autre plus vive & plus générale.

On ſait combien les gens attaqués de la rage ont d'horreur pour l'eau; on a cru qu'en les forçant à s'y plonger, on pourroit parvenir à leur être infiniment utile: on a multiplié les expériences pour conſtater à quel point on pouvoit y compter; il paroît que ce moyen peut être bon quand la maladie eſt récente & non confirmée, mais qu'il a peu réuſſi quand on l'a employé dans la rage confirmée, ſans le ſecours des autres remèdes, dont l'efficacité eſt beaucoup plus déterminée.

La température du *bain* de mer eſt en général du 12 au 15e dégré.

On peut encore donner le nom de *bains* médicinaux à ceux qu'on employe partiellement, aux demi-*bains*, aux *bains* de pieds, aux fomentations, aux *bains* de vapeurs, lorſqu'on a communiqué à l'eau des vertus relatives aux effets qu'on deſire dans la pratique.

On concentre l'effet du *bain* ſur une partie, en l'expoſant ſeule à l'action de l'eau; c'eſt là ce qui a fait imaginer les demi-*bains* où l'on n'eſt plongé dans l'eau que juſqu'à la région épigaſtrique, les *bains* des pieds, qui n'ont pas ſeulement un but d'utilité locale, mais ſouvent ſont dérivatifs, portent leur action ſur d'autres organes par les communications cellulaires & nerveuſes; c'eſt pour cela que ces derniers relâchent ſouvent le ſyſtême nerveux des parties ſupérieures, enlèvent les ſpaſmes, les légers délires, les maux de tête, l'inſomnie, les irritations de poitrine & d'entrailles.

Ces *bains* deviennent révulſifs, répercuſſifs, émolliens, aſtringens, &c. ſelon le degré de chaleur de l'eau, plus que relativement aux ſubſtances qu'on y a mêlées. Ce que nous avons dit, en parlant des *bains* de tout le corps, eſt ſuffiſant pour ſentir l'avantage qu'on peut tirer des *bains* partiaux.

(1) Je ne ſuis pas le ſeul qui ai remarqué que le ſublimé qu'on prenoit au moment même des repas mêlé avec les ſolides & les fluides en quantité, portoit ſon action beaucoup moins énergiquement ſur l'eſtomac: on peut le donner de cette manière à plus forte doſe, ſans craindre qu'il cauſe ces maux violens d'eſtomac, dont ſe plaignent preſque toujours ceux qui en font uſage dans un véhicule aqueux à jeun; leurs organes ne manquent pas de recevoir une atteinte dont ils ſe relèvent difficilement.

Lorſqu'on veut ſeulement produire une action particulière ſur la peau, on ſe ſert des aſperſions d'eau chaude, tiède ou froide ſelon le beſoin, ou bien on emploie les fomentations qui ſuppoſent une application plus étendue de l'eau, ou pure ou mêlée, avec des ſubſtances médicamenteuſes, au moyen d'éponges, de linges, &c.

Si les perſonnes du ſexe doivent ſur-tout éviter à l'époque des évacuations périodiques, de ſe trouver dans aucune eſpèce de contact avec l'air froid, à bien plus forte raiſon doivent-elles craindre toute eſpèce d'application extérieure de l'eau froide ſur la peau. Le *bain* partiel des mains, ſi l'eau eſt bien froide, peut ſeul leur cauſer de très-grands accidens.

On prenoit autrefois des *bains* d'huile mêlée à l'eau : on n'en fait plus d'uſage aujourd'hui, à cauſe de la difficulté que trouve l'huile à pénétrer dans la peau, de ſon immiſcibilité avec l'eau, & de la preſſion qu'elle opère, qui doit la rendre répercuſſive, & empêcher une douce tranſpiration dont on doit toujours être jaloux.

On peut employer avec plus d'avantage le vin & le lait : l'un pour rendre du ton, l'autre pour délayer. On ſait que Poppée, femme de Néron, avoit cinquante ânesſes qui la ſuivoient partout, afin d'avoir tous les jours un *bain* de lait pour entretenir ſa fraîcheur & ſa ſanté. Ce bain eſt particulièrement vanté dans les fièvres hectiques.

Le *bain* de vapeurs ou étuves, comme les autres, peut être général ou partiel : on le prend après avoir fait un exercice modéré. Ce *bain*, dont nous avons parlé à l'article des *bains* ruſſes, procure toujours une tranſpiration forcée qui humecte le corps de ſueur, le réchauffe, le rougit vivement, accélère le pouls & le rend petit. Ce *bain* eſt un des plus efficaces qu'on puiſſe employer dans les maladies de la peau, lorſque le *bain* chaud n'a pas été auſſi utile qu'on l'auroit deſiré. (*Voyez* BAIN RUSSE.)

On le conſeille particulièrement aux gens très-gras, & chez qui les humeurs abondent. Celſe le recommande dans les hydropiſies. Riviere dit que dans celles du bas-ventre & de poitrine, il a rendu les plus grands ſervices, en ſe ſervant de la vapeur de l'eſprit-de-vin.

Il y a des endroits, comme à Aix-la-Chapelle, où l'on prend le *bain* de vapeur compoſé, c'eſt-à-dire qu'on reçoit la vapeur du ſouffre qui eſt très-pénétrante, & fournit un bon remède contre l'endurciſſement des parties, les œdemes, la goutte, les bleſſures, les engorgemens. On y diſpoſe avantageuſement par le *bain* tiède, mais il faut bien prendre garde de tempérer convenablement l'air des lieux où ſe prend ce *bain*.

Les *bains* de vapeur ſont encore très-utiles dans les maux de gorge, les catarres, les embarras de la matrice; on en dirige l'action au moyen d'un entonnoir qui raſſemble toutes les vapeurs, & produit de cette manière des effets beaucoup plus énergiques que par tous les autres moyens, ſur-tout quand on y ajoute les ſubſtances particulières adaptées à la circonſtance.

On employoit autrefois des *bains* dont on fait fort peu d'uſage aujourd'hui, tels que les *bains* de cendres, de ſable chaud, qui ne pouvoient réellement ſervir qu'à appliquer un certain degré de chaleur à quelque partie du corps; c'eſt ainſi qu'on emploie encore les cendres chaudes pour rappeler les noyés à la vie.

On ſe ſervoit autrefois d'argile, au rapport de Galien, pour frotter les corps au ſortir de l'eau, dans le deſſein d'aſſouplir & de ramollir les parties, lorſque les malades avoient des affections articulaires ou rhumatiſmales.

On emploie encore aujourd'hui le ſavon, l'huile d'amandes douces, & d'autres ſubſtances, que les médecins croient utiles dans certaines occurrences.

Les anciens recommandoient les *bains* de ſoleil, *inſolatus* : ils croyoient ainſi faire maigrir à volonté des perſonnes très-graſſes, guérir des hydropiques, en expoſant aux rayons de cet aſtre les perſonnes ſur leſquelles on croyoit que ſon influence ſi utile à toutes les autres circonſtances naturelles pouvoit le devenir à la ſanté. On a encore prétendu qu'on avoit guéri des épanchemens d'eau, en enterrant en quelque ſorte les malades dans des *bains* de ſel chaud. Il y a enfin des cas où les *bains* d'air pourroient être utiles. Ces moyens ſimples en eux-mêmes mériteroient bien que les médecins vouluſſent s'en occuper, & des obſervations bien faites ſur ces différentes ſortes de *bains* pourroient peut-être bien leur faire prendre avantageuſement la place des remèdes intérieurs dans des cas particuliers.

Il y a des circonſtances où l'on a fait prendre le *bain* d'étuve sèche ou de vapeur sèche du feu : nous en parlerons à l'article ETUVE.

On pourroit encore s'occuper ici de l'affuſion ou de l'injection de l'eau ſur différentes parties du corps & dans l'intérieur; il en ſera fait mention aux articles DOUCHE & LAVEMENT.

Il ne nous reſte plus qu'à traiter ce qui eſt relatif au *bain* de vapeurs, qui n'a pas été employé dans nos climats, & ne l'eſt pas encore auſſi fréquemment & auſſi utilement qu'il pourroit l'être.

7°. *Des* bains *de vapeurs.*

On donne le nom de *bain* de vapeur à celui qui, ſans appliquer l'eau en maſſe immédiatement à la ſurface du corps, en détermine ſimplement les va-

peurs ſur la peau, pour la faire pénétrer plus facilement à travers ſes pores.

Ces *bains* ſont ſimples ou compoſés; ſimples, quand on n'emploie que la vapeur de l'eau pure; compoſés, quand on mêle à l'eau des ſubſtances médicamenteuſes.

Ces *bains* ſont partiaux ou généraux; partiaux quand on les applique ſeulement à une partie du corps qui eſt malade; généraux, lorſque tout le corps ſe trouve plongé dans les vapeurs ſimples ou compoſées.

Les *bains* de vapeurs généraux n'ont été conſeillés qu'après que les médecins eurent obſervé les avantages que procuroient les *bains* de vapeurs à certaines parties iſolées & malades: en effet, de tems immémorial, les *bains* de vapeurs partiaux ont été recommandés dans tous les pays où les lumières avoient commencé à ſe répandre.

Comme on a ſenti que cette manière de faire pénétrer l'eau étoit bien plus prompte & bien plus active que toute autre, on l'a employé avec avantage dans les fluxions opiniâtres du cerveau, dans les maux de gorge invétérés, dans les embarras de la membrane pituitaire, dans les maux de dents, d'yeux, d'oreilles, dans les migraines, dans les dérangemens particuliers du vagin, de la matrice & du rectum. On a rendu les vapeurs émollientes, adouciſſantes, toniques, aſtringentes, ſuivant l'exigence des cas, en employant des plantes ou des ſubſtances douées de ces différentes vertus.

Lorſqu'on veut employer cette eſpèce de *bain*, on fait bouillir de l'eau ſimple ou mêlée de ſubſtances médicamenteuſes, dans un vaſe de moyenne grandeur, ſur les rebords duquel s'adapte un cône ou une eſpèce d'entonnoir de fer-blanc renverſé de manière que la vapeur ne puiſſe s'échapper que par l'ouverture ſupérieure qui eſt plus ou moins large ſuivant le beſoin. On donne, s'il le faut, au tuyau qui termine l'entonnoir, une longueur & une courbure qui le rende ſuſceptible de s'adapter dans différens ſens, ſoit horizontalement, ſoit verticalement, ſoit diagonalement, de manière à ce que la vapeur arrive facilement & ſans gêne ſur la partie affectée, en obſervant que plus l'ouverture ſupérieure eſt étroite, plus la vapeur ſera raſſemblée, plus elle aura de force & de chaleur, & *vice verſâ*. Le grand art, en donnant ces ſortes de *bains* de vapeurs, eſt de graduer la chaleur tellement que la vapeur ſoit douce, active & pénétrante, ſans être brûlante; car, au lieu de porter du ſecours aux parties affectées, on riſqueroit d'augmenter le mal, & ſouvent de le rendre incurable.

8°. *Avantages particuliers & déſavantages des bains.*

Ce n'eſt point aſſez de ſavoir que les *bains* ſont utiles en général, il faut encore connoître comment ils peuvent convenir en particulier; les circonſtances, les momens, les ſaiſons, les lieux favorables pour chaque eſpèce de *bain*, ainſi que les règles à ſuivre avant d'y entrer, lorſqu'on y eſt, & lorſqu'on en ſort, & les dangers auxquels ils expoſent.

Les *bains* ſont utiles à l'homme dès les premiers momens de ſon exiſtence. Les *bains* tièdes conviennent aux enfans du premier âge, pour faciliter le développement de leurs vaiſſeaux; on en donne auſſi de frais, pour donner du reſſort à leurs fibres. Chez ceux du ſecond âge, les *bains* frais ſe donnent de préférence; les hommes faits devroient prendre des *bains* tièdes toutes les ſemaines une fois, & au moins tous les ans à chaque renouvellement de ſaiſon. Les vieillards trouveront dans l'uſage des *bains* un peu chauds, le moyen de retarder la rigidité de leurs fibres & de prolonger leur vie. C'eſt particulièrement aux femmes des villes que conviennent les *bains* tièdes, parce qu'elles ont les nerfs très-délicats, très-ſenſibles; qu'elles font peu d'exercice, & qu'elles tranſpirent peu: le *bain* ſuppléeroit à tous ces points, conſerveroit d'ailleurs à leur peau une ſoupleſſe & une douceur auſſi ſalutaire qu'agréable.

On doit encore faire état des tempéramens, pour ſavoir qu'elle eſt la nature des *bains* qu'on doit leur permettre. Les *bains* modérément chauds conviennent aux perſonnes ſanguines, préviennent ou diminuent la tenſion des ſolides, facilitent les ſecrétions & la tranſpiration.

Les bilieux qui ont les ſolides irrités, les humeurs âcres, ont beſoin du bain tiède, qui eſt relâchant, émollient, adouciſſant. Il ſera encore très-utile aux mélancoliques, à moins qu'ils n'aient une atonie nerveuſe, un relâchement vicieux dans la conſtitution; alors ils doivent prendre le *bain* frais, quelquefois froid, comme tonique, aſtringent, échauffant. C'eſt particulièrement aux pituiteux que les *bains* froids doivent être dévolus.

A l'égard de la qualité, qu'ont les *bains*, d'augmenter l'efficacité des remèdes, ou d'en pouvoir tempérer la force, on a remarqué qu'après leur uſage, les ſudorifiques, les emménagogues avoient un effet bien plus marqué, que le fer, le mercure, le kina, ont beſoin d'être ſecondés par eux; on conſeille de purger les mélancoliques dans le *bain* (1).

Il eſt de la dernière importance de ne point entrer dans aucun *bain* quand on eſt en ſueur & très-fatigué, ſur-tout dans celui qui eſt froid ou frais. On ſent combien deviendroit funeſte la ſuppreſſion de la tranſpiration. Alexandre fut ſur le

(1) Traité des maladies mélancoliques de M. Lory, chap. 3; page 3.

point de périr pour s'être baigné en ſueur dans la rivière de Cydne dont l'eau eſt très-froide.

Il faut éviter le *bain* quand on a l'eſtomac chargé, ſur-tout de boiſſon, de peur que l'abſorption interne ne porte dans le ſang un chyle mal travaillé. C'eſt pourquoi quand on a de l'humeur, il faut ſe préparer aux *bains* par un purgatif, ou tout au moins par des lavemens. Les perſonnes très-pléthoriques doivent ſe faire ſaigner avant de commencer l'uſage des *bains*.

Comme tous les changemens ſubits ſont dangereux, pour ſupporter mieux le premier effet de la preſſion de l'eau, ſur-tout froide ou fraîche, il faut attendre un peu quand on eſt déshabillé, avant de ſe plonger dans le bain, & avoir ſoin de s'y jeter bruſquement, pour éviter les mauvais effets d'une preſſion inégale.

Quand on eſt ſorti du bain, il eſt très-bon de ſe faire eſſuyer, ſécher & frotter, juſqu'à ce que le froid qui ſaiſit toujours un peu, ſe diſſipe, que la couleur & la chaleur reviennent à la peau. Lorſqu'on arrive dans les lieux où l'on prend les *bains*, après un long voyage, il faut attendre quelques jours avant de ſe mettre à leur uſage, & avoir ſuivi un régime qui doit toujours être indiqué par les médecins des eaux.

Le *bain* chaud doit à peine durer 6 à 7 minutes; le bain froid deux ou trois, ſuivant le degré de l'eau; le frais, environ une demi-heure; le tiède peut ſe prolonger juſqu'à douze heures dans une journée (1). Wolkamer prétend qu'on doit ſortir des *bains* quand la ſueur paroît au front; en général cela doit ſe faire quand on y friſſonne, quand on y ſaigne du nez, ou qu'on a des envies de vomir (2).

On peut prendre pluſieurs *bains* tièdes par jour, & en continuer long-tems l'uſage. Mais on ſera très-circonſpect ſur la fréquence du *bain* froid. Le docteur Cocchi conſeille de le prendre au printems & à l'automne, pour avoir plus de force à ſoutenir les chaleurs de l'été, & moins ſentir le froid en hiver, en y accoutumant les corps peu à peu. Pour que l'impreſſion ne ſoit pas trop vive quand on entre dans le *bain* on a ſoin de le préparer bien tempéré d'abord, & de le réfroidir petit à petit, de manière qu'en en ſortant, le thermomètre ſoit environ au 8°. degré.

M. Tiſſot obſerve juſtement qu'on recommande à tort de plonger la tête la première dans l'eau froide, pour éviter que le froid par ſa conſtriction ne faſſe monter le ſang à la tête par les carotides. Comme ces vaiſſeaux ne ſont pas ſuperficiels, mais très-intérieurs, ils ne peuvent recevoir l'effet de cette conſtriction, mais il arrive tout le contraire; car les vaiſſeaux extérieurs ſe trouvant ſubitement reſſerrés par le froid, refoulent le fluide qui a coutume d'y aborder, peuvent bien plutôt former compreſſion dans le cerveau, & rendre cette pratique bien plus dangereuſe, que lorſqu'on y plonge ſubitement tout le corps.

C'eſt une choſe heureuſe quand on a la force de ſe jeter dans l'eau froide à deux ou trois repriſes. C'eſt un excellent moyen, obſervé par Galien, de rendre à la peau du ton, un coloris animé & ſa chaleur naturelle; c'eſt ce qui arrive à ceux qui ont l'habitude d'aller ſe plonger ſouvent dans la riviere.

On ne permettra que rarement le *bain* très-chaud, à moins que les circonſtances n'y obligent. Celui qui eſt moins chaud peut être pris en hiver, le froid au printems & en automne, le tiède dans tous les tems; en été celui qui eſt plus frais.

Quand on prend le bain dans la riviere ou dans la mer, il faut ſe rendre au *bain* un peu avant le coucher du ſoleil. Si, en le prenant, on ſentoit de fortes douleurs de tête, il faut ſortir; ſi elles ſont foibles, il faut faire verſer de l'eau deſſus.

Hippocrate recommande la tranquillité & le ſilence dans le *bain*: mais c'eſt une règle à laquelle on peut ne pas s'aſtreindre. On doit faire peu de mouvemens après qu'on eſt ſorti du *bain*, à moins qu'on n'ait froid; dans ce cas, il vaut mieux ſe mettre dans un lit bien chaud. On pourroit prudemment paſſer du *bain* chaud dans un *bain* tiède pour calmer l'effet du premier, puis enſuite ſe faire oindre d'huile pour prévenir une trop grande tranſpiration. C'étoit l'avis de Galien, de Cœlius Aurelianus, de Riviere, de Sanctorius.

Si au contraire on veut augmenter la tranſpiration, au ſortir de quelque *bain* que ce ſoit, on ſe mettra dans un lit bien chauffé. Si dans certaines conſtitutions on avoit à craindre un trop grand relâchement au ſortir du *bain* tiède, une ſimple aſperſion d'eau fraîche remonteroit, pour ainſi dire, les ſolides au ton que le relâchement leur auroit fait perdre. On pourra encore éviter l'excès du relâchement, en ſe faiſant oindre d'huile avant d'entrer au *bain*.

Il ne faut pas manger immédiatement au ſortir du *bain*, parce que l'abſorption interne qui continue, pourroit entraîner quelque portion de chyle mal élaboré; il faut au moins, ſelon le conſeil d'Hippocrate, une demi-heure d'intervalle.

Si on prend le *bain* à la mer ou à la riviere, il faut, autant qu'on le peut, ſe mettre à l'ombre dans un endroit où l'eau ne ſoit ni trop agitée, ni croupiſſante. Si les bains ſont domeſtiques, la ſalle du *bain* doit être vaſte, bien aérée, d'une température moyenne, exempte abſolument de fumée.

(1) Collect. acad. vol. 7, page 501.

(2) Hipp. de victus rat. Baccius, ch. 6.

Il faut, ſelon les cas, avoir un lit tout prêt, & des ſerviteurs très-exacts & très-attentifs. Toutes ces précautions ſont de la plus grande importance. Hippocrate en étoit bien perſuadé, quand il recommandoit à ſes diſciples de ne jamais conſeiller les *bains*, ſi les malades n'avoient pas toutes les commodités néceſſaires, parce qu'alors pris indiſcrettement (comme nous l'avons déjà dit), ils nuiſent beaucoup plus qu'ils ne ſont utiles.

Une des choſes les plus importantes, & à laquelle on n'a point fait aſſez d'attention relativement aux *bains*; c'eſt de les proportionner au degré de ſenſibilité des corps ſur leſquels on deſire qu'ils faſſent effet. Il eſt inconteſtable qu'un peu plus ou un peu moins de chaleur n'eſt point indifférent; ce qui eſt chaud pour celui-ci, eſt froid pour celui-là; ainſi comme la chaleur agit différemment ſur les différens individus, relativement à la conſtitution foible ou forte, à l'âge plus ou moins avancé, à des maladies plus ou moins fortes, il eſt néceſſaire d'apporter la plus ſcrupuleuſe attention pour meſurer le degré qu'il faut employer.

Il ſera donc néceſſaire de ne jamais prendre de *bains* ſans avoir plongé dans l'eau un petit thermomètre au mercure, bien calibré & bien diviſé, de faire en même-tems le calcul du degré de chaleur d'un autre thermomètre qui marche bien avec le premier, de l'expoſer à l'air libre, de ſavoir relativement à la ſenſibilité, & à l'eſpèce de *bain* qu'on doit prendre, combien il faut de degrés de plus ou de moins, eu égard à la température du thermomètre extérieur. Cette attention eſt ſur-tout très-importante pour les perſonnes délicates, chez leſquelles la moindre variation dans l'atmoſphère en produit dans l'individu, qui ont l'habitude de prendre ſouvent des bains de ſanté, ou qui ont des incommodités qui en exigent l'uſage habituel. Il eſt on ne peut pas plus eſſentiel de veiller à ce que les endroits où l'on prend les *bains* ſoient bien aérés, qu'on en ait ouvert les fenêtres juſqu'au moment auquel on doit s'y plonger. M. Prieſley dit qu'on éprouve communément en entrant dans une ſalle de *bains* un ſentiment d'oppreſſion ou de difficulté de reſpirer, qui ſemble procéder de quelque choſe différent de la chaleur ſimple, puiſqu'on n'éprouve rien de pareil dans une chambre chaude également, mais bien aérée; il a pris de l'air de différens *bains* à différens dégrés de chaleur, il a trouvé qu'une partie de cet air & une d'air nitreux occupoient l'eſpace de 1, 29; & que le réſultat de l'autre épreuve étoit de 1, 27, différence qui eſt très-petite; il faut que l'air très-chargé de vapeurs aqueuſes quand même il ne ſeroit pas vicié, devienne trop peſant, & peu propre à la reſpiration.

Il faut éviter d'admettre beaucoup de monde dans le lieu où l'on ſe baigne, on doit le tenir très-propre, & y faire tenir toujours de l'eau froide pour tempérer & modifier celle du bain à volonté.

On doit ſe baigner en général, lorſque l'eſtomac n'eſt pas chargé, le matin ou l'après-dîner, ſix ou ſept heures après le repas, lorſqu'on ſent que la digeſtion eſt faite.

On doit avoir la tête couverte, ſe ſervir d'une toile cirée qui s'attache autour du col, & empêche les vapeurs du *bain* de monter à la tête, entrer précipitamment dans le *bain* froid, pour n'avoir qu'une très-courte ſenſation momentanée un peu déſagréable à éprouver.

Il n'y a pas long-tems que les *bains* étoient encore regardés comme un des derniers ſecours invoqués dans la pratique de la médecine, & qu'on ne les adminiſtroit qu'à l'extrémité. On ſent aujourd'hui que plutôt on les emploie, plus ils peuvent être avantageux dans les maladies, puiſqu'ils ſont ſi favorables, ainſi que nous l'avons démontré, à ceux qui jouiſſent de la meilleure ſanté. Cependant il n'en faudroit pas conclurre, qu'on peut indiſtinctement les prendre dans toutes les circonſtances, comme nous l'avons déjà fait voir, & qu'ils conviennent également à tous les individus, à toutes les maladies, à tous les âges, à toute température.

Il eſt donc néceſſaire, ſur-tout dans les dérangemens de la ſanté, de conſulter un médecin qui déſigne la manière de les prendre, leur quantité & les précautions indiſpenſables qu'ils exigent.

Les *bains* peuvent généralement ſe prendre en tout tems. Cependant s'il en eſt un de prédilection, ce doit être le printems qui porte une action plus marquée ſur les corps, & produit des troubles ſalutaires.

Les *bains* doivent être en même-tems commodes, agréables & utiles. Hippocrate conſeilloit beaucoup dans l'uſage des *bains*, de faire attention à l'humidité de l'atmoſphère; on a aujourd'hui la facilité d'en connoître quelques nuances au moyen d'un hygromètre qu'on examine comparativement avec un thermomètre.

M. Demilly a donné un mémoire ſur la manière de communiquer à l'eau d'une baignoire ordinaire du mouvement, pour augmenter les effets ſalubres des *bains* domeſtiques, & les rapprocher à volonté de l'action des *bains* d'eau courante.

Il prétend produire plus d'effet en quelques minutes d'immerſion, qu'en pluſieurs jours par la méthode ordinaire; il fait voir que l'eau agitée avec violence, agit & pénètre tous les corps ſur leſquels elle n'auroit pas eu d'action ſans cela: il infère delà avec quelle facilité l'eau pourroit s'inſinuer à travers les pores de la tranſpiration, ſur-tout ſi on donnoit à cette eau quelque principe différent, approprié au mal.

Ces machines ſont peu coûteuſes (1), peuvent s'adapter à toute ſorte de baignoire, & y procurer un *bain* d'eau courante, dont la vîteſſe peut égaler celle du fleuve le plus rapide. A cauſe de cette force de l'eau, & de ſa vertu diſſolvante, il prévient qu'il eſt plus convenable de ſe ſervir d'une baignoire de bois, à laquelle on adapte une eſpèce de moulinet qui ſe trouve au fond de l'eau & qu'on fait tourner au moyen d'une manivelle; ce moyen eſt fort ſimple. Il faudroit avoir des réſultats particuliers, donnés par la nouvelle balance de Sanctorius, pour ſavoir plus préciſément les avantages de cette méthode, & combien par ce moyen, il peut pénétrer plus d'eau dans le corps, que par les voies ordinaires.

Le bain chaud ſera à craindre quand les organes ſeront trop ſenſibles, trop irritables, trop foibles (2). qu'il exiſtera un engorgement inflammatoire ou ſquirreux, que les humeurs ſeront deſſéchées & âcres, & toutes les fois que les ſecrétions internes s'exécuteront mal.

Le *bain* froid ſera de même contr'indiqué par le danger de l'épuiſement, quand des organes ſeront trop foibles pour ſurmonter les obſtacles que ce *bain* oppoſe à la circulation.

Il ne convient pas aux femmes, ſur-tout lorſqu'elles ſont accouchées depuis peu, & qu'elles touchent au moment de leurs évacuations périodiques. Il ſeroit auſſi dangereux dans ces circonſtances, qu'elles expoſaſſent (comme nous l'avons déjà obſervé) leurs pieds ou leurs mains au contact de l'eau froide, que ſi elles ſe trouvoient dans un courant d'air froid qui pourroit diminuer, ſinon ſupprimer les évacuations.

Ils ſont encore à craindre pour tous ceux qui ont des engorgemens.

Les éphémérides des curieux de la nature, années 1684 & 1685, fourniſſent des exemples de gangrenne excitée par l'eau froide appliquée ſur des parties ardentes & sèches.

Il ſeroit téméraire d'expoſer aux *bains* tièdes ceux qui craignent des ſuppurations internes, ceux dont quelques viſcères menacent de prendre en peu de tems le caractère cancereux, ceux qui ont les ſolides trop relâchés par une tranſpiration ou des évacuations exceſſives.

Si les *bains* moins chauds encore ſont déſavantageux, c'eſt quand la foibleſſe eſt ſi grande, que le jeu des vaiſſeaux ne peut plus contrebalancer l'effet de la preſſion la plus légère, quand il y a ſi peu de chaleur, qu'on craindroit de la diſſiper entièrement par le contact un peu long de l'eau preſque froide.

Il faut encore obſerver qu'il y a des contrindications communes à toutes les eſpèces de *bains*, qu'il importe beaucoup de déſigner.

Quand un médecin conſeille les *bains*, il doit prendre en conſidération l'habitude. Celui qui en ſanté avoit coutume de ſe baigner, & qui en montre un deſir ardent lorſqu'il eſt malade, doit en tirer un grand profit; s'il n'eſt pas trop foible, il pourra faire une révolution au moins auſſi utile chez ceux qui n'ont pas l'habitude du *bain*, ſi les circonſtances ne le contr'indiquent pas.

On ne doit pas baigner dans les maladies aiguës ceux qui ont le ventre trop pareſſeux ou trop lâche, qui ont des dégoûts, des nauſées, des renvois bilieux, des vomiſſemens de même nature, chez qui les premières voies ſont remplies de matières putrides & bilieuſes, ce qui rendroit l'augmentation de l'abſorption interne très-redoutable; on doit s'en abſtenir lorſqu'il ſurvient des hémorrhagies, lorſqu'on a été beaucoup ſaigné. On doit les proſcrire chez les gens pléthoriques ou cacochimes, qui ont quelque viſcère d'une très-grande foibleſſe, pour éviter que l'humeur en fonte ne ſe précipite ſur cette partie, & ne l'expoſe au danger de l'inflammation, il faut encore s'en abſtenir, quand on a raiſon de craindre des accès épileptiques (1).

Il eſt on ne peut plus dangereux d'aller ſe plonger dans le *bain* immédiatement après le repas (2). Les gens trop foibles, pâles, décolorés, dans le paroxiſme de quelque douleur, font une imprudence en ſe mettant dans le *bain* froid: on a à craindre les horripilations fébriles, qui ſont ſouvent, dans ces cas, ſuivies de convulſions.

Il doit être fui par ceux qui ont la tête foible, le poumon ulcéré, qui ſont ſujets aux ſyncopes, qui ont enfin quelque ulcère enflammé.

On doit encore éviter l'uſage des *bains*, quand on craint des ſyncopes dans certaines fièvres, dans celles où il y a beaucoup de cet *horror* dont parle Celſe; rarement doit-on les employer dans les fièvres putrides, à moins qu'après avoir évacué beaucoup, le ſpaſme ne ſoit encore trop grand. On ne doit pas les employer davantage dans la fièvre

(1) On trouvera la deſcription détaillée dans le huitième volume du journal de Phyſique, année 1776.

(2) Hippocrate a dit: *Ubi quis ſæpius calido utitur balneo, hæc mala affert; carnium effeminationem, nervorum incontinentiam, mentis torporem.* Aphor. 16, ſect. 5.

(1) In quibus paroxiſmi epileptici metus eſt, in iis cautos eſſe oportet in balneorum uſu. *Ballonius cautionum, lib. 6.*

(2) *Crudum pavonem in balnea portas,*
Hinc ſubitæ mortes. Juvenal. Sat.

tierce

tierce fauſſe, dans les affections pituiteuſes, & les fièvres très-aiguës avec putridité.

Hippocrate, Galien, Avicene, ont fait attention à ce qui pouvoit nuire dans l'uſage des *bains*; ils ont vu qu'il n'y avoit rien de ſi bon, que la témérité où l'imprudence des hommes ne tournât à ſon déſavantage (1). Un des plus grands dangers qu'on courre, en prenant des *bains* domeſtiques, c'eſt d'être ſaiſi par la vapeur du charbon avec lequel on les chauffe. Il faut donc, autant qu'on le peut, ne pas ſe baigner dans le lieu où on a chauffé l'eau, à moins qu'elle ne l'ait été par une ouverture extérieure, ou au moyen d'un tuyau communiquant à la cheminée : mais ceux qui n'auront pas cette facilité, pourront faire rouler la baignoire dans une autre pièce bien aérée. C'eſt pourquoi les baignoires plates à roulettes doivent être préférées; elles contiennent plus d'eau que celles qui ont la forme de ſabots, & permettent qu'on y place, & qu'on en retire les malades avec beaucoup plus de facilité : on a ſoin de les couvrir quand le corps eſt plongé dans l'eau.

Le *bain* ſe prépare en plaçant intérieurement dans la baignoire un drap, & à l'endroit du ſiège un couſſin de paille ſur lequel on ſera aſſis. Il faudroit, pour les premières fois que les malades prennent les *bains*, que les médecins s'y trouvaſſent, afin d'obſerver les phénomènes qui leur ſont particuliers, & juger enſuite plus pertinemment ce qui doit être changé dans ceux qui ſuivront.

Il y a long-tems que l'adage a dit, *in balneis non eſt prævaricandum*; ainſi, pour en tirer tout le fruit poſſible, il eſt bien important de tenir le phyſique & le moral dans un état de tranquillité, qui ne contrecarre en rien les effets qu'on attend du *bain*. Il faut donc, dans le régime, éviter les ſubſtances échauffantes, le vin en abondance, l'uſage trop fréquent des plaiſirs de l'amour, les veilles continuées : ſans cela on riſqueroit d'avoir des maux de tête, d'eſtomac, d'affoiblir conſidérablement les organes. On ne doit prendre que des alimens bien cuits, de bon ſuc, agréables au goût, de bon pain, de bonne eau, du vin de Bourgogne trempé. On n'interdit pas, ainſi qu'on le faiſoit autrefois, l'uſage des végétaux, du poiſſon, des fruits, du beurre, du laitage, à moins qu'on n'ait des raiſons particulières pour s'y déterminer. Il faut tenir le ventre libre tellement qu'on aille une fois à la garderobe dans les vingt-quatre heures, ne pas ſe coucher auſſi-tôt ſon ſouper, ne pas ſe livrer à un ſommeil plus long, qui eſt naturellement concilié par le *bain*, ne point dormir dans la journée, prendre un doux exercice qui ne faſſe jamais ſortir la ſueur; en un mot conſulter ſur tous ces points, qui ne ſont rien moins qu'indifférens, un miniſtre de ſanté prudent, qui joigne ſur-tout à la connoiſſance du phyſique des malades celle de leur conſtitution morale, dont l'influence réciproque doit entrer pour beaucoup dans les vues que ſon art peut lui fournir.

Après que le *bain* a été adminiſtré, il faut avoir le plus grand ſoin de tenir les parties, qui ont été expoſées aux vapeurs, couvertes & entretenues chaudes, ſans quoi l'irritation & l'érétiſme cauſés par l'air atmoſphérique pourroient produire des accidens plus graves que ceux qui auroient précédé.

En parlant des *bains* ruſſes, nous avons fait voir que les *bains* de vapeur généraux étoient extrêmement en uſage dans ce pays & dans le nord de l'Europe; que des familles entières, & ſouvent deux & trois cents perſonnes réunies dans les *bains* publics, étoient expoſées aux vapeurs très-chaudes de l'eau projettée ſur des galets rougis par un grand feu : il ne nous reſte plus qu'à faire connoître comment on eſt parvenu chez nous à ſuppléer cette ſorte de *bain* d'une manière très-avantageuſe.

Il étoit fort difficile en France, & peut-être inutile, de former de grands établiſſemens pour des *bains* de vapeurs ſemblables à ceux de la ruſſie, parce que nos coutumes, nos mœurs, notre climat, nos beſoins, & la cherté du bois, étoient autant d'obſtacles raiſonnables. Mais comme il ſe rencontre bien des circonſtances relatives à quelques conſtitutions, & à certaines maladies, où le *bain* de vapeur en général devient néceſſaire; on deſiroit à Paris des moyens qui, ſans être trop diſpendieux, fuſſent dans le cas de rendre des ſervices équivalens à ceux que peuvent procurer les *bains* ruſſes.

Ils ont été imaginés & mis en pratique de la manière la plus ingénieuſe par M. Albert (quai d'Orſay). Nous donnerons ici la deſcription de ſa machine, pour qu'on puiſſe, dans les mêmes vues, en établir de ſemblables dans les hôpitaux, où je ne crois pas qu'on en ait encore établi, & dans les villes où l'on veut procurer au public toutes les reſſources dont l'art de guérir eſt ſuſceptible.

L'eſpèce de petite chambre dans laquelle ſe donne le *bain* de vapeur, eſt une boîte qui ne peut contenir qu'une perſonne : elle peut être quarrée ou octogone, dans les dimenſions de trois pieds de large ſur autant de hauteur. Cette boîte eſt fixée au parquet, extérieurement de bois, & doublée de faïence intérieurement ſur ſes parois verticaux. Elle ſe ferme preſque hermétiquement au moyen d'un couvercle de bois ſéparé en deux parties, dont la poſtérieure eſt inhérente à la boîte, & l'antérieure ſe retire pour laiſſer paſſer la perſonne, lorſqu'on ouvre la porte ou un des pans de la boîte; cette porte eſt attachée avec des charnières très-bien faites, ferme parfaitement, & le couvercle a une ouverture ronde, pour laiſſer paſſer la tête & le col de la perſonne, qui eſt aſſiſe ſur un petit tabouret placé au milieu, ſur le fond de la boîte,

(1) *Forma, divitiæ, vires, facundia, perniciosiſſimæ ſunt.*
Balnea, vina, venus corrumpunt corpora noſtra,
Atque idem faciunt balnea, vina, venus.

qui eſt doublée en plomb laminé, à travers lequel, immédiatement ſous le tabouret, paſſe un conduit qui porte la vapeur, & qui eſt ouvert ou fermé à volonté par le moyen d'un robinet. Ce conduit répond & reçoit les vapeurs de l'eau ſimple ou médicamenteuſe qu'on fait bouillir dans une pièce qui ſe trouve immédiatement au-deſſous de celle où eſt placée cette boîte.

D'après la deſcription que nous venons de donner, il ne doit pas être difficile de s'appercevoir, qu'en entourant de linges & de couvertures, le col de la perſonne qui eſt dans la boîte, le reſte de ſon corps eſt plongé entièrement dans la vapeur ſimple ou compoſée, à laquelle on a eu intention de l'expoſer. Mais comme il ſe rencontre des circonſtances où l'on deſire que la tête elle-même éprouve l'effet des vapeurs, il ſuffit, pour arriver à ce but, de placer au-deſſus du couvercle de la boîte un panier d'oſier en forme de capuchon, qu'on couvre de linge & de couverture, excepté dans la partie antérieure qui répond à la bouche & au nez, afin de permettre un libre cours à la reſpiration, & pour qu'on puiſſe eſſuyer le viſage.

La quantité de vapeur, & le degré de chaleur, ſont dirigés & gradués, par le moyen de la ſoupape, qu'une perſonne intelligente eſt chargée de faire agir, & en faiſant conſtamment attention à la ſenſibilité du baigneur, & en examinant un thermomètre cylindrique, mis dans le couvercle, dont la boule eſt placée dans l'intérieur de la boîte, & l'échelle en-dehors, ſous les yeux du malade & du miniſtre de ſanté, qui doit toujours ſurveiller ces ſortes de *bains*, au moins les premières fois qu'ils ſont employés.

Ces ſortes de baignoires ont encore l'avantage de ſervir à prendre des *bains* partiaux : dans ce deſſein, on y a pratiqué des ouvertures avec des petites portes qui ferment hermétiquement dans toute autre circonſtance. On peut faire prendre ainſi des demi-*bains* de vapeur en paſſant dans l'ouverture de la boîte les pieds & les cuiſſes, qui ſont bien enveloppés dans l'endroit de leur inſertion. On a la facilité d'y placer un bras, une jambe ſéparément : on peut même y adapter des eſpèces d'entonnoirs de fer-blanc, de manière qu'ils puiſſent faire l'office de ceux dont nous avons parlé lorſqu'il a été queſtion des *bains* partiaux applicables à la tête, aux yeux, au nez, aux oreilles, &c.

Cette méthode de recevoir des vapeurs nous paroît plus ſimple que celle qu'on emploie en Ruſſie. On ne peut lui refuſer l'avantage qu'on a de ſe trouver iſolé dans le *bain* : lorſqu'une grande quantité de perſonnes ſont réunies dans le même lieu, il eſt ſûr que l'atmoſphère ſe trouve imprégnée d'une foule de vapeurs hétérogènes qui ſont produites par des tranſpirations & des expirations accumulées ; leur activité doit être plus grande encore dans un *bain* de vapeur, dont la chaleur rend beaucoup plus pénétrantes toutes les particules qui concourent à la formation de l'air ambiant : le corps & ſur-tout la reſpiration dans le *bain* de vapeur en ſeront aiſément imprégnées & viciées. On évite donc ce genre d'inconvénient par l'eſpèce de *bain* de vapeur dont nous venons de parler. On peut compter pour beaucoup la facilité de donner aux vapeurs, par le moyen des médicamens, des vertus capables d'augmenter infiniment leur efficacité dans différentes circonſtances.

Il faut encore convenir qu'on peut prendre ce *bain* avec beaucoup plus de précautions qu'on n'en emploie pour celui des ruſſes. Ici le miniſtre de ſanté peut, par une ouverture pratiquée exprès à la boîte, tâter le pouls du baigneur, s'aſſurer par ſon état de l'extenſion ou du prolongement qu'on peut accorder à ce *bain* : il y a toujours là en outre deux perſonnes, dont l'une eſt occupée à eſſuyer le viſage du baigneur, & l'autre à augmenter ou diminuer, ſuivant le beſoin, le degré de chaleur, au moyen d'une manivelle extérieure qui agit ſur la ſoupape dont il a été fait mention.

Au ſortir du *bain*, dont la durée eſt le plus ordinairement d'une demi-heure, quand la chaleur n'a pas été portée très-haut, on eſt eſſuyé avec des linges ſecs & chauds, & on eſt placé dans un lit bien baſſiné, qui ſe trouve dans la pièce même où l'on a pris le *bain* ; il arrive ſouvent que la tranſpiration continue encore quelque tems, & quelquefois avec plus d'abondance que lorſqu'on étoit plongé dans la vapeur.

Tous ces avantages ſont cauſe que les étrangers mêmes, qui ont coutume chez eux de prendre les *bains* de vapeur à la manière de leur pays, donnent, dans celui-ci, la préférence à la méthode qu'on y emploie. Tous les médecins, à dater de la plus haute antiquité, ſe ſont convaincus que les *bains* de vapeur pouvoient être ſouvent d'une grande utilité dans l'art de guérir ; cependant la difficulté de donner ces *bains* généraux, dans des climats où l'on n'avoit pas les mêmes raiſons d'en faire uſage que dans le nord, a été cauſe qu'on a été privé long-tems dans les pays plus méridionaux des avantages qu'ils peuvent quelquefois procurer. Mais la machine imaginée par M. Albert, pouvant ſuppléer de grands établiſſemens en ce genre, a été fort accueillie par la ſociété royale de médecine, par la faculté, par l'académie des ſciences, & par celle de chirurgie, dont pluſieurs membres ont remarqué les bons effets dans différentes circonſtances, où ils les ont conſeillés à leurs malades.

Ces *bains* agiſſent de la manière la plus ſimple, & conviennent par cela même ; car je penſe, avec quelques médecins, que ſouvent on peut produire un effet plus ſûr & plus ſalutaire dans les maladies, en appliquant les remèdes curatifs ſur la peau, que par l'adminiſtration interne des médicamens. D'ailleurs le canal alimentaire & la peau ont enſemble une liaiſon ſi intime que la plupart des phyſiologiſtes les regardent comme un ſeul & même organe. Ce ſont ces raiſons qui m'ont fait employer avec ſuccès le mercure ſalin dans les *bains* aqueux, pour guérir des maladies vénériennes très-rebelles : peut-être les vapeurs mercurielles peuvent bien être employées dans

les mêmes vues, en ſe ſervant de la boîte à vapeurs dont nous nous occupons.

C'eſt ſur-tout dans les maladies chroniques que les *bains* de vapeur ont la plus grande efficacité. Ils ſont très-utiles dans les maladies de la peau, comme la gale, les dartres, & quelques ulcères. Quand même on n'y emploiroit pas le mercure, ils peuvent être d'un avantage marqué dans les maladies vénériennes invétérées, & accompagnées de ſymptômes conſtans, tant internes qu'externes, tels que les douleurs ſourdes des os, les laſſitudes ſpontanées, des exoſtoſes, &c. On peut encore en faire uſage dans les rhumatiſmes, & les maladies laiteuſes qui ont pris le caractère rhumatiſmal : dans tous ces cas c'eſt comme ſudorifiques qu'ils pourront avoir une action très-efficace.

Il ne faut pas croire que les ſeules perſonnes malades doivent faire uſage de ce *bain* ; ils peuvent être utils quelquefois à des perſonnes bien portantes, particulièrement à celles chez qui le tiſſu de la peau eſt très-ſerré, qui tranſpirent difficilement, qui ſont fort graſſes, ou d'une conſtitution phlegmatique & pituiteuſe. Ce ſera un bon moyen de diminuer la molleſſe de leurs fibres, d'exciter des ſécrétions, de porter les humeurs à la peau, de procurer une plus grande ſouplеſſe dans les membres, & une plus grande agilité dans les fonctions phyſiques. Je crois encore que les femmes qui approchent du tems critique, dont les évacuations diminuées paroiſſent refluer d'une manière déſavantageuſe ſur les autres fonctions, feroient fort bien de faire uſage des *bains* de vapeur. Ce moyen, ainſi que la ſaignée, répétés de tems en tems, ſont les plus efficaces pour ſe ſouſtraire à une foule de maux qui les attendent à cette époque de leur exiſtence.

On doit dire, en faveur de l'établiſſement de M. Albert, qu'il a voulu, en bon citoyen, le faire ſervir également aux pauvres comme aux riches, & qu'il ſuffit aux malheureux, pour être traités avec humanité, douceur & complaiſance, d'avoir des certificats des médecins, chirurgiens & curés de leur paroiſſe.

8°. *Notice des ouvrages les plus étendus qui ont paru ſur les* bains *& en même-tems ſur les eaux.*

Thomas Juncta eſt celui qui a raſſemblé le plus de matériaux, particulièrement ſur les *bains* des anciens. Son ouvrage eſt fort rare ; on ne trouve pas à y ſatisfaire completement ſa curioſité, ſur l'hiſtorique, l'architecture, & la manière de prendre les *bains* dans l'antiquité. On y trouve des développemens conſidérables ſur les vertus médicinales des *bains* & de l'eau, qui ſont ſouvent entaſſées ſans réſerve, & entortillées dans des principes analogues aux connoiſſances du tems où il écrivoit.

Un des ouvrages les plus complets & les plus érudits qui aient paru ſur les *bains* & ſur les eaux, a été publié en 1571 par Baccius. Il l'a diviſé en ſept parties, dans leſquelles il s'étend particulièrement ſur les eaux en général, leurs différences, leurs mélanges avec le feu, la terre & les métaux, ſur les *bains* & leur utilité dans une foule de circonſtances. On y a ajouté une huitième partie qui contient des objets qui y ſont relatifs, & qui ſont conſignés juſqu'à 1711, dans les actes des érudits de Leipſic, dans ceux de Trevoux, dans l'hiſtoire de l'académie des ſciences, & quelques ouvrages de ſavans qui n'avoient pas été publiés dans le tems que Baccius publia ſon ouvrage. On y trouve une manière peu exacte de faire des eaux minérales artificielles connues à cette époque, & qui a été employée par Hoffman, Wepfer & Kiper. Cet ouvrage rapproche une foule d'objets qui peuvent être plus curieux qu'utiles ; tout ce qu'on y trouve ſur les eaux eſt fondé ſur les connoiſſances phyſiques du tems, qui n'étoient pas fort claires, toutes leurs analyſes ne ſont pas plus ſûres. Ce qu'il y a de mieux, c'eſt qu'il s'eſt beaucoup étendu relativement aux connoiſſances des anciens ſur l'art de ſe baigner, qu'il a bien développé les uſages qu'ils en faiſoient dans les maladies, avec des deſcriptions très-détaillées des thermes ou *bains* chauds renommés de tous les pays où ils ſe trouvent.

Hoffman eſt un de ceux qui, depuis, ſe ſont le plus occupés de l'eau. Il la regardoit comme un remède univerſel, parce qu'elle convient preſque dans toutes les circonſtances de la vie, qu'elle peut, employée à propos, ſatisfaire à toutes les indications, ſoit en ſanté, ſoit dans l'état de maladie, ſoit en *bain*, ſoit en boiſſon.

Il a examiné les différentes eaux. Il fait voir que les meilleures eaux de rivière ſont celles qui coulent le plus rapidement ; auſſi n'en avons-nous pas, ſuivant lui, qui égalent celles du Rhône & du Rhin.

Il conſidère les eaux comme le véritable véhicule de tout médicament & de tout aliment. C'eſt celui des médecins qui a ſu en tirer le meilleur parti ; ſes ouvrages contiennent d'excellentes obſervations qui dépoſent en faveur de ce que nous avançons.

Smith a recueilli, dans ſon ouvrage ſur l'eau, tout ce que les médecins anglois ont dit ſur cette matière ; il a fait lui-même quelques expériences pour en prouver les avantages dans quelques cas, il prétend qu'elle réuſſit fort bien aux femmes groſſes, qu'elle augmente le lait, appaiſe la faim, fortifie les enfans qui commencent à ſe nouer, comme l'a obſervé Floyer.

Sydenham a auſſi conſidéré l'eau comme un remède très-puiſſant, il faiſoit faire beaucoup uſage de l'eau de poulet, ſur-tout dans le cholera morbus, où il la recommande en abondance priſe par haut & par bas.

Hancook, docteur en théologie, a fait un traité qu'il appelle le grand fébrifuge : il ordonnoit l'eau froide comme un remède ſouverain contre la fièvre. Il a donné peu de faits, mais force raiſonnemens qui étoient hors de ſa ſphère ; il critique mal-à-propos, &

ſans les entendre, les médecins qui l'ont précédé, ſur-tout Sydenham. Il n'avoit pas fait aſſez d'attention, que Galien guériſſoit comme lui les maladies aiguës avec de l'eau froide. Lommius avoit auſſi beaucoup vanté les bains froids.

Il prétend avoir guéri des crachemens de ſang, & des maladies de poitrine avec de l'eau dans laquelle il avoit mis du pain grillé; il peut avoir en cela plus de raiſon, que lorſqu'il a recommandé de baigner avec l'eau froide les extrémités de ceux qui ont la goutte.

M. Geoffroy a ſoutenu, en 1721, une thèſe dans laquelle il ſoutient la même opinion: il prétend dans une autre, que l'eau eſt un excellent préſervatif contre la peſte.

Hecquet a donné une explication phyſique & méchanique des effets de la boiſſon pour la cure des maladies; il regarde l'eau comme un remède univerſel, & entre dans des diſcuſſions phyſiologiques ſur l'action des organes, qui ſont trop prolixes, & rien moins que ſatisfaiſantes.

Noguez a donné un ouvrage dans lequel il développe beaucoup de propriétés phyſiques de l'eau, qui, juſqu'à lui, n'avoient pas encore été bien déterminées.

Il a paru vers le même tems, en 1724, un Sicilien, prêtre & capucin, fils d'un apothicaire, en même-tems chimiſte & médecin: on lui a donné le nom *del medico del aqua freſca*, ou père Bernard; il a été prodigieuſement vanté pour avoir guéri (ſelon les nouvelles éphémères) avec de l'eau à la glace, les foibleſſes de poitrine, les convulſions, les palpitations, indigeſtions dans des cas déſeſpérés; il prétendoit guérir les hydropiſies, les diarrhées, flux de ſang, &c. Il ne vouloit jamais employer ce moyen dans les grandes chaleurs, évitoit de faire ſuer, cherchoit ſeulement à exciter les ſelles ou les urines.

Il donnoit trois gobelets de ſon eau glacée le matin, quelquefois trente-ſix dans le jour, ſouvent quinze à vingt-cinq onces; il ne laiſſoit pas manger dans les premiers jours, quelquefois il accordoit des jaunes d'œuf le ſoir, lorſqu'il y avoit foibleſſe, enſuite des poulets & des pigeons rôtis; il appliquoit la glace pour la goutte, le rhumatiſme, ſur l'eſtomac, & les endroits où l'on ſentoit une grande chaleur: peut-être ce moyen deviendroit-il avantageux, avec la certitude qu'on n'a pas à craindre les ſuites d'une inflammation ou de la répercuſſion.

Quelques auteurs, dont je n'ai pas, ou peu parlé, ſe ſont particuliérement occupés des eaux minérales, tels que M. Raulin, qui a fait un traité ſur les eaux minérales de la France, M. Buchoz qui a formé un dictionnaire de toutes les eaux minérales de notre pays, en 2 vol. *in*-8.

Nous avons encore quelques diſſertations ſur les eaux & ſur les *bains*, qu'il eſt bon de faire connoître.

M. Bordeu a donné une excellente thèſe ſur les eaux de Barreges. M. Leroi, médecin de Montpellier & de la ſociété royale de médecine de Paris, a fourni d'excellens mémoires ſur quelques eaux minérales, & la manière d'en former artificiellement. On en a de fort bons de MM. Venel, Bayen & Thouvenel.

MM. Maret & Raymond ont remporté des prix ſur les *bains* aqueux ſimples, au jugement de pluſieurs académies.

M. Limbourg a publié une diſſertation en 1765 ſur les *bains*, tant par immerſions, qu'en douches & en vapeurs.

M. Marteau a fourni un traité théorique & pratique ſur les *bains* d'eau ſimple & de mer, qui renferme de très-bonnes vues pratiques.

On pourra recourir à l'ouvrage *in*-4. qu'a publié M. Carrere, relativement aux auteurs qui ont particuliérement travaillé ſur les eaux minérales: j'ai donné ſur l'eau & les *bains*, en 1783, un traité dont les points eſſentiels ſont réunis dans cet article.

(M. Macquart.)

BAIN-MARIE. (*Mat. méd.*)

C'eſt par corruption qu'on dit *bain-marie*; le premier mot étoit *bain* de mer. C'eſt un vaſe contenant de l'eau qu'on fait chauffer plus ou moins, & dans laquelle on plonge les ſubſtances dont on veut élever la température juſqu'à un certain degré, toujours moindre que celui du *bain* même. La chaleur du *bain-marie*, dont on fait le plus ſouvent bouillir l'eau, eſt employée très-utilement pour un grand nombre d'opérations pharmaceutiques. On évapore les liqueurs végétales & animales, ſuſceptibles d'altérations, par une chaleur forte, au *bain-marie*, pour pouvoir, ſans en changer la nature, leur donner le degré d'épaiſſiſſement convenable à l'uſage auquel on les deſtine. C'eſt ainſi qu'on devroit obtenir & préparer tous les extraits; on ſe ſert de ce *bain* pour ramollir & fondre complettement pluſieurs préparations qui ſe figent par le froid, comme les gelées végétales & animales; pour chauffer doucement les boiſſons que l'on donne aux malades & qu'on tient froides dans leurs chambres, comme le petit-lait, les bouillons, les potions purgatives, &c. On peut augmenter la chaleur du *bain-marie* en diſſolvant dans l'eau des ſubſtances ſalines, & ſur-tout du muriate de ſoude ou ſel marin, qui, fixant une partie de l'eau, & lui donnant plus de denſité, empêchent qu'elle ſe volatiliſe au degré de chaleur qui ſuffit pour la réduire en vapeur lorſqu'elle eſt ſeule. (M. Fourcroy).

BAIN ſec. (*Mat. méd.*)

On nomme *bain* ſec en général toutes les ſubſtances ſèches qui peuvent être employées pour communiquer

leur chaleur acquiſe aux corps qu'on y plonge ; tels ſont le ſable, les cendres, &c. On ſe ſert quelquefois de ces différens *bains*, pour la préparation des médicamens. (*Voyez* BAIN DE SABLE).

On nomme auſſi *bain* ſec en médecine, l'adminiſtration de l'air chaud & ſec, dans lequel on tient le corps, ou quelques parties du corps des malades, expoſés pendant un tems plus ou moins long. Souvent on ſe ſert de ſable qu'on a fait rougir au feu, & qu'on tient à une certaine diſtance au-deſſous des jambes, &c., des malades. Si tout le corps eſt plongé dans l'air chaud & ſec, c'eſt l'étuve ſèche. (*Voyez* le mot ETUVES). (M. FOURCROY.)

BAIN (électrique), (*électr.*)

C'eſt la manière d'électriſer dont l'appareil eſt le plus ſimple & l'effet le plus doux. Le malade étant aſſis ſur un ſiége, placé ſur un iſoloir, tenant dans une main une baguette de cuivre en communication avec le conducteur de la machine ; où cette baguette étant ſimplement en contact par un bout avec les vêtemens du malade, il eſt électriſé par *bain* auſſi-tôt qu'on met le plateau en rotation & pendant tout le tems qu'il y eſt. La dénomination de *bain* eſt due à ce que la perſonne électriſée eſt environnée d'un atmoſphère de fluide électrique, comme un homme qui prend le *bain* ordinaire eſt enveloppé du fluide aqueux. Si on le touche, on tire des étincelles ; ſi on s'approche à quelque diſtance de lui, en préſentant le plat de la main, on ſent l'atmoſphère électrique, dont l'attouchement eſt ſemblable à celui d'une gaze légère ou d'une toile d'araignée.

Le malade n'éprouve aucune ſenſation dans le *bain* ; cependant, il eſt bien conſtaté qu'il augmente les pulſations du pouls à-peu-près dans la proportion de 67 à 75, qu'il accélère la vîteſſe de la circulation & qu'il augmente la tranſpiration ; le ſang d'un homme ou d'un animal électriſé par *bain*, dont on ouvre la veine, jaillit plus loin tant qu'on l'électriſe que quand on ceſſe de l'électriſer ; & des animaux, du poids de chacun deſquels on s'eſt aſſuré, étant les uns électriſés par *bain*, les autres n'étant pas électriſés, les premiers perdent davantage de leur ſubſtance en un tems donné. Ces effets ſont momentanés ; mais le *bain* répété pluſieurs jours de ſuite, & continué chaque jour quelque tems, produit les effets ſuivans.

Il donne plus d'activité, il augmente les forces, il excite l'appétit, il provoque aſſez ſouvent la ſueur, il excite la ſalivation, il procure aſſez ſouvent, & ſuivant des cas, des flux d'urines troubles & qui dépoſent ; il rend le ventre plus libre, il provoque même des ſelles.

Le *bain* a donc un effet momentané & un effet durable lorſqu'on le répète ; il convient par le peu de ſenſation qu'il cauſe, pour accoutumer à l'électricité les malades que ce remède effraie, pour ſonder ſur-tout les effets que l'électricité peut avoir ſur chacun ; il eſt bon, par cette double raiſon, de commencer toujours les traitemens par le *bain* auquel on s'en tient les premiers jours ; il convient aux malades foibles, délicats, exceſſivement ſenſibles, qui ſeroient fatigués par des méthodes plus actives ; il eſt propre auſſi à agir ſur toute l'habitude des ſolides & la maſſe des fluides, & il eſt en particulier indiqué dans les cas où il eſt à propos d'exciter la tranſpiration en général. Comme ces indications ſe préſentent, en même tems que de particulières dans la plupart des maladies, il eſt utile d'y employer le *bain*, même concurremment avec les méthodes particulières que les différens cas peuvent requérir ; enfin il ſuffiroit ſouvent ſeul & en particulier dans la paralyſie ; mais il eſt peu actif, & il eſt avantageux par cette raiſon, d'y aſſocier le plus ſouvent des méthodes plus énergiques & requiſes pour les différentes circonſtances.

La durée du *bain* doit être les premiers jours de 6 à 10 minutes, enſuite d'un quart d'heure ; on peut le porter à vingt minutes, & le preſcrire une ou deux fois par jour ; les heures de le prendre les plus favorables ſont le matin au ſortir du lit, le ſoir en y entrant. Il eſt avantageux de ſe coucher pour quelque tems après l'avoir pris, & de favoriſer la tranſpiration qu'il a excitée ; on doit au moins éviter de s'expoſer au froid en ſortant du *bain* électrique, & attendre que les pores ouverts ſe ſoient peu-à-peu refermés. (*Voyez* ÉLECTRICITÉ MÉD.)

(M. MAUDUIT.)

BAINS, DOUCHES, ÉTUVES, (Département des) (*Admin. des Hôpitaux civils.*)

Les *bains* chauds, froids, domeſtiques & médicinaux ; les douches deſcendantes, & aſcendantes les étuves ſèches & humides, les *bains* de vapeurs étant, dit M. Tenon, des moyens puiſſans de guériſon dont on néglige trop l'uſage parmi nous, on ne doit pas négliger de les raſſembler dans les hôpitaux. Bacon demandoit qu'on imitât les eaux médicinales. Ses déſirs pourroient être ſatisfaits. On en compoſe à peu de frais de gazeuſes, de ſulphureuſes, &c. Il ne s'agit plus que de les employer dans les hôpitaux ; on le pourroit avec avantage.

Bains chauds. On doit diſtinguer, ajoute M. Tenon, les *bains* chauds des grandes maiſons de malades en *bains* d'entrée, pour nettoyer les malades avant de les admettre dans les infirmeries ; en *bains* de ſalles des opérations, où l'on placera les malades qu'on doit opérer, ceux qui viennent de l'être, mais qui n'auroient pas la force d'être conduits à des *bains* éloignés, ou qui ſouffriroient trop du tranſport ; en *bains* à la ſalle des accouchemens, néceſſaires pour faciliter en certains cas cette importante opération de la nature ; enfin en *bains* du département général, où l'on raſſemblera tout ce qui a rapport aux *bains*, douches & étuves.

On doit, autant qu'il ſera poſſible, procurer aux hôpitaux deux départemens de *bains*, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, & les placer ainſi qu'il étoit d'uſage chez les Romains, à l'expoſition du midi. Dans le plan des quatre nouveaux hôpitaux de Paris, M. Tenon propoſoit de diſtribuer le département des *bains* en huit pièces principales; ſavoir, un cabinet à deux baignoires pour *bains* domeſtiques & douches deſcendantes; un ſecond cabinet encore à deux baignoires, mais qui ſeroit diſpoſé pour des *bains* domeſtiques & pour des *bains* médicinaux; un troiſième cabinet, celui-ci à une ſeule baignoire, à l'uſage des religieuſes & des ſœurs; dans un quatrième, on aura une demi-baignoire pour les pauvres femmes que le *bain* entier incommoderoit, & qui ſervira de baignoire d'enfans; ici ſera une douche aſcendante. Au cinquième cabinet, ſe trouveront quatre fauteuils à dos, à bras & à cuves, réſervés à celles qui auront beſoin de baigner le bas ventre, & à qui il ſeroit dangereux d'expoſer les bras & la poitrine aux impreſſions de l'eau. On deſtineroit le ſixième à une étuve d'air ſimplement échauffé, & même étuve d'air dans lequel on auroit brûlé des ſubſtances médicinales. Le ſeptième, ſeroit réſervé à des *bains* de vapeurs humides, & le huitième à des *bains* froids. Les cabinets à deux baignoires auroient chacun douze pieds de long ſur dix de large & de haut; toutes les autres pièces, excepté celle du *bain* froid, auroient la même hauteur & la même largeur; les croiſées ſeroient plus petites; on les garniroit de volets à proportion du degré de chaleur.

Baignoires. Les baignoires, ſuivant M. Tenon, doivent être en cuivre étamé. Celles des hommes auront quatre pieds deux pouces de long, vingt-ſix pouces de large à la tête, vingt-deux vers le milieu, quatorze aux pieds, vingt-huit pouces de profondeur. Il ſuffira de donner à celles des femmes trois pieds ſix pouces de long: elles auront à la tête vingt-quatre pouces, vers le milieu vingt pouces, aux pieds quatorze & vingt de haut. Ces baignoires ſeront encaiſſées de telle ſorte dans le plancher, qu'elles ne le débordent que de ſix pouces, afin que les malades y deſcendent & s'en retirent facilement, en augmentant leur facilité à y deſcendre, à s'y remuer, à s'en retirer, à l'aide d'une corde ſuſpendue au plancher. L'eau chaude & l'eau froide viendront par reſſort à une ouverture en arroſoir, placé vers le milieu du fond; par ce moyen la chaleur s'élévera juſqu'à la ſurface; au lieu que quand on la verſe par-deſſus, celle du fond s'échauffe difficilement; alors il faut l'agiter, & c'eſt un ſoin qu'on ne doit guère attendre des infirmiers. Ces baignoires ſe vuideront par un trou pratiqué aux pieds. On aura de plus à la tête, & au-deſſous de celles pour les *bains* médicinaux un robinet qui recevra les eaux d'une chaudière particulière, où ſe feront les décoctions.

Les cabinets de *bains* ſeront dallés, les tuyaux placés dans l'épaiſſeur du plancher ſeront renfermés dans des eſpèces d'auges ou de conduits en pierre, aboutiſſans à un égoût & recouvertes ſur toute leur longueur, ces dalles d'un pied de long. Elles ſe joindront à rainures, & pourront être levées à volonté. Dans ces conduits ſeront les robinets. Si quelque tuyau vient à crever, l'eau qui ſe perdra n'incommodera point; on le reparera aiſément, & l'hiver il ſera facile de la garantir de la gelée.

Douches ascendantes. M. Tenon propoſe d'en établir de ſemblables à celles qui ſont en uſage à Piſe. Telle eſt leur deſcription: (*Voyage d'un François en Italie en* 1756, 1757.) « Des chaiſes » percées, garnies de canules, reçoivent l'eau directement de la ſource minérale, de ſorte qu'en ſe » plaçant ſur ces chaiſes, on peut facilement faire » des injections dans le rectum, ſans avoir beſoin » pour l'introduction de l'eau d'une autre puiſſance » que la peſanteur de celle du réſervoir. » Le ſieur Albert a établi de ces douches à Paris, dans un cabinet de vapeurs humides. Elles ſont en uſage à pluſieurs de nos ſources d'eaux minérales, particulièrement à Plombières.

Etuves. M. Tenon propoſe d'en conſtruire de pareilles à celles qui étoient quelquefois en uſage chez les anciens, & où l'on ſe contenteroit d'échauffer l'air pour faire ſuer le malade. Perrault, d'après Vitruve, en donne la deſcription ſuivante: « Il » faut faire un pavé de carreaux d'un pied & demi, » & qui aillent en penchant vers le fourneau, » enſorte que ſi l'on y jette une balle, elle ne » puiſſe y demeurer; car par ce moyen la flamme » ira plus facilement ſous tout le plancher ſuſpendu. » Sur le pavé on bâtira des piles avec des briques » de huit pouces, & eſpacées, enſorte qu'elles » puiſſent ſoutenir des carreaux de deux pieds en » quarré. Ces piles ſeront hautes de deux pieds, » maçonnées avec de la terre graſſe, mêlée avec » de la bourre. »

On pourroit, dit M. Tenon, ſe procurer une étuve ſur ſes principes; elle n'empêcheroit pas qu'on n'y admit une caiſſe en bois doublée de fer-blanc, pour les *bains* de vapeurs sèches. Elle ſera haute de trois pieds quatre pouces, longue de trois pieds deux pouces, large de vingt-ſix pouces; elle aura un ſiège à jour; elle ſera percée ſupérieurement d'un trou ſuffiſant pour paſſer la tête. On réduit dans ces boîtes le cinabre, le ſuccin, ou d'autres ſubſtances en vapeurs par la combuſtion. On place le malade au milieu de ces vapeurs. Si l'on a beſoin de n'y expoſer que le bras ou la jambe, une ouverture pratiquée ſur le côté de la boîte en fournit les moyens. On l'entoure d'une eſpèce de manchette de toile, clouée d'un bout à la boîte, & liée de l'autre autour du membre.

On peut encore avoir une étuve ſemblable à celle que les anciens appeloient *étuves tièdes*. Elles devoient avoir autant de largeur que de hauteur juſ-

qu'au commencement de la voûte qui étoit en demi-voûte. On laiſſoit au milieu de cette voûte une ouverture pour donner du jour, & ſuſpendre avec des chaînes un bouclier d'airain. Lorſqu'on le baiſſoit ou le hauſſoit, on diminuoit ou augmentoit la chaleur.

Dans d'autres circonſtances on peut avoir ſimplement recours à des briques, des bouteilles, du ſable, des cendres, &c. que l'on échauffe, & dont on entoure le malade ou la partie affectée. M. Tenon cite à ce ſujet deux exemples; l'un, d'une hydropiſie; l'autre, d'un empâtement rebelle de la jambe, guéries par l'uſage de ces derniers moyens.

Bains de vapeurs humides. Sous le cabinet de *bains* de vapeurs humides, ſera une cuve en plomb de ſix pieds de long ſur quatre de large, & un pied de profondeur, ſurmontée d'un grillage dormant en bois, pris dans le plancher, de même longueur & largeur que la cuve. On fermera ce grillage avec ſix feuillets & planches, chacun de deux pieds de large, de façon que rapprochés & encaiſſés dans le chaſſis du grillage, ils le fermeront en même-tems qu'ils ſeront de niveau avec le reſte du plancher qui ſera dallé. On ſe ſervira de ce même appareil pour faire prendre des *bains* de vapeurs humides ſimples & des *bains* de vapeurs médicinaux. Ceux-ci ſeront pris en diſſolvant dans l'eau des médicamens convenables, ou en tirant l'eau qui s'y rendra de la chaudière réſervée pour les décoctions à l'uſage de certains *bains* & de certaines douches.

Tout malade, en état de ſe tenir aſſis, ſera placé dans un fauteuil à jour ſur le grillage; s'il eſt ſeul à prendre le *bain* de vapeurs, on l'expoſera ſur l'ouverture répondante à l'un des ſix feuillets, les cinq autres reſtans en place. Si deux malades prennent le *bain*, on les mettra chacun ſur l'ouverture qu'occupoit un feuillet. Si le malade eſt dans l'impuiſſance de ſe tenir aſſis, on l'expoſera, à l'aide du brancard à claire-voie, au-deſſus du grillage après en avoir enlevé les ſix feuillets.

Si ſeulement on veut expoſer à la vapeur de ce *bain* ou les jambes ou les bras, des boîtes préparées à cet effet ſeront poſées à la place d'un ou de deux feuillets, ſuivant l'exigence des cas, & l'on paſſera dans ces boîtes la partie malade, qu'on enveloppera d'une manche à l'ordinaire.

Il eſt une autre eſpèce de *bain* de vapeurs humides & médicinales, qui demande moins d'appareil. Il conſiſte à prendre des cailloux ou du galet de mer, rougi au four, à verſer deſſus du vinaigre ou de l'eau, & à expoſer la partie malade à cette vapeur. Cette eſpèce de *bains* de vapeurs ſe rapproche beaucoup des *bains* ruſſes, dont on trouve, dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*, une deſcription détaillée, & qu'il ſeroit utile d'établir auſſi dans les hôpitaux.

C'eſt ſur-tout dans les hôpitaux d'Angleterre que j'ai vu en ce genre une recherche de ſoins & une réunion de ſecours digne de ſervir de modèle. Telle eſt la diſpoſition des *bains* de vapeurs qu'on voit à l'hôpital de Nottingham pour le traitement des rhumatiſmes, & qui eſt un chef-d'œuvre d'intelligence. Ce ſont de petits quarrés fermés de quatre côtés, & clos en deſſus par une fenêtre avec une ouverture en collet & des boutons pour paſſer la tête. Le malade a une banquette pour s'aſſeoir. Au-deſſous ſont les robinets de vapeurs & deux petites cages en fer où ſont les plantes aromatiques dont la vapeur doit diſſoudre & développer les principes. De chaque côté ſe trouvent de petits cabinets avec une cheminée & deux lits. Derrière la chambre des *bains* eſt le lieu où l'eau ſe trouve réduite en vapeurs dans une eſpèce de bouilloire. Le niveau de l'eau eſt entretenu par un procédé très-ingénieux, au moyen d'une corde dont la longueur eſt calculée, qui tenant, d'une part à un couvercle que le niveau de l'eau dans la bouilloire fait élever ou baiſſer, & de l'autre, à la ſoupape d'un réſervoir voiſin, fournit de cette manière de l'eau juſte ce qu'il en faut à meſure que l'évaporation en conſomme. Ainſi le ſervice des malades n'eſt pas à la merci de la négligence d'un domeſtique.

Bain froid. M. Tenon propoſe de donner aux *bains* froids dix pieds de long, ſix de large & cinq de profondeur. Il ſera en pierre dure & bien unie; on y deſcendra par un eſcalier, dont les marches n'auront pas quatre pouces de haut; il ſera entouré d'une eſpèce de petit quai de trois pieds de large dallé. On ſe procurera dans la ſalle de ce bain froid, une machine qui, à l'aide d'un fauteuil & d'un hamac, ſervira à plonger ſubitement les malades & à les retirer. J'ai vu de ces *bains* dans les hôpitaux de Londres, où le plus ſouvent ils ſont conſtruits d'une eſpèce de marbre blanc. Une groſſe boule de métal formée d'une feuille mince & attachée à la bonde qui ferme le conduit qui laiſſe écouler l'eau, ſert à la maintenir au degré d'élévation qu'on deſire de lui donner.

(M. Thouret.)

BAINS. (Eaux minérales.)

Bains eſt un petit bourg du bailliage de Remiremont en Lorraine, ſitué dans un vallon vers les confins de la Franche-Comté ſur la rivière de Corné, & près celle de Baigneroz, à une lieue de Fontenoy en Voſge, à 3 de Plombières & à 5 de Remiremont.

Il y a aux environs de ce bourg pluſieurs ſources minérales.

1°. La ſource du château.

2°. La grande ſource.

3°. La ſource romaine, ou du nouveau bain.

4°. La fontaine des vaches, ou du pavillon.

5°. Une ſource qui ſert à l'uſage intérieur, tout près du nouveau bain.

6°. La ſource de Saint-Colomban, ou ſavoneuſe.

Toutes ces eaux ſont chaudes.

Le docteur Morand a donné un mémoire dans le journal de médecine (février 1757) ſur les eaux de *Bains*, comparées à celles de Plombières. Il reconnoît à celles de *Bains* une propriété laxative qu'il refuſe aux autres. Il les regarde comme moins actives & préférables dans les maladies de poitrine, comme un diaphorétique doux & déſobſtruant, tandis que celles de Plombières ſont un diurétique chaud & un ſudorifique. Il leur donne la ſupériorité ſur celles de Plombières.

M. Monnet, dans ſon hydrologie, a donné, en 1772, une notice de ces eaux, où il détermine leur degré de chaleur; il ne croit pas qu'elles diffèrent des eaux communes du pays pour les principes, qui, ſelon lui, offrent un peu de terre calcaire, & pas beaucoup d'alkali minéral.

Enfin, M. Nicolas de Nancy a donné, en 1778, une diſſertation chimique ſur les eaux minérales de la Lorraine, où il parle des différentes ſources de *Bains*. Il réſulte de ſes expériences par les réactifs & l'évaporation, que ces eaux contiennent toutes

Du natrum;

De la magnéſie;

De la terre calcaire;

De la terre vitrifiable;

Du fluide électrique;

Qu'elles ſont de même nature, ſeulement un peu moins actives que celles de Plombières, (*Voyez* PLOMBIÈRES) moins échauffantes, & point purgatives. (M. MACQUART.)

BAINS. (*Météorologie.*) Ce mot ſur les thermomètres indique le degré de chaleur qu'on doit donner aux bains, degré qui varie ſelon l'état du malade à qui l'on preſcrit des bains ou froids ou tièdes; le thermomètre doit monter à 27° dans les bains tièdes ordinaires, & à 32° au moins dans les bains chauds. C'eſt au médecin à preſcrire le degré de température que doivent avoir les bains qu'il ordonne; degré que l'on ne peut obtenir avec une certaine préciſion qu'à l'aide du THERMOMÈTRE. (*Voyez* ce mot.)

(L. R. P. COTTE).

BAISER. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe VI. *Percepta.*

Ordre III. Senſations.

Le *baiſer* qui offre à l'homme une des ſenſations les plus douces & les plus voluptueuſes, qui, chez toutes les nations, peut être regardé comme une des careſſes les plus touchantes & les plus naturelles, n'eſt pas exempt de beaucoup d'inconvéniens, lorſque les perſonnes de qui on les reçoit ont quelqu'incommodité, qui doit proſcrire tout contact intime avec des individus bien portans.

L'haleine ou l'air qui ſort des poumons, chargé de miaſmes délétères d'une poitrine affectée ou d'humeurs généralement altérées, la ſalive imprégnée des corpuſcules corrompues de perſonnes malportantes, ſont capables de porter atteinte aux conſtitutions les plus fermes, ſi elles ſe trouvent dans des circonſtances propres au contact, même avant que les ſymptômes des maladies ſoient parfaitement déclarés; on peut ainſi gagner la petite vérole, la gale, les fièvres éruptives & le ſcorbut, des perſonnes mêmes qui n'ont pas encore les ſignes évidens de ces maladies. L'expérience a prouvé que de boire après des perſonnes qui ont ou vont avoir des maladies, que de recevoir le contact de leurs lèvres a ſuffi ſouvent pour procurer des démangeaiſons, des cuiſſons, des boutons au viſage & ſur les lèvres, des aphtes ou des chancres à la langue. Les perſonnes mal propres, dont la bouche eſt ſale, les dents gâtées, qui ont l'eſtomac en mauvais état, ou des ſuppurations au poumon, peuvent, par le contact imprudent & impur de leurs *baiſers*, donner aux autres ſinon les maladies graves qu'elles ont, (ce qui peut arriver quelquefois) au moins des incommodités dont la bouche, les lèvres, la langue, ſe reſſentent très déſagréablement. Il faut ſur-tout beaucoup ſe méfier du *baiſer* des filles publiques, dont les bouches ſont ſouvent tapiſſées de chancres vénériens, & qui ſouvent communiquent les maux dont elles ſont infectées par ce genre d'attouchement. Il eſt des pays où c'eſt la coutume de *baiſer* toujours ſur la bouche; c'eſt une habitude on ne peut plus dangereuſe, d'où il réſulte ſouvent des inconvéniens; il ne faut donc donner à perſonne des *baiſers* de cette manière, qu'autant qu'on eſt bien ſûr de l'état ſain de ceux à qui ſe donne cette preuve d'amour ou d'amitié.

(M. MACQUART.)

BAL (exercice) (*Hygiène*) (*Voyez* DANSE.)

(M. MACQUART.)

BALANCES. (*Mat. méd.*). L'uſage des *balances* en matière médicale exige des attentions relativement à la doſe & à la nature des médicamens qu'on adminiſtre aux malades. On a communément trois ſortes de *balances* dans les pharmacies, la première ſert à peſer des ſubſtances de pluſieurs livres; la ſeconde, à peſer des onces; & la troiſième eſpèce eſt deſtinée

deſtinée à peſer des grains. Les premières *balances* ſont peu intéreſſantes à conſidérer ici, parce qu'elles ne ſont d'uſage que pour peſer les matières employées dans les préparations officinales, dans leſquelles les erreurs de quelques fractions dans les doſes ſont peu à craindre; il n'en eſt pas tout-à-fait de même des *balances* à peſer les onces; on emploie tous les jours des médicamens à cette doſe, comme des laxatifs, des purgatifs, &c. Il eſt néceſſaire de prendre plus d'attention pour la juſteſſe de ces *balances*, & pour être sûr de donner les quantités exactes des médicamens preſcrits; mais cette néceſſité devient infiniment plus preſſante pour les *balances* à peſer les grains. C'eſt dans celles-ci qu'on détermine les quantités des médicamens héroïques, du tartrite d'antimoine ou tartre ſtibié, du kermès minéral, du muriate de mercure corroſif ou ſublimé corroſif, du muriate de mercure doux, &c. Deux conſidérations méritent de nous occuper ſur cet objet; la matière des baſſins de *balances*, & l'exactitude de cet inſtrument.

Quant à la matière, il eſt néceſſaire de bannir le cuivre de la fabrication des *balances*: la porcelaine, le verre, l'argent de coupelle, ſont les trois ſubſtances qui conviennent & qui ſeules doivent être employées pour les baſſins. Ce n'eſt pas ſeulement en raiſon de l'altérabilité du cuivre par une foule de ſubſtances médicamenteuſes, que je crois qu'on doit bannir les *balances* de cuivre des boutiques d'apothicaires; on peut dire, en effet que les matières qu'on y pèſe n'y reſtent point aſſez long-tems pour faire naître des craintes, & cela eſt en général vrai; mais les baſſins de *balances* à grains conſtruits en cuivre, ont d'autres inconvéniens qui ſont plus dangereux. Ce métal s'oxide par le contact de l'air, de l'eau, de tous les ſels, des huiles, &c. il en réſulte que les baſſins ne ſont bientôt plus parfaitement égaux, & qu'on pèſe mal; or il faut éviter toutes les ſources d'erreurs dans les peſées des médicamens héroïques, âcres & corroſifs. C'eſt pour remplir ce but que je conſeille encore, 1°. de mettre plus d'attention & de ſoin qu'on n'en apporte communément dans le choix des poids en grains; 2°. de peſer très-lentement & à pluſieurs repriſes; 3°. de ne point porter dans les *balances* des papiers pour contenir les médicamens, & qui, quoique d'une peſanteur peu conſiderable, doivent faire varier les doſes; 4°. de ne jamais employer des grains d'orge pour déterminer les grains, poids de marc, car ces grains ſont tous de poids différens.

On conçoit bien qu'à plus fortes raiſons je blâme la coutume de quelques perſonnes qui, au lieu de ſe donner la peine de peſer, prennent au premier coup d'œil les médicamens les plus actifs. J'ai vu pluſieurs fois employer cette routine condamnable pour le tartrite d'antimoine; & c'eſt un abus contre lequel on ne ſauroit trop s'élever. Comment peut-on ſe permettre ce moyen infidèle dans une affaire auſſi importante que la préparation & le débit des médicamens, & dans un tems où la ſcience qui doit faire une des baſes de l'art de pharmacie, la chimie, ne procède, dans ſes expériences, que ſur des doſes parfaitement exactes & ſouvent peſées à des *balances* qui trébuchent à $\frac{1}{100}$ de grains. Je crois donc qu'une des principales attentions d'un pharmacien doit être de ſe procurer des *balances* d'argent de coupelle ou de cuivre plaqué en or, d'une exactitude très-grande, pour peſer les grains, & des poids plus juſtes pour les petites doſes, que ceux qu'on a communément dans les boutiques. Ces grains doivent être fabriqués avec de l'argent de coupelle, & même de l'or fin pour qu'ils ſoient moins altérables par la plupart des corps. Les *balances* doivent être enfermées dans des caiſſes de verre, & garanties du contact des vapeurs, de l'eau, des acides, &c.

(M. Fourcroy).

BALANCE DE SANCTORIUS. Cet inſtrument, tel que le médecin vénitien l'avoit fait exécuter, ne pouvoit pas conduire à des réſultats bien juſtes, puiſqu'il n'étoit ſenſible qu'à une once. MM. Lavoiſier & Seguin l'ont perfectionné à un tel point, qu'une différence de dix-huit grains ſeulement fait dévier l'aiguille. (M. Mahon.)

BALANÇOIRE (*Hygiene.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe V, *geſta.*

Ordre II, mouvemens.

Sect. I, mouvement général.

La *balançoire* eſt un jeu, ou plutôt un genre d'exercice, qui conſiſte à s'aſſeoir ſur une corde ou ſur un ſiége qui eſt fixé à ſa partie moyenne; les deux extrémités de la corde étant attachées à une grande hauteur & à une certaine diſtance l'une de l'autre. On communique, par différens moyens, aſſez de mouvement à la perſonne aſſiſe pour lui faire décrire un demi-cercle dans l'air, en montant & en deſcendant alternativement avec une vîteſſe extrême. Ce genre d'exercice accélère beaucoup le mouvement du ſang, & peut le déranger; la grande attention qu'on a pour ſe retenir, & la peur de tomber, ſuffiſent pour porter le trouble dans le cerveau, ce qui peut occaſionner des vertiges, des étourdiſſemens; il n'en faut pas davantage pour faire lâcher priſe & donner lieu a des chûtes très-dangereuſes. On a vu des perſonnes balancées qui ont éprouvé de telles irritations nerveuſes, qu'elles ont été ſuivies de nauſées, de vomiſſemens, & même de convulſions.

La reſpiration ne s'exécute qu'avec peine pendant le balancement; l'air qu'on fend avec une grande vîteſſe, entre avec force & ſe preſſe dans les poumons, dont le mouvement eſt d'autant plus diffi-

cile que l'air extérieur peſe auſſi beaucoup ſur la poitrine, & l'empêche de ſe ſoulever. Alors le ſang, qui circule difficilement, s'engage dans l'organe de la reſpiration, dilate & force les petits vaiſſeaux; de là la rupture, de-là la toux, & d'autres accidens inflammatoires.

Il n'eſt pas beſoin d'un plus grand nombre de réflexions pour s'aſſurer que la *balançoire* eſt un amuſement infiniment dangereux, quoiqu'il ne le ſoit pas également pour des individus forts & inſenſibles aux actions que nous venons de développer: mais chacun peut craindre également que les cordes ne ſoient mal attachées, pourries, qu'elles ne caſſent, & qu'il ne ſoit entraîné dans des chûtes preſque toujours ſuivies d'accidens fâcheux.

(M. Macquart.)

BALANOS. (*Mat. méd.*)

Le mot grec *balanos* qui déſigne toute ſorte de gland en général, a été employé par Hippocrate pour exprimer particulièrement le gland du chêne. Quelques auteurs ſe ſont ſervis de ce mot pour déſigner les ſuppoſitoires en raiſon de leur forme.

(M. Fourcroy).

BALARUC. (eau de) (*Mat. méd.*)

Balaruc, petit bourg, près la grande route de Montpellier à Narbonne, ſur l'étang de Tan, à 4 lieues de la première de ces villes, contient dans ſes environs une ſource d'eau minérale chaude qui a une très-grande réputation. Il paroît que les anciens n'en ont fait aucun uſage. Il eſt certain qu'elle n'eſt connue que depuis la fin du 16e ſiècle. Elle ne formoit, à cette époque, qu'une marre d'eau chaude ſituée au milieu d'un champ inculte & couvert de joncs. Les habitans s'en ſervoient pour la leſſive de leur linge. Un certain Guillaume de la Chaume ayant été guéri, par l'uſage de cette eau, d'un mal à la cuiſſe qui avoit réſiſté à tous les remèdes, on s'y rendit bientôt en foule de tout le Languedoc, ſuivant Dortoman qui publia le premier à Lyon en 1579 un ouvrage ſur les propriétés de ces eaux.

Aſtruc & Leroy, tous deux médecins célèbres de Montpellier, ont écrit ſur les eaux de *Balaruc*. Elles ſont reçues dans des bains & dans un baſſin où on les puiſe pour la boiſſon.

On diſtingue quatre bains à *Balaruc*; 1°. le bain de la ſource placé à l'embouchure même de celle-ci; 2°. le bain de l'hôpital; 3°. Le bain de la cuve ou tempéré; c'eſt une cuve ou baignoire dans laquelle on met de l'eau de la ſource qu'on laiſſe plus ou moins ſuivant l'exigence des cas; 4°. le bain de vapeur, ou l'étuve. Voici la température diverſe de ces bains, ſuivant MM. Charles Leroy & Pouzaire.

I. A la ſource.....	42 à 43	La température de l'air étant à dix-huit degrés du thermomètre de Réaumur.
II. *Bain* de la Source.....	40	
III. *Bain* de l'Hôpital.....	38	
IV. *Bain* de vapeur ou étuve	31 à 32	
V. *Bain* de la cuve, varie ſuivant les cas, & va de....	28 à 38	
VI. Baſſin pour la boiſſon...	38	

Il ſe dégage ſans ceſſe des bulles du fond de la ſource & du premier baſſin. Pendant les grandes pluies l'eau s'élève d'un pied & demi & même plus; les ſéchereſſes n'y apportent aucun changement. L'étang ſoulevé par les débordemens, ou par les eaux de la mer, regorge dans les bains ſuivant Aſtruc; c'eſt cet inconvénient qui a fait conſtruire des vannes dans le canal qui conduit les eaux de *Balaruc* à l'étang. Dans l'hiver, & pendant les ſaiſons où l'on ne fréquente pas les eaux, il ſe forme à leur ſurface une pellicule ſaline dure; il s'en élève ſans ceſſe des vapeurs qui ſe condenſent à la voûte en gouttes d'eau diſtillée & inſipide.

L'eau de *Balaruc* eſt limpide, ſa ſaveur ſalée indique le muriate de ſoude qu'elle contient; lorſqu'on la puiſe à la ſource, les vaiſſeaux où on la renferme préſentent bientôt des bulles de fluide élaſtique ſur toutes leurs parois; c'eſt de l'acide carbonique qui s'en dégage. Sa peſanteur ſpécifique eſt ſemblable à celle d'une diſſolution de muriate de ſoude dans laquelle on auroit mis $\frac{1}{150}$ de ce ſel. Il y a déjà long-tems qu'on a reconnu par l'analyſe, la préſence du muriate de ſoude dans l'eau de *Balaruc*; Duclos, Regis, Deidier y indiquent ce ſel. Régis découvrit de plus qu'elle rougiſſoit la teinture de tournefol, & y admit un acide qui eſt en effet de l'acide carbonique. Charles Leroy eſt celui de tous les auteurs qui ont parlé de cette eau, à qui l'on doit l'analyſe la plus exacte. Il a prouvé que l'eau de *Balaruc* ne contient point de fer qu'on y avoit admis avant lui; ſes principes ſont du carbonate de chaux. Trente livres de cette eau lui ont fourni trois gros des deux premiers ſels, une once de muriate de ſoude & trois gros de muriate de chaux. Ce dernier ſel qu'il nomme ſel marin déliqueſcent, n'avoit point été trouvé avant lui dans les eaux minérales. Son exiſtence mérite beaucoup d'attention de la part des médecins, en raiſon de l'activité de ſa ſaveur & des propriétés qu'il peut communiquer aux eaux. (*Voyez à ce ſujet le mot* Muriate de chaux.) Leroy eſt le premier qui ait reconnu & indiqué avec ſoin ce ſel dans une eau minérale fondante & purgative. Ce médecin a remarqué auſſi que la quantité de ces principes ſalins varie ſuivant les ſaiſons dans l'eau de *Balaruc*. Leur proportion augmente après une longue ſéchereſſe. La température de cette eau à ſa ſource ne varie pas très-ſenſiblement, comme nous l'avons déjà indiqué d'après lui.

On a reconnu dans l'eau de *Balaruc* les propriétés

nciſive, diurétique, purgative, tonique, ſtimulante, apéritive, ſtomachique; on l'emploie avec ſuccès contre le vomiſſement, les diarrhées, la cachéxie, la jauniſſe, les pâles couleurs, le foibleſſe générale, la paralyſie, les maladies de l'eſtomac, des reins, de la veſſie, les fleurs blanches, les fièvres intermittentes. A l'extérieur elle n'eſt pas moins utile dans les tumeurs froides, les foibleſſes des membres, la lenteur de la circulation cutanée, les plaies anciennes, les vieux ulcères. Chirac l'a regardée comme un des meilleurs déterſifs, & comme le plus utile moyen de guérir les affections rebelles de la peau, du tiſſu cellulaire, des muſcles & des tendons.

On boit l'eau de *Balaruc* trois ou quatre jours de ſuite, depuis deux juſqu'à ſix livres par jour. On l'adminiſtre en bain, en douches & en injections. On les donne même froides, & loin de leur ſource, dans les ſuites des apoplexies & de la paralyſie.

Pour faire cette eau artificiellement on diſſout dans 60 livres d'eau chaude à 42° & un peu gazeuſe, trois gros de craie, une once de muriate de ſoude, & trois gros de muriate de chaux. On peut ſe diſpenſer de faire entrer la craie dans cette eau artificielle; c'eſt même le moyen de lui donner un avantage ſur l'eau naturelle. (M. Fourcroy.)

BALAUSTES. (*Mat. méd.*)

Balaſtia. Of.

Les *Balauſtes* ſont les fleurs d'un arbre nommé Balauſtier ou Grenadier à fleurs.

Punica flore pleno majore. Turner.

Malus punica flore pleno.

Les fleurs de cet arbre ſont doubles, amples & compoſées de beaucoup de pétales, dont la couleur doit être d'un beau rouge. Elles ſont renfermées dans un calice d'une ſubſtance ſolide, diviſées en pluſieurs parties, dont la couleur eſt d'un jaune purpurin.

On reçoit ces fleurs de la Provence & du Levant.

Les *balauſtes* ſont aſtringentes & toniques, moins cependant que l'écorce & le fruit du grenadier à fruit dont nous aurons occaſion de parler. On les dit ſalutaires dans les flux de ventre, les dyſſenteries, les crachemens, les vomiſſemens de ſang, les pertes des femmes & les fleurs blanches. Elles ſont utiles ſur la fin des gonorrhées.

On les donne en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à un gros: on double les doſes pour les infuſions ou les décoctions: on les fait entrer dans les électuaires & les bols. On les emploie le plus ordinairement à l'extérieur, dans les fomentations, les injections & les collyres aſtringens.

(M. Macquart.)

BALBIAN (Joſſe VAN) d'Aloſt en Flandre, paroît avoir pris le bonnet de docteur en médecine à Padoue. Il exerça ſa profeſſion à Goude, où il embraſſa ouvertement le calviniſme dans lequel il mourut en 1616.

Ce médecin eſt auteur des ouvrages ſuivans:

Nova ratio Praxeos Medicæ. Venetiis, 1600, *in*-8.

De lapide philoſophico Tractatus ſeptem. Lugduni Batavorum, 1599 *in*-8. C'eſt un recueil de différentes pièces dont les auteurs ont été auſſi follement paſſionnés pour la recherche du grand œuvre, que l'éditeur paroît l'avoir été lui-même. Ce recueil a été inſéré dans le troiſième volume du *Theatrum Chemicum* imprimé à Strasbourg en 1613 & en 1659, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BALDE BALDI ou BALDUS BALDIUS, médecin, né à Florence, fut en eſtime à Rome vers le milieu du XVII ſiècle. Il y enſeigna la pratique avec réputation dans le collége de la Sapience, il fut enſuite pourvu d'un canonicat, & il devint enfin médecin ordinaire d'Innocent X, qui parvint au ſouverain pontificat le 14 ſeptembre 1644. Il mourut quelques mois après. On a de lui pluſieurs ouvrages.

Prælectio de Contagione peſtifera. Romæ, 1631, *in*-4.

Diſquiſitio iatro-phyſica ad textum 23 Hippocratis de aëre, aquis & locis. Accedit, de calculorum cauſis & aquæ Tiberis bonitate. Romæ, 1637, *in*-4.

De loco affecto in pleuritide Diſceptationes, contra Joannem Manelphum. Pariſiis, 1640, *in*-8. *Romæ*, 1643, *in*-8. On y a joint une lettre de *René Moreau* ſur cette queſtion;

Opobalſami Orientalis in conficienda Theriacæ Romæ adhibiti Medicæ Propugnationes. Romæ, 1640, *in*-4. *Noribergæ*, 1644, *in*-12.

Relatione del miracolo inſigne, operato in Roma, per interceſſione di S. Filippo Neri. Rome, 1644, *in*-4.

Del vero Opobalſamo orientale diſcorſo apologetico. Rome, 1646, *in*-4. Cet ouvrage eſt poſthume.

Les bibliographes parlent de *Camille* Baldi, natif de Bologne, qui enſeigna la médecine dans les écoles de cette ville, où il mourut en 1634, à l'âge de 87 ans. Il a écrit:

In Phyſiognomica Ariſtotelis commentarii. Bononiæ, 1621, *in-fol.*

De naturali ex unguium inſpectione præſagio. Ibidem, 1629, *in*-4.

De humanarum propenſionum ex temperamento prænotionibus. Ibidem, 1629, *in*-4, & 1664, *in*-4, avec l'ouvrage précédent:

Séguier citent *Sébaſtien* Baldus ou Bal-

dius, médecin des Hôpitaux de Gènes, ſa patrie, qui a donné les ouvrages dont voici les titres :

Cortex peruvianus redivivus. Genuæ, 1656, *in*-12. Il eſt écrit contre *Plempius*.

Anaſtaſis corticis Peruviani. Ibidem, 1663, *in*-4, contre *Chifflet* & *Plempius*.

Neceſſitas Phlebotomiæ in exanthematibus. Ibidem, 1663, *in*-4.

Baldus, qui floriſſoit déja en 1650, a ſurvécu pluſieurs années à l'édition des derniers ouvrages que nous avons de lui. Il eſt apparent qu'il mourut à Rome, où la famille du cardinal de Lugo le fixa par la confiance qu'elle avoit en ſes talens. (M. GOULIN).

BALDINUS (Bernardin), naquit en Italie l'an 1515. Il enſeigna la médecine dans l'univerſité de Pavie, delà il paſſa à Milan, où il profeſſa les mathématiques juſqu'à ſa mort, arrivée en 1600. On a de lui :

Problemata excerpta ex Commentariis Galeni in Hippocratem. Venetiis, 1567, *in*-8.

Baccius BALDINUS, autre médecin Italien, a donné au public :

In Librum Hippocratis de aquis, aëre & locis Commentaria. Tractatus de Cucumeribus. Florentiæ, 1586, *in*-4. (M. GOULEN.)

BALEINE, (corps de) (*Hygiène*)

Partie II. *Matière de l'hygiène.*

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre I. *Habillemens.*

Un des plus grands inconvéniens de l'éducation phyſique des enfans eſt, ſans contredit, celui qui naît de l'uſage pernicieux dans lequel on eſt, en France ſurtout, d'enchâſſer, en quelque ſorte, leur tendre charpente dans des liens & dans des corps baleinés, dont l'aſſujettiſſement continuel eſt ſuivi de la flexion, de la diſtorſion, & du déplacement des parties dures & molles qui la conſtituent. Depuis long-tems les médecins ſe ſont élevés contre la manière abſurde de meurtrir & de déformer la taille, en voulant, ſurtout chez le ſexe, lui fixer des proportions géométriques inconnues à la nature. Un philoſophe ſublime a ſu peindre avec tous les traits de l'éloquence, combien on outrageoit cette nature, en voulant la contraindre & lui donner des loix : ſes maximes ont véritablement déſabuſé un bon nombre de perſonnes qui en ont ſenti la ſolidité ; mais il en reſte encore beaucoup qui ſont eſclaves du fatal préjugé que nous voulons détruire ; c'eſt ce qui nous fera entrer dans des détails fort importans, ſur les inconvéniens qui ſont ordinairement la ſuite de l'uſage des corps baleinés.

M. Vinſlow qui s'eſt beaucoup occupé de cet objet, a obſervé comme anatomiſte que, chez les filles & les femmes, les côtes inférieures étoient bien plus abaiſſées & plus courbes que chez les hommes. J'ai vu moi-même dans l'amphithéatre de M. Petit, célèbre profeſſeur d'anatomie, des ſquelettes de femmes, dont les côtes qui devoient former de très-grands angles dans l'état de nature, venoient chevaucher l'une ſur l'autre, & cauſer un reſſerrement très-conſidérable dans la partie du thorax où les viſcères ont le plus beſoin de jouir en liberté de la facilité qui convient à leurs mouvemens & à leurs deſtinations.

De ſemblables conformations ne ſont pas naturelles, & il eſt raiſonnable de les attribuer au long uſage des corps de *baleine*, qu'on a coutume de ſerrer & de rétrécir par le bas, à meſure que les individus prennent de l'accroiſſement, pour procurer ce qu'on nomme des tailles de nymphe ; tailles qui ſont ſi peu dans la nature, qu'un peintre, qu'un ſculpteur ſe garderoit bien d'admettre de pareils modèles lorſqu'ils voudront donner à leurs portraits & à leurs ſtatues ces formes moëlleuſes, que conſidére la ſage volupté, autant que l'art des Apelles & des Phidias. Des modèles pour exécuter une autre Vénus de Médicis ſeroient rares dans nos grandes ſociétés ; mais on rencontre à la place une foule d'araignées bien maigres & bien décharnées.

Pour comprendre les inconvéniens & les mauvais effets de la pratique des corps *baleinés*, il ſuffit d'en conſidérer la forme, & les parties tant internes qu'externes, de la poitrine & du bas ventre, qui ſont comprimées les unes contre les autres, & dont petit à petit le lit naturel change à meſure qu'il y a plus de tems qu'on porte ces corps.

Ils ſont généralement étroits en bas, évaſés par degrés en haut & en devant, applatis en arrière, & d'une ſtructure aſſez ferme pour ne ſe prêter que difficilement aux mouvemens du tronc. On commence à les ſerrer par en bas, ce que l'on continue enſuite juſqu'en haut ; à force de ſangler, on étrangle, pour ainſi dire, toute la circonférence du bas ventre qui répond aux fauſſes côtes & aux hanches, & cela d'une manière ſi peu meſurée, que fort ſouvent au-deſſous du corps, vers les hanches, il ſe forme des gros bourlets de chair. Par-là, on force les fauſſes côtes à ſe rapprocher ; on met en preſſe les inteſtins, le meſentère, ſes glandes, ſes vaiſſeaux, ſes nerfs, les reins ; tous les viſcères ainſi preſſés pouſſent l'arc du colon en haut, & compriment en bas la veſſie, le rectum & les autres parties voiſines, & cela d'autant plus que ces parties qui ſont naturellement bornées en arrière par des os, le ſont artificiellement en devant, par la roideur de la portion inférieure du corps, & des *buſques* qui y ſont placés. Le foie, la rate, l'eſtomac, le pancreas, l'épiploon, ſont donc auſſi fortement comprimés par la réaction des autres parties dont nous avons parlé : le diaphragme lui-même ſera pouſſé en haut par des viſcères ainſi ſoulevés & preſſés.

Ce n'eſt pas tout : quoique le haut du corps *baleiné* ſoit évaſé en devant, il lui reſte encore bien des défauts. Les ouvertures par leſquelles on fait paſſer les bras ſont ſouvent ſi étroites, que non-ſeulement la peau qui borde le lieu des aiſſeles eſt toute rouge par leur preſſion ; mais encore les deux muſcles qui forment le creux ; ſavoir, le grand pectoral & le grand dorſal, ſont gênés & comme étranglés par une corde. Les deux *baleines* fortes qui ceignent tout le long des deux rangées d'œillets par où on lace, tiennent l'épine du dos tellement roide, qu'elle eſt comme d'une ſeule pièce. Les épaulettes, qui de toutes les parties du corps à *baleine*, paroiſſent les plus douces & les plus molles, ſont diſpoſées comme des eſpèces de brides qui tiennent les extrémités voiſines des clavicules abaiſſées & ſi fort reculées, que les autres extrémités de ces os deviennent ſaillantes, & extrêmement tiraillées. Ces brides ne reculent pas ſeulement les clavicules, elles éloignent encore & abaiſſent le haut des omoplates, pendant que les angles inférieurs de ces deux os ſont applatis, & tellement comprimés en arrière par le dos du corps à *baleine*, que la peau en eſt toute rouge & meurtrie; on veut dégager la poitrine, & on force les vertebres, on efface la courbure naturelle de l'épine du dos. Les côtes ſupérieures ſont pouſſées en avant avec le ſternum, dont la portion moyenne s'avance plus ou moins ſans réſiſtance, à cauſe de la forme évaſée de la partie ſupérieure de cette machine comprimante, pendant que la portion ſupérieure de cet os eſt retenue par ſa connexion avec les clavicules, & que la portion inférieure avec la pointe xiphoïde eſt reſſerrée par une partie beaucoup plus étroite des corps baleinés. Auſſi n'y a-t-il guères que la ſeconde, la troiſième & la quatrième des côtes de chaque côté de la poitrine qui ſoient dans le cas de jouir d'un mouvement libre dans la reſpiration ; car la première côte de chaque côté eſt preſque immobile, & les autres au-deſſous de la quatrième ſont gênées par le retreciſſement du corps à *baleine*.

Il doit réſulter de ces différentes gênes une véritable difficulté dans le méchaniſme de la reſpiration : la partie inférieure de la poitrine & des poumons étant plus comprimée, les mouvemens doivent en être & plus difficiles & plus précipités. Le ſang doit y circuler inégalement ; on peut même craindre que la circulation du cœur n'éprouve une ſorte d'embarras, qui petit à petit en dérange la plus importante des fonctions.

Plus on fait réflexion à ces dérangemens, à ces tortures, à ces meurtriſſures, moins on doit être ſurpris de ces infirmités lentes ou de ces maladies chroniques qui affectent triſtement les filles & les femmes de la cour & des grandes villes, mais qu'on rencontre peu chez celles de la campagne. Il eſt évident que chez un grand nombre des premières, l'origine de leurs maux eſt due à la compreſſion long-tems continuée que les corps à *baleine* ont cauſée aux différens viſcères. La compreſſion du foie amène la jauniſſe, les obſtructions ; les maux d'eſtomac, les nauſées, les vomiſſemens, les mauvaiſes digeſtions, ſont dues à la preſſion du ventricule & du duodenum ; les pâles couleurs & l'empâtement des glandes lymphatiques, enfin les dérangemens dans les évacuations naturelles, les engorgemens, les ſquirres, les tumeurs, ne reconnoiſſent ſouvent pas d'autre cauſe que la compreſſion ſucceſſivement meurtriſſante des glandes méſentériques, du pancras, du foie, de la rate, des ovaires, & des autres parties internes du bas ventre, à la ſuite de l'uſage des corps à *baleine*.

Ce n'eſt pas toujours aux parties ſeules du bas ventre que ſe bornent les mauvais effets de ces compreſſions. La poitrine & la tête peuvent auſſi en être affectées. Le refoulement du diaphragme occaſionne tôt ou tard aſſez de gêne dans la circulation pour qu'elle ſoit ſuivie de différentes affections du poumon. Le reſſerrement des gros vaiſſeaux ſanguins du bas ventre, & le tiraillement des plexus méſentériques, donnent naiſſance à des palpitations, à des anévriſmes, aux ſyncopes, aux polypes.

Ces incommodités ſe forment lentement, & il y en a qui ne deviennent ſenſibles qu'après bien des années : telles ſont les engorgemens, les ſquirroſités & les tumeurs indolentes, qui demandent beaucoup de tems avant d'acquérir un volume palpable & de la ſenſibilité.

Cet abus de ſerrer ainſi le corps des filles eſt très-ancien, puiſqu'il en eſt mention dans les comédies de Térence, & que Riolan, premier médecin de la reine Marie de Médicis, & doyen de la faculté de médecine de Paris, parle des inconvéniens qui en réſultent pour les perſonnes du ſexe en France, & particuliérement pour les filles nobles. Il dit qu'elles avoient ſouvent l'épaule droite plus élevée & plus groſſe que la gauche, de ſorte qu'on en trouvoit à peine dix entre cent qui euſſent la taille droite ; parce que les mères avoient coutume de ſerrer étroitement le corps de leurs filles pour le rendre menu, de ſorte que les parties inférieures étant trop preſſées, celles d'en haut augmentoient en volume, faiſoient ſaillir les épaules, & cauſoient le dérangement de l'épine du dos.

On a prétendu que pour les conſtitutions foibles & délicates, il falloit avoir des corps *baleinés* qui puſſent les maintenir, & en quelque ſorte les ſoutenir. Je crois que les circonſtances dans leſquelles les corps deviennent indiſpenſables ſont extrêmement rares ; & quand on a habitué les enfans à s'en paſſer dès les premiers momens de leur exiſtence, il eſt preſque toujours inutile d'y avoir recours. Cependant, ſi dans les ſujets délicats on croit devoir employer quelque moyen pour maintenir de tendres organes ; il faut au plus permettre des corſets *baleinés* tellement arrangés, que les mouvemens, de quel-

qu'eſpèce qu'ils ſoient, ne rencontrent aucune contrarieté, & que les organes intérieurs ne ſoient pas dans le cas d'éprouver de la gêne & de la compreſſion.

Il y a des difformités, des dérangemens de l'épine, des épaules, des hanches, auxquels on ne peut remédier qu'en appliquant des corps un peu durs, arrangés ſuivant le beſoin & qui contraignent les mouvemens de certaines parties : mais ces circonſtances ſont plus rares qu'on ne croit, & il faut avoir épuiſé les autres moyens pour y recourir.

Quelques perſonnes ont cru que les corps *baleinés* employés dès le premier âge, donnent aux enfans une ſtature droite qui devenoit plus ſtable pour les âges plus avancés. Mais ſi l'on fait attention, que les gens de la campagne, que des nations entières en Europe & dans les autres parties du monde, qui ne ſe ſont pas écartés de la nature ſur ce point, élèvent des enfans forts & vigoureux, qui arrivent ſans les infirmités que nous avons décrites à toute ſorte d'âges, & poſſèdent les plus belles proportions naturelles ; on verra que celles qu'on a long-tems préconiſées parmi nous ſont purement artificielles, & qu'on riſque trop évidemment la ſanté de ſenſans pour laiſſer encore ſubſiſter un pareil préjugé. C'eſt un de ceux ſur leſquels les loix devroient jetter un coup-d'œil. Car elles doivent veiller à ce que dans la ſociété on ne puiſſe faire aucun tort à la conſtitution phyſique des individus qui doivent de race en race perpétuer l'eſpèce humaine.

(M. Macquart.)

BALEINE. (*Mat. méd.*)

Quoiqu'on ait donné le nom de *baleine* à tous les cétacées, (*voyez* ce mot,) celle dont il ſera queſtion dans ce premier article, porte ce nom excluſivement en hiſtoire naturelle.

La *baleine*, proprement dite *cetus*, eſt le plus gros des animaux ; elle a juſqu'à cent pieds de long. Elle diffère des autres cétacées par l'abſence des dents, & par la préſence des fanons, ou des lames longues & larges d'une eſpèce de corne noire flexible, frangées aux bords, dont ſont armées les mâchoires, & qui tiennent lieu de dents. La *baleine* a toute la ſtructure des quadrupèdes ; elle eſt vivipare, elle a des mammelles ; la forme des organes de la génération & l'accouplement ſont comme dans les quadrupèdes ; il y a deux nageoires latérales qui ſervent comme de bras, la queue horizontale eſt échancrée : c'eſt un quadrupède enveloppé ſous une peau de poiſſon. Nous ne nous occuperons ici ni d'une deſcription plus longue de la baleine que l'on trouve dans le premier volume du dictionnaire d'hiſtoire naturelle des animaux, ni de la pêche de cet animal décrite par Anderſon. Nous nous bornerons à faire connoître ce qui eſt relatif aux uſages médicinaux de quelques parties de ce monſtrueux animal.

On a propoſé & même recommandé en médecine la graiſſe de baleine, & l'organe génital du mâle.

Schroder aſſure que la graiſſe de *baleine* eſt un très-bon remède contre la galle ; l'huile qu'on en tire par l'action du feu eſt regardée comme émolliente & réſolutive. On en fait beaucoup plus d'uſage dans les arts & pour brûler, que dans la médecine ; quelques peuplades l'emploient comme aſſaiſonnement.

L'organe génital du mâle, deſſéché & rapé, convient, ſuivant Etmuller, dans les fleurs blanches & la dyſſenterie. Quelques auteurs vantent ſes heureux effets contre l'impuiſſance ; d'autres le preſcrivent, à la doſe d'un demi-gros ou d'un gros, dans la pleuréſie.

Ces prétendues propriétés attribuées à un corps preſque inerte par lui-même, tiennent à la crédulité humaine, au deſir inſatiable de trouver des remèdes à ſes maux, & l'on ne guérira jamais les hommes de cette foibleſſe. Mais un phyſicien inſtruit rejète toutes ces erreurs.

La ſubſtance connue ſous le nom impropre de blanc de *baleine*, eſt tirée d'un autre genre de cétacée ; c'eſt le Cachalot. (*Voyez* ce mot.)

(M. Fourcroy.)

BALEINE ou LICORNE DE MER. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Narwal.)

(M. Fourcroy.)

BALEINE (pierre). (*Mat. méd.*)

Les pêcheurs ont long-tems confondu, & confondent encore ſouvent tous les cétacées ſous le nom générique de *baleine*. Celle d'où ils retirent le blanc de *baleine*, a long-tems porté ce nom. Cet animal eſt cependant fort différent de la *baleine* proprement dite ; il a des dents à la machoire inférieure, & rien qui reſſemble aux fanons de la vraie *baleine*. On le nomme Cachalot. (*Voyez* ce mot.) (M. Fourcroy.)

BALEY ou BAILEY (Vaurier) naquit dans la province de Dorſet en Angleterre. Reçu en 1550 dans l'univerſité d'Oxford, il s'appliqua enſuite à l'étude de la médecine, fut docteur en 1536 ; avant que de l'être il avoit été nommé à la chaire de profeſſeur royal ; il devint enſuite médecin de la reine Eliſabeth ; il s'acquit une ſi grande réputation, tant à la cour qu'à la ville, qu'il parvint à la plus haute célébrité & s'y ſoutint juſqu'à ſa mort arrivée le 3 mars 1592, à l'âge de 63 ans.

Baley a écrit en anglois une diſſertation ſur le poivre, & un livre ſur la conſervation de la vue. Mais il avoit travaillé à d'autres ouvrages ; car on a trouvé parmi ſes manuſcrits, un commentaire

latin ſur quelques traités de *Galien*, où il s'étend ſur la boiſſon la plus convenable aux convaleſcens & aux vieillards, & incidemment ſur la préparation de la bierre d'Angleterre. (M. GOULIN).

BALISE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* BALISIER.)

BALISIER. (*Mat. méd.*)

Canna.

Le *baliſier* eſt un genre de plante monocotylédone, qui a beaucoup de rapport avec les amomes, & comprend des herbes vivaces & exotiques d'un aſpect très-agréable.

On en diſtingue trois eſpèces.

1°. Le *baliſier* d'inde, ou canne d'inde.

Canna foliis ovatis utrinque acuminatis nervoſis. LINN.

Cannacorus latifolius vulgaris. TURNEF.

Cette plante a une racine un peu tubereuſe garnie de fibres; une tige qui s'élève de 3 à 4 pieds. Les feuilles ſont alternes amples, ovales, pointues. Les fleurs offrent une belle couleur rouge en épi au ſommet des tiges.

Cette plante croît dans les régions chaudes de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique; elle eſt chez le roi. Ses feuilles ſervent à faire ſécher le cacao, & à envelopper la gomme élémi; on en couvre les caſes à Cayenne. La graine du *baliſier* teint en beau pourpre, mais n'a pu être encore fixée.

La racine eſt regardée comme diurétique & déterſive; elle eſt rarement employée.

2°. Le *baliſier* à feuilles étroites.

Canna foliis lanceolatis petiolatis nervoſis. LIN.

Cannacorus anguſtifolius flore flaveſcente. TURN.

Cette eſpèce s'élève moins que l'autre; elle a les feuilles plus longues, plus étroites, les fleurs jaunes.

3°. Le *baliſier* glauque.

Canna foliis petiolatis lanceolatis enervibus LIN.

Ce *baliſier* ne le cède point en beauté au *baliſier* d'inde; ſes feuilles ſont amples, ovales, lancéolées, les fleurs grandes, d'un jaune pâle en épi. Cette plante croît à la Caroline. On n'en connoît point l'uſage. On la cultive chez le roi.

(M. MACQUART.)

BALLE (jeu de). (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *geſta.*

Ordre II, mouvemens.

Sect. III, action des membres.

La *balle* offre un exercice qui met en mouvement preſque tous les muſcles du corps. Les extrémités ſupérieures, en ramaſſant la *balle* & en la jettant, les inférieures en courant après, procurent une action continue & ſimultanée des différentes parties de l'individu. Ce jeu forme un amuſement fort intéreſſant pour les jeunes gens forts & vigoureux; il excite une forte tranſpiration, facilite la digeſtion, donne du développement à leurs membres, encore tendres & flexibles.

L'excès de ce jeu pourroit nuire en faiſant perdre plus de forces qu'on n'en pourroit réparer, & de cette manière il finiroit par fatiguer & exténuer. Il paroît ſur-tout avantageux aux perſonnes chez qui il eſt néceſſaire de faire mouvoir l'épine du dos, les bras, &c.

(M. MACQUART.)

BALLEXSERD (Jacques), Citoyen de Genève, né le 3 Octobre 1726, & mort en 1774, doit être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité. C'eſt aux ouvrages ſuivans qu'il eſt redevable de ce titre que de célèbres académies lui ont décerné:

Diſſertation ſur l'éducation phyſique des enfans, depuis la naiſſance juſqu'à l'âge de puberté. Paris, 1762, *in*-8.

L'Académie de Harlem avoit propoſé pour le ſujet du prix de 1762: *Quelle eſt la meilleure direction à ſuivre dans l'habillement, la nourriture & les exercices des enfans, depuis le moment où ils naiſſent juſqu'à leur adoleſcence, pour qu'ils vivent longtems & en ſanté.* La diſſertation de *Ballexſerd*, qui fut couronnée le 21 Mai 1762, eſt dédiée à M. *Antoine Petit*, Docteur de la faculté de médecine de Paris, profeſſeur au jardin du roi, &c.

Diſſertation ſur cette queſtion: *Quelles ſont les cauſes principales de la mort d'un auſſi grand nombre d'enfans, & quels ſont les préſervatifs les plus efficaces & les plus ſimples pour leur conſerver la vie.* Genève, 1775, *in*-8.

L'académie de Mantoue, qui n'admet aucun diſcours écrit en langue étrangère, fut ſi ſatisfaite de cette diſſertation, que, contre l'eſprit de ſon inſtitution, elle la fit traduire en italien, afin de pouvoir le couronner, ainſi qu'elle l'a fait en 1772.

(M. GOULIN).

BALLON (jeu de). (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *geſta.*

Ordre II, mouvemens.

Sect. II, action des membres.

Le jeu de *ballon* fournit un exercice très-utile, & très-agréable aux jeunes gens déjà vigoureux. On y emploie des veſſies remplies d'air bien bouchées & recouvertes de peau. A l'égard de ſes avantages particuliers, ils ſe rapprochent abſolument de ceux que peut procurer le jeu de balle. (*Voyez* BALLE.)

(M. MACQUART.)

BALLOTE. (*Mat. méd.*)

On donne aujourd'hui le nom de *ballote* fétide à une eſpèce de plante que l'on appèle en matière médicale marrube noir. (*Voyez* ce mot.)

(M. FOURCROY).

BALSAMELŒON. (*Mat. méd.*)

Le *balſamelæon* eſt, à proprement parler, le baume par excellence, l'huile balſamique, la liqueur réſineuſe & odorante qui découle de l'arbre du baumier. Le baume n'eſt plus ainſi nommé aujourd'hui; c'eſt le baume d'Egypte, de la Mecque, de Judée, &c.

Quelques auteurs ont propoſé le mot *balſamelæon* pour déſigner les baumes artificiels faits par l'infuſion des ſubſtances aromatiques dans les huiles.

(M. FOURCROY.)

BALSAMIER. (*Mat. méd.*)

Le nom de *balſamier* a été donné par M. de la Marck à un genre d'arbres & arbriſſeaux exotiques qui ſont très-intéreſſans pour la matière médicale, parce qu'ils fourniſſent pluſieurs ſucs réſineux fort utiles en médecine. Linnéus donne à ce genre le nom d'*amyris*. Il eſt caractériſé par un calice petit à 4 dents pointues, 4 pétales ouverts, 8 étamines, un ovaire ſupérieur ovale, un ſtyle court, un ſtigmate en tête, une baie ou drupe renfermant un noyau arrondi.

1°. La première eſpèce utile à la matière médicale eſt le *balſamier* élémifère, *amyris elemifera* de Linnéus; elle croît en Amérique, c'eſt l'*iacariba* des bréſiliens; la réſine élémi en découle par inciſions. (*Voyez* ſa deſcription dans Piſon & dans le dictionnaire de botanique.) (*Voyez* le mot ELÉMI).

2°. La ſeconde eſt le *balſamier* de Gilead, *amyris gileadenſis* de Linnéus. Cet arbre croît dans l'Arabie heureuſe; on croit qu'il donne, ainſi que l'eſpèce ſuivante, le baume de Judée ou de la Mecque.

3°. La troiſième eſpèce eſt *balſamier* de la Mecque, *amyris opobalſamum*; c'eſt un arbriſſeau toujours vert qui croît dans l'Arabie; on en tire le vrai baume de la Mecque. (*Voyez* ce mot pour la manière de recueillir ce baume & pour ſes propriétés.)

4°. La quatrième eſpèce que nous devons indiquer eſt le *balſamier* de la Jamaïque, *amyris balſamifera* de Linnéus; il répand, en brûlant, une odeur agréable ſemblable à celle du bois de Rhodes ou de Chypre.

5°. Une cinquième eſpèce nommée *balſamier* kataf, *amyris kataf* de Forskal; cette eſpèce qui croît en Arabie, ſe gonfle dans les tems pluvieux; il donne à la ſuite de ce gonflement, une pouſſière rouge d'une odeur très-agréable, dont les dames ſe ſervent pour ſe parfumer la tête.

6°. Enfin il paroît que le bois de Rhodes appartient à une eſpèce d'*amyris* peu connue des botaniſtes, & que c'eſt auſſi une eſpèce de ce genre qui fournit la myrrhe; c'eſt au moins ce qui ſemble réſulter des recherches & des informations faites par Forskal, dans ſon voyage d'Egypte. (*Voyez* le mot MYRRHE.)

On peut conclure en général de l'hiſtoire des douze eſpèces de *balſamier* décrites avec ſoin par M. de la Marck dans le dictionnaire de botanique de l'encyclopédie, que tous les arbres ou arbriſſeaux de ce genre ont des bois très-réſineux; qu'il découle de tous, ſoit naturellement, ſoit par des inciſions, des ſucs d'abord fluides, très-odorans, très-inflammables, & que c'eſt à des eſpèces de ce genre que ſont dues le baume de la Mecque, la réſine élémi, la myrrhe & pluſieurs autres réſines liquides ou ſolides peu connues en Europe, & employées à différens uſages par les habitans des pays où croiſſent ces arbres. (M. FOURCROY.)

BALSAMINE, (*Mat. méd.*) *Impatiens.*

Genre de plante à fleurs polypétalées, qui a des rapports avec les capucines & les violettes, & dont les fleurs ont une beauté remarquable dans pluſieurs eſpèces.

On en diſtingue huit eſpèces dans le dictionnaire de botanique. Celle qu'il nous importe de connoître eſt,

La *balſamine des bois.*

Impatiens noli me tangere. LINN.

Balſamina tutea, noli me tangere. C. B. PIN.

La tige de cette plante eſt à-peu-près haute d'un pied, cylindrique & tendre. Ses feuilles ſont alternes & petiolées. Les fleurs ſont jaunes, aſſez grandes, munies d'un éperon recourbé. Le fruit eſt une capſule oblongue pointue qui, dans ſa maturité, au moindre contact, lance au loin ſes graines en ſe diviſant; d'où lui vient le nom de *Noli me tangere.*

Cette plante ſe trouve dans les bois, dans les lieux

lieux humides de l'Europe, de la Sibérie & de l'Amérique ſeptentrionale, fleurit en juin, & eſt annuelle.

Comme cette plante contient un principe fort âcre, Dodonée l'a crue vénéneuſe. Cependant Geſner a aſſuré que ſes feuilles appliquées extérieurement excitoient puiſſamment l'urine. Boerhaave rapporte que les feuilles de cette plante ayant été employées pour des lavemens au lieu de mercuriale à laquelle elles reſſemblent un peu, l'effet en a été très-pernicieux.

Buchwald la regarde comme vulnéraire, & prétend qu'on peut l'appliquer ſur les hémorrhoïdes & ſur les plaies des parties nerveuſes. Suivant quelques auteurs, elle déterge & fait cicatriſer les vieux ulcères ſur leſquels on l'applique. En général l'uſage de cette plante eſt peu répandu.

Il y a encore une *balſamine* qu'on nomme *balſamine* mâle.

(*Voyez* POMME DE MERVEILLE.)

(M. MACQUART).

BALSAMIQUE. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſes II, III & VI.

Ordre II, coſmétiques.

L'art de la parfumerie & de la toilette emprunte tous les jours de la claſſe des *balſamiques* des ſubſtances qui ont moins de force & d'âcreté que n'en préſentent les aromates chauds & les réſineux purs: cependant il eſt encore des baumes réſineux aſſez actifs pour que leur odeur fatigue l'odorat, & qu'il irrite certaines conſtitutions délicates. Il faut les éviter. On en diſſout quelques-uns dans de l'eſprit de vin pour en former des eſpèces de préparations auxquelles on donne le nom de lait virginal, & qu'on emploie communément comme coſmétique, quoique de l'eau fraîche & pure convienne ſouvent beaucoup mieux. Quant aux quantités générales de ces ſubſtances, (*voyez* le mot BALSAMIQUE, *Mat. méd.*)

(M. MACQUART.)

BALSAMIQUES. (*Mat. méd.*)

Les chimiſtes & les phyſiciens ont remarqué quelque différence entre ce qui eſt d'une ſaveur aromatique, & ce qui n'en a qu'une balſamique. La *balſamique* eſt pure, ſimple, un peu plus douce, & cauſe en quelque façon des nauſées. L'aromatique ſemble compoſée de quelque choſe d'âcre & de *balſamique*, c'eſt ce qui la fait trouver bien plus forte & plus brûlante. D'ailleurs, l'aromatique eſt moins fréquemment, que la *balſamique*, parfaitement pure & ſeule; il n'eſt pas rare de la trouver mêlée de quelque choſe de douçâtre ou d'un peu auſtère tirant ſur l'amer, & même quelquefois fort amère.

Les *balſamiques* & les aromatiques ont tous plus ou moins d'odeur, & rempliſſent par conſéquent l'air qui les environne de particules odoriférantes qu'ils exhalent. Cependant ſuivant que l'air qui les environne eſt plus ou moins chaud, cette tranſpiration que cauſe certainement le mouvement inteſtin continuel qui a lieu dans ces mixtes, augmente ou diminue, & même devient preſqu'inſenſible dans la ſuite, ce qui ne laiſſe pas de leur ôter aſſez conſidérablement de leurs vertus medicinales; d'où il ſuit aſſez naturellement que l'activité des *balſamiques* & des aromatiques frais eſt toujours plus grande; & qu'il n'en ont preſqu'aucune dès que leurs particules odorantes ſe ſont exhalées. Telle eſt auſſi la raiſon pour laquelle la décoction que l'on en fait dans des vaiſſeaux ouverts, a bien moins de vertus que l'infuſion, parce que les particules les plus ſubtiles & les meilleures ſe diſſipent.

Le règne animal & le règne minéral fourniſſent peu de *balſamiques*, & ceux qu'ils donnent ſont fort ſimples. Le règne végétal, au contraire, outre qu'il produit une grande quantité de *balſamiques*, donne auſſi des aromatiques ſans nombre.

Il ſe trouve, dans toutes ces ſubſtances, un principe ſpiritueux très-tendre, très-mobile, fort odoriférant, d'une nature ſaline, huileuſe, une huile eſſentielle, éthérée, & une certaine ſubſtance fixe ou réſineuſe ou gommeuſe, ou gommeuſe-réſineuſe, d'une ſaveur douçâtre dans les unes, purement aromatique & *balſamique* dans les autres; dans quelques-unes enfin un peu auſtère, un peu amère, & même décidément amère.

C'eſt en partie du principe volatil, huileux, ſpiritueux, en partie du fixe gommeux, réſineux, ou réſineux-gommeux, que les ſimples *balſamiques* & aromatiques tiennent leur activité médicinale. Ce dernier, lorſqu'on l'a pris, eſt chaſſé très-facilement par la chaleur douce de l'eſtomac, ſe change en exhalaiſons très tendres & très-mobiles: le ſuc gaſtrique, la chaleur & le mouvement périſtaltique de l'eſtomac, diſſolvent le premier, l'extraient & le ſéparent de la portion terreuſe excrémentitielle.

La partie huileuſe ſpiritueuſe, une fois diſſoute, produit un effet remarquable dans l'eſtomac, tant en diſſolvant qu'en atténuant ce qui y eſt renfermé, qu'en animant pour ainſi dire, & en excitant ſes tuniques mêmes; il n'y reſte cependant pas longtems, ni dans les inteſtins; mais il enfile bientôt, à cauſe de ſa grande ſubtilité & de ſa mobilité, les veines lactées & les autres vaiſſeaux inhalans & abſorbans, lymphatiques & veineux, & ſe mêle aux autres humeurs de la circulation. Quand il y eſt parvenu, il eſt briſé de plus en plus par la chaleur & le mouvement inteſtin triturant, diviſé en molécules très-petites, & diſperſé dans tous les recoins de la machine. En paſſant à travers les vaiſſeaux,

il cauſe un peu d'ardeur ſur les parties nerveuſes, membraneuſes & muſculaires des canaux ; il les irrite, entraîne dans un plus grand mouvement les globules ſanguins & les particules de toutes les autres humeurs, étend les principes ſalins, huileux, inflammables du ſang, donne plus de vigueur à l'influx des liqueurs ſur les fibres motrices des ſolides, augmente la matière qui porte la chaleur, excite ainſi & fortifie de différentes manières la force contractile & la contraction actuelle de tout le genre nerveux, la violente circulation des humeurs qui en dépend, la plus grande fluidité & la chaleur. Ainſi il doit ſe faire ſur-le-champ quelque deſſèchement dans les ſolides, une plus grande tranſpiration ; la ſueur s'enſuivra par conſéquent, de même qu'une plus grande ſécrétion dans tous les organes.

De-là vient que ces ſubſtances ſont nervines, céphaliques, cordiales, pectorales, carminatives, ſtomachiques, anthelmintiques, utérines, aphrodiſiaques, &c. Quoique telles ſoient les vertus communes des *balſamiques* & des aromatiques, elles ſont cependant plus marquées dans quelques-uns, & plus foibles dans d'autres.

Les *balſamiques* produiſent de bons effets dans toutes les maladies dont les principales cauſes peuvent ſe rapporter à la foibleſſe, au relâchement & à la trop grande humidité des parties ſolides, de même qu'au défaut du liquide nerveux, à l'affoibliſſement de la chaleur naturelle, à la viſcoſité, l'inertie & l'impureté du ſang & des autres humeurs, à la contraction languiſſante des ſolides, à la circulation ralentie des humeurs, à la diminution ou à la ſuppreſſion entière des excrétions ; ils ne ſont pas moins utiles à l'extérieur comme diſcuſſifs & fortifians ; on en forme des ſachets, des épithèmes, des cucuphes, qu'on applique dans les foibleſſes de tête ou de mémoire, dans la paralyſie des membres, dans les affections cœlémateuſes, dans la foibleſſe des ligamens & dans leurs relâchemens.

Mais ces remèdes, employés inconſidérément, peuvent devenir très-nuiſibles pour ceux qui ſont d'un tempérament bilieux, colérique, pléthorique, lorſqu'il y a tenſion, ſéchereſſe, reſſerrement, inflammation, lorſque le ſang eſt dans un grand degré d'effervescence. (*Voyez* auſſi AROMATIQUES & l'article des BAUMES.) (*Dictionn. de mat. méd.*)

(M. FOURCROY.)

BAMBOU. (*Mat. méd.*)

Eſpèce de roſeau en arbre, dit Piſon, dont les racines ſont genouillées & fibrées, deſquelles s'élèvent des tiges hautes cylindriques, revêtues d'une écorce verte & environnées de nœuds fort durs ; ces nœuds donnent naiſſance à de nouveaux rameaux & à des rejettons creux également noueux & armés, à l'endroit des nœuds, d'épines rondes & oblongues ; ces rameaux ne pouſſent que quand les tiges ſont crues à la hauteur de 12 ou 15 pieds.

Ces tiges, encore récentes ſont d'un vert ſombre, preſque ſolides, pleines d'une moëlle légère, ſpongieuſe, que les indiens ſucent volontiers à cauſe de ſa ſaveur agréable ; quelques unes de ces tiges ſont d'un blanc jaunâtre, luiſantes, creuſes en dedans, & enduites d'une eſpèce de chaux ; ce changement arrive, parce que la liqueur contenue dans les tiges, ſortant peu à peu, elle ſe coagule ſouvent près des nœuds par l'ardeur du ſoleil, & ſe durcit ; elle perd alors ſa douceur naturelle & prend une ſaveur un peu aſtringente ſemblable à celle de l'ivoire brûlé. Tel eſt ce que les habitans du pays nomment *ſacar mambu*, & Garcias & Acoſta *tabaxir*. Plus ce ſuc eſt blanc & léger plus il eſt eſtimé ; s'il eſt inégal & de couleur cendrée, on en fait peu de cas.

Quant aux feuilles du *bambou*, elles ſortent des nœuds ; elles ſont vertes, longues d'un empan, larges d'un doigt près de la queue, laquelle eſt fort courte, plus étroite vers la pointe, cannelées & rudes ſur leurs bords. Les fleurs ſont des épis écailleux, ſemblables à celles du froment, plus petites cependant, poſées en grand nombre ſur les petits nœuds des tiges ; elles ſont à étamines & pendantes à des filamens très-minces.

Les jeunes tiges qui ſont les plus ſucculentes & les plus ſavoureuſes, ajoute encore Piſon, ſont auſſi les plus eſtimées aux Indes, tant par les étrangers que par les habitans. C'eſt le principal ingrédient d'une compoſition appelée *achar*, qu'on apporte en Europe, & que les gens d'un goût fin eſtiment être d'un ſaveur extrêmement flatteuſe. J'en ai moi-même mangé, dit le même auteur ; elle m'a fait plaiſir.

Quoique tous ces roſeaux ſoient remplis, dans le commencement, d'une liqueur agréable, cependant elle ne ſe trouve pas dans tous les roſeaux ni dans toutes ſortes de terres ; mais elle eſt plus ou moins abondante ſelon la force du ſoleil & la nature du terroir. Or, quoique le prix de ce ſuc varie, ſelon la fertilité de l'année, Piſon néanmoins rapporte qu'on le vend toujours dans l'Arabie & dans la Perſe au poids de l'or ou de l'argent. Les indiens s'en ſervent pour les bleſſures faites aux teſticules & au pénil. On le dit auſſi très-bon dans les affections colériques & dans la dyſſenterie. On lit dans Garcias qu'il eſt bon pour appaiſer les chaleurs, ſoit internes ſoit externes, dans les fièvres & les dyſſenteries bilieuſes, mais ſur-tout dans les fluxions bilieuſes & l'urine ſanguinolente. La décoction des feuilles & de l'écorce, priſe en boiſſon, nétoie les plaies du ſang qui y étoit reſté. Il eſt bon auſſi aux femmes accouchées pour déterger l'utérus. Lorſqu'on coupe ces roſeaux, & qu'on les brûle, ils font des cendres extrêmement propres à fertiliſer les terres. Lorſqu'on les a mis au feu, ils détonnent avec un grand bruit qu'on prendroit pour

une décharge de mouſquetterie, parce que l'air qui eſt renfermé entre chaque jointure, venant à être raréfié par la chaleur, & ſe trouvant trop comprimé, il rompt les parois de toute part & s'ouvre un paſſage par la force.

Cette eſpèce de roſeau croît ſur le ſable au bord de la mer. (*Diction. de mat. méd.*)

(M. Fourcroy.)

BAMIA. (*Mat. méd.*) Cette plante du Sénégal croît à la hauteur de huit à dix pieds ſous la forme d'un arbriſſeau. Linnéus la déſigne ſous le nom de *hibiſcus vitifolius, foliis quinquangularibus, acutis, ſerratis, caule inermi, floribus pendulis.*

Le *bamia* eſt extrêmement mucilagineux : on trouve quelquefois le long de ſes tiges quelques larmes d'une gomme rougeâtre qui ſe fond dans la bouche. Ses feuilles ſont employées par les nègres comme toutes les autres plantes malvacées, en topique, pour réſoudre les tumeurs enflammées & cauſées par un défaut de circulation dans les liquides; mais ils l'a cultivent communément pour ſe nourrir de ſes graines qu'ils mangent crues au moment de leur première maturité, comme nous mangeons quelquefois des petits pois dans leur primeur pour nous faire bonne bouche. Cette graine n'a qu'un goût fade : néanmoins les nègres, qui y ſont accoutumés, la trouvent fort bonne, ſans doute parce que ſon mucilage acide eſt très-ſalutaire dans le tems où elle paroît, qui eſt celui où règnent les fièvres putrides & les dyſſenteries bilieuſes, ſur la fin de la ſaiſon des pluies.

(*Extr. de l'A. E.*) (M. Mahon).

BANANE. (*Hygiène & mat. méd.*) (*Voyez* Bananier).

BANANIER. (*Hygiène & mat. méd.*)

Muſa.

Le *bananier* eſt un genre de plante unilobé qui reſſemble aſſez aux baliſiers, & comprend des plantes exotiques, dont les fleurs naiſſent entre des écailles ſpathacées, diſpoſées le long d'un axe commun, & dont la tige, toujours ſans rameaux, eſt couronnée par des feuilles ſimples, communément d'une grandeur extraordinaire.

On diſtingue trois eſpèces de *bananier* dans le dictionnaire de botanique, tom. I.

1°. Le *bananier* à fruit long; le *bananier* cochon de l'Amérique; le plantin, ou platanier des eſpagnols.

Muſa paradiſiaca. Linn.

Ficus indica fructu racemoſo folio oblongo. Bauh. Pin. 508.

Palma humilis longis latiſque foliis. C. B.

Muſa fructu cucumerino longiori. Plum.

Cette plante eſt auſſi curieuſe par ſon aſpect, qu'elle eſt intéreſſante par la bonté de ſes fruits; de ſa racine qui eſt une eſpèce de bulbe oblong, obtus, garni de fibres, s'élève une tige ſimple, haute de ſix à dix pieds, groſſe comme la cuiſſe, tendre & comme écailleuſe. Cette tige ſe termine par un beau faiſceau compoſé de huit à dix feuiles ſimples, liſſes, longues de ſept à neuf pieds, ſur un pied & demi de large.

Du milieu de ces grandes feuilles ſort un aſſez long pédoncule penché, dont toute la partie ſupérieure ſert d'axe aux fleurs qui ſont en grand nombre. Celles de la partie inférieure de l'épi produiſent des fruits longs de cinq à huit pouces, qu'on nomme bananes. Ils ont aſſez la forme de nos concombres, & ſont jaunes dans leur maturité, & au nombre d'environ une centaine. Le pédoncule qui en eſt chargé porte alors le nom de régime.

Ces fruits ſont très-bons à manger; ils ont la chair jaune, moëlleuſe, pleine d'un ſuc douçâtre aigrelet, & d'un goût agréable; leur centre, dans toute la longueur, eſt garni de petites graines tendres, attachées à de petits filets, & qu'on mange avec le fruit.

La banane ſe mange crue, en compote, bouillie avec du bœuf ſalé, cuite par tranches ſur le gril, ou dans la poële. Cette nourriture eſt d'un grand ſecours quand le blé manque. Cependant on la dit un peu peſante, ſujette à engendrer un ſuc épais & viſqueux qui obſtrue les viſcères, & ſur-tout le foie. Cette plante croît dans les climats chauds des deux Indes & de l'Afrique. Elle fleurit chez le roi, & donne quelquefois des fruits paſſables.

Les égyptiens, dit Lémery, en font une décoction dont ils ſe ſervent pour tempérer l'âcreté du rhume; ils la regardent comme adouciſſante, humectante, & utile dans les inflammations de la poitrine.

Selon Minguet, l'eau du corps ou du tronc de la plante, eſt bonne pour les cours de ventre, pour nettoyer les yeux. Celle des bourons convient pour déterger les ulcères. L'écorce du fruit vert, réduite en charbons ou pulvériſée, guérit les ulcères & les crables ou fentes qui viennent ſous la plante des pieds des nègres.

La *banane* jouit de la vertu aphrodiſiaque.

Les auteurs de l'*hortus malabarinus* aſſurent que la racine écraſée & bouillie dans du lait met fin aux vertiges; que ſon eau, mêlée avec du ſucre, eſt excellente pour appaiſer la chaleur des reins, & les douleurs excitées par l'urine âcre, & pour ſoulager ceux qui ont trop fait uſage du mercure. La moëlle de l'arbre ou la ſubſtance médullaire blanchâtre qui porte le fruit, étant écraſée & priſe

avec du miel, eſt bonne pour les affections des yeux Le beurre dans lequel on fait frire des rouelles du fruit produit le même effet ; le ſuc qui diſtile par les inciſions qu'on fait à la racine eſt très-aſtringent.

2°. Le *bananier* à fruit court, vulgairement la bacore ou la figue-banane.

Muſa ſapientum.

Muſa affinis altera Bauh. Pin. 580.

Muſa fructu cucumerino breviori. PLUM.

La tige de ce *bananier* eſt d'un vert jaunâtre, parſemé de taches noires. Ses fruits ſont plus nombreux, plus délicats & plus faciles à digérer que ceux de l'autre eſpèce. Elle croît ſpécialement à la Guinée, au Bréſil, aux Antilles & dans la Guïane. On la cultive chez le roi.

3°. Le *bananier* à grappe droite.

Muſa troglodytarum. LIN.

Muſa uranoſcopus. RUMPH. amb. 5.

Cette eſpèce eſt remarquable en ce qu'elle porte ſes fruits élevés, tandis que les autres les ont pendans. Ils ſont petits, irréguliers, plus larges & plus arrondis vers leur ſommet. Leur chair eſt jaune, viſqueuſe, d'abord acide, puis aſſez douce dans la maturité. Ce *bananier* croît dans les Moluques. Son ſuc eſt rougeâtre. On ne mange pas ſon fruit crud, parce qu'il irriteroit la bouche ; mais on le cuit légèrement ſous la cendre : alors il prend une conſiſtance viſqueuſe & une ſaveur douce qui en permettent l'uſage. Il paſſe pour provoquer l'urine & la teindre en rouge.

Le *bananier*, produiſant un des fruits les plus utiles des Indes, y eſt cultivé avec ſoin, ce qui eſt cauſe qu'on en a obtenu un grand nombre de variétés, décrites dans l'*herbarium amboinenſe*. Cette plante, changée & améliorée par l'effet de la culture, ne produit plus de ſemence ou fort rarement, mais elle ſe perpétue par des rejetons qui naiſſent conſtamment de ſa racine, avant que la tige périſſe, comme elle le fait ordinairement lorſqu'elle a porté du fruit. (M. MACQUART.)

BANC, ou coffre deſtiné à chauffer le linge. (*Adminiſtr. des hôpitaux civils*).

M. Tenon en donne la deſcription ſuivante : c'eſt un *banc* dormant en menuiſerie, s'ouvrant par-deſſus, & fermant tout au tour, ayant au fond un tuyau de chaleur venant du poële. Ce tuyau doit être environné de dalles pour prévenir les incendies. On aura continuellement, dans ce *banc*, des alaiſes, des draps, des chemiſes, des camiſolles, des coiffes de nuit & des ſerviettes chaudes, prêtes à eſſuyer & changer les malades. Ce *banc* eſt en uſage à la maiſon royale de ſanté, à Paris, où l'on a remarqué qu'il étoit d'un grand ſecours.

(M. THOURET).

BANCAL (*Voyez* CLAUDICATION dans le dictionnaire de chirurgie. (M. JEANROI).

BANCUDU. (*Mat. méd.*)

C'eſt un arbre qui croît dans les îles Moluques. M. Adanſon en diſtingue trois eſpèces. Les deux dernières ſeulement ſont employées par les indiens, comme médicamens. Les feuilles de la ſeconde eſpèce, appellée par Rumphius *bancûdus latifolia*, ſont utiles dans les coliques du bas-ventre, cauſées par des vents, par la dyſſenterie & par l'accouchement : on les trempe dans l'huile du cocotier ; on les fait enſuite amortir ſur le feu, on les applique ainſi ſur les lombes, & la douleur ſe diſſipe.

Dans les dyſuries, qui ſont une maladie endémique dans certaines années aux îles Moluques, & qui ſont telles que l'urine eſt glaireuſe, calcaire & d'une âcreté qui excorie le canal de l'urètre, on fait boire tous les jours un verre du ſuc de ſon fruit pilé, criblé à travers un linge, & mêlé avec un peu de chaux. Ce même fruit ſe mange dans ſa maturité : on le cuit ſous les cendres quand il n'eſt pas mûr ; ou bien on boit ſon ſuc mêlé avec du vinaigre, pour réſoudre les duretés de la rate, & dans la maladie appellée *theatu*. Il arrête auſſi les crachemens de ſang, & eſt un excellent vulnéraire aſtringent. Ses feuilles s'appliquent ſur les bleſſures, pour les cicatriſer, & favoriſer la réproduction des chairs. On l'appelle *conſoude des Indes* aux îles Moluques, parce qu'à l'hôpital de Batavia on tire de ſes feuilles un ſel qui eſt très-en uſage pour nettoyer tous les ulcères qui ont le plus de malignité.

La troiſième eſpèce de *bancudu* eſt déſignée par Linnéus ſous le nom de *morinda 2 citrifolia arborea, pedunculis ſolitariis*. Son fruit ſe mange crud, comme celui de la ſeconde eſpèce, pour réſoudre les duretés de la rate. La décoction de ſes feuilles hachées avec celles du *boa-rau*, qui eſt une eſpèce de *monbin*, ſe boit dans les coliques. Le ſuc exprimé de ſes feuilles, cuit avec les feuilles de l'argemone à fleurs blanches, s'applique ſur les parties attaquées de la goutte, pour en calmer les douleurs. Le bain de ſes racines pilées dans l'eau a la même vertu. (*Extr. de l'anc. Encycl.*)

(M. MAHON).

BANDAGE (*chirurgie*). (*Voyez* HERNIE, dictionn. de chirurgie, ſupplément du dictionn. de méd.)

(M. CHAMSERU).

BANDE (*chirurgie*). (*Voyez* APPAREIL, dictionn. de chirurgie). (M. CHAMSERU).

BANDIAT. (*Eaux minérales*).

Le *Bandiat* eſt une petite rivière qui arroſe l'Angoumois, & qui prend ſa ſource aux confins du Périgord. M. Vallier aſſure que l'eau de cette rivière eſt minérale, & chargée d'une grande quantité de particules ferrugineuſes. Il ſeroit eſſentiel d'examiner ſi le fer s'y trouve à l'état de fer noir, ou bien à celui d'oxide ocreux, ainſi que les quantités de ces ſubſtances.

Il ſeroit encore eſſentiel de conſtater les autres principes qui ſont unis au fer, s'il y en a, ainſi que les qualités médicinales qu'on doit reconnoître dans ces eaux. (M. Macquart).

BANGADA. (*Mat. méd.*)

C'eſt une eſpèce de liſeron, *convolvulus*, 40, *pes capræ, foliis bilobis pedunculis unifloris* de Linnéus. Cette plante eſt vivace, &, comme tous les autres liſerons, elle jette du lait ou une liqueur laiteuſe, lorſqu'on fait une inciſion à quelqu'une de ſes parties. Toute la plante cuite, & macérée dans l'eau, s'applique en cataplaſme ſur les parties du corps attaquées de la goutte, dont elle appaiſe les douleurs. La décoction de ſes feuilles, dans le lait de chèvre, ſe boit pour diſſiper les hémorrhoïdes. (*Extr. de l'anc. Encycl.*) (M. Mahon).

BANGI. (*Hygiène & mat. méd.*)

Le *bangi* eſt une eſpèce de chanvre des Indes que M. Adanſon croit être le *nepentes* des anciens, tant elle lui reſſemble dans ſes effets, qui ſont d'exciter à l'amour, de produire la gaîté, & même l'ivreſſe, ou une eſpèce de fureur qui fait mépriſer les dangers & la mort.

La poudre de ſes feuilles, ſéchées au ſoleil, eſt un aſtringent puiſſant qui arrête la diarrhée, fortifie l'eſtomac, tempère la bile, & qui eſt le *ſpécifique* de la maladie appellée *pitao* au Malabar où elle eſt endémique : le pitao eſt une eſpèce d'énervement cauſé par des excès de fatigue, d'uſage d'eau-de-vie, de mets acides & ſalins, de bétel & de riz crud, de ſaignées & de ſommeil, d'où naît un amas d'humeurs qui dominent dans le ſang ; & une jauniſſe qui ſe montre ſur les yeux, la langue, les ongles, la face & les pieds qui ſont enflés. La décoction de ſes feuilles vertes avec le gérofle & la muſcade ſe donne dans l'aſthme & dans les douleurs pleurétiques. Ses feuilles ſe mangent pour énerver la force de l'arſenic & de l'orpiment lorſqu'on en a avalé. Les fleurs du *bangi* ſe mêlent avec les autres aſtringens, en forme de trochiſques, pour fortifier les parties de la génération, & pour les hernies.

La racine ſe mâche dans les gonorrhées virulentes. Son infuſion ou l'émulſion de ſes graines ſe prend pour arrêter les gonorrhées & les fleurs blanches. (*Extr. de l'anc. Encycl.*) (M. Mahon).

BANGUE ou chanvre des Indes. (*Mat. méd.*)

Acoſta dit que cette plante reſſemble beaucoup à notre chanvre. Les indiens lui attribuent de grandes vertus : mais ils ne la prennent jamais qu'après l'avoir aſſociée à quelques autres dont elle ſemble emprunter les propriétés ; c'eſt-à-dire, n'en avoir aucune par elle-même. (M. Mahon).

BANNIERES. (*Eaux min.*)

Bannières eſt un village du Quercy, près de Condat, diocèſe de Cahors, où ſe trouve une ſource minérale d'eau froide, appellée fontaine de S. Felix, & ſituée dans le pré de S. Michel.

M. Roziers en a donné l'analyſe dans la gazette de ſanté du 14 ſeptembre 1775, page 49. Son mémoire eſt diviſé en quatre articles.

1°. Une deſcription de la ſituation de la ſource & des lieux qui l'avoiſinent.

2°. L'état actuel de la ſource ;

3°. L'analyſe par les réactifs & l'évaporation, ſans qu'on puiſſe clairement en déduire les principes que l'auteur a trouvés ;

4°. Les propriétés de ces eaux, qu'on préſente comme utiles dans la ſuppreſſion des règles, la leucophlegmatie, la jauniſſe, les fièvres intermittentes, les fleurs blanches, les maladies graveleuſes des reins & de la veſſie, & les obſtructions invétérées.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on nous donnât ſur ces eaux de nouvelles recherches chimiques & pratiques.

(M. Macquart).

BANZER (Marc) naquit en 1592, à Ausbourg, de George *Banzer*, orfèvre & lapidaire. Il fut reçu docteur à Bâle en 1616, & ſe fit recevoir dans le collége des médecins d'Ausbourg en 1619, & il y demeura juſqu'au tems où ſon attachement à la religion luthérienne l'en fit ſortir. Il erra alors d'un endroit à un autre. Mais ayant enfin été nommé à une place de profeſſeur en médecine à Wittemberg, il s'y fixa, & y termina ſa carrière en 1664, âgé de 72 ans.

Ses ouvrages ſont :

Fabrica receptarum, id eſt, *methodus brevis, perſpicua & facilis, in quâ, quæ ſint remediorum compoſitorum formæ ; quæ earumdem differentiæ, quæ componendi & præſcribendi ratio, quæ denique utilitas, atque quis utendi modus planiſſimè edocetur.* Auguſtæ Vindelicorum, 1622, *in*-8.

Controverſiarum medico-miſcellanearum decades tres. Lipſiæ, 1649, *in*-4. (*Extr. d'El.*)

(M. Goulin.)

BAOBAB. (*Mat méd.*)

Le *baobad* eſt un arbre de la famille des malvacées, qui croît en Afrique, & particulièrement au Sénégal, & qui eſt remarquable par l'énorme groſſeur de ſon tronc, l'étendue de ſes branches, & l'arrangement total de ſes parties qui le font reſſembler de loin à une forêt.

Le fruit du *baobab* eſt utile en médecine : c'eſt une capſule ovale, ligneuſe, de plus d'un pied de longueur, couverte en-dehors d'un duvet épais, & ayant dix à quatorze loges formées par des cloiſons membraneuſes qui contiennent chacune cinquante ou ſoixante graines oſſeuſes, uniformes, enveloppées dans une chair un peu ſucculente.

Cet arbre a un bois tendre & léger ; le deſſous de ſon écorce, le bois, les feuilles, contiennent un mucilage fade très-abondant. Les naturels des lieux où il croît font ſécher ſes feuilles à l'ombre, & ils les réduiſent en une poudre qu'ils nomment l'*alo*. Cette poudre, qui eſt inſipide, leur ſert dans leurs alimens ; ils croient qu'elle modère l'excès de leur tranſpiration, & qu'elle diminue l'ardeur qui les conſume.

La pulpe du fruit mûre dans laquelle les ſemences ſont enveloppées, eſt aigrelette & agréable ; on mange cette chair ; on en exprime le ſuc, on le mêle avec du ſucre, & on en fait une boiſſon analogue à notre limonade, qui eſt fort utile dans les maladies inflammatoires bilieuſes & putrides, communes dans quelques contrées de l'Afrique. En conſervant ce fruit, cette pulpe ſe deſſèche peu-à-peu dans ſon intérieur, & paroît former une ſubſtance farineuſe, & fécule amilacée qu'on pourroit employer, & que les habitans du pays emploient peut-être comme une matière nourriſſante. On trouve une ſingulière erreur dans Proſper Alpin ſur cette poudre du fruit du *baobab* ; il prétend que c'eſt de la terre de Lemnos ; mais celle-ci eſt une eſpèce de marne ou d'argile qui n'a nulle analogie avec une fécule végétale. (M. Fourcroy).

BAPTÊME. (*Hygiène*).

Partie III, règle de l'hygiène en général.

Claſſe I, règles pour les hommes conſidérés en ſociété.

Section IV, règles qui regardent les uſages & les coutumes.

Quand le *baptême* a été inſtitué dans quelques pays pour ſauver les ames, on n'a pas eu pour but de le faire aux dépens des corps ; cependant par la manière dont on l'adminiſtre, on fait tout ce qu'il faut pour nuire aux nouveau-nés. D'abord dans beaucoup d'endroits, on choiſit pour baptiſer la partie la plus délicate & la moins forte de la boîte oſſeuſe, je veux dire le ſommet de la tête, ou la fontanelle, ſur laquelle on verſe de l'eau froide, qui, en hiver, peut procurer aux enfans des ſpaſmes & des convulſions fort dangereuſes, dans le moment ſur-tout où ce frêle individu eſt à peine à l'aurore de ſon exiſtence. Il me ſemble que, puiſqu'il le faut on ne devroit jetter l'eau que ſur le front de l'enfant, & ſur-tout la faire chauffer en hiver ; car indépendamment de ſon action ſur la fontanelle, elle imbibe ſouvent les langes, ce qui applique un froid & une humidité malfaiſans ſur la peau de l'enfant. Je penſe que quelques gouttes d'eau auroient autant de vertu qu'un verre entier. C'eſt ſur-tout dans les campagnes que ces précautions doivent être recommandées, ainſi que celle de ne pas mettre trop de ſel dans la bouche des enfans, auxquels il excite des vomiſſemens & des ſpaſmes.

J'ai vu en Ruſſie relativement au *baptême* une pratique encore bien plus dangereuſe, on pourroit même la dire meurtrière. Lorſqu'on veut baptiſer un enfant, on le plonge dans une petite cuve remplie d'eau glacée, & à pluſieurs repriſes. Le malheureux enfant, s'il naît foible & délicat, ne peut ſurvivre à cette épreuve : & j'ai été témoin que pluſieurs ſont morts victimes d'une coutume auſſi déraiſonnable. La politique & la police d'un état, où la population eſt bien loin d'être en raiſon des poſſeſſions territoriales, devroit empêcher un abus auſſi grand ; en employant pour y réuſſir le miniſtère des popes, ou miniſtres de la religion, qui, étant éclairés, pourroient tout ſur les eſclaves, relativement à cet objet de culte religieux.

J'ai fait connoître le vice de cette pratique, dans le pays même ; & j'en ai indiqué les ſuites fâcheuſes, il y a déja quelque tems, dans la topographie que j'ai donnée de la ville de Moſcow.

(M. Macquart.)

BAPTÊME. (*Article de médecine légale*).

Il paroît certain que nous ignorons le tems précis auquel le fœtus commence d'être animé, quelles que ſoient les prétentions & les argumens de tous ceux qui ont agité cette queſtion. Cependant l'opinion la plus probable eſt que l'ame raiſonnable lui eſt unie dès le commencement, c'eſt-à-dire, immédiatement après la conception. Au reſte, cette opinion n'eût-elle pas plus de valeur apparente que les autres ; quand il ſeroit même encore plus difficile de déterminer ſi le défaut de mouvement ſenſible appartient à la foibleſſe ou à la mort : le fœtus n'étant ni corrompu, ni manifeſtement mort, & la néceſſité du *baptême* pour le ſalut éternel étant un dogme de l'égliſe, on doit adminiſtrer ce ſacrement ſous condition. En effet, il eſt douteux ſi le germe eſt vivant : &, quoiqu'il ſe trouve encore enveloppé dans les membranes, on le peut baptiſer même dans cette circonſtance, dit Jérôme Florentini, puiſqu'il n'eſt point décidé ſi ces membranes, qui empêchent l'eau de toucher immédiatement, ſont un obſtacle à la validité du *baptême*.

« Mais, lorſque fœtus a acquis tout ſon accroiſſe-

ment dans la matrice, & que, par des cauſes phyſiques irrémédiables, il n'en peut ſortir ſans perdre la vie; on a demandé s'il étoit néceſſaire de ſoumettre la mère à l'opération céſarienne dans la ſeule vue de baptiſer l'enfant? On ſent bien que s'il reſte encore l'eſpoir de ſauver la vie du fœtus, le double motif de conſerver un citoyen, & d'opérer ſon ſalut ſpirituel, ſuffit pour autoriſer cette opération, ſi, d'ailleurs, rien ne s'y oppoſe. Mais je ſuis bien éloigné de décider avec M. Gangiamila, que le danger, quoique douteux, de la vie ſpirituelle de l'enfant l'emporte ſur le danger corporel de la mère ».

« On eſt encore moins fondé à s'en tenir à cette préférence, lorſqu'ayant eſſayé de baptiſer deux jumeaux par le moyen d'une ſeringue portée à l'orifice de l'utérus, on eſt dans le doute ſi l'eau a touché les deux corps ſéparément ».

« On a propoſé de baptiſer les avortons par immerſion dans l'eau dégourdie, miſe ſur une aſſiette ou dans un verre, ſur-tout ſi le fœtus ou l'embryon ſort de la matrice avec toutes ſes membranes, ayant ſoin néanmoins d'ouvrir le ſac membraneux pour en tirer le fœtus, afin que l'eau parvienne immédiatement ſur ſon corps ».

« Lorſque, par le travail d'un accouchement, on préſume que le fœtus vivant dans la matrice peut expirer au paſſage, on recommande de le baptiſer par injection, ou en portant une éponge mouillée vers l'orifice de l'utérus. Il faut encore ſuppoſer dans cette circonſtance que les membranes ſont déjà rompues; car on ſeroit, ſelon des théologiens, dans la néceſſité de les ouvrir pour mettre à nud quelque partie de l'enfant. Il doit être permis à un médecin de dire que cette méthode a ſes inconvéniens pour l'enfant & pour la mère, puiſqu'en faiſant écouler les eaux par des moyens forcés, on ſe prive de l'avantage que leur écoulement pourroit procurer dans le moment de la ſortie du fœtus. Il eſt difficile de tout concilier; mais, lorſque les membranes ſe rompent elles-mêmes, l'accoucheur eſt exempt de reproche: du reſte, ſi l'enfant préſente l'un de ſes membres, on a décidé qu'il ſuffiſoit, pour la validité du *baptême*, que cette partie, quelle qu'elle fût, pût être touchée par l'eau injectée ».

Cette condeſcendance eſt conſolante à quelques égards, puiſqu'elle diſpenſe les gens de l'art d'employer les vexations pour remplir un miniſtère qui leur eſt ſi étranger. Heureuſement encore pour eux, que dans les différentes circonſtances qui ont fait naître cette queſtion ſi agitée & ſi embrouillée par les controverſiſtes, on les conſulte bien rarement; que chaque famille s'occupe de ce ſoin en dernier reſſort; & que les difficultés n'exiſtent que dans les livres & dans les écoles.

C'eſt encore une queſtion qui a beaucoup diviſé les auteurs de médecine légale & les canoniſtes, ſavoir, ſi on devoit conférer le *baptême* aux monſtres? Alberti, dont nous croyons devoir imiter la diſcrétion en épargnant comme lui à nos lecteurs l'ennui d'un fatras d'érudition & de diſcuſſions inutiles, penſe que, ſi une production humaine monſtrueuſe ſemble être douée d'une ame, on ne peut lui refuſer le ſacrement. Or, on reconnoîtra qu'elle a cet avantage, ſi la partie principale de ce corps étrange, c'eſt-à-dire, la tête, a conſervé la forme qui eſt l'attribut de l'humanité: &, dans ce cas, la difformité du reſte du corps ne ſera pas un obſtacle.

Le *baptême* adminiſtré à un être dont le ſexe ſeroit douteux, n'eſt ſuſceptible, pour cela, d'aucune nullité. Lorſque le ſexe eſt conſtaté, on ſe contente d'établir l'exiſtence & la condition civiles de l'être dont, juſques-là, on avoit douté.

Enfin les moles, qui ne ſont la plupart que de faux germes étouffés & comme enſevelis dans une maſſe de ſubſtance charnue, ne ſauroient être l'objet d'aucune diſcuſſion relativement à la queſtion qui eſt le ſujet de cet article, puiſqu'ils ſont évidemment privés de toute vie. (M. MAHON).

BAR. (*Eaux min.*)

Bar ſe trouve en baſſe Auvergne, dans le quartier de Lambron, paroiſſe de Bonde, près la petite ville de S. Germain; il y a pluſieurs ſources d'eaux minérales froides, dont trois ſeulement ſont abondantes, & ſe réuniſſent pour former un petit ruiſſeau.

Suivant Raulin, les eaux de *Bar* contiennent une terre abſorbante, & de l'alcali minéral.

M. Monnet de Champeix, journal de méd., mai 1764, trouve qu'elles contiennent de plus de la ſélénite, & de l'eau mère en grande quantité. Il les regarde comme purgatives, fébrifuges & apéritives.

M. Monnet, dans ſon traité des eaux minérales, 1768, préſente ces eaux comme gazeuſes & alcalines; elles ſont encore à examiner à fond.

(M. MACQUART.)

BARAMARECA. (*Mat. méd.*)

C'eſt une plante légumineuſe du genre du Canavali, & que M. Adanſon, qui l'a vue au Sénégal, croit ne devoir nullement être confondue ſous le nom ſpécifique de *dolichos enſiformis*, &c., comme il le reproche à Linnéus.

On emploie les féves de cette plante comme une drogue médicinale: elles ſont ſur-tout ſouveraines pour la goutte, employées en forme de liniment qui ſe fait en les pilant, dépouillées de leur pellicule, avec l'écorce du bén, ou avec la racine du watta, du calamus & celle du fruit mûr de l'arek, mêlées avec de l'eau de riz patsjeri, ou encore avec le curcuma, le lait de coco, &c. On fait encore avec la farine de ces mêmes graines mêlées avec le gin-

gembre ſec & le poivre long des pillules antiſpaſmodiques. Le ſuc de ſes feuilles pilées dans l'eau-de-riz, ou dans le lait du jeune coco, ſe boit dans la cachexie. (*Extr. de l'anc. Encycl.*) (M. MAHON).

BARAQUES, (BARAQUES armées). (*Méd. milit.*)

Dans les camps, vers l'arrière ſaiſon, lorſqu'il y a apparence que l'on gardera long-tems la même poſition, on permet ou l'on ordonne aux troupes de faire uſage des *baraques*. Entre les diverſes manières de *baraques*, il y en a de plus ſaines les unes que les autres. On doit regarder comme très-bonnes, ſuivant M. le Begue de Preſle, les *baraques* dont les murs ſont de bois & de terre, ou de clayonnage, & le toît de paille ou de gazon. Mais celles dont les murs & le toît ne ſont formés que par des tas de fumier ou de paille pourrie, ſont mal ſaines; on n'y reſpire que la vapeur du fumier. Il eſt à-propos de les défendre. Suivant le même auteur, dans le pays où l'on ne manque pas de bois, une *baraque* faite comme les loges des ſabotiers ſeroit préférable aux *baraques* ſans cheminée. Dans les contrées & les ſaiſons très-froides ou très-humides, on y entretiendroit du feu toute la nuit. Il propoſe de plus de faire, de diſtance en diſtance, de grandes *baraques* ſemblables à cheminées, pour raſſembler les ſoldats durant le jour.

Les *baraques* forment donc ainſi un abri particulier qui renferme les tentes, & met les troupes à l'abri du froid & de l'intempérie de la ſaiſon. On fait de plus, ajoute M. Colombier, des trous ſouterrains ſous la cuiſine, pour ſe chauffer; une eſpèce de toît couvre ces trous; il y a des cheminées; & il arrive ſouvent qu'en en faiſant pluſieurs qui ſe touchent avec des portes de communication, on fait de vrais appartemens. Les chevaux & les beſtiaux ſont de même *baraqués* & préſervés.

Quoique ces *baraques* ſoient moins froides que les tentes, & qu'on en puiſſe faire où l'on ſoit preſqu'auſſi chaudement que dans les chambres de maçonnerie, elles ne préſervent guères cependant de l'humidité. On doit employer, pour s'en garantir, en les établiſſant, les mêmes précautions que pour les tentes, c'eſt-à-dire, battre le ſol, le couvrir de ſable, de feuilles ſèches, de roſeaux ou toute autre matière ſèche, ſi l'on en a ſuffiſamment; y étendre du menu bois ſec, & enſuite de la paille pour coucher.

Il eſt de plus eſſentiel, ſuivant M. Colombier, de les conſtruire aſſez ſolidement pour qu'on ne riſque pas d'en être écraſé, ſi elles venoient à tomber, & d'y faire des toits de paille qui donnent de l'écoulement aux eaux. Il ne faut pas ſouffrir que les ſoldats couchent dans les ſouterrains, qui doivent être tous conſtruits de manière qu'il y ait un paſſage pour la flamme & la fumée; &, comme il eſt néceſſaire qu'on ſoit éclairé de bonne heure dans l'arrière ſaiſon & dans l'hiver, il ſeroit eſſentiel qu'il y eût, pendant quelques heures, une lanterne attachée à un des bouts de la tente, de manière que le trou, par lequel ſort la fumée, répondit au-dehors.

C'eſt dans cette circonſtance, ajoute M. Colombier, que le ſoldat a beſoin d'être couvert, & qu'il ſeroit très-bon de lui faire diſtribuer des gilets. Il obſerve de plus, relativement aux inconvéniens qui réſultent de cette manière d'arranger les camps, que c'eſt un expédient bien malheureux pour les armées, que celui de baraquer ainſi dans la rigueur de la ſaiſon. Les fourrages, les légumes, ſont éloignés; l'eau difficile à avoir, & ſouvent gelée; on ne peut quelquefois mettre le pied hors de la tente ſans enfoncer dans la boue, ou ſans être expoſé au froid le plus vif; la neige couvre la terre dans certains pays, & alors les engelures, les rhumatiſmes, les fluxions de poitrine régnent parmi les troupes, & le ſervice en devient auſſi plus difficile & plus dangereux.

Il eſt, ſuivant M. le Begue de Preſle, une autre eſpèce de *baraques* de branchages que le ſoldat fait durant l'été. Comme elles ſont moins propres à le garantir de la pluie & de la fraîcheur de la nuit que les tentes, il eſt à-propos de ne les permettre que faute de tentes, & dans des pays très-chauds; car ſi les nuits ſont fort humides & froides, il faut les faire garnir de terre comme les *baraques*.

(M. THOURET).

BARBA. (Pierre) Il étoit docteur de la faculté de médecine de Valladolid, en Eſpagne. Il fut premier médecin de Philippe IV, qui monta ſur le trône en 1621.

Ses ouvrages ſont:

1°. *Vera praxis de curatione tertianæ ſtabilitur; falſa impugnatur; liberantur Hiſpani medici à calumniis*, &c. .... Hiſpali, 1642 *in*-4.

Ce traité eſt fait pour prouver les vertus de la racine du Pérou, ou le quinquina, contre la fièvre tierce.

2°. *Reſumta de la materia de peſte*. Madrid 1648.

(M. GOULIN.)

BARBA. (Alvaro Alonzo) Il étoit Eſpagnol & prêtre. Son ſéjour au Pérou, vers le Potoſi, lui avoit donné occaſion de faire des remarques ſur les mines de cette contrée. Il les a publiées ſous ce titre:

Trattato dell' arte metallico. Cordova, 1674.

Cet ouvrage fut traduit en anglois, & a paru à Londres la même année, *in*-4.; il y fut réimprimé en 1738 *in*-12, avec une addition qui contient la découverte de toutes les eſpèces de mines, depuis l'or juſqu'au charbon, par M. G. Plattes; plus une autre édition intitulée: *Le mineur complet de Houghton*.

L'ouvrage

L'ouvrage de Barba a auſſi paru en françois ſous ce titre :

Traité de l'art métallique. Paris, 1730, *in*12. par Hautin de Villars.

Il s'en eſt encore fait une édition françoiſe par Gosford. Paris, 1751. *in*-12. 2 vol. ſous ce titre :

Métallurgie, ou, l'*art de tirer & de purifier les métaux*, *traduit d'*Alonzo Barba.

Il y en a auſſi une édition en allemand. Francfort, 1739. *in*-8.

(M. Goulin.)

BARBARCA. (*Mat. méd.*)

Cette plante contient du ſel eſſentiel & de l'huile ; elle eſt déterſive & vulnéraire ; elle excite l'urine : elle eſt ſalutaire dans le ſcorbut, les maladies de la rate, & la néphrétique.

(*Extrait de l'anc. Encyclop.*) (M. Mahon)

BARBARO. (*Hermolaus.*) Il nâquit à Veniſe le 21 mai 1454. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la langue grecque, & s'y rendit fort habile.

Il fut député par les Vénitiens vers l'empereur Fréderic III & vers Maximilien ſon fils, roi des Romains. Il fut encore chargé d'autres négociations importantes. Il mourut (dit Seguier) le 14 juin 1493. Ainſi il a fini ſa carrière à l'âge de 39 ans & 24 jours ; ce fut à Rome, & il fut inhumé dans l'égliſe de Ste. Marie, avec une épitaphe ſur ſon tombeau.

Il a donné une verſion latine de Dioſcoride, avec des notes. Il a revu le texte de l'hiſtoire naturelle de Pline, qu'on ſait avoir ſouffert beaucoup de l'ignorance & de la négligence des copiſtes ; il y a fait plus de 5000 corrections, qu'il a publiées ſous ce titre :

1°. Hermolai Barbari, Patricii Veneti, & aquilienſis patriarchæ, *Caſtigationes Plinianæ.* Cremonæ, 1485 ; (*Ex Maittaire annal. typog.*)

Ces corrections ont été pluſieurs fois réimprimées ; à Veniſe en 1496 *in-folio*, avec le texte de Pline ; à Veniſe, 1497 & 1498, *in-folio* ; & pluſieurs fois encore depuis.

2°. Hermol. Barbari. Patricii Veneti *in Dioſcoridem corollariorom libri V. cum præfatione J. Baptiſtæ Egnani*, (ſine loco, forſan Romæ) 1492, *in-folio.*

Barbaro avoit été nommé par le pape Innocent VIII au patriarchat d'Aquilée ; il l'avoit accepté ſans le conſentement du ſénat de Veniſe, qui lui intima l'ordre de ne pas profiter de cette nomination, & qui enſuite lui ordonna de renoncer à cette dignité. *Barbaro* refuſa de ſe ſoumettre, & écoutant plus volontiers les ſuggeſtions de l'orgueil & de la vanité que le reſpect qu'il devoit aux loix de ſon pays, continua de prendre le titre de patriarche ; il paſſa le reſte de ſa vie dans une eſpèce d'exil, auprès de l'humble ſerviteur des ſerviteurs : c'eſt-à-dire de l'évêque de Rome.

(M. Goulin.)

BARBAUT (Antoine François) Reçu maître en chirurgie de S. Côme, à Paris, le 2 juillet 1732, dévint enſuite chirurgien du roi (par charge) au châtelet. Il ſe livra par la ſuite aux accouchemens, exerça cette partie de l'art avec célébrité, & l'enſeigna aux écoles du collége de chirurgie. Il eſt mort il y a quelques années, âgé d'environ 80 ans.

On a de lui :

1°. *Splanchnologie, ſuivie de l'angiologie & de la neurelogie.* Paris, 1739. *in*-12.

2°. *Principes de la chirurgie.* Paris, *in*-12.

3°. *Traité théorique & pratique des accouchemens.* 1775. 2 vol.

(M. Goulin.)

BARBAZAN. (*Eaux minérales.*)

C'eſt un village du Comminges en Gaſcogne, qui eſt ſitué ſur la rive droite de la Garonne, au pied d'une montagne, à une lieue de St. Bertrand de Comminges, à cinq de Bagnères de Luchon.

On trouve à un demi-quart de lieue, & à l'orient de ce village, une ſource minérale tiède, dans un pré appartenant au ſeigneur. Elle a fourni dans l'évaporation des pellicules blanches & épaiſſes, qui ſéchées ont donné $\frac{1}{168}$ du poids de l'eau. Elles contenoient une terre, qui eſt une eſpèce de craie blanche, & $\frac{1}{6}$ de ſel marin (Selon M. Duclos).

M. Barrié médecin, intendant des eaux de Bagnères de Luchon, a envoyé à la ſociété royale des notes ſur ces eaux, d'après leſquelles on ſait qu'il émane de ces eaux un gaz hépatique ſenſible, que le thermomètre qu'on y plonge s'élève au 17e. degré, qu'elle laiſſe un peu d'âpreté au goſier. Les expériences dont il parle, relativement à la nature de cette eau, ne ſont pas ſuffiſantes.

Ce médecin dit : l'eau de *Barbazan* eſt très-purgative, tonique, apéritive, quelquefois opérant l'effet des diurétiques chauds. Il en fait boire un peu plus ou un peu moins de trois pintes, à la température ordinaire de l'eau, en deux heures de tems. Il reconnoît que cette eau nuit dans les tenſions douloureuſes de l'eſtomac & du bas ventre, dans les maladies de poitrine, toutes les fois que les ſolides & les fluides ſont diſpoſés à s'irriter & à s'enflammer.

(M. Macquart.)

BARBE. (*Hygiène.*)

Partie III, règles de l'*Hygiène.*

Claſſe II, règles pour l'individu.

Ordre I, principes généraux de régime.

Section III, relativement à la manière.

Le poil ou la *barbe* qui couvre le menton ne paroît pas avoir été donné aux hommes pour qu'ils perdiſſent du tems à le raſer. Il ſemble qu'une longue *barbe* a toujours rendu plus vénérable un magiſtrat, un miniſtre de la religion, un vieillard ; mais on avoit laiſſé chez nous aux ſeuls capucins le ſigne extérieur d'une virilité, dont on leur défendoit d'uſer, & au moyen duquel la nature ſemble avoir voulu diſtinguer les ſexes. C'étoit autrefois une marque de mépris inſigne que d'arracher ou de couper la *barbe* ; aujourd'hui c'eſt une ſorte de mal-propreté de la laiſſer appercevoir.

Les Américains ont été fort ſurpris de voir que les Eſpagnols avoient de la *barbe*. On commença à la raſer chez les Grecs vers le tems d'Alexandre, au rapport d'Athénée. Pline marque qu'on ne la fit à Rome qu'en 154. On viſitoit ceux qui ſe faiſoient la *barbe* pour la première fois. Diodore de Sicile & Tacite aſſurent que les Germains ſe raſoient. Les Goths & les Francs ne portoient qu'une mouſtache, qu'on appelloit *criſta*. Il y a 3 à 4 ſiècles, on portoit des fauſſes *barbes* ou des perruques au menton, comme on en porte aujourd'hui ſur la tête.

Puiſqu'on eſt convenu de couper la *barbe* qu'on a, il eſt bon de s'habituer de bonne heure à ne point employer à cet office la main des barbiers, qui ayant l'habitude de raſer tous ceux qui ſe préſentent, rencontrent fort ſouvent des gens mal-ſains, dont la figure eſt couverte de boutons & de puſtules. S'ils ne ſont pas fort propres, & s'ils ne ſe ſont pas bien lavés, on riſque d'attraper, par leur moyen, des boutons, des dartres, ou des érésipeles. C'eſt pour cette raiſon qu'il eſt auſſi très-imprudent de ſe ſervir des raſoirs des perſonnes qu'on ne connoît pas bien, ainſi que du ſavon, des éponges & du linge dont ils ont fait uſage. On doit être très-circonſpect ſur tous ces points, quand on ne veut pas avoir le viſage gâté par le fait des autres.

(M. Macquart.)

BARBE A DIEU. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Clématite.)

BARBE DE BOUC. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Cercifi.)

BARBE DE CHÈVRE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Reine des Près.)

BARBE DE RENARD. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Tragacantha. (M. Macquart.)

BARBEAU. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Bluet.) (M. Macquart.)

BARBEAU. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre I, alimens.

Section II, alimens, poiſſons.

Cyprinus barbus. Lin.

Cyprinus oblongus maxillâ ſuperiore largiore, ciris quatuor, pinnâ ani officulorum ſeptem. Arted. gen. 4. ſyn. 8.

On a donné encore au *barbeau* les noms françois de barbel, barbiau, barblaux ; tous ces noms ſont relatifs aux quatre barbillons qui lui pendent à la mâchoire, caractère qui convient encore à d'autres genres. Le *barbeau* a communément de douze à dix-huit pouces de longueur. Son muſeau eſt un peu aigu, ſa gueule aſſez grande, & ſans dents. Les yeux ſont petits : la couleur des iris dorée & argentée. La forme du corps eſt oblongue, & un peu arrondie dans ſon contour : le dos eſt parſemé de points noirs, la couleur des écailles eſt olivâtre ſur le dos & argentée ſur le ventre.

La nâgeoire du dos a dix rayons : la queue eſt échancrée en forme de fourche. Les *barbeaux*, ſelon Albert, ont la chair molle & flaſque ; ils ſont beaucoup meilleurs dans l'été que dans l'hiver. Leurs œufs ſont regardés comme une eſpèce de poiſon, parce qu'ils troublent la digeſtion & font grand mal à l'eſtomac. Suivant M. Duhamel, ce poiſſon a la chair très-blanche, délicate & de bon gout. La laite dans certaines ſaiſons eſt groſſe, plus rouge que blanche, & bonne à manger : c'eſt, ſelon lui, depuis le mois de ſeptembre juſqu'au mois de mai que ce poiſſon eſt de meilleur gout. Le *barbeau* eſt très-vorace, & ſe trouve dans toutes les rivières & fleuves de l'Europe. On en rencontre qui péſent juſqu'à ſept à huit livres.

(M. Macquart.)

BARBERET (Denys). Il nâquit le 27 décembre 1714, dans le baillage d'Arnay-le-duc, aujourd'hui diſtrict du département de la Côte-d'Or. Après avoir fait à Montpellier ſes études en médecine, & y avoir été reçu docteur, il voyagea en Italie. De retour il s'établit à Dijon en 1743, alors âgé de 29 ans. Il devint membre de l'académie de cette ville en 1744 ; il entra en 1746 dans le collége des médecins. Il fut enſuite médecin des armées dans l'iſle de Minorque & en Allemagne ; puis nommé premier médecin de l'armée de Bretagne. Il alla enſuite de-

meurer à Bourg en Breſſe, ville qui eſt actuellement du département de l'Ain, & de laquelle il fut penſionné en 1761. Il quitta cette ville en 1766 pour ſe rendre à Toulon, en qualité de médecin de la marine; il y donnoit aux chirurgiens employés dans ce département des leçons d'anatomie, de pathologie, de matière médicale & de botanique.

Voici les ouvrages qu'il a compoſés.

Diſſertation ſur le rapport qu'il y a entre les phénomènes du tonnerre & ceux de l'électricité, couronnée à Bordeaux en 1750 : imprimé, la même année.

Mémoire qui a remporté le prix de phyſique de l'année 1761, au jugement de l'académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon. Lyon, 1762, *in*-12.

L'auteur dans ce mémoire répond à cette queſtion : Quelles ſont les cauſes qui font pouſſer le vin? Quels ſont les moyens de prévenir cet accident & d'y remédier ſans que la qualité du vin devienne nuiſible à la ſanté?

Mémoire ſur les maladies épidémiques des beſtiaux, couronné en 1765 par la Société royale d'agriculture de Paris. Paris, 1766 *in*-8.

Barberet, en 1761, remporta le prix des arts de l'académie de Beſançon, ſur la meilleure manière de cultiver la vigne & de faire le vin. La diſſertation n'ayant pas été imprimée, il y a fait des additions conſidérables, de même qu'à celle qui fut couronnée à Lyon. Il ſe propoſoit de les faire imprimer enſemble, ce qui devoit former un traité ſur la culture de la vigne, ſur la manière de faire le vin, & ſur la manière de prévenir ſes maladies & d'y remédier ſans préjudicier à la ſanté. Il ne paroît point qu'il ait exécuté ce projet.

En 1763, Barberet partagea avec M. Carro, curé de Charmentré, le prix double de la Société d'agriculture de Rouen ſur la meilleure manière d'amender les terres, relativement à leurs différentes qualités.

Barberet a auſſi travaillé à la collection académique imprimée à Dijon; a fait les tables raiſonnées des trois premiers volumes, & traduit pluſieurs morceaux des ephémérides des curieux de la nature.

(M. Goulin.)

BARBERIE. (la) (*Eaux minérales.*)

La *Barberie* eſt un endroit ſitué à une petite lieue au Nord de Nantes, ſur la route de Rennes. On y trouve une ſource d'eau minérale froide, que M. Richard Dupleſſis dit ferrugineuſe, & qui reſte à connoître dans ſes détails.

(M. Macquart.)

BARBETTE. (Paul) Il exerça la médecine & la chirurgie à Amſterdam vers le milieu du ſiècle précédent. Il écrivoit dès 1658. Quand il n'auroit eu alors que 35 ans, on voit qu'il a pu naître vers 1623. Il n'étoit point partiſan de la ſaignée, mais il l'étoit beaucoup des ſudorifiques.

Voici la liſte de ſes ouvrages.

1°. *Chirurgie tweede ſtuk.* Amſterdam 1658; 1663 *in*-8.

En latin ſous ce titre :

Chirurgia notis ac obſervationibus rarioribus illuſtrata ſecundùm recentiorum inventa, operâ Joannis Muys. Lugd. Batav. 1672. *in*-12. Amſtel. 1693. *in*-12.

(Alt. edit.) Lugduni, 1693. *in*-12. 3 vol.

Il y en a auſſi des éditions en allemand. Francfort 1683. *in*-8. par J. Jacq. Waldſmid. Leipſick, 1718, avec les autres ouvrages de Barbette.

2°. *Anatomia practica.* Amſtelodami. 1659. *in*-8.

3°. *Methodus ſanandi peſte affectos.* Leidæ 1667. *in*-12. *cum notis* Freder. Dekkers.

(Alt. ed.) Leidæ 1672. *in*-12. avec les opera chirurgica anatomica. Leodii, 1669. *in*-8. Amſteled, 1693. *in*-8.

4°. *Praxis medica cum notis & obſervationibus Frederici Deckers.* Leidæ, 1669, 1678, *in*-12. En allemand, Francfort, 1683. En français, Lyon 1694.

Opera omnia medica & chirurgica notis & obſervationibus, necnon pluribus morborum hiſtoriis & curationibus illuſtrata ac aucta; cum appendice eorum quæ in praxi omiſſa vel conciſè nimis pertractata fuerant. Operâ & ſtudio Joannis Jacobi Mangeti. Genevæ apud Joannem Ant. Chouet, 1682. *in*-4. Romæ, 1682.

(Alt. edit.) Genevæ, 1688 & 1704. *in*-4.

En flamand, Amſterdam, 1688, *in*-8.

En italien, Bologne, 1692, *in*-8.

En allemand, Leipſic, 1718, *in*-8.

Barbette a joui de ſon tems d'une certaine réputation, qui a fait recueillir ſes ouvrages; on ne les lit plus guère aujourd'hui.

(*Extr. d'El. & Mang.*) (M. Goulin.)

BARBEYRAC. (Charles) nâquit à Saint-Martin en Provence, l'an 1629. Son père eut quatre fils, qui prirent le parti des lettres ou des armes. *Charles*, qui étoit le troiſième, fit ſes cours d'humanités & de philoſophie à Die en Dauphiné, & paſſa enſuite à Aix, où il commença celui de médecine, qu'il alla continuer à Montpellier. Il fut reçu docteur le dernier jour d'avril 1649.

Le premier deſſein de *Barbeyrac* fut d'aller s'éta-

b'ir à Paris ; mais la réputation qu'il avoit acquiſe en fort peu de tems à Montpellier, & un mariage avantageux qu'on lui propoſa, le déterminèrent à ſe fixer en cette ville. En 1658, il s'ouvrit un concours pour deux chaires vacantes par la mort de *Jacques Durane* & de *Lazare Rivière* ; *Barbeyrac* ſe mit ſur les rangs, quoique la religion proteſtante, à laquelle il étoit attaché, ne lui permît pas de rien eſpérer. Il n'eut en cela d'autre vue que de ſe faire connoître ; & comme ces diſputes lui procurèrent beaucoup d'honneur, ſa réputation en prit un tel degré d'accroiſſement, qu'il fut en peu de tems le praticien de Montpellier le plus ſuivi. On le conſultoit de toute part pour les cas les plus difficiles, & on l'appelloit ſouvent dans les villes les plus conſidérables du royaume. Mademoiſelle d'Orléans voulut l'avoir auprès d'elle ; il s'excuſa d'accepter cet emploi, parce qu'il préféroit ſa liberté aux avantages qu'il auroit trouvés à ſa cour. Il fut moins difficile à ſe prêter à la demande du cardinal de Bouillon, qui le nomma ſon médecin ordinaire par brévet, avec une penſion de mille livres, mais ſans l'obliger d'être auprès de ſa perſonne. Ce fut la reconnoiſſance qui porta cette éminence à en agir ainſi ; *Barbeyrac* lui avoit rendu de grands ſervices pendant ſon ſéjour en Languedoc.

La plupart des étudians, dont il y a toujours un grand nombre à Montpellier, tâchoient, autant qu'il leur étoit poſſible, de profiter de la converſation de ce médecin ; il y en avoit même dix ou douze qui l'accompagnoient tous les jours chez ſes malades. C'étoit une bonne école pour eux. Il avoit ſur beaucoup de maladies des idées neuves, mais claires & ſolides. Sa pratique étoit fort ſimple & fort aiſée ; il l'avoit débarraſſée de quantité de remèdes inutiles. Il n'en employoit qu'un petit nombre de choiſis & des plus efficaces ; mais ſi à propos, que jamais médecin n'a eu des ſuccès plus heureux & plus ſurprenans. Il étoit extrêmement déſintéreſſé & charitable, & viſitoit également les pauvres & les riches. Le célèbre *Locke*, qui avoit connu particuliérement *Barbeyrac* à Montpellier & qui étoit bon ami de *Sydenham*, diſoit qu'il n'avoit jamais vu deux hommes plus reſſemblans du côté de la doctrine & des manières. Il mourut d'une fièvre continue qui dura dix-huit jours, le 6 novembre 1699, dans la ſoixante-dixième année de ſon âge. Il n'a laiſſé aucun écrit, ni même des obſervations : nous avons cependant ſous ſon nom un ouvrage qui a paru ſous ces différens titres :

Traités nouveaux de Médecine contenant les maladies de la poitrine, les maladies des femmes & quelques autres maladies particulieres, ſelon les nouvelles opinions. Lyon, 1684, *in*-12.

Diſſertations nouvelles ſur les maladies de la poitrine, du cœur, de l'eſtomac, des femmes, vénériennes & quelques autres maladies particulieres. Amſterdam, 1731, *in*-12.

L'éditeur n'a pas penſé à purger ce recueil des pratiques dangereuſes qui étoient bien en uſage du tems de *Barbeyrac*, mais qui étoient abrogées en 1731. Telle eſt celle d'employer cinq ou ſix onces d'onguent mercuriel à chaque friction dans la cure des maux vénériens, & de faire pluſieurs jours de ſuite une pareille friction. M. *Aſtruc* prétend que c'eſt faire tort à ce médecin de lui attribuer un ouvrage qui n'a jamais eu aucune réputation, & qui eſt oublié depuis long-tems. C'eſt la production de quelques jeunes étudians qui avoient ſuivi *Barbeyrac*, & qui avoient ramaſſé tout ce qu'il diſoit.

Medicamentorum conſtitutio ſeu formulæ. Lugduni, (circà 1731) 1751, *in*-12. *Ibidem*, 1760, deux volumes *in*-12.

Ce médecin a laiſſé un fils qui fut docteur en médecine, & qui fut enſuite tréſorier de France.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BARBIER. (*Hygiène.*) (Eſpèce de cabre.)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Section II, animaux, poiſſons.

Cabrus Anthias. Lin. *Siſt. nat.*

Rondelet ne décrit pas ce poiſſon clairement. Il donne ſeulement comme un caractère d'avoir le premier rayon de la nâgeoire long & tranchant, ce qui lui a valu le nom de *barbier*. Linnæus dit qu'il a le corps rouge ſur toute ſa ſurface, & la queue fendue en forme de fourche, avec dix-neuf rayons à la nâgeoire du dos. On dit que la chair de ce poiſſon eſt d'un goût agréable, & qu'elle ſe digère aiſément.

Ce poiſſon ſe trouve dans les mers différentes de l'Europe & de l'amérique méridionale.

(M. Macquart.)

BARBILLON. (*Hygiéne.*)

Barbillon eſt un nom qu'on a donné aux petits du barbeau. (*Voyez* Barbeau.)

BARBOTAN. (*Eaux minérales.*)

Barbotan eſt un village dans le comté d'Armagnac, à une demi-lieue de Caſaubon ; il fournit pluſieurs ſources d'eaux minérales chaudes, qui ſe réuniſſent dans trois baſſins. Le plus grand a ſix baignoires ; les autres ſont abandonnés aux pauvres. Il y a encore un quatrième baſſin très-vaſte, qui contient des boues.

Ces eaux, ſelon Raulin, ſont bitumineuſes & ſulphureuſes. Dans des eſſais phyſico-pathologiques, par Iſaac G. 1755, ſur ces eaux & les boues, on voit que leur nature eſt encore à découvrir. A l'égard des vertus qu'il leur attribue, elles ſe réduiſent particuliérement à paroître utiles dans les rhumatiſmes, les douleurs & les fleurs blanches, &c.

(M. MACQUART.)

BARBOTTE. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Section II, animaux, poiſſons.

La *Barbotte* eſt un poiſſon remarquable par un barbillon qu'elle a au bout de la mâchoire inférieure. Elle a une nâgeoire qui s'étend depuis l'anus juſqu'à la queue. Son corps eſt moucheté de roux & de brun; ſa peau eſt unie & gluante.

Rondelet regarde la *Barbotte* comme une eſpèce de lotte. Elle lui reſſemble en effet beaucoup; elle a le bec plus mince & le corps plus gros; elle vit de même dans la boue & la fange. La chair de ce poiſſon n'eſt pas très-eſtimée, mais ſon foie eſt agréable au goût, il eſt très-grand relativement à ſon corps; ſes œufs ſont purgatifs, ainſi que ceux du Barbot.

C'eſt un poiſſon de rivière & de lac.

(M. MACQUART.)

BARBOTTE. (*Mat. méd.*)

Suivant l'ancienne Encyclopédie, la *Barbotte* eſt un poiſſon qui habite les rivières & les lacs dont les eaux ſont tranquilles. Il a un barbillon au bout de la mâchoire inférieure: ſes dents ſont courtes & menues; le corps eſt gluant & couvert de petites écailles; ſa couleur eſt mêlée de roux & de brun, avec des taches noires, ondoyantes. Ce poiſſon a deux nâgeoires près des ouies, deux au-deſſous, & au-delà de l'anus une autre nâgeoire qui s'étend juſqu'à la queue. Il a ſur le dos une pareille nâgeoire qui ſe prolonge juſqu'à la queue, & devant cette nâgeoire une autre plus petite. La *Barbote* reſſemble beaucoup à la Lotte; cependant elle a le bec plus mince, la queue plus menue & plus pointue & le ventre plus gros. Le foie de la *Barbotte* eſt fort grand à proportion du corps du poiſſon. Cet article eſt tiré de Rondelet, & à la manière qui étoit adoptée à cette époque en hiſtoire naturelle, il eſt bien difficile de rapporter cette deſcription à un genre déterminé. On n'a pas moins regardé quelques parties de ce poiſſon comme très-utiles en médecine; voici comment cet objet eſt traité dans l'ancienne Encyclopédie. Le foie, le ventricule & l'arrête de la *Barbote* (*muſtelar officinarum*, ſont d'uſage en médecine;) (il faut lire ici ont été autrefois d'uſage en médecine; car aujourd'hui les médecins ont renoncé à toutes les erreurs qu'on va lire.) le foie ſuſpendu dans un vaiſſeau de verre & expoſé à un degré modéré de chaleur, ſe convertit en une liqueur jaune, fort ſalutaire pour diſſiper les taches & éclaircir la vue. On recommande le ventricule de ce poiſſon dans les maladies de l'utérus; il chaſſe les vidanges & appaiſe les coliques; ſon arrête pulvériſée, guérit l'épilepſie, ſuivant Schroder. (Anc. Encycl.)

(M. FOURCROY.)

BARBOTINE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* SANTOLINE.) (M. MACQUART.)

BARBUE. ſ. f. (*Hygiène.*) Eſpèce de donzelle.

Ophidium barbatum. LIN.

Piſciculus congro ſimilis. PLIN.

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Section II, animaux, poiſſons.

La *barbue* a beaucoup de rapport avec l'anguille & le congre. Le corps eſt plus court à proportion du volume.

Le dos de ce poiſſon eſt d'une couleur cendrée; le milieu des côtés a un éclat argentin. Les écailles ſont ſingulières parce qu'elles ne ſont pas à recouvrement comme celles de beaucoup d'autres poiſſons, mais oblongues, étroites, éparſes & ſans ordre.

Les mâchoires ſont hériſſées de petites dents, la langue eſt aiguë, les yeux grands, les iris argentées; elle n'a, ainſi que l'anguille, qu'une ſeule paire de nageoires attachées à la poitrine, & quatre barbillons fort longs.

Sa veſſie eſt ſingulière. (*Voyez* le tom. III des poiſſons, nouvelle encycl.)

La *barbue* eſt commune dans le golphe de Veniſe. Elle a la chair blanche, ferme & d'un goût très délicat. (M. MACQUART).

BARBUE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* NIELLE DES CHAMPS.) M. MACQUART.

BARCELONETTE. (lit d'enfant.) (*Hygiène.*) (*Voyez* BERCEAU.) (M. MACQUART).

BARCKAUSEN, (Jean-Conrad) du comté de la Lippe en Weſtphalie, vint au monde le 16 Mars 1646. Il étudia la pharmacie & la chimie pendant dix ans, tant à Berlin qu'à Mayence & à Vienne en Autriche; il voulut enſuite voyager, & parcourut, en 1693, l'Allemagne, la Hongrie & l'Italie, d'où il paſſa en Morée avec le général des troupes vénitiennes, en qualité de médecin. Après

la mort de ce général, il alla en Hollande en 1694, il enſeigna la chimie à Utrecht ſur la ſimple permiſſion du magiſtrat, qui lui fut accordée le 17 ſeptembre de la même année; mais ayant été reçu docteur en médecine, il fût nommé lecteur en chimie le 3 octobre 1698, & le 19 mars 1703, on lui donna la chaire de profeſſeur extraordinaire en cette ſcience.

Barckhauſen a joui d'une réputation conſtante juſqu'à ſa mort arrivée le premier octobre 1723, & comme il n'a point eu d'enfans de *Marie-Jeanne Pylsweert* qu'il avoit épouſée en 1699, il a laiſſé par ſon teſtament pluſieurs beaux ouvrages de botanique & d'hiſtoire naturelle à la bibliothèque d'Utrecht; pluſieurs de ſes écrits méritent d'être lus. Boerhaave qui n'aimoit guères ce médecin, en parle avantageuſement. Du côté de la ſincérité, de l'exactitude, & des bonnes choſes qu'on trouve dans les ouvrages de *Barckhauſen*, cet auteur a mérité l'approbation de ce grand homme; ſes élémens de chimie contiennent même pluſieurs expériences & différentes opérations qu'on chercheroit inutilement ailleurs; mais l'obſcurité de ſes raiſonnemens & la ſingularité de ſes opinions lui ont auſſi mérité de juſtes reproches. Voici les titres & les éditions des traités qu'il a laiſſés au public:

Synopſis pharmaceutica. Francofurti ad Mœnum, 1690, *in*-12. *Ultrajecti*, 1696, *in*-8, ſous le titre de *Pharmacopœus ſynopticus. Lugduni batavorum*, 1712. *in*-8; ſous celui de *Synopſis pharmaciæ.*

Pyroſophia. Lugduni Batavorum, 1698, *in*-4. *Ibidem*, 1717, *in*-4, avec figures, ſous le titre d'*Elementa chimiæ, quibus ſubjecta eſt confectura lapidis philoſophici imaginibus repræſentata.*

Acroamata in quibus complura ad iatro-chemiam atque phyſicam ſpectantia, jucunda rerum varietate explicantur. Trajecti batavorum, 1703, *in*-8.

Hiſtoria medicinæ, in qua, ſi non omnia, pleraque ſaltem medicorum ratiocinia, dogmata, hypotheſes, ſectæ, &c. quæ ab exordio mundi uſque ad noſtra tempora inclaruerunt, pertractantur. Amſtelodami, 1710, *in*-8. *Trajecti ad Rhenum*, 1723, *in*-4, avec des augmentations.

Il y fait mention de la doctrine des différentes ſectes qui ont paru, mais il ne dit rien de la pratique de leurs partiſans. A la fin de cette hiſtoire, qui eſt beaucoup inférieure à celles que *Leclerc* & *Freind* nous ont données, on trouve une diſſertation *De Nepenthe Homeri*, que *Barckhauſen* prétend avoir quelque rapport avec l'*opium*.

Compendium ratiocinii chemici more geometrarum concinnatum. Lugduni batavorum, 1712, *in*-8. C'eſt l'abrégé du traité intitulé *Pyroſophia*; on y trouve beaucoup d'expériences, mais aucune démonſtration géométrique.

Collecta medicinæ practicæ generalis. Amſtelodami, 1715, *in*-8. Il ſe décide en faveur de la ſecte empirique dans le dialogue *De optima ſecta*, qui eſt à la ſuite de cet ouvrage.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BARDANE ou GLOUTERON. ſ. f. (*Mat. médic.*)

Lappa.

C'eſt un genre de plante de la diviſion des compoſées floſculeuſes qui a de grands rapports avec les chardons, dont les calices ſont terminés par des crochets. Le diction. de botanique en diſtingue quatre eſpèces.

La médecine emploie ſur-tout:

La grande barbane à tête glabre.

Bardana. Perſonata. Lappa major. Off.

Arctium Dioſcoridis. Arctium. Lin.

Cette plante s'élève de deux à trois pieds. Sa racine en a un de long, eſt noire en dehors, blanche en dedans, a une ſaveur douce un peu auſtère. Ses feuilles qui ont auſſi plus d'un pied de largeur, ſont pointues, velues, blanchâtres en deſſous. Les fleurs ſont purpurines. Le calice eſt formé par des écailles à crochet. L'embrion devient une graine oblongue, canelée, noirâtre, garnie d'une aigrette, d'une ſaveur un peu amère & âcre.

La *bardane* croît dans les prés, le long des chemins & dans les lieux incultes.

Les feuilles de la *bardane* ſont amères, & leur ſuc ne manifeſte pas d'acide par la teinture de tournefol, ſuivant ce qu'on en a dit. Quand on brûle les feuilles on apperçoit de petites éclairs parmi les charbons. On croit que la principale vertu de la *bardane* conſiſte dans le ſel ammoniac & le nitre qui s'y trouvent mêlés & enveloppés avec quelques parties huileuſes; auſſi l'a-t-on vantée comme diurétique, ſudorifique, pectorale, hyſtérique, vulnéraire & fébrifuge.

Les racines ſont ſpécialement employées en médecine, puis les feuilles & les ſemences. Ces dernières ſont peu d'uſage; cependant elles ſont amères, un peu ſtomachiques, purgent & excitent la ſecrétion des urines. Selon Vogel, la feuille eſt ſtomachique, fébrifuge, priſe intérieurement. Macérée, réduite en cataplaſme, & appliquée extérieurement, elle eſt réſolutive, fondante, déterſive. La racine eſt diurétique & diaphorétique. On la vante beaucoup dans les fièvres malignes, putrides, éruptives, la petite vérole, la rougeole. Elle eſt très-ſudorifique ſans échauffer, & produit du ſoulagement dans l'aſthme, ainſi que dans les engorgemens de la rate & du méſentère. Vogel la recommande en décoction dans de la bierre, contre les affections des articulations & la goutte des pieds. Pluſieurs méde-

cins ont reconnu ſes bons effets dans les maladies de peau ; pendant quelque tems on en a fait un ſecret pour la guériſon des maladies vénériennes, & pour diſſiper les incommodités qui étoient la ſuite de l'abus du mercure.

On fait encore uſage du petit glouteron.

Xanthium. Off.

Lappa minor xanthium Dioſc.

Xanthium caule inermi. Lin.

Sa tige velue, anguleuſe, marquetée de points rouges, s'élève juſqu'à deux pieds. La racine eſt blanche & petite ; les fleurs alternes, velues, découpées ſur les bords ; les fleurs ont cinq étamines, & donnent des fruits oblongs gros comme des olives qui s'attachent aux habits. Les graines en ſont oblongues & rougeâtres, convexes d'un côté, & applaties de l'autre.

Cette plante croît dans les terres graſſes, dans les champs bien fumés, le long des murailles & des foſſeaux.

Les anciens l'employoient à jaunir les cheveux, ce qui lui a fait donner le nom de *Xanthium.*

Elle contient beaucoup de ſel & d'huile, ne paroît point acide. Ses feuilles ſont amères, aſtringentes. Tournefort dit que leur ſuc eſt bon contre les écrouelles & pour purifier le ſang. On en fait boire juſqu'à ſix onces aux malades. Les ſemences ſont amères & un peu âcres ; on les prend intérieurement contre les érésipeles, parce qu'elles ſont ſudorifiques ; on les conſeille en poudre contre la gravelle à la doſe d'un demi-gros dans du vin blanc. (M. Macquart).

BARDE. ſ. f. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non-naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre I, alimens.

Section II, animaux quadrupèdes.

On nomme *barde* du lard qui a été coupé par tranches, & dont on fait des roux, ou qu'on applique ſur de la viande qu'on rôtit, pour lui donner plus de goût, de moëlleux, & l'empêcher de ſe deſſécher. Les perſonnes à qui les viandes ſerrées, graſſes & compactes ne conviennent pas, ne doivent point manger de *barde.* (*Voyez* Cochon.)

(M. Macquart).

BARÈGES. (eau de (*Mat. méd.*)

Barèges eſt un village de Gaſcogne ſitué au pied des Pyrénées, dans la vallée qui porte le même nom, à quatre lieues de Bagnères, ſix & demies de Tarbes, deux cent-dix de Paris, célèbre par les eaux minérales qui y ſourdent. Ce village n'eſt habitable que depuis le mois de mai juſqu'en octobre. Les habitans emportent alors tous leurs meubles & ſe retirent à Huz ou dans d'autres villages de la vallée de *Barèges.*

On diſtingue trois ſources d'eaux thermales à *Barèges*, nommées, la chaude, la tempérée, la tiède. Il y a cinq bains placés au bas du village ; ſavoir 1°. le bain de l'entrée ; 2°. le grand bain ou bain royal, ou ſource du milieu, 3°. le bain du fond ; 4°. le bain de Polard ; 5°. le bain de la Chapelle. Les trois premiers ſont ſur la même ligne, à côté les uns des autres ; le quatrième eſt à quatre ou cinq toiſes des précédens ; le dernier eſt à environ quarante toiſes du grand bain dans le lieu le plus élevé de tous.

Voici, d'après pluſieurs obſervateurs, la température diverſe de ces bains.

1°. Le bain de la Chapelle,	28 29. 38 à 35.
2°. Le bain de Polard,	32 $\frac{1}{4}$ à 34.
3°. Le bain Royal,	36 à 40.
4°. Le bain du fond,	33 $\frac{1}{4}$.
5°. Les douches, depuis	33 $\frac{1}{2}$ juſqu'à 40.

Toutes ces eaux ont une odeur fétide, mais qui n'eſt pas très-forte ; elles noirciſſent l'argent qu'on expoſe à leur vapeur. Elles ſortent d'une montagne très-haute couverte de bois, & qui eſt formée d'un grès à gros grains & de quelques veines de marbre blanc. La ſaveur des eaux de *Barèges* eſt douce & fade ; les malades la trouvent déſagréable, & ne s'y habituent qu'avec peine ; elles ſont douces & graſſes au toucher ; leur contact ne fait aucune impreſſion d'âcreté ni dans l'œil ni dans les plaies ; elles ſont claires & tranſparentes ; on voit à leur ſurface une pellicule fine & légère comme une couche d'huile. M. le Monnier, qui en a donné l'analyſe en 1747 dans les mémoires de l'académie, n'en a retiré ni gaz ni fer. Il avoit obſervé que la diſſolution d'argent y donnoit un précipité brun tenace comme de la poix qui eſt manifeſtement dû au ſoufre, mais qu'il attribua à de l'acide de ſel marin & à un bitume. D'après toutes les expériences de réactifs, l'évaporation & l'examen du réſidu, M. Lemonnier conclut que les eaux de *Barèges* contiennent du ſel marin, de la terre, de l'alkali, du ſel de Glauber, du foie de ſouffre & du bitume. Mais les chimiſtes modernes ne reconnoiſſent pas l'exiſtence de ce dernier corps, & les cas où l'on a cru le trouver dans les expériences anciennes, ſemblent leur indiquer la préſence d'un ſel muriatique terreux & déliquéſcent.

On peut penſer auſſi, d'après l'analyſe de M. le Monnier, que l'eau de *Barèges* ne contient point

un véritable ſulfure alkalin, mais bien du gaz hydrogique ſulfuré.

Les eaux de *Barèges* ſont regardés comme un des meilleurs remèdes apéritifs & inciſifs ; elles ſont particulièrement eſtimées dans les maladies de poitrine. Il eſt rare qu'elles purgent, mais leur action tonique & ſtomachique les rendent capables de rétablir les fonctions de l'eſtomac. On les recommande dans l'œdéme, la jauniſſe, les obſtructions des viſcères, l'hypochondriaciſme, l'hyſtériaciſme, la phthiſie, l'aſthme humide, les affections dues à la ſuppreſſion des règles ou des hémorroïdes. On les emploie avec ſuccès tant intérieurement qu'extérieurement pour diſſiper, les engorgemens des mamelles, les tumeurs ſcrophuleuſes, les exoſtoſes, les anchyloſes, pour détruire les paralyſies, les rhumatiſmes, les maladies de la peau, les ulcères invétérés, les fiſtules opiniâtres. On les boit à la quantité d'une livre juſqu'à celle de quatre ou ſix. On les adminiſtre en bains, en douches ; on a même propoſé de les injecter dans la veſſie pour diſſoudre la pierre.

M. Lemonnier a fait ſur lui-même de belles expériences pour reconnoître & déterminer les effets des eaux de *Barèges*. Après avoir imaginé un moyen auſſi ſimple qu'ingénieux de ſe peſer, il obſerva avec ſoin la perte qu'il faiſoit par la tranſpiration pendant les bains qu'il prit vingt jours de ſuite. Il reſtoit chaque fois une demi-heure dans l'eau chaude à 34 degrés ; il n'avoit pas de ſueur ni de tranſpiration aſſez abondante pour qu'elle fût très-ſenſible ni très-gênante ; ſon pouls n'étoit qu'un peu plus fort & plus élevé que dans l'état ordinaire. Il perdoit par la peau, en une demi-heure, quinze onces et demie, tandis que la tranſpiration naturelle n'alloit qu'à une demi-once dans le même eſpace de tems. M. Lemonnier n'a pu reſter que 8 minutes dans l'eau à 40 dégrés, à la ſixième minute ſon viſage étoit couvert de ſueur, ſon corps tout rouge & gonflé, à la ſeptième il étoit fort agité, ſon pouls avoit des vibrations fréquentes & étendues, enfin les étourdiſſemens le forcèrent de ſortir du bain. Pendant les 8 minutes il perdit 20 onces 2 gros par la peau. Parmi les obſervations importantes faites ſur les effets des eaux de *Barèges*, nous citerons celles de M. Thierry, inſérées dans le journal de médecine ; & celles de MM. Bordeu, médecins à *Barèges*, ſur les bons effets de ces eaux dans les maladies des glandes à la ſuite de la vérole ; dans la carie, l'exoſtoſe des os, & dans les accidens qui reconnoiſſent la même cauſe, & qui ont été traités infructueuſement par le mercure, enfin dans toutes les affections produites par la mauvaiſe adminiſtration du mercure. (M. Fourcroy.)

BARGE ou ABOYEUR. ſ. m. (*Hygiène.*)

Eſpèce d'oiſeau qui vient dans la famille des vanneaux ou des bécaſſes, c'eſt-à-dire, des oiſeaux qui ont la partie inférieure des cuiſſes, ou pour mieux dire des jambes ſans plumes, & quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont réunis enſemble par une membrane lâche qui embraſſe à peine leurs deux premiers articles ou phalanges. Barge griſe de M. Briſſon.

On mange cet oiſeau comme la *barge* & la bécaſſine ; il leur eſt inférieur, mais cependant de bon goût. Son nom d'*aboyeur* lui vient ſans doute de ſon cri ordinaire qui eſt comme une eſpèce d'aboiement. (M. Adanson).

BARJAC. (eaux minérales.)

C'eſt un village à cinq lieues du bourg Saint-Andéol, où ſe trouve une ſource minérale d'eau froide qui n'eſt preſque point connue.

(M. Macquart.)

BARISANUS, (François-Dominique) docteur en philoſophie & en médecine dans le 17e ſiècle étoit d'Albe dans le Montferrat. Il ſe fixa à Turin où il mourut dans un âge avancé ; il avoit été premier médecin du prince de Carignan. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans :

Hippocrates medico-moralis ad utramque, corporum ſcilicet & animarum, ſalutem accommodatus. Auguſtæ Taurinorum, 1682, *in*-4.

Tractatus de thermis Valderianis propè Cuneum in Pedemontio ſitis. Jean Fantoni a parlé de ce traité avec éloge dans ſa diſſertation *De thermis*, imprimée à Genève en 1727, *in*-8°. Le traité de *Bariſanus* avoit paru à Turin en 1690, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BARLAND, (Hubert) médecin, naquit en Zélande, & pratiqua à Namur vers l'an 1530. C'étoit un homme droit, ami du travail, plein de probité & de zèle pour le bien public. *Eraſme*, avec qui il avoit vécu à Bâle dans la plus intime amitié, parle de lui dans l'épître 101 du vingtième livre : *Medicus ut eruditus, ità mirè comicis moribus.*

Barland a traduit de grec en latin le livre de Galien qui eſt intitulé : *De medicamentis paratu facilibus.*

Il a joint une préface à l'édition de Lyon des œuvres de Dioſcoride. Il s'apprêtoit à donner d'autres ouvrages ; il avoit même promis une traduction de tous les médecins arabes ; mais il n'a pas aſſez vécu pour exécuter ce deſſein. Ce qui nous reſte de lui ſe réduit aux deux pièces ſuivantes :

Velitatio medica cum Arnoldo Nootſio, medicinæ apud Lovanienſes doctore. Antverpiæ, 1532, *in*-8. Dans le recueil de *Jean Manard* qui a paru ſous le titre d'*Epiſtolæ medicinales*, on trouve la lettre de

ce

ce médecin, *ad medicinæ, apud Lovanienſes, ſtudioſam juventutem.*

Epiſtola medica de aquarum deſtillatarum facultatibus. Antverpiæ, 1536, *in*-8.

(*Ext. d'El.*) (M. GOULIN).

BARLETTE. (Marianus de) (*Voyez* MARIANUS SANCTUS BAROLITANUS.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BARNER, (Jacques) naquit en 1641 à Elbing, ville de Pologne dans la Pruſſe royale. Il enſeigna la chimie à Padoue vers l'an 1670. De-là il ſe rendit à Leipſic, où il profeſſa publiquement la philoſophie & la médecine, & s'acquit beaucoup de réputation, tant par les ſuccès de ſa pratique, que par ſes écrits. L'amour de la patrie le rappela à Elbing, où il mourut vers l'an 1686. Nous avons de lui:

Prodromus vindiciarum, experimentorum ac dogmatum ſuorum. Auguſtæ Vindelicorum, 1667, *in*-8.

Exercitium chymicum delineatum. Patavii, 1670, *in*-4°.

Prodromus Sennerti novi, ſeu delineatio novi medicinæ ſyſtematis, in quo quicquid à primis ſæculis in hunc uſquè diem de arte prodiit, Hippocratis, Galeni, Paracelſi, Helmontii, Sylvii, Williſii, &c. dogmata, ex principiis anatomico-chymicis examinantur. Auguſtæ Vindelicorum, 1674, *in*-4.

Spiritus vini ſine acido, hoc eſt, in ſpiritu vini & oleis indiſtinctè non eſſe acidum, nec ea propterea à ſpiritu urinæ revera coagulari, demonſtratio curioſa, cum modo conficiendi ſalia volatilia oleoſa, eorumque uſu. Lipſiæ, 1675, *in*-8.

Chymia philoſophica, cum doctrina ſalium, medicamentis ſine igne culinari parabilibus & exercitio chymiæ. Norimbergæ, 1689, *in*-8.

La médecine étoit alors toute chymique; c'étoit dans les fourneaux & les retortes, dans les fermentations & les exploſions, qu'on croyoit voir l'image des opérations de l'économie animale. On croyoit encore que les remèdes tirés de la chimie étoient ſupérieurs en vertus aux ſimples productions de la nature; la théorie n'étoit appuyée que ſur de faux raiſonnemens, la pratique ſur des principes incertains, & la méthode curative ne fourniſſoit que des remèdes violens incendiaires, ou incapables de procurer les effets qu'on leur attribuoit avec autant de faſte, que peu de fondement.

(*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

BAROMÉTOGRAPHE.

Inſtrument de météorologie, qui indique les variations du baromètre, au moyen d'un mouvement d'horlogerie qui, en même-tems qu'il fait mouvoir un cadran ou une planchette diviſée par pouces & par lignes, agit auſſi ſur une détente armée d'un crayon ou d'une pointe dont la trace ſur le cadran ou ſur la planchette indique les variations que le mercure éprouve dans le baromètre; ce crayon ou cette pointe tenant à une pièce fort légére qui repoſe ſur le mercure contenu dans la cuvette d'un baromètre dont elle ſuit tous les mouvemens. Tel eſt en peu de mots le mécaniſme de l'ingénieux *barométographe* inventé par M. CHANGEUX. On en trouve la deſcription dans le *journal de phyſique*, tom. XVI, année 1780, pag. 325, & dans nos *mémoires ſur la météorologie*, tom. I, pag. 541.

(Le R. P. COTTE.)

BAROMÈTRE.

Inſtrument de météorologie deſtiné à indiquer la peſanteur de l'air, ce mot vient du grec βαρος, poids, & μετρον, meſure. Le *baromètre* eſt compoſé d'un tube vide d'air & ſcellé par une extrémité, qui contient une colonne de mercure dont le poids fait équilibre avec celui de l'atmoſphère. On l'appelle auſſi *baroſcope* & *tube de Toricelli*, du nom de ſon inventeur. L'inſtrument que nous venons de décrire s'appelle *baromètre ſimple*, pour le diſtinguer des *baromètres* plus ou moins compoſés qu'on a imaginés dans l'intention d'en rendre la marche plus ſenſible; tels ſont les *baromètres* doubles de MM. *Hughens* & *de la Hire*, les *baromètres* inclinés, à roue ou à cadran, &c. Ces différentes eſpèces de *baromètres* ont des défauts qui les font rejeter avec raiſon par des obſervateurs exacts, & ils donnent la préférence au *baromètre* ſimple dont la marche eſt bien plus uniforme, dont les petites variations ſont bien plus ſenſibles que dans les *baromètres* compoſés où les frotemens rallentiſſent la marche du mercure. Je conviens que le baromètre ſimple, pour répondre aux vues d'un bon obſervateur, doit être conſtruit avec certaines précautions que nous allons détailler. Nous ne parlerons point des autres eſpèces de *baromètre*, parce que les météorologiſtes n'en font aucun uſage. Ceux qui voudront les connoître pourront conſulter notre *traité de météorologie*, pag. 144 -- 162, & nos *mémoires ſur la météorologie*, tom. I, pag. 496 -- 514.

(Voyez dans mon traité de Météorologie, page 163, juſqu'à 166).

Ceux qui veulent voir plus de préciſion dans l'obſervation, font ajouter à l'échelle fixe du *baromètre* une autre petite échelle mobile connue ſous le nom de *nonie*. Cette échelle diviſe la ligne en douze parties; on en conſtruit auſſi qui la diviſe en cent parties; mais la première ſuffit pour l'uſage ordinaire.

Un obſervateur curieux de ſe procurer de bons inſtrumens, ſe gardera bien de s'adreſſer aux marchands coureurs qui n'ont & ne peuvent avoir que de mauvais inſtrumens. Le plus ſûr eſt de les tirer d'une grande ville telle que Paris, Londres, &c. & d'avoir recours à un artiſte connu. Le ſieur Moſſy,

qui à Pelletier à Paris, a, pour cette partie, la confiance de l'académie royale des ſciences & de la ſociété royale de médecine.

(Voyez dans mon traité de Météorologie, page 178, juſqu'à 184).

Je pourrois encore ajouter ici pluſieurs autres opinions ſur le phénomène qui nous occupe, mais pour abréger, j'aime mieux renvoyer aux détails que j'en ai donné dans mes *mémoires ſur la météorologie*, tom. I, pag. 571 -- 588.

La contrariété de ſentimens dans la manière d'expliquer ce phénomène prouve combien il eſt difficile de donner des raiſons ſolides & concluantes de cet effet naturel qui ſe préſente tous les jours à nos yeux, qui a fait l'objet des méditations des plus habiles phyſiciens, mais qui a toujours échappé juſqu'ici à leurs recherches. Cette réflexion peut s'appliquer à preſque tous les points de phyſique, lorſqu'on veut remonter aux cauſes premières des choſes.

On conſulte le baromètre comme un inſtrument deſtiné à prédire le beau & le mauvais tems. D'après cette idée qu'on en a, on eſt étonné de le trouver aſſez ſouvent en défaut, cela vient de ce qu'on s'en forme une idée fauſſe. Le *baromètre* eſt fait pour indiquer les variations qui ont lieu dans la peſanteur de l'atmoſphère, voilà ſa fonction; ces variations, à la vérité, ont quelque rapport avec les changemens de tems, mais les rapports ſont quelquefois contrariés par d'autres cauſes, qui en faiſant varier le poids de l'air, n'influe pas ſur la température. La principale cauſe qui influe ſur le *baromètre*, ce ſont les vents, auſſi dans les pays équinoxiaux où les vents ne varient preſque pas, le *baromètre* eſt preſque ſtationaire; c'eſt le contraire dans les pays ſeptentrionaux où le *baromètre* varie d'autant plus que les vents ſont plus variables.

Quoi qu'il en ſoit des prognoſtics du *baromètre*, relativement au beau & au mauvais tems, voici ce que l'on peut conclure de moins incertain des obſervations faites pendant une longue ſuite d'années.

(Voyez dans mon traité de Météorologie, page 295 juſqu'à la page 300).

On fait uſage auſſi du *baromètre* pour meſurer les hauteurs & les profondeurs. C'eſt au célèbre Paſcal qu'on eſt redevable de cette découverte dont il fit uſage dans la fameuſe expérience faite au Puy de Dôme en Auvergne. M. Rouyer a perfectionné enſuite cette découverte; mais perſonne n'a pouſſé plus loin cette théorie que M. Deluc, dans un excellent ouvrage intitulé: *Recherches ſur les modifications de l'atmoſphere*, 2 vol *in*-4. ou 4 vol *in*-12. Nous invitons nos lecteurs à recourir à cet ouvrage qui eſt un chef-d'œuvre d'expériences & d'obſervations. Il nous ſuffira de borner ici la règle établie par M. Deluc pour déterminer au moyen du *baromètre* la hauteur d'un endroit quelconque que l'on veut meſurer.

(Voyez dans mon traité de Météorologie, page 173 juſqu'à 176).

Le mercure du *baromètre* préſente dans l'obſcurité un phénomène qui a exercé les ſavans à la fin du ſiècle dernier & au commencement de celui-ci. Lorſqu'on agite le mercure, du *baromètre* dans l'obſcurité, il paroît lumineux; on a eu recours à différentes explications pour rendre raiſon de ce fait; mais il n'eſt plus douteux à préſent que ce phénomène appartient à l'électricité. Cette lumière que rend le mercure lorſqu'on le balance dans le *baromètre*, vient du frottement que le verre éprouve de la part du mercure dans ces balancemens. Tous les *baromètres* ne ſont pas lumineux; on a cru pendant long-temps qu'ils l'étoient d'autant plus qu'ils étoient mieux purgés d'air, & que les *baromètres* lumineux étoient les meilleurs *baromètres*: mais on a reconnu depuis que la lumière électrique du *baromètre* exigeoit une petite quantité d'air. C'eſt ce qui a été confirmé en Angleterre par M. Wilſon, & en France par M. de Montvallon, an. 1730. (*Mémoires de l'Académie*, année 1731, pag. 4.) & par le cardinal de Luynes en 1768 (*Ibid.* année 1768, pag. 256.)

L'uſage du *baromètre* n'intéreſſe pas ſeulement le phyſicien & le naturaliſte, il intéreſſe auſſi ſinguliérement les médecins à cauſe du rapport qui exiſte néceſſairement entre les variations qui arrivent dans la peſanteur de l'atmoſphère & les différens états où ſe trouvent les malades ſur qui ces variations influent ſinguliérement. On a remarqué, par exemple, que les apoplexies n'étoient jamais plus communes que lorſque le *baromètre* étoit fort élevé. Cette remarque eſt confirmée par M. Boucher, ſavant médecin de Lille, & par M. Duhamel qui en a fait mention de tems en tems dans ſes obſervations météorologiques. Ce rapport a donné lieu à un bon mémoire *ſur l'utilité des obſervations des* baromètres *dans la pratique de la médecine*. Ce mémoire qui eſt de M. Berryat, ſe trouve dans le recueil des *mémoires de ſavans étrangers*, tom. II, pag. 452. L'auteur parle d'abord du poids énorme d'air qui nous environne & nous preſſe de toute part, & qu'on évalue par un calcul modéré à 19500 livres que nous avons à ſoutenir. « Mais ne nous défions pas de nos forces, » dit M. Berryat, nous portons au dedans de nous-» mêmes un contre-poids qui nous décharge preſque » entièrement de cet effrayant fardeau; l'air dont » notre ſang & toutes nos humeurs ſont pénétrées, » étant de la même nature que celui qui nous en-» vironne, eſt en état de le contrebalancer, de » façon que ſi l'atmoſphère demeuroit toujours le » même, nous pourrions nous repoſer ſur cet équi-» libre; mais malheureuſement les changemens dont » elle eſt ſuſceptible ne ſe font que trop connoî-» tre, & chacun éprouve aſſez ſur ſoi-même les ef-» fets de ſa trop grande peſanteur ou de ſa légè-

» reté, de ſon plus ou moins d'élaſticité, ſans avoir » beſoin d'autre démonſtration ». L'air ayant une action auſſi marquée ſur nos corps, ſelon que ſa peſanteur & ſon élaſticité varient, on ſent combien l'obſervation ſuivie du *baromètre* doit guider un médecin attentif ſur l'état de ſes malades & ſur les criſes & les ſymptômes plus ou moins dangereux auxquels il doit s'attendre. Auſſi M. Berryat tiroit-il le plus grand parti de ſon *baromètre* pour prévoir & annoncer les différens états par leſquels ils devoient paſſer; il a remarqué, par exemple, que dans le tems de la plus grande élévation du *baromètre* les perſonnes ſujettes à des maladies du genre nerveux ne manquent jamais d'en avoir des attaques proportionnées à cette élévation, auſſi profitoit-il des indications de ſon *baromètre* pour adminiſtrer des remèdes propres à prévenir les accès dont les malades étoient menacés. « Tout le monde ſait, dit » M. Berryat, que par un tems de pluie les purga» tifs agiſſent beaucoup plus doucement qu'en tout » autre tems, & qu'on peut même en retrancher » la doſe ſans diminuer leurs effets ordinaires, ce » qui eſt d'une grande conſéquence dans bien des » cas; mais peu de perſonnes ſavent qu'on peut un » jour ou deux avant la pluie uſer du même pri» vilège; il n'y a que le *baromètre* qui puiſſe en » avertir. Ce que je dis des purgatifs doit s'appli» quer à une infinité d'autres remèdes. » (*Voyez* AIR.)

(L. R. P. COTTE).

BAROMÉTRIQUE. (obſervation)

Ce genre d'obſervation fait partie des obſervations météorologiques dont on reconnoît de plus en plus l'utilité, par l'application qu'on en fait à l'hiſtoire naturelle de l'air & des météores, à l'agriculture & à la médecine. (*Voyez* OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES & BAROMÈTRE.

(Le R. P. COTTE).

BARON (Hyacinthe-Théodore) naquit à Paris, le 7 avril 1686, de Mathurin *Baron*, apothicaire du roi, en ſon artillerie, & ſyndic des apothicaires des maiſons royales. Hyacinthe fit ſes humanités au collége des Jéſuites; ſon cours de philoſophie à celui du Cardinal le Moine; ſes études en médecine, à la Faculté de Paris; & s'étant préſenté en licence à la faveur d'un jubilé, en 1708, il fut reçu docteur le 30 octobre 1710.

Il s'adonna de bonne heure à la pratique de la médecine, et s'acquit une grande conſidération. Après avoir rempli ſucceſſivement, avec honneur, les fonctions de profeſſeur de chirurgie, de matière médicale, & de pharmacie, il fut élu doyen le 4 novembre 1730, à la place de Geoffroi, & fut continué dans le décanat, le 8 novembre 1732.

C'eſt ſur-tout dans cette charge que *Baron* ſe concilia l'eſtime de ſes confrères & mérita de ſa compagnie un tribut de reconnoiſſance qui doit trouver place dans ſon éloge. La faculté étoit ſurchargée de dettes; les longs procès qu'elle avoit ſoutenus contre les chirurgiens, avoient dérangé ſon économie & altéré ſes fonds. M. *Baron* trouva le moyen de liquider les dettes de ſa compagnie ſans emprunter des ſecours étrangers; il fit les avances, & préſenta à la faculté un projet de rembourſement, qui conſiſtoit à abandonner la moitié des rétributions & des bourſes de licence: ainſi la faculté ſe vit délivrée d'une dette qui montoit à plus de 14000 liv., dans l'eſpace de deux ans. M. *Baron* s'occupoit, depuis quelques années, de la rédaction du *Codex medicamentarius*, avec quelques-uns de ſes confrères; il eut la ſatisfaction de faire imprimer, comme doyen, cet ouvrage important, & fit frapper, pour ſon premier décanat, une médaille à ce ſujet. On voit d'un côté ſon portrait, autour duquel on lit: *H. T. Baron, D. M. P. decanus* 1731. 32; le revers repréſente Eſculape aſſis, tenant de la main gauche un livre qu'il montre de la droite; à ſes pieds, à gauche, ſont les armes de la faculté; à droite, on voit ſon coq, & ſon bâton entouré d'un ſerpent; autour eſt la légende ſuivante: *Dirigit ut proſit.* On lit à l'exergue: *Pharmacopœa Pariſienſis* 1732.

Le premier décanat de *Baron* fut encore célèbre par un évènement dont la faculté redoutoit les ſuites. Au mois de décembre 1730, M. Chirac avoit été nommé premier médecin du roi. M. *Baron* ſe rendit à Verſailles pour le complimenter au nom de la compagnie; le premier médecin en témoigna ſa reconnoiſſance; mais l'année ſuivante, il conçut un projet auquel la faculté ſe refuſa. Ce projet étoit d'établir une académie de médecine compoſée de trente ou quarante médecins, tant de la faculté de Paris que des univerſités provinciales. Ces médecins devoient avoir correſpondance avec les médecins de tous les hôpitaux du royaume & des hôpitaux étrangers. M. Chirac, & après lui les premiers médecins du roi, devoient être les préſidens perpétuels de cette académie. La faculté effrayée, regarda cet établiſſement comme une atteinte que l'on portoit à ſes droits & à ſes priviléges; elle redoutoit ſur-tout cette préſidence perpétuelle & univerſelle attribuée au premier médecin du roi, comme au chef de toute la médecine du royaume. Le mal étoit preſſant, & l'effroi étoit général. La faculté rendit un décret par lequel elle prétendoit exclure de ſon ſein ceux de ſes membres qui oſeroient, les premiers, compoſer la nouvelle académie, & défendoit même de les admettre jamais à la conſultation. L'univerſité intervint, le décret fut ſigné dans la troiſième aſſemblée tenue à ce ſujet le 26 janvier, & envoyé au premier médecin; un obſtacle auſſi prompt & auſſi formel l'irrita. Le 29 janvier, le décret fut demandé par une lettre-de-cachet; & le 9 février il fut bâtoné par une autre lettre. La faculté nomma ſix députés, trois anciens docteurs, MM. Andry, Bertrand, Martinencq, & trois jeunes, MM. de Santeul, de Villars & Dubois, pour faire au roi ſes très-humbles repréſentations. Cependant MM. Martinencq & de

Laleu, tous deux profeſſeurs, furent envoyés en exil. Le doyen leur remit 300 liv. au nom de la compagnie, qui conçut pour M. Chirac cette ſorte d'indignation qu'inſpire l'injuſtice d'un homme en place.

On ſtatua en même tems que l'on feroit au roi & au cardinal de Fleury, une députation compoſée des différens membres de l'univerſité, pour demander le rappel des exilés; mais le premier mars, la mort du premier médecin fit rappeller ces deux docteurs; & le miniſtre en fit part à M. Piat, alors recteur de l'univerſité, par la lettre ſuivante:

« J'avois remis, monſieur, à notre retour ici la » députation de l'univerſité; mais le motif de cette » députation ceſſant, tant par la mort de M. Chirac, » que par le rappel des deux médecins exilés, je » compte qu'il n'en doit plus être queſtion, & que » ces évènemens vous épargneront la fatigue du » voyage.

» Je ſuis, monſieur, très-parfaitement tout à vous,

» Le cardinal DE FLEURY.

» *A Verſailles, ce 4 mars* 1732. »

La paix rétablie, M. *Baron* s'occupa de l'illuſtration des écoles. Frappé de la néceſſité d'augmenter les connoiſſances des jeunes médecins, tant en anatomie qu'en chirurgie, il propoſa à la faculté de faire ſubir aux douze candidats qui alloient être admis au baccalaureat, & par la ſuite à leurs ſucceſſeurs, deux examens, l'un d'anatomie, l'autre de chirurgie, qu'ils ſubiſſoient auparavant, & de les obliger à faire eux-mêmes, ſur le cadavre, la démonſtration des parties, & les opérations chirurgicales. La faculté avoit déjà augmenté, en 1725, les inſtructions ſur la chirurgie. Les docteurs faiſant eux-mêmes les cours d'opérations & d'anatomie, les bacheliers ſoutenoient une thèſe ſur la chirurgie ſpécialement; ils ſubiſſoient un examen de chirurgie. La propoſition faite par M. le doyen fut agréée, & M. *Baron* tira de cette époque le ſujet de la médaille qu'il fit frapper pour ſon ſecond décanat. Cette médaille repréſente, d'un côté, ſon portrait; on lit autour: *H.-T. Baron, D. M. iterùm decano* 1733, 1734; *reverſ*: pluſieurs bacheliers de la faculté, en robes, & debout devant une table ſur laquelle eſt un cadavre; au pied, les armes de la faculté; à la droite, deux autres figures ſemblablement vêtues, faiſant l'opération de l'amputation de la jambe; à leurs pieds quelques inſtrumens de chirurgie, autour, légende: *Majorum ſectantur veſtigia.* Exergue. *Baccalaurei opera anatom. & chirurg. exercentes.* 1733.

M. *Baron* s'étoit diſtingué dans la médecine avant de ſe trouver à la tête de ſa compagnie, & les fonctions pénibles de ſon décanat ne l'avoient point empêché de ſe livrer à l'exercice de ſa profeſſion. Il jouit long-tems de la double conſidération qu'il s'étoit acquiſe dans la faculté, comme ſage adminiſtrateur, & dans le public, comme médecin célèbre. Il mourut le 28 juillet 1758, & laiſſa pluſieurs enfans, dont deux prirent le parti de la médecine. Le portrait de M. *Baron* eſt dans la ſalle de la faculté.

(M. ANDRY.)

BARON D'HENOUVILLE (Théodore) naquit à Paris, le 17 juin 1715, d'Hyacinte-Théodore *Baron*, docteur en médecine de la faculté de Paris. Il fit ſes études au collége de Beauvais, & s'y diſtingua par des progrès rapides dans les mathématiques; mais un de ſes oncles, apothicaire habile, lui inſpira du goût pour la chimie, & tourna ſes regards à côté de la médecine.

Théodore *Baron*, après avoir fini ſes études de médecine, ne ſe preſſa point d'entrer en licence alla paſſer deux ans à Liége, auprès d'un de ſes parens qui étoit médecin de M. le cardinal de Bavière, évêque & primat de cette ville; & lorſqu'il fut de retour à Paris, il voulut encore ſuivre les leçons du célèbre Aſtruc, au collége Royal, & celles de MM. Hunauld, Lemery & de Juſſieu, profeſſeurs au jardin du roi, & ne ſe préſenta à la licence qu'en 1740. Tant de modeſtie fut récompenſée par un ſuccès brillant, & il reçut, des mains de ſon père, le bonnet de docteur dans le mois d'octobre 1741. M. *Baron* déjà digne d'un titre que pluſieurs de ſes ancêtres avoient porté, & que ſon père & un de ſes frères portoient encore, ſe montra, dès qu'il en fut revêtu, jaloux d'augmenter dans ſa famille, l'honneur héréditaire que la médecine y avoit tranſmis depuis plus d'un ſiècle, il donna, à l'âge de trente-neuf ans, ſon premier mémoire à l'académie des ſciences. Ce mémoire a pour objet la ſingulière propriété qu'a le ſel de tartre, de précipiter tous les ſels neutres ſur leſquels il n'a point d'action.

M. Lemery avoit cru expliquer ce phénomène, en ſuppoſant que, dans cette occaſion, le ſel de tartre agiſſoit comme un filtre, ou, ſi l'on veut, comme la colle dans le vin. M. *Baron* fait voir dans ſon mémoire, que quelque ingénieuſe que ſoit cette application, elle n'eſt cependant pas véritable, & que ce fait ſingulier dépend uniquement du plus grand rapport de l'eau avec le ſel de tartre, qu'avec les ſels qu'il ne décompoſe pas. Le principe des affinités, dit M. de Fouchy, eſt aujourd'hui ſi généralement admis parmi les chimiſtes, que rappeller un phénomène, eſt preſque l'avoir expliqué. Ce mémoire fut inſéré dans le recueil des mémoires des ſavans étrangers.

Il donna, en 1747 & en 1748, trois autres mémoires; l'un ſur une maladie mortelle de l'eſtomac, dans laquelle ce viſcère ſe trouva percé ſans adhérence aux parties voiſines, & ſans aucun veſtige d'inflammation ni de ſuppuration, accident heureuſement très-rare, & qu'il regarde comme la ſuite d'une gangrène.

Les deux autres mémoires contiennent ſes recherches ſur le borax. Il en réſulte que la baſe du ſel ma-

rin exiſte dans le borax, & qu'elle en fait même la plus grande partie; qu'il ne s'y trouve point d'acide vitriolique, comme M. Pott l'avoit ſuppoſé, ou qu'au moins aucune des preuves alléguées par cet habile chimiſte ne ſuffit pas pour en conſtater la préſence; que le ſel ſédatif n'eſt point un ouvrage de l'art, mais qu'il exiſte tout formé dans le borax, qu'on peut l'en ſéparer ſans employer aucun acide, & régénérer le borax avec un acide & un alkali: tous objets intéreſſans traités avec une grande ſagacité, & qui laiſſent entrevoir de nouvelles vues ſur ce ſujet.

L'année 1752 vit encore paroître un nouveau mémoire de M. *Baron*, ſur un ſel appellé borech, qu'un marchand arménien avoit donné à M. Sanchès, médecin célèbre, en lui aſſurant que c'étoit du borax naturel, & que ce ſel venoit de Perſe. M. Sanchès aſſura en même tems M. *Baron* qu'il tenoit, du même marchand, que dans les environs de *Baſſora* il ſe trouve des puits dont l'eau étant raſſemblée dans des foſſes creuſées exprès pour cet uſage, s'évapore par l'action du ſoleil, auquel ces foſſes ſont expoſées, & ſe deſſeche enfin en une même maſſe, que l'on briſe enſuite par morceaux pour la retirer des foſſes, & qui eſt le ſel en queſtion, appellé par les Perſes, *borech*. Par l'examen que M. *Baron* en fit, il reconnut que ce prétendu borax naturel n'étoit qu'un peu de borax ordinaire, mêlé avec beaucoup d'alkali ſemblable à celui qui fait la baſe du ſel marin, ſoit que ce mêlange ſe fît naturellement dans les puits d'où on diſoit qu'on le tire, ſoit que ce fut l'ouvrage de l'art, & peut-être de la mauvaiſe foi.

Ce mémoire eſt inſéré dans le tome ſecond des mémoires des ſavans étrangers, page 412.

La lecture de ces mémoires lui mérita les ſuffrages & l'eſtime de l'académie.

M. *Baron* fut nommé à la place d'adjoint-chimiſte, vacante par la promotion de M. Rouelle à celle d'aſſocié: c'étoit ſuccéder à ſon maître; & le diſciple ſe montra digne de cet honneur.

Le mérite de M. *Baron*, déjà diſtingué par l'académie, s'étoit bientôt attiré l'attention & la faveur du miniſtre. M. de Machault, contrôleur général, l'avoit, en 1748, nommé adjoint de M. Hellot, qui étoit chargé de l'examen chimique des projets qui étoient préſentés au conſeil, relativement aux arts, & ſur-tout aux teintures & aux mines. Le miniſtre avoit attaché à cette place une penſion de 3000 liv., comme un dédommagement de la pratique de la médecine, à laquelle M. *Baron* devoit renoncer; mais cette place ayant été, bientôt après, ſupprimée par des vues d'économie, M. *Baron* fut obligé de reprendre la pratique de la médecine; & perdant avec amertume, une occaſion favorable de multiplier les expériences de chimie, il ne conſerva qu'avec peine le titre ſtérile d'inſpecteur nommé par le conſeil du roi.

L'année qui ſuivit ſa réception à l'académie, il communiqua ſes recherches ſur l'évaporation de la glace. Le célèbre Boyle avoit avancé, le premier, que la glace, malgré ſa ſolidité, étoit évaporable; M. Gauteron, de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, avoit ajouté que cette évaporation étoit plus forte que celle de l'eau qui eſt prête à geler, & qu'elle étoit d'autant plus prompte, que le froid étoit plus vif; les expériences mêmes de M. Mairan concouroient auſſi à établir cette évaporation. Ce fait, cependant, méritoit bien d'être examiné de plus près, & par des expériences ſuivies & déciſives. C'eſt ce qu'entreprit M. *Baron*, & il fit voir que bien loin que le froid favoriſe l'évaporation de l'eau, il la diminue; que l'évaporation de l'eau dépend d'un mouvement inteſtin de ſes parties, qu'elle perd dès qu'elle eſt glacée, & qu'alors elle ceſſe de s'évaporer, pourvu qu'elle ſoit à l'abri de l'agitation de l'air, & qu'enfin la diminution qu'on obſerve dans la glace expoſée à l'air libre pendant la gelée, n'eſt nullement proportionnelle au froid, & ne doit pas être regardée comme une véritable évaporation, mais comme l'effet d'une vapeur ſubtile que le vent emporte continuellement, & qui n'a plus lieu, dès que la glace eſt miſe à l'abri du vent, ce qui étoit tout-à-fait contraire aux expériences & à la théorie de M. Mairan.

Il donna, la même année, deux obſervations anatomiques très-intéreſſantes; la première, ſur une concrétion oſſeuſe trouvée dans la tête d'un bœuf, où elle occupoit une grande partie de la capacité du crâne, quoique l'animal fût très-gras & très-ſain lorſqu'on l'avoit tué. Ce fait, très-curieux par lui-même, l'eſt encore par ſa rareté. L'exemple rapporté par M. *Baron* eſt le troiſième de cette eſpèce qui ſe trouve dans les faſtes anatomiques, encore ſont-ils tous accompagnés de circonſtances différentes.

La ſeconde obſervation contenoit l'hiſtoire d'une groſſeſſe ſingulière, & juſqu'à préſent unique: la femme qui en étoit le ſujet avoit été groſſe pendant trois ans, & étoit enfin accouchée, au bout de ce long terme, d'un enfant vivant, de groſſeur ordinaire, & bien formé dans toutes ſes parties.

Le dernier mémoire de M. *Baron*, que l'académie ait publié, eſt celui qu'il donna en 1760, ſur la baſe de l'alun. On regardoit communément l'alun comme un ſel neutre compoſé de l'acide vitriolique, joint à une terre abſorbante, de la chaux ou de la craie. M. Margraff avoit bien fait voir par ſes expériences, que la baſe de l'alun combinée avec différentes ſubſtances, n'offroit aucune des propriétés de la chaux ni de la craie; mais ces expériences, en attaquant l'opinion reçue, ne donnoient aucune lumière ſur la nature de cette baſe.

M. *Baron* entreprit cette recherche, & il trouva qu'une des choſes qui avoient fait illuſion à M. Margraff, étoit que la baſe de l'alun qu'il avoit cru avoir pure, contenoit encore une quantité conſidérable d'acide vitriolique; il parvint à la lui enlever, & alors la baſe de l'alun étant ſeule, il vit avec étonne-

ment que l'acide marin & l'acide vitriolique combinés avec cette baſe, produiſoient, preſqu'également, l'alun; qu'elle paroiſſoit contenir un principe métallique, & être de la même nature que la baſe du ſel ſédatif. On ignoroit alors ce que les expériences de M. Cadet ont depuis mis au jour; que le ſel ſédatif contenoit du cuivre en nature, & que c'étoit là ce qui donnoit la couleur verte à la flamme de l'eſprit-de-vin imprégné de ce ſel. Si M. *Baron* n'alla pas juſqu'à cette découverte, on peut dire qu'il en approcha infiniment.

Il s'étoit écoulé un eſpace de tems conſidérable entre la réception de M. *Baron* à l'académie & ſon dernier mémoire ſur la baſe de l'alun, dont nous venons de parler; ce tems n'a pas été perdu pour les ſciences. Nicolas Lemery avoit donné, en 1675, un cours de chimie qui avoit été reçu du public avec les plus grands applaudiſſemens; mais il s'en falloit bien que la chimie fut alors portée au point de perfection où elle eſt aujourd'hui. M. *Baron* avoit entrepris d'enrichir le livre de ce ſavant chimiſte des nouvelles découvertes qui avoient été faites depuis; il en donna une nouvelle édition, dans laquelle, en conſervant preſque toute la pratique de M. Lemery, il ſubſtitue à ſes explications, des raiſons fondées ſur une plus ſaine théorie.

Cet ouvrage parut ſous le titre ſuivant:

Cours de chimie contenant la manière de faire les opérations qui ſont en uſage dans la médecine, par une méthode facile, avec des raiſonnemens ſur chaque opération, pour l'inſtruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette ſcience, par M. Lemery, de l'académie royale des ſciences, docteur en médecine; nouvelle édition revue, corrigée & augmentée d'un grand nombre de notes & de pluſieurs préparations chimiques qui ſont aujourd'hui d'uſage, & dont il n'eſt fait aucune mention dans les éditions de l'auteur, par M. Baron, docteur en médecine, & de l'académie royale des ſciences. Paris, d'Houry, 1756. *in*-4°.

Le livre de M. Lemery n'eſt pas le ſeul auquel M. *Baron* ait travaillé de cette manière; il a rendu le même ſervice au public, en publiant la Pharmacopée de Fuller avec des notes très-propres à éclaircir & même à redreſſer & à réformer cet ouvrage en quelques endroits. Cette édition eſt dédiée à M. de Laſſone; elle parut au commencement de 1768, peu de mois avant la mort de M. *Baron*, circonſtance honorable à ſa mémoire, puiſqu'elle prouve qu'il n'a ceſſé de travailler que quand il a ceſſé de vivre.

Ce ſavant médecin donna encore, en différens tems, pluſieurs diſſertations latines ſur des ſujets importans qui méritèrent & obtinrent du public l'accueil le plus favorable. La première de ces diſſertations parut dans le tems même de ſa licence, ſur la contraction & la dilatation du cœur & des artères coronaires: *an dum contrahitur cor, dilatentur arteriæ coronariæ*, 1741. La ſeconde expoſe les dangers que l'on court en employant les aſtringens dans les hémorragies, *an raro hæmorrhagiis aſtringentia* 1742. La troiſième démontre combien il eſt ſalutaire aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfans: *an prolem lactare matribus ſaluberimum &c.*, 1741. La dernière a pour objet l'examen des nouvelles eaux minérales de Paſſy; elle contient une analyſe parfaite de ces eaux, des vues ſur les eaux minérales en général, & un grand détail ſur la manière de les employer utilement: *an ut ſanandis, &c.*, 1743.

M. *Baron* mourut des ſuites d'une hernie ombilicale, au mois de mars 1768, âgé ſeulement de cinquante-trois ans. (M. Andry.)

BARON (Hyacinte-Théodore) naquit le 12 août 1707, de Hyacinte-Théodore *Baron*, médecin de Paris, & de Marie Pellemoine.

La famille de *Baron*, attachée depuis long-tems à la médecine & à la pharmacie, vit avec plaiſir que ſes inclinations le portoient à l'exercice d'un art ſi utile aux hommes.

Le jeune *Baron*, après avoir fini ſes études dans l'univerſité, ſe livra tout entier à celles qui pouvoient l'inſtruire des myſtères de la nature; la phyſique, l'anatomie, la chimie fixèrent, tour-à-tour, ſon attention. Il ſe prépara à faire ſa licence d'une manière diſtinguée; il en obtint le ſecond rang en 1730. Pouſſe, le fils, & J.-B.-L. Chomel étoient les deux compétiteurs redoutables entre leſquels il ſe plaça. Il reçut le bonnet des mains de ſon père le 19 octobre 1732.

Nommé premier médecin de l'armée de Corſe, il ſuivoit, en 1739, en cette qualité, le marquis de Maillebois, qui la commandoit. *Baron* y rendit tous les ſervices qui dépendoient de ſon miniſtère juſqu'à la fin des troubles & à la retraite de l'armée, en 1741. Revêtu du même titre l'année ſuivante, dans l'armée de Bavière, il revint paſſer à Paris l'hiver de 1743, ſuivit encore les armées que le prince de Conti & le maréchal de Belle-Iſle commandèrent ſucceſſivement en Italie depuis 1744 juſqu'en 1748, & revint à Paris après la paix de 1748. Il y exerça la médecine avec un grand ſuccès, & remplit quelque tems les fonctions de médecin de l'Hôtel-Dieu. Nommé doyen de la faculté, à l'unanimité, en novembre 1752, l'eſprit d'ordre, l'amour de la diſcipline & de tout ce qui pouvoit affermir ou augmenter la gloire de la faculté, diſtinguèrent ſon double décanat.

Ses écrits ſont peu nombreux, comparés à ceux de quelques-uns de ſes confrères; mais quoiqu'il fût en état de produire, content de ſa réputation, il en jouiſſoit modeſtement: ſa deviſe étoit: *mihi res non me rebus.* Juſte appréciateur du mérite d'autrui, il déteſtoit le charlatanisme; il faiſoit juſtice par des notes laſſez vives de tous les livres qui en portoient l'empreinte. Il eut beaucoup d'occupation à cet égard; car il s'étoit plu à raſſembler dans ſon immenſe bibliothèque, tous les monumens du charla-

taniſme des hommes, & ſur-tout des gens de lettres, des médecins & des chimiſtes. En conſidérant le recueil qu'il avoit fait des livres ſinguliers, de traités ſur des matières ou des objets extraordinaires, on croiroit qu'il avoit eu le projet d'écrire l'hiſtoire de tous les délires de l'imagination humaine depuis la renaiſſance des lettres : peu de catalogues ſont auſſi curieux que le ſien à cet égard. On y voit des moraliſtes ridiculement ſévères, des prédicateurs peu propres à opérer des converſions; les théologiens miſtiques les plus exaltés; des controverſiſtes hardis ou emportés; des métaphyſiciens miſérablement ſubtils; les innombrables hiſtoires des démons, des ſorciers, enchanteurs, loups-garoux, énergumènes & poſſédés; les écrits des diſciples d'Hermès, de Paracelſe, de Vanhelmont; les cabaliſtes, les Roſe-croix, les magnétiſeurs, les francs-maçons, &c., beaucoup de poëtes aimables formoient, dans cette vaſte collection, un parallèle bizarre avec les poëtes les plus fous. On y trouvoit des romans allégoriques, hiſtoriques, critiques & piquans, des voyages dans la lune, au centre de la terre, & par-tout où l'imagination ſeule de l'homme peut pénétrer en s'égarant; des ouvrages ſérieux traveſtis d'une manière burleſque, les facéties les plus folles, les ſatyres les plus amères; des prédictions pour tous les tems, l'explication de tous les ſonges, & tous les genres de divinations par le viſage, par les mains, par la baguette divinatoire, &c. Il chercha l'hiſtoire des peuples par les uſages, les coutumes & les cérémonies les plus bizarres de tous les peuples du monde, & par les évènemens miraculeux les plus incroyables; par les actions des hommes les plus ſinguliers & les plus audacieux; celle de l'égliſe, par les mauvais papes, par les héréſies, les ſectes, par les reliques & les monumens de la dévotion la plus outrée; enfin, il ſe procura une foule de ſingularités dont la nomenclature ſeroit auſſi faſtidieuſe qu'elles ſont intéreſſantes pour l'obſervateur profond qui cherche à voir l'homme dans ſes divers états de force & de foibleſſe, de raiſon & de délire. Le goût de curioſité de *Baron* ne nuiſit pas à ſon caractère moral : achevons de le peindre tel qu'il étoit.

Actif & laborieux, il joignit au goût le plus vif pour l'étude & à l'amour de ſon état, un cœur droit, un eſprit juſte, des mœurs pures, & le deſir de ſe rendre utile. Ses nombreuſes lectures rendoient ſa converſation agréable, quoique la liberté & le ſilence du cabinet l'euſſent privé de cet extérieur verſatile, appellé uſage du monde; il retrouvoit dans ſes livres le dédommagement ſolide des plaiſirs factices de la ſociété. Son patrimoine & quelques penſions ſuffirent à ſes deſirs; par une ſuite de ſon goût pour la retraite, il vécut dans le célibat; il paſſa ſes beaux jours dans l'exercice de ſon état, & ſa vieilleſſe dans ſon immenſe bibliothèque. Il devint aveugle douze ans avant ſa mort; malgré cette infirmité qui plonge l'homme dans un iſolement inactif, il ſut occuper ſon eſprit juſqu'aux derniers inſtans de ſa vie. Il mourut le 27 mars 1787, regretté de ſes parens, de ſes amis & de ſes confrères : il eſt enterré dans l'égliſe des chanoines de Saint-Louis de la Couture, rue Saint-Antoine : il avoit été leur médecin pendant trente ans.

Ouvrages de Baron.

Recueil des ſtatuts & uſages de la faculté. Il le fit réimprimer pour les faire obſerver plus étroitement qu'ils ne l'avoient été par le paſſé.

Notice chronologique de toutes les thèſes ſur la théorie & la pratique de la médecine, des queſtions dites *veſperiæ & paſtillæ*, avec les noms des docteurs qui les ont préſidées, & les bacheliers qui les ont ſoutenues.

Catalogue chronologique de tous les médecins de Paris, connus depuis le quatorzième ſiècle.

Ces trois ouvrages, imprimés en 1752, grand *in*-4., ſur beau papier, ſont très-importans pour l'hiſtoire de la faculté. Il en publia la continuation en 1763, avec des corrections pour ce qui la précède.

Codex pariſienſis. Ce fut *Baron* qui rédigea l'édition publiée en 1758.

Formules de médicamens pour les hôpitaux militaires, *in*-12. Cet ouvrage avoit été imprimé, ſoit en entier, ſoit par extrait, en Italie & en Allemagne, pour le ſervice des armées. Les éditions de Paris ſont les plus complettes. (M. Andry.)

BARONIO (Vincent), natif de Meldola dans la Romandiole, a été un des plus célèbres médecins italiens du dix-ſeptième ſiècle. L'ouvrage, qu'il a écrit, a beaucoup contribué à ſa réputation; il doit être mis dans la claſſe des meilleurs livres de ſon tems, il les ſurpaſſe même par les obſervations qui en relèvent le mérite. L'auteur entre dans les plus grands détails ſur tout ce qui a rapport au ſiège, aux cauſes & à la cure de l'inflammation de poitrine; il établit la néceſſité de la ſaignée dans tous les âges, l'obligation de la réitérer, & il ſe décide pour celle qui ſe fait du côté affecté. Voici le titre de cet ouvrage :

De pleuripneumonia annô 1623, *& aliis temporibus Flaminiam, aliaſque regiones populariter inſiſtante, ac à nemine hactenùs obſervatâ, libri duo. Forolivii*, 1636, 1638, *in*-4.

Manget parle encore d'un Théodore *Baronio* de Crémone, médecin du ſeizième ſiècle, qui étoit ſi fortement attaché à la doctrine de Galien, qu'il diſoit publiquement qu'il aimoit mieux s'égarer avec cet auteur, que de marcher dans une route plus certaine avec d'autres. C'eſt ainſi que l'empire de l'opinion fait des eſclaves. On a de ce *Baronio* :

De operationis medendi triplici læſione & curatione, libri duo. Papiæ, 1609, 1654, *in*-4.

Il a rejetté l'uſage des remèdes internes dans le

cas de la pierre des reins ou de la veſſie ; mais on doit ſuppoſer qu'il ne les déclare inutiles, que lorſqu'on les donne comme lithontriptiques, puiſqu'il les admet quand il n'y a qu'une matière viſqueuſe & gluante dans les voies urinaires. Il critique les chirurgiens de ſon tems ſur les mauvais ſuccès, dont l'opération de la taille étoit ſuivie entre leurs mains ; il s'emporte même avec tant de vivacité, au ſujet de leur impéritie à cet égard, qu'il lui échappe de les appeller bourreaux. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BARRA (Pierre), docteur de la faculté de Montpellier, & aggrégé au collége des médecins de Lyon, a écrit quelques ouvrages dans le 17eme. ſiècle. L'attachement ſervile qu'il avoit à tout ce qu'Hippocrate a dit, l'a aveuglé ſur les opinions qu'il attribue à ce père de la médecine. Jean Peiſſonel, médecin de Marſeille, avoit donné un traité ſur le terme de l'accouchement, ſuivant la doctrine d'Hippocrate. *Barra*, qui a voulu le critiquer, n'a rien prouvé, ſinon qu'il y a des naiſſances tardives & précoces. Ce qu'on attendoit de lui, c'étoit de démontrer la légitimité des premières & la maturité des ſecondes. Toujours partiſan de l'antiquité au mépris des modernes, il a cru trouver dans Hippocrate la deſcription de la circulation du ſang, dont Harvée a fait voir le méchaniſme. Il ſe met l'eſprit à la torture pour combiner, rapprocher & commenter divers paſſages d'Hippocrate ; mais il n'en réſulta autre choſe, ſinon qu'aucun d'eux ne déſigne la circulation du ſang dans le corps des animaux. Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés ſur l'une & l'autre de ces matières :

De veris terminis partûs humani libri tres ex Hippocrate. Lugduni, 1666, *in*-12.

Hippocrate de la circulation du ſang & des humeurs. Lyon, 1672, 1682, *in*-12. Paris, 1683, *in*-12.

On a encore :

L'abus de l'antimoine, & de la ſaignée, démontré par la doctrine d'Hippocrate. Lyon, 1664, *in*-12.

Les abus de la thériaque & de la confection d'hyacinthe. Lyon, 1667, *in*-12.

L'uſage de la glace, de la neige & du froid. Lyon, 1675, *in*-12. Paris, 1677, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BARRE. (*Eaux minérales.*).

C'eſt une petite ville de la vallée de St. Ulrich, à ſix lieues de Sharbourg. A un quart de lieue de diſtance de *Barre* on trouve des eaux minérales tièdes, décrites en 1773 par J. J. Volmar. D'après ſon analyſe, ces eaux contiennent un eſprit minéral, ſubtil, beaucoup de fer, & une terre graſſe crétacée. Ce qu'il faudroit examiner de nouveau.

Quant aux uſages, il les dit émollientes, apéritives, diurétiques, toniques, bonnes contre les ſpaſmes, la goutte, les maladies des reins, les engorgemens, les maladies de la peau, &c.

Les vertus de ces eaux ſont trop exaltées, pour qu'on ne doive pas rabattre beaucoup de leurs ſoi-diſantes qualités.

(M. Macquart.)

BARREAU. (*Médecine du*) (*Voyez* Médecine Légale.) (M. Mahon.)

BARRÉE. (femme Barrée) (Accouchemens.) (*Voyez* ce mot au Dictionnaire de chirurgie.)

(M. Chambon.)

BARRELIER. (Jacques) nâquit à Paris en 1606. Il s'adonna de bonne heure à la médecine, prit le grade de bachelier en 1632, & celui de licentié en 1634. Il entra la même année dans l'ordre de St. Dominique & y fit ſes vœux l'année ſuivante.

Son nouvel état parut l'écarter pour toujours de la médecine. Il ſe livra à l'étude des pères de l'égliſe & enſeigna la théologie. Mais ſon premier penchant n'attendoit qu'une occaſion favorable pour renaître. Le P. Thomas Turco, général des RR. PP. dominicains, qui vint en France en 1646, diſtingua le P. *Barrelier* & le choiſit pour *aſſiſtant*.

Ils parcoururent enſemble le Languedoc, la Guienne & preſque toutes les autres provinces de France, l'un en théologien, & l'autre en botaniſte. Le goût que le bachelier avoit toujours eu pour l'étude des plantes ſe réveilla, il en fit un recueil nombreux, & en compoſa un herbier pendant ſes voyages, juſqu'à ce que le tems lui permit de deſſiner avec ſoin & d'ordonner avec art l'immenſe collection de plantes qu'il avoit faite. Ce fut à Rome, où il ſuivit ſon général, qu'il fit graver les plantes ſur des planches de cuivre. Le P. Turco étant mort en 1650, le P. *Barrelier* ſuivit le P. Martin, nouveau général de ſon ordre, qui mourut en 1670, & revint à Paris en 1672. Il étoit ſur le point de publier ſon ouvrage, qui contient 1324 planches & 1392 figures de différentes plantes obſervées en France, en Eſpagne & en Italie, avec trois planches de coquillages, lorſqu'il mourut d'un aſthme auquel il étoit ſujet depuis quelques années, le 17 ſeptembre 1673.

Son ouvrage fut imprimé par les ſoins d'Antoine de Juſſieu, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & il parut en 1714 *in-folio*, ſous le titre ſuivant.

R. P. Jacobi Barelieri Planta per Galliam, Hiſpaniam & Italiam obſervatæ, iconibus æneis exhibitæ. Opus poſthumum accurante Antonio Juſſieu botan. Profeſſore in lucem editum, & ad recentiorum normam digeſtum. Apud Stephanum Ganeau, 1714. *in-folio.*

Le P. *Barrelier* a compoſé un grand traité à qui il

a donné pour titre : *Orbis terrarum*, & dans lequel il a parlé de toutes les plantes du monde. Cet ouvrage n'a point paru. *Germain Brice*, dans ſa deſcription de Paris, tome I, page 226, ſeptième édit. en fait mention.

On a encore 700 gravures de champignons de différentes eſpèces, & 300 de coquillages de ce ſavant naturaliſte, qui n'ont point été publiées. Il a légué ſes manuſcrits à la bibliothèque des dominicains de la maiſon de St. Honoré.

On doit ajouter à l'éloge de ce ſavant religieux l'eſtime de Tournefort qui le place dans ſes inſtitutes de botanique parmi les plus grands & les plus célèbres botaniſtes. (M. ANDRY.)

BARRELIERE. (*Mat. méd.*)

La *Barreliere*, *Barleria* de Linnéus, eſt un genre de plantes perſonnées, contenant pluſieurs eſpèces qui croiſſent dans l'Inde ou en Amérique, & dont quelques-unes ſont utiles en médecine. Les racines de la *Barreliere* à longues feuilles, *Barleria longifolia* de Linnéus, & de la *Barreliere* à feuilles de buis, *Barleria buxifolia*, ſont regardées comme de puiſſans diurétiques dans l'Inde & au Malabar. *Voyez* la deſcription de ce genre dans le Dictionnaire de botanique de M. Lamarck.

(M. FOURCROY).

BARRY, (Edouard) médecin anglois qui vivoit au commencement de ce ſiècle, étoit de la ſociété royale de Londres. Il exerça d'abord à Yorck, ville conſidérable d'Angleterre, fut enſuite profeſſeur de médecine en l'univerſité de Dublin, & premier médecin des armées en Irlande. On a de lui quelques ouvrages en anglois.

Treatiſe on three different digeſtions &c. Londres, 1759, *in*-8. c'eſt-à-dire, Traité de trois différentes digeſtions & évacuations du corps humain, & des maladies de leurs principaux organes.

A Treatiſe on a conſumption &c. Londres, 1727 & 1759, *in*-8.

Il ne parle de la phthiſie pulmonaire, qu'après avoir expliqué le mécaniſme de la nutrition, & donné la deſcription des organes de la reſpiration, mais ſur-tout des poumons, dont il fait voir la ſtructure & les uſages.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BARTAVELLE. (*Hygiène.*) (*Voyez* PERDRIX).

(M. MACQUART.)

BARTHELEMI. (Eaux minérales.)

C'eſt un village à une demi lieue de Vif, & à 3 de Grenoble. On voit tout à côté la fontaine ardente, qui a été regardée longtems comme minérale, & comme une merveille du Dauphiné. M. Lancelot, dans les mémoires de l'académie royale des Inſcriptions, années de 1718 à 1725, dit que cette fontaine pouvoit mériter ce nom lorſqu'elle empruntoit encore aſſez de chaleur du terrein bitumineux ſur lequel elle couloit, & qui jette encore aujourd'hui de la fumée & des flammes; mais aujourd'hui qu'elle baiſſe & qu'elle coule à 12 pieds au-deſſous de ce petit volcan, les eaux y ſont tout auſſi froides que les autres. Il y a encore une lettre ſur la fontaine ardente du Dauphiné par M. du Solier (Journal de phyſique, août 1775), où l'on voit que cette fontaine actuellement ne préſente rien d'extraordinaire, & qui ne lui ſoit commun avec d'autres lieux, où le terrein s'enflamme quelquefois : il faudroit l'examiner encore.

Il y a dans le bailliage d'Alençon une paroiſſe qui porte auſſi le nom de *S. Barthelemi*, dont les eaux prennent une teinture violette aſſez foncée avec la noix de galle, qui dépoſe de l'acide de fer, & qu'on employe dans les cas où l'on ſoupçonne des engorgemens, au rapport de M. Lepéc de la Clôture : *Obſervations ſur les épidémies*, 1778.

(M. MACQUART.)

BARTHOLET (Fabrice) ou *Bartholetus*, naquit à Bologne en 1588. Il enſeigna dans pluſieurs villes d'Italie, & il y acquit beaucoup de réputation, en particulier dans ſa patrie, où il remplit ſucceſſivement les chaires de logique, de médecine & d'anatomie. De-là il ſe rendit à Piſe, & enſuite à Mantoue, à qui il procura aſſez de célébrité par ſes leçons publiques; on dit même qu'il eſt le premier qui en ait fait dans cette dernière ville. Il étoit parti de Mantoue pour retourner chez lui, lorſque dans ſa route il fut attaqué de la peſte qui le mit au tombeau en 1630, à l'âge de 42 ans. Nous avons quelques ouvrages de lui :

Anatomica humani microcoſmi deſcriptio per theſes diſpoſita, in Amphitheatro Piſano propoſita. Bononiæ, 1619, *in-fol.*

Encyclopædia Hermetico-Dogmatica, ſive, Orbis Doctrinarum Medicarum Phyſiologiæ, Hygieinæ, Pathologiæ, Semeiotica & Therapeutica. Ibidem, 1619, *in*-4.

De Hydrope pulmonum. Ibidem, 1629, *in*-4.

Methodus in Deſpnœam, ſeu, de reſpirationibus Libri quatuor. Bononiæ, 1633, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BARTHOLIN, (Gaſpar) naquit le 12 février 1585, à Malmuyen, petite ville dans la Scanie, de *Gaſpar* qui en étoit miniſtre, & d'*Anne Tenckel*. Il fit connoître, dès l'âge de trois ans, ce qu'on devoit attendre de lui; il ne lui fallut que quatorze jours pour apprendre à lire correctement. Ce fait eſt rare; mais *Brockmand*, recteur de l'univerſité de Copenhague, qui prononça l'oraiſon funèbre de *Barthelin*, en rapporte un autre qui trouvera bien

des incrédules. Il rapporte que, lorſqu'il commença à parler, il fut un an à prononcer des mots extraordinaires, entiérement différens de ceux qu'il pouvoit entendre des perſonnes qui avoient ſoin de lui, & parmi leſquels on reconnut pluſieurs termes hébreux. Quoi qu'il en ſoit de ce que *Brochmand* avance ſur le compte de *Bartholin*, il eſt certain qu'il eut une telle aptitude pour les langues, qu'à l'âge d'onze ans il prononça des diſcours grecs & latins, tant en vers qu'en proſe. Cela ſuffit pour faire preuve de la précocité de ſon eſprit.

Bartholin fit ſes premières études à Roſtoch & à Wittemberg; mais lorſqu'il ſe deſtina à la médecine, il ne ſe contenta pas de fréquenter les écoles de ces univerſités, il voulut encore entendre les meilleurs profeſſeurs de l'Allemagne, de l'Italie & de la France. Cette entrepriſe étoit grande pour un jeune homme qui n'étoit pas riche; il fit à pied la plupart de ſes voyages, & ſuppléa par une ſage économie à ce qui lui manquoit du côté de la fortune. Ce fut en 1607, après avoir été reçu maître ès arts à Wittemberg. En 1608, il paſſa en Italie, & comme il étoit déja fort inſtruit dans l'anatomie, on lui offrit à Naples une place de profeſſeur en cette ſcience, qu'il refuſa. Il vint en France peu de tems après, s'y fit connoître par ſon mérite, & ſpécialement par les connoiſſances qu'il avoit de la langue grecque. On lui en préſenta la chaire à Sedan, & il la refuſa encore. Il ſe rendit alors à Bâle, où il fut reçu docteur en médecine en 1610. Quoiqu'on lui ait fait des offres avantageuſes pour le fixer en cette ville, il retourna à Wittemberg & parcourut enſuite le Holſtein; il ſe propoſoit même de recommencer ſes courſes, lorſqu'on lui offrit à Copenhague la chaire de rhétorique, qu'il accepta. Il alla s'établir, en 1611, dans cette capitale, & il y exerça la médecine avec tant de célébrité en même tems qu'il rempliſſoit les devoirs de ſa chaire, que le chargea, en 1613, d'enſeigner dans les écoles de la faculté. Il ſe fit également honneur par ſes leçons & par les ſuccès de la pratique juſqu'en 1624; mais le vœu qu'il avoit fait dans les momens les plus critiques d'une maladie dangereuſe, dont il venoit de ſe tirer heureuſement, l'engagea à abandonner l'étude de la médecine, pour s'appliquer à celle de la théologie, qu'il profeſſa enſuite juſqu'à la fin de ſes jours. Il mourut le 30 juillet 1629 à Sora, ville de Danemarc dans l'iſle de Zécland, d'où ſon corps fut tranſporté à Copenhague. On l'enterra honorablement, & ſa femme fit couvrir ſon tombeau d'une pierre ſur laquelle on grava cette épitaphe :

D. O. M. S.

Casp. Bartolino Malmoe.

Theol. Med. ac Philoſ. Doctori,

Reg. Acad. Hafn. P. P. & Roſch. Cap. Canon.

Ingeniô divinô, diſſerendi acumine,

Pietate, prudentiâ, juſtitiâ, integritate, ſinguliſque inſerviendi voluntate,

Non domi minùs, XVII ann. in Artium Human. Med. ac Theol. Profeſſ.

Regnique Gymnaſiis, vel Regiô juſſu deſtinata induſtria,

Quàm foris in meliore orbi Europ. variis obitis peregrin.

Et monum. editis, nobilitato.

Ex Rectura Acad. iterat. & honore & onere,

In cœleſt. patriam immat. morte evocato.

Anna Finckia.

Cum VI Filiis & I Filiâ Superſtes,

Amoris, fideique conjug. & perennis deſiderii Monum.

B. M. P. C. M.

Ce médecin a donné au public un grand nombre d'ouvrages de poéſie, d'éloquence, de philoſophie & de théologie, que nous paſſerons ſous ſilence, pour nous borner à ceux de médecine :

Problematum Philoſophicorum & Medicorum, nobiliorum & ſelectiorum, miſcellanea propoſitiones. Witteberga, 1611, *in*-4.

C'eſt un recueil de cinquante problêmes qui ne contiennent que de vieilles queſtions, relativement à la façon de penſer aujourd'hui.

Anatomica Inſtitutiones corporis humani, utriuſque ſexûs hiſtoriam & declarationem exhibentes. Witteberga, 1611, *in*-8. *Argentorati*, 1626, *in* 12. *Roſtochii*, 1626. *in*-12. *Goſlariæ*, 1632. *in*-8. *Oxonii*, 1632. *in*-12.

Cet abrégé d'anatomie a été pluſieurs fois réimprimé, avec les additions du fils de l'auteur, ſous le titre *d'Anatomia reformata.*

Enchiridion Phyſicum ex priſcis & recentioribus philoſophis accuratè concinnatum. Argentinæ. 1625. *in*-12.

Opuſcula quatuor ſingularia. I. De unicornu, ejuſque affinibus & ſuccedaneis. II. De Lapide Nephritico & amuletis præcipuis. III. De Pygmæis. IV. De ſtudio Medico inchoando, continuando & abſolvendo. Hafniæ, 1628, 1663, *in*-8.

Syſtema Phyſicum. Ibidem, 1628, *in*-8.

Controverſiæ Anatomicæ & affines notabiliores & rariores. Goſlariæ, 1631, *in*-8.

On n'y trouve rien que ce qu'il avoit déja dit dans ſes problêmes, ſinon qu'il y a ajouté quelques nouvelles queſtions, ſuivant l'ordre des parties du corps,

humain. Il donne les raiſons pour & contre ; il y joint les ſiennes, & décide enſuite la difficulté.

Syntagma Medicum & Chirurgicum de cauteriis, præſertim poteſtate agentibus, ſeu Ruptoriis. Hafniæ, 1642, *in*-4. *Portal* parle d'une édition de 1624, ſous le même format.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BARTHOLIN, (Albert) un des fils du précédent, & médecin comme lui, ſe chargea de la direction d'un collége ; mais la foibleſſe de ſa ſanté lui fit abandonner cet emploi, pour ſe retirer chez ſon frère *Thomas*, où il mourut le 17 mai 1643. On a de lui un traité *De Scriptis Danorum*, que ſon même frère publia à Copenhague en 1666, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BARTHOLIN, (Eraſme) fils de *Gaſpar*, naquit le 13 août 1625, à Roſchild, où ſon père avoit obtenu un canonicat & s'étoit retiré à cauſe de la peſte qui régnoit à Copenhague. Après de bonnes études dans ſa patrie, il voyagea depuis 1646 juſqu'en 1657, & parcourut l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne & les Pays-Bas. Il fit un ſéjour de trois ans à Leyde, & s'arrêta dix-huit mois à Padoue, où il fut vice-ſyndic & conſeiller de la nation allemande, & fut reçu docteur en médecine en 1654.

Eraſme, s'étant ainſi enrichi des connoiſſances qu'il avoit été recueillir chez les différentes nations de l'Europe, il retourna dans ſa patrie, où il ne tarda pas à être nommé profeſſeur de médecine & de géométrie, & quelque tems après, on lui donna une charge d'aſſeſſeur du conſiſtoire & de membre du haut-conſeil. Il remplit dignement tous ces emplois, & ſe fit d'ailleurs un nom par ſes recherches phyſiques, par pluſieurs découvertes importantes, & par ſes écrits. Il mourut le 5 novembre 1698, à l'âge de 73 ans.

Voici les titres de ſes ouvrages :

De figura nivis Diſſertatio. Hafniæ, 1661, *in*-8. avec les obſervations *De nivis uſu medico* de ſon frère *Thomas*.

De cometis anni 1664 *&* 1665. *Ibidem*, 1665, *in*-4.

Experimenta Chryſtalli Islandici diſdiaclaſti. Ibidem, 1670, *in*-4.

De naturæ mirabilibus, Quæſtiones Academicæ. Hafniæ, 1674, *in*-4.

De poris corporum & conſuetudine, Quæſtiones Academicæ. Avec l'ouvrage précédent.

De aëre Hafnienſi. Francofurti, 1679, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BARTHOLIN, (Thomas) autre fils de *Gaſpar*, naquit à Copenhague en 1616. A l'exemple de ſon père, il alla puiſer des connoiſſances dans les pays étrangers. Il ſe rendit à Leyde en 1637, & pendant qu'il s'y appliquoit à l'étude de la médecine, il apprit l'arabe du ſavant *Golius*. Il paſſa enſuite en France, & fit un aſſez long ſéjour, tant à Paris qu'à Montpellier ; il étoit en 1641 dans cette dernière ville, d'où il paſſa en Italie. Il demeura trois ans à Padoue, & s'y diſtingua tellement, que la nation allemande le proclama profeſſeur, & que *Jean-François Loredano*, ſénateur de Veniſe, le fit recevoir dans l'académie de *gl'incogniti*, dont il avoit jetté les premiers fondemens. Il parcourut enſuite toute l'Italie, & alla même juſqu'à Malthe. Une des dernières villes où il s'arrêta, fut Bâle ; il y reçut le bonnet de docteur en médecine en 1645, & ne tarda pas à ſe rendre à Copenhague. Le roi de Dannemarck, qui honoroit dans les mérites du fils la mémoire du père, lui donna en 1647 la chaire de mathématiques dans l'univerſité de ſa capitale, & l'année ſuivante, la chaire d'anatomie. En 1654, *Bartholin* fut nommé doyen du collège des médecins ; & comme il remplit les devoirs de toutes ces charges avec la plus grande diſtinction, il obtint en 1661 le titre de profeſſeur extraordinaire, en qualité de vétéran. Il ſe retira alors à la campagne, où il fit tranſporter ſa nombreuſe bibliothèque, qu'il perdit en 1670 dans l'incendie qui conſuma ſa maiſon. Cette perte le fit revenir à Copenhague, où le roi lui accorda le titre & les émolumens de médecin de ſa perſonne, & l'univerſité le nomma inſpecteur de ſa bibliothèque. En 1675 le roi le déclara encore aſſeſſeur du haut conſeil de Dannemarck.

Thomas Bartholin mourut à Copenhague en 1680, âgé de 64 ans. C'eſt le ſentiment de *Scheuchzer* ; il s'accorde avec les circonſtances que nous venons de rapporter, pendant que celui de *Manget*, qui met la mort de ce médecin en 1665, à l'âge de 49 ans, ne peut quadrer avec les dernières époques.

Les ouvrages de *Bartholin* ſont en grand nombre, mais comme il adoptoit aiſément tout ce qu'on lui rapportoit, on y remarque beaucoup de traits qui font preuve de ſa crédulité. Il ne parle guère de pratique dans ſes écrits, parce qu'il s'y appliqua très-peu. Sa jeuneſſe ſe paſſa dans les diſſections ; dans l'âge mûr, il employa tout ſon tems à lire & à écrire ſur des ſujets qui n'ont point de rapport à la cure des maladies. Voici la notice de ſes ouvrages :

Anatomia ex Gaſparis Bartholini Parentis Inſtitutionibus, omniumque recentiorum & propriis Obſervationibus locupletata. Lugduni Batavorum, 1641. *in*-8.

Cette édition eſt tout-à-fait conforme à celles qui ont paru ſous le nom de ſon père, à l'exception de quelques additions renfermées entre des crochets, et des planches tirées de *Pineau*, d'*Aſellius*, de *François Sylvius*, & principalement de *Véſale*.

Eædem Inſtitutiones Anatomicæ ſecundùm locupletatæ. Lugduni Batavorum, 1645, *in*-8.

Anatome tertium ad ſanguinis circulationem reformata. Lugduni Batavorum, 1651, 1669, *in*-8. *Hagæ Comitis*, 1655, 1660, 1663, 1666, *in*-8.

On ne trouve plus le nom de *Bartholin* le père à la tête de ces éditions.

Anotome ex omnium obſervationibus, maximè patris, ad circulationem ſanguinis & vaſa lymphatica quartùm renovata. Leidæ, 1673, *in*-8. *Lugduni Gallorum*, 1676, *in*-4.

Il a enrichi cette édition de tout ce qui avoit paru de nouveau en anatomie depuis la précédente, & ſur-tout des découvertes de *Stenon*, de *Swammerdam* de *Reinier de Graaf* & de *Ruyſch*. Quant à lui, il a mis peu de choſe de ſon propre fonds; tout ce qu'il a dit de mieux concerne les viſcères; mais il n'a traité que fort imparfaitement ce qui a rapport aux muſcles, aux os & aux nerfs.

Anatome quintùm renovata. Leidæ, 1686. *in*-8.

Cette édition ne lui appartient pas. Il y en a d'autres en différentes langues qui ont été faites ſur l'une ou l'autre des premières. En françois, Paris, 1646, *in*-4. En allemand, par *Simon Pauli*, Copenhague, 1648, *in*-8, & à Nuremberg, par *Wolner*, 1677, *in*-4. En italien, par un membre de l'académie des Arcades, nommé *Hoſtilius Jontalgenus*, Florence, 1651, *in*-12. Cette édition eſt en vers. En hollandois, Leyde, 1653, 1669, *in*-8. La Haye, 1658, *in*-8. On ceſſera de s'étonner de l'accueil qu'on a fait à l'anatomie de *Bartholin*, quand on ſe rappellera qu'elle a été le ſeul livre claſſique qu'on ait ſuivi ſur la ſtructure du corps humain, juſqu'à la publication des écrits de *Verheyen*.

Anatomica aneuriſmatis diſſecti Hiſtoria. Panormi, 1644, *in*-8.

L'anévriſme qu'il avoit obſervé à Naples, lui a donné matière aux réflexions qu'on trouve dans cet ouvrage.

Synopſis antiquitatum veteris puerperii. Hafniæ, 1646, *in*-8. *Amſtelodami*, 1676, *in*-12.

De angina puerorum Campaniæ, Siciliæque epidemicâ, ſive, Commentarius in Marci Aurelii Severini Padanchonen. Pariſiis, 1646, *in*-8. *Neapoli*, 1653. *in*-8.

De Luce hominum & brutorum. Leidæ, 1647, *in*-8. *Hafniæ*, 1663, 1669, *in*-8.

On a ajouté à la dernière édition le traité de *Geſner*, qui eſt intitulé: *De raris & admirandis herbis quæ nocte lucent.* Une lumière qu'on remarqua ſur la chair des animaux qui étoient expoſés en vente à la boucherie, fut l'occaſion de cet écrit de *Bartholin*. Il y rapporte pluſieurs autres faits de même nature.

Anatomicæ Vindiciæ Gaſpari Hoffmanno, Riolano, aliiſque oppoſitæ. Hafniæ, 1648, *in*-4.

Collegium Anatomicum Diſputationibus XVIII *adornatum. Ibidem*, 1651, *in*-4.

De Lacteis Thoracicis in homine & brutis nuper obſervatis, Hiſtoria Anatomica. Hafniæ, 1652, *in*-4. *Londini*, 1652, *in*-8. *Pariſiis*, 1653, *in*-8. *Genevæ*, 1654, *in*-8. *Lugduni Batavorum & Ultrajecti*, 1654. *in*-12. *Heidelbergæ*, 1659, *in*-8. *Amſtelodami*, 1661, *in*-8.

Les expériences de *Van Hoorne* l'engagèrent à faire lui-même quelques recherches ſur ces vaiſſeaux. Il vit dans l'homme le canal thorachique & en donna la figure, mais il en décrivit fort mal l'inſertion, & prit les glandes lombaires pour le réſervoir du chyle.

Varia dubia Anatomica de Lacteis Thoracicis, & an Hepatis funus immutet methodum medendi. Hafniæ, 1653, *in*-4. *Pariſiis*, 1653, *in*-8.

Vaſa Lymphatica nuper in animantibus Hafniæ inventa, & Hepatis exequiæ. Hafniæ, 1653, *in*-4. *Pariſiis*, 1653, *in*-8.

Sa découverte date du mois de décembre 1651; il la fit dans les bêtes, lorſqu'il cherchoit la route des veines lactées vers le foie.

Vaſa Lymphatica in homine nuper inventa. Hafniæ, 1654.

Il fit cette découverte au mois de janvier de cette année & l'annonça dans une thèſe, où il établit l'obſtruction de ces vaiſſeaux dans le foie, pour une des cauſes de l'hydropiſie. Ce fut ſur les indices qui avoient fait ſoupçonner à *Veslingius* l'exiſtence des vaiſſeaux lymphatiques, que *Bartholin* s'engagea dans les recherches qu'il fit lui-même, & dont il chargea encore *Michel Lyſer* qui diſſéquoit ſous lui. Il découvrit heureuſement ces vaiſſeaux, & l'annonce qu'il en publia, le rendit célèbre par toute l'Europe. On a voulu cependant lui enlever la gloire qu'il s'étoit acquiſe par ſes recherches. *Olaus Rudbeck* & *Joliffe* n'ont rien négligé pour revendiquer l'importante découverte, dont il eſt queſtion; & comme leurs raiſons ne ſont point deſtituées de fondement, elles rendent les prétentions de *Bartholin* un peu ſuſpectes. *Rudbeck* publia ſes obſervations à-peu-près dans le même tems que lui, & *Joliffe*, qui n'avoit encore rien imprimé, communiqua les ſiennes à ſes amis. Mais comme ces trois anatomiſtes ont travaillé & fait part de leurs travaux peu de tems l'un après l'autre, il n'y a point d'injuſtice à partager entre eux un honneur qui leur eſt commun. Ils apperçurent tous trois un nombre infini de petits vaiſſeaux répandus dans tout le corps, mais particuliérement dans le bas-ventre, qui portent une liqueur qui n'eſt point colorée dans le réſervoir du chyle, & même dans les veines où elle ſe mêle avec le ſang.

Hiſtoriarum Anatomicarum centuriæ I, II. Hafniæ, 1654, *in*-8. En allemand, Francfort, 1657,

in-8. *Centuria III & IV. Hafniæ*, 1657, *in*-8. *Centuria V & VI. Ibidem*, 1661, *in*-8.

Il y rapporte toutes ſes découvertes, auxquelles il ajoute pluſieurs diſſections, entre autres celles du lion, de la marte zibeline, & le réſultat de l'ouverture de pluſieurs cadavres. On y trouve encore des faits anatomiques rares & particuliers, mais en même tems bien des choſes inutiles, & un livre *De puſtulis* qu'il attribue fauſſement à *Hippocrate*.

Defenſio vaſorum lacteorum & lymphaticorum adverſus Riolanum. Hafniæ, 1655, *in*-4.

Cette pièce ſavante eſt d'autant plus hardie, qu'elle eſt l'ouvrage d'un jeune homme qui ſe défend avec beaucoup de vigueur contre les attaques d'un vieillard qui jouiſſoit de la plus grande réputation.

Specilegium I ex vaſis lymphaticis, ubi Gliſſonii & Pecqueti ſententiæ expenduntur. Hafniæ, 1657, 1658, *in*-4. *Roſtochii*, 1660, *in*-4. *Amſtelodami*, 1661, *in*-12. *Specilegium II, ubi Backii, Catterii, Le Noble, Tardii, Warthoni, Charletoni, Bilſii &c. ſententiæ expenduntur. Hafniæ*, 1660, *in*-4. *Amſtelodami*, 1661, *in*-12, avec le précédent.

De ſecundinarum retentione. Hafniæ, 1657, *in*-4.

Reſponſio de experimentis Anatomicis Bilſianis & difficili hepatis reſurrectione. Hafniæ, 1661, *in*-8. En hollandois, Amſterdam, 1661, *in*-8.

Diſſertatio Anatomica de hepate defuncto, novis Bilſianorum obſervationibus oppoſita. Hafniæ, 1661, *in*-8.

On avoit cru, juſqu'à *Bartholin*, que le foie étoit le ſeul & véritable organe de la ſanguification.

Diſpenſatorium Hafnienſe. Ibidem, 1658, *in*-4.

De Nivis uſu Medicô. Hafniæ, 1661, *in*-8, avec le traité *De figura Nivis*, qui eſt de ſon frère *Eraſme*.

Ciſta Medica. 1662, *in*-8.

C'eſt un recueil de queſtions anatomiques, dans lequel il a inſéré l'hiſtoire de quelques ouvertures de cadavres, la vie de pluſieurs médecins de Copenhague, & différentes choſes concernant la botanique & la chimie.

Domus Anatomica Hafnienſis. Ibidem, 1662, *in*-8, avec l'ouvrage précédent.

Celui-ci contient le catalogue des préparations anatomiques & des différentes machines qu'il conſervoit dans ſon cabinet.

De pulmonum ſubſtantiâ & motu. Ibidem, 1663, *in*-8. *Lugduni Batavorum*, 1672, *in*-12.

Il croit que l'air pénètre dans le ſang; il aſſure que dans l'expiration toute la colonne d'air contenue dans les bronches n'en eſt point chaſſée, & qu'il y a naturellement un vuide parfait entre le poumon & la plevre.

Epiſtolarum Medicarum Centuria I & II. *Hafniæ*, 1663, *in*-8. *Centuria* III & IV. *Ibidem*, 1667, *in*-8.

L'ouvrage entier a paru à La Haye en 1740, cinq volumes *in*-8. C'eſt un beau recueil, où l'on trouve des lettres de preſque tous les hommes célèbres de ſon tems, & un détail de tout ce qui a été fait en anatomie depuis 1634 juſqu'en 1664. On y trouve encore quelques obſervations intéreſſantes, & des réflexions curieuſes ſur les médecins que l'auteur ou ſes diſciples avoient eu occaſion de voir dans leurs voyages.

De inſolitis partûs humani viis. Hafniæ, 1664, *in*-8.

Hiſtoria monſtrorum nuper in Dania natorum. Ibidem, 1665, *in*-8.

De Medicinâ Danorum domeſticâ, cum ejuſdem vindiciis. Hafniæ, 1666, *in*-8.

En ſoutenant une mauvaiſe cauſe, il a fait paſſer dans ce livre pluſieurs remarques utiles ſur les remèdes familiers, dont ſe ſervent les Danois. Il fait encore mention d'une manière de communiquer la petite vérole, qu'il appelle *Emtio variolarum*, & que le célèbre *Haller* regarde comme une méthode qui a préludé à l'inoculation.

Hepatis exauctorati deſperata cauſa. Hafniæ, 1666, *in*-8.

Orationes varii argumenti. Hafniæ, 1668, *in*-8.

Elles roulent ſur toutes ſortes de ſujets, mais principalement ſur la poéſie, la médecine, & plus encore ſur l'anatomie.

De Medicis Poëtis. Hafniæ, 1669, *in*-8.

Il parle des poëtes qui ont écrit de la médecine, ainſi que des médecins qui ont donné des ouvrages en vers ſur cette ſcience.

Opuſcula nova anatomica de lacteis, thoracicis & lymphaticis vaſis. Ibidem, 1670, *in*-8.

C'eſt le recueil de tout ce qu'il a écrit ſur les vaiſſeaux chylifères & lymphatiques.

De Bibliotheca incendiô. Hafniæ, 1670, *in*-8. *Jenæ*, 1709, *in*-8.

La perte qu'il avoit faite par cet incendie le toucha vivement. Il la déplore dans cet ouvrage, & donne le catalogue des manuſcrits de ſa compoſition qui ont été les victimes du feu. Les principaux ſont: les ouvrages de *Celſe* que *Rhodius* avoit arrangés & que lui-même avoit ornés de notes ſavantes: une anatomie pratique dans le goût du *Sepulchretum* de *Bonet*: trois centuries de lettres: un traité des ma-

ladies lymphatiques : les antiquités dont la connoiſſance eſt néceſſaire à un médecin : des notes ſur les aphoriſmes d'*Hippocrate* & ſur *Cœlius Aurelianus* : une nouvelle édition de *Strabus Gallus*, & quelques autres pièces également intéreſſantes.

Quæſtiones nuptiales & Medicus perfectus. Hafniæ, 1670, *in*-4.

De morbis Biblicis. Hafniæ & Francofurti, 1672, *in*-8.

Acta Hafnienſia. Tomi quinque, Hafniæ, in-4. *Tomus I*, 1673, *II*, 1675, *III & IV*: 1677; *V*, 1680. On y trouve pluſieurs diſſections d'animaux, & quantité d'obſervations anatomiques.

De ſanguine vetitò, Francofurti, 1673. *in*-8.

Conſilium de Anatome practica ex cadaveribus morboſis adornandâ, cum operum Auctoris hactenùs editorum catalogô. Hafniæ, 1674, *in*-4.

La perte de l'ouvrage ſur ce ſujet, qu'il avoit faite lorſque ſa maiſon fut conſumée par le feu, l'a engagé à conſeiller à d'autres d'entreprendre le même travail. Il retrace encore une fois tous les malheurs que cet incendie lui a cauſés, & il regrette ſur-tout ſon recueil d'obſervations faites ſur les cadavres qu'il avoit diſſéqués pendant trente ans, en vue de reconnoître les cauſes de la mort. Comme il ſavoit qu'on n'a nulle part plus d'occaſions favorables de faire ces ouvertures, que dans les hôpitaux, & qu'il avoit remarqué d'ailleurs l'utilité de cette ſorte d'établiſſement pendant le cours de ſes voyages, il en prend occaſion de louer les nations qui ont contribué à procurer un aſyle aux malades indigens, & ſe plaint amérement de la négligence des Danois à cet égard.

De peregrinatione medicâ Hafniæ, 1674, *in-folio*.

C'eſt l'hiſtoire de ſes voyages, avec des avis à ſes deux fils pour voyager avec fruit.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BARTHOLIN, (Gaſpar) fils du précédent embraſſa la profeſſion de ſes ancêtres, & ſuivit le plan d'étude qui leur avoit frayé le chemin à la plus grande célébrité. Il eut le même goût pour les voyages. Celui de Hollande fut le premier qu'il entreprit, & il ne manqua pas d'y profiter des lumières que *Ruiſch*, *Sylvius de le Boë*, *Swammerdam* & *Drelincourt* répandoient alors avec tant de réputation ſur la médecine. L'exemple des jeunes gens qui ſe rendoient en foule en Italie, l'attira enſuite à Padoue; & après avoir ſuivi pendant quelques tems les leçons des profeſſeurs de l'univerſité de cette ville, il ſe rendit à Florence & à Bologne, & de-là à Paris, où il mérita l'eſtime du célèbre Duverney qui l'aſſocia aux recherches qu'il faiſoit ſur la ſtructure des ovaires. Ce fut à l'école de cet habile maître que *Bartholin* acquit les rares connoiſſances, dont il alla enrichir ſa patrie. Il y fut reçu docteur en médecine en 1678, & ſe montra bientôt le digne héritier de la réputation de ſon père & de ſon aïeul.

Il a publié pluſieurs ouvrages du premier; quant aux ſiens, ils conſiſtent en quelques traités ſur les ovaires, ſur la génération, ſur la ſtructure du diaphragme. On lui attribue la découverte des conduits ſalivaires petits & inférieurs. Il a auſſi donné une nouvelle méthode de préparer les viſcères pour la diſſection & les uſages anatomiques. Sur la fin de ſa vie, il fut appellé à la cour de Copenhague, où en recompenſe de ſes ſervices il fut fait chevalier; il y eſt mort au commencement de ce ſiècle. Nous avons de lui.

Exercitationes miſcellaneæ varii argumenti. Lugduni Batavorum, 1675, *in*-8.

Diaphragmatis ſtructura nova. Acceſſit novus modus præparandi viſcera per injectiones liquidorum, cum inſtrumenti novi deſcriptione. Pariſiis, 1676, 1682, *in*-8.

Il n'avoit que vingt-deux ans lorſqu'il publia ce traité; mais il ne lui fit pas le même honneur dans tous les pays où il parvint, car Charles Drelincourt l'a accuſé de plagiat, & d'avoir eu en général aſſez de fineſſe pour profiter des travaux d'autrui.

Epiſtola ad Oligerum Jacobæum de nervorum uſu in muſculorum motu. Pariſiis, 1676, 1682, *in*-8.

De ovariis mulierum & generationis hiſtoriâ. Romæ, 1677, *in*-8. *Amſtelodami*, 1678, *in*-12. *Norimbergæ*, 1679, *in*-8. *Lugduni*, 1696, *in*-12.

Adminiſtrationum anatomicarum methodus. Francofurti, 1679, *in*-8, avec le *Cultet Anatomicus* de *Lyſer*.

De olfactûs organô. Hafniæ, 1679, *in*-4.

De ductu ſalivali hactenùs non deſcriptô, obſervatio anatomica. Ibidem, 1684, *in*-4. *Ultrajecti*, 1685, *in*-8.

L'auteur date ſa découverte du 13 mars 1682; mais on trouve la deſcription de ce nouveau canal excrétéur dans une thèſe ſoutenue en 1679 à Leipſic, ſous la préſidence de Rivinus.

De fontium & fluviorum origine ex pluviis. Hafniæ 1689, *in*-4.

Specimen hiſtoriæ anatomicæ partium corporis humani. Ibidem, 1701, *in*-4. *Amſtelodami*, 1702, *in*-8.

On y trouve un abrégé de phyſiologie, avec un recueil d'obſervations ſur les routes du ſang, le diaphragme, l'organe de l'odorat & le conduit ſalivaire.

Gaſpar *Bartholin* eut un frère nommé Thomas, & docteur en médecine comme lui. Il n'a rien donné au public que des obſervations rapportées dans les mémoires de l'académie de Copenhague. Manget cite les deux ſuivantes :

De variis miris circa glaciem Iſlandicam.

De vermibus in aceto & ſemine.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BARYPHONIE. Fatigue ou foibleſſe de la voix. Ce mot n'a encore été employé par aucun noſologiſte: il vient de βαρὺς, *gravis*, peſant; & de φωνὴ, voix.

(M. CHAMSERU.)

BARYPICRON (*Mat. méd.*)

C'eſt un ſynonyme de l'abſynthe, en raiſon de ſon amertume déſagréable & forte. On la nomme auſſi *Bathypicron*. (M. FOURCROY.)

BAS. (chauſſure) (*Hygiene.*)

Tibiale.

Partie II, choſes dites non-naturelles.

Claſſe II, *applicata.*

Ordre I, vêtemens.

Les *bas* ſont la partie de l'habillement qui ſert à cacher les jambes, & à les défendre de l'impreſſion de l'air, des inſultes & autres corps environnans.

On croit que les *bas*, ainſi que les autres inventions de la bonnererie, étoient connus des romains, parce que les étoffes à mailles étoient en uſage chez eux. Cependant il paroît que les romains, les grecs, les égyptiens, en paix comme en guerre, avoient coutume de marcher les jambes nues. Seulement les perſonnages les plus diſtingués chauſſoient des brodequins plus ou moins élevés. Les chaſſeurs en portoient qui montoient fort haut; c'eſt ainſi qu'on a repréſenté Venus chaſſant ſous la forme d'une jeune tyrienne.

Virginibus tyriis mos eſt geſtare pharetram,
Purpureoque altè ſuras vincire cothurno.

On croit que les brodequins étoient alors fabriqués avec une peau douce & fine, qui colloit ſur la jambe comme nos *bas* de ſoie.

Selon Winckelmann, pluſieurs nations barbares avoient des culotes & des *bas* d'une ſeule piece, qu'ils attachoient ſous la cheville du pied avec la courroie de la ſemelle; ce qui formoit de longs caleçons. Les germains, les belges, les gaulois & les francs en ont long-tems porté qui étoient faits avec de la toile ou de la peau. On fabriqua enſuite des *bas* avec différentes étoffes. Ce n'eſt qu'à la renaiſſance des arts parmi nous que l'application du tricot à ce vêtement a eu lieu. Henri I porta aux nôces de ſa fille les premiers *bas* de ſoie qu'on eût vu en France, & dont on a fait depuis un grand uſage. On ſait que les métiers qui ſervent à les fabriquer préſentent une des plus belles inventions dont puiſſe ſe vanter l'eſprit humain; on en fait maintenant en laine, en fil, en coton, en cuir. On doit recommander ceux de laine aux perſonnes qui ont des humeurs gouteuſes & rhumatiſantes dans les jambes, parce que la tranſpiration plus forte qu'occaſionne la laine, débarraſſe ſouvent ces parties de l'humeur qu'on en veut ſouſtraire. C'eſt auſſi pour faire diverſion à des humeurs dominantes, que ſouvent on a ordonné des *bas* ainſi que des chauſſons de laine aux perſonnes qui ont des maux de gorge & des rhumes très-opiniâtres. Les *bas* de peau, dans l'été, ſont très-utiles contre la moſſure des inſectes, ſurtout des couſins. On met des *bas* plus ou moins chauds ſuivant la ſaiſon & les circonſtances où l'on ſe trouve. Perſonne n'ignore qu'il faut faire ſouvent laver ſes *bas*, car les ſaletés que dépoſent les pieds, ſont dans le cas de les pourrir, d'exhaler la plus mauvaiſe odeur, de procurer des cors aux pieds, & d'être ſuivi de tous les déſavantages de la mal-propreté.

(M. MACQUART).

BAS-EN-BASSET. (*Eaux minérales.*)

C'eſt une petite ville à un quart de lieue de laquelle ſe trouve une ſource minérale d'eau froide, au-deſſus du ruiſſeau de Cryſalon. M. Richard de la Prade en parle dans ſes analyſes des eaux minérales du Forez; elles y ſont préſentées comme contenant de la terre abſorbante & de l'oxide de fer. Elles ſont peu employées. (M. MACQUART).

BASAAL. (*Mat. méd.*)

Plante d'un nouveau genre de la famille des ciſtes. Van Rheede en a obſervé deux eſpèces au Malabar. Ce ſont des arbres ou plutôt des arbriſſeaux de moyen e grandeur. L'une & l'autre s'emploient en médecine. L'écorce de la racine ſéchée & appliquée ſur les dents douloureuſes, en appaiſe la douleur. La décoction de ſes feuilles dans l'eau avec un peu de gingembre s'emploie en gargariſme dans les maux de gorge. De ſes baies frites dans le beurre, on compoſe un onguent dont on frotte le front & les tempes, pour diſſiper la phrénéſie. Ses amandes ſe mangent pour tuer les vers.

(*E. de l'A. E.*) (M. MAHON).

BASANÉ. (*Hygiene.*)

Partie I, de l'homme ſain conſidéré ſelon ſes rapports & ſes différences.

Claſſe I, rapports en ſociété.

Ordre I, rapports des climats & des lieux.

Le mot *baſané* eſt ſynonyme de hâlé, brûlé, ou qui a la peau jaunâtre, olivâtre, tirant ſur le noir. Il y a des peuples qui ont naturellement la peau *baſanée*, comme certains habitans de l'Afrique. Les eſpagnols ſont dans ce cas. Il paroît que cette circonſtance eſt ſouvent due à l'action du ſoleil ſur les corps; car les perſonnes, même de nos climats, qui y ſont journellement expoſées dans les campagnes, acquièrent le teint *baſané*.

On faiſoit grand cas à Rome de cette couleur, parce qu'elle ſuppoſoit qu'on avoit fait beaucoup d'exercice pour le bien de la patrie. La paleur, la blancheur, la délicateſſe des traits, ſont des ſignes de foibleſſe, de molleſſe & de volupté; & ne ſeroit-il pas ridicule de voir des militaires, qui auroient le viſage blanc, frais & poli, comme celui des femmes? ne pourroit-on pas leur reprocher de n'avoir pas ſenti que le *baſané* convient au courage, à la valeur & à la force phyſique; & qu'en acquerrant cette couleur, ils ſe ſont aſſurés des moyens d'être moins expoſés que les autres à tous les maux qui deviennent le partage de ceux qui ſont abandonnés à une vie inactive & efféminée, & qui ont la ſottiſe de ménager leur teint aux dépens de leurs jours.

(M. Macquart).

BASE. (*Mat. méd.*

On nomme *baſe* en chimie une ſubſtance, un corps qui, dans les combinaiſons, fait la partie ou la plus abondante ou la plus fixe & la moins altérable, ou celle d'où dépendent les principales propriétés du compoſé. Ainſi le ſoufre eſt la *baſe* de l'acide ſulfurique; les métaux ſont les *baſes* des oxides métalliques, &c. Mais ce nom eſt plus ſouvent donné dans les ſels neutres ou compoſés, aux terres, aux alcalis, aux oxides métalliques qui ſaturent les acides. Ainſi la potaſſe eſt la *baſe* des ſulfate, nitrate, muriate, tartrite, acétite de potaſſe, ou des ſels nommés autrefois *tartre vitriolé*, *nitre*, *ſel fébrifuge de Sylvius*, *ſel végétal*, *terre foliée de tartre*. Il y a trois ſortes de *baſes* qui peuvent être unies à tous les acides dans l'état de ſels neutres, ſavoir les *baſes* terreuſes, les baſes alcalines, les *baſes* métalliques. Pour donner une idée de l'immenſe étendue de la chimie, nous remarquerons 1°. qu'il y a quatre terres qui peuvent être *baſes* de ſels neutres, ſavoir l'alumine ou argile pure, la baryte ou terre peſante, la magnéſie & la chaux. 2°. Qu'il y a trois alcalis, la potaſſe, la ſoude, l'ammoniaque qui ſont auſſi des *baſes* de ſels. 3°. Qu'on compte dix-ſept oxides métalliques dont les combinaiſons avec les acides forment encore des ſels neutres, ſavoir les oxides d'or, de platine, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, de mercure, de zinc, d'antimoine, de biſmuth, de manganèſe, de nickel, de cobalt, de molybdène, de tangſtène, d'arſenic. 4°. Enfin, que, comme il y a au moins vingt-ſept acides bien connus, auxquels il faut ajouter les modifications de quatre d'entre eux qui forment preſque des acides différens, on doit au moins compter trente acides combinés à vingt-quatre baſes; ce qui donne ſept cents vingt-ſept ſels neutres.

Non-ſeulement tous ces ſels neutres ne ſont pas bien connus en chimie; mais il n'y en a pas trente employés en medecine.

Comme on ne ſauroit réunir trop de lumières dans une profeſſion auſſi noble, auſſi importante que l'exercice de la médecine, les jeunes médecins doivent étudier avec ſoin les propriétés connues de tous les ſels, parmi leſquels il y a des purgatifs, des fondans, des émétiques, des diurétiques, des ſudorifiques, des amers, des toniques, des fébrifuges, en un mot des médicamens de propriétés ſi différentes & ſi multipliées, qu'ils pourroient former à eux ſeuls une matière médicale preſque complette. Ils comprennent auſſi des poiſons tels que les arſeniates, les ſels de cuivre, les ſels de mercure, dont il eſt également néceſſaire de connoître la nature, les effets & les remèdes. Cette partie de la chimie appliquée convenablement à la médecine, promet encore des découvertes importantes. J'ai propoſé le muriate calcaire que perſonne n'avoit employé avant moi, comme un fondant très actif; & beaucoup de mes confrères m'ont fait part des effets utiles qu'ils ont eu occaſion d'en obtenir.

Le tartrite d'antimoine ou *tartre ſtibié* eſt un des plus beaux préſens que la chimie ait fait à la médecine. Aucun médicament n'a plus de vertus, & ne peut remplir plus d'indications diverſes que cette matière ſaline entre les mains d'un médecin habile.

Une conſidération très-importante relativement aux *baſes* conſidérées comme principes des ſels neutres médicamenteux, c'eſt que les *baſes* alcalines terreuſes ou métalliques, ſont preſque toujours la cauſe des propriétés ſi variées de ces ſels. En effet, tous les acides ont des qualités ou des vertus médicinales analognes; convenablement étendus, ils ſont tous rafraîchiſſans, tempérans, antiſeptiques; cependant dès qu'ils ſont unis à différentes *baſes*, ils acquièrent des propriétés bien différentes & bien variées; ils deviennent en général purgatifs, fondans, diurétiques, fébrifuges, avec les terres & les alcalis, lorſqu'ils forment avec ces *baſes* des ſels ſalés, amers & diſſolubles. Ils prennent les propriétés éminemment émétique, diurétique, fondante, dépurante, inciſive, tonique, avec les oxides métalliques, & ſur-tout avec ceux de mercure & de fer. Souvent ces oxides leur donnent les propriétés vénéneuſes, & alors ils deviennent les poiſons les plus actifs & les plus terribles. L'hiſtoire des combinaiſons ſalines & la conſidération de leurs *baſes* ont donc un grand intérêt pour les médecins. (M. Fourcroy).

BASE. (*Art de formuler*)

Dans la partie de la matière médicale ou de la thérapeutique qui s'occupe de l'art de formuler ou de preſcrire au pharmacien les ſubſtances qu'on veut aſſocier, & la manière d'opérer cette aſſociation, le mot *baſe* a une autre acception que celle que nous venons de lui donner. Il déſigne la matière médicamenteuſe la plus utile, la plus active, & quelquefois la plus abondante de toutes celles qui entrent dans la formule, lorſque celle-ci eſt compoſée; dans la formule ſimple la *baſe* eſt le ſeul remède qu'on y preſcrit & la conſtitue ſeule. Mais comme le médicament actif néceſſaire & indiqué a ſouvent

ſouvent beſoin d'être aidé, ou corrigé, ou adouci; on le donne ſouvent aſſocié à d'autres remèdes, & alors il prend le nom de *baſe*. Voici ce qui regarde la *baſe* dans l'art de formuler.

La *baſe*, comme le remède principal, doit être miſe la première des ſubſtances médicamenteuſes dans la formule, & dominer tous les autres médicamens. Ce n'eſt preſque jamais celui des remèdes qui eſt à la doſe la plus conſidérable; ſouvent même elle eſt la moins abondante. Ainſi dans une formule de potion purgative, on met en tête le ſené qu'on preſcrit à la doſe de deux gros, tandis que la manne, les tamarins, &c. qui forment l'auxiliaire, ſont portés à la doſe de quelques onces.

La *baſe* conſidérée, par rapport à ſa vertu, eſt ſimple ou compoſée; la première ne remplit qu'une ſeule indication; la ſeconde peut en remplir pluſieurs. Ainſi dans une formule de potion émétique, le tartrite d'antimoine ou tartre ſtibié, donné à la doſe de deux ou trois grains, agit ſpécialement comme émétique; & dans une formule d'une potion béchique incitive, le kermès minéral qui en fait la *baſe*, eſt preſcrit pour diviſer l'humeur pulmonaire, faciliter l'expectoration, entretenir en même-tems les évacuations alvines, pouſſer par la ſueur & par les urines.

La *baſe* eſt encore ſimple ou compoſée quant à la matière qui la conſtitue; ſi un ſeul médicament ſuffit pour remplir la principale indication, la *baſe* doit être ſimple; ſi la vertu d'un ſeul ne ſuffit pas, on preſcrit deux ou trois ſubſtances qui ont des propriétés analogues, qui s'entraident, pour ainſi dire, ou qui deviennent plus fortes quand elles ſont réunies. Ainſi l'on aſſocie quelquefois le tartrite d'antimoine avec l'ipécacuanha dans une formule émétique. Il eſt important de remarquer qu'il faut toujours avoir de fortes raiſons pour compoſer ou multiplier la *baſe* d'une formule, & que le plus ſouvent un ſeul médicament doit la conſtituer. Les remèdes en ſont plus ſûrs & plus faciles à prendre.

(M. Fourcroy).

BASELLA. (*Hygiène & mat. méd.*)

C'eſt un genre de plante commun aux Indes où on l'emploie comme nos épinards, d'où lui vient auſſi le nom d'*épinard des Indes*. On en connoît trois eſpèces.

On donne ſes feuilles cuites, ou leur décoction ſeulement, aux enfans pour leur lâcher le ventre; on leur applique auſſi pour le même objet, un ſuppoſitoire fait d'un tronçon de ſes tiges ou blanches écorces, & enduit avec de l'huile. Ses feuilles frotées d'huile de cocotier, puis amorties légèrement ſur le feu & roulées entre les mains, s'appliquent ſur les ulcères, ſur les charbons & autres tumeurs, qu'elles font mûrir & aboutir. Le ſuc de ces feuilles ſe donne avec le *ſantan*, c'eſt-à-dire l'eau de coco, & un peu de ſuc du *limon ſivangi*, pour relâcher le ventre des femmes enceintes qui ſont conſtipées, & pour leſquelles on craint l'uſage des purgatifs proprement dits. Le ſuc de ces mêmes feuilles eſt employé, mêlé avec celui de l'*ain pariti*, eſpèce de *ketmia*, par les ſages-femmes, pour relâcher & lubréfier le vagin au moment de l'accouchement.

(*Ex. de l'A. E.*) (M. Mahon).

BASILE VALENTIN, fameux alchimiſte, paſſe communément pour avoir été moine bénédictin à Erfort, ville capitale de la Haute Thuringe; mais on eſt bien informé qu'il n'y a jamais eu de monaſtère de bénédictins dans cette ville. Les deux noms, *Baſile Valentin*, paroiſſent avoir été tirés, l'un du grec & l'autre du latin, & n'être point ceux qu'il a portés. Telles ſont les difficultés qui ſe rencontrent ſur ſon état & ſon véritable nom; il y en a d'autres ſur le tems auquel il a vécu. Quelques auteurs ont écrit qu'il a publié ſon traité de l'antimoine vers le douzième ſiècle; d'autres qu'il eſt né en 1394, d'autres enfin qu'il étoit en réputation en 1415. Ce dernier ſentiment eſt le plus ſuivi; car c'eſt renvoyer trop tard cet alchimiſte, que d'avancer avec Jean Hartmann, qu'il a vécu ſous l'empire de Maximilien I, qui monta ſur le trône des Céſars en 1493.

Guainer dit que *Baſile Valentin* travailla pendant pluſieurs années à l'alchimie, mais qu'ayant reconnu qu'il n'y avoit rien de ſi vain que les promeſſes que fait cette ſcience myſtérieuſe, il ſe mit à préparer des médicamens & ſe fit médecin. Le même auteur ajoute qu'il avoit lui-même beaucoup profité des bons remèdes que ce chimiſte avoit découverts, & qu'il étoit parvenu à en connoître la préparation. Il eſt au moins certain que *Baſile Valentin* eſt le premier qui ait établi le ſel, le mercure & le ſoufre, comme principes chimiques des mixtes, & qui ait décrit le ſel volatif huileux, dont Sylvius de le Boë s'eſt fait honneur. Il a encore enrichi la médecine de pluſieurs préparations d'antimoine; il paſſe même pour le premier qui ait fait prendre ce minéral intérieurement. On dit qu'ayant jetté hors de ſon laboratoire l'antimoine dont il s'étoit ſervi dans la fuſion de quelques métaux, il s'apperçut que des cochons, qui en avoient mangé par haſard, en furent violemment purgés, & que peu de tems après ils devinrent extrêmement gras. Cela lui donna l'idée d'éprouver ce remède ſur le corps humain, & il paroît qu'il s'aſſura de ſon efficacité par une foule d'expériences.

On fait beaucoup de cas de ſes écrits; mais on y a joint pluſieurs morceaux qui ne ſont abſolument point de lui. Ils ont été publiés en haut allemand, ainſi qu'ils étoient ſortis des mains de l'auteur; on en a cependant un petit nombre qui ont été traduits en latin, ſous ces titres;

De microcoſmo, deque magno mundi myſterio & medicinâ hominis. Marpurgi, 1609, *in*-8.

Azoth, ſive, aurelia occulta partes, duorum philoſophorum materiam primam, & decantatum illum lapidem philoſophorum filiis hermetis ſolidè, perſpicuè & dilucidè explicantes &c. Francofurti, 1613, *in*-4. *Argentorati*, 1613, *in*-8., dans le quatrième volume du théâtre chimique, où l'on trouve encore un ouvrage intitulé : *Opus praclarum ad utrumque.* En françois, Paris, 1660, *in*-12, 1669, *in*-8.

Practica, unà cum duodecim clavibus & appendice. Francofurti, 1618, *in*-4, dans le *Tripus aureus* de *Mayer. Ibidem*, 1677, 1678, dans le *Muſæum Hermeticum. Pariſiis*, 1624, *in*-8.

Apocalypſis chimica. Erfurti, 1624, *in*-8.

Currus triumphalis antimonii. Amſtelodami, 1671, 1685, *in*-12. *Toloſæ*, 1647, *in*-8.

Tractatus chimico-philoſophicus de rebus ſupernaturalibus & naturalibus metallorum & mineralium. Francofurti, 1676, *in*-8.

On peut compter ſur l'exactitude des expériences que *Baſile Valentin* annonce; il eſt ſincère. Quant à ſon ſtyle, il eſt clair, intelligible & pur, excepté dans les endroits où il eſt queſtion de ſes arcanes, & ſur-tout de la pierre philoſophale. Alors il ne s'eſt pas piqué de plus de clarté que le reſte de ſes confrères. Il paroît avoir beaucoup contribué à ſoutenir l'introduction de la chimie dans la médecine; car après chaque préparation, il ne manque jamais d'en donner quelque uſage médicinal. C'eſt même avec raiſon qu'il paſſe pour le père de la chimie moderne & pour le fondateur de la pharmacie chimique. *Paracelſe*, *Van Helmont*, & parmi les auteurs les plus récens, *Lémery*, ainſi que beaucoup d'autres écrivains de réputation, doivent à *Baſile Valentin* une bonne partie de ce qui eſt eſtimable dans leurs ouvrages. Ils ont adopté juſqu'aux erreurs de ce chimiſte qui a placé, au rang des premiers remèdes tous ceux qu'il étoit poſſible de tirer de l'antimoine.

(*Extr. d'El.* M. GOULIN.)

BASILIC. (*Hygiène*).

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre I, alimens.

Sect. IV, aſſaiſonnemens.

Deux ſortes de *baſilics* ſont employés particulièrement par les cuiſiniers. Le premier ſe nomme,

Baſilic commun, ou moyen, *baſilic* aux ſauces.

Ocimum, ou *oximum*. *Baſilicum* ou *baſilicon vulgare officin.*

Ocimum foliis ovatis glabris. LINN.

Ce *baſilic* a la racine noire, fibrée, ligneuſe, s'élève au moins à un pied: il a des rameaux velus, garnis de feuilles ſemblables à celles de la pariétaire, découpées ou non ſur leurs bords, d'une odeur forte, aromatique, & très-agréable. Les fleurs ſont verticillées, & diſpoſées en épis aſſez longs, blanchâtres, tirant ſur le purpurin, odorantes, diſpoſées en gueule, ou en tuyau découpé par le haut en deux lèvres. A la fleur ſuccède une capſule qui contient des ſemences oblongues, menues & noirâtres.

L'autre *baſilic*, ou petit *baſilic*, eſt celui qui ſe met dans des pots ſur les fenêtres des appartemens.

Ocymum ſeu baſilicum minimum. Off.

Ocimum cariophyllatum minus. Tabern. icon. 344.

Sa racine eſt fibreuſe, menue. Ses rameaux, très-touffus, s'élèvent juſqu'à huit à dix pouces, & forment une tête bien arrondie. Ses feuilles ſont verdâtres, ou tirant ſur le purpurin, d'une odeur très-agréable, & qui tient de celle du géroſle. Ses fleurs ſont petites, verticillées, & placées le long des branches & des rameaux. Il ſuccède à ces fleurs des capſules remplies de petites graines noires.

Cette eſpèce de *baſilic* eſt moins forte que la précédente, elle eſt beaucoup plus ſenſible au froid, & pouſſe difficilement dans les pays plus froids que la France.

Ces deux eſpèces ſont annuelles & fleuriſſent en juillet, août & ſeptembre; on les cultive dans les jardins; elles viennent originairement de l'iſle de Ceylan & de l'Inde. L'odeur exquiſe de cette plante lui a fait donner le nom de *baſilic* ou plante royale.

On pourroit ſe ſervir indifféremment des deux *baſilics*, mais le premier eſt le plus en uſage. Ils ont les propriétés de tous les aromatiques. L'huile eſſentielle qu'on en tire convient dans les relâchemens. Le *baſilic* entre dans les ſachets & les poudres odorantes, le vin aromatique. Il eſt ſternutatoire, céphalique, ſtomachique, carminatif.

C'eſt particulièrement dans les cuiſines que le *baſilic*, ſur-tout la première eſpèce, eſt employé. On la fait entrer dans les ſauces auxquelles elle donne un goût agréable & piquant. Si on ne l'employoit pas avec ménagement, elle échaufferoit trop, & auroit les autres inconvéniens des aromatiques employés à trop forte doſe. (M. MACQUART.)

BASILICUM (onguent) (*Mat. méd.*)

L'onguent *baſilicum* ou baſilique eſt nommé auſſi ſuppuratif, ou *tetrapharmacum*, parce qu'il eſt formé de quatre ſubſtances médicamenteuſes. On le prépare en faiſant liquéfier dans une baſſine la poix noire, la poix réſine, & la cire jaune de chacune douze onces dans trois livres d'huile d'olive. Pendant la

liquefaction, il ſe ſépare de la poix une ſubſtance épaiſſe, tenace, très-colorée, que Rouelle croyoit être du charbon, & que M. Baumé compare au ſuccin. Comme on laiſſe éclaircir l'onguent avant que de le paſſer à travers le linge, la moitié à peu-près de la poix ſe précipite & s'en ſépare en reſtant ſur le linge.

L'onguent de l'abbé Pipon reſſemble beaucoup au *baſilicum*; il n'en diffère que par la graiſſe de porc qu'on ſubſtitue à la poix-réſine, & parce qu'on ne laiſſe pas la poix ſi long-tems avec les autres ſubſtances. On fait fondre la graiſſe & la cire dans l'huile; on y ajoute enſuite la poix noire caſſée en morceaux; on la liquefie à une chaleur douce, & on paſſe l'onguent dans un linge. M. Baumé remarque qu'il ſe précipite toujours un peu de matière ſuccinacée de la poix.

L'un & l'autre de ces onguens eſt regardé comme digeſtif; on croit qu'il facilite & qu'il avance la ſuppuration des plaies & des ulcères. Il eſt certain qu'il entretient leur humidité, qu'il retient le pus, qu'il relâche les fibres découvertes, & qu'il favoriſe ſous ce point de vue, la ſuppuration; c'eſt un des moins nuiſibles des onguens: mais la chirurgie moderne ſait qu'on peut & qu'on doit ſouvent s'en paſſer dans le traitement des ulcères.

(M. Fourcroy).

BASILIDION. (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom d'une eſpèce de pommade dont les anciens ſe ſervoient pour guérir la gale. On en trouve la deſcription, la préparation & les uſages dans le traité des médicamens de Galien.

(M. Fourcroy.)

BASSIANO LANDI, dit communément *Baſſianus Landus*, étoit de Plaiſance. Il étudia à Padoue ſous *Jean-Baptiſte Monti*, & il y fut reçu docteur en philoſophie & en médecine. En 1544, il y enſeigna lui-même la première de ces deux ſciences; mais il abandonna cette chaire en 1547 pour paſſer à celle de médecine théorique, dans laquelle il remplaça *Antoine Fracantianus*. En 1559 il ſuccéda au célèbre *de Oddis*, & il en remplit les fonctions juſqu'à ſa mort qui fut bien malheureuſe. Il ſe retiroit chez lui le ſoir du 24 octobre, 1562, lorſqu'il fut attaqué par un ſcélérat qui le perça de ſept coups de bayonnette, dont il mourut le 31 du même mois, au grand regret de l'univerſité de Padoue. *Landi* étoit fort éloquent, mais ſes contemporains ont trouvé qu'il employoit aſſez mal-à-propos la facilité qu'il avoit à s'énoncer. Attaché aux ſentimens de *Galien* autant qu'on peut l'être, le texte de ce médecin étoit toujours celui de ſes leçons.

Nous avons de lui:

Dialogus qui barbaro maſtix, ſeu medicus inſcribitur. Venetiis, 1533, *in*-4.

De humana hiſtoria, vel de ſingularum hominis partium cognitione libri duo. Baſileæ, 1542 *in*-8. *Francofurti* 1605, *in*-8.

Il y a apparence que cet ouvrage n'eſt point différent de celui qui parut encore à Francfort en 1652, *in*-8. ſous le titre d'*Anatomia corporis humani*. Tout ce que *Baſſiano* a écrit ſur l'anatomie prouve la médiocrité de ſes connoiſſances dans cette partie.

Iatrologia, ſivè dialogi duo, in quibus de univerſæ artis medicæ, præcipuè verò morborum omnium & cognoſcendorum & curandorum abſolutiſſimâ methodo diſſeritur. Baſileæ 1543, *in*-4. *Venetiis* 1557, *in*-4.

Præfatio in aphoriſmos Hippocratis. De vacuatione, liber. Patavii, 1552, *in*-8, avec d'autres opuſcules.

De origine & causâ peſtis Patavinæ anni 1535. *Venetiis*, 1535, *in*-8.

De incremento libellus. Venetiis, 1556, *in*-8.

Le ſavant *Haller* ajoute un traité *De prodigioſis partubus*, dont l'auteur parle lui-même dans ſes autres ouvrages. (*Ext. d'Ef.*) (M. Goulin.)

BASSIN OCULAIRE. Inſtrument que l'on croit avoir été imaginé & mis en uſage par Woolhouſe, pour faciliter l'application de certains collyres ſur les yeux. C'eſt un petit vaſe peu profond & de forme ovale, monté ſur un pied qui ſert à le ſaiſir ou le poſer en place. On trouve de ces *baſſins oculaires* en faïence, en porcelaine ou en argent. Ils ont, en général, l'inconvénient d'être trop reſſerrés, trop étroits, ſur-tout dans leur petit diamètre, & leurs bords venant à preſſer contre ceux de l'orbite, étranglent & compriment les paupières. Il eſt des états morbifiques où cette gêne accidentelle des parties malades ajoute aux ſymptômes d'irritation & d'engorgement; les yeux ſont alors plus ſouffrans qu'auparavant, après avoir été baignés d'un collyre qui, employé d'une autre manière, auroit pu ſoulager. Il arrive quelquefois que l'air eſt promptement raréfié entre la capacité du *baſſin oculaire* & l'organe malade doué d'une chaleur locale plus forte que dans l'état de ſanté; d'où il ſuit que les *petites baignoires* ou *œillères*, car on donne auſſi ces noms aux *baſſins oculaires*, font office de ventouſes sèches, & ſont ainſi capables d'aggraver beaucoup certaines ophthalmies.

Elles peuvent être d'un uſage indifférent dans la plupart des affections chroniques des yeux & des paupières lorſque la ſenſibilité habituelle ſera moins marquée. J'ai toujours trouvé autant de commodité, pour bien tremper l'œil & les paupières, à me ſervir d'un petit vaſe exactement rond, au lieu d'être ovale, tel que l'on s'en ſert pour mettre un œuf à la coque. Cette eſpèce de vaiſſeau que l'on nomme *coquetier*, embraſſe dans ſon contour l'arcade ſurcilière, & donne le moyen d'éviter tous les inconvéniens que je me crois fondé à reprocher aux formes

ovales & trop petites. (*Voyez* BAIGNOIRE OCULAIRE, ŒUILLÈRE, COQUETIER.

(M. CHAMSERU.)

BASSIN. (vice du) (*Accouchemens.*) (*Voyez* ce mot dans le dictionnaire d'anatomie & de chirurgie.)

(M. CHAMBON.)

BASSINOIRE. (*Hygiène.*)

Partie III. Choſes dites non naturelles, proportionnées aux beſoins de l'homme.

Claſſe I. Hygiène privée.

Ordre I. Principes généraux de régime.

Sect. IV. Habitudes.

La *baſſinoire* eſt un inſtrument de cuivre, avec lequel on a coutume d'échauffer les lits, quand la rigueur de la ſaiſon y invite, ou lorſqu'il faut communiquer artificiellement de la chaleur à des perſonnes foibles, qui ont le friſſon, ou dont le corps eſt humide à la ſortie du bain.

Les individus forts & actifs, ou qui ne ſont pas avancés en âge, font bien de s'abſtenir de cette coutume, même dans les tems les plus froids; parce que la première ſenſation qu'ils éprouvent en ſe mettant au lit ne peut porter atteinte à leur conſtitution par le ſaiſiſſement que procureroit l'impreſſion du froid ſur des corps fluets & délicats, dont la force organique n'eſt pas telle qu'ils puiſſent s'échauffer facilement ſans aide, ainſi que ceux qui ſont d'une conſtitution vigoureuſe. Chez les derniers, l'art eſt donc non-ſeulement inutile, mais il peut nuire en amolliſſant ainſi les corps bien ſains, & en les rendant néceſſairement plus ſenſibles au froid.

Il eſt néceſſaire de baſſiner les lits des perſonnes malades, ou qui ſortent de l'eau, pour forcer la chaleur à ſe développer un peu plus vîte dans un cas, & pour enlever toute l'humidité qui peut exiſter dans l'autre. Il faut bien prendre garde que le braſier qu'on met dans la *baſſinoire* ne ſoit pas trop ardent, ſans cela on pourroit brûler la peau ou la racornir & la deſſécher; ce qui arrive aux perſonnes qui veulent qu'on baſſine leur lit très-chaud. Il y en a qui prétendent que de brûler du ſucre dans la *baſſinoire* peut être une choſe fort utile. Pour moi je ne vois pas le grand avantage que cela peut procurer, à moins qu'on ne veuille faire ſervir cette pratique à renouveller un peu l'atmoſphère de la piéce dans laquelle on couche. (M. MACQUART.)

BASSIUS (Henri) naquit en 1690 à Breme, de *Gerard Baſſ*, chirurgien diſtingué de cette ville. Il ſe rendit en 1713 à Hall, & ſuivit les leçons des plus habiles profeſſeurs de la faculté de médecine, principalement celles de *Frédéric Hoffmann*. En 1715, il paſſa à Strasbourg, & deux ans après à Bâle, où il s'occupa beaucoup de l'anatomie & de la chirurgie. De retour à Hall, il y fut reçu docteur en 1718. La même année il fut nommé profeſſeur extraordinaire d'anatomie & de chirurgie, place qu'il a remplie juſqu'à ſa mort arrivée le 5 mars 1754. On a de lui:

Diſputatio de fiſtula ani feliciter curandâ. Halæ, 1718.

C'eſt ſa thèſe inaugurale, dont *Haller* a fait tant d'eſtime, qu'il l'a inſérée dans ſon recueil des thèſes chirurgicales. *Macquart* l'a traduit en françois. Paris 1759, *in*-12. Il y compare les méthodes adoptées par les anciens, avec celles qui étoient en uſage de ſon tems, & il croit trouver beaucoup de conformité entre elles.

Grundlicher beritcht von bandagen. Lipſic, 1720 & 1732, *in*-8. En hollandois. Amſterdam, 1748.

Il s'étend ſur les bandages.

Obſervationes anatomico-chirurgico-medicæ. Halæ, 1731, *in*-8.

L'auteur y a joint des réflexions judicieuſes & pluſieurs bonnes figures. On y trouve encore la deſcription de quelques inſtrumens de ſon invention.

Tractatus de morbis venereis. Leipſiæ, 1764, *in*-8.

L'éditeur y a ajouté quelques obſervations.

Henri Baſſ a encore donné en allemand des commentaires ſur la chirurgie de *Nuck*, qui ont été imprimés à Hall en 1728, *in*-8. (M. GOULIN.)

BASSUEL, (Pierre) né à Paris en 1706, fut élevé dans les lettres. Il fréquenta de bonne heure les écoles de chirurgie & les hôpitaux, & il s'y exerça avec tant de ſuccès, qu'il fut reçu maître en 1730. La ſociété académique, prit naiſſance l'année ſuivante & *Baſſuel* fut un des membres nommés par le roi. En 1744 il fut choiſi démonſtrateur royal pour la thérapeutique; en 1745, il fut ſubſtitué à M. *Hévin* ſon beau-frère, pour remplir la charge de commiſſaire des correſpondances: & le roi ayant adopté l'académie de chirurgie, en 1751, il eut cette place en titre.

Lorſqu'il fit ſon entrée dans la chirurgie, une controverſe aſſez célèbre agitoit les eſprits; il étoit queſtion de ſavoir ſi le cœur ſe raccourcit dans la ſyſtole, c'eſt-à-dire, quand il ſe contracte pour pouſſer le ſang dans les artères. *Baſſuel* ſe déclara pour le raccourciſſement dans une diſſertation qu'il préſenta à l'académie des ſciences. Celle de Saint-Côme eut auſſi le plaiſir de voir paroître de lui pluſieurs mémoires, qu'elle eſtima aſſez pour les faire inſérer dans ſes recueils. Ils roulent ſur la hernie crurale, ſur la fracture de la rotule, ſur une ſueur ſalivale à la joue qui ſe manifeſta à la ſuite d'un long uſage

d'emplâtres vésicatoires. Ce chirurgien auroit été capable d'en produire bien d'autres, si une vie pénible & très-agitée au-dehors lui eût permis de plus grands loisirs dans son cabinet. La carrière de *Bassuel* fut brillante dans son genre, mais elle ne fut pas longue, il mourut le 4 juin 1757, à l'âge de 51 ans. C'étoit un homme qui n'avoit pas l'art de se prôner; son mérite faisoit toute sa recommandation. Plein de franchise & de droiture, sa conversation étoit assez contentieuse, mais sans sortir des bornes de la politesse & de la modération. Il tenoit volontiers à son opinion & la défendoit avec chaleur; mais après la dispute la plus opiniâtre, il restoit l'ami de celui qu'il avoit combattu, & bien loin de se faire craindre par sa résistance, on s'exposoit avec plaisir à redescendre avec lui dans l'arène.

(*Ext. d'El.*) (M. Goulin.)

BASTENNES. (*Eaux minérales.*)

Bastennes est une paroisse de Gascogne, à côté du bourg de Denscq, à quatre lieues de Dax. Ils'y trouve une source d'eau minérale froide près du moulin d'Arimbia. On la dit analogue pour les principes & les propriétés, à celle de Barrèges, ce qu'il faudroit examiner de nouveau. (M. Macquart.)

BASTIDE-DE-SERAT. (*Eaux minérales.*)

C'est un village du marquisat de Leran, à environ deux lieues de Mirepoix. La source chaude est à quatre cents toises sud de cette paroisse, & à la droite de la rivière de Lers, près de la forge de Campredon.

M. Jalabert croit que cette eau contient beaucoup de fer, & nous, qu'il est nécessaire d'en faire l'analyse.

(M. Macquart.)

BAS-VENTRE. (*Sémeiotique.*)

Le *bas-ventre* en général, tel qu'il se présente à l'œil & au toucher, offre au médecin plusieurs moyens de discerner d'avance quelle sera l'issue des maladies. Mais de ses différentes régions, c'est celle que l'on distingue sous le nom d'*hypochondres* qui fournit principalement, par sa disposition plus ou moins éloignée de la naturelle, les signes susceptibles de servir à établir leur prognostic. Aussi tous les bons médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, se sont-ils fait une règle invariable de s'assurer exactement de l'état des hypochondres dans le cours de presque toutes les maladies.

On entend par *hypochondres*, dans le sens le plus étendu, les parties, tant externes qu'internes, placées sous les cartilages des fausses côtes, dans l'espace qui comprend toute la circonférence du *bas-ventre*, au-dessus de sa section prise à la hauteur du nombril. Cette région hypochondriaque a été désignée aussi par quelques auteurs latins, & entr'autres par Lommius, (*observ. medic. lib. tert.*) sous le nom de *præcordia*.

L'état des hypochondres qui approche davantage de celui que l'on a observé lorsque le malade se portoit bien, est le meilleur; &, *en général*, cet état a lieu, lorsque les hypochondres sont souples au toucher, sans inégalité des deux côtés, & qu'il n'y a aucun sentiment de douleur. Il annonce que le diaphragme, l'estomac, & sur-tout le foie & la rate, qui sont les vrais viscères des hypocondres n'ont souffert aucune altération; ce qui est toujours de très-bon augure dans les maladies aiguës, & doit faire beaucoup espérer pour la guérison, parce qu'il y a lieu alors d'attendre une coction prompte & favorable. J'ai dit, *en général*, parce qu'on observe assez souvent chez des individus bien portans, que les hypochondres sont dépourvus de souplesse & d'égalité dans une portion de leur étendue; quoique alors ce signe ne soit nullement fâcheux, cependant la souplesse & l'égalité générales sont toujours à préférer. Il peut même arriver que les hypochondres soient tendus, inégaux, météorisés, douloureux sans qu'on doive s'en effrayer; mais cela a lieu seulement à l'approche d'une crise, & ce phénomène en est l'annonce. C'est en parlant de ce signe critique, qu'Hippocrate disoit (Prorrhetic, l. I, text. 146.): *Ventris quoque palpitationes cum hypochondrii tentione sublongâ, & tumente, sanguinis indicant eruptionem*; & un peu plus bas (*Text.* 149.): *Hypochondrii tensio cum capitis gravitate & surditate; & quæ splendores perturbant sanguinis denuntiant profusionem.* Galien dit aussi (L. 3. *de crisibus.*) que la tension de la région hypochondriaque, sans douleur, annonce une hémorrhagie qui se fera par le nez; &, avec douleur, une inflammation de quelque organe. Hippocrate (*Prænot. Coac.* 289 & 290.) croyoit encore que la tension des hipochondres, accompagnée de douleur, d'anxiété, & de douleur de tête, désignoit la formation d'une paretide; & en parlant de la manière de présager par la tension des hypochondres les abcès critiques, il avance cette proposition générale très-remarquable: *Abscessus fiunt, hi in locis infernis, quibus circa ilia inflammatio fatiget; illi in supernis, quibus ilia molliora & sine dolore persistunt.*

Il est donc constant que l'état de tension des hypochondres est un signe favorable quelquefois, en ce qu'il annonce une évacuation critique.

Le gonflement de cette même région peut aussi servir à former ce pronostic; mais il est le plus souvent défavorable. Hippocrate disoit: *Tumores molles & indolentes tardiùs judicantur, & minus periculi denuntiant*; & dans un autre texte de ces prorrhétiques: *Tumor, qui in ventre fatigat, minus facit abscessum, quàm qui in iliis.* Le gonflement des hypocondres présage encore, selon le père de la méde-

cine, l'apparition des parotides : *Ab hypochondriorum tumore biliosis spiritus magnus ac febris acuta parotides emovet.* (Prænot. Coac. 290.)

Ce que nous avons dit de la tenſion & du gonflement des hypochondres doit s'entendre également de la douleur que les malades reſſentent dans ces parties, c'eſt-à-dire qu'elle eſt quelquefois l'indice d'une criſe qui ſe prépare. Par elle-même, elle n'eſt alors nullement à craindre ; elle ſe diſſipe ſouvent lorſque de la fièvre vient à paroître. De-là cet aphoriſme (*Lib. 6, text.* 40.) : *Quibus dolor circa hypochondria fit, abſque inflammatione, his febris ſuperveniens dolorem ſolvit.* Le paſſage ſuivant des prænotions nous apprend comment les douleurs & le gonflement des hypochondres s'évanouiſſent : *Cæterum præcordiorum dolores ac tumores, ſi fuerint recentes & non cum inflammatione, ſolvit murmur in præcordio obortum, & maximè ſi pertranſierit cum ſtercore, & urinâ, ac flatu.*

Tels ſont les préſages favorables que fournit l'état des hypochondres dans les maladies. Nous allons maintenant conſidérer quel eſt, au contraire, celui qui doit faire appréhender que leur terminaiſon ne ſoit fatale aux malades. Hippocrate a renfermé toute cette doctrine en peu de mots, lorſqu'il a dit (*Progn. l. I, text.* 30, & *Aphor. l. 2. n.* 55.) que les hypochondres tendus, durs, douloureux, préſentant des inégalités, & très-amaigtis, étoient un ſigne fâcheux ; mais ces ſentences du père de la médecine doivent être développées, pour que leur application puiſſe avoir lieu dans la pratique d'une manière qui ne ſoit point équivoque. La tenſion des hypochondres a lieu, tantôt avec gonflement & dureté ſenſible au tact, & tantôt ſans gonflement ni dureté ; enſorte qu'il paroît exiſter une ſorte de vide ſous les tégumens. C'eſt ce que Galien appelloit *tenſiones vacuæ, ſubmolles, citrà tumorem.* Cette même tenſion préſente quelquefois une forme allongée : quelquefois cette forme eſt ronde, ou bien large. Cela dépend des parties qui ſont affectées, telles que les muſcles droits, dans le premier cas ; le foie, dans le ſecond, &c. Lorſqu'il y a tenſion avec dureté, ce phénomène provient de l'inflammation, ou des muſcles, ou de la partie convexe du foie, ou de la rate, ou enfin de l'eſtomac lui-même. On l'obſerve, mais ſans être accompagnée de douleur, chez ceux qui doivent éprouver une hémorrhagie par le nez. La tenſion a lieu ſans dureté ni ſentiment de peſanteur, lorſqu'elle reconnoît pour cauſe des flatuoſités ; mais il y a l'un & l'autre, dans les cas de congeſtion ſanguine.

Il ne faut pas cependant s'en laiſſer impoſer, dans certains cas, par une apparence trompeuſe. Les ſignes dont nous venons de parler n'ont lieu que lorſque l'inflammation n'eſt ni vive, ni circonſcrite dans un eſpace très-borné ; & ſouvent une légère inflammation, ſoit du diaphragme, ſoit de la rate, ſoit du foie, ſur-tout de ſa partie profonde, n'empêche pas de trouver les hypochondres ſouples & ſans gonflement. La tenſion des hypochondres peut encore avoir lieu ; parce que le diaphragme ſera porté fortement vers la cavité de la poitrine, ſoit par une affection inflammatoire qui lui ſera propre, comme nous l'avons déjà dit, ſoit par celle de la membrane qui revêt les côtes, ainſi qu'on le voit arriver dans les fortes pleuréſies.

Telles ſont les différentes cauſes qui produiſent une tenſion dans la région hypochondriaque & les autres ſympтômes qui peuvent s'y joindre. Voici maintenant le prognoſtic qu'on en doit tirer, lorſque le malade ne ſe trouve pas dans les circonſtances favorables que nous avons expoſées plus haut. Une tumeur dure & douloureuſe dans les deux hypochondres, ou ſeulement dans le droit, eſt, dit Hippocrate, un ſigne très-fâcheux. Lorſqu'il paroît dès le commencement, il annonce une mort très-prochaine. (*Progn. l.* 1. *t.* 29 & 30.)

Galien, dans ſon commentaire ſur ce texte, dit qu'il faut entendre par le mot οἴδημα, *tumeur*, une inflammation du foie, ou de l'eſtomac, ou de la rate, qui cauſe promptement la mort, ſurtout ſi elle eſt conſidérable ; mais alors d'autres ſignes fâcheux doivent concourir à former le prognoſtic. Une ſemblable tumeur peut n'être produite, en effet que par l'inflammation des muſcles abdominaux ſeulement ; &, dans ce cas, elle ne ſauroit être regardée comme mortelle. Ces ſignes fâcheux concomitans ſe trouvent réunis dans l'hiſtoire d'Apollonius, rapportée par le père de la médecine (*Epidem. lib.* 3. *Æg.* 13.) : *Somni non aderant, inflatio mala, magna ſitis, comatoſus erat, hypochondrii dextri elevatio cum dolore, extremæ partes undique ſubfrigidæ, aliquantulùm delirabat, omnium obliviſcebatur quæ locutus eſt, mente movebatur.*

La tenſion ſans dureté des hypochondres peut être auſſi le ſymptôme d'une affection grave & même mortelle ; mais alors ce ſymptôme ſera accompagné de pluſieurs autres qui détermineront le prognoſtic. Il ne faut donc, pas plus ici qu'ailleurs, s'arrêter à un ſeul ſigne ; mais les raſſembler tous, & les comparer les uns avec les autres. S'ils ſont favorables, la tenſion de la région hypochondriaque ne doit point inquiéter ; c'eſt le contraire, s'ils ſont mauvais, & ſurtout du nombre de ceux qui annoncent la mort. Ils ſe trouvèrent tels dans pluſieurs maladies dont Hippocrate nous a conſervé l'hiſtoire. (Voy. *Epidem, l.* 1. *Æg.* 2. & *l.* 3. *Æg.* 2. 4. 8. & 16.)

Les hypochondres douloureux & tendus, lorſqu'il y a d'autres ſymptômes, ſont ordinairement un ſigne funeſte. C'eſt ce qui eut lieu chez le onzième & le douzième malade du premier livre des épidémies. Hippocrate diſoit, en général, que les fièvres produites par les douleurs des hypochondres étoient mauvaiſes ; mais Galien modifie cette propoſition, & il ne l'entend que de celles qui dépendent de l'inflam-

mation de quelque viſcère ; & encore cela n'a-t-il lieu, comme nous venons de le dire, que lorſqu'il y a réunion de pluſieurs ſignes fâcheux. Un autre moyen de reconnoître ſi la tenſion douloureuſe des hypochondres préſage que la maladie aura une terminaiſon fatale, c'eſt lorſqu'elle perſévère après des évacuations copieuſes. C'eſt ce qui arriva au ſecond & au huitième malades du premier livre des épidémies. Silénus avoit eu des déjections fluides & noirâtres, & Eraſinus éprouva des ſueurs. Hippocrate dit (*Prænot. Coac.* 284.) : *Ingruentes ad præcordia dolores, cùm alias pravi ſunt, tùm verò ſi alvos profundant.*

(M. Mahon).

BAS-VENTRE (bleſſures du), (*Médecine lég.*) Les bleſſures du *bas-ventre* ſont celles qui ſe rencontrent le plus fréquemment dans la pratique de la médecine légale. Le grand nombre de viſcères contenus dans cette cavité ; la plus ou moins grande importance de leurs fonctions, relativement à la conſervation de la vie ; la poſition de chacun d'eux, la mobilité de quelques-uns & la propriété qu'ils ont de recevoir & de contenir, dans certaines circonſtances, des ſubſtances étrangères, pour les aſſimiler au corps de l'homme, ou du moins pour les diſpoſer à cette aſſimilation ; enfin, les manières plus variées dont ils peuvent être lésés, multiplient auſſi infiniment les diverſes conſidérations qui doivent ſervir de baſe aux déciſions des experts.

Nous croyons donc néceſſaire d'entrer ici dans quelques détails qui feront connoître comment les meilleurs auteurs de médecine légale ont enviſagé les plaies des différens organes placés dans l'abdomen. Nous commencerons par celui de l'eſtomac, en avertiſſant que les détails dans leſquels nous allons entrer ſont applicables à toutes les autres *bleſſures de l'eſtomac*. Ce viſcère eſt certainement un de ceux dont les bleſſures préſentent le plus de difficultés, lorſqu'il s'agit de porter un jugement ſolide & motivé ſur leur nature mortelle ou non mortelle. En effet, elles ſont toutes extrêmement dangereuſes ; &, pour être convaincu de la vérité de cette aſſertion, il ſuffit de conſidérer un moment le nombre de vaiſſeaux ſanguins & de nerfs dont la nature a muni cet organe le principal de tous ceux qu'elle a conſacré à la fonction de la digeſtion, ainſi que le peu de facilité que ſa poſition donne aux gens de l'art pour appliquer les ſecours qui ſeroient capables de remédier aux différentes léſions dont il eſt ſuſceptible. On ne doit donc pas être étonné de trouver plus de diverſité, & même plus de contrariétés dans les opinions des auteurs de médecine légale les plus eſtimables & les plus accrédités, ſur la nature des plaies faites à l'eſtomac, que ſur toute autre queſtion relative à d'autres bleſſures. Les uns, tels que Bohnius & Teichmeyer, les rangent toutes indifféremment dans la claſſe des bleſſures dont la mortalité eſt abſolue, & regardent celles qui n'ont pas été ſuivies de la mort, comme de ces cas fortuits qui tiennent preſque au miracle ; d'autres, parmi leſquels on compte Boerhaave & Alberti, ne déclarent mortelles *abſolument* que celles qui affectent fortement le fond & les deux orifices de ce ſac membraneux ; mais ils permettent d'eſpérer la guériſon des bleſſures légères des mêmes régions de cet organe ; quelques-uns, enfin, ſoutiennent que même des bleſſures conſidérables de l'eſtomac ne ſont pas mortelles lorſqu'elles ont lieu à ſa partie latérale. Valentini & l'illuſtre Van-Swieten ſont du nombre de ces derniers, & beaucoup de faits viennent, en effet, à l'appui de leur ſentiment. Cette oppoſition entre les opinions n'exiſte pas ſeulement parmi les gens de l'art pris ſéparément, mais même entre les différens colléges & facultés de médecine ; ainſi, on trouve dans Zittman, qu'une plaie de l'eſtomac fut jugée mortelle de ſa nature par la faculté de Léipſick, & non mortelle par celles d'Helmſtadt & de Wirtemberg. Valentini rapporte auſſi qu'une autre bleſſure de la même partie fut déclarée *accidentellement* mortelle par la faculté de Gieſſen, & mortelle *abſolument* par le collége des médecins de Francfort.

Nous penſons que, pour éclaircir ce point de médecine légale, nous devons examiner : *premièrement* les différentes manières dont l'eſtomac peut être bleſſé ; *ſecondement* les accidens qui ſurviennent le plus ordinairement à ces bleſſures, & leur ætiologie ; *troiſièmement* le traitement qu'elles exigent ; *quatrièmement* enfin leur terminaiſon ſelon la région du viſcère qui a été affectée, la manière dont elle l'a été, & l'état de la plaie elle-même, ce qui nous conduira à aſſigner à chacune d'elles le véritable degré de mortalité qui lui eſt propre, en le déterminant ainſi d'après les principes fournis par la connoiſſance du mécaniſme du corps humain, & par l'expérience.

La figure de l'eſtomac, ſa ſituation préciſe, ſoit abſolue ſoit relative aux autres viſcères, dans l'abdomen, ſa ſtructure, ſes fonctions ſont ſi connues de tout le monde, & ont été décrites avec une telle exactitude par les premiers anatomiſtes de notre ſiècle, que nous croyons inutile de nous arrêter long-tems ſur cet objet. Il réſulte de ces travaux anatomiques, que cet organe eſt formé de membranes ou tuniques, douées d'une force tonique particulière ; qu'il reçoit des nerfs & des vaiſſeaux conſidérables ; que chacune de ces membranes eſt capable de mouvement & de ſentiment ; mais que la membrane muſculeuſe opère ſpécialement le mouvement appellé périſtaltique, & l'expulſion de la ſubſtance alimentaire dans le duodenum, tandis que la membrane nerveuſe eſt le ſiége principal de la ſenſibilité du viſcère, & doit attirer, à cet égard, notre plus grande attention dans les cas de bleſſures. Les nerfs de l'eſtomac ſont ceux de la huitième paire, qui s'y diſtribuent en entier par des ramifications innombrables, & principalement à l'orifice gauche, ou cardia, & à la partie ſupérieure du ſac, entre les deux orifices. Les vaiſſeaux ſanguins artériels viennent du tronc de la cœliaque, & les veineux vont ſe rendre à la veine-porte. Ces vaiſ-

ſeaux communiquent entre eux par des anaſtomoſes très-multipliées ; ils ſe diſtribuent ſur-tout à l'une & à l'autre courbure, qui s'envoient réciproquement des rameaux le long des deux faces latérales antérieures & poſtérieures. Outre leur fonction ordinaire, les artères font pleuvoir dans la capacité du ſac le ſuc gaſtrique, & les veines repompent une portion du fluide ſubtil qui ſe dégage des alimens pour le porter au cœur par une voie plus expéditive. Quand l'eſtomac eſt plein, les plis de ſa tunique veloutée diſparoiſſent, ſa ſubſtance ſemble devenir moins épaiſſe, ſon fond ſe tourne vers la région antérieure épigaſtrique, & ſa face latérale antérieure en avant & en haut, tandis que l'oppoſée regarde en arrière & en bas. Lorſqu'il eſt vide, au contraire, il occupe un moindre eſpace ; & ſes parois étant comme froncées, parce que leurs fibres ſont moins tendues, elles paroiſſent avoir acquis un ſurcroît d'épaiſſeur.

Un corps étranger quelconque, porté avec violence vers la région de l'abdomen où eſt ſitué l'eſtomac, attaquera ce viſcère le plus ſouvent par ſon côté antérieur ; mais il peut auſſi parvenir juſqu'à lui par d'autres endroits. Il faut, dans ces différens cas, qu'il perce les tégumens communs, les muſcles du *bas-ventre*, le péritoine, & quelquefois certains organes qui avoiſinent l'eſtomac, tels que l'épiploon, le foie, la rate, le diaphragme. Il entame alors la propre ſubſtance du ſac membraneux, ou par une piqûre, ou par un déchirement plus ou moins conſidérable : il s'arrête lorſqu'il eſt arrivé dans ſa capacité, ou bien il la traverſe pour entamer pareillement la paroi oppoſée. Il peut n'affecter ſeulement que quelques-unes des membranes de la manière que nous venons de le dire ; il peut auſſi ne leur occaſionner que des contuſions. Enfin il arrive quelquefois que, ſans diviſer & écarter les parties ſous leſquelles la nature a placé l'eſtomac, ſans occaſionner de bleſſure viſible proprement dite, un inſtrument contondant affecte fortement l'eſtomac, & même produit la rupture de ſes parois. Fabricius cite le fait d'un homme qui fut foulé aux pieds ſi cruellement que, l'eſtomac s'étant rompu ainſi que le diaphragme, les ſubſtances alimentaires avoient paſſé dans la cavité du thorax ; & cependant, à l'exception de quelques élevures de l'épiderme en forme de veſſies, les tégumens & les muſcles abdominaux ne paroiſſoient point avoir été affectés, *integumentis & abdominis muſculis, ſi cuticulam hinc inde in veſicas elevatam excipias, illæſis.*

Il eſt facile maintenant de ſe faire une juſte idée des effets de ces diverſes léſions. Ils dérivent néceſſairement de la ſtructure & du mécaniſme de la partie. Lorſque les fibres, les nerfs & les vaiſſeaux ſanguins ont éprouvé ſeulement une forte contuſion, ils perdent leur reſſort, & retiennent le fluide qu'ils ont reçu, parce qu'ils ne peuvent plus le tranſmettre. Mais ſi les fibres ont été coupées entièrement, les deux portions diviſées s'éloignent l'une de l'autre, & en ſe contractant elles aggrandiſſent la bleſſure. Cependant celles qui n'ont pas été entamées éprouvent une tenſion violente qui va quelquefois juſqu'à les faire rompre auſſi, & elles communiquent de proche en proche aux parties voiſines cette diſpoſition. De-là une irritation très-nuiſible, & une cardialgie épouvantable qui trouble, & même qui bouleverſe totalement, le mouvement périſtaltique de l'eſtomac & des parties qui communiquent avec lui. Par les communications de la huitième paire de nerfs avec le cerveau & les autres paires, & ſur-tout avec le grand intercoſtal, tout le ſyſtême nerveux éprouve les plus grands tiraillemens. Les ſubſtances contenues dans l'eſtomac, & le ſang des vaiſſeaux ouverts ſe répandent dans la capacité abdominale, compriment les parties voiſines & augmentent l'irritation nerveuſe, ainſi que l'afflux des humeurs vers l'organe bleſſé. Le chymus ne paſſe plus en même quantité dans le duodénum, ou même ſa ſource tarit tout-à-fait. La perte abondante du ſang diminue conſidérablement la force du cœur & celle des autres organes de la machine. Celui qui reſte dans les vaiſſeaux de l'eſtomac, ou parce qu'ils ont été contus ou parce que le ſpaſme les empêche de le verſer, devient ſtagnant, & produit une inflammation ſuivie rapidement de la gangrène, ſi cette dernière terminaiſon n'eſt prévenue par une prompte réſolution ; & même alors le bleſſé eſt toujours expoſé aux accidens graves & au péril imminent qu'entraîne la fièvre aiguë en pareilles circonſtances.

Tous ces ſymptêmes ont une marche d'autant plus rapide & plus redoutable, qu'un plus grand nombre de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs & de faiſceaux de fibres ont été affectés, que la léſion des viſcères voiſins eſt plus conſidérable, que les forces du bleſſé ſont moindres, la diathèſe des humeurs moins propre à favoriſer les efforts combinés de la nature & de l'art.

Les ſignes extérieurs qui peuvent nous faire connoître l'exiſtence & la nature d'une bleſſure à l'eſtomac, ſont, 1°. la chûte des alimens dans la capacité abdominale, ſoit qu'ils n'aient encore éprouvé aucun changement ou qu'ils ſoient déjà en partie convertis en chymus. 2°. Les hypothymies qui proviennent & de la douleur exceſſive, & de l'abondance de l'hémorrhagie. 3°. La foibleſſe & la fréquence de la pulſation des artères, l'abattement ſubit & preſque total des forces, la ſueur froide, le froid des extrêmités qui reconnoiſſent les mêmes cauſes. 4°. Le vomiſſement, qui eſt bilieux ſi la partie bleſſée de l'eſtomac avoiſine le pylore, ou ſi le foie lui-lui-même a été touché, & éprouve ainſi que la véſicule du fiel une contraction ſpaſmodique ; mais ſi des vaiſſeaux conſidérables ont été ouverts, le bleſſé vomit du ſang, & il en rend également par les ſelles. 5°. Des mouvemens convulſifs de tout le corps, & des vacillations dans les idées que l'on explique principalement par la léſion partielle ou totale des gros troncs nerveux de l'orifice gauche du ventricule.

68. Le hoquet, ſoit par la communication des nerfs de la huitième paire avec les nerfs phréniques, ſoit parce que la membrane externe de l'eſtomac, & celle qui revêt la face inférieure & concave du diaphragme, ſont l'une & l'autre des prolongemens du péritoine.

Nous ne devons pas cependant oublier qu'il y a des individus doués naturellement d'une telle inſenſibilité de l'eſtomac, que des bleſſures à ce viſcère leur occaſionnent à peine quelques douleurs; le traitement paroît réuſſir, leur appétit augmente, on croit les voir toucher à la convaleſcence, lorſque tout-à-coup ils ſuccombent à leur mauvaiſe deſtinée. Eſt-ce une ſorte de calloſité naturelle qui produit un pareil engourdiſſement, ou bien le hazard n'a-t-il dirigé l'inſtrument meurtrier que ſur des endroits où la nature n'avoit placé qu'une très-petite quantité de filets nerveux?

Les phénomènes que préſente l'ouverture de ceux qui ſuccombent à une bleſſure de l'eſtomac, ſoit que la mort ait ſuivi promptement, ſoit qu'elle ait été retardée, ſont les ſuivans: 1°. ſi la plaie étoit conſidérable, le ſac eſt affaiſſé ſur lui-même & vide; dans l'autre cas on trouve dans ſa capacité du ſang ou du pus. 2°. Si les gros vaiſſeaux ont été coupés, non-ſeulement ils ſont eux-mêmes dépourvus de ſang, mais encore les viſcères voiſins qui tirent la portion du même fluide que la nature leur a deſtinée des mêmes troncs artériels, tels que le foie & la rate; quelquefois tout le ſyſtême vaſculaire, & le cœur lui-même, ont répandu le leur preſque en totalité par les anaſtomôſes. 3°. Tout ce ſang eſt épanché dans la capacité abdominale où il agit plus ou moins au détriment des viſcères qui y ſont renfermés. 4°. Dans les léſions de l'eſtomac par contuſion & ſans ouverture du ſac, les vaiſſeaux ſanguins ſont diſtendus & gorgés de ſang; & les viſcères qui le touchent, tels que le foie, la rate, le pancréas, l'épiploon & le diaphragme, participent aux effets de l'inſtrument contondant, & préſentent des ſignes d'inflammation ou même de gangrene, des taches livides, des échymoſes, du ſang dans un état de putréfaction. 5°. Quelquefois auſſi l'eſtomac bleſſé a été trouvé adhérent aux viſcères voiſins bleſſés comme lui, & il offre alors à l'obſervateur des ſingularités étonnantes.

Le traitement employé par les gens de l'art les plus recommandables ſe diviſe en deux parties, en traitement interne & en traitement externe.

Le traitement interne conſiſte à faire obſerver aux bleſſés le régime le plus exact, & à le préſerver avec le plus grand ſoin de toute agitation du corps & de l'eſprit. Il ne doit prendre qu'une nourriture légère & en très-petite quantité, des bouillons faits avec la chair de jeunes animaux, des gelées, des émulſions tempérantes ou la ſubſtance nutritive eſt peu abondante, des œufs mollets, des jus de plantes apéritives & vulnéraires; il évitera tous les alimens plus ſolides de conſiſtance, & les amples boiſſons qui tiennent l'eſtomac développé, & empêchent le rapprochement des bords de la plaie. Pour prévenir l'inflammation, & détourner les humeurs qui ſe porteroient, à cauſe de l'irritation, vers l'organe affecté, principalement ſi le ſujet eſt pléthorique, les ſaignées du pied, les potions nitrées & tempérantes, les diaphorétiques légers & les doux aſtringens ſont de précepte. On leur aſſocie des balſamiques telles que le baume de Lucatel, &c. On adminiſtre auſſi fréquemment des lavemens adouciſſans, carminatifs & mêmes nourriſſans, dans la vue de diminuer les ſpaſmes du canal inteſtinal, de porter des fomentations ſur l'eſtomac à la faveur de la juxta-poſition naturelle de l'arc du colon, & de réparer le manque du chyle, qui, comme nous l'avons dit, s'échappe quelquefois par l'ouverture de la plaie.

Une partie eſſentielle du traitement externe eſt d'évacuer avec ſoin tout ce qui peut ſe répandre par la plaie dans la capacité de l'abdomen; pour cet effet, on fait coucher fréquemment le bleſſé ſur la région du corps par laquelle le coup a été porté; & même, en cas de néceſſité, on aggrandit par une inciſion, l'ouverture faite aux tégumens. Si l'hémorrhagie eſt aſſez forte pour occaſionner des foibleſſes ou des anxiétés, on eſſaie de reſſerrer les bouches des vaiſſeaux coupés en y portant ou de l'eſprit de vin rectifié, ou toute autre liqueur ſtiptique. Cependant on ne néglige point l'uſage des autres injections déterſives, vulnéraires, employées chaudes à raiſon des parties nerveuſes auxquelles l'impreſſion du froid eſt très-préjudiciable, ainſi que celui des baumes tant recommandés par les praticiens, & des balſamiques ſpiritueux; & ſi la main peut pénétrer juſqu'à la plaie elle-même, on en rapproche & on en unit les bords par une ſuture.

Quant à celle du *bas-ventre*, on la tient ouverte juſqu'à ce que l'on ſoit aſſuré que rien ne paſſe plus de l'eſtomac dans la capacité abdominale, & juſqu'à la diſparition de tout autre ſymptôme inquiétant. Alors on laiſſe fermer cette ouverture comme dans toute autre bleſſure du *bas-ventre*.

Une bleſſure, en général, ne devant être déclarée mortelle qu'autant que les efforts de la nature & de l'art ont été inutiles pour ſa guériſon; nous pouvons maintenant déterminer le degré de mortalité des différentes léſions de l'eſtomac, puiſque nous avons expoſé comment la nature de chacune d'elles la rend ſuſceptible de profiter de ces efforts combinés.

Pour remédier à une léſion qui provient d'un inſtrument contondant, & qui conſiſte au moins le plus ordinairement dans une contuſion, ſoit que cette contuſion n'ait attaqué que la ſimple ſubſtance

de l'eſtomac, ſoit qu'elle ait offenſé en outre les nerfs & les vaiſſeaux qui ſont placés à ſes deux orifices & à la région intermédiaire : il eſt d'une néceſſité urgente de diſſiper promptement la ſtaſe du ſang dans les vaiſſeaux qui ont été froiſſés ; ou, ſi on ne peut y parvenir, d'amener par les ſecours de l'art une ſuppuration qui ſeule alors pourroit prévenir la gangrene. Mais l'expérience nous aprenant que ceux qui ſont attaqués d'une inflammation d'eſtomac par l'effet d'une cauſe interne y ſuccombent le plus ordinairement ; il eſt aiſé de juger combien l'art doit être également inſuffiſant, lorſque la même maladie doit ſon origine à une cauſe extérieure. Si les tégumens de l'abdomen n'ont point été ouverts par l'inſtrument meurtrier, les diſcuſſifs internes parviennent bien difficilement juſqu'au lieu affecté ; & d'ailleurs la nature du mal ne peut guères être connue d'une manière certaine pendant la vie du bleſſé. Tenter la voie de la ſuppuration, & provoquer la chûte du pus & des autres ſubſtances dans la capacité abdominale eſt une voie bien plus dangereuſe, & qui permet encore moins d'eſpérer une heureuſe iſſue. En effet, comment parvenir, dans ce cas, à déterger l'ulcère, à procurer la ſortie de la matière purulente & des autres matières, & enfin à former une bonne cicatrice. Auſſi les ſeuls remédes que l'on puiſſe employer, parmi tous ceux que nous avons recommandés plus haut, conſiſtent-ils à faire aſſez à tems de fortes ſaignées révulſives, à preſcrire un régime ſévère, une diète aqueuſe, tempérante, antiſpaſmodique & réſolutive, & quelques topiques extérieurs d'après les mêmes indications, quelque foible & incertain que puiſſe être leur effet.

Il ſuit de tout ce que nous venons d'expoſer que l'on ne peut pas regarder comme mortelles de légères léſions par contuſion de l'eſtomac, lorſqu'elles n'intéreſſent que ſa ſubſtance propre ; mais, d'après l'obſervation & le raiſonnement, il eſt impoſſible de ne pas juger telles les contuſions majeures qui ſont ſuivies ou de la gangrene, ou d'une ſuppuration dont l'effet eſt de perforer le ſac membraneux qui alors laiſſe épancher & le pus & les ſubſtances qu'il contient dans la capacité abdominale. S'il eſt arrivé que ces matières ſe ſont quelquefois procuré une iſſue en corrodant les muſcles & les tégumens communs du *bas-ventre*, & que le bleſſé ait ainſi ſurvécu en gardant un ulcère fiſtuleux ; ces cas ſi rares ne ſauroient faire loi pour les rapports de médecine légale, & la corruption des viſcères que la mort ſuit néceſſairement doit faire déclarer ces bleſſures mortelles de néceſſité abſolue.

Lorſque les léſions ou bleſſures de l'eſtomac ſont accompagnées de ſolution de continuité, il eſt aiſé de voir qu'on n'en peut eſpérer la guériſon complette, qu'autant que les extrémités des fibres muſculeuſes, vaſculeuſes & nerveuſes ſe rapprocheront, & que le ſuc nourricier que ſéparent les artères lymphatiques les réunira. Ici les auteurs les plus oppoſés à la curabilité des plaies de l'eſtomac, entre autres le célèbre Bohnius, conviennent cependant que quelquefois elles ſont ſuſceptibles d'être guéries incomplettement ou palliativement, ſoit que leurs bords s'agglutinent, pour ainſi dire, aux parties voiſines, ſoit que ces mêmes bords s'attachent à ceux de la plaie de l'abdomen qui demeure fiſtuleuſe & calleuſe, & qu'y étant unis par une ſuture artificielle, une partie des alimens ou du chymus ſorte par cette ouverture, tandis que l'autre va ſe rendre dans le duodénum par le pylore. Lors donc que l'on a à prononcer ſur la mortalité de ces ſortes de bleſſures, il me ſemble que ſi elles n'entament qu'une des couches ou membranes du ſac alimentaire, ou même ſi elles le percent entièrement, pourvu que ce ſoit dans une région éloignée des deux orifices & dépourvue de gros vaiſſeaux & de troncs de nerfs principaux, & qu'il n'y ait aucune complication de contuſion, rien ne ſauroit empêcher de ſoutenir la très-grande poſſibilité de leur conſolidation. La force tonique des fibres de l'eſtomac qui fait qu'elles s'écartent lorſqu'elles ont été coupées, le mouvement perpétuel de ce viſcère par l'action du diaphragme & des muſcles du bas ventre qui néceſſite la ſortie d'une partie des alimens, attendu qu'on n'en peut priver totalement le bleſſé, infirment, il eſt vrai, les eſpérances que l'on pourroit concevoir. Mais, comme nous ne parlons ici que des cas où très-peu de fibres ont été coupées, que l'on peut ne donner qu'une quantité très-bornée de nourriture, & que le ſac étant preſque vide ſe contracte naturellement ſur lui-même, enſorte que les bords de la plaie ſe rapprochent & ſe touchent, pourquoi la réunion de ces bords ne s'opéreroit-elle pas ? D'ailleurs, ce qui tombe par une petite plaie dans la cavité de l'abdomen eſt peu conſidérable, & facile à évacuer ſoit par des injections, ſoit même par une bonne poſition du malade. Il n'y a auſſi alors qu'une très-foible hémorrhagie & point de convulſions, parce que les principaux troncs nerveux ſont intacts.

Il n'eſt donc pas étonnant que preſque tous les auteurs en médecine légale, excepté l'illuſtre Bohnius, aient penſé favorablement de ces ſortes de bleſſures, quoique d'ailleurs ils s'accordent tous à dire que pluſieurs petites plaies réunies, ou une léſion grave ſimultanée des parties voiſines, ſont très-capables de produire une mortalité abſolue.

Telles ſont les connoiſſances que je penſe pouvoir ſervir de régles aux experts, lorſqu'après l'examen d'un cadavre, ils ont à décider ſi une bleſſure faite à l'eſtomac étoit mortelle de ſa nature, ou ſi la mort n'eſt arrivée qu'accidentellement, par exemple, par l'effet d'un traitement mal entendu.

Les ſentimens des auteurs de médecine légale ont principalement été partagés juſqu'ici par rapport aux grandes bleſſures de l'eſtomac, qui cependant n'intéreſſent que ſa ſubſtance propre. Ces bleſſures ont

lieu aux régions latérales de ce viſcère, l'antérieure & la poſtérieure. En effet par-tout ailleurs les nerfs & les vaiſſeaux ſanguins majeurs ſeront toujours néceſſairement offenſés. Auſſi n'y a-t-il aucun doute touchant la mortalité abſolue de ces dernières. C'eſt la région latérale antérieure qui, à raiſon de ſa poſition, eſt le plus fréquemment expoſée à être bleſſée. D'ailleurs celle qui lui eſt oppoſée, ou la poſtérieure, ne peut guères l'être, ſans que d'autres parties de l'abdomen ne le ſoient à un degré qui ne permette pas de douter de la mortalité abſolue; d'autant plus que le lieu qu'occupe cette région rend tous les efforts de l'art manifeſtement impuiſſans.

Nous expoſerons d'abord les motifs qui ont guidé ceux qui ne rangent pas ces bleſſures dans la claſſe des bleſſures mortelles, mais qui croient qu'elles peuvent auſſi avoir une terminaiſon favorable. Enſuite nous examinerons à leur tour ceux de leurs adverſaires.

Le premier argument des auteurs de médecine légale qui inclinent pour l'opinion la plus douce conſiſte à mettre en avant un aſſez grand nombre de faits inconteſtables de bleſſures majeures de l'eſtomac, dont les unes ont été guéries parfaitement, & les autres ont laiſſé, il eſt vrai, une ouverture dans la capacité abdominale, avec laquelle cependant les bleſſés ont vécu pendant pluſieurs années. On ne peut donc pas, diſent-ils, ſoutenir la mortalité abſolue de ces grandes bleſſures, puiſqu'il répugne aux règles de la ſaine logique de faire d'une propoſition qui ſouffre tant d'exceptions une propoſition univerſelle.

Secondement, ces auteurs décrivent le traitement que l'on doit ſuivre ſi l'on veut réuſſir. Ils veulent que lorſque la plaie des tégumens eſt ſuffiſamment large, après avoir détergé complettement la capacité abdominale des ſubſtances que l'eſtomac y a laiſſées s'épancher, on réuniſſe par une ſuture les lèvres de la plaie, ſoit avec elles-mêmes, ſoit avec celles de la plaie du *bas-ventre*. Selon eux, cette manœuvre ne ſauroit être taxée de témérité, puiſque le ſuccès l'a juſtifiée pluſieurs fois. Si l'ouverture faite aux tégumens eſt trop étroite, ils l'aggrandiſſent en pratiquant une inciſion.

Troiſièmement, l'application des balſamiques externes, dont l'utilité eſt ſi reconnue pour la conſolidation des plaies, eſt praticable dans les bleſſures de la région latérale antérieure de l'eſtomac.

Quatriémement, les bleſſures des gros inteſtins, & même quelquefois des inteſtins grêles, ont été guéries avec ou ſans le ſecours de la ſuture, quoique l'accès en ſoit également difficile aux manœuvres des gens de l'art. Les parois de l'eſtomac étant naturellement plus épaiſſes, pour quelle raiſon leur conſolidation ſeroit-elle plus difficile que celles de ces parties?

Cinquièmement, d'autres organes membraneux ſe guériſſent facilement après de très-larges bleſſures. Telle eſt la veſſie dont les parois ſe réuniſſent parfaitement après l'opération de la lithotomie ſoit par l'appareil latéral, ſoit par le haut appareil. Cependant elle a à vaincre les mêmes obſtacles, puiſque les uretères charrient continuellement l'urine dans ſa cavité, & qu'elle eſt formée, comme l'eſtomac, de couches membraneuſes.

Sixièmement, on a droit de conclure en faveur de la non-mortalité des plaies de la région latérale antérieure de l'eſtomac, de ce que parmi le grand nombre de faits recueillis par les auteurs les plus recommandables en médecine légale, tels que Amman, Zittman, Bohnius lui-même, Valentini, Alberti, Hoffman, Richter, &c. à peine s'en trouve-t-il un où on ne puiſſe attribuer la perte du bleſſé, ſoit à un abus quelconque des ſix choſes non naturelles, ſoit à des fautes dans le traitement; tandis qu'au contraire des faits aſſez multipliés atteſtent la poſſibilité de la guériſon.

Le réſultat de toutes ces raiſons eſt que l'opinion la moins ſévère doit toujours être préférée en médecine légale, lorſqu'il y a du doute, & encore plus ſi des faits très-poſitifs, tels que ceux que nous avons indiqués, la favoriſent d'une manière ſi marquée.

Mais les adverſaires de ceux dont nous venons de préſenter la cauſe, leur oppoſent à leur tour des argumens très-redoutables.

Ils ſoutiennent, 1°. que ces exemples qu'on allègue avec tant d'emphaſe doivent être conſidérés comme des eſpèces de prodiges; & qu'on n'eſt pas plus autoriſé à argumenter de ces faits rares à ce qui a lieu communément, à l'égard du genre de bleſſures de l'eſtomac qui fait le ſujet de la diſcuſſion, que s'il s'agiſſoit d'autres parties du corps, ſur la mortalité des bleſſures deſquelles on n'a jamais élevé le moindre doute.

2°. Que l'eſtomac affecté d'une plaie pénétrante s'affaiſſe ſur lui-même, & ſe cache ſi profondément dans la cavité abdominale, que quand même les tégumens communs, les muſcles & le péritoine préſenteroient une ouverture très-dilatée, ou que l'inſtrument du chirurgien la rendroit telle, il ſeroit preſque inoui qu'on pût faire parvenir juſqu'à lui des ſecours externes, ou l'attirer vers l'extérieur, comme on le pratique à l'égard des inteſtins.

3°. Qu'à la vérité dans les bleſſures de la paroi latérale antérieure, il n'y a pas de gros troncs de vaiſſeaux ſanguins & de nerfs coupés; mais que les vaiſſeaux qui le ſont ſuffiſent pour produire une hémorrhagie conſidérable, & que l'irritation qui naît de la léſion des petites branches nerveuſes peut être

tout auſſi funeſte dans ſes conſéquences que celles des rameaux les plus conſidérables.

4°. Que ſi une plaie de l'eſtomac eſt majeure, la preſſion alternative du diaphragme & des muſcles abdominaux doit en ſéparer les lèvres l'une de l'autre à chaque moment, & conſéquemment en empêcher la conſolidation.

5°. Que la ſuture de la plaie eſt un moyen ſpécieux, mais d'une pratique très-dangereuſe. Qu'en effet la plaie de l'abdomen eſt rarement aſſez grande ou trop difficile à élargir pour exécuter cette ſuture, qui, d'ailleurs, occaſionneroit des tourmens affreux au bleſſé, irriteroit les nerfs de l'organe, & y attireroit ainſi une abondance d'humeurs qui ſeroit la ſource d'accidens redoutables.

6°. Que tous les individus dont on rapporte la guériſon étoient des hommes de la claſſe du peuple, endurcis & bien conſtitués, du ſort deſquels on ne doit pas inférer ſûrement ce qui arriveroit à des hommes d'un ordre différent.

7°. Que dans pluſieurs de ces individus privilégiés, par exemple, dans celui qui avala un couteau, l'inſtrument de la bleſſure avoit été porté du dedans au dehors par l'action de la nature, action qui avoit été lentement ſucceſſive, & qui eſt bien différente dans ſes effets de celle d'un inſtrument qui agit avec une violence prompte & rapide.

Nous ne pouvons diſſimuler que les partiſans de la mortalité abſolue des bleſſures faites à la paroi antérieure de l'eſtomac s'étayent de raiſons moins fortes que celles de leurs adverſaires, & ſur-tout moins appuyées ſur les faits; qu'ainſi, puiſque des auteurs très-dignes de foi en rapportent pluſieurs qui prouvent ou une guériſon complette, ou au moins la conſervation telle quelle, des individus bleſſés; on ne doit pas prononcer que ces plaies ſont d'une mortalité auſſi généralement abſolue que celles du cœur, par exemple, ou des gros troncs vaſculaires de l'intérieur du corps. Cependant, comme les moindres bleſſures de l'eſtomac préſentent des difficultés exceſſives dans leur traitement, ainſi que nous croyons l'avoir démontré dans le cours de cette diſcuſſion; les bleſſures majeures, ſur-tout s'il y a déchirement, ou ſi les tégumens communs n'ont pas été entamés (ce qui dénote la contuſion) doivent être en général rangées dans la claſſe de celles d'une mortalité abſolue, lorſqu'il n'exiſte aucune cauſe étrangère à la maladie ou accidentelle, telles que des fautes dans le traitement, des erreurs de régime, &c. à laquelle on puiſſe attribuer la mort. J'ai dit, en général: en effet, une léſion quelconque n'eſt mortelle que lorſque tous les efforts réunis de la nature & de l'art ont été employés vainement; & on ne doit porter un jugement ſur aucune, d'après les règles générales ſeules, mais auſſi d'après les lumières que fournit l'inſpection du cadavre, & l'examen *individuel*. Voyez le développement de cette vérité ſi précieuſe en médecine légale à l'article BLESSURES (mortalité des).

Si, au contraire, une bleſſure de la partie antérieure de l'eſtomac n'a été accompagnée d'aucun ſymptôme dangereux, que la mort ne l'ait ſuivie que très-tard; que le bleſſé ait manqué des ſecours néceſſaires, & que le bleſſé ait ſuivi un régime pernicieux: pourquoi, embraſſant dans un cas pareil le ſentiment le moins ſévère, ne la déclareroit-on pas accidentellement mortelle, puiſqu'il ne ſe ſera manifeſté aucune cauſe de mort abſolue & néceſſaire.

Tout ce que nous avons dit juſqu'ici ſur les bleſſures faites à l'eſtomac prouve, avec quelle circonſpection les médecins interrogés par le miniſtre de la loi doivent porter leur déciſion; & de quelle néceſſité il eſt, dans ces ſortes de cas principalement, de déterminer avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, la grandeur & la forme de la bleſſure, la région de l'eſtomac, le nombre & la groſſeur des vaiſſeaux & des nerfs majeurs qui ont été affectés, le ſang contenu encore dans les vaiſſeaux, la quantité de celui qui s'eſt épanché dans la cavité abdominale, les autres ſubſtances qui y ſont tombées également par la plaie, l'état des tégumens communs, des muſcles du *bas-ventre* & du péritoine, ainſi que des viſcères qui touchent le ſac membraneux. Les gens de l'art ne ſauroient trop ſe ſouvenir que peu de queſtions de médecine légale peuvent donner lieu à autant de ſubterfuges de la part de l'accuſé & de ſes défenſeurs.

BLESSURES DES INTESTINS. Les inteſtins ſont en quelque ſorte la continuation de l'eſtomac; ils ont, à peu-près, la même ſtructure & les mêmes uſages. Auſſi les bleſſures dont ils ſont ſuſceptibles exigent-elles les mêmes conſidérations. Les médecins de l'antiquité les diviſoient, relativement à leur mortalité, en ſuperficielles & en pénétrantes, en grandes & petites, en longitudinales & tranſverſales, enfin en bleſſures des inteſtins grêles & bleſſures des gros inteſtins. Celles qui n'étoient que ſuperficielles ou petites, ou longitudinales, ou qui avoient leur ſiège aux gros inteſtins, n'étoient, ſelon eux, que dangereuſes; mais les autres, c'eſt-à-dire celles qui étoient pénétrantes, conſidérables, tranſverſales, attaquant les inteſtins grêles, ils les déclaroient mortelles par elles-mêmes. On peut voir à l'article BLESSURES, *méd. leg.* combien en général toutes ces diviſions ſont peu ſolides & d'ailleurs contradictoires dans la pratique médico-légale. Hippocrate lui-même ſemble avoir renverſé la diſtinction, établie je ne ſais comment comme une règle fondamentale, entre les bleſſures des inteſtins grêles & celles des gros inteſtins, lorſqu'il dit dans ſes prédictions, que les bleſſures des inteſtins en général ne ſe guériſ-

ſent point, & dans ſes coaques, que celles des gros inteſtins & des inteſtins grêles ſont également mortelles. Celſe, après avoir de même aſſuré que les bleſſures des inteſtins grêles ſont incurables, dit peu après que la cure des bleſſures des inteſtins en général eſt difficile. *Si tenuius inteſtinum perforatum eſt, nihil proſici poſſe jam retuli.* Et enſuite: *Latius inteſtinum ſui poteſt, non quod certa fiducia ſit, ſed quod dubia ſpes certâ deſperatione ſit potior; interdùm enim glutinatur.* Des faits conſtans dans leſquels la chirurgie moderne a vu couronner ſes efforts par les ſuccès les plus éclatans, ont prouvé évidemment que les diviſions de bleſſures établies par quelques auteurs de médecine légale, d'après l'autorité & en quelque ſorte ſur la parole des anciens, étoient abſolument défectueuſes, & ne pouvoient ſervir qu'à déterminer le degré de danger de ces mêmes bleſſures, mais nullement la mortalité abſolue de quelques-unes d'entre elles. Auſſi l'illuſtre Bohnius, auquel pluſieurs de ces faits étoient connus, eſt-il forcé de convenir que les plaies des inteſtins ne ſont pas mortelles néceſſairement de leur nature, mais qu'elles le deviennent ſeulement le plus ordinairement: *concludere nobis convenit vulnera inteſtinorum naturâ ſuâ & in ſe non neceſſariò, ſeu ſemper, ſed ut plurimùm tantùm exiſtere lethalia.* Ce qui n'eſt pas aiſé à concilier avec ce qu'il avoit dit plus haut: *Concludo ergo cum Hippocrate ictus, inteſtina quæcunque penetrantes, imprimis majores & graviora ſymptomata pediſſequa habentes, perſe mortales exiſtere*, &c.

On voit évidemment pour quelle raiſon les bleſſures ſuperficielles des inteſtins ſont moins dangereuſes que les bleſſures pénétrantes, pour quelle raiſon les grandes le ſont plus que les petites. Les bleſſures tranſverſales préſentant plus d'ouverture que les longitudinales, cette circonſtance doit augmenter la difficulté de la guériſon. Enfin les plaies des inteſtins grêles ſont plus à redouter que celles des gros inteſtins, parce que la perfection & la diſtribution du chyle ſe font plus dans les premiers que dans les ſeconds, qui ſont moins pourvus auſſi de vaiſſeaux ſanguins & de veines lactées, & par leur ſituation plus extérieure (ce qui doit s'entendre de la majeure partie du colon) plus à portée de recevoir l'effet des remedes externes ou de ſe ſouder, ſoit par le bénéfice de la nature, ſoit par le ſecours de l'art avec les tégumens communs. Il en réſulte alors un anus artificiel; & moins il eſt éloigné de l'anus naturel, plus la portion ſupérieure du tube inteſtinal peut fournir au corps la ſubſtance alimentaire qui eſt pompée par les vaiſſeaux lactés. On trouve dans ſes commentaires de Van-Swieten des exemples nombreux de bleſſures d'inteſtins, & de leur guériſon, qui prouvent qu'en médecine légale, pour bien juger de la mortalité d'un fait de ce genre, il faut le conſidérer en lui-même & individuellement, & ne point ſe décider d'après la claſſe dans laquelle il aura été placé par des faiſeurs de diviſions. (*Voyez* BLESSURES (mortalité des) (*méd. lég.*)

BLESSURES DU MÉSENTÈRE. Les bleſſures du méſentère ne ſont guères mortelles, à moins qu'elles n'intéreſſent grièvement des vaiſſeaux conſidérables de cet organe ou ſes glandes principales. Les vaiſſeaux du méſentère ſont ou ſanguins ou lactés. L'hémorrhagie cauſée par la rupture des premiers devient une cauſe de mort néceſſaire, ſi les ſecours de l'art ne la peuvent réprimer. La perte du chyle par la rupture de pluſieurs vaiſſeaux lactés n'eſt pas mortelle par elle-même, puiſque les autres vaiſſeaux peuvent continuer de fournir une ſuffiſante quantité de ſubſtance réparatrice. Mais ſi cette portion de chyle s'épanche continuellement dans la capacité abdominale, & que l'ouverture ne puiſſe ſe reſſerrer, je ne vois pas de quelle utilité ſeroit la paracentèſe multipliée; il en eſt de l'aſcite laiteuſe ou chyleuſe comme de toutes les autres eſpèces dans leſquelles l'épanchement eſt incoërcible.

Toutes ces vérités s'appliquent avec autant de force aux léſions des glandes du méſentère des vaiſſeaux lactés du ſecond genre, & ſur-tout du réſervoir du chyle, auquel ils aboutiſſent tous.

BLESSURES DU PANCRÉAS. Il eſt bien rare que le pancréas ſoit bleſſé ſans que d'autres viſcères du *bas-ventre* ne le ſoient en même-tems. Il ne peut l'être ſeul que par un inſtrument qui entreroit par le dos; car l'eſtomac le recouvre en entier par devant. Au reſte, il n'y auroit que la rupture de ſes grands vaiſſeaux artériels ou veineux qui put rendre ſes bleſſures mortelles, puiſque ſes fonctions ne ſont pas d'une néceſſité indiſpenſable pour le maintien de l'économie animale, comme pluſieurs expériences très-poſitives l'ont démontré.

BLESSURES DE L'ÉPIPLOON. On doit porter le même jugement des bleſſures de l'épiploon que de celles du pancréas. Si les vaiſſeaux qui vont au foie & à la rate, ou ceux qu'il reçoit de ces troncs pour lui-même, ne ſont point léſés, elles ne ſeront point mortelles. Il y a cependant une remarque à faire très-intéreſſante. Si cet organe a reçu une contuſion, ſes vaiſſeaux froiſſés s'enflamment, & à l'inflammation ſuccèdent la ſuppuration & la gangrene qui peuvent ſe communiquer aux autres viſcères du *bas-ventre*. Il eſt certain auſſi que l'épiploon ne ſauroit être long-tems expoſé au contact de l'air, ſans que la circulation qui s'y fait ne ſoit ſingulièrement léſée, & ſouvent même entièrement anéantie. D'où réſultent les mêmes accidens que de la contuſion. Il faut donc, dans les rapports de médecine légale, faire la plus grande attention à ces circonſtances, puiſqu'elles ſont de nature à changer complettement celles de la bleſſure; & que même une bleſſure ſimple des tégumens communs pourroit devenir mortelle, c'eſt-à-dire paroître telle par la négligence de l'artiſte, ou par la manœuvre indiſcrette que l'on emploieroit à l'égard de l'épiploon.

BLESSURES DU FOIE. Hippocrate & Galien re-

gardoient comme mortelles les bleſſures du foie. En effet, il n'eſt peut-être pas un point dans la ſubſtance de cet organe où l'on ne rencontre ſinon des artères, au moins des veines d'un volume conſidérable, d'où réſulte toujours une forte hémorrhagie ; de plus, l'application des remèdes externes, l'évacuation du pus & de la ſanie que produit la bleſſure, deviennent très-difficiles à raiſon de la poſition du viſcère ſous les côtes. Auſſi les anxiétés précordiales, les lipothymies, les douleurs lancinantes qui s'étendent juſqu'à l'omoplate & le col, les vomiſſemens de bile ou de ſang, les déjections ſanguinolentes, une chaleur & une ſoif intenſes, ſont-elles des ſymptômes preſque inſéparables de ces bleſſures, & qui ne tardent guères à faire périr les bleſſés. Hippocrate cite, dans ſes épidémies, un fait qui prouve cette fâcheuſe vérité ; & on en trouve deux autres pareils dans Bohnius.

Il eſt aiſé d'expliquer par quelle raiſon certaines bleſſures du foie dont parlent des auteurs très-dignes de foi, n'ont pas été ſuivies de la mort. Il paroît qu'elles n'intéreſſoient que la ſuperficie de ce viſcère, qui ſe ſera enſuite agglutiné aux tégumens externes par cette partie entamée & ſanglante : & que d'ailleurs le lieu & la forme de ces plaies auront permis d'y appliquer les médicamens externes, comme on le pratique à l'egard de celles qui ſont purement extérieures. Tels ſont les deux faits cités par Bohnius, l'un, d'après l'obſervation 33e de Glandorp, l'autre, d'après Foreſtus.

Les bleſſures qui ont leur ſiège dans tout autre endroit du foie que la ſuperficie, ſont donc mortelles de leur nature, ſoit parce qu'elles ont cauſé la rupture d'un très-gros vaiſſeau, ou de pluſieurs d'un calibre moins conſidérable, ſoit par les autres ſymptômes qu'elles occaſionnent. Leur terminaiſon eſt la même, lorſqu'un des gros vaiſſeaux qui ſe rendent au foie, ou de ceux qui en ſortent, a été ouvert ; tels ſont l'artère hépatique, l'artère cyſtique, la veine ſplénique, la veine méſentérique, la veine porte, &c.

Bleſſures de la véſicule du fiel. On peut rapporter aux bleſſures du foie celles de la véſicule du fiel. L'épanchement, dans le *bas-ventre*, de la bile qui y eſt contenue, occaſionne des tourmens atroces & la corruption des viſcères, qui ne tardent guères à être ſuivis de la perte des bleſſés. Lorſque la véſicule du fiel eſt bleſſée conjointement avec d'autres viſcères (& c'eſt le cas le plus ordinaire), il eſt alors incertain ſi la mort du ſujet doit être attribuée à la rupture de la véſicule ou à la réunion de tous les accidens. Mais cela eſt de peu d'importance en médecine légale, puiſqu'alors il eſt toujours conſtant que la bleſſure totale étoit mortelle de néceſſité.

L'ouverture du canal hépatique, du canal cyſtique & du canal cholédoque, produit les mêmes accidens que celle de la véſicule. Ainſi on doit la ſoumettre aux mêmes règles dans les rapports en juſtice.

Bleſſures du cordon ombilical. On croit communément, dit Bohnius, que la rupture ou la coupure du cordon ombilical, chez les adultes, produit, ſeule & ſans être accompagnée d'aucune autre léſion, une ſuffocation ſubite ; par la raiſon que ce ligament ſert, conjointement avec les autres, à maintenir le foie dans une ſorte d'équilibre, de manière que celui-ci ne peut troubler le mouvement du diaphragme en ſe rejettant trop vers la région poſtérieure & ſupérieure de la capacité abdominale dans laquelle il eſt ſitué. Si ce dérangement avoit lieu par la rupture du cordon, le ſeptum-tranſverſum ſe trouveroit comprimé, ce qui rendroit la reſpiration impoſſible. Les défenſeurs de cette opinion citent en ſa faveur l'obſervation d'Hildanus, dans laquelle il eſt dit qu'un jeune homme bleſſé légèrement entre le nombril & les fauſſes côtes, tomba & expira preſqu'auſſitôt ; on trouva toutes les parties intactes, à l'exception du ligament ombilical ; mais ne peut-on pas leur répondre par le fait que rapporte Riolan dans ſon Anthropologie. Il ouvrit le corps d'une danſeuſe africaine très-renommée, & trouva que le cordon étoit rompu & comme retiré dans le ſillon horiſontal du foie. Cette femme n'avoit jamais eu la reſpiration gênée ni aucune autre fonction. Le même anatomiſte avoit eu occaſion de remarquer cette ſingularité dans les cadavres de quelques femmes qui avoient eu beaucoup d'enfans. Comment peut-on concevoir l'idée d'une pareille fonction du ligament ombilical, je veux dire de retenir le foie en ſituation, lorſqu'on le trouve à peine tendu dans les cadavres poſés tranſverſalement, & qu'ainſi dans les individus vivans qui ont le corps dans une ſituation verticale, il doit être encore plus relâché, & conſéquemment n'être d'aucun uſage pour attirer le foie du côté de l'ombilic. Gliſſon penſoit que la rupture du cordon étoit mortelle, parce qu'elle donnoit lieu à de violentes convulſions ; mais ce cordon n'eſt ni tendineux ni nerveux. D'ailleurs Hildanus parle d'une mort ſubite, mais aucunement de convulſions : & comme on manque d'autres obſervations de ce genre, nous penſons avec Bohnius que l'on doit au moins reſter en ſuſpens, & laiſſer en litige la queſtion ſur la nature de la bleſſure de cette partie.

Bleſſures de la rate. Quoiqu'aucun des viſcères du *bas-ventre* ne rempliſſe de ces fonctions que l'on a appellées vitales, cependant ils ſont néceſſaires à la continuation de la vie. Auſſi leurs léſions ſont elles ſouvent mortelles de néceſſité abſolue, ſoit à cauſe de l'énorme hémorrhagie qu'elles occaſionnent, ſoit parce qu'il en réſulte des vices eſſentiels dans l'élaboration de la matière nourricière, & l'épanchement, dans la cavité abdominale,

BIBLIOTECA NACIONAL

es ſucs que ces viſcères préparent. Les bleſſures de la rate dont on connoît ſi peu les fonctions ſont dans ce cas, & même, ſelon la remarque de pluſieurs auteurs, elles ſont plus ſouvent & plus promptement pernicieuſes que celles du foie. On doit donc être ſurpris que dans quelques occaſions elles n'aient été déclarées mortelles qu'accidentellement. Tel eſt le cas recueilli par Alberti, dans le premier volume de ſa juriſprudence médico-légale, ou une faculté de médecine craignit de décider, ſi la léſion de la rate que l'on trouva rompue avoit été la cauſe de la perte du bleſſé. On lit auſſi dans les éphémérides des curieux de la nature, qu'un certain Hannæus aſſure avoir obſervé, qu'un payſan ayant été bleſſé par un autre, la rate avoit été rompue, & une portion de cet organe pendoit par la plaie; quoique cette portion fût de la grandeur de la paume de la main, le chirurgien l'amputa, & le malade guérit. Si l'on ne pouvoit douter de ce fait, il ſeroit à coup sûr d'un grand poids en faveur de ceux qui ſoutiendroient que les bleſſures de la rate ne ſont pas d'une mortalité abſolue, même lorſqu'elles ſont énormes. Mais ne ſeroit-on pas en droit de penſer que l'on a pris ici une portion de l'épiploon pour une portion de la rate, & que l'on a donné au public médical l'hiſtoire d'une bleſſure & l'obſervation d'un fait abſolument contradictoires avec la nature des choſes, & auxquelles jamais les anatomiſtes inſtruits ne pourront ajouter foi. Il étoit impoſſible de toutes manières, dans le cas ſuppoſé, que la guériſon s'opérât, parce que les vaiſſeaux & les cellules qui compoſent la rate ſe trouvant rompues, le ſang devoit néceſſairement ſe répandre dans la capacité abdominale, corrompre les viſcères qui y ſont contenus, mais nuire principalement au foie & à l'eſtomac qui tirent, ainſi que la rate, leur ſang du tronc de la cœliaque. S'il y a des exemples de plaies à la rate guéries, on peut dire qu'elles ſont en petit nombre, & même que rien n'a pu conſtater ſi elles étoient conſidérables: au lieu que le nombre de celles qui ont eu une iſſue fâcheuſe eſt très-grand. Ainſi Tulpius, Fontanus, Bohnius, Vaterus, en rapportent chacun pluſieurs: & il eſt certain que l'opinion de ces auteurs eſt appuyée ſur tous les principes d'anatomie & de phyſiologie. En effet, ſi l'on conſidère la ſubſtance de la rate qui eſt en entier compoſée de vaiſſeaux & de cellules, la branche de l'artère cœliaque qui va s'y diſtribuer, ſes connexions avec le foie, le ventricule & l'épiploon, on ne ſauroit diſconvenir que, quoiqu'elle ne conſtitue pas, à proprement parler, un organe vital, cependant elle a beaucoup de rapports avec la conſervation de la vie, puiſqu'elle diſpoſe le ſang à la formation de la bile, humeur ſi néceſſaire; que le déchirement de ſa ſubſtance, à raiſon du nombre & du volume de ſes vaiſſeaux & de ſes cellules, eſt incurable: qu'ainſi ſes bleſſures ſont mortelles de néceſſité abſolue.

Voici un fait qui doit ſervir à confirmer cette aſſertion. Un homme âgé de trente-neuf ans, ayant pris querelle avec un autre, en fut ſi maltraité à coups de pieds & de bâton, qu'il expira cinq heures après. Le *bas-ventre* étant très-gros, ſur-tout vers l'hypochondre gauche, on dirigea d'abord ſes recherches de ce côté-là. Les tégumens communs ouverts, tous les inteſtins ſe trouvèrent remplis de vents; mais l'eſtomac étoit plein d'alimens ſolides & liquides. Il y avoit dans les interſtices du canal inteſtinal, & ſous l'épiploon, une grande quantité de ſang, partie en grumeaux & partie fluide; les vaiſſeaux principaux, le tronc de l'aorte, & celui de la veine cave, étoient vuides. Cependant on n'appercevoit point ce qui avoit pu occaſionner une mort auſſi prompte. Mais, après avoir déplacé avec précaution l'eſtomac & les inteſtins, on vit clairement que la rate avoit été briſée dans ſa partie convexe & concave, elle l'étoit tranſverſalement à la partie convexe dans la longueur de cinq pouces, & à la partie concave de trois pouces ſeulement. Dans ſon intérieur les bords de la déchirure ne ſe correſpondoient point, quoique cette déchirure fût très-profonde; la quantité de ſang que les vaiſſeaux rompus avoient laiſſée s'épancher étoit énorme. Il y avoit au bord inférieur du viſcère une autre déchirure longue de trois travers de doigts, & qui pénétroit très-avant dans ſa ſubſtance.

On procéda enſuite à l'examen des autres viſcères, & on ne trouva aucune léſion au foie, ſeulement la veine porte étoit vide, & la véſicule du fiel contenoit très-peu de bile. Il y avoit beaucoup de ſang extravaſé & en grumeaux dans la cavité du baſſin. L'oreillette droite & le ventricule droit du cœur étoient pleins de ſang; mais l'oreillette & le ventricule gauches en contenoient à peine une cuillerée. Les poumons, le péricarde, la plevre & la cavité entière du thorax étoient parfaitement ſains.

Quant aux léſions extérieures, on remarquoit, au-deſſus de la paupière ſupérieure droite juſqu'à l'os temporal du même côté, pluſieurs contuſions qui avoient un pouce & demi en longueur & en largeur. A la région temporale gauche il y avoit une plaie grande d'un pouce, & la peau étoit fendue de la longueur de trois pouces & demi vers la mâchoire inférieure. L'épiderme des doigts de la main droite étoit enlevé, & vers l'articulation de l'avant-bras avec le bras gauche, ſe trouvoit une contuſion longue de deux pouces, & large de trois. La partie inférieure du ſcrotum, qui étoit enflammé & échymoſé, préſentoit en trois endroits différens des contuſions, chacune d'un travers de doigt en tout ſens. Les teſticules, qui avoient été foulées par les pieds du meurtrier, étoient enflammés, & le droit ſur-tout étoit entièrement applati. Le dos, depuis les omoplates juſqu'aux cuiſſes, & même aux jambes, étoit marqué de meurtriſſures.

Ayant examiné la tête, on ne trouva point

ſous les tégumens communs de ſang extravaſé ; mais ſous les os & la baſe du crâne, il y avoit une certaine quantité de ſérosité ſanguinolente, ſavoir la valeur de deux cuillerées dans les ventricules antérieurs, & très-peu dans le troiſième. Le plexus choroïde droit offroit pluſieurs hydatides de la groſſeur d'un petit-pois, & la glande pinéale étoit gorgée de ſérosités.

On voit, par le détail de cette ouverture de cadavre, que le bleſſé avoit reçu pluſieurs bleſſures dont quelques-unes pouvoient être des cauſes de mort ſuffiſantes, telles que celles de la tête & des parties génitales. Cependant il n'eſt perſonne qui ne convienne que la léſion de la rate a du être regardée, avec raiſon, comme la véritable cauſe de la perte du bleſſé. Ses effets, qui dérivent de la ſtructure & des fonctions de ce viſcère, rendent cette aſſertion de la dernière évidence.

Bleſſures des reins. Celſe regardoit les bleſſures des reins comme incurables. En effet, ſi on conſidère la groſſeur des artères émulgentes, on verra que l'hémorrhagie que leur rupture doit occaſionner ſera telle qu'aucun ſecours de l'art ne pourra l'arrêter, ſoit que ces troncs ſoient coupés à leur entrée dans le rein, ſoit que ce ne ſoit même que des rameaux principaux de ces troncs qui le ſoient lorſqu'ils auront déjà pénétré dans la ſubſtance du rein. Si le péritoine a auſſi été bleſſé, le ſang s'épanchera dans la cavité abdominale. Si le coup a été porté par derrière, ſans entamer cette eſpèce de ſac, le ſang ſe répandra dans la tunique graiſſeuſe qui eſt interpoſée entre les muſcles voiſins, & alors l'hémorrhagie ſera moins forte que dans le cas précédent. Un autre ſymptôme également grave des bleſſures des reins eſt l'épanchement de l'urine dans la capacité du *bas-ventre*, épanchement qui a lieu par la léſion des canaux qui ſemblent deſcendre de la ſubſtance corticale pour former la ſubſtance tubuleuſe & la mamelonnée qui ne ſont au fond qu'une ſeule & même ſubſtance, par celle des papilles, des entonnoirs, & enfin du baſſinet. Troiſièmement, l'inflammation, ſuite néceſſaire des bleſſures, eſt un grand obſtacle à une bonne terminaiſon, d'autant plus qu'elle donne naiſſance à l'iſchurie même complette, quoiqu'il n'y ait qu'un ſeul rein d'affecté, parce que l'autre s'affecte par ſympathie, comme on le voit arriver également par l'effet du calcul.

Voici un fait cité par Bohnius, & qui, prouvant que les bleſſures des reins ne ſont pas toujours mortelles, prouve en même-tems combien les règles générales établies par certains auteurs, & par Bohnius lui-même, ſont inexactes & ſujettes à égarer dans leur application à la pratique médico-légale ; combien on doit s'attacher à conſidérer chaque fait individuellement, à examiner avec la plus ſcrupuleuſe attention, ſi la bleſſure étoit mortelle, nonobſtant les efforts de la nature & ceux de l'art, & non pas la déclarer telle uniquement parce qu'elle affectoit tel organe quel qu'il ſoit, ou parce qu'elle a été faite par un inſtrument de telle forme &c. Nous avons profité pluſieurs fois des occaſions de rappeler nos lecteurs aux vrais principes qui doivent les diriger dans les rapports ſur les bleſſures qui ont été ſuivies de la mort : & nous les renvoyons pour un plus grand développement à l'article général Bleſſures (mortalité des) (*méd. lég.*) Il y a environ quarante ans, dit Bohnius, qu'un élève de baigneur fut bleſſé très-profondément d'un coup d'épée à la région lombaire du côté gauche. Une hemorrhagie conſidérable, des défaillances, des nauſées, des vomiſſemens, au bout de quelques jours l'inflammation des reins, quelquefois un piſſement de ſang avec iſchurie, laquelle ne ceſſoit que lorſque le malade rejettoit un ſang grumelé par la voie des urines, une fièvre très-aiguë, & une tenſion douloureuſe de tout le *bas-ventre* ; tous ces ſymptômes annonçoient que le rein gauche avoit été percé très-avant dans ſa ſubſtance. Le bleſſé fut en danger pendant plus de trois mois : mais enfin les accidens ſe calmèrent par degrés, il ſe rétablit & vécut encore trois ans, ſujet, il eſt vrai, à de fréquens accès de néphrétique.

Si l'on rencontre d'autres faits de guériſons de bleſſures aux reins dans pluſieurs auteurs, tels que Fallope, Foreſtus, &c. ; il y a toute apparence que ces bleſſures n'étoient que ſuperficielles, & qu'ainſi ni les gros vaiſſeaux ſanguins, ni les principaux canaux urinaires, n'avoient été offenſés.

Je ne vois pas comment l'art pourroit amener à guériſon des bleſſures des uretères, ni comment la nature pourroit parvenir non-ſeulement à les cicatriſer, mais encore à ſe délivrer de l'énorme quantité de fluide excrémentitiel qui ſe répandroit, par l'ouverture de la plaie, dans la capacité abdominale. On ne trouve dans les recueils d'obſervations aucun fait qui annonce la poſſibilité d'un tel prodige. Nous croyons donc juſqu'à préſent que ces bleſſures ſont mortelles de néceſſité.

Bleſſures de la veſſie. Les anciens dont la chirurgie étoit bien moins avancée que la nôtre, regardoient comme mortelles les plaies de la veſſie. Telle étoit l'opinion d'Hippocrate, de Galien ſon commentateur, de Celſe, & même d'Ariſtote, qui cependant n'ignoroit pas certains faits qui prouvoient la fauſſeté de cette aſſertion : *quamquam non ignoro*, dit-il, *aliquandò contigiſſe, ut vulnerata veſica ſolideſcat.* D'un autre côté, des auteurs plus modernes, & très-recommandables ſoit par leur expérience conſommée, ſoit par leur bonne-foi reconnue, citent nombre de faits qui contrediſent complettement le dire du Père de la médecine & des médecins de ſon école. On a voulu qu'il eût eu raiſon en diſtinguant les bleſſures pénétrantes, & celles du col de la veſſie, de celles qui attaquent ſon fonds. Mais les différentes méthodes dont on ſe ſert aujourd'hui pour extraire le calcul démontrent la futilité des diſtinctions préſentées

préſentées par les champions de l'infaillibilité d'Hippocrate. Ce ne peut être que la violence de l'hémorrhagie, ou la contuſion des parties bleſſées, qui rendroit les plaies de la veſſie mortelles, quelque fût leur ſiége, & ſoit qu'elles fuſſent faites à deſſein de nuire, ou pour ſoulager un être ſouffrant, comme il arrive dans l'opération de la taille.

Il eſt certain, cependant, que l'*événement* eſt très-différent dans les cas qui ſont l'effet de l'art. Dans ceux-ci on a pris toutes les précautions imaginables pour prévenir les accidens capables d'amener une terminaiſon funeſte : ce qu'on eſt bien éloigné de faire dans les autres. Il eſt donc du devoir d'examiner avec ſoin dans un cas de bleſſure de la veſſie qui aura été ſuivie de la mort, premièrement ſi l'hémorrhagie étoit incoërcible, ſecondement s'il y avoit contuſion des parties léſées. Si l'un ou l'autre de ces ſymptômes ne mettoit obſtacle au ſuccès du traitement, alors on recherchera ſi les gens de l'art ont fait ce que l'on pratique dans les cas de lithotomie, pour prévenir la mortalité d'une ſemblable plaie. Et quand on aura conſtaté que les efforts de la nature & ceux de l'art ont manqué leur effet, on jugera que dans le cas dont il s'agit la bleſſure étoit mortelle de ſa nature.

Bleſſures de la matrice et du Fœtus. Ces ſortes de bleſſures ſe rencontrent plus rarement dans la pratique médico-légale que celles dont nous avons parlé juſqu'à préſent; ſoit, parce que les femmes ſont moins expoſées aux rixes qui peuvent les occaſionner, ſoit parce que l'état de groſſeſſe inſpire des égards même aux hommes les plus brutaux & les plus emportés. Mais elles ſont très-dangereuſes, & le plus ſouvent mortelles, lorſque la femme ſe trouve groſſe & que les vaiſſeaux utérins ſont dilatés & gorgés de ſang; car alors il ſurvient une hémorrhagie toujours fatale, parce que le fœtus empêche la matrice de ſe contracter, & de contracter en même-tems les orifices des vaiſſeaux coupés ou déchirés. C'eſt parce que cette circonſtance n'a pas lieu & dans l'accouchement, & dans l'opération céſarienne, que l'hémorrhagie n'eſt pas mortelle dans ces cas. On doit donc examiner, lorſqu'une femme groſſe a péri d'une ſemblable bleſſure, ſi elle étoit à portée de recevoir aſſez promptement le ſecours que produit la délivrance, & ſi on le lui a adminiſtré.

Il arrive quelquefois que le même coup qui a bleſſé la mère bleſſe auſſi le fœtus. On en trouve un exemple remarquable dans l'ouvrage de M. Devaux, qui a pour titre : *L'art de faire des rapports en chirurgie*. Cette circonſtance complique en même-tems & la bleſſure & le délit.

Enfin rien n'eſt plus fréquent que de voir de mauvais traitemens exercés ſur une femme groſſe, ſans la bleſſer grièvement, faire périr le fruit renfermé dans ſon ſein; tels ſont principalement des coups portés ſur la région antérieure & ſur les deux régions latérales du *bas-ventre*. Il n'eſt donc pas rare non plus que la ſortie de ces fœtus ainſi altérés & morts n'ait lieu que long-tems après l'accident qui a été la cauſe de leur altération.

Mais les irrégularités contre nature que l'on obſerve quelquefois ſur les mêmes parties de l'enfant que celles qui ont ſouffert chez la mère doivent, ſelon Bohnius, être plutôt attribuées à l'imagination fortement frappée de cette dernière, qu'à des effets réſultans des loix générales de l'organiſation du corps humain. Au reſte, ce n'eſt point ici le lieu de nous étendre ſur cette queſtion d'ailleurs ſi obſcure, & qu'il ſera peut-être à jamais impoſſible d'éclaircir.

Nous renvoyons aux articles Artéres, Nerfs & Veines, (*méd. lég.*) ce que nous avons à dire ſur la mortalité des bleſſures que peuvent éprouver ceux de ces organes qui ſe diſtribuent aux différentes parties de l'abdomen. (M. Mahon.)

BATAILLES. (*Médec. milit.*)

Il doit y avoir toujours à la ſuite de l'armée un certain ordre de ſecours particuliers pour former un petit hôpital où l'on puiſſe, en cas d'action, donner les ſoins les plus preſſans aux bleſſés, juſqu'à ce qu'ils puiſſent être reçus à l'hôpital ambulant. La manière dont ces ſecours doivent être ordonnés pour remplir leur objet, ſe trouve bien expoſée dans les ouvrages de M. Colombier.

Suivant lui, on doit diſtinguer trois tems relatifs à la ſanté, dans ce qui concerne le combat; celui qui le précède; celui pendant lequel il a lieu; celui qui ſuit.

Le premier eſt plein de dangers, parce que le plus ſouvent les troupes ſont fatiguées d'une longue marche, qu'elles paſſent au bivac la nuit qui précède le combat; que la licence devient plus grande parmi elles. En général, moins les troupes ſont haraſſées, plus elles conſervent de force & ſanté, & ſont propres à ſoutenir une action. Tous les conſeils relatifs aux marches forcées, aux bivacs, doivent donc être appliqués dans ces circonſtances; mais ſur-tout ce qui a rapport aux ſubſiſtances.

Il faut ainſi que le ſoldat ſoit muni d'une certaine quantité de vivres, lorſqu'il doit aller combattre; & il pourroit être avantageux de faire une diſtribution d'eau-de-vie, à la manière des Allemands, au commencement d'une *bataille*; on ſait que les Turcs font dans ce cas diſtribuer de l'opium à leurs troupes.

Lorſqu'un général habile eſt aſſez heureux pour que ſon armée n'ait pas fait de longues marches, qu'elle ait eu le temps de ſe repoſer, & qu'elle ne manque de rien, il eſt certain qu'il doit avoir de plus grandes eſpérances de ſuccès, malgré l'axiôme

établi, qu'il faut traîner ſur-le-champ les troupes au combat, lorſqu'elles arrivent près de l'ennemi, dans la crainte de ralentir leur ardeur. Mais ſi cette vérité n'eſt pas fondée, du moins ne peut on pas diſconvenir que ceux qui ſont bleſſés, doivent être en meilleure diſpoſition de guérir, lorſque tout ce qui concourt à nuire à la ſanté, aura pu être évité pendant les jours qui précèdent celui d'une *bataille*. L'expérience le démontre, & l'on ſait que les bleſſures dans les combats ont été plus funeſtes après de longs & pénibles travaux, après la diſette & la miſère des armées.

Pendant ou après une *bataille*, rien n'eſt plus terrible dans beaucoup de cas que la ſituation des bleſſés. En effet, au moindre mouvement que l'armée fait en avant, ils ſont dans le cas d'être foulés, & ſouvent écraſés, & lorſqu'ils ont échappé à ce danger, les pillards qui ſuivent, viennent les dépouiller, & même les tuer. Si le ſort des armes oblige de reculer beaucoup, alors ils reſtent en proie à l'ennemi qui pourſuit & qui fait rarement quartier. --- La déroute met ainſi dans le cas d'abandonner, non-ſeulement ſes bleſſés, mais même de laiſſer quelquefois l'hôpital ambulant à la merci de l'ennemi. Comme ce déſavantage eſt égal de part & d'autre, on devroit toujours regarder les bleſſés & les hôpitaux des armées comme des choſes ſacrées, & faire avec l'ennemi une convention réciproque à cet égard; c'eſt ce qu'ont pratiqué la plupart de nos généraux dans la dernière guerre. Mais une choſe auſſi avantageuſe n'a pas toujours lieu, malgré l'expérience que l'on a du ſort déplorable des bleſſés à la ſuite d'un combat. On en a vu ſur le champ de *bataille*, même de l'armée victorieuſe, à demi-morts, expoſés aux injures du temps, & nuds comme la main; le lendemain même de l'affaire, ces malheureux n'avoient pas encore été panſés, parce que ſans doute on les avoit cru morts. Qu'on juge après cela de la poſition des bleſſés qui reſtent à la main des ennemis, ſi ceux-là même qui appartiennent au vainqueur, ſont ainſi traités.

Pour remédier à ces inconvéniens, M. Colombier propoſoit pluſieurs moyens qui, quoique quelquefois inſuffiſans, lui paroiſſoient pouvoir au moins conſoler l'humanité dans tous les temps, & ſouvent conſerver des milliers d'hommes, qui périroient faute d'un prompt ſecours.

Ces moyens roulent ſur trois points capitaux; ſavoir, 1°. ſur l'habileté & le nombre ſuffiſant de chirurgiens qui doivent être à portée de panſer ſur-le-champ les bleſſés; 2°. ſur le nombre également ſuffiſant de toute eſpèce d'inſtrumens ou d'uſtenſiles propres aux bleſſures, & ſur celui des voitures de tranſport, brancards, &c.; 3°. ſur la prévoyance des chefs pour mettre tous les bleſſés en lieu de ſûreté dans le cas de victoire ou de déroute.

L'exécution du premier point aura lieu ſi, lorſque la *bataille* eſt décidée, on a ſoin de mettre à la queue de chaque brigade pluſieurs chirurgiens aides-majors, & des élèves, qui aident les chirurgiens-majors à panſer tous les bleſſés qui ſe préſentent; cette attention eſt très-eſſentielle. Pendant le combat, ce ſont les ſoins que l'on prend des bleſſés, qui décident du plus ou moins heureux ſuccès des bleſſures; car ſi on ne les panſe pas ſur-le-champ, & qu'on ne les emporte pas bien vîte, ils ſont d'autant plus difficiles à guérir. Il faut donc que les médecins & chirurgiens, diſtribués à propos avec les chariots & brancards de l'ambulance, ſoient à même de panſer & faire tranſporter les bleſſés dans les différens dépôts prévus & arrangés à cet effet; & l'ordre doit être tellement établi dans chaque régiment, que dès qu'il y a un homme bleſſé, on le tranſporte au lieu indiqué pour le panſement. On ne peut objecter contre l'emploi de ce moyen ni le changement de poſition des troupes, ni le défaut de ſûreté pour les chirurgiens. En ſe tranſportant pour ſuivre la brigade à laquelle ils ſont attachés, ils ne courent pas dans cette expédition de plus grands riſques, que dans toutes les autres poſitions d'une *bataille*, où ils doivent être très-près de l'action. Comme ils ne ſont pas à la portée du mouſquet, & qu'on évite de les expoſer aux batteries, ce danger eſt moindre qu'on ne l'imagine. Mais on ſait d'ailleurs que s'ils ne ſe ſacrifient pas un peu pour ce moment, le reſte des ſecours qu'ils peuvent donner, eſt ou inſuffiſant, ou du moins d'une très-médiocre utilité. Toutes fois comme dans ce genre de ſervice toujours périlleux, ils peuvent avoir la crainte d'être eſtropiés, & de ne pouvoir vivre enſuite honorablement, il ſeroit néceſſaire de les raſſurer ſur ces ſuites de leur état; M. Colombier déſiroit à cet effet que dans toute armée actuel les noms des chirurgiens attachés pour le moment à chaque brigade fuſſent écrits ſur un état qui reſteroit entre les mains du chirurgien-major de l'armée, afin que, ſur le rapport qui en ſeroit fait, il fût ſi chacun ſe ſeroit comporté comme il convient.

Pour le ſecond objet, ſuivant lui, chaque chirurgien-major de régimens doit avoir avec lui un chariot ou quelques chevaux chargés de toute eſpèce d'inſtrumens, de bandes roulées, de compreſſes toutes prêtes, de charpie brute, d'eau vulnéraire; & chaque chirurgien de l'ambulance, ſes inſtrumens portatifs, avec pluſieurs bandes & compreſſes, ainſi que de la charpie autant qu'il en peut porter dans ſes poches. Monro conſeille de plus d'avoir toujours à la ſuite de l'armée une petite quantité de médicamens les plus uſités, du vin, du riz, des tablettes de jus ou de bouillon avec un nombre proportionné de couvertures qu'on feroit ſuivre & porter par des chevaux. Il en ſera de même dès qu'on enverra quelques chirurgiens avec un détachement qui pourra ſe trouver dans le cas de combattre.

Lorſqu'ils ſeront ainſi munis, ils ſeront en état de panſer tous les bleſſés qu'on leur apportera. M. Colombier dit avoir vu faire des amputations de membres ſur le champ de *bataille*, qui avoient été ſuivies d'un heureux ſuccès; tandis que celles qu'on fait pluſieurs jours après l'action, ſont preſque toutes inutiles, parce que le gonflement ſe communique de proche en proche, que la fièvre eſt déclarée. On ne ſauroit croire, ſelon lui, à quel point ſeroit utile le panſement ſubit des plaies, ſur-tout de celles d'armes à feu. Les inciſions, les ſcarifications ſouvent néceſſaires, & qui ne ſont point retardées, hâtent ſingulièrement la guériſon de ces bleſſures.

Il faut qu'il y ait auſſi à la ſuite de chaque brigade une vingtaine de brancards portés par des infirmiers, afin que chaque bleſſé puiſſe, après le panſement, être porté promptement dans des dépôts particuliers où ſe trouveront les voitures de tranſport. Ces dépôts doivent être multipliés ſelon le nombre des troupes, & être diſpoſés par pelotons derrière l'armée. Suivant M. Colombier, il faudroit au moins par diviſion, pluſieurs entrepôts. Chaque voiture doit être munie de ſon chirurgien & de ſon infirmier; chaque brigade aura connoiſſance du lieu où ſera ce dépôt, & ces différens entrepôts auront entr'eux une communication facile, afin que ſi l'un étoit rempli, on envoyât le ſurplus des bleſſés à l'autre; il doit y avoir auſſi une garde à chaque dépôt. Les médecins & chirurgiens en chef iront de l'un à l'autre pour voir ce qui s'y paſſe, & auront à recevoir les ordres du général pour envoyer les bleſſés dans les lieux qu'il jugera les plus convenables.

Il ſeroit à ſouhaiter, ajoute M. Colombier, que chaque bleſſé qu'on porte au dépôt, emportât avec lui la note de ſa bleſſure, de ſon panſement, & du temps auquel il faut lever le premier appareil. Cet objet ſi utile ne paroît pas fort difficile à remplir, dans beaucoup de cas. Il ne s'agit que d'avoir un nombre ſuffiſant d'aides, & ce qui eſt néceſſaire pour faire ce détail ſuccinct, qui ne demande pas un temps bien conſidérable.

Quant aux précautions à prendre pour mettre les bleſſés à l'abri dans tous les cas, la prévoyance des chefs conſiſte à indiquer des lieux ſûrs où on les puiſſe raſſembler. Les lieux les plus ſûrs ſont les places fermées; en général, tous ceux qui ne doivent pas être compris dans le cours des expéditions.

Une coutume pernicieuſe contre laquelle M. Colombier s'eſt élevé, eſt de faire boire de l'eau-de-vie aux ſoldats bleſſés. Il aſſure en avoir vu qui étoient morts ivres ſur le champ de *bataille*. Cette boiſſon allume la fièvre, qui dans les bleſſures n'eſt déjà que trop prompte à faire des ravages.

Un fait curieux, cité par Ramazzini, dans ſon chapitre des maladies des camps, & qui mérite d'être confirmé, eſt celui qu'il rapporte ſur la foi d'un médecin d'armée dont il loue le ſavoir & la longue expérience. Suivant ce médecin, on trouve preſque tous les bleſſés morts ſur le champ de *bataille* dans un état d'érection des parties génitales très-remarquable. Ramazzini croyoit qu'on devoit attribuer cet état à la violente agitation des eſprits dans des hommes animés au combat, & à l'abord du ſang que par une ſorte d'inſtinct la nature porte au-dehors comme pour ſoutenir le choc, & réſiſter aux efforts de l'ennemi. Il rapporte de plus, d'après la même autorité, une circonſtance remarquable ſur la diſpoſition d'eſprit des militaires à l'approche des *batailles*. L'obſervation, ſuivant lui, a prouvé que tous ceux qu'on voyoit s'y préparer, frappés de l'idée de la mort, périſſoient immanquablement dans l'action; tandis que ceux qui y portoient un courage ferme & l'eſpoir du ſuccès, échappoient aux dangers. Ces obſervations méritent d'être ſuivies avec ſoin.

Enfin, un article eſſentiel à traiter, eſt celui de l'enterrement des morts, qui, lorſqu'il n'eſt pas fait promptement & avec précaution, devient une ſource de corruption dans l'air, dont l'armée victorieuſe eſt la victime. (M. THOURET.)

BATATE. (*Hygiène & mat. méd.*) (*Voyez* POMME DE TERRE.) (M. MACQUART.)

BATE (George), de Burton dans le Comté de Buckingham en Angleterre, naquit vers l'an 1608. Reçu docteur en médecine à Oxfort, le 7 juillet 1637, il paſſa à Londres, où il ſe fit aggréger au collége royal. La réputation qu'il acquit dans cette ville, lui mérita les premières places; il fut médecin de Charles I, d'Olivier Cromwell, de Charles II, & la ſociété royale de Londres le mit au nombre de ſes membres. Il étoit entré dans cette compagnie pluſieurs années avant ſa mort, arrivée le 19 avril 1669. *Jean Shipton*, apothicaire de la capitale, qui avoit préparé, pendant près de vingt ans, les médicamens dont ce médecin faiſoit uſage dans ſa pratique, en a formé un recueil qui a paru ſous ce titre:

Pharmacopœa Bateana. Londini, 1688, *in*-8; 1691, *in*-12, 1694, *in*-8. *Francofurti*, 1702, *in*-12. *Amſtelodami*, 1731, *in*-12, & ailleurs.

Guillaume Salmon, profeſſeur en médecine, a traduit cette pharmacopée en Anglois, dont il y a des éditions de Londres, 1694, 1706, 1713 & 1720, *in*-8.

George Bate a donné ſur le *rachitis* ou la chartre des enfans, quelques obſervations qui ont été publiées avec ce que *Gliſſon* a écrit ſur cette matière; Londres, 1668, *in*-8. La Haye, 1682, *in*-4.

Il a auſſi compoſé un traité ſur la comparaiſon des eaux de Bath avec celles d'Aix-la-Chapelle.

(Extr. d'El.) (M. Goulin.)

BATH. (*Eaux minérales.*)

C'eſt une ville d'Angleterre, ſituée dans le Sommerſet-Shire, ſur la rivière d'Avon. Elle eſt fameuſe par ſa beauté, par les agrémens de tout genre qui s'y rencontrent, & ſur-tout par ſes eaux minérales chaudes, qui y attirent chaque année un grand concours de monde. Cette ville eſt à trois lieues de Briſtol, & à 30 de Londres. Elle eſt placée dans un fond, environné de quelques collines; on y trouve quatre bains chauds, dont les eaux ſont claires & d'un goût agréable; elles étoient déjà en réputation du tems des Romains, ainſi qu'on s'en eſt aſſuré par une inſcription trouvée en 1708. Après les eaux d'Aix-la-Chapelle & de Bourbon, les eaux de Bath ſont celles qui contiennent le plus de ſoufre; cependant le ſel paſſe pour y exiſter en grande quantité, ce qui les rend très-toniques & très-fortifiantes. Les eaux de *Bath* ont encore une grande réputation contre la goutte, les engorgemens, la paralyſie, les rhumatiſmes, la foibleſſe des nerfs & les maladies ſcrophuleuſes, la mélancolie & la ſtérilité, ſoit qu'on les employe extérieurement, ſoit qu'on en faſſe uſage à l'intérieur, ſoit enfin qu'on réuniſſe ces deux moyens pour en tirer un plus grand parti.

Lorſque dans les maladies chroniques on s'eſt déterminé à boire les eaux de Bath, il faut avoir ſoin de débarraſſer auparavant l'eſtomac & les inteſtins, pour les mettre dans le cas de paſſer plus aiſément & d'être plus utiles. On peut en boire depuis deux verres juſqu'à deux pintes, mais c'eſt ſouvent beaucoup plus qu'il ne faut; il vaut mieux les boire en moins grand volume, & en continuer l'uſage plus long-temps. On peut en boire aux repas, ſi elle eſt récente & qu'elle n'ait pas encore perdu ſes principes. On peut prendre ces eaux dans toutes les ſaiſons, & ſouvent pendant des années entières.

(M. Macquart.)

BATIMENT. (*Hygiène.*) (*Voyez* Habitation.)

(M. Macquart.)

BATISSE. (la) (*Eaux minérales.*)

La *Batiſſe* eſt un territoire près de l'Auronne, à trois lieues de Clermont, où ſe trouve une ſource d'eau minérale tempérée, juſqu'ici peu employée en médecine, mais dont M. Cuel a envoyé une analyſe à la ſociété royale de médecine.

Il en réſulte qu'elle contient du gaz,

De l'alcali minéral,

Du ſel de Glauber,

Du vitriol martial,

Du ſel marin à baſe de magneſie,

Du fer,

De la ſélenite,

Enfin, de la terre calcaire. (M. Macquart.)

BATONS DE CASSE. (*Mat. méd.*)

On donne ſouvent, dans des magaſins de droguéries, dans les pharmacies, & dans les livres de deſcription ſur la matière médicale, le nom de *bâtons de caſſe* aux fruits ou légumes qui contiennent la pulpe laxative de la *caſſe*; on la conſerve ſouvent ſous cette forme dans les boutiques. Voyez pour la deſcription de cette gouſſe le mot *caſſe*.

(M. Fourcroy.)

BATRACOS & BATRACHUS. (*Voyez* Grenouillette.) (M. Mahon.)

BATTEMENS. (Sing. maſcul. & plur. *en Médecine.*)

Dilatations & contractions réciproques ou alternatives du cœur & des artères. (*Voyez* Pouls.).

Quelques médecins diſtinguent quatre-vingt-une différentes ſortes de *battemens*, ſimples, & quinze de *battemens* compoſés; ils diſent que le pouls en a ſoixante par minute, dans un homme d'une conſtitution bien tempérée; mais ils ne ſont point d'accord à ce ſujet avec l'expérience générale. (*Voyez* Pouls.)

(*E. de l'A. E.*) (M. Mahon.)

BATTERRISMUS. (*Noſol. méthodique.*)

Vice de prononciation qui donne lieu à une parole précipitée, jointe quelquefois à des répétitions d'une même ſyllabe. (*Voyez* Psellysmus.) (M. Chamseru.)

BATTERIE DE CUISINE. (*Hygiène.*)

Partie III, règles de l'Hygiène relatives aux beſoins de l'homme.

Claſſe I, règles pour l'homme conſidéré en ſociété.

Ordre III, relativement à l'uſage des choſes non naturelles.

Une des conditions les plus eſſentielles pour que les alimens ſoient profitables, c'eſt qu'ils ſoient bons & bien aſſaiſonnés; mais, quelque ſain que ſoit l'aſſaiſonnement qu'on emploie, ſi les vaiſſeaux qui doivent ſervir à cet uſage ne ſont pas bien nettoyés, ou s'ils ſont ſujets à d'autres inconvéniens, la ſanté riſque beaucoup. On ſait que des négligences de cette eſpèce peuvent cauſer infiniment de mal, & même empoiſonner les perſonnes qui mangent des mets

préparés dans des vaiſſeaux, ſoit de cuivre, ſoit d'argent, ſoit d'étain, dans leſquels on aura laiſſé ſéjourner long-temps quelque liqueur acide ou corroſive.

On n'ignore pas que toutes les fois qu'on place des lames de cuivre, d'argent, d'étain, de plomb, dans un acide minéral, ou végétal, tels que ceux du vinaigre, ou du citron, on obtient un ſel neutre qui vient de l'union des ſubſtances métalliques avec les acides; mais la même opération a lieu chaque fois que, par négligence ou autrement, on a laiſſé ſéjourner des acides ou des ſubſtances âcres dans les vaiſſeaux d'argent, de cuivre ou de plomb, qui doivent ſervir à la préparation des alimens. Il y a de même une action de ces nouveaux corps ſalins ſur l'eſtomac & les ſubſtances animales; cette action produit l'effet des poiſons, en les déſorganiſant après s'être combiné avec elles. Le poiſon ſera d'autant plus violent, que la quantité du métal diſſous aura été plus grande, & il fera d'autant plus de mal qu'il portera ſon action ſur des organes plus foibles & plus délicats.

De tous les vaiſſeaux faits pour préparer les alimens, les meilleurs ſeroient parmi les métaux des vaſes de platine, parce que cette ſubſtance eſt inattaquable par tous les agens chimiques ſimples; mais comme elle eſt encore fort rare, on n'en fabrique pas des vaiſſeaux d'une capacité aſſez grande. L'or ſeroit enſuite le métal le plus utile, mais il eſt encore trop cher & trop mou pour qu'on puiſſe l'employer dans les uſages communs. L'argent peut être fort utile, ſi on a un grand ſoin de le nettoyer; car les acides y produiſent facilement du verdet, ou du verd-de-gris, par leur ſéjour. Le cuivre, tel qu'il eſt, ſans être recouvert ou d'argent ou d'étamage, ſeroit très-dangereux, parce qu'il pourroit être attaqué très-facilement par preſque toutes les ſubſtances. Auſſi on l'emploie le plus ordinairement recouvert de feuilles d'étain, & dans cet état, lorſqu'on a bien ſoin quand les alimens ſont cuits, de les retirer pour les placer dans des vaſes de terre ou de fayence, il ne reſte rien à craindre. Cependant, il ne faut jamais y laiſſer réfroidir les viandes, ni du bouillon, aucune ſalade, aucune ſauce ou mets où il entre du vinaigre, du ſel, du lait, du beurre, de l'huile, du fromage ou du vin: on verroit bientôt ſe former du poiſon avec toutes ſes ſubſtances. Lorſque les vaiſſeaux de cuivre commencent à rougir intérieurement, il faut ſur-le-champ les donner à rétamer.

Le danger qu'on court continuellement par l'ignorance ou le peu de ſoin des gens qui préparent des nourritures, tant pour le public que pour les particuliers, les nombreuſes atteintes que beaucoup de ces négligences ont porté (& ſouvent ſans qu'on s'en ſoit apperçu) à la ſanté des hommes, ſur-tout dans les armées & les hôpitaux, ſuffiroient pour faire déſirer qu'on éloignât des cuiſines les vaiſſeaux de cuivre, ainſi que des apothicaireries & des offices: ce ſeroit le moyen de vivre avec ſécurité ſur ce point important, & d'éviter bien des maux dont l'origine cachée peut être attribuée à l'uſage des vaiſſeaux de cuivre.

Cependant, ſi l'on ne bannit pas entièrement le cuivre de tous les arts qui préparent nos alimens, il ſeroit très-important que la police veillât avec une attention particulière à ce que les vaiſſeaux de cuivre dont ſe ſervent habituellement les traiteurs, les chaircuitiers, les pâtiſſiers, fuſſent ſouvent étamés, toujours entretenus proprement, & confiés à des perſonnes à qui l'on feroit bien connoître les dangers qui réſulteroient de leur manque de propreté, d'activité & de prévoyance.

Le plomb étant un métal beaucoup plus mou que le cuivre, on ſent qu'il ſera encore bien facilement attaqué par les agens dont nous avons parlé, & qui ont ſur lui une action bien marquée; d'ailleurs, il fond à un degré de feu très-léger: il faut donc abſolument les proſcrire. Les vaiſſeaux d'étain pur ne ſont pas d'un uſage beaucoup plus ſûr: ce métal ne pouvant pas ſervir, lorſqu'il eſt ſans mélange, à fabriquer des uſtenſiles ou des batteries de cuiſine, à cauſe de ſa molleſſe & de ſa facilité à fondre ſur le feu, ainſi que le plomb. L'art a trouvé différentes ſubſtances qui lui ôtent ces défauts, & lui donnent la ſolidité dont il a beſoin dans beaucoup d'uſages différens; cependant, pluſieurs des mélanges qui lui ſont alliés ne ſont pas ſans danger, puiſqu'on y unit le cuivre, le zinc, le plomb, l'antimoine, le biſmuth qui ſouvent n'eſt pas exempt d'arſenic, & que le ſéjour des ſubſtances dont nous avons parlé peut donner naiſſance à divers poiſons. Néanmoins, ſi malgré ces dangers on veut encore s'en ſervir, ou qu'on y ſoit forcé, il faut prendre les mêmes précautions que pour les vaiſſeaux de cuivre: c'eſt-à-dire qu'on n'y conſervera point ou qu'on n'y laiſſera jamais réfroidir ni même bouillir pendant long-temps les ſubſtances acides, ſalées, huileuſes, graſſes, appartenant aux règne végétal, animal, ou minéral. Il ſeroit de la plus grande importance qu'on voulut fabriquer partout, avec du fer doux & bien poli, des inſtrumens de cuiſine qui puſſent tenir la place de ceux dont nous venons de parler; il faut eſpérer qu'un jour on s'y aſtreindra dans tous les pays éclairés des lumières de la ſaine phyſique & de la chimie.

Il y a déjà des contrées où l'on a ſubſtitué le fer au cuivre, dans les uſages de la cuiſine. On eſt bien ſûr que le fer eſt des ſubſtances métalliques celle qui peut le moins nuire à l'œconomie animale. Sa chaux, ou oxide, qu'on nomme communément rouille, ne peut cauſer aucun mal. Les uſtenſiles qu'on en fabrique peuvent être, s'il le faut, étamés auſſi facilement que ceux de cuivre.

L'uſage habituel de ces uſtenſiles n'exige pas une ſi grande quantité de charbon & de bois, ce qui forme véritablement un objet d'économie. D'ailleurs le prix du fer eſt beaucoup inférieur à celui du cuivre.

M. Wex, ſecrétaire du duc de Saxe-Gotha, a donné un ouvrage ſur la manière d'étamer les uſtenſiles de fer, où il prétend que l'étamage commun n'eſt pas moins nuiſible que le cuivre même. Pour remédier à cet inconvénient, il a trouvé un ſel alkali avec lequel on peut fixer l'étain d'Angleterre le plus pur, ſur des uſtenſiles de fer battu, ſans poix, ſans colophane, & ſans ſel ammoniac, & même ſans qu'il ſoit néceſſaire de le paſſer par le feu ou de le racler.

M. Wex aſſure qu'on ne peut ſe diſpenſer d'étamer les uſtenſiles de fer auſſi bien que ceux de cuivre, parce que ſi l'on y place des alimens acides ou auxquels on en a mêlé, ou même de l'eau pure, il ſe détache aſſez de fer pour changer la couleur des mets. Il prouve que les différentes manières d'étamer qu'on a imaginées pour prévenir les inconvéniens de la méthode ordinaire, & de celle que les turcs emploient, ſont très-nuiſibles.

Il a ajouté que ſon ſel alkali eſt bon à l'eſtomac, qu'il eſt moins coûteux & plus durable que l'étamage ordinaire. Il aſſure que quiconque achetera une caſſerole de ſa fabrique, n'aura jamais beſoin d'en acheter une autre. Il a offert de vendre ce ſel alkali quarante francs la livre, & il n'en faut qu'une demi-once pour étamer une aſſez grande caſſerole avec l'étain le plus fin d'Angleterre.

Tous les chaudronniers peuvent étamer avec ce ſel ſans ſe ſervir de leurs outils ordinaires, ſans racler ni paſſer par le feu, il n'y a d'autre préparation que de laver les uſtenſiles avec du ſable & de l'eau. On peut auſſi s'en ſervir pour l'étamage des uſtenſiles de fer fondu.

Les uſtenſiles de fayence vernie ſont, dans l'état actuel des choſes, très-propres à remplir avec ſécurité le but que nous nous propoſons. Il eſt vrai qu'ils ſont fort caſuels : mais il vaut mieux caſſer beaucoup de vaſes de terre que d'attaquer la conſtitution des hommes, & les expoſer à la foule des inconvéniens qui ſont la ſuite de l'uſage de preſque tous les vaiſſeaux dont nous venons de parler.

Il eſt bon d'obſerver pour ceux qui croient qu'il n'y a plus rien à craindre des qualités pernicieuſes du cuivre, particulièrement lorſqu'il eſt étamé, c'eſt-à-dire lorſqu'on a appliqué ſur ſa ſurface intérieure des lames formées par l'alliage du plomb avec l'étain; qu'ils ſont à cet égard dans l'erreur, & qu'en évitant quelques dangers, ils s'expoſent à beaucoup d'autres.

1°. Le plus ſouvent l'étamage ne recouvre pas parfaitement le cuivre, & l'on voit avec le microſcope une foule de points où le métal paroît dans une pièce qui vient d'être étamée.

2°. Nous avons déjà dit que le plomb avoit une très-grande facilité à être attaqué par les ſubſtances ſalines & acides.

3°. L'étain contient preſque toujours de l'arſenic, ſur-tout celui qui nous vient d'Angleterre; on dit que des œufs qu'on y a conſervés ont cauſé la mort, avec tous les ſymptômes du poiſon, à ceux qui en ont mangé.

4°. Le feu violent, qu'on emploie ſouvent, ſuffit pour faire fondre l'étamage & mettre le cuivre à nud. Que n'a-t-on pas à craindre, comme nous l'avons déjà dit, des poiſons qui peuvent réſulter de l'action des acides, ſur le cuivre, le plomb & l'étain.

Cependant, depuis quelques années, des artiſtes ingénieux ont préſenté différens moyens d'étamer les uſtenſiles ou *batterie de cuiſine*. En 1783, la ſociété royale, au rapport de MM. Macquer, Fourcroy & Laguerenne, a accordé ſon approbation à un alliage ſimple, facile & ingénieux de M. Dumazis. Les commiſſaires ont dit que la quantité de fer allié avec l'étain n'étoit pas conſidérable, mais ſuffiſante pour donner à ce métal beaucoup de dureté, & diminuer infiniment ſa fuſibilité. Ses caſſeroles eſſayées ont parfaitement réſiſté à l'action du feu le plus fort qu'on ait beſoin de faire dans la préparation des alimens, ſans que l'étamage coulât. La couche de cet étamage, où il n'entre point d'argent, mais un autre métal qu'on unit à l'étain, eſt beaucoup plus épaiſſe qu'elle ne peut l'être quand on emploie l'étain ſeul; conſéquemment le cuivre peut être mieux défendu du contact des acides & des graiſſes.

A la même époque, à-peu-près, le ſieur Duhan a auſſi préſenté à la ſociété royale de médecine un alliage dans lequel l'étain pur eſt combiné avec deux autres matières métalliques non dangereuſes, qui augmentent la dureté & la ſolidité de l'étain, qui en diminuent la fuſibilité, & permettent de donner à l'étamage l'épaiſſeur qu'on veut, ſans qu'on craigne, en le chauffant juſqu'au rouge obſcur, de le fondre. Ces qualités ont engagé la ſociété royale de donner ſon approbation au procédé qui a été exécuté en préſence de ſes commiſſaires.

En juillet 1789, MM. Turgot & d'Auney ont préſenté à l'académie des ſciences de Paris un doublage en argent, auquel ils donnent $\frac{1}{32}$, $\frac{1}{64}$, $\frac{1}{128}$ du poids du cuivre. On ſait que dans l'étamage ordinaire la couche d'étain excède rarement l'épaiſſeur de $\frac{1}{145}$ de ligne. Ici $\frac{1}{180}$ de ligne d'épaiſſeur ſuffit pour garantir le cuivre de l'action des acides mêmes les plus forts. MM. les commiſſaires croient que, pour les vaiſſeaux qui doivent ſervir à préparer des alimens, cette épaiſſeur ne doit pas être au-deſſous de $\frac{1}{45}$ de ligne; ce qui revient en poids à $\frac{1}{32}$ de la totalité du vaiſſeau, ſur une épaiſſeur d'environ $\frac{3}{4}$ de ligne.

MM. les commiſſaires finiſſent par énoncer qu'indépendamment de ce que dans le doublage de MM. Turgot & d'Aunoy, la couche de métal qui recouvre le cuivre eſt beaucoup plus épaiſſe que dans l'étamage ordinaire, indépendamment de ce que l'argent eſt un métal plus dur moins attaquable par les graiſſes & les acides, ces uſtenſiles ſont même préférables à ceux d'argent maſſif, parce qu'on ne peut employer pour ce doublage que de l'argent au titre le plus fin, ou l'argent de coupelle. Ainſi les baſſines faites de cette matière ſeront plus ſalubres que celles d'argent au titre de Paris, dont la molleſſe eſt cauſe qu'on l'altère toujours un peu avec le cuivre, ce qui empêche de l'employer en maſſe dans ſon état de pureté. Cet étamage peut donc être fort utile pour les perſonnes qui ont le moyen de les acheter.

Pour ce qui eſt relatif aux moyens de guérir les accidens, ou les empoiſonnemens qui pourroient être cauſés par des *batteries de cuiſine* en mauvais état, ou mal-propres, *voyez* les mots EMPOISONNEMENT, POISONS. (M. MACQUART.)

BATTUS, (Charles) flamand du 16e ſiècle, dont M. *Paquot* fait mention dans le douzième volume de ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire littéraire des Pays-Bas, apprit l'allemand & le françois, & fut médecin ordinaire de la ville de Dordrecht, en 1593 & 1598.

On a de lui pluſieurs ouvrages, tous en langue flamande, dont l'auteur que je viens de citer rend les titres de cette manière :

Livre de médecine où ſont décrites toutes les parties internes & externes du corps humain & leurs maladies depuis la tête juſqu'aux pieds, avec la manière de les guérir, traduit de l'allemand de Chriſtophe Wirtſung, deuxième édition. Dordrecht, 1593, 1601, *in-folio.*

Pratique de la chirurgie compoſée en françois par Jacques Guillemeau. Dordrecht 1598, *in-fol.*

La chirurgie & toutes les œuvres d'Ambroiſe Paré, en vingt-huit livres, avec des figures d'anatomie, d'inſtrumens de chirurgie, de divers monſtres, &c. Amſterdam, 1615, *in-fol.* Les eſtampes ſont en bois & fort groſſières.

Livre contenant divers ſecrets pour les arts & pour la médecine. Amſterdam, *in*-12.

Manuel des chirurgiens, avec le traité d'Hippocrate ſur les plaies de la tête, & celui de Guillaume Fabricius de Hilden ſur la brûlure. Amſterdam, 1653, *in*-12. (M. GOULIN.)

BAVAROISE. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Boiſſons.

Section III. Mélanges avec l'eau.

Une *bavaroiſe* eſt un genre de boiſſon qui ſe fait communément avec de l'eau chaude & du ſirop de guimauve ou de capillaire; on y mêle, quand on le deſire, du lait qui la rend plus adouciſſante. Cette ſorte de boiſſon eſt très-bonne pour exciter doucement la tranſpiration, pour faciliter les digeſtions quelques heures après qu'on a mangé beaucoup : on s'en ſert alors comme du thé. Pour remplir ces intentions, les cafés débitent journellement une grande quantité de *bavaroiſes.*

(M. MACQUART.)

BAUDERON (Brice). Il nâquit à Parai, petite ville aujourd'hui du diſtrict de Charolles, dans le département de Saône-&-Loire.

Il fit ſes études en médecine à Montpellier; parmi les profeſſeurs dont il a entendu les leçons, il fait mention de Jean Hucher, qu'il appelle ſon maître, parce qu'il avoit ſans doute plus appris ſous ce profeſſeur que ſous les autres. Reçu docteur en médecine, il alla fixer ſa demeure à Mâcon, qui, de même que Charolles, eſt aujourd'hui du département de Saône-&-Loire. Il y exerça long-temps ſa profeſſion, dans laquelle il acquit de la célébrité & beaucoup de biens, ce qui le mit à portée d'acheter la terre de Senecé, dont ſes deſcendans, devenus féodaux, comme tant d'autres, ont pris le nom & conſervé la propriété.

Brice *Bauderon* eut pour fils Gratien, ſieur de Senecé, qui fut auſſi médecin : celui-ci donna le nom de ſon père à ſon fils, qui, pendant près de 50 ans, exerça la charge de lieutenant-général au préſidial de Mâcon, où il mourut en 1698, âgé de plus de 85 ans. Ce magiſtrat fut père d'Antoine *Bauderon* de Senecé, poëte & littérateur, mort en 1737, âgé de 93 ans. Il étoit arrière-petit-fils de Brice *Bauderon.*

Brice, médecin, & chef connu de cette famille, nous apprend, dans la préface de ſon ouvrage, intitulé : *Praxis*, &c., imprimé en 1620, & daté de Mâcon, qu'il avoit alors 80 ans, & qu'il y pratiquoit depuis 50 ans. Ainſi, il paroît qu'il vint au monde en 1539 ou en 1540.

On dit qu'il mourut en 1623, époque à laquelle il avoit près de 84 ans.

Il eſt auteur de deux ouvrages.

I.

Pharmacopée, 1588 (probablement in-8.) Je n'ai jamais pu avoir cette première édition,

Devilliers, médecin de la faculté de Paris, m'a communiqué autrefois deux exemplaires, dont l'un portoit la date de 1594, & l'autre celle de 1595. Lyon, Benoît Rigaud.

Pharmacopée de Bauderon, ſeconde édition. Lyon, chez Etienne Servin, 1596, in-16. D'autres exemplaires portent Bénoit Rigaud. J'avois autrefois cette édition.

Pharmacopée de Bauderon, troiſième édition. Lyon, Pierre Rigaud, 1603. Je ne l'ai pas vue; mais elle exiſte.

Pharmacopée de Bauderon, quatrième édition, 1607 Je ne l'ai pas vue.

Paraphraſe ſur la pharmacopée, diviſée en deux livres, par M. Brice Bauderon, docteur en médecine, natif de la ville de Parey-en-Charrolois, & à préſent réſident à Mâcon, revue, corrigée & augmentée par l'auteur; enſemble un traité des eaux diſtillées, *qu'un apothicaire doit tenir en ſa boutique, fait par Laurens Catelan, maiſtre apothicaire de Montpellier*, dernière édition. Lyon, Pierre Rigaud, 1618, in-8.

Cette édition, que je n'ai vue indiquée nulle part, mais dont je poſſédois autrefois un exemplaire, eſt ornée du portrait de l'auteur; au revers, eſt imprimé le privilège avec la date de 1613: ainſi, il eſt vraiſemblable qu'il y a eu une édition ſous cette date de 1613. Ce qui fortifie cette opinion, c'eſt que dans l'édition de 1618, ſe voit une dédicace latine, ainſi ſouſcrite: *Gratianus Bauderon, Bricii filius, medic. doctor. Matiſc.* 1613.

Paraphraſe ſur la pharmacopée de Bauderon, &c., dernière édition. Lyon, Pierre Rigaud & aſſociés, 1623, in-8.

Cette édition eſt faite ſur la précédente (1618), page pour page: on pourroit croire d'abord que c'eſt la même édition, dont on a ſeulement changé le frontiſpice ou titre; mais la différence des vignettes prouve que c'eſt véritablement une nouvelle édition: on y voit le portrait de l'auteur; l'eſtampe annonce un cuivre uſé.

N. B. On cite une édition de 1628, faite à Lyon; mais je crois que c'eſt une erreur, & qu'il faut 1618.

Pharmacopée de Bauderon, augmentée de pluſieurs compoſitions néceſſaires, & des facultés de chaque compoſition, avec un traité des plus uſités & célèbres médecins chymiques. Par G. Sauvageon, agrégé au collège des médecins de Lyon; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. Paris, Jean Joſt, 1641, in-8.

Cette édition eſt dédiée à Moreau, médecin de Paris; le privilège eſt de 1638. Comme on trouve une édition avec le nom de Sauvageon, ſous la date de 1639, il paroît que celle de 1641 eſt la ſeconde de Sauvageon: mais je n'ai point vue celle de 1639, qui a certainement exiſté; car Verny en fait mention.

Autres édit. { 1643. Par Sauvageon, *Cat. de Falconet.*
1644. Haller, *Stud. medic.*
1648. Point vue.

Pharmacopée de Bauderon, &c., par G. Sauvageon. Paris, J. Joſt, 1650, in-8.

On y trouve la dédicace de l'édition de 1641; le privilège eſt de 1643, après lequel on lit: Achevé d'imprimer pour la première fois en 1648. Il n'eſt pas ſûr que J. Joſt ait fait en 1650 une autre édition, au bout de deux; ce n'eſt peut-être qu'une ſupercherie de libraire.

Pharmacopée de Bauderon, par Sauvageon. Rouen, François Vaultier, 1651, in-8.

Il m'a paru que cette édition étoit une contre-façon. Elle eſt d'un très-mauvais caractère, & d'un mauvais papier, ſans privilège.

Autre édition, 1651. Lyon. *A Beughem, biblioth.*

Autre édition, 1655. Lyon. *A Beughem, biblioth.*

Pharmacopée de Bauderon, par Sauvageon, &c. Rouen, Jacques Cailloué, 1661, in-8.

Cette édition, que j'ai vue, paroît être auſſi une contre-façon.

Pharmacopée de Bauderon, &c., par François Verny, maiſtre apothicaire de Montpellier. Lyon, Barthelemy Rivière, 1663, in-4.

Au bas du privilège, qui eſt du 31 octobre 1661, on lit: Achevé d'imprimer le 3 janvier 1662. Auſſi trouve-t-on des exemplaires avec la date de 1662: mais celui que j'ai vu portoit celle de 1663; je crois que c'eſt la même édition, ſous ces deux dates.

Pharmacopée de Bauderon, par Sauvageon; nouvelle édition. Lyon, Guillaume Chaunod, & Céſar Chappuis, 1681, in-8. J'ai vu cette édition.

Cette pharmacopée, comme tant d'éditions le prouvent, fut long-temps très-eſtimée. Elle a été traduite en latin, & a paru ſous ce titre:

Pharmacopœa è gallico in latinum verſa à Philemone Hollando, &c. Londini apud Edwardum Griffium, 1639, in-fol.

Hagæ-Comitis, 1640, in-12.

Haller nous apprend qu'elle a auſſi été traduite en eſpagnol par Joh. de Caſtillo. Gadibus, 1671, in-4.

Verny

Verny fait entendre qu'elle a encore été rendue en d'autres langues.

II.

Bricii Bauderoni praxis, in duos tractatus diſtincta : In priore *agitur de febribus eſſentialibus, tam ſimplicibus quàm compoſitis, confuſis, erraticis, malignis ac peſtiferis & ſymptomaticis in genere & in ſpecie curandis ;* in poſteriore, *de ſymptomatis & morbis internis à capite ad pedes uſque.* Lutetiæ pariſiorum, apud Nicol. Buon, 1620, in-4. (petit pap.) Bayle obſerve que ce volume comprend 849 pag.

Haller croit que ce traité a été traduit en anglois, ſous ce titre :

Expert phyſician. London, 1657, in-8.

(M. Goulin.)

BAUDERON (Gratien), docteur en médecine, fils de Brice, dont nous venons de parler.

Il naquit en 1583, lorſque ſon père en avoit environ 44. Sa carrière ne fut pas longue ; il la finit en 1615, âgé de ſeulement de 32 ans.

On dit dans la bibliothèque de Bourgogne, qu'il avoit fait de grands progrès dans l'étude de la médecine ; qu'il avoit compoſé un traité d'anatomie, & un autre des maladies épidémiques de ſon temps : ce dernier n'étoit probablement que des notes qu'il avoit recueillies pour ſa propre inſtruction ; car il n'eut pas le temps de voir, comme médecin, beaucoup de ces maladies.

Il paroît avoir fait l'*Appendix ad pharmacopœam*, qui ſe trouve dans l'édition de 1618 de la *pharmacopée* de ſon père, & qui comprend 14 pages. Cet *Appenaix* doit avoir été inſéré dans une édition antérieure, que nous préſumons avoir été faite en 1613.

Iparoît auſſi que c'eſt lui qui eſt l'auteur de la *paraphraſe*. On trouve, encore de Gratien, ſur la thériaque d'Andromaque, une *réponſe* à Fontaine, médecin. (M. Goulin.)

BAUDRICOURT. (*Eaux minérales.*)

C'eſt un village ſur la rivière de Vraine, dans le bailliage de Mirecourt, au-deſſus de Gomelaincourt, deux lieues & demie à l'oueſt de Mirecourt. La ſource minérale eſt dans la cour du château de Baudricourt, qui porte encore le nom de Saint-Mange ou Saint-Manger. On dit la ſource ſulphureuſe : c'eſt ce que nous en ſavons de plus poſitif.

(M. Macquart.)

BAVE. Salive écumeuſe qui découle de la bouche dans certaines maladies ; par exemple dans l'épilepſie, & ſur-tout dans la rage. On dit la *bave* d'un animal enragé. (M. Andry.)

BAUHIN (Jean), originaire d'Amiens, s'acquit beaucoup de réputation en France, en Angleterre & dans les Pays-Bas. Il ſéjourna aſſez de tems dans l'une ou l'autre des villes des provinces Belgiques, pour faire croire qu'il a eu l'envie de s'y fixer ; mais comme il ſe mêloit de dogmatiſer ſur la religion, il en ſortit pour ſe ſouſtraire aux peines portées contre les prédicans, & ſe retira à Bâle, où il exerça la médecine & la chirurgie pendant 40 ans. Il mourut dans cette ville, en 1582, dans la ſoixante onzième année de ſon âge. Il étoit né vers 1511. Il laiſſa deux fils, *Jean* & *Gaſpar*, dont nous allons parler.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BAUHIN (Jean), fils aîné du précédent, naquit à Bâle en 1541. Son père fut ſon premier maître ; & de ſon école il paſſa à celle de *Fuchs*, qu'il ſuivit pendant l'année 1560. En 1561, il quitta Tubingue pour s'attacher au célèbre *Geſner*, qu'il accompagna aux ſommets des Alpes, & ſous lequel il fit les plus grands progrès dans la botanique. Cette ſcience étoit la paſſion de *Bauhin :* il fut occupé pendant 52 ans à chercher des plantes à Lyon, à Montpellier, à Embrun, à Genève, à Montbelliard & dans le duché de Wirtemberg. Sur la fin de ſa vie, il fut médecin de la cour des princes de ce dernier nom, & mourut dans cet emploi en 1613, âgé d'environ 72 ans. Voici les titres des ouvrages qu'il a laiſſés :

Memorabilis hiſtoria luporum aliquot rabidorum, qui circa annum 1590, *apud Monpelgartum & Beſfortum, multorum damnô, publicè graſſati ſunt. Montisbeligardi*, 1591, *in*-8.

Il ſemble, ſuivant M. *Carrere*, que c'eſt en françois que cette hiſtoire a paru.

De plantis à Divis, Sanctiſque nomen habentibus. Baſileæ, 1591, *in*-8., avec d'autres ouvrages publiés par les ſoins de ſon frère *Gaſpar.*

Vivitur ingeniô, cætera mortis erunt.

C'eſt l'inſcription miſe à la tête d'un livre qui fut imprimé ſans titre, l'an 1592, en format oblong. Il traite des inſectes & des plantes.

De plantis Abſynthii nomen habentibus. Montisbeligardi, 1593, 1599, *in*-8., avec un traité ſur la même matière, de *Claude Roccard*, apothicaire de Troyes en Champagne.

Hiſtoria novi & admirabilis Fontis, Balneique Bollenſis in Ducatu Wirtembergico ad Acidulas Gopingenſes. Montisbeligardi, 1598, 1660, *in*-4.

On trouve une longue énumération de plantes & de fruits, à la ſuite de cet ouvrage.

De aquis medicatis nova methodus quatuor Libris comprehenſa. Agitur in iis de Fontibus celebribus, Thermis, Balneis univerſæ Europæ & potiſſimum

Ducatus Wirtembergici, eorum mixtionibus, metallis, ſuccis, inveſtigandi & utendi modô, ac eorum viribus. Item de variis Foſſilibus, Stirpibus, Inſectis, quorum plurimæ figuræ ſive icones, & regionum Tabulæ adduntur. Montisbeligardi, 1605, 1607, 1612, *in-4.*

A ne juger de l'ouvrage que par le titre, qui ne ſoupçonneroit pas que ce livre eſt bien différent du précédent? Il eſt cependant le même. On a encore une édition en allemand, qui a paru à Stutgard, en 1602, *in-quarto.*

Hiſtoriæ plantarum Prodromus. Ebroduni, 1619, *in-4.*, par les ſoins de *Jean-Henri Cherler*, médecin de Bâle, & gendre de l'auteur.

Hiſtoriæ plantarum univerſalis, Tomus I, II & III. Ibidem, 1650, 1651, *in-fol.*

C'eſt à *Dominique Chabræus*, médecin de Genève, qu'on eſt redevable de cette édition, qu'il a enrichie de quelques augmentations. *Jean Bauhin* a fait entrer dans cet ouvrage tout ce que les plus ſavans botaniſtes avoient dit; mais il l'a fait avec diſcernement. Il n'a adopté que les meilleures deſcriptions; il a même ſoumis leurs écrits à la critique la plus judicieuſe: enſorte qu'on peut dire qu'il a traité ſa matière avec tout l'ordre & la préciſion qu'il étoit poſſible de lui donner de ſon temps. *Robert Moriſon* a fait des remarques ſur cette hiſtoire des plantes.

(*Ext. d'El.*) (M. Goulin).

BAUHIN (Gaſpar), frère puîné du précédent, étoit de Bâle, où il vint au monde le 17 janvier 1550. Il n'avoit que 17 ans, lorſque ſon père l'envoya à Padoue, pour y étudier la médecine ſous *Fabrice d'Aquapendente*; & ſuivant *Douglas*, il y ſéjourna environ trois ans. M. *Aſtruc* dit que *Bauhin* arriva à Montpellier en 1579; & il ajoute qu'il choiſit *Dortoman* pour parrein, en s'immatriculant dans la faculté de cette ville, où il prit ſes degrés. On retrouve cependant *Bauhin* en la même année 1579, à Paris; il y connut *Severin Pineau*, & ſuivit les cours de ce chirurgien: mais on peut concilier ces deux aſſertions, en diſant qu'il a quitté Montpellier pour peu de temps, & qu'il y eſt retourné après ſon voyage de Paris, dans le deſſein d'y continuer ſes études. Il n'en eut pas plutôt achevé le cours, qu'il revint à Bâle, où il obtint d'abord une chaire de médecine; mais il paſſa, en 1588, à celle d'anatomie & de botanique. En 1596, Fréderic, duc de Wirtemberg, le choiſit pour ſon premier médecin; le prince de Montbelliard & les autres ſeigneurs des environs de Bâle lui marquèrent auſſi la plus grande confiance: cependant Bâle étoit ſa demeure ordinaire. Il y mourut en 1624, à l'âge de 73 ans, 10 mois & quelques jours.

Bauhin étoit laborieux; & comme il prit beaucoup de ſoins pour recueillir ce qu'il y avoit de mieux dans les auteurs qui ont traité de l'anatomie & de la botanique, & pour rédiger chaque partie en un ſeul & même ouvrage, il ſe fit par-là une réputation auſſi ſolide que s'il eût écrit de ſon propre fonds. Il paſſa même pour habile anatomiſte, quoiqu'il eût diſſéqué aſſez rarement: mais *Riolan* ne le regarda pas comme tel; il pouſſa la vivacité de ſa cenſure juſqu'à le traiter d'homme vain, ſans jugement & ſans connoiſſances. Il lui reprocha encore de ſe parer des découvertes d'autrui, ſpécialement au ſujet de la valvule placée à l'entrée de l'ileum & du colon. Quoique *Bauhin* aſſure avoir apperçu cette valvule en 1579, avant qu'aucun auteur en ait fait mention, il eſt certain que *Varolius* & beaucoup d'autres en avoient donné une deſcription exacte long-temps avant lui: cependant cette valvule a retenu juſqu'aujourd'hui le nom de *Bauhin.*

Voici la liſte de ſes ouvrages:

De corporis humani partibus externis liber. Baſileæ, 1588, *in-8.*

Anatomes liber ſecundus partium ſpermaticarum tractationem continens. Ibid. 1591, *in-8.*

Ces deux ouvrages ont paru enſemble à Bâle, en 1592, *in-8.*

Anatomica corporis virilis & muliebris hiſtoria. Lugduni, 1597, *in-8.* Baſileæ, 1609, *in-8.*

Toutes ces piéces ont été refondues dans un traité qui a été imprimé ſous ces titres:

De corporis humani fabricâ libri quatuor. Baſileæ, 1600, *in-8.*

Inſtitutiones anatomicæ. Bernæ, 1604, *in-8*, avec les planches de *Varolius* & de *Jaſſolinus. Baſileæ*, 1909, *in-8. Oppenheimii*; 1614, 1629, *in-8. Francofurti*, 1616, *in-8.*

Theatrum anatomicum. Francofurti, 1605, *in-8.* avec figures.

Theatrum anatomicum infinitis locis auctum. Francofurti, 1621, *in-4.*

Les planches qui devoient entrer dans cet ouvrage ont été publiées ſéparément. Il y en a une édition de Francfort de 1640, *in-4.* ſous ce titre: *Vivæ imagines corporis humani.* L'anatomie de *Bauhin* eſt preſque entièrement tirée des écrits de *Véſale.* Il a encore profité des deſcriptions d'*Euſtachi*, auteur peu connu alors, ainſi que des obſervations de *Fallopio* & de quelques autres, auxquelles il a joint les ſiennes quoiqu'en petit nombre, avec des expériences aſſez fautives. Quant aux planches, elles ſont pour la plupart empruntées de *Véſale*, d'*Euſtachi* & de *Fabricius.*

De partu Cæſareo liber. Baſileæ, 1591, *in-8.*

C'eſt une traduction de l'ouvrage que *François Rouſſet* a mis au jour en langue françoiſe. *Bauhin* y a joint : *Appendix ad librum de partu Cæſareo.*

Notæ in Aloyſium Anguillaram de ſimplicibus. Baſileæ, 1593, *in*-8.

Phytopinax, ſeu enumeratio plantarum (2460) *ab herbariis noſtrô ſæculô deſcriptarum, cum earum differentiis : cui plurimarum hactenus ab iiſdem non deſcriptarum* (164) *ſuccinctæ deſcriptiones & denominationes acceſſere : additis aliquot* (8) *hactenus non ſculptarum plantarum vivis iconibus.* Baſileæ, 1596, *in*-4.

C'eſt un eſſai par lequel il a preſſenti le goût du public ſur l'ouvrage qu'il méditoit de publier ſous le titre de *Pinax.*

Notæ in Petri-Andreæ Matthioli commentarios in ſex libros Dioſcoridis de materia medica.

On les trouve dans le recueil des ouvrages de *Matthiole* qu'il fit imprimer à Bâle en 1598, *in-fol.* avec plus de cent-dix planches, dont pluſieurs ſont de *Tabernamontanus*, & quelques-unes de lui-même. Il y a joint une critique aſſez judicieuſe des fautes de *Matthiole.*

Animadverſiones in hiſtoriam generalem plantarum Lugduni editam. Francofurti, 1601, *in*-4.

De hermaphroditorum, monſtroſorumque partuum natura libri duo. Francofurti, 1604, 1619, *in*-8. Oppenheimii, 1614, *in*-8.

Il emploie une infinité de citations pour prouver l'exiſtence fabuleuſe des hermaphrodites.

De compoſitione medicamentorum. Offembachii & Francofurti, 1610, *in*-8.

De lapide bezaar. Baſileæ, 1613, 1625, *in*-8.

Oratio de homine. Ibid. 1614, *in*-4.

De remediorum formulis græcis, arabibus & latinis uſitatis libri duo. Francofurti, 1619, *in*-8.

Catalogus plantarum circa Baſileam ſponte naſcentium. Baſileæ, 1622, 1671, *in*-8.

C'eſt un catalogue aſſez riche de pluſieurs plantes rares. Il vaudroit mieux que beaucoup d'autres de cette ſorte, ſi l'auteur n'avoit point multiplié les eſpèces mal-à-propos, & s'il n'avoit parlé de quantité de ſimples qu'il n'eſt pas poſſible de trouver aujourd'hui, & qu'aucun botaniſte moderne n'a encore rencontrés. *Emmanuel Konig*, médecin de Bâle qui a ſenti tous ces défauts, a mis ce catalogue en ordre ſuivant la méthode de *Moriſon* & de *Ray*, & l'a publié à Bâle, en 1696, *in*-4.

Pinax theatri botanici, ſive index in Theophraſti, Dioſcoridis, Plinii & botanicorum qui à ſæculo ſcripſerunt opera. Baſileæ, 1623, 1671, *in*-4.

L'auteur appelle ce recueil un ouvrage de quarante ans. Il y a employé plus de tems ; car il amaſſoit déjà des plantes à Montpellier en 1579, & il en avoit montré pluſieurs à *Guilandini* qui mourut à Padoue en 1589. L'avantage de cette collection conſiſte principalement en ce que *Bauhin* n'a laiſſé aucune plante ſans lui donner un nom. A cet effet, il a mis ſous une ſeule dénomination, tous les ſynonymes que les botaniſtes avoient donnés à la même plante, &, par-là, il a épargné à ceux qui l'ont ſuivi, les peines qu'ils auroient dû prendre pour entendre ce que les anciens ont écrit avec tant de confuſion. Il n'a cependant réuſſi qu'aſſez imparfaitement dans le plan qu'il s'eſt formé ; tout bon qu'étoit ſon deſſein, il l'a gâté en répétant pluſieurs fois la même plante ſous différens noms. *Robert Moriſon* a relevé les fautes de *Bauhin* dans un ouvrage intitulé : *Hallucinationes Gaſparis Bauhini in Pinace.*

Prodromus theatri botanici. Francofurti, 1626, *in*-4. Baſileæ, 1671, *in*-4.

Il contient la deſcription d'environ ſix cents plantes, la plupart d'après un herbier ſec. Les planches ſont fidelles & bonnes pour le tems ; mais il parle de quelques ſimples déjà connus avant lui, comme s'ils venoient d'être récemment découverts, & il en décrit d'autres qu'on ne connoît plus aujourd'hui.

Epiſtolæ aliquot medicæ. Noribergæ, 1625, *in*-4, dans la *ciſta medica* de *Jean Hornung.*

Theatrum botanicum, pars prima. Baſileæ, 1658, 1663, *in-fol.* par les ſoins de *Jean-Gaſpar*, ſon fils.

C'eſt la première partie d'un ouvrage que l'auteur avoit deſſein de porter juſqu'à douze volumes, qui auroient compris une hiſtoire générale des plantes. (*Extr. d'El.* M. Goulin.)

BAUHIN, (Jean-Gaſpar) fils de *Gaſpar*, n'a point été moins célèbre que ſon père & ſon aïeul. Il fut profeſſeur à Bâle, où il enſeigna pendant 55 ans ; il fut cinq fois recteur de l'univerſité de cette ville, & dix-neuf fois doyen de la faculté. C'eſt à lui qu'on doit le premier volume du théatre botanique que ſon père avoit ébauché ; il y mit la dernière main & le fit imprimer en 1658, ainſi qu'on vient de le dire. Il eſt auſſi auteur de pluſieurs ouvrages qui peuvent donner de grands ſecours dans la pratique de la médecine. C'eſt ainſi qu'en parlent les hiſtoriens ; mais les bibliographes ne font connoître ni les titres ni les éditions de ces ouvrages. Ce médecin eut ſept fils de deux lits, dont quatre furent docteurs en médecine, & trois miniſtres de la religion réformée. Il mourut, le 14 Juillet 1685, âgé de 79 ans, étant né à Bâle le 12 mars 1606.

(*Ext. d'El.*) (M. Goulin.)

BAUHIN, (Jérôme) troiſième fils de *Jean-Gaſpar*, vint au monde à Bâle, le 26 Février 1637. Après de bonnes études faites ſous les yeux de ſon père, il fut reçu docteur en médecine & alla enſuite ſe perfectionner en Italie. A ſon retour, la faculté de Bâle ſentit combien il lui importoit de s'attacher un homme dont le mérite étoit généralement reconnu ; elle le mit au nombre de ſes profeſſeurs en 1660. Il paroît que ce médecin s'eſt borné à l'enſeignement public ; car il n'a rien mis au jour qu'une nouvelle édition de *Tabernamontanus*. Il eut deux fils de ſon mariage avec *Anne Foeſch*. Ils étoient fort jeunes à ſa mort en 1667, à l'âge de 30 ans. Il ſe trouve des auteurs qui font vivre *Jérôme Bauhin* juſqu'en 1697.

L'aîné de ſes fils, *Jean-Louis*, fut licencié en droit & conſeiller de la ville de Bâle. Le cadet, *Jean-Gaſpar*, né le 22 Juin 1665, exerça la médecine à Montbelliard, fut médecin du duc de Wirtemberg, & mourut le 19 Mars 1705.

Il me reſte à parler de *Frédéric Bauhin*, frère de *Jérôme*, & ſixième fils de *Jean-Gaſpar*, dont on a fait mention dans l'article précédent. Il pratiqua la médecine avec tant de réputation que Sybille, ducheſſe douairière de Wirtemberg, lui donna ſa confiance. Il mourut à l'âge de 41 ans. Je ne ſais rien des deux autres fils de *Jean-Gaſpar* qui ont pris le bonnet de docteur en médecine.

(*Extr. d'El.* M. GOULIN.)

BAUHINE. (*Mat. méd.*)

La *bauhine*, *bauhinia* de Linnéus, eſt un genre de plantes légumineuſes, remarquables par leurs feuilles toujours diviſées en deux lobes, & dont pluſieurs eſpèces ſont employées comme médicamens dans les pays où elles croiſſent. (*Voyez* la deſcription du genre dans le dictionnaire de botanique de M. Lamarck. Les eſpèces utiles que nous connoiſſons, ſont :

1°. La *bauhine* panachée, *bauhinia variegata* de Linnéus. C'eſt un arbre de vingt pieds qui croît dans les endroits ſabloneux du Malabar & des environs de Madras. On emploie ſa racine en décoction pour chaſſer les vents & tuer les vers, & pour guérir la toux pituiteuſe. Ses fleurs paroiſſent être légèrement purgatives.

2°. La *bauhine* pourprée, *bauhinia purpurea* de Linnéus. Cet arbre qui croît auſſi dans les lieux ſecs du Malabar, porte des fleurs qui ſont purgatives.

(M. FOURCROY).

BAUME. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſes II. III & VI.

Ordre II, comeſtibles.

Le mot *baume* eſt un terme générique ſous lequel on comprend non-ſeulement le *baume* de Judée ou *opobalſamum*, qui ſeul autrefois portoit ce nom, mais encore tous les ſucs réſineux balſamiques deſſéchés, mous ou liquides qui approchent par leur odeur de l'*opobalſamum*. L'art du parfumeur en forme des diſſolutions, auxquelles on donne le nom de lait virginal, & dont les femmes ſe ſervent pour ſe laver & conſerver, ſoi-diſant, la fraîcheur de leur teint, auquel de l'eau pure & bien fraîche conviendroit mille fois davantage.

Il en eſt un cependant dont les orientaux font un cas tout particulier ; c'eſt le *baume* de Judée, ou de la Mecque, ou de Conſtantinople, ou blanc.

Balſamum Conſtantinopolitanum album. Off.

Οποβαλσαμον græcor.

C'eſt un *baume* extrêmement rare, qu'on garde pour le grand-ſeigneur, & pour faire des préſens aux ambaſſadeurs. Pour être bon, il doit être limpide, blanchâtre, aromatique & très-peſant. Celui qu'on vend chez les droguiſtes ne peut être véritable. Ce *baume* eſt un excellent confortatif, un bon coſmétique ; c'eſt avec lui que ſe fait le meilleur lait virginal dont ſe ſervent les femmes égyptiennes & turques pour ſe rendre la peau du viſage unie & douce, & retarder la marche des rides qui ſe montrent dans l'âge fait. On croit dans ces pays qu'en en prenant un demi-gros tous les jours, on a un moyen aſſuré de ſe préſerver de la contagion de la peſte. Pour les autres qualités & les différens *baumes*, (*voyez* BAUME, *mat. méd.*)

(M. MACQUART.)

BAUME. (*Mat. méd.*)

Le nom de *baume* a été donné indiſtinctement à trois ordres de corps ; 1°. à des végétaux, ſoit à pluſieurs eſpèces de menthes ou de labiées, ſoit à des arbres étrangers qui donnent des ſucs réſineux. (*Voyez* l'article des balſamiers. 2°. A des ſucs réſineux qui découlent des arbres, tantôt à cauſe de leur odeur fragrante & agréable, tantôt à cauſe de leur fluidité. 3°. A des préparations de pharmacie. La définition des uns & des autres eſt inexacte.

(M. FOURCROY.)

BAUMES NATURELS. (*Mat. méd.*)

La néceſſité d'avoir des idées nettes ſur la nature des corps naturels, & d'adopter des définitions claires & exactes des mots, a fait diſtinguer les *baumes*

des réſines ; non pas par leur odeur plus agréable, ni par leur fluidité, comme on l'avoit fait autrefois, mais par un caractère, une propriété vraiment chimique & incapable de faire naître les erreurs qui étoient ſi communes dans ces dénominations.

Nous nommons aujourd'hui *baumes* les ſucs réſineux ſolides ou fluides, qui contiennent & donnent ou par l'action du feu, ou par le lavage à l'eau, un ſel acide ſuſceptible de criſtalliſation. (*Voyez* le mot ACIDE BENZOIQUE dans le Dict. de chimie.

D'après cette diſtinction propoſée d'abord par Bucquet, il n'y a que cinq *baumes* connus, le benjoin, le *baume* du Pérou, celui de Tolu, le ſtorax & le liquidambar.

En général les *baumes* différent des réſines dans leur action ſur l'économie animale, en ce que l'acide qu'ils contiennent, les rend inciſifs, diurétiques, ſuſceptibles de faciliter l'expectoration. Auſſi les emploie-t-on avec ſuccès dans les maladies des poumons, & dans celles des voies urinaires. Il paroît auſſi que la préſence de cet acide tempére l'âcreté & la chaleur que la matière réſineuſe pure porte avec elle dans nos organes, & ſpécialement dans les premières voies. (M. FOURCROY.)

BAUMES EN CHIMIE. (*Mat. méd.*)

On a donné en chimie le nom de *baumes* à des diſſolutions de pluſieurs corps combuſtibles dans les huiles, ſoit à cauſe de leur conſiſtance analogue à celle de quelques *baumes* naturels, ſoit à cauſe de leur odeur forte. (*Voyez* les mots BAUMES DE SOUFRE, BAUMES DE SUCCIN, &c.

(M. FOURCROY.)

BAUMES EN PHARMACIE. (*Mat. méd.*)

Comme les *baumes* naturels étoient fort eſtimés chez les anciens, ſoit relativement à leurs propriétés dans les maladies, ſoit par rapport aux parfums dont ils faiſoient un grand uſage, on a cherché à les imiter dans la pharmacie. Les *baumes* pharmaceutiques doivent être diſtingués en quatre claſſes. 1°. Les *baumes* ſpiritueux qui ne ſont que des diſſolutions de *baumes* naturels, de réſines, de gommes-réſines, de ſubſtances odorantes & colorées dans l'alcool, des eſpèces de teintures très-chargées. Tels ſont le *baume* oppodeldoc, le *baume* de vie d'Hoffman.

2°. Les *baumes* huileux, ce ſont des diſſolutions de réſines, de graiſſes, &c. dans les huiles fixes ou graſſes. Tels ſont le *baume* vert de Metz, le *baume* hypnotique, &c.

3°. Les *baumes* qui ont la conſiſtance d'onguent, & qui ſont même quelquefois de véritables onguens plus ou moins mous, ſont compoſés de cire & de réſine que l'on fond dans des huiles eſſentielles ou volatiles. Tels ſont le *baume* de Lucatel, le *baume* du commandeur, le *baume* tranquille.

4°. Enfin les *baumes* de conſiſtance emplaſtique, ſont des mélanges de ſubſtances odorantes avec des huiles volatiles, qui, par leurs proportions réciproques ſont épais & ſolides. Tel eſt le *baume* apoplectique ; on le met dans des boîtes d'ivoire ou de buis. Autrefois on faiſoit beaucoup de ces *baumes* ; on les portoit ſur ſoi dans des caſſolettes d'or.

Il eſt clair, d'après ce que nous avons expoſé ſur la nature & les différences des *baumes* pharmaceutiques, que ces médicamens compoſés ſont aujourd'hui fort éloignés de leur origine ; qu'aucun d'eux n'a la vraie conſiſtance des *baumes* proprement dits, & qu'ils devroient être rangés ſous d'autres noms dans les diverſes claſſes auxquelles ils appartiennent.

Une diſtinction plus importante encore à faire entre les *baumes* pharmaceutiques, c'eſt celle qui eſt fondée ſur leur uſage en médecine. Il en eſt quelques-uns qu'on donne à l'intérieur, comme le *baume* de vie, d'Hoffman, le *baume* hyſtérique, le *baume* de Lucatel, le *baume* de Pareira brava, le *baume* apoplectique ; mais tous les autres ne s'adminiſtrent qu'à l'extérieur, comme l'oppodeldoc, le *baume* vert de Metz, le *baume* nerval, le *baume* acouſtique, le *baume* vulnéraire, le *baume* hypnotique.

(M. FOURCROY.)

BAUME D'AIGUILLES. (*Mat. méd.*)

Le *baume d'aiguilles* eſt une préparation chimique qu'on fait dans les pharmacies, & qu'on y nomme auſſi quelquefois *baume* d'acier. La plupart des pharmacopées preſcrivent de mêler enſemble les aiguilles d'acier, l'acide nitreux, l'huile d'olive & l'alcool qui compoſent cette préparation ; mais comme l'a obſervé M. Baumé, l'acide réagit ſur l'huile plutôt que ſur le fer ; il brûle en partie le corps huileux, il ne fait que corroder la ſurface des aiguilles & les rouiller ; celles-ci reſtent encore en fragmens, & peuvent produire de très-mauvais effets dans l'application de ce remède ſur la peau. M. Baumé conſeille de diſſoudre une demi-once d'aiguilles dans une once & demie d'acide nitrique, de mêler cette diſſolution avec deux onces & demie d'huile d'olive & deux onces d'alcool, de remuer le mélange & de le chauffer légèrement pendant un quart-d'heure ; on le ſerre enſuite dans un pot. Il obſerve encore 1°. que le lavage qu'on a recommandé pour enlever l'acide nitreux excédent à la compoſition, n'eſt que nuiſible, & qu'il diſſout tout le baume qu'il regarde comme un ſavon. 2°. Que l'acide nitreux qui entre dans ce *baume* perd peu-à-peu ſes propriétés acides & qu'on n'en trouve plus de traces ſenſibles quelques mois après qu'il a été préparé ; il attribue cet effet à la réaction de l'acide ſur l'huile. 3°. Que le *baume d'aiguilles* durcit conſi-

dérablement quelque tems après qu'il eſt fait, en raiſon du fer qui y eſt, dit-il, très-diviſé & de l'acide nitreux qui agit inſenſiblement ſur l'huile. Lorſqu'il eſt parvenu à ce degré d'endurciſſement, il conſeille de le broyer ſur un porphyre avec une ſuffiſante quantité d'huile d'olive pour le ramollir convenablement.

Quoique cette préparation ſoit aujourd'hui beaucoup moins employée qu'autrefois, comme je penſe qu'elle peut être utile, car on n'a que peu adminiſtré juſqu'actuellement l'oxide de fer en état d'onguent, & comme il eſt vraiſemblable qu'on reconnoîtra quelques jours pluſieurs avantages à de pareilles préparations, je crois devoir inſiſter ſur la nature & la préparation de ce médicament. Je ferai d'abord obſerver, 1°. que le nom de *baume* ne lui convient pas & que c'eſt un véritable onguent formé par l'oxide de fer & l'huile ; 2°. que l'acide du nitre portant ſon action ſur l'huile & l'alcool, paroît nuire à la véritable préparation ſavoneuſe de ce compoſé, même dans le procédé rectifié par M. Baumé. En conſéquence je propoſerai une autre manière très-ſimple de préparer ce médicament, qui a été trouvée & pratiquée avec ſuccès par M. Vauquelin mon élève. On prendra une diſſolution de ſavon médicinal dans l'alcool, ou ce qu'on appelle de l'eſſence de ſavon ; on y verſera du nitrate de fer bien clair & récemment préparé, juſqu'à ce qu'il ne ſe faſſe plus de précipité ; on ramaſſera ce précipité, & après l'avoir lavé avec de l'eau diſtillée froide ſur le filtre, on le fera fondre au bain-marie & on le laiſſera réfroidir après avoir décanté l'eau qui s'en ſépare par la fuſion. On a, par ce procédé un ſavon de fer d'un beau rouge parfaitement homogène, d'une conſiſtance ſemblable à celle d'une bouillie épaiſſe qui ne contient pas d'acide à nud, & qui brunit en s'épaiſſiſſant à l'air.

Ce *baume* prétendu, ou plutôt cet onguent, eſt vulnéraire & aura peut-être dans quelques cas des avantages ſur toutes les autres préparations analogues. On l'emploie dans les douleurs des articulations, & ſur-tout dans les affections goutteuſes ; on en frotte les parties ſouffrantes. Il doit réunir les propriétés générales des onguens avec celles du fer.

(M. Fourcroy.)

BAUME BLANC. (*Voyez* Baume de la mecque.)

BAUME DE COPAHU (*Mat. méd.*)

Le *baume de copahu* eſt nommé auſſi *baume* du Breſil. Il y en a deux eſpèces dans le commerce ; l'un jaunâtre, d'une odeur agréable, d'un goût amer, épais comme de la térébenthine ; l'autre moins tranſparent, plus coloré, tenace & comme du miel, d'une odeur forte non agréable, d'une ſaveur rebutante, la première eſpèce eſt la meilleure, la ſeconde doit être rejetée. On falſifie cette réſine avec la térébenthine.

Cette réſine liquide découle d'un arbre que Piſon & Margrave ont nommé copaïbu, & Ray *arbor balſamifera, Braſilienſis, fructu monoſpermo*. La deſcription qu'on en a donnée eſt très-inexacte, & la figure qu'on en trouve dans la *phytanthozoiconographia* de Weinman eſt très-apocryphe. Il croît dans le Bréſil & les Antilles, On y fait des inciſions profondes, il coule un liquide réſineux tranſparent qui devient jaune verdâtre avec le tems, & qui, en trois ou quatre heures va juſqu'à douze livres ; on recouvre l'inciſion d'argile, & quinze jours après elle fournit une ſeconde portion de réſine.

La réſine de copahu expoſée & conſervée au contact de l'air s'épaiſſit, ſe colore, & au bout de pluſieurs années devient preſque ſolide & caſſante comme une réſine sèche. Soumiſe à la diſtillation, elle fournit une grande quantité d'huile volatile éthérée, qui va à près de la moitié de ſon poids ; il reſte dans le fond du vaiſſeau diſtillatoire une réſine sèche, caſſante, qui jouit encore de toutes les propriétés des réſines. Frédéric Hoffmann faiſoit un très-grand cas de l'huile retirée de la réſine de copahu. Il l'employoit avec beaucoup de ſuccès mêlée avec la graiſſe & en liniment ſur les parties paralyſées relâchées, & ſur celles que l'humeur goutteuſe rend immobiles. Il la recommandoit mêlée avec l'huile de millepertuis, l'huile d'œufs, le blanc de baleine, & quelques goutes d'huile volatile très-odorante comme celle de ſaſſafras, dans les ulcères des poumons, des reins, de la veſſie, des proſtates.

La réſine de copahu toute entière eſt employée avec beaucoup d'avantage dans les mêmes cas ; elle convient encore dans les maladies de l'eſtomac, le relâchement, l'atonie des inteſtins, la flatulence qui en eſt la ſuite. Elle eſt aſſez échauffante ; elle porte à la peau & aux reins. On la preſcrit ſur-tout dans les affections calculeuſes, la colique néphrétique, la ſuppreſſion d'urine, les ulcères des voies urinaires, la gonorrhée virulente, les ulcères vénériens, les fleurs blanches, la ſuppreſſion des règles. On l'adminiſtre à la doſe de quelques goutes dans un œuf, en pilules, en émulſion, ou dans des potions calmantes, relâchantes, anodynes, &c. Son action particulière ſur les organes urinaires eſt démontrée par l'influence active qu'il a ſur ces organes, & par l'odeur qu'il donne très-promptement à l'urine. Le Père Labat dit, dans ſes voyages, que le *baume de copahu* guérit les fièvres intermittentes, en en prenant ſix gouttes dans un bouillon, quelque tems avant l'accès. Il paroît qu'on s'en ſert ainſi dans le Breſil.

Les propriétés vulnéraires de cette réſine la font employer avec un égal ſuccès à l'extérieur ; elle entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques internes & externes. Cependant malgré tous les éloges qu'on a donnés à la réſine de copahu, les praticiens ont ſouvent occaſion de voir que la térébenthine pro-

duit des effets tous auſſi heureux, & qu'elle peut en tenir lieu dans beaucoup de circonſtances.

(M. Fourcroy).

BAUME DE GILÉAD. (*Mat. méd.*)

Le *baume* ou la réſine de Giléad, *balſamum gileadenſe*, paroît être très-peu différent du *baume* de Judée ou de la Mecque dont nous allons parler dans l'article ſuivant. Linnéus déſigne l'arbre qui le fournit ſous le nom d'*amyris gileadenſis*, & il eſt du même genre que celui qui donne la réſine de la Mecque. (*Voyez* la diſſertation de Linnéus ſur ce produit réſineux; *voyez* auſſi les ouvrages de Proſper Alpin. (M. Fourcroy).

BAUME DE LA MECQUE OU DE JUDÉE. (*Mat. méd.*)

C'eſt encore par une erreur dans la nomenclature, & en raiſon de la liquidité qu'on nomme la réſine, dont il doit être queſtion dans cet article, du nom de *baume de la Mecque* ou *de Judée*. On l'appelle encore *baume* d'Egypte, *baume* du grand Caire, *baume* de Conſtantinople, *baume* blanc; en latin, *opobalſamum* d'après la dénomination grecque, *balſameleon*, *balſamum judaicum*, *balſamum Syriacum*, *balſamum è Meccâ*, *balſamum Conſtantinopolitanum album*

L'arbriſſeau qui fournit cette eſpèce de réſine liquide eſt l'*amyris opobalſamum* de Linnéus. *Amyris foliis pinnatis*, *foliolis ſeſſilibus*. Il a la hauteur du troëne ou du cytiſe; il eſt toujours vert; ſes feuilles reſſemblent à celles du lentiſque. Il croît abondamment dans l'Arabie. Pendant les chaleurs de la canicule, ce ſuc réſineux qui nous occupe découle de ſon tronc & de ſes rameaux; on en obtient auſſi par les inciſions qu'on y pratique. Mais ce *baume* pur eſt réſervé pour les grands de la Mecque & de Conſtantinople. On n'en a dans nos climats que par les perſonnes auxquelles les grands de ce pays en ont donné.

Lorſque l'arbre a ceſſé de fournir ce ſuc par les inciſions, on coupe ſes rameaux & les jeunes tiges, on les fait bouillir dans l'eau; il s'en ſépare par la chaleur de l'ébullition une réſine liquide, claire & tranſparente qui nage ſur l'eau, & qui eſt encore trop précieuſe pour être deſtinée au commerce; on la réſerve pour les dames turques qui en font uſage comme d'un coſmétique & d'un parfum. On a quelquefois dans nos cabinets d'Europe des échantillons de cette ſeconde eſpèce de réſine liquide de la Mecque, donnés en préſent par les grands des pays où croit l'*amyris opobalſamum*.

Enfin, les branches & les feuilles de cet arbriſſeau qui ont fourni, par la première ébullition, la réſine la plus ſubtile, la plus légère & la plus odorante, ſont traitées par une ſeconde ébullition beaucoup plus forte & plus longue que la première. Alors la partie la plus épaiſſe & la plus fixe de cette réſine ſe fond & ſe ſépare alors par la forte ébullition; elle ſurnage & on l'enlève à meſure qu'elle forme une couche à la ſurface de l'eau. C'eſt cette troiſième eſpèce qui eſt apportée par les caravanes & qu'on emploie en médecine; encore le plus ſouvent eſt-ce un mélange de réſine de copahu & de quelque huile volatile très-odorante qui en tient lieu dans les pharmacies.

Suivant Proſper Alpin, la réſine vraie de la Mecque eſt blanche, d'une odeur pénétrante, plus ſuave & plus vive que celle de la térébenthine, d'une ſaveur chaude, amère & aſtringente. Elle ſurnage l'eau & s'y deſsèche en une eſpèce de croûte tranſparente. Celle qui eſt ancienne, épaiſſie & colorée va au fond de l'eau.

Depuis long-temps les égyptiens font un ſi grand uſage de cette ſubſtance, & ont une ſi grande confiance dans ſes vertus, que le nom de *baume* par excellence qu'elle porte dans leur pays, eſt la ſource de la dénomination de toutes les ſubſtances analogues que fournit la nature, & que l'art a cherché à imiter. Ils l'emploient comme le plus ſûr antidote contre la peſte. Ils le preſcrivent comme ſudorifique dans les fièvres putrides & malignes. Les femmes égyptiennes s'en ſervent contre la ſtérilité; elles en avalent & l'appliquent en topique & en ſuppoſitoire

La réſine de la Mecque eſt un excellent vulnéraire & un tonique corroborant très-utile; ſa qualité légèrement aſtringente ajoute à ſes premières propriétés. Auſſi on le conſeille avec avantage dans les ſuites de la gonorhée, les fleurs blanches, la dyſſenterie, l'aſthme, les ulcères des poumons, des reins, de la veſſie. Les médecins de Breſlaw citent un exemple de goutte guérie par ſon uſage. Il eſt encore employé à l'extérieur comme vulnéraire & coſmétique. On le donne depuis quelques gouttes juſqu'à un demi-gros, dans les bouillons, le vin, l'émulſion, les potions; pour l'unir aux boiſſons aqueuſes on le délaye avec le jaune d'œuf; on le fait entrer dans les bols & les pilules. (M. Fourcroy.)

BAUME DU PEROU. (*Mat. méd.*).

Le *baume du Pérou* eſt de deux eſpèces dans le commerce, l'un blanc & l'autre brun. Le premier eſt reconnu comme un produit pur & naturel par tous les auteurs, le ſecond eſt regardé comme factice par pluſieurs naturaliſtes.

L'arbre qui donne ces ſucs eſt nommé au Pérou *hoitzi hoxitt* ſuivant Hernandès, *cabureiba* ſuivant Piſon, & *cabuiba* par *Margrave*. La deſcription que quelques botaniſtes en ont donnée n'eſt pas très-exacte; mais elle peut cependant ſuffire pour le caractériſer. Il eſt de la grandeur d'un citronnier; ſes feuilles reſſemblent à celles de l'amandier, elles ſont plus grandes; ſes fleurs portées à l'extrémité des rameaux

par des pédoncules jaunes, ont la figure de gouſſes allongées; il y a à leur extrêmité une petite cavité qui renferme des ſemences blanchâtres, oblongues & un peu torſes. C'eſt par les inciſions faites à l'écorce de cet arbre que le *baume du Pérou* découle, ſur-tout après les pluies. Ce *baume* eſt blanc jaunâtre, d'une odeur de benjoin, d'un ſaveur âcre amère, & d'une conſiſtance analogue à celle du miel liquide; il eſt très-rare dans les boutiques. Le plus commun eſt le *baume du Pérou* brun ou noir. Neumann aſſure qu'il n'eſt pas naturel; mais pluſieurs naturaliſtes diſent qu'on l'extrait par l'ébullition des branches & des rameaux bouillis dans l'eau; ſon odeur eſt mêlée de celles du benjoin & du ſtyrax; il prend feu par l'approche de la flamme; il contient l'extrait des feuilles & du bois diſſous par l'eau.

Cette ſubſtance, ſoit blanche, ſoit brune, eſt un vrai *baume;* elle fournit un ſel acide concret par la diſtillation, & par l'action de l'eau, comme le benjoin; elle donne beaucoup d'huile volatile par l'action du feu. L'alcool diſſout complettement le *baume du Pérou;* la diſſolution décompoſée par l'eau laiſſe précipiter la réſine pure, mais ne cède point le ſel qui reſte en diſſolution dans l'eau.

Ce *baume* a les mêmes propriétés médicinales que la réſine de Copahu; mais ſon acide le rend plus approprié dans les maladies de la poitrine, l'aſthme humide, le catarrhe; on l'a recommandé dans les ſuppurations des poumons, l'empyème, la vomique, les ſpaſmes de ces organes. Sydenham le croyoit propre à guérir la colique de Poitou. Hoffmann l'a conſeillé avec ſuccès pour fortifier l'eſtomac & les inteſtins, pour la paralyſie, le tintement d'oreilles. Il eſt auſſi très-convenable dans les ulcères des inteſtins, des reins, de la veſſie. Enfin, il eſt très-vulnéraire à l'extérieur. C'eſt un des *baumes* que l'on adminiſtre le plus ſouvent en médecine; ſon odeur forte porte quelquefois à la tête & cauſe des douleurs, des peſanteurs, le vertige & même des ſyncopes, on le donne à la doſe de 5 à 12 gouttes en pilules, ou délayé dans du jaune d'œuf. Pour le preſcrire dans des liquides, on le mêle d'abord avec le jaune d'œuf, qui le met dans un état émulſif.

(M. Fourcroy.)

BAUME RAKASIRI. (*Mat. méd.*)

Ce baume d'Amérique, ou cette réſine liquide, provient d'un arbre encore inconnu, quoiqu'il jouiſſe d'une grande réputation; ſon odeur & ſa ſaveur ſont préférées à celles de la réſine de Copahu; il guérit, dit-on, en une ou deux priſes les gonorrhées les plus fortes, tandis que pluſieurs onces de la réſine de Copahu n'en opèrent pas la guériſon.

(M. Fourcroy.)

BAUME DE TOLU. (*Mat. méd.*)

Quoique pluſieurs auteurs de matière médicale croient que le *baume du Tolu* eſt le même que le *baume* du Pérou, la plupart penſent qu'il eſt réellement différent. Ce qu'ils diſtinguent par le nom de *baume de Tolu* eſt une matière sèche, caſſante, rougeâtre, renfermée dans de petits coccos; à la vérité ils nomment auſſi ce *baume* ſec, *baume du Pérou en coque*, *baume de Carthagène*. On l'apporte quelquefois en petites maſſes d'un jaune doré, tranſparentes. Ce *baume* eſt ſi fragile qu'il ſuffit de tremper dans l'eau chaude les coccos qui le renferment, pour qu'il s'écoule par leur ouverture; c'eſt ainſi qu'on l'extrait de ces fruits pour les uſages pharmaceutiques. Quelquefois même la chaleur de l'été ſuffit pour le rendre fluide. L'arbre qui donne ce *baume* eſt différent de celui d'où on extrait le *baume* du Pérou blanc; il y a des auteurs qui penſent que le *baume* du pérou brun eſt le même que le *baume de tolu* & provient du même arbre. Ce végétal eſt nommé par Linnéus *toluifera*. Suivant ce botaniſte, le calice eſt en cloche & à 5 diviſions, il y a 5 pétales, 10 étamines & point de ſtyle apparent. Cet arbre croît dans l'Amérique méridionale, dans un pays appellé Tolu, & par les Eſpagnols Honduras, entre Carthagène & le nom de Dieu. Ce n'eſt point au Pérou qu'il eſt indigène. L'odeur du *baume de Tolu* eſt très-agréable, auſſi ſert-il dans les parfums; ſa ſaveur eſt très-peu forte. Ce *baume* répand en brûlant une fumée abondante, d'une odeur d'abord aromatique & douce, bientôt âcre & piquante. Il fournit par la ſublimation un ſel analogue aux fleurs de Benjoin; c'eſt de l'acide Benzoique concret. Il ne donne que peu d'huile volatile par la diſtillation, en comparaiſon du *baume* du Pérou fluide. L'eau extrait l'acide de ce *baume;* l'alcool le diſſout entièrement.

Le *baume de Tolu* eſt vulnéraire, antiſeptique, tonique, béchique inciſif, diurétique & diaphorétique. On le preſcrit en ſubſtance à la doſe de quelques grains dans les maladies des poumons, des inteſtins, des voies urinaires; on le triture avec le ſucre, le jaune d'œuf; on le mêle aux extraits; on le donne encore diſſous dans l'alcool. Son ſel acide ſublimé pourroit être employé comme celui du benjoin; ſon huile ſerviroit auſſi aux mêmes uſages. C'eſt la ſubſtance balſamique la plus employée & qui plaît le plus aux malades; auſſi entre-t-elle dans beaucoup de préparations. On prépare un ſyrop de Tolu dont on fait beaucoup d'uſage dans les maladies des poumons.

Le *baume de Tolu* eſt employé comme encens pour brûler dans les temples; les parfumeurs s'en ſervent pour la préparation des eaux de toilette.

(M. de Fourcroy.)

BAUMES DE SOUFRE. (*Mat. méd.*)

On nomme *baumes de ſoufre* les diſſolutions de *ſoufre* dans les huiles volatiles ou eſſentielles. Ces diſſolutions s'opèrent à l'aide de la chaleur; elles ſont toutes plus ou moins épaiſſes & colorées; leur odeur eſt en général forte, mêlée de celle de l'huile

qui

qui en eſt la baſe, & de l'odeur fétide que le *ſoufre* prend dans toutes ſes combinaiſons avec l'hydrogène, lorſque ces deux corps ne changent point de nature en s'uniſſant. Tous les *baumes de ſoufre* ſont en général échauffans, carminatifs, diaphorétiques, diurétiques, inciſifs. On les adminiſtre particulièrement dans les maladies des reins & des poumons, à la doſe de quelques gouttes dans des boiſſons appropriées, & quelquefois dans des opiates & des pilules. Les *baumes de ſoufre* varient ſuivant l'eſpèce d'huile volatile qu'on prend pour les préparer. Les principales eſpèces employées ſont indiquées dans les articles ſuivans. (M. Fourcroy.)

BAUME DE SOUFRE ANISÉ. (*Mat. méd.*)

Cette préparation eſt faite avec le *ſoufre* diſſous dans l'huile volatile d'anis. Celle-ci perd dans ſa combinaiſon la propriété de ſe concréter par le froid; elle devient ſeulement un peu épaiſſe & brune dans ſon union avec le *ſoufre*. Son odeur eſt mêlée de celle qui eſt propre à l'anis, & de l'odeur du gaz hydrogène ſulfuré, ou plutôt du *ſoufre* chauffé; cette dernière eſt à la vérité la plus foible, & l'odeur d'anis l'emporte toujours. On donne le *baume de ſoufre aniſé* dans les maladies lentes & pituiteuſes des poumons, ſur-tout lorſqu'elles ſont accompagnées de foibleſſe d'eſtomac, des inteſtins & de vents. (M. Fourcroy.)

BAUME DE SOUFRE DE GENIÈVRE. (*Mat. méd.*)

C'eſt la diſſolution du *ſoufre* dans l'huile volatile du genièvre; elle eſt peu employée; on croit que ce *baume de ſoufre* réunit la propriété ſtomachique du genièvre avec la propriété béchique inciſive du *ſoufre*.
(M. Fourcroy.)

BAUME DE SOUFRE DE NOIX. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Rubis de soufre, & soufre.)
(M. Fourcroy.)

BAUME DE SOUFRE SUCCINÉ. (*Mat. méd.*)

On nomme ainſi la diſſolution de *ſoufre* dans l'huile volatile & éthérée du ſuccin. Ce médicament paroît réunir la propriété inciſive & dépurante du *ſoufre*, à la propriété antiſpaſmodique du ſuccin. On le préfère aux autres *baumes de ſoufre* dans les maladies lentes & pituiteuſes des poumons, lorſqu'il y a des accidens nerveux & ſpaſmodiques réunis aux ſymptômes des premières maladies. On le donne à la doſe de quelques goutes (M. Fourcroy.)

BAUME DE SOUFRE TÉRÉBENTHINÉ. (*Mat. méd.*)

Le *baume de ſoufre térébenthiné* eſt la diſſolution du *ſoufre* dans l'huile volatile de térébenthine. C'eſt avec le *baume de ſoufre* aniſé, la plus employée de toutes ces préparations chimiques ſulfureuſes; elle réunit la propriété vulnéraire à celles du *ſoufre*. On le donne dans les maladies des poumons & des voies urinaires.
(M. Fourcroy.)

BAUME D'EAU A FEUILLE RIDÉE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Menthe sauvage.)
(M. Macquart.)

BAUME D'EAU A FEUILLE RONDE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Menthe aquatique.)
(M. Macquart.)

BAUME DES JARDINS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Menthe commune.) (M. Macquart.)

BAUME (GRAND.) (*Mat. méd.*) (*Voyez* Tanesie.) (M. Macquart.)

BAURIN. (*Eaux minérales.*)

Baurin eſt un village à trois quarts de lieue de Guiſe, & à quatre lieues de Roye dans le Santerre. La fontaine minérale, appellée fontaine St. Martin, eſt près de ce village, au-deſſous du moulin de la Buſſière; elle eſt expoſée au Midi, & l'eau en eſt froide. MM. Laſſone & Cadet, dans un mémoire donné à l'académie des ſciences en 1771 ſur une eau minérale de la ville de Roye, parlent de l'eau de *Baurin*, qu'ils ont trouvée très vitriolique, & peu différente de la première ſource des nouvelles eaux de Paſſi, ſans en avoir cependant fait l'analyſe. Ils croient qu'elle doit ſes principes à une terre noire ſingulière, qui abonde dans le pays, & à travers laquelle les eaux ſe filtrent. Cette terre, ſuivant l'analyſe de M. Sage, s'échauffe par l'humidité au point que quelquefois elle s'enflamme pendant la nuit; après la chaleur & l'inflammation, il ne reſte qu'une cendre très-vitriolique qui donne près de vingt livres de vitriol par quintal.
(M. Macquart.)

BAUSCH, (Léonard) médecin de Schweinfurt en Franconie, ſe fit beaucoup de réputation au commencement du 17e. ſiècle par les commentaires qu'il publia ſur quelques livres d'*Hippocrate*. Les médecins eſpagnols paroiſſent avoir eſtimé ſes ouvrages, car ils en donnèrent une edition à Madrid, ſous ce titre :

Commentarii in libros Hippocratis de locis in homine. De medicamento purgante. De uſu veratri. De diæta. Matriti, 1694, *in-fol.*

Bauſch eut un fils, nommé *Jean-Laurent*, qui naquit à Schweinfurt, le 30 de ſeptembre 1605. Après avoir étudié la médecine en Allemagne, il voyagea en Italie pendant deux ans, & vint enſuite prendre le bonnet de docteur à Altorf, le 29 Juin 1630. Il obtint la place de médecin de Schweinfurt,

il en fut même échevin ; mais rien ne lui fit plus d'honneur que l'établiſſement de l'académie des curieux de la nature, en 1652. On le doit à ſes ſoins, & il en fut le premier préſident, ſous le nom de *Jaſon*. Ce medecin mourut le 17 novembre 1665, & laiſſa quelques mémoires dans le goût de ceux que l'académie d'Allemagne a inſérés dans ſes recueils.

Schediaſmata bina curioſa de lapide hæmatite & aëtite. Lipſiæ, 1665, *in*-8, avec figures.

Il a mis à la tête de cet ouvrage une diſſertation *de ſanguine*, & dans l'un & l'autre de ces mémoires, il a joint des remarques ſur les hémorrhagies & ſur les plaies mortelles ou non mortelles ; mais *Haller*, qui en parle, n'en fait pas grand cas.

Schediaſma curioſum de unicornu foſſili. Vratiſlaviæ, 1666, *in*-8, avec l'*anchora ſacra* de *J. M. Fehr*, qui ſuccéda à *Bauſch* dans la place de préſident de l'académie des curieux de la nature.

Schediaſme poſthumum de cæruleo & chryſocolla. Jenæ, 1668 ; *in*-8.

(*Extr. d'El.* M. GOULIN)

BAXANA. (*Mat. méd.*)

C'eſt dans pluſieurs voyageurs le nom d'un arbre peu connu en botanique, dont la racine, les feuilles & le fruit paſſent dans les Indes pour un antidote précieux contre toutes les eſpèces de poiſons ; cependant on dit que dans le voiſinage d'Arnuez, ſon fruit ſuffoque ceux qui en mangent ; ſon ombre même y eſt mortelle au bout d'un quart-d'heure, ſuivant le rapport de quelques voyageurs. Bauhin le nomme *arbor fructu venenato, radice venenorum antidoto*. M. Lamarck ſoupçonne que c'eſt un mancenillier, dont la racine auroit mal-à-propos été regardée comme antivénéneuſe.

(M. FOURCROY.)

BAYER (Jean-Jacques). *Voyez* BAIER.

BAYEUX. (*Eaux minérales.*)

Bayeux eſt une ville ſur la rivière d'Aure, à une lieue & demie Sud de la mer, & à ſept de Caen. Il y a dans la maiſon clauſtrale des religieuſes de l'hôpital de cette ville, à 162 pieds de diſtance de la rivière, un puits dont l'eau eſt à 18 pieds de profondeur, qui dépoſe un limon ſafrané. M. le Tual regarde cette eau comme ferrugineuſe, & il aſſure que celle qui eſt priſe au fond eſt plus chargée de fer que celle qui eſt à la ſurface. Cette eau n'eſt point aſſez examinée. (M. MACQUART.)

BAYLE, (François) médecin & profeſſeur royal de la faculté des arts en l'univerſité de Toulouſe, étoit de Saint-Bertrand, ville de France en Gaſcogne. Il mourut le 24 ſeptembre 1709, dans ſa quatre-vingt-ſeptième année, ayant rempli les fonctions de profeſſeur juſqu'à la fin de ſes jours. C'étoit un homme droit qui regardoit le mérite des autres ſavans ſans envie, & qui fermoit les yeux ſur le ſien. Rigide obſervateur de la diſcipline, il vouloit que tout le monde ſe rangeât à ſon devoir ; égal à lui-même dans la proſpérité, inaltérable dans l'adverſité, il fit paroître dans les plus fâcheux accidens la fermeté d'un philoſophe chrétien. On voit par les différens écrits qu'il a publiés, qu'il étoit auſſi grand phyſicien qu'habile médecin ; on y voit même qu'il a remarqué bien des choſes qu'on a enſuite données au public comme de nouvelles découvertes. Ses ouvrages ſont :

Syſtema generale philoſophiæ. 1669, *in*-8.

Diſſertationes medicæ tres. I. *De cauſis fluxûs menſtrui mulierum.* II. *De ſympathia variarum corporis partium cum utero.* III. *De uſu lactis ad tabidos reficiendos & de venæ ſectione in pleuritide.* Toloſæ, 1670, *in*-4. 1681, deux volumes *in*-12. *Brugis*, 1678, *in*-8.

Tractatus de apoplexia. Toloſæ, 1676, *in*-12. *Hagæ Comitis*, 1678, *in*-12.

Problemata phyſico-medica. Toloſæ, 1677, 1681, *in*-12.

Ils concernent en bonne partie la pratique de la médecine, & traitent ſpécialement de l'utilité de la ſaignée ſur les effets de laquelle il a penſé à-peu-près comme *Bellini*.

Diſſertationes phyſicæ, ubi principia proprietatum in œconomia corporis animalis, in plantis & animalibus demonſtrantur. Toloſæ, 1677, *in*-12. Hagæ Comitis, 1678, *in*-12.

Hiſtoire anatomique d'une groſſeſſe de 25 ans. Toulouſe, 1678, *in*-12. Paris, 1679, *in*-12.

Diſſertatio de experientia & ratione conjungenda in phyſica, medicina & chirurgia. Hagæ Comitis, 1778, *in*-12.

C'eſt le titre de la traduction d'un écrit qu'il avoit publié en françois à Paris, en 1675, *in*-12. Il eſt dédié à M. *Bourdelot* qui invita pluſieurs fois l'auteur à ſe rendre à Paris, où il lui promettoit un établiſſement honorable.

Relation de l'état de quelques perſonnes prétendues poſſédées, faite d'autorité du Parlement de Toulouſe. Toulouſe, 1682, *in*-12.

Diſſertations ſur quelques queſtions de phyſique & médecine. Toulouſe, 1688, *in*-12.

Inſtitutiones phyſicæ. Toloſæ, 1700, *in*-4. Pariſiis, 1701, *in*-4.

Cet ouvrage vaut mieux que la plupart des autres traités de phyſique qui ont paru au commencement de ce ſiècle.

Opera omnia. Toloſæ, 1701, quatre volumes *in*-4.

(*Extr. d'El.* M. GOULIN.)

BAYRO (Pierre de) naquit à Turin vers l'an 1468. Il enſeigna la médecine dans les écoles de cette ville, & paſſa enſuite à la cour, où il fut premier médecin de Charles III, duc de Savoie. Il mourut dans ſa patrie le premier avril 1558, & fut enterré dans l'Egliſe principale, où l'on mit une épitaphe ſur ſon tombeau. Nous avons de lui quelques ouvrages.

De peſtilentia ejuſque curatione per præſervationum & curationum regimen. Taurini, 1507, *in*-4. Pariſiis, 1513, *in*-8.

Lexyxyreta perpetua quæſtionis & annexorum ſolutio. De nobilitate facultatis medicinæ. Taurini, 1512, *in-fol.*

De medendis humani corporis malis enchiridion, quod vulgò veni mecum *vocant.* Baſileæ, 1563, 1578, *in*-8. par les ſoins de *Théodore Zwinger.* Lugduni, 1561, *in*-12. Francofurti, 1612, *in*-12.

(*Extr. d'El.* M. GOULIN.)

BAZIN (Guillaume), des environs de Chartres, fut reçu docteur en 1466, & élu doyen en 1472. C'eſt ſous ſon décanat que la faculté jetta les fondemens des écoles qu'elle occupe encore dans la rue de la Bucherie. Il prêta à la compagnie une ſomme fort conſidérable pour continuer ce bâtiment, qui ne fut achevé qu'en 1477, & auquel on ajouta en 1519 & en 1571, l'emplacement de deux maiſons voiſines. *Bazin* mourut le 10 mars 1500.

BAZIN (Claude), né à Paris d'une famille noble. Il prit le bonnet de docteur le 30 mars 1571; fut nommé profeſſeur de pharmacie en 1584, & mourut en 1612.

BAZIN (Simon), fils de Claude *Bazin*, fut reçu docteur le 29 octobre 1598. Il devint profeſſeur aux écoles de médecine en 1601, & doyen en 1638. Le jetton qu'il fit frapper pendant ſon décanat repréſente, d'un côté, ſes armes, qui ſont d'azur à trois couronnes d'or, l'écu timbré d'un caſque de profil; & ſur le revers, les armes de la faculté.

Bazin, comme doyen de la faculté, fut mandé par Louis XIII, le 14 décembre 1638, pour décider ſur le choix des nourrices du dauphin (depuis Louis XIV) né le 5 ſeptembre de la même année. Le doyen ſe rendit à St. Germain-en-Laye avec quatre médecins de la faculté (le Tellier, Guenault, de la Vigne & Moreau). Ils conſultèrent en préſence du Roi, de la Reine, & des cardinaux de Richelieu & de Biſſy, avec Bouvard, premier médecin du Roi, & docteur de la faculté; & Citois de Poitiers, docteur de Montpellier, & premier médecin du cardinal de Richelieu.

Bazin laiſſa pluſieurs enfans, dont un ſeul embraſſa la profeſſion de médecin. De cette famille eſt deſcendu Claude *Bazin*, ſeigneur de Bezons, conſeiller d'Etat ordinaire, avocat-général au grand conſeil, intendant du Languedoc, mort en 1684, dont les trois fils ſe ſont également diſtingués; l'un archevêque de Rouen; l'autre conſeiller d'Etat, & l'un des 40 de l'académie françoiſe; & le troiſième, maréchal de France & chevalier des ordres du Roi.

BAZIN (Denys), fils du précédent, reçut le bonnet de docteur en 1630, & fut nommé l'année ſuivante à la chaire de profeſſeur en chirurgie au collége-royal. Ses premiers pas dans la carrière de la médecine, donnèrent de grandes eſpérances; mais ſa mort fut prochaine, & laiſſa des regrets à la faculté. Il mourut d'une fièvre maligne, le 5 ſeptembre 1632. (M. ANDRY.)

BAZIN, (N.) médecin dans l'univerſité de Strasbourg, exerça ſa profeſſion dans la même ville. Il étoit correſpondant de l'académie des ſciences de Paris depuis quelques années, lorſqu'il mourut au mois de mars 1754. On a de lui:

Obſervations ſur les plantes & leur analogie avec les inſectes. Strasbourg, 1741, *in*-8.

Traité de l'accroiſſement des plantes. 1743. *in*-8.

Hiſtoire des abeilles. Paris, 1744, deux volumes *in*-12.

Lettre au ſujet des animaux appellés polypes. 1745, *in*-12.

Abregé de l'hiſtoire des inſectes, pour ſervir de ſuite à l'hiſtoire des abeilles. Paris, 1747, deux volumes *in*-12. (*Extr. d'El.* M. GOULIN.)

BAZZANI, (Matthieu) célèbre médecin, étoit de Bologne, où il naquit le 16 Avril 1674, de *Charles Bazzani* & de *Thérèſe Montebagnoli.* Il étudia la botanique dans ſa patrie ſous le ſavant *Trionfetti*, la médecine ſous *Sandris*, & prit ſes degrés en 1698. Il obtint bientôt après une chaire dans l'univerſité de Bologne, & il la remplit avec diſtinction; fut enſuite préſident de l'inſtitut de cette ville. *Bazzani* mourut le 29 Décembre 1749, & laiſſa un ouvrage intitulé:

De ambiguè prolatis in judicium criminationibus, conſultationes phyſico-medicæ nonnullæ. Bononiæ, 1742, *in*-4.

On y trouve quatre queſtions médico-légales ſur les infanticides.

A l'exemple de *Duhamel*, ce médecin a nourri pluſieurs poulets avec de la garance, & les réſultats de ſes expériences ſont en tout conformes à celles de l'académicien français, excepté que les poulets qui ont ſervi à ſes expériences, ont très-bien réſiſté, au lieu que ceux de *Duhamel* n'ont pu ſoutenir les épreuves auxquelles il les avoit ſoumis.

(*Extr. de l'E.* M. GOULIN.)

BDELLA. (*Mat. méd.*)

Le mot *bdella* eſt un des ſynonymes de *ſanguiſuga*, ſangſue.

Quelques auteurs déſignent auſſi ſous ce nom le végétal qui fournit le bdellium. (*Voyez* SANGSUE, BDELLIUM.) (M. FOURCROY.)

BDELLIUM. (*Mat. méd.*)

Le *bdellium* eſt une gomme réſine connue & employée depuis très-long-temps, mais dont on ne ſait point l'origine. Il y a pluſieurs variétés de *bdellium* dans les boutiques : l'une en larmes dures, noirâtres, ou gouttes durcies & pures ; l'autre en fragmens bruns, tirant ſur le noir, graſſe, tenace & gluante, qui a quelque analogie dans ſon odeur & ſa ſaveur avec la myrrhe. Elles viennent l'une & l'autre de l'Arabie : la première paroît être le ſuc d'une plante inconnue, pur & épaiſſi ; la ſeconde eſt la même ſubſtance, mêlée de quelques impuretés, & ſeulement plus groſſière que la première.

On trouve des détails ſur les propriétés de cette ſubſtance dans les anciens & dans les modernes, mais rien ſur ſon origine ou ſur la plante qui la fournit. Dioſcoride, Galien, Pline, en ont fait mention. Les arabes Sérapion, Avicenne, en ont auſſi parlé. Mathiole, Bauhin, Poncet, Lobel, Pena & beaucoup de botaniſtes qui ont écrit ſur les drogues, ont traité des propriétés médicinales du *bdellium* ; mais tous gardent le ſilence ſur ſon hiſtoire naturelle.

On connoît mieux les propriétés chimiques du *bdellium* que ſon origine. Geoffroy & Cartheuſer en ont fait l'analyſe. Le premier dit que le *bdellium* s'enflamme & donne une lumière très-vive, mais qu'il pétille en brûlant ; qu'une partie du *bdellium* ſe diſſout dans l'eau, & l'autre dans l'alcool ; qu'il eſt diſſoluble en entier dans l'alcool de tartre, dans les leſſives alcalines, dans le vin & le vinaigre.

Cartheuſer aſſure que cette gomme réſine eſt compoſée de parties égales d'extrait gommeux & de réſine. L'infuſion aqueuſe eſt, ſuivant ce chimiſte, trouble, d'un gris brunâtre, d'une ſaveur amère dégoûtante, d'une odeur foiblement balſamique & déſagréable. Evaporée, elle donne un extrait de couleur de rouille, d'une ſaveur un peu aromatique & amère. Une once de *bdellium* donne trois gros & quelques grains de cet extrait aqueux. L'alcool prend ſur cette ſubſtance une couleur orangée ; cette teinture eſt un peu amère, & ſon odeur eſt plus forte & moins déſagréable que celle de la diſſolution aqueuſe. En évaporant la teinture alcoolique de *bdellium*, on obtient une réſine rouſſâtre, d'une ſaveur réſineuſe, un peu âcre & amère.

Le *bdellium* ne s'employe aujourd'hui que très-rarement à l'intérieur. Hoffmann en faiſoit cependant beaucoup de cas, & recommande ſon uſage dans les ulcères des poulmons, dans les pertes, & le flux hémorrhoïdal exceſſif. On regarde ce médicament comme tonique, fortifiant, atténuant, un peu aſtringent ; on l'a conſeillé comme ſpécifique dans les maladies pituiteuſes de la poitrine, de la matrice, des reins & de la veſſie, dans la toux, l'aſthme, les fleurs blanches, la néphrétique pituiteuſe, les ulcères des reins & de la veſſie. On y a reconnu auſſi la vertu antiſpaſmodique, & on en a conſeillé l'uſage dans les accès hyſtériques, dans l'épilepſie, les convulſions, les ſpaſmes, &c. On l'a beaucoup employé autrefois en fumigations, dans les maladies de la matrice, les ulcères, les engorgemens, pour favoriſer la ſortie du fétus mort dans cet organe, &c.

Son uſage n'a plus été appliqué enſuite que dans les maladies externes. On l'a fait entrer dans les onguens & les emplâtres propres à fondre les tumeurs, à murir les abſcès, à réſoudre les glandes engorgées, écroüelleuſes. (M. FOURCROY.)

BEAUCAIRE. (foire de) (*Mat. méd.*)

Tout ce qui regarde la vente des médicamens, leur pureté ou leurs ſophiſtications, intéreſſe la matière médicale ; c'eſt pour cela que nous ferons mention ici de ce qui ſe paſſe dans ce genre à la foire de *Beaucaire*. On vend tous les ans à cette foire une grande quantité de drogues ſimples, & ſur-tout de médicamens compoſés. La plupart des provinces méridionales de la France ſont approviſionnées par ce marché, & ſi les drogues qu'on y apporte ſont en mauvais état ou ſophiſtiquées, on conçoit qu'il eſt important de faire connoître cet abus dangereux, & de propoſer les moyens d'y remédier.

Pour indiquer de quelle nature eſt cet abus, à quels maux il expoſe les habitans précieux des campagnes, & ſur-tout pour annoncer les moyens de tarir cette ſource impure d'où découlent tant de maux ; nous donnerons ici l'extrait d'un mémoire préſenté en 1787, à la ſociété royale de médecine par M. Caſtagnoux, apothicaire en chef des hôpitaux de l'Iſle de Corſe. Ce mémoire eſt, comme l'auteur nous l'apprend, en partie tiré d'un travail de M. Jacquart, apothicaire à Marſeille, qui, par le lieu qu'il habite, étoit plus à portée qu'un autre de faire des obſervations ſuivies ſur la nature & la ſophiſtication des drogues.

» Les abus, dit M. Caſtagnoux, ſont innombrables dans le commerce des médicamens, ſoit ſimples, ſoit compoſés, on en découvrira les cauſes dans l'inſurveillance des tems paſſés, dans l'ignorance, la routine & la cupidité des hommes qui ſe livrent à ce genre de trafic ; nous entendons parler de ces ateliers obſcurs où ſe fabriquent en ſecret toutes eſ-

pèces de médicamens falsifiés, de ces magasins où on les vend à vil prix, & dans lesquels vont s'approvisionner les chirurgiens des provinces exerçans la médecine, les maréchaux, les colporteurs, &c. Les uns & les autres peu versés dans les connoissances relatives aux objets de ce commerce, répandent dans la société, peut-être sans le savoir, le poison & la mort. On pourroit calculer le nombre des victimes par l'étendue des cantons sur lesquels s'exerce nécessairement cette funeste pratique, pratique d'autant plus dangereuse qu'elle est universelle, & n'est arrêtée par aucun frein, mais au contraire vivement excitée par des profits aussi considérables qu'ils sont illicites, effets bien propres à favoriser & perfectionner l'art dangereux des falsifications qui ne consiste que dans une imitation grossière. On doit aussi mettre au nombre des prévarications la vente & l'emploi des médicamens qui ont éprouvé des avaries en mer, puisqu'on ne peut contester qu'elles ne les altèrent prodigieusement, & ne leur communiquent souvent des qualités nuisibles. Cependant à la rentrée de nos flottes & de nos armées de terre, on permet le débit & l'emploi des médicamens de retour, quelques altérations qu'ils aient pu éprouver; il est donc indubitable qu'il doit résulter de tous ces abus des malheurs infinis. Le jeune médecin, dans le cours de ses études, exerce toutes ses facultés intellectuelles pour acquérir les connoissances relatives à la carrière qu'il doit parcourir; le résultat de ses méditations est la combinaison de ses idées; il se forme quelques principes généraux, une théorie éclairée lui a déjà tracé le tableau des maladies & celui des moyens propres à les combattre; une partie de ces moyens est dans le régime, & ses accessoires, l'autre est nécessairement dans l'emploi des médicamens. La tradition, l'expérience offrent un spécifique pour le traitement d'une maladie; nous entendons par spécifique, comme l'a très-bien désini M. Fourcroy dans sa matière médicale, un médicament dont l'expérience a fait connoître l'utilité, il n'en existe pas d'autres. Le jeune praticien emploie ce remède avec confiance; il voit les succès par anticipation, son ame honnête s'en félicite d'avance; à quelle incertitude ne se livre-t-il pas, quand après ses essais multipliés, & scrupuleusement suivis, il ne voit que des effets opposés à ceux qu'il attendoit; quelque ferme que soit la croyance d'un homme, si l'expérience ne la fortifie, elle ne peut résister à l'évidence de ce qui la détruit, & le moindre des maux alors est le pyrrhonisme qui arrête les sciences dans leur marche lente, si quelquefois il ne parvient à les faire dédaigner comme vaines & inutiles par la perte du tems; il est plus d'un exemple de cette vérité.

» Des dénonciations particulières ont traduit plus d'une fois dans les tribunaux des marchands-droguistes falsificateurs, les suites ont toujours fait connoître les coupables. Dans ce moment-ci nous avons sous les yeux un arrêt du parlement de Rouen qui condamne le nommé Galat à une amende, le destitue de sa maîtrise de marchand-droguiste, & le déclare incapable d'exercer aucune profession. Il subsiste plusieurs arrêts de cette espèce; mais les bons effets qu'ils opèrent ne sont pas de longue durée, & ne s'étendent jamais au-delà des cantons où se passent ces scènes scandaleuses & allarmantes que la sagesse du gouvernement préviendroit si on lui présentoit le tableau fidèle des délits de cette espèce que la bonne foi est très-éloignée de soupçonner, & dont la nature ne peut être bien connue que des gens de l'art bien exercés.

» Feu M. Lieutaud dont la mémoire est chère à tant de titres, se proposoit d'opérer une révolution en faveur de l'humanité, & de prévenir la réforme de cette masse d'abus, quand la mort l'a surpris. M. Jacquart, maître apothicaire de Marseille, venoit de lui adresser un mémoire dans lequel il exposoit les moyens qu'on emploie dans la Provence & dans le Languedoc pour falsifier les médicamens; on sait que ces deux seules provinces fournissent presque à tout le royaume, les objets de droguerie. Nous allons donner un extrait de ce mémoire dont nous avons l'original.

» M. Jacquart, qui dit avoir beaucoup voyagé, tant en France que dans les pays étrangers, assure sommairement que toutes les drogues simples & composées reçoivent dans les provinces du royaume, & particulièrement dans celles qu'il dénigre plus haut, toutes les altérations que la cupidité la plus effrénée est capable de mettre en usage.

» La thériaque, dit-il, est composée de quelques plantes du pays, de grabat de poivre, de casse, de noir de fumée, incorporées avec la melasse. Tous les électuaires bruns ou noirs sont tirés de cette masse.

» La confection d'hyacinthe est faite avec le bol & la melasse; on y ajoute quelquefois à Orléans des feuilles de cuivre en place de celle d'or, ainsi d'autres.

» Toutes les espèces d'onguens sont composés avec la poix-résine & l'huile & colorés suivant les dénominations qu'on veut leur donner.

» Tous les emplâtres sont tirés d'une masse de diapalme colorés & aromatisés suivant l'intention.

» Les syrops purgatifs sont tous composés avec la melasse.

» Les trochisques avec le corail ou une autre terre du pays.

» Les sels fixes ne sont que des sels de verrerie pulvérisés.

» Le précipité rouge n'est autre chose que du minium auquel on ajoute un peu de sublimé corrosif.

» Le précipité blanc est de la céruse, &c. &c.

» M. Jacquart prévient qu'il ne rapporte que

quelques exemples, mais qu'on pourroit en citer autant qu'il y a d'articles dans le commerce des drogues. Il rapporte auſſi qu'un de ces marchands-droguiſtes qui avoit fait le commerce pendant l'eſpace de dix années ſeulement, laiſſa à ſes héritiers une ſomme de 600,000 l. que ce même homme retiré de ſon commerce lui avoit fait part de pluſieurs des moyens dans l'art de falſifier.

» Le quinquina eſt un ſpécifique indiqué contre les fièvres intermittentes; ſes ſuccès dépendent de ſon choix.

» En 1769 pendant la guerre de Corſe, l'entrepreneur des hopitaux militaires avoit chargé un commiſſionnaire de Marſeille de lui expédier un approviſionnement de drogues pour une armée d'environ 25,000 hommes; ce commiſſionnaire expédia la demande qui parvint à Baſtia, & fut dépoſée au magaſin général, où les officiers de ſanté en chef en firent l'examen; ils reconnurent que pluſieurs des articles étoient d'une qualité au-deſſous de la moyenne, & ſingulièrement le quinquina dont l'uſage devenoit très-fréquent & très-intéreſſant dans la ſaiſon des fièvres, on arrêta qu'il en ſeroit fait un triage, ce qui fut exécuté. Cette précaution devenoit ſuperflue, parce que la maſſe entière étoit de mauvaiſe qualité & avoit été avariée; il arriva de-là que les fièvres d'automne réſiſtèrent preſque toutes malgré les ſoins aſſidus des médecins qui adminiſtroient ce remède, & le varioient ſous toutes les formes. Cette faute occaſionna la mort d'un nombre infini de ſoldats & d'autres particuliers; nous obſerverons qu'à l'époque de l'examen, la ſaiſon étoit trop avancée pour demander à Marſeille ou ailleurs, & en recevoir ce qui n'auroit pas été admis.

» M. le comte de Vaux, commandant de l'armée ſe plaignit amèrement du nombre exceſſif de ſoldats qui périſſoient dans les hôpitaux. Il fut inſtruit des cauſes qui y donnoient lieu; ce général & M. de Chardon, intendant, arrêtèrent que nous ſerions pourvus d'une commiſſion pour aller vérifier & recevoir à Marſeille les drogues deſtinées à l'approviſionnement de la campagne ſuivante. Nous nous acquittâmes de cette miſſion avec tout le zèle dont nous ſommes capables, les caiſſes & paquets reçus furent cachetés, après nous être munis proviſoirement d'échantillons des objets les plus eſſentiels. Ces meſures empêchèrent la ſubſtitution que nous avions lieu de craindre. C'eſt pendant notre ſéjour dans cette ville de commerce que nous avons eu occaſion de remarquer une partie des abus dont nous avons l'honneur de rendre compte à la ſociété. Ayant été à portée par notre commiſſion de voir pluſieurs magaſins de drogues très-conſidérables, nous en viſitâmes un entr'autres ayant un écriteau ſur la porte d'entrée qui portoit pour enſeigne: *quinquina*. En effet, cette chambre aſſez vaſte étoit étoit remplie d'un mélange de bois & d'écorces peu reſſemblant au quinquina; nous en goutâmes pluſieurs morceaux, ils étoient abſolument dépourvus de cette ſaveur particulière qui caractériſe la bonne qualité de ce médicament; nous étant informé à quel uſage on le deſtinoit, il nous fut répondu par ſon propriétaire que les chirurgiens de la campagne exerçant la médecine avec, les colporteurs & d'autres perſonnes s'en accommodoient au prix de 15 ſous la livre.

De la magnéſie.

» On ſubſtitue à ces eſpèces particulières des terres, toutes les ſubſtances terreuſes blanches qui en préſentent les caractères extérieurs, comme la chaux éteinte, la craie, le plâtre, &c. La porphyriſation eſt le moyen.

Du mercure crud.

» Les falſificateurs augmentent le poids de ce demi-métal en l'amalgamant avec le plomb & le biſmuth qui lui laiſſent ſa fluidité; nous en avons reconnu de ſemblables.

Des tamarins.

» Les tamarins du commerce doivent leur ſaveur extraordinairement aigre à l'addition de l'acide vitriolique; on en a reconnu la préſence dans de différens examens qui ont été faits.

De la caſſe.

» Ce fruit, dans ſon état naturel, renferme une pulpe douce & ſyrupeuſe très-diſpoſée à la fermentation; l'effet de ce mouvement eſt de changer la nature des ſubſtances ſoumiſes à ſon action, en détruiſant les corps muqueux qui en lient les parties conſtituantes; les falſificateurs pour rendre le poids & une fraîcheur apparente à la caſſe qui a fermenté, la font macérer dans l'eau. Cette opération, en ajoutant à ſon poids, ramollit la pulpe deſſéchée & ſouvent moiſie.

Des baumes, des réſines & gommes-réſines.

» Les baumes de copahu, du Pérou, de la Mecque, ſont ſophiſtiqués avec la térébenthine.

» Les gommes & les réſines le ſont également par différens mélanges & par des impuretés; cela eſt ſi vrai que les marchands-droguiſtes de Marſeille compoſent une ſorte de mélanges réſineux connu & vendu ſous le nom de ſtorax de Marſeille.

Du ſublimé corroſif & de ſes dérivés.

» Ce ſel métallique employé ordinairement dans les arts eſt devenu d'un uſage aſſez fréquent dans le traitement des maladies vénériennes; de toutes les falſifications celle-ci eſt la plus criminelle, puiſque la ſubſtance avec laquelle on l'a pratiqué quelquefois

eſt le poiſon le plus violent. Si on n'en avoit pas la terrible expérience on ne l'auroit jamais ſoupçonné; heureuſement la chimie offre un moyen propre de s'en aſſurer.

Des ſyrops.

» Le ſyrop de limon, expoſé aux ventes à Marſeille, eſt pour l'ordinaire un ſyrop de ſucre aromatiſé avec l'écorce de citron; nous l'avons éprouvé par nous-même, car ayant eu dans cette ville une rechûte d'une fiévre double-tierce, & ayant envoyé acheter du ſyrop de limon; nous n'avons pu nous en procurer que de cette eſpèce, nous fumes obligés de recourir à la limonade.

Syrops d'œillets & de violettes.

» Ces fleurs n'entrent ſouvent pour rien dans la compoſition des ſyrops qui en portent le nom; on ſubſtitue au ſyrop d'œillets celui de coquelicot que l'on aromatiſe avec de l'huile de géroſle; on imite la couleur du ſecond avec l'indigo, & ſon odeur avec l'iris de Florence.

» On peut concevoir ce qui ſe paſſe à l'égard des autres ſyrops compoſés & diſtillés, & les effets qu'on doit en attendre.

» Les falſificateurs ont une maſſe d'extraits d'où ils tirent toutes les eſpèces de ces médicamens; ce ſont toujours les plantes qui en fourniſſent le plus qu'ils emploient. Ces extraits ſont brûlés, par conſéquent méconnoiſſables.

» Les maſſes de pillules ſont des mélanges plus ou moins analogues à ce qu'elles doivent être; il en eſt de même des poudres ſimples & compoſées, & de tout ce qui eſt ſuſceptible de la ſophiſtication.

» Un de ces falſificateurs tenant en fuſion un mélange de matières bitumineuſes, interrogé ſur ce qui l'occupoit, répondit franchement qu'il faiſoit du *caſtoreum*.

Il ſe fabrique à Orléans une eſpèce de thériaque dont le débit eſt très-conſidérable, au prix de 15 ſ. la livre. On peut ſoupçonner avec raiſon que la compoſition n'en eſt ni fidèle ni exacte.

» Nous avons eu occaſion d'examiner dans la pharmacie d'un chirurgien de province exerçant la médecine, une eſpèce d'émétique compoſé d'un mélange de ſel végétal & de vitriol martial ou cuivreux, nous ne nous rappellons pas bien laquelle des deux ſortes, mais le vitriol y étoit mêlé avec ſi peu de ſoin qu'on en appercevoit les molécules ſans le ſecours de la loupe. Dans la même pharmacie étoit auſſi du ſel prétendu végétal qui n'étoit qu'un mélange de crême de tartre, & d'une petite quantité d'alkali fixe végétal ou minéral, de même que des confections d'hyacinthe & alkermès, dont l'aſpect & la ſaveur témoignoient contre la fidélité du compoſiteur. Ce chirurgien nous dit qu'il s'approviſionnoit auprès des colporteurs qui courent les provinces; nous l'engageâmes à proſcrire de ſa pratique ces médicamens pernicieux, & de ſe pourvoir chez les apothicaires de ſa capitale.

» En 1785 nous fumes nommés d'office, d'après les ordres de M. le procureur-général d'une cour ſouveraine, pour vérifier l'état d'une pharmacie dont les médicamens avoient donné lieu à pluſieurs médecins d'être ſoupçonnés d'infidélité. Ayant examiné avec attention, & ayant comparé les différentes formules qui avoient été remplies, avec les moyens de les faire, les ſoupçons nous parurent bien fondés; nous nous occupâmes auſſi-tôt des recherches qui pouvoient en fournir des preuves juridiques. Preſqu'aucune compoſition ne ſe trouva vraie, & préſque toutes étoient falſifiées d'une manière ſi groſſière, que la ſeule inſpection d'un homme exercé pouvoit en établir la conviction. Un vaſe étiqueté onguent mercuriel excita particulièrement notre attention d'après un ſoupçon particulier.

» En effet ce prétendu onguent n'étoit qu'un mélange d'antimoine porphyriſé & de graiſſe, car en ayant fait calciner une partie, nous retirâmes par la déflagration, avec le nitre, de l'antimoine diaphorétique.

» Le prétendu apothicaire qui dirigeoit, ou plutôt faiſoit diriger cette pharmacie par des ſoldats de la garniſon, nous confeſſa ne rien ſavoir de la profeſſion de pharmacien, & que ſon fils qui venoit de le quitter, avoit formé & ſoutenu cet établiſſement tel qu'il étoit. Il lui fut fait défenſe, d'après notre procès-verbal de tenir & diſtribuer à l'avenir, aucun médicament, avec ordre de fermer ſa boutique.

» On peut auſſi rapporter à la même claſſe d'abus les falſifications pratiquées ſur les alimens & la boiſſon, nous allons en rapporter un exemple effrayant par ſes effets, & auquel l'ignorance ſeule paroît avoir donné lieu.

» Un marchand de vin établi à Pin dans le Beauvoiſis, voulant adoucir trente pièces de vin qui paſſoit à l'aigre, introduiſit dans chaque piéce environ quatre onces de litarge. Ce marchand & toute ſa famille ayant bu de ce vin empoiſonné, en ſont morts, & beaucoup d'autres perſonnes qui en avoient acheté, pluſieurs ont été très-malades, & n'ont échappé à la mort que par les ſoins qu'on leur a donnés.

» Des erreurs de cette nature ſemblent démontrer la néceſſité d'une ſurveillance active ſur tous les objets de ſalubrité. On doit craindre les effets de l'ignorance, & plus encore ceux de la cupidité dans tout ce qui influe immédiatement ſur la vie des citoyens; car parmi les moyens très-multipliés de dépopulation, il n'en eſt peut-être pas de plus certain, ſans compter les maladies & les infirmités qui en ſont les ſuites néceſſaires.

» Il eſt donc évident que tous les efforts de l'art & l'application la plus conforme aux principes, peuvent devenir non-ſeulement inutiles, mais encore funeſtes au malade qui en eſt l'objet, ſi les moyens curatifs ſont infideles.

» Le petit nombre d'exemples que nous venons de rapporter n'eſt qu'un apperçu d'après lequel on peut conclure que preſque tous les médicamens peuvent être altérés par falſification ou ſubſtitution : d'ailleurs, il n'eſt perſonne qui ne ſache combien l'art imitatif s'eſt perfectionné dans tous les objets de commerce : celui des médicamens a éprouvé les mêmes révolutions, dans un degré peut-être plus étendu, à cauſe de la multiplicité des diverſes ſubſtances qui entrent dans les compoſitions pharmaceutiques, & de l'ignorance dans laquelle doit être la multitude à cet égard. Nous nous garderons bien d'indiquer comme coupables toutes les perſonnes qui, par leur état, donnent cours aux médicamens falſifiés : la plupart n'y trouve probablement que le petit avantage de la modicité du prix, en ſe conformant aux uſages reçus. Les compoſiteurs même, éblouis par le ſuccès de la vente, & ne calculant que d'après un intérêt particulier, ſont peut-être bien éloignés d'appercevoir toutes les conſéquences de leurs manœuvres. Nous avons même avancé que quelque déſir que l'homme, en général, puiſſe avoir d'augmenter ſa fortune, s'il eſt entièrement perſuadé que les moyens qui doivent y concourir ſont une ſuite d'attentats à la vie de ſes concitoyens, cet homme en ſera effrayé, ſi ſon ame n'a pas encore acquis ce degré d'atrocité qui heureuſement forme le caractère du très-petit nombre.

» Nous ne nous abuſerons point ſur la nature des obſtacles à vaincre pour y parvenir : une loi promulguée à cet effet feroit bientôt connoître à tous les infracteurs la néceſſité de s'y conformer ; cette loi, il faudroit la rendre très-active : une première impulſion bien dirigée opéreroit beaucoup, il conviendroit qu'on nommât deux médecins & un pharmacien bien exercé, lequel ſeroit dirigé par les deux médecins ; il conviendroit également que cette commiſſion fût autoriſée à faire des viſites dans les magaſins & laboratoires des marchands droguiſtes, & généralement par-tout où il y auroit ſoupçon d'infidélité dans la compoſition & dans la vente des médicamens. On peut concevoir les changemens qui ſe feroient à cet égard, ſi on rendoit cette commiſſion active & permanente.

» Nous aurions pu donner à ce tableau les couleurs fortes dont il eſt ſuſceptible, & qui conviendroient à l'importance du ſujet ; mais il ſeroit peut-être à craindre que ſa publicité ne produiſit trop d'effet, en portant l'allarme chez les perſonnes ſenſibles & confiantes. Il eſt donc de l'honneur & de la ſageſſe que tous les gens de l'art interviennent pour l'établiſſement d'une police qui puiſſe effacer de leurs annales des actes qui en défigurent les plus beaux traits, & qui raſſure en même-temps le médecin & le malade. Cet établiſſement ne peut être bien dicté que par la ſociété royale de médecine, qui en a tous les moyens, autant par ſes lumières & ſa ſageſſe que par la confiance bien méritée du gouvernement. Cette révolution ſalutaire ſeroit peut-être une des plus belles époques de la médecine en faveur de l'eſpèce humaine ; on ne peut en apprécier les effets, parce qu'ils ſont inapperçus. Quelques réflexions, cependant, laiſſent entrevoir les déſordres qui doivent naître de ce brigandage, dont les effets portent auſſi ſur la ſcience, & tendent véritablement à ſa deſtruction, puiſqu'ils altèrent la confiance du malade & celle du médecin ».

(*Extrait d'un mémoire de M. Caſtagnoux, lu à la ſociété de médecine.*) (M. Fourcroy.)

BEAUCLAIR. (*Eaux minér.*)

Beauclair eſt un terroir de la paroiſſe de Fontange, diocèſe de Saint-Flour, dans la haute Auvergne, à une lieue eſt-ſud-eſt de Salera, à quatre de Mauriac. Sa ſource minérale eſt froide, & on la dit gazeuſe ; elle n'eſt preſque point connue.

(M. Macquart.)

BEAUFORT. (*Eaux minér.*)

Beaufort eſt une ſeigneurie appartenante à un particulier, à deux lieues de Dole en Bretagne. La ſource minérale ſort du penchant d'une colline, ſur laquelle eſt bâti le château, & tout à côté. Elle vient du ſud-oueſt : elle eſt froide, & M. Lemonnier la dit ferrugineuſe. (M. Macquart.)

BEAUGENCY. (*Eaux minér.*)

Beaugency eſt à un quart de lieue d'Orléans, au ſud de la Loire. M. Pellieux le jeune, aſſocié de l'académie des ſciences & arts de cette ville, y a découvert, en 1786, une fontaine d'eau martiale, dont l'analyſe a été faite, & envoyée à la ſociété royale de médecine de Paris, par MM. Prozet & Deſay.

Il en réſulte que chaque pinte de cette eau contient,

Alkali minéral,	1 gr.
Méphite de fer,	2 gr.
——— de magnéſie,	1 g. & $\frac{5}{4}$.
—— —— calcaire,	$\frac{7}{8}$ de gr.
Vitriol calcaire,	$\frac{1}{2}$ gr.

Ces eaux ont des vertus toniques, fondantes, apéritives, ſtimulantes, ſtomachiques & diurétiques, qui ont été bien reconnues, & dont les détails ont été envoyés à la ſociété royale. (M. Macquart.)

BEAUGENCY. (vin de). (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Boiſſons.

Sect. V. Liqueurs ſpiritueuſes.

Les vins de *Beaugency* ſe recueillent autour d'une jolie petite ville de ce nom, ſituée dans l'Orléanois, ſur les bords de la Loire. Ils conviennent aux eſtomacs délicats, parce qu'en général ils n'offrent pas des vins trop forts : on les boit à Paris comme de bons vins d'ordinaire. (M. MACQUART).

BEAULIEU. (*Eaux minér.*)

Beaulieu eſt un village de la Limagne, ſitué à environ une lieue de la petite ville de Saint-Germain. La ſource minérale eſt au-deſſous de ce village, ſur la rive gauche de la rivière d'Aignon : l'eau eſt froide. M. Monnet de Champrix (Jour. de méd. mai 1764.), dans ſon précis ſur l'examen chimique des eaux minérales de Bas & de *Beaulieu*, dit, d'après une analyſe faite par les réactifs & l'évaporation, que ces dernières contiennent un alcali minéral & du fer, non dans un état vitriolique ou ſalin, mais très-diviſé.

(M. MACQUART.)

BEAUVAIS. (*Eaux minér.*)

Beauvais eſt la capitale du Beauvoiſis, ſur le Thérain, à dix-ſept lieues nord de Paris. Il y a aux environs de cette ville des eaux minérales, dont on diſtingue deux ſources principales, appellées l'une Fontaignieux, l'autre la Rouge vetue ; elles ſont froides. Ce que nous avons de plus clair ſur ces eaux ſe trouve dans des thèſes médicales ſoutenues en 1759, par Jean-Baptiſte Vallot, & traduites dans le dictionnaire minéral hydraulique de France, tom. II, p. 446.

Les eaux de *Beauvais* y ſont préſentées comme contenant beaucoup de gaz, dit eſprit minéral élaſtique volatil, des particules terreſtres alcalines, beaucoup de fer, ſans vitriol crud, ni alun, ni acide.

L'auteur les recommande comme ſpécifiques dans la dyſurie, la colique néphrétique & la ſtrangurie. Il les dit propres à diſſoudre les concrétions pierreuſes & les engorgemens ; utiles dans tous les cas de relâchement, & dans beaucoup d'autres maladies dont le détail ſeroit trop long.

Ces eaux méritent d'être mieux connues.

(M. MACQUART.)

BEAUNE. (vin de). (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Boiſſons.

Sect. V. Liqueurs ſpiritueuſes.

Le vin de *Beaune* vient dans un canton de ce nom, ſitué en Bourgogne, & dont le ſol eſt extrêmement précieux par la récolte d'un des vins les plus excellens que nous ayons en France. Ce vin eſt extrêmement généreux, cordial & ſtomachique, ſur-tout quand il a de 6 à 10 ans d'ancienneté : on le ſert aux entremets ; car celui qui eſt de première qualité, indépendamment de ce qu'il eſt très-cher, pourroit nuire beaucoup par ſa force & ſon activité, ſi l'on en faiſoit un uſage ordinaire. (*Voyez* VIN.)

(M. MACQUART.)

BEAUTÉ. (*Hygiène*).

Partie II. Choſes dites non-naturelles,

Claſſe II. *Applicata*,

Ordre II. Art de conſerver la *beauté.*

En général, la *beauté* eſt ce qui plaît à nos ſens, ſur-tout à la vue, en conſéquence de la juſte proportion & de l'harmonie agréable qui ſe trouve dans l'enſemble des différentes parties qui compoſent un tout.

La *beauté* n'en eſt pas moins un des préſens les plus précieux que la nature ait pu faire aux hommes, ainſi tout ce que l'art conſervateur pourra employer pour prolonger ſon empire, eſt bien dû à ce ſexe pour lequel nous ſommes nés, & dont les attraits, déterminant ſouvent la plus grande partie des actions de notre vie, fixent pour jamais notre bonheur ou notre malheur.

La *beauté* peut s'attribuer une foule de droits ; elle balance tous les avantages dont les hommes ſont ſi vains ; c'eſt elle qui amollit les cœurs les plus durs, qui excite la paſſion la plus naturelle, qui triomphe du fort, & anime le foible, qui ſoumet le ſage & corrige l'inſenſé. C'eſt elle qui perſuade mieux que l'éloquence, qui inſpire mieux le ſentiment que la morale, & qui nous peint mieux l'image de la Divinité que la philoſophie.

S'il eſt des moyens pour empêcher que les injures des ſaiſons ne fanent un beau teint, pour s'oppoſer aux ravages des maladies qui portent la difformité ſur un charmant viſage, pour écarter les rides qu'une vieilleſſe précipitée ſillonneroit ſur un beau front, c'eſt à la même bouche qui profère les oracles de la ſanté à dicter les préceptes qui doivent ſervir à la fixer.

Il ne ſuffit point au médecin d'être gravement utile en rendant la vie, il faut encore qu'il ſache rendre agréable le préſent qu'il en fait ; c'eſt ainſi qu'un architecte habile s'occupe de la ſolidité d'un bâtiment

ſans en oublier la décoration. Il y a deux ſortes de *beauté* dans l'eſpèce humaine : la *beauté* morale & la *beauté* phyſique. Le philoſophe s'occupe de la première ; le médecin ſurveille la ſeconde, qui a cet avantage ſur l'autre, qu'elle l'annonce ſouvent, tandis qu'on peut méconnoître la bonté & les talens cachés ſous des dehors diſgracieux.

On peut avoir quelque mérite auprès des dames, en les aidant à flatter une vanité auſſi naturelle, & en leur aſſurant les moyens de nous plaire ; mais avant de déterminer juſqu'où peut s'étendre l'art de conſerver la *beauté*, examinons comment on peut définir la *beauté*. Je crois, comme nous l'avons déjà dit, qu'elle peut être conſidérée comme un enſemble qui plaît à nos ſens. En effet, la *beauté* doit plaire aux yeux par le coloris, le nombre, l'expreſſion, l'arrangement & la juſte harmonie des parties ; au toucher, par un tiſſu doux & ferme ; à l'odorat, par une haleine douce ; à l'ouie, par des ſons flatteurs & touchans.

Voyons en détail les traits qui doivent particulièrement caractériſer une *beauté* au printemps de l'exiſtence. Elle ſe préſente d'abord avec un contour de viſage d'un ovale parfait & gracieux ; des yeux bleus ou noirs pleins de douceur, ſurmontés de deux ſourcils bruns & bien arqués ; le front d'une élévation ſuffiſante, avec des cheveux bien plantés. Le nez doit avoir une exacte proportion : car les nez petits, grands, ou gros, ſont preſque toujours difformes. Après les yeux, la bouche eſt la partie du viſage qui a le plus d'expreſſion ; elle doit être peu grande, ornée de dents ſemblables à des perles, avoir des lèvres vermeilles, & dont le ſourire ſoit gracieux. Les joues ſeront colorées du plus bel incarnat, & agréablement arrondies ; le menton ni trop long, ni trop court. On en peut dire autant des oreilles ; celles qui ſont bordées, & dont le cartilage eſt fin, ſont les plus eſtimées. Le col ne doit être ni trop gros, ni trop long, ni trop décharné, pour diſpoſer aux graces de la poitrine, dont les muſcles doivent cacher les clavicules, & ne permettre aucun vide. Le ſein, qui fait un des plus ſéduiſans ornemens de la femme, doit être placé ni trop haut, ni trop bas, bien ſéparé, d'un volume bien apparent. La taille, ſans être auſſi fine que celle d'une abeille, doit être bien priſe ſur des hanches qui n'aient ni trop, ni trop peu d'épaiſſeur. Les épaules les moins apparentes ſont les plus belles. La femme doit avoir les muſcles des bras, des jambes & des cuiſſes plus pleins & plus adoucis que ceux de l'homme, ſans que les proportions en ſouffrent ; les mains & les pieds des femmes ont plus de délicateſſe, la peau en eſt douce & les doigts pointus. Joignez à ce que nous venons de dire une peau bien fine & bien blanche, on aura en général le rapprochement des règles de la belle nature, & celle que préſenteroit la Vénus de Médicis animée.

La *beauté* perſonnelle eſt ſouvent de convention. Les peuples de Bantam la trouvent dans les groſſes lèvres ; les Chinois dans l'exceſſive petiteſſe des pieds. Mais on peut conſidérer autrement la *beauté* chez les peuples policés & qui ſavent combiner les proportions. Chez eux, une *beauté* parfaite ſemble être un rayon émané de la Divinité ; elle eſt formée par une ſymétrie & une juſte proportion dans les parties qui enchantent les yeux, & produit le raviſſement & l'amour. La couleur & la forme ſemblent être le corps de la *beauté*, à qui l'expreſſion & la grace ſemblent communiquer une ame.

L'élégance & la perfection dans les formes ſe trouvent dans la Vénus de Médicis & dans l'Apollon du Belvédère. Humainement & généralement ce qui en approche tient de plus près à la *beauté*. A l'égard de la couleur, elle eſt plus relative à la fantaiſie & au caprice ; les uns préfèrent les blondes ; les autres aiment mieux les brunes. Il nous ſemble cependant qu'une brune régulièrement belle doit avoir la préférence ſur une blonde parfaite. En effet, la première a dans les yeux une vivacité, une énergie qui s'annonce au premier aſpect, qui eſt le plus ſouvent un ſûr préſage de force & d'une bonne conſtitution ; tandis que la plus belle blonde eſt ſouvent foible, d'une complexion délicate & bien moins animée que la brune. Le plus beau portrait de Raphaël eſt celui d'une vierge vive & piquante.

Quelle que ſoit la couleur, ce ſera toujours l'enſemble des différentes parties & leur harmonie parfaite, qui conſtituera la *beauté* de la forme, ſur-tout celle de la figure ou de la face dans les deux ſexes. Le caractère diſtinctif dans les hommes c'eſt, avec la régularité des traits, la force apparente & l'agilité ; dans les femmes, c'eſt particulièrement la fineſſe, la délicateſſe & la douceur des traits qui ſéduiſent. Les poëtes peuvent conſulter l'ingénieux Anacréon dans les portraits qu'il fait de ſa maîtreſſe & de Batylle ; les artiſtes étudiront les règles de leur art plus utilement dans les chefs-d'œuvres de peinture, de ſculpture ; les médecins, aidés du flambeau de l'anatomie & de l'habitude de voir la nature humaine dans toutes ſortes de circonſtances, ſeront de très-bons juges des qualités qui doivent concourir à former la *beauté*. Ils ſavent combien les paſſions plus ou moins fortes peuvent ajouter ou enlever à la *beauté*. En effet, les paſſions douces, affectueuſes, comme la tendreſſe, la joie ou l'amour, le plaiſir, rendent la beauté beaucoup plus intéreſſante ; les paſſions haineuſes, iraſcibles, comme la crainte, la colère, la jalouſie, obſcurciſſent la *beauté*, la font diſparoître, & procurent même la difformité. Un mélange égal de ſenſibilité, de modeſtie & de douceur, répandu ſur un beau viſage, forme pour les gens bien nés un complément d'attraits qui captivent, enchaînent, & font ſouvent qu'on ne peut réſiſter à la ſéduction. Le charme le plus impoſant, celui dont on parle comme d'une choſe inexplicable, celui qui donne à la *beauté* ſon complément, c'eſt la grace ;

elle en eſt la plus ſublime partie, l'ame, la cauſe ; elle la détermine, & il n'eſt perſonne qui n'en éprouve les effets.

Pluſieurs parties du corps peuvent exprimer la grace ; mais la bouche eſt ſa place privilégée, de même que les yeux ſont le ſiége de la *beauté* & des charmes des paſſions. La grace eſt un don de la nature que l'art donne difficilement. Souvent elle conſiſte dans l'a-propos que nos François ſavent ſi bien ſaiſir, dans le port & la démarche ; elle eſt tellement eſſentielle à la *beauté*, que c'eſt par ſon moyen qu'elle eſt univerſellement admirée, & qu'elle a le droit de plaire à tout le monde ; auſſi la Fontaine a-t-il dit :

La grace plus touchante encor que la *beauté*.

Les Georgiennes & les Circaſſiennes paſſent pour les plus belles femmes connues, & c'eſt dans leur pays qu'on élève les femmes deſtinées aux plaiſirs des puiſſances de l'Orient. Quoique la *beauté* ſoit conſtante dans ſes principes, elle eſt cependant variable dans ſes caractères & relative aux différens goûts des peuples différens. Mais on pourroit croire qu'en général plus la nature éloigne les individus de la couleur blanche, plus elle affoiblit le caractère primitif de la *beauté*. On voit les négreſſes rendre en quelque ſorte hommage aux blancs, en ſe livrant à eux avec fureur : & ſi quelques Européens ont un goût dépravé pour elles, c'eſt la régularité des formes qu'ils en aiment, & ſur-tout cette ardeur effrénée pour le plaiſir, qui dans les climats chauds multiplie les jouiſſances.

La conſervation de la *beauté* mérite bien qu'on s'en occupe quelques inſtans. Chacun ſait qu'elle dépend preſque abſolument de la ſanté ; mais quand malheureuſement on a perdu cette dernière, il faut être extrêmement en garde contre les moyens qu'on emploie pour conſerver l'autre ; car lorſqu'en négligeant les moyens de réparer la ſanté, on met tout en uſage pour retenir, en quelque ſorte de force, la *beauté* qui s'échappe, on eſt preſque toujours ſûr de prendre une mauvaiſe route, & de voir petit à petit augmenter les accidens qui ſont la ſuite du dérangement de quelques fonctions, dans l'âge même où la *beauté* doit jouir de toute ſa fraîcheur.

Puiſque la ſanté eſt indépendante de la *beauté*, & que cette maxime n'eſt pas inverſe, on voit déja qu'il eſt de la dernière néceſſité qu'une femme, pour être toujours belle, ſe porte toujours bien ; il faut donc, pour ménager ces précieux dons de la nature, ne rien faire qui puiſſe contrarier la marche d'une exiſtence phyſiquement heureuſe, fondée ſur une bonne conſtitution & ſur un régime de vie ſobre & régulier ; ce ſont là les préſervatifs & les coſmériques les plus aſſurés pour maintenir le plus long-temps poſſible la fleur éphémère de la *beauté*.

Ainſi, pour conſerver & la ſanté & la *beauté*, qui ſont toujours riches aſſez de leurs propre fonds, une femme raiſonnable s'aſtreindra d'abord à un régime convenable à ſa conſtitution, à ſon ſexe & à ſes forces ; elle ſe nourrira de ſubſtances ſaines & douces. Elle fera un exercice qui n'ira pas juſqu'à la fatigue, mais elle le fera tous les jours, & elle le meſurera tellement, que le repos qui le ſuivra en devienne plus facile & plus agréable. Elle ſera (s'il ſe peut) maîtreſſe de ſon ame & de ſes affections, & elle craindra de fatiguer le genre nerveux, dont l'extrême délicateſſe & l'irritation ſont preſque toujours dans ſon ſexe la cauſe des maux les plus opiniâtres & les plus fâcheux. Les autres paſſions, qui peuvent cauſer des mouvemens violens, telles que la colère, la jalouſie, la terreur, la crainte, la joie exceſſive, ne ſont pas moins à redouter, puiſqu'elles cauſent toujours du trouble & un grand dérangement dans les fonctions.

Ces règles de régime ſont véritablement les principales pour conſerver la *beauté* ou la fraîcheur qui appartient au jeune âge ; & leur obſervation pourra ſeule maintenir une ſanté ferme & conſtante chez toutes les femmes qui auront pris le parti de ne pas s'en écarter ; tout l'art que les dames qui ne ſont plus très-jeunes, voudront employer pour réparer le tort irréparable que peuvent cauſer les années, ſera toujours à leur détriment ; qu'elles ſoient ſûres que, pour rallentir les rides que l'âge amène inſenſiblement, elles n'ont encore aucuns moyens plus précieux que ceux qui tiennent à leur ſageſſe & à leur bonne ſanté.

Une des choſes qui occupent le plus les femmes à prétentions, c'eſt de pouvoir conſerver un embonpoint tel, qu'elles ne ſoient ni trop graſſes, ni trop maigres ; ce qui leur déplait ſur-tout infiniment, c'eſt un embonpoint exceſſif. On en a vu beaucoup, ou périr, ou ſe procurer des maux très-graves, en cherchant à s'amincir par toute ſorte de moyens abſurdes & deſtructeurs ; comme ſi le plus ſouvent l'embonpoint n'étoit pas une ſuite de leur conſtitution, ou de circonſtances qu'on ne peut plus changer ſans s'expoſer manifeſtement. J'ai vu périr pluſieurs femmes pour avoir fait un uſage exceſſif du vinaigre dans de ſemblables occurrences ; d'autres en ont été fort incommodées, ainſi que de la privation des nourritures ſolides. D'autres ont cru, en ſe faiſant ſaigner ou purger ſouvent, parvenir à leur but, & elles n'en ſont devenues que plus graſſes, parce qu'en relâchant & en affoibliſſant ainſi le tiſſu de leurs fibres, elles ont ôté toute force & toute énergie aux membranes cellulaires de la peau, & la graiſſe s'y eſt fixée avec beaucoup moins de réſiſtance.

Ce n'eſt plus lorſque les perſonnes ſont devenues fort graſſes qu'elles doivent faire des tentatives pour diminuer leur embonpoint ; c'eſt lorſque cette diſpoſition paroît ſe manifeſter, qu'on peut employer quelques moyens pour la contrarier. Ils conſiſtent à ſe retenir un

peu ſur un appétit conſidérable, à choiſir des nourritures plutôt végétales qu'animales, à éviter toutes les ſubſtances farineuſes & échauffantes, à prendre des bains plutôt froids que chauds, à augmenter la tranſpiration en faiſant des frictions sèches avec de la flanelle, à faire un peu plus d'exercice qu'on n'en avoit fait auparavant, pourvu que ce ne ſoit pas à cheval. Tous les autres moyens n'offrent dans leur emploi aucune ſécurité, c'eſt pourquoi nous n'en ſpécifierons aucun.

Il eſt bien plus aiſé de remédier à l'exceſſive maigreur qu'à l'exceſſif embonpoint : car, quand la maigreur n'eſt pas une ſuite du mauvais état de quelques organes, elle cède ordinairement au repos, à la bonne nourriture, ſur-tout à celle des animaux faits & très-ſubſtantiels, des végétaux farineux, des boiſſons alimentaires, telles que la bierre. Les bains au moins tièdes ſont alors fort convenables : pendant qu'on y eſt encore plongé, on prend des bouillons faits avec des poules graſſes dont on remplit le corps d'amandes douces, de piſtaches & de dattes. Si la tranquillité morale accompagne celle du phyſique, il eſt preſque aſſuré que l'embonpoint ſuccédera à la maigreur. Mais ſi cette dernière dépend de quelque maladie, on ſent parfaitement qu'il faut rétablir la ſanté avant de penſer aux moyens de donner de l'embonpoint.

La fineſſe, la douceur, la blancheur de la peau ſont des qualités qui s'acquièrent difficilement, quand la nature ne les a pas départies. Mais, lorſqu'elle accorde aux femmes cette faveur précieuſe, elles doivent la maintenir autant qu'il eſt en elles, par des moyens ſimples. Ils tiennent plus à une exceſſive propreté, à l'uſage des bains tièdes ſouvent répétés, auxquels on ajoute quelques gouttes de liqueurs ſpiritueuſes, qu'aux fards & aux pomades de différentes natures dont l'art de la toilette s'eſt appauvri, & qui, en boûchant les pores de la peau, s'oppoſent à l'inſenſible tranſpiration, & font ſouvent, chez des femmes qui s'en ſervent, refluer vers des organes plus importans une humeur dont la nature avoit déterminé la ſortie par la peau.

On prétend éclaircir le teint, avec l'eau de ſon & du lait, pour frotter & baigner; enſuite l'uſage du lait de chèvre & d'ânesſe intérieurement & extérieurement paſſent pour avoir une grande vertu, & même celle d'enlever les taches de rouſſeur; ces moyens ſont ſimples & peuvent être adoptées, ainſi que les eaux diſtillées de melons, de fraiſes, de roſes, de pimprenelle, de fèves, &c.

Il y a quelques femmes dont le viſage eſt gâté par l'apparition inſtantanée de boutons qui atteſtent l'effervescence ou l'acrimonie des humeurs. Il y en a d'autres dans le ſang deſquelles, depuis l'origine, l'âcreté des fluides s'eſt manifeſtée d'une manière ſuivie. Ces circonſtances doivent être conſidérées ſous des aſpects différens.

Dans le premier cas, en faiſant uſage pendant quelques jours de tiſanne faite avec des plantes rafraîchiſſantes, avec de la racine de patience, ou bien en prenant quelques pintes de petit-lait, des remèdes pendant quelques jours, quelques médecines même, s'il eſt néceſſaire; on a des moyens ſimples de ſe débarraſſer de ces boutons, bien préférables à toutes les applications qu'on pourroit faire ſur la face & qui, en répercutant l'humeur, peuvent avoir des ſuites fâcheuſes.

Dans le ſecond cas, on riſque beaucoup à vouloir effacer les boutons héréditaires & habituels qui ôtent du prix à la *beauté*; ſouvent les moyens intérieurs ne ſuffiſent pas pour débarraſſer de ces hôtes incommodes; quelquefois auſſi un bon régime long-tems continué peut y parvenir. (*Voy.* BOUTONS, PUSTULE.) Mais nous devons avertir que toute pomade repercuſſive, toute liqueur aſtringente qu'on pourroit y appliquer, peuvent attirer à la longue des maux intérieurs, qu'il ſera beaucoup plus difficile de ſurmonter que ſi on avoit cherché à en dénaturer la cauſe petit-à-petit, & par des remèdes appropriés.

Ce qui doit beaucoup contribuer à conſerver l'harmonie dans les proportions qui font une belle femme, c'eſt particulièrement qu'elle n'éprouve aucune gêne de la part de ſes ajuſtemens, corps de baleines, cordons, ceintures, &c. (*Voyez ces mots.*) En évitant toute entrave de ce genre, on permettra à toutes les parties cet heureux développement que procure, tant aux hommes qu'aux femmes, la manière de ſe vêtir communément employée dans l'Orient.

Nous pourrions encore faire ici des réflexions relatives à la conſervation des attraits féminins, en nous occupant des pommades, des blancs, des rouges, & autres fards employés, ſoi-diſant pour conſerver la *beauté*; en examinant les moyens uſités pour ménager à la gorge & à la peau ſa fraîcheur & ſa tenſion, ce qui a rapport au maintien de la chevelure, à la belle conſervation des dents, des lèvres, de la bouche: nous en parlerons à chacun de ces mots qui ſeront conſignés dans ce dictionnaire.

Nous obſervons ici, avant de terminer cet article, que la *beauté*, étant une fleur éphémère dont le règne a bientôt paſſé, quand elle n'eſt pas accompagnée des qualités morales, elle devient ſouvent un des plus dangereux poiſons de la ſociété, & d'autant plus capable d'en rompre les reſſorts & de la déſorganiſer, que c'eſt une idole à laquelle le goût naturel qui porte au plaiſir a fait ſacrifier dans tous les temps, dans tous les pays, & à tous les âges. La débauche, le vin, la corruption, & tous les maux phyſiques qui en ſont les ſuites, entraînent ſouvent dans le précipice la jeuneſſe imprudente & la vieilleſſe libertine, que de fatales beautés ont ſoumiſes à leur empire.

(M. MACQUART.)

BEC (le) (*Eaux minérales.*)

Le Bec eſt un bourg du bailliage de Rouen au canton de Brionne, ſur une lande de terre au confluent des rivières de Rille & du *Bec*, à trois lieues de la Londe, & à ſix de Rouen. On y trouve des eaux froides. M. le Pec de la Clôture, dans ſes obſervations ſur les maladies & conſtitutions épidémiques, en fait une mention très-ſuccinte. Il les préſente comme tenant en diſſolution une terre martiale mal combinée, & connue peſante pour les eſtomacs délicats. (M. MACQUART.)

BEC DE GRUE, (*Mat. méd.*)

La matière médicale emploie quatre eſpèces de *becs de grue*.

1°. Le *bec de grue*, dit l'*herbe à Robert*.

Geranium robertianum primum viride C. B. P.

Geranium pedunculis bifloris quinquepartitis, lobis pinnatifidis. LIN.

Geranium robertianum Off.

Cette plante a une racine menue; elle s'élève à la hauteur de neuf pouces. Ses tiges ſont noueuſes, velues, rougeâtres; les feuilles ſont velues de même, rougeâtres, découpées en trois ſegmens principaux. Ses fleurs à cinq pétales ſont rayées de pourpre, diſpoſées en roſe; chaque fleur devient un fruit ſemblable à un *bec de grue*, dont les ſemences ſont oblongues & brunes.

Cette plante naît ſur les vieux murs, les troncs d'arbres, dans les haies & les décombres.

Elle eſt plus fréquemment emp'oyée que les trois autres eſpèces, quoiqu'on en uſe indifféremment. Ses feuilles ont une odeur de pétrole & de bitume, & rougiſſent le papier bleu.

En général les *becs de grue* ſont vulnéraires; on les croit bons pour arrêter les flux de ſang, ſi l'on en prend la décoction : le cataplaſme eſt vanté contre l'œdème; le gargariſme, contre l'ardeur de la bouche, l'eſquinancie & les fiſſures de la langue. On met en uſage, dans les mêmes cas, ſon eau ſeule diſtillée, dans laquelle on a fait diſſoudre du mucilage de ſemences de coing.

Haller a vu donner ce remède intérieurement dans les fièvres intermittentes, mais ſans ſuccès. Les nourrices, dans certains pays, après avoir ſevré leurs enfans, ont coutume de s'appliquer les feuilles nouvellement écraſées, ou l'eau diſtillée de *bec de grue* ſur les mamelles pour faire paſſer le lait, & en empêcher la coagulation. Son ſuc récent, mêlé avec du miel, eſt bon pour nettoyer les ulcères ſordides : ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il pouvoit guérir les cancers.

On a encore donné aux *becs de grues* le nom d'*herbe de l'eſquinancie*, parce qu'on la crue utile dans cette maladie.

2°. Le *bec de grue*, pied de pigeon.

Geranium colombinum. Off.

Geranium folio malvæ rotundo. C. B. P.

Sa racine eſt ſimple, blanche & branchue; ſa tige inclinée & haute d'un pied; les feuilles reſſemblent à celles de la mauve, moins liſſes, dentelées dans leur pourtour. A l'extrémité des tiges naiſſent deux fleurs à cinq petales en roſes, petites & purpurines. Du calice ſort un piſtil qui devient ſemblable à un *bec de grue*, qui donne cinq graines oblongues & brunes.

Cette eſpèce ſe trouve dans les prés & les jardins.

3°. Le *bec de grue* ſanguin, ou à grandes fleurs.

Geranium ſanguineum, ſanguinaria. Off.

Geranium ſanguineum maximo flore. C. B. P.

Cette plante a une racine vivace qui augmente chaque année. Elle eſt fibreuſe, rouge, épaiſſe. Les tiges s'élèvent à un pied & demi, ſont noueuſes, rougeâtres & velues. De chaque nœud ſortent des feuilles arrondies, diviſées profondément, découpées, diviſées en cinq parties, ſouvent en trois, vertes en deſſus, blanchâtres en deſſous, velues, aſtringentes & ſtiptiques. La fleur, qui eſt plus grande que celle des autres eſpèces, a cinq pétales rouges; elles ſe changent auſſi en *becs de grue* qui fourniſſent des ſemences qui, dans leur maturité, ſortent avec éclat.

On trouve cette eſpèce dans les haies & les buiſſons.

4°. Le *bec de grue* muſqué.

Geranium cicutæ folio moſchatum C. B. P.

Geranium pedunculis multifloris, calycibus pentaphyllis, floribus pentandris. LIN.

Cette plante a des feuilles qui ſont couchées circulairement ſur terre, découpées en lanières arrondies & profondes, fort velues & d'une odeur approchante de celle du muſc, d'où lui vient le nom de muſqué. Ses tiges ſont plus hautes que celles des autres. Les feuilles ſont petites, purpurines, portées ſur des pédicules fort longs, diſpoſées en parafol; il leur ſuccède des fruits aiguillés comme dans les autres eſpèces, mais beaucoup plus longs, qui contiennent cinq ſemences faites en forme de ſpirale.

Le *bec de grue* muſqué croît ſans culture dans pluſieurs endroits de l'Angleterre, & ſe cultive auſſi dans les jardins.

Vogel dit que cette plante eſt peu en uſage, mais qu'elle eſt fortifiante, carminative & vulnéraire,

comme les eſpèces précédentes. Il ſeroit très-eſſentiel de faire de nouvelles recherches pour fixer les propriétés de ces différentes plantes qui ne doivent pas être abſolument ſemblables, puiſqu'elles ont différens degrés de force dont la meſure n'eſt pas bien déterminée. (M. Macquart.)

BEC DE LIEVRE. (*Chirurgie.*) difformité naturelle ou accidentelle d'une des deux lèvres, le plus ſouvent de la lèvre ſupérieure, qui ſe trouve ſéparée en deux portions, telles qu'on les obſerve au muſeau d'un lièvre. (*Voyez dictionn. de chirurg.*)

(M. Chamseru).

BEC-SCIE. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Animaux.

Section II. Oiſeaux.

Le *bec-ſcie* eſt un oiſeau aquatique de la Louiſiane dont le bec eſt réellement dentelé comme la lame d'une ſcie; les dents de la partie ſupérieure s'adaptent exactement avec celles de la partie inférieure. Cet oiſeau ne vit que de chevrettes dont il briſe les écailles avec les ſcies de ſon bec. Sa chair eſt excellente à manger. (M. Macquart.)

BECABONGA. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Véronique aquatique.) (M. Macquart.)

BECAN, (Jean) dont le véritable nom étoit *Kan Gorp*, dit *Goropius*, fut ſurnommé *Becanus*, parce qu'il naquit le 23 Juin 1518 dans une bourgade du Brabant dans la Campine, qui eſt appellée Hilverenbeek. Il fit ſon cours de philoſophie à Louvain, où il remporta la troiſième place parmi les maîtres-ès-arts de la promotion de 1539. Il paſſa enſuite dans les écoles de médecine de l'univerſité de la même ville, & il étudia cette ſcience ſous *Gemma* le friſon, dont il prit auſſi des leçons ſur les mathématiques. Il voyagea en Italie, en Eſpagne & en France. Il s'acquit beaucoup de réputation dans tous les endroits où il s'arrêta, mais ſur-tout à Madrid, où il fut conſulté pour Eléonore & Marie, ſœurs de Charles-Quint.

Dès que *Bécan* fut de retour dans les Pays-Bas, il alla ſe fixer à Anvers & il y pratiqua la médecine pendant pluſieurs années. *Benoît Arias Montanus*, ſon ami, voulut l'arracher de cette ville & le placer auprès de Philippe II. Ce prince le combla de préſens, & lui offrit encore la place de ſon premier médecin avec des appointemens conſidérables. Mais *Bécan*, dégoûté de la vie de cour & enſuite de la pratique de la médecine, prit le parti de ſe livrer uniquement à l'étude des belles-lettres & de l'antiquité. Il eut tout ce qu'il faut pour y réuſſir; il entendoit parfaitement le latin, le grec, l'hébreu & la langue teutonique ou flamande ancienne & moderne. Il étoit d'ailleurs infatigable au travail & d'une pénétration admirable: mais il gâta ces belles diſpoſitions par trop d'attachement à ſes idées. Infatué des faux principes qu'il avoit adoptés, il les ſoutint avec opiniâtreté; les ſyſtèmes qu'il s'amuſoit à créer prirent ſur ſon imagination, & bientôt on lui remarqua dans l'eſprit un certain enthouſiaſme qui ne tarda pas à le jetter dans des écarts prodigieux.

Vers la fin de ſes jours il s'établit à Liege, où *Liévin Torrentius*, qui l'avoit connu à Anvers, eut de fréquens entretiens avec lui & le fit connoître au prince Gerard de Groesbeeck. Ce fut en préſence de ce ſeigneur qu'il ſoutint, entr'autres paradoxes, que la langue qu'Adam parloit, étoit la langue allemande ou teutonique; mais il ne s'eſt pas borné à le dire, il s'eſt efforcé de le prouver dans ſes *Indo-Scythica*, où il allègue quantité d'étymologies burleſques pour appuyer ſon opinion.

Olaus Rudbeck, profeſſeur d'anatomie & de botanique à Upſal, mort en 1702, a ſoutenu un ſyſtême à-peu-près ſemblable par rapport à la langue ſuédoiſe.

C'eſt dans les ouvrages ſuivans que *Bécan* a conſigné ſes viſions.

Origines Antwerpianæ, ſive cimmeriorum beccefelana novem libros complexa. Atvatica. Gigantomachia. Niloſcopium. Cronia. Indo-Scythica. Saxſonica. Goto-Danica. Amazonica. Venetica & Hyperborea. Antwerpiæ, 1569, *in-fol.*

Opera Joannis Goropii Becani hactenùs in lucem non edita, nempè Hermathena, Hieroglyphica, Vertumnus, Gallica, Francica, Hiſpanica. Ibid. 1580, *in-fol.*

Ce médecin mourut à Maëſtricht le 28 Juin 1572, âgé de 54 ans. Son corps repoſe chez les récollets de cette ville, où l'on voit ſon épitaphe gravée ſur une tombe de marbre.

(*Extr. d'El.* M. Goulin.)

BÉCASSE. (*Hygiène.*)

Scolopax. Lin. Briss.

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Animaux.

Sect. II. Oiſeaux.

La *bécaſſe* eſt un oiſeau de paſſage un peu moins gros que la perdrix, pourvu d'un long bec, obtus par le bout, dont le vol eſt fort peſant; ſes plumes ſont colorées de roux, de noir & de cendré. Il a quatre doigts, trois en devant, & un en arrière.

Les *bécaſſes* ſe retirent dans l'été ſur le haut des montagnes de la Suiſſe, de la Savoie, des Pyrenées & des Alpes. L'hiver elles deſcendent dans la plaine; on en voit beaucoup en France & dans les pays voiſins; elles s'envolent par paires, & fréquentent les bois humides, les marais, les ruiſſeaux, où elles trouvent des vers dont elles font leur nourriture.

La chair de *bécaſſe* eſt fort recherchée ſur nos tables, parce qu'elle eſt très délicate, ſavoureuſe, & en même-tems fort nourriſſante. La meilleure manière de les préparer eſt celle qu'on nomme ſalmis.

(M. Macquart).

BECASSINE. (*Hygiène.*)

Scolopax gallinago. Lin.

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Animaux.

Section II. Oiſeaux.

La *becaſſine* eſt un oiſeau de paſſage, à-peu-près de la groſſeur de la caille, remarquable par la longueur de ſon bec, qui a près de trois pouces. Elle a les plumes du dos ſemblables à celles de l'alouette; le deſſous de la gorge eſt blanc, & agréablement nué de noir; les yeux ſont de couleur de noiſette; les pattes ſont d'un vert pale.

Cet oiſeau eſt du genre de la becaſſe, paſſager comme elle; ſon exiſtence ſe complaît dans les lieux humides & marécageux, où elle vit d'inſectes & de vers. On chaſſe difficilement les *bécaſſines*, parce que leur vol eſt extrêmement ſinueux.

On en voit beaucoup dans les parties méridionales de la France, en Hollande & en Angleterre. C'eſt un des mets les plus recherchés des perſonnes opulentes, à cauſe de ſon bon goût & de la délicateſſe de ſa chair (M. Macquart.)

BECASSEAU. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Animaux.

Section II. Oiſeaux.

Le nom de *bécaſſeau* a été donné à un genre d'oiſeau différent de celui de la bécaſſe, & dont on diſtingue plus de vingt eſpèces. Le caractère de ce volatile eſt d'avoir quatre doigts à chaque pied, trois devant, & un derrière. Le bec eſt droit juſqu'au milieu de la longueur, un peu obtus, & légèrement courbé vers la pointe.

Le *bécaſſeau* commun, ou cul-blanc, a les pieds verts, le corps brun tacheté de blanc, le col cendré tacheté de brun. Il eſt de la groſſeur du pluvier-doré; il a les ongles noirâtres.

Le *bécaſſeau* vit aſſez ſolitaire, & dans les lieux humides.

La chair de cet oiſeau eſt ſavoureuſe & aſſez délicate.

On donne encore le nom de *bécaſſeaux* aux petits de la becaſſine. (M. Macquart).

BEC-FIGUE. (*Hygiène.*)

Ficedula.

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Animaux.

Section II. Oiſeaux.

Le *bec-figue* eſt un genre de petit oiſeau à-peu-près de la groſſeur de la linotte, qui a été connu des anciens, & que les italiens regardent comme un mets très-délicats.

On a donné à pluſieurs oiſeaux le nom de *bec-figue*, mais ſur-tout à une eſpèce qui a le corps aſſez ſemblable à celui de nos fauvettes, & dont le chant imite celui du roſſignol. Cependant un caractère eſſentiel de ce petit oiſeau eſt d'avoir les narines découvertes comme l'alouette; ſon doigt poſtérieur eſt arqué. Les fauvettes peuvent être rangées dans le genre du *bec-figue*, ainſi que les petits oiſeaux appellés figuiers.

Les *bec-figues* ſont très-bons à manger; ils ſon friands de figues & de raiſins, & ils s'engraiſſent beaucoup dans le temps de ces fruits. On en fait un grand commerce à Veniſe. On voit ces oiſeaux arriver par troupes en Provence, vers le mois de novembre. (M. Macquart.)

BECHER (Jean-Joachim) naquit à Spire en 1625, d'un père qui, à l'âge de 28 ans fut un prodige, s'il eſt vrai qu'il ſavoit parler & écrire facilement l'hébreu, le chaldaïque, le ſamaritain, le ſyriaque, l'arabe, le grec, le latin, l'allemand, le flamand & l'italien. Le père de *Bécher* mourut à l'âge de 37 ans, & laiſſa ſon fils avec ſi peu de reſſource du côté de la fortune, qu'il fut obligé de quitter ſon pays à l'âge de 13 ans, pour chercher ailleurs un moyen de ſubſiſter. Son goût le porta vers les ſciences; il le ſuivit, & s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il ſe vit bientôt en état d'enſeigner les autres. Le jour étoit deſtiné à inſtruire ſes élèves, & la nuit à multiplier ſes connoiſſances par la lecture; il gagna non-ſeulement de quoi vivre, mais il contribua encore à l'entretien de ſa mère &

de ſes deux frères cadets. C'eſt ainſi qu'il fit des progrès dans les ſciences. Sa réputation ſe répandit même ſi avantageuſement, qu'il fut recherché par les hommes les plus ſavans de l'Europe, avec qui il entretint une correſpondance réglée, particulièrement avec le célèbre baron de Boineburg. L'empereur Léopold, les électeurs de Mayence & de Bavière, le cardinal de Saltzbourg, lui fournirent les moyens néceſſaires pour les expériences de mathématique, de phyſique, de médecine & de chimie qu'il avoit intention de faire. Mais comme il avoit encore des lumières peu communes ſur l'économie & les finances, il ne tarda pas à être appellé à Vienne, où il contribua beaucoup à l'établiſſement de pluſieurs manufactures, d'une chambre de commerce, & donna le projet d'une compagnie des Indes. C'étoit avoir trop de talens, pour un ſimple particulier. La jalouſie de quelques miniſtres cauſa ſa diſgrace & ſa ruine. Il quitta Vienne & ſe rendit ſucceſſivement à Mayence, à Munich & à Wurtzbourg, où il ne fut pas moins malheureux. Sa mauvaiſe fortune lui fit prendre la route de la Hollande, dans l'eſpérance d'y être mieux accueilli. Il arriva à Harlem, où il inventa une machine par le moyen de laquelle on dévidoit une grande quantité de ſoie en peu de temps & avec très-peu de monde. Mais de nouveaux malheurs le conduiſirent en Angleterre; il mourut à Londres en 1685.

Bécher fut un homme d'un ſavoir profond & d'un eſprit fort étendu, comme il paroît par le grand nombre d'ouvrages qu'il a donnés ſur la médecine, la phyſiologie, la politique & les mathématiques. Mais il s'appliqua plus particulièrement à la chimie, dont il fit un grand uſage à l'avantage de la philoſophie naturelle, de la découverte des principes, ainſi que de la compoſition des corps. Il paroît avoir été d'un caractère vif, prompt, ardent, induſtrieux; ces qualités pouvoient le mener loin, s'il ne les avoit pas ternies par quelques foibles. On eſt fondé à lui reprocher d'avoir été quelquefois trop avide d'argent & de gloire, & d'avoir ſouvent donné les eſpérances qu'il avoit de réuſſir dans ſes procédés, pour des expériences réelles. On pourroit lui reprocher encore ſon entêtement & ſa confiance aux rêveries des alchimiſtes; mais c'eſt un défaut qu'il faut pardonner à un auteur qui, comme *Bécher*, appliqua le premier toute l'étendue de la chimie à la philoſophie, & montra de quel uſage elle pouvoit être pour expliquer la ſtructure, le tiſſu & les rapports mutuels des corps.

Sa théorie plus ſaine & plus profonde que celle des chimiſtes qui l'ont devancé, mérite la préférence. *Stahl*, *Neumann*, *Roth*, & la plupart des modernes l'ont en partie adoptée. Il déduit tout de l'eau & de la terre, les ſeuls principes matériels des choſes, ſelon lui; mais il diſtribue le principe terreux en trois eſpèces, c'eſt-à-dire, qu'il reconnoît trois ſortes de terres élémentaires, ſavoir la vitreſcible, la mercurielle & l'inflammable. Non content d'être entré dans les vues de la nature ſur la compoſition des corps, il a voulu imiter ſes productions. Il a trouvé le moyen de produire un fer artificiel avec l'huile de lin & l'argile; il a encore produit du ſoufre avec la poudre de charbon & l'huile de vitriol. Au reſte, ceux qui voudront s'inſtruire du détail de ſon ſyſtême ſur les terres élémentaires, n'ont qu'à lire ſon ouvrage intitulé: *Phyſica Subterranea*; c'eſt là qu'avec une ſubtilité prodigieuſe, il ſe ſert des principales expériences connues, pour établir la baſe d'une théorie qu'il pouſſe auſſi loin qu'il eſt poſſible à la raiſon humaine. La plupart des autres ouvrages de *Bécher* n'ont pas été moins accueillis que celui dont je viens de parler; mais je ne m'arrêterai qu'aux principaux, & à ceux qui ont fait le plus de bruit parmi les chimiſtes.

Character pro notitia linguarum univerſali. Francofurti, 1661, *in*-8.

Il prétendoit qu'il étoit poſſible de créer une langue univerſelle, au moyen de laquelle toutes les nations ſe ſeroient facilement entendues.

Metallurgia. Francofurti, 1661, *in*-8. En haut allemand.

Inſtitutiones chymicæ, ſeu manuductio ad philoſophiam hermeticam. Moguntiæ, 1662, *in*-4.

Le même avec des notes. *Francofurti*, 1705, *in*-12. 1716, *in*-8.

Muſa, ſeu ſcriptorum ſuorum index. Francofurti, 1662, *in*-8.

Parnaſſus medicinalis. Ulmæ, 1663, *in-fol.*

Ce livre contient la deſcription des trois règnes, relativement aux ſecours qu'en peut tirer le régime & la pratique de la médecine. On y trouve pluſieurs figures de plantes qu'il a tirées de l'abrégé de *Camerarius*. Cet ouvrage n'eſt pas le ſeul où il ait traité des plantes; il a laiſſé un manuſcrit d'après le *pinax* de *Gaſpar Bauhin*, dans lequel il parle d'environ ſix mille plantes; mais comme *Bécher* n'étoit pas botaniſte, ces deux livres ſont pleins de fautes.

Aphoriſmi ex inſtitutionibus Sennerti magnâ diligentiâ collecti. Francofurti, 1663, *in*-12.

Inſtitutiones chymicæ prodromæ, id eſt Œdipus chymicus obſcuriorum terminorum & principiorum chymicorum myſteria aperiens & reſolvens. Ibidem, 1664, *in*-12. Amſtelodami, 1665, *in*-12.

Actorum laboratorii chymici monacenſis, ſeu phyſicæ ſubterraneæ libri duo. Francofurti, 1669, *in*-8. *Ibidem*, 1675, *in*-8. Avec deux ſupplémens. *Lipſiæ*, 1681, *in*-8.

C'eſt

C'eſt le plus eſtimé des ouvrages de *Bécher*. Il fut réimprimé à Léipſic en 1703, deux volumes *in*-12, & en 1739, *in*-8, avec un petit ſupplément de *Stahl*, ſous le titre de *ſpecimen beccherianum*. Ce médecin qui a employé tout ce qu'il a pu de raiſons pour faire valoir la théorie chimique de l'auteur, avoit déjà publié, dès l'an 1735, le même ouvrage de *Bécher*, avec une préface & des notes, ſous cet autre titre : *Phyſica ſubterranea profundam ſubterraneorum geneſin è principiis huc uſque ignotis oſtendens*. Lipſiæ, 1735, 1742, *in*-4.

Experimentum chymicum novum, quò artificialis & inſtantanea metallorum generatio & tranſmutatio ad oculum demonſtratur. Francofurti, 1671, *in*-8.

Epiſtolæ chymicæ. Amſtelodami & Hamburgi, 1673, *in*-8.

Theſes chymicæ veritatem & poſſibilitatem tranſmutationis metallorum in aurum evincentes. Francofurti, 1675, *in*-8.

Tout ce que les chimiſtes ont écrit ſur la tranſmutation des métaux, ils l'ont toujours annoncé avec un air de démonſtration ; mais leurs raiſons ſe ſont fondues au creuſet, & n'ont rien prouvé que la crédulité ou la ſupercherie de leurs auteurs.

Experimentum novum & curioſum de minera arenaria perpetua, ſeu prodromus hiſtoriæ circa auri extractionem mediante arenâ littorali. Francofurti, 1680, *in*-8.

L'urne chimique du ſort & du hazard, ou recueil de quinze cens procédés chimiques. Francfort, 1682, en haut allemand.

On a ainſi rendu le titre de cet ouvrage qui contient pluſieurs procédés abſurdes & inutiles, mais en même-tems un plus grand nombre d'expériences intéreſſantes & curieuſes.

Tripus hermeticus fatidicus pandens oracula chymica. Francofurti, 1689, *in*-8.

Il y parle beaucoup de la conſtruction des fourneaux & des autres inſtrumens chimiques.

La folie ſage & la folle ſageſſe. En allemand.

Il rapporte dans cet ouvrage pluſieurs inventions fort utiles, & il ſe vante d'avoir beaucoup contribué à la perfection de l'imprimerie. Francfort, 1682 & 1706, *in*-12.

Rothſcholz a recueilli les opuſcules de *Bécher* & les a publiés à Nuremberg, en 1719, *in*-8.

(*Ext. d'El.*) (M. Goulin.)

BECHION. (*Mat. méd.*)

Pluſieurs médecins grecs ont donné le nom de *béchion* au tuſſilage, à cauſe de la propriété qu'a cette plante de calmer la toux, d'adoucir l'âcreté de la poitrine & de faciliter la ſortie des crachats. L'étymologie de ce mot eſt la même que celle des béchiques ; c'eſt du mot grec βήξ, toux, que ces deux noms ſont tirés. (*Voyez* les mots Béchiques, Tussilage.) (M. Fourcroy.)

BECHIQUES. (*Mat. méd.*)

Quoiqu'on ne puiſſe point admettre d'analogie particulière entre certains remèdes & les poumons, on ne peut cependant douter que quelques-uns n'aient une action plus marquée ſur le tiſſu ou les humeurs de ces viſcères. L'expérience a conſacré cette vérité, & c'eſt d'après elle que l'on doit toujours chercher à connoître l'action des médicamens.

On a donné à ces remèdes le nom de *béchiques*, ou, comme le déſigne le mot grec d'où ce nom eſt tiré, propre pour la toux, parce que ce ſymptôme exiſte dans preſque toutes les maladies des poumons ; on les appelle encore pectoraux.

La liſte de ces remèdes eſt ſi nombreuſe dans les auteurs, & ſur-tout leurs propriétés ſi différentes les unes des autres, qu'il eſt néceſſaire de les partager en différentes claſſes. Nous les diviſons en trois avec pluſieurs auteurs, les *béchiques* adouciſſans, les *béchiques* vulgaires ou déterſifs, & les *béchiques* réſolutifs ou inciſifs.

Les plus uſités parmi les premiers, ſont les racines de réglisſe, du tuſſilage, de navet, les feuilles de pied-de chat, de choux rouge, de capillaire, les fleurs de mauve, de bouillon blanc, de tuſſilage, du pied de chat, de coquelicot. Les fruits ſucrés, tels que les raiſins, les figues, les jujubes, les dattes, les ſebeſtes, le carouge, les pignons doux, les gommes, les piſtaches, les amandes douces, les mucilages, le ſucre, les poumons de veau, le lait, le miel, les limaçons. La pharmacie fournit dans cette claſſe les ſyrops adouciſſans de mauve, de conſoude, de tuſſilage, les tablettes pectorales, la pâte de guimauve, &c.

Ces remèdes conviennent en général dans toutes les maladies de poitrine accompagnées de chaleur, de douleur & de tenſion, de toux ; ils ſont ſouvent préférables à ceux des deux claſſes ſuivantes, quoique leur uſage trop long-tems continué puiſſe quelquefois donner naiſſance à un relâchement trop conſidérable, & à l'affoibliſſement. Ils ſont ſur-tout propres à faciliter l'expectoration.

Les *béchiques* vulnéraires ou déterſifs ont, en général, une ſaveur plus forte & une action plus énergique. L'eau de chaux eſt la ſeule matière minérale qui ſoit regardée comme un *béchique* déterſif. C'eſt dans le règne végétal que l'on trouve la plus grande partie de ces remèdes ; tels ſont les feuilles de lierre terreſtre, de mouron, d'ortie, de véronique, la

pulmonaire de chêne, la térébenthine, le baume de copahu.

Parmi les préparations pharmaceutiques les plus employées, on compte l'eau de goudron, le baume de *Lucatelli*, le baume de ſouffre.

Ces eſpèces *béchiques* ſont indiquées dans les bleſſures & les ulcères des poumons; ils y produiſent de bons effets; il faut pour cela que la fièvre, la ſéchereſſe, la rigidité & l'âcreté des humeurs ne ſoient pas conſidérables. Lorſque ces circonſtances exiſtent, on doit s'en abſtenir, parce que l'expérience a appris que ces médicamens ont été, en général, plus nuiſibles qu'utiles.

Enfin les *béchiques* réſolutifs & inciſifs ſont ceux qui ont la propriété de diſſoudre les engorgemens aigus ou chroniques qui ſe forment dans les poumons par l'épaiſiſſement & la coagulation des humeurs qui les arroſent. On range dans cette claſſe le kermès minéral, les ſoufres dorés, le tartre ſtibié, les préparations de ſoufre, les racines d'aulnée, de ſcille, les feuilles d'hyſſope, de vélar, le benjoin, le ſyrop de vélar (*eryſimum*), l'oximel ſimple, l'oximel ſcillitique, les tablettes de ſoufre, les fleurs de benjoin, les pilules de Morton, l'antihectique de LA POTERIE.

Il en eſt de cette troiſième claſſe de *béchiques* comme de la ſeconde; on ne doit les adminiſtrer qu'avec la plus grande circonſpection, parce qu'ils jouiſſent d'une action fort énergique, & que, lorſqu'ils ne ſont pas parfaitement indiqués, ils peuvent faire beaucoup de mal. On a coutume de les employer dans le catarre de la poitrine, dans la péripneumonie bilieuſe, dans l'aſthme humide, dans l'hydropiſie de poitrine, dans les dyſpnées ou difficultés de reſpirer chroniques, dans la phthiſie tuberculeuſe, &c. On doit obſerver avec beaucoup d'attention leurs effets, afin de pouvoir leur ſubſtituer aſſez tôt les adouciſſans & les calmans, s'ils ſont trop conſidérables. (M. FOURCROY.)

BECKER (Daniel) naquit à Dantzick le 13 décembre 1594. Après avoir étudié la médecine pendant huit ans, tant en Allemagne qu'en Danemarck, il vint, en 1623, remplir une chaire de phyſique & de médecine à Konigsberg, où il prit le grade de licencié le premier ſeptembre de la même année. En 1636, il quitta cette chaire pour paſſer à celle de premier profeſſeur, & comme cette promotion l'obligeoit à prendre le bonnet de docteur, il le demanda & l'obtint le 14 mars 1640, étant alors recteur de l'univerſité. Il mourut dans la même ville de Konigsberg, le 14 octobre 1655.

Il laiſſa quelques ouvrages que *Manget* attribue mal-à-propos à ſon fils, ſans faire réflexion qu'il y en a d'imprimés avant la naiſſance de *Becker* le fils, ou d'autres dans un tems qui ne lui permettoit point encore d'écrire. Cependant ce bibliographe a lui-même donné l'extrait de l'oraiſon funèbre de *Becker* le fils où ſa naiſſance eſt fixée au 5 janvier 1627, & ſa mort en 1670; on le trouve dans le ſupplément qui eſt à la fin du premier volume.

Voici les titres ſous leſquels ils ont paru :

Medicus microcoſmus, ſeu ſpagyria microcoſmi tradens medicinam è corpore hominis, tum vivo, tum extincto, doctè eruendam, ſcitè præparandam & dextrè propinandam. Roſtochii, 1622, *in*-12.

Les éditions ſuivantes ont été corrigées & augmentées. *Lugduni Batavorum*, 1633, *in*-4. *Londini*, 1660, *in*-12.

Anatome infimi ventris, duodecim diſputationibus delineata. Regiomonti, 1634, *in*-4.

De cultrivoro pruſſiaco, obſervatio & curatio ſingularis. Ibid. 1636, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1638, 1640, *in*-8.

Il y parle d'un jeune payſan, nommé *André Grunheide*, qui avala un couteau dont il s'étoit introduit le manche dans le goſier. On ouvrit le ventricule, d'où l'on retira ce corps étranger, & le malade échappa à cette opération.

Hiſtoria morbi academici regiomontani. Regiomonti, 1649, *in*-4.

Commentarius de theriaca. Ibid. 1649, *in*-4.

De unguento armario. Norimbergæ, 1662, *in*-4, dans le *theatrum ſympatheticum*.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BECKER, (Daniel) fils du précédent & de *Marie Lenzen*, naquit à Konigsberg le 5 janvier 1627. Son père fut ſon premier maître; & après avoir reçu ſes inſtructions pendant quelques années, il partit de chez lui le 24 juin 1646, dans le deſſein de multiplier ſes connoiſſances ſous les plus ſavans profeſſeurs des univerſités d'Allemagne. Il examina avec beaucoup d'attention les cabinets de curioſités, les ſalles anatomiques & les jardins botaniques de toutes les villes par leſquelles il paſſa. Il ſe rendit d'abord à Hambourg, & de-là à Wittemberg, où il ſéjourna pendant toute une année. Il paſſa enſuite à Leipſic, à Iène, à Altorff, à Ingolſtadt & à Tubingue. Mais la France & l'Italie piquèrent alors ſa curioſité; il les parcourut preſque toutes entières; & après en avoir viſité les écoles les plus célèbres, il arriva à Strasbourg, où il prit le bonnet de docteur en médecine l'an 1652. De Strasbourg, il retourna à Konigsberg par la Hollande; & peu de temps après ſon arrivée en cette ville, il y fut nommé profeſſeur ordinaire. En 1655, il ſe maria avec une noble demoiſelle, fille de *Chriſtophe Schimmelfeng*, ſeigneur de Gunicten. En 1663, il fut nommé médecin de l'électeur de

Brandebourg. Il fut deux fois recteur de l'université de Konigsberg, & ſept fois doyen de la faculté.

Il mourut ſubitement le 6 de février 1670, pendant ſon deuxième rectorat, le même jour qu'il ſe maria en ſecondes nôces avec *Sophie Heilsberg*.

Daniel Chriſtophe, ſon fils, étoit auſſi de Konigsberg, où il vint au monde le 10 février 1658. Il employa l'eſpace de dix ans à voyager en Allemagne, en France, en Italie & en Angleterre; & après avoir pris le bonnet de docteur en médecine à Utrecht le 20 avril 1684, il revint dans ſa patrie, où il obtint une chaire de profeſſeur ordinaire en 1686. On attendoit de lui de grandes choſes, mais il mourut le 12 avril 1691; on n'a de lui qu'une thèſe *De vulnere capitis*.

On trouve deux autres *Becker* dans la bibliothèque des écrivains en médecine de *Manget*.

Nicolas-Guillaume a donné quelques obſervations qui ont été inſérées dans les mémoires de l'académie impériale des curieux de la nature.

Jean-Conrad, médecin d'Alsfeld dans la haute Heſſe, a mis en latin l'hiſtoire des ſimples de *M. B. Valentin*, & a compoſé les traités dont voici les titres :

De Paidoctonia inculpata adſervandum puerperam. Gieſſæ Haſſorum, 1629, *in*-8.

Paradoxum medico-legale de ſubmerſorum morte ſine potâ aquâ. Ibidem, 1704, *in*-8. *Jenæ*, 1720, *in*-4. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BECKETT (Guillaume), chirurgien anglais, étoit de la ſociété royale de Londres. Il exerça dans cette capitale juſqu'au temps qu'il ſe retira à Abington dans le comté de Barck, où il eſt mort en 1738.

Il a donné trois diſſertations ſur l'antiquité de la vérole, qu'il dit avoir été connue en Angleterre avant l'époque de Naples; mais il n'a fait que copier les raiſons que le docteur *Hans Sloane* avoit avancées en 1707 ſur le même ſujet, ſans cependant imiter ce médecin dans l'aveu ſincère qu'il a fait dans la ſuite, en convenant que la vérole eſt une maladie bien différente de celles avec leſquelles il l'avoit confondue.

On a de *Beckett* quelques autres ouvrages, qui ſont en anglois :

Chirurgical remarks, &c. Londres, 1709.

Cure of cancers. Londres, 1712, *in*-8.

Chirurgical Obſervations. Londres, 1740, *in*-8.

Collection of chirurgical tracts. Londres, 1740, *in*-8. On y trouve les ouvrages précédens, avec quelques autres écrits qui ne ſont pas du même auteur. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BECULO. (*Mat. méd.*)

Les mots *beculo*, *beguquella*, *beleculo*, ſont des ſynonymes de l'ipécacuanha, ou racine du Bréſil. (*Voyez* le mot Ipecacuanha.)

(M. Fourcroy.)

BECUIBA. (*Mat. méd.*)

C'eſt une eſpéce de noix de Bréſil, brune, groſſe comme une muſcade, contenant une amande huileuſe, couverte d'une coque ligneuſe. Cette amande eſt rangée parmi les remèdes balſamiques.

(*A. E.*) (M. Fourcroy.)

BEDEGAR. (*Mat. méd.*)

Le *bédegar* eſt une excroiſſance qu'on obſerve ſouvent ſur les branches des ronces & des roſiers, ſurtout ſur les pétioles des feuilles de ces arbriſſeaux. Ce n'eſt point un champignon, comme on l'a cru, mais une tumeur produite par la piqûre d'un inſecte qui dépoſe ſes œufs ſous l'écorce du roſier. Au printems ces inſectes en ſortent ſous la forme ailée.

Les anciens faiſoient beaucoup de cas du *bédeguar*: ils le regardoient comme un préſent du ciel pour détruire l'effet des poiſons & guérir l'hydrophobie. Pline en a parlé. Les italiens l'emploient encore comme antidote, pour la piqûre de la tarentule, la morſure de tous les animaux nuiſibles, & contre tous les maux produits par la terreur & la ſuperſtition. On le nomme *ſanatados* en Sicile; Boccone a fait l'hiſtoire de ſes propriétés; il eſt aiſé de reconnoître dans ces opinions la cauſe des erreurs & des incertitudes qui ont tant altéré cette partie de la médecine. Quelques auteurs moins ſuperſtitieux ont aſſuré que le *bédeguar* guériſſoit les calculeux & les écrouelleux; ils aſſurent encore que les larves qui habitent le *bédeguar* ſont narcotiques; c'eſt pour cela qu'on appelle cette excroiſſance en allemand, *ſchlafkunz*. Aucune expérience n'a confirmé ces propriétés du *bédéguar*, & on n'en fait aucun uſage en France.

(M. Fourcroy.)

BEDOUZ. (*Eaux minér.*)

Bedouz eſt un bourg de la vallée d'Aſp dans le Béarn, ſitué ſur la rive droite du Gave, à trois lieues au ſud d'Oleron, au-delà du bourg de Sarrance. C'eſt dans le territoire de *Bedouz* que ſe trouve la fontaine minérale appellée Carolle. Elle eſt ſur le bord d'un pré, & l'eau en eſt froide.

Bordeu parle de cette eau dans ſes eſſais ſur les eaux minérales de Béarn, mais il n'en indique point les principes; il les dit ſeulement propres à déſobſtruer les viſcères, à corriger la lenteur de la bile, à empêcher le ſang de tomber dans cet épaiſſiſſement que l'auteur appelle mélancolique. Il faut examiner de nouveau cette eau. (M. Macquart.)

BÉENEL. (*Mat. méd.*)

Nom d'un arbriſſeau du Malabar qui eſt toujours vert, & dont toutes les parties, excepté le bois, ont une odeur & une ſaveur aromatiques. L'huile de ſeſame, dans laquelle on a fait bouillir la racine du *béénel*, fournit une eſpèce de baume qui s'emploie en liniment dans les migraines & les douleurs invétérées des membres. (*A. E.*) (M. Mahon)

BÉGAYEMENT. *Balbuties. Blæſitas.*

On entend en général par *bégayement* tout vice de la prononciation qui dépend de la conformation imparfaite des organes, comme l'embarras de la langue, que les grecs exprimoient par le mot Τραυλότης ou Τραυλισμος la trop grande longueur, la brièveté ou l'épaiſſeur de cet organe. Il peut être auſſi une affection ou ſymptôme morbifique, enfin le réſultat d'une mauvaiſe habitude. Le *bégayement* n'eſt pas le même chez les différens individus, & ſuivant les cauſes diverſes qui le produiſent. Les uns tantôt s'arrêtent ſur une ſyllabe, & prononcent celle qui ſuit avec précipitation & avec effort, tantôt répètent la ſyllabe qu'ils ont déjà prononcée, pour pouvoir la joindre à la ſuivante, & les répètent ainſi toutes en les précipitant; de ce *bégayement* réſulte un battement déſagréable que les grecs ont très-bien exprimé par ce mot de Βαττάριζειν & les latins par celui de *battariſmus*. La difficulté d'aſſembler les ſyllabes les unes avec les autres eſt encore déſignée par quelques auteurs ſous le nom d'*iſchnophonia*. Hoffmann attribue ces vices de la prononciation à l'immobilité de la langue & au relâchement de ſes ligamens. D'autres bégues retranchent quelques ſyllabes qu'ils ſupprimment entièrement par l'impoſſibilité abſolue de les prononcer, ce que Vogel appelle *pſellotis*.

Le *bégayement* n'eſt, dans un plus grand nombre de circonſtances que la difficulté de prononcer certaines lettres, & alors les auteurs latins le déſignent ſous le nom d'*ioſtraciſmus*. Hoffmann qui a traité des différentes eſpèces de *bégayemens* attribue celui-ci à la ſéchereſſe des ligamens de la langue, ainſi qu'au racourciſſement naturel ou accidentel de cet organe qui ne peut plus alors s'étendre & ſe porter en avant & en haut comme il eſt néceſſaire. Par exemple un grand nombre de bégues ne peuvent prononcer la lettre *u*, parce que leur langue reſte toujours appliquée au palais; ils lui ſubſtituent la lettre *l* ce qui conſtitue le *lambdaciſmus*. Enfin un vice de la prononciation le plus déſagréable de tous, c'eſt lorſque l'on parle à pleine bouche; ce vice dépend de l'humidité & de l'épaiſſeur de la langue, de ſon immobilité par le relâchement & l'atonie de ſes ligamens; il eſt ordinaire aux gens groſſiers, épais, d'une conſtitution humide que Plaute appelloit *balatrones*.

Lorſque le *bégayement* eſt la ſuite d'une conformation imparfaite des organes de la parole, on ne peut y porter remède; mais dans quelques circonſtances il eſt poſſible de le modifier ou de le diminuer. On ſait que Démoſthènes, né bégue, & avec une grande difficulté de s'exprimer, vint à bout de vaincre cette difficulté, & fut un des plus grands orateurs de la grèce, dont la langue harmonieuſe exigeoit une prononciation facile & cadencée, ſuivant la meſure des ſyllabes, la longueur des mots compoſés, & la richeſſe des périodes. D'autres orateurs, par de grands efforts & une longue habitude, ſont parvenus, ſinon à détruire entièrement le vice de leur prononciation, au moins à le modifier & à le rendre preſque inſenſible.

Le *bégayement* eſt quelquefois un ſymptôme de maladie; il annonce l'embarras de la tête & eſt un ſigne précurſeur de l'apoplexie & de la paralyſie.

(Delaporte.)

BÉGONE. (*Mat. méd.*)

M. de la Marck a donné le nom de *bégone* à un genre de plantes exotiques appellé *Begonia* par Linnéus. Ces plantes ſont irrégulières, monoïques ou dioïques, & ont, par les parties de la fructification, quelque analogie avec les oſeilles, comme elles en ont par leurs propriétés. (*Voyez* le dictionnaire de botanique.)

Quoique toutes les eſpèces de *bégone* ſoient en général plus ou moins acides, il n'y en a que deux eſpèces que l'on mange dans les deux Indes, comme l'oſeille dans nos climats, & qui jouiſſent comme elle des propriétés, rafraîchiſſante, tempérante, antiſeptique.

1°. La *bégone* tubéreuſe, *bigonia tuberoſa*, *bigonia capenſis* de Linnéus le fils; elle croît en Afrique & dans les Indes orientales. On la mange & on l'aſſaiſonne comme notre oſeille.

2°. La *bégone* velue, *bigonia hirſuta* d'Aublet. Elle croît dans la Guiane dans des lieux humides; on l'y nomme *oſeille des bois*. (*Voyez* le dictionn. de botanique de M. de la Marck pour la deſcription des eſpèces). (M. Fourcroy).

BEGUIN. (*Hygiène.*)

Claſſe II. *Applicata*, choſes appliquées à la ſurface du corps.

Ordre I. Habillemens, ligatures, &c.

Le *beguin* eſt une eſpèce de petit bonnet de toile dont on couvre immédiatement la tête des enfans. Pour le maintenir en place, on a ſoin de coudre d'un des côtés du *beguin*, à ſa partie inférieure, une petite bande, ordinairement de toile, qu'on fait paſſer ſous le menton de l'enfant, & qu'on attache de l'autre côté à la partie correſpondante du petit bonnet.

Il eſt eſſentiel de ne point trop ſerrer le cordon du *beguin*, ſans quoi l'on comprimeroit le menton de l'enfant, & on empêcheroit le jeu de la mâchoire inférieure. Il eſt important auſſi que la bande ne ſoit pas trop dure; il faut donc ou prendre une toile très-fine, ou employer de la ſoie ou du velours, ſans quoi on riſque de rendre la peau rouge, de l'enflammer & de l'excorier, ainſi que cela arrive fort ſouvent par le défaut d'attention des femmes chargées des enfans. (M. MACQUART.)

BEHEN BLANC. (*Mat. méd.*)

Le *béhen blanc*, eſpèce de racine qu'on nous apporte d'Aſie, n'étoit pas connu des anciens; ce ſont les arabes qui en ont introduit l'uſage en médecine.

Les racines de *behen blanc* ſont longues, groſſes comme le doigt, ridées, griſes-cendrées au-dehors, plus pâles en dedans, d'une odeur & d'une ſaveur aſſez fortes & piquantes.

C'eſt à Léonard Rauwolf que l'on doit la connoiſſance de la plante qui fournit la racine de *béhen*, & que les arabes avoient ſi mal décrite qu'il régnoit beaucoup d'incertitude ſur cet objet avant le voyageur cité. Rauwolf a trouvé cette plante au pied du mont Liban, & l'a décrite. Tournefort en a rapporté les graines du Levant & les a fait ſemer au jardin du roi, & l'a déterminée ſous le nom de jacée orientale. Les arabes la nomment *behen album*; Tournefort l'a déſignée par la phraſe ſuivante: *Jacea orientalis, patula, carthami facie, flore luteo magno.* Linnéus l'a décrite ainſi: *centaurea calycibus ſquammatis foliis radicalibus lyratis, pinnulis oppoſitis, caulinis amplexicaulibus.* Sa racine eſt longue, noueuſe; elle ſoutient une tige dont les feuilles inférieures ſont grandes & en lyre, les ſupérieures embraſſent la tige; celle-ci ſe partage en rameaux qui portent des fleurs floſculeuſes jaunes, auxquelles ſuccèdent des ſemences aigretées.

La racine de *behen* eſt employée par les arabes comme fortifiante, reſtaurante, & ſur-tout comme ſpermatopée; ils en font encore uſage contre le tremblement. Lémery, après avoir indiqué ces vertus dans le *béhen blanc*, ajoute qu'il tue les vers, qu'il appaiſe les convulſions. On l'adminiſtre en poudre depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Il faut le doubler lorſqu'on l'emploie en infuſion.

On ne fait plus d'uſage du *behen blanc* en Europe; les propriétés indiquées par les arabes ne méritent pas à la vérité une grande confiance; on ſait à quelle aveugle ſuperſtition ces peuples ſont livrés. (M. FOURCROY.)

BEHEN ROUGE. (*Mat. med.*)

Le *behen rouge*, ſuivant Geoffroy, eſt une racine sèche, coupée en tranches comme le jalap, compacte, d'un rouge noir, analogue au *behen* blanc par l'odeur & la ſaveur, mais moins fort. Elle eſt apportée de l'Arabie, on ne connoît pas la plante qui la fournit: on aſſure qu'elle eſt propre à fortifier & à arrêter les hémorrhagies; on n'en fait point d'uſage. (M. FOURCROY.)

BEHRENS, (Conrad-Bertauld) membre de l'académie impériale des curieux de la nature, ſous le nom d'*Eudoxe I*, étoit d'Hildesheim dans la baſſe Saxe, où il naquit le 26 août 1660. Il étudia la médecine à Brême, à Helmſtadt, à Strasbourg & & à Leyde, & revint en 1684 prendre le bonnet de docteur dans l'univerſité d'Helmſtadt. Auſſi-tôt après ſa promotion il ſervit en qualité de médecin dans les troupes de Brunſwick pendant la guerre de Hongrie; en 1702, il fut nommé échevin d'Hildesheim; en 1709, il fut reçu dans l'académie de Berlin; en 1712 il fut nommé médecin de la cour de Brunſwick-Luneboürg.

Il mourut le 4 Octobre 1736.

On a de lui quantité d'obſervations inſérées dans les mémoires de l'académie impériale d'Allemagne, & des traités en ſa langue maternelle ſur des ſujets de médecine, de généalogie & d'hiſtoire. Il en a auſſi écrit en latin, & parmi les uns & les autres, voici ceux qui ont rapport à la médecine.

De conſtitutione artis medicæ. Helmſtadii, 1691, *in*-8.

Medicus legalis. Helmſtadt, 1696, *in*-8, en allemand.

On y trouve pluſieurs queſtions médico-légales, & l'hiſtoire de différentes perſonnes mortes ſubitement, dont l'auteur a fait l'ouverture.

Selecta medica de medicinæ naturâ & certitudine. Francofurti & Lipſiæ, 1708, *in*-8.

Il y parle de la dignité de la médecine, des fonctions de ſes miniſtres, & des ſectes qui font époque dans l'hiſtoire de cette ſcience.

Selecta diætetica, ſive de recta & conveniente ad ſanitatem vivendi ratione tractatus. Francofurti, 1710, *in*-4.

Rodolphe-Auguſtin BEHRENS, fils du précédent, a auſſi donné quelques ouvrages au public.

Trias caſuum memorabilium medicorum. Guelpherbiti, 1727, *in*-4.

De imaginario quodam miraculo in gravi oculorum morbo, ejuſdemque ſpontaneâ atque fortuitâ ſanatione. Brunopoli, 1734, *in*-4.

Il y détaille le traitement & la guériſon d'une maladie de l'œil, que *Mongeron* a placé parmi les miracles du diacre *Pâris*.

De felicitate medicorum auctâ in terris Brunſvicenſibus. Brunopoli, 1747, *in* 4.

Il y parle des nouveaux privilèges accordés au collège des médecins de Brunſwick, & par occaſion, il réfute les ſentimens de ceux qui ont prétendu que la plupart des médecins de l'ancienne Rome étoient eſclaves.

Son fils, *J. Adam* BEHRENS, né à Francfort ſur le Mein, où il exerce la médecine, a mis au jour un traité imprimé en 1771, dans cette ville. Il eſt en allemand, & l'auteur y conſidère les habitans de Francfort relativement à la fortune, à la mortalité & à la ſanté. *Behrens*, père de celui dont je viens de parler, a auſſi pratiqué la médecine à Francfort, après avoir quitté Wolffenbuttel où il s'étoit d'abord établi. (*Extr. d'El.* M. GOULIN.)

BEIGNET. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens compoſés.

On donne le nom de *beignets* à des eſpèces de petits gâteaux aſſez mous faits avec des fruits recouverts de pâtes, ou avec des pâtes toutes ſeules qu'on fait frire, & qu'on ſert ſur nos tables à l'entremêt.

On fait des *beignets* de toutes ſortes de manières, à la crême, en petits choux, avec de la brioche, avec des pommes & des pêches, avec de l'orange, avec du blanc-manger & du pain.

Il ſuffira de donner ici un exemple de la manière de préparer les *beignets*: le cuiſinier bourgeois donnera des renſeignemens ſur toutes les eſpèces que nous n'avons fait qu'indiquer.

On fait des *beignets* de pommes ou de pêches en coupant ces fruits en quatre parties, en les faiſant mariner dans de l'eau-de-vie pendant pluſieurs heures avec du citron vert, de l'eau de fleur-d'orange & du ſucre; on les met égouter quand ils ont bien pris le goût qu'on deſire; on les recouvre de farine en les remuant dans un torchon blanc qui en eſt fourni; on les fait frire & on les glace avec du ſucre & la pelle rouge, ou bien on les recouvre encore d'une pâte légère & délicate; puis on les fait frire de la même manière.

Cet aliment eſt agréable & ſain pour les perſonnes qui ſe portent bien & qui ont un eſtomac vigoureux. Il ne convient point à ceux qui ne digèrent pas facilement les corps gras, & à qui ils donnent des peſanteurs ou des rapports.

(M. MACQUART.)

BEIGNIGOURT ou BEGNECOURT. (*Eaux minérales.*)

C'eſt un village ſur le Madon, à deux lieues de Mirecourt en Lorraine. On y trouve une ſource minérale froide qu'on croit ferrugineuſe, & qui reſte à examiner. (M. MACQUART.)

BEITHARIDES ou *Abdallah-ben-Ahmad-Dialheldin*, appellé communément, ſuivant *Abulpheda*, *Ebnu-al-Baithar*, ou ſuivant *Léon* l'africain, *Ibnu-el-Baithar*, naquit à Malaga dans le XIIe ſiècle. Pour acquérir une connoiſſance exacte des médicamens ſimples, ou de la matière médicale, il paſſa dans le Levant, parcourut l'Afrique & preſque toute l'Aſie. A ſon retour des Indes il ſe rendit au grand Caire, où il devint médecin de Saladin, le premier des ſoudans d'Egypte, dont il fut beaucoup eſtimé. Après la mort du Soudan, arrivée en 1193, quelques auteurs aſſurent qu'il fut premier viſir du ſultan de Damas, *Malekum-al-Kamel*: mais cela eſt douteux, s'il eſt vrai que ce médecin fût chrétien, comme le diſent quelques écrivains.

Suivant les uns, *Beitharides* mourut à la Mecque ou à Damas, & ſuivant les autres à Malaga; ils ne s'accordent pas non plus ſur l'année de ſa mort. *Léon* l'africain la fixe en 594 de l'Hégire, qui répond à l'an de J. C. 1197; mais *Golius* la renvoie à l'an 646 des mahométans, c'eſt-à-dire 1248 de notre ère, & ce dernier ſentiment eſt le plus ſuivi.

Ce médecin a écrit un ouvrage intitulé: *Mofredatot Thabbi*; il eſt diviſé en trois livres dans leſquels les matières ſont diſpoſées ſuivant l'ordre alphabétique. Il y traite des médicamens ſimples, ainſi que de l'hiſtoire de tous les corps naturels qui ſervent à l'homme, ſoit dans les arts, ſoit dans les alimens. Il donne une deſcription aſſez exacte de tous les médicamens dont *Pline*, *Dioſcoride* & les anciens grecs n'ont pas parlé. Il en fait l'énumération ſous leurs différens noms, tant arabes, que grecs & barbares; & en parlant des plantes, il s'étend ſur leurs fleurs, leurs fruits & leurs feuilles. Il détaille encore le caractère des animaux: il pouſſe même ſes recherches juſqu'à la vétérinaire, branche de la médecine qui étoit très-conſidérée à la cour des princes Sarraſins, & qui, après avoir langui en France, eſt aujourd'hui cultivée avec zèle.

La plupart des livres de *Beitharides* ont été traduits de l'arabe en ſyriaque pour l'uſage des médecins juifs.

Après *Sérapion* & *Méſué*, ce médecin doit être regardé comme le père de la matière médicinale. Tous ſes ouvrages ſont en pluſieurs volumes dans la bibliothèque de Leyde. *Bochart* a profité de ſon hiſtoire des plantes, d'où il a tiré beaucoup de choſes qui l'ont aidé à compoſer le traité des animaux dont il eſt parlé dans l'écriture. *André Alpagus* a ſouvent cité *Beitharides*, & il a traduit de lui un livre *de limonibus*, imprimé à Paris en 1602. *Antoine Galland*, profeſſeur en arabe au collège royal de la même ville, a auſſi traduit quelques-uns des ouvrages de *Beitharides*; ces verſions doivent être dans la bibliothèque du roi. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BELA-AYE. (*Mad. méd.*)

Le *béla-aye* eſt l'écorce d'un arbre de Madagaſcar, que M. Sonnerat a fait connoître à la ſociété, comme un médicament très-utile dans les diarrhées & les flux de ſang. Voici ce qu'on lit ſur ce remède dans le volume de la ſociété royale de médecine pour l'année 1779, pag. 689. C'eſt une note remiſe par M. Sonnerat à M. Mauduit.

» On trouve à Madagaſcar un arbre dont on conſerve l'écorce avec ſoin; on l'appelle *béla-aye*. Comme je ne l'ai vu ni en fleurs ni en fruits, je n'en donnerai point la deſcription; il vient ſur les montagnes, à 20 lieues dans les terres. Sa culture n'a point réuſſi ſur les bords de la mer. Les naturels du pays en font entrer l'écorce dans une boiſſon qu'ils préparent avec la canne à ſucre, & qu'ils appellent *tok*. Il eſt à préſumer qu'ils n'ajoutent le *béla-aye* dans cette boiſſon, que parce que, ſans lui, elle leur donneroit des dévoiemens ſouvent occaſionnés par les eaux ſaumâtres dont cette île eſt remplie.

» Etant attaqué d'un flux de ſang dans ce pays, j'en pris en infuſion, & j'avoue que, de cette façon, ce remède ne me fit aucun effet. Les naturels qui me rendoient viſite m'en demandoient tous un verre, qu'ils buvoient avec plaiſir, quoique cette boiſſon me parût très-déſagréable. Ce ne fut que lorſque j'eſſayai quelques mois après, ſuivant les conſeils de M. Caſſigny, d'en prendre en nature, que ma ſanté ſe rétablit. Pluſieurs perſonnes qui avoient le flux de ſang depuis deux ou trois ans, ont été parfaitement guéries par ce moyen.

» Le *béla-aye* eſt un léger aſtringent, & un excellent tonique. Pour l'adminiſtrer il faut le réduire en poudre. Après que le malade a été purgé, on lui en donne 4 grains le matin dans une petite taſſe de thé, ou dans une petite quantité de bon vin, mais jamais dans du bouillon. Le ſoir on lui en donne de même vingt-quatre grains. Le mal de ne doit manger le matin que deux heures après avoir pris ce remède, & le ſoir, il ne doit le prendre qu'une heure ou deux après ſoupé. Après ſept ou huit jours il faut augmenter la doſe, & en donner trente-ſix grains le matin ſeulement & avec les mêmes précautions, juſqu'à parfaite guériſon; alors il ne faut pas en donner le ſoir. J'en ai fait prendre avec ſuccès à pluſieurs perſonnes depuis mon arrivée à Paris.

» M. l'abbé Mongès vient de l'adminiſtrer à un Prêtre de Sainte-Géneviève qui avoit le dévoiement depuis plus de huit mois, & pour lequel on avoit inutilement employé tous les remèdes uſités. Il va mieux, & il commence à digérer plus facilement; M. Mauduit eſt témoin que mon épouſe ne doit ſa ſanté & le rétabliſſement de ſon eſtomac qu'au *béla-aye* qui l'a guérie d'un dévoiement auquel elle étoit ſujette, qui avoit duré pendant ſix ans, & qui avoit continué après ſes couches.

» Il eſt à ſouhaiter qu'on faſſe des expériences ſur les propriétés de cette écorce qui peut devenir d'un grand ſecours dans les hôpitaux. On pourroit s'en procurer à peu de frais une grande quantité cette année par la voie de l'Iſle-de-France ».

(M. FOURCROY.)

BELADAMBOC. (*Mat. méd.*)

Eſpèce de liſeron, *convolvulus*, vivace de la côte de Malabar, dont toutes les parties rendent, lorſqu'on les bleſſe, un ſuc laiteux clair. La décoction du *beladamboc* avec l'huile & le gingembre fournit un liniment dont on frotte la tête pour guérir les morſures des chiens enragés.

(*Extr. de l'A. E.*) (M. MAHON).

BELANDRE. (*Adminiſt. des Hôpitaux.*)

On nomme ainſi, ſuivant M. Tenon, (*Mém. ſur les hôpitaux*) des caiſſons entourés de rideaux, dont on ſe ſert pour le *tranſport des malades*. (*Voyez* ce mot.) Ils ſont ſuſpendus dans des brancards à quatre roues, à un ou deux étages, avec quatre ou huit matelas de crins revêtus de cuir qui ſe lave, & montés chacun ſur un cadre particulier. On tire chaque matelas du caiſſon: on met un malade deſſus & on le tranſporte ainſi dans le caiſſon. Il y a quatre anſes à ces matelas pour les deſcendre & les remonter. (M. THOURET).

BELAPOLA. (*Mat. méd.*)

Eſpèce d'elléborine, *épipactis*, qui croît au Malabar. Les habitans du pays pilent ſes racines dans l'eau de riz, pour les appliquer en cataplaſme ſur les tumeurs ſtegmoneuſes & autres qui ſont diſpoſées à abſcéder.

(*Extr. de l'A. E.*) (M. MAHON.)

BÉLEMNITE. (*Mat. méd.*)

L'hiſtoire de la matière médicale ne nous apprend

que trop que les opinions les plus hazardées, les erreurs les plus groſſières ont donné naiſſance à des médicamens qu'on a regardés comme précieux. Telle eſt la croyance qu'on a eue pour la *bélemnite*. Cette ſubſtance purement calcaire a non-ſeulement été regardée comme abſorbante & deſſicative ; on l'a recommandée contre les fièvres malignes, la rougeole, la petite vérole, &c. En Allemagne elle a été employée dans la phrénéſie, le cochemar, le calcul des reins, &c. Ces vertus lui étoient attribuées parce qu'on ne connoiſſoit ni ſa vraie nature, ni ſa véritable origine. Les anciens croyoient que la *bélemnite* étoit de l'urine de lynx durcie : on l'avoit nommée à cauſe de cela pierre de lynx, *lapis lyncis*, *lapis lyncurius* ; c'étoit même le nom qu'on avoit adopté dans les boutiques. On l'appelloit auſſi *dactylus idæus* à cauſe de ſa forme de doigt, & parce qu'on en trouvoit beaucoup ſur le mont Ida. Wallerius la regarda comme une pétrification d'holoturie, eſpèce de ver marin ou polype : *Petrificata animalis vermium holoturiorum*. Linnéus, en adoptant cette idée, la déſigna par les noms d'*helmintolithus teſtacei*. Klein crut reconnoître dans les *bélemnites* des pointes d'ourſin pétrifiées. Quelques autres auteurs ont penſé que c'étoient des dents de poiſſons foſſiles. On diroit, en effet, en examinant cette pierre, qu'elle a appartenu aux corps organiſés. Elle eſt cylindrique, pointue, obtuſe à ſon extrémité ; elle offre à ſa baſe un trou ou canal qui va en diminuant. On voit conſtamment ſur ſa partie cylindrique & en dehors une raye un peu enfoncée, qui creuſe peu & qui eſt conſtante. Enfin, la portion de ſon intérieur qui eſt ſolide préſente des ſtries ou aiguilles qui partent du centre & vont ſe terminer à la circonférence. La ſurface extérieure eſt ſouvent liſſe, douce, & comme polie dans quelques-unes. Mais ſi au premier aſpect on peut croire que la *bélemnite* a une forme organiſée, un examen plus approfondi doit détruire ce premier ſoupçon. Jamais ces corps n'ont des dimenſions égales : le canal moyen n'eſt jamais de la même longueur ; il va plus ou moins profondément dans la pierre. On en trouve quelques-unes à deux pointes ; le ſillon eſt quelquefois double : le tiſſu intérieur eſt celui des ſtalactites ; la nature eſt de vrai carbonate calcaire. On en trouve par-tout, & ſouvent ſans traces d'autres pétrifications. Auſſi l'opinion la plus répandue aujourd'hui eſt-elle que les *bélemnites* ſont des eſpèces de ſtalactites. A la vérité, il faut que leur formation ſoit accompagnée de quelques circonſtances encore peu connues, pour qu'elles ſoient aſſez exactement cylindriques, terminées par un cône toujours ſemblable, & marquées aſſez conſtamment d'un ou deux ſillons en-dehors. Au reſte, ſes propriétés médicinales ne ſont pas différentes de celles de la craye ordinaire : lorſqu'on l'a calcinée, elle eſt de la chaux vive, & il ne faut point s'en ſervir pour nettoyer les dents, ni pour les excroiſſances des yeux.

(M. Fourcroy.)

BÉLESME. (*Eaux minér.*)

Béleſme eſt une ville dans le Perche, à trois lieues de Mortagne, & à ſix d'Alençon. Les eaux minérales ſont à une demi-lieue au nord de cette ville, dans la forêt du même nom ; il y a deux ſources qui ſont connues ſous le nom de la Herſe ; elles ſont froides, & reconnues ferrugineuſes par M. Doolant de Lavs.

(M. Macquart).

BELETTE. (*Mat. méd.*)

La belette (*Muſtela vulgaris*) de Ray, Klein, Briſſon, &c., eſt un petit quadrupède de la famille des furets, des fouines & des putois, ou de la claſſe des animaux de proie, allongés & à marche rampante, qui ſe gliſſent dans tous les lieux où l'on nourrit les gallinacées, & qui tuent les oiſeaux, dont ils font leur proie. Elle a une odeur très-fétide, plus forte l'été que l'hyver, qui s'exhale ſingulièrement lorſqu'on les pourſuit & qu'on les irrite : elle vit de chair corrompue ; elle laiſſe pourrir les oiſeaux ou les animaux qu'elle tue, après en avoir fait un ſanglant carnage. Il faut lire la deſcription & l'hiſtoire de ſes mœurs dans l'hiſtoire naturelle de MM. Buffon & Daubenton. Nous ne la conſidérons ici que ſous le rapport de la matière médicale.

Son odeur forte a ſuffi pour qu'on ait cherché dans ſes différentes parties des médicamens. On a prétendu que ſon cerveau étoit nervin, fortifiant, antiſpaſmodique, alexipharmaque, alexitère. Son foie paſſoit pour être très-apéritif. Le fiel de cet animal devoit éclaircir la vue, & guérir même la cataracte. Sa fiente étoit réſolutive. Ses teſticules augmentoient ſingulièrement la quantité de la ſemence, & tenoient un rang diſtingué parmi les ſpermatopées. Son ſang avoit encore plus de vertus que le ſang de bouquetin ; on le recommandoit dans la pleuréſie, la péripneumonie : cependant, il étoit auſſi employé à l'extérieur pour détruire les verrues. Voilà les rêves qu'une imagination toujours portée à la recherche des remèdes, une crédulité aveugle, une ignorance preſque abſolue des loix de la phyſique, avoient enfantés autrefois. Le peuple en croit encore une partie, & nous ſommes obligés d'en offrir encore la trace dans un ouvrage complet ſur la matière médicale.

On avoit pouſſé ſi loin toutes les idées ſur les vertus des parties de la *belette*, qu'on les a cherchées & ſuppoſées dans tous les animaux analogues. On vantoit beaucoup les parties indiquées de la *belette à queue noire*, ou de l'hermine. (Voyez le mot Hermine.) (M. Fourcroy.)

BÉLIER. (*Hygiène & mat. méd.*) (*Voy.* Brebis.)

(M. Fourcroy.)

BELINUM. (*Mat. méd.*)

Parkinſon, dans ſon hiſtoire des drogues, donne le nom de *belinum* au céleri cultivé : *Apium dulce, apium celeri.* (Voyez les mots Ache, Céleri.)

(M. Fourcroy.)

BELLADONE. (*Mat. méd.*)

La belladone, l'*atropa belladona* de Linnéus, eſt le nom d'un genre de plantes de la famille des ſolanées, dont la fleur eſt monopétale, les cinq étamines ſéparées, & le fruit une baye arrondie, entourée à ſa baſe d'un calice découpé, & diviſée en deux loges. Toutes les parties de cette plante qui croît en Europe, & même aux environs de Paris, ont paſſé depuis long-temps pour un poiſon ſi terrible, qu'on l'a appellée *ſolanum furioſum.* Ses bayes, qui paroiſſent être les parties les plus dangereuſes, ont ſouvent trompé les enfans par leur reſſemblance avec les ceriſes ; leur ſaveur eſt douce, fade. Puttney, Haller, Spielman, ont recueilli beaucoup de faits ſur l'empoiſonnement par les bayes. Les ſymptômes qu'elles produiſent ſont une véritable ivreſſe, le délire, une ſoif violente, des envies de vomir inutiles, les convulſions, le claquement des dents, une véritable fureur ; la pupille reſte fixe & immobile, la face eſt rouge & enflée ; les mâchoires ſont ſerrées par le ſpaſme, la déglutition très-difficile, l'eſtomac inſenſible au ſtimul des émétiques ; un ſommeil profond, les ſoubréſauts des tendons, la pâleur du viſage, le froid des extrémités, les foibleſſes ſuccèdent à ces premiers ſymptômes, & la mort même, ſi l'on n'eſt promptement ſecouru ; après la mort, on trouve l'eſtomac & les inteſtins enflammés, gangrenés, corrodés. Les émétiques, les acides végétaux, & ſur-tout le vinaigre, les lavemens aigres, ſont les remèdes qui ont le mieux réuſſi.

Malgré ces dangereux effets des bayes de la *belladone*, on les a propoſées en médecine. Geſner ne craignoit pas de faire préparer un ſyrop avec le ſuc de ſes bayes, & d'en preſcrire une petite cuillerée pour procurer le ſommeil, calmer les douleurs, & arrêter la dyſenterie. On en a beaucoup conſeillé l'uſage contre cette dernière maladie. Les bayes broyées dans de la bierre, ont été indiquées contre la goutte vague ; elles ont auſſi été conſeillées comme un ſpécifique de l'hydrophobie.

On a ſubſtitué de nos jours les feuilles aux bayes ; ce n'eſt pas que les feuilles ne ſoient point vireuſes, narcotiques & dangereuſes comme les bayes. On a vu, ſuivant Ray, un fragment de feuille appliqué ſur un ulcère chancreux ſous l'œuil, dilater ſinguliè-rement la pupille. L'ivreſſe, l'engourdiſſement, le vertige, les nauſées, accompagnent quelquefois l'uſage interne de ces feuilles ; mais on y remédie facilement. Après avoir vu des tumeurs ſquirrheuſes ramollies, & tout-à-fait guéries par l'application extérieure des feuilles de *belladone*, on oſa enfin en conſeiller l'uſage intérieur dans le ſquirrhe & le cancer même des mammelles. Murray rapporte, d'après un prêtre de Hanovre, qu'une femme de ce pays connoiſſoit & employoit ce remède contre le cancer dès 1683. Juncker fut le premier qui parla de ce remède, qu'il dit tenir d'un médecin nommé Spæth, lequel en avoit eu la recette de Brummen, médecin ſuédois. Juncker dit que la *belladone* lui avoit réuſſi une fois, & non une autre. Degnerus, inſtruit par Juncker, obtint beaucoup d'heureux effets dans les cancers : il faiſoit préparer une infuſion avec une petite feuille de *belladone* & quatre verres d'eau chaude ; on en prenoit un verre chaque matin : il n'employoit d'abord que douze grains de ces feuilles dans dix verres d'eau ; il alloit enſuite à quinze grains, & parvenoit enfin au ſcrupule entier.

En 1739, Mich. Alberti publia une diſſertation ſur l'uſage de la *belladone*, comme ſpécifique dans le cancer occulte : il y rapporte l'exemple de la guériſon d'un cancer à la mammelle, & d'un autre à la langue, ſans oublier ſes eſſais infructueux ; mais ſon ouvrage étoit plein de doutes, & la *belladone* fut oubliée juſqu'en 1754. Lambergen publia l'hiſtoire d'une femme guérie d'un cancer ulcéré, récent à un ſein, & d'un ſquirrhe à l'autre ſein, après avoir pris pendant cinq mois l'infuſion des feuilles de *belladone*, en commençant par deux grains, augmentant juſqu'à trois grains un tiers : elle prit ſix gros de ces feuilles pendant tout ſon traitement. Les journaux de médecine, les ouvrages périodiques, offrirent enſuite des guériſons obtenues par ce remède ; mais on y conſigna auſſi des faits contradictoires. Heiſter, Van Doeveren, Timmermann le fils, quoique ſon père eut été un des principaux fauteurs de la *belladone*, Acrel, Dehaen, & pluſieurs autres citèrent des exemples de ſquirrhes qui ne cédèrent point à ce médicament. On commença à douter généralement qu'il fut utile dans le cancer ouvert ; & on ſe convainquit que quoiqu'il parut capable de convertir l'ichor des ulcères cancéreux en pus, il n'en tarit point la ſource : enfin, on détermina par tous les eſſais, 1°. que quelquefois les feuilles de *belladone* faiſoient fondre les ſquirrhes ; 2°. que ſouvent elles ne produiſoient pas cet effet ; 3°. qu'elles n'avoient nulle action ſur le cancer ouvert ; 4°. que ſon uſage, quoique très-modéré, faiſoit naître des accidens fâcheux, l'oppreſſion, les étourdiſſemens, la foibleſſe, l'abattement, &c.

On a vanté ſucceſſivement les feuilles, les racines, & même les bayes de *belladone*, dans l'hydrophobie ; mais aucun ſuccès bien réel n'a répondu à l'eſpoir qu'on en avoit d'abord conçu. On a eſſayé ce remède dans les maladies épizootiques, & notamment dans celle des bœufs, qui a régné il y a quinze ans. L'eſpérance a encore été trompée.

Enfin, on a cru donner par ce remède quelque

ſoulagement aux maniaques, aux mélancholiques, aux épileptiques, & guérir l'ictère invétéré, ainſi que les anciennes obſtructions au foye.

Il faut conclure de tous ces faits que la *belladone* eſt très-narcotique, très-réſolutive; mais que ſon action ſur le cerveau, ſur les nerfs, & ſur tous les organes de la ſenſibilité, eſt trop forte, pour ne pas laiſſer toujours des craintes ſur ſon adminiſtration, ſur-tout lorſque les obſervations ſur leſquelles eſt fondée ſon efficacité dans les cas cités, ne ſont ni aſſez nombreuſes, ni aſſez exactes.

(M. Fourcroy).

BELLA-MODAGAM. (*Mat. méd.*)

Très-bel arbre de la côte de Malabar. Ses feuilles s'appliquent en cataplaſme ſur les tumeurs, pour les amollir & les amener à ſuppuration. Leur décoction dans l'eau forme un apozeme qui provoque puiſſamment les urines & les règles, lorſqu'elles ſont ſupprimées. (*Extr. de l'anc. Encycl.*) (M. Mahon.)

BELLE DE NUIT. (*Mat. méd.*)

Jaſminum Mexicanum, ſive flos Mexicanus multis. J. B. 814.

Solanum Mexicanum flore magno purpureo ſeu kermeſino. C. B. pag. 168.

Jalappa flore purpureo. Turnef.

La *belle de nuit* a une racine oblongue en forme de poire, noire en deſſus, griſe en dedans, & d'un goût âcre. Ses tiges articulées de diſtance en diſtance s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles ſont oppoſées & d'un vert obſcur. Ses fleurs en entonnoir ſont de pluſieurs couleurs, blanches, rouges, jaunes, purpurines & panachées. Les ſemences ſont ovales & noirâtres lorſqu'elles ſont mûres.

Cette plante ſe nomme *belle de nuit*, parce que c'eſt dans la nuit ſeulement qu'elle s'épanouit.

Elle vient de l'Amérique, fleurit en ſeptembre, & ſe reproduit par ſes graines, qu'on met au printems dans une terre graſſe qu'on a ſoin d'arroſer.

Tournefort & le P. Plumier avoient cru que la racine de la *belle de nuit* fourniſſoit le jalap. Le célèbre Bernard de Juſſieu a démontré, après avoir vu la plante même apportée de l'Amérique, que le jalap n'étoit pas un ſolanum, mais la plante que Ray nomme *convolvulus americanus jalapium dictus*, eſpèce de liſeron.

La racine de cette plante paſſe pour purger les ſéroſités. On emploie auſſi ſa réſine; mais il faut craindre ſon action violente ſur les tempéramens ſecs & bilieux. On doit ſur-tout éviter ſon uſage, lorſqu'il y a de l'érétiſme & crainte d'inflammation.

(M. Macquart.)

BELLE-NO. (*Eaux minér.*)

Belle-no eſt une maiſon de campagne à trois quarts de lieue de Dol. Tout à côté au bas de la chauſſée d'un étang ſe trouve une ſource d'eau froide, que M. le Monnier dit ferrugineuſe, & plus peſante de quatre lignes que l'eau de l'étang voiſin. Cette eau eſt peu connue. (M. Macquart.)

BELLEVAL, (Pierre RICHER de) de Châlons ſur Marne, étudia la médecine à Montpellier, mais il alla prendre ſes degrés à Avignon. Il obtint du roi Henri IV la cinquième régence dans la faculté de Montpellier, pour démontrer l'anatomie en hiver, & la botanique dans le printems & l'été. *André du Laurens*, depuis premier médecin de ce prince, avoit appuyé ſa demande de tout ſon crédit. Le duc de Montmorenci, maréchal de France & Gouverneur du Languedoc, s'intéreſſa vivement pour *Belleval*, & fit beaucoup valoir les ſervices que ce médecin avoit rendus dans la dernière contagion de Pezénas. L'édit en fut donné à Vernon au mois de décembre 1593, & il fut enregiſtré au parlement de Languedoc, ſéant alors à Béziers, en 1595.

Après l'enregiſtrement, *Belleval* ſe préſenta à la faculté de Montpellier en 1596, & il y fut reçu docteur le 20 avril de la même année. Son inſtallation ſuivit de près ſa promotion au doctorat; mais il ne fut pas plutôt en poſſeſſion de la nouvelle régence, qu'il fut une ſource perpétuelle de procès dans la faculté. Il étoit expreſſément chargé par ſes proviſions, de démontrer l'anatomie, & il ne voulut jamais s'acquitter de cette fonction. La faculté lui fit les plus fortes remontrances, le priva de ſa part aux émolumens & du droit de préſider aux actes à ſon tour; la chambre des comptes ordonna la ſuppreſſion de ſes gages; un arrêt du parlement lui enjoignit de faire les démonſtrations anatomiques. *André du Laurens*, chancelier de la faculté & premier médecin du roi, lui écrivit la lettre la plus forte pour l'engager à remplir toute l'étendue de ſes devoirs; rien ne fit impreſſion ſur *Belleval*, & le cours d'anatomie manquoit tous les hivers, à moins que la faculté n'engageât quelque profeſſeur à vouloir bien y ſuppléer.

De ſon côté, *Belleval* formoit des demandes injuſtes pour récriminer. Il voulut être tenu pour préſent, ſans aſſiſter aux actes: il prétendit même qu'on n'en fît point pendant l'été, parce qu'il étoit alors occupé à faire des herboriſations. Il ſe plut encore à dire qu'il étoit docteur d'Avignon, & il exhortoit ſans ceſſe les étudians à abandonner les écoles de Montpellier, pour aller prendre leurs degrés dans celles de la première ville. Ainſi la diviſion augmentoit tous les jours; elle ne finit que par la mort de ce médecin, qui arriva en 1623. On a de lui:

Nomenclatura ſtirpium quæ in horto medico Monſpelienſi coluntur. Monſpelii, 1598, *in*-12, avec 52 planches qui ſont mauvaiſes.

Recherches des plantes du Languedoc. Montpellier, 1603, *in*-4, avec cinq planches.

Remontrance & ſupplication au roi Henri IV, touchant la continuation de la recherche des plantes du Languedoc & peuplement de ſon jardin de Montpellier. in-4. ſans indication d'année.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BELLEVAL, (Martin RICHER de) neveu du précédent, étoit de Blois, ſelon quelques auteurs, & de Châlons, ſelon d'autres. Il ſe rendit à Montpellier auprès de ſon oncle, étudia la médecine, & fut reçu docteur en 1621.

On prétend que *Pierre Richer de Belleval* avoit obtenu du roi Henri IV des lettres-patentes du 9 août 1604, qui lui permettroient de ſe choiſir un ſucceſſeur pour ſa chaire d'anatomie & de botanique. Il uſa de ce droit & nomma ſon neveu pour ſon ſurvivancier; lequel, ayant obtenu des proviſions en commandement ſur cette nomination, fut inſtallé le 11 Janvier 1623, peu de tems avant la mort de ſon oncle. Il fut un peu plus tranquille que lui, mais il ne fut pas trop exact à faire ſes démonſtrations; cependant le chancelier *Ranchin* étant mort en 1641, il fut choiſi pour lui ſuccéder, & il remplit cette place juſqu'en 1644, qui eſt l'année de ſa mort.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BELLEY. (*Eaux minér.*)

Belley eſt la ville capitale du Bugey, près du Rhône, à 7 lieues de Chambéry, à 16 de Lyon & de Genève. Près de cette ville eſt une ſource d'eau minérales, qui coule du levant au couchant ſur un ſable noirâtre recouvert d'un dépôt ocreux. Elle eſt placée au bas d'une colline dominée par de hautes montagnes.

M. Recamier, médecin à Belley, la dit moins fraîche que l'eau de la riviére voiſine de huit degrés au thermomètre de Reaumur. Ce praticien aſſure que l'eau de *Belley*, priſe à la doſe de ſix à ſept verres, purge les uns, & provoque chez les autres une ſalivation abondante. Nous avons beſoin de renſeignemens plus poſitifs ſur cette eau.

(M. MACQUART.)

BELLINI (Laurent) naquit en 1643 à Florence dans une honnête famille. Après ſon cours d'humanités, il ſe rendit à Piſe pour y profiter des avantages que le grand-duc Ferdinand II faiſoit à ceux qui paroiſſoient avoir du goût & de la diſpoſition pour les ſciences. Il y étudia ſous trois hommes célèbres, *Oliva*, *Borelli* & *Alexandre Marchetti*. Il apprit la phyſique ſous le premier, les méchaniques & l'anatomie ſous le ſecond, les mathématiques ſous le dernier. Les progrès qu'il fit dans ces ſciences, furent ſi grands & ſi prompts, que de bon diſciple il devint en peu de tems un excellent maître. Il n'avoit guères que vingt ans, lorſqu'on lui donna une chaire de philoſophie à Piſe; mais il ne demeura pas long-tems dans ce poſte. Il étoit capable de plus grandes choſes; & comme il avoit des connoiſſances fort étendues ſur l'anatomie, le grand-duc le chargea d'enſeigner cette ſcience. Ce prince ſe fit ſouvent un plaiſir d'aſſiſter à ſes leçons; il érigea pour lui en chaire ordinaire, celle qu'il ne lui avoit d'abord été donnée qu'à titre de profeſſeur extraordinaire. *Bellini* enſeignoit à Piſe depuis trente ans, lorſqu'il fut appellé à Florence. Il exerça la médecine avec beaucoup de ſuccès, & parvint à la place de premier médecin du grand-duc Come III. Depuis long-temps ſa réputation étoit paſſée dans les pays étrangers; *Lanciſi*, médecin de Clément IX, le fit nommer premier conſulteur pour la ſanté de ce pape; *Archibald Pitcairn* lui dédia ſes diſſertations médicinales, il lut même & expliqua dans les écoles d'Edimbourg les ouvrages de *Bellini*, du vivant de leur auteur. Telle étoit la haute eſtime dont ce médecin jouiſſoit lorſqu'il mourut le 8 janvier 1704.

On a de *Bellini* pluſieurs ouvrages; ils roulent davantage ſur la théorie que ſur la pratique de la médecine; i's ſont, pour la plupart aſſez diffus, obſcurs, & plus appuyés de raiſonnemens que d'expériences. Cet écrivain en impoſe par le ton admiratif avec lequel il établit ſes opinions. Il faut s'en méfier; & quoiqu'il mérite bien des égards, on ne doit point croire trop facilement tout ce qu'il dit, ni adopter ſes ſentimens, ſans les avoir examinés.

Voici les titres & les éditions de différens écrits de ce médecin.

De ſtructura renum obſervatio anatomica. Florentiæ, 1662, *in*-4. Argentorati, 1664, *in*-8. avec le *Judicium de uſu renum* de *Borelli*. Amſtelodami, 1665, *in*-12, avec les *Exempla monſtroſorum renum ex medicorum celebrium ſcriptis*, par *Gerard Blaſius*. Patavii; 1666, *in*-8. *Lugduni Batavorum*, 1752, *in*-8.

Cet ouvrage contient des faits importans; mais il eſt écrit avec peu d'ordre.

Guſtûs organum noviſſimè deprehenſum. Bononiæ, 1665, *in*-12. Leidæ, 1711, 1726, *in*-4, avec les *Exercitationes anatomicæ de ſtructura & uſu renum*, & les *Exempla monſtroſorum renum* de *Blaſius*.

La vraie ſtructure de la langue étoit peu connue du tems de cet auteur. Il établit l'organe du goût

dans les papilles nerveuſes, & prétend que les ſels ſont les ſeuls corps ſapides. *Malpighi* a travaillé ſur le même ſujet, & quoique *Bellini* en ait été prévenu, il n'a pas laiſſé de publier ce qu'il en avoit écrit.

Gratiarum actio ad Etruriæ principem. Piſis, 1670, *in*-12.

De urinis, pulſibus, miſſione ſanguinis, febribus & de morbis capitis & pectoris opus. Bononiæ, 1683, *in*-4. Lipſiæ, 1685, *in*-4. Francofurti, 1698, 1718, *in*-4.

On doit la dernière édition à *Jean Bohnius* qui y a ajouté une préface & une table fort ample.

Lugduni Batavorum, 1717, *in*-4. *Lipſiæ*, 1734, *in*-4, avec une préface de *Boerhaave*.

La théorie de *Bellini* ſur la ſaignée s'eſt aſſez ſoutenue juſqu'aujourd'hui. Il prétend que cette évacuation accélère le mouvement progreſſif du ſang dans tout le corps, mais principalement dans l'artère qui correſpond à la veine ouverte. Il prétend encore que la ſaignée rétablit la contractilité des fibres, & à ce ſujet, il explique comment la vélocité de la circulation augmente la force du *ſtimulus* qui porte les fibres à la contraction. Il loue beaucoup les frictions, & il déduit les effets du bain de la compreſſion que fait le poids de l'eau. Dans les fièvres c'eſt ſur la chaleur du corps malade qu'il établit ſes prognoſtics; en parlant des criſes, il veut qu'on s'attache moins à un nombre de jours ſuperſtitieuſement compaſſés, qu'à la coction de l'humeur morbifique qui ſe fait en plus ou moins de tems.

Conſideratio nova de naturâ & modo reſpirationis.

On trouve cette diſſertation dans les mémoires de l'académie impériale d'Allemagne, *décade I*, *ann.* 1 & 2. Suivant l'auteur, l'air pénètre la trachée artère par ſon poids & par ſon élaſticité; les muſcles intercoſtaux ſervent à l'inſpiration, & c'eſt alors que le diaphragme s'applanit en ſe contractant. Il admet des fibres muſculeuſes dans la ſtructure des poumons.

De motu bilis. Piſtorii, 1695, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1696, *in*-4.

Bellini dans ce traité fait des remarques ſur la bile & ſur les vaiſſeaux qui la contiennent. Suivant lui, la véſicule du fiel ne ſe vuide que dans le tems qu'elle eſt comprimée par quelques corps extérieurs, comme par les inteſtins dilatés pendant la digeſtion, &c.

On trouve ce traité de la bile dans ſes *Opuſcula ad Archibaldum Pitcairn*, qui ont paru à Leyde en 1714, *in*-4. Ces opuſcules roulent ſur le cœur, ſur les artères, la circulation, le tiſſu réticulaire, les glandes, les frictions, la contractilité, les effets du ſtimulus, le larynx, l'œuf couvé, &c.

Diſcorſi di anatomia. Florence, première partie, 1742, ſeconde & troiſième partie, 1746, *in*-8.

Ce ſont des diſcours prononcés vers l'an 1696, dans les ſéances de l'académie *della Cruſca*; ils ſont éloquens & dans le goût des poéſies bacchiques. Nous en devons l'édition au célèbre *Cocchi*.

Opera omnia. Venetiis, 1708, deux volumes *in*-4. *Ibid.* 1732, deux volumes, même format.

(*Extr. d'El.* M. Goulin.)

BELLON.

Maladie extrêmement commune en Angleterre dans le Derbyshire, à laquelle les animaux & même les volailles, ainſi que les hommes, ſont ſujets; en général, elle règne dans toutes les contrées infectées de l'odeur de la mine de plomb; c'eſt pourquoi on diſtingue un certain eſpace autour des lieux où l'on travaille la mine de plomb, que l'on appelle la ſphère du *bellon*. Il eſt très-dangereux pour tout animal de paître dans ce voiſinage.

Les ſymptômes de cette maladie ſont ceux de la rachialgie, ou colique de plomb, langueur, foibleſſe, douleurs, tiraillemens, ſerrement du ventre, conſtipation, &c. Elle eſt ordinairement mortelle. (*Voyez* Rachialgie, Colique de plomb.)

(M. Chamseru.)

BELON (Pierre) naquit en 1517, à la Soulletière, village près du bourg de Fouletourte, dans les landes d'Aire au pays du Maine. Le cardinal de Tournon qui favoriſoit les gens de lettres & l'avancement des ſciences, ayant eu occaſion de remarquer le goût que le jeune *Belon* faiſoit paroître pour l'étude de la médecine & de la botanique, lui procura les moyens de ſuivre ſon inclination; & dès que ce jeune homme, déjà diſtingué par ſes connoiſſances & ſur-tout par l'ardeur qu'il avoit de les augmenter, eut témoigné à ſon bienfaiteur le deſir de voyager dans l'Orient, dans le deſſein d'y étudier les plantes & les médicamens, il obtint ſans peine de la généroſité du cardinal tous les ſecours néceſſaires pour exécuter un projet dont les ſciences devoient profiter.

Belon commença ſes voyages à l'âge de dix-neuf ans, il partit en 1546. Après avoir viſité l'iſle de Candie, il paſſa à Conſtantinople; de Conſtantinople le jeune médecin alla chercher à Lemnos de la terre ſigillée; il s'arrêta dans cette iſle, y pratiqua quelque tems la médecine; & après avoir viſité le mont Athos, il retourna, par terre, de Saloniki à Conſtantinople. M. d'Arament, ambaſſadeur de France en Turquie, avoit eu ordre de ſuivre en Perſe le ſultan Soliman II. M. du Fumet, gentilhomme de la chambre du roi, qui avoit ſuivi l'ambaſſadeur, mit de l'empreſſement à ſervir les projets de *Belon* qui alloit partir pour l'Egypte & ſe rendre

à Alexandrie ; il lui fit obtenir du grand ſeigneur une eſcorte de janiſſaires, de chiaoux & de droguemans, qui eurent ordre de l'accompagner dans tous les pays qu'il voudroit parcourir. *Belon* avoit rencontré au Caire une autre eſcorte qui lui étoit auſſi agréable que la première devoit lui être utile. C'étoit ſix gentilshommes français, de la maiſon de Roſtaing, quelques autres voyageurs français, & ſur-tout un ſavant nommé Juſte Tenelle que François I avoit envoyé au Levant chercher des livres grecs & des manuſcrits ſavans.

Les voyageurs partirent du Caire pour ſe rendre au mont Sinaï & de-là à Jéruſalem ; & retournèrent enſuite par l'Anatolie à Conſtantinople, où ils arrivèrent au printems de l'année 1548.

Déterminé à revenir en France, *Belon* s'embarqua à Gallipoli, s'arrêta à Veniſe, ſe rembarqua à Civita-Vecchia & paſſa à Rome, il fut témoin de l'élection du Pape Jules III, en 1550, & revint enfin à Paris la même année. Il ſe retira auprès de ſon bienfaiteur à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, & lui dédia ſon premier ouvrage en 1553 (1). On voit dans cette dédicace que le chancelier François Olivier partageoit, avec le cardinal de Tournon, l'honneur d'entretenir un ſavant pauvre, & qu'il lui avoit obtenu du roi Henri II une penſion, que Charles IX continua dans la ſuite en ajoutant à cette grace un logement au château de Madrid.

Belon ſe préſenta à la licence en 1554, mais il ne put y être admis, parce qu'il n'avoit pas le tems d'étude preſcrit. En 1557, il fut reçu bachelier extraordinairement ; & après avoir éprouvé de nouvelles difficultés pour une ſeconde licence, il l'obtint en 1560. *Belon* n'étoit alors âgé que de 43 ans ; il avoit déjà fait un grand nombre d'ouvrages qui lui avoient acquis une grande célébrité & un grand nombre d'ennemis. Un ſoir, au mois d'avril 1564, comme il retournoit à ſon logement au château de Madrid, il fut aſſaſſiné à l'entrée du bois de Boulogne.

Sa mort n'a point déſarmé l'envie, on a voulu déshonorer ſa mémoire. Scévole de Sainte-Marthe rapporte dans l'éloge de Pierre-Gilles d'Alby, que *Belon*, qui étoit ſon domeſtique, avoit ſouſtrait à la mort de ſon maître, une partie des écrits qu'il avoit publiés ſous ſon propre nom. M. de Thou, dans ſon hiſtoire l'an 1555, à l'article de Gilles d'Alby, adopte cette accuſation calomnieuſe, & ajoute que *Belon* avoit accompagné quelques tems Pierre-Gilles d'Alby dans ſes voyages. Le P. Niceron (2) a le premier pris la défenſe de *Belon* ; il a prouvé que ce ſavant avoit donné pluſieurs ouvrages entre autres ceux mêmes qu'il eſt accuſé d'avoir volé, avant la mort de Pierre-Gilles, arrivée à Rome en 1555, & que par la comparaiſon ſeule de la relation des voyages de *Belon*, & de celle des voyages de Gilles d'Alby, il paroît que ces ſavans n'ont jamais ni voyagé, ni même vécu enſemble. De retour de ſes voyages, *Belon* vécut toujours à l'abbaye de Saint-Germain, ou à Madrid, & ne peut ſe trouver à la mort de Gilles d'Alby, & lui voler ſes papiers à Rome.

Belon eſt auteur des ouvrages ſuivans qui ſont encore aujourd'hui eſtimés & recherchés.

1°. *L'hiſtoire naturelle des étranges poiſſons marins, avec la vraie peinture du dauphin, & d'autres de ſon eſpèce*, avec fig. *Paris*, 1551, *in*-4. Cet ouvrage n'a pas été réimprimé, & eſt fort rare.

2°. *Obſervations de pluſieurs ſingularités & choſes mémorables trouvées en Grèce, Aſie, Judée, Egypte, Arabie, & autres pays étrangers, rédigées en trois livres.* Paris, 1553, *in*-4, chez Corrozet. *Item* revues de nouveau & augmentées de figures. Paris, 1554, *in*-4. *Item* avec une table des matières. Anvers, 1555, *in*-8. *Item.* Paris, 1555, *in*-4. *Item* Paris, 1558, *in*-4. *Item* traduit en latin ſous ce titre : *Obſervationes rerum memorabilium in Græciâ, Aſiâ, Ægypto, Judæâ, Arabiâ, aliiſque provinciis ab ipſo conſpectarum, libris tribus expreſſæ, & una cum ejuſdem de neglecta ſtirpium cultura & cognitione libello, è gallico tranſlatæ à Carolo Cluſio.* Antverpiæ, 1589, *in*-8, & 1605, *in-fol.*

Il y a peu de voyageurs qui ſoient entrés dans un ſi grand détail de ce qui regarde la géographie ancienne & moderne, les mœurs & les coutumes des peuples, & ſur-tout l'hiſtoire naturelle. Il eſt vrai qu'il a fait pluſieurs fautes dans ſes obſervations ; mais cela ne doit pas paroître étrange, dans un temps où l'hiſtoire naturelle n'étoit pas ſi cultivée qu'elle l'eſt à préſent, & où par conſéquent l'on n'examinoit pas les choſes de ſi près & avec autant d'exactitude.

3°. *De admirabili operum antiquorum, & rerum ſuſcipiendarum præſtantiâ liber, quo de Ægyptiis pyramidibus, de obeliſcis, de labyrinthis ſepulchralibus, & de antiquorum ſepulturis agitur. Accedunt ob ſimili-*

(1) Voyez le chapitre VII de ſes obſervations, & ſon portrait en bois qui eſt à la tête de cet ouvrage ; ce portrait ſemble être de la même date que le livre, de l'an 1553. *Belon* étoit alors âgé de 36 ans.

(2) Voyez *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres*, tome 24, pag. 40, à l'article de *Pierre Belon.*

Voyez auſſi la *bibliothèque curieuſe de M. Clément*, tom. 3, pag. 104 ; & les *ſingularités hiſtoriques de D. Liron*, tom. 2, pag. 438.

tudinem argumenti ejuſdem de medicato funere, ſeu cadavere condito, & lugubri defunctorum ejulatione, necnon de medicamentis ſervandi cadaveris vim obtinentibus libri duo. Pariſiis, 1552, *in*-4. *Apud* Prevoſt & Cavellat. *Item* dans les antiquités grecques de *Gronovius*, tom. 8, p. 2530.

4°. *De arboribus coniferis, reſiniferis, aliisque ſempiterna fronde virentibus, cum earumdem iconibus ad vivum expreſſis.* Item *de melle cedrino, cedria, agarico, reſinis & iis quæ ex coniferis proficiſcuntur.* Pariſiis, 1553, in-4. Item *cum Cluſii exoticorum libris.* Antverpiæ, 1605, in-fol.

5°. *De aquatilibus libri duo, cum iconibus advivam ipſorum effigiem*, &c. Pariſiis, 1553, in-8, *formâ oblongâ. Item* inſéré dans le quatrième livre des animaux de Geſner. Cet ouvrage a été traduit en français, ſous le titre ſuivant.

6°. *De la nature & diverſité des poiſſons, avec leurs pourtraits, repréſentés au plus près du naturel.* Paris, Charles Etienne, 1555, in-8. oblong.

7°. *Hiſtoire de la nature des oiſeaux, avec leurs deſcriptions & naïfs portraits, retirés du naturel, en ſept livres*, par Pierre *Belon*. Paris, 1555, in-fol. Chez *Corrozet* & *Cavellat*.

On trouve, dans *Belon*, l'hiſtoire d'un grand nombre d'oiſeaux de la France, tant de ceux qui y fixent leur demeure, que des eſpèces qu'on n'y apperçoit que dans certaines ſaiſons. Il marque le temps & le lieu où elles viennent. Cet ouvrage eſt très-bien fait. Il s'eſt fort étendu ſur l'anatomie des oiſeaux, qu'il compare avec celle de l'homme.

8°. *Portraits d'oiſeaux, ſerpens, herbes, arbres, hommes & femmes d'Arabie & d'Egypte, obſervés par* Pierre Belon: *le tout enrichi de quatrains, avec la carte du mont Athos & du mont Sinaï.* Paris, 1557, *in*-4.

9°. *Remontrances ſur le défaut du labour & culture des plantes, & de la connoiſſance d'icelles, contenant la manière d'affranchir & apprivoiſer les arbres ſauvages*, par Pierre *Belon*, médecin, 1558, *in*-12. Paris, *Cavellat*. *Item* traduit en latin par Charles *de l'Ecluſe* (*Cluſius*), ſous ce titre: *De Neglectâ ſtirpium curâ eorumque cognitione libellus è gallico latinè per Carolum Cluſium. Antuerpiæ*, 1589, *in*-12. *Et cum exoticis ejuſdem Cluſii.* Antuerpiæ, 1605, *in-fol.*

Il avoit fait encore quelques autres ouvrages, mais ſa mort tragique l'a empêché de les donner au public.

BELOSTE.) Pilules de) (*Mat. méd.*)

Les pilules de *Belloſte*, chirurgien, ſont fort employées & avec ſuccès dans un grand nombre de maladies. On a donc cherché la préparation de ce remède, dont l'auteur a fait un ſecret, & qui n'eſt point encore connue. M. Baumé aſſure dans ſa pharmacie, que *Belloſte*, ami de Groſſe, médecin allemand, tenoit la recette de ſes pilules de ce médecin, qui s'eſt diſtingué d'ailleurs par ſes connoiſſances & ſes travaux en chimie. M. Baumé ajoute dans ſon récit qu'à la mort de Groſſe on a trouvé dans ſes papiers la recette des pilules mercurielles, & une lettre adreſſée à *Belloſte*, dans laquelle l'auteur le prioit de ne point divulguer le ſecret de ce remède; que la formule & la lettre ſont tombées entre les mains de Lacroix, médecin de la faculté de Paris, & que ce médecin les a fait inſérer dans la quatrième édition du codex de cette faculté, ſous le nom ſimple de pilules mercurielles.

Ces pilules telles qu'elles ſont dans la dernière édition du codex, ſont compoſées de mercure cru, de ſucre, de diagrède, de jalap & de rhubarbe. M. Baumé, voyant que le mercure ne s'éteint pas dans le ſucre, a propoſé d'y ſubſtituer la crême de tartre, dans laquelle le mercure s'éteint facilement. Quelques perſonnes de l'art aſſurent que ce n'eſt point là la vraie recette des pilules de *Belloſte*, telles qu'on les vend chez les héritiers de ce chirurgien. Elles ont plus de confiance dans ces dernières que dans celles que préparent les pharmaciens. Cette diſcuſſion ne pourra être terminée que lorſqu'on connoîtra la préparation des vraies pilules de *Belloſte*, & qu'on pourra la comparer avec celles des pilules mercurielles du codex; celles-ci ont d'ailleurs des effets fort ſemblables à ceux des pilules de *Belloſte*.

Ce remède convient dans toutes les maladies de la peau, il diviſe, atténue, & fond même la lymphe épaiſſie; il eſt utile dans la gale & ſes ſuites, les dartres vives, les éruptions lentes & ſans fièvre; il détruit les engorgemens blancs, & fond les tumeurs lymphatiques; il lève les obſtructions. On donne ces pilules avec ſuccès dans les maladies vénériennes; elles purgent à la doſe de trente ou trente-ſix grains. Chacune eſt communément du poids de quatre grains. On en donne deux tous les jours comme altérantes, & ſix, huit ou neuf comme purgatives.

(M. Fourcroy.)

BELOSTE (Auguſtin), chirurgien, étoit de Paris, où il naquit en 1654. Il ſervit dans les armées & les hôpitaux de France; mais le duc Victor Amédée de Savoye, roi de Sardaigne, le tira de ce royaume en 1697, & le plaça depuis auprès de la reine ſa mère, en qualité de premier chirurgien.

Il compoſa, en 1695, un traité, ſous le titre de *chirurgien de l'hôpital & manière de guérir promptement les plaies*, dont il y a différentes éditions.

On remarque celles de Paris de 1696, 1698, 1705, 1715, *in*-8; d'Amſterdam, 1707, *in*-8; de Dreſde, 1703, 1710, 1724, *in*-8. Ces dernières ſont en allemand, de la traduction de *Martin Schurig*.

En 1725, *Béloſte* publia la *ſuite du chirurgien de l'hôpital*, qui a paru la même année à Paris, & encore en 1728, *in*-12. Il y a joint des obſervations importantes ſur les effets du mercure, & l'utilité de la combinaiſon de ce minéral avec les purgatifs. Son traité du mercure a été réimprimé en 1738, *in*-12.

Denis Sancaſſani a mis tout l'ouvrage en italien, ſous le titre de *Chirone in campo*, Veniſe, 1729, 2 vol. *in*-8; on peut même dire qu'il a été traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe. Tant d'éditions & de verſions prouvent aſſez l'eſtime qu'on a fait de ce livre.

Béloſte adopta d'anciennes méthodes qu'on avoit négligées, & ſe fit par-là un nom qui ſe ſoutient encore. C'eſt d'après *Celſe*, qu'il a conſeillé de percer les os cariés avec la pointe du trépan, pour en accélérer l'exfoliation; c'eſt d'après *Céſar Magatus* qu'il a démontré le danger des tamponnemens & des panſemens trop fréquens dans la cure des plaies.

On trouve quelques lettres de ce chirurgien dans les ouvrages de *Sancaſſani*, qui parle de lui avec éloge. Il a auſſi mérité celui du public par ſes ſuccès dans la pratique de ſon art; & il jouiſſoit d'une réputation brillante, lorſqu'il mourut à Turin, le 15 juillet 1730. Son fils a continué de faire un myſtère de la compoſition des pilules mercurielles, dont ſon père eſt auteur; mais ce ſecret n'en eſt plus un aujourd'hui, on en trouve la deſcription dans pluſieurs diſpenſaires. Ce fils de *Béloſte*, qui porte le nom de *Michel-Antoine*, & qui a été reçu docteur en médecine, a fait reparoître le traité du mercure à Paris, en 1757, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BELOU. (*Mat. méd.*)

Nom brame d'un arbre fruitier du Malabar: *Crateva 3 marmelos, ſpinoſa, foliis ſerratis.* Linn. On en mange les fruits & les feuilles, comme d'autres herbages. La décoction de ſes racines & de l'écorce dans l'eau commune ſe donne dans les défaillances, les palpitations de cœur, & la mélancholie hypochondriaque. De cette même écorce, pulvériſée & unie au miel, on prépare un électuaire, qui, pris le matin, aide la digeſtion, & diſſipe la migraine & les vertiges. La décoction de ſes feuilles ſe boit dans l'aſthme. Les feuilles pilées avec un peu de riz & de curcuma forment une eſpèce d'onguent, dont on frotte le corps pour diſſiper les démangeaiſons opiniâtres. De ſes fleurs, on diſtile une eau cordiale & alexipharmaque. Son fruit, cueilli un peu avant la maturité, ſe mange crud ou roti, pour arrêter la diarrhée & la dyſſenterie. Le ſuc de ce même fruit mûr ſe donne pour guérir les aphthes & les inflammations de la bouche. Rumphe dit, d'après le rapport de quelques chinois, qu'à Java on tire du *belou* une eſpèce d'opium, qui diffère peu du vrai par la ſubſtance, l'odeur & la ſaveur. Pour le compoſer, ils prennent des feuilles & des fruits demi-mûrs des deux premières eſpèces de *belou*, les pilent enſemble, & en expriment le ſuc, qu'ils font cuire juſqu'à la conſiſtance de l'opium. Cet opium ſe vend à Java une fois moins que le vrai opium.

(*Extrait de l'anc. Encyclop.*) (M. Mahon.)

BELUTTA-POLA. (*Mat. méd.*)

Crinum 2 aſiaticum, foliis carinatis. Linn.

C'eſt une plante liliacée du Malabar. On la coupe par morceaux, & on la fait amortir ſur le feu: alors on en fait deux cataplaſmes que l'on applique ſur les deux mâchoires, pour en diſſiper les convulſions ſpaſmodiques.

(*Extr. de l'anc. Encycl.* M. Mahon.)

BELUTTA-TSIORI eſt une eſpèce de vigne du même pays, dont les feuilles mûres, employées avec la râpure de l'amande de coco, enlèvent la gale. Cuites avec l'huile, elles ſont vulnéraires. Leur ſuc, mêlé avec la chaux, diſſipe les cloux.

(*Ext. de l'anc. Encycl.* M. Mahon.)

BELZOE. (*Mat. méd.*)

Le benjoin a été nommé par différens auteurs, par ſuite de la corruption du mot primitif, *belzoë*, *belzoim*, *belzuinum*, *benevi*, *benevinum*. (*Voyez* Benjoin.)

(M. Fourcroy.)

BEM-CORINI. (*Mat. méd.*)

Eſpèce d'*alhatoda* du Malabar. La décoction de la racine de cet arbriſſeau ſe donne en boiſſon dans les fièvres. Ses feuilles, amorties dans l'huile, & enſuite pilées, s'appliquent ſur les bleſſures. Linnéus a déſigné cette plante ſous le nom de *juſticia 6 betonica, frutiçoſa, fol. lanceolato-ovatis, bracteis ovatis acuminatis venoſo-reticulatis coloratis.*

Une autre eſpèce de *bem-corini* eſt appellée, par le même naturaliſte, *juſticia 2 echolium, fruticoſa, fol. lanceolato-ovatis, ſpic. tetragonis, bracteis ovatis ciliatis, corollarum galeâ reflexâ.* La décoction de ſa racine dans l'eau ſe boit pour les douleurs de goutte. On l'applique auſſi avec l'huile de ſéſame pour les mêmes douleurs. Cuite avec l'huile & le beurre, elle augmente les forces. La décoction de

ſa racine & de ſes feuilles, ainſi que le ſuc exprimé des feuilles, ſe boit pour adoucir l'impreſſion de la pierre ſur la veſſie. Les feuilles elles-mêmes, pilées & appliquées ſur le ventre, ont, dit-on, la même vertu. Leur décoction s'adminiſtre dans la dyſurie, la toux & les douleurs néphrétiques : on en baigne auſſi le corps, pour obtenir le même ſoulagement.

(*E. de l'A. E.*) (M. MAHON.)

BEM-SCHETTI. (*Mat. méd.*)

Ixora 2. alba fol. ovalibus ſemi-amplexicaulibus, floribus faſciculatis. LINN.

C'eſt un arbriſſeau du Malabar, qui fleurit dès la première année qu'on l'a ſemé. Ses baies ſe mangent. On pile cette plante, & on en fait boire la décoction avec le cumin pour diſſiper les puſtules qui naiſſent au nombril. Le ſuc exprimé de ſes fleurs s'introduit dans les narines, pour diſſiper les douleurs de la tête.

(*Extr. de l'anc. Encyclop.* M. MAHON.)

BEM-TAMARA. (*Mat. méd.*)

Nymphæa 4 nelumbo, fol. peltatis undique integris. LINN.

C'eſt une plante aquatique du Malabar, qui a l'apparence d'un nénuphar. Ses fleurs ont une odeur forte d'anis & de canelle. Le tubercule de ſes racines ſe pile, pour en faire, avec le beurre, un onguent qui corrige tous les maux d'yeux. Le même onguent, uni au gingembre & à la coriande, s'applique avec ſuccès ſur les hémorrhoïdes.

(*Extr. de l'anc. Encyclop.* M. MAHON.)

BEN. (*Mat. méd.*)

On nomme noix de *ben*, en matière médicale des noyaux ovales un peu triangulaires de la groſſeur des noiſettes, garnies de trois ailes qui s'en détachent facilement, & qui contiennent, ſous une enveloppe dure & preſque ligneuſe, une amande blanchâtre très-huileuſe. L'arbre qui donne ces eſpèces de noix eſt de la famille des légumineuſes; la gouſſe ou ſorte de ſilique qui renferme les noix au nombre de dix-huit ou vingt eſt longue d'un pied, un peu triangulaire, & s'ouvre en trois valves, ce qui fait un de ſes caractères diſtinctifs. Cet arbre croît dans les lieux ſablonneux du Malabar, de Ceylan, & dans pluſieurs autres régions des Indes orientales. Il eſt nommé par Linnéus, *guilandina moringa*.

L'écorce a le goût âcre & piquant du raifort; on trouve la même ſaveur dans la racine; les indiens la râclent & en font uſage comme d'un aſſaiſonement; ils font cuire les ſiliques encore jeunes & tendres parmi les alimens dont ils relèvent le goût; preſque toutes les parties de cet arbre ſont employées comme médicamens dans l'Inde. Les diverſes préparations ſervent contre les convulſions, le vertige, les fièvres, l'œdème, le mal de dents, l'enflure des joues. Le ſuc pur de l'écorce mêlé avec de l'ail & une certaine quantité d'ail ſont d'uſage contre les douleurs produites par le froid. Les feuilles chaudes appliquées ſur les tumeurs des teſticules, les détruiſent avec énergie, même lorſqu'elles ſont véroliques. Le ſuc de ces feuilles tue les vers qui naiſſent ſi communément dans les ulcères de tous les pays chauds. On l'emploie auſſi avec ſuccès contre la gale & toutes les maladies de la peau.

On tire par les expreſſions des amandes de la noix de *ben* une huile ſans odeur, d'une ſaveur un peu amère, & qui ne rancit jamais. Cette huile a été rangée parmi les purgatifs & employée comme telle, mais les arabes la regardoient comme cauſtique; l'obſervation ayant appris qu'elle nuiſoit à l'eſtomac, on a ceſſé d'en faire uſage : appliquée à l'extérieur en liniment, elle eſt apéritive & réſolutive; elle n'eſt d'uſage que dans l'art des parfums pour extraire les odeurs des fleurs, & pour falſifier les huiles volatiles ou eſſences.

Quelques auteurs de matière médicale ont fait deux eſpèces de *ben*; l'une qui produit la noix & l'huile dont nous venons de parler, c'eſt le *glans unguentaria*, *balanus myrepſica*; on connoît peu, ſuivant eux, l'arbre qui l'a fournit; l'autre eſt le mouringre, dont l'écorce & les feuilles & leur ſuc ſont employés comme médicamens; ce dernier arbre eſt de la famille des légumineuſes. Mais les botaniſtes les plus exacts, & M. Lamarck en particulier n'ont décrit que ce dernier, & c'eſt à lui qu'appartiennent véritablement les noix de *ben*.

(M. FOURCROY.)

BENATH.

Sorte de puſtule phlegmoneuſe.

(M. CAILLE).

BENCIUS ou DE BENCIIS, (Hugues) autrement dit *Hugues de Sienne*, parce qu'il étoit né en cette ville, fut un des plus célèbres médecins du quinzieme ſiècle. Il ſe diſtingua principalement à Ferrare & à Parme; il procura même aſſez de célébrité aux écoles de cette dernière ville. *Tritheme* parle de lui avec éloge. Il mérita auſſi l'eſtime des médecins de ſon tems par les commentaires qu'il laiſſa ſur les aphoriſmes d'*Hippocrate* & ſur quelques ouvrages de *Galien* & d'*Avicenne*.

Voici les titres des uns & des autres.

In aphoriſmos Hippocratis & commentaria Galeni, reſolutiſſima expoſitio. Venetiis, 1498, *in-fol. Ibidem*, 1517, 1523, *in-fol.* avec la plupart des ouvrages ſuivans.

Super

Super quartam ſen primi Avicennæ præclara expoſitio. Venetiis, 1517, *in-fol.*

Conſilia ſaluberrima ad omnes ægritudines. Ibid. 1523, *in-fol.*

In tres libros microtechni Galeni luculentiſſima expoſitio. Ibid. 1523, *in-fol.*

In primi canonis Avicennæ ſen primam luculentiſſima expoſitio. Venetiis, 1523, *in-fol.*

In quarti canonis Avicennæ ſen primam luculentiſſima expoſitio. Ibid. 1523, *in-fol.*

Ce médecin mourut à Rome en 1438. Dix ans après ſa mort ſes fils lui firent élever un ſuperbe monument dans la ville de Ferrare, & ils le chargèrent de cette inſcription :

DEO IMMORTALI MAXIMO.

HUGONI BENCIO SENENSI,

philoſophorum ac medicorum ſuæ ætatis facilè principi,

Parenti optimo;

ob doctrinam excellentem de univerſo hominum genere,

B. M.

Filii poſuerunt XI kalendas decembris, anno 1448.

François Bencius, un de ſes fils, paſſa de l'école de Ferrare à celle de Padoue, & il y enſeigna la médecine avec réputation. Il mourut en 1487.

(*Extr. d'El.t* M. GOULIN.)

BENDARLI. (*Mat. méd.*)

Acroſtichum 3 heterophyllum, frondibus integerrimis glabris petiolatis, ſterilibus, ſub-rotundis, fertilibus, linearibus. L.

Plante vivace de la famille des fougères, toujours couverte de feuilles & de fruits dans toutes les ſaiſons. Le ſuc de ſes feuilles ſe donne à boire, mêlé avec de l'eau de coco, pour affermir les dents & diſſiper l'enflure des gencives : mêlé avec la *crotalaria* il paſſe pour diſſiper tous les ſymptômes des maladies vénériennes.

(*Extr. de l'A. E.*) (M. MAHON).

BENEDETTI, que d'autres appellent BENEDICTI (Alexandre) étoit de Legnano, dans le territoire de Vérone. Il n'eut pas plutôt achevé le cours de ſes études, qu'il paſſa en Grece & dans l'iſle de Candie, où il fit long-tems la médecine, principalement à Modon dans la Morée & à la Canée. A ſon retour en Italie, il enſeigna à Padoue juſqu'en 1495, qu'il alla s'établir à Veniſe. Mais les avantages qu'on lui promit, le firent bientôt ſortir de cette ville; il s'engagea, en qualité de médecin, dans l'armée de la République, qui fut battue à Fornoue, le 6 juillet de la même année, lorſqu'elle voulut s'oppoſer, avec ſes alliés, au retour du roi Charles VIII en France. Il paroît par une lettre écrite à *Bénédicti*, qu'il étoit encore en vie en 1508; on ſait d'ailleurs qu'il a ſurvécu au moins juſqu'en 1511, puiſque dans un endroit de ſes ouvrages, il parle du tremblement de terre arrivé cette année là en Italie.

Bénédicti ſemble avoir beaucoup lu les ouvrages des médecins grecs. On trouve, dans chaque chapitre de ſon traité général des maladies, le précis de ce que *Galien*, *Paul* d'Egine, *Oribaſe*, *Empédocle* & *Athénée* ont dit ſur le différens ſujets dont il parle : de ſorte que ce traité peut paſſer pour un abrégé de la médecine grecque. C'étoit la coutume de ſon tems de ne donner que des ouvrages d'emprunt. On trouve cependant dans celui-ci des obſervations qui appartiennent à l'auteur; en particulier, il y fait entendre que la pratique des frictions mercurielles pour la guériſon des maux vénériens, eſt preſque auſſi ancienne que l'époque de Naples, à qui on a attribué l'introduction de la vérole dans les autres pays de l'Europe. En effet, un italien nommé *Gilini*, ſe fondant ſur l'analogie des maladies vénériennes avec celles de la peau, propoſa, en 1497, le mercure comme un ſimple topique. Mais le traité général des maladies n'eſt pas le ſeul qui ſoit ſorti de la plume de *Bénédicti*; on lui doit d'autres ouvrages.

De omnium à vertice ad plantam morborum ſignis, cauſis, differentiis, indicationibus & remediis, tàm ſimplicibus quàm compoſitis, libri XXX.

La première édition, qui eſt dédiée à l'empereur Maximilien I, eſt de l'an 1500. Les ſuivantes ont paru à Veniſe en 1533, *in-fol.*; à Bâle en 1539, *in-4*; dans la même ville en 1549 & en 1572, *in-fol.*, avec les autres ouvrages de cet auteur.

Celui-ci eſt un ſyſtême de pratique, qui mérite d'autant plus la préférence ſur ceux qu'on avoit écrits juſqu'alors, que la diction en eſt meilleure, & que la doctrine des grecs y eſt plus ſouvent rappellée que celle des arabes.

De obſervatione in peſtilentia. Venetiis, 1493, *in-4.* Papiæ, 1516, *in-fol.* Baſileæ, 1538, *in-8*, avec les ouvrages d'*Ange Bolognimus*, de *Jean Almenar*, de *Dominique Maſſaria* & de quelques autres médecins.

Anatomia, ſive de hiſtoria corporis humani libri V.

Il a écrit ce traité en 1483, & la première édition eſt de Veniſe, 1497, *in*-8. On remarque encore les ſuivantes. Veniſe, 1502, *in*-4. Paris, 1514, *in*-4. Veniſe, 1527, *in*-12. Strasbourg, 1528, *in* 8.

Quoique l'auteur ait pluſieurs fois diſſéqué devant un grand nombre de ſpectateurs ; quoqu'il ait même parlé des amphithéatres de Verone & de Veniſe, où l'on démontroit de tems en tems la ſtructure du corps humain ſur les cadavres, il n'a rien avancé de nouveau en anatomie.

De medici atque ægri officio, libellus. Lugduni, 1505, *in*-8, avec l'ouvrage de *Symphorien Champier*, qui eſt intitulé : *De medicinæ claris ſcriptoribus.*

Opera omnia in unum collecta. Venetiis, 1533, *in-fol.* Baſileæ, 1539, *in*-4. 1549, 1572, *in-fol.*

(*Ext. d'El.*) (M. Goulin.)

BENEDICTE LAXATIVE. (*Mat. méd.*)

La *bénédicte laxative* eſt un électuaire préparé à froid, & par le mélange exact de la poudre de racine de turbith, d'écorce de la racine d'éſule, de diagrede, d'hermodattes, de quatre ſemences ombellifères, & de neuf ſubſtances aromatiques avec du miel. On commence par bien mêler toutes les poudres, on les délaie enſuite dans du miel un peu chaud, & on en forme un électuaire purgatif. On le preſcrivoit autrefois à la doſe de quelques gros, pour évacuer la pituite, la ſérosité, les humeurs blanches en général ; pour vider les eaux des hydropiques, pour lever les obſtructions, pour rappeler le cours des règles ſupprimées ou diminuées, pour chaſſer les vents ; mais on n'emploie preſque plus ce médicament, parce qu'il eſt trop compoſé pour être bien certain dans ſes effets, & parce qu'il eſt ſuſceptible d'altération dont il n'eſt pas poſſible de déterminer la nature. On le fait quelquefois entrer dans les lavemens évacuans, ſtimulans & carminatifs, à la doſe d'une demi-once ou d'une once. Il ſeroit plus utile de conſerver les poudres toutes préparées & de les mêler avec le miel dans le moment où l'on veut s'en ſervir, que de le préparer pour pluſieurs mois & même pour des années comme on l'a fait. On éviteroit par-là les altérations produites par la fermentation à laquelle il eſt expoſé par la nature de ſon mélange, & en raiſon du miel qui en fait l'excipient. (M. Fourcroy.)

BENEDICTI, (Dominique) médecin, mourut de la peſte en 1631. Il a écrit pluſieurs ouvrages qui ſont demeurés en manuſcrit dans les bibliothèques, & n'ont jamais été publiés. Les auteurs qui en parlent, aſſurent que c'eſt une vraie perte pour la république des lettres, & ſpécialement pour la médecine qui pouvoit en tirer d'utiles connoiſſances.

Les hiſtoriens parlent d'un autre *Dominique Benedicti* ou *Benedetti* qui naquit en 1689 à Veniſe, où il profeſſa la médecine pendant long-tems. Il fut élu prieur du collège des médecins de cette ville en 1748 ; & comme il avoit beaucoup de goût pour la poéſie, il compoſa pluſieurs ouvrages anatomiques en vers latins, dont *Mazzuchelli* fait mention. *Jean-Baptiſte Lazzaroni* les inféra dans la collection qu'il publia à Veniſe en 1740, *in*-4.

(*Ext. d'El.*) (M. Goulin.)

BENEDICTUS, (Jean) médecin allemand, n'eſt connu que ſous ce nom latin ſous lequel il ſe déſigne à la tête de ſes ouvrages.

Jean Benedictus exerça à Rome, à Veniſe, à Bologne & dans pluſieurs autres villes d'Italie. Il écrivit quelques ouvrages du tems de Sigiſmond I, roi de Pologne, c'eſt-à-dire, avant l'an 1548, qui eſt celui de la mort de ce prince. Il parle de Sigiſmond au ſujet d'une racine qu'il appelle *rheu lithuanicum*, & qui fut trouvée dans les montagnes de Lithuanie ſous le règne de ce roi.

Voici les titres de ſes ouvrages :

Libellus novus de cauſis & curatione peſtilentiæ. Cracoviæ, 1521, *in*-4, 1552, *in*-8.

Regimen de novo & prius Germaniæ inaudito morbo, quem paſſim anglicum ſudorem, alii gurgeationem appellant, præſervativum & curativum hujus & cujuſvis epidemiæ utiliſſimum. Cracoviæ, 1530, *in*-8.

L'édition de ces deux traités à Cracovie, porte à croire que l'auteur avoit ſéjourné pendant quelques années dans cette ville, avant de paſſer en Italie.

On trouve, dans *Manget*, deux autres médecins du nom de *Benedictus*, comme *Libere*, qui a écrit :

Nucleus Sophicus, ſeu, Explanatio in tincturam phyſicorum Theophraſti Paracelſi. Francofurti, 1623, *in*-8.

Julien-Céſar Benedictus, médecin, natif d'Aquila au royaume de Naples, a donné au public :

De pepaſmo ſeu coctione quæſtiones ad mentem Hippocratis, Aquilæ, 1636, *in*-8.

De loco in Pleuritide. Romæ, 1644, 1693, *in*-8.

Epiſtolarum medicinalium libri decem. Romæ, 1649, *in*-4.

Conſultationum medicinalium opus. Venetiis, 1650, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BÉNÉFICE. (*Alvi profluvium.*)

On appelle, en terme de médecine, *bénéfice de ventre* un dévoiement ſpontané, qui arrive ſans aucun purgatif, & par les ſeules forces de la nature. Ce débordement, le plus ſouvent bilieux, eſt regardé avec raiſon comme la marque d'une bonne conſtitution, dans laquelle les différens couloirs ſont bien diſpoſés, les humeurs mobiles, & le ſpaſme & l'éréthiſme nuls. Dans les individus, au contraire, chez qui dominent les vices oppoſés à ces précieuſes qualités, les humeurs dépravées s'amaſſent, & occaſionnent, ſoit des fièvres dites putrides, avec des ſymptômes plus ou moins funeſtes, ſoit différentes eſpèces de maladies chroniques. (M. MAHON.)

BENETTI (Jean-Dominique) naquit à Ferrare, le 3 février 1658. Après une étude ſérieuſe des belles-lettres, de la philoſophie & de la médecine, il reçut, en 1680, le bonnet de docteur en cette dernière faculté, & paſſa bientôt à la chaire de médecine-pratique. Il s'y fit tant de réputation, que le magiſtrat de Ferrare le nomma, en 1687, médecin de ſon grand hôpital de Sainte-Anne. Son nom, déjà célèbre par le mérite qu'on lui connoiſſoit, le devint davantage par les belles cures qu'il fit dans cette maiſon; c'eſt ce qui engagea la ville de Fano, au duché d'Urbin, à lui préſenter la place de premier médecin; & Ferdinand-Charles, duc de Mantoue, à le nommer médecin de ſa perſonne & à le combler d'honneurs & de préſens.

Bénetti aimoit le travail. Nous euſſions eu de lui pluſieurs ouvrages, ſi la mort ne l'eût pas empêché de publier la plupart de ceux qu'il a écrits. Il deſtinoit les ſuivans à la preſſe: *Exercitationes de vini calidi potu. Uſus in abuſum, ſive, de conſuetudinibus. Praxis medico-moralis continens omnia quæ morali unà cum medico ſunt apprimè neceſſaria.*

Il n'y a eu d'imprimé que le traité dédié au cardinal Thomas Raſo, évêque de Ferrare; il a paru à Mantoue en 1718, *in*-4, ſous ce titre:

Corpus medico-morale diviſum in duas partes. Prima continet adnotationes in Joannis Baſcarini, medici ferrarienſis, diſpenſationum medico-moralium canones duodecim, totidemque explanationes de jejunio Quadrageſimali. Secunda continet Appendicem de Miſſa & de Horis Canonicis, additionem ad Parochos Monialium, Confeſſores & Medicos, ubi de Confeſſione, Viatico ac Extremâ-Unctione, quantùm ad Medicos attinet. Corollaria, Additiones & Complementum de pœnitentiis ac de oratione.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BENEVOLI (Antoine), originaire de Norcia, ville d'Italie au duché de Spolette, naquit en 1685 dans un château du même duché. Il étoit fort jeune, lorſqu'il perdit ſon père, qui le laiſſa ſans fortune; mais il eut le bonheur d'être ſecouru par un de ſes parens, nommé *Jérôme Accoromboni*, habile chirurgien, qui l'envoya à l'âge de neuf ans à Florence. Il y apprit le latin, étudia enſuite la philoſophie, s'appliqua à l'anatomie ſous *Thomas Paccini*, & à la chirurgie ſous *Angelo Querci*, qui étoit alors le plus célèbre profeſſeur en cet art. *Bénévoli* fit des progrès ſi rapides ſous ſes maîtres, que bientôt il fut regardé lui-même comme un habile chirurgien, & s'acquit ſur-tout beaucoup de réputation dans le traitement des maladies des yeux & des hernies.

Come III, grand-duc de Toſcane, le gratifia d'une penſion en 1719. Le cardinal Buon-Compagni, archevêque de Bologne, le fit venir dans cette ville, pour le conſulter ſur la cataracte, dont il étoit attaqué. *Bénévoli* l'opéra, & le ſuccès de cette cure lui fit honneur. Ce fut principalement à Florence, qu'il ſe diſtingua par quantité de belles opérations. Pour ſe rendre de plus en plus utile au public, il aſſocia à ſes travaux le célèbre *Nannoni* & *Jean-Dominique Baciocchi*. Comme toutes les grandes opérations étoient également connues de *Bénévoli*, il devint lithotomiſte de l'hôpital de Sainte-Marie-la-Neuve, & enfin premier chirurgien de cette maiſon en 1755. Il n'a guère ſurvécu à ſa nomination à cette dernière place; car il mourut à Florence le 8 mai 1756, âgé de 71 ans. On a de lui:

Lettera ſopra la cataratta gleucomatoſa. Florence, 1722, *in*-8.

Cette lettre eſt adreſſée à *Valſalva*. L'auteur le prend pour juge des opinions différentes qu'on a propoſées ſur la cataracte. Quant à lui, il la fait dépendre de l'opacité du cryſtallin, ſans cependant oſer aſſurer qu'elle ne ſoit pas quelquefois occaſionnée par une membrane logée dans les chambres de l'humeur aqueuſe.

Nuova propoſizione intorno alla caruncula dell' uretra detta carnoſita, aggiunta ſopra la cataratta gleucomatoſa. Florence, 1724, *in*-12.

Il y donne une deſcription ſuccincte du *verumontanum*, & tâche de prouver que cette partie eſt le ſiège des caroncules. Au reſte, il blâme l'uſage des bougies corroſives, auxquelles il préfère les adouciſſantes.

Manifeſto ſopra alcune accuſe contenute in uno certo parere del Signor Pietro Paoli Lupi. Florence, 1730, *in*-4.

Non-ſeulement *Lupi* s'étoit attaché à réfuter l'opinion de ceux qui placent le véritable ſiège de la cataracte dans le cryſtallin, mais il ſoutenoit que cette maladie eſt toujours produite par une membrane placée dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuſe.

Giuſtificatione delle replicate accuſe del Signor Pietro Paoli Lupi. Florence, 1734, *in*-4.

L'opiniâtreté avec laquelle *Lapi*, chirurgien de Lucques, ſoutenoit ſes ſentimens, obligea *Bénévoli* à juſtifier ſa façon de penſer par de nouvelles preuves.

Diſſertazioni ſopra l'origine dell' ernia inteſtinale: intorno alla più frequente cagione dell' iſchuria: ſopra il leucoma: aggiuntavi XL Oſſervationi. Florence, 1747, *in*-4.

Le relâchement des anneaux eſt, ſuivant notre auteur, la cauſe la plus fréquente des hernies. La ſtrangurie eſt produite par l'âcreté de l'urine, & c'eſt ſur cette cauſe qu'il établit l'analogie qu'il y a entre cette maladie & le teneſme. Les obſervations qui terminent cet ouvrage, ſont d'autant plus intéreſſantes, que *Bénévoli* expoſe avec candeur ſes fautes & ſes ſuccès.

(*Extr. d'Et.*) (M. Goulin.)

BENGIRI. (*Mat. méd.*)

Arbre du Malabar. L'écorce de la racine & du tronc de cet arbre, & ſon fruit bleſſés, rendent un ſuc laiteux âcre, & ſi brûlant que ceux qui mordent dans ſon fruit ont la bouche d'abord enflammée, enſuite enflée au point que la mort s'enſuit peu de temps après. Ses feuilles ont une ſaveur douce & aſtringente. Les amandes de ſes graines ſont pareillement douces & agréables au goût. Ses feuilles, pilées & pulvériſées, s'appliquent ſur les ulcères comme un cauſtique, pour en ronger & enlever les chairs fongueuſes & baveuſes. On les pile encore, & on les coud dans un nouet avec de la bouze de vache, qu'on fait enſuite chauffer, & qu'on applique ſur les parties attaquées de tremblemens de nerfs & de convulſions ſpaſmodiques.

(*Extr. de l'auc. Enc. d'.*) (M. Mahon.)

BÉNIGNITÉ. (*Méd. pratiq.*)

On entend communément par ce mot le caractère d'une maladie dont les ſymptômes ne ſont point fâcheux, & dans laquelle le malade n'eſt point expoſé à un grand danger. C'eſt dans ce ſens que les auteurs ont diſtingué la petite vérole en *bénigne* & en *maligne*. On dit auſſi une fièvre *bénigne* & une fièvre *maligne*. Le mot *malignité* exprime donc le caractère de maladie oppoſé. *Benin* s'employe pour déſigner un médicament dont l'action n'eſt pas violente. Tel étoit ſans doute le clyſtère benin, benin, benin, ordonné par M. Purgon, pour déterger, déterger, déterger les entrailles de M. Argan. Le terme *malin* s'applique aux ſymptômes, & non point aux médicamens. On dit un *charbon malin*. (M. Mahon.)

BENIMIRAM. (*Voy.* Isaac, dit Benimiram.)

(*Extr. d'Et.*) (M. Goulin.)

BENJOIN. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe VI. *Percepta.*

Ordre III. Senſations.

Sect. I. Les ſens. L'odorat.

Le *benjoin* offre un des parfums les plus agréables. On le brûle aux pieds des autels, dans les appartemens pour en détruire l'air corrompu, & pour donner aux boudoirs une vapeur qui flatte l'odorat des voluptueux. On diſſout cette réſine dans l'eſprit de vin, & on en obtient une teinture dont quelques gouttes jetées dans l'eau la rendent trouble & laiteuſe; c'eſt une eſpèce de lait virginal que beaucoup de femmes emploient à leur toilette comme un bon coſmétique; lorſqu'on en uſe rarement, on en peut retirer quelque avantage; mais ſi l'on s'en ſert habituellement, nous croyons qu'il peut flétrir & deſſécher la peau, plutôt que de lui donner la fraîcheur qu'on deſire, & que l'eau pure eſt infiniment préférable.

C'eſt avec le *benjoin* pulvériſé & de la poudre de charbon qu'on fabrique des chandelles & des paſtilles odoriférantes, auxquelles on mêle encore d'autres poudres de la même claſſe pour varier les odeurs & leur communiquer plus ou moins d'énergie.

(M. Macquart.)

BENJOIN. (*Mat. méd.*)

Le *benjoin* eſt un ſuc balſamique, ſec, dur, fragile, très-inflammable, très-odorant, fort employé en médecine & dans quelques arts. On l'a nommé *benzoinum*, *belzoinum*, *belzoe*, *belzoim*, *benivinum*, *benivini*, *aſſa dulcis*.

On en diſtingue deux eſpèces dans les boutiques; la première, la plus pure & la plus précieuſe, eſt appelée *benjoin* amygdaloide, parce qu'il eſt formé de larmes blanches, pures, à-peu-près ſemblables à des amandes, enveloppées d'un ſuc jaune rouillé, pâle, & imitant aſſez bien le nougat; l'autre eſpèce eſt le *benjoin* commun; celui-ci n'offre point les larmes ou fragmens blancs; on n'y trouve que quelques grains d'un blanc ou d'un gris jaunâtre mêlés dans un ſuc brun foncé ou noir. La première eſpèce doit être préférée à la ſeconde pour l'uſage médicinal, & l'on doit réſerver le *benjoin* commun aux arts, & ſpécialement pour la préparation des parfums.

L'arbre qui fournit le *benjoin* eſt ſuivant quelques naturaliſtes, une eſpèce de laurier; Linnéus l'a décrit ainſi dans ſes premiers ouvrages: *Laurus benzoinum, foliis inermibus, obverse ovatis, utrinque acutis, integris annuis*; mais dans ſa matière médicale, (*edit. quarta* 1782) il le nomme *croton*

benzoe, foliis linearibus ſubrepandis, nudis, venis rubris. Il reſſemble au citronier. Il croît à Ceylan, à Sumatra, à Java, à Siam, &c. C'eſt par les inciſions de cet arbre qu'on retire le *benjoin*.

L'analyſe chymique du *benjoin* eſt une des plus connues & des mieux faites, relativement aux ſucs réſineux. C'eſt un véritable baume, c'eſt-à-dire une combinaiſon naturelle d'une réſine avec un acide concret qu'on en dégage par l'action de la chaleur & de l'eau. L'odeur du *benjoin* chauffé eſt vive, fragrante & agréable, il fait un des matériaux de l'encens fin. Une chaleur un peu forte le fond & l'enflamme; alors ſon odeur devient piquante & âcre; elle excite la toux & l'éternument. Si on l'expoſe au feu dans des vaiſſeaux fermés, on en tire un ſel acide criſtalliſé & une huile brune très-odorante. Pour obtenir le ſel qu'on nomme fleurs de *benjoin* dans les pharmacies, on met ſur une terrine qui contient ce baume en poudre ou en fragmens, un cône de carton qu'on lutte bien; on chauffe lentement, le ſel ſublimé s'attache ſur l'intérieur de ce cône; on continue juſqu'à ce qu'il commence à devenir jaune. Il eſt ſous la forme d'aiguilles ou priſmes fins qu'on détache & conſerve dans des vaſes bien bouchés. Après ce ſel il ſe dégage du *benjoin* une huile aſſez épaiſſe & utile en médecine. Pour l'avoir à part, on arrête le feu, on laiſſe réfroidir la terrine, on en tire le *benjoin* qui eſt fondu en une ſeule maſſe, & qui eſt déjà noir. On le met avec du ſable dans une cornue de grès, & on chauffe plus fortement que pour obtenir le ſel acide. Il paſſe une huile d'abord jaunâtre, enſuite brune, épaiſſe, d'une odeur forte & agréable, qui eſt encore mêlée de ſel acide; on peut même ſéparer une portion de celui-ci en rediſtillant cette huile pour la rectifier.

Le *benjoin* eſt diſſoluble en entier dans l'alcool. Sa teinture eſt employée en médecine & dans l'art des parfums. Elle ſert à préparer le lait virginal, qui n'eſt que cette teinture précipitée par une grande quantité d'eau.

Le *benjoin* entier eſt employé en médecine. On le compte parmi les apéritifs, les fondans, les remèdes nervins, réſolutifs, inciſifs, antiſeptiques. Il pouſſe aſſez fortement à la peau; il eſt même très-utile par cette propriété dans les fièvres éruptives, dont la marche eſt lente par défaut de force, & dans celles qui ſont compliquées de putridité. Pluſieurs médecins l'emploient dans ces cas avec le camphre & le ſafran. Ils en ont auſſi vu de bons effets dans les fièvres putrides & même malignes. On le donne encore avec ſuccès pour diviſer l'humeur catarrhale & pituiteuſe des poumons. On l'adminiſtre à la doſe de quelques grains, & même juſqu'à un ſcrupule ou un demi-gros, en le faiſant triturer avec un jaune d'œuf, ſoit pour le mêler à des liquides, ſoit pour l'introduire dans des maſſes pilulaires. Suivant l'obſervation des médecins qui l'ont employé de cette manière, il n'échauffe pas comme on pourroit le craindre.

On le fait entrer dans les onguents & dans les emplâtres, mais il n'ajoute pas beaucoup à leurs vertus. On l'emploie en fumigation comme tonique, nervin, inciſif, pénétrant. Cette fumée mêlée en petite quantité à l'air eſt utile dans les ulcères du poumon.

Les différentes préparations du *benjoin* ſont fort en uſage; ſon ſel acide eſt très-utile, mais ſes propriétés ſont aſſez importantes en médecine pour que nous lui deſtinions un article à part à la fin de celui-ci. L'huile qui ſe dégage du *benjoin* par la diſtillation, eſt un très-bon remède interne & externe; on la donne à l'intérieur à la doſe de quelques gouttes; elle eſt très-utile dans les bleſſures des nerfs, des tendons, des aponévroſes, des ligamens.

La teinture de *benjoin* ou ſa diſſolution dans l'alcool eſt employée pour déterger les vieux ulcères & y faire naître plus d'action; elle l'eſt auſſi dans la carie des os.

Les uſages de ce baume dans les arts ne ſont pas moins importans. On le brûle dans les temples comme encens; ſa teinture précipitée par l'eau fait le lait virginal dont on ſe ſert comme coſmetique.

De l'acide benzoïque.

On ſait depuis Blaiſe de Vigenères, qui écrivoit au commencement du ſiécle dernier, que le *benjoin* fournit à la diſtillation un ſel acide cryſtalliſé en aiguilles très-odorantes, d'une ſaveur âcre qu'on nomme en pharmacie *fleurs de benjoin*. Autrefois les chimiſtes penſoient que c'étoit un acide minéral modifié, mais aujourd'hui les propriétés particulières & caractériſtiques qu'on y a reconnues, ne permettent plus de douter que ce ne ſoit un acide végétal différent de tous les autres.

Cet acide n'exiſte pas ſeulement dans le *benjoin*, on le trouve auſſi dans les baumes du Pérou & de Tolu, dans le ſtorax & le liquidambar: la vanille en contient, & on le voit criſtalliſé au-dehors des gouſſes qu'on a conſervées dans des boîtes de fer-blanc. Schéele l'a auſſi trouvé dans le ſucre de lait, & l'extrait d'urine; nous avons dit qu'on le retiroit communément du *benjoin*, par la ſublimation à un feu doux. Geoffroi découvrit, en 1738, qu'on pouvoit l'extraire par l'eau, & que cette ſubſtance ſaline étoit toute contenue & formée dans le *benjoin*. Je l'ai extrait, par ce même procédé, du baume du Pérou, du ſtorax, des gouſſes de vanille; mais ce moyen n'en fournit qu'une petite quantité, parce que la réſine du *benjoin*, qui ne ſe mêle point à l'eau, enveloppe & défend une grande partie du ſel acide.

Schéele a donné, en 1776, dans les mémoires de Stockholm, des obſervations importantes ſur l'acide benzoïque. Quatre-vingt-ſeize parties de *benjoin* lui ont fourni, par la ſublimation entre neuf à dix, de ce ſel ſublimé; ce qui eſt fort éloigné de l'eſtimation de Spielman, qui aſſuroit qu'il en avoit obtenu le quart du *benjoin* employé. Il paroît que le chimiſte de Strasbourg l'avoit eſtimé mêlé de beaucoup d'huile empyreumatique. Schéele fit bouillir de l'eau ſur du *benjoin* en poudre, mêlé de craie, filtra la liqueur, qui ne donna point de ſel par le réfroidiſſement; de l'acide ſulfurique verſé dans cette liqueur, en ſépara l'acide benzoïque en poudre, & indiqua que cet acide s'étoit uni à la baſe de la craie, & avoit formé un ſel neutre ſoluble dans l'eau: cependant, la quantité d'acide concret & précipité par ce procédé, n'étoit pas plus conſidérable que celle qu'on obtient par la ſimple lixiviation. Schéele penſa qu'il en obtiendroit davantage en employant une matière ſuſceptible d'agir ſur la réſine, & de faciliter la ſéparation du ſel. La potaſſe ne remplit pas ſon objet; la réſine ſe réuniſſoit à la ſurface de la liqueur, ſous la forme d'une huile épaiſſe & tenace, qui ne permettoit pas d'eſpérer une ſéparation aſſez complette de l'acide. La chaux vive lui réuſſit mieux, & on s'en ſert d'après lui de la manière ſuivante. On prend quatre onces de chaux vive, on l'éteint avec douze onces d'eau; on en ajoute huit livres, lorſque le bouillonnement a ceſſé; on verſe ſix onces de cette eau de chaux ſur une livre de *benjoin* en poudre, on remue aſſez fortement pour mêler ces deux ſubſtances; on verſe peu-à-peu l'eau de chaux: ce mélange, par parties, empêche le *benjoin* de ſe réunir en maſſe; on chauffe le liquide ſur un feu doux, pendant une demi-heure, en l'agitant continuellement; on retire du feu, & on le laiſſe dépoſer pendant pluſieurs heures; on décante enſuite la liqueur claire; on jette huit livres d'eau ſur le réſidu; on la fait bouillir une demi-heure; on réunit cette liqueur claire à la précédente; on répète deux fois encore ce lavage & cette ébullition; on finit par arroſer le réſidu mis ſur un filtre avec de l'eau chaude. Toutes ces leſſives ſont enſuite réduites à deux livres par l'évaporation; il ſe ſépare un peu de réſine: la liqueur évaporée étant réfroidie, on y verſe goutte à goutte de l'acide muriatique, juſqu'à-ce qu'il ne ſe faſſe plus de précipité, & qu'il y ait une ſaveur d'acide ſenſible dans le liquide; le ſel de *benjoin* ſe précipite ſous la forme de pouſſière: on l'édulcore ſur le filtre, ſi on veut l'avoir en criſtaux, on le diſſout dans cinq ou ſix fois ſon poids d'eau bouillante; on filtre à travers un linge, & on laiſſe réfroidir lentement cette diſſolution; le ſel ſe dépoſe en priſmes comprimés & très-longs. Dans ce procédé, la chaux abſorbe l'acide benzoïque, & forme avec lui un benzoate calcaire qui eſt très-ſoluble; la réſine ſe ſépare de ce ſel, qui n'a que très-peu d'affinité avec elle; l'acide muriatique, dont l'attraction pour la chaux eſt plus forte que celle de l'acide benzoïque, s'empare de cette terre, & ſépare l'acide végétal; la liqueur, réduite à deux livres par l'évaporation, ne ſuffit plus pour tenir cet acide en diſſolution, & preſque tout ſe dépoſe: le benzoate calcaire n'a pas l'odeur du *benjoin*; mais auſſitôt que l'acide benzoïque eſt ſéparé par l'acide muriatique, il reprend l'odeur vive qui eſt propre à cette ſubſtance balſamique. Par ce procédé, Schéele a obtenu 12 à 14 gros d'acide benzoïque par livre de *benjoin*, tandis que la ſublimation n'en donne que 9 à 10; il avertit encore que la purification de ce ſel par l'eau chaude & par la criſtalliſation, en fait perdre une grande quantité, & que cette purification n'eſt pas néceſſaire pour les uſages pharmaceutiques: en effet, ce ſel bien criſtalliſé eſt très-difficile à réduire en poudre; & la purification n'a pour objet que d'en ſéparer environ deux grains de réſine par livre de *benjoin*. Enfin, il remarque que la filtration de cet acide diſſous dans l'eau, ne peut être faite qu'à travers un linge. Comme il ſe ſépare promptement, & à meſure que la liqueur ſe réfroidit, ce ſel bouche les pores du papier, & la filtration ne peut avoir lieu.

Depuis les expériences de Schéele, M. Lichtenſtein a publié en Allemagne des obſervations ſur l'acide benzoïque, dans leſquelles il aſſure que la ſublimation fournit plus de cet acide que le procédé par l'eau de chaux; mais je penſe avec Schéele & M. Morveau, que cela ne peut s'entendre que de ce ſel purifié.

L'acide benzoïque pur a une ſaveur légèrement aigre, piquante, chaude & âcre. Son odeur n'eſt que peu aromatique; il rougit bien la couleur du tournefol.

La chaleur le volatiliſe, en augmentant ſingulièrement ſon odeur. Si on l'expoſe au feu du chalumeau dans une cuillere d'argent, il ſe liquéfie, ſuivant l'obſervation de M. Lichtenſtein, & il s'évapore ſans s'enflammer. En le laiſſant réfroidir, il forme une croute ſolide, qui offre à ſa ſurface des traces de criſtalliſation en rayons divergens; il ne brûle avec flamme, que lorſqu'il eſt en contact avec des corps eux-mêmes fortement enflammés. Le contact d'un charbon ardent ne fait que le ſublimer rapidement.

L'air ne paroît avoir aucune action ſur cet acide; car après avoir été conſervé vingt ans dans un vaiſſeau de verre, il étoit très-pur, & n'avoit rien perdu de ſon poids. Son odeur ſe diſſipe, mais reparoît par la chaleur.

L'acide benzoïque n'eſt que très-peu ſoluble dans l'eau froide. Il paroît, d'après les expériences de MM. Wenzel & Lichtenſtein, que 480 grains d'eau froide n'en diſſolvent qu'un grain, & que la même quantité d'eau bouillante peut en diſſoudre 20 grains, dont 19 ſe ſéparent par le réfroidiſſement. Bergman dit que l'eau bouillante peut en prendre $\frac{1}{24}$ de ſon

poids, & qu'à la température moyenne, elle en diſſout à peine $\frac{1}{500}$.

L'acide benzoïque s'unit à toutes les baſes terreuſes & alcalines, & forme avec elles les benzoates d'alumine, de baryte, de magnéſie, de chaux, de potaſſe, de ſoude & d'ammoniaque. On ne connoît point les propriétés caractériſtiques de chacune de ces combinaiſons, non plus que les attractions diverſes de cet acide pour les baſes. M. Lichtenſtein aſſure qu'il préfère les alcalis fixes & même l'ammoniaque, aux terres alumineuſe, magnéſienne & même calcaire; mais il faut des expériences plus multipliées, pour déterminer exactement l'ordre de ces attractions, d'autant plus que Bergman les indique indifféremment. Suivant lui, la chaux en ſépare les baſes alcalines, & la baryte en ſépare la chaux; il dégage l'acide carbonique de toutes ces baſes.

L'acide ſulfurique concentré le diſſout facilement ſans chaleur & ſans bruit, ſuivant le même chimiſte; cependant, il paſſe à l'état d'acide ſulfureux: on peut en ſéparer l'acide benzoïque non altéré par l'eau.

L'acide nitrique le diſſout de même, & l'eau dégage également ce ſel ſans altération. M. Morveau a augmenté l'action de ces deux corps par la chaleur; le gaz nitreux ne s'eſt dégagé qu'à la fin, & l'acide benzoïque s'eſt ſublimé en entier ſans altération. Cependant, M. Hermſtadt dit qu'en employant de l'acide nitreux concentré, l'acide benzoïque devient fluide, plus fixe, & prend les caractères de l'acide tartareux ou oxalique; mais ce réſultat, qui eſt par lui-même fort incertain, demande de nouvelles recherches. Ce qui paroît plus vrai ſur cet acide, c'eſt qu'il diffère par ſa nature & ſes propriétés de tous les autres acides végétaux, & qu'il retient une huile eſſentielle qui lui donne de l'odeur, de la validité, de la combuſtibilité, & de la diſſolubilité dans l'alcool.

L'acide benzoïque pur & blanc, eſt un des médicamens béchiques inciſifs les plus actifs, & les plus prompts dans ſon action. On ſait que lorſqu'il eſt réduit en vapeur & porté avec l'air dans les bronches & dans les véſicules pulmonaires, il excite la toux. C'eſt à ce ſel en vapeur qu'eſt dû l'effet de la fumée de *benjoin* dans les maladies de poumon. On le preſcrit avec ſuccès dans les affections catarrhales, pituiteuſes, & froides de ce viſcère; dans l'aſthme humide, dans les ulcères de la poitrine: la doſe eſt de 4 juſqu'à 8 ou 10 grains. On le diſſout dans des potions, dans des émulſions, dans des loochs; on l'adminiſtre auſſi ſous forme pilulaire.

(M. Fourcroy).

BENJOIN FRANÇOIS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Impératoire.) (M. Macquart.)

BENIVENI (Antoine), médecin de Florence, qui eut beaucoup de goût pour l'obſervation, s'appliqua avec tant de fruit à reconnoître les cauſes des maladies, qu'il lui eſt arrivé de remarquer pluſieurs choſes dont les anciens n'ont point parlé. C'eſt principalement par les ouvertures des cadavres qu'il eſt parvenu à faire ces découvertes. Convaincu de l'importance des diſſections à cet égard, il ſaiſit toutes les occaſions propres à jetter du jour ſur l'état des viſcères après la mort.

Ce fut du temps de *Beniveni* que Charles VIII, roi de France, fit la conquête du royaume de Naples. Ce médecin étoit déjà en réputation en 1495, lorſque les François allèrent prendre dans ce royaume le germe des maux vénériens, qu'ils ont porté dans leur patrie. Il parle de cette maladie dans l'ouvrage que nous avons de lui; mais *Aſtruc* & *Haller* lui prêtent là-deſſus des ſentimens tout oppoſés. Suivant le premier, il regardoit la vérole comme une maladie nouvelle; & il approuvoit un onguent mêlé de mercure, dont on ſe ſervoit de ſon temps. Suivant le ſecond, *Beniveni* n'étoit point de l'opinion de ſes contemporains ſur la nouveauté des maux vénériens en Europe; il prétendoit que la vérole y étoit connue depuis long-temps ſous le nom de *mentagra* & de *lichenes*. Quant aux frictions mercurielles, il en condamnoit l'uſage, & ſe récrioit contre ceux qui avoient adopté la méthode de s'en ſervir. Mais quels qu'aient été les ſentimens de ce médecin, l'origine de la vérole en Europe préſente encore des incertitudes à diſſiper, & le mercure eſt unanimement regardé comme le remède ſpécifique de cette maladie.

Ce médecin mourut le 11 novembre 1502. Son ouvrage fut imprimé ſous ce titre:

De abditis nonnullis ac mirandis morborum & ſanationum cauſis. Florentiæ, 1507, *in*-4. *Pariſiis*, 1528, *in-fol.*, avec le livre de *Galien*, *de Plenitudine*, traduit par *Gainthier d'Andernach*. *Baſileæ*, 1528, *in-fol.*, avec les œuvres d'*Apulée*. *Ibidem*, 1529, *in*-8, avec les recettes de *Scribonius Largus*, & les commentaires de *Rembert Dodoens* ſur les obſervations de l'auteur. *Coloniæ*, 1581, *in*-8, *Amſtelodami*, 1621, *in*-8.

Beniveni fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame de l'Annonciation à Florence. L'on mit une inſcription ſur ſon tombeau.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BENKARA, (*Mat. méd.*)

Nom malabare d'un arbriſſeau qui eſt toujours verd, & qui porte du fruit deux fois l'an, ſavoir en mars & en ſeptembre. Ses feuilles ainſi que ſes fruits ont une ſaveur douce & légèrement aſtrin-

gente. Sa racine ſéchée ſe donne en poudre pour rappeller les règles ſupprimées, & pour faire ſortir l'enfant mort & l'arrière-faix, lorſque celui-ci reſte dans la matrice après l'accouchement. Ses fruits ſe mangent avant leur maturité, pour arrêter la diarrhée, le flux de ſang, & les menſtrues immodérées. (*Extr. de l'A. E.*) (M. MAHON.)

BENOITE. (*Mat. méd.*)

Cariophyllata.

C'eſt un genre de plante à fleurs polypétalées de la famille des roſiers, qui a beaucoup de rapport avec les potentilles & la driade, qui comprend des herbes vivaces dont les fleurs terminales, & ſouvent d'un aſpect agréable, produiſent des ſemences munies de longues barbes, formant des têtes ordinairement très-hériſſées. Il y en a huit eſpèces de décrites dans le dictionn. de botan. Tom. I.

Il y en a trois qui ſont nombre dans la matière médicale.

1°. La *benoite* commune, galiotte ou réciſe.

Cariophyllata vulgaris. Caſ. Bauh. PIN. 221.

Geum urbanum. LINN.

La racine de cette plante eſt épaiſſe, fibreuſe, brune; elle a au printemps une légère odeur de clou de géroſle; elle pouſſe une tige droite de la hauteur d'un pied & demi. Les feuilles radicales ſont aîlées communément à cinq folioles; celles de la tige ſont alternes, vertes, un peu velues. Les fleurs ſont jaunes, dorées, petites, terminales, à cinq pétales. Le piſtil devient une tête arrondie; les barbes des ſemences ſont rouges & terminées par une queue recourbée.

Cette plante ſe trouve dans les lieux couverts & le long des haies, dans les environs de Paris, & dans toute l'Europe.

Les feuilles de *benoite* ſont amères & ſtiptiques, leur ſuc rougit le papier bleu. La racine a un goût amer un peu aſtringent. On la recommande infuſée dans du vin blanc, dans la petite vérole & dans les fièvres malignes. On croit qu'elle a une vertu aphrodiſiaque, & que, placée dans de la bierre récemment faite, elle l'empêche de s'aigrir.

Elle paſſe pour apéritive & pour réſolutive. On la vante dans la cachéxie, les pâles couleurs, contre les contuſions. Lorſqu'elle eſt fraîche, on la recommande dans les catarres & les engorgemens de la tête, à cauſe du ſel volatil qu'elle contient; mais lorſqu'elle eſt deſſéchée & qu'elle n'en contient preſque plus, elle eſt aſtringente, & s'emploie utilement pour donner du ton aux fibres de l'eſtomac & des inteſtins, dans les diarrhées, le flux de ſang & les hémorrhagies.

On donne la racine de *benoite* en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; en décoction & en infuſion, la doſe eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once, pour chaque chopine d'eau.

Les feuilles de *benoite* ne ſont pas ſouvent employées. On dit qu'elles peuvent mondifier les ulcères, & qu'appliquées ſur le poignet, avant les accès des fièvres intermittentes, elles ont la vertu de les faire quelquefois diſparoître.

En général cette plante eſt peu employée, & on doit être en garde contre toutes les belles qualités dont on la dit pourvue.

2°. La *benoite* de Virginie.

Geum virginianum. LIN.

Cariophyllata virginiana, albo flore minore, radice inodorâ. Herman.

J. Lining donne à la racine de cette *benoite* le nom de *Radix anthelmia ſeu cariophyllata ſilveſtris americana.*

Eſſays and obſ. read before a ſociety in Edinburgh. Tom. I. n°. 14.

Elle diffère de la précédente par la forme de ſes feuilles preſque deux fois aîlées, & des fleurs qui ſont petites, blanches, avec des pétales entiers, à peine auſſi grands que le calyce.

Cette plante croît dans l'Amérique ſeptentrionale & eſt cultivée au jardin du roi.

Elle eſt très-vantée par les Indiens comme anthelmintique, & Lining en a vu de bons effets. On la preſcrit aux enfans de trois ans à la doſe de douze grains en poudre, en y ajoutant quelques gouttes d'huile de rhue ou d'abſinthe, On en ordonne un ſcrupule en infuſion, & on en prend matin & ſoir pendant quelques jours. Si la doſe eſt forcée, on a à craindre les vertiges & des douleurs ſingulières qui ſe font ſentir tant en dedans qu'au dehors de l'œil; c'eſt ce qui a obligé d'y mêler de l'huile éthérée, ou un peu de ſafran dans l'intention de détourner ces ſymptômes, ou de les calmer s'ils exiſtent déjà.

3°. La benoite aquatique.

Cariophyllata aquatica flor. fran. 742 — 6.

Cariophyllata floribus nutantibus; petalis ſubemarginatis, calyce brevioribus, ariſtis tortis plumoſis.

Geum rivale. LIN.

La

La racine de cette plante eſt fibreuſe, noirâtre & oblongue ; les tiges ont un pied de haut ; les feuilles ſont caulinaires, alternes, petites ; les fleurs, au nombre de deux ou trois, ſont pédonculées & terminales ; le calice eſt d'un rouge noirâtre, les pétales roſés, les barbes des ſemences plumeuſes. On trouve cette plante dans les lieux humides & montagneux de l'Europe.

Elle eſt vulnéraire, un peu aſtringente, & paſſe pour convenir particulièrement dans les hémorrhagies & les diarrhées. Elle n'eſt pas d'un uſage bien fréquent.

(M. MACQUART).

BENTEKA. (*Mat. méd.*)

Nom d'un arbre du Malabar, que M. Adanſon range dans la famille des bruyères ou des houx. Il s'élève à une très-grande hauteur. La décoction de ſes feuilles avec le miel ſe donne pour tempérer l'ardeur de la fièvre pendant la petite vérole, en excitant les ſueurs & pouſſant les boutons au-dehors.

(*E. de l'A. E.*) (M. MAHON).

BENTIRUTALI. (*Mat. méd.*)

Eſpèce de liſeron, *convolvulus*, vivace du Malabar. Son ſuc préparé ſe donne intérieurement dans la maladie endémique appellée *pitao*. On le fait boire auſſi joint avec le fruit & l'écorce du *cadel avanacu* ou *jalapu*, pour lâcher le ventre.

(*Ext. de l'anc. Encyç.*) (M. MAHON.)

BENVENUTI (Joſeph), ſavant & laborieux chirurgien italien, s'eſt diſtingué dans la pratique de ſon art, qu'il a exercé à Lucques vers le milieu de ce ſiècle. Il fut de l'académie des curieux de la nature. On a de lui pluſieurs ouvrages qui ſont preuve de l'étendue de ſes connoiſſances, ainſi que de ſon empreſſement à recueillir les écrits des auteurs qui ont traité de certaines matières intéreſſantes.

Diſſertationes & quæſtiones medicæ magis celebres. Lucæ, 1757, *in*-8.

C'eſt la ſeconde édition. On trouve, dans cette collection, des opuſcules ſur la circulation du ſang dans l'état de ſanté & de maladie, ſur la carie des os, ſur l'hydrophobie, & le traité de *Conyers*, médecin anglois, ſur les maladies des enfans.

Reflеſſioni ſopra gli effetti del moto a cavallo. Lucques, 1760, *in*-4.

Il y fait voir les avantages de l'équitation

Diſſertatio phyſica de lumine. Vindobonæ, 1761, *in*-4.

De rubiginis frumentum corrumpentis cauſâ & medelâ. Lucæ, 1762.

Les moyens préſervatifs qu'il propoſe peuvent être utiles, mais ils paroiſſent impraticables dans les champs d'une grande étendue.

Obſervationum medicarum, quæ anatomiæ ſuperſtructæ ſunt, collectio prima. Lucæ, 1764, *in*-12.

Elle roule ſur l'hiſtoire des maladies, d'après l'ouverture des cadavres.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BENZOATES. (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom qu'on donne, dans la nouvelle nomenclature chimique, aux combinaiſons ſalines neutres de l'acide benzoïque, avec les baſes terreuſes, alkalines & métalliques. On n'a point encore employé ces ſels en médecine. Il eſt vraiſemblable que pluſieurs des benzoates, & ſur-tout le benzoate ammoniacal, auroient des vertus très-actives & très-utiles, dans les maladies des poumons, de l'eſtomac, des inteſtins, des voies urinaires.

(M. FOURCROY).

BERBERIS. (*Hygiène & mat. méd.*) (*Voyez* ÉPINE-VINETTE.) (M. MACQUART.)

BERCE. (*Mat. méd. & Hygiène.*)

Heracleum.

Genre de plante à fleurs conjointes de la famille des ombelliferes, & qui comprend des herbes indigènes de l'Europe, qui ont des rapports aſſez ſenſibles avec les panais, les laſers, & les férules.

On en diſtingue huit eſpèces dans le dictionnaire de botanique, tom. I ; & une d'entre elles eſt employée en médecine.

C'eſt la *berce* brancurſine batarde.

Sphondylium vulgare hirſutum. Bauh. PIN.

Heracleum ſphondylium. LINN.

Cette plante, très-commune dans les prez & ſur les bords des bois, devient fort grande dans les jardins, & varie tellement ſelon les lieux où elle croît, que Crantz (Auſtr. faſ. 3. p. 11.) la nomme *heracleum protheiforme.*

Sa racine eſt groſſe, longue, charnue, chargée d'un ſuc jaunâtre, amer & âcre. Sa tige monte à trois ou quatre pieds ; elle eſt creuſe, rameuſe, cylindrique & velue. Ses feuilles ſont alternes, fort amples, ailées, velues. Les fleurs ſont en paraſol, à cinq pétales inégaux, blancs, quelquefois rougeâtres. Le calice ſe change en un fruit qui renferme

deux grandes graines applaties, ovales, d'une odeur déſagréable, & d'une ſaveur un peu âcre. Elles fleuriſſent en mai, juin & juillet. Elle infeſte les prés & les paturages, & détériore les fonds, où elle ſe trouve en grande abondance.

Cette plante eſt émolliente & ſudorifique; ſa graine a de grands rapports avec celle de carvi & d'aneth. Sa racine cuite eſt inciſive, apéritive, & ſoi-diſant bonne pour détruire les calloſités. Tout l'individu eſt peu employé: c'eſt fauſſement qu'on a dit que les Polonais en faiſoient uſage contre le plica; que ce peuple en compoſoit une boiſſon nommée *bartſch*. Ces aſſertions ont été réfutées par *Erndtelius*. (*Varſovia phyſice illuſtrata*, *p.* 139 & 210.) Selon lui, le bartſch ſe fait ſeulement avec le ſon de blé, ou de la farine, ſur leſquels on a verſé de l'eau, & qu'on laiſſe pendant quelques jours dans un lieu tiède, juſqu'à-ce qu'il ſe faſſe une fermentation, & que la liqueur ait acquis une ſaveur un peu acide.

Schulze von Krankh, *in lith.*, dit que preſque tous les jours les Polonois mêlent cette plante dans les jus de viandes. J. G. Gmelin, flor. ſib. j. 213, apprend que les Ruſſes ont trouvé un moyen d'en tirer un eſprit ardent.

Voici, ſuivant M. Steller, l'uſage & les propriétés de cette plante dans le Kamtzchatka.

La *berce* eſt là d'un auſſi grand uſage que la *ſaranne*. (*Voyez* ce mot.) On en met dans les tartes, dans les ſoupes, & on ne peut s'en paſſer dans les cérémonies ſuperſtitieuſes.

Elle eſt au nombre de leurs plantes douces. Dès que les Ruſſes (comme l'a auſſi obſervé Gmelin) ſe furent établis dans ce pays, ils remarquèrent qu'on pouvoit tirer de la *berce* une liqueur ſpiritueuſe. Elle fournit la ſeule eau-de-vie qu'on y vende aujourd'hui publiquement. La *berce* y eſt très-commune. Les habitans la mouillent, & la préparent de la manière ſuivante.

Lors de la récolte, on coupe les pédicules des feuilles à l'endroit de leur inſertion; on les ratiſſe avec un coquillage, & on en fait des paquets de dix chacun. Dès que ces paquets commencent à exhaler de l'odeur, on les enferme dans un ſac, & il s'y forme une pouſſière douce, qui provient vraiſemblablement du ſucre de la moëlle de la plante. Cette plante ſucrée (car ils la nomment ainſi) approche, ſuivant eux, du goût de la reglisſe, & ils la trouvent fort agréable.

Ce ſont les femmes qui en font la récolte; elles ſont obligées de mettre des gants pour la cueillir, parce que ſon ſuc eſt ſi âcre & ſi cauſtique, qu'il fait élever des ampoules ſur la chair, par-tout où il tombe. Quand les Ruſſes veulent en manger au printemps, ils ſe contentent de la mordre, & prennent garde d'y toucher avec les lèvres. M. Steller dit avoir vu pluſieurs perſonnes qui, pour n'avoir pas pris cette précaution, ont eu les lèvres, le menton, le nez, & les joues couvertes de puſtules, dont l'enflure ne ſe diſſipe qu'au bout de huit jours, lorſqu'elles ont crevé.

Pour retirer de l'eau-de-vie de cette plante, on met pluſieurs braſſées de *berce* dans un petit vaiſſeau, qu'on place dans un lieu chaud, où on le laiſſe juſqu'à ce que la liqueur fermente, ce qu'elle ne tarde pas à opérer, & ſouvent en briſant le vaiſſeau qui la contient. On réunit dans un grand vaiſſeau toutes les liqueurs qui ont déjà ſubi cette action, & le tout fermente au bout de vingt-quatre heures. Enſuite on met les plantes & la liqueur pêle-mêle dans une chaudière, que l'on couvre ſeulement avec un chapiteau de bois, auquel on adapte un canon de fuſil. La première liqueur qui en ſort a la force de l'eau-de-vie; cette eau-de-vie cohobée, c'eſt-à-dire diſtillée une ſeconde fois, produit une liqueur ſpiritueuſe qui corrode le fer. Ce ſont les riches du pays qui emploient cet eſprit rectifié: le peuple ſe contente de ce qui paſſe à la première diſtillation.

Le marc qui reſte dans l'alambic ſert à procurer la fermentation à de nouvelles infuſions: quelquefois on le donne au bétail pour l'engraiſſer. Il convient d'obſerver que l'eau-de-vie qu'on tire de la plante ſans l'avoir ratiſſée, jette dans la mélancolie ceux qui en boivent, & leur cauſe le délire.

M. Steller prétend que cette eau-de-vie eſt ſi pénétrante, que ſon eſprit acide noircit & coagule le ſang; elle enivre facilement, & rend le viſage noir. Il ſuffit d'en avaler quelques dragmes, pour avoir toute la nuit des ſonges affligeans. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que M. Steller a vu des gens qui, ayant bu de l'eau froide le lendemain du jour où ils s'étoient enivrés avec cette eau-de-vie, ſont retombés dans une ivreſſe qui les empêchoit de ſe tenir debout.

Les habitans du Kamtzchatka ſe lavent les cheveux avec le ſuc de cette plante, pour ſe garantir de la vermine. Ceux qui veulent avoir des enfans ne mangent pas de la *berce* fermentée, perſuadés que cette plante, ainſi préparée, éteint la puiſſance réproductive.

Toutes ces propriétés ſingulières de la *berce*, rapportées par M. Steller, appartiennent-elles bien véritablement à la *berce*? Eſt-ce bien cette plante, telle que nous la connoiſſons, qui eſt celle des habitans du Nord? Eſt-ce ſa préparation particulière qui lui donne ces qualités? C'eſt ce dont il ſeroit curieux de s'inſtruire, & ce qui a droit d'exciter l'attention des chimiſtes à qui la botanique eſt familière.

(M. Macquart).

BERCEAU. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène relatives aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. Hygiène privée, conſidérée individuellement.

Ordre III. Régime adapté à la conſtitution de l'homme.

Section I. Régime des âges.

On nomme *berceau* un petit lit dans lequel on place les enfans de l'âge le plus tendre. On les fabrique en bois, en oſier, & même en fer. Ces derniers, quand on peut ſe les procurer, ſont toujours préférables, parce qu'ils ne ſont pas auſſi ſujets que les autres à cacher les inſectes que la chaleur fait éclore & multiplier en grand nombre dans les lits où ſe trouvent des fentes & des ouvertures pour les recevoir. Les *berceaux* doivent toujours avoir des rebords tellement élevés au-deſſus du niveau du matelas ſur lequel repoſe l'enfant, qu'il ne puiſſe être renverſé par aucun des mouvemens qu'il peut exécuter; & il eſt bon qu'il ſoit en partie couvert de petits cerceaux, ſur leſquels on peut placer une mouſſeline, ou toile légère, qui défende les enfans de la pouſſière & des inſectes volans.

(M. Macquart.)

BERCER. (*Hygiène*).

Partie III. Régles de l'hygiène, relatives aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. Hygiène privée, conſidérée individuellement.

Ordre III. Régime adapté à la conſtitution de l'homme.

Section I. Régime des âges.

On ſe ſert du mot *bercer*, pour exprimer un mouvement doux & leger, qu'on donne au berceau d'un enfant du premier âge, pour favoriſer la propenſion qu'il a au ſommeil, & ſouvent l'empêcher de crier. Cette coutume paroit générale chez tous les peuples, qui apparemment ont tous obſervé que cette pratique produiſoit le même effet chez tous les enfans.

Il y a pluſieurs manières de *bercer*: tantôt, comme en France, on *berce* les enfans dans leurs berceaux, poſés ſur deux planches dont la coupe elliptique facilite le mouvement qu'on veut imprimer; tantôt, comme cela ſe pratique dans beaucoup de pays, on les *berce* dans les bras, & on les poſe enſuite dans leurs berceaux, quand ils s'endorment; tantôt comme chez les Ruſſes, on ſuſpend le berceau, au moyen d'une corde, à un fort morceau de bois élaſtique attaché au plafond, & on *berce* ainſi très-aiſément les enfans.

Quoique l'habitude de *bercer* les enfans paroiſſe fort ancienne & fort invétérée chez la plus grande partie des hommes, il n'en eſt pas moins vrai que c'eſt un préjugé, & que les enfans ne manqueroient pas de dormir, lorſque le beſoin ſe feroit ſentir, ſans y être ainſi excités artificiellement. On ne *berce* pas les petits des autres animaux, & ils ne s'en portent pas moins bien. Il y a plus; c'eſt que les nôtres doivent s'en porter un peu plus mal: car ſouvent les nourrices les *bercent* auſſi-tôt qu'ils viennent de téter, & le mouvement qu'on leur imprime ſoulève leur eſtomac. Lorſque pour les empêcher de crier, ou pour les engager à dormir un peu plus vîte, les nourrices les *bercent* plus fort, alors elles ſont preſque ſûres de faire vomir leurs enfans, de retarder la digeſtion, de cauſer des commotions fort déſagréables, quelquefois même des vertiges. Il ſeroit donc important de faire ſentir aux gens de la campagne, que les enfans n'ont pas plus beſoin d'être *bercés* pour dormir, que de téter quand ils crient: dans l'un de ces cas très-ſouvent on dérange la digeſtion, & dans l'autre on gorge inutilement des enfans, à qui l'on voit prendre le teton à regret & machinalement.

(M. Macquart.)

BERENGER. (Jacques) (*Voyez* Carpi.) (*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BERGAMOTTE (*Mat. méd. & Hygiène.*)

La *bergamotte* eſt le fruit d'une eſpèce de citronier, dont l'origine, à ce qu'on prétend, vient de ce qu'un Italien s'aviſa d'enter une branche de citronier ſur le tronc d'un poirier *bergamotte*, ce qui fait que les citrons qui proviennent tiennent des propriétés & vertus du citronier, & du poirier. En effet, la *bergamotte* eſt une eſpèce d'orange, ou de citron allongé, qui diffère beaucoup des autres, qui a une odeur plus agréable, & qu'on a ſouvent nommé cédra.

On tire de l'écorce de ce fruit une eſpèce d'huile eſſentielle, ou d'eſſence preſque ſemblable à celle qu'on fait ſortir des écorces de citron.

Le ſuc de la bergamotte eſt bien plus acide que celui du citron, auſſi en fait-on rarement des boiſſons raffraichiſſantes comme on en fait avec le limon. Si l'on étoit cependant forcé de s'en ſervir au défaut de citron, il faudroit employer une bien plus grande quantité de ſucre, & l'on pourroit faire une eſpèce de limonade utile dans les mêmes circonſtances. (*Voyez* Limonade.) On ſe ſert du ſuc de *bergamotte*, comme de celui de cédra, dans les cuiſines, pour aſſaiſſonner les alimens qu'on veut relever au moyen des acides les plus énergiques, & en même temps les plus agréables.

On fait, avec l'huile eſſentielle, des préparations pour la toilette, & des parfums qui ont une

grande force, & dont l'uſage trop fréquent peut devenir nuiſible. (*Voyez* ODEUR, & AROMATIQUE.)

(M. MACQUART.)

BERGEN, (Charles Auguſte de.) naquit le 11 août 1714 à Francfort ſur l'Oder, de *Jean-George*, profeſſeur en médecine dans l'univerſité de cette ville. Après avoir fait ſes premières études, il reçut de ſon père, les premiers rudiments de la médecine. Au ſortir de cette école, il paſſa à celle de Leyde, où il ſuivit les leçons de *Boerhaave* & d'*Albinus*. De-là il ſe rendit à Paris, pour augmenter ſes connoiſſances en anatomie & en chirurgie. La réputation dont *Salzmann* & *Nicolaï* jouiſſoient, l'attira enſuite à Strasbourg; & après avoir encore viſité les plus célèbres académies de l'Allemagne il retourna à Francfort, où il prit le bonnet de docteur en médecine l'an 1731. L'année ſuivante, il y fut nommé profeſſeur extraordinaire, & en 1738 il obtint la chaire d'anatomie & de botanique qui étoit devenue vacante par la mort de ſon père. En 1744, il ſuccéda à *Goelicke* dans celle de thérapeutique & de pathologie, & il en remplit les devoirs avec beaucoup de diſtinction juſqu'à la maladie qui termina ſes jours le 7 octobre 1760.

Ce médecin s'eſt beaucoup occupé de l'anatomie. Ses ouvrages, qui conſiſtent principalement en diſſertations académiques, roulent preſque tous ſur cette ſcience. M. *Haller*, qui les a recueillis, les a inſérés dans la collection des thèſes anatomiques qu'il a publiées.

La diſſertation *de nervo intercoſtali*, qui parut en 1731, a mérité de grands éloges à ſon auteur; elle eſt remplie de recherches intéreſſantes.

Celle *de membrana cellulosa*, qui fut imprimée en 1732, n'eſt pas moins ſavante, ainſi que pluſieurs autres que je paſſe ſous ſilence, pour donner les titres des écrits de *Bergen* qui ne ſont point compris dans la claſſe de ſes diſſertations.

Icon nova ventriculorum cerebri. Francofurti, 1734.

Programma de piâ matre. Norimbergæ, 1736, *in*-4.

Programma de nervis quibuſdam cranii ad novem paria hactenus non relatis. Francofurti, 1738.

Methodus cranii oſſa diſſuendi, & machina hunc in finem conſtructa per figuras ligno inciſas delineatio. Francofurti, 1741, *in*-4.

Pentas obſervationum anatomico-phyſiologicarum Ibidem, 1743, *in*-4.

Elementa phyſiologiæ juxta ſelectiora experimenta. Genevæ, 1749, *in*-8.

Cet ouvrage eſt dans le goût des inſtitutions de *Boerhaave*, que l'auteur ſuit preſque d'un bout à l'autre.

Anatomes experimentalis pars prima & ſecunda. 1755, 1758, *in*-8.

Flora Francofurtana, facili modô elaborata; accedunt cogitata de ſtudio botanices methodicè & propriô marte addiſcendæ, terminorum technicorum nomenclator, & indices neceſſarii. Francofurti, 1750, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BERGER. (Claude) de Paris: docteur le 23 mai 1669, élu doyen le 8 novembre 1692 & continué juſqu'en 1696.

Berger, conjointement avec Fagon ſon parent, travailla vivement à l'extinction de la chambre royale, ce qui engagea, pluſieurs médecins de cette chambre à ſe faire recevoir à la faculté.

Le 15 novembre 1694, il fut conſulté, par le premier préſident, ſur la fièvre maligne épidémique qui ravageoit le royaume. On lui demanda s'il exiſtoit des remèdes qui puſſent combattre cette maladie. *Berger*, après avoir pris l'avis de ceux de ſes confrères, qui jouiſſoient d'une plus grande réputation, répondit qu'il y avoit des remèdes ſpécifiques, mais que les médecins ſeuls pouvoient les adminiſtrer parce que l'âge, le tempérament, le ſexe des malades, la variété des ſymptômes des mêmes maladies, préſentoient des nuances, & forçoient à des modifications que les chirurgiens ne pouvoient ſaiſir, & que l'art ne pouvoit dans aucun cas difficile, être ſuppléé par la routine.

Berger, devint cenſeur en 1696, & remplit cette place juſqu'en 1699. On doit à ſes ſoins le tableau de ſaint Luc, qui eſt ſur l'autel de la chapelle de la faculté.

Médecin très-employé, il laiſſa une grande fortune aquiſe par ſes travaux; il mourut le 2 avril 1705. Il eſt enterré à ſaint Gervais. (M. ANDRY.)

BERGER. (Claude) fils du précédent, naquit à Paris le 20 janvier 1679. Reçu bachelier à la faveur d'un jubilé, le 11 octobre 1698, une théſe ſoutenue contre l'uſage du tabac ſous la préſidence de Fagon ſon proche parent, le fit connoître à ce ſavant médecin, qui lui accorda une amitié & une protection que les ſeuls liens du ſang n'euſſent jamais obtenues de lui. Lorſque l'académie des ſciences ſe renouvella en 1699, *Berger* a vingt ans y entra ſucceſſivement comme élève de Tournefort, & comme élève de Homberg, également propre à remplir une place de botanique, ou de chimie. Il eut le premier lieu de licence. La carlière lui donna le bonnet le 12 ſeptembre 1700. Nommé bientôt après, profeſſeur du cours, *Berger*, remplit cette magiſtrature

deux ans avec ſuccès. Il fit de grands progrès dans la médecine pratique, ſous ſon père qu'il accompagnoit & dont l'exemple l'inſtruiſoit par l'obſervation de la nature même ; leçon plus animée, plus frappante & plus inſtructive que celles qu'on puiſe dans une bibliothèque. A la mort de ſon père, *Berger* ſuccéda à la confiance publique, comme héritier de ſes talens & de ſon nom. En 1709, il profeſſa la chimie au collège royal, à la place de Fagon, qui, au bout de deux ans, lui en fit obtenir la ſurvivance. Ce choix, & celui que fit de lui Lacarlière pour lui donner ſa fille unique, ſont la double preuve de ſes talens & de ſes vertus domeſtiques.

Il n'a manqué à la réputation de *Berger* qu'une plus longue carrière. Sa ſanté délicate ſuccomba à la multiplicité de ſes travaux. Il mourut au village de Paſſy, âgé de 33 ans, le 22 mai 1712. Il eſt inhumé dans l'égliſe des minimes.

(M. Andry.)

BERGER (Jean-Godefroid), médecin de Frédéric-Auguſte II, roi de Pologne, étoit de Hall en Saxe, où il naquit le 11 novembre 1659.

Dès qu'il eut achevé le cours de ſes premières études, il paſſa à Iène en 1677, & s'y livra tout entier aux mathématiques & à la médecine pendant trois ans. Il ſe rendit alors à Erfort, où il ſuivit les plus célèbres profeſſeurs. Il revint à Iène en 1681 ; & après avoir ſoutenu une thèſe *De chylo* ſous le célèbre *Wedelius*, il y fut reçu docteur en 1682. La faculté de médecine de Leipſic, à qui *Berger* s'étoit fait connoître par les thèſes qu'il avoit ſoutenues publiquement dans ſes écoles, ne tarda pas à l'adopter dans la claſſe des profeſſeurs extraordinaires ; elle lui promit même la première chaire qui viendroit à vaquer dans celle des profeſſeurs ordinaires. Dès qu'il fut inſtallé, il quitta l'Allemagne pour aller ſe perfectionner dans les principales univerſités de Hollande, de France & d'Italie. A ſon retour, au lieu de retourner à Leipſic, il paſſa à Wittemberg, où il obtint une chaire qu'il remplit avec le plus grand applaudiſſement le reſte de ſa vie.

Il étoit l'ancien de l'univerſité de cette ville, lorſqu'il y mourut le 3 du mois d'octobre 1736, à l'âge de 77 ans.

Berger étoit un homme fort éloquent, qui, après avoir profité des leçons de *Ruyſch*, fut un des premiers qui appliqua les expériences de ſon maître à la théorie médicinale. C'eſt ſur ce fondement qu'il a écrit ſa phyſiologie ; il l'a dépouillée de ces hypothèſes abſurdes, que le préjugé & l'ignorance avoient ſi long-temps ſoutenues dans les écoles.

Les ouvrages de ce médecin ont paru ſous ces titres :

Phyſiologia medica, ſive, de natura humana liber bipartitus. Wittembergæ, 1701, *in*-4. *Francofurti*, 1737, *in*-4, par les ſoins de *Fréderic-Chriſtian Gregut*, qui a enrichi cette édition d'une hiſtoire ſuccinte de l'anatomie.

De thermis carolinis commentatio, quâ omnium origo fontium calidorum, itemque acidorum, ex pyrite oſtenditur. Wittembergæ, 1709, *in*-4.

Ce traité a paru en allemand à Dreſde, en 1709, *in*-8 ; & en 1711, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BERGHE, ou MONTANUS (Robert VAN DEN) naquit avant la fin du ſeizième ſiècle à Dixmude, petite ville de la Flandre occidentale. Il étudia la médecine & ſe fit recevoir docteur dans une univerſité étrangère. Après ſa promotion, il revint dans le lieu de ſa naiſſance, où il pratiqua juſqu'à la fin du dernier ſiècle.

On a de lui :

Diætema, ſive. ſalubris victus ratio. Acceſſit nutritio fœtûs in utero matris. Lovanii, 1637, 1640, *in*-12.

Thomas Van den Berghe, ſon fils, naquit à Dixmude vers l'an 1615. A l'exemple de ſon père, il s'appliqua à la médecine & la pratique à Bergues-Saint-Winoc, où il eut la direction de l'hôpital royal en 1645. Mais depuis, & au plus tard en 1666, il devint médecin penſionnaire de la ville de Bruges. Il rempliſſoit ce poſte, lorſqu'il publia un ouvrage intitulé :

Qualitas loïmodea, ſive, peſtis brugana anni 1666. Opus pro hac præſenti peſte anni 1669 cavendâ & curandâ utiliſſimum. Brugis Flandrorum, 1669, *in*-4. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BERGHEN (Gerard VAN), médecin juré d'Anvers, mourut dans cette ville le 15 ſeptembre 1583, & fut enterré dans l'égliſe de Saint-Jean. Il ne ſe contenta pas de voir des malades ; il s'appliqua à l'obſervation, & fit beaucoup de recherches ſur les maladies les plus rebelles aux remèdes que preſcrit la médecine. C'eſt dans les ouvrages ſuivans qu'il a dépoſé les connoiſſances qu'il avoit acquiſes ſur cet objet.

De peſtis præſervatione. Antverpiæ, 1565, 1586, *in*-8. *Ibidem*, 1587, *in* 16, avec le livre *De Herba Panacea*, qui eſt de *Gilles Everard*.

De præſervatione & curatione morbi articularis & calculi, libellus. Ibidem, 1584, *in*-8.

De conſultationibus medicorum & methodica febrium curatione. Item de dolore penis. Antverpiæ, 1586, *in*-8. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BERIBERCA, BERIBERI. (*Nosol. méthod.*)

Chaque nosologiste a placé le *beriberi* dans l'article de la méthode où il a cru cette maladie appellée suivant l'idée qu'il s'est formée de ses principaux symptômes. Sauvages l'a définie à raison de la rétraction des genoux qui, obligeant le malade à marcher accroupi & les cuisses élevées, leur donne l'attitude des brebis, d'où vient le mot *beriberi*. Il en a fait le dernier genre des spasmes cloniques généraux qui sont le quatrième ordre de la classe de ce nom. (*Voyez* SPASME.) Il distingue deux espèces de *beriberi*, l'une tirée d'une observation de M. Bartholin, qui la nomme *faux beriberi*, l'autre décrite par Bohnius, *beribirea indica*.

Linné désigne les maladies convulsives sous le nom de *morbi motorii*; il divise cette classe en deux ordres: le premier, (*morbi spastici*) répond aux *spasmes toniques* de Sauvages; & le second, (*agitatorii*) celui des *spasmes cloniques*, comprend dans ses genres le *beriberi* dont la description est formée de plusieurs autres genres de maladies réunis, savoir, entre la contraction des genoux, du tremblement des membres, de la stupeur & de l'ennouement.

Cullen voulant rapporter à la classe des maladies nerveuses ou des *nevroses* un très-petit nombre d'ordres, beaucoup de genres & une infinité d'espèces, me paroît s'être éloigné de la marche simple & vraie de Sauvages & de Linné, pour déduire d'un même principe une foule de lésions différentes, considérer plutôt l'unité de la cause que la diversité des effets, s'éloigner de la précision ou de la dégradation des diagnostics en rapprochant trop d'objets disparates, & manquer ainsi le but essentiel d'une méthode nosologique. En effet, à ne considérer que le seul genre de la paralysie, il est sous-divisé en une multitude d'espèces dont la plupart ne lui appartiennent aucunement, & le *beriberi* étant de la classe des spasmes, ne peut jamais être une espèce de paralysie, quoique Cullen ait jugé à propos de lui assigner cette place.

Il est vrai qu'il l'a rapproché de la paraplegie ou paraplexie, avec laquelle le *beriberi* a quelque rapport en raison de la lésion des extrémités inférieures; mais alors il s'agit toujours d'un spasme & non d'une vraie paralysie, & si l'on veut examiner particulièrement ce qui se passe dans le siége principal de la maladie, après avoir obtenu de la meilleure méthode nosologique l'exactitude du diagnostic, il convient de se livrer à des considérations pathologiques qui serviront à fournir les indications curatives & les moyens de traitemens. C'est sous ce point de vue que je traiterai l'article BARBIER, synonime de *beriberi*. (*Voyez* BARBIERS, PARAPLÉGIE.) (M. CHAMSERU.)

BERLE. (*Mat. méd.*)

Sium.

C'est un genre de plante à fleurs conjointes, de la famille des ombellifères, qui a quelques rapports avec les angéliques & les persils, & qui comprend des herbes dont la plupart ont les feuilles simplement ailées.

M. le chevalier Lamarck en distingue quinze espèces: (Dictionn. de Botan. tom. I.) Les sisons de Linné ne peuvent être séparés des *berles* par des caractères constamment distincts; les persils en diffèrent par une collerette nulle, ou d'une seule foliole.

Les *berles* dont la médecine font usage, sont:

1°. La *berle* à feuilles larges.

Sium foliis pinnatis umbella terminali. LINN.

Sium latifolium. BAUHIN. PIN. 154.

C'est une plante aquatique dont la tige est droite, striée, creuse & haute d'environ trois pieds; les feuilles sont dentées, grandes, alternes. Les fleurs sont blanches, terminale à cinq pétales qui forment des ombelles assez amples. Le fruit, qui est ovoïde, est composé de deux semences appliquées l'une sur l'autre, ayant un côté plat & l'autre convexe.

Cette plante a les vertus apéritives & antiscorbutiques. Elle passe pour causer le délire chez les bestiaux qui en mangent.

2°. La *berle* ache d'eau.

Sium angustifol. LINN.

Sium apium palustre foliis oblongis. B. PIN. 154.

Ses racines sont blanches, rampantes, rouissues, fibreuses: les tiges sont hautes d'un pied & demi, cylindriques, creuses, & branchues; les feuilles sont longues, dentelées, alternes & simplement ailées. A l'extrémité, des tiges naissent des fleurs disposées en ombelle, blanches, qui fournissent des fruits, où sont deux petites graines odorantes, âcres, convexes, canelées d'un côté & applaties de l'autre.

Cette plante se trouve aux environs de Paris, dans les ruisseaux, les étangs & les fossés; elle fleurit en été.

L'Ache d'eau est antiscorbutique, apéritive, emménagogue, diurétique, fébrifuge, à l'extérieur elle est résolutive. On ne l'emploie pas souvent, & alors on la preserit depuis une poignée jusqu'à deux pour chaque livre de décoction. On peut en faire prendre le suc par expression, depuis deux jusqu'à quatre onces dans du lait, ou tout autre fluide approprié.

Les feuilles de cette *berle* ont une ſaveur un peu âcre, cependant elle ſe mange en ſalade.

3°. La *berle* des potagers, chervi ou girole.

Siſarum germanorum. BAUHIN. p. 155.

Sium foliis pinnatis, floralibus ternatis. LINN.

Chervillum nonnullorum ſive ſervilla.

Sa racine eſt blanche, ridée, tendre, diſpoſée en faiſceaux comme une botte de navets, d'un goût doux & agréable, un peu aromatique, & bonne à manger. Les tiges s'élèvent juſqu'à trois pieds, elles ſont ſtriées, feuillées & un peu rameuſes. Les feuilles ſont finement dentées, alternes & ſimplement ailées. Les fleurs ſont blanches, petites à cinq étamines, diſpoſées en ombelles.

Cette plante ſe cultive dans les potagers, & Linné préſume qu'elle eſt originaire de la Chine. Elle fleurit en été.

Ses racines ſont un bon aliment; elles ont en outre des qualités apéritives, vulnéraires, aphrodiſiaques & ſtomachiques. Boerhaave les regarde comme un excellent remède contre le crachement & le piſſement de ſang, ainſi que pour toutes les maladies de poitrine où l'on a à redouter la phthiſie. Il en recommande auſſi l'uſage contre la ſtrangurie, le téneſme, la dyſſenterie & les flux de ventre.

4°. La *berle* de la Chine.

Sium ninſi. LINN.

Cette plante paroît avoir beaucoup de rapports avec celle qui précède; elle a de même des racines oblongues, tubéreuſes & faſciculées, & d'ailleurs elle ne diffère que très-peu par ſon port, au rapport de Kempfer. Elle a l'odeur du panais & le goût du chervi, avec une légère amertume. La tige de ce végétal a un à deux pieds de haut; elle eſt cylindrique, canelée & partagée par des nœuds pointillés tout autour. Les feuilles du bas de la plante ſont ſimples, pétiolées, ovales en cœur, puis ailées. Les feuilles ſupérieures ſont plus petites & compoſées ſeulement de trois folioles ovales, pointues & dentées. Les fleurs ſont blanches, viennent en ombelles terminales & ont leurs pétales un peu en cœur.

Cette plante croît naturellemant à la Chine, & on l'y cultive, ainſi qu'au Japon, à cauſe de l'utilité de ſa racine qu'on emploie dans les cordiaux & remèdes fortifians du pays, comme celle de ginſing qui eſt une plante d'un genre différent. (*Voyez* GINSING.)

5°. La *berle* aromatique.

Sium aromaticum. FLOR. FRA.

Siſum amomum. LINN.

Cette plante a les plus grands rapports avec les précédentes. Sa racine eſt longue, ſimple, fuſiforme, blanche, dure, d'un goût de panais, un peu aromatique. Sa tige eſt grêle, droite, s'élève à un pied & demi; ſes feuilles ſont ailées, compoſées de ſept ou neuf folioles lancéolées, oppoſées & finement dentelées. Les fleurs ſont blanches, terminales, en ombelles fort petites; les ſemences ſont brunes d'un goût aromatique, & ont l'odeur de l'amome en grappe des boutiques.

On trouve cette plante dans les terreins humides & glaiſeux, ſur les bords des foſſés près Paris, en Angleterre, & dans la Carniole. On la cultive au jardin du roi; les racines paſſent pour être carminatives & diurétiques. (M. MACQUART).

BERLUE. (*Malad. des yeux.*) (*Voyez* SUFFUSION.) (M. CHAMSERU.)

BERMINGHAM, (Michel) membre de l'académie royale de chirurgie de Paris, naquit à Londres. L'auteur de la France littéraire lui attribue les ouvrages ſuivans:

Manière de bien nourrir & ſoigner les enfans nouveau-nés. Paris, 1750, *in*-4.

Traduction des Statuts des docteurs régens de la faculté de Paris, 1754, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BERNIER, (François) natif de Jouar près de Gonnord en Anjou, étudia & prit ſes dégrés en médecine à Montpellier l'an 1652. Il paroît qu'il s'appliqua peu à ſa profeſſion, & qu'il fut plus célèbre par ſes livres & par ſes voyages, que par la pratique. Il entreprit le voyage d'Aſie; où il fut médecin du grand Mogol pendant douze ans. Il revint en France en 1670, paſſa en Angleterre en 1685, & vint mourir à Paris le 22 ſeptembre 1688, âgé d'environ 60 ans.

Bernier a donné un judicieux abregé françois de la philoſophie de *Gaſſendi*: mais comme le gaſſendiſme eſt extrêmement tombé, cet ouvrage n'eſt plus lu aujourd'hui, quoiqu'il mérirât de l'être. *Jean-Baptiſte Morin*, médecin & profeſſeur en mathématiques au collège royal de Paris, attaqua *Gaſſendi* ſur la doctrine des atômes & du vuide; *Bernier*, qui étoit un des plus zélés partiſans de ce philoſophe, le défendit contre ſon adverſaire. Il publia deux écrits, dont l'un intitulé: *Anatomia ridiculi muris*, fut imprimé à Paris en 1651, & l'autre parut dans la même ville en 1654, ſous le titre de *Favilla ridiculi muris*. Ces deux titres ſont une mauvaiſe alluſion au nom de *Morin*, *Maurin*, comme s'il venoit de *mus*, *muris*. Ce médecin a encore écrit *De hominum prima ratione vivendi*; mais ce qui lui a fait le plus d'honneur c'eſt l'hiſtoire dé-

taillée de ce qui regarde les vaſtes états du grand mogol & le royaume de Cachemire. Elle a paru ſous ce titre :

Voyage de François Bernier contenant la deſcription de l'Indoſtan. Paris, 1670, 1671, 4 vol. *in*-12. Amſterdam, 1710, 2 vol. *in*-12, avec figures.

Cet auteur eſt le premier qui ait regardé la médecine des brachmanes d'un œil philoſophique. Son ouvrage jette auſſi un grand jour ſur la philoſophie des ſavans de l'Aſie.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BERNIER (Jean) de Blois, fit ſon cours de médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1647. Il pratiqua pendant plus de 40 ans & fut un des premiers partiſans de l'émétique ; mais il acquit peu de réputation & peu de biens. Dénué de fortune, le chagrin le rendit ſatyrique, & il employa ſon loiſir à compoſer des ouvrages qui ſe reſſentent de ſon caractère. Il a donné un *Anti-Ménagiana.. Des réflexions, penſées, bons mots & anecdotes*, ſous le nom de *Popincourt*. Un traité ſur *Rabelais*, qui eſt intitulé : *Jugemens & nouvelles obſervations ſur les œuvres grecques, latines, toſcanes & françoiſes de maître François Rabelais, docteur en médecine ;* ou *Le véritable Rabelais réformé, avec la carte du chinonois, les médailles de Rabelais, celles de l'auteur & celles du médecin de Chaudray, auquel cet ouvrage eſt dédié par un médecin ſon contemporain & ſon admirateur.* Paris, 1697, *in*-12.

On ne voit point pourquoi il eſt ici parlé des œuvres grecques, latines & toſcanes de *Rabelais* ; on n'en connoît aucunes qu'on puiſſe appeller grecques ou toſcanes. Quant à celles qui ſont en latin, elles ſe réduiſent à de petits traités d'*Hippocrate* & de *Galien*, qu'il fit imprimer à Lyon en 1532.

Bernier eſt encore auteur d'une *hiſtoire de Blois* qui fut miſe au jour à Paris en 1682 ; mais celui de ſes ouvrages qui fit le plus de bruit eſt une hiſtoire de la médecine qu'il publia neuf ans avant ſa mort arrivée à Paris le 18 mai 1698, à l'âge de 76 ans.

Cet ouvrage eſt intitulé :

Eſſais de médecine, où il eſt traité de l'hiſtoire de la médecine & des médecins, du devoir des médecins à l'égard des malades, & de celui des malades à l'égard des médecins ; de l'utilité des remèdes & de l'abus qu'on en peut faire. Paris, 1689, *in*-4. Il a donné un *ſupplément au livre des eſſais de la médecine.* Paris, 1691, *in*-4. La ſeconde édition a a paru ſous ce titre : *Hiſtoire chronologique de la médecine & des médecins.* Paris, 1695, 1714, *in*-4.

L'auteur prend, à la tête de ſon livre, le titre de conſeiller & médecin ordinaire de feue madame la ducheſſe douairière d'Orléans ; c'eſt-à-dire, de Marguerite de Lorraine, ſeconde femme de Gaſton de France, duc d'Orléans, laquelle mourut en 1672. L'ouvrage eſt diviſé en trois parties ; il eſt rempli de recherches très-curieuſes, mais faites ſans aucun choix & ſans exactitude, de ſorte qu'il ne peut guères ſervir que d'indications, mais ſouvent très-infidelles.

L'humeur chagrine & cauſtique de l'auteur ſe remarque ſur-tout dans la ſeconde partie, où il fait une ſatyre violente des quatre plus fameux médecins qui pratiquoient à Paris de ſon tems, ſavoir *Delorme, Guénaut, Brayer* & *Bélay*.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BERNOUILLI (Jean) vint au monde à Bâle, le 7 août 1667. Ce fut à l'école de *Jacques*, ſon frère, qu'il apprit les mathématiques ; mais le diſciple égala bientôt le maître, s'il ne le ſurpaſſa pas. En 1690, il vint à Paris pour y voir les ſavans de cette capitale, & il y fit connoiſſance avec Malebranche, Caſſini, Lahire, Varignon & le marquis de l'Hôpital. En 1694, il paſſa à Groningue, où il prit le bonnet de docteur en médecine.

L'action des muſcles eſt le ſujet de ſa thèſe inaugurale. Suivant lui, c'eſt au gonflement des véſicules de la fibre motrice qu'il faut en rapporter la cauſe ; & c'eſt en proportion de ce gonflement que les muſcles ſe raccourciſſent. *Michelotti* adopta la théorie que l'auteur a expoſée dans cette thèſe, intitulée : *De motu muſculorum meditationes mathematicæ*, & orna cette diſſertation d'un commentaire, & la joignit à ſon traité : *De ſeparatione humorum.*

En 1695, *Bernouilli* fut nommé profeſſeur des mathématiques dans la même univerſité de Groningue ; mais celle de Bâle l'attira quelques années après dans ſes écoles, & il commença d'y enſeigner en 1705. Son mérite reconnu lui avoit déjà ouvert l'entrée de l'académie des ſciences de Paris, en 1699. La ſociété royale de Londres, l'académie de Pétersbourg, l'inſtitut de Bologne, le mirent auſſi au nombre de leurs membres. Ce grand homme mourut à Bâle, le 1 janvier 1748, dans ſa quatre-vingt-unième année.

Ses ouvrages ont été recueillis & publiés à Lauſanne, ſous ce titre :

Opera omnia, 1742, quatre volumes, *in*-4, avec figures.

Bernouilli eut deux fils, *Nicolas* & *Daniel*, qui furent appellés dans l'univerſité naiſſante de Pétersbourg, où ils arrivèrent le 17 octobre 1725.

Nicolas

Nicolas y mourut d'une fièvre lente, le 27 juillet de l'année ſuivante; & comme ce court intervalle avoit ſuffi pour lui mériter une eſtime générale, la czarine Catherine voulut lui donner une marque particulière de la ſienne, en faiſant les fraix de ſon enterrement.

Daniel prit le bonnet de docteur en médecine à Bâle, avant ſon départ pour la Ruſſie; mais il n'y ſéjourna pas long-temps, & fut rappellé dans ſa ville natale, pour y remplir les chaires d'anatomie & de botanique. Voici les titres de ſes thèſes de licence & de doctorat :

Poſitiones miſcellaneæ medico-anatomico-botanicæ. Baſileæ, 1721, *in*-4.

Diſſertatio inauguralis de reſpiratione. Ibidem, 1721, *in*-4.

Il évalue la quantité d'air qui entre dans le poumon à chaque inſpiration, & ſoutient que le *ſternum* ſe porte en avant lorſque la poitrine ſe dilate.

Il a encore écrit :

Hydrodynamica, ſive, de viribus & motibus fluidorum. Argentorati, 1738, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BERS. (*Mat. méd.*)

Eſpèce d'*électuaire* liquide extrêmement chaud & irritant dont les égyptiens font uſage & s'enivrent en quelque ſorte dans leurs débauches. On le demande quelquefois dans les pharmacies. Voici la formule extraite du dictionn. de mat. méd. de M. Julliot.

℔. Semence de juſquiame blanche — De poivre blanc	} ana	℥ v.
D'opium pur		ʒ ij ß.
De ſafran oriental		ʒ j gr. 18.
D'Euphorbe D'impératoire De nard des Indes	} ana	gr. 18.

De bon miel, trois fois le poids de toutes les ſubſtances précédentes.

Notez que le beau miel ne demandant pas de putrication, parce qu'on ne feroit que le détériorer en l'écumant, on obtiendroit (en faiſant cet *électuaire* ſelon l'art) ſept onces de *compoſition parfaite*; mais j'ai remarqué qu'elle eſt bien liquide, & ne peut ſe conſerver, lorſqu'elle eſt deſtinée à être portée en voyage. C'eſt pourquoi (malgré ce petit inconvénient) je fais cuire lentement le miel & le réduis à 4 onces ou environ; puis j'y diſſous l'opium, enſuite l'euphorbe, enfin les autres poudres.

Notez encore que l'euphorbe qui entre dans cet *électuaire* eſt bien âcre & formidable, & je prends la liberté de conſeiller à ceux qui s'adreſſent à moi de le ſupprimer; je le trouve cependant employé à plus forte doſe dans un autre *électuaire* connu ſous le nom de PHILONIUM PERSICUM, *Avicennæ*, dont traitent *Proſper Alpin* & autres; mais on conſidère, à la lecture de la *formule* qui ſuit, que la *terre ſigillée* & ſur-tout le *camphre* & le *caſtoreum*, étendent & corrigent beaucoup l'huile piquante de l'euphorbe.

℔ Sem. de juſquiame blanche — De poivre blanc	} ana	ʒ j ʒ ij.
Terre ſigillée Opium	} ana	ʒ v.
Safran Camphre Caſtoreum	} ana	ʒ ij ß.
Pyrethre. Nard indien Euphorbe	} ana	ʒ ij.

En comparant ces deux formules, on diſtingue aiſément que l'une eſt réformée de l'autre; mais je préfère cette dernière, ſauf l'avis de gens plus éclairés. D'ailleurs, les deux plus grands pharmaciens du ſiècle dernier, *Charas* & *Lémery*, ont cru tous deux devoir ſupprimer l'euphorbe de toute compoſition interne, & notamment de celle-ci. On ne peut mieux faire que de les ſuivre.

(*Article extrait du dict. interprète de mat. méd. par M. Julliot* in-8. Paris, 1770.)

(M. FOURCROY).

BERTAPALIA ou PRÆDAPALIA (Léonard) de Padoue, vécut au commencement du 15 ſiècle, du tems de *Montagnana*. Il ſe diſtingua également par l'exercice de la médecine & de la chirurgie, mais il eſt plus connu du côté de la dernière. Les diſſections anatomiques lui ont manqué pour s'inſtruire de la ſtructure du corps humain; car il ne fait mention que de deux, l'une en 1439 & l'autre en 1440; encore en parle-t-il comme d'une choſe aſſez rare de ſon tems. Il paroît avoir eu autant & plus de hardieſſe que ſes contemporains dans la pratique de la chirurgie, puiſqu'il oſa employer les caſtiques pour extirper un cancer qui n'étoit point ulcéré; il leur préféroit néanmoins les cautères dans la plupart des occaſions, & en général, il ſe ſervoit de beaucoup d'emplâtres. On pourroit lui reprocher d'autres défauts, tant dans ſa pratique que

dans ſes opinions; mais on doit les attribuer aux erreurs de ſon ſiècle. Crédule juſqu'à la ſuperſtition, entêté de l'aſtrologie judiciaire, il adopta toutes les myſtérieuſes pratiques qui entroient alors dans la cure des maladies. Grand admirateur des ſecrets, il ne finit pas de vanter ceux dont il faiſoit uſage.

Les traités que nous avons de lui ne ſe reſſentent que trop de ſon aveuglement ſur tous ces points. Ils ont paru à Veniſe en 1490, *in-fol.* ſous ce titre :

Chirurgia, ſeu recollectæ ſuper quartum canonis Avicennæ; dans la même ville en 1519, *in-fol.* avec les ouvrages de *Gui de Cauliac*, de *Roland* & de *Roger*. On les trouve encore dans la collection de Veniſe, 1546, *in-fol.* ſous cet autre titre : *De apoſtematibus, de vulneribus, de ulceribus, de agritudinibus nervorum & oſſium.*

On met la mort de *Bertapalia* en 1460.

Papadopoli dit qu'il eût un fils, nommé *Jean-Michel*, qui fut lecteur de chirurgie à Padoue en 1535 & 1536. Mais *Jean-Michel* auroit commencé bien tard à enſeigner, car il auroit eu alors 75 ou 74 ans, en ſuppoſant même qu'il ne fût né que l'année de la mort de ſon père.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BERTIN, (Exupère-Joſeph) né dans la paroiſſe du Tremblay en Bretagne, diocèſe de Rennes, le 25 juin 1712, de René Bertin ſieur de la Hautière, docteur en médecine, & de dame Gillette Piette, dame de la Ménardais.

M. *Bertin*, après avoir fait ſon cours de médecine, alla ſe faire recevoir docteur à Rheims, le 15 janvier 1737.

M. Condorcet s'exprime ainſi dans l'éloge de M. *Bertin*. « On accuſe ſi ſouvent les corps d'un attachement aveugle à leurs uſages, qu'il ne faut pas laiſſer échapper l'occaſion de leur rendre juſtice, lorſqu'ils ſacrifient ces mêmes uſages à l'intérêt réel des ſciences, & à l'enthouſiaſme que le mérite doit exciter. La réception de M. *Bertin* à Reims fut une eſpèce de fête. La faculté parut moins lui accorder un grade que s'applaudir de voir ſur ſa liſte un nom qui devoit être célèbre ».

Dès l'année ſuivante, M. *Bertin* ſe préſenta à la faculté de Paris, entra en licence, & fut reçu docteur en 1740. Etant obligé de partir pour occuper la place de premier médecin du prince de Valachie & de Moldavie, il obtint de ſon corps le droit de préſence pendant qu'il ſeroit abſent, comme un témoignage de l'eſtime que ſon mérite avoit inſpirée.

» La première lettre que M. *Bertin* écrivit de cette cour, dit M. Condorcet, reſpiroit déjà la terreur que les mœurs de ce pays lui inſpiroient. » Vous trouverez quelque déſordre dans ma lettre, » mandoit-il au miniſtre qui lui avoit procuré ſa » place, mais il faut me le pardonner; on vient » de me forcer d'aſſiſter au ſupplice de mon pré- » déceſſeur ». Heureuſement pour M. *Bertin*, l'Hoſpodar fut rappellé au bout de quelques années. Il propoſa à ſon médecin de le ſuivre à Conſtantinople; mais quelques eſpérances de fortune qu'il lui procurât, M. *Bertin* ne ſe ſentit pas le courage de braver à la fois les dangers du deſpotiſme & ceux de la peſte ».

M. *Bertin* revint au bout de trois ans, en 1744. La faculté le nomma pour faire un cours de leçons anatomiques relatif à l'art des accouchemens en faveur des matrones & ſages-femmes. Il commença ce cours le 18 mai 1745, & en fit un ſecond au mois d'octobre de la même année. M. de l'Epine, qui étoit alors doyen, lui témoigna la reconnoiſſance de la faculté par le revers des jettons qu'il fit frapper.

M. *Bertin* étoit d'une complexion délicate. Son voyage en Valachie, les inquiétudes qu'il y avoit éprouvées, une terreur machinale que l'aſpect des mœurs barbares lui avoit imprimée, eurent bientôt altéré ſa ſanté; & depuis ſon retour, l'étude de l'anatomie fit ſes délices; des recherches continuelles ſur des cadavres, la compoſition d'un grand nombre de mémoires ſur des ſujets nouveaux qui demandoient la plus grande attention, & des cours publics, tant de travaux achevèrent de ruiner en peu de tems une complexion déjà foible & chancelante. Il fut attaqué d'une fièvre inflammatoire. Il ſe rétablit; mais ſa convaleſcence l'obligea, en 1746, de retourner dans ſa patrie. Son abſence affligeoit un grand nombre d'étudians qui accouroient de toutes les provinces de France, & des pays étrangers mêmes pour profiter des leçons de ce ſavant anatomiſte. M. *Bertin* ne put tenir long-tems dans la retraite, il revint à Paris en 1751. Mais » épuiſé de nouveau par des excès de travail qui lui avoient ravi le ſommeil, tourmenté par des querelles littéraires, troublé par des chagrins domeſtiques, M. *Bertin*, dit M. Condorcet, fut expoſé à des menaces de violence de la part d'un homme qui ne lui devoit que de la reconnoiſſance. Son organiſation, ſur laquelle l'inquiétude & la frayeur avoient tant de pouvoir, ne put réſiſter à de ſi grandes ſecouſſes. Un accès de délire fut le premier ſymptôme d'une maladie cruelle qui vint interrompre le cours d'une vie qui ſembloit ne devoir être remplie que par des travaux utiles & une gloire méritée. ».

Un accident changea la nature de cette affligeante maladie. M. *Bertin* tomba dans une léthargie dont

les accès durèrent juſqu'à trois jours de ſuite, & pendant leſquels il ne reprenoit l'uſage de ſa raiſon que par intervalles très-courts. » Néanmoins, dit M. Condorcet, dans cet état de mort apparente, d'inſenſibilité preſque totale, ni ſes ſens, ni ſon eſprit ne participèrent à ſon aſſoupiſſement. Un jour en s'éveillant il refuſa le dîner qu'on lui avoit préparé, & demanda du poiſſon. Comme on craignoit que le retour de ſon ſommeil ne le ſurprit, on lui objecta la difficulté d'en avoir : » Eſt-ce que je ne » ſais pas, répondit-il, qu'il eſt aujourd'hui ven- » dredi, & qu'il n'eſt qu'onze heures » ? Et il ne ſe trompoit pas. Ce phénomène n'eſt extraordinaire que par la ſuite d'idées qu'il ſemble indiquer. On a vu ſouvent des malades à l'agonie conſerver au milieu des léthargies les plus profondes, la faculté de voir & d'entendre; & cette obſervation bien conſtatée, impoſe à ceux qui entourent un mourant le devoir de veiller rigoureuſement ſur leurs diſcours, ſur leurs geſtes mêmes, & de ſonger combien un mot qu'on croit que le mourant ne peut entendre, un mouvement qu'on croit qu'il ne peut appercevoir, peuvent quelquefois accélérer ou empoiſonner les derniers inſtans.

« A peine M. *Bertin* eût-il été délivré de ſa maladie, que ſon eſprit reprit toutes ſes forces; rien de ce qu'il avoit ſu n'étoit oublié; les détails immenſes de l'anatomie, le nom des auteurs qu'il avoit lu, leurs découvertes, leurs erreurs, ſa mémoire retrouva tout dans le même ordre & dans la même place; la même ſagacité pour ſaiſir les objets, la même marche dans les idées, la même manière de les expoſer, tout lui fut rendu, & il ſembloit que la maladie n'eût fait que retrancher quelques années de ſa vie.

« M. *Bertin* s'étoit retiré à Gahard auprès de Rennes, dans un bien dont la culture lui ſervoit de délaſſement. Il s'étoit marié & avoit choiſi une femme beaucoup plus jeune que lui, & à laquelle cependant il a eu le malheur de ſurvivre; elle mourut à 25 ans, en 1773, & lui a laiſſé quatre enfans dont l'éducation a été pour lui une nouvelle occupation douce, conſolante, la ſeule qui pût répandre quelques plaiſirs ſur ſa vie, & porter la douceur & la paix dans cette ame agitée par tant d'orages & déchirée par tant de malheurs ».

Il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, le 21 février 1781. Le quatrième jour de ſa maladie il ſe fit ſaigner, & lorſqu'il eut examiné ſon ſang, il prononça qu'il étoit ſans reſſource; dès-lors il ne ſongea plus qu'à ſe préparer à la mort qu'il vit approcher avec réſignation.

On trouve de lui les mémoires ſuivans parmi ceux de l'académie des ſciences :

1°. *Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire des reins*, avec figures, 1744.

Dans ce mémoire l'auteur établit des artères urinaires qui ſont viſiblement la continuation des artères ſanguines, & dans leſquelles on voit la partie rouge du ſang perdre ſa couleur, & devenir de l'urine. 2°. Des tuyaux urinaires qu'il croit plus petits, mais tout auſſi nombreux que les artères urinaires, & qui ſont mêlés d'une multitude ſurprenante de petits corps ronds, connus ſous le nom de glandes. Ces tuyaux urinaires ſont placés dans tous les points de la profondeur ou épaiſſeur du rein, il en naît dans les couches les plus ſuperficielles de la ſubſtance de ce viſcère, ainſi que dans la région moyenne de la profondeur avec cette différence qu'étant tous convergens vers le centre de la grande cavité du rein, & venant tous ſe terminer dans les papilles de cet organe, ils ſont beaucoup plus nombreux dans les couches internes & profondes de la ſubſtance du rein, que dans les externes ou ſuperficielles. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on fut auſſi avancé dans la connoiſſance des autres organes excrétoires.

2°. *Deſcription de deux os inconnus*. 1744, p. 298.

M. *Bertin* appelle ces deux os cornets ſphénoïdaux, parce qu'ils reſſemblent un peu aux autres cornets du nez, parce qu'ils ſont unis avec l'os ſphénoïde dont ils agrandiſſent les ſinus, & parce qu'ils ſe fondent tellement dans la vieilleſſe avec cet os, qu'il ne reſte que de foibles traces de leur première ſéparation. La découverte de ces deux os paroît d'autant plus intéreſſante qu'ils entrent dans le nombre des pièces oſſeuſes qui ſervent à l'organe de l'odorat.

3°. *Mémoires*, avec figures, *ſur la ſtructure de l'eſtomac du cheval, & ſur les cauſes qui empêchent cet animal de vomir*, 1744.

Ces cauſes, ſelon M. *Bertin*, ſont 1°. une eſpèce de ſphincter charnu, fermé par les fibres des trois plans de la tunique charnue, & ſur-tout par celles du ſecond & du troiſième plan. 2°. L'obliquité de l'inſertion de l'œſophage ſemblable à peu-près à celles des uretères dans la veſſie. Il diſſipe toute idée de ſoupape ou valvule qui ſeroit placée ainſi qu'on le croyoit, à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac du cheval, qui s'ouvriroit aux alimens pour entrer dans l'eſtomac, & qui ſe fermeroit à leur retour vers l'œſophage. M. *Bertin*, après avoir développé l'ordre des plans charnus de la tunique muſculeuſe de l'eſtomac du cheval, annonce qu'elle eſt tout à-fait ſemblable dans l'homme, c'eſt-à-dire que, des trois plans de fibres dont la tunique charnue de l'eſtomac humain eſt compoſée, le plus externe eſt compoſé de fibres obliques qui partent de l'orifice ſupérieur comme d'un centre, & vont, en s'épanouiſſant en forme de rayons divergens, couvrir les deux faces, & dont quelques-unes vont juſqu'au pylore. Le ſecond plan ou

le moyen eſt compoſé de fibres circulaires, & le troiſième ou l'interne, c'eſt-à-dire celui qui touche la tunique nerveuſe ou cellulaire, eſt compoſé de fibres longitudinales. Cette découverte change entièrement l'ordre que les anatomiſtes avoient établi dans les plans charnus du principal organe de la digeſtion.

4°. *Sur l'uſage des énervations des muſcles droits du bas-ventre*, 1744. *Hiſt.* pag. 35. *Mém.* pag. 393.

Cet uſage étoit une eſpèce d'énigme que les anciens anatomiſtes, & même les modernes, ſe donnoient à trouver & qu'ils ne trouvoient pas. L'adhérence très-forte des fibres tendineuſes des quatre muſcles obliques aux énervations des muſcles droits, a porté l'auteur à regarder ces énervations comme des puiſſances funiculaires qui font conſpirer les quatre muſcles obliques à l'action des muſcles droits, & l'action de ceux-ci, à celles des quatre obliques. M *Bertin* remarque que les muſcles droits ſont hors de leur gaine en haut & en bas, & qu'entre l'extrémité inférieure de ces muſcles, & entre le péritoine, depuis environ un travers de doigt au-deſſus de l'ombilic juſqu'aux os pubis, il n'y a rien entre le péritoine & les muſcles droits, c'eſt-à-dire que l'aponévroſe des muſcles tranſverſes en cet eſpace ne couvre pas le péritoine.

5°. M. *Bertin* a donné au public dans les mémoires de l'acad. hiſt. pag. 117, mém. pag. 323, un premier *mémoire ſur le cours du ſang dans le foie du fœtus humain*, qui change tellement les idées reçues ſur la diſtribution du ſang dans ce grand viſcère, que l'on peut regarder comme nouvelle la circulation que l'auteur expoſe dans ce mémoire. Cependant la différence que la nature a établi entre le foie de l'adulte & celui du fœtus a frappé dans tous les tems les yeux des anatomiſtes qui ont fait des recherches ſur la nature de ce grand viſcère. Dans l'adulte les veines ne naiſſent que de deux troncs veineux dont l'un eſt la veine-porte & l'autre la veine-cave inférieure; les veines qui naiſſent de la première, lui apportent la plus grande partie du ſang qui coule dans ſa ſubſtance; & celles qui naiſſent de la veine-cave inférieure, reprennent le ſang & celui des artères hépatiques & l'apportent dans le tronc de cette grande veine.

Mais ces deux ſortes de veines ne ſuffiſent pas au foie du fœtus. Le viſcère eſt de plus traverſé par une grande veine appelée la veine ombilicale; & cette veine qui, dans l'adulte, eſt changée en ligament eſt véritablement dans le fœtus la grande veine du foie. Elle naît du placenta de l'enfant, & c'eſt preſque comme ſi elle naiſſoit de la matrice de la mère, & elle porte au foie & tout de ſuite au cœur du fœtus, tout le ſang & les autres fluides qui paſſent de la mère à l'enfant, & même tout le ſang que les artères ombilicales repandent dans le placenta, & qui n'eſt pas repris par les veines utérines de la mère. Mais quelle eſt la vraie diſtribution de cette grande veine dans le foie? Quel eſt le cours du ſang dans les branches qu'elle répand dans ce viſcère? Quelle eſt la diſtribution de la veine porte dans la ſubſtance du foie? Quelle eſt la direction que ſuit le ſang dans les branches hépatiques de cette veine? Quel eſt le rapport reſpectif entre les quantités du ſang que le foie reçoit de ces deux veines? Le ſang de la veine-porte va-t-il dans tout le foie, ou ne va-t-il que dans une portion déterminée de ce viſcère? Le ſang de l'ombilicale va-t-il ſe perdre comme on l'a penſé dans le ſinus de la veine-porte? Quel eſt le cours du ſang dans le foie de l'enfant après la ligature du cordon ombilical? Tous ces articles ſont la ſource des découvertes répandues dans ce mémoire.

Le ſentiment commun eſt que tout le ſang apporté par la veine ombilicale entre dans le ſinus de la veine-porte, qu'une partie de ce ſang paſſe du ſinus dans le canal veineux; & de-là dans la veine cave, & que l'autre partie mêlée avec le ſang du ſinus de la veine-porte, entre avec lui dans toutes les branches que ce ſinus donne à la ſubſtance du foye: d'autres prétendent que tout le ſang de la veine-ombilicale ſe mêle & ſe confond avec celui du ſinus de la veine-porte, que de-là ils vont enſemble vers le canal veineux pour pénétrer enſuite dans la veine-cave; mais que le canal étant trop étroit pour recevoir une auſſi grande quantité de ſang, celui qui ne peut y paſſer enfile la route des branches du ſinus de la veine-porte, qui ſe jettent dans le foye, & qu'ayant pénétré juſques dans leurs dernières ramifications, il entre par elles dans les veines hépatiques dans leurs troncs qui le portent dans le tronc de la veine-cave. Ces deux ſentimens réuniſſoient tous les ſuffrages, c'eſt eux que M. *Bertin* entreprend de détruire.

Les principes qu'il établit, ſont 1°. que tant que le fœtus demeure dans le ſein de la mère, le ſang de la veine-ombilicale circule ſeul dans la moitié du foie, que cette grande veine fournit encore à l'autre moitié de ce viſcère autant & plus de ſang que la veine-porte; 2°. que le ſang de la veine-porte a dans le foie du fœtus, une direction de gauche à droite au lieu de celle de droite à gauche qu'on lui a juſqu'à préſent attribuée. 3°. Que c'eſt le ſang de la veine-ombilicale qui va chercher celui de la veine-porte, pour circuler avec lui dans le côté droit du foie & non comme on le croyoit, le ſang de la veine-porte qui vient s'unir à celui de la veine-ombilicale. 4°. Enfin, que dans l'inſtant de la naiſſance le ſang ceſſant de couler dans la veine-ombilicale, celui de la veine-porte commence à prendre une direction oppoſée à celle qu'il avoit dans le fœtus; & s'empare de tous les rameaux hépatiques de la veine-ombilicale dans leſquels il circule juſqu'à la mort.

6°. En 1765, M. *Bertin* a donné deux autres *mémoires ſur la circulation dans le foie du fœtus humain* dans lequel il prouve par de nouvelles raiſons, la circulation du ſang telle qu'il l'a annoncée, & en partie prouvée dans ſon premier mémoire.

7°. En 1761. M. *Bertin*, a donné un *mémoire ſur la ſtructure, & l'ordre des plans charnus de la tunique muſculeuſe de l'eſtomac humain.*

M. Haller dit (dans la note première des pages 11 & 13 du ſixième tome de ſa phyſiologie), que M. de Fouchy, ſecrétaire perpétuel de l'académie attribue ſans fondement à M. *Bertin*, la priorité des dattes dans la découverte de l'ordre & de la ſtructure des plans charnus de la tunique muſculeuſe de l'eſtomac humain.

On aura peine à croire que l'hiſtorien de l'académie, prononçant ſur les découvertes de cette illuſtre compagnie, ait voulu en dépouiller un pour en revêtir l'autre; d'ailleurs quand même dans l'édition de 1747, de l'ouvrage de M. de Haller, on trouveroit la découverte dont il s'agit, cette date ſeroit toujours poſtérieure d'une année à celle de 1746, temps auquel M. *Bertin* lut ſon mémoire à l'academie, & par conſéquent M. de Fouchy ne pouvoit ſans injuſtice ſe diſpenſer de l'attribuer à M. *Bertin*, dans l'hiſtoire de l'académie. 2°. M. de Haller ne conclut pas bien de ce que le volume de l'académie de 1746 n'a paru qu'en 1751, tandis que ſon ouvrage à paru en 1747, que M. de Fouchy n'eſt pas fondé à attribuer à M. *Bertin*, la découverte de l'ordre des plans charnus de l'eſtomac humain.

C'eſt un uſage reçu dans les académies que les membres lorſqu'ils ont fait des découvertes les confient en peu de mots à l'académie, & qu'ils en prennent date au ſecrétariat, on y eſt obligé en France, ſur-tout où ceux qui ſe ſont acquis de la célébrité dans l'anatomie, ſont environnés d'étrangers qui écrivent diligemment les découvertes qui ſe font ſous leurs yeux. Ces dates ont toujours été tellement reſpectées par les membres de l'académie, que quand même un académicien feroit imprimer une découverte, dont un autre académicien auroit pris une date antérieure, le dernier ſeroit toujours regardé comme le premier inventeur.

Dans ce mémoire, l'auteur prouve que la tunique muſculeuſe de l'eſtomac, eſt compoſée de trois plans de fibres, placés les uns ſur les autres. Les deux premiers étoient connus des anatomiſtes; mais M. *Bertin* en donne une deſcription neuve, & plus exacte. Sous le ſecond plan, il en a découvert un troiſième qui forme une bande charnue forte & large, qui eſt placée en manière d'écharpe ſur la partie gauche de l'orifice ſupérieure de l'eſtomac, dont les extrémités s'épanouiſſent obliquement ſur les deux faces, marchent de gauche à droite & deviennent tendineuſes avant que d'arriver à la grande courbure. M. *Bertin* diſtingue les fibres de cette écharpe en droites, en gauches, & en moyennes. Il avoit donné une idée de cette deſcription dans ſon mémoire de 1744.

8°. M. *Bertin*, a donné quatre autres *mémoires*, l'un eſt *ſur le mouvement alternatif des veines dépendant de la reſpiration.* 1763. Deux autres ſont *ſur la circulation du fluide nerveux.* Le quatrième eſt *ſur la ſtructure du ſac lacrymal du lièvre, du lapin, & de quelques eſpèces d'oiſeaux.*

Outre ces différens mémoires M. *Bertin*, a encore enrichi, l'anatomie & la médecine de pluſieurs ouvrages excellens.

En 1754. Il fit paroître un *traité d'oſtéologie en quatre volumes* in-12; (1) qu'on regarde comme l'ouvrage le plus complet que nous ayons ſur cette partie de l'anatomie. L'auteur traite dans le premier volume des généralités de l'oſtéologie, & de l'oſſification à laquelle cependant il revient de temps en temps dans les trois autres volumes; il rejette le périoſte interne, dont on prétend que la grande cavité des os longs eſt tapiſſée. Il dit avec M. Duhamel, que le périoſte ſe change en ſubſtance oſſeuſe, qu'il ſert à la formation & à l'agrandiſſement des os; mais il ne penſe pas qu'il ſoit l'unique ſource de la nutrition & de l'accroiſſement. Il embraſſe le ſentiment ordinaire, qui eſt que les os ſont formés, nourris & augmentés par un ſuc oſſeux, dont les artères des os & du périoſte ſont la ſource. Le ſecond volume traite uniquement des os de la tête & de la face, & des routes des nerfs & des vaiſſeaux, pratiquées dans & entre ces différens os. Il indique les origines & les noms des artères, des veines, & des nerfs qui paſſent par ces routes; & il parle de leurs principales diſtributions. Le troiſième traite des vertèbres, des côtes, du ſternum, des os du baſſin, & de ceux de l'extrémité ſupérieure. Dans le quatrième ſont décrits les os de l'extrémité inférieure, les cartilages & les oſſelets de l'oreille, & les cartilages du nez. L'auteur indique, dans tout le cours de cet ouvrage, les attaches des tendons, des muſcles & des ligamens. Il n'a pas omis d'expoſer la mécanique des mouvemens des os; & dans la crainte que les longs détails dans leſquels il eſt entré ſur la ſtructure, devinſſent ennuieux & rebutans aux jeunes élèves en médecine, M. *Bertin* preſente ſouvent à leur eſprit prêt à s'ennuier, des réflexions importantes ſur les maladies des os.

(1) *Traité d'oſtéologie, par M.* BERTIN, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris, de l'académie royale des ſciences, ci-devant premier médecin du prince de Valachie & de Moldavie, ancien profeſſeur de chirurgie & premier médecin d'une des armées du roi.* Paris, Vincent 1754. Cet ouvrage fut approuvé par la faculté de médecine, ſous le décanat de M. Baron, d'après le rapport de MM. Baron le jeune & de Laſone; & par l'académie des ſciences, d'après le rapport des mêmes commiſſaires, tous deux membres de l'académie.

M. *Bertin* a indiqué dans ſon oſtéologie, pluſieurs des petites artères dont M. Haller s'attribue la découverte dans les pages 9, 10, 11 du ſixième volume de ſa grande phyſiologie; & ailleurs, & dès l'année 1739, il avoit fait un *traité complet de toutes les artères*, dans *lequel ces petites artères qui avoient échappé aux recherches des anatomiſtes ſont décrites*. Il avoit fait, dès ce temps, deſſiner les figures & graver des planches néceſſaires pour repréſenter toutes les artères en couleur rouge, telles qu'elles ſont après une injection ordinaire. L'exiſtence de cet ouvrage manuſcrit eſt prouvée en partie par les régiſtres de la chancelerie, & par un paſſage du ſecond volume du grand dictionnaire de médecine, mis au jour en 1746, par Buſſon, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. (*Voyez* page 449 de ce dictionnaire.)

Des obſtacles que l'auteur n'a pu ſurmonter, ont empêché l'impreſſion de ſon traité des artères. Depuis du temps, cet ouvrage eſt approuvé des cenſeurs royaux; & le public attend avec grande impatience ce premier fruit des travaux de M *Bertin*, qui ſera ſuivi, 1°. d'un *traité des muſcles*, fini depuis long-temps; 2°. d'un *traité des viſcères & des organes des ſens*; & enfin, d'un *traité des nerfs*, & d'un *traité des veines*.

Tous ces traités ont été envoyés à la faculté, par M. *Bertin*; & les commiſſaires que cette compagnie a nommés pour les examiner, en ont fait le rapport le plus avantageux.

*Lettre au D***., ſur le nouveau ſyſtême de la voix. La Haye*, 1745, *in*-8.

C'eſt une critique du mémoire de M. Ferrein, ſur la formation de la voix. M. Montagnat, docteur en médecine de Rheims, & diſciple zélé de M. Ferrein, ſoutint avec force le ſyſtême de ſon maître, & fit imprimer quelques ouvrages en réponſe à la critique de M. *Bertin*, qui y répondit par les lettres ſuivantes.

Lettres ſur le nouveau ſyſtême de la voix & ſur les artères lymphatiques, 1748.

Ces lettres ſont adreſſées à M. Gunz, profeſſeur d'anatomie à Leipſick, qui avoit été diſciple de MM. Hunauld, Ferrein & *Bertin*. Elles contiennent une critique trop amère des ouvrages de M. Ferrein.

Nouvelles découvertes d'anatomie, *in*-4.

Ces découvertes regardent les canaux oſſeux qui donnent paſſage aux nerfs & aux artères des dents de la mâchoire ſupérieure. (*Voyez* jou nal de médecine, tome 4, janvier 1756, page 66 & ſuivantes.)

Conſéquences relatives à la pratique, déduites de la ſtructure des os pariétaux.

L'auteur fait voir la difficulté d'en reconnoître les fractures. (*Voyez* journ. de méd., t. V, juillet 1756, page 48 & ſuivantes.)

Conſultation ſur la légitimité des naiſſances prétendues tardives, *in*-8, 1764 & 1765.

Cette conſultation, qui eſt du 20 janvier 1764, eſt ſignée de MM. Renard, Vernage, Boudelin & Fournier, médecins; & de MM. Gervais, Moreau & Delaulne, chirurgien.

M. *Bertin* eſt auſſi l'auteur des thèſes ſuivantes, ſoutenues aux écoles de médecine.

An cauſa motûs alterni cordis multiplex? Concl. affirm., 24 nov. 1740.

Cette diſſertation eſt inſérée dans la collection des thèſes de M. Haller.

An detur imaginationis materna in fœtum actio? Concl. neg., 3 jun. 1741.

An condimenta ſanitati noxia? Concl. affirm., 29 maii 1751. (*Voyez* journ. œcom., *dec.* 1756, *p.* 144.)

An in pleuritide ſanguis mittendus è brachio lateris affecti? Concl. affirm., 29 dec. 1763.

(M. Andry.)

BERTINI (George) médecin qui fut en eſtime dans le 16e ſiècle, étoit de la province de la Terre de Labour. Il eſt auteur de quelques ouvrages:

De conſultationibus Medicorum & methodicâ febrium curatione commentarius. Baſileæ, 1586, *in*-8.

Medicina libris viginti methodicè abſoluta, in qua mutuus græcorum & arabum conſenſus; legitima veteris medicinæ adverſus paracelſiſtas defenſio; vera animadverſionum Argenterii in Hippocratem & Galenum confutatio &c. continentur. Baſileæ, 1587, *in-fol.*

Antoine-François Bertini, autre médecin italien, a défendu ſa profeſſion contre les attaques de ſes principaux adverſaires, ſpécialement contre celles de *Léonard de Capoa*, par un traité imprimé à Lucques en 1699, *in*-4, ſous le titre de *La medicina difeſa delle calumnie d'uomini volgari e della oppoſizione di dotti.*

Il a auſſi écrit contre *Manfredi*.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BERTRANDI (Ambroiſe) naquit à Turin le 17 octobre 1723. Les progrès qu'il fit dans ſes premières études & l'application qu'il donna à celle de la philoſophie, lui méritèrent l'eſtime de M. *Klinger*, profeſſeur de chirurgie, qui lui prêta tous les ſecours poſſibles pour l'encourager dans le deſſein qu'il avoit de ſe conſacrer à la pratique de cet art utile. L'anatomie fixa d'abord l'attention de *Bertrandi*, & comme il la cultiva par goût & avec beaucoup de zèle, il ſe mit ſi promptement au fait de la ſtructure du corps humain, qu'il fut un ſujet d'admiration à ſes condiſciples & à ſes maîtres. En moins de deux ans il devint préfet du collége de chirurgie de Turin, &, peu de tems après, répétiteur de pratique. Il fut admis à la maîtriſe en 1747; l'année ſuivante, il fut aggrégé au collége, & en 1752 il obtint la place de proſecteur dans le théâtre anatomique de l'univerſité.

Le roi, qui deſtinoit *Bertrandi* à de plus grands emplois, lui accorda alors une penſion pour le mettre en état d'aller perfectionner ſes connoiſſances dans les pays étrangers. Ce puiſſant aiguillon le piqua d'honneur, & ſenſible autant qu'on peut l'être, aux bienfaits de ſon prince, il en fit un ſi bon uſage, qu'il en mérita de plus grands par l'habileté qu'il s'acquit dans ſa profeſſion. Il ſe rendit à Paris en la même année 1752, & fut plus aſſidu que perſonne aux leçons des profeſſeurs & démonſtrateurs de cette capitale. Il s'y fit même tant de réputation par les ſavans mémoires qu'il préſenta à l'académie de chirurgie, qu'il mérita le titre d'aſſocié de cette compagnie. En 1754, il paſſa à Londres, où il ſuivit, pendant quelques mois, la pratique de M. *Bromfield*, chirurgien de la cour. En 1755 il revint à Paris, & après y avoir fait de nouveaux progrès, il ſe rendit à Turin, où il ne tarda pas à être nommé à l'emploi de profeſſeur extraordinaire de chirurgie, qui lui fournit l'occaſion de mettre au grand jour les belles connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans ſes voyages. Il ſe fit eſtimer par cet endroit, mais plus encore du côté de la pratique; ſes ſuccès le répandirent ſi avantageuſement dans Turin, qu'il obtint le titre de profeſſeur ordinaire & la place de chirurgien du roi. *Bertrandi* n'a pas joui long-tems de ces avantages, car il eſt mort en 1765, à peine âgé de 43 ans; mais toute courte qu'ait été ſa vie, elle n'a pas été ſans fruit pour le public. On a de lui pluſieurs mémoires dans les mélanges de Turin, & ſéparément deux diſſertations anatomiques publiées en 1748, *in*-4, l'une, *De hepate*, & l'autre, *De oculo*. Son principal ouvrage a paru à Nice en 1763, *in*-8, ſous le titre de *Trattato delle operazioni di Chirurgia*. C'eſt un précis des principales opérations de la chirurgie dans lequel il a fait entrer tout ce qui a été dit de mieux ſur cette matière. M. *Sollier*, docteur des facultés de médecine de Rheims & de Paris, a traduit cet ouvrage en françois, & l'a fait imprimer dans la dernière ville en 1769, *in*-8, avec fig. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BERU. (*Eaux minér.*)

C'eſt un village près de Rheims en Champagne. On trouve au bas de la montagne de *Béru* une ſource que M. Caqué, médecin de Rheims, fort inſtruit, a reconnu n'être que très peu ferrugineuſe; elle eſt conſéquemment d'une foible importance.

(M. MACQUART.)

BES. (*Mat. méd.*)

Les mots *bes*, *beſſis*, *biſe*, *biſſa*, *oſtans*, *marca*, ſont toujours ſynonymes, ſuivant les gloſſateurs. Ils expriment tous notre marc ou huit onces, ou une demi-livre médicinale. (*Voyez* les mots POIDS, MARC, &c. (M. FOURCROY.)

BESANÇON. (*Eaux minér.*)

Beſançon eſt la ville capitale de la Franche-Comté. Nous ſavons ſeulement que Lelong parle d'une diſſertation qui a pour titre: *Franciſci Bouchard judicium de metallicis aquis. Veſuntione inventis per mediam æſtatem anni* 1677. Les médecins du pays ont été priés de donner à la ſociété royale des renſeignemens ſur cet objet.

(M. MACQUART.)

BESOIN. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Claſſe I. Régles pour l'homme en ſociété.

Ordre IV. Règles relatives à ſes uſages, à ſes mœurs & à ſes habitudes.

On appelle *beſoin* tout ce qui eſt néceſſaire & utile à la conſervation ou à la félicité de l'homme. Les *beſoins* qu'on nomme naturels ſont ceux de ſe nourrir, de ſe vêtir, de ſe garantir des injures de l'air, & de ſe propager. Ils appartiennent également à tous les hommes; ils ne varient que par les moyens de les ſatisfaire.

Du pain ſec ſuffit au pauvre pour appaiſer le *beſoin* de la faim; il faut à l'opulent une table ſomptueuſe pour ſatisfaire ſon appétit & ſur-tout ſa vanité; *beſoin* preſque auſſi preſſant pour lui que la faim elle-même, parce que ſon imagination lui repréſente le faſte comme un bien néceſſaire à ſa félicité. La peau des bêtes ſuffit pour vêtir un ſauvage; l'homme policé rougit, s'il n'a pas des habits magnifiques avec leſquels il deſire ridiculement donner aux autres une grande idée de lui.

C'eſt ainſi que l'imagination, l'habitude, les conventions, les préjugés, font une multitude de *beſoins* qui nous éloignent de la nature, & qui nous rendent malheureux lorſque nous ne pouvons les ſatisfaire.

Les *beſoins* phyſiques ſont en petit nombre & faciles à ſatisfaire, lorſque nous en ſavons apprécier la valeur. Le moyen d'être heureux ne pourra nous fuir, ſi nous nous conduiſons de manière à ce que l'intégrité des organes & de la ſanté ſoit bien ménagée; on ſait que plus les hommes ſe font de beſoins, plus leur bonheur eſt en danger; car il ne peut exiſter que dans l'accord des beſoins avec le pouvoir de les ſatisfaire.

Mais les *beſoins* varient ſuivant l'organiſation particulière, individuelle, ſuivant les tempéramens, l'âge, les climats & les goûts; quoique tous les hommes aient beſoin de nourriture, les mêmes alimens ne leur plaiſent pas à tous; l'eſtomac de l'un en demande une plus grande quantité que celui de l'autre; ceux qui réuſſiſſent à celui-ci ne conviennent pas à celui-là, & peuvent ſouvent donner naiſſance à des incommodités chez les uns, tandis qu'ils aſſurent la ſanté des autres. Le *beſoin* de boire eſt bien plus fort dans un homme que l'exercice a violemment échauffé, que dans le même homme s'il s'eſt tenu tranquille; un homme amoureux, qui a l'imagination vive, ſe ſent bien plus tourmenté que celui qui a une conſtitution froide; ainſi l'on voit que toutes les paſſions peuvent être conſidérées comme des ſuites des *beſoins* des hommes.

Il ſuffit au médecin de ſavoir que les *beſoins* qu'on ne ſait pas régler troublent l'exiſtence, rendent malheureux, détériorent la ſanté, amènent une foule d'accidens au moins auſſi graves que ceux qu'on ſe procure en contrariant la nature, comme le font ceux qui ſe vouent imprudemment au célibat, qui ſe privent de nourritures agréables, ou qui conviendroient le plus à leurs conſtitutions.

La juſte meſure du beſoin pourroit être, à bien des égards, celle de la ſanté & du bonheur des hommes; c'eſt à la philoſophie autant qu'à l'hygiène à en preſcrire les limites. (M. MACQUART.)

BESSE. (*Eaux minér.*)

Beſſe eſt une petite ville, à deux lieues ſud-eſt du mont d'Or. On trouve, à deux portées de fuſil de la ville, à quelques pas de la rivière de Coute, une ſource minérale froide, appellée la Ville-Tour.

L'eau de *Beſſe* a laiſſé, par l'évaporation, $\frac{1}{645}$ de terre blanche feuillée, preſque inſipide, qui contenoit une très-petite quantité de ſel ſemblable à celui que l'auteur a trouvé dans les eaux de Chatel Guion. (Duclos, page 139.) Dans le traité analytique des eaux minérales de Raulin, le quatrième chapitre du ſecond volume contient deux analyſes de ces eaux: la première, faite à la ſource, eſt peu étendue; la ſeconde plus exacte, a été faite à Paris, par Mitouart. On en réſulte que ces eaux contiennent de la ſélénite, du ſel marin à baſe terreuſe, une très-petite quantité de fer, beaucoup d'air; & qu'à meſure que celui-ci ſe diſſipe, le fer ſe dégage.

Raulin, d'après MM. Piſſis & Baſſin, les dit efficaces dans les douleurs de tête invétérées, les dérangemens de digeſtions, les peſanteurs d'eſtomac, & le dégoût. Elles paſſent pour purgatives, diurétiques, bonnes ſeulement aux tempéramens robuſtes. Il les recommande dans les affections nerveuſes & hypochondriaques, les obſtructions des viſcères, les ſuppreſſions des règles, du flux hémorrhoïdal, pourvu qu'il n'y ait ni inflammation, ni diſpoſition inflammatoire. (M. MACQUART.)

BETEL, BÈTRE, ou TEMBOUL. (*Hygiène*).

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Sect. I. Végétaux.

Bètèla quem ſirii boa vocant. Bont. jav. 91. *piper ſiriboa.* LINN.

Le *betel* eſt une plante qui croît dans les lieux maritimes, aux Indes orientales. Elle s'attache, comme le lierre & autres plantes paraſites, aux arbres voiſins. Ses feuilles reſſemblent à celles du citronnier, & ont un petit goût d'amertume. La figure de ſes fruits approche aſſez de celle de la queue d'un lézard. Cette plante ſe cultive comme la vigne.

Les Indiens ſont preſque toujours occupés à mâcher de ces feuilles, qu'ils mêlent avec de l'aréca, du cardamome, des girofles, du café ou autres aromates, & des écailles d'huître calcinées; ce qui donne à leur ſalive & à leurs lèvres une couleur rouge enſanglantée qui nous déplairoit infiniment. Cette compoſition fortifie l'eſtomac, raffermit les gencives, & donne à leur haleine une odeur très-agréable. On prétend même que, ſans l'uſage du *betel*, ils auroient naturellement l'haleine fort puante.

Lorſqu'on ſe quitte pour quelque temps, on ſe fait préſent de *betel*, que l'on offre dans une bourſe de ſoie. On n'oſe parler aux grands ſans avoir du *betel* dans la bouche. Les femmes, & ſur-tout les femmes galantes, en font un grand uſage; elles le regardent comme donnant un puiſſant attrait pour l'amour.

On mâche du *betel* pendant les viſites; on en tient à la main; on s'en offre en ſe ſaluant, & à toute heure, comme cela ſe pratique ici pour la poudre de tabac. Une boîte à *betel* eſt ordinairement garnie des drogues ſuivantes:

1°. De feuilles de *bétel*.

2°. De chaux de coquilles.

3°. De noix d'areque.

4°. De caté-cambé, ou caté indien.

5°. De cardamome.

6°. De tabac.

Par ce moyen, chacun aſſaiſonne ſa feuille de *betel* ſuivant ſon goût. Le grand uſage qu'en font les Indiens leur carie les dents de bonne heure. Souvent ils n'en ont plus à l'âge de 25 ans. Quelques perſonnes ont cru que l'uſage du *betel* devroit être préféré à celui du tabac, au moins à cauſe de ſon odeur agréable. Si les dents ne s'en trouvent pas très-bien, au moins l'eſtomac en ſeroit plus fort & plus ſain; & dans nos climats civiliſés, les eſtomacs ſont bien plus ſujets à faire faux-bond que les mâchoires. (M. MACQUART.)

BETHENCOURT (Jacques de), médecin de Rouen, publia en 1527 un traité intitulé:

Nova pœnitentialis quadrageſima, necnon purgatorium in morbum gallicum ſeu venereum, una cum dialogo aquæ argenti & ligni guaiaci colluctantium ſuper dicti morbi prælatura. Opus fructiferum. Pariſiis, 1527, *in*-8.

Cet ouvrage eſt devenu aſſez rare. La pénitence quadragéſimale, dont il parle dans le titre de cet ouvrage, doit s'entendre de la grande diete qu'on faiſoit obſerver à ceux qu'on mettoit à l'uſage du bois de gaïac; & le purgatoire, dont il parle encore, ne ſignifie autre choſe que les douleurs qui accompagnent la ſalivation excitée par le mercure.

Bethencourt eſt communément regardé comme le premier médecin françois qui ait écrit ſur les maux vénériens; ils parurent peut-être à Rouen plutôt que dans les autres villes du royaume; ils y firent au moins plus de ravages qu'ailleurs, ſi l'on en croit *Rabelais* & *Antoine Menjot*. *Bethencourt* aſſure que la vérole n'étoit connue en France que depuis environ trente ans, lorſqu'il publia le traité dont on vient de donner le titre. Il fixe l'époque de l'introduction de cette maladie dans le royaume, à peu d'années après la conquête de Naples par Charles VIII, en 1495. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BETOINE. (*Mat. méd.*)

Betonica.

C'eſt un genre de plante à fleurs monopetalées, de la famille des labiées, qui comprend des herbes, dont les feuilles ſont oppoſées & crénelées, les fleurs en épi ſerré & terminal; les fruits conſiſtent en quatre ſemences ovoïdes, ſituées au fond du calyce qui leur ſert d'enveloppe. On en diſtingue cinq eſpèces dans le dictionnaire de botanique, tome premier.

Nous ne parlons ici que de la *bétoine* officinale.

Betonica purpurea. BAUH, PIN. 135.

Betonica ſpicâ interruptâ, corollarum labii inferioris laciniâ intermediâ emarginatâ. LIN.

La racine de cette plante eſt de la groſſeur du pouce, coudée, fibreuſe; brune ou noirâtre, & d'un goût amer. Elle pouſſe des tiges ſimples, droites, velues, qui s'élèvent juſqu'à un pied & demi de hauteur: les feuilles ſont oppoſées, pétiolées, en cœur, ridées, un peu velues. Chaque tige n'a guères que trois paires de feuilles, les fleurs ſont purpurines, quelquefois blanches, diſpoſées en épi & monopétales en gueule.

Cette plante naît dans les bois, les prez où elle eſt fort commune; elle fleurit en été, & les fleurs rougiſſent légèrement le papier bleu, ce que n'operent pas les feuilles.

Elle eſt céphalique, aperitive, vulnéraire, déterſive, & ſternutatoire. On fait uſage des feuilles & de la fleur; on les fait infuſer comme du thé, ou bien on en fait des décoctions.

La ſaveur de la bétoine ſelon Vogel eſt un peu ſalée, légèrement aromatique; ſon odeur eſt douce. Elle réſout doucement les embarras qui ſe ſont formés dans les viſcères, guérit la jauniſſe, provoque les règles, & ſoulage les goutteux.

D'après un récit de Bartholin, il paroît que cette plante récente peut cauſer le vertige; on croit que dans la chaſſie ſereuſe, ſes feuilles inſerées dans les narines pendant un quart-d'heure peuvent être très-utiles. La poudre des feuilles entre dans les emplâtres pour les plaies de la tête.

Cette plante n'eſt pas beaucoup employée, & mérite qu'on l'examine de nouveau.

(M. MACQUART).

BETTE, (*Hygiène*).

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Sect. I. Végétaux.

La bette eſt une plante potagère qui ſe cultive dans les jardins, & dont on diſtingue trois variétés.

1°. Bette blanche, ou poirée blanche

Betta alba, betta candida; ſicla, & cicla. Off.

Betta alba vel paleſcens, quæ cicla. Off. *C. B. p.* 118.

La racine de la bette blanche eſt groſſe comme le petit doigt, longue, blanche, & cylindrique. Ses feuilles ſont larges, épaiſſes, & ſucculente, quelquefois d'un vert pâle, & quelquefois d'un vert plus foncé, d'une ſaveur nitreuſe : elles ont une côte épaiſſe & large : les tiges qui s'élèvent juſqu'à trois pieds de haut ſont branchues, grêles, canelées. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des fleurs portées ſur de longs épis : elles ſont petites, compoſées de pluſieurs étamines, dont les ſommets ſont jaunâtres : leur calice qui eſt à cinq feuilles fournit un fruit preſque ſphérique, qui renferme deux ou trois petites ſemences oblongues, anguleuſes & rougeâtres.

2°. La bette rouge, ou poirée rouge.

Betta rubra vulgaris, betta nigra Off.

Betta rubra vulgaris C. B. Pin. 118.

Cette eſpèce de bette n'eſt diſtinguée de la précédente, que parce que ſes feuilles ſont plus petites, fort rouges & quelquefois tirant ſur le noir.

3°. La bette-rave.

Betta rubra radice rapa; betta romana, Off.

Betta radice rubrâ craſſâ. Jean Bauhin.

La tige de cette bette ſe lève plus haut que celle de la bette rouge. Sa racine a quelquefois ſix à ſept pouces de circonférence; elle eſt rouge comme du ſang intérieurement, ainſi qu'à ſon extérieur.

Les trois eſpèces de bette dont nous venons de parler ſont miſes au nombre des plantes alimentaires, quoiqu'on s'en ſerve comme remède, relativement à leurs vertus déterſives & émollientes.

Le ſuc de la bette branche paſſe pour avoir un peu d'âcreté, ce qui oblige quelquefois les perſonnes qui ont l'eſtomac extrêmement délicat de s'en abſtenir; cependant, comme les cardes, qui ne ſont que les côtés de cette bette & qu'on ſert ſouvent ſur les tables, ſont toujours relevées par le goût agréable de la ſauce qui les accompagne, il eſt rare qu'elles puiſſent incommoder.

Vogel dit que la poirée rouge renferme un ſuc doux & rafraîchiſſant, très-utile contre le mal de tête & celui des dents, & que deſſéchée elle fournit un très-bon ſternutatoire. Margrave a préparé un ſucre particulier avec le ſuc de cette plante.

Quoique la bette rave ait une vertu un peu laxative, on ne l'employe que ſur les tables, où elle fournit un mets paſſable, lorſqu'elles ſont préparées avec des ſauces un peu piquantes.

Les bettes donnent en général un aliment peu ſubſtantiel, fort aqueux, & qui ne convient pas aux perſonnes fortes, & qui ont beſoin d'être bien nourries. (M. Macquart).

BETTE. (*Mat. méd.*)

Le mot bette déſigne un genre de plantes potagères, & médicales, à fleurs incomplettes très-petites, ramaſſées en deux, trois ou quatre, dans les aiſſelles des feuilles, & formant des eſpèces d'épis. Le calice ou la corolle de chaque fleur eſt diviſé profondément en cinq parties; il a 5 étamines courtes portant des anthères arrondies, un ovaire à moitié apparent & à moitié caché dans le calice petaliforme, terminé par deux ſtyles courts; il ſuccède à ces fleurs des ſemences réniformes, renfermées dans la baſe du calice.

La bette n'offre que des variétés & non des eſpèces dans la culture des potagers, c'eſt par erreur qu'on diſtingue les prétendues eſpèces; on ne connoît dans la nature que deux eſpèces; la bette commune, & la bette maritime; encore pluſieurs botaniſtes croyent-ils que cette dernière eſt la ſouche de celle que nous cultivons.

Quoique les prétendues eſpèces de bettes ou poirées diſtinguées par les agriculteurs ne ſoient que de ſimples variétés, ces variétés utiles à différens uſages & qui ſe perpétuent par la culture, méritent d'être conſidérées à part. Nous les diſtinguerons des unes des autres avec M. Lamarck, en bettes à racines dures & cylindriques, & en bettes à groſſes racines imitant la rave. Ces deux diſtinctions forment deux variétés principales.

La première diviſion renferme trois ſous-variétés qui ne diffèrent que par la couleur de leurs parties. Ce ſont les poirées; il y en a trois ſous-variétés : l'une eſt verte, à côtes blanches; c'eſt la poirée blanche : l'autre eſt un peu jaunâtre, ſes pétioles ſont larges, charnus, ſucculens, blancs; on les mange ſous le nom de *cardes poirées* : la troiſième eſt rouge foncée. Ces trois ſous-variétés ſont également fades, douces, aqueuſes, émollientes, relâchantes, tempérantes, laxatives. Elles ne contiennent que très-peu de ſubſtance nourriſſante; on applique les feuilles entières ſur les parties enflammées, douloureuſes, qu'elles ramolliſſent, qu'elles détendent, & dont elles diminuent l'ardeur; elles font auſſi couler les humeurs entamées. C'eſt pour cela qu'on s'en ſert dans les brûlures, pour panſer les plaies des véſicatoires. La décoction peut être employée en boiſſon & en lavement, comme relâchante, adouciſſante, tempérante, raffraîchiſſante

dans toutes les maladies inflammatoires, fébriles, bilieuſes, &c. Les feuilles bouillies forment de bons cataplaſmes émolliens. On ne fait point uſage de la ſous-variété rouge. La ſeconde diviſion ou variété comprend celle des *bettes* dont la racine eſt renflée, groſſe, charnue; jamais dure ou ligneuſe, à moins qu'elle n'ait ſéjourné long-temps dans la terre, imitant les raves. C'eſt pour cela qu'on nomme ces variétés des *bette-raves*. On en diſtingue trois ſous-variétés: la *bette*-rave blanche, la *bette*-rave jaune, & la *bette*-rave rouge. La racine a l'une ou l'autre de ces trois couleurs; & les feuilles, ſur-tout les pétioles & les nervures, ſuivent toujours la nuance des racines. Celles-ci ſont cultivées & employées comme alimens. On préfère la *bette*-rave jaune, comme plus douce, plus tendre, & plus agréable. On en a beaucoup vanté la culture depuis quelques années, ſous les noms de racine de diſette, ou de *bette*-rave champêtre. C'eſt à M. l'abbé de Commerel que l'on doit l'extenſion de cette utile culture. Il en a ſur-tout fait connoître une variété qui donne de très-groſſes racines. L'analyſe chimique de ces racines y démontre une aſſez grande quantité de matière ſucrée, & de nitre. Les *bette*-raves, ſéchées en rouelles, pétillent & décrépitent, lorſqu'on les chauffe à la flamme d'une bougie, à raiſon du nitre ſec & cryſtalliſé qu'elles contiennent dans cet état. On peut donc employer les feuilles, & même les racines des *bette*-raves, comme médicament, à la place des poirées; mais elles ſont plus nourriſſantes que médicamenteuſes.

Platter & Baglivi ont employé avec ſuccès le ſuc de *bette*-rave, pris par le nez pour guérir les maux de tête violens & opiniâtres. Ce ſuc fait ſortir beaucoup de mucoſités des narines, ſans produire d'éternuemens. On l'employe auſſi pour les douleurs de dents. La poudre de la racine ſéchée, eſt, dit-on, ſternutatoire.

(M. Fourcroy.)

BETTEINGE. (*Eaux minér.*)

C'eſt un village dans le bailliage de Thionville, où l'on prétend qu'il y a une ſource d'eau minérale froide: c'eſt tout ce que nous en ſavons.

(M. Macquart).

BEUGHEM (Corneille VAN), hollandois, fit le commerce de la librairie à Emmerick en Weſtphalie, dans le dix-ſeptième ſiècle. Sa profeſſion lui fut un ſujet d'étude; il s'occupa de la recherche des livres qui avoient été imprimés en différens genres, & il en publia des recueils ſous les titres ſuivans:

Bibliographia juridica & politica. Amſtelodami, 1680, *in*-12.

Bibliographia medica & phyſica noviſſima, perpetuò continuanda, ſive, conſpectus primus catalogi librorum medicorum, chymicorum, anatomicorum, chirurgicorum, botanicorum, ut & phyſicorum, &c. Quotquot current hôc ſemi-ſeculô, id eſt, ab anno 1651 incluſivè per univerſam Europam, in quavis linguâ orientali, tum græcâ, latinâ, gallicâ, hiſpanicâ, italicâ, anglicâ, germanicâ & belgicâ, aut novi, aut emendatiores, aut auctiores typis prodierunt, undique acquiſitis ſubſidiis adornata & adornanda. Amſtelodami, 1681, *in*-12.

C'eſt proprement une augmentation du gros recueil des écrits de médecine de *Van der Linden*. La dernière édition de l'ouvrage de celui-ci, qui parut en 1662, eſt plus ample & plus correcte que les précédentes; mais pour bien faire, il faut joindre à ce recueil, auſſi-bien qu'à celui de *Van Beughem*, le livre de l'introduction univerſelle à la médecine de *Voglerus*, qui a découvert pluſieurs fautes de *Van der Linden*.

Gallia erudita. Amſterdam, 1683, *in*-12.

Bibliographia hiſtorica, chronologica & geographica. Amſtelodami, 1685, *in*-12.

Incunabula typographiæ. Ibidem, 1688, *in*-12.

C'eſt le catalogue des livres imprimés depuis 1459, juſqu'en 1500.

Bibliographia mathematica. Ibidem, 1688, *in*-12.

Bibliographiæ eruditorum critico-curioſæ, ſeu, apparatûs ad hiſtoriam litterariam noviſſimam; conſpectus I, II & III. Amſtelodami, 1689, 1694, 1699, *in*-12.

On y trouve les titres des livres dont il eſt parlé dans les mémoires de l'académie des curieux d'Allemagne, dans les tranſactions philoſophiques, dans le journal des ſavans, & dans pluſieurs autres écrits périodiques, avec l'endroit de ces ouvrages où il en eſt fait mention.

Syllabus recens exploratorum in re medica, phyſicâ & chymicâ. Amſtelodami, 1696, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BEURRE. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens extraits des animaux.

Le *beurre* eſt une des parties conſtituantes du lait, qui eſt ſéparée de la crême par une manipulation particulière, & offre une ſubſtance d'un blanc jaunâtre, épaiſſe, huileuſe, graſſe & inflammable.

Tout le monde ſait que lorſqu'on veut faire du *beurre*, on ôte la crême qui s'eſt élevée au-deſſus de la ſérosité du lait, pour la porter dans la barate ou le batte-beurre, où, par l'agitation & la percuſſion qu'on imprime à la liqueur, on ſépare les parties ſéreuſes connues ſous le nom de petit-lait des parties graſſes qui doivent former le *beurre*. Après la ſéparation de ces ſubſtances, le *beurre* qui réſulte eſt d'une conſiſtance uniforme & aſſez ſolide malgré ſa molleſſe.

Les anciens, du moins les grecs, n'ont pas connu le *beurre*. Les écrivains parlent bien de pluſieurs eſpèces de fromages dont ils ſe ſervoient, mais ils gardent le plus profond ſilence ſur le *beurre*. Les romains, d'après Pline, s'en ſervirent plutôt comme médicament, & comme un mets fort recherché des riches, que comme d'une ſubſtance habituellement employée. Les juifs en firent uſage.

Ce qu'il importe le plus à ſavoir ſur le *beurre*, c'eſt moins comment il nous a été tranſmis, que comment on doit le faire pour l'avoir bon, ſes uſages journaliers comme aliment dans l'économie animale, & ſa nature.

Il n'exiſte aucune province où l'on ne faſſe du *beurre*; preſque par-tout il eſt mauvais, prend facilement un goût fort, & devient rance promptement. Le paiſan s'embarraſſe plus du prix du *beurre* que de ſa qualité & de la grande propreté qu'il faut mettre en uſage pour le faire, ainſi que de beaucoup d'autres ſoins indiſpenſables. C'eſt pourquoi l'on mange ſi peu de bon *beurre* en France, excepté dans quelques cantons particuliers où la méthode de le faire eſt perfectionnée.

M. Jore, ſecrétaire perpétuel de la ſociété d'agriculture de Rouen, a publié, en 1773, une méthode qui peut ſervir de modèle pour la manière de fabriquer le *beurre*, & qui nous ſervira ici.

Tous les habitans de la Normandie connoiſſent les défauts du *beurre* qu'on y fait; mais peu ſavent que ces défauts ſont moins dans la qualité des laitages, que dans la manière de conduire la laiterie. Un ſeul canton a ce talent, & nul autre n'a ſu en profiter depuis nombre d'années qu'il en jouit.

En ſuivant la méthode du pays de Bray que je vais indiquer, on rendra le *beurre* délicat & bon dans tous les tems de l'année, & cette ſubſtance eſt trop précieuſe pour les hommes pour qu'ils ne s'en occupent pas avec le plus vif intérêt; c'eſt un des articles les plus intéreſſans du ménage. En le rendant propre à être conſervé des années entières, il aura encore l'avantage d'être préféré dans le commerce à tout autre *beurre* fait différemment, & nous éviteza la peine d'en acheter chez l'étranger.

A Merval, dans le pays de Bray, les laitages ſont dépoſés dans des caves voûtées profondes & fraîches à peu-près comme il faut qu'elles le ſoient pour conſerver les vins; leur température eſt toujours d'environ dix degrés du thermomètte de Réaumur. Elles ſont carrelées de carreaux de terre ordinaire, ou ſimplement de brique à plat. En été on ferme les ſoupiraux avec de la paille pendant la grande chaleur. On ſe conduit de même en hiver quand il gèle. L'entrée de ces caves & les ſoupiraux doivent être ouverts du côté du nord ou du couchant. Souvent l'entrée eſt dans la maiſon, mais dans une pièce où l'on ne fait jamais de feu.

La propreté de ces caves eſt jugée ſi néceſſaire, qu'on en écarte les uſtenſiles de bois, les planches, &c. qui, avec le tems, répandroient de l'odeur en pourriſſant dans ce lieu frais. Il ne paroît aux voûtes, aux embraſures des ſoupiraux aucune ordure; & pour entretenir cette propreté on lave ſouvent les carreaux; on n'y entre jamais qu'avec des ſabots qu'on laiſſe à la porte. La moindre odeur qu'on ſentiroit en cet endroit autre que celle du lait doux ſeroit contraire à la perfection du *beurre*, & regardé comme un défaut d'attention de la part des ſervantes (1).

Les vaſes dans leſquels on dépoſe le lait nouvellement trait ſont des terrines proprement échaudées à l'eau bouillante, pour en détacher le lait ancien qui s'incorpore dans la ſubſtance même de ces vaſes. Ce lait rance ſeroit un levain inviſible qui feroit aigrir le nouveau lait. Ces terrines ſont larges de 15 pouces par le haut, & de 6 par le bas, profondes de 6 pouces; elles contiennent environ 4 pots de lait. On poſe ces terrines ſur le carreau de la cave bien nettoyé.

On apporte le lait des herbages dans des ſeaux de bois ou des vaſes de terre où il a été trait. Tout vaſe de cuivre eſt proſcrit des opérations de la laiterie. On laiſſe repoſer le lait environ pendant une heure dans la cave juſqu'à ce que la mouſſe en ſoit tombée, & qu'il ait perdu la chaleur naturelle qu'il tient encore de l'animal; alors on le coule dans ces terrines à travers un tamis, de ſorte qu'aucun poil de vaches ou d'autres ordures ne reſte dedans.

La fraîcheur de ce lieu, communiquée aux terrines, empêche le lait de ſe cailler; car tout l'appareil de la cave tend principalement à empêcher que le lait ne ſe caille & n'aigriſſe en été avant qu'on en ait retiré la crême, & en hiver avant qu'il

(1) En Saxe & en Bavière, la propreté eſt jugée ſi néceſſaire à la perfection du *beurre*, qu'on panſe & qu'on lave les vaches avant de les traire, lorſqu'elles ont couché dans l'étable.

ne gèle, & ne rende ainſi trop difficile la façon du *beurre*, formé d'une crême qui auroit éprouvé un grand degré de froid.

On écrême au bout de vingt-quatre heures les terrines; ſi on attendoit plus long-tems la crême perdroit de ſa douceur, deviendroit épaiſſe, & le lait qui eſt deſſous pourroit en été ſe cailler & prendre de l'aigreur, ce qui s'oppoſeroit abſolument à la perfection du *beurre*. Pour l'écrêmer, on procède de la manière ſuivante.

La ſervante lève doucement la terrine, en poſe le conduit ſur une cruche contenant 8 à 10 pots, & du bout de ſon doigt ouvre la crême à l'endroit du conduit de la terrine, de ſorte que le lait qui eſt deſſous, verſé dans la grande cruche, s'échappe par cette ouverture, & la crême reſte ſeule dans le vaſe. Toutes les terrines de la même heure ſont ainſi vidées de lait dans le même inſtant. Si la ſaiſon exige qu'on tire les vaches trois fois par jour, on fait cette opération trois fois par jour.

Lorſque le tems eſt très-orageux, très-chaud & menace de tonnerre, le lait-crême, ſe caille & aigrit promptement, ce qu'il faut prévenir auſſi. Alors une ſervante eſt chargée de courir à la cave, d'en boucher les ſoupiraux, de rafraîchir le carreau en y verſant de l'eau; cette eau ſert de conducteur à la matière électrique contenue dans l'orage qui forme la foudre; on écrême toutes les terrines, qui dans ces cas extraordinaires montent quelquefois en moins de douze heures.

En tirant le lait de deſſous les crêmes par épanchement, au bout de 24 heures au plus, le lait de *beurre* qui eſt dans la crême n'a point acquis d'aigreur, puiſque le lait de deſſous n'en a point. Ce dernier étant alors une liqueur très-fluide, il n'en reſte point avec les crêmes qui puiſſe s'aigrir pendant quatre ou cinq jours qu'on les conſerve dans la cave, avant que d'en faire du *beurre*.

Ceux qui connoiſſent l'uſage qui eſt ſuivi généralement dans la haute & baſſe Normandie, ainſi que dans beaucoup d'autres endroits, jugeront facilement que les terrines de 9 à 10 pots qu'on y emploie communément ne peuvent pas être rafraîchies comme au pays de Bray; que l'uſage d'y verſer le lait encore chaud eſt totalement oppoſé aux moyens de le rafraîchir; que les parties butyreuſes ne peuvent plus s'élever à la ſuperficie auſſi promptement qu'il convient, pour les obtenir avant que le lait ſoit aigri; que l'uſage de tenir ces grandes terrines également expoſées au grand froid & au grand chaud ſans aucune attention pour prévenir l'odeur & la mal-propreté naturelle du lieu, y ſont encore plus oppoſées; que laiſſer aigrir & cailler le lait, & n'écrêmer qu'après 5, 6 & même 8 jours, ſont des uſages qui détruiſent le lait & la crême au point que les réſultats en ſont très-déſavantageux.

Il eſt d'expérience générale que les acides détruiſent ſenſiblement les parties graſſes, & qu'ils donnent la conſiſtance de ſavon à celles qu'ils ne réduiſent pas en eau; auſſi eſt-il reconnu dans le pays de Bray que la crême levée, lorſqu'elle eſt légère, nouvelle & douce, ſur un lait encore doux, rend une plus grande quantité de *beurre*, proportion gardée, que lorſqu'elle eſt levée ancienne ſur un lait caillé, aigri & vieux tiré; non-ſeulement le *beurre* y perd de ſa quantité, mais encore il eſt gras, ne peut être gardé frais, & n'eſt nullement propre aux ſalaiſons.

Nous ſavons qu'une ferme, dont un des principaux revenus conſiſte en *beurre*, étant anciennement conduite par des perſonnes intelligentes, donnoit du *beurre* qui étoit vendu ſur le pied du meilleur du pays du Bray. Un autre fermier, plein des préjugés du pays de Caux, vint enſuite, & ſon *beurre* ne ſe vendit que comme le plus mauvais, à un tiers de moins que celui de ſes voiſins. Enfin un troiſième fermier intelligent & laborieux le ſut faire remonter au prix du meilleur qui ſe vende au marché de Gournay. Ceci prouve que l'avantage de la méthode eſt indépendante du ſol, quelque bon qu'il puiſſe être.

On exclut de la cave au lait tous les laitages écrêmés, dans la crainte qu'ils ne portent préjudice aux nouveaux, mais on y conſerve les crêmes 4 à 5 jours, & même juſqu'à 8 avant d'en faire du *beurre*. Cependant on a reconnu que moins on garde la crême, plus le *beurre* qui en provient a de perfection.

Dans les grandes fermes, où la quantité de crême eſt trop conſidérable pour la battre à la barate, on emploie un inſtrument nommé ſirène. C'eſt une barique de trois pieds de longueur ſur deux & demi de diamètre, où on attache une manivelle à chaque fond, qui ſert à faire mouvoir des planchettes, au moyen deſquelles on tourmente la crême, & on exécute toute l'action intérieure. (*Voyez* le mémoire de M. Jore.) On peut faire avec cet inſtrument cent livres de *beurre* à la fois & en très peu de tems.

On connoît que le *beurre* eſt fait lorſqu'il tombe par maſſe; alors on tire le lait par un trou qui avoit été bouché d'un bouchon de bois, on introduit par ce trou de l'eau fraîche avec un entonnoir, on replace le bondon & on continue de laver & de rafraîchir le *beurre* en le remuant; on répète cette manœuvre juſqu'à trois fois, on le laiſſe rafraîchir quelques heures dans la dernière eau pour augmenter ſa fermeté lorſque les chaleurs l'exigent.

Le *beurre* manque de couleur pendant l'hiver, on la lui rend avec la fleur de ſouci double ou ſimple. Lorſque les fleurs ſont cueillies, on les entaſſe dans un grand pot de grès, on les foule, on ferme le pot & on le dépoſe dans la cave au lait. Quelques mois après toutes ces feuilles ſont converties en une liqueur épaiſſe qui a conſervé la couleur naturelle de la fleur ; pendant l'hiver on en introduit dans la crême avec laquelle on la délaie bien, de manière à donner au *beurre* une couleur jaune agréable, qu'il conſerve toujours ſans être altéré en aucune manière par l'admiſſion de cette nouvelle ſubſtance, qui eſt d'une nature ſaine & cordiale.

On a ſoin de laver tous les vaſes ou linges qui ont ſervi aux laitages, avec une leſſive faite avec de la cendre fine, ou avec des orties grièches macérées ; & ceux qui ſont chargés de retirer le *beurre* de la ſirène & de le manier, s'en frottent les bras & les mains pour que le *beurre* ne s'y attache point.

Lorſqu'on deſtine le *beurre* à être conſervé longtems, il faut le ſaler. On doit le faire alors le plutôt poſſible. On le lave juſqu'à ce que l'eau ne ſoit plus laiteuſe ; on emploie le ſel gris de préférence au blanc ; on le fait ſécher au four & on le pulvériſe ; on étend le *beurre*, on répand deſſus une once de ſel ſec & broyé par chaque livre ; on le paîtrit enſuite juſqu'à ce que le ſel & le *beurre* ſoit bien incorporés.

On met le *beurre* ſalé dans des vaſes de grès bien échaudés, on l'y foule juſqu'à deux pouces des bords ; on attend huit jours pour y verſer une ſaumure de ſel & d'eau commune qui pénètre dans l'intervalle qui s'eſt formé entre le *beurre* & les parois du vaſe, & s'élève à au moins un pouce au-deſſus de la ſurface du *beurre*, de manière que l'air ne puiſſe porter deſſus ſon action en aucune manière. Lorſqu'on veut tranſporter le *beurre*, on remplace la ſaumure par un pouce d'épaiſſeur de ſel qu'on place au-deſſus du *beurre*.

Les provinces qui fourniſſent le plus de ces ſortes de *beurre* ſont la Bretagne, la Normandie, le Boulonois ; les *beurres* ſalés qui ſont les plus eſtimés viennent de Bretagne, ſur-tout de la Prévalais. Ils viennent en petits pots de grès d'un quarteron ou d'une demi-livre ; on les nomme *beurres* fins ou *beurres* d'herbes, parce qu'on les fait dans le tems où les vaches vivent dans les pâturages.

Ce qui reſte des laitages, après que le *beurre* en a été tiré, conſiſte en lait de *beurre* dont les pauvres ſe nourriſſent fort bien. On en fait de la ſoupe pour les valets & ſervantes des fermes ; on en humecte le ſon dont on nourrit les volailles. On a d'ailleurs le lait doux qu'on tire de deſſous les crêmes, on s'en ſert pour la nourriture des veaux auxquels on le donne chaud, & coupé de moitié d'eau. Celui que les veaux ne conſomment point on le fait cailler artificiellement le plutôt poſſible, pour qu'il n'aigriſſe point, & on en fait des fromages. (*Voyez* FROMAGE.)

On emploie encore une autre moyen pour conſerver le *beurre* des années entières ſans qu'il ſe gâte, c'eſt de le faire fondre comme on fait en Normandie, ſur-tout à Iſſigny ; par ce moyen on en ſépare ce qu'il peut y avoir de lait & de parties hétérogènes, & on le place dans des pots de grès ou dans des tinettes qui tiennent juſqu'à deux cents livres.

On donne le nom de *beurre* frais au *beurre* nouvellement battu qu'on apporte en livre ou en motte dans les marchés des grandes villes. Ce *beurre* eſt aſſez nourriſſant par lui-même & très-agréable au goût. C'eſt une des ſubſtances les plus communément employées chez certaines nations qui s'en trouvent fort bien : les anglois, les hollandois, les ruſſes s'en ſervent pour les déjeûners ; on l'étend ſur du pain grillé ou non grillé, & on en mange beaucoup en prennant du thé qui eſt très familier à ces nations. On en mange encore ſur la table en hors d'œuvre, ainſi que du *beurre* ſalé de Bretagne.

Ce même *beurre*, ainſi que les *beurres* ſalés & fondus, ſont journellement employés dans nos cuiſines ; il n'eſt preſque pas de mets, preſque pas de ſauce où le *beurre* n'entre pour quelque choſe, & depuis le tems qu'on en fait uſage on ne s'eſt pas apperçu que les préparations auxquelles il concourt aient préſenté des alimens de mauvaiſe digeſtion : au contraire c'eſt une manière de ramollir beaucoup de ſubſtances, de leur donner un goût ſavoureux & agréable qu'elles n'auroient pas ſans cela.

Le *beurre* mangé à haute doſe deviendroit indigeſte ; il lâcheroit le ventre, donneroit des maux de tête, & ſouvent des renvois âcres & brûlans ; il exalteroit la bile, rendroit les humeurs acrimonieuſes. Tous ces accidens ſeroient ſingulièrement augmentés, ſi le *beurre* étoit conſervé trop longtems, qu'il fût fort âcre ou rance, alors on eſt sûr qu'il troublera la digeſtion, & qu'il peut notablement déranger l'économie animale.

Les perſonnes bilieuſes doivent uſer du *beurre* très modérément ; celles qui ont l'eſtomac très-délicat, qui ſont naturellement relâchées, doivent le l'interdire ; du reſte il convient à-peu-près à tout le monde, dans tous les âges & dans toutes les ſaiſons.

Quant à l'analyſe du *beurre*, ſuivant le dictionnaire de chimie de Macquer, c'eſt la partie graſſe, huileuſe & inflammable du lait. Cette eſpèce d'huile eſt diſtribuée naturellement dans toute la ſubſtance du lait, en molécules très-petites qui ſont interpo-

ſées entre les parties caſéeuſes & ſéreuſes de cette liqueur, entre leſquelles elles ſe tiennent ſuſpendues, à l'aide d'une très-légère adhérence, mais ſans y être diſſoutes. Cette huile eſt dans le même état où eſt celle des émulſions; c'eſt par cette raiſon que les parties butyreuſes contribuent à donner au lait le même blanc mat que les émulſions, & que par le repos, ces mêmes parties ſe ſéparent de la liqueur & viennent ſe raſſembler à ſa ſurface où elles forment de la crême.

Tant que le *beurre* eſt ſeulement dans l'état de crême, ſes parties propres ne ſont point aſſez unies les unes aux autres pour qu'il ſe forme une maſſe homogène. Elles ſont encore à moitié ſéparées par l'interpoſition d'une aſſez grande quantité de parties ſéreuſes & caſéeuſes. On perfectionne le *beurre* en en exprimant, par le moyen d'une percuſſion réitérée, ſes parties hétérogènes d'entre ſes parties propres, alors il eſt en une maſſe uniforme & d'une conſiſtance molle.

Le *beurre* récent, & qui n'a éprouvé aucune altération, n'a preſque point d'odeur; ſa ſaveur eſt très-douce & agréable; il ſe fond à une chaleur très-foible, & ne laiſſe échapper aucun de ſes principes au degré de l'eau bouillante. Ces propriétés, jointes à celles qu'a le *beurre* de ne pouvoir point s'enflammer que lorſqu'on lui applique une chaleur bien ſupérieure à celle de l'eau bouillante, capable de le décompoſer & de le réduire en vapeurs, prouvent que la partie huileuſe du *beurre* eſt de la nature des huiles douces & graſſes & non volatiles, qu'on retire des matières végétales par la ſeule expreſſion.

La conſiſtance demi-ferme qu'a le *beurre* eſt due, comme celle de toutes les autres matières huileuſes, à une quantité aſſez conſidérable d'acide qui eſt uni dans ce corps compoſé à la partie huileuſe; mais cet acide eſt ſi bien combiné, qu'il n'eſt aucunement ſenſible lorſque le *beurre* eſt récent, & tant qu'il n'a reçu aucune altération. Lorſque le *beurre* vieillit, & qu'il éprouve une ſorte de fermentation, alors cet acide ſe développe de plus en plus, & c'eſt la cauſe de la rancidité qu'acquiert le *beurre* avec le tems, comme les huiles douces de ſon eſpèce.

Le feu dégage auſſi l'acide du *beurre* plus promptement & plus ſenſiblement. Si on expoſe du *beurre* à un degré de chaleur aſſez fort pour le faire fumer, il s'en exhale des vapeurs d'une âcreté inſupportable qui tirent les larmes des yeux, prennent à la gorge & excitent la toux, comme on l'éprouve tous les jours dans les cuiſines où l'on fait un roux. Ces vapeurs du *beurre* ne ſont autre choſe que l'acide qui s'en dégage. Ce qui reſte du *beurre*, après cette opération, a une ſaveur forte bien différente de la douceur qu'il avoit auparavant, parce que ce qui lui reſte d'acide eſt développé & à-demi dégagé par l'action du feu.

Il faut, ſi l'on veut décompoſer le *beurre*, lui appliquer un degré de chaleur ſupérieur à celui de l'eau bouillante; il s'en élève alors des vapeurs acides d'une volatilité & d'une âcreté conſidérables. Ces vapeurs ſont accompagnées d'une petite portion d'huile qui ne ſe fige point, parce que c'eſt celle qui a été dépouillée de ſon acide pour la plus grande partie, il paſſe enſuite une ſeconde huile rouſſe qui ſe fige en ſe réfroidiſſant, & qui devient de plus en plus épaiſſe à meſure que la diſtillation avance. Il reſte enfin dans la cornue une aſſez petite quantité de matière charbonneuſe qui, expoſée au feu, à l'air libre, ne peut ſe brûler & ſe réduire en cendres que très-difficilement. On trouvera ſur l'analyſe du *beurre* de plus grands détails dans le dictionn. de chimie. (M. Macquart).

BEURRE. (*Mat. med.*)

Le mot *beurre* appartient ou doit appartenir excluſivement à l'huile fixe concrète que l'on extrait du lait (*Voyez* Lait.); mais on a bien abuſé de ce nom en matière médicale, en hiſtoire naturelle, & en chimie. On l'a d'abord donné aux huiles fixes végétales, qui ſont concrètes comme le vrai *beurre* de lait; c'eſt ainſi qu'on a nommé le *beurre* de cacao, le *beurre* de coco, le *beurre* de muſcade. Bientôt on a adopté ce nom pour des produits du feu obtenus par des ſubſtances huileuſes concretes diſtillées, *beurre* de cire; enfin, & cette partie de la nomenclature eſt la plus vicieuſe & la plus nuiſible. On a même donné le nom de *beurres* aux combinaiſons des oxides métalliques avec l'acide muriatique, produites ou préparées par la ſublimation; c'étoit parce que ces muriates ſublimés, ſe figeoient dans les récipiens froids, préſentoient une conſiſtance analogue à celle du vrai *beurre*, & ſe fondoient en ſe ramolliſſant d'abord, & en coulant comme ce produit animal; mais non, cette apparente analogie, ces compoſés préſentent tant de différences, qu'il eſt difficile de convenir comment on a pu établir une nomenclature ſur une reſſemblance auſſi erronée. On avoit alors en chimie le *beurre* animal, des *beurres* végétaux, & des *beurres* minéraux. Il n'eſt pas, je crois, néceſſaire d'inſiſter davantage aujourd'hui ſur une ſemblable erreur. Depuis long-temps les ſavans en ont ſenti la fauſſeté & les dangers, ainſi que pour les mots *laits* & *cornés*, adaptés à des combinaiſons minérales. Nous nommons toutes ces combinaiſons métalliques, connues ſous le nom impropre de *beurres*, des muriates métalliques ſublimés. (M. Fourcroy.)

BEURRE D'AIGUILLES. (*Mat. méd.*) (*Voy.* Baume d'aiguilles.) (M. Fourcroy.)

BEURRE D'ANTIMOINE. (*Mat. méd.*) (*Voy.* Antimoine, & Muriate d'antimoine sublimé.) (M. Fourcroy.)

BEURRE D'ARSENIC. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ARSENIC, & MURIATE D'ARSENIC SUBLIMÉ.)

(M. FOURCROY.)

BEURRE DE BAMBUK ou BATAULE. (*Mat. méd.*).

C'eſt une eſpèce de graiſſe végétale que les habitans du Sénégal tirent d'un arbre qui croît dans le pays de Bambuk.

L'arbre qui produit le fruit dont on retire cette huile concrète, eſt d'une groſſeur médiocre. Ses feuilles ſont petites, rudes, & rendent un ſuc huileux lorſqu'on les preſſe. Le tronc de l'arbre donne par inciſion un peu de ce ſuc. Son fruit eſt rond, de la groſſeur d'une noix & couvert d'une coque, avec une petite peau ſèche & brillante; il eſt d'un blanc rougeâtre, ferme comme le gland, huileux & d'un odeur aromatique. Le noyau de ce fruit eſt de la groſſeur d'une muſcade & contient une amande.

Les nègres ſont paſſionnés pour ce fruit. Après en avoir ſéparé une partie qui tient de la nature du ſuif, ils pilent le reſte en le mettant dans l'eau chaude. Il ſurnage pour lors une graiſſe qui leur tient lieu de beurre & de lard. Les européens qui en mangent ne la trouvent pas différente du lard, à l'exception d'une petite acreté qui n'eſt pas déſagréable. Cette graiſſe ſans être auſſi blanche que celle du mouton, a la même conſiſtance. Les nègres l'employent & la préfèrent à l'huile de palmier pour les douleurs de nerfs. (Hiſt. des voy. Tom. II.)

(M. FOURCROY.)

BEURRE DE BISMUTH. (*Mat. méd.*) (*Voy.* BISMUTH, & MURIATE DE BISMUTH SUBLIMÉ.)

(M. FOURCROY.)

BEURRE DE CACAO. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CACAO.) (M. FOURCROY).

BEURRE DE CIRE. (*Mat. méd.*) (*Voy.* CIRE.)

(M. FOURCROY.)

BEURRE DE COCO. (*Mat. méd.*) (*Voy.* COCO.)

(M. FOURCROY.)

BEURRE D'ÉTAIN. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ÉTAIN, & MURIATE D'ÉTAIN.

(M. FOURCROY.)

BEURRE DE ZINC. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ZINC, & MURIATE DE ZINC SUBLIMÉ.)

(M. FOURCROY.)

BEUVRIGNY. (*Eaux minér.*)

C'eſt une paroiſſe du Diocèſe de Bayeux, élection de ſaint-Lô à trois lieues de ſaint-Lô, & à une demie de Thorigny. Il s'y trouve une ſource d'eau minérale froide, que M. Poliniére à déſigné comme martiale.

(M. MACQUART).

BEVERWYCK (Jean), *Beverovicius*, naquit à Dordrecht, dans une famille noble, le 17 novembre 1594, de *Barthélemi van Beverwyck* & de *Marie Boot van wezel*, parente du célèbre *André Véſale*. Il apprit ſous *Gerard-Jean Voſſius*, les langues latine & grecque. A l'âge de ſeize ans, on l'envoya à Leyde où il ſe perfectionna dans les belles-lettres ſous *Baudius* & *Heinſius*, pendant qu'il aſſiſtoit aux leçons de *Paaw*, de *Vorſtius* & de *Heurnius*, profeſſeurs de la faculté de médecine en l'univerſité de la même ville. Au bout de quatre ans d'étude ſous ces habiles maîtres, il paſſa en France & s'arrêta, à Caen & à Paris, mais plus long-tems à Montpellier, où il ſe lia d'amitié avec *Jean Varanâé* & *François Ranchin*. En 1616, il alla en Italie, & s'attacha particuliérement à *Roderic Fonſeca*, à *Sanctorius*, à *Jean-Baptiſte Sylvaticus*, célèbre profeſſeurs de Padoue, ſous qui il continua ſes études & prit le bonnet de docteur. Il ſe rendit enſuite à Bologne, où il ſuivit *Fabrice Bartholet* dans ſes viſites. Ce ne fut qu'après avoir ainſi multiplié ſes connoiſſances, qu'il ſongea à retourner dans ſa patrie; chemin faiſant, il viſita *Félix Plater* & *Gaſpar Bauhin* à Bale, *Thomas Fienus* à Louvain, & reparut enfin à Dordrecht, où il ſe livra tout entier à la pratique. Les heureux ſuccès, dont elle fut d'abord ſuivie, le firent nommer médecin de cette ville en 1625, & bientôt après lecteur en chirurgie.

Comme il avoit des connoiſſances politiques il fut chargé de différens emplois qui le détournerent inſenſiblement de l'exercice de la médecine. En 1627, il entra dans la régence de Dordrecht en qualité de conſeiller, & fut continué dans cette place en 1628. Il fut élu échevin en 1631 & 1632; l'un des quarante en 1631; adminiſtrateur de la chambre des orphelins en 1637, 1638, 1642 & 1643; enfin il fut plus d'une fois député à l'aſſemblée des états-généraux. Le bien public fut ſon unique objet dans tous ces emplois; il les remplit à l'avantage de ſa patrie, il y étoit dans la plus grande conſidération. Il mourut le 19 janvier 1647. *Daniel Heinſius* fit graver une inſcription ſur ſon tombeau qui ſe voit dans le temple principal de Dordrecht:

Beverwick a compoſé pluſieurs ouvrages.

Epiſtolica quæſtio de vitæ termino fatali, an mobili, cum doctorum reſponſis? Dordraci, 1634, *in*-8. *Lugduni Batavorum*, 1636, 1639, 1651, *in*-4, avec des augmentations.

Ce

Ce n'eſt pas le plus utile des livres de *Beverwick*, mais c'eſt l'un des plus curieux & celui qui a fait le plus de bruit. Il y recherche ſi l'on peut par art avancer ou retarder le terme de la mort.

De excellentia fœminei ſexûs. Dordraci, 1636, 1639, *in*-12.

En Flamand, Dordrecht, 1643 *in*-12.

Il publia cet opuſcule pour faire honneur à *Anne-Marie-Schurman*, cette fille ſavante qui a adreſſé pluſieurs lettres à l'auteur.

Idea medicinæ veterum. Lugduni Batavorum, 1637, *in*-8.

C'eſt un abrégé de médecine, qui regarde principalement la pratique.

De calculo renum & veſicæ liber ſingularis, cum epiſtolis & conſultationibus magnorum virorum. Lugduni batavorum, 1638, *in*-16.

En Flamand, Amſterdam, 1656, *in-fol.* & 1664, *in*-4, dans le recueil des œuvres de *Beverwick* ſur la médecine, qui a paru en cette langue.

Cet ouvrage, qui eſt écrit avec ordre & clarté, contient non-ſeulement l'hiſtoire des calculs des reins & de la veſſie, mais encore celle des concrétions qui ſe forment dans les autres parties du corps humain. Quoique ce ne ſoit qu'une compilation, elle fait honneur au diſcernement de ce médecin; il a recueilli ce que les auteurs avant lui ont écrit de mieux ſur ce ſujet, & y a ajouté quelques obſervations tirées de ſa pratique.

Montanus elenchomenos, ſive, Refutatio argumentorum quibus Michaël de Montaigne impugnat neceſſitatem medicinæ. Dordraci, 1639, *in*-12.

En Flamand dans les recueils des ouvrages de l'auteur imprimés en 1656, & en 1664.

En Allemand, Francfort, 1673, *in*-8.

M. *Paquot* fait les réflexions ſuivantes, en parlant de cet écrit de *Beverwick*, page 121 du dixième tome de ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire littéraire des Pays-Bas.

» *Beverwick* voulut venger la médecine des railleries que *Montaigne* en avoit faites en pluſieurs endroits de ſes *Eſſais*; ce n'étoit pas ce que cet ouvrage trop fameux renfermoit de plus pernicieux & de plus paradoxe. *Moliere* a joué les médecins avec plus de fineſſe dans ſon *amour médecin*, dans le *médecin malgré lui*, & dans le *malade imaginaire*: mais il n'a pas détourné les malades d'appeler les médecins à leur ſecours. Si l'on veut parler ſérieuſement ſur cette matière, il faut reconnoître que la ſcience, dont il s'agit, priſe dans toute ſon étendue, a des principes certains par rapport à l'anatomie, à l'hiſtoire naturelle, à la chimie, à la chirurgie, &c.: que la médecine proprement dite c'eſt-à-dire la pathologie, la thérapeutique, &c. n'eſt guère qu'une ſcience fondée en conjectures: que ces conjectures multipliées d'après les principes de l'anatomie & de la phyſiologie, & d'après les obſervations des meilleurs médecins, fourniſſent pourtant ſur une infinité de maladies des lumières qui vont à un haut dégré de probabilité: que les médecins qui ne ſe flattent pas d'atteindre plus loin, ne peuvent ſans injuſtice être traités de charlatans: mais que quelques-uns, même d'entre les habiles, ont mérité ce nom par leur hardieſſe à parler d'un ton déciſif ſur des choſes qu'ils ne connoiſſoient, ni ne pouvoient connoître avec certitude ».

L'auteur de ces réflexions (dit M. Eloy) n'a point aſſez diſtingué ce qui eſt de fait dans la médecine d'avec ce qui eſt d'opinion. Dans cette ſcience, ainſi que dans toutes les ſciences humaines, on trouve un nombre infini de faits que l'obſervateur attentif eſt en état de démontrer, ſans qu'il ſoit obligé de recourir à la conjecture. La ſemeiotique, cette partie eſſentielle de la médecine proprement dite, eſt un tiſſu de vérités fondamentales qui éclairent le praticien. Le rôle des maladies eſt le même aujourd'hui qu'il étoit du tems d'*Hippocrate*: le climat, les ſaiſons, la diſpoſition particulière du ſujet, la cure même, compliquent quelquefois ce rôle avec des incidens qui tiennent à ces cauſes étrangères; mais l'empreinte primitive de la maladie paroît toujours à travers ces nuances, & l'on y reconnoît conſtamment la nature quand on veut en ſuivre les pas. Les figues qui caractériſent nos maux & les diſtinguent les uns d'avec les autres, ſont invariables: le tableau que *Joſſe Lommius*, en a donné ſera toujours vrai parce que cet auteur s'eſt attaché à peindre la nature, & n'a rien fait que d'en obſerver la marche. Mais l'opinion s'égare en conjectures, les hommes raiſonnent ſuivant la manière dont ils ſont affectés; & à conſidérer la médecine ſous ce point de vue, rien n'eſt plus incertain que la plupart des raiſonnemens phyſiologiques, des hypothèſes chimiques & des ſyſtêmes de pathologie. Chaque ſiècle a produit quelque choſe de nouveau à cet égard, que le ſiecle ſuivant a déſavoué; dans le nôtre, les théories ont ſuccédé les unes aux autres; celle qui eſt dominante aujourd'hui, rencontrera peut-être demain une tête à ſyſtêmes qui la fera tomber à ſon tour. Je ſuis très-éloigné de vouloir exclure le raiſonnement de la médecine; il en eſt de cette ſcience, comme de toutes les autres, le raiſonnement les éclaire, lorſqu'il eſt contenu dans de juſtes bornes. Le médecin qui ne raiſonnera que d'après les faits, ne courra point les riſques de s'égarer, quand il ſe tiendra en garde contre la pétulance de ſon imagination. Plus attaché à l'obſervation qu'à la théorie, il s'arrêtera à propos & ne craindra point d'avouer ſon ignorance, lorſqu'il ne

pourra percer à travers le voile épais, dont la myſtérieuſe nature couvre quelquefois ſes opérations. Celui qui veut rendra raiſon de tout, eſt un philoſophe ambitieux qui s'épuiſe en conjectures, en rêveries, en ſyſtêmes, & retarde les progrès de la ſcience qu'il prétend éclairer par les efforts de ſon imagination.

Epiſtolæ duæ Joh. Beverovicii.

Elles ſe trouvent dans l'ouvrage qui a pour titre : *Cl. Salmaſii interpretatio Hippocratei Aphoriſmi 79, ſec. 4. de calculo.* Lugduni Batavorum, 1641, *in*-12.

Le tréſor de la ſanté, orné de vers de la compoſition du ſieur *Jacques Cats*, chevalier, &c. Première partie en flamand, *in*-12, ſans date & ſans nom de ville, ni d'imprimeur, avec quelques planches. Cet ouvrage, qui ſe trouve dans les recueils flamands de 1656 & de 1664, traite des moyens de conſerver la ſanté. Seconde partie du *tréſor de la ſanté*, ou *traité de la guériſon des maladies*, Dordrecht, 1642, *in*-12, & dans les recueils qu'on vient de citer. *Chirurgie*, ou *troiſième partie du tréſor de la ſanté, concernant la guériſon des maux externes*, dans les mêmes recueils flamands. L'auteur s'eſt étendu fort au long ſur les médicamens externes. Les principaux traités de la troiſième partie roulent ſur les tumeurs, les plaies, les luxations, les fractures & les taches que les enfans apportent au monde en naiſſant.

Le tréſor de la ſanté, ou *la guériſon des maladies*, ouvrage orné d'hiſtoires, de tailles-douces & de vers compoſés par le ſieur *Jacques Cats*, chevalier, conſeiller-penſionnaire de Hollande, &c. En flamand, dans les recueils de 1656 & de 1664. En allemand, Francfort, 1674, *in-fol.*

Traité du ſcorbut. En flamand, Dordrecht, 1642, *in*-12.

Introductio ad medicinam indigenam. Lugduni Batavorum, 1644, *in*-12. Ibidem, 1663, *in*-12. En flamand, dans les recueils des œuvres de l'auteur.

Vouloir réduire chaque pays au ſeul uſage des médicamens qu'on y trouve, c'eſt le priver de puiſſans ſecours dans les maladies les plus graves ; c'eſt même détruire l'ordre établi par la providence, qui a rendu les hommes dépendans les uns des autres, en diſperſant par toute la terre mille moyens d'entretenir la ſociété dans la grande famille du genre humain.

Epiſtolicæ quæſtiones cum doctorum reſponſis. Accedit Beverovicii, Eraſmi, Cardani & Melanchthonis, medicinæ encomium. Rotterodami, 1664, 1665, *in*-8.

Diſcours ſur l'anatomie. En flamand, dans le recueil de 1664, comme les deux écrits ſuivans :

Inſtruction ſur la peſte. En flamand.

Eloge de la chirurgie. En flamand.

On a imprimé deux différens recueils des œuvres de *Beverwyck* ſur la médecine. L'un intitulé : *Œuvres du ſieur Jean Van Beverwyck, ancien échevin de Dordrecht, qui regardent la médecine & la chirurgie.* En flamand, Amſterdam, 1656, *in-fol.* L'autre recueil, imprimé dans la même ville & dans la même langue, en 1664, *in*-4, eſt intitulé : *Le tréſor des maladies & l'art de la chirurgie.* Ce médecin a auſſi donné quelques traités hiſtoriques. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BEZOARD. (*Mat. méd.*)

Le nom de *bezoard* a été donné & à une concrétion qu'on trouve dans l'un des eſtomacs d'une eſpèce de gazelle, & à l'animal lui-même qui fournit cette concrétion ; mais il a été beaucoup plus généralement adopté pour la concrétion que pour l'animal.

On diſtingue, d'ſent tous les auteurs de matière médicale, deux eſpèces de *bezoard*, l'un qu'on nomme *bezoard* oriental, & l'autre appellé *bezoard* occidental.

Le *bezoard* oriental eſt une concrétion animale, aſſez dure, formée de couches concentriques dépoſées ſur un noyau quelconque. Sa couleur, ſa grandeur, ſa figure varient ; il n'a ni odeur, ni ſaveur ſenſibles. Quelques *bezoards* orientaux ſont gros comme des œufs de pigeon ou de poules, & ſ nt les plus rares, les plus eſtimés & les plus précieux. La plupart ſont beaucoup p'us petits & pèſent depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Ces concrétions ſont rondes, ovales, cylindriques ou irrégulières ; il y en a de jaunes, de griſes, de vertes, de bleues, de rouges & même de noires ; quelques-unes ſont mêlées de jaune & de vert, de bleu & de gris, de bleu & de noir. Kempfer aſſure que les meilleurs ſont rondes, bleues ou vertes & mélangées de noir ; on fait peu de cas de celles qui ſont jaunes ou rouſſes, qui offrent des tubercules âpres ou couverts de duvets.

Ces concrétions ſe forment vers le pylore ou au fond du quatrième eſtomac d'une eſpèce de gazelle des Indes. Roux nomme ce quadrupède *gazella indica, cornibus rectis longiſſimis, nigris, propè caput tantum annulatis.* Linnéus le déſigne par la phraſe ſuivante : *Capra cornibus teretibus rectiſſimis, longiſſimis, baſi annulatis.* Elles paroiſſent ſe former ſur un corps étranger, comme une paille, un fragment d'écorce, que les animaux avalent avec leurs alimens. L'animal habite pluſieurs provinces de Perſe, & ſurtout le mont *Baarſi.* Il paroît qu'on ne trouve le *bezoard* que dans les plus vieux de ces animaux.

Le *bezoard* occidental, regardé autrefois comme infiniment moins précieux que le premier, en diffère par l'épaiſſeur plus grande de ſes couches, par ſa dureté moindre; il eſt même quelquefois friable. On le trouve dans le quatrième eſtomac des chèvres ſauvages du Pérou. Cet animal étoit le vrai *rupicapra* des anciens naturaliſtes. Linnéus le décrit ainſi : *Capra cornibus erectis, uncinatis.* C'eſt l'yſard ou chamois. Cette concrétion eſt noire, cendrée, ou verdâtre.

Comme les grandes vertus qu'on attribuoit autrefois au *bezoard* oriental le rendoient extrêmement cher, l'appât du gain a fait imaginer de ſubſtituer beaucoup d'autres concrétions animales au vrai *bezoard*, & de compoſer même des *bezoards* factices. On a donc cherché à diſtinguer par des caractères certains & excluſifs, le vrai *bezoard* d'avec tous les autres. Voici les propriétés qu'on avoit crues propres à cela. 1°. Le vrai *bezoard* devoit laiſſer, par le frottement ſur la main frottée d'abord avec de la cendre, de la craie, de la céruſe, ou couverte de papier, une ligne ou trace jaune, ou d'un jaune verdâtre. 2°. Le vrai *bezoard* devoit être poli & formé de pluſieurs couches concentriques égales. 3°. Il ne perdoit rien, ne ſe ramolliſſoit point, & ne troubloit pas même l'eau chaude dans laquelle on le laiſſoit ſéjourner douze heures. 4°. Une aiguille rouge devoit le traverſer facilement. 5°. Il n'étoit diſſoluble que dans les acides nitriques & muriatiques concentrés, & il leur donnoit une couleur rouge; ſa vertu même devoit paſſer entièrement & ſans altération dans ces diſſolvans. 6°. L'alcool & tous les autres corps diſſolvans, ou les menſtrues quelconques, ne devoient avoir aucune action ſur lui.

Toutes les concrétions qui ne préſentoient pas ces caractères, & qui s'en éloignoient plus ou moins, n'étoient point de véritables *bezoards*, & perdoient infiniment de leur prix; mais auſſi les perſonnes qui poſſédoient un vrai *bezoard*, avoient un tréſor. On l'enfermoit, on l'enchaſſoit, pour ainſi dire, dans des boîtes d'argent ou d'or; on le gardoit avec un ſoin extrême; on n'en prenoit qu'une très-petite quantité dans des cas graves, & il falloit l'amitié la plus forte pour en céder quelques grains. La ſuperſtition des nègres, leur confiance dans leurs griſgris, n'eſt pas plus marquée que l'étoit la confiance dans le *bezoard* oriental.

Cette opinion ſingulière eſt née de la médecine des arabes. Dans les ſiècles de Sérapion, d'Avicenne & de Rhazès, on regarda le *bezoard* oriental comme le plus fort & le plus utile des alexipharmaques. Il perdit enſuite une portion de ſa vogue & de ſon prix; mais il reprit avec plus de force quelques ſiècles après. Il fut dans ſa plus grande vigueur dans le quinzième & le ſeizième ſiècle. On croyoit alors qu'aucun poiſon, aucune maladie contagieuſe, éruptive, peſtilentielle, ne pouvoit réſiſter à cet antidote. Il pouſſoit les venins à la peau, excitoit une ſueur toujours utile, attaquoit la putridité comme la virulence, produiſoit des criſes avantageuſes, fortifioit les nerfs, donnoit la vigueur, non-ſeulement au corps, mais à l'eſprit. Tous les médicamens analogues ayant les mêmes vertus, devinrent des *bezoardiques*; & ce mot étoit ſynonyme des antidotes, des alexitères, des alexipharmaques, des cordiaux, &c. Il a fallu beaucoup de temps pour détruire toutes ces erreurs. Au milieu du ſiècle dernier, on employoit encore le *bezoard* oriental; mais on s'apperçut enfin qu'il ne répondoit pas à l'attente qu'on en avoit conçue, qu'il ne détruiſoit pas l'effet terrible des poiſons, qu'il ne pouſſoit à la peau que lorſqu'on l'aſſocioit avec de vrais ſudorifiques, qu'il n'avoit aucune action utile dans les fièvres putrides & malignes, dans la petite vérole. On en vint même juſqu'à déclarer que les *bezoards* factices, préparés avec des pierres d'écreviſſe, des pinces de crabe, broiées & mêlées avec le muſc, l'ambre gris, avoient plus de vertus que le plus fameux *bezoard* oriental. On reconnut que la concrétion calculeuſe qu'on décoroit de ce beau titre, & qu'on croyoit excluſivement tirée de l'eſtomac de la gazelle, avoit ſouvent été extraite de pluſieurs autres animaux. La confiance diminua à meſure que les variétés de cette concrétion, tirée de différens animaux & de différens organes de ces animaux, ſe multiplièrent. Si l'on loua pendant quelque temps les *bezoards* ou calculs tirés du cayman, du ſanglier, de l'éléphant, du rhinocéros, &c.; ſi l'on alla même encore juſqu'à preſcrire ceux du bœuf, du cheval, du chien, de l'homme même, le mérite de la drogue eſt diminué avec ſon prix. On a relégué ce fameux médicament dans la claſſe des pierres d'aigle, qui, attachées aux pieds, accélèrent l'accouchement en Allemagne, du jade qui préſerve de la gravelle en Eſpagne, de l'aimant qui guériſſoit par ſa ſeule application la fièvre en France.

Non-ſeulement toutes les propriétés imaginaires du *bezoard* ſont oubliées aujourd'hui, mais on ne l'employe même plus comme abſorbant; & en effet, il n'a pas cette propriété. (M. FOURCROY.)

BEZOARD D'ALLEMAGNE. (*Mat. méd.*)

Le *bezoard* d'Allemagne eſt tiſſu de poils; c'eſt un véritable égagropile. (*Voyez* ce mot.)

(M. FOURCROY.)

BEZOARD DE BŒUF. (*Mat. méd.*)

Il ſe forme quelquefois dans le dernier eſtomac des bœufs, des concrétions calculeuſes concentriques, qu'il ne faut point confondre avec les égagropiles. (*Voyez* ce mot.) Ce ſont les concrétions qu'on a employées & comptées parmi les *bezoards* occidentaux. Il paroît cependant qu'on a quelquefois

propoſé les concrétions ou calculs biliaires du bœuf; car on a donné pour caractères aux *bezoards* de bœuf, d'être dorés à l'intérieur, & il n'y a que les calculs biliaires qui ayent ce caractère. On ne connoit point la nature du calcul de l'eſtomac du bœuf; il n'a nulle propriété médicinale avérée.

(M. Fourcroy.)

BEZOARD DE CHAMOIS. (*Mat. méd.*)

Ce calcul, qui ſe trouve dans l'eſtomac de l'yſard, eſt une eſpèce de *bezoard* occidental. On n'en connoit pas la nature; il ne mérite nulle confiance, comme médicament.

(M. Fourcroy.)

BEZOARD DE CHEVAL. (*Mat. méd.*)

On trouve quelquefois dans les inteſtins des chevaux des concrétions calculeuſes très-groſſes. J'en ai vu tirer d'un cheval trois d'une groſſeur prodigieuſe, & qui s'étoient uſés l'un contre l'autre, de manière à former des eſpèces de tétraèdres. Ils étoient compoſés de petits criſtaux réunis, de ſélénite ou ſulfate de chaux, peut-être dépoſés de l'eau dont on abreuve ces animaux. Si ce ſont là les *bezoards* occidentaux qu'on a propoſés en médecine, ils ne ſont pas pas plus médicamenteux que le ſulfate de chaux ordinaire.

(M. Fourcroy.)

BEZOARD DE PORC-ÉPIC. (*Mat. méd.*)

Le *bezoard* de porc-épic étoit autrefois le plus cher de tous. Il eſt, dit M. Valmont de Bomare, gras & ſavonneux à l'œil & au toucher, d'une couleur verdâtre ou jaunâtre; il y en a de rougeâtres & de preſque noirs. On auroit peine à croire, continue le même auteur, le cas qu'on en fait en Hollande. Nous avons vu, à Amſterdam, un de ces *bezoards*, de la groſſeur d'un petit œuf de pigeon, chez un juif, qui vouloit le vendre ſix mille livres. On les loue, dans ce pays & en Portugal, un ducat (dix liv. dix ſous) par jour aux gens qui ſe croient attaqués de contagion, & qui s'en préſervent en les portant en amulettes. On a peine à concevoir une pareille crédulité.

(M. Fourcroy.)

BEZOARD DE CAYMAN. (*Mat. méd.*)

Cette eſpèce de concrétion ſe trouve, dit-on, dans l'eſtomac du cayman. On en a fait quelque cas en médecine; c'étoit ſans doute en raiſon de ſa rareté. On n'en fait aucun uſage; il n'y en a pas même dans les cabinets d'hiſtoire naturelle. Peut-être eſt-ce un nom ſuppoſé pour donner du prix à un calcul très-commun.

(M. Fourcroy.)

BEZOARDS DIVERS. (*Mat. méd.*)

Nous ne croyons pas devoir préſenter ici l'énumération de tous les différens *bezoards* que l'on a propoſés en médecine, & qui avoient des propriétés plus ou moins merveilleuſes. Nous indiquerons ſeulement, après avoir traité dans des articles ſéparés des *bezoards* les plus fameux, quelques autres animaux qui en fourniſſoient auſſi d'aſſez eſtimés. Tels étoient le cerf, le chien, l'éléphant, la vigogne, le chameau, quelques eſpèces de ſinge, le caſtor, le ſanglier, &c. On pourroit auſſi les diviſer en calculs de l'eſtomac, de la véſicule, du fiel & de la veſſie, ſi cela méritoit de nous occuper plus long-temps.

(M. Fourcroy.)

BEZOARDS FACTICES. (*Mat. méd.*)

Nous avons déjà dit à l'article *bezoard* en général, que lorſque cette concrétion animale eut acquis une grande vogue, l'art avoit cherché à les imiter; mais à la rigueur, jamais l'art chimique ou pharmaceutique n'eſt parvenu à faire un compoſé ſemblable à celui des calculs animaux. Aujourd'hui (1789) la chimie eſt bien plus avancée; on connoît mieux la nature des calculs, & l'on ſait que l'art eſt loin de fournir des matières analogues. Mais en raiſon de cette difficulté, de cette impoſſibilité même de compoſer des *bezoards* analogues à ceux de la nature, impoſſibilité qu'on ne concevoit pas autrefois, l'art faiſoit plus pour cette partie de la médecine que la nature: car les concrétions animales n'ayant pas véritablement en elles-mêmes les principes capables de produire les grands effets que l'imagination ſeule leur avoit attribués, & l'art cherchant à donner aux *bezoards* factices les propriétés fortifiante, cordiale, nervine, alexitère, ſudorifique, en un mot les qualités qu'on nommoit alors *bezoardiques*, on fit des compoſés plus actifs que les calculs naturels. On prenoit pour cela les poudres d'yeux d'écréviſſe, de corail, de madrépores, de coquilles calcinées; on les délayoit avec des gommes & des mucilages; on y ajoutoit du muſc, de l'ambre gris, du caſtoreum, de la canelle, du macis, du girofle, &c., on les tournoit, on les mouloit en corps ovoïdes; on y ajoutoit auſſi des feuilles d'or & d'argent; on les recouvroit du premier de ces métaux. Ainſi, comme l'ont obſervé pluſieurs auteurs de matière médicale, les ſubſtances aromatiques, toniques & fortes qu'on y faiſoit entrer, leur donnoient beaucoup plus de vertus que n'en poſſédoient les vrais *bezoards*, même les orientaux. Toutes ces compoſitions, regardées autrefois comme ſi précieuſes & ſi utiles, ſont aujourd'hui réduites à leur juſte valeur; on ne les employe plus, & on en conſerve tout au plus des échantillons dans les cabinets, comme un témoin des erreurs qui ont infecté cette partie de l'art de guérir.

(M. Fourcroy.)

BEZOARD FOSSILE. (*Mat. méd.*)

On connoît ſous ce nom une concrétion pierreuſe, calcaire, ou crétacéo-argilleuſe, formée de couches concentriques plus ou moins épaiſſes, appliquées ſur un noyau qui eſt un petit caillou, ou une coquille, ou un petit morceau de charbon de terre. L'analogie de ſa forme orbiculaire, arrondie, ovoïde, & de ſes couches, avec les concrétions, ou calculs animaux, lui a fait donner le nom de *bezoard* foſſile. Mais il y a une grande différence de nature entre cette pierre & les calculs animaux. On trouve des *bezoards* foſſiles de toutes les groſſeurs, depuis celle d'une aveline, juſqu'à un volume très-conſidérable. J'en ai vu un qui avoit près d'un pied de diamètre dans la plus grande largeur : ſa couleur eſt communément griſe, quelques couches ſont jaunâtres. Il eſt commun dans tous les pays calcaires, mais ſur-tout aux environs de Montpellier, près de Compoſtelle, en Italie, en Sicile, à la Nouvelle-Eſpagne, dans le fleuve Dezhuattein. On attribuoit autrefois au *bezoard* foſſile les mêmes propriétés cordiale, alexitère, corroborante, qu'au *bezoard* oriental ou animal. On ſait aujourd'hui qu'il eſt tout au plus abſorbant.

(M. Fourcroy.)

BEZOARD HUMAIN. (*Mat. méd.*)

On a été juſqu'à propoſer & employer le calcul de la veſſie humaine comme remède alexipharmaque. On ne connoiſſoit pas alors la nature inerte, & l'indiſſolubilité preſque abſolue du calcul de la veſſie de l'homme. (*Voyez* l'article Calcul.)

(M. Fourcroy.)

BEZOARD MINÉRAL. (*Mat. méd.*)

C'eſt toujours à cauſe des grandes vertus qu'on attribuoit au *bezoard* animal, qu'on a donné le nom de *bezoard* minéral à une préparation antimoniale qu'on croyoit être un remède très-puiſſant, & qui n'eſt qu'un oxide d'antimoine ſurchargé d'oxigène. (*Voyez* les mots Antimoine, Antimoniaux, Oxides d'antimoine.)

(M. Fourcroy.)

BEZOARDIQUES. (*Mat. méd.*).

On a vu, par tous les articles précédens, quelle confiance les médecins ont eue pendant quelque temps dans les différens *bezoards*. Nous avons dit auſſi que, par une ſuite de cette ſingulière erreur, on avoit donné le nom de *bezoardiques* aux remèdes chauds, âcres, aromatiques, alexipharmaques, qui avoient en général la propriété de pouſſer à la peau & de s'oppoſer aux effets des poiſons. Nous ne rappelons ce mot que pour retracer la preuve de l'abus de la nomenclature, & de la néceſſité de réformer cette partie de la matière médicale. Depuis long-temps on a abandonné ce nom.

(M. Fourcroy.)

BIANCHI (Jean-Baptiſte) naquit à Turin le 12 de ſeptembre 1681, dans une famille patricienne, originaire de Milan. Son aïeul maternel, *François Peghini*, prit ſoin de ſon éducation. Le jeune *Bianchi* avant d'avoir atteint ſa quinzième année, ſoutint des thèſes publiques ſur la philoſophie. Il paſſa enſuite aux écoles de médecine, & fut reçu docteur à l'âge de 17 ans. Sa jeuneſſe devoit naturellement l'exclure de tous les emplois d'importance ; mais la précocité de ſes talens l'emporta ſur ſon âge, & peu de tems après ſa promotion au doctorat, on ne balança pas de lui confier la direction des hôpitaux de la ville de Turin. Il remplit cette place avec autant de gloire que de ſuccès. L'ouverture des cadavres éclaire le praticien ſur le ſiége & les cauſes des maladies, *Bianchi* s'inſtruiſoit ſouvent par cette voie, il pouſſoit même ſes diſſections au delà de ce point de vue ; & vouloit encore pénétrer juſques dans les replis les plus cachés de la ſtructure du corps humain. Sa dextérité & ſes découvertes lui firent un tel nom dans Turin, que les médecins & les chirurgiens de cette ville l'engagèrent à faire juſqu'à treize cours publics d'anatomie, & que le roi de Sardaigne lui fit bâtir en 1715 un amphithéâtre très-commode, où il continua ſes démonſtrations. En 1718, on chargea encore *Bianchi* d'enſeigner publiquement les inſtitutes de l'art ; & pendant les années ſuivantes, il donna ſucceſſivement des leçons ſur la philoſophie, l'anatomie, la pharmacie galénique, la chymie, & enfin ſur la pratique médicinale.

Il fut admis dans les académies *degl' Innominati*, *degl' Intrépidi* & des curieux de la nature. L'univerſité de Bologne l'aggrégea dans ſon corps, & l'invita en 1720 à venir occuper la chaire de médecine théorique dans ſes écoles. Victor Amédée II, qui avoit conçu le deſſein de rétablir l'univerſité de ſa capitale dans ſon ancienne ſplendeur, arrêta l'effet des ſollicitations preſſantes qu'on faiſoit à *Bianchi*, en le nommant à la première chaire d'anatomie. Le nouveau profeſſeur contribua plus que perſonne à rendre l'univerſité de Turin floriſſante ; il y fut conſidéré juſqu'à ſa mort arrivée le 20 janvier 1761.

On a de lui pluſieurs ouvrages ſur leſquels le célèbre *Morgagni* a exercé ſa critique dans les cinq derniers adverſaires anatomiques qu'il a publiés. Les écrits de *Bianchi* ſont intitulés :

Hiſtoria hepatica, ſeu, de Hepatis ſtructurâ, uſibus & morbis. Auguſtæ Taurinorum, 1710, *in*-8, 1716, *in*-4. Genevæ, 1725, 2 volumes *in*-4, avec figures & ſix diſcours anatomiques.

Cet ouvrage eſt un de ceux que *Morgagni* a ſoumis

à ſa cenſure dans deux lettres, où il relève les erreurs de *Bianchi*

Ductus lacrymales novi, eorum anatome, uſus, morbi, curationes. Taurini, 1715, *in*-4. Leidæ, 1723, *in*-8.

Morgagni a encore critiqué ce traité.

De naturali in humano corpore, vitioſâ, morboſaque generatione hiſtoria. Ibidem, 1741, *in*-8, avec figures.

C'eſt l'hiſtoire de l'homme depuis l'œuf avant ſa fécondation, juſqu'à la mi-groſſeſſe. Il eſt partiſan du ſyſtême des ovariſtes, & il ſuppoſe le germe du fœtus préexiſtant à l'impregnation. On trouve dans cet ouvrage pluſieurs obſervations qui viennent à l'appui de cette opinion, & quelques autres touchant les vers du corps humain.

De lacteorum vaſorum poſitionibus & fabricâ. Taurini, 1743, *in*-4.

Storia del moſtro di due corpi che nacque ſul paveſe. Turin, 1749, *in*-8.

Il y parle ſavamment de pluſieurs enfans nés avec une conformation monſtrueuſe.

Lettera ſul inſenſibilità. Turin, 1755, *in*-8.

Il y attaque le ſyſtême de *Haller* ſur les parties ſenſibles. Celui-ci en prit occaſion de cenſurer *Bianchi* avec autant de vivacité que *Morgagni* l'avoit fait ſur d'autres ſujets. Il lui reproche d'abord de n'avoir preſque rien vu par lui-même & de s'être fié à une main étrangère pour les expériences qu'il rapporte; il lui reproche encore d'avoir annoncé la découverte de quelques parties du corps humain, que les anatomiſtes les plus éclairés n'ont pu retrouver, quelques ſoins qu'ils euſſent pris en les cherchant après lui.

On a encore de *Bianchi* quelques diſſertations inſérées dans le théâtre anatomique de *Manget*; & dans la bibliotheque des écrivains en médecine du même auteur, il eſt fait mention de pluſieurs ouvrages qui étoient prêts à être mis ſous la preſſe. Tels ſont les ſuivans. *Diſſertationes anatomicæ duodecim. De pulſuum intermittentium cauſis*, avec figures. *De miliari eruptione. De humanis vermibus*, avec figures. *de fœtu taurinenſi, molli & ſuccoſo, quindecim annis in ventre matris geſtato. De mammis & genitalibus muliebribus*, avec figures. On trouve dans le théâtre anatomique: *de genuina duræ matris fabricâ*, avec figures; *de inſertione ilei in colon*, avec de nouvelles figures; *de muſculis urinariæ veſicæ*, avec de nouvelles figures. *Problemata theoretico-practica. Caſtigationes explicationum ad Tabulas Euſtachii.*

On a publié à Turin, en 1757, une collection de LIV planches qui contiennent 270 figures anatomique; & c'eſt aux ſoins de l'infatigable *Bianchi* que l'on eſt redevable de ce précieux don qu'il a conſacré à la médecine. L'aſſiduité opiniâtre, les connoiſſances profondes, le goût, le choix, les dépenſes qu'a exigé un pareil ouvrage, ont mérité à ſon auteur la reconnoiſſance la plus grande de la part du public. Les obſervations, qu'on y trouve, ſont nouvelles & inſtructives; les figures y ſont deſſinées avec beaucoup d'élégance & de préciſion; elles ſont nombreuſes, ſans être confuſes, faites avec beaucoup d'art, ſans trop d'ornemens; en un mot, on y voit la nature. *Bianchi* a réuni, dans cet ouvrage, les avantages de l'anatomie avec ceux de la pratique, & il a fait voir que ces deux objets étoient inſéparables, quand on vouloit parvenir à être grand médecin.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BIANCHI (Jean) naquit à Rimini le 3 janvier 1693, de *Jérôme Bianchi* & de *Catherine Maggioli*. Après le cours de ſes études il fut choiſi, en 1715, ſecrétaire de l'académie des *Lyncei*. Vers la fin de 1717, il ſe détermina pour l'étude de la médecine & ſe tranſporta à Bologne, où il ſuivit les leçons du docteur *Bazzani*, alors ſecrétaire & depuis préſident de l'inſtitut de cette ville. *Bianchi* s'appliqua beaucoup à la botanique & à l'hiſtoire naturelle ſous *Trionfetti* & ſous le docteur *Monti*. Il apprit encore les mathématiques ſous les deux frères *Euſtache* & *Gabriel Manfredi*, & il aſſiſta, avec beaucoup d'aſſiduité, aux cours de philoſophie expérimentale de *Barthélemi Beccari*. Il fut reçu docteur en médecine le 7 juillet 1719.

Il retourna enſuite dans ſa patrie, où il ſe conſacra au ſervice des pauvres; mais ſon attachement à l'univerſité de Bologne le rappela bientôt dans cette ville. Il y arriva le 19 octobre de la même année, & il y prononça un diſcours pour l'ouverture des études. Au commencement de 1720 il alla à Padoue, & après avoir ſuivi les écoles pendant toute l'année, il revint à Bologne pour repaſſer à Rimini. C'eſt-là qu'il pratiqua la médecine avec une réputation égale à ſes ſuccès, & qu'il cultiva l'anatomie, la botanique & beaucoup d'autres ſciences avec la plus vive ardeur. Dans les différens voyages qu'il fit en Italie, il y recueillit tout ce qu'il put trouver de curieux pour ſon cabinet d'hiſtoire naturelle, qui devint bientôt un des mieux fournis de ſa patrie.

En 1741 on le nomma profeſſeur d'anatomie dans l'univerſité de Sienne; mais le goût de ſes études le fit revenir à Rimini où il travailla à faire revivre l'académie des *Lyncei*, dont il aſſembloit les membres dans ſa propre maiſon. Ce fut pour reconnoître les peines qu'il prit à cet égard, qu'on fit graver une médaille qui, d'un côté, repréſentoit ſon portrait avec cette inſcription: *Janus Plancus Ariminenſis*, &, de l'autre, un lynx avec ces mots:

Lynceis reſtituti. Ce médecin vivoit encore en 1760. Il eut à eſſuyer beaucoup de critiques contre ſa perſonne & contre ſes écrits.

Lettera intorno alla cataratta. Rimini, 1720, *in*-4.

Epiſtola anatomica ad Joſephum Puteum Bononienſem. Bononiæ, 1726, *in*-4.

Oſſervazioni intorno una ſezione anatomica. Rimini, 1731, *in*-4.

Fabii columnæ Phytobaſanos, accedit vita Fabii & Lynceorum notitia, cum annotationibus. Mediolani, 1744, *in*-4, avec figures.

Storia della vita di Catterina Vizzani, trovata pucella nelle ſezione del ſuo cadavero. Veniſe, 1744, *in*-8. En anglois, Londres, 1751, *in*-8.

Diſſertazione de veſicatori. Veniſe, 1746, *in*-8. L'auteur blâme l'uſage des veſſicatoires.

De monſtris & rebus monſtroſis. Venetiis, 1749, *in*-4.

Storia medica d'un apoſtema nel lobo deſtro del cerebello, che produſſe la paraliſia della membrana della parte deſtra, cun alcune oſſervazioni anatomiche fatte nella ſezione, con una tavola. Rimini, 1751, *in*-8.

Mazzuchelli ajoute que ce médecin a laiſſé pluſieurs manuſcrits anatomiques.

On peut y joindre: *Diſcorſo ſopra il vitto Pitagorico.* Veniſe, 1752, *in*-8.

Trattato di Bagni di Piſa a pie del monte di S. Giuliano. Florence, 1757, *in*-8.

Lettera ſopra uno gigante. Rimini, 1757, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BIBBY. (*Mat. méd.*)

Le *bibby* eſt un palmier d'Amérique qui fournit une liqueur qui porte le même nom. Les indiens percent le tronc de l'arbre jeune; ils adaptent dans le trou une feuille roulée en cornet, & ils reçoivent dans des vaſes la liqueur qui en découle. Cette liqueur devient promptement aigrelette; ils la gardent deux jours & ils la boivent enſuite. Elle doit être rafraîchiſſante, délaitérante, antiſeptique, & avoir des propriétés analogues à celles du petit-lait. (*Hiſtoire des voyages.*)

(M. Fourcroy.)

BICAISE (Honoré) un des plus célèbres médecins de ſon tems, étoit d'Aix en Provence, où il naquit vers l'an 1590. Il fut reçu docteur dans l'univerſité de cette ville, & il y remplit la première chaire de médecine. Il ſe rendit recommandable par les ſervices importans qu'il rendit à la ville d'Aix pendant les deux peſtes de 1629 & 1649. Il a laiſſé un bon traité ſur les cauſes & la cure de cette maladie. *Foës*, éditeur des œuvres d'*Hippocrate*, parle avec éloge d'un ouvrage de *Bicaiſe* ſur les aphoriſmes de ce prince de la médecine. Il eſt intitulé:

Manuale medicorum, ſeu promptuarium aphoriſmorum Hippocratis, prænotionum, coacarum & prædictionum, ſecundùm propriam morborum omnium nomenclaturam alphabetico digeſtum ordine. Londini 1659, *in*-4. Genevæ, 1660, *in*-12. Pariſiis, 1739, *in*-12, par les ſoins de *Henri Guyot*, médecin, natif de la Flèche, qui a enrichi cet ouvrage de pluſieurs ſentences de *Celſe*.

Michel Bicaise ſuccéda à la chaire & à la réputation de ſon père.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BICHE. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux, quadrupèdes.

La *biche* eſt la femelle du cerf. Elle eſt plus petite que lui, ne porte point de bois ſur la tête. Ses mamelles ſont au nombre de quatre. Elle porte pendant huit mois, & n'a qu'un faon qui la ſuit toujours, & qu'elle inſtruit à s'écarter au moindre danger, & à fuir au ſon de la voix des chiens. Lorſqu'elle entend des chaſſeurs, ſa tendreſſe la porte à ſe préſenter devant eux, à ſe faire chaſſer par les chiens. Les a-t-elle éloignés de ſon faon, elle ſe dérobe adroitement à leur pourſuite, &, après cela, elle revient le chercher. Le jeune animal reconnoiſſant, ſuit ſa mère juſqu'au moment du rut, moment où elle l'abandonne à lui-même.

La chair de la *biche* eſt ſavoureuſe quand elle n'eſt pas trop vieille; elle eſt d'aſſez facile digeſtion; elle eſt compacte, & a un petit goût ſauvageon qui plaît à beaucoup de perſonnes, ſur-tout quand on a eu ſoin de la faire mariner avant de la faire cuire. Les filets en offrent la partie la plus délicate.

La viande du faon fournit un aliment tendre & très-agréable.

(M. Macquart.)

BICHE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Cerf.)

(M. Fourcroy).

BICHO *di culo*. (*Patholog.*)

Piſon, *hiſt. nat. Braſil.*, donne ce nom à une fingulière maladie de l'anus, qui étant endémique au Bréſil, & ayant été obſervée également au Pérou par M. Joſ. Juſſieu, pourroit bien appartenir à toute l'Amérique méridionale & à pluſieurs autres climats dans les mêmes rapprochemens de l'équateur. La réalité de cette conjecture dépendra du ſuccès de l'obſervation à laquelle continueront de ſe livrer les médecins pénétrés de la néceſſité d'étudier par-tout les faits, & de les décrire ſcrupuleuſement, afin d'accroître le véritable fond de la médecine, & de ne lier les progrès de cette ſcience qu'à de ſolides travaux.

L'ouvrage de Piſon, pouvant être facilement conſulté, je me borne à l'indiquer, & je préfère de donner quelques détails ſur le *bicho*, d'après un manuſcrit précieux de J. Juſſieu en date de 1745.

» Cette maladie ſe manifeſte ſur le vivant comme ſur les cadavres par une dilatation exceſſive du podex ou de l'anus, & par une telle apparence de relâchement de ſon ſphincter qu'il perd entièrement ſes rides & forme une eſpèce d'entonnoir. Lorſque le mal eſt invétéré, on perd la faculté de retenir les lavemens, à moins que des tides ne ſoulèvent le malade au point de le ſuſpendre la tête en bas pour lui verſer le lavement dans l'inteſtin.

» La méthode populaire de la cure eſt conforme à l'idée qui réſulte de l'obſervation apparente; elle conſiſte dans des applications aſtringentes & irritantes capables de redonner aux fibres du ſphincter le reſſort qu'elles ont perdu. J. Juſſieu recommande le ſuc de coing en lavement, l'alun de roche, le limon, la ſaumure ou le bouillon des olives, le baume de copahu, la poudre à tirer, &c.

» Les ſymptômes, ſuivant lui, ſont équivoques; le mal de tête, la peſanteur, la douleur de ventre & du membre, le pouls éteint & de légères nauſées ſont les plus communs. Il eſt rare de voir à *Quito* un malade attaqué de fièvre que l'on ne ſe précautionne de ſuppoſitoires préſervatifs, dans l'erreur où l'on eſt qu'auſſi tôt qu'il y a fièvre, il faut s'attendre au *bicho*, qui cependant eſt bien plus rare qu'on ne l'imagine.

» J. Juſſieu penſe que les mauvaiſes nourritures & l'abus du piment diſpoſent à cette maladie, & que, ſi l'on n'y prend pas garde dans le commencement, elle paſſe bientôt à la gangrène comme le remarque auſſi Piſon qui décrit plus particulièrement les accidens locaux du *bicho*, en le conſidérant dans l'état d'inflammation & d'ulcère, tel qu'il l'a obſervé au Bréſil.

A Quito la maladie eſt livrée d'abord aux charlatans & aux médicaſtres; les vrais médecins ſont appellés lorſque le *bicho* a fait un progrès que l'on auroit prévenu par un vomitif & des ſaignées qui, avec les autres ſecours indiqués, ramènent à un vrai plan de traitement bien circonſtancié par Piſon.

» La ſociété de médecine a accueilli de la part d'un jeune médecin portugais, M. Dacamura, quelques obſervations tendantes à prouver que le *bicho*, qui, ſuivant J. Juſſieu & G. Piſon, peut être enviſagé comme un dépôt critique, eſt auſſi quelquefois une ſuite de la paralyſie du ſphincter de l'anus. (M. Chamseru.)

BICONGIUS. (*Mat. méd.*)

Le *bicongius* ou double *congius* étoit une meſure des athéniens qui contenoit vingt livres de vin ou dix-huit livres d'huile; on dit auſſi qu'elle contenoit douze ſeptiers de vin de vingt onces chacun; le *congius* n'en contenant que ſix.

Les auteurs grecs ſe ſervent quelquefois de ces meſures dans la preſcription des médicamens.

(M. Fourcroy.)

BIDENT. (*Mat. méd.*)

Le *bident*, *bidens* de Linnéus, eſt un genre de plantes à fleurs conjointes ou compoſées, floſculeuſes, de la ſyngénéſie polygamie égale, ou formées de tous fleurons hermaphrodites, dont le caractère eſt d'avoir le réceptacle chargé de paillettes, & les ſemences terminées par deux ou quatre dents; c'eſt cette ſtructure qui lui a fait donner ſon nom.

Il y a trois eſpèces de *bident* utiles en médecine.

1°. La première eſt le *bidens tripartita* de Linnéus. Cette eſpèce eſt vulgairement nommée en françois, *eupatoire femelle*, *eupatoire aquatique*, *cornuet*. Ses feuilles reſſemblent, en effet, à celles de l'eupatoire ordinaire; elle croit aux environs de Paris & dans toute l'Europe, dans les foſſés & les lieux aquatiques. Elle eſt regardée comme mondificative, réſolutive, ſternutatoire; elle fournit une teinture jaune par la décoction. On l'emploie peu.

2°. La ſeconde eſpèce eſt le *bident* à fleurs coniques, *bidens cernua* de M. Lamarck. Le *ſpilanthus cernua* de Linnéus; (M. Lamarck réunit le ſpilanthus de Linnéus dans le genre du *bident*.) on le nomme en françois *abécédaire*; c'eſt une plante de l'Inde. Elle a une ſaveur âcre & piquante; on la regarde comme un puiſſant lithontriptique; mais aucune expérience exacte n'a dénoncé cette vertu.

3°.

3°. La troiſième eſpèce eſt le *bident* à ſaveur de pyrèthre ; *bidens fervida* de M. Lamarck, *ſpilanthus oleracea* de Linnéus. On la nomme *creſſon de Para*. Elle croît dans l'Amérique méridionale ; ſa ſaveur eſt ſi âcre & ſi piquante, qu'elle excite, lorſqu'on la mâche, une ſécrétion de ſalive très-abondante.

Le *bidens fuſca* de M. Lamarck, le *bidens anguſtifolia* du même auteur, ou *ſpilanthus urens* de Linnéus, ſont également âcres, & pourroient être employées comme l'eſpèce précédente.

(M. Fourcroy.)

BIDET. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre III. Bains, lotions.

On nomme *bidet* une cuvette de propreté qui doit ſervir également aux deux ſexes. Il n'y a pas encore cent années que nos ancêtres en ignoroient l'uſage, & conſervoient, pour ainſi dire, toute leur vie leur craſſe baptiſmale. Ils ſe baignoient très-rarement ; ainſi rien ne pouvoit ſuppléer au défaut du *bidet* ; il y a encore en Europe beaucoup de nations policées où il y a peu de perſonnes qui connoiſſent ces recherches néceſſaires de la propreté & de la ſalubrité ; cependant pour en connoître l'avantage, il ſuffit de ſavoir qu'en enlevant les humeurs groſſiers qu'une forte tranſpiration accumule ſur la ſurface de la peau, ſur-tout dans les endroits les plus conſtamment chauds, on la débarraſſe d'une excrétion inutile au maintien de la ſanté, qu'on enlève l'odeur fade, & ſouvent inſupportable, qui eſt la ſuite de la mal-propreté dans ce genre ; qu'on va au-devant de beaucoup de petits inconvéniens, qui, ſur-tout chez les femmes, ſeroient dans le cas d'éloigner un ſexe de l'autre. Généralement on doit employer l'eau froide pour ce genre de lotion, lorſqu'on ſe porte bien, & qu'on n'a pas à craindre les ſuites de l'aſtriction & de la répercuſſion que pourroit procurer cette eau ; ſinon on ſe ſerviroit d'eau tiède. Il eſt bon de faire obſerver qu'il faut bien ſe garder d'employer l'eau, le linge & les éponges dont ont pu ſe ſervir d'autres perſonnes, parce que quelque bien nétoyées qu'elles ſoient, elles peuvent receler encore des miaſmes délétères, & communiquer les accidens dont les autres pouvoient être affectés. On a dit que les habitans des campagnes, pour ne pas ſe ſervir de *bidets*, ne s'en portoient pas moins bien ; mais s'en portent-ils mieux ? & leur tranſpiration en devient-elle plus ſupportable ? Ne négligeons jamais les moyens ſimples & faciles de maintenir la propreté, puiſqu'on ne peut faire aucun doute qu'elle n'influe infiniment ſur la ſalubrité.

(M. Macquart.)

BIDLOO (Godefroid) naquit à Amſterdam en 1649. Il s'appliqua premièrement à la chirurgie qu'il exerça avec beaucoup de ſuccès ; il fut même employé en qualité de chirurgien d'armée. Il prit enſuite le bonnet de docteur en médecine & devint médecin de Guillaume III, roi d'Angleterre, qui le recommanda ſi fortement aux curateurs de l'univerſité de Leyde, qu'à ſa conſidération on le nomma, en 1694, à la chaire d'anatomie & de chirurgie dans les écoles de la faculté de cette ville. *Bidloo* y mourut en 1713, âgé de 64 ans.

Ce médecin a publié cent cinq planches qui repréſentent les differentes parties du corps humain ; mais on accuſe quelques-unes de ſes figures de manquer d'exactitude ; l'art y brille plus que la nature. Celles des nerfs & des vaiſſeaux ſont vicieuſes ; les muſcles ſont mieux exprimés, ainſi que les os, ſinon que ces derniers ſont en général trop ronds & trop petits. Cet auteur donne une membrane urinaire au fœtus humain, contre le ſentiment des meilleurs anatomiſtes. *Verheyen* le pria de démontrer publiquement cette membrane ou d'enſeigner la méthode de la trouver ; mais il a uſé de tant de ſubterfuges pour éluder la force de cette objection, qu'il a laiſſé tout le monde dans l'opinion qu'il n'avoit jamais découvert ce ſac urinaire dans le fœtus humain, & que c'étoit par une fauſſe analogie qu'il lui avoit ſuppoſé une partie qui n'exiſte que dans les animaux brutes.

Bidloo eut pluſieurs démêlés avec *Fréderic Ruyſch*, ſon émule ; il les pouſſa avec trop de vivacité. Il eſt vrai que *Ruyſch* manqua de procédé à ſon égard ; il engageoit ſes diſciples à lui mander par lettres ce que lui-même avoit remarqué de défectueux dans les ouvrages de ſon adverſaire, & il en prenoit occaſion d'écrire contre lui pour démontrer ſes erreurs. *Bidloo* attaqua auſſi *Guillaume Cowper*, mais avec plus de raiſon & même de modération ; il plaida plus dignement ſa cauſe. Il accuſa *Cowper* de plagiat pardevant la ſociété royale d'Angleterre, & le chargea de lui avoir enlevé ſes propres figures, qu'il avoit publiées ſans lui en faire honneur, ſous le foible prétexte d'en avoir corrigé quelques-unes & d'avoir mis leurs explications en meilleur ordre. On prétend cependant que *Cowper* ne fit autre choſe, pour ſe donner le nom d'auteur, que d'effacer celui de *Bidloo* des planches qu'il avoit achetées au nombre de trois cens, chez l'imprimeur hollandois, & d'y ſubſtituer le ſien. Le fait eſt que *Cowper* ſe diſculpa aſſez mal de cette imputation ; mais l'irrégularité de ſa conduite à cet égard, ne ſemble point avoir porté atteinte à la conſidération dont il a joui parmi les anatomiſtes. Les ouvrages de *Bidloo* ſont :

Anatomia corporis humani centum & quinque tabulis per artificioſiſſimum G. de Laireſſe ad vivum delineatis demonſtrata, veterum recentiorumque inventis explicata, plurimiſque hactenus non detectis

illuſtrata. Amſtelodami, 1685, *in-fol. maximo regali.* Lugduni Batavorum, 1739, *in-fol.* forme d'Atlas, avec 114 planches. Ultrajecti, 1750, *in-fol*, avec un ſupplément.

De anatomes antiquitate oratio. Lugduni Batavorum, 1694, *in-fol.* C'eſt le diſcours qu'il prononça lorſqu'il prit poſſeſſion de la chaire de chirurgie & d'anatomie à Leyde.

Vindiciæ quarumdam delineationum anatomicarum contra animadverſiones Friderici Ruyſch. Ibidem, 1697, *in-4.*

Obſervationes de animalculis in hepate ovillo & aliorum animalium detectis. Ibidem, 1698, *in-4.*

Guillelmus Cowper criminis litterarii citatus coram tribunali ſocietatis anglicæ. Ibidem, 1700, *in-4.*

Exercitationum anatomico-chirurgicarum decades duæ. Ibidem, 1708, *in-4.* On y trouve pluſieurs obſervations importantes ſur les maladies chirurgicales, & l'on y remarque les ſentimens particuliers de l'auteur ſur la ſtructure du corps humain. Il nie l'exiſtence du fluide nerveux, & prétend que les nerfs ſont ſolides & non creux.

Opuſcula omnia anatomico-chirurgica edita & inedita. Lugduni Batavorum, 1715, 1725, *in-4*, avec figures.

Manget parle de *Lambert Bidloo* qui a donné une diſſertation *de re herbaria*, imprimée à Amſterdam, en 1683, *in-12*, & à Leyde, en 1709, *in-12*; avec le catalogue des plantes de *Jacques Commelin.* Il cite encore *Nicolas Bidloo*, médecin du czar Pierre le grand, qui a publié à Moſcou, en 1705, la deſcription d'un monſtre humain à deux têtes. Suivant M. *Carrere*, *Lambert Bidloo* étoit frère de *Godefroid* & père de *Nicolas.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BIÈRE. (*Hygiène.*)

Ceresiſia.

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre II. Boiſſons.

Section III. Liqueurs fermentées.

La *bière* eſt une liqueur forte & vineuſe, faite avec de l'orge ou d'autres farineux, qui ont fermenté avec de l'eau, à laquelle on a joint du houblon ou des ſommités d'abſinthe & d'autres plantes amères.

Les égyptiens paſſent pour avoir découvert les premiers l'art de braſſer ou de faire la *bière*; ils en compoſèrent une boiſſon qui leur tint lieu du vin, dont ils manquoient. Les gaulois en firent uſage; & du temps de Strabon, elle étoit commune dans les provinces du Nord, en Flandres, & en Angleterre. Il y a long-temps que la *bière* eſt employée en France, où on la nommoit cervoiſe de *cereviſia*, nom donné à la *bière* douce.

Aſſez généralement en France, & ſur-tout à Paris, c'eſt avec de l'orge que l'on fait la *bière.* Il y a ſeulement quelques braſſeurs qui y mettent, les uns du bled, les autres un peu d'avoine.

On fait, en Hollande, trois ſortes de *bières*, avec l'orge, le bled & l'avoine, ainſi qu'en Angleterre.

Pour braſſer ou faire de la *bière*, ſuivant la méthode de Paris, on met tremper de l'orge dans de l'eau bien pure, pendant environ trente à quarante heures, ſelon que les eaux ſont plus ou moins pures, & le grain plus ou moins ſec. On le retire de la cuve, quand il s'écraſe ſans peine ſous l'ongle, & on le tranſporte au germoir, ou lieu propre à faire germer le grain qui doit ſervir à la *bière.* On y laiſſe le grain en tas pendant vingt-quatre heures; on l'étend enſuite, en ne laiſſant que huit à neuf pouces d'épaiſſeur à la couche de grain. Quand on apperçoit que le germe pointe, on le remue avec une pelle, on le remet encore en tas, puis en couche. Quand il eſt tout-à-fait germé, on le charge ſur le plancher d'une eſpèce de fourneau qu'on nomme touraille. (Voyez le dictionnaire des arts & métiers, à l'article BRASSEUR, tome premier.) On l'étend en forme de couche, de cinq à ſix pouces d'épaiſſeur; on fait du feu dans le fourneau, juſqu'à-ce que l'humidité du grain tranſude. On le retourne juſqu'à-ce qu'il ſoit ſec, & en état d'être criblé au cible de fer. On le porte au moulin au bout de quelques jours, pour en faire de la farine ni trop groſſe, ni trop menue.

Lorſque la farine eſt faite, on la met avec de l'eau dans la *cuve-matière*, qui eſt de bois, & a faux fond. Sous la cuve-matière, eſt une autre plus petite, qu'on nomme *reverdoir*, & dans laquelle eſt équipée une pompe à chapelet, qui a pu donner l'idée de la pompe de vera; elle ſert à enlever le fluide qui ſort de la cuve-matière, après que les ouvriers l'ont bien remuée. Il arrive ainſi aux chaudières de cuivre qui ſont inférieures, & où ſe fait en même temps la décoction du houblon & de la farine d'orge. On employe depuis trois livres juſqu'à quatre de houblon par pièce de *bière.*

C'eſt à cette époque que le travail de la *bière* rouge & de la *bière* blanche devient différent. La cuiſſon de la *bière* rouge eſt beaucoup plus con-

dérable que celle de la blanche. Quand celle de la *bière* rouge demande trente ou quarante heures, il n'en faut que trois ou quatre pour celle de la *bière* blanche, mais à un feu plus vif. Lorſque la *bière* eſt ſuffiſamment cuite, on la fait paſſer dans des grands bacs de décharge, où elle reſte avec le houblon, juſqu'à-ce qu'elle ſoit bonne à mettre en levain.

Lorſqu'avec un degré de chaleur requis, la *bière* eſt prête à mettre en levain, on en fait couler dans une cuve par des robinets faits exprès. On y mêle de la levure; on fait fermenter petit à petit, & on y mêle tout le fluide qui doit ſubir la même opération. Il ſe forme à la ſuperficie une groſſe écume, qui eſt ſurmontée de pluſieurs pieds par le gaz acide crayeux le plus fort. On fait à pluſieurs repriſes rentrer l'écume dans la liqueur avec de longues perches, & on entonne enfin la *bière* dans des vaiſſeaux de différentes grandeurs.

La fermentation redouble dans les tonneaux, qui jettent de la vraie levure, & qu'on remplit à meſure; on les bondonne vingt-quatre heures après le dernier rempliſſage. Cette levure ſert à hâter la fermentation d'une *bière* nouvelle, & ſert auſſi aux boulangers.

Si l'on vouloit boire preſque ſur-le-champ la *bière* nouvelle, il ſeroit néceſſaire de la coller, comme le vin, avec de la colle de poiſſon. Il eſt inutile de faire beaucoup bouillir le houblon, pour avoir une *bière* agréable. On s'eſt aſſuré que le feu trop violent dénature ſa partie aromatique, & la rend âpre, aſtringente, & nuiſible à la ſanté.

La *bière*, comme rafraîchiſſante & nourriſſante, convient beaucoup dans les pays chauds, & dans les Colonies, où la chaleur & les tranſports la mettent bientôt dans le cas de ſe gâter. Pour obvier à cet inconvénient, après que l'orge a reçu toutes les préparations néceſſaires, & qu'on y a mêlé du houblon, on en fait un rob ou une décoction chargée en conſiſtance de ſirop, en employant ſix fois moins d'eau que pour faire la *bière* ordinaire. Ce rob s'altère moins, & peut ſupporter le tranſport juſqu'aux Colonies, où, avec ſix parties d'eau, on établit petit à petit la fermentation requiſe, avec du levain ſec qu'on a auſſi tranſporté. Pluſieurs perſonnes qui ont goûté de cette *bière* dans les climats lointains, en ont fait le plus grand éloge.

On croit que la racine de bénoite, *cariophyllata*, ſéchée & miſe dans un nouet, empêche de s'aigrir la *bière* dans laquelle on la jette. Cette épreuve eſt facile à confirmer. On dit encore qu'on peut même la rétablir, ſi elle eſt devenue aigre, en mettant dans le tonneau quelques livres de bol d'arménie, de craie, ou de coquilles calcinées; en y ajoutant, lorſque la liqueur eſt tranſvaſée, du vin de dreche, & quelques poignées de houblon, qui s'oppoſe toujours à ce que la *bière* s'aigriſſe.

Haller propoſe aux braſſeurs, pour rendre meilleure la dreche, de détruire, par une forte fumigation de ſouffre, la vertu végétative de l'orge & du bled. On préſume que, le germe ne ſortant point, le grain perdra moins de ſa ſubſtance dans la préparation de la dreche, qui par-là deviendra meilleure.

Pour éclaircir la *bière* & la rendre pure & limpide, on emploie le plus ordinairement l'infuſion d'hyſope mêlée avec le ſel de tartre, la décoction de noix de galle, les blancs d'œufs, la gomme arabique & la colle de poiſſon, ainſi que nous l'avons déjà dit. (*Voyez* ARTS & MÉTIERS, tom. 2, pag. 297.)

La *bière* n'eſt pas également bonne dans tous les tems & dans tous les pays, parce que la conſtitution particulière de l'eau eſt ſubordonnée à différentes circonſtances, & rend en conſéquence la *bière* plus ou moins bonne. Enſuite, parce que la température de l'air, variant ſuivant les ſaiſons & les pays, augmente ou diminue quelquefois beaucoup la fermentation & la dépuration des liqueurs. Comme la *bière*, pour être bonne, & ſe conſerver long-tems, demande un certain degré de fermentation, il n'eſt pas poſſible que toutes les ſaiſons ou tous les pays ſoient également propres à le communiquer. Dans le très-grand chaud l'exaltation ou le développement trop conſidérable des principes de la *bière* ſe fait outre meſure; par une raiſon oppoſée, dans les grands froids la *bière* ne fermente & ne ſe dépure qu'imparfaitement, ce qui rend cette boiſſon moins agréable & plus facile à ſe corrompre; cependant on peut dire du grand froid comparé au grand chaud, que ce dernier eſt bien plus dans le cas de nuire à la bonté de la *bière* que l'autre.

Il ſuit de ce que nous venons de dire, que le printems & l'automne ſont plus propres à faire de la bonne *bière* que les autres ſaiſons. Auſſi vante-t-on la *bière* de mars pour ſon bon goût & pour ſa durée; auſſi eſt-ce dans ce tems que les braſſeurs font leur *bière* de garde, dont les bonnes qualités pourroient bien tenir auſſi à ce que les ſubſtances qu'on emploie ſont nouvelles, dans leur vigueur, & n'ont pu être encore ſenſiblement altérées dans leurs parties eſſentielles par les vives chaleurs de l'été.

On pourroit appeler la *bière* du pain liquide en quelque ſorte, puiſque c'eſt véritablement de la farine de bled délayée dans beaucoup d'eau. Cette boiſſon eſt, en effet, très-nourriſſante, humectante & rafraîchiſſante. Elle enivre quand on en boit à l'excès, parce qu'elle contient des parties ſpi-

rituenſes qui produiſent l'ivreſſe de la même maniére que les autres liqueurs vineuſes.

Lorſque la *bière* eſt trop nouvelle, ſur-tout lorſqu'elle eſt préparée pour être ce qu'on appelle *bière* forte, qualité qu'on lui procure en l'arrêtant dans ſa fermentation, alors elle agit par ſes parties viſqueuſes & âcres, qui n'ayant pas été ſuffiſamment atténuées par la fermentation, ſe raréfient dans l'eſtomac & les inteſtins, attaquent les nerfs, cauſent des coliques de ventre terribles, la diarrhée, la dyſſenterie, des ardeurs d'urine, des gonorrhées, accidens auxquels on remédie quand il n'y a pas trop d'irritation, par le moyen d'un peu d'eau-de-vie qui rend le calme à l'eſtomac & aux inteſtins, & par des lavemens adouciſſans qui appaiſent facilement les douleurs.

Les anglais préparent une eſpèce de *bière* qu'ils nomment aile; c'eſt une liqueur jaunâtre claire, tranſparente, fort piquante, & très-mouſſeuſe; elle eſt beaucoup plus agréable au goût que la *bière* ordinaire. On prétend qu'il n'entre point de houblon, ni d'autres plantes amères dans ſa compoſition, mais que ſa grande force provient d'une fermentation extraordinaire qu'on y a excité par le moyen de quelques drogues âcres & piquantes. Cependant Schwokius, dans ſon traité ſur la *bière*, remarque que quelques perſonnes mettent dans l'aile quelque peu de fleurs de houblon pour corriger la grande fadeur de l'orge.

Mundius, médecin de Londres, en parlant de la *bière* de ſon pays, dit qu'il y a des perſonnes qui, lorſqu'elle eſt nouvelle, y jettent des rameaux de bouleau pour la rendre plus piquante & en état d'être plutôt bue; d'autres qui mettent du lierre terreſtre dans les tonneaux où on la renferme dans la perſuaſion que la liqueur ſe dépurera en beaucoup moins de tems.

On peut préparer avec l'infuſion de bouleau une *bière* très-agréable & qu'on dit ſalutaire ſur-tout pour les perſonnes qui ſont attaquées de néphrétique; on en fait auſſi une autre dans le même cas avec de l'avoine au lieu d'orge, en y joignant de la graine de carottes ſauvages.

On fait une *bière* de chiendent auſſi ſalutaire que nourriſſante, en broyant les racines bien ſéchées de cette plante, & en les employant comme le malt & l'orge pour faire la *bière*. Après avoir bien fait bouillir le chiendent & y avoir jetté un peu de houblon dans un endroit chaud, on finit par y mettre de la bonne levure de *bière*. L'uſage de cette *bière* épargneroit dans les tems de diſette la conſommation de l'orge & d'autres grains, & pourroit engager les gens de campagne à recueillir avec plus de ſoin le chiendent, & à priver en même-tems les terres enſemencées d'une racine, qui, en étouffant le grain, diminue le produit des récoltes.

Souvent on dit que dans chaque pays l'habitant ſe contente de la *bière* qu'on y braſſe, qu'il y eſt accoutumé, qu'il s'en eſt toujours bien trouvé, & qu'il en aime le goût. Ce raiſonnement eſt populaire & miſérable. C'eſt comme ſi l'on diſoit qu'un lapon, un iroquois, content des alimens que ſon pays produit & qui l'ont fait vivre lui & ſes ancêtres, aura ſujet de ſe plaindre, ſi par le moyen d'une ſage police on peut venir à bout de lui en procurer de meilleurs. Cherchez donc à donner au peuple de meilleurs alimens que ceux qu'il a, & vous verrez s'il ne s'y accoutumera pas bien aiſément; peut-on comparer nos carroſſes, nos chaiſes de poſte aux chars & aux mules dont ſe ſervoient nos aïeux?

C'eſt particuliérement ſur les alimens & leur perfectionnement que notre induſtrie doit ſe porter, ainſi que ſur toutes les autres néceſſités de la vie.

Pour terminer cet article, nous dirons ce que preſque tout le monde ſait, que la *bière* eſt la plus nourriſſante des boiſſons, qu'elle eſt favorable en tout tems, à tout ſexe, à tout âge, & à toute ſorte de tempérament; que c'eſt une des liqueurs qui conviennent le mieux aux perſonnes très-échauffées & après de violens exercices, & même dans les maladies putrides & malignes, lorſqu'elle eſt extrêmement légère; qu'elle a ſouvent la faculté d'engraiſſer les perſonnes qui en font un uſage habituel. Ainſi, s'il eſt des conſtitutions auxquelles elle doive moins convenir, ce ſera à celles qui ſont déjà très-graſſes & très-replettes.

(M. Macquart.)

BIÈRE. (*Mat. méd.*)

Quoique la préparation, la nature, & les uſages de la *bière* regardent plus l'hygiène que la matière médicale, il y a cependant quelques détails qui appartiennent à cette dernière partie de l'art de guérir. (Voyez le dictionnaire de chimie, & celui des arts.) Nous ne dirons rien ici des propriétés & des uſages diététiques de la *bière*, mais nous ferons quelques remarques ſur ſes qualités médicamenteuſes. La *bière*, comme liqueur fermentée, & contenant de l'alcool qu'on peut en extraire par la diſtillation, eſt tonique, cordiale; mais ces propriétés ſont foibles, parce que l'alcool y eſt peu abondant, étendu de beaucoup d'eau, & maſqué par une ſubſtance extractive qui en fait un des principaux élémens. On regarde ſur-tout, & avec raiſon, la *bière* comme rafraîchiſſante, lorſqu'on la prend légère & noyée dans l'eau. Elle eſt auſſi aſſez fortement antiſeptique. Ces propriétés la rendent utile dans toutes les maladies où il y a de la chaleur, de l'ardeur à la peau. Elle pouſſe auſſi par les urines, elle excite quelquefois la moiteur. Sydenham, comme on ſait, ſe réduiſoit, pour toute boiſſon & pour toute nourriture,

à la *bière* légère & unie à l'eau, lorſqu'il étoit pris des accès de la goutte. Je l'ai ſouvent donnée pour toute boiſſon dans les fièvres putrides, dans les fièvres bilieuſes, dans la ſciatique, le rhumatiſme aigu; mais il faut faire attention à la nature de cette boiſſon. Les Anglois en préparent pluſieurs eſpèces. Nous commençons en France, & ſur-tout à Paris, à varier les produits de la fermentation de l'orge. C'eſt la *bière* blanche, légère, peu chargée d'extrait & d'alcool, qui convient dans les cas indiqués; il ne faut pas non plus qu'elle contienne beaucoup de houblon. La *bière* rouge, épaiſſe, amère, eſt très-riche en extrait & en partie nourriſſante; elle doit être bannie de l'uſage médicinal.

On fait à Paris depuis quelques années, & par les ſoins de M. Parmentier, de la *bière* de maïs, qui réunit tous les avantages de celle de l'orge. Nous parlerons, au mot *drèche*, de l'extrait fermenté de l'orge, & de ſes uſages, comme antiſcorbutique.

(M. Fourcroy).

BIERLING (Gaſpar-Théophile) étudia la médecine à Padoue, & la pratiqua à Magdebourg, où il étoit en réputation vers la fin du 17e ſiècle. Ses ouvrages lui ont mérité une place dans l'académie des curieux de la nature. Ils ſont écrits en aſſez mauvais latin, & remplis de formules de médicamens entaſſés les uns ſur les autres, ſuivant le goût de ſa nation & de ſon ſiècle. Mais s'il a ſuivi à cet égard le torrent des opinions communes, il s'eſt élevé au-deſſus d'elles par la force avec laquelle il a condamné le régime chaud que les médecins allemands employoient alors dans le traitement de la petite vérole. Il a même oſé pratiquer la ſaignée dans la cure de cette maladie, & il s'eſt mis au-deſſus de pluſieurs autres préjugés qui tyranniſoient les eſprits & la raiſon de ſes compatriotes.

Voici les titres de ſes ouvrages :

Adverſariorum curioſorum centuria prima. Jenæ, 1679, *in*-4.

Conſilium peſtifugum. Magdeburgi, 1680, *in*-8. En allemand, la même année à Helmſtadt.

Problema pharmaceutico-medicum, an in peſte Magdeburgenſi medicamenta evacuantia tuto, præſervationis & curationis gratia, exhibita fuerint, nec-ne? Helmſtadii, 1684, *in*-4.

Theſaurus theoretico-practicus. Magdeburgi, 1693, *in*-4, avec une préface de *Jacques Wolff.* Jenæ, 1697, *in*-4. C'eſt la continuation du premier ouvrage.

(*Extr. d'El.* M. Goulin.)

BIESIUS, (Nicolas) poëte, philoſophe & médecin, étoit de Gand, où il naquit le 27 mars 1516. Après avoir pris la première teinture des lettres dans ſa patrie, il paſſa à Louvain pour y étudier la médecine; mais il quitta bientôt cette univerſité & ſe rendit en Eſpagne, où il s'appliqua tout entier à la philoſophie & à l'éloquence dans l'académie de Valence. De-là il fut en Italie pour y reprendre ſes études en médecine, & après avoir reçu le bonnet de docteur à Sienne, il revint à Louvain où on le nomma, en 1558, à une leçon royale, avec la charge d'expliquer à ſes auditeurs l'*Ars parva Galeni*. Il remplit cette chaire avec honneur. L'empereur Maximilien II appella *Bieſius* à Vienne pour être ſon médecin. Il y avoit à peine un an qu'il occupoit cette place, lorſqu'il mourut d'apoplexie le 28 avril 1572.

Nous avons de lui les ouvrages ſuivans:

Theoretica medecina libri ſex. Antverpiæ, 1558, *in*-4.

In artem medicam Galeni commentarii. Ibidem, 1560, *in*-8.

De methodo medicina liber unus. Ibidem, 1564, *in*-8. Lovanii, 1564, *in*-8.

De natura libri quinque. Antverpiæ, 1573, 1593, 1613, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BIERVILLE. (*Eaux minérales.*)

Bierville eſt un hameau de la paroiſſe de Boiſſy-la-Riviere en Beauce. Il eſt ſitué dans un vallon étroit & peu profond, à une lieue & demie au ſud d'Etampes. La ſource minérale eſt à un demi-quart de lieue de cet endroit, près d'un moulin voiſin du château de *Bierville*.

L'eau eſt froide; elle contient, ſuivant l'analyſe de M. l'abbé Teſſier, du fer diſſous au moyen de l'air fixe, quelques portions de ſélénite, du ſel de Glauber & du ſel marin, ſoit à baſe terreuſe, ſoit à baſe d'alkali minéral.

(M. Macquart.)

BIEVRE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Castor.)

(M. Fourcroy.)

BIGARADE. (*Hygiène & mat. méd.*) (*Voyez* Oranger & Citron.)

(M. Fourcroy.)

BIGAREAU. (*Hygiène & mat. méd.*) (*Voyez* Cerise.)

(M. Macquart.)

BIGLE, louche. *Bigler* ou *loucher* ſont ſynonymes. (*Voyez* LOUCHE, STRABISME.)

(M. CHAMSERU.)

BIGNONE. (*Mat. méd.*)

Les botaniſtes françois nomment *bignone* un genre de plantes ou d'arbres à fleurs perſonnées, analogues aux gratioles, aux digitales, qui fourniſſent aux Américains & aux Indiens des bois, des écorces, des branches, utiles dans tous leurs arts économiques, dont pluſieurs eſpèces ſont actuellement cultivées comme un des beaux ornemens de nos jardins, & dont quelques-unes ſont employées comme médicamens. Dans ce genre, le calice eſt monophylle, à deux ou cinq diviſions; la corolle monopétale en cloche ou en entonnoir; ſon tube eſt un peu recourbé & renflé, ſon limbe a cinq diviſions inégales; les étamines ſont au nombre de quatre, & didynames; quelquefois il y a une cinquième étamine ſtérile, quelquefois ſur cinq étamines ſtériles il n'y en a que deux fertiles. Le fruit eſt une capſule à deux loges; les ſemences ſont plates & ailées.

Il y a deux eſpèces de *bignone*, dont on ſe ſert pour les maladies.

1°. L'une eſt la *bignone* de l'Inde, *bignonia indica* de Linnéus. C'eſt un arbre qui croît dans l'Inde, ſur la côte de Malabar; on applique ſes feuilles avec ſuccès ſur les ulcères.

2°. L'autre eſt la *bignone* à fleur bleue, *bignonia carulea* de Linné. C'eſt un grand arbre qui croît dans les forêts de la Guiane & de Cayenne, & dont l'écorce eſt purgative.

La principale eſpèce de ce genre, le catalpa, *bignonia catalpa*, eſt un bel arbre que l'on commence à multiplier dans nos jardins, ſoit en raiſon de ſa beauté, ſoit parce qu'il fleurit après les autres arbres.

(M. FOURCROY.)

BIJON. (*Mat. méd.*) (*Voy.* TÉRÉBENTHINE.)

(M. FOURCROY.)

BILAZAI. (*Eaux minérales.*)

Bilazai eſt un bourg dans le haut Poitou, ſitué à un quart de lieue d'Oyron, à deux de Thouars & de Montcontour. Les eaux minérales ſont à environ deux cent toiſes de ce bourg. Il y a trois ſources renfermées dans trois baſſins preſque quarrés. On donne à la première le nom d'eau ſulphureuſe, à la ſeconde celui d'eau minérale, & la troiſième n'a pas de nom. On n'employe que la première; & ces eaux ſont légèrement tièdes.

Dans le chapitre huit du ſecond volume du traité analytique des eaux minérales de Raulin, il eſt parlé des eaux de *Bilazai*. La deſcription des ſources & des qualités ſenſibles de ces eaux eſt ſuivie de leur analyſe, par M. Linacier & Mitouart.

Le premier y a trouvé une ſubſtance terreſtre, aſſez graſſe, & qui lui a paru être un foie de ſouffre terreux, de la ſélénite, quelques ſubſtances calcaires, un ſel un peu froid, amer, & qui ſe cryſtalliſe en aiguilles petites & à cinq faces, un autre ſel de forme irrégulière & de mauvais goût, enfin un troiſième ſel qui ſe cryſtalliſe en petits monticules, & qui tombe promptement en deliquium. Le dernier chimiſte a conclu de ſon analyſe que ces eaux ſont ſulphureuſes, & qu'elles contiennent par pinte environ un grain de foie de ſouffre à baſe calcaire, quatre gros ½ de ſel de Glauber, cinq gros ½ de ſel marin à baſe alkaline, ½ gros de ſel marin à baſe terreuſe, & deux grains de terre calcaire.

Raulin expoſe enſuite les propriétés de ces eaux; il les dit apéritives, laxatives, émollientes, réſolutives, vulnéraires, & principalement pſoriques. Il vante leur efficacité dans les maladies de la peau, & rapporte pluſieurs obſervations pratiques ſur leurs effets dans les maladies déſignées. Il y en a quelques-unes qui lui ſont propres, & d'autres qui lui ont été communiquées par MM. Dubois & Linacier.

(M. MACQUART.)

BILE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale, proportionnées aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. Règles qui regardent l'homme conſidéré individuellement.

Ordre II. Régime général des choſes improprement dites non naturelles.

Section II. Des choſes deſtinées à entrer dans notre corps.

On donne le nom de *bile* à une humeur jaunâtre, amère, âcre & ſavoneuſe, ſingulièrement déterſive, c'eſt-à-dire qui poſſède au ſuprême degré la vertu de pénétrer, de diſſoudre, d'atténuer les ſubſtances glutineuſes, graſſes, & ſalines qui entrent dans la compoſition de tous nos alimens. Ce n'eſt point ici le lieu de parler phyſiologiquement de ſa ſecrétion, ni des accidens que ſon abſence ou ſa mauvaiſe qualité peuvent procurer aux hommes; il nous ſuffit de ſavoir qu'elle eſt d'une néceſſité indiſpenſable pour une bonne digeſtion, qu'elle concourt fortement avec le ſuc gaſtrique & la ſalive à donner au chile les qualités qu'il doit avoir pour former un ſang pur & homogène.

Pour que la *bile* ait toutes les qualités requiſes à ſa deſtination, on ſent parfaitement que les hommes ne doivent point s'éloigner du régime ſage & tempéré; c'eſt le ſeul moyen de s'oppoſer à l'exaltration & à l'âcreté de cette humeur, qui peut influer infiniment ſur toutes les autres fonctions animales & les dénaturer, lorſqu'elle même a perdu les propriétés utiles qui la caractériſent.

Relativement aux perſonnes chez qui la *bile* abonde, & qu'on a ſouvent nommées bilieuſes, *voyez* le mot TEMPÉRAMENT.

(M. MACQUART.)

BILE. (*Mad. méd.*)

La *bile* des animaux eſt un liquide brun, plus ou moins verdâtre, ſéparé par le foie, & recueilli dans une veſſie ſituée à la baſe de ce viſcère, que l'on connoît ſous le nom de véſicule du fiel. Quoiqu'elle paroiſſe varier dans les différentes eſpèces d'animaux, on croit qu'elle a des caractères généraux ou des propriétés ſemblables dans toutes les claſſes. Ce fluide eſt toujours d'une couleur plus ou moins verte, d'une conſiſtance un peu épaiſſe, filant preſque comme du blanc d'œuf, ſouvent comme mêlé de deux liquides, l'un plus épais & plus près de la coagulation que l'autre. La *bile* de tous les animaux eſt amère, auſſi le peuple donne-t-il le nom d'*amère* à la véſicule du fiel des oiſeaux & des poiſſons qui lui ſervent d'alimens. Cette amertume eſt ſi conſidérable, que non-ſeulement le contact de ce liquide ſur les viandes, mais encore celui de la véſicule même qui le récèle, ſuffit pour en imprégner les organes voiſins. Auſſi a-t-on grand ſoin dans les cuiſines d'enlever exactement la véſicule & de couper même un peu profondément la région du foie où cet organe membraneux étoit adhérent. Cette ſaveur amère paroît appartenir à une ſubſtance réſineuſe qu'on admet dans la *bile*, & qu'on y croit unie à la ſoude trouvée en effet dans la *bile* de l'homme & dans celle du bœuf.

La *bile* de ce dernier quadrupède, qui eſt la plus employée en médecine, a une odeur fade, quelquefois mêlée d'un peu d'aromate & ſur-tout de celui de muſc; elle eſt d'une couleur jaune verdâtre; elle ſe délaie bien dans l'eau en s'y mêlant d'abord comme le blanc d'œuf. Elle verdit toutes les couleurs bleues végétales ſuſceptibles de cette altération par les alkalis. La chaleur la coagule un peu, puis l'épaiſſit uniformément; on prépare par ce procédé ce qu'on appelle extrait de *bile*, ou mieux *bile* épaiſſie. Cette matière eſt encore en grande partie diſſoluble dans l'eau; elle attire l'humidité de l'air, & ſe ramollit par ſon contact; cette déliquéſcence eſt remarquable pour les médecins relativement à la préparation des médicamens ſolides dans leſquels ils font entrer la *bile* épaiſſie. La *bile* ne paroît perdre que de l'eau & ſon principe odorant, par l'action du feu néceſſaire pour l'épaiſſir. Cette eau a l'odeur ambrée, pour peu que la *bile* ait ſouffert quelque altération par ſon ſéjour à l'air chaud. C'eſt d'après ce fait que l'on explique comment certaines évacuations alvines répandent une odeur muſquée, & que l'on conçoit le rapport qui exiſte entre la *bile* & les humeurs odorantes plus ou moins fortes que produiſent pluſieurs quadrupèdes. Si l'on chauffe la *bile* plus fortement que pour l'évaporer ſimplement, elle ſe bourſouffle ſingulièrement, & donne tous les produits des matières animales diſtillées. La *bile*, épaiſſie par l'action du feu, n'acquiert pas ſeulement la conſiſtance qu'elle a alors, par l'évaporation de ſon eau; elle ſe coagule en partie comme le blanc d'œuf, & contient une quantité plus ou moins grande de matière albumineuſe; c'eſt pour cela que l'alcool la coagule en flocons opaques, qui ne ſe diſſolvent plus dans l'eau. Les acides décompoſent ſubitement la *bile*; ils la coagulent, & en ſéparent une matière huileuſe, qu'on a regardée comme une réſine, mais qui n'eſt pas encore exactement connue, & qui m'a paru être un mélange de véritable matière réſineuſe, avec une ſubſtance huileuſe concreſcible fort analogue au blanc de baleine. (*Voyez* ce mot.) A meſure que les acides ſéparent ces ſubſtances combuſtibles de la *bile*, ils ſaturent l'alkali qui les rendoit diſſolubles, & ils forment avec lui les ſels qu'ils ont coutume de former avec la ſoude. On conclud de cette analyſe que la *bile* eſt une eſpèce de ſavon animal, & ce réſultat très-exact rend raiſon de beaucoup de propriétés de cette humeur animale. On conçoit comment elle ſert à enlever la graiſſe de deſſus les étoffes, pourquoi elle eſt ſi diſſoluble dans les liqueurs aqueuſes, quoiqu'elle ſoit épaiſſie, pourquoi les calculs biliaires ſont diſſolubles dans l'eau, &c. Les ſels métalliques décompoſent tous la *bile*; mais nous avons aſſez traité des propriétés chimiques de la *bile*, pour nous éclairer ſur ſes propriétés médicinales, & ſur ſon adminiſtration comme remède. Nous n'entreprendrons point d'expoſer ici ſes uſages phyſiologiques, les fonctions auxquelles elle eſt deſtinée, & ſes altérations morbifiques: le premier de ces objets doit être traité dans le dictionnaire d'anatomie & de phyſiologie, le ſecond appartient à la pathologie.

On a rangé la *bile*, & avec raiſon, parmi les médicamens ſavoneux, inciſifs, ſtimulans, ſtomachiques, antacides. On la preſcrit avec ſuccès dans les foibleſſes d'eſtomac accompagnées de la conſtitution pituiteuſe, de formation d'acides dans les premières voies, de perte d'appétit, dans les obſtructions commençantes, dans toutes les maladies où la *bile* des malades paroît inerte, peu active, & ne coule point facilement, en un mot dans tous les cas où il y a de l'inaction, de l'empâtement dans les viſcères de la digeſtion. On la ſubſtitue, pour ainſi dire, à la *bile* naturelle, qui ne fait point alors, ou qui fait mal ſes fonctions. Elle eſt recommandée dans

les maladies des femmes, des gens de lettres, des hommes sédentaires en général ; mais elle nuit par les mêmes raisons dans les maladies inflammatoires, douloureuses, où la *bile* a de l'âcreté, trop d'énergie, où le pouls est dur & fort, les viscères du bas-ventre agités de spasme ou menacés d'inflammation, les urines rouges, la peau sèche. Elle convient en général, comme médicament, aux personnes d'un tempérament phlegmatique, dont la fibre est lâche & molle, qui ont de la blancheur à la peau, de l'embonpoint ; mais elle est nuisible à celles qui sont sèches, maigres, qui ont la fibre roide & tendue, la peau noire, la *bile* exaltée. Ainsi, quoique la *bile* puisse être rangée parmi les médicamens très-utiles, on voit ce qu'il faut penser de ceux qui employent ce remède dans presque tous les cas indistinctement, qui en font une sorte de remède universel, & qui poussent la confiance jusqu'à penser qu'il ne peut jamais nuire.

On donne la *bile* épaissie en pilules, à la dose de trois ou quatre grains par prise ; il faut ne faire préparer des pilules que pour quelques prises, parce qu'elles se ramollissent très-promptement. On associe la *bile* aux absorbans, aux purgatifs résineux, aux amers.

Quelques médecins recommandent de se servir de *bile* ou fiel de différens animaux. Boerhaave, outre celle des quadrupèdes ordinaires, & sur-tout du bœuf qu'on administre le plus souvent, faisoit assez de cas du fiel de brochet & d'anguilles. Il y a des gens de l'art qui employent avec une sorte de superstition le fiel de carpe dans tel cas, celui d'anguille dans tel autre, celui de mouton, de bœuf ou de taureau dans différentes maladies. On a dit que quelques gouttes de *bile*, extraites d'un chien vivant, & mêlées à l'eau épileptique de Langius, guérissoient l'épilepsie ; mais ce choix ne pourroit être bien fondé que sur des analyses chimiques comparées bien exactes, & sur des observations cliniques plus nombreuses & mieux faites que celles qu'on a citées jusqu'ici.

La *bile* a quelquefois été employée avec succès dans les traitemens des ulcères anciens & sordides ; on s'en est aussi servi comme cosmétique.

(M. Fourcroy.)

BILE RÉPANDUE. (*Voyez* Ictère.)

(M. Dehorne.)

BILE. (*Pathologie.*)

La *bile* est de toutes les humeurs celle dont les rapports avec la santé & les maladies sont les plus étendus & les plus multipliés. Son développement dans le sang ; son action sur les solides, lors même que réduite encore à ses principes élémentaires, elle roule confondue avec les autres fluides dans le torrent de la circulation ; l'appareil de sa sécrétion ; le soin qu'a pris la nature d'assurer le dépôt d'une partie qui doit former la *bile* critique ; son reflux dans la masse générale des fluides ; son épanchement dans tout le tissu du corps ; enfin la teinture qu'elle donne aux solides & aux liqueurs, sont autant de phénomènes qui attestent sa grande influence dans l'économie animale, & qui prouvent d'une manière invincible qu'il ne cesse d'exister dans tout le cours de la vie, & dans toutes les gradations de la santé, un commerce intime entre le foie & toutes les parties du corps.

La *bile* méritoit donc d'exciter, plus particulièrement qu'aucun des fluides du corps humain, les recherches des médecins. Aussi a-t-elle été envisagée par eux sous tous les points de vue qu'elle pouvoit offrir. Les uns se sont attachés à découvrir le mécanisme de sa sécrétion ; attentifs à tous les phénomènes qu'elle a présentés, ils sont arrivés au point de présider, pour ainsi dire, à l'exercice de cette fonction ; ils ont suivi les élémens encore épars de la *bile*, errant çà & là, pêle-mêle, avec les autres parties du sang ; les ont suivis se portant en foule vers le foie, s'y combinant ensemble & s'y confondant, & ont enfin recueilli le suc bilieux tout formé dans les canaux qui lui sont propres.

D'autres ont cherché à connoître sa nature intime. L'analyse chimique s'est fort exercée sur cet objet ; mais elle n'est pas encore, à beaucoup près, parvenue à répandre un grand jour sur lui.

On a, à la vérité, prouvé que la *bile* avoit une grande affinité avec les matières savoneuses, & que comme elles, elle étoit composée d'huile & d'une substance saline ; mais tous ces produits & leur proportion ont si fort varié, qu'il en est résulté une incertitude que rien n'a pu jusqu'ici fixer. Les uns ont obtenu du fluide bilieux cinq sixièmes d'eau, deux vingt-quatrièmes d'huile & de sel volatil, & un cent-quatre-vingt-douzième de sel fixe ; d'autres ont trouvé douze cent vingt-quatrième d'huile & de sel volatil, & un cent-quatre-vingt-douxième de sel fixe. Quelques-uns ont extrait quatre cinquièmes d'eau, un onzième d'huile, & dix trois-cent-vingt-septièmes d'huile empireumatique, point ou très-peu de sel volatil, mais deux trois-cent-vingt-septièmes de sel fixe impur, & deux cent-neuvièmes de terre. Enfin, quelques chimistes ont assuré que la *bile* contenoit des esprits inflammables, du souffre, une huile de la nature des résines, un mucilage albumineux, & de la craie de soude. (1) (*Voy. l'anal.*

(1) Les recherches qu'on a faites jusqu'à présent sur la *bile* sont très-bornées, & ont répandu peu de lumières sur sa nature ; ce qui paroît venir de la difficulté qu'on a

médic. du ſang, par Bordeu, dans le traité des recherches ſur les maladies chroniques.

On peut conclure de cette variété dans les réſultats que préſente l'analyſe de la *bile*, qu'elle n'a rien appris juſqu'à préſent ſur ſes uſages ſuffiſamment connus dans les écoles anciennes. En effet, dira-t-on qu'il réſulte de l'analyſe de la *bile*, qu'elle doit irriter & ſtimuler les entrailles, qu'elle eſt une ſorte de clyſtère naturel? Galien l'avoit dit en propres termes. Prétendra-t-on que cette liqueur eſt ſujette à s'épaiſſir, à ſe rouſſir, à ſe diviſer plus ou moins? Ce ſont auſſi des aſſertions conſignées dans les ouvrages de nos anciens maîtres. Veut-on qu'elle concoure à la digeſtion? Jamais les anciens n'ont dit le contraire, ou pour parler plus exactement, ils n'ont dit que cela,

Peut-être les chimiſtes prétendront-ils que les remèdes correctifs de la *bile* dégénérée ou ſurabondante ſont naturellement indiqués par leurs analyſes, & que les acides ſont ſur-tout de ce nombre: mais les médecins de Cos & de toutes les écoles poſtérieures, ſavoient & avoient dit que le vinaigre émouſſe l'activité de la *bile*; *Bilioſo ſtomacho malum punicum eſt optimus ſuccus.* GAL. Ils faiſoient, en un mot, autant d'uſage des acides que nos médecins modernes. Les anciens étoient auſſi parvenus à cette pratique par une voie plus ſûre que celle des analyſes, celle de l'expérience & de l'inſtinct des malades. Un accoucheur anglois eſt, à ce qu'il paroît, le premier qui, dans les derniers temps, où les expériences & les expreſſions chimiques ſont dans toutes les bouches, a débité qu'un jaune d'œuf crud ou légèrement cuit eſt merveilleux pour la jauniſſe; & cela, parce que le jaune d'œuf ſe mêle aiſément avec la *bile*. On auroit pu, par la même raiſon, dire que la térébenthine, la réſine & la gomme-laque, conviennent pour la jauniſſe; mais il n'a fallu que ce petit apperçu chimique pour réveiller l'attention de tous les *expérimenteurs*. L'hiſtoire de la jauniſſe eſt remplie de guériſons par le jaune d'œuf. Cependant, quel eſt le médecin qui ne puiſſe rapporter par douzaines de ces ſortes de guériſons de jauniſſe, faites avec quoi? avec l'eau pure, préciſément & uniquement avec l'eau que la chimie ne mettra pas au rang des meilleurs diſſolvans de la *bile*. Au reſte, Galien avoit remarqué que la *bile*, amaſſée dans l'eſtomac, occaſionne une ſoif violente, & que le jaune d'œuf avalé crud appaiſe la ſoif: *Bilis in ventriculo facit ſitim. . . . . ovum ſi crudum bibatur ſitim prohibet.* Il diſoit auſſi que les jaunes d'œufs ſont bons pour la fièvre tierce. Ainſi s'exprime Bordeu, recherches ſur les maladies chroniques, p. 521. M. Fourcroy, dont la ſagacité & l'extrême exactitude dans l'art de faire des expériences ſont également connues, ne manquera pas de réduire à ſa juſte valeur tout ce qui a été publié ſur l'analyſe de la *bile*. La médecine a droit d'attendre de ce chimiſte diſtingué des découvertes qui répandront un nouveau jour ſur le règne animal, & reculeront le terme de nos connoiſſances.

Enfin, il nous reſte à parler de ce qu'ont fait les médecins cliniques. C'eſt au lit des malades qu'ils ont fait leurs obſervations; c'eſt la nature elle-même qui les a inſtruits des déſordres multipliés que peut produire la *bile*. On ne peut ſe former une juſte idée des différentes dégénéreſcences dont elle eſt ſuſceptible, ſans connoître ce qu'elle eſt dans ſon état naturel, ou du moins telle que nos ſens nous permettent de l'appercevoir.

La *bile* eſt une humeur d'un verd plus ou moins jaunâtre, d'une ſaveur très-amère, d'une odeur fade & nauſéabonde, filant comme un ſirop un peu clair, ſavoneuſe & extrêmement déterſive, c'eſt-à-dire poſſédant au ſuprême degré la vertu de pénétrer, de diſſoudre, d'atténuer les ſubſtances glutineuſes, graſſes & ſalines, telles que ſont toutes celles dont ſont compoſés nos alimens.

On en diſtingue de deux ſortes: l'une qu'on appelle *hepatique*, parce qu'elle paſſe immédiatement du foie dans le canal qui porte ce nom, & de celui-ci dans le canal inteſtinal; l'autre porte le nom de *cyſtique*, parce qu'elle eſt dépoſée dans la véſicule du fiel, où elle ſe ourne avant que de couler dans les inteſtins par le conduit qui lui eſt propre. Le foie eſt l'organe

éprouvée à ſe procurer une certaine quantité de *bile* humaine. Celles de bœuf & de cheval ſont les ſeules qu'on ait ſoumiſes à des expériences chimiques un peu étendues.

L'analyſe la plus complette que nous ayons de cette humeur, eſt due à M. Cadet, de l'académie des ſciences; on en trouve un extrait dans l'ouvrage de M. Fourcroy, qui a joint à cette analyſe des obſervations qui ſont perſonnelles. (*Voyez le tome IV des élémens d'hiſtoire naturelle & de chimie, page 361 à 370.*)

Suivant M. Cadet, la *bile* eſt compoſée de beaucoup d'eau, d'un eſprit recteur particulier, d'un mucilage albumineux, d'une huile de la nature des réſines, & de craie de ſoude. Il y a trouvé, en outre, un ſel qu'il croit être de la nature du ſucre de lait, & dont M. Van Bochante a confirmé depuis l'exiſtence.

M. Fourcroy a obſervé que le phlegme qu'on obtient de la *bile*, lorſqu'on la diſtille au bain-marie, a la ſingulière propriété d'exhaler une odeur ſuave bien marquée, & fort analogue à celle du muſc & de l'ambre, & qu'elle ſe fait ſur-tout ſentir lorſqu'on diſtille de la *bile* un peu altérée & conſervée depuis quelques jours.

La *bile*, expoſée à une température chaude de 15 à 20 degrés, s'altère très-promptement. Son odeur devient d'abord de plus en plus fade & nauſéabonde, ſa couleur ſe détruit & ſe dénature; il s'en précipite des flocons mucilagineux & blanchâtres; elle perd ſa viſcoſité, & elle prend bientôt une odeur fétide & piquante. Lorſque ſa putréfaction eſt avancée, ſon odeur devient ſuave & comme ambrée. M. Vauquelin, élève de M. Fourcroy, a découvert qu'en faiſant chauffer de la *bile* au bain-marie, & en l'épaiſſiſſant un peu, elle ſe conſerve enſuite pluſieurs mois ſans s'altérer, comme cela a lieu pour le vinaigre qu'on fait bouillir.

ſecrétoire de cette humeur ; il la ſépare du ſang veineux qui lui eſt apporté par la veine-porte, de la rate, des reins, de l'épiploon & du ventricule, où le ſang s'eſt dépouillé d'une partie de la limphe qui circuloit avec lui. Son mouvement progreſſif, qui ſe fait plus lentement, à meſure que le ſang approche du foie, contribue beaucoup à la ſéparation des parties bilieuſes.

La *bile* qu'on trouve dans la véſicule du fiel eſt plus épaiſſe, d'une teinte plus foncée, plus amère que la *bile* hépatique. La compreſſion qu'elle éprouve de la part des muſcles du bas-ventre, ou de l'eſtomac lorſqu'il eſt plein, eſt une des principales cauſes qui la déterminent vers le canal inteſtinal.

La *bile* hépatique eſt moins colorée, moins amère, moins active. C'eſt elle qui coule ſans ceſſe dans les inteſtins & qui contribue eſſentiellement à la diſſolution des alimens, tandis que la *bile* cyſtique ne fait que précéder la ſortie des excrémens, & paroît deſtinée à agacer les inteſtins & à les exciter à de fréquentes contractions. Les uſages différens de la *bile* ont donné lieu à ſa diviſion en *bile* excrémentitielle & récrémentitielle.

La *bile* ne conſerve pas toujours ſes qualités naturelles qui la rendent ſi néceſſaire à la ſanté. Sa conſiſtance gélatineuſe ou glaireuſe qui rend toujours ſa ſécrétion très-lente, la multitude & la différence des principes qui entrent dans ſa compoſition, ſont les ſources les plus fréquentes de ſes altérations. A ces cauſes il faut en ajouter pluſieurs autres, ſoit externes ſoit internes, qui ont une influence plus ou moins directe, mais toujours ſenſible ſur elle, & qui peuvent concourir de différentes manières à la dénaturer. Les principales peuvent ſe rapporter au mauvais état du foie & des autres organes qui ſervent à ſa ſécrétion & à ſon excrétion ; aux vices du ſang, à la nature des matières qui ſont contenues dans les premières voies, enfin à des diſpoſitions particulières du corps.

1°. Le mauvais état du foie & des organes ſecrétoires de la *bile* eſt une des ſources les plus fréquentes de ſa dégénéreſcence. En effet, dès que cette humeur éprouve des obſtacles dans ſon cours, elle tend à s'épaiſſir, ce qui ne peut ſe faire ſans qu'elle ſoit en même-tems dépouillée du fluide aqueux qui ſervoit de véhicule à ſes parties. Dans cet état il ſurvient pluſieurs changemens. D'une part cet épaiſſiſſement contre nature, la diſpoſe à engorger, à obſtruer tous les canaux dans leſquels elle doit être filtrée. De l'autre, les principes bilieux trop rapprochés lui font contracter une acrimonie, qui devient la cauſe des plus grands maux.

On obſerve fréquemment les deux genres d'altération de la *bile* ; il n'eſt pas rare de la voir ſe changer en concrétions pierreuſes. L'hiſtoire des calculs nous offre une multitude d'exemples. On en a trouvé de différente groſſeur & de toutes les couleurs dans les canaux de la *bile*. Bonnet en a découvert dans la ſubſtance du foie, & plus ſouvent encore dans le canal cholédoque. Le baron de Haller rapporte, dans le recueil qu'il nous a tranſmis, qu'il a vu pluſieurs malades qui en avoient rendu par les ſelles. (*Voyez* CALCULS BILIAIRES.) (1).

Quant à l'acrimonie que le ſel bilieux peut contracter, il en réſulte des ſymptômes très-graves. Une ſtagnation trop longue, ſoit dans les réſervoirs qui lui ſont propres, ſoit dans le canal inteſtinal, où elle peut facilement s'accumuler, devient la ſource des vomiſſemens violens, de la cardialgie, des fièvres opiniâtres & dangereuſes, du cholera-morbus, & de l'inflammation des inteſtins.

Cette cauſe, je veux dire le retard qu'éprouve la *bile* dans ſon cours & l'épaiſſiſſement qui en réſulte,

---

(1) Les calculs biliaires ſont des concrétions formées par la *bile*, qui ſont brunes, légères, inflammables, & d'une ſaveur amère très-forte. M. Pouletier-de-la-Salle les a examinées avec ſoin ; il a obſervé qu'ils étoient diſſolubles dans l'eſprit ardent. Après avoir mis ces pierres en digeſtion dans de l'eſprit de vin, il a remarqué au bout de quelque temps que cette liqueur étoit remplie de particules minces, brillantes, & criſtallines, & ayant toutes les apparences d'un ſel. Il s'eſt aſſuré, par les diverſes expériences qu'il a faites ſur cette ſubſtance, que c'étoit un ſel bilieux, analogue par quelques propriétés au ſel acide que nous avons connu ſous le nom de fleurs de benjoin. Il réſulte encore de ſes recherches de ce ſavant, que ce ſel n'eſt contenu que dans les calculs biliaires de l'homme, du moins il ne l'a pas trouvé dans ceux du bœuf.

La collection curieuſe de calculs biliaires, que poſſède la ſociété royale de médecine, offre pluſieurs phénomènes qui viennent à l'appui de la découverte de M. Pouletier-de-la-Salle. Un grand nombre de ces calculs ne préſente que des amas de lames criſtallines tranſparentes, ſemblables au mica ou au talc, qui ont abſolument la même forme que le ſel qu'il a trouvé. Une véſicule du fiel qui fait partie de cette collection, eſt entièrement remplie de cette concrétion ſaline, tranſparente.

D'autres calculs, au contraire, ne ſont point formés par lames, mais ne paroiſſent être qu'une maſſe opaque, fragile, inflammable, en un mot une ſorte d'extrait de *bile* naturelle. Ainſi, en établiſſant la diviſion des calculs ſur le différent état dans lequel la nature nous les offre, on en doit diſtinguer de deux ſortes : les uns tranſparens, criſtalliſés par lames, paroiſſent être un principe ſalin provenant de la *bile* ; les autres opaques, fragiles, inflammables, & vraiment bilieux, ne ſont qu'un extrait de ce fluide animal.

On employe différens moyens pour fondre les calculs biliaires ; le ſavon, le mélange d'huile de térébenthine & d'éther, & le jaune d'œuf, ont été employés avec ſuccès. Mais les ſucs récens des plantes vertes & ſuculentes, paroiſſent devoir occuper le premier rang parmi les fondans de ces concrétions. Les obſervations de médecine, qui ſont en très grand nombre, atteſtent cette vertu des végétaux, & elle eſt encore confirmée par un phénomène très-connu des bouchers. Il eſt conſtant qu'ils trouvent fréquemment des calculs biliaires dans la véſicule des bœufs pendant la durée de l'hyver & juſqu'au printemps, époque à laquelle l'uſage que font ces animaux de fourages frais les fait diſparoître.

BIBLIOTECA PUBLICA VALLADOLID

eſt une de celles qui contribuent à altérer ſa couleur. En effet, ſes principes colorans ne peuvent pas être rapprochés, ſans que ſa couleur n'acquière une teinte plus foncée; il arrive alors à la *bile* hépatique la même choſe qu'à la véſicule du fiel, elle verdit de la même manière & par les mêmes cauſes que cette dernière, qui, quoique douée d'une certaine vie, eſt néanmoins habituellement livrée à une ſorte de ſtagnation, qui ne lui permet de ſe renouveller que très-lentement.

Les affections de la rate ont encore une grande influence ſur l'état du ſuc bilieux. On ne connoît point la fonction de cet organe, mais l'expérience & l'obſervation ont mis en évidence les rapports qui exiſtent entre le foie & la rate; elles ont appris que toutes les maladies, ſoit lentes ou aiguës de ce dernier viſcère, dérangent la ſécrétion, ou altèrent les qualités de la *bile*. La plus légère affection de la rate la rend compacte & ſans activité, & cette altération ſe manifeſte rapidement par la teinte plombée que prennent la cornée & toute la peau du viſage, & par la nature des excrémens qui deviennent rares, durs & verdâtres.

2°. Si le ſang eſt mal conſtitué, ſi ſes principes pèchent ou dans leur proportion, ou dans leurs qualités, les humeurs qui en dériveront participeront à ces différentes altérations. Ainſi, le ſang vapide, ſurchargé de parties glutineuſes & mal élaborées, ne pourra former qu'une *bile* très-imparfaite. Le gluten tournant facilement à l'acéſcence, & ſe combinant dans cet état avec les parties huileuſes & graſſes qui entrent dans la compoſition de la *bile*, celle-ci prendra une couleur verte, comme on l'obſerve fréquemment chez les filles & les femmes chlorotiques. Tous les genres de cachexie peuvent donc être conſidérés comme autant de cauſes très-variées des altérations de la *bile*, mais qui ont une action différente ſur elle, & lui impriment conſéquemment un genre différent d'altération. Nous ne ſommes point aſſez avancés en connoiſſance ſur la compoſition des humeurs, pour apprécier tous les changemens dont elles ſont ſuſceptibles, & donner la clef de tous les phénomènes qui en dérivent. Il n'eſt encore permis aux médecins que d'indiquer le champ vaſte qui eſt ouvert à leurs recherches, & auxquelles on pourroit peut-être faire concourir utilement la chimie & les autres ſciences acceſſoires de l'art de guérir.

3°. Les matières contenues dans les premières voies exercent auſſi une action immédiate ſur la *bile*. L'expérience prouve que les acides, ſoit végétaux, ſoit minéraux, lui font contracter une couleur verdâtre, qui ſe développe davantage, ſi on l'étend dans l'eau. C'eſt aux acides qui dominent chez les enfans, qu'on doit attribuer le plus ſouvent la couleur verte de leurs déjections. Les fruits qui n'ont point acquis les qualités ſavoneuſes que leur donne la maturité, produiſent le même effet ſur la *bile*, & de-là viennent les dévoiemens de matières verdâtres, qu'on obſerve ſi fréquemment.

On rencontre chez les auteurs quelques obſervations qui tendent à établir que certains agens donnent à la *bile* une couleur bleue roſée, &c.; mais ces faits ſont trop iſolés pour pouvoir en tirer des conſéquences ſûres ou utiles à la pratique.

4°. Enfin, il eſt des diſpoſitions du corps qui ont une influence marquée ſur les qualités de l'humeur bilieuſe. Qui n'a pas obſervé ces changemens ſubits qu'éprouve la *bile*, à la ſuite d'un ſpaſme violent cauſé par la frayeur ou par quelque paſſion vive? Qui n'a pas été frappé de l'impreſſion lente, mais non moins dangereuſe, du chagrin & de la triſteſſe? N'a-t-on pas vu à la ſuite des coups de tête, ſurvenir avec le vertige des vomiſſemens énormes d'une *bile* porracée, chez des ſujets qui jouiſſoient avant cet accident de la ſanté la plus vigoureuſe? La dentition, lorſqu'elle ſe fait chez les enfans, produit des vomiſſemens ou des diarrhées de matières vertes, qu'on peut attribuer autant à l'affection nerveuſe qui eſt déterminée par la douleur, qu'à l'acéſcence qui prédomine dans leurs humeurs, ainſi que nous l'avons fait obſerver.

Nous pourrions raſſembler ici pluſieurs autres obſervations, qui toutes concourroient à prouver que l'état de la *bile* eſt ſubordonné aux différentes diſpoſitions du corps, & à la manière plus ou moins parfaite dont s'exercent pluſieurs fonctions; mais nous nous bornerons à ajouter, à l'appui des faits que nous venons de rapporter, le phénomène bien connu qui réſulte du commerce intime qui règne entre la peau & le foie, entre l'humeur de la tranſpiration & la *bile*. Toutes les cauſes qui peuvent diminuer, ſupprimer ou troubler, de quelque façon que ce ſoit, l'excrétion de la matière de la tranſpiration, influent ſur la *bile*, ſoit en augmentant ſa quantité, ſoit en altérant ſes qualités. Cette vérité a été reconnue de tous les tems; mais elle a été ſurtout miſe en évidence par Grant & Reil. Fréderic Hoffman dit à ce ſujet (*Obſervat. in baromet. meteorolog. in patholog.*, p. 3, *cap.* 7.) : *Nihil magis vitiat bilem eamque inpuram & ſale cauſtico refertam reddit, quam ſolemnis per ſuperficiem corporis prohibita evacuatio.* Ainſi, l'état de l'atmoſphère, ſes viciſſitudes, ſes qualités humides, qui prédominent ſi évidemment dans certaines ſaiſons, & agiſſent ſi directement ſur la peau, fourniſſent un autre ordre de cauſes des altérations de la *bile*, que les médecins ne ſauroient peſer trop ſcrupuleuſement.

Les nombreuſes dégénéreſcences de l'humeur bilieuſe, dont nous venons de conſidérer rapidement les cauſes, ne ſe manifeſtent pas toutes à nous avec le même appareil, ni auſſi clairement. Quelques-unes s'annoncent d'une manière obſcure; d'autres, au contraire, peuvent être facilement ſaiſies par nos

ſens, comme cela arrive dans les cas où la couleur de la *bile* eſt changée. Nous avons déjà parlé de la *bile* verte ou porracée, *bilis porracea*, ainſi appellée à cauſe de ſa reſſemblance avec le ſuc qu'on exprime des porreaux; mais les anciens en reconnoiſſoient pluſieurs autres eſpèces, qu'ils diſtinguoient par leurs différentes couleurs. L'une étoit déſignée, chez les latins, par le nom de *bilis vitellina*, *bile vitelline*, parce qu'elle avoit, par ſa conſiſtance & ſa couleur, de l'analogie avec le jaune d'œuf crud. Avicenne croyoit que cette couleur venoit du mélange de la *bile* ordinaire avec la pituite ou l'humeur mélancolique. Une autre étoit appellée *bilis æruginoſa*, ou de couleur de verd-de-gris. Une troiſième eſpèce portoit le nom de *cærulea*, *bile bleue*. Enfin, la dernière & la plus meurtrière de toutes étoit la *bile* noire, *bilis atra*, ou *atrabile*. Celle-ci reconnoiſſoit différentes ſources. Il paroît que les anciens & les modernes en ont aſſez généralement admis quatre eſpèces. La première étoit le produit de l'exſiccation du ſang; elle pouvoit en être regardée comme la lie: *tanquam ſanguinis fæx*. La ſeconde tiroit ſon origine de l'humeur mélancolique brulée: *ex humore melancolico aduſto*. Fernel en reconnoiſſoit une particulière, qui prenoit naiſſance dans l'altération de la pituite: *At verò pituita ſalſa, quoniam caloris cujuſdam præter naturam particeps eſt, ſi vehementiùs & prorſus torreatur, acrem atramque bilem gignit*. Enfin, la plus commune, & celle que perſonne n'a refuſé d'admettre, puiſoit ſon origine dans la corruption & l'aduſtion de la *bile* jaune: *ex bilis flavæ exaſſatione*. Suivant les anciens, la *bile* jaune paſſoit d'abord par les différens états de *bile* porracée, ærugineuſe & bleue, pour ſe changer enſuite en atrabile. C'étoit-là l'eſpèce la plus redoutée des anciens, celle qui, ſuivant leurs obſervations, produiſoit une impreſſion ſi forte ſur les dents, qui entroit en effervescence avec les terres qu'elle rencontroit, qui, enfin, repouſſoit puiſſamment les animaux qui oſoient en approcher. (*Voyez* le mot ATRABILE.)

On ne peut arrêter ſon attention ſur tous les modes de dégénéreſcence, qu'eſt ſuſceptible de contracter une humeur auſſi eſſentielle aux fonctions les plus importantes de l'économie animale que la *bile*, ſans y découvrir une ſource également féconde & variée de maladies. Elle peut encore devenir très-nuiſible par ſa ſurabondance, ſans même avoir éprouvé d'altération dans ſes qualités; mais elle peut être en même temps altérée & ſurabondante. L'une & l'autre de ces deux eſpèces de plethore bilieuſe, ſont ou générales ou locales. Dans le premier cas, elle produit l'ictère, les fièvres intermittentes ou continues, ſimples ou de mauvais caractère; dans le ſecond, elle donne lieu à différentes affections, ſuivant les parties ſur leſquelles elle ſe jette. Portée vers la peau, elle s'y manifeſte par des taches jaunes ou brunes, & par divers exanthêmes. Fixée ſur les articulations, elle cauſe des douleurs de rhumatiſme. Il y a une eſpèce de cephalalgie produite par la *bile*, qui eſt très-opiniâtre, ſouvent périodique, & dont Stool a donné une deſcription très-étendue. Enfin, il n'eſt pas de praticien qui n'ait obſervé les pleuréſies & les péripneumonies bilieuſes, le cholera-morbus, la diſſenterie, & un grand nombre d'affections qui ne reconnoiſſent d'autre cauſe que les états ou l'altération du ſuc bilieux. (*Voyez* CONSTITUTION BILIEUSE.)

Juſqu'à préſent nous avons conſidéré la *bile* toute formée. Nous ne l'avons enviſagée qu'après ſa ſecrétion, & comme un fluide compoſé, ayant reçu ſa dernière préparation dans le foie; mais avant que d'arriver à cet organe, & tandis que ſes parties élémentaires flottent encore dans le ſang, ſon influence eſt encore d'une grande importance dans l'économie animale.

En effet, ſi les principes deſtinés par leur nature à former le ſuc bilieux, exiſtent en trop grande maſſe dans le torrent de la circulation, ils donnent lieu à un autre genre de pléthore bien différent de celui que fait naître la ſurabondance de la *bile* toute *ſecrétée*, qui reflue dans le ſang. Cette plethore ſingulière a été nommée, par quelques médecins, *polycholie*. Reil eſt celui qui a prouvé plus clairement ſon exiſtence, & qui en a détaillé plus ſoigneuſement les cauſes & les effets. (*Voyez* le mot POLICHOLIE.)

(M. LAGUERENE.)

BILIEUSE. (conſtitution)

La ſaiſon, l'âge, & les alimens tirés des ſubſtances graſſes & animales, diſpoſent les corps à la conſtitution *bilieuſe*. C'eſt à cette dernière cauſe, je veux dire à la nourriture animale graſſe, & au beurre dont on fait un grand uſage en Angleterre, & ſur-tout à Londres & aux environs, que Grant attribue le germe de cet *épaiſſiſſement jaune morbifique* que l'on voit ſe développer ſi fréquemment dans les maladies.

Il place encore au rang des circonſtances qui influent beaucoup ſur la formation de la bile, l'état de la tranſpiration, parce que, dit-il, ſi elle vient à s'arrêter par quelque cauſe, & ſur-tout par l'humidité du temps, il faut qu'il arrive de deux choſes l'une: ou une diarrhée, ou que cette matière acrimonieuſe ſe ramaſſe dans les vaiſſeaux, comme on peut le voir par la couleur de la ſéroſité, & quelquefois par le caillot de ſang que l'on tire.

L'été & l'automne engendrent la bile en plus grande quantité qu'aucune autre ſaiſon, ſuivant l'obſervation d'Hippocrate; & il eſt, ajoute-t-il, aiſé de s'en convaincre, ſi l'on conſidère toute celle que les malades vomiſſent ſpontanément, & celle qu'ils rendent dans leurs évacuations: on peut en juger encore par le caractère de la fièvre, & le degré de chaleur qui l'accompagne.

La plupart des médecins ont, à l'exemple d'Hippocrate, placé le commencement naturel de la conſtitution *bilieuſe* en août ; cependant, on l'obſerve dans le mois de juin & dans le printemps, lorſque la température eſt chaude & humide ; mais alors les maladies ont un caractère différent, qu'il eſt eſſentiel de diſtinguer. Dans le printemps & au commencement de l'été, les maladies *bilieuſes* ſont preſque toujours compliquées d'inflammation, ou dégénèrent en maladies inflammatoires. Lorſqu'au contraire elles règnent vers le milieu de l'été ou au commencement de l'automne, alors elles prennent plus facilement le caractère de malignité & de ſepticité. Stoll a remarqué qu'à l'époque à laquelle finit l'automne, pour faire place à l'hyver, les maladies *bilieuſes* ſont auſſi compliquées d'inflammation, ce qu'il attribue à la nouvelle impreſſion que la ſaiſon produit ſur nos corps : *Qua anni pars autumni extremam oram principio hyemis nectit, hoc impar bilis cum phlogoſi connubium quotannis videt. Ratio medendi, pars prima, pag.* 234. Une autre différence qu'on obſerve entre les maladies *bilieuſes* du printemps & celles d'automne, c'eſt que dans les premières l'humeur eſt plus mobile & plus fluide, tandis que dans les ſecondes elle annonce une grande diſpoſition à devenir tenace & éparſe.

Les affections qui ſont produites par la bile préſentent des ſymptômes aſſez conſtans, qui appuient leur diagnoſtic. La tête, qui eſt ſi ſouvent priſe dans toutes les maladies aigues, eſt auſſi attaquée, lorſque la bile domine. La douleur qu'on y reſſent, & que Stoll appelle *bilieuſe*, parce qu'elle accompagne preſque toujours ces maladies, eſt très-aigue ; il ſemble au malade que ſa tête va s'ouvrir, & il a beſoin, pour être ſoulagé, qu'on la lui ſerre fortement. Cette douleur occupe tantôt l'occiput, tantôt le front, & d'autrefois elle embraſſe toute ſon étendue. Elle revient périodiquement, ou plutôt elle a ſes redoublemens bien marqués. Le viſage eſt quelquefois fort rouge, comme ſi on l'avoit peint avec du *minium*, tandis que les commiſſures des lèvres & les aîles du nez ſont d'un pâle qui tire ſur le jaune. Si avec cet état du viſage, les yeux ſont étincelans & chargés de ſéroſité, on peut aſſurer que les premières voies ſont gorgées de ſaburre *bilieuſe*. Le limon épais & jaunâtre dont la langue eſt couverte, la mucoſité de même genre qui engoue toutes les branches ; les rapports, le poids avec un ſentiment douloureux à la région de l'eſtomac, les borborigmes, les flatuoſités, les hypocondres qui ſont tendus, élevés, & douloureux ou peſans, enfin, la diarrhée & les évacuations *bilieuſes*, achèvent d'aſſeoir le diagnoſtic de ces maladies.

Les affections que produit la bile ſont très-nombreuſes ; mais celles qui méritent le plus d'attention de la part des médecins, ſoit par rapport à leur danger, ſoit parce qu'elles reviennent plus fréquemment, ſont le *cholera-morbus*, *l'hémoptyſie bilieuſe*, *la fièvre bilieuſe*, *la diſſenterie bilieuſe*, *les fièvres tierces & quartes de la moiſſon & de l'automne*, *les pleuréſies & péripneumonies bilieuſes*, & *le rhumatiſme bilieux*. Nous allons préſenter quelques réflexions ſur les maladies, en tant qu'elles appartiennent à la conſtitution *bilieuſe*.

Cholera-morbus.

Le cholera-morbus eſt la maladie par laquelle débute ordinairement cette conſtitution, & que Sydenham range parmi les épidémies d'automne. Il s'annonce communément dans le mois d'août, & ſe termine dans le cours d'un mois, quoique pluſieurs autres maladies qui paroiſſent en même temps que lui ſe prolongent juſqu'à l'hyver, telles que les diſſenteries d'automne & les intermittentes.

Il n'eſt pas toujours ſimple, je veux dire que ſes ſymptômes ne ſont pas toujours bornés au vomiſſement & aux déjections *bilieuſes* ; mais il ſe complique quelquefois avec l'affection de la poitrine, & marche accompagné de douleurs de côté & de crachats ſanguinolens. L'émétique, en favoriſant l'évacuation de la ſaburre *bilieuſe* qui engoue les premières voies, eſt le principal remède. On lui fait ſuccéder les adouciſſans ; on eſt ſouvent obligé de continuer l'uſage du tartre ſtibié à petite doſe, & on termine enſuite le traitement avec les amers.

Le cholera-morbus peut être, à quelques égards, regardé comme une maladie toute critique, parce qu'elle débarraſſe promptement, & par les voies les plus courtes, l'eſtomac & le canal inteſtinal des mauvais ſucs qui s'y étoient dépoſés ; & les médecins adroits ne manquent pas de ſaiſir les circonſtances où ils peuvent imiter avec avantage la nature, en adminiſtrant les carthartico-émétiques.

Hémoptyſie bilieuſe.

L'hémoptyſie bilieuſe n'eſt pas auſſi commune, & n'eſt pas caractériſée par des ſignes auſſi évidens. La ſaiſon, le limon muqueux & jaune dont la langue eſt couverte, l'état languiſſant de l'eſtomac, nous aident à la diſtinguer de l'hémoptyſie ordinaire. Cette maladie, loin de céder, s'aggrave le plus ſouvent par les moyens qu'on eſt dans l'uſage de lui oppoſer, & dont le principal eſt la ſaignée ; c'eſt l'émétique qui eſt la reſſource la plus prompte & la plus ſûre. Il agit dans ce cas comme par enchantement ; & ſouvent après ſon effet, le malade ceſſe de rendre même la plus légère quantité de ſang.

Stool rapporte l'obſervation d'un jeune turc, qui, au mois de juillet 1776, fut attaqué d'une fièvre *bilieuſe*, avec un crachement de ſang très-abondant. Appellé auprès du malade, & bien inſtruit de la cauſe de la maladie, il propoſa l'émétique au grand étonnement des aſſiſtans, qui annoncèrent les plus grandes

inquiétudes ſur l'événement. Néanmoins le remède fut adminiſtré, & fit rendre, comme Stool l'avoit annoncé, une quantité énorme de bile, qui fit ceſſer dès l'inſtant le crachement de ſang & tous les accidens.

Cette obſervation qui nous éclaire ſur les véritables indications qu'on doit remplir dans ces circonſtances, apprend encore que l'hémoptyſie *bilieuſe* ne règne pas toujours comme maladie eſſentielle, mais encore qu'elle eſt quelquefois un des ſymptômes des autres maladies *bilieuſes*, & ſur-tout de la fièvre *bilieuſe*, dont nous allons parler.

Fièvre bilieuſe.

La fièvre *bilieuſe*, décrite par M. Tiſſot ſous le nom de *fièvre de Lauſanne*; par Sydenham, ſous celui de *nouvelle fièvre*; & qui a été appellée, par Grant & Stool, *fièvre bilieuſe*, peut être conſidérée tantôt comme ſimple, tantôt comme compliquée. Les ſymptômes qui la caractériſent ſont, ſuivant Sydenham, au nombre de douze, dont ſept ſont eſſentiels, & cinq accidentels. Ces ſymptômes ſont:

1°. Un ſentiment de chaleur & de froid, qui ſe ſuccède & revient par intervalles.

2°. La douleur de tête, telle que nous l'avons décrite plus haut; & celle de tous les membres, du dos & des lombes.

3°. Le pouls eſt, dans le principe, différent de l'état ſain; & ce n'eſt qu'après les préludes de la maladie, *terrentia febrium*, que la fièvre commence réellement, & qu'il excède bientôt en fréquence, ſuivant l'obſervation de Grant, le pouls tel qu'on le rencontre même dans les fièvres inflammatoires.

4°. Le ſang reſſemble communément à celui d'un pleurétique, quant à la conſiſtance; & quant à la couleur, à du vieux ſuif jaune. La ſéroſité a toujours cette même teinte. Vers la fin de la maladie, le ſang ſe diſſout ſouvent.

5°. Le malade eſt preſque toujours incommodé par la toux, qui, avec les autres ſymptômes d'une péripneumonie bénigne qui ſe réuniſſent quelquefois à elle, ceſſe d'autant plus promptement que la maladie a lieu à un plus grand éloignement de l'hyver. Grant a obſervé le même ſymptôme; il a vu auſſi que cette toux, très-rare lorſque la maladie avoit lieu dans le mois d'août, peu commune en ſeptembre, devenoit fréquente en octobre, & fort opiniâtre en novembre, & ſe paſſoit rarement ſans l'expectoration d'une matière cuite.

6°. Il y a quelquefois de la douleur au cou & à la gorge au commencement de la maladie, mais elle n'eſt pas ſi violente que dans l'angine.

7°. On obſerve dans cette fièvre une grande diſpoſition au délire, qui ſe développe bien plus aiſément, ſi on s'obſtine à faire garder le lit au malade. Un élève en chirurgie, pour lequel fut appellé Stool, eut une fièvre *bilieuſe* avec un délire frénétique qui parut dès le commencement. Elle ſembloit devoir ſon origine à une longue contention d'eſprit, & à une étude opiniâtre. La langue chargée d'un limon jaunâtre, la pâleur verdâtre du viſage, la perte totale de l'appétit, & le caractère de l'épidémie régnante, annoncèrent à Stool que le foyer de cette fièvre réſidoit dans les premières voies. L'émétique, qui fit rendre beaucoup de bile verdâtre, de légères potions purgatives, ſalines, & enſuite les amers, compoſèrent tout le traitement, que le médecin employa avec ſuccès.

8°. La fièvre *bilieuſe* eſt tantôt continue, tantôt remittente, avec les redoublemens marqués en quotidienne ou en double-tierce. Grant regarde la remittence comme un ſigne favorable dans ce genre de maladie.

9°. Il paroît ſouvent durant ſon cours différentes taches ſur la peau, ou des éruptions de différente nature. Quelques médecins font mention de taches pourprées; d'autres diſent avoir obſervé tantôt une éruption miliaire, tantôt une ſcarlatine, d'autrefois des pétéchies.

10°. Sydenham obſerve que les exanthêmes qu'on appelle miliaires s'étendent quelquefois par tout le corps avec l'apparence de la rougeole, excepté qu'ils ſont plus rouges, & qu'ils ne laiſſent, en ſe paſſant, aucune deſquammation furfuracée. Il penſe que, quoique les éruptions paroiſſent quelquefois d'elles-mêmes, elles ſont cependant plus ſouvent l'effet de la chaleur du lit & des cordiaux qu'on adminiſtre imprudemment.

11°. La langue eſt ou moîte, ou ſèche, ſuivant le régime qu'on a obſervé. Quand elle eſt ſèche, elle eſt brune au milieu, & blanche ſur les bords; & quand elle eſt moîte, elle eſt blanche & ſale, & reſſemble un peu à la couleur de la moutarde.

12°. Le dernier ſymptôme que Sydenham rapporte à la fièvre *bilieuſe*, eſt la ſueur. Il la fait dépendre du régime, ainſi que l'état de la langue. Il a remarqué que, s'il étoit trop échauffant, la ſueur étoit en quelque ſorte viſqueuſe, particulièrement autour de la tête; & qu'elle procuroit peu de ſoulagement, quoiqu'elle fut abondante & univerſelle. Il réſulte de-là que cette eſpèce de ſueur, excitée par un mauvais régime, n'étoit que ſymptomatique & non critique.

Quoique tous ces ſymptômes, décrits par Sydenham, ſoient très-familiers aux fièvres *bilieuſes*, cependant ils ne ſe rencontrent pas toujours dans

toutes les fièvres de ce genre ; il arrive auſſi qu'elles offrent d'autres variétés dont Sydenham n'a pas fait mention. En effet, les fièvres, quoiqu'eſſentiellement les mêmes, différent néanmoins ſoit par le danger qui les accompagne, ſoit par leur marche tantôt lente, tantôt rapide ; ſoit par l'ordre de leurs redoublemens, qui reviennent tantôt chaque jour le ſoir, tantôt de deux jours l'un ſeulement ; ſoit, enfin, par leurs accidens, dont quelques-uns ont lieu ſeulement dans les épidémies de certaines années, & manquent dans les ſuivantes.

Cette grande variété, méconnue de pluſieurs médecins, a introduit parmi eux une grande confuſion ; & quelques-uns ont décrit, ſous le nom de fièvres nouvelles, des maladies qui n'étoient réellement que les mêmes quant à leur nature, & qui offroient ſeulement des accidens différens.

Stool a ſu éviter cet écueil, en laiſſant parler les faits, & en les prenant pour baſe de ſa doctrine ſur les fièvres *bilieuſes*. Auſſi a-t-il rapporté à ce même genre, des fièvres qui auroient paru leur être étrangères à des yeux moins clairvoyans que les ſiens. Il a recueilli différentes obſervations de fièvres *bilieuſes*, qui ſe déguiſoient par une attaque d'hemiplégie (*Rat. medendi. p.* 223.) ; d'autres qui étoient compliquées de malignité (*Ibid. p.* 224.), de délire furieux (*Ibid. p.* 227.), d'ophtalmie & de parotides (*Ibid. p.* 228 & 229.), de crachement de ſang (*Ibid. p.* 185.), enfin quelques-unes dont les redoublemens reſſembloient à un accès de paſſion hiſtérique. (*Ibid. p.* 254.)

C'eſt ainſi qu'il a laiſſé fort loin derrière lui Sydenham & Grant, qui l'avoient devancé dans la deſcription de ces fièvres. Le dernier en diſtingue ſeulement trois eſpèces. 1°. Celle qui eſt ſimplement *bilieuſe*. 2°. Celle qui eſt *bilieuſe* & inflammatoire. 3°. Celle qui eſt *bilieuſe*, inflammatoire, péripneumonique. Il fait dépendre les complications en partie de la conſtitution naturelle du malade, en partie des vents & du temps, & en partie de la ſaiſon. Par exemple, dit-il, aux mois d'août & ſeptembre, quand le temps eſt chaud & le vent à l'oueſt, il y a rarement beaucoup d'inflammation, même dans les ſujets pléthoriques. Alors il ne faut pas répéter la ſaignée, quelquefois même il ne faut pas ſaigner du tout ; mais quand les jours diminuent, que les vents ſont au nord & nord-eſt, la ſaignée devient plus néceſſaire ; il faut même la répéter dans quelques conſtitutions pléthoriques, juſqu'à-ce que les ſymptômes de l'inflammation ſoient ſuffiſamment abattus, ſur-tout s'il s'y eſt joint une toux ſèche & dure. Mais, en général, une ſaignée faite ſuivant les forces du malade ſuffit dans les ſujets pléthoriques ou ſanguins, pour faire ceſſer le ſpaſme, & faciliter beaucoup l'effet des vomitifs & des purgatifs. Il ajoute même qu'il n'a jamais vu de fièvre *bilieuſe* ſe paſſer plus doucement, que quand le malade avoit été ſaigné une fois à propos au commencement. Il avertit que ſi le malade eſt jeune & fort pléthorique, le médecin peut ſe méprendre à la petiteſſe du pouls, parce que l'oppreſſion & la foibleſſe ſont toutes deux accompagnées de ce ſymptôme, & qu'il faut, pour éviter l'erreur, comparer l'habitude naturelle du malade avec les autres ſymptômes.

Stool n'eſt pas d'accord avec Grant ſur l'utilité de la ſaignée, en général, dans les fièvres *bilieuſes* ; il penſe, au contraire, qu'elle n'apporte, le plus ordinairement, qu'un ſoulagement momentané, qui fait bientôt place à des accidens plus graves : *Obſervavimus in morbis biliosis à venæ ſectione levamen, ſed momentaneum haberi, morbumque paulò poſt validiùs urgere.* Rat. *Medendi ann.* 1776. *mens. april.* C'eſt dans l'émétique & les émético-cathartiques, qu'il fait conſiſter le point eſſentiel du traitement, inſtruit par l'expérience que la fauſſe pléthore ſanguine, qui ſemble indiquer la ſaignée, n'eſt produite dans les fièvres que par l'embarras de l'eſtomac & des premières voies, & par l'irritation que les mauvais ſucs exercent ſur les ſolides. Voici une de ſes obſervations qui vient à l'appui de ſa doctrine, qui nous paroît conforme à la nature de ces maladies ; elle indique en même temps leur traitement. Stool fut appellé pour un jeune homme âgé de 18 ans, qui, depuis cinq jours, éprouvoit de la laſſitude le ſoir, de la douleur dans les lombes, de l'oppreſſion, & un point au ſternum. Le malade avoit une ſoif ardente, reſſentoit un grand froid au-dedans, & avoit les parties extérieures brûlantes. La tête étoit très-douloureuſe, la langue chargée d'une mucoſité *bilieuſe*, l'hypocondre gauche ſenſible, le pouls vif, fort, plein ; il n'y avoit pas d'autre ſigne de ſaburre *bilieuſe*. Il ordonna une ſaignée qui ſoulagea le malade, & cet effet le détermina à ſuſpendre l'émétique, qu'il avoit d'abord eu l'intention d'adminiſtrer. Les ſymptômes ayant reparu dans le cours de la journée ſuivante, il répéta la ſaignée, qui produiſit de nouveau un bien momentané, mais plus court encore que le premier. En effet, bientôt les accidens s'aggravèrent, la tête ſe prit, le ventre ſe météoriſa, l'hypocondre gauche devint plus douloureux, il ſurvint beaucoup d'oppreſſion, & la fièvre augmenta d'une manière marquée.

Alors Stool revint à la première indication qu'il avoit négligée, & donna un émético-cathartique qui fit rendre au malade une grande quantité de matière jaune & verte, tant par haut que par bas. La foibleſſe du malade, la molleſſe du pouls, la ſéchereſſe de la langue, qui avoit été auparavant conſtamment humide, indiquèrent l'uſage du camphre & celui des ſinapiſmes, afin de relever les forces & de rappeller les ſecrétions languiſſantes. Ces remèdes furent d'une utilité marquée ; mais comme le météoriſme & la douleur des hypocondres perſiſtoient, il adminiſtra une fois l'émétique, qui fut ſuivi d'une évacuation copieuſe de bile, & le malade ne

tarda pas à entrer en convaleſcence. Stool avertit, à la ſuite de cette obſervation, que les purgatifs ne peuvent non-ſeulement pas remplacer les émétiques, mais encore qu'il y a du danger à les adminiſtrer, & qu'ils aggravent la maladie. Sydenham n'en fait point une règle générale; cependant, il convient que dans quelques fièvres *bilieuſes*, quand on a trop long-temps inſiſté ſur les purgatifs, la peau devient fort ſèche & fort dure, ce qui indique toujours une criſe imparfaite, & que la maladie trainera en longueur. Dans ce cas, il conſeilloit de plonger les mains & les pieds dans l'eau chaude, & de les frotter enſuite avec de l'huile, comme faiſoient les anciens.

Nous devons ajouter que ces fièvres ſe terminent de différentes manières, & que tantôt elles diminuent & s'éteignent inſenſiblement, & que d'autrefois, au contraire, elles ſe changent en fièvre d'accès, & ſe diſſipent ainſi par gradation.

Dyſſenterie bilieuſe.

La dyſſenterie *bilieuſe* n'eſt point cette maladie, telle qu'on l'obſerve plus communément, & qui n'eſt à proprement parler qu'un catarre, une ſorte de rhume de l'eſtomac & du canal inteſtinal, ſur leſquels la matière de la tranſpiration répercutée produit une irritation qui entraîne après elle des douleurs, des envies fréquentes d'aller à la ſelle, ou des déjections de matière tantôt muqueuſe, tantôt ſereuſe, dans le commencement, & enſuite ſanguinolente. (*Voyez* DYSSENTERIE.)

La dyſſenterie *bilieuſe* peut être regardée comme une maladie compoſée 1°. de cette première maladie dans ſon état de ſimplicité où nous venons de la préſenter, 2°. de l'humeur *bilieuſe* devenue âcre par les chaleurs de l'été & miſe en mouvement.

Elle s'annonce ordinairement vers la fin de l'été, & vers le commencement de l'automne; & elle a des ſymptômes, au moyen deſquels on peut la diſtinguer des autres eſpèces de dyſſenterie.

1°. Ceux qui doivent en être attaqués éprouvent, quelques jours avant, une ſorte de poids dans la région de l'eſtomac, avec de la douleur. Le matin, ils ont la bouche amère, leur ſommeil eſt inquiet & agité, & ils ſont mouillés de ſueurs abondantes & fœtides.

2°. Chez quelques-uns, il ſurvient un flux de ventre, auquel les douleurs ſuccèdent bientôt.

3°. D'autres ſe plaignent d'avoir eu, quelque temps avant, le ventre gonflé de vents, avec de l'irritation & des douleurs paſſagères, ſans aucun dérangement dans les garderobes. Chez ceux-là, le flux dyſſentérique paroît ſeulement quelques jours après ces préludes.

4°. La maladie une fois déclarée, tous les ſymptômes qui annoncent la préſence de la ſaburre *bilieuſe*, ſe développent ſucceſſivement. Cette diſſenterie eſt compliquée quelquefois d'inflammation, & alors elle eſt plus dangereuſe. On a auſſi obſervé que ſa cauſe ſe combinoit avec celles qui produiſent les autres eſpèces de dyſſenterie, & qu'elles ſe remplaçoient les unes & les autres.

Si la bile exiſte en grande quantité; ſi, d'ailleurs, elle a aſſez d'acrimonie pour exciter la fièvre, & qu'à cet état, la diſſenterie ſimple dont nous avons fait mention vienne ſe joindre, alors il en réſulte la fièvre *bilieuſe* dyſſentérique. Les douleurs & les déjections qui l'accompagnent n'ont pas lieu également tous les jours, ni même durant tout le cours de la journée; elles ſont périodiques, & ſuivent la marche de la fièvre, dont elles obſervent les redoublemens & les rémiſſions.

La dyſſenterie *bilieuſe* ne cède pas aux remèdes ſimples, qui ſuffiſent ſouvent pour diſſiper celle de la première eſpèce. L'indication la plus preſſante eſt de ramener la maladie à ſon état de ſimplicité, en la décompoſant, pour ainſi dire; & on obtient cet effet en évacuant la bile. L'émétique eſt un des meilleurs moyens qu'on peut employer; cependant, il eſt des ſujets chez leſquels les purgatifs, tels que la manne, les tamarins & les ſels doux conviennent mieux. L'humeur *bilieuſe* n'eſt pas plutôt évacuée, que les malades éprouvent un calme bien marqué, & ſe ſentent diſpoſés au ſommeil, ſans qu'il ſoit même beſoin de leur adminiſtrer des calmans. Tous les médecins ont guéri, par cette méthode ſimple, un grand nombre de diſſenteries; & pluſieurs l'ont même été par l'uſage ſeul des fruits bien mûrs. Mais il a fallu le ſuſpendre dans la convaleſcence, pour les remplacer par des moyens capables de fortifier les inteſtins & de réveiller les forces de l'eſtomac.

Comme pluſieurs médecins employent avec ſuccès les narcotiques dans la dyſſenterie, nous devons avertir que, dans l'eſpèce dont il eſt ici queſtion, leur uſage ſeroit très-dangereux, ſi on n'avoit pas eu ſoin d'évacuer la bile auparavant.

La dyſſenterie *bilieuſe* ne ſe termine pas toujours heureuſement; & il n'eſt pas rare d'obſerver qu'après qu'on étoit venu à bout de calmer les douleurs, ſoit par les évacuans, ſoit par les antiphlogiſtiques, lorſque les circonſtances les rendoient néceſſaires, il ſurvenoit une diarrhée très-opiniâtre, qui perſiſtoit pluſieurs jours, & même pluſieurs ſemaines. Stool conſeille, dans ce cas, la racine d'*arnica*, dont il aſſure avoir retiré de grands avantages. L'œdeme des cuiſſes ſuccède auſſi quelquefois à cette diarrhée, & alors on doit avoir recours aux ſtomachiques, aux fortifians, & aux frictions.

Il y a pluſieurs autres terminaiſons fâcheuſes de la dyſſenterie.

dyſſenterie. Elle dégénère ſouvent en maladie chronique, en teneſme, en douleur des articulations, ou bien en hydropiſie; on l'a même vue faire place à la difficulté d'uriner. Toutes ces dégénéreſcences appartenant à la dyſſenterie en général, & pouvant ſe rencontrer dans ſes différentes eſpèces, elles ne rentrent pas directement dans notre ſujet, & nous renvoyons à l'article principal. (*Voy.* le mot DYSSENTERIE.)

Fièvres d'accès bilieuſes & atrabilieuſes.

Le temps le plus favorable aux fièvres d'accès eſt le printemps, durant la conſtitution phlegmatique, & pendant les conſtitutions *bilieuſes* & atrabilieuſes de l'arrière-ſaiſon, lorſque la congeſtion ſaburrale qui s'eſt faite dans l'eſtomac & les inteſtins engorge les viſcères du bas-ventre, & trouble les ſecrétions auxquelles ils ſont deſtinés.

Les fièvres intermittentes du printemps ſont plus aiſées à guérir que celles d'été & d'automne; elles ceſſent pour la plupart au mois de juillet, parce que le phlegme a eu le temps d'être atténué par les chaleurs de l'été, & par le grand mouvement qui ſe fait dans les humeurs.

Celles qui règnent pendant la conſtitution *bilieuſe* ſont plus opiniâtres, & leur traitement exige plus de précaution. Lorſque livrées à des mains inhabiles, leurs paroxiſmes viennent à être ſupprimées avant que la bile, ou ce que Grant appelle l'*épaiſſiſſement bilieux morbifique*, ait été évacué, ces fièvres dégénèrent en fièvre continue, de la même manière que celles d'accès du printemps, lorſqu'elles ſont arrêtées avant que le phlegme ait été évacué.

Les fièvres intermittentes d'automne, qui participent de la bile & de l'atrabile, c'eſt-à-dire d'une bile dégénérée & devenue plus viſqueuſe, plus tenace (*Voy.* le mot ATRABILE.), demandent des remèdes particuliers & plus long-temps continués, & un régime plus ſévère. Il ſeroit infiniment dangereux d'adminiſtrer dans ces fièvres le quinquina, avant que l'engorgement des viſcères eut été bien diſſipé, ſans quoi on l'augmenteroit infailliblement. L'indication qu'on a à remplir eſt de délayer, de diviſer, & enfin d'évacuer l'humeur atrabilieuſe. On en vient enſuite au ſpécifique avec le plus grand avantage; mais rarement il eſt néceſſaire, parce que la fièvre cède ordinairement d'elle-même, lorſqu'on a fait précéder les remèdes convenables.

Pleuréſies & péripneumonies bilieuſes.

Parmi les maladies *bilieuſes*, il n'en eſt pas de plus dangereuſes que les pleuréſies & péripneumonies. Elles préſentent un grand nombre de ſymptômes qui varient preſqu'à l'infini.

Celles que Stool a obſervées durant le cours de l'année 1776 (*Voy. ſon method. med. p. 6, t. 1.*), avoient été précédées, pendant pluſieurs jours & même pluſieurs ſemaines, par une diſpoſition catarrale, la perte de l'appétit, l'amertume de la bouche, la langue chargée d'un limon gluant, & des ſueurs nocturnes. A ces préludes ſuccédoient l'horripilation, même le friſſon, qui étoit cependant moins violent qu'il n'a coutume de l'être dans l'inflammation vraie du poumon. Enſuite venoient la chaleur, l'oppreſſion, une douleur vive au ſternum, ou à l'un ou à l'autre des côtés. Bientôt la chaleur s'étendoit à toute la poitrine, & la toux ſuccédoit & augmentoit à chaque inſpiration. Malgré cela, le malade continuoit de ſe coucher ſur le côté droit, comme ſur le gauche. Les hypochondres étoient tendus & douloureux, ſur-tout ſi on exerçoit ſur eux un peu de preſſion; il en étoit de même du *ſcrobicule* & des parties ſituées au-deſſous, la moindre compreſſion cauſoit au malade une ſenſation inſupportable. Le malade avoit des rapports amers, le ventre étoit ou bouché ou trop libre; & dans le dernier cas, les évacuations étoient liquides & *bilieuſes*.

Le viſage étoit d'une pâleur verdâtre; les yeux abattus, la tête peſante & ſenſible; il n'y avoit pas de ſoif; mais quand par malheur il en exiſtoit, elle étoit beaucoup moindre que dans les maladies aiguës ordinaires. La bouche étoit amère, la langue blanche & chargée d'une mucoſité jaune ou verdâtre, les dents étoient ſales du même limon, le ventre élevé avec un ſentiment de poids; on obſervoit encore que le malade éprouvoit ou de l'anxiété, ou de la colique; que les reins étoient douloureux, les crachats épais, viſqueux, tenaces, blancs ou jaunâtres; les urines ſaffranées, & qu'elles dépoſoient un ſédiment blanc, briqueté, & quelquefois mêlé.

Chez quelques malades, il paroiſſoit un vomiſſement *bilieux* qui les ſoulageoit; & d'autres n'avoient que des envies de vomir. La bouche étoit remplie d'une eau fade qui donnoit le dégoût de toute eſpèce de nourriture. Le pouls n'étoit pas dur; & quant à la fréquence, il varioit beaucoup dans les différens ſujets.

Enfin, la marche de la fièvre dans les différentes pleuréſies & péripneumonies qui furent obſervées cette année-là n'étoit point conſtante. Chez les uns, elle paroiſſoit continue; tandis que chez le plus grand nombre, elle étoit erratique, & ne conſervoit aucun ordre, ni meſure dans ſes exacerbations.

Tous ces ſymptômes appartiennent à la pleuréſie & à la péripneumonie *bilieuſes*, qui ne ſont compliquées d'aucune autre maladie; cependant, on les rencontroit rarement tous chez le même malade: tandis que quelques-uns en réuniſſent pluſieurs, d'autres n'offrent que ceux qui ſont abſolument néceſſaires pour caractériſer la maladie. Les plus conſtans ſont, outre l'affection de la poitrine & la difficulté de reſpirer,

l'état de la langue, tel que nous l'avons fait obſerver, les nauſées & le dégoût de toute eſpèce d'aliment. Preſque tous les malades éprouvent auſſi la cardialgie.

Un accident qui ſe complique quelquefois avec ceux dont nous venons de faire l'énumération, c'eſt une douleur aſſez aigue aux extrémités ſupérieures & inférieures, & entre les deux épaules. Elle s'eſt faite ſentir, dans certaines épidémies, dans les chairs placées près des articulations, qu'elle épargnoit dans ce cas-là.

D'autres fois la pleuréſie & la péripneumonie *bilieuſes* ſont compliquées d'inflammation; & alors il ſe joint à tous les autres ſymptômes une douleur de poitrine très-aiguë, une grande ſoif, un pouls dur & plein, la ſuppreſſion des crachats, ou ceux-ci ſanguinolens. Pluſieurs chez leſquels ces ſymptômes avoient paru, & qui ont été ſaignés, ont éprouvé un ſoulagement momentané; mais bientôt après, tous ces accidens s'aggravoient, & le pouls devenoit vif, petit, rampant, avec de grandes anxiétés, & une chaleur dévorante. Ceux dont le traitement avoit été commencé par les purgatifs s'en trouvèrent mal auſſi, & la fièvre devenoit plus violente.

Telle eſt la ſérie des ſymptômes qu'on rencontre ordinairement dans la pleuréſie & dans la péripneumonie *bilieuſes*; il nous reſte maintenant à parler de la méthode curative qui leur convient.

Lorſqu'on eſt aſſuré que l'affection *bilieuſe* n'eſt compliquée d'aucune inflammation, alors on commence le traitement par l'émétique; il fait rendre, ainſi que dans toutes les maladies de ce genre, une grande quantité de matières jaunes & vertes par le vomiſſement, & par le bas, des matières de même nature.

La ſaburre rendue par le vomiſſement eſt d'abord très-amère, & enſuite d'une ſaveur acerbe et acide.

Chez preſque tous les malades, l'oppreſſion diminue preſqu'auſſitôt après le vomiſſement d'une manière ſenſible, & diſparoît même totalement chez d'autres. La douleur de l'eſtomac ne réſiſtoit pas non plus à l'effet de ce remède. Stool aſſure n'avoir jamais donné l'émétique dans les pleuréſies *bilieuſes*, ſans en tirer un avantage marqué; il a ſouvent diſſipé les douleurs aiguës & la tenſion des hypochondres.

Après le vomiſſement, on doit faire boire abondamment des tiſannes délayantes; & il faut avoir une grande attention à ce que le ventre ſoit libre long-temps. Pour cet effet, on fait prendre au malade quelque ſel neutre dans une tiſanne d'orge miellée. Sans cette précaution, on eſt expoſé à voir reparoître les ſymptômes au bout de quelque temps, ou bien on voit ſuccéder à ces maladies une fièvre intermittente qu'il faut enſuite attaquer par les purgatifs & le quinquina.

Malgré cette méthode, quelques malades ne ſont point ſoulagés, & cela arrive, lorſque la matière n'eſt point aſſez mobile pour être évacuée. On preſcrit à ceux-là une boiſſon acidulée avec le vinaigre, & rendue laxative au moyen de quelque ſel neutre, enſuite il faut en venir à l'émétique, qui devient pour l'ordinaire ſuffiſant cette ſeconde fois, & il eſt très-rare qu'on ſoit obligé de l'employer une troiſième.

Lorſque dans la convaleſcence il reſte de la difficulté de reſpirer, on ſe ſert d'une mixture préparée avec l'eau de fenouil, l'oximel ſcillitique, & l'antimoine diaphorétique non lavé; on a réuſſi parfaitement de cette manière à ſoutenir l'expectoration. Le kermès minéral, & le tartre ſtibié, donnés à petite doſe, *fracta doſi*, ont produit auſſi de très-bons effets.

Il eſt très-eſſentiel, comme le recommande Stool, de faire obſerver au malade la diete & le régime, pour éviter les rechûtes; & on eſt quelquefois obligé d'avoir recours à l'uſage d'un elixir ſtomachique, pour ſoutenir les forces de l'eſtomac, dont les fonctions ſont ſi intéreſſantes dans les convaleſcences.

Les pleuréſies & péripneumonies *bilieuſes* ſe terminent tantôt plus lentement, tantôt plus promptement chez les différens malades. Leur terminaiſon plus ordinaire a lieu les huit, dix-ſept, ou vingtième jours.

Quelquefois elles dégénèrent en d'autres maladies, par exemple, en pleuréſie vraiment inflammatoire; mais dans ce cas, la ſaignée, la décoction d'orge, avec le miel & le vinaigre, ont preſque toujours ſuffi. Le cataplaſmes émolliens, appliqués ſur le côté douloureux, ſoulageoient beaucoup.

Lorſqu'il a fallu combattre la foibleſſe, l'inertie des ſolides, & les ſtaſes auxquelles elles donnoient lieu, les antiſeptiques, les ſtimulans & les veſicatoires ont été du plus grand ſecours.

Ces affections *bilieuſes* de la poitrine dégénèrent auſſi quelquefois en pleuréſie maligne; on voit paroître alors la proſtration des forces, le pouls miſérable, enfin cet anéantiſſement qui caractériſe la détreſſe de la nature: cela arrive ſur-tout, lorſque les ſaignées ont été faites en grand nombre & mal à propos. Il faut ſe hâter alors de recourir à la décoction du *quinquina*, au *camphre*, à l'infuſion de la racine de *ſerpentaire de Virginie*, ou de *contrajerva*, & autres remèdes de ce genre qui peuvent éloigner la foibleſſe & rappeller les forces.

Rhumatiſme bilieux.

Après avoir conſidéré les ravages que produit l'humeur *bilieuſe*, ſoit lorſqu'elle eſt dépoſée dans les premières voies, ſoit lorſqu'elle eſt fixée ſur quelque organe plus ou moins intéreſſant à la vie, nous avons encore à parler de ſes effets lorſqu'elle ſe porte ſur les articulations. Le genre de rhumatiſme qui a pour cauſe la bile altérée & nichée dans les capſules articulaires, les membranes ou leurs ligamens, a été particulièrement obſervé par Stool. Il réſulte des faits qu'ils a recueillis, & qui ſe trouvent épars dans les différens endroits de ſes ouvrages, que ce rhumatiſme, qu'il appelle rhumatiſme *bilieux*, règne tantôt comme maladie eſſentielle, tantôt comme ſymptômatique; & que d'autrefois il a été critique, par le tranſport heureux de l'humeur qui lui ſert de principe, ſur les articulations, après avoir abandonné d'autres parties qu'il affectoit antérieurement & plus dangereuſement. C'eſt ſous ce dernier rapport qu'il faut conſidérer ce rhumatiſme *bilieux*, que Stool obſerva à la ſuite de l'épidémie *bilieuſe*, qu'il traita en Hongrie. Il fut très-commun chez tous ceux qui entroient en convaleſcence; & rarement ceux chez leſquels l'humeur *bilieuſe* n'avoit pas été évacuée ſuffiſamment, ſoit par les ſelles, ſoit par le vomiſſement, en furent exempts.

Pluſieurs exemples de ce rhumatiſme, enviſagé comme ſymptômatique, ſe rencontrent chez ceux qu'on a mal traités de la dyſſenterie *bilieuſe*, & auxquels on a fait faire inconſidérément uſage des opiatiques & des aſtringens. Il en eſt de même de ceux qui prennent trop tôt le quinquina, à la ſuite des fièvres d'automne; on remarque ſouvent qu'il leur ſurvient des douleurs rhumatiſmales de longue durée.

Les laxatifs doux, les frictions qui rendent l'humeur mobile, & la diſpoſent à être évacuée, les bains d'eaux minérales, les ſucs anti-ſcorbutiques, & les gommes fondantes, ſuffiſent ordinairement à leur traitement, & parviennent à les détruire.

Lorſque le rhumatiſme règne comme maladie eſſentielle, il paroît dans tous les temps de l'épidémie, ainſi que les autres maladies *bilieuſes*; mais il ſe montre auſſi ſporadiquement. Il s'annonce ordinairement par une douleur vive à la tête, & des alternatives de froid & de chaud. Bientôt l'on voit paroître de nouvelles douleurs aux reins & aux cuiſſes, auſſi vives que dans les rhumatiſmes les plus aigus. A cet état ſuccède le gonflement du genou droit & des malléoles, ſans que pour cela la couleur ſoit altérée, une grande difficulté à ſe mouvoir, & l'inſomnie. Ces derniers ſymptômes varient beaucoup; ils paroiſſent & diſparoiſſent très-ſouvent. Les douleurs ſe portent avec une promptitude très-grande du dos au poignet, de celui-ci aux mains; il s'y forme des tumeurs, & les parties affligées perdent leur aptitude au mouvement. Ces accidens établiſſent entre le rhumatiſme & celui qui eſt connu ſous le nom de rhumatiſme gouteux ou aigu une grande analogie. Le ſang qu'on tire aux malades eſt couenneux, comme chez les pleurétiques; cependant, les ſaignées n'y réuſſiſſent généralement pas. L'émétique eſt le principal remède qu'on lui oppoſe avec ſuccès. La bile qu'il fait rendre en grande quantité, la diminution des ſymptômes qui en réſulte, ſuffiroient pour dévoiler la nature de cette affection, ſi le caractère de l'épidémie régnante, & les ſymptômes qui appartiennent à l'humeur *bilieuſe* n'avoient fondé d'avance la diagnoſtique de la maladie. Stool a été obligé de revenir quatre fois à l'émétique, dans une fièvre rhumatiſmale *bilieuſe*; il a procuré à chaque adminiſtration du remède un ſoulagement marqué, & la quatrième doſe a éloigné tout-à-fait les ſymptômes.

Quelquefois on voit éclore, à la ſuite de cette affection, des tumeurs dont le ſiège varie beaucoup. Tantôt les parotides, ou les glandes ſous-maxillaires, tantôt les glandes du cou, ou la thyroïde ſont les organes ſur leſquels le vice qui réſide dans le ſyſtême gaſtrique vient ſe dépoſer. Il ſeroit impoſſible de ſuivre cette humeur dans tous ſes écarts, & de détailler, ſans quelque omiſſion, toutes les nuances ſous leſquelles elle ſe montre, & toutes les formes qu'elle prend pour ſe déguiſer. Pluſieurs médecins ont été trompés ſur ſon caractère eſſentiel, & l'ont cru inflammatoire, tandis qu'il étoit eſſentiellement *bilieux*. On eſt tombé dans les mêmes erreurs ſur les cauſes des catarres, des coliques & autres affections, qui, ne devant leur origine qu'à la même cauſe, je veux dire aux altérations de la bile, ſe ſont maſqués, ſoit en prenant la forme inflammatoire, ſoit en empruntant le caractère extérieur des affections pituiteuſes.

Nous croyons que ce que nous avons dit des altérations de la bile peut ſuffire pour faire preſſentir tous les déſordres auxquels elle peut donner lieu. Nous aurions pu ajouter pluſieurs faits qui auroient répandu quelque jour ſur ſes tranſports à la peau, ſur ſon influence dans la formation des éréſipelles, & des autres maladies cutanées; mais la théorie des anciens eſt très-connue ſur ce point, & d'ailleurs elle ſe marie ſi naturellement avec toute la doctrine que nous venons de conſigner dans cet article, qu'il ne nous a pas paru néceſſaire de l'étendre davantage. (*Voy.* les mots BILE, ATRABILE, & CONSTITUTION ATRABILIEUSE.)

(M. LAGUERENE.)

BILIEUX. (*Hygiène.*) (*Voyez* TEMPÉRAMENT.)

(M. MAHON.)

BILIEUX. (tempérament)

On dit qu'un homme eſt d'un tempérament *bilieux*, lorſque tout annonce en lui qu'il ſe fait une ſecrétion abondante de bile, & que cette humeur domine par ſa quantité & ſes effets ſur toutes les autres. Cette conſtitution dépend évidemment de la manière d'être du foie, qui, par ſon volume & ſon activité, eſt ſupérieur à tous les autres organes ſur leſquels il exerce une ſorte d'empire. Cette ſupériorité organique en établit & en ſuppoſe une humorale, c'eſt-à-dire que la ſurabondance de l'humeur *bilieuſe*, & ſon influence ſur le reſte de l'économie animale, ſe manifeſtent dans l'exercice de toutes les fonctions. Les anciens appelloient *intempéries* ces ſortes de diſpoſitions par leſquelles les individus différoient entr'eux, & qui étoient caractériſées par la ſurabondance de telle ou de telle autre humeur. Pluſieurs phénomènes, ſoit quant au moral, ſoit quant au phyſique, accompagnent dans l'état de ſanté, & dans celui de maladie, la conſtitution *bilieuſe*. L'ouverture des cadavres a appris que dans les ſujets hépatiques & *bilieux*, le foie eſt en effet d'une groſſeur conſidérable, & que la véſicule du fiel eſt de même très-volumineuſe.

M. de Bordeu a vu de ces ſujets qui, dans un âge encore tendre, avoient déjà vécu d'une manière très-remarquable, *ſous le domaine du foie*. (Je conſerve ici ſon expreſſion.) Le viſcère ſe trouvoit auſſi formé, auſſi gros, qu'il l'eſt communément dans un âge avancé. Un appétit remarquable, des deſirs vifs & ſinguliers, une intelligence, une ſenſibilité précoce, en un mot toutes les facultés de l'ame très-brillantes, caractériſoient ces jeunes *bilieux*; ils ſembloient avoir déjà acquis toute la délicateſſe de ſenſation poſſible, juſqu'à la mélancholie, dont ils éprouvoient les effets. Les anciens obſervoient ſoigneuſement l'influence des différens viſcères ſur le reſte de l'économie animale & ſur les paſſions. On ſait que Démocrite cherchoit dans le foie la cauſe de la colère, & que Platon plaçoit dans ce viſcère le ſiège de la concupiſcence & de l'amour de ſoi-même.

Le pouls des *bilieux* eſt pour l'ordinaire grand, développé, dur & fréquent. La peau aride, ſouvent brûlante, conſtamment brune ou jaunâtre; & les fibres roides, tendues, & ſeches. Leur action ſur les fluides étant très-grande, les liqueurs doivent éprouver un grand mouvement, plus d'atténuation & de diviſion que chez les autres individus; & elles doivent auſſi circuler plus librement dans les ramifications capillaires. Il en réſulte une évaporation conſidérable de la partie aqueuſe, & enſuite plus de ſéchereſſe & de roideur dans les fibres, & plus de chaleur à l'habitude du corps.

Les muſcles, chez de tels ſujets, ſont forts & bien exprimés; ils ſont preſque toujours conſtipés, leurs excrémens ſont durs & ſecs, & ils ſont ſujets aux hémorroïdes. Leur corps eſt couvert d'une grande quantité de poils noirs, ſur-tout à la partie antérieure de la poitrine. Leurs cheveux ſont châtains ou noirs, leur barbe épaiſſe & de la même couleur, leur teint eſt have; ils ont l'œil vif & pétillant, leur regard eſt hardi, & leur démarche décidée. Les *bilieux* réſiſtent aux plus longues fatigues & aux travaux les plus pénibles.

Tels ſont les principaux caractères de ce tempérament. Il eſt on ne peut pas plus eſſentiel de les avoir ſous les yeux dans la pratique, pour éviter des mépriſes qui ſeroient dangereuſes. Le régime des *bilieux* doit être humectant, & ils ont beſoin d'une nourriture plus ſolide que les autres.

Le jeûne, la diete, les alimens échauffans, les paſſions violentes, les vins fumeux, un air trop ſec & trop chaud, & les veilles, leur ſont contraires.

(M. Laguerene.)

BILIMBI. (*Mat. méd.*)

Le *bilimbi* eſt un petit arbre fort commun dans les jardins du Malabar. C'eſt le *billingbing* de Bontius, & le *malus indica fructu pentagono* des botaniſtes françois. Il croît à la hauteur de huit à dix pieds. Il porte abondamment fleurs & fruits toute l'année, depuis la première année de ſa plantation juſqu'à la ſeizième. Le fruit du *bilimbi* eſt pentagone, & poſſède les mêmes vertus médicales que le citron; mais ſa racine excite le vomiſſement, & la décoction de ſes feuilles provoque la ſueur. (*Dictionnaire d'hiſtoire naturelle.*)

(M. Fourcroy).

BILLARD. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non-naturelles.

Claſſe V. *Geſta*. Actions phyſiques.

Ordre II. Mouvement & repos.

Section II. Action ou exercice des membres.

Le *billard* eſt un jeu des plus agréables, & en même temps des plus utiles; il peut, dans un lieu très-rétréci, faire faire beaucoup de chemin. Il donne à celui qui joue la faculté de prouver ſon adreſſe; & par-deſſus tout, il a l'avantage d'exiger différens mouvemens qui mettent toutes les parties du corps en action. Les extrémités inférieures font un exercice conſtant, puiſqu'il faut continuellement aller chercher ſa bille autour du tapis: les ſupérieures n'en font pas moins. L'extenſion des bras & la courbure du corps, lorſqu'on pouſſe la bille, mettent en action, non-ſeulement tous les muſcles des extrémités ſupérieures, mais encore ceux du

teſte du trone, par les différentes attitudes qu'il faut prendre : les viſcères eux-mêmes ſont remués d'une manière peu fatiguante.

Lorſqu'on deſire faire exécuter aux individus des mouvemens qui exercent beaucoup ſans trop fatiguer, lorſqu'on ne veut pas forcer la tranſpiration, ce genre d'exercice eſt infiniment convenable ; il entretient une douce chaleur, facilite la circulation du ſang, la digeſtion des alimens, & l'action des médicamens intérieurs, tels que les eaux minérales, les boiſſons apéritives, diurétiques, diaphorétiques, &c.

Cet exercice peut encore avoir une utilité marquée, lorſqu'il s'agit de donner un jeu plus aiſé aux articulations, ou lorſqu'on veut ſeconder l'effet des douches appliquées ſur les extrémités. Il n'y en a guère qui ſoit en même temps plus favorable aux perſonnes ſédentaires, & qui ait plus d'agrément.

(M. Macquart).

BILS ou BILSIUS (Louis DE), gentilhomme hollandois qui faiſoit ſa réſidence ordinaire à Rotterdam, cauſa beaucoup de rumeur parmi les anatomiſtes du dix-ſeptième ſiècle. Il ſe vanta d'être l'auteur d'une nouvelle méthode de diſſéquer ſans effuſion de ſang, & d'avoir le ſecret d'un baume qui préſervoit les cadavres de la corruption, & conſervoit aux membres leur flexibilité. Cependant, *De Bils* n'avoit que très-peu de connoiſſances de l'anatomie. La manière dont il annonça ſa découverte, lui attira des partiſans. *Burchard Witteberg* publia à Bruges, en 1657, *in*-4, une *déclaration pour donner à connoître la nouvelle diſſection ſans effuſion de ſang* ; & *Antoine Deuſingius* vanta hautement le ſecret du nouvel anatomiſte dans un écrit imprimé à Rotterdam, en 1661, *in*-4, ſous le titre d'*exercitatio de admiranda anatome Ludovici de Bils*. Il parut encore à Amſterdam, en 1682, *in*-12, un ouvrage intitulé : *Bilanx balſamationis Bilſianæ & Clauderianæ*, dont *Tobie Andreas* eſt auteur. Cet écrivain y vante beaucoup la méthode de *Bilſius*, & fait mention de quelques préparations anatomiques qu'il avoit exécutées ſous les yeux de *Bils*. Mais pluſieurs autres n'ont point traité cet homme à ſecrets auſſi favorablement que les perſonnes qu'on vient de nommer. *Paul Barbette*, *Thomas Bartholin*, *J. H. Pauli*, *Jean Van Hoorne*, ont non-ſeulement fait peu de cas de ſa méthode, mais ils ſe ſont encore fortement récriés ſur le prix exorbitant de cent vingt mille florins, auquel il avoit taxé la vente de ſon ſecret. Le dernier fut cependant tenté d'en faire l'acquiſition ; il propoſa à *De Bils* de lui céder toute ſa vaiſſelle pour en avoir la connoiſſance. Suivant le célèbre *De Haller*, dans ſes notes ſur la manière d'étudier la médecine par *Boerhaave*, les états de Brabant achetèrent le ſecret de *De Bils* au prix de cent vingt-deux mille florins ; mais comme cet auteur ne parle de cette vente que d'après *De Bils* lui-même, qui paſſe généralement pour un charlatan, ce fait eſt bien douteux, au moins quant au prix. Il paroît cependant vrai pour le fonds ; car *François Zipæus*, profeſſeur d'anatomie à Louvain, s'eſt donné le titre de dépoſitaire royal du ſecret de *De Bils*, pour l'embaumement des cadavres & la méthode de diſſéquer ſans effuſion de ſang, & il l'a pris à la tête de ſes ouvrages. Ceci fait croire que la méthode dont il eſt queſtion, avoit été communiquée à la faculté de médecine de la même ville. Ce ſecret, tel qu'il eût été, n'eſt plus rien vis-à-vis de l'art admirable des injections. Les cadavres que *De Bils* a préparés pour l'univerſité de Louvain, ne ſubſiſtèrent point long-temps dans leur entier ; ceux qui ſont ſortis du cabinet de *Ruyſch*, durent encore, & conſervent un air de vie & de fraîcheur.

Clauder rapporte que *De Bils* mourut phthiſique par l'impreſſion de l'air infect qu'il avoit ſi ſouvent reſpiré en préparant des cadavres à demi pourris, & que ſon ſecret périt avec lui. Mais il nous reſte de lui pluſieurs ouvrages ; les uns en flamand, les autres en latin : nous nous bornerons à la notice des derniers.

Reſponſio ad epiſtolam Tobiæ Andreæ, qua oſtenditur diverſus uſus vaſorum hactenus pro lympathicis habitorum. Marpurgi, 1658, *in*-4. Rotterodami, 1669, *in*-4. Ibidem, 1678, *in*-4, avec l'hiſtoire des choſes arrivées à l'auteur dans le Brabant & principalement à Louvain, au ſujet de ſa méthode d'embaumer les cadavres. Suivant lui, les vaiſſeaux lympathiques ſont formés du tiſſu cellulaire.

Epiſtolica diſſertatio qua verus hepatis circa chylum, & pariter ductus chyliferi hactenus dicti uſus docetur. Rotterodami, 1659, *in*-4.

L'auteur dit avoir découvert un nouveau réſervoir près des ſous-clavières, auquel va aboutir un grand nombre de vaiſſeaux provenant de la tête ; il nomme ces vaiſſeaux *ductus roriferi*, le réſervoir *receptaculum tortuoſum*. En effet, ſa planche le repréſente diviſé & contourné en pluſieurs ſens ; c'eſt ſur le cheval qu'il a fait ſes recherches & ſes découvertes.

Exemplar fuſtoris codicilli, in quo agitur de vera corporis humani anatomia. Rotterodami, 1659, *in*-4.

C'eſt dans cet ouvrage qu'il annonce ſa méthode de diſſéquer ſans effuſion de ſang, & ſon ſecret pour conſerver les cadavres de la pourriture ; mais il agit en charlatan, & il fixe le prix auquel il eſt diſpoſé à communiquer ſa découverte.

Epiſtola ad omnes veræ anatomiæ ſtudioſos. Ibidem, 1660, *in*-4.

Il y parle de ſes diſſections & de ſes préparations, & ſe flatte d'ouvrir une nouvelle carrière à la pratique de la médecine.

Reſponſio ad admonitiones Joannis ab Hoorne, ut & ad animadverſiones Pauli Barbette in anatomiam Bilſianam. Rotterodami, 1661, *in*-4.

Il y avance pluſieurs paradoxes; entr'autres, il ſoutient que la lymphe coule du canal thoracique dans les extrémités du corps. Il fait tout cela avec un air ſi impoſant & un ton ſi déciſif, qu'il oſe dire que les connoiſſeurs verront qu'il a copié la nature, & que *Van Hoorne* n'a conſulté que ſon imagination.

Specimina anatomica, cum clariſſimorum & doctiſſimorum vivorum epiſtolis aliquot & teſtimoniis. Ibidem, 1661, 1663, *in*-4.

Auditûs organi anatomia. Rotterodami, 1661, *in*-4.

Sa deſcription de l'oreille interne n'eſt pas mauvaiſe.

Epiſtolica diſſertatio ad magnum Thomam Bartholinum. Ibidem, 1661, *in*-4.

Bartholin avoit blâmé l'auteur de tenir ſecret un art qu'il devoit ſe faire un honneur de communiquer; il lui avoit reproché la baſſeſſe de ſon procédé, & témoigné la ſurpriſe où il étoit de voir un homme de ſon rang mettre ſon ſavoir à l'enchère. *De Bils* s'excuſe fort mal, & n'apporte que des raiſons communes à tous les charlatans. S'il a mis, dit-il, un prix à ſon ſecret, c'eſt qu'il lui en a coûté de l'argent pour l'acquérir, & qu'il vouloit le faire rentrer.

On a publié un recueil des ouvrages de *Bils*, ſous ce titre :

L. De Bils inventa anatomica antiquo-nova cum clariſſimorum vivorum epiſtolis & teſtimoniis, ubi adnotationes Joannis ab Hoorne & Pauli Barbette refutantur, interprete Gedeone Bueniô. Amſtelodami, 1692, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BISCUIT. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Sect. III. Végétaux.

Le *biſcuit* eſt une eſpèce de pâtiſſerie friande qui ſe ſert ordinairement au deſſert.

On fait des *biſcuits* d'une infinité de manières, à la crême, au ſucre, cannelés, de Gênes, de Savoie, d'Eſpagne, de Portugal, du Palais-Royal. C'eſt une des pâtiſſeries qu'on peut le plus varier à ſon goût.

Il nous ſuffira de dire ici comment ſe font les *biſcuits* ordinaires. On prend huit œufs, qu'on bat avec une demie livre de ſucre, & autant de farine; on délaie; on fait une pâte blanche bien battue, en y mêlant de l'eau de fleur d'orange. On a des moules de fer-blanc enduits de beurre; on y verſe la pâte, qu'on ſaupoudre de ſucre; on fait cuire à four ouvert, enſuite on glace avec du ſucre en poudre, & on laiſſe réfroidir.

Cette eſpèce de pâtiſſerie eſt délicate, légère, & très-agréable; elle s'accommode aſſez avec toutes les conſtitutions, & l'on peut même en donner aux convaleſcens, ſans craindre de les incommoder, pourvu qu'on n'en donne pas trop à la fois.

(M. MACQUART.)

BISCUIT DE MER. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Le *biſcuit de mer* eſt une eſpèce de galette également cuite dans ſa totalité & ſans mie, dont les qualités eſſentielles ſont d'être jaune, ſonore, de caſſer net, de préſenter dans ſon intérieur un état brillant qu'on nomme vitré, de ſe gonfler conſidérablement lorſqu'on le trempe dans l'eau, ſans s'émietter ni gagner le fond du vaſe.

Le *biſcuit* a été employé de temps immémorial dans les voyages de long cours & les expéditions militaires, ſoit ſur mer, ſoit ſur terre. Sans examiner toutes les pratiques qui ſe ſuivent ſur cet objet dans les différens ports du royaume, il eſt bon d'en connoître ce qu'il y a de plus eſſentiel, puiſqu'il s'agit de la nourriture fondamentale d'une claſſe d'hommes dont le courage & l'induſtrie méritent infiniment de la part de la patrie.

Pour faire le *biſcuit*, on prend ordinairement, ſelon M. Parmentier, dix livres de levain un peu plus avancé que pour le pain; on le délaie dans l'eau toujours tiède, avec un quintal de farine que l'on pétrit. Lorſque la pâte eſt au point de ne pouvoir plus être travaillée avec les mains, on

la foule avec les pieds, juſqu'à-ce qu'elle ſoit parfaitement liée, tenace, & très-unie.

Le pétriſſage fini, on travaille encore la pâte par parties; on la ſépare en rouleaux que l'on trotte. On détermine enſuite le poids de chaque galette, qu'on applatit avec un rouleau. Puis on les arrange ſur des planches ou tables qu'on expoſe au frais, afin d'empêcher qu'il ne s'établiſſe un mouvement de fermentation trop marqué.

Le four doit être moins chauffé pour la cuiſſon du *biſcuit* que pour celle du pain. En enfournant, on perce les galettes avec une pointe de fer, pour donner plus de facilité à l'évaporation, & on les laiſſe environ deux heures dans le four.

Quand on a tiré les *biſcuits* du four, on les met avec précaution dans des caiſſes, de peur qu'ils ne ſe briſent, & on les place dans des étuves où communique la chaleur du four; ils y éprouvent ce qu'on nomme le reſſuage, qui leur enlève le peu d'humidité qui peut leur reſter.

Il eſt important de n'employer pour les *biſcuits* que des bleds d'élite bien nets & bien ſecs. Le ſeigle, la patate, & le maïs, ne ſont pas auſſi propres que le froment à ce genre de préparation. Il ſeroit très-important que les procédés pour faire le *biſcuit* ne variaſſent pas, & que d'après l'expérience, on fixât ſur cet objet des préceptes qui fuſſent irrévocablement admis dans tous les ports du royaume. On pourroit charger M. Parmentier de fixer les idées ſur cet objet, dont il s'eſt déjà ſi utilement occupé.

Il obſerve juſtement que le *biſcuit* le mieux fabriqué porte ſouvent avec lui un germe de détérioration prochaine, qui ſe développe quelquefois même avant de mettre à la voile: tantôt c'eſt du ſon qui occaſionne des vides dans l'intérieur du *biſcuit*, & lui donne une diſpoſition à moiſir; tantôt c'eſt la mal-propreté qui règne dans les endroits du vaiſſeau où on le met en dépôt. Rien ne s'oppoſe plus à l'avantage qu'on en doit tirer, que les inſectes & les œufs dont ſont infectés les endroits où on le dépoſe. Faut-il s'étonner ſi, au milieu d'une ſimple traverſée, ou au retour d'une ſimple croiſière, le *biſcuit* n'eſt plus bon qu'à jetter.

La conſervation du *biſcuit* tient à des règles de propreté, qui non-ſeulement ſauveroient des inſectes dont nous venons de parler, mais encore des ſouris, des rats, & autres animaux deſtructeurs, qui ſe nichent dans la ſoute du vaiſſeau, & qu'il faut ſurveiller.

M. Caudon, boulanger très-intelligent du Havre, a fait des expériences, d'où il réſulte que cent livres de farine donnent 90 à 91 livres de *biſcuit*. La manière dont il déſireroit qu'on le préparât, diffère de celle qui eſt adoptée, & eſt tout-à-fait conforme aux principes de la bonne boulangerie. Au lieu de ſe ſervir d'un levain vieux, & du poids de dix à douze livres par quintal de farine, il preſcrit de l'employer dans l'état frais & à la doſe de cinquante livres, & de tenir la pâte un peu moins ferme, pour la pétrir avec plus de facilité. Son *biſcuit* a été reconnu excellent par pluſieurs maîtres de navires, & il ſurnage parfaitement ſans ſe déſunir. Si le *biſcuit* étoit fabriqué par-tout auſſi bien & auſſi économiquement, on épargneroit bien des hommes & de l'argent à l'Etat.

C'eſt à tort qu'on a cru que le *biſcuit* étoit cuit deux fois, ainſi que ſon nom ſemble le déſigner. Il auroit beaucoup mieux convenu de lui donner le nom de *pain de mer*.

L'art de faire le *biſcuit* eſt beaucoup plus aiſé que celui de faire du pain, puiſqu'il ne faut conſulter ni les ſaiſons, ni le local, fort peu les matières qu'on emploie & les levains. Seulement le *biſcuit* eſt plus difficile à pétrir, & demande beaucoup de temps à reſſuer; c'eſt un pain levé à demi, dont la totalité eſt preſque convertie en croûte.

Quand un vaiſſeau doit faire ſix mois de campagne, on embarque pour quatre mois de *biſcuit*, & pour deux de farine, proportionnellement aux équipages, à raiſon de dix-huit onces de ces eſpèces par jour; ce qui revient à une livre & demie de pain frais. On ajoute dix livres par cent pour le déchet, qui, ſe trouvant en miettes, peut ſervir pour la ſoupe.

Si le *biſcuit* ſe trouve avarié par des inſectes vivans ou à naître, en le repaſſant au four, on vient à bout de les tuer; mais ſi le *biſcuit* eſt humide, cette opération ne peut être utile. La moiſiſſure qui en eſt la ſuite, en réagiſſant ſur la ſubſtance du *biſcuit* même, altère la liaiſon, & lui donne un mauvais goût qu'il eſt impoſſible à l'art de détruire.

M. Joyeuſe, ancien commiſſaire de la marine, a reconnu que les inſectes du *biſcuit* ſont de la claſſe des teignes. Il a prouvé qu'il n'y avoit pas de meilleur préſervatif contre leurs dégats, que la clôture exacte des vaiſſeaux où l'on renferme le *biſcuit* après la cuiſſon. Il conſeille de le conſerver à bord dans des futailles de trois pieds de fond & de quatre pieds de haut, goudronnées intérieurement, & le goudron recouvert de toile ou de papier. On ne toucheroit à ces bariques que lorſqu'on voudroit diſtribuer le *biſcuit* aux équipages. Il ne faudroit alors qu'une ſeule ſoute

dans les vaiſſeaux, & tous les inconvéniens dont nous avons parlé ſeroient éloignés. Cette méthode ſur mer a les avantages des ſacs iſolés, pour conſerver la farine ſur terre.

(M. Macquart.)

BISMUTH. (*Mat. méd.*)

Le *biſmuth*, *wiſmuthum*, qu'on nommoit autrefois & qu'on nomme encore dans les arts *étain de glace*, eſt un demi-métal, d'un blanc tirant un peu ſur le jaune, formé de grandes lames, très-caſſant, qui cryſtalliſe en trémies quarrées creuſes, ou en bâtons rompus, comme les ornemens grecs. Ce demi-métal exiſte dans la terre ou ſous forme, & avec ſon brillant métallique, ou combiné avec le ſoufre, l'arſénic, mêlé aux mines de Cobalt; il eſt abondant en Bohême & en Miſnie.

Les eſſais de ſes mines ſont faciles à faire, en raiſon de ſa grande fuſibilité. Pour l'extraire en grand, on les fond à travers les charbons; c'eſt la ſubſtance métallique la plus facile à traiter, parce qu'elle eſt & la plus fuſible de toutes, & une de celles dont les oxides ſe réduiſent ou paſſent le plus facilement à l'état métallique.

Le *biſmuth* s'oxide & ſe convertit en une poudre griſe, lorſqu'il eſt fondu avec le contact de l'air; cette poudre jaunit par la ſuite de l'oxidation. L'eau & l'air froid n'ont aucune action ſur le *biſmuth*. L'acide ſulfurique lui cède à chaud ſon oxigène, & le diſſout. L'acide nitrique l'oxide avec une extrême promptitude. Le nitrate de *biſmuth* criſtalliſe en rhombes très-réguliers; l'eau le décompoſe, en ſépare l'oxide de *biſmuth* ſous la forme d'une poudre très-blanche, qu'on connoît ſous le nom de blanc de fard. L'acide muriatique diſſout auſſi le *biſmuth* & ſes oxides. Ce demi-métal décompoſe le muriate oxigéné de mercure ou ſublimé corroſif, & le volatiliſe avec l'acide muriatique, ſous la forme d'une matière concrète fuſible, qu'on a nommée improprement beurre de *biſmuth*. Le nitre oxide fortement le *biſmuth*; ce demi-métal ſe combine bien avec le ſoufre, & devient très-infuſible dans cette combinaiſon. Il s'allie facilement avec l'étain & le plomb. Il communique à ces métaux mous de la dureté. Les potiers d'étain l'allient à petite doſe à l'étain, pour le rendre plus ſolide.

Telles ſont les propriétés chimiques du *biſmuth*, immédiatement applicables aux uſages qu'il peut avoir en médecine. On a obſervé, il y a déjà long-temps, que ce demi-métal avoit de l'analogie avec le plomb, & paroiſſoit être aux demi-métaux ce que le plomb eſt aux métaux. La fuſibilité facile, les couleurs blanches & jaunes de ſes oxides, la cryſtalliſation du nitrate de *biſmuth*, la décompoſition de ce ſel par les acides ſulfurique & muriatique, ſon union avec le ſoufre & l'infuſibilité de ce compoſé, étoient les principaux points ſur leſquels on avoit établi cette analogie. Elle auroit pu faire ſuſpecter & craindre les uſages du *biſmuth* en médecine. Une autre conſidération encore plus importante, qui doit faire éloigner ce demi-métal de la liſte des ſubſtances médicamenteuſes, c'eſt qu'il contient ſouvent de l'arſenic. Auſſi ne l'a-t-on jamais employé à l'état métallique, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur du corps. On a cependant propoſé comme médicamens pluſieurs préparations chimiques du *biſmuth*.

En le calcinant ou l'oxidant à l'air, une partie de l'oxide ſe ſublime ſous la forme de *fleurs de biſmuth*. On les a conſeillées comme un diaphorétique & un fébrifuge très-énergique.

Les oxides préparés par la précipitation du nitrate de *biſmuth* étoient auſſi diſtingués en trois. Celui qui étoit produit par l'acide ſulfurique étoit regardé comme fébrifuge; on l'appelloit *magiſtère de biſmuth*. On en préparoit un autre par l'acide muriatique ou le ſel marin; il étoit nommé *blanc d'Eſpagne*. On le comptoit parmi les purgatifs & les émétiques. Ses propriétés ont été enſuite bornées à celles d'un deſſicatif & d'un déterſif dans les maladies externes. Enfin, celui que forme l'eau ſeule, ou le blanc de fard, n'étoit employé que comme coſmétique.

De ces différentes préparations, il n'y a que le blanc de fard qui ſoit en uſage. Les autres ont été abandonnées, ſoit parce qu'on les a regardées comme ſuſpectes, ſoit parce que quelques-unes n'ont montré que très-peu de vertu.

L'uſage de l'oxide blanc de *biſmuth* ou blanc de fard, que quelques femmes appliquent ſur leur peau pour la blanchir, n'eſt pas ſans inconvénient. Il bouche les pores de cet organe; il diminue ou arrête la tranſpiration. Par ces deux effets, il gâte néceſſairement le tiſſu de la peau; elle ſe deſſèche & ſe ride beaucoup plus vîte qu'elle ne le feroit ſans cela. Il a d'ailleurs le déſavantage de noircir par le contact d'un grand nombre de vapeurs, comme celle des latrines, des boucheries, des œufs, &c. Un médecin doit conſeiller d'en ceſſer l'uſage. (M. Fourcroy.)

BISQUE. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre. I. Alimens.

Sect. III. Alimens compoſés.

La *biſque* eſt une eſpèce de potage ou ragout, qu'on

qu'on ne ſert pas très-communément. On en fait de graſſes, de maigres, & de très-aſſaiſonnées, avec des écreviſſes, avec des purées de différens farineux, ſur-tout de lentilles, qu'on répand ſur le potage.

Cette ſorte d'aliment compliqué peut convenir à toutes les perſonnes qui ſe portent bien; mais celles qui ont l'eſtomac délicat, ou qui relèvent de maladie, doivent s'en abſtenir.

(M. MACQUART.)

BISSUS. (*Mat. méd.*)

Le *biſſus* eſt l'eſpèce de ſoie ou de filamens ſoieux bruns, de cinq à ſix pouces de longueur, dont la pinne marine, eſpèce de grand coquillage ou de moule, ſe ſert pour s'attacher aux rochers. En Italie & en Corſe, on emploie cette production marine pour faire des tiſſus. On laiſſe d'abord le *biſſus* ſe ramollir & s'humecter dans la cave pendant quelques jours; on le peigne & on le file enſuite comme la ſoie. Les camiſoles, les bonnets, les gants, les bas qu'on en fabrique dans ces pays ſont très-chauds, & excitent aſſez promptement la ſueur; c'eſt pour cela qu'on les eſtime, & qu'on les emploie comme ſpécifiques dans les rhumatiſmes & la goutte.

(M. FOURCROY.)

BISTORTE. (*Mat. méd.*)

Il y a deux ſortes de *biſtorte* employées en médecine.

1°. La grande *biſtorte* vulgaire.

Biſtorta major rugoſioribus foliis. J. B.

Biſtorta vulgaris radice minus intorta. Off.

Colubrina dracunculus major. Brunfels.

La racine de cette plante eſt oblongue, noueuſe, coudée, épaiſſe, garnie de beaucoup de cheveux, brune en-dehors, d'un rouge pâle en-dedans, d'une ſaveur un peu auſtère & aſtringente.

Les feuilles, portées ſur des queues allongées, ſont oblongues, larges, pointues, comme celles de la patience. Les tiges ſont grêles, liſſes, cylindriques, noueuſes. A leur extrémité ſont placés des épis de fleurs apétales. Le fruit capſulaire renferme une graine triangulaire, preſque noirâtre & luiſante.

On cultive cette plante dans les jardins; elle croît communément dans les pays chauds, ſur le ſommet des montagnes, dans les lieux humides.

2°. La *biſtorte* à racine plus tortue.

Biſtorta radice magis intortâ. Off. C. B.

Biſtorta folio minus rugoſo. J. B.

Serpentaria mas ſeu biſtorta. Fuſch.

Cette eſpèce ne diffère de la précédente que par ſes feuilles, qui ſont plus petites & liſſes; & par ſa racine, qui eſt plus tortue. On l'apporte des pays étrangers.

Les racines de *biſtorte* paſſent également pour de violens aſtringens. Preſque tous les auteurs en recommandent l'uſage dans les vomiſſemens, l'hémoptyſie, les diarrhées opiniâtres, les fleurs blanches, la dyſſenterie, & autres écoulemens tant ſéreux que ſanguins; dans les fièvres intermittentes, particulièrement la fièvre quarte, les petites véroles, la rougeole, la peſte, & autres fièvres malignes; dans les hernies, les ulcères, les plaies, &c. Cependant, il ne faut pas s'en ſervir inconſidérément dans les maladies dont nous venons de parler; il ſeroit très-imprudent de la conſeiller dans les diarrhées violentes, dans la dyſſenterie & autres évacuations que détermine la nature, ſans s'être bien aſſuré qu'elles doivent être arrêtées pour éviter l'épuiſement des ſujets, & en prenant des précautions qui ſoient la ſuite de la connoiſſance des cauſes de la maladie, & qui puiſſent en quelque ſorte garantir l'évènement.

La décoction de racine de *biſtorte*, dans du vin, raffermit les dents dans leurs alvéoles, & en appaiſe les douleurs. Quelques perſonnes croyent que ſon extrait convient dans les fièvres intermittentes. Je penſe qu'il faut encore beaucoup d'expériences chimiques & médicinales pour bien déterminer la nature & les uſages d'une plante, qui, par ſon énergie, a des droits pour être diſtinguée.

(M. MACQUART.)

BISTORTIER. (*Mat. méd.*)

Le *biſtortier* eſt une eſpèce de pilon de bois à long manche, ou un cylindre bien poli, dont on ſe ſert pour mêler exactement dans un mortier les poudres qui doivent entrer dans un électuaire, pour agiter les électuaires eux-mêmes. Il ſert auſſi à piler des ſubſtances molles. On le fabrique avec du buis. Quelques auteurs l'ont confondu avec le rouleau qu'on emploie pour étendre & applanir les tablettes, & qui eſt parfaitement ſemblable à celui des pâtiſſiers. Mais le *biſtortier* eſt plus long, & plus gros à l'une de ſes extrémités. De ſorte qu'il reſſemble plus à un pilon allongé & pyriforme par le bout. On en a de pluſieurs longueurs & groſſeurs différentes dans les laboratoires de pharmacie, ſuivant les uſages, la grandeur &

forme des vaſes, & la quantité des matières que l'on veut agiter, mêler avec cet inſtrument.

(M. Fourcroy.)

BITUMES. (*Mat. méd.*)

Les *bitumes* ſont des ſubſtances combuſtibles, ſolides, molles ou fluides, dont l'odeur eſt forte, âcre, aromatique, la ſaveur foible d'abord, enſuite chaude & piquante, & qui proviennent de matières végétales ou animales enfouies dans la terre, & altérées par les ſels ſouterrains. Ce ne ſont pas des minéraux proprement dits, quoiqu'on les ait rangés dans ce règne. On les trouve ou formant des couches dans l'intérieur de la terre, ou ſuintant à travers les rochers, ou nageant à la ſurface des eaux. Leur caractère principal eſt de brûler le plus ſouvent avec une flamme rapide & blanche, lorſqu'on les chauffe avec le contact de l'air, comme le font les huiles animales ou végétales, & de répandre alors une fumée épaiſſe, & une odeur forte, pénétrante, aromatique, particulière. Leur analyſe eſt ſemblable à celle des ſubſtances organiques. L'action du feu les altère comme tous les compoſés compliqués. Leurs principes, mus par la chaleur, réagiſſent les uns ſur les autres, & s'uniſſent deux à deux, ou trois à trois, de manière à former de nouveaux compoſés différens de la nature des *bitumes*. On en retire par la diſtillation une eau odorante, plus ou moins colorée & ſaline, un acide ſouvent concret, quelquefois de l'ammoniaque & des huiles, qui, de légères qu'elles ſont dans le commencement, deviennent d'autant plus épaiſſes & colorées que la diſtillation eſt plus avancée & que le feu eſt plus actif. Il paſſe en même temps du gaz hydrogène carbonné mêlé de gaz acide carbonique. Il reſte après cette analyſe un charbon plus ou moins volumineux, léger, rare, brillant ou compact, ſuivant les différentes eſpèces de *bitumes*.

Le contact de l'air & de la lumière épaiſſit & colore les *bitumes* liquides. Leur principe odorant ſe diſſipe, & ils paſſent peu-à-peu de l'état de fluidité à la tenacité & même à la ſolidité; mais il faut un grand nombre d'années pour leur faire éprouver cette dernière altération.

L'eau dans laquelle on fait chauffer les *bitumes* ne les diſſout pas, mais elle ſe charge de leur principe odorant, & elle exhale enſuite l'odeur qui leur eſt propre; elle diſſout auſſi quelquefois une portion de l'acide qu'ils contiennent tout formé.

La chaux & les alcalis purs paroiſſent ſuſceptibles de s'unir aux *bitumes*, & de former avec eux des compoſés ſolubles dans l'eau, ou des eſpèces de ſavons.

On connoît peu la manière d'agir des acides minéraux ſur les *bitumes*; il eſt vraiſemblable qu'ils les diſſoudroient ou qu'ils les brûleroient, ſuivant leur état de concentration, comme ils font à l'égard des huiles. On n'a pas plus examiné l'action des ſels neutres, du gaz hydrogène, du ſoufre & des métaux ſur les *bitumes*; &, en général, les propriétés chimiques de ces corps ne ſont que très-peu connues.

Les naturaliſtes ſe ſont beaucoup plus occupés de l'origine & de la formation des *bitumes*, que les chimiſtes ne l'ont fait de leur analyſe. Il y a eu pluſieurs opinions ſur l'origine de ces foſſiles. Les uns ont penſé que ces corps combuſtibles appartenoient en propre au règne minéral, & qu'ils étoient aux minéraux ce que les huiles & les réſines ſont aux êtres organiques. Mais cette opinion n'a nulle vraiſemblance, depuis qu'il eſt bien prouvé que les corps huileux ne peuvent être formés que par l'organiſme des êtres vivans. Auſſi l'opinion de ceux qui attribuent les *bitumes* à des ſubſtances végétales enfouies dans l'intérieur de la terre, & altérées par l'action des acides minéraux, a-t-elle eu beaucoup plus de partiſans que la première. En effet, tout atteſte que les *bitumes* proviennent de matières organiques. Il ſe rencontre conſtamment dans leur voiſinage un grand nombre de ces matières dont la forme eſt reconnoiſſable. D'ailleurs, ils ont eux-mêmes les caractères chimiques des ſubſtances formées par la vie; & l'on eſt parvenu à les imiter juſqu'à un certain point, en combinant des huiles avec l'acide ſulfurique concentré. L'hiſtoire chimique des matières végétales prouve que cet acide mis en contact avec les huiles volatiles, les durcit, les noircit, leur donne une odeur forte & piquante aſſez analogue à celle des *bitumes*. Mais ces corps ſont-ils uniquement formés par les végétaux enfouis, comme l'ont avancé la plupart des naturaliſtes, & les animaux n'y contribuent-ils point pour quelque choſe? La grande quantité de *bitumes* qui exiſtent dans l'intérieur de la terre, comparée avec le peu de bois ou d'arbres qu'on rencontre dans leur voiſinage, & ſur-tout le peu d'abondance des matières huileuſes que ces végétaux contiennent, s'oppoſent à ce qu'on attribue entièrement l'origine des *bitumes* aux individus du règne végétal. D'un autre côté, l'abondance de ces corps combuſtibles dans les endroits où l'on ne trouve que quelques traces de végétaux, & l'exiſtence preſque conſtante des dépouilles d'animaux entaſſées au-deſſus des *bitumes*, doivent porter à croire que ces êtres organiſés ont contribué pour beaucoup, & peut-être même plus que les végétaux, à la formation de quelques-uns de ces foſſiles combuſtibles. Obſervons encore que les couches ſucceſſives de quelques *bitumes*, qui ſe trouvent en maſſes continues dans l'intérieur du globe, annoncent que ces corps ont été dépoſés lentement & par les eaux, & que leur forma-

tion correſpond à l'époque où des amas immenſes de coquilles & d'autres corps marins ont été formés par la mer. Ils ont donc été dans un état fluide, & ils ſe ſont durcis par le temps & par l'action des corps ſalins, ou d'autres agens que l'intérieur de la terre contient en grande quantité. Les huiles & les graiſſes des animaux marins paroiſſent donc être un des matériaux dont la nature ſe ſert pour former certains *bitumes*, tandis qu'il en eſt d'autres dont l'origine eſt manifeſtement végétale, & qui ſont dus à des réſines ou à des huiles enfouies & altérées dans la terre.

Les *bitumes* ſont aſſez nombreux. Les minéralogiſtes en ont fait pluſieurs genres. En les conſidérant chimiquement, nous ne trouverons que des ſortes ou des eſpèces dans les *bitumes*. Les uns ſont liquides; d'autres ont une conſiſtance molle: il en eſt qui ſont ſolides; & parmi ces derniers, les uns ſont durs & ſuſceptibles de poli, les autres ſont friables. J'en indique cinq ſortes qui comprennent, à la vérité, un grand nombre de variétés; ces cinq ſortes ſont:

Le ſuccin.

L'aſphalte ou *bitume* de Judée.

Le jayet.

Le charbon de terre.

Le pétrole.

L'ambre gris, qu'on regardoit autrefois comme un *bitume*, eſt reconnu aujourd'hui comme un produit animal.

Quoique chacune de ces eſpèces de *bitumes* ayent des propriétés & des uſages un peu différens en médecine, comme on peut le voir aux mots *aſphalte*, *ſuccin*, &c., il n'en eſt pas moins vrai que ces corps ont quelques propriétés générales par leſquelles ils ſe reſſemblent. Il ſont tous pénétrans, réſolutifs, fortifians, lorſqu'on les adminiſtre à l'extérieur. Leurs produits huileux ont ſurtout ces caractères. A l'intérieur, ils ſont échauffans, incififs, toniques, diurétiques. Leurs ſels portent ſpécialement leur action ſur les poumons. On les employe peu aujourd'hui, même à l'extérieur. Ils ſervent beaucoup plus dans les arts.

(M. FOURCROY).

BITUME DE JUDÉE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ASPHALTE.)

(M. FOURCROY.)

BITUME JUDAIQUE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ASPHALTE.)

(M. FOURCROY.)

BITUMINEUX. (*Mat. méd.*)

Le mot *bitumineux* ſignifie tout ce qui eſt bitume, produit des bitumes, ou ce qui appartient en général aux bitumes. Il ſe dit communément des produits que fourniſſent les bitumes dans leur analyſe; on dit une huile *bitumineuſe*, des ſels *bitumineux*. On l'applique auſſi aux foſſiles ou aux terres & pierres naturelles qui contiennent plus ou moins de bitume à leur ſurface, ou mélangé. Les ſchiſtes ſont quelquefois des terres bitumineuſes. On croit en général que toutes les terres qui, de noires ou très-colorées qu'elles ſont naturellement, blanchiſſent lorſqu'on les chauffe fortement, & ſurtout lorſqu'on les fait rougir, ſont bitumineuſes. Il y a des terres qui contiennent tant de bitumes, qu'elles ſont ſuſceptibles de brûler avec flamme, & peuvent être employées comme des eſpèces de corps combuſtibles. (M. FOURCROY).

BIZARRERIE. (*Médec.*)

C'eſt ce goût qu'on rencontre ſouvent dans des malades, qui leur fait faire ce qui ne leur convient point. On nomme les malades qui en ſont attaqués, *bizarres*, *capricieux*, *volontaires*, &c.

La *bizarrerie* peut venir de deux principes, dont l'un eſt un vice corporel, l'autre eſt une erreur de l'ame. C'eſt ainſi que le ſatyriaſis dépend de l'acrimonie de la ſemence & de la ſenſibilité extrême des fibres nerveuſes. Or, l'acrimonie de la ſemence peut provenir de l'uſage des aſſaiſonnemens qui flattent le goût, & de l'abus des liqueurs échauffantes. La ſenſibilité des parties génitales peut être augmentée par les idées laſcives & les phantômes qui ſe préſentent ſouvent à l'ame & à la volonté. Ces maladies dépendent donc de cauſes matérielles & morales. Conſéquemment, on doit employer dans leur cure les ſecours de l'un & de l'autre genre; & les médecins qui mépriſent les ſecours moraux au point de n'en faire aucune mention dans les inſtitutions de leur art, ni aucun uſage dans leur pratique, ſont dans une grande erreur.

Les *bizarreries* ſont accompagnées tantôt d'affections vives, tantôt de triſtes, quelquefois de languiſſantes. Une affection vive, comme la colère, la joie, la cupidité, dépend pour l'ordinaire de la force des fibres nerveuſes, de leur tenſion, de leur grande élaſticité, & de l'activité du fluide nerveux. Une affection languiſſante, la crainte, par exemple, l'ennui, l'inappétence, le froid, ſymptômes que l'on obſerve dans la noſtalgie, le pica, la moroſie & l'amnéſie, ſemblent dépendre de la diminution de la fermeté de la moëlle du cerveau & des fibres nerveuſes qui ſe diſtribuent dans les organes; en un mot, de la rapidité ou de l'inertie des fluides.

Ce que nous avons dit précédemment nous apprend que la *bizarrerie* appartient à un de ces principes. En effet, ſi la maladie a été précédée de ſoins, de veilles, de travaux nocturnes, de la bonne-chère, de l'uſage des ſpiritueux, des aromates, des épiceries, il eſt vraiſemblable que les fibres pèchent par ſéchereſſe, par élaſticité, par ſenſibilité. La ſenſibilité, jointe à la molleſſe, à la ténuité des fibres, conſtitue leur délicateſſe, telle qu'on l'obſerve dans les enfans, dans les jeunes filles, & dans les hyſtériques. De-là vient le changement de l'ame, l'inconſtance, la légèreté du jugement, le penchant au délire, à la crainte & au déſeſpoir. Le médecin qui ſaura flatter à propos, amuſer & raſſurer le malade, rétablira par des cordiaux ceux qui ſont foibles; les hyſtériques, par le caſtoreum; & les convaleſcens, en leur donnant du vin.

(*Extr. de l'anc. Encycl.* M. Mahon.)

BIZET. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Pigeon.)

(M. Fourcroy.)

BLÆSITAS. (*Noſol. méthod.*)

Prononciation vicieuſe des lettres S & R. (*Voy.* Traulatis.) (M. Chamseru.)

BLAFARD. (*Hygiène.*)

Partie I. De l'homme ſain conſidéré ſuivant ſes rapports & ſes différences.

Section II. De l'homme ſain conſidéré dans ſes différences individuelles.

Ordre III. Relativement aux conſtitutions.

On donne le nom de *blafard* à des perſonnes qui préſentent à l'intérieur un teint brun, preſque olivâtre ou bazané, ſoit que ces perſonnes ayent naturellement cette manière d'être, comme les Eſpagnols, dont le teint tire ſouvent ſur cette couleur, ſoit qu'ils viennent de races croiſées en Afrique ou en Amérique. Quelquefois on donne ce nom à des perſonnes malades, chez qui la bile domine, & où elle perce pour ainſi dire à travers le tiſſu de la peau, & ſe manifeſte ſur le viſage. Il n'y a que ces derniers, chez qui le teint *blafard* déſigne un état contre nature, qu'il faut ſurveiller, en faiſant couler la bile par le moyen des apéritifs, des inciſifs, & en évacuant enſuite ſuivant le beſoin. (*Voyez* Bilieux.)

(M. Macquart.)

BLAFARD, arde, adj. (*Pathologie.*) *Pallidus, pal ens.*

On dit *chairs blafardes*, pour dire des chairs qui n'ont point leur couleur naturelle, qui tirent ſur le blanc. C'eſt un ſymptôme inſéparable de l'état de cachexie. (*Voyez* Cachexie.)

(*Extr. du dict. de Lavoiſien.*) (M. Mahon.)

BLAIR (Patrice) exerça la médecine à Boſton, dans la province de Lincoln en Angleterre, & s'ouvrit l'entrée de la ſociété royale de Londres par ſes talens, & en particulier par ſon ſavoir en botanique.

On a de lui pluſieurs ouvrages, publiés au commencement de ce ſiècle, qui roulent tous ſur cette partie de l'hiſtoire naturelle; on trouve même de lui pluſieurs mémoires ſur cette matière, dans les tranſactions philoſophiques. Toutes les productions de ce médecin ont paru en anglois. En voici les titres:

Miſcellaneous obſervations in the pratice of phyſick, anatomy & ſurgery, with new and curious remarks in botany. Londres, 1718, *in*-8.

Botanick eſſays in two parts. Londres, 1720, *in*-8.

Ces eſſais ſont au nombre de cinq. Dans le premier & le ſecond, il explique la nature des fleurs & des fruits, & tire de-là le fondement de ſa méthode pour la diſtribution des plantes en certaines claſſes, & l'explication de leur ſexe. Dans le troiſième, il paſſe en revue les différentes méthodes qu'on a imaginées pour fixer les claſſes, les genres & les eſpèces, & il finit par adopter le ſyſtème du célèbre *Tournefort*. Dans le quatrième eſſai, il traite de la génération des plantes, & il prétend que la différence des ſexes eſt auſſi néceſſaire pour leur production que pour celle des animaux. Dans le dernier, il s'étend ſur la manière dont les plantes ſe développent & ſe nourriſſent.

Pharmaco-botanologia, or an alphabetical and claſſical diſſertation on all the Britiſch indigenous and garden plants of the new London diſpenſatory; in which their genera, ſpecies, characteriſtick and diſtinctive notes are methodically deſcribed; the botanical terms of art explained, their virtues, uſes, and ſhop preparations declared. Londres, 1723, 1727, *in*-4, en ſix décades.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

BLAIREAU. (*Mat. méd.*)

Le *blaireau* ou blereau, nommé auſſi dans différens pays, *teſſon* ou *taiſſon*, *griſard*, *bédouault* ou *bédoro*, *taxus* par Ray, *Canis rudâ brevi* par Klein, *Meles unguibus anticis longiſſimis* par Linnéus, & *meles pilis ex ſordidè albo & nigrovariegatis*

veſtita, capite taniis alternatim albis & nigris variegato par Briſſon, eſt un quadrupède ſauvage, carnaſſier, habitant les montagnes, les côteaux, & les bois clairs, fuyant la ſociété de l'homme, & répandant une odeur fétide particulière qui annonce ſa préſence aux chaſſeurs. Il vit dans des terriers qu'il ſe creuſe, & dans leſquels il ſe tapit le jour; il court la nuit, & fait la chaſſe aux inſectes, aux crapauds, aux lapins, & aux oiſeaux domeſtiques. Les habitans des campagnes & les chaſſeurs en diſtinguent deux variétés, par la ſtructure du nez: l'un qu'ils nomment *porcin* ou *porchain*, à cauſe de ſon nez retrouſſé & comme applati par le bout; l'autre qu'ils appellent *blaireau canin*, en raiſon de ſon nez droit & pointu. Mais les naturaliſtes n'admettent pas cette diſtinction.

On faiſoit autrefois beaucoup de cas en médecine de la graiſſe & du ſang de *blaireau*. La graiſſe de ce quadrupède eſt comme toutes les graiſſes, adouciſſante, émolliente, relâchante; on croit de plus qu'elle eſt active & très-pénétrante. On la faiſoit entrer dans les lavemens, pour calmer les douleurs néphrétiques; on l'employoit en linimens & en frictions ſur la région des reins dans la même maladie. Elle étoit encore d'uſage pour rendre la ſouplеſſe & la mobilité aux parties dont les nerfs étoient deſſéchés ou retirés; enfin, on la regardoit comme ſpécifique dans la foibleſſe muſculaire, la paralyſie, les contuſions, les plaies, les crevaſſes des mammelons.

Le ſang de *blaireau*, ſéché avec précaution & mis en poudre, étoit preſcrit depuis quelques grains juſqu'à la doſe d'un gros, comme diaphorétique, ſudorifique & dépurant, dans la gale, les dartres, toutes les maladies cutanées, la lèpre même; mais l'un & l'autre de ces médicamens, dont les vertus ont été reconnues très-foibles, ne ſont plus du tout mis en uſage. (M. Fourcroy.)

BLAKWEL (Eliſabeth), angloiſe, épouſa *Alexandre Blakwel*, médecin qui ſe fit connoître par un traité ſur l'agriculture publié en 1741. Après la mort de ſon mari, qui finit ſes jours en Suède de la manière la plus déplorable, elle chercha du ſecours contre l'indigence, dans un art auquel ſes amis lui conſeillèrent de s'appliquer. Elle apprit à deſſiner & à graver à l'eau forte; elle ſe fit même une étude de la connoiſſance des plantes, ſous la direction de pluſieurs botaniſtes qui l'aidèrent de leurs lumières, & parvint ainſi à avoir aſſez de talens pour publier 500 planches qui lui furent fournies par *Rand* & par *Miller*. Ce recueil eſt intitulé:

A curious herbal. Londres, 1736, trois volumes *in-folio*. Londres, 1739, deux volumes *in-folio*. En latin, Nuremberg, 1750 & 1760, cinq volumes *in-folio*, avec une préface de *Chriſtophe-Jacques Trew*, qui a fait beaucoup d'addikions à cet ouvrage. Toutes les planches de l'édition angloiſe ne ſont pas de la même beauté, il y en a même de fort médiocres. Celles de l'édition de Nuremberg ſont de la main de Nicolas-Fréderic Eiſenberger.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

BLACUOD (Henri) naquit à Paris de Henri *Blacuod*, écoſſois, & docteur en médecine. Il fut reçu bachelier en 1608; & après s'être diſtingué par ſon érudition, ſon éloquence & ſon eſprit dans ſa licence dont il obtint la première place, il prit le bonnet de docteur en 1610.

Blacuod eut quelques démêlés avec la faculté, qui le raya du tableau en 1609, pour n'avoir pas préſidé à ſon tour; mais il fut bientôt réintégré, & mérita même dans la ſuite une place honorable dans laquelle il ſe diſtingua, celle de cenſeur de la faculté. A la fin de février 1624, il obtint la chaire de profeſſeur en chirurgie au collège royal. Mais les fonctions de cette dernière place, peu convenables à ſon humeur, & ſur-tout à la délicateſſe de ſa ſanté, quoiqu'il les remplit avec autant de zèle que de lumières, l'engagèrent à y renoncer en 1626. Il laiſſa à Jean Berault, ſon ſucceſſeur, ſon exemple à ſuivre & ſon éloge à faire.

Blacuod, tourmenté depuis pluſieurs années d'une grande douleur de tête, eſſaya à la diſſiper par les voyages; il fut en Italie. Le pape Urbain VIII, qui avoit connu ſon père à Paris dans le temps qu'il y avoit demeuré en qualité de nonce, le reçut avec diſtinction. Il fit un long ſéjour à Rome, où il fut conſulté par toutes les perſonnes de qualité & de mérite qui avoient beſoin de ſes talens & qui recherchèrent ſa ſociété. Il alla enſuite à Veniſe, où il retrouva l'accueil qu'on lui avoit fait à Rome. Enfin, il revint à Paris avec la même incommodité de tête qui ne lui permettoit plus de ſe livrer long-temps à de nouvelles études, mais qui ne l'empêcha pas de reprendre la pratique de la médecine avec ſuccès. Une circonſtance l'ayant obligé de faire un voyage à Rouen, il mourut ſubitement dans cette ville d'un catarre ſuffoquant, le 16 décembre 1634.

On grava le portrait de *Blacuod*, *in-4*, avec ces vers au bas, mais ſans date. Le graveur eſt le célèbre Claude Mellan. On lit ces vers au bas du portrait:

Qui genere & proavis, rerum prudentia & uſu,
Eloquio & medica nobilis arte eluet
Hic Blacuodæus ſpectatur: ni tamen umbra
Hæc tantum & fallax oris imago foret
Num Blacuodæus pingi ſi poſſet; & amplè
Cerni, quis animo divite condit opes.
Pallada, Mercurium, Charites, Phœbum & Panacæam
Subjectos oculis, una tabella daret.

Jo. Trullio Reg. Chr. & ſupr. Pontif. medicus
C. Mellan Gallus delin. & ſculpſit.

Voyez, ſur *Blacuod*, *l'hiſtoire de l'abbé Goujet.*

Blacuod eſt l'auteur de l'ouvrage ſuivant :

Hippocratis prognoſticorum libri tres cum latina interpretatione ad veterum exemplarium fidem emendati & recogniti. Pariſiis *apud Joannem.* Libert, 1625, *in*-24. (M. ANDRY.)

BLANC DE BALEINE. (*Mat. méd.*)

Le *blanc de baleine*, nommé très-improprement *ſperme de baleine*, n'eſt ni un produit de la *baleine* proprement dite, ni la liqueur ſéminale de ce cétacé. C'eſt du cachalot, genre de cétacé qui a des dents à la mâchoire inférieure, que l'on tire le *blanc de baleine*. Willugby & Anderſon ſont les deux auteurs qui ont le mieux décrit ce cétacé, & l'art d'en extraire la ſubſtance huileuſe concrète qui nous occupe.

Le cachalot paroît être le plus grand cétacé après la *baleine*; il en diffère par la préſence des dents à la mâchoire inférieure, & parce qu'il n'a pas de fanons comme la *baleine*. Celui qui échoua ſur les côtes occidentales de Hollande, & dont Willugby a donné la deſcription, avoit 53 pieds de large ſur 31 de circonférence. Le palais étoit creuſé de 42 alvéoles, dans leſquelles entroient autant de dents implantées dans la mâchoire inferieure. L'évent, ou *ſpiraculum*, avoit 3 pouces de diamètre. Les yeux étoient très-petits; la peau du dos étoit noire, & le ventre blanc. On tira de la tête de ce cachalot aſſez de *blanc de baleine* pour remplir le quart d'un tonneau. Anderſon diſtingue pluſieurs eſpèces de cachalot, & entr'autres deux eſpèces, par la forme des dents : l'une les a groſſes & arrondies, ou plattes par-deſſus; l'autre les a minces & recourbées en faucilles. La première eſpèce eſt la ſeule qu'on trouve au Spitzberg, & dans le détroit de Davis. Sa tête eſt fort groſſe; elle a une ſorte de petite nageoire ſur le dos. Sa queue a 12 ou 15 pieds de largeur. Les marins diſtinguent autrement les cachalots, en deux eſpèces, ſuivant le même naturaliſte : l'une eſt verdâtre, & a un crâne dur, oſſeux, dans lequel le cerveau eſt enfermé; l'autre eſt griſe ſur le dos, blanche ſous le ventre, ſon cerveau n'eſt recouvert que d'une membrane épaiſſe. Il paroît que c'eſt à cette dernière eſpèce qu'il faut rapporter le cachalot échoué en Hollande, & dont Willugby a parlé. Il ſemble auſſi que c'eſt de ce cétacé qu'on extrait le *blanc de baleine*, à cauſe de la facilité d'ouvrir ſon crâne membraneux à ſa partie ſupérieure. Sibbald nomme ce cétacé *balana macrocephala tripennis, quæ in mandibulâ inferiore dentes habet minus inflexos, & in planum deſinentes.* Cette phraſe eſt très-bonne, & préſente tous les caractères diſtinctifs du cachalot à dents plates. Ce cétacé voyage par troupes; il ſe trouve très-abondamment au Cap du Nord, & ſur les côtes de la Finmarchie; il eſt ſauvage, très-agile, & difficile à prendre, parce qu'il n'y a qu'un ou deux endroits au-deſſus de la nageoire où le harpon puiſſe pénétrer. La graiſſe en eſt dure & tendineuſe; elle ne donne que peu d'huile.

La ſtructure du crâne & des cellules qui contiennent le *blanc de baleine*, n'a point été décrite par des anatomiſtes exacts, aucun n'ayant encore eu l'occaſion de l'examiner avec ſoin; ce qu'on en ſait n'eſt tiré que du rapport de quelques capitaines de vaiſſeau. Une des plus intéreſſantes & des plus claires deſcriptions qui en ait été donnée, eſt conſignée dans l'ouvrage d'Anderſon. Un cachalot de 60 pieds de long, pris par un capitaine Hambourgeois, en 1727, avoit ſur le muſeau plus de deux pieds de graiſſe; mais au haut de la tête, il n'y en avoit que l'épaiſſeur de trois doigts. Cette légère couche de graiſſe recouvroit une membrane épaiſſe ſituée ſur le crâne, & faiſant fonction de la calotte oſſeuſe. Sous cette membrane, il y avoit 28 cellules communiquant les unes avec les autres, & contenant le *blanc de baleine*. Les parois de ces cellules ſont formées d'une matière ſemblable à de gros crêpes. Les Hollandois nomment *klapmutz* (bonnet) cette chambre de *blanc de baleine*. Anderſon croit que c'eſt le cervelet qui eſt ſitué dans cette région, & qui fournit le *blanc*. On en tire pluſieurs petits tonneaux, depuis 3 ou 4 juſqu'à 10 ou 15, à ce qu'on peut préſumer d'après les relations comparées; mais on n'a indiqué exactement ni la continence des tonneaux, ni la quantité préciſe du *blanc*. Sous cette première cavité s'en trouve une ſeconde plus grande, de 4 à 7 pieds de hauteur, remplie du cerveau ſpermatique, dit Anderſon, expreſſion qui tient à celle donnée au *blanc de baleine*. Cette matière y eſt diſtribuée comme le miel dans les ruches. Le *blanc* y eſt contenu ſous une forme en partie fluide, puiſque les pêcheurs rapportent qu'il eſt clair *blanc*; que verſé ſur l'eau, il ſe coagule. A meſure qu'on enlève cette eſpèce de graiſſe, les cavités qu'on vide ſe rempliſſent par un gros vaiſſeau qui en apporte de nouvelles quantités. Ce vaiſſeau, qui a le diamètre de la cuiſſe de l'homme, qui s'étend le long du dos juſqu'à la queue, & qui s'y termine par une groſſeur ſemblable à celle du doigt, paroît n'être autre choſe que le canal vertebral, & il ſemble que la graiſſe qui en provient ſoit la matière même de la moëlle de l'épine, ſuivant les naturaliſtes; mais comme on ne connoît point cette fluidité dans la pulpe vertebrale d'aucun animal, peut-être eſt-ce de vaiſſeaux particuliers renfermés avec la moëlle épinière dans le canal vertebral, que provient ce liquide huileux; peut-être auſſi n'eſt-ce pas le cerveau, & le cervelet proprement dit, comme le penſe Anderſon, qui ſont la matière

du *blanc de baleine*. Je ſuis porté à croire que ce ſont des vaiſſeaux ou des cellules particulières différentes des cavités cérébrales, qui contiennent cette humeur; cette opinion me paroît au moins très-vraiſemblable, d'après les faits ſuivans. 1°. Aucun anatomiſte n'a examiné la ſtructure de la tête du cachalot, & il eſt aiſé de concevoir que des marins ont pu commettre à cet égard quelques erreurs. 2°. La diviſion des chambres à *blanc de baleine* en cloiſons & en alvéoles, n'indique pas la boëte du crâne, ou la portion de la boëte du crâne qui contient le cerveau, ou le cervelet. 3°. Aucun animal n'a la pulpe cérébrale liquide, comme on dit qu'eſt le *blanc de baleine* au moment où on l'extrait de la tête. 4°. Aucun quadrupède n'offre une vraie matière graſſe ou huileuſe dans la maſſe du cerveau, ni autour de ce viſcère. 5°. La tête de tous les poiſſons connus & diſſéqués par les naturaliſtes & les anatomiſtes, leur a préſenté des cellules autour & au-deſſus, & au-devant du cerveau proprement dit; ces cellules ſont remplies d'une graiſſe liquide, douce, d'une ſaveur très-agréable pour ceux qui aiment le poiſſon. Malgré cela, la maſſe ſolide du cerveau, de la moëlle épineuſe & des nerfs de ces animaux, eſt très-différente de cette huile concreſcible, & on a ſoigneuſement diſtingué ces parties les unes des autres. On peut donc ſoupçonner qu'il en eſt de même de la tête de ces animaux. La maſſe énorme de leur corps, leur force prodigieuſe, peu d'accord avec leur intelligence, bornée ſans doute par la nature, pour qu'ils puſſent ſeulement remplir leur but, exigeoit pour ainſi dire d'une part une tête très-volumineuſe, mais de l'autre une petite quantité de cerveau; & toutes les fois que les cavités du crâne ſont vaſtes dans des animaux dont la ſenſibilité & l'intelligence ſont foibles, le cerveau n'occupe que la très-petite partie de ces cavités: le reſte eſt rempli par des membranes, des os, des corps huileux, &c. Peut-être donc le *blanc de baleine* eſt-il une graiſſe particulière, & non la pulpe cérébrale ou médullaire. Cette graiſſe eſt contenue dans des vaiſſeaux particuliers qui communiquent ſans doute avec différentes parties du corps; car, au rapport de pluſieurs voyageurs, on trouve auſſi le *blanc de baleine* dans des parties du cachalot éloignées de la tête. Il y a encore un fait important pour l'hiſtoire des arts, & qui vient à l'appui de l'opinion que je propoſe ici; c'eſt que l'huile de *baleine* tirée de toutes les régions du corps, & dont pluſieurs nations font un commerce ſi grand & ſi avantageux pour elles, dépoſe dans les barriques & dans les réſervoirs où on la garde pour la laiſſer purifier, des flocons & des maſſes concrètes, qui, fondues à un feu doux, & preſſées pluſieurs fois de ſuite, donnent du *blanc de baleine* très-beau & très-pur. L'extraction de cette huile concrète que l'on ſubſtitue à la cire des abeilles, pour la fabrication des bougies en Amérique ſeptentrionale, en Angleterre, conſtitue même aujourd'hui dans ces pays un art auſſi utile que ſimple & ingénieux. La capitale de la France en eſt actuellement en poſſeſſion. M. Peſcheux a établi, rue de l'Echiquier, fauxbourg Saint-Dénis, une manufacture très-bien entendue de cette purification de l'huile de *baleine*, de l'extraction du *blanc de baleine* qu'elle contient, de la purification de cette ſubſtance, & de la fabrication de bougies, qui pour la beauté, ne le cèdent point à celles que l'on fabrique avec la cire des ruches. J'ajouterai à ce fait que la matière du *blanc de baleine* ſe trouve dans pluſieurs ſubſtances animales, qu'elle forme dans l'homme la baſe de certaines concrétions biliaires blanches & criſtalliſées; que c'eſt une matière animale que les cadavres enfouis en maſſes & depuis pluſieurs années dans le cimetière des Innocens, m'a préſentée combinée avec l'ammoniaque dans l'état ſavoneux; & que ſi toutes ces découvertes ſur cette matière ſingulière, découvertes que je crois pouvoir regarder comme m'étant propres, annoncent que le *blanc de baleine* ſe rencontre dans une grande partie des organes des animaux, dont il ſemble former une des baſes conſtituantes, elles prouvent en même temps que ce n'eſt pas le cerveau qui le contient excluſivement. Il eſt même étonnant qu'Anderſon, en confondant d'abord la ſubſtance du cerveau avec celle du ſperme, en nommant ce cerveau ſpermatique, & en annonçant que ce cerveau huileux ſe diſtribue par tout le corps du cachalot, puiſqu'il avoit tiré du *blanc de baleine* dans des morceaux de la queue de ce cétacé, n'ait pas penſé, d'après ſes expériences & les relations qu'il a employées pour ſon ouvrage, que le *blanc de baleine* n'étoit pas la ſubſtance même du cerveau. Au reſte, quelqu'opinion qu'on adopte ſur cet objet, elle ne pourra être confirmée ou infirmée que par des diſſections plus exactes que celles qu'on a faites juſqu'actuellement, & par l'examen attentif & ſuivi de la tête du cachalot. Paſſons actuellement à la nature & aux uſages du *blanc de baleine*.

Le *blanc de baleine* eſt un ſuc concret vraiment huileux & inflammable, blanc, brillant, cryſtalliſé en lames comme argentées appliquées les unes ſur les autres. Sa ſaveur eſt douce, fade, & même nauſéeuſe, lorſqu'il eſt frais; forte, âcre, & très-rebutante, lorſqu'il eſt gardé depuis long temps. Il ſe ramollit au feu, & ſe fond à une chaleur de 45 degrés; il eſt en pleine fuſion, & tout-à-fait tranſparent à 55. En réfroidiſſant lentement, il prend la forme régulière & cryſtalline qui lui eſt propre. Froiſſé entre les doigts, il ſe caſſe & ſe réduit en une eſpèce de poudre graſſe, onctueuſe & douce comme une ſtéatite ou pierre ſavoneuſe. La chaleur ne le décompoſe que difficilement. Lorſqu'on le traite à la cornue, une portion ſe volatiliſe ſans avoir éprouvé d'altération; une autre portion donne de l'eau, de l'acide ſébacique, une huile en partie légère & fluide, en partie concrète, du gaz hydrogène tenant du charbon en diſſolution, & un peu de gaz acide carbonique. Il reſte un charbon très-peu abondant dans la cornue.

Exposé à l'air au-dessus de 10 degrés, il jaunit & prend une saveur & une odeur rances; il s'y développe un acide qui paroît être analogue à l'acide sébacique.

L'eau n'a nulle action sur le *blanc de baleine*. Les alcalis purs & caustiques s'y unissent facilement, & le convertissent en un savon très-dissoluble dans l'eau. L'acide sulfurique le décompose. L'acide nitrique le dissout facilement & tranquillement; cette dissolution précipite par l'eau distillée.

L'alcool dissout aussi le *blanc de baleine*. La chaleur augmente cette dissolubilité. Lorsque l'alcool est chargé de tout le *blanc de baleine* qu'il peut dissoudre à chaud, il s'en sépare une partie par le réfroidissement, & cette partie séparée prend même la forme cristalline & lamelleuse. La dissolution froide est décomposée par l'eau distillée qui en précipite le *blanc de baleine*. Les huiles fixes & volatiles dissolvent bien cette substance. On l'altère quelquefois avec de la cire, à laquelle elle s'unit bien; mais on reconnoît cette falsification à sa couleur d'un blanc mat, & parce qu'il est extrêmement menu.

On regarde le *blanc de baleine* frais comme un adoucissant & un calmant. On l'administre dans les coliques, les dyssenteries, les inflammations de bas-ventre, les catarres, les péripneumonies, les rhumes, la toux sèche, l'hémoptysie, la strangurie, les douleurs néphrétiques. On le donne communément trituré avec les jaunes d'œuf dans des loochs, à la dose d'un scrupule ou d'un gros. Autrefois les médecins en faisoient fréquemment usage; mais on a peu-à-peu diminué la dose & l'administration de cette espèce de graisse, parce qu'on s'est apperçu qu'elle nuit souvent plus qu'elle n'est utile. En effet, le *blanc de baleine* pèse sur l'estomac; il trouble la digestion. D'ailleurs, il est rare qu'il soit récent & sans un peu de rancidité. Enfin, il n'a pas toutes les vertus incisive, béchique, & calmante qu'on lui avoit attribuées autrefois. A plus forte raison sa vertu spermatopée est-elle une erreur. A l'extérieur, on le fait entrer dans les linimens, pour les tumeurs au sein, les engorgemens laiteux; il est cosmétique lorsqu'il est frais.

Nous joindrons à ces généralités un très-bon article de M. Thouvenel sur les propriétés du *blanc de baleine*, inséré dans sa dissertation sur les substances animales médicamenteuses, qui a remporté le prix de l'académie de Bordeaux en 1778.

Je n'ai point cherché à vérifier, dit ce médecin, en faveur de cette drogue, les vertus communes ou vulgairement attribuées aux autres substances onctueuses, celles, par exemple, d'adoucir, ramollir, lubréfier, relâcher, &c., parce que quand on se propose de remplir les indications triviales, & que l'on croit devoir préférer les huileux purs aux aqueux, muqueux ou émulsifs (ce qui convient rarement), ce n'est pas au *blanc de baleine* que l'on a recours, mais plutôt aux huiles végétales, notamment à celles d'amandes douces, & quelquefois au beurre de cacao. Cet usage est à la vérité autant fondé sur la manière dont on conçoit que s'exercent les vertus presque mécaniques, & le plus souvent topiques de ces substances, que sur l'observation démonstrative de leurs effets. Au reste, il est encore justifié par la considération des qualités sensibles ou extérieures des huiles végétales récentes & non altérées, qualités qui ne se rencontrent pas telles dans le *blanc de baleine*.

Il n'est pas entré non plus dans mon plan d'expérimenter l'efficacité de ce remède dans les maladies extrêmement graves pour lesquelles il a été recommandé, par exemple, dans les plaies, les abcès, les ulcérations internes du poumon, des reins, des entrailles, &c.; d'autant plus que si cette efficacité a jamais été reconnue par des observations bien constatées, ou même seulement vraisemblables, ces observations n'ont point été rendues publiques. Ainsi, en se livrant à de pareils essais, sur des recommandations aussi précaires, on auroit au moins à se reprocher la perte d'un temps souvent précieux dans le traitement de ces maladies. D'ailleurs, lorsqu'on veut attacher quelque valeur aux dénominations de balsamique, vulnéraire, détersif, consolidant, &c., que l'on a prodiguées au *blanc de baleine*, comme à tant d'autres remèdes, ce ne peut être qu'en regardant les prétendues propriétés qu'elles sont censées désigner comme des qualités secondaires, & dérivées d'autres qualités plus générales; car qu'est-ce qu'un balsamique? Qu'est-ce qu'un vulnéraire? Qu'est-ce qu'un detersif, &c., dans le langage vulgaire de la médecine?

Il s'agissoit donc d'abord de rechercher dans le *blanc de baleine* quelques-unes de ces qualités générales ou primitives, qui, en rendant les autres médicamens réellement pourvus de ces qualités, capables de produire sur les organes ou sur les humeurs des changemens plus ou moins apparens, les rendent aussi à juste titre recommandables & dans les maladies graves dont il est ici question, & dans leurs congénères moins difficiles à guérir. (Car toujours les analogies & les calculs doivent servir de boussole au médecin qui cherche à secouer le joug de l'empirisme.)

C'est donc particulièrement dans quelques affections légères de la poitrine & des reins, que j'ai cru devoir essayer le *blanc de baleine*. Les années 1775 & 1776 m'ont fourni beaucoup d'occasion de me satisfaire aux deux égards. La constitution de l'air, & sur-tout la dominance des vents du Nord, ont produit, durant les hivers & aux printemps de ces deux années, des épidémies de fluxions catarrales,

rales, qui ont régné preſque univerſellement. Il y a eu auſſi en même temps une fréquence très-remarquable d'accès qu'on appelle rhumatiſme goutteux, dont le foyer principal eſt établi dans le voiſinage des reins, & dont la ſolution ſe fait le plus ſouvent par ces organes. Mes obſervations ne m'ayant fourni aucune particularité remarquable, je ne les détaillerai point. Toutes ont contribué à me convaincre que ſi le *blanc de baleine* a quelque action vraiment médicamenteuſe, elle eſt inſenſible ou du moins méconnoiſſable par ſes effets prochains, les ſeuls ſur leſquels on puiſſe compter en pareil cas.

Dès le début des rhumes, ſans fièvre ou avec fièvre, j'ai donné le *blanc de baleine* dans la vûe de prévenir ou d'arrêter les progrès de la congeſtion pituiteuſe, muqueuſe, & quelquefois inflammatoire, qui ſe faiſoit ſur les poumons & ſes dépendances. Je le donnois encore dans l'intention de calmer l'irritation de ces organes par la prétendue qualité anodyne ou antiſpaſmodique de ce remède. Je l'ai fait prendre auſſi dans les périodes ſuivantes de la maladie, ſoit pour réſoudre & diſſiper la matière de l'engorgement, ſoit pour en faciliter la coction, ſoit enfin pour en aider l'évacuation. Dans tous ces cas, je n'ai point remarqué que la marche de la maladie fût différente, ni la ſolution plus facile & plus prompte que dans d'autres cas ſemblables, entièrement abandonnés aux ſoins de la nature, ou dans leſquels on avoit ſeulement adminiſtré quelques potions huileuſes, ſirupeuſes, ou quelques loochs ſimples. Or, on ſait que tous ces remèdes, prétendus pectoraux, ſeulement par leurs qualités inviſcantes, lubréfiantes, & relâchantes locales, & plus encore par la circonſtance d'exciter une ſecrétion plus abondante des humeurs muqueuſes de la bouche, de l'œſophage & des parties voiſines, ne produiſent d'autres effets que modérer la toux, principalement lorſqu'elle eſt gutturale, & de rendre l'expectoration plus facile; encore ces effets ne ſont-ils, pour l'ordinaire, que momentanés.

Je n'ai pas eu lieu d'être plus content des effets du *blanc de baleine* dans quelques légères coliques néphrétiques, & dans ces affections rhumatiſmales ou goutteuſes, qui, ſoit à raiſon de la correſpondance & de la proximité des parties, ſoit par le rapport de leur cauſe humorale, ont beaucoup de reſſemblance avec la phrénéſie. Je n'ai jamais vu ſurvenir, bientôt après l'exhibition répétée de ce remède, aucun changement notable dans la nature & l'intenſité des douleurs, ni dans l'excrétion, les qualités extérieures, & les dépôts de l'urine; enſorte que, quoique la marche de ces maladies ne ſoit pas, pour l'ordinaire, fort réglée, je ſuis néanmoins fondé à croire que leur durée n'a pas été abrégée par ce moyen.

Enfin, j'ai voulu ſavoir juſqu'à quel point étoit fondée la très-ancienne réputation du *blanc de baleine* contre les tranchées qu'éprouvent ordinairement les nouvelles accouchées. Une théorie très-plauſible porte à croire que ce mal eſt produit par l'irritation ou le travail de la matrice, dont la communication avec toute la maſſe des entrailles eſt ſi bien démontrée. Sur cinq femmes à qui j'ai fait prendre cette drogue, il n'y en a qu'une ſeule dont le ſoulagement ait été aſſez marqué, & la guériſon aſſez prompte, pour qu'on ait pu, avec vraiſemblance, les attribuer au médicament; mais dans les quatre autres cas, les douleurs ayant eu à peu-près le cours & la fin qu'elles ont naturellement lorſqu'on n'y fait rien, l'efficacité du *blanc de baleine* reſte pour le moins douteuſe ou incertaine. Au ſurplus, eſt-il prouvé que dans des momens auſſi manifeſtement critiques, ce ſoit rendre un ſervice à la nature que de délivrer les femmes en couches de ces tranchées, lorſqu'elles ne ſont pas exceſſivement fortes.

Il me reſte à remarquer, au ſujet du *blanc de baleine*, que quoiqu'il n'ait produit aucun effet ſenſiblement avantageux dans les maladies contre leſquelles je l'ai employé, cependant ſon action s'eſt quelquefois annoncée d'une manière non équivoque. L'accélération du pouls, & l'excrétion cutanée devenue plus conſidérable, notamment dans le commencement des rhumes accompagnés de fièvre, en étoient les indices ordinaires. Ces effets, que j'avois obſervés ſur moi & ſur pluſieurs autres, & que j'attribuois plutôt à une très-grande diſpoſition des ſujets pour ces deux événemens, qu'à l'énergie du remède, ont été conſtatés par des expériences plus déciſives. J'ai pris ſur le déclin de deux gros rhumes, la fièvre étant totalement diſſipée, & enſuite en parfaite ſanté, des doſes de *blanc de baleine* preſque décuples, de celle que l'on preſcrit communément. Voici quels ont été les réſultats de mes obſervations.

L'accroiſſement de la chaleur & des battemens du pouls, ſenſiblement moindre que dans les cas de fièvre, étoit proportionné à la quantité de médicamens, que j'ai portée depuis un gros (doſe extrême de la pratique routinière) juſqu'à une once à la fois, & répétée pluſieurs fois dans la journée; je n'ai éprouvé de la moiteur à la peau qu'à cette dernière doſe, & encore en gardant le lit; je n'ai pas rendu une plus grande quantité d'urine, me privant de toute boiſſon.

Il eſt queſtion de ſavoir ſi ces premiers effets que je n'appercevois guère que trois quarts d'heure ou une heure après chaque priſe de ma drogue, étoient dus à cette eſpèce d'odeur ſauvagine naturelle, ou à celle de rancidité qu'a preſque toujours le *blanc de baleine* du commerce; ou bien s'il ne tenoit pas à l'inhabitude, au dégoût qu'inſpirent tous les corps gras, & particulièrement celui-ci; ou enfin, ſi on ne pourroit pas les attribuer, avec plus de

fondement, à l'effort digeſtif que cette graiſſe excite néceſſairement, & d'une manière plus marquée ou plus laborieuſe que ne l'eſt celle des ſubſtances vraiment nourricières.

Pour cela, j'ai avalé, dans les mêmes circonſtances, pareilles doſes de beurre de cacao récemment préparé. J'ai obtenu à-peu-près les mêmes réſultats du côté de la chaleur & des pulſations, durant le travail de la digeſtion; mais l'eſtomac a été moins révolté dans les derniers cas, & les rapports moins fréquens. J'ai auſſi trouvé que le *blanc de baleine* me cauſoit un peu de conſtipation, ce qui tient probablement à ſon état plus ſiccatif, ou moins onctueux, & peut-être auſſi à ſa plus prompte reſorption à raiſon de ſa plus grande ténuité.

De toutes les formes ſous leſquelles on peut adminiſtrer ces corps gras, celle qui me paroît la plus convenable eſt de les réduire en eſpèce de crême. Dans cette vue, on les triture avec des jaunes d'œufs & quelque ſirop, mais après les avoir fait liquéfier à une douce chaleur dans un peu d'huile graſſe. En me tenant à cette préparation dans mes expériences, je faiſois fondre au bain-marie une once de *blanc de baleine* ou de beurre de cacao, dans une égale quantité d'huile d'amandes douces; on battoit enſuite avec un jaune d'œuf, & une ou deux onces de ſirop ſimple ou de guimauve. Il en réſultoit une crême beaucoup plus conſiſtante, & moins égale pour le beurre de cacao que pour le *blanc de baleine*. En étendant avec de l'eau ces crêmes, on fait une liqueur émulſive qui eſt beaucoup plus homogène & plus durable avec le *blanc de baleine* qu'avec le beurre de cacao; ce qui vient de ce que le premier eſt plus ſuſceptible de diviſion, & plus miſcible aux intermèdes huileux & muqueux.

L'emploi de ces derniers rend les corps gras quelconques, moins faſtidieux & moins peſans, en les rapprochant davantage de la condition des alimens ordinaires. Cependant, cette précaution n'empêche pas qu'ils ne ſoient toujours plus ou moins difficiles à digérer. J'ai rencontré, dans le cours de mes expériences, pluſieurs perſonnes chez qui le *blanc de baleine* excitoit le vomiſſement une heure après en avoir pris ſeulement deux ou trois gros; d'autres chez qui il cauſoit des ſoulèvemens d'eſtomac, & du mal-être pendant tout le temps que duroit ſa digeſtion. Quant à moi, je l'ai toujours aſſez bien digéré à la quantité d'une once par priſe, pour qu'il ne m'ait pas empêché de me livrer avec le même appétit à ma nourriture ordinaire. Je n'ai jamais trouvé le moindre veſtige de *blanc de baleine*, ni de beurre de cacao, dans les matières fécales que je rendois les jours même où je ne prenois point d'autres alimens que les crêmes ci-deſſus, & quelque peu de bouillon.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les premières voies que ces corps gras, ainſi que les autres graiſſes que nous mangeons à titre d'aliment ou d'aſſaiſonnement, éprouvent une ſorte de digeſtion. Le travail des organes que ces ſubſtances parcourent enſuite, leur fait ſubir des altérations qui les aſſimilent de plus en plus à l'animal. Cela eſt prouvé, non-ſeulement par les diverſes qualités chimiques, mal-à-propos confondues, des différentes matières graſſes, mais encore par la manière très-différente dont l'eſtomac eſt affecté par les huiles végétales, par le beurre, & par les graiſſes plus animaliſées. En un mot, il me paroît que le ſort des matières graſſes, relativement à cette aſſimilation animale, eſt à-peu-près le même que celui des matières muqueuſes. Plus elles ont été ſoumiſes aux influences des agens organiques, plus elles s'éloignent de leur état primitif, mais chacune à leur manière, ou bien en formant de nouvelles combinaiſons.

Cette conſidération rend au moins très-douteuſe l'idée d'attribuer à quelques-unes de ces graiſſes pures des qualités altérantes particulières; elle porte auſſi à croire que ce ſeroit fatiguer l'eſtomac en pure perte, que de donner ces drogues dans l'intention d'en obtenir d'autres effets que ceux qui réſultent d'une manière ſouvent inappréciable de leur opération locale dans les organes de la première digeſtion.

Quant aux uſages naturels de la graiſſe, ou plutôt des graiſſes conſidérées comme parties intégrantes de l'économie animale, ils ne ſont pas encore aſſez connus pour que l'on puiſſe fonder ſur la prétention de les diriger par les ſecours de l'art, des vues réellement médicinales. C'eſt particulièrement aux médecins chimiſtes qu'il appartient de faire des recherches ſur ce qui concerne ces uſages, ſoit pour découvrir le mécaniſme de la ſecrétion & la collection de ces humeurs graiſſeuſes, & pour expliquer le phénomène très-étonnant de leur fonte & de leur réproduction ſubites, ſoit pour déterminer les changemens naturels ou contre nature qu'elles éprouvent, leur emploi très-vraiſemblable pour la formation de quelques humeurs dérivées, & peut-être pour tenir lieu de l'humeur nourricière fondamentale, après avoir éprouvé quelque nouvelle combinaiſon, &c. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de s'occuper de ces objets intéreſſans.

Je n'ai rien de particulier à dire ſur les vertus du *blanc de baleine* & des autres corps gras appliqués à l'extérieur; mais, en général, il me paroît que le choix qu'on en fait en pharmacie tient plus au préjugé, ou bien eſt plutôt relatif à la perfection, à l'élégance & à la commodité des préparations dans leſquelles on les fait entrer, qu'il n'eſt déterminé par la connoiſſance de quelques propriétés particulières.

Il réſulte des détails précédens & des expériences faites par M. Thouvenel, que le *blanc de baleine* eſt une ſubſtance preſque inerte ; que ſes prétendues propriétés utiles dans la toux, les catarres, les rhumes, les fluxions de poitrine, les ulcérations des poumons, des reins, de la veſſie, des inteſtins, les tranchées des femmes accouchées, ſont fort douteuſes, pour ne pas dire nulles ; que l'augmentation de chaleur & de vîteſſe du pouls qu'il a obſervée ſur lui-même par l'uſage de cette ſubſtance, tient au mouvement de l'eſtomac pour le digerer ; qu'il excite ſouvent les nauſées & le vomiſſement, au moins chez un grand nombre de perſonnes ; que ſi l'on ajoute à cette inertie, comme médicament, & à ſa qualité repouſſante, qu'il eſt preſque toujours rance dans les boutiques, on ſera bientôt convaincu que ſon uſage eſt plus nuiſible qu'utile, & qu'on peut l'abandonner entièrement. Il vaut beaucoup mieux le laiſſer pour les uſages économiques, pour la fabrication des bougies, que de le compter dans la liſte des médicamens.

(M. Fourcroy.)

BLANC D'ESPAGNE. (*Mat. méd.*)

On nomme *blanc d'Eſpagne* deux ſubſtances fort différentes, & qui ne ſont ni l'une ni l'autre préparées excluſivement en Eſpagne, ou particulières à ce pays. L'une eſt une terre nommée terre calcaire ou craie ; c'eſt du carbonate de chaux naturel, que l'on tire des environs de Paris, de Champagne, & de beaucoup d'autres lieux : l'autre eſt un oxide de biſmuth, qu'on connoît auſſi ſous le nom de blanc de fard. Ces ſubſtances doivent être connues en matière médicale. (*Voyez* les mots Blanc de fard, & Carbonate de chaux.)

(M. Fourcroy.)

BLANC DE FARD. (*Mat. méd.*)

Le *blanc de fard* eſt un oxide de biſmuth ſéparé du nitrate de ce métal par l'eau pure. Plus on étend d'eau la diſſolution de ce ſel métallique, & plus l'oxide précipité eſt diviſé, blanc & comme perlé. On prépare cet oxide en grand chez les parfumeurs ; on le mêle enſuite avec une pommade, & on le vend dans des pots plats. Il eſt auſſi débité ſous la forme d'une pouſſière graſſe & un peu onctueuſe, qu'on applique ſur la peau avec des broſſes ou des pinceaux. Cet art de ſe couvrir la peau, & d'en maſquer la nuance jaune ou brune par une couche de blanc métallique, nuit à cet organe, & en accélère le dépériſſement. Nous avons déjà traité de cet inconvénient au mot biſmuth.

(M. Fourcroy.)

BLANC DE PLOMB. (*Mat. méd.*)

Le *blanc de plomb* eſt un oxide de ce métal que l'on prépare dans nos provinces méridionales, en trempant des lames de plomb dans l'acide du vinaigre. La ſurface de ces lames ſe couvre d'une couche blanche, qui forme des plaques ſèches, caſſantes, d'un beau blanc, employées dans pluſieurs préparations pharmaceutiques, & dans la peinture. Cet oxide de plomb, comme toutes les autres préparations de ce métal, eſt dangereux, & a une action preſque toujours funeſte ſur l'économie animale, même en l'appliquant à l'extérieur. (*Voyez* les mots Plomb, & Acétite de plomb.)

(*Suppl.*) (M. Fourcroy.)

BLANC D'ŒUF. (*Mat. méd.*)

Le *blanc d'œuf* eſt une ſubſtance animale concreſcible par la chaleur, les acides, l'alcool, douce, nourriſſante, d'une conſiſtance épaiſſe, diſſoluble dans l'eau, & qui enveloppe de toutes parts le jaune. Nous avons déjà traité de ſa nature & de ſes uſages médicinaux, à l'article albumen & fluide albumineux. Nous ne répéterons pas ici ce qui en a été dit dans cet article ; nous n'ajouterons que quelques obſervations ſur la ſtructure de ce *blanc*, dont nous n'avons pas fait part à l'article albumineux, parce que cet article général ne devoit pas comprendre l'hiſtoire particulière du *blanc d'œuf*.

Le *blanc d'œuf* eſt renfermé dans des cellules formées par une membrane très-fine, & que l'œil n'apperçoit qu'avec peine. Il eſt compoſé de trois parties un peu différentes l'une de l'autre : deux forment des couches concentriques, qui s'enveloppent réciproquement ; & la troiſième traverſe & perce ces couches, ſuivant leur longueur, ou parallelement à leur grand axe. La première couche, placée en-dehors, ſous la coquille & la pellicule qui la revêt intérieurement, a la forme d'un ellipſe irrégulier ; elle eſt un peu plus épaiſſe que l'intérieure, & ſa ſurface interne qui couvre celle-ci offre une cavité ronde & non elliptique, pour s'accommoder à la couche interne. Cette dernière eſt en effet ronde, & non elliptique comme la première ; elle prend un peu moins de dureté qu'elle par l'action du feu ; elle enveloppe immédiatement le jaune. On diſtingue très-bien ces deux enveloppes albumineuſes dans un œuf tout-à-fait durci par la cuiſſon, en le preſſant obliquement & en caſſant ſon blanc ; ces deux couches ſe ſéparent dans le lieu de leur contact. On les connoît ſous le nom de blanc extérieur & de blanc intérieur. La troiſième partie qu'on trouve dans le blanc avant la cuiſſon, & qu'on n'y diſtingue que très-difficilement, lorſqu'il eſt durci par le feu, eſt ce que tout le monde nomme glaires de l'œuf. Cette partie eſt la plus ſolide, durcit la première, eſt très-gluante & tenace. C'eſt un ligament mou & allongé, qui traverſe les deux blancs, ſuivant la longueur du

grand axe de l'œuf, & qui enfile auſſi le jaune ; mais qui, ne paſſant pas par le centre de ces parties, les coupant en deux ſections inégales, & les laiſſant mobiles ſur elles-mêmes, fait que de quelque côté qu'on tourne l'œuf, la cicatricule ſe trouve toujours à ſa partie la plus élevée, parce qu'elle eſt placée ſur la petite ſection des blancs & du jaune. L'artifice admirable de ce ligament, que les grecs connoiſſoient ſous le nom de *chalazos*, traduit en françois par celui de chalazes, favoriſe ſingulièrement l'incubation, & fait que la femelle échauffe toujours plus fortement & plus conſtamment la cicatricule que les autres parties, & que le poulet tout formé dans cette cicatricule ſe développe avec plus de certitude. Telle eſt en abrégé la ſtructure du blanc, qu'un médecin ne doit pas ignorer, pour pouvoir réſoudre les queſtions qui s'élèvent quelquefois dans le monde, & dont il eſt naturellement le juge, ſur les propriétés digeſtives & médicamenteuſes des différentes parties de l'œuf. (*Voyez* ALBUMEN.) (M. FOURCROY).

BLANC-MANGER. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Sect. III. Alimens compoſés.

On donne le nom de *blanc-manger* à un mets qui ſe fait de la manière ſuivante :

Prenez quatre pintes de lait, les blancs d'un chapon bouilli, deux onces d'amandes douces blanchies, battez le tout enſemble ; exprimez fortement le mélange ; faites bouillir l'extrait avec trois onces de farine de riz. Lorſque le mélange commencera à ſe coaguler, mettez-y une demi-livre de ſucre blanc, dix cuillerées d'eau-roſe ou de fleur d'orange, & mêlez bien le tout, que l'on ſert froid.

Cet aliment, quoique très-agréable, ne convient pas à tout le monde, parce qu'il y a beaucoup de perſonnes chez qui les amandes ne peuvent pas ſe digérer facilement ; il faut donc, pour ce mets comme pour beaucoup d'autres, conſulter ſon eſtomac avant de demander l'avis d'un médecin.

(M. MACQUART.)

BLANC RAISIN. (*Mat. méd.*)

Le *blanc raiſin*, ou l'*onguent blanc de Rhazis*, eſt une préparation pharmaceutique unguineuſe, que l'on fait avec la cire blanche fondue dans quatre parties d'huile d'olive, qu'on agite bien à meſure que le mélange réfroidit, & dans laquelle on incorpore un ſixième du poids total de blanc de ceruſe ou oxide de plomb blanc.

Cette eſpèce d'onguent ſimple eſt regardé comme adouciſſant, calmant ; il détruit les inflammations externes, la chaleur, la douleur, &c. ; il deſſèche les plaies. On l'applique avec ſuccès ſur les brûlures, les inflammations cutanées produites par des cauſes externes, pour ſécher les ulcères des véſicatoires, &c. On l'a auſſi conſeillé dans les dartres, la gratelle ; mais il demande beaucoup de précaution dans ces cas, à cauſe du plomb qu'il contient.

(M. FOURCROY.)

BLANCARD (Etienne), fils de Nicolas, docteur en médecine & profeſſeur d'hiſtoire & de langue grecque, vint au monde à Middelbourg. Il commença le cours de ſes premières études dans ſa patrie, & il alla le continuer à Bréda, où il fit encore celui de philoſophie. Après ſes études légales en médecine, en pharmacie & en chirurgie, ſous les meilleurs maîtres d'Amſterdam, il ſe rendit à Franeker, où il reçut le bonnet de docteur. Peu de temps après ſa promotion, il retourna à Amſterdam, & ne s'occupa plus que de la pratique de ſon art & de la compoſition des nombreux ouvrages que nous avons de lui.

Il a donné une *anatomie réformée*, qui fut publiée en hollandois en 1686, *in*-8 ; & en latin, 1695, *in*-8, avec 84 planches. Elle a auſſi paru en allemand à Leipſic, en 1691, *in*-4.

Goelicke accuſe *Blancard* de plagiat, & le charge d'avoir gâté, dans ſes éditions, la plupart des bonnes choſes qu'il a tirées des anatomiſtes qui lui ont ſervi de guide. Il le blâme encore d'avoir publié tant d'ouvrages en langue vulgaire, & d'avoir ainſi ouvert la porte de la médecine aux charlatans.

Anatomia practica rationalibus, ſive, variorum cadaverum morbis denatorum anatomica inſpectio. Amſtelodami, 1688, *in*-12. En allemand, Hannovre, 1692, *in*-8.

C'eſt le meilleur des livres qui ſoit ſorti de ſa plume ; il y rapporte environ deux cents ouvertures de cadavres. Ses hiſtoires ſont courtes, mais utiles. Les autres ouvrages de cet auteur ont paru ſous ces titres :

De circulatione ſanguinis per fibras & de valvulis in iis repertis. Amſtelodami, 1676, *in*-12.

C'eſt une hypothèſe.

Lexicon medicum graco-latinum, in quo termini totius artis medicinæ ſecundùm neotericorum placita definiuntur & circumſcribuntur. Amſtelodami, 1679, *in*-8. Jenæ, 1683, *in*-8. Lugduni Batavorum, 1690,

1702, 1717, 1735, *in*-8. Francofurti, 1705, *in*-8. Halæ Magdeburgicæ, 1748, *in*-8. Lovanii, 1754, 2 volumes *in*-8. En anglois, Londres, 1715, *in*-8.

Hollandiſch Jaarregiſter. Amſterdam, 1680, *in*-8, & les années ſuivantes. En allemand, Leipſic, 1690.

On y trouve beaucoup d'obſervations chirurgicales.

Carteſiaanſche academie ofte inſtitutie der medicyne. Amſterdam, 1683, 1691, *in*-8. En allemand, Leipſic, 1690, 1693, *in*-8.

Il y traite de la phyſiologie ; & comme il étoit un des plus ardens ſectateurs de *Deſcartes*, il appuie beaucoup ſur l'acide étranger, ſur les figures des ſels & ſur le méchaniſme.

Naeuwkeurige verhandelingen van het Scheurbuyk. Amſterdam, 1684, *in*-8. En allemand, Leipſic, 1690, *in*-8, 1693, 1704, *in*-4.

Il s'étend non-ſeulement ſur le ſcorbut, mais encore ſur la fermentation qu'il explique ſuivant le ſyſtême de *Deſcartes*.

Venus beleegert en ontſet of verhand van de Pochen en deſſelfs toevallen. Amſterdam, 1684, *in*-8. En françois, dans la même ville, 1688, *in*-8, ſous le titre de *traité de la vérole*. En allemand, Leipſic, 1689, 1693, *in*-8.

Il y prétend prouver que les maux vénériens ſont de plus ancienne date en Europe qu'on ne le croit communément. Suivant lui, ce n'eſt point dans les Indes occidentales que nous avons été prendre cette maladie ; mais c'eſt nous qui l'avons portée dans ces vaſtes régions, par le moyen d'un nègre qui l'avoit contractée au ſiège de Naples. L'auteur a tiré cette fable des écrits de *Van Helmont*.

Pharmacopœa ad mentem neotericorum adornata. Amſtelodami, 1688, *in*-8, avec les *Fundamenta medicinæ* de *Bontekoe*.

Verhandeling van de ziekten der kinderen. Amſterdam, 1684, *in*-8.

Der Nederlandſchen herbarius. Amſterdam, 1698, *in*-8.

Inſtitutiones chirurgicæ verioribus fundamentis ſuperædificatæ. Leidæ, 1701, *in*-4, dans le recueil de ſes ouvrages.

Bontekoe & *Deſcartes* ſont les auteurs ſur leſquels il ſe fonde.

Collegie over de practyc der medicyne. Amſterdam, 1690, *in*-8. En allemand, Hanovre, 1690, 1703, *in*-8.

Blancard eſt encore auteur de pluſieurs autres traités écrits en hollandois ; mais le peu de cas qu'on en fait m'oblige à les paſſer ſous ſilence, pour dire qu'on a recueilli ſes principaux ouvrages en un volume *in*-8, qui a été imprimé à Leyde en 1701, ſous le titre d'*Opera medica, theoretica, practica & chirurgica.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BLANCHISSAGE. (*Hygiène.*) (*Voy.* LINGE.)

(M. MACQUART).

BLANCHISSEUSES. (maladies des) (*Méd. prat.*)

Il eſt peu d'arts d'une néceſſité & d'une utilité auſſi grandes que celui des *blanchiſſeuſes*, & il en eſt peu auſſi qui expoſent plus les femmes chargées de ce travail à des maladies plus ou moins graves. Il m'eſt ſouvent arrivé, dit Ramazzini, de traiter des *blanchiſſeuſes* de différentes maladies qu'elles avoient gagnées en faiſant leur métier. Ces femmes, toujours dans des lieux humides, ayant les pieds & les mains continuellement mouillés, deviennent en peu de temps cachectiques, & meurent ſouvent hydropiques. Elles ſont auſſi ſujettes à des diminutions ou à des ſuppreſſions de règles, d'où naît une foule de maux. Ramazzini redoutoit auſſi pour ces ouvrières la vapeur qui ſe dégage des leſſives bouillantes, & il cite à ce ſujet une obſervation d'Horſtius, qui prouve le danger de cette vapeur. Il ajoutoit comme cauſe de leurs maladies, les vapeurs élevées du linge imprégné de toutes les impuretés, de tous les virus. Il leur conſeilloit de mettre ſouvent des vêtemens ſecs, de ſe frotter ſouvent le corps, de détourner la tête de la vapeur de la leſſive, de ſe frotter ſouvent les mains avec le beurre ou l'onguent roſat, d'éviter les alimens viſqueux & épais. Dans les fièvres, les catarres & les autres maladies qui les attaquent, il recommandoit les purgatifs puiſſans, les antimoniaux, pour évacuer les humeurs épaiſſes & glaireuſes qui tapiſſent les premieres voies chez ces femmes.

Le métier des *blanchiſſeuſes*, conſidéré par rapport aux diverſes impuretés du linge, eſt ſans contredit un des plus dangereux. Elles peuvent en effet contracter toutes les maladies contagieuſes, par le linge qu'elles manient, & qui contient une grande quantité de molécules exhalées du corps des malades. On croit communément que l'eau, & ſurtout la leſſive, emportent les particules nuiſibles attachées aux draps & aux chemiſes. Il n'eſt pas cependant très-démontré que tous les virus contagieux ſoient diſſolubles dans ces ſubſtances. Q i

ſait ſi les miaſmes varioliques, peſtilentiels, &c., ne conſervent pas leur nature dans le linge, quoique blanchi. Si on pouvoit appuyer cette vérité de l'expérience, on ſent de quelle conſéquence il ſeroit dans des temps de peſte, par exemple, de ne pas faire blanchir le linge des malades avec celui des perſonnes ſaines. Quand cette idée ſeroit dénuée de vraiſemblance, il n'en ſeroit pas moins certain que le métier des *blanchiſſeuſes* peut être regardé, dans la ſociété, comme un moyen de communication de maladies contagieuſes, & qu'il ſeroit très-utile que le linge des malades ne fût, dans aucune circonſtance, blanchi, mêlé confuſément avec celui des perſonnes en ſanté. Nous terminerons cette note par deux obſervations faites par les *blanchiſſeuſes*, & qui peuvent donner quelque force à notre aſſertion. 1°. Le linge imprégné de pus vérolique, d'écoulement gonorrhéique, agit manifeſtement ſur la leſſive, en diminue l'activité, & la fait tourner ſuivant l'expreſſion de ces ouvrières. 2°. Lorſqu'il y a quelque épingle laiſſée imprudemment dans le linge, les *blanchiſſeuſes* ſe piquent fortement en le maniant, & ces piqûres leur occaſionnent des panaris violens, quelquefois malins, & toujours longs à guérir.

Les *blanchiſſeuſes* doivent éviter l'application des corps gras ſur les gerçures qui leur ſurviennent aux mains; elles ne les laveront qu'avec de l'eau d'orge mondée. Si les douleurs étoient vives, elles les étuveroient avec du lait chaud, y laiſſeroient un linge mouillé de lait ou d'eau d'orge, ou enduit de crême bien récente.

L'uſage immodéré du vin, des ragoûts épicés & ſalés, de tous les mets échauffans, leur eſt très-pernicieux.

Quelques-unes d'entr'elles ont encore d'autres accidens à craindre; ce ſont celles qui repaſſent le linge. La vapeur du charbon qu'elles allument pour faire chauffer leurs fers peut les ſuffoquer, ſur-tout ſi elles travaillent dans des endroits clos & peu ſpacieux. Elles doivent donc ouvrir les fenêtres de ces chambres, tenir leurs fourneaux éloignés d'elles, mettre de l'eau en évaporation, & ſe parfumer de vinaigre. (M. FOURCROY.)

BLANQUETTE. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre I. Alimens.

Sect. II. Quadrupèdes.

On nomme *blanquette* une eſpèce de ragoût fait avec des tranches de veau roti ou de volailles, dont la ſauce eſt aſſez ſemblable à la ſauce du pouler. Ce mets eſt très-agréable; il relève la viande un peu fade du veau, qui, de cette manière, eſt ſouvent plus facile à digérer.

La *blanquette* convient aux perſonnes qu'on cherche à relâcher, & à celles à qui le veau & les viandes peu faites ſont conſeillées. (*Voy.* VEAU.)

(M. MACQUART).

BLARU. (*Eaux minér.*)

C'eſt un village diſtant d'une lieue ſud-ſud-eſt de Vernon-ſur-Seine, où ſe trouve une ſource minérale d'eau froide.

On trouve dans le journal des ſavans, janvier 1758, p. 40, un mémoire ſur une ſource d'eau minérale découverte, en 1756, au village de *Blaru*, par M. Hauterre. L'auteur annonce des expériences faites ſur ces eaux, dont il ne rend pas compte, & d'autres à faire, dont il s'étaye pour établir l'exiſtence des principes qu'il ſuppoſe dans ces eaux. Il prétend qu'elles contiennent un ſel alkali intimément uni avec une terre martiale & une partie ſulphureuſe volatile. Il fait une comparaiſon de ces eaux avec celles de la cardinale & de la royale de Forges. Il tire l'induction, qu'elles contiennent les mêmes principes, en moindre quantité cependant que la cardinale, & dans la même proportion que la royale. Il étend l'uſage de ces eaux à un ſi grand nombre de maladies, que le détail en ſeroit inexact & peu ſûr.

(M. MACQUART.)

BLASÉ. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Claſſe II. Règles relatives aux individus.

Ordre I. Principes généraux ſur l'uſage ou l'abus.

Le mot *blaſé* paroît appartenir aux perſonnes qui ont tellement abuſé des facultés & des jouiſſances dont la nature les a miſes en poſſeſſion, qu'elles ſont devenues en quelque ſorte inſenſibles, & que le dégoût & l'impuiſſance des moyens ont ſouvent pris la place des penchans naturels qu'elles ont trop ſati faits. L'homme qui vient à ce point de dépravation ſe dégrade aux yeux de ſes ſemblables. Après avoir perdu ſes forces phyſiques & morales, il devient inutile à la ſociété, qui le fuit & le rejette de ſon ſein. Ce défaut n'eſt cependant que trop commun dans les grandes ſociétés, & chez les gens riches, parmi les hommes de 30 à 40 ans. La trop grande facilité des jouiſſances dans la jeuneſſe mene à l'immoralité des actions, qui eſt érigée en un ſyſtème dangereux, à côté duquel

repoſe l'abus. Bientôt la proſtitution des plaiſirs les plus naturels en amène la ſatiété, & provoque le dérèglement de leur imagination ; il leur faut des plaiſirs recherchés & inſolites, qui font également honte à leurs mœurs & à leurs goûts. Mais la nature les punit de bonne heure de leur infraction à ſes loix & à la raiſon ; elle n'attend pas que la vieilleſſe arrive à pas lents pour les accabler d'infirmités, & devenus les plus malheureux de tous les êtres, au milieu de l'abandon & du mépris général, ils finiſſent par ſouffrir & redouter leur exiſtence.

La médecine conſervatrice peut rarement encore quelque choſe pour les gens *blaſés* ; c'eſt à celle qui répare qu'il faut avoir recours le plus ſouvent, pour replanter en quelque ſorte une exiſtence foible & détériorée. Cependant, un régime ſévère, analeptique, & reſtaurant, peut encore quelquefois venir au ſecours de ces individus foibles & cacochimes ; mais les ſecours qu'ils en retirent ſont ordinairement inſuffiſans pour les ſouſtraire au ſort qu'ils ont mérité, & retarder les pas d'une vieilleſſe anticipée & fâcheuſe.

(M. Macquart.)

BLASIUS (Gerard BLAES, ou), fils de *Léonard*, naquit vers le commencement du dernier ſiècle à Ooſtvliet, qui eſt un village de l'iſle de Cadſand, près de Bruges. Après les études ordinaires, il alla commencer ſon cours de médecine à Copenhague, & vint l'achever à Leyde, où il fut reçu docteur vers 1646. La beauté du pays, les connoiſſances qu'il y avoit faites, le ton ſur lequel étoit la médecine, tout cela le détermina à ſe fixer en Hollande. Il choiſit la ville d'Amſterdam pour y pratiquer, & s'y mit peu-à-peu en réputation. Il y avoit déjà un nombre d'années qu'il y exerçoit, lorſqu'il obtint une chaire de médecine dans les écoles de cette ville, en 1660. Peu de temps après, la régence lui confia le ſoin de l'hôpital, & enſuite celui de la bibliothèque. En 1682, il devint membre de l'académie impériale des curieux de la nature, ſous le nom de *Podalire II*. Il mourut la même année.

Blaſius a mis au jour les ouvrages de quelques habiles médecins de ſon ſiècle, tels que ceux de *Jean-Jérôme Pulverinus*, médecin napolitain, de *Philippe Muller*, de *Jean Béguin*, de *Jacques Primeroſe*, de *Pierre Morellus*, de *Jean-Jacques Von Brunn*, de *Thomas Bartholin*, de *Fortunio Liceti*, de *Laurent Bellini*, de *Jean-Alphonſe Borelli*, & de *Thomas Willis*. Outre les notes & les additions qu'il a faites à quelques-uns de ces écrits, il eſt auteur des ſuivans :

Commentarius in ſyntagma anatomicum Joannis Veſlingii, atquè appendix ex veterum, recentiorum, propriiſque obſervationibus. Amſtelodami, 1659, 1666, *in*-4. *Trajecti ad Rhenum*, 1695, *in*-4.

Toutes ces éditions ſont ornées de figures, & comprennent le *ſyntagma anatomicum* du même *Veſlingius*. Il s'eſt attaché à orner ce commentaire des découvertes qu'on avoit faites depuis la mort de cet anatomiſte ; on y trouve, en particulier, l'extrait des recherches de *Thomas Bartholin* ſur les vaiſſeaux lactés, celles de *Bellini* ſur les reins, de *Pecquet* & de *Ruabeeck* ſur le canal thorachique, de *Willis* ſur les nerfs, & de *Malpighi* ſur les poumons.

Oratio de iis quæ homo naturæ, quæ arti debet. Amſtelodami, 1660, *in-folio*.

C'eſt le diſcours que l'auteur prononça lorſqu'il prit poſſeſſion de ſa chaire.

Medicina generalis, novâ accuratâque methodô fundamenta exhibens. Amſtelodami, 1661, *in*-12.

Cet ouvrage a reparu ſous ce titre : *Medicina univerſa, hygieines & therapeutices fundamenta, methodô novâ, breviſſimè exhibens.* Ibidem, 1665, *in*-4.

C'eſt ici qu'il ſe pare de la découverte du canal excréteur de la parotide ; mais d'autres l'attribuent à *Sténon*, qui étudia quelque temps ſous *Blaſius*, & qui trouva ce canal en travaillant avec ce médecin.

Traité des moyens de guérir la peſte & de s'en préſerver. En flamand. Amſterdam, 1663, *in*-12.

Anatome contracta in gratiam diſcipulorum conſcripta & edita. Amſtelodami, 1666, *in*-12., en Flamand, 1675, *in*-8°.

Anatome medullæ ſpinalis & nervorum indè provenientium. Ibidem, 1666, *in* 12.

Il y a mis beaucoup de choſes en meilleur ordre. Il y décrit, ſous le nom de tunique arachnoïde, la membrane qui eſt entre la pie-mère & la dure-mère, & il en attribue la découverte au collège d'Amſterdam, dont il étoit membre. *Verolius* paſſe cependant pour avoir connu cette tunique avant lui.

Obſervationes anatomicæ ſelectiores, editæ à collegio medicorum privatorum Amſtelodamenſi. Amſtelodami, 1667.

Il eſt un de ceux qui ont contribué à cet ouvrage.

Inſtitutionum medicarum compendium, diſputationibus duodecim, in illuſtr. Amſtelodamenſi athenæo publicè ventilatis, abſolutum. Amſtelodami, 1667, *in*-12.

Obſervata anatomica in homine, ſimia, equo, vitulo, teſtudine, echino, glire, ſerpente, ardea, variiſque animalibus aliis. Accedunt extraordinaria in homine reperta, praxim medicam æquè ac anatomen illuſtrantia. Lugduni Batavorum & Amſtelodami, 1674, *in*-8.

Il avoit acquis beaucoup de connoiſſances anatomiques, mais de plus grandes par la diſſection des bêtes que par celle des cadavres humains.

Zootomiæ, ſeu, anatomes variorum animalium pars prima. Amſtelodami, 1676, *in*-12, avec diverſes figures répandues dans tout l'ouvrage, indépendamment de 88 planches qui ſont à la tête, & qui ſont accompagnées d'explications. Ce recueil eſt curieux; c'eſt dommage que l'auteur n'en ait pas donné la ſuite, lui qui avoit de profondes connoiſſances ſur l'hiſtoire naturelle des animaux. Cet ouvrage fut réimprimé avec beaucoup d'augmentations, ſous ce nouveau titre:

Anatome compilatitia animalium terreſtrium variorum, volatilium, aquatilium, &c. Amſtelodami, 1681, *in*-4, avec figures.

Obſervationes medicæ rariores. Accedit monſtri triplicis hiſtoria, humani, agnini & vitulini. Amſtelodami, 1677, *in*-12.

On y trouve pluſieurs raretés anatomiques, mais elles ne ſont repréſentées que par de mauvaiſes & petites figures.

Medicina curatoria, methodo nova in gratiam diſcipulorum conſcripta. Ibidem, 1680, *in*-8.

(*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

BLASIUS (Abraham), fils du précédent, naquit à Amſterdam vers l'an 1650, & s'appliqua à la médecine qu'il pratiqua avec ſuccès dans ſa patrie.

Il traduiſit, du flamand en latin, les obſervations médico-chirurgicales de *Job Van Meekeren*, & les publia à Amſterdam, en 1682, *in*-8. Il les avoit déjà miſes en allemand, & elles avoient paru en cette langue à Nuremberg, en 1675, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

BLATTI. (*Mat. méd.*)

Rhèede nomme *blatti ſ. jambos ſylveſtris*, Rumphe *mangium caſcolare rubrum & album*, M. Sonnerat *pagapate*, & Linnéus fils *ſonneratia acida*, un arbre de la famille des myrtes, de 14 pieds de hauteur, qui croît au Malabar, aux Moluques, à la nouvelle Guinée. Son fruit eſt une groſſe baye ſphérique, partagée en vingt-ſix loges remplies d'un ſuc acide.

La fleur de cet arbre eſt rouge, grande, ſolitaire; elle a un calice monophylle à ſix diviſions, une corolle à ſix pétales étroits, beaucoup d'étamines inſérés ſur le calice, un ovaire ſupère, arrondi, un ſtyle très-long terminé par un ſtigmate ſimple. M. Lamarck nomme cet arbre *blatti acide.*

Les habitans du Malabar mangent ſon fruit cuit avec d'autres mets. Le ſuc de ce fruit eſt employé dans les fievres & les maladies inflammatoires. Ils appliquent les feuilles pilées en cataplaſme ſur la tête, pour guérir le vertige, & procurer le ſommeil dans les fièvres continues.

(M. FOURCROY.)

BLAVEOLE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* BLUET.)

(M. MACQUART.)

BLED, ou FROMENT. (*Hygiène.*)

Triticum.

Partie II. Choſes improprement dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Sect. I. Végétaux.

Le *bled* eſt un genre de plante unilobé, de la famille des graminés, qui a des rapports avec les ſeigles, les orges, les ivraies, les élymes; & qui comprend des herbes, dont les feuilles ſont alternes, graminées, engaînées à leur baſe, & dont les fleurs naiſſent ſur un épi compoſé d'épillets ſeſſiles ou preſque ſeſſiles, multiflores, diſpoſés ſur un axe denté alternativement dans ſa longueur.

Quelques-unes de ces herbes conſtituent les végétaux les plus précieux & les plus utiles à l'homme. Leur fruit eſt le meilleur pour faire du pain, & ſert à ſa nourriture ordinaire dans un grand nombre de pays.

Pour avoir une énumération exacte des différentes eſpèces de froment, on pourra voir le dictionnaire de botanique, tom. II, p. 253. Je ne parlerai ici que de l'eſpèce la plus commune & la plus employée.

Le *bled* ou froment cultivé & commun.

Triticum ſativum. Triticum ſpicâ ſimplici calycibus quadrifloris ventricoſis imbricatis. N.

C'eſt cette eſpèce de froment qui a produit dans différens climats, par ſa culture, les variétés qui nous ſont connues.

Les

Les racines de cette plante ſont menues & fibreuſes, pouſſent pluſieurs tiges droites, ſimples, articulées, le plus ſouvent creuſes, & qui s'élèvent communément à quatre pieds, & beaucoup plus haut dans les bons terreins. Ces tiges ſont garnies de quatre ou cinq feuilles alternes, longues, graminées. L'épi eſt terminal, droit, long d'environ quatre pouces, compoſé de vingt ou vingt-un épilets ſeſſiles, ventrus, embriqués & poſés alternativement ſur les dents d'un axe commun, fléchi en zig-zag dans toute ſa longueur. Ces épilets, ſelon les variétés, ſont glabres ou velus, avec ou ſans barbe. Le calice renferme communément quatre fleurs fertiles, & une cinquieme qui avorte preſque toujours. On obſerve encore qu'un ou deux des épilets de la baſe de l'épi ſont ordinairement ſtériles ou avortés.

Chaque fleur a, 1°. une bâle formée de deux valves oppoſées, ovales, concaves, dont l'extérieur eſt avec ou ſans barbe; 2°. trois étamines, dont les anthères attachées à des filamens capillaires ſont pendantes, oblongues & fourchues; 3°. un ovaire ſupérieur, ova'e-turbiné, velu ou barbu à ſon ſommet, chargé de deux ſtyles plumeux, & embraſſé à ſa baſe par deux très-petites écailles minces, tranſparentes, ovales, un peu déchirées.

Le fruit eſt une ſemence ovale, plus groſſe que dans les autres graminées, convexe d'un côté, marqu'e d'un ſillon de l'autre. La tunique de ce fruit ou le ſon eſt impregnée d'une matière-gommo-réſineuſe, d'après les obſervations de M. l'abbé Poncelet; elle eſt remplie d'une ſubſtance blanche, friable, farineuſe, qui renferme les ſubſtances végéto-animales & amilacées du froment.

Quant aux différentes eſpèces de bled, M. l'abbé Teſſier en a fait venir de toutes les parties de l'Europe, dont il donne le détail dans le Dictionnaire d'Agriculture de cette Encyclopédie. Le *bled* ou froment eſt en général cultivé dans preſque toutes les parties du monde; il aime les terroirs gras & fertiles, expoſés au ſoleil, plutôt ſecs qu'humides. On ſeme le froment au commencement de l'automne; il germe, pouſſe & couvre les champs avant l'hiver; il croît au mois d'avril, puis montant inſenſiblement en épi ſur des tuyaux fortifiés par des nœuds, il fleurit en juin; enfin quarante jours après la fleur, il mûrit ſes grains qui varient en nombre & en groſſeur, ſuivant l'eſpèce, la culture & la température.

L'uſage du froment eſt preſque univerſel; c'eſt le plus commun & le meilleur des grains que nous connoiſſions; ſes plus importantes qualités ſont d'être nouveau, bien mûr, compact, peſant, de ſe renfler promptement & beaucoup lorſqu'on le fait macérer dans l'eau, de rendre une grande quantité de farine bien blanche, de n'être mêlé d'aucune mauvaiſe graine, & de n'être point taché ou gâté de rouille.

La nourriture que fournit le *bled* eſt auſſi utile qu'agréable. De toutes les eſpèces de grains qu'on emploie pour faire du pain, il n'y en a aucun qui ait auſſi bon goût que le froment, qui ſoit auſſi nourriſſant, & qui ſoit auſſi facile à digérer. On ne peut pas croire raiſonnablement que le froment ſoit une plante qui doive ſes qualités eſſentielles à la culture. Il paroît qu'on ne doit pas regarder la Sicile comme ſon pays natal, mais plutôt la Perſe, où M. André Michaux de Satory, célèbre botaniſte françois, a rencontré le froment épautre ſur une montagne à quatre journées au nord d'Hamadan.

On croit en général que dans les terres médiocres un boiſſeau de bled en rend deux ou trois, dans les bonnes terres huit à dix, & dans les excellentes de douze à quinze. Pline dit qu'un des intendans d'Auguſte lui envoya d'un canton d'Afrique où il réſidoit, un pied de bled auquel tenoient quatre cent tiges toutes provenues d'un ſeul & même grain. Ce fait eſt au moins très-extraordinaire. Au rapport de *Thomas Schaw*, un boiſſeau de froment en rapporte au plus dix-huit, & très-rarement dans ce même pays voit-on un grain de bled en rapporter cinquante. M. Buchoz, dans ſa cinquantième lettre ſur les Végétaux, dit avoir vu dans les mains d'un laboureur de Caſtelnaudari un pied de bled compoſé de cent dix-ſept tiges, qui lui parut de l'eſpèce qu'on nomme *Triticum ariſtis longioribus ſpica alba*. Les tiges avoient cinq pieds de hauteur, & chaque épi contenoit ſoixante grains. C'eſt ſur-tout dans les terrains abſolument neufs que la fécondité du *bled* ſe préſente la plus conſidérable.

En Angleterre la méthode de planter & même de repiquer le froment ſe propage, à ce que l'on dit, dans des provinces entières; on la croit préférable à notre uſage de le ſemer, tant pour l'économie de la ſemence, que pour le produit plus conſidérable qu'on en obtient à la récolte.

Une année trop humide, ainſi qu'une année trop sèche, ſont également contraires au bled: l'année trop sèche diminue la quantité, car les bleds ſont trop petits; l'année humide eſt préjudiciable à la qualité, & non à la quantité.

On reconnoît la bonté des *bleds* à la quantité d'eau que boit la farine lorſqu'on la pétrit, & ſur-tout à ſa peſanteur ſpécifique. Le *bled* le plus peſant à volume égal eſt toujours le meilleur; un ſeptier de bon *bled* & bien ſec peſera deux cent quatre-vingt livres; s'il eſt mouillé au contraire, il n'en peſera que deux cent quarante. Les contrées de France les plus fertiles ſont la Brie, la Beauce, le Vexin & le Hurepoix.

On a conſervé du *bled* dans la citadelle de Metz pendant cent trente-deux ans ſans qu'il ait été aucunement altéré; il s'étoit formé ſur ſa ſurface une

croûte qui avoit ſans doute contribué à le garantir. On prétend que, dans ce pays, on forme avec de la chaux une croûte ſuperficielle, qui a la propriété de conſerver le *bled* extrêmement long-tems. Dans toute l'Afrique, dans la Lithuanie, dans l'Ukraine, les habitans conſervent leurs *bleds* dans des puits ſecs & profonds. On a ſoin de les écarter par degrés, pour éviter l'influence meurtrière des exhalaiſons qui en émanent.

On donne le nom de *bled* de Guinée au millet, (*Voyez* MILLET;) celui de *bled* d'Inde, de Turquie, d'Eſpagne, au maïs, (*Voyez* MAÏS;) celui de *bled* noir, au ſarazin, (*Voyez* SARAZIN.)

Le *bled* barbu a une eſpèce plus petite qui ſe sème en mars, qu'on nomme pour cette raiſon *bled* de mars.

Il nous reſte à extraire des travaux du citoyen le plus zélé & le plus utile (M. Parmentier) des notes indiſpenſables, non-ſeulement aux perſonnes qui s'occupent des objets d'agriculture, mais encore à ceux qui doivent aux hommes des avis ſur leur ſanté & la manière de la conſerver, en agrandiſſant leurs lumières ſur les objets de première néceſſité.

Le pain eſt preſque le ſeul aliment du peuple dans nos climats, & toujours ſa plus forte dépenſe. Pour qu'il l'obtienne bien ſalubre & bien nourriſſant, il faut,

1°. Que les grains ſoient parfaitement nets & purs;

2°. Qu'on les conſerve ſans frais ni embarras;

3°. Que le moulin en retire le plus poſſible de bon produit;

4°. Que la farine ſe trouve exempte de ſon;

5°. Que la pâte bien levée ſoit cuite à propos.

Nous ne parlerons de la farine & de la pâte qu'à l'article BOULANGERIE.

Lorſqu'on a empêché que les grains ne s'échauffent & ne germent ſur pied, qu'on les a remis bien ſecs dans la grange, il eſt bon de les laiſſer long-tems dans la coque avant de les battre.

Pour nétoyer le *bled*, rien de plus utile que le crible qui le rafraîchit en même-tems, & lui fait perdre l'odeur & l'humidité qu'il auroit pu contracter.

Le *bled* doit être placé dans un grenier frais, ſec, propre, clos, éloigné de toute mauvaiſe odeur, pour empêcher le plus poſſible la multiplication des inſectes & autres animaux; il faut le remuer avant qu'il répande de l'odeur, ou que la main s'échauffe dans le tas.

Le grand chaud, le grand froid peuvent diminuer le ravage des vers & des charançons qui ſont les deux grands fléaux du *bled*; & comme c'eſt une vérité inconteſtable, que plus les maſſes ſont petites, moins elles s'échauffent & ſe gâtent, il faut, quand le bled eſt ſec & parfaitement nétoyé, le renfermer dans des ſacs écartés les uns des autres à quelque diſtance des murs.

On doit chaque année, ſur-tout ſi les bleds ont été humides & infectés d'inſectes, laver les ſacs & les retourner; il eſt important de ne donner les criblures qu'aux animaux qu'on veut engraiſſer.

La première & la plus eſſentielle opération de la fabrication du pain, c'eſt la mouture: tout le ſuccès du travail du boulanger en dépend. Entre un bon & un mauvais moulage, il y a autant de différence qu'il s'en trouve entre un *bled* de choix & un bled inférieur.

La quantité & la qualité de la farine tient,

1°. Aux ſoins préliminaires à la mouture;

2°. Au choix & à la qualité des meules;

3°. A la manière de les arranger;

4°. Aux bluteaux bien montés;

5°. Aux précautions pour éviter les inſectes.

On ne peut trop-tôt convertir ſon *bled* en farine, en le remettant en ſac ſur le champ. Lorſqu'on veut le faire moudre, il faut le bien faire ſécher s'il eſt humide, & le mouiller s'il eſt trop ſec, ſans cela la farine demeurera dans le ſon, ou celui-ci paſſera dans la farine.

Il faut laver à grande eau les *bleds* qui ont une mauvaiſe odeur avant de les envoyer au moulin, & mêlanger ceux qui n'ont pas toutes les qualités requiſes pour une bonne mouture.

On peut rapporter toutes les méthodes connues à deux particulières; ſavoir, la mouture à blanc ou économique, & la mouture ruſtique ou à la groſſe. Par la première, il s'agit de moudre & remoudre; dans la ſeconde, il n'eſt queſtion que d'un ſeul moulage. La première méthode doit obtenir la préférence à toutes ſortes de titres, elle triture bien plus parfaitement que l'autre; tous ces produits peuvent facilement être jugés ſéparément; chaque mouvement de la roue fait aller des cribles pour nétoyer le grain, & des bluteaux, qui ſéparant les farines d'avec les ſons, produiſent une grande épargne de tems, de frais de tranſport & de manœuvre, ſans preſqu'aucun déchet.

M. Dranſy, ingénieur du roi, a donné des vues très-utiles pour perfectionner encore cette manière de moudre; on les trouvera réunies dans l'ouvrage de M. Parmentier, page 156.

Il ne faut pas donner à moudre des bleds de différentes eſpèces comme du froment avec du ſeigle, & les envoyer avant le moment de la mouture.

Il eſt bon d'obſerver que par la mouture le *bled* ſe trouve diviſé en trois parties.

La première eſt le ſon ou écorce.

La ſeconde eſt la plus voiſine de l'écorce, & ſe détache ſous la forme de petits grains appellés gruaux.

La troiſième eſt la farine déjà diviſée dans le grain dont elle occupe le centre, & qu'on déſigne ſous le nom de farine de *bled*.

Une mouture eſt bien faite, quand le ſon vient rouler au-deſſus, & qu'il cherche à ſe ſéparer de la farine. Lorſque les meules ſont nouvellement rebattues, on ne doit les eſſayer qu'avec des grains inférieurs deſtinés aux amidoniers, ou à la nourriture des beſtiaux, parce qu'il s'en détache une pouſſière qui, en demeurant dans la farine, rend le pain déſagréable & mal-ſain.

Les meules doivent être fort dures & garnies de vides qui empêchent la farine de contracter autant de chaleur. Si leur mouvement eſt trop rapide, on donne à la lanterne du moulin un diamètre plus grand, & le grain ſera moins échauffé par la mouture.

En rayant les meules dans une direction circulaire, le moulin portera plus de grain, la farine ſera plus affleurie, il n'y aura pas autant de gruau & de petit ſon.

Il faut peſer le *bled* avant d'aller au moulin, & quand il en revient; on eſt sûr que la mouture eſt parfaite quand le ſon eſt large, bien ſéparé de la farine, qu'il coule au-deſſus, & lorſque celle-ci eſt tiede à la huche.

Il n'eſt pas ſage de donner le ſon aux domeſtiques. On a vu plus d'une fois le meunier donner peu de ſon à la ſervante inattentive, & peu de farine à la maîtreſſe déçue. Le ſon & les déchets doivent former le quart de la quantité qu'on fournit au moulin.

On trouvera les détails les plus étendus & les plus intéreſſans ſur ces grands objets dans l'ouvrage indiqué plus haut. *Voyez* d'ailleurs les mots FARINE, PAIN & BOULANGERIE.

(M. MACQUART.)

BLED. (*Mat. méd.*)

Le nom de *bled* n'eſt pas ſeulement donné à la plus précieuſe des graminées, au froment, mais encore à pluſieurs autres graines ou des graminées, ou de plantes très-différentes, qui ſervent de nourriture à l'homme ou aux animaux. Tels ſont le *bled* barbu ou *millet*, le *bled* de Turquie ou *maïs*, le *bled* de vache ou *mélampire*, le *bled* noir ou *ſarazin*. En général on donne le nom de *bleds* aux graminées cultivées en grand dans les diverſes parties de la France, comme le ſeigle, l'orge, l'avoine, le froment, &c. *Voyez* tous ces mots indiqués dans cet article. (M. FOURCROY.)

BLÊME. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'Hygiène relatives à l'homme.

Claſſe II. Hygiène privée pour l'homme conſidéré individuellement.

Ordre I. Principes généraux de régime.

Section IV. Relativement aux changemens.

On donne le nom de *blême* aux perſonnes qui ont un teint pâle & éteint, ſouvent le viſage maigre & décharné, & quelquefois toute l'habitude du corps maladive. Dans ce ſens, les convaleſcens ont une phyſionomie blême. La nature donne rarement aux hommes l'extérieur blême, en leur accordant l'exiſtence, à moins qu'il ne ſoit un vice héréditaire. Ainſi une figure *blême* déſigne conſtamment un dérangement qui s'opère dans les fonctions, & un commencement de maladie, ou bien il annonce qu'on y a ſurvécu. Pour le régime qui convient aux *blêmes* convaleſcens, il faut chercher ce mot. A l'égard de celui qui convient aux perſonnes dont la phyſionomie a changé, & qui deviennent blêmes petit à petit, il eſt aiſé de voir qu'il faut ſuivre l'impulſion de la nature, qui, dans ces circonſtances, ôte l'appétit & ſemble proſcrire tous les alimens. Le régime aqueux, modifié ſuivant les circonſtances, doit convenir: d'ailleurs, comme il y a néceſſairement un dérangement dans quelques fonctions, c'eſt à la médecine-pratique à les reconnoître & à y porter les ſecours néceſſaires. (M. MACQUART.)

BLEPHAROPTOSIS. (mal des yeux. (*Noſol. méthod.*) Chûte ou déplacement des paupières. Cette léſion s'applique à tous les cas où les paupières ſont, par maladie, hors de leur poſition reſpective & naturelle. *Voyez* PAUPIERES. (M. CHAMSERU.)

BLEPHAROTIS, (*Noſ. méthod.*) Mot employé par Vogel, pour ſignifier l'inflammation des paupières. *Voyez* PAUPIERES. (M. CHAMSERU.

BLESSURES. (mortalité des) (*Méd. légale.*)

Un homme pouvant mourir après une bleſſure reçue, ſans que cette bleſſure ſoit la cauſe de ſa mort, il eſt évident que l'on ne doit appeller *bleſſures mortelles* que celles qui ont contribué à la mort du bleſſé. Ainſi ce ne ſont pas ſeulement les bleſſures qui en auront été la ſeule & unique cauſe qui méritent cette dénomination, mais encore celles qui n'en ſont que la cauſe partielle.

Par oppoſition, les bleſſures auxquelles le bleſſé aura très-longtems ſurvécu, & encore celles qui, quoique la mort les ait ſuivies de près, n'y auront contribué en rien, doivent être dites *non mortelles*.

cauſes de mort ne peuvent-elles pas

avoir lieu dans un eſpace de tems très-prolongé ? Et un homme près de la fin de ſa carrière par une cauſe quelconque ne peut-il pas recevoir une légère bleſſure?

C'eſt la fonction du médecin, interrogé par le miniſtre des loix, de décider dans quelle claſſe, telle ou telle bleſſure doit être rangée : fonction importante & redoutable, puiſque la déciſion qu'il portera apprendra ſi celui qui a bleſſé eſt coupable du meurtre ou s'il en eſt innocent. Ce n'eſt point au médecin à faire la loi ou à la réformer, mais il devient ſon interprête, en déterminant la nature de l'eſpèce ſoumiſe à ſon examen, &, par une ſuite néceſſaire, l'application de la loi.

Une bleſſure ſuivie de la mort ne pouvant pas toujours en être donnée comme l'unique cauſe, mais y ayant quelquefois un grand nombre de circonſtances qui toutes concourent pour la produire, en ſorte que ſans ce concours il eut été poſſible qu'elle n'arrivât pas, n'eſt-il pas eſſentiel de conſidérer ſéparément toutes ces circonſtances avec la plus ſcrupuleuſe attention, & de déterminer avec exactitude quelle part dans l'accident on doit attribuer à chacune d'elles ? La juſtice & la raiſon n'exigent-elles pas, auſſi-bien que l'humanité, que toutes ces cauſes partielles, quand elles ſe rencontrent, ſoient évaluées relativement à l'auteur de la bleſſure ; en ſorte que celles-là ſeules qui dériveront de lui, lui ſoient imputées, tandis que les autres ſeront à ſa décharge ? On obtiendra ainſi la ſolution du problême ſuivant : *En quoi l'auteur d'une bleſſure a-t-il contribué à la mort du bleſſé ?* ou bien, *cette mort doit elle lui être imputée, & juſqu'à quel point ?*

Tel doit être ſans doute le fondement de toute diviſion & de toute diſtinction relativement à la mortalité des bleſſures : &, ſans cette baſe ſtable, rien ne pourra jamais fixer l'opinion du magiſtrat ; toute doctrine deviendra vague, confuſe & complettement inutile.

Une ſolution de continuité des parties molles récente, faite par un inſtrument tranchant, voilà ce que les pathologiſtes appellent *bleſſure*. Mais en médecine-légale, on donne à ce mot une acception bien plus étendue, & il ſignifie toute léſion externe produite par une cauſe violente, que ce ſoit une contuſion, une piqûre, une plaie, une fracture, une diſtorſion, ou enfin une luxation.

La médecine-légale ne conſidère jamais non plus les *bleſſures* dans un ſens abſtrait, & pour employer le langage de l'école, *à priore* : auſſi une *bleſſure* n'eſt-elle réputée mortelle, que quand elle a été ſuivie de la mort. Autrement preſque toutes les *bleſſures* pourroient être qualifiées telles, puiſqu'il n'y en a pas une dont on ne puiſſe mourir ; & il s'enſuivroit que la même *bleſſure* ſeroit, a dit Hippocrate, ſimultanément mortelle & non mortelle : ce qui répugne.

Hippocrate ſemble avoir voulu établir différens degrés de mortalité des *bleſſures*, puiſqu'il en appelloit quelques-unes *plus mortelles* θανατωδέστερα, & d'autres très-mortelles, θανατωδέστατα. C'eſt peut-être ce qui a fourni à Fortunatus Fidelis l'idée de ſa tripartition des *bleſſures*, les unes mortelles, les autres non mortelles, & enfin une troiſième claſſe mixte qui renferme les *bleſſures* dangereuſes. Paul Zacchias l'a imité, lorſqu'il dit qu'il y a des *bleſſures* mortelles & d'autres *inaiſſentes*, c'eſt-à-dire qui ſe terminent bien ou mal, ſelon l'habileté de celui qui en prend ſoin, ſelon la conſtitution du bleſſé, ſon âge, ſa vigueur, ſa docilité, la ſaiſon de l'année, la température du climat, & d'autres circonſtances. Il ajoute : les *bleſſures* mortelles le ſont les unes de néceſſité, *& lethalium porro alia ſunt de neceſſitate lethalia quod omninò naturaliter occidant, alia non neceſſario, ſed ut plurimum occidunt.* Liv. 5, ſect. 2, queſt. 2, n° 50.

Il eſt aiſé de voir qu'une pareille diviſion des *bleſſures* n'apprendra jamais au magiſtrat à quelle claſſe appartient dans une eſpèce donnée, dans un cas particulier, la *bleſſure* dite *le plus ſouvent* mortelle, *ut plurimùm mortalis*. L'étoit-elle de néceſſité ou accidentellement ? doit-elle être imputée à celui qui l'a faite, ou ne le doit-elle pas? Le vice radical de cette diviſion conſiſte, en ce que ſes auteurs ont voulu conſidérer toutes les *bleſſures* abſtractivement.

Une autre diviſion des *bleſſures*, admiſe par quelques médecins légiſtes, eſt celle qui diſtingue 1°. des *bleſſures abſolument* mortelles ; 2° des *bleſſures* mortelles *par elles-mêmes*, c'eſt-à-dire qui font périr le bleſſé s'il eſt abandonné & privé de tout ſecours, mais qui n'entraînent point ſa perte ſi les ſecours de l'art lui ſont adminiſtrés ; 3°. des *bleſſures* qui n'étant point mortelles par elles-mêmes, le deviennent par négligence ou par des fautes dans le traitement, & ainſi ne ſont mortelles qu'*accidentellement*. Cette diviſion ne diffère pas de la précédente dans les points eſſentiels ; & on peut lui reprocher les mêmes défauts, c'eſt-à-dire, d'occaſionner dans la pratique beaucoup d'incertitude & de confuſion, & par-là d'être la ſource d'un grand nombre d'erreurs & d'injuſtices.

Une troiſième diviſion, dans laquelle on n'admet que des *bleſſures mortelles* & des *bleſſures non mortelles*, a encore été propoſée. L'auteur rejette toutes *bleſſures* que nous nommons *accidentellement mortelles*. Au reſte ſon ſyſtême renferme tant de contradictions, que nous croyons ne pas devoir nous y arrêter davantage ; & même nous bornerons ici l'hiſtorique des diviſions.

Nous penſons que la diviſion des *bleſſures* que nous avons adoptée eſt la plus conforme & à la raiſon & à l'équité ; qu'elle eſt la plus médico-légale, principalement en ce qu'elle n'impute à leurs auteurs

que ce qui doit conſtituer leur délit. Voici en quoi elle conſiſte.

Une bleſſure quelconque étoit mortelle ou ne l'étoit pas. Dans le premier cas, elle étoit mortelle *néceſſairement*, ou elle ne l'étoit pas *néceſſairement*: & cette néceſſité de mourir exclut toute poſſibilité du contraire, c'eſt-à-dire de vivre. Or un bleſſé n'évite un ſort funeſte que de deux manières; ou par les ſeules forces de la nature, ou par le concours de ces mêmes forces avec les ſecours de la médecine. Que les ſeules forces de la nature aient été inſuffiſantes, l'événement ſeul, c'eſt-à-dire la mort, le démontre. Auroit-il échappé avec les ſecours connus que l'art peut employer? voilà la queſtion. S'il les a reçus, rien ne pouvoit le ſouſtraire.

Mais, dira-t-on, ſi la ſuppoſition qu'une *bleſſure* eſt incurable, & que la mort eſt inévitable, eſt la ſeule & unique baſe ſur laquelle nous établiſſions la mortalité abſolue & néceſſaire de cette même bleſſure, n'ouvrons-nous pas par-là un vaſte champ aux défenſeurs des accuſés? En effet, qui pourra leur ſoutenir, dans aucun cas, que tous les ſecours de l'art ont été employés, épuiſés en faveur du bleſſé. Ce n'eſt pas un mal que de favoriſer la défenſe d'un accuſé: mais d'ailleurs nous avouons que l'objection eſt forte, & qu'une déciſion en pareil cas ne peut être portée que par ceux qui poſsèdent éminemment les principes de la phyſiologie & de la pathologie, & réuniſſent à toutes ces connoiſſances l'expérience la plus conſommée.

On objectera encore, qu'en partant même de l'expérience, il n'exiſtera pas un cas où le bleſſé aura ſuccombé, dont on ne puiſſe citer le pareil, mais avec cette différence que l'événement aura été heureux. Or, ſi dans ce dernier cas on a réuſſi, pourquoi n'a-t-on pas eu un ſuccès égal dans le premier qui quelquefois même paroiſſoit moins défavorable?

Nous reconnoiſſons que l'on rencontre quelquefois de ces hazards heureux, où, contre tout eſpoir, ſoit par les forces d'une nature ſingulièrement efficace, ſoit par une irrégularité peu commune dans la conſtitution de l'individu, ſoit enfin par d'autres circonſtances particulières, la mort, que rien d'ailleurs n'auroit pu détourner, ſe trouve repouſſée, & la bleſſure ceſſe *accidentellement* d'être mortelle. Ainſi l'illuſtre Bohnius ſuppoſe le cas dans lequel une petite portion d'épiploon, ou bien un peu de graiſſe, iroit ſe placer à l'ouverture d'un vaiſſeau ouvert dans la capacité de l'abdomen, & arrêteroit une hémorrhagie mortelle par elle-même.

Mais de pareils exemples ne juſtifieront point l'accuſé, à moins qu'il ne parvienne à prouver en même-tems que le traitement de la bleſſure a été négligé en quelque point. Ainſi un homme bleſſé à la tête étant mort, parce qu'une certaine quantité de ſang ſe ſera épanchée ſur la ſubſtance même du cerveau, ou ſeulement ſur la dure mere, & qu'il n'aura point été trépané, & mille faits atteſtant d'ailleurs qu'en enlevant les grumeaux de ſang à l'aide de cette opération, on parvient à conſerver la vie aux bleſſés: l'accuſé aura droit de conclure que, dans le cas préſent, on a omis des ſecours eſſentiels. Il peut auſſi prétendre & prouver que des accidens ſurvenus étoient tout-à-fait indépendans de la bleſſure dont il eſt l'auteur.

D'ailleurs toutes ces reſſemblances de cas ne ſont qu'apparentes, & il n'y en a pas un ſeul qui ſoit parfaitement ſemblable à un autre. « Il n'eſt point démontré, & il ne ſauroit l'être, dit l'illuſtre Bohnias, qu'une bleſſure guérie ſoit exactement ſemblable à une autre qui ne l'aura pas été, qu'elle ſoit la même dans l'eſpèce. Un obſervateur intelligent doutera toujours, ſi celle qu'il n'aura pu examiner complettement, puiſque le bleſſé a ſurvécu, de la nature de laquelle il n'aura pu que conjecturer, qu'augurer, d'après des ſignes ſouvent abuſifs, doit faire loi, à raiſon de parité, pour une autre dont la terminaiſon fâcheuſe lui aura permis de connoître, par la diſſection du bleſſé, toutes les dimenſions, le délabrement des vaiſſeaux & des chairs, & mille autres circonſtances particulières & même individuelles.

» Deux exemples feront ſentir juſqu'à quel point » cette diſparité eſt poſſible. Voici le premier. Un » homme reçoit une bleſſure légère qui perce le » fond de l'eſtomac; il éprouve un hoquet très-dou» loureux, des défaillances, des efforts pour vomir; » les alimens, tels qu'il les a pris, ou à demi digé» rés, ſortent par la plaie. Cependant cet homme » eſt guéri dans le court intervalle d'un mois, tandis » qu'un autre, dont la bleſſure préſente les mêmes » phénomènes, dans les mêmes circonſtances, dont » la ſituation paroît même moins déſeſpérée, puiſ» qu'il n'éprouve point de hoquet comme le pre» mier, périt en trois jours. Dira-t-on qu'il n'étoit » pas bleſſé mortellement, par la raiſon que le pre» mier, dont la bleſſure étoit même accompagnée » d'un accident de plus, & d'un accident très-alar» mant, n'en eſt pas mort. Certes on auroit le plus » grand tort: en effet, l'ouverture du cadavre a » fait voir 1°. que la plaie étoit plus latérale qu'an» térieure; 2°. que l'artère gaſtrique gauche avoit été » coupée. A raiſon de la première de ces deux » circonſtances, il s'échappe de l'eſtomac une » quantité plus conſidérable d'alimens: & à raiſon » de la ſeconde, le ſang s'eſt répandu avec abon» dance dans la cavité de l'abdomen. Rien ne fai» ſoit ſoupçonner une différence dans le premier ac» cident, ni l'exiſtence du ſecond, tant que le bleſſé » a vécu; l'ouverture ſeule nous en a inſtruit. On eſt » donc en droit de douter qu'elles aient eu lieu dans » l'individu qui a guéri, juſqu'à ce qu'on démontre » le contraire, ce qui ne ſauroit avoir lieu.

Je paſſe au ſecond exemple.

» A la ſuite d'un coup violent ſur la tête, il ſe » fait une dépreſſion énorme au crâne, une hémor- » rhagie conſidérable a lieu & par la plaie & par » l'oreille droite, le bleſſé perd l'uſage de tous ſes » ſens & tout mouvement. Au bout de trois jours on » parvient à relever la portion de la boîte oſſeuſe qui » s'étoit enfoncée : alors la faculté de ſentir reprend » par degrés tous ſes droits, le ſang ceſſe de couler, » & la guériſon eſt terminée après cinq ſemaines de » traitement. Un autre au contraire, dont la bleſ- » ſure préſente abſolument les mêmes ſymptômes, » & eſt traitée de la même manière, meurt le ſep- » tième jour ſans être jamais ſorti de ſon aſſoupiſſe- » ment ; & on trouve dans les ventricules du cerveau » beaucoup de ſang extravaſé & corrompu, fourni » par un rameau briſé du plexus choroïde. Ou il » faudra prouver que l'effet interne de la contuſion » étoit le même dans le premier bleſſé, & dans le » ſecond ; où il faudra permettre de croire qu'il y » avoit quelque différence. » Cette différence doit avoir bien plus lieu encore dans les plaies d'armes à feu, qui ont cela de particulier, que ſouvent une balle venant à rencontrer un os qui lui réſiſte, ſe dévie, & évite ainſi, ſans doute, dans ceux qui ſurvivent à de pareilles bleſſures, d'offenſer un organe eſſentiel à la vie. A-t-on le droit d'en conclure la poſſibilité de guériſon d'une autre plaie dans laquelle l'ouverture & l'examen du cadavre auront appris qu'une partie néceſſaire au jeu de la machine a été détruite ?

Une circonſtance quelconque peut donc changer toute la face des choſes, & obliger à porter un jugement tout-à-fait différent.

Cette diſtinction des bleſſures qui peuvent être guéries d'avec celles qui ne peuvent pas l'être, ce défaut de ſimilitude que nous avons donné comme le fondement de notre ſyſtême médico-légal ſur la mortalité des bleſſures, eſt ſuſceptible d'une troiſième objection que l'on préſente ainſi : une bleſſure n'étant déclarée néceſſairement mortelle, que parce que tout l'art de la médecine a été employé en vain en faveur du bleſſé, l'auteur de cette bleſſure n'eſt-il pas plutôt la victime de l'imperfection de l'art, que celle de la juſtice ? La chirurgie n'eſt-elle pas en effet plus perfectionnée aujourd'hui qu'autrefois ; & ne doit-elle pas même ſe perfectionner encore de jour en jour ?

Nous convenons de bonne foi que dans quelques pays où l'art de guérir n'a pas encore été auſſi cultivé qu'il auroit dû l'être, les auteurs de certaines bleſſures qui ne deviennent mortelles que par un traitement mal entendu en ſont ſouvent les victimes : mais que ceux qui ont l'humeur querelleuſe enviſagent les ſuites terribles qu'elle entraîne après elle, qu'ils profitent des exemples de ſévérité qu'ils ont ſous leurs yeux, & qu'ils s'étudient à réprimer leurs inclinations meurtrières. S'il arrivoit un jour que l'art ſe perfectionnât au point de guérir bien des bleſſures qui ſont encore aujourd'hui au-deſſus de ſes efforts, on n'en ſauroit faire un ſujet de reproche à la chirurgie actuelle qui ne cherche qu'à reculer ſes limites : & il n'y a pas d'autre reſſource pour ceux dont nous parlons, ſi ce n'eſt de bien meſurer leurs coups, ou plutôt d'attendre que l'art ait trouvé des moyens de guérir une plaie qui traverſeroit le cœur, de remettre des têtes abattues, en un mot, d'opérer les prodiges les plus éclatans.

En général on ſuppoſe toujours dans un bleſſé cette conſtitution naturelle que tout homme eſt cenſé avoir, c'eſt-à-dire cette conformation des parties ſolides, ces qualités de fluides, leurs propriétés, leurs fonctions ordinaires, telles que la phyſiologie nous les expoſe. Ces forces mécaniques, organiques, chimiques, vitales du corps humain ſont limitées, & ne peuvent conſéquemment offrir qu'un certain degré de réſiſtance à tout ce qui tend à les anéantir. Si donc cette réſiſtance a été trop foible, la léſion produite étoit *néceſſairement & généralement mortelle.*

Mais il exiſte auſſi des conſtitutions particulières qui s'éloignent de la loi commune, & cet état hors de nature eſt quelquefois l'occaſion de leur perte, à laquelle elles n'auroient pas été entraînées par le cours ordinaire des choſes. Les léſions qu'éprouvent des hommes doués de ces conſtitutions ſont *néceſſairement & inévitablement* mortelles. Mais comme elles ne le ſont pas *généralement*, c'eſt-à-dire qu'elles ne l'auroient pas été pour des individus conformés ſelon l'ordre ordinaire de la nature, il convient de les caractériſer *mortelles individuellement.*

Nous croyons devoir nous attacher à démontrer non-ſeulement l'utilité, mais même la néceſſité de cette ſous-diviſion de la mortalité abſolue : heureux ſi nous pouvions extirper du champ de la médecine légale ces erreurs ſi fréquentes relativement à l'imputation de fait, & prévenir par-là les arrêts barbares qu'elles motivent ſi ſouvent !

Tous les juriſconſultes ne mettent, il eſt vrai, aucune différence entre les bleſſures mortelles individuellement, & celles qui le ſont généralement : mais il y en a pluſieurs dont la manière de s'exprimer prouve qu'ils ne ſont nullement convaincus de l'équité d'une pareille déciſion, qu'ils ſont entraînés par des autorités pour leſquelles ils ont trop de reſpect, qu'ils ne ſavent comment ou qu'ils n'oſent s'en débarraſſer. Cependant cette diſtinction & les ſuites qu'elle entraîne ſont de la plus grande importance. Son emploi en juriſprudence eſt même de néceſſité abſolue, puiſque ces différences individuelles de conſtitution dont nous avons parlé ſont le plus ſouvent inconnues dans leur caractère propre, qu'elles ſont ignorées même de celui dans lequel elles

ſe rencontrent, & ne peuvent être reconnues qu'après la mort. Ainſi un homme animé par le deſir de faire ſeulement du mal à un autre, lui donnera quelques coups, un ſoufflet, & il aura le malheur de le tuer, ce qui ne lui ſeroit pas arrivé à l'égard d'une infinité d'autres, parce que le bleſſé a le crâne aminci, ou une vomique au poumon, ou un anevriſme. Les juriſconſultes condamneront cet homme comme homicide, quoiqu'il n'ait point eu l'intention de tuer, ſur le fondement que le malade eſt mort par une ſuite néceſſaire & inévitable du coup qu'il a reçu. Cependant qui ne voit clairement que leur déciſion eſt ſouverainement injuſte? *Voyez* ANEVRISME. (*Médec. légale.*)

Je ſoutiens donc que l'auteur d'une bleſſure n'eſt en aucune manière reſponſable des conſéquences qu'a eues cette bleſſure, à raiſon de la conſtitution *individuelle* du bleſſé, à moins qu'il n'ait connu, ou qu'il n'ait pu connoître facilement, cette conſtitution. Il ſeroit même aiſé de prouver que, d'après les principes du droit, la ſubdiviſion de la mortalité des bleſſures en univerſelle ou générale & en individuelle devroit être admiſe, &, ce qui eſt encore plus, que les juriconſultes en matiere criminelle n'y ſont oppoſés que dans l'application; qu'ainſi leurs principes de théorie & leur pratique ſe contrarient.

Pour conſtituer un délit commis avec intention indirecte, ils exigent que l'auteur du délit n'ignore pas que ſon action peut avoir d'autres ſuites que celles qu'il ſe propoſoit directement. S'il l'a ignoré, & que ces ſuites aient eu lieu, il n'en eſt pas reſponſable. S'il le ſavoit, elles doivent lui être imputées. Voici une application de ce principe. Un homme veut ſimplement en frapper un autre, mais ne le veut pas tuer; s'il ſait que le coup qu'il portera peut devenir mortel, il eſt homicide avec intention indirecte. Il ne doit pas être réputé tel, s'il a méconnu cette poſſibilité, ſoit qu'il ait pu ou dû la connoître facilement, ſoit qu'il ne l'ait pas pu ni dû: *ſive facilè ſcire potuit, ſive non*; & *ſive ſcire debuerit, ſive non.* Ainſi quatre conditions ſont néceſſaires pour établir un homicide avec intention indirecte; 1°. que la léſion ait été ſuivie de la mort; 2°. que ſon auteur ait voulu faire du mal; 3° qu'il n'ait pas cherché à tuer; 4° qu'il n'ait pas ignoré que la mort pouvoit réſulter de ſon acte de violence.

Je demande maintenant à ces juriſconſultes, qui ſont d'accord avec moi quant à l'homicide indirect, ſi les mêmes principes ne peuvent pas s'étendre & s'appliquer à celui qui aura été commis avec une intention directe? En effet, ſi l'homme qui attaque avec volonté de tuer, & qui ne tue pas, n'eſt pas puni comme coupable d'homicide, attendu que l'homicide n'a pas été conſommé; & s'il peut même n'être pas cenſé reſponſable de la perte de celui qu'il a bleſſé, ſi la bleſſure n'eſt devenue mortelle qu'accidentellement: je crois être en droit de ſoutenir qu'une bleſſure mortelle *néceſſairement*, mais de néceſſité individuelle, ne doit nullement être imputée à ſon auteur s'il eſt prouvé qu'il ignoroit l'irrégularité individuelle, cauſe de la mortalité. De même qu'un homme qui tire ſur un autre & qui le manque, ou qui le perce d'un coup qui n'eſt pas mortel, à cauſe d'une tranſpoſition de viſceres, & qui l'auroit été dans l'ordre ordinaire de la nature, trouve ſon excuſe dans ſon bonheur, pourquoi s'il n'eſt homicide, que parce que cet ordre de la nature a été interverti dans l'individu qu'il a bleſſé, ne ſeroit-il pas regardé également comme innocent de toutes les conſéquences qui ſortent de cet ordre?

Je ſuis même ici moins indulgent qu'un juriſconſulte dont j'ai déja cité les expreſſions, lequel admet comme une défenſe bonne & valable de l'accuſé l'ignorance où celui-ci étoit des ſuites que pouvoit avoir ſon acte de violence, *ſive facilè ſcire potuit, ſive non, & ſive ſcire debuerit, ſive non.* Cette défenſe auroit donc lieu, même dans les cas les plus clairs. Ainſi une mere qui fait périr ſon enfant en ne faiſant pas la ligature du cordon ombilical, diroit qu'elle ignoroit les conſéquences fâcheuſes de cette omiſſion, &c. Il me ſemble, & je l'ai déjà dit, que l'accuſé ne peut ſe juſtifier qu'en prouvant qu'il n'a pu connoître la conſtitution individuelle extraordinaire du bleſſé, &, par une conſéquence néceſſaire, qu'il ne devoit ni ne pouvoit prévoir que les ſuites d'une telle léſion ſeroient mortelles.

Cette doctrine que nous venons de préſenter eſt ſans doute la plus conforme aux principes d'humanité qui ſe trouve dans le cœur de tous les hommes, & qui doivent ſur-tout ſe réveiller avec plus de force lorſqu'il s'agit de décider de la vie ou de la mort, & de protéger l'innocence malheureuſe contre toutes les ſurpriſes qui pourroient la faire confondre avec le crime. Mais elle eſt encore, plus qu'aucune autre, d'accord avec les principes du droit naturel & avec ceux de la ſaine médecine. Il ſera facile de s'en convaincre de plus en plus, en mettant ſous les yeux de nos lecteurs un tableau en raccourci des différentes eſpèces de ces léſions qui ne ſont mortelles que de néceſſité individuelle. Nous n'en avons parlé juſqu'à préſent qu'en général.

Nous plaçons dans la claſſe de ces conformations individuelles extraordinaires qui peuvent facilement occaſionner la mort, après une léſion, les tranſpoſitions complettes des viſceres, ou au moins une différence de ſituation aſſez notable pour faire une exception à l'ordre habituel de la nature. Ainſi on a trouvé le cœur dans le côté droit de la poitrine; le foie à la place de la rate qui occupoit celle du foie; l'eſtomac deſcendant juſqu'à la région ombilicale & même plus bas; la veſſie, au contraire, remontant à une hauteur conſidérable dans l'abdomen, & la rate placée à la face antérieure de cette cavité, immédiatement ſous les tégumens. Il eſt clair

que l'auteur d'une bleſſure que de pareilles *aberrations* ont rendu mortelle, s'il n'a jamais pu en être inſtruit, n'en doit pas être reſponſable.

Un homme affligé d'une hernie quelconque peut être bleſſé mortellement, à raiſon de cette infirmité, non-ſeulement par un inſtrument tranchant, mais même par des coups ordinaires qui ne produiroient que des contuſions; par exemple, s'il eſt foulé aux pieds, &c.

Des jeux de la nature dans la diſtribution ou le cours de quelque vaiſſeau conſidérable, des anevriſmes; des amincifſemens des os du crâne; une carie vénérienne de ces mêmes os, ou toute autre oſteo-cachexie qui les rendroit très-fragiles; les vaiſſeaux ombilicaux encore conſidérables & pleins de ſang; une vomique dans la poitrine, & autres dépôts purulens qui ſont quelquefois à peine ſenſibles à celui qui les porte; des maladies chroniques graves qui cependant ne retiennent point les malades; un état de convaleſcence & par conſéquent de foibleſſe: toutes ces variétés individuelles méritent également de la part du médecin & des miniſtres de la loi la plus grande conſidération, puiſqu'étant ignorées de l'accuſé, il ne ſauroit être rendu reſponſable des conſéquences qu'elles ont entraînées, ſouvent après une bleſſure très-légère, & qu'ainſi il lui étoit impoſſible de prévoir.

Les différentes eſpèces de cacochymie, ſcorbutique, vénérienne, ſcrophuleuſe, bileuſe, cancéreuſe, doivent ſans doute être ſoumiſes aux mêmes principes, quant à leur influence ſur les ſuites des bleſſures, & à l'ignorance où étoit l'accuſé de leur exiſtence. Telle eſt l'opinion de Bohnius; & ayant à combattre celle du célèbre Zacchias, nous ne ſaurions, ſans doute, nous prévaloir d'une autorité plus reſpectable.

Une exceſſive irritabilité de nerfs eſt capable auſſi de rendre mortelle une bleſſure légère. « Les ſpaſ» mes de tout genre, dit Van Swieten, le tetanos, » & autres accidens ſemblables s'emparent, même » pour des cauſes fort légères, de ceux qui ont le » genre nerveux ſi irritable. Ne paroît-il pas probable » qu'une bleſſure toute ſimple peut occaſionner chez » de pareils individus des ſymptômes très-graves, & » même la mort? & doit-on alors attribuer cette » terminaiſon funeſte à la bleſſure, comme à ſa » ſeule & unique cauſe? *An non admodùm probabile* » *videtur, etiam à levi vulnere in talibus hominibus* » *graviſſima ſymptomata, imò mortem infam produci* » *poſſe? An mors ſecuta tunc ſoli vulneri, ut cauſæ,* » *adſcribi poteſt?* »

Le ſyſtême de la circulation, précédemment dépourvu de ſang par une cauſe quelconque, rend mortelle l'hémorrhagie qui ſurvient à la ſuite d'une bleſſure. Un polype le deviendra par la fièvre d'inflammation qui accompagne ſi ſouvent les plaies. L'aveuglement, la ſurdité, la claudication, trop de peſanteur de corps, ſont encore pour l'accuſé des moyens de défenſe, s'il ignoroit que celui qu'il a bleſſé avoit quelqu'une de ces infirmités.

Une groſſeſſe, un âge tendre, la vieilleſſe doivent auſſi entraîner des différences quant à l'événement des bleſſures. Mais peuvent-elles diſculper leur auteur? il eſt difficile de le ſuppoſer.

Juſqu'ici nous n'avons préſenté, en faveur du ſyſtême que nous adoptons ſur la mortalité des bleſſures, que des circonſtances qui ſe rencontrent chez les bleſſés contre le cours ordinaire de la nature, & qui y exiſtent d'une manière permanente. Il en eſt encore d'autres qui, il eſt vrai, ne ſortent point de cet ordre; mais qui, n'étant point permanentes, & n'ayant lieu qu'à l'inſtant où la bleſſure eſt portée, la rendent mortelle, ſans que cette terminaiſon puiſſe être attribuée à l'accuſé, s'il les a ignorées. Telle eſt celle où le coup porté n'a pénétré juſqu'à l'eſtomac, que parce que ce viſcère étant rempli d'alimens, ſon fond remonté s'appliquoit contre la face antérieure de l'abdomen. Tel eſt encore le cas où nous ſuppoſons que le bleſſé étoit ivre, & que cet état aura augmenté l'hémorrhagie, accru la violence de la fièvre, rompu quelque vaiſſeau dans le cerveau, &c. Tel eſt enfin celui d'une colère exceſſive. Si la colère peut ſeule cauſer la mort, quelle terrible influence ne doit-elle pas exercer ſur une léſion? ne doit-on pas regarder alors la léſion ſoumiſe au jugement des experts, comme rentrant dans la claſſe de celles que nous nommons *mortelles individuellement.*

Il eſt aiſé de ſe convaincre, par tout ce que nous avons dit juſqu'à préſent, que la diviſion que nous avons adoptée des bleſſures mortelles de néceſſité abſolue, & de celles qui le ſont de néceſſité individuelle, eſt la plus ſimple de toutes, qu'elle eſt la ſeule à l'aide de laquelle on puiſſe éviter cette confuſion d'idées & cette cacologie, dont les ſuites ſont quelquefois ſi déplorables dans les affaires auxquelles ces bleſſures donnent lieu par-devant les tribunaux. Elle ſeule pourra ſauver & aux experts & aux juriſconſultes la honte de ces contradictions perpétuelles dans leſquelles ils tombent. Des principes ſûrs & invariables, des exceptions bien déterminées, voilà ce qui doit faire la baſe de leur doctrine & de leur conduite. Quand la raiſon & les autorités ſe trouvent en contradiction, il ne faut pas héſiter: & bientôt il s'élevera auſſi des autorités en faveur de la juſtice & de l'humanité, & les ames puſillanimes auront alors des ſignes autour deſquels on les verra ſe rallier.

Outre les circonſtances qui précedent ou qui accompagnent les différentes léſions, & qui les rendent néceſſairement & inévitablement mortelles, parce qu'elles

qu'elles ſe trouvent dans l'individu bleſſé, il y en a d'autres qui ſont poſtérieures à l'acte de violence exercé ſur lui, & ne ſurviennent qu'accidentellement. Auſſi la mortalité dont elles ſont cauſes n'eſt-elle réputée qu'accidentelle, & ces ſortes de bleſſures ſont dites *mortelles accidentellement*.

De ces circonſtances, les unes ſont dépendantes du bleſſé, les autres de ce qui l'entoure.

Parmi les premiers, on compte 1°. le refus opiniâtre qu'il fait de ſubir le traitement ſoit interne ſoit externe, par puſillanimité ou par tout autre motif;

2°. Des erreurs conſidérables dans le régime, ſoit par intempérance, ſoit en s'expoſant à une température trop chaude ou trop froide, ſoit en ſe livrant aux plaiſirs de l'amour, ou à d'autres paſſions, telles que la colère, la haine, le déſeſpoir, la noſtalgie;

3°. Le peu d'exactitude à obſerver les ordres des médecins: tel ſeroit le cas d'un homme bleſſé à la poitrine d'un coup d'épée, lequel parleroit, crieroit, chanteroit, &c.;

4°. Des mouvemens de colère, d'impatience ou de puſillanimité qui le porteroient à déranger ou à arracher l'appareil mis ſur ſa bleſſure.

Si la mort du bleſſé eſt occaſionnée par ces circonſtances dépendantes du bleſſé, il eſt évident que, bien loin de les imputer à l'accuſé, elles doivent plutôt ſervir à ſa défenſe.

Celles qui dépendent des choſes qui entourent le bleſſé, ſe diviſent en deux claſſes. En effet, elles ont lieu, ou au moment même de la bleſſure, ou bien pendant la durée du traitement.

Je place dans la première claſſe, 1° le défaut de ſecours de quelqu'eſpèce qu'ils ſoient, & de quelque cauſe que ce défaut provienne.

Cette circonſtance, conſidérée comme ayant contribué à la mort du bleſſé, doit être ſoumiſe aux regles que nous avons expoſées touchant la mortalité individuelle. Si l'auteur de la bleſſure a cherché à mettre ſon ennemi dans le cas de ne pouvoir être ſecouru, ou s'il a dû ſavoir qu'il lui ſeroit impoſſible de l'être, il eſt reſponſable de la mort, comme ſi la bleſſure eût été néceſſairement & inévitablement mortelle par elle-même.

2°. L'application de ſecours inſuffiſans ou contraires, dans le moment de l'accident, par l'impéritie, l'ignorance, la timidité de l'homme de l'art qui eſt appellé, doit encore excuſer l'auteur de la bleſſure: on peut appliquer à ce ſecond ordre de circonſtances ce que nous avons ajouté en expoſant le premier. 3°. La même application a lieu à l'égard de ce troiſième cas, ſavoir: ſi le bleſſé a été affecté gravement à raiſon du tems & du lieu; par exemple, ſi une pluie, de la grêle, de la neige, un froid vif, une chaleur brûlante, un terrein fangeux ont envenimé ſa plaie.

La ſeconde claſſe des circonſtances accidentelles, tendantes à diſculper en partie ou en totalité l'auteur d'une bleſſure, renferme celles qui ont lieu durant le cours du traitement. Tel ſeroit: 1°. un traitement défectueux en lui-même, dû à l'ignorance, à la mal-adreſſe, à la négligence, à la témérité, à la timidité du médecin ou du chirurgien, au manque d'inſtrumens néceſſaires, ou au mauvais état de ces inſtrumens.

2°. Les obſtacles que ceux qui environneroient le bleſſé oppoſeroient aux gens de l'art qui voudroient le ſecourir.

3°. Des remèdes futiles ou nuiſibles que le premier venu oſe ſouvent adminiſtrer.

4°. Un régime pernicieux.

5°. Un grand froid, ou une chaleur exceſſive.

6. Les qualités de l'air dépravées, ſoit endémiquement, ſoit épidémiquement, ſoit d'une manière qui tienne abſolument au local qu'occupe le bleſſé; par exemple, s'il étoit placé dans un hôpital trop reſſerré, ou ſurchargé de malades.

7°. Une longue route forcée.

8°. Le bleſſé tourmenté de toutes manières, ſon ſommeil rendu impoſſible, de violentes émotions de l'ame excitées au lieu du calme qui lui ſeroit ſi néceſſaire.

On ne ſauroit diſconvenir que toutes ces circonſtances, qui viennent à la ſuite de la bleſſure pendant le traitement, ne doivent être admiſes comme favorables à l'accuſé, & que même elles ne tendent à ſa décharge d'une manière plus ſpécieuſe que celles que nous avons préſentées auparavant, comme ayant lieu au moment même où l'acte de violence vient d'être exercé. Mais ſi l'auteur a pu les prévoir, ou s'il y a contribué, elles ne peuvent au contraire qu'aggraver ſon crime, puiſque la trahiſon s'y trouve jointe.

Il faut encore tirer de tout ce que nous venons de dire juſqu'à préſent cet axiome important en médecine légale: que ſi toutes les léſions néceſſairement mortelles, & où la mauvaiſe intention eſt manifeſte, ne doivent pas être imputées directement, toutes celles qui ne ſont pas néceſſairement mortelles, ne peuvent pas toujours non plus, par la raiſon qu'elles ne le ſont pas néceſſairement, n'être pas imputées directement: *nec omnes neceſſario-letales, læſiones dolo inflictæ directè damnant, nec omnes non neceſſario-letales directè abſolvunt.*

Enfin, il n'eſt aucun point de la théorie que je viens d'expoſer, qu'il ne m'eût été facile d'appuyer par de nombreuſes obſervations tirées des auteurs les plus recommandables. Elle n'eſt donc point le

produit d'une imagination exaltée ; & ſi l'amour de l'humanité m'a fait préférer un corps de doctrine qui pourroit peut-être laiſſer quelquefois le crime impuni, il ſervira ſouvent, en revanche, à ſauver l'innocent, ou du moins à faire établir une plus juſte proportion, dans tous les cas, entre la réparation & l'injure.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de bleſſures que l'on puiſſe conſidérer abſtractivement, & les rapporter ainſi à la claſſe des bleſſures néceſſairement mortelles à laquelle elles appartiendroient en toutes circonſtances. Toutes les autres doivent être conſidérées dans l'eſpèce où elles ſe préſentent ; & c'eſt le ſeul moyen de juger en quoi & juſqu'à quel degré elles ont contribué à la perte de l'individu qui les a reçues. Mais cette ſorte d'évaluation ne ſauroit ſe faire d'une manière bien préciſe, à moins que d'avoir une idée juſte de ce que c'eſt que la vie, & des conditions qui ſont néceſſaires pour qu'elle continue d'avoir lieu.

La vie de l'homme, ou plutôt l'exercice de la vie conſiſte dans celui des fonctions de l'ame, de celles des ſens & des mouvemens ſpontanés. Ce dernier ſuppoſe l'organiſation complette du cerveau & de tout le ſyſtême nerveux. Le jeu de ce ſyſtême ne ſauroit à ſon tour exiſter ſans une parfaite circulation de toute la maſſe du ſang, & cette liberté de circulation ſuppoſe néceſſairement celle de la reſpiration.

Ces fonctions, ſoit vitales, ſoit animales, dépendent, en quelque ſorte, d'autres fonctions que l'on a nommées naturelles, ſavoir la digeſtion des alimens & leur aſſimilation, la préparation du chyle, ſon mélange avec le ſang, la ſanguification, la nutrition, enfin les différentes ſecrétions & les excrétions néceſſaires.

Toutes les bleſſures qui troublent fortement l'exercice d'une ou de pluſieurs fonctions, ou qui le ſuſpendent trop long-temps, ou qui le ſupprimment, deviennent des cauſes certaines de mort ; ſelon la qualité de la fonction attaquée, la mort eſt ou lente, ou aſſez prompte, ou enfin ſubite ; mais de toutes les manières, elle eſt également certaine & inévitable.

Cependant, quand on conſidère les bleſſures à raiſon du détriment qui peut en réſulter, ce ſeroit une diviſion vicieuſe que celle qui les claſſeroit en bleſſures de la tête, de la poitrine, de l'abdomen, &c. N'eſt-il pas en effet plus que certain, que l'on reçoit à la tête, tantôt des bleſſures qui n'ont aucunes ſuites fâcheuſes, & tantôt des bleſſures mortelles ?

Il eſt encore inutile de prétendre établir des degrés dans les bleſſures, puiſque ces degrés ne ſauroient être déterminés avec préciſion.

La nature de l'inſtrument dont s'eſt ſervi l'accuſé ne doit phyſiquement faire rien conclure non plus, puiſque les moins redoutables ont quelquefois produit les effets les plus funeſtes, tandis que ceux qui l'étoient le plus n'ont occaſionné que des léſions paſſagères.

Ce n'eſt pas que les magiſtrats doivent peu s'embarraſſer quelle partie du corps a reçu le coup, & de quel inſtrument on s'eſt ſervi pour le porter. Car ſi toutes ces conſidérations & d'autres pareilles ne démontrent pas le deſſein criminel de l'accuſé, elles ſervent du moins de baſe à de violentes préſomptions : &, quand même une bleſſure n'eſt mortelle qu'inviduellement, il devient alors difficile que cette diſpoſition individuelle puiſſe ſervir de moyen de défenſe. Par exemple, ſi l'accuſé a frappé ſon adverſaire à la tête avec un fort marteau, & qu'il lui ait briſé le crâne, quoique l'examen du cadavre ait fait découvrir que la calotte oſſeuſe étoit naturellement très-amincie, il n'en ſera pas moins reſponſable de toutes les ſuites de la bleſſure, puiſqu'il ne pouvoit ignorer qu'en toutes circonſtances elles ſeroient funeſtes.

Hippocrate plaçoit au nombre des bleſſures qu'il croyoit très mortelles, θανατωδεστατα τρωματα, celles qui pénétroient dans la ſubſtance du cerveau. Il portoit un pronoſtic auſſi fâcheux des bleſſures de la moëlle allongée, du cœur, du foie, du diaphragme, de la veſſie, des inteſtins grêles. Celſe a dit auſſi : *ſervari non poteſt, cui baſis cerebri, cui cor, cui ſtomachus, cui jecinoris porta, cui in ſpinâ medulla percuſſa eſt ; cuique aut pulmo medius, aut jejunum aut tenuius inteſtinum, aut ventriculus, aut renes vulnerati ſunt : cuive circà fauces, grandes venæ, vel arteriæ præciſæ ſunt.*

Mais ces déciſions ſont, pour la plupart, trop générales, elles ſouffrent un grand nombre d'exceptions ; enſorte qu'il faut convenir, comme nous l'avons déjà dit plus haut, que très-peu de bleſſures, conſidérées abſtractivement, doivent être réputées mortelles de néceſſité abſolue. Nous allons donc paſſer en revue toutes celles qui ſont mortelles le plus ordinairement ; & ce ſera au médecin à prononcer d'après les principes de phyſiologie, de pathologie & de thérapeutique, ſi dans les cas particuliers qui s'offriront à ſon examen, elles l'étoient inévitablement.

Le cerveau peut être bleſſé, & ſes fonctions dérangées en totalité ou en partie. C'eſt le plus ſouvent l'effet d'une action mécanique qui fracaſſe la boëte oſſeuſe dans laquelle il eſt renfermé, ſoit qu'un corps dur vienne frapper contre cette boëte, ſoit qu'elle-même vienne s'y briſer ; il arrive alors que des ſubſtances étrangères, très-dures, piquantes ou obtuſes, telles qu'une épée, une balle, un morceau de verre, une pierre, quelquefois même une eſquille d'un des os du crâne pénètre juſques dans le viſcère mollaſſe qui y eſt contenu, & le détruiſent au moins en partie. Les ſymptômes qui ſuivent une ſemblable léſion ſont la ſtupeur, la perte de tout ſentiment, le coma, l'aphonie, des vomiſſemens conſidérables, la diarrhée involontaire & l'incon-

tinence d'urines, la fièvre & les convulſions : la mort ne tarde guères à arriver.

On a, il eſt vrai, des exemples étonnans de léſions énormes du cerveau qui ont été guéries, quoique des portions conſidérables de la ſubſtance de ce viſcère euſſent été emportées ou détruites par la ſuppuration. En voici quelques-uns. Nicolas Maſſa aſſure avoir vu guérir une bleſſure qui pénétroit juſqu'à l'os baſilaire ; on s'aſſuroit de cette profondeur de la plaie par le moyen d'un ſtilet d'argent qui alloit frapper contre cet os. Rhodius cite un ſoldat qui eut la tête fendue juſqu'à la racine du nez, un autre ſoldat dont le cerveau fut traverſé par une flèche depuis le nez juſqu'au vertex. Petit a vu une balle ſe frayer la même route : ces trois bleſſés guérirent. Schenkius, Fabrice de Hildan, Ambroiſe Paré rapportent des faits de leur pratique auſſi ſurprenans. On a même vu de ces ſubſtances ſéjourner très-long-tems dans l'intérieur de la tête. Ainſi Zacutus Luſitanus nous fournit l'exemple d'une femme qui garda pendant cinq ans un morceau de ſtilet : elle n'en éprouvoit aucune incommodité, ſi ce n'eſt des douleurs de tête dans les tems humides.

Telle portion du cerveau ou du cervelet eſt-elle plus que les autres néceſſaire à la conſervation de la vie, en ſorte que ſa deſtruction ou même ſon altération en entraîne la perte ?

Nous répondrons à cette queſtion, que des faits multipliés ont appris qu'il n'en exiſte pas une qui n'ait été entamée, détruite, organiſée contre les loix ordinaires de la nature, & que néanmoins la mort n'a point été la ſuite de pareils accidens.

Tout ce que nous venons de dire ne doit pas empêcher de penſer que les léſions du cerveau, du cervelet & de la moëlle allongée ne puiſſent en général être déclarées mortelles, quand elles ſont profondes, & même lorſqu'elles ne le ſont pas : enſorte que ſi telle bleſſure a été ſuivie de la perte du bleſſé, ſans que tous les ſecours de l'art aient pu l'empêcher, cette perte doit en être conſidérée comme l'effet néceſſaire, & la bleſſure déclarée mortelle, ſoit de néceſſité générale, ſoit, à raiſon de quelques circonſtances, de néceſſité individuelle.

Les léſions de la ſubſtance cérébrale qui ont lieu ſans qu'aucun corps étranger pénetre dans le crâne, & qui occaſionnent une déperdition de cette ſubſtance que rien ne peut arrêter, ſont encore une cauſe de mort également inévitable, quoique moins prompte.

Une troiſième cauſe de léſions, dont la terminaiſon eſt la même, eſt celle qui, ſans rien détruire, agit par compreſſion. Si le crâne & les membranes du cerveau pouvoient être bleſſées ſeules, ſans que le cerveau lui-même le fût, la bleſſure ſeroit peu dangereuſe. Mais une violence quelconque exercée contre la boëte oſſeuſe, peut, ſans même qu'elle en ſoit briſée, &, qui plus eſt, ſans qu'il exiſte aucunes traces extérieures du coup porté, rompre dans ſa capacité des vaiſſeaux ou ſanguins, ou lymphatiques. Il arrive ſouvent que la dure-mère ſe ſépare de la face interne du crâne : alors les vaiſſeaux qui ſervoient à l'y attacher étant rompus, le ſang, la lymphe, ou l'un & l'autre, ſe répandent entre l'os & les membranes qui le recouvroient, ou entre ces deux membranes elles-mêmes, ou enfin par la rupture d'autres vaiſſeaux placés plus profondément dans les ventricules même du cerveau, & quelquefois même à ſa baſe. Il arrive auſſi que des contuſions & des inflammations de membranes produiſent une certaine quantité de matière purulente, qui agit non-ſeulement en comprimant la ſubſtance du cerveau, mais même en l'irritant & en la corrodant. On doit regarder tous ces fluides extravaſés comme autant de corps étrangers qui, par la compreſſion continuée, ou par l'irritation qu'ils occaſionnent, & par leur dégénéreſcence, produiſent infailliblement la mort.

Il eſt vrai que quelquefois il ſe fait une réſorption du ſang épanché, & que le cerveau ſe trouve de nouveau libre d'exercer ſes fonctions : cette heureuſe iſſue eſt l'ouvrage de la nature aidée des ſecours de l'art. Un grand nombre d'obſervations prouve auſſi que le cerveau peut être débarraſſé du ſang extravaſé, ſoit par l'ouverture de la plaie elle-même, ſoit par celle que l'art ſait lui ménager, & qui eſt connue ſous le nom de trépan ; d'où il ſuit, que ſi après la mort du bleſſé, on trouve du ſang dans la cavité du crâne, & que l'on n'aie pas pratiqué l'opération qui auroit pu lui donner iſſue, la bleſſure ne doit être déclarée qu'*accidentellement mortelle* : mais ſi tous les ſecours de l'art ont été adminiſtrés infructueuſement, alors il faut la juger mortelle *néceſſairement*.

On rencontre quelquefois de ces cas douteux & compliqués, dans leſquels il ſeroit difficile de décider ſi le défaut d'activité & de ſoins ne pourroit pas être reproché aux médecins & aux chirurgiens ; par exemple :

1°. Lorſque le bleſſé meurt avant que les premiers ſecours lui aient été adminiſtrés.

2°. Lorſqu'aucun ſigne n'indique l'opération du trépan ; ce qui a lieu, ſi le bleſſé ayant été attaqué hors de la portée de tous témoins, eſt tombé ſans connoiſſance, & qu'aucune plaie, aucune tumeur, ni rien de ſemblable qui puiſſe produire des accidens mortels, n'en annonce la néceſſité.

3°. Lorſque l'extravaſation eſt la ſuite & l'effet d'une fracture légère ou d'une fêlure dans la direction des différentes ſutures ; ce qui ne permet pas de les découvrir, & de déterminer ainſi le lieu de néceſſité ou d'élection pour l'application de l'inſtrument.

4° On eſt également embarraſſé, lorſqu'une contrefracture occaſionne l'épanchement. Alors l'état du bleſſé eſt ſatisfaiſant, rien ne fait ſoupçonner

une compreſſion du cerveau ; ou bien l'inſtrument eſt regardé comme incapable d'avoir produit une léſion alarmante. Dans un cas pareil, en quoi les gens de l'art ſeroient-ils répréhenſibles de reſter dans l'inaction. Si on ne remarque aucune léſion à l'extérieur, & que rien ne déſigne où l'on doive appliquer le trépan, il convient, ſelon les plus experts, de ne le point pratiquer. Mais quand il y a des ſignes d'extravaſation, & que des ſymptomes d'abord légers s'agravent de plus en plus : il faut ne pas héſiter, &, quoiqu'on ne puiſſe déterminer abſolument le lieu, ſuivre le principe de Celſe : *Satius eſt anceps experiri remedium quam nullum.*

Quoiqu'on l'ait appliqué déjà en pluſieurs endroits inutilement, on ne doit point ſe décourager, mais au contraire en continuer l'application : autrement on paroîtroit avoir tué celui qu'on n'auroit pas ſauvé. Scultet dit l'avoir fait juſqu'à ſept fois, Dionis juſqu'à douze, & enfin un chirurgien de Nimegue, au rapport de Solingen, appliqua vingt-ſept couronnes de trépan au prince Philippe de Naſſau. *Memorabilius eſt exemplum Philippi Naſſavii, qui equo exciderat obverſo in palum capite, poſtquam terebratio aliquotiès in oſſe frontis, atque alibi fruſtrà facta fuiſſet, viſum fuit trepanum etiam poſteriori capitis oſſi admovere, ſi forte repulſo vas quoddam ſanguiferum ibidem raptum fuiſſet. Quod ità ſe habere compertum : ac, poſt* vigeſimam ſeptimam *demùm perforationem manifeſtari ſe in occipite ſanguis coagulatus. Dictus Dominus aliquando acum comatoriam argenteam per utramque cranii partem tranſmittebat, videntibus id ipſum amicis, qui vulneris obligationi intererant. Ipſe tamen ſatis feliciter fuit ſanatus, valetudinemque ac ingenium conſervavit integrum, vixitque multos annos poſteà, ità etiam, ut vini hauſtum majorem, ſalvo mentis ſana uſu, ferre poſſet.* (Stalpart Van der Viel Obſervat. c. obs.

Lors donc que dans des cas pareils l'art a employé toutes ſes reſſources inutilement, tout doit être imputé à la nature même de la bleſſure, &, toutes choſes égales d'ailleurs, l'accuſé eſt reſponſable de ſes ſuites.

C'eſt le cas pareillement des bleſſures par leſquelles le ſang s'extravaſe dans l'intérieur du cerveau, ou même à ſa baſe, & ainſi ne ſauroit être évacué par le ſecours d'aucune opération. Il arrive auſſi quelquefois que la ténacité du ſang s'oppoſe à ſon extraction, ou, ce qui eſt l'oppoſé, il devient impoſſible d'arrêter l'hémorrhagie, ſoit que les vaiſſeaux ſoient trop conſidérables, ſoit à raiſon de leur ſituation.

M. Pott a obſervé des écartemens de futures mortels à la ſuite de bleſſures. Mais ces cas ſont fort rares : & même pluſieurs faits cités par les auteurs ſont à peine dignes de foi. Hippocrate & Aétius penſoient que l'inflammation du cerveau pouvoit produire ce phénomene. Boetius atteſte que la choſe eſt aſſez fréquente en Irlande, & qu'elle vient d'une cauſe interne que l'on ne connoît point.

L'étranglement eſt encore une des cauſes qui excitent une compreſſion ſur le cerveau, en empêchant le retour du ſang par les veines jugulaires. Le ſang s'accumule dans les vaiſſeaux de cette partie, les diſtend, & les rompt même quelquefois. Les traces de l'étranglement ſe manifeſtent à l'extérieur du col, par des écorchures & des meurtriſſures formées par l'impreſſion des mains ou de la corde qui a ſervi d'inſtrument, les vaiſſeaux de la tête ſont dans l'état que nous venons de décrire. *Voyez* au mot SUSPENSION.

C'eſt ici le moment de parler des léſions de la moëlle épiniere. Si ce prolongement du cerveau, contenu dans les cavités des vertèbres, ſur-tout des premières vertèbres ou vertèbres ſupérieures, ſe trouve endommagé d'une maniere quelconque, ou par un inſtrument pénétrant, ou par des eſquilles oſſeuſes, ou par du ſang extravaſé, ou par une luxation des vertèbres elles-mêmes, ces accidens ſont ſuivis le plus ſouvent d'une mort prompte & inévitable. Il eſt arrivé quelquefois cependant que les ſecours de l'art ont fait diſparoître une luxation, ceſſer la compreſſion & la paraplégie, & que les bleſſés ont été ainſi rendus à la vie. On ne peut donc pas prononcer que ces bleſſures ſoient mortelles de néceſſité abſolue. Si la moëlle épiniere eſt bleſſée dans une autre partie de la colonne dorſale, & que pluſieurs vertèbres ſoient en même tems briſées, la paraplégie qui ſurvient eſt incurable, & amène une mort lente & certaine.

L'ébranlement ſeul du cerveau peut mettre le trouble dans ſes fonctions, ſans qu'il exiſte de léſion manifeſte. Une chûte, un coup, un ſoufflet même peuvent l'occaſionner. Hippocrate le connoiſſoit, puiſqu'il met en oppoſition ſes effets avec ceux qui réſultent d'une bleſſure. S'ils ſont rapides, il eſt probable que la mort n'arrive que par un ſpaſme de la ſubſtance cérébrale, & par apoplexies : s'ils ſont lents, c'eſt que cette même ſubſtance & ſes vaiſſeaux tombent dans l'atonie qui eſt ſuivie d'une ſuppuration. En général des obſervations multipliées ont appris, que les léſions de la tête, ou plutôt du cerveau ſont toujours dangereuſes & inſidieuſes : les malades paroiſſent affectés légèrement, ils ſe rétabliſſent même complettement en apparence, vaquent à leurs affaires ordinaires ; & au bout de quelques mois on les voit périr tout-à-coup. Cette terminaiſon fâcheuſe ne ſauroit être que l'effet des bleſſures qu'ils ont eſſuyées, puiſqu'on trouve alors dans leur cerveau des eſquilles, du ſang, du pus, de la ſanie, &c.

Ces obſervations, & d'autres encore dans leſquelles on voit combien la mort vient quelquefois à pas lents, prouvent le peu de cas que l'on doit faire, en médecine légale, de la doctrine des jours critiques, pour diſcerner les léſions mortelles par elles-mêmes, de toutes les autres. Elles démontrent en

effet, que ſouvent les premières n'enlèvent les malades, qu'après un eſpace de tems aſſez conſidérable, tandis qu'une mort prompte ſuit celles qui n'étoient mortelles qu'accidentellement.

Je remarquerai ſeulement ici, que cette mort tant retardée peut fournir à l'accuſé plus d'un moyen de défenſe, en ce qu'il eſt poſſible que, durant un tems ſi long, le bleſſé, ou ceux qui l'entourent, ou ceux qui en prennent ſoin, aient contribué, pour quelque choſe, à détériorer l'état de la bleſſure, conſéquemment à la rendre en quelque ſorte accidentellement mortelle, quoique de fait, elle fut mortelle de néceſſité abſolue. *Voyez* JOURS CRITIQUES.

Les bleſſures des nerfs peuvent auſſi être des cauſes de mort : & quoique pluſieurs gros nerfs n'appartiennent pas immédiatement à des organes vitaux, cependant, quand ils ſont piqués ou à moitié coupés, il en réſulte des ſpaſmes violens, des convulſions, des défaillances, & enfin la perte du ſujet. Tous ces accidens terribles diſparoiſſent lorſqu'on coupe entièrement le nerf qui a été bleſſé.

Ainſi, s'il eſt conſtaté par l'ouverture que la poſition du nerf entamé, & l'organe auquel il appartient, permettoient au chirurgien de le couper entièrement, cette ſection complette n'ayant pas été opérée, la bleſſure ne doit être regardée que comme mortelle accidentellement. Mais ſi le nerf eſt placé dans un endroit inacceſſible à l'inſtrument, ou que la ſection en ait été faite, & les autres ſecours de l'art adminiſtrés, alors la bleſſure ſera réputée mortelle de néceſſité. Il faut obſerver cependant que, dans de pareils ſujets, la ſenſibilité nerveuſe eſt extrême, & même quelquefois ſuſceptible de former un cas de mortalité individuelle.

Selon Bohnius, la bleſſure d'un ganglion ou plexus nerveux, lorſque l'artiſte n'a été coupable d'aucune négligence, ſera réputée mortelle de ſa nature.

Les léſions des parties très-nerveuſes, & ſur-tout de celles qui ont leurs nerfs communs avec les organes vitaux, peuvent, par cette raiſon-là même, cauſer une mort inévitable. Une bleſſure ſimple, une contuſion, la ſeule percuſſion ſuffit à l'égard de ces parties. Telles ſont ce que l'on appelle le ſcrobicule du cœur, lorſque l'eſtomac & le diaphragme ſont intéreſſés, les teſticules, la matrice, le cœur, quoique la léſion n'ait point interrompu la circulation. Les défaillances, les convulſions & la mort en ſont la ſuite malheureuſe. Michaelis regarde ces accidens comme la cauſe de la mort ſi fréquente de ces amateurs du pugilat, connus en Angleterre ſous le nom de *Boxers*.

Quoique les tendons des muſcles ne ſoient doués d'aucune ſenſibilité, cependant leurs bleſſures produiſent auſſi des ſpaſmes, des convulſions, & quelquefois la mort. Il faut donc ſuivre dans les rapports qu'elles occaſionneront les mêmes règles que nous venons d'établir pour les bleſſures des nerfs.

L'inflammation & la fièvre, la ſuppuration, le ſphacèle, la réunion de pluſieurs bleſſures, dont chacune auroit pu n'être pas mortelle, toutes ces choſes peuvent épuiſer les forces de la vie, & rendre les léſions qu'elles accompagnent mortelles de néceſſité abſolue.

Les léſions des viſcères en général, & ſur-tout celles de l'eſtomac & des inteſtins, peuvent auſſi être conſidérées relativement aux troubles qu'elles cauſent dans tout le ſyſtême nerveux, indépendamment de celui de leurs fonctions particulières.

Les obſervateurs nous fourniſſent quelques exemples remarquables de guériſon des bleſſures faites à l'eſtomac. Galien dit en avoir été témoin. Beker rapporte l'hiſtoire d'un homme qui avala un couteau : on le tira de ſon eſtomac, en pratiquant une inciſion à ce viſcère membraneux, & il guérit. Fallope cite une femme, dont une balle de calibre médiocre avoit percé l'eſtomac. Le payſan dont parle Schenkius, guérit par le bienfait de la nature, car les ſecours de l'art n'auroient pu conſolider la bleſſure. Des chirurgiens fermèrent par une ſuture la plaie de l'eſtomac d'un ſoldat, comme ils auroient fait celle de l'inteſtin. Schurigius, Scultet, Maurice Hoffman, Van Swieten, & les mémoires de l'académie de Chirurgie de Paris nous ont tranſmis des faits pareils. Les principes généraux que nous avons préſentés au commencement de cet article ſur la ſimilitude apparente des bleſſures, & leur diſparité réelle prouvée par l'événement ; ſur l'impoſſibilité de conclure, avec une connoiſſance égale de part & d'autre, d'une bleſſure qui a guéri à une bleſſure qui a été ſuivie de la mort ; ſur la néceſſité de réputer mortelles néceſſairement celles que ni la nature ni l'art n'ont pu empêcher de devenir telles ; enfin ſur les exceptions & les modifications qui naiſſent des diſpoſitions individuelles dont nous avons fait l'énumération détaillée : ces principes généraux, dis-je, trouvent leur application quand il s'agit de ſtatuer ſur la mortalité des bleſſures faites à l'eſtomac. Celles des inteſtins doivent être ſoumiſes aux mêmes règles ; & tous les prodiges opérés par la chirurgie moderne ne ſauroient détourner un expert des principes qui ſeuls peuvent lui aider à mettre de l'accord & de l'harmonie entre toutes les déciſions qu'il ſera dans le cas de porter.

Les léſions des autres viſcères, du foie, de la rate, des reins, de la matrice, ſi elles ont cauſé la mort, ne ſeront point non plus ſuſceptibles d'être excuſées, ſur ce que des obſervations atteſtent, que des abcès au foie ont été ouverts & terminés heureuſement ; que l'on a emporté la rate à des chiens ſans faire périr ces animaux, que des reins ont ſouffert une ſuppuration chronique, que la matrice a été ouverte dans l'opération céſarienne, &c. En effet la ſuppuration empêche l'hémorrhagie. Dans les ex-

périences on fait la ligature des principaux troncs de vaiſſeaux ; l'utérus, en ſe contractant ſur lui-même, comprime les ſiens qui auroient occaſionné une perte de ſang mortelle, s'ils fuſſent reſtés ouverts, &c.

Le ſyſtême des nerfs eſt encore ſuſceptible d'éprouver les plus grands troubles à la ſuite d'une bleſſure quelconque faite avec une arme empoiſonnée. Si cette cauſe particulière de mortalité eſt ignorée des médecins ; ou ſi, quoiqu'elle ſoit connue d'eux, ſon influence l'emporte ſur tous les efforts de leur art, l'accuſé ne ſauroit ſe diſculper d'avoir cauſé la perte du bleſſé. (*Voyez* EMPOISONNEMENT.) (*Médec. légale.*)

Tel eſt en raccourci le tableau de cette première claſſe de bleſſures que le bouleverſement du ſyſtême des nerfs rend le plus ſouvent mortelle. Une autre claſſe renferme celles qui, en interrompant la circulation, ſont pareillement des cauſes de mort, puiſque, ſans la circulation, la vie ne ſauroit avoir lieu. De ces cauſes, les unes agiſſent en opérant une telle déperdition des humeurs qui circule dans les vaiſſeaux, que le peu qui en reſte ne ſuffit plus pour l'entretenir : les autres, en anéantiſſant les forces mouvantes & les organes deſtinés à cette fonction vitale. Une ſolution quelconque de continuité des vaiſſeaux produit une hémorrhagie ; & cette hémorrhagie, ſoit interne, ſoit externe, devient mortelle, lorſque rien ne peut l'arrêter. Telles ſont celles de l'aorte, de l'artère pulmonaire, des carotides, des ſouclavières, & autres vaiſſeaux artériels que leur ſituation rend inacceſſibles. Telles ſont encore, par la même raiſon, celles de la veine-cave, des veines pulmonaires, de la veine azygos, des jugulaires internes, des ſouclavieres, de la veine-porte, &c. Si une hémorrhagie eſt arrêtée pendant quelque tems, & qu'elle revienne ſans qu'aucun effort de l'art puiſſe prévenir ou arrêter ſon retour, elle doit auſſi alors être cenſée néceſſairement & inévitablement mortelle. On en a des exemples très-fréquens. Ce que nous venons de dire des bleſſures des gros artériels & veineux, s'applique avec encore plus de force à celles du cœur, dont le mouvement continuel & violent de contraction & de dilatation exclut toute poſſibilité de ſuſpendre l'effuſion du ſang.

La deſtruction des organes de la circulation & des forces qui les mettent en action, arrive lorſque le cœur ſe trouve déchiré, briſé, arraché hors de la cavité dans laquelle il eſt contenu, & lorſque les nerfs, qui y diſtribuent les eſprits animaux, ſont coupés. Il eſt évident que de pareilles bleſſures deviennent abſolument mortelles. Si différens auteurs citent des exemples d'animaux qui ont ſurvécu à des bleſſures au cœur, on doit croire que ces bleſſures n'ont pas produit d'hémorrhagie ; c'eſt-à-dire qu'elles n'ont affecté que la partie extérieure des parois des ventricules, ſans pénétrer plus profondément.

Lorſque la reſpiration ſe trouve interrompue de manière à cauſer la mort, cela a lieu, ou par la deſtruction des organes qui lui ſont conſacrés, ou par la ſuſpenſion trop long-tems continuée de leurs fonctions. Ainſi la trachée-artère étant coupée complettement, les deux portions ſéparées ne pourront plus ſe réunir. Il faut cependant dans ces circonſtances examiner avec ſoin, ſi tous les ſecours poſſibles ont été adminiſtrés. En effet, des exemples mémorables de guériſon de pareilles plaies nous apprennent avec quelle circonſpection les experts doivent prononcer ſur leur mortalité ou leur non-mortalité. Ambroiſe Paré, Tulpius, Bartholin, Van-Swieten, Garengeot, Poncenard, & d'autres praticiens en ont conſigné un grand nombre dans leurs ouvrages. Les muſcles pectoraux, & principalement le diaphragme, ſervent à la reſpiration en dilatant la poitrine. Si donc ces muſcles ſont détruits ou affectés de toute autre manière, ou ſi le nerf qui ſe diſtribue au diaphragme eſt coupé, elle ne peut plus avoir lieu. La fracture de pluſieurs côtes, & même, ſelon M. de la Martiniere, celle du ſternum, ſont également capables de produire une mort très-prompte. Il arrive quelquefois que le diaphragme étant percé, les parties contenues dans l'abdomen pénètrent dans la cavité du thorax, compriment les poumons, & font périr le bleſſé, en l'empêchant de reſpirer. Les grandes plaies dans la ſubſtance même des poumons excitent le plus *ordinairement*, ou de violentes hémorrhagies, ou une ſuffocation par le ſang qui s'amaſſe dans la cavité, ou la deſtruction d'une portion majeure de l'organe par le travail de la ſuppuration : & alors elles ſont néceſſairement mortelles. J'ai dit *ordinairement*, parce qu'il y a des exemples de plaies conſidérables guéries, ſans doute parce qu'aucun de ces accidens n'ont rendu dans ces cas la bleſſure compliquée. C'eſt donc ici le lieu de faire l'application des règles générales que nous avons expoſées au commencement de cet article. Lorſque le poids de l'air atmoſphérique qui pénètre par une bleſſure dans la poitrine empêche la dilatation du poumon, l'inſpiration devient impoſſible, & le bleſſé eſt bientôt étouffé. Mais cela n'a lieu que lorſque les plaies ſont conſidérables ; & d'après les expériences de l'illuſtre Van-Swieten, il faut, pour produire cet effet, qu'elles aient plus de largeur que n'en a l'ouverture de la glotte. Si un ſeul côté de la poitrine a été percé, il n'y a que le poumon de ce même côté dont les fonctions ceſſent, à moins que l'air ne paſſe dans l'autre par une plaie du médiaſtin. Les mêmes accidens ſont la ſuite d'une léſion, avec rupture d'une des grandes diviſions de la trachée-artère.

La ceſſation des fonctions de la reſpiration peut auſſi avoir lieu & occaſionner la mort, ſans que les organes qui les exécutent éprouvent une léſion ſenſible. Par exemple : ſi on comprimoit le thorax, de manière à en empêcher toute dilatation ; ſi par un chatouillement trop long-tems prolongé des hypo-

cendres & des côtés dans des individus très-ſenſibles on interrompoit le double mouvement de cette cavité; ſi on retenoit ſa reſpiration, juſqu'au point de ſe donner la mort ; ſi on fermoit tout accès à l'air par la bouche & par les narines, avec les mains, avec des couſſins, ou tout autre moyen ſemblable ; ſi, comme on le rapporte des negres eſclaves, on s'obſtruoit avec ſa propre langue le canal de la trachée-artère ; par la ſuffocation dans l'eau, ou dans tout autre liquide ; par étranglement ; en forçant à un exercice violent quel qu'il puiſſe être.

Il eſt très important de ſavoir diſtinguer les ſignes des différentes eſpèces de ſuffocation, parce qu'il y a des cas dans leſquels il eſt néceſſaire de prononcer, ſi un homme a été pendu lorſqu'il étoit déjà mort, ou avant qu'il le fût ; s'il a été jetté à l'eau avant ou après avoir été tué, &c.

Tant que la reſpiration a lieu, les poumons ſe dilatant & ſe comprimant alternativement, le ſang eſt pouſſé dans leurs vaiſſeaux par l'action du ventricule droit. Mais ſi elle ceſſe, il ſe fait un affaiſſement, un collapſus de tout ce viſcère, & le ſang ne trouve plus ſa route accoutumée. Cependant le ventricule pulmonaire continue toujours de chaſſer le ſang de ſa cavité. La force avec laquelle il agit étant moindre que la réſiſtance qu'il a à vaincre, les vaiſſeaux artériels du poumon ſe diſtendent néceſſairement, & le ſang y ſéjourne. Alors le cœur lui-même, qui ne peut plus ſe débarraſſer du ſang qu'il reçoit des veines caves, ſe dilate à ſon tour ; les veines qui y aboutiſſent & les autres veines en font autant & ſe gorgent de ſang. Cette accumulation du ſang, & cette expanſion du ſyſtême veineux ſont ſur-tout ſenſibles dans les parties de la tête tant internes qu'externes, parce que les jugulaires ne peuvent plus rendre à la veine-cave ſupérieure le ſang que les carotides continuent toujours de charrier. De-là naiſſent la rougeur & la lividité de la face ; les yeux deviennent gros ; la langue s'enfle & ſort de la bouche ; & tous ces phénomènes, qui ont lieu au moment de la ſuffocation, ſubſiſtent encore après la mort. C'eſt par cette raiſon qu'à l'ouverture des cadavres on trouve le ventricule droit, la veine-cave, les vaiſſeaux du poumon & ceux du cerveau très-dilatés, gorgés de ſang, & même quelquefois rompus : ce que l'on regarde comme autant de ſignes de ſuffocation. L'étranglement ſe manifeſte, en outre, par des traces au col de la violence qu'on a exercée, telle que des échymoſes, des écorchures, des empreintes d'ongles, de corde ou d'autres inſtrumens quelconques.

Quand la ſuffocation a eu lieu, dans l'eau ou dans tout autre liquide, outre ſes ſignes ordinaires, on obſerve encore les ſuivans : les yeux ſont ouverts ; le viſage eſt pâle, (ſans doute par l'impreſſion de froid cauſée par le fluide) ; on trouve quelquefois dans la trachée-artère de l'écume, de l'eau, de la boue, ou d'autres ſubſtances liquides colorées. Remarquons ſeulement qu'on ne trouve ces ſignes, que lorſqu'on n'a pas tardé à faire l'examen du cadavre, & que la préſence de l'écume n'en eſt pas un bien déciſif, puiſqu'il manque quelquefois dans les noyés, & qu'au contraire il ſe rencontre chez ceux qui ont péri d'un autre genre de mort. Car cette écume peut être formée par des humeurs du corps, & venir d'une cauſe interne.

La contraction ſpaſmodique de la glotte n'a pas non plus toujours lieu : on doit donc la regarder comme une baſe trop incertaine pour y aſſeoir un jugement ſage & aſſuré. *Voyez* au mot Noyés, & à celui de Suspension.

Juſqu'à préſent nous n'avons parlé que des léſions des organes conſacrés aux fonctions vitales. Mais il n'eſt perſonne qui ne ſache que ces fonctions ne ſauroient continuer long-tems d'exiſter, ſi elles ne ſont, pour ainſi dire, ſoutenues & alimentées par d'autres que l'on a déſignées ſous le nom de fonctions naturelles. Telles ſont la digeſtion, la ſanguification, la nutrition, les ſécrétions, & les excrétions néceſſaires au jeu de l'économie animale. Delà vient que, lorſque ces fonctions ceſſent, ou quelques-unes d'entr'elles, ou même une ſeule, tôt ou tard, mais inévitablement & néceſſairement, une pareille interruption devient une cauſe de mort. Il eſt rare à la vérité que de tels dérangemens ne ſoient pas accompagnés d'hémorrhagies, d'inflammation, de ſuppuration, de troubles du ſyſtême nerveux qui ſans doute contribuent à leur iſſue funeſte : mais nous les conſidérons ici ſéparément de ces ſymptômes, & en tant que la mort n'eſt produite que par l'interruption ou la ceſſation totale des fonctions dites naturelles. Si l'œſophage eſt coupé par une bleſſure, les alimens, au lieu de deſcendre dans l'eſtomac, ſortiront par la plaie : il s'enſuivra alors une inanition mortelle. Le même effet aura lieu ſi c'eſt l'eſtomac qui eſt ouvert, ſur-tout dans la portion que l'on nomme le ſac.

Pour que le chyle, qui eſt le produit de la première digeſtion, paſſe dans le ſang, où il en doit ſubir une ſeconde, il faut que les vaiſſeaux lactés, le réſervoir de Pecquet & le canal thorachique ſoient dans leur entier. S'ils ſont ouverts par une cauſe quelconque, la nutrition ne ſe fera point, le chyle ſe répandra dans la cavité de l'abdomen, ou dans celle de la poitrine, & y formera une hydropiſie laiteuſe. Tous les ſecours de l'art doivent ici être regardés comme abſolument inutiles ; & ces bleſſures, quoique la mort ne ſurvienne quelquefois que long-tems après, ſont néceſſairement mortelles. Elles prouvent, pour le dire en paſſant, de même que pluſieurs d'une autre eſpèce, combien, en médecine légale, la doctrine des jours critiques eſt vaine & illuſoire.

Les conduits de la bile, ſoit le canal cyſtique,

ſoit le canal hépatique, ſoit le canal cholédoque, de même que la véſicule du fiel, s'ils ſont entamés, laiſſeront la bile ſe répandre dans l'abdomen : & non-ſeulement il en réſultera des inflammations & de la putréfaction, mais encore un défaut de digeſtion qui ſeul, à la longue, entraîneroit infailliblement la perte du bleſſé.

Les bleſſures des baſſinets des reins, des uretères, de la veſſie ſont toujours mortelles, à moins qu'elles ne dégénèrent en fiſtules, & qu'on n'empêche l'urine de tomber dans la cavité abdominale, où elle cauſeroit, par ſon ſtimulus, l'inflammation & le ſphacèle. *Voyez* BAS-VENTRE. (BLESSURES DU)

Enfin, pour paroître ne rien omettre des maux que la méchanceté humaine a ſu inventer, & dont le jugement eſt ſoumis par les miniſtres des loix à ceux de la médecine ; nous dirons que des êtres infortunés ont été briſés contre des corps durs, foulés aux pieds par des bêtes féroces, ou dévorés par elles, précipités d'un lieu élevé, écraſés ſous des chars, ſous d'énormes quartiers de pierres, &c. &c.

Il exiſte encore d'autres léſions dont l'effet ne ſauroit être apprécié d'après les effets produits ordinairement par des cauſes mécaniques. Cette dernière claſſe, dont nous n'avons point encore parlé, ſemble agir ſur le corps humain par une combinaiſon vraiment chymique, en vertu de ſes parties conſtituantes, & de leur affinité avec celles de notre machine. On la connoît ſous le nom de *Poiſons*. *Voyez* le mot EMPOISONNEMENT.

N. B. Nous n'avons préſenté dans cet article que les principes généraux qui doivent guider le médecin-légiſte dans ſes déciſions ſur la mortalité des bleſſures : nous réſervant d'entrer dans de plus grands détails dans des articles ſéparés, ſous les noms des principales diviſions du corps humain. *Voyez* les mots ARTÈRES, BAS-VENTRE, COL, EXTRÉMITÉS, NERFS, OS, POITRINE, TÊTE, VEINES. (BLESSURES DES) *Médec. légale.*

(M. MAHON.)

BLESTRISME, βλησιςμος. (*Noſol. méthod.*) Ce mot tiré d'Hippocrate eſt employé par Vogel avec la définition *dolores* donnée par le pere de la médecine, au ſecond genre de douleur, à la ſuite de l'anxiété, pour indiquer dans la quatrième claſſe de ſon ordre noſologique, Il ſignifie l'agitation continuelle & l'inquiétude de tout le corps, qui ſe jette çà & là, ſans pouvoir garder la même place. *Voyez* CASTELLI-LEXIC.

(M. CHAMSERU.)

BLETE. (*Mat. méd.*)

La Blete ou blite, *blitum* de Linnéus, eſt un genre de plante de la famille des arroches, dont les fleurs petites ſont raſſemblées en paquets ſeſſiles, & dont les fruits diſpoſés en tête ſerrée imitent les fraiſes, ſoit par leur forme, ſoit par leur couleur rouge. La fleur a un calice à trois diviſions, point de corolle, une étamine large dont le filament eſt ſétacé, un ovaire ſupere pointu, portant deux ſtyles ; un fruit formé d'une ſemence ronde comprimée, couverte par le calice ſucculent.

Deux eſpèces de blete peuvent être employées en médecine, comme émollientes, adouciſſantes, relâchantes, propriétés preſque générales dans la famille des arroches.

L'une eſt la blete capitée, *blitum capitatum* de Linnéus. Elle eſt naturelle dans le Tyrol ; on la cultive dans les jardins. Ses feuilles analogues à celles des épinars ſont émollientes, ſes fruits rouges, arrondis, formant des épis nuds & terminaux ſont doux, fades, & preſque inſipides.

L'autre eſpèce eſt la blete effilée, *blitum virgatum* de Linnéus. Elle ſe trouve aux environs de Paris, & ſur-tout à la garre ; elle paroît avoir les mêmes vertus que la précédente.

(M. FOURCROY.)

BLEU, aſſaiſonnement. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section IV. Aſſaiſonnemens.

On emploie l'aſſaiſonnement au bleu pour du poiſſon qu'on fait cuire ordinairement avec du bon vin, des épices, du ſel, des ſubſtances aromatiques, pour le ſervir ſans ſauce ſur les tables. On prépare de cette manière les belles carpes, les brochets, &c. & on y fait momentanément une ſauce, qu'on nomme ſauce au bleu, & qui eſt toujours un mélange de ſel, de vinaigre, d'huile, de poivre, & quelquefois de moutarde. Cette ſauce eſt très-agréable & excite l'appétit. Le poiſſon cuit au bleu, comme nous venons de le dire, a d'ailleurs un excellent goût, & pourroit même ſe manger ſans ſauce, c'eſt un très-bon aliment.

(M. MACQUART.)

BLEU DE PRUSSE. (*Mat. méd.*)

Le bleu de Pruſſe ou Pruſſiate de fer non ſaturé eſt une combinaiſon chimique formée par une matière que l'on nomme acide pruſſique & par l'acide de fer. C'eſt en chauffant d'abord un alcali fixe avec du ſang ; & preſque toutes les autres ſubſtances animales, & en mêlant la leſſive de cet alcali avec une diſſolution de ſulfate de fer, que l'on obtient le bleu de Pruſſe. Il paroît que la partie colorante de ce bleu eſt un compoſé de carbone, d'hydrogène & d'azote, qu'elle fait fonction d'acide, & qu'elle s'unit aux baſes terreuſes, alcalines & métalliques, abſolument

abſolument comme un acide. On décompoſe le bleu de Pruſſe ou pruſſiate de fer par la baryte, la chaux, les alcalis, & même pluſieurs oxides métalliques qui lui enlevent l'acide pruſſique. Les chimiſtes ont fait une foule d'expériences ſur cette combinaiſon; il faut lire, pour bien la connoître, les mémoires ſucceſſifs de l'abbé Menon, Geoffroy, Macquer, Schèele & M. Berthollet. Pour ce qui regarde la médecine, nous nous bornerons à faire obſerver que le bleu de Pruſſe bien préparé & bien pur n'a point de ſaveur ni de diſſolubilité dans l'eau; qu'il eſt inaltérable par les acides; que le feu & les alcalis ſont les corps qui le décompoſent le plus; que l'oxide de fer y eſt dans un état de combinaiſon inerte, & qu'il ne doit pas jouir de toutes ſes vertus. Cependant on a propoſé le bleu de Pruſſe comme un médicament utile, dans la foibleſſe & l'inertie de l'eſtomac, dans les diverſes eſpèces de cachexie. Peut-être pourroit-il être employé avec quelques avantages dans les cas où l'on craint une trop grande irritation de la part des préparations ordinaires de fer; mais il n'y a encore aucune expérience qui prouve ces propriétés dans le bleu de Pruſſe. (*Voyez* FER.)

(M. FOURCROY.)

BLEU DE MONTAGNE. (*Mat. med.*) (poiſons.)

On connoît ſous le nom très-impropre de Bleu de Montagne, une eſpèce de mine de cuivre bleue, qui forme des effervescences à la ſurface des mines de ce métal, jaune ou griſe. C'eſt un véritable oxide de cuivre âcre & vénéneux, comme toutes les préparations de ce métal. On ne peut, & l'on ne doit pas ſe permettre de l'adminiſtrer à l'intérieur. Quelques diſpenſaires ou pharmacopées ont fait entrer cette mine dans des préparations externes, pour les maladies des yeux; c'eſt le ſeul cas où l'on puiſſe l'employer à l'intérieur: on trouvera à l'article *Verd de Montagne*, un fait qui prouve à quels dangers cette mauvaiſe nomenclature des mines de cuivre peut donner naiſſance. (M. FOURCROY.)

BLEVILLE. (*Eaux minér.*)

Bléville eſt un village du pays de Caux, ſitué à une lieue & demie oueſt ſud-oueſt de Montivilliers, & à trois-quarts de lieue du Havre; la ſource minérale froide eſt près du village, au pied d'une falaiſe au couchant, très près de la mer.

Dans la collection d'obſervations ſur les maladies & conſtitutions épidémiques, par M. Lepecq de la Cloture, il eſt ſeulement dit que les propriétés de ces eaux peuvent être comparées avec celles des eaux de Paſſy. (M. MACQUART.)

BLOND. (*Hygiène.*)

Partie I. De l'homme ſain, ſelon ſes rapports & ſes différences générales.

Section II. De l'homme ſain conſidéré individuellement.

Ordre III. Relativement aux conſtitutions.

On a coutume de nommer *blonds* ou *blondes* les perſonnes qui ont les cheveux de cette couleur, & la peau fort blanche. Les femmes blondes ont le teint le plus agréable & le plus fleuri, ſur-tout quand elles ont les joues & les lèvres parées d'un leger incarnat. Les blonds & les blondes annoncent en général moins de force & d'énergie morale & phyſique que les bruns & les brunes. Leur conſtitution a des rapports aſſez marqués avec le tempérament pituiteux ou phlegmatique, quoiqu'on en trouve aſſez fréquemment parmi ceux qui ſont purement ſanguins. (*Voyez* le mot TEMPÉRAMENT.)

(M. MACQUART.)

BLONDEL (François) naquit à Liege en 1613. Il fut médecin de Philippe-Chriſtophe de Soteren, archevêque & électeur de Trèves. Ce prince étant venu à mourir au mois de janvier 1652, *Blondel* s'établit à Aix-la-Chapelle, où il fut fait médecin penſionnaire de la ville. Il s'y fit eſtimer par les ſuccès de ſes cures; la régence d'Aix le nomma ſurintendant des Bains. Ce médecin mourut fort regretté à Aix-la-Chapelle le 9 mai 1703, âgé de 90 ans.

Nous avons de lui quelques ouvrages, dont voici les éditions:

Lettre de François Blondel à Jacques Didier, touchant les eaux minérales chaudes d'Aix & de Borſet: & à Jean Gaen, ſur les prémices de la boiſſon publique des mêmes eaux, & les cures qui ſe ſont faites par ſon uſage. Bruxelles, 1662, *in*-12.

Thermarum Aquiſgranenſium & Porcetanarum deſcriptio: congruorum quoque ac ſalubrium uſuum balneationis & potationis elucidatio. Aquiſgrani, 1671, *in*-16. *Trajecti ad Moſam*, 1685, *in*-16, avec figures. Item, ſous ce titre: *Thermarum Aquiſgranenſium & Porcetanarum elucidatio & thaumaturgia; ſive admirabilis earumdem natura, & admirabiliores ſanationes, quas producunt in uſibus balneationis, potationis. Editio tertia, prioribus auctior & emendatior. Aquiſgrani*, 1688, *in*-4. En Allemand, dans la même ville, 1688. En flamand, dans l'ouvrage dont le titre peut ſe rendre ainſi en françois: deſcription de la ville impériale d'Aix-la-Chapelle & des fontaines qui s'y voient, ainſi que dans ſes environs, de ſes édifices & de ſes belles vues. Avec une inſtruction touchant l'uſage qu'on y doit faire deſdites eaux médicinales à certaines heures du jour, pour rétablir la ſanté des perſonnes affligées de diverſes maladies. Ouvrage orné de figures, & imprimé par ordre de la Régence d'Aix-la-Chapelle. *Leyde*, 1727, *in*-4.

On trouve quelques autres médecins du même nom. (*Extr. d'Ec.*) (M. GOULIN.)

BLONDEL, (*Pierre-Marin*) natif de Calais & praticien à Loudun, a donné un commentaire ſur les prognoſtics d'*Hippocrate*, qui fut imprimé à Paris en 1575, *in*-4. ſous ce titre :

Divi Hippocratis coi prognoſticorum latina ecphraſis. Scevole de Sainte Marthe parle de ce médecin avec éloge. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BLONDEL, (*Jean*) naquit à Lille en Flandre, & fut nommé, en 1559, à la chaire ordinaire de médecine dans les écoles de la faculté de Louvain. Il n'étoit que licencié, lorſqu'il fut choiſi recteur de l'univerſité de cette ville en 1574 ; mais il prit le bonnet de docteur en 1578, & peu de tems après, il entra dans la compagnie de Jeſus, dont il ſuivit l'inſtitut juſqu'à ſa mort arrivée au collège de Pont-à-Mouſſon. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BLONDEL, (*Jacques*) docteur en médecine & membre du collège royal de Londres, a eu quelques démêlés littéraires avec *Daniel Turner*, au ſujet de la force de l'imagination des femmes enceintes. Il a publié un traité en anglois ſur cette matière, Londres, 1727, *in*-8., dont on a une traduction françoiſe ſous ce titre :

Diſſertation phyſique ſur la force de l'imagination des femmes enceintes ſur le fœtus.

L'auteur combat l'opinion qui attribue les marques & les difformités, avec leſquelles les enfans naiſſent, à la fantaiſie & à l'imagination de leur mère. Il fait voir qu'on ne peut donner aucune preuve de ce ſyſtême, & il aime mieux attribuer les vices de naiſſance à un défaut d'organiſation de l'œuf, ou des parties de l'embryon, qu'à l'imagination de la mère. La critique que *Turner* publia de cet ouvrage, fut ſuivie d'une réponſe que *Blondel* fit imprimer en anglois à Londres, en 1729, *in*-8.

Il y a eu de nos jours un autre BLONDEL, docteur en médecine & intendant des eaux minérales de Segray, près de Pluviers dans la Beauce. Il mourut en 1759, avec la réputation d'un habile homme dans ſon art. Il laiſſa une *Diſſertation* ſur la nature & les qualités des eaux de Segray, 1747, *in*-12, & une autre *Diſſertation* ſur la maladie épidémique des beſtiaux, 1748, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BLONDEL, (*Jacques*) chirurgien de la ville de Lille, mérite auſſi qu'on faſſe mention de lui. Il a mis en françois un traité que *Nicolas Godin*, médecin ordinaire d'Arras, avoit publié vers le commencement du XVIe ſiècle, ſous le titre de *Chirurgia militaris*. La traduction de *Blondel* eſt intitulée : *la chirurgie militaire, très-utile à tous ceux qui veulent ſuivre un camp en tems de guerre, pareillement à tous autres en condition peſtilente ou dyſentérique, écrite en latin par Nic. Godin.* Anvers, 1558, *in*-8. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BLONDUS, ou BIONDO, (Michel-Ange) naquit à Veniſe le 4 mai 1497. Il étudia la philoſophie & la médecine ſous *Auguſtin Niphus* qui enſeignoit avec réputation, & ſe maria enſuite à Naples à l'âge de 24 ans. Comme il vécut très-mal avec ſa femme, il ſe ſépara d'elle & revint à Veniſe ; delà il ſe rendit à Rome, où il ſéjourna pendant ſix ans, & ſe fit quelque réputation par ſes ouvrages. Ce fut dans cette ville qu'il apprit la mort de ſa femme en 1542 ; il prit alors le parti de retourner dans ſa patrie, où il ſe maria une ſeconde fois.

On a de lui les ouvrages ſuivans :

Epitome ex libris Hippocratis de nova & priſca arte medendi, deque diebus decretoriis. Romæ, 1528, 1645, *in*-8.

Libellus de morbis puerorum. Venetiis, 1539, *in*-8.

De partibus ictu ſectis citiſſimè ſanandis & medicamento aquæ nuper invento. In plurimorum opinionem de origine morbi gallici, deque ligni indici ancipiti proprietate. Venetiis, 1542, *in*-8.

C'eſt pour les plaies faites par l'inſtrument tranchant qu'il recommande l'eau, comme un topique qui lui paroît divin ; mais il en excepte les plaies des nerfs, pour leſquelles il préfère les ſpiritueux & les huiles éthérées. Quant à la vérole, il ne la regarde point comme une maladie nouvelle. Selon lui, *Hippocrate* & *Galien* en ont eu connoiſſance ; mais tout ce qu'il avance à cet égard ne prouve rien. Il n'eſt même pas plus exact ſur la cure de cette maladie ; car ſi d'un côté il blâme l'uſage des bois ſudorifiques, il ne dit rien de poſitif d'un autre, ſur la méthode d'employer le mercure qu'il décrit fort imparfaitement. *Aſtruc* n'a point jugé favorablement de cet ouvrage ; il en a trouvé la diction ſi obſcure, qu'il avoue que ſouvent il eſt aſſez difficile de deviner ce que l'auteur a voulu dire.

De diebus decretoriis & criſi, eorumque veriſſimis cauſis in via Galeni, contra Neotericos, libellus. Romæ, 1544, *in*-4. *Lugduni*, 1550, *in*-8.

Phyſiognomia, ſive, de cognitione hominis per aſpectum, ex Ariſtotele, Hippocrate & Galeno. Romæ, 1544, *in*-4.

De maculis corporis liber. Ibidem, 1544, *in*-4.

De canum curâ liber. Ibidem, 1544, *in*-4.

De memoria libellus. Venetiis, 1545, *in*-8.

On a encore de ce médecin la traduction italienne des trois premiers livres de l'hiſtoire des plantes de *Théophraſte*. Elle a paru à Veniſe, en 1549, *in*-4.

Mongitore parle de *Pierre Blondus*, dans ſa bibliothèque de Sicile, comme d'un homme qui ſe diſtingua à Meſſine, ſa patrie, par l'étendue de ſes connoiſſances dans l'hiſtoire & la médecine. On dit que l'an 1439 il a écrit, en grec, un traité des choſes

admirables de la Sicile, que Conſtantin Laſcaris, qui ſe retira en Italie en 1454, a traduit en latin. Mais il eſt ſurprenant qu'un ſicilien, avant la renaiſſance des lettres en occident, sût aſſez bien le grec, pour compoſer en cette langue un ouvrage qui a mérité l'attention d'un des plus ſavans hommes que la Grèce ait produit. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

BLUET. (*Mat. méd.*)

Les ſynonymes de *bluet* ſont blavéole, aubifoin, barbeau, caſſe-lunette, péroole.

Cyanus ſegetum flore cæruleo. C. B. p. 273.

Centaurea calycibus ſerratis, foliis linearibus infimis dentatis, ſuperioribus integerrimis. Linn.

Cette plante a une racine ligneuſe capillaire; ſa tige creuſe, angulaire, cotoneuſe & branchue, s'élève juſqu'à deux pieds & plus: ſes feuilles inférieures, ainſi que celles de la ſcabieuſe & du piſſenlit, ſont découpées profondément, & fort menu. Les autres ſont plus longues: au ſommet des tiges naiſſent des têtes écailleuſes d'où ſortent des fleurs à fleurons des différentes ſortes, bleues dans les champs & les blés, mais de beaucoup d'autres couleurs dans les jardins, les ſemences reſſemblent aſſez à celle de la grande centaurée.

Cette plante eſt placée dans le dictionnaire de Bot., dans la nombreuſe ſérie des centaurées. (*Voyez* CENTAURÉE.)

Le bluet a peu d'odeur. L'infuſion de ſes fleurs eſt recommandé contre l'hydropiſie; ſon eau diſtillée eſt vantée contre la foibleſſe de la vue & les maladies des paupières, ce qui lui a fait donner le nom d'eau de caſſe-lunette; une poignée des feuilles bouillies dans de la bière, paſſe pour la rendre apéritive, & bonne contre la jauniſſe & la rétention d'urine. (M. MACQUART.)

B. M. (*Mat. méd.*)

Ces deux lettres ainſi diſpoſées ſont une abréviation fort employée autrefois dans la deſcription des formules, pour déſigner Bain-Marie, *Balneum Mariæ*; on ne s'en ſert preſque plus aujourd'hui.

Fin du Tome troiſième.

Biblioteca Pública de Valladolid

72012305 BPA 1852 (V.3)

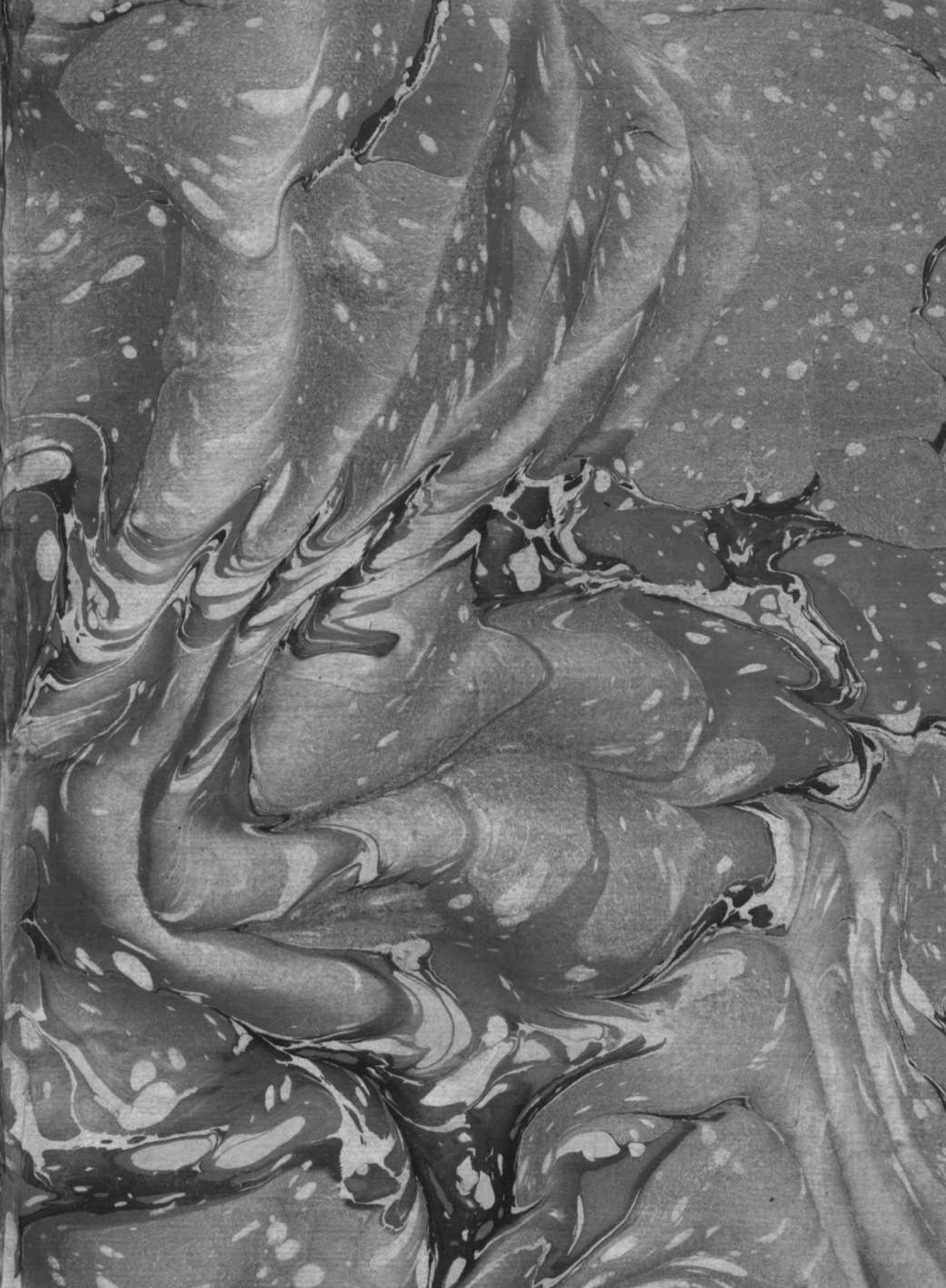

ENCYCLOPEDIE

MEDECINE.

3

BPA
1852